11. 2. 16

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL PORTATIF

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

TOME II.

Ce Dictionnaire se trouve à LYON,

Chez Ve Buynand, née Bruyset, Libraire; chez Cormon et Blanc, Libraires.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL PORTATIF

DE LA LANGUE FRANÇAISE,

AVEC LA PRONONCIATION FIGURÉE,

PAR M. CL. M. GATTEL,

PROFESSEUR ÉMÉRITE DU LYCÉE DE GRENOBLE, OFFICIER DE L'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE, etc.

SECONDE ÉDITION,

Revue, corrigée, et augmentée par l'Auteur :

1°. Des termes de tous les arts et de toutes les sciences, avec leurs définitions;

2°. Des étymologies de tous les mots dérivés des langues anciennes et modernes, puisées dans les meilleures sources;

3°. D'un extrait des synonymes français d'après Girard, Beauzée, Roubaud, etc.

4°. Des mots nouveaux et des autres changemens introduits dans la langue, soit que l'usage les ait adoptés ou rejetés;

5°. D'un relevé critique et raisonné des fautes échappées aux écrivains les plus célèbres, et dont les noms peuvent faire autorité.

Quamvis sunt ferendi qui hanc artem (Grammaticam) ut tenuem ac jejunam cavillantur : quæ nisi oratoris futuri fundamenta jecerit, quicquid superstruxeris corruet : necessaria pueris, jucunda senibus, dulcis secretorum comes, et quæ vel sola omni studiorum genere, plus habet operis quàm ostentationis.

QUINCTILIANUS, *de Institutione oratoriâ*, Lib. I, Cap. IV.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

DE L'IMPRIMERIE DE Vᵉ BUYNAND, NÉE BRUYSET, A LYON.

1813.

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇOISE.

I

I, s. m. La neuvième lettre de l'Alphabet et la troisième des voyelles. — C'est une lettre numérale qui vaut un. Placé devant V ou X, il diminue d'une unité le nombre exprimé par l'une ou l'autre de ces deux lettres.

† ï, marqué de deux points ou d'un tréma, ne fait point diphthongue avec la voyelle qui le précède, mais se prononce séparém. *Aïeux* (a—ieû).

† On dit proverbialement d'un homme vétilleur, exact jusqu'au scrupule dans les petites choses, qu'*il met les points sur les i.*

† IAC ou YAC, s. m. (Marine) Espèce de pavillon anglois. Voy. *Iacht.*

† ÏACHAGOGUES, s. m. pl. (*I—a—ka—go—ghe*) Ter. d'Archéologie : Ceux qui, dans les fêtes Eleusiennes, portoient la statue de *Bacchus.* (Du grec *Ialkhos*, l'un des surnoms de Bacchus, et *agôgos* conducteur.)

IACHT *ou* YACHT, s. m. Sorte de bâtiment de mer et de rivière en usage chez les Anglois. On écrit aussi *iac* et *iacq.*

† IALÈME, s. m. (*I—a—lè—me*) Chanson des lamentations chez les anciens grecs. (Du grec *ialemos* chant plaintif, triste élégie.)

ÏAMBE, s. m. (*I—an—be*) Pied de vers Grec ou latin, composé d'une brève et d'une longue. — Vers composé d'ïambes, sur-tout au second, au quatrième et au sixième pied. En ce sens, on dit aussi adjectivement : *Vers ïambe.* (Du grec *iambos*, qui a la même signification.)

ÏAMBIQUE, adj. (*ï—an—bi—ke*) Qui concerne le vers *iambe.* — *Vers iambique*, où il y a des *ïambes.*

† ÏAMBYCE, s. m. (*I—an—bi—ce*) Instrument à cordes des Anciens, qui, au rapport de *Musonius*, était une espèce de cythare triangulaire, inventée par *Ibicus.*

† ÏATRALEPTE, s. m. Médecin qui traitoit les malades par les frictions huileuses. Voy. *ïatraleptique.* — Officier particulier du gymnase, dont la fonction étoit d'oindre les athlètes. On l'appeloit aussi *alepte.* (Du grec *alêiphô* j'oins, je frotte.) On dit aussi *ïatralipte* et *ïatrolipte.*

ÏATRALEPTIQUE, s. f. (*I—a—tra—lep—ti—ke*) Partie de la Médecine qui guérit par les frictions, les fomentations, les emplâtres et autres remèdes appliqués à l'extérieur. (Du grec *iatraléïptike*, formé dans le même sens, d'*iatreuô* je guéris, et *aléiphô* j'oins, je frotte.)

† ÏATRIQUE, adj. (*I—a—tri—ke*) Qui appartient à la Médecine. (Du grec *iatriké* medecine, dérivé d'*iatreuô* je guéris.)

ÏATROCHIMIE, s. f. (*I—a—tro—chi—mi—e*) L'art de guérir les maladies par des remèdes chimiques. (Du grec *iatreuô* je guéris, et *cheïmeia* chimie.)

† ÏATROCHIMIQUE, adj. *Médecin ïatrochimique*, qui se borne aux remèdes chimiques. (Du grec *iatros* médecin, et *cheïmeïa* chimie.) On dit dans le même sens, *ïatrochimiste.*

† ÏATROPHYSIQUE, adj. (*I-a-tro-fi-zi-ke*) Se dit des ouvrages qui traitent de la Physique relativement à la Médecine. (Du grec *iatreuô* je guéris, et *phusiké* la Physique.)

IBDARE, s. m. Poisson du genre du *Cyprin*, qui se trouve dans les lacs de Suède.

† IBERLINE, s. f. Sorte d'étoffe que quelques-uns nomment aussi *Imberline.*

IBIBE, subst. m. Sorte de petit serpent qui se trouve dans la Caroline, en Amérique.

† IBIBOCA, s. m. Genre de serpent du Brésil dont on distingue plusieurs espèces, toutes remarquables par la beauté de leurs écailles. — Serpent d'Arabie, qu'on nomme aussi *Argus.*

† IBIJARA, s. m. Serpent dangereux d'Amérique, qui jette son poison par la tête et par la queue : il n'a que six pouces de longueur, et n'est pas plus gros que le petit doigt. *Grand Vocab. franç.*

† IBIJAU, s. m. Oiseau de nuit du Brésil, de la grandeur d'une hirondelle. C'est une espèce de crapaud-volant ou tette-chèvre. *Grand Vocab. franç.*

† IBIRACOA, s. m. Serpent du Brésil très-dangereux, dont le venin fait jeter à celui qui en est mordu le sang par les yeux, les oreilles, les narines, le gosier, etc.

† IBIRATONGA, s. m. Nom donné à l'arbre qui fournit le bois de Brésil.

IBIS, s. m. (*I—bice*) Oiseau qui, dit-on, dévore les serpens, et qui, suivant quelques Naturalistes, est une espèce de Courlis. Les Egyptiens en avoient fait un symbole religieux.

† Icades, s. f. pl. (Archéol.) Fêtes que les Philosophes Epicuriens célébroient tous les mois en l'honneur d'*Epicure*, le 20.e jour de la lune, qui étoit celui où Epicure vint au monde. (Du grec *eikas* une vingtaine.)

† Icaque, icaquier, s. m. (*I–ca–ke*, *kié*) Espèce de prunier des Antilles, dont le fruit ressemble à notre prune de Damas.

† Icastique, adject. (*I–kas–ti–ke*) *Poésie icastique*, poésie qui fait image. Mot nouveau. (Du grec *eikón* image.)

Icelui, icelle, pron. adj. et rel. Celui dont on a parlé auparavant. Il est vieux et on ne s'en sert plus qu'en style de Pratique.

Ichneumon, s. m. (*Ik–neu–mon*) Quadrupède de la grosseur d'un chat, qu'on appelle aussi *Rat de Pharaon* et *Mangouste*. (Du grec *ichneumôn*, formé dans la même signification du verbe *ichneuó* je poursuis, je suis à la piste, dont la racine est *ichnos* trace; parce que cet animal fait la guerre aux serpens, etc.) — Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Entomotilles, qui sont continuellement en mouvement, et ont l'air d'être toujours en quête.

† *Mouches ichneumones*, qui ne vivent que de chasse.

Ichnographie, s. f. (*Ik–no–gra–fi–e*) En Mathém., proprement le plan ou la trace que forme sur un terrain la base d'un corps qui y est appuyé. (Du grec *ichnos* vestige, trace, et *graphó* je décris.) — En perspective, vue ou représentation d'un objet quelconque coupé à sa base ou à son rez-de-chaussée par un plan parallèle à l'horizon. On l'appelle autrement *plan géométral*, ou simplement *plan*. L'*Ichnographie* est opposée à la *stéréographie*, qui est la représentation d'un objet sur un plan perpendiculaire à l'horizon, et qu'on nomme plus communément *élévation géométrale*. — En ter. de Fortification, 1.° plan ou représentation de la longueur et de la largeur des différentes parties d'une forteresse. — 2.° Plan ou dessin d'une forteresse coupée parallèlement et un peu au-dessus du rez-de-chaussée.

Ichnographique, adj. (*Ik–no–gra–fi–ke*) Qui appartient à l'*Ichnographie*.

Ichor, s. m. (*I–kor*) T. de Médecine : Sérosité âcre; sanie qui découle des ulcères. (Du grec *ichór* sanie ou sang aqueux.) — Dans le langage de l'ancienne Mythologie, c'étoit le sang qui couloit dans les veines des Dieux.

Ichoreux, euse, adj. (*I–ko–reú*, *eú–ze*) Séreux et âcre : *Humeur ichoreuse*. Voy. *Ichor*.

Ichoroïde, s. f. (*I–ko–ro–i–de*) Sorte de sueur semblable à la sanie d'un ulcère. (Du grec *ichór* sanie, et *eidos* forme, ressemblance.)

Ichtyite, s. f. (*Ik–ti–i–te*) Pierre où l'on trouve une cavité qui a la figure d'un poisson. (Du grec *ichtus* poisson.)

Ichtyocolle, s. f. Colle de poisson. C'est la vessie natatoire du grand esturgeon séchée et roulée. (Du grec *ichtuokolla*, formé d'*ichtus* poisson, et de *kolla* colle.)

Ichtyolithes, s. m. plur. (*Ik–ti–o–li–te*) Poissons pétrifiés; pierres chargées d'empreintes de poissons. (Du grec *ichtus* poisson, et *lithos* pierre.)

Ichtyologie, s. f. (*Ik–ti–o–lo–ji–e*) L'histoire naturelle des poissons. (Du grec *ichtus* poisson, et *logos* discours.)

† Ichtyologique, adj. (*Ik–ti–o–lo–ji–ke*) Qui concerne l'*Ichtyologie*.

† Ichtyologiste, s. m. Celui qui s'occupe de l'*Ichtyologie*; qui a écrit sur les poissons.

† Ichtyomancie, s. f. (*Ik–ti–o–man–ci–e*) Divination par les entrailles des poissons. (Du grec *ichtus* poisson, et *mantéia* divination.)

Ichtyopètre, s. f. Voy. *Ichtiolithes*. (Du grec *ichtus* poisson, et *pétros* pierre.)

Ichtyophage, s. m. et fém. (*Ik–ti–o–fa–je*) Celui, celle qui ne mange que du poisson. (Du grec *ichtus* poisson, et *phagó* je mange.)

† Ichtyophthalmite, s. f. (*Ik–ti–of–tal–mi–te*) Pierre nouvellement découverte, qui a quelque rapport avec des yeux de poisson. (Du grec *ichtus* poisson, et *ophthalmo* œil.)

† Ichtyte, s. f. (*Ik–ti–te*) Voy. *Ichtyolithes*.

Ici, adv. de lieu. En ce lieu-ci; en cet endroit. Il diffère de *là*, en ce qu'*ici* désigne le lieu où est la personne qui parle, et *là* un lieu différent : *Venez ici*, *allez là*. L'un est plus près, l'autre est plus éloigné. Le premier marque et détermine l'endroit; le second est plus vague et a besoin, pour être entendu, de quelque signe de l'œil ou de la main. Voy. *Ça*. — Il se joint avec *de*, *par*, *jusque* : *Il est parti d'ici*; *il a passé par ici*; *il est venu jusqu'ici*.

Ici-bas, adv. Dans ce bas monde. — *Les choses d'ici bas*, du monde, de la terre.

Icoglan, s. m. Page du Grand-Seignenr.

† Iconique, adj. (Archéol.) *Statue iconique*; statue élevée dans la Grèce à celui qui avoit été trois fois vainqueur dans les jeux sacrés. Elle étoit mesurée exactement sur la taille et sur les membres da personnage qu'elle représentoit. (Du grec *eikón* image.)

Iconoclaste, s. m. Nom d'une secte d'hérétiques du 8.e siècle qui *brisoient les images* des saints, et combattoient le culte qu'on leur rend. (Du grec *eikón* image, et *klaó* je brise.)

† Iconantidiptique, adj. f. (*I–ko–nan–ti–dip–ti–ke*) T'er. d'Optique. Nom donné à une lunette qui a été appelée ensuite *diplantidienne*; et dans laquelle on voit deux images du même objet, l'une droite et l'autre renversée. (Du grec *eikón* image, *anti* contre, et *dipiuchos* double.) Voy. *Diplantidienne*.

† Iconographe, subst. m. (*I–co–no–gra–fe*) Celui qui s'occupe de l'*Iconographie*, de l'étude des monumens figurés.

Iconographie, s. fem. (*I–ko–no–gra–fi–e*) Description des images, des tableaux, des bustes, des peintures antiques ou modernes. (Du grec *eikón*, image, et *graphó* je décris.)

Iconographique, adj. (*I–ko–no–gra–fi–ke*) Qui appartient à l'*iconographie*.

Iconolatre, s. mas. Adorateur des images. Nom que les Iconoclastes donnoient aux Catholiques. (Du grec *eikón* image, et *latris* ou *latres* serviteur, adorateur.)

Iconologie, s. f. Explication des images, des monumens figurés. (Du grec *eikón* image, et *logos* discours.)

† Iconologique, adj. (*I–ko–no–lo–ji–ke*) Qui concerne l'*iconologie*.

Iconomaque, substant. mas. (*I–ko–no–ma–ke*) Hérétique qui combat le culte des images.

(Du grec *eikôn* image, et *machomai* combattre.)

ICOSAÈDRE, s. m. (*I-ko-za-è-dre*) Corps solide et régulier qui a vingt faces, dont la surface est composée de vingt triangles équilatéraux. (Du grec *eikosi* vingt, et *hedra* siege, base.)

† ICOSANDRIE, s. f. (*I-ko-zan-dri-e*) T. de Botanique. Douzième classe du système sexuel de Linné, renfermant les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont vingt étamines, ou un plus grand nombre portées sur le même calice. (Du grec *eikosi* vingt, et *andros* génit. d'*anêr* mari.)

† ICOSANDRIQUE, adj. (*I-ko-zan-dri-ke*) Qui appartient à l'*Icosandrie*. On dit aussi *Icosandre*.

ICTÈRE, s. m. T. de Médecine. Débordement de bile qui cause la jaunisse. (Du grec *iktèros*, fait dans la même signification d'*iktar* subitement, très-promptement; parce que cette maladie vient subitement. *Morin.*) On dit aussi *ictericie*.

ICTERIQUE, adj. (*Ik-té-ri-ke*) *Personne ictérique*, qui a la jaunisse. — *Remede ictérique*, propre à guérir la jaunisse. Voy. *Ictere*.

† ICTIS, s. m. Quadrupède carnivore de Sardaigne, du genre de la Martre. (Du grec *iktis* martre, ou suivant *Aristote*, belette sauvage.)

IDE, s. m. Poisson du genre du *Cyprin*; il se trouve dans les eaux douces de l'Europe.

IDÉAL, ALE, adj. Qui n'est qu'en *idée*; chimérique. *Pouvoir ideal; richesses idéales. Beauté idéale*, formée par un assemblage de perfections, ou surnaturelles, ou dont la réunion est infiniment rare. *Idéal* est sans pluriel masculin. On ne dit point *Trésors idéaux*, mais *Trésors en idée*.

† IDÉAL, s. m. Dans la langue des beaux-arts, résultat de plusieurs perceptions qu'on unit dans la pensée, mais dont l'assemblage n'existe pas dans la nature, ou ne s'y rencontre que rarement et passagèrement.

IDEALISME, s. m. T. Dogmatique. Système des Philosophes qui voient en Dieu les *idées* de toutes choses.

IDÉE, s. f. Notion que l'esprit se forme de quelque chose : *Idée claire, distincte* ou *confuse, obscure, etc.*; *se faire* ou *concevoir une idée de*..... Racine (Athalie) a employé *idée* dans le sens d'*image* : *A deux fois, en dormant, revu la même idée*. L'*idée*, dit *Girard*, représente l'objet; la *pensée* le considère; l'*imagination* le forme : la première peint; la seconde examine; la troisième séduit. (Du grec *idéa*, fait dans le même sens, d'*eidô* je vois, je fais; parce que c'est par l'*idée* que l'esprit aperçoit les choses et les connoît.) — Dessin, esquisse d'un ouvrage : *J'en ai jeté l'idée sur le papier.* — Mémoire : *J'en ai quelque idée, une idée confuse.* — Vision; imagination fausse : *Quelle idée avez-vous-là?* En ce sens il s'emploie plus ordinairement au pluriel : *Ce ne sont que des idées creuses; se repaître d'idées.*

IDEM, T. latin qui signifie *le même*. On l'emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit.

† IDEMISTE, adj. *Docteurs idémistes*, ceux qui, dans les assemblées, se contentoient d'opiner du bonnet, et de dire *idem cum*, sans en apporter de raisons. Style critique et plaisant.

IDENTIFIER, v. a. (*I-dan-ti-fi-é*) Comprendre deux choses sous une même idée; n'en faire qu'une. Du latin *idem* le même, et *facere* faire.)

IDENTIQUE, adj. (*I-dan-ti-ke*) Qui est le même, qui est compris sous une même idée. (Du latin *idem* le même.)

† *Equation identique* (Algèbre), celle dont les deux membres sont les mêmes, et contiennent les mêmes quantités sous la même forme, ou sous des formes différentes.

IDENTIQUEMENT, adv. (*I-dan-ti-ke-man*) D'une manière *identique*.

IDENTITÉ, s. f. (*I-dan-ti-té*) Qualité qui fait que deux ou plusieurs choses n'en font qu'une. [Ce mot et les trois précédens appartiennent proprement à l'école et ne sont point du style ordinaire.] (Du latin *idem* le même.)

† IDEOLOGIE, s. f. (*I-dé-o-lo-ji-e*) Science des *idées*, ou, dans une acception plus étendue et plus usitée, science des facultés intellectuelles de l'homme. Mot nouveau. (Du grec *idéa* idée, et *logos* discours.)

IDES, s. f. pl. Dans le Calendrier des anciens Romains, le quinzième des mois de Mars, Mai, Juillet et Octobre, et le treizième des autres mois. Les Ides et les jours suivans formoient la troisième et dernière division du mois. (Du latin *idus*, *iduum*, dérivé de l'ancien toscan *iduare* diviser; parce que les *ides* partageoient le mois à peu près par la moitié.)

IDIOCRASE, s. f. (*I-di-o-kra-se*) T. de Physique : Disposition ou tempérament propre d'une chose, d'un individu. (Du grec *idios* propre, particulier; et *krasis* tempérament, dérivé de *kéranumi* mêler, tempérer.)

† IDIO-ELECTRIQUE, adj. (Physique) Se dit des substances que le frottement seul rend électriques, par opposition aux substances *anélectriques* ou électrisables par communication. (Du grec *idios* propre, particulier, et *élektron* ambre; *a qui la vertu électrique est propre comme à l'ambre.*)

† IDIOGYNE, adj. (Botanique) Se dit des étamines séparées du pistil ou organe femelle de la fleur. (Du grec *idios* propre, particulier, séparé, et *gunê* femme, femelle.)

IDIOME, s. m. Langue propre à une nation. — Par extension, langage d'une partie d'une nation : *L'idiome provençal, gascon, etc.* (Du grec *idiôma* propriété, dérive d'*idios* propre, particulier; *manière propre ou particulière de parler une même langue.*)

IDIOPATHIE, s. f. (*I-di-o-pa-ti-e*) T. de Médecine : Maladie propre à quelque partie du corps. (Du grec *idios* propre, et *pathos* affection, maladie.) — En Morale, inclination particulière pour une chose.

IDIOPATHIQUE, adj. (*I-di-o-pa-ti-ke*) Qui appartient à l'*idiopathie*.

† IDIOSYNCRASE, s. f. (*I-di-o-sein-kra-ze*) T. de Médecine : Tempérament exclusivement propre à un individu. (Du grec *idios* propre, *sun* avec, et *krasis* mélange, tempérament.)

IDIOT, OTE, adj. et sub. (*I-di-o, o-te*) Stupide, imbécille. Voy. *Bête*. (Du grec *idiôtês* homme privé, qui n'est point en charge, ignorant; dérivé d'*idios* propre, particulier : littéralement, *homme qui n'est propre à aucun emploi.*)

IDIOTISME, s. m. Manière de parler particulière à une Langue. (Du grec *idios* propre, particulier.) — En Médecine, sorte de manie ou d'imbecillité qui prive des facultés de l'entendement, qui rend *idiot*. (Du grec *idiótés* idiot.)

† IDOCRASE, s. f. (*I–do–kra–ze*) Espèce de pierre dont les crystaux ont plusieurs analogies avec ceux de differens minéraux. (Du grec *eidos* forme, figure, et *krasis* melange; *forme mélangée*.)

IDOINE, adj. (*I–doé–ne*) Propre à..... Capable de..... Il est vieux, et ne se dit plus qu'au Palais. (Du latin *idoneus*, dérivé dans la même signification, du grec *idios* propre.)

IDOLÂTRE, adj. et s. m. et f. Qui adore les *idoles*. (Du grec *eidólolatrés*, formé d'*eidólon* idole, et *latris* serviteur, adorateur.) — Fig. qui aime avec excès : *Il est idolâtre de ses pensées*, il y est trop attaché.

IDOLÂTRER, v. a. (*I–do–lâ–tré*) Adorer les *idoles*. — Au figuré, aimer avec trop de passion. Voy. *Idolatrie*.

IDOLÂTRIE, s. f. Culte divin qu'on rend à la créature, à une fausse divinité. (Du grec *eidólolatréin*, formé dans le même sens, d'*eidólon* idole, et *latreïa* culte, adoration, servitude, dérivé de *latris* serviteur, adorateur.) — Fig. Amour excessif : *Aimer jusqu'à l'idolâtrie*.

IDOLÂTRIQUE, adj. (*I–do–la–tri–ke*) Qui appartient à l'*idolatrie*.

IDOLE, s. f. Figure, statue représentant une fausse divinité exposée à l'adoration. (Du grec *eidólon*, fait d'*eidos* forme, figure.) — Fig. 1.° Avec la prép. *de*, objet d'une passion extrême : *Il fait son idole de l'argent*. — 2.° Sans régime, belle personne qui n'est point animée. En ce sens il est familier.

† IDULIES, s. f. plur. (*I–du–lî–e*) Sacrifices que les Romains offroient à Jupiter, aux *ides* de chaque mois. (Du latin *idulia*, *ium*, fait d'*idus*, *uum*, ides.)

IDYLLE, s. f. (*I–di–le*) Petit poëme qui tient de la nature de l'églogue. (Du grec *eidullinn* diminut. d'*eïdos* image, représentation; parce que le propre de l'*idylle* est de peindre des objets ou des scènes champêtres.)

IEUSE, s. f. Sorte de chêne. Voy. *Yeuse*.

IF ou YF, s. m. (*I–fe*) Arbre toujours vert, de médiocre grandeur, à fleurs amentacées, connu jadis par les formes bizarres que lui faisait prendre dans les parterres la facilité qu'il a de souffrir la taille sans inconvénient. (Du gallois *iw*, qui signifie la même chose. *Huet*.) Il ressemble beaucoup au sapin et à la pesse, et croît aux pays chauds, comme en Languedoc, Provence, etc.

IGNAME, s. m. Plante de Nigritie, grimpante, qu'on regarde à la Guyane comme une espèce de liane, et dont la racine cuite sous la braise, ou bouillie avec le bœuf salé, sert d'aliment. On la nomme aussi *inhame* et *ininns*.

IGNARE, adj. (*I–gnia–re*, mouillez *gn*) Ignorant. Il ne se dit que des personnes. Fam. *Ignare et non lettré*. (Du latin *ignarus*, formé de la partic. privative *in*, et *gnarus* qui sait.)

IGNÉ, ÉE, adj. On écrivoit autrefois *ignée* pour les deux genres. (Prononcez le *g* dur, comme si on écrivait *iguené*.) T. Didactique : Qui est de feu, de la nature du feu. (Du lat. *igneus*, fait dans la même signification, d'*ignis* feu.)

IGNICOLE, adj. (*I–gue–ni–ko–le*) Qui adore le feu. (Du latin *ignis* feu, et *colere* adorer.)

IGNITION, s. f. (*Igue–ni–cion*) T. de Chimie : Etat d'un metal rougi au *feu*. (Du lat. *ignis*.)

IGNOBLE, adj. (*I–gnio–ble*, mouillez *gn*) Bas, vil, qui sent l'homme de basse extraction. (Du latin *ignobilis*, formé de la partic. privative *in*, et de *nobilis* noble.)

IGNOBLEMENT, adverbe. (*I–gnio–ble–man*) D'une manière *ignoble*.

IGNOMINIE, s. f. (*I–gnio–mi–ni–e*) Infamie; grand déshonneur. Voyez *Infamie*. (Du latin *ignominia*, formé de la particule privative *in*, et de *nomen* nom, renommée.)

IGNOMINIEUSEMENT, adv. (*I–gnio–mi–ni–eü–se–man*) Avec *ignominie*.

IGNOMINIEUX, EUSE, adj. (*I–gnio–mi–ni–eü*, *eü–ze*) Plein d'*ignominie*. (Du latin *ignominiosus*.)

IGNORAMMENT, adv. (*I–gnio–ra–man*) Avec *ignorance*. (Du latin *ignoranter*.)

IGNORANCE, s. f. (*I–gnio–ran–ce*) Défaut de connoissance; manque de savoir. (Du latin *ignorantia*.)

Un livre plein d'ignorances grossières, plein de fautes qui marquent une *ignorance* grossière.

IGNORANT, ANTE, adj. et sub. (*I–gnio–ran*, *an–te*) Celui, celle qui est sans lettres, sans étude, qui n'a point de savoir. — Celui qui n'est pas instruit de certaines choses, qui les ignore. *Boileau* (Epître V) a dit, en ce dernier sens : *Mais sans cesse ignorant de nos propres besoins*..... Cette préposition *de* ne s'emploie après *ignorant* que dans le style familier. (Du latin *ignorans* ou *ignarus*, forme de la particule privative *in*, et de *gnarus* qui sait.)

IGNORER, v. a. (*I–gnio–ré*) Ne savoir pas. (Du latin *ignorare*, fait dans le même sens d'*ignarus*, lequel est formé d'*in* privatif, et de *gnarus* qui sait.) — On dit familièrement et neutralement : *Il n'ignore de rien*, il sait tout.

† IGUANE, s. m. Lézard des Indes, dont le dos, la queue et la gorge supportent des crêtes ou des replis de la peau dentelés sur les bords. L'espèce la plus anciennement connue a été nommée *délicatissime*, à cause de sa chair blanche et très-agreable au goût.

IL, pronom personnel dont le féminin est *Elle*. *Il* se met devant les troisièmes personnes des verbes. (Du latin *ille*.) Voy. au mot *Cela*.

ILE ou ISLE, s. f. (*i–le*) Espace de terre entouré d'eau de tous côtés. (Du lat. *insula*.)

ILES, s. m. pl. T. d'Anatomie : *Os des îles*, os larges et plats, situés aux parties latérales du bassin. (Du latin *ilia*, formé d'*ilèon*. Voy. ce mot.)

ILÉUM ou ILÉON, s. m. Le dernier et le plus long des intestins grêles. (Du gr. *eilénn*, formé dans la même signification du verbe *heilèin* entortiller, tourner; parce qu'il fait un grand nombre de circonvolutions.)

ILIADE, s. fém. Poëme épique d'*Homère* sur la prise de Troie. (Du grec *ilias*, fait d'*Ilion* Troie.)

Digitized by Google

Iliaque, adj. (*I–li–a–ke*) *Passion iliaque*, maladie dans laquelle on sent une douleur très-aiguë dans l'intestin *iléon* : *Muscle iliaque*, celui qui fait monvoir l'os de la cuisse sur le bassin. En général, on appelle *iliaque*, en Anatomie, les parties qui ont rapport à l'*iléon* et aux os des *iles*.

† *Table iliaque* (Archéologie), fragment de bas-relief antique, d'un pied carré de surface, tronve près d'Albano, publié à Rome par *Fabretti* en 1683, et insére en 1719 dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon. Cette table contient la guerre de Troie, ville appelée *Ilion*, d'*Ilus*, le quatrième de ses Rois.

Ilion, s. m. T. d'Anatomie : Un os des hanches; c'est la plus grande des trois pièces dont les os *innominés* sont composés dans les jeunes sujets. (Du grec *heiléin* entortiller.)

Illegal, ale, adj. (Dans ce mot et dans les suivans on prononce les deux *ll* sans les mouiller; *Il–lé–gal*) Qui est contre la loi. Il est opposé à *légal*.

Illegalité, s. f. (*Il–lé–ga–li–té*) Caractère de ce qni est *illégal*. Il est peu usité.

Illegitime, adj. (*Il–lé–ji–ti–me*) Qui n'a pas les conditions reqnises par la loi. Le contraire de *legitime*.

Illegitimement, adv. (*Il–lé–ji–ti–me–man*) D'une manière *illegitime*.

Illegitimité, s. f. (*Il–lé–ji–ti–mi–té*) Défaut de *legitimité*.

Illicite, adj. (*Il–li–ci–te*) Qni n'est pas permis. (De la partie. privative *in*, et de *licitus* licite, permis.)

Illicitement, adverbe. (*Il–li–ci–te–man*) D'une manière *illicite*.

Illimité, ée, adj. (*Il–li–mi–té*) Qui n'a point de *limites*.

† Illition, s. f. (*Il–li–cion*) T. de Médec. Action d'oindre une partie, de la frotter de quelque liqueur onctueuse. (Du latin *illinere* ou *illinire* oindre, frotter.)

Illuminatif, tve, adj. (*Il–lu–mi–na–tife*) Qui a la vertu d'éclairer. Voy. *Illuminer*.

Illumination, s. fém. (*Il–lu–mi–na–cion*) Action d'*illuminer* dans les fêtes publiques. — Feux et lumières employés à cet effet. — En termes de Dévotion, *lumière* extraordinaire que Dieu répand dans l'ame. (Du latin *illuminatio*.)

Illuminé, ée, adj. Eclairé. — Substantivement, un visionnaire, un fanatique : *C'est un illuminé*.

† Illuminés, s. m. plur. Titre donné, par dérision, à tous les charlatans mystiques des derniers temps, à tous ceux qui s'occupent d'alchimie, de magie, de cabale, de revenans, etc. — Dans une acception plus particulière, membres d'une association formée en Allemagne, en 1767, par *Weishaupt*, professeur de Droit à Ingolstadt, et qu'on a accusée d'avoir pour but secret la destruction de tous les Gouvernemens établis.

Illuminer, v. act. Eclairer; répandre de la *lumière* sur.... — Faire des *illuminations*; disposer des *lumières* avec ordre et symétrie, en signe de réjouissance. — Fig. en termes de Religion, éclairer l'esprit, l'ame. J.-B. *Rousseau* (Ode 7, liv. 4) a dit :

C'est aux astres vénérables
D'illuminer ses actions.

Pour *éclairer ses actions*. L'expression est impropre. (Du latin *illuminare*, fait dans le même sens, de *lumen* lumière.)

† Illuminisme, s. m. Doctrine des *Illuminés*. Voy. ce mot.

Illusion, s. f. (*Il–lu–zion*; en vers, *zi–on*) Apparence trompeuse présentée à quelqu'nn, ou par sa propre imagination, ou par l'artifice d'un autre. — Pensée et imagination chimérique. Une *illusion*, dit M. *Guizot*, est l'effet d'une chose ou d'une idée qui nous déçoit par une apparence trompeuse; une *chimère* est une idée entièrement destituée de fondement. — Songe, fantôme agreable ou desagréable. (Du latin *illusio*, fait du verbe *illudere* qui signifie proprement se moquer de.)

Illusoire, adj. (*Il–lu–zoa–re*) Qni tend à tromper par une fausse apparence; captieux, etc. *Proposition illusoire*. — Inutile, sans effet : *Demande illusoire*.

Illusoirement, adv. (*Il–lu–zoa–re–man*) D'une façon *illusoire*.

Illustration, s. f. (*Il–lus–tra–cion*) Explication; discours qui met en son jour ce qu'il y a de beau en un lieu ou sur un sujet. — Dans un sens plus usité, marques d'honneur dont une famille est *illustrée*. — En termes de Dévotion, *illustration divine*; illumination, lumière particulière qui vient de Dieu. (Du lat. *illustratio*.)

Illustre, adj. (*Il–lus–tre*) Eclatant, célèbre par le mérite, par les talens, les succès, etc. Il se prend ordinairement en bonne part. (Du latin *illustris*.) — On dit substantivement dans le style badin ou même moqueur : *C'est un illustre*.

Illustrer, v. act. (*Il–lus–tré*) Donner du lustre et de l'éclat; rendre *illustre*. (Du latin *illustrare*.)

Illustrissime, adj. superlatif : *Très-illustre*. (Du latin *illustrissimus*.)

† Illutation, s. f. (*Il–lu–ta–cion*) T. de Medecine : Action d'enduire quelque partie du corps de boue, que l'on a soin de renouveler lorsqu'elle est seche, à dessein d'échauffer, de dessécher, etc. On emploie à cet effet le limon qui est au fond des sources minérales. (Du latin *lutum* boue.)

Ilot ou Islot, s. m. (*i–lo*) Petite *île*.

Ilote, s. m. A Lacédémone, esclave. Les *Ilotes* étoient dans l'origine, les habitans de la ville d'*Elos* dans la Laconie, qui, après s'être soumis aux Lacédemoniens, se révoltèrent contre eux, et qui, obligés ensuite de se rendre à discrétion, furent réduits en esclavage, eux et tous leurs descendans à perpétuité.

Image, s. f. Représentation en sculpture et en peinture. Il ne se dit en ce sens que des *images* des faux Dieux et de celles des Saints, sur-tout en parlant des Iconoclastes. Voy. *Effigie*. (Du latin *imago*, fait suivant *Festus*, d'*imitari* imiter.) — Estampe. Il ne se dit que des plus grossières. — Ressemblance : *Dieu a fait l'homme à son image*. — Idée; tableau de l'imagination. — En Optique, 1.° peinture na-

tarelle et très-ressemblante qui se fait des objets, quand ils sont opposés à une surface bien polie. — 2.° Plus généralement, le spectre ou la représentation d'un objet que l'on voit, soit par réflexion, soit par réfraction. — En Littér. 1.° description; tableau. — 2.° Espèce de métaphore qui, pour rendre un objet plus sensible, le peint sous des traits qui ne sont pas les siens, mais ceux d'un objet analogue.

IMAGER, ÈRE, sub. (*I—ma—jé, je—re*) Celui, celle qui vend des *images*, des estampes.

IMAGINABLE, adj. Qui se peut *imaginer*.

IMAGINAIRE, adject. (*I—ma—ji—ne—re*) En parlant des personnes, dont l'*imagination* est blessée ou trompée: *Malade, riche imaginaire.* — En parlant des choses, qui n'est point réel et n'existe que dans l'*imagination*: *Bonheur imaginaire.* — En termes d'Algèbre, il signifie impossible. Les quantités *imaginaires* sont opposées aux quantités *réelles*.

† *Racines imaginaires* (Algèbre), racines paires de quantités négatives.

IMAGINATIF, IVE, adject. Qui *imagine* aisément: *La puissance, la faculté imaginative*, par laquelle on *imagine*.

IMAGINATION, s. f. (*I—ma—ji—na—cion*) Faculté de l'ame par laquelle elle *imagine*, elle se forme des *images*, des idées, les combine entre elles, etc. (Du lat. *imaginatio.*) — Idée qu'on se forme d'une chose. — Pensée, vision, chimère. Voy. *Idée*.

IMAGINATIVE, s. f. La faculté d'*imaginer*.

IMAGINER, v. a. (*I—ma—ji—né*) Former quelque chose dans son esprit: créer en quelque sorte une idée, en être l'inventeur. (Du latin *imaginari.*)

S'IMAGINER, v. rée. Se représenter dans l'esprit. — Croire: se persuader.

IMAN, s. masc. Ministre de la Religion Mahométane. (Du verbe arabe *amma* précéder, marcher devant les autres, conduire, présider, commander.)

† IMANAT, s. m. Dignité d'*Iman*.

IMARET, s. m. (*I—ma—re*) Chez les Turcs, espèce d'Hôpital ou d'Hôtellerie pour les pauvres et les voyageurs.

IMBECILLE, adj. et s. m. et f. (*Ein—bé—ci—le*) Foible d'esprit. Voy. *Fou*. — On le disoit autrefois, 1.° pour foible; 2.° pour incapable. (Du latin *imbecillis*, formé dans la même signification, de la partic. privat. *in*, et de *bacillus* bâton; littéralement, *qui est sans bâton, sans appui.*)

IMBECILLITÉ, s. f. (*Ein—bé—ci—li—té*) Foiblesse d'esprit. (Du latin *imbecillitas.*)

† IMBERBE, adj. Qui est sans barbe (Du lat. *imberbis*, formé d'*in* priv. et *barba* barbe.)

IMBERBE, s. m. Poisson du genre de la *Donzelle*. Il se trouve dans la Méditerranée.

IMBIBER, v. act. (*Ein—bi—bé*) Mouiller de quelque liqueur, en sorte que la chose en soit pénétrée. (Du latin *imbibere*, formé d'*in* dans, et *bibere* boire.)

S'IMBIBER, v. rée. Devenir imbibé de quelque liqueur. — Pénétrer dans.... *L'huile s'imbibe dans la laine.*

IMBIBITION, s. fém. (*Ein—bi—bi—cion*) La faculté de *s'imbiber*.

IMBRIAQUE, adj. et subst. (*Ein—bri—a—ke*) Homme pris de vin. Style familier ou plutôt burlesque. (Par corruption, du lat. *ebriacus*, qui a la même signification.)

IMBRICÉE, adject. fem. *Une tuile imbricée*; une tuile concave, creuse. (Du latin *imbricatus*, fait dans le même sens, d'*imbrex*, *imbricis*, tuile creuse.)

† IMBRIQUÉ, ÉE, adj. (*Ein—bri—ké, ké—e*) T. de Botan. Couvert de parties disposées en recouvrement les unes sur les autres, comme les tuiles d'un toit. On dit aussi *Tuilé*. (Du latin *imbricatus*. Voy. *Imbricée*.)

† IMBROGLIO, s. m. (*Ein—bro—glio*, mouillez *gl*) Mot italien admis dans notre langue pour signifier l'intrigue compliquée de certaines pièces de théâtre: *Pièce d'imbroglio; il y a beaucoup d'imbroglio dans cette comédie.* La Harpe a dit, au pluriel: *Ces imbroglies espagnols et italiens.* Le *grand Vocab. franç.* dit *imbroille*, s. m. (De l'italien *imbrogliare* embrouiller, embarrasser, etc.)

IMBROORBASSI, s. m. Chef et Surintendant des écuries du Grand-Seigneur; le Grand-Ecuyer.

IMBU, UE, adj. (*Ein—bu*) Il ne se dit qu'au figuré; pénétré de..... *Imbu d'une affaire, d'une nouvelle, d'une mauvaise doctrine.* (Du latin *imbutus*, particip. p. d'*imbuere* tremper, mouiller, imbiber.)

IMITABLE, adj. Qu'on peut *imiter*. Il ne se dit guère qu'avec la négat. (Du lat. *imitabilis.*)

IMITATEUR, TRICE, subst. Celui ou celle qui *imite*. (Du latin *imitator.*)

IMITATION, s. f. (*I—mi—ta—cion*) Action par laquelle on *imite*. (Du latin *imitatio.*)

A L'IMITATION, adverbe. A l'exemple de..... Sur le modèle de.....

IMITER, verbe a. (*I—mi—té*) Prendre pour exemple; se conformer à un modèle. On *imite* par estime, dit l'*Encyclopédie*; on *copie* par stérilité; on *contrefait* par amusement: on *imite* en embellissant; on *copie* servilement; on *contrefait* en chargeant. — En Littérature, prendre dans ses écrits l'esprit, le génie, le style d'un autre Auteur. — En Peinture, suivre dans un tableau la manière, le goût, l'ordonnance d'un autre Peintre. (Du latin *imitari*, qui a les mêmes significations.)

IMM. Dans les mots qui commencent par *imm*, on prononce les deux *mm*.

IMMA, s. m. Espèce d'ochre rouge, ferrugineuse, dont les Teinturiers et les Peintres se servent en Perse.

IMMACULÉ, ÉE, adj. Qui est *sans tache* de péché. Il ne se dit sérieusement que de la Conception de la Ste. *Vierge*. (Du latin *immaculatus*, formé d'*in* priv. et de *macula* tache.)

IMMANENT, ENTE, adj. (*Im-ma-nan, an-te*) T. Didactique. Qui demeure; continu; constant. (Du latin *immanens*, part. d'*immanere*, formé de la prépos. *in* dans, dedans, et *manere* demeurer.)

IMMANQUABLE, adj. (*Im—man—ka—ble*) Qui *ne peut manquer* d'arriver, de réussir. Il ne se dit point des personnes.

IMMANQUABLEMENT, adv. (*Im—man—ka—ble—man*) *Sans manquer*; sans faute.

IMMARCESSIBLE, adj. T. Didactique. Qui est incorruptible. (Du latin *immarcessibilis*, qui a la même signification.)

IMMATÉRIALISTE, s. m. et f. Philosophes qui prétendent que tout est esprit, et que le monde n'est composé que d'êtres pensans. (D'*in* privatif, et *materia* matière.)

IMMATÉRIALITÉ, s. f. Qualité de ce qui *n'a point de matière.*

IMMATÉRIEL, ELLE, adj. Qui est *sans matière*; qui est pur esprit.

IMMATÉRIELLEMENT, adv. (*Im-ma-té-ri-èl-man*) D'une manière *immatérielle*; spirituellement.

IMMATRICULATION, s. f. (*Im-ma-tri-ku-la-cion*) Action d'*immatriculer.*

IMMATRICULE, s. f. Enregistrement du nom de quelqu'un sur un registre public.

IMMATRICULER, v. a. (*Im-ma-tri-ku-lé*) Ecrire et enrégistrer *sur la matricule.*

IMMÉDIAT, ATE, adj. (*Im-mé-di-a, a-te*) Qui agit sans milieu: *Cause immédiate.* (Du latin *in* privatif, et *medium* milieu.) — Qui suit ou qui précède sans aucun intervalle: *Successeur, prédécesseur immédiat.*

IMMÉDIATEMENT, adv. (*Im-mé-di-a-te-man*) D'une manière *immédiate.*

Immédiatement après, incontinent après; aussitôt après.

IMMÉMORIAL, ALE, adj. Qui est si ancien qu'il n'en reste *aucune mémoire*, aucun souvenir. (Du latin *immemoria*, défaut de mémoire, formé d'*in* privatif, et *memoria* mémoire.)

IMMENSE, adj. (*Im-man-ce*) Qui est d'une grandeur démesurée: *Une somme immense*, une très-grande somme. (Du latin *immensus*, fait dans la même signification, de la partic. privative *in*, et de *mensura* mesure; *qui est sans mesure.*)

IMMENSÉMENT, adv. (*Im-man-ce-man*) D'une manière *immense.* (Du lat. *immense.*)

IMMENSITÉ, s. f. (*Im-man-ci-té*) Grandeur, étendue *immense.* (Du lat. *immensitas.*)

IMMENSURABLE, adj. m. et f. (*Im-man-su-ra-ble*) Qu'on ne peut *mesurer.* Il est peu usité. Voy. *Incommensurable.* (Du latin *in* privatif, et *mensura* mesure.)

IMMERSIF, IVE, adj. *Calcination immersive.* En T. de Chimie, épreuve de l'or dans l'eau-forte, lorsqu'on le purifie par l'inquart.

IMMERSION, s. f. (*Im-mér-cion*) Action de plonger dans l'eau. — En t. d'Astronomie, 1.° commencement de l'éclipse ou d'une étoile, lorsqu'elle est cachée par la lune; ou de la lune, lorsqu'elle entre et se plonge dans l'ombre de la terre; ou des satellites de *Jupiter*, lorsqu'ils entrent dans l'ombre de cette planète. — 2.° Situation d'un astre tellement rapproché du soleil, qu'il est comme enveloppé dans ses rayons, et qu'on ne peut le voir. (Du latin *immersio*, fait d'*immergere* plonger, enfoncer dans un liquide, etc.; dont les racines sont *in* dans, et *mergere* plonger.)

IMMEUBLE, s. m. Bien qui ne se peut transporter; biens fonds, maisons, etc.

Immeuble est aussi adj. *Il obligea ses biens meubles et immeubles.* (Du latin *immobilis* immobile, formé d'*in* privatif, et *movere* mouvoir.)

IMMINENT, ENTE, adj. (*Im-mi-nan, an-te*) Qui est prêt à tomber sur..... Qui menace ou dont on est prochainement menacé: *Péril imminent; ruine, disgrace imminente.* (Du latin *imminens*, part. d'*imminere* pencher, être près de tomber.)

S'IMMISCER, v. réc. (*Im-mis-cé*) Se mêler de l'administration de quelque affaire. (Du latin *immiscere*, formé de *in* dans, et *miscere* mêler.) — Il se dit sur-tout, en t. de Palais, de celui qui, appelé à une succession, en prend les biens comme propriétaire.

IMMISERICORDIEUX, EUSE, adject. (*Im-mi-zé-ri-kor-dieu*) Qui *n'a point de miséricorde*; qui est sans compassion. Il est peu usité.

IMMIXTION, s. f. (*In-mikce-tion*, l'*e* surajouté très-bref) Adition d'hérédité, ou maniement des effets de l'hérédité. Voy. *s'Immiscer*, dans la seconde acception.

IMMOBILE, adj. Qui ne se meut point. (Du latin *immobilis.*) — Dans le moral, qui ne se donne aucun mouvement sur rien.

IMMOBILIER, IÈRE, adject. (*Im-mo-bi-liè, ie-re*) Qui concerne les biens *immeubles.*

Action immobilière, action intentée pour entrer en possession d'un *immeuble.*

IMMOBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *immobile.* (Du latin *immobilitas.*) — Fig. Etat d'un homme qui ne se donne sur rien aucun mouvement.

IMMODÉRATION, s. f. (*Im-mo-dé-ra-cion*) Vice contraire à la *modération.* Il est peu usité.

IMMODÉRÉ, ÉE, adj. Excessif, démesuré, outré: avec cette différence, que ce qui passe le juste milieu et tend à l'extrême est *immodéré*; ce qui passe la mesure et ne garde plus de proportion est *démesuré*; ce qui passe par-dessus les bornes et se répand au dehors, hors de là, est *excessif*; ce qui passe beaucoup le but et va loin par-delà est *outré.* Il faut retenir et contenir ce qui deviendroit *immodéré*; réprimer et resserrer ce qui seroit *demesuré*; arrêter et réduire ce qui devient *excessif*; adoucir et affoiblir ce qui est *outré.* Roubaud.

IMMODÉRÉMENT, adv. (*Im-mo-dé-ré-man*) *Sans modération*, avec excès.

IMMODESTE, adj. En parlant des personnes; qui *manque de modestie* et de pudeur. — En parlant des choses, *contraire a la modestie.*

IMMODESTEMENT, adv. (*Im-mo-des-te-man*) D'une manière *immodeste.*

IMMODESTIE, s. f. *Manque de modestie* ou de pudeur. — Action *immodeste*: *Commettre des immodesties.*

IMMOLATEUR, s. m. Celui qui *immole* en sacrifice. Il est peu usité. (Du latin *immolator.*)

IMMOLATION, s. f. (*Im-mo-la-cion*) Action d'*immoler.* (Du latin *immolatio.*)

IMMOLER, v. a. (*Im-mo-lé*) Offrir en sacrifice. Voyez *Sacrifier.* (Du latin *immolare*, formé de la prépos. *in* sur, et de *mola* gâteau sacré qu'on mettoit sur la tête des victimes avant de les égorger.) — Fig. *Immoler quelqu'un à sa haine, a son ambition*: le ruiner, le perdre pour satisfaire son ambition.

— s'IMMOLER, v. r. Se sacrifier. — Fig. *S'immoler pour quelqu'un*, s'exposer à perdre sa fortune pour le servir, etc.

IMMONDE, adj. Impur. Il ne se dit que dans

le langage de l'Ecriture : *Animal immonde. L'esprit immonde*, le Démon. (Du latin *immundus*, fait dans le même sens, d'*in* privatif, et *munditia* propreté, netteté.)

IMMONDICE, s. f. Ordure. En ce sens il se dit toujours au pluriel : *Les rues sont pleines d'immondices.* (Du latin *immunditia* ou *immundities*. Voy. *Immonde.*)

Immondice légale, impureté que contractoient les Juifs, pour avoir touché quelque chose d'*immonde.*

IMMORTALISER, v. a. (*Im—mor—ta—li—zé*) Rendre *immortel* dans la mémoire des hommes. —On dit aussi au réciproque *S'immortaliser.*

IMMORTALITÉ, s. f. Qualité, condition de ce qui ne peut mourir. (Du latin *immortalitas*, formé d'*in* privatif, et *mortalitas* condition sujette à la mort.) — Espèce de vie perpétuelle dans la mémoire des hommes. — En t. de Blason, Phénix sur son bucher.

IMMORTEL, ELLE, adj. Qui n'est point sujet à la mort. (Du latin *immortalis.*) — Fig. 1.° Ce qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée. — 2.° Ce dont on suppose que la mémoire doit durer toujours.

IMMORTEL, s. m. Poétiquement : l'*Immortel*, Dieu. On dit plus souvent, et mieux, l'*Eternel.* — Les Païens appeloient leurs faux Dieux *les Immortels*, et nous disons de même, sur-tout en Poésie.

IMMORTELLE, s. f. (*Im—mor—tè—le*) Plante vivace du midi de la France, à fleurs flosculeuses, rassemblées au sommet, et disposées en corymbe. L'état de siccité de la plante et des fleurs fait que, cueillies à temps, elles se conservent plusieurs années sans se flétrir ni s'altérer. L'*immortelle jaune* se nomme aussi *stœchas citrin.* La *grande immortelle* est le *xéranthème.*

IMMORTIFICATION, s. f. (*Im—mor—ti—fi—ka—cion*) Vice *contraire à la mortification.*

IMMORTIFIÉ, EE, adj. Qui n'est *point mortifié*; sensuel.

IMMUABLE, adj. Qui ne change point : *Dieu seul est immuable par sa nature.* (Du latin *immutabilis*, fait d'*in* privatif, et *mutabilitas*, inconstance, légèreté.)

IMMUABLEMENT, adverbe. (*Im—mu—a—ble—man*) D'une manière *immuable.*

IMMUNITÉ, s. f. Exemption des impôts, charges, etc. Il diffère d'*exemption* en ce que l'*immunité* est la dispense d'une *charge* onéreuse, et l'*exemption* une exception à une *obligation* commune. (Du latin *immunitas*, formé dans la même signification, de la particule privative *in*, et de *munus* charge.)

IMMUTABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *immuable.*

IMPAIR, adj. (*Ein—pèr*) Qui ne peut se diviser exactement par deux : *Trois, cinq, sept*, sont des nombres impairs. (Du latin *impar*, fait d'*in* privatif, et *par* pair.)

IMPALPABLE, adj. Qui ne se peut toucher avec les mains. (Du latin *in* privatif, et *palpare* ou *palpari* toucher avec la main.) — Qui est si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression au toucher.

IMPANATION, s. f. (*Ein—pa—na—cion*) Subsistance du pain avec le corps de *Jésus-Christ* après la consécration; c'est une hérésie des Luthériens que, par cette raison, on peut appeler *Impanateurs.* (Du latin *in* dans, et *panis* pain.)

IMPARDONNABLE, adj. (*Ein—par—do—na—ble*) Qu'on *ne peut pardonner* : *Action impardonnable.* Il ne se dit que des choses; parce qu'on ne pardonne point *les* personnes, mais *aux* personnes. En parlant de celles-ci, on dit *inexcusable.*

IMPARFAIT, s. m. (*Ein—par—fè*) Le second temps de l'indicatif d'un verbe. Il marque le commencement, le cours d'une action sans en désigner la fin, comme *je lisois, je jouois, quand vous vîntes me voir.* Voy. la Grammaire.

IMPARFAIT, AITE, adj. (*Ein—par—fè, è—te*) Qui n'est pas achevé. (Du latin *imperfectus*, formé d'*in* privatif, et *perfectus* achevé, fini.) — Qui a des défauts et des imperfections.

Livre imparfait, où il manque quelques feuilles ou parties de feuilles.

IMPARFAITEMENT, adv. (*Ein—par—fè—te—man*) D'une manière *imparfaite.*

IMPARISSYLLABIQUE, adject. (*Ein—pa—ri—ci—la—bi—ke*) Se dit, dans la Grammaire grecque, des déclinaisons qui ont, au génitif singulier, une syllabe de plus qu'au nominatif. (Du lat. *impar* inégal, et du grec *sullabé* syllabe.)

IMPARTABLE, adj. T. de Palais : Qui *ne peut être partagé.* (Du latin *impertilis*, employé par *Saint Augustin* dans la même signification.) Il vaudroit mieux dire :

IMPARTAGEABLE, adj. (*Ein—par—ta—ja—ble*) Qu'on *ne peut partager* ni démembrer. Il est peu usité.

IMPARTIAL, ALE, adj. (*Ein—par—ci—al*) Qui *ne prend point parti* pour l'un plutôt que pour l'autre.

IMPARTIALEMENT, adv. (*Ein—par—ci—a—le—man*) Sans partialité.

IMPARTIALITÉ, s. f. (*Ein—par—ci—a—li—tè*) Qualité de celui qui est *impartial.*

IMPARTIBILITÉ, subst. f. Terme de Jurisprudence : Qualité de deux fiefs qui ne peuvent être désunis pour passer sur deux têtes différentes. (Du latin *in* privatif, et *partire* ou mieux *partiri* diviser, partager.)

IMPARTIBLE, adject. Qui ne sauroit être partagé. Voy. *Impartibilité.*

IMPASSIBILITÉ, s. f. (*Ein—pa—ci—bi—li—tè*) Qualité, caractère de ce qui est *impassible.*

IMPASSIBLE, adject. Qui ne peut souffrir de douleur ni de changement. (Du latin *impassibilis*, fait d'*in* privatif, et de *passio* souffrance.) Ce mot n'est guères que du style Didactique. On a justement reproché à *Saint-Lambert* de l'avoir (Poëme des Saisons) employé en vers, et sur-tout de l'avoir appliqué à un ours : *Où dans un antre obscur fièrement impassible.*

IMPASTATION, s. f. (*Ein—pas—ta—cion*) T. de Maçonnerie : Composition faite de substances broyées et mises *en pâte.*

IMPATIEMMENT, adv. (*Ein—pa—cia—man*) Avec *impatience*, avec inquiétude, avec chagrin.

IMPATIENCE, s. f. (*Ein—pa—cian—ce*) *Manque de patience*; sentiment d'inquiétude, soit dans la souffrance d'un mal, soit dans l'attente d'un

bien. *Fénélon* a dit absolument (Télémaque, Liv. III.) : *Hazaël qui avoit impatience de.....; qui avoit une grande, une vive impatience* auroit été plus régulier. (Du latin *impatientia.*) Suivant *Necker*, l'*impatience* n'est pas le contraire de *patience* : celle-ci est une vertu, et celle-là n'est qu'un défaut et non un vice. L'homme *patient* se fait admirer ; mais l'*impatient* ne se fait pas mépriser : il ne fait que se donner un ridicule. Ainsi l'*impatience* et la *patience* peuvent s'unir, et s'unissent en effet souvent dans le même caractère. C'est peut-être dans la langue françoise le seul exemple de deux mots formés de cette manière, sans qu'ils soient en opposition directe.

IMPATIENT, ENTE, adj. (*Ein-pa-cian* ; en vers, *ci-an*, *an-te*) Qui *manque* de *patience*, soit dans la souffrance de quelque mal, soit dans l'attente de quelque bien. J.-B. *Rousseau* a dit (Ode 1, Liv. III) :

Impatient du Dieu dont le souffle invincible,

pour *ne pouvant supporter le Dieu, etc.* C'est dans ce vers un très-heureux latinisme. (Du latin *impatiens* qui ne sait pas souffrir, supporter, formé d'*in* privatif, et *pati* supporter, souffrir.)

IMPATIENTER, v. a. (*Ein-pa-cian-té*) Faire perdre *patience*.

S'IMPATIENTER, v. récipr. Perdre *patience* ; n'avoir point de *patience*.

S'IMPATRONISER, v. r. (*Ein-pa-tro-ni-zé*) S'introduire, s'établir dans une maison et y dominer. Il est fam. et se prend en mauvaise part. (De l'italien *impadronirsi* ; *farsi padrone*, se rendre maître.)

IMPAYABLE, adj. (*Ein-pé-ia-ble*) Qui *ne se peut trop payer*. Il est fam.

IMPECCABILITÉ, s. f. Etat de celui qui *ne peut pas pecher* : *L'impeccabilité par nature n'appartient qu'à Dieu seul.*

IMPECCABLE, adj. Incapable de *pécher*, de faillir. (Du latin *impeccabilis* qui signifie la même chose.)

IMPECCANCE, s. f. T. Didactique. L'état d'un homme qui ne commet aucun *péché* : *L'impeccabilité emporte l'impeccance.* Trév.

IMPÉCUNIEUX, EUSE, adj. Qui manque d'argent. (Du latin *in* privatif, et *pecunia* argent.)

IMPECUNIOSITÉ, s. f. *Manque d'argent.* Ce mot et le précédent ne sont point établis.

IMPENETRABILITÉ, subs. f. Qualité qui rend *impénétrable*. — En Physique, propriété, en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper en même temps la même place.

IMPENÉTRABLE, adj. Qui ne peut être *pénétré*.

IMPENETRABLEMENT, adv. (*Ein-pé-né-tra-ble-man*) D'une manière *impénétrable*.

IMPENITENCE, s. fém. (*Ein-pé-ni-tan-ce*) Etat d'un homme *impénitent* ; endurcissement dans le péché. *Impenitence finale*, celle dans laquelle on meurt.

IMPENITENT, ENTE, adj. (*Ein-pé-ni-tan, an-te*) Qui *n'est point pénitent* ; qui ne se repent point de ses fautes.

IMPENSE, s. f. (*Ein-pan-ce*) T. de Palais : Dépenses qu'on a faites pour améliorer un bâtiment, un héritage. (Du latin *impensus, ûs*, dépense.)

IMPERATIF, s. m. Un des modes du verbe ; celui dont on se sert lorsque l'on commande. *Voyez* la Grammaire.

IMPERATIF, IVE, adj. Impérieux : *Voilà un ton bien impératif.* — En term. de Pratique, *disposition impérative*, celle qui ordonne absolument de faire quelque chose. (Du lat. *imperativus*, fait dans le même sens, d'*imperare* commander, ordonner.)

IMPERATIVEMENT, adv. (*Ein-pé-ra-ti-ve-man*) D'une manière *impérative*.

IMPERATOIRE, s. fém. (*Ein-pé-ra-toa-re*) Plante vivace, ombellifère, qui se plaît sur les montagnes, et dont la racine est très-âcre. On la nomme aussi *Benjoin français*. (Le nom d'*Impératoire* lui vient des grandes propriétés qui lui sont attribuées en Médecine, comme qui diroit *plante digne d'un Empereur.*)

IMPERATRICE, s. f. La femme d'un *Empereur*. — Celle qui possède un Empire. (Du latin *imperatrix.*)

IMPERCEPTIBLE, adj. Qu'on *n'aperçoit point*, qu'on ne voit point, ou qu'on voit très-peu. (Du latin *in* privatif, et *percipere* apercevoir.)

IMPERCEPTIBLEMENT, adv. (*Ein-per-cep-ti-ble-man*) D'une manière *imperceptible* ; peu à peu ; insensiblement.

IMPERDABLE, adj. Qui *ne se peut perdre* : *Un procès imperdable.*

IMPERFECTION, s. fém. (*Ein-pér-fik-cion*) Manquement, défaut contraire à la perfection. Voyez *Vice*. L'*imperfection*, dit *Roubaud*, fait que la chose n'a pas le degré de perfection qu'elle doit ou peut avoir ; le *défaut* fait que la chose n'a pas toute l'intégrité, toute la rectitude ou toute la pureté nécessaire ; la *défectuosité* fait que la chose n'a pas tout le relief, toute la propriété, tout l'effet convenable : l'*imperfection* dégénère en *défaut* ; le *défaut* en vice ; la *défectuosité* en difformité.

Imperfections d'un livre, feuilles qui manquent pour le rendre complet. — Feuilles qui se trouvent de trop dans un livre.

† IMPERFORATION, s. fém. (*Ein-per-fo-ra-cion*) T. de Médec. Défaut d'ouverture dans quelqu'un des passages naturels. (Du latin *in* privatif, et *perforatio* action de percer, ouverture.)

IMPÉRIAL, ALE, adj. Qui est d'*Empereur* ; qui appartient à l'*Empereur* ou à l'*Empire*.

Les Impériaux, autrefois les troupes de l'*Empereur* d'Allemagne. — Ses Ministres dans une assemblée.

IMPÉRIALE, s. fém. Le dessus d'un carrosse. — La partie supérieure d'un lit, à laquelle on suspend les rideaux. On dit plus communément *Ciel*. — Sorte de prune : — de tulipe ; — de jeu de cartes ; — d'étoffe ou serge légère. — Monnoie d'or de Russie, qui a cours pour 10 roubles (46 liv. 10 s. tournois, ou 45 fr. 93 cent.)

Couronne impériale, fleur printanière. — *Prune impériale*, grosse prune longue.

IMPERIEUSEMENT, adv. (*Ein-pé-ri-eû-ze-man*) D'une manière *impérieuse* ; avec orgueil.

IMPÉRIEUX, EUSE, adject. (*Ein-pé-ri-eû, eû-ze*) Qui commande avec hauteur ; altier, hautain. Voy. *Absolu*. (Du latin *imperiosus.*)

IMPÉRISSABLE, adj. Qui *ne peut périr*. On le dit souvent par hyperbole.

IMPÉRITIE, s. f. (*Ein–pé–ri–cí–e*) Défaut d'habileté dans une profession. (Du latin *imperitia*, fait dans la même signification, d'*in* privatif, et de *peritia* habileté.)

† IMPERMÉABILITÉ, s. f. (Physique) Qualité de ce qui est *imperméable*.

† IMPERMÉABLE, adject. (Physique) Qui ne peut être traversé par un liquide, par un fluide. En ce sens, la matière du feu ou le calorique est la seule substance qui soit véritablement imperméable. — Dans une acception moins étendue et moins rigoureuse, qui ne peut être pénétré par l'eau : *Toile, enduit imperméable.* (Du latin *in* particule négative, et *permenbilis* pénétrable, au travers duquel on peut passer; dérivé de *permeare* passer au travers, traverser, pénétrer, formé de *per* au travers, et *meare* couler, se glisser.)

IMPERSONNEL, adj. (*Ein–pér–so–nel*) Il se dit des verbes qui se conjuguent seulement par la troisième personne du singulier. *Voyez* la Grammaire. (Du lat. *impersonalis*, formé d'*in* privatif, et *persona* personne; *qui manque* des personnes, à l'exception d'une seule.)

IMPERSONNELLEMENT, adv. (*Ein–pér–so–nèle–man*) D'une manière *impersonnelle*.

IMPERTINEMMENT, adv. (*Ein–pér–ti–na–man*) D'une manière *impertinente*.

IMPERTINENCE, s. f. (*Ein–pér–ti–nan–ce*) Caractère d'une chose ou d'une personne *impertinente*. — Action, parole *impertinente*.

IMPERTINENT, ENTE, adj. (*Ein–per–ti–nan, an–te*) Qui parle, qui agit, (et en parlant des choses) qui est contre la raison, la discrétion, la bienséance. Il diffère d'*insolent*, en ce que l'*impertinent* manque avec impudence aux *égards* qu'il convient d'avoir; et que l'*insolent* manque avec arrogance au *respect* qu'il doit porter. Le premier choque, le second insulte. Voy. *Fat.* — On dit substantivement : *C'est un impertinent, une impertinente.* — En termes de Pratique, qui n'a point de rapport à la chose dont il s'agit. (Du lat. *impertinens*, qui n'a proprement que cette dernière acception, formé d'*in* négatif, et de *pertinere* concerner, avoir rapport à... C'est par abus que l'usage a donné au mot françois *impertinent*, une autre signification.)

IMPERTURBABILITÉ, s. f. Etat de l'ame tranquille, sans trouble. Voy. *Imperturbable.*

IMPERTURBABLE, adj. Tranquille, qu'on ne peut troubler. (Du latin *imperturbabilis*, fait dans le même sens, d'*in* négatif, et *perturbare* troubler.)

IMPERTURBABLEMENT, adv. (*Ein–pér–tur–ba–ble–man*) D'une manière *imperturbable*.

IMPÉTRABLE, adj. T. de Droit. Qui se peut *impétrer*, obtenir.

IMPÉTRANT, ANTE, adject. (*Ein–pé–tran*) T. de Droit. Celui qui *impetre*.

IMPÉTRATION, s. fém. (*Ein–pé–tra–cion*) Action d'*impétrer*; obtention.

IMPÉTRER, v. a. (*Ein–pé–tré*) Obtenir par ses prières. Son plus grand usage est au palais : *Impétrer un bénéfice, etc.* (Du latin *impetrare*, dont la signification est la même.)

IMPÉTUEUSEMENT, adv. (*Ein–pé–tu–eû–ze–man*) Avec *impétuosité*. (Du latin *impetuose.*)

IMPÉTUEUX, EUSE, adject. (*Ein–pé–tu–eû, eû–ze*) Véhément, violent, rapide. — En parlant des personnes et de ce qui y a rapport; trop vif, emporté. (Du latin *impetuosus.*)

IMPÉTUOSITÉ, s. fém. (*Ein–pé–tu–o–zi–té*) Violence; effort de ce qui est *impétueux*. — Extrême vivacité dans l'esprit, dans l'humeur, dans les manières.

IMPIE, adj. m. et f. Contraire à la Religion : *Sentimens, discours impies.* — En parlant des personnes; qui a du mépris pour la Religion. En ce sens il est aussi substantif. L'*impie*, dit M. *Guizot*, s'élève contre la Divinité; l'homme *irréligieux* rejette toute espèce de culte et d'adoration; l'*incrédule*, en matière de Religion, dispute contre la croyance qui lui a été enseignée. (Du latin *impius.*)

IMPIÉTÉ, s. fém. Mépris pour la Religion. (Du latin *impietas.*) — Au pluriel, discours ou actions *impies*.

IMPITOYABLE, adj. (*Ein–pi–toa–ia–ble*) Qui est insensible à la *pitié*.

IMPITOYABLEMENT, adv. (*Ein–pi–toa–ia–ble–man*) Sans *pitié*.

IMPLACABLE, adj. Qui ne peut être apaisé. (Du latin *implacabilis.*)

IMPLANTATION, s. f. (*Ein–plan–ta–cion*) Action de *planter* une chose *dans* une autre. *Trévoux.*

IMPLANTER, v. act. (*Ein–plan–té*) Terme d'Anatomie : Insérer, poser, planter sur ou dans quelque chose. (Du latin *in* dans, sur, et de *plantare* planter.)

IMPLEXE, adj. (*Ein–plek–se*) Il se dit des Poëmes épiques et des Ouvrages dramatiques, dans lesquels la fortune du héros devient mauvaise de bonne qu'elle étoit, ou de mauvaise devient bonne. — Les Anciens nommoient *implexe* une pièce dramatique, dans laquelle il y avoit ou reconnoissance, ou péripétie, ou l'un et l'autre. (Du latin *implexus* entrelacé, entortillé.)

IMPLICATION, s. f. (*Ein–pli–ka–cion*) T. de Palais : Engagement dans une affaire criminelle. (Du latin *implicatio* entrelacement, enchaînement.) — En ter. d'Ecole, contradiction.

IMPLICITE, adject. Qui est contenu dans une proposition, non pas en termes exprès et formels, mais qui s'en tire par une conséquence naturelle. (Du latin *implicitus*, qui signifie proprement enveloppé, embrouillé.)

IMPLICITEMENT, adv. (*Ein–pli–ci–te–man*) D'une manière *implicite*.

IMPLIQUÉ, EE, part. p. et adject. Engagé, compris.

IMPLIQUER, v. a. (*Ein–pli–ké*) En parlant de crime et d'affaire fâcheuse; envelopper dans..... *On l'a impliqué dans cette accusation.* (Du latin *implicare*, employé dans la même signification.) — En t. d'Ecole, *impliquer* (renfermer) *contradiction*; être contradictoire.

IMPLORATION, s. f. (*Ein–plo–ra–cion*) Action par laquelle on *implore*. Il est peu usité.

IMPLORER, v. act. (*Ein–plo–re*) Demander avec ardeur. Voy. *Invoquer.* (Du latin *implorare.*) — *Implorer le bras seculier*, avoir recours au bras séculier.

IMPOLI, IE, adj. *Sans politesse*; qui est op-

posé à la politesse. Il dit moins que *grossier*, et celui-ci moins que *rustique*. L'*impoli* manque de belles manières, il ne plaît pas; le *grossier* en a de désagréables, il déplaît; le *rustique* en a de choquantes, il rebute.

IMPOLITESSE, s. f. Grossièreté dans les manières, dans le discours. Défaut *opposé à la politesse*.

IMPORTANCE, s. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable et *importante*, soit par elle-même, soit par ses suites. — Famil. *Faire l'homme d'importance*, vouloir passer pour un homme de crédit, d'autorité, de mérite.

D'IMPORTANCE, adv. *Quereller d'importance*; très-fort, extrêmement. Fam.

IMPORTANT, ANTE, adj. (*Ein-por-tan*) Qui *importe*, qui est de grande conséquence. — Dans le style critiq. on l'emploie comme subst. *C'est un important*; *faire l'important*, l'homme d'*importance*. Voy. *Suffisant*. — Au commencement de la minorité de *Louis XIV*, on donna le nom d'*importans* à une cabale de Seigneurs, à la tête desquels étoit le Duc de Beaufort, et qui, après avoir été attachés à la Reine Anne d'Autriche, s'étoient ensuite tournés contre elle. Ils affectoient de la gravité et du mystère dans toutes leurs démarches et toutes leurs actions.

IMPORTATION, s. f. (*Ein-por-ta-cion*) Action d'*importer* des marchandises. Son contraire est *exportation*.

IMPORTER, v. a. (*Ein-por-té*) T. de Commerce : Faire arriver dans son pays les productions, les marchandises étrangères. Il est opposé à *exporter*. (Du latin *importare*, fait dans le même sens, de la préposition *in* dans, et *portare* porter.)

IMPORTER, v. imp. Etre avantageux; être de conséquence : *Il importe de bien faire*. (Du latin *importare* être utile, avantageux.)

N'importe; *qu'importe?* se dit pour marquer qu'on ne se soucie point de la chose dont il s'agit.

IMPORTUN, UNE, adject. (*Ein-por-teun*, *tu-ne*) Qui cause de l'*importunité*; fâcheux: avec cette différence, que ce qui est *importun* nous agite, nous fatigue et nous tourmente; et que ce qui est *fâcheux* nous déplaît, nous gêne ou nous ennuie : *C'est un fâcheux voisinage que celui d'un lieu de mauvaise odeur*; *un bruit continuel est importun*. Guizot. — On dit aussi substantiv. : *C'est un importun*. (Du latin *importunus*.)

IMPORTUNEMENT, adv. (*Ein-por-tu-ne-man*) Avec *importunité*. (Du lat. *importune*.)

IMPORTUNER, v. a. (*Ein-por-tu-ne*) Incommoder, fatiguer par ses assiduités ou par ses discours.; être *importun*.

IMPORTUNITÉ, s. fém. Action de la personne qui *importune*.

IMPOSABLE, adject. (*Ein-po-za-ble*) Sujet aux *impositions*.

IMPOSANT, ANTE, adject. (*Fin-po-zan*, *an-te*) Qui *impose*, qui imprime du respect.

IMPOSER, v. a. (*Ein-po-ze*) Mettre dessus. En ce sens il ne se dit que dans cette phrase : *Imposer les mains*, en parlant des sacremens. — En parlant des choses fâcheuses ou difficiles; charger, soumettre à..... *Imposer un joug insupportable*, *un fardeau trop lourd*, *une obligation*, *une peine*, *etc.*; *imposer silence à*..... Faire taire. — Mettre quelque impôt. — Imputer à tort. — En parlant de respect, inspirer : *Imposer du respect*; et plus ordinairement sans régime : *Son air*, *sa présence impose*; *impose peu*, etc. — Avec la préposition *en*; mentir, tromper : *Il en impose*; *vous en imposez à vos Juges*. La Bruyère (Chap. III) a dit en ce sens : *On demande s'il ne lui seroit pas plus aise d'imposer à celle dont il est aimé, qu'à celle qui ne l'aime point*. C'est une faute; il falloit d'*en imposer*. (Du latin *imponere*, qu'on trouve employé dans toutes ces différentes acceptions, formé de la prép. *in* dans, sur, et de *ponere* mettre.)

Imposer, en termes d'Imprimerie; placer sur un ais de noyer ou sur un marbre, dans un ordre donné, des pages d'impression, que l'on serre ensuite dans un châssis de fer avec des biseaux et des coins : *Imposer une feuille in-douze*.

IMPOSITION, s. f. (*Ein-po-zi-cion*) Action d'*imposer* les mains. — Action de mettre un *impôt*. — L'*impôt* lui-même.

Imposition; en termes d'Imprimeur, action de ranger des pages sur un marbre et de les disposer pour l'impression. — *hétéroclite*, celle d'un billet, d'une carte, d'un placard.

IMPOSSIBILITÉ, s. f. Caractère de ce qui est *impossible*. (Du latin *impossibilitas*.)

On dit *impossibilité métaphysique*, de ce qui implique contradiction; *impossibilité physique*, de ce qui est impossible selon l'ordre de la nature; et *impossibilité morale*, d'une chose vraisemblablement impossible.

IMPOSSIBLE, adj. Qui ne peut être, qui ne se peut faire. (Du latin *impossibilis*.) — Par extension, très-difficile. — On dit substantivement : *Je ne puis pas faire l'impossible*.

Par impossible, formule qu'on emploie quand on suppose une chose qu'on sait bien être impossible.

IMPOSTE, s. f. T. d'Architecture : Assise de pierre, qui couronne un jambage ou pied droit, *sur* lequel on *pose* le coussinet d'une arcade. Elle a ordinairement une saillie, taillée de moulures différentes selon les ordres d'Architecture. — En Menuiserie, traverse d'un dormant de croisée, laquelle sépare les châssis du bas d'avec ceux du haut. (De l'italien *impostatura*, qui a la même signification.)

IMPOSTEUR, s. m. Calomniateur; qui impute faussement à quelqu'un quelque chose d'odieux et de préjudiciable; trompeur; qui en fait accroire, etc. (Du latin *impostor*.) — On le dit adjectivement des choses, dans le sens de trompeur, mensonger : *Un discours*, *un air imposteur*.

IMPOSTURE, s. f. Calomnie; chose faussement imputée à quelqu'un. Il ne se dit au pluriel que dans ce sens. — Illusion : *L'imposture des sens*. — Hypocrisie : *Toute sa vie n'est qu'imposture*. (Du latin *imposturn*.)

IMPÔT, s. m. (*Ein-pô*) Imposition; taxe; tribut. (Du latin *impositum*, sous-entendez *vectigal*.)

IMPOTENT, ENTE, adjectif. (*Ein-po-tan*, *an-te*) Privé du mouvement ou de l'usage de

quelque membre ; perclus. (Du latin *impotens*, fait d'*impotentia* impuissance, foiblesse, manque de force, lequel est formé d'*in* priv. et de *potentia* puissance.)

IMPRATICABLE, adj. En parlant des choses ; qui ne peut se faire, s'exécuter. — En parlant des personnes ; avec qui on ne sauroit vivre ni traiter. (De la particule négative *in* et du verbe *pratiquer*.)

Chemin impraticable, où l'on ne sauroit passer. — *Maison impraticable*, que l'on ne peut habiter.

IMPRÉCATION, s. f. (*Ein–pré–ka–cion*) Souhait qu'on fait qu'il arrive du malheur à quelqu'un ou à soi-même. (Du latin *imprecatio*, fait dans le même sens, d'*imprecari*, formé d'*in* contre, et *precari* prier.).

† IMPRÉCATIONS, pl. (Mythologie) Déesses impitoyables que l'on nommoit *Furies* sur la terre, *Euménides* aux enfers, et *Imprécations* dans le ciel, dit Servius *sur le IV.e Liv. de l'Enéide*.

IMPRÉCATOIRE, adj. (*Ein–pré–ka–toa–re*) T. Didactique : Qui se fait avec *imprécation* : *Jurement imprécatoire*.

IMPREGNATION, s. f. (prononcez le *g* dur, *Ein–pregue–na–cion*) T. de Pharmacie. Action par laquelle une liqueur se charge des principes d'un médicament qu'on y fait macérer, infuser ou bouillir, et dont elle reçoit par là la vertu. (Du latin *impraegnatio*, que les Chimistes ont fait par analogie, ainsi que le verbe *impraegnare*, de *praegnans* femme grosse, qui a conçu.)

IMPREGNER, v. actif. (*Ein–pré–gnié*, en mouillant *gn*) Charger une liqueur de quelques particules étrangères. (Du lat. *impraegnare*. Voy. *Imprégnation*.) On dit souvent, avec le pronom personnel, *s'imprégner*.

IMPRENABLE, adj. Qui *ne peut être pris*. Il ne se dit qu'en parlant des villes et places de guerre : *Il n'y a point de place imprenable*.

IMPRESCRIPTIBILITÉ, s. f. T. de Droit : Qualité de ce qui est *imprescriptible*.

IMPRESCRIPTIBLE, adj. Qui *ne peut se prescrire*, qui n'est pas sujet à *prescription*.

IMPRESSE, adj. fém. T. Didactique : *Les espèces impresses*, celles qui ont fait *impression* sur nos sens, sur nos esprits, sur notre mémoire. (Du latin *impressus*, part. p. d'*imprimere* imprimer.)

IMPRESSION, s. f. (*Ein–pré–cion* ; en vers, *ci–on*) Effet que l'action d'un corps fait sur un autre. — Fig. Opinion, sentiment qui s'imprime dans l'esprit, dans le cœur. — Empreinte : *L'impression d'un sceau, d'un cachet sur la cire*. — Effet de l'Imprimerie : *Belle impression ; impression correcte ; ce Livre est de l'impression de Paris*, etc. — Edition. — En ter. de Peinture, 1.° Préparation d'une toile, d'un pannneau, etc. destinés à être peints. — 2.° Peinture à couches plates qu'on emploie dans les bâtimens. — 3.° Art d'imprimer sur le papier, sur la toile, etc. le travail des planches gravées sur bois ou sur cuivre. — Dans les Manufactures, art d'imprimer des satins, des taffetas, etc. à la manière des Indes. — Empreinte que reçoit au monnoyage chaque morceau de métal, et qui lui donne cours dans le public comme monnoie. (Du latin *impressio*.)

Peinture d'impression, ouvrage de ceux qui peignent des bâtimens.

IMPREVU, UE, adj. Qu'on n'a pas prévu ; qui surprend ; qui arrive *sans qu'on l'ait prevu*.

IMPRIMÉ, s. m. Livre *imprimé : Il court un Imprimé*.

IMPRIMER, v. a. (*Ein–pri–mé*) Faire une *empreinte* sur..... — Figur. Il se dit des sentimens, des images qui font *impression* dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. — En Physique, *imprimer* (communiquer) *du mouvement a un corps*. — Empreindre des lettres sur du papier, du parchemin, etc. avec des caractères de fonte. Dans cette acception il s'emploie aussi neutralement : *Il imprime bien*, correctement, avec goût. *Cet homme n'a pas encore imprimé* ; il n'a encore rien donné au Public. — On dit dans le même sens, *imprimer une estampe*. — En t. de Peinture, *imprimer une toile*. Voy. *Impression*. (Du latin *imprimere*, formé dans le même sens, d'*in* sur, et *premere* presser.)

IMPRIMERIE, s. f. L'art d'*imprimer* des Livres. — Tout ce qui sert à *imprimer*. — Lieu où l'on *imprime*. — Commerce d'*Imprimeur*.

IMPRIMEUR, s. m. Celui qui exerce l'art de l'*Imprimerie* : *Un Imprimeur exact ; Maître Imprimeur ; Compagnon Imprimeur*.

† *Imprimeur en taille-douce*, celui qui imprime les planches gravées sur cuivre ou en taille-douce.

IMPRIMURE, s. f. Enduit d'une toile *imprimée* pour servir aux Peintres.

IMPROBABLE, adj. Qui n'a point de *probabilité* ; invraisemblable. (Du latin *improbabilis*.)

IMPROBATION, s. fém. (*Ein–pro–ba–cion*) L'action d'*improuver* une chose. (Du lat. *improbatio*.)

IMPROMPTU, s. m. emprunté du latin. (*Ein–promp–tu*) Chose faite sur-le-champ ; sans préparation. (Du latin *in promptu* sur-le-champ, sous la main.)

IMPROPRE, adj. Qui n'*est pas propre*, qui ne convient pas.

IMPROPREMENT, adv. (*Ein–pro–pre–man*) D'une manière *impropre*.

IMPROPRIETÉ, s. f. Qualité de ce qui est *impropre*. Ce mot et les deux précédens ne se disent qu'en parlant du langage.

IMPROUVER, v. a. (*Ein–prou–vé*) Ne pas approuver ; condamner. Voy. *Désapprouver*. (Du latin *improbare*.)

IMPROVISATEUR, TRICE, s. (*Ein–pro–vi–za–teur*) Celui, celle qui a le talent d'*improviser*. (De l'italien *improvisatore*.)

IMPROVISER, v. a. et n. (*Ein–pro–vi–zé*) Composer et réciter sur-le-champ une suite de vers sur un sujet donné. C'est un talent commun en Italie et sur-tout à Sienne. (De l'italien *improvisare*, dérivé du lat. *improvisus* imprévu, qui arrive ou se fait à l'improviste.)

IMPROVISTE, adv. *A l'improviste*, subitement ; lorsqu'on y pense le moins. (Du latin *improvise* ou *improviso*, dont la signification est la même.)

IMPRUDEMMENT, adv. (*Ein–pru–da–man*) Avec *imprudence* ; en homme *imprudent*. (Du latin *imprudenter*.)

IMPRUDENCE, s. f. (*Ein–pru–dan–ce*) Défaut de prudence. (Du latin *imprudentia.*) — Action *imprudente.* Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

IMPRUDENT, ENTE, adject. (*Ein–pru–dan, nn–te*) Qui *manque de prudence*; qui est *contraire a la prudence.* Voy. *Mal-avisé.* (Du lat. *imprudens.*)

IMPUBÈRE, adj. Qui n'a pas atteint l'âge de *puberté*; c'est-à-dire, quatorze ans pour les garçons, et douze ans en parlant des filles. (Du latin *impubes* ou *impubis.*)

IMPUDEMMENT, adverb. (*Ein–pu–da–man*) Effrontément. (Du latin *impudenter.*)

IMPUDENCE, s. f. (*Ein–pu–dnn–ce*) Effronterie, manque de pudeur. (Du latin *impudentia.*) — Action, parole *impudente.*

IMPUDENT, ENTE, adjectif. (*Ein–pu–dan, an–te*) Insolent, effronté, qui n'a point de *pudeur : C'est un impudent menteur.* (Du latin *impudens.*) — Il est aussi substantif : *C'est un impudent. L'impudent*, dit l'abbé *Roubaud*, n'a point de décence; il ne respecte ni les choses, ni les hommes, ni lui : l'*effronté* n'a point de considération; il ne connoît ni frein, ni bornes, ni mesure : l'*ehonté* n'a plus de sentiment; il n'y a rien qu'il n'ose, qu'il ne brave, qu'il ne viole de sang-froid.

† IMPUDEUR, s. f. (*Ein–pu–deur*) Manque de pudeur, effronterie. Mot nouveau, devenu très-commun, et qualifié de barbare par *La Harpe* (Cours de Littérat. t. XII.)

IMPUDICITE, s. f. Vice *contraire à la pudicité.* (Du latin *impudicitia.*)

IMPUDIQUE, adj. m. et f. (*Ein–pu–di–ke*) Qui est contraire à la chasteté. — En parlant des personnes, il s'emploie aussi comme substantif. (Du latin *impudicus.*)

IMPUDIQUEMENT, adv. (*Ein–pu–di–ke–man*) D'une manière *impudique.*

IMPUGNER, v. a. (*In–pu–gnié*, en mouillant *gn*) Combattre quelque raison, quelque point de doctrine. Il est vieux. (Du lat. *impugnare*, formé avec la même signification, de la prépposition *in* contre, et *pugnare* combattre.)

IMPUISSANCE, s. fém. Manque de force, de pouvoir ou de moyens pour faire une chose. (Du lat. *impotentia*, fait d'*in* privatif, et de *potentia* puissance.) — Il se dit plus particulièrement d'un defaut naturel ou accidentel qui ôte le pouvoir d'engendrer.

IMPUISSANT, ANTE, adj. Qui a peu ou point de pouvoir. — Plus ordinairement en parlant des choses, incapable de produire aucun mauvais effet : *Haine, colere impuissante.* — Qui a quelque défaut qui empêche d'engendrer. En ce sens il est aussi subst. (Du latin *impotens.*)

IMPULSIF, IVE, adj. T. de Physique : Qui agit par *impulsion : Force impulsive.*

IMPULSION, s. fém. (*Ein–pul–cion*) Mouvement qu'un corps donne à un autre par le choc. — Fig. Instigation; action de pousser quelqu'un à faire quelque chose. (Du latin *impulsio*, fait dans le même sens, d'*impellere* pousser vers ou contre, formé d'*in* dans, vers, sur, contre, et *pellere* pousser.)

IMPUNEMENT, adverbe. (*Ein–pu–né–man*) Avec *impunité.* (Du lat. *impunè.*) — Sans inconvénient.

IMPUNI, IE, adj. Qui demeure sans punition. (Du latin *impunis* ou *impunitus.*)

IMPUNITE, s. f. Manque de punition. (Du latin *impunitas*, formé d'*in* privatif, et de *punitio* ou *pœna* punition.)

IMPUR, URE, adj. Au physique, qui *n'est pas pur*; qui est mélangé de quelque chose de mauvais. — Au moral, impudique. (Du latin *impurus.*)

IMPUREMENT, adverbe. (*Ein–pu–re–man*) D'une manière *impure.* Il est inusité.

IMPURETE, s. fém. Ce qu'il y a d'*impur*, de grossier dans quelque chose. — Figur. Impudicité.

Impureté légale, celle que les Juifs contractoient en faisant une chose défendue par leur loi.

IMPUTATION, s. f. (*Ein–pu–ta–cion*) Compensation et déduction d'une somme sur une autre. (Du lat. *imputatio.*) — En matière de Religion, application des mérites de *Jésus-Christ.* — Accusation faite sans preuve.

IMPUTER, v. a. (*Ein–pu–té*) Attribuer à quelqu'un quelque chose digne de blâme. Voy. *Attribuer.* On dit sans article, *imputer a faute, à déshonneur.* — En termes de Finance, tenir compte de ce qu'on a reçu sur ce qui étoit dû, ou appliquer un payement à une certaine dette. (Du latin *imputare.*)

IN, préposition latine qui sert à composer plusieurs mots de notre Langue. Ou elle a un sens négatif, comme *innbordnble, inaction, etc.* Ou elle signifie *dednns : Incluse, incorporer.* Devant *b, m, p*, elle se change en *im : Imbiber, immédint, impoli.* Devant *l* et *r*, on la change en *il* et en *ir : Illegitime, irréligion, etc.*

INABORDABLE, adj. De difficile abord; qu'*on ne peut aborder.*

INACCESSIBILITÉ, s. f. (*I–nnk–ce–ci–bi–li–té*) Impossibilité ou grande difficulté d'aborder, d'approcher. Il est peu usité.

INACCESSIBLE, adjectif. (*I–nak–cé–ci–ble*) Qu'on ne peut approcher : *Il est inarressible aux sollicitations;* les sollicitations ne peuvent rien sur lui. (Du latin *inarressibilis*, formé dans le même sens, d'*in* privatif, et *acressus* accès : *qui est snns arres.*)

† *Hauteur, distanre inarcessible* (Géom.), celle qu'on ne peut mesurer immédiatement, à cause de quelque obstacle.

INACCOMMODABLE, adj. (*I–na–ko–mo–da–ble*) Qui *ne peut être accommodé*, en parlant des affaires, des querelles.

INACCOSTABLE, adject. (*I–na–kos–ta–ble*) Qu'*on ne peut nrcoster.*

INACCOUTUMÉ, ÉE, adj. (*I–na–kou–tu–mé*) Qu'*on n'a pas coutume* de faire, d'éprouver. On dit plus souvent et mieux *inusité.*

INACTION, s. fém. (*I–nak–cion*) Cessation de toute action. (De la partic. privative *in* et du substantif *action.*) — Indolence, indifférence sur ses intérêts.

INADMISSIBLE, adj. Qui *ne peut* ou qui *ne doit pas etre ndmis.*

INADVERTANCE, s. fém. Défaut d'attention, parce qu'on n'a pas averti. C'est en quoi

l'*inadvertance* diffère de l'*inattention* proprement dite. Dans la première, on n'a pas pris garde; mais on n'étoit pas averti : dans la seconde, on étoit averti de prendre garde, et on ne l'a pas fait. L'*inadvertance* est souvent un accident involontaire; l'*inattention* est toujours une négligence répréhensible.

INALIENABLE, adj. Qui *ne peut être aliéné*, qu'on ne peut engager ni vendre.

INALLIABLE, adj. (*I-na-li-a-ble*) Qu'*on ne peut allier.*

INALTERABLE, adj. Qui ne peut se changer ni se corrompre. (De la particule négative *in* et du verbe *altérer.*)

INAMISSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *inamissible*, de ce qui ne se peut perdre.

INAMISSIBLE, adj. (*I-na-mi-i-ble*) Qui ne peut se perdre. Ce mot et le précédent ne se disent qu'en Théologie, en parlant de la Grace. (Du latin *inamissibilis*, formé dans le même sens, d'*in* négatif, et *amittere* perdre.)

INANIMÉ, ÉE, adj. Qui n'*est pas animé*, qui n'a point de vie : *Créatures inanimées.* (Du latin *inanimis* ou *inanimus*, fait avec la même signification, d'*in* priv., et *anima* ame, vie.) — Fig. Qui ne marque point de sentiment : *Personne inanimée, chant inanimé, figure inanimée.*

† INANITÉ, s. f. En t. de Chronologie, durée du monde jusqu'à la Loi de *Moïse.* On compte ordinairement 2550 ans d'*inanité*, que quelques Chronologues reduisent à 2000. (Du latin *inanitas* vide; parce qu'alors il n'y avoit point de Loi. *Trév.*) — Fig. Vanité, inutilité. *J.-J. Rousseau.*

INANITION, s. f. (*I-na-ni-cion*) Foiblesse causée par défaut de nourriture. (Du latin *inanitas*, fait dans la même signification, d'*inanis* vide, où il n'y a rien.)

† INAPERÇU, UE, adj. (*I-na-per-su, su-e*) Qui n'a point été *aperçu.* Mot nouveau employé par M. *Delille* dans sa traduction de l'Enéide, Liv. II : *Une porte, des Grecs encore inaperçue*; — et Liv. VII : *Cherche du noir séjour la porte inaperçue.*

† INAPPÉTENCE, s. f. (*I-na-pé-tan-ce*) Terme de Medecine : Défaut d'*appétit*, qu'on appelle aussi *anorexie.*

INAPPLICABLE, adj. (*I-na-pli-ka-ble*) Qui *ne peut être appliqué.* Il se dit des choses.

INAPPLICATION, s. f. (*I-na-pli-ka-cion*) Défaut d'*application*, d'attention.

INAPPLIQUÉ, ÉE, adj. (*I-na-pli-ké*) Qui *manque d'application*, d'attention.

† INAPPRÊTÉ, ÉE, adj. (*I-na-pre-té*) Qui n'a point été apprêté. Mot nouveau employé par M. *Delille* (Les trois règnes de la Nature, Chant VIII.e) : *Les mets inapprêtés qui forment leurs repas.*

INAPPRÉCIABLE, adj. (*I-na-pré-ci-a-ble*) Qui *ne peut être apprécié.*

INAPTITUDE, s. f. Défaut d'*aptitude* à..... de capacité pour..... Voy. *Insuffisance.*

INARTICULÉ, ÉE, adj. Qui n'est point *articulé* : *Des sons inarticulés.*

INATTAQUABLE, adject. (*I-na-ta-ka-ble*) Qu'on n'oseroit *attaquer.*

INATTENDU, UE, adj. (*I-na-tan-du*) A quoi on ne s'*attendoit* pas.

INATTENTIF, IVE, adj. (*I-na-tan-tife*) Qui n'a point d'*attention.*

INATTENTION, s. f. (*I-na-tan-cion*) Manque d'*attention.* Voy. *Inadvertance.*

INAUGURATION, s. f. (*I-nô-gu-ra-cion*, d.) Cérémonie religieuse qui se pratique au sacre ou au couronnement des Empereurs, etc. (Du latin *inauguratio.*) — On le dit par extension dans les Universités étrangères, de l'installation des Professeurs.

INAUGURER, v. a. (*I-nô-gu-ré*, d.) Dédier, initier, sacrer, consacrer. — Chez les Romains, c'étoit prendre les *augures*, consulter le vol des oiseaux. (Du latin *inaugurare*, fait dans le même sens, d'*augurium* augure.)

† INCA ou YNCA, s. m. (*Ein-ka*) Nom que les Péruviens donnoient à leurs Rois et aux Princes de leur sang.

INCAGUER, v. a (*Ein-ka-ghé*) Défier quelqu'un; le braver en témoignant qu'on ne le craint point. Il est familier. — On dit, en style comique : *Incaguer le destin, la fortune.* (Du latin *in* sur, contre, et *cacare* rendre ses excremens.)

† INCALICÉ, ÉE, adj. (*Ein-ka-li-cé, cé-e*) Terme de Botanique : Sans calice. (De la partie. négative *in* et du grec *kalux*, en latin *calyx* calice d'une fleur.)

INCAMÉRATION, s. f. (*Ein-ka-mé-ra-cion*) L'union de quelque terre, droit ou revenu au Domaine du Pape. Voy. *Incamérer.*

INCAMÉRER, v. act. (*Ein-ka-mé-ré*) Unir une terre au Domaine du Pape. (De l'italien *incamerare*, formé dans le même sens, de la préposition *in* dans ou à, et de *camera* chambre; *unir a la Chambre Apostolique.*)

† INCANDESCENCE, s. f. (*Ein-kan-dé-san-ce*) T. de Physique : Etat du fer, etc. chauffé jusqu'au *blanc.* (Du latin *incandescere* s'échauffer, s'embraser, devenir blanc à force d'être chaud, dérivé de *candidus* blanc.)

INCANTATION, s. f. (*Ein-kan-ta-cion*) Enchantement; cérémonies des fourbes qui se donnent pour Magiciens. (Du lat. *incantatio* ou *incantamentum.*)

INCAPABLE, adj. Qui n'est pas capable : *Il est incapable d'attention, de posséder une charge, etc.* Voyez *Inhabile.* (Du latin *incapax.*) — Qui a trop de cœur, de probité, de vertu pour faire rien qui y soit contraire : *Il est incapable de lâcheté, de manquer a sa parole.* — Sans régime, il signifie malhabile : *C'est l'homme du monde le plus incapable.*

INCAPACITÉ, s. f. Défaut de *capacité*; insuffisance. *Voy.* ce mot.

INCARNADIN, INE, adj. (*Ein-kar-na-dein, di-ne*) D'une couleur plus foible que l'*incarnat* ordinaire. — On dit aussi substantivement : *Ce ruban est d'un bel incarnadin.*

INCARNAT, ATE, adj. (*Ein-kar-na*) Qui tire sur la couleur de *chair.* — Il est aussi subst. : *Un bel incarnat.* (Du latin *incarnatus*, fait dans le même sens, de *caro*, *carnis* chair.)

INCARNATIF, IVE, adject. *Un bandage, un remede incarnatif*, propre à faire revenir les *chairs*, à les réunir. — On dit aussi substantivement : *C'est un bon incarnatif.*

INCARNATION, s. fém. (*Ein-kar-na-cion*) Union du fils de Dieu avec la nature hu-

maine. (Du latin *incarnatio.*) — En Chirurgie, formation des *chairs* dans les plaies ou les ulcères.

Incarné, ée, adj. Qui a pris un corps de *chair : Le Verbe incarné.* (Du latin *incarnatus.*) — Fig. et fam. : *Diable, démon incarné ;* méchant homme. *C'est la vertu, la prudence,* ou *la malice incarnée.*

s'Incarner, v. rec. Se revêtir d'un corps de *chair.* Il ne se dit qu'en parlant du mystère par lequel le Verbe s'est fait homme.

Incartade, s. f. Sorte d'insulte faite inconsidérément ; saillie brusque et hors de propos, (telle, dit *Le Duchat*, que celle d'un joueur qui entre *en cartes* hors de son rang.) Il est fam.

Incartades, pl. Extravagances, folies.

Incendiaire, s. m. et f. (*Ein–san–di–è–re*) Celui ou celle qui met à dessein le feu en un lieu. (Du latin *incendiarius.*) — On dit au fig. adjectivement : *Propos incendiaires, discoureur incendiaire.* C'est un néologisme heureux.

Incendie, s. m. (*Ein–san–di–e*) Feu violent qui, par ses progrès successifs, embrase et consume des édifices, des forêts, etc. ; à la différence de l'*embrasement* qui, pénétrant dans toutes les parties d'une grande masse, produit une conflagration ou combustion totale et comme simultanée. (Du latin *incendium*, fait dans le même sens, d'*incendere* enflammer.) — Au figuré, trouble excité dans un Etat par les Factions, etc.

Incendier, v. a. (*Ein–san–dié*) Brûler, consumer par le feu. Son emploi le plus ordinaire est au passif. (Du lat. *incendere.*)

Incération, s. f. (*Ein–cé–ra–cion*) Action d'incorporer de la *cire* avec une autre matière. (Du latin *cera* cire.) — En t. de Pharmacie : action de réduire une substance sèche à la consistance de la *cire* molle, en la mêlant par degrés avec quelque fluide.

Incertain, aine, adj. (*Ein–cèr–tein, è–ne*) En parlant des choses. 1.° Douteux, qui n'est pas assuré. En ce sens on dit substantivement : *Quitter le certain pour l'incertain.* — 2.° Variable : *Temps incertain.* — 3.° Indéterminé : *Nombre incertain.* — En parlant des personnes : 1.° Irrésolu. — 2.° Qui ne sait pas, qui doute : *Je suis incertain de ce qui arrivera.* (Du latin *incertus.*)

† Incertain, s. m. ou Prix incertain. (Banque, etc.) Voy. *Prix certain* au mot *Certain.* — Les Maçons appellent *pierre incertaine* ou *irrégulière*, celle dont les angles et les pans sont inégaux.

Incertainement, adv. (*Ein–cèr–te–ne–man*) Avec doute et *incertitude.*

Incertitude, s. f. Etat d'une personne *incertaine* sur ce qui doit arriver, ou irrésolue sur ce qu'elle doit faire. Voy. *Doute.* — *L'incertitude du temps*, l'inconstance du temps.

Incessamment, adv. (*Ein–ce–sa–man*) Au plutôt, sans délai. — Continuellement ; *sans cesse.* En ce sens il vieillit. (Du latin *incessanter.*)

Incessible, adj. (*Ein–cé–si–ble*) Ter. de Palais : Qui ne peut être *cédé.* (Du lat. *in* nég. et *cedere* céder, dont le supin est *cessum.*)

Inceste, s. masc. Conjonction illicite entre parens ou alliés au degré prohibé par les lois. (Du latin *incestum*, employé dans la même acception, et qui, formé d'*in* négatif et de *castus* chaste, désigne proprement l'incontinence en général.)

Inceste spirituel, conjonction illicite entre des personnes alliées par une affinité spirituelle, comme entre le parrain et sa filleule, entre le Confesseur et sa pénitente.

Incestueusement, adv. (*Ein–ces–tu–eû–ze–man*) D'une manière *incestueuse.*

Incestueux, euse, adj. (*Ein–ces–tu–eû, eû–ze*) Souillé d'*inceste ;* où il y a *inceste.*

Incestueux, s. m. Qui a commis un *inceste.*

Incidemment, adv. (*Ein–ci–da–man*) Par occasion, par suite et par connexité.

Incidence, s. f. (*Ein–ci–dan–ce*) En Mécanique, direction suivant laquelle un corps en frappe un autre. (Du latin *incidere* tomber sur..... formé d'*in* sur, et *cadere* tomber.)

† *Angle d'incidence* (Optique), suivant les uns, l'angle compris entre un rayon incident sur un plan, et la perpendiculaire tirée sur le plan au point d'incidence. — Suivant d'autres, le complément de cet angle. La première acception est la plus usitée, sur-tout dans la Dioptrique.

Incident, s. m. (*Ein–ci–dan*) Evénement qui *survient* dans le cours d'une affaire. — Dans un Poëme dramatique, événement considérable qui *survient* dans le cours de l'action principale. — En matière de procès, point à débattre qui naît ou qu'on fait naître dans le cours de l'action. — Dans les disputes, contestation le plus souvent étrangère au sujet.

Incident, ente, adject. T. de Palais : *Demande, requête, question, proposition incidente*, qui survient pendant le cours de l'affaire principale. — En termes d'Optique, *rayon incident*, celui qui tombe sur une surface réfléchissante ou refringente. — En Grammaire, *proposition incidente*, proposition particulière, liée à un mot dont elle est un supplément explicatif ou déterminatif. (Du latin *incidens*, partic. d'*incidere* tomber sur ou dans ; survenir, etc.)

Incidentaire, s. m. (*Ein–ci–dan–tè–re*) Qui forme des *incidens ;* chicaneur.

Incidenter, v. n. (*Ein–ci–dan–té*) Chicaner en faisant naître des *incidens : Il incidente à tout moment.*

Incinération, s. fém. (*Ein–ci–né–ra–cion*) T. de Chimie : Réduction des végétaux *en cendres.* (Du latin *in* en, et *cinis, cineris* cendre.)

Incirconcis, ise, adj. (*Ein–cir–kon–ci, i–ze*) Qui n'est pas *circoncis.* (Du latin *incircumcisus*, dont la signification est la même.) — Fig. et en style de l'Ecriture, immortifié : *Incirconcis des lèvres, du cœur, des oreilles.*

Incirconcision, s. f. (*Ein–cir–kon–ci–zion*) Il ne se dit guères qu'au fig. : *L'incirconcision du cœur.*

† Incise, s. f. (*Ein–ci–ze*) En Grammaire, sous-division d'un membre de période. — *J.-J. Rousseau* a, par le même mot, désigné en Musique les différens membres d'une pensée. (Du latin *incisa*, sous-entendez *propos*

s'tio ou *phrasis*, fait d'*incidere* couper, séparer.)

INCISER, v. a. (*Ein–ci–zé*) T. de Chirurgie : Couper en long. — En parlant des arbres, faire des taillades. — En parlant des sucs de l'estomac, diviser. (Du latin *incidere* couper, diviser.) — En t. de Verrerie, mouiller le verre encore chaud, ou le toucher avec un corps très-froid.

INCISIF, IVE, adj. (*Ein–ci–zife, i–ve*) Il se dit en Médecine, des remèdes propres à *diriser*, à atténuer les humeurs. — *Dents incisives*, celles de devant qui servent à *couper* les alimens. (Du latin *incidere* couper, diviser.)

INCISION, s. fem. (*Ein–ci–zion*) Coupure; taillade. (Du latin *incisio.*)

INCITATION, s. fém. (*Ein–ci–ta–cion*) Instigation; action de celui qui *incite.* (Du latin *incitatio.*)

INCITER, v. a. (*Ein–ci–té*) Induire à faire quelque chose; exciter; pousser. Il se dit en bien comme en mal. (Du latin *incitare.*)

INCIVIL, ILE, adj. et subst. Qui n'est pas *civil*; impoli.

INCIVILEMENT, adv. (*Ein–ci–vi–le–man*) D'une manière *incivile : Traiter quelqu'un incivilement.*

INCIVILITE, s. f. Action contraire à la *civilité.*

INCLEMENCE, s. f. (*Ein–kle–man–ce*) Défaut de *clémence.* Il n'est point usité en ce sens, excepté en Poésie : *L'inclémence des Dieux.* Racine (*Iphigénie.*) — En parlant du temps, rigueur : *L'inclémence de l'air, de la saison.* (Du latin *inclementia.*)

INCLINAISON, s. f. (*Ein–kli–né–zon*) Ter. de Géométrie : *L'inclinaison d'un plan*, l'angle qu'un plan fait avec un autre plan. (Du latin *inclinatio.*) — *L'angle d'inclinaison*, l'angle qu'une ligne forme avec une autre ligne. — En Astronomie on nomme *inclinaison* l'angle que forme avec l'écliptique l'orbite d'une planète.

† *Inclinaison de l'aimant* (Physiq.), propriété qu'ont tous les aimans d'être plus attirés par un des pôles magnétiques de la terre que par l'autre. Cette inclinaison varie dans les différens points de la terre : elle étoit à Paris le 1.er octob. 1811, de 68 deg. 43 m. 1/2.

INCLINANT, ANTE, adj. Qui *incline*, qui penche de quelque côté.

INCLINATION, s. f. (*Ein–kli–na–cion*) Etat, situation d'une chose qui penche vers une autre. — Mouvement du corps qui se baisse. — Fig. 1.° Disposition et pente naturelle à quelque chose. Il ne se dit que des personnes. — 2.° Affection : amour. — 3.° Personne qu'on aime. — 4.° Chose pour laquelle on a du penchant. Suivant *Girard*, l'*inclination* dit quelque chose de moins fort que le *penchant :* la première nous porte vers un objet, et l'autre nous y entraîne. Il semble aussi que l'*inclination* doive beaucoup à l'éducation, et que le *penchant* tienne plus du tempérament. (Du latin *inclinatio*, fait d'*inclinare* incliner, pencher.) — En t. de Pharmacie, action d'*incliner* un vaisseau, pour que la liqueur claire qu'il contient s'écoule, et que le marc reste au fond.

† INCLINE, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Incliner.*

— *Plan incliné* (Mécan.), celui qui fait un angle oblique avec l'horizon.

INCLINER, v. a. (*Ein–kli–né*) Baisser : pencher; courber : *Incliner la tête, le corps.* (Du latin *inclinare.*)

INCLINER, v. n. Avoir du penchant pour quelque chose; y être porté : *Incliner à la paix, à un avis, etc.* — Pencher d'un côté : *Cette poutre incline plus d'un côté que de l'autre.*

S'INCLINER, v. pr. Se pencher. — Pencher la tête par respect, etc.

INCLUS, USE, adj. (*Ein–klû, ú–ze*) Enfermé dans..... Ce mot est le part. p. du verbe *inclure* qui n'est plus d'usage. (Du latin *inclusus*, part. p. d'*includere* enfermer dans.....)

L'INCLUSE, s. f. La lettre *enfermée dans* un paquet : *La lettre ci-inclusе.* Style familier.

INCLUSIVE, s. f. *Donner l'inclusive à un Cardinal*, le recevoir dans le conclave après qu'il est fermé. (Du latin *includere* enfermer; parce que les Cardinaux sont enfermés dans le conclave.)

INCLUSIVEMENT, adv. (*Ein–klu–zi–ve–man*) En y comprenant; y compris.

INCOATIF, IVE, adj. T. de Grammaire : Qui commence ou qui exprime le commencement d'une action. (Du latin *inchoare* commencer.)

INCOGNITO, adv. emprunté de l'ital. (Mouillez *gn*) Sans être connu. — On dit substantivement : *Garder l'incognito*, ne pas se faire connoître. (Le mot italien *incognito* a été fait du latin *incognitus* inconnu.)

INCOMBUSTIBILITE, s. f. (*Ein–kon–bus–ti–bi–li–té*) Qualité de ce qui est *incombustible.* Il est peu usité.

INCOMBUSTIBLE, adj. Qui ne se consume point au feu. (Du latin *in* négatif, et *comburere* brûler.)

INCOMMENSURABILITE, s. f. (*Ein–ko–mmn–su–ra–bi–li–té*) Etat, qualité de ce qui est *incommensurable.*

INCOMMENSURABLE, adj. (*Ein–ko–mmn–su–ra–ble*) Qui ne peut être mesuré. — En Géométrie, il se dit de deux quantités qui n'ont point de commune mesure. (Du latin *in* négatif, *cum* avec, et *mensura* mesure.)

INCOMMODE, adj. (*Ein–ko–mo–de*) En parlant des choses : fâcheux, qui cause quelque peine. — En parlant des personnes; importun, qui est à charge. (Du latin *incommodus.*)

INCOMMODE, ÉE, adj. Malade : qui a quelque *incommodité.* — Pauvre; qui n'est pas à son aise. En ce sens il ne se dit guères qu'en ajoutant *dans ses affaires.* — En t. de Marine, *vaisseau incommodé*, qui a perdu quelqu'un de ses mâts.

INCOMMODÉMENT, adv. (*Ein–ko–mo–dé–man*) D'une manière *incommode.*

INCOMMODER, v. a. (*Ein–ko–mo–dé*) Causer quelque sorte d'*incommodité.*

INCOMMODITE, s. f. (*Ein–ko–mo–di–té*) La peine que cause une chose *incommode.* (Du latin *incommoditas*, formé d'*in* négatif, et *commoditas* commodité, convenance, etc.) — Indisposition; maladie. — En t. de Marine, *donner* ou *faire le signal d'incommodite*; marquer par un signal qu'on a besoin d'être secouru.

INCOMMUNICABLE, adj. (*Ein–ko–mu–ni–ka–*

ble) Qui ne peut se *communiquer ;* dont on ne peut faire part.

INCOMMUTABILITÉ, s. f. T. de Pratique. Il se dit d'une possession où on ne peut être troublé legitimement. (Du latin *incommutabilitas*, qui signifie proprement immutabilité; *impossibilite de changer de possesseur.*)

INCOMMUTABLE, adj. *Propriétaire, possesseur incommutable*, qui ne peut être légitimement dépossédé. (Du latin *incommutabilis.*)

INCOMMUTABLEMENT, adv. (*Ein–ko–mu–ta–ble–man*) De sorte qu'on ne puisse être trouble légitimement. (Du latin *incommutabiliter.* Voy. *incommutabilité.*)

INCOMPARABLE, adj. A qui *ou* à quoi rien ne peut être *comparé.*

INCOMPARABLEMENT, adv. (*Ein–kon–pa–ra–ble–man*) *Sans comparaison.* Il s'emploie toujours avec un adverbe de comparaison, comme *plus, mieux : Il est incomparablement mieux qu'il n'étoit.*

INCOMPATIBILITÉ, s. f. Antipathie des humeurs et des esprits. — Impossibilité de posséder à la fois deux charges, etc. Voy. *Incompatible.*

INCOMPATIBLE, adj. Qui *ne peut compatir*, s'accorder avec..... *Humeurs, esprits incompatibles.* — Il se dit de deux charges, de deux bénéfices, qui ne peuvent, suivant les lois, être réunis dans la même personne.

INCOMPÉTEMMENT, adv. (*Ein–kon–pé–ta–man*) *Sans compétence ;* par un Juge qui n'est pas compétent.

INCOMPÉTENCE, s. f. (*Ein–kon–pé–tan–ce*) Défaut de *compétence.*

INCOMPÉTENT, ENTE, adj. (*Ein–kon–pé–tan, an–te*) Qui n'*est pas compétent : Juge incompetent, partie incompétente.*

INCOMPLAISANCE, s. f. (*Ein–kon–plé–zan–ce*) Défaut opposé à la *complaisance.* Il est peu usité.

INCOMPLET, ÈTE, adj. (*Ein–kon–ple, è–te*) Qui n'est pas *complet.*

† *Fleurs incompletes.* (Botanique) Voy. au mot *Complet.*

INCOMPLEXE, adj. (*Ein–kon–plek–ce*) Qui n'est pas *complexe* ou composé. — En Arithmétique, *nombre incomplexe*, nombre concret ou abstrait, qui n'est pas composé de plusieurs espèces réductibles à une seule. 18 francs, 35 jours, 4 mètres sont des nombres *incomplexes ;* 18 fr. 62 cent. est un nombre *complexe.* — En Algèbre, *grandeur incomplexe*, grandeur simple.

† INCOMPOSÉ, adj. (*Ein–kon–po–zé*) T. de Musique : Se dit d'un intervalle qui ne peut se résoudre en intervalles plus petits.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ, s. f. (*Ein–kon–pré–an–ci–bi–li–te*) Qualité, état de ce qui est *incompréhensible.*

INCOMPRÉHENSIBLE, adj. Qui ne peut être compris. Voy. *Inintelligible.* (Du latin *incomprehensibilis.*)

INCOMPRESSIBLE, adj. (*Ein–kon–pré–ci–ble*) Qui ne peut être *comprimé.*

INCONCEVABLE, adj. Qu'on ne peut *concevoir.* Voy. *Inintelligible.*

INCONCILIABLE, adj. Qui ne peut se *concilier* ou s'accorder avec d'autres choses.

INCONDUITE, s. f. Défaut de *conduite.*

INCONGRU, UE, adj. T. de Grammaire : Qui est contre les règles ordinaires. (Du lat. *incongruus* ou *incongruens*, formé d'*in* négatif, et *congruere* s'accorder, se rapporter.)

INCONGRUEMENT, adv. (*Ein–kon–gru–man*) D'une manière *incongrue.*

INCONGRUITÉ, s. f. Faute contre les règles de la Grammaire. — Fig. Faute contre le bon sens ou la bienséance, soit dans le discours, soit dans la conduite. (Du latin *incongruentia*, défaut de rapport, de convenance.)

INCONNU, UE, adj. (*Ein–ko–nu*) Qui n'est pas connu : *Homme inconnu, terres inconnues.* — Qui est peu connu ou qu'on regarde comme de peu de chose : *Elle s'est entetee d'un inconnu.* Dans l'un et l'autre sens il s'emploie souvent comme substantif. (Du latin *incognitus.*)

† INCONNUE, s. f. (Algèbre.) La quantité qu'on cherche dans la solution d'un problème.

INCONSÉQUENCE, s. f. (*Ein–kon–sé–kan–ce*) Contrariété entre le principe et la conséquence. (Du latin *inconsequentia*, formé d'*in* négatif, et *consequentia* conséquence; *manque, défaut de conséquence.*) — Opposition dans les conduites différentes de la vie : *C'est une inconsequence de croire un enfer et de mener une vie dereglee.*

INCONSÉQUENT, ENTE, adj. (*Ein–kon–sé–kan*) Qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes; qui n'est point *conséquent* dans ses discours, dans sa conduite.

INCONSIDÉRATION, s. f. (*Ein–kon–si–dé–ra–cion*) Imprudence légère. (Du latin *inconsiderantia.*)

INCONSIDÉRÉ, EE, adj. et s. Imprudent, peu réfléchi. (Du latin *inconsiderans.*)

INCONSIDÉRÉMENT, adv. (*Ein–kon–si–dé–ré–man*) D'une manière *inconsideree.*

INCONSOLABLE, adj. Qui ne peut se *consoler.*

INCONSOLABLEMENT, adv. (*Ein–kon–so–la–ble–man*) De manière à ne pouvoir être *consolé.*

INCONSTAMMENT, adv. (*Ein–kons–ta–man*) Avec *inconstance.*

INCONSTANCE, s. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de sentiment, de conduite. (Du latin *inconstantia.*)

INCONSTANT, ANTE, adj. (*Ein–kons–tan, an–te*) Qui est sujet à changer; léger. Voy. *Léger.* (Du latin *inconstans.*)

† INCONSULTÉ, EE, part. p. et adj. (*Ein–kon–sul–té, te–e*) Qui n'est pas consulté. Mot nouveau créé par M. *Delille.* (Les trois règnes de la Nature, Chant VI. *Dodone inconsultée a perdu ses oracles.*)

INCONTESTABLE, adj. Qu'on ne peut *contester.*

INCONTESTABLEMENT, adv. (*Ein–kon–tes–ta–ble–man*) Certainement; d'une manière *incontestable.*

INCONTESTÉ, ÉE, adj. Qui n'est point *contesté.*

INCONTINENCE, s. f. (*Ein–kon–ti–nan–ce*) Vice opposé à la *continence*, à la chasteté.

Incontinence d'urine, écoulement involontaire d'urine. (Du latin *incontinentia*, formé d'*in* negatif, et de *continere* contenir, retenir.)

INCONTINENT, ENTE, adj. (*Ein–kon–ti–nan, au–te*) Qui n'est pas chaste. (Du latin *incontinens.*)

INCONTINENT, adv. Aussitôt, sur l'heure. — Bientôt. — Tout de suite. (Du latin *in continenti* sur l'heure ; d'une manière *continue*, sans interruption.)

† INCONTRADICTION, s. f. (*Ein–kon–tra–dik–cion*) Accord, conformité d'opinion, assentiment, etc. Mot de la création de *Pascal* dans ses *Pensées*, et que l'usage n'a point adopté.

INCONVÉNIENT, s. m. (*Ein–kon–vé–ni–an*) Ce qui survient de fâcheux dans quelque affaire. — Conséquence fâcheuse qui resulte d'un parti qu'on prend. (Du latin *inconveniens*, qui ne s'accorde pas avec les vues, les projets, les espérances, etc. formé d'*in* négatif, et *convenire* convenir, s'accorder.)

INCONVERTIBLE, adj. Qui ne peut être *converti.*

INCORPORALITÉ, s. f. T. Dogmatique : Il se dit de Dieu et des Esprits qui n'ont point de *corps.* (Du latin *incorporalitas*, fait, dans la même signification, d'*in* partie. négative, et de *corpus* corps.)

INCORPORATION, s. fém. (*Ein–kor–po–ra–cion*) En Chimie, action d'*incorporer*, de mêler ensemble diverses matières. — Il se dit fig. 1.° De la réunion d'une terre à une autre. — 2.° D'un régiment dont on supprime le nom et dont on fait entrer les Soldats *dans un autre corps.*

INCORPOREL, ELLE, adj. Qui n'a point de corps. (Du latin *incorporalis.*)

Une chose incorporelle, en ter. de Droit, celle qu'on ne peut toucher et qui consiste en droits et en actions : *Les droits de péage sont incorporels.*

INCORPORER, v. a. (*Ein–kor–po–ré*) En t. de Chimie, mêler et unir ensemble quelques matières ; en faire un corps qui ait de la consistance : *La cire et les gommes s'incorporent facilement ensemble.* (Du latin *incorporare.*) — Fig. Joindre un *corps* moral à un autre.

s'INCORPORER, v. réc. Se mêler en ne faisant qu'un *corps.*

INCORRECT, ECTE, adjectif. (*Ein–kô–rek, ek–te, r* forte) Qui manque de *correction.*

INCORRECTION, s. f. (*Ein–kô–rek–cion, r* forte) Défaut de *correction.*

INCORRIGIBILITÉ, s. f. (*Ein–kô–ri–ji–bi–li–té, r* forte) Caractère de celui qui est *incorrigible.*

INCORRIGIBLE, adj. (*Ein–kô–ri–ji–ble, r* forte) Qui ne veut pas (ou en parlant des choses) qui ne peut pas se *corriger.*

INCORRUPTIBILITÉ, s. f. (*Ein–kô–rup–ti–bi–li–té, r* forte) Qualité de ce qui est *incorruptible.*

INCORRUPTIBLE, adj. (*Ein–kô–rup–ti–ble, r* forte) Qui ne peut se *corrompre ;* qui ne peut être *corrompu.* (D'u latin *incorruptibilis.*

INCORRUPTION, s. f. (*Ein–kô–rup–cion, r* forte) T. de Physique : Etat de ce qui ne se *corrompt point.* (Du latin *incorruptio.*)

INCRASSANT, ANTE, adj. *Un remede incrassant ;* qui épaissit le sang, les humeurs. Voy. *Incrasser.*

INCRASSER, v. a. (*Ein–kra–cé*) T. de Médecine : Epaissir le sang. (Du latin *in* dans, et *crassare* épaissir, fait de *crassus* gros, epais.)

INCRÉDIBILITÉ, s. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose : ce qui la rend *incroyable.* (Du latin *incredibilitas.*)

INCRÉDULE, adj. et s. m. et f. Qui ne croit pas aisément. — Qui ne croit pas aux mystères de la Religion. Voy. *Impie.* (Du latin *incredulus.*)

INCRÉDULITÉ, s. f. Opposition, répugnance à croire ce qui est croyable. — Manque de foi, en matière de Religion. (Du latin *incredulitas.*)

INCRÉÉ, ÉE, adj. Qui existe sans avoir été créé : *La Sagesse incréée*, le fils de Dieu. (De la particule négative *in* et de *créé.*)

† INCRÉMENT, s. m. (*Ein–kre–man*) T. de Géométrie : La quantité dont une grandeur variable croît ou décroît. Dans ce dernier cas, l'*incrément* est négatif. — *Taylor* a appelé *incremens* les quantités différentielles. (Du latin *incrementum* accroissement ; augmentation.)

INCRÉPER, v. act. (*Ein–kré–pé*) Blâmer, gronder. Il est vieux. (Du latin *increpare*, employé figurément dans la même acception, et qui signifie proprement *faire du bruit, craquer.*)

INCROYABLE, adj. (*Ein–kroa–ia–ble*) Qui ne peut être *cru ;* qui est difficile à *croire.* Il diffère de *paradoxal*, en ce que celui-ci regarde les *opinions*, et l'autre les *evenemens.* On raconte des choses *incroyables ;* on propose des *paradoxes.* (Du latin *incredibilis.*) — On dit impersonnellement : *Il est incroyable combien* ou *quel*, etc. — Par exagération, excessif ; extraordinaire.

INCROYABLEMENT, adv. (*Ein–kroa–ia–ble–man*) D'une manière *incroyable.* Il est peu usité.

INCRUSTATION, s. fém. (*Ein–krus–ta–cion*) Sorte d'ornement qu'on applique dans des entailles faites exprès dans le corps d'un bâtiment, dans un ouvrage de Menuiserie, etc. — Croûte ou enduit pierreux autour d'un corps qui a séjourné dans l'eau. — En Chirurgie, formation de *croûtes* ou d'escarres sur quelque partie. (Du latin *incrustatio.*)

INCRUSTER, v. a. (*Ein–krus–té*) Appliquer une pièce de marbre, etc. contre une muraille pour l'orner. — Creuser dans la surface d'un ouvrage de Menuiserie les places que doivent occuper les ornemens de Mosaique, etc. et les y coller. — En t. de Chirurgie, former une *croûte* sur..... (Du latin *incrustare.*)

INCUBATION, s. f. (*Ein–ku–ba–cion*) Se dit de l'action de la femelle des animaux ovipares, lorsqu'elle se pose et demeure sur ses œufs pour les couver et les faire éclore. (Du latin *incubatio* ou *incubitio*, fait, dans le même sens, d'*incubare* couver, être couché sur.....; lequel est formé d'*in* sur, et *cubare* être couché.)

INCUBE, s. m. Sorte de démon qui, suivant une erreur populaire, abuse des femmes. C'est proprement le *Cauchemar.* Voy. ce mot. (Du latin *incubo* ou *incubus*, fait avec la

même signification, d'*incubare* être couché sur.....) Les Grecs l'appeloient *Ephialte*. Voy. ce mot.

INCULPATION, s. f. (*Ein-kul-pa-cion*) T. de Palais : Attribution d'une faute à quelqu'un.

INCULPER, v. a. (*Ein-kul-pé*) Accuser quelqu'un d'une faute. (Du latin *in* sur, et *culpa* faute ; *jeter une faute sur quelqu'un.*)

INCULQUER, v. a. (*Ein-kul-ké*) Mettre une chose dans l'esprit à force de la répéter. (Du latin *inculcare*, formé, dans la même signification, d'*in* dans, et *calcare* battre à force, proprement, fouler aux pieds.)

INCULTE, adject. Qui n'est pas *cultivé*. (Du latin *incultus*, formé, dans la même signification, d'*in* négatif, et *cultus* cultivé.) — Au figuré, qui n'est pas poli.

INCURABILITÉ, s. f. Etat de ce qui est *incurable*. — *Duclos* a dit au figuré (Mémoires secrets sur Louis XIV, etc.) : *Le dernier symptome de l'incurabilité*. L'usage n'a point autorisé cet emploi.

INCURABLE, adj. Qu'on ne peut guérir. (Du latin *in* négatif, et *curare* employé dans le sens de *guérir*, et qui signifie proprement *soigner*, avoir soin.) — Il est aussi substant. : *L'Hôpital des incurables ; c'est un incurable.*

INCURIE, s. f. Défaut de soin ; négligence. (Du latin *incuria*, fait d'*in* négatif, et *cura* soin.)

INCURSION, s. f. (*Ein-kur-cion*) Course de gens de guerre en pays ennemi. Voy. *Irruption*. (Du latin *incursio*, fait d'*incurrere*, forme de la préposition *in* dans ou sur, et de *currere* courir.)

† INCURVATION, s. fém. (*Ein-kur-va-cion*) Ter. de Médecine : L'action de courber, de plier, de faire arquer. Se dit de la courbure non naturelle des os. (Du latin *incurvatio*, fait d'*incurvare*, dérivé de *curvus* courbe.)

INCUSE, adj. et s. f. (*Ein-ku-ze*) *Une médaille incuse* ou *une incuse*, est une médaille dont un des côtés, ou même tous les deux, sont gravés en creux, au lieu de l'être en relief. (Du latin *incusus*, participe p. d'*incudere*, formé d'*in* dans, et *cudere* battre, forger.)

INDE, *bois d'Inde*, s. m. Bois dont la décoction est fort rouge.

INDE, s. m. Fécule de couleur d'azur foncé, réduite en une pâte solide qu'on nous apporte des *Indes* occidentales pour la teinture, et qu'on retire des feuilles de l'anil, plante du Brésil, à fleur légumineuse, qui est aussi cultivée aux Antilles.

INDÉCEMMENT, adv. (*Ein-dé-sa-man*) Avec *indécence*.

INDÉCENCE, s. f. (*Ein-dé-san-ce*) Manque de *décence*. — Action, discours *indécent*.

INDÉCENT, ENTE, adj. (*Ein-dé-san*) Contraire à la *décence*, à l'honnêteté publique, etc.

INDÉCHIFFRABLE, adj. Qui ne peut être *déchiffré*, deviné ; obscur, embrouillé.

INDÉCIS, ISE, adj. (*Ein-dé-ci, i-ze*) En parlant des choses ; *qui n'est pas décidé*. — En parlant des personnes ; irrésolu, qui a de la peine à se *décider*, à se déterminer. Voy. *Irrésolu*.

INDÉCISION, s. fém. (*Ein-dé-ci-zion*) Etat d'un homme *indécis* ; indétermination.

INDÉCLINABLE, adj. T. de Grammaire : Qui ne se peut *décliner*.

INDÉCROTTABLE, adj. (*Ein-dé-kro-ta-ble*) Qui ne peut se *décrotter*, se polir. Il ne se dit que dans le style figuré, comique ou satirique : *l'enfant, animal indécrottable*.

INDÉFECTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *indéfectible*.

INDÉFECTIBLE, adj. Qui ne peut *défaillir*, cesser d'être. Ce mot et le précédent ne se disent qu'en parlant de l'Eglise. (Du latin *in* négatif, et *defitere* défaillir, manquer.)

INDÉFENDU, UE, adject. (*Ein-dé-fan-du*) Abandonné : qui est *sans défense*. Il est peu usité, ou plutôt il ne l'est point du tout, quoique le Grammairien *Dommergue* s'en soit servi dans sa *Prononciation notée*.

INDÉFINI, IE, adjec. Indéterminé ; qui n'a point de bornes certaines. (Du latin *indefinitus*, fait d'*in* privatif, et de *definire* définir, déterminer, qui a pour racine *finis* borne, limite.) — En Logique, on nomme *proposition indéfinie*, celle dont le sujet n'a aucune marque d'universalité, de particularité ou de singularité, comme : *Les François sont affables*.

INDÉFINIMENT, adv. (*Ein-dé-fi-ni-man*) D'une manière *indéfinie*.

INDÉFINISSABLE, adj. Qu'on ne sauroit *définir*.

† INDÉHISCENCE, s. f. (*Ein-dé-i-san-ce*) T. de Botanique : Privation de la faculté de s'ouvrir, en parlant d'un péricarpe. (Du lat. *in* négatif, et *dehiscere* s'ouvrir, s'entr'ouvrir.)

† INDÉHISCENT, TE, adj. (*Ein-dé-i-san, san-te*) Ter. de Botanique : Qui ne s'ouvre point ; qui n'a pas la faculté de s'ouvrir spontanément. Voy. *Indéhiscence*.

INDÉLÉBILE, adj. Qui ne peut être effacé. (Du latin *indelibilis*, fait d'*in* négatif, et *delere* effacer.)

INDÉLIBÉRÉ, EE, adject. Ce sur quoi on n'a point *délibéré*, on n'a point réfléchi : *Acte involontaire et indélibéré*.

INDEMNISER, v. a. (Prononcez comme si on écrivoit *in-dame-ni-zé* ; l'*e* surajouté très-bref) Dédommager, à la signification duquel *indemniser* ajoute l'idée d'une obligation, d'un titre quelconque par quoi on étoit engagé : un propriétaire *indemnise* son fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions ; le riche *dédommage*, par bienfaisance, le pauvre d'une perte fâcheuse. *Roubaud*.

INDEMNITÉ, s. f. (*Ein-dame-ni-té*) Dédommagement. Voyez *Indemniser*. (Du latin *indemnitas*, formé, dans la même signification, d'*in* privatif, et *damnum* dommage ; *privation de dommage*.)

INDÉPENDAMMENT, adv. (*Ein-dé-pan-da-man*) D'une manière *indépendante*. — *Indépendamment de*..... outre.

INDÉPENDANCE, s. f. L'état de celui qui ne *dépend* de personne ; liberté de tout engagement.

INDÉPENDANT, ANTE, adj. (*Ein-dé-pen-dan*) Qui ne *dépend*, qui ne relève de personne. — Ce qui n'a point de connexité avec une autre chose.

INDÉPENDANS, s. plur. Sectaires qui ne re-

connoissoient aucune autorité ecclésiastique.

INDEPENDANTISME, s. m. Secte des *Indépendans*.

INDESTRUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *indestructible*.

INDESTRUCTIBLE, adject. Qui ne peut se détruire. (Du latin *in* négatif, et *destruere* détruire.)

INDETERMINATION, s. f. (*Ein-dé-tèr-mi-na-cion*) Irrésolution.

INDETERMINÉ, ÉE, adj. En parlant des choses : indefini, qui n'est pas déterminé : qui n'a pas des bornes certaines et prescrites. (Du latin *indeterminatus*.) — En parlant des personnes : irrésolu.

† *Quantités indéterminées* ou *variables* (Mathématiques), celles qui ne peuvent changer de grandeur, par opposition aux quantités *déterminées* et *constantes*, dont la grandeur reste toujours la même. — *Problème indéterminé*, dont on peut donner une infinité de solutions différentes. — En Botanique, on nomme *indéterminé* le nombre des étamines, quand il s'élève au-dessus de douze. Voyez *Déterminé*.

INDÉTERMINÉMENT, adv. (*Ein-dé-tèr-mi-né-man*) D'une manière *indéterminée* ; sans rien déterminer.

INDÉVOT, OTE, adj. (*Ein-dé-vo*) Qui n'est pas *dévot*. — Il est aussi substantif : *C'est un indévot*.

INDÉVOTEMENT, adv. (*Ein-dé-vo-te-man*) D'une manière *indévote*.

INDÉVOTION, s. f. (*Ein-dé-vo-cion*) Défaut de *dévotion*.

INDEX, s. m. (*Ein-dèkce*) Table qu'on met à la fin des livres latins. — Le doigt le plus proche du pouce. — En Arithmétique, chiffre qui, dans un logarithme, montre de combien de chiffres est composé le nombre absolu auquel ce logarithme appartient, et de quelle nature il est. *Index*, en ce sens, est la même chose que *caractéristique* ou *exposant*.

Index expurgatoire ou simplement *index*, catalogue des livres défendus à Rome par les Inquisiteurs ou par la Congrégation de l'*Index*.

INDICATEUR, s. m. T. d'Anatomie : Muscle du doigt qui suit le pouce.

INDICATIF, s. masc. Le premier mode d'un verbe. *Voy.* la Grammaire.

INDICATIF, IVE, adj. Qui *indique*.

INDICATION, s. f. (*Ein-di-ka-cion*) Action d'*indiquer*. — Signe qui *indique* quelque chose.

INDICE, s. masc. Signe apparent et probable d'une chose. (Du latin *indicium*, fait, dans le même sens, du verbe *indicare* indiquer.) — Quelques-uns le disent pour *index* dans le sens de table de livre et de catalogue imprimé des livres défendus à Rome. — Sorte de Dictionnaire.

INDICIBLE, adj. Qui ne peut être exprimé par des paroles : *Joie, douleur, plaisir indicible*. Il est familier. (Du latin *in* négatif, et *dicere* dire.)

† INDICOLITHE, s. f. (*Ein-di-ko-li-te*) Substance minérale, qui est une espèce de tourmaline, de couleur d'*indigo*. (Du grec *indikos* indien, et *lithos* pierre.)

INDICTION, s. f. (*Ein-dik-cion*) Convocation d'un Concile, etc. pour un jour déterminé. (Du latin *indictio*, fait d'*indicere* annoncer, ordonner, convoquer.) — En t. de Chronologie, révolution de quinze années : *Indiction première, seconde, etc.*, la première, la seconde année de chaque indiction. (Du latin *indictio*, pris dans le sens d'imposition, taxe ; parce que l'impôt mis sur les provinces Romaines pour la subsistance des troupes se renouvelait chaque année un peu avant l'hiver, et que l'on en comptait quinze de suite, les soldats Romains étant obligés de servir quinze campagnes. *Trév.* d'après *Fleury*.)

† INDICTIVES, adj. f. plur. (Antiq.) *Féries indictives*, qui étoient ordonnées par le Magistrat. (Du latin *indicere* ordonner.) — *Funérailles indictives*, celles qui étoient accompagnées de jeux plus solennels que les *simpulaires*. Voy. ce mot.

INDICULE, s. m. Ce qui montre, qui enseigne, qui annonce. Il est peu usité. (Du latin *indiculus* ou *indiculum*.)

† INDIEN, s. m. (*Ein-di-en*) Constellation méridionale située au-dessous du Sagittaire, entre le Paon et la Grue. C'est une des douze constellations décrites par *Jean Bayer*.

INDIENNE, s. f. (*Ein-die-ne*) Toile de coton sur laquelle on imprime des figures, des fleurs, etc. à l'imitation de celles qui nous viennent des *Indes*.

INDIFFÉREMMENT, adv. (*Ein-di-fé-ra-man*) D'une manière *indifférente*.

INDIFFÉRENCE, s. f. (*Ein-di-fé-ran-ce*) Disposition d'esprit qui fait qu'on n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre. — Peu d'attachement, froideur ; insensibilité : avec cette différence, dit l'*Encyclopédie*, que l'*indifférence* est à l'ame ce que la tranquillité est au corps, et que la léthargie est au corps ce que l'*insensibilité* est à l'ame : ces deux dernières modifications sont, l'une & l'autre, l'excès des deux premières, et par conséquent également vicieuses : *L'indifférence fait des sages, et l'insensibilité fait des monstres*.

INDIFFÉRENT, ENTE, adject. (*Ein-di-fé-ran, an-te*) En parlant des choses : 1.° Qui peut se faire également bien de différentes manières. En ce sens il s'emploie ordinairement avec le verbe *être* impers. *Il est indifférent que vous preniez ce chemin ou l'autre. Il m'est indifférent de sortir ou de rester.* — 2.° Qui touche peu, qui n'intéresse guères : *Nous parlions de choses indifférentes.* — 3.° Qui n'est en soi ni bon ni mauvais : *Action indifférente.* — En parlant des personnes : 1.° Qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre. — 2.° Qui n'a d'attachement à rien ; qui n'est touché de rien. Il s'emploie ordinairement au pluriel. (Du latin *indifferens*.)

† INDIGÉNAT, s. m. (*Ein-di-jé-na*) Qualité d'*indigene* ; droit de naturalité, sur-tout en parlant de la Pologne.

INDIGENCE, s. f. Grande pauvreté. (Du latin *indigentia*.)

INDIGÈNE, subst. Il se dit des naturels d'un pays. — Il s'emploie aussi adjectiv. : *Plante indigène*, plante naturelle au climat qu'elle habite. (Du latin *indigena*, comme si l'on disoit *inde genitus*.)

INDIGENT, ENTE, adj. (*Ein-di-jan, an-te*) Pauvre, necessiteux. — On dit substantivement au masculin : *Un indigent, les indigens.* (Du latin *indigens*, fait d'*egere* avoir besoin, manquer de.....)

INDIGESTE, adj. Qui est difficile à digérer. — Au figuré, mal conçu, sans ordre et sans netteté. (Du latin *indigestus*, formé d'*in* négatif, et *digerere* digérer.)

INDIGESTION, s. f. (*Ein-di-jes-tion*) Mauvaise digestion, coction imparfaite des alimens. (Du latin *indigestio.*)

INDIGÈTE, subst. m. Nom que les Anciens donnoient à leurs Héros, aux Demi-Dieux particuliers d'un pays. Ce nom étoit particulièrement celui d'Enée, que les Romains croyoient avoir été mis par Vénus au rang des Dieux, et qu'ils appeloient *Jupiter indigete.* (Du latin *in Diis ago* je suis parmi les Dieux.)

INDIGNATION, subst. fém. (*In-di-gnia-cion*; mouillez *gn*) Sorte de colère que donne une chose *indigne*, injuste, contraire à la raison, à la vertu. (Du latin *indignatio.*)

INDIGNE, adject. (Mouillez *gn*) En parlant des personnes; qui n'*est pas digne*, qui ne mérite pas : *Indigne d'un bienfait, etc.* On dit substantivement sans régime (style familier) : *C'est un indigne.* — En parlant des choses : 1.° Qui ne convient pas au rang, au caractère. — 2.° Condamnable. (Du latin *indignus.*)

INDIGNEMENT, adverbe. (*Ein-di-gne-man*) D'une manière *indigne.*

INDIGNÉ, ÉE, part. pass. d'*Indigner*, et adj. Qui a de l'*indignation.* Voy. *Outré.*

INDIGNER, v. a. (*Ein-di-gnié*) Exciter l'*indignation.* (Du latin *indignari.*)

S'INDIGNER, v. pr. Entrer en *indignation*, se fâcher.

INDIGNITÉ, s. f. (Mouillez *gn*) Qualité de ce qui est *indigne.* — Enormité : *L'indignité de cette action.* — Outrage, affront : *C'est une indignité; traiter avec indignité.* Il n'a de plur. qu'en ce sens : *On lui a fait mille indignités.*

INDIGO, subst. m. Fécule de couleur bleue qu'on retire de l'écorce des branches, de la tige et des feuilles de l'anil. L'indigo diffère de l'*inde*, en ce que celui ci n'est tiré que des feuilles de la même plante. Voyez *Inde.* — La plante qui donne cette fécule, et qu'un nomme plus proprement *anil.* — La couleur qu'on en obtient. (Du latin *indicum*, pris du grec *indikos* indien; parce que l'indigo nous vient des Indes.) — En Optique, la couleur d'un des sept rayons dont se compose principalement le fluide lumineux : ce rayon est le sixième en commençant par le rouge.

† *Indigo du Bengale*, Crotalaire du Bengale. — *de la Guadeloupe*, Crotalaire blanchâtre. — *sauvage*, arbuste qui croît naturellement à la Guyane et à Saint-Domingue.

INDIGOTERIE, s. f. Lieu où l'on cultive, où l'on prépare l'*indigo.*

INDIQUER, v. a. (*Ein-di-ké*) Montrer comme au doigt. — Donner à connoître. — Marquer, en parlant d'une assemblée : *Indiquer une séance, une assemblée à un tel jour.* (Du latin *indicare.*)

INDIRE, s. m. T. de Fief : Droit des Seigneurs de grands fiefs de doubler en certains cas les rentes qui étaient dues par les vassaux.

INDIRECT, ECTE, adj. (*Ein-di-rekt, rekte*) Qui n'*est pas direct.* On ne l'emploie point au propre. — Au figuré, 1.° *Louanges indirectes*, données adroitement, sans qu'on paroisse en avoir eu le dessein. — *Harangue indirecte*, celle dans laquelle l'Historien ne fait point parler directement celui qui est censé la faire. — 3.° *Vues indirectes*, desseins interessés que l'on cache sous l'apparence de quelque autre dessein. — 4.° *Avantage indirect*, que l'on fait adroitement à quelqu'un contre l'usage et les lois. — 5.° *Moyens indirects, voies indirectes*; mauvais moyens employés pour parvenir à ses fins.

INDIRECTEMENT, adv. (*Ein-di-rek-te-man*) D'une manière *indirecte.*

INDISCIPLINABLE, adj. Indocile, qu'on ne peut *discipliner.*

INDISCIPLINE, s. f. (*Ein-di-si-pli-ne*) Manque de *discipline.*

INDISCIPLINÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas *discipliné.*

INDISCRET, ÈTE, adj. et s. (*Ein-dis-kre, è-te*) Qui n'*a point de discrétion.* — Qui ne garde aucun secret.

INDISCRÈTEMENT, adv. (*Ein-dis-kre-te-man*) D'une manière *indiscrete.*

INDISCRÉTION, subst. f. (*Ein-dis-kré-cion*) Manque de *discrétion.* — Action *indiscrete.*

INDISPENSABLE, adj. (*Ein-dis-pan-sa-ble*) Ce dont on ne peut *se dispenser.*

INDISPENSABLEMENT, adv. (*Ein-dis-pan-sa-ble-mon*) Nécessairement; par une loi, par un devoir *indispensable.*

INDISPONIBLE, adj. *Biens indisponibles*, dont *on ne peut disposer* par testament.

INDISPOSÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Indisposer.* — Légèrement malade.

INDISPOSER, v. a. (*Ein-dis-po-zé*) Aliéner; fâcher; mettre dans une *disposition peu favorable.*

INDISPOSITION, s. fém. (*Ein-dis-po-zi-cion*) Maladie, incommodité légère. — *Disposition peu favorable* à quelqu'un; éloignement; aversion pour.....

INDISSOLUBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *indissoluble.*

INDISSOLUBLE, adj. Qui ne peut *se dissoudre : L'argent est indissoluble dans l'eau régale*; au figure : *Union, attachement indissoluble.*

INDISSOLUBLEMENT, adv. (*Ein-di-so-lu-ble-man*) D'une manière *indissoluble.*

INDISTINCT, INCTE, adject. (*Ein-dis-teink, teink-te*) Qui n'*est pas distinct.* Il ne se dit que des sons et des idées.

INDISTINCTEMENT, adv. (*Ein-dis-teink-te-man*) D'une manière *indistincte : Prononcer indistinctement.* — Confusément : *Voir indistinctement.* — *Sans distinction*; sans faire aucune différence de l'un à l'autre.

INDIVIDU, s. m. T. Dogmatique : Etre particulier de chaque espèce. (Du latin *individuum* indivisible; parce que l'individu ne peut être divisé en deux ou plusieurs êtres semblables et égaux.)

INDIVIDUEL, ELLE, adj. Qui a rapport à l'*individu.*

INDIVIDUELLEMENT, adv. (*Ein-di-vi-du-è-le-man*) A ne regarder précisément que l'*individu*.

INDIVIS, ISE, adj. (L's finale se prononce au masculin) Qui n'est pas divisé. (Du latin *indivisus*, fait d'*in* négatif, et de *divisus* divisé.)

PAR INDIVIS, adv. En commun.

INDIVISIBILITÉ, s. f. Etat de ce qui ne peut être divisé.

INDIVISIBLE, adj. Qui ne se peut diviser; qui ne se divise point. (Du latin *indivisibilis*.)

† *Méthode des indivisibles.* (Géom.) Méthode qui consiste à considérer un corps, une surface, une ligne, comme formés d'élémens infiniment petits et indivisibles, dans lesquels ils peuvent être décomposés. C'est l'ancienne *méthode d'Exhaustion* déguisée.

INDIVISIBLEMENT, adv. (*Ein-di-vi-zi-ble-man*) D'une manière *indivisible*.

IN-DIX-HUIT, s. m. Livre dont la feuille se plie en *dix-huit* feuillets, ou trente-six pages.

INDOCILE, adj. Qui n'a pas de *docilité*. (Du latin *indocilis*.)

INDOCILITÉ, s. f. Manque de *docilité*; difficulté à être instruit et gouverné.

INDOLENCE, s. fém. (*Ein-do-lan-ce*) Etat d'un homme qui n'est sensible à rien de ce qui touche les autres hommes; nonchalance, avec cette différence que l'*indolence* semble prendre sa source dans une sorte d'apathie, dans l'indifférence; et la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament. (Du latin *indolentia*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement insensibilité, absence de tout sentiment de douleur, formé d'*in* négatif, et de *dolor* douleur.)

INDOLENT, ENTE, adj. (*Ein-do-lan, an-te*) Qui a de l'*indolence*; nonchalant; qui n'est touché de rien. Il est aussi substantif: *C'est un indolent, une indolente.* — En t. de Médecine, *tumeur indolente*, qui ne cause *point de douleur*.

INDOMPTABLE, adj. (On fait sentir le *p*, du moins dans la prononciation soutenue) Qui ne peut être *dompté*.

INDOMPTÉ, ÉE, adjectif. Qui n'a pu encore être *dompté*: *Un cheval, un taureau indompté*, furieux, fougueux, sauvage.

† INDOUS, s. m. pl. (*Ein-dou*) Habitans indigènes de l'*Inde*, qui suivent la religion de Brama. Plusieurs écrivent *Hindous*.

IN-DOUZE, subst. m. Livre dont la feuille a vingt-quatre pages ou *douze* feuillets. C'est, dans l'Imprimerie, un des formats les plus usités.

† INDRI, s. m. (*Ein-dri*) T. d'Histoire naturelle: Mammifère quadrumane, de la classe des Makis, dont le caractère est de n'avoir que quatre dents incisives en bas. Il habite les Indes-Orientales.

INDU, UE, adj. Hors de saison; qui est à contre-temps; le contraire de ce qui est *dû*.

INDUBITABLE, adj. Assuré; dont on ne peut douter. (Du latin *indubitabilis*, formé d'*in* négatif, et *dubitare* douter.)

INDUBITABLEMENT, adv. (*Ein-du-bi-ta-ble-man*) Assurément; *sans doute*.

INDUCTION, s. fém. (*Ein-duk-cion*) Instigation: *Il s'est porté à le faire par l'induction de*..... — Conséquence que l'on tire de..... — En Mathématiques, manière de juger de la vérité d'une formule générale, par son application à quelques cas particuliers. — Enumération: *Prouver par induction.* (Du latin *inductio*.)

INDUIRE, v. a. Porter à quelque chose: *Induire à mal faire; induire en erreur* et non pas *à erreur*. — Inférer; tirer une conséquence de..... (Du latin *inducere*.)

† *Cet oiseau a induit sa gorge.* (Fauconnerie.) Il a digéré la viande qu'il avoit prise. (Dans cette phrase *induire* est dérivé d'*inducere*, pris dans son acception propre *introduire, conduire dans, ducere in*.)

INDULGENCE, s. f. (*Ein-dul-jan-ce*) Bonté, facilité à excuser, à pardonner les fautes. — Grace accordée par l'Eglise à ceux qui sont véritablement pénitens, pour les peines dues aux péchés auxquels ils n'ont pu satisfaire entièrement. On ne l'emploie jamais au plur. que dans ce dernier sens. (Du latin *indulgentia*.)

INDULGENT, ENTE, adjectif. (*Ein-dul-jan, an-te*) Qui a de l'*indulgence*. *Être indulgent à soi-même; Être indulgent pour les fautes de ses amis.*

INDULT, s. m. (On prononce un peu le *t*.) Espèce de mandat par lequel le Roi de France nommoit un Clerc capable, sur la présentation d'un Officier du Parlement de Paris, à un Collateur ou Patron ecclésiastique, pour qu'il disposât en sa faveur du premier Bénéfice qui vaqueroit à sa collation ou à sa présentation. (Du latin *indultum*, qui a la même signification.) — En t. de Commerce, droit que le Roi d'Espagne prend sur les retours en marchandises, et en or et en argent monnoyés, qui arrivent de l'Amérique Espagnole, dans les ports d'Espagne, pour le compte des négocians.

INDULTAIRE, s. m. (*Ein-dul-tè-re*) Celui qui avoit droit à un Bénéfice, en vertu d'un *indult*.

INDÛMENT, adv. (*Ein-du-man*) Terme de Pratique: D'une manière *indue*: *Il a été mal et indûment procédé contre lui; on a indûment procédé*. (Du latin *indebite*.)

† INDURATION, s. fém. (*Ein-du-ra-cion*) T. de Chirurgie: L'une des cinq manières dont se terminent les tumeurs humorales, lorsque les parties les plus subtiles de l'humeur étant dissipées, les plus grossières se *durcissent*. (Du latin *indurare* endurcir, rendre dur, formé de *durus* dur.)

† INDUSIUM, s. m. (*Ein-du-zio-me*) Ter. d'Archéol.: Sorte de vêtement que les dames Romaines portoient sur la peau. (C'est un mot purement latin, formé d'*induere* vêtir, ou d'*intus* intérieurement.)

INDUSTRIE, s. f. Dextérité, adresse à faire quelque chose. L'*industrie*, dit l'abbé *Girard*, est un tour ou une adresse de la conduite; le *savoir-faire* est un avantage d'art ou de talent: dans la nécessité, la ressource de l'*industrie* est plus prompte; celle du *savoir-faire* est plus sûre. (Du latin *industria*.) — En matière de Finances, et par opposition à *fonds réels*; le travail, le commerce, le savoir-faire: *Taxer l'industrie.*

Digitized by Google

Vivre, subsister d'industrie, trouver des moyens de subsister bons ou mauvais. — *Chevalier d'industrie*, Voy. *Chevalier*.

INDUSTRIEUSEMENT, adv. (*Ein-dus-tri-eûze-man*) Avec *industrie*.

INDUSTRIEUX, EUSE, adj. (*Ein-dus-tri-eû, eû-ze*) Qui a de l'*industrie*.

INDUTS, s. m. pl. (*Ein-da*) Ecclésiastiques qui aux Messes hautes sont revêtus d'une aube et d'une tunique pour servir le Diacre et le Sous-Diacre. (Du latin *indutus*, part. p. d'*induere* revêtir.)

INEBRANLABLE, adjectif. Qui ne peut être *ébranlé*.

INEBRANLABLEMENT, adv. (*I-né-bran-la-ble-man*) Fermement; d'une manière *inébranlable*.

† INEDIT, ITE, adj. (*I-né-di, di-te*) *Ouvrage inédit*, qui n'a jamais été publié, mis au jour. (Du latin *ineditus*, formé avec la même acception, d'*in* négatif, et d'*edere* publier, divulguer, proprement mettre dehors *extra dare*.)

INEFFABILITÉ, s. f. T. de Théologie : Impossibilité d'exprimer quelque chose par des paroles. Voy. *Ineffable*.

INEFFABLE, adj. Qu'on ne peut dire, qu'on ne peut exprimer. (Du latin *ineffabilis*, fait dans la même signification, d'*in* négatif, et d'*effari* [*fari extra*] dire, proférer.)

INEFFAÇABLE, adj. (*I-né-fa-sa-ble*) Qui ne peut être *effacé*.

INEFFICACE, adj. Qui ne produit *point d'effet*; qui n'a nulle efficacité. (Du latin *inefficax*.)

INEFFICACITÉ, s. fém. (*I-né-fi-ka-ci-té*) Qui manque de vertu, d'*efficacité*.

INÉGAL, ALE, adj. Qui n'est *point égal*.

Homme, esprit inégal, d'une humeur bizarre. — *Style inégal*, qui ne se soutient pas. — *Terrain, chemin inégal*; raboteux.

INÉGALEMENT, adv. (*I-né-ga-le-man*) D'une manière *inégale*.

INÉGALITÉ, s. fém. Défaut d'*égalité*. — Bizarrerie dans l'humeur. En ce sens on dit au pluriel : *Avoir de grandes inégalités*. — On dit aussi *inégalité de style*. Voy. *Inégal*. — En Astronomie : Irrégularité qu'on observe dans le mouvement des planètes : *Première inégalité, seconde inégalité*.

† *Inégalité optique*, celle qui ne dépend que de la distance; elle est opposée à l'*inégalité réelle*.

INÉLÉGANT, ANTE, adj. Qui *manque d'élégance*. Il est peu usité.

INÉLIGIBLE, adj. Qui ne peut *être élu*.

INENARRABLE, adj. (*I-né-na-ra-ble, r* forte) Qui ne peut *être raconté*. Il ne se dit que dans certaines phrases de l'Ecriture sainte. (Du lat. *inenarrabilis*, fait, dans le même sens, d'*in* négatif, et *narrare* raconter.)

INEPTE, adj. Qui n'a *nulle aptitude* à certaines choses. (Du latin *ineptus*, formé d'*in* négatif, et d'*aptus* propre, apte à.....) — Impertinent; absurde. En ce sens il se dit des choses comme des personnes.

INEPTIE, s. f. (*I-nep-ci-e*) Absurdité; sottise: impertinence. (Du latin *ineptia*.)

INÉPUISABLE, adj. (*I-ne-pui-za-ble*) Qu'on *ne peut* tarir, *épuiser*; au propre et au figuré.

† INERME, adj. (*I-nér-me*) Ter. de Botanique : Dépourvu de piquans, d'aiguillons. (Du latin *inermis* sans armes, formé d'*in* privatif, et d'*arma* armes.)

INERTIE, s. f. (*I-ner-ci-e*) En Physique, résistance qu'oppose un corps quelconque aux efforts qui tendent à lui faire changer d'état. On dit ordinairement *force d'inertie*. — Fig. Indolence, inaction. (Du latin *inertia*, fait d'*iners*, qui, formé d'*in* privatif, et *ars* art, signifie proprement qui n'exerce aucun art; sans savoir; sans industrie.)

INESPÉRÉ, ÉE, adj. Imprévu; à quoi on ne s'attendoit pas. Il ne se dit qu'en bien : *Un succès inespéré*. (Du latin *insperatus*, fait d'*in* négatif, et *sperare* espérer, attendre.)

INESPÉRÉMENT, adverb. (*I-nes-pé-re-man*) Lorsqu'on s'y attend le moins. (Du latin *insperate*.)

INESTIMABLE, adj. Qu'on ne peut assez *estimer*.

INÉTENDU, UE, adj. (*I-né-tan-du*) T. Didactique : Qui n'a *point d'étendue*.

INÉVIDENT, ENTE, adj. (*I-ne-vi-dan*) T. Didactique : Qui n'est *pas évident*.

INÉVITABLE, adj. Que l'on ne *peut éviter*.

INÉVITABLEMENT, adv. (*I-né-vi-ta-ble-man*) D'une manière *inévitable*.

INEXACT, ACTE, adj. (*I-nèg-zak, ak-te*) Qui manque d'*exactitude*.

INEXACTITUDE, s. fém. (*I-nèg-zak-ti-tu-de*) Manque d'*exactitude*.

INEXCUSABLE, adj. (*I-neks-ku-za-ble*) Qui ne peut être *excusé*.

INEXÉCUTION, s. fém. (*I-nèg-zé-ku-cion*) Défaut d'*exécution*. Il ne se dit que des contrats, des traités.

INEXORABLE, adj. (*I-nèg-zo-ra-ble*) Qu'on ne peut gagner, fléchir par des prières. (Du lat. *inexorabilis*, formé d'*in* négatif, et d'*exorare* prier instamment.)

INEXORABLEMENT, adv. (*I-nèg-zo-ra-ble-man*) D'une manière *inexorable*.

INEXPÉRIENCE, s. f. (*I-neks-pé-ri-an-ce*) Défaut d'*expérience*.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE, adj. (*I-neks-pé-ri-man-té*) Qui n'a point d'*expérience*.

INEXPIABLE, adj. (*I-neks-pi-a-ble*) Qui ne se peut *expier*.

INEXPLICABLE, adject. (*I-neks-pli-ka-ble*) Qu'on ne peut *expliquer*.

INEXPRIMABLE, adject. (*I-neks-pri-ma-ble*) Qu'on ne peut *exprimer*.

INEXPUGNABLE, adj. (*I-nèks-pugue-na-ble*, prononcez le *g* dur) Qui ne peut être forcé, emporté d'assaut et par violence. (Du latin *inexpugnabilis*, fait d'*in* négat., et d'*expugnare* forcer, prendre de force.)

INEXTINGUIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *inextinguible*.

INEXTINGUIBLE, adj. (*I-nèks-tein-ghi-ble*) Qui ne peut être éteint : *Feu, lampe inextinguible*. (Du latin *in* négatif, et *extinguere* éteindre.)

INEXTRICABLE, adj. (*I-neks-tri-ka-ble*) Qui ne peut être démêlé. Du latin *inextricabilis*, formé avec la même signification, d'*in* négat. et d'*extricare* démêler, débrouiller; lequel a pour racine *ex* de, hors, et *tricæ*, *arum* filet,

que les oiseaux s'entortilleut autour des pieds, derive du grec *thrix*, *trichos* cheveu, poil.)

INFAILLIBILITE, s. f. (*Ein-fa-gli-bi-li-té*, en mouillant les *ll*) En parlant des choses: certitude pleine et entière. — En parlant des personnes : impossibilite d'errer, de se tromper. Voy. *Infaillible.*

INFAILLIBLE, adj. m. et f. (*Ein-fa-gli-ble*) Certain et immanquable. — Qui *ne peut faillir*; qui ne peut ni tromper ni errer : *Dieu est infaillible dans ses promesses.* (Du latin *infallibilis.*)

INFAILLIBLEMENT, adv. (*Ein-fa-gli-ble-man*) Assurément : indubitablement.

INFAISABLE, adj. (*Ein-fe-za-ble*) Qui ne *peut etre fait.* Il est familier.

INFAMANT, ANTE, adj. (*Ein-fa-man, an-te*) Qui porte *infamie : Jugement infamant ; note infamante.* Voy. *Diffamant.* (Du lat. *infamans.*)

INFAMATION, s. f. (*Ein-fa-ma-cion*) Note d'*infamie.* (Du latin *infamatio.*)

INFAME, adj. Diffamé : noté ; flétri par la loi ou par l'opinion publique. On dit aussi substantivement : *C'est un infame, une infame.* (Du latin *infamis*, formé, dans la même signification, d'*in* privatif, et de *fama* réputation.) — En parlant des choses ; honteux : déshonorant : *Action, commerce, trafic infame. — Lieu infame ;* maison de prostitution. — Par exagération ; mal propre, mal séant : *Logement, habit infame.*

INFAMIE, s. f. Flétrissure notable imprimée à l'honneur, à la reputation ; soit par la loi, soit par l'opinion publique ; ignominie, opprobre. Avec cette difference, suivant *Roubaud*, que c'est un jugement public qui frappe d'*infamie ;* c'est l'opinion d'une profonde humiliation attachée aux suppliers ou aux peines des crimes bas, qui fait l'*ignominie ;* c'est l'abondance de l'*infamie* et de l'*ignominie*, versée, pour ainsi dire, à pleines mains, qui consomme l'*opprobre.* — Action infame. Il n'a de pluriel que dans cette acception.

INFANT, ANTE, s. (*Ein-fan, an-te*) Titre qu'on donne aux enfans puinés des Rois d'Espagne et de Portugal. (Du lat. *infans* enfant.) Voy. ce mot.

INFANTERIE, s. f. Gens de guerre qui vont et combattent à pied. (Suivant quelques anciens Auteurs, d'une *Infante* d'Espagne qui, volant au secours du Roi son père entièrement défait par les Maures, battit ceux-ci à la tête d'une troupe de gens de pied qu'elle avoit rassemblés, et dont l'usage pour les combats étoit alors inconnu. En mémoire de cet évenement, les piétons Espagnols prirent le nom d'*infanterie*, lequel a passé depuis aux piétons des autres nations. *Grand Vocabul. franç. Trév.*)

INFANTICIDE, s. m. T. de Droit : Meurtre ou meurtrier d'un enfant. (Du latin *infanticida*, formé d'*infans*, *infantis* enfant, et *cædes* meurtre.)

INFATIGABLE, adj. Qu'on ne peut *fatiguer.*

INFATIGABLEMENT, adv. (*Ein-fa-ti-ga-ble-man*) Sans se *fatiguer*, sans se lasser.

INFATUATION, s. f. (*Ein-fa-tu-a-cion*) Entêtement: prévention ridicule et excessive pour quelqu'un ou pour quelque chose. Mot assez nouveau tiré de l'anglois, et dérivé primitivement du latin *infatuare* infatuer. Voy. *Infatuer.*

INFATUER, v. act. (*Ein-fa-tu-é*) Prévenir tellement quelqu'un en faveur d'une personne ou d'une chose qui ne le mérite pas, qu'on ait beaucoup de peine à l'en désabuser. (Du latin *infatuare* rendre fou, faire perdre l'esprit, fait de *fatuus* fat, sot, impertinent, extravagant, lequel est tiré du verbe *fari* parler, dérivé du grec *phaô*, d'où vient *phates*, le même que *vates* en latin, et *devin* en français. Les Latins appeloient *infatuati* ceux qui croyoient avoir vu le Dieu Faune, surnommé *Fatuus*, parce qu'il passoit pour avoir fait des prédictions. *Morin.*)

s'INFATUER, v. r. Se prévenir ridiculement et excessivement pour..... s'entêter de.....

INFECOND, ONDE, adj. (*Ein-fé-kon, on-de*) Stérile ou qui produit peu. (Du latin *infecundus.*)

INFECONDITÉ, s. f. Stérilité. (Du latin *infecunditas.*)

INFECT, ECTE, adjectif. (*Ein-fek, fek-te*) Puant : corrompu. (Du latin *infectus*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement qui n'est pas fait *non factus.*)

INFECTER, v. a. (*Ein-fek-té*) Rendre *infect ;* empuantir. — Fig. Corrompre l'esprit ou les mœurs : *Il a infecté les jeunes gens de ses mauvaises maximes.* (Du latin *inficere*, employé dans le même sens, et qui signifie proprement *teindre, colorer, impregner d'une couleur.*)

INFECTION, s. fém. (*Ein-fek-cion*) Grande puanteur, et proprement, puanteur contagieuse, qui répand la corruption d'un corps sur un autre. La *puanteur*, dit *Roubaud*, offense le nez et le cerveau ; l'*infection* porte la corruption et attaque la santé. Vous direz la *puanteur* d'un morceau de viande gâté, et l'*infection* des cadavres. (Du latin *inficere.* Voy. *Infecter.*)

INFELICITE, s. f. Malheur ; disgrace. Il est peu usité. (Du latin *infelicitas.*)

INFÉODATION, s. fém. (*Ein-fé-o-da-cion*) Action d'*inféoder.*

INFÉODER, v. a. (*Ein-fé-o-dé*) Donner une terre pour être tenue *en fief.*

Dîmes inféodées, aliénées par l'Eglise et possédées par des Laïques.

INFERER, v. a. (*Ein-fé-ré*) Conclure : tirer une conséquence de..... (Du latin *inferre* porter dans, introduire *ferre in. Introduire dans le raisonnement une proposition tirée d'une autre.*)

INFERIEUR, EURE, adj. En parlant des choses ; qui est placé au-dessous : *La partie supérieure et la partie inférieure.* — En parlant des personnes ; qui est au-dessous d'un autre en rang, en mérite, en dignité, en forces. (Du latin *inferior*, fait d'*infra* au-dessous.)

La partie inférieure de l'ame, l'appetit sensitif : *la partie supérieure de l'ame*, la raison.

Inférieur est aussi substantif : *Les inférieurs doivent respect aux supérieurs ; il en use bien avec ses inférieurs.*

INFERIEUREMENT, adverb. (*Ein-fé-ri-eu-re-man*) Au-dessous.

INFÉRIORITÉ, s. fém. Rang de l'*inférieur* à l'égard du supérieur. Il se dit sur-tout en parlant du génie, des talens.

INFERNAL, ALE, adj. Qui appartient à l'*enfer* : *Monstre infernal ; les Puissances infernales. Le Serpent, le Dragon infernal*, le Démon. (Du latin *infernus.*) — En Chimie, *pierre infernale*, pierre caustique faite avec l'argent et l'esprit de nitre.

INFERTILE, adj. Stérile ; qui n'*est pas fertile.* — Fig. *Esprit infertile*, qui produit peu ; *sujet infertile*, qui fournit peu de choses à dire. Ce mot et le suivant qui offrent, selon *La Harpe*, une nuance au-dessous de *sterile*, sont plus de la poésie que de la prose.

INFERTILITÉ, s. f. Stérilité.

INFESTER, v. act. (*Ein-fes-té*) Piller, ravager, vexer par des incursions. — Incommoder ; tourmenter : *Les rats infestent cette maison.* (Du latin *infestare.*)

† INFIBULATION, s. f. (*Ein-fi-bu-la-cion*) T. de Chirurgie : Opération par laquelle, au moyen d'une espèce de boucle ou d'anneau (en latin *fibula*), on empêchoit un jeune homme d'avoir commerce avec les femmes.

† INFIBULER, v. a. (*Ein-fi-bu-lé*) Faire à un jeune homme l'opération de l'*infibulation.* (Du latin *infibulare.*)

INFIDÉLITÉ, s. f. Déloyauté : trahison. — Simplement, manque de fidélité : *L'infidélité d'un amant, d'une maîtresse, d'une femme, d'un mari.* L'*infidélité*, dit *Beauzée*, est un manque de foi, un simple violement des promesses qu'on avoit faites ; la *perfidie* ajoute à cela le vernis imposteur d'une fidélité constante : l'*infidélité* peut n'être qu'une foiblesse ; la *perfidie* est un crime réfléchi. (Du lat. *infidelitas.*) — Il se prend aussi pour l'état de ceux qui ne sont pas dans la vraie Religion : *Les Juifs sont obstinés dans leur infidélité.*

Infidélité de la mémoire, défaut de mémoire.

INFIDÈLE, adj. et s. m. et f. Déloyal ; qui manque de foi, de *fidélité* : *Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle ; s'il la croit fidèle, elle est perfide.* La Bruyère (Caract. Chap. III). *Il*, dans cette phrase, est masculin et se rapporte à *la personne.* C'est un solécisme. (Du latin *infidelis.*) — En matière de Religion, qui n'a pas la vraie foi.

Mémoire infidèle, qui n'est pas sûre, qui manque au besoin. — *Rapport infidèle*, où l'on déguise la vérité.

INFIDÈLEMENT, adv. (*Ein-fi-dè-le-man*) D'une manière *infidèle.*

INFILTRATION, s. f. (*Ein-fil-tra-cion*) Action d'un liquide qui s'insinue dans les pores des parties solides. Voy. *s'Infiltrer.*

s'INFILTRER, v. réc. (*Ein-fil-tré*) Passer dans les pores d'un solide comme *par un filtre.*

INFINI, s. m. Ce qui n'a *point de bornes.*

† *Géométrie de l'infini*, géométrie des *infiniment* petits, contenant les règles des calculs différentiel et intégral. — *Arithmétique des infinis*, nom donné par *Wallis* à la méthode de former les suites qui ont un nombre *infini* de termes.

INFINI, IE, adj. Qui n'a *point de bornes.* En ce sens il ne peut se dire que de Dieu et de ses attributs. (Du latin *infinitus*, formé d'*in* négat. et *finis* borne, limite.) — Innombrable.

A L'INFINI, adv. *Sans fin*, sans bornes.

INFINIMENT, adverb. (*Ein-fi-ni-man*) *Sans bornes*, sans mesures : *Dieu est infiniment bon.* — Extrêmement : *Il est infiniment malheureux.*

Les infiniment petits ; en Géométrie, quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

INFINITAIRE, s. m. (*Ein-fi-ni-tè-re*) Partisan de l'arithmétique des *infinis.*

INFINITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *infini.* — Grand nombre, grande quantité : *Une infinité de personnes ; une infinité de choses.*

INFINITÉSIMAL, ALE, adj. (*Ein-fi-ni-té-zi-mal*) *Calcul infinitésimal*, celui des *infiniment* petits.

INFINITÉSIME, s. f. ou adj. en sous-entendant *partie.* T. de Géométrie : Partie *infiniment petite* d'une grandeur quelconque.

INFINITIF, s. m. L'un des modes du verbe qui ne marque ni nombre ni personnes. Voy. la Grammaire. (Du latin *infinitivus*, sous-entendez *modus.*)

INFIRMATIF, IVE, adj. Qui *infirme* ; qui rend nul.

INFIRME, adj. et s. m. et f. Malade ; qui a quelque *infirmité.* Il se dit du corps, des plantes, de l'esprit. Voy. *Valétudinaire.* (Du latin *infirmus*, formé d'*in* négat. et de *firmus* ferme, solide.)

INFIRMER, v. a. (*Ein-fir-mé*) Au Palais, invalider ; déclarer nul : *Infirmer un acte.* — Dans le style didactique et polémique, affoiblir : *Infirmer une preuve, un témoignage.* (Du latin *infirmare*, dont la signification est la même.)

INFIRMERIE, s. f. Lieu où l'on rassemble les *infirmes*, les malades d'une Communauté.

INFIRMIER, IÈRE, s. (*Ein-fir-mié, ié-re*) Celui ou celle qui a soin d'une *infirmerie.*

INFIRMITÉ, s. f. Indisposition ou maladie habituelle. Il se dit ordinairement au pluriel. — Dans le moral, foiblesse ; fragilité pour le bien ; défaut, imperfection. (Du latin *infirmitas.*)

INFLAMMABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *inflammable* ; disposition à prendre feu.

INFLAMMABLE, adj. (*Ein-fla-ma-ble*) Qui s'*enflamme* facilement. — Au fig. *Zele, caractere inflammable.*

Air inflammable. Voyez *Gaz hydrogène*, au mot *Hydrogene.*

INFLAMMATION, s. fém. (*Ein-fla-ma-cion*) Action qui *enflamme* une matière combustible. — Fig. Acrete et ardeur qui surviennent aux parties du corps excessivement échauffées.

INFLAMMATOIRE, adj. (*Ein-fla-ma-toa-re*) Qui cause des *inflammations* : *Maladie inflammatoire.*

† INFLATION, s. fém. (*Ein-fla-cion*) T. de Médecine : Enflure, tumeur, gonflement. (Du latin *inflatio.*)

INFLEXIBILITÉ, s. fém. (*Ein-flek-ci-bi-li-té*) Qualité, caractère de ce qui est *inflexible.*

INFLEXIBLE, adj. (*Ein-flek-ci-ble*) Il ne se dit qu'au figuré. *Homme inflexible*, qui ne se laisse point mouvoir à compassion. *Vertu inflexible*, qui ne se laisse ébranler par aucune

considération. (Du latin *inflexibilis*, fait d'*in* négatif, et *flectere* fléchir.)

Inflexiblement, adverb. (*Ein-flek-ci-ble-man*) D'une manière *inflexible*.

Inflexion, s. fém. (*Ein-flek-cion*) Changement de la voix lorsqu'elle passe d'un son à l'autre. — Facilité plus ou moins grande à faire ces changemens. — En t. de Grammaire, manière dont les noms se déclinent, dont les verbes se conjuguent. — En Optique, propriété des rayons de lumière appelée plus communément *Diffraction*. Voy. ce mot. — En Astronomie, changement de direction des rayons de lumière qui rasent le bord de la lune. C'est un phénomène observé depuis un assez grand nombre d'années, et qui paroît constaté. (Du latin *inflexio*, fait dans le même sens, d'*inflectere* fléchir, courber, faire plier, composé de la prépositiou *in* vers, sur, et de *flectere* courber, fléchir.)

Inflexion de corps, disposition naturelle à plier, incliner le corps. — *Point d'inflexion d'une courbe* (Géom.), point où une courbe commence à se replier dans un sens contraire à celui où elle se courboit d'abord.

Infliction, subst. f. (*Ein-flik-cion*) T. de Palais : Condamnation à quelque peine afflictive et corporelle. (Du latin *inflictio*, fait dans le même sens, d'*infligere*. Voy. *Infliger*.)

Inflictive, adj. f. Qui est ou doit être *infligée* : *Peine inflictive*.

Infliger, v. a. (*Ein-fli-jé*) T. de Palais : Imposer une peine, un châtiment. (Du latin *infligere*, employé dans le même sens, et qui signifie proprement frapper avec violence, appliquer fortement sur, formé d'*in* sur, et de *fligere* battre, choquer, heurter.)

† Inflorescence, s. f. (*Ein-flo-rè-san-ce*) T. de Botanique : Nom que donne *Linnæus* à la disposition des *fleurs* et des *fruits* dans les plantes. (Du latin *inflorere*, formé de la préposition *in* dans, et de *florere* fleurir.)

Influence, s. fém. (*Ein-flu-an-ce*) Vertu prétendue qui, suivant les Astrologues, découle des astres. On n'y croit plus aujourd'hui, si ce n'est, tout au plus, à l'influence de la lune sur les saisons et sur les variations de l'atmosphère. (Du lat. *influentia*, fait d'*influere* influer.) Voy. ce mot. — Fig. Impressions qui se font sur l'esprit par le commerce, la fréquentation du monde ou d'une personne, etc. Voyez *Ascendant*. On a dit, depuis quelque temps, et dans un sens actif, *influencer un avis*, etc. pour *avoir de l'influence sur un avis*. C'est un néologisme barbare.

Influer, v. a. (*Ein-flu-é*) En ter. d'Astrologie, communiquer par une vertu secrète : *Les astres influent diverses qualités sur les corps*, etc. (Du latin *influere*, formé, dans la même signification, de la préposition *in* dans ou sur, et *fluere* couler.)

Influer, v. n. Faire impression sur l'esprit. Voy. *Influence*. — Contribuer à faire prendre un parti, etc. *Cette considération a beaucoup influé dans ma résolution*.

In-folio, subst. m. T. de Librairie. Voyez *Folio*.

Information, s. f. (*Ein-for-ma-cion*) Au Palais, action d'*informer* : *Faire des informations*. — Dans le langage commun, action de s'*informer* : *Prendre des informations ; aller aux informations*.

Informe, adject. Imparfait ; qui n'*a pas la forme* qu'il devroit avoir. (Du latin *informis*, fait d'*in* privatif, et *forma* forme.)

† *Etoiles informes*, (Astron.) étoiles dispersées qui n'entrent point dans la *forme* des grandes constellations, et qu'on appelle *étoiles sparsiles* ou *sporades*.

Informe, s. m. T. de Palais ; Information : *Ordonner un plus ample informé*.

Informé, ée, part. p. d'*Informer*, et adject. Instruit : *Bien* ou *mal informé*.

Informer, v. act. (*Ein-for-mé*) Avertir ; instruire. (Du latin *informare*, qui signifie proprement *donner la première forme*, *ébaucher*, *esquisser*, et fig. *former*, *instruire*, dérivé de *forma* forme.) J.-J. *Rousseau* (Emile, Liv. II) a employé ce mot dans le sens de *donner la forme* ou plutôt d'*animer* : *L'univers entier doit être un point pour une huître ; il ne lui paroîtroit rien de plus, quand même une ame humaine informeroit cette huître*. C'est un latinisme que l'usage n'a pas adopté.

Informer, v. n. T. de Palais : Faire une information, une enquête contre quelqu'un ou sur un fait. *Informer contre quelqu'un*, *informer sur un assassinat*.

s'Informer, v. réc. S'enquérir. *Racine* a dit (Bajazet) : *Ne vous informez point ce que je deviendrai*. C'est une faute grave ; il falloit *de ce que je deviendrai*.

Infortiat, s. m. (*Ein-for-ci-a*) Seconde partie ou second volume du Digeste.

Infortune, subst. f. Malheur, adversité : *Grande infortune*. (Du latin *infortunium* ou *infortunitas*, fait dans le même sens, d'*in* privatif, et *fortuna* fortune, bonheur.)

Infortuné, ée, adj. Malheureux : *Prince infortuné*.

Infracteur, s. m. Celui qui viole, qui n'observe pas un traité, une loi, etc. Voyez *Infraction*.

Infraction, s. f. (*Ein-frak-cion*) Action de violer, d'*enfreindre* un traité, une promesse, etc. (Du latin *infractio*, fait d'*infringere* rompre, enfreindre, dont la racine est *frangere* rompre, briser.)

† Infréquenté, ée, adj. (*Ein-fré-kan-té*, *té-e*) Qui n'est ou qui n'a point été encore *fréquenté*. *Mers infréquentées*. Mot nouveau employé par de bons Ecrivains, et notamment par M. *Delille* dans le Poëme *des Jardins*, etc.

Infructueusement, adv. (*Ein-fruk-tu-eûze-man*) Sans profit, sans utilité. (Du latin *infructuose*.)

Infructueux, euse, adj. (*Ein-fruk-tu-eû*, *eû-ze*) Qui ne rapporte point de fruit ou qui en rapporte fort peu. Il est plus usité au fig. qu'au propre : *Travail infructueux*. (Du latin *infructuosus*, qui signifie proprement *qui ne porte point de fruit ; stérile*.)

† Infule, s. f. (*Ein-fu-le*) T. d'Archéol. Sorte de bande de laine blanche qui étoit pour les Prêtres ce qu'étoit le bandeau royal pour les Rois, la marque de leur dignité et de leur autorité. Elle couvroit la partie de la tête où il y a des cheveux jusqu'aux tempes ; et de

chaque côté tomboient deux cordons (*vittæ*) pour la lier. (Du latin *infula*, *æ*, ou au pluriel *infulæ*, *arum*, dont la signification est la même.) L'*infule*, à la différence du diadème qui étoit plat et large, étoit entortillée et ronde.

† INFUNDIBULIFORME, adj. (*Ein-fon-di-bu-li-for-me*) T. de Botan. En forme d'entonnoir. Les herbes à fleurs simples, monopétales, irrégulières, *infundibuliformes*, composent la seconde classe du système de *Tournefort*. (Du latin *infundibulum* entonnoir, et *forma* forme.)

INFUS, USE, adj. Il ne se dit qu'au figuré dans un petit nombre de phrases : *Savoir infus; science, sagesse infuse*, qu'il a plu à Dieu de répandre dans des hommes privilégiés. (Du latin *infusus* part. p. d'*infundere*, *fundere in* verser dans ou sur.)

INFUSER, v. a. (*Ein-fu-zé*) Mettre durant un certain temps une drogue dans quelque liqueur pour que celle-ci en tire le suc. (Du lat. *infundere* verser dans ou sur.)

INFUSIBLE, adj. (*Ein-fu-zi-ble*) Qu'on ne peut fondre. (Du latin *in* négatif, et *fusilis* fusible, qu'on peut fondre, fait de *fundere* fondre.)

INFUSION, s. fém. (*Ein-fu-zion*) L'action d'infuser. — Chose infusée. — En Chirurgie, opération au moyen de laquelle on injecte une liqueur dans une veine qu'on a ouverte. — On dit figurément : *Les Apôtres avoient le don des langues par infusion.* Voy. *Infus.* (Du latin *infusio.*)

† INFUSOIRES, adj. m. plur. (*Ein-fu-soa-re*) T. d'Histoire naturelle : *Animaux infusoires*, qu'on observe, à l'aide du microscope, dans des liqueurs qui ont tenu des matières animales ou végétales en *infusion.*

† INFUSUM, subst. m. (*Ein-fu-zome*) T. de Chimie; le produit d'une *infusion : Infusum de fleurs de guimauve, etc.* C'est un mot purement latin.

INGAMBE, adj. Léger, dispos, alerte. Style famil. (Corruption des deux mots *en jambe, qui est bien en jambes*, qui marche bien, etc.)

INGÉNÉRABLE, adj. Qui ne peut pas être engendré. *Trév.* (Du latin *ingenerabilis*, fait dans la même signification, d'*in* négatif, et *generare* engendrer.)

INGÉNIER, s'INGÉNIER, v. r. (*Ein-jé-ni-é*) Tâcher de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir. Il est familier. (De l'italien *ingegnarsi*, fait dans la même signification, d'*ingegno* génie, esprit, talent, en latin *ingenium.*)

INGÉNIEUR, s. m. Mathématicien qui sait l'art de l'architecture militaire, qui va reconnoître la place qu'on veut attaquer, qui trace les tranchées, conduit les travaux, etc. (Du latin *ingenium* invention ingénieuse, d'où nos Pères avoient fait *engin* machine, instrument. D'*engin* on a formé *engignour* et ensuite *ingénieur.*) — Il y a aussi des *Ingénieurs des Ponts et Chaussées*, des *Ingénieurs-Géographes*, etc.

INGÉNIEUSEMENT, adv. (*Ein-jé-nieû-ze-man*) Avec esprit. (Du latin *ingeniosè.*)

INGÉNIEUX, EUSE, adj. (*Ein-jé-nieû*; en vers, *ni-eû*) Qui a du *génie*, de l'esprit; et en parlant des choses, qui en marque, qui en annonce. (Du latin *ingeniosus*, fait d'*ingenium* génie, esprit, talent, capacité.)

INGÉNU, UE, adj. Franc; sincère; naïf jusqu'à la simplicité. (Du latin *ingenuus.*) — Il se disoit, chez les anciens Romains, 1.° des personnes nées de parens bonnêtes et libres; — 2.° de celles qui étoient nées dans un pays, qui n'étoient point étrangères. (Du même mot latin *ingenuus*, formé dans cette acception, d'*in* dans ou *inde* delà, et *genitus* né, engendré.)

INGÉNUITÉ, subst. f. Sincérité; franchise; naïveté. (Du latin *ingenuitas.*)

INGÉNUMENT, adv. (*Ein-jé-nu-man*) Franchement; sincèrement; naïvement. (Du lat. *ingenuè.*)

s'INGÉRER, v. rée. (*Ein-jé-ré*) Se mêler de quelque chose sans en être requis. (Du latin *ingerere*, fait dans le même sens, d'*in* dans, et *gerere* porter; *se porter, se mettre dans.*)

† INGLORIEUX, EUSE, adj. (*Ein-glo-ri-eû, eû-ze*) Qui est *sans gloire.* Mot nouveau employé par M. *Delille* (Les trois règnes de la Nature, Chant III) : *Mes jours inglorieux et mon destin obscur.* (Du latin *ingloriosus.*)

INGRAT, ATE, adj. (*Ein-gra, a-te*) Qui ne reconnoît pas une *grace*, un bienfait reçu : *Ingrat envers Dieu*; et substantivement : *C'est un ingrat.* On dit aussi, sur-tout en Poésie, *ingrat à.....*

Ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontés. RACINE.

Voltaire qui blame ce régime dans *Corneille*, l'a employé lui-même deux fois dans un même vers : *Ingrat à tes bontés, ingrat à ton amour.* [Mort de César.] (Du latin *ingratus*, formé dans le même sens, d'*in* négatif, et de *grates* graces, actions de graces, remercîmens.) — En parlant des choses, stérile, infructueux; qui ne rapporte pas ce qu'on avoit lieu d'espérer : *Une terre ingrate; un travail ingrat*, et avec la préposition *à*, *Terre ingrate à la culture; esprit ingrat aux leçons*, qui n'en profite pas. — Se dit dans les travaux d'Architecture, etc. des matières difficiles à mettre en œuvre, des marbres et des pierres où se rencontrent des veines de cailloux, des bois qui ne se coupent pas facilement, etc.

INGRATEMENT, adverbe. (*Ein-gra-te-man*) Avec *ingratitude.* Il est peu usité ou même hors d'usage.

INGRATITUDE, s. f. Manque de reconnoissance pour un bienfait reçu. Voyez *Méconnoissance.*

INGRÉDIENT, s. m. (*Ein-gré-di-an*) Ce qui entre dans la composition d'un remède, d'un vernis, etc. — On le dit par extension d'une sauce, d'un ragoût. (Du lat. *ingrediens*, part. d'*ingredi* entrer, formé d'*in* dans, et *gradi* aller, marcher.)

INGUÉRISSABLE, adj. (*Ein-gué-ri-sa-ble*) Qui ne peut être *guéri.* Trév.

INGUINAL, ALE, adj. (*Ein-gui-nal* et non pas *Ein-ghi-nal*) T. de Chirurgie, Tout ce qui concerne l'aine : *Bandage inguinal.* (Du latin *inguinalis*, fait d'*inguen* aine.)

INHABILE, adject. Qui n'*est pas habile à*.... incapable : avec cette différence que ce dernier mot dénote proprement un défaut de talens et de lumières, et qu'*inhabile* marque

seulement le défaut de certaines qualités requises pour certaines fonctions : On peut être *inhabile* à posséder un Bénéfice, sans être *incapable* d'en remplir les obligations.

INHABILITÉ, subst. f. Qualité qui rend *inhabile*; incapacité : avec la même différence qu'entre *inhabile* et *incapable*.

INHABITABLE, adj. Qu'on ne peut *habiter*.

INHABITÉ, ÉE, adjectif. Où personne ne demeure.

† INHALATION, s. f. (*I-na-la-cion*, en vers, *ci-on*) T. de Botanique. Voy. *Inspiration*. (Du latin *inhalatio* soufile de l'haleine, etc.)

†. INHAME, s. m. Voy. *Igname*.

† INHARMONIEUX, EUSE, adj. (*I-nar-mo-ni-eu, eû-ze*) Privé d'*harmonie*; qui manque d'*harmonie*. Mot nouveau et peu accrédité.

INHÉRENCE, s. f. (*I-né-ran-ce*) T. de Philosophie : Jonction de choses inséparables par leur nature ou qui ne peuvent être séparées que mentalement et par abstraction : *L'inhérence de l'accident a la substance*. (Du latin *inhærentia*.)

INHÉRENT, ENTE, adj. (*I-né-ran, an-te*) Qui est joint inséparablement à un sujet. (Du lat. *inhærens*, partic. d'*inhærere* être attaché, tenir à, formé d'*in* dans ou sur, et *hærere* s'attacher.)

INHIBER, v. act. (*I-ni-bé*) Ter. de Palais : Défendre : prohiber. Voyez *Dejendre*. *Nous avons inhibé et défendu*. (Du lat. *inhibere*, employé avec la même acception, et qui signifie proprement empêcher, arrêter, retenir, formé d'*in* dans, et *habere* avoir, garder.)

INHIBITION, subst. f. (*I-ni-bi-cion*) Défense; prohibition. Il se joint presque toujours à *défense* (Du latin *inhibitio*, fait d'*inhibere*. Voy. *Inhiber*.)

† INHONORÉ, ÉE, adj. (*I-no-no-ré, ré-e*) Qui n'est point *honoré*: qui est privé d'*honneur*. Mot nouveau employé par *Fsménard* (Poëme de la Navigation, Chant VIII) : *Les vents ont dispersé ta cendre inhonorée*. (Du latin *inhonoratus*, qui a la même signification.)

† INHOSPITALIER, ÈRE, adj. (*I-nos-pi-ta-lié, lie-re*) Qui manque d'*hospitalité* : *Peuples inhospitaliers*. — Qui est contraire aux devoirs de l'*hospitalité*. Mot nouveau tiré du latin *inhospitalis*, et employé par M. *Delille* (Poëme de la pitié).

INHOSPITALITÉ, subst. f. (*I-nos-pi-ta-li-té*) Défaut d'*hospitalité*.

INHUMAIN, AINE, adj. (*I-nu-mein, mè-ne*) Qui n'a point d'*humanité*; cruel; dur. (Du latin *inhumanus*.)

INHUMAINEMENT, adv. (*I-nu-me-ne-man*) D'une manière *inhumaine*.

INHUMANITÉ, s. f. Vice *contraire à l'humanité*; cruauté.

INHUMATION, s. f. (*I-nu-ma-cion*) Action d'*inhumer*; enterrement.

INHUMER, v. act. (*I-nu-mé*) Donner la sépulture à un corps mort; enterrer : avec cette différence qu'*enterrer* exprime proprement l'acte matériel de mettre en terre; et *inhumer*, l'acte religieux qui donne la sépulture : les Ministres de la Religion *inhument* les fidèles; un assassin *enterre* le cadavre de la personne qu'il a tuée. *Boubaud*. (Du latin *inhumare*, formé dans le même sens, d'*in* dans, et *humus terre*.)

† INIANS, s. m. Voy. *Igname*.

INIMAGINABLE, adj. Qui ne peut être *imaginé*.

INIMITABLE, adj. Qu'on ne peut *imiter*; qui ne peut être *imité*.

INIMITIÉ, s. f. Haine, malveillance; aversion qu'on a pour quelqu'un; rancune : avec cette différence que l'*inimitié* est plus déclarée, elle paroît toujours ouvertement; la *rancune* est plus cachée, elle dissimule. *Girard*. (Du latin *inimicitia*.) — Antipathie entre certains animaux ou végétaux.

ININTELLIGIBILITÉ, s. f. (*I-nein-tel-li-gi-bi-li-té*) Qualité de ce qui est *inintelligible*.

ININTELLIGIBLE, adject. (*I-nein-tel-li-ji-ble*) Qu'on ne peut entendre; inconcevable, incompréhensible : avec cette différence, dit *Beauzée*, qu'*inintelligible* se dit proprement par rapport à l'expression; *inconcevable*, par rapport à l'imagination; *incompréhensible*, par rapport à la nature de l'esprit humain. Ce qui est *inintelligible* est vicieux; il faut l'éviter : ce qui est *inconcevable* est surprenant; il faut s'en défier : ce qui est *incompréhensible* est sublime; il faut le respecter.

INIQUE, adj. (*I-ni-ke*) Contraire à l'*équité*; injuste : *Jugement inique*. (Du latin *iniquus*, formé d'*in* négatif, et d'*æquus* juste, équitable.)

INIQUEMENT, adv. (*I-ni-ke-man*) D'une manière inique.

INIQUITÉ, s. f. (*I-ni-ki-té*) Vice *contraire à l'équité*; injustice. — Dans le langage de la Religion, crime, péché : *Boire l'iniquité comme l'eau; enfant d'iniquité*. (Du latin *iniquitas*.)

INITIAL, ALE, adject. (*I-ni-ci-al, a-le*) Qui commence : *Lettre initiale*, celle qui commence le mot. (Du latin *initialis*, fait d'*initium* commencement.)

INITIATION, s. fém. (*I-ni-ci-a-cion*) Action d'*initier* ou d'être *initié*.

† INITIE, s. m. Chez les Anciens, celui qui avoit été *initié* aux mystères, etc. (Du latin *initiatus*.)

INITIER, v. act. (*I-ni-ci-é*) C'étoit chez les Païens admettre à la participation des cérémonies secrètes de la Religion. — On le dit par extension, de quelque Religion que ce soit. (Du latin *initiare*, fait dans la même signification, d'*initium* commencement, ou plutôt d'*initia*, *orum* premiers élémens d'une science, etc.) — Figur. *Être initié dans une science, dans une société*; y être admis : être reçu au nombre de ceux qui la composent.

INJECTER, v. a. (*Ein-jek-té*) Jeter avec une seringue quelque liqueur dans une plaie, etc. (Du latin *injicere*, *jacere in* jeter dans ou sur.)

INJECTION, s. f. (*Ein-jek-cion*) Action par laquelle on *injecte*. — Eau ou autre liqueur qu'on *injecte* dans une plaie, dans un vaisseau, etc. — Impôt que mit jadis *Justinien* en faveur de ceux qui mouroient de la peste ou de faim, dans un temps de contagion ou de disette. Ceux qui n'étoient pas attaqués du mal, ou qui n'en mouroient point, et qui restoient après qu'il avoit cessé, payoient l'*injection* pour les morts. (Du lat. *injectio* qui, dans cette dernière acception, signifie l'*action de mettre la main sur... de saisir*.)

ION, s. fém. (*Ein-jonk-cion*) Commandement, ordre exprès. (Du lat. *injunctio*, *ngere* enjoindre, prescrire.)

, s. f. Tort, outrage ou de fait ou de oyez *Tort*. — Plus ordinairement, ensante, outrageuse. (Du latin *in-* signifie proprement ce qui est contre formé de la prépos. *in* contre, et *jus* Latins n'appliquoient ce mot qu'aux t en parlant des paroles offensantes, t *convitium*.) — On dit figur. *l'in- s injures du temps* : les incommodités, comme le vent, la pluie, le brouil- *Etre exposé à l'injure du temps*, *de* lamités inséparables de la durée du *aucoup de connoissances, d'ouvrages dus par l'injure du temps.*

, v. act. (*Ein-ju-ri-é*) Dire des *jurieuses* à quelqu'un.

USEMENT, adv. (*Ein-ju-ri-eû-ze-man*) nière injurieuse.

UX, EUSE, adject. (*Ein-ju-ri-eû*, utrageux; offensant. (Du latin *in-*

, adj. Qui est *contraire à la justice.* *injustus.*)

MENT, adv. (*Ein-jus-te-man*) Avec

E, s. fém. Vice *contraire à la justice.* *injustitia.*) — Effets de l'*injustice* ; *uste*. Il ne prend de pluriel qu'en

E, adject. (*Ine-né* ; prononcez les l'*e* ajouté très-bref.) Qui est né : *Idées, qualités innées*. Il ne se dit e style didactique. (Du lat. *innatus*, dans, et *natus* né.)

MENT, adv. (*I-no-sa-man*) Avec sans mauvais dessein. — Sottement; t.

CE, s. fém. (*I-no-san-re*) Etat de est *innocent*. (Du latin *innocentia*.) de mœurs; intégrité de vie. — Trop plicité.

T, ENTE, adj. (*I-no-san*, *an-te*) t des personnes; qui n'est point qui est exempt de crime. Il est sou- yé comme subst. sur-tout au plur. *les innocens*. — Homme simple et e; imbécille, etc. : *Vous êtes bien ... C'est un innocent*. On dit au fém. ns moins ridicule : *Une pauvre in-* Pur et candide : *Esprit innocent* ; *nte*. — En parlant des choses, qui oint : *Remède innocent*. (Du latin u *innocuus*, formé d'*in* négatif, et re.)

rens, les Saints Innocens ; les petits Hérode fit égorger. — Fam. *Tuurte*, de pigeons nouveau nés.

TER, v. a. (*I-no-san-té*) Absoudre, *nocent*.

ABLE, adj. (*I-non-bra-ble*) Qui ne *ubrer*. (Du latin *innumerabilis*.) — ation, qui est en très-grand nombre. adj. (Dans ce mot et dans les sui- onnonce les deux *nn*, et comme si *ine—nomé*, l'*e* ajoute très-bref.) *Un omé*, qui n'a point de dénomination particulière. (De la partic. privat. *in*, et du mot *nom* ; *sans nom*.)

INNOMINES, adj. m. pl. (*Ine-no-mi-ne*) Ter. d'Anatomie ; qui *n'a point de nom : Les os innominés* forment le bassin avec l'os sacrum.

INNOVATEUR, s. m. (*Ine-no-va-teur*) Celui qui *innove*. On dit plus souvent et mieux *Novateur*.

INNOVATION, s. f. (*Ine-no-va-cion*) Introduction de quelque *nouveauté* dans une coutume, dans un usage, dans un acte, etc. (Du latin *innovatio*.)

INNOVER, v. a. (*Ine-no-vé*) Introduire des *nouveautés* (Du lat. *innovare*, formé de la prép. *in* dans, et de *novare* rendre nouveau, changer.)

INO, s. m. Nom donné à un papillon de jour, nouvellement découvert dans les montagnes d'Autriche.

INOBSERVANCE, s. f. Voy. *Inobservatinn*, qui a le même sens, et qui est beaucoup plus usité.

INOBSERVATION, s. fém. (*I-nob-cèr-va-cion*) Manque d'obéissance envers les lois, d'exécution des promesses qu'on a faites. (Du lat. *inobservantia*, fait d'*in* négatif, et *observare* observer.)

IN-OCTAVO, s. m. emprunté du latin. Il se dit en t. de Librairie, d'un livre dont chaque feuille se plie en *huit* feuillets, et forme 16 pages. (Du latin *octo* huit.)

INOCULATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *inocule*.

INOCULATION, subst. fém. (*I-no-ku-la-cion*) Opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole, en insérant un peu de virus variolique dans une légère ouverture faite aux bras ou aux jambes. (Du lat. *inorulatio*, qui signifie proprement l'action d'enter en écusson, de greffer.)

INOCULER, v. act. (*I-no-ku-lé*) Communiquer la petite verole par *inoculation*.

INOCULISTE, s. m. Partisan de l'*inoculation*. *Anti-inoculiste*, adversaire de l'*inoculation*.

INODORE, adject. Qui n'a pas d'odeur : *Les tulipes sont inodores*. C'est un mot nouveau et utile, qui mérite d'être conservé. Il est de la creation de *J.-J. Rousseau*. (Du latin *inodorus*, fait dans la même signification, d'*in* priv. et *odor* odeur.)

† INOFFENSIF, IVE, adject. (*I-no-fan-sife*, *si-vé*) Qui n'*offense*, qui n'attaque personne. Mot nouveau tiré de l'anglais *inoffensive*, et qui n'ayant point d'équivalent dans la langue, pourroit, à ce titre, être conservé.

INOFFICIEUX, EUSE, adject. (*I-no-fi-ci-eû*) Ter. de Pratique : *Un testament inofficieux*, celui où un héritier légitime est deshérité sans cause par le testateur. (Du lat. *inofficiosus*, fait de la prép. *in* contre, et *officium* devoir ; *contraire au devoir, aux lois de la nature.*)

INOFFICIOSITÉ, s. fém. (*I-nu-fi-ci-o-zi-té*) Ter. de Jurisprudence : *Action d'inofficiosité*, plainte contre une exhérédation qu'on prétend avoir été faite sans cause. V. *Inoffrieux*.

INONDATION, s. f. (*I-non-da-cion*) Débordement d'eaux qui *inondent* un pays. (Du lat. *inundatio*.) — Les eaux debordées. — Figur. 1.° Grande multitude de peuple qui envahit une contrée. — 2.° Par dénigrement, grande multitude de choses.

INONDÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Inonder*. — *Plantes inondées* (Botaniq.), celles qui croissent dans l'eau, et ne flottent jamais à sa surface.

INONDER, v. act. (*I-non-dé*) Submerger, couvrir d'eau un terrain, un pays. (Du latin *inundare*, formé d'*in* dans, et *undare* couvrir de vagues, dont la racine est *unda* onde, vague.) — Il se dit au figuré des nations, des grandes armées qui envahissent un pays; d'une grande quantité de mauvais livres, etc. qui se répandent dans le public.

INOPINE, EE, adject. Imprévu; à quoi on n'avoit pas songé. (Du lat. *inopinatus* ou *inopinus*, formé d'*in* négatif, et d'*opinari* penser, estimer.)

INOPINEMENT, adv. (*I-no-pi-né-man*) D'une manière imprévue. (Du lat. *inopinatè*.)

INOUI, IE, adj. (*I-nou-i*) Qui est tel qu'on n'a jamais rien ouï dire de semblable; singulier; étrange. (De la partic. négat. *in*, et de l'adj. *ouï* entendu.)

IN-PROMPTU. Voyez *Impromptu*.

IN-QUARANTE-HUIT, s. m. Format dans lequel la feuille d'impression se compose de 48 feuillets, ou de 96 pages.

INQUART, s. m. Ter. de Chimie: Espèce de purification de l'or, ainsi nommée parce qu'on mêle une partie d'or avec trois parties d'argent de coupelle, en sorte que l'*or* ne forme que le *quart* du mélange. On dit aussi dans le même sens, *quartation*.

IN-QUARTO, s. m. Livre dont chaque feuille contient *quatre* feuillets ou huit pages.

† IN-QUATRE-VINGT-SEIZE, s. m. Format dans lequel la feuille d'impression contient 96 feuillets ou 192 pages.

† INQUERESSE, s. f. (*Ein-ke-rè-ce*) T. de Pêche: Ouvrière qui met les harengs aux ainettes, pour les porter au roussable.

INQUIET, ÈTE, adj. (*Ein-kié, kie-te*; en vers, *ki-é*) Qui a de l'inquiétude; qui a quelque chose qui le chagrine. *Inquiet* n'exprime que la situation de l'ame, sans avoir égard à la cause qui la produit, à la différence d'*inquiété*, qui renferme et l'idée de cette situation, et l'idée d'une cause étrangère d'où elle vient: *inquiet* peut donc s'employer absolument; mais *inquiété* veut toujours un régime: ainsi c'est à tort que *Racine* a dit dans *Alexandre*: *Mon ame inquiétée*, pour *mon ame inquiete*; et dans *Andromaque*:

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.

Voltaire a fait la même faute dans *Œdipe*:

. . . . . Mon ame inquiétée,
De soupçons importans n'est pas moins agitée.

(Du latin *inquietus*, formé d'*in* négatif et de *quietus* tranquille, calme, dont la racine est *quies* repos, tranquillité.) — *Esprit inquiet*, remuant.

INQUIETER, v. a. (*Ein-kié-té*; en vers, *ki-é*) Donner de l'*inquiétude*; chagriner. — Troubler quelqu'un dans la possession de quelque bien. — Troubler en quelque manière que ce soit.

S'INQUIÉTER, v. pron. Se donner à soi-même de l'*inquiétude*; se chagriner. Ce verbe n'a pas le même sens qu'*être inquiet* et *être inquiété*. On est *inquiet* par quelque cause que ce soit; on est *inquiété* par une cause étrangère; on *s'inquiete*, lorsque l'ame qui est dans cette situation agit sur elle-même.

INQUIÉTUDE, s. f. (*Ein-kié-tu-de*; en vers, *ki-é*) Trouble, agitation d'esprit, impatience, etc. causée par quelque passion. (Du latin *inquietudo* ou *inquies*.) — Agitation de corps causée par quelque indisposition. — Petites douleurs ordinairement aux jambes, qui donnent de l'agitation, de l'impatience.

INQUISITEUR, s. m. (*Ein-ki-zi-teur*) Juge de l'*Inquisition*. (Du latin *inquisitor*.)

INQUISITION, s. fém. (*Ein-ki-zi-cion*) Recherche; perquisition. Il est peu usité en ce sens. — Tribunal établi en certains pays pour rechercher et punir ceux qui ont des sentimens contraires à la foi. (Du lat. *inquisitio*.)

INSATIABILITÉ, s. fém. (*Ein-sa-ci-a-bi-li-té*) Avidité de manger, qui ne peut se rassasier. — On dit aussi figur. *L'insatiabilité des honneurs, des richesses*. (Du lat. *insatiabilitas*.)

INSATIABLE, adj. (*Ein-sa-ci-a-ble*) Qu'on ne peut rassasier. (Du lat. *insatiabilis*, formé d'*in* négatif, et *satiare* rassasier.) — Il est plus en usage au figuré: *Une avarice insatiable; il est insatiable de louanges*.

INSATIABLEMENT, adv. (*Ein-sa-ci-a-ble-man*) D'une manière *insatiable*.

INSCIEMMENT, adv. (*Ein-ci-a-man*) Sans savoir; sans connoître. Il est peu usité. (Du latin *inscie* ou *inscienter*, formé d'*in* négatif et de *scire* savoir.)

INSCRIPTION, s. f. (*Eins-crip-cion*) Titre renfermé en peu de paroles, et gravé sur le cuivre, le marbre, etc. Voyez *Ecriteau*. — Lettres gravées sur le champ d'une médaille. — Ce qu'une partie écrit sur le registre où elle met son nom et s'engage à quelque chose. — Dans les Universités, action d'écrire son nom sur le registre des Etudians. — En Géométrie, figure qu'on trace dans la partie intérieure d'un cercle. (Du lat. *inscriptio*.)

Inscription en faux, acte par lequel on soutient en Justice qu'une pièce est fausse: *Former une inscription en faux; inscription de faux*.

INSCRIRE, v. act. Mettre un nom sur un registre. — En ter. de Géométrie, tracer une figure au-dedans d'une autre, de manière que tous les angles de la première aient leur sommet à la circonférence de la seconde. (Du lat. *inscribere*, *scribere in* écrire dans.)

S'INSCRIRE, v. réc. Donner son nom sur un registre.

S'inscrire en faux contre une pièce, soutenir en Justice qu'elle est fausse.

† INSCRIT, ITE, part. pass. d'*Inscrire*, et adj. — *Figure inscrite* (Géométr.), figure tracée dans une autre, de manière que tous ses angles touchent la circonférence. — *Hyperbole inscrite*, celle qui est entièrement renfermée dans l'angle de ses asymptotes, telle que l'hyperbole ordinaire.

INSCRUTABLE, adj. Qu'on ne peut sonder, pénétrer. (Du latin *inscrutabilis*, formé d'*in* négatif et *scrutari* scruter, sonder, rechercher.)

À L'INSÇU, adv. (*Ein-su*) Sans qu'on le sache: *Il s'est marié à l'insçu de ses parens*. (Du latin *inscius* ou *insciens*, fait d'*in* négati

et de *scire* savoir : à mon insçu, *insciente me.*)

Insecte, s. masc. Nom générique de petits animaux dont le corps est comme divisé ou *coupé* en plusieurs parties : savoir : la tête, la poitrine ou le corselet, et le ventre. (Du lat. *insectum*, formé dans la même signification, de *secare* couper.) Les insectes, dans la nouvelle division de l'Histoire Naturelle, sont des animaux non vertébrés, qui n'ont point de vaisseaux, du moins connus, mais qui ont une moëlle nerveuse et des membres articulés.

†Insectipodes, s. m. pl. (*Ein-sek-ti-ro-de*) Ter. d'Entomol. Famille d'insectes hyménoptères, qui déposent leurs œufs dans les larves des autres insectes. On les nomme aussi *Entomotilles.* Voyez ce mot. (Du latin *insectum* insecte, et *rodere* ronger; *rongeurs d'insectes.*)

† Insectologie, s. fém. (*Ein-sek-to-lo-ji-e*) Partie de l'Histoire naturelle qui traite des insectes, et qu'on appelle autrement *Entomologie.* (Du latin *insectum* insecte, et du grec *logos* discours.)

In-seize, s. m. T. de Librairie : Format où la feuille est composée de *seize* feuillets, ou 32 pages.

Insensé, ée, adj. et s. (*Ein-san-cé*) Qui *n'a point de sens*, qui est fou. Voy. *Fou.* (Du lat. *insensatus.*)

Insensibilité, s. fém. (*Ein-san-ci-bi-li-té*) Défaut de *sensibilité*, au physique et au moral. Voyez *Indifférence.*

Insensible, adj. (*Ein-san-ci-ble*) Qui *ne sent point*; sur qui les objets capables de toucher les sens ou l'ame ne font aucune impression. On dit subst. *C'est un insensible*; il n'est point sensible à l'amour. — Imperceptible; qu'on n'aperçoit pas ou qu'on n'aperçoit que difficilement. (Du lat. *insensibilis.*)

Insensiblement, adv. (*Ein-san-ci-ble-man*) Peu à peu; d'une manière *peu sensible.*

Inséparable, adject. Qu'on ne peut *séparer*; qui ne se *sépare* point. (Du lat. *inseparabilis.*)

Inséparablement, adv. (*Ein-cé-pa-ra-man*) D'une manière *inséparable.*

Insérer, v. act. (*Ein-cé-ré*) Mettre dans.... ajouter, faire entrer. (Du lat. *inserere.*)

S'insérer, v. réc. Se mettre dans...

Insertion, s. fém. (*Ein-cer-cion*) Action d'*insérer.* Le plus grand usage de ce mot est en Anatomie et en Botanique. Il désigne dans la dernière science, 1.° l'endroit de la feuille où les feuilles sont insérées. — 2.° Plus particulièrement, le point d'attache de la feuille et des étamines. — On dit aussi en Grammaire : *L'insertion d'une lettre dans un mot, d'un mot dans un discours, etc.* — *Insertion de la petite vérole*, inoculation. (Du lat. *insertio*, qui signifie proprement, ente, greffe.)

Insession, s. f. (*Ein-ce-cion*) T. de Médecine : Demi-bain préparé ordinairement avec décoction de plusieurs herbes. — Bain dans lequel le malade prend étant assis sur une chaise percée, au-dessous de laquelle on fait recevoir la vapeur d'une décoction chaude de quelques herbes. (Du latin *insessus*, fait d'*insidere*, *sidere in* ou *super*, s'asseoir sur...)

Insidieusement, adv. (*Ein-ci-di-eû-ze-man*) Avec piége; d'une manière *insidieuse.*

Insidieux, euse, adject. Qui tend à surprendre; qui renferme quelque piége : captieux : avec cette différence, selon *Roubaud*, que, dans l'emploi des moyens *insidieux*, l'intention est d'induire en erreur ou en faute; dans celui des moyens *captieux*, elle est d'emporter le consentement ou le suffrage : *La galanterie est un mensonge insidieux de l'amour; la modestie est le langage le plus captieux de la vanité.* Il ne se dit guères que dans le style soutenu et au Palais. (Du lat. *insidiosus*, fait d'*insidiæ*, *arum* embûches.)

Insigne, adj. (Mouillez *gn*) Signalé; remarquable. Voyez *Signalé.* (Du lat. *insignis*, formé dans le même sens, d'*in* dans, sur, et de *signum* signe, *qui a quelque signe caractéristique.*)

Insinuant, ante, adject. verbal. (*Ein-ci-nu-an*, *an-te*) Qui a l'adresse et le don de s'*insinuer* ou d'*insinuer* quelque chose.

Insinuatif, s. masc. Présent que les Clercs faisoient autrefois à leur Evêque à son installation pour s'*insinuer* dans ses bonnes grâces.

Insinuation, s. fém. (*Ein-ci-nu-a-cion*) L'action par laquelle une chose entre doucement et insensiblement dans une autre. — Discours par lequel un Orateur persuade doucement ses Auditeurs. (Du latin *insinuatio.*) — Enregistrement d'un acte dans les registres publics.

Insinuer, v. act. (*Ein-ci-nu-é*) Introduire doucement. — Au figuré, faire entrer adroitement dans l'esprit ou dans le cœur. (Du lat. *insinuare*, employé dans les mêmes acceptions, et qui signifie proprement *mettre dans le sein*, de la prép. *in* dans, et *sinus* sein.) — Enregistrer au Greffe des Insinuations : *Il faut qu'une donation soit insinuée.*

s'Insinuer, v. réc. S'introduire.

Insipide, adj. Fade, qui n'a point de goût. Voyez *Fade.* (Du lat. *insipidus*, fait dans le même sens, d'*in* privatif, et de *sapor* goût, saveur.) — Figur. Qui n'a rien qui réveille les sens, l'esprit ou le cœur.

Insipidité, s. f. Qualité de ce qui est fade et *insipide.*

Insister, v. n. (*Ein-cis-té*) Persévérer à demander; faire instance; proprement, appuyer fortement sur... (Du lat. *insistere*, fait dans la même signification, du grec *enistémi*, dont la racine est *histémi*, en latin *sisto* je suis debout.)

Insociabilité, s. f. Caractère de ce qui est *insociable.*

Insociable, adject. Fâcheux, incommode, avec qui *on ne peut avoir de société*, avec qui l'on ne peut vivre. (Du lat. *insociabilis*, formé d'*in* négatif, et *societas* société.)

† In-soixante-quatre, s. m. (Imprimerie.) Format dans lequel la feuille d'impression contient 64 feuillets, ou 128 pages.

†In-soixante-et-douze, s. m. (Imprimerie.) Format dans lequel la feuille d'impression contient 72 feuillets, ou 144 pages.

Insolation, s. f. (*Ein-so-la-cion*) T. de Chimie : Exposition *au soleil* des matières contenues dans un vaisseau. — Pratique qui entroit dans le régime de vie des Grecs et des Romains. Elle consistoit ou à se coucher pen-

dant un certain espace de temps, exposé aux rayons du soleil, ou à se promener nu au soleil. (Du lat. *insolatio*, fait de *sol, solis* soleil.)

INSOLEMMENT, adv. (*Ein-so-la-man*) Avec *insolence*; d'une manière *insolente*.

INSOLENCE, s. fém. (*Ein-so-lan-ce*) Trop grande hardiesse; manque de respect. (Du latin *insolentia*.) — Parole ou action *insolente*.

INSOLENT, ENTE, adj. (*Ein-so-lan, an-te*) Trop hardi; qui perd le respect; effronté. (Du latin *insolens*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement, *qui n'est pas accoutumé; extraordinaire, nouveau*; d'*in* négatif, et *solere* avoir coutume.) — On dit aussi subst. *C'est un insolent, une insolente*. Voy. *Impertinent*. — Orgueilleux : *Insolent dans la prospérité*.

INSOLER, v. a. (*Ein-so-lé*) T. de Chimie : Exposer au soleil. (Du latin *insolare*. Voyez *Insolation*.)

INSOLITE, adj. T. de Pratique : Qui est contre l'usage, contre les règles : *Clause insolite; procédure insolite*. (Du latin *insolitus*, formé d'*in* négatif, et *solitus* ordinaire, accoutumé.)

INSOLUBLE, adject. Qui ne peut se resoudre : *Argument, difficulté, problème insoluble*. — En Chimie, qui ne peut se dissoudre. (Du latin *insolubilis*, formé d'*in* négatif, et *solvere* résoudre ou dissoudre.)

INSOLVABILITE, s. f. Impuissance de payer. Voy. *Insolvable*.

INSOLVABLE, adj. Qui n'est pas solvable, qui n'a pas de quoi payer. (Du latin *insolubilis*, formé dans cette acception, d'*in* négatif, et *solvere* payer.)

INSOMNIE, subst. f. Indisposition qui consiste à ne pouvoir dormir. (Du latin *insomnia*, formé dans le même sens, d'*in* privatif, et *somnus* sommeil: *privation de sommeil*.)

INSOUCIANCE, s. f. Caractère de celui qui est *insouciant*.

INSOUCIANT, ANTE, adj. Qui *n'a point de souci*. Ce mot et le précédent sont nouveaux et commencent à s'établir.

INSOUTENABLE, adject. Qui *ne peut se soutenir*, se défendre : *Opinion insoutenable*. — Qui ne peut se supporter : *Vanité insoutenable*.

INSPECTEUR, s. m. Celui qui a *inspection*, qui veille sur... (Du latin *inspector*.)

INSPECTION, s. f. (*Eins-pek-cion*) Action par laquelle on regarde, on examine : *Inspection des Astres; à la première inspection*. — Charge et soin de veiller sur... (Du latin *inspectio*, fait d'*inspicere* regarder, observer, examiner, dont les racines sont *in* dans ou sur, et *spectare* voir, considérer.)

INSPIRATION, s. f. (*Eins-pi-ra-cion*) Grace par laquelle Dieu éclaire l'esprit et pousse la volonté à quelque chose. — Conseil; suggestion. — Chose inspirée; idées pensées. — L'action par laquelle le poumon attire l'air. — En Botanique, faculté qu'ont les plantes de se pénétrer du fluide qui les entoure. En ce sens, on dit aussi *inhalation*. (Du lat. *inspiratio*.)

INSPIRER, v. act. (*Eins-pi-re*) Faire naître, suggérer quelque pensée, quelque mouvement. On dit *inspirer à* et non pas *inspirer dans*, quoiqu'on lise dans *Racine* (Alexandre) :

Dans les cœurs les plus durs inspireront l'amour.

— Attirer et recevoir l'air dans les poumons. (Du latin *inspirare*, employé dans les mêmes acceptions, et qui signifie proprement *souffler dans, pousser dans en soufflant*, d'*in* dans, et *spirare* souffler.)

INSTABILITE, s. f. Manque de *stabilité*, de solidité. (Du latin *instabilitas*.) Il ne se dit qu'au figuré : *Instabilité de la fortune, des choses humaines, du cœur humain*.

INSTALLATION, s. f. (*Eins-ta-la-cion*) Action d'*installer*; action par laquelle on est mis en possession.

INSTALLER, verb. act. (*Eins-ta-lé*) Mettre en possession d'un office, d'un bénéfice. (Du latin *in* dans ou sur, et *stallus* stalle, siege des chanoines au chœur; *asseoir un bénéficier sur sa stalle*.)

INSTAMMENT, adv. (*Eins-ta-man*) Avec *instance*; d'une manière pressante.

INSTANCE, s. f. Sollicitation pressante. On ne le dit qu'au pluriel : *Faire de grandes, de vives instances*. (Du latin *instantia*, fait d'*instare* insister, presser fortement.) — Demande en Justice : *Former, faire vider une instance*. — En ter. d'Ecole, preuve et plus souvent, objection nouvelle qu'on ajoute à celle qu'on a avancée.

INSTANT, s. m. (*Eins-tan*) Moment, le plus petit espace de temps : *La gloire de ce monde passe en un instant*.

A L'INSTANT, adv. Tout à l'heure, à l'heure même.

INSTANT, ANTE, adj. Pressant : *Instante priere*.

INSTANTANEE, adj. m. et fém. (l'Académie, dans l'édition de *Smits*, écrit *instantané, ée*.) Qui ne dure qu'un *instant* : *Ce mouvement n'a été qu'instantanée*.

† INSTANTANEITE, s. f. (*Eins-tan-ta-né-i-té*) T. Didactique. Existence *instantanée*.

A L'INSTAR, adv. Terme de pratique emprunté du Lat. A la manière, à l'exemple de....

INSTAURATION, s. f. (*Eins-tau-ra-cion*) Etablissement solennel. (Du lat. *instauratio*, fait dans le même sens d'*instaurare*, dont les racines sont *instar* comme, et *novare* renouveler, *rétablir de manière à faire paroître nouveau*.)

INSTIGATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui incite, qui pousse à faire quelque chose : *C'est lui qui a été l'instigateur de...* (Du latin *instigator*.)

INSTIGATION, s. f. (*Eins-ti-ga-cion*) Incitation, suggestion, sollicitation pressante par laquelle on pousse quelqu'un à faire quelque chose de mauvais : *Il a fait cela à l'instigation de...* (Du latin *instigatio*.)

INSTIGUER, verb. act. (*Eins-ti-ghé*) Pousser, inciter à faire quelque chose. Il est peu usité. (Du latin *instigare*, fait du grec *stizo* je pique, j'aiguillonne, 2.e aoriste *estigon*; pousser, *presser de la même manière qu'on pique* les animaux avec l'aiguillon pour les faire aller plus vite.)

INSTILLER, v. act. (*Eins-ti-lé*) Faire couler, verser goutte à goutte : *Instiller quelques gouttes de... dans une plaie, etc.* (Du latin *instillare*, formé d'*in* dans, et de *stillare* dégoutter, distiller, dont la racine est *stilla* goutte. Les Grecs disent, dans le même sens, *enstnlazein*, fait de *stazein* dégoutter.) — Figur. Inspirer insensiblement, en parlant d'erreurs, etc.

INSTINCT, s. m. (*Eins-tein* ; le *Dict. Critique* prononce *Ins-teink.*) Certain sentiment et mouvement naturel qui dirige les animaux. — Fig. En parlant de l'homme, premier mouvement sans réflexion ; sentiment indelibéré. (Du latin *instinctus*, fait, dans le même sens, d'*instinguere* pousser, porter, exciter.)

INSTITUER, verb. act. (*Eins-ti-tu-é*) Etablir quelque chose de nouveau : *Instituer des jeux, une fete.* — Etablir en charge, en fonction : *Instituer un Officier public*, etc. — Nommer, faire un héritier par testament. (Du latin *instituere*, employé avec les mêmes acceptions, et qui signifie proprement établir dans un lieu *statuere in.*)

INSTITUT, subst. m. Manière de vivre selon une certaine règle. — Cette règle elle-même. Du latin *institutum*, fait d'*instituere* établir.) —Etablissement littéraire formé à Paris par le Gouvernement, pour s'y occuper à perfectionner les Sciences et les Arts ; il a remplacé les anc. Académ., et réunit dans son sein quatre classes, dont chacune est subdiv. en plusieurs sections. L'Italie a, depuis long-temps, sous le nom d'*Institut de Bologne*, un très-bel établissement, à peu près du même genre.

INSTITUTES, au pluriel, subst. f. Les principes et élémens du Droit Romain, rédigés par l'ordre de Justinien.

INSTITUTEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui a établi, *institué* quelque Ordre Religieux, etc. Précepteur ou Gouverneur d'un jeune homme. (Du latin *institutor.*)

INSTITUTION, s. f. (*Eins-ti-tu-cion*) Action par laquelle on institue ; établissement. — La chose instituée : *Pieuse, sainte institution.* — Education d'un enfant. En ce sens il est moins usité. (Du latin *institutio.*)

Institution d'héritier, nomination d'un héritier.

INSTRUCTIF, IVE, adj. Qui *instruit.* Il ne se dit que des choses.

INSTRUCTION, s. f. (*Eins-truk-cion*) Education : *L'instruction de la jeunesse.* — Préceptes qu'on donne pour instruire : *Instructions salutaires.* (Du latin *instructio.*) — Connoissance qu'on donne : *Faire un mémoire pour l'instruction.....* — Au pluriel, ordres donnés à un envoyé ou un Ambassadeur, etc.

Instruction d'un proces, tout ce qui est nécessaire pour mettre un procès en état d'être jugé.

INSTRUIRE, v. act. Enseigner ; donner des leçons, des préceptes pour les sciences ou pour les mœurs. — On le dit par extension des animaux : *Instruire un chien a danser, etc.* (Du latin *instruere* dresser, former, et qui signifie proprement *bâtir, construire.*) — Informer ; donner connoissance de..... *Boileau* (Satire X) :

Pour n'être pas instruit
Quels discours malins le mariage expose.

Des discours malins auxquels, etc. C'est une faute ; parce qu'*on n'instruit pas d'une chose, une chose.* La même faute se lit dans Britannicus) : *Je puis l'instruire, au moins bien sa confidence*, etc. — Au Palais, mettre une affaire en état d'être jugée.

Instruire le proces de quelqu'un ; lui faire son procès en matière criminelle.

INSTRUMENT, s. m. (*Eins-tru-man*) Tout ce qui sert à faire quelque chose. — Plus particulièrement, outil qui sert à l'ouvrier, à l'artiste. Voyez *Outil.* — Instrument de musique. — En terme de Pratique ; acte public, contrat, etc. (Du latin *instrumentum.*)

† *Instrumens d'Astronomie*, les lunettes, cercles ou machines de toute espèce, dont les Astronomes se servent pour observer les astres, et mesurer leurs mouvemens.

INSTRUMENTAL, ALE, adj. (*Eins-tru-man-tal*) Il ne se dit guères qu'au féminin : *Cause instrumentale*, qui sert d'*instrument. Musique instrumentale*, qui est faite pour les *instrumens.*

INSTRUMENTER, verb. n. (*Eins-tru-man-té*) Faire des contrats, des exploits et autres actes publics. (Du latin *instrumentum* acte judiciaire, etc.)

† INSTRUMENTISTE, s. m. (*Eins-tru-man-tiste*) Musicien qui joue d'un *instrument.* Mot nouveau qui commence à prendre faveur.

† INSUCCES, s. m. (*Ein-suk-ce*) Défaut de *succes.* Mot nouveau employé par un assez grand nombre d'Ecrivains, et qui, cependant, ne doit pas être encore regardé comme adopté par l'usage. (De la partic. négative *in* et du substantif *succes.*)

INSUFFISAMMENT, adv. (*Ein-su-fi-za-man*) D'une manière *insuffisante.*

INSUFFISANCE, subst. fém. Manque de suffisance : *L'insuffisance de ses raisons*, etc. (Du latin *insufficientia.*) — Incapacité ; inaptitude : avec cette différence, que l'*insuffisance* vient du défaut de proportion entre les moyens et la fin ; l'*incapacité*, de la privation des moyens ; et l'*inaptitude*, de l'impossibilité d'en acquérir : on peut souvent suppléer à l'*insuffisance* ; on peut quelquefois réparer l'*incapacité*, mais l'*inaptitude* est sans remède. *Beauzée.*

INSUFFISANT, ANTE, adj. (*Ein-su-fi-zan, an-te*) Qui ne suffit pas. (Du latin *insufficiens, non sufficiens.*) — Ignorant ; incapable. Il est peu usité en ce sens.

† INSUFFLATION, s. f. (*Ein-su-fla-cion*) T. de Medec. Action de souffler dans quelque cavité du corps, pour transmettre à une partie affectée le remede qui lui convient. (Du latin *insufflare* [*suffiare in*] souffler dans ou sur.)

INSULAIRE, subst. (*Ein-su-le-re*) Habitant d'une *île.* — On dit aussi adjectiv. *Les peuples insulaires.* (Du latin *insulanus*, ou *insularis*, fait d'*insula* île.) — Chez les anciens Romains, 1.° Esclave qui gardoit une maison isolée, et formant une *île.* (Du latin *insularius.*) 2.° Celui qui faisoit payer les loyers des maisons. 3.° Esclave transporté dans quelque *île*, et qu'on employoit pour toujours aux travaux publics.

INSULTABLE, adject. Exposé à l'*insulte* : *Un poste insultable*, qui peut être *insulté.* Trév.

INSULTANT, ANTE, adj. verbal. (*Ein-sul-tan, an-te*) Qui *insulte* ; qui est propre à *insulter.*

INSULTE, sub. f. Mauvais traitement de fait ou de parole, avec dessein d'offenser. *Boileau* (Lutrin, Chant V) a employé *insulte* au masc. ;

Evrard seul, en un coin prudemment retiré,
Semblait être à l'abri de l'insulte sacrée.

et (Chant VI) :

A mes Autels sacrés font un profane insulte.

Ce mot, en effet, étoit autrefois, suivant l'*Académie*, du genre masculin. Aujourd'hui, il ne peut être mis qu'au féminin. (Du latin *insultatio*, fait d'*insultare*. Voy. *Insulter*.)

Mettre une place hors d'insulte; la fortifier de façon qu'elle ne puisse être prise d'emblée.

INSULTER, v. act. (*Ein-sul-te*) Faire *insulte*. — On dit neutralement, *insulter à*..... Prendre avantage du malheur, de la misère de quelqu'un pour l'insulter : *Il ne faut pas insulter aux misérables. Pascal* a dit (Provinciales lettre 11) : *Et insultant contre le premier qui s'opposait à son avis.* C'est une faute; on insulte quelqu'un, et non pas contre quelqu'un. Il paroît, au reste, que cette faute n'est qu'un simple latinisme, et que *Pascal* a employé *insulter* dans l'acception propre du latin *insultare* sauter sur ou contre; de la prép. *in* sur ou contre, et de *saltare*, fréquentatif de *salire* sauter : Ce n'est que, par extension, qu'*insultare* signifie *faire insulte*. — En termes de Guerre, *Insulter une place*; l'attaquer hautement et à découvert.

INSUPPORTABLE, adj. Qui ne peut être *supporté* ou souffert; intolérable.

INSUPPORTABLEMENT, adv. (*Ein-su-por-table-man*) D'une manière *insupportable*.

† INSURGENCE, s. f. (*Ein-sur-jan-ce*) Etat d'insurrection continuée ou soutenue. Mot nouveau.

INSURGENS, s. m. pl. (*Ein-sur-jan*) Il ne s'est dit d'abord que de certains corps de troupes Hongroises, levées extraordinairement pour le service de l'Etat.—On l'a appliqué dans la suite aux peuples de la nouvelle Angleterre, lorsqu'ils se sont séparés de la Métropole. (Du latin *insurgens*, part. d'*insurgere* s'élever contre : fait d'*in* contre et *surgere* s'élever.)

INSURMONTABLE, adj. Qu'on ne peut *surmonter*.

† INSURRECTION, s. f. (*Ein-sur-rek-cion*, *r* forte) soulèvement d'un peuple entier contre ceux qui le gouvernent. L'usage de ce mot, d'abord borné à la Pologne, s'est étendu depuis aux Colonies angloises, etc. Il y avoit anciennement un droit d'insurrection accordé aux cit. de Crète, lorsque la Magistrature abusoit de sa puissance pour transgresser les lois. L'*insurrection*, au reste, diffère de la *revolte*, de la *sédition* et de l'*émeute*, en ce que la *révolte* est proprement le mouvement partiel de quelques factieux contre l'autorité qui gouverne; la *sédition* est un mouvement de mécontentement et d'agitation répandu dans l'esprit du peuple; l'*émeute* est le mouvement passager d'une petite partie du peuple, causé par quelque léger mécontentement.

INTABULER, v. act. (*In-ta-bu-lé*) Mettre le nom de quelqu'un sur le *tableau* ou la liste des membres d'un Corps, d'une Communauté. *Trév.* (De la prépos. latine *in* sur, et de *tabula* tableau.)

INTACT, ACTE, adj. Qui est demeuré pur, entier, parce qu'on n'y *a pas touché*. (Du latin *intactus*, *non tactus* non touché.)

INTACTILE, adj. m. et f. Qui ne peut tomber sous le sens du *tact*. (Du lat. *intactilis*, formé d'*in* négatif et *tangere* toucher.)

† INTAILLE, s. f. (*Ein-ta-glie* ; mouillez les *ll*) Pierre gravée en creux. (De l'italien *intaglio* gravure, ciselure.)

INTARISSABLE, adject. Qui ne peut *se tarir*, s'épuiser.

INTÉGRAL, ALE, adj. *Calcul intégral*, calcul par lequel on trouve une quantité finie dont on connoît la partie infiniment petite ou la différentielle. C'est l'inverse du calcul différentiel. — On dit substantiv. *L'intégrale d'une partie différentielle*, la quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite. (Du latin *integer* entier.)

INTÉGRALEMENT, adv. (*Ein-té-gra-le-man*) Entièrement. Il est peu usité.

INTÉGRANT, ANTE, adj. (*Ein-té-gran*, *an-te*) Il ne se dit que dans cette phrase : *Parties*, *molécules intégrantes*, qui composent l'*intégrité* d'un tout.

INTÉGRATION, s. f. (*Ein-té-gra-cion*) terme de Mathématiques : Action d'*intégrer*.

INTÈGRE, adject. Qui a une grande *intégrité*, une probité incorruptible. (Du latin *integer*, employé dans la même signification.)

INTÉGRER, verb. act. (*Ein-té-gré*) Terme de Mathématiques : Trouver l'*intégrale* d'une quantité différentielle.

INTÉGRITÉ, subst. f. Probité, vertu incorruptible. — Etat d'un tout qui a toutes ses parties. — Etat parfait d'une chose bien saine. (Du latin *integritas*.)

INTÉGUMENT, s. m. (*Ein-té-gu-man*) Peau ou membrane qui couvre les parties intérieures du corps. (Du latin *integumentum*, fait, dans le même sens, de *tegere* couvrir.)

INTELLECT, s. m. (*Ein-té-lek*) terme Didactique : Entendement. (Du latin *intellectus*.)

INTELLECTIF, IVE, adj. Appartenant à l'*intellect* : *La puissance intellective*.

INTELLECTION, s. f. (*Ein-té-lek-cion*) terme Didactique : Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une chose. (Du latin *intellectio*.)

INTELLECTIVE, s. f. (*Ein-té-lek-ti-ve*) Ter. didactique : Intelligence; esprit.

INTELLECTUEL, ELLE, adj. (*Ein-té-lek-tu-el*, *è-le*) Qui est de l'*intellect*, qui est dans l'entendement. (Du latin *intellectualis*.) — Spirituel, par opposition à matériel : *L'ame est une substance intellectuelle*.

INTELLIGEMMENT, adv. (*Ein-té-li-ja-man*) Avec connoissance; avec *intelligence*. (Du latin *intelligenter*.)

INTELLIGENCE, subst. fém. (*Ein-té-li-jan-se*) Faculté, capacité de connoître, de comprendre : *L'homme est doué d'intelligence*. — Connoissance; compréhension : *L'intelligence des langues*, *des affaires*. (Du latin *intelligentia*, fait, dans le même sens, d'*intelligere* comprendre, concevoir, dont les racines sont *intùs*, en grec *entos* au dedans, intérieurement, et *legere* fait du grec *légéin* cueillir, amasser, saisir, lire; *lecture* ou *perception intérieure*, *qui nous* donne une parfaite connoissance des choses.) — Amitié réciproque : *Etre en bonne intelligence*. — Accord; correspondance : *Etre d'intelligence avec*..... — Substance purement spirituelle : *Dieu est la souveraine Intelligence*. *Les Intelligences célestes*, les Anges.

GENT, ENTE, adj. (*Ein-té-li-jan, ante*) ı bon sens et de la pénétration. — ersé en quelque matière, etc. (Du *lligens*. Voy. *Intelligence*.)

GIBILITÉ, s. f. (*Ein-té-li-gi-bi-li-té*) lu discours qui le rend *intelligible*, mprendre.

GIBLE, adj. (*Ein-té-li-ji-ble*) Qui ouï facilement et distinctement. — sé à comprendre. (Du latin *intelli-* it d'*intelligere*. Voy. *Intelligence*.)

GIBLEMENT, adv. (*Ein-té-li-ji-ble-* ne manière *intelligible*.

MMENT, adv. (*Ein-tan-pé-ra-man*) *mpérance*.

MPÉRANCE, subst. f. (*Ein-tan-pé-ran-ce*) osé à la *tempérance*. (Du latin *intem-*)

MPÉRANT, ANTE, adj. (*Ein-tan-pé-ran,* i a de l'*intempérance* ; qui est sans — Il est aussi substantif : *L'intem- ne sa santé par ses exces*. (Du latin *ns*.)

RÉ, ÉE, adj. (*Ein-tan-pé-ré*) Déré- es passions, dans ses appétits. (Du *mperatus*, formé d'*in* négatif et de *ia* tempérance, modération, rete-

RIE, subst. f. (*Ein-tan-pé-rie*) Déré- ans l'air ou dans les humeurs du ain. (Du latin *intemperies*.)

NCE, s. f. (*Ein-tan-dan-ce*) Charge, et fonction d'*intendant*. — Le temps l'administration de l'*Intendant*. — ù s'étend sa charge. — Hôtel de l'*In-* — Soin et conduite de certaines de certaines familles, de certains . — Direction, administration.

NT, s. m. (*Ein-tan-dan*) Celui qui é pour avoir la direction de certai- es : *Intendant des Finonces, de la intendant de la maison d'un riche , etc.* (Du latin *intendens*, qui s'ap- i donne son attention à nne chose, *ndere*, lequel dérive du grec *enteï-* signifie proprement *tendre avec* igur. *tendre son esprit, l'appliquer à y donner son attention*.)

NTE, subst. f. (*Ein-tan-dan-te*) La in *Intendant*.

, s. f. (*Ein-tan-ce*) T. de Physique : rt, vif, urdent : *Une chaleur intense; intense, etc.* — En Musique, *sons* eux qui ont le plus de force, qui t de plus loin. (Du latin *intensus*, e proprement *tendu*.)

ON, s. f. (*Ein-tan-cion*) Terme de : Le plus haut degré d'une qualité : *est dans sa plus grande intension*, us grande force. (Du latin *intensio*.)

TÉ, subst. f. (*Ein-tan-ci-té*) Degré ce, de force, d'activité d'une chose : *du froid, du son, etc.*

VEMENT, adv. (*Ein-tan-ci-ve-man*) sion : avec véhémence.

R, verb. act. (*Ein-tan-té*) Commen- *ter un proces, une accusation contre* (Du latin *intentare*, employé par ns la même signification, et qui signifie proprement *entendre, présenter, menacer*.)

INTENTION, subst. f. (*Ein-tan-cion*) Dessein par lequel on *tend* à quelque fin : *Avoir intention* ou *l'intention de .....* (Du latin *intentio*, fait d'*intendere* [*tendere in*] tendre vers, à....) — En Musique, motif : *L'intention de cet air*. — En T. de Logique, connoissance d'une chose ou la chose même connue.

† *Ce n'est pas l'intention du Fondateur*, se dit d'une chose faite contre la volonté de ceux qui en ont la principale administration ou direction. — *Faire une chose à l'intention de quelqu'un*, à sa considération, et pour lui faire plaisir. — *Diriger* ou *dresser son intention*, la tourner vers une bonne fin : Il se dit plus ordinairement de ceux qui allèguent sans cesse l'innocence de leurs motifs, et la pureté de leurs intentions : *Il n'y a rien qu'on ne prétende justifier par la direction d'intention*.

INTENTIONNÉ, ÉE, adj. (*Ein-tan-cio-né*) Qui a quelque *intention*. Il ne se dit qu'avec *bien, mal* ou *mieux*.

† INTENTIONNEL, ELLE, adj. (*Ein-tan-cionél, ne-le*) Fait avec *intention* : *Voyage intentionnel*. — Relatif à l'intention : *Poser la question intentionnelle*. Mot nouveau dans les deux acceptions, et plus usité dans la seconde que dans la première.

INTENTIONNELLES, adj. f. pl. (*Ein-tan-cionné-le*) *Les especes intentionnelles*, selon quelques Anciens, les images qu'ils supposoient sortir des corps pour frapper les sens, et qu'ils nommoient aussi *Especes impresses*.

INTERARTICULAIRES, adj. (*Ein-té-rar-ti-kulé-re*) *Cartilages interarticulaires*, qui sont *entre les articulations* des os.

INTERCADENCE, s. f. (*Ein-tér-ka-dan-ce*) T. de Médecine : Mouvement déréglé du pouls. Voy. *Intercadent*.

INTERCADENT, adject. m. (*Ein-tèr-ka-dan*) *Pouls intercadent*, celui dont les battemens sont déréglés, tantôt forts, tantôt foibles. (Du latin *intercidens*, partic. d'*intercidere* entrecouper.)

INTERCALAIRE, adj. (*Ein-ter-ka-lè-re*) Qui est inséré dans un autre : *Jour intercalaire*, jour qu'on ajoute au mois de Février dans les années bissextiles. *Lune intercalaire*, la treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans. *Mois intercalaire*, celui qu'on ajoute tous les trois ans aux années lunaires ; c'est, en d'autres termes, la même chose que *Lune intercalaire*. (Du latin *intercalaris*.)

INTERCALATION, s. f. (*Ein-tér-ka-la-cian*) Adition d'un jour de quatre en quatre ans, au mois de Février. (Du latin *intercalatin*.)

INTERCALER, v. a. (*Ein-ter-ka-lé*) Insérer, ajouter un jour aux années bissextiles. (Du latin *intercalare*, formé de la prépos. *inter* entre, au milieu, et de *calare*, fait du grec *kaléin* appeler en haussant la voix : *appeler entre, insérer*. Chez les Romains, le jour intercalaire étoit annoncé à haute voix par les Pontifes qui faisoient la cérémonie de l'*intercalation*.)

INTERCEDER, v. n. (*Ein-tér-cé-dé*) Prier, solliciter en faveur de quelqu'un, afin de lui

procurer quelque bien, ou de le garantir de quelque mal. Des Ecrivains ont dit activement : *Que nos vœux l'intercedent.* C'est un solécisme. (Du latin *intercedere*, se mettre entre, entrevenir, formé d'*inter* entre, et de *cedere* approcher, venir, marcher.)

INTERCEPTER, v. a. (*Ein-ter-cep-te*) Arrêter, interrompre le cours : *Intercepter la transpiration, les rayons de la lumiere.* — *Intercepter une lettre*, la surprendre, l'empêcher de parvenir à sa destination. (Du latin *in ercipere*, fait dans la même signification d'*inter* entre, au milieu, et de *capere* prendre, saisir ; *arrêter au passage.*)

INTERCEPTION, s. f. (*Ein-tér-cep-cion*) T. Didactique, qui se dit en parlant de quelque chose dont le cours est interrompu : *Interception des rayons de la lumiere.* — On ne le dit point dans le sens d'*intercepter une lettre, etc.*

INTERCESSEUR, s. m. (*Ein-tér-ce-ceur*) Celui qui *intercède.* — Anciennement, Officier que les Gouverneurs de provinces envoyoient principalement pour lever les deniers du fise, et exiger les corvées.

INTERCESSION, s. f. (*Ein-tér-cé-cion*) Action, prière par laquelle on *intercède.*

† INTERCLAVICULAIRE, adj. (Anatomie) Se dit des parties situées *entre les clavicules.*

INTERCOSTAL, ALE, adject. T. d'Anatomie : Qui est *entre les côtes.* (Du latin *intercostalis.*)

INTERCURRENT, ENTE, adj. (*Ein-tér-ku-ran*, seconde *r* forte) T. de Médecine : *Pouls intercurrent*, pouls inégal, qui bat entre deux pulsations, dans le temps que l'artère devroit être en repos ou relâchée. — *Fievres intercurrentes*, fièvres continues, qui paroissent indifféremment entre les fièvres stationnaires, tantôt plus tantôt moins, sans dépendre de la constitution particulière de l'année. (Du latin *intercurrens*, participe du verbe *intercurrere* [*currere inter*] courir entre deux.)

INTERCUTANE, ÉE, adj. Qui est entre la chair et la peau. (Du latin *intercus*, *cutis*, fait dans la même signification, d'*inter* entre, et *cutis* peau.)

INTERDICTION, s. f. (*Ein-ter-dik-cion*) Suspension des Officiers de Justice : défense qu'on leur fait d'exercer leurs charges. — On dit aussi *interdiction du commerce ; arrêt d'interdiction contre un prodigue, etc.* Voyez *Interdire.*

INTERDIRE, v. a. (sur *Dire*, excepté qu'à la seconde personne de l'indicatif, il fait *vous interdisez.*) Défendre : *On lui a interdit l'entrée de cette maison.* — Défendre à des Officiers de Justice d'exercer leurs charges. — En termes de Palais ; défendre à un particulier de contracter, de disposer de son bien, pour cause d'incapacité ou de dissipation. — Défendre par sentence aux Ecclésiastiques l'exercice de leurs Ordres, la célébration des Sacremens, etc. (Du latin *interdicere*, formé, dans le même sens, de la prépos. *inter*, qui a ici force de négation, et de *dicere* dire, déclarer, ordonner : *ordonner de ne pas faire.*) — Fig. Etouner, troubler, déconcerter. En ce sens il ne se dit que dans les temps composés.

INTERDIT, s. m. (*Ein-ter-di*) Censure Ecclésiastique qui suspend les Prêtres de leurs fonctions et de la célébration des sacremens dans les lieux soumis à l'interdit. Voy. *Interdire.*

INTERDIT, ITE, part. pass. d'*Interdire*, et adj. Suspendu de..... — Troublé, étonné, déconcerté. Voy. *Confus.* — On dit substantivement, *un interdit*, celui à qui on a ôté l'administration de son bien.

† INTEREPINEUX, EUSE, adj. (*Ein-ter-é-pi-neu, neu-ze.*) T. d'Anat. situé *entre* les apophyses *épineuses* des vertèbres. Nom de certains muscles du cou, que *Winslow* appelle les petits *épineux* du cou.

INTERESSANT, ANTE, adj. (*Ein-té-ré-san, an-te*) Qui *intéresse.*

INTERESSÉ, ÉE, adj. Qui est fort attaché à *ses intérets.*

INTERESSÉ, ÉE, subst. Celui, celle qui a un *intérêt* dans les Fermes, dans les affaires de Finances, dans un armement, dans une cargaison, etc. — Qui a *intéret* à quelque chose.

INTÉRESSER, ver. a. (*Ein-té-récé*) Faire prendre part à..... *Vos procédés m'ont intéressé a votre bonheur.* (Du latin *interesse* [*esse inter*] intervenir, se mettre entre, au milieu.) — Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au profit. — Donner quelque chose à quelqu'un pour le rendre favorable à une affaire, etc. — Emouvoir ; toucher de quelque passion : *Cette tragédie intéresse les Spectateurs* ; et neutralement, *ce roman n'intéresse pas.* — Importer : *En quoi cela vous intéresse-t-il ?* — Engager : *Tout vous intéresse à.....* — Attacher : *Le gros jeu intéresse.* — *Intéresser le jeu*, le rendre plus *intéressant* en jouant gros jeu.

s'INTÉRESSER, v. r. Prendre part à quelque chose.

INTÉRÊT, subst. m. (*Ein-té-ré*) En général ce qui *intéresse*, ce qui importe ou à l'honneur ou à l'utilité : *Intérêt public ; c'est l'intéret qui gouverne tout ; il n'a que ses intérêts en vue.* — En particulier et absolument, ce qui concerne le lucre, le profit : *Il est au-dessus de l'intérêt.* — Portion qu'on a dans une société de commerce, dans une entreprise, etc. — Profit que l'on retire de l'argent prêté. — En parlant des ouvrages d'esprit ; ce qui attache et intéresse les Lecteurs, les Spectateurs, les Auditeurs, etc. — Dans les Arts, impression vive et profonde que font sur l'esprit ou sur l'ame un beau tableau, une statue, etc.

† *Intérêts lunaires*, se dit dans le commerce du levant, des intérêts usuraires qu'exigent les Juifs, et qui se payent à tant pour cent par lune.

Prendre, embrasser les intérêts de quelqu'un, prendre son parti, sa défense. — *Prendre intéret à une personne*, l'affectionner. — *Prendre intérêt a une affaire*, y donner ses soins ; chercher à la faire réussir, etc. — *Prendre intérêt à la joie, à la douleur, etc. de quelqu'un*, y être sensible, en être touché. — *Un médiateur doit être sans intérêt*, sans passion.

INTÉRIEUR, EURE, adj. Qui est au-dedans. Il est opposé à *extérieur.* Il diffère d'*interne* et d'*intrinseque*, en ce que *intérieur* se dit plus particulièrement des choses spirituelles : *Dévotion intérieure : interne* a plus de rapport

aux parties du corps : *Maladies internes* ; *intrinseque* s'applique à la valeur ou à la qualité des choses, indépendamment de l'estimation des hommes : *La valeur intrinseque des monnoies.* (Du latin *interior*, formé d'*intus*, dérivé du grec *entos* dedans, au-dedans.)

L'homme interieur, l'homme spirituel, l'homme recueilli. — *Le for intérieur*, le tribunal de la Confession. *Le for extérieur* est celui des Magistrats.

INTERIEUR, s. m. Le dedans : *L'intérieur du temple, de la maison.* — Pensées secrètes, mouvemens intimes : *Dieu connoît l'intrrieur.*

INTERIEUREMENT, adv. (*Ein-té-ri-eu-re-man*) Au-dedans.

INTERIM, s. m. emprunté du Latin, où il signifie *cependant, là dessus, durant ce temps-là, en attendant.* (*Ein-te-ri-me*) Il n'est substant. que quand on parle d'un Réglement fait par Charles V, concernant les Catholiques et les Protestans, *en attrndant* les décisions du Concile. — Il s'emploie ordinairement comme adv., et il signifie *dans l'entre-temps* : *Il arriva dans l'interim que . . . il gouverna dans l'interim, par interim.* — Fam. *Interim* (en uttendant) *tout va de travers.*

INTERJECTION, s. f. (*Ein-tér-jek-cion*) En Grammaire, mot qui sert à exprimer quelques mouvemens de l'ame, comme la joie, la douleur, la craiute : *Ah ! helas !* etc. (Du latin *interjectio*) — Au Palais : *interjection d'appel*, action d'interjeter un appel.

INTERJETER, v. a. (*Ein-tee-je-té*) Ter. de Palais : *Interjeter appel* (uppeler) *d'un jugement.*

INTERLIGNE, subst. m. (monillez *gn.*) Espace blunc qui reste *entre* deux *lignes* d'écriture. Voyez *Entre-lignes.* — Dans l'Imprimerie, lame de fonte mince, qui n'excède pas la hauteur des espaces, et qu'on place entre les lignes, pour augmenter le blanc qui les sépare.

INTERLINÉAIRE, adj. (*Ein-tér-li-né-è-re*) Qui est écrit dans l'*interligne.*

INTERLOBULAIRE, adj. (*Ein-tér-lo-bu-lé-re*) Ter. d'Anatomie : Qui sépare les *lobules* du poumon.

INTERLOCUTEUR, s. m. Personnage qu'on introduit dans un dialogue. (Du latin *interloqui* [*loqui inter*] parler entre le discours des uutres.)

INTERLOCUTION, s. f. (*Ein-tér-lo-ku-cion*) Discours de gens introduits dans un dialogue. Il est peu usité en ce sens. — En termes de pratique, jugement par lequel on *interloque.* (Du latin *interlocutio.*)

INTERLOCUTOIRE, s. m. (*Ein-tér-lo-ku-toa-re*) Sentence qui *interloque.* (Du latin *interlocutio.*) — On dit aussi adject. *Arrêt, sentence interlocutoire.*

INTERLOPE, s. m. Vaisseau marchand qui trafique en fraude dans le pays de la concession d'une compagnie de commerce, dans les colonies d'une autre nation que la sienne, etc., afin de ne pas payer les droits. Ces vaisseaux s'appellent aussi *aventuriers.*

INTERLOPE, adj. *Commerce interlope*, commerce de contrebande sur mer. — *Vaisseau interlope* qui fait ce commerce.

INTERLOQUER, v. act. et n. (*Ein-ter-lo-ké*) Ter. de pratique : Ordonner une instruction prealable pour parvenir au jugement definitif. (Du latin *interloqui*, qui signifie proprement interrompre.)

† INTERLUNIUM, s. m. (*Ein-ter-lu-ni-ome*) Ter. d'Astronomie. Temps où la lune ne paroît pas : c'est deux jours avant et deux jours après la conjonction. (Mot purement latin, formé d'*inter* entre, et *luna* lune ; *temps entre deux lunes.*)

INTERMAXILLAIRE, adj. (*Ein-tér-mak-cil-lé-re*) Qui est entre les mâchoires. (Du latin *inter* entre, et *maxilla* mâchoire.)

INTERMÈDE, s. m. Représentation ou Divertissement entre les actes d'une pièce de théâtre. — En Chimie, substance qu'on joint à une autre pour distiller la seconde. (Du latin *intermedius*, qui est au milieu, entre deux.)

INTERMÉDIAIRE, adj. (*Ein-ter-mé-di-è-re*) Qui est entre deux. (Du latin *intermedius.*) *Pouvoirs intermédiaires*, subordonnés et dépendans. — *Gages intermédiaires*, gages d'un office, depuis la mort d'un titulaire, jusqu'à la prise de possession du successeur.

INTERMÉDIAT, ATE, adj. (*Ein-tér-mé-di-a, a-te*) Il ne se dit que d'un intervalle de temps entre deux actions, deux termes ; *Congrégations intermédiates* ; dans les Sociétés Religieuses, assemblées qui se tiennent entre deux Chapitres.

INTERMÉDIAT, s. m. *Lettres d'intermédiat*, Lettres pour jouir des gages d'un office, depuis la mort du titulaire jusqu'à ce que le successeur ait pris possession.

INTERMINABLE, adj. Qui *ne peut être terminé*, fini.

INTERMISSION, s. f. (*Ein-tér-mi-cion*) Interruption ; discontinuation : *Il trnvaille sans intermission.* — En Médec. intervalle entre deux paroxysmes ou deux accès de fièvre, etc. (Du latin *intermissio.*)

INTERMITTENCE, s. f. (*Ein-tér-mi-tan-ce*) Ter. de Médecine : *Intermittence du pouls* ; sa cessation, son interruption. On dit aussi *l'intermittence de la fievre.*

INTERMITTENT, ENTE, adj. (*Ein-tér-mi-tan, an-te*) Ter. de Médecine : *Pouls intermittent*, dont les battemens cessent par des intervalles inéganx. *Fievre intermittente*, qui cesse et qui reprend à des intervalles réglés. (Du latin *intermittens*, participe actif du verbe *intermittere* cesser, discontinuer, interrompre.)

† *Fontaine intermittente*, Voyez au mot *Fontaine.*

INTERNE, adj. Qui est au-dedans. Voyez *Intérieur.* (Du latin *internus*, fait d'*intùs* au-dedans.)

† *Angles internes*, ceux qui forment les côtés d'une figure rectiligne, pris au-dedans de cette figure.

INTERNONCE, s. m. Celui qui fait les affaires de la Cour de Rome, dans une Cour étrangère, lorsqu'il n'y a point de nonce. (Du latin *internuncius.*)

INTERNONCIATURE, subst. f. Charge ou dignité d'*Internonce.*

INTEROSSEUX, adj. m. (*In-té-ro-ceû*, *r* forte.) *Muscles interosseux*, qui sont *entre les os* du métacarpe.

INTERPELLATION, s. f. (*Ein-tér-pél-la-cion*) Ter. de Palais : sommation de répondre. Voy. *Interpeller.*

INTERPELLER, v. act. (*Ein-ter-pél-lé*) Ter. de Palais : Sommer de répondre sur la vérité ou la fausseté d'un fait. (Du latin *interpellare*, formé d'*inter* entre, et *appellare* appeler, sommer; *sommer en interrompant.*)

INTERPOLATEUR, s. m. Celui qui fait une *interpolation.* (Du latin *interpolator.*)

INTERPOLATION, s. f. (*Ein-tér-po-la-cion*) Insertion d'un mot, d'une phrase étrangère. Voyez *Interpoler.* (Du latin *interpolatio.*) — En Mathém. et en Physic., méthode de trouver une loi qui lie ensemble plusieurs faits, une suite d'observations, etc. — En Astron., méthode de remplir les intervalles d'une suite de nombres, d'observations ou de calculs, dont la marche n'est pas égale, ni le progrès uniforme.

INTERPOLER, v. act. (*Ein-tér-po-lé*) Insérer un mot, une phrase dans le texte d'un manuscrit. (Du latin *interpolare*, dans le sens d'entremêler, mêler parmi.) — En Astron., etc., lier ensemble par une même loi, une suite de faits, d'observations, etc. : *On interpole les observations d'une planète, dont on a observé trente lieux, en trouvant une courbe analytique, qui passe par ces trentes lieux.*

INTERPOSER, v. a. (*Ein-tér-po-zé*) Au propre et dans le style didactique, *mettre entre deux.* (Du latin *interponere*, *ponere inter.*) — Au fig. *interposer* (employer) *l'autorité*, *le crédit*, *la médiation de.....*

INTERPOSITION, s. f. (*Ein-tér-po-zi-cion*) Situation d'un corps entre deux autres. (Du latin *interpositio.*) — Figur. intervention d'une autorité supérieure.

INTERPRETATIF, IVE, adj. Qui *interprète*, qui explique.

INTERPRETATION, s. f. (*Ein-tér-pré-ta-cion*) Action d'*interpréter*; explication.

INTERPRETATIVEMENT, adv. (*Ein-tér-pré-ta-ti-ve-man*) D'une manière *interprétative.*

INTERPRÈTE, subst. m. (*Ein-tér-pre-te*) Celui qui *interprete* une Langue en une autre. — Celui qui éclaircit le sens d'un Auteur, d'un discours. — Celui qui est chargé de faire connoître les intentions, les volontés d'un autre. — On dit fig. en ce sens que *les yeux sont les interprètes de l'ame*, font connoître les sentimens, les mouvemens de l'ame. — Celui qui explique ou qui présage quelque chose : *Interprete des songes.* (Du latin *interpres.*)

INTERPRÉTER, v. act. (*Ein-tér-pré-té*) Traduire d'une Langue en une autre. — Expliquer ce qui est obscur ou caché. — Prendre en bonne ou en mauvaise part. (Du latin *interpretari.*)

INTERRÈGNE, s. m. (*Ein-tér-régne*, en mouillant *gn*) Intervalle de temps pendant lequel il n'y a point de Roi dans un royaume. (Du latin *interregnum.*) — On le dit aussi en parlant des Etats gouvernés par d'autres que par des Rois.

INTERREX, s. m. emprunté du Latin. (*Ein-tér-rèkce*) Magistrat qui gouverne pendant un *interregne.* — En Pologne, on appeloit *inter-roi* le Primat du Royaume, c. à. d. l'Archevêque de Gnesne, lorsque la mort du Roi avoit laissé le trône vacant.

INTERROGANT, adj. (*Ein-tér-ro-gan*, *r* forte) *Point interrogant*, qui sert à marquer l'*interrogation.*

INTERROGAT, subst. m. (*Ein-té-ro-ga*, *r* forte) Question, demande qu'on fait en Justice.

INTERROGATIF, IVE, adj. (*Ein-té-ro-ga-tif*, *r* forte) Qui sert à *interroger.* (Du latin *interrogativus.*)

INTERROGATION, s. f. (*Ein-tér-ro-ga-cion*, *r* forte) Demande, question que l'on fait à quelqu'un. — En Rhetorique, Figure par laquelle on *interroge.* (Du latin *interrogatio.*)

INTERROGATOIRE, s. m. (*Ein-té-ro-ga-toa-re*, *r* forte) Procès-verbal contenant les demandes d'un Juge et les réponses de la Partie. (Du latin *interrogatorius*, sous-entendez *libellus.*)

INTERROGER, v. act. (*Ein-té-ro-jé*, *r* forte) Faire une question, une demande à... Voyez *Questionner.* (Du latin *interrogare*, *rogare inter.*)

INTER-ROI, s. m. (*Ein-tér-roa*) Voy. *Interrex.*

INTERROMPRE, v. a. sur *Rompre.* (*Ein-té-rom-pre*, première *r* forte) Empêcher la continuation d'un discours, d'un travail, d'une négociation, etc. Il régit les personnes et les choses. — Empêcher la continuité d'un chemin, le cours d'une rivière, etc. (Du latin *interrumpere.*)

INTERRUPTEUR, s. m. (*Ein-té-rup-teur*, première *r* forte) Celui qui *interrompt*, qui coupe la parole à quelqu'un qui parle. (Du latin *interruptor.*)

INTERRUPTION, s. fém. (*Ein-té-rup-cion*, première *r* forte) Action d'*interrompre.* — Etat de ce qui est *interrompu.* (Du latin *interruptio.*)

INTERSECTION, s. f. (*Ein-tér-sek-cion*) Ter. de Géométrie : Point où deux lignes, deux cercles se coupent l'un l'autre : *Le centre d'un cercle est dans l'intersection de deux diametres.* (Du latin *intersectio*, fait d'*intersecare* [*secare inter*] couper en deux, entre-couper.)

† INTERSTELLAIRE, adj. (*Ein-tér-stel-lé-re*) Ter. d'Astron. *Espaces interstellaires*, compris *entre les étoiles.* (Du latin *inter* entre, et *stella* étoile.)

INTERSTICE, s. f. Intervalle de temps. Il ne se dit qu'en parlant du temps que l'Eglise fait observer entre la réception de deux Ordres sacrés. — En Physique, petits intervalles que laissent entre elles les particules ou les molécules des corps. — En Botan., intervalle ou espace entre deux parties que l'on croiroit réunies. (Du latin *interstitium*, formé d'*inter* entre, et de *sisto* ou *sto* je suis placé, dérivé du grec *histèmi* ou de *staô*, pris dans le même sens.)

† INTERTRANSVERSAIRE, adj. (*Ein-ter-trans-ver-ce-re*) Ter. d'An. situé *entre* les apophyses

transverses des vertèbres. C'est le nom de plusieurs muscles.

† INTERVERTEBRAL, ALE, adj. (Anatomie) Situé *entre* les *vertèbres*.

INTERVALLE, subst. m. (*Ein-tèr-va-le*) Distance d'un lieu ou d'un temps à un autre. — On dit adverbialement, *sans intervalle* au singulier, et *par intervalles* au pluriel. — En Musiq., difference d'un son grave à un son aigu et réciproquement. Il y a des intervalles simples, composés, dissonans, consonnans, etc. (Du latin *intervallum*, formé d'*inter* entre, et *vallum* pieu; *séparation comme par un pieu mis entre deux.*)

INTERVENANT, ANTE, adj. (*Ein-tèr-ve-nan, an-te*) Qui *intervient*. On dit aussi substantivement, *intervenant*.

INTERVENIR, v. act. Entrer dans une affaire; demander d'être reçu dans une instance. — Se rendre médiateur; interposer son autorité, son crédit. Il prend l'auxiliaire *etre*; et c'est à tort que *Labruyere* a dit (Chap. XI): *Il n'y a point eu..... de causes célebres, de procédures longues..... où il n'ait au moins intervenu.* Il faut *où il ne soit du moins intervenu.* (Du latin *intervenire* [*venire inter*] venir, se mettre entre deux.) — Il se dit au Palais des jugemens qui se rendent pendant un procès, etc.

INTERVENTION, s. f. (*Ein-tèr-van-cion*) Action par laquelle on *intervient* dans une affaire.

INTERVERSION, s. f. (*Ein-tèr-vèr-cion*) Renversement, dérangement d'ordre. (Du latin *interversio.*)

INTERVERTIR, v. act. Déranger, renverser. (Du latin *intervertere.*)

INTESTAT, adj. et adv. (*Ein-tes-ta*) Ter. de Droit: *Mourir intestat*, sans avoir fait de testament. (Du latin *intestatus* [*non testatus*] qui n'a pas testé.) — *Héritier ab intestat*, héritier d'une personne morte sans avoir fait de testament. Les Latins disoient également *ab intestato.*

INTESTIN, INE, adject. (*Ein-tes-tein, ti-ne*) Qui est au-dedans: *Guerre intestine*: guerre civile, parce qu'elle se fait dans l'intérieur de l'Etat. — Guerre que nous font nos passions. — *Voltaire* a dit (Adélaïde du Guesclin): *Ces troubles intestins de la maison royale. Intestin* n'est du style noble qu'au féminin. (Du latin *intestinus*, formé, dans le même sens, d'*intùs*, en grec *entos* au-dedans, et de *sto* pris du grec *staó* je suis placé.)

INTESTINS, s. m. pl. (Anat.) Grands canaux membraneux qui s'étendent depuis l'estomac jusqu'à l'anus. (Du latin *intestina, orum.*)

INTESTINAL, ALE, adj. Qui appartient aux *intestins.*

Vers intestinaux, qui ne se développent que dans les animaux vivans. On les distingue en vers aplatis, et en vers arrondis ou vésiculeux. Ils se nomment aussi *Helminthes.*

INTIMATION, s. f. (*Ein-ti-ma-cion*) Action par laquelle on *intime.*

INTIME, adj. *Ami, amie intime*, qu'on aime du fond du cœur. — *Union, liaison intime*, très-étroite. — *Sens intime*, sentiment de ce qui se passe au-dedans de nous. (Du latin *intimus*, très-intérieur, qui est bien avant, fait d'*intùs*, en grec *entos* au-dedans.)

INTIME, EE, subst. Celui, celle qui se défend en cause d'appel. (Voyez *intimer*, dans sa seconde acception.)

INTIMEMENT, adv. (*Ein-ti-me-man*) avec une affection très-particulière, avec une liaison très-étroite. (Du latin *intime.*)

INTIMER, v. a. (*Ein-ti-mé*) signifier avec l'autorité du Magistrat. — Appeler en Justice. — *Intimer un Concile*, assigner le lieu et le temps auquel il doit se tenir. (Du latin *intimare*, employé dans les mêmes significations.)

INTIMIDATION, s. f. (*Ein-ti-mi-da-cion*) Action d'*intimider*; menace. Il n'est usité qu'au Palais.

INTIMIDER, v. a. (*Ein-ti-mi-dé*) Donner de la crainte à..... (Du latin *in* dans, et *timor* crainte; *mettre la crainte dans.....*)

INTIMITÉ, s. f. Liaison *intime.*

INTINCTION, s. f. (*Ein-teink-cion*) Ter. de Liturgie: Mélange d'une petite partie de l'hostie consacrée avec le sang de J. C. (Du latin *intinctio*, fait d'*intingere* [*tingere in*] tremper dans quelque chose de liquide.)

INTITULATION, s. f. (*Ein-ti-tu-la-cion*) L'inscription, le titre qu'on met à un Livre.

INTITULÉ, s. m. Ter. de Pratique: Titre qu'on met à un acte.

INTITULER, v. a. (*Ein-ti-tu-lé*) Donner un titre à un Livre, à un acte, etc. (Du latin *intitulare*, formé dans le même sens, d'*in* sur, et *titulus* titre; *mettre un titre sur....*)

INTOLÉRABLE, adj. Qu'*on ne peut tolérer*, souffrir. — Insupportable.

INTOLÉRABLEMENT, adv. (*Ein-to-lé-ra-ble-man*) D'une manière *intolérable.*

INTOLÉRANCE, s. f. *Défaut de tolérance* en matière de Religion.

INTOLÉRANT, s. et adj. (*Ein-to-lé-rant*) Qui *manque de tolérance* en matière de Religion.

INTOLÉRANTISME, s. m. Doctrine, sentiment de ceux qui sont *intolérans*, qui ne veulent souffrir d'autre Religion que la leur.

INTONATION, s. f. (*Ein-to-na-cion*) Action d'*entonner* un chant. — Il se dit sur-tout de la manière de saisir le ton sur lequel on doit chanter, pour guider le chœur d'une Eglise. Voyez *Entonner*, dans sa seconde acception.

INTRADOS, s. m. Ter. d'Architecture. Surface *intérieure* ou concave: parement *intérieur* d'une voute, d'un voussoir, d'un arc: C'est l'opposé de l'*extrados.*

INTRADUISIBLE, adj. (*Ein-tra-dui-zi-ble*) Qu'*on ne peut traduire.* Il est peu usité.

INTRAITABLE, adj. (*Ein-trai-ta-ble*) Rude; d'un commerce difficile; qui *n'est pas traitable.*

INTRANSITIF, IVE, adj. (*Ein-tran-si-tif*) Ter. de Grammaire. Il se dit des verbes qui expriment des actions qui *ne passent pas hors* du sujet qui agit, comme *dîner, sauter, partir, etc.* (Du latin *in* negatif, et *transire* passer.)

INTRANT, s. m. Dans l'Université de Paris, celui qui étoit choisi par sa nation pour nommer le Recteur. (Du latin *intrans*, sous-

entendez *in concilium*, entrant dans l'assemblée.)

† In-trente-six, s. m. (Imprim.) Format dans lequel la feuille d'impression se compose de 36 feuillets et de 72 pages.

Intrépide, adv. Qui ne craint point le danger, qui affronte le péril avec hardiesse. (Du latin *intrepidus*, formé, avec la même signification, d'*in* négatif, et de *trepidare* s'agiter en désordre, prendre l'alarme, trembler de peur.)

Intrépidement, adv. (*Ein-tré-pi-de-man*) D'une manière *intrépide*.

Intrépidité, s. f. Fermeté inébranlable dans le péril. Voy. *Intrépide*.

Intrigant, ante, adj. (*Ein-tri-gan, ante*) Qui se mêle de beaucoup d'*intrigues*. — Il est aussi subst. *C'est un intrigant, une intrigante*.

Intrigue, s. f. (*Ein-tri-ghe*) Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir une affaire. Une *intrigue*, dit M. *Guizot*, est la réunion des moyens employés par une ou plusieurs personnes pour un objet quelconque; une *brigue* est la réunion combinée des démarches de plusieurs personnes en faveur d'une seule; une *cabale* est l'association de plusieurs pour ou contre une personne ou une chose; un *parti* est la réunion de plusieurs personnes dans un même intérêt ou une même opinion. (Du latin *intricatura*, fait d'*intricare* embrouiller; embarrasser, dont les racines sont *in* dans, et *tricæ* filets dans lesquels les oiseaux s'embarrassent.) — Dans la Poésie dramatique, le nœud et les différens incidens qui le forment. Ce mot étoit autrefois masculin, à en juger par ce vers de *Desmarets*, dans sa comédie des *Visionnaires*:

Je pense que l'intrigue en seroit bien plaisant.

— Famil. Embarras; incident fâcheux: *Se tirer d'intrigue*. — Commerce secret de galanterie.

Intriguer, v. a. (*Ein-tri-ghé*) Embarrasser. Il ne régit que les personnes. (Du latin *intricare*. Voy. *Intrigue*.)

Intriguer, v. n. Faire des *intrigues*.

s'Intriguer, v. réc. Se donner beaucoup de peine et de soin pour faire réussir une affaire.

Intrigueur, euse, subst. (*Ein-tri-gheur, eû-ze*) Qui fait des *intrigues*. Il se prend en mauvaise part; et s'emploie rarement: on dit mieux *intrigant, intrigante*.

Intrinsèque, adj. (*Ein-trein-ce-ke*) Ter. de Philosophie: Intérieur: qui est au-dedans. (Du latin *intrinsecus*, fait, dans la même signification, d'*intus*, en grec *entos* au-dedans, par-dedans.) — En parlant des monnoies; *valeur intrinseque*, valeur des espèces par rapport au poids. Voy. *Intérieur*.

Intrinsèquement, adv. (*Ein-trein-cé-ke-man*) D'une manière *intrinseque*.

Introducteur, trice, subst. Celui ou celle qui *introduit*.

Introductif, ive, adj. Ter. de Palais: Ce qui *introduit*; ce qui commence et sert comme d'entrée; *Requête introductive*; *exploit introductif*.

Introduction, subst. f. (*Ein-tro-duk-cion*) Action d'introduire: *Introduction de la sonde dans la vessie*, et fig. *Introduction d'une coutume, d'un usage*. — Au fig. Entrée, acheminement à une Science, etc. — Livre contenant les principes de quelque doctrine. — Exorde d'un sermon, préface d'un Livre, etc. — Ter. de Palais, *introduction d'une instance*, commencement d'une procédure. (Du latin *introductio*.)

Introduire, v. a. Faire entrer; donner entrée à.... (Du latin *introducere* [*ducere intro*] conduire au-dedans.) — Fig. Donner cours à... *Introduire une coutume, un usage*. — *Introduire un oiseau au vol*. (Fauconner.) Commencer à le faire voler.

Introit, s. m. Le commencement de la Messe. (Du latin *introitus* exorde, début, commencement, fait d'*introire* [*ire intro*] aller ou entrer dans.)

Intromission, subst. f. Ter. de Physique: Action par laquelle un corps est introduit dans un autre. (Du latin *intromissio*, fait dans le même sens d'*intromittere* [*mittere intrò*] envoyer dans, introduire.)

Intronisation, s. f. (*Ein-tro-ni-za-cion*) Installation d'un Evêque dans son Siége Episcopal. (Du grec *en* dans ou sur, et *thronos* trone.)

Introniser, v. a. (*Ein-tro-ni-zé*) Installer un Evêque. Voy. *Intronisation*.

Introuvable, adj. Qu'*on ne sauroit trouver*. Il est familier.

Intrus, use, adj. et subst. (*Ein-trû, û-ze*) Celui ou celle qui s'est mis sans aucun droit en possession d'une chose. (Du latin *intrusus* part. p. d'*intrudere* [*trudere in*] pousser dans.)

Intrusion, subst. f. (*Ein-tru-zion*) Action par laquelle on s'introduit contre le droit ou la forme dans un Bénéfice, et par extension, dans une charge, un emploi. (Du latin *se intrudere* s'ingérer. Voyez *Intrus*.)

Intuitif, ive, adj. Ter. de Théologie: *Vision intuitive*, vision de Dieu telle que les Bienheureux l'ont dans le Ciel. (Du latin *intueri* regarder, considérer.)

Intuition, subst. f. (*Ein-tu-i-cion*) Ter. de Théologie: Vision claire et certaine des Bienheureux à l'égard de Dieu.

Intuitivement, adv. (*Ein-tu-i-ti-ve-man*) D'une manière *intuitive*: *Voir Dieu intuitivement*.

Intumescence, s. f. (*Ein-tu-mé-san-ce*) Ter. de Physique: Action par laquelle une chose s'enfle. (Du latin *intumescere* s'enfler, se gonfler, fait de *tumor* tumeur, enflure.)

Intus-susception, s. f. (*Ein-tus-su-cep-cion*) En termes de Physique, introduction d'un suc ou d'une matière quelconque dans un corps organisé: *Les plantes se nourrissent et croissent par intus-susception*. — En Méd. Entrée contre nature d'une portion d'intestin dans un autre; comme il arrive quelquefois dans la passion iliaque. (Du latin *intus* en dedans, au-dedans, et *suscipere* recevoir.)

† Inule dyssentérique, s. f. Voy. *Conise des prés*.

Inusité, ée, adj. (*I-nu-zi-té*) Qui *n'est pas usité*. (Du latin *inusitatus*.)

INUTILE, adj. Qui ne sert à rien, qui *n'est pas utile*. (Du latin *inutilis*.)

INUTILEMENT, adv. (*I-nu-ti-le-man*) Sans utilité ; en vain. Voyez *Vainement*.

INUTILITÉ, subst. f. Manque d'utilité : *L'inutilité de vos peines*. — Défaut d'emploi ou d'occasion d'être utile : *Laisser quelqu'un dans l'inutilité*. — Au pluriel, choses inutiles.

INVAINCU, adj. Qui *n'a jamais été vaincu*. P. Corneille a dit : *Son bras est invaincu, mais non pas invincible*.

INVALIDE, adj. Estropié, infirme ; qui ne sauroit travailler ni gagner sa vie : *Soldat, mendiant invalide*. On dit aussi subst. *C'est un invalide*. — Fig. Qui n'a pas les conditions requises par les Lois pour produire son effet. (Du latin *invalidus* [*non validus*], qui a les mêmes significations.)

INVALIDEMENT, adv. (*Ein-va-li-de-man*) Sans validité.

INVALIDER, verb. act. (*Ein-va-li-dé*) Rendre ou déclarer *invalide*, nul : *Invalider un acte, etc.*

INVALIDITÉ, subst. f. Défaut qui rend invalide et nul un acte, un contrat, etc.

INVARIABILITÉ, subst. f. Qualité de ce qui est *invariable*.

INVARIABLE, adj. Qui *ne varie point*.

INVARIABLEMENT, adv. (*Ein-va-ri-a-ble-man*) D'une manière *invariable*.

INVASION, s. f. (*Ein-va-zion*) Action de celui qui veut *envahir*. (Du latin *invasio*, fait, dans le même sens d'*invadere* envahir, usurper, s'emparer, formé d'*in* dans, et de *vadere* aller.)

INVECTIVE, subst. f. Parole, expression injurieuse et véhémente. (Du latin *invectio*, fait d'*invehi*. Voy. *Invectiver*.)

INVECTIVER, v. neut. (*Ein-vek-ti-vé*) Déclamer contre quelqu'un ou quelque chose : *Invectiver contre le vice*. (Du latin *invehi*, formé avec la même signification, de la prépos. *in* contre, et du passif *vehi* être porté ; proprement, *être porté* ou *se porter contre*.)

INVENTAIRE, subst. m. (*Ein-van-tè-re*) Etat, dénombrement par écrit des effets de quelqu'un. (Du latin *inventarium*, employé par *Ulpien* dans la même signification, et fait d'*invenire* trouver, découvrir ; parce qu'un inventaire se compose de tous les effets qu'on trouve dans une succession, etc.) — Vente de meubles inventoriés. — Popul. Panier plat, etc. Voy. *Eventaire*.

INVENTER, v. act. (*Ein-van-té*) Trouver quelque chose de nouveau par la force de son génie. Voy. *Trouver* (Du latin *invenire*.) — Supposer ; controuver.

Proverbialem. *Il n'a pas inventé la poudre*, il a peu d'esprit.

INVENTEUR, TRICE, subst. (*Ein-van-teur, tri-ce*.) Celui, celle qui a *inventé*. (Du latin *inventor*.)

INVENTIF, IVE, adj. (*Ein-van-tif, ti-ve*.) Qui a le génie, le talent d'*inventer*.

INVENTION, subst. f. (*Ein-van-cion*) Faculté de l'esprit qui rend propre à *inventer*. — Action d'*inventer*. — En peinture, etc. Choix que fait l'artiste des objets qui convenaient au sujet qu'il veut traiter. (Du latin *inventio*.) — Chose inventée. Voyez *Découverte*. (Du latin *inventum*.) — Découverte de reliques long-temps inconnues : *L'invention de la Ste. Croix, etc.* — Fête en mémoire de cette découverte.

INVENTORIER, v. a. (*Ein-ven-to-ri-é*) Mettre dans un *inventaire*.

INVERSABLE, adj. Qui *ne peut verser*, en parlant d'une voiture.

INVERSE, adj. Terme de Logique, de Mathématiques et de Physique. Il se dit d'un théorème, d'une proposition, d'un rapport pris dans un ordre *renversé* : *L'intensité de la lumière est en raison inverse des carrés de la distance des corps lumineux* ; c'est-à-dire, qu'elle diminue dans le même rapport que ces carrés croissent. (Du latin *inversus*, part. p. d'*invertere* retourner, renverser en sens contraire.) — *Proposition inverse*, ou simplement *inverse*, s. f. Voy. au mot *Converse*.

INVERSION, s. f. (*Ein-ver-cion*) Ter. de Grammaire ; transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés. (Du latin *inversio*.)

† INVERTÉBRÉ, ÉE, adj. (*Ein-ver-té-bré*) Ter. de Zoologie. Qui est sans *vertèbres*, qui manque de cette colonne centrale appelée *échine*, et composée de pièces osseuses. Les animaux *invertébrés* forment une des deux grandes divisions de la Zoologie.

INVESTI, IE, part. p. d'*investir*, et adj. Entouré, environné, etc. Voy. *Investir*, dans ses différentes acceptions.

INVESTIGATEUR, s. m. Celui qui cherche quelque chose, qui tâche de faire quelque découverte. Il est peu usité. (Du latin *investigator*.)

† INVESTIGATION, s. f. (*Ein-ves-ti-ga-cion*, en vers *ci-on*) Recherche suivie sur un objet, perquisition. Mot nouveau transporté du latin en françois par J. J. Rousseau. (Du latin *investigatio*, fait d'*investigare* rechercher d'une manière suivie, tâcher de découvrir, lequel formé d'*in* sur, et *vestigium* vestige, trace, piste, signifie proprement *suivre la piste, chercher à la piste*.)

INVESTIR, v. a. Mettre en possession de quelque fief ; donner l'*investiture* d'un bénéfice. (Du latin *investire* revêtir, couvrir, fait d'*in* sur, et *vestis* vêtement. Autrefois, dit *Casenenve*, celui qui vendoit ou donnoit quelque chose qu'il ne pouvoit livrer effectivement, en mettoit en possession l'acheteur ou le donataire par la tradition de sa robe ou de son manteau, ce qui étoit proprement se *dévestir* pour *investir* autrui. De là le pallium donné par le Pape aux Archevêques ; le manteau par la tradition duquel l'Empereur *Conrad* investit *Frédéric* du Palatinat de Saxe ; la cape, qui étoit également en Angleterre une marque d'investiture, etc.) — Environner une place de guerre ou envelopper de troupes, en sorte que tous les passages pour les secours et la retraite soient fermés. (Comme les *vetemens* entourent et enveloppent le corps.) — Figur. Etre tellement assidu auprès de quelqu'un qu'on empêche les autres d'en approcher.

INVESTISSEMENT, subst. m. (*Ein-vès-ti-ce-man*) Action d'*investir* une Place, une Ville, pour l'assiéger.

INVESTITURE, s. f. Mise en possession d'un fief. (Voyez *Investir*) — Acte qui la constate.

INVÉTÉRÉ, ÉE, part. pass. et adj. Enraciné; qui dure depuis long-temps; *Mal invétéré, haine invétérée*, etc. (Du latin *inveteratus*, formé d'*in* dans, en dedans, et de *vetus* vieux.)

S'INVÉTÉRER, v. pron. (*Ein-ve-té-re*) Devenir vieux et difficile à guérir. Il se dit au propre des maladies, et au figuré des mauvaises habitudes. — Avec le verbe *laisser*, il est neutre : *Il ne faut pas laisser invéterer les maux*, etc. (Du latin *inveterascere* vieillir.)

INVINCIBLE, adj. (*Ein-vin-ci-ble*) Qu'on ne sauroit vaincre : *Armée, courage invincible*; et figur. *Obstacle, opiniâtreté invincible.* (Du latin *invincibilis*, formé d'*in* négatif, et *vincere* vaincre.)

Argument invincible, auquel il n'y a point de bonne réplique. — *Ignorance invincible*; ignorance des choses dont il est impossible qu'un homme ait eu connoissance.

INVINCIBLEMENT, adv. (*Ein-vin-ci-ble-man*) D'une manière *invincible.*

† IN-VINGT-QU'ATRE, s. m. (Imprimerie) Format dans lequel la feuille d'impression contient 24 feuillets ou 48 pages.

INVIOLABLE, adj. Qu'*on ne doit jamais violer*, enfreindre : *Serment, droit, asyle inviolable.* (Du lat. *inviolabilis.*) — Qu'on ne viole point : *C'est une loi, une coutume inviolable.* — En parlant des personnes; qui ne peut être poursuivi en justice, puni, etc. Voyez *Inviolabilité.* En ce sens c'est un mot nouveau.

INVIOLABLEMENT, adv. (*Ein-vio-la-ble-man*) D'une manière *inviolable.*

INVISIBILITÉ, s. f. (*Ein-vi-zi-bi-li-té*) Qualité, état de ce qui est *invisible.*

INVISIBLE, adj. Qu'on ne peut voir. (Du lat. *invisibilis*, fait d'*in* négatif, et *videre* voir.) — Fam. *Devenir invisible*, disparoître subitement, sans qu'on s'en aperçoive.

INVISIBLEMENT, adv. (*Ein-vi-zi-ble-man*) D'une manière *invisible.*

† INVITATEUR, s. m. (*Ein-vi-ta-teur*) Chez les anciens Romains, domestique qui alloit *inviter* les conviés à un repas. — Dans le bas Empire, Officier de la Cour impériale qui faisoit les *invitations.* (Du latin *invitator.*)

INVITATION, s. f. (*Ein-vi-ta-cion*) Action d'*inviter.* (Du latin *invitatio.*)

INVITATOIRE, s. m. (*Ein-vi-ta-toa-re*) Antienne qui se chante à Matines et qui *invite* à louer Dieu.

INVITER, v. a. (*Ein-vi-té*) Prier de..... Convier de..... Engager, exciter à..... (Du latin *invitare.*)

INVOCATION, s. f. (*Ein-vo-ka-cion*) Action d'*invoquer.* (Du latin *invocatio.*) — Dans un Poëme, vers par lesquels on s'adresse à quelque Divinité vraie ou fausse pour lui demander son secours.

INVOLONTAIRE, adj. (*Ein-vo-lon-té-re*) Qui est contre la volonté : *Action involontaire.* — Qui est indépendant de la volonté : *Mouvement involontaire.* (Du latin *involuntarius*, formé d'*in* privatif, et *voluntas* volonté.)

INVOLONTAIREMENT, adv. (*Ein-vo-lon-tè-re-man*) Sans le vouloir; *contre sa volonté.*

† INVOLUCELLE, s. m. (*Ein-vo-lu-ce-le*) T. de Botanique, diminutif d'*involucre.* Il se dit de chacune des ombelles particulières qui composent une ombelle générale.

† INVOLUCRE, s. m. (*Ein-vo-lu-kre*) T. de Botanique : Petites feuilles placées à la base de plusieurs ombelles. (Du latin *involucrum* enveloppe.)

† INVOLUTÉ, ÉE, adj. (*Ein-vo-lu-té, té-e*) T. de Botanique : *Feuille involutée*, celle qui est repliée dans le bouton de manière que ses bords latéraux sont *roulés sur eux-mêmes en dedans*, comme dans le poirier. (Du latin *involutus*, part. p. d'*involvere* envelopper, entortiller, faire rouler sur, formé d'*in* sur, et *volvere* rouler, tourner.)

INVOLUTION, s. f. (*Ein-vo-lu-cion*) T. de Palais : Assemblage d'embarras, de difficultés.

INVOQUER, v. a. (*Ein-vo-ké*) Appeler à son secours Dieu ou les Saints. — Les Poëtes *invoquent* Apollon, les Muses, etc. — *Invoquer* régit les personnes, et *implorer* les choses; on *invoque* un Saint, on *implore* son intercession. (Du lat. *invocare*, formé dans le même sens, d'*in* à, pour, et *vocare* appeler; *appeler à son aide.*)

INVULNÉRABILITÉ, s. f. Qualité, état de ce qui est *invulnérable.*

INVULNÉRABLE, adj. Qui ne peut être blessé. (Du latin *invulnerabilis*, formé d'*in* négatif, et de *vulnerare* blesser, fait de *vulnus* blessure.)

† IO, s. f. (Entomologie) Beau papillon, noir en dessous, rougeâtre en dessus, avec une grande tache arrondie en forme d'œil, qui l'a fait nommer aussi *œil de paon.* Il est de la tribu des Nymphales.

† IOL, s. m. Espèce de barque en usage en Danemarck et en Russie.

† IONIEN, IENNE, adject. (*I-o-ni-en, é-ne*) *Dialecte ionien*, ou substantivement l'*ionien*, dialecte grec qu'on parloit en *Ionie.* — *Mode ionien* (Musique), en comptant du grave à l'aigu, le second des cinq modes moyens de la musique des Grecs. On dit aussi *ionique.* (Du grec *ión*, génitif *iónos*, Ion, fils de Xuthus et de Créüse, fille d'Erechthée, qui donna son nom à l'Ionie.)

IONIQUE, adj. (*I-o-ni-ke*) *Ordre ionique*, le troisième des Ordres d'Architecture. — *Vers ionique*, vers latin composé de quatre mesures, dont chacune est de deux brèves et de deux longues. — *Secte ionique*, parmi les anciens Philosophes, la secte de Thalès, né à Milet en *Ionie.* (Ce mot a la même origine qu'*ionien*, qui se dit également dans ces diverses acceptions.)

IO-PÆAN, s. m. C'étoit un cri de joie et une prière que les Anciens répétoient souvent dans les sacrifices, dans les jeux solennels, etc.

IOTA, s. m. La neuvième lettre de l'alphabet grec, dont la figure est la plus simple de toutes : c'est la voyelle I. — On dit fam. : *Voilà un ouvrage parfait, il n'y manque pas un iota, il n'y a pas un iota à retrancher*, pas la moindre chose, rien. — Nom donné par les Entomologistes à une espèce d'insectes lépidoptères, sur les ailes desquels on a cru recon-

noître la forme de cette lettre grecque ; ils appartiennent au genre des Noctuelles, et à la famille des Seticornes.

† Iotacisme, s. m. (*I-o-ta-cis-me*) Ter. de Médec. : Proprement, prononciation ou répétition vicieuse de l'*i*. (Du grec *iota*, i.) — Par extension, difficulté de prononcer quelques autres lettres, telles que le *j* et le *g*.

Ipecacuanha, subst. m. (*I-pé-ka-ku-a-na*) Racine d'une espèce de *violier* du Nouveau-Monde, employé, depuis le milieu du 17.e siècle, dans presque tous les cas où l'émétique est indiqué. On connoît l'*ipécacuanha brun* du Brésil, l'*ipécacuanha gris* du Pérou, et l'*ipécacuanha blanc*, ou *faux ipécacuanha* qui nous vient des Indes.

† Ipomée, s. f. (Botanique) Nom générique d'un genre de plantes exotiques, cultivées dans nos jardins, et qui est voisin du genre des Liserons.

† Ippo, s. m. (Botanique) Substance noire gommo-résineuse, provenant d'un arbre qui croît dans l'île de Célèbes, dans la mer du Sud. C'est un poison contre lequel on a vainement cherché un antidote.

Ipreau, s. m. (*I-pré*) Orme à larges feuilles.

† Ips, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Planiformes ou Omaloïdes, qui ont le corps arrondi, avec le corcelet convexe.

Ipso facto, expression adverbiale prise du latin, qui se dit particulièrement de l'excommunication encourue *par le seul fait : Celui qui frappe un Prêtre est excommunié ipso facto.*

† Ipsola, s. f. Espèce de laine qui vient de Constantinople.

† Ipsullices, s. f. pl. (Archéol.) Médaillons ou plaques de métal, représentant des hommes ou des femmes que les Magiciens vouloient rendre amoureux par la force de leurs enchantemens.

Irascible, adj. Disposé, prompt à se mettre en *colère* ; facile à irriter. Dans cette acception, c'est un mot nouveau, et que l'usage paroît avoir adopté. (Du latin *irascibilis*, fait d'*ira* colère.) — En t. de Philosophie, l'*appétit*, *la faculté*, *la partie irascible*, qui porte l'ame à vaincre les difficultés qui se rencontrent dans la poursuite du bien ou dans la fuite du mal.

Ire, s. f. Colère. Il est vieux. On l'emploie encore dans la haute Poésie et dans la Marotique. (Du latin *ira*, qui a la même signification.)

† Irenarque, s. m. (*I-re-nar-ke*) Officier dans l'Empire grec, dont la fonction étoit de maintenir la paix et la tranquillité dans les Provinces. (Du grec *eirenarches*, fait avec la même acception, d'*eiréné* la paix, et *archos* privée, dérivé d'*arche* commandement ; *prince de paix* ; *juge de paix*.)

† Iresione, s. f. (*I-ré-zi-o-ne*) T. d'Archéologie : Attribut ordinaire des Suppliants. C'étoit, chez les Athéniens, en particulier, un rameau d'olivier entortillé de laine, avec des fruits attachés tout autour. (Du grec *eiresióné*, fait d'*eiros* laine.)

† Iridées, s. f. pl. (Botanique) Famille de plantes qui ressemblent à l'*iris*.

Irs, s. m. (prononcez l'*s*) Météore qu'on appelle vulgairement l'arc-en-ciel.

Iris, s. f. Étoit, selon la Fable, la messagère des Dieux, et particulièrement de Junon. Son nom a été donné à l'arc-en-ciel, parce que ce météore semble un intermédiaire entre le ciel et la terre, en nous *annonçant* les changemens de l'air. (Du grec *eirein* parler, annoncer.) — En Optique, 1.° couleurs changeantes qui paroissent quelquefois sur les verres des telescopes et des microscopes, à cause de leur ressemblance avec celles de l'arc-en-ciel. — 2.° Le spectre coloré que le prisme triangulaire forme sur une muraille, lorsqu'on l'expose, sous un angle convenable, aux rayons du soleil. — En Docimastique, 1.° petites bluettes qui se croisent rapidement dans un essai qui bout sur la coupelle, et qui font dire qu'il circule bien. — 2.° Couleurs imitant celles de l'arc-en-ciel, qui circulent avec rapidité à la surface du cuivre en fusion, lorsqu'il est raffiné et sur le point de se congeler. — En Anatomie, partie de l'uvée que l'on voit au travers de la cornée transparente, laquelle est composée d'un cercle de différentes couleurs, perce dans son milieu, d'un trou qu'on appelle pupille ou prunelle. — En Botanique, plante vivace, liliacée, dont les feuilles imitent la lame d'une épée, et les fleurs, les couleurs, en quelque sorte, de l'arc-en-ciel. On l'appelle aussi *flambe*. Parmi ses espèces très-nombreuses, on distingue l'*iris jaune*, *flambe d'eau*, ou *faux acorus*, dont la racine est employée en Médecine ; l'*iris de Florence*, dont la racine a l'odeur de violette ; l'*iris de Suze*, recherchée pour la beauté de ses fleurs, etc.

Iris, s. f. Divinité payenne. Voy. plus haut. — Nom de femme, usité sur-tout en Poésie. — Pierre précieuse, appelée aussi *pierre d'iris*. Ce n'est proprement qu'une espèce de cristal, dans lequel on remarque les couleurs de l'arc-en-ciel. — Pierre orientale, de la couleur du petit lait, mêlée d'une teinte légère de bleu céleste.

† *Iris chalcédonienne*. Suivant *Wallerius*, espèce de chalcédoine de trois couleurs, qui, en regardant le soleil à travers, fait voir les nuances de l'arc-en-ciel. — *Iris citrine* ou *sub citrine*, sorte de cristal de roche, qu'on appelle aussi fausse topase. — *Vert d'iris*, couleur qu'on emploie à la miniature et à la gouache.

Ironie, s. f. Figure du discours, par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre. (Du grec *eironeïa* dissimulation, raillerie fine, fait d'*eirôn* dissimulé, moqueur.)

Ironique, adj. (*I-ro-ni-ke*) Qui tient de l'*ironie* ; où il y a de l'*ironie*.

Ironiquement, adverbe. (*I-ro-ni-ke-man*) D'une manière *ironique* ; par *ironie*.

Irradiation, s. f. (*Ir-ra-di-a-cion*) Ter. d'Astronomie optique : Expansion ou débordement de lumière qui environne les astres en forme de couronne ou de frange, et qui forme leur extension apparente. (Du lat. *irradiare* éclairer de ses rayons.) — En Physiologie, l'action précise des esprits animaux,

par laquelle les parties organiques prennent les mouvemens que l'ame veut qui leur soient imprimés.

† *Irradiation des rayons solaires.* Action par laquelle le soleil lance ses rayons.

IRRAISONNABLE, adject. (*Ir-ré-zo-na-ble*) Qui n'*est pas doué de raison.* Il ne s'emploie guères que dans le style didactique. (Du lat. *irrationalis.*)

IRRATIONNEL, ELLE, adject. (*Ir-ra-cio-nel, è-le*) T. de Mathématiques. Il se dit des lignes qui n'ont aucun rapport entre elles, des quantités qui n'ont aucune mesure avec l'unité. (Du latin *irrationalis*, formé dans cette acception, d'*in* négatif, et *ratio* rapport.)

IRRÉCONCILIABLE, adject. Qui *ne peut se réconcilier.*

IRRÉCONCILIABLEMENT, adv. (*Ir-ré-kon-ci-li-a-ble-man*) D'une manière *irréconciliable.*

IRRÉDUCTIBLE, adject. Il se dit d'une chaux métallique qu'*on ne peut réduire* en métal. — En Algèbre, ce *qui ne peut être réduit* sous une forme plus simple. *Cas irréductible.* Voy. *Cas.*

IRRÉFORMABLE, adjectif. Qui *ne peut être réformé.*

IRRÉFRAGABLE, adj. Qu'on ne peut contredire : *Docteur, autorité irréfragable.* — Qu'on ne peut récuser : *Témoin irréfragable.* (Du latin *in* négatif, et *refragari* s'opposer, résister, contrarier, contredire.)

IRRÉGULARITÉ, s. f. *Manque de régularité*, au propre et au figuré : *L'irrégularité d'un bâtiment, d'un poème, des saisons, d'un procédé, etc.* — Etat d'un Clerc, d'un Prêtre *irrégulier.* (Du latin *irregularitas.*)

IRRÉGULIER, IÈRE, adj. (*Ir-ré-gu-lié, iè-re*) Qui est *contre les règles.* — En t. de Droit Canon, Ecclésiastique devenu incapable d'exercer les fonctions de son Ordre, pour avoir encouru les censures. — En Botanique, qui n'a pas une forme symétrique.

Vers irréguliers ; vers libres, où le Poëte ne s'assujettit point aux règles ordinaires. — *Corps irréguliers* (Géométrie), ceux qui ne sont point terminés par des surfaces égales et semblables. — *Pierre irrégulière.* (Maçonn.) Voy. *Pierre incertaine*, au mot *Incertain.*

IRRÉGULIÈREMENT, adverb. (*Ir-ré-gu-liè-re-man*) D'une manière *irrégulière.*

IRRELIGIEUSEMENT, adv. (*Ir-ré-li-gieû-ze-man*) Avec *irréligion.*

IRRELIGIEUX, EUSE, adj. (*Ir-ré-li-jieû* ; en vers, *ji-eû*) *Contraire à la Religion* ou qui blesse le respect qui lui est dû. Son emploi ordinaire et le plus régulier est, en parlant des choses : *Sentimens irréligieux.* On a dit cependant récemment *un homme irréligieux.* Voy. *Impie.* (Du latin *irreligiosus.*)

IRRÉLIGION, s. f. (*Ir-ré-li-jion* ; en vers, *ji-on*) Manque de Religion ; impiété. (Du latin *irreligio*, formé d'*in* négatif, et de *religio* religion.)

IRRÉMÉDIABLE, adj. Se dit des choses auxquelles *on ne peut remédier.*

IRRÉMÉDIABLEMENT, adv. (*Ir-ré-mé-di-a-ble-man*) De sorte qu'on ne peut y porter remède.

IRRÉMISSIBLE, adj. Qui ne peut se pardonner ; qui ne mérite point de pardon. (Du lat. *irremissibilis*, formé d'*in* negatif, et *remittere* remettre, pardonner.)

IRRÉMISSIBLEMENT, adv. (*Ir-ré-mi-ci-ble-man*) Sans *rémission*, sans miséricorde.

IRRÉPARABLE, adj. Qu'*on ne peut reparer.*

IRRÉPARABLEMENT, adv. (*Ir-ré-pa-ra-ble-man*) D'une manière *irréparable.*

IRRÉPRÉHENSIBLE, adj. Qu'*on ne peut reprendre* d'aucune faute.

IRRÉPRÉHENSIBLEMENT, adv. (*Ir-ré-pré-an-ci-ble-man*) D'une manière *irréprehensible.*

IRRÉPROCHABLE, adj. Qui est *sans reproche* ; à qui on ne peut faire aucun reproche.

IRRÉPROCHABLEMENT, adv. (*Ir-ré-pro-cha-ble-man*) D'une manière *irréprochable.*

IRRÉSISTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *irrésistible.*

IRRÉSISTIBLE, adj. A quoi *on ne peut résister.* Il ne se dit qu'au figuré et en parlant des choses.

IRRÉSISTIBLEMENT, adv. (*Ir-ré-zis-ti-ble-man*) D'une manière *irrésistible.*

IRRÉSOLU, UE, adjectif. (*Ir-ré-zo-lu*) Qui a peine à *se résoudre*, à se déterminer ; indecis, avec cette différence qu'on est *irrésolu* dans les matières où l'on se détermine par goût, par sentiment, et *indecis*, dans celles où l'on se décide par raison et après une discussion. L'*irrésolu* hésite sur ce qu'il fera ; l'*indecis* sur ce qu'il doit faire.

IRRÉSOLUBLE, adject. (*Ir-ré-zo-lu-ble*) T. Dogmatique : Qu'*on ne peut résoudre.*

IRRÉSOLUMENT, adverb. (*Ir-ré-zo-lu-man*) D'une manière *irrésolue*, incertaine.

IRRÉSOLUTION, s. f. (*Ir-ré-zo-lu-cion*) Etat d'un esprit *irrésolu* ; incertitude ; indécision. Voy. *Doute* et *Irrésolu.*

IRRÉVÉREMMENT, adv. (*Ir-ré-vé-ra-man*) D'une manière *irrévérente.*

IRRÉVÉRENCE, s. f. (*Ir-ré-vé-ran-ce*) *Manque de révérence*, de respect. Il ne se dit guères qu'à l'égard de Dieu et de la Religion. (Du latin *irreverentia.*)

IRRÉVÉRENT, ENTE, adject. (*Ir-ré-vé-ran, an-te*) Qui est contre le respect. Il ne se dit que des choses. (Du latin *irreverens.*)

IRRÉVOCABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *irrevocable.*

IRRÉVOCABLE, adj. Qui *ne peut être révoqué.*

IRRÉVOCABLEMENT, adv. (*Ir-ré-vo-ka-ble-man*) D'une manière *irrévocable.*

† IRRIGATION, s. f. (*Ir-ri-ga-cion* : en vers, *ci-on*) Arrosement des prés, des terres, par des rigoles ou saignées tirées d'une rivière, etc. : *Canaux d'irrigation.* (Du lat. *irrigatio*, d'*irrigare*, formé d'*in* dans, sur, et de *rigare* arroser, lequel dérive des deux mots *rivum agere* conduire un ruisseau dans.....)

IRRISION, s. f. (*Ir-ri-zion*) Mépris, moquerie. Il est vieux. (Du latin *irrisio*, fait d'*irridere* se moquer de....., lequel est formé d'*in* contre, et *ridere* rire.)

† IRRITABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *irritable.* — En Botanique, faculté qu'ont certaines plantes ou certaines parties des plantes de se contracter lorsqu'on les touche. (Du latin *irritabilitas.*)

† IRRITABLE, adj. Qui *s'irrite* facilement

Il a le genre nerveux irritable. Il ne se dit guères que dans cette phrase. (Du latin *irritabilis.*)

IRRITANT, ANTE, adj. (*Ir-ri-tan, an-te*) En ter. de Palais : qui casse, annule, etc. : *Decret irritant; clause, condition irritante*, condition tellement essentielle à la validité d'un acte, que l'acte devient nul, si elle n'est pas remplie. (Du latin *irritus* annullé, rendu nul, mis au neant, formé d'*in* négatif, et de *ratus* ratifié.) — En t. de Médecine, qui rend plus âcre. (Du latin *irritans*, part. a. d'*irritare* irriter, agacer, aigrir, etc.)

IRRITATION, s. f. (*Ir-ri-ta-cion*) Action de ce qui *irrite* les humeurs, etc. — État des humeurs *irritées.* (Du latin *irritatio.*)

IRRITER, v. act. (*Ir-ri-té*) En parlant des personnes; mettre en colère. — En parlant des choses; augmenter, aigrir : *Irriter la colere, la fievre, le mal.* — Exciter, provoquer : *Irriter la soif, les désirs.* (Du latin *irritare*, employé dans ces diverses acceptions, et qui signifie proprement *agacer un chien.*) — On dit figurement au participe : *La mer irritée, les flots irrités*, agités par la tempête.

S'IRRITER, v. réc. Se mettre en colère.

IRRORATION, s. fém. (*Ir-ro-ra-cion*) T. de Chimie et de Médecine : Arrosement. (Du lat. *irrorare* arroser, formé d'*in* dans, sur, et *rorare* arroser, baigner, dont la racine est *ros*, *roris* rosée.)

IRRUPTION, s. f. (*Ir-rup-cion*) Entrée soudaine des ennemis dans un pays. Il diffère d'*incursion*, en ce que cette dernière est brusque et passagère, et l'*irruption* est violente et soutenue. On fait une *incursion* pour piller, et une *irruption* pour s'emparer d'un pays, etc. (Du latin *irruptio*, fait dans le même sens, d'*irrumpere* entrer brusquement, se jeter avec impétuosité sur.....)

ISABELLE, s. m. (*I-za-bè-le*) Couleur qui participe du blanc, du jaune et de la couleur de chair : *Voilà un bel isabelle.* Il est aussi adjectif : *Un ruban isabelle.* — On le dit particulièrement du poil des chevaux qui tire sur le jaune, où le jaune domine : *Cheval isabelle.*

ISAGA, s. m. T. de Relation : Grand-Chambellan du Grand-Seigneur.

ISAGONE, adj. T. de Géométrie : *Figure isagone*, qui est à angles égaux. Il est peu usité. (Du grec *isos* égal, et *gonia* angle.)

† ISALGUE, s. f. (*I-zal-ghe*) T. de Blason : Fleur en forme de cinq trèfles à queues alongées, dont les bouts traversent une portion de cercle qui imite un croissant renversé.

ISARD, s. m. (*I-zar*) Chèvre sauvage; chamois.

ISATIS, s. m. Renard blanc du Nord. *Alpina* (Botanique), Pastel des Alpes.

† ISBAS, s. m. T. de Relation : Habitation ou cabane d'hiver des Kamtschadales : celles d'été se nomment *Balagan.*

† ISCHIATIQUE, adjectif. (*Is-ki-a-ti-ke*) T. d'Anatomie : Qui appartient à l'os *ischion.* Voy. ce mot.

† ISCHIO-CAVERNEUX, adject. (*Is-kio-ka-verné*) Se dit, en Anatomie, de deux muscles attachés à l'*ischion*, et situés le long des racines des corps *caverneux.*

† ISCHIOCÈLE, s. fém. (Chirurgie) Hernie d'un intestin à travers l'os sacrum et la tubérosité de l'ischion. (Du grec *ischion* l'os ischion, et *kelé* tumeur, hernie.)

† ISCHIO-COCCYGIEN, adj. m. (*Is-ki-o-kok-ci-ji-en*) T. d'Anatomie : Qui a rapport à l'os *ischion* et au *coccyx.*

ISCHION, s. m. (*Is-ki-on*) T. d'Anatomie : L'un des os du bassin, dans lequel s'emboîte la tête du fémur. (Du grec *ischion*, dérivé, dans le même sens, d'*ischis* rein.)

† ISCHIO-PECTINÉ, adj. masc. (*Is-ki-o-pek-ti-né*) T. d'Anatomie : Qui a rapport à l'os *ischion*, et au muscle *pectiné.*

† ISCHURETIQUE, adj. (*Is-ku-ré-ti-ke*) Se dit, en Médecine, des remèdes bons contre l'*ischurie.*

ISCHURIE, s. fém. (*Is-ku-ri-e*) Suppression totale d'urine. (Du grec *ischouria*, formé, dans la même signification, d'*isthô* j'arrête, je retiens, et d'*ouron* urine.)

† ISÉLASTIQUE, adjectif. (*I-zé-las-ti-ke*) T. d'Antiquité : *Jeux isélastiques*, après lesquels les athlètes vainqueurs, à qui on donnoit aussi le surnom d'*isélastiques*, avoient droit d'entrer en triomphe, non par la porte, mais par une brèche, dans leur ville natale. (Du grec *iselastikoi*, formé dans la même signification, d'*iselaunô* j'entre à cheval, ou sur un char; j'entre en triomphe.)

† ISELOTTE ou ISOLOTTE, s. f. Monnoie d'argent de Turquie. Voy. *Zolotta.*

ISIAQUE, adj. (*I-zi-a-ke*) *Mystères isiaques*, mystères d'*Isis*, l'une des divinités des Egyptiens qui étoit, à la fois, la sœur, l'épouse et la mère d'Osiris, mais sous des rapports différens. — *La table isiaque*, monument antique, sur lequel sont représentées les Cérémonies de la Religion Egyptienne. Cette table est maintenant à Paris, au Cabinet des Antiquités de la Bibliothèque impériale. Voy. au mot *Table.*

† ISIS, s. f. (Astronomie) C'étoit, chez les Egyptiens, selon quelques Auteurs, la Lune, et, selon d'autres, c'étoit le signe de la Vierge.

ISLAM ou ISLAMISME, s. masc. Le Mahométisme. — Il se dit, relativement aux pays mahométans, dans le même sens que *Chrétienté* par rapport aux Chrétiens. (Mot arabe fait du verbe *salama* se résigner à la volonté de Dieu absolument et sans réserve. *Trév.* d'après *Fleury.*) *Salama* signifie proprement *il s'est soumis* [submisit se], et plus fréquemment : *il a salué, salutavit.*

ISLAMI, s. m. Chez les Turcs, ami et pacifique.

ISLAMISME, s. m. Mahométisme. Voy. *Islam.* Ce mot fait d'*islam* ou *eslam* est de la création de *d'Herbelot.*

ISOCÈLE, adj. (*I-zo-cè-le*) T. de Géométrie : *Triangle isocèle*, qui a deux côtés égaux. (Du grec *isoskélés*, fait dans le même sens, d'*isos* égal, et *skélus* jambe, *qui est comme porté* sur deux jambes égales.)

† ISOCHRISTES, s. m. pl. (*I-zo-kris-te*) Hérétiques du 6.e siècle, qui prétendoient que les Apôtres, pour jouir de quelque avantage dans la résurrection, devoient être égaux à Jésus-Christ. (Du grec *isos* égal, et *Christos* le Christ.)

ISOCHRONE, adj. (*I-zo-kro-ne*) T. de Mécanique : Qui se fait en même temps, en temps égaux; qui a une égale durée : *Vibrations isochrones.* (Du grec *isos* égal, et *chronos* temps.)

† *Ligne isochrone* (Géométrie), celle par laquelle on suppose qu'un corps descend sans aucune accélération, et en s'approchant également de l'horizon dans des temps égaux. Il y a une infinité de lignes isochrones, qui sont toutes des lignes de même espèce, c'est-à-dire des secondes paraboles cubiques.

† ISOCHRONISME, s. m. (*I-zo-kro-nis-me*) T. de Mécanique et de Géométrie : Egalité de durée dans les vibrations d'un même pendule, etc. Il diffère de *synchronisme*, en ce que ce dernier mot se dit de l'égalité de durée entre les vibrations de deux pendules différens. (Du grec *isos* égal, et *chronos* temps.)

† ISOÈTE, s. f. (*I-zo-e-te*) Plante cryptogame, de la famille des Fougères, qui croît dans les étangs de Bresse, et dure, sans se faner, pendant l'année entière. (Du grec *isos* égal, et *etos* année; *qui est égal toute l'année.*)

† ISOGONE, adj. (*I-zo-go-ne*) Se dit, en Minéralogie, des cristaux qui forment des angles égaux. *Hauy.* (Du grec *isos* égal, et *gônia* angle.)

ISOLE, ÉE, part. p. d'*isoler*, et adj. Qui n'a rien qui le touche de quelque côté que ce soit. — Au figur. 1.° seul, abandonné, à qui personne ne s'intéresse. — 2.° Libre, indépendant, qui ne tient à rien.

Corps isolé (Physique), Corps qu'on veut électriser par communication, et qu'on place sur des substances non électrisables par cette voie.

ISOLEMENT, s. m. (*I-zo-le-man*) T. d'Architecture : Distance d'une colonne à un pilastre ou d'une pièce quelconque qui doit être détachée des autres. — Au fig., état d'abandon. Dans cette acception, c'est un mot nouveau. *Beaumarchais*, dans un de ses Mémoires contre *Goezman*, a dit, dans le même sens, *isolation.*

ISOLER, v. a. (*I-zo-lé*) Faire qu'un bâtiment, une pièce d'Architecture ne tienne à aucune autre. — En Physique, placer un corps qu'on veut électriser par communication sur des matières qui, par leur nature, ne partagent que très-peu, ou même qui ne partagent point du tout son électricité. — Au fig., rendre libre, indépendant, ou faire qu'un homme soit seul, qu'il ne tienne à rien. Dans cet emploi, *isoler* demande d'être joint ou à un synonyme, ou à quelque autre mot qui en adoucisse le sens : *Le favori n'a point de suite; il est sans engagement et sans liaison; il peut être entouré de créatures, mais il n'y tient pas; il est détaché de tout, et comme isolé.* La Bruyère. (De l'italien *isola* île; parce que ce qui est *isolé* ressemble à une île environnée d'eau de tous les côtés, et qui ne touche point au continent.)

† ISOLOIR, s. masc. (*I-zo-loar*) Corps non électrisable par communication, au moyen duquel on *isole* les autres corps qu'on veut électriser de cette manière : tel est un gâteau de poix ou de résine, un tabouret porté sur des pieds de verre, etc.

ISOMÉTRIE, s. f. (Arithmétique et Algèbre) Manière de faire évanouir les fractions d'une équation, en les réduisant à un même dénominateur, et en multipliant tous les termes de l'équation par ce dénominateur commun. Ce mot n'est usité que dans les anciens Auteurs. (Du grec *isos* égal, et *metron* mesure.) Quelques uns disent, dans le même sens, *isomérie*, d'*isos* égal, et *meris* partie; action de diviser une chose en parties égales.

† ISONOME, adj. Qui est soumis à des lois égales. Nom donné par M. *Hauy* aux cristaux dont les décroissemens sur les bords sont égaux, aussi bien que ceux sur les angles. (Du grec *isos* égal, et *nomos* loi.)

ISOPERIMÈTRE, adj. (*I-zo-pé-ri-me-tre*) T. de Géométrie : Il se dit des figures dont les circonférences sont égales. (Du grec *isos* égal, et de *perimetron* contour, circuit, formé de *peri* autour, et *metron* mesure.)

† ISOPSEPHE, adj. (*I-zop-e-fe*) T. d'Antiquité : Les Grecs qui n'avoient point d'autres chiffres que les lettres de leur alphabet, appeloient, 1.° *Mots isopsephes*, ceux dont les lettres calculées produisoient le même nombre. — 2.° *Vers isopsephes*, ceux qui étoient construits de manière que les lettres de chaque vers d'un distique, d'un quatrain, etc., prises numériquement, produisissent en somme le même nombre (Du grec *isopsephos*, formé d'*isos* égal, et de *psephos* calcul : proprement, petite pierre servant de jeton pour compter.)

† ISOPYRE ou ISOPYRON, s. m. (*I-zo-pi-re*, *ron*) Plante à fleur rosacée des montagnes du Dauphiné. C'est une espèce de renoncule. (Du grec *isos* égal, et *puros* froment : parce qu'on peut, dit-on, faire du pain avec sa graine.)

ISRAÉLITES, s. m. pl. Peuple chéri de Dieu dans l'ancienne Loi. — Fig. et fam. : *C'est un bon Israélite*, un homme simple et plein de candeur.

ISSANT, ANTE, adj. (*I-san*) T. de Blason : Il se dit des animaux qui se mettent sous le chef de l'écu, et dont il ne paroît que la tête et une petite partie du corps.

ISSAUGUE, s. f. (*I-zô-ghe*) T. de Pêche. Voy. *Aissaughe.*

ISSER, v. a. Voy. *Hisser.*

ISSU, UE, partic. p. du verbe inusité *Issir.* Sorti, venu, descendu d'une personne, d'une race : *De son mariage sont issus deux enfans.*

ISSUE, s. f. Lieu par où l'on peut sortir : *Ce Château a plusieurs issues secrètes.* (Du verbe inusité *Issir* sortir.) — Au figur., 1.° Événement des affaires; succès bon ou mauvais. — 2.° Moyen, expédient pour sortir d'une affaire.

ISSUES, pl. Les dehors, les environs d'une ville, d'une maison. — Les extrémités et les entrailles de quelques animaux.

A l'issue du sermon, du dîner, du conseil, etc. A la sortie du sermon, du dîner, etc.

ISTHME ou ISTME, s. masc. Langue de terre resserrée entre deux mers ou deux golfes : *L'isthme de Corinthe, l'isthme de Panama.* (Du latin *isthmus*, pris du grec *isthmos*, qui a la même signification.) — En Anatomie : *Isthme de la gorge*, la séparation étroite qui est entre le larynx et le pharynx. *Isthme de Vieussens*, l'éminence que forment les trousseaux de

fibres qui se croisent autour du trou ovale dans l'orcillette droite du cœur.

† Isthmiens ou Isthmiques (Jeux); s. m. pl. Les troisièmes des quatre sortes de jeux ou combats sacrés si célèbres dans l'ancienne Grèce. Ils prenoient leur nom de l'*isthme* de Corinthe, où ils se célebroient régulièremeut tous les trois ans en eté.

† Isuren, s. m. L'une des trois principales Divinités nuxquelles les Indiens idolâtres attribuent le gouvernement de l'univers. Les deux autres sont *Brama* et *Wishnou*.

Ita est, expression empruntée du latin, qui signifie, *il est ainsi*. On s'en sert en quelques formules du Palais.

† Itaghe, s. f. (*I-ta-ghe*) T. de Marine : En général, une manœuvre qui fait dormant par un bout sur la chose qu'on veut hisser, et qui est frappée de l'autre bout sur l'estrop d'une poulie de palan.

† Italicisme, s. m. Manière de parler particulière à la langue italienne. (Du latin *italicismus* fait d'*italicus* italien, et de *mos* coutume.) *Menage* a dit, mais mal, *italianisme*.

† Italiotes, s. f. pl. Peuples de l'Italie, antérieurs à la fondation de Rome, tels que *les Etrusques*, *les Osques*, etc.

Italique, adj. et s. (*I-ta-li-ke*) T. d'Antiquité : *Danse italique*, danse théâtrale inventée sous le règne d'Auguste par Pylade et Bathylle, pantomimes célèbres. — *Droit italique*, celui par lequel une ville étoit assimilée aux villes d'*Italie*, en sorte que ses habitans jouissoient du droit de citoyen Romain. — *Secte italique*, secte de Pythagore, ainsi nommée, parce que ce Philosophe enseigna dans l'*Italie*, c'est-à-dire dans la partie orientale de l'*Italie*, que l'on nommoit aussi grande Grèce. — En t. d'Imprimerie, caractère qui diffère du romain en ce qu'il est un peu couché : *Cicero italique*.

Itègue, s. f. (*I-te-ghe*) Voy. *Itigue*.

Item, adv. pris du latin, (*I-teme*) De plus. On s'en sert dans les comptes.

Item, s. m. Un article de compte : *C'est un bon item*. — Fam. *Voila l'item*, voilà le point de la difficulté.

Iteratif, ive, adj. T. de Pratique : Fait une seconde, une troisième ou quatrième fois : *Commandemens itératifs*. (Du lat. *iterare* refaire, faire de nouveau.)

Iterativement, adv. (*I-té-ra-ti-ve-man*) Deux ou plusieurs fois de suite : *On l'a sommé itérativement*.

Iterato, s. m. T. de Palais : *Arrêt* ou *Sentence d'itérato*, jugement pour les contraintes par corps après les quatre mois.

† Ithymbe, s. m. (*I-tein-be*) Chanson des Anciens en l'honneur de Bacchus. — Musicien qui l'exécutoit. — Danse sur l'air de cette même chanson.

† Ithyphalle, s. m. (Archéologie) Membre viril d'une grandeur énorme, qu'on portoit en pompe dans les fêtes de Bacchus. (Du grec *ithuphallos*, formé d'*ithus* droit, et de *phallos* phallus, membre viril.) — Homme qui, vêtu d'habits efféminés, accompagnoit le phallus, en exécutant des danses ou des chants. — Poëme consacré à cette fête.

† Itieue, s. f. (*I-ti-ghe*) Titre qu'on donne en Ethiopie ou en Abyssinie à celle que le Negus ou Empereur a choisie pour épouse. Ce titre répond à celui de Reine ou Impératrice.

Itinéraire, s. m. (*I-ti-né-re-re*) Note de tous les lieux où l'on passe pour aller d'un pays à un autre. — Mémoire des choses arrivées à ceux qui ont fait ce chemin. Ce mot n'a guères d'usage qu'en parlant de certains voyages anciens : *Itinéraire d'Antonin*. Un Ecrivain distingué, M. *de Chateaubriand*, a publié de nos jours, sous le titre d'*Itinéraire de Jérusalem*, un ouvrage estimé. (Du latin *itinerarium*, fait dans le même sens, d'*iter*, *itineris* voyage.) — Prières qu'on fait avant de se mettre en *voyage*.

Itinéraire, adj. *Colonne itinéraire*, colonne à pans posée dans le carrefour d'un grand chemin, qui sert à indiquer des routes différentes.

Iule, s. m. (*I-u-le*) Genre d'insectes aptères, de la famille des Myriapodes ou Mille-pieds. Ils ont deux paires de pattes à chaque anneau, et ressemblent à de petits serpens.

Ive ou Ivette, s. f. Petite plante annuelle à fleur labiee, apéritive et vulnéraire, qu'on nomme aussi *Chamæpitys*. On en distingue particulièrement deux espèces : *L'ivette ordinaire*, et *l'ivette musquée*.

Ivoire, s. m. (*I-voa-re*) Dent d'éléphant, quand elle est détachée de la mâchoire de l'animal : *Cet ivoire est bien blanc*. — Figurément et poétiquement : *Dents d'ivoire*; extrêmement blanches.

Ivoirier, s. m. (*I-voa-rié*) Ouvrier qui travaille en *ivoire*. — Marchand qui vend des ouvrages d'*ivoire*.

Ivre, adj. Qui a perdu la raison par excès de vin. (Du latin *ebrius*, qui a la même signification.) — Fig. Troublé par une passion : *Ivre d'ambition*, *de vanité*.

Ivresse, s. f. (*I-vre-ce*) Etat d'une personne *ivre* : *Il n'est pas encore revenu de son ivresse*. Il n'a point de pluriel. — On dit au figuré : *L'ivresse des passions*. — Poétiquement : *La docte ivresse*, l'enthousiasme de la Poésie.

Ivrogne, esse, s. (mouillez *gn*) Celui, celle qui est sujet à l'ivrognerie. (Suivant *Menage*, du latin *ebrius* ivre, dont on a fait, par corruption, *ebrionius*.) — Le féminin *ivrognesse* est un mot populaire et du bas comique. On dit plutôt *femme ivrogne*.

Ivrogner, v. n. (*I-vro-gnie*; mouillez *gn*) Boire avec excès.

Ivrognerie, s. f. L'habitude ou l'acte même de s'enivrer.

Ivroie, s. f. (*I-vroi*; plusieurs écrivent et prononcent *ivraie*, sur-tout au figuré) Espèce de mauvaise herbe qui croît parmi le froment, et qui produit une graine noire. On la nommoit aussi *Zizanie*. Voyez ce mot. (Du lat. *ebrietus* ivresse, parce que le pain d'ivroie enivre. *Robert-Etienne*.)

† *Ivroie de rat*, *ivroie sauvage*, espèce d'ivroie que les rats mangent volontiers.

Ixeutique, s. f. (*Ik seu-ti-ke*) Chasse aux gluaux. (Du grec *ixeutike*, fait dans la même signification, du verbe *ixeno* je prends des oiseaux à la glu, dont la racine est *ixos* glu, gluau.)

† Ixia ou Ixie, s. f. (*Ik-ci-a*, *e*) Plante bulbeuse de la famille des Iridées de *Jussieu*, ainsi nommée parce qu'on trouve souvent da la glu autonr de sa racine. (Du grec *ixos* glu.)

† Ixion, s. m. (*Ik-ci-on*) Nom donné par les Astronomes à la constellation d'Hercule, et à celle de la Couronne australe.

† Ixode, s. m. Insecte qu'on nomme aussi *Tique*, qui s'attache à la peau des animaux, et s'en nonrrit. (Du grec *ixôdés* visqueux, ténace comme la glu, derivé d'*ixos* glu; parce que ces insectes tiennent fortement aux animaux dont ils ont attaque la peau.)

† Izard, s. m. (Zoologie) Mammifère ruminant du genre des Chamois, qui vit principalement sur les montagnes des regions tempérées de l'Europe. Voy. *Isard*.

Izari ou Azala, s. m. C'est la garance du Levant. Voy. *Garance*.

J

J, s. m. Dixième lettre de l'alphabet Français, et la sixième des consonnes. On l'appeloit anciennement un *i* consonne; on dit aujourd'hui nn *je*, en le prononçant comme la dernière syllabe dn mot *Ange*.

Cette lettre n'a de commnn avec l'*i* ni la figure, ni le son, ni l'emploi; on ne peut donc ni la comprendre sous la même dénomination que cette voyelle, ni (comme on l'a fait jusqu'ici dans le plus grand nombre des Dictionnaires) les confondre l'une et l'autre dans l'ordre alphabétique.

Ja, adv. Déjà. Il est vieux.

Jaaroba, s. m. Espèce de faséole dn Brésil.

Jabatopita, s. m. Arbre du Brésil.

† Jabiru, subst. m. (Ornithologie) Genre d'oiseanx échassiers, de la famille des Cultrirostres, qni ont le bec un peu courbé en dessus, à la pointe. Ils sont ordinairement chauves sur le front et à la base du bec. Ils vivent dans les parties les plus chaudes des deux continens.

Jable, s. m. Rainnre ou entaille qu'on fait aux douves d'un tonneau, pour arrêter les pièces du fond. — La partie des douves d'un tonneau, qui excède les fonds, des deux côtés. — En t. de Verrerie, jonction du fond d'un pot avec la flèche.

† *Peignes de jable*, petits morceaux de douves taillés exprès, qu'on fait entrer par force sous les cerceaux, pour rétablir les jables rompus.

Jabler, v. a. (*Ja-blé*) Faire le *jable* des douves.

Jabloire, s. fém. (*Ja-bloa-re*) Instrument dont on se sert pour *jabler*.

Jaborandi, s. m. Plante dont la racine est alexipharmaque. On ignore le lieu où elle croît. *Trev.*

Jabot, s. m. (*Ja-bo*) Poche membraneuse située près du cou des oiseaux et au bas de leur œsophage, dans laquelle les alimens séjournent quelque temps ponr s'y ramollir, avant de passer dans le gésier. — Mousseline, etc. attachée sur la fente de la chemise.

Proverbialement: *Cet homme a bien rempli son jabot*, a bien mangé.

† Jabotapita, s. m. Arbre du Brésil, du genre des Ochnas de *Linné*.

Jabotière, s. f. En qnelques provinces c'est le nom de l'*Oie*.

Jabotter, v. n. (*Ja-bo-té*) Caqueter; jaser; babiller. Il est familier. Ceux qni *jabottent* ensemble, dit *Roubaud*, parlent et causent bas avec un petit murmure, comme s'ils marmottoient. Ceux qui *jasent* parlent et causent à leur aise d'abondance de cœur, et trop. Ceux qui *caquettent* parlent et causent sans utilité, sans solidité, avec asses d'éclat ou de bruit, avec peu d'égards ou d'attention pour les autres. (Dn mot *jabot*; *tirer de son jabot*.)

Jabuticaba, s. m. Arbre du Brésil.

† Jaca ou Jacha, s. m. Grand arbre des Indes-Orientales, qni croît le long des eaux. Son fruit plus gros qu'une courge, naît sur toute la longueur du tronc, et sur les plus grosses branches.

† Jacamar, s. masc. (Ornithologie) Genre d'oiseanx grimpans, de la famille des Cunéirostres, qui ont le bec des pies, la langue courte et la queue comme les torcols. Ils habitent l'Amérique.

Jacanas, s. m. (Ornithologie) Genre d'oiseaux échassiers. Voy. *Chirurgien*.

† Jacapucajo, s. m. (Botanique) Arbre du Brésil, qni se plaît dans les endroits marecageux, et qui fournit des noix très-huileuses, qu'on mange après les avoir fait rôtir.

† Jacabanda, s. masc. (Botanique) Grand arbre du Brésil, dont les fruits se mangent cuits, et dont le bois est employé en marquetterie.

Jacée, Jacée des prés ou Vulgaire Acabrette sauvage, s. f. Plante vivace, à fleur flosculeuse, qui croît dans les prés. C'est nne espèce de Centaurée.

Jacée des blés. Voy. *Bluet*.

Jacha, s. m. Voy. *Jaca*.

Jacent, ente, adj. (*Ja-ssan*, *an-te*) T. de Palais: Abandonné. (Dn latin *jacens*, partic. de *jacere*, qui signifie proprement être couché, étendu de son long.)

Jachère, s. f. Terre labonrable qu'on a laissé reposer nn an. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *vacania*, fait, dans la basse latinité, de *vacare* être vide, vacant, non rempli: *terre vacante*; on de *vacca* vache, *terre où l'on mene paître les vaches*. Suivant *Mezeray*, du latin *jacere* être couché, étendn, et figurément se reposer, on être négligé, abandonné; *terræ jacentes incultæ*, des terres abandonnées sans culture.)

Jachérer, v. a. Labourer des *jachères*.

Jacinte, s. f. (*Ja-cein-te*) Plante vivace,

bulbense, à fleur liliacée, d'une odeur suave, précieuse aux Fleuristes par la beauté de sa fleur, qui naît dans les premiers jours du printemps. On la nomme aussi *Hyacinthe*. Voyez ce mot.

† *Jacinthe des Indes*, *Tubereuse*, plante des Indes transportée en Italie et en France, qui paroît différer peu de la Jacinthe, si ce n'est par la grandeur de ses tiges et de ses fleurs qui exhalent une odeur suave et pénétrante. Elle fleurit en été et en automne.

† JACKIE, s. f. (*Ja-ki-e*) Espèce de grenouille de Surinam, dont le têtard, presque aussi gros que l'animal parfait, a donné lieu de croire qu'elle se changeoit en poisson : ce qui l'a fait nommer aussi *la Paradoxale*.

JACOBÉE *ou* HERBE DE SAINT-JACQUES, s. f. Sorte de plante, ainsi nommée parce qu'on en trouve fréquemment le long des chemins de Saint-Jacques en Galice, province d'Espagne. C'est une plante agreste, vivace, qui croît aux lieux humides, à fleur radiée, dont on compte beaucoup d'espèces, et que *Linné* place parmi les Senecons.

JACOBIN, INE, s. (*Ja-ko-bein*, *bi-ne*) Religieux, Religieuse qui suit la règle de St.-Dominique, ainsi nommés de la rue *Saint-Jacques* à Paris, où fut établie la première maison que les Dominicains eurent en France. On les appelle aussi *Dominicain*, *aine*. — Sorte d'oiseau des Indes.

† JACOBITES, subst. m. pl. Chrétiens Coptes d'Egypte.

† JACOBITES, s. m. pl. Nom que, dans la révolution de 1688, on donna en Angleterre aux partisans du roi *Jacques* II.

† JACOBUS, s. masc. Ancienne monnoie d'or d'Angleterre, frappée sous *Jacques* I.

† JACOT, s. m. (*Ja-ko*) Perroquet d'Afrique, qui, de tous les oiseaux de ce genre, est celui qui apprend le mieux à parler. On le nomme aussi *Perroquet rendré*.

JACQUE, s. f. Voy. *Jaque*.

JACTANCE, s. f. Louange de soi-même faite par vanité. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans le style fam. ou critiq. (Du lat. *jactantia*, fait dans la même signification, de *jactare* jeter souvent, porter çà et là, agiter; *jactare se* se démener, et fig. se vanter, se prôner.)

JACULATOIRE, adj. (*Ja-ku-la-toa-re*) *Oraison jaculatoire*, celle où l'esprit s'élance vers Dieu. — En t. d'Hydraulique, *fontaine jaculatoire*, celle qui fait des jets d'eau élevés en l'air. Il est peu usité en ce sens. (Du lat. *jaculatorius*, fait de *jaculare* lancer, darder.)

JADE, s. m. Pierre verdâtre et fort dure. Il y en a aussi d'olivâtre et d'un bleu blanchâtre. Les Turcs et les Polonois en font des manches de sabre, etc.

JADIS, adv. Autrefois; au temps passé. Il n'est plus usité qu'en vers et dans la prose poétique. Voyez *Anciennement*. (Corruption du latin *jam diu*.)

† JAGUAR, s. masc. Animal quadrupède de l'Amérique méridionale, qui ressemble à l'Once, très-féroce et très-cruel quand la faim le presse, mais qui, lorsqu'il est repu, perd toute vivacité et tout courage.

† JAGUDE, s. f. Pêche qui se fait avec une espèce de manet, qu'on tend sédentaire dans des chenaux, etc.

JAILLIR, v. n. (mouillez les *ll*) En parlant des fluides, sortir impétueusement. (Suivant *H. Etienne*, du grec *iallein* jeter, lancer; suivant d'autres, du latin *jaculari* lancer un trait.)

JAILLISSANT, ANTE, adj. Qui *jaillit*.

JAILLISSEMENT, s. masc. (*Ja-gli-ce-man*) Action de *jaillir*.

JAIS, JAY *ou* JAYET, s. m. (*Jé*) Espèce de bitume fossile, opaque, très-noir, solide, compacte, et qui a même une dureté suffisante pour être taillé et bien poli. (Du latin *gagates*, pris du grec *gagatès*, nom donné à cette substance à cause du fleuve *Gagis* en Lycie, près duquel on la trouvoit.) — Sorte de verre qu'on teint de diverses couleurs.

JALAGE, s. m. Droit seigneurial sur le vin vendu en détail, mesuré par *jales* ou jattes. Voy. *Jale*.

JALAP, s. m. (*Ja-la-pe*) Racine qu'on apporte d'Amérique, et qu'on croit appartenir à une espèce de Liseron. Elle fournit un purgatif très-fort et très-usité. — On donne aussi le nom de *Jalap* à la *Belle de nuit*.

JALE, s. f. Espèce de jatte ou de grand baquet.

† JALÉE, s. f. Plein une *jale : Une jalée de vin*.

JALET, s. m. (*Ja-le*) Petit caillou rond. Il est vieux. — *Arbalète à jalet*, celle avec laquelle on lançoit des cailloux et des balles de plomb ou de fer. (Du latin *jaculum* trait, dont on a fait le diminutif *jaculetum*.)

† JALIA, s. f. T. de Relation : Coiffure des femmes nègres qui avoisinent les bords de la Gambie. Elle consiste dans une bande étroite de coton qui, à partir du front, fait plusieurs fois le tour de la tête.

JALON, s. m. Bâton qu'on plante en terre, et qui, garni d'une carte dans le haut, sert à prendre des alignemens.

JALONNER, v. n. (*Ja-lo-né*) Planter des *jalons* de distance en distance.

JALOUSÉ, ÉE, part. p. de *Jalouser*, et adj. Envié; qui excite la *jalousie*. — Garni de l'espèce de treillis appelé *Jalousie*.

JALOUSER, v. a. (*Ja-lou-zé*) Avoir de la *jalousie* contre.....

JALOUSIE, s. f. Chagrin qu'on a de voir posséder par un autre un bien qu'on désireroit pour soi-même. Il se dit sur-tout de ce qui a rapport à l'amour. (De l'ital. *gelosia*, fait dans la même signification, du latin *zelotypia*, qui est le grec *zélotupia*, dont la racine est *zelos* amour excessif, envie, émulation.) — Envie qu'excite la gloire ou la prospérité d'un concurrent. Voy. *Envie*. — Ombrage qu'un Etat donne à d'autres par sa puissance, par ses entreprises. — Treillis de bois ou de fer, au travers duquel on voit sans être vu. — *Fleur de jalousie*, espèce d'Amaranthe qu'on nomme *à trois couleurs*.

JALOUX, OUSE, adj. (*Ja-loû*, *oû-ze*) Qui a de la *jalousie* : *Il est jaloux de sa femme*. — Envieux : *Jaloux de la gloire, des succès d'autrui*. (De l'italien *geloso*, fait du grec *zélôtès*. Voy. *Jalousie*.) — Empressé, désireux de.....

Il est jaloux de son honneur, des droits de sa charge; il est fort délicat sur ce qui re-

garde son honneur, les droits de sa charge. — *Il est jaloux de ses opinions, de ses pensées;* il souffre avec peine qu'on le contrarie. — *Dieu est jaloux de sa gloire*, Dieu veut qu'on n'adore que lui seul. — En t. de Marine : *vaisseau jaloux*, qui roule beaucoup, ou qui a le côté foible. — *Voiture jalouse*, sujette à pencher d'un côté. — *Place jalouse*, place exposée, et dont on peut facilement s'emparer : place entre deux Etats, et dont on a envie de s'emparer.

JALOUX, s. m. *C'est un vieux jaloux, il ne dort non plus qu'un jaloux.*

JAMACARU, s. m. Sorte de figuier de l'Amérique.

JAMAIS, adverbe de temps négatif. (*Ja-mé*) En aucun temps. (Des deux mots latins *jam magis.* Ménage d'après *Sylvius.*) — Il s'emploie quelquefois sans être négatif : *C'est ce qu'on peut jamais dire de mieux, de plus fort.* — On dit populairement, *la semaine des trois jeudis, trois jours après jamais.*

A JAMAIS, POUR JAMAIS, adv. Pour toujours. *A jamais*, dit *Roubaud*, est fait pour exprimer énergiquement l'intensité de l'action, de la chose, par sa durée : *pour jamais* exprime simplement l'étendue de l'action, de la chose, quant à sa durée. Cette dernière locution marque l'intensité, le fait, une circonstance de temps; la première marque la force de la chose, l'énergie de l'action, la grandeur de l'effet. La passion dit *à jamais*, et le récit *pour jamais.*

JAMAIS, s. m. Un temps sans fin : *Au grand jamais, à tout jamais.* Style familier.

JAMBAGE, s. masc. (*Jan-ba-je*) Pied-droit d'une porte, d'une fenêtre, entre deux arcades, etc. — Petit mur élevé de chacun des côtés d'une cheminée, pour en porter le manteau. — En général, maçonnerie qui soutient quelque partie d'un bâtiment, qui lui sert comme de *jambe.*

JAMBE, s. f. (*Jan-be*) Partie du corps de l'animal depuis le genou jusqu'au pied. (Du latin barbare *campa*, qu'on a dit dans la basse latinité, pour *crus*, et qui dérive du grec *kampê*, qui signifie proprement *courbure*, ou la *jointure* des membres, telle que celle de la cuisse avec la jambe. De *camba* les Italiens ont fait *gamba.*) — En ter. de Vénerie, la partie qui, dans les bêtes fauves, s'étend depuis le talon jusqu'aux os, et pour les bêtes noires, celle qui va jusqu'aux gardes. — Fig. Chacune des branches d'un compas, et des deux règles mobiles d'un compas de proportion. — Dans l'Architecture, en général un pilier de pierres de taille, élevé à plomb pour porter les parties supérieures d'un bâtiment.

Jambe sous poutre; chaîne de pierres de taille mises dans un mur pour porter les poutres. — *Jambe de force;* pièces de bois qui vont se joindre dans le poinçon pour former le comble. — En t. de Pêche, 1.° *Jambe d'une maille*, le fil qui forme un de ses côtés. — 2.° *Jambes de filets*, ailes qu'on ajoute aux côtés des filets à manche. — *Jambe de chien* (Marine); pièce de bois contournée, qui termine les lisses des gaillards et des passe-avants, en s'appuyant sur les platbords.

Etre haut en jambes; avoir les jambes plus hautes qu'on ne les a ordinairement. — On dit par menaces, qu'on *rompra bras et jambes à quelqu'un*, qu'on le maltraitera fort. — *Avoir de bonnes jambes;* aller bien à pied. — *Courir à toutes jambes*, aussi vîte qu'on peut courir. — Fam. *Renouveler de jambes*, reprendre de nouvelles forces. — Proverbialement, 1.° *Jeter le chat aux jambes de quelqu'un;* rejeter sur lui la faute de quelque chose. — 2.° *Faire jambe de vin;* boire copieusement pour faire plus gaiement le voyage. — On dit d'un vieillard qui marche bien, *il a encore ses jambes de quinze ans.*

JAMBE DE-ÇA, JAMBE DE-LA, adverbe. A califourchon.

JAMBETTE, subst. fém. (*Jan-bè-te*) Sorte de petit couteau sans ressort qui ressemble à une *jambe*, et dont la lame se replie dans le manche.

JAMBETTES, s. f. plur. Petits poteaux dans la charpente d'un comble, qui soutiennent les chevrons.

JAMBIER, s. m. (*Jan-bié*) Muscle de la *jambe.* Il y en a trois de ce nom. — Morceau de bois où les Bouchers attachent les bêtes qu'ils ont tuées.

† JAMBO, s. m. (*Jan-bo*) Nom malais d'un fruit des Grandes-Indes, qui se mange à l'entrée du repas, et qui provient d'un arbre appelé par les Portugais *Jambeyro.* Les François nomment ce fruit *Jambe rosade.*

JAMBOLON, subst. masc. Espèce de Myrte indien, dont le fruit ressemble à de grosses olives.

JAMBON, s. m. (*Jan-bon*) Cuisse ou épaule de porc assaisonnée de sel.

JAMBONNEAU, s. m. (*Jan-bo-nô*, s. d.) Petit *jambon.* — Genre de Moules de mer, ainsi nommées de leur forme, dont une espèce fournit cette laine si estimée à cause de son aspect soyeux, qu'on nomme *laine de pinne marine, soie de mer, poil de nacre*, et dont on fait de très-belles étoffes à Tarente et à Smyrne.

† JAMMADOS, s. m. pl. Sorte de Moines du Japon, qui vivent dans une grande austérité.

JAMME *ou* GEMME, s. fém. (*Ja-me, Jè-me*) Pierre précieuse.

JAN, s. m. T. du jeu de Trictrac. Ce terme a un grand nombre d'acceptions à ce jeu : *Petit jan, grand jan, jan de retour.*

JANACA, subst. m. Animal quadrupède de l'Afrique.

JANAGI, s. m. T. de Relation : Parmi les Turcs, jeunes gens fort courageux.

JANDIROBA, s. f. Herbe rampante des parties méridionales de l'Amérique, dont le fruit ressemble à la poire de coin.

† JANICULE, s. m. T. d'Antiquité : L'une des sept collines de Rome, renfermée dans la ville par *Ancus Martius*, et qui prit son nom d'une ville ou bourg que *Janus*, le plus ancien Roi d'Italie, y avoit autrefois bâtie. (Du latin *Janiculum.*)

† JANIPABA, GENIPANIER, GENIPAYER, s. m. Arbre de moyenne grandeur, à fleur campaniforme, qui croît au Brésil et aux Antilles. La pulpe du fruit donne une couleur noire, dont les Sauvages se teignent la peau, lorsqu'ils vont à la guerre.

JANISSAIRE, s. m. (*Ja-ni-sè-re*) Soldat de l'Infanterie turque, qui sert à la garde du Grand-Seigneur. (Du mot turc *ieki-tchéri* qui se prononce *ieni-tchéri*, et qui signifie *nouveau soldat*, formé de *ieky*, qu'on prononce *ieny* nouveau, et *tcheri* milice, soldat.)

† JANSÉNISME, s. m. Doctrine extraite de *Jansénius*, Evêque d'Ypres, sur la Grace et la Prédestination.

† JANSÉNISTE, s. m. Partisan de la doctrine de *Jansénius*.

† JANSENISTE, adj. Qui appartient au *Jansénisme*; qui soutient le *Jansénisme*: *Livre janseniste; esprit janséniste*.

JANTE, s. f. Pièce de bois courbée qui fait une partie du cercle de la roue d'un carosse, d'un chariot, d'une charette, etc. (Du gren *kanthos* fer appliqué sur les roues des chariots, etc. *Nicot.*)

JANTILLER, v. n. (*Jan-ti-glié*; mouillez les *ll*) Mettre des *jantilles* autour d'une roue de moulin.

JANTILLES, s. f. pl. (mouillez les *ll*) Gros ais qu'on applique autour des *jantes* et des aubes d'une roue de moulin pour recevoir la chute d'eau, etc.

† JANUAL, adj. et s. m. (Archéologie) Sorte de gâteau que les Romains offroient à *Janus* le premier jour de Janvier. Il étoit composé de farine nouvelle, de sel nouveau, d'encens et de vin. (Du latin *janual*, qui a la même signification.)

JANVIER, s. m. (*Jan-vié*) Le premier mois de l'année suivant l'usage actuel. Anciennement l'année commençoit à Pâques. (Du lat. *Januarius*, fait dans la même signification, de *Janus*, à qui le mois de Janvier étoit dédié. Ce fut Numa Pompilius qui l'ajouta à l'année: celle de Romulus commençoit au mois de Mars.)

JAPON, s. m. Porcelaine apportée du Japon: *Ces tasses sont d'ancien Japon*.

JAPONER, v. a. (*Ja-po-né*) Cuire de nouveau la porcelaine de la Chine, afin de la faire passer pour porcelaine du *Japon*.

JAPPE, s. f. Caquet: *Cet homme, cette femme n'a que de la jappe*. Il est bas et populaire.

JAPPEMENT, s. m. (*Ja-pe-maa*) Action de *japper*.

JAPPER, v. n. (*Ja-per*) Aboyer. Il se dit du cri des petits chiens. Quelques-uns le disent aussi du renard.

JAQUE, s. f. (*Ja-ke*) Autrefois petite casaque qui, à la guerre, se portoit sur les armes et sur la cuirasse. Elle étoit faite de coton ou de soie contre-pointée entre deux étoffes légères. On a dit aussi, au masculin, *un Jaque* ou *un Jacques*. (Suivant *Ménage*, d'après *Pontanus*, de l'allemand *jach* ou plutôt *jacke*, qui signifie la même chose, et dont les Anglois ont fait *jack*, également dans le même sens.)

JAQUE DE MAILLES, s. f. Sorte d'armure qui couvre le corps depuis la tête jusqu'aux cuisses.

JAQUEMART, s. m. (*Ja-ke-mâr*) Figure qui représente un homme armé, et qui frappe avec un marteau les heures sur la cloche d'une horloge. — En t. de Monnoyeur, ressort qui fait lever la vis du balancier quand elle a fait son effort pour l'empreinte.

JAQUETTE, s. f. (*Ja-ké-te*) Habillement de paysan, etc. qui vient jusqu'aux genoux. — Robe que portent les petits garçons avant qu'on leur donne le haut de chausses. (C'est un diminutif de *jaque* casaque.)

JAR. Voy. *Jars*.

JARDIN, s. masc. (*Jar-dein*) Lieu où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, etc.: *Jardin fleuriste, jardin potager, jardin fruitier*. (De l'allemand *garten*, qui a la même signification. *Ménage*.) — Pays fertile et agréable: *La Touraine est le jardin de la France*. — En t. de Marine, sorte de couronnement en forme de galerie qui orne la sole supérieure ou le plancher d'en haut des bouteilles des vaisseaux.

† *Jardin botanique*, celui où l'on rassemble avec ordre et avec méthode des Plantes de toute espèce.

Figurément et proverbialement: *Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un*; mettre dans un discours des paroles qui l'attaquent indirectement. — En t. de Fauconnerie, *donner le jardin à un oiseau*, lui faire prendre l'air.

JARDINAGE, s. masc. Science qui apprend à cultiver les *jardins*. — Plusieurs *jardins* réunis dans un même terrain.

JARDINER, v. n. (*Jar-di-né*) Faire le *jardin*, cultiver le *jardin*.

JARDINER, v. a. (Fauconnerie) Exposer les oiseaux au soleil dans un *jardin*.

JARDINET, s. m. (*Jar-di-ne*) Petit *jardin*. — En t. de Pêche, compartiment fait sur le pont des gondoles, pour servir à encaquer le hareng.

JARDINEUSE, adj. fém. *Une émeraude jardineuse*, sombre et peu nette.

JARDINIER, IÈRE, subst. (*Jar-di-nié, iè-re*) Celui, celle qui cultive un *jardin*.

JARDINIÈRE, s. f. Petite broderie étroite et légère, en fil, qui se fait au bord d'une mousseline pour manchette, etc.

JARDONS, s. m. pl. Tumeurs aux jambes d'un cheval et placées hors du jarret.

JARGON, s. m. Langage corrompu. — Langue factice dont quelques personnes conviennent pour se parler en public et n'être pas entendues. (De l'espagnol *gerigonza*, qui signifie proprement le jargon des Bohémiens.) — Langage, expressions, tours de phrase particuliers à une certaine sorte de gens: *Jargon des coquettes, des petits-maîtres, etc.* — Il se dit abusivement des langues étrangères qu'on n'entend pas. — Sorte de ramage des oiseaux. — Pierre dure du genre des Zircons, qu'on trouve quelquefois crystallisée en prisme tétraèdre terminé par des pyramides semblables. On dit communément *Jargon de Ceylan*.

JARGONNER, v. a. et n. (*Jar-go-ne*) Parler un langage barbare, corrompu, inintelligible: *Que jargonne-t-il?* et neutralement, *ils jargonnoient ensemble*. Voy. *Jargon*.

† JARLOT, s. m. (*Jar-lo*) T. de Marine: Entaille dans la quille, dans l'étrave et dans l'etambord d'un vaisseau, où l'on fait entrer une partie du bordage qui couvre les mem-

bres. C'est la même chose que la rablure.

Jarra, s. f. (*Ja-re*, *r* forte) En t. do Marine, grande cruche qui sert à mettre de l'eau douce. Quelques-uns écrivent et prononcent *giarre*. — Fontaine de terre cuite dont on se sert dans les maisons. (De l'espagnol *jarro* pot.) — Chez les Chapeliers, poil long, dur et luisant, qui n'est pas susceptible de foutrage, et qu'on ôte avec de petites pinces de dessus les peaux de castor, etc.

† Jarré, ée, adj. *Laines jarrées* ou *piquées de jarres*, celles parmi lesquelles on trouve de longs poils blancs aussi roides que la soie de blaireau.

† Jarre-bosse, s. f. (Marine) Corde garnie d'un crampon de fer, dont on se sert pour accrocher l'anneau de l'ancre quand elle sort de l'eau. On la nomme aussi *candelette*.

Jarret, s. m. (*Jar-ré*) Dans le corps humain, la partie postériouro du genou. (Du celtique ou bas-breton *garr* jambe. *Trév.*) — L'endroit où se plie la jambe do derrière des animaux à quatre pieds. — En t. d'Architecture, bosse ou éminence dans une voûte. — Branche d'arbre fort longue et dépouillée d'autres branches à droite et à gauche. — Défaut dans le contour d'un chemin, dans la rondeur d'une arche de pont, etc. — En Menuiserie, tout point qui s'éloigne d'une courbe quelconque, soit en dedans, soit en dehors.

Jarreté, ée, adj. *Cheval jarreté*, celui dont les jambes de derrière sont tournées en dedans, et si peu ouvertes que les deux *jarrets* se touchent presqu'en marchant.

Jarreter, v. neut. (*Jar-re-té*) *Cette ligne jarrette*, a un angle ou une onde.

Jarretière, s. m. (*Jar-re-tié*) T. d'Anatomie : Muscle placé sous le *jarret*. — En t. de Manège, cheval qui a les *jarrets* trop proches l'un de l'autre. On dit plus communément *cheval jarreté* ou *crochu*.

Jarretière, s. f. (Prononcez *Jar-tiè-re*) Ruban, courroie, etc. dont on se lie la jambe, sous le *jarret*, lorsqu'on a chaussé son bas. — En t. de Pêche, lien de charpente qui soutient les jumelles des bondes. C'est sur ces jarretières qu'on cloue les planches percées qui forment la cage.

Familièrement : *Il ne lui va pas jusqu'à la jarretière*, il lui est fort inférieur en talens, en mérite, etc. — Proverbialement : *Donner des jarretières à quelqu'un*, lui donner des coups de sangle sur les jambes.

† *Ordre de la Jarretière*, établi en 1350 par Edouard III, Roi d'Angleterre, en l'honneur, dit-on, d'une jarretière de la Comtesse de Salisbury, qu'elle avoit laissé tomber en dansant, et que ce Prince avoit ramassée. La devise est *Honni soit qui mal y pense*.

† Jarreux, euse, adj. T. de Manufacture : *Poils jarreux*, les longs poils blancs et roides qu'on trouve dans les laines *jarrées*.

† Jarrosse, s. f. Voy. *Gesse*.

Jarsette, s. f. Voy. *Garzette*.

Jars, s. m. (*Jar*) Le mâle de l'oie. (Suivant *Huet*, de *jar*, qui, en bas-breton et en gallois, signifie *une poule*.) — Populairement : *Il entend le jars*, il est fin, il n'est pas aisé de lui en faire accroire.

Jas, s. m. Pièces de bois qui soutiennent l'ancre droite dans l'eau afin qu'elle puisse mordre au fond. — Premier réservoir des marais salans.

Jaser, v. n. (*Ja-zé*) Causer ; babiller. Voy. *Jabotter*. (Suivant *Le Duchat*, de l'italien *gazza* pie, le plus *jaseur* des oiseaux.) — Révéler quelque chose qu'on devoit tenir secret.

† *Jaser comme une pie*, *comme une pie borgne*, *comme une flûte a neuf trous*, parler beaucoup.

Jaserie, s. f. L'action de *jaser*.

† Jaseron, s. m. (*Ja-ze-ron*) T. de Broderie : Très-gros bouillon qu'on emploie dans le coupé, pour faire de riches nervures.

Jaseur, euse, s. Celui ou celle qui *jase*. — Oiseau du genre des *grives*.

† Jasione, s. f. (*Ja-zi-o-ne*) Plante agreste, laiteuse, de la famille des Campanulacées de *Jussieu*.

Jasmin, s. m. (*Jas-mein*) Arbrisseau sarmenteux, à fleur monopétale et d'une odeur très-agréable, qui est originaire des Indes, et qu'on cultive dans nos jardins. Le jasmin d'Espagne n'est qu'une variété du jasmin commun. Il y en a à fleurs blanches et à fleurs jaunes. (Du persan *iasmin*, qui a la même signification, et qui, adopté par les Arabes, est passé avec une légère altération dans plusieurs langues européennes. Les anciens Egyptiens appeloient le jasmin *asmi*, qui a quelques rapports avec *iasmin*.) — En t. de l'assementier, touffe, paquet ou chute de cordonnets, cannetilles, etc.

† *Jasmin de Virginie*. Voy. *Bignone*.

† Jasminées, s. f. pl. (Botanique) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes ou plutôt d'arbrisseaux et même d'arbres, ainsi nommée du *jasmin* qui y est compris.

Jaspachate, s. f. Pierre précieuse composée de *jaspe* vert et d'*agate*. (Du grec *iaspis* jaspe, et *akatès* agate.)

Jaspe, s. m. Pierre précieuse très-dure, qui est une sorte de silex mêlé d'argile et d'oxide de fer, dont la couleur varie extrêmement. (Du grec *iaspis*, dérivé de l'hébreu *iaschpeh*, qui a la même signification.) — En t. do Relieur, vert et vermillon pour marbrer la tranche des livres : *Faire le jaspe*.

† Jaspé, ée, part p. et adj. Voy. *Jasper*. — En Botanique, *fleur jaspée* ou *bigarrée*, fleur dont les panaches sont courts, étroits et multipliés. — *Etoffe jaspée*, dont les couleurs mélangées en chaîne présentent une sorte de piqûre, et rendent sa surface comme marquetée. — *Poule jaspée*, dont le plumage est bigarré de diverses couleurs. — *Marbre jaspé*, qui approche du *jaspe* antique.

Jaspea, v. n. (*Jas-pé*) Bigarrer de diverses couleurs, en forme de *jaspe*.

Jasperie, s. f. Action de *jasper* ou l'effet de cette action.

† Jassefat, s. m. (*Ja-ce-fa*) Vaisseau persan qui navigue dans la mer des Indes.

Jatte, s. f. (*Ja-te*) Espèce de vase de bois, de faïence, etc. rond, tout d'une pièce et sans rebords. (Du latin *gabata*, employé par *Martial* dans le sens d'une grande écuelle

de bois, fait du grec *gabalon*, qu'Hesychius explique par *trublion* un plat. *Morin.*) — En t. de Marine, la même chose que *Gatte*. Voy. ce mot.

† *Cul de jatte*, estropié qui n'a ni cuisses ni jambes dont il puisse se servir, et qui est obligé de marcher sur ses *fesses* enfermées dans une *jatte*.

JATTÉE, s. f. (*Ja-té-e*) Plein une *jatte*.

JAUGE, s. f. (*Jô-je*) Juste mesure que doit avoir un vaisseau fait pour contenir une liqueur ou des grains. (Suivant *Ménage*, du latin *galba*, mot d'origine gauloise, qui signifie *gros*, *gras* : la jauge étant proprement la mesure d'un vaisseau par l'endroit le plus gros.) — Verge divisée en décimètres, centimètres, etc. avec laquelle on mesure la longueur et la largeur des futailles. — Futaille qui sert d'échantillon, d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres. — Métier et exercice de Jaugeur. — Action de mesurer avec la jauge. — Chez les Charpentiers, petite règle de bois. — Chez les Fontainiers, boîte percée de plusieurs trous, pour mesurer la quantité des pouces et lignes d'eau que produit une source. — Compas d'épaisseur, ou morceau de fer plié en zigzag, qui sert dans les forges à mesurer la grosseur des barres ou des fils de fer. — Dans la fabrication des filets, morceau de bois pyramidal, gradué pour mesurer la grandeur des mailles. — Espace de terre qu'on laisse vide en faisant un labour profond.

Fumer à vive jauge, amplement, abondamment.

JAUGEAGE, s. m. (*Jô-ja-je*, d.) En général, partie de la Géométrie pratique qui a pour objet de réduire à une mesure cubique connue et fixée par la loi ou par l'usage la capacité inconnue de toutes sortes de vaisseaux. — Action de *jauger*. — Droit que prend le *jaugeur*, l'Officier qui *jauge*.

JAUGER, v. a. (*Jô-jé*, d.) Mesurer avec la *jauge* la capacité d'un vaisseau quelconque. — Dans l'Hydraulique, trouver la quantité d'eau que fournit, dans un temps donné, une source, une pompe, etc. et en général, la dépense d'eau nécessaire pour le service d'une machine hydraulique quelconque. — Dans la coupe des pierres, appliquer une mesure d'épaisseur ou de largeur vers les bouts d'une pierre, pour rendre parallèles les arêtes ou les surfaces opposées.

JAUGEUR, s. m. Celui qui *jauge*.

† JAUMIÈRE, s. f. (*Jô-miè-re*) T. de Marine : Ouverture pratiquée dans la voûte, au-dessus de l'étambot, pour y placer le timon du gouvernail.

JAUNÂTRE, adj. Qui tire sur le *jaune*.

JAUNE, s. m. (*Jô-ne*) Couleur d'or, de citron, de safran, etc. suivant les nuances. C'est la troisième des couleurs primitives, en commençant par le rouge.

Jaune d'œuf, la partie de l'œuf qui est en boule jaune. — Grand et bel arbre des Antilles, dont le fruit semblable à une grosse prune, renferme sous une peau mince et très-caustique, une pulpe très-nourrissante, qui a la forme et la couleur d'un *jaune d'œuf*.

JAUNE, adj. Qui est de couleur *jaune*.

JAUNET, s. m. (*Jô-né*, d.) Sorte de petite fleur *jaune* qui croît dans les prés.

JAUNIR, v. n. Devenir *jaune*.

JAUNIR, v. a. Teindre en jaune ; rendre *jaune*.

JAUNISSANT, ANTE, adj. (*Jô-ni-san*) Qui *jaunit* : *Les blés jaunissans*, *la moisson jaunissante*. Il ne se dit que dans la poésie et dans la prose poétique.

JAUNISSE, s. f. (*Jô-ni-ce*, d.) Maladie causée par une bile répandue qui *jaunit* la peau.

† JAUTTEREAU *ou* JOTTEREAU, s. m. (Marine) Courbe placée en dehors sur les premières préceintes, dont une branche s'étend sur l'éperon, en s'ajustant exactement dans l'angle formé par l'étrave et le corps du vaisseau.

† *Jauttereaux de mât*, pièces de bois de chêne ou d'orme, ajustées sur les bas mâts, à la hauteur du capelage, pour supporter les longis des barres de hune.

JAVARIS, s. m. Espèce de sanglier des îles de l'Amérique.

JAVART, s. m. (*Ja-var*) Tumeur dure et douloureuse qui vient aux chevaux, au bas de la jambe.

Javart nerveux, qui vient sur le nerf. — *Javart encorné*, qui vient sous la corne.

JAVEAU, s. m. (*Ja-vô*) T. d'Eaux et Forêts : Île formée de sable et de limon au milieu d'une rivière.

JAVELER, v. a. (*Ja-ve-lé*) Mettre le blé en *javelle*.

JAVELEUR, s. m. Celui qui *javelle*.

JAVELINE, s. f. Espèce de dard long et menu qui se lançoit.

JAVELLE, s. f. (*Ja-vè-le*) Plusieurs poignées de blé scié, qui demeurent couchées sur le sillon. (Suivant *Caseneuve*, corruption de *garbelle*, diminutif de *gerbe*, qu'on prononçoit *garbe*, fait du tiois *garivon*. Voy. *Gerbe*.) — Petit fagot de sarmens. — Botte d'échalas ou de lattes.

JAVELOT, s. m. Espèce de dard ; arme de trait : *Lancer un javelot*. (Du latin *jaculum*, fait dans la même signification, de *jaculare* jeter, lancer.) — Sorte de serpent qui s'élance sur les hommes, et qu'on appelle en latin *Cenchris* et *Jaculus*. — Brassée d'avoine fauchée et amassée avec le fauchet. En ce sens on dit mieux *Javelle*.

JAYET, s. m. (*Jè-iè*) Voy. *Jais*.

JE, pronom qui signifie *moi*, et qui marque la première personne singulière d'un verbe. — *Je ne sais quoi*, certaine chose qu'on ne sauroit définir, expliquer, etc. Voyez la Grammaire.

† JECKOTE, s. m. (*Jè-ko-te*) Espèce de reptile saurien, du genre des Geckos, qui a la queue déprimée et bordée. Voy. *Gecko*.

† JÉCOAIRE, adj. (*Jé-ko-rè-re*) T. d'Anatomie : Qui appartient au foie. (Du latin *jecur*, *jecoris* foie.)

JECTIGATION, s. f. (*Jek-ti-ga-cion*) T. de Médec. Tressaillement dans le pouls d'un malade, comme par *jets*, qui indique que le cerveau est attaqué et menacé de convulsions. (Du latin *jactus* jet.)

JECTISSES, adj. fém. pl. *Terres jectisses*, remuées, qu'on a tirées d'un lieu pour les *jeter*

dans un autre. (Du lat. *jacere* jeter.)— *Pierres jectisses* (Maçonnerie), celles qui peuvent se poser (se *jeter* en quelque sorte) avec la main, dans toutes sortes de constructions.

Jécuiba, s. m. Arbre du Brésil dont le bois d'un rouge-brun est excellent pour les ouvrages de sculpture.

† Jehebo, s. m. La plus petite monnoie d'or du Japon. Le *jehebo* vaut 10 liv. 10 s. tournois (10 fr. 37 cent.)

Jehovah, s. m. Nom de Dieu en hébreu.

Jejunum, s. m. (*Je-ju-no-me*) T. d'Anatomie : Le second des intestins grêles, ainsi nommé parce qu'on le trouve plus souvent vide que les autres. (Du latin *jejunus* à jeun.)

† Jenny, s. f. (*Je-ni*) Mot nouveau tiré de l'anglois, où il est un nom propre signifiant *Jeanne*, et qu'on a adopté en françois pour désigner une machine à filer, montée d'un grand nombre de fuseaux.

Jeremiade, s. f. Plainte fréquente et importune. Il est familier. (Par allusion aux *Lamentations de Jérémie.*)

† Jesuites, s. m. pl. (*Jé-zu-i-te*) Ordre religieux institué par Saint Ignace de Loyola, et connu sous le nom de *Compagnie* ou *Société de Jesus.*

Jesus, Jésus-Christ, s. m. Le Fils de Dieu, mort en croix pour le salut des hommes. On prononce *Jésu-Cri*; mais on fait sentir l'*s* et le *t* dans le *Christ.*

Jet, s. m. (*Jé*) Action de *jeter* quelque chose. (Du latin *jactus.*) — Coup de filet : *Acheter le jet du filet*, tout le poisson qu'on prendra dans un coup. — Filet semblable aux demi-folles, en usage sur les côtes de Picardie. — En t. de Botanique, dernière production d'un arbre ou d'un arbuste : c'est le bourgeon développé. — Calcul qui se fait par les jetons. — En t. de Fauconnerie, menue courroie qu'on met autour de la jambe de l'oiseau. — Dans la fonte des statues, etc. canaux ménagés pour introduire le métal en fusion dans le moule. — Cylindre de cire d'une grosseur proportionnée à la figure ou à la pièce qu'on veut jeter en bronze, qu'on applique dans le moule et près de la figure, pour former des tuyaux d'évent.

Jet de pierre, autant d'espace qu'en peut parcourir une pierre jetée de toute la force d'un homme. — *des bombes.* Voy. *Balistique.* — *de lumière*; rayon de lumière qui paroît subitement. — *d'eau*; eau qui jaillit hors d'un tuyau. — *d'abeilles*; nouvel essaim qui sort de la ruche. — *de marchandises*; action de jeter les marchandises à la mer, dans une tempête. On entend aussi quelquefois par *jet*, la contribution que chacun des intéressés au navire doit supporter pour les marchandises qui ont été jetées à la mer. — *d'une draperie*; en Peinture, manière plus ou moins naturelle dont les plis d'une draperie sont rendus. — *du moule* (Monnoyage); petite ouverture pratiquée au moule, pour réunir les matières fondues d'or ou d'argent qu'on veut jeter en lames.

† *Armes de jet*, armes propres à *jeter*, à lancer des corps avec force, pour offenser l'ennemi de loin, telles que la fronde, la baliste, l'arc, etc. chez les Anciens; et chez les Modernes, les canons, les mortiers, les fusils, etc.

Figure d'un seul jet, qui a été fondue tout à la fois. *Canne d'un seul jet*, qui n'a point de nœuds. On dit, dans le même sens : *Un beau jet*, *un jet bien droit*, etc.

† Jet sur eau, s. m. Plante qui croît aux Antilles, et qu'on estime apéritive.

Jete, s. m. Pas de Danse, qui ne fait que partie d'un autre; il ne peut remplir seul une mesure.

Jetée, s. f. Amas de pierres, etc. pour servir à rompre l'impétuosité des vagues. — Amas de pierres, sables, cailloux, *jetés* le long d'un chemin pour le réparer. — Nouvel essaim que font les abeilles une ou deux fois par an, et qu'on met dans une nouvelle ruche.

† *Jetée de chandelles*, le nombre de chandelles qu'on peut mouler d'une seule fonte de suif.

Jeter, v. a. (*Je-té*) Lancer avec la main ou avec la fronde, etc. (Du latin *jartare*, qui a la même signification.) — Mettre : *Cela jette de l'obscurité dans la phrase*; *jeter dans l'embarras*, *etc.* Racine (Bajazet) a dit à peu près en ce sens :

> Laissez-moi nous laver .....
> Du crime que sa vie a jeté sur la nôtre

pour *de la honte du crime que*, *etc.* l'ellipse est trop forte. — Produire, en parlant des arbres et des plantes : *Cette vigne a jeté bien du bois*; et neutralement : *Les arbres commencent à jeter.* — Pousser dehors : *Cette fontaine jette tant de pieds d'eau.* On dit par extension et neutralement : *Sa plaie jette beaucoup.* — Faire couler du métal fondu dans un moule pour en tirer quelque figure : *Jeter en sable*, *en moule. Jeter une figure en bronze.*

Figurément : *Jeter un coup-d'œil* ou *les yeux sur*..... Regarder. — *des larmes*, pleurer. — *un cri*, crier. — *un soupir*, soupirer. — *des propos*, avancer des propos pour insinuer ou découvrir quelque chose. — *son bien par les fenêtres*, être prodigue, dissipateur. — *les fondemens d'un édifice*, *d'un Empire*; en faire l'établissement. — *le fil*, dans la fabrication des bas au métier, éteudre le fil sur une partie des aiguilles. — *en soie*, en t. de Passementier, couvrir un moule de bouton d'une soie tournée sur la bobine, en plusieurs brins. — *une bride*, dans les manufactures de dentelles, arranger une bride pour remplir les vides entre le toile des dentelles et des points. — *sur la pièce*, en t. de Potier d'étain, ajuster une anse ou une pièce à un pot, etc. par le moyen d'un moule. — *en lames* (Monnoyage), verser dans des moules les matières fondues d'or ou d'argent. — *le froc aux orties.* Voy. *Froc.* — *son plomb sur un emploi*; former le dessein de l'obtenir. — *le manche après la cognée*; se désespérer dans un malheur, abandonner tout sans songer aux moyens d'y remédier. Ces trois dernières expressions sont du style proverbial.

† *Jeter sa tête* (Vénerie), se dit du cerf dont le bois tombe. — *Jeter l'oiseau du poing*

(Fauconnerie), lui faire poursuivre sa proie. On *jette le faucon*, et on *lâche l'autour*.

Figurement et familièrement : *Cela ne se jette pas en moule*, ne se fait pas aisément, promptement.

SE JETER, v. r. Se lancer : *Se jeter dans le péril, au cou de quelqu'un, sur l'ennemi.* On lit dans *Fenelon* (Télémaque, Liv. XVI) : *A peine Télémaque eut tiré cette épée, qu'Hyppias, qui vouloit profiter de l'avantage de sa force, se jeta pour l'arracher des mains du jeune fils d'Ulysse.* Cette construction est inusitée. *On se jette sur quelqu'un pour le désarmer, pour le tuer*, mais on ne peut dire qu'*on se jette pour le désarmer, etc.*

Se jeter dans un couvent; s'y retirer. — Figurément et familièrement : *Se jeter à la tête de quelqu'un*; s'offrir à lui avec empressement et sans en être recherché.

JETON, s. m. Pièce de métal dont on se sert pour calculer, et plus souvent pour marquer et payer au jeu. (Du mot *jeter*, parce qu'on se sert des *jetons* en les *jetant* sur la table, etc.) — On en frappe aussi pour être distribués : *Jetons d'Académie, etc.* — Rond d'ivoire ou de métal, avec lequel on raye le papier d'évantail, en l'enfonçant dans les rayons de la forme. — Petite plaque mince de cuivre ou de laiton, avec laquelle les Fondeurs de caractères d'imprimerie font la justification des lettres nouvellement fondues. — Essaim de jeunes abeilles qui se renouvellent et sortent des ruches. On dit aussi *jet d'abeilles*.

JEU, s. m. En général, divertissement, récréation. (Du latin *jocus*, comme feu a été fait de *focus*.) Plus particulièrement, exercice de récréation soumis à des règles : *Jeu de cartes, jeu de hasard*, que plusieurs appellent mal à propos *jeu de reste*. — La chose qu'on joue : *Jouer gros jeu, un jeu d'enfer.* — Lieu où l'on joue à certains jeux : *Jeu de paume, de boule, de mail*, etc. — Les instrumens de certains jeux : *Jeux d'échecs, de quilles, de cartes*, etc. — Manière dont on touche les instrumens de Musique. — Manière dont un Comédien représente. — Exercice et façon de manier les armes : *Le jeu de la hallebarde, de la pique, de l'espadon.* — En parlant de certaines choses d'Art; aisance, facilité : *Donner du jeu à.....*

JEUX, plur. Spectacles publics des Anciens. — En Poésie, on dit *les jeux et les ris; les jeux et les plaisirs, etc.*

Jeu de mots; allusion fondée sur quelque ressemblance dans les mots. — *Jeu d'esprit*; production qui a plus de gentillesse que de solidité, comme les énigmes, les bouts rimés, etc. — *Jeu de la Nature*; production à laquelle la Nature a donné une forme singulière. — *Jeu-joué*; chose faite à dessein de tromper et par un artifice grossier. — *Jeu de voiles* (Marin.), toutes les voiles nécessaires pour appareiller complètement un vaisseau. — *Jeu du gouvernail*; son mouvement sur ses gonds et dans sa jaumière.

Figurément et familièrement : *Faire beau jeu à quelqu'un*; lui donner de grandes facilités. — *Savoir bien couvrir, cacher son jeu*; savoir bien cacher ses desseins. — *Faire bonne mine à mauvais jeu*; faire semblant d'être content quoiqu'on n'en ait pas sujet. — Proverbialement : *Le jeu ne vaut pas la chandelle*; la chose ne vaut pas la dépense qu'on y fait, la peine qu'on y prend. — *Jouer à jeu sûr*; être assuré de réussir. — *Jouer bien son jeu*; savoir bien dissimuler. — *Jouer gros jeu, un jeu à se perdre*; s'exposer beaucoup. — En t. de Fauconnerie, *donner jeu à l'autour*, lui laisser plumer sa proie. — *Donner beau jeu à quelqu'un*; lui procurer une occasion favorable. — *Si on le fâche on verra beau jeu*; il s'en vengera. — Figurément et familièrement : *Mettre quelqu'un en jeu*; le mêler à son insu dans une affaire. — *Tirer son épingle du jeu*; se tirer habilement d'une mauvaise affaire. — *Être piqué au jeu*; fortement piqué. — *C'est le droit du jeu*; c'est avec raison, c'est bien le cas. — *Être à deux de jeu*, et non pas *à droit de jeu*. Voy. *Deux*. — *D'entrée de jeu*; d'abord, en commençant. — *Par jeu*; en badinant; sans malice. — *Prendre quelque chose en jeu*; en plaisanterie. — *Cela passe le jeu, est plus fort que le jeu*; passe la raillerie. — *Ce n'est qu'un jeu pour lui*; il le fait facilement et sans peine. — *Bon jeu, bon argent*; véritablement, très-sérieusement. *Ils vont plaider bon jeu, bon argent*, etc.

† JEU-PARTI. (Commerce de mer) *Faire jeu-parti*, se dit d'une convention entre des associés à un même navire, en vertu de laquelle, l'un venant à se retirer, le total appartient à celui qui fait aux autres les meilleures conditions.

JEUDI, s. m. Le cinquième jour de la semaine. (Par contraction, du latin *Jovis dies*, le jour de Jupiter.)

Le Jeudi-gras, celui qui précède le Dimanche gras. — *Le Jeudi-saint*, le Jeudi de la Semaine sainte. C'est une expression consacrée par l'usage. *Boileau* a dit à tort (Lutrin, Chant IV) : *Prenons du saint jeudi la bruyante crécelle.*

A JEUN, adv. Avant le repas, sans avoir mangé de la journée. (Du latin *jejunus*.)

JEUNE, adj. et s. m. et f. En parlant des personnes; qui n'est guères avancé en âge. On dit *jeune homme* au singulier, et *jeunes gens* au pluriel. (Du latin *juvenis*.) — Qui a encore quelque chose de la vigueur et de l'agrément de la jeunesse. — Etourdi : évaporé : *Il sera long-temps jeune.* — Cadet : *Un tel le jeune.* — Moins âgé, en parlant de deux personnes de la même profession et qui ont le même nom. — En parlant des animaux, il se dit par rapport à l'âge qu'ils ont accoutumé de vivre : *Un jeune chat, un jeune chien*, etc. — On le dit dans le même sens, des arbres et des plantes : *Un jeune chêne*, etc.

JEÛNE, s. m. Abstinence commandée par l'Eglise. — Abstinence volontaire. (Du latin *jejunium*, dont la signification est la même.)

JEUNEMENT, adv. (*Jeu-ne-man*) Ter. de Chasse : Nouvellement : *Cerf de dix cors jeunement.*

JEÛNER, v. n. (*Jeu-né*) Ne point prendre d'alimens pendant quelque temps. — S'abstenir de quelque chose licite durant un certain temps. — Se priver de, etc. — Observer

les *jeûnes* commandés par l'Eglise. (Du latin *jejunare.*)

Jeunesse, s. f. (*Jeu-nè-ce*) L'âge qui suit immédiatement l'adolescence. — Les jeunes gens : *Enseigner la jeunesse ; toute la jeunesse de la ville*, etc. — Folie de jeune homme : *Il a fait bien des jeunesses.* — En quelques endroits et populairement, une jeune fille : *C'est une jeunesse.*

Jeunet, ette, adj. (*Jeu-nè, è-te*) Qui est fort *jeune*. Il est familier.

Jeûneur, euse, s. Celui, celle qui *jeûne*, qui aime à *jeûner*. On y joint l'adjectif *grand*.

† Jezdegerdique, adject. (Chronologie) : *Année jezdegerdique.* Voy. *Yerdegerdique.*

Joaillerie, s. f. (*Joa-glie-rî-e*) Marchandise de bijoux, de pierreries, de joyaux, etc. — Art de les tailler et de les mettre en œuvre.

Joaillier, ière, s. (*Joa-glié, iè-re*) Celui, celle qui vend des *joyaux*, ou qui les taille et les met en œuvre.

† Joannes, s. m. (*Jo-ane-nè-ce*) Monnoie d'or de France, frappée sous le règne du Roi *Jean*.

Jobelin, s. m. (*Jo-be-lein*) T. burlesque et injurieux : Sot, etc. C'est, dans *Rabelais*, le nom d'un des Précepteurs du jeune Gargantua, dérivé de *Job*, à cause de l'extrême patience dont a besoin un Maître d'école.

† Jockey, s. m. (*Jo-ké*) Mot nouveau tiré de l'anglois, où il signifie *Maquignon*. C'est, chez nous, un jeune homme faisant l'office de postillon, ou même de valet de pied.

Jocrisse, s. m. T. injurieux et bas : Benêt qui se laisse gouverner et qui s'occupe des soins les plus bas du ménage.

Jodelet, s. m. (*Jo-de-lè*) Badin, folâtre, qui fait rire par ses sottises : *C'est le jodelet de la compagnie.* Nom d'un personnage bouffon de l'ancien théâtre françois.

Joël, s. m. Poisson du genre de l'*Athérine*.

† Jogue, s. f. (*Jo-ghe*) T. de Chronologie : Age fabuleux des Indiens, qui en comptent quatre, dont le premier a duré 3,200,000 ans, et dont le quatrième, qui est l'âge actuel, en durera 400,000.

Joie, s. f. (*Joa*) Satisfaction qu'on ressent en soi et qu'on témoigne souvent au dehors. Il diffère de *gaieté* en ce que la *joie* est dans le cœur, et la *gaieté* dans les manières. La première consiste dans un doux sentiment de l'ame, la seconde dans une agréable situation d'esprit. Voyez *Contentement.* (Du latin *jocus* jeu, mot pour rire. *Ménage* le dérive de *gaudia*, pluriel de *gaudium* joie, plaisir, réjouissance, dont les Italiens, dit-il, ont fait également *givia* dans le même sens.)

Feu de joie, feu qu'on fait dans les réjouissances publiques. — *Fille de joie*, fille prostituée. — Dans l'ancienne Astrologie, *joie des Planetes*, l'influence des Planètes dans les maisons où elles dominoient. On disoit, dans le même sens : *Dignité des Planetes.* — On dit : *J'ai de la joie à vous voir*, etc. *Je me fais une joie* de *vous voir*, quoiqu'on lise dans *Racine* (Iphigénie) : *Le ciel s'est fait une joie inhumaine à rassembler sur moi*, etc. dans *Bossuet* (Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre) : *Elle eut de la joie* de *régner sur une grande nation.*

Joignant, ante, adj. (*Joa-gnian ; mouillez gn*) Qui *joint* ; qui est auprès.

Joignant, prép. Près. Tout contre.

Joindre, v. a. (*Joein-dre*) Approcher deux choses l'une contre l'autre, en sorte qu'elles se tiennent. Voy. *Assembler.* (Du latin *jungere*, qui signifie proprement mettre sous le même *joug*, fait de *jugare*, dont la racine est *jugum*, en grec *zugos* joug.) — Ajouter. — Unir ; allier. — Atteindre quelqu'un qui marchoit devant ; accoster ; aborder : avec cette différence, dit *Girard*, qu'on *joint* la compagnie dont on s'étoit écarté ; on *accoste* le passant qu'on rencontre sur sa route : on *aborde* les gens de connoissance. — Dans un sens à peu près semblable, approcher un homme pour se mettre à portée de lui parler.

† *Joindre sans moyen*, sans aucun espace vide entre deux, en parlant des bâtimens.

se Joindre, v. réc. S'unir, etc. — Se rencontrer : se trouver : *Ils se joignirent en tel endroit.*

Joint, s. m. (*Joein*) Intervalle plein ou vide, qui reste entre deux pierres contiguës. — Ligne de division des voûtes en claveaux. — Assemblage, en ter. de Menuiserie. — En Anatomie, articulation, endroit où deux os se joignent.

† *Joint gras* (Maçonnerie), plus ouvert que l'angle droit ; celui dont l'ouverture est moindre s'appelle *joint maigre.*

Joint, ointe, part. p. de *Joindre*, et adj. Ajouté, uni, etc.

Joint que, conj. Ajoutez que, outre que. Il est vieux.

Jointe, s. f. (*Joein-te*) En t. de Manège, la même chose que paturon. — Dans les fabriques de Soierie, partie d'organsin devidée sur des rochets, pour nouer (*joindre*) les fils qui cassent. La *jointe* est de la couleur de la chaîne. — Chez les Espagnols, assemblée, conseil. En ce sens on dit plus souvent et mieux *Junte*, de *Junta.*

Jointé, ée, adj. (*Joein-té*) T. de Manège : *Cheval court-jointé* ou *long-jointé* ; qui a le paturon trop court ou trop long. — On dit aussi en Fauconnerie d'un oiseau qui a les jambes de médiocre longueur, qu'il est *court-jointé.*

Jointée, s. f. Ce que les deux mains *jointes* ensemble peuvent contenir de grain.

Jointif, ive, adj. Qui est joint : *Lattes jointives*, clouées si près à près qu'elles se touchent.

Jointoyer, v. a. (*Joein-toa-ié*) Remplir les ouvertures des joints des pierres avec du mortier et du plâtre, et proprement avec un mortier de la même couleur que la pierre.

Jointure, s. f. (*Joein-tu-re*) Joint : *Toutes les jointures du corps.* — En t. de Manège, paturon : *jointure grosse, menue, longue, courte.* Il ne se dit que dans ces phrases. — En général, ce qui assemble et ce qui attache. (Du latin *junctura.*)

Joli, jolie, adj. Gentil ; agréable. Il ne se dit guères que de ce qui est petit en son espèce, et qui plaît plus par la gentillesse que par la

beauté, Voy. *Beau* (Du bas-breton *jolis*, qui signifie la même chose. *Huet.*)

Joliet, ette, adj. (*Jo-li-e, e-te*) Diminutif de *joli : Elle est joliette.* Il est familier.

Joliment, adv. (*Jo-li-man*) D'une manière *jolie*, d'une manière agréable, spirituelle, etc.

Jolivetes, s. f. plu. Babioles, bijoux qui servent à parer les cabinets. — Gentillesse des enfans. En ce sens il est vieux.

Jonc, s. m. (*jon* ; et devant une voyelle *jonk.*) Plante, à fleur rosacée, selon *Tournefort*, qui croît le long des eaux et dans les endroits marécageux. Les espèces en sont très-nombreuses. (Du latin *juncus*, dérivé de *jungere* joindre, lier, attacher; parce qu'on emploie le *jonc* à cet usage.) — Bague dont le cercle est égal par tout, que le marié met au doigt de son épouse, dans la cérémonie des épousailles. (Du latin *jungere* joindre, parce qu'elle est une marque de la *conjonction* matrimoniale. — En termes de Broderie, gros trait d'or, dont on borde les croix d'Ordres, etc.

† *Jonc faux*, Voy. *Trasrart.* — *fleuri*, plante vivace aquatique, qui, dans l'ordre naturel, est intermédiaire entre les Joncs et les Liliacées. — *marin*, Voy. *Genêt épineux.* — *odorant*, Voy. *Schœnnnte* et *Acorus.*

Joncaire, subst. f. (*Jon-ke-re*) Petite plante rameuse dont les tiges ressemblent à celles du *jonc.*

† Joncées, s. f. plur. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes ainsi nommées des *joncs* qui en font partie. On les appelle aussi *joncacées.*

Jonchaie, s. f. (*Jon-che*) Lieu rempli de *joncs.*

† Jonche, s. f. (Pêche) ganse de corde qui sert à joindre plusieurs pièces de filets l'un au bout de l'autre.

Jonchée, s. f. Herbes, fleurs, etc. qu'on épand sur le passage de quelqu'un, Voy. *Joncher.* — Panier où l'on met de la crême. — Petit fromage de crême ou de lait caillé.

Joncher, v. a. (*Jon-ché*) Couvrir un lieu de fleurs et de toutes sortes d'herbes. (Du mot *jonc*; parce qu'autrefois on couvroit de *jonc* les salles destinées à quelque cérémonie. *Caseneuve.*) — Fig. *Joncher* (couvrir) *la campagne de morts.*

† Jonchère, s. f. (*Jon-ché-re*) Touffes de *jonc* qui se forment dans les étangs, et deviennent quelquefois des îles flottantes.

Jonchets, subst. masc. pl. (*Jon-che*) Petits bâtons fort menus, avec lesquels on joue : *Jouer aux jonchets.* C'étoient d'abord de petits brins de *jonc*, ensuite de paille, et maintenant d'ivoire ou de buis.

† Jonchier, s. m. (*Jon-ché*) Sorte d'arbrisseaux. Voy. *Genêt d'Espagne.*

Jonction, s. f. (*Jonk-cion*) Action de joindre ; union ; assemblage. Voyez *Union.* (Du latin *junctio.*)

Jongleerie, s. f. Charlatanerie; tour de passe-passe : tour de *jongleur.* — Ce mot étoit pris autrefois en bonne part dans les beaux jours des Troubadours Provençaux; il signifioit l'art de faire des vers, et celui de les chanter; arts qui, alors, n'étoient pas séparés l'un de l'autre.

Jongleur, s. m. Charlatan; faiseur de tours de passe-passe. (Du latin *joculator* rieur; bouffon, fait de *jocus* jeu. — Autrefois espèce de Ménetrier qui alloit chez les Princes et les Grands chanter des chansons, réciter des vers, etc. Voy. *Jonglerie.*

Jonque, s. f. (*Jon-ke*) Vaisseau fort en usage dans les Indes. On dit aussi *jounque.*

Jonquille, subst. f. (*Jon-ki-glie* ; en mouillant les *ll.*) Plante d'agrément, appelée aussi Narcisse, et que *Tournefort* place parmi les Liliacées. Elle est originaire du midi de l'Europe. Sa racine est bulbeuse, et sa fleur, d'une odeur très-suave, est printannière. Il y en a plusieurs espèces. — En T. de Pêche, Voy. *Jonquinne.*

† Jonquinne, ou Jonquille, s. f. (Pêche) Corde d'auffe.

Jonthlaspi, s. m. Plante de la famille des *Crucifères*, qui croît dans les lieux sablonneux en Italie, en Provence, etc. C'est une espèce de *Thlaspi.* Voy. ce mot.

† Joru, s. m. Arbrisseau du Japon, qui a le port du sureau.

Jotavilla, s. f. Espèce d'alouette, ainsi nommée par les Italiens.

Jotte, s. f. (*Jo-te*) Herbe potagère appelée plus communément bette ou poirée.

Jotteraux, s. m. pl. (Marine) Voy. *Jouttereaux.*

Jouailler, v. n. (*Jou-á-glie* ; mouillez les *ll.*) Jouer à petit jeu et seulement pour s'amuser. Il est familier.

Jouaillerie, Jouaillier. Voyez *Joaillerie, Joaillier.*

Joubarbe, s. fém. Plante vivace d'un goût âcre, à fleur rosacée, qui croît sur les vieux murs. On l'appelle *Grande Joubarbe*, pour la distinguer de la *Petite Joubarbe*, *Trique Madame* ou *Orpin blanc*, qui appartient au même genre, ainsi que la *Vermiculaire brulante* ou *Pain d'oiseau*, et la *Joubarbe en arbre.*

† *Joubarbe des vignes*, Voy. *Orpin.*

Joue, subst. fém. Partie du visage de l'homme, qui s'étend depuis les tempes et le dessous des yeux jusqu'au menton. (Suivant *Hadrien de Valois*, de *genicula*, diminutif du latin *gena* joue : suivant *Menage*, de l'Italien *gota*, qui a la même signification.) — En T. de Menuiserie, épaisseur de bois qui reste de chaque côté des mortaises, ou entre deux, quand il y en a deux à côté l'une de l'autre. — En T. de Marine, la partie du navire comprise entre les porte-haubans de misaine et l'étrave.

Donner sur la joue, couvrir la joue ; donner un soufflet. — *Tendre la joue* ; présenter la joue. — *Coucher en joue* ; viser quelque part pour y atteindre avec une arme à feu. — Fig, *Coucher en joue une chose*, la considérer attentivement et tâcher de l'obtenir.

Jouée, s. f. Epaisseur de mur dans l'ouverture d'une fenêtre, etc.

Jouer, v. n. (*Jou-é*) Se récréer, se divertir : *Ces enfans jouent ensemble.* (Du latin *jocare*, fait de *jocus* jeu.) — Se divertir à des jeux qui ont leurs règles : *Jouer aux cartes, aux dés*, et activement, *jouer* (faire) *une partie de piquet*, ou *jouer le piquet*, *le trictrac*; savoir ces jeux : *Jouer vingt pistoles, etc.* — Toucher avec art un instrument : *Jouer du*

violon, et activement en parlant de l'air joué, *jouer un menuet*, etc. — En parlant des choses d'Art, avoir l'aisance, la facilité du mouvement : *Ce ressort joue bien.*

Faire jouer le canon, le tirer. — *une mine*, y mettre le feu. — *les eaux*, les faire couler ou jaillir.

Proverb. et fam. *Jouer de malheur*; avoir du guignon, être malheureux au jeu, et par extension à toute autre chose. — *à jeu sûr*; être sûr de la réussite de ce qu'on entreprend. — *au plus sûr*; prendre le parti où il y a le moins de risque. — *au fin, au plus fin*; employer l'adresse et la finesse pour venir à bout de ses desseins. — *du pouce*; donner de l'argent. — *de son reste*; faire les derniers efforts. — *à se blesser, à se faire pendre*, etc.; s'exposer à se blesser, etc.

JOUER, v. a. Représenter. Il se dit et de la pièce de Théâtre et du personnage qu'on y fait. — Tromper. — Railler; rendre ridicule. *Molière a joué les faux Dévots.* — Contrefaire : *Jouer l'homme de bien*, etc.

Figurém. *Jouer la Comédie*, feindre ce qu'on ne sent pas. — *Jouer le jeu*, suivant les règles du jeu. — Fig. *Jouer son jeu*, agir conformément à ses intérêts. — *Jouer les deux*; tromper les deux partis.

SE JOUER, v. réc. Faire aisément une chose : *Il fait sa besogne en se jouant.* — Mépriser; profaner; employer à un mauvais usage; *Se jouer de la Religion, des Lois.* — Se moquer : *Il se joue de ses camarades; la Fortune se joue de nos vains projets.* — Badiner; folâtrer : *Les zéphirs se jouent dans ce feuillage.* — S'exposer à.... *Vous vous jouez à vous casser le cou.* — *Se jouer à quelqu'un*; l'attaquer mal-à-propos.

JOUEREAU, s. m. (*Jou-ró*, s. d.) Celui qui ne *joue* pas bien à un jeu ou qui *joue* petit jeu. Il est familier.

JOUET, s. m. (*Jou-é*) Ce avec quoi on amuse les enfans, on les fait *jouer*. — Choses avec lesquelles les animaux jouent. — Figur. Personne dont on se joue. — En T. de Manège, petite chainette. — En T. de Marine, plaque de fer qui garnit les bois traversés par un essieu, pour empêcher que le trou dans lequel celui-ci tourne ne s'accroisse par le frottement.

Fig. *Ce vaisseau fut le jouet des vents, des flots.* — *Cet homme est le jouet de la fortune*, il a éprouvé des revers de fortune. — *Il est le jouet de ses passions*, il se laisse emporter par ses passions.

† JOUETTE, s. f. (*Jou-e-te*) T. de Chasse. Trou que le lapin a fait en se *jouant*, et qui n'a pas autant de profondeur que le terrier.

JOUEUR, EUSE, subst. Celui qui *joue* à quelque jeu : *Joueur de paume, de boule.* — Qui a la passion du *jeu*, qui fait métier de *jouer* : *C'est un Joueur, une Joueuse.*

Beau Joueur, celui qui en gain comme en perte a des procédés honnêtes au *jeu*. — *Bon Joueur*, celui qui *joue* bien, qui possède bien le *jeu*.

Joueur d'instrument, celui qui *joue* d'un instrument de Musique : *Un bon Joueur de violon, une bonne Joueuse de harpe.* — *Joueur de gobelets*, escamoteur.

JOUFFLU, UE, adject. et subst. (*Jou-flu*) Qui a de grosses *joues*. Style familier.

JOUG, s. m. (faites sonner légèrement le *g*.) Pièce de bois traversant par dessus la tête des bœufs et qui sert à les atteler. (Du latin *jugum*, fait du grec *zugos* ou *zugon* qui signifie la même chose, dérivé de *zeugnumi* joindre, lier, attacher; parce qu'on attache les bœufs au joug pour le travail.) — Chez les anciens Romains, pique mise en travers sur deux autres posées à plomb, et sous laquelle ils faisoient passer leurs ennemis vaincus. — Au Fig. sujétion, dépendance. *La Chaussée* a dit, en ce sens, dans la *Gouvernante : il faut suivre ce joug.* On porte un joug, on ne le suit pas. — Sommet ou fléau de la balance.

JOUIÈRES *ou* JOUILLÈRES, s. f. plur. Les deux murs à plomb avancés dans l'eau qui retiennent les berges d'une écluse, et lui servent comme de *joues*. Voy. Bajoyer.

JOUIR, v. n. Avoir l'usage, la possession d'une chose. *Boileau* (Satire I.) a dit élégamment d'après Juvénal : *Et jouir du ciel même irrité contre lui.* (Du latin *gaudire*, dit par métaplasme, pour *gaudere*, et dont les Italiens ont fait également *Gioire*. Ménage.)

Jouir d'une femme, avoir commerce avec elle. — Fam. *Jouir de quelqu'un*; avoir le temps, la liberté de conférer avec lui. Il se dit sur-tout avec la négative : *Je ne puis jouir de cet homme.*

JOUISSANCE, subst. f. (*Jou-i-san-ce*) *Action de Jouir*; usage et possession de... — Commerce avec une femme. En ce sens on dit familièrement et un peu librement, *bonne* ou *mauvaise jouissance*.

JOUISSANT, ANTE, adject. (*Jou-i-san, an-te*) Qui *jouit*.

JOUJOU, s. m. *Jouet* d'enfant.

JOUNQUE, s. f. Voy. *Jouque*.

JOUR, s. m. Clarté, lumière que le Soleil répend : *Au point du jour; il fait grand jour* Les Poëtes appellent le Soleil *le Pere, l'Astre du jour.* — Fig. La vie : *Ceux à qui on doit le jour; perdre le jour.* — Espace de vingt-quatre heures ou de la révolution diurne du Soleil. On distingue *le jour naturel, le jour artificiel et le jour civil.* Le premier comprend le jour et la nuit; le second se prend depuis le lever jusqu'au coucher du Soleil; le troisième se compte parmi nous depuis minuit jusqu'à minuit suivant. — (Du latin *diurnum*, sous-entendez *spatium*, fait de *dies* jour, dont les Italiens ont tiré également leur *giorno*.) — En Peinture, lumière. Il s'emploie plus ordinairement au pluriel : *Les jours sont disposés avec intelligence dans ce tableau.* On dit encore dans un sens relatif au même art : *jour favorable au modele d'après lequel on peint; jour favorable au tableau qu'on expose aux yeux.* — Toute ouverture faite dans les murs, par où on reçoit la lumière, et qu'on nomme aussi *baie* ou *bée*. On appelle *jour droit*, celui d'une fenêtre à hauteur d'appui; *jour à plomb*, celui qui vient directement par en haut; *jour d'en haut*, celui qui est communiqué par un abat-jour, un soupirail, une lucarne faîtière, etc.; *faux jour*, celui qui éclaire quelque petit lieu, une garderobe, un retranchement, un petit escalier; *jour d'escalier*, le vide ou l'espace qui rentre entre les limons sur lesquels

est portée la rampe de fer, etc. — Vide, ouverture entre les pièces de bois, etc. — Dans la Passementerie, ornemens pratiqués dans les desseins d'un galon, qui laissent effectivement *à jour* les figures qu'ils doivent représenter par leurs contours. — Fig. Facilité, moyen pour venir à bout d'une chose : *Je vois jour à le servir.* — Mesure d'arpentage, appelée plus communément *journal*.

† *Jour astronomique*, temps pendant lequel le soleil nous paroît faire une révolution entière autour de la terre d'Orient en Occident. — *Artificiel*, temps pendant lequel cet astre demeure sur l'horizon. — *Civil*, durée de vingt-quatre heures, qui est à peu près le temps que le soleil nous paroît employer à faire une révolution entière autour de la terre.

JOURS, pluriel. La vie : *Le fil, la trame de nos jours; à la fin de ses jours.* — Le temps où l'on vit : *De nos jours.*

† *Jours de grace* ou de *faveur*. (Commerce et Banque.) Nombre de jours que l'usage (et non le droit) accordoit à celui sur qui une lettre de change étoit tirée, au delà du jour où tomboit son échéance. Il y avoit ordinairement dix jours de grace. — *Une lettre tirée à jour fixe ou préfix*, qui ne doit point jouir des jours de grace. — *Une lettre tirée à dix jours, vingt jours de vue*, payable dix ou vingt *jours* après son acceptation.

† *Jours de planches*. (Comm. de mer.) Séjour que le maître d'un bâtiment frété par des Marchands est obligé de faire dans un port, sans pouvoir rien exiger au delà du fret. Dans la Méditerranée, ce séjour se nomme *jours d'estarie*.

Faux jours, lumière qui empêche de voir les objets tels qu'ils sont. — Fig. *Mettre une affaire dans un faux jour*, la faire paroître autre qu'elle n'est. — *Ce tableau est dans son jour*, est placé de manière qu'on en voit toute la beauté. — *Se faire jour* (passage) *à travers les ennemis.* — *Mettre au jour*; rendre public, divulguer. On disoit autrefois, même dans le style noble, *mettre en jours*: cette phrase n'est plus usitée aujourd'hui. — Figur. *Mettre au grand jour, dans tout son jour*, faire connoître pleinement. — *Vivre au jour la journée*, et non pas *du jour à la journée*; dépenser chaque jour ce qu'on a gagné, et Fig. jouir du présent sans se mettre en peine de l'avenir. — *Faire son bon jour*, faire ses dévotions; communier. — Fig. et fam. *Il ne faut pas se mettre à tous les jours*; il ne faut pas s'exposer trop, se familiariser trop; faire trop souvent certaines choses.

DE JOUR A AUTRE, adv. Peu à Peu. — *D'un jour à autre*, adv. L'espace de deux jours, ou en tout ou en partie. — *A jour*, adv. *Percé à jour*, de part en part.

† JOURDAIN (FLEUVE DU), s. m. (Astronomie) Constellation boréale, l'une de celles qui furent formées en 1679, dans le catalogue d'étoiles et sur les cartes célestes publiées par *Augustin Royer*.

JOUREAU. Voyez *Jouereau*.

JOURNAL, s. m. Récit de ce qui s'est passé chaque *jour* ou chaque mois durant un tel temps en tel pays. — Livre où un Marchand écrit *jour par jour* ce qu'il fait. — Par extension, écrit périodique qui s'imprime tous les mois, toutes les semaines, *tous les jours : Journal des savans; Journal de Paris*, etc. — Mesure de terre en usage dans plusieurs endroits au lieu d'arpent.

JOURNAL, adj. Il ne se dit qu'avec livre et papiers : *Livre journal, papiers journaux*; livre et papiers qui contiennent la recette, la dépense, la vente, l'achat de chaque *jour*.

JOURNALIER, IÈRE, adj. (*Jour-na-lié, iè-re*) Qui se fait *par jour*. — Qui est de *chaque jour*. — Inégal, sujet à changer.

JOURNALIER, s. m. Ouvrier qui travaille à la *journée*.

JOURNALISTE, s. m. Celui qui fait un *journal*, des extraits de livres.

JOURNÉE, s. f. Jour : *Belle journée*. — Espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève jusqu'à celle où l'on se couche : *Bien employer sa journée*. — Travail d'un ouvrier pendant un jour. — Chemin qu'on peut faire en un jour. — Jour de bataille ou la bataille elle-même. En ce sens, il se dit du lieu où s'est donnée la bataille, et non du Général qui l'a gagnée ou perdue : *La journée de Rocroi, d'Austerlitz, de Wagram*, etc.

JOURNELLEMENT, adv. (*Jour-nè-le-man*) Tous les jours.

JOUSANT. Voyez *Jusant*.

JOÛTE, subst. f. Autrefois combat à cheval d'homme à homme avec des lances. On en fait aujourd'hui sur l'eau par divertissement. (Suivant *Sylvius*, du latin *juxtà* auprès : parce que les combattans se joignoient de près : suivant *Ménage*, de *justa*, sous-entendez *pugna*, parce que le combat est plus égal [plus juste] dans la joute que dans le tournois. Les Espagnols disent également *Justa*; et quoique les Italiens disent *giostra*, par l'insertion d'une *r*, familière à leur langue, on trouve dans le Tasse *giusta pugna*, avec la même signification.) — Il se dit, par extension, de certains animaux qu'on fait combattre par amusement les uns contre les autres.

JOÛTER, v. neut. (*Jou-té*) Faire des *joûtes*. — Fig. et famil. Disputer avec quelqu'un sur un point de science, etc.

JOÛTEUR, subst. m. Celui qui *joûte*.

JOUVE, s. f. Petit oiseau d'Afrique, fameux parmi les pronostiqueurs. *Trévoux*, d'après *Dapper*.

JOUVENCE, s. f. (*Jou-ven-ce*) Jeunesse. Il n'est plus usité que dans cette phrase : *La fontaine de Jouvence*, fontaine fabuleuse qu'on supposoit avoir la vertu de rajeunir. (Du latin *juventus* jeunesse.)

JOUVENCEAU, s. m. (*Jou-ven-sô*, s. d.) Jeune homme beau et bien fait. On ne le dit qu'en plaisanterie.

JOUVENCELLE, s. f. (*Jou-ven-cè-le*) Jeune fille. Il est du style burlesque.

JOUXTE, préposition qui signifioit, Proche ou conformément à... Il est vieux. (Du latin *juxta*, qui a la même signification.)

JOVIAL, ALE, adject. Gai, joyeux. Il est familier. (Du latin *jovis*, génitif de *Jupiter*, planète que les Astrologues disent être, dans les horoscopes, cause de joie et de bonheur.)

† JOVILABE, s. m. (Astron.) Instrument

propre à trouver les configurations ou les situations respectives apparentes des Satellites de Jupiter. (Du latin *jovis*, génitif de *Jupiter*, et du grec *lambanô*, je prends.)

JOYAU, s. m. (*Joa-iô*, s. d.) Ornement précieux à l'usage des femmes, comme bracelets, pendans d'oreilles, etc. Il ne se dit guères plus qu'en style de Notaire. (Du latin barbare *jocale*, *is*, fait, avec la même acception, dans la basse latinité, de *jous* jeu, chose avec quoi l'on joue, qu'on a du plaisir à voir, etc.)

JOYEUSEMENT, adv. (*Joa-ieû-ze-man*) Avec *joie*.

JOYEUSETE, subst. f. (*Joa-ieû-ze-té*) Plaisanterie : mot pour rire. Famil. et vieux.

JOYEUX, EUSE, adj. (*Joa-ieû*, *ieû-ze*) Qui a de la *joie* : *Il est joyeux et content*. — Qui donne de la *joie* : *Une joyeuse nouvelle*.

JUBARTE, s. f. Espèce de baleine qui n'a point de dents et qui se trouve près des Bermudes, îles de l'Amérique.

JUBÉ, s. m. Lieu élevé dans une Eglise en forme de galerie, entre la nef et le chœur, où l'on alloit dire l'Evangile dans les messes solennelles. (Mot purement latin qui signifie *Commandez* ; parce que le Diacre, le Soudiacre ou le Lecteur avant de commencer ce qu'il doit réciter, demande au Célébrant sa bénédiction par la formule *jube*, *Domine*, *benedicere*.) Peu d'Eglises ont conservé l'usage des jubés.

Proverb. *Venir à jubé*, se soumettre, en passer par où l'on voudra.

JUBILAIRE, adj. m. et f. (*Ju-bi-lè-re*) *Chanoine jubilaire*, Voy. *Jubilé*.

JUBILATION, subst. f. (*Ju-bi-la-cion*) Réjouissance ; bonne chère : *Visage de jubilation*, *maison de jubilation*. Fam. (Du latin *jubilatio* acclamation, cri de joie.)

JUBILÉ, s. m. Indulgence accordée par le Pape dans un certain temps et à certaines conditions. — Dans la loi de Moïse, solennité publique, qui avoit lieu tous les 50 ans, et dans laquelle chacun rentroit dans son héritage, etc. (Du latin *jubilæum* ; *annus jubilæus*, fait de l'hébreu *Ioubel*, ou *Joubla*, lequel a pour racine *Jobel*, bélier ; parce que c'étoit au son de trompettes faites d'une corne de belier, que s'annonçoit chez les Juifs le Jubilé annuel.)

† On dit Famil., en T. de jeu : *faire Jubilé*, brouiller le jeu, de manière qu'il n'y ait ni perdans ni gagnans.

JUBILÉ ou JUBILAIRE, adj. *Religieux*, *Chanoine jubilaire* ou *jubilé* ; Religieux qui a *cinquante ans* de profession ; Chanoine qui possède un Canonicat depuis *cinquante ans*.

JUBILER, v. act. (*Ju-bi-lé*) *Jubiler un ancien laquais*, lui donner la moitié de ses gages et l'exempter du service.

JUBIS, s. m. Raisins de Provence en grappe et séchés au soleil.

JUC, subst. m. Le lieu où les poules juchent la nuit. (Du latin *jugum*, dans le sens de perche mise de travers. *Ménage*.)

JUCHÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Jucher* et *se jucher*. — En T. de Manége, *Cheval juché*, chez lequel les boulets des jambes de derrière se portent tellement en avant, qu'il marche et repose sur la pince. Lorsque ce sont les boulets des jambes de devant, on dit cheval bouleté.

JUCHER, v. neut. (*Ju-ché*) Se mettre sur une perche, sur une branche pour dormir, en parlant des poules, des faisans, etc. Voy. *Juc*.

SE JUCHER, verb. réc. Le même que *jucher*. — Fig. et popul. Se loger ou se placer dans un lieu élevé et peu convenable.

JUCHOIR, s. m. (*Ju-choar*) Endroit où *juchent* les poules.

JUDAÏQUE, adj. (*Ju-da-i-ke*) Qui appartient aux *Juifs*. (Du latin *judaicus*.)

Pierres judaïques, pointes d'oursins pétrifiées, ainsi nommées parce que les premières ont été trouvées en *Judée* et dans la Palestine.

JUDAÏSER, verb. neut. (*Ju-da-i-zé*) Suivre en quelques points les cérémonies de la Loi *judaïque*.

JUDAÏSME, subst. m. (*Ju-da-is-me*) La Religion *Juive*. (Du latin *judaismus*.)

JUDAS, s. m. (on ne prononce point l'*s*.) Nom propre devenu commun pour signifier un traître. — *Baiser de Judas*, caresses perfides. — *Poil de Judas*, poil rouge. Style familier.

JUDÈLE, s. f. Oiseau aquatique.

JUDICATURE, s. f. Charge ou Office de *Juge*, de Magistrat. (Du latin *judicare* juger.)

JUDICIAIRE, subst. f. (*Ju-di- i-e-re*) Jugement ; faculté de *juger*. Famil.

JUDICIAIRE, adj. Qui appartient à la *Justice* ; qui est fait en *Justice*. (Du latin *judiciari*.) — En Rhétorique, *le genre judiciaire*, celui par lequel on accuse ou l'on défend.

Astrologie judiciaire, art prétendu de *juger* de l'avenir par les astres.

JUDICIAIREMENT, adv. (*Ju-di-ci-e-re-man*) Selon les formes de la *Justice*.

JUDICIEUSEMENT, adv. (*Ju-di-cieu-ze-man*) Avec *jugement* ; d'une manière *judicieuse*.

JUDICIEUX, EUSE, adj. (*Ju-di-cieû*, en vers, *ci-eû*.) En parlant des personnes, qui a le *jugement* bon. — En parlant des choses, qui est fait avec *jugement*. (Du latin *judicium* jugement.)

JUGE, subst. m. Celui qui est revêtu d'une Charge de judicature. — Arbitre. — Celui qui juge de quelque chose. (Du latin *judex*, fait dans la même signification, de *jus dicere* rendre la justice.)

Les juges, septième livre de l'ancien Testament.

JUGÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Juger*. — On dit substantivement, *Le bien jugé*, l'équité d'un *jugement*.

JUGEMENT, subst. m. (*Ju-ge-man*) Faculté de l'ame qui *juge* des choses. — Décision prononcée en Justice. — Avis ; opinion. — Approbation ou condamnation en fait de morale : *Jugement charitable*, *téméraire*, *etc.* (Du latin *judicium*.)

JUGER, v. act. (*Ju-gé*) Rendre à chacun la *justice* qui lui est due : *Dieu viendra juger les vivans et les morts*. — Décider en justice : *Juger un procès* ; *on me jugera demain*. — Décider comme arbitre : *Juger un coup au jeu*, ou neutralement et fam. *Juger des coups*. Voy. *Décider* (Du latin *judicare*.)

JUGER, v. n. Décider en *justice*, dans le même sens que l'actif: *Juger en dernier ressort, en connoissance de cause, etc.* — Décider du défaut ou de la perfection de... *Juger mal d'une chose, comme un aveugle des couleurs*; et en matière de mœurs: *Juger mal de son prochain.* — Faire usage de son jugement. — Conjecturer. — Etre d'opinion, du sentiment que... — Se figurer; comprendre.

† JUGEUR, s. m. Celui qui *juge* de quelque chose. Mot employé par *Beaumarchais* dans ses mémoires contre *Goezman*: *Jugeurs aussi légers que tranchans.* Il ne pourroit être conservé que dans le style familier et satirique. — Autrefois dans les parlemens, Conseiller aux enquetes, qui *jugeoit* les procès dont la décision dépendoit d'enquêtes ou d'autres preuves littérales. Les Conseillers *Jugeurs* ont été distingués des Conseillers *Rapporteurs*, jusqu'à l'ordonnance de Philippe de Valois, de 1344, qui, en incorporant les premiers avec les seconds, abolit cette distinction.

† JUGIOLINE, s. f. Voy. *Jugoline.*

† JUGOLINE ou JUGIOLINE, s. f. Sorte de digitale qui naît en Egypte et aux Indes, dont le fruit fournit une huile qu'on substitue à l'huile de Ben.

JUGULAIRE, adj. (*Ju-gu-lè-re*) Qui appartient à la gorge: *Les glandes jugulaires.* (Du latin *jugularis*, fait de *jugulum* gorge, gosier.)

† *Poissons jugulaires* (Ichtyol.), sous-ordre des poissons osseux holobranches, dont le caractère est d'avoir des nageoires ventrales situées *sous la gorge.*

JUGULAIRE, s. f. La veine jugulaire: *Saigner à la jugulaire.*

JUIF, s. m. Celui qui est né Juif ou qui professe le Judaïsme. Le féminin est *Juive*, qu'on écrivoit et prononçoit autrefois *Juifve.* (Du latin *Judæus.*) — Fig. et fam. Homme qui prête à usure ou qui vend exhorbitamment cher. — *Etre riche comme un Juif*, très-riche. — *C'est le Juif errant*, se dit d'un homme qui va sans cesse de côté et d'autre. — Sorte de poisson de l'île de May en Afrique.

JUILLET, s. m. (*Ju-glie*; mouillez les *ll.*) Le septième mois de l'année. Son nom latin est *Julius*, nom qui lui fut donné par *Antoine*, en l'honneur de *Jules* César, né dans ce mois. On l'appeloit précédemment *Quintilis*, parce qu'il étoit le cinquième (*quintus*) mois de l'année dans le calendrier de Romulus.

JUIN, s. m. (*Juein*) Le sixième mois de l'année. (Du lat. *Junius*, fait ou des jeunes gens *juniores*, comme le mois de mai tiroit son nom des vieillards *majores*; ou plutôt de la déesse *Junon*, en l'honneur de qui les Romains célébroient une fête le premier jour de ce mois: ce qui l'a fait appeler par quelques peuples du Latium *Junanius*, *Junonialis.*)

JUIVERIE, s. f. Quartier d'une ville où demeurent les *Juifs.*

JUJUBE, s. f. Fruit du *jujubier.*

JUJUBIER, s. m. (*Ju-ju-bié*) Grand arbrisseau originaire d'Arabie, et naturalisé dans le midi de la France, qui a les caractères du Nerprun, et dont le fruit nommé *jujube*, est une baie ovale contenant un noyau biloculaire et très-dur.

† JUL, s. m. Voy. *Jux.*

JULE ou JULES, subst. m. Monnoie de Rome qui vaut cinq à six sous.

JULEP, s. m. (Le *p* se prononce toujours.) Sorte de potion médicinale composée avec des eaux distillées, des sirops, etc. (Du persan *Djoul-ab*, qui signifie une boisson composée d'eau et de sirop.)

JULIANE ou JULIENNE, s. f. (*Ju-lia-ne, lie-ne*) Plante bisannuelle, à fleurs odorantes et cruciformes, dont on connoît plusieurs espèces.

† JULIENNE, adj. f. (Chronol.) *Ere julienne*, celle qui a pour époque la réformation du calendrier romain par *Jules-César*; elle précède de 45 ans notre ère vulgaire.

† JUMARAS, s. masc. Taffetas des Indes, à fleurs d'or ou de soie. Il y en a de brodés.

JUMART ou GEMART, s. m. (*Ju-mart*) Animal engendré d'un taureau et d'une ânesse, ou d'un taureau et d'une jument, ou d'un cheval et d'une vache, ou enfin d'un âne et d'une vache. (Du latin barbare *gemmardus*, fait de *gemellus*, dérivé lui-même de *geminus* double, de deux natures; *animal né d'unimaux de deux espèces.* Ménage.)

JUMEAU, s. m. (*Ju-mâ*, s. d.) Un des deux enfans mâles nés d'une même couche. Pour une fille on dit *jumelle.* — Ils sont aussi adjectifs: *Deux freres jumeaux; sa sœur jumelle.* On dit également, en parlant de deux fruits joints ensemble, *Abricots jumeaux, cerises jumelles.* (Du latin *geminus*, qui a la même signification.)

JUMEAUX, plur. En Anatomie, deux petits muscles qui concourent au mouvement de la cuisse. — En Chimie, deux alambics d'une pièce, dont l'un sert de récipient à l'autre.

JUMELE, EE, part. p. et adj. Voy. *Jumeler.* — On le dit, en t. de Blason, d'un sautoir, d'un chevron, et de toute pièce formée de deux *jumelles.*

JUMELER, v. act. (*Ju-me-lé*) Fortifier, soutenir quelque chose avec des *jumelles.*

JUMELLES, subst. f. pl. (*Ju-me-le*) En t. de Marine, 1.° longues pièces de bois dont on se sert pour fortifier des mâts ou des vergues trop foibles, qui plient trop ou qui éclatent. — 2.° Pièces de bois dont on compose les bas mâts des grands vaisseaux, en les appliquant à cailles-bottes sur la mèche de chaque mât. — Les deux principales pièces qui forment le dessus d'un banc ou établi de tourneur. — Les deux plus longues pièces d'une presse d'imprimerie, qui sont placées perpendiculairement et qui portent les sommiers. — Les deux montans du corps du balancier à frapper les monnoies. — Pièces de bois qui entrent dans la composition d'un pressoir. — En t. d'Artificiers, deux fusées adossées sur une baguette commune. — Dans le Blason, on appelle *jumelle* une fasce formée de deux burelles. — On donnoit autrefois le même nom à une pièce d'artillerie composée de deux canons qui, séparés l'un de l'autre par le haut, se réunissoient dans le milieu, vers la ceinture ou ornement de volée. Elle avoit été inventée par un Fondeur de Lyon.

Digitized by Google

JUMENT, s. f. (*Ju-man*) La femelle d'un cheval ; cavale. (Du latin *jumentum*, qui signifie en général une bête de somme, fait de *juvare* aider, à cause des secours que les hommes en retirent ; ou de *jungere* joindre, parce qu'on accouple ces animaux pour tirer la charrue, un char, etc.)—Ancienne machine pour fabriquer et marquer en même temps la monnoie. On la faisoit mouvoir avec une jument.

JUNCAGUE, JUNCAGO, s. m. (*Jun-ka-ghe*) Plante qui croît dans les marais ; elle tient du gramen et du *jonc*.

† JUNGERMANNE, s. f. Plante cryptogame de la famille des Algues.

† JUNON, s. f. Dans l'ancienne Mythologie, Déesse, fille de Saturne et de Rhée, sœur et femme de Jupiter. (Du latin *juvans* qui aide qui vient au secours ; parce que, entre autres attributions, elle présidoit aux accouchemens.)—En Astron. Nouvelle planète découverte par *Harding*, à Lilienthal, le 1 septembre 1804. Elle est, par rapport à la terre, placée dans le ciel entre Vesta et Cérès. La durée de sa révolution est d'environ quatre ans quatre mois et onze jours.

† JUNONALES *ou* JUNONIES, s. f. pl. Fêtes instituées par les anciens Romains en l'honneur de *Junon*, à l'occasion de certains prodiges arrivés en Italie.

JUNTE *ou* JONTE, s. f. En Espagne, 1.° assemblée d'un certain nombre de personnes, que le Roi choisit pour les consulter sur des affaires importantes. — 2.° Conseil du même genre, établi, après la mort du Roi, pour veiller aux affaires du Gouvernement. — En Portugal, compagnie chargée de quelque administration. (De l'espagnol *junta*, fait dans la même signification, du verbe *juntar* joindre, unir, assembler.)

JUPE, s. f. Partie de l'habillement des femmes, qui descend depuis la ceinture jusqu'aux pieds. (De l'allemand *giupp* jupon, *Ménage* ; ou de l'arabe *djoubbah* sorte de tunique, dont les Espagnols ont fait, avec l'article, *al juba* à peu près dans la même signification.)

JUPITER, s. m. Dans l'ancienne Mythologie, le plus puissant des Dieux, fils de Saturne et de Rhée. (Du latin *Juvans pater*.) — En Astronomie, l'une des planètes, placée dans le ciel, par rapport à la terre, entre Pallas et Saturne. Elle est recommandable par son éclat, et parcourt son orbite dans l'espace d'environ onze ans dix mois dix-sept jours. — En ter. de Chimie, l'étain.

JUPON, s. m. *Jupe* de dessous.

JURANDE, s. f. Charge de *Juré* de quelque Communauté.

JURAT, s. m. (*Ju-ra*) A Bordeaux les Consuls et Echevins.

JURATOIRE, adj. (*Ju-ra-toa-re*) *Caution juratoire*, serment qu'on fait en Justice de représenter sa personne ou de rapporter quelque chose dont on est chargé.

JURÉ, s. m. Officier de quelques Communautés de Marchands, d'Artisans, ainsi nommé du serment qu'il prête. (Du latin *juratus* qui a juré, prêté serment.)

JURE, EE, part p. de *Jurer*, et adj. Assuré avec serment.—Déclaré : *Ennemi juré*.—Qui a fait les sermens requis pour la maîtrise : *Ecrivain juré, juré-crieur*.

JUREMENT, s. m. (*Ju-re-man*) Serment. Il est peu usité en ce sens. — Blasphème ; imprécation.

JURER, v. a. (*Ju-ré*) Affirmer par serment : *Jurer son Dieu, sa foi que*..... — Confirmer, ratifier par serment : *Jurer la paix, l'alliance*. (Du latin *jurare*, fait dans le même sens, de *jus, juris* droit.) — Promettre fortement sans jurer : *Jurer une amitié éternelle*. — Faire une forte résolution : *Jurer la mort, la perte, la ruine de*.....

JURER, v. n. Il se dit dans le premier sens de l'actif : *Jurer sur les saints Evangiles ; jurer devant le Juge*. — Faire des sermens sans nécessité : *Il jure à tous propos*. — Fig. 1.° En parlant des couleurs, des manières, etc. ne pas s'accorder : *Le verd jure avec le bleu*. — 2.° En parlant des instrumens, et sur-tout de ceux à cordes, rendre un son aigre : *Ce violon jure sous l'archet*.

JUREUR, s. m. Qui *jure* beaucoup par mauvaise habitude ou par passion.

JURIDICTION, s. f. (*Ju-ri-dik-cion*) Pouvoir de celui qui a droit de juger. — Ressort ; étendue du lieu où s'exerce ce pouvoir. *Trévoux* et *Poitiers* écrivent *Jurisdiction*. (Du latin *Jurisdictio* [*dictio juris*], formé dans la même signification, de *jus dicere* rendre la justice.)

JURIDIQUE, adj. (*Ja-ri-di-ke*) Qui est dans les formes de la Justice. (Du latin *juridicus*.)

JURIDIQUEMENT, adv. (*Ju-ri-di-ke-man*.) D'une manière *juridique*.

JURISCONSULTE, subst. m. Celui qui fait profession du *Droit* et de donner des *conseils*. (Du latin *jurisconsultus*, forme de *jus, juris* droit, et de *consulere* déliberer, discuter, examiner.)

JURISPRUDENCE, subst. f. (*Ju-ris-pru-dan-ce*) La science du Droit. (Du latin *jurisprudentia*, composé de *juris*, génitif de *jus* Droit, et de *prudentia* science, connoissance.)

JURISTE, subst. m. Qui sait le Droit ; Docteur en Droit. (Du latin *jus, juris* Droit.)

JURON, s. m. Façon particulière de *jurer*. Il est familier.

† JURTE *ou* JURTI, s. f. Nom que donnent les Russes aux habitations des nations Tartares, qui sont en Sibérie.

JUS, subst. m. (*Ju*, et devant une voyelle *Juz*.) Suc qu'on tire par expression, coction, etc. *Jus de citron, d'herbe, de veau, etc.* (Du latin *jus, juris* jus, bouillon, sauce, fait en ce sens, de *juvare* aider.)

JUSANT (*Acad.*), JUSSANT (*Trév.*), subst. m. (*Ju-san*) Ter. de Marine : Reflux de la marée.

JUSQUE, (*Jus-ke*) Préposition qui marque certains termes de temps et de lieu au-delà desquels on ne passe point. On écrit aussi quelquefois *jusques*, sur-tout en poésie. *Jusqu'à cette heure, jusques à ce jour*. Racine a dit (Phèdre) *jusqu'aujourd'hui*, et (Bajazet) *jusques aujourd'hui*, parce que dans la composition du mot *aujourd'hui* (*au* ou *à le jour d'hui*) entre la préposition *à*. (Du latin *usque*, dont la signification est la même.)

JUSQUIAME *ou* HANNEBANE, subst. f. (*Jus-kia-me*) Plante d'une odeur forte et qui appesantit la tête, agreste, bisannuelle, qu'on nomme aussi *Humbnne* et *Potelée*. On en compte plusieurs espèces dont elle est distinguee par le surnom de *noire*. (Du grec *Huoskuamos*, formé avec la même signification de *hus* eochon, et de *kuamos* fève; *fève de cochon*; parce que son fruit a la figure d'une fève, et que les sangliers ou les cochons qui en ont mangé courent le risque de périr, s'ils ne boivent aussitôt et abondamment.)

JUSSION, s. fém. (*Ju-cion*) Commandement que faisoit le Roi aux Compagnies supérieures d'enregistrer quelque Edit qu'elles avoient refusé, etc.: *Lettres de Jussion*. (Du latin *jussio* ordre, commandement.)

JUSTAUCORPS, subst. m. (*Jus-tô-kór*) Habit d'homme qui deseend jusqu'aux genoux et qui *serre le corps*.

JUSTE, s. m. Homme de bien, vertueux, qui vit ou qui a vécu en observant exactement les devoirs de la Religion. (Du latin *justus*.)

UN JUSTE, s. m. Habillement de paysanne ou de femme du peuple, *juste* à la taille, avec des basques très-eourtes.

JUSTE, adj. En parlant des personnes, qui juge ou qui agit selon l'équité. (Du lat. *justus*, fait dans le méme sens, de *jus*, *juris* droit.) — Qui observe exactement les devoirs de la Religion: *Homme juste et craignant Dieu*. — Qui est en état de grace. — En parlant des choses, qui est eonforme au droit, à la *justice*. — Qui a la *justesse* eonvenable: *Juste mesure; voix juste; réflexion, observation juste*. — En parlant d'une montre qui marque exactement les heures. — Quelquefois, plus eourt, plus étroit, moins pesant qu'il ne faut: *Mon habit est trop juste, etc.*

JUSTE, adv. Avec *justesse*: *Il parle juste*. — Précisément: *Voilà tout juste ce que je cherchois*.

AU JUSTE, adv. *Justement* et précisément: *Dites-moi au juste ce que cela me coûtera*.

JUSTEMENT, adv. (*Jus-te-man*) Avec *justice*. — Précisément; à point nommé.

JUSTESSE, s. f. (*Jus-tè-ce*) Précision exacte: *Justesse de la voix, de l'oreille; chanter avec justesse*. — On le dit également de l'esprit: *Penser, parler, écrire avec justesse*. Ce mot n'a point de pluriel.

JUSTICE, s. f. Vertu morale qui fait qu'on rend à chacun ce qui lui appartient; équité: avec eette différence que l'objet propre de la *justire* est le respect de la propriété; l'objet de l'*équité*, en général, est le respect de l'humanité. *La justice* laisse une grande inégalité entre les hommes; l'*équité* travaille à la faire disparoître par une égalité de bonheur. *Boubaud*. (Du latin *justitia*.) — Bnn droit; raison. — Magistrats qui rendent la justice, qui jugent: *Il ne faut pas se brouiller avec la justice*. — Exécution d'arrêt ou de sentence criminelle: *Faire justice*. — Dans le langage de la Religion, piété, vertu Chrétienne: *Marcher dans les voies de la Justire*. — Etat de grace: *La Justice originelle; persévérer dans la Justice*.

Haute Justice, qui connoissoit de toutes les affaires civiles et criminelles, excepté des cas appeles royaux. — *Moyenne Justire*, qui ne pouvoit juger au criminel que les delits dont la peine n'excédoit pas 75 sous d'amende. — *Basse Justice*, qui ne cnnnoissoit que des droits dûs aux Seigneurs, des actions personnelles au civil jusqu'à 60 sous, et des delits dont l'amende n'excédoit pas 10 sous.

Justice rommutative, celle qui concerne le commerce, les *échanges* et les ventes. (Du lat. *commutatio* mutation, changement.) — *Justice distributive*, celle par laquelle les Juges distribuent les récompenses.

Faire justice, punir corporellement. — *Faire justice de.....* Punir; se venger. — *Se faire justice*, 1.° se condamner quand on a tort; 2.° se venger: *Il ne faut pas se faire justice à soi-même*; 3.° se payer de ses propres mains. — *Rendre la justice*, juger; faire la fonction de Juge. — *Rendre justice à quelqu'un*; parler de lui, agir à son égard comme il le mérite. *Boileau* (Avertissement sur l'Epître IV) et *Racine* (Bajazet et Mithridate) ont dit, en ce sens, *faire justire*. C'est une faute, ou du moins c'en seroit une aujourd'hui. C'en est une autre dans *Fénélon*, d'avoir dit (Télémaque, Liv. XVIII): *Les Dieux sont lents à faire justice; mais enfin ils la font*. Cette faute, très-réelle quoique très-eommune, eonsiste en ce que *faire justice*, dans le premier membre de la phrase, est une expression indéterminée, et que *la*, dans le second, mis elliptiquement pour *la justice*, a, au contraire, une signification déterminée et particulière. *J.-J. Rousseau* n'a pas été plus correct, en disant (Lettres écrites de la Montagne): *Quand je n'aurai pas dix fois raison, ne me l'accordez pns une*.

JUSTICIABLE, adj. (*Jus-'i-ci-a-ble*) Soumis à la Juridiction de quelque Juge.

JUSTICIER, v. a. (*Jus-ti-ci-é*) Faire souffrir à quelqu'un le dernier supplice.

JUSTICIER, s. m. (*Jus-ti-ciè*) Qui aime à rendre *justice*. — Qui a droit de *justice*.

† *Justirier d'Arragon*, autrefois, Chef et Président des Etats d'Arragon.

JUSTIFIANT, ANTE, adjectif. (*Jus-ti-fi-an, an-te*) Qui *justifie*: *La grace justifiante*.

JUSTIFICATEUR, s. m. T. de Fondeur de caractères; ouvrier qui *justifie* les lettres. — Instrument avec lequel on les *justifie*.

JUSTIFICATIF, IVE, adj. Qui sert à montrer la vérité d'un fait allégué, la *justice* d'une prétention.

JUSTIFICATION, s. f. (*Jus-ti-fi-ka-cion*) Défense qui montre qu'une personne n'est pas coupable. — Rétablissement d'un pécheur dans la grace. (Du lat. *justificatio*.) — En t. d'Imprimerie, longueur déterminée que doivent avoir toutes les lignes d'un ouvrage.

JUSTIFIER, v. a. (*Jus-ti-fi-e*) Montrer qu'on n'est point coupable, que telle chose n'est pas criminelle. — Déclarer innocent celui qui étoit accusé. — Prouver la bonté, la vérité d'une chose: *L'événement a justifié re conseil; justifier un fait*. — Au Palais, on dit neutralement, *justifier du contraire, de l'emploi d'une somme*. — Dans le langage de la Religion: *Donner la justice intérieure*. (Du latin *justificare*.) — En ter. d'Imprimerie, assujétir précisément à une

même longueur des lignes d'un ouvrage, en évitant qu'il y en ait de trop fortes ou de trop foibles.

JUSTINE, s. f. (*Ducatone giustina*) Monnoie d'argent de Venise qui a cours pour 11 livres, monnoie courante. (6 liv. 2 sols 3 den. tournois, ou 6 fr. 04 cent.)

† JUTEUX, EUSE, adj. (*Ju-teú, teu-ze*) Qui a beaucoup de *jus* : *Melon juteux; peche juteuse.*

† JUVENAUX, adj. m. pl. (*Ju-vé-nô*) Ter. d'Antiq. : *Jeux juvénaux*, jeux mêlés d'exercices et de danses, institués par Néron, en l'honneur de la *Jeunesse*, lorsqu'il se fit faire la barbe pour la première fois. On les nomma ensuite *Jeux Néroniens.* (Du latin *juvenalia*, fait dans le même sens, de *juventus* jeunesse.)

† JUVÉNILE, adj. Qui a rapport à la jeunesse, qui appartient à la jeunesse : *Forme juvénile.* Mot nouveau, fait du latin *juvenilis*, et qu'on n'a guères employé encore que dans des descriptions de tableaux.

† JUX *ou* JUK, s. m. (*Ju-kce, Ju-ke*) Monnoie de compte de Turquie, qui contient 100,000 *aspres* ou *mines.*

JUXTA-POSITION, s. f. (*Juks-ta-po-zi-cion*) T. de Physique : Manière dont les corps augmentent de volume par l'addition de la matière qui s'y ajoute extérieurement : *Les minéraux croissent par juxta-position.* (Du latin *juxta* auprès, et *ponere* poser, placer; *action de poser auprès.*)

K

K, s. m. (*Ka*, et suivant la prononciation moderne, *Ke.*) Onzième lettre de l'alphabet François, et la septième des consonnes. — Cette lettre nous est étrangère, on pourroit la remplacer par le *c* avant *a*, *o*, *u*, et par le *q* avant *e* et *i*.

KABAK, s. m. En Moscovie, lieu public où l'on vend du vin, de la bière, du tabac, etc.

† KABANI, s. m. (Histoire moderne) Dans le Levant, homme public, dont les fonctions répondent à celles des Notaires parmi nous.

† KABESQUI, s. m. (*Ka-bes-ki*) Monnoie de Perse qui est la moitié du Dinarsbisti. — Monnoie de cuivre du même pays, qui vaut cinq Dinars, environ 6 deniers tournois, ou 02 cent. 38/81.

KABIN ou KAPIN, s. masc. (*Ká-bein, pein*) Mariage contracté pour quelque temps parmi les Mahométans et les Perses.

† KAC-PIRE, CAQUEPIRE SAUVAGE, s. m. Arbuste du Cap de Bonne-Espérance, décrit par M. *Sonnerat.*

KACY, s. m. Arbre dont les Nègres font des canots.

† KADAR *ou* KADARI, s. m. Secte de Mahométans qui nient la prédestination.

† KADEUN, s. f. (*Ka-deune*) T. de Relation : Femme ou plutôt Esclave du Grand-Seigneur qui est élevée au-dessus des simples Odaliques, dont elle est comme la Gouvernante. Les *Kadeuns* sont, dans le sérail, au nombre de sept.

† KADRI, s. m. Espèce de moines Turcs, qui vont tout nus, à l'exception des cuisses, et pratiquent de grandes austérités.

KAHOUANNE, s. fem. (*Ka-oua-ne*) Tortue dont on emploie l'écaille dans les ouvrages de marqueterie.

† KAKATOËS, s. m. (Ornithologie) Espèce de perroquets qui ont sur la tête une huppe de plumes qu'ils peuvent redresser à volonté.

KAKKERLAC, s. m. Espèce d'insectes orthoptères, de la famille des Anomides, et du genre des Blattes, qu'on nomme aussi *Ravet* et *Canerelat.* Cette espèce, la plus grosse de son genre, se trouve en Amérique; mais on l'apporte souvent en Europe sur les vaisseaux.

† KALÂADÂR, s. m. T. de Relation : Officier supérieur qui, dans les villes de Perse et de l'Inde, commande le château. *Kalá-adár* ou mieux *Qalá-Adhár*, est un mot arabe qui signifie *Maître, seigneur du château.*

† KALENDA, s. f. Danse des Nègres qui consiste à tendre successivement chaque pied, et à le retirer, en frappant plusieurs fois précipitamment de la pointe et du talon sur la terre, comme dans l'*Angloise.*

KALENDES, s. fém. plur. (*Ka-lan-de*) Voy. *Calendes.*

KALT, s. m. Nom arabe qu'on donne assez communément à la plante appelée *Soude.*

KAMINA-MASLA ou KAMENOIE-MASLO, s. f. Substance minérale, onctueuse et grasse au toucher, qui se trouve en plusieurs endroits de la Sibérie.

KAN, s. m. Prince, Commandant : *Le Kan des Tartares.* Voy. *Khan.*

† KANDERINE *ou* CONDERIE, s. f. Voy. *Taël du Japon.*

† KANGUROO, s. m. Animaux de la Nouvelle-Hollande, de l'ordre des Mammifères rongeurs, dont les femelles ont sous le ventre une sorte de poche où sont placées leurs mammelles, et dans laquelle elles déposent leurs petits aussitôt qu'elles les mettent au monde. On en connoît quatre espèces, dont l'une nommée *géant* ou *mouton sauteur*, a la queue presque aussi longue que le corps. L'animal s'appuie dessus, et s'en sert comme d'un pied.

KAOLIN, s. m. Sorte de terre qui entre dans la composition de la porcelaine de Chine. C'est le Feld-spath argiliforme des Modernes.

KAPIGI-BACHI, s. masc. Officier du Grand-Seigneur qui a soin des portes du Palais. (Du mot *kapi* ou *capi*, qui, en langue turque, signifie *porte*, d'où *kapigi* ou *capigi* portier.)

† KAPTUR, s. m. (Histoire moderne) Nom qu'on donnoit, en Pologne, dans le temps d'un interrègne, et pendant la diète convoquée pour l'élection d'un Roi, à une commission établie contre ceux qui troubleroient la tranquillité publique.

KARABE. Voy. *Carabé.*

† KARAPAT, s. m. Voy. *Palme de Christ.*

† KARATAS, s. m. Espèce d'Aloës sauvage de l'Amerique, nommé aussi *Caraguata mala*, et dont on connoît plusieurs espèces. Le *Karatas* de Cayenne s'appelle *Bois de meche*, parce qu'il fournit une moelle qui sert d'amadou. Son fruit se nomme *Citron de terre*.

KARAT. Voy. *Carat*.

† KAT-CHERIF, s. m. (Histoire moderne) En Turquie, Ordonnance émanée directement du Grand-Seigneur.

† KATI, s. masc. A Batavia, valeur de cent mille Caches.

† KATOU-CANNA DE L'INDE, s. masc. Acacia à bois rouge.

† KATOU-INDEL, s. m. Palmier sauvage de Malabar, dont les feuilles servent aux Malais à faire des bonnets.

KAZINE, s. f. Trésor du Grand-Seigneur.

KELETI, s. m. Voy. *Casse*.

† KELLEK, s. m. Espèce de bateau, ou plutôt de radeau, en usage sur l'Euphrate et sur le Tigre. Il est formé de plusieurs outres liées entre elles, et fixées sous des branches de saule.

KELONTER, s. m. T. de Relation : Principal Magistrat de certaines villes de Perse, dont l'emploi répond assez bien à celui de *Maire* parmi nous.

† KEPLER (LOIS DE). Voy. au mot *Loi*.

KERATOGLOSSE, s. m. Voy. *Ceratoglosse*.

KERATOPHYTE ou KERATOPHYLLON, s. masc. (*Ke-ra-to-fi-te*, *fi-lon*) Espèce de polypier, transparent comme de la corne, et quelquefois varié de fort belles couleurs. (Du grec *keras*, *keratos* corne, et *phuton* plante, ou *phullon* feuille.)

† KERAUNOSCOPIE, s. f. (*Ké-ro-nos-ko-pi-e*) Art de deviner par l'observation de la foudre. (Du grec *keraunos* foudre, et *skopeô* j'observe, je considère.)

† KERMA, s. m. Espèce de faux Troasne des Indes.

KERMÈS, s. m. (*Kêr-mé-ce*) Petite excroissance de couleur rouge qu'on trouve sur le chêne verd, et qui est formée par la piqûre d'un insecte. On s'en sert pour teindre en écarlate. *Kermes* ou plutôt *Qirmiz* est un mot arabe signifiant, en général, *qui teint en écarlate*.

† *Kermes minéral*, préparation d'antimoine et de soufre, de couleur rouge, qu'on appelle communément *Poudre des Chartreux*. Elle est d'un grand usage en Médecine. C'est l'oxide d'antimoine hydrogéno-sulfuré des Chimistes modernes.

† KERMESSE *ou* KERMASSE, s. fém. Espèce de foire annuelle en Hollande et dans les Pays-Bas, accompagnée de processions, de mascarades, de danses, etc.

KETCH, s. m. Sorte de bâtiment anglois, à poupe carrée, à deux mâts, le grand et celui d'artimon.

† KETMIE, s. f. (*Ket-mi-e*) Plante annuelle, de l'ordre des Malvacées, originaire d'Italie et d'Afrique, et dont on compte un très-grand nombre d'espèces. On la cultive dans les jardins d'agrément.

† KHALIG, s. m. (Hydraulique) Nom par lequel les Arabes désignent tous les canaux creusés de main d'homme. Le mot arabe est proprement *khalidj*.

† KHAN, s. m. (*Kan*) Titre que portent en Perse les Généraux et les Gouverneurs. En Tartarie, d'où ce mot est originaire, il n'appartient qu'aux Chefs indépendans. — Sorte de marché public chez les Orientaux. C'est un grand édifice carré environné d'une colonnade formant un cloître, avec de nombreuses cellules, communément divisées en trois étages. Il sert aussi d'Hôtellerie. Voy. *Okal*.

† KHOSCH'AB, s. masc. (*Ko-chabe*) Boisson douce des Orientaux, faite avec des pistaches, des raisins secs, des poires, des prunes, etc. cuits avec beaucoup d'eau.

† KHOTHARH, s. m. Espèce de prône que dans quelques pays mahométans, les Imans font particulièrement le Vendredi.

KIASTRE, s. m. Bandage pour la rotule fracturée en travers, ainsi nommé de sa forme qui est celle du *chi* grec X. On devroit en conséquence écrire *Chiastre*, qui seroit plus conforme à l'étymologie.

† KIBITK *ou* KIBITKI, s. m. T. de Relation : Voiture russe sur quatre roues.

† KIEGAN, s. m. Sorte d'étoffe du Japon, à fond bleu.

† KIHAIA *ou* KIEHAIA, s. m. En Turquie, Lieutenant-général du Grand-Visir.

KILIOGONE, s. m. Voy. *Chiliogone*.

† KILOGRAMME, s. masc. Dans les nouvelles mesures, poids de mille grammes, environ 2 livres 6 gros. (Du grec *chilioi*, par contraction *chiloi* mille, et *gramma* ancien poids grec. Voy. *Gramme*.)

† KILOLITRE, s. m. Dans le système des nouvelles mesures, capacité égale à un mètre cube, et contenant mille litres. C'est à peu près ce qu'on appelle un tonneau, en termes de Marine. (Du grec *chiloi* pour *chilioi* mille, et *litra* litre. Voy. ce mot.)

† KILOMÈTRE, s. m. Dans les nouvelles mesures, longueur de mille mètres, ou d'environ 513 toises 5 pouces 8 lignes. C'est un petit quart de lieue. (Du grec *chilioi*, par contraction *chiloi* mille, et *metron* mesure ou mètre. Voy. *Metre*.)

† KING, s. m. Livres canoniques ou sacrés des Chinois, contenant la doctrine et la morale de Confucius. Ils sont au nombre de cinq : L'*Y-King*, le *Chou-King*, le *Chi-King*, le *Li-Ki* et l'*Yo-King* ou *King* de la Musique. Ce dernier a été totalement perdu. — Les Chinois ont deux instrumens de Musique de ce nom, composés l'un, de pierres minces, dont on tire divers sons en les frappant ; l'autre, d'une planche courbée et ronde, sur laquelle sont tendues des cordes de soie de différentes grosseurs.

† KINKAJOU, s. m. (*Kein-ka-jou*) Genre de Mammifères plantigrades d'Amérique, qui ont à peu près les mêmes mœurs que les Blaireaux. Ils ressemblent aux Ratons par leur museau, et ne diffèrent guères des Coatis qu'en ce que leur queue est préhensile.

KIOSQUE *ou* mieux KIOSK, s. m. emprunté du Turc. (*Ki-os-ke*) Pavillon sur une terrasse de jardin.

† KIRLANGHISH, s. m. (Marine) Petit bâtiment léger qui, chez les Turcs, suit toujours le vaisseau de l'Amiral.

† Kirsch-wasser, s. m. Mot emprunté de l'allemand, où il signifie *Eau de cerises* (de *kirsch* cerise, et *wasser* eau), et que, par corruption, nous prononçons *kervasser*, *kervasse*, etc. Espèce d'eau-de-vie faite avec des cerises, dont on tire le jus par expression, pour le faire fermenter et le distiller.

† Kirsotomie, s. f. (Chirurgie) Incision des varices. (Du grec *kirsos* varice, et *tomé* incision, fait de *temnô* je coupe.)

† Kislar-aga, s. m. En Turquie, Chef des Eunuques noirs, l'un des plus considérables officiers du sérail.

† Knavel, s. m. Plante qui croît dans les champs, dont le genre se rapproche de celui des Pieds-de-Lion, et dont on connoît trois espèces. On trouve à la racine du Knavel vivace un insecte hémiptère, un peu moins gros qu'un grain de coriandre, nommé *Cochenille de Pologne*, *Kermès du Nord*, *Kermès de racine*, qui fournit une teinture rouge.

† Knez, s. m. Titre d'une dignité héréditaire parmi les Russes, qui répond à celle de Prince chez les autres nations.

† Knout, s. m. Supplice usité en Russie. Il consiste en des coups de fouet, qui, suivant l'adresse plus ou moins grande de l'exécuteur, déchirent par lanières le dos du patient.

Koff, s. m. Sorte de bâtiment hollandois avec un mât de misaine et le grand mât.

† Kogia, s. m. Chez les Turcs, marchand qui fait le commerce en gros. Le titre de *Kogia* est honorable.

† Kol, s. m. (Pêche) Grand filet que les Hollandois traînent à la remorque sous voile, pour prendre des morues.

† Ko-lao, s. m. A la Chine, Grand Mandarin appelé auprès de l'Empereur, pour l'aider de ses conseils, présider les Tribunaux, etc. L'autorité des *Ko-laos* est respectée même par les Princes de la maison impériale.

† Kollyrite, s. f. Sorte d'argile blanche qui absorbe l'eau avec sifflement, et la retient pendant plus d'un mois. (Du grec *koluô* j'empêche, et *rheô* je coule: *j'empêche de couler.*)

† Kolo, s. m. Assemblée des États provinciaux en Pologne.

† Konquer, s. m. T. de Relation : Chef de chaque nation des Hottentots. Cette dignité est héréditaire.

† Kopeck, s. m. Monnoie de Russie, qui vaut à peu près un sou ou 5 cent. de France.

† Kopfstuck, s. m. Monnoie qui a cours en divers cantons de l'Allemagne, où elle vaut assez généralement 24 Creutzers, ou un sixième d'écu.

† Kopstück, s. masc. Monnoie de billon de Danemarc, valant 10 Stuivers ou 20 Escalins.

† Ko-pu, s. m. A la Chine, Etoffe fabriquée avec la seconde écorce d'une plante ou arbuste appelé *Ko* ou *Co*.

† Koran, s. m. Voy. *Alcoran*.

† Korban, s. m. Dans le Levant, grande réjouissance, dans laquelle on fait cuire un animal tout entier, qu'on partage ensuite aux assistans. C'étoit autrefois un sacrifice en usage parmi les Chrétiens Orientaux. (*Korban* en hébreu et en arabe signifie offrande, oblation, de *karaba* offrir.)

† Korro, s. m. Instrument de Musique des Nègres : c'est une grande harpe à dix-huit cordes.

Kotyle, s. f. Voy. *Cotyle*.

Koua, s. m. Voy. *Kova*.

Kouan, s. masc. Plante dont on emploie la graine pour faire le carmin.

† Koubo, Couro, Kubo, Cubo, s. m. (Histoire moderne) Nom de l'Empereur civil du Japon, entre les mains duquel réside la souveraine puissance, à la différence du *Dairi*, ou Empereur ecclésiastique, qui, avec tous les honneurs de la souveraine puissance, n'en a aucun des privilèges effectifs.

† Koufyque, s. m. (*Kou-fi-ke*) L'ancienne écriture arabe, usitée depuis l'an 700 de l'ère chrétienne, jusqu'en 955, époque où le *Neskhy*, qui est un Koufyque embelli et perfectionné, fut inventé et généralement adopté. Quelques-uns disent *Cufique*.

† Koupholithe, s. f. (*Kou-fo-li-te*) T. de Minéralogie : Substance minérale composée de petites lames très-minces et transparentes. (Du grec *kouphos* léger, et *lithos* pierre; *pierre légère*.)

† Kounting, s. m. Instrument de Musique des Nègres : c'est une espèce de guitarre à trois cordes.

† Kova, s. m. Ancien caractère chinois, qui a précédé ceux qu'on connoît aujourd'hui, et qui a servi pour l'*Y-King*, le premier de leurs cinq livres canoniques, attribué par les uns, à Confucius, et par d'autres à l'Empereur *Fo-hy*. C'est en caractère *Kova* qu'étoit écrite la fameuse inscription tracée sur une colonne par le même Empereur *Fo-hy*, et demeurée inintelligible pour les Lettrés eux-mêmes, jusqu'à l'explication qu'en donna le P. *Bouvet*, au commencement du 18.e siècle. Ce Jésuite découvrit que ces *Kova*, formant soixante combinaisons de six lignes parallèles, trois entières et trois brisées, n'étoient que les signes de l'Arithmétique binaire de *Leibnitz*.

† Kraal, s. m. T. de Relation : Village des Hottentots.

† Krake, s. f. (Pêche) Sorte d'ancre ou de cablière dont se servent les Norwégiens, lorsqu'ils vont à la pêche du saumon.

Kremlin, s. m. Nom du Palais des Czars à Moscou.

† Kreutzel, s. m. (Monnoie) Le tiers du gros d'argent de Breslau, environ 9 deniers de France, près de 4 centimes. Le Kreutzel se divise en 2 *Dreyers*, et le Dreyer en 3 *Hellers*.

Kreutzer, s. m. Voy. *Creutzer*.

† Kros, s. m. T. de Relation : Vêtement des Hottentots, en forme de manteau, fait ordinairement de peau de mouton, dont la laine se porte en dedans pendant l'hiver, et en dehors pendant l'été.

† Ksei, subst. m. Gui du Japon, à baies rouges.

† Kupfer-Nickel, s. m. Ter. de Minéralogie : Mine de Nickel.

Kurtchis, s. m. plur. T. de Relation : En Perse, corps de cavalerie, composé de l'ancienne Noblesse.

† Kurte, s. masc. (Ichtyologie) Genre de poissons osseux holobranches jugulaires, de

la famille des Auchenoptères, qui ont le corps ovale très-comprimé, et qu'on nomme aussi *Chrysostomes*.

† Kussir, s. m. (Musique) Instrument des Turcs, composé de cinq cordes tendues sur une peau qui couvre une assiette de bois.

† Kuzuri, s. m. Alphabet des Géorgiens, dont l'usage est borné aux livres ecclésiast.

† Kynancie, s. f. (*Ki-nan-ci-e*) T. de Médecine : Esquinancie inflammatoire, qui force à tirer la langue comme les chiens. (Du grec *kunachê*, fait dans la même signification, de *kuôn*, génitif *kunos* chien, et d'*agchô* je suffoque, j'étrangle.)

Kyphonisme, s. m. Voy. *Cyphonisme*.

Kyrie eleison, s. m. La partie de la Messe où l'on implore la miséricorde de Dieu. C'est aussi par cette prière que commencent les Litanies. (Mots purement grecs, prononcés à la manière des Grecs modernes, formés de *Kurios*, vocatif *Kurie* Seigneur, et *élêïn* avoir pitié, à l'impératif *eleêson* ayez pitié; *Seigneur, ayez pitié de nous.*)

Kyrielle, s. f. (*Ki-ri-e-le*) Liste ou dénombrement de choses ennuyeuses ou fâcheuses. (Du mot grec *kurie*, commencement ordinaire des Litanies. Voy. *Kyrié éléison.*) — Dans la Poésie françoise, sorte de vieille rime, qui consistoit à répéter un même vers à la fin de chaque couplet ou de chaque stance.

† Kirmaé, s. m. Voy. *Rokaï*.

Kyste, s. m. (*Kis-te*) Membrane en forme de poche ou de vessie, qui renferme certaines humeurs contre nature. (Du grec *kustis* vessie.)

Kystiotome, s. m. Voy. *Cystiotome*.

Kystiotomie ou Kysteotomie, subst. f. Voy. *Cystotomie*.

Kzel-Bache, s. m. Ornement de tête des Persans.

L

L, s. f. suivant l'ancienne prononciation (*Ele*), et s. m. suivant la nouvelle (*Le*). Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes.

C'est une lettre numérale qui signifie 50, et avec un trait horizontal au-dessus, 50,000. Elle est employée dans le Commerce comme abréviation pour signifier *livre* monnoie ou poids; et quelquefois pour signifier *le* ou *leur*. L/C..... le compte ou leur compte.

La, article du nom féminin, ou pronom. *Voy.* la Grammaire.

La, s. m. Sixième note de Musique.

Là, sorte d'adverbe de lieu ou de particule démonstrative : *Demeurez-là; allez par-là; c'est-là une bonne affaire.* Voy. *Ici.*

La la, sorte d'adverbe qui sert à exhorter, à consoler : *La la, rassurez-vous.* — Médiocrement : *Est-il savant? la la.*

Labarum, s. m. emprunté du latin. (*La-ba-rome*) Etendard impérial sur lequel Constantin fit mettre le monogramme de Jésus-Christ. (Suivant *Fullerus*, du grec *laphuron* dépouilles; parce que c'étoit une dépouille de l'ennemi.)

† Labazi, s. m. T. de Relation : Espèce de hutte en branchages, que, dans quelques régions du Nord, les voyageurs surpris par la débacle se construisent sur les arbres, pour échapper aux débordemens.

† Labdacisme, s. m. (Grammaire) Vice du discours quand plusieurs mots de suite commencent par la lettre L. (Du grec *labdakismos*, fait de *lambda*, nom grec de cette lettre.) — Par extension, sorte de grasséyement dans la prononciation, qui, dit-on, n'étoit point désagréable dans la bouche d'Alcibiade et de Démosthène.

Labdanum, s. m. Voy. *Ladanum*.

Labeur, s. m. Travail. Il est sur-tout usité en Poésie et dans le style soutenu. (Du latin *labor*.) — En t. d'Imprimerie, ouvrage considérable et tiré à un grand nombre d'exemplaires, par opposition à *Ouvrage de ville*, de peu d'étendue, et qu'on tire en petit nombre, comme les factures, etc. — *Terres en labeur*, façonnées, cultivées.

Labeurer, v. n. (*La-beu-ré*) Opérer. Il n'a d'usage que dans cette phrase proverbiale : *En peu d'heures Dieu labeure.*

Labiale, adj. f. En Anatomie, qui appartient aux lèvres. — En Grammaire, qui se prononce des lèvres : *B, P, F, M*, sont des consonnes labiales. (Du lat. *labia, orum* lèvres.)

Labié, ée, adj. T. de Botanique, qui se dit d'une corolle monopétale, irrégulière, fendue transversalement en deux lèvres, l'une supérieure, l'autre inférieure. Les plantes à fleur labiée composent la quatrième classe de la méthode de Tournefort. (Du latin *labia* lèvres.)

Labile, adject. usité seulement dans cette phrase : *Mémoire labile*, peu fidèle, qui manque souvent au besoin. (Du lat. *labilis* caduc, chancelant, fait de *labare* chanceler, vaciller.)

Laboratoire, s. masc. (*La-bo-ra-toa-re*) Lieu où l'on travaille. Il se dit proprement des Chimistes. (Du latin *laborare* travailler.)

Laborieusement, adv. (*La-bo-rieû-ze-man*) Avec beaucoup de peine et de travail. (Du latin *laboriosè.*)

Laboaieux, euse, adj. (*La-bo-rieû*; en vers, *ri-eû*) Qui travaille beaucoup. — Qui demande un grand travail : *Entreprise laborieuse.* — Qui est accompagné d'un grand travail : *Vie laborieuse.* (Du latin *laboriosus*, fait de *labor, laboris* travail, peine.)

Labour, s. m. Façon qu'on donne à la terre en la *labourant*.

Labourable, adjectif. Qui est propre à être *labouré*.

Labourage, s. m. Art de *labourer* la terre. — Ouvrage du *Laboureur*.

Labourer, v. act. (*La-bou-ré*) Fendre la terre avec la charrue; la remuer avec la houe, la bêche. — Figurément et neutralement (style

familier) : Avoir beaucoup de peine, beaucoup à souffrir. (Du latin *laborare.*) — *Ce vaisseau labour*e, touche le fond. — *Cette ancre labour*e, ne tient pas dans le fond où on l'a jetée.

† Figurément et populairement : *Labourer sa vie*, avoir beaucoup de peine, d'embarras, de traverses.

LABOUREUR, s. m. Celui qui fait métier de *labourer* la terre.

LABRE, s. m. (Ichtyologie) Genre de poissons osseux holobranches thoraciques, de la famille des Léiopomes, qui n'ont qu'un seul rang de dents aux mâchoires.

LABURNE *ou* AUBOUR, s. m. Arbre d'une médiocre grandeur ; espèce de cytise.

LABYRINTHE, s. m. (*La-bi-rein-te*) Lieu où il y a beaucoup de détours qui rentrent l'un dans l'autre, en sorte qu'il est difficile d'en trouver l'issue. (Du lat. *labyrinthus*, pris du grec *laburinthos*, qui a la même signification.) — Figurément : Grand embarras ; complication d'affaires embrouillées. — Une des cavités de l'oreille. — Espèce de limaçon de marais, de rivière ou de fossés.

LAC, subst. m. (*Lake*) Grand amas d'eaux dormantes. (Du lat. *lacus*, fait du grec *lakkos* fosse, fossé, lac.) — Voy. *Lak.*

LACER, v. a. (*La-cé*) Serrer avec un *lacet* : *Lacer un corps-de-jupe* ; *lacer une femme.* — En t. de Marine, *lacer la voile*, 1.° saisir la voile à la vergue, quand on est surpris par un temps violent. — 2.° Ajouter une voile ou une partie de voile à une autre, en les *laçant* avec un cordage qui passe des œillets de la première dans ceux de la seconde. — *Le mâtin a lacé votre chienne*, l'a couverte.

LACERATION, s. f. (*La-cé-ra-cion*) Action de *lacérer.*

LACÉRER, v. act. (*La-cé-ré*) T. de Palais : Déchirer : *Lacérer une promesse, un écrit.* (Du lat. *lacerare*, dont la signification est la même.)

LACERET, s. m. (*La-ce-ré*) Petite tarière dont se servent les ouvriers en bois.

LACERNE, s. fém. Espèce de grand manteau très-ample que les anciens Romains mettoient par-dessus leurs habits, et même par-dessus leurs armes. (Du latin *lacerna*, qui signifie la même chose.)

LACHAON. Voy. *Laitron.*

LACERT, subst. m. Sorte de poisson qui se trouve dans l'Océan Atlantique. Les Romains en faisoient grand cas, et en mangeoient la queue de préférence.

LACET, s. m. (*La-cé*) Cordon de fil ou de soie dont les femmes se servent pour serrer leur corps-de-jupe. — Lacs avec lesquels on prend les perdrix, les lièvres, etc. (Du latin *laqueus*, qui a la même signification.) — Petite broche de fer avec laquelle les Serruriers joignent les deux parties d'une charnière.

† LACEUR, s. m. (Pêche) Ouvrier qui fait des filets. C'est un synonyme de *Mailleur.*

† LACEURE, subst. f. (*La-su-re*) Autrefois d'agencement d'un ruban autour des hauts-de-chausses, et ensuite la manière d'arranger et de fermer le corsage d'une robe sur le devant, avec un ruban croisé.

LÂCHE, adj. En parlant des choses, 1.° Qui n'est pas tendu : *Corde lâche.* — 2.° Qui n'est pas serré : *Ceinture trop lâche.* — 3.° Dont la trame n'est pas bien battue et serrée : *Toile, étoffe, drap lâche.* (Du latin *laxus*, fait dans la même signification, de *laxare* lâcher, relâcher.) — Fig. En parlant des personnes, 1.° Mou, sans vigueur. — 2.° Poltron, avec cette différence que le *lâche* recule, et que le *poltron* n'ose ; le premier ne se défend pas, le second n'attaque point. En ce sens on dit aussi substantivement : *C'est un lâche.* — 3.° Qui n'a nul sentiment d'honneur : *C'est être bien lâche que de trahir son ami.* — *Il a fait une action bien lâche*, indigne d'un homme d'honneur.

Un temps lâche, vain et mou. — *Un style lâche*, languissant ; qui n'a rien de nerveux. — *Avoir le ventre lâche*, l'avoir trop libre. — En Botanique, *feuilles* ou *fleurs lâches*, dispersées sur la tige et les rameaux, et éloignées les unes des autres. Voy. *Lasciflore.*

LÂCHEMENT, adver. (*Lâ-che-man*) Mollement, avec nonchalance, avec peu de vigueur. — Peu généreusement ; sans cœur et sans honneur. Voy. *Lâche.*

LÂCHER, v. a. (*Lâ-ché*) Faire qu'une chose ne soit plus si tendue, si serrée. (Du latin *laxare.*) — Laisser aller ; laisser échapper. — Populairement, donner : *Lâcher un coup, un soufflet.*

Lâcher un homme (le faire courir) *après un autre.* — *les chiens* ; les laisser courir après la bête. — *l'oiseau* (Fauconn.) ; ouvrir la main pour faire partir un oiseau de proie : on *lâche* l'autour, et on *jette* le faucon. — *le ventre* ; donner un bénéfice de ventre. — *la bride à un cheval* ; la lui tenir moins courte. — *la main, la bride à quelqu'un* (figurément et familièrement) ; lui donner plus de liberté que de coutume. — *la bride à ses passions* (figurément) ; s'y abandonner entièrement. — *le pied* ; s'enfuir. — *la main* ; céder quelque chose de son intérêt ; diminuer du prix qu'on vouloit avoir, etc.

† LACHÉSIS, s. fém. (*La-ké-zice*) Selon la Fable, celle des trois Parques qui mettoit le fil sur le fuseau. (Du grec *Lachésis*, fait de *lagchanéin* tirer au sort.)

LÂCHETÉ, s. f. Poltronnerie ; défaut de courage. Voyez *Lâche.* — Négligence au travail ; mollesse. — Bassesse d'âme. — Action basse, indigne. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

LACINIÉ, ÉE, adj. T. de Botanique : Découpé en forme de lanières. La plante de l'artichaut a ses feuilles *laciniées.* (Du latin *laciniatus*, partic. p. de *laciniare* déchirer ; diviser par lambeaux.)

LACIS, s. m. Espèce de réseau de fil ou de soie. — En Anatomie, arrangement de quelques vaisseaux ou de quelques fibres, qui forment une espèce de rets. (Du latin *laqueus* lacs, filet.)

LACONIQUE, adj. (*La-ko-ni-ke*) Concis à la manière des *Lacédémoniens. Laconique* se dit des choses et des personnes ; *concis* ne se dit guères que des choses, et principalement des ouvrages et du style, au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation ou de

ce qui y a rapport : *Un homme très-laconique, une réponse laconique, une lettre laconique. Un ouvrage concis, un style concis.* (Du grec *lakônikos*, fait de *lakôn* laconien ou lacédémonien.)

† Laconique, s. m. (Archéologie) Etuve sèche dans les palestres grecques, ainsi nommée de ce que l'idée d'entretenir la santé par les sueurs de ces sortes d'étuves etoit de l'invention des *Lacédémoniens.*

Laconiquement, adv. (*La-ko-ni-ke-man*) D'une manière *laconique.*

Laconisme, s. m. Façon de parler concise à la manière des *Lacédémoniens.* (Du grec *lakônismos.*)

Laque, s. f. Voy. *Laque.*

Lacrymal, ale, adj. (*La-kri-mal*) Qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes. (Du latin *lacryma*, *arum* larmes.)

Fistule lacrymale, maladie qui vient à l'œil.

Lacrymatoire, s. m. (*La-kri-ma-toa-re*) Petit vase où les anciens Romains conservoient les *larmes* versées aux funérailles d'un mort.

Lacrymule, s. f. Petite *larme.* (Du latin *lacrymula.*)

Lacs, s. m. pl. (*Lâs*; on ne prononce point le *c*) Cordon délié. — Nœud coulant propre à prendre du gibier. (Du latin *laqueus.*) — Fig. 1.° Piéges : *On lui a tendu des lacs.* — 2.° Passion où on s'est laissé engager ; embarras dont on a peine à se tirer : *Elle le tient dans ses lacs.* — Corde pour abattre les chevaux.

Lacs d'amour, cordons passés l'un dans l'autre d'une certaine manière. — Sorte de linge ouvré qui se fabrique à Caen, etc.

† Lactaire, adj. f. (*Lak-tè-re*) T. d'Archéologie : *Colonne lactaire*, élevée à Rome, dans le marché aux herbes, près de laquelle on apportoit les enfans trouvés, pour leur procurer des nourrices. (Du latin *columna lactaria*, fait de *lactarius* de lait, qui a du lait, dérivé de *lac*, *lactis* lait.)

† Lactate, s. m. Dans la Chimie moderne, sel formé par la combinaison de l'acide *lactique* avec une base.

Lactée, adj. f. *Voie lactée*, blancheur qui paroît dans le ciel, formée par un assemblage prodigieux de petites étoiles.—*Veines lactées*, petites veines qui contiennent le chyle. (Du latin *lacteus* de lait.)

† Lactescent, ente, adject. (*Lak-tè-san*, *san-te*) T. de Botanique : Qui donne un suc qui a l'apparence d'un *lait* ; laiteux. (Du latin *lactescens*, fait de *lactescere* devenir lait.)

† Lactifère, adj. Se dit, en Botanique, des plantes qui abondent en sucs laiteux, telles que le *Tithymale*, la *Laitue*, etc. (Du latin *lactifer* qui porte du lait, formé de *lac*, *lactis* lait, et *fero* je porte.)

† Lactiphage, s. m. (*Lak-ti-fa-ge*) Qui se nourrit de lait. Mot nouveau. Voyez *Galactophage.* (Du latin *lac*, *lactis* lait, et du grec *phagô* je mange.)

† Lactique, adj. (*Lak-ti-ke*) T. de la nouvelle Chimie : *Acide lactique*, acide du petit *lait* aigri. (Du latin *lac*, *lactis* lait.)

Lacune, s. f. Vide, défaut de suite dans un livre, dans un discours, etc.; ce qui y manque. (Du lat. *lacuna*, diminutif de *lacus* lac; *petit lac* ou *ce qui a l'apparence d'un lac.*) — Se dit, en Anatomie, de certains petits réservoirs qui degorgent une humeur.

Ladanum, s. m. (*La-da-na-me*) Substance aromatique résineuse qu'on retire, dans le Levant, d'une espèce de *ciste*, appelé *lédum*, en grec *lêdon.* (Du grec *lêdanon*, dérivé dans la même signification, de l'arabe *ladan.*)

Ladre, adj. Attaqué de ladrerie; lépreux. Il se dit proprement des animaux, et *lépreux* des hommes. (Suivant *Borel*, du vieux mot françois *lasre* ou *lazre*, dérivé de *Lazare*, parce que le *Lazare* étoit chargé d'ulcères. Autrefois les *ladres* ou lépreux étoient appelés *lazares*, comme on le voit dans les anciens statuts des *Maladreries*, ou hôpitaux pour les *ladres.*) — Au figuré, 1.° vilain, avare, sordide. — 2.° Insensible.

Ladre, Ladresse, s. Lépreux, lépreuse : *C'est un ladre, c'est une ladresse.*

Ladrerie, s. fém. Sorte de lèpre, appelée *Eléphantiasis.* Voy. *Ladre*, adj. — Au figuré, avarice sordide. — Hôpital pour les ladres ou lépreux.

Lady, Ladi (*Acad.*), s. f. (On prononce en anglois *Lédi*) Titre que les Anglois donnent aux femmes des personnes de qualité, jusqu'à celles des Chevaliers inclusivement.

† Laemmer-geyer, s. m. tiré de l'allemand, où il signifie *Vautour des agneaux.* Très-gros oiseau rapace de l'ordre des Plumicolles, qui a, sous la mâchoire inférieure, des poils roides ou une espèce de barbe, formée par des plumes fort étroites. On le nomme aussi *Gypaète* ou *Griffon.*

† Lagan, s. m. (Marine) En général ce que la mer rejette.

Lagénite, s. f. Pierre qui représente une bouteille. (Du latin *lagena* bouteille.)

Lagetto *ou* Lagette. *Bois de dentelle*, s. m. Arbrisseau qui croît à la Jamaïque, aux Antilles et à la Guyane, dont le liber se divise en plusieurs couches en forme de réseaux, imitant la dentelle ou la gaze. Les Dames des îles Philippines et des îles Manilles emploient cette toile végétale pour faire des voiles.

† Lagomys, s. m. Espèce de lièvre dont les quatre pattes sont à peu près égales en longueur, à la différence du lièvre ordinaire qui a les pattes de derrière beaucoup plus longues que celles de devant. (Du grec *lagôs* lièvre, et *mus* rat ; parce qu'il a des rapports avec le lièvre et avec le rat.)

† Lagon, s. m. (Marine) Petit espace d'eau de mer, environné de terre ou de sable, formé ordinairement par des sables que la mer apporte sur la plage.

† Lagopède, s. m. Espèce d'oiseaux gallinacés, de la famille des Alectrides et du genre des Tétras, qui ont les pieds velus. (Du grec *lagôs* lièvre, et *pous*, *podos* pied ; *qui a les pieds comme ceux du lièvre.*)

Lagophtalmie, subst. f. (*La-gof-tal-mi-e*) Maladie des paupières, qui sont tellement retirées, qu'on est forcé d'avoir, ainsi que les lièvres, les yeux ouverts en dormant. (Du grec *lagôs* lièvre ; et *ophtalmos* œil ; *œil de lièvre.*)

Lagopus, s. m. Voy. *Pied-de-lièvre*. (Du grec *lagôs* lièvre, et *pous* pied.)

† Lagre, s. f. Dans les Verreries, feuille de verre que l'on place sur la pierre à étendre, et sur laquelle on étend toutes les autres.

† Lagrie, s. f. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Vésicans ou Epispastiques.

Lague, s. f. (*La-ghe*) T. de Marine : Sillage; trace que le vaisseau laisse derrière lui.

† Laguis, s. m. (*La-ghice*) T. de Marine : Nœud coulant fait sur le bout d'un cordage.

Lagune, s. f. Petit lac ou flaque d'eau dans des lieux marécageux : *Les lagunes de Venise*. (De l'italien *laguna*, corruption du latin *lacuna*, diminutif de *lacus* lac.)

† Laguriер ovale, s. m. (*La-gu-rié*) Plante graminée du midi de l'Europe, qu'on cultive dans quelques jardins, et qu'on nomme aussi *Queue de lièvre*. (Du grec *lagôs* lièvre, et *oura* queue.)

Lai, Laie, adj. (*Lè*, *Lè*) Laïque : *Frère lai*, *Conseiller lai*; *Sœurs laies*, converses.

Lai, s. m. (*Lè*) Il a le même sens que l'adjectif : *Les Clercs et les Lais*. — Autrefois, 1.° complainte; doléance. — 2.° Sorte de Poëme plaintif. (Du latin *lessus* lamentation qu'on entend aux funérailles.)

Laïc, s. m. (*La-ike*) Voy. *Laïque*.

Laiche, s. f. (*Lè-che*) Mauvaise herbe qui croît dans les prés, et qui blesse la langue des chevaux.

Laiche des lièvres, *Laiche des marais*. Voy. *Caret*.

† Laïcocéphales, s. m. pl. (*La-i-ko-cé-fa-le*) Hérétiques qui reconnoissoient un Laïque pour Chef de l'Eglise. (Du grec *laikos* laïque, et *kephalê* tête.)

Laid, Laine, adj. (*Lè*, *Lè-de*) Qui a quelque défaut remarquable dans les proportions ou les couleurs requises pour la beauté. On le dit des personnes, des animaux et des choses inanimées. (Suivant *Sylvius*, et divers autres Etymologistes, du latin *lœsus*, part. p. de *lædere* blesser, endommager, gâter.) — En Morale, déshonnête, contraire à la bienséance, etc. Il est familier.

Laideron, s. f. (*Lè-dron*) Jeune fille ou jeune femme *laide*, mais qui n'est pas sans agrément. Il est familier.

Laideur, s. f. (*Lè-deur*) Qualité de ce qui est *laid*. On ne le dit au propre que des personnes. — Figurément : *La laideur* (la difformité) *du vice*, etc.

Laie, s. f. (*Lé*) Femelle du sanglier. (Du latin barbare *laia*, employé dans la basse latinité, avec la même signification, et fait, par contraction de *lectena*, qui allaite, dont la racine est *lac*, *lactis* lait : parce que la laie ne portoit originairement ce nom que lorsqu'elle allaitoit ses petits. *Caseneuve*.) — Route coupée dans une forêt. (Dans cette acception de l'adj. latin *latus* large; *via lata* chemins larges : ou du substantif *latus* côté; parce que cette route a ses côtés bordés par la forêt.) — Marteau de Tailleur de pierre, bretelé et dentelé. — Rayure ou bretture que forme sur la pierre cette sorte de marteau. — Dans l'orgue, la boîte.

Lainage, subst. m. (*Lè-na-je*) Marchandise de *laine*. — Façon qu'on donne aux draps en les tirant avec les chardons.

Laine, s. f. (*Lè-ne*) Ce qui couvre la peau des moutons, brebis, agneaux; toison : avec cette différence, 1.° qu'une *toison* est la totalité de la laine dont l'animal est revêtu; on distingue différentes sortes de *laines* dans une *toison*. 2.° Que la *toison* n'est qu'un objet de vente, et que la *laine* est la matière mise en œuvre par différens arts. *Roubaud*. (Du latin *lana*, fait dans le même sens, du grec *lenos*, en dorique *lanos*, qui se trouve dans Eschyle.)

Prov. et Fig. *Se laisser manger la laine sur le dos*; souffrir tout sans se défendre.

Laine de Moscovie, nom que les Chapeliers donnent au poil ou espèce de duvet très-fin et très-serré qui se trouve sous le ventre du castor.

† Lainer, v. a. (*Lè-né*) Tirer la *laine* sur la superficie d'une étoffe au moyen des chardons.

† *Lainer une tapisserie*, dans la fabrique des tapisseries de tonture de laine, couvrir de laine hâchée l'ouvrage du Peintre, avant que les couches soient sèches.

† Laineur, subst. m. Ouvrier qui *laine* les draps, etc.

Laineux, euse, adj. (*Lè-neû*, *eû-ze*) Qui a beaucoup de *laine*; bien fourni de *laine*. — En T. de Botan., recouvert de poils qui imitent la *laine*, ou un tissu drapé. On dit aussi *lanigere* et *lanugineux*. Voy. *Tomenteux*.

Lainier, s. m. (*Lè-nié*) Marchand de *laine*. — Ouvrier en *laine*.

Laïque, adj. et subst. (*La-i-ke*) Qui n'est ni Ecclésiastique ni Religieux. (Du grec *laikos*, dérivé, dans la même signification de *laos* peuple; *qui est du peuple*.)

† Lairn, s. m. T. de Relation. Seigneur Ecossois. (De l'anglois *lord* seigneur.)

Lais, subst. m. (*Lé*) Jeune baliveau de l'âge du bois qu'on *laisse* quand on coupe un taillis, afin qu'il revienne en haute futaie. — Dans quelques coutumes, ce que la rivière donnoit par alluvion au seigneur haut-justicier. (Dans les deux acceptions, du verbe *laisser*.)

Laissade, subst. fém. (*Lé-sa-de*) Terme de Marine. L'endroit d'une galère où l'on diminue la largeur des fonds en venant sur l'arrière.

Laisse, s. f. (*Lè-se*) Corde dont on se sert pour mener des levriers attachés. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *lexa*, pour *laxa* sous-entendez *restis* corde lâche; parce que la laisse n'est jamais fortement tendue.) — Espèce de cordon de chapeau.

Laisse de levriers, deux levriers, soit qu'on les mène en laisse ou non. — Figurém. et famil. *mener quelqu'un en laisse*; être maître de son esprit, lui faire faire tout ce qu'on veut.

Laissées, s. f. pl. (*Lè-sé-e*) Ter. de Vénerie : Fientes du loup et des bêtes noires. (Suivant *Ménage*, de *laxare*, dans la signification de lâcher le ventre.)

Digitized by Google

† Laissé, s. m. (Passementerie) Point blanc d'un patron, designant l'endroit où il faut passer les trames à côté des bouclettes des hautes-lisses, et non en dedans. Les *laissés* sont le contraire des *pris*.

Laisser, v. a. (*Lè-cé*) Quitter : *J'ai laissé mon fils a Rome.* (Suivant *Caseneuve* et *Ménage*, du latin *laxare*, qu'on trouve dans *Grégoire* de Tours avec la même signification. Selon d'autres, de l'allemand *lassen*, qui signifie également la même chose.) — Abandonner : *Il m'a laissé dans le péril.* — Ne pas emporter : *Laissez-ici votre montre.* — Mettre en dépôt ; *Laisser son argent entre les mains de. . .* — Céder : *Je lui en laisse tout l'honneur.* — Légner : *Il a laissé mille écus aux pauvres.* — Passer sous silence : *Je laisse mille autres raisons.* — Perdre : *Il y a laissé la vie*, et fam. *sa peau.*

Laisser un chemin à gauche, prendre sur la droite. — *Laisser une chose à l'abandon*, l'abandonner. — *Laisser le soin, la conduite d'une affaire a quelqu'un*, la lui confier. — *Il y a à prendre et à laisser dans cet ouvrage* ; il y a du bon et du mauvais. — *Laisser en paix, en repos* ; ne pas troubler la paix, la tranquillité de... — *Laisser faire, dire* ; souffrir qu'on fasse, qu'on dise ; ne pas se soucier ; ne pas se mettre en peine que... — *Laisser courir* (Marine), continuer de faire porter bon plein, pour faire plus de chemin, et courir avec plus de vitesse. — *Il s'est laissé battre*, il a souffert qu'on le battît, il a été battu. — *Il s'est laissé tomber*, il est tombé. — *Ne pas laisser de faire* : continuer, ne pas cesser ou ne pas s'abstenir de. . . — *Quoiqu'il soit pauvre, il ne laisse pas d'être honnête homme* ; il n'en est pas moins honnête homme. — *Il a laissé une bonne réputation* ; il est resté une bonne réputation de lui. — *Les Soldats ne lui ont rien laissé* ; ont tout emporté. — *Cet Auteur laisse beaucoup à penser*, donne matière à bien des réflexions.

Laisser-courre, s. m. Lieu ou temps dans lequel on lâche les chiens. — Sonnerie du cor de chasse qui annonce qu'il faut les lâcher et les *laisser courir*.

† Laisses, s. m. pl. (Marine) Terres mêlées de sable, que la mer *laisse* sur le bord du rivage, et qui s'affermissent avec le temps. On les nomme aussi *relais*.

Lait, s. m. (*Lè*) Liqueur blanche qui se forme dans les mamelles de la femme et des femelles des animaux. (Du lat. *lac, lactis*, dont la signification est la même.) Certaine liqueur blanche qui est dans les œufs frais, lorsqu'ils sont cuits à propos. — Suc blanc qui sort de quelques plantes. — Liqueur artificielle qui ressemble au lait : *Lait d'amande*, *lait de chaux*, *lait virginal*.

Jeune lait, lait d'une femme accouchée depuis peu. — *Petit lait* ou *lait clair* ; sérosité qui se sépare du lait lorsqu'il se caille. — *Lait coupé*, dans lequel on a mis une portion d'eau.

Frère de lait, *Sœur de lait* ; enfant de la nourrice par rapport à son nourrisson ; enfans qui ont sucé le même lait. — *Dents de lait*, les premières dents qui viennent aux enfans.

Proverbial. 1.° *Avoir une dent de lait contre quelqu'un* ; lui vouloir du mal, avoir une ancienne rancune contre lui. — 2.° *Vache a lait* ; personne ou chose dont on tire un profit continuel.

Lait de lune fossile ou *pierre de lait*, subst. f. Terre farineuse et calcaire qui se trouve dans le fond de certaines sources et dans les fentes ou creux des montagnes. C'est une chaux carbonatée. — *Lait de montagne*, *de Brochant* ; chaux carbonatée spongieuse. — *Lait virginal*. — Benjoin (en teinture) délayé dans de l'eau de rose.

Laitage, s. m. (*Lè-ta-je*) Ce qui se fait de *lait* ; beurre, crême, fromage.

Laite *ou* Laitance, s. f. (*Le-te, lè-tan-ce*) Partie des poissons mâles qui contient la liqueur séminale. C'est une substance blanche et molle, qui resemble à du *lait* caillé. La laite est double dans la plupart des poissons.

Laité, ée, adj. (*Lè-té*) Qui a de la laite : *Une carpe laitée*.

† Proverb. *Poule laitée*, homme foible et sans vigueur.

† Laitée, s. f. (Chasse) Portée de la femelle d'un chien de chasse.

Laiterie, s. f. (*Lé-te-ri-e*) Lieu où l'on serre le *lait* des animaux, où l'on fait la crême, le beurre, les fromages.

Laiteron, s. m. (*Le-te-ron*) Voyez *Laitron*.

Laiteux, euse, adj. (*Lè-teû, eû-ze*) Qui a un suc blanc comme du *lait*.

Pierrerie luiteuse, dont le blanc est trouble.

Laitier, subst. m. (*Lé-tié*) Matière semblable à du verre, qui, dans les grands fourneaux, dans les grosses forges, nage au-dessus du métal fondu. — Voy. *Polygale*.

† *Laitier de volcan*, lave vitreuse obsidiane.

Laitière, s. f. (*Lé-tiè-re*) Femme qui vend du *lait*. — Nourrice qui a beaucoup de *lait*. — Vache qui donne beaucoup de *lait*.

Laiton, subst. m. (*Le-ton*) Cuivre rendu jaune par le moyen de la calamine. (Du flamand *latéon* ou de l'anglais *latten*, qui ont la même signification. Suivant *Huet*, de *lætum* qui, en gallois, signifie également la même chose.)

Laitron, Laiteron, *ou* Laceron, s. masc. Plante annuelle demi-fleuronnée, donnant un suc *laiteux*. On distingue le *Laitron doux* ou *Palais-de-lièvre*, le *Laitron épineux*, le *petit Laitron* ou *Terre-crêpe*, le *Laitron des champs* ou *Chicorée jaune*, etc.

Laitue, s. f. (*Le-tû-e*) Plante potagère, à fleur à demi-fleurons, annuelle, également connue par son usage comme aliment, et par le suc *laiteux* qu'elle contient et dont elle emprunte son nom. On en distingue plusieurs espèces. Les laitues de primeur sont appelées *Crêpes blondes*.

Laize, s. f. (*Le-ze*) Terme de Manufacture : Largeur d'une étoffe, d'une toile, etc. entre deux lisières. On dit aussi *lé* s. m.

† Lak *ou* Lek, s. m. Monnoie de compte de Perse, etc. qui vaut 100,000 Roupies d'argent, à peu près 200,000 francs. C'est la 100.e partie du Couron, et la 100,000.e du Nil.

† Laksau, s. m. Nom qu'on donne, à Batavia, à la valeur de dix mille Caches.

Lama, s. m. Nom que l'on donne aux Prêtres des Tartares. — Sorte d'animal d'Amérique. C'est un mammifère ruminant, du genre des Chameaux. Il n'a de bosse que sur la poitrine, et vit dans l'état domestique. On l'emploie au Pérou comme bête de somme.

Lamanage, s. m. Travail, profession des Mariniers *lamaneurs*.

Lamaneur *ou* Locman, s. m. Pilote qui connoît bien l'entrée d'un port, Pilote côtier. (Du celtique ou bas-breton *loman*, maître de navire. *Trév.*)

Lamantin, subst. m. (*La-man-tein*) Mammifère amphibie, qui a à peu-près les mêmes formes que le Phoque, mais dont les pattes de derrière moins distinctes, sont confondues avec la queue en une large nageoire qui termine son corps.

Lambdoïde, adj. f. (*Lamb-do-i-de*) Il se dit en Anatomie d'une des sutures du crâne qui ressemble au *lambda* des Grecs. (Du grec *lambda* et *eidos* forme, ressemblance.)

Lambeau, subst. m. (*Lan-bô*, s. d.) Pièce d'une étoffe déchirée : *Son habit est tout en lambeaux, s'en va par lambeaux.* (Du latin *limbus* bord, frange. *Ménage.*) — Morceau de toile sur lequel on couche le chapeau pour lui donner la forme. — Fig. Morceau d'un ouvrage d'esprit. Il se prend en mauvaise part. On ne dit point *un précieux lambeau, un lambeau éloquent.*

† Lambeaux, plur. (Vénerie) Peau velue du bois de cerf, qu'il dépouille au frêouer.

Lambel, subst. m. T. de Blason : Sorte de brisure formée d'un filet ordinairement à trois panneaux, posé horizontalement en chef.

Lambin, ine, subst. (*Lan-bin, bi-ne*) Celui, celle qui *lambine*. Il est familier. (De Denis *Lambin*, Professeur de langue grecque au Collège Royal de France dans le 16.e Siècle, homme très-érudit, mais très-lent, qui s'appesantissoit sur les plus petits détails.)

Lambiner, v. n. (*Lan-bi-né*) Agir lentement. Il est familier. Voy. *Lambin*.

Lambis, s. m. Gros coquillage de l'Amérique.

Lambourde, s. f. Pierre tendre des environs de Paris. — Pièce de bois qui soutient un parquet, les ais d'un plancher. — Pièce de bois aux entailles d'une poutre, et sur laquelle on pose les solives.

Lambrequins, s. m. pl. (*Lan-bre-kein*) Autrefois, 1.° Espèce de rubans qui arrêtoient le chaperon sur le casque, et qu'on entortilloit autour du cimier. — 2.° Bandes attachées au bas de la cuirasse, et qui tomboient sur une espèce de jupe, la même que, dans le costume du théâtre, nous nommons *Tonnelle*. — En Term. de Blason, ornemens qui pendent du casque autour de l'écu. V. *Volet*.

Lambris, s. m. (*Lan-bri*) La partie d'un appartement qui est au dessus de la tête. Il ne se dit que dans le style noble et poétique, et proprement quand cette partie supérieure est revêtue en menuiserie, etc. *Lambris dorés*. On appelle figurém. et poétiq. le Ciel, *les célestes lambris*. (Suivant *Caseneuve*, du grec *lampros* brillant, luisant : parce que, dans les maisons des Grands, et dans les édifices magnifiques, les lambris sont ordinairement décorés de peintures et de sculptures.) — Revêtement d'une muraille intérieure, en marbre, en plâtre, ou en bois. — Revêtement fait avec de la latte et du plâtre au-dedans de la couverture d'un galetas.

Lambrissage, s. m. (*Lan-bri-sa-je*) Ouvrage du Menuisier ou du Maçon qui a *lambrissé*.

Lambrisser, v. a. (*Lan-bri-cé*) Faire un *Lambris*, revêtir d'un *lambris*.

Lambrusche *ou* Lambrusque, subst. f. Espèce de vigne sauvage. (Du latin *labrusca*, fait de *labrum* lèvre ; parce que le goût acerbe de son fruit blesse les lèvres.)

Lame, subst. f. Table de métal fort mince. (Du latin *lamina*, qui a la même signification.) — Clinquant d'or ou d'argent : *Habit tout couvert de lames.* — Dans une épée, un couteau, un canif, etc. la partie d'acier tranchante. — En T. de Botan., l'espace qui, dans le pétale se trouve entre le limbe et l'onglet. — En T. de Marine, les vagues d'une mer agitée.

† *Lames magnétiques* (Physique), lames d'acier auxquelles on a communiqué la vertu magnétique, et qui sont très-propres elles-mêmes à la communiquer à d'autres lames d'acier trempé de tout son dur.

† Lamé, ée, adj. (Broderie et Passement.) *Etoffe, broderie lamée d'or ou d'argent*, relevée et enrichie avec de la *lame*.

† Lamellé, ée, adj. (*La-mel-lé, lé-e*, sans mouiller les *ll*.) Se dit, en T. de Botan. 1.° du réceptacle des fleurs composées, lorsqu'il est garni de paillettes; 2.° dans un champignon, du chapeau garni de feuillets ; et de sa chair, lorsqu'elle est composée de lames distinctes. On dit aussi *lamelleux*. (Du latin *lamella*, diminutif de *lamina* lame ; petite lame.)

† Lamellicornes, s. m. pl. (Entomologie) Famille d'insectes coléoptères, qui ont les antennes aplaties en forme de petites lames. On les nomme aussi *Pétaloceres*. Cette famille correspond au genre scarabée de Linné. (Du latin *lamella* petite lame, et *cornu* corne ou antenne.) — Vagues d'une mer agitée.

Lamentable, adj. (*La-man-ta-ble*) Deplorable, qui mérite d'être pleuré : *Mort, accident lamentable.* — Douloureux ; qui excite à la pitié : *Voix lamentable, cris lamentables.* (Du latin *lamentabilis.*)

Lamentablement, adv. (*La-man-ta-ble-man*) D'un ton *lamentable*.

Lamentation, s. f. (*La-man-ta-cion*) Plainte accompagnée de gémissemens et de cris. Il n'est que du style familier, moqueur ou critique. (Du latin *lamentatio.*)

Les lamentations de Jérémie, sorte de Poëme fait par ce Prophète sur la ruine de Jérusalem.

Lamenter, v. a. (*La-man-té*) Plaindre, déplorer, regretter. Il est vieux comme verbe actif. — On dit neutralement, *vous avez beau pleurer et lamenter.* (Du latin *lamentari.*)

se Lamenter, v. récipr. Se plaindre ; déplorer son malheur.

LAMIE, subst. fém. Nom de la plus grande espèce de *requin* ou *chien de mer*. — Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Xylophages ou Lignivores, dont le corcelet est armé d'epines.

† LAMIES, s. pl. (Mythol.) Spectres qu'on représentoit avec un visage de femme, et qu'on supposoit se cacher dans les buissons pour dévorer les passans. (Du grec *lamiai*, fait dans la même signifiat., de *laimos* gosier.)

LAMIER, subst. m. (*La-mié*) Ouvrier qui fait des lames pour les manufactures d'étoffe.

† *Lamier* ou *Lamion blanc*, Voy. *Ortie-morte à fleur blanche*.

LAMINAGE, s. m. L'action de *laminer* on de passer des métaux entre deux rouleaux.

† LAMINCOUARD, s. m. Arbre de moyenne grandeur de la Guyane, dont le bois est quelquetois percé à jour.

LAMINER, v. a. (*La-mi-né*) Donner à une *lame* de métal une épaisseur uniforme par une compression toujours égale : *Laminer du plomb*.

LAMINOIR, subst. m. (*La-mi-noar*) Machine qui sert à *laminer*. Elle est composée de deux cylindres qui tournent en sens contraire et entre lesquels on place les lames ou pièces de métal.

LAMPADAIRE, s. m. (*Lan-pa-de-re*) Instrument propre à soutenir des *lampes*. — Officier qui portoit des *lampes* et des flambeaux devant l'Empereur, etc. (Du latin *lampadarius*, fait du grec *lampas* lampe.)

† LAMPADATION, s. f. (*Lam-pa-da-cion*) Espèce de question qu'on faisoit soufrir aux premiers martyrs chrétiens, quand ils étoient étendus sur le chevalet. On leur appliquoit aux jarrets des lampes ou bougies ardentes.

† LAMPADÉDROMIES, s. f. pl. (*Lam-pa-dé-dro-mi-e*) Courses qui se faisoient à Athènes un flambeau à la main. Celui qui arrivoit le premier sans que son flambeau s'éteignit, remportoit le prix. (Du grec *lampadédromia*, formé de *lampas* lampe, flambeau, et *dromos* course.)

† LAMPADIAS, s. f. (Astron.) Nom de la belle étoile à l'œil du Taureau, appelée aussi *Aldébaran*. (Du latin *lampadias* comète flamboyante, etc., fait du grec *lampas* lampe, flambeau.)

LAMPADISTES, subst. m. pl. Chez les Grecs, ceux qui s'exerçoient à la course des flambeaux. (Du grec *lampadizeïn* courir avec des flambeaux, dérivé de *lampas* lampe ou flambeau.)

† LAMPADOMANCIE, s. f. Divination qui consistoit à observer la forme, la couleur et les divers mouvemens de la lumière d'une lampe, afin d'en tirer des présages pour l'avenir. (Du grec *lampas* lampe, flambeau, et *manteïa* divination.)

LAMPADOPHORE, s. m. (*Lan-pa-do-fo-re*) Celui qui portoit les lumières dans les *Lampadéphories*. (Du grec *lampadéphoros*.)

LAMPADOPHORIES, s. f. pl. Fêtes dans lesquelles on se servoit de *lampes* pour les sacrifices et pour les jeux. (Du grec *lampadéphoria*, formé de *lampas*, *lampados* lampe, flambeau, et *pherô* je porte.)

LAMPAS, s. m. (*Lan-pace*) Enflure au palais du cheval, ainsi nommée de ce qu'on la guérit avec une *lampe* (en grec *lampas*) ou un fer chaud. On l'appelle aussi la Fève. — Figur. le Palais, le dedans de la bouche : *Humecter le lampas*. Style burlesque. — Etoffe de soie de la Chine.

LAMPASSÉ, ÉE, adj. (*Lan-pa-cé*) Ter. du Blason : *Un lion lampassé de gueules*, représenté avec la langue qui sort, lorsque la langue est d'un autre émail que le corps.

LAMPE, subst. f. Vase où l'on met de l'huile avec une mèche pour éclairer. (Du grec *lampas*, fait dans la même signification, de *lampô* je luis, je brille.) — Sorte d'étamine fabriquée avec de la laine d'Espagne.

Cul-de-lampe. Voy. *Cul*.

LAMPÉE, s. f. Grand verre de vin. Il est populaire.

LAMPER, v. act. (*Lan-pé*) Boire des lampées, il est populaire. (Suivant *Borel*, du latin *lambere* laper, sucer.)

LAMPERON, s. m. Petit tuyau ou languette qui soutient la mèche dans une lampe.

† LAMPETTE, s. f. Voyez *Nielle des blés*.

LAMPION, subst. m. (*Lan-pion*) Petit vaisseau dans lequel on met de l'huile et de la graisse pour brûler. — Le vase de verre qu'on suspend au milieu des *lampes* d'Eglise, entre le panache et le culot. (Du grec *lampas* lampe, comme si l'on disoit *petite lampe*.)

† LAMPONS, s. m. plur. Sorte de chanson à boire où l'on répète *lampons* (*buvons*) à la fin de chaque couplet : *Chanter des lampons*.

† LAMPOTTE, s. f. (Pêche) Voy. *Bredin*.

† LAMPRESSE, s. f. (*Lan-pre-ce*) T. de Pêche. Nappe de filet, du genre des demi-folles et dont les mailles n'ont qu'un pouce et demi d'ouverture.

† LAMPRETTE, s. f. (Botan.) *Lamprette déchirée*, Voy. *Fleur de coucou* ou *Primevere*. — *Lamprette dioïque*, Voy. *Lychnis*.

LAMPROIE, s. f. (*Lan-proâ*) Genre de poissons cartilagineux, de l'ordre des Trématopnés, et de la famille des Cyclostomes, à corps cylindrique, nu, visqueux, et qui ont la peau du cou percée de sept trous, par lesquels sort l'eau qui a servi à la respiration. On les nomme aussi *Pétromyzons*. (Par contraction des deux mots latins *lambere petras* lécher les pierres, parce que les lamproies s'accrochent aux pierres, à l'aide de leur bouche, qui fait l'office d'une ventouse.)

† LAMPROPHORES, s. m. pl. (*Lan-pro-fo-re*) Dans la primitive Eglise, les Néophytes qui, pendant les sept jours qui suivoient leur baptême, portoient un habit blanc. (Du grec *lamprophoros*, formé de *lampros* brillant, éclatant, et *pherô* je porte, *qui porte un habit éclatant par sa blancheur*.)

LAMPROYON (*Académ.*) ou LAMPRILLON (*Trév.*) s. m. (*Lan-proa-ion*, *pri-glion*) Petite *lamproie*.

LAMPSANE, HERBE AUX MAMELLES, CHICORÉE DE ZANTHE, s. f. Plante à fleur semi-flosculeuse, annuelle, qu'on croit utile dans les gerçures du bout des seins.

† LAMPTÉRIES, s. f. (*Lanp-té-ri-e*) Terme

d'Archéol. Fête nocturne en l'honneur de Bacchus, qu'on célébroit immédiatement après la vendange. (Du grec *lamptèr* flambeau ; parce qu'on y versoit du vin à tous les passans, au milieu d'une grande illumination nocturne.)

† Lamproie, s. fém. (Ichtyol.) Poisson de l'Océan, du genre des Coryphènes.

† Lampyre, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Apalytres, ou Mollipennes, nommés plus communément *vers luisans*. (Du grec *lampuris*, fait, dans la même signification, de *lampô* je brille.)

Lance, s. f. Arme offensive à long bois qui a un fer pointu. (Du latin *lancea*, fait dans le même sens, du grec *logchè*.) — Autrefois Gendarme armé d'une lance : *Une compagnie de cent lances*. — Instrument de chirurgie, pour l'opération de la fistule lacrymale. *Lance de Mauriceau*, autre instrument pour ouvrir la tête du fœtus mort et arrêté au passage. — Dans l'Artillerie, instrument propre à recevoir la charge du canon, et à la conduire au fond de l'ame. — Verge de fer qui se place au travers d'un noyau de terre d'une bombe, et qui se suspend en l'air quand on la coule. On la rompt ensuite, lorsque la bombe est coulée. — Sorte de bâton de Batelier long et plat par le bout. — Outil dont se servent ceux qui travaillent au stuc. — Météore, en forme de lame, qui s'enflamme en l'air. — En t. de Pêche, Nasse cylindrique.

† *Lance fournie*, homme d'armes ayant tout son accompagnement, c. a. d. un certain nombre d'archers, de valets et de chevaux. — *gaie*, ancienne arme d'bast, plus longue et plus menue qu'une pique. On l'appeloit aussi *Demi-pique*. — *brisée*, lance à demi sciée par le bout, et qui pouvoit facilement se briser. On s'en servoit dans les tournois. — *courtoise*, *mousse*, *frettée et mornée*, celle dont le fer étoit émoussé, et qui avoit une frette, morne ou anneau au bout. — *spezzate*, Officier réformé ou Gendarme démonté, dont on faisoit un Anspessade d'infanterie. Voy. *Anspessade*.

† *Lance de drapeau*, *d'étendard*, bâton auquel est attaché le drapeau, etc.

Lance à feu, sorte de fusée de feu d'artifice. — Lance d'eau (Hydrauliq.), jet d'eau d'un seul ajutage de peu de grosseur, sur une grande hauteur.

Proverb. et fam. *Rompre des lances pour quelqu'un*, le défendre contre ceux qui l'attaquent. — Fig. et prov. *Venir*, *s'en retourner à beau pied sans lance* ; venir, s'en retourner à pied. — Fig. *Baisser lance*, fléchir, mollir ; se relâcher. — Fig. *Tomber de lance en quenouille*, se disoit d'un fief qui passoit d'un mâle à une femme.

Lancé, ée, part. p. et adj. Voyez *Lancer*. — *Points lancés* (Broderie), points qui ont été courus et jetés trop longs.

† Lancéolaire, adj. (*Lan-cé-o-lè-re*) Se dit, en ter. de Botan. d'une feuille plus longue que large, retrécie à ses deux extrémités, qui, ainsi qu'un *fer de lance*, se termine en pointe, telles que celles du laurier.

† Lancéolé, ée, adj. (Botan.) Se dit d'une feuille dont la largeur diminue insensiblement de la base au sommet, en imitant un *fer de lance*.

Lancer, v. act. (*Lan-cé*) Darder ; jeter avec roideur. (Du mot *lance*.) — On dit poétiquem. que *Dieu lance la foudre*, *que le soleil lance ses rayons sur la terre*. — Fig. *Lancer des œillades*, *des regards*, *des traits de raillerie*. — Il se dit des anciennes machines de guerre.

Lancer le cerf, le faire sortir du fort pour lui donner les chiens. On *lance aussi le loup du liteau*, *le lièvre du gîte*, *et les bêtes noires de la bauge*. — *Lancer un vaisseau à la mer*, le mettre pour la première fois à la mer, en sortant du chantier.

† Lancer, v. n. (Marine) Se dit d'un vaisseau qui présente le cap, tantôt sur tribord, tantôt sur basbord, dans sa route.

se Lancer, v. réc. Se jeter avec impétuosité sur...

Lancette, s. f. (*Lan-cè-te*) Instrument de Chirurgie pour ouvrir la veine.

† *Lancette à bœuf*, couteau de boucher.

Lancier, s. m. (*Lan-sié*) Ouvrier qui fait des *lances*. — Autrefois, Cavalier armé d'une *lance*. Il se prend aujourd'hui dans le même sens.

† Lancière, s. f. T. de Coutume. Ouverture ou passage par où l'eau s'écoule, quand les moulins ne travaillent pas. On dit aussi *Abée*.

Lancinant, ante, adj. *Douleur lancinante*, qui se fait sentir par *élancemens*. Il ne se dit guères que dans cette phrase.

† Lancis, s. m. (*Lan-ci*) T. d'Archit. Dans le jambage d'une porte ou d'une croisée, les deux pierres plus longues que le pied qui est d'une pièce. — *Lancis du tableau*, celui qui est au parement ; *lancis de l'écoinçon*, celui qui est au dedans du mur. — En général, toute pierre qui, ajoutée en parement à une autre, fait l'épaisseur d'un mur.

Lançoir, s. m. (*Lan-soar*) Pale qui arrête l'eau du moulin, et qu'on lève lorsqu'on veut le faire moudre.

Landan, subst. m. Arbre des Iles Moluques, dont la moelle farineuse fournit le sagou. On le nomme aussi *Palmier des Moluques*.

Lande, subst. f. Grande étendue de terre où il ne vient que des bruyères. (De l'allemand *land* terre, pays, region.)

† *Lande de hune* (Marine), ferrure qui garnit les caps-de-mouton des haubans des mâts de hune.

Landes, s. fém. pl. Figurém. Endroits secs et ennuyeux qui se trouvent dans un ouvrage. *Landes*, *Landier*. Voy. *Genêt épineux*.

Landgrave, s. m. Titre de quelques Princes d'Allemagne. Ce mot signifie Juge d'un Pays. (De l'allemand *land* terre, pays, et *graf* juge ou comte.)

Landgraviat, s. m. Etat d'un *Landgrave*.

Landgravine, subst. f. Femme d'un *Landgrave*. — Princesse qui possède un *Landgraviat*.

Landi, s. m. Nom d'une foire qui se tient à Saint-Denis, et qui autrefois ne pouvoit

être ouverte qu'après la bénédiction du Recteur de l'université, qui s'y transportoit en grande pompe. On a dit d'abord *lendit*. (Du lat. *indictum*, employé dans cette signification par les écrivains du moyen âge, et qui a été fait d'*indicere* annoncer, publier. *Ménage. Vaugelas* le dérive d'*annus dictus* l'an dit; parce que cette foire revenoit chaque année, à jour fixe.) — Jour de congé célèbre dans l'Université de Paris, à l'occasion de la même foire. — Honoraire que les écoliers de l'Université donnoient anciennement à leurs Maîtres, vers le temps de la foire de ce nom. C'étoient six ou sept écus d'or fichés dans un citron, qu'on mettoit dans un verre de crystal.

LANDIER, s. m. (*Lan-dié*) Sorte de gros chenet de fer pour la cuisine. — Voy. *Genêt épineux*.

† Proverb. *Etre froid comme un landier*; d'un caractère extrêmement froid.

† LANE, s. f. T. de Pêche, usité sur les bords de la Dordogne. Étendue de rivière où on laisse dériver les filets, dans la pêche aux saumons et aux aloses.

LANEA, v. a. Voy. *Lainer*.

LANERET, s. m. (*La-ne-re*) Le mâle du *lonier*.

LANET, s. m. (*La-né*) T. de Pêche. Espèce de petit truble.

LANGAGE, s. m. Idiome; manière de parler d'une nation, etc. — Discours: *Vous me tenez-là un étrange langage*. — Manière de s'exprimer. — Style. — Manière de faire entendre certaines choses. — Voix, cri, chant des animaux. (De *langue*, Voy. ce mot.)

† *Langage de l'art* (Peinture), se dit du talent de dessiner, de celui de composer et d'employer les couleurs, de tous les moyens, en un mot, qui appartiennent à la partie mécanique de l'art. On oppose ce *langage à l'Art* lui-même, qui consiste dans les grandes conceptions de l'esprit.

LANGE, s. m. Morceau d'étoffe dont on enveloppe les enfans au maillot. (Du latin *laneum* de laine, pour lequel on a dit *lanium*, et ensuite *lanjum*, fait de *lana* laine; parce que les langes sont de laine.)

† LANGAN, ou SENAU-BRICK, s. masc. (Marine) Bâtiment qui diffère du Brigantin, en ce que son grand mât est moins incliné, et surtout, en ce qu'indépendamment de sa voile du gui, il a une grande voile carrée.

† LANGOUT, s. m. Liane de Madagascar, dont le fruit ressemble à une noix anguleuse. Voy. *Manhiot*.

LANGOUREUSEMENT, adv. (*Lan-gou-reû-ze-man*) D'une manière *langoureuse*.

LANGOUREUX, EUSE, adject. (*Lan-gou-reû, eû-ze*) Qui ne fait que *languir*; qui outre ou affecte la *langueur*. — Qui marque de la *langueur*.

Faire le langoureux (le passionné) *auprès des Dames*.

LANGOUSTE, s. f. Genre de Crustacés, de la famille des Macroures. C'est une écrevisse de mer. — Espèce de sauterelle. (Du lat. *locusta*, qui a les mêmes significations.)

† LANGOUSTIERE, s. f. (Pêche) Filet à larges mailles, pour prendre des *Langoustes*. On dit aussi *Langoustier*, s. m.

LANGRENUS, subst. m. Une des taches de la lune.

LANGUE, s. f. (*Lan-ghe*) Partie qui est dans la bouche de l'animal, le principal organe du goût pour tous les animaux, et de la parole pour l'homme. (Du lat. *lingua*.) — Langage particulier à un Peuple, à une Nation: *Langue vivante*, que tout un Peuple parle. — *Langue morte* ou *grammaticale*, celle qu'un Peuple a parlée, mais qui n'est plus que dans les Livres. — En parlant des Chevaliers de Malte, Nation. — En t. de Verrerie, cassure qui, des bords d'une pièce de verre, se dirige vers son milieu, etc.

† *Langue de carpe*, outil d'Arquebusier, qui est tranchant des deux côtés, et dont l'extrémité est faite en langue de carpe. — *de carpette*; outil de Serrurier, dont le tranchant assez étroit est arrondi ou en losange. — *de balance*: petit style perpendiculaire au fléau, et qui doit être caché par la chasse, lorsque la balance est en équilibre. — *de voile* (Marine); toile à voile coupée en pointe, qu'on met aux côtés de quelques voiles.

Familièrement: *Avoir la langue bien affilée*, parler beaucoup et avec beaucoup de facilité. — *C'est une langue dorée*; il parle bien et fort aisément. — *Avoir bien de la langue, ne pouvoir tenir sa langue*; n'être pas secret, ne pouvoir rien tenir caché. — *Il est maître de sa langue*; il sait garder un secret. — *La langue lui a fourché*; il a dit un mot pour un autre. — Figurément: *C'est une mauvaise langue, une langue de vipère*; c'est un médisant, une personne qui aime à déchirer la réputation d'autrui. — Figurément: *Un coup de langue*; une médisance, un mauvais rapport. — *Prendre langue*; s'informer de ce qui se passe, de l'état d'une affaire, du caractère de ceux avec qui on doit traiter, etc.

Langue de terre, espace de terre plus long que large, environné d'eau, excepté par un bout. — Pièce de terre longue et étroite enclavée dans d'autres.

LANGUE-DE-BOEUF. Voy. *Vipérine*.

LANGUE-DE-CERF, LANGUE-DE-BOEUF, SCOLOPENDRE VULGAIRE, s. fém. Plante cryptogame, vivace, qui croît dans les lieux humides, et qui entre dans la composition de la boisson appelée *posset* par les Anglois.

LANGUE-DE-CHIEN *ou* CYNOGLOSSE, s. f. Voy. *Cynoglosse*.

LANGUE-DE-SERPENT, s. fém. Sorte de plante. Voyez *Ophioglosse*. — Dents de poissons pétrifiées.

LANGUÉ, ÉE, adj. (*Lan-ghé*) T. de Blason. Il se dit de l'aigle, du griffon, de la bisse et de quelques autres oiseaux et reptiles, qui ont la *langue* d'un émail différent de celui du corps.

LANGUETTE, s. f. (*Lan-ghè-te*) Petite *langue*. Il ne se dit qu'en ter. d'Arts, de différentes choses qui ont à peu près cette figure et qui servent à divers usages. — Dans une balance, l'aiguille élevée à plomb sur le fléau. — En t. de Coutelier, partie fort mince d'un métal destinée à être logée dans une rainure. — En

T. de Ferblantier, feuille de fer battu, après la première préparation pour en faire du fer blanc.

† *Fleurs à languette.* (Botanique) Voyez *Demi-fleuron.*

† Languettes, pl. (Maçonnerie) Séparations de deux ou trois tuyaux de cheminée, lesquelles se font de plâtre pur, de briques ou de pierres.

Langueur, s. f. (*Lan-gheur*) Abattement; état d'une personne qui *languit.* — Ennui, peine de l'esprit procédant sur-tout d'un désir ou d'un amour violent. (Du lat. *languor*, fait de *languere* languir.)

Langueyer, v. a. (*Lan-ghé-ié*) Visiter la *langue* d'un porc, pour savoir s'il est sain ou ladre.

Langueyeur, s. m. (*Lan-ghé-ieur*) Celui qui est commis pour *langueyer* les porcs.

Languier, subst. m. (*Lan-ghié*) La *langue* et la gorge d'un porc, quand elles sont fumées.

Languir, v. n. (*Lan-ghir*) Etre consumé peu à peu par une maladie qui abat les forces. — Souffrir un supplice lent : *Languir dans une prison.* — Il se dit figurément, 1.° De l'ennui et des autres peines d'esprit : *Languir d'ennui, d'amour, d'impatience.* — 2.° De tout ce qui n'est pas dans son activité ordinaire. — *Les affaires languissent*, traînent en longueur. — *Ces vers languissent*, sont froids et traînans. — *La conversation languit*, n'est pas animée. (Du lat. *languere*, dérivé dans le même sens, du grec *laggéin* être paresseux, être fatigué, comme le sont les personnes languissantes.)

Languissamment, adv. (*Lan-ghi-sa-man*) D'une manière *languissante.*

Languissant, ante, adj. Plein de *langueur.* — Qui a peu de santé; foible. — Figur. Qui n'a rien de vif : *Vers languissans, etc.* (Du latin *languens*, participe de *languere* languir.)

† *Regards languissans*, qui marquent beaucoup d'abattement, ou beaucoup d'amour.

Laniaire, adj. (*La-ni-è-re*) *Dents laniaires*, celles qui, dans les animaux mammifères, sont placées sur les côtés, et qui, plus longues ordinairement que les incisives, pointues ou en forme de coin, sont propres à déchirer. (Du latin *laniare* déchirer.)

Lanice, adject. *Bourre lanice*, bourre qui provient de la *laine*; celle que les Laineurs-Eplaigneurs lèvent de dessus les draps, etc., lorsqu'ils les garnissent aux chardons. (Du latin *lanicium* laine qui provient des moutons, dérivé de *lana* laine.)

Lanier, s. m. (*La-nié*) Espèce de faucon. C'est la femelle du Laueret. (Du latin *laniarius*, fait de *laniare* déchirer, parce qu'il déchire les oiseaux qu'il saisit.)

Laniere, s. f. Sorte de courroie longue et étroite. (Peut-être, dit *Le Duchat*, du latin *lanaria*, fait de *lana* laine : parce que autrefois les *lanières* étoient de laine.)

Lanifere, adj. Qui *porte de la laine.* Il se dit des animaux et des plantes. (Du latin *lanifer*, formé de *lana* laine, et *fero* je porte.)

Lanigere, adj. (Botanique) Voy. *Laineux.* (Du latin *laniger*, formé de *lana* laine, et *gerere* porter.)

† Lanille, s. fém. (*La-ni-glie*; mouillez les *ll*) Petite étoffe de laine, fabriquée en Flandre.

Laniste, s. m. T. d'Antiquité : Celui qui achetoit, formoit ou vendoit des Gladiateurs. (Du latin *lanista*, fait dans la même signification, de *laniare* déchirer, mettre en pièces, à cause du métier des Gladiateurs.)

† Lanne, s. f. (Pêche) Nom qu'on donne sur les bords de l'Océan aux lignes qui partent des maîtresses cordes. On les appelle aussi quelquefois *Semelles.*

Lansquenet, s. m. (*Lans-ke-nè*) On appeloit ainsi autrefois un Fantassin allemand. (De l'allemand *landsknecht* serviteur du pays, formé de *land* terre, pays, et *knecht* garçon, serviteur.) — Sorte de jeu de cartes et de hasard. Un *Banquier* donne à chaque ponte une carte sur laquelle on met ce qu'on veut; le banquier se donne aussi la sienne. Il tire ensuite des cartes. S'il amène la sienne, il perd; s'il amène celle des autres, il gagne.

† Lantéas, s. m. Barque chinoise dont les Portugais de Macao se servent pour le commerce de Canton.

Lanter *ou* Lentra, v. a. (*Lan-té*) T. de Chaudronnier : Faire avec la tête du marteau de petits agrémens sur le cuivre qu'on met en œuvre.

Lanterne, s. f. Sorte de boîte transparente où l'on met une lampe, de la chandelle, de la bougie qu'on allume pour éclairer. (Du latin *laterna*, fait dans la même signification, de *latere* être caché; parce que le feu est caché dedans.) — En Archit., tourelle ouverte, mise sur un dôme ou sur le comble d'une maison. — Tribune grillée d'où sans être vu on peut voir et écouter. — En Mécanique, petite roue formée de plusieurs fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'un hérisson ou d'un rouet. — Dans l'Artillerie, instrument pour charger le canon, qu'on nomme aussi *Cuiller à charger.* — En t. d'Orfèvre, partie à jour d'une crosse d'Evêque, ou d'un bâton de Chantre, qui a quelque ressemblance avec une lanterne.

† *Lanterne à mitrailles* (Artillerie), bois rond concave, en forme de boîte, qu'on remplit de mitrailles, pour en charger un canon. — *à gargousses* (Marine), étui de bois dans lequel on met les gargousses.

Lanterne magique, machine d'Optique qui fait paroître en grand, sur une toile ou sur une muraille blanche, des figures peintes en petit sur des morceaux de verre et avec des couleurs bien transparentes. Elle a été inventée par le P. *Kircher*, Jésuite. — *sourde*; celle qui est faite de façon que celui qui la porte voit sans être vu.

† *Lanterne d'Aristote* (Zoologie), nom qu'ont donné les Naturalistes à un appareil très-compliqué de lames calcaires qu'on trouve autour de l'estomac des Zoophytes échinodermes, et qui supportent les dents.

Lanterner, au pluriel. Fadaises; discours frivoles; contes impertinens. On dit aussi *Lanterneries.* Style figuré et familier.

Lanterneau, s. m. (*Lan-tèr-nô*) T. de Salines : Petite chaussée qui sépare les mêans dans les aires.

LANTERNER, v. n. (*Lan-tèr-né*) Etre irrésolu ; perdre le temps à des riens. Il est fam.

LANTERNERIE, s. f. Fadaise ; discours frivole. Il est familier.

LANTERNIER, IÈRE, s. (*Lan-tèr-nié, iè-re*) Celui ou celle qui fait ou vend des *lanternes*. Il est peu usité en ce sens. — Figurement et familièrement : 1.° Diseur de fadaises. — 2.° Homme irrésolu, qui lanterne, avec qui l'on ne peut rien conclure.

LANTERNIER, s. m. Celui qui allume les *lanternes* des rues.

† LANTERNINE, s. f. Monnoie d'argent de Florence, qui a cours pour 6 livres du pays, et 4 pour cent d'agio.

† LANTERNON, s. m. (Architecture) Sorte de coupole. C'est un diminutif de *Lanterne*. Trév.

LANTIPONNAGE, s. m. Action de *lantiponner* ; discours frivole et importun. Il est populaire.

LANTIPONNER, v. n. (*Lan-ti-po-né*) Tenir des discours frivoles, inutiles, importuns. Il est populaire.

LANTURE, s. f. T. de Chaudronnier : Action de *lanter*. Voy. ce mot.

LANTURLU. Mot sans signification précise, qui s'emploie familièrement pour marquer un refus accompagné de mépris : *Il lui répondit lanturlu*.

LANUGINEUX, EUSE, adject. (*La-nu-ji-neû, eû-ze*) T. de Botanique : Il se dit de toutes les parties des plantes, feuilles, fruits, etc. qui sont couverts de poil ou de duvet : *L'abricot est lanugineux*. Voyez *Laineux*. (Du latin *lanuginosus* cotonneux, fait de *lanugo* coton, duvet.)

LANUSURE, s. f. T. de Plombier : Pièce de plomb, en forme de basque d'habit, sous les amortissemens, etc.

LANZANI, s. masc. Animal d'Afrique, craint par le lion même. *Trév.*

† LAOCOON, s. m. (*La-o-ko-on*) T. d'Astronomie : Nom donné par quelques Auteurs à la constellation d'*Ophiucus* ou du *Serpentaire*.

LAPATE *ou* LAPATUM, s. m. Sorte de plante purgative. On l'appelle aussi *Pareille* ou *Patience*. (Du latin *lapathum*, pris du grec *lapathon*, dérivé dans la même signification, du verbe *lapazô*, *lapassô* ou *lapatô* j'évacue, je ramollis ; parce que cette plante lâche et ramollit le ventre.)

LAPER, v. act. (*La-pé*) Boire en prenant l'eau avec la langue. Il se dit proprement du chien. (Du grec *laptéin*, qui a la même signification.)

LAPEREAU, s. m. (*La-pe-rô*, ou mieux *Laprô*, s. d.) Jeune *lapin* de trois ou quatre mois et au-dessous. Voy. *Lapin*.

LAPIDAIRE, s. m. (*La-pi-dè-re*) Marchand qui vend toutes sortes de pierres précieuses. — Ouvrier qui les taille. (Du latin *lapidarius*, qui signifie proprement ouvrier qui travaille dans les carrières, ou tailleur de pierres, fait de *lapis*, *lapidis* pierre.)

LAPIDAIRE, adj. *Style lapidaire*, style des inscriptions sur les pierres, les marbres, sur le cuivre, etc.

LAPIDATION, s. f. (*La-pi-da-cion*) Action de *lapider*. Il est peu usité, si ce n'est dans cette phrase : *Lapidation de Saint Etienne*. (Du latin *lapidatio*.) — Fête que célébroient les anciens Eginètes en mémoire de deux jeunes filles de Crète, qu'ils avoient tuées à coups de pierres dans une sédition.

LAPIDER, v. actif. (*La-pi-dé*) Assommer à coups de pierres. Il ne se dit au propre que d'un supplice usité chez les Juifs et de la mort de quelques martyrs. (Du latin *lapidare*, fait de *lapis*, *lapidis* pierre.) — Au figuré, s'élever avec chaleur contre quelqu'un : *Si vous tenez ce discours, on vous lapidera*.

LAPIDIFICATION, s. f. (*La-pi-di-fi-ka-cion*) Formation des pierres. — Conversion en pierre.

LAPIDIFIER, v. actif. (*La-pi-di-fi-é*) T. de Chimie : Réduire les métaux en pierre. (Du latin *lapis* pierre, et *facere* faire.)

LAPIDIFIQUE, adj. (*La-pi-di-fi-ke*) Se dit des substances propres à former les pierres : *Sucs lapidifiques*.

† LAPILLO, s. masc. (*La-pil-lo*) Nom que donnent les Minéralogistes à des laves réduites en fragmens et formant de *petites pierres*. (Mot italien, diminutif de *lapide* ou *lapida* pierre, lequel est dérivé du latin *lapis*, *lapidis*.)

LAPIN, s. m. (*La-pein*) Petit animal sauvage qui se loge sous terre. C'est un mammifère rongeur, du genre des Lièvres. (Du latin *lepus* lièvre, dont on a fait dans la basse latinité, le diminutif *lepinus*, et enfin successivement *lapinus* lapin. *Menage.*) — Popalairement : *Homme brave comme un lapin*, habillé de neuf, paré, etc.

LAPINE, s. f. Femelle du *lapin*. — On dit populairement d'une femme qui fait beaucoup d'enfans : *C'est une lapine, une vraie lapine*.

LAPIS, s. m. (prononcez l'*s*) Sorte de pierre précieuse de couleur bleue, quelquefois parsemée de taches ou veines brillantes et métalliques. Elle n'est point transparente. (Du latin *lapis* pierre : *la pierre par excellence*. On y joint souvent l'épithète de *lazuli*, dérivé de l'arabe *lazurd* ou du persan *lazouard*, qui a la même signification.)

LAPMUDE, s. f. Dans le Nord, robe de peau de renne.

LAPS, LAPSE, adj. (prononcez l'*s* au masc. et le *p* dans l'un et dans l'autre) Tombé : *Il est laps et relaps* ; il a quitté plusieurs fois la Religion Catholique. (Du lat. *lapsus*, part. p. de *labi* tomber.)

LAPS, s. m. (prononcez le *p* et l'*s*) T. de Droit : *Laps de temps* ; écoulement de temps, espace de temps, en latin *lapsus temporis*.

LAQS. Voy. *Lacs*.

LAQUAIS, s. m. (*La-kè*) Valet de pied. Voy. *Valet*. (Suivant *Fauchet* et *Huet*, du vieux mot *naquet*, qui signifioit anciennement *valet allant à pied*, et qui avoit été formé de l'allemand *knecht* valet.)

LAQUE, s. f. (*La-ke*) Sorte de gomme qui entre dans la composition de la cire d'Espagne. — En Peinture, couleur qui a pour base une substance terreuse ou crétacée, à laquelle on ajoute une teinture : *Laque colombine, carminée, violette, verte, etc.* C'est proprement de l'alumine colorée.

Laque, s. m. Le beau vernis de la Chine : *Voilà de beau laque.*

Laquéaire, s. m. (*La-kuè-è-re*) Sorte d'Athlète qui avoit d'une main un lacet et de l'autre un poignard. (Du lat. *laqueator*, fait avec la même signification, de *laqueus* lacet, rets, etc.)

Larariae, s. m. (*La-rè-re*) T. d'Antiquité : Petite chapelle destinée à placer les Dieux *Lares*. (Du latin *lararium*.)

Larcin, s. m. (*Lar-cein*) Action de celui qui dérobe, qui prend furtivement. (Par contraction, du lat. *latrocinium*.) — La chose dérobée. — Au figuré, plagiat.

Lard, s. m. (*Ldr* ; le *d* ne se prononce jamais) Graisse ferme qui tient à la chair du cochon, de la baleine, du marsouin, etc. (Du latin *laridum*, dont la signification est la même.)

Proverbialement : *Vilain comme lard jaune*, extrêmement avare. — *Ne jeter pas le lard aux chiens ;* être ménager, économe. — *Etre gras à lard ;* avoir beaucoup d'embonpoint. — *Faire du lard ;* dormir la grasse matinée.

Larder, v. a. (*Lar-dé*) Piquer de la viande avec une *lardoire* et y laisser le *lardon*. On dit aussi *larder un jambon de cannelle, de clous de girofle*, etc. — Dans la fabrication des étoffes de soie, etc. se dit de la navette qui, au lieu de passer franchement entre les deux parties de la chaîne, atteint, pique et traverse l'une ou l'autre. — Figurément et familièrement : *Larder* (percer) *de coups d'épée.*

Lardoire, s. f. (*Lar-doa-re*) Instrument propre à *larder*. — Armature de fer pour les pilotis, etc. C'est une espèce de cône, à la base duquel sont soudées trois ou quatre bandes de fer plat, percées de plusieurs trous pour recevoir des clous.

Lardon, subst. m. Petit morceau de *lard*. — Au figuré, mot piquant. — En t. de Serrurier, morceau de fer ou d'acier, dont on garnit les crevasses qui se forment aux pièces en les forgeant. — Chez les Artificiers, serpenteau dont on garnit les pots des autres pièces d'artifice.

Larenier, s. m. (*La-re-nié*) T. de Menuisier : Pièce de bois qui avance au bas d'un châssis, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur d'un bâtiment.

Lares, s. m. plur. (*La-re*) Dieux domestiques des Païens. Les Antiquaires emploient quelquefois ce mot au singulier. (Du latin *lares, ium.*)

Large, adject. Qui a de la largeur. Ce mot exprime dans la surface, le côté le moins long. — On l'a dit autrefois au figuré pour libéral. — Il se dit en Peinture, par opposition à *mesquin*, et pour désigner sur-tout le contraire de la maigreur et de la sécheresse : *Contours, draperies, lumières larges ; une touche, un pinceau large.* On dit quelquefois substantivement : *Il y a du large dans ce tableau.* (Du latin *largus*, qui signifie proprement copieux, abondant, fait du grec *la* beaucoup, et *ergon* chose.)

† *Large de loi* (Monnoie), se dit des espèces dont le titre est plus haut que celui qui a été prescrit. — Dans nos vieilles Musiques, on appeloit *large* une note dont on pouvoit augmenter la valeur, au moyen de traits qu'on tiroit par ses côtés et par son milieu.

Proverbialement : *Faire du cuir d'autrui large courroie ;* être libéral du bien d'autrui. — *Avoir la conscience large ;* être peu scrupuleux. — En t. de Manège, *un cheval va large, va trop large*, lorsqu'il s'étend sur un grand terrain. — *Ce cheval est large de devant*, a beaucoup de poitrail. — *Cet oiseau fait large* (Fauconnerie), il écarte les ailes.

Large, s. m. Largeur : *Cette étoffe a une aune de large.*

Prendre le large ; en t. de Marine, gagner la haute mer. — Figurément et familièrement : *Gagner* ou *prendre le large*, s'enfuir. — *Mettre le cap au large*, tourner la proue vers la haute mer.

Au large, adv. Spacieusement, à l'aise : *Vous êtes logé bien au large.* — Figurément : *Etre au large*, être dans l'opulence. — *Le vaisseau étoit au large*, en pleine mer.

Au long et au large, adv. Dans toute l'étendue de la superficie : *S'étendre au long et au large.*

Du long et du large, expression adverbiale : *On lui a donné du long et du large ;* il a été bien battu, bien moqué. Il est familier et populaire.

Largement, adverbe. (*Lar-je-man*) Abondamment.

† *Peindre largement*, d'un pinceau large. Voy. *Large.*

† Larger, v. a. (*Lar-jé*) T. de Manège : Aller *large* ; gagner le terrain en s'éloignant du centre de la volte, et en traçant un grand rond.

Largesse, s. f. (*Lar-jè-ce*) Libéralité. Il se dit ordinairement au plur. (Du lat. *largitas, largitatis*, dont la signification est la même.)

Largesse de loi ; T. de Monnoie : Ce qui excède le titre ordonné par les lois.

† Largette, s. f. (Passementerie) Sorte de nompareille ou petite faveur.

Largeur, s. f. Etendue d'une chose considérée comme *large*, étendue du côté le moins long.

† Larghetto, adv. emprunté de l'italien. Se dit, en Musique, d'un mouvement un peu moins lent que *largo*, mais plus qu'*adagio*. On dit aussi substantiv. : *Jouer un larghetto.*

Largo, adv. emprunté de l'italien ; T. de Musique qui indique un mouvement plus lent que *l'adagio*. Il répond au mot françois *lentement*. Il se prend quelquefois substantiv. : *Un largo de Tartini.*

† *Largo assai*, superlatif de *largo*, très-lentement.

Largue, s. m. (*Lar-ghe*) T. de Marine : *Prendre le largue*, tenir la haute mer. Il est aussi adjectif : *Aller vent largue*, aller par un vent de travers.

Larguer, v. a. (*Lar-ghé*) T. de Marine : *Larguer une manœuvre*, la filer. — Démarrer ce qui est amarré. — Lâcher ce qu'on tient à la main.

† *Larguer les bateaux*, filer leurs amarres, et les laisser aller, de manière qu'ils ne soient plus amarrés au vaisseau.

LARGUER, v. n. Porter plein, et arriver pour ne plus tenir le vent; changer la route du plus près, en une route du vent *largue*. — On dit qu'*un vaisseau largue de par-tout*, lorsqu'il se défait, que ses membres, ses bordages se séparent.

LARIGOT, s. m. (*La-ri-go*) Autrefois espèce de flûte champêtre. — *Le jeu du larigot*, un des jeux de l'orgue. — Proverbial. : *Boire à tire larigot*, excessivement.

† LARIN, s. m. (*La-rein*) Monnoie d'argent de Perse, valant deux Mamoudis et demi. On l'appelle aussi *Paenzajie*.

LARIX, s. m. (*La-rikce*) Sorte d'arbre résineux. Voy. *Mélèse*.

LARME, s. f. Goutte d'eau qui sort de l'œil, dont la cause ordinaire est la douleur et quelquefois la joie. (Par corruption, du latin *lacryma*, fait du grec *dakruma*, dont la racine est *dakru*, qui a la même significat.) — Goutte ou petite quantité de quelque liqueur : *Une larme de vin*. — Suc qui coule goutte à goutte de quelques arbres ou plantes quand on les taille.

Familièrement : *Pleurer à chaudes larmes*, amèrement. — *Rire aux larmes*, aux éclats. — *Grosses larmes*, se dit pour exprimer une grande douleur.

LARME DE JOB, s. f. Plante annuelle, arundinacée, à fleur à étamines, originaire des Indes. On fait des chapelets avec les coques dures et ligneuses de son fruit.

Larme de vigne, liqueur aqueuse qui distille naturellement goutte à goutte des sommités ou sarmens de la vigne en sève. — On dit aussi *larme de sapin*, *larme de mastic*; en parlant des sucs gommeux qui se coagulent en distillant de ces arbres. — *Larme de plomb* (Chasse), petit plomb pour tirer aux oiseaux. — *Larme d'essai* (Verrerie), échantillon de verre que l'on prend dans le creuset, au bout d'un crochet, etc. pour juger des progrès de la fusion.

† *Larme batavique* (Physique), petite portion de verre en fusion qui, jetée et refroidie subitement dans l'eau fraîche, a pris la forme d'une *larme*. On en casse difficilement le gros bout, même à coups de marteau; mais si on en rompt la queue, la larme entière se brise avec éclat, et se réduit presque en poussière. Les premières *larmes bataviques* ont été faites en Hollande, en latin *Batavia*.

† *Larmes*, *campanes*, *clochettes*, *gouttes*; en Architecture, petits ornemens ronds qui représentent des gouttes d'eau. Ce sont comme de petits cônes sous le plafond de la corniche dorique, et comme de petites pyramides au bas des triglyphes.

LARMIER, s. m. (*Lar-mié*) T. d'Architecture : Saillie pour empêcher que l'eau ne découle le long du mur. (Selon *Félibien*, de ce que l'usage du larmier est de faire tomber l'eau goutte à goutte, et comme par larmes, loin du mur.) — La partie d'une corniche qui est le plus en saillie. — Pièce de bois au bas d'un châssis. Voy. *Larenier*.

LARMIÈRES, s. f. pl. Fentes au-dessous des yeux du cerf. Il en sort une liqueur jaune qu'on appelle *larmes de cerf*. Quelques-uns disent au masculin, *larmiers*.

LARMIERS, s. m. pl. (*Lar-mié*) Parties qui, dans le cheval, répondent aux tempes dans les hommes.

† LARMOIEMENT, s. m. (*Lar-moa-man*) T. de Médecine : Ecoulement de *larmes* involontaire.

LARMOYANT, ANTE, adject. (*Lar-moa-ian*, *an-te*) Qui fond en *larmes*.

Le comique larmoyant, espèce de comique qui attendrit.

LARMOYER, v. n. (*Lar-moa-ié*) Pleurer; jeter des *larmes*. Il ne s'emploie guères plus que dans le style familier.

LARRON, LARRONNESSE, s. (*Lâ-ron*, *ro-nè-ce*; prononcez l'*r* fortement) Celui, celle qui vole et dérobe le bien d'autrui en cachette. (Du lat. *latro*, qui signifie la même chose.)

Proverbialement : *L'occasion fait le larron*; on est tenté par la présence de l'objet.

LARRON, subst. m. (*Lâ-ron*; *r* forte) En t. d'Imprimerie, petit morceau de papier ou bouchon attaché à la feuille, qui, à l'impression, se dépose sur la forme, et empêche un mot de paroître. — Pli d'un feuillet qui n'a pas été rogné.

LARRONNEAU, s. m. (*Lâ-rô-nô*, s. d. *r* forte) *Petit larron*. Il est peu usité.

LARUS, s. m. (*La-ru-ce*) Oiseau dont la cervelle guérit l'épilepsie, le cœur hâte l'accouchement, et l'estomac facilite la digestion. *Trév.* d'après *Cœlius Aurelianus*.

LARVES, s. m. pl. T. d'Antiquité : Les ames des méchans qu'on croyoit errer sous des formes hideuses. (Du latin *larva* spectre, fantôme.) — Au singulier et en t. d'Histoire naturelle, état des insectes à métamorphose, après qu'ils sont sortis de l'œuf, et avant qu'ils passent à l'état de chrysalide : *La chenille est la larve du papillon*. (Du latin *larva* masque; parce que l'insecte sous cette forme est en quelque sorte masqué.)

† LARYNGÉ, ÉE, LARYNGIEN, IENNE, adjectif. (Anatomie) Qui appartient au *larynx*.

† LARYNGOGRAPHIE, s. f. (*La-rein-go-gra-fi-e*) T. d'Anatomie : Description du larynx. (Du grec *larugx* le larynx, et *graphô* je décris.)

† LARYNGOLOGIE, s. f. (*La-rein-go-lo-ji-e*) Partie de l'Anatomie qui traite des usages du larynx. (Du grec *larugx*, gén. *laruggos* larynx, et *logos* discours.)

LARYNGOTOMIE, s. f. (*La-rein-go-to-mi-e*) Incision à la trachée artère, au larynx. (Du grec *larugx*, *laruggos* larynx, et *temnô* je coupe.)

LARYNX, s. m. (*La-reinkce*) T. d'Anatomie : La partie supérieure de la trachée artère, appelée vulgairement *le nœud de la gorge*, *la pomme d'Adam*. (Du grec *larugx*, qui signifie la même chose.)

LAS! interjection plaintive qui s'est dite autrefois pour *hélas!* (De l'italien *lasso* malheureux, misérable.)

LAS, LASSE, adj. (*Lâ*, *Lâ-ce*) Fatigué. (Du lat. *lassus*.) — Ennuyé de quelque chose que ce soit.

LASCIF, IVE, adj. (*La-ci-fe*, *f-ve*) Fort enclin à la luxure. — Qui porte à la luxure. (Du latin *lascivus*, fait dans la même signification, de *lacessere* attaquer, provoquer, agacer.)

Lascivement, adv. (*La-ci-ve-man*) D'une manière *lascive*.

Lasciveté, s. f. (*La-ci-ve-té*) Forte inclination à la luxure. (Du latin *lascivia* ou *lascivitas*.) — Ce qui porte à la luxure.

Laserpitium *ou* Laser, s. m. (*La-zèr-pi-ci-ome*) Plante vivace, ombellifère, méridionale, dont on compte plusieurs espèces.

Lassant, ante, adject. Qui *lasse*; fatigant. — Ennuyeux.

Lasser, v. act. Fatiguer; avec la différence que c'est proprement par sa *continuation* qu'une chose *lasse*, et qu'elle *fatigue* par la *peine* qu'elle donne. (Du latin *lassare*.) — Ennuyer.

se Lasser, v. réc. Se fatiguer. — S'ennuyer de.....

† Lasseret, s. m. (Serrurerie) Espèce de piton à vis, à pointe molle, et ordinairement à double pointe; parce qu'il faut l'ouvrir pour y placer la pièce qu'il doit retenir.

† Lassière, s. f. (Chasse) Filet pour prendre les loups.

† Lassier, s. m. (Pêche) Sorte de filet à manche.

† Lassis, s. masc. (Soierie) 1.° Espèce de capiton ou bourre de soie. — 2.° Etoffe fabriquée avec cette matière.

Lassitude, s. f. Etat de la personne qui est *lasse*: fatigue: avec cette différence que la *fatigue* est toujours la suite de l'action et du travail, et que la *lassitude* se fait quelquefois sentir sans qu'on ait rien fait.

Last, ou suivant l'*Académie*, Laste, subst. m. T. de Marine: Poids de deux tonneaux.

† Last-Gelt, s. m. Mot hollandois, qui exprime un droit perçu en Hollande sur les vaisseaux qui entrent ou qui sortent, ainsi nommé de ce qu'il se paie en raison de la quantité de *last* ou *last* que chaque bâtiment peut contenir. — Droit de fret qui se lève à Hambourg sur les marchandises et les vaisseaux étrangers.

Latanier, s. m. (*La-ta-nié*) Palmier des Antilles, dont le tronc est triangulaire. Ses feuilles rassemblées en faisceaux, ressemblent en naissant à un éventail fermé, et, lorsqu'elles sont épanouies, à un éventail ouvert. On le nomme aussi *Bache* et *Palmier en éventail*.

Latent, ente, adj. (*La-tan, an-te*) Caché. Il n'a guères d'usage qu'en t. de Manège: *La morve est un des vices latens du cheval*. (Du lat. *latens*, participe de *latere* être caché.)

Latéral, ale, adj. T. Didact.: Qui appartient au côté. (Du lat. *lateralis*, fait de *latus* côté.) — Il se dit, en Botanique, des fleurs, des feuilles, des stipules, etc. qui ont leur point d'insertion sur *les côtés* de la tige ou des rameaux. — En Géométrie, il s'emploie avec d'autres mots pour former des composés: *Equi-latéral*, etc. Dans cet emploi il a rapport aux lignes qui forment la circonférence des figures.

† *Equation latérale*, (Algèb.) équation simple ou qui n'est que d'une dimension (d'un seul *côté*), et qui n'a qu'une racine. On dit aujourd'hui *Equation simple* ou *linéaire*, ou *du premier degré*.

Latéralement, adverb. (*La-té-ra-le-man*) D'une manière *latérale*.

† Latéralisètes, s. m. (Entomologie) Insectes diptères formant une des deux grandes divisions de la famille des Sarcostomes, et dont le caractère est d'avoir un poil isolé à chaque côté des antennes. (Du lat. *lateralis* qui est au côté, et *seta* soie, poil.)

Laterale, s. m. Officier qui avoit soin du cabinet de l'Empereur grec. (Du latin *laterculensis*, fait dans le même sens, de *laterculum*, qui signifie proprement cabinet construit en briques, de *later* brique.)

Latéré. a Latéré. Voy. *Légat*.

Laticlave, s. m. Tunique que portoient à Rome les Sénateurs et les Magistrats. Elle étoit bordée d'une *large* bande de pourpre, avec un ornement, en forme de tête de *clou*, attaché sur la poitrine. (Du latin *latus-clavus*, formé dans la même signification, de *latus* large, et *clavus* clou.)

Latin, s. m. (*La-tein*) Langue *Latine*: Langue des anciens Romains.

Latin, ine, adj. Qui concerne la Langue Latine. (Du latin *latinus*.)

Le Pays Latin, figurément: L'Université et les Collèges. — *L'Eglise Latine*, l'Eglise occidentale. *Les Latins*, ceux qui sont de cette Eglise. — *Du latin de cuisine*, de fort méchant latin. — *Piquer en latin*; être à cheval de mauvaise grace et comme un écolier. — Proverbialement: *Etre au bout de son latin*; ne savoir plus que dire ni que faire pour venir à bout d'une chose. — *Il y a perdu son latin*; son temps et sa peine. — En t. de Marine, *voile latine*, voile faite en forme de triangle rectangle.

Latiniser, v. a. (*La-ti-ni-zé*) Donner une terminaison *latine* à un mot d'une autre Langue.

Latinisme, subst. m. Construction, tour de phrase propre à la Langue *Latine*.

Latiniste, s. Qui entend et parle bien la Langue *Latine*.

Latinité, s. f. Langage *Latin*.

† Latirostres, s. m. plur. (Ornithologie) Famille d'oiseaux Echassiers, caractérisés par un bec *large*, obtus, légèrement courbé et non cylindrique ou en pointe. (Du lat. *latus* large, et *rostrum* bec.)

Latitude, s. f. En Géographie, éloignement d'un lieu à l'égard de l'Equateur, en allant vers l'un ou vers l'autre pôle. Il est mesuré par l'arc du Méridien compris entre le Zénith de ce lieu et l'Equateur. — En Astronomie, la distance par rapport à l'écliptique. (Du latin *latitudo*, employé par les Astronomes dans le même sens, et qui signifie proprement *largeur*.)

† *Cercles de latitude* ou *cercles secondaires de l'écliptique*, grands cercles qui coupent l'écliptique à angles droits, et qui passent par ses poles. C'est sur ces cercles que se comptent les latitudes respectives des étoiles, etc. — *Latitude géométrique*, distance à l'écliptique d'une planète vue de la terre. — *Latitude héliocentrique*, l'angle sous lequel paroîtroit éloignée de l'écliptique une planète vue du soleil. — *Latitude croissante* (Marine), la latitude prise sur le méridien d'une carte réduite.

Latomie *ou* Lautumie, s. f. T. d'Histoire ancienne: Carrière où on renfermoit les prisonniers. C'étoit proprement une prison que

Denis le Tyran avoit fait creuser dans un roc près de Syracuse. (Du grec *latomia* carrière, fait de *latomeô* je taille des pierres, dont les racines sont *las*, contracté de *laas* pierre, et *tomé* action de couper, dérivé de *temnô* je coupe.)

LATRIE, s. f. Le culte souverain qu'on rend à Dieu. (Du grec *latreia* culte, honneur, servitude, dérivé de *latris* serviteur.)

LATRINES, s. f. pl. Lieux privés.

LATTE, s. f. (*La-te*) Pièce de bois longue, étroite et plate qu'on emploie dans les cloisonnages, dans les plafonds, etc. — Chez les Faenciers, petite palette propre à enlever la terre detrempee. — Bande de fer plat, telle qu'elle arrive de la forge. — Mesure d'arpentage, usitée autrefois dans la Guienne.

† *Latte volice*, celle qui sert à porter l'ardoise. — *jointive*, celle qu'on met aux pans de charpente pour recevoir et tenir un enduit de plâtre. — *de sciage*, celle qui est taillee à la scie.

† LATTES, pl. Echelons des ailes d'un moulin à vent, sur lesquels la toile est tendue. — En t. de Marine, 1.° petites pièces de bois fort minces, qu'on met entre les baux, les barrots et les barrotins d'un vaisseau. — 2.° Traverses ou longues pièces de bois qui soutiennent la couverture d'une galère. — Pièces du métier à broder.

LATTER, v. a. (*La-té*) Garnir de *lattes*.

LATTIS, s. m. Arrangement des *lattes* sur un comble.

LAUDANUM, s. m. (*Lô-da-nome*, d.) Extrait d'opium. (Corruption du lat. *laudandum* chose à louer, digne de louanges à cause de ses excellentes qualités.)

† LAUDE, s. m. T. de Coutume : Droit qui se payoit en certains lieux, pour la vente des marchandises dans les foires et marchés, appelé dans la basse latinité *leuda*.

LAUDES, s. f. pl. (*Lô-de*) Partie de l'Office divin qui suit Matines. (Du lat. *laudes* louanges; parce qu'elles contiennent principalement les louanges du Seigneur, étant composées de pseaumes, de cantiques et d'une hymne.)

† LAUDICENES, s. m. pl. (*Lô-di-cè-ne*) Chez les anciens Romains, gens payés pour applaudir aux pièces de théâtre et aux harangues publiques. (Du latin *laudicœna* ou *laudicœnus*, formé de *laus*, *laudis* louange, et *canere* chanter.) — Flatteurs qui louent pour gagner un dîner : parasites. (Dans cette acception, du même mot *laudicœna*, formé également de *laus* louange, ou de *laudare* louer, et de *cœna* repas.)

LAURE, s. f. (*Lô-re*) Espèce d'anciens Monastères de l'Orient, dont les cellules, séparées, éparses çà et là, formoient une sorte de village. (Du grec *laura* village dont les rues sont fort larges, dérivé de *lauros* large.)

† LAURÉ, ÉE, adj. (*Lô-ré, ré-e*) *Tête laurée*, tête couronnée de *lauriers*, sur une médaille, une monnoie.

LAURÉAT, adj. m. (*Lô-ré-a*, d.) *Poëte lauréat*, qui a été couronné publiquement. (Du latin *laureatus*, fait dans la même signification, de *laurus* laurier.)

LAURÉOLE, s. f. (*Lô-ré-o-le*, d.) Arbrisseau à fleur monopétale, qu'on nomme aussi *Garoutte*. On distingue la *Lauréole mâle* ou *Garou*, et la *Lauréole femelle*, appelée autrement *Bois gentil* ou *Mezéreon*.

LAURIER, s. m. (*Lô-rié*, d.) Arbre toujours vert de moyenne grandeur, à fleur monopétale, qui croît dans les forêts d'Espagne et d'Italie, et se cultive dans les jardins. Il est le symbole de la victoire. On dit figurément et sur-tout poétiquement : *Cueillir, moissonner des lauriers. — Flétrir ses lauriers*; déshonorer sa victoire. (Du latin *laurus*.) — On nomme *lauriers-jambons* toutes les espèces dont les feuilles aromatiques sont employées dans les assaisonnemens.

Laurier Alexandrin. Sorte de Ruse bisannuel, dont on distingue une espèce à larges feuilles, et une à feuilles étroites. — *Laurier aromatique*; arbre des îles d'Amérique qu'on appelle aussi *bois d'Inde*. — *Laurier-cerise*; arbre qui nous a été apporté de Natolie, qui a les caractères du Prunier, dont les fleurs ressemblent à celles du *Laurier*, et le fruit à celui du *Cerisier*. — *Laurier-chêne*; plante de Grèce et de Dalmatie. — *Laurier-rose*; *Nérion*; arbre de moyenne grandeur, originaire des Indes, à fleur monopétale, infundibuliforme, et qu'on cultive dans les jardins. — *Petit laurier rose*. Voy. *Epilobe*. — *Laurier royal*, *laurier des Indes*, arbrisseau qu'on cultive beaucoup en Portugal. — *Laurier-thym*, suivant l'*Acad.*, et suivant *Trév. Laurier-tin* ou *sauvage*; arbrisseau toujours vert, dont le fruit est d'un bleu-noirâtre. Il est originaire d'Espagne et d'Italie, et a les caractères de l'Obier. On le cultive dans les jardins. — *Laurier-Tulipier*; arbre exotique, dont les fleurs sont très-odorantes, et qu'on cultive pour l'agrément. — *Laurier des Iroquois*. Voy. *Sassafras*.

† LAURINE. Voy. *Olivier*.

LAURIOT, s. m. Terme de Boulanger : Sorte de petit baquet.

† LAVABO, s. m. pris du latin. En t. d'Eglise, 1.° L'action du Prêtre qui se lave les mains pendant la Messe. — 2.° La partie de la Messe où se fait cette action. — 3.° Le linge avec lequel le Prêtre s'essuie les doigts après se les être lavés. — 4.° Carton au côté droit de l'autel où sont écrites ces paroles : *Lavabo*, etc.

LAVAGE, s. m. Action de *laver* : *Le lavage des vitres*. — Trop grande quantité d'eau répandue pour *laver* : *Voilà un grand lavage pour bien peu de chose*. — Breuvage où l'on a mis trop d'eau : *Cette soupe n'est qu'un mauvais lavage*. — Trop grande quantité d'eau, etc. prise par remède : *Tout ce lavage vous affoiblit*. — Dans les mines; opération pour séparer le minéral propre à être fondu, de la partie terrestre et pierreuse.

LAVAGNE, s. f. (mouillez *gn*) Espèce de pierre ou d'ardoise de Gênes.

LAVANDE FEMELLE *ou* COMMUNE, s. f. Plante originaire des climats chauds de l'Europe, à fleur labiée, très-aromatique, vivace, cultivée dans nos jardins. (Du latin *lavandula*, fait de *lavare* laver, parce qu'on en fait usage dans les bains.)

† *Lavande mâle*, *Spic*, *Aspic*, *Nard commun*, autre espèce de lavande, à feuilles plus larges,

dont on tire l'huile essentielle nommée *huile d'aspic*.

Lavandier, subst. m. (*La-van-dié*) Officier chez le Roi qui avoit soin de faire blanchir le linge.

Lavandière, s. f. Femme qui *lave* la lessive; Blanchisseuse. — Oiseau passereau, de la famille des Subulirostres, et du genre des becs fins ou motacilles, ainsi nommé, parce qu'il va chercher sur le bord des eaux les insectes et les petits vers dont il se nourrit.

† Lavanese, s. f. (*La-va-nè-se*) Voy. *Rue de chèvre*.

Lavange, s. f. Grande quantité de neige qui tombe tout à coup des montagnes. On dit aussi *Avalange*, *Avalanche*, et *Lavanche*.

Lavaret, s. m. (*La-va-rè*) Poisson du même genre que le Saumon, qui se trouve dans les lacs de Savoie, etc.

Lavaronus, subst. m. Poisson de la Méditerranée. Il a dans la tête des pierres qui, réduites en poudre, sont bonnes contre la gravelle. *Trév.*

Lavasse, s. f. Pluie subite et impétueuse.

Lave, s. f. Matière en fusion qui sort des volcans et forme comme des ruisseaux enflammés. — La même matière, devenue en se refroidissant, une masse solide.

Lavée, subst. f. *Lavée de laine*, tas de laine tirée de l'eau où elle a été *lavée*.

Lavège, s. f. Pierre dont on fait des vases qui résistent au feu.

Lave-main, s. m. Réservoir d'eau où on se *lave les mains* à *l'entrée* d'une sacristie ou d'un réfectoire. — Ce nom a été étendu aux ustensiles de cuisine, de salle à manger, de chambre, destinés au même usage.

Lavement, subst. m. (*La-ve-man*) Action de *laver*. Il ne se dit en ce sens que de deux cérémonies religieuses, *le lavement des pieds* et celui *des autels*. — Ordinairement, clystère.

† Lavender, s. m. Sorte de linge ouvré qui se fabrique en Flandres.

Laver, v. act. (*La-vé*) Nettoyer avec de l'eau ou avec quelque autre chose liquide : *Laver une plaie avec du vin*. (Du latin *lavare*.) — En termes de Charpentier; ôter une bosse d'une poutre avec la scie, afin de l'équarrir. — En Peinture; coucher les couleurs à plat sans les pointiller.

Proverb. et fig. *Laver la tête*, ou *la coiffe*, ou *le béguin*, suivant la personne à qui ou de qui l'on parle; faire une légère réprimande. — *Laver ses péchés avec ses larmes*, les pleurer. — *Ce fleuve lave les murailles de la ville*, passe auprès. — *Laver un dessin*; dessiner au pinceau, avec des matières colorantes, telles que le bistre ou l'encre de la Chine, délayées dans de l'eau. — *Laver du papier*; lui donner une certaine préparation qui le rend plus uni, plus égal. Les Relieurs disent à peu près dans le même sens, *laver un livre*. — *Laver une forme* (Imprim.), la porter au baquet, où on la lave à la lessive chaude, en la trottant avec une brosse. — *Couleur lavée*, couleur foible et déchargée. — Fam. *S'en laver les mains*; déclarer qu'on n'est pas responsable de ce qui peut arriver. Allusion à ce que fit Pilate.

Laver, v. n. *Se laver les mains* avant que de se mettre à table : *Donner à laver*.

Se laver, v. réc. Se nettoyer avec de l'eau. — Figurem. *Se laver d'un crime*; prouver son innocence.

Lavert, s. m. Sorte d'insecte très-incommode à la Louisiane dans les bâtimens faits de bois.

Laveton, s. m. Grosse bourre qui sort, par la fonlure, des étoffes grossières.

Lavette, s. f. (*La-vè-te*) Mauvais linge dont on se sert pour *laver* la vaisselle.

† Lavéü, s. m. (*La-vé-u*) T. de Pêche. Nom qu'on donne, près des Martigues, à l'espèce de filet dont on se sert dans les Pêches faites avec les bâtimens nommés *Tartanes*. Les Pêcheurs langnedociens disent *Laûte* (*La-u-te*) dans le même sens.

Laveur, euse, s. Celui ou celle qui *lave*.

Lavignon, subst. m. (mouillez *gn*) Petit coquillage de mer dont le poisson est d'un fort bon goût.

Lavis, s. m. Manière de *laver* un dessin.

Lavoir, subst. m. (*La-voar*) Lieu destiné à *laver* ou le linge ou la vaisselle; ou, dans les communautés et les sacristies, à se *laver* les mains. — Aux Indes, en Turquie, etc. lieu voisin des Pagodes et des Mosquées, où se *lavent*, par cérémonie de religion, ceux qui veulent entrer dans ces Temples. — En terme d'Arquebusier, verge de fer à laquelle on attache un linge mouillé pour *laver* un canon de fusil. — Dans les Hôtels des monnoies, le résidu des matières qui ont servi à la fusion de l'or et de l'argent. — Machine pour laver le minéral.

Lavure, subst. f. Eau qui a servi à *laver*. — Action de *laver* certaines choses.

† *Terre de lavures* (Monnoyage), les carreaux des fourneaux, les vieux creusets, les balayures du cendrier et de l'atelier, pilés et réduits en cendre, pour en tirer les particules d'or et d'argent qui y sont mêlées.

Laxatif, ive, adject. (*Lak-sa-tif*, *i-ve*) Qui a la vertu, la propriété de *lâcher* le ventre : *Remède laxatif*; *tisane laxative*. (Du latin *laxativus*, fait de *laxare* lâcher, relâcher.)

† Laxiflore, adject. (*Lak-si-flo-re*) T. de Botan.; dont les *fleurs* sont *lâches*. (Du latin *laxus* lâche, et *flos*, *floris* fleur.)

† Laxité, s. f. (*Lak-si-té*) T. de Médec. Relâchement, ou défaut de force et de tension dans les fibres, dans les vaisseaux, dans les viscères, etc. (Du latin *laxitas*.)

Layer, v. act. (*Lé-ié*) Travailler la pierre avec une *laie*. — Faire des routes dans une forêt. Voy. *Lcie*.

Layetier, s. m. (*Lé-ie-tié*) Artisan qui fait des layettes, et toutes sortes de boîtes, de caisses, etc.

Layette, s. f. (*Lé-iè-te*) Sorte de petit coffre. — Tiroir d'un buffet, d'une armoire, où l'on serre des papiers. — Le linge, les langes, etc. destinés pour un enfant nouveau-né.

Layeur, s. m. (*Lé-ieur*) Celui qui fait des *laies* dans une forêt.

Lazagnes, s. f. pl. (mouillez *gn*) Espèce de pâtisserie en façon de ruban, dont la pâte est

faite avec de la semoule. (De l'italien *lasagna*, qui a la même signification.)

LAZARET, s. m. (*La-za-rè*) Lieu où l'on fait quarantaine quand on vient de lieux infectés ou soupçonnés d'être infectés de peste. (Du *Lazare* souffrant à la porte du mauvais Riche.)

† LAZULITE, s. f. Sorte de pierre siliceuse, la même que le *lapis-lazuli*.

LAZZI, s. m. emprunté de l'italien. (*La-zi*) Action, mouvement, jeu muet d'un Comédien dans les rôles de valet, etc.

LE, LA, LES, articles ou pronoms. *Voyez* la Grammaire.

LÉ, subst. m. Largeur d'étoffe ou de toile entre deux lisières. — Espace de huit mètres qu'on laisse le long des rivières pour le tirage.

† LÉAM *ou* LÉANG, s. m. Morceau d'argent qui sert de monnoie à la Chine, et qu'on prend au poids. Il équivaut, à peu près, à une once. Il se divise en dix *Chens*, le *Chen* en dix *Fens*, et le *Fen* en dix *Lées*.

LÉANS, adverbe de lieu. (*Lé-an*) Là-dedans. Il est vieux.

LÉARD, s. m. (*Lé-ar*) Arbre qu'on nomme plus communément *Peuplier*.

† LÉCANOMANCIE, s. f. Divination qui, dans l'Empire grec se faisoit en jetant des pierres dans un bassin plein d'eau. (Du grec *lékanè* bassin, et *mantéia* divination.)

LÈCHE, s. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger. — Espèce de vernis que l'on donne, au Mexique, aux piastres qui s'y fabriquent, afin de les rendre d'un plus bel œil. — En t. de Pêche. Voy. *Achées*. — Sorte de plante. Voy. *Caret*. En ce sens, on dit aussi *Laîche*.

LÉCHÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Lécher*. — Fam. *Ours mal léché*, homme mal-fait et grossier. — En Peinture; *tableau léché*, *trop leché*, fort soigné: mais avec peu d'art et de goût. On dit substantivement *le léché*, l'excès du fini. — En Littérature; *ouvrage léché*, travaillé avec trop de soin.

LÈCHEFRITE, s. f. Ustensile de cuisine qui sert à recevoir le jus que rend une viande à la broche. (Du lat. *lanx*, *lancis* bassin plat, *frigere* frire et fricasser; *plat à frire*.) — Vaisseau plat et long, en forme de lèchefrite, dans lequel on met un ou plusieurs rangs de grosses chandelles, etc. pour éclairer le bas d'un théâtre.

LÉCHER, v. act. (*Lé-ché*) Passer la langue sur..... *Lécher un plat*, *des confitures*. (Du grec *léichô*, qui a la même signification.) — En Peinture, travailler un tableau avec trop de soin.

A LÈCHE-DOIGT, adv. En petite quantité. Il est familier.

LEÇON, subst. f. (*Le-son*) Instruction qu'on donne: *Leçon de Droit*, *de Medecine*, *etc.* On dit sans article, *prendre leçon de...* — Ce qu'un maître donne à l'écolier à apprendre par cœur. — Fig. Avis, instruction donnée à quelqu'un pour sa conduite ou pour la direction d'une affaire. — Remontrance; réprimande: *Faire la leçon à*..... — En style d'érudition, la manière dont un texte est écrit. Les diverses *leçons* d'un texte sont appelées *variantes*. — Familièrement: Différentes manières dont une chose est contée. — Partie de l'Office divin qui se dit à Matines: *Il y a trois leçons à chaque nocturne*. (Du lat. *lectio*.)

LECTEUR, s. m. Celui qui lit. — Celui qui aime à lire: *C'est un grand lecteur*, *un lecteur infatigable*. — L'un des quatre Ordres mineurs. — Chez quelques Religieux; Professeur: *Lecteur en Theologie*, *en Philosophie*. (Du latin *lector*.)

Familièrement: *Avis au lecteur*, ou *c'est un avis au lecteur*; prenez cela pour vous; cela vous regarde, etc.

LECTICAIRE, s. m. (*Lèk-ti-kè-re*) Chez les Romains, ouvrier qui faisoit des litières. — Porteur de litière. (Du latin *lecticarius*, fait dans la même signification, de *lectica* litière.)

LECTISTERNES, s. m. pl. Festins auxquels les statues des Dieux étoient posées sur des lits autour d'une table. (Du latin *lectisternium*, formé avec la même signification, de *lectus* lit, et de *sternere* étendre.)

LECTRICE, s. f. Chez les Religieuses, celle qui *lit* dans le réfectoire.

LECTURE, s. f. Action de *lire*. — Etude: *Il aime la lecture*. — Savoir; érudition: *Il a beaucoup de lecture*. — Chose qu'on *lit*: *Cette lecture n'est bonne qu'à gâter le goût*.

LÉCYTHE, s. m. (*Lé-ci-te*) T. d'Antiquité: Vase fait en forme d'une grosse bouteille, où l'on mettoit l'huile pour frotter les Athlètes. (Du latin *lecythus*, pris du grec *lekuthos*, qui a la même signification.)

† LÉE, s. m. Monnoie chinoise de cuivre avec beaucoup d'alliage. Elle fait la millième partie du *Léang*. C'est la seule monnoie empreinte qui circule dans la Chine.

LÉDE, s. f. *La lède d'un marais salant*, le milieu et le plus grand espace du jas.

LÉDUM *ou* LÉDE, s. m. Sorte d'arbrisseau; espèce de ciste.

LÉGAL, ALE, adj. Qui concerne la loi: *Cérémonies*, *observations légales*. En ce sens il ne se dit que de la loi de Moïse. — Qui est selon la loi: *Démarche*, *procédure légale*. (Du lat. *legalis*, fait de *lex*, *legis* loi.)

LÉGALEMENT, adv. (*Lé-ga-le-man*) Selon les lois. (Du lat. *legaliter*.)

LÉGALISATION, s. fem. (*Lé-ga-li-za-cion*) Certification du Juge ou autre ayant l'autorité publique, qui atteste que celui qui a dressé un acte est tel qu'il se qualifie.

LÉGALISER, v. a. (*Lé-ga-li-zé*) Compléter l'authenticité d'un acte par la *légalisation*; Voyez ce mot. (Du mot *legal*; rendre legal.)

LÉGALITÉ, s. f. Fidélité; droiture; probité. Il est peu usité.

LÉGAT, s. m. (*Lé-ga*) Cardinal préposé par le Pape pour gouverner quelque Province de l'Etat Ecclésiastique. (Du lat. *legatus* député, envoyé.)

LÉGAT A LATERE, Cardinal envoyé extraordinairement par le Pape auprès d'un Prince Chrétien, ainsi nommé de *latus*, *lateris* côté, parce que le Pape ne nomme à cet emploi que des Cardinaux qu'il envoie d'*auprès de sa personne*, tirés de son Conseil, etc.

LÉGATAIRE, s. m. et f. (*Lé-ga-tè-re*) Celui ou celle à qui on a légué. (Du latin *legata-*

rius, fait, dans le même sens, de *legare* léguer.)

Légatine, s. f. Sorte d'étoffe moitié fleuret et moitié soie ou laine.

Légation, s. f. (*Lé-ga-cion*) Charge du *Légat*. — Etendue de son Gouvernement; district de sa Juridiction. — Temps que durent ses fonctions.

Legatoire, adj. m. et fém. (*Le-ga-toa-re*) Gouverné par un Lieutenant sous les Empereurs Romains. (Du latin *legare* envoyer, députer.)

Lége, adject. Terme de Marine : *Vaisseau lége*, sans charge, qui n'a pas assez de lest. (De *léger*.)

Légendaire, s. m. (*Lé-jan-dè-re*) Auteur d'une *légende*.

Légende, s. f. (*Lé-jan-de*) Livre contenant la vie des Saints. Il ne se dit que des anciennes vies, ou par mépris des nouvelles. (Du latin *legenda*, *orum* choses à lire : parce que la *légende* étoit d'abord un livre d'église contenant les lectures que l'on devoit faire dans l'Office divin.) — Dans le style plaisant ou critique, liste ennuyeuse. — Inscription gravée autour ou dans le milieu d'une monnoie ou d'une médaille.

Léger, ère, adj. (Prononcez l'*r* final au masc. *Acad.*) Qui ne pèse guère : *Habit léger*; *étoffe légère*. (Du latin *levis*, dont on a fait, dans la basse latinité, le diminutif *leviarius*, d'où *léger* a été immédiatement formé. *Ménage.*) — En ce sens on le dit par comparaison de certains corps qui tendent en haut, forcés de prendre cette direction par des corps plus pesans qu'eux : *La fumée*, *les vapeurs sont légères*. — Qui n'a pas le poids qu'il doit avoir. — Aisé à supporter : *Joug léger*; *peine*, *douleur légère*. — Facile à digérer : *Viande légère*. — Dispos et agile : *Marcher d'un pas léger*. — Volage : *Esprit*, *cœur léger*. En ce sens on dit d'une femme qu'elle est *légère*, lorsqu'elle ne s'attache pas fortement; qu'elle est *inconstante*, lorsqu'elle ne s'attache pas pour long-temps; qu'elle est *volage*, lorsqu'elle ne s'attache pas à un seul; qu'elle est *changeante*, lorsqu'elle ne s'attache pas au même. — Peu considérable. — Agréable et facile : *Style léger*; *conversation légère*. — En Peinture, en Architecture et en Sculpture; facile et délicat : *Contours légers*; *ouvrage léger*. Ce mot en Peinture, appliqué à la touche et au trait, est à-peu-près synonyme de *spirituel*; et rapporté à la couleur et à la lumière, il se rapproche des mots *aérien* et *céleste*.

Cheval léger à la main, qui a la bouche bonne, qui ne s'appuie pas sur le mors. — *Oiseau léger* (Fauconn.), qui se tient longtemps sur ses ailes. — *Avoir la main légère*; 1.° en parlant d'un Cavalier, se servir bien des aides de la main. 2.° En parlant d'un Chirurgien, d'un Joueur de clavecin et d'autres Artistes; opérer, jouer délicatement, adroitement. — *Avoir la voix légère*, faire aisément les cadences. — *Avoir le sommeil léger*, s'éveiller au moindre bruit, etc. — *Être léger d'un grain*, un peu fou. — *Être léger d'argent*, n'en avoir guère. — En T. de Marine, 1.° *Canot*, *etc. léger de rames*, qui marche bien à l'aviron, qui est aisé à nager. — 2.° *Bâtiment léger de voile*, qui va bien à la voile, qui marche vite.

† *Troupes légères*, les troupes qu'on emploie hors de ligne, pour reconnoître, harceler, poursuivre l'ennemi. — On disoit autrefois *Cavalerie légère*, par opposition à la Cavalerie pesamment armée. — *Chevaux légers*, Voy. *Cheval*.

A la légère, adv. Légèrement : *Être armé*, *être vêtu à la légère*. — Au fig. Inconsidérément, sans beaucoup de réflexion.

De léger, adv. Trop facilement : *Croire de léger*. Il vieillit.

Légèrement, adv. (*Lé-jè-re-man*) D'une manière légère. — Un peu. — Inconsidérément. — Sans s'arrêter à quelque chose, sans l'approfondir. — D'une manière prompte, agile.

Légèreté, s. f. Qualité de ce qui est *léger* et peu pesant. — Agilité; vitesse. — Fig. Inconstance; instabilité. — Imprudence. — Peu de griéveté d'une faute, etc. Voy. *Léger*.

† *Légèreté respective*, différence en moins du poids d'un corps au poids d'un autre corps auquel on le compare.

Légion, s. fém. (*Lé-jion*; en vers, *ji-on.*) Corps de gens de guerre chez les anciens Romains. (Du latin *légio*, fait dans le même sens, de *legere* élire, choisir.) — Fig. et fam. Grand nombre : *Une légion de parens*, etc.

† Légion d'honneur, Ordre institué en France par l'Empereur Napoléon, pour récompenser les services soit militaires, soit civils, soit littéraires, etc. Il est composé de simples Légionnaires, d'Officiers, de Commandans, de Grands-Officiers, et de Grands-Aigles.

Légionnaire, s. m. (*Lé-jio-nè-re*) Soldat dans une *Légion* Romaine. (Du latin *legionarius.*) — En France, membre de la *Légion d'honneur*.

Législateur, trice, subst. Celui, celle qui fait des lois : *Moïse est le Législateur des Hébreux*. (Du lat. *legislator*, formé avec la même signification, de *legis*, génitif de *lex* loi, et de *lator* qui porte, dérivé de *latum*, supin de *ferre* porter : *qui porte la loi.*)

Législatif, ive, adj. *Pouvoir législatif*, pouvoir de faire des lois.

Législation, s. f. (*Lé-jis-la-cion*) Droit de faire des lois. (Des deux mots latins *legis*, génitif de *lex* loi, et *latio* action de porter. Voy. *Législateur*.)

Légiste, s. m. Jurisconsulte : celui qui fait profession de la science des *lois*.

Légitimation, s. f. (*Lé-ji-ti-ma-cion*) Acte par lequel un bâtard est *légitimé*. — Dans les anciennes Diètes d'Allemagne, reconnoissance authentique et juridique.

Légitime, adj. Qui a les qualités requises par la loi. (Du latin *legitimus.*) — Juste; équitable.

Légitime, s. f. Portion des biens du père et de la mère, attribuée par la loi aux enfans. (Du lat. *legitima*, sous-entendez *bona*; biens légitimes, assignés par la loi.)

† Légitimé, ée, part. p. et adj. Voy. *Légi-*

timer. — *J. B. Rousseau* a dit dans une de ses Odes sacrées : *Sans une ame légitimée.* C'est une expression impropre, ou plutôt absolument inintelligible.

LEGITIMEMENT, adv. (*Lé-ji-ti-me-man*) Justement, avec raison. (Du latin *legitimè.*)

LEGITIMER, v. a. (*Lé-ji-ti-mé*) Rendre un enfant naturel capable des droits des enfans légitimes. — Figur. Rendre *légitime.* — Dans les Diètes, faire reconnoître pour authentique et juridique. On dit en ce dernier sens, *Se légitimer.*

LEGITIMITÉ, s. f. L'état, la qualité d'enfant *légitime.*

† LEGRAU, s. m. (*Lé-grô*) Filet qui sert à pêcher la Jagude dans l'étang d'Arcachon.

LEGS, s. m. Ce qui est laissé par testament à une personne. (Du lat. *legatum*, fait de *legare.* Voy. *Léguer.*)

LÉGUER, v. a. (*Lé-ghé*) Laisser par testament. (Du latin *legare*, fait dans le même sens, du grec *légein* dire, déclarer.)

LÉGUME, s. m. En T. de Botan. Péricarpe sec, composé de deux valves ou cosses, et dans lequel les semences ne sont attachées que le long d'une seule suture. On l'appelle aussi *gousse.* — Les petits fruits verts qui viennent dans des gousses ou cosses, comme les pois, les fèves, etc. (Du latin *legumen*, fait de *legere* cueillir; parce qu'en général les légumes se cueillent et ne se coupent pas.) — Par extension, toutes sortes d'herbes potagères et de racines bonnes à manger. Il s'emploie ordinairement au pluriel.

LÉGUMINEUX, EUSE, adj. T. de Botanique : *Plantes légumineuses*, qui ont pour fruit un *légume* ou une gousse. *Fleurs légumineuses*, celles des pois, fèves, etc.

LEICHE. Voyez *Laîche.*

† LÉIOPOMES, s. m. plur. (*Lé-io-po-me*) T. d'Ichtyologie. Famille de poissons osseux thoraciques, qui ont les opercules lisses ou sans épines. (Du grec *leios* lisse, uni, poli, et *pôma* couvercle, bouchon.)

LEMBAIRES, s. m. pl. (*Lem-bè-re*) Chez les anciens Romains, troupes qui combattoient dans des bateaux qu'on armoit sur les rivières. (Du latin *lembarius*, fait dans le même sens, de *lembus* barque, bateau.)

LEMMA, s. masc. (*Lem-ma*, prononcez les deux *m.*) Sorte de plante aquatique.

LEMME, s. m. (*Le-me*) Ter. de Mathémat. Proposition préliminaire qu'on démontre pour servir à une démonstration suivante. (Du grec *lémma*, employé avec la même acception, et qui signifie proprement *ce qu'on admet, la majeure d'un syllogisme*, etc.) — En Terme de Musique, silence ou pause d'un temps bref dans le rhythme catalectique.

† LEMMING, s. m. (Hist. Nat.) Espèce de mammifères rongeurs, du genre des hamsters, qui voyagent souvent en troupes de quatre cents, à la file les uns des autres. Ils habitent la Pologne et la Sibérie.

† LEMNISCATE, subst. fém. (*Lem-nis-ka-te*) Nom donné par les géomètres à une courbe qui a la forme d'un 8 de chiffre. (Du grec *lémniskos* nœud de rubans pendant aux couronnes des Anciens.)

† LEMNISCÉROS, s. masc. (*Lem-ni-cé-roce*) T. de Géom. Courbe ou portion de courbe, qu'à cause de sa forme on a aussi nommée *Nœud* ou *Lacs d'amour.* (Du grec *lémniskos* nœud de rubans. Voy. *Lemniscate.*)

LEMNISQUE, s. m. (Archéol.) Bandelette de pourpre avec laquelle on lioit les couronnes, on ornoit les palmes des Athlètes vainqueurs. (Du grec *lemniskos*, qui a la même signification.) — En T. de Bibliologie, signe usité dans les anciens manuscrits, qui consiste en un trait horizontal placé entre deux points ÷ On l'employoit à marquer la différence des interprètes, quant aux termes seulement.

LÉMUNCULE, s. m. (*Lé-mun-ku-le*) Bateau dont les Anciens se servoient pour pêcher. *Trévoux.*

LEMURES, s. m. pl. Lutins, esprits, ames des morts que les Anciens croyoient revenir pour tourmenter les vivans. (Du latin *lemures*, qui a la même signification.)

LÉMURIES *ou* LÉMURALES, s. f. pl. Fêtes qu'on célébroit à Rome en l'honneur des *Lémures.*

LENDE, s. f. Voy. *Lente.*

LENDEMAIN, s. m. (*Lan-de-mein*) Le jour suivant, le jour d'après : *Le lendemain des fêtes.* (Des deux mots *en demain*, auxquels on a préposé l'article, qu'on écrivoit autrefois séparément *l'en demain*; le jour de demain.)

LENDORE, s. m. et fém. (*Lan-dô-re*) *Lent* dans ses opérations : *C'est un lendore, une lendore.* Il est populaire.

† LÉNÉES, s. fém. (*Lé-né-e*) T. d'Archéol. Fêtes Athéniennes en l'honneur de Bacchus. (Du grec *lènaia*, fait dans le même sens, de *lènos* pressoir; parce qu'on les célébroit pendant les vendanges.)

LÉNIFIER, v. a. (*Lé-ni-fi-é*) T. de Médec. Adoucir. (Du lat. *lenis* doux, et *facere* faire; *rendre doux.*)

LÉNITIF, s. m. Remède qui adoucit. — Fig. et fam. Adoucissement; soulagement; consolation. (Du latin *lenire* adoucir.)

LENT, LENTE, adj. (*Lan*, *lan-te*) Qui est tardif et n'agit pas avec promptitude. (Du latin *lentus.*) — *Fièvre lente*, interne, dont les mouvemens sont peu marqués au dehors.

LENTE, s. f. (*Lan-te*) Œuf dont naissent les poux. (Du latin *lens*, *lendis*, dont la signification est la même.)

LENTEMENT, adv. (*Lan-te-man*) Avec *lenteur.*

LENTEUR, s. f. (*Lan-teur*) Manque d'activité et de célérité. (Du latin *lentitudo.*)

LENTICULAIRE, adj. (*Lan-ti-ku-le-re*) Qui a la forme d'une lentille : *Verre lenticulaire.* — Il se dit dans le même sens, en Botaniq., des graines, des anthères, des glandes, etc., dont la forme approche de celle d'une lentille.

LENTICULAIRE, s. masc. Instrument de Chirurgie. — Coquille pétrifiée qui a la forme d'une *lentille.*

LENTICULÉ, ÉE, adj. (*Lan-ti-ku-lé*, *lé-e*) T. de Botan. Voy. *Lenticulaire.*

LENTILLE, s. f. (*Lan-ti-glie*; mouillez les *ll*) Plante annuelle, à fleur papilionacée. Sa semence qui porte le même nom, sert d'aliment. On distingue la *grande lentille* et la

petite lentille, ou *lentille à la Reine*. (Du latin *lens*, *lentis*.) — En Dioptrique, verre taillé en forme de *lentille*, épais dans le milieu, et tranchant sur les bords. Il est convexe des deux côtés, et quelquefois d'un seul et plat de l'autre. On l'appelle alors *Plan-convexe*.

Lentille d'eau ou *de marais*, plante aquatique, qui surnage comme une espèce de mousse verte sur les eaux dormantes, et dont les feuilles orbiculaires imitent la forme d'une *lentille*. — *Lentille de pendule*, poids en forme de lentille, attaché à l'extrémité du pendule.

LENTILLES, plur. Taches rousses aux mains et au visage.

LENTILLEUX, EUSE, adject. (*Lan-ti-glieû*) Semé de taches ou *lentilles*.

LENTISQUE, s. masc. (*Lan-tis-ke*) Arbre de médiocre grandeur, à fleurs apétales, mâles et femelles, sur des pieds différens. Il croît particulièrement dans l'Ile de Chio, où on le cultive pour la résine nommée *mastic en larmes*, qu'on en retire. (Du latin *lentiscum* ou *lentiscus*, dont la signification est la même.)

LENTISQUE, adj. *Miroir lentisque*, miroir ardent composé de deux *lentilles* de verre. *Travaux*.

LÉONIN, INE, adject. (*Lé-o-nein*, *ni-ne*) *Société léonine*, société où le plus fort tire tout l'avantage de son côté. (Du mot *leo* lion.) — *Vers léonins*, vers latins qui ont une même consonnance au milieu qu'à la fin. (Suivant *Pasquier*, de *Léon Leoninus* ou *Leonius*, Religieux de Saint-Victor, qui vivoit en 1154. Plusieurs prétendent que l'invention de cette sorte de vers date de beaucoup plus haut, et que ce moine *Léon* l'a tout au plus perfectionnée.)

† LÉONTIASIS, s. f. (*Lé-on-ti-a-zice*) T. de Médec. Nom donné par quelques Auteurs à la lèpre des Arabes. Voy. *Elephantiasis*.

† LÉONTICE, s. f. Sorte de plante à fleurs polypétales, qu'on nomme aussi *Cacalie*. (Du grec *léontiké*, qui signifie la même chose.)

† LÉONTIQUES, adj. et s. f. pl. (*Lé-on-ti-ke*) Fêtes ou Mystères qui se célébroient en l'honneur du Dieu Mithra, ainsi nommées du *Lion* (en grec *Leôn*), regardé comme le Roi des animaux: parce que dans ces Mystères les ministres et initiés étoient déguisés sous la forme de différens animaux dont ils portoient les noms.

LÉONTOPÉTALON, s. m. Sorte de plante, dont le nom entièrement grec, signifie *Feuille de Lion*. (De *léôn* lion, et *pétalon* feuille.)

† LÉONTOPODIUM, s. m. (*Lé-on-to-po-di-ome*) Plante appelée vulgairement *Pied-de-Lion*. Voy. ce mot. (Du latin *leontopodium*, fait du grec *léontopodion*, formé de *leôn* lion, et *pous*, *podos* pied.)

† LÉONURE, subst. f. Sorte de plante. Voy. *Queue-de-Lion*. (Du grec *leôn* lion, et *oura* queue.)

† LÉONURE-AGRIPAUME. Voyez *Agripaume*.

LÉOPARD, s. m. (*Lé-o-pâr*) Animal féroce marqueté sur la peau de diverses taches. (Du grec *léopardalis*, formé de *léôn* lion, et de *pardalis* panthère; *animal qui tient de la panthère et du lion*.)

En Blason, *léopard lionné*, léopard rampant: parce qu'il se trouve alors dans l'attitude du lion. *Lion léopardé*; lion passant et qui semble marcher.

† LÉOPOLD, s. masc. Monnoie ancienne de Lorraine. Il y en avoit d'or et d'argent.

† LEOPOLDINO, s. m. pris de l'italien. Monnoie du Grand-Duché de Toscane. Voy. *Francescone*.

† LÉPADOGASTÈRES, s. m. pl. (Ichtyologie) Genre de poissons cartilagineux téléobranches, de la famille des Pléroptères, dont les nageoires ventrales ressemblent au coquillage appelé *lépas*. (Du grec *lepas*, *lepados* lépas, et *gastèr* ventre.)

LÉPAS, s. m. Genre de Mollusques, de l'ordre des Gastéropodes, et de la famille des Dermobranches, qui vivent sous une coquille d'une seule pièce sans spirale, ressemblant à une sorte de petit vase; ce qui les a fait nommer aussi *Patelles*, du latin *patella* petit vase, petite jatte. (Du grec *lepas* rocher; parce que ce coquillage s'attache aux rochers.)

LÉPIDIUM. Voy. *Passerage*.

† LÉPIDOÏDE, adjectif. (*Lé-pi-do-i-de*) Ter. d'Anatomie: Qui ressemble à une écaille. Il se dit de la suture écailleuse du crâne. (Du grec *lépis* écaille, et *eidos* forme, ressemblance.)

† LÉPIDOLITHE, s. f. (Lithologie) Pierre composée d'une multitude de paillettes d'un blanc nacré. (Du grec *lépis* écaille, et *lithos* pierre; *pierre écailleuse*.)

† LÉPIDOPES, s. m. pl. (Ichtyologie) Genre de poissons osseux thoraciques, de la famille des Pétalosomes, chez qui les nageoires ventrales sont remplacées par des écailles. (Du grec *lépis*, *lépidos* écaille, et *pous* pied.)

† LÉPIDOPOMES, s. m. pl. (Ichtyologie) Famille de poissons osseux, abdominaux et holobranches, dont le caractère est d'avoir les opercules écailleuses, et la bouche sans dents. (Du grec *lépis*, *lépidos* écaille, et *pôma* couvercle, bouchon.)

† LÉPIDOPTÈRES, s. m. pl. (Entomologie) Ordre d'insectes qui ont quatre ailes couvertes de petites écailles colorées. (Du grec *lépis*, *lépidos* écaille, et *ptéron* aile.)

† LÉPIDO SARCOME, s. m. (Médecine) Nom donné par *Marcus Aurelianus Severinus* à une tumeur singulière, ou à une espèce de sarcome formé dans la bouche, et couvert d'écailles irrégulières. (Du grec *lepis* écaille, et de *sarkôma* sarcome, tumeur charnue, fait de *sarx*, *sarkos* chair.)

LÉPRE, s. f. Sorte de gale qui couvre tout le corps. (Du grec *lépra*, fait de *lépros* rude; parce que cette maladie rend la peau rude et écailleuse.)

LÉPREUX, EUSE, subst. (*Lé-preû*, *eû-ze*) Qui a la *lèpre*. Il est aussi adjectif. Voy. *Ladre*.

LÉPROSERIE, s. f. (*Lé-pro-ze-rî-e*) Hôpital pour les *lépreux*.

† LEPTE, s. f. Monnoie des Anciens de peu de valeur. Une Obole en contenoit quarante-deux. (Du grec *lepton*, fait dans le même sens, de *leptos* menu, petit.)

† Leptocéphales, s. m. plur. (*Lèp-to-sé-fa-le*) Genre de poissons osseux, holobranches, apodes, de la famille des Péroptères, dont la tête est très-petite. (Du grec *leptos* petit, menu, et *kephalé* tête.)

† Leptosomes, s. m. pl. (Ichtyologie) Famille de poissons osseux, holobranches, thoraciques, dont le corps est très-mince. (Du grec *leptos* petit, menu, et *soma* corps.)

† Leptosperme, s. m. (Botanique) Plante de la famille des Myrtoïdes de *Jussieu*, dont les semences sont très-petites. (Du grec *leptos* petit, menu, et *sperma* semence.)

† Leptures, s. m. pl. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Xylophages, dont les élytres sont plus étroites à leur partie postérieure. (Du grec *leptos* menu, petit, et *oura* queue.)

Lequel, laquelle, pronom relatif. *Voyez* la Grammaire.

† Léror, subst. m. Mammifère rongeur du genre des Loirs, de couleur grise, avec une tache noire autour de l'œil et derrière l'oreille.

† Lesché, s. m. (Antiquité) Endroit particulier chez les Grecs, où l'on se rendoit pour converser. On donnoit ce nom par excellence aux salles publiques de Lacédémone, dans lesquelles on s'assembloit pour les affaires de l'État. (Du grec *lesché* entretien, conversation, conférence.)

† Lesque *ou* Lisque, s. f. (*Lès-ke*, *Lis-ke*) T. de Pêche : Nom qu'on donne en quelques endroits au filet appelé à Dunkerque *Cibaudière*.

Lèse, adj. f. (*Lè-ze*) *Crime de lèze-majesté*, commis contre une tête couronnée. (Du latin *læsus*, partic. p. de *ladere* blesser, offenser.) — On a dit depuis peu dans le même sens, *crime de lèze-nation*.

Léser, v. a. (*Lé-zé*) Offenser; faire tort. (Du latin *ladere* blesser, nuire, faire tort.)

Lésine, s. f. (*Lé-zi-ne*) Épargne sordide et raffinée jusques dans les moindres choses. (De l'ital. *lesina*, dont la signification est la même; et que *Le Duchat* dérive de *lazzarina*, employé, dit-il, dans la même langue, dans le sens de *ladrerie*.)

Lésiner, v. n. (*Lé-zi-né*) User de *lésine*.

Lésion, s. fém. (*Lé-zion*) Tort, dommage. (Du latin *læsio*, fait de *ladere* nuire, blesser, etc.)

Lesse, s. f. Voy. *Laisse*.

Lessive, s. f. (*Lé-si-ve*) Eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir, recouvert dans un cuvier d'un lit de cendre de bois neuf ou de soude. (Du latin *lixivium*, fait avec la même signification, de *lix*, *licis* cendre du foyer.) — Eau détersive. — Eau préparée pour raffiner les sucres, et qu'en ter. de l'Art, on nomme *Veson*. — Lotions en Chimie. — Figurément et familièrement : Grande perte au jeu.

† *Lessive caustique*. (Chimie ancienne) Solution de potasse.

Lessiver, v. a. (*Lé-si-vé*) Mettre à la *lessive*; faire la *lessive*.

Lest, s. m. (prononcez le *t* final) Ce qu'on met au fond du vaisseau pour le faire tenir droit lorsqu'il est dans l'eau. (De l'allemand *last* charge, fardeau.)

Lestage, s. m. Action de *lester* un vaisseau.

Leste, adj. Proprement vêtu; proprement et richement accommodé: *Troupes bien lestes*, bien vêtues et bien armées. (Du bas-breton *laste*, qui signifie la même chose. *Huet.*) — Au fig. adroit, habile et agissant. — Depuis quelque temps on le dit du ton et des propos, dans le sens de hardi, peu circonspect, sans égard.

Lesté, ée, part. pass. et adj. Voyez *Lester*. — Figurément et familièrement : *Homme bien lesté*, qui a bien mangé et bien bu.

Lestement, adv. (*Lès-te-man*) D'une manière propre et riche. — Avec adresse; avec agilité.

Lester, v. a. (*Lès-té*) Garnir, charger un vaisseau de *lest*.

Lesteur, s. m. Bateau qui sert à transporter le *lest*.

Lestrigons, s. m. pl. Peuples qui ne vivoient que de chair humaine.

Letchi *ou* Li-chi, s. m. Fruit de la Chine, de la grosseur d'une noix, que les Chinois font sécher, et qu'ils mangent avec le thé.

Léthargie, s. f. (*Lé-tar-ji-e*) Assoupissement profond et contre nature, qui ôte l'usage des sens. (Du grec *lithargia*, formé dans le même sens, de *lithé* oubli, et d'*argos* pour *aèrgos* lâche, paresseux : ou *argos* prompt; *maladie qui jette dans l'oubli et dans l'inaction*, ou *maladie qui jette promptement dans l'oubli*. — Figurément : Insensibilité et nonchalance en toutes choses.

Léthargique, adj. (*Lé-tar-ji-ke*) Attaqué de *léthargie*. — Qui tient de la *léthargie*.

† Léthé, s. m. (Mythologie) Fleuve des Enfers, appelé aussi *Fleuve d'oubli*; parce que ses eaux faisoient, dit-on, oublier le passé à ceux qui en buvoient. (Du grec *léthé* oubli.) Le *Léthé* coule réellement en Égypte dans le voisinage des Pyramides.

Léthech, Létech, s. m. *ou* Létèque, s. f. Sorte de mesure chez les Hébreux.

† Léthifère, adj. (*Lé-ti-fè-re*) T. de Médecine : Qui donne la mort; mortel. (Du latin *lethifer*, formé de *lethum* mort, et *fero* je porte.)

Lettre, s. f. (*Lè-tre*) Chacun des caractères de l'alphabet. Les lettres se divisent en voyelles et en consonnes. *Voy.* la Grammaire. (Du latin *littera*.) — Caractère d'Imprimerie. — Texte d'un livre; sens naturel d'un passage, etc. : *S'attacher à la lettre*. — Entretien qu'on a par écrit avec les absens. — Toute lettre qu'on écrit, soit de Pratique, soit de Commerce, soit de Finance : *Lettre de crédit; lettre de change, etc.* — On le dit au pluriel de divers actes : *Lettres-patentes; lettres de grâces, etc. Lettres de Prêtrise, de Maîtres-ès-Arts*. — Science et Doctrine : *Les Lettres humaines; les Belles-Lettres; la République des Lettres*.

Lettre Dominicale; la lettre qui marque le *Dimanche* dans l'Almanach perpétuel.

† *Lettre de change*; (Commerce et Banque) Ordre de payer à celui qui en sera le porteur, en un lieu éloigné, et à une époque précise, une somme qu'il a comptée dans celui d'où

elle a été tirée. Elle se nomme *Traite*, par rapport à celui qui la tire; *Remise*, par rapport à celui qui la reçoit; et *Lettre de change*, soit parce que au moyen des endossemens elle *change* de main et de propriétaire; soit plutôt parce qu'elle est le signe du *change* qui a lieu par le transport de la créance entre le tireur et le preneur. On nomme *seconde* et *troisième de change*, les duplicata qu'on remet au porteur de la première, dans le cas où elle seroit adhirée. — *Lettre de voiture*; écrit qu'on donne à un voiturier pour se faire payer du prix de la *voiture* des marchandises dont il a été chargé. — *Lettre de marque*; certificat que les Maîtres marqueurs de mesures en Hollande donnent aux capitaines des vaisseaux sujets au droit de *Last-gelt*, du jaugeage qu'ils ont fait. — *Lettre de répit*; lettres de surséance que le Roi accordoit en faveur des débiteurs de bonne foi, contre des créanciers trop rigoureux. — En t. de Marine, *lettre de mer*, congé ou passeport expédié par l'Amiral, pour constater d'où est le vaisseau, son nom, celui du capitaine, etc. — *Lettre de cachet*; autrefois lettre écrite par le Roi, contresignée par un Secrétaire d'Etat, et *cachetée* du *cachet* du Roi. — On appeloit, en style de Chancellerie, *Lettres Royaux*, les actes qui s'expédioient en Chancellerie au nom du Prince: *Lettres closes*; *Lettres-patentes*, ou ouvertes. (Du latin *patens* ouvert.) *Lettres de grace*, etc.

A la lettre. Voy. *Littéralement.* — *Traduire à la lettre*, mot à mot. — *Prendre au pied de la lettre*; dans le sens littéral. — *Aider à la lettre*; suppléer à ce qui manque à quelque passage obscur et défectueux; et fig. entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit; expliquer ce qu'il a dit ou écrit obscurément.

Il ne faut pas confondre *lettre* avec *épître*; ce dernier ne se dit que des lettres des anciens Auteurs, des Apôtres, des lettres en vers, de celles qu'on met à la tête des livres pour les dédier: *Les Epîtres de Sénèque*; *les Epîtres* ou *les Lettres de Cicéron*, *de Pline*; *les Epîtres de Saint Paul*; *l'Epître de la Messe*; *les Epîtres d'Horace*, *de Boileau*, *de Rousseau*. — *L'Epître dédicatoire est bonne*. — On dit aussi *épître* pour *lettre* dans le style badin ou critique.

Lettres de deux points; en t. d'Imprimerie, celles qui occupent l'espace de deux lignes au commencement du texte de l'ouvrage où on les emploie. — *Lettres grises*; lettres capitales placées à la tête d'un chapitre, etc., qui étoient gravées en bois, ou fondues avec des ornemens, ou encadrées dans une composition de vignettes en fonte. On nommoit *passe-partout* le cadre de la lettre grise, lorsqu'il étoit percé à jour pour recevoir indifféremment plusieurs sortes de lettres. Les anciens manuscrits des 5.e, 6.e et 7.e siècles, ont également, à la tête des chapitres, des *lettres grises* plus ou moins ornées. — *Lettres armoiriées* (Manuscrits anciens), lettres coloriées de manière à pouvoir être blasonnées; elles appartiennent à l'écriture Lombardique et aux 9.e, 10.e, 11.e, 12.e et 13.e siècles. — *bâtardes*; lettres de la fin du 15.e siècle: ce sont les caractères des *Règles* de la civilité. — *blanches* ou à *jour*; lettres fermées seulement par leurs extrémités, et dont les jambages sont à jour: elles sont des 7.e et 8.e siècles. — *bourgeoises*; caractères qui tiennent le milieu entre nos lettres actuelles et les gothiques cursives, employés par les Imprimeurs de la fin du 15.e siècle. — *en broderie*; elles appartiennent au 6.e et au 7.e siècle, et sont fréquentes dans les manuscrits mérovingiens. — *en treillis*, *à mailles* ou *en chaînettes*; elles sont des 8.e et 9.e siècles, et ont succédé aux précédentes. — *enclavées*; lettres renfermées dans une autre, employées comme initiales dans les manuscrits des 6.e et 7.e siècles. — *de forme*; sorte de caractère qui remplaçoit notre Romain, dans le temps du Gothique moderne. — *Goffes*; sorte de Majuscules gothiques, surchargées d'ornemens sans goût et sans proportion, usitées au commencement du 16.e siècle. — *en marquetterie*; dans les anciens manuscrits, celles dont les jambages sont découpés en forme de mosaïque. — *perlées*; celles qui sont formées de petits points à jour. — *ponctuées*; environnées de points: elles sont fréquentes dans les manuscrits Anglo-saxons. — *solides*; presque sans déliés, et avec des pleins fort larges. — *tondues* et *barbues*, du 13.e siècle: les premières étoient simples; les secondes, hérissées de pointes. — *tourneuses*, des 15.e et 16.e siècles: Majuscules gothiques des manuscrits et des imprimés. — *tranchées*; qui portent à la base et au sommet un petit trait horizontal, comme les majuscules employées de nos jours dans l'impression.

† *Lettres oisives*, lettres employées dans l'écriture, sans y représenter aucun son: comme l'*h* du mot *orthodoxe*.

† *Lettres Ephésiennes*, *Lettres de Milet* (Antiquité), mots barbares ou bisarrement assemblés, auxquels les Grecs, du temps d'Apulée, attribuoient des vertus magiques.

LETTRÉ, ÉE, adj. Qui a de l'érudition, qui a des *lettres*. — En parlant de la Chine, on appelle substantivement *Lettrés* ceux qui s'appliquent à l'étude des *Lettres*, qui apprennent à lire et à écrire, et qui peuvent lire les livres. Il n'y a que les Lettrés qui puissent être Mandarins, et aspirer aux charges. — On dit en style proverbial: *Gens ignares et non lettrés*.

LETTRINE, s. f. (*Lè-tri-ne*) En t. d'Imprimerie, petite lettre qui se met au-dessus ou à côté d'un mot pour marquer un renvoi. — Dans un Dictionnaire, lettres majuscules qui sont au haut d'une page, etc.

LEUCACANTHA, s. fem. Sorte de plante épineuse, nommée aussi *chardon épineux*. (Du grec *leukos* blanc, et *akantha* épine, à cause de la blancheur de ses épines.)

LEUCANTHÈME, s. fém. Plante qui, mâchée, apaise le mal de dents. Elle ne diffère du Chrysanthème qu'en ce que ses fleurons sont blancs. (Du grec *leukos* blanc, et *anthème* floraison, dérive d'*anthos* fleur.)

LEUCÉ, s. f. Tache blanche à la peau et qui pénètre jusqu'à la chair. Suivant *Galien*, c'est une espèce de lèpre blanche. (Du grec *leukè*, fait dans la même signification, de *leukos* blanc.)

LEUCITE, s. f. (Histoire naturelle) Matière pierreuse de couleur blanchâtre, connue aussi sous les noms de *Grenat blanc* et d'*Amphigène*. Voy. ce mot. (Du grec *leukos* blanc.)

† LEUCOGRAPHIE, s. f. Pierre blanche, facile à dissoudre, dont on se sert pour donner de l'éclat au linge qu'on blanchit. *Trév.* (Du grec *leukos* blanc, et *graphô* j'écris.)

LEUCOIUM, s. m. (*Leu-ko-iome*) Voy. *Giroflier* et *Perce-neige*. C'est proprement la plante appelée dans quelques endroits *giroflée blanche*, et dans d'autres *violier blanc*. (Du grec *lenkoion*, formé de *leukos* blanc, et d'*ion* violette; *violette blanche*, parce que son parfum se rapproche de celui de la violette.)

† LEUCOLITHE, s. f. (Histoire naturel.) Espèce de pyrite blanche que les Anciens calcinoient, et qu'ils regardoient comme un remède efficace contre les maux d'yeux. (Du grec *leukos* blanc, et *lithos* pierre.)

LEUCOMA *ou* LEUCOME, s. m. T. de Médecine: Petite tache blanche qui se forme sur la cornée. (Du grec *leukôma*, fait dans la même signification, de *leukos* blanc.) — Chez les anciens Athéniens, registre public où l'on inscrivoit tous les citoyens, dès qu'ils avoient atteint l'âge de vingt ans, âge prescrit pour être admis à l'héritage paternel.

LEUCOPHLEGMATIE, s. f. (*Leu-ko-flèg-ma-cî-e*) Espèce d'hydropisie pituiteuse, qui occasionne sur la surface du corps une pâleur générale. (Du grec *leukos* blanc, et *phlegma* phlegme, pituite.)

† LEUCOPHRE, s. f. (*Leu-ko-fre*) Genre de vers polypes ou d'animalcules infusoires, qui sont transparens, et entièrement couverts de cils ou poils blancs. (Du grec *leukos* blanc, et *ophrus* sourcil.)

† LEUCORRHÉE, s. f. (*Leu-kô-ré-e*; *r* forte) T. de Médecine: Maladie des femmes, appelée autrement *fleurs blanches*. (Du grec *leukos* blanc, et *rhéô* je coule.)

† LEUCOSIE, s. fém. (*Leu-ko-zî-e*) Genre de crabes marqués de taches blanches. (Du grec *leukos* blanc.)

† LEUDE, s. f. Droit de péage qui se levoit en quelques endroits du Languedoc, sur les denrées et marchandises portées à Toulouse par les étrangers. Voy. *Laude*.

† LEUGAIRE, adj. f. (*Leu-ghè-re*) T. d'Archéologie: *Colonne leugaire*, colonne itinéraire des Romains, découverte dans les Gaules, sur laquelle les distances sont marquées par le mot *leuga*: (mot originairement gaulois, et qui vient du celtique *leak* pierre.)

† LEUGEON, s. m. (*Leu-jon*) T. de Pêche: Filet du genre des manets, pour prendre des raies, etc.

† LEUH, s. m. Livre dans lequel, selon l'Alcoran, toutes les actions des hommes sont écrites par le doigt des Anges.

LEUR, pronom personnel, adjectif pronominal, possessif, etc. *Voyez* la Grammaire.

LEURRE, s. m. (*Leû-re*; *r* forte) Morceau de cuir rouge, façonné en forme d'oiseau, dont on se sert pour rappeler le faucon: *Acharner le leurre*, mettre de la chair dessus. (Du latin *lorum* courroie, lanière de cuir.) — En t. de Pêche, appât factice qu'on attache aux hains. — Fig. Chose dont on se sert artificieusement pour attirer quelqu'un afin de le tromper.

LEURRER, v. a. (*Leû-ré*; *r* forte) Accoutumer le faucon à venir sur le *leurre*. — Figur. Attirer par quelque chose qui donne envie de.....

† LEVAGE, s. m. (Charpent.) Élévation avec des machines, et pose des bois de quelque ouvrage de Charpenterie dans leur place: *Aller au levage*.

LEVAIN, s. m. (*Le-vein*) Morceau de pâte aigre qui mêlé avec la pâte dont on veut faire le pain, sert à la faire lever et fermenter. (Du latin barbare *levanum*, fait dans la basse latinité, de *levare* lever; parce que le levain fait *lever* la pâte.) — En général tout corps capable d'exciter un gonflement, une fermentation interne dans celui auquel on l'incorpore. — Par extension, mauvaise disposition des humeurs. — Au figuré, 1.° Mauvaise impression que le péché laisse dans l'ame. — 2.° Reste de quelque passion violente.

LEVANT, subst. m. (*Le-van*) La partie du monde où le soleil se *lève*; Orient: avec ces différences, 1.° que *Levant* est plus du style simple, et *Orient* du style poétique; 2.° que *Levant* se dit des contrées qui sont sous la domination du Turc, et *Orient* en parlant des Indes. *Levant* ne se dit pas non plus en parlant des anciens Peuples.

LEVANT, adj. Qui se *lève*: *Le soleil levant*. — Proverb. et figurém. *Adorer le soleil levant*, s'attacher à la puissance et à la fortune naissante.

LEVANTIN, s. masc. (*Le-van-tein*) Natif du pays du *Levant*: *C'est un Levantin*. — On dit aussi adjectivement: *Peuples Levantins*.

LEVANTIS, s. m. Soldats des galères turques.

LÈVE, s. f. Espèce de cuiller de bois à long manche dont on se sert au jeu de mail pour *lever* la boule quand on est en passe.

LEVÉ, ÉE, partic. pass. et adj. Voy. *Lever*. — *Aller par-tout tête levée*, sans rien craindre.

† LEVÉ, s. m. (Musique) Mouvement de la main ou du pied qu'on *leve* pour indiquer un temps foible de la mesure. — Au jeu de cartes, main qu'on a *levée*, et qu'on appelle plus communément et mieux au féminin, *une levée*.

LEVÉE, subst. f. Action de *lever*, de recueillir, en parlant des fruits et sur-tout des grains. — On le dit, dans le même sens, des impôts. — Enrôlement: *Levée de soldats, de troupes*. — Fig. *Levée de bouclier*; Voyez *Bouclier*. — Digue; chaussée. — Heure à laquelle une Compagnie se *lève* pour finir la séance: *A la levée du Conseil*. — Au jeu de Cartes, main qu'on a *levée*. En ce sens quelques-uns disent aussi un *levé*. — En t. de Tailleur, totalité de l'étoffe, de la doublure, etc. nécessaires pour un habit, etc. — En t. de fabrique d'étoffes au métier, la quantité d'ouvrage qu'un ouvrier peut faire, sans être obligé de rouler sur l'ensuple de devant. — En t. de Commerce, la somme qua, suivant l'acte de société, chaque associé peut *prélever* annuellement pour sa dépense personnelle, ou pour l'intérêt de son compte de fonds. — Dans les courses de bague, action de *lever* la lance en courant: *Faire une levée de bonne grace*. — En t. de Bateliers, *élévation*

à chaque extrémité d'un bateau, où elle tient lieu de siège. — En Mécaniq., éminences pratiquées, les unes sur un arbre qui tourne, les autres sur des pièces debout. Les premières venant à rencontrer les secondes, font *relever* la pièce, s'échappent et la laissent retomber, comme on le voit dans les bocards, dans les moulins de papeterie, etc. Dans quelques machines, ces éminences s'appellent *Cammes*.

Lever d'un siége, retraite des troupes qui assiégeoient une Place. — *du scellé*; action par laquelle on le lève, on l'ôte. — *du corps*; action de le faire porter en terre; ou, en parlant d'Officiers de justice, de faire transporter dans un autre endroit le cadavre d'un homme assassiné, etc. après avoir fait le procès-verbal de l'état où on l'a trouvé. — *des plans*, art de *lever* les plans. — *d'un plan*, action de *lever* un plan.

† Fig. et famil. *Faire une levée de boucliers, une belle levée de boucliers*; faire une grande entreprise mal à propos, et sans effet.

LEVANT, s. m. (*Le-van*) Soldat de Marine chez les Turcs. On dit mieux *Leventi* ou *Lévendy*. Ce mot en langue turque signifie *insubordonné, mutin*.

LEVER, s. m. (*Le-vé*) L'heure, le temps où l'on se *lève*. On dit aussi; *le lever de l'aurore, le lever du soleil, de la lune*, etc. leur première apparition au-dessus de l'horizon.

† *Lever astronomique*, le moment où un astre arrive sur l'horizon rationel, c. à. d. à 90 degrés du zénith, par sa situation apparente affectée de la réfraction et de la parallaxe.

LEVER, v. a. (*Le-vé*) Hausser: *Lever de terre; lever les mains, les yeux au ciel.* (Du latin *levare*, qui a la même signification.) — Dresser une chose qui étoit couchée ou penchée. — Ôter une chose qui étoit sur ou dans une autre: *Lever l'appareil d'une plaie; lever l'ancre.* — Recueillir: *Lever les fruits, les impôts.*

Lever un arrêt; le faire expédier. — *un habit*; en acheter l'étoffe chez le Marchand. — *un siége*; cesser d'assiéger un place. — *le plan d'une ville, etc.* le tracer, en prendre les mesures. — *un filet* (Pêche); en faire la levure, Voy. ce mot. — *le pied du cerf* (Vénerie); le couper pour en faire honneur au maître de la chasse.

Figur. *Lever le masque*; agir ouvertement, après s'être contraint pendant quelque temps. — *l'étendard*; faire profession de..... — *l'étendard contre quelqu'un*; se déclarer ouvertement contre lui. — *un empêchement, un obstacle, un scrupule, etc.*; les ôter. — *la crête* ou *le nez*; montrer de l'orgueil ou simplement de la satisfaction, quand les affaires sont en bon état. — *le lièvre*; ouvrir le premier un avis ou donner lieu à une discussion, etc. Les deux dernières phrases sont du style familier.

LEVER, v. n. Pousser; sortir de terre, en parlant des plantes: *Les blés commencent à lever.* — Fermenter; se gonfler, en parlant de la pâte.

SE LEVER, v. réc. Se mettre debout sur ses pieds. *Duclos* a dit (Mémoires secrets sur Louis XIV, etc.): *Se lever en pied.* C'est un italicisme *levarsi in piè.* — Sortir du lit. — Monter, paroître sur l'horizon, en parlant des astres: *Le soleil se lève à cinq heures.* — Commencer à souffler, en parlant du vent, de l'orage, etc.

LEVESCHE, s. f. Voy. *Livèche*.

† LEVEUSE, s. f. (*Le-veû-ze*) Dans la fabrication des évantails, ouvrière qui sépare les double-feuilles collées, pour les étendre sur les cercles.

† LÉVIATHAN, s. m. (Histoire natur.) Nom qu'on a donné au Crocodile du Nil, adoré autrefois en Egypte.

LÉVIER, s. m. (*Lé-vié*) Verge inflexible de fer, de bois, etc. soutenue sur un seul point d'appui, propre à *lever*, à remuer quelque fardeau. C'est la première des machines simples.

† LEVIÈRE, s. f. (*Le-viè-re*) T. de Pêche: Grosse corde qui pose sur un treuil, et qui sert à *relever* les filets qu'on tend aux arches d'un pont, lorsqu'on veut les faire sécher.

LÉVIGATION, s. fém. (*Lé-vi-ga-cion*) T. de Chimie: Action de *léviger* ou effet de cette action. (Du latin *levigatio.*)

LÉVIGER, v. a. (*Lé-vi-jé*) T. de Chimie: Réduire un mixte en poudre impalpable sur le porphyre. (Du latin *levigare*, employé par *Columelle* dans la même acception, et fait de *levis* uni, qui dérive du grec *leios*, pris dans le même sens.)

† LEVIROSTRES, s. m. plur. (Ornithologie) Famille d'oiseaux grimpans, dont le bec a la base aussi grosse que la tête de l'oiseau. (Du latin *levis* uni, et *rostrum* bec.)

LEVIS, adj. m. usité seulement dans cette expression: *Pont-levis*, qui se *lève* et qui se baisse pour ouvrir ou fermer le passage d'un fossé, etc.

LÉVITE, s. masc. Chez les Juifs, Prêtre ou Sacrificateur, ainsi nommé parce qu'il étoit de la tribu de *Lévi*. (Du latin *Levita.*)

† LÉVITE, s. f. Sorte de robe de femme qui enveloppe la taille, comme les robes des *Lévites*. On a donné le même nom, et par la même raison, à une espèce d'habit d'homme.

LEVITIQUE, s. m. (*Le-vi-ti-ke*) Troisième livre du Pentateuque, qui traite principalement des cérémonies religieuses confiées aux *Lévites*. (Du latin *Leviticus.*)

† LEVRAUDÉ, ÉE, adject. (*Le-vrô-dé, dé-e*) Persécuté, poursuivi, pourchassé comme un *lièvre* ou un *levraut* qu'on chasse. Mot nouveau employé par *Voltaire* dans ses *Mémoires*, et qui ne pourroit être conservé que dans le style très-familier.

LEVRAUT, s. m. (*Le-vrô*) Jeune *lièvre*. On donne le nom de *Lévereaux* aux petits *levrauts* qui sont encore nourris par la mère.

LÈVRE, s. f. Partie extérieure de la bouche qui couvre les dents et qui aide à former la parole. (Du latin *labrum.*) — En t. de Botanique, Voy. *Labié*.

Figurém. *N'honorer Dieu que des lèvres, du bout des lèvres*; être hypocrite. — *J'avois son nom sur le bord des lèvres*; j'étois près de le dire et je ne m'en souviens plus. — *Avoir le cœur sur les lèvres*; être franc et sincère.

Les lèvres d'une plaie; ses bords. — *Les lèvres d'une plante*; certaines découpures qui caractérisent les fleurs des plantes.

LEVRETTE, s. f. (*Le-vrè-te*) Femelle du *lévrier*.

LEVRETTER, v. n. (*Le-vre-té*) Chasser au *lièvre* avec des *lévriers*. — Mettre bas, en parlant des *lièvres*.

LEVRETTERIE, s. fém. Méthode d'élever les *Lévriers*.

LEVRETTEUR, s. m. Celui qui a soin d'élever des *lévriees*.

LÉVRICHE, subst. fém. Femelle d'nn petit *Lévrier*.

LÉVRIER, s. m. (*Lé-vrié*) Nom donné à une race de chiens qui servent à la chasse du *lièvee*.

LEVRON, s. m. *Lévrier* an-dessous de six mois. — Sorte de *lévrier* de petite taille.

LEVURE, subst. f. Ecume de la bière quand elle bont. Les Boulangers s'en servent au defaut d'autre *levain*. — Ce qu'on *leve* de dessus ou de dessous le lard à larder. — En ter. de Pêche, demi-mailles par lesquelles on commence un filet.

LEXIARQUES, subst. m. pl (*Lek-ci-ar-ke*) Chez les Grecs, Magistrats qui examinoient la conduite de ceux que l'on admettoit au rang des Prytanes, etc. (Du grec *léxiaechoi*, formé de *lexis* sort, béritage, et *aechó* je gouverne; parce qu'ils tenoient un registre des enfans qui étant parvenus à leur majorité, pouvoient disposer de leurs biens.)

LEXICOGRAPHE, s. m. (*Lek-ci-ko-gra-fe*) Auteur d'un *Lexique*, d'un Dictionnaire. (Du grec *lexikon* lexique, dictionnaire, et *graphó* j'écris.)

† LEXICOLOGIE, s. fém. (*Lek-ci-ko-lo-jî-e*) Science des mots. — Traité sur les mots. (Du grec *lexikon* mot, et *logos* discours.)

LEXIQUE, s. m. (*Lek-ci-ke*) Dictionnaire, sur-tout en parlant de ceux de la Langue Grecque. On dit sussi *Lexicon*. (Du grec *lexikon*, fait dans le même sens, de *lexis* mot, parole, diction, dont la racine est *légó* je dis.)

LEZ, adverb. Vieux mot. A côté de, proche de, tout contre: *Le Plessis-lez-Tours*. (Corruption et contraction du latin *ad latus* au côté de. *Le Duchat*.)

LEZARD, s. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des Téréticaudes, qui ont le corps couvert d'écailles en dessus, et de plaques en dessous et sur la tête; leur queue est longne et conique. (Du latin *lacerta*, dont la signification est la même.) — En Astron. petite Constellation boréale introduite par *Hevelius* entre celles d'Andromède et du Cygne; elle est composée de 16 étoiles dans le catalogue britannique de *Flamsteed*.

LÉZARDE, s. f. Crevasse qui se fait dans les murs par vétusté, etc. ainsi nommée des *lezaeds* anxquels elle ouvre un passage.

† LIAGE, s. m. (Soieric) Brins de soie qui, dans les étoffes brochées, *lient* de distance en distance la soie ou la dorure brochée.

LIAIS, s. m. (*Lié*) Sorte de pierre dure qu'on tire des carrières d'Arcueil près de Paris. — Dans le métier du Tisserand, longue tringle de bois qui soutient les lisses.

LIAISON, s. f. (*Lie-zon*; en vers, *li-é*) Ce qui sert à *lier* certaines choses. — Union de plusieurs corps, des parties du discours, des affaires, etc. — Rapport; connexité. — Union des cœurs; amitié: *Il y a une étroite liaison entr'eux*. On dit aussi *liaison d'intérêt*, *d'affaires*, *de plaisirs*, *etc.* — Intelligence: *Former des liaisons avec les mécontens*, *etc.* — En termes de Cuisine, jaunes d'œufs delayés ou autre matière propre à épaissir une sauce. — En termes de Maçonnerie, mortier ou plâtre qui sert à jointoyer les pierres: *Maçonnerie en liaison*, celle où une pierre est posée sur le joint de deux autres. — Dans l'Ecriture, trait délié qui *lie* les caractères les uns aux autres. — Dans la Musique, exécution d'un passage d'un même coup d'archet, de langue ou de gosier, à la différence des traits detachés ou piqués. — Dans le Plain-chant, suite de notes passées sur nne même syllabe.

LIAISONNER, v. act. (*Liè-zo-né*) T. de Maçonnerie: Arranger des pierres de façon que les joints des nnes portent sur le milieu des autres. On le dit aussi des pavés. — En t. de Couvreurs, *liaisonnee les lattes*, les clouer de façon qu'elles n'aboutissent pas toutes sur le même chevron.

LIANE *ou* LIÈNE, snbst. m. Nom générique d'une famille de plantes particulières à l'Amérique et à l'Afrique, qui montent comme le lierre, en serpentant autour des arbres, et delà, jettent des filets qui, retombant sur la terre, s'y enfoncent et y prennent racine. On en distingue un très-grand nombre d'espèces.

† *Liane à bœuf*, *Châtaigne de mer*, *Cœur de S. Thomas*, *Acacia a grandes gousses*, plante qui croît dans les deux Indes, dont le fruit, la plus grand des légumes connus, est long de deux à trois pieds, et renferme des semences cordiformes larges d'environ deux pouces, appelées *Cœur de St. Thomas*. On en mange la substance en guise de châtaignes. — *Liane à cabrit*, plante de Saint-Domingue, qu'on range parmi les Apocins. — *Liane a réglisse*, sous-arbrisseau de l'ordre des plantes légumineuses, qui croît au bord de la mer dans les deux Indes, et dont les tiges sont employées au même usage qne les racines de la Réglisse an France. — *Liane à glacer l'eau*, *Liane à serpent*. Voy. *Caapeba*.

LIANT, subst. m. (*Li-an*) Douceur, souplesse dans le caractère.

LIANT, ANTE, adject. Souple; doux; complaisant; affable.

LIARD, s. m. (*Lidr*) Petite monnoie qui vaut trois deniers.

LIARDER, v. n. (*Liar-dé*) Boursiller, donner chacun une petite somme. Style familier ou plutôt burlesque.

LIASSE, s. f. Papiers cotés et *liés* ensemble. — Ce qui sert à *lier* les papiers. — Pièce de fil de quatre-vingts aunes.

LIBAGE, subst. m. Gros moellon mal taillé. — Pierre de taille qu'on ne peut employer, parce qu'il s'y trouve des fils, etc.

† LIBAN, s. m. (Pêche) Corde qui borde le pied du filet, et à laquelle on attache le lest. — Corde d'auffe qui sert à attacher les grosses pièces de liège au filet de la madrague.

LIBANIE, s. f. LIBANOTIS, s. m. Plante vivace du midi de l'Europe, dont la racine exhale

une odeur qui approche de celle de l'encens. (Du grec *libanos* encens.)

† Libanomancie, s. f. (*Li-ba-no-man-ci-e*) Divination qui se faisoit par le moyen de l'encens. (Du grec *libanos* encens, et *manteia* divination.)

Libation, s. f. (*Li-ba-cion*) Effusion de vin ou d'autre liqueur que les Anciens faisoient en l'honneur de quelque Divinité. Il ne s'emploie guères qu'au pluriel. (Du latin *libatio* ou *libamen*, fait dans la même signification, de *libare*, dérivé du grec *léibein* répandre.)

Libellatique, s. f. (*Li-bel-la-ti-ke*) Chrétien qui se rachetoit de la persécution au moyen d'une somme d'argent donnée aux Magistrats, en échange de laquelle il recevoit un *billet* de sauve-garde. (Du latin *libellaticus*, fait de *libellus* certificat, etc.)

Libelle, subst. m. (*Li-bel-le*) Ecrit injurieux; écrit diffamatoire. (Du latin *libellus*, qui signifie proprement *petit livre*, diminutif de *liber* livre.)

Libeller, v. act. (*Li-bel-lé*) En termes de Pratique; dresser un exploit, un acte dans les formes prescrites. (Du lat. *libellus* requête, exploit, etc.) — En ter. de Finances; *libeller un mandement*, spécifier à quoi est destinée la somme qui y est portée.

† Libellules, s. f. pl. (Entom.) Famille d'insectes névroptères, appelés plus communément *Demoiselles*. Voy. ce mot.

† Liber *ou* Livret, s. m. (Botan.) Substance comprise entre l'enveloppe cellulaire et l'aubier, formée de différentes couches qui constituent proprement l'écorce. (Du latin *liber* écorce intérieure des arbres.) On donne aussi à cette substance le nom de *Couches corticales*; (de *cortex*, *corticis* écorce.)

Libéral, ale, adj. Qui aime à donner; qui donne facilement et avec plaisir. (Du latin *liberalis*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement qui est d'une condition *libre*, d'une naissance honnête.) — On a dit depuis quelque temps, *éducation libérale*, *principes libéraux*, dignes d'une personne libre et bien née. C'est un latinisme que l'usage n'a pas encore suffisamment autorisé.

Art libéral, art honorable où l'esprit a plus de part que la main. Il se dit par opposition à *art mécanique*.

Libéralement, adver. (*Li-bé-ra-le-man*) Avec *libéralité*.

Libéralité, s. fém. Vertu par laquelle on est porté à donner: munificence. — Don d'une personne *libérale*. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens. (Du latin *liberalitas*.) — Quelques néologues ont dit *la libéralité des principes*, *des sentimens*, etc. Voy. au mot *Libéral*.

Libérateur, trice, subst. Celui, celle qui délivre ou qui a délivré de... (Du latin *liberator*.)

Libération, s. f. (*Li-bé-ra-cion*) Décharge de quelque dette ou de quelque servitude. — Quelques Ecrivains, et notamment *Mallet* (Traduction des voyages de Coxe) l'ont employé dans le sens de *délivrance*. C'est un latinisme que l'usage n'a point adopté. (Du latin *liberatio* délivrance, affranchissement.)

Libérer, v. act. (*Li-bé-ré*) Ter. de Pratique: Décharger de quelque obligation. (Du latin *liberare* délivrer, affranchir.)

se Libérer, v. r. Se décharger d'une dette, etc.

† Libéries, s. f. pl. (*Li-bé-ri-e*) Fêtes que les Romains célébroient le 16 des Calendes d'Avril, jour auquel les enfans quittoient la robe du premier âge, pour prendre celle qu'on appeloit *toga libera*, toge libre.

† Libera, s. m. Premier mot d'une prière que l'Eglise fait pour les morts, et qui se dit pour la prière elle-même; *Chanter un libera*. (Du latin *libera*, impératif du verbe *liberare* délivrer.)

Liberté, s. f. En général pouvoir qu'a l'ame de se déterminer à faire ou à ne pas faire. (Du latin *libertas*.) — Indépendance des commandemens d'autrui. — Etat d'une personne libre. Il se dit ou par opposition à *servitude*: *Donner la liberté à un esclave*; ou par opposition à *captivité*: *Ce prisonnier a recouvré sa liberté*; *donner la liberté à un oiseau*. — En parlant d'un Etat, d'un Pays, constitution d'un Gouvernement, dans lequel le peuple participe à la puissance législative. — Il est opposé à contrainte: *Parler en liberté*, *avec liberté*. — Pouvoir d'agir conformément aux lois: *Liberté de la presse*, *du commerce*. — Manière d'agir libre, familière, hardie. Au sing. il se dit en bien comme en mal; au plur. il se prend en mauvaise part: *Se donner*, *prendre des libertés*. — Aisance, facilité: *Faire toutes choses avec grace et liberté*; *liberté de pinceau*, *de burin*. — Chez les Mennisiers qui travaillent en canne, filet de canne qui sert à élever et à baisser les brins pour faciliter le passage d'une aiguille de même matière — En termes d'Eperonnier, espace vide pratiqué dans une embouchure de mors, pour loger la langue de l'animal.

Liberté de conscience, permission d'exercer une religion autre que la dominante. — *d'esprit*, état d'un homme qui a l'esprit dégagé de tout objet étranger. — *de ventre*, facilité que le ventre a de bien faire ses fonctions. — *de cour*, sorte de privilège des anciennes villes anséatiques, qui consistoit à être jugé en première instance par le Consul, et par appel, par les magistrats des villes associées.

Libertés, au plur. Franchises, immunités. *Libertés de l'Eglise Gallicane*; observation de certains points de l'ancien droit commun et canonique, concernant la discipline ecclésiastique, que l'Eglise de France a conservée dans toute sa pureté, sans admettre aucune des innovations qui se sont introduites à cet égard dans plusieurs autres Eglises.

Libertin, ine, adj. et subst. (*Li-bèr-tein*, *ti-ne*) Qui aime sa *liberté*; qui hait toute sorte de sujétion, de contrainte. En ce sens on ne le dit que des enfans ou des choses qui ont rapport aux personnes: *Etre d'une humeur*, *mener une vie libertine*. — Déréglé: débauché. Dans cette acception il s'emploie sur-tout substantivement. — Esprit fort; incrédule: *Les impies et les libertins*. C'étoit là autrefois l'acception la plus ordinaire de ce mot.

Libertinage, s. m. Désordre; déréglement de vie. — *Libertinage d'esprit*; incrédulité, irréligion.

LIBERTINER, v. neut. (*Li-bèr-ti-né*) Vivre dans le *libertinage*. Style familier.

† LIBERUM VETO, s. m. emprunté du latin. Droit accordé par l'ancienne constitution Polonoise à chaque Nonce ou Deputé de la Noblesse, membre d'une diète, de s'opposer à une résolution, quel qu'en fût l'objet, et par là, de la rendre nulle. Ce droit s'etendoit jusqu'à dissoudre la diète elle-même, par ces seuls mots : *Que toute deliberation soit arretee.*

LIBIDINEUX, EUSE, adject. Dissolu; lascif. (Du latin *libidinosus*, fait de *libido*, passion desordonnée, dereglement, débanche, etc.)

† LIBITINAIRE, s. m. (*Li-bi-ti-ne-re*) Chez les anciens Romains, espère d'Entrepreneur des funérailles, qui vendoit dans le temple de *Venus Libitine* tout re qui étoit nécessaire pour les rérémonies funèbrrs. (Du latin *libitinarius*, fait de *libitina* déesse qui présidoit aux funerailles, Vénus ou Proserpine.)

† LIBOURET, s. m. (Pêrhe) Ligne terminée par un poids de plomb, et qui passe à travers un morceau de bois portant plusieurs piles garnies de hains. Ce morceau de bois qu'on nomme *Avalette*, est maintenn à nne petite distance du plomb, au moyen de deux nœuds faits à la ligne, l'un en dessus, et l'autre en dessous.

LIBRAIRE, s. m. (*Li-brè-re*) Marchand de livres. (Du latin *librarius*, fait dans la même signification, de *liber* livre.)

LIBRAIRESSE, subst. f. (*Li-brè-rè-ce*) Femme de *Libraire*. Style burlesque.

LIBRAIRIE, s. f. (*Li-brè-rî-e*) L'art, la profession de *Libraire : Il entend bien la librairie*, le commerre des livres. — Autrefois il signifioit Bibliothèque. — Le corps des *Libraires*.

† LIBRAMENT, s. m. (*Li-bra-man*) Chez les insectes diptères, la même chose que *balancier*. Voyez ce mot.

LIBRATION, subst. f. (*Li-bra-cion*) Terme d'Astron. Balancement apparent de la lune autour de son axe, duquel résulte un petit changement dans la situation de son globe et dans la position de ses taches. Les Astronomes comptent quatre sortes de ces librations : *la libration diurne, la libration en latitude, la libration en longitude, et enfin celle qui procient de l'attraction de la terre sur le sphéroide lunaire.*

† *Libration de l'apogée de la lune*, monvement alternatif que l'action du soleil produit dans le mouvement de ret apogée, et qui étoit d'environ 12 degrés suivant l'hypothèse d'*Huraccius*, adoptée par *Newton* et *Halley*.

† *Libration de la terre*, suivant quelques anciens Astronomes, le mouvement par lequel la terre est retenue dans son orbite, de manière que son axe demeure toujours parallèle à lui-même. *Copernic* l'appelnit improprement *mouvement de libration — Libration de l'obliquité de l'écliptique*, mouvement de l'axe de la terre admis par Copernic, pour expliquer la diminution de l'obliquité de l'écliptique. On ne se sert plus de cette hypothèse.

LIBRE, adj. Qui a le pouvoir de se déterminer. (Du latin *liber*, fait dans le même sens, du verbe impersonnel *libet* il plait, on trouve bon; *qui peut faire ce qui lui plait.*) — Independant. — Qui n'est pas esclave. — Qui n'est plus captif ou prisonnier. — Qui n'est point rontraint. — En t. de Botan. qui n'a point d'adherence avec les parties voisines. — En parlant des mers, des chemins; où l'on peut aller en sûreté. — Délivré ou exempt : *Libre de soins, de soucis, etc.* — Licencieux : *Paroles libres.* — Hardi; téméraire.

Etat, Peuple libre, qui se gouverne par ses propres lois. — *Vers libres*, d'une mesure inégale. — *Avoir le ventre libre*, n'être pas constipé. — *Etre libre avec quelqu'un*; n'être pas gêné; vivre avec lui sans rérémonie. — *Les suffrages ne sont pas libres*; on n'ose dire son avis.

LIBREMENT, adv. (*Li-bre-man*) Avec *liberté*, sans contrainte. — Sans cérrmonie; familiérement. — Sans circonspection; sans égard.

† LIBURNE, subst. f. (Marine des Anciens) Bâtiment à rames dont on se servoit pour la guerre, inventé par les habitans de la *Liburnie*, qui faisoit partie de l'ancienne Illyrie. (Du latin *liburna*.)

LICE, subst. f. Lieu où l'on fait des rourses, tournois et autres exercices: carrière d'un Carousel, d'un manège, etc — Fig. *Entrer en lice*, s'engager publiquement dans quelque rontestation. *Fuir la lice*, éviter d'entrer dans quelque dispute. — Barrières qui bordent la carrière d'un manège, etc. — Barrières qu'on met au devant des murs de face des palais des Princes etc. — Garde-fou d'un pont de bois. (Du latin barbare *licia*, *arum*, employé avec la même acception dans la basse latinité, et que *Ménage* dérive du mot non moins barbare *palitium*, au plur. *palitia* clôture en bois, fait de *palus* pieu.) — Sorte de fabrique de tapisserie. On l'appelle *haute-lice*, quand le fond sur lequel les ouvriers travaillent est tendu de haut en bas; et *basse-lice*, quand il est conché horizontalement. (Du latin *licium* trame ou tissu.) — Femelle de chien de chasse destinée à faire race. (Suivant plusieurs étymologistes, du latin *lycisca*, chien né d'un loup [en grec *lukos*] et d'une chienne.)

LICENCE, s. f. (*Li-san-ce*) Autrefois permission : *Donner licence de.....* On lit encore dans Racine (Phèdre) : *Hélas! ils se voyoient avec pleine licence.* — Aujourd'hui, liberté trop grande : *Prendre, se donner des licences.* (Du latin *licentia*.) — Déréglement : *Licence effrénée.* — Temps que les Bacheliers sont sur lrs bancs.

Licence poétique; liberté que les Pnëtes se donnent contre les règles de la Langue ou contre l'usage.

† LICENCES, plur. Traits de plnme hardis, composés et exécutés ponr orner des pièrres d'écriture. — En t. de Peinture, librrtés que prennent les Peintres de se mettre au dessus des lois de la perspertive et des règles établies par l'usage. — Dans la Musique, dissonances, etc. enntre les règles et les progressions naturelles de l'harmonie.

LICENCIÉ, s. m. (*Li-san-ci-é*) Celui qui a fait sa *licence*.

LICENCIEMENT, s. m. (*Li-san-ci-man*) Congé

qu'on donne à des troupes dont on n'a plus besoin.

Licencier, verbe act. (*Li-san-ci-é*) Congédier des troupes devenues inutiles. Leur donner *licence*, permission de se retirer. — Dans les Universités, conférer le degré de *licence*.

se Licencier, verb. r. S'émanciper; sortir des bornes du devoir.

Licencieusement, adverb. (*Li-san-cieû-ze-man*) D'une manière *licencieuse*.

Licencieux, euse, adj. (*Li-san-cieû*: en vers et dans le style soutenu, *ci-eû*) Déréglé; désordonné.

Lichen, subst. m. (*Li-kène*) Plante cryptogame qui n'est qu'une extension crustacée ou coriace ou foliacée ou rameuse ou filamenteuse sans feuilles, dont les espèces sont très-nombreuses, et dont plusieurs fournissent des teintures de couleurs variées. — En Medec. espèce de dartre. (Du gree *leïchèn*, qui a ces deux significations.)

Lichen petreus, hépatique commun.

Li-chi, s. m. Voy. *Letchi*.

† Lichter, s. m. emprunté du hollandois. Petit bâtiment en usage à Amsterdam, pour le transport des marchandises des magasins au port, et du port aux magasins.

† Lignophores, s. m. pl. (*Lik-no-fo-re*) Ceux qui portoient le van, dans les fêtes de Bacchus. (Du gree *liknon* un van, et *phérô* je porte.)

Licitation, subst. f. (*Li-ci-ta-cion*) Ter. de Pratique: Vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'un immeuble qui appartient à plusieurs, et qui ne peut se partager. (Du latin *licitatio*, fait avec la même acception, du verbe *liritari* enchérir.)

Licite, adj. Permis: avec cette différence que ce qui est *licite* n'a été interdit par aucune loi, et que ce qui est *permis* a été autorisé par une loi expresse. (Du latin *licitus*, fait de *licet* il est permis.)

Licitement, adverb. (*Li-ci-te-man*) D'une manière *licite* et permise.

Licites, verb. act. (*Li-ci-té*) Faire vendre en Justice par *licitation*. (Du latin *liritari*.)

Licorne, subst. f. Sorte d'animal que l'on dit se trouver dans les montagnes d'Ethiopie. Il a une corne au milieu du front. — En Astronomie, constellation méridionale, introduite par *Bartschius* (*Libes* dit par *J. Bayer*) entre le grand et le petit Chien, Orion et l'Hydre. Elle contient 31 étoiles dans le catalogue britannique. Il y avoit dans l'ancienne Astronomie, une constellation de même nom, située vers la queue de l'Hydre, suivant la Sphère persique rapportée par *Scaliger* sur *Manilius*.

Licorne de mer, grand animal marin du genre des *Cétacées*, qui se trouve comme la baleine dans les mers du Groënland. C'est le Narwal, dont les longues dents placées du bas en forme de défenses, à l'extrémité du museau, ont été long-temps désignées par le nom d'*armes de licorne*, ou de *dents de licorne de mer*.

Licou, s. m. Lien qu'on met à la tête du cheval pour l'attacher à la mangeoire avec la longe. On disoit autrefois *licol*; il n'a plus d'usage qu'en Poésie avant une voyelle. (Par contraction, des deux mots latins *ligare* lier, et *collum* cou; *lien du cou*.)

Licteur, subst. m. (*Lik-teur*) Officier armé d'une hache enveloppée de faisceaux, qui marchoit devant les Magistrats de l'ancienne Rome. (Du lat. *lictor*, fait de *ligare* lier; parce qu'ils lioient les criminels, etc.)

Lie, s. f. La matière la plus épaisse et la plus grossière qui demeure au fond de quelque liqueur. (Du latin *limus* limon, sediment *du vin*. Trév. Suivant *Du Cange*, du latin barbare *lia*, qui signifie la même chose.) — Fig. *La lie du peuple*; la plus basse populace.

† Lie, adject. Vieux mot qui signifioit gai, joyeux, content. (Du latin *lætus*.)

† Proverb. *Faire chère lie*, faire grande chère.

Lié, ée, part. p. et adj. Voyez *Lier*. — En Musiq. *notes liées*, celles sur lesquelles se fait la liaison. Voy. ce mot. — En Médec. *matières liées*; excrémens qui ont une certaine consistance. — *Jouer en deux parties liées*, en sorte qu'il faille gagner deux parties sur trois.

Liège, subst. m. Espèce de chêne vert dont l'écorce est spongieuse et légère. (Suivant quelques étymologistes, du latin *levis* léger.) — On le dit sur-tout de l'écorce de cet arbre dont on fait des bouchons, des semelles, etc. — Une des parties de l'arçon d'une selle qui est de chaque côté du pommeau.

Liéger, v. a. (*Lie-jé*) *Liéger un filet*, le garnir de morceaux de *liége*.

Lien, s. m. Ce qui sert à *lier*, à attacher. (Du latin *ligamen*.) — Pièce de bois dans un pont qui sert à *lier* les autres pièces de charpente. — Dans les grilles, rampes, etc. pièce qui lie les métaux ensemble dans les parties où ils se touchent. Les Serruriers appellent *lien à cordon* celui au milieu duquel on a pratiqué un ornement nommé *cordon*. — Fig. Tout ce qui attache et unit les personnes ensemble: *Lien conjugal*, *lien sacré*, *indissoluble*; *liens du sang*, *de la nature*, *d'amitié*, *d'intérêt*, *etc.* — Nom que, dans les manufactures de lainage du Languedoc, on donne à ce qu'on appelle ailleurs *portée*. — En t. de Chapellerie, le bas de la forme du chapeau; l'endroit jusqu'où descend la ficelle.

Liens, plur. Corde ou chaîne dont un prisonnier est attaché. — Au fig. esclavage.

† Lienne, s. f. (*Li-è-ne*) Terme de Tisserand: les fils de la chaîne dans lesquels la trame n'a point passé, faute d'avoir été levés ou baissés par les marches.

Lienterie, subst. f. (*Li-an-te-rî-e*) Sorte de dévoiement dans lequel on rend les alimens comme on les a pris ou à demi-digérés. (Du grec *léïentéria*, formé dans le même sens, de *leios* poli, et *entéron* intestins; parce que, dans l'opinion des Anciens, la tunique interne des intestins est alors si glissante, qu'elle laisse échapper les alimens avant qu'ils soient digérés.)

Lier, verb. act. Serrer, attacher avec un lien. On *lie*, dit *Girard*, pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent; on *attache* pour arrêter une chose, ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne: *On lie les pieds et les mains d'un criminel*, *et on l'attache à un poteau*. *On lie un faisceau de verges avec une corde*; *on attache*

une planche avec un clou. (Du latin *ligare*, fait du grec *lugô*, qui signifie proprement courber une branche pour l'attacher, et dont la racine est *lugos* osier, branche pliante.) — Se dit en Fauconnerie, lorsque le faucon enlève en l'air sa proie dans ses serres, ou lorsque, l'ayant assommée, il l'environne de ses serres, et la tient à terre. En parlant de l'autour on dit *empiéter*. — Joindre ensemble : *La chaux et le ciment lient les pierres*. — En t. de Musique, unir ensemble plusieurs notes par un coulé, ce qui est l'opposé de piquer. — Fig. 1.° Unir ensemble : *L'amitié qui nous lie ; ils sont liés d'amitié, d'intérêt*. — 2.° Engager : *Sa parole le lie*.

Lier une partie de promenade ; la projeter, l'arranger. — *Lier* (contracter) *amitié avec*.... — *Lier conversation*, *société*, *etc.* entrer en conversation, former société avec..... — *Lier un discours*, en bien joindre toutes les parties. — *Lier une sausse* ; lui donner de la liaison, de la consistance.

SE LIER, v. réc. Se joindre, s'unir. — Figur. *Se lier* ou *se lier les mains* ; s'obliger ; s'ôter le pouvoir de faire autrement.

LIERNE, s. f. Terme de Charpentier : Pièce de bois qui sert à faire les planchers en galetas. — Dans l'Archit. hydraulique, pièce de bois qui boulonnée avec les files de pieux d'une palée, sert à les *lier* ensemble. Elle diffère de la moise, en ce qu'elle n'a point d'entaille pour accoler les pieux. (Du verbe *lier*.) — Nervure dans les voûtes gothiques.

LIERNER, v. act. (*Lier-né*) Garnir un comble, une palée de *liernes*.

LIERRE, s. m. (*Liè-re*, *e* forte) Grand arbrisseau à fleurs rosacées, en ombelle, à tiges sarmenteuses qui s'implantent par leurs vrilles sur les vieilles murailles, à feuilles luisantes et persistantes, qui fournit un suc épais et d'une saveur âpre, nommé *gomme de lierre*. La plante est aussi appelée *Lierre rampant*, *Lierre en arbre*. Le *Lierre de Bacchus*, commun en Grèce et dans la Thrace, a ses baies d'un jaune doré. Dans les pays chauds de l'Europe, le lierre cesse d'être rampant et devient un arbre. (Du latin *hedera* qui a la même signification. On a dit d'abord *hierre*, et ensuite en préposant l'article, *l'hierre*, dont on a fini par faire un seul mot *lierre*.)

† *Lierre terrestre*, *Lierret réniforme*, *Terrette*, *Herbe de Saint-Jean*, *Rondette*, plante vivace, à fleur labiée, qui vient dans les lieux ombragés, d'une odeur forte, et d'une saveur amère, usitée en Médecine.

LIERRÉ, ÉE, adject. (*Liè-ré*, *e* forte) Terme de Fleuriste, qui se dit des anémones, dont les feuilles d'en bas sont en quelque manière semblables à celles du *lierre*.

LIESSE, subst. f. Joie, gaîté : *Vivre en joie et en liesse*. Vieux mot qu'on peut encore employer dans le style marotique. (Du latin *lætitia* joie, gaîté.)

LIEU, subst. m. Espace qu'un corps occupe. — Endroit : *Lieu agréable* ou *affreux*, *désert*, *solitaire*. — Place, rang. *Lieu*, dit *Girard*, marque un total d'espace : *Le lieu de l'habitation* ; *endroit* n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu. *L'endroit d'un livre cité* ; *place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement : *la place d'un convive à table*, etc. — Endroit indiqué : *Nous irons sur les lieux*. — Maison ; famille : *S'allier en bon lieu*, *en bas lieu*. — L'endroit, le temps convenable de dire, de faire : *Ce n'est pas ici le lieu de disputer*. (Du latin *locus*.)

Un lieu de franchise, un asile. — *Les lieux saints*, la Terre Sainte. — *Les bas lieux*, poétiquement, la terre. — *Mauvais lieu*, maison de débauche. — *Apprendre une nouvelle de bon lieu*, de bonne part, de personnes bien instruites et dignes de foi. — En Rhétorique, *lieux oratoires et lieux communs*, sources générales d'où l'Orateur tire les moyens de traiter son sujet. — En Astron. *le lieu d'une planète*, sa longitude. — En Optique, 1.° *Lieu* ou *lieu optique*, le point auquel l'œil rapporte un objet. — 2.° *Lieu vrai*, celui dans lequel l'objet existe réellement. — 3.° *Lieu apparent*, celui où l'objet est aperçu. On l'appelle aussi *lieu de l'image*. — En Géomét. *lieu géométrique*, ligne par laquelle se résout un problème. C'est un *lieu à la ligne droite*, s'il ne faut qu'une droite pour construire l'équation du problème ; *un lieu au cercle*, s'il ne faut qu'un cercle ; *un lieu à la parabole*, s'il ne faut qu'une parabole, etc. — *Lieux plans*, suivant les anciens Géomètres, les lieux des équations qui se réduisent à des droites ou à des cercles. — *Lieux solides*, ceux qui sont ou des paraboles, ou des hyperboles, ou des ellipses.

LIEUX, au plur. Les aisemens, les latrines.

AU LIEU DE..... prépos. A la place de, etc. — *Au lieu que*, tandis que. — *Tenir lieu*, valoir autant : *Celui-ci lui tiendra lieu de tout*.

LIEUE, s. f. (*Lieû-e* ; l'*e* final ne se fait presque pas sentir) Espace d'une certaine étendue qui sert à mesurer la distance d'un lieu à un autre : *La lieue commune de France étoit de 2739 pas géométriques*. Suivant les nouvelles mesures, le degré décimal contient 20 lieues, chacune de 5000 mètres ; et le myriamètre en contient deux. (Du latin *leuca*, qui a la même signification.)

LIEUR, s. m. Celui qui *lie* les gerbes durant la moisson.

† LIEURE, s. f. Voy. *Liûre*.

LIEUTENANCE, s. f. Charge, emploi de *Lieutenant*.

LIEUTENANT, s. m. Celui qui est sous un Officier en chef, et qui commande en son absence. (Du latin *locus* lieu, place, et *tenere* tenir ; *locum tenens*, qui tient le lieu, la place.)

LIEUTENANTE, s. f. Femme d'un *Lieutenant* de Justice, etc.

LIÈVE, subst. f. Extrait d'un papier terrier, pour faire payer les cens et rentes, etc. pour *lever* les droits seigneuriaux.

LIÈVRE, subst. m. Animal fort vite et fort timide, de poil entre gris et roux. C'est un mammifère rongeur, dont le caractère générique est d'avoir les dents incisives supérieures doubles ; et le spécifique, d'avoir les pieds de derrière beaucoup plus longs que ceux de devant. (Du latin *lepus*, *leporis*, dérivé suivant *Varron*, de l'ancien mot grec *léporis*, que les Eoliens et les Siciliens ont employé dans la même signification de lièvre.) — Cons-

tellation de l'hémisphère austral au dessous d'Orion, et qui contient 19 étoiles dans le catalogue de *Flamsteed*.

† *Lièvre de mer*, genre de Mollusques gastéropodes, de la famille des Adélobranches, très-semblables aux limaces, et qu'on trouve sur les bords de la mer.

Proverb. *Prendre le lièvre au corps*, alléguer la vraie raison. — *C'est-là que gît le lièvre*; c'est le secret, le nœud de l'affaire. — *Lever le lièvre*; Voyez *Lever*. — *Muntrer le lièvre*, l'affaire, le but. — *Courir* ou *Chasser deux lièvres à la fois*, mener deux affaires *ou* prendre deux moyens pour la même, *ou* prétendre à deux postes disparates, etc. — *Bec-de-lièvre*, personne qui a la lèvre de dessus fendue par le milieu.

Ligament, subst. m. (*Li-ga-man*) Ter. d'Anatomie : En général, tout ce qui *lie*, attache une partie à une autre. — Dans une acception plus particulière, substance blanche, fibreuse, serrée, compacte, souple, difficile à rompre ou à déchirer, qui sert à attacher, à contenir, à borner et à garantir d'autres parties. (Du latin *ligamen* ou *ligamentum*, fait de *ligare* lier, attacher.)

Ligamenteux, euse, adj. (*Li-ga-man-teû*, *eû-ze*) Il se dit des plantes dont les racines sont entortillées en manière de cordages.

Ligature, s. f. Bande de drap dont les Chirurgiens serrent le bras ou le pied pour l'opération de la saignée. — Manière de *lier* avec cette bande. — En t. d'Imprimerie, plusieurs lettres *liées* ensemble. — Dans la vieille Musique, union par un trait de plusieurs notes passées sur une même syllabe. (Du latin *ligatura*.)

Lige, adj. m. et f. Terme de Féodalité : *Hommage lige*, hommage plein. (Du latin barbare *ligius*, employé avec la même signification dans la basse latinité, et qui, suivant *Huet* et divers autres Ecrivains, est dérivé de *leudis* vassal, qu'on trouve dans *Grégoire de Tours*. Les Allemands disent dans le même sens, *lehnsleute*, formé de *lehen* fief, et *leuten* gens; *homme lige*.)

Lige, s. m. Droit de relief que le Seigneur prend sur son vassal à cause du fief qu'il tient de lui.

Ligement, adv. (*Li-je-man*) D'une manière *lige*.

Ligence, s. f. (*Li-jan-ce*) Etat d'un homme *lige*, ou qualité d'un fief.

Lignage, s. m. (mouillez *gn*) Race; extraction; famille. (Du latin *linea* ligne, dont on a fait dans la basse latinité, le mot barbare *lineajium*. Ménage.) — Espèce de vin rouge, fait de toutes sortes de raisins : *D'un Auvernat fumeux qui mêlé de Lignage*, etc. Boileau. (Sat. III.)

Lignager, adj. (*Li-gnia-jé*) Qui regarde le *lignage*. Voy. *Retrait*.

Lignager, subst. m. Celui qui est de même *lignage*.

Ligne, s. f. (mouillez *gn*) Trait simple considéré comme n'ayant que la longueur, sans largeur ni profondeur. (Du latin *linea*, qui signifie proprement un fil de lin, fait de *linum*, pris du grec *linon* lin.) — Cordeau ou ficelle dont plusieurs ouvriers se servent pour dresser leurs ouvrages. — Ficelle, petite corde avec un hameçon au bout, qui sert pour pecher. On appelle *ligne dormante*, une ligne qui est dans l'eau sans qu'on la tienne. — Grand cercle de la Sphère qu'on appelle aussi l'*Equateur*, et qui est également distant des deux pôles du monde. On dit souvent *Ligne equinoxiale*. Les marins sont dans l'usage de baptiser les nouveaux matelots et les passagers, la première fois qu'ils passent la *ligne*. Voy. *Baptême*. — En t. de Guerre, 1.° rang, rangée : *L'armée étoit campée sur trois lignes*. — 2.° Retranchement : *Ligne de circonvallation*, *de contrevallation*, etc. — En ter. de Marine, *vaisseau de ligne*, grand vaisseau de guerre. *Etre en ligne*, se dit d'une flotte dont tous les vaisseaux sont dans les eaux les uns des autres. — Dans l'Ecriture, suite de mots en ligne droite. — Raie à la main ou au front. — Douzième partie d'un pouce. — En Généalogie, la suite des descendans d'une race : *Ligne directe*; *ligne collatérale*. — En t. d'Escrime, la ligne qui est directement opposée à l'ennemi, et dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit et l'épée. — En t. de Chiromancie, trait ou pli du dedans de la main : le principal s'appelle *la ligne de vie*.

Ligne horizontale, parallèle à l'horizon. — *méridienne*; qui marque le méridien dans le lieu où elle est tracée. — *d'eau* (Hydrauliq.); la 144.e partie d'un pouce circulaire d'eau. — *de volte* (Manège); ligne circulaire ou ovale que le cheval suit en travaillant autour d'un pilier ou d'un centre imaginaire. — *de pied* ou *de blanc* (Imprimerie); ligne composée de quadratins au bas d'une page, dans laquelle on place la signature et les réclames. — *de tête*; la première ligne d'une page.

† *Ligne géométrique* (Géom.), ligne courbe dont tous les points peuvent se déterminer exactement et sûrement. Les lignes géométriques sont aussi appelées *algébriques*, et se divisent en lignes du 1.er, du 2.e, du 3.e ordre, etc. — *Ligne mécanique*, ligne courbe dont quelques points ou tous les points se trouvent par tâtonnement, et seulement d'une manière approchée.

† En Perspective, *ligne géométrale*, ligne droite tirée d'une manière quelconque sur le plan géométral. — *Ligne de terre* ou *fondamentale*, ligne droite dans laquelle le plan géométral et celui du tableau se rencontrent. — *Ligne de front*; ligne droite parallèle à la ligne de terre. — *Ligne verticale*; commune section du plan vertical et de celui du tableau. — *Ligne visuelle*; ligne ou rayon qu'on imagine passer par l'objet, et aboutir à l'œil. — *Ligne de station*; suivant les uns, commune section du plan vertical et du plan géométral; suivant d'autres, hauteur perpendiculaire de l'œil au-dessus du plan géométral; selon d'autres, enfin, ligne tirée sur ce plan, et perpendiculaire à la ligne qui marque la hauteur de l'œil. — *Ligne de la section*; ligne d'intersection du plan à projeter avec le plan du tableau. — *Ligne objective*; ligne tirée sur le plan géométral, et dont on cherche la représentation sur le tableau.

† En Gnomoniq. *ligne horizontale*, commune section de l'horizon et du plan du cadran. — *Lignes horaires* ou *des heures*; intersections des cercles horaires de la Sphère avec le plan du cadran. — *Ligne soustylaire*; ligne sur laquelle est élevé le style ou l'aiguille d'un cadran. Voy. *Soustylaire*. — *Ligne équinoxiale*; intersection du cercle équinoxial et du plan du cadran.

† En Mécanique, *ligne de direction*, 1.° ligne dans laquelle un corps se meut actuellement, ou se mouvroit s'il n'en étoit pas empêché. — 2.° Ligne qui va du centre de gravité d'un corps pesant au centre de la terre. — *Ligne de gravitation*, 1.° ligne tirée du centre de gravité d'un corps au centre d'un autre vers lequel il pèse ou gravite. — 2.° Ligne selon laquelle ce corps tend en bas. — *Ligne de la plus vite descente*. Voy. *Brachystochrone* et *Cycloïde*.

† En Astronomie, *ligne des Absides*, celle qui traverse l'orbite d'une planète dans sa plus grande longueur, de l'apogée au périgée, ou de l'aphélie au périhélie. — *Ligne des Syzigies*, *ligne synodique*; celle qui passe par le soleil et la terre, et sur laquelle se trouve la lune, quand elle est en conjonction ou en opposition. — *Ligne des nœuds*; la commune section d'une orbite et de l'écliptique. — *Ligne méridienne*; qui marque le méridien dans le lieu où elle est tracée. — *Ligne du milieu du ciel* ou *du milieu du jour*; nom qu'on a donné quelquefois au méridien. — *Ligne de foi*; dans les instrumens d'Astronomie, la ligne qui va depuis le centre de l'instrument jusqu'au point de l'alidade qui correspond aux divisions de la circonférence.

† *Ligne* ou *Echelle de Gunter*. Voy. *Echelle de Logarithmes*, au mot *Echelle*.

† En Anatomie, *ligne blanche*, espèce de bande qui est formée du rencours des tendons des muscles obliques et du transverse, et qui partage l'abdomen en deux par le milieu. — *Ligne médiane*; ligne à la surface de la langue, qu'elle semble couper longitudinalement en deux parties égales. — *Ligne latérale*; dans les poissons, ligne qui s'étend de la tête à la queue, et le long de laquelle s'étend un nerf superficiel, caché presque immédiatement au-dessous de la peau.

Mettre en ligne de compte, employer dans un compte; et figurément, faire valoir : *Je ne mets pas en ligne de compte ce que j'ai fait pour vous.* — *Ecrire hors ligne*, à la marge.

Lignée, s. f. (mouillez *gn*) Race; enfans. Voyez *Race*. (Du latin *linea* ligne ou généalogie.)

Ligner, v. a. (*Li-gnié*) T. de Chasse : Couvrir une louve. — En t. de Charpentier, surtout dans la Marine, tracer avec une *ligne* blanche, noire ou rouge ce qu'il faut ôter du bois pour lui donner la figure convenable.

† Lignerolle, s. f. (Marine) Petite ficelle faite à la main avec du vieux fil de carret défait.

Lignette, s. fém. (*Li-gnè-te*) *Ligne* menue et très-délicate pour la pêche à la canne. On l'appelle aussi *Brumet*.

Ligneul, s. m. (mouillez *gn* et prononcez l'*l* finale) Sorte de fil ciré qui sert aux Cordonniers. (Du lat. *linum* lin; parce qu'autrefois on employoit du lin à cet ouvrage. Les Bas-Bretons disent *lignol* dans le même sens.) — Fil poissé pour lier ensemble les broches des peignes.

Ligneux, euse, adj. (*Li-gnieû*, *eû-ze*) De la nature du bois. (Du latin *ligneus*, fait de *lignum* bois.)

† *Plantes ligneuses* (Botaniq.), celles qui, sous leur écorce, ont une couche de bois, telles que les arbres, les arbrisseaux et les arbustes. Les Jardiniers disent *boiseuses*.

se Lignifier, v. r. (*Li-gni-fi-é*) Se convertir en bois. *Trév.* (Du latin *lignum* bois, et *fieri* devenir.)

Ligniperda, s. m. Ver ou chenille dont les Pêcheurs se servent pour amorce.

† Lignivores, s. m. pl. (Entomologie) Famille nombreuse d'insectes coléoptères qui vivent dans le bois sous la forme de larves, et qu'on nomme aussi Xylophages. Leur caractère est d'avoir quatre articles à tous les tarses, et les antennes plus grêles à l'extrémité. (Du latin *lignum* bois, et *vorare* manger, dévorer.)

† Lignuode, adj. (Médecine) Nom qu'*Hippocrate* donne, 1.° à la langue dans quelques maladies où elle est brune et noire; 2.° aux crachats dans les maladies du poumon, lorsqu'ils sont noirs. (Du grec *lignuôdès* de couleur de suie, fait de *lignus* suie.)

Ligue, s. fém. (*Li-ghe*) Confédération de plusieurs Etats, pour se défendre ou pour attaquer. Voy. *Alliance*. — Absolument et sans régime, la confédération qui se fit en France pour exclure Henri IV du trône. — On le dit quelquefois des complots entre particuliers. (Du latin *liga*, employé avec la même signification dans la basse latinité, et qui a été fait de *ligare* lier.)

† *Ligue italique*, ligue des peuples d'*Italie* contre les Romains, qui, en l'an de Rome 662, produisit la guerre appelée *Sociale* ou *des Alliés*.

Liguer, v. a. (*Li-ghé*) Unir dans une même *ligue*.

se Liguer, v. r. Faire une *ligue* avec quelqu'un. *Boileau* (Satire X) a dit absolument : *En vain contre le Cid un Ministre se ligue*, en sous-entendant *avec l'Académie*. Cette ellipse seroit, du moins en prose, une très-grande faute.

Ligueur, euse, s. (*Li-gheur*, *eû-ze*) Il ne se dit que de ceux qui étoient de la *ligue* du temps de Henri III et de Henri IV. *Péréfixe*, dans son Histoire de Henri-le-Grand, a écrit mal-à-propos *ligueux*.

† Ligule *ou* Linguatule, s. f. Genre de vers intestinaux aplatis qu'on trouve dans le foie des poissons, dans les poumons des oiseaux et des mammifères. (Du latin *ligula* courroie, lanière, aiguillette, etc.)

† Ligulé, ée, adj. (Botanique) Qui est à languette. *Les demi-fleurons sont des fleurs ligulées*.

† Lilas *ou* Lilac, s. m. (*Li-lâ*, *Li-lake*) Arbrisseau originaire des Indes, à fleurs monopétales, tubulées, disposées en grappes, qu'on nomme *Thyrses*. On l'appelle aussi *Queue de Renard des jardins*, et *Syringa*.

† *Lilas des Indes*. Voy. *Azédérach*.

Liliacée, adj. et s. fém. En forme de lis. Se dit en Botanique, des fleurs polypétales régulières, composées de six ou de trois pétales, ou même d'un seul dont le limbe est divisé en six parties. Les Liliacées forment la neuvième classe de la méthode de *Tournefort*.

Lilith, s. m. suivant le *Grand Vocab. français*; et fém. suivant *Trév.* Spectre que les Juifs superstitieux croient apparoître la nuit sous la forme d'une femme. C'étoit, disent les Rabins, la première femme d'Adam, qui se sépara de son mari, et ne voulut plus retourner avec lui, quoique Dieu lui eût envoyé deux Anges pour l'y contraindre.

Lilium, subst. m. Liqueur pour rappeler les esprits d'un malade très-foible. On dit communément *Lilium de Paracelse*, du nom de son auteur. C'est l'alcohol de potasse des Chimistes modernes.

Limace, s. f. Limaçon sans coquille. C'est un Mollusque gastéropode, de la famille des Adélobranches, qui a sur la tête quatre cornes qui peuvent rentrer au dedans, et dont les deux plus longues portent les yeux. (Du lat. *limax*, pris du grec *leïma*, qui dans *Hésychius* a la même signification; ou de *leïmas* et *leïmax* pré, lieu humide et plein de limon, où les limaces se tiennent ordinairement.)

Limace ou *Vis d'Archimède*, machine pour élever les eaux.

Limaçon, s. m. (*Li-ma-son*) Sorte d'insecte rampant, de substance molle et visqueuse. C'est un Mollusque gastéropode, de la même famille que la Limace, dont il ne diffère qu'en ce qu'il vit dans une coquille roulée en spirale. — En Anatomie, partie osseuse du labyrinthe de l'oreille, qui a la forme d'une coquille de Limaçon.

Escalier à (ou *en*) *limaçon*, qui tourne en spirale, autour d'un noyau, comme la coquille d'un *limaçon*.

Limaille, s. f. (*Li-mâ-glie*, en mouillant les *ll*) Petites parties du métal que la *lime* fait tomber.

† Limanchie, s. f. (Médecine) Jeûne excessif. (Du grec *limos* faim, et *agchô* je serre, j'étrangle.)

Limande, s. fém. Genre de poissons osseux, holobranches, thoraciques, de la famille des Hétérosomes, dont le caractère est d'avoir les yeux placés à droite et la queue échancrée. — En t. de Charpentier, pièce de bois de sciage, plate, peu large et peu épaisse.

Limas, s. m. Voy. *Limace*.

Limbe, s. masc. (*Leïn-be*) En Astronomie, bord extérieur du soleil et de la lune. — Bord extérieur et gradué d'un quart de cercle, etc. — En Botaniq. contour du sommet d'une corolle ou d'un calice. — En Archéolog. cercle qui entoure la tête. Les Empereurs l'avoient adopté comme la marque de leur dignité, et les Artistes l'attribuèrent aussi aux Divinités. (Du latin *limbus*, dont la signification est la même.)

Limbes, s. m. pl. Endroit où étoient les Saints de l'ancien Testament avant la venue de Jésus-Christ. (Du latin *limbi*, employé par les PP. dans la même acception; *eo quod*, dit Du Cange, *sit limbus inferorum* le bord de l'enfer.)

Lime, s. f. Outil de fer creusé par diverses lignes, qui sert à polir et à couper le fer. (Du lat. *lima*, dérivé du grec *leiaï* je polis.) — En t. de Pêche, endroit où la surface de l'eau étant unie et comme en repos, il s'y rassemble ordinairement beaucoup de sardines. — Espèce de limon ou de citron. — Plante de l'ordre des Graminées et du genre des Phalaris, qu'on nomme aussi *Alpiste grade*.

† Limes, plur. (Vénerie) Les deux grosses dents du sanglier, appelées aussi *dagues* et *défenses*.

Lime sourde, lime garnie de plomb et qui ne fait point de bruit quand on l'emploie. — Au fig. 1.° sournois, hypocrite. — 2.° Cause qui mine, qui détruit insensiblement.

Fig. *Passer, repasser la lime sur un ouvrage*; le corriger, le polir.

Liménarque, s. m. (*Li-mé-nar-ke*) Gouverneur d'un port chez les Anciens. (Du grec *liménarchès*, formé de *limên* port, et d'*archê* gouvernement.)

Limer, v. act. (*Li-mé*) Polir, couper ou amenuiser avec la *lime*. — Figurém. Polir un ouvrage.

Limier, s. m. (*Li-mié*) Chien qui détourne le cerf et autres grandes bêtes; qui les lance hors de leur fort. (Du lat. *limen*, proprement *seuil d'une porte*, et par extension, demeure, habitation.)

Liminaire, adj. (*Li-mi-nè-re*) Qui se met à la tête d'un livre: *Epître liminaire* (Boileau, *Epître* IX). Il est vieux. On dit aujourd'hui *préliminaire*.

† Liminarque, s. m. (*Li-mi-nar-ke*) Chez les anciens Romains, Officier qui veilloit sur les frontières de l'Empire. (Du latin *limen* porte, entrée, et *archos* chef, commandant.)

Limitatif, ive, adject. Qui *limite*, qui renferme dans des bornes certaines.

Limitation, s. f. (*Li-mi-ta-sion*) Restriction; fixation. (Du latin *limitatio*.)

Limite, s. f. employé plus régulièrement au plur. Bornes qui séparent un territoire d'avec un autre. Voyez *Borne*. (Du latin *limes*, *limitis*.)

† *Limite d'une quantité* (Mathématiques), grandeur dont cette quantité peut approcher plus près que d'une grandeur donnée quelconque, sans pouvoir jamais la surpasser. La théorie des limites est la base de la vraie métaphysique du calcul différentiel.

Limiter, v. a. (*Li-mi-té*) Borner; mettre, donner des *limites* à.....

† Limites, pl. (Algèbre) Les deux quantités entre lesquelles se trouvent comprises les racines réelles d'une équation. *Limites d'un problème*; les nombres entre lesquels la solution de ce problème est renfermée. — En Astronomie, les points de l'orbite d'une planète, où elle s'écarte le plus de l'écliptique, et qui sont par conséquent à 90 degrés des nœuds.

Limitrophe, adj. (*Li-mi-tro-fe*) Dont les limites se touchent: *Terres limitrophes*. — Qui est sur les limites: *Ce pays est limitrophe de l'Allemagne*. (Du latin *limitrophus*, dit par contraction pour *limitotrophus*, sous-entendu *fundus*, fonds de terre destiné autrefois à

l'entretien des troupes qui gardoient les frontières, et composé du latin *limes*, *limitis* limite, frontiere, et du grec *trophé* nourriture, qui vient de *trephô* je nourris.)

† Limoctonie, s. f. (*Li-mok-to-ni-e*) T. de Medec. Faim mortelle, ou jeûne excessif, capable de tuer un malade. (Du grec *limoktonia*, formé de *limos* faim, et *kteinô* je tue. Voy. *Limanchie*.)

Limodore, s. m. Sorte de plante apéritive, qui croît dans les lieux humides, et que quelques-uns confondent avec l'Orobanche. (Du grec *leimodôron*.)

Limoine, s. f. (*Li-moa-ne*) Sorte de plante bonne contre la dyssenterie et les pertes de sang, dont les feuilles qui sortent de la racine, ressemblent beaucoup à celles du *Lapathum*. On l'appelle aussi *Poirée sauvage*. (Du grec *leimônion*, fait dans le même sens, de *leimon* pré, lieu arrosé; parce qu'elle croît dans les lieux marécageux.)

Limon, s. masc. Boue; bourbe. (Du latin *limus*, fait avec la même acception, du grec *limné* marais, ou de *leimôn* lieu humide, prairie.) — Sorte de citron qui a beaucoup de jus. — Pièce de bois qui sert à porter les marches d'un escalier. (Dans cette acception, de l'adjectif latin *limus* oblique, de travers.) — Le devant du brancard d'un chariot ou d'une charrette, où est attaché le cheval qui porte une selle. Le cheval se nomme *limonier*.

Limonade, s. f. Boisson faite avec du jus de *limon* ou de citron, de l'eau et du sucre.

Limonadier, ière, subst. (*Li-mo-na-dié*, *ié-re*) Celui, celle qui fait et vend de la *limonade*, du cafe et toutes sortes de liqueurs.

Limoner, v. n. (*Li-mo-né*) T. d'Eaux et Forêts: En parlant du bois, être assez gros pour faire des *limons*.

Limoneux, euse, adj. Bourbeux; plein de *limon*.

† Limoniate, s. fém. Espèce d'émeraude ou de pierre de couleur vert-de-pré. (Du grec *leimôn* pré.)

Limonier, s. m. (*Li-mo-nié*) Cheval qu'on met aux *limons*. — Arbre qui porte les *limons*.

† Limonière, s. f. (*Li-mo-nié-re*) Espèce de brancard formé par les deux *limons* adaptés au devant d'une voiture.

† Limonner, v. act. (*Li-mo-né*) En t. de Cuisinier, passer certains poissons par l'eau bouillante, pour leur ôter le *limon*.

Limousin, ou suivant le *Richelet portatif*, Limosin, s. m. (*Li-mou-zein*, *Li-mo-zein*) Maçon qui fait des murailles avec du moellon et du mortier, ainsi nommé, parce que ces ouvriers viennent en général du *Limousin*.

Limousinage *ou* Limosinage, s. m. (*Li-mou-zi-na-je*, *Li-mo-zi-na-je*) Ouvrage de ces sortes de Maçons; maçonnerie faite de petits moellons ou de cailloux, à bain de mortier.

Limousine, s. f. (*Li-mou-zi-ne*) Anémone verte, rouge et blanche.

Limpide, adject. (*Lein-pi-de*) Clair, net: *De l'eau limpide*. (Du latin *limpidus*, dérivé dans la même signification, du grec *lampô* je luis, je brille.)

Limpidité, s. f. (*Lein-pi-di-té*) Qualité d'une liqueur claire et *limpide*.

† Linuse, s. m. Genre de crustacés, de la famille des Aspidiotes ou Clipéacés, qui vivent dans les mers de l'Inde et de l'Amérique, où ils atteignent jusqu'à trois décimètres de longueur.

Limure, s. f. Action de *limer*. — Etat d'une chose *limée*.

Lin, s. m. (*Lein*) Plante annuelle, à fleur caryophyllée, dont la tige fournit un fil propre à faire de la toile, et dont les espèces sont très-nombreuses. Le *lin purgatif* fournit un excellent diurétique. (Du latin *linum*, pris du grec *linon*, dont la signification est la même.) — Graine de *lin*. — Fil de *lin*.

† *Lin de marais*, Voy. *Linaigrette*. — *Lin de Sibérie*, sorte de lin vivace, qui s'élève plus haut que le nôtre, et peut être employé aux mêmes usages. — *Lin sauvage*, Voy. *Linaire*.

† Linaigrette, s. f. Lin de Marais, s. m. Plante de la classe des Graminées, dont les semences sont entourées de filets laniigineux.

Linaire, s. f. *ou* Lin sauvage, s. m. (*Li-ne-re*) Plante agreste, vivace, à fleur monopétale, personnée, dont les feuilles approchent de celles du *lin*. On en compte beaucoup d'espèces.

† Linge, s. f. (*Lein-je*) Sorte de satin de la Chine.

Linceul, s. m. (*Lein-seul*) Drap de lit. En ce sens *drap* est plus usité. — Drap de toile servant à ensevelir. (Du latin *linteolum*, diminutif de *linteum* linge, drap, etc.)

† Linçoir, s. m. (*Lein-soar*) T. de Charpent. Pièce de bois dans laquelle on assemble les solives d'un plancher au-dessus de la baie d'une porte, d'une croisée, etc.; ou les chevrons au droit des lucarnes, et pour le passage des cheminées.

Linéaire, adj. (*Li-né-è-re*) Qui a rapport aux lignes. — Qui se fait par des lignes: *Perspective linéaire*. (Du latin *linearis*, fait de *linea* ligne.) — En T. de Botan. étroit et allongé comme un fil. *Feuille linéaire*, celle qui est étroite, et d'une largeur presque égale dans toute sa longueur.

† *Equation linéaire* (Algèbre), celle dans laquelle l'inconnue ne monte qu'au premier degré. — *Problème linéaire*, celui qui n'admet qu'une solution, ou, plus exactement, celui qui est résolu par une équation du premier degré. — *Quantités linéaires*, celles qui n'ont qu'une dimension, par le rapport qu'elles ont avec les simples *lignes*, et pour les distinguer des quantités de plusieurs dimensions, qui représentent des surfaces ou des solides.

Linéal, ale, adject. T. de Jurisprudence: *La succession linéale*. (Du latin *linealis*, fait de *linea* ligne.

Linéament, s. m. (*Li-né-a-man*) Trait de visage. (Du latin *lineamentum*, fait dans la même signification, de *linea* ligne, trait.)

Linette, subst. f. (*Li-ne-te*) Semence de la plante qui produit le *lin*.

† Lingam, Lingan *ou* Lingum, s. m. Divinité adorée dans les Indes, sur-tout au royaume de Carnate. Ce n'est qu'une image infâme.

† Lingard, s. m. (*Lein-gar*) Dans les manufactures, fil de chaîne empesé, pour raccommoder ceux qui se rompent dans le travail.

Linge, s. m. (*Lein-je*) Toile coupée selon les différens usages auxquels on la veut employer, soit pour la personne, soit pour les diverses nécessités du ménage, etc. (Du latin *linium*, dit pour *lineum* qui est fait de lin, dérivé de *linum*, pris du grec *linon* lin. De *linium* on a fait *linjum* et ensuite *linge*, qui ne s'est dit d'abord que de la toile de lin, et successivement de celle de chanvre.)

Linger, ère, subst. (*Lin-jé*, *je-re*) Celui, celle qui vend, qui fait du *linge*.

† Lingère, s. f. (Entomol.) Espèce d'insecte aptère, de la famille des Nématoures, et du genre des Forbicines, qu'on trouve souvent dans les armoires, où elle recherche des parcelles de sucre. On la nomme aussi *Poisson de terre*, à cause de sa forme.

Lingerie, s. f. (*Lin-ge-ri-e*) Lieu où l'on met le *linge*. — Commerce de *linge*. — Trafic de toile.

Lingot, s. m. (*Lein-go*) Barre d'or ou d'argent d'environ un pied et demi. (Suivant *Ménage*, de *lingua* langue, sans doute à cause de sa forme.) — Morceau d'étain d'un certain poids. — Petit cylindre de fer ou de plomb que l'on met dans un fusil.

Lingotière, subst. f. (*Lein-go-tie-re*) Moule où l'on jette les métaux fondus pour les réduire en *lingots*.

Lingual, ale, adj. (*Lein-goual*) Qui appartient, qui a rapport à la *langue* : *Muscle lingual*, *artere linguale*. — En Grammaire, *consonnes linguales*, consonnes produites par les différens mouvemens et les différentes positions de la *langue*, telles sont *d*, *t*, *l*, *n*, *r*. (Du latin *lingua* langue.)

Linguatule, s. f. (*Lein-goua-tu-le*) Voyez *Ligule*.

Langue, subst. f. (*Lein-ghe*) Morue verte qui n'a presque que la peau et l'arête.

Linguet, s. m. (*Lein-ghe*) T. de Marine : Pièce de bois attachée sur le tillac d'un vaisseau pour arrêter le cabestan. — Sorte de satin.

† Linier, ière, s. (*Li-nié*, *nie-re*) Celui, celle qui prépare et qui vend le *lin*.

Linière, subst. f. Terres semées de graines de lin.

Linlibrizin, Yulibrizin, s. m. Acacia non épineux de la Jamaïque.

Liniment, s. m. (*Li-ni-man*) Médicament fait pour adoucir et humecter. (Du latin *linimentum*, fait de *linire* oindre, graisser, etc.)

Linon, s. m. Toile de *lin* très-claire et très-déliée.

† Linot, s. m. (*Li-no*) Mâle de la Linotte.

Linotte, s. f. (*Li-no-te*) Petit oiseau qui chante très-agréablement ; ainsi nommé du *lin*, dont la graine fait sa nourriture.

Proverb. *Tête de linotte*, homme de peu de sens. — *Siffler la linotte* ; boire. Style figuré, fam. et burlesque.

† Linteaire, subst. f. (Géométr. sublime) Courbe que formeroit une corde attachée à deux points fixes, située dans un plan vertical, et chargée d'un fluide en équilibre, homogène et incompressible.

Linteau, s. m. (*Lin-tô*, s. d.) Pièce de bois qui se met en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre pour soutenir la maçonnerie. (Suivant *Ménage*, et au moyen des transformations successives qui lui sont familières, du lat. *limen*, qui, avec l'adjectif *suprum*, a la même signification.) — En Serrurerie, bout de fer placé au haut des portes et des grilles, dans lequel entrent les tourillons.

† Linthée, s. f. (*Lein-tée*) Sorte d'étoffe de soie, qui se fabrique à la Chine.

Lion, s. m. (*Li-on*) Animal féroce, qu'on appelle *le Roi des animaux*. Dans la nouvelle division de l'Histoire naturelle, c'est un mammifère digitigrade, du genre des Chats, de couleur fauve, avec la queue terminée par une touffe de poils noirs, et dont le mâle a une crinière. (Du grec *léon*, dont les Latins ont fait *leo*.) — Fig. Homme hardi et courageux. — Le cinquième signe du Zodiaque, composé de 95 étoiles dans le catalogue britannique. — Monnoie du règne de Philippe de Valois, sur laquelle le Roi étoit figuré foulant un *Lion* aux pieds.

† *Lion des pucerons* (Entomologie), larves d'hémerobes, qui se nourrissent de ces insectes, au milieu desquels on les trouve, sans que ceux-ci aient l'instinct de les éviter. Voyez *Hémerobes*. — Le petit *Lion*, constellation introduite par *Hévélius*, entre le *Lion* et la grande Ourse. Elle contient 53 étoiles dans le catalogue britannique.

† *Lion morné* (Blason), qui n'a ni dents, ni langue. — *diffamé*, qui n'a point de queue. — *dragonné*, celui dont le corps est, dans la partie postérieure, terminé par une queue de dragon. — *issant*, celui qui étant sur un chef ou sur une fasce, ne montre que la tête, le bout de ses pattes de devant, et l'extrémité de sa queue. — *naissant*, celui qui ne paroît qu'à moitié sur le champ de l'écu, la partie inférieure ne paroissant pas.

Proverb. *Coudre la peau du renard à celle du lion*. Voyez *Coudre*.

Lionceau, s. m. (*Li-on-sô*) Le petit de la *lionne*.

Lionne, s. f. (*Li-o-ne*) La femelle du *lion*.

Lionné, adj. En Blason, *un leopard lionné*, rampant.

Lioube, s. fém. T. de Marine : Entaille pour ajuster un mât sur un autre.

† Liparocèle, s. f. (Chirurgie) Espèce de hernie du scrotum, causée par la masse d'une substance semblable à de la graisse. (Du grec *liparos* gras, et *kelé* tumeur ; *tumeur graisseuse*.)

Lipogrammatique, adject. (*Li-po-gra-ma-ti-ke*) Il se dit des ouvrages où l'on affectoit de ne pas faire entrer certaines lettres de l'alphabet. (Du grec *leipô* je laisse, et *gramma* lettre.)

† Lipogrammatiste, sub. et adj. m. Auteur qui, dans un ouvrage, a affecté de s'abstenir de certaines lettres. Voy. *Lipogrammatique*.

Liponne, s. m. Loupe graisseuse. (Du grec *lipos* graisse.)

Lipothymie, s. fém. (*Li-po-ti-mi-e*) T. de Médecine : Défaillance, évanouissement léger. (Du grec *leipothumia*, formé de *leipô* manquer, et *thumos* esprit, courage.) Quelques-uns disent, dans le même sens, *lipopsychie*.

(Du gree *leipô* je manque, et *psuchê* ame, vie.)

Lippe, s. f. (*Li-pe*) Lèvre d'en bas trop grosse ou trop avancée : *Grosse lippe, vilaine lippe.* (De l'allemand *lippe*, qui a la même signification, et qu'*Huet* croit avoir été fait du lat. *labium* lèvre.) — En t. de Serrurier, partie dans les ornemens relevés sur le tas, qui est plus renversée que les autres.

Lippée, subst. fem. (*Li-pé-e*) Bouchée. — *Franche lippée*, bon repas. — *Il a eu une franche lippée*, il a eu un bon repas qui ne lui a rien coûté. Il est familier. (De *lippe* lèvre.)

Lippitude, s. f. Terme de Médecine : Ecoulement trop abondant de la chassie, sur-tout quand cette humeur est épaisse, visqueuse et âcre. (Du latin *lippitudo* chassie.)

Lippu, ue, subst. et adject. (*Li-pu*) Qui a la lèvre d'en bas trop grosse et trop avancée. Voy. *Lippe*.

† Lipyrie, s. f. (*Li-pi-ri-e*) T. de Médecine : Espèce de fièvre continue, accompagnée d'une chaleur extrême au dedans, et d'un froid extérieur. (Du gree *leipurias* ou plutôt *leipopurias*, sous-entendu *puretos* fièvre, formé de *leipô* j'abandonne, et *pur* feu, chaleur.)

Liquation, subst. f. (*Li-koua-cion*) Opération de Métallurgie qui consiste à séparer l'argent contenu dans le cuivre, à l'aide du plomb. On dit aussi *Ressuage*. (Du latin *liquatio* fonte, liquéfaction, fait de *liquare* fondre.)

Liquéfaction, subst. f. (*Li-kue-fak-cion*) Changement qui survient à un corps, qui de solide devient liquide. (Du latin *liquefactio*.)

Liquéfier, v. a (*Li-ké-fi-é*) Fondre ; rendre liquide. (Du latin *liquefacere*, formé de *liquidus* liquide, et *facere* faire.)

Liquet, s. m. (*Li-kè*) Sorte de petite poire, appelée aussi *la vallée*.

Liqueur, s. f. (*Li-keur*) En général toute substance fluide et liquide. (Du latin *liquor*.) — En particulier, boisson dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit de vin.

Liqueur bachique (style plaisant), le vin. — *Vins de liqueur*, vins muscats, vins d'Espagne et autres. — *Vin qui a de la liqueur, trop de liqueur*, trop de douceur. — *Liqueurs fraîches*, la limonade et autres boissons rafraîchissantes.

Liquidambar, Copalme, s. m. Grand arbre de la Louisiane, dont les feuilles ressemblent à celles du petit érable des bois, et dont l'écorce fournit un baume odorant, qu'on nomme aussi *liquidambar*.

Liquidation, s. f. (*Li-ki-da-cion*) Action de *liquider* ; fixation de dépens, etc.

Liquide, adj. (*Li-ki-de*) Qui a ses parties fluides et coulantes. (Du latin *liquidus*.) — En parlant de biens ; net, clair, qui n'est point sujet à contestation. — En Grammaire, *consonnes liquides*, celles qui jointes à une autre consonne, sont fort coulantes, telles sont *l*, *m*, *n*, *r*, dans *clair*, *crédule*, *etc.*

Confitures liquides, qui sont dans du sirop, par opposition à *confitures sèches*.

Liquides, s. m. plur. Alimens liquides, par opposition aux solides.

Liquidement, adv. (*Li-ki-dè-man*) D'une manière claire et *liquide*.

Liquider, v. a. (*Li-ki-dé*) Terme de Pratique : Rendre clair et certain ce qui étoit incertain et embarrassé : *Liquider les dépens, ses dettes, son bien, les intérêts à tant, etc.*

Liquidité, s. f. (*Li-ki-di-té*) Qualité d'une chose *liquide* ; propriété qu'ont certains corps d'être composés de molécules qui cèdent à la plus légère pression, et qui se meuvent indépendamment les unes des autres.

Liqueux, euse, adj. (*Li-ko-reû, cû-ze*) Se dit en parlant de certains vins qui ont une douceur, qu'ils ne devoient point avoir. Voyez *Liqueur*.

† Lira, s. f. Monnoie de billon de Venise valant une livre. Il y a aussi la *lirazza* valant une livre 10 sous, et la *lira grossa* monnoie de compte, passée en banque pour dix ducats ou 62 livres banco.

Lire, v. act. *Lisant. Lus. Je lis, etc. Nous lisons, etc. J'ai lu, etc.* Parcourir des yeux, et avec la connoissance de la valeur des lettres, ce qui est écrit ou imprimé, soit qu'on profère les mots, soit qu'on ne les profère pas. Il s'emploie souvent comme neutre. (Du lat. *legere*, fait du grec *légein*, qui signifie proprement *recueillir, rassembler* ; parce qu'en lisant, les yeux recueillent pour ainsi dire les lettres et les mots, pour en former le discours.) — Avoir l'intelligence d'une langue étrangère : *Il lit l'Anglais*, etc. — Fig. Pénétrer ; connoître, deviner ; augurer : *Lire dans la pensée, dans les yeux, dans l'avenir.* — Expliquer : *Il lit Virgile à ses écoliers.*

On dit d'un livre qu'on lit sans ennui, qu'*il se laisse lire*, et de celui qu'on lit avec plaisir, qu'*il se fait lire*.

† *Lire un dessin* (Manufacture), marquer en détail à l'ouvrier qui monte un métier le nombre de fils qu'il doit prendre ou laisser, pour former sur l'étoffe les mêmes figures que sur le dessin.

Lis, s. m. (*Lice*) Plante vivace, dont la fleur d'une odeur forte et qui porte le même nom, offre une corolle blanche sans calice, campanulée, composée de six pétales ; sa forme très-connue a fait donner le nom de *liliacées* aux Herbes et sous-arbrisseaux, dont la fleur offre ou imite les mêmes caractères. Voy. *Liliacée*. On compte beaucoup d'espèces de lis. (Du latin *lilium*, fait dans le même sens, du grec *leirion*.) — Fig. Blancheur extrême : *Teint de lis et de roses.* — En t. de Pêche, sorte de filet, le même que la Dreige. — Grosse dent aux extrémités d'un peigne.

Fleur-de-lis (l's ne se prononce pas). En Armoiries, figure de trois fleurs de lis liées ensemble. — Empreinte dont on marquoit, avec un fer chaud, l'épaule d'un malfaiteur.

Lis-asphodèle, s. m. Plante dont la fleur de couleur jaune, ressemble à celle du lis, et la racine à celle de l'asphodèle. C'est une hémérocalle. — *Lis-jacinthe*, espèce de Scille originaire d'Anjou, qu'on cultive dans les jardins. — *Lis-narcisse, colchique jaune, narcisse d'automne*, plante qui tient du lis et du narcisse. — *Lis de Saint-Bruno*, plante de l'ordre des Scilles, qui croît à la grande Chartreuse. — *Lis*

de Suse, fritillaire de Perse. — *Lis des vallées*, Voy. *Muguet*. — *Lis des étangs*, Voy. *Nénuphar blanc*.

† Lisard, s. m. (*Li-zar*) Sorte de toile des Indes et de la Perse.

† Lisbonine *ou* Moede, s. f. Monnoie d'or de Portugal, valant avant 1722, 4000, et depuis cette époque, 4800 rès. La demi-lisbonine a la moitié de cette valeur.

Liserage, s. m. (*Li-ze-ra-je*) Broderie qui se fait autour d'un dessin avec un cordonnet d'or, de soie, etc. Voy. *Liseré*.

Liseré, subst. m. Cordonnet brodé sur une étoffe, en suivant le contour des dessins.

Liserer, v. act. (*Li-ze-ré*) T. de Brodeur : Relever les dessins d'une étoffe par un cordonnet qui en suit les contours. Voy. *Liseré*. (Du mot *lisière* bord. On a dit d'abord *lisierer* et ensuite *liserer*.)

Liseron *ou* Liset, s. m. (*Li-ze-ron*, *li-ze*) Plante vivace, à fleur campaniforme, dont la tige longue et sarmenteuse s'attache à toutes les plantes voisines. On l'emploie en Médecine comme anodine et détersive. Les espèces en sont très-nombreuses.

† *Liseron maritime*. Voy. *Soldanelle*.

Liset, s. m. *ou* Lisette, s. f. (*Li-zè*, *zè-te*) Petit scarabée qui gâte les bourgeons des arbres. On l'appelle aussi *Coupe-bourgeons*. — En Botanique. Voy. *Liseron*.

Liseur, euse, subst. (*Li-zeur*, *eu-ze*) Celui, celle qui aime à *lire*. — En Anatomie, l'un des quatre muscles droits de l'œil, ainsi nommé parce qu'il sert à faire tourner l'œil vers le nez ; ce qu'on fait lorsqu'on lit. C'est le même que l'adducteur.

† *Liseuse de dessin* (Fabrique de soieries), personne qui *lit les dessins*, et qui indique comment il faut les transporter, corde par corde, sur le semple.

Lisible, adj. (*Li-zi-ble*) Facile à *lire*.

Lisiblement, adv. (*Li-zi-ble man*) D'une manière *lisible*.

Lisière, subst. f. (*Li-zià-re*) Le bord d'une étoffe ; ce qui borne sa largeur des deux côtés. (Du latin *licium*, qui signifie proprement *trame* ; *fil de la trame*, et que Virgile a employé dans le sens de *lisière du drap*. Du pluriel *licia*, on a fait dans la basse latinité *licieria*, d'où est venu immédiatement notre mot *lisière*.) — Bandes attachées à la robe d'un enfant et qui se faisoient autrefois avec des *lisières* de drap. — Borne, extrémité d'un champ, d'une Province, d'un Etat, etc.

† Proverb. et figurém. *Se laisser mener à la lisière*, se laisser gouverner. — Fig. et par plaisanterie : *la lisière est pire que le drap*, les habitans des confins d'un pays décrié, sont pires que ceux du milieu du pays même.

† Lisse, s. masc. Tribut payé aux Maures par les François du Bastion de France, pour la liberté de la pêche du corail.

Lisoir, s. m. (*Li-zoar*) Pièce de carrosse sur laquelle posent des pièces qu'on nomme *moutons*. C'est aussi une pièce de chariot. — Dans les fabriques de drap, bâtis de charpente pour l'apprêt de certaines étoffes, et, en particulier, des étamines du Mans.

† Lisque, s. m. T. de Pêche. Voyez *Lesque*.

Lissage, s. m. (Marine) Tout ce qui sert à *lisser* un vaisseau.

Lisse, adj. m. et fém. (*Li-se*) Uni et poli : *Une étoffe lisse*. (Du grec *lissos*, qui a la même signification.) — En t. de Botanique, Glabre : avec cette différence cependant, que la tige ou la feuille *lisse* est toujours *glabre* ; tandis que la tige ou la feuille *glabre* peut n'être pas *lisse*, c'est-à-dire offrir des sillons, des stries, etc.

Lisse, subst. f. T. de Marine : Assemblage de grosses pièces de bois qui servent à lier les membres d'un vaisseau. — En t. de Rivière, pièce courante qui couronne à hauteur d'appui le garde-fou d'un pont de bois. — Dans la fabrication des étoffes, assemblage de gros fils ou de ficelles, etc. disposés sur des tringles de bois, de manière à recevoir séparément les fils d'une chaîne, et à les faire lever et baisser alternativement à l'aide des marches. — En t. de Gaziers, perles d'émail percées par le milieu, et au travers desquelles passent les fils de la chaîne. — En t. de Cartonniers, de Cartiers, etc. instrument pour unir et polir le papier, les cartes, le carton. — Outil de Corroyeur pour polir les cuirs de couleur, lorsqu'ils ont reçu leur dernier lustre. — En t. de Cordiers, ficelle à lier les paquets, etc.

† Lisseau, s. m. (*Li-sô*, s. d.) En t. de Faiseurs de filets, peloton de fil ou de ficelle.

Lissé, ée, part. p. et adj. Voyez *Lisser*. — *Amandes lissées*, pelées et couvertes de sucre.

Lisser, v. a. (*Li-sé*) Polir, rendre *lisse*. — En t. de Marine, garnir un vaisseau de ses *lisses*.

Lisseron, subst. m. T. d'Ourdissage : Petit liteau de bois plat et très-mince, sur quoi se tendent les *lisses* : ce qui s'appelle *enlisseronner*.

Lissette, s. f. pl. (*Li-sè-te*) T. d'Ourdissage. Sorte de *lisses* ordinairement attachées à la queue des rames, au lieu d'être tendues sur le lisseron. — Dans la fabrique des gazes, ficelles qui servent à faire lever les fils de la chaîne.

† Lissier, s. m. (*Li-sié*) Ouvrier qui fait des *lisses*.

Lissoir, sub. m. Lissoire, sub. f. (*Li-soar*, *soa-re*) Instrument de verre, de marbre, d'ivoire, etc. avec lequel on *lisse* le linge, le papier, etc. — Perche qui sert à brasser et à remuer la laine.

Lissure, s. f. Polissure faite avec un *lissoir*.

Liste, sub. f. Catalogue. Il se dit ordinairement des personnes et quelquefois des choses. (Du latin barbare *lista*, fait dans la même signification, de l'allemand *leiste* bordure, bande, bandelette, parce que l'on écrivoit ces petits catalogues sur des lanières de parchemin.)

† *Liste civile*, somme que le Parlement d'Angleterre alloue au Roi pour l'entretien de sa maison.

Listel, s. m. T. d'Architecture : Petite moulure carrée ; bande ou règle qui sert d'ornement. On dit aussi *listeau*. — Espace plein entre les cannelures d'une colonne.

Liston, subst. m. En t. de Blason, petite bande sur laquelle on écrit la devise.

Lit, subst. m. (*Li*) Meable fait pour y coacher, s'y reposer, y dormir. (Du latin *lectus*, fait dans la meme signification, da grec *lektron* ou *lechos*, derivés tous les deux de *legomai* je me coache.) — Bois de lit : *Lit de bois de noyer.* — Fond de lit : *Lit de sangle.* — Tour de lit : *Lit de damas, de serge, etc.* — Les matelas, etc. *Bon lit, méchant lit, faire le lit.* — Tout lieu où l'on se coache : *La terre me étoit son lit.* — Fig. Mariage : *Enfans du premier, du second lit.* — Canal par où coule une rivière. — Couche de quelque chose qui est étendue sur une autre : *Lit de sable, d'argile, de moellon, etc.* — Côté d'une pierre sur lequel elle reposoit dans la carrière : Celui qui lui est opposé est appelé *lit de dessus.* — *Lit de fumier*; étage de plusieurs fourchées de fumier sur une certaine largeur.

Lit de justice; c'est lorsque le Roi étoit au Parlement assis sur son Trône. (Par corruption, pour *Elite justice*; parce qu'à ces séances solenaelles se trouvoient les Princes du sang, les Pairs, les Grands Officiers de la couronne, etc. *Le Duchat.*) — *de parade*, 1.° Lit tendu dans une chambre plutôt pour l'ornement que pour l'usage. 2.° Lit où l'on expose les Princes après leur mort. — *de repos*, petit lit bas et sans pavillon. — *de veille*, lit qu'on accommode dans la chambre d'un malade pour le veiller. — *de camp* ou *brisé*, petit lit dont les pieds et les quenouilles se brisent ou se démontent; en sorte que le bois de lit se met dans des malles, quand on veut le transporter. — *de sangle*, lit fait de sangles attachées à deux longues pièces de bois que soutiennent des pieds ou jambages qui se croisent. — *de plumes*, toile ou coutil rempli de plumes. — *d'honneur* (fig.), circonstance honorable où l'on meurt.

Lit du vent; en termes de Marine, direction exacte du vent. — *de marée*, courant marqué en pleine mer, qui clapote et écume souvent avec un certain bruit.

Litanies, s. f. pl. Prières qu'on fait à Dieu en invoquant la Sainte Vierge et les Saints les uns après les autres. (Du grec *litaneia* prières, supplication, dérivé de *litomai* prier; supplier.) — Fam. au singulier, longue et ennuyeuse énumération.

Liteau, s. m. (*Li-tô*) T. de Chasse : Lieu où se couche et se repose le loup durant le jour. C'est en quelque sorte son *lit.* — En ter. de Charpentiers et de Menuisiers, petite tringle de bois, ainsi nommée ou parce qu'elle est couchée sur une autre qui lui sert de *lit*; ou parce que d'autres reposent sur elle.

Liteaux, subst. m. pl. Raies bleues vers les extrémités de certaines serviettes ou le long des pièces de drap.

Liter, v. a. (*Li-té*) *Liter du poisson salé*, l'arranger par *lits* dans des barils.

† Lithagogue, adj. (*Li-ta-go-ghe*) Se dit en Médecine des remèdes propres à expulser la pierre de la vessie. (Du grec *lithos* pierre, et *agô* je chasse, je fais sortir.)

Litharge, s. f. (*Li-tar-je*) Chaux de plomb appelée par les Chimistes modernes, *Oxide de plomb vitreux.*

† Lithargieux, ïe, adj. (*Li-tar-ji-eu, ié-e*) Préparé, mêlé, falsifié avec la *litharge*; *Vin litharginé.* Ce mot se trouve dans *l'Emile* de *J.-J. Rousseau.*

† Lithi, s. m. Arbre du Chili qui rend une eau verdâtre et vénéneuse, et dont les caractères botaniques ne sont pas connus.

Lithiasie, s. f. (*Li-tia-zi-e*) Formation de la pierre dans le corps humain. (Du grec *lithiasis*, fait dans le même sens, de *lithos* pierre.) — Tumeur dure des bords des paupières.

† Lithiate, s. m. T. de la Chimie moderne. Sel formé par la combinaison de l'acide *lithique* avec une base. On dit aujourd'hui *Urate.*

† Lithique, adj. (*Li-ti-ke*) T. de la Chimie moderne. *Acide lithique*, acide tiré du calcul de la vessie. (Du grec *lithos* pierre, calcul.) Ce mot a été remplacé par celui d'*urique.*

† Lithobolies, s. f. (Archeol.) Fêtes qui se célébroient à Epidaure, à Egine et à Trézène, en mémoire de Lamie et d'Anxésie, deux jeunes filles de l'île de Crète, que quelques habitans de Trèzène lapidèrent dans une sédition. (Du grec *lithoboleô*, je lapide, formé de *lithos* pierre, et *boleô* je jette, je lance.)

Lithocolle, s. f. (*Li-to-ko-le*) Sorte de ciment dont les Lapidaires se servent pour attacher et assujettir les pierres précieuses qu'ils veulent tailler sur la meule. (Du grec *lithokolla* colle à pierre, formé de *lithos* pierre, et *kolla* colle.)

† Lithoglyphe, s. m. (*Li-to-gli-fe*) Nom donné par les Anciens à ceux qui gravoient sur les pierres. (Du grec *lithos* pierre, et *gluphô* je grave.)

† Lithoglyphites, s. f. pl. (*Li-to-gli-fi-te*) T. de Minéral. Substances fossiles qui paroissent moulées ou sculptées. (Du grec *lithos* pierre, et *gluphê* gravure, ciselure.)

Lithographie, s. f. (*Li-to-gra-fi-e*) Description des pierres. (Du grec *lithos* pierre, et *graphô* je décris.)

† Lithoïde, adj. (*Li-to-i-de*) T. d'Histoire Nat. Qui a l'apparence d'une pierre. (Du grec *lithoïdês*, formé dans la même signification, de *lithos* pierre, et *eidos* forme, ressemblance.)

Litholabe, s. m. (Chirug.) Pincette pour saisir la pierre dans l'opération de la taille. (Du grec *lithos* pierre, et *lambanô* je prends, je saisis.)

Lithologie, s. f. Partie de l'histoire naturelle qui a pour objet les différentes espèces de pierres, leur formation, etc. (Du grec *lithos* pierre, et *logos* discours.)

Lithologue ou Lithographe, s. m. (*Li-to-lo-ghe, li-to-gra-fe*) Auteur qui a écrit sur les pierres, qui s'occupe de leur étude, etc. Voy. *Lithographie* et *Lithologie.*

† Lithomancie, subst. f. (*Li-to-man-ci-e*) Divination par le moyen des pierres. On poussoit plusieurs cailloux l'un contre l'autre : et leur son plus ou moins aigu faisoit connoître, disoit-on, la volonté des Dieux. (Du grec *lithos* pierre, et *manteia* divination.)

† Lithomarge, s. f. (Hist. Natur.) Espèce d'argile douce et même grasse au toucher. (Du grec *lithos* pierre; et du latin *marga* marne, sorte d'argile.)

LITHONTRIBON, s. m. Poudre propre à briser la pierre qui se forme dans les reins et dans la vessie. *Trév.* (Du grec *lithos* pierre, et *tribein* broyer.)

LITHONTRIPTIQUE, adj. (*Li-ton-trip-ti-ke*) Qui a la vertu de dissoudre la pierre dans la vessie. (Du grec *lithos* pierre, et *triptikos* qui a la vertu de briser, dérivé de *tribéin* briser, rompre.)

LITHOPHAGE, subst. m. (*Li-to-fa-je*) Petit ver qui se trouve dans l'ardoise et qui la ronge. (Du grec *lithos* pierre, et *phagô* je mange.)

LITHOPHYTE, s. m. (*Li-to-fi-te*) T. d'Hist. Nat. Production naturelle qui tient de la pierre par sa dureté, et de la plante par sa forme. C'est un polypier pierreux formé par des zoophytes agglomérés, qu'on nomme aussi *Sarigène*, parce que dans les mers du Sud particulièrement, les zoophytes produisent par leur accumulation, des rochers souvent fort dangereux. (Du grec *lithos* pierre, et *phuton* plante.)

† LITHOSPERME, s. m. Plante nommée autrement *Gremil*, dont les semences sont renfermées dans des noix extrêmement dures. (Du grec *lithos* pierre, et *sperma* semence.)

† LITHOSTROTOS, s. m. (Archéol.) Chez les anciens Grecs, lieu pavé de marbres de différentes couleurs, et à différens compartimens. (Du grec *lithos* pierre, et *strôtos* pavé, dérivé de *strônuô* je pave.)

LITHOTOME, subst. m. Instrument propre à l'opération de la taille. Voy. *Lithotomie*.

LITHOTOMIE, s. f. T. de Chirurg. Opération de la taille, pour tirer une pierre de la vessie. (Du grec *lithos* pierre, et *temnô* je coupe, à cause de l'incision nécessaire dans cette opération.)

LITHOTOMISTE, s. m. Chirurgien qui s'applique particulièrement à l'opération de la taille. Voy. *Lithotomie*.

† LITHOXYLON, s. m. (*Li-tok-ci-lon*) Ter. d'Hist. nat. Bois pétrifié. (Mot purrment grec, formé de *lithos* pierre, et *xylon* bois.)

LITIÈRE, s. f. Sorte de voiture ou de chaise couverte, portee, sur deux brancards, par deux mulets, etc. l'un devant et l'autre derrière. (Du latin *lectica*, fait de *lectus* lit; parce que dans les *litieres* des Anciens se trouvoient un coussin et un matelas, comme dans un lit.) — Paille qu'on jettr dans les eruries et dans les étables, sous les rhevaux, bœufs, brebis. — Les crottes des vers à soie.

Etre sur la litière, se dit d'un cheval, et figur. d'nne personne malade à ne pouvoir sortir. — Proverb. *Faire litière de....*, prodiguer; ne point ménagrr.

LITIGANT, ANTE, adj. Qui plaide et qui rontestc en justire. (Du latin *litigans*, partiripe act. de *litigare* [*litem agere*] plaider.)

LITIGE, s. m. Procès; différend; contestation en justice. (Du latin *litigium*.)

LITIGIEUX, EUSE, adj (*Li-ti-giû*; en vers, et dans le style soutrnu, *ji-eû*.) Qui peut être en litige, contesté. (Du latin *litigiosus*.)

LITISPENDANCE, sub. f. (*Li-tis-pan-dan-ce*) Le temps durant lequrl un *procès* est pendant en justice. (Du latin *lis*, *litis* procès et *pendere* pendre.)

† LITOMANCIE, s. f. (Archéol.) Divination ou présage qui se tiroit du son plus ou moins clair que rendoirnt des anneaux poussés les uns contrr les autres. (Du grec *litos* qui rend un son rlair, et *manteia* divination.)

LITORNE, s. f. Grosse Grive.

LITOTE, subst. f. Figure de Rhétorique, qui consiste à se servir par modestie ou par égard d'une expression foible, pour réveiller l'idée du plus : *Je ne te hais point*, pour *je t'aime*. On l'appelle aussi *Extenuation*. (Du grec *litotès* simplicité, diminution, dérivé de *litos* simple, petit.)

† LITRE, s. m. Dans le nouveau système, unité des mesures de espacité, qui contient un dérimètre cube, et qui répond à une pinte et un quatorzième de Paris. (Du gree *litra*, ancienne mesure grecque pour les liquides.)

LITRE, s. f. Bande noire autour d'une Eglise, sur laquelle sont peintes les armoiries du Seigneur, etc. On l'appelle aussi *Ceinture funèbre*. (Par corruption, de *liste*, nom qu'on lui donnoit anciennement.)

LITRON, s. m. Mesure qui contient seize pouces cubes. (Du grec *litra* mesure. Voy. *Litre*.)

† LITTER, v. a. (*Li-té*) Dans les fabriques de Draperies, *litter un drap*, en rouler la lisière sur elle-même, et la serrer avec des ficelles.

LITTÉRAIRE, adj. (*Li-té-rè-re*) Qui appartient aux Belles-Lettres. (Du latin *litterarius*, fait de *litteræ*, *arum* Lettres, Belles-Lettres.)

LITTÉRAL, ALE, adj. (*Li-té-ral*) Qui est à la lettre, selon la lettre : *Sens littéral*. (Du latin *litteralis*.) — Famil. *Cet homme est trop littéral*, prend trop les choses au pied de la lrttre. — En Mathématiques, qui est exprimé par des lettres; algébrique : *Calcul littéral*.

LITTÉRALEMENT, adv. (*Li-té-ra-le-man*) Selon le sens littéral; à la lettre : avec cette différence, dit *Roubaud*, que *littéralement* désigne le sens naturel et propre du discours, et qu'*à la lettre* en désigne le sens strict et rigoureux : *Il ne faut pas prendre littéralement ce qui ne se dit que par métaphore; il ne faut pas prendre à la lettre ce qui ne se dit qu'en plaisantant*.

LITTÉRATEUR, s. m. (*Li-té-ra-teur*) Celui qui est versé dans la *Littérature*; homme de Lettres. (Du latin *litterator*.)

LITTÉRATURE, sub. f. La science des Belles-Lettres; doctrine; érudition. (Du latin *litteratura*.) — Tout le Corps des Gens de Lettres.

† LITTORAUX, adj. m. pl. (*Li-to-rô*) *Poissons littoraux*, qui fréquentent les côtes. (Du latin *littoralis*, fait de *littus* côtes, rivage.)

† LITTORELLE DES ÉTANGS, s. f. (*Li-to-ré-le*) Plante à racine vivare, qui croît au bord des étangs.

LITURGIE, s. f. L'ordre dn Service divin, et les eérémonies qu'on y observe. (Du grec *léitourgia* service, ministère public, formé de *léitos* publie, et d'*ergon* ouvrage.)

LITURGIQUE, adj. (*Li-tur-ji-ke*) Qui appartient à la *Liturgie*.

† LITURGISTE, s. m. Auteur qui a reeueilli les différentes *liturgies*, les différentrs manièrrs de rélebrer l'office divin dans chaque temps, chaque pays, rhaque église.

† Lituus, s. m. (*Li-tu-uce*) Ter. d'Archéol. emprunté du latin. Bâton semblable à la crosse des Evêques, avec lequel les Augures partageoient le Ciel en quatre régions, pour former le *Templum*, lorsqu'ils vouloient observer le vol des oiseaux. — Instrument de la Musique militaire des Romains : C'étoit une espèce de trompette recourbée qui rendoit un son aigu. (Du latin *lituus*, dérivé, en ce sens, de *litos* son clair ou aigu.)

Liure, s. f. (*Li-u-re*) Cable d'une charette qui sert à *lier* les fardeaux dont on la charge. — En t. de Marine; plusieurs tours de corde qui assemblent deux choses. — En t. de Charpentier: pièces de bois courbes par un bout, pour élever les bords d'un bateau.

Livarde, s. f. T. de Corderie; Corde d'étoupe autour de laquelle on tortille le fil pour le rendre plus uni.

Liveche, Livesche, Ache *ou* Seseli de Montagne, Sermentaire, s. f. Plante vivace, ombellifère, qui croît spontanément sur les montagnes, et qu'on cultive dans les jardins.

Livide, adj. De couleur plombée et tirant sur le noir. Il se dit ordinairement de l'effet produit sur les chairs par une contusion, etc. (Du latin *lividus*.)

Lividité, subst. f. Etat de ce qui est *livide*.

† Livonine, s. f. Monnoie d'argent de *Livonie* et d'Esthonie, qui se divise à Revel en 96 Copecks. A Riga, en Livonie, elle se compte pour 70 Ferdings.

† Livournine, s. f. Monnoie de compte de Livourne, et en Toscane, qui vaut 5 liv. 3/4, 20 sols de piastre, 69 crazies, ou 240 den. de piastre (environ 4 livres 12 sous tournois ou 4 francs 54 centimes.)

Livraison, s. f. (*Li-vré-zon*) Action par laquelle on *livre* la marchandise qu'on a vendue.

Livre, s. fém. Poids contenant un certain nombre d'onces : à Paris, elle étoit de seize onces ou deux marcs. (Du lat. *libra*, qui a la même signification.) — Monnoie de compte en France, qui valoit vingt sous. Voy. *Franc*. (Du latin *libra*; parce que la livre avoit été originairement formée sous Charlemagne, d'après le poids des matières employées à la fabrication des monnoies.)

† *Livre tournois*, *livre parisis*, anciennes monnoies qui commencèrent à avoir cours en France vers le milieu du onzième siècle, toutes deux sous les mêmes divisions, mais dont la première valoit 1 l.e 1/4 parisis; en sorte que la livre parisis ne valoit que 16 s.s ou 192 deniers tournois. La monnoie parisis étoit originairement celle des Ducs et Comtes de *Paris*. La monnoie tournois, fabriquée à *Tours*, étoit celle de nos Rois. C'est la livre tournois qui, avant le nouveau système, étoit, en France, la monnoie de compte servant d'unité monétaire.

† *Livre sterling*, monnoie de compte d'Angleterre valant 20 schillings, ainsi nommée des fabricateurs que Richard I. fit venir de l'Orient de l'Allemagne, où l'on battoit une monnoie plus fine qu'ailleurs. Ces fabricateurs furent appelés *Easterlings*, habitans de l'Orient. (d'*Easter* orient, et *lying*, participe de *to lie* demeurer, resider); et de ce nom s'est formé par contraction et par corruption le mot *sterling*. La livre sterling vaut, suivant le cours du change, de 22 à 25 liv. tournois, ou de 21 fr. 73 centimes à 24 fr. 69 centimes.

† *Livre de gros*, monnoie de compte en Hollande, qui vaut 6 florins, ou 20 escalins, ou 240 gros. La livre de gros, argent de banque est évaluée à 13 liv. 9 sous tournois (13 f. 27 cent.es) et argent courant, à 12 liv. 16 sous tournois (12 f. 64 c.es) — Il y a encore sous la même dénomination de *livre*, plusieurs autres monnoies dont la valeur varie suivant les lieux.

Livre, subst. m. Volume; plusieurs feuilles de papier, de vélin, de parchemin écrites à la main ou imprimées et reliées ensemble. — Registre; Journal : *Livre de compte*, *de raison*; *Livre journal*; *teneur de livres*. — Ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers, d'assez grande étendue pour faire un volume : *Mettre un livre au jour* — On dit élégamment au figur. *Le livre du Monde*, *de la Nature*. — Une des principales parties formées par la division d'un volume, d'un ouvrage : *Livre premier*, *chapitre second*. (Du latin *liber*, écorce intérieure des arbres sur lesquels les Anciens écrivoient, dérivé du grec *lepor*, en éolique pour *lépos* écorce.)

Livre in-folio, dont les feuilles sont pliées seulement en deux. *In-quarto*, celui dont les feuilles sont pliées en quatre. *In-octavo*, *in-douze*, *in-seize*, quand elles le sont en huit, en douze, en seize. — *Livre en blanc*, les feuilles imprimées d'un livre qui n'est encore ni relié ni broché. — *Livres sacrés*, *livres canoniques*; les livres de l'Ecriture sainte reçus de toute l'Eglise. — *Livres apocryphes*, ceux que l'église ne reconnoît pas. — *Livre d'Eglise*, ceux qui servent à l'Eglise. — *Livre de bord* (Marine) livre dans lequel l'Ecrivain d'un navire marchand enregistre toutes les marchandises qui forment son chargement. — En t. de Commerce, *Grand Livre*, *Livre de raison*, livre sur lequel sont rapportés par extrait tous les comptes, toutes les affaires d'un Négociant.

† Livres éléphantins, (Archéol.) Livres écrits, selon *Turnèbe*, sur des tablettes *d'ivoire*, et selon *Scaliger*, sur des intestins d'*éléphant*. Suivant d'autres, c'étoient les livres où l'on inscrivoit les actes du Sénat Romain.

Proverb. *Il n'a jamais mis le nez dans un livre*, *il est brouille avec les livres*; il n'a jamais lu. — *Dévorer un livre*, le lire avec une extrême avidité. — *Parler comme un livre*, avec facilité; mais souvent en termes trop recherchés pour la conversation. — *Chanter à livre ouvert*, sans avoir besoin d'étudier la note — *Traduire un Auteur à livre ouvert*, avec facilité.

Livrée, s. f. Habits de couleur dont on habille les Pages, les Laquais, etc. (Les *livrées* étoient anciennement des espèces de capes uniformes que nos Rois, dans les assemblées solennelles appelées d'abord *Champs-de-Mars*, ensuite *Champs-de-Mai*, et enfin *Parlemens*, distribuoient [*livroient*] aux Seigneurs qui s'y rendoient. Ceux-ci les revêtoient par dessus leurs habits. *Anquetil*. Hist. de France.) — Tous les gens qui portent une même livrée. — Tous les laquais en général — Fil de soie

attaché à la lisière des batistes, et qui porte le numéro de la pièce. — En t. de Vénerie, marques et harres que les faons et les marcassins ont sur le corps jusqu'à six mois.

Livrer, v. act. (*Livre*) Mettre au pouvoir, en la possession de..... Voyez *Délivrer*. (Du lat. *liberare*, qui, comme le prouve *Du Cange*, a été employé dans la signification de *donner*.) — Abandonner : *Livrer une ville au pillage. Livrer bataille*, donner bataille.

se Livrer, v. réc. Se donner, se rendre en la possession de...—S'abandonner à : *Se livrer à ses passions.*

Livret, s. m. (*Li-vré*) Petit livre. — En t. de Batteur d'or, petit livre dans lequel on met l'or ou l'argent en feuilles, après qu'il est préparé. — Au Pharaon et à la Bassette les 13 cartes différentes qu'on donne à chacun des pontes. — En t. d'Arithmétique, table qui contient tous les produits des neuf premiers chiffres. — En Botan. Voyez *Liber*. (Des couches corticales qui, par leur disposition, forment comme les feuillets d'un livre.)

Lixiviation, s. f. (*Lik-ci-vi-a-cion*) Opération chimique, qui consiste à laver les cendres pour en tirer les sels alkalis. (Du latin *lixivia* lessive.)

Lixiviel, adj. (*Lik-ci-vi-èl*) Se dit des alkalis tirés par la *lixiviation* ou le lavage des cendres.

† Lizardes, s. f. pl. Toiles fabriquées au Caire.

† Lizea *ou* élizea, v. a. (Draperie) Tirer une pièce de drap par les lisières sur sa largeur, pour en ôter les faux plis.

Llamma. (mouillez les *ll*) Voy. *Glama*.

† Llanta, s. m. (*Glian-ta*, en mouillant les *ll*) Chez les anciens Péruviens, bandelette d'un doigt de largeur, attachée des deux côtés, sur les tempes par un ruban rouge, qui servoit de diadème aux Incas.

† Lo, s. m. Sorte de gaze de la Chine.

Lobe, s. m. Pièce molle et un peu plate de certaines parties du corps des animaux, spécialement du poumon et du foie. — Le bout de l'oreille, plus gros et plus charnu que le reste. — En Botan. partie saillante qui se trouve entre les échancrures des feuilles, des pétales. (Du grec *lobos*, dont la signification est la même.)

† Lobes, pl. (Botan.) Corps d'une grosseur assez considérable, qui sortent les premiers du germe, et qui nourrissent la plante. — *Lobes séminaux*. Voy. *Cotilédons*.

† Lobélie, s. f. Genre de plantes à fleur infundibuliforme, dont la plupart sont exotiques. La Lobélie antisiphilitique, originaire de Virginie, est un spécifique contre les maladies vénériennes.

Lobule, s. m. Petit *lobe*.

Local, ale, adject. Qui a rapport au lieu : *Mouvement local, coutume locale*. (Du latin *localis*.) — En Peinture, *couleur locale*, qui est propre et naturelle à l'objet, qui rend fidellement la nature. Il vaudroit mieux dire *couleur propre*, et appeler *couleur locale* celle que prend l'objet suivant le plan sur lequel il est tracé.

† *Problême local* (Mathém.), problême dont la construction se rapporte à un *lieu* géométrique. Voy. *Lieu*. Il est peu usité.

Local, subst. m. Toutes les parties d'un lieu : *Connoître le local*. (Du lat. *locus* lieu.)

† Localité, s. f. emprunté de l'italien *località*. (Peinture) Qualité de ce qui n'appartient qu'à un certain *lieu* : *La couleur noire est une localité qui attache une figure au sol de l'Afrique*. — On s'est, depuis quelque temps, servi fréquemment de ce mot pour désigner les circonstances, etc. exclusivement relatives à un *lieu* : *Il faut consulter, connoître les localités*.

Locataire, s. m. et f. (*Lo-ka-tè-re*) Celui, celle qui tient une maison ou une partie de maison à *louage*.

Locati, s. m. Carrosse ou cheval de *louage*. Il est familier.

Locatif, ive, adj. Qui regarde le *locataire* : *Réparation locative*.

Location, s. f. (*Lo-ka-cion*) Action par laquelle on donne à ferme, à loyer; ou effet de cette action. (Du latin *locatio*, qui a la même signification.)

Loch, s. m. (*Lok*) T. de Marine : Instrument de bois presque triangulaire qui sert au Pilote à mesurer la vîtesse d'un vaisseau. Quelques personnes écrivent *Log* d'après l'anglais dont ce mot a été emprunté, et où il signifie proprement une souche ou un tronc d'arbre. — En ter. de Cordier, espèce de corde. En Pharmacie, Voy. *Loock*.

Loche, s. m. Petit poisson d'eau douce grisâtre, et dont la chair est très recherchée. C'est un poisson osseux, holobranche, thoracique, de la famille des Cylindrosomes, et du genre des Cobites.

Locher, v. neut. (*Lo-ché*) Branler; être prêt à tomber. Il ne se dit plus que d'un fer à cheval. (De *loche*, à cause du prompt mouvement de ce poisson. *Trév.*)

Proverb. *Il y a toujours en son fait quelque fer qui loche*; quelque chose qui va mal dans sa santé ou dans sa fortune.

Lochet, sub. m. (*Lo-chè*) Sorte de bèche étroite qui sert pour labourer; elle sert aussi aux Mineurs.

Lochies, s. f. pl. Vidanges ou évacuations qui suivent les accouchemens. On dit plus communément *vidanges*. (Du grec *locheïa*, dérivé, dans la même signification, de *lochos* femme en couche.)

† Lochiorrhée, s. f. (*Lo-chi-ô-ré-e*; *r* forte) En Médec. Flux excessif de lochies. (Du grec *locheia* lochies, et *rhéô* je coule.)

Locman. Voyez *Lamaneur*.

† Locquets, s. m. pl. (*Lo-kè*) Nom donné, en Normandie, à la laine qu'on coupe de dessous les cuisses des bêtes à laine.

† Locrenan, s. m. Grosse toile de chanvre écru qui se fabrique en basse Bretagne.

† Locuste, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes orthoptères, de la famille des Grielloïdes, qui ont les antennes en soie de cochon. (Du lat. *locusta*, qui signifie proprement *Sauterelle*.)

Locution, s. f. (*Lo-ku-cion*) Façon de parler; expression. (Du latin *locutio*, fait, dans le même sens, de *loqui* parler.)

Lodier, s. m. (*Lo-die*) Couverture de lit faite de laine entre deux toiles piquées. On dit aussi *loudier*. (Du latin *lodix*, qui a la même signification.)

LODS ET VENTES, s. m. pl. Droit Seigneurial dû au Seigneur par l'acquéreur d'un héritage dans la censive. (Du latin barbare *laudimiæ*, employé avec la même acception, dans la basse latinité, et fait de *laudare* louer, parce qu'au moyen du paiement de ce droit, le seigneur approuvoit le contrat, et l'ensaisihoit.)

LOF, s. m. (Marine) *Côté du lof*, la moitié du vaisseau qui est vers le vent, et du côté que les voiles sont amurées. *Aller au lof*, aller au plus près du vent, chercher l'avantage du vent. *Lof pour lof*, virer vent arrière, en changeant d'amures. — Cordage qui sert à amurer les basses voiles. Voy. *Amure*.

† LOFFER, v. n. (*Lo-fe*) T. de Marine : Venir au vent.

LOG, s. m. (Marine) Voy. *Loch*.

LOGARITHME, s. m. (Arith.) Nombre d'une progression arithmétique, lequel répond à un autre nombre dans une progression géométrique. L'invention des *logarithmes* est due à *Neper*, baron Ecossois. (Du grec *logos* raison, proportion, et *arithmos* nombre; *raison de nombres ; nombre en proportion avec un autre.*)

† *Logarithmes différentiels*, logarithmes des co-tangentes, suiv. *Neper*. V. *Mesologarithme*.

LOGARITHMIQUE, adject. (*Lo-ga-rit-mi-ke*) Qui a rapport aux *logarithmes*, ou qui est de leur nature.

† *Arithmétique logarithmique*, le calcul des *logarithmes*, ou le calcul par le moyen des *logarithmes*. — *Baguettes*, *Echelles* : *Règles logarithmiques*, instrument de Mathém. composé de règles de métal, etc. sur lesquelles sont tracées des lignes divisées en parties proportionnelles et représentant les *logarithmes*.

† LOGARITHMIQUE, s. f. (Géom.) Courbe ainsi nommée de ses propriétés, de son usage dans la construction des *logarithmes*, et dans l'explication de leur théorie. — *Logarithmique spirale*, ou *spirale logarithmique* ordinaire, dont l'axe a été roulé le long d'un cercle, et dont les ordonnées ont été arrangées de manière qu'elles concourent au centre de ce cercle, et qu'elles se trouvent prises sur ses rayons prolongés.

LOGE, subst. f. Petite hutte faite à la hâte. — Plus ordinairement, petit réduit fait de cloisonnage, et capable de contenir plusieurs personnes : *Loge de portier*, *loge de Comedie*, *etc.* — Petite boutique : *Loge de lingère*. — Réduit où l'on enferme les fous dans les petites maisons, et les bêtes dans une ménagerie. (De l'italien *loggia*, fait du grec *logeïon*, endroit du théâtre où les Acteurs récitoient les vers; et aussi, endroit de la maison où l'on délibéroit sur les affaires importantes, dérivé de *logos* discours.) — En Botan. Cavité d'un fruit : il se nomme *uniloculaire*, *biloculaire*, *multiloculaire*, suivant qu'il s'y trouve une, deux loges, ou un plus grand nombre. — Partie d'un buffet d'orgue, qui contient les soufflets. — Comptoir des Hollandois, aux Indes.

† *Loge du change*, lieu où s'assembloient à Lyon les Négocians, pour traiter de leurs affaires. A Marseille, on disoit *Loge des Marchands*. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *Bourse* — *Loge maçonnique*; *Loge des Francs-Maçons*, le lieu où ils s'assemblent.

LOGEABLE, adj. (*Lo-ja-ble*) Où l'on peut *loger* commodément.

LOGEMENT, s. m. (*Lo-je-man*) Lieu où l'on *loge*; appartement. Gîte assigné à un officier, à un soldat, soit en marche, soit en garnison : Billet de logement. — Campement : L'armée a fait trois logemens en huit jours. — Sorte de retranchement qu'on fait à l'armée.

LOGER, v. n. (*Lo-je*) Habiter. Voy. *Demeurer*. (De loger. Voy. re mot.)

Proverb. et figur. *Loger à la belle étoile*, coucher dehors.

LOGER, v. act. Donner à loger à quelqu'un. — Placer une chose où elle doit être. (Du lat. *locare*, fait de *locus* lieu, place.)

SE LOGER, v. réc. Choisir un logis en quelque lieu. — Se faire un logement.

Se loger sur la contrescarpe, *la demi-lune*, etc. En t. de Guerre, s'y établir, s'y mettre à couvert.

LOGETTE, s. f. (*Lo-jè-te*) Petite *loge*.

LOGICIEN, s. m. (*Lo-ji-cien*) Dialecticien, celui qui possède bien la *Logique*. — Ecolier qui étudie en *Logique*.

LOGIQUE, subst. f. (*Lo-ji-ke*) Art de penser et de raisonner avec justesse. (Du grec *logikè*, fait de *logos* discours, dérivé de *legô* je parle.) — Dans les Collèges, la première des deux classes où l'on enseigne la Philosophie.

Logique naturelle, disposition naturelle à raisonner juste. — *Il n'y a point de logique dans cet ouvrage*; il est sans méthode, sans principes.

† LOGIQUE, adj. Qui est conforme à la *logique* : *Ce raisonnement n'est pas trop logique*.

† LOGIQUEMENT, adj. (*Lo-ji-ke-man*) Conformément à la *logique* : *Parler logiquement*.

LOGIS, s. m. (*Lo-ji*, et devant une voyelle, *Lo-jis*) Habitation; maison. Voyez *Maison*. (Du grec *logeion*, endroit de la maison où l'on s'assembloit pour délibérer sur les affaires importantes. Voyez *Loge*.) — La maison de celui qui parle : *On m'attend au logis*. — Hôtellerie : *Bon logis à pied et à cheval*. — En t. de Verrerie, ouverture placée à niveau du siege derrière chaque pot, et qui perce la paroi du jour et son revêtement.

Corps-de-logis; masse ou partie principale d'un bâtiment. — *Maréchal des logis*, Officier chargé de marquer les logemens. — l'am. *Il n'y a plus personne au logis*; il est devenu imbécile ou hébété.

LOGISTES, s. m. pl. Magistrats d'Athènes qui examinoient les comptes de ceux qui avoient manié les deniers publics. (Du grec *logistai*, fait, dans la même signification, de *logos* compte, dérivé de *légein* compter, supputer.)

LOGISTIQUE, s. f. (*Lo-jis-ti-ke*) On appeloit autrefois l'Algèbre, *Logistique spécieuse*. (Du grec *logistikos* qui sait calculer, fait de *logizomai* calculer.) — Nom qu'on a donné d'abord à la Logarithmique, et qui n'est presque plus en usage.

† LOGOGRAPHE, s. m. Celui qui écrit aussi vite que l'on parle. Voy. *Logographie*. Mot nouveau.

† LOGOGRAPHIE, s. f. (*Lo-go-gra-f-e*) Art d'écrire aussi vite que l'on parle. Mot nou-

veau. (Du grec *logos* parole, et *graphô* j'écris.) Voy. *Tachygraphie.*

† Logographique, adj. (*Lo-go-gra-fi-ke*) Qui concerne la *logographie.* Mot nouveau.

Logogriphe, subst. m. (*Lo-go-gri-fe*) Sorte d'énigme dont on décompose le mot, pour en former d'autres mots qu'on définit, et qu'on donne à deviner. (Du grec *logogriphos* discours obscur et énigmatique, formé de *logos* discours, et *griphos* filet ou énigme.)

Logomachie, s. f. Dispute de mots. (Du grec *logomachia*, formé de *logos* mot, et de *machomai* combattre.)

† Logothète, s. m. (*Lo-go-tè-te*) Officier de l'Empire Grec, chargé de l'administration des finances. (Du grec *logos* compte, et *tithemi* régler.)

Loi, s. f. (*Loâ* ; l'*Acad.* écrit au pluriel *Lois* et non pas *Loix.*) Règle établie par autorité divine ou humaine, qui oblige à certaines choses et en défend d'autres. Voyez *Décret.* (Du latin *lex*, *legis*, fait, dans le même sens, de *legere* lire, parce que, selon *Varron*, on lisoit la loi au peuple, pour lui en donner connoissance.) — Il se dit par extension de certaines obligations de la vie civile : *Les lois de la bienséance, de l'honnêteté, etc.* — En T. de Monnoie, le vrai titre auquel elles doivent être fabriquées.

† *Lois du mouvement* (Physique), règles suivant lesquelles les corps se meuvent, quand ils agissent les uns sur les autres. — *Lois de Képler.* (Astron.) Lois du mouvement des planètes autour du soleil, reconnues et démontrées par *Képler* : 1.° Les planètes décrivent des ellipses et non des cercles. 2.° — Ces ellipses sont parcourues de manière que les aires sont proportionnelles aux temps. — 3.° Les grandeurs de ces mêmes ellipses sont comme les racines cubes des carrés des temps employés à les décrire ; ou les carrés des temps, comme les cubes des distances. Ce sont les deux dernières, et sur-tout la troisième qu'on appelle plus communément *Lois de Kepler.*

Faire la loi : prescrire des lois. Il se dit des personnes. — *Faire loi* ; être une loi à suivre. Il se dit des choses.

Proverb. 1.° *N'avoir ni foi ni loi*, être un très-méchant homme. — 2.° *C'est la loi et les Prophètes* ; la chose est incontestable. — 3.° *Nécessité n'a point de loi*, on ne peut faire l'impossible ; ou plutôt le besoin force à faire bien des choses.

Loin, (*Loein*) A grande distance. (Du lat. *longinquè* ou *longinquus.* On écrivoit autrefois *loing.* Le Duchat.) — Il est 1.° adverbe de lieu : *Aller loin.* — 2.° adv. de temps : *Parler de loin*, d'un temps éloigné. — 3.° Prépos. soit de lieu : *Il y a loin de Marseille à Paris* ; soit de temps : *Nous sommes encore loin de Pâques.*

Figur. et fam. *Voir venir un homme de loin*, deviner quelle est son intention. — Fig. *Revenir de loin : de bien loin* ; réchapper d'un extrême danger, se rétablir après quelque disgrâce. — *Rejeter, renvoyer une chose bien loin*, la rebuter. — En matière de science, *aller loin ; bien loin* ; faire de grands progrès. *Il a des amis, il peut aller loin* ; il peut faire fortune. — En matière d'affaire, *aller loin*, s'engager beaucoup. *Cette affaire va plus loin qu'on ne pense*, est de plus grande conséquence qu'on ne croit. — *Pousser loin sa haine*, donner de grandes marques de haine.

Au loin, adverb. Dans les lieux reculés : *Chasser au loin.* — *De loin*, dans l'éloignement : *Je l'ai vu de loin.* — *Loin à loin*, adv. A une grande distance : *Planter des arbres loin à loin.* — *De loin à loin*, ou *de loin en loin*, adv. A des intervalles fort éloignés : *Il ne vient plus me voir que de loin en loin.* — *Loin de*, sorte d'interjection qui se met à la tête de la phrase : *Loin d'ici vils adulateurs ;* retirez-vous d'ici, etc. — *Non loin de*, adv. Près de. Il est plus élégant et plus du haut style que cette dernière expression. — *Être loin de faire*, être éloigné de faire : *Je suis loin de penser que....* Éloigné vaut mieux. — *Loin* ou *Bien loin de*, *bien loin que*, conj. Au lieu de, tant s'en faut que...

Lointain, aine, adj. (*Loein-tein, tè-ne*) Éloigné du lieu où l'on est ou dont on parle.

Lointain, s. m. Éloignement d'un tableau ; ce qui paroît le plus *loin* de la vue.

Loir, s. m. (*Loar*) Sorte de petit animal qui dort, ou plutôt qui est engourdi tout l'hiver. C'est un mammifère rongeur, qu'on nomme aussi *Rat à nez pointu.*

Loisible, adject. (*Loa-zi-ble*) Permis. Il vieillit. On disoit aussi au verbe *il leur loist*, il leur est permis. Trév. (Du latin *licet*, qui a la même signification.)

Loisir, s. m. (*Loa-zir*) Temps où l'on n'a rien à faire. Il diffère d'*oisiveté*, en ce que le *loisir* est un temps de liberté, et l'*oisiveté* un temps d'inaction ; c'est l'abus du loisir. (Suivant *Huet*, du latin *otium* ; dont on a fait d'abord *oisir*, et ensuite, en prépposant l'article, *loisir.*) — Espace de temps suffisant pour faire quelque chose commodément : *Je n'ai pas le loisir d'y penser.* — *Loisir* s'emploie quelquefois au pluriel en poésie.

A loisir, adverb. Tout à son aise ; Sans se presser. — Mûrement.

Lok, s. m. Electuaire qu'on donne pour les maux de poitrine. Voyez *Looch.*

Lombaire, adj. (*Lon-be-re*) Qui appartient aux *lombes.*

Lombard, s. m. (*Lon-bâr*) Nom d'un établissement autorisé dans plusieurs villes de Flandre, où l'on prête de l'argent sur gages, à tant par mois. (Des *Lombards* qui, attachés à la faction des Gibelins, vinrent d'Italie chercher en France et en Allemagne un asile contre les Guelfes leurs ennemis. Comme ils faisoient le commerce et le change d'argent, on donna leur nom aux usuriers qui prêtoient sur gages, et ensuite aux établissemens dont il est ici question.)

Lombes, subst. m. pl. (*Lon-be*) Partie inférieure du dos composée de cinq vertèbres et des chairs qui y sont attachées. (Du latin *lumbus* rein, lombe.)

Lombis, s. m. Ter. de Rocailleur : Grosse coquille vermeille.

Lomboyer, v. a. (*Lom-boa-ié*) T. de Salines. Faire épaissir le sel.

† Lombrics, s. m. plur. Genre de vers Endo-

branches, qu'on appelle ordinairement *vers de terre*. (Du latin *lumbricus*, fait, dans la même signification de *lubricus* glissant, parce que ces animaux sont visqueux.)

LOMBRICAL, ALE, adj. *Muscles lombricaux*, ceux qui font mouvoir les doigts de la main ou des pieds; ainsi nommés parce qu'ils ressemblent, en quelque sorte, à des vers. (Du latin *lumbricus* ver.)

† LOMPE, s. m. (*Lon-pe*) Genre de poissons cartilagineux téléobranches, de la famille des Plecoptères, auxquels on donne aussi le nom de *Cyclopteres*. Voy. ce mot. On a compté dans une femelle 207,700 œufs.

† LONCHITE, subst. f. (Astron.) Espèce de comète qui ressemble à une pique. (Du grec *logché* lance, pique.)

LONCHITIS, LONCHITE, subst. f. (*Lon-ki-tis*, *lon-ki-te*) Sorte de plante qui ressemble à la fougère, mais dont les feuilles sont fort pointues et en forme de lance. (Du grec *logché* lance.)

LONDRE, subst. m. Vaisseau de bas bord en forme de galère, mais plus matériel.

† LONDRES, s. m. p. Draps de laine fabriqués en France, particulièrement en Provence, en Dauphiné et en Languedoc.

LONDRIN, subst. m. (*Lon-drein*) Drap qui imite les draps de *Londres*.

LONG, LONGUE, adj. (*Lon*, *lon-ghe*) Qui a de la longueur, soit relativement à l'étendue: *Champ long et étroit*; soit relativement à la durée: *Le temps est long à qui attend*. (Du latin *longus*.) En parlant des personnes; lent, tardif.

LONG, s. m. Longueur: *Dix aunes de long*.

LE LONG, préposition de lieu ou de temps: *Habiter le long du Danube*; *jeûner le long du carême*.

DE SON LONG, TOUT DE SON LONG, adv. Tout étendu. — *Au long*, *tout au long*, adv. D'une manière diffuse; amplement. — *De long*, adv. De longueur. — *De longue main*, adv. Depuis long-temps.

Proverb. *Long comme carême*, *comme un jour sans pain*, extrêmement long. — *Ne pas la foire longue*; ne pas vivre long-temps. — *Tirer de longue* ou *de long*; s'en aller bien loin. — *Prendre le plus long* (on sous-entend *chemin*.) — *En savoir long*; être habile et rusé. — *En avoir tout du long et du large*, être bien battu.

LONGANIMITÉ, subst. f. Patience qui vient de bonté et de grandeur d'ame. (Du latin *longanimitas*, fait de *longus* grand, et *animus* ame.)

LONGE, s. f. Lanière de cuir ou de corde qu'on attache à la tétière d'un cheval: *Donner dans les longes* ou *cordes* (Manége) se dit d'un cheval qui travaille entre deux piliers. — En Fauconnerie, lanière de cuir qui sert à attacher l'oiseau sur la perche, quand il n'est pas assuré. On l'appelle aussi *Filière* et *Longe-cul*. — *Tirer à la longe*, se dit de l'oiseau qui vole pour venir auprès de celui qui le gouverne. (Du latin *longa* longue, à cause de son étendue dans le sens de la longueur.)

Longe de Veau, partie du quartier de derrière d'un veau. — *de bœuf*, partie depuis les aloyaux jusqu'à la cuisse.

† LONGÉ, ÉE, adj. (Blason) Se dit des oiseaux de proie qui ont aux pieds des *longes* d'un autre émail que le corps de l'oiseau.

LONGER, v. a. (*Lon-jé*) T. de Guerre et de Chasse: Marcher le *long* de....: *Longer la rivière*, *un bois*, *etc.* — *Longer le chemin* (Vénerie), se dit d'une bête qui va d'assurance, et qui fuit avec rapidité.

LONGIMÉTRIE, subst. f. L'art de mesurer les longueurs accessibles ou inaccessibles. (Du latin *longus* long, et du grec *métron* mesure.)

LONGITUDE, s. f. Ter. de Géographie: Distance d'un lieu de la terre à un méridien qu'on regarde comme le premier; ou arc de l'équateur compris entre le méridien du lieu, et le premier méridien de la terre. Ce premier méridien, dont le choix est arbitraire, avoit été fixé par Louis XIII, à la partie la plus occidentale des Canaries, qui est l'île de Fer. C'est aujourd'hui celui qui passe par l'Observatoire de Paris. La longitude se compte en allant d'Occident en Orient. — En Astron. *Longitude d'un astre*, arc de l'écliptique compris entre l'équinoxe, ou le premier point d'*Aries*, et l'endroit de l'écliptique, auquel l'Astre répond perpendiculairement. La longitude est par rapport à l'écliptique ce que l'ascension droite est par rapport à l'équateur. (Du latin *longitudo*.)

LONGITUDINAL, ALE, adj. Qui est étendu *en long*.

LONGITUDINALEMENT, adv. (*Lon-gi-tu-di-na-le-mon*) En longueur.

LONG-PAN, s. m. (*Lon-pan*) Le plus long côté d'un comble qui a environ le double de sa largeur.

LONG-TEMPS, adv. (*Lon-tan*) Pendant un temps considérable. — Plusieurs Auteurs l'ont fait substantif: *Un long-temps*, *un si long-temps*. Il s'emploie sur-tout de cette manière avec *après*, en séparant *long* de *temps*; *après un si long temps*, et non pas *après si long-temps*.

LONGUE, s. f. (*Lon-ghe*) Ancienne note de Musique. — En Grammaire, syllabe longue.

Proverb. *Observer les longues et les brèves*. Voyez *Bref*.

A LA LONGUE, adv. Avec le temps.

LONGUEMENT, adv. (*Lon-ghe-man*) Durant un long temps.

† LONGUERINE, s. f. (Marine) Assemblage de charpente en grillage.

LONGUET, ETTE, adj. (*Lon-ghé*, *ete.*) Un peu long. Il est familier.

LONGUEUR, s. f. (*Lon-gheur*) Étendue de l'un des bouts à l'autre. Il se dit des deux extrémités de la surface qui sont les plus éloignées l'une de l'autre, à la différence de la *largeur*. (Du latin *longitudo*.) — Durée du temps. — Lenteur dans ce qu'on fait, dans les affaires.

† *Il y a des longueurs dans cet ouvrage*, des endroits où l'Auteur a été trop long. — *Passager un cheval de sa longueur* (Manége), le faire aller en rond de deux pistes, soit au pas, soit au trot, sur un chemin si étroit que les hanches du cheval étant au centre de la volte, la longueur de l'animal soit à peu près le demi-diamètre de la volte, et qu'il manie toujours entre deux talons.

Lonkite, s. f. Voy. *Lonchitis, Lonrhite.*

† Loo, s. m. (Musique) Instrument de percussion des Chinois. Ce sont de grandes plaques de cuivre rondes et avec un rebord, dans la composition desquelles on mêle de l'étain ou du zinc pour les rendre plus sonores. On les frappe avec un maillet de bois, dans les occasions où, pour donner un signal etc., on emploie par-tout ailleurs le canon. Cet instrument se nomme *Gong* dans diverses parties de l'Orient, et *Tamtam* en Turquie. Ce dernier nom est aussi celui sous lequel il est connu en France.

† Loan, s. m. (Ornithol.) Oiseau de la Chine, de la grandeur d'une Oie, qui se dresse à la pêche, comme nos meilleurs chiens à la chasse. Il ne manque jamais de rapporter sa proie dans le bateau de son maître qu'il distingue entre cent autres.

† Looch, s. m. (*Loke*) En Ter. de Pharmacie, remède un peu plus clair qu'un électuaire, et beaucoup plus épais qu'un sirop, qu'on appelle aussi *Eclegme.* (De l'arabe *laonak*, qui, entr'autres acceptions, signifie *potion.*)

† Lophie, s. f. (*Lo-fi-e*) (Ichtyol.) Genre de poissons cartilagineux de l'ordre des Trématopnés, et de la famille des Chismopnés, qui ont le corps nu, et dont la bouche très-fendue est garnie de barbillons allongés, à l'aide desquels ils pêchent, dit-on, les petits poissons comme à la ligne. (Du grec *lophia* crinière, à cause de ces barbillons qui paroissent comme des crins pendans.)

† Lophionotes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, holobranches, thoraciques, qui ont la nageoire du dos très-longue, et sont très-agiles à la nage. (Du grec *lophia* crinière, et *notios* humide; *qui a comme une crinière humide.*

Lopin, s. m. (*Lo-pein*) Morceau. Il est populaire et bon seulement pour le style plaisant. (Du grec *lobion*, diminutif de *lobos* lobe, portion du foie, ou chacune des deux parties d'une semence. *Morin.*)

Loquacité, s. fém. (*Lo-koua-ci-té*) Babil; multitude de paroles. Il se prend en mauvaise part, et n'est bon que pour le style critique ou polémique. (Du latin *loquacitas*, fait, dans le même sens, de *loqui* parler.)

Loque, s. f. (*Lo-ke*) Pièce; morceau: *Son habit est en loques.* Il est familier.

† Loqué, adj. m. T. de Pêche. *Harengs loqués*, ceux qui ont été mordus ou blessés par des chiens de mer, etc.

Loquet, s. m. Sorte de fermeture fort simple et qui s'ouvre ordinairement en haussant: *Hausser le loquet.* (De l'anglais *lock* serrure, ou *to lock* fermer à clef. *Loquet* paroît en être une sorte de diminutif.)

† *Couteau à loquet*, qu'on ne peut fermer qu'en retirant le ressort avec le pouce.

Loquetau, s. m. (*Lo-ke-tó*, s. d.) Petit loquet.

Loquette, s. f. (*Lo-ke-te*) Ter. popul.: Petite pièce, petit morceau. — Cylindre ou rouleau de laine cardée.

† Loquis, subst. m. Sorte de verroterie, en forme de petits cylindres.

Lord, s. m. Titre d'honneur usité chez les Anglois. Il signifie *Seigneur*; et Milord, *Monseigneur.*

† Lordose, s. f. (*Lor-do-ze*) Ter. de Méd. Maladie dans laquelle l'épine du dos se courbe en avant. (Du grec *lordósis*, fait de *lordos* courbé, voûté.)

Lorgner, v. act. (*Lor-gnié*; mouillez *gn*) Regarder comme à la dérobée, en tournant les yeux de côté, etc.

Fig. et fam. *Lorgner une charge, une maison*, avoir des vues sur une Charge, une maison. — *Lorgner une fille*, avoir des vues sur elle pour le mariage.

Lorgnerie, s. fém. Action de *lorgner.* Il est familier.

Lorgnette, s. f. (*Lor-gniè-te*) Petite lunette pour regarder les objets peu éloignés. On l'appelle aussi *monocle*, parce qu'elle ne sert que pour un seul œil. (Du grec *mono* seul, unique, et du latin *oculus* œil); à la différence des lunettes ou *besicles*, qui servent pour les deux yeux.

† *Eventail à lorgnette*, qui a une lorgnette enchassée dans les brins.

Lorgneur, euse, subst. Celui, celle qui *lorgne.*

† Lori, s. m. Perroquet à plumes rouges.

† Lorigaire, s. m. (*Lo-ri-ghé-re*) Genre de poissons osseux, holobranches, abdominaux, de la famille des Oplophores, dont la bouche est sous le museau, et le corps protégé comme par une cuirasse. (Du latin *lorica* cuirasse.)

Loriot, s. m. (*Lo-ri-o*) Oiseau passereau, de la famille des Conirostres, dont le bec, à base presque cylindrique, est à peu près aussi long que la tête. On le nomme aussi *Troupiale.* (Suivant *Scaliger*, du latin *aureolus* de couleur d'or, à cause de son plumage jaune.)

† Lormerie, s. f. (*Lor-me-ri-e*) Ouvrages fabriqués par les Eperonniers, comme mors, éperons, étriers. Les artisans qui les fabriquent se nomment *Lormiers.*

† Lorné, ée, adj. (Blason) Se dit des nageoires d'un poisson, lorsqu'elles sont d'un émail différent de celui du corps.

Lors: adv. (l's ne se fait sentir que quand il est joint avec *que*, dans *lorsque*) Alors; *en ce temps-là.* Il a vieilli. (Par corruption, du latin *illa hora.*)

Lors de, préposition. Dans le temps de.... *Lors de son mariage; lors du combat.*

Dès-lors, adv. Dès ce temps-là.

Pour lors, adv. En ce temps-là.

Lorsque, conjonct. Quand; dans le temps que..... Suivant *Girard*, *quand* paroît plus propre pour exprimer la circonstance du temps, et *lorsque* pour marquer celle de l'occasion: *Il faut travailler quand on est jeune; il faut être docile lorsqu'on nous reprend à propos.*

Los, s. m. (on fait sentir l's) Louange. Il est vieux. (Du latin *laus*, *laudis*, qui a la même signification.)

Losange, s. f. (*Lo-zan-je*) Figure à quatre côtés égaux, ayant deux angles aigus et deux autres obtus: *Vitre taillée en losange.* — Quelques-uns n'appellent *losange* que la figure où la diagonale qui joint les deux angles obtus est égale aux côtés du losange. La dénomination générale a prévalu. On dit ordinairement

Rhombe en Géométrie, et *Rhomboïde* quand les cotes contigus sont inégaux. (Suivant *Scaliger*, du latin barbara *laurengia*, fait de *laurus* laurier: parce que cette figure ressemble à quelques égards à la feuille du laurier.)

Losangé, ée, adj. T. de Blason, qui se dit, 1.° de l'écu rempli de losanges de deux émaux alternés; 2.° des figures couvertes de *losanges*.

† Losse, s. fém. (Tonnelier) Outil de fer acéré et tranchant, fait en demi-cône, coupé du haut en bas dans l'axe, et concave en dedans. Il s'emmanche comme une vrille, et sert à perser les bondes des bariques, etc.

Lot, s. m. (*Lo*) Portion d'un tout qui se partage entre plusieurs. Voy. *Lotir*. — Ce que gagne à une loterie celui à qui il échoit un bon billet. (Du flamand *lot*, qui signifie *sort*. Trev.)

Lotaie, s. fém. Sorte de banque où les *lots* sont écrits en divers billets qu'on mêle avec beaucoup de billets blancs, pour tirer ensuite au hasard les uns et les autres.

† Loth, s. m. Division du titre de l'argent en Prusse, en Dannemarc, etc. Ce titre se divise en 16 loths, et chaque loth en 18 grains. A Dantzick, le loth se divise en 16 psennings.

Loti, ie, adj. Partagé. On dit proverbialement et par ironie, d'une personne qui a fait un mauvais choix, principalement en mariage: *Le voilà bien loti; la voilà bien lotie*. Il ou elle a un bon *lot*. Il est familier.

Lotier *ou* Trefle jaune, s. masc. (*Lo-tié*) Plante agreste, vivace, à fleur légumineuse, qui sert d'aliment aux bestiaux. Il y en a une autre espèce à fleur rouge, nommée *Trefle hémorrhoïdal*. — En t. de Pêche, Pêcheur qui, au moyen de sa part de filet qu'il fournit, jouit du plein *lot*.

Lotier odorant, *Trefle musqué*, *Baume du Pérou*. Voy. *Mélilot bleu*.

Lotion, s. f. (*Lo-cion*) Action de laver. — Remède qui lave. (Du latin *lotio*.)

Lotir, v. a. Partager. (De *lot* part, portion, dérivé, suivant *Pasquier*, du vieux mot françois *leud*, qui signifioit *héritage*. *Lotir*, suivant lui, c'est partager une chose qui est en censive.)

Lotissage, s. m. Opération par laquelle on prend dans un tas de minéral pulvérisé de quoi en faire l'essai.

Lotissement, s. m. (*Lo-ti-ce-man*) Action de faire des *lots*, de partager des marchandises, etc.

† Lotophages, subst. mas. pluriel. Peuples d'Afrique qui se nourrissoient du fruit du lotus. Suivant les anciens Grecs, ce fruit étoit si agréable qu'après en avoir mangé, les étrangers perdoient l'envie de retourner dans leur pays. (Du grec *lôtos* lotus, et *phagô* je mange.)

Lotte, s. f. (*Lo-te*) Sorte de poisson de lac et de rivière, qui recherche les eaux vives, et dont la chair est un manger très-délicat. C'est un poisson osseux, holobranche, jugulaire, de la famille des Auchénoptères. Il n'a que deux nageoires sur le dos. On l'appelle aussi *Barbote*.

Lotus *ou* Lotos, subst. m. Plante aquatique d'Egypte, appelée aussi *Fève d'Egypte*. On en voit l'image sur plusieurs monumens Egyptiens. (Du grec *lôtos*.) — Arbrisseau d'Egypte et de Libye, sur lequel les anciens Naturalistes ne nous ont laissé que des notions très-imparfaites.

† Prov. *Manger du lotus*, oublier son pays pour un autre. Voy. *Lotophages*.

Louable, adject. Qui est digne de *louange*. — En t. de Médecine, qui est de la qualité requise: *Du sang louable, des déjections louables*.

Louablement, adv. (*Lou-a-ble-man*) D'une manière *louable*.

Louage, subst. m. Transport de l'usage de quelque chose pour un certain temps et à certain prix.

Louange, s. f. Eloge; discours par lequel on relève le mérite de quelqu'un, de quelque action, etc. (Du latin *laus*, *laudis*, dérivé, suivant quelques-uns, du grec *laos* peuple; parce que la louange, disent-ils, est la voix du peuple qui loue.)

Louanger, v. act. (*Lou-an-jé*) Donner des *louanges*. Il ne se dit qu'en mauvaise part et par dérision.

Louangeur, euse, subst. Celui, celle qui se plaît à *louer*. Il ne se dit guères que par mépris.

Louche, adj. Qui a la vue de travers: *Il est louche; œil louche*. (Du latin *luscus*, qui signifie proprement *borgne*, *qui n'a qu'un œil*.) — Figur. En parlant des choses, qui n'est pas clair, qui est trouble: *Vin louche; perles qui ont un œil louche*. — *Phrase*, *expression louche*, qui n'est pas bien nette, dont le sens est équivoque, etc. — On dit substantiv. *Cette expression jette du louche dans la phrase; il y a du louche dans sa conduite*, *etc.*

Loucher, v. n. (*Lou-ché*) Regarder un peu de travers. Voy. *Louche*.

Louchepois, s. m. (*Lou-che-poa*) Insecte aptère, appelé plus communément *Cloporte*. Voy. ce mot.

Louchet, s. m. (*Lou-chè*) Sorte de hoyau propre à fouir la terre.

Louer, v. act. (*Lou-é*) Donner *ou* prendre à louage. (Du latin *locare*.) — Donner des louanges à..... (Du latin *laudare*.)

se Louer, v. r. Il a les deux sens de l'actif: Servir ou travailler à prix d'argent. — Se donner des louanges.

Se louer de quelqu'un, témoigner qu'on est content de son procédé, de sa conduite. — *Se louer d'un remède*, être content de l'effet d'un remède.

Loueur, euse, s. Celui ou celle qui donne quelque chose à louage. — Celui, celle qui loue. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

Louis, s. m. Monnoie d'or de 24 livres. *Un louis*; *un demi louis* (de 12 livres); *un double louis* (de 48 livres.) Lorsqu'il y avait des *louis d'argent* on disoit, pour les distinguer, un *louis d'or*; aujourd'hui, on dit le plus souvent *un louis*, tout simplement.

† *Ordre de St. Louis*, Ordre militaire de France, qui fut institué en Avril 1693, par Louis XIV.

Loup, s. m. (*Lou*; on ne prononce jamais le *p*) Animal sauvage et carnassier, qui ressemble à un gros mâtin. C'est un mammifère plantigrade, du genre de *Chien*. (Du lat. *lupus*, fait dans la même signification, du grec *lukos*.) —

Antref.², espèce de masque de velours noir pour se préserver du hâle.—Sorte d'ulcère aux jambes, qui ronge et consume les chairs voisines, comme un *loup affamé*.— Machine pour briser la laine.—Instrument de bois applati pour dresser les paquets de Librairie quand ils sont cordés.—En t. de Pêche, nom de plusieurs espèces de filets.—En Astron., Constellation méridionale, au midi du scorpion, qui contient 5 étoiles dans le catalogue britannique, et 51 dans celui de *La Caille*.

Proverb. *La faim chasse le loup hors du bois*; la nécessité oblige à chercher de quoi vivre.—*Quand on parle du loup on en voit la queue*; se dit de quelqu'un qui entre quand on parle de lui.—*Avoir vu le loup*; être expérimenté et aguerri, ou être enroué. On dit aussi, en ce dernier sens, *avoir crié au loup*.—*Il faut hurler avec les loups*; il faut faire comme les autres, s'accommoder à leurs manières.—Fig. et fam. *Entre chien et loup*; sur le soir, le jour étant presque tombé.—*Mettre quelqu'un à la gueule du loup*, l'exposer à un péril évident.—*Marcher à pas de loup*, doucement et à dessein de surprendre.—Famil. *Manger comme un loup*, manger beaucoup.—*Donner les brebis à garder au loup*; confier des choses précieuses à un administrateur infidelle.—*Tenir le loup par les oreilles*; être embarrassé dans une affaire douteuse.—*Enfermer le loup dans la bergerie*, 1.° laisser quelqu'un dans un lieu où il peut faire beaucoup de mal; 2.° laisser fermer une plaie avant qu'il en soit temps.—*Etre connu comme le loup blanc*; extrêmement connu.

Saut de loup; fossé au bout des allées d'un parc, etc. assez large pour n'être pas franchi par un loup.

LOUP-CERVIER, s. m. (*Lou-cer-vié*) Espèce de loup qui ressemble à un grand chat sauvage.

LOUPE, s. f. Tumeur ronde enkistée, qui devient souvent prodigieusement grosse. (Suivant *Robert Etienne* et *Nicot*, du latin *loba*, dit, par métaplasme, pour *lobus* lobe.)—Nœud sur l'écorce des arbres.—Renflement ou excroissance dans certains bois durs.—En t. de Botan. Voy. *Exostose*.—Sue pierreux et nacré qui s'est extravasé en forme de nœud, et qui tient à la coquille de l'huître perlière.—En t. de Joaillier, pierre précieuse imparfaite, qui n'est en quelque sorte formée qu'à demi.—En t. de Serrurier, espèce de globe de fer, qui a été un peu purifié à l'affinerie, et qui commence à être en état d'être forgé.—Dans les grosses forges, matière pétrie et ramassée du fer, qu'on porte à la chaufferie, pour être ensuite battue.—Dans la Dioptrique, lentille à deux faces convexes, dont les rayons sont fort petits, et qui grossit beaucoup les objets.

† LOUGES, pl. (Monnoyage) Briques et carreaux des vieux fourneaux qui ont servi à la fonte de l'or et de l'argent.

LOUP GAROU, s. m. Mauvais loup dont il faut *se garer*. Il est peu usité en ce sens.—Homme que le peuple suppose être sorcier, et courir les rues transformé en loup.—Figur. et famil. Homme bourru, farouche, insociable.

LOUP MARIN, s. m. Poisson de mer.

LOUPEUX, EUSE, adj. *Arbre loupeux* qui a des *loupes*.

LOURD, LOURDE, adj. (*Lour*, *lour-de*; le *d* ne se prononce jamais au masc.) Pesant; difficile à remuer, à porter. Il diffère de *pesant*, en ce que ce dernier exprime une pesanteur *absolue*, et *lourd* une pesanteur *relative*: un fardeau *trop lourd* pour un homme peut n'être que *pesant* pour un autre, et même *léger* pour un troisième.—Difficile et rude à faire: *Lourde besogne*; *lourde tâche*.—Grossier; *lourde faute*.—En parlant des personnes; qui se remue pesamment.—Fig. Stupide; grossier. (Suivant *Du Cange*, du lat. barbare *lurdus*, employé, avec cette dernière acception, dans la basse latinité, et dont les Italiens ont fait également *lordo*.)

LOURDAUD, AUDE, s. (*Lour-dô*) Grossier et mal-adroit.

LOURDEMENT, adv. (*Lour-de-man*) Pesamment; rudement.—Au figuré, grossièrement.

LOURDERIE, LOURDISE, s. f. Faute grossière contre le bon sens, la bienséance. *Lourdise* vieillit.

LOURE, subst. f. (Musique) Vieux mot qui signifioit *musette* ou *air de musette*.—Air de danse qui se jouoit communément sur cet instrument, d'une mesure à six quatre assez lente.

LOURER, v. act. et n. (*Lou-ré*) Imiter sur un autre instrument que la *loure* ou musette, le jeu qui lui est particulier, en nourrissant les sons avec douceur, et en marquant la première note de chaque temps plus sensiblement que la seconde, quoiqu'elles soient de même valeur.

† LOUREUR, s. m. Celui qui joue de la *loure* ou musette.

LOUTARY, s. m. Poisson de lac à Madagascar. Quand il est cuit et qu'on l'ouvre il en sort un suc délicieux qui lui sert d'assaisonnement. *Trév.*

LOUTRE, s. f. Sorte d'animal amphibie. C'est un mammifère digitigrade, de la famille des Martres, qui a les doigts de derrière palmés.

UN LOUTRE, s. m. Un chapeau, un manchon de poil de *loutre*.

LOUVE, s. f. Femelle du loup.—Fig. Femme abandonnée à la débauche.—Outil de fer qu'on place dans un trou fait exprès à une pierre qu'on veut poser. La partie engagée dans ce trou s'écarte par le poids même de la pierre, et la soutient.—En t. de Pêche, verveux à lorsqu'il y a sur-tout plusieurs ouvertures à chaque bout. Ceux qui sont garnis d'ailes sont appelés *Rafles*.—En t. de Marine, barrique défoncée mise sur chaque écoutille, par laquelle on fait tomber dans la cale les morues habillées, afin de les saler, etc.

† LOUVELLE, s. f. (Marine) *Border en louvelle*, border de manière que les bordages se touchent carrément l'un à côté de l'autre.

LOUVER, v. act. (*Lou-vé*) T. de Maçon: Faire un trou dans une pierre et y mettre la *louve* pour lever la pierre.

LOUVET, ETTE, adj. (*Lou-vè*, *è-te*) *Cheval louvet*, qui a le poil approchant de la couleur de celui du *loup*.

LOUVETEAU, s. m. (*Lou-ve-tô*, s. d.) Le petit de la *louve*.

LOUVETER, v. n. (*Lou-ve-té*) Mettre bas des *louveteaux*.

LOUVETERIE, s. f. Tout ce qui regarde la chasse du *loup*. — Lieu où l'on serre l'équipage pour la chasse du *loup*.

LOUVETIER, s. m. (*Lou-ve-tié*) Officier qui a la surintendance de la chasse du *loup*.

LOUVEUR, s. m. Celui qui fait un trou aux pierres pour y engager la pièce de fer appelée *louve*.

† LOUVIERS, s. m. (*Lou-vié*) Drap fabriqué à Louviers.

LOUVOYER, v. n. (*Lou-voia-ié*) T. de Marine: Courir plusieurs bordées ou faire plusieurs routes, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, etc.

LOUVRE, s. m. Palais que les Rois de France habitoient autrefois à Paris, ainsi nommé, dit-on, parce que c'étoit autrefois une ménagerie où l'on gardoit des *Loups*. Son nom latin *Lupara* est fait de *lupus* loup. — Fig. Maison superbe et magnifique.

LOVER, v. a. (*Lo-vé*) T. de Marine: *Lover un cable*, le mettre en cerceaux afin qu'il soit en état d'être filé.

† LOXIE, s. f. (*Lok-si-e*) Genre d'oiseaux passereaux. Voy. *Gros-bec*.

† LOXOCOSME, s. m. (*Lok-so-kos-me*) Instrument propre à déterminer les phénomènes du mouvement de la terre, la variété des saisons et l'inégalité des jours. (Du grec *loxos* oblique, et *kosmos* monde; parce que ces phénomènes résultent de l'obliquité de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique.)

LOXODROMIE, s. f. (*Lok-so-dro-mi-e*) T. de Marine: Route oblique d'un vaisseau, ou la ligne courbe qu'il décrit, en suivant le même rumb de vent. (Du grec *loxos* oblique, et *dromos* course.)

LOXODROMIQUE, adj. (*Lok-so-dro-mi-ke*) Qui a rapport à la *loxodromie*: *Tables loxodromiques*, tables pour calculer le chemin d'un vaisseau. — *Ligne loxodromique*, ou absolument *Loxodromique*, s. f. Espèce de spirale logarithmique qui coupe tous les méridiens sous un même angle qu'on appelle *angle loxodromique*.

LOYAL, ALE, adj. (*Loa-ial*) En parlant des personnes; plein d'honneur, de droiture, de probité. — En parlant des choses; qui est tel qu'il doit être, qui n'est point fraudé, etc. (Du mot *loi* qu'on écrivoit anciennement *loy*; proprement, *qui est conforme à la loi*.)

† *Cheval loyal* (Manège), celui qui étant recherché de quelque manège, donne librement ce qu'il a, qui emploie sa force pour obéir, et ne se défend point quoiqu'on le maltraite. — *Bouche loyale*, bouche excellente, bouche à pleine main.

† LOYALES *ou* BURES LOYALES, s. f. pl. Sorte d'étoffes de laine drapées.

LOYALEMENT, adv. (*Loa-ia-le-man*) D'une manière *loyale*.

LOYAUTÉ, s. f. (*Loa-iô-té*) Fidélité, probité. Il est vieux et ne se dit plus que dans le style badin.

† *Plomb de loyauté*, dans la Sayetterie d'Amiens, dernier plomb que les Esgards des Sayetteurs mettent aux étoffes, comme ayant les qualités prescrites par les règlemens.

LOYER, s. m. (*Loa-ié*) Prix du *louage* d'une maison, etc. — Salaire. On dit plus ordinairement *gages* pour le Serviteur, et *salaire* pour l'Ouvrier. — Récompense *ou* châtiment. En ce sens, il se dit plus en vers qu'en prose et toujours au singulier. — *Loyer* pour *louage* est un gasconisme.

LUBERNE, s. f. Femelle de léopard. *Trév.*

LUBIE, s. f. Folie, fantaisie ridicule. (Du latin *lubet* ou *libet*, il plaît, on a fantaisie.)

LUBRICITÉ, s. f. Incontinence; impudicité. Voy. *Lubrique*.

LUBRIFIER, v. a. (*Lu-bri-fi-é*) T. Didactique: Oindre; rendre glissant. (Du latin *lubricus* glissant, et *facere* faire.)

LUBRIQUE, adj. (*Lu-bri-ke*) Lascif, impudique. (Du latin *lubricus* glissant; parce que l'homme lubrique n'a pas la force de se retenir.)

LUBRIQUEMENT, adverbe. (*Lu-bri-ke-man*) D'une manière *lubrique*.

LUCARIES *ou* LUCÉAIES, s. f. pl. Fêtes qui se célébroient dans un bois sacré près de Rome, en mémoire de ce que les Romains ayant été battus par les Gaulois avoient trouvé dans ce bois un asile favorable. (Du latin *lucaria*, *orum*, fait de *lucus* bois.)

LUCARNE, s. f. Ouverture pratiquée au toit d'une maison pour donner du jour au grenier, au galetas. (Du latin *lucerna* lampe, flambeau, fait de *lux*, qui dérive du grec *lukê* lumière.)

† LUCERNAIRE, s. m. (*Lu-cer-nè-re*) Nom donné dans la Liturgie, 1.° aux répons qui se chantent aux Vêpres. — 2.° Aux Vêpres elles-mêmes, parce qu'elles se chantoient au soleil couchant, et à la lueur des lampes et des cierges. (Du lat. *lucerna* lampe.) Le Lucernaire des Grecs est composé d'un grand nombre de prières, plus longues que les Vêpres des Latins.

† LUCERNATES, s. m. pl. Cantiques que chantoient les premiers Chrétiens dans leurs assemblées *nocturnes*. (Du latin *lucerna* lampe.)

† LUCET, s. m. (*Lu-cé*) Plante rampante des Iles Malouines, observée par *Bougainville*, et qui a l'odeur de la fleur d'orange.

LUCIDE, adj. Qui jette de la lumière. Il est peu usité en ce sens. (Du latin *lucidus*, fait, dans la même signification, de *lux*, *lucis* lumière.) — Il se dit plus ordinairement avec intervalle: *Ce fou a des intervalles lucides*; il raisonne bien en certains momens. — *Raisonnement lucide*; *terme*, *expression lucide*; *cela est lucide*, clair et net. Dans cette dernière acception c'est un néologisme.

LUCIFER, s. m. Dans le Christianisme, Prince des ténèbres, chef des Démons. — Chez les Poëtes, et quelquefois, chez les Astronomes, la planète de Vénus, lorsqu'elle paroît le matin avant le soleil. (Du latin *lucifer*, fait dans le même sens, de *lux*, *lucis* lumière, clarté, et de *ferre* porter; *qui porte la clarté*.)

† LUCIFUGES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, à élytres dures, soudées et sans ailes, qui ne sortent que le soir. On les nomme aussi *Photophyges*. (Du latin *lux*, *lucis* lumière, et *fugere* fuir; *qui fuit la lumière*.)

† LUCINE, s. f. (Mythol.) Déesse qui préside

doit aux accouchemens, ainsi nommée, suivant Ovide, de *lux*, *lucis* lumière.

Lucratif, ive, adj. Qui apporte du profit, du *lucre*.

Lucre, s. m. Gain, profit. Il n'est pas du beau style. (Du latin *lucrum*, qui a la même signification.)

Luguria, s. m. Arbre du Pérou dont le fruit a à-peu-près le goût et la consistance du fromage fraîchement fait.

Luette, s. f. (*Luè-te*) Morceau de chair qui est à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier, et qui a, en quelque sorte, la forme d'un grain de raisin allongé. (Du latin *uva* raisin, d'où on a fait d'abord *uvette*, ensuite, en y préposant l'article, *l'uvette*, qui s'est changé en *luette*.)

Lueur, s. f. Clarté foible : *La lueur de la lune, des étoiles, du feu.* (Du latin *lucere* luire.) — Fig. Légère apparence.

Lugubre, adj. Triste; qui marque de la tristesse, de la douleur : *Voix, cris, plaintes lugubres.* — Qui est propre à inspirer de la douleur : *Spectacle lugubre.* (Du latin *lugubris*, fait, dans le même sens de *lugere* pleurer la perte d'un objet chéri, etc.)

Lugubrement, adv. D'une manière *lugubre*.

Lui, pron. de la troisième personne. *Voyez* la Grammaire. (Suivant *Ménage*, du latin *illius*, genitif d'*ille*.)

Luire, v. n. *Lui. Luisant. Je luis; nous luisons. Je luirai. Que je luise.* Il n'est en usage ni au prétérit de l'indicatif, ni à l'impératif, ni à l'imparfait du subjonctif. Eclairer; répandre de la lumière. (Du latin *lucere*, formé de *lux*, *lucis* lumière, clarté.) — Fig. Briller : *Un rayon d'espérance me luit encore*, etc.

Luisant, ante, adject. Qui *luit*, qui a de l'éclat. — En Botan. dont la surface est lustrée, vernissé, imitant le poli de l'acier.

Luisant, s. m. *Le luisant de ce taffetas.* — En Peinture, effet de la lumière réfléchie sur les tableaux à l'huile, qui, lorsqu'on les voit d'un certain point, ne permet pas de les considérer. — En Astron. et au féminin, étoile remarquable par son éclat, dans diverses constellations : *La luisante de la lyre, la luisante de la Couronne*, etc.

Luites, adj. f. pl. T. de Chasse : Testicules du sanglier.

† Lumachelle, s. f. (*Lu-ma-kè-le*) *Pierre lumachelle* ou *de limaçon*, espèce de marbre qu'on appelle aussi *marbre conchite*. (Du lat. *concha* coquille.) C'est un amas de débris de limaçons, etc. avec leur nacre, unis par un gluten. (De l'italien *lumachella*, fait de *lumaca* limaçon, dérivé du latin *limax*, *limacis*.) On écrit aussi *lumaquelle*.

† Lumbago, s. m. (*Lon-ba-go*) T. de Méd. Douleur violente dans les *lombes*, qui ôte la facilité de se mouvoir, et de se courber en avant. (Mot purement latin, fait, dans le même sens, de *lumbus* lombe, rein.)

Lumière, s. f. Fluide infiniment subtil, dont le soleil et les étoiles sont en même temps la source et le foyer. Dans cette acception, on dit aussi, et plus proprement, pour éviter toute équivoque : *Fluide lumineux.* — Sensation que fait naître ce fluide. — En général, clarté; ce qui éclaire et rend les objets visibles. (Du latin *lumen*, *luminis*.) — Bougie ou chandelle allumée : *Apportez-nous de la lumière, des lumières.* — Fig. 1.° La vie, le jour : *Commencer à voir la lumière*; naître : *Jouir de la lumière*; vivre : *Perdre la lumière*, mourir. En ce sens il n'est guères usité qu'en Poésie. — 2.° Intelligence : *Lumière naturelle.* — 3.° Connoissance et talens : *Il a de grandes lumières.* — 4.° Tout ce qui éclaire l'esprit : *La lumière de la foi, de l'Evangile.* — 5.° Eclaircissement; indice sur quelque sujet. — 6.° Homme d'un grand mérite, d'un grand savoir : *C'est la lumière de son siècle.* — Petit trou à la culasse d'une arme à feu. — Trou dans lequel on introduit le mamelon d'un treuil. — Cavité dans le fut d'un outil de Menuiserie, etc. pour y placer le fer, et faciliter la sortie des copeaux. — En t. d'Ebénist. mortaise faite dans le bois. — Chez les Facteurs d'orgues, ouverture par laquelle le vent entre dans un tuyau. — Dans les instrumens de Mathémat. à pinnules, petit trou à travers lequel on aperçoit l'objet observé. — En t. de Blas. yeux de certains animaux qui sont d'un émail différent de celui de l'animal : *Sanglier d'argent aux lumières d'azur.*

Etre privé de la lumière, perdre la lumière; être ou devenir aveugle. — *Mettre un ouvrage en lumière*, le rendre public. — *Cet ouvrage n'a pas encore vu la lumière*, n'a pas encore paru dans le public. — Poétiq. *Le Père de la lumière*, le Soleil. — En t. de Peinture, *les lumières sont bien ménagées dans ce tableau*; les endroits qui doivent paroître plus éclairés que les autres sont bien touchés.

† En Astron. *Equation de la lumière*, équation qui renferme les élémens propres à résoudre les questions relatives à la propagation de la lumière. Voyez *Propagation*. — *Lumière Zodiacale*. Voyez ce mot. — *Lumière cendrée de la lune*, lumière foible qu'on aperçoit au dedans du croissant, et qui fait entrevoir le disque entier de la lune, quoique le soleil n'en éclaire qu'une petite partie.

Lumignon, s. m. (*Lu-mi-gnion*; en mouillant *gn*) Le bout de la mèche d'une chandelle, d'une lampe qui brûle, et qui est allumé. — Ce qui reste d'un bout de bougie ou de chandelle qui achève de brûler : *Cette bougie va finir; il ne reste plus qu'un petit lumignon.*

Luminaire, s. masc. (*Lu-mi-nè-re*) Dans le langage de l'Ecriture, corps naturel qui éclaire : *Dieu fit deux grands luminaires.* — Les Astronomes, et sur-tout les Astrologues, donnent encore ce nom au Soleil et à la Lune. (Du latin *luminare*, *is*.) — Cierges, etc. dont on se sert pour le service divin, et sur-tout dans les enterremens. — En style proverbial et plaisant, la vue : *Il a usé son luminaire à force de lire*, etc.

Lumineux, euse, adjectif. Qui a, qui jette, envoie, répand de la *lumière*. — On dit figur. *Esprits lumineux; il y a des traits lumineux dans ce discours.* — *Principe lumineux*, dont on tire quantité de belles connoissances. *J.-B. Rousseau* a dit (Liv. IV, Ode 11) : *Non moins que par l'éclat de vos faits lumineux.* L'expression n'est en ce sens ni noble, ni poétique.

Lunaire, adj. (*Lu-nè-re*) Qui appartient à

la lune : *Cadran lunaire*, qui marque les heures par le moyen de la lune.

Lunaire, s. f. Sorte de plante. Voy. *Bulbonac.*

Lunaison, s. fém. (*Lu-nè-zon*) Espace de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

Lunatique, adj. (*Lu-na-ti-ke*) Au propre, *cheval lunatique*, sujet à une certaine fluxion périodique sur les yeux, selon le cours de la *lune*. — Figurém. et famil. Fantasque, capricieux. — On dit aussi substantiv. *C'est un lunatique ; le lunatique de l'Evangile.* Dans cette dernière phrase il se prend au propre.

Lundi, s. m. (*Leun-di*) Le second jour de la semaine. (Par contraction, des deux mots latins *luna* lune, et *dies* jour ; *lunæ dies* le jour de la lune ; parce que, dans le système des heures planétaires, la lune préside à la première heure du premier jour.)

† *Lundi gras*, celui qui précède le jour de Carême-prenant. — *Lundi saint*, lundi de la Semaine sainte.

Lune, s. f. Planète qui tourne en 27 jours autour de la Terre, et qui nous éclaire souvent pendant la nuit. C'est, après le Soleil, le plus remarquable de tous les Astres. — Dans l'ancienne Chimie, l'argent. — Dans les grosses forges d'acier, couleur que doit avoir le feu du fourneau de fonte.

† *Lune rousse*, lune qui commence en Avril et finit en Mai, ainsi nommée des gelées fort dangereuses à cette époque, et que quelques-uns attribuent à la lune. Le soleil survenant après ces gelées, brûle les jeunes pousses des plantes, qui prennent une couleur *rousse*. — *Lune cornée* (Chimie ancienne), muriate d'argent. — *Pierre de lune* (Lapidaire), espèce d'agate nébuleuse, ou d'opale d'un blanc de lait, qui réfléchit la lumière, comme le fait la lune.

Proverb. *Vouloir prendre la lune avec les dents*, vouloir faire one chose impossible. — *Aboyer à la lune.* Voyez *Aboyer.* — *C'est une lune, un visage de pleine lune* ; il a le visage fort plein et fort large. — *Avoir des lunes ; être sujet à des lunes ; avoir la lune* ou *un quartier de la lune dans la tête* ; être fantasque, inégal, un peu fou. — *Faire un trou à la lune* ; s'en aller sans rien dire et sans payer ses créanciers. — Poétiquem. *Depuis quatre lunes*, depuis quatre mois.

Lunels, s. m. pl. T. de Blason, qui se dit de quatre croissans appointés comme s'ils formoient une rose et quatre feuilles.

† Lunetier, ière, subst. (*Lu-ne-tié, tiè-re*) Celui, celle qui fait et vend des *lunettes*. — Dans le style burlesque, celui, celle qui porte des *lunettes*.

Lunettes, s. f. pl. (*Lu-nè-te*) Verre taillé de telle sorte qu'il soulage la vue et rend la vision plus nette et plus distincte. (De leur ressemblance, par leur figure ronde, à une petite *lune*. Ménage.) — En t. d'Architecture, 1.° petit jour dans le berceau d'une voûte. 2.° Petites ouvertures dans la flèche d'un clocher. — En t. d'Horlogerie, partie de la boîte d'une montre dans laquelle on place le cristal. — Petits ronds qu'on met à côté des yeux des chevaux de Manège. — Au singulier, 1.° os fourchu au haut de l'estomac d'un poulet, d'un chapon, etc. — 2.° Rond percé pour servir de siége à un privé. — 3.° En t. de Fortification, petite demi-lune. — 4.° Au jeu des Dames, des Echecs : *Mettre dans la lunette* ; placer sa pièce entre deux autres de son adversaire, en sorte que l'une des deux est forcée. — 5.° Dans les Verreries, canal de communication par lequel le feu du four échauffe les petits fourneaux adjacens, appelés *arches*. — 6.° Chez les Corroyeurs, instrument de fer, de forme circulaire, évidé dans le milieu, tranchant dans toute sa circonférence extérieure, qui sert à râtisser les cuirs.

Lunette d'approche ou *de longue vue*, ou *à la longue vue*, tuyau à chaque extrémité duquel il y a ordinairement un verre qui grossit les objets éloignés. — *Lunette convexe*, pour grossir les objets. — *Lunette concave*, pour les diminuer. — *Lunette méridienne.* Voy. *Instrument des passages*, au mot *Passage.* — *Lunette achromatique*, au travers de laquelle on n'aperçoit point les couleurs de l'iris. Voy. *Achromatique.* — Lunette *catadioptrique*, composée en partie de miroirs, et en partie de verres. Voy. *Catadioptrique.*

Proverbialem. *N'avoir pas bien mis, bien chaussé ses lunettes, avoir mis ses lunettes de travers*, n'avoir pas bien vu clair dans une affaire.

Luni-solaire, adj. Ter. d'Astronomie. Qui a rapport à la révolution du Soleil et à celle de la Lune considérées ensemble. Le cycle lunaire de 19 ans est la première de toutes les périodes luni-solaires. Celle de 18 ans, ou de 223 lunaisons, ramène les éclipses dans le même ordre, mais dix jours plus tard.

† *Année luni-solaire*, période d'années de 532 ans, formée par la multiplication du cycle lunaire qui est de 19 ans, et du cycle solaire qui est de 28 ans.

† *Période luni-solaire de* 600 *ans.* Elle ramène le soleil et la lune au même point du ciel, et presque au même jour de l'année. — *Période luni-solaire de Louis-le-Grand*, période proposée par *Dominique Cassini.* Elle est de 1600 ans, et ramène les nouvelles lunes presque à la même heure de l'année Grégorienne.

Lunule, s. fém. T. de Géométrie : Figure plane en forme de croissant, terminée par des portions de circonférence de deux cercles qui se coupent à ses extrémités. — Croissant que les Patriciens à Rome portoient sur leurs souliers, comme un ornement distinctif. (Du latin *lunula*, fait, dans la même signification, de *luna* lune.)

Lunule, ée, adj. (Bot.) En forme de croissant.

† Lupercal, s. m. (Archéol.) Chez les anciens Romains, lieu consacré au Dieu Pan, dont les soins préservoient les troupeaux des *loups*. — Grotte, au pied du mont Palatin, où Rémus et Romulus avoient été allaités par la *louve*. (Du lat. *lupercal*, fait de *lupus* loup.)

Lupercales, s. f. pl. Fêtes annuelles chez les Romains en l'honneur de Pan, à qui on sacrifioit un *loup*. (Du lat. *lupercalia*.) Ses Prêtres s'appeloient *Luperques*, en latin, *Luperci*.

Lupin, s. masc. (*Lu-pein*) Plante légumineuse, annuelle, à fleurs papilionacées, cul-

tivée dans les pays méridionaux, et qui porte une espèce de pois plats et amers. (Du latin *lupinus*.)

Lupinaie, s. m. (*Lu-pi-nè-re*) Marchand de *lupins*.

† Luqoise, s. f. (*Lu-koa-ze*) Etoffe de soie à chaîne et trame très-fine, fabriquée en France, à l'imitation de celles de *Lucques*.

† Lustrage, s. m. Opération qui donne aux soies, aux étoffes, etc. plus de *lustre* et d'éclat.

† Lustral, ale, adject. (Archéol.) *Jour lustral*; à Rome, le jour où les enfans nouveau-nés recevoient leur nom, et où se faisoit la cérémonie de leur *lustration* ou purification. Selon l'opinion la plus commune, c'étoit, pour les mâles, le cinquième jour après la naissance, et le huitième pour les filles. — *Eau lustrale*, eau dont les Prêtres des Païens se serroient pour purifier le peuple. — *Hosties lustrales*, celles qu'on immoloit pour se purifier d'un crime, etc. C'étoit ordinairement un cochon ou un bélier. (Du latin *lustralis*, fait de *lustrare* purifier par des aspersions, par des sacrifices.)

Lustration, s. f. (*Lus-tra-cion*) Sacrifices, cérémonies par lesquels les Païens purifioient une personne ou une chose souillée. Les plus solennelles à Rome étoient celles des fêtes lustrales qui se célébroient de cinq ans en cinq ans, d'où vint l'usage de compter par lustres. (Du latin *lustratio*, dont la signification est la même.)

Lustre, s. m. Eclat que l'on donne à une chose : *Le lustre d'une étoffe, etc.* — Composition dont se servent pour cet objet les Pelletiers, les Chapeliers. — Figur. éclat que donne la beauté, le mérite, la dignité : *Servir de lustre à ....* Faire briller; relever l'éclat de.... — Chandelier à plusieurs branches que l'on suspend au plancher. (Du lat. *lucere* luire, briller.) — Chez les anciens Romains, cérémonie instituée par le Roi Servius Tullius, qui consistoit à conduire, autour du peuple assemblé dans les champs de Mars, une brebis et un taureau, qu'on immoloit ensuite pour purifier le peuple. (Du latin *lustrum*, fait de *lustrare* purifier par des sacrifices, etc., lequel vient de *luere* payer; parce que c'est alors que les fermiers de la République payoient le produit des impôts.) — Espace de cinq années; parce que c'étoit tous les cinq ans que se célébroit cette cérémonie. En ce sens il est très-usité en Poésie.

† *Lustre d'eau*. Voyez *Girandole d'eau*.

Lustrer, v. a. (*Lus-tré*) Donner le *lustre*, un certain éclat à une étoffe, à une fourrure, à un chapeau, etc.

Lustreur, s. m. Celui qui *lustre* une étoffe, une fourrure, etc.

Lustrine, s. f. Etoffe; espèce de droguet de soie.

Lustroir, s. m. (*Lus-troar*) Petite règle doublée de chapeau, pour enlever les taches des glaces.

Lut, s. m. Ter. de Chimie : Enduit pour boucher un vase.

Lutation, s. f. (*Lu-ta-cion*) En terme de Chimie, l'action de *luter* les vaisseaux.

Luter, v. a. (*Lu-té*) Enduir de *lut*, fermer avec le *lut* les vaisseaux que l'on met au feu. (Du lat. *lutare*, qui a la même signification.)

Luth, s. m. (*Lut*, en faisant sentir le *t*) Instrument de Musique à cordes. (De l'espagnol *laud*, fait, dans le même sens, de l'arabe *allaudh*.)

† Luthé, adj. f. (*Lu-té-e*) *Mandore luthée*, mandore qui a plus de quatre cordes, et qui, par-là, ressemble davantage au *luth*.

Lutheranisme, s. m. (*Lu-té-ra-nis-me*) Doctrine de *Luther*.

Lutherien, enne, subst. Celui ou celle qui sait la doctrine de *Luther*.

Luthier, s. m. (*Lu-tié*) Ouvrier qui fait des *luths* et d'autres instrumens à cordes.

Lutin, s. m. (*Lu-tein*) Esprit follet. On voit dans *Rabelais* qu'on disoit anciennement *luiton*, formé, suivant *Huet*, par corruption de *nuiton*; parce que, ceux qui croient aux Lutins les font apparoître ordinairement la nuit. — Figur. et fam. 1.° Enfant qui fait continuellement du bruit. — 2.° *Cet homme ne dort non plus qu'un lutin*; il est sans cesse en mouvement et dort fort peu.

Lutiner, v. a. (*Lu-ti-né*) tourmenter quelqu'un comme feroit un *lutin*.

Lutiner, v. n. Faire le *lutin* : *Il n'a fait que lutiner toute la nuit*.

Lutrin, s. masc. (*Lu-trein*) Pupitre sur lequel on met les livres de chant dans une Eglise. Tout le monde connoît le Poëme admirable de *Boileau* qui porte ce titre. On disoit autrefois *létrin*. (Du lat. barbare *lectrinum*, diminutif de *lectrum*, qui se trouve dans les Gloses d'Isidore, avec la signification de pupitre, et qui paroît avoir été fait de *legere* lire.)

Lutte, s. f. (*Lu-te*) Sorte d'exercice gymnastique ou de combat, où l'on se prend corps à corps, pour se terrasser l'un l'autre. (Du latin *lucta* ou *luctatio*, qui a la même signification.) — Fig. Combat.

De haute lutte, adv. Par autorité; sans ménagement : *Emporter* ou *faire une chose de haute lutte*. — *De bonne lutte*, sans fraude.

Lutter, v. n. (*Lu-té*) Combattre à la *lutte*. (Du latin *luctari*.) — Figur. *Lutter contre la tempête, les vents, les passions, etc.* faire effort pour les surmonter.

Lutteur, s. m. Celui qui *lutte*.

Luxation, s. f. (*Luk-sa-cion*) Dislocation, déboîtement, déplacement des jointures. (Du latin *luxatio*.)

Luxe, s. m. (*Luk-se*) Somptuosité excessive dans les habits, dans les meubles, dans la table, etc. Il diffère de *faste*, qui signifie proprement une grande vanité accompagnée d'apparences éclatantes.—Le *faste* a plus d'*appareil*, et le *luxe* plus de *jouissances* réelles. (Du latin *luxus*.)

Luxer, v. a. (*Luk-cé*) Faire sortir un os de sa place. (Du latin *luxare*, dont la signification est la même.)

Luxure, s. fém. (*Luk-sû-re*) Incontinence : *La luxure est un des péchés capitaux*. (Du lat. *luxuria*.)

† Luxuriance, s. f. (*Luk-su-ri-an-ce*) Pousse trop abondante des arbres qui jettent trop de branches, etc. (Mot nouveau tiré du lat. *luxuriari*, et employé par M. *Delille* dans la préface

de la dernière édition des *Jardins*, etc. Il n'a point d'équivalent dans la langue, et pourroit être conservé.)

† Luxuriant, ante, adj. (*Luk-su-ri-an, ante*) Trop fertile; qui pousse avec trop d'abondance. Mot nouveau et tout-à-fait latin, employé par M. *Delille* dans son Poëme *de la Pitie : Le sol luxuriant de ses plaines fecondes.*

Luxurieux, euse, adj. (*Luk-su-rieû*; en vers, *ri-eû*) Impudique. On ne le dit, aussi-bien que *luxure*, qu'en parlant du péche contre le sixième Commandement. (Du lat. *luxuriosus.*)

Luzerne, s. f. Plante vivace, à fleur légumineuse, originaire de Médie, dont on forme des prairies artificielles, et qu'on nomme aussi *Trèfle* ou *Foin de Bourgogne* : on en compte plusieurs espèces.

Luzernière, s. f. Terre semée en *luzerne.*

Luzin, s. m. (*Lu-zein*) Terme de Marine : Petit cordage goudronné, à trois tourons, et plus gros que le merlin : on s'en sert pour les amarrages et autres menus ouvrages.

Ly, s. m. Mesure itineraire de la Chine : Dix lys font une de nos lieues.

† Lyang, s. m. Monnoie de compte de la Chine, appelée par les Portugais *Taël*, qui se divise en dix *Tsyens*, que les Portugais ont nommé *Mas.* Chaque *Tsyen* ou *Mas* se sous-divise en dix *Fwens*, appeles par les Portugais *Condorines*, et chaque *Fwen* ou *Condorine*, en dix *Lys*, ou, suivant les Portugais, *Caches.*

Lycanthrope, s. masc. (*Li-kan-tro-pe*) Se dit d'un homme qui a l'imagination blessée et qui croit quelquefois etre loup. (Du grec *lukos* loup, et *anthropos* homme.)

Lycanthropie, s. f. Maladie de celui qui est *lycanthrope.*

Lycée, s. m. (*Ly-sé-e*) Lieu près d'Athènes, consacré à Apollon Lyceen. Il y avoit un gymnase pour les exercices du corps, et des promenades où Aristote enseignoit la philosophie. — L'Ecole d'Aristote à Athènes, comme le Portique signifie celle de Zénon, l'Académie celle de Platon, etc. — Par extension, lieu où s'assemblent les gens de Lettres. — Etablissement d'instruction publique où le Gouvernement entretient des elèves, etc. (Du grec *lukeion*, dont les Latins ont fait *Lyceum* dans la même signification.)

Lycées, s. f. pl. Fêtes qu'on celebroit en Arabie, sur le mont Lycée, en l'honneur de Jupiter Lycéen, et qui étoient les mêmes que les *Lupercales* des Romains. (Du grec *lukaia*, dérivé, ainsi que le nom du mont Lycée, de *lukos* loup; parce que cette montagne étoit infestée de ces animaux.)

Lychnis, s. m. (*Lyk-nice*) Plante agreste, annuelle, à fleur caryophyllée, qu'on nomme aussi *Lamprette dioique.*

Lycium, s. masc. (*Li-ci-ome*) Arbrisseau épineux. (Du grec *lukion*, dérivé du nom de la *Lycie* où croissoit la première espèce de *Lycium* connue.

Lycope *ou* Maarube aquatique, s. m. Sorte de plante. Voyez *Marrube.*

† Lycoperdon, s. m. Vesse de Loup, s. f. Genre de champignons qui ont une bourse remplie d'une poussière séminale très-abondante, qu'ils lancent par une ouverture faite au sommet. (Du grec *lukos* loup, et *pordé* pet ou vesse, à cause de la puanteur de cette poussière.)

† Lycopode, s. m. Plante cryptogame de la famille des Mousses, dont on connoit beaucoup d'espèces, et qu'on nomme aussi *Pied-de-loup*; parce qu'elle en a la figure. (Du grec *lukos* loup, et *pous, podos* pied.)

† Lycopsis, s. f. Plante labiée, qui est une espèce de Buglose. (Du grec *lukopsis*, formé de *lukos* loup, et d'*opsis* face, figure; *face de loup*; parce que la tige et les feuilles sont couvertes d'un poil rude comme la peau du loup.)

† Lycophiles, subst. m. plur. (*Ly-go-fi-le*) Famille d'insectes coléoptères hétéromerés, qui se plaisent dans l'obscurité, et dont le caractère est d'avoir les antennes en masse allongée. On les nomme aussi *Ténébricoles.* (Du grec *lugé* ténèbres, obscurité, et *philos* ami.)

† Lymexylon, s. m. Insecte coléoptère, de la famille des *Térédyles*, qui ronge le bois. On l'appelle aussi *Ruine-bois.* (Du grec *lumé* ruine, et *xulon* bois.)

Lymphatique, adject. (*Lein-fa-ti-ke*) Qui concerne la *lymphe.*

Lymphe, s. f. (*Lein-fe*) Humeur aqueuse, limpide, un peu visqueuse, qui, dans le corps humain, produit la plupart des humeurs excrémentielles. (Du latin *lympha*, qui signifie proprement *eau*, et que plusieurs dérivent du grec *numphé* nymphe, divinité des eaux, et par extension, eau.)—En Botan. humeur qui existe et circule dans tous les végétaux, et se montre, dans ceux où elle abonde le plus, sous la forme d'une liqueur simple, inodore, sans couleur et semblable à l'eau. C'est ce qu'on nomme plus communément *Sève.*

Lyngode, s. f. (*Lein-go-de*) T. de Médec. Fièvre accompagnée de hoquet. (Du grec *lugx*, génitif *luggos* hoquet.)

Lynx, s. masc. (*Leinkce*) Animal d'Afrique d'un fauve clair, avec des taches brunes et des pinceaux de poils à l'extrémité des oreilles. C'est un mammifère digitigrade, du genre Chat, qui a la vue extrêmement perçante. (Du grec *lugx*, dérivé, dit-on, de *luké* lumière; parce qu'il a les yeux très-brillans.) — En Astron. constellation boréale introduite par *Hevélius*, entre la grande Ourse et le Cocher, au-dessus des Gémeaux. Il y détermina 19 étoiles visibles à l'œil simple; et *Flamsteed* y en a placé jusqu'à 44, mais dont la plupart ne peuvent être observées qu'avec des lunettes.

† Proverb. *Avoir des yeux de Lynx*, avoir la vue perçante; et figur. Voir clair dans les affaires, dans les desseins, dans les pensées des autres.

Lyre, s. f. (*Li-re*) Instrument de Musique à cordes, en usage chez les Anciens. (Du grec *lura*, en latin *lyra.*) La Lyre sur les médailles est un symbole de la concorde, ou d'un culte particulier rendu à Apollon. — En Astronom. constellation boréale, composée de 21 étoiles dans le cabinet britannique. La belle étoile de cette constellation porte le même nom.

† Lyrée, adj. f. (Botaniq.) *Feuilles lyrées*, qui ont la forme d'une *Lyre.*

† Lyrodie, subst. féminin. (Musique) Air pour la *Lyre*. (Du grec *lura* lyre, et *odè* chant.)

† Lysiode, s. m. (*Li-zi-o-de*) Baladin qui jouoit dans les farces des Anciens. Suivant *Aristoxène*, le *Lysiode* étoit l'opposé du *Magode*; c'est-à-dire, que le premier faisoit le rôle de femme, quoiqu'habillé en homme. Du reste, ils chantoient les mêmes vers, et ne différoient sous aucun autre rapport. (Du grec *lusis* dissolution, et *aïdô* je chante; *chanteur dissolu, efféminé*.)

Lysimachie, s. f. Sorte de plante. Voy. *Salicaire*. (De *lusimachion*, nom grec de cette plante, fait ou de *Lysimache* qui l'avoit découverte, ou des deux mots *lusis* dissolution, rupture, et *maché* combat; parce qu'elle avoit, dit-on, la vertu d'empêcher les bœufs et autres animaux de se battre, lorsqu'on la posoit sur le joug auquel ils étoient attelés.)

M

M, subst. (f. suivant l'appellation ancienne *Emme*, et masc. suivant la nouvelle *Me*.)

C'est une lettre numérale qui vaut mille, et avec un trait horizontal au-dessus, mille fois mille ou un million.

† M, à la fin des mots, ne rend qu'un son nasal: *Nom*, *parfum*, *faim*, prononcez *Non*, *parfeun*, *fein*; mais elle se fait sentir dans la plupart des mots étrangers: *Abraham*, *Jérusalem*, *Sélim*, *Rotterdam*, *Stokholm*, etc. prononcez *Abrahame*, *Jerusaleme*, etc. *Adam* se prononce *Adan*.

Employée dans le Commerce par abréviation, M désigne *marc*, monnoie ou poids. M/C signifie mon compte.

† Mabouja, s. f. Racine d'Amérique, noire et plus dure que le bois de fer, dont les Sauvages font des massues. L'arbre qui la fournit se trouve au haut de la montagne de la Soufrière, à la Guadeloupe.

† Maboya *ou* Mabouya, subst. m. Nom par lequel les Caraïbes sauvages des îles Antilles, désignent le Diable, ou l'Esprit dont ils craignent le malin vouloir.

† Macana, subst. m. Espèce de massue des Sauvages Américains, d'un bois fort dur.

† Macaque, s. m. (*Ma-ka-ke*) Espèce de singe à tête plate et à queue courte ou nulle.

Ma, adjectif pronominal féminin. *Voyez* la Grammaire.

Macaron, s. m. Sorte de petite pâtisserie faite de pâte d'amande et de sucre. (De l'italien *maccarone*, qui signifie la même chose, et que *Ménage* dérive du grec *makar* heureux; *mets des heureux*.) — Sorte de petit peigne, dont les extrémités sont arrondies en forme de *macaron*.

Macaronné, s. fém. Pièce de vers en style *macaronique*.

Macaroni, subst. m. emprunté de l'italien. Pâte faite de farine de froment, etc. dont on fait des potages et autres mets. Il ne se dit guères qu'au pluriel: *De bons macaronis*.

Macaronique, adj. (*Ma-ka-ro-ni-ke*) Il se dit d'une sorte de Poésie burlesque où l'on fait entrer beaucoup de mots de la Langue vulgaire, auxquels on donne une terminaison latine. *Enfilavi omnes scadrones et regimentos*, etc. (Par allusion aux *macaronis* des Italiens, composés de farine, d'œufs, de fromage, etc. de même que dans les vers macaroniques il entre du latin, du françois, de l'italien, etc.)

Macaronisme, s. m. Genre de Poésie *macaronique*.

Macer, s. m. Arbre de Barbarie. — Ecorce de cet arbre; elle est bonne contre la dissenterie.

Macération, s. f. (*Ma-cé-ra-cion*) Mortification par jeûnes, disciplines et autres austérités. — En t. de Chimie, séjour d'une substance dans une liqueur: *Mettre en macération, être en macération*. (Du lat. *maceratio*.)

Macérer, v. a. (*Ma-cé-re*) En t. de Spiritualité: Mortifier, matter, affliger son corps par diverses austérités. — En t. de Chimie et de Médecine, faire tremper un mixte dans une liqueur pour le préparer à la distillation, à la dissolution. (Du latin *macerare*, qui a la même signification.)

† Macéris, s. m. En Astronomie, nom de la constellation d'Hercule.

† Macéron commun, Gros Persil de Macédoine, s. m. Plante bisannuelle, ombellifère, qui croît dans les lieux marécageux.

Machabées, s. m. pl. (*Ma-ka-bé-e*) Les deux derniers Livres de l'ancien Testament, contenant l'histoire des Juifs, sous les premiers Princes de la race des Asmonéens, *Judas*, *Jonathas*, et *Simon*, surnommés *Machabées*. (De l'hébreu *mi-ca-ba-i*, lettres initiales des premiers mots du verset 11, du chap. 15 de l'Exode que le premier de ces trois frères, *Judas* avoit, dit-on, fait mettre sur ses drapeaux. Les mots entiers signifient: *Qui est semblable à vous parmi les forts* [ou *entre les Dieux*], *Seigneur*.) Le *Grand Vocab. françois* écrit *Maccabée*, et Trév. *Macabée*.

† Machacoire, s. m. (*Ma-cha-koa-re*) Instrument pour rompre et broyer le chanvre. (De l'espagnol *machacar* battre, piler, broyer.)

Macha-mona, s. f. Calebasse d'Afrique et d'Amérique dont la chair est fort rafraîchissante.

Mâche, Valérianelle, Blanchette, Boursette, Doucette, Accroupie, Salade de Chanoine, Claibette, Poule grasse, s. f. Plante annuelle qui croît spontanément dans les vignes, et qu'on cultive dans les potagers. On la mange en salade.

Mâchecoulis *ou* Machicoulis, s. m. Ouverture pratiquée dans la saillie des galeries des anciennes fortifications pour défendre le pied du mur, en jetant par-là sur les assiégeans de grosses pierres, etc.

Mâchefer, subst. m. (*Mâ-che-fèr*) Scorie qui sort du fer où de l'acier lorsqu'on le forge.

Mâchelière, adj. f. *Dents mâchelières*, dents

de derrière qui servent à mâcher; à broyer les alimens. Il est aussi subst. *Les mâchelières de dessus.*

MÂCHENOTAE, s. f. Débris du biscuit qu'on donne aux Matelots.

MÂCHER, v. a. (*Mâ-ché*) Couper et broyer avec les dents ce que l'on veut manger. (Du grec *massasthai*, qui a la même signification.) — Manger avec gourmandise. — Broyer le chanvre, Voy. *Maquer.*

Proverb. *Mâcher à quelqu'un les morceaux*; faire pour lui presque tout l'ouvrage, ou le lui préparer de manière qu'il faille peu de travail pour le finir. — *Mâcher à vide*, 1.° voir manger et ne pouvoir manger; 2.° attendre un bien qui n'arrive pas. — Fam. *Mâcher de haut*, manger sans appétit. — Fig. et fam. *Vous ne lui avez pas mâché ce que vous aviez à lui dire*, vous le lui avez dit nettement et sans adoucissement.

MÂCHEUR, EUSE, s. Celui, celle qui mange beaucoup. En ce sens il est populaire. — Il ne se dit dans le bon style que dans *Mâcheur de tabac.*

† MACHIAVÉLISME, subst. m. Maximes de *Machiavel* touchant la Politique et l'art de régner. — Par extension, conduite artificieuse et de mauvaise foi; duplicité, etc.

† MACHIAVÉLISTE, s. m. Celui qui, en Politique, etc., se conduit par les principes de *Machiavel.*

MÂCHICATOIRE, s. m. (*Mâ-chi-ka-toa-re*) Tabac ou autre drogue que l'on *mâche* sans l'avaler.

MACHICOT, s. m. (*Ma-chi-ko*) Autrefois, Officier de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, qui étoit moins que les Bénéficiers, et plus que les simples Chantres à gage.

† MACHICOTAGE, subst. m. (Plain-chant) Additions de notes qui remplissent diatoniquement des intervalles disjoints. (Des Chantres nommés *Machicots.*)

† MACHICOTER, v. n. Faire un machicotage; chanter dans le genre des anciens *Machicots* de l'Eglise de Paris.

MACHINAL, ALE, adject. Qui tient de la *machine*: *Mouvement machinal, action machinale.*

MACHINALEMENT, adv. (*Ma-chi-na-le-man*) D'une manière *machinale*: *Agir machinalement.*

MACHINATEUR, s. m. Celui qui *machine* quelque complot, etc.

MACHINATION, subst. f. (*Ma-chi-na-cion*) Action par laquelle on *machine.*

MACHINE, s. f. En général ce qui sert à augmenter et à régler les forces mouvantes de quelque instrument destiné à produire du mouvement, de manière à épargner ou du temps dans l'exécution de cet effet, ou de la force dans la cause. Voy. *Outil.* (Du latin *machina*, fait du grec *machiné* machine, invention, art, adresse.) — Certain assemblage de ressorts dont le mouvement et l'effet se termine en lui-même: *L'horloge est une belle machine.* — Fig. 1.° Invention, ruse, adresse d'esprit, dont on se sert dans quelque affaire. — 2.° Tout grand ouvrage de génie, en Poésie, en Peinture, etc. *La machine ronde*, poétiquement et familièrement, l'Univers.

† *Machine composée*; celle qui est formée de plusieurs machines simples combinées ensemble. — *funiculaire.* Voyez ce mot. — *architectonique*; assemblage de pièces de bois tellement disposées, qu'au moyen de cordes et de poulies un petit nombre d'hommes peut élever de grands fardeaux, etc. Tels sont les crics, les grues, etc. — *hydraulique* ou *à eau*, 1.° simple machine pour conduire ou élever l'eau, comme une écluse, une pompe, etc. — 2.° Assemblage de plusieurs machines simples qui concourent à produire quelque effet, comme la machine de Marly. — *militaire*; employée à la guerre pour attaquer ou se défendre. Les Anciens en avoient de trois espèces: les premières servoient à lancer des flèches, des pierres, etc. les secondes, à abattre les murailles; les troisièmes, à couvrir ceux qui approchoient des murailles des ennemis. — *infernale*; bâtiment de mer à trois ponts dont le plus bas est chargé de poudre, le suivant de bombes et de carcasses, et le plus haut de barils cerclés de fer et pleins d'artifices.

† *Machine de compression* ou *de condensation* (Physique), machine destinée à comprimer l'air, à le condenser; par opposition à la *Machine pneumatique*, appelée aussi *machine de Boyle* [nom de son inventeur], *machine du vide*; dont l'effet est de raréfier l'air, de le rendre moins dense. — *Machine électrique*; machine de rotation, dont on se sert pour faire tourner sur son axe, entre deux pointes, le globe ou le plateau électrique. — En Astron. *Machine parallactique.* Voyez *Parallactique.* — *Machine pneumatique*; constellation méridionale, introduite par l'Abbé de *La Caille*, entre l'Hydre et le Vaisseau: sa principale étoile est de la cinquième grandeur. — *Machine pyrique* (Artific.); assemblage de pièces d'artifices rangées sur des tringles de bois ou de fer, pour former un spectacle régulier.

MACHINER, v. a. (*Ma-chi-né*) Former quelque mauvais dessein; faire des menées secrètes. — En t. de Cordonnier, passer le *machinoir* sur les points du soulier.

MACHINISTE, s. m. Celui qui invente ou qui conduit des *machines.*

MACHINOIR, s. m. (*Ma-chi-noar*) Outil du Cordonnier pour unir et blanchir les points du derrière des souliers.

MÂCHOIRE, subst. f. (*Ma-chod-re*) L'os de l'animal dans lequel les dents sont plantées, emboîtées. (Du latin *maxilla*, dont la signification est la même.) — Partie du chien du fusil qui porte la pierre. — Chez les Cartiers, branche fixe et immobile des ciseaux, attachée à l'étau. — Au pluriel, pièces de fer dans un étau, etc. qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer quelque chose. — Dans la Marine des Anciens, deux parties avancées de la proue d'un vaisseau, qui la défendoient des approches des autres navires.

Familièrement: *Avoir la mâchoire pesante*, être stupide et grossier. — On dit dans le même style, d'un homme qui parle pesamment et mal, que *c'est une mâchoire, une vraie mâchoire.*

† MÂCHONÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Mâ-*

chonner — Se dit, dans la Gravure, des contours mal faits, qui n'ont point de netteté, qui sont durs et tranchés.

MÂCHONNER, v. act. (*Mâ-cho-né*) *Mâcher* avec difficulté ou avec négligence.

MÂCHURAT, s. m. (*Mâ-chu-ra*) T. d'Imprimerie : Apprenti Imprimeur sujet à barbouiller, à gâter les feuilles qu'il tire.

† MÂCHURE, s. f. Dans les draps, défaut de la tonte, lorsque les forces ne coupent pas bien.

MÂCHURER, v. a. (*Mâ-chu-ré*) Barbouiller; noircir. Il est popul. — En ter. d'Imprimeur, il se dit en parlant des feuilles trop noires ou maculées.

MACIS, s. m. Ecorce intérieure de la noix muscade.

† MÂCLAGE, s. m. (Verrerie) Action de *mâcler*. Voy. ce mot.

MÂCLE, s. fém. Sorte de pierre figurée en prisme quadrangulaire. On la trouve en Bretagne, à 3 lieues de Rennes, renfermée dans une ardoise ou pierre feuilletée d'un gris bleuâtre. — En Botaniq. espèce de plante, nommée aussi *Macre flottante*, et *Tribule aquatique*. Voy. *Tribule*. — En t. de Pêche, nom qu'on donne en Picardie, aux filets appelés ailleurs *Folles*. — Dans le Blason, sorte de petite figure, faite comme une maille de cuirasse, et percée en losange.

† MÂCLER, v. a. (*Mâ-klé*) T. de Verrerie. Remuer le verre dans un pot avec une barre de fer.

† MÂCLONIÈRE, s. f. En Languedoc, filet de la nature des Folles.

MAÇON, s. m. (*Mâ-son*) Artisan qui fait toutes sortes de maisons et de bâtimens de pierres. (Suivant *Isidore*, du latin barbare *machio*, fait dans la même signification, de *mochina* machine, à cause des machines dont les maçons sont obligés de se servir : suivant *Huet*, du vieux mot françois *mas*, qui signifioit maison : d'après cette étymologie, on auroit écrit d'abord *masson* faiseur de maisons, et ensuite *maçon*.) — Fig. et fam. Ouvrier qui travaille grossièrement sur des ouvrages délicats.

Aide à Maçon, Manœuvre qui gâche le plâtre et porte les matériaux.

MAÇONNAGE, s. m. (*Ma-so-na-je*) Travail du *Maçon*.

† MAÇONNÉ, part. p. et adj. Voy. *Maçonner*. — Se dit, dans le Blason, des bâtimens, lorsque les lignes qui marquent les joints des pierres, sont d'un émail particulier.

MAÇONNER, v. act. (*Ma-so-né*) Bâtir; travailler en pierre, brique, etc. — Boucher avec de la pierre, du mortier, etc. *Maçonner une porte, une fenêtre*. — Fig. et fam. Travailler grossièrement.

MAÇONNERIE, s. f. (*Ma-so-ne-rî-e*) L'ouvrage du Maçon. — Sorte de Juridiction établie à Paris en 1645, pour la police des bâtimens relative à leur solidité, etc.

† MACOUBA, s. m. Excellent tabac d'une couleur foncée, ayant naturellement l'odeur de la rose, ainsi nommé d'un canton du nord de la Martinique, où quelques habitans en cultivent.

† MACOUTE, s. f. Manière de compter en Nigritie, et sur-tout à Loango. La *macoute* vaut dix, et dix *macoutes* équivalent à cent.

MACQUE, MACQUER. Voyez *Maque*, *maquer*.

MACRE FLOTTANTE, s. f. Voy. *Tribule aquatique*.

† MACRÉE, s. f. (*Ma-krè-e*) T. de Marine. Flux violent de la mer dans les rivières, où elle monte avec grande impétuosité, en faisant refluer le courant de la rivière vers sa source. On dit aussi *Maquerée*.

MACREUSE, s. f. (*Ma-kreû-ze*) Oiseau palmipède, de la famille des Serrirostres, et du genre des Canards. Il diffère du canard proprement dit, en ce qu'il a un renflement charnu à la base du bec supérieur.

† MACROBIE, s. m. Personnage qui a vécu un nombre d'années extraordinaires, comme les anciens Patriarches, etc. (Du grec *makros* long, et *bios* vie.)

† MACROCÉPHALE, s. m. (*Ma-kro-cé-fa-le*) T. de Méd. Celui qui a la tête plus longue que nature. (Du grec *makros* long, et *képhalé* tête.)

† MACROCHÈRE, s. f. (*Ma-kro-kè-re*) Ter. d'Archéol. Tunique à longues manches. (Du grec *makros* long, et *cheir* main.)

† MACROCOSME, s. m. Nom donné par quelques Philosophes à l'univers, par opposition à *microcosme* ou *petit monde*, qui désignoit l'homme. (Du grec *makros* grand, et *kosmos* monde.)

† MACROLÉPIDOTE, adj. (Hist. nat.) Qui a de grandes écailles. (Du grec *makros* grand, et *lépis* écaille.)

† MACROPHYSOCÉPHALE, s. m. (*Ma-kro-fi-zo-cé-fa-le*) T. de Méd. Celui à qui des flatuosités ont rendu la tête plus longue que nature. (Du grec *makros* long, *phusa* vent, soufle et *képhalé* tête.)

† MACROPTÈRES, s. et adj. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux palmipèdes qui ont le pouce libre, le bec non dentelé et les ailes très-longues. (Du grec *makros* long, et *pteron* aile.)

† MACRORHYNQUES, s. m. pl. (*Ma-kro-rein-ke*) T. d'Ichtyol. Genre de poissons cartilagineux téléobranches, de la fam. des Aphyostomes, caractérisés par un long museau, des dents et de grandes écailles osseuses qui recouvrent leur corps. (Du grec *makros* long, et *rugchos* bec ou museau.)

† MACROURES, s. m. plur. Famille de Crustacés à longue queue, tels que les Ecrevisses, les Langoustes, etc. (Du grec *makros* long, et *oura* queue.)

† MACTRE, s. fém. (Conchyol.) Coquillage bivalve, en forme de petit coffre. (Du latin *mactra*, pris du grec *maktra* pétrin, huche à pétrir le pain.)

MACULATURE, s. f. En t. d'Imprimeur, se dit des feuilles si mal imprimées qu'elles ne sont bonnes que pour la beurrière. (Du latin *maculatus*, partic. de *maculare* maculer, tacher, salir.) — Sorte de gros papier gris. — Feuille de papier qu'on met entre le cuivre et le linge quand on imprime en taille-douce.

MACULE, subst. f. Tache, souillure : *Papier plein de macules*. — En Astronomie, tache obscure sur le disque du soleil. (Du lat. *macula* tache. — Dans son acception primitive, tache

ou marque de sang que quelques enfans apportent en naissant, et qu'on attribue à la force de l'imagination de la mère. — Au fig. souillure qui vient du péché.

MACULER, v. a. (*Ma-ku-lé*) Tacher, barbouiller. Il ne se dit que des feuilles imprimées et des estampes. (Du latin *maculare*, qui a la même signification.) — Il s'emploie aussi neutralement : *Des feuilles nouvellement imprimées maculent.*

MADAME, au pluriel *Mesdames*, s. f. Titre d'honneur affecté d'abord exclusivement aux femmes de qualité, et qu'on a donné depuis à toutes les femmes mariées et aux Religieuses. (Contraction des deux mots *ma Dame.*) — Par le mot de *Madame*, sans y rien ajouter, on entendoit la fille aînée du Roi ou du Dauphin, ou la femme de *Monsieur*, frère du Roi.

† *Jouer à la Madame*, se dit des petites filles qui s'amusent ensemble à contrefaire les Dames. — Populairement et par plaisanterie, *faire la Madame*, se donner des airs. — *C'est une grosse Madame*, une femme riche.

† MADAROSE, s. f. (Chirurg.) Chute des cils des paupières. (Du grec *madarósis*, fait dans le même sens, de *madós* chauve.)

† MADÉFACTION, s. f. (*Ma-dé-fak-cion*) T. de Pharmacie : Action d'humecter. (Du latin *madefacere* arroser, humecter, formé de *madidus* humide, mouillé, et de *facere* faire.)

MADEMOISELLE, s. fém. (*Ma-de-moa-zè-le*) Titre qui se donne ordinairement aux filles. — On appeloit *Mademoiselle*, sans y rien ajouter, la fille aînée de *Monsieur*, frère du Roi, ou la première Princesse du sang, lorsqu'elle étoit fille.

† MADONE, s. f. Image représentant la S.te Vierge : *L'Italie est pleine de Madones.* (De l'italien *madonna* [*mia donna*], employé dans la même acception, et qui signifie proprement *Madame.*)

† MADOUINE, s. f. (*Ma-do-ni-ne*) Monnoie de billon de Gênes, qui a cours pour 1 liv. de Gênes hors banque. (15 sols 3 den. tournois, à-peu-près 76 cent.)

MADRAGUE, s. f. (*Ma-dra-ghe*) Espèce de grand parc construit en pleine eau, et divisé par compartimens, pour prendre des thons, etc. Le poisson y est conduit par une chasse ou une cloison de filet, qui s'étend depuis l'enceinte de la madrague jusqu'à la côte.

MADRÉ, ÉE, adj. Tacheté : *Porcelaine madrée ; léopard madré.* (Par corruption, de *marbré.*) — En Fauconnerie, *oiseau madré*, qui a mué plusieurs fois. — Fig. En parlant des personnes ; fin, rusé, matois. En ce sens on dit aussi substantivement : *C'est une madrée.* Il est fam. (Allusion aux renards qui en vieillissant, deviennent *madrés*, c. à. d. dont le poil prend quelques taches, et qui sont aussi alors plus rusés et plus fins.)

MADRENAGUE *ou* MANDRENAQUE, s. f. Espèce de toile dont la chaîne est de coton, et la trame de fil de palmier.

MADRÉPORE, s. masc. Corps marin pierreux, garni de branches et qui ressemble à un arbrisseau. C'est une espèce de *lithophyte*. Voy. ce mot.

MADRIERS, s. m. plur. (*Ma-drie*) Planches de bois de chêne fort épaisses. (De l'espagnol *madera* bois ; ou du lat. *materia*, toute sorte de bois coupés.)

MADRIGAL, s. m. au pl. *Madrigaux*. Petite pièce de Poésie qui renferme dans un petit nombre de vers une pensée ingénieuse et délicate : *Voilà un Madrigal bien tourné.* (Suivant *Huet* [origine des Romans], des *Martégaux*, peuples des montagnes de Provence, très-habiles dans la *Science gaie*, et qui ont donné leur nom aux *Madrigaux*, comme les *Gavots*, autres montagnards du Haut-Dauphiné, ont donné le leur à la danse appelée *Gavote.*) — Sorte de pièce de Musique, travaillée et savante, qui étoit fort à la mode en Italie, au commencement du 16.e siècle. On y fait toujours grand cas du recueil des *Madrigaux* de *Clari.*

† MADRIGALESQUE, adj. (Musiq.) *Style madrigalesque*, expression par laquelle on désignoit, dans le 16.e siècle, le contrepoint rigoureux auquel on avoit assujetti les *Madrigaux*. Voy. *Madrigal.*

MADRURE, subst. f. Tache ou marque sur la peau de quelque animal. — Il se dit aussi des veines du bois qui est *madré*, c. à. d. qui a de petites taches brunes et solides.

MAËSTRAL, subst. m. (*Ma-es-tral*) Vent de Nord-Ouest sur la mer Méditerranée.

MAËSTRALISER, v. n. (*Ma-es-tra-li-zé*) T. de Marine : Tourner à l'Ouest, en parlant de l'aiguille de la boussole, etc.

MAFFLÉ, ÉE, adject. Bouffi ; qui a le visage plein, qui a la taille grossière. Il est aussi substantif : *C'est une grosse mafflée.* Il est familier. *La Fontaine* (La Belette dans un grenier) a dit *mafflue.*

† MAGADE, s. fém. (Musique des Anciens) Instrument à vingt cordes, qui, étant mises deux à deux accordées à l'unisson ou à l'octave, ne faisoient entendre que dix sons, lorsqu'elles étoient pincées ensemble. Voy. *Magadiser.*

† MAGADISER, v. a. et n. (*Ma-ga-di-zé*) T. de la Musique des Anciens. Chanter à l'octave, comme le font naturellement les voix de femmes et d'hommes mêlées ensemble. — Pincer les cordes de la *magade*, et par extension, de tout autre instrument à cordes. (Du grec *magadizein*, qui a la même signification.)

† MAGAS, s. m. emprunté du grec. (Musique des Anciens) Concavité formée vers le bas de la lyre, pour en augmenter le son. *Le magas* distinguoit la grande lyre de la petite, qui n'en avoit point.

MAGASIN, s. m. (*Ma-ga-zein*) Lieu où l'on met des marchandises. — Endroit où l'on dépose un grand nombre de choses de même ou de différente espèce. — Grand panier placé sur le devant et sur le derrière des voitures publiques, pour y placer les hardes des voyageurs. (De l'arabe *maghazin*, lieu où l'on ferme les choses précieuses.) — On a dit fig. (style badin ou satyriq.) en parlant des Académies, des Cercles savans, etc. *Magasin d'esprit.* — A Paris, hôtel dépendant de l'Opéra, où logent les Directeurs et autres personnes attachées à l'administration de ce spectacle, et où se trouve un petit théâtre appelé aussi

un magasin, sur lequel se font les premières répétitions.

MAGASINAGE, s. masc. (*Ma-ga-zi-na-je*) Le temps qu'une marchandise reste dans un *magasin*. — Ce que les Négocians et Commissionnaires passent en compte à leurs Correspondans pour louage de *magasin*.

MAGASINER, v. act. (*Ma-ga-zi-né*) Mettre des marchandises en *magasin*. On dit plus souvent et mieux *Emmagasiner*.

MAGASINIER, s. masc. (*Ma-ga-zi-nié*) Celui qui a la garde, le soin des choses renfermées dans un *magasin*.

MAGDALÉON, s. m. Rouleau d'emplâtre, etc. Ter. de Pharmacie. (Du grec *magdalia* petite masse qu'on roule entre ses mains.)

MAGE, s. masc. Chez les anciens Perses, etc. homme savant dans l'Astrologie et la Philosophie du temps. Les *Mages* étoient les Prêtres et Ministres de la Religion, comme les Druides chez les Gaulois, les Gymnosophistes chez les Indiens, etc. (Du grec *magos*, employé dans cette acception, et qui signifie aussi *magicien*; parce que les Mages passoient pour savans dans l'art magique.) — Se dit particulièrement au plur. des trois personnages qui, selon l'Ecriture, vinrent de l'Orient pour adorer Jésus-Christ dans l'étable de Bethléem.

Juge-Mage; nom qu'on donnoit en plusieurs endroits au Lieutenant du Sénéchal. (Dans cette dernière acception, du latin *major* plus grand, supérieur; *judex major*.)

MAGICIEN, ENNE, substantif. (*Ma-ji-cien, cié-ne*) Celui, celle qui fait profession de *magie*.

MAGIE, s. f. Art chimérique par lequel on prétend produire, contre l'ordre de la nature et par le moyen des démons, des effets merveilleux et surprenans. On l'appelle aussi *magie noire*, par opposition à la *magie blanche* ou *naturelle*, qui, par des opérations inconnues au vulgaire, produit des effets en apparence surnaturels et merveilleux. (Du grec *magéia*, fait dans la même signification, de *magos* magicien, et proprement *Mage*.) — Au figuré, illusion qui naît des arts d'imitation : *La magie du style, d'un tableau*.

MAGIQUE, adject. m. et f. (*Ma-ji-ke*) Qui a rapport à la *magie*. — *Miroir, Lanterne magique*; machines par lesquelles on fait voir des objets surprenans, mais par un artifice purement naturel.

MAGISME, s. m. Ancienne Religion des *Mages* de Perse.

MAGISTER, s. m. (*Ma-jis-tèr*) Maître d'école de village. (Mot purement latin, qui signifie *maître*.)

MAGISTÈRE, s. m. Dignité du *Grand-Maître* de Malte. — Temps de son gouvernement. — En Chimie, poudre médicinale très-fine, faite par la précipitation : *Magistère de corail*.

† *Magistère de bismuth, de soufre, de plomb*. (Chimie ancienne) Oxide blanc de bismuth, de soufre, de plomb.

MAGISTRAL, ALE, adj. Qui tient du *maître*; qui convient à un *maître*. — Il ne se dit guères que pour critiquer ou se moquer. — En t. de Médecine, *composition magistrale*, celle qui est faite sur-le-champ d'après l'ordonnance du Médecin. — Dans le Génie, *ligne magistrale*, le principal trait que l'Ingénieur trace sur le papier pour représenter le plan d'une ville. — *Prébende magistrale*, dans certaines Eglises cathédrales, la prébende qui dans d'autres s'appeloit *Préceptoriale*. — Dans l'Ordre de Malte, *Commanderies magistrales*, annexées à la dignité de Grand-Maître.

MAGISTRALEMENT, adv. (*Ma-jis-tra-le-man*) D'une manière *magistrale*.

MAGISTRAT, s. m. Celui qui exerce un Office de Judicature ou de Police. (Du latin *magistratus*, fait de *magister* maître.) — Dans quelques villes, on disoit simplement *Le Magistrat*, pour dire Le Corps des Officiers Municipaux.

MAGISTRATURE, s. f. Dignité du *Magistrat*. — Temps pendant lequel il exerce sa charge.

† MAGMA, s. m. (Pharmacie) Marc, lie d'un ouguent : ce qui reste après l'expression des parties les plus fluides. (Du grec *magma*, fait dans le même sens, de *massô* je pétris, j'exprime.)

MAGNANIME, adject. (mouillez *gn*) Qui a l'ame grande et élevée. Il ne se dit proprement que des personnes, ou de ce qui, dans les personnes, est capable de pensée et de sentiment : *Prince magnanime, cœur, ame magnanime*. On lit cependant dans *J.-B. Rousseau* (Od. II, L. IV) : *Mais vous savez aussi que vos faits magnanimes*. L'expression est inexacte. (Du latin *magnanimus* ou *magnanimis*, fait des deux mots *magnus* grand, et *animus* ame, esprit.)

MAGNANIMEMENT, adv. (*Ma-gnia-ni-me-man*) D'une manière *magnanime*. Il est peu usité.

MAGNANIMITÉ, s. f. Grandeur d'ame; grandeur de courage. (Du latin *magnanimitas*.)

† MAGNAT, s. m. (*Magne-na*) Grand Seigneur Polonois. Il se dit principalement au pluriel : *Les Magnats de Pologne*. (Du latin *magnates*, fait de *magnus* grand.)

MAGNÉS ARSENICAL, s. m. ((*Magne-nèce*) Dans l'ancienne Chimie, mélange de parties égales d'arsenic, de soufre et d'antimoine fondus ensemble. *Trév.*

MAGNÉSIE, s. f. (On prononçoit autrefois avec le *g* dur, *Magne-né-zi-e*; on dit aujourd'hui plus communément, en mouillant *gn*, *Ma-gnié-zi-e*) Terre douce, très-fine et très-blanche, qui est l'une des terres primitives ou élémentaires des Chimistes modernes. Elle forme la base du *sel d'Epsom*, appelé à présent *sulfate de magnésie*, et par quelques-uns, *magnesie sulfatée*. (Du grec *magnès* aimant; peut-être, dit M. *Morin*, parce qu'elle happe à la langue, comme l'aimant attire le fer.) — Terre absorbante, blanche, précipitée de l'eau-mère du nitre et d'un alkali fixe.

MAGNÉTIQUE, adj. (Autrefois *magne-né-ti-ke*, aujourd'hui en mouillant *gn*, *ma-gnié-ti-ke*.) Qui a rapport à l'*aimant*. (Du latin *magneticus*, fait du grec *magnès* aimant.)

MAGNÉTISER, v. a. (Autrefois avec le *g* dur, aujourd'hui en mouillant *gn*, *ma-gnié-ti-zé*) Communiquer ou développer, mettre en mouvement et en action le *magnétisme animal*. C'est un mot nouveau, ainsi que la doctrine et les procédés auxquels il a rapport.

† MAGNÉTISEUR, s. masc. (*Ma-gnié-ti-zeur*) Celui qui *magnétise*.

MAGNÉTISME, s. m. (Mouillez *gn*, *ma-gnéti-sme* ; on prononçoit autrefois avec le *g* dur, *mague-né-tis-me*) Les propriétés de l'aimant considérées collectivement : *Les effets du magnétisme.*

† *Magnétisme animal*, propriétés, action et effets du fluide *magnétique* introduit et mis en mouvement dans le corps de l'homme, au moyen de certains procédés.

MAGNIFICENCE, subst. f. (*Ma-gni-fi-san-ce* ; mouillez *gn*) Qualité du magnifique : *Il est fort porté à la magnificence.* — En parlant des choses, somptuosité. (Du lat. *magnificentia.*)

MAGNIFIER, v. act. (*Ma-gni-fi-é*) Elever, exalter la grandeur de Dieu. Il est vieux. (Du latin *magnificare*, formé de *magnus* grand, et *facere* faire.)

MAGNIFIQUE, adj. (*Ma-gni-fi-ke*) En parlant des personnes ; qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses, principalement dans les choses publiques. *Boileau* a dit (Art poétique, Chant III) : *Faites choix d'un héros..... en vertus magnifique.* L'expression en ce sens manque de propriété. — En parlant des choses ; splendide, somptueux, pompeux. (Du latin *magnificus.*)

Titres magnifiques, pompeux, éclatans. — *Termes, paroles magnifiques*, paroles pompeuses et brillantes. — *Style magnifique*, élevé et sublime. — *Promesses magnifiques*, qui font espérer de grandes choses. Il ne se dit guères qu'ironiquement.

MAGNIFIQUEMENT, adv. (*Ma-gni-fi-ke-man*) Avec *magnificence* : *Il bâtit magnifiquement.*

† MAGNOC, s. m. Voy. *Manhiot.*

MAGNOLIE, s. f. (*Ma-gnio-li-e*, en mouillant les *ll*) Sorte de plante, ainsi nommée en l'honneur de *Magnol*, Botaniste célèbre.

† MAGNOLIER, s. m. (*Ma-gnio-lié* ; mouillez *gn*) Arbre d'Amérique, garni dans sa hauteur de branches et de feuilles qui lui donnent une forme conique.

† MAGODES, s. m. pl. (Archéol.) Baladins qui, dans les farces des anciens Grecs, jouoient conjointement avec les *Lysiodes*. Voy. ce mot. (Du grec *magôdos* comédien, bouffon, fait de *magos* magicien, faiseur de prestiges, et *aeidô* je chante.)

MAGOT, s. m. (*Ma-go*) Gros singe. — Figure de la Chine. (Dans cette acception, du latin *imago* image. *Huet.*) — Fig. et fam. 1.° Homme fort laid. — 2.° Amas d'argent caché.

† MAGREDINES, subst. fém. pl. Toiles de lin d'Egypte, qui se vendent au Caire.

MAHALEB. Voy. *Bois de Sainte-Lucie.*

MAHEUTRE, s. m. Autrefois, soldat et surtout soldat de la Ligue.

MAHOMÉTAN, ANE, subst. Celui, celle qui professe le *Mahométisme*. — Il est aussi adj. *La Religion Mahométane.*

MAHOMÉTISME, s. m. La Religion de *Mahomet.*

† MAHON, s. m. (Marine) Sorte de galéasse turque.

MAHOT, s. m. Sorte d'arbrisseau des Antilles. C'est le Cotonnier en arbre.

MAHUTE, s. f. La partie des ailes des oiseaux de proie qui tient au corps. (Du vieux mot françois *mahute*, qui signifioit *bras.*)

MAI, sub. m. (*Mé*) Le cinquième mois de l'année. (Du lat. *majores* ; parce que ce mois, chez les anciens Romains, étoit consacré aux vieillards. D'autres disent qu'il fut ainsi nommé en l'honneur ou de la Déesse *Maia*, mère de Mercure, ou de la Déesse *Majestas* que l'on disoit fille de l'honneur, et de la Déesse *Reverentia.*) — Arbre qu'on plantoit le premier jour de Mai en divers endroits. — En t. de Marine, espèce de grand coffre dont le fond est en grillage à jour, pour faire égoutter les cordages nouvellement goudronnés. En ce sens, on dit aussi *Maie.*

† MAIA, s. f. (*Ma-ia*) Suivant la Fable, c'étoit une fille d'Atlas et de Pleione, qui fut aimée de Jupiter dont elle eut Mercure. Les Astronomes ont donné son nom à l'une des sept Pléiades.

† MAIE, s. f. Dans quelques Départemens, huche ou coffre à pétrir le pain. (Du latin *mactra*, ou grec *maktra*, fait du verbe *mattô* je pétris.) — Voy. *Mai* dans sa 3.e acception.

MAIDAN, s. m. En Orient, place où se tient le marché.

MAIEUR, subst. m. (*Ma-ieur*) En divers endroits, la même chose que Maire.

MAIGRE, adj. (*Mè-gre*) En parlant des personnes ; qui a très-peu de graisse, qui est sec et décharné. (Du latin *macer*, fait dans la même signification, du grec *makros* long ; parce que les gens maigres paroissent longs.) — Il se dit dans le même sens des animaux, et sur-tout de ceux qu'on mange. — En parlant des choses, il a différens sens : *Terre fort maigre*, aride, qui rapporte peu. — *Pierres maigres* (Maçonnerie), pierres dont les angles sont plus aigus qu'ils ne doivent être. — *Il a chassé son fils pour un maigre sujet*, pour un sujet bien léger. — *Maigre divertissement*, peu agréable. — *Maigre chère*, mauvaise chère. — *Style maigre et décharné*, sans agrémens, sans ornemens. — *Pinceau, trait, contour maigre*, qui n'est point nourri, large, moelleux. — *Jours maigres*, auxquels l'Eglise défend de manger de la viande.

Prov. *Aller du pied comme un chat maigre*, fort vite.

MAIGRE, adv. *Faire ou manger maigre* ; s'abstenir de manger de la chair. — En t. de Maréchal, *étamper maigre*. Voy. *Etamper.* — *Voler bas et maigre* (Faucon.) Voler de bon gré.

MAIGRE, s. m. Chair où il n'y a point de graisse. — Œufs, poisson et autres mets différens de la viande : *Traiter en maigre.* — Ombre ou Omble, sorte de poisson.

† *Equerrage en maigre* (Marin.), équerrage selon l'angle aigu d'une section de couple de l'avant ou de l'arrière.

MAIGRELET, ETTE, adj. (*Mè-gre-lè, è-te*) Un peu *maigre* ; *Cet enfant est maigrelet.* Il est familier.

MAIGREMENT, adv. (*Mè-gre-man*) D'une manière *maigre*. Il est peu usité au propre. — Au fig. petitement.

MAIGRET, ETTE, adj. (*Mè-grè, è-te*) Un peu *maigre*. Il est familier.

MAIGREUR, s. f. (*Mè-greur*) Etat du corps des hommes et des animaux *maigres.*

MAIGRIR, v. n. (*Mè-grir*) Devenir *maigre* : *Il maigrit à vue d'œil ; elle maigrit de jour en jour.*

† Maigair, v. a. (Marine) *Maigrir une pièce de bois*, en ôter ce qu'il faut pour lui donner la figure qu'elle doit avoir.

Mail, s. m. (*Maglie ;* mouillez l'*l*) Masse de bois garnie de fer par les deux bouts, qui a un long manche et dont on se sert pour jouer en poussant une boule de bois. (Du latin *malleus* marteau, maillet.) — Gros marteau à l'usage des Carriers, etc. — Allée, etc. où l'on joue au mail. — Espèce de mortier, fait en Italie avec de la chaux vive fusée dans du vin, du saif de cochon et des figues fraiches.

Boule de mail, la boule avec laquelle on joue au mail.

† Maillade *ou* Trémaillade, s. f. (Pêche) Nom que donnent les Pêcheurs de la Méditerranée aux filets que ceux de l'Océan appellent *Tramail*.

Maille, s. fém. (*Ma-glie*, mouillez les *ll*) Petit anneau dont plusieurs réunis font un tissu : *Maille de filet ;* et dans un sens approchant, *les mailles d'un bas d'estame, de soie ; il y a une maille rompue à votre bas.* — Anciennement, annelets de fer dont on faisoit des armures : *Chemise, jaque, cotte de mailles.* — Taches qui se font sur les plumes du perdreau quand il devient grand. — Tache ronde qui vient sur la prunelle de l'œil. (Du latin *macula* employé dans toutes ces diverses acceptions.) — En t. de Marine, distance entre les membres d'un vaisseau. — Sorte de petit poids. — Ancienne petite monnoie de compte, qui faisoit la moitié du denier tournois, et se divisoit en deux pites.

On dit proverb. dans le dernier sens, *faire la maille bonne ;* garantir que le compte est juste. — *N'avoir ni sou ni maille*, être extrêmement pauvre. — *Ils ont toujours maille à partir* (partager) *ensemble ;* ils ont toujours quelque différent.

Maillé, ée, part. p. et adj. Voy. *Mailler* et *Se mailler*. — *Fer maillé*, treillis de fer qui se met à une fenêtre.

† Mailleau, s. m. (*Mà-gliô*, s. d. mouillez les *ll*) Petit instrument de bois qui sert aux Toudeurs de drap à faire monvoir le côté des forces qu'on appelle le mâle. Quand le *mailleau* n'a point de manche, on le nomme *Cureau*. Voy. ce mot.

Mailler, v. a. (*Mà-glié*) Armer de *mailles*. On ne le dit plus que des chiens qu'on mène à la chasse du sanglier. — Faire des *mailles* de filet, etc. — Espacer des échalas de treillages par intervalles égaux. — Tracer un parterre sur le terrain, en le graticulant d'après un dessin en petit. Voy. *Graticuler*.

† *Mailler une toile de batiste*, la battre sur le marbre avec un *maillet* de bois, pour en faire disparoître le grain. — On dit aussi, à-peu-près, dans le même sens, *mailler les cuirs*, etc.

Se Mailler, v. r. Il se dit des perdreaux à qui les mailles commencent à venir.

† Mailleuse, subst. f. (*Ma-glie-rì-e*, en mouillant les *ll*) Espèce de moulin à battre le chanvre.

Maillet, s. m. (*Ma-glié*) Espèce de marteau de bois à deux têtes. (Du latin *malleus*, qui a la même signification.) Il y a, dans presque tous les arts des maillets dont la forme varie, suivant l'usage auquel ils sont principalement destinés. — Ancienne arme en usage dans le 14.e siècle. Les 30 Chevaliers Bretons, dans leur fameux combat avec un pareil nombre d'Anglois, se servirent, entr'autres armes, de maillets. — Chez les anciens Romains, et dans le langage mystérieux des Prêtres, la hache avec laquelle on immoloit les victimes. Cette hache coupoit d'un côté, et frappoit de l'autre qui étoit fait en marteau.

Mailletage, s. m. (*Ma-glie-ta-je*) Ter. de Marine : La surface du doublage de la carène d'un vaisseau, recouverte de clous.

Mailleter, v. a. (*Ma-glie-te*) Couvrir de clous le doublage d'un vaisseau.

† Mailleur, s. m. (*Mà-glieur*) Ouvrier qui *maille*, qui fait des filets. On l'appelle aussi *Laceur*.

Mailloche, s. f. Gros *maillet* de bois.

† Mailloir, s. m. (*Ma-glioar ;* mouillez les *ll*) Dans les blanchisseries, marbre ou pierre dure sur laquelle on bat les toiles avec des *maillets* de bois.

† Maillon, subst. m. (*Ma-glion*) Anneau d'émail ou de verre qui, dans les metiers d'étoffes façonnées, servent à suspendre les fils des chaînes. — En t. de Chaînetiers, chaque petite portion du tissu qui forme une chaîne flexible sur toute sa longueur. C'est par l'assemblage des maillons que se forme la chaîne.

Maillot, s. m. (*Ma-glio*) Couches, langes et bandes dont on *emmaillotte* un enfant.

† Maillotin, s. m. (*Ma-glio-tein*) Arme ancienne, qui étoit une espèce de masse de bois ou de fer, pour enfoncer les casques et les cuirasses.

† Maillotins, pl. Factieux ainsi nommés sous Charles VI, parce qu'ils s'armèrent d'abord de *maillotins* qu'ils enlevèrent de l'arsenal, pour assommer les Commis des Douanes.

Mailleure, s. f. (*Mà-gliù-re*) Taches ou moucheture qui forment comme des *mailles* sur les ailes d'un oiseau de proie.

Main, s. f. (*Mein*) Partie du corps humain qui est au bout du bras, et qui a cinq doigts. (Du latin *manus*, dont la signification est la même.) — Fig. 1.° Puissance : *C'est un coup de la main de Dieu.* — 2.° Dépendance : *Je suis sous sa main.* — 3.° Soin, sur-tout en parlant d'éducation : *Il est formé de la main d'un tel.* — En t. de Manège, 1.° Pied de devant du cheval. Il est peu usité. — 2.° Division du cheval en deux parties à l'égard de la main du cavalier : *Ce cheval est beau de la main en avant*, il a la tête et l'encolure belles. *Il est mal fait de la main en arrière*, de la croupe, du train de derrière. — Au jeu de Cartes, un levé : *Il a déjà trois mains.* On dit au Piquet qu'*un homme a la main*, lorsque c'est à lui à jouer le premier ; et au Lansquenet, lorsque c'est lui qui donne les cartes. A ce dernier jeu, *faire la main*, c'est faire un certain nombre de cartes. — Le pied de quelques oiseaux, comme des perroquets et des oiseaux de Fauconnerie. En ce dernier sens, on dit d'un faucon, pour en faire l'éloge, qu'il *a la main habile, fine, bonne, gluante, déliée, bien onglée*, etc. — Morceau de fer qui est au bout de la corde

d'un puits, et où l'on passe l'anse du seau. — Se dit quelquefois, dans la poulie, de sa harpe ou echarpe. — Petite machine de cuivre qui sert à prendre de l'argent sur un comptoir. — Certaines pièces de fer dans lesquelles sont passées les soupentes d'un carrosse. — Les cordons attachés en dedans du carrosse pour se soutenir avec la main. — En Botanique, productions menues et filamenteuses, par lesquelles la vigne et plusieurs plantes s'attachent aux corps qui en sont près. On les appelle aussi *Vrilles*, parce qu'elles sont repliées sur elles-mêmes. — *Main* est encore un t. commun à divers autres arts ou sciences.

† MAINS, plur. Dans les Manufactures de glaces, deux outils de cuivre ou de fer, destinés à retenir le verre en fusion, et à l'empêcher de déborder au dessus des tringles, par la pression du rouleau.

Main de papier, vingt-cinq feuilles de papier blanc pliées ensemble.

Mettre l'épée à la main, tirer l'épée hors du fourreau. Cette phrase paroît être ce qu'on appelle une *phrase faite* dont on ne peut séparer les mots. Ainsi il y auroit de l'inexactitude dans ce passage du *Télémaque*, liv. 20: *Télémaque voyant Adraste l'épée à la main, se hâta de la mettre aussi.* — *Mettre la main à l'épée*, mettre la main sur la garde de son épée. — *Lever la main*, jurer et affirmer en Justice. — *Avoir une belle main*, une belle écriture. — Fig. *Ils se tiennent tous par la main*; ils sont liés d'intérêts, ils se donnent mutuellement assistance. — Fig. *Faire tomber les armes des mains de quelqu'un*, l'apaiser. — *Avoir la main rompue à quelque chose*, faite et dressée à quelque chose. — *Tendre la main à quelqu'un*, l'aider, le favoriser. — *Donner la main à quelqu'un*, lui donner la main droite et le lieu d'honneur. — *Donner la main à une Dame*, lui aider à marcher, à monter en carrosse, etc. — En Poésie, *donner la main*, épouser. — Fig. *Donner les mains à quelque chose*, y consentir. — *Baiser les mains à quelqu'un*, lui faire ses complimens. — En ter. de Manège, *lâcher* ou *rendre la main à un cheval*, lui lâcher la bride. — *Soutenir* ou *tenir la main*, tirer la bride. — *Tenir son cheval dans la main*, en être toujours le maître. — *Cheval qui est bien dans la main*, qui connoît la main du cavalier, et lui obéit. — *Travailler* ou *conduire un cheval de la main à la main*, le changer de main. — En t. de Commerce, *lâcher* la main, diminuer du prix demandé. — *Acheter de la première main*, acheter en fabrique. — *Acheter de la seconde main*, de celui qui revend. — *Vendre hors la main*, se dit, à Amsterdam, des marchés entre l'Acheteur et le Vendeur, sans l'intervention d'aucun intermédiaire. — *Ma vie est entre vos mains*, en votre pouvoir, en votre disposition. Racine a dit très-irrégulièrement dans Bajazet: *Ma liberté, mes jours seront en votre main.* — *Un coup de main*, un coup hardi. — *Un homme de main*, d'exécution. — *Être aux mains*, se battre. — *Mettre aux mains*, engager le combat entre..... — *Faire main basse*, passer au fil de l'épée. — *Faire une chose haut la main*, avec hauteur, avec une autorité absolue. — *Battre des mains*, applaudir. — *Faire sa main*, piller quand on en a l'occasion. — *Mettre la dernière main à un ouvrage*, le retoucher, le polir. — Fig. *Lier les mains à...* empêcher d'executer ce qu'on voudroit faire. — Proverb. 1.° *Avoir les mains dans les poches*, ne rien faire. — 2.° *Avoir les mains nettes*, ne pas s'être laissé corrompre par argent. — 3.° *Mettre à quelqu'un le pain à la main*, être la première cause de sa fortune. — *Tours de main*, tours de subtilité et d'adresse, tels que ceux des Escamoteurs.

De main en main, d'une personne à l'autre. — *A pleines mains*, largement. — *De longue main*, depuis long-temps. — *Sous main*, clandestinement, en se cachant. — *En un tour de main*, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main.

Main de justice, espèce de sceptre au bout duquel est la figure d'une main. — En Astron. Constellation boréale entre Pégase, Céphée et Andromède.

MAIN-D'ŒUVRE, s. f. Le travail de l'ouvrier.

MAIN-FORTE, s. f. Assistance qu'on donne à quelqu'un et sur-tout à la Justice.

MAIN-LEVÉE, s. fem. Permission, liberté obtenue en Justice, de disposer de ce qui avoit été saisi.

MAIN-MISE, s. f. Terme de Palais: Saisie. Il se dit sur-tout de la saisie féodale. — Fam. *User de main-mise*, frapper quelqu'un.

MAIN-MORTABLE, adject. Qui est de *main-morte*.

MAIN-MORTE, s. fém. Etat de ceux qui ne peuvent rendre les services ou devoirs auxquels les fiefs obligent, et dont les biens ne sont pas sujets à mutation. (Du latin *manus mortua*, qui, selon *Wachter*, se dit, au prop. d'une main coupée ou mutilée, dont il est impossible de faire aucun usage, et par allusion, au figuré, d'une chose dont on ne peut librement se servir ni disposer, soit à raison de la qualité de serf, soit par toute autre cause quelconque.)

Famil. *Cet homme n'y va pas de main-morte*; il frappe bien fort. — Figur. et fam. *Ce critique n'y va pas de main-morte*, il réfute avec force l'ouvrage qu'il examine.

MAINT, MAINTE, adjectif. (*Mein, mein-te*) Plusieurs: *Maint homme; mainte personne.* Le mot *plusieurs*, dit *Boubaud*, marque purement et simplement la pluralité, le nombre; tandis que *maint* réduit la *pluralité* à une sorte d'unité, comme si les objets formoient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part. — On l'emploie souvent en le répétant: *Par maints et maints Auteurs*, ou mieux au singul. *dans maint et maint écrit.* Il est vieux, et n'a plus d'usage que dans la Poésie Marotique. (Suivant *Ménage*, du lat. *multus*; suivant *Huet*, de *maint* et *ment*, qui en Gallois et en Bas-Breton, signifient *quantité*, *grandeur.*)

MAINTES FOIS, adv. Plusieurs fois; souvent. Usité seulement dans la poésie badine ou comique.

MAINTENANT, adver. (*Mein-te-nan*) Présentement; à cette heure. (Du latin *manus* main, et *tenere* tenir; comme qui diroit *qui tient en main.* Ménage.)

MAINTENIR, v. a. sur *Tenir.* (*Mein-te-nir*)

Tenir au même état : *Cette barre de fer maintient la charpente ; maintenir les lois ; être maintenu en possession.* Il diffère de *Soutenir*, suivant *Roubaud*, en ce qu'on *maintient* ce qui est déjà tenu, et qu'il faut tenir encore, pour qu'il subsiste dans le même état : on *soutient* ce qui a besoin d'être tenu par une force particulière, et qui courroit risque, sans cela, de tomber : *C'est sur-tout la vigilance qui maintient ; c'est sur-tout la force qui soutient. La puissance soutient les lois : les magistrats en maintiennent l'exécution.* (Du latin *manus* main, et *tenere* tenir ; *tenir la main à une chose.* — Affirmer : *Je vous maintiens que....*

Se Maintenir, v. récip. Demeurer dans le même état.

† Maintenon, s. fém. Petite croix que les femmes portent au cou, dont le bâton et la traverse sont ronds, et les extrémités d'en haut et des deux bras garnies de trois boutons, quelquefois même de trois diamans. (De madame *de Maintenon* qui, sous Louis XIV, porta, la première, ce genre de parure.)

Maintenue, s. f. Terme de Palais : Acte par lequel on est *maintenu* dans la possession d'une chose.

Maintien, s. m. Conservation : *Le maintien des lois, de l'autorité, de la discipline.* — Port du corps, air du visage ; contenance : avec cette différence que le *maintien* est pour montrer des égards aux autres hommes ; la *contenance* est pour leur en imposer. Le premier est pour la société, et de tous les temps ; la seconde est pour la représentation : hors de là c'est un pédantisme. *Beauzée.*

† *N'avoir point de maintien*, avoir l'air gauche et embarrassé.

Mairain, s. m. Voyez *Merrain.*

Maire, s. masc. (*Mè-re*) Premier Officier d'une Commune ; Chef du corps municipal. (Du latin *major* maieur ou supérieur.)

Maire-du-Palais ; sous la première race de nos Rois, premier et principal Officier qui avoit la disposition de toutes les affaires de l'Etat. — *Maire de Londres* ou *Lord-Maire*, premier Magistrat qui a le gouvernement civil de Londres.

Mairie, s. f. (*Mè-ri-e*) Charge et dignité de *Maire.* — Temps qu'on exerce cette charge. — Maison où loge le *Maire.*

Mais, conjonct. adversative. (*Mè*) Elle marque, 1.° contrariété, exception, différence. — 2.° Augmentation ou diminution : *Non-seulement il est bon, mais encore il est brave.* — Autrefois, plus, davantage. Le peuple le dit encore dans quelques départemens. (Du lat. *magis* davantage.) — Elle sert quelquefois de transition : *Mais c'est assez parler de cela ; passons à...*

Mais s'emploie substantivement dans le style familier : *Il y a toujours avec lui des si et des mais* ; des obstacles, des empêchemens. — On dit aussi adverbialement dans le même style : *Je n'en puis mais ; en puis-je mais?* ce n'est pas ma faute ; est-ce ma faute ?

Maïs, s. m. (*Ma-ice*) Plante annuelle, à fleur à étamines, originaire d'Amérique, qui, de toutes les Graminées, est l'espèce qui fournit la plus grande quantité de farine. On la nomme aussi *Blé de Turquie*, *Blé d'Inde* ; en Angoumois, *Blé d'Espagne* ; en Limosin et dans la Guienne, *Gros millet.*

Maison, s. f. (*Mè-zon*) Logis ; bâtiment pour y loger. Le mot de *Maison*, dit *Beauzée*, marque plus particulièrement l'édifice ; celui de *logis* est plus relatif à l'usage : *on loge dans une maison ; et une maison a plusieurs corps de logis qui peuvent être occupés par différentes personnes ; une seule chambre peut être un logis, et jamais une maison.* (Du latin *mansio* demeure, séjour ; dont on a fait, par corruption, d'abord *masio*, et ensuite *maison.*) — Toutes les personnes qui sont d'une même famille. — Chez les Princes, etc. tous les officiers et domestiques d'une maison. — Compagnie, communauté d'Ecclésiastiques, de Religieux. — Etablissement de commerce : *Il a une maison à Amsterdam et une autre à Cadix. C'est une bonne maison, une maison solide.* — Race. Il ne se dit que des races nobles et illustres. Voy. *Race.* — Chacun des douze signes du Zodiaque. — Dans l'ancienne Astrologie, la douzième partie du Ciel, comprise entre deux cercles de position. Ces cercles passent par les deux intersections du méridien et de l'horizon, et coupent l'Equateur en douze parties égales. La première maison, qui suit immédiatement le point ascendant au-dessous de l'horizon à l'Orient, est appelée *Horoscope*, *maison de la vie*, *angle oriental.* | La seconde qui suit plus bas, *maison des richesses* ou *des espérances de la fortune.* | La troisième, *maison des frères.* | La quatrième, dans le plus bas du ciel, *maison des parens*, *angle de la terre*, *fond du ciel.* | La cinquième, *maison des enfans.* | La sixième, *maison de la santé.* | La septième, *maison du mariage*, *angle d'Occident.* | La huitième, *maison de la mort*, *porte supérieure.* | La neuvième, *maison de la piété*, *de la religion.* | La dixième, *maison des offices*, *dignités*, *couronnes.* | La onzième, *maison des amis*, *des bienfaits.* | La douzième, *maison des ennemis*, *de la prison.*

Maison de ville, 1.° la Maison commune ; Voy. *Hôtel de ville.* 2.° La maison qu'un particulier habite à la ville, par opposition à *maison de campagne*, *maison des champs* ; Voy. *Champ.* — *Maison rustique*, tous les bâtimens qui composent une ferme, une métairie. — *La Maison de Dieu*, l'Eglise. — *Maison du Roi.* En France on appeloit ainsi, 1.° tous les Officiers de la bouche, de la chambre, de la garderobe, etc. attachés au service du Roi ; 2.° les troupes destinées pour la garde de sa personne. On dit aujourd'hui, dans le même sens, *Maison de l'Empereur.* — *Maison royale* ; les Princes du sang. Aujourd'hui la *Famille impériale.* — *Maison garnie*, maison meublée à louer en tout ou en partie. — *Les Petites Maisons* ; hôpital où l'on renferme les fous.

Tenir maison, tenir ménage. — *Lever maison*, commencer à tenir ménage. — *Faire sa maison*, prendre des domestiques. — *Vuire maison nette*, les renvoyer tous. — *Faire maison neuve*, en prendre d'autres. — *Faire bien les honneurs de sa maison*, recevoir bien le monde chez soi. — *Garder la maison*, ne pas sortir pour

cause d'incommodité. — *Faire une bonne maison*, amasser beaucoup de bien. — Familièrement : *Traiter, accommoder en enfant de bonne maison*, châtier de la bonne manière. — Prov. *Les maisons empêchent de voir la ville ;* la grande attention aux petits détails fait perdre de vue le fond, le principal de l'affaire. — *Cela a été vendu par-dessus les maisons* : excessivement.

MAISONNÉE, s. fém. (*Mé-zo-né-e*) Tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même *maison*. Il est familier.

MAISONNETTE, s. f. (*Mè-zo-né-te*) Petite *maison*.

† MAISTRANCE *ou* MISTRANCE, s. f. (Marine) Classe des officiers-mariniers, qui est comprise entre les officiers qui ont des brevets ou commissions, et les matelots.

† MAITEN, subst. m. Arbre du Chili, de la hauteur de 15 à 20 pieds, dont les caractères ne sont pas connus.

MAÎTRE, s. m. On écrivoit et on prononçoit autrefois *Maistre*. (*Mè-tre*) Celui qui a des serviteurs, des domestiques, et dans quelques pays des esclaves. — Celui qui a droit de maîtrise dans quelque art ou métier. — Celui qui enseigne quelque chose que ce soit. — Celui qui élève et qui instruit. Dans ces différentes acceptions, *maître* a un fém. qui est *maîtresse*. — Savant ; expert en quelque art : *Les maîtres de l'art ; coup de maître*. — Titre donné à divers Officiers et Magistrats : *Maître des Requêtes ; Maître des Comptes*, etc. — On appeloit de même les Avocats, Procureurs, Greffiers, etc. — Supérieur qui commande, soit de droit, soit de force. — Propriétaire : *Il est maître de ce domaine ; ce chien n'a point de maître*, n'appartient à personne. — En t. de Marine, le premier Officier marinier qui commande toute la manœuvre. (De l'italien *maestro*, fait du latin *magister*, qui a la même signification, et que plusieurs dérivent du grec *megistos* le plus grand, superlatif de *megas* grand.)

MAÎTRES, plur. Cavaliers : *Compagnie de cinquante maîtres.*)

Maître de la maison ; celui qui y commande, à qui tout le reste est subordonné. — *Maître-ès-Arts* ; celui qui, en vertu de degrés acquis dans une Université, a le droit d'enseigner les Humanités et la Philosophie. — *Maître de Musique*, 1.° Musicien compositeur : *Cet opéra est d'un grand maître.* — 2.° Musicien chargé de diriger l'orchestre dans un opéra, dans un concert. En ce sens, *Maître* de musique est la même chose que le *maestro di cappella* des Italiens, dont nous avons fait aussi *Maître de chapelle*. — *Maître d'hôtel* ; Officier d'une grande maison qui sert sur table, etc. — *Maître des hautes-œuvres*, exécuteur de la Haute-Justice. — *Maître des basses-œuvres*, curieur de retrait. — *Grand-Maître*, 1.° Chef d'un Ordre de Chevalerie. 2.° En France, Chef de l'Université impériale. — *Maître-compagnon* (Maçonnerie), Homme de confiance et instruit dans la maçonnerie, qui agit, pour les intérêts du Maître-maçon, lorsque celui-ci est absent. — *Petit-Maître* ; jeune homme avantageux, décisif, qui a des manières libres, etc. Ce nom fut, pour la première fois, donné aux jeunes gens de la Cour attachés du temps de la Fronde, au Prince de Condé, jeunes gens badins, railleurs, suffisans, et qui fiers de la protection de *leur Maître*, affectoient des airs de supériorité. — *Maître gonin* ; homme fin, rusé, adroit. — *Maître coquin, maître fourbe* ; grand coquin, etc. — *Maître aliboron* ; homme qui veut se mêler de tout, qui fait le connoisseur en tout et qui ne se connoît en rien. Il est populaire. Voy. *Aliboron*. — *Maîtresse femme*, femme habile, qui sait faire valoir son autorité. Il est familier. — *Maîtresse tige*, dans les mines de houille, la veine principale de la mine.

Se rendre maître d'un Etat, le conquérir. — *Se rendre maître dans un Etat*, y devenir le plus fort. — *Se rendre maître des esprits, des cœurs ;* les gagner. — *Etre maître de ses passions ;* les dompter, les vaincre. — *Etre le maître* ou *maître de faire quelque chose* ; avoir la liberté, le pouvoir de faire quelque chose. — *Heurter en maître*, bien fort, à grands coups. — *Passer maître ;* se faire recevoir à la maîtrise, en parlant d'un Artisan. — Fig. *Etre maître passé dans...* être habile, expert, rusé, etc. — *De main de maître*, parfaitement.

MAÎTRE, MAÎTRESSE, adject. Ce qui est le principal de diverses choses : *Le maître autel : la maîtresse-voûte.*

MAÎTRESSE, s. f. (*Mé-trè-se*) Voy. *Maître* dans ses trois premières acceptions. — On dit aussi *maîtresse du logis, d'un lieu, d'une hôtellerie. Rome fut la maîtresse du monde* ; et fig. *cette femme est maîtresse de ses passions*, etc. — Fille ou femme recherchée en mariage, ou simplement aimée de quelqu'un.

PETITE-MAÎTRESSE, s. f. Femme qui affecte les manières d'un *petit-maître*.

† MAÎTRESSES, pl. En t. de Cartier, les cartes du quatrième lot, et de la dernière qualité qui puisse entrer dans les jeux.

MAÎTRISE, s. fém. (*Mé-tri-ze*) Qualité de *maître*, en parlant des arts et métiers. — *Maîtrise* ou *Grande-Maîtrise*, se dit de certaines charges et dignités.

MAÎTRISE DES EAUX ET FORÊTS, s. f. Juridiction pour les délits ou différends relatifs aux rivières, aux bois, à la chasse, à la pêche, etc. Les anciens *Maîtres des Eaux et Forêts* ont été rétablis, du moins quant à l'administration des bois, sous le nom de *Conservateurs*.

MAÎTRISER, v. a. (*Mé-tri-zé*) Gouverner en *Maître*. — Il se dit élégamment au figuré, *Maîtriser ses passions, sa douleur*, etc.

MAJESTÉ, s. f. Grandeur auguste et souveraine. Il se dit par excellence de Dieu, et par extension des Souverains, des Lois, des Empires. (Du latin *majestas*, formé, dans la même signification, des deux mots *major* plus grand, supérieur, et *status* état, rang, etc.) — Dans le style oratoire on dit aussi *la majesté d'un temple, d'un édifice magnifique*, etc. ; *la majesté de son front ; il y a de la grandeur, de la majesté dans son style.* — Titre qu'on donne aux Empereurs et aux Rois.

MAJESTUEUSEMENT, adv. (*Majès-tu-eû-zeman*) Avec *majesté*.

MAJESTUEUX, EUSE, adj. Qui a de la *majesté*, de l'éclat, de la grandeur.

MAJEUR, EURE, adject. Qui a atteint l'âge porté par les lois du pays pour jouir de ses droits et pouvoir contracter valablement. (Du latin *major* plus grand.) — Se dit, dans le Levant, des marchands qui font le commerce pour eux-mêmes.

MODE *ou* TON MAJEUR; en Musique, celui dont la tierce est *majeure*, c'est-à-dire, composée de deux tons. — *Force majeure*, à laquelle on ne peut résister. — *Causes majeures*, d'une grande importance. — Au piquet, *tierce majeure*; *quatrième*, *quinte*, *sixième*, *septième majeure*, trois, quatre, cinq, six ou sept cartes d'une même couleur, qui se suivent depuis l'as inclusivement. On disoit anciennement, et l'on dit encore quelquefois, *Tierce major*; *Quinte major*, etc.

MAJEURS, subst. m. pl. Autrefois ancêtres ou prédécesseurs, en latin *majores*.

MAJEURE, s. f. Première proposition d'un syllogisme. — Un des actes soutenus par les Bacheliers en Théologie pendant le cours de la Licence.

MAJOR, s. m. Officier de guerre ordinairement chargé du détail d'un Régiment. Il y a aussi des *Majors de Place*, des *Majors de Brigade*, des *Majors généraux*, etc. (Du lat. *major* plus grand, supérieur.)

MAJOR, adj. *Etat-Major*, état dans lequel sont compris les Officiers supérieurs et quelques autres personnes: *Etat-Major d'armée, d'une place, d'un régiment.* — Au piquet, *tierce major*, etc. Voy. *Tierce majeure*, etc. au mot *Majeur*.

MAJORAT, s. m. (*Ma-jo-ra*) Espèce de fidéi-commis graduel, successif, perpétuel, indivisible, en vertu duquel certains titres, certains biens sont affectés à l'*aîné* d'une famille, en latin, *natu-major*.

MAJORDOME, s. m. emprunté de l'italien: Maître-d'Hôtel. Il ne se dit que des Officiers qui servent en cette qualité à la Cour de Rome, dans les autres Cours d'Italie et en Espagne. (Du latin *major domûs* le chef de la maison, c'est-à-dire, des domestiques.) — Sur les galères, Officier qui a soin des vivres.

MAJORITÉ, s. f. Etat de celui qui est *majeur*. — Charge de *Major*.

† MAJOURS, s. m. pl. (Pêche) Mailles qui ont à-peu-près, six lignes en carré. Quand elles en ont sept, on les appelle *grands majours*. Terme provençal.

MAJUSCULE, adj. m. et f. et s. fém. Lettre capitale: *Lettre, caractere majuscule: chaque vers commence par une majuscule.* (Du latin *majusculus*, un peu plus grand.)

LE MAJUSCULE, s. m. Dans quelques Eglises, dignité qui répond à celle de Chantre.

† MAKI, s. m. Classe de mammifères quadrumanes, qui ne diffèrent des Singes qu'en ce qu'ils ont plus ou moins de quatre dents incisives séparées par un intervalle. Leur museau, plus ou moins prolongé, les a fait nommer aussi *Singes à museau de Renard*.

MAL, subst. m. (Le plur. est *maux*, *mô*) En général ce qui est contraire au bien. (Du lat. *malum*.) — Défaut; imperfection: *Dire du mal de son prochain.* — Vice; mauvaise action. — Douleur, maladie. — Dommage; perte; calamité; *Faire beaucoup de mal*, et non pas *beaucoup de maux*. — Inconvénient; malheur: *C'est un grand mal qu'il soit absent.* — Incommodité; peine; travail: *Il a bien du mal à gagner sa vie.* En ce dernier sens il est famil.

† *Mal de mère*, nom que donne le vulgaire à la passion hystérique. — *Mal-mort* (Méd.) Espèce de lèpre ou de gale très-maligne, qui fait paroître la peau comme *morte*.

Tourner une chose en mal, lui donner un mauvais sens. — *Prendre une chose en mal* ou *fort mal*, s'en offenser. — Fam. *Mettre une femme à mal*; la séduire.

MAL, MALE, adj. Méchant, mauvais. Vieux mot qui entre dans la composition de plusieurs autres, comme *malheur*, *mal-aise*, etc. *male-perte*, *male-faim*, *à la malheure*. (Du lat. *malus*.)

MAL, adv. Autrement qu'il ne se doit: *Cette affaire va mal*; *il a mal reussi*; *je me porte mal*, etc. (Du latin *malè*.)

Se trouver mal, ressentir une incommodité; tomber en foiblesse. — Figur. *Se trouver mal de*..... éprouver quelque désagrément d'une démarche, avoir à se repentir de l'avoir faite, etc. — *Mettre mal avec*..... brouiller. — *Etre mal* (être brouillé) *avec quelqu'un.* — *Penser mal de quelqu'un*, en avoir une mauvaise opinion. *La Bruyere* a dit (chap. 8): *Pensant mal de tout le monde, il n'en dit de personne.* Cette phrase est irrégulière; parce que, dans la première partie, *mal* est adverbe, et qu'*en*, dans la seconde, le suppose substantif: il faut *Pensant du mal de tout le monde*, etc.

MALABATRE, s. m. Feuille des Indes Orientales, qui entre dans la grande thériaque, etc. Elle ressemble à la feuille du cacelier ou du citronnier, de laquelle elle ne diffère que par l'odeur et par le goût. L'arbre qui la porte croît dans les montagnes du *Malabar*.

† MALACHIE, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Apalytres, ou Molitipennes, qui ont la faculté de faire sortir des appendices charnus et mous, des bords du corcelet et de la poitrine. (Du grec *malakos* mou, tendre, flexible.)

MALACHITE, subst. f. Pierre verte et opaque, dont la couleur approche de celle de la *mauve*. C'est un oxide de cuivre, formé de stalactites et susceptible d'un beau poli, que M. *Haüy* nomme *cuivre carbonaté vert*. (Du grec *malachè* mauve.)

MALACIE, s. f. (Médec.) Désir excessif de certains alimens, causé par une certaine mollesse ou maladie de l'estomac. (Du grec *malakia* mollesse, fait de *malassô* j'amollis.)

MALACODÈME, adj. m. et f. (Hist. nat.) Famille ou groupe de Zoophytes, libres et isolés, dont le corps est mou, charnu ou gélatineux. (Du grec *malakos* mou, et *derma* peau.)

MALACOÏDE, s. f. (*Ma-la-ko-i-de*) Sorte de plante qui a la fleur et la forme de la mauve. (De grec *malachè* mauve, et *eidos* forme, ressemblance.)

† MALACOLITHE, s. fem. (Minéral.) Pierre

formée de masses lamellenses d'un gris bleuâtre. (Du grec *malakos* mou, tendre, et *lithos* pierre; *pierre tendre*; parce qu'elle est plus tendre que le *feld-spath*, avec lequel on l'avoit d'abord confondue.) C'est l'ancien *Sahlite* de *Dandrada*.

† Malacoptérygien, adj. m. (Ichtyol.) Se dit des poissons dont les nageoires ne sont pas armées d'aiguillons. (Du grec *malakos* mou, et *pterux* aile ou nageoire.)

† Malacostracés, s. m. pl. (Hist. nat.) Animaux couverts d'une croute ou enveloppe moins dure que l'écaille des Testacés. (Du grec *malakos* mou, et *ostrakon* écaille, coquille.)

Malactique, adj. on s. m. (*Ma-lak-ti-ke*) T. de Médecine qui se dit des médicamens émolliens. (Du grec *malassô* j'amollis.)

Malade, adj. m. et f. Qui souffre quelque altération dans la santé: *Tomber malade.* — Il se dit aussi de l'esprit: *Il est plus malade de l'esprit que du corps; elle est malade d'imagination.* — On l'emploie souvent comme substantif. (Suivant *Robert*, *Henri Etienne*, *Nicot*, *etc.* du grec *malakos* mou, foible, languissant; suivant *Menage*, du latin barbare *malatus*, employé avec la même signification, dans la basse latinité, et fait de *male* mal; *qui se male habet.*)

On dit proverb. de celui qui se plaint d'une petite peine, *le voilà bien malade*; et pour se moquer d'un danger, d'un mal qu'on exagère, *il n'en mourra que les plus malades.*

Maladie, s. f. Altération dans la santé: *Avoir une maladie*, et non pas *faire une maladie*, ce qui est un Gasconisme. — Fig. 1.° Altération dans le moral: *Les passions sont les maladies de l'ame.* — 2.° Affection déréglée qu'on a pour quelque chose: *Avoir la maladie des médailles, etc. Il aime à bâtir, c'est sa maladie*

Maladie du pays, désir violent de s'en retourner dans son pays.....

† *Maladies des plantes* (Botan.), altérations dans quelques-uns des organes de la plante; dérangement dans les fonctions de l'économie végétale, tels que *l'ergot*, *l'etiolement*, *les chancres*, *les galles*, *les loupes*, *le charbon*, etc.

Maladif, ive, adj. Sujet à être souvent *malade*; valétudinaire. *Voyez* ce dernier mot.

Maladrerie, s. f. Hôpital pour les lépreux. (Contraction des deux mots *mal* et *ladre*, nom qu'on donnoit autrefois aux lépreux.)

Mal-adresse, s. f. (*Ma-la-drè-ce*) Défaut d'*adresse*.

Mal-adroit, oite, adj. et s. (*Ma-la-droa*) Qui n'a point ou qui a peu d'*adresse*.

Mal-adroitement, adv. (*Ma-la-droa-te-man*) D'une manière *mal-adroite*.

Malagme, s. m. Espèce de cataplasme émollient. (Du grec *malagma*, dérivé, dans le même sens, de *malassô* j'amollis.)

Malaguette, s. m. (*Ma-la-ghè-te*) Espèce de poivre qui vient de la côte de *Malaguette* ou *Mauriguette*, contrée considérable d'Afrique dans la Guinée, le long de la mer. On le nomme aussi *Poivre de Guinée*.

Malai, s. m. (*Ma-lè*) La Langue la plus pure de l'Inde Oriental. Le samskrit étoit autrefois la langue savante de l'Inde: aujourd'hui les négocians ne parlent que le malai.

Mal-aise, s. m. (*Ma-lè-ze*) Etat fâcheux, déplaisant, incommode. Voy. *Mésaise*.

Mal-aisé, ée, adj. (*Ma-lè-zé*) Difficile. — Incommode: *Escalier mal-aisé.* — En parlant des personnes, qui n'a pas d'aisance dans ses affaires: *Riche mal-aisé.*

Mal-aisément, adv. (*Ma-lè-zé-man*) Difficilement.

Malandres, s. f. pl. Espèce de fentes aux genoux d'un cheval. — Défectuosités, nœuds pourris, etc. dans les pièces de bois de charpente. (Suivant M. *Morin*, du grec *melandruon* la partie noire, ou la moelle du chêne, dont les Latins ont fait *melandryum* cœur de chêne, formé de *mêlas* noir, et *drus* chêne, qu'on a pu, dit-il, étendre par métaphore, aux chevaux et aux bois gâtés.)

Malandreux, euse, adj. Qui a des *malandres*, en parlant des bois cariés.

† Malandain, s. m. (*Ma-lan-drein*) Nom qu'on a donné anciennement, 1.° aux lépreux, par allusion aux *malandres*, maladie du cheval. — 2.° dans le temps des Croisades, aux voleurs Arabes et Egyptiens, ou simplement par mépris, ou peut-être aussi parce qu'ils étoient lépreux. — 3.° à des brigands, qui, sous les Rois Jean et Charles V son fils, commirent beaucoup de désordres en France.

Malapre, s. m. T. d'Imprimerie: Ouvrier qui a de la peine à lire. (Mot patois, *mal-appris*, *ignorant.*)

Malart, s. masc. (*Ma-lâr*) Mâle des canes sauvages.

† Malate, subst. m. (Chimie moderne) Sel formé de la combinaison de l'acide *malique* avec une base.

Mal-avisé, ée, adj. (*Ma-la-vi-zé*) Imprudent: avec cette différence, dit *Roubaud*, que le *mal-avisé* ne regarde pas assez à la chose qu'il fait, et que l'*imprudent* n'en sait pas bien la valeur, n'en a pas approfondi les conséquences: *Le mal-avisé qui ne se soucie point de voir les difficultés est un sot; l'imprudent qui ne s'embarrasse pas de courir des risques est un fou.* — Il est aussi substantif: *C'est un mal-avisé.*

Malaxer, v. act. (*Ma-lak-cé*) T. de Pharmacie: Petrir des drogues pour les rendre plus molles, plus ductiles. (Du grec *malassô* j'amollis.)

Mal-bâti, ie, adj. Malfait; mal tourné: *C'est un homme bien mal-bâti*; et substantiv. *C'est un grand mal-bâti.* On ne le dit guères des femmes. — *Se sentir tout mal-bâti*, indisposé. Il est familier dans les deux sens.

† Malborough, s. m. Sorte de petite étoffe rase, figurée à petits dessins.

Mal-content, ente, adj. (*Mal-kon-tan*) Mal satisfait; mécontent: avec cette différence que l'on est *mal-content* quand on n'est pas aussi satisfait que l'on avoit droit de l'attendre; et que l'on est *mécontent* quand on n'a reçu aucune satisfaction. *Beauzee.*

Mâle, s. masc. Celui qui est du sexe le plus noble, le plus fort: *Le mâle et la femelle.* On dit dans le style plaisant et mordant, *un laid*

mâle, un vilain mâle, un homme fort laid. (Du latin *masculus.*) — Dans les forces, le couteau de dessus.

MÂLE, adj. Se dit par opposition à femelle : *Enfant mâle, Perdrix mâle.* — *Fleurs mâles*, qui ont des etamines sans pistil. — Fig. Fort; vigoureux; énergique : *Voix mâle; courage mâle; style mâle;* et en l'peinture, *contours mâles; composition mâle.*

† MALEBET, s. m. (Marine) Espèce de hache à marteau, pour pousser l'etoupe dans les grandes coutures.

MALEBETE, s. fém. (*Ma-le-bè-te;* ou mieux *Mal-bè-te*) Personne dangereuse et dont on doit se défier.

MALÉDICTION, s. f. (*Ma-lé-dik-cion*) Imprécation : *Donner sa malédiction* ou *mille malédictions à.....* (Du lat. *maledictio*, fait de *maledicere* [*dicere male* ou plutôt *malum*] maudire.)

Dieu a donné sa malédiction à cette famille; Dieu l'a abandonnée, lui a retiré ses graces. — Fam. *La malédiction est sur cette maison, sur cette affaire;* le malheur y paroît attaché.

MALEFAIM, s. f. (*Ma-le-fein*) Faim cruelle. *A ce metier l'on meurt de malefaim.* Style burlesque.

MALÉFICE, s. m. Action de nuire aux hommes, aux animaux, aux fruits de la terre par de prétendues opérations magiques. (Du latin *maleficium*, fait de *malefacere* [*facere malum*] faire du mal, nuire.)

MALÉFICIÉ, ÉE, adj. Malade; incommodé; languissant. Il est familier.

MALÉFIQUE, adj. (*Ma-fé-fi-ke*) Il se dit des planètes auxquelles la sottise et la superstition attribuent de malignes influences. (Du latin *maleficus.*)

A LA MALEHEURE, adv. Malheureusement. Il vieillit. (*A la mauvaise heure.*) — Proverb. et popul. *Va-t'en à la malebeure*, où t'attend le mauvais sort que tu as mérité.

MALEMORT, s. f. Mort funeste : *Ce coquin mourra de malemort.* Il est populaire. (*Mauvaise mort.*)

MALENCONTRE, s. fém. (*Ma-lan-kon-tre*) Malheur; mauvaise fortune, (*Mauvaise rencontre.*)

† Proverb. *Qui se soucie malencontre lui vient*, on ne gagne rien à prendre trop de souci.

MALENCONTREUSEMENT, adv. (*Ma-lan-kontreû-ze-man*) Par *malencontre.* Ce mot et le précédent sont vieux et ne s'emploient plus que dans le style badin ou critique.

MALENCONTREUX, EUSE, adj. (*Ma-lan-kontreû*) En parlant des personnes, malheureux. — En parlant des choses, qui portent malheur.

MAL-ENGIN, s. m. (*Ma-lan-jein*) Vieux mot qui signifie tromperie : *Il a fait cela par dol, astuce et mal-engin.*

MAL-EN-POINT, adv. (*Ma-lan-poein*) En mauvais état, soit pour la santé, soit pour la fortune.

MAL-ENTENDU, snbst. m. (*Ma-lan-tan-du*) Paroles prises dans un autre sens qu'elles n'ont été dites. — Plus ordinairement, erreur, méprise.

MALENUIT, subst. f. Nuit qu'on passe avec insomnie ou avec douleur.

MALEPESTE, imprécation avec étonnement : *Malepeste que ce potage est chaud!* il est fam.

† MALERAGE, s. f. Anciennement rage : *La malerage* (la mauvaise rage) *le saisisse!* — Désir violent : *Il a la malerage de faim.* Style familier.

† MAL-ÊTRE, s. m. Etat de langueur; indisposition sourde : *Avoir, sentir, éprouver du mal-être.*

MALEVOLE, adj. Qui veut du mal; malveillant. Style familier.

MALFAÇON, s. f. Ce qu'il y a de malfait dans un ouvrage. — Figur. Supercherie, mauvaise façon d'agir.

MALFAIRE, v. n. (*Mal-fè-re*) Faire de méchantes actions : *Il est enclin à malfaire.* Il n'est usité qu'à l'infinitif. (Du latin *male-facere.*)

† MALFAISANCE, s. f. Disposition à faire du mal à autrui. Le contraire de *bienfaisance.* (Du latin *maleficentia.*)

MALFAISANT, ANTE, adj. (*Mal-fé-zan*) En parlant des personnes; malin, qui se plaît à faire mal. — En parlant des choses; nuisible, qui fait du mal.

MALFAIT, AITE, adject. (*Mal-fè, è-te*) Qui n'est pas bien fait; qui n'a pas bonne grace.

MALFAMÉ, ÉE, adj. Qui a une mauvaise réputation. Il est familier. (Du latin *mala fama* mauvaise renommée.)

MALGRACIEUSEMENT, adv. (*Mal-gra-cieu-zeman*) D'une manière malgracieuse. Il est familier et il vieillit.

MALGRACIEUX, EUSE, adject. (*Mal-gra-cieû*; en vers, *ci-eû*) Rude; incivil; qui a *mauvaise grace.* Il est familier.

MALGRÉ, prépos. Contre le gré de.... *Malgré vous; malgré lui. Malgré lui et ses dents.* Voy. *Aidant.* — Nonobstant : *Il est parti malgré la rigueur du temps.*

† *Malgré que*, quoique. Il ne se construit qu'avec le verbe *avoir* : *Malgré qu'il en ait.* On ne peut pas dire : *Malgré qu'il fasse.....; malgré que chacune fût suivie d'un exemple agréable, etc.* Encore la première locution n'est-elle pas du bon usage.

MALHABILE, adj. (*Ma-la-bi-le*) Qui manque d'*habilité;* qui est mal-adroit.

† MALHABILEMENT, adv. (*Ma-la-bi-le-man*) D'une manière malhabile.

MALHABILITÉ, s. fem. Manque d'*habilité*, de capacité, d'adresse.

MALHERBE, subst. f. Sorte de plante qui sert aux Teinturiers. C'est une espèce de Thymelée, qui croît en Provence.

MALHEUR, s. m. (*Ma-leur*) Mauvaise fortune; mauvaise destinée. — Désastre; infortune; accident fâcheux. (Du latin *mala hora* mauvaise heure.)

PAR MALHEUR, adv. *Il est arrivé par malheur que.....*

MALHEUR, interj. Il régit la préposition *a* : *Malheur aux vaincus!* les vaincus doivent subir la loi du vainqueur; ou la préposition *sur* : *Malheur sur eux et sur leurs enfans!*

MALHEUREUSEMENT, adv. (*Ma-leu-reû-zeman*) Par *malheur.* — Avec *malheur.*

MALHEUREUX, EUSE, adjectif. (*Ma-leu-reû, eû-ze*) Qui n'est pas heureux, tranquille, con-

tent, satisfait. — Qui manque de ce qui peut rendre l'homme content. — Qui a du *malheur*, qui est infortuné : *Malheureux à la guerre, au jeu, dans le commerce.* — Mauvais en son genre : *Malheureux Auteur, malheureux Ecrivain.* — Médiocre; insuffisant : *Il n'a qu'une malheureuse chambre, qu'un malheureux valet.* Dans ces deux dernières acceptions il doit toujours précéder le substantif. — Qui semble annoncer le malheur : *Physionomie malheureuse.*

Un coup malheureux, arrivé par *malheur* et inopinément. — Au jeu, un coup qui arrive par *un malheur* extraordinaire.

Il se dit substantivement d'un homme misérable : *Il faut avoir compassion des malheureux.* — On dit aussi d'un méchant homme : *Le malheureux qu'il est. C'est un malheureux.*

MALHONNÊTE, adj. Qui n'est point honnête; incivil. Voy. *Déshonnête.*

MALHONNÊTE HOMME, s. m. Qui n'a ni probité ni honneur.

MALHONNÊTEMENT, adv. (*Ma-lo-nè-te-man*) D'une manière *malhonnête.*

MALHONNÊTETÉ, s. f. Incivilité; manque de bienséance.

MALICE, subst. f. Inclination à malfaire, à nuire, etc. (Du latin *malitia.*) — L'action même qui est l'effet de cette inclination. — Il se prend quelquefois en bonne part, sur-tout au pluriel, et signifie des tours de gaîté qu'on fait pour se divertir.

† *Malice noire*, action de méchanceté horrible et réfléchie. — *La malice supplée à l'âge*, se dit des enfans qui commettent certains crimes avec préméditation, etc. — Prov. et popul. *Innocent fourré de malice*, homme qui, sous une apparence de simplicité, prend plaisir à dire, à faire du mal.

MALICIEUSEMENT, adv. (*Ma-li-cieû-ze-man*) Avec *malice.*

MALICIEUX, EUSE, adject. (*Ma-li-cieû*; en vers, *ci-eû.*) Qui a de la *malice.*

† *Cheval malicieux*, qui use d'une malice adresse contre celui qui le monte, ou ceux qui l'approchent.

MALICORIUM, s. m. Ecorce de la Grenade. (*Corium mali.*) Voy. *Grenadier.*

MALIGNEMENT, adverbe. (*Ma-li-gne-man*; mouillez *gn*) Avec *malignité.*

MALIGNITÉ, s. f. (*Ma-li-gni-té*; mouillez *gn*) Inclination à faire, à dire, à penser du mal. Voy. *Malin.* — Dans les choses, qualité nuisible. (Du latin *malignitas.*) mal.

MALIN, IGNE, adj. (*Ma-lein, li-gne*; mouillez *gn*) Qui prend plaisir à faire ou à dire du mal. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes. L'adjectif *malin* dit quelque chose de moins odieux que le substantif *malignité* : On passe à un enfant d'être *malin*; on ne lui pardonne pas d'avoir de la *malignité.* — En parlant des choses inanimées, nuisible.

† *Fièvre maligne*, provenant d'une atteinte portée au principe des nerfs par une cause physique ou morale. On l'appelle aujourd'hui *fièvre ataxique.* Voyez *Ataxique.* — *Ulcère malin, plaie maligne*, qui resiste aux remèdes.

Maligne joie, joie secrète du mal d'autrui. — *Le malin Esprit* ou *l'Esprit malin*, ou fam. *le malin*, le Démon.

MALINE, subst. f. On appelle ainsi, en t. de Marine, les temps des grandes marées à la nouvelle et à la pleine lune.

† MALINES, pl. Dentelles de Flandre, dont le commerce se fait principalement à *Malines.*

MALINGRE, adj. (*Ma-lein-gre*) Qui a peine à recouvrer ses forces après une longue maladie, ou dont les forces diminuent sans aucune maladie apparente. Il est fam. Mot tiré de l'*argot* ou jargon des gueux qui appellent *malingres* ceux d'entr'eux qui, par quelque maladie ou difformité, soit réelle, soit supposée, cherchent à émouvoir la compassion. *Trév.*)

MALINTENTIONNÉ, ÉE, adj. et subst. (*Ma-lein-tan-cio-né*) Qui a de *mauvaises intentions.*

† MALIQUE, adject. (Chimie mod.) *Acide malique*, acide végétal extrait des pommes et de divers autres fruits. (Du lat. *malum* pomme, fait du grec *mêlon*, en dorique, *malon*, qui signifie la même chose.)

MALITORNE, adj. et sub. Maladroit, inepte. Il s'emploie ordinairement comme substantif : *Ce valet n'est qu'un malitorne.* Style fam. (Du latin *male tornatus* mal tourné.)

MAL-JUGÉ, s. m. Faute du Juge, mais sans prévarication, en prononçant sur une affaire.

MALLARD, s. m. (*Ma-lar*) Petite meule de Remouleur.

† MALLAS, s. f. (Moonoie) Demi-denier de la livre catalane.

MALLE, subst. f. (*Ma-le*) Coffre rond par dessus, quelquefois par les côtés, et couvert de cuir pour le voyage. (Suivant *Péronius*, du grec *mallos* toison; parce que, dit-il, les malles ont été primitivement faites de peaux de bêtes avec leur toison. Suivant *Huet*, du bas-breton *mal*, qui signifie la même chose.) — Valise des Courriers et des Postillons. — Grand panier où les petits Merciers portent leurs marchandises.

Proverbial. *Trousser en malle*, enlever par surprise et promptement. — On dit de quelqu'un mort en peu de jours d'une maladie, qu'*il a été troussé en malle.*

† MALLE, s. m. (Ichtyol.) Espèce de poissons osseux holobranches abdominaux, de la famille des Oplophores, et du genre des Silures, qu'on trouve principalement dans le Nil, et qui pèse jusqu'à quinze myriagrammes. On le nomme aussi *Glanis.*

MALLÉABILITÉ, sub. f. (*Mal-lè-a-bi-li-té*) Qualité de ce qui est malléable.

MALLÉABLE, adj. Qui peut se battre, forger et étendre à coups de marteau. (Du latin *malleus* marteau, maillet.)

MALLÉAMOTHE, subst. masc. Arbrisseau du Malabar, dont le fruit ressemble à celui du Lentisque. On fait des manches de couteau avec sa racine, et ses feuilles servent à fumer les terres.

† MALLES-MOLLES, s. f. pl. Fichus de mousseline des Indes, rayés ou brodés d'or, à l'usage des femmes. — Espèce de Mousseline.

MALLÉOLE, subst. f. (*Mal-lé-o-le*) Os de la cheville du pied formant une petite saillie ou éminence au bas de la jambe. La malléole

iuterne est une apophyse du péroné. (Du lat. *malleolus*, dimin. de *malleus* marteau.)

† Malléole, s. m. Chez les Anciens, faisceau de roseaux liés avec du fer, à une extrémité duquel étoit une cavité qu'on remplissoit de matières combustibles, et dont l'autre extrémité étoit armée d'un dard. Il servoit à mettre le feu, en le lançant mollement contre les objets qu'on vouloit incendier.

Malletier, s. m. (*Ma-le-tié*) Ouvrier qui fait des *malles*.

Mallette, s. f. (*Ma-lè-te*) Petite malle, — Sorte de petit sac.

Mallette à Berger. Voy. *Tabouret.*

Mallier, s. m. (*Ma-lié*) Cheval qui porte la *malle* et sur lequel le postillon est monté. — Cheval de brancard à une chaise de poste.

Malmener, v. a. (*Mal-me-né*) Maltraiter de coups ou de paroles.

Malmoulue, adj. f. T. de Chasse, qui se dit des fumées du cerf mal digérées.

† Malnommée, sub. f. Plante détersive qui croît dans les Savanes de Saint-Domingue.

Malordonné, ée, adj. T. de Blason. Il se dit des trois pièces, une en chef, et les deux autres parallèles en pointe, au lieu d'être, suivant les règles, posées deux en chef, et une en pointe.

Malotru, adj. et plus souvent subst. Misérable ; méprisable ; malfait, etc. C'est un terme de mépris. (Suivant *Ménage*, du latin *male instructus* mal rangé, etc.)

† Malpighiacées, s. f. pl. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes comprenant des arbres et des arbrisseaux, à calices d'une seule pièce, etc. (ainsi nommée de *Malpighi*, célèbre Médecin de Bologne, au 17.e siècle.)

Malplaisant, ante, adj. (*Mal-plè-zan*) Désagréable, fâcheux. Il vieillit.

Malpropre, adj. Qui manque de *propreté* ; sale. — Qui n'est pas *propre* à... En ce sens il est hors d'usage.

Malproprement, adv. (*Mal-pro-pre-man*) Avec malpropreté ; salement ; grossièrement.

Malpropreté, s. f. Vice contraire à la *propreté* ; saleté.

Malsain, aine, adj. (*Mal-cein*, *cè-ne*) En parlant des personnes ; qui n'est pas *sain*, qui est sujet à être malade. — En parlant des choses ; qui est contraire à la santé.

† *Atterrage malsain*, *côte malsaine*, où il y a beaucoup d'écueils, dont il est dangereux de s'approcher.

Malséant, ante, adj. (*Mal-cé-an*) Messéant ; qui est contraire à la bienséance.

Malsemé, ée, adj. T. de Chasse : *Bois de cerf malsemé* ; dont les andouillers sont en nombre impair.

Malsonnant, ante, adject. (*Mal-so-nan*) Qui choque, qui répugne. Il ne se dit qu'en Théolog et au fém. : *Proposition malsonnante.*

Malt, s. m. Orge préparé pour faire de la bière. (Mot anglois qui signifie *drêche.*)

† Maltaillée, adj. f. (Blason) Se dit d'une manche d'habit taillée d'une manière capricieuse et bizarre.

† Maltalent, sub. m. (*Mal-ta-lan*) Mauvaise volonté, haine, ressentiment. Mot employé par *Boileau* dans une de ses lettres ; par *l'abbé de Choisi* dans ses Mémoires, etc., et qui est aujourd'hui hors d'usage. (De l'italien *maltalento*, qui a la même signification.)

† Malte, s. f. (*Mal-te*) Espèce de mastic ou ciment, composé de poix, de cire, de plâtre et de graisse, dont se servoient les Anciens. — Composition de cire et de poix, dont on enduisoit les tablettes des Juges. (Du latin *maltha* pris, dans la même signification, du grec *maltha* ou *malthé*, qu'on croit dérivé des langues orientales.)

† *Malte de Delisle et de Bergmann*, bitume glutineux des Minéralogistes modernes.

† *Ordre de Malte*, ordre de Religieux militaires nommés d'abord *Hospitaliers* ou *Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, et ensuite *Chevaliers de Rhodes* ; il fut fondé vers l'an 1048.

Maltôte, s. f. Sorte d'impôt et d'exaction indue. Le premier impôt qui porta ce nom, fut celui qu'on leva l'an 1296, pour faire la guerre aux Anglois. On disoit alors *maltoute* ou *maltoulte*. (Des deux mots *mal* et *toulte*, participe féminin du verbe *tollir* ou *touldre* ôter, enlever ; fait du latin *tollere* : *somme mal toulte*, mal levée, levée à tort.) — Corps des Gens d'affaires, des Partisans : *La Maltôte s'est bien enrichie dans cette guerre.* Il ne se prend qu'en mauvaise part.

Maltôtier, s. m. (*Mal-tô-tié*) Celui qui lève une *maltôte* sur le peuple. Voy. *Publicain.*

Maltraiter, v. a. (*Mal-trè-te*) Offenser ; outrager de coups ou de paroles. Il dit plus que *traiter mal*, qui signifie seulement dire des paroles injurieuses ; ou dans un sens encore moins odieux, faire mauvaise chère à quelqu'un. — Faire tort à..... ne pas traiter favorablement.

† Malusites, adj. m. pl. (Chimie anc.) *Sels malusites*, les sels nommés *Malates* par les Chimistes modernes. (Du latin *malum* pomme. Voy. *Malique.*)

Malvacées, adj. fém. pl. Se dit des plantes comprises dans la classe des mauves. (Du lat. *malva* mauve.)

Malveillance, subst. f. (*Mal-vè-glian-ce* ; mouillez les *ll*) Haine ; *mauvaise volonté.* Il vieillit.

Malveillant, ante, adj. (*Mal-vè-glian*) Qui a de la *malveillance.* Il vieillit.

† Malvesine, s. f. (*Mal-vè-si-ne*) Ancienne machine de guerre que *Matthieu Paris* conjecture être une espèce de pierrier, et qui, suivant *Du Cange*, tire son nom de *mauvais voisin* ; parce qu'elle incommodoit fort les ennemis qui en étoient près.

Malversation, sub. f. (*Mal-ver-sa-cion*) Mauvaise conduite de celui qui est dans un emploi public.

Malverser, v. n. (*Mal-vèr-sé*) Se conduire mal dans un emploi ; y commettre des exactions, des concussions, des larcins.

Malvoisie, s. fém. (*Mal-voa-zi-e*) Certain vin Grec fort doux, apporté de *Malvasia*, ville du Péloponnèse, qui est l'ancienne *Epidaure.* — Vin muscat cuit.

Malvoulu, ue, adj. Qui est haï, à qui on veut du mal.

Maman, s. f. Terme de tendresse et de mignardise, qui signifie *mère*.

† *Maman teton*, mère nourrice. — *Grand' moman*, grand'mère. — Popul. *Grosse maman*, femme qui a de l'embonpoint.

Mamelle, s. f. (*Ma-mè-le*) La partie charnue et glanduleuse du sein des femmes, où se forme le lait. (Du lat. *mamilla*, diminutif de *mamma* mamelle et mère, dérivé de *mamma*, qui signifioit mère chez les anciens Grecs.) — On le dit aussi en parlant de l'homme et des femelles de certains animaux.

Mamelon, subst. m. Le bout de la *mamelle*. — Petites parties glanduleuses sur la peau de l'animal, sur la langue, etc. — En t. de Serrurier, partie d'un gond ou d'une fiche à vase, dont la forme est cylindrique, et qui entre dans l'œil d'une penture, etc. — Petit cylindre encastré dans chaque extrémité d'un treuil, et qui tourne dans les trous qu'on nomme lumières.

† Mamelonné, ée, adj. (Botanique) Recouvert de petits tubercules semblables à des *mamelons*. — Se dit, en Anatomie, de certaines parties figurées en *mamelons* ou *mamelles*.

Mamelu, ue, adj. et subst. Qui a de grosses *mamelles* : *Un homme mamelu; une grosse mamelue*.

† Mamlouk, Mamluk, Mammeluk, s. m. En Egypte, soldat attaché à un Bey, auquel il appartient à titre d'esclave. Les Mamlouks forment une cavalerie redoutable, etc.; c'est du sein de cette milice que se tirent ordinairement les Beys. (Du verbe arabe *malak* ou *malako* posséder; parce que le mamlouk est la propriété d'un autre. *Mamlouk* est un partic. passif qui signifie *possédé*, littéralement *regnatus* sur qui on règne.)

Mammaire, adj. (*Mam-mè-re*) Qui porte le sang aux mamelles. (Du lat. *mamma* mamelle.)

† Mammalogie, s. fém. Partie de l'Histoire naturelle qui traite des *Mammifères*, ou des animaux qui ont des mamelles. (Du latin *mamma* mamelle, et du grec *logos* discours, traité.)

† Mammifères, s. et adj. m. pl. (Zoologie) Nom que, dans la nouvelle division de l'Histoire naturelle, on a donné aux animaux appelés auparavant Quadrupèdes, et à l'homme lui-même, parce qu'ils nourrissent leurs petits du lait de leurs mamelles. (Du latin *mamma* mamelle, et *fero* je porte; *qui porte* ou *a des mamelles*.)

† Mammiforme, adj. (Anatomie) Qui a la forme d'une mamelle. On dit plus souvent et mieux *mastoïde*. Voy. ce mot. (Du lat. *mamma* mamelle, et *forma* forme.)

† Mamoudi, subst. m. Monnoie de compte et monnoie effective d'argent de Bassora. Le *Mamoudi* se divise en dix *Damines*, et la *Damine* en dix *Flouches*. Le Mamoudi vaut environ 11 sous tournois, ou 55 centimes. — Monnoie de compte à Gomron, dans le golfe Persique, qui se divise en 20 Gossas, et fait la 100.e partie du Toman. — En Perse, il fait aussi la 100.e partie du Toman. — Monnoie de billon de Perse qu'on nomme aussi *Chodabende*. — A Surate, monnoie d'argent, dont 2 1/2 font la Roupie d'argent.

† Man, s. m. (Entomol.) Larve du Hanneton. Elle est quatre ans à se développer, tandis que le Hanneton ne vit que sept à huit jours. — Nom d'un Dieu des anciens Germains. — Poids usité dans les Indes-Orientales, et particulièrement dans les états du Grand-Mogol.

Manaca, subst. m. Arbrisseau du Brésil. Sa racine est un violent purgatif.

† Manale, adj. f. (Archéol.) *Pierre manale*, pierre en laquelle le peuple Romain avoit une grande confiance, et qu'on rouloit dans les rues de Rome, dans les temps de sécheresse, pour avoir de la pluie. (Du latin *manalis*, fait de *manare* couler; *lapis manalis* pierre qui fait couler l'eau.)

Manant, s. m. (*Ma-nan*) En style de Pratique, celui qui demeure en un bourg ou village. (Du latin *manens*, participe de *manere* demeurer.) — Familièrement : Paysan; rustre.

† Manaquin, adj. m. (*Ma-nn-kein*) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Subulirostres, très-remarquables par la beauté de leurs couleurs, et par un chant si mélodieux, qu'il a fait donner à quelques espèces le nom d'*organistes*. Ils vivent presque tous en Amérique.

Mancelinier, Manchelinier, Mancenillier, s. m. (*Man-ce-li-nié*) Arbre d'Amérique, dont on distingue plusieurs espèces, et qu'*Adanson* place parmi les Tithymales. Il fournit un suc laiteux qui est un poison brûlant et très-âcre : il sert aux Sauvages à empoisonner leurs flèches. Son fruit, qui ressemble à nos pommes d'api, n'est pas moins dangereux. On le nomme *mancenille* ou *manzanille*.

Mancelle, s. f. (*Man-cè-le*) Petite chaîne qui tient au collier des chevaux de voiture.

Mancenillier, subst. m. (*Man-ce-ni-glié*, mouillez les *ll*) Voy. *Mancelinier*.

Manche, s. f. Partie du vêtement où l'on met le bras. (Du latin *manica*, dont la signification est la même.) — Demi-manche de toile fine avec un poignet et des arrières-points à chaque bout. — En t. de Guerre, petite troupe de Soldats, détachée du bataillon, et qui demeure sur les ailes. — En ter. de Marine, 1.° long tuyau de cuir qui sert à emplir les barriques d'eau. 2.° Tuyau de toile goudronnée qui conduit l'eau de la pompe hors du vaisseau. — En t. de Pêche, filet en forme de tuyau conique, large à l'entrée, et qui va en s'étrécissant jusqu'à son extrémité, qu'on ferme de différentes manières. — Dans les grosses forges d'acier, espèce de tour en cône tronqué, qui se pose sur certains creusets pour la fonte du fer. — Détroit de mer entre deux terres. Il ne se dit que du Détroit qu'on appelle aussi *Pas de Calais*.

Gentilshommes de la Manche, Officiers qui accompagnoient les Fils de France dans leur jeunesse. — *Gardes de la Manche*, ceux qui se tenoient aux deux côtés du Roi, vêtus de hoquetons et armés de pertuisanes.

Proverb. 1.° *Avoir quelqu'un, quelque chose dans sa manche*; en disposer, en être assuré. — 2.° *C'est une autre paire de manches*; c'est une autre affaire, ce n'est pas la même chose. — 3.° *Avoir la conscience large comme la manche d'un Cordelier*; n'être point scrupuleux. Il est populaire. — 4.° *Du temps qu'on se mouchoit sur*

la manche ; du temps qu'on étoit fort simple. —Fig. et fam. *Ne pas se faire tirer la manche* ou *par la manche pour faire une chose*, la faire volontiers.

† *Manche d'Hyppocrate* (Pharmacie), sac en forme de cône renversé, fait ordinairement avec de la flanelle, et qui sert à passer différentes choses.

Manche, s. m. Partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir. (Du latin *manubrium*, qui signifie la même chose. Suivant *Huet*, de *manica*, employé dans le même sens par *Optatus Milevitanus*.) — Partie de la charrue que tient le Laboureur. — Partie d'un luth, d'un violon, etc. où sont les touches.

Proverbialement et figurément : *Cet homme branle au manche* ; n'est pas ferme dans le parti qu'il a embrassé, dans sa résolution, ou est menacé de perdre sa place. — *Jetter le manche après la cognée* ; abandonner une affaire par chagrin, par caprice.

Manche de couteau, subst. m. Coquillage bivalve. C'est proprement une espèce de mollusque acéphale, dont le corps est, entre les deux valves de sa coquille, enveloppé dans une sorte de fourreau ou de manteau charnu, sans ouverture sur le côté.

Manchenillier, s. masc. (*Man-che-ni-glié*) Voy. *Mancelinier*.

† Mancherons, s. mase. pl. (*Man-che-rô*) Chez les Cartiers, poignées fixées aux deux bouts de la botte de la lisse, et avec lesquelles on fait mouvoir la perche.

Mancherons, s. m. plur. Les parties de la charrue qu'on tient avec les mains lorsqu'on laboure.

Manchette, s. f. (*Man-chè-te*) Ornement fait de toile ou de dentelle, qui s'attache au poignet de la chemise (au bout de la *manche*). —En ter. de Menuiserie, partie de l'accotoir d'un fauteuil, qu'on garnit d'étoffe.

† *Manchette de botte*, garniture de toile qui embrasse le genou, par-dessous la botte. — En t. d'Imprimerie, ouvrage à manchettes, manuscrit dont les marges sont chargées d'additions. — Proverb. *Vous m'avez fait là de belles manchettes*, vous avez fait une équippée, une étourderie qui m'embarrasse fort.

Manchon, s. m. Sorte de fourrure, en forme de *manche*, dans laquelle on tient les mains pour se garantir du froid. — En t. de Verrerie, cylindre de verre que l'on fend et que l'on aplatit, pour en former une feuille propre à faire des vitres. — Dans les grosses forges d'acier, virole qui couvre les joints des tuyaux de fonte.

† Manchonnier, s. m. (*Man-cho-nié*) Dans les Verrer. Ouvrier qui travaille aux *manchons*.

Manchot, ote, subst. (*Man-cho*) Estropié d'une main ou d'un bras : *Il est manchot de la main droite*. (Du latin *mancus*, fait dans la même acception, de l'ablatif *manu*, et de l'adjectif *ancus*, lequel signifie proprement *celui dont le coude est trop court*.) — En Ornithologie, genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Uropodes, dont les ailes sont courtes et sans pennes, et qui n'ont qu'un ongle à la place du pouce. On les trouve sur-tout dans la mer du Sud.

Proverb. et figur. *N'être pas manchot*, avoir de l'adresse, de la finesse d'esprit.

Mancienne, s. f. Voy. *Viorne*.

Mandarin, s. m. (*Man-da-rein*) Titre de dignité à la Chine. Il y a neuf ordres de Mandarins qui, au nombre de 32 ou 33 mille individus, forment les corps les plus distingués de l'Empire. (Ce mot est portugais et vient de *mandar* commander, fait du latin *mandare* : les Chinois disent *Quoan*, ou plutôt *Cohen*, qui signifie *servir*, *être ministre d'un Prince*. Trév.)

† Mandarin, ine, adj. Qui appartient aux *Mandarins* : *La Langue mandarine* ou savante.

† Mandarinat, subst. m. (*Man-da-ri-na*) Charge, office, dignité du *Mandarin*.

Mandat, s. m. (*Man-da*) Rescrit du Pape par lequel il donne à quelques personnes certains bénéfices vacant par mort. — Pouvoir, procuration pour agir au nom d'un autre. — Ordre de payer, adresse par un propriétaire de fonds à celui qui en est dépositaire. (Du latin *mandatum*, fait de *mandare* commander, etc.)

Mandataire, s. m. (*Man-da-tè-re*) Celui en faveur de qui le Pape a expédié un *mandat*. — Celui qui est chargé d'une procuration pour agir au nom d'un autre.

Mandeline, s. f. Voy. *Erine*.

Mandement, s. m. (*Man-de-man*) Ordre de la part d'une personne qui a autorité et juridiction : *Mandement d'Evêque*. — Billet qu'on donne à quelqu'un portant ordre à un Receveur ou Fermier de payer une somme mentionnée dans le billet. — En t. de Pratique, ordre, injonction de venir. (Du latin *mandatum*.)

Mander, v. a. (*Man-dé*) Faire savoir par lettres ou par message : *Mander une nouvelle* ; et neutralem. *Je lui ai mandé de venir* ou *qu'il vînt*. — Donner avis *ou* ordre de venir. (Du latin *mandare*.)

Mandibule, s. f. T. d'Anatomie : Mâchoire. (Du latin *mandibula*, fait de *mandere* manger, mâcher.)

† Mandil, s. mase. Espèce de bonnet ou de turban des Persans.

Mandille, s. f. (mouillez les *ll*) Autrefois sorte de casaque de laquais. C'étoit une espèce de manteau fait de trois pièces, dont l'une pendoit sur le dos, et les deux autres sur les épaules. (Du latin *mantellum* manteau.)

Mandole, s. f. Voy. *Mandore*.

Mandoline, s. f. Espèce de petite guitare, ou plutôt de *Mandore*. Voy. ce mot.

Mandore, s. f. Sorte d'instrument de Musique qui a quelque rapport avec le luth. Quelques-uns disent *mandole*. (Par corruption, du grec *pandoura*, qui a la même signification. Voy. *Pandore*. Les Italiens disent *mandola*, dont nous avons fait le diminutif *mandoline* petite mandore.)

Mandragore, s. fém. Plante vénéneuse et vivace, qui croît dans les pays chauds et appartient à la famille des *solanum*. On distingue la Mandragore mâle, et la Mandragore femelle. (Du grec *mandragoras*, dont la signification est la même.)

Mandrin, s. masc. (*Man-drein*) Terme de

Tourneur : Pièce sur laquelle on assujettit les ouvrages qui ne peuvent être tournés entre les pointes. — En terme de Chaudronniers, longue verge de fer sur laquelle on travaille le tuyau d'un cor de chasse. — Chez les Fourbisseurs, instrument de fer qui leur sert à soutenir, entr'ouvrir et travailler plusieurs pièces des épées et des fourreaux. — Outil d'Horloger, pour tourner certaines pièces. — Plateau de bois sur lequel les Doreurs travaillent les grandes pièces. — Chez les Serruriers, poinçon qui sert à percer le fer à chaud.

† MANDUCABLE, adj. (Médec.) Mangeable, bon à manger. Mot nouveau. (Du latin *manducare* manger.)

MANDUCATION, s. fém. (*Man-du-ka-cion*) L'action de manger. Il ne se dit qu'en parlant de l'Eucharistie. (Du latin *manducatio.*)

MANÉAGE, s. m. Ter. de Marine : Travail des Matelots sur un navire pour charger ou décharger les planches, le merrain, le poisson, etc. Il ne leur est point dû de salaire pour ce travail.

MANÉGE, s. m. Lieu où l'on exerce les chevaux de selle et où on les dresse à toutes sortes d'airs. — Exercice et travail d'un cheval dans le manége : *Ce cheval n'est pas encore dressé à ce manége. Recherchez ce cheval d'un tel air, d'un tel manége.* (De l'italien *maneggio*, fait, dans le même sens, du verbe *maneggiare* manier, gouverner, etc.) — Au figur. manière d'agir adroite et artificieuse. — Dans les mines de houille, marche, direction des veines. — En t. de Marine, manière particulière de se mouvoir, de faire certaines évolutions.

MANES, subst. m. pl. Nom que les Anciens donnoient aux ames des morts. On le dit toujours au pluriel, même quand il s'agit d'un seul. (Du latin *manes*, *ium*, dont la signification est la même.)

† *Dieux mânes*, Dieux infernaux.

† MANET, s. m. (*Ma-ne*) Terme de Pêche : Filet en nappe simple, dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on veut prendre.

† MANETTE, s. f. (*Ma-ne-te*) Poignée en fer fixée sur le haut de la barre de la *banche* ou planche du moule du *Maçon-piseur.*

MANEUVRE. Voyez *Manœuvre.*

MANGAÏBA, subst. m. (*Man-ga-i-ba*) Bel arbre du Bresil, de la grosseur d'un prunier et dont le fruit ressemble à l'abricot.

† MANGAL, s. m. Ter. de Relation. Brasier en cuivre ou en terre cuite qui, dans quelques contrées de l'Orient, se place sous le *Tandour.* Voy. ce mot.

MANGANÈSE, s. m. (*Man-ga-nè-ze*) Métal gris-blanc, fragile et très-peu fusible. Cette substance est connue, à l'état d'oxide noir, sous le nom de *savon des Verriers*; parce qu'ils s'en servent pour blanchir le verre. (Par corruption, du grec *magnès*, en latin *magnes* aimant : parce que le manganèse a quelque ressemblance avec ce mineral.)

† MANGÉ, ÉE, part. pass. et adject. Voy. *Manger.* — En t. de Marine, *vaisseau mangé de la mer*, battu d'une on plusieurs lames, au point que l'eau passe souvent par-dessus.

MANGEABLE, adj. (*Man-ja-ble*) Qui peut être *mangé.*

MANGEAILLE, subst. fém. (*Man-jà-glie*; en mouillant les *ll*) Ce qu'on donne à *manger* à quelques animaux domestiques, sur-tout à la volaille et aux oiseaux. — Dans le style plaisant, tout ce qui sert de nourriture à l'homme.

MANGEANT, ANTE, adject. (*Man-jan*) Qui *mange* : *Je l'ai laissée bien buvante et bien mangeante*, se portant fort bien. Il est famil.

MANGEOIRE, subst. f. (*Man-joa-re*) Sorte d'auge qui va le long de l'écurie ou de l'étable, dans laquelle on donne à *manger* aux chevaux, aux bœufs, aux brebis, etc.

Proverb. et figur. *Tourner le dos à la mangeoire*, faire le contraire de ce qu'on devroit faire pour arriver à son but.

MANGER, v. a. (*Man-jé*) Mâcher et avaler quelque aliment pour se nourrir. — Prendre ses repas. En ce sens il est neutre : *Il mange à l'auberge.* — En parlant de certaines choses, ronger; detruire : *La rivière a mangé tous ses bords; la rouille mange le fer, etc.* — On dit figur. dans le même sens, *ses valets, sa maîtresse le mangent*; le ruinent. (Du lat. *mandere* ou *manducare*, qui signifie la même chose, et dont les Italiens ont fait également *mangiare.*)

Figurement, *Manger les mots*, ne pas bien prononcer. — *Manger quelqu'un de caresses*; lui faire de grandes caresses. — *Savoir son pain manger*; entendre bien ses intérêts. — Fig. et fam. *Il a mangé son pain blanc le premier*, le commencement de sa vie a été plus heureux que la suite. — Fam. *Il mange dans la main*, il abuse de la familiarité qu'on lui permet. — *Être à manger, joli à manger*; être extrêmement joli. — En ter. de Marine, *manger le sable*, tourner le sablier ou l'horloge avant que le sable soit passé.

SE MANGER, v. récip. Se dévorer. — En ter. de Grammaire : se perdre, ne s'écrire, ne se prononcer pas.

Familièr. *Ils se sont mangé le blanc des yeux*, ils se sont querellés fortement.

MANGERIE, subst. f. Au propre, action de *manger.* Il n'est guères usité que dans *relever mangerie*, recommencer à *manger.* — Au fig. exaction, concussion, frais de chicane.

MANGEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *mange* beaucoup.

Proverb. *Mangeur de charrettes ferrées* ou *de petits enfans*; fanfaron. — *Mangeur de viandes appretées*; fainéant, qui aime à faire bonne chère sans se donner aucune peine, *ou* qui veut tirer du profit d'une affaire où il n'a pas eu de part. — *Mangeur de crucifix*, ou *d'images* ou *de Saints*; bigot, faux dévot.

MANGEURE, subst. f. (*Man-jû-re*) Endroit *mangé* d'une étoffe, d'un pain. — En ter. de Vénerie, pâture du Sanglier.

MANGLE, MANGLIER, s. m. (*Man-gle, glié*) Arbre très-commun sur les bords de la mer dans les Indes Occidentales, et dont on connoît plusieurs espèces : le *Cerétba*, *manglier blanc*, *mangle bobo*, ou *mangle fou*, qui ressemble à un petit saule, et dont les feuilles sont ordinairement poudrées d'un sel fort blanc, dont les vapeurs de la mer ne cessent

de les couvrir ; *le Cerébuna*, petit arbrisseau dont le fruit est très-amer ; et le *Manglier noir véritable* ou *salé*, aux branches duquel s'attachent les huitres.

† *Mangle rouge*, Voy. *Raisinier du bord de la mer.*

Mange, s. m. Voy. *Manguier.*

† Mangonnier, s. m. (*Man-go-nié*) T. de Pêche. Chasse-marée, ou Marchaud de poissons en detail. T. Languedocien.

† Mangoustan *ou* Mangostan, s. m. Arbre originaire des îles Moluques, transporté dans l'île de Java, à Malaca, et aux Manilles. Son fruit, de la grosseur d'une petite orange, réunit le goût de la fraise et du raisin : il est réputé le plus délicieux qui croisse dans l'Inde.

Mangouste, s. fém. Animal des Indes, qui à l'extérieur, ressemble à la fouine.

† Mangue, subst. f. (*Man-ghe*) Fruit du Manguier. — Grand filet de Pêcheur, en usage près de Fréjus.

† Manguier, Mango, s. masc. (*Man-ghié*, *Man-go*) Arbre grand et rameux d'Ormus, de Malabar et du Bengale, dont le fruit, nommé *mangue*, en forme de cœur, sert d'aliment, soit cru, soit macéré dans le vin. La mangue, coupée en morceaux, se confit au vinaigre, et prend le nom d'*achars de mangue*. Voy. *Achar.*

† Manhiot, Magnoc, Manioque, Manioc, s. masc. Plante d'Amérique, à fleur campaniforme, à racine tubéreuse, qui fournit une racine dont on fabrique un pain appelé *cassave*. Le suc laiteux que rend cette racine est un poison ; la fécule qu'on en retire est saine, et le pain qu'elle donne est excellent. On nomme *Conac* une préparation de la farine de Manhiot cuite à la poële, et réduite en petits grains. Desséchée et cuite sur une plaine de fer ou de terre, en forme de galette, elle prend le nom de *pain de cassave* ou *de Madagascar*, pain qui se mange humecté dans l'eau ou le bouillon. On tire du suc laiteux du manhiot, une fécule qui sert d'amidon, et qu'on nomme *Moussache*. On appelle *Cépipa*, *Capiou*, *Langou*, *Matete*, d'autres préparations, soit de cette même fécule, soit de la farine de Manhiot.

Maniable, adj. Qui se *manie* aisément ; qui se prête à l'action de la main : *Ce drap est doux et maniable. Ce martenu est trop lourd, il n'est pas maniable.* — Aisé à mettre en œuvre : *Ce fer, ce cuivre est doux et maniable.* — Figurém. et famil. Traitable : doux.

Maniaque, s. m. et f. et adj. (*Ma-ni-a-ke*) Possédé de quelque *manie* ; furieux.

† Manicanterie, s. f. (*Ma-ni-kan-te-ri-e*) Ecole de chant d'un chapitre, où l'on entretient des enfans de chœur. (Du latin *mane cantare*, chanter le matin.)

† Manicheens, s. m. plur. (*Ma-ni-ché-en*) Hérétiques, disciples de *Manes* ou *Manichée*, au troisième siècle, qui reconnoissoient deux principes : l'un bon appelé *lumière*, lequel ne faisoit que du bien ; et un mauvais nommé *ténèbres*, qui ne faisoit que du mal.

† Manichéisme, s. m. Doctrine, hérésie de *Manès* et des *Manicheens* ses sectateurs.

† Manichordion, s. m. (*Ma-ni-kor-di-on*) Sorte d'épinette, dont les sautereaux sont armés de petits marteaux de cuivre. Les cordes, au nombre de 70, dont plusieurs à l'unisson, sont recouvertes de bandes de drap, qui en rendent le son sourd et fort doux. On le nomme aussi *Manicorde*, *Epinette sourde* ou *muette*, et quelquefois *Claricorde*. — Sorte de fil de fer ou de laiton très-fin et très-délié, dont on fait les cordes des *Manichordions*, des Epinettes, des Clavecins, etc. (Par corruption, du grec *monochordion* ou plutôt *monochordon* instrument à une seule corde : formé de *monos* un, et *chordé* corde. On mit dans la suite plusieurs cordes à cet instrument, qui n'en conserva pas moins son premier nom.)

Manicle, s. f. Terme de Tondeur de draps : Instrument qui fait agir les forces. — Chez les Cordonniers, morceau de cuir qui entoure la paume de la *main*. On dit mieux *manique*. Voy. ce mot.

Manicles, s. f. pl. Les fers qu'on met aux *mains* des prisonniers. On dit plus souvent et mieux, *menottes*.

† Manicolle, s. m. (*Ma-ni-co-le*) Ter. de Pêche. Espèce de grand truble.

† Manicorde, s. m. Voy. *Manichordion.*

Manie, subst. f. Altération d'esprit qui va jusqu'à la fureur. (Du grec *mania* fureur, folie, dérivé de *ménomai* être fou, être en fureur.) — Dans un sens moins odieux, passion portée à l'excès : *Sa manie pour les coquilles, pour les éditions rares, etc.* Voy. *Tic.* — Depuis quelque temps il est entré dans la composition de plusieurs mots : *Anglomanie*, *bibliomanie*, d'où l'on a fait ensuite *Anglomane*, *Bibliomane*, *etc.* Tous les mots de ce genre appartiennent au style plaisant ou satyrique.

Manié, ée, part. pass. et adj. Voy. *Manier.* — *Ces mots sont bien* ou *peu maniés*, sont bien ou peu usités. — *Vaisseau bien manié* (Mar.), Qui est bien manœuvré, auquel un habile manœuvrier donne le mouvement.

Maniement, s. m. (*Ma-ni-man*) Action de *manier*. — Sorte de mouvement du bras, de la jambe : *Il est perclus de ce bras, mais il commence à en avoir le maniement assez libre.* — Au fig. Administration : *Maniement des deniers, des affaires.*

† *Maniement des armes*, exercice de pied ferme qu'on enseigne aux soldats de recrue, à la différence des évolutions.

Manier, v. a. (*Ma-ni-é*) Prendre et toucher avec la main. (Du latin *manus* main, dont les Italiens ont fait également, et dans la même signification, *maneggiar.*) — Figur. 1.° Avoir en sa disposition, en son administration : *Manier les deniers publics.* La Bruyère (chap. 6) a dit, en ce sens : *Manieur d'argent.* — 2.° *Manier les affaires* ; les administrer. — 3.° *Manier les esprits* ; les gouverner avec adresse. — 4.° *Manier un sujet* ; le traiter. — *Manier le blé* ; le remuer avec la pelle. — *Manier bien une chose* ; s'en bien servir, la bien travailler : *Il manie bien le pinceau* ; *le marbre, le fer, la pâte.* — *Manier a bout*, 1.° en terme de Couvreur, mettre des lattes

neuves, et reposer l'ancienne tuile dessus. — 2.° Chez les Paveurs, relever un ancien pavé et le remettre en place. — *Manier les levains* (Boulanger.), les pétrir. — *Manier un cheval* (Manége), le faire aller, le mener avec art.

† Manier, v. n. (Manége) Se dit des mouvemens et des exercices des chevaux dressés et qui ont de l'école : *Ce cheval manie bien a courbettes, a croupades, terre-à-terre, de ferme-a-ferme, etc.*

Manier, s. m. usité seulement dans cette phrase adverbiale : *Au manier*; en maniant : *Ce drap paroît bon au manier.*

Manière, s. fém. Façon; sorte. En ce sens il s'emploie adverb. *En toute manière : de cette manière; de la bonne maniere.* (Du latin barbare *maneries* ou *maneria*, employé, dans la même signification, par les Auteurs de la basse latinité. *Ménage*, d'après *Vossius*, etc.) — Avec les pronoms possessifs, usage, coutume : *C'est sa manière d'agir*, etc. — Fam. Il se dit comme *espece*, de ce qui a l'apparence de la chose dont on parle : *Il vint une maniere de Demoiselle, etc.* — Affectation : *A force de soigner son style, on tombe dans la maniere. Cela avoisine la manière*; et très-famil. *Cela frise un peu la manière*, s'éloigne du naturel. — En Peinture, 1.° Caractère particulier qui, louable ou défectueux, distingue un Peintre de tout autre; c'est la même chose que *style* en Littérature : *La manière de Raphaël, du Corrége, etc. Avoir une belle, une grande maniere*, imiter savamment la nature. — 2.° Pratique qui ne tient qu'aux habitudes que le Peintre a contractées, et qui s'éloigne de la nature : *Avoir* ou *mettre de la manière.* En ce dernier sens, il se prend toujours en mauv. part.

† *Maniere noire*, manière de graver où le cuivre est tellement préparé que le fond y est totalement *noir.* Dans ce genre de gravure, on passe des ombres aux lumières, à la différence de la gravure au burin ou à l'eau forte, qui passe de la lumière aux ombres. La gravure *en maniere noire*, cultivée avec beaucoup de succès en Angleterre, y est appelée, d'après l'italien *Mezzo-tinto*, demi-teinte.

Manieres, plur. Façon d'agir. Il diffère de *façons*, en ce que les *manières* sont l'expression des mœurs de la Nation; et les *façons* sont une charge des manières ou des manières plus recherchées dans quelques individus.

De manière que.... conjonct. De sorte que.

Par Manière de... adv. *Faire une chose par manière d'acquit*, négligemment.

Maniéré, ée, adj. Qui a beaucoup de *manière*, d'affectation : *Style, Auteur maniéré*; et en Peinture, *figures, draperies maniérées.* Dans ce dernier sens, on dit substantivement le *maniéré*, mauvaise imitation de la simplicité, du naturel, de la noblesse ou des graces.

Maniériste, s. masc. Peintre *maniéré*, qui dans ses ouvrages n'imite pas la belle nature.

Maniette, s. fém. Terme d'Imprimeur en toile : Petit morceau de chapeau pour frotter le châssis.

† Manieur, s. m. *Manieur d'argent.* Voy. *Manier.* — *Manieur de blé sur benne*, journalier qui, sur les ports de Paris, gagne sa vie à remuer le blé avec une pelle.

Manifestation, s. f. (*Ma-ni-fès-ta-cion*) Action par laquelle on *manifeste.*

Manifeste, adj. Notoire; évident; connu de tout le monde. (Du latin *manifestus.*)

Manifeste, s. m. Ecrit public par lequel un Souverain rend raison de sa conduite en quelque affaire importante. — Il se dit par extension d'une personne de grande considération, d'un parti; et alors il signifie *Apologie.*

Manifestement, adv. (*Ma-ni-fès-te-man*) Clairement; évidemment. (Du latin *manifestè.*)

Manifester, v. act. (*Ma-ni-fès-té*) Rendre *manifeste.* (Du latin *manifestare.*) Voyez *Déclarer.*

Se Manifester, verb. réciproq. Se faire connoître.

Manigance, subst. f. Intrigue; emploi de petites manœuvres cachées et artificieuses pour parvenir à quelque fin. Il est familier.

Manigancer, v. a. (*Ma-ni-gan-cé*) Tramer quelque petite ruse. Il est famil. (Du lat. barbare *manicularе* que, suivant *Du Cange*, on a employé avec la même acception dans la basse latinité, *quasi*, ajoute-t-il, *manibus ludificare, uti agunt præstigiatores.*)

Maniguette *ou* Graine de Paradis, s. fém. (*Ma-ni-ghè-te*) Sorte de graine dont il se fait un grand commerce sur la côte de Guinée, nommée *Maniguette* ou *Malaguette.*

† Maniguiere, s. f. (*Ma-ni-ghe-re*) Terme de Pêche : Filet tendu sur des pieux et aboutissant à une manche où entrent les anguilles.

† Manil *ou* Mani, s. m. Arbre de la Guiane, dont les vieilles branches fournissent aux habitans une résine qu'ils font servir à calfater leurs canots.

Manille, s. f. (mouillez les *ll*) Terme du jeu de l'Hombre, du Quadrille et du Tri. C'est en noir le deux, et en rouge le sept de la couleur dans laquelle on joue. — Grand anneau de cuivre jaune, en forme de bracelet, que les Nègres portent comme parure aux jambes et aux bras. (De l'espagnol *manilla*, fait, dans la même signification, de *mano* main.)

Manioc, Manioque, s. m. Voy. *Manhiot.*

† Maniolle, s. f. (*Ma-ni-o-le*) Terme de Pêche : Grand truble, dont on se sert sur l'Adour, près de Bayonne, etc.

Manipulaire, s. m. (*Ma-ni-pu-lè-re*) Chez les anciens Romains, chef. Voyez *Manipule.* On l'appeloit aussi *Centurion.* Voy. ce mot.

Manipulation, s. fém. (*Ma-ni-pu-la-cion*) Manière d'opérer en Chimie, en Pharmacie, et en plusieurs Arts.

Manipule, s. m. Sorte de petite étole que le Prêtre, le Diacre et le Sous-Diacre portent au bras gauche, dans la célébration de la Messe. Le manipule a remplacé le mouchoir ou la serviette que les Prêtres de la primitive Eglise portoient au bras pour s'essuyer les yeux, la main, la bouche ou le visage. Les Grecs et les Maronites ont deux manipules, un à chaque bras. — Chez les anciens Romains, compagnie de Soldats, d'abord de cent et ensuite de deux cents hommes. (Du latin *manipulus*, poignée

ou botte de foin attachée au bout d'une perche qui, dans les premiers temps, servoit d'enseigne à cette troupe.)

† MANIPULER, v. a. (*Ma-ni-pu-lé*) Opérer avec la *main*, en Pharmacie, etc. (Du latin *manus* main.)

MANIQUE, s. fém. (*Ma-ni-que*) Morceau de cuir, etc. dont certains Ouvriers se couvrent la paume de la main ou le bras, afin de travailler plus commodement. (Du lat. *manica* mitaine, etc. fait de *manus* main.)

† MANITOU, subst. m. Chez les Sauvages de l'Amériq. septentrionale, certain esprit qu'ils s'imaginent être renfermé dans toutes les creatures vivantes et même inanimées. Chacun d'eux choisit pour son *manitou* le premier objet qui frappe ses sens, et l'honore comme sa divinité tutelaire.

MANIVEAU, s. m. (*Ma-ni-vô*, s. d.) Sorte de petit panier plat fait d'osier : *Un maniveau d'éperlans.*

MANIVELLE, s. fém. (*Ma-ni-vè-le*) Pièce de fer, etc. coudée deux fois à angle droit, qui, placée à l'extremite d'un arbre ou essieu, sert à le faire tourner. (Suivant *Huet*, du lat. *manulea*, qui signifie proprement *manche d'habit*, etc.) — En t. de Charron, 1.° petit essieu qui sert à conduire deux petites roues à la fois. — 2.° Moitié d'un petit essieu de bois rond, avec quoi on conduit une petite roue où l'on veut. — Chez les Maçons, espèce de brancard avec des cordages et une S pour élever des matériaux. — Chez les Cordiers, instrument de fer pour tordre de gros cordages. — En t. d'Imprimerie, morceau de bois creux et arrondi placé à la partie de la broche qui sert à faire rouler le train d'une presse.

† *Manivelle du gouvernail* (Marine), pièce de bois que le Timonier tient à la *main* pour faire jouer le gouvernail.

MANNE, s. f. (*Ma-ne*) Espèce de suc congelé qui se recueille en quelques pays sur les feuilles de certains arbres. C'est une drogue purgative. — Nourriture que Dieu fit tomber du Ciel pour nourrir les Israélites dans le Désert. (Du grec et du latin *manna*, qui signifie la même chose.) — Fig. *La manne céleste*; la grace, la parole de Dieu. — Fig. et fam. Production de la terre fort abondante dans un pays, et qui sert à nourrir un grand nombre de personnes.

† *Manne d'encens*, encens mâle, choisi en petits grains les plus ronds et les plus nets, ayant la couleur de la belle *manne*. — *Manne de Prusse*, graine d'une plante graminée, qu'on nomme *Herbe à la manne* ou *Fétuque flottante*. Cette graine sert à faire des gruaux. — *Manne de Briançon*. Voy. *Mélèze*. — *Manne d'erable*. Voy. *Erable*. — *Manne des poissons* (Pêche), papillon dont les poissons sont très-friands, et qui sert à faire des appâts.

MANNE, subst. f. (*Ma-ne*) Sorte de panier grand et plat avec des anses à chaque bout. (Du saxon *mand* corbeille, panier. *Le Duchat.*) — Ouvrage de Vannier en forme de berceau où l'on met coucher un enfant.

MANNEQUIN, s. masc. (*Ma-ne-kein*) Panier long et etroit dans lequel on apporte des fruits, etc. au marché. (Du *manne* panier, dont mannequin est une sorte de diminutif.) — Figure d'homme à l'usage des Peintres et des Sculpteurs, et dont les jointures sont faites de manière à lui pouvoir donner l'attitude qu'on désire. (De *man*, qui, en allemand et en anglois, signifie *homme*; manneqnin, *petit homme*.)

Cette figure sent le mannequin, elle n'a pas été étudiée sur la nature. — Figur. *C'est un vrai mannequin*, c'est un homme nul et sans caractère, qu'on fait mouvoir comme on veut.

MANNEQUINAGE, s. m. (*Ma-ne-ki-na-ge*) La sculpture qu'on emploie dans les édifices.

MANNEQUINÉ, ÉE, adj. (*Ma-ne-ki-ne, née*) *Draperies mannequinées*, en Peinture et en Sculpture, draperies disposées avec affectation.

MANŒUVRE, s. m. (*Ma-neû-vre*) Il signifie proprement celui qui travaille de ses mains (*qui manu operatur*); mais on ne s'en sert qu'en parlant d'un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. On le dit sur-tout d'un Aide à Maçon, d'un Aide à Couvreur. — Fig. et par mépris, homme qui exécute un ouvrage d'art grossièrement et par routine : *Ce n'est qu'un manœuvre.*

MANŒUVRE, s. fém. Tous les cordages qui servent à manier les voiles et à faire les autres services du vaisseau. — L'usage et la manière de se servir de ces cordages : *Il entend bien la manœuvre; il changea de manœuvre.* — Par extension, les mouvemens qu'on fait à la guerre. — Fig. Conduite dans les affaires du monde.

MANŒUVRER, v. n. (*Ma-neu-vré*) En t. de Marine, faire la *manœuvre*. Dans ce sens on dit aussi activement, *manœuvrer les voiles*. — En parlant des troupes, exécuter certains mouvemens. — Au fig. employer des moyens pour réussir dans une affaire.

MANŒUVRIER, s. m. (*Ma-neu-vrié*) Matelot qui *manœuvre*.

MANOIR, s. masc. (*Ma-noar*) Demeure; maison. Il n'est plus en usage qu'au Palais et en Poésie : *Le sombre manoir*, l'Enfer. (Du latin *manere* demeurer, dont on a fait dans la basse latinité, *manerium*.)

† MANOMÈTRE *ou* MANOSCOPE, subst. masc. (Physique) : Instrument qui mesure les variations de la densité et de la rareté de l'air, variations qui ne dépendent pas seulement du poids de l'atmosphère, mais encore de l'action du froid et du chaud, etc. C'est ce qui fait la différence de cet instrument avec le Baromètre, lequel ne mesure que le poids de l'air. *Bayle* l'avoit nommé *Baromètre statique*. (Du grec *manos* rare, et *métron* mesure, ou *skopeô* j'observe, je considère.)

MANOUVRIER, s. m. (*Ma-nou-vrié*) Ouvrier qui travaille de ses mains et à la journée. (Du latin *manu*, ablatif de *manus* main, et *operarius* ouvrier.)

MANQUE, s. m. (*Man-ke*) Défaut, en parlant des choses : *Manque de foi, de parole, d'argent.*

DE MANQUE, adv. De moins : *Il a trouvé dans ce sac de mille francs dix écus de manque.* — *Manque de*, adv. Faute de : *Il n'a pu le faire manque d'argent, d'amis. Faute de* est plus usité.

† Manqué, ée, part. p. et adj. Vny. *Manquer.* — *Ouvrage manqué*, défectueux. — *Projet manqué*, avorté. — *Poëte manqué*, qui n'a pas toutes les qualités nécessaires à un Poëte.

Manquement, s. m. (*Man-ke-man*) Faute d'omission par laquelle on *manque* de faire ce qu'on doit. — Défaut : *Manquement de foi, de parole, de respect.*

Manquer, v. a. (*Man-ké*) Laisser échapper : *Manquer une belle occasion ; manquer son coup.* — Ne pas trouver : *Manquer un homme ; nous l'avons manqué d'une heure.*

Manquer une perdrix, un lièvre, etc. les tirer et ne les pas tuer. — *Manquer des voleurs qu'on cherchoit*, ne les pas prendre. — Proverb. *la manquer belle*, échapper à un grand danger.

Manquer, v. n. Faillir, tomber en faute; les Gascons disent *se manquer.* — Ne pas prendre feu, en parlant d'un fusil, etc. — Défaillir : *Les jambes, le cœur, les forces lui manquent. Le pied lui a manqué*; il a glissé. — Tomber; périr : *Cette maison manque par les fondemens ; ce cheval manque par les jambes ;* et sans régime, *si cet homme vient à manquer, sa famille est ruinée.* — *Manquer de...* 1.° Avoir faute de.... *Manquer de cœur, d'esprit ; il manque d'argent*, ou *l'argent lui manque ; il ne manque pas de vanité*, il a de la vanité. *Manquer de parole* ; ne pas tenir sa parole. — 2.° Omettre; oublier de... *Je ne manquerai pas de vous avertir.* — 3.° Faillir ; penser ; être sur le point de... *Il a manqué de tomber.* — *Manquer à...*, ne pas faire ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose : *Il a manqué a son ami.* En ce sens on dit *se manquer a soi-même*; manquer à ce que l'on se doit; se faire tort. — En t. de Commerce, on dit absolument *manquer*, pour cesser ses payemens, faire faillite. (Du lat. *mancus* manchot, et par extension, défectueux, imparfait, dont on a fait dans la basse latinité, le mot barbare *mancare*, et d'où dérivent également le *mancare* des Italiens, et le *mancar* des Espagnols.)

Mansarde, s. f. Toit de bâtiment de l'invention de l'Architecte *Mansard*, dont le comble est presque plat et les côtés presque à plomb. — Logement au comble d'une maison, qui prend du jour sur le toit.

† Mansardes, plur. (Menuiserie) Croisées qui ouvrent à coulisses, ainsi nommées de l'étage en *mansarde* où elles furent d'abord employées.

Mansfeny, s. m. Oiseau de proie des Antilles ; la chair en est excellente. *Grand Vocab. franç. Trév.*

† Mansion, s. f. (Géogr. anc.) Lieu marqué sur les grandes routes, où les Legions, les Recrues, les Généraux avec leur suite, les Empereurs eux mêmes trouvoient, préparé d'avance, tout ce dont ils avoient besoin. Il y avoit aussi des *mansions* ou gîtes pour les particuliers qui voyageoient, et qui étoient proprement des auberges. (Du latin *mansio* demeure, séjour.)

Mansuétude, s. f. Vertu qui rend doux, traitable et facile. Il est peu usité. (Du latin *mansuetudo.*)

Mante, s. f. Habillement des Dames Romaines, consistant en une longue pièce d'étoffe riche et précieuse, dont la queue étoit extraordinairement traînante. — En France, espèce de grand voile noir fort long que portoient les Dames de haute qualité dans les cérémonies de deuil. — Sorte d'habit de Religieuse dans quelques Monastères. — Espèce de couverture faite de grosse laine. — Sorte de manteau ou d'écharpe propre pour le commerce de l'Amérique. (Du lat. *mantellum.* Voy. *Manteau.*)

† *Mantes de mer* (Hist. Nat.), Genre de crustacés arthrocéphales, qui ont les yeux mobiles et articulés. On les nomme aussi *Squilles.*

Manteau, s. m. (*Man-tô*, s. d.) Vêtement fort ample, qu'on porte par dessus l'habit ou la robe. Il y en a de différentes formes et longueurs. On disoit autrefois *Mantel.* (Du latin *mantellum*, fait dans la même signification, du grec *manduâ* ou *manduas*, mot emprunté de l'ancienne langue des Perses, et qui désigne une espèce de vêtement semblable.) — Fig. Prétexte dont on se couvre; déguisement ; apparence trompeuse, etc. — Le bout d'une pièce d'étoffe de laine, qui se trouve du côté du chef, et qui lui sert d'enveloppe. — Partie de la cheminée qui couvre la hotte et qui sert de chapeau au foyer. — Barreau de fer qui, dans une cheminée, porte sur les jambages, et qui soutient le manteau en maçonnerie. — En t. de Blason, fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu. — En Fauconnerie, couleur des plumes des oiseaux de proie. — Dans les Mollusques, peau coriace dont leur corps est revêtu, et de la surface ou des extrémités de laquelle exude une substance calcaire qui se consolide, et forme la coquille.

Manteau de lit ou *de nuit* ; espèce de manteau fort court pour la chambre et pour le lit. — *Vendre une chose sous le manteau*, en cachette. — Proverb. *Garder les manteaux.* Voy. *Garder.*

Mantelé, ée, adj. Ter. de Blason. Il se dit des animaux qui ont un *mantelet* dont il faut spécifier l'émail.

Mantelet, s. m. (*Man-te-lé*) Espèce de *manteau* violet que les Evêques portent en certaines occasions. — Petit *manteau* dont les femmes se couvrent les épaules. — Dans l'attaque des places, machine composée de plusieurs madriers, et montée sur deux ou trois roues, que le premier sapeur pousse devant lui par le moyen d'un timon, pour se mettre à couvert de la mousquetterie. — Espèce de volet ou de panneau servant de fermeture aux sabords d'un vaisseau. — Pièce de cuir qui s'abat sur la portière des carrosses. — Se dit, en t. de Blason, des courtines du pavillon des armoiries, quand elles ne sont pas couvertes de leurs chapeaux.

Manteline, s. f. *Manteau* que portent les femmes à la campagne.

Manteure, s. f. Poil du dos d'un chien, lorsqu'étant d'une autre couleur que celui des autres parties du corps, il lui forme une espèce de *manteau.*

† Mantèque, s. f. (*Man-tè-ke*) Saindoux de sanglier que les Boucaniers vendoient aux habitans de Saint-Domingue. (De l'espagnol *manteca*, qui a la même signification.)

† Mantil, s. m. (*Man-tile.*) Vieux mot qui s'est dit autrefois du linge de table, et particulièrement de la nappe. (Du latin *mantile*, dont la signification est à-peu-près la même.)

Mantille, s. fém. (Mouillez les *ll*) Sorte de *mantelet* de femme, sans coqueluchon.

Mantonnet, s. m. (*Man-to-ne*) Espèce de tenon sur la tête des pilots, pour arrêter les madriers ou plateformes qu'on pose dessus, et qu'on y attache avec des chevilles barbelées. — Petite pièce de fer qui soutient ou arrête en accrochant, telle que celle qui reçoit et retient le battant d'un loquet, etc. (De *menton*, dont cette pièce a en quelque sorte la forme : en conséquence, on écriroit mieux *mentonnet*.)

Mantube, s. f. Terme de Marine : Grand coup de mer ; agitation violente des vagues. — Dans les forges d'acier, fil de fer qui a été chauffé inégalement, et qui est brûlé en quelques endroits.

† Manubaliste, s. f. (Art milit.) Arbalète à main ; machine portative des Anciens, qui servoit à lancer des traits. (Du lat. *manubalista*, fait de *manu*, ablatif de *manus* main, et de *balista* baliste, dérivé du grec *ballô* je lance.)

† Manuducteur, s. masc. (Musique) Chef d'un orchestre qui bat la mesure. — Autrefois, officier qui, placé au milieu du chœur, donnoit le signal aux Choristes pour entonner, marquoit le temps, battoit la mesure et régloit le chant. (Du lat. *manu*, ablatif de *manus* main, et *ductor* conducteur, guide ; *qui conduit de la main.*)

Manuel, s. m. Sorte de livre de prières ou d'instructions abrégées. — Livre qu'on peut porter à la *main.*

Manuel, elle, adj. Qui se fait avec la *main* : *Ouvrage, travail manuel. Distribution manuelle ;* ce que les Chanoines reçoivent pour assister à certains offices ou services particuliers. (Du latin *manualis*, fait de *manus* main.)

Manuelle, s. f. (*Ma-nu-è-le*) T. de Marine : Barre de fer jointe par une boucle à la barre du gouvernail. — Instrument de Cordier, pour tordre et commettre les cordages qui sont fort longs.

Manuellement, adv. (*Ma-nu-è-le-man*) De la main à la main.

Manufacture, s. f. Fabrication de certains ouvrages qui se *font à la main.* — Lieu où on les fabrique.

Manufacturer, v. a. (*Ma-nu-fac-tu-ré*) Fabriquer. Celui-ci est plus usité. (Du latin *manu* avec la main, et *facere* faire.)

Manufacturier, s. m. (*Ma-nu-fac-tu-rié*) Celui qui fait fabriquer, qui est le maître d'une *manufacture* ; fabriquant. — Ouvrier qui travaille dans une *manufacture.*

Manumission, s. f. Action de donner la liberté à un esclave. (Du lat. *manumissio*, fait de *manumittere* [*amittere manu*] renvoyer de la main ; parce que le maître en présentant son esclave au Magistrat, le tenoit par la main, lui donnoit un petit soufflet sur la joue, et le laissoit aller.) — Affranchissement des gens de main-morte.

Manuscrit, ite, adject. Écrit à la main : *Ouvrage manuscrit.* (Du latin *manuscriptus* [*scriptus manu*] écrit à la main.)—Il est aussi subst. masc. : *Il y a dans cette bibliothèque beaucoup de manuscrits.*

Manutention, s. fém. (*Ma-nu-tan-cion*) Action de *maintenir : La manutention des lois, des privilèges, de la discipline.* Voyez *Maintenir.*

† Manzanille, s. fém. (*Man-za-ni-glie ;* mouillez les *ll*) Voy. *Mancelinier.*

† Mapas, s. m. Arbre de la Guiane, dont le suc laiteux est employé avec succès par les Nègres contre les pians des enfans.

† Mapou, s. m. Voy. *Mancelinier.*

† Mappaire, subst. m. (*Ma-pe-re*) Voyez *Mappe.*

† Mappe, s. f. (*Ma-pe*) Chez les anciens Romains, rouleau de linge qui servoit de signal pour annoncer le commencement des jeux du cirque. L'Officier qui donnoit ce signal en jetant la *mappe*, étoit appelé *Mappaire.* (Du latin *mappa*, employé dans cette acception, sur-tout avec l'adjectif *circensis. Mappa* signifie proprement *serviette, linge qui couvre la table.*)

Mappemonde, s. f. (*Ma-pe-mon-de*) Carte Géographique qui représente les deux hémisphères. (Du lat. *mappa* linge qui couvre la table, dont nous avons fait *nappe*, en changeant *m* en *n*, et de *mundus* monde ; *carte du monde qu'on étend sur la table comme une nappe.*)

Maque, s. f. (*Ma-ke*) Instrument propre à briser le chanvre. Voy. *Broie.* — Paquet de fil de cent aunes.

† *Maques*, plur. (Vannerie) Deux brins de bois qui s'élèvent sur le devant de la hotte, du fond jusqu'au collet, et servent à former les angles du dos.

Maquer, v. act. (*Ma-ké*) Briser avec la *maque.* (Par corruption, de *mâcher ;* parce que la maque broie et *mâche* en quelque sorte le chanvre.)

Maquereau, s. m. (*Ma-ke-ró*, s. d.) Espèce de poisson de mer, osseux, holobranche et thoracique, de la famille des Atractosomes, et du genre des Scombres, qui a cinq fausses nageoires sur le dos. Il est phosphorique pendant la nuit, et vit en troupes innombrables. (Du latin *macula* tache ; parce qu'il est fort tacheté.) — Au pluriel, taches aux jambes pour s'être chauffé de trop près.

Maquereau, elle, subst. Terme déshonnête : Celui, celle qui débauche et prostitue des femmes et des filles. (De *maque*, vieux mot françois qui signifioit *vente*, et que quelques-uns dérivent de l'hébreu *makar ;* il a vendu, *vendidit ;* proprement il a livré, *tradidit.* Le mot *maquignon* a, suivant plusieurs, la même origine.)

† Maquerée, s. f. (*Ma-ke-ré-e*) Ter. de Marine. Voy. *Macrée.*

† Maquerie, s. f. (*Ma-ke-ri-e*) Veine de

matières étrangères inclinée au nord, dans un ban d'ardoises.

† Maquette, s. fém. (*Ma-kè-te*) Ter. de Sculpture : Léger modèle en cire, et plus ordinairement en terre, où rien n'est arrêté, et qui n'offre que la première pensée de l'artiste. Les *maquettes* sont pour les Sculpteurs, ce que sont pour les Peintres des esquisses heurtées. (De l'italien *macchietta*, diminutif de *macchia*, qui signifie proprement *tache*, et figur. *grossière ébauche de Peintre*, etc.) — En t. d'Arquebusier, pièce de fer d'un échantillon proportionné au canon de fusil qu'elle doit produire.

Maquignon, s. m. (*Ma-ki-gnion* ; mouillez *gn*) Marchand de chevaux. (Du vieux mot *maque* vente. Voy. *Maquereau* ; ou, suivant d'autres, du latin *mango* marchand d'esclaves, etc. courtier, dérivé du grec *magganon* ruse, fard, artifice.) — Figur. et fam. Celui qui s'intrigue pour faire traiter des offices, des charges, des mariages.

Maquignonnage, s. m. (*Ma-qui-gnio-na-je*) Métier de *maquignon* ; art de faire paroître les chevaux meilleurs qu'ils ne sont, etc. — Fig. et fam. *Intrigue, négociation pour des charges, des mariages, etc.*

Maquignonner, v. act. (*Ma-ki-gnio-né*) User d'artifice pour faire paroître un cheval meilleur qu'il n'est, à dessein de s'en défaire. — Figurém. et famil. S'intriguer pour faire vendre des charges, etc.

Maquilleur, s. m. (mouillez les *ll*) Bateau de simple tillac, pour la pêche des maquereaux.

Marabout, s. masc. (*Ma-ra-bou*) Prêtre Mahometan qui, en Afrique, dessert une mosquée. — Popul. Homme fort laid. — Cafetière de fer-blanc battu, à ventre fort large, et qui vient de Turquie. On l'appelle aussi *cafetière du Levant*. — Voile de galère qu'on met dans le temps d'une tempête. *Dict. de Mar.* ; *Grand Vocab. franç.* Suivant *Trév.* au contraire, on ne s'en sert que lorsque le temps est beau.

Maraboutin, s. m. (*Ma-ra-bou-tein*) La principale voile du grand mât des galères.

Maraicher *ou* Marager, s. m. (*Ma-rè-ché, ma-ra-jé*) Jardinier qui cultive, qui fait valoir au *marais*. Voyez *Marais* dans sa seconde acception.

Marais, s. m. (*Ma-rè*) Eau qui croupit en certains lieux et se dessèche souvent l'été. (Du latin *mariscum* jone marin ; parce que les joncs abondent dans les marais. *Ménage*. Suivant *Wachter*, de l'allemand *morast* lieu bourbeux, etc.) — A Paris, terroir près des fossés ou le long de la rivière, et où l'on cultive des herbages, des légumes, etc.

Marais salans, où l'on fait venir de l'eau de la mer pour faire du sel. — Proverbial. *Se sauver par les marais* ; se tirer d'embarras par de mauvaises raisons.

† Marajolo, s. m. Monnoie effective de Bologne, valant deux sols du pays.

† Marander, v. a. et n. (*Ma-ran-dé*) T. de Pêche : 1.° Mettre les appelets à la mer. — 2.° Raccommoder, radouber les filets. Ter. Normand.

Marasme, s. masc. Consomption ; maigreur extrême. (Du grec *marasmos*, fait de *marainô* je flétris, je dessèche.)

Marâtre, s. f. Belle-mère qui maltraite les enfans d'un premier lit. (Du latin barbare *matrasta* ou *matrastra*, employé avec la même acception, dans la basse latinité. *Ménage*, *Caseneuve*, etc.) — Mère cruelle et dénaturée.

Maraud, aude, s. (*Ma-rô, rô-de*) T. de mépris : Coquin : fripon. (Suivant *Henri Etienne*, du grec *miaros*, qui a la même signification.)

Maraude, s. f. (*Ma-rô-de*) Petite guerre qui se fait par des soldats qui se dérobent du camp et qui vont piller. (Du mot *maraud*.)

MaraudeR, v. n. (*Ma-rô-dé*, d.) Aller en *maraude*.

Maraudeur, s. m. Celui qui *maraude*.

Maravédis, s. m. Petite monnoie de cuivre en Espagne, valant la moitié de l'*Ochavo* (3 den. 3/4 à-peu-près, 1 cent.e 1/2.) Il n'en existe plus d'effectif. — La 34.e partie du *Réal de Vellon*.

Marbre, s. m. Sorte de pierre calcaire, extrêmement dure, qui reçoit le poli : Il y en a de beaucoup d'espèces. (Du latin *marmor*, dérivé du grec *marmaros*, qui signifie la même chose, et qui vient du verbe *marmairô* je brille, je reluis ; à cause du poli brillant dont le marbre est susceptible.) — Dans l'Imprimerie, pierre enchâssée dans le coffre de la presse, et sur laquelle on pose une forme. On le dit aussi d'un ais sur lequel on entrepose la forme, soit pour la corriger, soit pour attendre qu'elle puisse être mise sous presse, etc. — Pierre qui sert à broyer des drogues et des couleurs. — Dans les Verreries, plaque de fonte sur laquelle on tourne le verre cueilli, pour l'unir et l'arranger autour de la canne.

Marbre statuaire, celui qu'on emploie à faire des statues. — *Lumachelle*. Voy. ce mot. — *Artificiel* ou *factice*, composition de gypse dans laquelle on met diverses couleurs, pour imiter le marbre.

Figurém. *Il est de marbre* ; c'est un homme dur et froid. — Fig. et famil. *Rester comme un marbre*, interdit, immobile.

La Table de Marbre, autrefois, les Juridictions de la Connétablie, de l'Amirauté, et des Eaux et Forêts.

† Marbres, pl. Ouvrages en marbre. — Echantillons de différens marbres.

† *Marbres d'Arundel, de Paros* ou *d'Oxford*, marbres qui contiennent la chronique d'Athènes, depuis sa fondation jusqu'à l'Archonte Diogenète, pendant un espace de 1318 années. Ces marbres gravés 264 ans avant l'ère chrétienne, furent trouvés, au commencement du 17.e siècle, dans l'Ile de *Paros*, et transportés en Angleterre par les soins du Comte *Thomas d'Arundel*, dont le petit fils les a, depuis, déposés dans la Bibliothèque de l'université d'*Oxford*.

Marbré, ée, part. p. de *Marbrer*, et adj. Peint, travaillé, etc. en façon de marbre : *Papier marbré, etoffes marbrées*. — En Botan. *fleurs marbrées*, panachées irrégulièrement.

Marbrer, v. act. (*Mar-bré*) Imiter par la peinture, etc. la disposition des couleurs du *marbre*. — Dans les Verreries, arranger sur

les *marbres* ou plaques de fonte, le verre en fusion qui est au bout de la canne.

MARBREUR, s. m. Celui qui marbre du papier.

MARBRIER, s. m. (*Mar-brié*) Ouvrier qui tire le *marbre* de la carrière. — Celui qui le façonne et qui en fait divers ouvrages. — Celui qui fait faire ces ouvrages et qui les vend.

MARBRIÈRE, s. f. Carrière d'où l'on tire le *marbre*.

MARBRURE, s. f. Imitation du *marbre* sur du papier ou sur la couverture d'un livre.

MARC, s. m. (*Mar*; le *c* ne se prononce que dans *Marc*, nom de saint et d'homme.) Ce qui reste de plus grossier de quelque fruit ou herbe qu'on a pressés, du café ou autre substance qu'on a fait bouillir, etc. (Par corruption, du latin *amurca*, qui signifie la même chose, dérivé du grec *amergo* je presure des olives, etc.) — Ce qu'on pressure à la fois de raisins ou de pommes. — Poids qui contient huit onces. (Dans cette dernière acception, du lat. barbare *marca*, employé dans le même sens, et que quelques-uns dérivent de l'allemand *mark*, qui signifie proprement *marque*, *signe*, et par extension *poids*, *mesure*; à cause de la marque imprimée aux poids, etc.) — Sorte de monnoie d'Allemagne, de Suède, de Dannemarc, de Hambourg, etc.

Poids de marc; celui où la livre a 2 mares ou 16 onces, à la différence du poids de table où la livre n'a que 12 onces, et d'autres poids où elle en a 14, etc. — *Être payé au marc la livre*, au sou la livre, au prorata de ce qui est dû à chaque créancier.

MARCAGE, s. m. (*Mar-kè-je*) Droit perçu sur le poisson de mer.

MARCASSIN, s. m. (*Mar-ka-cein*) Le petit de la laie. (Suivant *Huet*, du lat. *mercus* pur, sans mélange; parce que cet animal ne va pas en troupe, mais seul et sans compagnie.)

MARCASSITE, s. f. (Minéralogie) Substance minérale brillante, d'un jaune d'or, composée de fer, de soufre, d'une terre non métallique, à laquelle quelquefois se joint accidentellement du cuivre. C'est le *fer sulfuré* des Modernes. (Ce mot est originairement arabe. *Huet*.)

† MARCESCENT, ENTE, adject. (*Mar-cè-san, san-te*) Se dit, en Botanique, de la seconde enveloppe de la fleur, qui est colorée, et qui se dessèche long-temps avant de tomber, comme dans les bruyères. (Du latin *marcescens*, partic. de *marcescere* se flétrir, se faner.)

† MARCHAIS, HARENG-HALBOUET ou HARENG CAT, s. m. (Pêche) Hareng vide de laite, après qu'il a frayé.

MARCHAND, ANDE, s. (*Mar-chan, an-de*) Celui ou celle qui trafique de quelque marchandise que ce soit; qui fait profession d'acheter et de vendre. (Du lat. *mercator*, qui signifie la même chose.) Voy. *Négociant*. — Celui ou celle qui achète, quoiqu'il n'en fasse pas métier.

† *Marchand forain*, 1.° celui qui fréquente les *foires* et les marchés. — 2.° Marchand étranger qui apporte des marchandises. (Dans cette seconde acception, du lat. *foras* hors, dehors.) — *Les six corps des Marchands*, à Paris, les Communautés des Drapiers, Epiciers, Merciers, Pelletiers, Bonnetiers et Orfèvres. — *Marchands grossiers ou Magasiniers*, ceux qui vendent *en gros* dans les *magasins*. — *Marchands détailleurs*, ceux qui achètent des Manufacturiers et Grossiers, pour revendre en détail dans les boutiques. A Lyon, on les nomme *Boutiquiers*.

Proverb. 1.° *La foire se va bonne, les Marchands s'assemblent*. Voy. *Foire*. — *N'être pas bon marchand d'une chose*, n'y pas trouver son compte. — 3.° *Il n'a pas voulu suivre mon conseil, il s'en trouvera mauvais marchand*, il lui en arrivera quelque malheur.

MARCHAND, ANDE, adj. En parlant des lieux où il se fait un grand trafic: *Cette ville est fort marchande*. — En parlant des choses, qui a les qualités prescrites pour être vendu: *Ce blé est marchand*.

Place marchande, commode pour bien vendre. — Fig. et famil. *Se mettre en place marchande*, en lieu public, exposé à la vue du monde. — *La rivière est marchande*, est navigable. — *Vaisseau marchand*, qui n'est destiné qu'à porter des marchandises. — *Style marchand*, style de marchand: on dit plus souvent et mieux *Style mercantile*.

MARCHANDER, v. act. (*Mar-chan-dé*) Demander le prix d'une chose; essayer d'en convenir avec le *marchand* et d'en faire rabattre: *Il a marchandé ce drap, ce cheval*, et neutralement *il a marchandé sou à sou*. — Fig. 1.° Hésiter; balancer. Il se dit toujours avec la négative: *Il l'a fait sans marchander; il ne marchande pas*; il agit, il parle ouvertement. — 2.° Avec les personnes pour régime, ne pas épargner: *On n'a point marchandé ce fripon*. Il est fam.

MARCHANDISE, s. f. (*Mar-chan-di-ze*) Chose dont on trafique. — Le trafic même: *Faire marchandise; aller en marchandise*. (Du lat. *mercatura*.)

† *Marchandise marinée*, mouillée d'eau de mer — *naufragée*, endommagée par quelque naufrage. — *avariée*, qui a été gâtée dans le vaisseau.

Proverb. 1.° *Faire valoir sa marchandise*, ce qu'on a ou ce qu'on dit, vanter son mérite. — 2.° *Faire métier et marchandise d'une chose*, la faire souvent. — 3.° *Moitié guerre, moitié marchandise*; moitié de gré, moitié de force.

† MARCHANTE, s. f. Plante cryptogame, de la famille des Algues.

MARCHE, s. f. Autrefois frontière d'un Etat. On dit encore *Marche Trévisane, d'Ancone, de Brandebourg, de Limosin*, etc. (Du latin barbare *marca*, employé avec cette acception, dans la basse latinité, dérivé de l'allemand *mark* borne, limite, frontière.) — Mouvement, pas de celui qui *marche*. — Traite, chemin qu'on fait d'un lieu à un autre: *Il y a six jours de marche de Lyon à Paris*. — Procession ou cérémonie solennelle: *L'Evêque, le Gouverneur fermoit la marche*. — Air de Musique qui caractérise la *marche* des Troupes. — Au jeu des Echecs, le mouvement que peuvent faire les pièces. — Degré d'escalier ou d'autel. Voy. *Degré*. — Chez les Epiciers, espace de terre que le *Marcheur* doit piétiner. — Autrefois, dans l'orgue et le clavecin, etc. ce qu'on appelle aujourd'hui *touche*. On dit

encore *les marches d'une vielle.* — Dans les metiers à fabriquer les etoffes, morceaux de bois fixes par un bout, mais mobiles sur le bouton ou la broche qui les assujettit au bas du metier. A l'autre extrémité, elles tiennent par des ficelles aux lisses qu'elles font mouvoir à mesure que l'ouvrier les fait baisser elles-mêmes avec les pieds. — Dans le metier à bas, sorte de leviers horizontaux au bas du fût.

† *Marches avantageres*, autrefois les limites des trois Provinces de Bretagne, de Poitou et d'Anjou, a cause des privileges dont jouissoient les villages places sur la ligne de ces *marches* ou frontières.

Faire une marche forcée, faire plus de chemin que de coutume. — *Faire une fausse marche*, teindre d'abier d'un coté et tourner d'un autre. — Fig. *Cacher sa marche*, les mesures qu'on prend.

Marché, s. m. Lieu public où l'on vend toute sorte de denrees. (Du latin *mercatus*, qui a la même signification.) — La vente de ce qui se debite dans le marché : *Le marché a été bon aujourd'hui.* — L'assemblée de ceux qui vendent et achètent dans ce lieu. — Prix, conditions auxquels on achète une chose : *Tenir, rompre le marché. Bon, grand marché*, vil prix.

Proverb. 1.° *Mettre le marché à la main à quelqu'un*, lui témoigner qu'on est prêt à rompre l'engagement qu'on a avec lui, ou le défier au combat sur quelque contestation. — 2.° *Il le payera plus cher qu'au marché*; il se repentira, il se trouvera mal de ce qu'il a fait. — Fig. et fam. *Avoir bon marche de quelqu'un*, en venir facilement à bout. — Fig. *Aller ou courir sur le marché de quelqu'un*; entreprendre sur ce qu'un autre a ménagé pour soi. — On dit d'une chose qu'on a eue à fort bon marché, que *c'est marché donné*; et d'un achat avantageux, que *c'est un marché d'or.*

Par dessus le marche, adv. Outre cela, en outre. Il est familier.

Marchepied, s. m. (*Mar-che-pié*) *Marche* ou banquette sur laquelle on pose les *pieds*. — La marche la plus elevée de l'estrade d'un trône, de l'œuvre d'une église, d'un confessional, etc. — Planche en talus sur laquelle l'imprimeur place son pied, soit en touchant sa forme, soit en tirant le barreau.

Marcher, v. n. (*Mar-ché*) Aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds. (Suivant *Sylvius*, du latin *mercari* acheter, faire le métier de marchand; parce que, dit-il, les marchands vont et viennent sans cesse, pour chercher à faire quelques bénéfices. Suivant *Tabouet*, du celtique *march* cheval, employé encore aujourd'hui, dans le même sens, par les Bas-Bretons et les Gallois. *Marcher* a d'abord signifié proprement *aller a cheval*, et ensuite, par extension et par abus, *aller à pied.*) — Etre en *marche*, de quelque manière que ce soit : *L'armee, l'artillerie marche.* — Aller suivant un certain ordre : *Le supérieur marche avant l'inférieur.* — Fig. se dit, en Musique, de la succession des sons ou des accords : *Marcher d'atoniquement. Les deux parties marchent par mouvement contraires.* — En t. de Marbreur de papier, on dit que *les couleurs marchent trop*, lorsqu'elles se pressent sur la surface de l'eau du baquet. — *Marcher sur....* mettre le pied sur quelque chose.

Figur. et fam. *Il ne faut pas lui marcher sur le pied*; il est dangereux de le choquer. — *Marcher droit*; faire bien son devoir. — *Marcher entre des précipices*; se trouver dans des conjonctures difficiles et périlleuses. — *Cette affaire ne marche point*; n'avance point. — *Elle marche toute seule*; on n'a pas besoin de soins, de sollicitations pour la faire réussir. — *Ce poeme, ce discours marchent bien*; ils sont bien suivis, l'ordre, l'arrangement en est bon. — *Marcher à grands pas aux dignités*; donner à croire qu'on y parviendra bientot. — *Marcher à tâtons dans une affaire*; agir sans avoir les lumières nécessaires pour s'y bien conduire. — *Marcher sur les pas, sur les traces de.....* imiter. — *Cette fille marche sur les talons de sa mère*, est d'âge à être etablie; *sur les talons de sa sœur aînée*, la suit de fort près. — *Ce régiment marche*, fait la campagne.

Marcher, v. actif. Dans la fabrication des étoffes, presser les *marches* du pied, pour les mettre en mouvement. — En t. de Potiers de terre, etc. fouler la terre avec les pieds, après qu'elle a trempé quelques jours dans l'eau. — Chez les Chapeliers, *marcher l'etoffe*, manier à froid sur la claie, ou à chaud sur le bassin, le poil ou la laine dont on a dressé les capades.

Marcher, s. m. La manière dont on *marche* : *Je l'ai reconnu à son marcher.*

† Marchette, s. f. (*Mar-chè-te*) T. d'Oiseleur : Petit bâton qui tient le dessus d'un trébuchet, et dont le mouvement fait détendre la trappe, lorsque les oiseaux viennent *marcher* ou se reposer dessus.

† Marchettes, pluriel. (Soierie) Petites *marches*, qui font baisser lentement les lisses de liage.

† Marchetto, s. m. (*Mar-kè-to*) A Venise, division du Ducat de banque, et du Ducat courant, dont le *Marchetto* fait la 124.e partie.

Marcheur, euse, subst. Celui ou celle qui *marche* bien ou mal. — Ouvrier briquetier qui corroie la terre dans la fosse, en la pietinant. En ce sens on dit aussi *Marcheur.*

† Marcheux, subst. m. (Briquetterie) Petite fosse dans laquelle on corroie la terre. Voyez *Marcheur.*

† Marcotières, subst. f. pl. (Pêche) Filets avec lesquels on fait, la nuit et pendant l'hiver, la pêche des oiseaux marins.

Marcotte, s. fem. (*Mar-ko-te*) Branche de vigne, de figuier, etc. qu'on couche en terre, et que l'on ne sépare de la plante mère que lorsqu'elle a pris racine. C'est en quoi la *marcotte* diffère de la *bouture.* (Du latin *mergus*, qui dans *Columelle*, etc. a la même signification.) — Par extension, rejeton d'œillet, etc. que l'on couche en terre, pour lui faire prendre racine, et qu'on sépare ensuite de la plante.

Marcotter, v. act. (*Mar-ko-té*) Coucher des branches ou des rejetons en terre pour leur faire prendre racine. Voy. *Marcotte.*

Mardelle, s. f. Voy. *Margelle.*

Mardi, s. m. Le troisième jour de la semaine,

consacré par les Anciens au Dieu Mars. (Par contraction du latin *Martis dies* le jour de Mars.) — *Mardi-gras*, le dernier des jours du carnaval.

MARE, s. f. Amas d'eau dormante. (De l'allemand *morast* lieu bourbeux. Voyez *Marais*.)

MAREAGE, s. m. T. de Marine : Convention entre le maître d'un vaisseau et les Matelots pour le service du vaisseau pendant le voyage.

MARÉCAGE, s. m. Terres humides et bourbeuses, comme le sont les *marais*.

MARÉCAGEUX, EUSE, adject. (*Ma-ré-ka-jeû, eû-ze*) Plein de *marécage*. — Humide; qui sent le *marécage* : *Air marécageux; ces oiseaux ont un goût marécageux*.

MARÉCHAL, s. masc. Titre de divers Officiers militaires. *Maréchal d'Empire*, en France, la première dignité militaire : celui qui en est revêtu commande les armées. Les *Maréchaux d'Empire* ont remplacé les *Maréchaux de France*. — Artisan qui ferre les chevaux, et qui les panse quand ils sont malades. On dit quelquefois *Marechal-ferrant*. (Du bas latin *marechallus*, ou plutôt *mareschalcus*, fait avec la même signification, du mot teutonique *mar* cheval, et de *schalk* serviteur. *Ménage*.)

MARÉCHAUSSÉE, s. f. (*Ma-ré-chô-cé-e*, d.) Compagnie de gens à cheval, établie sous la dépendance immédiate des *Maréchaux de France*, pour veiller à la sûreté publique. Aujourd'hui, *Gendarmerie impériale*. — Sorte de Juridiction. Voyez *Connétablie*. — Autrefois, dans quelques Provinces et en t. de coutume, amas de matériaux pour bâtir.

MARÉE, s. fém. Poisson de *mer*. — Proverb. *Arriver comme marée en carême*, fort à propos. — Flux et reflux de la mer : *Haute marée, basse marée*.

Prendre la marée, prendre le temps que la marée est favorable pour entrer dans un port ou pour en sortir. — Figur. et famil. 1.° *Avoir vent et marée*, avoir toutes choses favorables pour réussir dans ses desseins. — 2.° *Aller contre vent et marée*, avoir toutes choses contraires.

MARER, v. act. (*Ma-ré*) Labourer la terre avec la *mare* ou la houe.

† MARÉYEUR, s. m. (Pêche) marchand de marée.

MARFIL *ou* MORFIL, s. m. Dents d'éléphant non débitées. On les appelle *Ivoire*, quand elles sont en morceaux ou façonnées. (De l'espagnol *marfil*, fait dans la même signification, de l'arabe *fil* éléphant. On a dit d'abord, en ajoutant l'article *al fil*, ensuite *arfil*, et enfin *marfil*.)

MARGAJAT, s. m. (*Mar-ga-ja*) T. de mépris et fam. Petit garçon.

MARGANITIQUE *ou* MORGANITIQUE (*Grand Vocab. franç.*), *ou* MARGANATIQUE (*Trév.*), adj. Il se dit en Allemagne, du mariage d'un homme avec une femme d'une condition fort inférieure. C'est ce que nous appelons *mariage de la main gauche*.

† MARGAUDER, v. n. (*Mar-gô-dé*) Se dit, en t. de Chasse, du cri que les cailles font de la gorge, quand elles veulent chanter. On dit aussi et mieux *Margotter*.

MARGE, s. f. Le blanc qui est autour d'une page imprimée ou manuscrite. On dit adverbialement *en marge* ou *à la marge*. (Du latin *margo, inis*.)

Figur. et fam. *Avoir de la marge*, avoir du temps et des moyens de reste pour exécuter quelque chose.

MARGELLE et autrefois MARDELLE, subst. f. (*Mar-je-le, de-le*) Pierre qui borde le tour d'un puits. (Du latin *margo*.)

† MARGEOIR, s. m. (*Mar-joar*) Dans les Verreries, plaque d'argile qui sert à fermer exactement à volonté, les lunettes des arches à pots.

MARGER, v. act. (*Mar-jé*) Compasser les *marges* d'une feuille à imprimer, faire la *marge*. — En t. de Verrerie, boucher tous les orifices d'un fourneau avec du foin roulé dans de l'argile.

MARGINAL, ALE, adj. Qui est à la *marge* : *Notes marginales*.

† MARGINÉ, ÉE, adj. (Botan.) *Feuille marginée*, dont le bord est creusé d'échancrures peu profondes.

MARGOTTER, v. n. (*Mar-go-té*) Voy. *Margauder*.

MARGOUILLIS, s. m. (*Mar-gou-gli*; mouillez les *ll*) Gâchis plein d'ordures : *Mettre le pied dans le margouillis*. Il se dit au propre et au figuré.

† MARGOUSIER, s. m. (*Mar-gou-zié*) Voy. *Azédarac*.

Margousier à feuilles de Fresne. Voy. *Nimbo d'Acosta*.

† MARGRIETTE, s. f. La plus grosse des verroteries qui entrent dans le commerce d'Afrique.

† MARGRITIN, s. m. (*Mar-gri-tein*) Espèce de rassade : sorte de verroterie employée dans le commerce d'Afrique.

MARGRAVE, s. m. Nom de dignité de quelques Princes souverains d'Allemagne. (De l'allemand *mark* limite, frontière, et *graf* comte, juge, gouverneur; gouverneur d'une ville frontière.)

MARGRAVIAT, s. m. Etat, dignité d'un *Margrave*.

MARGUERITE, s. f. (*Mar-ghe-ri-te*) Petite plante vivace, qui croît dans les prés et sur les pelouses, et qui fleurit au printemps vers Pâques. On la nomme aussi *Pâquerette* et *Pâquette*. — En ter. de Marine, cordage qu'on amarre, en certains cas, au milieu d'une manœuvre, dont il augmente et facilite l'effet, lorsqu'on le tire avec force.

† *Marguerite dorée*, *Souci des champs et des blés*, autre espèce de Marguerite annuelle. — *Grande Marguerite*, *grande Pâquerette*, *Œil de bouc*, Plante vivace, à fleur radiée, qu'on cultive dans les jardins. — *Reine Marguerite*, plante apportée d'Amérique, dont la fleur fait en automne le principal ornement de nos jardins.

† MARGUERITES, pl. Petites étoffes de laine, sorte de serges.

Proverb. *Il ne faut pas jeter les marguerites devant les pourceaux* : dans l'Ecriture sainte, il ne faut pas publier les choses sacrées devant les profanes; et dans le discours ordinaire, il ne faut pas débiter des choses rares et curieuses devant les ignorans. Dans cette expres-

sion, le mot *Marguerite* est pris pour *perle*, du latin *Margarita*.

Marguillerie, subst. f. (*Mar-ghi-gle-ri-e*; mouillez les *ll*) Charge de *Marguillier*. Il est peu usité.

Marguillier, s. m. (*Mar-ghi-glié*) Celui qui a le soin de tout ce qui regarde la Fabrique et l'Œuvre d'une Paroisse. (Du lat. *matricularius*, employé, avec la même acception, dans la basse latinité, et fait de *matricula* matricule, rôle. La matricule étoit un registre public où l'on inscrivoit les pauvres qui demandoient l'aumône à la porte des Églises. Les Marguilliers n'ont été d'abord que les gardiens de ces registres, et les distributeurs de ces aumônes : on a ensuite donné le même nom à ceux qui ont eu le soin et la garde du revenu des Églises. *Ménage.*) — Dans quelques endroits, celui qui sonne les cloches, balaye l'église, etc., et qu'on nomme plus communément *bedeau* (Du même mot *matricularius*; parce que, parmi les pauvres inscrits sur la matricule on en choisissoit quelques-uns pour remplir ces fonctions, dont les Marguilliers proprement dits ne dédaignèrent pas eux-mêmes de s'acquitter.)

Mari, s. m. Celui qui est joint à une femme par le lien conjugal. Ce mot convient mieux dans la conversation, et celui d'*époux* dans le haut style. Il en diffère encore en ce que *mari* désigne la qualité physique, et qu'*époux* marque l'engagement civil et religieux. *Roubaud.* (Du lat. *maritus*, qui a la même signification.)

Mari commode, qui par insouciance, par intérêt, etc., laisse sa femme vivre peu régulièrement.

Mariable, adj. Qui est en âge d'être *marié* ou *mariée*.

Mariage, s. m. Union d'un homme et d'une femme par le lien conjugal. C'est un des Sacremens de l'Eglise. (Du latin barbare *maritagium*, fait dans la basse latinité, de *matrimonium*, qui a la même signification.) — Solennité des noces : *Assister à un mariage.* — Dot de la mariée; le bien qu'un père donne à son fils en le mariant : *Il a mangé le mariage de sa femme et le sien.* — En t. de Marine, entrelacement de plusieurs tours d'un cordage, que l'on passe dans les œillets d'un tournevire, pour les joindre, quand on veut s'en servir pour virer une ancre au cabestan.

Mariage de conscience, celui où les formalités et les cérémonies de l'Eglise n'ont été observées que secrètement. — Proverb. *Mariage de Jean-des-Vignes* ou *mariage en détrempe*, commerce criminel sous quelque apparence de mariage.

† Maricoupy, s. m. Plante sans tige de la Guiane, dont les feuilles qui sortent de terre, servent à couvrir les cases.

Marié, ée, subst. Celui ou celle qui vient d'être marié : *Les nouveaux mariés.*

† Marien-grosche, s. f. La 36.e partie du Thaler courant de Brunswick.

Marier, v. a. (*Ma-ri-é*) Joindre par *mariage*. (Du lat. *maritare*.) — Fig. Joindre, unir, allier : *Marier la vigne à l'ormeau*, etc. M. *Delille* (Traduction des Géorgiques) a dit absolument : *Marier la vigne*. Peut-être cette dernière expression est-elle un peu hasardée.

Fille bonne à marier, dans l'âge d'être mariée.

se Marier, v. réc. Prendre femme; prendre un mari; épouser.

Marieur, euse, subst. Faiseur, faiseuse de *mariage*. Il est familier.

Marin, ine, adject. (*Ma-rein*, *ri-ne*) Qui est de mer : *Monstre marin.* — Qui sert pour la mer : *Carte marine.* (Du latin *marinus*.)

† *Trompette marine*, instrument de musique à une seule corde, et dont on joue avec un archet. — *Aigue marine*, espèce de pierre précieuse tendre, dont la couleur est à-peu-près celle de *l'eau de la mer.* (En italien *agua marina*) — *Avoir le pied marin*, être accoutumé à être sur mer, avoir le pied ferme en marchant sur les ponts, etc.; et figur. ne pas se déconcerter, conserver son sang froid dans les circonstances difficiles.

Marin, s. m. Homme de mer.

Marinade, s. f. Friture de viande *marinée* : *Poulets à la* (ou *en*) *marinade.*

Marine, s. f. Science de la Navigation sur mer : *Il entend parfaitement la marine.* — Ce qui concerne cette sorte de Navigation : *Officier*, *Intendant de marine.* — Le corps des Officiers, troupes, matelots, et même les vaisseaux : *La marine de France*, *d'Angleterre.* — Le goût, l'odeur de la mer : *Cela sent la marine.* — Plage; côte de mer : *Se promener sur la marine.* (*Acad.*) — Tableau qui représente un port de mer ou quelque vue de la mer.

Mariné, ée, part. p. et adj. Voy. *Mariner.* — Altéré, gâté pour avoir été trop long-temps sur mer : *Ce thé est mariné.* — En t. de Blason, qui a une queue de poisson.

Mariner, v. a. (*Ma-ri-né*) Faire cuire du poisson, et l'assaisonner de manière qu'il puisse se conserver long-temps, comme on le fait pour les voyages sur *mer.* — Assaisonner de certaines viandes, en sorte qu'elles soient mangeables sur-le-champ : *Mariner des poulets*, *une poitrine de veau.* — *Mariner du chevreuil*, le tremper dans le vinaigre.

Maringouin, subst. m. (*Ma-rein-gouein*) Insecte diptère d'Amérique et d'Afrique, de la famille des Sclérostomes, et du même genre que le Cousin. (De *marigouy*, nom que donnent à cet insecte incommode les peuples du Brésil. *Huet.*)

Marinier, subst. m. (*Ma-ri-nié*) Celui qui conduit quelque petit bâtiment sur les grandes rivières. — En Poésie et dans la Prose poétique; homme de mer. — On dit adjectivement *Officiers mariniers*, bas-Officiers qui servent à la manœuvre d'un vaisseau.

Marionnette, s. f. (*Ma-ri-o-né-te*) Petite figure en plein relief, qu'on fait remuer, gesticuler par artifice, par ressort. (De *Marion*, *petite Marie*, dont *Marionnette* est un diminutif. *Ménage.*) — Fig. et fam. Femme fort petite; personne qui gesticule beaucoup, et fait des singeries. — Dans la Filature, pièce de bois mobile, à laquelle sont attachés les fuseaux des rouets. — Monnoie qui se fabriquoit autrefois en Lorraine, etc. — Poids de 2 deniers 13 grains.

† Maripa, s. m. Espèce de dattier, qui croît à Surinam et à la Guiane.

† Marisca, s. m. (Médec.) Petite excroissance charnue, molle, fougueuse, indolente, qui chez les femmes, vient au fondement, au périnée, etc. C'est une espèce de *fic*, ainsi nommé de sa ressemblance avec la grosse figue qu'on appelle en latin *marisca*.

† Maritambouc, s. m. Espèce de Grenadille, appelée aussi *Liane à caleçon*.

Marital, ale, adjectif. Qui appartient au *mari*.

Maritalement, adv. (*Ma-ri-ta-le-man*) En *mari*; comme doit faire un *mari*.

Maritime, adj. Qui est auprès de la *mer*.

Les forces maritimes, les forces de mer. — *Exploits maritimes*, batailles navales. — *Plantes maritimes*, qui viennent sur les bords ou dans le voisinage de la mer.

† Maritorne, subst. f. Femme mal-bâtie et maussade. *Une grosse maritorne*. (De l'espagnol *Maritornes*, nom de la servante d'auberge Asturienne, dont l'ingénieux *Cervanti* fait un si plaisant portrait dans Don Quichote.)

† Marivaudage, s. m. Nom donné au style de *Marivaux*, et sur-tout à celui de ses imitateurs. C'est un mélange bizarre de métaphysique subtile et de locutions triviales, de sentimens alambiqués, et de dictons populaires. Style fam. et critique.

Marjolaine, s. f. (*Mar-jo-le-ne*) Plante annuelle, à fleur labiée, aromatique originaire du midi de l'Europe, et cultivée dans nos jardins. (Du latin barbare *majurana*, fait dans la basse latinité, de *major* plus grand, et qu'on n'aura dit d'abord que de la plus grande espèce de marjolaine. *Ménage*.)

† *Marjolaine d'Angleterre* ou *de Crète*. Voy. *Marum*. — *Marjolaine d'Angleterre sauvage*, Voy. *Origan*.

Marjolet, s. m. (*Mar-jo-lé*) Petit fat qui fait l'entendu: *Voilà un plaisant marjolet!* Il est populaire. (Du latin *major* plus grand; *qui se croit plus grand garçon qu'il n'est*.)

† Mark, s. m. En Angleterre, division de la livre sterling, laquelle contient un Mark et demi, ou 2 Angles, 3 Nobles, 20 Schillings, etc.

† Maall, sub. m. Tissu à jour en fil ou en soie, fabriqué sur le métier à faire de la gaze. On en distingue les espèces par les variétés du travail.

† Marlin, s. m. (*Mar-lein*) Espèce de hache à fendre le bois.

Marmaille, s. f. (*Mar-ma-glie*; mouillez les *ll*) Nombre de petits enfans, de *marmots*. Il est familier.

Marmelade, s. f. Sorte de confiture de fruits presque reduits en bouillie: *Ces pommes sont en marmelade*, trop cuites et presque en bouillie. (Suivant *Ménage*, du portugais *mermelada*, fait avec la même acception, de *mermello*, qui, dans cette langue, signifie *coing*.) — On le dit, par extension, d'une chose quelconque, lorsqu'elle est trop cuite et presque en bouillie; etc. Figur. et fam. lorsqu'elle est brisée en mille morceaux.

Marmenteaux, adj. pl. (*Mar-man-tô*) T. d'Eaux et Forêts. Il se dit des bois qu'on n'abat point et qui servent à la décoration d'une terre. On ordonne que les bois *marmenteaux* seront abattus ou étêtés, lorsque le propriétaire est condamné pour crime de Leze-Majesté.

Marmite, sub. f. Vaisseau de métal, avec pieds où l'on fait bouillir les viandes. (Du lat. *marmor*, pris du grec *marmaros* marbre, parce que les premières marmites ont été des pots de marbre, en forme de mortier. *Ménage*.)

Marmite de Papin, Voy. *Digesteur*.

Fam. *Ecumeur de marmite*; Parasite. — *Nez fait en pied de marmite*; large par le bas et retroussé.

Marmiteux, euse, adj. et subst. Pauvre; qui est à plaindre, soit du côté de la fortune soit du côté de la santé: *Il est tout marmiteux*, *il fait le marmiteux*. Il est vieux et n'a plus d'usage que dans le style marotique. (De *Marmite*; parce que le *marmiteux* a besoin, pour exister, de la marmite d'autrui.)

Marmiton, s. m. Valet de cuisine.

Marmonner, v. act. et n. (*Mar-mo-né*) Murmurer tout bas. Il est pop. (Corruption de *marmotter*.)

Marmot, s. m. (*Mar-mo*) Espèce de gros singe à longue queue. — Petite figure laide et mal faite. (Du grec *mormô* masque, figure de femme qui inspiroit la terreur.) — Fig. et par mépris, petit écolier, petit garçon. En ce dernier sens on dit au féminin d'une petite fille, *une marmote*. (Dans cette acception, du lat. *marmor* marbre; par allusion aux petites figures de marbre qu'on met dans les jardins. *Ménage*.)

Fig. et fam. *Croquer le marmot*, attendre long-temps.

Marmotte, s. f. (*Mar-mo-te*) Mammifère rongeur qui a le corps ramassé et large, et la queue très-courte: l'espèce la plus commune vit dans les Alpes en petites troupes qui amassent, pendant l'été, une grande quantité de foin dans des terriers à plusieurs issues où elles s'engourdissent l'hiver.

Marmotter, v. act. (*Mar-mo-té*) Parler confusément et entre ses dents, par allusion aux singes ou *marmots* qui semblent parler ainsi. Il est fam.

Marmouset, s. m. (*Mar-mou-zè*) Sorte de petite figure grotesque et mal faite, qui a quelque air d'homme ou de femme. — Par dérision; petit garçon, petit homme mal fait. Voy. *Marmot*, dont Marmouset paroît être un diminutif.

Marne, s. f. Sorte de terre propre à engraisser les champs. On a dit autrefois *marle*. (De *marga*, ancien mot celtique dont Pline fait mention, pour lequel on a ensuite employé le diminutif *margila*. Ménage.)

Marner, v. act. (*Mar-né*) Mettre de la *marne* sur la terre qu'on cultive.

Marner, v. n. Se dit, en t. de Marine, de l'élévation et de l'abaissement de la surface de la mer dans le flux et reflux: *La mer marne de 20 pieds*, il y a une différence de 10 mètres entre la plus grande élévation des eaux, et le dernier degré de leur abaissement. *La mer marne*, se retire et découvre des terres qu'elle couvroit auparavant.

Marneron, s. m. Ouvrier qui travaille aux marnières.

Marnière, subst. f. Lieu d'où l'on tire de la *marne*.

Maroquin, subst. m. (*Ma-ro-kein*) Cuir de boue ou de chèvre apprêté avec de la noix de galle, à l'imitation de ceux qui se fabriquent à *Maroc*. — Par mépris, homme de néant : *C'est un plaisant maroquin*. Il est popul.

Maroquiner, v. a. (*Ma-ro-ki-ne*) Apprêter des peaux de veau, en façon de maroquin.

Maroquinerie, sub. f. (*Ma-ro-ki-ne-ri-e*) Art de faire le maroquin. — Lieu où l'on travaille le maroquin.

Maroquinier, s. m. (*Ma-ro-ki-nié*) Ouvrier qui façonne les peaux en maroquin.

Marotique, adject. (*Ma-ro-ti-ke*) Imité de Clément *Marot*, Poëte célèbre du temps de François I.er *Style marotique*, *Epitre marotique*.

Marotte, s. f. (*Ma-ro-te*) Sorte de sceptre surmonté d'une tête coiffée d'un capuchon bigarré, et que portoient autrefois ceux qui faisoient le personnage de fous. C'est le symbole de la folie. (Suivant *Ménage*, de ce que cette tête étoit celle d'une *marionnette* ou petite fille. Il ajoute qu'à Paris, on dit *Marotte* pour *Marion* ou *petite Marie*.) — Fig. et fam. Objet de quelque passion déréglée : *Chacun a sa marotte*.

Marouchin, s. m. (*Ma-rou-chein*) Pastel de mauvaise qualité.

Marouple, subst. m. Fripon ; mal-honnête homme. C'est un terme de mépris bas et populaire, que *Ménage* dit être le *cousin germain de maraud* et avoir la même origine. — En Peinture, or-couleur rendu épais et gluant par une grande cuisson, et qui forme une colle forte et tenace.

Marouffler, v. a. (*Ma-rou-flé*) Coller un ouvrage de Peinture avec du *marouffle*.

† Maroute, s. f. Camomille puante. Voyez *Camomille*.

Marquante, adj. f. (*Mar-kan-te*) A certains jeux on appelle *cartes marquantes*, celles qui produisent des points à celui qui les a.

Marque, s. f. (*Mar-ke*) En général, ce qui sert à désigner, à distinguer. (De l'allemand *mark*, qui a la même signification.) — Empreinte : *La marque de l'Orfèvre*, etc. — Instrument avec lequel on fait cette empreinte. — Impression ; trace : *Il porte encore les marques de ses blessures*. — Tache, signe qu'un animal apporte en naissant. On le dit aussi des personnes. — Dans les chevaux, marque noire appelée *germe de fève* qui vient vers cinq ans dans les creux des coins, et qui s'efface vers les huit ans. — Ornement qui distingue : *Marques d'honneur ; homme de marque*, de distinction. On dit dans un sens opposé, *marque d'infamie*, ce qui fait connoître l'infamie de quelqu'un. — Ce qu'on emploie pour se ressouvenir de quelque chose : *Faire une marque à un livre*. — Chiffre ou figure que les Ouvriers et les Marchands mettent à leurs ouvrages, à leurs marchandises. — Jetons, fiches ; etc. qui servent dans certains jeux à marquer les points. — Indice ; signe. — Présage. — Preuve ; témoignage. En ce sens on dit fam. *une marque* (ou sans article) : *marque que j'ai fait rela, c'est que....*

† *Lettre de marque*, Lettre de représailles accordées par un souverain à l'un de ses sujets, à qui un Prince étranger a refusé justice d'une violence qu'il a éprouvée, en temps de paix, de la part des sujets de ce Prince.

Marqué, ée, part. p. et adj. Voy. *Marquer*. — Se dit, en t. de Blason, des points qui se trouvent sur diverses pièces de l'écu, et particulièrement sur les dés à jouer. — *Etre marqué* ; avoir au visage ou au corps une marque qui rend difforme. — Au Piquet ou au Trictrac, avoir perdu un des paris qui composent la partie. — Fam. *Marqué au B* ; Borgne, boiteux, bossu. — On dit d'un homme que la justice a fait marquer d'un fer chaud, qu'*il a été marqué*. — Fig. *Etre marqué sur le livre rouge*, être noté pour quelque faute. — *Cet enfant est né marqué* ; il a apporté en naissant quelque marque, quelque signe. — *Cheval marqué en tête*, qui a l'étoile ou la pelote au front. — Figur. *Homme marqué*, noté ; qui a fait quelque faute qui a éclaté. *Noté* est plus noble et plus usité. — *Papier, parchemin marqué*, qui a l'empreinte du timbre pour servir aux actes publics, etc. — Fig. *Marqué au coin de.....* marqué au bon coin. Voy. *Coin*.

Marquer, v. a. (*Mar-ké*) Mettre une marque, une empreinte : *Marquer de la vaisselle, des moutons*. — Faire impression par quelque coup : *On l'a marqué au visage*. — Laisser des traces, des vestiges : *Il a marqué son passage par....* — Mettre une *marque* pour faire souvenir. — Indiquer. — Spécifier, désigner ce qu'on veut : *Je lui ai marqué ce qu'il doit faire* ; et neutralement : *Je lui marquai qu'il eût à venir, etc.* — Désigner pour une place, pour un emploi, etc. — Témoigner ; donner des *marques*. — Prouver.

Marquer, v. neut. *Cette allée commence à marquer* ; les arbres commencent à bien pousser. — Un cheval *marque* encore, lorsqu'on peut connoître aux *marques* des dents l'âge qu'il a : *Il ne marque plus*, quand ces marques cessent de paroître. Voy. *Marque*. — En t. de Chasse, *une perdrix grise marque*, quand le mâle a la crête de couleur de feu, et le dessous de l'estomac à demi couleur de minime. — *Ce cadran marque* ou *ne marque pas* ; le soleil y donne encore ou n'y donne plus. — Fig. *Cet ouvrage marque*, fait sensation dans le public, etc.

Marqueté, ée, part. p. de *Marqueter*, et adj. Semé de petites taches. — *Ouvrage marqueté*, ouvrage de marqueterie.

Marqueter, v. a. (*Mar-ke-té*) Marquer de plusieurs taches.

Marqueterie, subst. fém. (*Mar-ke-te-ri-e*) Ouvrage de pièces de rapport de diverses couleurs.

† Marquetine, s. f. Espèce de tulipe.

Marquette, s. f. (*Mar-kè-te*) Pain de cire vierge.

Marqueur, subst. m. (*Mar-keur*) Celui qui *marque* : *Marqueur de cuirs, de draps*. — Au jeu de Paume ; celui qui compte le jeu et *marque* les chasses.

Marquis, s. m. (*Mar-ki*) Autrefois, Officier

préposé à la garde des *marches* ou frontières d'un état. — Aujourd'hui, titre de dignité, de distinction en divers pays.

Marquisat, s. m. (*Mar-ki-za*) Terre de *Marquis*. — Titre de *Marquis*.

Marquise, s. f. (*Mar-ki-ze*) Femme d'un *Marquis*. — Celle qui possède en fief un *Marquisat*. — Tente de toile qu'un Officier fait tendre par-dessus sa tente. — Espèce de poire. — Sorte de fusée volante.

Marraine, s. f. (*Ma-rè-ne ; r* forte) Celle qui tient un enfant sur les fonds de Baptême. (Du latin moderne *matrina*, fait de *mater*, en grec *matèr* mère : *seconde mère*.)

† Marre, s. f. (*Ma-re, r* forte) Espèce de houe de vigneron. (Du grec *marrhon*, nom de cet instrument, selon *Hesychius*.)

Marri, ie, adj. (*Ma-ri ; r* forte) Fâché. Il vieillit. (Du latin *mœrens*, partic. de *mœrere* être triste, affligé, d'où l'on a fait, dans la basse latinité *marritio* chagrin, tristesse.)

Marron, s. m. (*Ma-ron ; r* forte) Espèce de grosse châtaigne, très-bonne au goût. (De l'italien *marrone*, fait dans la même signification du grec moderne *marron*, qui se trouve, avec cette acception, dans le Commentaire d'Eustathius sur l'Odyssée. *Ménage*.) — Au plur. Grosses boucles : *Cheveux frisés en marrons*. — En t. d'Imprimerie ; ouvrage imprimé furtivement. — En t. de Guerre ; pièce de cuivre sur laquelle sont gravées les heures auxquelles les Officiers doivent faire leurs rondes. — Chez les Artificiers, petard de figure cubique.

Nègre marron, Nègre fugitif qui s'est retiré dans les bois pour y vivre en liberté. C'est un mot des Colonies. On le dit aussi des animaux devenus sauvages : *Cochon marron*. (Par contraction, de l'espagnol *cimarron* sauvage, indompté.)

Marron d'Inde, fruit du marronnier d'Inde.

Marronner, v. act. (*Ma-ro-né ; r* forte) Friser les cheveux en *marrons*, en grosses boucles.

† Marronner, v. n. (Imprim.) Imprimer des écrits clandestins, tels que des libelles, des ouvrages contre les mœurs, etc.

Marronnier, s. m. (*Ma-ro-nié ; r* forte) Arbre qui porte les *marrons*.

Maronnier d'Inde ; grand et bel arbre, originaire d'Asie, naturalisé en Europe depuis environ deux siècles, moins pour l'utilité, que pour l'agrément de son ombrage et de ses belles fleurs rosacées, disposées en grappes pyramidales. La capsule coriace et épineuse que forme le fruit, renferme une ou plusieurs semences qu'on nomme *marrons d'Inde*, très-acres et très-amères. On dit absolument *un marronnier*.

† *Marronnier à fleur rouge*, arbre de la Caroline.

Marrube, s. masc. (*Ma-ru-be ; r* forte) Plante vivace de la famille des Labiées, qui croît dans les lieux humides, et qu'on nomme aussi *Lycope* ou *Pied de loup*. On distingue le *Marrube blanc* et le *Marrube noir*. (Du latin *marrubium*.)

† *Marrube blanc*, plante agreste, indigène, à fleur labiée, d'une odeur pénétrante, l'une des meilleures plantes médicinales de l'Europe. On en compte beaucoup d'espèces. — *Marrube noir* ou *puant*. Voy. *Ballotte*.

Marrubiastre *ou* Faux Marrube, subst. m. Plante labiée ; elle est détersive et vulnéraire.

Mars, s. m. (on prononce l's) Le troisième mois de l'année, ainsi nommé du Dieu *Mars* à qui il fut consacré par Romulus. — Nom du Dieu de la Guerre, selon les Poëtes. — En Astron. celle des planètes principales et supérieures qui est la moins éloignée de nous : elle est placée entre la Terre et Vesta ; on la distingue par sa couleur rougeâtre. La durée de sa révolution sidérale est d'un an dix mois vingt-deux jours, à très-peu près. — Au figur. Grand Guerrier. — En t. de Chimie, le fer. — En Poésie, *les travaux*, *le métier de Mars* ; les travaux, le métier de la guerre.

Les mars, les menus grains qu'on sème au mois de *Mars*, comme les orges, les avoines, etc. — Proverb. *Venir comme Mars en carême*, corruption de *comme marée en carême*. Voyez *Marée*.

† Marsaique, s. f. (*Mar-cè-ke*) Terme de Pêche. Assemblage de filets tendus sur des perches, pour prendre des harengs.

Marsèche, s. f. Orge, en plusieurs provinces ; parce qu'on la sème au mois de *Mars*.

† Marsile, s. f. Plante cryptogame, de la famille des Fougères, dans laquelle les fleurs mâles sont sur la feuille, et la fructification des femelles est arrondie avec quatre capsules posées sur la racine.

† Marsillie, s. f. Nom que les Turcs donnent à la piastre d'Espagne.

Marsouin, s. m. (*Mar-souein*) Poisson de mer le plus petit des Cétacées, du même genre que le *Dauphin* ; il en diffère en ce qu'il a le museau arrondi et court : tandis que celui du *Dauphin* proprement dit est pointu et surmonté, à la base, d'une sorte de pli de la peau. On le nomme en quelques endroits *Pourceau de mer*. (Du latin *maris sus*, à cause de sa ressemblance avec un pourceau.) — Populair. et par injure, *gros ou vilain marsouin*, homme laid et mal bâti. — En ter. de Marine, pièce de charpente qui s'entaille devant et derrière sur les fourcats, en se liant par de bons écarts avec la carlingue.

Martagon, s. masc. Espèce de lis à petites fleurs, distinguée des autres lis par la position des fleurs penchées, dont les pétales sont roulés en dehors.

† Martavanes, s. f. pl. Grands vaisseaux de terre vernis, qu'on fabrique aux Indes, et dont on se sert dans les voyages de long cours.

Marteau, s. m. (*Mar-tô*, s. d.) Outil de fer avec un manche, qui sert à cogner, à battre, à forger. On a dit autrefois *martel*, et de là l'expression proverb. *Mettre martel en tête* ; donner de la jalousie, de l'inquiétude. (Du latin *martellus*, employé par *Pline* dans le même sens ; au sujet de Cynira, fille d'Agriope, qui, dit-il, inventa le marteau et les tenailles.) — Heurtoir : *Marteau de porte*, *d'horloge*. — En Astron. Pinnule mobile sur

une arbalête. — En Ichtyol. Poisson cartilagineux de l'ordre des Trématopnés, de la famille des Plagiostomes, et du genre des Squales. Sa tête extrêmement large, et posée en travers sur le corps, représente une sorte de *marteau*.

Proverb. *Graisser le marteau*; donner de l'argent au Portier d'une maison, afin de s'en faciliter l'entrée. — *N'être pas sujet à un coup de marteau*; n'être pas assujéti à des heures fixes, comme les gens de Communauté. — *Etre entre le marteau et l'enclume*. Voy. *Enclume*.

† MARTEGAL, subst. m. (Pêche) Sorte de bregin. Mot peu usité.

MARTEL, s. m. Voy. *Marteau*.

MARTELAGE, s. masc. Il se dit de la marque que les Officiers des Eaux et Forêts font sur les arbres avec le *marteau*.

MARTELÉ, ÉE, part. p. de *Marteler*, et adj. Battu à coups de *marteau*: *Vaisselle martelée*. — *Médaille martelée*, celle dont on a limé le revers qui étoit commun, pour frapper à la place un revers rare. — En Musiq. *Cadence martelée*, cadence bien frappée, et dans laquelle les deux sons se font entendre distinctement. — En Poésie, *vers martelés*, péniblement travaillés, qui sentent, en quelque sorte, le *marteau*.

MARTELÉES, s. fém. pl. Terme de Chasse: Fientes ou fumées des bêtes fauves quand elles semblent frappées à coups de marteau par le bout.

MARTELER, v. act. (*Mar-te-lé*) Battre à coups de *marteau*: *Marteler de la vaisselle*.

MARTELER, verb. n. Il a le même sens que l'actif: *Marteler sur l'enclume*. — En ter. de Fauconn. faire son nid.

† MARTELET, s. m. (*Mar-te-lè*) Petit *marteau*: *Martelet de couvreur*, petit marteau à tête carrée, et à panne de travers, qui sert à latter, etc.

† MARTELEUR, s. masc. Ouvrier occupé au *marteau* dans les grosses forges.

† MARTELINE, s. fem. *Marteau* à l'usage des Sculpteurs: il est armé de dents en taille de diamans.

† MARTELLEMENT, s. m. (*Mar-tè-le-man*) Terme de Musiq. Agrément de l'ancien chant françois, qui se pratiquoit en descendant diatoniquement par un trill.

† MARTEREAU, s. m. (*Marine*) Voy. *Mattegau*.

MARTIAL, ALE, adj. (*Mar-ci-al*) Guerrier: *Courage martial*. (Du latin *martialis*, fait de *Mars*, *Martis* Mars.) — En terme de Chimie, ferrugineux.

† *Cour martiale*, en Angleterre, conseil de guerre pour juger la conduite des généraux, des amiraux, etc. — En France, *Loi martiale*, qui, à certaines époques de la Révolution, ordonnoit l'emploi de la force militaire, lorsque l'action des lois étoit jugée insuffisante ou trop lente.

MARTIALES, s. f. pl. Fêtes des Anciens en l'honneur du Dieu *Mars*. On dit aussi *Jeux Martiaux*. Les Romains les célébrèrent d'abord dans le Cirque le 13 de Mai, et ensuite le 1 d'Août.

MARTICLES, s. f. plur. Terme de Marine: Petites cordes dont on se sert dans un vaisseau, et qui aboutissent à des poulies qu'on nomme *araignées*.

MARTINET, s. masc. (*Mar-ti-nè*) Espèce d'hirondelle qui a les quatre doigts dirigés en avant. — Sorte de petit chandelier plat, à manche. — *Marteau* qui est mu par la force d'un moulin. — Sorte d'usine ainsi nommée du *marteau* ou *martinet* qui en est le principal agent. — Petites disciplines de cordes attachées au bout d'un bâton.

MARTINET-PÊCHEUR, s. masc. Voy. *Martin-pêcheur*.

MARTINGALE, s. f. (*Mar-tein-ga-le*) Ter. de Manege: Courroie qui tient par un bout à la sangle sous le ventre du cheval, et par l'autre à la muserole, pour empêcher qu'il ne porte au vent. — En t. de Jeu, *Jouer à la martingale*, jouer toujours tout ce qu'on a perdu.

† MARTINISME, s. m. Doctrine des *Martinistes*. Voy. ce mot.

† MARTINISTES, s. m. pl. Sorte de secte de Francs-Maçons, ainsi nommés de leur chef *Saint-Martin*, auteur, entr'autres ouvrages, d'un livre publié à Lyon, vers 1776, sous le titre *Des erreurs et de la vérité*.

† MARTIN-PÊCHEUR *ou* ALCYON DES MODERNES, s. m. (Ornith.) Oiseau passereau, de la famille des Ténuirostres, dont le bec est droit, et le plumage d'un bleu brillant et nacré en dessus, et roux en dessous. C'est une espèce d'Alcyon, qui hante les eaux et les marécages.

† MARTIOBARBULE, s. m. (Art milit.) Arme des anciens Romains, ainsi nommée, suivant quelques Antiquaires, parce que, d'un côté, on pouvoit s'en servir comme d'un *marteau*, et que de l'autre, elle portoit un long fer *barbelé*. — Soldat armé d'un martiobarbule. (Du latin *martiobarbulus*.)

MARTRE, s. f. Genre de mammifères digitigrades, qui ont le corps très-allongé, les jambes courtes, et les dents incisives intermédiaires rentrées en dedans. Les ongles ne sont pas retractiles. (Du latin *martes*, *is*.) — Peau de cet animal, employée en fourrure: elle est très-estimée.

Proverbialement: *Prendre martre pour renard*; se tromper; prendre une chose pour une autre.

† MARTOIRE, s. f. (*Mar-toa-re*) *Marteau* de Serrurier, à deux pannes, qui sert à relever les brisemens.

MARTYR, s. m. (*Mar-tir*) Celui qui souffre la mort pour rendre témoignage à J. C. et à la vérité de sa doctrine. Le féminin est *Martyre*. (Du latin *martyr*, pris du grec *martar* témoin.) — Figur. 1.° Celui qui a beaucoup souffert pour une cause profane: *Etre le martyr de son ambition*, *de la vanité*, *etc.* — 2.° Celui qui souffre beaucoup: *Le mal et les remèdes le feront mourir martyr*.

Proverb. *Etre du commun des martyrs*, fort médiocre en son genre.

MARTYRE, s. m. (*Mar-ti-re*) Mort ou tourmens endurés pour la Foi. Voyez *Martyr*. — Fig. Peines violentes du corps ou de l'esprit. — Tourment.

MARTYRISER, v. act. *Mar-ti-ri-zé*) Faire

Digitized by Google

souffrir le *martyre*. Au propre il ne s'emploie qu'au passif ; à l'actif on dit faire *martyriser*. — Fig. Tourmenter cruellement.

MARTYROLOGE, subst. m. (*Mar-tir-ro-lo-je*) Catalogue des *Martyrs*, et par extension de tous les Saints connus. (Du grec *martur* martyr, et *logos* discours.)

† MARTYROLOGISTE, subst. m. Auteur d'un *martyrologe*.

MARUM, s. m. Plante aromatique et vivace, de la famille des Germandrees, à tige ligneuse, dont l'odeur attire puissamment les chats. On la nomme aussi *Marjolaine d'Angleterre* ou *de Crete*. (Du latin *marum*.)

† MARUM-MASTIC. Marjolaine d'Angleterre, petite plante ligneuse des pays chauds.

† MAS, subst. m. Monnoie de compte du Royaume d'Achem, qui forme la seizième partie du Taël. — Mounoie d'or courante du même Royaume, pesant onze as, et de la valeur d'environ 1 l. 10 s. (1 f. 50 c.) de France. — A Batavia, la sixième partie de la Pataque, et la dixième du Taël. — A la Chine, monnoie de compte qui est la dixième partie du Lyang. — Au Japon, Voy. *Taël*, *Telles* ou *Tayes*.

MASCARADE, s. f. Troupe de gens déguisés et *masqués*. — Divertissement où l'on se *masque*. — Recueil d'airs grotesques, faits pour être joués par des *masques*. — Danse exécutée par des *masques*.

MASCARET, subst. m. (*Mas-ka-ré*) Reflux violent de la mer dans la Dordogne. C'est la même chose que ce qu'on appelle *barre* sur la rivière de Seine, et, en général, le nom qu'on donne à la première pointe du flot qui, proche de l'embouchure des rivières, fait remonter le courant, et le repousse vers la source. (Peut-être de *Saint-Macaire*, nom de l'endroit jusqu'où les eaux de la Dordogne sont repoussées, à neuf lieues de son embouchure.)

MASCARON, subst. m. Tête grotesque qu'on met aux portes, aux fontaines, aux grottes, etc. (Du mot *masque*.)

MASCULIN, INE, adject. (*Mas-ku-lein*) Qui convient au mâle : *Genre masculin* ; *article masculin*. (Du latin *masculinus*.)

Fief masculin, que les mâles seuls peuvent posséder. — *Terminaison masculine*, celle d'un mot qui ne finit pas par un *e* muet ; comme *maison*, *vertu*, *profit*, *etc.* — *Rimes masculines*, rimes qui ont une terminaison masculine.

MASCULINITÉ, s. f. Caractère, qualité de *mâle*.

† MASQUAPENNE, s. f. (*Mas-coua-pé-ne*) Ilaeine rouge de Virginie, dont les naturels se servent pour peindre leurs meubles et leurs armes. On ignore quel est l'arbre qui la fournit.

MASQUE, subst. m. (*Mas-ke*) Faux visage de carton, etc. dont on se couvre la face pour se déguiser. Les femmes portoient autrefois des *masques* de velours noir pour se préserver du hâle. (Suivant *Grotius*, *Huet*, *Wachter*, *etc.* de *masca* sorcière, vieux mot *gothique*, conservé, avec la même signification chez les Lombards ; parce qu'un masque ressemble au visage d'une sorcière. Le *Franciosini*, qui dérivoit le *masque* des François du *maschera* des Italiens, et celui-ci du *mascara* des Espagnols, prétendoit que ce dernier mot, composé de *mas* plus et de *cara* visage, signifioit proprement *un visage de plus*, *un second visage*. Cette étymologie durement rejetée par *Ménage*, est du moins ingénieuse à la fois, et très-simple.) — Chez les Anciens, espèce de casque qui couvroit toute la tête des Acteurs ; et qui, outre les traits du visage, représentoit encore la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornemens que les femmes employoient à leur coiffure. Ces masques de théâtre étoient ou tragiques, ou comiques, ou satiriques, et avoient tous à un degré marqué, la difformité dont leur genre étoit susceptible. — Au fig. prétexte ; voile ; fausse apparence dont on se couvre à dessein : *Sous le masque du zèle*, *de la piété*. *Voile* est plus noble. — Représentation d'un visage d'homme ou de femme dans les ornemens de Peinture et de Sculpture. — Sorte de terre préparée et appliquée sur le visage de quelqu'un pour en prendre le moule. — Personne masquée : *Il est venu des masques*. — On dit au féminin populairement et par injure, d'une femme vieille ou laide : *La masque* ; *la laide*, *la vilaine masque*.

Avoir un bon masque ; se dit d'un Acteur dont la physionomie répond aux rôles qu'il joue. — Proverb. *Faire un masque de quelque chose à un homme* ; lui en barbouiller, lui en couvrir le visage. — Figur. 1.° *Lever le masque*, ne plus dissimuler, agir ouvertement, sans retenue. — 2.° *Etre toujours sous le masque*, déguiser toujours ses sentimens.

† MASQUÉ, ÉE, part. pass. et adject. Voyez *Masquer*. — Se dit, en t. de Blason, d'un lion qui a un *masque*.

MASQUER, verb. act. (*Mas-ké*) Mettre un *masque* sur le visage. — Déguiser quelqu'un soit par le *masque*, soit par les habits. Voy. *Déguiser*. — Figur. Couvrir le mal de l'apparence du bien : *Masquer ses mauvais desseins*. — Cacher, dérober à la vue : *Masquer une batterie*.

MASQUER, v. neut. Aller en *masque*. Il est peu usité.

SE MASQUER, v. récip. Se mettre un *masque* sur le visage. — Se déguiser. — Aller en *masque*. — Au figuré, se cacher, déguiser ses intentions, etc.

MASSACRE, s. masc. Tuerie ; carnage : *Le massacre de la Saint-Barthélemi*, *des Vepres Siciliennes*. — Grande tuerie de bêtes. (Du latin barbare *mazacrium*, employé avec la même signification, dans la basse latinité. *Du Cange*.) — En termes de Vénerie : tête du cerf, du daim, du chevreuil, séparée du corps. *Sonner le massacre*, appeler au son du cor, les Veneurs et les chiens pour faire la curée. — En termes de Blason, tête du cerf avec son bois.

Famil. *Cet ouvrier est un massacre* ; il travaille mal.

MASSACRER, v. act. (*Ma-sa-kré*) Tuer, assommer des hommes qui ne se défendent point. — Fig. et fam. *Massacrer des meubles*, *des tableaux*, *etc.* les gâter, les défigurer.

MASSACREUR, subst. m. Celui qui fait un *massacre*. Trév.

MASSE, s. f. (*Ma-ce*) Amas de plusieurs parties qui font corps ensemble. (Du latin *massa*, fait, dans la même signification, du grec *mazza*, en changeant *z* en *s*.) — Il se dit d'un seul corps, mais très-solide et compacte : *Une masse de plomb.* — Corps informe : *Cet homme n'est qu'une masse de chair.* — En Peinture, partie qui a de la grandeur, de l'étendue. Il ne se dit que de ce qui compose le clair-obscur, c'est-à-dire, des lumières, des demi-teintes, des ombres et des reflets : *Belle masse d'ombre ; lumières distribuées par grandes masses.* — Totalité : *La masse de l'air, du sang.* — Fonds d'argent d'une succession, d'une société. — Espèce de massue. — Gros marteau de fer. — Gros bout du billard. — Bâton surmonté d'une grosse pomme d'argent, qu'on portoit devant le Chancelier.

† *Menuiserie en masse ou en plein bois :* Toute espèce d'ouvrage qui n'est point fait d'assemblage, et dont les champs et les panneaux sont pris dans un seul morceau de bois.

MASSE, s. fém. (*Ma-ce*) Somme d'argent qu'on met aux jeux de hasard.

MASSE D'EAU *ou* MASSETTE, s. fém. Sorte de plante aquatique dont on connoît deux espèces, l'une à larges feuilles, l'autre à feuilles étroites. Les fleurs à étamines, naissent au sommet de la tige en épi cylindrique, formé d'un duvet élastique et serré, qu'on substitue quelquefois, dans les pays marécageux, à la laine des matelas et à la plume des oreillers.

† *Masse au Bedeau, Roquette des champs*, plante annuelle à fleur cruciforme.

MASSELOTTE, s. fém. (*Ma-ce-lo-te*) T. de Fondeur : Superfluité du métal qui se trouve au moule des canons et des mortiers qu'on vient de fondre.

MASSE-MORE, s. m. *Trév.* Voy. *Machemoure.*

MASSEPAIN, s. m. (*Ma-ce-pein*) Pâtisserie composée d'amandes, d'avelines, de sucre, de pistaches et de pignons. (Du latin *massa* masse, et *panis* pain ; *massa panis*, d'où les Espagnols ont fait dans la même signification *mazapan*, et les Italiens *marzapane*. Ménage.)

MASSER, v. a. (*Ma-cé*) Faire une *masse* au jeu : *Il a massé dix louis.*

MASSETER, s. m. (*Ma-ce-tér*) T. d'Anat. Nom de deux muscles très-forts, qui servent à tirer la mâchoire inférieure vers la supérieure. (Du grec *masêtêr*, fait dans le même sens, de *massaomai* manger.)

† MASSETÉRIQUE, adj. (*Ma-ce-té-ri-que*) T. d'Anat. Qui appartient au *masseter*.

MASSETTE, s. f. (*Ma-cè-te*) Voy. *Masse d'eau.*

MASSICOT, s. masc. (*Ma-ci-ko*) Couleur jaune pour peindre. — Mélange de verre et de chaux d'étain pour vernisser la faïence. C'est, dans la Chimie moderne, un oxide de plomb jaune.

† *Massicot natif*, plomb carbonaté terreux, jaunâtre.

MASSIER, s. m. (*Ma-cié*) Celui qui portoit la *masse* devant le Chancelier, etc.

MASSIF, s. m. (*Ma-cif*) Chose pleine et solide : *Un massif de maçonnerie.* (Du mot *masse.*) — Absolument ; plein bois qui ne laisse point de passage à la vue : *Cette allée est terminée par un massif.*

MASSIF, IVE, adj. Epais et pesant. — Fig. Grossier ; lourd. — Il se dit aussi des figures de métal dont le dedans n'est ni creux ni formé d'une autre matière.

MASSIVEMENT, adv. (*Ma-ci-ve-man*) D'une manière *massive*.

† MASSIVETÉ, s. f. (*Ma-ci-ve-té*) Qualité de ce qui est *massif*. *Grand Voc. Franç. Trév.* Il est peu usité.

MASSORE, s. f. Travail sur le Texte hébreu par des Juifs qui ont fixé le nombre des versets, des mots, des lettres, etc. (En hébreu, *Massorah* tradition.)

MASSORETTES *ou* MASSORETHES, s. m. plur. (*Ma-so-rè-te*) Ceux qui ont travaillé à la *Massore*.

MASSORÉTIQUE, adject. Qui a rapport à la *Massore*.

MASSUE, s. f. Bâton noueux et beaucoup plus gros par un bout que par l'autre. (Du latin barbare *maruca*, fait dans la basse latinité, de *massa* masse.) — Fig. et fam. *Coup de massue* ; accident fâcheux et imprévu.

MASTIC, s. m. Gomme ou résine qui sort d'un arbrisseau appelé *Lentisque*. On dit ordinairement *Mastic en larmes.* (Du grec *mastichê*, qui a la même signification.) — Sorte de composition faite avec de la cire, de la résine, de la brique pilée, etc.

MASTICATION, s. f. (*Mas-ti-ka-cion*) Action de mâcher. (Du lat. *masticatio.*)

MASTICATOIRE, s. m. (*Mas-ti-ka-toa-re*) Ter. de Médecine : Sorte de composition faite de plusieurs ingrédiens âcres et propres, quand on les *mâche*, à purger la pituite.

MASTIGADOUR, s. m. Sorte de mors que l'on place dans la bouche des chevaux, à l'effet d'exciter la *mastication* et de les faire écumer.

† MASTIGOPHORE, s. m. (*Mas-ti-go-fo-re*) T. d'Archéol. Espèce d'huissier chargé, dans les jeux publics de la Grèce, de punir ceux qui enfreignoient les réglemens de police. (Du grec *mastigophoros*, formé de *mastix*, *mastigos* fouet, et *phérô* je porte : *porte-verge.*)

† MASTODYNIE, s. f. (*Mas-to-di-ni-e*) T. de Médec. Douleur des mamelles. (Du grec *mastos* mamelle, et *odunê* douleur.)

MASTIQUER, v. a. (*Mas-ti-ké*) Joindre, coller avec du *mastic*.

MASTOÏDE, adj. (*Mas-to-i-de*) Il se dit en Anatomie, d'un apophyse de l'os temporal qui a la figure d'un mamelon. (Du grec *mastos* mamelle, et *eïdos* forme, ressemblance.)

† MASTOÏDIEN, ENNE, adj. (*Mas-to-i-di-en, é-ne*) T. d'Anat. Qui appartient, qui a rapport à l'apophyse *mastoïde*.

MASULIPATAN, s. masc. Toile de coton des Indes très-fine. — Sorte de mouchoir des Indes. (De la ville de *Masulipatan*, ville des Indes, sur la côte de Coromandel, où il s'en fabrique beaucoup.)

MASULIP, s. m. Chaloupe des Indes, dont les bordages sont cousus avec du fil d'herbes, et dont les calfatages sont de mousse.

MASURE, s. f. (*Ma-zû-re*) Ce qui reste

d'un bâtiment tombé en ruine. (Du lat. *mansura*, fait dans la même acception, de *manere* demeurer, séjourner.) — Fig. Méchante habitation qui menace ruine.

MAT, MATTE, adj. (le *t* se prononce au masculin.) Il se dit des métaux que l'on met en œuvre sans les polir : *Or, argent mat ; vaisselle matte.* — *Broderie matte ;* trop chargée, qui n'est pas assez dégagée. — En peinture, *coloris mat, couleur matte ;* qui ont perdu leur éclat. — En t. de Doreur, qui n'a point d'éclat, point de brillant : *Or mat.* En ce sens on dit substantivement : *Les mats d'un ouvrage doré.* (De l'allemand *matt* languissant, épuisé, sans force, sans éclat. *Le Duchat.* Suivant *Trév. mat* est un vieux mot françois qu'on trouve dans *Villon* et nos autres Poëtes anciens, et qui signifioit *triste, confondu et froid.*)

MAT, s. m. (le *t* se prononce) T. du jeu des Echecs : Coup qui réduit le Roi à ne pouvoir bouger sans se mettre en nouvel échec : *Voilà un beau mat.* Il n'a point de pluriel. Voy. au mot *Echec.* — Fig. et fam. *Donner échec et mat à quelqu'un*, remporter sur lui un avantage complet.

MÂT, s. m. (*Mâ*) Arbre d'un navire auquel sont attachées les vergues ou antennes qui portent les voiles : *Grand mât, mât de misaine, mât de beaupré, mât d'artimon.* (Du latin *malus*, dont la signification est la même.) — Pièce de bois servant aux tentes et aux pavillons.

† *Mât d'un brin*, fait d'un seul arbre. — *forcé*, qui a souffert un effort, et qui est en danger de se rompre. — *jumelé, reclampé* ou *renforcé*, fortifié par des jumelles. — *de rechange*, mât de hune, destiné, dans un long voyage, à remplacer celui qui pourroit manquer. — *venu à bas*, rompu ou coupé. — *désarmé* (Blason), peint sans voiles.

† *Aller à mâts et à cordes*, abaisser les vergues et les voiles quand le temps est extrêmement violent.

MATADOR, s. m. Au jeu de l'Hombre, les trois premiers triomphes, Spadille, Manille et Baste. (Mot purement espagnol, qui, dans son acception propre, signifie *tueur, meurtrier*, du verbe *matar* tuer, ôter la vie.)

† *Matadors*, pl. Compagnie de 200 hommes que levèrent en 1714, les habitans de Barcelone qui refusoient de reconnoître Philippe V pour leur souverain.

MATAFION, s. m. T. de Marine : Petits cordages qui servent à attacher les petites pièces d'une galère. Ce sont proprement des garcettes.

MATAMORE, s. m. Faux brave. Il est familier. (De l'espagnol *matamoro*, formé de *matar* tuer, et *moro* maure; *tueur de maures.*)

MATAMORE, s. fém. Prison où l'on renferme sous terre les esclaves toutes les nuits.

MATASSE, s. f. Soie qui est encore par pelotes et sans être filée. Il se dit aussi du coton. (Du grec *metaxa*, soie crue qui n'est ni filée ni teinte. Les Latins ont dit *mataxa* botte ou peloton de fil.)

MATASSINADE, s. fem. Action folâtre de *matassins.*

MATASSINER, v. n. (*Ma-ta-ci-né*) Folâtrer; danser les *matassins.*

MATASSINS, s. m. plur. (*Ma-ta-cein*) Espèce de danse bouffonne. — Ceux qui la dansent. (De l'espagnol *matachin*, au plur. *matachines*, dont la signification est la même.)

MATELAS, s. m. (*Ma-te-là*) Espèce de sac rempli de laine, de crin ou de bourre, et piqué en divers endroits. C'est une des principales pièces de la garniture d'un lit. (Du lat. *matta* natte; parce que les Anciens et depuis eux, les Moines couchoient sur des nattes. De *matta* on a fait dans la basse latinité, d'abord les diminutifs *matula* ou *matura*, ensuite par corruption, *matras*, et enfin *matelas.* Trev. Suivant le Jésuite *Oudin*, du celtique *mattras* ou *materas*, conservé long-temps dans notre langue avec la même signification, et d'où la basse latinité avoit fait *materacium.* Les Italiens disent encore *materasso* ou *materassa ;* et *Voiture*, ajoute *Oudin*, est le premier Ecrivain françois qui ait dit *matelas. Matt*, dans la langue celtique, signifie *lit*, et *ras* laine.) — Coussins piqués qu'on met aux côtés d'un carrosse.

† *Matelas de guérets*, large sac, en forme de paillasse, rempli de balle d'avoine, ainsi nommé parce que c'est dans les guérets que croît cette avoine. Le mot et la chose sont très-usités dans les hautes montagnes de l'Auvergne.

MATELASSER, v act. (*Ma-te-la-cé*) Garnir de quelque chose de piqué en façon de *matelas.*

MATELASSIER, s. m. (*Ma-te-la-cié*) Ouvrier qui fait et qui rebat des *matelas.*

MATELOT, s. m. (*Ma-te-lo*) Celui qui sert à la manœuvre d'un vaisseau sous les ordres d'un Pilote et du Capitaine. (Du mot *mât.* On a d'abord donné ce nom exclusivement au Marinier qui servoit près du mât, et ensuite par extension, à tous les Mariniers. *Ménage, Nicot, etc.*) — Dans une armée navale, vaisseau qui en accompagne un plus grand : *L'Amiral a deux matelots.*

MATELOTAGE, s. m. Salaire des *Matelots.*

MATELOTE, s. f. Mets composé de plusieurs sortes de poissons apprêtés à la manière des *Matelots.* — Air d'une danse de caractère, dans laquelle on est vêtu en *matelot.*

À LA MATELOTE, adv. A la mode, à la façon des Matelots.

† MATÉOLOGIE, s. f. (*Ma-té-o-lo-ji-e*) Vaine recherche, curiosité, discussion blamable, sur-tout en matière de Religion. (Du grec *mataios* vain, inutile, et *logos* discours.)

MATER, v. a. (*Ma-té*) Donner à certaines parties de l'ouvrage qu'on dore moins de brillant, un ton plus *mat*, de manière qu'elles soient en opposition avec celles qui sont brunies. Quelques-uns, et l'*Acad.* elle-même, disent *matir.* Voy. ce mot. — Aux échecs, faire *mat ;* réduire le Roi à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre en nouvel échec. — Figur. 1.° Mortifier : *Il faut mater sa chair.* — 2.° Humilier : *Mater un orgueilleux ; mater l'orgueil de.....* (Du grec *mattein* piler, broyer, dompter, amollir.)

MÂTER, v. a. (*Mâ-té*) Garnir un vaisseau

de *mâts*. — En général, dans la langue des Marins, mettre debout : *Il faut mâter les futailles pour les rabattre.*

† MÂTEREAU, s. m. (*Mâ-te-rô*, s. d.) T. de Marine : Pièce de bois propre à faire un petit *mât*.

MATÉRIALISME, s. m. Opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la *matière*. — Dans un sens moins étendu, système de ceux qui tiennent que l'ame est *matérielle*.

MATÉRIALISTE, s. Partisan du *matérialisme*.

MATÉRIALITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est *matière*.

MATÉRIAUX, s. m. pl. (*Ma-té-ri-ô*) Tout ce qui sert à bâtir. — Fig. Tout ce qu'on a préparé pour quelque composition, quelque ouvrage d'esprit. (Du latin *materia* ou *materies*, qui a la même signification.)

MATÉRIEL, ELLE, adject. Qui est composé de *matière*. — Grossier; qui a beaucoup de *matière* et d'épaisseur : *Cet ouvrage est trop matériel*. — Figur. *Cet homme est matériel*, a l'esprit grossier et pesant. — Il se dit en t. d'Ecole, par opposition à *formel* : *Le sens matériel*. — En ce dernier sens il est aussi substantif : *Il faut distinguer le matériel du formel*.

MATÉRIELLEMENT, adverbe. (*Ma-té-ri-é-le-man*) Ter. de l'Ecole qui se dit par rapport à la *matière*, et par opposition à *formellement*.

MATERNEL, ELLE, adj. Qui est de la mère; qui est propre à la mère. (Du latin *maternus*.)

Les parens, les biens maternels; du côté de la mère. — *Langue maternelle*; Langue du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT, adverbe. (*Ma-tèr-né-le-man*) D'une manière *maternelle*. Il est peu usité.

MATERNITÉ, s. f. Etat, qualité de *mère*.

MÂTEUR, s. m. Ouvrier qui fait des *mâts* de vaisseaux.

MATHÉMATICIEN, s. m. (*Ma-té-ma-ti-cien*) Celui qui sait les *Mathématiques*. (Du grec *mathêmatikas*, fait de *mathêma*.) Voy. *Mathématique*.

MATHÉMATIQUE, s. fém. (*Ma-té-ma-ti-ke*) Science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable ou mesurable. Avec l'article il se dit au pluriel; *Etudier, savoir, enseigner les Mathématiques* et non pas *la Mathématique*. (Du grec *mathêma*, au plur. *mathêmata*, qui signifie proprement *science*, dérivé de *manthanô* j'apprends, comme qui diroit *la science par excellence*; parce que les Mathématiques sont les seules connoissances naturelles susceptibles d'une démonstration rigoureuse.)

† *Mathématiques pures*, qui considèrent les propriétés de la grandeur d'une manière abstraite. — *Mathématiques mixtes*, qui ont pour objet les propriétés de la grandeur concrète, c. à. d. de la grandeur dans certains corps ou sujets particuliers. On dit aujourd'hui, à-peu-près dans le même sens, *Mathématiques appliquées*, à cause de l'*application* qui s'y fait des principes généraux et abstraits aux objets particuliers de la Statique, de la Dynamique, etc.

MATHÉMATIQUE, adject. Qui appartient aux *Mathématiques*.

MATHEMATIQUEMENT, adverb. (*Ma-té-ma-ti-ke-man*) Selon les règles des *Mathématiques*.

MATIÈRE, s. fém. En Philosophie, substance étendue et impénétrable, susceptible de toutes sortes de formes. En ce sens il se dit par opposition à *esprit* : *Au-dessus de la matière, dégagé de la matière*. (Du lat. *materia* ou *materies*.) — Dans les Sacremens, il est opposé à *la forme* : *L'eau est la matière du Sacrement de Baptême*. — Ce dont une chose est faite. — Sujet de quelque discours, de quelque écrit : avec cette difference que la *matière* est le genre d'objets dont on traite; et le *sujet*, l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule sur diverses *matieres*, et on y traite divers *sujets*. *Les vérités de l'Evangile sont la matière des sermons; un serman a pour sujet quelqu'une de ces vérités*. Roubaud. — Cause; sujet; motif; occasion. — En termes de Médecine, excremens du corps humain. — Pus qui sort d'une plaie.

† *Matière subtile* (Physiq.), fluide extrêmement délié, répandu par-tout, et dont l'action influe considérablement sur le mécanisme de l'Univers. *Descartes* l'a admis sous le nom de *premier élement*, mais en en supposant les molécules parfaitement dures et privées de toute élasticité. Suivant *Newton*, qui l'appelle *éther*, cette matière est de 700,000 fois plus rare, et en même temps, 700,000 fois plus élastique que l'air que nous respirons. — *Matière électrique*, fluide très-subtil, qui se meut au-dedans et autour du corps électrisé, et lui forme une sorte d'atmosphère. — *Matière affluente*, portion de la matière électrique qui se porte vers un corps actuellement électrisé, et qui lui vient des corps qui l'avoisinent. — *Matière effluente*, portion de la matière électrique qui sort d'un corps actuellement électrisé, en forme de bouquets ou d'aigrettes, composées de rayons divergens. — *Matière ignée, matière du feu, matière de la chaleur*, le calorique des Chimistes et des Physiciens modernes. — *Matière magnetique*, fluide subtil et invisible qui entoure chaque aimant naturel ou artificiel, et qui paroît circuler d'un pôle à l'autre, en formant autour de l'aimant une sorte d'atmosphère.

Matières d'or, d'argent; espèces fondues pour la fabrication des monnoies. — Figurément et familièrement : *Etre enfoncé dans la matière*; avoir l'esprit lourd et grossier.

EN MATIERE, adv. En fait, sur la chose dont il s'agit : *En matière de procès; en matière civile*.

MÂTIN, s. m. (*Mâ-tein*) Gros chien pour garder une cour, un troupeau, etc. (De *mastinus*, employé dans la basse latinité avec la même signification, et que *Menage* dérive, au moyen de ses transformations accoutumées, de *manere* demeurer, au supin *mansum*, d'où, ajoute-t-il, on a fait d'abord le vieux mot françois *mas* demeure, maison à la campagne, et ensuite *mastin* chien pour la garder.)

Prov. *Qui a bon voisin a bon mâtin*, a bonne et sûre garde. *Grand Vocab. franç., Trév.*, etc. L'*Acad.*, dans ce même proverbe, écrit *matin*,

au lieu de *mâtin* : et après l'avoir expliqué par la tranquillité dont on jouit chez soi lorsqu'on a un bon voisin, l'applique en général à tous les avantages qu'on peut retirer de ce voisinage.

MATIN, s. m. (*Ma-tein*) En Astronomie, le commencement du jour, ou le temps du lever du soleil. — Dans une acception plus étendue et plus usitée, tout l'espace compris depuis minuit jusqu'à midi : *Une heure du matin ; onze heures du matin.*

L'étoile du matin, la planète de Vénus, quand elle est occidentale par rapport au soleil, et qu'elle se lève avant lui. Les Grecs l'appeloient alors *Phosphore*, et les Latins, *Lucifer*. — Poétiquement : *Les portes du matin* : l'Aurore ou le Levant, l'Orient.

Familièrement : *J'irai vous voir un de ces matins, un de ces quatre matins ; on ira chez lui un beau matin*, quelque jour. — Proverbialement : *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du Pélerin ;* le ciel rouge au soir et blanc au matin, présage un beau temps.

MATIN, adv. *Il est encore matin ;* il n'y a pas long-temps qu'il est jour.

MATINAL, ALE, adj. Qui se lève matin. — Qui appartient, qui est propre au *matin : Aube matinale ; rosée matinale.*

MÂTINEAU, s. masc. (*Mâ-ti-nô*, s. d.) Petit *mâtin.*

MATINÉE, s. f. Tout le temps qui est depuis le point du jour jusqu'à midi. — Familièrem. *Dormir la grasse matinée*, bien avant dans le jour.

MÂTINER, v. a. (*Mâ-ti-né*) Au propre, il se dit d'un *mâtin* qui couvre une chienne d'une plus noble espèce. — Figurém. et fam. Gourmander ; maltraiter de paroles.

MATINES, s. f. plur. La première partie de l'Office Divin qui se chante le *matin.*

Proverb. 1.° *Etourdi comme le premier coup de matines*, fort étourdi. — 2.° *Le retour est pire que matines*, la suite d'une mauvaise affaire est pire encore que le commencement.

MATINEUX, EUSE, adj. (*Ma-ti-neû*) Qui est dans l'habitude de se lever *matin.*

MATINIÈRE, adj. f. *L'étoile matinière*, l'étoile du *matin.*

MATIR, v. a. Rendre *mat* de l'or et de l'argent, sans le polir ni le brunir.

MATITE, s. f. Nom donné par quelques Naturalistes à des pierres qui ont la forme du bout d'une mamelle. (Par corruption, du grec *mastos* mamelle.)

MATOIR, s. m. (*Ma-toar*) Outil de Graveur et de Damasquineur, qui sert pour *cimatir* l'or et le faire tenir dans les ciselures.

MATOIS, OISE, adj. (*Ma-toâ, toâ-ze*) Fin, rusé. — On dit aussi substantivement et surtout au masculin : *Un fin matois.* (Du vieux mot françois *mate* tromperie, dérivé d'une place du même nom à Paris, où s'assembloient les filous et les escrocs ; on a dit long-temps *enfans de la mate.*)

MATOISERIE, s. f. (*Ma-toa-ze-rî-e*) Qualité du *matois.* — Tromperie ; fourberie.

MATOU, subst. m. Gros chat mâle et entier. Le peuple a cru long-temps que les sorciers alloient au sabbat sous la forme d'un matou. (Suivant *Ménage*, c'est une corruption de *marcou*, qu'on disoit autrefois dans le même sens, et qui dérivoit, ajoute-t il, de *Marculfus*, nom propre qu'on avoit donné aux chats, comme celui de *Pierre* aux perroquets, de *Samson* aux sansonnets, de *Martin* aux martinets, etc.)

† MATRAMAUX, s. m. pl. (*Ma-tra-mô*) Ter. de Pêche : Nom qu'on donne à Bordeaux aux filets appelés ailleurs *Folles.*

MATRAS, s. m. (*Ma-trâ*) Vaisseau chimique, à col étroit et long, pour digérer et extraire. — Autrefois trait armé d'un gros fer rond, qui se décochoit avec une arbalète. (Dans cette dernière acception, du vieux gaulois *matara* ou *mataris* espèce de trait, que les Latins ont adopté dans leur langue avec la même signification. Voy. *les Commentaires de Cesar.*)

† *Matras de Bologne* (Physiq.), petite bouteille de verre, en forme de poire creuse, dont le fond est fort épais, et qui se brise en éclats lorsqu'on y laisse tomber un petit gravier anguleux, ou un fragment de pierre à fusil, tandis que la chute d'une balle de plomb n'y produit aucun effet.

MATRICAIRE, s. f. (*Ma-tri-kè-re*) Plante à fleur radiée, à racine vivace, d'une odeur forte, emménagogue et hystérique. On la nomme aussi *Espargoutte.*

† MATRICAUX, adj. m. plur. (*Ma-tri-kô*) Se dit, en Médecine, des remèdes propres aux maux de *matrice.*

MATRICE, s. f. La partie de la femme où se fait la conception et où l'enfant se nourrit. — Il se dit aussi des animaux : *La matrice d'une cavale, d'une chienne.* (Du latin *matrix, icis*, formé de *mater* mère, dérive du grec *mêtra* matrice, dont la racine est *mêtêr*, en dorique *matêr* mère.) — Figur. 1.° Moule où l'on fond les caractères d'Imprimerie. — 2.° Carrés des médailles ou monnoies gravés avec le poinçon. — 3.° Originaux ou étalons des poids et mesures.

MATRICE, adj. fém: *Eglise matrice*, qui est comme la *mère* des autres Eglises. — *Langue matrice*, qui n'est dérivée d'aucune autre, et dont quelques-unes sont dérivées. — *Couleurs matrices*, les couleurs simples qui servent à en composer d'autres.

MATRICULE, s. fém. Registre dans lequel on écrit le nom des personnes qui entrent dans quelque Société. (Du latin *matricula.*)

Matricule de l'Empire, dénombrement des Princes et Etats qui avoient séance dans les Diètes.

MATRIMONIAL, ALE, adj. Qui appartient au mariage. (Du latin *matrimonialis*, fait de *matrimonium* mariage.)

† MATRONALES, s. f. plur. Fêtes célébrées à Rome par les *Matrones*, aux calendes de Mars.

MATRONE, s. f. Sage-femme. (Du latin *matrona.*)

Matrone Romaine, Dame Romaine. Suivant *Servius*, la *Matrone* étoit la femme mariée qui avoit un enfant, et la *Mere de famille*, celle qui en avoit eu plusieurs. Selon d'autres, on nommoit *Matrone* la femme qui étoit mariée, mais qui n'avoit point encore eu d'enfant.

† MATRONÉE *ou* MATRONIQUE, s. m. (*Ma-tro-né-e, ni-ke*) Autrefois lieu dans les Eglises destiné aux femmes, et séparé de celui qu'occupoient les hommes. (Du lat. *matronarum.*)

† MATSURI, s. m. T. de Relation : Chez les Japonois, le mélange et la combinaison des réjouissances et des cérémonies qui accompagnent une fête, telles que les danses, les processions, les spectacles, les foires, etc.

MATTE, s. f. (*Ma-te*) Herbe du Paraguay. — Matière métallique impure, qu'on obtient par la première fonte du minéral.

† *Matte de thons* (Pêche), banc de thons. Terme Provençal.

† MATTEAU, subst. m. (*Ma-tô*, s. d.) T. de Commerce : *Matteau de soie*, assemblage de quatre, cinq, six ou huit écheveaux, tordus et pliés de façon qu'ils ne se dérangent point.

† MATTÉES, s. f. plur. (*Ma-te-e*) Dans les repas des Anciens, service composé de mets délicats, hâchés et assaisonnés d'épices. (Du grec *mattua* ragoût, mets délicat, friandise.)

† MATTEGAU, s. m. (*Ma-te-gô*, s. d.) Ter. de Marine : Jumelle en forme de taquet, que l'on place sur le milieu des basses vergues, vers l'arrière. On l'appelle aussi *Martegau*.

† MATTELINS, s. m. plur. (*Ma-te-lein*) Espèce de laines qui viennent du Levant.

† MATTON, s. m. (*Ma-ton*) Grosse brique dont on se sert pour paver. — Dans les cordages, etc. nœud, bourre, inégalité, petit amas et dureté de quelques parties.

MATURATIF, IVE, adj. Il se dit des médicamens qui hâtent la formation de la matière purulente d'un abcès. (Du lat. *maturare* mûrir.)

MATURATION, s. f. (*Ma-tu-ra-cion*) T. d'Alchimie : Opération qui donne une plus grande perfection à un métal. — En Médecine, coction, atténuation ou préparation des humeurs nuisibles et génératives des maladies, pour les rendre propres à être expulsées du corps. (Du latin *matura'io*, fait de *maturare* mûrir.)

MÂTURE, subst. f. Assemblage de tous les *mâts* d'un vaisseau. — Bois propre à faire des *mâts*.

MATURITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *mûr*. — En Botanique, état où les fruits, etc. ont atteint leur développement complet.

Figur. 1.° *Cette affaire est dans sa maturité*, est en état d'être conclue, achevée. — 2.° *La maturité de l'âge, de l'esprit* : l'état où l'homme est dans sa force, où il a l'esprit *mûr*, solide, etc. — 3.° *Avec maturité*, avec circonspection et jugement.

MATUTINAIRE, subst. m. (*Ma-tu-ti-nè-re*) Autrefois le livre qui contenoit l'Office des *Matines*.

MATUTINAL, ALE, adj. Qui appartient à *Matines*. *Grand Vocab. franç.*, *Trév.* — Qui appartient au *matin*. *Acad.* Il est peu usité.

MAUDIRE, v. a. *Maudissant. Maudit. Je maudis*; *nous maudissons*, *vous maudissez*, *etc.* Le reste formé de ces temps ou comme *Dire*. (*Mô-di-re*, d.) Faire des imprécations contre..... (Du lat. *maledicere* [*dicere malè* ou *malum*], qui a la même signification.) — En parlant de Dieu, réprouver, abandonner.

MAUDISSON, s. m. (*Mô-di-son*) *Malédiction*. Il est familier.

MAUDIT, ITE, part. p. et adj. Voy. *Maudire*. Exécrable, détestable, très-mauvais. *Un mauvais chemin* : *Un temps maudit*.

MAUDIT, s. m. Réprouvé.

MAUGRÉER, v. neut. (*Mô-gré-é*, d.) Jurer; pester. Il est populaire. (Des deux mots *mauvais* et *gré*; prendre en mauvais gré; mal agréer.)

MAUPITEUX, EUSE, adj. (*Mô-pi-teû*, d.) Il se disoit autrefois pour dur; cruel; *sans pitié*. — Aujourd'hui, *faire le maupiteux*; se lamenter sans grande raison. Il est bas et populaire.

MAURE, s. m. Voy. *More*. (Du grec *mauros* sombre, noirâtre; à cause de la couleur du teint des *Maures*.)

† MAURIS *ou* PERCALE, s. fém. Toile de coton blanche qui vient des Indes-Orientales.

MAUSOLÉE, s. masc. (*Mô-zo-lé-e*, d.) Tombeau avec ornemens d'Architecture et de Sculpture, (ainsi nommé de celui qu'Artemise, Reine de Carie, fit élever à *Mausole* son époux.) — Improprement, catafalque dressé dans une Eglise pour le service d'une personne considérable. *Mausolée* est un terme plus noble que *catafalque*.

MAUSSADE, adj. (*Mô-sa-de*, d.) Qui a mauvaise grâce : *Homme*, *femme maussade*. — Malfait, mal construit : *Habit*, *bâtiment maussade*. (De *mal*, et de *sade*, vieux mot français qui signifioit *propre*, *net*, *gentil*.)

MAUSSADEMENT, adv. (*Mô-sa-de-man*, d.) D'une manière *maussade* et sans grâce.

MAUSSADERIE, s. f. Mauvaise grâce. Voyez *Maussade*.

MAUVAIS, AISE, adject. (*Mo-vé*, *vé-ze*) Qui n'est pas bon : *Mauvais Peintre*, *Poète*, *Orateur*, *etc. mauvais pain*, *mauvaise eau*. — Avec *à* ou *pour*, nuisible : *Mauvais à la santé*, *pour l'estomac*. — Sinistre; funeste : *Mauvais augure*; *mauvaise physionomie*. — Fâcheux, dangereux. En ce sens il ne se dit que des personnes : *Mauvais voisin*; *mauvais esprit*. (Suivant *Huet*, qui pense qu'on a prononcé anciennement *maufais*, du latin *malefi us* malfaisant. On pourroit, pour les premières acceptions, le dériver aussi de *malefactus* malfait, part. p. de *malefacere*.)

Trouver une chose mauvaise; ne la pas trouver à son goût. — *Aller en de mauvais lieux*, en des lieux de débauche. — Fam. *Prendre une chose en mauvaise part*; la prendre en mal, s'en fâcher.

MAUVAIS, s. m. *Le bon et le mauvais*. — Fam. *Faire le mauvais*; menacer de battre, de faire du désordre.

MAUVAIS, adv. *Trouver mauvais*, désapprouver : *Il trouve mauvais que*..... — *Sentir mauvais*; exhaler une mauvaise odeur. — *Il fait mauvais marcher dans un temps de glace*; il est dangereux de marcher, etc.

MAUVE, s. f. (*Mô-ve*) Plante vivace très-connue, et mise au rang des quatre premières Herbes émollientes. On distingue, entre ses nombreuses espèces, *la petite Mauve*; *la Mauve de jardin*, nommée aussi *Mauve-Rose*, *Mauve d'outremer* ou *de tremier*; *la Mauve frisée*; *la Mauve de mer* ou *en arbre*; *la Mauve sauvage*, *etc.* (Du latin *malva*.)

Mauve des Indes. Voy. *Fausse Guimauve*.

MAUVE *ou* MOUETTE, s. fém. Genre d'oiseaux

palmipèdes, de la famille des Macroptères, qui ont le bec inférieur anguleux, et un pouce très-court aux pattes.

Mauviette, s. fém. (*Mô-viè-te*, d.) Espèce d'alouette.

Mauvis, s. m. (*Mô-vi*, d.) Petite grive, la meilleure de toutes à manger.

Mavali, s. masc. Poisson d'une grosseur extraordinaire, qui se trouve dans les Indes-Occidentales. *Trev.* d'après *Herrera.*

† Max, s. masc. (*Make*) Monnoie d'or de Bavière, qui a cours pour 7 florins 8 creutzers. (26 liv. 4 sous tournois, ou 25 fr. 87 cent.) Les doubles Max, les demi et les quarts de Max à proportion. Il circule des monnoies du même nom, avec des valeurs plus ou moins différentes de celle-ci, dans d'autres Etats de l'Allemagne.

Maxillaire, adj. (*Mak-cil-lè-re*; prononcez les *ll* sans les mouiller) Qui appartient, qui a rapport aux mâchoires. (Du lat. *maxilla* mâchoire.)

Maxime, s. fém. (*Mak-ci-me*) Proposition générale qui sert de règle en matière de mœurs, de conduite, etc. — En t. de Musique, note qui vaut elle seule quatre mesures. (Du latin *maxima* très-grande, en sous-entendant dans la première acception, *sententia* sentence, et dans la seconde, *nota* note.)

Maximum, s. m. emprunté du latin. (*Mak-ci-mome*) En Mathématique, l'état le plus grand où une quantité variable peut parvenir, eu égard aux lois qui en déterminent la variation. (Du latin *maximum* le plus grand; sous-entendez *punctum* point.)

Mayenne, s. f. Voy. *Mélongène.*

† Mayon, s. masc. Monnoie d'argent à Siam qui fait le quart du Tical d'argent, et se divise en 2 Fouangs, ou en 1600 Cauris. — Monnoie de la Chine, qui vaut 9 sous tournois ou 45 cent. Chaque Chinois, depuis 16 ans jusqu'à 55, paye deux *Mayons.* L'Abbé *de Choisy.*

Mazette, s. f. (*Ma-zè-te*) Méchante monture, méchant cheval. (*Le Duchat* le dérive de *malus* mauvais, par une suite de transformations peu vraisemblables.) — Fig. et fam. Homme qui ne sait pas bien jouer : *C'est une mazette.*

Me, pronom personnel. *Voyez* la Grammaire.

Méandre, s. m. Nom d'un fleuve d'Asie, dans l'ancienne Ionie, qui fait beaucoup de détours. — Au figur. et poétiq. Les sinuosités d'une rivière. — Les Antiquaires appellent aussi *Méandre* un dessin qui imite les détours du fleuve de ce nom.

† Méat, s. m. (Anat.) En général, canal quelconque du corps qui porte un fluide dans quelque partie : *Méat urinaire.* (Du latin *meatus* conduit, passage.)

Mécanicien, s. m. (*Mé-ka-ni-cien*) Celui qui s'occupe de l'étude de la *mécanique*, qui en recule les limites, etc. — Artiste appliqué à la construction des *machines*, des automates, etc.

Mécanique, subst. f. (*Mé-ka-ni-ke*) Partie des Mathématiques mixtes ou appliquées, qui considère le mouvement et les forces motrices, leur nature, leurs lois et leurs effets dans les machines. — Plus particulièrement, science qui traite des machines. On écrivoit, il n'y a pas encore long-temps, *méchanique*, qui est plus conforme à l'étymologie. (Du grec *méchanikê*, fait dans le même sens, de *méchanê* machine. — Structure naturelle ou artificielle d'un corps, d'une chose.

Mécanique, adj. Qui a rapport à la *Mécanique*, ou qui se règle par les lois du mouvement.

† *Affections mécaniques*, propriétés de la matière qui résultent de sa figure, de son volume et de son mouvement actuel. — *Causes mécaniques*, celles qui ont de telles affections pour fondement. — *Philosophie mécanique*, qui explique les phénomènes de la nature, et les actions des substances corporelles par les principes mécaniques, savoir : le mouvement, la pesanteur, la figure, etc. On disoit autrefois *Philosophie corpusculaire.* — *Solutions mécaniques*, qui n'emploient que les mêmes principes. — *Propriétés mécaniques*, Voy. *Affections mécaniques.* — *Puissances mécaniques*, le levier, le treuil, la poulie, le plan incliné, le coin et la vis. *Vaeignon* y a ajouté la machine funiculaire. — *Art mécanique*, qui consiste principalement dans le travail de la main. Il se dit par opposition à *Art libéral.* — *C'est un métier bien mécanique*, ignoble et bas.

† *Construction, solution mécanique* (Géom.), construction ou solution d'un problème qui n'est pas géométrique, c'est-à-dire, dont on ne peut venir à bout par des constructions de courbes géométriques. — *Courbe mécanique*, suivant *Descartes*, courbe qui ne peut pas être exprimée par une équation algébrique. *Leibnitz* donne à ces courbes le nom de *transcendantes.*

Mécaniquement, adv. (*Mé-ka-ni-ke-man*) D'une manière *mécanique.*

Mécanisme, s. m. La structure d'un corps suivant les lois de la *Mécanique.*

Mécène, subst. m. Nom propre du favori d'Auguste qui est devenu un nom appellatif et commun. Protecteur des Lettres et des Savans.

Méchamment, adv. (*Mé-cha-man*) Avec *méchanceté.*

Méchanceté, subst. f. Malice : malignité; iniquité. Il ne se dit qu'au singulier : *Leur méchanceté*, et non pas *leurs méchancetés.* — Action *méchante.* En ce sens on l'emploie quelquefois au pluriel, mais seulement dans le style familier : *On lui a fait mille méchancetés.* — Opiniâtreté, indocilité d'un enfant.

Méchant, ante, adject. et s. (*Mé-chan, an-te*) Mauvais : qui n'est pas bon. Il est un peu plus fort et plus odieux que *mauvais.* (Du vieux mot françois *meschoir* ou *mechoir*, avoir une mauvaise chance, en latin *male cadere.* Ménage.) — Contraire à la justice, à la probité; inique, etc. *Méchant homme, méchante action.*

Méchante mine ou *physionomie*, qui annonce de la *méchanceté.* — *Méchante mine, méchant air*; air ignoble et bas. — *Méchante humeur*, humeur chagrine. — *Méchante tête*, homme opiniâtre, emporté, etc. On dit plus ordinairement *mauvaise tête.* — *Méchante langue*,

personne médisante. — *Méchant habit*, habit usé.

On dit substant. et famil. *Faire le méchant*, s'emporter en menaces.

Mèche, subst. f. Cordon de coton imbibé d'huile dans les lampes, couvert de suif dans les chandelles, de cire dans les bougies, etc. (Du latin *mixa*, fait du grec *muxa*, qui signifie proprement *morve*, et, par métaphore, mèche d'une lampe, d'une chandelle, la partie que l'on *mouche*.) — Corde préparée pour mettre le feu au canon, aux mines, etc. — Matière préparée pour prendre facilement feu, comme du linge demi-brûlé, etc. — Dans les corderies, 1.° brins de chanvre au centre d'un fil, qui ne sont presque point tortillés, et autour desquels les autres se roulent. C'est un défaut. — 2.° Toron que l'on met pour servir d'axe aux cordes qui ont plus de trois torons, et autour duquel, par conséquent, se roulent les autres. — La partie du flambeau où l'on met la chandelle. — Bobèche de chandelier, de martinet, etc. — Flèche spirale d'un tire-bouchon. — Partie d'une vrille, d'un villebrequin qui perce, ainsi nommée, dit un Etymologiste, parce qu'elle paroît au bout d'un villebrequin, comme une mèche au bout d'une bougie.

Figur. et fam. *Découvrir* ou *éventer la mèche*; découvrir un complot, une intrigue.

Méchef, s. m. Malheur; fâcheuse aventure. Il est vieux, et fait du verbe *mécheoir*, qu'on disoit anciennement dans le sens du latin *infeliciter accidere*: *Il vous mécherra de cette entreprise*, vous vous en trouverez mal, *male tibi cedet*.

Mecher, v. a. (*Mé-ché*) Faire, au moyen d'une *mèche* soufrée, entrer dans un tonneau la vapeur du soufre brûlant.

Méchoacan du Canada. Voy. *Morelle*.

† Mechoachan, subst. m. (*Mé-ko-a-kan*) Racine blanchâtre et purgative, d'une espèce de Liseron d'Amérique, ainsi nommée d'une province de l'Amérique méridionale, où les Espagnols l'ont trouvée en premier lieu. — Rhubarbe blanche.

† Mécomètre, s. m. Instrument pour mesurer toutes sortes de longueurs. (Du grec *mêkos* longueur, et *métron* mesure.)

Mécompte, s. m. (*Mé-kon-te*) Erreur de calcul dans un *compte*. (Du latin *mala computatio* mauvais compte.) — Figurém. *Trouver du mécompte*; être trompé dans ses espérances, etc.

Se mécompter, v. récip. (*Mé-kon-té*) Se tromper dans un calcul: et figurém. dans ses espérances, dans une affaire, dans un raisonnement.

Méconite, s. f. (Hist. nat.) Espèce de pierre calcaire composée d'un amas de petits corps marins, ou de coquilles semblables à des graines de pavots liées par un suc lapidifique. C'est la chaux carbonatée globuliforme des modernes. (Du grec *mêkôn* pavot.)

Méconium, s. m. (*Mé-ko-ni-ome*) Suc tiré du pavot par expression et desséché. (Du grec *mêkonion*, fait de *mêkôn* pavot.) — Excrément noir et épais dans les intestins d'un enfant nouveau-né.

Méconnoissable, adj. (*Mé-ko-nè-sa-ble*) Qui n'est pas *reconnoissable*.

Méconnoissance, s. f. (*Mé-ko-né-san-ce*) Manque de gratitude, de *reconnoissance*. Ce mot est vieux, et il marque plus de légèreté et moins de vice que *l'ingratitude*.

Méconnoissant, ante, adject. (*Mé-ko-nè-san*) Ingrat: qui oublie les bienfaits reçus.

Méconnoître, v. a. (*Me-ko-ne-tre*) Ne pas *reconnoître*. — Au fig. et plus ordinairement, désavouer: *Méconnoître ses parens, ses anciens amis*. — Etre ingrat; manquer de *reconnoissance*. Il est peu usité en ce sens.

Se méconnoître, v. récip. Oublier ce qu'on a été autrefois. — Oublier ce qu'on doit à quelqu'un qui est au-dessus de nous.

Méconnu, ue, part. pass. de *Méconnoître*, et adj. Qui n'est pas reconnu.

Mécontent, ente, adj. (*Mé-kon-tan*) Qui n'est pas *content*, satisfait. Voy. *Mal content*. — On dit aussi subst. au plur. *Les mécontens; il a fait bien des mécontens*.

Mécontentement, s. m. (*Mé-kon-tan-te-man*) Déplaisir.

Mécontenter, verb. a. (*Mé-kon-tan-té*) Rendre *mécontent*; ne pas contenter: avec cette différence qu'on *mécontente* ses supérieurs, et qu'on ne *contente* pas ou qu'on *contente* mal ses inférieurs.

Mécréant, s. m. (*Mé-kré-an*) Infidelle; qui n'est pas dans la véritable *croyance*. En ce sens il est aujourd'hui peu usité. — Impie; incrédule. Style familier ou critique.

† Mécroire, v. n. (*Mé-kroa-re*) Refuser de croire; ne pas croire. *Il est dangereux de croire et de mécroire*. Il ne se dit plus guères que dans cette phrase.

Médaille, s. f. (*Mé-dâ-glie*; mouillez les *ll*) Pièce de métal fabriquée en l'honneur de quelque personne illustre; ou en mémoire de quelque action, de quelque événement ou entreprise mémorable. — Ancienne monnoie des Grecs, des Romains, etc. (Suivant *Vossius* et *Ménage*, du latin *metallum*, pris du grec *metallon* métal; suivant *Du Cange*, de *médalia*, nom donné, dans la basse latinité, à l'obole, comme étant la moitié [*medietas*] du denier tournois.) — Petite pièce de métal, de pâte, de cire; etc. où est empreinte l'image d'un Saint, ou de quelque mystère, à laquelle le Pape a attaché des *indulgences*. — En ter. d'Architecture, sorte de bas-relief de figure ronde.

Médaille fausse; celle qui n'est pas antique. — *Médaille fruste*, presque toute effacée. — *Médaille fourrée*, Voy. *Fourré*. — *Médaille inanimée*, qui n'a point de légende. — *Médaille incertaine*, dont on ne peut déterminer ni la date, ni l'occasion pour laquelle elle a été frappée. — *Médaille frappée sur l'antique*, que l'on a réformée, par fourberie, avec le marteau, et à laquelle on a donné une nouvelle empreinte. — *Médaille martelée*, médaille antique commune, dont on a fait une médaille rare, au moyen du martelage. — *Médaille incuse*. Voyez ce mot. — *Médaille réparée*, médaille antiq. fruste ou endommagée, qu'on a rendue, par artifice, nette, entière et lisible. — *Médaille restituée*, sur laquelle,

outre le type et la légende de la première fabrication, on voit le nom de l'Empereur qui l'a fait frapper une seconde fois, avec les lettres REST., ou le mot entier RESTITUIT. — *Médaille saucée*, battue sur le seul cuivre, et ensuite, argentée. — *Médaille contorniate*, Voy. ce mot.

Proverb. 1.° *Tourner la médaille*; examiner une chose d'un autre côté, sous un autre point de vue. — 2.° *Chaque médaille a son revers*; chaque chose a un bon et un mauvais coté. — 3.° *Vieille médaille*; vieille personne dont les traits sont grands et fort marqués.

MÉDAILLIER, s. m. (*Mé-da-glie*) Cabinet où l'on conserve beaucoup de *médailles* arrangées dans des tiroirs.

MÉDAILLISTE, s. m. (*Mé-dâ-glis-te*) Celui qui se connoît en *médailles*, qui a écrit sur les *médailles*.

MÉDAILLON, s. m. (*Mé-dâ-glion*) Grande *médaille*. — En ter. d'Architecture, la même chose que *médaille*.

MÉDECIN, s. masc. (*Mé-de-cein*) Celui qui sait, qui exerce la *Médecine*. — Figur. Ce qui remédie à un mal quelconque : *Le vin est le médecin de la mélancolie*.

MÉDECINE, s. f. Art de guérir les maladies et de conserver la santé. (Du latin *medicina*, dérivé du grec *medô* j'ai soin, dont la racine est *mêdos* soin.) — Potion purgative. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

Médecine de cheval, purgation trop forte. — *Sentir la médecine*, avoir une odeur désagréable. — Proverb. *Argent comptant porte médecine*; l'argent comptant vaut mieux que les promesses : il se dit sur-tout pour exprimer qu'on ne veut point faire crédit.

MÉDECINER, v. act. (*Mé-de-ci-né*) Donner des *médecines*, des breuvages et autres remèdes. Il est familier.

† MÉDÉE (PIERRE DE) s. fém. Pierre noire, traversée par des veines d'un jaune d'or, de laquelle suinte, selon *Pline* qui en donne la description, une liqueur de couleur de safran, et qui a le goût du vin.

† MÉDIALE, adj fém. (Archéol.) *Hostie* ou *victime médiale*, qu'on immoloit à *midi*. (En latin *hostia medialis*, de *medium* milieu du jour.)

MÉDIAN, ANE, adjectif. (Anat.) Qui est au milieu : *Le nerf médian. La veine médiane*, qui se fait remarquer au milieu du pli du bras, et qu'on ouvre fréquemment dans la saignée. (Du latin *medianus*, fait de *medium* milieu.)

MÉDIANOCHE, subst. m. Emprunté de l'espagnol où il signifie *milieu de la nuit*, *minuit*. Repas en gras qui se fait après *minuit* sonné le lendemain d'un jour maigre : *Faire médianoche*.

MÉDIANTE, s. f. En Musique, la troisième note ou corde au-dessus du ton, ainsi appelée parce qu'elle partage en deux tierces la quinte que font ensemble la tonique et la dominante. (Du lat. *medians*, qui est au milieu.) — Pause au *milieu* de chaque verset d'un Psaume. Voy. *Médiation*. (Du lat. *mediatio*.) — En Math. et suivant quelques Auteurs anciens, la division par deux. Il n'est plus usité en ce sens : en parlant des nombres, on dit quelquefois *bipartition*; et *bissection*, en parlant de lignes. — Dans le plain-chant, repos au milieu de chaque verset, qui se fait presque toujours sur la dominante du ton.

MÉDIASTIN, s. m. (*Mé-di-as-tein*) Double membrane, formée par la continuation de la plevre, qui part du sternum, et va droit en descendant aux vertèbres, passant par le *milieu* de la poitrine. (Du lat. *mediastinus*, fait de *medium* milieu.)

MÉDIAT, ATE, adjectif (*Mé-di-a*, *a-te*) Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que moyennant une autre qui est *entre deux*. (Du latin *mediatus*.)

MÉDIATEMENT, adverb. (*Mé-di-a-te-man*) D'une manière *médiate*.

MÉDIATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *moyenne* un accommodement entre deux ou plusieurs personnes. (Du latin *mediator*.) — Ministre d'Etat qui, sous les Empereurs de Constantinople, avoit l'administration de toutes les affaires de la Cour.

MÉDIATEUR, subst. m. Sorte de jeu de Quadrille.

MÉDIATION, s. f. (*Mé-di-a-cion*) Entremise. Voy. ce mot.

MÉDICAGO, s. m. Plante qui ressemble beaucoup à la luzerne.

MÉDICAL, ALE, adj. Qui appartient à la *Médecine*.

MÉDICAMENT, s. m. (*Mé-di-ka-man*) Tout ce qui étant pris intérieurement ou appliqué extérieurement, est propre à rétablir la santé ou tend à la rétablir. (Du latin *medicamen* ou *medicamentum*.)

MÉDICAMENTAIRE, adject. (*Me-di-ka-man-te-re*) Qui traite des *médicamens* : *Code médicamentaire*.

MÉDICAMENTER, v. a. (*Mé-di-ka-man-té*) Donner à un malade les remèdes qui lui sont nécessaires.

SE MÉDICAMENTER, v. récip. Prendre des remèdes, des *médicamens*.

MÉDICAMENTEUX, EUSE, adject. (*Mé-di-ka-man-teû*) Qui a la vertu d'un *médicament*.

MÉDICINAL, ALE, adj. Qui sert de remède : *Plante*, *potion médicinale*. (Du latin *medicinalis*.)

MÉDIMNE, s. f. (Archéol.) Meaure des anciens Grecs pour les choses sèches : elle contenoit six boisseaux romains, ou 40 pintes de Paris. (Du grec *medimnos*, dont la signification est la même.)

† MÉDINE *ou* MINE, s. f. (Monnoies) Trente-troisième partie de la Piastre d'Alexandrie. La Médine vaut 3 Aspres. — A Smyrne, elle se compte pour la 100.e partie de la Piastre, et ne vaut qu'un Aspre simple et 175. — A Constantinople, monnoie d'argent de la valeur de 3 Aspres, et qu'on nomme aussi *Para*. Voy. ce mot.

MÉDIOCRE, adj. Qui est entre le trop et le trop peu, le grand et le petit, le bon et le mauvais. (Du latin *mediocris*, fait de *medius*, qui est au milieu.) — Avec l'adverbe *bien*, il signifie au dessous du médiocre : *C'est un esprit bien médiocre*.

MÉDIOCREMENT, adv. (*Mé-di-o-kre-man*) Avec *médiocrité*.

Digitized by Google

MÉDIOCRITÉ, s. f. Milieu entre le trop et le trop peu. (Du latin *mediocritas.*)

Il faut garder la médiocrité en toutes choses; il faut garder en tout un juste milieu.

MEDIONNER, v. a. (*Mé-di-o-né*) T. d'Architecture et de Maçonnerie. Compenser, comme lorsque dans les toises de crépi et d'enduits, on compte trois, quatre ou cinq toises pour une de construction. (Du latin *medius* qui est au milieu, moyen; *prendre un terme moyen.*)

MÉDIRE, v. act. (sur *Dire*, excepté qu'on dit *vous médisez* et non pas *vous médites.*) Malparler de quelqu'un sans nécessité: en dire du mal par malignité ou légèreté. (Du latin *male dicere* dire du mal.)

MEDISANCE, s. f. (*Me-di-san-ce*) Discours au désavantage de quelqu'un tenu sans nécessité.

MÉDISANT, ANTE, adj. et s. (*Mé-di-zan, ante*) Qui *médit.*

MÉDITATIF, IVE, adj. et s. Qui s'applique souvent à *méditer.* Voy. *Penseur.*

MÉDITATION, s. f. (*Mé-di-ta-cion*) Opération de l'esprit qui s'applique à approfondir quelque sujet. — Ecrit composé sur quelque sujet de philosophie ou de dévotion. — Oraison mentale. (Du latin *meditatio.*)

MÉDITÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Médité.* — Concerté.

MÉDITER, v. act. (*Mé-di-té*) Penser attentivement à quelque chose; examiner les moyens d'y réussir: *Méditer une entreprise.* — Approfondir une vérité, une matière.

MÉDITER, v. n. Avoir dessein de.... *Il médite de se retirer du monde.* — Délibérer; consulter en soi-même: *Il médite comment il s'y prendra.* — Faire l'oraison mentale. — *Méditer sur.....* penser attentivement à..... (Du latin *meditari.*)

MÉDITERRANÉE, adj. et s. f. Qui est au milieu des terres: *Villes, provinces méditerranées.* (Du latin *mediterraneus*, ou *mediterreus*, formé de *medius* qui est au milieu, et *terra* terre. — Plus ordinairement, *la mer Méditerranée* ou *la Méditerranée*, la mer qui communique à l'Océan par le détroit de Gibraltar, en latin *Mare mediterraneum.*

MÉDIUM, s. m. emprunté du Latin où il signifie proprement *milieu.* Moyen d'accommodement. Il est fam. — En ter. d'Ecole, argument qu'on propose contre une thèse. — En Musique, étendue de la voix entre le *haut* qui a de l'éclat, mais qui est souvent forcé, et le *bas* qui est presque toujours sourd. C'est le *médium* qui donne les sons les mieux nourris et les plus mélodieux.

MÉDOC, s. m. Caillou brillant qui se trouve dans le pays de *Médoc.*

† MEDRESE, s. fem. (*Mé-drè-ze*) Chez les Turcs, espèce d'Académie ou de Collège que les Sultans font bâtir à côté de leurs Jamis ou grandes mosquées.

MÉDULLAIRE, adj. (*Mé-dul-lè-re*) Qui appartient à la moelle ou qui en a la nature. (Du latin *medullaris*, fait de *medulla* moelle.)

† MÉDUSE, s. f. (*Mé-du-ze*) En Mythol. L'une des trois Gorgones, et la seule qui fût mortelle. Ayant osé disputer à Minerve le prix de la beauté, cette Déesse fit des cheveux de Méduse autant de serpens, et donna à ses yeux la vertu de changer en pierre tous ceux qu'elle regardoit. Persée lui coupa la tête, qui, depuis fut gravée avec ses serpens sur la redoutable égide de Minerve. On dit proverb. d'un objet qui étonne et irterdit, que *c'est la tête de Méduse.* — En Hist. nat. Genre de Zoophytes, de la famille des Malacodermes. Ce sont des corps gélatineux, presque toujours en forme de champignons, qui, colorés en jaune, en rouge ou en bleu, flottent dans l'eau de la mer, avec des mouvemens d'ondulation très-sensibles.

MÉFAIRE, v. n. (*Mé-fè-re*) Nuire; faire tort et préjudice à quelqu'un. Il ne se dit plus qu'au Palais. (Du latin *male facere*, faire du mal.)

MÉFAIT, s. m. (*Mé-fè*) Action criminelle. Il n'est usité que dans cette phrase familière: *Il a été puni pour ses méfaits.*

MÉFIANCE, s. f. Défaut de confiance. Action de la personne qui se *méfie*; soupçon en mal. La *méfiance*, dit l'*Encyclopédie*, est une crainte habituelle d'être trompé: la *défiance* est un doute que les qualités qui nous seroient utiles ou agréables, soient dans les hommes, ou dans les choses, ou en nous-mêmes. La *méfiance* est l'instinct du caractère timide et pervers; la *défiance* est l'effet de l'expérience et de la réflexion.

MÉFIANT, ANTE, adj. (*Mé-fi-an*) Qui se *méfie*, qui est naturellement soupçonneux. Voy. *Ombrageux.*

SE MÉFIER, v. rée. (*Mé-fi-é*) Soupçonner de peu de fidelité, de peu de sincérité; se défier: avec cette différence qu'on naît *méfiant*, et que pour être *défiant*, il suffit de penser, d'observer et d'avoir vécu. *Encycl.*

† MÉGACÉPHALE, s. f. (*Me-ga-cé-fa-le*) Genre d'insectes coléoptères, dont la tête est fort grande. (Du grec *mégas* grand, et *képhalé* tête.)

† MÉGACHILE, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes hyménoptères, dont la lèvre supérieure se termine en un carré allongé. (Du grec *mégas* grand, et *cheilos* lèvre.)

† MÉGALÉSIES, s. fém. pl. (*Mé-ga-lé-zi-e*) Fêtes Romaines en l'honneur de Cybèle, appelée la *Grande Déesse.* (Du grec *mégalé* grande.)

† MÉGALOGRAPHIE, s. f. (*Mé-ga-lo-gra-fi-e*) Chez les Anciens, art de peindre les grands sujets, les batailles, etc. (Du grec *mégas* grand, et *graphô* je peins, je décris.)

† MÉGAMÈTRE, s. m. (Astron.) Instrument propre à mesurer les distances de plusieurs degrés entre les astres, inventé par M. de *Charnieres.* On s'en sert pour déterminer les longitudes en mer. (Du grec *mégas* grand, et *métron* mesure; parce que cet instrument *mesure de plus grandes distances* que le micromètre qui va rarement à un degré.)

† MÉGASCOPE, s. m. (Optiq.) Instrument récemment inventé, qui présente les objets en grand, et avec beaucoup de précision. (Du grec *mégas* grand, et *skopéô* j'observe: je considère.)

MÉGARDE, s. fém. usité seulement dans cette phrase adverbiale: *Par mégarde*; par inadvertance; par manque de soin, d'attention. *Agir par mégarde* est le contraire de *Prendre garde.*

Mégère, s. f. Dans l'ancienne Mythologie, l'une des trois Furies. (Du grec *mégairein* porter envie, haïr; à cause des haines et des querelles qu'elle excitoit parmi les hommes.)—An figuré, femme méchante et emportée.

Mégie, s. f. Art de passer les peaux en alun. (De l'ancien mot françois *mégir*, préparer des peaux et des cuirs, fait du lat. *medicare* teindre, colorer, etc. *Huet.*)

Mégisserie, s. fém. Trafic et commerce de *Mégissier*.

Mégissier, s. masc. (*Mé-ji-cié*) Artisan qui fait tomber la laine de dessus la peau des brebis et moutons, et qui passe les peaux à poil avec de l'alun. (Du vieux mot *mégir*. Voyez *Mégie*.)

Meige. Voy. *Mézance*.

Meigle, s. f. (*Me-gle*) Espèce de pioche.

Meilleur, eure, adj. (*Mè-glieur*; mouillez les *ll*) Qui a plus de bonté; qui vaut mieux. (Du lat. *melior*, qui a la même signification.)

Le meilleur, *la meilleure*, adjectif superlatif : *Il est le meilleur homme du monde.*—Il est aussi substantif : *Le meilleur est l'ennemi du bon.* — Fam. 1.° *Le meilleur est que.....* — 2.° *Boire* ou *tirer du meilleur*, pour dire, du meilleur vin qu'on ait.

† Meionite, s. f. (*Mé-io-ni-te*) T. de Minéralogie. Espèce de pierre, ainsi nommée du grec *meiôn* moindre: parce que dans ses crystaux la pyramide du sommet est plus basse que dans les autres crystaux analogues. C'est ce que *Delisle*, dans sa *Crystallographie*, appelle *Hyacinthe blanche de la Somma*.

Meistre, s. m. Le mât ou l'arbre de meistre est le plus grand des deux mâts d'une galère. On dit aussi *mestre*. (Du latin *magister* maître; le *maître mât*.)

† Méjuger (Se), v. réfl. (Vénerie) Se dit du cerf qui met le pied de derrière hors de la trace de celui de devant.

† Mélac (Etain de) s. m. Etain fin qui vient du Pérou en petits chapeaux.

† Mélæna, s. m. (Médec.) Maladie caractérisée par des matières noires qu'on rend par haut et par bas. On l'appelle aussi *maladie noire*. (Du grec *melaina* noire, sous-entendu *nosos* maladie.)

† Mélage, s. m. Chez les Cartiers, arrangement des différentes sortes de papier, avant le collage, suivant l'ordre que chacune doit avoir dans les cartons.

† Melampyre, s. m. (*Mé-lan-pi-re*) Genre de plantes de la famille des Rhinanthacées ou Pédiculaires de Jussieu, qu'on nomme aussi *Blé-de-Vache*, parce que les Vaches en sont très-avides. Le Mélampyre croît dans les blés, et ses semences, qui sont noires, ressemblent à un grain de froment. (Du grec *mélas* noir, et *puros* froment.)

Mélanagogue, adject. m. et f. *ou* s. m. (*Mé-la-na-go-ghe*) Remède propre à purger la bile *noire*, ou mélancolie. (Du grec *melas* noir, et *agô* je chasse, je fais sortir.)

Mélancolie, s. f. Bile noire. Il est peu usité en ce sens. Quelques-uns écrivent plus conformément à l'étymologie, *melancholie*. (Du grec *melagcholia*, formé dans le même sens, de *melas* noir, et de *chole* bile.)—Espèce de rêverie ou de délire sans fièvre, accompagné de crainte et de chagrin sans raison apparente. — Figur. Tristesse; chagrin. Voyez *Chagrin*. — On dit d'un homme d'une humeur sérieuse mais agréable, qu'*il a une douce mélancolie*: et de celui qui est fort gai, qu'*il n'engendre pas la mélancolie*.

Mélancolique, adj. (*Mé-lan-ko-li-ke*) En qui domine la *mélancolie* : *Homme*, *tempérament mélancolique*. Il s'emploie aussi comme substantif sur-tout au pluriel. — Qui inspire la mélancolie : *Temps*, *lieu*, *entretien mélancoliques*. — Triste; chagrin.

Mélancoliquement, adv. (*Mé-lan-ko-li-ke-man*) D'une manière triste et *mélancolique*.

† Mélandre, s. m. (Ichtyologie) Poisson de mer, dont tout le corps est noir, et qui est l'ennemi mortel des Pêcheurs. (Du grec *mélas* noir, et *andros*, génitif d'*anêr* homme.)

Mélange, s. m. Ce qui résulte de plusieurs choses *mêlées* ensemble. — Recueil de plusieurs ouvrages de Littérature, etc. — En termes de Peinture, union de plusieurs couleurs.

† Mélangé, ée, partic. p. et adject. Voyez *Melanger*. — *Drap mélangé*, dont la chaîne et la trame sont formées de laines de différentes couleurs, teintes et *mêlées* avant le filage.

Melanger, v. act. (*Mé-lan-jé*) *Mêler* ensemble.

† Melanite, s. fém. (Minéralogie) Espèce de pierre ou de substance minérale, d'un noir parfait, qu'on trouve à Frascati en Italie. On l'appelle aussi *Grenat noir*. (Du grec *mélanos*, génitif de *mélas* noir.)

† Mélanthe, s. m. (Botanique) Espèce de jonc à fleurs noires. (Du grec *mélas* noir, et *anthos* fleur.)

† Melas, s. m. (prononcez l'*s*) En ter. de Médecine, tache noire et superficielle de la peau. C'est, à la couleur près, une espèce d'*alphos*. (Mot purement grec, qui signifie *noir*.)

Melasse, s. f. (*Mé-la-ce*) Résidu *mielleux* des sucres raffinés. (Du grec *meli* miel.)

† Mélastome, s. m. (Botaniq.) Plante dont les fruits, agréables au goût, noircissent la bouche de ceux qui les mangent. (Du grec *mélas* noir, et *stoma* bouche.)

† Mélastomées, s. f. pl. (Botan.) Famille de plantes semblables au *melastome*.

Melé, ée, partic. p. de *Mêler*, et adj. Mélangé; mis et confondu avec d'autres choses. — Se dit d'un cheval de tirage, lorsqu'il embarrasse ses jambes dans les traits qui l'attachent à la voiture. — Fam. 1.° *Avoir les dents mêlées*; articuler mal pour avoir trop bu. — 2.° *Marchandise mêlée*; compagnie composée de personnes de différens états, de différens caractères.

Mêlée, s. f. Combat opiniâtre entre deux troupes de gens de guerre.—Batterie de plusieurs particuliers. — Contestation aigre entre plusieurs personnes.

Meler, v. act. (*Mé-lé*) Brouiller ensemble plusieurs choses. (Du lat. barbare *misculare*, fait avec la même acception, de *miscere*, lequel dérive du grec *misgein* mêler.) — En ter. de Cartonnier, distribuer les feuilles de cartons

simples ou doubles, suivant l'ordre qu'elles doivent avoir dans les cartons collés.

Mêler les cartes, les battre ; figur. et famil. embrouiller les affaires. — *Mêler une serrure*, en tausser quelque pièce. — *Mêler un cheval* (Manége), le mener de façon qu'il ne sache ce qu'on lui demande. — *Mêler quelqu'un dans une accusation*, l'y compreudre. — *Mêler* (joindre) *la douceur à la sévérité, l'agréable à l'utile*, etc. — *Mêler du vin* ; mettre ensemble des vins de diverses sortes ; frélater le vin. — *Mêler du fil, des écheveaux, la fusée* ; les brouiller de manière qu'on ne puisse aisément les dévider, etc.

SE MÊLER, v. r. Se mélanger.

Se mêler dans la foule, s'y engager. — *Se mêler de*..... 1.° Prendre soin : *Je ne me mêlerai plus de vos affaires ; il s'est mêlé du raccommodement.* — 2.° S'entremettre ; s'ingérer mal à propos : *De quoi vous mêlez-vous?* — 3.° S'occuper de choses qui ne sont pas de la profession qu'on a embrassée : *Il est Médecin et il se mêle d'Architecture.*

MÊLET, s. m. (*Me-le*) Petit poisson de mer.

MÉLÈZE *ou* LARIX, s. masc. Arbre des forêts, peu différent du sapin, dont il a les caractères : il donne un suc résineux, qu'on appelle *Terebenthine de Venise*. On recueille sur ses grosses branches, avant le lever du soleil, de petits grains mous et blancs, qu'on nomme *Manne de Briançon*.

MÉLIACÉES, s. f. plur. (Botanique) Dans la Méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes, ainsi nommée de *mélia*, mot grec par lequel Théophraste et Hyppocrate désignent le frêne.

MÉLIANTHE, s. m. Plante originaire d'Afrique, à fleur anomale, dont les feuilles imitent celles de la Pimprenelle, et dont la fleur contient une liqueur mielleuse. On la nomme aussi *Fleur miellée* et *Pimprenelle d'Afrique*. (Du grec *méli* miel, et *anthos* fleur.)

MÉLICA *ou* BLÉ BARBU, subst. m. Espèce de millet qui sert aur-tout à nourrir les poules et les pigeons.

MÉLICÉRIS, s. masc. (Chirurgie) Espèce de tumeurenkistée, qui contient une humeur jaunâtre et épaisse comme du *miel*. (Du grec *mélikéron* rayon de miel, formé de *méli* miel, et *kéros* cire.)

† MÉLICESTE, s. f. (Astronomie) Nom de la constellation d'Hercule.

MÉLIER, s. masc. (*Mé-lié*) Espèce de raisin blanc agréable au goût et dont on fait de bon vin.

† MÉLIKTU-ZIZIAR, s. m. Ter. de Relation : Officier de Perse qui a l'inspection du commerce, et qui juge de toutes les contestations qui y sont relatives.

MÉLILOT *ou* MIELIROT, subst. m. (*Mé-li-lo, Mir-li-ro*) Plante bisannuelle, à fleur papilionacée, odorante, qu'on nomme aussi *Trèfle-Mélilot des boutiques*.

† *Mélilot commun*, sorte de trèfle à fleurs jaunes et à fleurs blanches. — *Mélilot bleu*, *Lotier odorant*, *Trefle musqué*, *Faux baume du Pérou*, *Mélilot-Baumier*, autre espèce de trèfle odorant, à fleurs bleues, qu'on cultive dans les jardins.

† MÉLINE, s. f. (Histoire naturelle) Terre alumineuse et de couleur jaune, suivan *Dioscoride*. C'est vraisemblablement ce que les Peintres appellent aujourd'hui *Ocre de rut*. Vitruve parle de la *Meline* comme d'un métal.

MÉLINET, s. m. *ou* CÉRINTHÉE, s. f. (*Mé-li-nè, Cé-rein-té-e*) Plante annuelle des Alpes, de l'ordre des Borraginées, dont les fleurs représentent en quelque sorte un gobelet. *Trev.* écrit *Mélinot*.

† MÉLIQUE, s. f. (*Mé-li-ke*) Plante graminée dont le calice renferme deux fleurs séparées par un petit corps qui paroît le rudiment d'une troisième.

MÉLISSE, subst. f. (*Mé-li-ce*) Plante à fleur labiée, d'une odeur forte et agreable, agreste et cultivée. Elle entre dans l'eau de melisse, connue sous le nom d'*Eau des Carmes*. On l'appelle aussi *Herbe de Citron*, *Citronnelle*, *Poncirade*, *Piment des mouches à miel*, *Melisse Officinale*.) Du grec *melissa* abeille ; parce que les abeilles en sont avides.)

† *Mélisse de bois* ou *de montagne* ; *Mélisse bâtarde* ou *sauvage* ; *Mélisse puante* ou *de punaise*, plante vivace, à fleur labiée, d'une odeur peu agréable, qui croît sur les montagnes et dans les bois. — *Mélisse-Calament*. Voy. *Calament*. — *Mélisse de Moldavie* ou *des Moldaves*. Voy. *Moldavique*.

† MELLITES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes hyménoptères, dont la lèvre inférieure est prolongée en une sorte de langue, pour sucer le suc des plantes, et en recueillir un *miel* plus ou moins agréable. C'est à cette famille qu'appartiennent les abeilles. (Du grec *méli* miel.)

MELLITHE *ou* MELLILITHE, s. m. (Minéral.) Petit cristal volcanique nouvellement découvert près de Rome, dont la couleur jaunâtre ressemble à celle du *miel*. C'est le succin transparent, cristallisé en octaèdres isolés, de *Born*. (Du grec *méli* miel, et *lithos* pierre.)

MÉLOCACTE *ou* MELON-CHARDON, s. m. Sorte de plante d'Amérique sans branches et sans feuilles, dont le fruit ressemble à une pomme hérissée d'épines. (Du grec *mélon* pomme, et *kaktos* chardon épineux.)

MÉLOCHIA, s. f. (*Mé-lo-ki-a*) Plante fort commune en Egypte. Dans nos jardins on l'appelle *jambon*.

† MÉLODICA, s. m. (Musique) Nouvel instrument inventé en 1803, par un Professeur de Mécanique, à Copenhague. Les sons y sont produits par le frottement contre un cylindre d'acier, de petites barres de laiton qu'on fait mouvoir au moyen de touches disposées comme celles du Piano. On dit cet instrument supérieur à l'Harmonica.

MÉLODIE, s. f. Agrément qui résulte d'une heureuse suite de sons dans un air chanté par une même voix ou joué par un même instrument, à la différence de l'*harmonie* qui est l'accord de plusieurs parties qu'on entend en même temps. (Du grec *mélôdia* chant harmonieux ou agréable à l'oreille, formé de *mélos* harmonie, et *odé* chant.)

MÉLODIEUSEMENT, adv. (*Mé-lo-di-eû-ze-man*) Avec *mélodie*.

MÉLODIEUX, EUSE, adjectif. (*Mé-lo-di-eû*) Plein de *mélodie*.

† MELODRAME, s. m. Drame mêlé de chants. (Du grec *melos* chant, et *drama* drame.)

† MELOË, s. m. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Vésicans ou Epispastiques, beaucoup plus gros que les Cantharides. Ils se traînent sur la terre, n'ayant point d'ailes; et lorsqu'on vient à les toucher, ils laissent sortir de leurs articulations une humeur jaunâtre comme du *miel*.

† MÉLOLONTHE, s. m. (Entomologie) Genre d'insectes coléoptères, qu'on appelle plus communément *Hannetons*. Voy. ce mot. (Le nom de *Melolonthe*, pris du grec *mélolonthé*, a été récemment adopté par les Naturalistes.)

MELON, s. m. Plante annuelle et potagère, très-connue, de la famille des Cucurbitacées, et dont le nom lui est commun avec le fruit qu'elle produit. Elle est originaire du pays des Calmoucks. (Du lat. *melo*, *onis*, fait du grec *mêlon* pomme; parce qu'à la grosseur près, la figure du fruit approche de celle d'une pomme.)

† *Melon d'eau* ou *Pastèque*, espèce de melon originaire de la Calabre, cultivé en Provence, dont le fruit a la chair rouge et les semences noires.

MELONGÈNE, MAYENNE, AUBERGINE, MÉLANGÈNE, BERINGÈNE *ou* BADÈME, s. f. Plante annuelle, originaire d'Amérique, du genre des Solanums, dont le fruit approchant de la forme du *melon*, ou plutôt du concombre, est employé dans les cuisines, et dont la plante entre dans les cataplasmes anodins et résolutifs.

MELONNIÈRE, s. f. (*Me-lo-niè-re*) Endroit d'un jardin où l'on cultive les *melons*.

† MELOPÉE, s. f. Dans l'ancienne Musique des Grecs, l'art ou les règles de la composition du chant. (Du grec *melopoiia*, formé de *mêlos* mélodie, chant, et *poiéô* je fais, je compose.)

† MÉLOTE, s. f. Chez les Grecs, en général, peau de toutes sortes de quadrupèdes à poil ou à laine, et plus particulièrement peau de mouton ou de brebis avec la toison. Les premiers Moines portoient une *mélote* en forme de manteau. La Version des Septante appelle aussi *mélote* le manteau d'Elie. (Du grec *mêlotê*, fait de *mêlon* brebis.)

† MELPOMÈNE, s. f. (Mythologie) Muse de la tragédie. (Du grec *Melpomenê*, celle qui chante; présent du participe moyen de *melpô* je chante; parce qu'on lui attribuoit l'invention du chant.)

† MÉMACTÉRIES, s. f. pl. (*Mé-mak-té-ri-e*) Chez les anciens Athéniens, fêtes célébrées en l'honneur de Jupiter, surnommé *maimaktès* furieux, violent, comme étant le maître des saisons.

† MÉMACTÉRION, s. m. (Chronol.) Cinquième mois de l'année Athénienne, ainsi nommé des *Mémactéries* qui se célébroient alors et vers la fin de Septembre ou le commencement d'Octobre. (Du grec *maimaktêrion*.)

MÉMARCHURE, s. f. Entorse que se donne un cheval en faisant un faux pas (en *marchant mal*).

MEMBRANE, subst. f. (*Man-bra-ne*) Partie mince et nerveuse du corps de l'animal, qui sert d'enveloppe à d'autres parties. (Du latin *membrana*.)

† MEMBRANÉ, ÉE, adj. (*Man-bra-né, né-e*) T. de Botanique : *Tige membranée*, celle qui est aplatie à la manière des feuilles, comme dans quelques Cierges.

MEMBRANEUX, EUSE, adj. (*Man-bra-neû*) Qui participe de la *membrane*. — En Botanique, 1.° mince, dénué de substance intérieure. — 2.° Composé de plusieurs *membranes* appliquées les unes sur les autres.

MEMBRE, s. masc. (*Man-bre*) Partie extérieure du corps de l'animal, distinguée des autres par quelque fonction particulière, comme les bras, les jambes, etc. On ne le dit pas de la tête. (Du latin *membrum*.) — Figurém. 1.° Partie d'un corps politique, d'une compagnie. — 2.° Partie d'une terre, d'un bénéfice. — 3.° Partie d'une période. — 4.° En Architecture, les différentes parties d'un bâtiment ou d'un entablement; les différentes parties d'une coruiche.

Le membre viril, la partie de l'homme qui sert à la génération. — En Algèbre, *membre d'une équation*, chacune des deux parties séparées par le signe d'égalité.

MEMBRÉ, ÉE, adj. (*Man-bré*) T. de Blason. Il se dit des jambes et des cuisses d'un oiseau, lorsqu'elles sont d'un autre émail que celui du corps.

MEMBRU, UE, adject. (*Man-bru*) Qui a de gros *membres*. Il est familier.

MEMBRURE, s. f. (*Man-brû-re*) Pièces de bois d'une certaine longueur et hauteur, éloignées l'une de l'autre d'environ quatre pieds, au milieu desquelles on met le bois lorsqu'on le corde à Paris. — En Menuiserie, pièce de bois épaisse dans laquelle on enchâsse les panneaux. — En ter. de Relieur, ais qu'on place sur un paquet de livres mis en presse : il y a également une autre *membrure* dessous. — En ter. de Marine, tous les membres d'un vaisseau : *La membrure de ce bâtiment est entièrement pourrie*.

MÊME, pron. relatif. Qui n'est point autre, point différent. (De l'italien *medesimo*, qui a la même signification, et que *Ménage* dérive du latin *metipsissimus* pour *ipsissimusmet*, superlatif d'*ipsemet*.) — Après un pronom personnel, il marque plus expressément la personne dont on parle : *Nous irons nous-mêmes*. — On dit aussi : *Cet homme est la bonté même, la vertu même*; est d'une grande bonté, d'une vertu singulière. *Voy.* la Grammaire.

MÊME, adv. Aussi; encore : *Je vous dirai même que..... quand même cela seroit, etc.* — On l'employoit autrefois dans le sens de *principalement, sur-tout*. — *Même* adv. ne prend point d'*s*, quoique *Boileau* ait dit (Epît. VIII) : *S'empare des discours mêmes académiques*; et (Epître X) : *Que si mêmes un jour*. Ce sont des licences qui aujourd'hui seroient très-vicieuses.

De même, tout de même; de la même manière. — *Être à même; laisser* ou *mettre à même de.....* être ou mettre à portée de..... avoir ou donner des facilités pour.....

MÊMEMENT, adv. Même ou de même. Il est vieux.

† MÉMIN *ou* MÉMINA, s. m. (Hist. natur.) Le plus petit des mammifères ruminans, extrêmement vif dans ses mouvemens et rapide à la course. Sa forme est très-élégante. C'est une espèce du genre Chevrotin, qu'on trouve en Guinée et dans les Indes-Orientales.

MÉMOIRE, s. fém. (*Mé-moa-re*) Puissance, faculté par laquelle l'ame conserve le souvenir des choses. *Racine* (Andromaque) l'a employé dans le sens d'*esprit* : *De soins plus importans rempliroient ma mémoire.* — Action, effet de la mémoire; souvenir. — Commémoration d'un Saint : *L'Eglise fait aujourd'hui mémoire de*..... — Réputation bonne ou mauvaise d'une personne après la mort : *La mémoire du Juste sera éternelle.* — Dans toutes ces acceptions *mémoire* n'a point de plur. (Du latin *memoria.*)

Poétiquement : *Les Filles de Mémoire*, les Muses. — *Le temple de mémoire*, le temple où l'on suppose que les noms des Grands Hommes sont conservés.

MÉMOIRE, s. m. Ecrit fait, ou pour se ressouvenir de quelque chose, ou pour en instruire un autre. — Etat sommaire : *Mémoire de frais, de dépens, etc.*

MÉMOIRES, s. m. plur. Relations de faits ou d'événemens particuliers, écrites pour servir à l'histoire : *Les mémoires de Commines.*

MÉMORABLE, adj. Digne de *mémoire*; qui mérite d'être conservé dans la *mémoire*; remarquable. (Du latin *memorabilis.*)

MÉMORATIF, IVE, adj. Qui se souvient, qui a *mémoire* de quelque chose. Il est vieux.

MÉMORIAL, s. m. Mémoire; placet. Il n'est guères usité qu'en parlant de la Cour de Rome et de celle d'Espagne. — En t. de Commerce, livre sur lequel les Négocians écrivent journellement leurs affaires, et qu'ils nomment aussi *Journal* ou *Brouillard.*

MÉMORIAUX, plur. Registres des Chambres des Comptes où étoient inscrites les Lettres-patentes.

† MEMPHITE, s. f. (*Men-fi-te*) Nom donné par les anciens à une pierre qui, mise en macération dans le vinaigre, engourdissoit, disoient-ils, les membres au point de les rendre insensibles à la douleur, même à celle de l'amputation. On la trouvoit près Memphis en Egypte. — Espèce d'Onyx, composée de couches dont l'inférieure est noire, et la supérieure blanche.

† MEMPHITIQUE, adj. (*Men-fi-ti-ke*) Qui est de Memphis : *Danse memphitique*, chez les Anciens danse grave et guerrière qui s'exécutoit au son de tous les instrumens militaires. Elle avoit été, dit-on, inventée par Minerve, pour célébrer la victoire des Dieux sur les Titans.

MENAÇANT, ANTE, adj. Qui *menace.*

MENACE, s. f. Parole ou geste dont on se sert pour faire craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare. (Du latin *minaciæ, arum*, qui se trouve dans Plaute avec la même signification.)

MENACER, v. act. (*Me-na-cé*) Faire des *menaces.* — Fig. Pronostiquer : *L'air nous menace d'un grand orage.* — Fig. et fam. faire espérer. Il ne se dit, en ce sens, que de ce qui est regardé comme une espèce de bien et d'avantage : *Nous sommes menacés d'une fête brillante.*

Il est menacé d'apoplexie, de phthisie, etc. Il y a apparence qu'il sera attaqué d'apoplexie, de phthisie, etc. — *Le bâtiment menace ruine*, est près de tomber. — Fig. et poét. *Ces tours, ces arbres menacent les Cieux*, sont fort élevés.

MÉNADE, s. f. Bacchante. — Au fig. femme emportée et furieuse. (Du grec *mainas* une furieuse, dérivé de *mainomai* être en fureur.)

MÉNAGE, subst. m. Gouvernement domestique : *Régler, bien conduire son ménage.* — Etat où l'on vit en son particulier et à ses frais : *Tenir ménage; être dans son ménage.* (Suivant *Ménage*, du lat. *manere* demeurer, séjourner; suivant *Du Cange*, du mot barbare *mainagium*, dit dans la basse latinité, dans le même sens que *mansio* demeure, séjour.) — Meubles et ustensiles du ménage : *Cette servante tient son ménage très-propre.* Il est populaire. — Toutes les personnes dont une famille est composée : *Il y a trois ou quatre ménages logés dans cette maison.* — Epargne, économie : *Entendre le ménage*

Mettre une fille en ménage, la marier. — Famil. *Ce mari et cette femme font bon ou mauvais ménage*, vivent en bonne ou en mauvaise intelligence. — *Vivre de ménage*, avec économie, ou (style plaisant) vendre ses meubles pour vivre. *Molière* (Le Médecin malgré lui). — *Toile de ménage*, toile faite à profit.

MÉNAGEMENT, s. m. (*Mé-na-je-man*) Egard qu'on a pour quelqu'un; circonspection. Voyez *Egard.* — *Le ménagement des esprits*, l'art de les manier.

MÉNAGER, verbe act. (*Mé-na-jé*) User d'économie : *Ménager son bien*, et fig. *ménager ses forces, sa santé, etc.* — Conduire, manier avec adresse : *Ménager les esprits, les affaires.* — Moyenner, procurer : *Ménager un accommodement, etc.*

Ménager des troupes; ne pas les exposer mal-à-propos. — *les intérêts de quelqu'un*, avoir soin de les conserver. — *quelqu'un*; prendre garde de rien faire qui le choque, qui le rebute. — *ses paroles*; parler peu. — *les termes*; parler avec une grande circonspection. — *le temps*; en faire un bon emploi, ou prendre son temps bien à propos pour quelque chose. — *sa voix*, la bien conduire. — *des effets heureux, de beaux effets* (Peinture); se réserver le moyen de les produire. — *ses teintes*, prendre soin de ne pas les brouiller. — *un terrain, une étoffe*; l'employer si bien qu'il n'y ait rien de perdu. — *un escalier, un cabinet dans un bâtiment*; y pratiquer un escalier, un cabinet sans gâter le dessin principal.

MÉNAGER, ÈRE, subst. (*Mé-na-jé, jè-re*) Qui entend bien le *ménage*, l'économie.

Etre bon ménager du temps, l'employer utilement. — *Etre ménager de sa santé*, prendre soin de la conserver.

MÉNAGÈRE, s. f. Servante qui a soin du *ménage.* — Parmi le Peuple, un mari appelle sa femme *notre ménagère.*

MÉNAGERIE, subst. fém. Lieu où l'on nourrit des animaux rares de toute espèce. — Lieu où l'on engraisse des bestiaux, de la volaille, etc, où l'on fait le *ménage* de la campagne : *Il nourrit d'excellens veaux dans sa ménagerie.*

† MÉNAGOGUE, adj. (*Mé-na-go-gue*) T. de Médec. le même qu'*Emménagogue*. Voy. ce mot, (Du grec *mèn* mois, et *agô* je chasse.

† MÉNAGURTES, s. m. pl. (*Mé-na-jur-te*) Prêtres de Cybèle, qui faisoient la quête tous les mois. (Du grec *ménagurtès*, formé de *mèn* mois, et *agurtès* mendiant, dérivé d'*agurô* je ramasse, je mendie.)

† MÉNALIPIES, s. f. pl. (Mythol.) fête qu'on célebroit à Sycione, en l'honneur de *Ménalippe*, fille d'Éole, qui fut aimée de Neptune.

† MENDÈS, s. m. (*Men-dè-ce*) Dieu des anciens Egyptiens, le même, dit-on, que le Pan des Grecs, qui étoit particulièrement révéré dans la ville de *Mendès*, sous le symbole du Bouc. Suivant *Schmidt*, il a donné lieu à la constellation du Capricorne.

MENDIANT, ANTE, subst. (*Man-dian*) Celui, celle qui *mendie*. (Du latin *mendicus* ou *mendicans.*)

Les Religieux mendians, ceux qui vivent de quête, d'aumône. Les Jacobins, Cordeliers, Augustins et Carmes s'appeloient particulièrement *les quatre Mendians.* — On nomme aussi *les quatre mendians*, les figues, les avelines, les raisins et les amandes qu'on sert en Carême dans un même plat.

MENDICITÉ, subst. f. (*Man-di-ci-té*) Etat de celui qui est réduit à demander l'aumône pour vivre. (Du latin *mendicitas.*)

MENDIER, v. a. (*Man-di-é*) Demander l'aumône : *Mendier son pain ; mendier sa vie ;* et neutralement, *il est réduit à mendier.*—Au figuré, rechercher avec empressement et avec une sorte de bassesse : *Mendier des suffrages, des louanges, des secours.*

MENDOLE *ou* MANDOLE, s. f. (*Man-do-le*) Poisson de la Méditerranée large, court et à tête pointue et plate. On le nomme aussi *Gagarel* et *Suscle.*

MENEAU, subst. m. (*Me-nô*, s. d.) Se dit, en Archit. des montans et des traverses en pierre, en fer, en bois qui séparent les guichets d'une croisée.

† *Faux meneau*, celui qui n'est pas assemblé avec le dormant d'une croisée, mais avec les châssis, et qui s'ouvre avec eux.

MENÉE, s. f. Secrète et mauvaise pratique pour faire réussir quelque dessein. Il se dit le plus souvent au plur.

En ter. de Vénerie, *suivre la menée, être à la menée d'un cerf*; prendre la route d'un cerf qui fuit.

MENER, v. act. (*Me-né*) Conduire ; guider. Voyez *Conduire.* (Du latin *menare*, qu'on trouve avec la même signification, dans *Apulée*, dans *Ausone*, etc. et dont les Italiens ont fait également *menare.*) —On dit élégamment au fig. *Mener à la gloire ; l'ambition, l'intérêt le mène.* — Conduire une troupe ; la faire marcher et agir : *Mener au combat, à l'assaut.* — Conduire par force en quelque endroit ; *Mener en prison, au supplice ; on le menoit pendre.* — Se faire accompagner ; *Il mena tout son monde avec lui.* — Introduire : *Menez-moi chez le Ministre.* — Amuser, entretenir de fausses espérances : *Il y a six mois que vous me menez avec de belles paroles.* — En parlant des animaux, les conduire. — En parlant des marchandises, les voiturer.

Mener une Dame, 1.° lui donner la main et être son écuyer ; 2.° la prendre pour danser avec elle. — Figur. *Mener quelqu'un*, le gouverner, lui faire faire tout ce qu'on veut. — *Mener quelqu'un à la baguette*, le traiter avec hauteur. — *Cela ne mene à rien*, on n'en peut espérer aucun avantage. — *Mener doucement un homme*, le conduire avec ménagement. — *Cette médecine l'a mené doucement* ou *rudement*, l'a peu *ou* beaucoup tourmenté. — *Mener loin, mener rudement quelqu'un*, lui causer de la peine, lui susciter bien des affaires. — *Ces provisions ne peuvent le mener bien loin*, ne peuvent durer long-temps. — *Mener une vie sainte, scandaleuse ;* vivre saintement, scandaleusement. — *Mener le branle*, être à la tête de ceux qui dansent ; fig. et fam. donner l'exemple. — Fig. et fam. *Mener beau bruit, grand bruit ;* faire grand fracas.

† MENESTREL, s. m. Nom donné, dans nos anciens romans, aux *ménétriers* ou joueurs d'instrumens. (Du lat. barbare *ministerialis.*) Voy. *Menétrier.*

MÉNÉTRIER, subst. m. (*Mé-né-trié*) Autrefois, Joueur d'instrument. (Suivant *Menage*, du latin *ministerium* occupation, office, métier, d'où on a fait, dans la basse latinité, *ministerialis*, et *ministerarius* homme de métier, artisan. Et comme les meilleurs Auteurs latins appellent quelquefois absolument *artifices*, ouvriers par excellence les joueurs d'instrumens, on leur a, par la même raison, donné, dans le moyen âge, le nom de *ministeriales* ou *ministerarii*. C'est encore au même titre, que nous-mêmes nous les nommons *Artistes.*)—Aujourd'hui, mauvais Joueur de violon.

MENEUR, subst. m. Celui qui *mène*. Il ne se dit que dans *meneur d'une Dame*, qui la conduit par la main ; et *meneur d'ours*, qui les fait voir et danser en public.

MENEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui se charge de *mener* des nourrices à Paris, et d'aller chez les parens des enfans mis en nourrice.

† MENIANE, s. f. (Archit.) Espèce de balcon ou de galerie avec une saillie hors de l'édifice. (De *Menius*, citoyen Romain, qui, forcé par ses dettes, de vendre sa maison, se réserva une colonne, avec le droit d'y élever un petit toit de planches, afin de voir les combats des Gladiateurs. Cette colonne fut nommée *Colonne méniane.*)

MÉNIANTHE, TRÈFLE DE MARAIS, TRÈFLE AQUATIQUE, TRÈFLE DE CASTON, s. m. Plante vivace qui habite les marais. Elle est fébrifuge, tonique, et sur-tout antiscorbutique. On distingue encore le *Ménianthe flottant*, ou *petit Nymphæa.* (Du grec *ménanthos*, formé de *mèné* mois, et *anthos* fleur ; *fleur du mois.* Le Ménianthe fleurit en Avril.)

MÉNIL, s. m. Autrefois habitation ; village ;

De là *Ménil-montant etc.* (Du latin barbare *manile*, fait, dans la même signification, de *manere* demeurer, séjourner.)

MENIN, s. m. (*Me-nein*) Nom qu'on donnoit à un certain nombre d'hommes de qualité, attachés particulièrement à la personne du Dauphin. (De l'espagnol *menino*, enfant de qualité attaché à la personne des jeunes Princes.)

MÉNINGE, subst. f. (*Mé-nein-je*) Membrane, et particulièrement celle qui enveloppe le cerveau. (Du grec *ménigx*, *méniggos*, qui a la même signification.)

† MENINGÉ, ÉE, adj. (*Mé-nein-jé*, *jé-e*) Qui a rapport aux *méninges*.

† MENINGO-GASTRIQUE, adj. f. Se dit aujourd'hui en Méd. d'une espèce de fièvre appelée autrefois *fievre bilieuse*, dont le siége primitif est dans les membranes de l'estomac, du duodenum, etc. (Du grec *ménigx* membrane, et *gastér* l'estomac.)

MENINGOPHILAX, s. m. (*Me-nein-go-fi-lakce*) Instrument de Chirurgie pour garantir les *méninges* dans l'opération du trépan. (Du grec *méniggos*, génitif de *ménigx* méninge, et *phulax* gardien, fait de *phulassô je garde*; *gardien des méninges*.)

† MÉNIPPÉE, adj. f. (*Mé-ni-pé-e*) *Satire ménippée*, satire mêlée de prose et de vers, ainsi nommée de *Ménippe* Gadarénien, Philosophe cynique, qui écrivit beaucoup en ce genre. *Varron*, chez les Romains, ayant imité son exemple, on donna à la même satire le nom de *Varronienne*. Nous avons en françois, une satire *ménippée* écrite sur les troubles de la Ligue, par plusieurs beaux esprits du temps, et sur-tout par *Jacques Gillot*, conseiller-clerc au parlement de Paris.

MENISPERMOÏDES, *ou*, comme les appelle *Jussieu*,

MENISPERMÉES, s. f. pl. (Botan.) Famille de plantes, dont les semences ressemblent, en quelque sorte, au croissant de la lune. (Du grec *mênê* la lune, *sperma* semence, et *eidos* forme, ressemblance.)

MÉNISQUE, subst. m. (*Mé-nis-ke*) En Optique, verre convexe d'un côté et concave de l'autre. — En Géom. figure plane ou solide, composée d'une partie concave et d'une partie convexe, à l'instar des *ménisques* optiques. Il est peu usité en ce sens. (Du grec *mênis-kos* ornement en forme de *croissant*, que l'on portoit sur les souliers, dérivé de *mênê* la lune.)

† *Ménisques*, pl. Plaques rondes que les Anciens plaçoient sur les statues, afin que les oiseaux ne les souillassent point de leurs ordures.

MENOLOGE, subst. m. Calendrier de l'Eglise Grecque. (Du grec *mên* mois, et *logos* discours.)

† MENOLOGUE, s. m. (*Mé-no-lo-ghe.*) T. de Médecine: Traité des purgations menstruelles des femmes. *Trév.* (Du grec *mên* mois, et *logos* discours.)

MENON, subst. m. Chèvre du Levant dont la peau sert à faire du maroquin.

† MÉNORRHAGIE, s. f. (*Mé-no-ra-ji-e*, *r* forte) Flux excessif des règles ou menstrues chez les femmes. (Du grec *mên* mois, *rhêgnumi* rompre; parce qu'il y a alors un extrême relâchement des vaisseaux sanguins.)

MENOTTE, subst. f. *Main* d'un enfant. Il est familier.

MENOTTES, subst. f. plur. Fers qu'on met aux *mains* des prisonniers et des criminels. (Du latin *manicæ*, qui signifie la même chose.)

MENSE, s. f. (*Man-ce*) Autrefois, table où l'on mangeoit. (Du latin *mensa*.) — Aujourd'hui, revenu: *La mense abbatiale*, le revenu de l'Abbé. *La mense conventuelle*, le revenu des Religieux. *La mense commune*, le revenu dont les Religieux et l'Abbé jouissent en commun.

MENSOLE, subst. fém. (*Man-so-le*) Terme d'Architecture: Clef de voûte. (De l'italien *mensola*, dont la signification est la même.)

MENSONGE, subst. m. (*Man-son-je*) Discours ou proposition avancée contre la vérité, avec dessein de tromper. Voyez *Menterie*. (Suivant *Sylvius*, du lat. *mentis somnium* rêve de l'esprit.) Erreur; illusion: *Le monde n'est qu'illusion, vanité et mensonge.* — Dans le style de l'Ecriture, *l'esprit de mensonge*, *le pere du mensonge*, le Démon.

Mensonge officieux, chose fausse, dite pour faire plaisir à quelqu'un.

† *Dire un mensonge*, avancer, débiter comme vraie une chose qu'on sait être fausse, dans l'intention de tromper. *Faire un mensonge*; fabriquer, combiner, composer un conte faux qu'on donne pour vrai, dans le dessein d'abuser. *A dire un mensonge, il n'y a que de la fausseté; il y a de l'artifice à faire un mensonge.* Ronbaud.

MENSONGER, ÈRE, adj. (*Man-son-jé*, *jé-re*) Faux; trompeur. Il ne se dit guères que des choses et dans le style poétique.

MENSTRUE, s. m. (*Mans-tru-e*) T. de Chimie: Liqueur propre à dissoudre les corps solides. (Du latin *menstruum*, fait de *mensis* mois; parce que les Chimistes ou plutôt les Alchimistes prétendent que le dissolvant doit achever sa dissolution en 40 jours, qui forment le mois *philosophique*.)

MENSTRUEL, ELLE, adj. (*Mans-tru-èl*, *è-le*) *Le sang menstruel*, *les purgations menstruelles*, le sang qui coule pendant les purgations naturelles des femmes. (Du latin *menstruus*, ou *menstrualis*, de tous les mois.)

MENSTRUES, s. f. pl. (*Mans-tru-e*) T. de Médecine: Evacuations périodiques de sang connues sous le nom de *regles*, *ordinaires*, *flux menstruel*, *etc.* (Du lat. *menstrua*, *orum*, fait de *mensis* mois; parce que ces évacuations ont lieu chaque mois.)

† MENSURABILITÉ, subst. f. (*Man-su-ra-bi-li-té*) T. de Géom. Propriété qu'a un corps de pouvoir être mesuré par quelque grandeur déterminée. (Du latin *mensurare* mesurer.)

† MENTAGRA, s. f. (*Man-ta-gra*) Ter. de Médecine. Dartre rougeâtre du menton. (Du latin *mentum* menton, et du grec *agra* prise, capture.)

MENTAL, ALE, adj. (*Man-tal*, *a-le*) Il n'est usité qu'au féminin dans ces phrases: *Oraison mentale*, qui se fait en esprit et sans proférer

aucune parole. — *Restriction mentale*, qu'on fait au-dedans de soi pour donner à ce qu'on dit un autre sens que le sens naturel et littéral. (Du latin *mens*, *mentis* esprit.)

MENTALEMENT, adverbe. (*Man-ta-le-man*) D'une manière *mentale*; intérieurement, dans son esprit.

MENTEAIE, s. f. (*Man-te-ri-e*) Mensonge, avec ces différences, 1.° que *mensonge* est plus du style noble, et *menterie* du style familier; 2.° que la *menterie* est une simple fausseté avancée dans l'intention de tromper, et le *mensonge* une fausseté combinée de manière à tromper en effet. Les enfans préludent aux *mensonges* par des *menteries*. (Du lat. *mentire* mentir.)

† MENTES, subst. f. plur. (*Man-te*) Couvertures fabriquées à Rheims avec les laines du pays.

MENTEUR, EUSE, s. et adj. (*Man-teur*, *eû-ze*) Qui *ment*. — Il se dit quelquefois des choses: *Silence menteur*; *physionomie menteuse*. — *Chien menteur* (Vénerie), qui a la voie pour gagner le devant.

Tout homme est menteur, est sujet à se tromper.

† MENTHASTRE, s. f. (*Man-tas-tre*) Voyez *Menthe sauvage*.

MENTHE, s. f. (*Man-te*) Plante aromatique, cultivée dans nos jardins, de la famille des Labiées, vivace, et fort usitée en Médecine, qu'on nomme aussi *Menthe frisée* ou *crépue*, et *Baume frisé*. Parmi ses nombreuses espèces, on distingue la *Menthe aquatique* ou *Baume d'eau*, *à feuilles rondes et rouges*; *la Menthe à épi et à feuilles étroites*, *Menthe verte*, *Menthe d'Angleterre*, *Menthe romaine* ou de *Notre-Dame*; la *Menthe poivrée* ou *citronnée*; la *Menthe sauvage*, *Menthastre*, *Baume d'eau à feuilles ridées*; la *Menthe des jardins*, ou *Baume*, *etc.* (Du latin *mentha*, pris avec la même signification, du grec *mintha*.)

† *Menthe-coq*, Voy. *Coq des jardins*.

MENTION, s. f. (*Man-cion*) Commémoration, mémoire de..... *Faire mention de quelqu'un*, *de quelque chose*. (Du latin *mentio*.)

MENTIONNER, v. act. (*Man-cio-né*) Faire *mention*. Il n'est d'usage qu'au Palais et ordinairement au participe passif.

MENTIR, v. n. (*Man-tir*) Dire, affirmer pour vraie une chose qu'on sait être fausse: *Il ment impunément*, effrontément. Dans cette expression, *impunément* se dit par corruption au lieu d'*impudemment*. (Du latin *mentiri*.) — Fig. en parlant des choses: *Sa physionomie annonce de l'esprit et ne ment pas*.

Il n'enrage pas pour mentir, il ment habituellement. — *Faire mentir le proverbe*, faire une chose contraire à un proverbe autorisé. — *Bon sang ne peut mentir*; des personnes bien nées ne dégénèrent point. — Famil. et adverb. *Sans mentir*, *à ne point mentir*; en vérité, à dire vrai. — Proverb. *A beau mentir qui vient de loin*; il est facile d'en imposer lorsqu'on vient d'un pays éloigné.

MENTON, subst. m. (*Man ton*) La partie du visage qui est au-dessous de la bouche. (Du latin *mentum*.) — Parmi les animaux, il ne se dit que des boucs et des chèvres, et de cette élévation de figure ronde qui est sous la lèvre postérieure du cheval.

Avoir deux mentons ou *double menton*; être fort gras. — Fig. et fam. *Lever le menton*, faire le brave, le résolu. — Fam. *Être assis à table jusqu'au menton*, y être assis fort bas. — Pop. *Branler le menton*; manger.

† MENTONNET, s. m. (*Man-to-nè*) Voyez *Mantonnet*.

† MENTONNIER, IÈRE, adj. (*Man-to-nié*, *niè-re*.) Terme d'Anat. Qui a du rapport au *menton*, qui appartient au *menton*.

MENTONNIÈRE, s. f. (*Man-to-niè-re*) Partie du masque que portoient autrefois les Dames, et qui couvroit le *menton*. Il y a encore des masques à *mentonnière* pour le bal.

MENTOR, s. masc. (*en* n'a pas le son d'*an*.) Ami d'Ulisse, à qui ce Prince confia l'éducation de Télémaque, comme à l'homme le plus sage et le plus prudent de son siècle. Minerve, dit la Fable, prit sa figure pour accompagner et instruire Télémaque, lorsqu'il alla à la recherche de son père. Ce nom propre, devenu commun, désigne un homme qui sert à un autre de conseil, de guide et comme de gouverneur.

MENTULE MARINE, s. f. (*Man-tu-le*) Espèce de sangsue de mer.

MENU, UE, adj. Délié, peu gros. (Du latin *minutus*, part. p. de *minuere* diminuer.)

Menue monnoie; les sous, les liards, etc. — *Menus frais*, *menue dépense*, celle qu'on fait dans un ménage, dans une affaire pour des objets de peu de conséquence. — *Menus plaisirs*, 1.° Dépenses qui n'entroient pas dans la dépense ordinaire de la maison du Roi, comme les Comédies, les Ballets, etc. *Trésorier*, *Intendant des menus plaisirs*, et simplement, *Intendant des menus*. — 2.° Dépenses d'amusement et de fantaisie: *Cette femme*, *cet enfant a tant pour ses menus plaisirs*. — *Menus grains*, l'orge, l'avoine, etc. — *Menues dîmes*, celles qui se prenoient sur les *menus grains* et sur le bétail. — *Menus suffrages*, 1.° Oraisons qui se disent après l'Office, pour la commémoration des Saints; et par extension, prières courtes qu'on dit par dévotion. Dans ce dernier sens, il ne s'emploie que par plaisanterie: *Elle dit ses menus suffrages*. — 2.° Petits profits, etc. attachés à une charge, à un emploi. — *Menus droits*; extrémités d'un animal dont on fait certains ragoûts. — *Menu rôt*; les cailles, bécassines, ortolans, etc. — *Menu plomb*, pour tirer aux petits oiseaux.

MENU, s. m. *Compter par le menu*, avec un grand détail. — *Le menu d'un repas*; le mémoire de ce qui doit y entrer. — Familièrement: *Se donner du menu*, du bon temps; se divertir.

MENU, adverb. *Hacher menu*, en fort petits morceaux. — *Tomber dru et menu*. Voy. *Dru*. — Fam. *Marcher*, *trotter dru et menu*, vîte et à petits pas.

MÉNUAILLE, s. f. (*Me-nu-a-glie*; mouillez les *ll*) Quantité de petites monnoies. — Quantité de petits poissons. — Par extension, toutes sortes de petites choses qu'on met au rebut.

MENUET, s. m. (*Me-nu-è*) Sorte de danse d'une simplicité noble et élégante, dont la

mesure est à trois temps. (Du mot *menu*, parce qu'on y fait de petits pas.) — Air sur lequel on la danse.

† Menuf, s. m. (*Me-nu-fe*) Sorte de lin et de toile d'Égypte.

Menuiser, v. a. et n. (*Me-nui-zé*) Travailler en *Menuiserie*. Il est hors d'usage.

Menuiserie, s. f. (*Me-nui-ze-ri-e*) Art du *Menuisier*. — Ouvrages qu'il fait. — En ter. d'Orfèvres, petits ouvrages d'or et d'argent, comme anneaux, boucles, crochets, etc.; par opposition à la *grosserie*, qui comprend les grands ouvrages, la vaisselle, etc. Il en est de même parmi les Potiers d'étain.

Menuisier, s. m. (*Me-nui-zié*) Artisan qui travaille en bois et fait divers ouvrages qui servent au dedans des maisons, comme portes, fenêtres, meubles, etc. (De *minutarius* ou *minutianus*, fait avec le même sens, dans la basse latinité, de *minutus* menu; parce que les ouvrages du Menuisier sont menus et délicats en comparaison de ceux du Charpentier, qui travaille également en bois.)

Menu-vaia, s. m. Autrefois fourrure très-usitée, faite de la peau d'un petit écureuil du Nord, qui a le dos gris et le ventre blanc, et qu'on nomme aujourd'hui *Petit-gris*. (Du lat. *varius* de diverses couleurs, bigarré.) — Aujourd'hui, dans le Blason, fourrure faite de pièces d'argent, en forme de cloches renversées sur un fond d'azur.

† Menu-vairé, adj. Se dit, en t. de Blason, lorsque le menu-vair est composé d'autres émaux que l'argent et l'azur: *Menu-vairé d'or et d'azur.*

† Mephitique, adj. (*Mé-fi-ti-ke*) Malfaisant, meurtrier, en parlant de certains fluides, de certaines exhalaisons: *Air, vapeur méphitique.* (Du latin *mephiticus.*)

† *Acide méphitique*, nom donné par les anciens Chimistes à *l'acide carbonique* des Modernes.

† Mephitis, s. f. (*Mé-fi-tice*) Divinité des anciens habitans de l'Italie, qui présidoit aux lieux infects, à ceux particulièrement d'où s'exhaloient des vapeurs sulfureuses. — Par extension, puanteur, corruption causée surtout par des exhalaisons sulfureuses. (Du lat. *mephitis*, qui, suivant *Scaliger*, est un mot étrusque, emprunté du syrien, où il signifie une odeur forte et malsaine.)

† Mephitisme, s. m. Corruption, défaut de salubrité dans l'air, etc. Voy. *Méphitique.*

Meplat, ate, adj. (*Mé-pla, a-te*) Qui a plus d'épaisseur que de largeur: *Bois, fer méplat.* — En Peinture, qui tend de la ligne droite à la circulaire, et de la circulaire à la droite: *Ligne méplate.* Ce mot, plus usité dans cette seconde acception, semble se dire pour *méplat, à demi-plat.*

Meplat, s. m. (Peinture) Arc surbaissé, ou ligne qui semble tendre à la ligne droite, et qui prend cependant une légère rondeur. *Le méplat*, dans la nature des hommes, approche plus de la ligne droite, et, dans la nature des femmes, de la ligne circulaire.

Se mepRendre, v. rec. (*Mé-pran-dre*) Se tromper; prendre une chose pour une autre. (*Mal-prendre*) Il se conjugue sur *Prendre.*

Mépris, subst. m. (*Mé-pri*) Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égard, d'estime, d'attention. (Du latin *minus pretium* moindre prix attaché à.... d'où l'on a fait, dans la basse latinité *mispretium.* Ménage.) — Au pluriel, paroles ou actions de mépris: *Il ne peut souffrir vos mépris.*

Au mépris, au préjudice, sans avoir égard: *Agir au mepris des lois, de sa parole.*

MepriSable, adj. (*Me-pri-za-ble*) Digne de *mépris.*

MepriSant, ante, adj. (*Mé-priz-an, ante*) Qui marque du *mepris.*

MepriSe, s. f. (*Mé-pri-ze*) Erreur de celui qui se méprend. Voy. *Bévue.*

Mépriser, v. act. (*Mé-pri-zé*) Avoir du *mépris* pour.... Voy. *Dépriser.*

Mer, s. f. (*Mer*) Amas des eaux qui environnent la terre: *La grande mer; la mer Océane, Méditerranée, etc.* (Du latin *mare.*)

Coup de mer, 1.° Tempête de peu de durée. — 2.° Vague. — *La mer est basse dans cet endroit*, il n'y a pas beaucoup d'eau. — *La basse mer*, la mer vers la fin de son reflux. — *La pleine* ou *la haute mer*, la mer éloignée des rivages. — Fam. *Chercher quelqu'un par mer et par terre*, en plusieurs lieux et avec empressement. Proverb. 1.° *C'est la mer à boire*; la chose est impossible ou emporteroit un temps infini. — 2.° *Voguer en pleine mer*; avoir une fortune bien établie. — 3.° *Etre en pleine mer*, fort avancé dans une entreprise. — 4.° *Porter de l'eau à la mer*; porter quelque chose en un lieu où il y en a déjà en abondance.

† Merandines, s. f. pl. Toiles de diverses qualités, qui se fabriquent en Auvergne.

Merangène, s. f. Voy. *Mélongène.*

Mercantile, adjectif. (*Mèr-kan-ti-le*) De Marchand: *Style mercantile.* (Du lat. *mercans, mercantis* marchand.)

Mercantille, subst. f. (*Mèr-kan-ti-glie*; mouillez les *ll*) Negoce de peu de valeur.

Mercenaire, s. masc. et f. (*Mèr-ce-nè-re*) Celui, celle qui sert ou qui travaille pour de l'argent. (Du latin *mercenarius*, fait dans la même signification, de *merces* récompense, salaire.) — Figur. *C'est un mercenaire*, un homme intéressé qui ne fait rien que pour le gain et l'argent.

Mercenaire, adj. *Travail mercenaire*, qui se fait pour le gain. — Fig. *Homme, esprit, ame mercenaire*, qui se laisse aisément corrompre, à qui on fait faire tout ce qu'on veut pour de l'argent.

Mercenairement, adverb. (*Mèr-ce-nè-re-man*) D'une manière *mercenaire.*

Mercerie, s. f. (*Mèr-ce-ri-e*) Toutes sortes de marchandises de *Mercier.*

Merci, s. f. sans plur. Miséricorde: *Crier merci; recevoir à merci.* Il vieillit et ne s'emploie plus que dans cette phrase familière: *Je vous crie merci*, je vous demande pardon. (Suivant *Caseneuve*, du latin *merces, edis*, dans le sens de prix, salaire; parce que, dit-il, par les anciennes lois, et sur-tout par la loi salique, la peine, même des plus grands crimes, étoit rachetée par de l'argent, lequel devenoit alors comme le prix (la compensation) de la peine due au crime. *Crier merci*,

c'étoit demander cette conversion de la peine encourue en une amende pécuniaire; *prendre à merci*, c'étoit l'accorder. D'autres dérivent simplement *merci* du latin *mereri* meriter; parce que celui qui s'humilie mérite le pardon.)

Etre à la merci (à la discrétion) *du vainqueur, des flots, etc.* — Fam. *Grand merci*, je vous rends grace. — *Un grand merci*, un remercîment, un je vous rends grace. — *Dieu merci*, graces à Dieu. (Dans ces trois dernières phrases, du mot *remercier*.)

Mercier, ière, subst. (*Mer-cié, iè-re*) Marchand qui vend toutes sortes de serges, de taffetas, de rubans de soie, de fil, etc. (Du latin *merx, mercis* marchandise, d'où on a fait, dans la basse latinité *mercerius*.) — Porte-balle qui va vendre dans les villages et à la campagne de menues *merceries*.

Mercredi, s. m. Le quatrième jour de la semaine. Chez les Païens il étoit consacré à *Mercure*, et s'appeloit *Dies Mercurii* ou *Mercurii dies*, dont, par contraction et par corruption, on a fait *Mercredi*.

Mercure, s. m. En Astron. La plus petite des planètes inférieures et la plus proche du soleil. Sa révolution sidérale est d'environ 2 mois et 28 jours. — En Chimie, le vif-argent, auquel l'usage a conservé ce nom. — Selon la Fable, le Messager des Dieux; le Dieu de l'éloquence et celui des voleurs. (Du latin *mercurius*.) — Fig. et fam. L'entremetteur d'un mauvais commerce.

† *Mercure corné* des anciens Chimistes, mercure muriaté des modernes. — *Mercure vierge*, mercure natif. — *Mercure galant*, journal littéraire, ainsi nommé de M. *Gallard*, Professeur au Collége Royal qui y travailloit. (*Matinées Sénonoises.*) Il avoit été publié en 1672 par *de Visé*, sous le nom de *Mercure rancois*; il porte aujourd'hui celui de *Mercure de France*.

† Mercures, pl. (Archéol.) Jeunes enfans, chez les Grecs, âgés de huit, dix à douze ans, et qui étoient employés dans la célébration des mystères.

Mercuriale mâle, subst. f. Plante à fleur apétale, qu'on appelle aussi *Foirolle, Vignoble* et *Vignette*. C'est une des cinq plantes émollientes, qui croît presque par-tout. On nomme *Mercuriale femelle* ou à épi, l'espèce dont les fleurs sont ramassées en épi. Le *Chou de chien, Mercuriale sauvage* ou *de montagne* est une autre espèce qui croît dans les bois et sur les montagnes, et qu'on soupçonne venteneuse. (Du latin *mercurialis*.)

Mercuriale, s. f. Assemblée du Parlement qui se tenoit le premier *Mercredi* d'après la Saint Martin, et le premier *Mercredi* d'après la semaine de Pâques, pour la réformation des abus dans l'administration de la justice. Cette espèce de Tribunal de Censure avoit été établi par Louis XII dans son Ordonnance de 1499, en suite de laquelle les assemblées de ce genre devoient se tenir tous les quinze jours, le *mercredi*. — Discours que faisoient ce jour-là le Premier Président, le Procureur Général, etc. — Fig. Réprimande. — Assemblée de gens de Lettres qui se fait le *mercredi* chez quelque personne savante. On a tenu long-temps des *Mercuriales* chez *Ménage*, à qui la Reine *Christine* de Suède, qui avoit à Stockholm de semblables assemblées le *jeudi*, écrivoit, dit *Menage* lui-même, *ma joviale est tres-humble servante de votre Mercuriale*.

† Mercuriales, pl. Fêtes qui se célebroient à Rome, en l'honneur de *Mercure*, le 14 juillet selon les uns, et le 15 mai suivant d'autres.

Mercuriel, elle, adj. Qui tient du *mercure*.

Mércurification, s. f. (*Mer-ku-ri-fi-ka-cion*) T. d'Alchimie, qui indique l'opération par laquelle on tire le *mercure* des metaux.

Meadaille, s. f. (*Mer-dâ-glie*, mouillez les *ll*) Troupe importune de petits enfans. Il est populaire.

Merde, s. f. Excrément; matière fécale de l'homme ou de quelques animaux domestiques. On évite d'employer ce mot dans la conversation. (Du latin *Merda*.)

Couleur merde-d'oie, couleur entre le vert et le jaune.

Merdeux, euse, adject. (*Mèr-deû, eû-ze*) Souillé, gâté de *merde*.

Mere, s. f. Femme qui a mis un enfant au monde. (Du lat. *mater*, en grec *mêtèr*, génitif *mêtros*.) — Il se dit aussi des femelles des animaux. — Matrice: *Mal de mere*. — Figur. *L'Eglise est la mère des fidelles; cette femme est la mère des pauvres*. — Religieuse Professe. — Au fig. Cause: *L'oisiveté est la mère de tous vices; la défiance est la mere de la sûreté. La Grèce est la mère des beaux-arts*, ils y ont été perfectionnés.

Grand'mere, s. f. Aïeule. — Proverb. *Renvoyer quelqu'un à sa grand'mere*; le relancer vivement.

Mere, adj. *Mère-goutte*, le plus pur vin qui coule de la cuve, sans qu'on ait encore foulé le raisin. — *Mère-laine*, la laine la plus fine. — *Mere-perle*, grosse coquille de perle qui en renferme quelquefois un grand nombre. — En Chimie, *eau-mère*, eau saline et épaisse qui ne donne plus de cristaux. — *Langue-mère*, qui n'est dérivée d'aucune autre, et dont quelques-unes sont dérivées. — En Anat. *Dure-mère* et *pie-mere*, les deux membranes qui enveloppent le cerveau.

Méreau, s. m. (*Mé-rô*, s. d.) Marque qu'on distribue à des gens pour servir à être admis en quelque lieu, ou pour témoigner qu'ils y ont été et avoir part à une distribution. Il se disoit sur-tout des marques de ce genre données aux Chanoines pour leur assistance aux Offices. (Du grec *méros* ou *méris* part, portion dans la distribution d'une chose, fait de *méiró* je distribue, je partage.)

Merelle *ou* Marelle, subst. f. (*Mè-rè-le*) Sorte de jeu qui n'est guères en usage que parmi les enfans et les écoliers, et où l'on joue avec de petites marques dont trois doivent se trouver en ligne droite. — Autre jeu consistant en une manière d'échelle tracée avec de la craie, etc., dans laquelle on marche à clochepied, en poussant avec le pied une espèce de palet.

Merelle, ée, adj. (*Mé-re-lé*) T. de Blason: Qui represente des *merelles*.

Méridien, s. m. (*Mé-ri-dien*) Grand cercle de la Sphère qui passe par le pôle du monde

et par le zénith du lieu. (Du latin *meridianus*, sous-entendu *circulus* ; fait de *meridies* midi; parce que lorsque le soleil est dans ce cercle, il est midi, ou minuit, pour tous les lieux qui sont sous ce même cercle.)

† *Premier méridien*, Voy. *Longitude*. — *Méridien universel*, dans le calcul des éclipses, celui où l'on suppose le soleil fixe, les différens pays de la terre y arrivant successivement. — *Méridien magnétique* (Physique), Grand cercle qui passe par les pôles de l'aimant, et dans le plan duquel se trouve l'aiguille aimantée.

† Méridiens, s. m. pl. Gladiateurs qui entroient dans l'arène à *midi*. (En lat. *meridiani*.)

Méridien, enne, adj. Qui regarde le *midi*. (Du latin *meridianus*, fait de *meridies* midi.)

Méridienne, subst. f. (*Mé-ri-diè-ne*) Ter. d'Astron. 1.° Ligne qui marque le *midi*. C'est une partie de la commune section du plan du meridien et de l'horizon d'un lieu. On l'appelle aussi *Ligne Meridienne*, et *Ligne Nord et Sud*. — 2.° En général, la commune section du meridien et d'un plan quelconque, horizontal vertical ou incliné. — Sommeil court qu'on prend après midi : *Faire la méridienne*. (En latin *meridiari*.) Il n'est usité que dans cette phrase.

† *Méridienne du temps moyen* (Astron.), celle qui marque le *midi* moyen sur une courbe tracée suivant l'équation du temps. — *Méridienne d'un cadran* (Gnomon.), droite qui se détermine par l'intersection du méridien du lieu avec le plan du cadran. C'est la ligne de *midi*, d'où commence la division des lignes des heures.

Méridional, ale, adj. Qui est du côté du *midi*, par rapport au lieu dont on parle. (Du latin *meridionalis*.)

† *Distance méridionale* (Navigation) : Suivant les Marins Anglois, la distance des méridiens, ou la différence de longitude entre le méridien sous lequel le vaisseau se trouve et celui d'où il est parti. — *Parties méridionales*, *minutes méridionales* : dans la navigation Angloise, les parties dont les méridiens croissent dans les cartes marines, à proportion que les paralleles de latitude décroissent. Les François disent, dans le même sens, *Latitudes croissantes*.

† Méigal, s. m. Monnoie d'or du Monomotapa, qui pèse un peu plus qu'une pistole d'Espagne.

† Meringue, s. f. (*Mé-rein-ghe*) Sorte de pâtisserie, faite de blancs d'œufs fouettés, de râpure de citron, de sucre fin en poudre, etc, au milieu de laquelle on met des quartiers de pommes, etc.

† Mérinos, s. m. pl. Béliers et brebis à laine très-fine, originaires d'Espagne. (De l'espagnol *merino*, qui signifie proprement *errant*, *vagabond*, et qui se dit des troupeaux qu'on promène de pâturage en pâturage.)

Merise, s. f. (*Me-ri-ze*) Sorte de petite cerise.

Merisier, s. m. (*Me-ri-zié*) Cerisier qui porte des *merises*.

Méritant, ante, adj. Qui a beaucoup de *mérite*. Ce mot usité en divers endroits, seroit très-utile à adopter.

Mérite, s. m. En parlant des personnes; ce qui rend digne d'estime, de considération, etc. — En parlant des choses; ce qu'elles ont de bon et d'estimable. — Ce qui rend digne de recompense ou de punition de la part de Dieu : *Dieu nous jugera selon le mérite de nos œuvres, suivant nos merites*. — On dit par extension, en style familier et en mauvaise part : *Cet homme sera traité selon ses mérites*. (Du latin *meritum*.)

Se faire un mérite de quelque chose ; en tirer gloire, avantage.

Mérites, plur. Les effets de la grace.

Les mérites de la passion de Jesus-Christ, ses souffrances et sa mort, qui nous ont mérité la rémission des pechés. — *Les merites des Saints*, leurs bonnes œuvres.

Mériter, v. act. (*Mé-ri-té*) Etre ou se rendre digne de.... — Il se dit quelquefois des choses : *Cette action mérite récompense*. (Du lat. *mereri*, ou plutôt *meritare*, qu'on lit dans *Pline* avec la même signification.)

Mériter quelque faveur à un autre, la lui faire obtenir, l'en rendre digne : *Sa modestie lui a mérité ce présent*. — *Cette nouvelle mérite confirmation*, n'est pas sûre, a besoin d'être confirmée.

Bien mériter de..... avoir rendu de grands services : *Il a bien mérité de la Patrie*. En cet emploi il est neutre.

Méritoire, adj. (*Mé-ri-toa-re*) Qui *mérite* les récompenses éternelles : *Œuvre méritoire*. — On dit depuis quelque temps, *cela est* ou *n'est pas fort méritoire* ; il y a *ou* il n'y a pas du *mérite* à l'avoir fait. Ce néologisme sent la jargon de société.

Méritoirement, adv. (*Mé-ri-toa-re-man*) D'une manière *méritoire*.

Merlan, s. masc. Espèce de poissons osseux holobranches jugulaires, de la famille des Auchénoptères et du genre des Gades, qui diffèrent des Morues en ce qu'ils n'ont ni barbillons ni taches sur le corps. — Popul. Garçon perruquier.

Merle, s. m. Oiseau de moyenne grosseur, qui a le plumage noir et le bec jaune. C'est un passereau, de la famille des Crenirostres. (Du latin *merula*.)

Proverb. *C'est un fin merle* ; un fin matois, un homme rusé.

Merlette, s. f. (*Mer-lè-te*) En terme de Blason, petit oiseau représenté sans pieds ni bec.

Merlin, s. m. (*Mèr-lein*) Terme de Mar. Petit cordage ou ligne goudronnée à deux fils, pour coudre les ralingues des voiles, etc. Il y a du merlin à trois fils. — Chez les Bouchers, long marteau ou espèce de massue pour assommer les bœufs.

Merliner, v. a. T. de Marine. *Merliner une voile*, l'attacher à la ralingue avec du *merlin*.

Merlon, subst. m. Terme de Fortification : Partie du parapet entre deux embrasures.

Merluche, s. f. Morue qu'on a fait sécher au soleil, après lui avoir donné une salaison. (Du latin *maris lucius* brochet de mer. *Ménage, etc.*)

† *Poignée de merluches*, deux merluches jointes ensemble.

† Merlut, s. masc. (*Mégisserie*) *Peaux en merlu*, qu'on a fait secher, en attendant qu'on les passe en mègie. (Par allusion à la preparation de la merluche, que, dans quelques endroits, on appelle *merlus*.)

† Mérocèle, s. f. (Médec.) Descente de l'intestin dans la cuisse. (Du grec *méros* cuisse, et *kélé* hernie, tumeur.)

† Mérope, s. f. (Astron.) L'une des sept étoiles principales des Pléiades.

Merrain, s. m. Bois de chêne refendu en plusieurs planches, pour des panneaux, des douves de tonneaux, etc. (Du latin *materia* bois coupé, dont on a fait, dans la basse latinité, *materiamen*, et par contraction, *matriamen*. Caseneuve.) — En t. de Venerie, tige commune des andouillers du bois de cerf.

Merveille, s. fém. (*Mèr-vè-glie*; mouillez les *ll*) Chose rare, extraordinaire, surprenante. Il diffère de *miracle*, en ce que la *merveille* peut être un phénomène de la nature dont on ne connoît pas la cause, et que le *miracle* est un prodige qui ne peut être attribué à aucune cause naturelle. (De l'italien *maraviglia*, fait dans la même signification, du lat. *mirabilis*, sous-entendu *res*. Ménage.) — Chef-d'œuvre de l'art.

Jeune merveille, jeune personne extrêmement belle. — *Faire merveille*, faire fort bien. — Proverb. 1.° *Passer les sept merveilles*, ou *être une des sept merveilles*, ou *être la huitième merveille*: être excellent dans son genre. On le dit souvent par dérision. — 2.° *Promettre monts et merveilles*, faire de très-grandes promesses. — Fam. 1.° *Pas tant que de merveille*, pas beaucoup. — 2.° *Ce n'est pas merveille* ou *grande merveille*, la chose est toute simple.

A merveille, adverb. D'une manière admirable.

Merveilleusement, adv. (*Mèr-vè-glieû-zeman*) D'une manière *merveilleuse*.

Merveilleux, euse, adj. (*Mèr-vè-glieû, eû-ze*) Surprenant: étonnant; digne d'admiration. — Excellent en son genre. — Familier. et ironiquement: *Vous êtes un merveilleux homme*, etrange et extraordinaire dans vos sentimens, etc.

Merveilleux, s. m. Tout ce qui surprend l'esprit et le force à admirer. — Tout ce qui est contre le cours ordinaire de la nature. — Ce qu'il y a de merveilleux dans un Poëme, comme l'intervention des Dieux, etc. — Dans le jargon moderne, petit-maître, homme à la mode: *C'est un de nos merveilleux*. On dit dans le même sens au féminin, *Une merveilleuse*; et adjectivement, *ces femmes merveilleuses, etc.*

Mes, particule qui, dans la composition d'un mot, en change la signification en mal: *Mésintelligence*, mauvaise intelligence, etc.

Mesair, s. m. (*Mé-zèr*) Voy. *Mézair*.

Mesaise, s. masc. (*Mé-zè-ze*) Il signifie la même chose que *mal-aise*, avec cette différence que *mesaise* paroît plus propre pour l'etat de la santé, et *mal-aise* pour celui de la fortune.

Mesalliance, subst. f. (*Mé-za-li-an-ce*) Alliance, mariage avec une personne d'une condition fort inférieure.

Mésallier, v. act. (*Mé-za-li-é*) Marier à une personne d'une condition fort inférieure: *Il n'a point mésallié sa fille.* — On dit plus souvent au réciproque: *Se mésallier*; *les Allemandes ne se mesallient guères.*

Mesange, s. f. (*Me-zan-je*) Sorte de petit oiseau, de l'ordre des Passereaux, et de la famille des Subulirostres, caracterise par un bec très-court, et remarquable par la vivacité de ses mouvemens, son agilité, son adresse et son courage. (De l'allemand *meise*, qui, suivant *Wachter*, signifie la même chose.)

Mesanto, s. m. Espèce de corail.

Mésaraïque, adj. (*Me-za-ra-i-ke*) Terme d'Anatomie. Il se dit des veines du *mesentère*. (Du grec *mesaraion* mesentère.)

Mesarriver, v. impers. (*Me-zá-ri-vé*, r forte) Il se dit d'un accident fâcheux qui arrive à la suite de quelque chose: *Que voulez-vous qu'il en mésarrive? Il vous en mesarrivera.*

Mesaule, s. f. *Grand Vocab. fr.* s. m. *Trév.* (*Me-zô-le*) T. d'Archit. Grecque et Romaine. Petite cour entre deux corps de logis. (Du lat. *mesaula*, pris du grec *mesaulon*, fait, dans la même signification, de *mesos* qui est au milieu, et *aulé* cour, basse-cour.)

Mesavenir, verb. impers. (*Mé-za-ve-nir*) Il a le même sens et le même emploi que *mésarriver*; mais il est moins usité.

Mesaventure, s. fem. (*Mé-za-van-tu-re*) Accident malheureux. Il vieillit.

† Mese, subst. f. (*Me-ze*) T. de Musique. La corde la plus aiguë du second tétracorde des Grecs. (Du grec *mesos* moyen, qui est au milieu, parce qu'elle formoit précisément le milieu entre les deux premiers tétracordes.)

Mesentère, subst. masc. (*Mé-zan-tè-re*) Production du péritoine qui règne en forme de fraise le long des intestins. On l'appelle *fraise* dans le veau. (Du grec *mésentérion*, formé de *mésos* qui est au milieu, et *enteron* intestin.)

Mesenterique, adj. (*Mé-zan-té-ri-ke*) Qui appartient au *mesentere*.

Mesferon, subst. m. (*Mé-zé-ré-on*) Voy. *Laurèole*.

Mesestimer, verb. act. (*Mé-zès-ti-mé*) En parlant des personnes; *n'estimer pas*, avoir mauvaise opinion de..... — En parlant des choses, les apprécier au-dessous de leur juste valeur, à la difference de *mal estimer*, qui signifie indifféremment estimer au-dessus ou au-dessous de la valeur.

Mésintelligence, s. fém. (*Mé-zein-tè-li-jan-ce*) Mauvaise intelligence: défaut d'union, de concert.

Mesire, s. m. Ter. de Médecine: Maladie du foie, accompagnée, selon *Avicenne*, d'un sentiment de pesanteur, de l'enflure, de l'inflammation et de la noirceur de la langue. *Trev.* d'après le *Diction. de Jumes.*

† Meslier, Mornain blanc, Morna-Chasselas, Blanc de Bonnelis, s. m. (*Mé-lie*) Sorte de raisin qui ressemble au premier coup d'œil au chasselas, mais qui en diffère à plusieurs égards.

† Meslier, arbre. Voy. *Néflier*.

† Mesmérien, s. m. Physicien, Médecin qui suit et pratique la méthode du *Mèsmérisme*. Il est aussi adject.

† Mesmérisme, s. m. (Physique) Doctrine du Magnetisme animal, ainsi nommée du Docteur *Mesmer*, Medecin Allemand, qui, le premier, l'a fait connoître et pratiquée en France.

† Mésochondriaque, adj. (*Mé-zo-kon-dri-a-ke*) T. d'Anat. Nom donné par *Boerhaave* à deux plans de fibres musculeuses, situées entre les segmens cartilagineux de la trachée artère. (Du grec *mesos* qui est au milieu, et *chondros* cartilage.

† Mésochore, s. m. (*Mé-zo-ku-re*) Terme d'Archeol. Musicien qui, chez les Grecs et les Romains, dirigeoit les concerts, au centre (*au milieu*) desquels il étoit placé, qui en regloit la mesure, etc. Dans les Jeux publics, etc. le *Mesochore* donnoit le signal pour les acclamations, afin que tous les assistans battissent à la fois des mains. (Du grec *mésochoros*, formé de *mesos* qui est au milieu, et de *choros* chœur.)

Mésocolon, s. m. (*Mé-zo-ko-lon*) Terme d'Anatomie: Partie du mésentère couchée sur le boyau appelé *colon*. (Du grec *mésos* qui est au milieu, et *kôlon* l'intestin colon.)

† Mésocure, s. f. (Archéol.) Jeune actrice dans les Tragedies des Anciens, qui avoit la moitié de la tête rasée. (Du grec *mesou* moitié, et *keirô* je tonds.)

Mésoffrir, v. n. (*Mé-zo-frir*) *Offrir moins* que la chose ne vaut.

† Mésolabe, s. m. (Géom.) Instrument des Anciens, pour trouver mécaniquement deux moyennes proportionnelles. (Du grec *mésolabion*, formé de *mésos* moyen, et *lambanô*, anciennement *lebô* je prends.)

† Mésologarithme, s. masc. (Arithm.) Nom donné par *Képler* aux logarithmes des cosinus, et à ceux des co-tangentes. *Neper* appelle les premiers *anti-logarithmes*, et les seconds, *logarithmes différentiels*.

† Mésomérie, s. f. (*Mé-zo-mé-ri-e*) Ter. d'Anat. La partie du corps entre les cuisses. (Du grec *mésos* qui est au milieu, et *meros* cuisse.)

† Méso-rectum, s. m. (*Mé-zo-rek-tome*) Terme d'Anat. Membrane qui tient le rectum en place. (Du grec *mésos* qui est au milieu, et du lat. *rectum*, nom des deux gros intestins, qui signifie *droit*.)

† Mésothénar, s. m. (*Mé-zo-té-nar*) Ter. d'Anat. Muscle qui approche le pouce de la paume de la main. On le nomme aussi *Antithénar*. (Du grec *mésos* moyen, et *théinar* le thenar, la paume de la main.)

† Mésotype, s. f. (Minéral.) Sorte de pierre dont la forme primitive presente comme un moyen terme entre les noyaux de l'*Analcime* et de la *Stilbite*. C'est la *Zéolithe* en aiguilles prismatiques et pyramidales de *Delisle*. (Du grec *mésos* moyen, et *tupos* forme.)

Mesquin, ine, adj. (*Mès-kein*) En parlant des personnes; chiche, qui fait une dépense au-dessous de son bien. (De l'italien *meschino* misérable, pauvre, dérivé de l'arabe *al-meskein* pauvre, miserable, de peu d'importance.) — En parlant des choses, qui se ressent de cette épargne sordide. — En Peinture, maigre, pauvre, de mauvais goût. — On le dit au fig. et dans le même sens, des ouvrages d'esprit: *Tours mesquins; pensées mesquines, etc.*

Mesquinement, adverb. (*Mès-ki-ne-man*) D'une maniere *mesquine*.

Mesquinerie, subst. fem. (*Mès-ki-ne-ri-e*) Epargne sordide.

† Mesquite, s. masc. (*Mes-ki-te*) Grand et bel arbre de l'Amérique, dont les gousses desséchées servent à faire de l'encre.

Message, s. m. (*Mé-sa-je*) Charge, commission de porter quelque chose. (Du latin *missio* envoi, dont on a fait, dans la basse latinité, *missaticum*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles-le-Chauve, et ensuite *messagium*.) — La chose même qu'on a commission de porter.

Messager, ere, s. (*Mé-sa-jé, jè-re*) Celui, celle qui fait un *message*. (Du latin *missus* envoyé.) — Poetiquement, *le messager des Dieux*, Mercure; *la messagère de Junon*, Iris; *la messagère du Jour, du Soleil*, l'Aurore. — Fig. Signe, avant-coureur de quelque mal à venir: *Les prodiges, les monstres, etc. sont des messagers de la colère de Dieu*. — Celui qui est établi pour porter ordinairement les paquets d'une ville à l'autre. — Ln Ornithol. genre d'oiseaux rapaces, de la famille des Plumicolles, caracterisés par une huppe derrière le cou, une longue queue étagée, et les tarses très-allongés. Ils habitent l'Afrique.

Messagerie, s. f. Office de *Messager public*. — Revenu qui vient des *Messageries*. — Lieu où le *Messager* tient son bureau. — Sorte de voiture publique.

Messe, s. f. (*Mè-se*) Le sacrifice du corps et du sang de J. C. dans l'Eglise Catholique. (Du latin *missa*, fait de *missio* renvoi; parce qu'anciennement on renvoyoit [ou faisoit sortir de l'Eglise] les Cathécumènes et les Penitens avant de commencer l'action du sacrifice: et qu'aujourd'hui encore, comme autrefois, lorsque le sacrifice est fini, on renvoie les Fidelles par ces mots: *ite missa est.*)

Ce Musicien a fait une belle Messe, a mis en bonne musique ce qui se chante aux grandes Messes.

Messéance, s. fém. (*Mè-sé-an-se*) Manque de bienséance; le contraire de bienséance.

Messeant, ante, adject. (*Mè-se-an*) Qui n'est *pas seant* et convenable.

Messeoir, v. n. (*Mè-soar*) Ne pas convenir; n'être *pas séant*. Ce verbe n'est plus usité à l'infinitif, mais il s'emploie dans les mêmes temps que *seoir*, etre convenable. Voyez *Seoir*.

† Messetérie, s. f. (*Mè-sè-te-ré-e*) Droit qu'on perçoit à Constantinople sur les pelleteries et les cafés.

Messie, s. m. (*Mè-sé-e*) Le Christ promis dans l'ancien Testament: *La venue du Messie*. (Du lat. *Messias*, fait dans la même signification, de l'hebreu *masihh* oint, du verbe *masalih* oindre.)

Proverbial. *Attendre quelqu'un comme le Messie, comme les Juifs attendent le Messie*, avec la plus vive impatience.

Messier, s. m. (*Mè-sié*) Celui qui garde la vigne lorsque les grappes de raisin sont mûres. (Du latin *messis* moisson. On a, dans la basse

latinité, appelé *messarius* un Garde des moissons et des vendanges.) — En Astron. constellation boréale, introduite à l'occasion de la comète de 1774, découverte, ainsi que beaucoup d'autres, par le célèbre Astronome français de ce nom. Elle est située entre Cassiopée, Céphée et la Girafle.

Messieurs, s. m. plur (*Mè-cieû*) C'est le pluriel de *Monsieur*.

Messire, s. m. (*Me-ci-re*) Titre d'honneur qui, dans les actes de Justice, se donne à des personnes distinguées. (De l'italien *messere*, contraction de *mio Signore* mon Seigneur.)

Mestre-de-camp, s. m. (*Mès-tre-de-kan*) Colonel d'un Regiment de Cavalerie ou de Dragons.

La Mestre-de-Camp, la première Compagnie d'un Regiment de Cavalerie.

Mesvendre, Voy. *Mévendre*.

Mesvente, Voy. *Mévente*.

Mesurable, adject. Ce qui se peut *mesurer*. Il ne se dit guères qu'avec la négative, et il est peu usité.

Mesurage, s. m. Action de *mesurer*. — Salaire du *Mesureur*. — Droit pris sur chaque *mesure*. — Procès-verbal d'un Arpenteur.

Mesure, s. fém. (*Me-zu-re*) En général ce qui sert de règle pour déterminer une quantité. Il se dit des choses liquides et des solides. (Du latin *mensura*.) — Pour certaines choses, la quantité contenue dans la mesure : *Une mesure de sel, d'avoine.* — En Math. 1.° Certaine quantité qu'on prend pour l'unité, et dont on exprime les rapports avec d'autres quantités homogènes. Suivant *Euclide*, quantité qui, repetée un certain nombre de fois, devient égale à une autre : *L'unité est la mesure commune de tous les nombres entiers.* Cette définition d'Euclide est moins générale que la première, et répond seulement à l'idée de partie aliquote. — 2.° Quantité invariable dans un système quelconque, qui a la même proportion à l'accroissement de la mesure d'une raison proposée, que le terme croissant de la raison à son propre accroissement. C'est dans cette acception que *Cotes* a traité de *l'harmonie des mesures*. — En Musique, le mouvement qui règle les temps et les intervalles qu'il faut garder dans le chant, dans la danse, etc. — On dit en t. de Manége, *la mesure, la cadence d'un cheval*, en parlant de ses allures : *Ce cheval fournit son air avec toute la mesure et la précision possible.* — Dimension : *Prendre les mesures d'une colonne.* — On dit dans le même sens, *prendre la mesure d'un homme* pour lui faire un habit : *du pied*, pour lui faire des souliers, etc. Plusieurs disent, mais moins bien, *prendre mesure à*..... — En Poésie, l'arrangement et la cadence d'un certain nombre de syllabes qui composent un vers. — Fig. 1.° Moyens qu'on prend pour parvenir au but qu'on se propose : *Bien prendre ses mesures ; prendre de fausses mesures.* — 2.° Ménagemens : *J'ai des mesures à garder.* — 3.° Sagesse; prudence ; circonspection : *Faire tout avec poids et mesure.*

† *Mesure commune* (Math.), quantité qui sert d'unité de comparaison à plusieurs grandeurs de même espèce.

Fig. *Avoir deux poids et deux mesures*; juger avec partialité, faire acception des personnes. — *Avoir comblé la mesure*, se dit d'un pécheur endurci. — *Etre sans règle et sans mesure*, déréglé et excessif en tout ce qu'on fait. — *Ne garder aucune mesure sur rien* ; être imprudent, emporté, ne se retenir sur rien. — *Ne point garder de mesure avec quelqu'un* ; n'avoir aucun ménagement, aucun égard pour lui. — En t. d'Escrime, 1.° *Etre à la mesure*, être à la distance convenable pour parer ou pour porter un coup de fleuret, etc. — 2.° *Etre hors de mesure*, n'être pas à cette distance requise. — 3.° *Rompre la mesure*, se mettre hors de portée de recevoir un coup d'épée, etc. — Fig. *Rompre les mesures de quelqu'un* ; traverser ses desseins, empêcher qu'il ne réussisse. — *Mettre quelqu'un hors de mesure* : le déconcerter, déranger ses projets. — *Etre jeté hors de ses mesures* ; être dérangé dans ses plans ou entraîné par les circonstances, etc. au-delà de ce qu'on se proposoit. — *Etre en mesure de...* en état de. C'est une locution nouvelle.

Outre *ou* sans mesure, adverb. Avec excès. — *Au fur et à mesure* ; Voy. *Fur*. — *A mesure que*..... selon que, à proportion que. — *A mesure de*..... à proportion de.

Mesuré, ee, part. p. et adj. Voy. *Mesurer*. — Circonspect : *Termes peu mesurés ; c'est un homme fort mesuré dans ses discours, etc. — Les périodes de ce discours sont bien mesurées* ; le style en est harmonieux et cadencé.

† Mesure-étincelles, s. m. Voy. *Spinthéromètre*.

Mesurer, v. act. (*Me-zu-ré*) Chercher à connoître une quantité par une mesure. (Du latin *mensurare*.) — En Math. Prendre une certaine quantité, et exprimer les rapports qu'ont avec elle toutes les autres quantités du même genre. — Fig. Proportionner : *Mesurer sa dépense à son revenu.*

Mesurer des yeux, juger à l'aide des yeux de la distance et de la grandeur d'un objet. — Fig. et fam. *Mesurer un homme des yeux*, l'examiner avec attention depuis la tête jusqu'aux pieds. — Proverb. et fig. *Mesurer les autres à son aune*, juger des sentimens d'autrui par les siens. — *Mesurer son épée avec quelqu'un*, se battre contre lui. — *Se mesurer avec quelqu'un*, vouloir s'égaler à lui, lutter contre lui. — *Mesurer ses discours, ses actions, ses démarches*, parler et agir avec circonspection.

Mesureur, s. m. Celui qui *mesure*.

Mesuser, verb. n. (*Me-zu-zé*) Mal user; abuser : avec cette différence qu'on *mesuse* de la chose qu'on emploie mal, et qu'on *abuse* de la chose qu'on emploie à faire du mal : une mauvaise tête *mésuse* des bienfaits ; un mauvais cœur en *abuse*.

Métabole, s. f. Figure de Rhétorique, qui consiste à accumuler plusieurs expressions synonymes pour peindre une même idée. (Du grec *metabolé* changement, formé de *méta* d'une autre manière, et *ballô* je jette.)

Métacarpe, subst. m. Seconde partie de la main, entre les doigts et le *carpe* ou le poignet. (Du grec *métakarpion*, fait de *meta* après, et *karpos* le carpe ou poignet.)

† Métacarpien, adj. m. (Anat.) Nom d'un petit muscle qui s'attache au quatrième os du métacarpe.

† Métachorèse, s. f. (*Mé-ta-ko-ré-ze*) T. de Médecine. Transport d'une humeur morbifique d'une partie dans une autre. (Du grec *métachôrésis*, dérivé du verbe *metachôréô* je passe d'un endroit à un autre, dont les racines sont *méta*, qui marque changement, et *chôros* lieu.)

Métachronisme, s. m. (*Mé-ta-kro-nis-me*) Anachronisme qui se fait en rapportant un fait à un temps antérieur à celui où il est arrivé. (Du grec *méta*, qui indique changement, et *chronos* temps.)

Métacisme, s. m. Défaut dans la prononciation de la lettre *m*. (*Trév.* d'après *Isidore*, qui dit en latin *metacismus*.)

† Métagitnies, s. f. plur. (Archéol.) Fêtes que célébroient les Athéniens en l'honneur d'Apollon, en mémoire de ce que les habitans de *Mélite* allèrent s'établir dans un bourg voisin nommé *Diomée*. (Du grec *méta*, qui marque changement, et *gêitnia* voisinage.)

† Métagitnion, s. m. (Chronol.) Second mois de l'année Athénienne, qui, selon *Plutarque*, répondoit au mois de *Mai* des Romains. (Du grec *métagêitnion*, dérivé des *Métagitnies*, qui se célébroient dans ce mois.)

Métairie, s. f. (*Mé-té-ri-e*) Ferme; bien de campagne affermé. — Bâtimens nécessaires pour le faire valoir. (Du lat. barbare *medietaria*, fait dans la basse latinité, de *medietas* moitié; parce que le métayer [*medietarius*] prend la moitié des fruits.)

Métal, plur. *métaux*, s. m. Corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre. Les Chimistes modernes en comptent aujourd'hui jusqu'à 21, qu'ils ont classés d'après trois propriétés, balancées entre elles; savoir: l'acidification, l'oxydation et la ductilité. (Du lat. *metallum*, pris du grec *metallon*.) En ter. de Fondeurs, mélange d'étain, de cuivre jaune, et de débris de vieux canons. — Chez les Potiers d'étain, mélange de régule d'antimoine, d'étain de glace et de cuivre rouge.

† *Métal de Prince*, cuivre très-rafiné, dont on fait des tabatières, des étuis, etc.

Métaux, en ter. de Blason, l'or et l'argent. *Les émaux* sont les couleurs.

Métalepse, s. fém. Figure par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent: comme, *il a vécu*, pour *il est mort*; ou le conséquent pour l'antécédent, comme *nous le pleurons*, il est mort. (Du grec *métalepsis* transmutation, transposition, formé de *méta*, qui marque changement, et de *lambanô* je prends.)

Métallique, adj. (*Métal-li-ke*) Qui concerne les métaux: *Corps*, *substance*, *partie métallique*. (Du latin *metallicus*.) — Qui concerne les médailles: *Science*, *histoire métallique*.

Métallique, s. f. Métallurgie.

† Métallisation, s. f. (*Mé-tal-li-za-cion*) T. de Chimie. Action de *métalliser*.

Métalliser, v. act. (*Mé-tal-li-zé*) Ter. de Chimie. Faire prendre la forme *métallique* à une substance.

† Métallographie, s. f. (*Mé-tal-lo-gra-fi-e*) Science, connoissance des métaux. (Du grec *metallon* métal, et *graphô* je décris.)

Métallurgie, s. f. (*Mé-tal-lur-ji-e*) L'art de tirer les *métaux* des mines, et de les travailler. (Du grec *métallon* métal, et *ergon* travail, ouvrage.)

Métallurgiste, s. m. Celui qui s'occupe à la *Métallurgie*.

† Métamorphistes, s. m. pl. (*Mé-ta-mor-fis-te*) Hérétiques qui prétendoient que le corps de J.-C. s'étoit changé (*métamorphosé*) en Dieu lors de son ascension. (Du grec *métamorphéô* je métamorphose, je transforme.)

Métamorphose, s. fém. (*Mé-ta-mor-fo-ze*) Changement de forme. Il ne se dit au propre que des *Metamorphoses* de la Fable, et dans l'Entomologie, en parlant des transformations des insectes. (Du grec *métamorphôsis* transformation, fait de *meta*, qui marque changement, et de *morphê* forme.) — Figur. Changement extraordinaire dans la fortune ou dans les mœurs.

† *Les Métamorphoses*, poëme d'Ovide sur les métamorphoses de la Fable.

Métamorphoser, v. a. (*Mé-ta-mor-fo-zé*) Changer d'une forme en une autre. (Du grec *metamorphéô*. Voy. *Métamorphose*.)

Fig. *Se métamorphoser en toutes sortes de formes*, changer de manières comme on veut; jouer toutes sortes de rôles.

Métaphore, s. f. (*Mé-ta-fo-re*) Figure du discours par laquelle on transporte un mot de son sens propre et naturel dans un autre sens. (Du grec *metaphorê* transposition, fait de *métapherô* je transporte: racin. *pherô* je porte.)

Métaphorique, adj. (*Me-ta-fo-ri-ke*) Qui tient de la *Métaphore*. Le sens *métaphorique* et le sens *figuré* sont la même chose.

Métaphoriquement, adv. (*Me-ta-fo-ri-ke-man*) D'une manière *métaphorique*; figurément.

Métaphrase, s. f. (*Mé-ta-fra-ze*) Traduction, interprétation littérale. (Du grec *métaphrasis*, fait de *métaprazô* j'interprète: racines, *méta*, qui indique changement, et *phrazô* je parle; *je parle dans une autre langue*.)

Métaphraste, s. m. (*Mé-ta-fras-te*) Celui qui traduit litteralement. Voy. *Métaphrase*.

Métaphysicien, s. m. (*Mé-ta-fi-zi-cien*) Celui qui fait son étude de la *Métaphysique*.

Métaphysique, s. f. (*Mé-ta-fi-zi-ke*) Science qui traite des premiers principes de nos connoissances, des idées et choses abstraites, des êtres purement spirituels. (Du latin *metaphysica*, fait du grec *méta* après, et *phusika* physique; parce que c'est le traité d'*Aristote* qui est placé immédiatement après celui de la Physique.) — Dans un sens plus général, l'art d'abstraire ses idées: *Chaque science a sa métaphysique*.

Métaphysique, adject. Qui appartient à la *Métaphysique*. — Trop abstrait, trop subtil.

Métaphysiquement, adv. (*Mé-ta-fi-zi-ke-man*) D'une manière *métaphysique*.

Métaplasme, s. m. (Grammaire) En général, altération qui arrive au matériel d'un mot pour quelque cause et en quelque façon que ce soit, pourvu qu'elle soit autorisée par l'usage. — Plus particulièrement, changement

dans un mot par le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe, comme *malgré lui*, *malgré ses dents*; pour malgre lui, malgré ses *nidans*. (*Acad.*) (Du grec *metaplasmos*, fait dans le même sens de *métaplassô* je transforme, je change.)

† MÉTAPTOSE, s. f. (*Mé-tap-to-ze*) Ter. de Méd. Changement d'une maladie en une autre, soit plus, soit moins grave. (Du grec *métapiptein* retomber, dégenerer, passer : racin. *piptô* je tombe.)

MÉTASTASE, s. fém. (*Mé-tas-ta-ze*) Ter. de Médecine : Transport d'une maladie d'une partie du corps dans une autre. (Du grec *métastasis*, fait dans la même signification de *méthistêmi* transporter, changer de place.)

† MÉTASTATIQUE, adj. (*Mé-tas-ta-ti-ke*) Transporté. Se dit en Minéral. des cristaux dont la forme secondaire a des angles plans et des angles solides égaux à ceux du noyau, qui se trouvent ainsi *transportes* sur la forme secondaire. *Hauy.* (Du grec *métastasis* transport.)

† *Crise métastatique* (Médec.), Crise imparfaite, dans laquelle la matière critique est *transportee* çà et là en divers lieux, et fait naître divers phénomènes.

† MÉTASYNCHRISE, s. f. (*Mé-ta-sein-kri-ze*) T. de Méd. Rétablissement des particules dont le corps est composé, dans l'etat qui est nécessaire pour la santé. (Du grec *meta*, qui signifie changement, et *sugkrinô* j'amasse, je mêle ensemble.)

MÉTATARSE, s. m. Partie du pied entre le tarse ou le coude-pied et les orteils. (Du grec *méta* après, et *tarsos* le tarse.)

† MÉTATARSIEN, subst. et adj. m. (Anat.) Muscle du *metatarse*.

MÉTATHÈSE, s. f. (*Mé-ta-tè-ze*) Figure de Grammaire qui consiste dans la transposition d'une lettre, comme *Berlan* pour *Brelan*; *Eprevier* pour *Epervier*. (Du grec *metathésis* transposition, fait de *métatithêmi* transposer.)

MÉTAYER, ERE, s. (*Me-té-ie*) Fermier qui fait valoir une métairie. (Du latin barbare *medietarius*. Voy. *Metairie*.)

MÉTEGAL, s. m. (Monnoie) Ducat d'or de Maroc.

MÉTEIL, s. m. (mouillez l'*l* finale) Froment et seigle mêlés ensemble. (Du latin *mistura* ou *mixtura* mélange, dont on a fait dans la basse latinité, *mixtale*.)

METEL, s. m. Plante; espèce de stramonium.

MÉTEMPSYCOSE, s. fém. (*Mé-tanp-ci-kô-ze*) Passage de l'ame d'un corps dans un autre, selon la Doctrine de Pythagore, des Bramines, etc. (Du grec *meta*, qui indique changement, et *psuché* ame.)

† METEMPSYCOSISTE, s. m. (*Me-tanp-ci-ko-zis-te*) Partisan de la *métempsycose*.

MÉTEMPTOSE, s. f. (*Mé-tanp-tô-ze*) Terme d'Astron. Equation solaire qu'il faut faire pour empêcher de compter les nouvelles lunes un jour trop tard. Elle consiste à augmenter de l'unité chaque nombre du cycle des épactes, dans les années séculaires non bissextiles. (Du grec *méta* après, et *empiptô* je tombe, je surviens.) Voy. *Proemptose*.

MÉTÉORE, s. m. Phénomène qui apparoit dans l'air, et qui se forme des vapeurs et exhalaisons sorties de la terre. (Du grec *meteôros* haut, élevé, formé de *meta* au-dessus, et *aeirô* j'élève.)

† MÉTÉORIQUE, adj. (*Mé-té-o-ri-ke*) Qui appartient aux *meteores*. — Nom donné par *Linné* aux fleurs dont l'épanouissement dépend de l'état de l'atmosphère.

† MÉTÉORISME, s. m. (Medec.) Elévation ou tension considérable du bas-ventre causee par des flatuosites. (Du grec *méteôros* élevé.)

† MÉTÉOROGRAPHE, s. m. (*Mé-té-o-ro-gra-fe*) Instrument de Physique, pour faire des observations météorologiques sur les variations de l'atmosphère. (Du grec *meteôron* météore, et *graphô* j'écris.)

† MÉTÉOROLITHE, s. fem. Pierre tombée de l'atmosphère. Mot nouveau. (Du grec *meteôros* élevé, et *lithos* pierre.)

† MÉTÉOROLOGIE, s. f. (*Mé-té-o-ro-lo-ji-e*) Partie de la Physique, qui traite des *météores*. (Du grec *meteôron* meteore, et *logos* discours.)

MÉTÉOROLOGIQUE, adj. (*Mé-te-o-ro-lo-ji-ke*) Qui concerne les *météores*.

† MÉTÉOROLOGISTE, s. m. (*Mé-té-o-ro-lo-glie*) Voy. *Meteorographe*, qui signifie la même chose.

† MÉTÉOROMANCIE, s. f. (*Mé-té-o-ro-man-ci-e*) Divination par les météores, sur-tout par les eclairs et le tonnerre. Elle étoit fort usitee chez les Romains qui l'avoient reçue des Toscans. (Du grec *meteôron* météore, et *manteia* divination.)

† MÉTÉOROSCOPE, s. m. (Astron.) Nom que portoit autrefois l'astrolabe planisphère. (Du grec *meteôron* météore, et *skopeô* je considère, je vois.)

MÉTHODE, s. f. (*Mé-to-de*) Manière de dire ou de faire quelque chose avec un certain ordre. (Du latin *methodus*, pris du grec *methodos*, formé dans la même signification de *meta* par, et de *hodos* voie; *moyen d'arriver à un but par la voie la plus convenable.*) — En Hist. nat. Arrangement, disposition des êtres de la nature, d'après certains caractères communs. La méthode naturelle ou proprement dite, est celle dans laquelle on rapproche le plus les objets qui ont aussi entr'eux le plus d'analogie, à la différence du *système* qui est un arrangement des mêmes êtres, formé d'après des considérations le plus souvent arbitraires. — En Math. 1.° Route que l'on suit pour resoudre un problème. — 2.° Dans une acception plus usitée, route trouvée et expliquée par un Géomètre, pour résoudre plusieurs questions d'un même genre, et qui sont renfermees comme dans une même classe. — Règles pour apprendre une science, un art. — En parlant des personnes; coutume, habitude : *C'est ma méthode; cet homme a une etrange méthode.*

MÉTHODIQUE, adj. (*Mé-to-di-ke*) En parlant des personnes, qui a de la règle, de la *méthode*. — En parlant des choses; qui est fait avec *méthode*.

† *Médecin méthodique*, celui qui s'attache exactement à la *méthode* prescrite par les règles de la Médecine. Il se dit par opposition à *Empirique*. — *Secte méthodique*, Secte d'anciens Medecins qui eut pour chef *Thémison*

de Laodicée, lequel florissoit avant et sous le règne d'Auguste.

Méthodiquement, adv. (*Mé-to-di-ke-man*) Avec *méthode*.

† Méthodiste, s. m. Auteur, partisan d'une *méthode*, d'un système, en Botanique, etc. : *Il s'est élevé un autre méthodiste.* Buffon. (1.er *discours sur l'hist. nat.*) — Nom qu'on donnoit aux Medecins de la secte *méthodique*.

† Méthonique, adj. (*Mé-to-ni-ke*) Ter. de Chronol. *Cycle méthonique*, le cycle lunaire, ou la période de dix-neuf ans, ainsi nommée de *Methon*, Athénien, son inventeur.

† Méticuleux, euse, adj. Susceptible de petites craintes. (Du latin *méticulosus*, fait de *metus* crainte.)

Métier, s. m. (*Mé-tié*) Au propre, profession d'un Art mécanique. (Du latin *ministerium*, employé dans le même sens, par les écrivains de la moyenne latinité, et qui signifie proprement *ministère*, *occupation*, *office*.) — Fig. Profession quelconque : *Le métier des armes; ce Médecin sait son métier, etc.* — Machine qui sert à certains Artisans : *Métier de Tisserand, de Passementier.* En ce sens on dit fig. et fam. en matière de Littérature, etc. *Quel ouvrage avez-vous sur le métier?* — En t. de Vinaigrier, cuvier où l'on pressure la lie du vin pour faire du vinaigre. — En termes de Brasseur, liqueur qu'on tire après avoir fait bouillir le houblon, etc. Les premières opérations se nomment *premiers métiers*, les secondes, *seconds métiers*, etc. La liqueur ne prend le nom de bière que lorsqu'elle est entonnée dans les pièces. — Espèce d'oublie ou de pâtisserie mince et roulée, cuite entre deux fers comme les gaufres. — On disoit autrefois (d'après l'italien *mestiere*), *métier* pour besoin : *Si métier est*, si besoin est.

Fig. *Gâter le métier*; faire au-delà de son devoir. — *Servir un plat* ou *jouer un tour de son métier*; 1.° faire quelque tour d'adresse ou de fourberie; 2.° en bonne part, présenter quelque chose de relatif à sa profession, comme un Poëte, des vers, etc. — *Avoir le cœur au métier*; s'affectionner à ce qu'on a entrepris. — *Faire d'une chose métier et marchandise.* Voyez *Marchandise*.

Métis, isse, adj. et s. Qui est né d'un Européen et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Européenne. — On le dit aussi des chiens qui sont engendrés de deux espèces. (Du lat. *mixtus* mêlé, mélangé.)

† Metœcies, s. f. pl. (*Mé-té-cé-e*) Sacrifice établi par Thésée à Athènes, en mémoire de ce que les habitans avoient quitté leurs bourgs, pour tenir leurs assemblées dans la ville. (Du grec *métoikia* changement de demeure, formé de *méta*, qui marque changement, et *oikos* maison, domicile.)

Métonomasie, s. fém. (*Mé-to-no-ma-zi-e*) Changement d'un nom propre par la traduction, comme *Ramus* pour *La Ramée*. (Du grec *métonomasia* changement de nom, fait de *méta*, qui marque changement, et *onoma* nom.)

Métonymie, s. f. (*Mé-to-ni-mi-e*) Figure du discours, par laquelle on met la cause pour l'effet, le sujet pour l'attribut, le contenant pour le contenu, etc. : *Il vit de son travail*, du fruit de son *travail*; *toute la ville est allée*, tous les habitans sont allés, etc. (Du grec *métonumia* changement de nom, formé des mêmes racines que le mot précédent, *meta*, qui indique changement, et *onoma* ou *onuma* nom.)

Métope, s. f. Ter. d'Architecture. Intervalle entre les triglyphes de l'ordre dorique, et dans lequel on met des ornemens. (Du grec *métopé*, formé dans la même signification, de *méta* entre, et *opé* trou; *distance d'un trou à un autre.*)

Métopion, s. m. Arbre de Libye d'où distille la gomme ammoniaque.

Metoposcope, s. m. Celui qui prétend connoître les inclinations des hommes par l'inspection des traits de leur visage. (Du grec *métôpon* front, et *skopéô* je regarde, je considère.)

Métoposcopie, s. f. L'art de conjecturer par les traits du visage le caractère, le tempérament, les mœurs d'une personne. Voy. *Métoposcope*.

† Métoposcopique, adj. (*Mé-to-pos-ko-pi-ke*) Qui a rapport à la *métoposcopie*.

† Métoyerie, s. f. (*Mé-toa-e-ri-e*) Terme d'Arch. Limite qui sépare deux héritages contigus, appartenant à deux propriétaires différens. (Du mot *mitoyen.*)

† Métragyrtes, s. m. pl. Prêtres de Cybèle, ainsi nommés des aumônes qu'ils recueilloient pour la mère des Dieux. (Du grec *mêtêr* mère, et *agurtês* mendiant.) Voy. *Ménagyrtes*.

Metre, s. m. Mot ancien qui signifie vers, poésie. On l'emploie encore dans le style marotique. (Du latin *metrum*, fait du grec *métron.*) — Dans la composition, pied ou mesure de vers déterminée par la quantité : *Pentamètre*, *hexamètre*.

† Métrenchite, s. f. (Chirurg.) Seringue pour faire des injections dans la matrice. (Du grec *mêtregchutês*, formé de *mêtra* la matrice, *en* dans, et *chuô* je verse.)

Métrète, s. f. Mesure ancienne pour les liquides. (Du grec *metrêtê*, fait de *metron* mesure.)

† Metriopathie, s. f. (*Mé-tri-o-pa-ti-e*) T. de Philos. Etat d'une personne qui modère ses passions et ses douleurs. C'est à ce but que tendoient les Stoïciens. (Du grec *métrios* modéré, et *pathos* passion, affection.)

Métrique, adj. (*Mé-tri-ke*) *Un vers métrique*, composé de longues et de brèves, comme les vers grecs et latins. (Du latin *metricus.*)

† *Musique métrique*, celle qui a pour objet les lettres, les syllabes, les pieds, les vers et le poëme. C'est proprement, pour le Compositeur, l'art d'observer la prosodie et les différentes coupures des vers qu'il met en musique; et pour le Poëte, l'art de combiner, de couper ses vers, d'assortir ses syllabes et ses mots, de la manière la plus favorable au chant.

Métrique, s. f. Partie de la Musique ancienne qui s'occupoit de la prosodie, etc. Voy. *Musique métrique*.

† Metritis *ou* Métrite, s. f. (Médecine) Inflammation de la matrice. (Du grec *mêtra* la matrice.)

† Métrologie, s. fém. Recueil ou Traité des

mesures. (Du grec *métron* mesure, et *logos* discours, traité.)

Métromane, s. m. Celui qui a la manie de faire des vers.

Metaomanie, s. f. Manie, fureur de faire des vers. (Du grec *métron* vers, et *mania* manie, passion.)

Métaometre, s. m. Machine pour régler la mesure d'un air de Musique. (Du mot grec répété deux fois, *métron* mesure; *mesure ou règle de la mesure.*)

† Métaonome, s. mase. (Archéol.) Chez les Athéniens, inspecteur des mesures. (Du grec *métron* mesure, et *némô* je gouverne.)

Métropole, s. fém. C'étoit anciennement la ville capitale d'une province. (Du grec *métropolis* ville mère, ville principale : racin. *mètèr* mère, et *polis* ville.)—Aujourd'hui, ville avec siége Archiépiscopal. —On dit adjectivement : *Eglise métropole*, pour Eglise Archiépiscopale.

Métropolitain, aine, adj. (*Mé-tro-po-li-tein, è-ne*) Archiépiscopal : *Eglise métropolitaine.*

Métropolitain, s. m. Archevêque, par rapport aux Evêques qui sont ses Suffragans.

† Metrorrhagie, subst. f. (*Mé-trô-ra-jî-e, r* forte) T. de Médecine : Ecoulement excessif de la matrice. (Du grec *métra* la matrice, et *rhégnumi* rompre, faire sortir avec violence.)

Mets, s. m. (*Mè*) Tout ce qu'on sert sur la table pour manger : *Un mets délicat; il nous a fait bonne chere, tous les mets étoient excellens.* (Du latin *missus* service ; ce qu'on porte sur table à chaque service.)

Mettable, adj. (*Me-ta-ble*) Qui peut se *mettre.* Il ne se dit guères qu'avec la négative, et son emploi est fort borné : *Cet habit est trop usé, il n'est pas mettable.*

Metteur en œuvre, subst. m. Orfèvre qui émaille les ouvrages d'orfévrerie, et qui monte les pierres précieuses.

Mettre, v. a. *Mettant. Mis. Je mets ; nous mettons, vous mettez, ils mettent.* Parfait, *Je mis ; nous mîmes, etc.* le reste formé de ces temps. (*Mè-tre*) Placer quelqu'un ou quelque chose en certain lieu. *Mettre*, dit l'Abbé *Girard*, a un sens plus général que *poser* et *placer :* mais *poser* c'est mettre avec justesse, dans le sens et de la manière dont les choses doivent être mises: *placer*, c'est les mettre avec ordre dans le rang et le lieu qui leur conviennent : *On met des colonnes pour soutenir un édifice ; on les pose sur des bases ; on les place avec symétrie.* (Du latin *mittere*, employé par les Ecrivains de la basse latinité, dans le sens de *ponere* mettre, placer.) — Joint à d'autres mots, il s'emploie pour signifier diverses actions; comme, *mettre hors ; mettre en fuite ; mettre en crédit, etc.*

Prov. et figur. 1.° *Mettre la charrue devant les bœufs:* faire quelque chose à rebours et contre l'ordre. — 2.° *Mettre de l'eau dans son vin ;* se raviser, se relâcher d'une demande excessive. — 3.° *Mettre la main à la pâte :* travailler soi-même à quelque chose. — Figur. *Mettre la main sur quelqu'un*, le frapper. — *Mettre la main à un ouvrage d'esprit*, y travailler. — *Mettre la dernière main à un ouvrage*, l'achever entièrement, le perfectionner. — *Mettre une affaire, une question sur le tapis*, la proposer pour en délibérer, etc. — En ter. d'Imprimerie, 1.° *Mettre en page*, composer et placer les titres, les signatures et les folio d'un ouvrage qui a été composé en *paquets ;* lier les pages et les disposer pour l'imposition. — 2.° *Mettre en train*, se dit de la préparation entière de tout ce qui est nécessaire pour qu'une forme mise sous presse vienne bien à l'impression.

se Mettre, v. rée. Se placer. — S'habiller : *Cet homme se met singulièrement ; il ne sait pas se mettre.*

Se mettre au jeu ; commencer à jouer une partie. — *à l'étude ;* commencer son étude habituelle. — *dans le jeu ;* s'adonner à jouer. — *dans la dévotion ;* se livrer aux pratiques de dévotion.

Meuble, s. m. Tout ce qui sert à meubler une chambre, une maison, et qui se peut remuer et transporter. (Du lat. *mobilis* mobile, qu'on peut mouvoir, remuer.) — En t. de Blason, pièce quelconque qui se trouve dans les armoiries, qu'elle soit honorable ou non : ainsi nommée, parce qu'elle garnit le champ de l'écu.

Meuble, adj. *Terre meuble*, qui est aisée à labourer. (Du latin *mobilis* mobile, facile à remuer.)

Meubles, adj. pl. *Les biens meubles*, qui ne tiennent point lieu de fonds, qui peuvent se transporter.

Meubler, v. a. (*Meu-blé*) Garnir de *meubles.* — *Meubler une ferme*, la garnir de tout ce qui sert à la faire valoir. — En Peinture, *meubler un tableau*, le décorer, le garnir de *meubles* somptueux, de riches ornemens, de brillans accessoires.

Meuglement, Voy. *Beuglement.*

Meugler, Voy. *Beugler.*

Meule, s. f. Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer : *Meule de moulin.* (Du lat. *mola.*) —Roue de grès, dont on se sert pour aiguiser. — Monceau, pile de foin qui n'est pas en bottes. — Amas de fumier changé que les Jardiniers ont fait en défaisant leurs couches. — En t. de Vénerie, racine dure et raboteuse du bois de cerf. — Dans les Verreries, morceau de verre qui s'attache aux cannes.

† Meulette, s. f. (Pêche) Nom donné par certains Pêcheurs à l'estomac des morues.

Meulière (Pierre de), s. f. Pierre dont on fait les *meules* de moulin. — Sorte de moellon de roche, plein de trous et fort dur. — Carrière d'où l'on tire ces sortes de pierres.

Méum, Méon, Méum d'Athamante, s. mas. Plante annuelle, ombellifère, très-aromatique, qui imite le fenouil.

Meunier, s. m. (*Meu-nié*) Celui qui gouverne un moulin à blé. (Corruption de *mounier*, qu'on disoit autrefois, fait du bas latin *molinarius*, qui dérivoit de *molina* moulin à eau, etc.) — Poisson de rivière, à grosse tête, qu'on trouve ordinairement près des moulins. On le nomme aussi *Têtard, Têtu, Mulet, Muge.* — Sorte de raisin noir hâtif, ainsi appelé du duvet blanc dont ses feuilles sont revêtues.

Meunière, s. f. Femme du *Meunier.*

Meurtre, s. m. Homicide. (Du latin bar-

bare *mordrum* ou *murdrum*, qui se trouvent souvent avec cette acception, dans les Auteurs de la basse latinité, et qui dérivent du saxon *mord*, ou du flamand *moord*. Ménage.) — Fig. et familièrem. 1.° *C'est un meurtre* (c'est grand dommage) *de cueillir des fruits si verds.* — 2.° *Crier au meurtre*, se plaindre hautement de quelque injustice, de quelque dommage, etc.

MEURTRIER, IÈRE, subst. (*Meur-trié, iè-re*) Celui, celle qui a fait un *meurtre*. (De l'allemand *mörder*, qui a la même signification.) — On dit adjectivement: *Ce siége a été meurtrier*, il y a péri bien du monde. *Les armes à feu sont meurtrières*, tuent beaucoup de monde. — Poétiquement: *Epée meurtrière; la dent meurtrière du sanglier.*

MEURTRIÈRE, s. f. Ouverture dans un mur de fortification, par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeans.

MEURTRIR, v. a. Autrefois, tuer. — Aujourd'hui, faire quelque meurtrissure, quelque contusion. — En t. de Sculpteur, frapper le marbre à plomb, avec le bout de la boucharde, etc. — En t. de Peinture, adoucir la grande vivacité des couleurs, par le moyen d'un vernis qui semble jeter une vapeur éparse sur le tableau. — En ter. de Corroyeur, *meurtrir les têtes*, les travailler pour leur donner la souplesse qui leur manque.

MEURTRISSURE, s. f. Marque livide causée par quelque coup.

MEUTE, s. fém. Nombre de chiens courans dressés pour la grande chasse. (Du lat. *mota*, partic. p. fémin. de *movere* mouvoir, lancer; *mota canum turma*, *etc.* Ou disoit anciennement *movere*, pour courir le cerf, etc. *Caseneuve.*)

Chefs de meute, les meilleurs chiens et les mieux dressés. — Figur. au sing. Homme qui a beaucoup de crédit dans son parti.

MEVENDRE, v. a. (*Me-van-dre*) Vendre au-dessous de la valeur.

MEVENTE, s. f. (*Mé-van-te*) Vente à trop bas prix.

MEYDAN, s. m. En Perse, marché, place où l'on vend des denrées.

MÉZAIL, s. f. (mouillez l'*l* finale) Ter. de Blason: Le devant ou le milieu du héaume qui comprend le nazal et le ventail.

MÉZAIR, s. m. (*Mé-zèr*) Ter. de Manége: Allure du cheval, entre le terre-à-terre et les courbettes. C'est une espèce de demi-courbette dont le mouvement est moins détaché de terre, plus bas, plus coulé et plus avancé que la vraie courbette. (De l'ital. *mezza aria* air qui tient le milieu entre deux.)

MÉZANCE *ou* MEIGE, s. f. Sur une galère, la chambre du Comité.

MEZÉRÉON, s. m. Sorte de plante; lauréole femelle.

MEZZABOUT, s. masc. Voile de galère qu'on n'appareille que pendant la tempête. *Trév.*

MEZZANINE, s. f. Ordre d'Architecture, qui comprend deux étages dans sa hauteur. — Plus proprement, attique, petit étage qu'on met par occasion sur un premier.

† MEZZO-TERMINE, s. m. emprunté de l'italien, où il signifie *moyen terme*. Parti moyen qu'on prend pour terminer une affaire embarrassante, pour concilier des prétentions opposées.

MEZZO-TINTO, s. m. T. de Gravure, pris de l'italien, où il signifie *demi-teinte*. Estampe en manière noire.

MI, s. masc. Nom de la troisième note de la gamme.

MI, particule indéclinable, qui entre dans la composition de plusieurs mots, et qui signifie demi, moitié, milieu: *Mi-côte*, *minuit*, *mi-chemin*, *mi-jambe*, *etc.* — Il est fémin. quand il est joint à un nom de mois: *La mi-mai*, *la mi-août*. Hors de là il suit le genre du mot auquel il est joint, excepté, 1.° *minuit*, qui est masculin, quoique *nuit* soit féminin. 2.° *Mi-carême*, qui est féminin, quoique *carême* soit masculin. — Il s'emploie souvent adverbialement: *A mi-côte*, *a mi-chemin*, *à mi-jambe.*

† MIASMES, s. m. pl. (Médec.) Exhalaisons morbifiques et contagieuses. (Du grec *miasma* contagion, souillure, fait de *miainô* je souille, je corromps.)

† MIAULANT, ANTE, adj. (*Mi-lan, lan-te*, d.) Qui *miaule*.

MIAULEMENT, s. m. (*Mi-le-man*, d.) Le cri du chat.

MIAULER, v. n. (*mi-lé*, d.) Crier, en parlant des chats. (Mot fait par onomatopée.)

MICA, s. m. (Lithologie) Espèce de pierre brillante, feuilletée et écailleuse, se divisant à l'aide du couteau, en feuillets très-minces, flexibles, élastiques et luisans. (Du latin *micare* briller.) On en distingue plusieurs espèces.

MICACOULIER, s. m. *Voy. Micocoulier.*

† MICATION, s. f. (*Mi-ka-cion*, en vers, *ci-on*) Jeu des Anciens, qui étoit précisément le même que celui de la *Mourre* des pays méridionaux de l'Europe. Il fut, dit-on, inventé par *Helene*, et il étoit très en usage parmi les Lacédémoniens. (Du latin *micare digitis*; parce que, dans ce jeu, les doigts se dressent et paroissent.)

MICHE, s. f. Sorte de petit pain blanc. (Du latin *mica* miette, à cause de sa petitesse. Dans la basse latinité, on a dit *mica* pour petit pain.) *La Mothe-le-Vayer* observe que c'est à cause de ce mot *miche*, que les Boulangers avoient pris *St. Michel* pour leur patron.

Proverb. *Faire sa cour à un homme quand il donne les miches*, quand il est en pouvoir d'accorder des graces. On dit, à-peu-près, dans le même sens: *C'est lui qui donne les miches. A la porte où l'on donne les miches, les gueux y vont.* Cette dernière expression est populaire.

MICMAC, s. m. (*Mik-mak*) Pratique secrète faite à mauvais dessein. Il est familier.

† MICO, s. m. T. de Relation. Chez les Sauvages de la Géorgie, dans l'Amérique septentrionale, Chef ou Roi de chacune de leurs nations.

MICOCOULIER, *ou* MICACOULIER s. m. (*Mi-ko-kou-lié*) Grand arbre des pays chauds à fleur rosacée, qui jette beaucoup de branches, et dont le bois est souple et pliant. Les Provençaux le nomment *abrecoulier* ou *alabriquier.*

MICROCOSME, s. m. Petit monde: *L'homme*

est un microcosme. (Du grec *mikros* petit, et *kosmos* monde.)

† Microcoustique, adj. (*Mi-kro-kous-tî-ke*) Se dit des instrumens propres à augmenter le son. Voy. *Microphone.* (Du grec *mikros* petit, et *akouô* j'entends; *qui fait entendre les petits sons.*)

Micrographie, s. f. (*Mi-kro-gra-fî-e*) Description des parties et des propriétés des objets fort petits, vus seulement au microscope. (Du grec *mikros* petit, et *graphô* je décris.)

† Microlépidote, adj. (Hist. nat.) Qui a de petites écailles. (Du grec *mikros* petit, et *lépis* écaille.)

Micromètre, s. m. Instrument pour mesurer entre eux les diamètres des astres ou de très-petites distances. (Du grec *mikros* petit, et *métron* mesure.)

Microphone, s. m. et adj. (*Mi-kro-fo-ne*) Qui augmente la voix et les petits sons : *Le porte-voix est un instrument microphone.* (Du grec *mikros* petit, et *phonê* voix.)

† Microscome, s. m. (Hist. nat.) Animal marin renfermé dans une espèce d'enveloppe pierreuse, qui est converte de petites plantes, de petits coquillages, de petits animaux. (Du grec *mikros* petit, et *komein* nourrir; *qui nourrit de petites choses.*)

Microscope, sub. m. (Dioptrique) Instrument qui sert à grossir de petits objets. (Du grec *mikros* petit, et *skopéo* je regarde, j'examine.) — (Astron.) Constellation méridionale placée par *La Caille* au-dessous du Capricorne.

† *Microscope simple*, formé d'une seule lentille ou loupe très-convexe. — *composé*, formé d'un verre objectif d'un foyer très-court, et d'un oculaire d'un foyer plus long. Ainsi le microscope est l'opposé du télescope. — *solaire*, instrument de Dioptrique par le moyen duquel on voit en grand, dans une chambre obscure, les images des très-petits objets vivement éclairés par le soleil. C'est une espèce de lanterne magique éclairée par les rayons du soleil: avec cette différence, 1° que le porte-objet, au lieu d'être peint, est un morceau de verre blanc sur lequel on met les objets qu'on veut examiner; 2.° qu'il n'y a qu'un seul verre lenticulaire. Cet instrument, qui nous est venu de Londres en 1743, a été inventé par le Docteur *Lieberkuhn*, Prussien. — *des objets opaques*, microscope inventé par le même *Lieberkuhn*, qui, par le moyen d'un miroir d'argent extrêmement poli, au centre duquel est placée la lentille, réfléchit une vive lumière sur l'objet examiné. — *à réflexion* : sorte de microscope, de l'invention de *Barker*, qui peut servir comme Télescope Grégorien.

Microscopique, adj. (*Mi-kros-co-pi-ke*) *Objets microscopiques*, propres à être examinés à l'aide du *microscope*. *Animaux microscopiques*, qu'on ne peut voir que par le secours du *microscope*, tels que les animaux infusoires, etc. Voyez ce mot.

Mi-denier, s. m. (*Mi-de-nié*) T. du Droit : Moitié des sommes employées pour impenses et améliorations sur l'héritage de l'un des conjoints par mariage, faites aux dépens de la communauté.

Midi, subst. m. Le moment où le soleil est au *méridien*; le milieu du jour. (Du latin *medius dies.*) — L'heure qui marque le milieu du jour. — La plus haute élévation du soleil, d'une planète : *Le soleil est à son midi.* — Celui des quatre points cardinaux du monde qu'on appelle aussi *Sud.*

† *Midi-vrai*, le temps où le soleil est réellement au méridien. — *Midi-moyen*, le temps où il seroit midi, si le soleil avoit un mouvement uniforme.

En plein midi, adv. En plein jour; publiquement. — Prov. *Chercher midi à quatorze heures*; chercher des difficultés où il n'y en a point. Allonger inutilement ce qu'on peut faire ou dire d'une manière plus courte.

Mi-douaire, s. m. (*Mi-dou-è-re*) Terme de Palais : Pension que le Juge accorde à une femme sur les biens de son mari.

Mie, s. f. La partie du pain qui est enfermée entre les deux croûtes. (Du latin *mica.*) — Diminut. d'*amie*. Autrefois les enfans appeloient leur gouvernante *ma mie*; ils disent aujourd'hui, *ma bonne*.

Mie, particule négative qui s'est dite autrefois au lieu de *point*. (Du latin *mica* miette, grain; *pas même une miette.*)

Miel, s. m. (*Mièl*) Suc doux que les abeilles tirent des fleurs et des plantes. (Du latin *mel*, fait dans la même signification, du grec *méli.*) — Fig. et fam. *Il est tout sucre et tout miel*; il a une douceur affectée.

† *Miel de l'air, miel aérien*; nom donné à la manne par quelques Auteurs anciens, qui n'en connoissoient pas la nature.

Miélat, s. m. *ou* Miellée, s. f. Matière plus ou moins liquide et savoureuse qu'on trouve en été sur les feuilles des arbres et des plantes. On la nomme aussi *Miellure*. (Du grec *méli* miel, à cause de la douceur de cette substance.)

Mielleux, euse, adj. (*Miè-leû-ze*) Qui tient du *miel*. — Fade; doucereux : *Goût mielleux*, et au fig. *ton mielleux*.

Mien, enne, adj. possessif et relatif. (*Mien, miè-ne*) Qui est à moi, qui m'appartient. (Du latin *meus, mea.*)

Mien, s. m. *Le mien*, mon bien. — *Les miens*, mes proches, mes alliés.

Miette, s. f. (*Miè-te*) Petite partie qui tombe du pain qu'on coupe, ou qui reste de celui qu'on a mangé. — Très-petit morceau de quelque chose à manger. (Du latin *mica.*)

Mieux, adv. qui est le comparatif de *bien*; *le mieux* en est le superlatif : *Celui-là est bien fait, celui-ci l'est encore mieux. Il est le mieux du monde.* (Du latin *melius.*) — Plus : *J'aime mieux l'un que l'autre.* — Les Gascons disent *il a mieux* (plus) *de 40,000 livres de rentes. Vous dites qu'elle a cinquante ans; elle a mieux* (davantage).

De mieux en mieux, adv. En devenant toujours meilleur, plus parfait, etc. — Famil. *A qui mieux mieux*, à l'envi l'un de l'autre. — *Il vaut mieux attendre*, il est plus à propos d'attendre. — *Il est mieux qu'il n'étoit*, en meilleur état, en meilleure santé. — Famil. *ou* plutôt basse ment : *Il chante, il danse des mieux*, aussi bien que ceux qui chantent le mieux.

MIEUX, s. m. *Il fait de son mieux*, aussi bien qu'il lui est possible. — *Le mieux est souvent l'ennemi du bien*; souvent on gâte une chose en voulant la rendre meilleure.

† MIEVRE, adj. Vif, remuant et un peu malin, en parlant d'un enfant. Il est famil.

MIEVRERIE, s. f. Tour de malice d'enfant. On dit aussi *mièvreté*. Il est familier.

MIGNARD, ARDE, adject. (*Mi-gnidr, ar-de*, mouillez *gn*) Mignon; délicat; agréable. — Travaillé avec une délicatesse extrême: *Ouvrage mignard*. On dit, en peinture, à-peu-près dans le même sens, at substantivement: *Donner dans le mignard*, tomber dans l'affété, le petit, la mesquin, pour chercher le gracieux. — On dit d'un jeune homme qui fait le beau, qu'*il fait le mignard*. Il est familier.

MIGNARDEMENT, adv. (*Mi-gniar-de-man*) Délicatement.

MIGNARDER, v. act (*Mi-gniar-dé*) Dorloter, traiter délicatement. Il est familier.

MIGNARDISE, s. f. (*Mi-gniar-di-ze*) Délicatesse: *La mignardise de ses traits*. Il ne se dit au singulier que dans cette phrase. — Au pluriel, petits moyens employés pour plaire.

Mignardise, espèce de petits Œillets de couleur de gris-de-lin.

Migniature. Voyez *Miniature*.

MIGNON, ONNE, adj. (mouillez *gn*; *Mi-gnion, o-ne*) En parlant des choses, délicat; gentil: *Visage mignon*. — Fait, travaillé avec délicatesse. — En parlant des personnes et substantivem. Bien-aimé: *C'est le mignon de la mère*. Le féminin est moins usité. — On dit à un enfant qu'on caresse: *Mon petit mignon, ma petite mignonne*. — Sous Henri III, on appeloit ses favoris *ses mignons*.

Fam. *Argent mignon*, argent mis en réserve pour quelque dépense superflue. — *Avoir de l'argent mignon*, en avoir beaucoup. — *Péché mignon*, péché auquel on est le plus attaché.

MIGNONNE, s. f. Nom d'un caractère d'Imprimerie, qui est entre la Nompareille et le Petit-Texte. — Sorte de pêche et de prune.

MIGNONNEMENT, adv. (*Mi-gnio-ne-man*) D'une manière *mignonne* et délicate.

MIGNONNETTE, s. f. (*Mi-gnio-nè-te*) Sorte de dentelle légère. — Poivre concassé en fort petits morceaux. — Petits œillets dont on garnit les plates-bandes.

Il se dit, dans le style popul. d'une petite pièce d'argent: *Il a reçu une mignonnette*.

MIGNOTER, verbe act. (*Mi-gnio-té*) Traiter délicatement, dorloter, caresser. Il est populaire.

MIGNOTIE, s. f. *ou* ŒIL-DE-CHRIST, s. m. (*Mi-gnio-ti-e*) Belle plante qui se marcotte et se replante tous les ans. — Autrefois, gentillesse, ajustement.

MIGRAINE, s. f. (*Mi-grè-ne*) Douleur qui occupe une moitié de la tête, et qui est souvent périodique. On l'appelle aussi *hémicranie*. (Du grec *hémicrania*, formé de *hémi* demi, abrégé de *hémisus* moitié, et de *kranion* le crâne, la tête.)

MIGRATION, subst. f. (*Mi-gra-cion*) Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Il ne se dit que d'une quantité considérable de peuple. (Du latin *migrare* émigrer, se transplanter; changer de demeure, fait, par contraction, de *meare agro*, s'en aller d'une terre.)

MIGUEL, s. m. (*Mi-ghel*) Espèce de serpent de la famille des Homodermes, et du genre des Orvets. Il ne fait aucun mal.

MIJAURÉE, s. f. (*Mi-jo-ré-e*) Fille ou femme dont les manières sont affectées ou ridicules. Style plaisant et moqueur.

MIL *ou* MILLET, s. m. (*Mi-glie, Mi-glié*, mouillez l'*l* du premier et les *ll* du second) Plante annuelle, originaire des Indes-Orientales et cultivée en Europe, de la famille des Graminées, à fleur apétale, à étamines. On distingue, parmi ses diverses espèces, le *sorghum* ou *sorgho*, *grand millet noir*, ou *millet d'Afrique*; le *petit millet*, ou *millet ordinaire*, le *millet épars* qui croît dans les bois; le *petit mil à chandelle*, etc. Voy. *Panis*. — Le grain qu'elle porte, lequel est fort petit, et sert à engraisser la volaille. (Du latin *milium*.)

MIL, adj. numéral. Voyez MILLE.

MILAN, s. m. Espèce d'oiseau de proie. (Du latin *milvus* ou *milvius*.)

MILIAIRE, adject. (*Mi-li-è-re*) Qui ressemble à des grains de *mil*. Il ne se dit que dans *Glande miliaire* et *Fièvre miliaire*.

MILICE, s. f. L'art et l'exercice de la guerre. Il ne se dit guères en ce sens qu'en parlant des Anciens. (Du latin *militia*, fait de *miles* soldat, lequel dérive de *mille* mille, parce que, à Rome, chaque tribu fournissant mille hommes pour la guerre, quiconque étoit de ce nombre s'appeloit *miles*.) — Troupe de gens de guerre. — Troupes composées de bourgeois et de paysans, à qui l'on fait prendre les armes en certaines occasions. En ce sens, il est opposé à *troupes réglées*.

Fig. et en style de l'Ecriture: *La vie de l'homme est une milice continuelle*, un état de guerre continuel.

MILICIEN, s. m. (*Mi-li-cien*) Soldat de *milice*.

MILIEU, s. m. Le centre; le lieu qui est également distant des extrémités. (Du latin *medius locus*.) — Dans une signification moins exacte, ce qui est éloigné des extrémités, quoiqu'il ne soit pas à une égale distance de toutes: *Cette ville est située au milieu, dans le milieu de la France*. — Dans les choses morales, ce qui est également éloigné des deux excès contraires: *La vertu consiste dans un juste milieu*. — Tempérament qu'on prend dans les affaires pour les accommoder. On dit en ce sens: *Il n'y a point de milieu*; il n'y a point d'autre parti à prendre. — En Physique et en Mécanique, espace matériel à travers lequel passe un corps dans son mouvement; et, plus généralement, espace matériel dans lequel un corps est placé, soit qu'il se meuve ou non: *L'air est le milieu dans lequel nous vivons. Le verre est un milieu, eu égard à la lumière qui passe à travers ses pores, etc.* — *Milieu réfringent*, substance qui prête passage à un corps, mais qui le fait changer de direction, lorsqu'il se présente obliquement à sa surface. Voy. *Réfraction*.

† *Milieu du ciel* (Astronom.), le point de l'équateur qui se trouve dans le méridien.

Fig. *Au milieu*, adv. Entre, dans, parmi : *Au milieu des grandeurs*, etc. — Fam. *Au milieu de tout cela*, parmi tout cela.

MILITAIRE, adj. (*Mi-li-tè-re*) Qui regarde la guerre, qui concerne le soldat. (Du lat. *militaris*.)

MILITAIRE, s. m. Homme de guerre.

MILITAIREMENT, adverb. (*Mi-li-tè-re-man*) D'une manière *militaire*.

MILITANTE, adj. f. *L'église militante*, l'assemblée des fidelles sur la terre. *L'église triomphante*, est l'assemblée des fidelles dans le ciel. (Du latin *militans*, part. a. de *militare* militer, combattre.)

MILITER, v. n. (*Mi-li-té*) Combattre. On ne s'en sert qu'en matière de dispute et au Palais : *Cette raison milite pour moi, milite contre vous.* (Du latin *militare*, fait de *miles* soldat.)

MILLE, s. m. (*Mi-le*) Espace de chemin d'environ *mille* pas géométriques. Il prend une *s* au pluriel : *Deux milles d'Italie font une lieue commune de France.*

MILLE, adj. numéral sans pluriel. Dix fois cent : *Dix mille hommes.* — Un grand nombre de..... *Il a reçu mille affronts.* — Pour la date des années on écrit *mil* : *Le pain fut fort cher en mil sept cent neuf.* (Du latin *mille*.)

MILLE-FEUILLE, HERBE A LA COUPURE *ou* AUX VOITURIERS, s. f. Plante agreste, vivace, à fleur radiée, aromatique, vulnéraire et astringente ; ainsi nommée, parce que ses feuilles sont découpées en parties très-menues.

MILLE-FLEURS. On appelle *eau de mille-fleurs*, l'urine de vache reçue dans un vase pour être prise en remède.

Eau, huile de mille-fleurs, de l'eau et de l'huile distillées de la bouse de vache. — *Rossoli de mille-fleurs*, fait avec quantité de fleurs distillées.

MILLE FOIS, adv. Très-souvent.

MILLE GRAINE, subst. fém. Plante de Saint-Domingue, à fleur monopétale, qui imite l'hysope. On donne aussi le nom de *Mille-graine* à la Turquette.

† MILLEGREUX, s. et adj. m. (*Mi-le-greû*) Nom qu'on donne, sur les côtes de France, à diverses sortes de joncs marins.

MILLÉNAIRE, adj. (*Mi-lé-nè-re* ; prononcez les deux *ll* sans les mouiller) Qui contient *mille*.

MILLÉNAIRE, s. m. Dix siècles ou *mille ans* : *Le premier millénaire.* — Au pluriel, ceux qui croyoient qu'après le jugement universel les élus demeureroient *mille ans* sur la terre à jouir de toutes sortes de plaisirs. (Du latin *millenarius*, fait du latin *mille* mille, et *annus* année.)

MILLE-PERTUIS, s. m. Plante vivace, à fleur rosacée, vulnéraire, diurétique, vermifuge ; ainsi nommée des points brillans et diaphanes dont ses feuilles sont marquées ; il y en a un grand nombre d'espèces.

Mille-Pertuis quadrangulaire, V. *Ascirum*.

MILLE-PIEDS, s. m. (Entomol.) Famille d'insectes aptères, qui ont des pattes à chaque anneau du corps, et quelquefois au nombre de plusieurs centaines. On les nomme aussi *Myriapodes*.

MILLE-PORES, subst. m. Production poreuse perrée de quantité de trous. C'est une espèce de *lithophyte*.

† MILLERÉE, s. f. (*Mi-glie-ré-e*, mouillez les *ll*) Monnoie d'or de Portugal, qui se divise en 10 Testons, 25 Réales, 50 Vintins, et 1000 *Rés*. Les Millerées fabriquées avant 1722 valoient alors *mille rès* ; elles en valent aujourd'hui 1200. (7 fr. 17 sous tournois, ou 7 fr. 75 cent.)

MILLERET, subst. m. (*Mi-glie-rè* ; mouillez les *ll*) Sorte d'agrémens dont les Dames bordent leurs robes.

MILLÉSIME, s. m. (*Mil-lé-zi-me* ; prononcez les deux *ll* sans les mouiller) L'année qui est marquée sur une médaille, sur une pièce de monnoie, etc.

MILLET, s. m. Voy. *Mil*.

MILLIAIRE, subst. m. et adj. (*Mi-li-è-re*) *Colonne* ou *pierre milliaire*, que les Romains plaçoient sur les grands chemins, pour marquer les distances, en comptant par *milles*. — Quoique nous ne comptions point par *milles*, nous appelons de même *Pierres milliaires* celles qui, sur nos grands chemins, indiquent les distances.

† *Milliaire doré*, colonne qu'Auguste fit élever au centre de Rome, sur laquelle étoient marqués les grands chemins d'Italie, et leurs distances de Rome par *milles*.

† MILLIAIRE, adj. Se dit, en Botan. 1.° Des feuilles et des écailles si fines et si multipliées qu'on ne peut les compter. — 2.° De semences ou des glandes qui ressemblent à des graines très-fines. Dans cette dernière acception *miliaire* est plus conforme à l'étymologie *mil*.

MILLIARD, s. m. (*Mi-liar*) Dix fois cent millions.

MILLIASSE, s. f. (*Mi-lia-se*) Un fort grand nombre. Il ne se dit qu'en mauvaise part : *Il y a des milliasses de fourmis dans ce champ.*

MILLIÈME, adj. (*Mi-liè-me*) Qui achève le nombre de *mille*. (Du latin *millesimus*.)

MILLIÈME, s. m. Une des parties d'un tout composé de *mille* parties.

MILLIER, s. m. (*Mi-lié*) Nombre collectif contenant *mille* : *Un millier de fagots.* — Mille livres pesant : *Un millier d'étain.*

Un millier de foin, de paille ; un millier de bottes de foin, de paille.

A MILLIERS, adv. En très-grande quantité.

† MILLIGRAMME, subst. m. (*Mi-li-grâ-me*) Dans le nouveau système des poids et mesures, la millième partie du gramme, équivalant, à-peu-près, à la 200.e partie du grain ancien. (De *milli*, contraction du mot françois millième, et du grec *gramma* gramme. Voy. ce mot.)

† MILLIMÈTRE, s. m. (*Mi-li-mè-tre*) Millième partie du mètre, appelée *trait* en langue vulgaire, et equivalant, à-peu-près, à une demi-ligne ancienne. (Du françois *milli*, contraction de *millième*, et du grec *métron* mètre. Voyez ce mot.)

MILLION, s. m. (*Mi-lion*) Dix fois cent mille. — *Etre riche à millions*, extrêmement riche.

MILLIONIÈME, adject. (*Mi-lio-niè-me*) Qui achève le nombre d'un *million*.

MILLIONNAIRE, s. (*Mi-lio-nè-re*) Personne

riche d'un *million*, et par extension, extrêmement riche.

Milord, s. m. (*Mi-lor*) Mot Anglois qui veut dire *Monseigneur*. Voy. *Lord*.

Milort, s. m. (*Mi-lor*) Serpent sans venin, comman dans le Milanois.

† Milphose *ou* Miltose, s. f. (*Mil-fo-ze*) T. de Médecine. Calvitie des paupières; ainsi appelée, suivant *Aëtius*, parce que, lorsque les poils sont tombés, les extrémités des paupières paroissent aussi rouges que si elles avoient été peintes avec du miuium, en grec *miltos*.)

Mime, s. m. Chez les Anciens, espèce de farce, où l'on imitoit avec impudence les actions, les discours, les manières de quelque personne connue.—Acteur qui jouoit dans ces pièces. — Auteur qui les composoit. (Du grec *mimos* imitateur, bouffon, dérivé de *mimeomai* imiter, contrefaire.)

Mimiambe, adj. Dans la Poésie latine, sorte de vers ïambique, libre et obscène, qu'on employoit dans la composition des *mimes*.

† Mimeux, euse, adj. (*Mi-meû*, *meû-ze*) Se dit, en Botan., des plantes qui, lorsqu'on les touche, se contractent, et semblent imiter les grimaces d'un *mime*, telles que la Sensitive, les étamines de l'Epine vinette, etc.

Mimique, adject. (*Mi-mi-ke*) Appartenant aux *mimes*.

Mimographe, adj. et sub. (*Mi-mo-gra-fe*) Qui compose des *mimes*. (Du grec *mimos* mime, et *graphô* j'écris.)

Mimologie, s. f. Manière de parler imitative de la voix, du ton, etc. des personnes qu'on veut contrefaire. (Du grec *mimeomai* imiter, contrefaire, et *logos* discours, parole.)

Mimologue, adj. (*Mi-mo-lo-ghe*) Qui est habile, exercé dans la *mimologie*.

Minage, s. m. Droit pris sur la *mine* de blé ou d'autres grains, pour le mesurage.

† Minahouet *ou* Minaouet, s. m. (*Mi-na-ou-è*) T. de Marine: Machine composée d'un cordage à deux branches, au point de réunion desquelles se trouve un fouet, et au bout de chaque branche, une boucle faite par une épissure du même cordage sur lui-même.

Minaret, s. m. (*Mi-na-rè*) Chez les Turcs, tour faite en forme de clocher, pour appeler les peuples à la prière et annoncer les heures. (De l'arabe *ménareh* ou *ménareth*, bâtiment élevé, tour, en général, qui paroît venir de l'égyptien *manareh*, lieu d'observation, lieu d'où on fait la garde; tour, guérite.)

Minauder, v. n. (*Mi-nô-dé*, d.) Affecter des *mines*, des façons pour plaire.

Minauderies, s. f. pl. (*Mi-nô-de-ri-e*, d.) *Mines* et façons de faire affectées, dans l'intention de plaire.

Minaudier, ière, s. et adj. (*Mi-nô-diè*, *iè-re*, d.) Celui, celle qui est dans l'habitude de *minauder*: *C'est un minaudier; elle est minaudière*.

Mince, adj. (*Mein-ce*) Qui n'a pas beaucoup d'épaisseur. (Du latin *minutus* menu, etc. part. p. de *minuere* diminuer.) On dit proverb. *Mince comme la langue d'un chat*.

Fig. et fam. *Revenu bien mince*, fort modique. — *Raison mince*, foible. — *Mérite*, *esprit*, *savoir bien mince*; au-dessous du médiocre. — *Noblesse mince*, qui n'est pas considérable. — *Mine bien mince*, qui a l'air de peu de chose.

Mine, s. f. Air du visage: *Bonne* ou *mauvaise*, *méchante mine*. (Du gallois oa bas-breton *moina*, qui signifie la même chose. *Ménage*.) — Accueil qu'on fait à quelqu'un: *Faire bonne mine*, *faire triste* ou *grise mine à*.... — Contenance qu'on tient pour quelque dessein: *Faire bonne mine*; et proverb. *Faire bonne mine à mauvais jeu*, cacher sa peine sous un air de gaieté, etc. — Fig. Semblant: *Faire mine de*.... — Mouvemens du visage, gestes qui ne sont pas naturels. Il s'emploie ordinairement au pluriel: *Faire des mines*. — Bonne *ou* mauvaise apparence d'une chose: *Ce ragoût a bonne mine*.

Faire la mine, témoigner qu'on est mécontent. — *Faire une laide mine*, une laide grimace. — Fam. *Avoir la mine d'être riche*, *fou*, *etc. en avoir toute la mine*; paroître tel. — On dit qu'*un homme a la mine*, *a bien la mine d'avoir fait une chose*; lorsqu'on le juge ou à son air ou d'après la connoissance qu'on a de son inclination, etc. On dit encore dans le même sens et en mauvaise part: *Vous portez bien la mine d'un espion*, etc.

Mine, s. f. Lieu où se forment les métaux, les minéraux et quelques pierres précieuses. (De l'allemand *mine*, qui a la même signification.) — Les métaux et minéraux, encore mêlés avec la terre ou la pierre de la mine. — Vaisseau qui sert à mesurer et qui contient la moitié d'un setier. (Dans cette acception, du latin *mina* ou *mna*, fait du grec *mna*, sorte de poids grec, qui revenoit, à-peu-près, à la livre des Romains.) — Ce qui est contenu dans cette mesure. — Mesure pour les terres, qui revient environ à un demi-arpent de Paris. — Monnoie ancienne qui, chez les Grecs, valoit cent drachmes, à-peu-près 50 liv. tournois ou 49 fr. 39 cent. (Du grec *mna*, dont la signification est la même.) — Monnoie de compte en Turquie, qui est la 100.e partie de la Piastre. On l'appelle aussi *Aspre*. — Monnoie de compte dans l'île de Chypre, où elle se divise en cent Aspres. — Cavité souterraine faite sous un bastion, un rempart, etc. pour le faire sauter par le moyen de la poudre à canon.

Fig. *Eventer la mine*, découvrir un dessein, et empêcher par-là qu'il ne réussisse.

Mine de plomb; substance d'un gris noirâtre et brillant dont on fait des crayons. On l'appelle aussi *Plombagine*. — Couleur d'un rouge orangé fort vif, qui sert pour peindre en miniature.

Miner, v. act. (*Mi-né*) Faire une *mine* sous.... *Miner un bastion*. — Creuser; caver: *L'eau mine la pierre*. — Consumer; détruire peu à peu: *Cette maladie le mine*.

Minéral, subst. m. (*Mi-né-ré*) Métal combiné dans la *mine*, avec des substances étrangères.

Minéral, s. m. Au plur. *Minéraux*. Corps solide qui se tire des *mines*. Il se disoit principalement des terres et des sels; les Physiciens étendent aujourd'hui cette dénomination généralement à tous les corps qui composent comme l'écorce de la terre, depuis le sommet

des montagnes, jusqu'aux plus grandes profondeurs où nous puissions parvenir.

Minéral, ale, adj. Qui tient des *minéraux*, qui leur appartient.

† Minéralisateur, s. m. (*Mi-né-ra-li-za-teur*) T. de Minéral. Substance qui, combinée avec des métaux, les constitue en état de *minéral*.

Minéralisation, s. f. (*Mi-né-ra-li-za-cion*) Combinaison d'un métal ou d'un demi-métal avec une substance étrangère, qui le constitue en état de *minéral*. Il se dit sur-tout de la combinaison avec le soufre ou l'arsenic, ou avec l'un et l'autre ensemble.

† Minéraliser, v. act. (*Mi-né-ra-li-zé*) Donner à un métal ou demi-métal la forme de *minéral* : *Plomb minéralisé par le soufre.*

Minéralogie, s. f. Connoissance des minéraux et de la manière de les tirer du sein de la terre. (Du latin *minera* mine ou minéral, et du grec *logos* discours.)

† Minéralogique, adject. Qui concerne la *Minéralogie.*

† Minéralogiste, s. m. (*Mi-né-ra-lo-jis-te*) Celui qui est versé dans la *Mineralogie.* On dit aussi, mais moins souvent et moins bien, *Minéralogue.*

† Minerval, s. m. emprunté littéralement du latin. Chez les anciens Romains, honoraire que les Ecoliers payoient à leur Maître le 3 Janvier et le 19 Mars, pendant les fêtes de *Minerve*, qui étoient pour eux des jours de congé.

Minerve, subst. f. Déesse des Beaux-Arts, suivant la Fable.

Minet, ette, s. (*Mi-né, è-te*) Petit chat, petite chatte. Il est familier.

† Minette, subst. f. Chez les Briquetiers, baquet à mettre le sable.

Mineur, s. m. Celui qui fouille la *mine* pour en tirer la matière minérale. — Celui qui travaille à une *mine* pour faire sauter quelque fortification. En ce sens on dit : *Attacher le mineur*, et non pas *les mineurs à un bastion*, commander des *mineurs* pour le faire sauter.

Mineur, eure, subst. et adjectif. Celui ou celle qui est en tutelle. (Du lat. *minor* moindre, plus petit; *ætate minor* moins avancé en âge.)

Mineur, eure, adject. Plus petit. (Du lat. *minor.*) — En Musique, nom que portent certains intervalles, lorsqu'ils sont aussi petits qu'ils peuvent l'être sans devenir faux. Il est opposé à *Majeur.* Lorsque la médiante d'un mode est *mineure*, on dit que le ton, que le mode est *mineur.*

Mineure, s. fém. En Logique, la deuxième proposition d'un syllogisme. — Un des actes soutenus par un Bachelier en Théologie, pendant la Licence.

Miniature, s. f. Sorte de Peinture délicate qui se fait à petits points, avec de simples couleurs très-fines, détrempées avec de l'eau et de la gomme sans huile. (Du mot *minium*, parce que c'est une des couleurs qu'on y emploie le plus ordinairement.) — On appelle quelquefois *Miniaturiste*, un Peintre en miniature. *Trév.* et le *Dict. d'Arch., etc. de Roland de Virloys* disent aussi *Miniateur.*

Minière, s. f. *Mine*, lieu d'où se tirent les minéraux, les métaux. (Du latin *minera.*)

† Minime, s. f. (Musique) Note qui vaut la moitié de la semi-brève ou ronde. Elle s'écrit par un cercle ayant une queue, et s'appelle aujourd'hui *blanche.* Elle a été long-temps celle de toutes les notes qui avoit la plus petite valeur. (Du latin *minimus* le plus petit; *nota minima* la plus petite note.)

† Minime, s. m. Religieux d'un ordre fondé par Saint François de Paule. (Du latin *minimus* le plus petit; titre pris par humilité.)

Minime, adj. Très-petit ou le plus petit : *Affaire, intérêt minime.* Peu usité, et seulement dans le style très-familier. — Qui est de couleur grise, obscure, comme celle de l'habit des Religieux appelés *Minimes.*

Minimum, s. m. T. de Mathématiques emprunté du latin : Le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite.

Ministère, s. m. Emploi; charge; fonction : *Cela n'est pas de mon ministère.* (Du latin *ministerium.*) — Gouvernement d'un *Ministre* d'Etat. — Collectivement, tous les *Ministres.*

Ministère public; dans les Tribunaux, fonctions des Magistrats chargés de veiller à ce qui intéresse l'ordre public, la police et la sûreté générale, etc. Ce ministère est exercé par les Avocats, etc. Procureurs-Généraux, et par leurs substituts. — Ces Magistrats eux-mêmes pris collectivement.

Ministériat, s. m. (*Mi-nis-té-ri-a*) Gouvernement d'un *Ministre.* Trév. *Ministère* est beaucoup plus usité. — Nom d'Office dans quelques ordres religieux où le Supérieur avoit le titre de *Ministre* : *Sous le ministériat du P. André.*

Ministériel, elle, adj. On dit en parlant du Pape, qu'il est le *Chef ministériel* de l'Eglise, dont J.-C. est le *Chef essentiel.* — On dit aussi dogmatiquement : *Pouvoir ministériel, puissance ministérielle, acte ministériel*, de *ministre.*

Ministre, s. m. Celui dont on se sert dans l'exécution de quelque chose. Il ne se dit que dans les choses morales : *Il s'est fait le ministre des passions des grands.* Il s'emploie toujours au masculin. Ainsi c'est à tort que *Racine* a dit (La Thébaïde) :

> Une troupe insolente,
> D'un fier usurpateur ministre violente.

(Du latin *minister.*) — Homme public, chargé des affaires principales du Gouvernement : *Ministre de la guerre, de la marine, etc.* — Dans quelques ordres Religieux, le Supérieur du couvent. — *Ministre de l'Evangile; ministre du culte*; Evêque, Curé, etc. — Chez les Luthériens et les Calvinistes, *Ministre du saint Evangile, ministre de la parole de Dieu*, ou simplement *Ministre*; celui qui fait le prêche.

† Ministrerie, subst. f. (*Mi-nis-tre-ri-e*) Charge de Supérieur, dans un Couvent de Mathurins.

Minium, s. masc. (*Mi-ni-o-me*) Chaux ou oxide de plomb rouge.

† *Minium natif*, le plomb carbonaté terreux rougeâtre des Minéralogistes modernes.

Minois, subst. m. (*Mi-noa*) Visage d'une

jeune personne, plus jolie que belle. Il est familier. (*De mine* air de visage.)

Minon, s. m. Nom que les enfans donnent aux chats.

Minoratif, s. m. Remède qui purge doucement. Voy. *Minoration.*

† Minoration, s. f. (*Mi-no-ra-cion*) T. de Médecine : Evacuation légère et modérée qui ne fait que diminuer la quantité des humeurs, sans y exciter de trouble ou de mouvement considerable. (Du latin *minoratio*, fait de *minorare* amoindrir, diminuer.)

Minorité, s. f. Etat d'une personne *mineure.* — Le temps pendant lequel elle est *mineure.* — On le dit quelquefois absolument et sans regime, en parlant de la *minorité* des Rois.

Minot, s. m. (*Mi-no*) Mesure qui est proprement la moitié de la *mine.* — Ce qui est contenu dans le *minot.*

† Minotaure, s. m. (Astron.) Nom donné à la Constellation du Sagittaire et à celle du Centaure.

Minuit, s. m. (on ne prononce point le *t*) Le milieu de la nuit.

Minusculaire, s. masc. (*Mi-nus-ku-lè-re*) Commis des fermes et des gens d'affaires chez les anciens Romains. (Du latin *minusculariu*s, fait dans le même sens, de *minusculus* un peu plus petit.)

Minuscule, s. fém. Se dit des petites lettres dont les Imprimeurs se servent, appelées ainsi pour les distinguer des majuscules ou capitales. (Du lat. *minusculus* un peu plus petit, fait de *minor*; *littero minuscula.*)

Minute, s. f. La soixantième partie d'une heure. — Petit espace de temps : *Il n'y a qu'une minute qu'il est sorti.* — En Geométrie et en Astronomie, la soixantième partie d'un degré. (Du lat. *minutus* petit, fait de *minuere* diminuer.) — Brouillon d'un écrit. — Petit caractère dont on se sert pour écrire les actes originaux et publics. — L'original des actes qui demeure chez les Notaires. — L'original des sentences, des arrêts, des comptes qui demeurent au Greffe. — Dans l'art de lever les plans, le dessin que l'on a tracé géométriquement on à vue sur le terrain même dont il est la représentation.

† *Minutes proportionnelles*, dans l'ancienne Astronomie, les soixantièmes parties de l'excentricité. — *Minutes d'incidence*, mouvement de la lune depuis le commencement d'une éclipse jusqu'au milieu. — *Minutes d'expurgation* ou *d'émersion*, mouvement de la lune depuis le milieu de l'éclipse jusqu'à la fin.

Minuter, v. a. (*Mi-nu-té*) Faire la *minute*, le brouillon d'un écrit. — Figur. Projeter : *Il minute son départ, sa retraite*; et neutralement, *il minute de partir, etc.*

Minutie, subst. f. (*Mi-nu-ci-e*) Bagatelle; chose frivole. *Minutie* désigne proprement le peu de conséquence d'une chose; *babiole*, le peu d'intérêt; *bagatelle*, le peu de valeur; *vétille*, la futilité; *misere*, la nullité d'une chose qu'on doit compter pour rien. (Du lat. *minutia* ou *minuties*, qui signifie proprement *poussiere*, *parcelle*, *etc.* fait de *minutus* menu, petit.)

Minutieux, euse, adject. (*Mi-nu-cieû*; en vers, *ci-eû*) Qui s'attache aux *minuties*, qui s'en occupe trop.

Mi-parti, ie, participe passif du verbe *Mi-partir*, qui n'est pas en usage. Composé de deux parties égales mais différentes : *Robe mi-partie d'écarlate et de velours noir.* — Partage par moitié : *Les avis sont mi-partis.*

Chambres mi-parties, composées de Juges moitié Catholiques et moitié Calvinistes. Elles ont été supprimées sous Louis XIV. — *Ecus mi-partis* (Blason), deux écus coupés par la moitié et joints ensemble par un seul ecu; de sorte qu'on ne voit que la moitié de chacun.

Mi-partir, v. a. Voy. *Mi-parti.*

Miquelets, s. m. pl. (*Mi-ke-lè*) Bandits qui vivent dans les Pyrénées, principalement sur les frontières de la Catalogne et de l'Arragon.

Miquelot, s. m. (*Mi-ke-lo*) Petit garçon qui va en pélerinage à *Saint-Michel*, et qui se sert de ce prétexte pour gueuser.

† Popul. *Faire le miquelot*, affecter une mine hypocrite.

Mirab, s. fém. Etoile fixe qui est au cou du Cygne.

Mirabelle, s. f. (*Mi-ra-bè-le*) Espèce de petite prune, très-bonne à confire.

Mirach, s. m. Etoile fixe dans la ceinture d'Andromède.

Miracle, s. m. Effet de la puissance divine contre l'ordre de la nature. (Du latin *miraculum*, fait de *mirari* admirer.) Par exagération, 1.° chose rare et extraordinaire. Voyez *Merveille.* — 2.° Chose digne d'admiration. On dit famil. *C'est un miracle de vous voir.*

Famil. *A miracle*, adv. Parfaitement bien : *Cela est fait à miracle.* — *Cela peut se faire sans miracle*, aisément.

Miraculeusement, adv. (*Mi-ra-ku-leû-ze-man*) D'une manière *miraculeuse* ou surprenante.

Miraculeux, euse, adject. (*Mi-ra-cu-leû*) Qui se fait par *miracle*; qui tient du *miracle.* — Par exagération, surprenant; admirable.

† Mirage, s. m. Phénomène d'optique observé sur mer et dans les plaines de la Basse-Egypte.

Miraillé, ée, adj. (mouillez les *ll*) T. de Blason. Il se dit, 1.° Des ailes de papillon et des queues de paon, qui ont des marques rondes d'un émail différent. — 2.° De certains oiseaux dont les plumes paroissent de diverses couleurs qui ne leur sont pas naturelles. (Du mot *miroir*; parce que ces couleurs en imitent le brillant.)

† Miramamolin, subst. m. Titre de dignité qu'Omar, second successeur de Mahomet, substitua à celui de Calife, et qui a été porté par les Califes Abassides et Fathimites. C'est ainsi, du moins, que nos anciens Auteurs écrivent ce nom, qui est une corruption de l'arabe *Emir-al-Mou-menin*, Commandeur des Croyans. Quelques-uns écrivent par contraction, *Miramolin. Trév.* dit que ce dernier nom étoit commun à tous les Princes maures.

Mirander, v. a. (*Mi-ran-dé*) Regarder avec attention. Ce mot qui n'est que du style familier, est de la création de Madame de Sévigné. On ne le trouve que dans ses lettres, et particulièrement dans celle où elle raconte le sup-

plice de l'empoisonneuse Brinvilliers. (De l'italien *mirare*, pris littéralement et dans la même signification, du latin.)

† Mire, s. fém. Espèce de bouton, au bout d'un fusil ou d'un canon, qui sert à *mirer*.

† *Prendre sa mire*, se dit d'un Canonnier qui pointe le canon, et prend sa visée pour faire que le coup porte où il veut.

Mire, s. m. En ter. de Chasse, sanglier de cinq ans. — Anciennement Médecin : *Après le cerf, la bière ; après le sanglier, le mire.* (Dans cette acception, du bas latin *medicarius*, fait de *medicus*. Huet.)

Mire, partic. pass. et adject. Voyez *Mirer*. — En termes de Chasse, *sanglier miré*, vieux sanglier dont les défenses sont recourbées en dedans.

† Mirement, subst. m. (*Mi-re-man*) T. de Marine : *La terre, un vaisseau est en mirement*, lorsque les rayons visuels courbés par l'effet de la réfraction, dans un air plus dense et brumeux, font paroître les objets plus élevés qu'ils ne le sont réellement, et les font en conséquence découvrir de plus loin.

Mirer, v. a. (*Mi-ré*) Viser : *Mirer le but, le gibier* ; et neutralement, *il mire long-temps et manque toujours. Mirer*, dit *Roubaud*, n'exprime que l'action de considérer ; *viser* indique la fin ou le terme de l'action. On *mire* un objet, et on *vise* à un but : *Un canonnier mire une tour, et vise à l'abattre.* (Du latin *mirare* ou *mirari* regarder fixément.)

† *Mirer un drap*, regarder à contre-jour une pièce de drap déployée pour en apercevoir les défauts.

se Mirer, v. réc. Se regarder dans quelque chose qui rend l'image : *Se mirer dans un miroir, dans l'eau.*

On se mire dans ce parquet ; il est uni et luisant. — *On se mire dans cette vaisselle* ; elle est très-nette et très-claire. — Fig. *Se mirer dans ses plumes*, faire paroître une grande complaisance pour sa beauté et pour sa parure. Allusion au paon.

† Miride, s. f. (Entomologie) Genre d'insectes hémiptères, de la famille des Sanguisuges, dont les yeux sont très-gros, le corps triangulaire, et qui sucent les insectes mous qu'ils saisissent sur les plantes.

† Mirifique, s. m. Un agréable, un merveilleux. Style famil.

† Mirlirot, s. m. (Botaniq.) Voy. *Mélilot commun à fleurs jaunes*.

Mirmidon, s. masc. Jeune homme de petite taille et de peu de considération. (Du grec *murmédôn* bataillon de fourmis, dérivé de *murmos* ou *murmex* fourmi. Les Eginètes furent appelés *Mirmidons*, parce qu'ils habitoient sous terre comme les fourmis : ou parce que, suivant la Fable, ils tiroient leur origine de fourmis métamorphosées en hommes par Jupiter, pour repeupler l'île d'Egine, après une peste. Conformément à cette etymologie, on écriroit mieux *Myrmidon*.) — Homme qui s'oublie et qui veut disputer quelque chose à des gens au-dessus de lui. Style famil. et plaisant ou critique.

† Mirmillons, s. m. pl. (*Mir-mi-glion*, en mouillant les *ll*) Gladiateurs armés d'un bouclier, d'une faux, et qui portoient sur leur casque la figure d'un poisson. Les Romains leur avoient donné le surnom de *Gaulois*. (Du lat. *mirmillones*, dont la signification est la même, fait à ce qu'on croit de *mormyra* morue.)

Miroir, s. m. (*Mi-roar*) Corps dont la surface représente par réflexion, les images des objets qu'on met au-devant. (De *mirer*, *se mirer*.) — Dans un sens moins étendu, glace de verre unie et étamée par derrière, qui représente les objets placés devant. — Par extension, l'eau d'un puits, d'une rivière, etc. — En ter. de Maçons, cavité dans le parement d'une pierre, causée par un éclat quand on la taille. — En ter. de Marine, cadre ou cartouche de menuiserie, placé à l'arrière du vaisseau, chargé d'armoiries et quelquefois de la figure qui donne son nom au vaisseau. — En ter. d'Eaux et Forêts, places entaillées sur la tige d'un arbre et marquées avec le marteau.

† *Miroir plan*, dont la surface est plane. — *convexe*, dont la surface est convexe. — *concave*, dont la surface est concave. On entend ordinairement par *miroirs concaves*, ceux d'une concavité sphérique. — *cylindrique*, *parabolique*, *elliptique* ; miroir terminé par une surface cylindrique, parabolique ou elliptique. — *prismatique*, composé de surfaces planes, inclinées les unes aux autres, et qui ont chacune la figure d'un parallélogramme. — *pyramidal*, dans lequel les surfaces planes qui le composent sont triangulaires, et inclinées les unes aux autres de manière que les sommets de tous les triangles se réunissent pour former le sommet de la pyramide. — *ardent*. Voy. ce mot.

† *Miroir des Incas*, nom qu'on a donné anciennement au fer sulfuré poli.

Figur. *Les yeux sont le miroir de l'ame* ; les diverses affections de l'ame se manifestent dans les yeux. — On disoit autrefois : *C'est un miroir*, (un exemple) *de vertu, de patience*.

Miroité, ée, adject. (*Mi-roa-té*) *Cheval bai miroité* ou *à miroir*, dont le poil, véritablement bai, présente sur la croupe des marques plus brunes ou plus claires.

Miroiterie, s. fém. (*Mi-roa-te-ri-e*) Commerce de *miroirs*.

Miroitier, s. m. (*Mi-roa-tié*) Ouvrier ou Marchand qui fait ou vend des *miroirs*, etc.

Miroton, s. m. Mets composé de tranches de viandes déjà cuites avec divers assaisonnemens.

† Mirosperme, s. m. (Botaniq.) Genre de plantes, de la famille des Légumineuses, dont les semences sont entourées d'une liqueur balsamique. C'est d'une des espèces de ce genre que provient le *baume du Pérou*. (Du grec *muron* parfum, et *sperma* semence.)

Miriil, s. m. Sorte de papillon de jour, qu'on trouve en été au bord des bois.

† Miraza, s. m. Prince tartare.

Mis, s. masc. (*Mi*) T. de Palais : Date du jour qu'on a mis un procès au greffe.

Mis, Mise, partic. p. de *Mettre*, et adject. (*Mi*, *Mi-ze*) Placé, posé, etc. — En ter. de Manége, dressé : *Cheval bien mis dans la main*

et dans les talons. — Habillé : *Il est mis simplement, proprement, etc. Être bien mis, mal mis.*

Misaine, s. f. (*Mi-zé-ne*) La voile qui est *entre* le beaupré et la grande voile du grand mât d'un navire. (De l'italien *mezzana*, fait dans la même signification, du grec *mesos* qui est au milieu.)

Misanthrope, s. m. (*Mi-zan-tro-pe*) Celui qui hait les hommes. (Du grec *miseô* je hais, et *anthropos* homme.) — Par extension et dans un sens moins odieux, homme bourru, chagrin, peu sociable.

Misanthropie, s. f. (*Mi-zan-tro-pî-e*) Haine des hommes. Voy. *Misanthrope*. — Par extension, éloignement trop marqué pour la société; humeur toujours chagrine, bourrue, etc.

Miscellanées, s. m. plur. (*Mi-cèl-la-né-e*) Recueil de différens ouvrages de science, de littérature. C'est un latinisme qui vieillit : on dit plutôt *Mélanges*. (*Trév.* écrit *Miscellanea*, qui est purement le mot latin, fait de *miscere* mêler, mélanger.)

Miscible, adject. (*Mi-ci-ble*) Qui a la propriété de se *mêler* avec..... *L'huile n'est point miscible avec l'eau.* (Du latin *miscere* mêler.)

Mise, s. fém. (*Mi-ze*) Ce qu'on met au jeu ou dans une société de commerce. — Enchère : *Ma mise a couvert la sienne.* — Cours de la monnoie : *Ces espèces sont encore de mise.* — Fig. et fam. *Cet homme est de mise*, est présentable, est recevable. — *Cette excuse n'est pas de mise*, n'est pas recevable. — Dans le jargon moderne, manière de se mettre, de s'habiller : *Sa mise est élégante.* — Au Palais, *Mise en possession*; formalités pour mettre en possession. — En t. de Serrurerie, pièce de fer forgé, à laquelle on donne la forme propre à être soudée exactement à une masse, ou à un autre morceau de fer. — Disposition des pièces de bois d'un train à flotter.

Misérable, adj. Qui est dans la *misère*, dans la souffrance. (Du latin *miserabilis*.) — Méchant : *Il faut être bien misérable pour se conduire ainsi.* — Funeste : *Faire une fin misérable.* — Mauvais dans son genre : *Livre, auteur misérable.* — On dit par mépris, *se tourmenter pour de misérables honneurs, etc.*

Misérable, subst. Celui qui est dans la *misère : Ayez pitié de ce misérable.* (Du lat. *miser.*) — Par injure, *C'est un misérable*; un homme de néant, un malhonnête homme. — *C'est une misérable*, une femme libertine.

Misérablement, adv. (*Mi-zé-ra-ble-man*) D'une manière *misérable.*

Misère, s. f. (*Mi-zè-re*) Etat malheureux; indigence extrême. (Du lat. *miseria.*) — Peine; difficulté. — Foiblesse et imperfection de l'homme. — Famil. Chose qui n'est d'aucune conséquence, qui ne mérite aucune attention. Voy. *Minutie.*

Proverb. *Collier de misère*, travail assidu.

Miserere, s. m. Espace de temps qu'il faudroit pour dire le psaume *Miserere : Je reviendrai dans un miserere.* — En t. de Médecine, sorte de colique très-violente et très-dangereuse dans laquelle on rend les excrémens par la bouche, ainsi nommée du latin *miserere* ayez pitié; à cause de la douleur insupportable qu'éprouve le malade, et qui lui fait implorer du secours. On l'appelle aussi *Passion iliaque* et *Volvulus.*

Miséricorde, s. f. En parlant des hommes, vertu qui porte à avoir pitié des misères d'autrui et à les soulager : *Œuvre de miséricorde.* — En parlant de Dieu, bonté par laquelle il pardonne aux pécheurs repentans. (Du latin *misericordia.*) — Grace; pardon. — Petite saillie de bois attachée sous le siége d'une stalle et sur laquelle on est en quelque manière assis lorsque le siege est levé, ainsi nommée, comme pour rappeler que cette espèce de siége n'a été accordée que par grace (par *miséricorde*), et que sans lui on seroit toujours debout ou à genoux, comme cela se pratiquoit autrefois, et se pratique encore en Russie, dans les Eglises. — Dague que les anciens Chevaliers portoient à la ceinture ou au côté, et que dans les combats singuliers, etc. le vainqueur enfonçoit dans le corps du vaincu au défaut de l'armure, si celui-ci ne crioit *miséricorde.*)

Fam. *Être à la miséricorde de quelqu'un*; dépendre entièrement de lui. — *Se remettre, s'abandonner à sa miséricorde*, à sa merci, à sa discrétion.

Miséricorde! interj. qui marque une extrême surprise.

Miséricordieusement, adv. (*Mi-zé-ri-kor-di-eû-ze-man*) Avec *miséricorde.*

Miséricordieux, euse, adj. Qui est enclin à faire *miséricorde.* Il se dit de Dieu. — Qui a de la pitié, de la compassion; *Homme miséricordieux envers les pauvres, etc.* et non pas sans régime, *Homme miséricordieux.*

† Misogame, s. m. (*Mi-zo-ga-me*) Qui a de l'aversion pour le mariage. (Du grec *misos* haine, et *gamos* mariage.)

Misomesse, s. m. (*Mi-zo-mè-se*) Ennemi déclaré de la Messe. Mot créé par *Henri Etienne*, et très-peu usité. (Du grec *misos* haine, et du latin *missa* messe.)

† Mispickel, subst. m. (Minéralogie) Nom donné anciennement à ce que les Minéralogistes modernes appellent *Fer arsenical.*

Missel, s. m. (*Mi-cèl*) Livre qui contient les prières de la *Messe.*

Mission, s. fem. (*Mi-cion*; en vers, *ci-on*) Envoi et pouvoir qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. — Il se dit sur-tout en matière de Religion : *La mission des Apôtres vient de J.-C. même.* (Du latin *missio*, fait de *mittere* envoyer.) — Nombre de Prêtres employés en quelque endroit pour la conversion des Infidelles ou pour l'instruction des Chrétiens. On dit en ce sens, *Faire la mission*, s'employer à ces travaux apostoliques.

Missionnaire, s. m. (*Mi-cio-nè-re*) Ecclésiastique séculier ou régulier employé aux *missions.*

† Missitavie, s. f. (*Mi-ci-ta-vi-e*) Droit de Douane à Constantinople.

Missive, adj. f. *Lettre missive*, qui est écrite pour être envoyée à quelqu'un. On dit aussi substantivem. *Il m'a écrit une longue missive.* Style plaisant ou railleur. (Du latin *mittere* envoyer.)

Mistrance, s. f. T. de Marine. Voy. *Maistrance.*

† Misy, s. m. (*Mi-zi*) Nom donné par les anciens Naturalistes à une substance minerale, très chargée de vitriol. Suivant *Henckel*, c'est tout simplement un vitriol martial (sulfate de fer) décomposé, dont la partie ferrugineuse est changée en rouille jaune.

Mitaine, s. f. (*Mi-tè-ne*) Gros gant où la main entre toute entière sans qu'il y ait de séparation pour les doigts. — Au pluriel, petits gants de femme qui ne couvrent que le dessus des doigts. (Du celtique *mittain*, qui a la même signification. *Trév.* Dans la basse latinité on a dit *mitana* et *mitanna*.)

De l'onguent miton-mitaine ; remède qui ne fait ni bien ni mal. — Fig. et fam. expedient inutile pour une affaire. Dans cette dernière acception, on dit aussi popul. *Ce sont des mitaines à quatre poules.* — Fig. et prov. 1.° *Cela ne se prend pas sans mitaine*, on ne peut l'avoir qu'avec beaucoup de peine et de danger. — 2.° *On ne peut y toucher* ou *y aller qu'avec des mitaines ;* il y faut apporter du soin et de la précaution.

Mite, s. fém. Petit insecte qui naît dans le fromage. (Du grec *midas*, espèce de ver qui ronge les fèves; cosson. *Menage*, d'après *Hobert Etienne* et *Nicot.*)

Mitelle, s. f. (*Mi-tè-le*) Sorte de plante; son fruit a la figure d'une petite *mitre*. On la nomme aussi *Petite mitre*, *Sanicle* ou *Cortuse d'Amérique*.

† Mitrane, s. fém. (Pêche) Synonyme de *Jonchère*. Voy. ce mot.

† Mithrax, subst. m. Nom donné par *Pline* à une pierre precieuse, qui se trouvoit en Perse, et qui, présentée au soleil, montroit une grande variété de couleurs. Il l'appelle ailleurs *Gemma solis* pierre du soleil. C'est peut-être le *Girasol* des Modernes. (*De mithra*, nom sous lequel les anciens Perses adoroient le soleil, et qui, dans leur langue, signifioit *amour* et *misericorde*.)

† Mithriaques, s. f. pl. (*Mi-tri-a-ke*) Fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de *Mithra* ou du Soleil.

Mithridate, s. m. (*Mi-tri-da-te*) Sorte de composition bonne contre le poison, attribuée à *Mithridate*, Roi de Pont, qui, à force d'avoir usé d'antidotes et de contre-poisons, ne put s'empoisonner quand il voulut se donner la mort.

Vendeur de Mithridate, Charlatan. — Fig. et famil. Homme qui parle avec ostentation, qui promet beaucoup et ne tient rien.

Mitigation, s. f. (*Mi-ti-gn-tion*) Adoucissement apporté à une règle trop austère. Son opposé est *reforme*. — En t. de Médecine, moderation. (Du latin *mitigatio*.)

Mitigé, ée, partic. p. de *Mitiger*, et adject. Adouci. — *Carmes mitigés*, qui vivoient sous une règle moins penible que celle de leur première institution.

Mitiger, v. a. (*Mi-ti-jé*) Adoucir une règle trop austère. (De *mitigare*, fait de *mitis* doux.)

Miton, s. m. Sorte de gant qui ne couvre que l'avant-bras.

Miton-mitaine (*Onguent*). Voy. *Mitaine*.

Mitonner, v. neut. (*Mi-to-né*) Il se dit du pain qu'on fait tremper long-temps sur le feu dans du bouillon : *Le potage mitonne ; faire ou laisser mitonner la soupe.* (Du latin *mitis* doux : *mitonner*, c'est adoucir ; un *potage mitonné* est celui dont le pain est ramolli, et par conséquent rendu plus doux.)

Mitonner, v. act. Dorloter : *Il aime qu'on le mitonne ; il aime à se mitonner.* — Cajoler; ménager : *Elle mitonne son oncle pour être son héritière.* — *Mitonner une affaire*, en preparer doucement le succès. Dans toutes ses acceptions il est du style figuré et familier.

Mitouche, s. f. *Faire la Sainte-Mitouche*, faire semblant de ne vouloir pas d'une chose qu'on brûle d'envie d'avoir. — Dans un sens plus éloigné, affecter un air de douceur et de réserve que le cœur dément. Style familier et proverb. (De *mie* négation, et du verbe *toucher ; Sainte-Mitouche*, personne qui n'y *touche mie*, qui n'y touche pas.) Quelques-uns disent *Sainte-Nitouche*, qui *n'y touche* pas.

Mitoyen, enne, adject. (*Mi-toa-ien*, *iè-ne*) *Mur mitoyen*, qui sépare deux maisons ou deux héritages. — Figur. *Avis mitoyen*, qui tient un peu de deux avis opposés. — *Dents mitoyennes du cheval*, celles qui sont entre les pinces et les coins. (Du lat. *medianus* qui est au milieu; intermédiaire.)

† Mitoyenneté, s. f. (*Mi-toa-ie-ni-e*) T. de Coutume. Séparation de deux maisons ou héritages voisins, par une cloison commune ou un mur *mitoyen : Travailler en mitoyenneté*, en t. d'Ouvrier, faire un mur *mitoyen*.

Mitraille, s. f. (*Mi-tra-glie*, mouillez les *ll*) Toute sorte de petite marchandise de clincaillerie. — Vieux cuivre. — Laiton dont on se sert pour souder. — Toute sorte de ferraille, de vieux clous, etc. dont on charge quelquefois le canon.

Mitral, ale, adject. Qui a la forme d'une *mitre ;* qui ressemble à une *mitre*. Se dit surtout, en Anatomie, de deux valvules du cœur.

Mitre, s. f. Ornement de tête des Evêques et autres Prélats. — En t. d'Antiquité, espèce de coiffure des Dames Romaines, et qu'elles avoient empruntée des Grecques. (Du grec *mitra*, nom de cette coiffure, à laquelle la *mitre* des Evêques ressemble beaucoup.) — En ter. de Bâtimens, seconde fermeture de cheminée qui se pose après coup, pour en diminuer l'ouverture, et empêcher qu'il ne fume dans les apartemens. — Nom que donnent les Maçons à un angle de 45 degrés.

Mitré, ée, adj. Qui a une *mitre ;* qui a droit de porter la *mitre*.

Mitron, s. m. Garçon Boulanger. Il est populaire. (Du grec *mitra* mitre ; parce que les Garçons Boulangers portoient autrefois des bonnets semblables, pour la forme, à la coiffure des femmes Grecques, appelée *mitre*.)

Mixte, s. m. (*Miks-te*) Corps composé de plusieurs autres sortes de corps.

Mixte, adj. Qui est mélangé et composé de choses de différente nature : *Corps mixte.* — *Causes mixtes*, qui sont en partie personnelles et en partie réelles, etc. (Du latin *mixtus* ou *mistus*, partic. p. de *miscere* mêler.)

† *Raison* ou *proportion mixte* (Mathémat.), celle qui résulte de la raison de l'antécédent et du conséquent comparée à leur différence.

Mixtiligne, adj. (*Miks-ti-li-gne*, mouillez

gn) *Figure mixtiligne*, celle qui est terminée en partie par des lignes droites et en partie par des lignes courbes. (Du lat. *mixtus* mixte, mélange, et *linea* ligne ; *mêle de lignes droites et de lignes courbes.*)

MIXTION, s. f. (*Miks-tion*) Mélange de plusieurs drogues dans un liquide, pour composer un remède. (Du latin *mistio* ou *mistura.*) — Dans la Gravure, mélange de suif et d'huile dont on recouvre les grandes parties qui ont été mordues par l'eau forte, avant de continuer à faire mordre celles qui doivent être creusées plus profondément.

MIXTIONNÉ, ÉE, partic. p. de *Mixtionner*, et adj. Mélangé ; qui n'est pas naturel : *Du vin mixtionné.*

MIXTIONNER, v. act. (*Miks-tio-né*) Mêler ; faire une *mixtion.*

† MNÉMONIQUE, s. f. (*Mné-mo-ni-ke*) Art d'exercer la mémoire, de se former, en quelque sorte, une mémoire artificielle. Cet art qui, tel du moins qu'il a été pratiqué depuis quelques années, se réduit à des moyens presque entièrement mécaniques, a été annoncé en termes beaucoup trop pompeux. (Du grec *mnêmonikê*, sous-entendu *technê*, art qui a la mémoire pour objet, fait de *mnêmonenô* je me souviens, je me rappelle.) On dit aussi adjectivement : *Art mnémonique.*

† MNÉMOSYNE, s. f. (*Mné-mo-zi-ne*) Dans l'ancienne Mythologie, la Déesse de la mémoire que Jupiter rendit mère des neuf Muses. (Du grec *Mnêmosunê.*)

† MNÉVIS, s. m. L'un des trois bœufs sacrés des Egyptiens. Voy. *Onuphis.*

† MNIE, s. f. (*Mni-e*) Plante cryptogame, de la famille des Mousses, dont il y a beaucoup d'espèces. (Du grec *mnion* mousse.)

MOBILE, adj. Qui se meut ou qui peut être mu. (Du lat. *mobilis*, fait de *movere* mouvoir.) — Au fig. léger, inconstant. — Se dit, en Botanique, des anthères qui, insérées dans leur partie moyenne sur le filament, y sont en equilibre, et s'y balancent facilement, comme dans les Graminées. On dit aussi *Vacillant.* *Fêtes mobiles*, celles qui, fixées à un même jour de la semaine, ne le sont pas à un même jour du mois. — *Menuiserie mobile*, celle qui a pour objet la construction des parties destinées à s'ouvrir, comme les portes, les croisées, etc.

MOBILE, s. m. En Mécanique, le corps qui est mu. — Figur. Ce qui meut : *L'intérêt est le mobile de tous les hommes.*

Le premier mobile, suivant les anciens Astronomes : ciel qui enveloppe et fait mouvoir les autres cieux. — Fig. Homme qui donne le branle, le mouvement à une affaire, à une compagnie.

† *Temps du premier mobile*, dans l'Astron. moderne, le temps qui est mesuré par le retour des étoiles au méridien.

† MOBILIAIRE, adj. Ter. de Droit. Qui tient de la nature des *meubles* ; qui y a rapport : *L'argent, les obligations, les récoltes coupées sont des effets mobiliaires.* Ils ne sont pas *meubles* ; mais on les assimile aux *meubles.* Dispositions *mobiliaires*, relatives aux *meubles.*

† MOBILIER, IÈRE, adj. (*Mo-bi-lié, liè-re*) T. de Droit : Qui est *meuble*, qui fait *meuble : Biens, effets mobiliers*, tels que les lits, les tables, les chaises, etc. *Héritier mobilier*, héritier des meubles. *Succession mobilière.*

MOBILIER, s. m. (*Mo-bi-lié*) Terme collectif qui comprend tous les *meubles.*

MOBILITÉ, s. f. Facilité à être mu. (Du latin *mobilitas.*) — Possibilité d'être mu : *Mobilité de la matière.* — On dit figur. *L'extrême mobilité* (inconstance) *de son caractère* ; et par un néologisme heureux, en parlant d'un Acteur, *la mobilité de sa physionomie.*

MOCA, s. m. Voy. MOKA.

† MOCAYA *ou* MONCAYA, s. m. Espèce de chou palmiste de la Guyane, dont l'amande fournit une huile employée dans la Peinture, et quelquefois dans les alimens.

† MOCHE, s. f. (Manufact. de Blondes) Paquet de soie, tel qu'il vient des pays étrangers, partagé en trois parties égales qu'on appelle *tiers.*

† *Soie en moche*, qui n'est pas encore teinte, et qui n'a point eu d'apprêt. On le dit aussi des fils qu'on tire de Reunes sans être tors.

† MOCHLIQUE, adj. (*Mo-kli-ke*) T. de Med. Qui se dit des purgatifs violens. (Du grec *mochléuô* ou *mochlêô* j'ébranle, je secoue, dérivé de *mochlos* levier, barre d'une porte ; *qui ébranle fortement et comme à l'aide d'un levier.*)

† MOCK, s. m. T. de Relation : Sorte de frénésie que se procurent, en prénant de l'opium, les Malais qui habitent les côtes de l'île de Ceylan, lorsqu'ils ont quelque vengeance à exercer. Un Malais qui *court le mock* ressemble à un loup enragé.

† MOCOCO, s. masc. (Hist. nat.) Espèce de *Makis.* Voy. ce mot.

MODALE, adj. f. T. de Logique : *Proposition modale*, celle qui contient quelque condition ou restriction.

† MODALITÉ, s. fém. T. Didactique. *Mode*, qualité, manière d'être : *La blancheur est une modalité du papier.*

MODE, s. m. En Philosophie, manière d'être. — En Musique, arrangement convenu dans une série de sons ; ton dans lequel une pièce de Musique est composée : *Mode majeur, mode mineur.* — En Grammaire, mœuf ou manière différente d'exprimer l'action du verbe que l'on conjugue. (Du latin *modus.*)

MODE, s. f. La manière qui est en vogue sur de certaines choses qui dépendent du goût et du caprice des hommes : *L'empire, le caprice de la mode.* Voy. *Vogue.* (Du latin *modus* manière, façon.) On a dit anciennement *de mode que*, pour *de sorte que...*

MODÈLE, s. m. Tout ce que le Peintre et le Sculpteur se proposent d'imiter. Voyez *Copie.* — En particulier, personne d'après laquelle les Artistes dessinent ou peignent : *Poser le modèle*, le mettre dans l'attitude qu'on veut représenter. — Dans la fonte des cloches, couche de ciment et de terre, de la forme et de l'épaisseur de la cloche qu'on veut fondre. (Du latin *modulus* mesure, et en particulier, mesure pour régler les proportions d'un bâtiment.) — Exemplaire qu'il faut suivre. Voy. *Règle.*

MODELER, v. act. (*Mo-de-lé*) T. de Sculpture : Imiter un objet en terre molle, en plâtre ou en cire : *Modeler une statue* ; et neutralement : *Ce Sculpteur a passé toute la nuit à modeler.* — Faire en petit la représentation d'un grand ouvrage qu'on projette.

SE MODELER SUR... v. réc. Se former, se régler sur... prendre pour *modèle*.

MODÉRATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui règle, gouverne et *modère*. Style soutenu. (Du latin *moderator*.)

MODÉRATION, s. f. (*Mo-dé-ra-cion*) Vertu qui porte à garder une sage mesure en toutes choses. (Du latin *moderatio*.) — Diminution d'un prix ordinaire ou fixé : *On lui a fait quelque modération.*

MODÉRÉ, ÉE, part. p. de *Modérer*, et adj. Tempéré, etc. — Sage, retenu : *Esprit modéré.* — Éloigné de tout excès : *Chaleur modérée ; exercice modéré.* (Du latin *moderatus*.)

MODÉRÉMENT, adv. (*Mo-dé-ré-man*) Avec *modération*, avec retenue.

MODÉRER, v. act. (*Mo-dé-ré*) Tempérer ; adoucir ; mettre des bornes à..... (Du latin *moderare* ou *moderari*.)

SE MODÉRER, v. r. Avoir de la *modération* ; se tempérer ; se régler ; se contenir.

MODERNE, adj. Nouveau ; récent. Il est opposé à *ancien* et à *antique* : *Auteur moderne ; ouvrages, médailles modernes.* (Du latin barbare *modernus*, employé avec la même signification dans la basse latinité, et que *Ménage* dérive de l'adverbe *modò* il n'y a qu'un moment, il n'y a pas long-temps, naguères ; comme qui diroit, *qui modò vivebat* qui vivoit il n'y a pas long-temps.) — On dit substant. en parlant des Auteurs, *les Anciens et les Modernes.*

† *Astronomie moderne*, celle qui a commencé à *Copernic*. — *Géométrie moderne*, la Géométrie des infiniment petits. — *Physique moderne*, d'abord celle de *Descartes*, ensuite celle de *Newton*. — *Chimie moderne*, créée par *Lavoisier*, développée et étendue par *Fourcroy*, etc.

† MODERNER, v. n. Rétablir, restaurer une antique à la *moderne* : *Benoît XIV voulut moderner le Panthéon.*

MODESTE, adj. En parlant des personnes, qui a de la *modestie*. — En parlant des choses, qui marque de la *modestie*. (Du lat. *modestus*.)

Avoir des sentimens modestes de soi-même, ne pas présumer de soi. — *Couleur modeste*, qui n'est pas éclatante.

MODESTEMENT, adv. (*Mo-dès-te-man*) Avec *modestie*.

MODESTIE, s. f. Retenue dans la manière de se conduire et de parler de soi. — Pudeur : *Ces paroles choquent la modestie.* (Du latin *modestia*.)

MODICITÉ, s. f. Petite quantité : *Modicité du prix, du revenu, de la dépense.* (Du latin *modicus* modique. Voy. ce mot.)

MODIFICATIF, IVE, adject. T. de Grammaire : Qui *modifie* : *Un terme modificatif.*

MODIFICATIF, s. m. Mot qui *modifie*, qui détermine le sens d'un autre : *Les adverbes sont ordinairement des modificatifs.*

MODIFICATION, subst. f. (*Mo-di-fi-ka-cion*) Action de *modifier* une loi, un contrat, etc. (Du latin *modificatio*.) — En t. Didactiques, manière d'être d'une substance.

MODIFIER, v. a. (*Mo-di-fi-é*) Adoucir, modérer, restreindre les dispositions d'une loi, les clauses d'un contrat, etc. (Du latin *modificare*, fait de *modus* mesure, règle, proportion.) — Dans le Didactique, donner un mode, une manière d'être à une substance.

MODILLON, s. masc. (*Mo-di-glion*, mouillez les *ll*) T. d'Architecture : Petite console qui sert à soutenir la corniche. (De l'italien *modiglione*, qui a la même signification.)

MODIQUE, adj. (*Mo-di-ke*) Médiocre ; qui est de peu de valeur, etc. (Du latin *modicus*, fait dans le même sens, de *modus* mesure, règle, proportion.)

MODIQUEMENT, adv. (*Mo-di-ke-man*) Avec *modicité*.

MODULATION, s. fém. (*Mo-du-la-cion*) T. de Musique : Suite de tons qui forment un chant, suivant les règles du mode dans lequel ce chant est composé. (Du lat. *modulatio*.) — Plus proprement aujourd'hui, les divers transports d'un chant, d'un mode dans un autre. En ce sens il est synonyme de *transition harmonique*.

MODULE, s. m. Mesure qu'on prend pour régler les proportions d'un ordre d'Architecture. C'est ordinairement le diamètre de la colonne. (Du latin *modulus*, dont la signification est la même.) — Diamètre d'une médaille. — En Algèbre et en Géométrie, la ligne qu'on prend pour sous-tangente de la logarithmique, dans le calcul des logarithmes. En ce sens il est peu usité.

MODULER, v. a. (*Mo-du-lé*) T. de Musique : Composer un air suivant les règles du mode dans lequel il est. (Du latin *modulari*.)

† MODULER, v. n. (Musiq.) Se mouvoir dans un *mode* ; en parcourir les différentes cordes, en préférant ou rebattant les principales ou essentielles. — Plus proprement aujourd'hui, faire parcourir à un chant les tons relatifs au *mode* principal dans lequel il est écrit.

† MOËDE, subst. f. (*Mo-è-de*) Monnoie de Portugal. Voy. *Dobraon* et *Cruzade*. (Du portugais *moeda*, qui signifie *monnoie*.)

MOELLE, s. f. (*Moa-le*) Substance molle et grasse contenue dans la concavité des os. (Du grec *muélos*, qui a la même signification, et dont les Latins ont fait *medulla*.) — En Botanique, substance plus ou moins vasculeuse, qui occupe le centre du corps ligneux. — Dans l'ardoise, nœud formé par des grains de marcassites, de quartz, etc.

† *Moelle de pierre* (Minér.), argile lithomarge.

Figur. *La moelle d'un livre*, ce qu'il y a de meilleur.

MOELLEUX, EUSE, adjec. (*Moa-leû, eû-ze*) Rempli de *moelle* : *Un bois moelleux.*

Fig. *Discours moelleux*, plein de sens et de bonnes choses. — *Etoffe moelleuse*, qui a du corps et qui est douce quand on la manie. — *Vin moelleux*, qui a beaucoup de corps et qui flatte agréablement le goût. — *Voix moelleuse*, pleine et douce. — *Ciseau, pinceau, burin moelleux*, doux et agréable. *Moelleux* est en ce sens la traduction du *morbido* des Italiens.

MOELLEUX, s. m. T. de Peinture : *Le moelleux*

dans le dessin, la douceur dans les contours. *Le moelleux dans la couleur*, un coloris agréable. *Le moelleux dans la touche*, une touche fondue.

Moellon, s. m. (*Moa-lon*) Pierre à bâtir les murs de clôture, à faire du remplage aux murs de pierre de taille. (Du mot *moelle*; parce que les moellons sont au milieu du noir comme la moelle au milieu des os. *Saumaise*, *Caseneuve*, *etc.*)—Dans les Manufactures de Glaces, pierre qui sert à adoucir les glaces de petit volume. (Du latin *mollis* tendre.)

† Moellonnier, s. m. (*Moa-lo-nié*) Le plus petit coin des Carriers; celui avec lequel ils détachent les *moellons*.

Mœuf, s. masc. (*Meufe*) T. de Grammaire: Différentes manières de conjuguer les verbes. On dit plus souvent *mode*.

Mœurs, s. f. pl. (*Meûrs*) Habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal dans la conduite ordinaire de la vie: *Bonnes ou mauvaises mœurs*. On dit absolument *avoir des mœurs*, de bonnes mœurs; *n'avoir point de mœurs*, en avoir de mauvaises. — Inclinations, coutumes, lois particulières d'une Nation. — En Poésie et en Peinture, ce qui regarde les coutumes des Peuples et les caractères des personnages. — En parlant des animaux; naturel. (Du latin *mos*, *moris* coutume, usage, pratique, habitude, au pluriel *mores*.)

Moffette. Voy. *Moufette*.

† Moges de Morue, nom qu'on donne, à la Rochelle, aux entrailles de ce poisson.

† Mogol (Le Grand), s. m. L'Empereur ou Souverain de l'Indostan. (*Mogol*, dans la langue du pays, signifie homme circoncis; *Grand-Mogol*, Chef, Roi de tous les Circoncis. *Trév.*)

† Mohaut, s. m. Toile de coton des Indes.

† Mohabr d'or, subst. f. Monnoie d'or à Bombay, qui vaut 300 Roupies de cuivre, ou 12 1/2 Roupies d'argent (environ 30 liv. tournois ou 29 fr. 63 cent.)

Mohitra, adj. m. *Contrat mohatra*, contrat usuraire par lequel on rachète à très-vil prix et argent comptant ce qu'on vient de vendre très-cher à crédit.

Moi, (*Moa*) Le premier pronom personnel. *Voy.* la Grammaire. (Du latin *me*.)

Pour moi, *quant à moi*; pour ce qui me concerne, à mon égard.

Proverb. et figur. *Se mettre sur son quant à moi*, prendre un air fier. Il est ironique.

Moignon, s. m. (*Moa-gnion*, mouillez *gn*) Petite partie qui reste d'un bras, d'une jambe, de la cuisse, quand elle a été coupée. (Suivant *Le Duchat*, de l'italien *mancone*, augmentatif de *manco* manchot, fait du latin *mancus*. Suivant *Trév.* du celtique ou bas-breton *moign*, qui signifie également *manchot*.) — Branche assez grosse d'un arbre qu'on a taillée un peu loin de la branche principale.

† Moilette, s. f. (*Moa-lé-te*) Petit outil de bois garni de feutre en-dessous, avec lequel on frotte une glace.

† Moinaille, s. f. (*Moa-na-glie*, en mouillant les *ll*) T. de mépris, par lequel on désigne les *Moines* en général. Style famil.

Moindre, adj. (*Moein-dre*) C'est le comparatif de *petit*, et *le moindre* en est le superlatif; plus petit, le plus petit: *Cette somme est moindre que l'autre; c'est le moindre de tous.* (Du latin *minore*, ablatif de *minor*, dont on a fait d'abord *mendre* ou *mindre*, et ensuite *moindre*.) — Il s'emploie quelquefois sans la conjonction *que*: *Votre douleur en sera moindre.* — Avec la négative il signifie *aucun*: *Je n'en ai pas la moindre connoissance.*

Moine, s. m. (*Moa-ne*) Proprement, Religieux qui vit entièrement séparé du monde, comme les Chartreux, etc. (Du grec *monios* solitaire, dérivé de *monos* seul.) — Par extension, tous les autres Religieux. — Petite caisse doublée de fer-blanc, où l'on suspend un réchaud pour chauffer un lit. — Feuille de papier pliée en deux ou en quatre, dont on couvre la traînée de poudre qui doit porter le feu au saucisson d'une mine.

Moine bourru; prétendu fantôme dont on fait peur aux petits enfans. — Familièrement, Homme de mauvaise humeur. — Proverbial. *L'habit ne fait pas le Moine.* Voy. *Habit.*

Moineau, s. m. (*Moa-nô*, s. d.) Petit oiseau de plumage gris. C'est un passereau de la famille des Conirostres, et du genre des Fringilles. (Selon *Ménage*, du grec *monios* solitaire; parce qu'il y a une espèce de moineaux qui aiment à vivre seuls. Suivant *Belon*, de *moine*, à cause de la couleur grise de son plumage.) — En t. de Fortification, bastion dont la pointe fait un angle obtus.

Moineau, adj. *Cheval moineau*, auquel on a coupé les oreilles.

Moinerie, s. f. (*Moa-ne-rî-e*) T. de mépris: Tous les *Moines*. — L'esprit et l'humeur des *Moines*.

Moinesse, s. fém. (*Moa-nè-ce*) Religieuse. T. de mépris.

Moinillon, s. m. (*Moa-ni-glinn*, mouillez les *ll*) Petit *moine*. T. de mépris.

Moins, adv. (*Moein*, et devant une voyelle, *Moeinz*) C'est le comparatif de *peu*; *le moins* en est le superlatif: *Parlez moins et moins haut. C'est bien le moins* (la moindre chose) *que vous puissiez faire pour lui.* (Du latin *minus*.)

En moins de rien, en peu de temps. — *A moins de..... A moins que..... A tout le moins. Au moins. Du moins*, *etc.* adv. *Voy.* la Grammaire. — *Sur et tant moins*, ter. de Pratique: En déduction de..... *Il lui a donné cent écus sur et tant moins de ce qu'il lui devoit.*

† *Moins*, en Algèbre, signe de la soustraction indiqué par —. Il est opposé à + *plus*, qui est le signe de l'addition. Il y a dans l'Imprim. un filet du même nom, de la même forme et de la même signification, fondu sur le corps du caractère. Il y est employé soit comme signe algébrique, soit à divers autres usages, par exemple, dans ce Dictionnaire, à séparer les différentes acceptions d'un même mot.

Le moins, subst. m. La moindre chose. Voy. *Moins*.

Moire, s. f. (*Moa-re*) Sorte d'étoffe de soie ondée, et dont le grain est fort serré; (ainsi nommée, suivant *Borel*, parce que c'est une étoffe *très-moelleuse*.)

Moiré, ée, adject. (*Moa-ré*) Qui a l'œil de la moire, qui est ondé comme la *moire*.

† Moirer, v. a. (*Moa-ré*) donner à une

étoffe unie, au moyen de la calandre ou de la presse, l'œil et la façon de la *moire*.

Mois, s. m. (*Moi*, et devant une voyelle *moaz*.) La douzième partie de l'année, composée ou de 31 ou de 30, et pour le mois de Février de 28 ou 29 jours. (Du lat. *mensis*.) — On dit le *trois* Janvier, le *six* Mai et le *sixième* de Mai ou du mois de Mai. La première manière est plus du style familier et la seconde du style soutenu.

† *Mois astronomique* ou *naturel*, celui qui est mesuré par un intervalle de temps correspondant exactement au mouvement du soleil ou de la lune. Tel est un mois *solaire vrai* et non pas *moyen*. — *Mois civil* ou *commun*, intervalle d'un certain nombre de jours entiers, qui approche, le plus qu'il est possible, de la durée de quelque mois astronomique, soit solaire, soit lunaire. — *Mois solaire*, espace de temps que le soleil emploie à parcourir un signe entier de l'écliptique. Ces mois sont inégaux. — *Mois lunaire synodique*, ou simplement, *mois lunaire*, *lunaison*; espace de temps compris entre deux nouvelles lunes. — *Mois lunaire périodique*, espace de temps dans lequel la lune fait sa révolution autour de la terre. Les Astronomes seuls font usage de ce mois lunaire, qui est de près de deux jours plus court que l'autre. — *Mois draconitique* ou *dragonitique*, *mois de latitudes*: retour de la lune à son nœud. Voy. *Nœud*. — *Mois embolismique* ou *intercalaire*, mois qu'on ajoute aux douze mois lunaires, tous les trois ans. Voy. *Embolisme*. — *Mois caves*, mois lunaires de 29 jours. — *Mois pleins*, ceux de 30 jours. — *Mois anomalistique*, retour de la lune à son apogée.

† *Mois Romains*, imposition qui se faisoit sur les Etats de l'Empire d'Allemagne dans les besoins extraordinaires; ainsi nommés de ce que les Etats de l'Empire étoient obligés, lorsque l'Empereur alloit se faire couronner à Rome, de lui fournir une certaine somme pendant quelques *mois*. Ces mois étoient de 40 jours.

Prov. *Nous avons tous les ans douze mois*, nous vieillissons malgré que nous en ayons. — *Cette femme a ses mois*, ses règles. — *Payer le mois*, le prix convenu pour la nourriture ou les soins d'un mois.

Moise, subst. f. (*Moa-ze*) Ter. de Charpentier: Pièce de bois qui sert à lier ensemble d'autres pièces.

† Moiser, v. a. (*Moa-zé*) T. de Charpent. Retenir avec des *moises*.

Moisi, s. m. (*Moa-zi*) Ce qui est *moisi*: *Il faut ôter le moisi*. — Odeur, goût de ce qui est *moisi*: *Sentir le moisi*, etc.

Moisir, v. a. (*Moa-zir*) Couvrir d'une certaine mousse blanche ou verte qui marque un commencement de corruption. Il s'emploie plus souvent comme neutre ou comme réciproque: *Ce pâté commence à moisir*, *à se moisir*. Voy. *Chancir*. (Du lat. *mucere*, dont la signification est la même, et pour lequel on a dit, par métaplasme, *mucire*.)

Moisissure, s. fém. (*Moa-zi-su-re*) Altération d'une chose moisie: *Si la moisissure s'y met*. C'est une production végétale que Linné place dans la classe des Champignons, formée de vésicules cellulaires et poudreuses, communément pédiculées. — Ce qui en est l'effet: *Ôtez la moisissure*. (Du latin *mucor* ou *muceda*.)

Moison, subst. f. (*Moa-zon*) Bail à ferme, par lequel un laboureur métayer s'oblige de cultiver une terre et d'en partager les fruits avec le propriétaire. (De *moitié*: parce que ce partage des fruits se fait par moitié.)

Moison de drap, longueur de la chaîne du drap. (Du latin *mensio* mesure.)

Moisonier, subst. m. (*Moa-zo-nié*) Celui qui doit la *moison*.

Moissine, subst. fém. (*Moa-zi-ne*) Faisceau de branches de vigne, avec les grappes qui y pendent.

Moisson, s. f. (*Moa-son*) Récolte des blés et autres grains. (Du latin *messis*, pour lequel on a dit, dans la basse latinité, *messio*.) — Poétiq. Année: *Il a vu cinquante moissons*. — Fig. et poétiq. *Moisson de lauriers*, *de gloire*: beaucoup d'heureux succès, beaucoup de gloire.

Moissonner, v. act. (*Moa-so-né*) Faire la *moisson*: *Moissonner les froments*, *les avoines*; *moissonner un champ*, et neutralement, *on ne moissonne point encore*. — Figur. et poétiq. *Moissonner des palmes*, *des lauriers*. *La mort a moissonné un grand nombre d'hommes*. *Il a été moissonné dans sa fleur*; il est mort dans sa jeunesse. M. *Delille* (Traduction du Paradis perdu) a dit absolument: *La peste au loin moissonne*. Cet emploi est inusité.

Moissonneur, euse, subst. (*Moa-so-neur*) Celui, celle qui *moissonne*, qui coupe le blé avec la faucille, etc.

Moite, adj. (*Moa-te*) Un peu humide, mouillé. (Du latin *madidus*, dont on a fait, par contraction *madus*, ensuite *matus*.)

Moiteur, s. fém. (*Moa-teur*) Petite humidité. — En Médec. Humidité froide ou chaude qui se répand sur le corps dans la syncope, dans la défaillance, etc. (Du latin *mador*.)

Moitié, s. f. (*Moa-tié*) Partie d'un tout divisé en deux parties égales. (Du latin *medietas*, dont la signification est la même.) — Dans un sens moins strict, une des deux portions, quoique l'égalité entre elles ne soit pas parfaite: *La moitié d'un pain*, *d'un poulet*, *etc.* — Fig. et famil. Femme à l'égard de son mari: *Comment se porte votre moitié?*

Être de moitié; être de société avec quelqu'un; partager la perte ou le profit. On dit dans le même sens, *se mettre de moitié*.

Moitié, adv. A demi: *Pain moitié seigle*, *moitié froment*.

A moitié, adv. A demi; en partie.

† Moka, s. m. Café d'excellente qualité qui vient de *Moka*, ville d'Arabie: *Du café de Moka*, ou simplement *du Moka*.

Mol *ou* mou, molle, adject. (Peu de gens écrivent aujourd'hui *mol* au sing. Au plur. il fait *mous* et non pas *moux*.) Qui reçoit facilement l'impression des autres corps: *Cire molle*, *Corps mou*; qui après avoir perdu sa figure par le choc ou la compression, ne tend pas à la reprendre. (Du latin *mollis*, fait du grec *amalos*, qui a la même signification.) — Figur. 1.° Qui a peu de vigueur. — 2.° Efféminé et gâté par les délices. — 3.° En parlant du temps, relâché. — 4.° En parlant du vent, chaud et humide.

— 5.° En Peinture, *dessin*, *tableau mou*, dont l'exécution est *molle*, et suppose dans l'artiste un genie nonchalant, un talent privé de ressort et de vigueur.

Molaire, adject. (*Mo-le-re*) *Dents molaires*, grosses dents qui servent à broyer les alimens. (Du latin *molaris*, fait de *mola*, en grec *mulos* meule.)

Moldavique *ou* Mélisse de Moldavie, Dracocéphale, Tête de dragon, s. f. (*Mol-da-vi-ke*) Plante annuelle, de la famille des Labiées, originaire de *Moldavie*, cultivée dans nos jardins. Elle a l'odeur, la saveur et les propriétés de la Mélisse ordinaire.

Môle, s. f. Masse de chair informe dont les femmes accouchent quelquefois au lieu d'un enfant. (Du latin *moln*, fait dans la même signification du grec *mulé*.)

Môle, s. m. Massif de maçonnerie, ou jetée de grosses pierres dans la mer, en forme de digue, au-devant d'un port. — Chez les anciens Romains, espèce de mausolée de forme ronde, sur une base carrée, entouré de colonnes et couvert d'un dôme : *Le môle d'Adrien*, aujourd'hui *le Château St.-Ange*. (Du latin *moles*, masse d'une grandeur démesurée, d'un poids énorme. — (Ent. de Menuisiers, morceau de bois dans lequel on fait une rainure avec un bouvet, pour voir si les languettes des planches se rapportent à cette rainure.

Molécule, s. f. T. didactique : Petite partie d'un corps. (Du lat. *molecula*, dimin. de *moles*.)

Moléne, s. f. Plante. Voy. *Buisson blanc*.

Moler, v. n eut. (*Mo-lé*) Ter. de Marine : Faire vent arrière ou prendre le vent en poupe.

Molester, v. act. Chagriner, tourmenter. Il dit plus que le premier, et moins que le second. (Du latin *molestare*, fait de *molestus* fâcheux, importun, etc.)

Molette, s. f. (*Mo-lè-te*) Partie de l'éperon en forme d'étoile, avec laquelle on pique le cheval. (De sa rondeur semblable à celle d'une petite *meule*, en latin *mola*. Menage.) — Morceau de marbre ou de pierre avec lequel les Peintres broient leurs couleurs. — Tumeur *molle* qui vient à côté du boulet d'un cheval. — Morceau de bois sur lequel le Miroitier travaille le verre de la lunette. — Petites roues que l'Horloger emploie aux conduites du cadran d'une grosse horloge.

Molière, s. f. Carrière de pierre dure d'où l'on tire les meules de moulin. (Du latin *molaris*, fait de *mola* meule.)

† Moline, s. f. Sorte de laine que le commerçans de Bayonne tirent d'Espagne.

† Molinisme, s. m. Sentiment, opinion du Jésuite *Molina* sur la Grace.

† Moliniste, s. m. Disciple, Partisan de *Molina*.

† Molinosisme, s. m. (*Mo-li-no-zis-me*) Doctrine de *Molinos*, Prêtre Espagnol, la même que le *Quiétisme*, dont ce *Molinos* fut l'auteur. Voy. *Quiétisme*. — *Molinosiste*, sectateur de *Molinos*.

Mollasse, adj. (*Mo-la-se*) Qui est trop *mou* (en latin *mollis*), qui n'est pas ferme. Il diffère de *mollet*, en ce que *mollasse* se dit de ce qui est désagréablement mou au toucher, et *mollet* de ce qui l'est agréablement.

† Molle, Poivrier *ou* Lentisque du Pérou, s. m. Grand arbre du Pérou, à fleurs rosacées, assemblées en grappes, qui produit une baie semblable au fruit du Poivrier, et dont on retire par incision, une résine odorante, qui approche de la gomme élemi.

† Molle, s. f. (*Mo-le*) Botte d'osier fendu dont se servent les Vanniers et les Tonneliers.

Mollement, adverb. (*Mo-le-man*) Il ne se dit au propre que dans ces phrases : *Être couché mollement*, dans un bon lit. *S'asseoir mollement*, sur un siége bien mou. — Fig. 1.° Foiblement : lâchement. — 2.° D'une manière *molle* et efféminée.

Mollesse, s. f. (*Mo-lè-se*) Qualité de ce qui est mou. (Du latin *mollities*.) — Fig. 1.° Manque de vigueur et de fermeté d'ame. — 2.° Vie oisive et voluptueuse. *Marmontel* (*Lucile*) a fait *mollesse* synonyme de repos : *Je voudrois que la mollesse fût le prix des travaux guerriers*. Ce mot ne peut être pris dans cette acception.

En termes de Peinture, *la mollesse des chairs*, l'imitation naïve de la flexibilité des chairs. *La mollesse des contours*, cet ondoyant que l'on souhaite dans le trait des figures des jeunes hommes et des jeunes filles.

Mollet, ette, adject. (*Mo-lè, è-te*) Qui n'est pas dur : *Un lit mollet*. *Pain mollet*, pain blanc, léger. Voyez *Mollasse*. (Du latin *mollis*.)

Mollet, s. m. (*Mo-lè*) Le gras de la jambe. — Petite frange fort basse d'un lit, d'un siége.

Molleton, s. m. (*Mo-le-ton*) Petite étoffe de laine douce et *mollette*.

† Mollière, s. f. adj. (*Mo-liè-re*) *Terre molliere*, grasse et marécageuse. (Du latin *mollis*.)

Mollifier, v. act. (*Mo-li-fi-e*) T. de Médecine : Rendre *mou* et fluide.

† Mollipennes, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, qui ont cinq articles aux tarses, les *élytres molles*, le corcelet plat, et les antennes filiformes, souvent dentelées. On les nomme aussi *Apalytres*. (Du latin *mollis* mou, et *penna* aile.)

Mollir, v. neut. (*Mo-lir*) Devenir mou. — Manquer de force, de vigueur : *Ce cheval mollit*, il bronche. — Au fig. Céder lâchement lorsqu'il faudroit tenir ferme.

† Mollusques, s. m. pl. (*Mo-lus-ke*) T. de Zoologie : Classe d'animaux marins non vertébrés, qui ont des vaisseaux, une moelle nerveuse, simple, sans membres articulés. (Du latin *mollis* mou, à cause de la mollesse de leur substance.)

† Molo, s. m. En t. de Chamoiseur, la première huile qui sort des peaux en apprêt.

Molosse, subst. m. Dans la Poésie grecque et latine, pied de vers composé de trois longues ; ainsi nommé ou d'une danse des *Molosses*, ancien peuple de l'Epire, ou parce que, dans le temple de Jupiter surnommé *Molosse*, on chantoit en mémoire de *Molossus*, fils de Pyrrhus et d'Andromaque, des odes dans lesquelles ce pied entroit.

Moluque, s. f. (*Mo-lu-ke*) Plante annuelle, originaire des Moluques, à fleur labiée, et qu'on nomme aussi *Mélisse des Moluques*. On connoît encore la *Moluque épineuse*, et celle en arbrisseau originaire de Perse.

Moly, subst. m. (*Mo-li*) Sorte de plante bulbeuse, dont il y a plusieurs espèces. On lit dans Homère, qu'Ulysse étant prêt à entrer dans le palais de Circe, où ses compagnons avoient déjà été changés en bêtes, Mercure lui montra le *Moly* comme un sûr préservatif contre toutes sortes d'enchantemens. Cette plante merveilleuse n'est point celle que nous connoissons sous ce nom. (Du latin *moly*, pris dans la même signification, du grec *molu*.)

† Molybdate, s. m. (Chimie moderne) Sel formé par la combinaison de l'acide *molybdique* avec une base.

Molybdène, subst. f. (*Mo-lib-dé-ne*) Substance métallique douce et grasse au toucher, et dont la couleur approche beaucoup de celle du plomb. (Du grec *molubdaina* masse de plomb, fait de *molubdos* ou *molibdos* plomb, parce qu'on a long-temps regardé cette substance comme une mine de plomb.)

Molybdique, adj. (Chim. mod.) *Acide molybdique*, acide obtenu par l'oxigénation de la *molybdène*.

† Molybdite, s. f. (Minéral.) Pierre minérale qui contient des particules de plomb. (Du grec *molubdos* plomb.)

Molybdoïde, s. f. (*Mo-lib-do-i-de*) Espèce de mine de plomb moins pesante, mais beaucoup plus dure que la commune. (Du grec *molubdos* plomb, et *eidos* forme, ressemblance.)

† Mom *ou* Mon de Brunswick, s. m. Sorte de bière très-forte qui se fabrique à Brunswick, et que les Hollandois transportent aux Indes.

Moment, s. m. (*Mo-man*) Petite partie du temps; instant: avec cette différence, selon *Girard*, que le mot de *moment* a une signification plus étendue; il se prend quelquefois pour le temps en général, et il est d'usage dans le sens figuré. Le mot d'*instant* a une signification plus resserrée; il marque la plus petite durée du temps, et n'est jamais employé que dans le sens littéral. — En Math. et dans les calculs de l'infini, quantité censée infiniment petite. C'est ce qu'on appelle plus communément *différence*. — En Mécaniq. 1.° Quantité du mouvement d'un mobile, laquelle est toujours en raison composée de la quantité de matière, et de la vitesse du mobile. — 2.° Plus proprement et plus particulièrement, le produit d'une puissance par le bras du levier auquel elle est appliquée. (Du lat. *momentum*.)

Un bon moment, un moment propre et favorable à faire ce qu'on désire. — *Ce fou a de bons momens*, des intervalles lucides où il parle avec sens.

A tout moment, adv. Sans cesse; à toute heure. — *Au moment où*, *au* ou *du moment que*, dès que. — *Dans le moment*, sur le champ.

† Momentané, ée, adj. (*Mo-man-ta-né, né-e*. On écrivoit autrefois *momentanée* pour les deux genres.) Qui ne dure qu'un moment, qu'un temps fort court: *Plaisir momentané*. (Du latin *momentaneus*.)

Momentanément, adv. (*Mo-man-ta-né-man*) Passagèrement; pour un *moment*; pendant un *moment*.

Momerie, s. f. Autrefois mascarade. — Aujourd'hui, 1.° Déguisement de sentimens, qui fait faire au dehors un personnage tout différent de ce qu'on est dans le cœur. — 2.° Jeu joué pour tromper quelqu'un agréablement. (Du grec *mômos* un moqueur, un railleur; ou du Dieu *Momus*, qui se moquoit des autres.)

Momie, s. fém. Il se dit des corps embaumés par les anciens Egyptiens, et de ceux desséchés par les sables brûlans d'Afrique. (Du lat. *mumia*.) — Cire noire pour la greffe des arbres. T. de Cirier.

Momon, s. m. Défi au jeu de dés, porté par des masques: *Courir un momon*, accepter le défi. (Du grec *mômos* tache, opprobre, blâme, reproche; et aussi de *Momus*, Dieu de la raillerie, d'où l'on a fait *mommé* et *mormé* masques hideux.)

Momon, au lansquenet et autres jeux de cartes, partie dans laquelle les joueurs prennent la même quantité de jetons, à condition que celui qui gagnera les jetons des autres, gagnera la somme totale de l'argent mis au jeu.

† Momot, s. m. (Ornithol.) Oiseau passereau d'Amérique, de la famille des Dentirostres, dont les deux mâchoires sont également dentelées, et qui porte sur la tête des plumes de la plus belle couleur bleue, avec lesquelles les habitans du pays font des ornemens très-brillans.

Mon, ma, adj. pronominal et possessif. *Voy.* la Grammaire. (Du grec *mon* pour *emon*, dont la signification est la même.)

Monacal, ale, adject. Qui est de *Moine*.

Monacalement, adv. (*Mo-na-ca-le-man*) D'une manière *monacale*.

Monachisme, s. m. (*Mo-na-kis-me*) Ter. de mépris: L'état des *Moines*. (Du latin *monachus*, fait du grec *monachos* solitaire. Voy. *Moine*.)

Monade, s. f. Être simple et sans parties, dont, suivant *Leibnitz*, tous les autres êtres étoient composés. (Du grec *monas*, *monados* unité, dérivé de *monos* seul.) — En Hist. nat. Les plus petits des animaux connus, visibles seulement à l'aide du microscope solaire.

† Monadelphe, adj. f. (Botan.) *Etamines monadelphes*, réunies en un seul corps par leurs filets. Voy. *Monadelphie*.

† Monadelphie, s. f. (*Mo-na-del-fi-e*) T. de Botan. Seizième classe du système sexuel de Linné, qui comprend les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont les étamines réunies par leurs filamens en un seul corps. (Du grec *monos* seul, et *adelphos* frère; *un seul frère*.)

† Monandre, adj. (Botan.) Qui n'a qu'une étamine. Voy. *Monandrie*.

† Monandrie, s. f. (*Mo-nan-drie*) T. de Botan. Première classe du système sexuel de Linné, qui renferme les fleurs hermaphrodites qui n'ont qu'une étamine. (Du grec *monos* seul, et *anêr* génit. *andros* mari.)

Monarchie, s. f. Gouvernement d'un Etat par un seul Chef. — Etat gouverné par un Roi. (Du grec *monos* seul, et *archê* puissance, gouvernement.)

Monarchique, adj. (*Mo-nar-chi-ke*) Qui est gouverné par un *Monarque*.

† Monarchiques, s. m. pl. Hérétiques du 3.e siècle qui n'admettant qu'une seule personne dans la Ste. Trinité, disoient que Dieu le Père avoit été crucifié. (Du grec *monos* seul, et *archos*, chef)

Monarchiquement, adv. (*Mo-nar-chi-ke-man*) D'une manière *monarchique*.

† Monarchiste, s. m. (*Mo-nar-chis-te*) Partisan de la *monarchie*.

† Monarde, s. f. Plante vivace, originaire de l'Amérique septentrionale, à fleur labiée qu'on cultive dans nos jardins.

Monarque, s. m. (*Mo-nar-ke*) Celui qui a seul le pouvoir souverain dans un grand Etat. (Du grec *monos* seul, et *archos* chef.)

Monastère, s. m. Couvent; demeure de Religieux ou de Religieuses. (Du lat. *monasterium*, pris du grec *monastèrion* solitude; lieu où l'on vit seul: racine, *monos* seul.) Voy. *Cloître*.

Monastique, adj. (*Mo-nas-ti-ke*) Qui regarde les Moines et les Religieuses, Voy. *Monastère*.

† Monaule, s. f. (*Mo-no-le*) Dans la Musique des Anciens, flûte à une tige, dont les uns attribuent l'invention à Osiris, et les autres à Merrure. (Du grec *monos* seul, unique, et *aulos* flûte.)

† Monaule, s. m. Celui qui, chez les Anciens, jouoit de la flûte appelée *monaule*, sans aucun accompagnement.

Monaut, adj. (*Mo-nô*, s. d.) Qui n'a qu'une oreille: *Chien, chat monaut*. (Du grec *monôtos*, formé dans le même sens, de *munos*, seul, un, et d'*ous*, génit. *ôtos* oreille.)

† Monax, s. m. (*Mo-nak-ce*) Marmote d'Amérique.

† Monbain, s. m. (*Mon-bein*) Grand prunier des îles Antilles. La baie qu'il porte, ovoïde, jaune, d'une odeur aromatique, se nomme *prune de Monbain*.

† Moncaya, s. m. Voy. *Mocaya*.

Monceau, s. m. (*Mon-sô*, d.) Tas, amas en forme de petit mont: *Monceau de blé, de pierres; monceau d'argent*. (Du lat. *mons, montis* mont, ou plutôt de son dimin. *monticellus* petit mont.)

Mondain, aine, adject. (*Mon-dein, dè-ne*) Ter. de Dévotion: Qui sent le *monde*: *Habit mondain; air mondain*. — Attaché au *monde*, à ses vanités: *Femme mondaine*. — Il est aussi substantif: *Les mondains ne veulent pas entendre parler de pénitence*.

Mondainement, adverb. (*Mon-dè-ne-man*) D'une façon *mundaine*.

Mondanité, s. fém. Attachement aux choses vaines et passagères du *monde*; vanité *mondaine*.

Monde, s. m. En général, l'Univers: le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment. (Du lat. *mundus*.) — Plus particulièrement, la terre, le globe terrestre. — Dans le Blason, globe surmonté d'une croix. — La totalité des hommes. — Le commun des hommes. — Dans un sens indéfini, les gens, les personnes. — Certain nombre de personnes: *Il y avoit bien du monde à la promenade*. — La société dans laquelle on a à vivre: *Le grand, le beau monde; aimer le commerce du monde*. On appelle proprement *le grand monde*, la Cour et les gens de haute qualité; et l'on dit *le beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. — En t. de Spiritualité, ceux qui suivent les *maximes* du monde. — Les enfans, les domestiques, la famille prise collectivement: *Il a amené tout son monde*. — Tous ceux qui sont sous les ordres de quelqu'un. — Personnes que l'on attend: *On servira dès que notre monde sera arrivé*. — Figur. et famil. Grand nombre, grande quantité.

L'autre monde, la vie future. — *Le nouveau monde*, le continent de l'Amérique. — *Il est venu au monde le trois*, il est né le trois. — *Il n'est plus au monde*, il est mort. — *Il sait bien le monde*, la manière de vivre dans la société. — Fam. *Depuis que le monde est monde*; de tout temps. — Prov. *Devoir à Dieu et au monde*; être extrêmement endetté.

Monde, est quelquefois un terme augmentatif: *Ils sont le mieux du monde ensemble*, ils sont très-liés, très-amis.

† Monde, s. m. (Archéolog.) Grande fosse dans une des places de Rome, près des Comices, dans laquelle Romulus ordonna de jeter les prémices de toutes les choses dont on se servoit.

† *Monde ouvert*, dans l'ancienne Rome, petit temple rond dédié aux Dieux infernaux.

Monde, adj. m. et f. Pur; ce qui est opposé à *immonde*. Il est peu usité. (Du lat. *mundus* propre, net, etc.)

Monder, v. a. (*Mon-dé*) Nettoyer: *Monder de l'orge*, ôter la petite peau qui le couvre. — *Monder de la casse*, la tirer de son bâton et la préparer, après en avoir ôté les noyaux. — *Monder des amandes*, les échauder pour en ôter la peau. Il ne se dit guères qu'en ces phrases. (Du latin *mundare*.)

Mondificatif, ive, adj. Détersif, qui sert à *nettoyer* (en latin *mundare*) une plaie, un ulcère.

Mondifier, v. a. (*Mon-di-fi-é*) T. de Médecine: Nettoyer, déterger. (Du lat. *mundare*.)

† Mondrain, s. m. (*Mon-drein*) T. de Relation, dont quelques Traducteurs de voyages anglois dans la mer du Sud, ont fait sur-tout un grand usage. Petite élévation de terre, terre, colline.

† Moneris, s. fém. (*Mo-né-ri-se*) Dans la Marine des Anciens, navire à un seul rang de rames, tel que les galères modernes. (Du grec *monêrès*, qui n'a qu'un banc de rameurs, fait de *monêros* seul, solitaire.)

Monétaire, s. m. (*Mo-né-tè-re*) Intendant des Monnoies. Il ne se dit que de ceux qui fabriquoient les anciennes monnoies, les médailles. (Du latin *monetarius*, fait de *moneta* monnoie.)

Moniale, subst. f. T. de Droit Canon: Religieuse. (Du grec *monos* seul, solitaire.)

Moniteur, s. m. Celui qui avertit, qui donne des conseils. Il est peu usité. — Titre d'un journal ou papier-nouvelle publié en France, avec l'attache spéciale du Gouvernement. (Du lat. *monitor*, fait de *monere* avertir.) — En Histoire naturelle, espèce de reptile saurien, de la famille des Planicaudes, et du genre des Tupinambis. Il habite Cayenne et Surinam, où l'on prétend qu'il siffle à l'approche des serpens

à sonnettes, pour *avertir*, en quelque sorte, de se tenir sur ses gardes.

Monition, s. f. (*Mo-ni-cion*) T. de Droit Canon : Avertissement juridique, avant de proceder à l'excommunication. (Du latin *monitio* avis, avertissement.)

Monitoire, s. m. (*Mo-ni-toa-re*) Lettres qu'on obtient du Juge d'Eglise pour obliger, par censures Ecclésiastiques, à venir à révélation sur les faits mentionnés dans ces lettres : *Fulminer* ou *jeter un monitoire*. — On dit adjectiv. *Lettres monitoires*. (Du lat. *monitorius* qui avertit.)

Monitorial, ale, adj. *Lettres monitoriales*, écrites en forme de *monitoire*.

Monnoie, s. fém. (*Mo-né*) Espèce d'or et d'argent ou d'autre métal qui a cours. (Du lat. *moneta*, fait dans la même signification, de *monere* avertir ; parce que le type du Prince avertit qu'il n'y a point eu de fraude dans sa fabrication.) — Menues espèces. — Lieu où l'on fabrique les monnoies.

† *Monnoie noire*, monnoie de compte à Ratisbonne en Bavière, dont on se sert pour payer les charges publiques. La monnoie courante est appelée *monnoie blanche*. — *Monnoie longue*, valeur qu'on donne à la monnoie de Bologne, de trois pour cent au-dessous de la valeur de la monnoie de banque. — *Bonne monnoie*, valeur qu'on donne à l'argent de Florence, comparée à la monnoie longue de Livourne. 23 liv. bonne monnoie de Florence valent 24 liv. monnoie longue de Livourne.

Fig. et fam. 1.° *Donner à quelqu'un la monnoie de sa pièce* ; lui riposter de la bonne manière. — 2.° *Etre décrié comme la fausse monnoie* ; avoir une fort mauvaise réputation. — 3.° *Payer en même monnoie* ; se venger d'une injure par une autre ; rendre la pareille.

† *Cour des Monnoies*, autrefois, Cour supérieure établie pour juger souverainement tout ce qui concernoit les *monnoies*.

Monnoierie, subst. f. (*Mo-né-rî-e*) Lieu de l'Hôtel des *Monnoies* où l'on marque l'empreinte des pièces.

Monnoyage, s. m. (*Mo-né-i-a-je*) Action de *monnoyer*.

Monnoyer, v, act. (*Mo-né-ié*) Faire de la *monnoie* de quelque sorte de métal. — Plus particulièrement, donner l'empreinte à la *monnoie*.

Monnoyère, s. fém. (*Mo-né-ie-re*) Plante rampante, dont les feuilles sont rondes et épaisses comme des pièces de *monnoie*. On la nomme aussi *Nummulaire*. Voy. ce mot.

Monnoyeur, s. m. (*Mo-né-ieur*) Ouvrier qui travaille à la fabrication de la *monnoie*.

Faux-monnoyeur, celui qui fait de la fausse *monnoie*.

† Monobolon, s. m. (Gymnastique) Espèce de saut ou d'exercice du corps que l'Empereur Justinien substitua aux jeux de hasard, et qui fut seul permis dans tout l'Empire. (Du grec *monos* seul, et *bolos* jet.)

Monocéros, s. m. Nom donné par quelques Naturalistes à la licorne et au rhinocéros. (Du grec *monos* seul, un, et *kéras* corne ; *qui n'a qu'une seule corne*.)

Monochaomate, subst. et adj. (*Mo-no-kroma-te*) Tableau d'une seule couleur ; camaieu. La première invention, chez les Anciens, en est attribuée à *Cléophante* de Corinthe. (Du grec *monos* un, seul, et *chrôma* couleur.)

† Monocle, s. m. (Optique) Petite lunette ou lorgnette, qui ne sert que pour un seul œil. (Du grec *monos* un, seul, et du lat. *oculus* œil.) — En Histoire naturelle, ordre de Crustacés, qui ont les yeux très-rapprochés et presque réunis. Ce sont les Entomostracés.

† Monocline, adj. (Botanique) Se dit des plantes dont les organes sexuels sont réunis dans la même fleur. (Du grec *monos* un, et *klinê* lit.)

Monocorde, s. masc. Sorte d'instrument de Musique à une seule corde, pour faire connoître les différens intervalles des tons. (Du grec *monos* un, seul, et *chordê* corde.)

† Monocotyledone, adj. f. Se dit des plantes dont l'embryon n'a qu'un seul cotyledon. On dit aussi substantiv. les *Monocotyledones* ou *Monocotylédonées*. (Du grec *monos* seul, unique, et *kotulêdon* cotylédon. Voy. ce mot.)

† Monocroton, s. masc. Dans la Marine des Anciens, vaisseau à un rang de rames de chaque côté. (Du grec *monokrotos*, formé de *monos* seul, et *krotos* action de frapper ; impulsion.)

Monocule, s. masc. En Chirurgie, bandage pour la fistule lacrymale et les autres maladies qui n'affectent qu'un œil. — En Optique, loupe ou lorgnette. Voy. *Monocle*. (Du grec *monos* un, seul, et du latin *oculus* œil.)

† Monodie, s. f. (Musiq. des Anc.) Chant à voix seule, par opposition à la *Chorodie* ou Musique exécutée par le chœur. — Dans une acception plus particulière, sorte de lamentation ou de chanson lugubre qu'on chantoit à une seule voix. (Du grec *monos* seul, et *odê* chant.)

† Monoécie, s. fém. (*Mo-no-é-ci-e*) T. de Botanique : La vingt-unième classe du système sexuel de *Linné*, qui comprend les plantes dont les fleurs ont les organes mâles et femelles séparés sur le même individu. (Du grec *monos* seul, et *oikia* maison, habitation.)

Monogame, s. m. et fém. Qui n'a été marié qu'une fois. Voy. *Monogamie*.

Monogamie, s. f. Etat de ceux qui n'ont été mariés qu'une fois. — En Botanique, le dernier ordre de la vingt-neuvième classe du système sexuel de *Linné*, nommée Syngénésie. Cet ordre comprend les plantes dont les fleurs ont leurs étamines réunies par leurs anthères. (Du grec *monos* un, et *gamos* noces, mariage ; *mariage unique*.)

† Monogastrique, adj. (*Mo-no-gas-tri-ke*) T. d'Anatom. Qui n'a qu'un ventre. (Du grec *monos* seul, et *gastêr* ventre.)

Monogramme, s. m. (*Mo-no-gra-me*) Sorte de chiffre qui contient les lettres du nom de quelqu'un entrelacées en un seul caractère. (Du grec *monos* seul, et *gramma* lettre.) — En Peinture, nom qu'on donnoit anciennement à une simple esquisse, à un dessin où il n'y avoit que le trait.

† Monographie, s. f. (*Mo-no-gra-fi-e*) En Histoire naturelle, description d'un seul objet, d'un seul genre, etc. (Du grec *monos* seul, et *graphô* je décris.)

† Monogynie, s. f. (*Mo-no-ji-ni-e*) T. de Botanique : Premier ordre dans les treiza premières classes du système sexuel de *Linné*, comprenant les plantes qui n'ont qu'un pistil. (Du grec *monos* seul, et *gunè* femme.)

† Monoïque, adj. (*Mo-no-i-ke*) Se dit, en Botanique, des plantes et des fleurs qui appartiennent à la *monoécie*.

† Monolithe, s. m. (Archéolog.) Ouvrage fait d'une seule pierre, tel que les statues, les sarcophages, etc. On dit aussi adjectivement : *Colonne monolithe*. (Du grec *monos* un, seul, et *lithos* pierre.)

Monologue, s. masc. (*Mo-no-lo-ghe*) Scène dramatique où un Acteur parle seul. (Du grec *monos* seul, et *logos* discours, dérivé de *légô* je parle.)

Monomachie, s. f. Duel ou combat singulier d'homme à homme. (Du grec *monos* seul, et *machè* combat, fait de *machomai* combattre.)

Monôme, subst. m. T. d'Algèbre : Quantité composée d'un seul terme, et exprimée sans que les élémens qui la composent soient joints par les signes *plus* ou *moins*. (Du grec *monos* seul, unique, et *nomè* part, division.)

Monopétale, adj. T. de Botanique : *Fleur monopétale*, qui n'a qu'un pétale, qu'une feuille. (Du grec *monos* seul, unique, et *pétalon* feuille, pétale.) Les Monopétales forment la vingtième classe de *Tournefort*, composée d'arbres et d'arbustes.

† Monophage, s. masc. (*Mo-no-fa-je*) Celui qui assistoit aux fêtes appelées *Monophagies*.

† Monophagies, s. f. plur. (*Mo-no-fa-ji-e*) Fêtes que les Egynètes célébroient en l'honneur de Neptune, et dans lesquelles ils mangeoient ensemble, sans se faire servir par aucun domestique. (Du grec *monos* seul, et *phagô* je mange.)

† Monophthalme, s. m. (*Mo-no-ftal-me*) Poisson des Indes-Orientales, qui n'a qu'un œil au milieu du front. (Du grec *monos* seul, un, et *ophthalmos* œil.)

† Monophylle, adj. (*Mo-no-fi-le*) Se dit, en Botanique, d'un calice composé d'une seule pièce, d'une seule feuille. (Du grec *monos* seul, un, et *phullon* feuille.)

† Monophysisme, s. m. (*Mo-no-fi-zis-me*) Hérésie des *Monophysites*.

† Monophysites, s. m. pl. (*Mo-no-fi-zi-te*) Hérétiques qui ne reconnoissoient qu'une seule nature dans J.-C. (Du grec *monos* un, et *phusis* nature.)

Monopode, s. masc. Table qui n'avoit qu'un pied. (Du grec *monos* un, et *pous*, *podos* pied.)

Monopole, s. m. Privilége exclusif de vendre seul des marchandises ou des denrées dont la vente devroit être libre. (Du grec *monos* seul, et *poléin* vendre.) — Convention inique entre des Marchands, pour enchérir de concert une marchandise. — Abusivement, imposition onéreuse établie sur les marchandises.

Monopoler, v. n. Autrefois, faire des cabales. — Quelques-uns le disent pour faire le *monopole*.

Monopoleur, s. m. Celui qui fait le *monopole*, qui cherche à vendre seul quelque denrée, etc. — Abusivement et odieusement, Traitant ; Commis à la levée des droits.

Monoptère, s. m. Temple rond des Anciens, sans murailles, et dont la couverture n'étoit soutenue que sur des colonnes. (Du grec *monos* seul, un, et *ptéron* aile ; *bâtiment qui n'a qu'une aile*.)

† Monoptote, adj. Se dit, en Grammaire, des noms grecs et latins qui n'ont qu'un cas, qui sont indéclinables. (Du grec *monos* seul, unique, et *ptôsis* chute ou cas : racine, *piptô* je tombe.)

† Monorime, s. masc. Sorte de Poëme dont tous les vers sont sur la même rime. (Du grec *monos* seul, unique, et *rhutmos* rhytme, justesse, cadence, d'où est venu le mot françois *rime*.)

† Monospermatique, adj. (*Mo-no-sper-ma-ti-ke*) Ter. de Botanique : Qui n'a qu'une semence, en parlant des plantes. (Du grec *monos* seul, unique, et *sperma* semence, graine.)

† Monosperme, adj. (Botanique) *Fruit monosperme*, qui n'a qu'une seule semence.

† Monostique, adj. (*Mo-no-sti-ke*) Se dit, en Cristallographie, des cristaux qui n'ont qu'une rangée de facettes autour de chaque base. (Du grec *monos* un, et *stichos* rang.)

† Monostique, s. m. Epigramme composée d'un seul vers. (Du grec *monos* un, et *stichos* vers.)

† Monostyle, adj. (*Mo-no-sti-le*) Se dit, en Botanique, de la fleur qui n'a qu'un seul style. (Du grec *monos* seul, un, et *stulos* style. Voy. ce mot.)

Monosyllabe, adj. *ou* s. m. (*Mo-no-si-la-be*) Qui n'est que d'une syllabe. Le mot *Dieu* est *monosyllabe*, est un *monosyllabe*. (Du grec *monos* seul, unique, et *sullabè* syllabe.)

Monosyllabique, adj. (*Mo-no-si-la-bi-ke*) *Vers monosyllabiques*, ceux dont tous les mots sont des mots *monosyllabes*.

† Monothelisme, s. masc. Hérésie des *Monothélites*.

† Monothélites, s. m. plur. Hérétiques du 7.e siècle, qui n'admettoient en J.-C. qu'une seule volonté. (Du grec *monos* un, seul, et *thélô* je veux.)

Monotone, adj. Qui est toujours sur le même ton. (Du grec *monos* un, seul, et *tonos* ton.) — Figur. 1.° D'une uniformité fatigante, en parlant du style, etc. — 2.° En Peinture, qui est égal de ton et de couleur, qui est fade, gris, etc.

Monotonie, s. f. Uniformité ennuyeuse de ton dans le discours, dans le chant, etc. Voy. *Monotone*. — Au figuré, grande uniformité dans le style, dans les tours, les figures d'un ouvrage.

Monotriglyphe, s. m. (*Mo-no-tri-gli-fe*) T. d'Architecture : Espace d'un seul triglyphe entre deux colonnes ou deux pilastres. (Du grec *monos* seul, et *trigluphos* triglyphe. Voy. ce mot.)

† Monoxile, subst. m. (Marine) Espèce de bateau fait d'un seul tronc d'arbre, en usage dans la mer Adriatique. (Du grec *monos* un, et *xilon* bois.)

Mons, s. m. (l's se prononce) Abréviation méprisante du mot *Monsieur*.

Monseigneur ; au pl. *Messeigneurs*, s. m. et dans les requêtes au Conseil, etc. *Nosseigneurs*

(*Mon-cé-gneur*) Titre d'honneur employé à l'egard de certaines personnes constituées en dignité éminente, etc. — On appeloit simplement *Monseigneur*, le Dauphin fils de Louis XIV. (Reunion des deux mots *mon* et *Seigneur* en un seul. Voy. *Seigneur*.)

MONSEIGNEURISER, v. a. Traiter de *Monseigneur*; donner du *Monseigneur*. Style plaisant ou critique.

MONSIEUR: au pl. *Messieurs*, s. m. (*Monsieu*, *Mè-sieû*) Qualité, titre que l'on donne à un homme par honneur, par civilité ou bienseance. — On appeloit absolument *Monsieur*, le frère unique ou aîné du Roi. (Des deux mots *mon* et *sieur*, Voy. *Sieur*.)

Fam. et popul. *Faire le Monsieur*; faire l'homme de conséquence. — *Il est devenu gros Monsieur*; il a fait fortune.

MONSTRE, s. m. Prodige qui est contre l'ordre de la nature. En ce sens c'est un latinisme peu usité. — Animal qui a une conformation contraire à l'ordre de la nature. — Au fig. ce qui est extrêmement laid et difforme. — Plus figurément encore, personne cruelle et dénaturée. — Par exagération, poisson d'une grandeur extraordinaire: *On a servi des monstres sur la table.* (Du latin *monstrum*.)

Monstre d'ingratitude, d'avarice, de cruauté; personne très-ingrate, très-avare, très-cruelle.

MONSTRUEUSEMENT, adv. (*Mons-tru-eû-ze-man*) Prodigieusement; excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE, adj. (*Mons-tru-eû*) Qui est d'une conformation contraire à l'ordre de la nature. — Prodigieux, excessif dans son genre: *Tête monstrueuse, poisson monstrueux.* — En parlant des choses morales, vicieux à l'excès: *Avarice monstrueuse.* (Du latin *monstruosus*.)

MONSTRUOSITÉ, s. fém. Caractère, vice de ce qui est *monstrueux*. — Plus ordinairement; chose *monstrueuse*, au propre et au figuré.

MONT, s. m. (*Mon*) Montagne, avec cette différence que ce dernier mot exprime une masse plus considerable que le premier. Le *mont* est proprement opposé au *vallon*, et la *montagne* à la *plaine*. *Mont* ne se dit guères en prose qu'avec un nom propre: *Le mont Etna.* (Du latin *mons*, *montis*.) — En Chiromancie, certaines petites éminences dans la paume de la main, à la racine des doigts, auxquelles les Chiromanciens ont, sans raison ni fondement, donné le nom des planètes. — Au pl. *Les monts*, ordinairement les Alpes.

Le double mont, poétiquement, le Parnasse. — Proverb. *Promettre des monts d'or* ou *monts et merveilles*; promettre de grandes richesses, de grands avantages. — *Par monts et par vaux*, de tous côtés.

Mont de piété; lieu où l'on prête sur des nantissemens sans intérêt ou à un intérêt fort modique. — A la guerre, *mont-pugnote*, éminence d'où l'on regarde sans aucun peril ce qui se passe dans une attaque de place, dans un combat. Style fam.

MONTAGE, s. m. Action de *monter*: *Le montage des bateaux.* — Peine, travail pour *monter* certaines choses: *Payer le montage du bois, etc.*

† *Montage du métier*, dans les fabriques d'étoffes de soie, opération qui consiste à disposer toutes les parties du métier, à le munir de tout ce qui est nécessaire pour le travail qu'on doit faire.

MONTAGNARD, ARDE, adj. (*Mon-ta-gniâr*) Qui habite les *montagnes*.

MONTAGNE, s. f. (*Mon-ta-gne*; mouillez *gn*) Grande masse de terre ou de roche, fort élevée au-dessus du reste de la surface de la terre. Voy. *Mont*. (Suivant *Ménage*, de *montana*, qui a été dit pour *mons*: comme *fontana* pour *fons*.)

Proverb. *La montagne a enfanté une souris*, les belles espérances qu'on avoit d'un dessein n'ont abouti à rien de considérable.

† *Montagne de la table* (Astron.), Constellation meridionale. Voy. *Table*

MONTAGNEUX, EUSE, adj. (*Mon-ta-gnieû*) Où il y a beaucoup de *montagnes*.

† MONTATSON, s. fém. (*Mon-té-zon*) T. de Pêche. Temps où la plus grande partie des truites quittent les eaux salées, pour passer (*monter*) dans l'eau douce.

MONTANT, s. m. (*Mon-tan*) Pièce de bois ou de fer qui est posée de haut en bas en certains ouvrages de Menuiserie, de Serrurerie, etc. — L'une des cordes, qui va le long d'une raquette. — Le total, la somme à laquelle se *monte* un compte. — La tige des plantes. — Ce qu'il y a de spiritueux dans quelque chose: *Ce tabac a du montant.* — Celui à qui il appartient de *monter* à quelque place, en cas de vacance: *Ce lieutenant est le premier montant.*

† MONTANS, pl. (Maçonnerie) Corps en saillie aux côtés des chambranles des portes ou croisées, qui servent à porter les corniches et frontons qui les couronnent. — *Montans de la bride* (Sellier), parties de la bride qui s'élevent des côtés de la bouche au sommet de la tête. — *Montans d'une presse* (Imprimerie), Voy. *Jumelles*.

MONTANT, ANTE, adj. Qui *monte*: *Un bateau montant.* — En Botan., il se dit d'une tige qui, arquée à sa base, se redresse dans sa partie supérieure. — On le dit, dans le Blason, des écrevisses, des épis, etc. dressés contre le chef de l'ecu.

† MONTASSINS, subst. m. pl. (*Mo-nta-sein*) Sorte de cotons filés qui se tirent du Levant.

MONTE, s. f. Accouplement des chevaux et des cavales. — Temps de cet accouplement.

MONTÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Monter*. — *Être bien* ou *mal monté*, 1.° être monté sur un bon *ou* un mauvais cheval. 2.° Être bien *ou* mal en chevaux. On dit proverb. *Monté comme un Saint-George*, très-avantageusement. — *Cheval monté haut* ou *haut monté*; qui a les jambes trop longues. — *Vaisseau monté de tant d'hommes*, qui porte tant d'hommes. — Fig. et fam. *Il est monté sur un ton plaisant, sur un ton singulier*.

MONTÉE, subst. f. Lieu qui va en *montant*. — Petit escalier. Voy. *Degré*. — Popul. une des marches d'un escalier. — Action de *monter*. — En t. de Fauconnerie, vol de l'oiseau qui s'élève à angles droits par degrés, en poursuivant le héron, etc. *Montée d'essor*, elevation de l'oiseau lorsqu'il *monte* si haut qu'on le perd de vue.

† *Montée d'arche* (Ponts et Chaussées), hauteur perpendiculaire depuis le niveau de la naissance de la voute, jusqu'à l'intrados de sa clef. — *de pont*, difference du niveau de son pavé sur le milieu de sa maîtresse arche, avec le niveau de sa culée.

Monter, v. n. (*Mon-té*) Se transporter en un lieu plus haut que celui où l'on est. Il prend l'auxiliaire *être : Je suis monté dans ma chambre.* (Du latin barbare *montare*, fait avec la même signification, dans la basse latinité, de *mons*, *montis* mont, montagne. *Menage.*) — En Musique, faire succéder des sons hauts à ceux qui sont bas ou graves. — Se mettre sur.... *Monter à cheval.* — S'élever, en parlant de l'eau, de l'air, du feu, etc. On dit dans le même sens, *le rouge lui monte au visage*, etc. Il prend pour auxiliaire *avoir* plutôt qu'*être : La rivière a monté cette année à une telle hauteur ; la chaleur lui a monté au visage.* — Croître en valeur ; augmenter de prix. — Fig. Parvenir : *Monter au faîte des honneurs ; monter au trône* ou mieux *sur le trône ;* devenir Roi. — Passer à un grade supérieur, à une place plus élevée. — S'accroître : *Sa puissance, sa cruauté, son orgueil montèrent à un tel point que.....* — En parlant de plusieurs sommes, de plusieurs nombres réunis, former le total de..... *La dépense monte à.....* On dit dans le même sens, au réciproque. *Les frais se montent à tant.*

Monter sur un vaisseau, sur mer ; s'embarquer. — *Monter en chaire ;* prêcher. — Figur. *Monter sur le Parnasse ;* s'adonner à la poésie. — *Monter à l'essor* (Fauconn.), se dit des jeunes oiseaux qui s'essayent à voler, et qui commencent à tenter de hauts vols. — *Apprendre à monter à cheval*, à bien monter à cheval. — Proverb. 1.° *Monter sur ses grands chevaux ;* marquer de la colère, de la fierté dans ses paroles. — 2.° *Monter sur ses ergots ;* élever sa voix et son geste avec chaleur et audace. Il est populaire. — 3.° *Monter aux nues ;* s'emporter subitement de colère.

Monter, v. a. Il se dit dans le premier sens du neutre avec l'auxiliaire *avoir : Monter l'escalier ; j'ai monté les degrés.* — Transporter d'un lieu plus bas en un autre plus élevé : *Monter du foin au grenier, des meubles dans une chambre.* — Il se combine avec plusieurs mots : *Monter une montre, un clavecin* ou *autre instrument ; monter un ouvrage d'orfèvrerie*, etc. L'explication de ces expressions composées est aux mots avec lesquels *monter* s'associe.

Monter un cheval ; être sur un cheval. — *Monter un cavalier*, lui fournir un cheval. — *Monter un métier.* Voy au mot *Montage.* Il se dit particulièrement, en t. de Passementiers, pour *passer le patron.* — *Monter un bonnet* (Modes), disposer une coiffure sur des passes et un fond, avec des carcasses et des épingles. — *Monter un filet* (Pêche), le mettre en état de servir. — *Monter un diamant* (Lapidaire), le mettre en œuvre. — *Monter une pièce d'étain* (Potier d'étain), la battre sur l'enclume nue, en faisant tourner, à mesure, la pièce sur elle-même. — *Monter un trait, une partie, la couleur* (Peinture), relever un trait, une partie ; donner plus de vigueur au coloris.

† Monterrine, s. f. (*Mon-fè-ri-ne* : *r* forte) Air d'une danse ainsi nommée du *Mont ferrat*, en Piémont : son mouvement est à six huit. Les Génois l'appellent *Alexandrine.*

† Montgolfière, s. f. (Physique) Machine qui sert à s'élever dans les airs, ainsi nommée de *Joseph Montgolfier* qui l'inventa, conjointement avec son frère, à Annonai en 1783. Elle consiste en un globe léger, dans lequel on raréfie l'air par le moyen du feu, à la difference des autres aérostats inventés depais, qu'on remplit de gaz hydrogène.

Monticule, s. m. Petite montagne ; simple élévation de terrain. (De *monticulus*, dimin. de *mons*, *montis* mont, montagne.)

Mont-joie, s. f. (*Mon-joa*) Autrefois, 1.° monceau de pierres jetées confusément les unes sur les autres, soit pour marquer le chemin, soit en signe de quelque victoire, etc. (*Mont* annonçant la joie.) — 2.° Cri de guerre usité par les François dans les batailles : *Mont-joie saint-Denis.* — Titre du premier Roi d'armes de France.

† Mont-joli, s. m. Plante des Antilles, d'une odeur pénétrante, et qui approche de celle de la racine du Méum. On la nomme aussi *Sauge de montagne.*

† Mont-ménale (Astron.), Constellation boréale introduite par Hévélius, aux pieds du Bouvier.

Montoir, s. m. (*Mon-toar*) Grosse pierre, gros billot de bois, etc. dont on se sert pour *monter* plus aisément à Cheval. *Le côté du montoir*, le côté gauche du cheval ; le côté droit s'appelle *le côté hors du montoir.*

Montre, s. f. Petite horloge qui se porte ordinairement dans la poche. — La platine qui *montre*, qui indique les heures dans une horloge. On dit plus souvent et mieux, *Cadran.* — Echantillon ; morceau que l'on *montre* pour faire juger du reste. — Ce qu'un Marchand, un Artisan expose devant sa boutique, pour *montrer* la marchandise dont il trafique ou les choses qu'il fait. — Chez les Orfèvres, boîte vitrée garnie de divers bijoux qu'ils exposent à la vue des passans. — Chez les Marchands de chevaux, 1.° lieux où ils font voir aux acheteurs les chevaux qu'ils ont à vendre. 2.° Manière dont ils essayent et conduisent ces mêmes chevaux. — Apparence : *Cela n'est que pour la montre.* — En parlant des orgues, les tuyaux qui paroissent au dehors. — Revue de gens de guerre. En ce sens il est vieux ; on dit *revue.* Il s'est conservé dans cette phrase familière : *Cette chose peut passer à la montre :* elle peut être reçue parmi les autres, quoique d'une qualité inférieure. — Paye qui se donne aux soldats tous les mois, lors de la revue.

Fig. *Faire montre de son esprit, de son érudition ;* en faire étalage, en faire parade.

Montrer, v. a. (*Mon-tré*) Indiquer : *Montrer le chemin à quelqu'un.* (Du lat. *monstrare.*) Faire voir : *Il m'a montré son ouvrage.* — Faire paroître : *Montrer de l'ardeur, du zèle.* — Enseigner : *Montrer le latin, la musique.* Neutralement, *ce Maître montre bien.* Passivement, *il a été bien* ou *mal montré.* Il n'est pas du style noble.

Fig. *Montrer les talons*, s'enfuir. — *Cet habit*

montre la corde, est si usé qu'on en voit la trame. — Fig. et proverb. *Cela montre la corde*, c'est une finesse grossière et facile à découvrir. — *Montrer quelqu'un au doigt*, se moquer de lui comme d'une personne décriée, ridicule. — *Se faire montrer au doigt*, se faire moquer de tout le monde. — Fig. *Montrer le chemin aux autres*, faire quelque chose à dessein que les autres le fassent.

MONTUEUX, EUSE, adject. *Un pays montueux*, fort inégal, mêlé de plaines et de collines.

MONTURE, s. f. Bête sur laquelle on *monte* pour aller d'un lieu à un autre. — Dans les Départemens qui avoisinent l'Espagne, charge d'un mulet, composée de deux balles de Marchandises. — Bois sur lequel sont montés le canon et la platine d'un fusil, d'un pistolet, etc. On le dit à-peu-près dans le même sens, de divers autres ouvrages. — Travail d'un ouvrier qui a *monté* un ouvrage : *L'ouvrier a demandé six francs pour la monture.*

Monture de bride, ce qui porte et soutient l'embouchure.

MONUMENT, s. m. (*Mo-nu-man*) Marque publique, qui transmet à la postérité le souvenir de quelque chose de mémorable. — Tombeau. En ce dernier sens il est du style soutenu. (Du latin *monumentum*, fait avec la même signification, de *monere* avertir.)

† MONUMENTAL, ALE, adj. (Archéol.) Qui appartient aux *monumens* antiques : *Statues monumentales.* Mot nouveau, employé par M. Denon, dans son *Voyage en Egypte.* Il seroit utile à conserver.

MOQUE, s. f. (*Mo-ke*) Espèce de moufle sans poulie, et qui est percée en rond par le milieu.

SE MOQUER, v. r. (*Mo-ké*) Se railler de..... en plaisanter. On écrivoit autrefois *mocquer.* (Du grec *môkô* et *môkômai*, qui ont la même signification.) — Mépriser. — Braver. — Ne dire, ne faire pas sérieusement : *C'est se moquer que de.....* — Faire hors de propos : *Vous vous moquez de sortir par ce mauvais temps.*

† Proverb. et popul. *Se moquer de la barbouillée*, ne rien craindre. — *C'est se moquer de la barbouillée*, les propositions qu'on fait sont ridicules.

MOQUERIE, s. f. Parole ou action par laquelle on se *moque* ; plaisanterie, raillerie : avec cette différence, dit *Roubaud*, que la *moquerie* se prend toujours en mauvaise part ; la *raillerie* peut être prise en bonne ou mauvaise part, suivant les circonstances ; la *pluisanterie*, en soi, ne peut être prise qu'en bonne part. — Chose absurde, impertinente : *C'est une moquerie de....*

MOQUETTE, s. f. (*Mo-ke-te*) Etoffe à chaîne et trame de fil, veloutée en laine. On nomme *tripe* la moquette unie, dont le velouté est d'une seule couleur. — En t. d'Oiseleur : Oiseau attaché qui sert à en attirer d'autres dans le piége.

MOQUEUR, EUSE, adj. et s. (*Mo-keur*, *eüse*) Celui ou celle qui se moque, qui raille, qui ne parle pas sérieusement.

MOQUEUR, s. m. Oiseau de la Virginie, qui imite parfaitement le cri des autres oiseaux. Il y a plusieurs espèces de *moqueurs*, qui appartiennent toutes au nouveau continent.

MORAILLER, verb. a. (*Mo-rà-glié* ; mouillez les *ll*) *Mórailler le verre* ; se servir de *morailles* pour l'alonger.

† MORA, s. f. (Hist. anc.) Troupes de Spartiates, composée ou de 500, ou de 700, ou de 900 hommes. On n'y recevoit que des homme libres, entre 30 et 60 ans.

† MORABITE, s. masc. Chez les Musulmans, sectateur de Mohaidin, petit-fils d'Aly, gendre de Mahomet. Les plus zelés de cette secte embrassent la vie solitaire. — En Afrique, Mahométan qui fait profession de science et de sainteté.

MORAILLES, s. f. pl. (Mouillez les *ll*) Dans les Verreries, espèce de tenailles de fer, pour tirer et allonger le cylindre de verre, avant de l'ouvrir. — Instrument composé de deux branches de fer pour serrer le nez d'un cheval.

MORAILLON, s. m. (*Mo-ra-glion* ; mouillez les *ll*) Morceau de fer attaché au couvercle d'un coffre, etc. Il porte un anneau qui passe dans la serrure, et dans lequel entre le pêne. (Du bas-breton *moraille*, qui signifie la même chose. *Trév.*)

MORAINE, s. f. (*Mo-rè-ne*) Laine que l'on a fait tomber avec la chaux de dessus les peaux de moutons ou de brebis qui *meurent* de maladie. — Cordon de mortier de chaux et sable corroyés, que le Maçon-piseur forme autour d'un mur, etc.

MORAINES, s. f. pl. Vers qu'on aperçoit au fondement des chevaux qui ont pris le vert.

MORAL, ALE, adj. Qui regarde les mœurs ; qui instruit touchant les mœurs. (Du latin *moralis.*)

Vertus morales, celles qui ont pour principe les seules lumières de la raison. — *Cela est fort moral*, renferme une morale fort saine. — *Assurance*, *certitude morale* ; assurance vraisemblable ; certitude telle qu'on peut l'avoir dans les choses ordinaires de la vie.

MORALE, s. fém. La science, la doctrine des *mœurs.* — Traité de morale : *La morale d'Aristote*, etc.

MORALEMENT, adv. (*Mo-ra-le-man*) *Vivre moralement bien*, suivant les seules lumières de la raison. — *Moralement parlant* ; vraisemblablement et selon toutes les apparences.

MORALISER, v. n. (*Mo-ra-li-ze*) Faire des réflexions *morales.*

MORALISEUR, s. m. Celui qui affecte de parler *morale.* Style plaisant.

MORALISTE, subst. m. Ecrivain qui traite des *mœurs.*

MORALITÉ, s. fém. Réflexion *morale.* — Sens *moral* d'une Fable. — But *moral* d'un poëme, d'une pièce de théâtre. — Espèce de drame, dont les interlocuteurs étoient ordinairement les idées les plus abstraites ou les plus fantasques personnifiées. — En Philosophie, qualité *morale : La moralité de nos actions.*

MORBIDE, adj. Ter. de Peinture, qui se dit particulièrement des chairs mollement et délicatement exprimées. (De l'italien *morbido* délicat, doux, souple au toucher.)

† MORBIDESSE, s. f. (Peinture) Souplesse, douceur, mollesse aimable qu'offre la nature, sur-tout dans les chairs des femmes et des enfans. (De l'italien *morbidezza* mollesse, delicatesse.)

Digitized by Google

Morbifique, adj. (*Mor-bi-fi-ke*) T. de Médecine. Qui cause la maladie. (Du lat. *morbificus*, formé, dans le même sens, de *morbus* maladie et de *facere* faire.)

Morce, s. f. T. d'Architecture : Les pavés qui, dans un ruisseau, font liaison de la chaussée avec le revers.

Morceau, s. m. (*Mor-so*, s. d.) Partie d'une chose bonne à manger et séparée de son tout. (Du latin *morsus* morsure, action de mordre ou de manger; dont on a fait, dans la basse latinité, le diminutif *morsellus*, et successivement *morsel* et *morcel*, comme nous disions autrefois.) — Portion d'un corps solide et continu : *Morceau de terre, d'heritage.* — Partie séparée d'un corps continu : *Morceau de bois, d'etoffe.* — Fig. 1.° Partie d'un ouvrage d'esprit : *Il y a de beaux morceaux dans ce discours.* — 2.° Dans les arts d'agrément, pièce entière qui ne fait pas partie d'un tout : *Ce tableau est un beau morceau.*

Aimer les bons morceaux, la bonne chère. — *Doubler ses morceaux*, se hâter de manger. — *Manger un morceau*, faire un repas fort leger. — Fig. *Tailler les morceaux à quelqu'un*, prescrire la dépense qu'il doit faire. *Lui rogner les morceaux*, diminuer ses profits, ses revenus. *Lui compter les morceaux*, ne lui donner que le juste nécessaire. — Fam. *Avoir ses morceaux taillés*, vivre de son revenu, et n'en avoir précisément qu'autant qu'il en faut. Fig. et fam. Ne pouvoir rien faire de plus que ce qui a été prescrit. — Pop. *Le morceau d'Adam*, petite éminence qui paroît au gosier des hommes. — Fam. *Morceau honteux*, celui qui demeure le dernier dans le plat. — *Morceau à la Brinvilliers* (famense empoisonneuse), du poison.

† Morcelé, ée, part. p. et adj. Voy. *Morceler.* — Fig. *Style morcelé*, coupé par petites phrases, par opposition au style périodique et nombreux.

Morceler, v. a. (*Mor-ce-lé*) Diviser par *morceaux : Morceler une terre, un heritage.* Il ne se dit guères qu'en ces phrases.

Mordache, s. f. Sorte de tenaille propre à remuer le gros bois dans le feu. — Chez les Serruriers, espèce d'étau dont les deux mâchoires se réunissent à une charnière, ou à un ressort. — Chez les Menuisiers, etc. sorte de tenaille composée de deux morceaux de bois élastiques, qu'on place entre les mâchoires d'un étau, pour saisir l'ouvrage que ces dernières pourroient meurtrir. — Extrémités de quelques instrumens qui ont du rapport aux tenailles : *Les mordaches d'une tenette.* — Autrefois, dans les couvens, gros morceau de bois, en forme de bâillon, qu'on mettoit dans la bouche d'un novice qui avoit parlé sans nécessité. (Du mot *mordre.*)

Mordacité, s. f. Qualité corrosive. (Du lat. *mordacitas*, de *mordere* mordre.) — Figur. Médisance aigre et piquante.

Mordant, ante, adj. Qui *mord : Une bête mordante*, en t. de Chasse. — Au fig. *Un acide mordant.* — Piquant; satirique : *C'est un esprit mordant; il a l'humeur mordante; style mordant.*

Mordant, s. m. (*Mor-dan*) Vernis etc. qui sert à retenir l'or en feuilles sur du cuivre, du bronze, etc. — En Musique, agrément du chant, qui consiste en une seule battue de la note supérieure sur celle qui porte le *mordant.* C'est le petit *trill* qui se pratique fréquemment aujourd'hui sur les notes de peu de durée. — En t. d'Imprimerie, pincette de bois légèrement élastique, qui sert à arrêter la copie sur le visorium. — Dans plusieurs autres arts, instrument destiné, sous des formes différentes, à saisir, piucer, *mordre* quelques objets. — En Charpenterie, manière de couper le bout d'une pièce de bois, pour l'assembler avec une autre : c'est faire un tenon à mi-bois, et couper l'épaulement en onglet.

† Mordate, s. m. Nom donné par les Turcs aux Chrétiens qui, après avoir embrassé le Mahométisme, être retournés au Christianisme, reviennent encore à la loi musulmane.

† Mordelles, s. f. plur. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Sténoptères ou Angustipennes, qui ont un écusson très distinct, et les antennes en soie.

Mordicant, ante, adj. (*Mor-di-kan*) En Physique et en Médecine, âcre; picotant; corrosif. (Du latin *mordicans.*) — Au fig., qui aime à médire, à critiquer, à railler amèrement.

† Mordicus, adv. (Prononcez l's) Avec ténacité et obstination : *Soutenir mordicus son opinion.* Style fam. (Du lat. *mordicus*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *avec les dents, à belles dents.*)

Mordienne, a la grosse mordienne, adv. Sans façon; sans finesse; sincèrement. Il est populaire.

Mordiller, v. a. (*Mor-di-glié*; mouillez les *ll*) *Mordre* légèrement et à plusieurs reprises.

† Mordore, adj. indéclin. Couleur brune mêlée de rouge : *Drap mordoré, ratine mordoré, souliers mordore.*

Mordre, v. a. *Mordant. Mordu. Je mords, tu mords, il mord, nous mordons, vous mordez, ils mordent. Je mordis.* Le reste formé de ceux-ci. Serrer avec les dents. (Du latin *mordere*, qui a la même signification.) — Il se dit par extension, des oiseaux et même des insectes, quoiqu'ils n'aient point de dents.

Poétiquement, *Mordre la poussière*; être tué dans un combat. — Proverb. et fig. *Il a fait telle affaire, il s'en mordra les doigts ou les pouces*, il s'en repentira. — En t. de Gravure, *Mordre* ou *faire mordre une planche*, lui faire éprouver l'effet de l'eau-forte. — En ter. de Teinturier, *l'étoffe mord la teinture*, elle prend la couleur. — Proverb. *C'est un beau mâtin s'il vouloit mordre*, se dit d'un homme bien fait, vigoureux, dont le courage ou la bonne volonté ne répond pas à ce que promet son extérieur.

Mordre, v. n. Il a les mêmes sens que l'actif : *Mordre dans du pain : les poissons mordent à l'hameçon.* — Au figuré, médire; critiquer; trouver à redire à.... *Il cherche à mordre sur tout.*

Figur. et fam. *Mordre à l'hameçon* ou *à la grappe*; écouter avec plaisir une proposition; la recevoir volontiers. — *L'eau-forte, le burin, la lime mordent sur les métaux*, les creusent. — En t. d'Imprimerie, se dit de la frisquette lorsqu'elle couvre ce qui doit paroître : *Elle mord à la signature et au folio.* — Fig. et fam.

Je veux lui apprendre la grammaire, mais il ne sauroit y mordre, il ne peut la comprendre.

† Mordu, ue, part. p. et adj. Voy. *Mordre*. — Se dit, en Botan., d'une feuille dont le sommet obtus est terminé par des entailles inegales.

More, s. m. (En suivant l'étymologie, il faudroit écrire *Maure*) Habitant de la *Mauritanie*. Voyez *Maure*. — On le dit par extension, des peuples d'Afrique, qui sont du côté de la Méditerranée. Plusieurs disent au fém. *Moresque*; quelques autres *Mauresse*; l'*Acad.* ne met ni l'un ni l'autre.

Proverb. *Traiter quelqu'un de Turc à More*, avec dureté et sans aucun égard. — *Cheval cap de more* ou *cavesse de more*, d'un poil rouan, et dont la *tête* et les extrémités sont noires. — *Gris de more*, couleur grise tirant sur le noir.

Moreau, adj. masc. (*Mo-ró*, s. d.) *Cheval moreau*, extrêmement noir. (Du grec *mauros* sombre, noirâtre.)

Morelle, s. f. (*Mo-re-le*) Plante annuelle, à fleur infundibuliforme, ainsi nommée de la couleur *noire* de ses fruits ou baies. Parmi ses nombreuses espèces, on distingue la *Morelle des jardiniers*, c'est celle dont le fruit est noir; la *Vigne de Judée* ou *Morelle grimpante*, ou *Vigne vierge*; la *Morelle furieuse* ou *Belle-dame* (*Bella donna*); la *Morelle à grappes*, *grande Morelle des Indes*; *Vermillon-planté*, *Herbe de la laque*, *Méchoachan du Canada*; enfin la *Morelle tubéreuse alimentaire*, *Pomme de terre* ou *Batatte de Virginie*. — Sorte d'oiseau aquatique. Voy. *Foulque*.

Morene, s. f. (*Mo-rè-ne*) Sorte de plante aquatique et vivace, dont on ne connoit qu'une espèce. On la nomme aussi *Grenouillette*.

Moresque, adj. m. et f. (*Mo-res-ke*) Qui a rapport aux coutumes des *Maures*.

Moresque, s. f. Espèce de danse à la manière des *Mores*. — Peinture faite de caprice, représentant des branchages, des feuillages qui n'ont rien de naturel. On dit aussi et plus souvent *Arabesque*.

Morfil, s. masc. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'un couteau, d'un rasoir, etc. qu'on a passé sur la meule. — Dents de l'éléphant, avant qu'elles soient travaillées.

Morfondre, v. a. Causer un froid qui pénètre.

Se morfondre, v. rec. Se refroidir. — Fig. S'ennuyer; perdre du temps à attendre, à poursuivre une entreprise.

La pâte se morfond, perd la chaleur qu'elle doit avoir pour faire de bon pain.

Morfondure, s. f. Maladie des chevaux qui ont été saisis de froid après avoir eu chaud.

Morgeline, s. f. Plante annuelle, à fleur rosacée, qui sert à nourrir les oiseaux de chant, particulièrement les serins. On l'appelle aussi *Mouron des petits oiseaux*.

Morgue, s. f. (*Mor-ghe*) Mine sérieuse où il paroît de l'orgueil et de la fierté. — Il se dit, depuis quelque temps, d'un style à prétention, chargé de grands mots, etc. — Endroit à l'entrée d'une prison où le Geolier examine ceux qu'il écroue, afin de pouvoir les reconnoître. — Endroit où l'on expose à Paris, les corps morts de personnes inconnues, et dont la justice se saisit, jusqu'à ce que quelqu'un vienne les réclamer. — En t. de Pêche, embouchure de la chausse, et entrée de la manche des filets.

Morguer, v. act. (*Mor-ghé*) Braver avec insolence.

Morgueur, s. m. (*Mor-gheur*) Guichetier qui est au guichet de la *morgue*. *Trévoux*.

Moribond, onde, adj. (*Mo-ri-bon, on-de*) Qui va mourir. (Du latin *moribundus*.) — Par extension, qui est malade de langueur.

Moricaud, aude, adj. (*Mo-ri-ko*) Qui a le teint de couleur brune. — Il est plus souvent substantif: *C'est un moricaud, une moricaude*. (Du grec *mauros* sombre, noirâtre.)

Morigéné, ée, part. p. de *Morigéner*, et adj. Bien instruit; bien élevé. — Remis dans le devoir.

Morigéner, v. a. (*Mo-ri-je-né*) Instruire aux bonnes mœurs, et corriger les mauvaises. (Du latin *mores* mœurs, et *gignere* produire, faire naître.)

Morille, subst. f. (Mouillez les *ll*) Plante cryptogame de la famille des Champignons, dont le caractère est d'avoir le chapeau lisse en dessous; et en forme de réseau à sa partie supérieure. On distingue la *morille comestible*. (Du grec *mauros* sombre, noirâtre, à cause de sa couleur noire.)

Moaillon, s. m. (Mouillez les *ll*) Sorte de raisin noir. Plusieurs écrivent *maurillon*. (Du grec *mauros* noirâtre.)

Morillons, émeraudes brutes qui se vendent au marc.

Morine, s. f. Plante apportée du Levant par *Tournefort*, et à laquelle il a donné le nom de son ami M. *Morin*, de l'Académie des Sciences.

Moringa, s. masc. (*Mo-rein-ga*) Arbre du Malabar, dont la racine passe pour un excellent antidote. Il ressemble au Lentisque.

Morion, s. m. (*Mo-ri-on*) Armure de tête plus légère que le casque, dont l'usage, suivant *Bochart*, etc., nous est venu des *Maures*. — Coup de hampe de hallebarde ou de crosse de mousquet sur le derrière. C'étoit une ancienne punition militaire. — Nom donné par *Pline* et d'autres anciens Naturalistes à une pierre *noire* à l'extérieur, mais qui, tenue entre l'œil et le feu, paroissoit être transparente et d'un beau rouge. On l'appeloit aussi *Prammium*.

† Morions, subst. m. pl. Chez les Anciens, personnages bossus, boiteux, contrefaits, à tête pointue, à longues oreilles, et de physionomie ridicule, qu'on admettoit dans les festins pour amuser les convives. (Du lat. *morio, morionis* bouffon, farceur, fait du grec *móros* fou.)

† Morisque, s. f. (*Mo-ris-ke*) Monnoie de compte à Alger, valant, le morisque double 20 sous, et le morisque simple, 10 sous tournois. (à-peu-près 99 cent. et 49 c.es 1/2.)

† Morna-Chasselas, s. m. Sorte de raisin. Voy. *Meslier*.

† Mornain blanc, s. m. Voy. *Meslier*.

Morne, adj. m. et f. Triste; mélancolique. Il se dit des personnes: *Il est morne et pensif*; et des choses: *un morne silence; temps triste et morne*. Voy. *Sombre*. (De l'anglois *to mourn*, qui signifie proprement porter le deuil; être triste, affligé.)

† Morne, s. m. (Marine) Montagne ronde élevée sur une pointe de terre, en forme de cap, ou le long d'une côte.

Morne, subst. f. Vieux t. de Blason. Cercle, anneau, virole qu'on mettoit au bout d'une lance émoussée. (Suivant le P. *Menestrier*, du latin *murœna* ou *murœnula* chaîne d'or à mettre au cou; collier, bracelet, de *murena* murène, poisson; parce que ces ornemens se faisoient en forme de poisson plié en rond et se mordant la queue comme les serpens.)

Morné, ée, adject. Autrefois *lance mornée*, lance émoussée, garnie d'une *morne*. — En t. de Blason : *Lion morné*, sans dents, langue, griffes ni queue.

† Mornelles *ou* Mornilles, s. f. pl. (*Mor-nè-le*, *ni-glie*, en mouillant les *ll*) Pêche que les Espagnols font dans un batelet avec des nasses.

† Mornette, subst. f. (*Mor-nè-te*) Vieux mot. Petite *morne* au bout d'une lance. Voyez *Morne*.

Mornifle, s. f. Coup de la main sur le visage. Il est populaire.

† Moroedje, subst. Monnoie d'argent en Perse, dont sept font une rixdale d'argent de Hollande.

Morose, adj. (*Mo-ro-ze*) Morne; triste: *Pensée morose*. (Du latin *morosus*.)

† Morphée, s. m. (Mythol.) Dieu du sommeil. (Du grec *Morphéus*, fait de *morphé* forme, figure, à cause des diverses figures, que, dans les songes, il offre à l'imagination.)

Morpion, s. m. Vermine qui s'attache aux endroits du corps où il y a du poil. (Suivant *Menage*, des deux mots latins *mordens* mordant, et *pedio* pour *pedis*, qui, dans la basse latinité, a signifié *pou*; *pou extrêmement mordant et tenace*.)

Mors, subst. m. (*Mór*; l's ne se prononce jamais; mais elle s'écrit toujours. Ainsi c'est à tort que M. *Delille*, dans sa traduction de l'Enéide, liv. XI, a, pour rimer à *essor*, écrit *mor* au lieu de *mors*.) Partie de la bride qui se place dans la bouche du cheval. (Du latin *morsus* mordu; parce que le cheval le mord.) — Dans les Verreries, extrémité de la canne, que l'on plonge dans le creuset, et à laquelle le verre s'attache. — Partie des mâchoires d'un étau, qui serre l'ouvrage et le tient fermement.

† *Mors du Diable*, (Botan.) Voy. *Scabieuse des bois*.

Prendre le mors aux dents, se dit d'un cheval devenu furieux et insensible au mors, en sorte qu'on ne peut plus le gouverner ni le retenir. — Fig. et fam. Se mettre à travailler avec une ardeur extrême, après avoir resté quelque temps dans l'indolence, etc. Il se dit en mal comme en bien.

† Morse, s. m. Genre de mammifères solipèdes, de la famille des Amphibies, dont les pattes de derrière, moins distinctes que dans les Phoques auxquels d'ailleurs ils ressemblent beaucoup, se confondent avec la queue en une large nageoire. Le *Morse*, dit Buffon, a été très mal-à-propos appelé *Vache Marine*, puisqu'il ne ressemble en rien à la Vache terrestre.

Morsure, s. f. Plaie, meurtrissure, marque faite en *mordant*. (Du latin *morsus*, dont la signification est la même.)

Mort, s. f. Fin, cessation de la vie. Voyez *Trepas*. (Du latin *mors*, *mortis*.) Etat où l'on meurt, relativement à la conscience : *Il a fait une belle mort*, *une sainte mort*. — Au figuré et par exagération, 1.° grande douleur : *Je souffre mille morts*, et fam. *Je souffre mort et passion*. — 2.° Violent chagrin : *Ce fils dénaturé lui donne la mort*.

Etre à l'article de la mort, à l'agonie. — *Etre entre la vie et la mort*, dans un fort grand péril. — *Haïr*, *déplaire à la mort*, extrêmement. — *Avoir la mort sur les lèvres*, avoir le visage d'un mourant. — Fam. *C'est une mort* (une grande peine) *que d'avoir affaire à cet homme*, *de faire juger un procès*, *etc.*

Mort de l'ame; état où l'ame tombe par le péché. — *Mort civile*; privation des droits et des avantages de la société. — *Mort aux rats*; drogue dont on se sert pour faire mourir les rats. — *Mort aux chiens*. Voyez *Colrhique*. — *Mort au safran*, petite truffe parasite qui s'attache aux bulbes de la racine du safran, et le fait mourir.

Mort, orte, part. p. de *Mourir*, et adject. Qui est mort; qui a perdu la vie. (Du latin *mortuus*.)

† Avoir *le teint mort*, décoloré; *les yeux morts*, éteints; *les lèvres mortes*, pales. — *Chair morte*, chair insensible qui est dans les escarres des plaies, etc. — *Argent mort*, qui ne rapporte aucun intérêt. — *Chardon mort*, chardon bonnetier, dont les pointes sont émoussées par le travail. — *Cote morte*. Voyez *Cote*. — Popul. *Il a la gueule morte*. Se dit d'un médisant, d'un fanfaron, d'un grand parleur à qui il est arrivé quelque mortification qui l'empêche de parler. — Proverb. *Morte la bête*, *mort le venin*; quand un ennemi est mort, il ne peut plus nuire.

† Mort, s. m. Personne morte. *Ensevelir*, *enterrer les morts*. *Il ne faut point insulter aux morts*.

† Proverb. *Les morts ont tort*, on excuse toujours les vivans aux dépens des morts. Ce proverbe, suivant l'auteur des *Matinées Sénonoises*, vient de l'usage pratiqué anciennement de ne juger de la bonté d'une cause que par l'issue des duels ou combats judiciaires; en sorte que le vaincu, qui, s'il ne mouroit pas dans le combat même, étoit quelquefois pendu ensuite ou décapité, étoit toujours censé avoir tort.

Mortadelle, subst. f. (*Mor-ta-de-le*) Gros saucisson qui vient d'Italie.

Mortaillable, adjectif. (*Mor-tà-glia-ble*; mouillez les *ll*) Il se dit des personnes de condition servile dont le Seigneur héritoit; de manière qu'ils payoient en quelque sorte la *taille*, même après leur *mort*.

Mortaise. Voyez *Mortoise*.

Mortalité, s. fém. Condition de ce qui est sujet à la *mort*. Il ne se dit que dans le Dogmatique. (Du latin *mortalitas*.) — Quantité d'hommes ou d'animaux qui meurent d'une même maladie.

Mort-bois, s. m. (*Mor-boa*) Epines, ron-

ces, bois blanc qui ne peut servir aux ouvrages. — *Bois mort*, bois séché sur pied.

MORTE-EAU, s. fém. (*Mór-tó*) La saison des plus basses marées : pour les plus hautes, on dit le *Vif de l'eau*. — *Eau-morte*, eau qui ne coule point. — Fig. Personne sombre et mélancolique qui parle peu.

† MORTE-CHARGE, s. f. (Marine) *Vaisseau à morte-charge*, qui n'a point sa charge entière.

MORTEL, ELLE, adj. Devant le substantif, grand; excessif: *Il y a trois mortelles lieues d'ici là*. — Après le substantif, 1.° qui est sujet à la mort : *Tous les hommes sont mortels*. Racine a dit (Esther) : *Si ce succès dépend d'une mortelle main*. C'est une incorrection; il falloit *d'une main mortelle*, de la main d'un mortel. — 2.° Qui cause la mort : *Poison mortel ; blessure, maladie mortelle*. — 3.° Par exagération, extrême : *Haine, douleur mortelle ; déplaisir mortel*.

MORTEL, s. masc. Homme : *C'est un heureux mortel. Les mortels. Elle n'a pas l'air d'une mortelle* (d'une femme), *mais d'une divinité*. Style poétique ou soutenu.

MORTELLEMENT, adv. (*Mor-tè-le-man*) A mort : *Blessé mortellement*. — Grièvement : *Pécher mortellement*. — Excessivement : *Haïr mortellement*.

MORT-NÉ, adj. Un enfant, un veau, un agneau tiré mort du ventre de sa mère : *Un enfant mort-né*.

MORTE-PAYE, subst. m. Soldat payé en tout temps et entretenu dans les garnisons.

MORTE-SAISON, s. f. Temps où l'Artisan ne travaille pas, faute d'ouvrage. — *Saison morte*, temps où le commerce, les affaires, etc. languissent.

MORTIER, s. m. (*Mor-tié*) Sorte de vase fait de métal, de pierre ou de bois, dans lequel on pile certaines choses. — Sorte de pièce d'artillerie qui sert à lancer des bombes. — Chaux détrempée avec du sable et du ciment. — Par extension, toute liqueur détrempée avec quelque chose qui la rend trop épaisse. (Du latin *mortarium*, employé dans ces diverses significations.) — En t. de Cirier, sorte de bougie de miel fondue dans un moule. — Autrefois, coiffure du Clergé et des Gradués. C'étoit une espèce de bonnet, en forme, dit *Ménage*, de *mortier* d'Apothicaire. On le galonnoit, et on en varioit les couleurs et les ornemens. — Dans des temps plus récens, coiffure du Chancelier et des Présidens des Parlemens.

MORTIFÈRE, adj. T. Didactique : Qui cause la mort : *Un poison, un suc mortifère*. (Du lat. *mortifer* ou *mortiferus*, fait de *mors, mortis* la mort, et *ferre* porter.)

MORTIFIANT, ANTE, adj. (*Mor-ti-fi-an*) Qui *mortifie* en causant du chagrin, de la confusion.

MORTIFICATION, s. fém. (*Mor-ti-fi-ka-cion*) Action par laquelle une chose s'altère, se corrompt. Il ne se dit dans ce sens qu'en Chirurgie : *La mortification des chairs*. (Du lat. *mortificatio*.) — Au fig. 1.° Action de *mortifier* sa chair, ses sens, etc. Au plur. Austérités. 2.° — Humiliation, honte, déplaisir qu'on reçoit.

MORTIFIER, v. a. (*Mor-ti-fi-é*) Faire que la viande devienne plus tendre. — Fig. 1.° Affliger son corps par des macérations : *Mortifier sa chair, se mortifier*. — 2.° Par extension, dompter ses sens, réprimer ses passions. — 3.° Causer du chagrin, humilier par une réprimande, un refus, etc. — On dit au passif : *Je suis mortifié* (fâché) *de ne pouvoir faire ce que vous me demandez*. (Du latin *mortificare*.)

† MORTOISES, s. f. pl. Perles fausses dont on fait commerce avec les nègres du Sénégal.

MORTOISE, s. f. (*Mor-toa-ze*) Entaillure faite dans une pièce de bois pour y assembler un tenon : *Petite mortoise, grande mortoise*. (Du latin *mordere* mordre; comme si l'on disoit *mordesia* ou *mortesia* ; parce qu'au moyen de la *mortoise*, une pièce de bois mord dans une autre. *Caseneuve* et *Ménage*. Suivant *Bochard*, c'est une simple contraction des mots *mordre* et *ais*, *mordais ; qui mord dans un ais*.)

MORTUAIRE, adj. (*Mor-tu-è-re*) Qui concerne les *morts*. Il ne se dit qu'avec *Drap*, *Extrait* et *Registre*. Voy. ces mots.

MORUE, s. f. Poisson de mer, dont la plus grande pêche se fait au banc de Terre-Neuve; C'est un poisson osseux, holobranche, jugulaire, de la famille des Auchénoptères, et du genre des Gades. (Du latin *mormyra*, ou *mormyris* ou *mormyrus*, dont la signification est la même, et d'où on croit que les gladiateurs *mirmillons* avoient pris leur nom.)

MORVE, s. f. Excrément visqueux qui sort des narines. — Maladie contagieuse à laquelle les chevaux sont sujets. (Suivant *Ménage*, du mot générique *morbus* maladie.) En t. de Jardiniers, pourriture qui attaque les laitues et la chicorée.

MORVER, v. n. (*Mor-vé*) T. de Jardinier : Avoir la *morve* ; se pourrir.

MORVEAU, s. m. (*Mor-vó*) *Morve* plus épaisse et plus recuite. Ce mot est très-désagréable, et on évite de s'en servir.

MORVEUX, EUSE, adj. (*Mor-veû, eû-ze*) Qui a de la *morve* au nez : *Cet enfant est souvent morveux*. — *Cheval morveux*, qui a la maladie appelée *morve*.

MORVEUX, EUSE, s. Ter. de mépris ; en parlant des enfans : *Petit morveux ; petite morveuse*. Il est familier.

MOSAÏQUE, s. f. (*Mo-za-i-ke*) Ouvrage de rapport, où, par le moyen de petites pierres et de petits morceaux de verre, différemment colorés, on représente des figures, on copia même des tableaux. (Suivant M. *d'Anse de Villoison*, du grec *mouseion*, *mousion*, *mousaion* et *môsion*, qui signifient la même chose dans le grec du moyen âge, de même que le *musivum opus* des Latins. Quelques-uns ajoutent que c'est parce qu'on orna d'abord de ces ouvrages les cabinets ou musées, en grec *mousêion*, et *museum* en latin.)

MOSAÏQUE, adj. Qui appartient à *Moïse*, qui vient de *Moïse : La loi Mosaïque*.

MOSARABE, s. mas. (*Mo-za-ra-be*) Voyez *Mozarabe*.

MOSCATELINE *ou* HERBE MUSQUÉE, s. f. Petite plante agreste et baccifère, dont les fleurs et les feuilles ont dans les temps humides une odeur de *muse*.

MOSCOUADE, s. f. Sucre brut, avant qu'il ait été raffiné.

Mosette, s. f. Voy. *Mozette*.

Mosquée, s. f. (*Mos-ké-e*) Lieu où les Turcs s'assemblent pour faire leurs prières. (De l'arabe *masdjid* lieu d'adoration.)

† Mosquite, s. m. (*Mos-ki-te*) Espece de Cousins des pays chauds, dont la piqûre est très-douloureuse. (De l'espagnol *moschitto*, qui signifie la même chose.)

Mot, s. m. (Le *t* final ne se prononce que devant une voyelle; on le fait quelquefois sentir légèrement à la fin de la phrase.) Terme, expression: avec cette différence que le *mot* est de la langue, le *terme* est du sujet, l'*expression* est de la pensée. Il faut se servir de *mots usités*, de *termes propres* et d'*expressions justes*. (De l'ancien latin *muttum*, fait de *mutire* parler bas, qui dérive vraisemblablement du grec *muthos* mot, parole, discours.) — Ce qu'on dit, ce qu'on écrit à quelqu'un en peu de paroles: *Je vous expliquerai cela en un mot*, en *deux* ou *trois* ou *quatre mots*. L'usage ne va pas plus loin, et on ne dit pas *en cinq mots*. — Sentence; apophtegme; dit remarquable. — En termes de Guerre, mot donné par le Commandant, pour qu'on puisse se reconnoître: *Donner le mot; aller prendre le mot*. — Dans une énigme, un logogryphe, le nom de la chose décrite. — Dans une dévise, les paroles.

Bon mot; chose plaisante, chose dite avec esprit, qui surprend et fait rire; mot vivement et finement exprimé. — *Le mot, le petit mot pour rire*; ce qu'on dit en plaisantant, pour divertir la compagnie. — *Avoir le mot*; être averti de quelque chose. — *Ils se sont donné le mot*; ils sont de concert et d'intelligence. — *Trainer ses mots*, parler très-lentement. — *Compter ses mots*, parler avec lenteur, avec affectation. — *Il ne faut pas s'arrêter à l'écorce des mots*, il faut en pénétrer le sens. — *Entendre à demi-mot*, comprendre aisément. — *Prendre quelqu'un au mot*, lui donner une chose pour le prix qu'il en a offert d'abord; accepter les offres qu'il fait, etc. — *En venir aux gros mots*, se dire des injures. — En t. de Vénerie, *sonner un ou deux mots*, sonner du cor une ou deux fois, en prolongeant le son, pour appeler ses compagnons. — En ter. de Commerce, *c'est mon dernier mot*, je n'en rabattrai rien. On dit dans le même sens, *un Marchand qui n'a qu'un mot*.

Mot à mot, adv. Mot pour mot; sans changement ni dans les mots ni dans leur ordre.

En un mot, adv. Pour conclusion.

Motacille, s. f. (*Mo-ta-si-le*) Genre d'oiseaux passereaux de la famille des Subulirostres, qu'on nomme aussi Becs-fins. C'est à ce genre, qui comprend un grand nombre d'oiseaux chanteurs, qu'appartiennent le rossignol, la fauvette, etc. (Du latin *motacilla*, nom de la bergeronette ou hoche-queue, également comprise dans ce genre, et dont la queue est sans cesse en mouvement, *mota*.)

Motelle *ou* Motelle, s. f. (*Mo-tè-le*, *tèle*) Petit poisson d'eau douce.

Motet, s. m. (*Mo-tè*) Pseaume *ou* paroles de dévotion, mises en musique pour être chantées dans l'Église. (De *mot*, à cause de la brièveté de cette composition.)

Moteur, s. m. Celui qui donne le mouvement: *Dieu est le premier, le souverain moteur de l'Univers*; et fig. *Cet homme fut le principal moteur de cette entreprise*. (Du lat. *motor*, fait dans le même sens de *movere* mouvoir.) — En parlant d'une femme, on doit dire également qu'*elle a été le moteur* (et non pas *la motrice*) *d'une affaire*.

Motrice, adj. f. *Vertu, puissance motrice*, qui donne le mouvement.

Motif, s. m. Ce qui *meut*, ce qui porte à faire une chose. — En Musique, l'idée principale sur laquelle le Compositeur détermine son sujet et arrange son dessin.

Motif de crédibilité, ce qui porte à croire, sur-tout en matière de Religion.

Motion, s. f. (*Mo-cion*) Dans le style Didactique, action de *mouvoir*. (Du latin *motio*.) — Proposition faite par quelqu'un dans une assemblée. En ce sens c'est un mot nouveau tiré de l'anglois *motion*: *Faire une motion. Appuyer, amender, rejeter la motion. Retirer sa motion*.

† Motilité, s. f. Ter. d'Histoire Naturelle: Faculté de se mouvoir. (Du latin *motare* mouvoir.) C'est un mot nouveau.

Motiver, v. a. (*Mo-ti-vé*) Rapporter les *motifs*, les raisons d'un avis, etc.

Motte, s. fém. (*Mo-te*) Petit morceau de terre détaché du reste du champ par la charrue ou la bêche. — Terre qui tient aux racines des arbres quand on les lève pour les transplanter. — Tan, que les Tanneurs accommodent en petits pains ronds, et qu'on brûle en certains endroits. — Butte, éminence faite par la nature ou de main d'homme. (Suivant *Octavius Ferrarius*, dans ses Origines Italiques, du latin *meta* borne pyramidale, et en général, amas de quelque matière que ce soit, fait en pyramide.)

† *Prendre motte* (Fauconnerie), se dit d'un oiseau qui se pose à terre, au lieu de se percher.

Se motter, v. réfl. (*Mo-té*) Se cacher derrière des *mottes* de terre: *La perdrix s'est mottée*.

† Motteux, s. m. (*Mo-teû*) Oiseau passereau de la famille des Subulirostres, et du genre des Motacilles ou Becs-fins, qui fait son nid sous les pierres ou dans les terriers. On le nomme aussi *Tarier*.

Motus, interj. Ne dites mot: *Motus sur cette affaire*; n'en parlez pas. Il est familier.

Mou, s. m. Poumon de bœuf, de veau ou d'agneau.

Mou, adj. Voyez *Mol*.

Mouchard, s. m. (*Mou-châr*) Espion de Police. On dit aussi *Mouche*; et celui-ci est moins méprisant. (De *mouche*; parce que les espions vont de côté et d'autre comme les mouches qui cherchent leur nourriture.)

Mouche, s. f. Petit insecte diptère, de la famille des Sarcostomes, et de la section des Latéralisètes: *Mouche à miel*, abeille. Il y a aussi des *mouches guêpes*, des *mouches aquatiques*, des *mouches luisantes*, etc. (Du latin *musca*, dérivé du grec *muia*, qui a la même signification.) — Celui ou celle que des Officiers de Justice détachent pour suivre la marche de ceux qu'ils ont ordre d'arrêter. — Petit morceau de taffetas noir préparé que les Dames

se mettent sur le visage. — Très-petit dessin détaché qu'on figure sur les étoffes, sur les gazes, etc. — En Astron. 1.° Petite constellation boréale, située au-dessus du Belier. *Bayer* et *La Caille* l'appellent *la Fleur de lis* ou *le Lis*. — 2.° Petite constellation méridionale, appelée aussi l'*Abeille*. Elle est située sous les pieds du Centaure, entre le Camélcou et la Croix; elle contient treize etoiles, dans le catalogue de *La Caille*.

† *Mouches à scie*. Famille d'insectes himénoptères, armés d'une sorte de *scie* ou de tarière, à l'aide de laquelle ils font des incisions dans l'écorce des arbres ou dans les plantes pour y déposer leurs œufs. On les nomme aussi, et plus proprement *Uropristes*. Voy. ce mot.

Prov. 1.° *Etre tendre aux mouches; prendre la mouche*, se piquer, se fâcher de peu de chose. — 2.° *On prend plus de mouches avec le miel qu'avec le vinaigre*, on gagne plus de gens par la douceur que par la rigueur et la dureté. — *Fine mouche*; personne adroite et rusée. — *Pieds de mouche*; écriture dont le caractère est fort petit et mal formé. — *Faire une querelle, un procès sur un pied de mouche*, sur une vétille, sur un rien. — *Quelle mouche vous pique?* Quel sujet avez-vous de vous mettre en colère?

Moucher, v. act. (*Mou-ché*) Presser les narines d'un enfant pour en faire sortir la morve. (Du latin *mucare*, fait dans le même sens, de *mucus* morve. A *mucus* répond en grec *muxa*, d'où dérive *musséin* ou *mutteïn* moucher.) — Oter le bout du lumignon d'une chandelle, etc. lorsqu'il l'empêche de bien éclairer. — Espionner: *La Police l'a fait moucher*.

† *Moucher le chanvre*, en rompre les pattes en le peignant. — *un cordage*, retrancher une certaine longueur des bouts, s'ils sont mal commis, ou s'ils sont décommis par le service.

Se moucher, v. réc. Se nettoyer les narines en les pressant avec un *mouchoir*, etc.

Proverb. et popul. *Ne pas se moucher du pied* ou *du coude*; se dit d'un homme habile, à qui il n'est pas aisé d'en faire accroire, etc. — *Du temps qu'on se mouchoit sur sa manche*; au bon vieux temps.

Moucherolle, s. m. (*Mou-che-role*) Nom donné à des oiseaux du genre du *Gobe-mouche*.

Moucheron, s. m. Petite *mouche*. — Le bout de la mèche d'une chandelle ou d'une bougie qui brûle, et qu'il faut *moucher*.

Moucheté, ée, part. p. de *Moucheter*, et adjectif: *Animal moucheté*, tacheté. — En ter. de Blason, *pièce mouchetée*, chargée de *mouchetures* d'hermine. — *Blé moucheté*; blé qui a une poussière noire dans les poils qui sont à l'une des extrémités du grain.

Moucheter, v. act. (*Mou-che-té*) Faire de petites marques rondes, en forme de *mouches*, sur une étoffe de soie, etc. — En parlant de l'hermine, y mêler de petits brins de fourrure noire.

Mouchette, s. f. (*Mou-chè-te*) Sorte de rabot de Menuisier, pour pousser des quarts de rond. — En termes d'Architecture, la partie la plus haute et la plus avancée de la corniche.

Mouchettes, s. f. pl. Instrument fait pour *moucher* une bougie ou une chandelle.

Mouchetures, s. f. Ornement qu'on donne à une étoffe *ou* à une hermine en les *mouchetant*. — En ter. de Blason, *mouchetures d'hermine*, petites figures qu'on met pour représenter des queues d'hermine.

Moucheur, s. m. Celui qui *mouche* les chandelles au théâtre.

Mouchoir, s. m. (*Mou-choar*) Linge dont on se sert pour se *moucher*.

Mouchoir de cou; linge dont les femmes se couvrent le cou et la gorge.

Mouchure, s. f. Ce qui est retranché d'une chandelle quand on l'a *mouchée*.

Moudre, v. act. *Moulant. Moulu. Je mouds, nous moulons. Je moulus. Je moudrai.* Broyer; mettre en poudre par le moyen de la meule: *Moudre du blé, du riz, des fèves, etc.* Par extension, *moudre du café, du poivre*. (Du latin *molere*, fait de *mola* meule, en grec *mulé*, d'où vient *mulléin* moudre.) — Il se dit neutralement, en parlant du moulin: *Ce moulin ne moud pas assez menu*.

On l'a moulu, tout moulu de coups, on l'a battu outrageusement.

Moue, s. f. Sorte de mine et de grimace que l'on fait en alongeant les deux lèvres ensemble. (Suivant *Huet*, du grec *muaô* je serre les lèvres. Suivant quelques autres, de l'anglo-saxon *muth* la bouche, ou de l'anglois *mouth*, qui signifie à la fois et *la bouche* et *grimace*; *To mouth*, faire des grimaces.)

Fam. *Faire la moue*; témoigner de la mauvaise humeur par son silence et par son air.

Moufe, s. f. Terme de Chasse: Mélange de sang de cerf, de lait et de pain coupé, qu'on donne aux chiens à la curée.

Mouelle. Voyez *Moelle*.

Mouette, s. fém. Sorte d'oiseau aquatique, dont il y a plusieurs espèces. (De l'anglois *mewe*, ou du flamand *meeuw*. Trév.)

Moufette, s. f. Exhalaison pernicieuse qui s'élève des souterrains des mines, de certains puits, des fosses d'aisance, etc. On dit aussi *Mofettes*. (Par corruption, du latin *mephiticus*. V. *Mephitique* et *Mephitis*.) — Espèce de mammifère digitigrade, du genre des Belettes, qui a les ongles très-longs, le corps beaucoup plus large en arrière que du côté de la tête, et la queue très-velue. Cet animal répand une odeur très-désagréable.

Moufflard, arde, s. (*Mou-flar, ar-de*) Ter. de mépris: Celui, celle qui a le visage gros et rebondi. Voy. *Muffle*. Il est familier.

Moufle, s. f. Sorte de gants fourrés. Il est vieux: on dit *mitaine* au singulier. (De l'allemand *moffel*, qui a la même signification, et dont on a fait, dans la basse latinité, *muffula*. Voy. *Du Cange*.) — Petit arc de terre dont l'Emailleur se sert lorsqu'il veut faire parfondre les métaux.

Moufle, s. m. En Mécanique, assemblage de plusieurs poulies par le moyen desquelles on multiplie la force mouvante: *Lever un fardeau avec un mouffle*. — En Chimie, vaisseau de terre dont on se sert pour exposer des corps à l'action du feu sans que la flamme y touche immédiatement. — Chez les Menuisiers, deux morceaux de bois creusés dans le milieu de leur largeur, avec lesquels on embrasse la tige du fer à chauffer.

MOUFLER, v. act. (*Mou-flé*) Prendre ensemble les joues et le nez à quelqu'un, en sorte qu'on lui fasse boursouffler les joues. Il est bas. (De *muffle* grosse face. Voy. ce mot.)

MOUFLETTES, s. f. pl. (*Mou-flè-te*) Morceaux de bois dont se servent les Vitriers pour tenir un fer à souder.

MOUILLAGE, s. m. (*Mou-glia-je*; mouillez les *ll*) Ter. de Marine : Fond propre pour *mouiller*, pour jeter l'ancre. — Ent. de Corroyeurs, façon qu'on donne aux cuirs en les *mouillant* pour certains apprêts.

MOUILLE-BOUCHE, s. f. Sorte de poire qui a beaucoup d'eau.

MOUILLER, v. act. (*Mou-glié*) Tremper; humecter; rendre moite et humide : *Mouiller un linge*, et neutralement : *Ce brouillard mouille comme de la pluie.* (Suivant *Ménage*, du latin barbare *moltiare*, dit par corruption, pour *mollire* amollir. Suivant *Huet*, du mot non moins barbare *madiculare*, dit pour *madefacere* mouiller, humecter.) — En terme de Marine, jeter l'ancre : *Nous mouillâmes l'ancre*, ou mieux sans neutre, *nous mouillâmes dans la baie.* — En ter. de Grammaire, prononcer mollement une ou plusieurs lettres, comme les *ll* et *gn*, dans *maille*, *agneau*. — En t. de Potier, tremper une pièce dans de la terre délayée fort claire.

† MOUILLET, s. m. (*Mou-gliè*; mouillez les *ll*) T. de Charron : Deux jantes assemblées en dedans, de façon qu'elles forment un ovale qui sert à poser les moyeux de roue, quand on veut former les mortoises pour placer les rais. — Sorte de raisin. Voy. *Gouais*.

MOUILLETTE, s. f. (*Mou-glie-te*) Tranche de pain longue et menue, préparée pour tremper dans des œufs à la coque.

MOUILLOIR, s. m. (*Mou-glioar*) Petit vase qui sert pour y *mouiller* le bout des doigts en filant à la quenouille. — Chez les Bimblotiers-faiseurs de dragées au moule, sebille de bois dans laquelle est une éponge mouillée, destinée à *mouiller* les tenailles avec lesquelles on sépare les dragées des branches.

MOUILLURE, s. f. (*Mou-gliù-re*) Action de *mouiller*. — Etat de ce qui est *mouillé*.

MOULAGE, s. m. Carreaux *moulés*. — La partie du moulin qui sert à faire tourner les *meules* pour *moudre*. — Droit qu'on payoit aux Seigneurs qui avoient des *moulins* banaux. — Mesurage par *moules*, des bois à brûler. — Droit dû aux *mouleurs* de bois. — Chez les Artificiers, carton fait exprès pour former les cartouches.

MOULANT, s. m. (*Mou-lan*) Garçon Meûnier qui est occupé à faire *moudre* le grain.

MOULE, s. f. Espèce de coquillage, de forme oblongue. C'est un mollusque de la famille des Acéphales. Les moules de mer sont presque toujours retenues à l'ancre, au moyen d'une sorte de soie ou de byssus qu'elles filent elles-mêmes. (Du latin *mutilus*, fait dans la même signification, du grec *mutilos*.)

MOULE, s. m. Matière qu'on a creusée de manière à donner une forme précise à la cire, au plomb, au bronze, etc. (Du latin *modulus*, qui signifie proprement *mesure*, et plus particulièrement, *mesure pour régler les proportions d'un bâtiment*. C'est de là qu'a été fait également le mot *modèle*.) — Fig. et fam. Modèle : *Se former sur le moule de quelqu'un* — Chez les Batteurs d'or, certain nombre de feuilles de velin ou de parchemin, entre lesquelles on place les feuilles d'or ou d'argent. — Chez les Boutonniers, bois qui sert de fondement au bouton. — Chez les Epingliers, brin de fil de laiton sur lequel on fait la tête de l'épingle.

† *Bois de moule*, celui qui est d'une certaine grandeur, et qui est mesuré dans des membrures ou des anneaux.

Proverb. et fig. *Cela ne se jette pas en moule*; cela ne se fait qu'avec beaucoup de soin et de temps. — Populair. *Conserver le moule du pourpoint*; se conserver, se ménager dans les périls.

MOULÉ, ÉE, part. p. de *Mouler*, et adjectif. *Figure*, *médaille*, *chandelle moulée*. *Lettre moulée*, 1.° lettre imprimée; 2.° écriture à la main, où l'on imite les caractères des livres imprimés. — Le bas peuple dit substantivement : *Lire le moulé*, *dans le moulé*.

MOULÉE, s. fém. Poudre ou boue qui se recueille sous la *meule* des Taillandiers, et dont on se sert pour teindre en couleur noire.

MOULER, v. act. (*Mou-lé*) Jeter en *moule*; faire couler la matière dans le creux. — Imprimer. — Mesurer et mettre du bois dans les membrures.

Mouler un bas-relief, *une statue*; y appliquer du stuc, du plâtre, afin qu'ils en prennent l'empreinte de telle manière qu'ils puissent servir de *moules* pour en faire de semblables. — *Mouler une faucille*. C'est, en t. de Taillandier, lorsqu'elle est dentée et trempée, la passer sous la *meule* pour faire paroître les dents. — *Mouler le hareng* (Pêche), le presser entre les doigts, pour détacher les corps étrangers, et emporter les écailles.

SE MOULER, v. réc. Se former dans le moule. — Figur. *Se mouler sur quelqu'un*; le prendre pour modèle.

† MOULERIE, s. f. Dans les grosses forges, atelier où l'on jette en *moule* tous les ouvrages en fonte dont on fait usage.

MOULEUR, s. m. Ouvrier qui *moule* des ouvrages de Sculpture. — Chez les Briquetiers, Ouvrier qui donne la forme à la terre.

Mouleur de bois, Officier qui visite le bois et mesure les membrures, etc.

MOULIN, s. m. (*Mou-lein*) Machine à moudre du grain. (Du latin *molina*, æ, moulin à eau, fait de *mola* meule, appelée aussi *molinum saxum*. Les Grecs disent pour moulin, *mulón* et *mulon*.) — Diverses autres machines qui servent à différens ouvrages : *Moulin à foulon*, *à papier*, *à tan*, *à poudre*. — *Moulin à café*; petit moulin à moudre du café.

Proverb. et figur. *Faire venir l'eau au moulin*; procurer de l'avantage à soi ou aux siens par son industrie, par son adresse.

MOULINAGE, s. m. La façon qu'on donne à la soie en la faisant passer par le *moulin*.

MOULINE, EE, part. p. et adj. Voy. *Mouliner*. — *Bois mouliné*, gâté par les vers. — *Pierre moulinée*, qui s'écrasa sous le pouce et se réduit en poussière.

MOULINER, v. act. (*Mou-li-né*) Préparer la soie en la faisant passer au *moulin*. — En ter. de Fleuriste, *ces vers moulinent*, creusent la terre.

MOULINET, s. masc. (*Mou-li-nè*) Autrefois, petit *moulin*. — Aujourd'hui, petite roue d'un moulin à vent. — Tourniquet qui s'applique à la plupart des machines avec lesquelles on élève ou on tire des fardeaux. — En Mécanique, la même machine que le *Treuil* ou *Tour*. — En t. de Marine, pièce de bois, en forme d'olive, qu'on met dans le hulot du gouvernail, et au travers de laquelle passe la manivelle. — Chez les Tireurs d'or, espèce de broche de fer percée dans toute sa longueur, et recouverte par du buis. Elle est destinée à empêcher que l'argent, l'or, etc. ne se coupent. — Machine dont on se sert pour travailler à la monnoie. — Sorte de bâton pour serrer une corde, etc.

† *Moulinet à vent*, machine tournante qu'on place dans la hotte d'une cheminée, pour agiter l'air et empêcher la fumée.

Faire le moulinet avec une épée, un bâton à deux bouts, etc. les tourner en rond autour de soi avec tant de vitesse, qu'on puisse parer les coups portés en même temps par plusieurs personnes. — En t. d'Imprimerie, *faire le moulinet*, abattre du même coup la frisquette et le tympan.

MOULINIER, s. masc. (*Moa-li-nié*) Ouvrier qui met sur le *moulin* la soie dévidée sur des bobines. On dit aussi *Moulineur*.

MOULLA, MOULLAH *ou* MOLLAH, s. m. T. de Relation : Docteur de la loi de Mahomet; Prêtre qui fait la prière sur le toit des Mosquées.

MOULT, adv. Beaucoup; en grande quantité. Vieux mot conservé seulement dans le style Marotique. (Du latin *multum*.)

† MOULTANS, s. m. pl. Toiles peintes qui se fabriquent dans les états du Grand-Mogol, et qui se tirent de Surate.

MOULU, UE, partic. p. de *Moudre*, et adject. Broyé; réduit en poudre, etc.

Or moulu, réduit en très-petites parties. — Familièr. *Avoir le corps tout moulu*, sentir des douleurs par tout le corps. — En t. de Chasse : *Les fumées du cerf sont mal moulues*, mal digérées.

MOULURE, s. fém. Ornement d'Architecture, comme astragale, quart de rond, etc. (De *moule*; parce que plusieurs de ces ornemens se font avec des *moules*.)

MOURANT, s. m. (*Mou-ran*) Celui qui *meurt*. (Du latin *moriens*.)

MOURANT, ANTE, adj. Qui se *meurt*. — Au figuré, *des yeux mourans*, languissans.

Bleu mourant, fort pâle et fort déchargé.

MOURIR, v. n. *Mort. Mourant. Je meurs, tu meurs, il meurt; nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourrois. Je mourus. Je suis mort. Je mourrai. Que je meure; que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* Cesser de vivre; perdre la vie. (Du lat. *mori*, dérivé du grec *moros* destinée, mort.) — Par exagération, souffrir une grande incommodité : *Mourir de chaud, de froid, de faim, de soif, etc.* — *Mourir d'amour pour..... ; mourir d'impatience, d'envie de.....* avoir une très-grande impatience, une très-grande envie de..... — Figur. 1.° *Mourir* (renoncer) *au monde, au péché, au vice, à ses passions.* — 2.° Cesser d'être : *Les Villes, les Empires, tout meurt.* — 3.° Avec la négative, durer long-temps : *Son nom, sa mémoire, ses ouvrages ne mourront jamais.* — Il se dit encore, 1.° des arbres et des plantes qui ont une espèce de vie : *Ces arbres sont tous morts.* — 2.° Des choses inanimées dont le mouvement finit peu-à-peu : *La lampe, le flambeau se meurt; le boulet vint mourir à ses pieds.* — 3.° De plusieurs choses qui finissent par une dégradation insensible, comme les sons, les couleurs, etc. *Il faut que les couleurs d'un tableau se perdent en mourant les unes dans les autres.*

Mourir civilement, être privé des droits et des avantages de la société.

Se mourir, être près de mourir : *Il se meurt.*

MOURON, s. m. Petite plante, appelée aussi *Anagallis*, et dont on distingue plusieurs espèces. Les principales sont : 1.° Le *Mouron mâle* ou *Mouron à fleurs rouges*, plante annuelle, à fleur rosacée, qu'on croit antihydrophobique. On s'en sert pour nourrir en cage les petits oiseaux. Voyez *Morgeline*. — 2.° Le *Mouron femelle* ou *à fleurs bleues* : cette espèce diffère peu de la précédente. — 3.° Le *Mouron d'eau*, *Mouron aquatique*, *Samole*, plante qui croît aux lieux aquatiques et marécageux. — Sorte de lézard jaune, marquete de taches noires : c'est une espèce de Salamandre.

† MOURRE, s. f. Sorte de jeu qu'on joue en montrant une certaine quantité de doigts élevés à son adversaire, qui fait la même chose de son côté. On accuse tous deux un nombre en même temps; et celui-là gagne qui devine le nombre de doigts qui lui sont présentés. Voy. *Mication*.

MOUSQUET, s. m. (*Mous-kè*) Ancienne arme à feu, que l'on tiroit par le moyen d'une mèche allumée et mise sur le serpentin. — Fusil de munition.

† MOUSQUETS, plur. Tapis de Turquie et de Perse, que l'on vend à Smyrne.

Familièrem. *Porter le mousquet*, être simple soldat. — *Il crevera* ou *il a crevé comme un vieux mousquet*, les débauches le tueront *ou* l'ont tué.

MOUSQUETADE, subst. f. (*Mous-ke-ta-de*) Décharge de *mousquets*. On dit plutôt *mousquèterie*.

MOUSQUETAIRE, s. m. (*Mous-ke-tè-re*) Autrefois, soldat à pied qui portoit le *mousquet*. — Celui qui servoit dans une des compagnies à cheval de la maison du Roi, appelées *les Mousquetaires*.

MOUSQUÈTERIE, s. f. (*Mous-kè-te-ri-e*) Décharge de plusieurs *mousquets* ou fusils tirés en même temps.

MOUSQUETON, s. m. (*Mous-ke-ton*) Espèce de fusil dont le canon est plus court que celui des fusils ordinaires, et le calibre gros comme celui d'un *mousquet*.

† MOUSSAUT, adj. m. (*Mou-só*, s. d.) *Pain moussaut*, pain de la farine de gruau. Ter. de Boulanger.

MOUSSE, s. fém. (*Mou-se*) Nom générique d'une famille très-étendue de plantes cryptogames, vivaces, qui ont la propriété de reverdir après avoir été desséchées, lorsqu'on les humecte. La plupart produisent un pédoncule terminé par une capsule, que les Botanistes nomment *urne*. Les genres des Lycopodes, des

Sphaignes, des Phasques, des Fontinales, des Splancs, des Buxbaumes, des Polytrics, des Mnies, des Brys et des Hypues appartiennent à cette nombreuse famille. (Du latin *muscus*, qui a la même signification.)—Espèce d'écume qoi se forme sur quelques liqueurs.

† *Mousse fugitive, membraneuse.* V. *Nostoch.* — *Mousse de Corse*, mélange de plusieurs espèces de varecs et de céramions recueillis dans la mer, principalement sur les rochers de l'île de Corse, qu'on emploie en décoction pour faire périr les vers intestinaux.

Mousse, s. m. Jeune Matelot qui sert l'équipage, etc. (De l'espagnol *moço* jeune garçon, jeune valet, formé, suivant *Guyet*, du latin *mustus* frais, récent, nouveau.)

Mousse, adj. Emoussé. Il vieillit.

Mousseline, s. f. (*Mou-ce-li-ne*) Toile de cotou très-fiue et très-claire, ainsi nommée de *Mosul*, ville d'Asie, daus le Diarbeck, sur la rive droite du Tigre, d'où les premières toiles de ce genre sont parvennes en Europe. Elles y étoient transportées de l'Inde par la Perse, ou par le Golfe Persique.

Mousser, v. n. (*Mou-sé*) Il se dit des liqueurs sur lesqoelles il se forme de la *mousse* : *Le vin de Champagne mousse beaucoup.*

Mousseron, subst. m. (*Mou-ce-ron*) Petit champignon qui vient sur la *mousse.*

Mousseux, euse, adjectif. (*Mou-ceû*) Qoi *mousse* : *Vin mousseux ; bière mousseuse.*

† Moussoir, s. m. (*Mou-soar*) Instrumeut pour faire *mousser* le chocolat, etc.

Mousson, s. f. Vents réglés et périodiques de la mer des Indes, ou plutôt la saison dans laquelle ils soufflent. (Suivant *Maffée*, du latin *motiones*, pluriel de *motio* mouvement, agitation. Suivant *Thevenot*, cité par *Huet* dans *Ménage*, de *mossou*, qui signifie en arabe *saison* ; d'habiles Orientalistes jugent à tort ce mot entièrement étranger à cette langue.) — Espèce de courant d'eau formé par des vents qui soufflent du même côté.

Moussu, ue, adject. Qui est couvert de *mousse.*

Moustache, s. fém. Barbe qu'on laisse audessus de la lèvre d'en haut. (Du grec *mustax*, qui signifie la lèvre supérieure et le poil qui y vient.)—Poils que quelques animaux ont autour de la gueule. — Machine des Tireurs d'or, pour tirer et dévider les fils d'or ou de soie.

Figur. et famil. *Enlever une chose jusque sur la moustache de quelqu'un*, en sa présence et malgré lui ; à sa barbe. — Populair. *Donner sur la moustache à quelqu'un*, le frapper au visage.

† Moustaches, pl. (Marine) Deux petits caps de mouton placés tribord et basbord des vergues de civadière et barrée, dans lesquels on passe uu cordage pour leur servir de suspeute.

† Moustaphoury, s. masc. Monnoie d'or de Turquie. Voy. *Touraly.*

Moustique, s. f. (*Mous-ti-ke*) Petit insecte d'Afrique et d'Amérique, du genre des *Cousins.* Sa piqûre très-douloureuse laisse sur la peau une tache semblable à celle du pourpre.

Moût, s. m. (*Moû*) Vin doux qui n'a point encore bouilli. (Du lat. *mustum*, fait dans le même sens, de *mustus* frais, récent, nouveau.)

Moutarde, s. f. Plante extrêmement âcre, annuelle, de la famille des Crucifères, connue par son usage dans les cuisiues, et par l'emploi qu'on en fait dans les cataplasmes caustiques. On la uomme aussi *Senevé.* — Composition de graine de moutarde, broyée avec du moût, du vinaigre, etc. (Suivant *J.-C. Scaliger*, du lat. *mustum* moût, et *ardor* ardeur, chaleur ; *mustum ardens*, moût qui brûle à cause de sa saveur caustique.)

Proverb. 1.° *S'amuser à la moutarde*, à des choses inutiles. (Allusion aux deux mots français *moult* beaucoup, et *tarde* ; *tarder beaucoup à venir*, lorsqu'on est attendu avec impatience. *Matinées Sénonoises.*) — 2.° *Moutarde après dîner*, chose qui vient lorsqu'on n'en a plus besoin. — 3.° *Surer la moutarde*, adoucir un refus, etc. par des paroles douces ; dorer la pilule. — 4.° *La moutarde lui monte au nez*, il commence à se fâcher, à s'impatienter. — 5.° *Tout le monde en a à la moutarde*, et par corruption, *en bat la moutarde*, la chose est devenue publiqoe.

† Moutardelle, Moutarde des Capucins, des Allemands, s. f. Voy. *Raifort.*

Moutardier, s. masc. (*Mou-tar-dié*) Petit vase à mettre la *moutarde.* — Celui qui fait et vend de la *moutarde.* — Sobriquet des habitans de Dijon ; (dérivé, dit l'Auteur des *Matinées Sénonoises*, d'après *Trév.*, de *Moult me tarde*, cri d'armes de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, que ce Prince, en 1382, donna aux Dijonnois, avec ses propres armes, en reconnoissance de ce qu'ils avoient, à leurs frais, levé mille hommes, pour grossir l'armée que Philippe, conjointement avec le Roi de France Charles V son neveu, menoit contre les Gantois révoltés. Ces trois mots écrits sur un roulean, de manière que *me* se troovoit comme caché daus un repli, ne montroient sur la même ligne que *moult tarde* ; d'où les mauvais plaisans, qui affectèrent de lire *moutarde*, apelèrent les Dijonnois *Moutardiers.*)

Moutier, s. m. (*Mou-tié*) Monastère ; Eglise. Vieux mot conservé dans ces phrases proverbiales : *Mener une fille au moutier*, la marier. — *Il faut laisser le moutier où il est* ; il ne faut rien changer aux usages reçus. (Contraction du latin *monasterium.*)

Mouton, s. m. Bélier châtré qu'on engraisse. (Suivant *Huet*, de *mutus* muet ; parce que cet animal est fort silencieux. Suivant d'autres, de l'italien *montone*, fait de *monte* mont : parce que les bons moutons paissent d'ordinaire en lieu haut et sec. Suivant d'autres, enfin, de l'allemand *mutzen* couper, tronquer ; parce que le mouton n'est qu'un bélier coupé ou châtré.) — Figur. et famil. Homme fort doux. — Gros billot de bois, armé de fer, pour enfoncer des pieux. — Grosse pièce de bois dans les anses d'une cloche. — Au pluriel, 1.° Quatre piliers du train d'un carrosse, qui soutiennent les soupentes. — 2.° Vagues blanchissantes qui s'élèvent sur la mer ou sur de grandes rivières.

Proverb. *Revenons à nos moutons* ; reprenons notre discours. Cette expression proverbiale est tirée de l'ancienne farce de *Maître Pierre*

Pathelin (par *Pierre Blanchet*, vers la fin du 15.e siècle), rajeunie en 1706 par *Brueys*, sous le titre de l'*Avocat Patelin*.

Moutonnaille, s. f. (mouillez les *ll*) Mot burlesque, qui se dit de ceux qui suivent trop l'exemple des autres.

Moutonner, v. actif. (*Mou-to-né*) Rendre frisé et annelé comme la laine d'un *mouton*. Son plus grand usage est au participe : *Cheveux moutonnés ; tête, perruque, coiffure moutonnée.*

Moutonner, v. neut. *La mer moutonne*, est agitée, couverte de vagues qui la blanchissent d'écume.

Moutonnier, ière, adj. (*Mou-to-nié, iè-re*) Qui a la nature et le caractère des *moutons : La multitude est moutonnière*. Il est familier.

Mouture, s. f. Action de *moudre* le blé. — Salaire que prend le Meûnier. — Mélange de froment, de seigle et d'orge par tiers.

Proverb. *Tirer d'un sac deux moutures* ; se faire payer deux fois d'une même chose.

Mouvance, subst. f. Dependance d'un fief à l'égard d'un autre.

Mouvant, ante, adject. (*Mou-van, an-te*) Qui a la puissance de *mouvoir*. Il ne se dit qu'au féminin : *Force mouvante*. (Du latin *movens*, partic. a. de *movere*.) — Qui se déplace et où l'on s'enfonce : *Sable mouvant ; terres mouvantes*. — Qui relève de..... *Fief mouvant d'un autre fief*. — *Tableau mouvant*, tableau dont les figures se meuvent par une mécanique cachée. — Se dit, dans le Blason, d'une pièce ou meuble qui saille de l'un des flancs, ou de l'un des angles de l'écu.

Mouvement, s. m. (*Mou-ve-man*) En général, changement continuel et successif de place, de la part d'un corps, ou transport d'un corps d'un lieu à un autre. Il se dit, et activement, de l'action de ce qui meut, et passivement de l'état de ce qui est mu. (Du latin *movere* mouvoir.) — Passion *ou* affection de l'ame : *Mouvement volontaire* ou *involontaire ; premiers mouvemens*. — Dans l'Art militaire, changemens de poste, marches, contremarches d'une armée. — En Musique, 1.° Degré de vitesse ou de lenteur que donne à la mesure le caractère de la pièce qu'on exécute ; les gavottes, les menuets, etc. ont des mouvemens qui leur sont propres : *Air de mouvement*, dont la mesure est bien marquée. — 2.° La marche ou le progrès des sons du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave : *Mouvement semblable*, celui où deux parties en harmonie montent ou descendent en même temps. *Mouvement contraire*, celui où le dessus monte pendant que la basse descend ou au contraire. *Mouvement oblique*, celui où l'une des parties est immobile, tandis que l'autre se meut. — Dans les vers, le rapport du rhythme et de la cadence avec l'idée qu'on veut exprimer : *Ces vers ont du mouvement*. — En Astron. il se dit particulièrement du cours régulier des corps celestes. — Ressorts d'une horloge, d'une montre : *Le mouvement de cette montre est bon* ; et au pluriel, *les mouvemens ne valent rien*.

† *Mouvement naturel*, suivant Aristote et les Péripatéticiens, celui dont le principe ou la forme mouvante est renfermée dans le corps mû, tel que celui d'une pierre qui tombe librement. — *violent*, celui dont le principe est externe, et auquel le corps mû résiste, tel que celui d'une pierre jetée en haut. — *absolu*, le changement de lieu absolu d'un corps mû, tel que celui d'un corps qui se meut dans un bateau en repos. — *relatif*, le changement de lieu relatif du corps mû, tel que celui d'un corps qui se meut dans un bateau en mouvement. — *propre*, transport d'un lieu *propre* en un autre qui, par-là, devient lui-même *propre* ; parce qu'il est rempli par ce corps seul exclusivement à tout autre ; tel est le mouvement d'une roue d'horloge. — *impropre, externe, étranger* ou *commun*, passage d'un corps hors d'un lieu *commun* dans un autre lieu *commun* ; tel que celui d'une montre qui se meut dans un vaisseau, etc. — *absolument impropre*, application d'un corps aux différentes parties de l'espace infini et immuable. — *relativement propre*, application successive d'un corps aux différentes parties des corps contigus. — *relativement commun*, changement de situation d'un corps par rapport à d'autres corps circonvoisins : c'est de ce mouvement seul que se meuvent les hommes, les villes et la terre elle-même. — *uniforme*, celui par lequel le corps se meut continuellement avec une vitesse invariable. — *accéléré*, celui qui reçoit sans cesse de nouveaux accroissemens de vitesse ; si ces accroissemens sont égaux en temps égaux, le mouvement est *uniformément accéléré*. — *retardé*, celui dont la vitesse diminue continuellement : il est dit *uniformément retardé*, lorsque la vitesse décroît proportionnellement aux temps. — *rectiligne*, qui se fait en ligne droite. — *curviligne*, qui se fait en ligne courbe. — *simple*, celui qui est produit par une seule force ou puissance. — *composé*, celui qui est produit par plusieurs forces ou puissances qui conspirent à un même effet : tout mouvement curviligne est composé ; et reciproquement, tout mouvement simple est rectiligne. — *intestin*, agitation intérieure des parties dont un corps est composé. — *perpétuel*, mouvement qui, une fois imprimé, persévèreroit toujours le même sans aucun changement, sans augmentation ni diminution. C'est un fameux problème dont l'objet consiste à imaginer une machine qui renfermeroit en elle-même le principe de son mouvement. Il n'a point été résolu, et la solution en est même démontrée à-peu-près impossible.

† *Vitesse du mouvement*, la propriété qu'a le mobile de parcourir un certain espace en un certain temps. — *Quantité de mouvement*, le produit de la masse, ou quantité de matière du corps mû, multiplié par sa vitesse.

† *Mouvement propre* (Astronomie), celui par lequel une planète avance chaque jour d'Occident en Orient, d'une certaine quantité. — *moyen*, Voy. ce mot. — *vrai*, le mouvement des astres, affecté de toutes les inégalités qui ont lieu dans le ciel. — *apparent*, celui qui a lieu pour nous, ensuite de la réfraction et de la parallaxe. Les mouvemens apparens des étoiles sont la *Précession*, l'*Aberration* et la *Nutation*. Voy. ces mots.

† Dans l'ancienne Astronomie, 1.° *Mouvement de la huitième sphère*, ce qu'on nomme

aujourd'hui *Précession.* — 2.° *Mouvement premier* ou *mouvement de rapt*, celui qui se fait en vingt-quatre heures, le mouvement diurne. — 3.° *Mouvement second*, le mouvement propre à chaque planète. — 4.° *Mouvement de trépidation ou de libration*, celui qui faisoit changer l'obliquité de l'écliptique et la précession des équinoxes. On distinguoit le mouvement de *libration première*, pour expliquer la variation de l'obliquité, et le mouvement de *libration seconde*, pour le changement des équinoxes.

Mouvemens, pl. Dans l'Art oratoire ou poétique, les figures pathétiques et propres à exciter les grandes passions : *Il employa tous les mouvemens de l'éloquence pour persuader ses auditeurs.* — Brouilleries; guerres civiles : *Les mouvemens de la Ligue furent pernicieux à la France.*

Se donner du mouvement, bien du mouvement; agir; intriguer.

Mouvet ou Mouvoir, s. m. Mouvette, subst. f. Bâton avec lequel les Chandeliers remuent le suif qu'ils font fondre.

Mouvoir, v. a. *Mouvant. Je meus, etc. Nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvois. Je mus. Je mouvrai. Que je meuve. Que nous mouvions.* (*Mou-voar*) Donner du mouvement; remuer; faire changer de place. — Dans le moral, exciter; faire agir. (Du lat. *movere.*)

Se mouvoir, v. r. Se remuer.

† Moxa, s. m. (*Mok-sa*) T. de Médecine : Coton ou autres matières enflammées que dans certaines maladies on applique, comme remède, sur diverses parties du corps. Ce mot est proprement le nom d'une espèce de mousse indienne que les Anglois, pour se guérir de la goutte, brûlent sur la partie malade. Voy. *le Dictionnaire anglois de Sheridan.*

† Moye, s. fém. (*Moa-ie*) Dans une pierre dure, partie ou lame tendre, qui suit son lit de carrière, et qui la fait déliter.

† Moyé, ée, adject. (*Moa-ié, ié-e*) *Pierre moyée*, celle dont le lit n'est pas également dur.

Moyen, s. m. (*Moa-ien*) Ce qui sert pour parvenir à quelque fin : *Je chercherai le moyen, je trouverai moyen de.....* et non pas, comme disent les Provençaux, *Je tâcherai moyen.* Voy. *Voie.* (Du latin *medianum*, employé pour *medium.*) — Raison employée au Palais pour la défense d'une cause.

Moyens, s. m. pl. Richesses; commodités : *Connoissez-vous ses moyens?*

Le moyen, espèce d'interject. *Le moyen de réussir* ou *qu'on réussisse quand on est traversé de tous côtés!* — *Au moyen de.....* adv. Par le moyen de..... Style de Pratique ou familier.

Moyen, enne, adj. (*Moa-ien, ié-ne*) Qui n'est ni grand ni petit; médiocre. — Qui est entre deux extrémités. (Du latin *medianus*, qui est au milieu, intermédiaire.)

La moyenne région de l'air, qui est entre la haute et la basse. — *Auteurs du moyen âge*, ceux qui ont écrit depuis la décadence de l'Empire Romain, jusque vers le 11.e siècle. — *Auteurs de la moyenne Latinité*, ceux qui ont écrit depuis le règne de Sévère, jusque vers la décadence de l'Empire Romain.

† En Mathématiques, *Moyenne proportionnelle arithmétique*, quantité qui est moyenne entre deux autres, de manière qu'elle excède la plus petite d'autant qu'elle est surpassée par la plus grande. On dit aussi, pour abréger, *moyenne arithmétique*, ou au masculin, *moyen arithmétique.* — *Moyenne proportionnelle géométrique*, ou simplement, *moyenne proportionnelle*, quantité moyenne entre deux autres, de façon que le rapport géométrique qu'elle a avec l'une des deux, soit le même que celui que l'autre a avec elle. On dit dans le même sens, au masc. *Moyen proportionnel et géométrique*, ou simplement *moyen proportionnel.*

† En Astronomie, *Lieu moyen* ou *longitude moyenne d'une planète*, le point où elle devroit se trouver, si elle alloit uniformément, et qu'elle n'eût point d'inégalités. — *Mouvement moyen*, celui qu'on considère indépendamment des inégalités ou des équations qui le rendent plus ou moins prompt. — *Temps moyen*, celui que le soleil règle et indique par son mouvement moyen et supposé uniforme, par opposition avec le *temps vrai*, que le soleil marque réellement sur nos méridiennes et sur nos cadrans. — *Distance moyenne d'un astre*, celle qui tient le milieu entre la plus grande et la plus petite. — *Époque des moyens mouvemens*, Voy. *Racine.*

Moyennant, préposition. (*Moa-ié-nan*) Au *moyen* de.....

Moyennement, adv. (*Moa-iè-ne-man*) D'une façon *moyenne*; entre deux extrémités. Il est vieux.

Moyenner, v. a. (*Moa-ié-né*) Procurer par son entremise : *Moyenner une entrevue, un accommodement.*

Moyer, v. a. (*Moa-ié*) Fendre en deux une pierre de taille avec la scie, pour faire des marches.

Moyeu, s. m. Partie du *milieu* de la roue, où l'on emboîte les rais, et dans le creux de laquelle entre l'essieu. (Du latin *modiolus*, qui, dans *Pline*, a la même signification.) — Jaune d'œuf. En ce sens il vieillit. (Du latin *medium ovi* le milieu de l'œuf.) — Espèce de prune confite, qui vient de Franche-Comté.

† Mozan, s. m. Petit fruit, de la grosseur d'un pois, dont les habitans de Ténériffe expriment un suc mielleux.

† Mozarabe, s. masc. Nom qu'on donne aux Chrétiens d'Espagne venus des Maures et des Sarrasins. — On dit adjectivement : *Missel Mozarabe* ou *Mozarabique*, Missel propre aux Mozarabes. On devroit écrire *Muzarabe* ou *Mouzarabe*; parce que cette dénomination, donnée aux Chrétiens Espagnols soumis par les Maures, est formée du nom de *Muza* ou *Mouza*, leur vainqueur, et de celui d'*Arabe* qu'on donnoit alors aux Mahométans Africains, pour marquer leur origine.

Mozette, s. fém. Le camail des Evêques. — Chaperon des Cordeliers et des Recollets. C'est un morceau de la même étoffe que la robe, taillé en rond, qui couvre les épaules et le devant de l'estomac.

Mu, ue, part. p. de *Mouvoir*, et adj. Remué, etc.

MUABLE, adj. Qui est sujet au changement.

MUANCE, s. f. T. de Musiq. anc. Changement de note : *Depuis qu'on se sert de la note* si, *on ne fait plus usage des muances.*

MUCILAGE, s. m. Matière épaisse et visqueuse que contiennent certaines substances. (Du lat. *mucilago.*) On dit aujourd'hui *Muqueux.*

MUCILAGINEUX, EUSE, adj. (*Mu-ci-la-ji-neû, eû-ze*) Qui contient du *mucilage.* (Du lat. *mucilaginosus.*)

† MUCITE, s. m. (Chimie mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *muqueux* avec différentes bases alcalines, terreuses ou métalliques.

MUCOSITÉ, s. fém. (*Mu-ko-zi-té*) Humeur épaisse, de la nature de la morve. (Du latin *mucus* morve.)

† MUCRONÉ, ÉE, adj. (Botaniq.) Se dit de toute partie d'une plante, dont le sommet est terminé par une pointe piquante. (Du latin *mucro, onis* pointe.)

† MUCUS, s. m. emprunté du latin où il signifie *morve.* Se dit, en Anatomie, d'une humeur semblable à du blanc d'œuf, qui enduit différentes cavités.

† MUDE, s. m. Etoffe d'écorce d'arbre, fabriquée à la Chine.

† MUDERIS, s. m. Chez les Turcs, Docteur ou Professeur chargé d'enseigner les dogmes de l'Alcoran et les Lois du pays, dans les Ecoles ou Académies jointes aux mosquées impériales.

MUE, s. f. Changement de plumage dans les oiseaux, de peau dans les serpens, les vers à soie, etc. (Suivant *Du Cange*, de *muta*, que dans la basse latinité on a dit pour *mutatio* changement.) — Dépouille d'un animal qui a mué. On dit en ce sens *la mue du cerf*; le bois que le cerf a mis bas. — Temps où ces changemens arrivent. — Lieu où l'on met un oiseau qui mue. — Lieu obscur où l'on engraisse la volaille.

† *Mettre les chiens à la mue*, cesser de les faire chasser.

MUER, v. neut. (*Mu-é*) Changer naturellement de plumage, en parlant des oiseaux; de peau, en parlant des vers à soie, des serpens; de poil, en parlant de quelques autres animaux; de bois, en parlant du cerf. — On le dit des jeunes garçons quand la voix leur change : *Sa voix mue.* (Du latin *mutare.*)

MUET, ETTE, adject. (*Mu-è, è-te*) Qui ne sauroit parler. (Du latin *mutus*, fait dans la même signification, du grec *mutès.*) — Figur. Qui ne parle point par malice, ou par honte, ou par crainte. — En Grammaire, qui ne se prononce pas ou se prononce foiblement : *h muette*; *e muet.*

MUET, ETTE, s. Celui ou celle qui ne peut parler.

MUETTE, s. f. Maison dans une Capitainerie de chasses où l'on garde les *mues* des cerfs, où l'on met les oiseaux de fauconnerie quand ils sont en *mue.*

† MUEZIN, s. m. (*Mu-é-zein*) En Turquie, celui qui du haut des minarets annonce l'heure de la prière.

MUFLE, s. m. Extrémité du museau de certains animaux : *Mufle de taureau, de lion, de tigre, de leopard.* — Par dérision, visage d'un homme qu'on veut injurier; grosse vilaine face : *Ce mufle effronté. Donner sur le mufle à quelqu'un*, le frapper au visage. Style popul. — En Architecture, ornement qui représente un mufle. (Du latin barbare *muffulus*, dit pour *musulus*, diminutif de *musus*, dérivé du grec *mus* nez, museau. *Ménage.*) Voy. *Museau.*

MUFLE DE VEAU, MUFLIER, s. masc. Plante bisannuelle, à fleur monopetale personnée, dont on connoît plusieurs espèces. — *Mufle de Lion*, sorte de petite fleur. Il y en a de diverses couleurs.

† MUFLIER, s. m. Voy. *Mufle de veau.*

MUFLIER AURICULE. Voy. *Velvote.*

MUFTI, s. m. Chef de la Religion Mahométane, et le souverain interprète de la loi.

MUGE, s. m. Sorte de poisson de mer. (Du latin *mugis.*) C'est le même que le *Mulet.* Voy. ce mot.

MUGE VOLANT *ou* ADONIS, s. m. Sorte de poisson de mer, qui a près des ouïes de très longues nageoires en forme d'ailes. On le nomme aussi *Faucon de mer.*

MUGIR, v. n. Crier, en parlant des taureaux, des bœufs et des vaches. (Du latin *mugire.*) — Figurém. Il se dit des vents et des flots : *Les vents déchaînés mugissent; les flots mugissoient.*

MUGISSANT, ANTE, adj. verbal. Qui mugit : *Un taureau mugissant; les ondes mugissantes.* (Du latin *mugiens.*)

MUGISSEMENT, s. m. (*Mu-ji-ce-man*) Le cri naturel du taureau, de la vache, du bœuf. (Du latin *mugitus.*) — On dit au figur. *Le mugissement de la mer, des vagues.*

MUGUET, s. m. (*Mu-ghe*) Plante fort agréable, à fleur campaniforme, qui vient au printemps dans les vallées et dans les lieux ombrages. On l'appelle aussi *Lis des Vallées.* (Suivant *Ménage*, du latin *muscatus* muscat, dont il prétend, d'après *Saumaise*, que le neutre *muscatum* a été employé dans le sens d'*aromate.* Le muguet c'est *lilium muscatum*, lis aromatique, comme *nux muscata* signifie noix *muguette* ou muscade.) — Fig. et fam. Galant auprès des Dames, toujours paré, pomponné, *parfumé, etc. Il fait le muguet.*

† *Muguet des bois, Petit muguet, Hépatique étoilée, Aspérule odorante*; plante agreste, du même genre que le muguet.

MUGUETER, v. a. (*Mu-ghe-té*) Faire le *muguet*, le galant : *Il mugueté toutes les Dames.* — Figur. et famil. Epier l'occasion d'obtenir ce qu'on souhaite : *Mugueter une charge.* En ce sens il vieillit.

MUID, subst. m. (*Mui*) Sorte de mesure de grain, de sel, de charbon, de plâtre. (Du lat. *modium* ou *modius.*) — Vaisseau, futaille qui contient la mesure d'un muid de vin, etc.

† Fam. *Etre gros comme un muid*, extrêmement gros.

MUIRE, s. f. A Salins, l'eau des fontaines salantes, lorsqu'elle a été reçue dans les poêles, et que l'évaporation en a été poussée jusqu'à un certain point. (Du latin *muria* saumure.)

MULÂTRE, s. et adj. m. et f. (quelques-uns disent au fém. *Mulâtresse*) Nom qu'on donne dans les Indes aux enfans nés d'un Nègre et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Né-

gresse. Ceux qui sont nés d'un Indien et d'une Espagnole sont appelés *Métis*, et ceux nés d'un Sauvage et d'une Métive sont nommés *Jambos*. Ils sont tous différens en couleur et en poil. (De *mulet*, animal engendré de deux différentes espèces.)

MULCTER, v. act. (*Mulk-té*) T. de Palais : Condamner à quelque peine; punir. (Du latin *mulctare* ou mieux *multare*.)

MULE, s. fem. Animal de somme, engendré d'un âne et d'une cavale, ou d'un cheval et d'une ânesse, et qui est stérile. (Du lat. *mula*.) — Pantoufle. Il ne se dit, en parlant des hommes, que de la pantoufle du Pape, sur laquelle il y a une croix : *Baiser la mule du Pape*. (Du lat. *mulleus*, sous-entendu *calceus*.) — Espèce de brodequins de couleur de pourpre, dont se servirent d'abord les Rois d'Albe, puis les enfans des Sénateurs, et enfin les seuls Empereurs, ainsi nommés, suivant *Isidore*, etc. de *mullus* mulet, poisson de couleur rouge ainsi que ces brodequins.) — Espèce de chaussure sans quartier, à l'usage des femmes. — Au plur. sortes d'engelures qui viennent aux talons. (Suivant *Le Duchat*, de ce que ces engelures rendent les talons rouges et luisans comme le cuir de Roussy, dont on fait ordinairement des *mules* à l'usage des hommes.)

Proverb. *Ferrer la mule*, profiter sur l'achat qu'on fait pour un autre. Ce proverbe date du temps où les Conseillers du Parlement de Paris alloient au Palais montés sur des mules : leurs laquais jouoient pendant la séance; et pour avoir de l'argent, ils en demandoient à leurs maîtres, sous prétexte que leurs *mules* avoient besoin d'être *ferrées*.

MULET, s. m. (*Mu-lè*) Animal de somme engendré d'un cheval et d'une ânesse, ou d'un âne et d'une cavale. (Du lat. *mulus*.) — Oiseau de race croisée. — En t. de Vénerie, cerf qui a mis bas et qui n'a pas encore de refait. — En Ichtyologie, genre de poissons osseux holobranches thoraciques, de la famille des Léiopomes, dont le corps, recouvert de grandes écailles lâches, peu adhérentes, est presque cylindrique. C'est à ce genre qu'appartient le Rouget, ainsi nommé de sa belle couleur écarlate. (Du latin *mullus*.) — Vaisseau de Portugal, de moyenne grandeur, qui a trois mâts avec des voiles latines.

Proverb. et figur. *Garder le mulet*, attendre long-temps quelqu'un avec ennui. Voy. au mot *Garder*. — *Etre rembourré comme un bât de mulet*, avoir beaucoup d'habits les uns sur les autres. Style popul.

MULETIER, s. m. (*Mu-le-tié*) Celui qui fait métier de conduire des *mulets*.

† MULETIÈRES, s. f. pl. (Pêche) Pièces de filets de la longueur de quarante à cinquante brasses chacune, qui servent à prendre des muges ou *mulets*.

MULETTE, s. f. (*Mu-lè-te*) T. de Fauconnerie : Gésier des oiseaux de proie. — La partie du veau qui lui sert de sac au de poche, et où est contenue la présure. *Trév.* (Du latin *mollis* mou; parce que cette partie est toujours molle.)

† MULIER ou MULOTIER, s. masc. (*Mu-lié*, *Mu-lo-tié*) Ter. de Pêche : Espèce de Cibaudière tendue en ravoir, sur des piquets, et qui sert à prendre des muges ou *mulets*.

† MULLE, adj. f. *Garance mulle*, nom qu'on donne à Amsterdam à la dernière qualité de garance.

MULON, s. m. Grand tas de sel qu'on amasse sur le bord de la mer.

MULOT, s. m. (*Mu-lo*) Espèce de rat à queue rase et écailleuse, qui vit ordinairement sous terre, dans les champs, dans les bois, etc. (Du latin *mus*, *muris* rat, souris, dont on a fait dans la basse latinité *murossus* et *mulotus*.) — Proverb. *Endormir le mulot*, amuser un homme pour le tromper.

MULOTER, v. n. (*Mu-lo-té*) Il se dit du sanglier qui fouille les trous des *mulots* pour en manger le grain.

† MULQUINERIE, s. f. (*Mul-ki-ne-ri-e*) Métier et commerce du *Mulquinier*.

† MULQUINIER, s. m. (*Mul-ki-nié*) Celui qui s'occupe des préparations et du commerce des plus beaux fils, particulièrement de ceux qui sont propres pour la fabrication des dentelles.

† MULTANGULAIRE, adj. (Géom.) Qui a plusieurs angles. On dit plus ordinairement *Polygone*. (Du latin *multus* nombreux, et *angulus* angle.)

† MULTICAPSULAIRE, adj. (*Mul-ti-kap-su-lè-re*) Se dit en Botan. du fruit formé de plusieurs capsules. (Du latin *multus* nombreux, et *capsula* capsule.)

† MULTICAULE, adj. (*Mul-ti-kô-le*) Ter. de Botan. Se dit des plantes dont la racine produit plusieurs tiges. (Du latin *multus* nombreux, et *caulis* tige.)

† MULTIFIDE, adj. (Botan.) Se dit des feuilles, des calices, etc. divisés jusqu'à moitié au moins, par plusieurs incisions aiguës, dont on ne détermine pas le nombre. (Du latin *multifidus* fendu en plusieurs parties, formé de *multum* beaucoup, et *findere* fendre.)

† MULTIFLORE, adj. (Botan.) Se dit du pédoncule qui porte plusieurs fleurs. (Du latin *multus* nombreux, et *flos*, *floris* fleur.)

† MULTIFORME, adj. (Anat.) Qui est de plusieurs formes ou figures. (Du latin *multiformis*, fait de *multus* nombreux, et *forma* forme.)

† MULTILATÈRE, adj. (Géom.) Se dit des figures qui ont plus de quatre côtés ou angles, et qu'on nomme plus ordinairement *Polygones*. (Du latin *multus* nombreux, et *latus*, *lateris* côté.)

† MULTILOBÉ, ÉE, adj. (Botan.) Qui a plusieurs lobes. Voy. ce mot. (Du lat. *multus* nombreux, et *lobus* lobe.)

† MULTILOCULAIRE, adj. (*Mul-ti-lo-ku-le-re*) Se dit, en Botan., des fruits qui ont plusieurs loges. (Du latin *multus* nombreux, et *loculus* loge, cavité.)

MULTINOME, s. m. T. d'Algèbre : Grandeur exprimée par plusieurs termes joints par les signes *plus* ou *moins*. (Du latin *multus* nombreux, et du grec *nomé* part, division.)

† MULTIPARTI, IE, adj. (Botan.) Se dit des parties des plantes, divisées très-profondement en un nombre indéfini de lanières oblongues. (Du latin *multipartitus*, formé de *multum* beaucoup, et *partiri* diviser, partager.)

MULTIPLE, adj. Ter. d'Arithmétique. Il se dit

d'un nombre qui en contient plusieurs fois un autre exactement et sans reste : *Neuf est multiple de trois.* — On dit aussi substantiv. *Douze est un multiple de quatre.* (Du latin *multiplicare* multiplier ; *quantité multipliée par elle-même un certain nombre de fois.*)

† *Raison multiple*, celle qui se trouve entre des nombres *multiples.* — *Point multiple* (Géométrie), point commun d'intersection de deux ou plusieurs branches d'une même courbe qui se coupent. — *Poulie multiple* (Mécan.), assemblage de plusieurs poulies.

MULTIPLIABLE, adj. Qui peut être *multiplié.*

† MULTIPLIANT, s. m. Arbre des Indes orientales, dont les branches qui retombent verticalement, forment en rentrant en terre, une colonnade naturelle de la plus grande beauté. C'est de cette manière de *se multiplier* qu'il prend son nom. — En Dioptrique, verre taillé à facettes qui fait voir tout à la fois plusieurs images du même objet, et les *multiplie.*

MULTIPLICANDE, s. m. Nombre à *multiplier* par un autre.

MULTIPLICATEUR, s. m. Nombre par lequel on en *multiplie* un autre.

MULTIPLICATION, s. f. (*Mul-ti-pli-ka-cion*) Augmentation en nombre : *La multiplication des hommes.* — Règle d'Arithmétique, par laquelle on repète un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. (Du latin *multiplicatio.*)

MULTIPLICITÉ, s. f. Grand nombre de choses diverses : *Multiplicité d'objets, d'opinions, etc.*

MULTIPLIER, v. act. (*Mul-ti-pli-e*) Augmenter en nombre : *Miroirs qui multiplient les objets.* — En Arithmétique, répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. (Du latin *multiplicare*, fait de *multiplex* qui signifie proprement *qui a plusieurs plis ou replis.* Racine, *multus* nombreux, et *plicare* plier.)

MULTIPLIER, v. n. Croître en nombre : *Les lapins multiplient extrêmement.*

MULTITUDE, s. f. Grand nombre de personnes ou de choses : *Multitude innombrable d'hommes, d'animaux, de livres.* (Du latin *multitudo.*) — Absolument et sans régime; le peuple, le vulgaire : *Il ne faut pas toujours suivre les opinions de la multitude.*

MULTIVALVES, s. f. plur. et adj. Coquilles enmposees de plusieurs pièces : *Les coquilles multivalves ; les multivalves.* (Du latin *multus* nombreux, et *valvæ, arum*, battans, panneaux.)

† MUNDOS, s. m. Voy. *Mungo.*

MUNGO, MUNCOS, MESSE, s. m. Plante de Guzarate, que *Kœmpfer* range parmi les Valérianes. Elle sert de fourrage.

MUNICIPAL, ALE, adj. Qui appartient à une Municipalité : *Officier municipal.* (Du latin *municipalis*, fait de *municipium* municipe.) Les Latins appeloient *Municeps* le citoyen d'une ville municipale qui avoit droit de cité à Rome : (De *munia* fonctions, office, et *capere* prendre ; *qui munia capit ;* qui est propre à exercer les fonctions de citoyen Romain.)

Ville municipale. Voyez *Municipe.* — *Droit municipal, lois municipales ;* coutume, droit coutumier d'un pays particulier.

MUNICIPALITÉ, s. f. Corps d'Officiers élus par une Commune, pour gérer son administration, veiller à la police du lieu et à la sûreté des citoyens. — La Commune elle-même. C'est un mot nouveau.

MUNICIPE, s. m. Ville du Latium et de l'Italie qui participoit aux droits de Bourgeoisie romaine. (Du latin *municipium.*)

MUNIFICENCE, s. f. (*Mu-ni-fi-san-ce*) Vertu qui porte à faire de grandes libéralités. Style soutenu. (Du latin *munificentia.*)

MUNIR, v. act. Pourvoir, fournir de tout ce qui est nécessaire. (Du lat. *munire.*)

SE MUNIR, v. réc. Se pourvoir de tout ce dont on a besoin. — On dit fig. *Se munir de patience, de courage, de résolution, etc.*

MUNITION, s. f. (*Mu-ni-cion*) Provision des choses nécessaires dans une armée, dans une place de guerre. Il ne se dit, en ce sens, qu'au plur. *Munitions de guerre, de bouche.* (Du lat. *munitio*, fait de *munire* munir.) — Au singul. *Pain de munition ;* pain qu'on distribue tous les jours aux soldats.

† MUNYCHIES, s. fém. pl. (Archéol.) Fêtes qu'on célébroit à Athènes, dans le port de *Munychie*, l'un des trois de cette ville, en l'honneur de Diane surnommée *Munychia*, à cause du temple qu'elle avoit dans ce même port. (Du grec *mounuchia.*)

† MUNYCHION, s. m. (Chronol.) Dixième mois de l'année Athénienne, ainsi nommé de la fête des *Munychies*, qui se célébroit le 16 de ce mois. (Du grec *mounuchiôn.*) Il répond au mois de Mars.

MUNITIONNAIRE, s. m. (*Mu-ni-cio-nè-re*) Celui qui a soin des *munitions* et des vivres d'une armée.

MUQUEUX, EUSE, adj. (*Mu-keû, eû-ze*) Qui a de la *mucosité.* (Du lat. *mucosus.*)

† LE MUQUEUX, s. m. Nom donné par les Chimistes modernes à la substance appelée anciennement *mucilage.*

MUR, s. m. Muraille; ouvrage de maçonnerie qui renferme quelque espace ou le sépare d'un autre. (Du latin *murus.*) Le *mur*, dit Rouhaud est un ouvrage de maçonnerie, la muraille est une espèce d'édifice. Le *mur* est susceptible de différentes dimensions; la *muraille* est un *mur* étendu dans ses différentes dimensions : on dit les *murs* du jardin, et les *murailles* d'une ville.

Mur de face, qui est à la face d'un bâtiment. — *Mur mitoyen*, qui sépare les maisons, les fonds de deux voisins, et qui leur est commun. — *Gros mur*, mur principal sur lequel porte un bâtiment. — *Mur de refend*, qui sépare les pièces de l'intérieur d'un bâtiment. — *Mur de clôture*, qui ne sert qu'à enfermer les cours, les jardins. — *Mur d'appui*, mur qui n'est élevé que de trois à quatre pieds.

Proverb. et fig. *Vouloir le persuader, c'est se donner de la tête contre un mur*, c'est prendre une peine inutile. — Fam. *Mettre un homme au pied du mur*, le forcer à se décider, à prendre un parti.

MÛR, MÛRE, adj. Qui est dans sa *maturité ;* qui est au point d'être cueilli ou mangé. (Du latin *maturus.*) — Figur. 1.° *Cet apostême est mûr*, près de crever. — 2.° *Age mûr*, celui qui suit la jeunesse. — 3.° *Homme, jugement, esprit*

mûr, sage, formé. — 4.° *Mûre délibération*, refléchie, où tout a été bien pesé. — 5.° *Fille mûre* (style plaisant), en âge d'être mariée et déjà depuis quelque temps. — 6.° *Affaire qui est mûre, qui n'est pas encore mûre*, à laquelle il est temps *ou* il n'est pas encore temps de travailler.

MURAILLE, s. f. (*Mu-râ-glie*, mouillez les *ll*) Mur. Voy. ce mot. *Enfermer quelqu'un entre quatre murailles*, le mettre en prison. (Du lat. *murus*.) — Dans les mines de charbon de terre, la partie de la roche sur laquelle la couche du charbon est appuyée, et qu'on appelle aussi *le sol de la mine*. — En t. de Pêche, les cannes ou filets qui forment l'enceinte des pêcheries.

† *Tirer à la muraille* (Escrime), pousser de tierce et de quarte à quelqu'un qui ne fait que parer.

† MURAÏOLLE *ou* BAÏOQUELLE, s. m. (*Mu-ra-io-le*) Monnoie de billon de Bologne, qui a cours pour 4 sous. (4 sous 2 den. tourn., un peu plus de 20 cent.)

MURAL, ALE, adj. *Couronne murale*, qui se donnoit à ceux qui étoient montés les premiers sur les *murs* d'une ville assiégée. (Du latin *muralis*.) — *Quart de cercle mural* (Astron.), Voy. *Quart de cercle*.

MÛRE, s. f. Fruit du mûrier. (Du latin *morum*, fait dans le même sens, du grec *mauros* sombre, noirâtre, à cause de sa couleur noire.)

Prov. 1.° *Il fait comme le renard des mûres*, il méprise ce qu'il ne peut avoir. — 2.° *Il ne faut pas aller aux mûres sans crochet*; s'engager dans une affaire sans se pourvoir de ce qui est nécessaire pour réussir.

MÛREMENT, adv. (*Mû-re-man*) Il ne se dit qu'au fig. Avec beaucoup d'attention et de réflexion. (Du latin *maturè*.)

MURÈNE, s. f. Sorte de poisson fort estimé chez les Romains, et qui ressemble à l'anguille. C'est un poisson osseux, holobranche, apode, de la famille des Pantoptères. (Du grec *muraina*.) Voy. *Murénophis*.

† MURÉNOPHIS, s. f. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux de l'ordre des Ophichtes qui ont les ouvertures des branchies, placées sur les côtés du cou. On trouve sur les côtes de Grèce et de Sardaigne la *Murénophis-hélène*, qui ressemble à une anguille, et mord vivement lorsqu'on la saisit. C'étoit proprement la Murène des Romains. On la nourrissoit dans des piscines, et on condamnoit les esclaves, qui avoient mérité la mort à être jetés vivans dans ces réservoirs, pour devenir la pâture des murènes. (Du grec *muraina* murène, et *ophis* serpent.)

MURER, v. act. (*Mu-ré*) Environner de *murailles*. — Boucher par le moyen d'une maçonnerie.

MUREX, s. m. (*Mu-rèkce*) Genre de coquillages hérissés de pointes. C'est d'un coquillage de ce genre que les Anciens tiroient la liqueur qui leur servoit à teindre en pourpre. (Du lat. *murex*, qui signifie proprement *pointe de rocher*, et par extension, ce coquillage, parce qu'il a la forme d'un rocher hérissé.)

† MURIACITE, s. f. Nom donné par *Fichtel*, à ce qu'on appelle aujourd'hui *Soude muriatée gypsifère*.

† MURIATE, s. m. (Chimie mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *muriatique* et de différentes bases.

† *Muriate de soude*, nom donné dans la nouvelle nomenclature chimique, au sel soit marin soit de cuisine. — *Muriate ammoniaco-mercuriel*. Sel alembroth. — *d'alumine*, sel marin argileux — *d'ammoniaque*, sel ammoniacal. — *d'antimoine sublimé*, beurre d'antimoine. — *d'argent*, argent corné, lune cornée. — *d'arsenic*, sel marin d'arsenic. — *d'arsenic sublimé*, beurre d'arsenic. — *de baryte*, sel marin de terre pesante. — *de chaux*, Eau mère du sel marin. Sel marin calcaire. Sel ammoniacal fixe. Phosphore de Homberg. — *de cobalt*, encre de sympathie. — *de cuivre ammoniacal sublimé*, fleurs ammoniacales cuivreuses. — *d'étain*, sel de Jupiter. — *d'étain concret*, beurre d'étain solide de *Baumé*. — *d'étain sublimé*, beurre d'étain. — *de magnesie*, sel marin à base de magnésie — *de mercure doux*, Calomelas ou Calomel. Mercure doux. Aquila alba. Panacée mercurielle. — *mercurio-ammoniacal*. Sel de sagesse. Muriate précipité blanc. — *d'or*, or fumant. Oxide d'or ammoniacal. — *de platine*, sel régalin de platine. — *de plomb*, plomb corné. — *de potasse*, sel digestif, sel febrifuge de *Sylvius*. Sel fumant à base d'alcali végétal. — *de Zinc*, sel marin de Zinc.

† *Muriate oxygéné*, sel formé par la combinaison de l'acide muriatique avec différentes bases. — *Muriate oxygéné d'étain fumant*, liqueur de *Libavius*.

† *Muriate sur-oxygéné*, combinaisons de l'acide muriatique sur-oxygéné avec différentes bases. — *Muriate sur-oxygéné de Mercure*, sublimé corrosif.

† MURIATIQUE, adj. (Chimie mod.) *Acide muriatique*, acide qui avec la soude, constitue le sel marin. (Du latin *muria* saumure, fait du grec *almuros* qui a la même signification.) On l'appeloit autrefois *acide marin*, *acide du sel marin*, *esprit de sel fumant*.

† *Acide muriatique oxygéné*, acide muriatique combiné avec une nouvelle dose d'oxygène. — *Acide muriatique sur-oxygéné*, qui contient de l'oxygène avec excès.

MÛRIER, s. masc. (*Mû-rié*) Arbre des pays chauds, à fleurs amentacées, mâles ou femelles sur le même pied, ou quelquefois sur des pieds différens. La baie qui en forme le fruit s'appelle *mûre*. La culture de cet arbre, connu par l'usage qu'on fait de ses feuilles pour la nourriture du ver à soie, a commencé en France sous *Charles IX*. Ce n'est point sur la couleur du fruit qu'est fondée la distinction de *mûrier noir* et *mûrier blanc*. On donne le premier nom au mûrier qui porte la grosse mûre qui se mange : tous les autres forment la classe des mûriers blancs, quels que soient leurs fruits et leur couleur. (Du lat. *morus*, ou grec *moréa*.)

MÛRIR, v. a. Rendre *mûr*. — Fig. *L'expérience lui a mûri le jugement*.

MÛRIR, v. n. Venir en *maturité*, au propre et au figuré.

† MURLEAU, MURLOT, LANGUEDOC, COQ, CAHORS, TROYEN, ARDONNET, BALZAC, s. m. Sorte de raisin d'un beau noir velouté. Dans

cette espèce, la feuille est remarquable par la délicatesse et la dentelure de son limbe.

MURMURATEUR, s. masc. Celui qui *murmure* contre ses supérieurs.

MURMURE, s. m. Bruit sourd de plusieurs personnes qui parlent en même temps. — Plaintes que font en secret des personnes mécontentes. — Bruit sourd et léger des eaux et des vents. (Du lat. *murmur*, en grec *mormuros*.)

MURMURER, v. n. (*Mur-mu-ré*) Se plaindre sourdement sans éclater. — Dire quelque chose en groudant, parce qu'on est mal satisfait. — Il se dit aussi, 1.° du bruit sourd qui court de quelque affaire, de quelque nouvelle. — 2.° De celui que font les eaux et les vents. (Du lat. *murmurare*, en grec *mormurein*.)

MURRHINE, s. f. Ancienne boisson composée de vin doux et d'aromates qui lui conservoient toujours sa douceur. (Du lat. *murrhina*, sous-entendu *potio*, fait dans le même sens, du grec *murinê*, sous-entendu *oinos*, vin aromatisé, mêlé de liqueurs odoriférantes, dérivé de *muron* parfum liquide, aromate.)

† MURRINS, adj. m. pl. (*Mû-rein ; r* forte) *Vases murrins*, formés d'une sorte de pierre appelée *murra*, dont *Pline* fait mention. Ces vases, precieux par la beauté de leur forme, étoient excessivement chers. *Petrone* en paya un bassin 300 talens, qui, réduits à leur moindre valeur, font la somme de 720,000 liv. tournois, *ou* 711,111 francs.

MURUCUCA, s. masc. Sorte de plante de la Nouvelle-Espagne.

† MUSÆOGRAPHIE, s. m. (*Mu-zé-o-gra-fe*) Auteur de la description d'un musée. (Du grec *mouseion* musée, et *graphô* je décris.

† MUSAGETE, adject. (Mytholog.) Surnom donné à Apollon, comme étant censé toujours accompagné des neuf Muses, et présidant à leurs concerts. (Du grec *mousa* muse, et *agô* je conduis ; *conducteur des Muses*.)

MUSARAIGNE, s. f. (*Mu-za-rè-gne ;* mouillez *gn*) Mammifère plantigrade, caractérisé par des dents laniaires plus courtes que les incisives, qui a quelque ressemblance avec la souris par le poil et par les pattes, et qui vit sur-tout dans les lieux arides, et sous les terres faciles à remuer. (Du latin *mus* rat, souris, et *araneus*, fait ou d'*arena* sable ; *souris des sables* ; ou d'*aranea* araignée ; parce que quelques-uns croient cet animal venimeux.)

MUSARD, ARDE, s. et adj. (*Mu-zar, ar-de*) Qui s'arrête, qui s'amuse par-tout. Il est fam. Voyez *Muser*.

MUSC, s. m. (*Muske*) Mammifère ruminant, du genre *Chevrotin*, caractérisé par l'absence des cornes, et la présence de longues dents laniaires placées sur la mâchoire supérieure et sortant de la bouche. Il habite les montagnes boisées du Thibet et de la Sibérie méridionale. — Liqueur que cet animal porte dans un follicule situé à l'extrémité des organes de la génération, et dont on fait un parfum qui porte le même nom.

Couleur de musc, espèce de couleur brune. — *Peau de musc*, peau parfumée de musc.

MUSCADE, s. f. Noix aromatique ; fruit d'un arbre des Indes, assez semblable au pêcher. Le brou de cette noix se nomme *macis*. — Ce mot est aussi adjectif : *Rose muscade, etc.* (De *muse* parfum.)

MUSCADELLE, s. f. (*Mus-ka-dè-le*) Espèce de poire qui sent un peu le *musc*.

MUSCADET, s. masc. (*Mus-ku-de*) Sorte de gros raisin blanc. — Vin qui a quelque goût de vin *muscat*.

MUSCADIER, s. m. (*Mus-ka-die*) Arbre qui porte la *muscade*.

MUSCADIN, s. masc. (*Mus-ka-dein*) Petite dragée ou pastille, où il entre du *musc*.

† MUSCARDIN, s. m. (*Mus-kar-dein*) Petit mammifère rongeur, du genre des *Loirs*, qui n'est guère plus gros qu'une souris, dont la couleur rousse au-dessus est blanchâtre en dessous, et qu'on élève souvent en captivité pour s'amuser de sa vivacité et de son adresse. On le nomme aussi *Croque-noisette*.

MUSCART, s. m. Sorte de plante.

MUSCAT, ADE, adj. (*Mus-ka, a-de*) Qui a une sorte de parfum. Voy. *Musc ; Raisin muscat, noix muscade*. — On dit aussi substantiv. *Manger du muscat, boire du muscat*. Voyez ci-dessus *Muscade*.

MUSCLE, s. masc. Partie charnue et fibreuse, qui est l'organe des mouvemens de l'animal. (Du latin *musculus* muscle et petits rats, diminutif de *mus* rat, dérivé du grec *mus*, qui signifie également petit rat et muscle ; parce que les muscles ont, dit-on, quelque ressemblance avec des rats écorchés.)

† MUSCLÉ, ÉE, adj. Qui a les *muscles* bien marqués. Il se dit principalement en t. de Peinture et de Sculpture. *Cette figure, cette statue est bien musclée, trop musclée*.

MUSCOSITÉ, subst. f. (*Mus-ko-zi-té*) Espèce de mousse ou de velouté qui se trouve dans le ventricule des animaux qui ruminent. (Du latin *muscus* mousse.)

MUSCULAIRE, adject. (*Mus-ku-lè-re*) Ter. d'Anatomie : Qui s'insère dans les muscles, qui sort des muscles.

MUSCULE, s. m. Sorte de machine de guerre des Anciens, destinée à mettre les Sapeurs à couvert. (Du latin *musculus*.)

† MUSCULE, s. f. En Anat. Nom de deux veines de la cuisse, l'une interne, et l'autre externe.

MUSCULEUX, EUSE, adj. (*Mus-ku-leû, eû-ze*) Plein de *muscles*.

MUSE, s. f. (*Mu-ze*) Chacune des neuf Déesses, qui suivant la Fable, présidoient aux Arts libéraux. Les Muses suivant *Hésiode*, étoient filles de Jupiter et de Mnémosine, Déesse de la mémoire. (Du latin *musa*, pris dans la même signification, du grec *mousa*.) — Au lig. et avec les pronoms possessifs ou la prép. *de* pour régime ; l'poésie : *Sa muse est enjouée*, etc. *La muse de Corneille est sublime, celle de Racine est tendre, etc. Boileau* (Satire 10) a dit, dans le même sens, et sans pronom : *Jette enfin sur la muse un regard favorable*. Le pluriel *les muses*, si le vers l'eût permis, auroit été plus exact. — En ter. de Vénerie, commencement du rut des cerfs.

Muses, au plur. Les Belles-Lettres : *Cultiver les Muses.* — *Les Nourrissons des Muses*, les Poètes.

Museau, subst. m. (*Mu-zô*, s. d.) Cette partie de la tête du chien et de quelques autres animaux, qui comprend la gueule et le nez. (Du grec *mutis*, employé dans la même acception et qui signifie proprement *nez, narine.* De *mutis* on a fait dans la basse latinité, *musus* et ensuite son diminutif *musellus*, d'où vient immédiatement *museau.*) — On le dit quelquefois des personnes par mépris ou par plaisanterie. — En Menuiserie l'accoudoir des stalles d'un chœur; parce que les Goths y sculptoient des museaux ou mufles d'animaux. — En Serrurerie, la partie du panneton d'une clef, où sont taillées les dents, entre lesquelles passent celles du râteau.

† A regorge museau, adv. Excessivement, jusqu'à regorger, en parlant des choses qui se mangent. Style popul.

Musée, s. m. (*Mu-zé-e*) Lieu destiné à l'étude des Beaux-Arts, des Sciences et des lettres. (Du lat. *musaeum*, fait du grec *mouseion*, dérivé de *musa*, du grec *Mousa* Muse.) Le *Musée* étoit primitivement un lieu de la ville d'Alexandrie en Egypte, où l'on entretenoit, aux dépens du public, un certain nombre de gens de lettres distingués par leur mérite.

Musées *ou* Muséïes, s. f. pl. Fêtes Grecques en l'honneur des *Muses*. Les Thespiens les célébroient tous les cinq ans : chez les Macédoniens elles duroient neuf jours, conformément au nombre des Muses.

Muselière, subst. f. (*Mu-ze-lie-re*) Morceau de bride qui passe sur le nez du cheval et qui est attaché à la têtière. — Morceau de cuir avec de petits clous qu'on met sur le nez des jeunes poulains. — Ce qu'on met à quelques animaux pour les empêcher de mordre ou de paître. (De *Museau.*)

Muser, v. neut. (*Mu-zé*) S'amuser à toute autre chose qu'à ce qu'on a à faire; il est vieux et ne s'est conservé que dans cette phrase proverbiale : *qui refuse, muse;* celui qui refuse quelque offre, etc. perd souvent une occasion qu'il ne trouve plus. (Suivant *Caseneuve*, de l'Allemand *müsse*, loisir, oisiveté. Suivant Huet, du latin *vacare musis*; parce que, dit-il, l'occupation des gens de lettres les éloignant de l'action et du mouvement des gens du monde, ils semblent être oisifs.) — En termes de Vénerie, *les cerfs commencent à muser*, à entrer en rut.

Muserolle, s. f. (*Mu-ze-ro-le*) Partie de la bride qui se place au-dessus du nez (*du museau*) du cheval.

Musette, s. f. (*Mu-zè-te*) Instrument de Musique champêtre, auquel on donne le vent avec un soufflet qu'on tient sous l'aisselle. — Air fait pour la musette. (Diminutif de *Muse*, en latin *Musa*, d'où on a fait aussi *Musique.*)

Museum, Musaum *ou* Musïon, s. m. T. lat. qui signifie originairement un lieu consacré aux *Muses*. Il se dit en François d'un cabinet d'étude, et plus souvent d'un cabinet d'antiquités, d'histoire naturelle, de tableaux, etc. (Du grec *mouseion*, dérivé de *Mousa* Muse: parce que les Muses protègent les Beaux Arts.)

Musical, ale, adject. (*Mu-zi-kal*) Qui appartient à la *Musique.*

Musicalement, adv. (*Muzi-ka-le-man*) D'une manière *musicale.*

Musicien, ienne, subst. (*Mu-zi-cien, ciène*) Celui ou celle qui sait la *Musique*, qui enseigne la *Musique.* — Plus ordinairement, celui qui fait profession de composer ou d'exécuter de la *Musique.*

† Musico, s. m. Dans les Pays-Bays, et surtout en Hollande, lieu où le bas peuple, les matelots vont boire, fumer, entendre de la *Musique*, se réjouir avec des femmes débauchées.

Musique, s. f. (*Mu-zi-ke*) Science du rapport et de l'accord des sons : *Savoir la Musique ; composer en Musique.* (Du latin *Musica*, fait du grec *Mousikê*, dérivé de *Mousa* Muse.) — Dans une acception plus usitée, l'art de composer des chants, des airs, soit simples ou en partie, soit avec des voix ou avec des instrumens : *Composer en Musique. Musique savante.* — Chant, concert de voix ou d'instrumens : *Musique agréable ; Musique vocale, instrumentale, etc.* — Compagnie de Musiciens attachés au service d'une Église, d'un Régiment, etc.

Notes de Musique, marques pour faire connoître les divers tons de la Musique. — *Livre, papier de Musique*; livre, papier où les airs sont écrits et notés. — Figur. et populair. *Musique enragée, musique de chiens et de chats*, 1.° Musique discordante et chantée par de méchantes voix. — 2.° Bruit confus de plusieurs personnes qui se querellent. — Figur. et proverb. 1.° *Pays de Musique*, où il y a du haut et du bas. — 2.° *Homme réglé comme un papier de Musique*, extrêmement réglé. — *Faire de la Musique*, l'exécuter par amusement, et non pas en composer.

† Musophage, s. m. (*Mu-zo-fa-ge*) Genre d'oiseaux grimpeurs de la famille des Lévirostres, dont le bec dentelé est d'une conformation toute particulière, et qui se nourrissent principalement des fruits du bananier, appelé par les Botanistes, *musa paradisiaca.* (Du premier de ces deux mots *musa*, et du verbe grec *phagô* je mange.)

† Musquinier, s. m. (*Mus-ki-nié*) Nom qu'on donne en Picardie, aux Tisserands qui font de la batiste, de la mi-Hollande etc.

Musqué, ée, part. p. de *Musquer*, et adj. Parfumé avec du *musc.* — Par extension; *fruits musqués*, qui sentent un peu le *musc.* — Fig. *Paroles musquées*, obligeantes et flatteuses. *Fantaisies musquées*, caprice des gens riches, des jolies femmes, etc.

Musquer, v. a. (*Mus-ké*) Parfumer avec du *musc.*

† Musse, s. f. Cachette : il est vieux. — En t. de Chasse, passage étroit d'un fort ou d'une haie pour les lièvres, les lapins, etc.

se Musser, v. pron. (*Mu-cé*) Se cacher : il est vieux. (Du grec *muéin* cacher; ou, suivant quelques-uns, du latin *mussare* parler bas; murmurer, gronder entre ses dents, fait du grec *muzéin*, qui signifie proprement rendre un son par le nez, en fermant les lèvres.)

Musulman, subst. m. (*Mu-zul-man*) Titre que prennent les Mahométans, et qui signifie vrai croyant, qui met toute sa confiance en Dieu. — On dit aussi adjecti. *les rits musulmans, la loi musulmane.*

Musulmanisme, s.m. La religion musulmane.

Musurgie, s. f. (*Mu-zur-ji-e*) Ter. de Musique : Art d'employer à propos les consonnances et les dissonnances. (De grec *mousourgia*, fait, dans le même sens, de *mousourgéin* composer de la musique : Racine, *mousa* chant musical, musique, et *ergon* ouvrage.) *Le P. Kircher* a, sous ce titre de *Musurgie*, publié un ouvrage sur la musique qui n'a pas moins de deux volumes in-folio.

Mutabilité, s. fém. Etat, qualité des choses sujettes au changement. (Du latin *mutabilitas*, fait de *mutare* changer.)

Mutacisme, s. m. Difficulté de prononcer les lettres *b*, *m*, *p*. Les personnes sujettes à ce défaut doublent souvent les syllabes qui commencent par ces lettres. *Dict. de Médec. d'Anat. etc. par Lavoisier.*

Mutaféracas, s. m. pl. T. de Relation : Officiers du Grand Seigneur, dont ils sont comme les Gentilshommes ordinaires destinés à l'accompagner lorsqu'il sort du Sérail. Ils sont au nombre de six cents.

Mutande, s. f. Caleçon ou habit de dessous de certains Religieux; (ainsi nommé du latin *mutare* changer; parce qu'ils ne peuvent porter toujours le même.)

Mutation, s. f. (*Mu-ta-tion*) En Jurisprudence, changement (Du latin *mutatio.*) — Au plur. révolutions dans un Etat, dans l'air, etc. Style soutenu.

Mutilation, s. f. (*Mu-ti-la-tion*) Amputation ou retranchement d'un membre. — Action de celui qui se mutile. — On dit aussi *la mutilation d'une statue.* (Du latin *mutilatio.*)

Mutilé, ée, part. p. de *Mutiler*, et adject. A qui on a retranché quelque membre ou quelque partie.

Mutiler, v. a. (*Mu-ti-lé*) Couper, retrancher quelque membre : *Mutiler un bras; qui l'a ainsi mutilé?* — Il se dit, dans le même sens, des statues. (Du latin *mutilare.*)—Quand *Mutiler* se dit absolument, il signifie ordinairement *châtrer.*

† Figur. *Mutiler un ouvrage*, en retrancher une ou plusieurs parties essentielles à sa perfection.

† Mutille, s. fém. (*Mu-ti-le*) Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Myrmèges, qui ont beaucoup de rapport avec les fourmis, mais qui n'ont ni nœud, ni étranglement, ni écaille sur le pétiole de leur abdomen.

Mutin, ine, adj (*Mu-tein, ti-ne*) Opiniâtre, entêté, obstiné. Il se dit sur-tout des enfans. — Enclin à la révolte, séditieux. En ce dernier sens il est aussi subst. *On punit les mutins.* (Suivant *Ménage*, du latin barbare *motinus*, fait, dans la basse latinité de *movere* remuer; *remuant; porté au trouble, à la révolte.*)

Mutiné, ée, part. p. de *Se mutiner*, et adj. *Troupes mutinées.* — Fig. et poétiq. Il se dit des vents et des flots.

se Mutiner, v. réc. (*Mu-ti-né*) En parlant d'un enfant; se dépiter, faire le *mutin* — Se porter à la sédition, à la révolte.

Mutinerie, s. f. Penchant à la révolte ou la révolte même. — Obstination d'un enfant qui se dépite, qui fait le *mutin.*

Mutique, adj. (*Mu-ti-ke*) T. de Botan. Qui ne se termine pas en pointe piquante. C'est l'opposé *d'ariste.* (Du latin *muticus*, employé par *Varron* à-peu-près avec la même signification.)

Mutir, v. n. En parlant des oiseaux de proie, fienter. On dit plus communément et mieux *émeutir.* Voy. ce mot.

Mutisme, s. m. Etat d'une personne muette. (Du latin *mutus*, muet.) Quelques Médecins disent *mutilé.*

Mutuel, elle, adj. Réciproque : avec cette différence, que le mot *mutuel* désigne l'échange, le mot *réciproque* le retour. Le premier exprime l'action de donner et de recevoir de part et d'autre; et le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit, c. à. d. la réaction. *Roubaud.* (Du latin. *mutuus.*)

Mutuellement, adv. (*Mu-tu-é-le-man*) Réciproquement. (Du latin *mutuè* ou *mutuò.*)

Mutule, s. f. T. d'Archit. Espèce de modillon carré dans la corniche de l'ordre dorique, qui répond perpendiculairement au triglyphe, et d'où pendent des gouttes ou clochettes. (Du latin *mutulus*, employé par *Vitruve* dans le même sens, et que quelques-uns dérivent du grec *mutilos* moule, coquillage.)

Myagrum, subst. m. (*Mi-a-gro-me*) Sorte de plante dont la semence fournit une huile propre à adoucir les âpretés de la peau. On lui attribue aussi la propriété de chasser les rats. (Du grec *muagros*, formé de *mus*, génitif *muos* rat, et *agra* chasse.)

† Mycelobie, s. m. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, qui vivent, ainsi que leurs larves, dans les champignons, et qu'on nomme aussi *Fongivores.* Voy. ce mot. (Du grec *mukès*, génit. *mukètos* champignon, et *biοô* je vis.)

Mycétophage, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Omaloïdes ou Planiformes, qui rongent les morilles dessechées et les champignons. (Du grec *mukètos*, génitif de *mukès* champignon, et *phagô* je mange.)

† Mydriase, s. f. (Médec.) Affoiblissement de la vue causé par la trop grande dilatation de la prunelle. (Du grec *mudriasis*, fait, dans le même sens, d'*amudros* foible, obscur.)

† Mygale, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes aptères, rapproché de celui des Araignées. (Du grec *mugalê* musaraigne; parce que ces insectes ont, comme la musaraigne, la lèvre inférieure très-petite.)

† Myiologie, s. f. (*Mi-i-o-lo-ji-e*) Partie de l'Histoire naturelle qui traite des mouches. (Du grec *muia* mouche, et *logos* discours.)

† Mylabre, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Epispastiques, qui ont les antennes en masse. Ils paroissent être les cantharides des Anciens, et les Chinois les emploient encore comme un

puissant vésicatoire. Ils habitent les pays chauds.

† Myloglosse, adj. (Anat.) Se dit de deux muscles de la langue, qui naissent des racines des dents molaires. (Du grec *mulos* meule, ou dent molaire, et *glossá* la langue.)

† Mylohyoïen, adj. (*Mi-lo-i-o-di-en*) T. d'Anat. Se dit de deux muscles de l'os hyoïde, qui naissent des racines des dents molaires. (Du grec *mulos* meule ou dent molaire, et *huoeidès* l'os hyoïde.)

† Mylopharyngïen, adj. (*Mi-lo-fa-rein-ji-en*) T. d'Anat. Nom de deux muscles du pharynx, qui naissent près des dents molaires. (Du grec *mulos* meule ou dent molaire, et *pharynx* le pharynx.)

† Myocéphale *ou* Myocephalon, subst. m. (Chirur.) Espèce de tumeur en forme de tête de mouche qui vient à l'œil sur la tunique vitrée. (Du grec *muia* mouche, et *kèphalé* tête.)

† Myographie, s. f. (*Mio-gra-fie*) En Anat. Description des muscles. (Du grec *mus*, génit. *muos* muscle, et *graphô* je décris.)

Myologie, s. f. (*Mi-o-lo-jî-e*) Partie de l'Anatomie qui traite des muscles. (Du grec *mus*, génit. *muos* muscle, et *logos* discours.)

† Myomancie *ou* Myomantie, s. f. Divination par les rats ou les souris, dont les cris ou la voracité étoient regardés comme des présages malheureux. (Du grec *mus* rat, souris, et *mantëia* divination.)

Myope, s. m. et f. (*Mio-pe*) Celui ou celle qui a la vue fort courte. Il se dit proprement de ceux qui à la différence des *presbytes*, voient confusément les objets éloignés, et distinctement les objets proches. (Du grec *muops*, formé de *mus* souris, et *ôps* œil; parce que la souris, dit-on, la vue courte. Suivant d'autres, de *muô*, je ferme, et d'*ôps* œil; parceque les myopes ne voient qu'en clignant les yeux.)

Myopie, s. f. (*Mi-o-pie*) Etat des personnes qui ont la vue courte ou basse. Voy. *Myope*.

† Myosotis, s. m. Plante qu'on nomme aussi *Oreille de souris*, à cause de la forme de ses feuilles. (Du grec *mus* souris, et *ous*, génitif *ôtos* oreille.)

† Myosure *ou* Myosurus, s. m. Plante dont les semences forment un épi cylindrique, ressemblant à la queue d'un rat. (Du grec *mus*, génitif *muos* rat, et *oura* queue.)

Myotomie, subst. f. (*Mi-o-to-mî-e* Partie de l'Anatomie qui traite de la dissection des muscles. (Du grec *mus*, *muos* muscle, et *temnô* je coupe, d'où *tomê* incision, dissection.)

Myriade, s. f. (*Mi-ri-a-de*) Terme d'Antiquité: Nombre de dix mille. (Du grec *murias*, fait dans le même sens, de *muriori* dix mille.)

Myriagramme, s. m. Dans le nouveau système métrique, poids de dix mille grammes équivalant en mesures anciennes, à-peu-près, à 20 liv. 7 onces. (Du grec *muria* dix mille, et *gramma* gramme. Voy. ce mot.)

Myrialitre, s. m. Nouvelle mesure de capacité; contenant dix mille litres. (Du grec *muria* dix mille, et *litra* litre. voy. ce mot.)

† Myriamètre, s. m. Dans les nouvelles mesures, longueur de dix mille mètres, ou deux lieues moyennes. (Du grec *muria* dix mille, et *metron* metre. Voy. ce mot.)

† Myriapodes, s. m. p. (Entomol.) Famille d'insectes aptères, nommés aussi Mille-pieds. Voy. ce mot. (Du grec *muria* dix mille, et *pous* génit. *podos* pied.)

† Myriare, s. m. Dans le nouveau système, étendue de dix mille ares, équivalant à un kilomètre carré, ou environ à 195 arpens. (Du grec *muria* dix mille, et du mot *are* mesure de superficie. Voy. *Are*.)

† Myriothèque, s. f. (*Mi-ri-o-tè-ke*) Genre de plantes de la famille des Fougères dont la fructification est formée en capsules nombreuses. (Du grec *muriori*, dix mille, et *thèkê* étui.)

Myrmécie, subst. f. (*Mir-mé-ci-e*) Ter. de Médecine : Espèce de verrue dans la paume de la main ou sous la plante des pieds, qui fait éprouver, lorsqu'on la coupe, la même impression que la morsure d'une fourmi. (Du grec *murmêx* fourmi.)

Myrmécite, subst. f. (*Mir-mé-ci-te*) Pierre figurée qui a l'empreinte d'une fourmi. (Du grec *murmêx* fourmi.)

† Myrmécoléon *ou* Myrmélion, s. m. Insecte qui fait la guerre aux fourmis, le même que le *formica-leo* ou *fourmi-lion*. (Du grec *murmêx* fourmi, et *leon* lion.)

† Myrmecophage, adj. (*Mir-mé-co-fa-je*) qui mange des fourmis, qui vit de fourmis. (Du grec *murmêx*, génitif *murmékos* fourmi.)

† Myrmides, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, ainsi nommée des fourmis, en grec *murmêx*, *murmêkos*, l'un des principaux genres qui y sont compris.

Myrmidon, s. m. Voy. *Mirmidon*.

Myrobolan, s. m. (*Mi-ro-bo-lan*) Fruit des Indes, de la forme d'un gland et de la grosseur d'une prune. On l'emploie en Medec. comme purgatif. (Du grec *muron* onguent, et *balanos* glaud, *onguent de gland*.)

Myrobolanier, s. m. (*Mi-ro-bo-la-nié*) Arbre toujours vert, qui porte les *myrobolans*.

Myrrhe, subst. f. (*Mi-re*, *r* forte) Suc résino-gommeux, d'un goût amer, un peu âcre, d'une odeur forte, mais agreable lorsqu'on le brûle : on l'apporte d'Ethyopie, et on ignore quel arbre le donne. On appelle *Myrrhe onglée*, la belle myrrhe, à cause des veines blanchâtres comme la base de l'ongle qu'on y aperçoit. Les Anciens distinguoient la myrrhe liquide qu'ils appeloient *Stacté* ou *Starti*, et la myrrhe *troglodite*, qui étoit solide. (Du grec *murrha*, dérivé, dans la même signification, de *muró* je coule, je distille.)

† Myrrhé, adj. m. (Antiquité) *Vin myrrhé*, qu'on mêloit d'un peu de *myrrhe*, pour le rendre meilleur et le conserver plus-longtemps.

Myrrhis, s. m. (*Mi-ris*, *r* forte) Sorte de plante nommée aussi *Cerfeuil musqué*, *Cicutaire odorante*, qui a un peu l'odeur de la myrhe.

† Myrrhite, s. f. (*Mi-ri-te*, *r* forte) Nom donné par les anciens Naturalistes à une pierre jaunâtre et demi-transparente qu'on suppose être une agathe jaune.

† Myrrhinite, s. f. (*Mi-ri-ni-te*, *r* forte)

Nom donné par quelques Auteurs anciens à une pierre qui avoit l'odeur de la *myrrhe*.

Myrte *ou* Mystre, s. m. Arbrisseau toujours vert du midi de l'Europe, à fleur rosacée, dont la baie se nomme *Myrtille* ainsi que les feuilles. On retire des fleurs distillées du myrte une eau astringente, qu'on nomme *Eau d'Ange*. — Dans l'anc. Mythologie, le myrte étoit consacré à Vénus, et il est encore pris aujourd'hui pour le symbole de l'amour. (Du lat. *myrtus*, pris, dans le même sens, du grec *murtos*.)

Poétiquement, *être couvert de myrtes et de lauriers*, être heureux en amour et à la guerre.

† *Myrte bâtard des pays froids, du Brabant, Piment Royal ou de marais, Galé odorant d'Europe*; petit arbrisseau à fleurs à chatons, d'une odeur forte, qui croît dans les lieux incultes, et ressemble à un petit saule.

† *Myrte épineux*, *Myrte sauvage*, Voy. *Houx frelon*.

† Myrtilithe, s. f. Pierre figurée, qui porte des empreintes de feuilles de myrte. (Du grec *murtos* myrte, et *lithos* pierre.)

Myrtille, s. f. Voy. *Airelle* et *Myrte*.

† Myrtoïdes, s. f. pl. (*Mir-to-i-de*) Famille de plantes et d'arbrisseaux semblables au *myrte*.

Mystagogue, s. m. (*Mis-ta-go-ghe*) Celui qui, chez les Anciens, expliquoit les mystères aux initiés. (Du grec *mustès* qui apprend les mystères, qui se fait initier, et *agôgos* conducteur; dérivé d'*agô*, je conduis.) — Suivant Cicéron, celui qui montroit les trésors et les autres raretés des temples des Dieux.

Mystère, s. m. Chose cachée et difficile à comprendre. Il se dit particulièrement des choses de la Religion : *Les mystères de la foi*, et dans le Paganisme, *les mystères de Cérès, de la bonne Déesse*. (Du latin *mysterium*, pris dans le même sens, du grec *mustèrion*, dérivé selon quelques-uns, de *mueô* instruire sur les choses sacrées, initier : racine *muô*, je ferme, parce que les initiés doivent fermer la bouche et se taire sur les choses saintes.) — On dit, par extension, *les mystères de la politique*, *mystère d'iniquité*, *etc.*

Famil. *Faire mystère d'une chose*, la tenir secrète.

Mystérieux, euse, adj. En parlant des choses; qui contient quelque *mystère*. — En parlant des personnes; qui fait *mystère* de choses qui n'en valent pas la peine. En ce sens, on dit substantivement, *faire le mystérieux*, etc.

Mystérieusement, adv. (*Mis-té-ri-eû-ze-man*) D'une manière *mystérieuse*.

Mysticité, s. f. Recherche profonde en fait de spiritualité; raffinement de dévotion, Voy. *Mystique*.

† Mystificateur, s. m. Celui qui a l'art de *mystifier*.

† Mystification, s. f. Piège dans lequel on fait tomber un homme ignorant, vain, peureux et crédule.

Mystifier, v. n. (*Mis-ti-fié*) Jouer un tour; faire tomber dans le piège, etc. Ce mot et les deux précédens ont été il y a quelques années inventés et mis à la mode, à l'occasion des tours joués à *Poinsinet*. (Ils dérivent de *mystère* chose cachée; parce que tout le monde est dans la confidence, excepté celui qu'on *mystifie*.)

† Mystique, adj. (*Mis-ti-ke*) Figuré, allégorique, en parlant des choses de la Religion : *Sens mystique*. (Du latin *mysticus*, dérivé de *mysterium* mystère, chose cachée.) — Appliqué aux personnes; qui raffine sur les matières de dévotion et de spiritualité. En ce dernier sens, il est aussi substantif : *C'est un grand mystique*,

Mystiquement, adv. (*Mis-ti-ke-man*) Selon le sens *mystique*.

Mystre, s. m. Ancienne mesure des liquides chez les Grecs. (Du grec *mustron* cuiller.)

† Myten, s. m. Dernière sous-division de la livre de Bruxelles, qui contient 5760 *mytens*. C'est le tiers du denier ou *penning*.

† Mythe, s. m. (*Mi-te*) Trait de la Fable, de l'Histoire héroïque ou des temps fabuleux. (Du grec *muthos* fable.) C'est un mot substitué à celui de *Fable*, par quelques-uns des Ecrivains qui, dans ces derniers temps, ont écrit sur la mythologie, et qui paroît avoir été adopté.

Mythologie, s. f. (*Mi-to-lo-ji-e*) Science ou explication de la Fable, de l'histoire fabuleuse des anciennes Divinités du Paganisme. (Du grec *muthos* fable, et *logos* discours.)

Mythologique, adj. Qui appartient à la *Mythologie*.

Mythologiste, *ou* Mythologue, s. m. (*Mi-to-lo-jis-te*, *lo-ghe*) Celui qui traite de la Fable, qui en explique les allégories, etc.

† Mytilite, s. f. (Hist. Nat.) Moule pétrifié ou fossile. (Du grec *mutilos* moule.)

Mytule, s. m. Coquillage appelé plus communément *moule*. Voy. ce mot. (Du grec *mutilos*)

Myure *ou* Myurus, adj. m. (*Mi-u-re*, *ru-se*) T. de Médecine : *Un pouls myure*, dont les pulsations s'affoiblissent peu-à peu. (Du grec *mus* rat, et *oura* queue; *pouls en queue de rat*, qui diminue insensiblement.)

N

N, subst. fém. suivant l'ancienne épellation *enne*, et subst. masc. suivant l'épellation moderne *ne*. La quatorzième lettre et la onzième consonne de l'alphabet François.

C'étoit anciennement une lettre numérale qui valoit 900, et avec un trait au-dessus 9000. — Employée dans le commerce comme abréviation, et coupée par un trait horisontal, elle signifie *numéro*. N/C. signifie *notre compte*. — N. B. (*nota bene* remarquez bien) s'emploie dans l'impression, pour engager le lecteur à faire une attention particulière à une pensée, à une citation, etc.

† N capitale suivie d'un point, est souvent

l'abrégé du mot *nom* ou *nomen*, ou le signe d'un nom propre qu'on ignore, ou d'un nom propre quelconque qu'il faut y substituer dans la lecture. — En t. de Marine, N signifie *nord*; NE *nord-est*; NO *nord-ouest*; NNE *nord-nord-est*; NNO *nord-nord-ouest*.

† Nabab, s. masc. (Hist. mod.) Dans l'Indostan, Gouverneur préposé par le Grand Mogol à une ville, à un district.

† Nababie, s. f. Dignité de *Nabab*. — Territoire soumis à sa puissance.

† Nabonassar (Ère de), Ère des Babiloniens, s. f. (Chronol.) Ère fameuse dans les tables des anciens Astronomes, et sur-tout dans celles de Ptolémée. Elle a dû commencer un mercredi (ou férie 4.e) 26 février de l'an 747 avant J. C. *Nabonassar* est le fondateur du royaume des Babiloniens.

Nabot, ote, subst. (*Na-bo*, *o-te*) T. de mépris et familier : Qui est de petite taille. (Suivant *Ménage*, du lat. *napus* navet, lequel est gros et court comme les *Nabots*.)

Nacaires, s. fém. pl. (*Na-ke-re*) Voyez *Timbales*.

Nacarat, s. m. (*Na-ka-ra*) Couleur d'un rouge clair entre le cerise et le rose : *Le Nacarat tire sur le rouge de la nacre de perle.* (De l'espagnol *nacarado*, fait dans la même signification, de *nacar* nacre de perles.)

Nacarat, adj. indéclinable. Qui est d'un rouge clair : *Satin nacarat*, *étoffe nacarat*.

Nacelle, s. f. (*Na-cè-le*) Petit bateau. Il est vieux en prose; on s'en sert encore dans la poésie. (Par contraction, du lat. *navicella* pour *navicula*, dimin. de *navis* vaisseau, dérivé du grec *naus*.) — Figur. *La nacelle de St. Pierre*, l'Eglise Catholique Romaine. — En termes d'Architect. membre creux en demi-ovale dans les profils.

Nacre, s. fém. C'est, dans certains coquillages, la partie brillante d'une couleur mêlée d'argent et d'un rouge tendre. (De l'espagn. *nacar*, qui a la même signification.)

Nacre de perles *ou* Huître a écaille nacrée, subst. Coquillage qui se pêche dans les mers orientales et dans l'île de Tabago, dans lequel se trouvent ordinairement les *perles*.

Nadir, s. m. T. d'Astronomie, emprunté de l'Arabe : Point du Ciel, qui est directement sous nos pieds, et auquel aboutit la ligne verticale tirée du point que nous habitons, ou centre de la terre. Il est opposé au Zénith. (De l'arabe *nadhara*, qui signifie, entre autres choses, *regarder*, *considérer*, *être situé vis-à-vis*. Les Arabes, pour exprimer le *nadir*, disent *nadhir al-semt*, c'est-à-dire, qui regarde le zénith, qui est opposé au zénith, ou simplement *al-nadhir*.)

† *Nadir du soleil*, nom donné par quelques anciens Astronomes à l'axe du cône formé par l'ombre de la terre; parce que cet axe coupe l'écliptique en un point diamétralement opposé au soleil. Cette dénomination est aujourd'hui inusitée.

Nafe, s. f. (*Na-fe*) Il n'est d'usage qu'en cette phrase : *Eau de nafe*, certaine eau de senteur.

Nage, s. f. En t. de Marine, 1.° la vogue d'un vaisseau; 2.° la manière de voguer d'une embarcation : *Canot leger de nage*, auquel les nageurs ou rameurs donnent facilement un prompt sillage. — A Paris, et en t. de Batelier, le morceau de bois du bachot où pose la platine de l'avirón, lorsque l'anneau de ce dernier est au touret.

A la nage, adv. A force de *nager*, en *nageant* : *Il s'est sauvé à la nage. Se jeter à la nage*, à l'eau pour *nager*. — Famil. *Etre en nage*, être mouillé de sueur. — *A nage pataud*, se dit d'un chien qu'on jette à l'eau, et par plaisanterie, d'un homme tombé dans l'eau, qui se débat pour en sortir. — Figur. et popul. *Etre à nage pataud*, avoir de certaines choses en abondance.

† Nageant, ante, adj. (*Na-jan*, *jan-te*) Se dit, en t. de Blason, d'un poisson couché horizontalement, ou en travers de l'écusson.

Nagée, s. f. Espace d'eau que l'on parcourt à la nage. *Trév.*

Nageoir, s. masc. (*Na-joar*) Lieu où l'on nage. *Trév.*

Nageoire, s. fém. (*Na-joa-re*) Partie du poisson en forme d'aileron, qui lui sert à *nager*. — Calebasses, etc. qu'on se met sous les bras pour se soutenir sur l'eau, quand on apprend à *nager*. — Sorte d'assiette de bois que les porteurs d'eau mettent sur les seaux lorsqu'ils sont pleins.

Nager, v. n. (*Na-jé*) Se soutenir sur l'eau par un certain mouvement du corps. (Du lat. *navigare* naviguer, d'où on a fait, dans la basse latinité, le mot barbare *nagare*.) — Par extension; flotter sur l'eau sans aller au fond, en parlant du liége, etc. — En t. de Batelier, ramer. En ce sens, il est quelquefois actif, sur-tout en t. de Marins, qui disent aussi *se nager*. *Nager un vaisseau*, mettre les bateaux du navire sur l'avant, amarrés à bord, pour tirer le vaisseau après eux à force de rames.

Fig. et fam. *Nager en grande eau*, être dans une grande fortune ou en passe de la faire. — *Nager dans la joie*, *dans les plaisirs*, être rempli de joie; se livrer aux plaisirs. — *Nager entre deux eaux*; se ménager entre deux partis. — Par exagération, *nager dans son sang*; être tout couvert de sang. — *Nager entre les nuées* (Fauconn.), planer. — *Faire nager un cheval à sec* (Manége), attacher une des jambes de devant du cheval, de manière qu'il ne puisse la poser à terre; et le faire cheminer et trotter sur trois jambes, pour le guérir d'un effort d'épaule.

Nageur, euse, subst. Celui, celle qui *nage*. — Batelier qui rame.

Naguère *ou* Naguères, adv. (*Na-ghè-re*) Il n'y a pas long-temps. Style poétique ou soutenu. (Contraction des mots *il n'y a guere*.)

Naïade, s. f. (*Na-ïa-de*) Nymphe des fontaines et des rivières. (Du grec *naias*, *naiados*, fait dans le même sens, de *naeïn* couler, ou de *naïein* habiter.)

† *Naïade marine*, plante annuelle qui croît dans les eaux profondes et dans la mer.

Naïf, ïve, adj. (*Na-ife*, *i-ve*) Naturel, sans fard, sans artifice : *Beauté naïve*, *grâces naïves*. En ce sens il ne se dit qu'en Poésie, et ne s'applique qu'aux qualités qui s'asso-

eient avec l'ingénuité, la simplicité, la candeur, peut-être même avec une sorte de foiblesse physique. La majesté, la fierté, la noblesse peuvent être *naturelles*; mais elles ne sont jamais *naïves*. Suivant *Beauzée*, il y a encore entre ces deux mots, appliqués surtout au style, cette différence, que ce qui est *naïf* naît du sujet, et en sort sans effort; et que ce qui est *naturel* appartient bien au sujet, mais n'éclot que par la réflexion: *Toute pensée naïve est naturelle; mais toute pensée naturelle n'est pas naïve.* (Du lat. *nativus*, employé dans la même signification.) — Qui représente bien la vérité, qui imite bien la nature: *Description, peinture naïve.* — Qui n'est pas affecté, étudié: *Air naïf; manières naïves.* — En parlant des personnes; ingénu, naturel et quelquefois simple et un peu niais.

NAIN, AINE, s. et adj. (*Nein, nè-ne*) Qui est d'une taille beaucoup au-dessous de la médiocre: *Un joli nain, une jolie naine.* (Du latin *nanus*, pris du grec *nanos.*) — *Arbres nains*, qu'on élève en buisson. — *Œuf nain*, œuf de poule sans jaune.

NAÏRE, s. m. (*Na-i-re*) Chez les Indiens du Malabar, titre donné aux Nobles, surtout aux Militaires. (*Trév.* écrit aussi *Naher.*)

NAISSANCE, s. fém. (*Ne-san-ce*) Sortie de l'enfant du sein de sa mère. (Du latin *nascentia.*) — En Astrologie, le moment auquel naît un enfant, eu égard à la disposition du ciel et des astres. — Extraction: *Etre de grande, d'illustre naissance.* On dit absolument, *homme de naissance, qui a de la naissance*; ou *sans naissance, qui n'a point de naissance.* — En parlant des végétaux, le temps où ils commencent à pousser. — On dit à-peu-près dans le même sens, *la naissance du jour*, le moment où il commence à paroître. — Fig. Commencement: *La naissance du monde, d'un etat, d'une ville.* — En Archit. L'endroit où quelque chose commence à paroître, à avoir de la saillie: *Naissance de voûte*, le commencement de sa courbure; *Naissance de colonne*, la partie concave qui joint le listel avec le fût, et qu'on appelle communément *congé.* — Autrefois, talent: *Naissance heureuse pour la parole, etc.*

NAISSANT, ANTE, adject. verbal. (*Nè-san, an-te*) Qui naît, qui commence à paroître. — Il se dit dans le Blason, d'un animal qui ne montre que la tête, les épaules, les pieds et les jambes de devant, avec la pointe de la queue. — Qui commence à se former, à se faire connoître.

NAÎTRE, v. n. *Naissant. Né. Je nais, nous naissons. Je naquis. Je naîtrai.* (*Né-tre*) Venir au monde; sortir du sein de la mère. — En parlant des végétaux; commencer à pousser. — Poétiquem. Commencer à paroître, en parlant du jour. — Figurément, 1.° Commencer. — 2.° Prendre origine de... *Les affaires naissent les unes des autres.* (Du latin *nasci.*)

Figurém. *J'ai vu naître la fortune de cet homme*, ou absolument, *je l'ai vu naître*, j'ai vu le commencement de sa fortune. — *Il ne fait encore que de naître*, sa fortune ne fait que commencer. — *Naître Poëte, Peintre, Musicien, etc.* avoir de grandes dispositions pour ces arts. — Famil. *Il est à naître que*, il n'est jamais arrivé que.

NAÏVEMENT, adverb. (*Na-i-ve-man*) Avec *naïveté.*

NAÏVETÉ, s. f. Ingénuité; simplicité d'une personne qui n'use point de déguisement. — Grace, simplicité naturelle et exquise; vérité ou vraisemblance parfaite dans l'expression, dans la représentation d'une chose. Voy. *Naïf.* — Simplicité niaise: *Voilà une grande naïveté.* Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

† NAKIB, s. m. T. de Relation: En Turquie, officier chargé de porter l'étendard de Mahomet. Le Grand-Seigneur confère toujours cette dignité à un des Emirs descendans de Fatime, fille du Prophète.

† NAMBOURI, s. masc. Chez les Peuples du Malabar, membre du clergé du premier ordre.

† NAN, s. masc. Sorte de mouche commune chez les Lapons, qui regardent ces insectes comme des esprits, et les portent avec eux dans des sacs de cuir; persuadés qu'ils seront par-là préservés de toute maladie.

NANAN, s. m. Mot dont on se sert en parlant aux enfans, pour signifier des friandises, des sucreries: *Vous aurez du nanan.* Il est fam.

† NANGUER, s. m. (*Nan-ghèr*) Espèce de mammifères ruminans, du genre des Antilopes, dont les cornes se recourbent en avant.

NANNA, s. f. Plante d'Amérique. La chair de son fruit qui ressemble à un artichaut, a le goût d'une poire fort succulente.

NANNI. Voyez NENNI.

† NANSE, s. f. (Pêche) Sorte de nasse faite d'osier. Terme provençal.

NANTIR, v. act. Donner des gages pour assurance d'une dette. (Suivant *Meursius*, du grec moderne *nantizein*, qui a la même signification.)

SE NANTIR, v. réc. Se saisir de quelque bien pour assurance d'une chose due. — Famil. Se pourvoir de quelque chose par précaution: *Il s'est nanti de son manteau.*

NANTISSEMENT, s. m. (*Nan-ti-ce-man*) Ce qu'on donne à un créancier pour assurance d'une dette.

Pays de nantissement, où il faut faire inscrire sa créance sur le registre public pour avoir son recours sur les biens de son débiteur.

NAPÉES, s. f. pl. Selon la Fable, Nymphes qui présidoient aux prairies et aux bocages. (Du grec *napos* ou *napè* vallée, colline ou forêt.)

NAPHTE, s. f. (*Naf-te*) Espèce de bitume liquide, blanchâtre, transparent, léger et très-inflammable. (Du grec *naphta*, dérivé littéralement du chaldéen et syriaque *naphta*, ou de l'arabe *nifth*, qui a la même signification.)

† NAPIFORME, adj. (Botan.) Se dit d'une racine qui a la forme du navet. (Du latin *napus* navet, et *forma* forme.)

NAPPE, s. f. (*Na-pe*) Linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. (Du latin *mappa*, mot passé de la langue punique dans celle des Romains.) — On dit par extension,

nappe d'autel, *de communion*. — En ter. de Chasse, 1.° peau de cerf sur laquelle on fait la curée aux chiens. — 2.° La partie la plus deliée des filets des Oiseleurs. — En ter. de Peche, filet simple que l'on tend à plat. — Morceau de toile blanche que les Bouchers attachent à la tringle où ils suspendent avec des allonges les pièces de viande, à mesure qu'ils la dépècent. — Fig. *Nappe d'eau*, chute d'eau qui tombe en manière de nappe.

Fam. *Mettre la nappe*; recevoir compagnie chez soi à dîner ou à souper. — Fig. et famil. *Trouver la nappe mise*; faire un bon mariage qui procure une maison riche et meublée.

NAQUETER, v. n. (*Na-ke-té*) Attendre servilement à la porte de quelqu'un. Il est bas. (De *Naquet*, vieux mot qui signifioit *pauvre valet*.)

† NARCAPHTE, s. m. (*Nnr-kaf-te*) Ecorce odoriférante et résineuse de l'arbre qui produit l'oliban.

NARCISSE, s. m. (*Nar-ci-ce*) Plante et fleur dont il y a plusieurs espèces et beaucoup de variétés. Voy. *Jonquille*. (Du lat. *narcissus*, fait du grec *narkissos*, dérivé de *narkê* assoupissement; parce que l'odeur de cette fleur a la propriété d'assoupir.) — Figur. Homme amoureux de sa figure, par allusion à la fable de *Narcisse*, qui devint amoureux de lui-même en se regardant dans l'eau.

Narcisse d'automne. Voy. *Lis narcisse*.

† NARCISSÉES, s. f. pl. (*Nar-ci-cé-e*) Voyez *Narcissoïdes*.

NARCISSITE, s. fém. (*Nar-ci-ci-te*) Pierre figurée qui représente la fleur du *narcisse* par sa couleur et sa transparence.

† NARCISSOÏDES, s. f. pl. (*Nar-ci-so-i-de*) Famille de plantes qui ressemblent au *narcisse*. (Du grec *narkissos* narcisse, et *eidos* forme, ressemblance.)

NARCOTIQUE, adj. (*Nar-ko-ti-ke*) Qui excite l'assoupissement. — On dit aussi substantiv. *Un narcotique*. (Du grec *narkôtikos*, fait de *narkê* assoupissement, engourdissement.)

† NARCOTISME, s. m. (Méd.) Empoisonnement par les *narcotiques*. Mot nouveau.

NARD, s. m. (*Nâr*) Plante aromatique et très-odoriférante. On l'appelle ordinairement *Nard commun*. Voyez *Lavande mâle*. — Chez les Anciens, parfum qu'ils tiroient de cette plante. (Du lat. *nardus*, pris du grec *nardos*.)

† *Nard bâtard*, *Nardet*, Sorte de chiendent, à chaume très-menu. — *Nard sauvage*, Voy. *Cabaret*. On donne encore le nom de *Nard* à diverses autres plantes.

NARDET, s. m. (*Nar-dè*) Voy. *Nard bâtard*.

NARGUE, (*Nar-ghe*) Terme de dépit, de raillerie ou de mépris, par lequel on marque le peu de cas que l'on fait de quelqu'un ou de quelque chose. Il n'admet ni article ni épithète: *Nargue du Parnasse*, *nargue des cérémonies*. Il est familier.

Dire nargue de.... il dit nargue de l'amour. — *Faire nargue à....* l'emporter de beaucoup sur.... *Les vins de Champagne font nargue à tous les autres vins*.

NARGUER, v. a. (*Nar-ghé*) Faire *nargue à...* Braver avec mépris. Il est familier.

NARHWAL, s. m. Voy. *Narval*.

NARINE, s. f. L'une des deux ouvertures du nez. (Du lat. *naris*, dont la signification est la même.) — On le dit par extension, des taureaux et des chevaux.

NARQUOIS, OISE, subst. (*Nar-kod*, *koâ-ze*) Fin; rusé: qui se plaît à tromper. Il est fam. bas et popul. (Du vieux mot *narquin*, qui signifioit *mendiant contrefaisant le soldat détroussé*. Ménage.)

Parler narquois; parler un langage qui n'est entendu que de ceux qui sont d'intelligence pour tromper quelqu'un.

NARRATEUR, s. m. (*Nâ-ra-teur*, première *r* forte) Celui qui *narre*, qui raconte.

NARRATIF, IVE, adj. (*Na-ra-tif*, *r* forte) Qui appartient à la *narration*.

NARRATION, s. fém. (*Nâ-ra-cion*, *r* forte) Récit, *narré*: avec cette différence que *narré* se dit d'un rapport court et peu important, renfermant un seul fait; et *narration*, d'un récit plus long et plus considérable. — Partie d'un discours qui contient l'exposé des faits. (Du latin *narratio*.)

NARRE, s. masc. (*Nâ-ré*, *r* forte) Récit. Voy. *Narration*.

NARRÉ, ÉE, part. p. de *Narrer*, et adject. Raconté.

NARRER, v. a. (*Nâ-ré*, *r* forte) Raconter; faire le récit d'un fait, d'une action. *Narrer*, dit *Roubaud*, est de la rhétorique et d'apparat: on ne regarde proprement qu'à la manière. *Raconter* est de l'instruction, et en tout genre de choses: on regarde sur-tout à la vérité et à la fidélité. *Conter* est de la conversation ou dans le genre familier: on regarde au fond et à la forme. (Du latin *narrare*.)

NARVAL, NARWAL, *ou* NARHWAL, s. masc. Gros poisson de la mer Glaciale. C'est un mammifère cétacé, qui a les évents réunis sur la nuque, et de longues dents en forme de défenses, placées à l'extrémité du museau, sillonnées dans quelques espèces en forme de spirale. Quoiqu'il y ait deux germes destinés à les produire, il ne s'en développe le plus souvent qu'une seule, qui atteint quelquefois plus de cinq mètres de long. C'est de ces défenses, connues pendant long-temps sous le nom d'*arme de licorne*, de dent de *licorne de mer*, que les Dentistes tirent l'ivoire dont ils font des dents ou des rateliers postiches.

NASAL, ALE, adject. (*Na-zal*) En Gramm. *son nasal*, son modifié par le *nez*; *an*, *en*, *ên*, *in*, *on*, *un* sont des diphthongues nasales. — En Anat. *Muscle nasal*, *fente nasale*, *etc.* qui appartient au *nez*. (Du lat. *nasus* ou *nasum* nez.)

NASAL, s. m. En t. de Blason, partie supérieure d'un casque, laquelle tomboit sur le *nez* du Cavalier, quand il l'abaissoit.

† NASALEMENT, adv. (*Na-za-le-man*) Avec un son *nazal*: L'n, *dans* Océan, *doit être prononcée nasalement*.

† NASALITÉ, s. f. (*Na-za-li-té*) Caractère des voyelles *nasales*. Mot créé par l'abbé d'*Olivet*.

† NASAMMONITE, s. fém. (*Na-za-mo-ni-te*) Pierre qui, selon *Pline*, étoit d'un rouge de sang et remplie de veines noires. On la tiroit du pays des *Nasamones* en Afrique, nommés

par les Grecs *Mésammones*, parce qu'ils habitoient la Syrte, au milieu des sables. (De *mésos* qui est au milieu, et *ammos* sable.)

† NASARA, s. fém. (*Na-za-ra*) Monnoie d'argent de Tunis, carrée et informa, qui, comme la piastre, vaut 52 aspres.

NASARD, s. m. (*Na-zard*) Jeu de l'orgue qui imite la voix d'un homme qui parle du *nez*. Il s'accorde à la quinte du Prestant.

NASARDE, s. fém. Chiquenaude sur le *nez : C'est un homme à nasardes*, qui mérite des nasardes. Il est familier.

NASARDER, v. a. (*Na-zar-dé*) Donner des *nasardes*. Il est familier.

NASEAU, s. masc. (*Na-zó*, s. d.) La même chose dans les animaux, particulièrement dans le cheval, que *narine* dans l'homme.

Proverb. *C'est un fendeur de naseaux*, un fanfaron.

NASI, s. m. Président du Sanhédrin chez les Juifs.

NASILLARD, ARDE, adj. et s. (*Na-zi-gliâr ; mouilles les ll*) Qui nasille ; qui parle du *nez* : *C'est un nasillard*. — Qui vient du *nez : Parler d'un ton nasillard*.

NASILLER, v. n. (*Na-zi-glié*) Parler du *nez*. — En parlant du sanglier, fouiller avec le groin.

NASILLEUR, EUSE. Voyez *Nasillard*.

† NASILLONNER, v. neut. (*Na-zi-glio-né ; mouilles les ll*) Diminutif de *nasiller*.

NASITOR, s. m. En t. de Botaniq. Cresson alenois. (Du lat. *nasturtium*.)

† NASSAT, s. m. (*Na-sa*) Jeu d'orgues qui est la moitié moins ouvert par le haut que par le bas : on l'appelle aussi *Quinte couverte*.

NASSE, s. fém. (*Na-ce*) Instrument d'osier servant à prendre du poisson. (Du lat. *nassa*, qui signifie la même chose.) — Filet pour prendre des oiseaux.

Fig. *Etre dans la nasse*, dans une affaire fâcheuse dont on ne peut plus se tirer.

† NASSELLE, s. f. (*Na-cè-le*) T. de Pêche. Petite *nasse* de jonc.

† NASSIB, s. m. Nom donné par les Turcs au *Destin*, qui se trouve, selon eux, dans un livre écrit dans le Ciel même. Ce livre contient la bonne ou mauvaise fortune de tous les hommes, qui ne peuvent l'éviter, quoi qu'ils fassent.

† NASSONNE, s. f. (Pêche) *Nasse* en forme de botte, pour prendre des Crustacés.

NATAL, ALE, adj. *Pays*, *lieu natal*, où on est né. *Respirer l'air natal*. — *Jour natal*, jour de la naissance. (Du lat. *natalis*.)

NATATION, s. f. (*Na-ta-cion*) L'exercice ou l'art de nager. C'est un mot nouveau, mais bien établi. (Du lat. *natatio*.)

NATIF, IVE, adj. Qui est né en un certain lieu : *Il est natif de Paris*. (Du lat. *nativus*.) — *J. J. Rousseau* (Emile) a employé ce mot dans le sens de *naturel : Ses yeux.... ont au moins leur sérénité native*. En ce sens, c'est un latinisme que l'usage ne paroît pas avoir adopté. — *Or, argent natif*, tiré de la terre tout formé.

NATION, s. f. (*Na-cion ; en vers, ci-on*) T. collectif : Tous les habitans d'un même Etat, d'un même Pays. (Du latin *natio*, fait de *nasci* naître.) — Tous ceux d'une même nation qui se trouvent dans un pays étranger : *Toute la Nation se rendit chez l'Ambassadeur*. — Une des quatre parties dont étoit composée la Faculté des Arts dans l'ancienne Université de Paris. — Au plur. et dans le style de l'Ecriture-Sainte, les Infidelles et les Idolâtres.

NATIONAL, ALE, adject. (*Na-cio-nal*) Qui regarde la *nation* ; qui est de la *nation*.

NATIVITÉ, s. f. Naissance du Sauveur, de la Sainte Vierge, et de quelques autres Saints. (Du lat. *nativitas*.) — En t. d'Astrologie, état du ciel at des astres à la *naissance* de quelqu'un.

NATRON *ou* NATRUM, s. m. Nom qu'on donnoit dans l'ancienne Chimie à une substance alkaline, appelée dans la nouvelle *Carbonate de soude*. On l'extrait d'un grand nombre de plantes marines, du genre des soudes, et on la trouve en efflorescence à la surface de la terre, sur-tout dans les lieux humides. Le *natron* nous est, sous forme solide, apporté d'Egypte en très-grande quantité.

† *Natron de Born*, soude carbonatée.

NATTA, s. masc. T. de Médecine : Tumeur charnue, qui est une espèce de bronchocèle.

† NATTAIRE, s. m. (*Na-tè-re*) Nom donné anciennement aux Solitaires et aux Moines ; parce qu'ils couchoient sur des *nattes*. (Du lat. *mattarius*.)

NATTE, s. f. (*Na-te*) Tissu de paille ou de jonc, servant à couvrir les planchers, etc. (Du lat. *matta*, qui signifie la même chose.) — En Passementerie, petit tissu étroit et plat, fait de trois brins d'or ou de soie entrelacés. — *Cheveux tressés en natte*, qui imitent le tissu de la natte.

† *Natte de liège*. (Pêche) Nom qu'on donne en Provence aux flottes de *liège* qu'on attache à la tête de certains filets, pour les maintenir suspendus dans l'eau.

† NATTÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Natter*. — *Morue nattée* (Pêche), morue qui a été endommagée par les *nattes* dont se font les premiers lits, sur le plancher où on établit la pile.

NATTER, v. act. (*Na-té*) Couvrir de *nattes*. — *Natter les cheveux*, les tresser en *natte*.

NATTIER, s. m. (*Na-tié*) Celui qui fait et qui vend de la *natte*. Le fémin. est *Nattiere*.

† NATURALIBUS (IN), adv. purement latin. Dans l'état de nature, dans l'état de nudité : *Il m'a surpris in naturalibus*. On dit quelquefois dans le même sens, et uniquement pour donner plus de force à l'expression, *in puris naturalibus*. Style familier.

NATURALISATION, s. fém. (*Na-tu-ra-li-za-cion*) Action de *naturaliser*. — Effet des lettres de *naturalité*.

NATURALISER, v. a. (*Na-tu-ra-li-zé*) Donner à un étranger les mêmes droits, les mêmes priviléges dont jouissent les *naturels* du pays. — Fig. *Naturaliser un mot*, *une phrase*, les transporter d'une langue en une autre. *Opera* est un mot latin que nous avons *naturalisé*.

NATURALISME, s. m. Caractère de ce qui est *naturel*. — Système de religion où l'on donne tout à la *nature*.

* Naturaliste, s. m. Savant qui s'appliqne à l'étnde de l'Histoire *Naturelle*.

Naturalité, s. f. Etat de celui qni est né dans le pays où il habite.

Droit de naturalité, droit dont jouissent ceux qui sont nés dans nn pays, à l'exclusion des étrangers. — *Lettres de naturalité*, lettres qui accordent aux étrangers le droit de *naturolité*.

Nature, s. fém. Toutes les choses créées: *Dieu est l'auteur et le maître de la nature.* (Du latin *natura.*) — L'ordre qui est répandu dans les choses créées; les lois qui les gouvernent: *La nature est admirable jusque dans les moindres choses.* — Propriété de chaque être particulier. — Complexion; tempérament. — Disposition et inclination de l'ame. — Ce qui distingne les principales espèces des êtres: *La nature divine; la nature angélique; la nature humaine.* Ce dernier se dit aussi pour *le genre humain.* — Etat naturel de l'homme, opposé à l'état où il est élevé par la grâce: *La nature est fragile.* — Productions de la nature, par opposition à celles de l'art. — En Peinture, sujet naturel sur lequel un Peintre travaille: *Dessiner, peindre d'après nature.* En ce sens, *nature* est souvent opposé à ce qn'on appelle *pratique*, c. à. d. à ce qu'on fait sans modèle et seulement par habitude: *Cette figure, cette draperie est faite d'après nature; et cette autre, de pratique.* — Sorte; espèce. — Dans le moral, 1.° conscience; lumière naturelle pour discerner le bien d'avec le mal: *La nature nous enseigne, nous ordonne de... Cela est conforme à la nature; contre nature.* Famil. *Selon Dieu et Nature.* — 2.° Affection, sentimens naturels qui nous attachent à nos proches: *La voix, les liens de la nature.* — 3.° Mouvement par lequel l'homme est porté à ce qui peut contribuer à sa conservation: *La nature demande du repos; les besoins de la nature.*

Meubles, marchandises en nature, qui n'ont pas été aliénés, vendus, etc. — En t. de Lapidaire, *diamant de nature*, diamant qui n'ayant pas son fil dirigé uniformément, ne peut être bien poli.

Proverb. *Nourriture passe nature*; l'éducation a plus de force sur nous que la nature même.

Naturel, s. m. Propriété *naturelle*. — Tempérament, constitution, complexion: avec ces différences, suivant *Roubaud*, que le *naturel* est formé de l'assemblage des qualités naturelles; le *tempérament*, du mélange des humeurs; la *constitution*, du système entier des parties constitutives du corps; la *complexion*, des habitudes dominantes que le corps a contractées. — Inclination; humeur. — Amour naturel: *Mère, enfant qui a beaucoup ou qui n'a point de naturel, qui est sans naturel.* — Humanité; compassion. — Disposition et facilité naturelle: *Il a beaucoup de naturel pour la musique, pour la peinture.* On dit plus souvent et mieux, *talent naturel, disposition naturelle.* — En t. de Dessin, Peinture, Sculpture, etc. il est synonyme de *nature: Dessiner d'après le naturel.* Il est d'usage sur-tout dans les ateliers.

N'avoir point de naturel; être gêné dans ses manières; *ou* contraint, dur, affecté, recherché dans son style.

Les naturels du pays, les habitans originaires du pays.

Au naturel, adv. *Peint, représenté au naturel*, avec beaucoup de vérité et de ressemblance. — *De mon naturel*, adv. Naturellement.

Naturel, elle, adj. Qui appartient à la *nature*; qui est conforme à l'ordre, au cours ordinaire de la *nature*. — Qui n'est point déguisé, altéré, fardé, mais tel que la *nature* l'a fait. — Facile, sans contrainte: *Air, esprit, style naturel.* Voy. *Naïf.* — En parlant des personnes, aisé et franc.

† *Musique naturelle*, celle qui est formée par la voix humaine, par opposition à l'*artificielle*, qui s'exécute avec des instrumens. — *Chant naturel*, doux, aisé, gracieux, etc. — *Harmonie naturelle*, dans laquelle on ne recherche pas trop les dissonnances et les transitions hasardées. — *Mode*, ton *naturel*, mode tiré de la gamme ordinaire sans altération, où l'on n'emploie ni dièse ni bémol. On le dit dans le même sens, des sons particuliers qui ne sont affectés d'aucun de ces signes: *Sol naturel. Le béquarre réduit tout au naturel.* — *Solfier au naturel*, transposer les tons affectés de dièses ou de bémols, et les solfier par les noms des sons de la gamme ordinaire, savoir en *ut* pour les tons majeurs, et en *la* pour tous les tons mineurs.

† *Nombres naturels.* (Arithmét.) Dans les tables des logarithmes, les nombres consécutifs 1, 2, 3, 4, 5, etc. par opposition aux *nombres artificiels* qui en sont les logarithmes. — *Mois naturel* ou *astronomique.* Voyez au mot *mois*.

Naturellement, adv. (*Na-tu-rè-le-man*) Par une impulsion *naturelle*. — Par les seules forces de la *nature*. — D'une manière naïve et *naturelle*. — Aisément. — Avec franchise.

† Naucore, s. f. (*Nô-ko-re*, d.) En Entom. Genre de punaises aquatiques qui ont la forme d'un petit bateau. Ce sont des Hémiptères, de la famille des Rémitarses. (Du grec *naus* navire, bateau. et *koris* punaise.)

Naufrage, s. masc. (*Nô-fra-je*, d.) Perte d'un vaisseau sur mer: *Faire naufrage. Sauver* (Garantir) *du naufrage.* Massillon a dit (Oraison funèbre de Louis XIV) *s'assurer du naufrage*, accueillir après le naufrage. (Du latin *naufragium*, pour *navifragium*, formé de *navis* navire, vaisseau, et *frangere* briser.) — Fig. Toutes sortes de revers, de disgraces: *Faire naufrage au port*, échouer au moment où il y avoit le plus d'espoir de réussir.

Naufragé, ée, adj. (*Nô-fra-jé*, d.) Qui a péri par un *naufrage*. Il se dit des personnes et des choses: *Malheureux naufragé; vaisseau, effets naufragés.*

Naulage, s. masc. (*Nô-la-je*, d.) Prix que les passagers payent au maître du vaisseau pour leur passage. (Du grec *naulon*, fait dans la même signification, de *naus* navire, vaisseau.) — Ce qu'on donne aux Bateliers pour passer la rivière.

Naumachie, s. f. (*Nô-ma-chi-e*, d.) Spec-

tacle d'un combat naval chez les anciens Romains. (Du grec *naumachia*, formé dans le même sens, de *naus* vaisseau, et *maché* combat.) — Lieu où se donnoit ce spectacle.

† NAUROUZ, s. m. (Chronol.) Premier jour de l'ancienne année solaire des Persans, selon leur manière de compter avant l'établissement de l'Islamisme. On le fixoit au premier jour de l'équinoxe du printemps. Encore aujourd'hui les Persans non Mahométans célèbrent la fête du *Nauroux* avec beaucoup de joie et de solennité.

† NAUSCOPIE, s. fém. (*Nos-ko-pi-e*) Art de découvrir les vaisseaux en mer, à une grande distance, et même jusqu'à 200 lieues de l'observateur. Cet art a été, dit-on, possédé par un M.r *Botineau*, mort il y a quelques années à Pondichery. *Alphonse Leroy*, Professeur à l'Ecole spéciale de Médecine à Paris, annonça qu'il avoit racueilli, d'après les mémoires de *Botineau*, assez de données sur cette découverte, pour la faire revivre. (Du grec *naus* navire, vaisseau, et *skopéô* j'observe, je considère.)

NAUSÉABONDE, adj. T. de Médecine : Qui cause des *nausées*. — *Beaumarchais*, dans ses mémoires contre *Goezman*, a dit figurément et avec un régime, *nauséabonde aux lecteurs*. (Du latin *nauseabundus*, qui signifie proprement *sujet aux nausées*.)

NAUSÉE, s. f. (*Nô-zé-e*) Envie de vomir; soulèvement de cœur. (Du lat. *nausea*, fait du grec *nausia* ionique, pour *nautia*, lequel dérive de *naus* vaisseau; parce que le mot *nausée* signifie primitivement et proprement l'envie de vomir à laquelle on est sujet sur mer: le mal de mer.)

† NAUTIER, s. m. (*Nô-tié*) Ter. de Pêche. Couteau qui sert aux Pêcheurs de morue, pour ôter les noues.

NAUTILE, s. m. Sorte de coquillage de mer univalve. (De *nautilos*, nom grec de ce coquillage, et qui signifie proprement *pilote*, *navigateur*, formé de *naus* navire, vaisseau, parce que le nautile ressemble à une nacelle conduite sur mer, comme un vaisseau l'est par un pilote.)

† NAUTILITE, s. m. Nautile fossile ou pétrifié.

NAUTIQUE, adj. Qui appartient à la navigation : *Cartes nautiques*; *astronomie nautique*, propre aux navigateurs. (Du grec *nautikos*, fait avec la même acception, de *naus* vaisseau.)

NAUTONNIER, s. m. (*Nô-to-nié*) Celui qui conduit une barque ou un navire. Style poétique. (Du latin *nauta*, pris du grec *nautês*, lequel vient de *naus* vaisseau.)

NAVAL, ALE, adj. Qui concerne les vaisseaux de guerre : *Combat naval*; *armée*, *force*, *bataille navale*. Il n'a point de plur. au masculin. (Du lat. *navalis*, fait de *navis* vaisseau.)

† *Couronne navale*, couronne ornée de proues de vaisseaux, qu'on donnoit chez les anciens Romains à ceux qui, dans un combat naval, étoient montés les premiers sur un vaisseau ennemi.

NAVÉE, s. f. Charge d'un bateau. — En Normandie, il se dit particulièrement des bateaux chargés de poisson salé. (Du lat. *navis* navire, bateau.)

NAVET, s. m. (*Na-vè*) Plante bisannuelle, à fleur cruciforme, de la famille des Choux, qu'on cultive dans les champs, et dont la racine, qui prend le nom de la plante, sert d'aliment. On disoit autrefois *naveau*. (Du latin *napus*, qui a la même signification, et dont on a fait dans la basse latinité, les diminutifs *napellus* et *napettus*. Ménage.) — Racine de certaines plantes : *Navet d'œillet*.

† NAVETIER, s. masc. (*Na-ve-tié*) Ouvrier qui fait des *navettes*.

NAVETTE, s. fém. (*Na-vè-te*) Plante bisannuelle, qu'on nomme aussi *navet sauvage*, à fleur cruciforme, du genre des Choux, et dont la racine est plus petite que celle du navet cultivé. On tire de sa graine, par expression, une huile à brûler qu'on nomme *Rabette* ou *Navette*. — Sorte de vase, en forme de petit *navire*, où l'on met de l'encens, pour en garnir les encensoirs. — Instrument de Tisserand, avec lequel on fait courir le fil, etc. sur le métier. Dans ce sens, on dit fig. et fam. *Faire la navette*; faire beaucoup d'allées et de venues. *Faire faire la navette*; en faire faire à d'autres. (Du lat. *navis* navire, à cause de sa ressemblance avec un petit navire.) — Morceau de plomb en forme de navette.

† *Guillaume à navette*. (Menuisier.) Guillaume dont le fût est diminué sur l'épaisseur, ce qui le fait en quelque sorte ressembler à une *navette*.

† NAVICULAIRE, adj. (*Na-vi-ku-lè-re*) T. de Botan. Qui a la forme d'une nacelle. (Du lat. *navicula* nacelle, diminutif de *navis* navire.)

NAVICULAIRE, s. m. (Anat.) Os du tarse, qui ressemble à un petit navire, à une nacelle. On l'appelle aussi *Scaphoïde*.

NAVIGABLE, adj. Il se dit tant des mers que des eaux douces où l'on peut *naviguer*. (Du latin *navigabilis*.)

NAVIGATEUR, subst. m. Celui qui a fait des voyages de long cours sur mer. — Pilote expérimenté, qui entend bien la *navigation* : *C'est un excellent navigateur*. (Du latin *navigator*.)

NAVIGATION, s. f. (*Na-vi-ga-cion*) Voyage sur mer, etc. — Art de naviguer. (Du latin *navigatio*.)

† *Navigation aérienne*. (Physique) Problème dont la solution donneroit aux hommes les moyens de voyager dans les airs, à l'aide des aérostats, à-peu-près comme ils voyagent sur les rivières et sur les mers dans les barques et dans les vaisseaux. Voy. *Aérostat*.

NAVIGUER, v. n. (*Na-vi-ghé*) Aller sur mer ou sur les grandes rivières. (Du lat. *navigare*, fait de *navis* vaisseau.) — Il se dit aussi, 1.° de la manœuvre que fait faire le Pilote à un vaisseau : *Mer où il est mal aisé de bien naviguer*. — 2.° De la manière dont un vaisseau va sur mer : *Ce vaisseau navigue bien*.

NAVILLE, s. f. emprunté de l'italien. Petit canal pour conduire dans les terres les eaux d'arrosage. Il se dit principalement des canaux d'irrigation dont la Lombardie est coupée.

NAVIRE, s. m. Grand bâtiment dont on se sert sur mer, et qu'on fait aller avec des voiles et un gouvernail. En parlant des vaisseaux de

guerre, on dit *vaisseau* plutôt que *navire*; et en parlant de vaisseaux marchands, *navire* est plus usité dans les ports de l'Océan; et *vaisseau*, dans ceux de la Méditerranée. (Du lat. *navis*.)

La navire argo (au fémin.), le vaisseau des Argonautes. — Constellation méridionale appelée aussi *le navire*, *le vaisseau*, *le navire de Jason*, *le chariot de mer*. Elle contient vingt-deux étoiles dans le catalogue britannique, et beaucoup plus dans celui de *La Caille*. C'est dans cette constellation que se trouve la belle étoile nommée *Canopus*.

NAVRER, v. a. (*Na-vré*) Blesser, faire une grande plaie; dans ce sens il est vieux. On disoit anciennement *Naffrer*. (Du lat. *naufragare*, employé, avec cette accept. par les Écrivains du moyen âge, qui se dit dans l'usage ordinaire, pour *faire naufrage*: mais qui, décomposé dans ses élémens, signifie proprement *briser un navire*, *navem frangere*. Caseneuve et Ménage.) — Aujourd'hui fig. et seulement avec le mot *cœur*, affliger: *Cela me navre le cœur; j'en ai le cœur navré*. — Donner un coup de serpe à l'endroit d'un échalas, ou d'une perche, qui n'est pas assez droit.

NE, particule négative. Voy. *la Grammaire*.

NÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Naître*. (Du lat. *natus*, part. p. de *nasci*.) — Qui a des talens pour: *Il est né pour la guerre*, *etc.* — *Né natif de Paris*, *etc.* est une locution populaire: on dit, *il est né à Paris*, ou *il est natif de Paris*, ou mieux *il est de Paris*. — *Bien né*, d'un bon naturel; qui a de bonnes inclinations. Dans un sens contraire, mais moins usité, *enfant mal né*, qui a des inclinations vicieuses. — Il exprime quelquefois une fonction, une prérogative attachée à une charge, etc. *L'abbé de Cluni étoit Conseiller né au Parlement de Paris*. — *Il est né prié*, ou mieux *il est prié né*; il n'a pas besoin d'être invité.

Mort-né, mort avant de naître. — *Nouveau-né*, qui vient de naître.

Premier né, adj. et subst. Le premier enfant mâle.

NEANMOINS, adv. (*Ne-an-moein*, et devant une voyelle *moeinz*) Toutefois; pourtant; cependant. Voy. *Pourtant*. (Suiv. *Du Cange*, du lat. *nihilominus*; suivant *Ménage*, de l'ital. *nientedimeno*, qui ont tous deux la même signification.)

NÉANT, s. m. (*Né-an*) Rien; ce qui n'existe pas: *Dieu a tiré toutes choses du néant*. (De l'italien *niente*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *pas un être* [*ne ente*], fait du latin *non ens*. Ménage.) — Fig. et par exagération, peu de valeur dans les choses; manque de naissance et de mérite dans les personnes: *Le néant des grandeurs humaines*; *c'est un homme de néant*.

En t. de Palais, *mettre néant sur la requête*, *sur un article de compte*; refuser de l'admettre. — Fam. *Néant à la requête*; je n'en ferai rien. — *Mettre une appellation au néant*; débouter de l'appel.

† NÉBRIDE, s. f. Peau de jeune faon dont se revêtoient les suivans de Bacchus. (Du grec *nébris*, fait dans la même signification, de *nébros* faon.)

† NÉBRITE, s. f. Pierre rougeâtre ou d'un jaune brun, comme la peau des Faunes ou Satyres, et qui étoit consacrée à Bacchus. (Du latin *nebrites*, *æ*, fait dans le même sens, du grec *nebris* peau de faon.)

NÉBULÉ, ÉE, adject. T. de Blason: Fait en forme de nuée: *Fasce nébulée*. (Du lat. *nebula* nuée.)

NÉBULEUX, EUSE, adj. Couvert de nuages: *Temps*, *ciel nébuleux*. (Du lat. *nebulosus*.)

† *Étoiles nébuleuses*, ou subst. *Nébuleuses*. (Astron.) 1.° Étoiles fixes d'une lumière pâle et terne. Elles paroissent à la vue simple comme de petits nuages ou de petites taches obscures. — 2.° Petit amas d'étoiles qu'on a peine à distinguer à la vue simple. La nébuleuse du Cancer, appelée *præsepe*, contient jusqu'à 36 petites étoiles.

† NÉBULOSITÉ, s. fém. Nuage, obscurcissement. *Grand Vocab. Franç.* (Du latin *nebulositas* brouillard épais.)

† NÉGANÉES, s. f. pl. Toiles rayées de bleu et de blanc, qui se fabriquent dans les Indes-Orientales.

NÉCESSAIRE, adj. (*Né-cè-cè-re*) Dont on ne peut se passer. — Infaillible; inévitable: *Mal nécessaire*; *effet nécessaire*, qui résulte infailliblement de sa cause. (Du lat. *necessarius*.)

Cela n'est pas nécessaire au salut, n'est pas de précepte et d'obligation. On le dit prov. d'une chose peu importante. — *Il s'est rendu nécessaire dans cette maison*; on ne peut s'y passer de ses conseils, de son ministère. — En Philosophie; *l'Être nécessaire*, Dieu qui existe par sa nature. — *Une cause nécessaire*, qui n'agit pas librement. — *Il est nécessaire*; il faut, il est besoin: *Il est nécessaire d'être sage*, *si on ne veut point s'attirer d'affaires*. *Il n'est pas nécessaire que vous sortiez*.

NÉCESSAIRE, s. m. Tout ce qui est *nécessaire* pour la subsistance; il est opposé à *superflu*: *Il n'est pas riche*, *mais il a le nécessaire*. — Ce qui est essentiel, indispensable: *Il faut préférer le nécessaire à l'agréable*. — Boîte ou grand étui qui renferme diverses choses nécessaires ou commodes en voyage, etc. *Mettez mon nécessaire dans la voiture*.

NÉCESSAIREMENT, adv. (*Né-cè-cè-re-man*) Par un besoin absolu. — Infailliblement. (Du lat. *necessariò*.)

NÉCESSITANT, ANTE, adj. usité seulement au féminin. Qui *nécessite*: *Les Catholiques n'admettent point de grace nécessitante*. — On dit adverb. et fam. *De nécessité nécessitante*; de nécessité absolue et indispensable.

NÉCESSITÉ, s. f. (*Né-cè-ci-té*) Chose *nécessaire* et indispensable: *C'est une nécessité de mourir*. Il se prend dans une signification plus ou moins étroite, suivant les choses dont on parle. — Contrainte: *Ne me réduisez pas à la nécessité de vous dire des choses désagréables*. (Du lat. *necessitas*.) — Besoin pressant: *La nécessité de mes affaires*. — Indigence: *Être réduit à la dernière nécessité*.

Nécessités, au plur. Choses nécessaires à la vie: *Il n'a pas toutes ses nécessités*. — *Nécessités de la Nature*; besoins auxquels elle nous assujettit, comme manger, boire, dormir.

— *Aller à ses nécessités* ; aller à la garde robe. *De nécessité ; de toute nécessité ; de nécessité absolue*, adv. Nécessairement. — Fam. *Faire de nécessité vertu* ; se faire un mérite de ce qu'on ne peut éviter.

NÉCESSITER, v. act. (*Né-cè-ci-té*) Obliger, contraindre, réduire à la *nécessité* de faire....

NÉCESSITEUX, EUSE, adject. (*Né-cè-ci-teû*) Pauvre ; qui est dans le besoin. — Il s'emploie fréquemment comme subst. masc.

NÉCROLOGE, s. masc. Livre, registre où l'on marque la date de la mort des Evêques et d'autres grands personnages. (Du grec *nékros* un mort, et *logos* discours, livre ; *livre des morts.*)

† NÉCROLOGIE, s. f. (*Né-kro-lo-ji-e*) Notice historique sur un mort. (Du grec *nekros* un mort, et *logos* discours.)

NÉCROMANCE *ou* NÉCROMANCIE, s. fém. L'art prétendu d'évoquer les morts pour avoir connoissance de l'avenir, etc. On ne disoit autrefois que *Nécromance*, et on le dit encore en parlant des temps anciens, ou lorsqu'on veut en imiter le langage. (Du grec *nékros* un mort, et *manteïa* divination.) — Magie en général.

NÉCROMANCIEN, IENNE, subst. Celui, celle qui se mêle de *nécromance*.

† NÉCROMANT *ou* NÉGROMANT, s. m. (*Né-kro-man*, *Né-gro-man*) Autrefois, Négromancien. Voy. ce mot.

† NÉCROPHOBIE, s. f. (*Né-kro-fo-bie*) Crainte de la mort *ou* des morts. (Du grec *nékros* un mort, et *phobos* crainte.)

† NÉCROPHORE, s. m. (*Né-kro-pho-re*) Ter. d'Entomologie. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Hélocères ou Clavicornes, qui ont l'habitude singulière d'enterrer les petits cadavres de taupes, de grenouilles, de souris, pour y déposer leurs œufs. (Du grec *nékros* un mort, et *phéro* je porte ; *porte-mort* ou *ensevelisseur.*)

NÉCROSE, s. fém. (*Né-kro-ze*) T. de Médec. Mortification entière de quelque partie. (Du grec *nékrôsis* mortification, fait de *nékroô* je mortifie, dérivé de *nékros* un mort.)

† NECTAIRE, s. m. (*Nek-tè-re*) T. de Botan. Nom par lequel Linné désigne certaines productions qu'on trouve dans la corolle, et qui lui sont étrangères. Il dit aussi dans le même sens, *Nectar : C'est le nectar qui fournit le miel.* (Du lat. *nectere* lier, attacher ; parce que ces productions étrangères sont comme attachées à la corolle.)

NECTAR, s. m. Le breuvage des Dieux selon la Fable. (Du grec *nektar*, formé de *ne* partic. négat. et de *kteô* je tue, je fais mourir ; parce que le nectar rendoit immortel.) — Fig. Vin excellent, liqueur agréable.

† NECTIQUE, adj. (*Nèk-ti-ke*) Se dit, en Minéralogie, d'une espèce de pierre légère qui surnage facilement. (Du grec *nêktikos* propre à nager, dérivé de *nê-homai* nager.)

† NECTOPODE, adj. et subst. (Hist. natur.) 1.° Sous-classe de mammifères, caractérisés par des pattes courtes, aplaties et changées en nageoires : ils vivent habituellement dans l'eau ou à sa surface. — 2.° Ordre d'oiseaux à pieds palmés, qu'on appelle plus communément *Palmipèdes*. — 3.° Famille d'insectes coléoptères, carnassiers, aquatiques, qui ont les tarses aplatis en nageoires, et les antennes en soie ou en fils. On les nomme aussi *Remipèdes.* (Du grec *nêktos* nageur, qui peut nager ; et *pous*, gén. *podos* pied : qui nage avec les pieds.)

† NECYOMANCIE, s. fém. La même chose que *Necromancie*. Voy. ce mot. (Du grec *nekus* un mort, et *manteïa* divination.)

† NÉCYSIES, s. f. pl. (*Né-ci-zi-e*) Fête solennelle des anciens Grecs en l'honneur des morts. (Du grec *nékusia*, fait dans la même signification, de *nékus* un mort.)

NEF, s. f. (*Nè-fe*) Autrefois navire. Il se dit encore en ce sens dans la Poésie marotique et dans le Blason. (Du lat. *navis*, fait du grec *naus*, qui a la même signification.) — Partie d'une église qui est depuis le portail jusqu'au chœur. (Suivant *Saumaise*, à cause de la ressemblance de la voûte d'une église avec le fond d'un navire. Suivant *Henri Etienne*, du grec *néôs* en attique, pour *naos* temple.) — Vase de vermeil en forme de *navire*.

Moulin à nef, à eau, construit sur un bateau.

NÉFASTES, adject. *Jours néfastes* ; chez les Romains, jours dans lesquels il étoit défendu de rendre la justice, etc. Voy. *Fastes*.

NÈFLE, s. f. Sorte de fruit, qui n'est bon à manger que quand il a été amolli par le temps, après avoir été cueilli.

NEFLIER, s. m. (*Né-flié*) Arbre de moyenne grandeur, à fleur en rose blanche ou rouge, dont le fruit est une baie globuleuse, couronnée par les dentelures du calice. V. *Nèfle*. On le nomme aussi *Meslier*. (Du lat. *mespilus*, fait dans le même sens, du grec *mespilé*.)

NÉGATIF, IVE, adj. Qui nie. (Du lat. *negativus*.) — Fam. *Il a le visage négatif*, l'air d'un homme toujours prêt à refuser. — En Algèbre, *grandeurs* ou *quantités négatives*, qui ont devant elles le signe *moins* (—). Ce signe n'indique pas, comme quelques-uns l'ont dit, une quantité au-dessous de rien, ce qui est absurde ; mais une quantité prise en sens opposé d'une autre. — *Avoir voix négative* ; avoir droit de s'opposer.

NÉGATION, s. fém. (*Né-ga-cion*) T. Didact. Action de *nier*. Il est opposé à *affirmation*. — Particule qui *nie*. — En t. de Philosophie, absence d'une qualité dans un sujet qui n'en est pas capable. (Du lat. *negatio*.)

NÉGATIVE, s. f. Proposition qui *nie*. — Fam. Refus : *Cet homme est fort sur la négative* ; il est accoutumé à refuser ce qu'on lui demande. — Particule négative.

NÉGATIVEMENT, adv. (*Né-ga-ti-ve-man*) D'une manière *négative*.

NÉGLIGÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Négliger*. — Méprisé ; oublié. — Qui est sans ornement. — Qui est peu régulier.

Style négligé, qui n'est pas châtié.

NÉGLIGÉ, s. masc. Etat où est une personne quand elle n'est point parée : *Vous voilà dans un grand négligé.* — On le dit souvent en Peinture : *Un beau négligé plaît souvent plus qu'une froide correction.*

NÉGLIGEMMENT, adv. (*Né-gli-ja-man*) Avec *négligence*.

NÉGLIGENCE, s. f. (*Né-gli-jan-ce*) Manque

de soin et d'application. (Du lat. *negligentia.*)

Négligence de style ; fautes qui sont plutôt contre les agrémens que contre les règles.

NEGLIGENT, ENTE, adj. (*Né-gli-jan*) Qui a de la *négligence* ; qui a peu de soin. (Du lat. *negligens.*)

NÉGLIGER, v. act. (*Né-gli-jé*) N'avoir pas soin d'une chose comme on le devroit. (Du lat. *negligere*, employé avec la même acception, et qui signifie proprement *ne pas ramasser* ce qui est tombé ou épars; de la part. négative *ne*, et du verbe *legere* cueillir, ramasser.)

Négliger quelqu'un, ne le pas voir assidument; ne lui pas rendre les devoirs ordinaires de la vie civile. — *Négliger une occasion* ; la laisser échapper sans en profiter.

NÉGOCE, s. m. Commerce ; trafic. Il ne se dit guère que du commerce en gros, et il s'étend aux affaires de banque et de marchandise, au lieu que le *commerce* et le *trafic* se bornent à celles qui concernent les marchandises : avec cette différence que le *commerce* se fait plus par vente et par achat, et le *trafic* par échange. On ne dit pas le *négoce*, mais le *commerce d'une Nation*, *d'un Etat*. — Fig. et fam. Intrigue ; affaire : *Il fait un vilain négoce ; il se mêle de bien des négoces.* (Du lat. *negotium.*)

NÉGOCIABLE, adj. Qui peut se *négocier* : *Ces billets, ces effets sont négociables.* Il ne se dit point des marchandises.

NÉGOCIANT, s. m. (*Né-go-cian*) Celui qui fait *négoce*, qui *négocie*. Il se dit proprement de celui qui achète et vend en gros : on dit *marchand*, de celui qui vend en détail.

NÉGOCIATEUR, s. m. Celui qui *négocie* quelque affaire considérable auprès d'un Etat, d'un Prince. — Par extension, personne qui *négocie* quelque affaire entre des particuliers.

NÉGOCIATION, s. f. (*Né-go-ci-a-cion*) L'art et l'action de *négocier* les affaires publiques. — L'affaire même qu'on traite et qu'on *négocie*. — Par extension, il se dit, dans les deux sens, des affaires particulières. — En ter. de Commerce, *négociation d'un billet*, *etc.* trafic qui s'en fait par les Agens de change.

NÉGOCIER, v. a. (*Né-go-ci-é*) Trafiquer. Il ne se dit activement que des effets de banque, etc. *Négocier des billets*, *des lettres de change.* (Du latin *negotiari.*) — Traiter une affaire d'Etat avec.... *Négocier un traité*, *une ligue*, *la paix*, *etc.* — Par extension, *négocier un mariage*, *une réconciliation*, *un accommodement.*

NÉGOCIER, v. n. Faire *négoce* ; trafiquer : *Négocier au Levant*, *en Espagne* ; *négocier en draperie*, *en soierie*, *etc.*

NÈGRE, NÉGRESSE, subst. Nom qu'on donne aux habitans de l'Afrique du côté de l'Ocean; à la différence de ceux du côté de la Méditerranée, qu'on appelle *Mores.* — Plus particulièrement, Esclave qu'on tire de la côte d'Afrique. (Du portugais *negro* noir; parce que les Portugais qui, les premiers, découvrirent la côte occidentale de l'Afrique, appelèrent *negro* le peuple de couleur *noire*, répandu sur la plus grande partie de cette côte, et le pays de *Nigritie.* Les Nègres étoient auparavant désignés par le nom commun d'*Ethiopiens.*) Le *Negre*, dit *Roubaud*, est proprement l'homme d'un tel pays; et le *noir*, l'homme d'une telle couleur : *Vous opposez les noirs aux blancs ; et des Nègres, vous faites une sorte de bétail.*

Famil. *Traiter quelqu'un comme un Nègre*, comme un esclave.

NÉGRERIE, s. fém. Lieu où l'on renferme les *Nègres* dont on fait commerce.

† NEGRES-CARTES (*Encycl. méth.* et *Trév.*), NÈGRES-CASTES (*Grand Voc. franç.*), s. f. pl. En ter. de Joaillier, Emeraudes brutes de la première couleur. Elles sont fort estimées.

NÉGRIER, adj. (*Né-grié*) *Vaisseau négrier*, qui sert à la traite des *Nègres.*

NÉGRILLON, ONNE, s. (*Né-gri-glion*, *o-ne* ; mouillez les *ll*) Petit *Nègre*, petite *Negresse.*

NÉGROMANCIE, NÉGROMANT, Voyez *Nécromancie*, *Nécromant.*

† NÉGUNDO, s. m. (*Né-gon-do*) Arbre des Indes Orientales, du genre du Vitex, de moyenne grandeur, dont les feuilles ont le goût et l'odeur de la sauge.

NEGUS, s. m. L'Empereur des Abyssins.

NEIGE, s. f. (*Ne-je*) Vapeur aqueuse qui, condensée par le froid dans la moyenne région de l'air, tombe sur la terre en petits flocons blancs. (Du lat. *ninguis*, employé par *Lucrèce*, etc. dans la même signification, fait ainsi que *nix*, *nivis*, de *ningere* neiger.) — Au fig. 1.° blancheur extrême. — 2.° *La neige et les glaces de la vieillesse* ; *la neige de ses cheveux blancs.*

Proverb. *Boule*, *pelote de neige* ; chose qui augmente par succession de temps. — Popul. et par mépris : *Voilà un bel homme de neige*, *un beau docteur de neige.* — *Se soucier d'une chose comme des neiges d'antan.* Voy. *Antan.*

† *Neige d'antimoine* (Chim. anc.), Oxide d'antimoine blanc sublimé.

NEIGER, v. imp. (*Nè-jé*) *Il neige* ; il tombe de la *neige.* (Du latin *ningere*, fait dans le même sens, du grec *néphein* et *néiphein.*) — Fig. et fam. *Il a neigé sur sa tête* ; il a les cheveux blancs.

NEIGEUX, EUSE, adj. (*Nè-jeû*) Chargé de *neige* : *Temps neigeux* ; *saison neigeuse.*

NEIGRIER, s. m. (*Né-grié*) Voy. *Ilamonnt.*

† NÉMATOURES, s. m. plur. (Entomol.) Famille d'insectes aptères, à mâchoires, à six pattes, et dont la queue est terminée par des poils. (Du grec *néma* fil, tissu, et *oura* queue.)

NÉMÉENS, adj. m. plur. Ter. d'Antiquité : *Jeux Némeens* ; jeux qu'on célébroit auprès de la forêt de *Némée.*

NEMÉONIQUE, s. m. (*Né-mé-o-ni-ke*) Vainqueur dans les jeux *Néméens.*

† NÉNIATON, s. m. (Musique des Anc.) L'un des airs spondées ou spondaïques des Anciens: il étoit composé de notes longues et égales. (Du grec *nèniatos.*)

NÉNIES, s. fém. pl. Chants funèbres qui se faisoient dans l'ancienne Rome lors des funérailles. (Du lat. *neniæ*, *arum*, dont la signification est la même.)

NENNI, part. négat. (*Na-ni*) Non. Il est familier. — *Marot* a dit substantiv. *Un doux*

nenni avec un doux sourire, est tant honnête, etc. (Du latin barbare *nenilum* pour *nehilum*. Huet, qui observe que quelques Auteurs ont écrit autrefois *Nénil*.)

NÉNUPHAR, s. m. (*Né-nu-far*) Plante aquatique, vivace, dont les fleurs disposées en rose, s'élèvent sur la surface de l'eau. C'est le Nénuphar blanc, appelé aussi *Blanc d'eau*, *Lis des étangs*, *Volet*, *Plateau à fleur blanche*, *Nymphéa* ou *Nymphæa*. Une autre espèce à fleur jaune, est nommée *Jaunet d'eau*, ou *Plateau à fleur jaune*.

† NÉOCORAT, s. m. Emploi, office de *Néocore*.

NÉOCORE, s. m. Chez les anciens Grecs et dans l'Eglise Grecque d'aujourd'hui, Sacristain. (Du grec *neôkoros*, formé dans la même signification, de *neôs* temple, et *koréô* je nettoie.) — Nom que prirent, sous les Empereurs Romains, certaines villes où il y avoit des Temples fameux dédiés à ces Empereurs: *Smyrne*, *Éphèse étoient des Néocores d'Auguste*. Il y avoit divers degrés de *néocorat*, qui s'obtenoient successivement, et qui étoient proportionnés à la pompe et à la magnificence du culte, etc.

† NÉOENIE, s. f. (*Né-o-é-ni-e*) Fête célébrée en l'honneur de Bacchus, le jour qu'on goûtoit le vin nouveau de l'année. (Du grec *néos* nouveau, et *oinos* vin.)

NÉOGRAPHE, s. et adj. (*Né-o-gra-fe*) Qui écrit et orthographie d'une manière nouvelle, contraire à l'usage reçu. (Du grec *néos* nouveau, et *graphô* j'écris.)

NÉOGRAPHISME, s. masc. (*Né-o-gra-fis-me*) Manière d'écrire nouvelle et contraire à l'orthographe reçue. Voy. *Néographe*.

NÉOLOGIE, s. f. Invention, emploi de nouveaux mots. — Emploi des mots anciens dans un sens nouveau. (Du grec *néos* nouveau, et *logos* discours, mot, parole.)

NÉOLOGIQUE, adj. (*Né-o-lo-ji-ke*) Qui concerne les mots nouveaux, les expressions hasardées, les phrases extraordinaires: *Langage néologique*.

NÉOLOGISME, s. m. Recherche d'expressions nouvelles.

NÉOLOGUE, s. m. Celui qui en parlant ou en écrivant, affecte d'employer des termes nouveaux.

† NÉOMÉNIASTE, s. m. Celui qui célèbroit la *néoménie*.

NÉOMÉNIE, s. f. Nouvelle lune chez les Juifs. — Fête chez les anciens Romains à chaque renouvellement de lune. (Du grec *néoménis*, formé, dans la même signification, de *néos* nouveau, et *ménê* la lune.)

† NÉOPÉTRE, s. f. (Minéralogie) Nom donné par *Saussure* au Quartz-agate grossier. (Du grec *néos* nouveau, et *pétra* pierre, roche.)

NÉOPHITE, adj. et s. m. et fém. (*Né-o-fi-te*) Nouveau converti à la Religion Chrétienne; qui est nouvellement baptisé. (Du grec *néophutos*, formé dans la même signification, de *néos* nouveau, et *phuô* je nais; *nouvellement né*. Le mot grec *néophutos* signifie proprement *nouvellement planté*.)

† NÉOTÉRIQUE, adj. (*Né-o-té-ri-ke*) Nouveau, moderne. (Du grec *néotérikos* de la jeunesse, de jeune homme, dérivé de *néos* nouveau, jeune; au comparatif, *néôtéros* plus jeune.)

† NÉOTTOCAYPTES, s. m. pl. (*Né-o-to-krip-te*) Famille d'insectes hymenoptères, dont les œufs déposés par leur mère sur l'écorce d'une plante ou d'un arbre, y font naître une tumeur contre nature, une véritable maladie, au milieu de laquelle le petit insecte se développe. (Du grec *neottos*, qui signifie proprement *petit des oiseaux*, *poussin*, *etc.*, et ici, par extension, *larve d'insecte*; et *kruptô* je cache, *qui cache ses petits*.)

† NÉPENTHES, s. m. (*Né-pan-tece*) Plante d'Égypte dont on tiroit un suc regardé par les Anciens comme un remède efficace contre la mélancolie. Homère dit, dans l'Odyssée, qu'Hélène s'en servit pour charmer la tristesse de ses hôtes, et leur faire oublier leurs chagrins. (Du grec *népenthès*, formé dans la même signification, de la particule privat. *né*, et de *penthos* tristesse, affliction.) M. *D'Anse de Villoison* pense que c'est l'opium des Orientaux.

† NEPER (BAGUETTES *ou* BÂTONS DE), subst. Instrument par le moyen duquel on peut faire promptement et avec facilité la multiplication et la division des nombres, ainsi appelé de son inventeur *Neper*, baron écossois, auquel on doit aussi l'invention des logarithmes.

† NÉPHALIES, s. f. pl. (*Né-fa-lî-e*) Chez les anciens Grecs, sacrifices dans lesquels on employoit pour les libations, de l'eau de miel au lieu de vin. (Du grec *néphalia*, sous-entendu *hiera*, fait de *néphalios* sobre.)

† NÉPHELINE, subst. fém. (Minéralogie) Pierre transparente qui, mise dans l'acide nitrique, devient comme *nébuleuse* à l'intérieur. M. *Hauy*. (Du grec *néphélê* nuage, brouillard.) C'est l'*E Vesuvio de Born*, la *Sommite de Lamétherie*, le *Schorl blanc* de quelques autres Naturalistes, etc.

† NÉPHÉLION, s. m. (Chirurg.) Petite tache blanche sur les yeux. (Du grec *néphélê* nuage, brouillard.)

† NÉPHRALGIE, s. f. (*Né-fral-ji-e*) Douleur des reins. (Du grec *nephros* rein, et *algos* douleur.)

NÉPHRÉTIQUE, s. f. (*Né-fré-ti-ke*) Colique néphrétique.

NÉPHRÉTIQUE, adject. *Colique néphrétique*, causée par le gravier qui se détache des reins. — *La graine de lin et la pariétaire sont néphrétiques*, propres à guérir les maladies des reins. — *Il est néphrétique*; ou substantivement, *c'est un néphrétique*, il est affligé de la colique néphrétique. On dit aussi *nephritique*. (Du grec *néphros* rein.)

† NÉPHRITIS, s. f. (Médec.) Inflammation des reins. (Du grec *néphritis*, fait dans le même sens, de *néphros* rein.)

† NÉPHROGRAPHIE, s. f. (*Né-fro-gra-fi-e*) Description anatomique des reins. (Du grec *néphros* rein, et *graphô* je décris.)

† NÉPHROLOGIE, s. f. Partie de l'Anatomie qui traite de l'usage des reins. (Du grec *néphros* rein, et *logos* discours.)

† NÉPHROTOMIE, s. f. (Anat.) Dissection des reins. (Du grec *néphros* rein, et *tomê* incision, dérivé de *temnô* je coupe.)

Népotisme, s. m. Autorité que les Papes accordent à leurs neveux, ou que ceux-ci s'arrogent dans l'administration des affaires. (De l'italien *nepotismo*, fait dans la même signification, de *nepote* neveu.)

Neptune, s. masc. Dieu des Eaux et de la Mer, selon la Fable. — En Poésie, la Mer: *Dompter l'un et l'autre Neptune.* — En Astronomie, nom donné par un M. *Prosperin*, astronome Suédois, à la planète d'*Herschel*, aujourd'hui *Uranus*; parce que cette planète et celle de *Jupiter* sont placées des deux côtés de Saturne, père commun de Jupiter et de Neptune.

† Neptunien, s. m. (Physique) Physicien qui attribue exclusivement à l'eau les révolutions de notre globe, par opposition aux *Vulcaniens* qui les attribuent au feu. (De *Neptune*, Dieu des eaux.)

† Nère, s. m. (Chronol.) Espace de temps dont les anciens Chaldéens faisoient usage dans leur Chronologie. Ils divisoient le temps en *Sares*, en *Nères* et en *Soses*. Le *Sare*, suivant *Syncelle*, comprenoit un espace de 3600 ans; le *Nère* en comprenoit 600, et le *Sose* 60.

Néréides, s. f. pl. Divinités fabuleuses de la Mer. Filles de *Nérée*. (Du grec *nêros* humide, dérivé de *naô* je coule.) — Genre de vers marins, de la famille des Branchiodèles, qu'on a designés long-temps sous le nom de Scolopeudres de mer.

Nerf, s. m. (l'*f* ne se prononce point au plur. ni souvent même au singulier dans la conversation, comme dans *nerf de bœuf*) Espèce de cordons blanchâtres, dans le corps humain, de différentes grosseurs, qui partent du cerveau ou de la moelle de l'épine du dos, et que l'on regarde comme les organes des sensations. (Du latin *nervus*, dérivé du grec *neuron*, dont la signification est la même.) — Moins proprement, muscle, *ou* tendon: *Il s'est foulé un nerf.* — Membre génital du cerf, etc. — Au fig. Force; ce qui soutient et fait agir: *L'argent est le nerf de la guerre; ce discours est sans nerf.* — En ter. de Relieur, les cordelettes qui sont au dos du livre, et sur lesquelles les cahiers sont cousus. — En Archit. les moulures des arcs doubleaux, formerets, tiercerons, etc. qui ornent et séparent les voûtes gothiques. — Dans les fers doux, parties saillantes, en forme de lames plates et allongées, qu'on remarque dans l'épaisseur des filamens.

Nerf-feaure, s. fém. Coup qu'un cheval a reçu sur le tendon de la partie postérieure d'une de ses jambes.

Nerion, s. m. Voy. *Laurier-rose.*

Nérite, s. fém. Coquillage univalve d'eau douce ou de mer. C'est un Mollusque gastéropode, de la famille des Adélobranches. (Du grec *nêros* humide.)

Neroli, s. m. Essence de fleur d'orange.

† Néroniens, adj. m. pl. *Jeux Néroniens*, jeux littéraires institués par *Néron*, l'an 813 de Rome: on y disputoit des prix de poésie et d'éloquence.

† Néros, s. m. (Astron.) Période des Anciens, la même, suivant *Goguet*, que celle qui ramène les nouvelles lunes au même jour du mois. Cette opinion est fort douteuse.

Nerprun, s. m. (*Ner-preun*) Arbrisseau du midi de l'Europe, à fleur monopétale, qu'on nomme aussi *Noirprun* et *Bourg-epine*. Il y en a plusieurs espèces, parmi lesquelles on distingue la *Graînette* ou *Graine d'Avignon*, petit Nerprun dont les baies fournissent une teinture jaune, et la couleur que les Peintres nomment *Vert de Vessie*. (Du lat. *nigrum prunum*, à cause de la noirceur et de son écorce et de son fruit. *Ménage.*)

Nervaison, s. f. (*Ner-vé-zon*) T. de Médecine: Assemblage des *nerfs*, fibres et ligamens.

Nerval, ale, adj. Bon et propre pour les *nerfs*.

Nervé, ée, part. pass. et adj. Voy. *Nerver.* — Il se dit, en t. de Blason, des plantes et des herbes, dont les nerfs et les fibres sont d'un autre émail que celui du corps de la plante. — *Feuilles nervées* (Botanique), feuilles qui ont des *nervures* saillantes, qui s'étendent de la base au sommet, sans se ramifier.

Nerver, v. a. (*Ner-vé*) Garnir du bois avec des *nerfs* que l'on colle dessus: *Nerver un battoir, les arçons d'une selle, etc.*

Nerveux, euse, adj. Où il y a beaucoup de *nerfs*; fort, vigoureux. — Fig. Plein de force et de solidité: *Style, discours nerveux.* — En Médecine, *le genre nerveux*, les *nerfs* du corps pris collectivement.

Nervin, adj. (*Nèr-vein*) T. de Médecine: *Remède nervin*, propre à fortifier les *nerfs*.

Nervure, s. f. Art de *nerver*, d'appliquer des *nerfs*. — Passe-poil sur la couture d'un habit. — En t. de Relieur, parties élevées sur le dos d'un livre, qui sont formées par les *nerfs*. — En t. de Botanique, petites côtes plus ou moins saillantes sur les feuilles et sur les pétales. — En t. d'Architecture, moulure des consoles, des arcs doubleaux et des croisées d'ogives.

† Nescio vos, expression latine, qui signifie *Je ne vous connois pas*, et dont on se sert dans le discours familier, pour dire: *Il n'y a pas moyen; cela ne se peut; il n'y a rien à faire.*

† Neskhy, s. m. Ecriture arabe qui a remplacé le *Koufyque*, et dont les Turcs et les Arabes se servent dans leurs livres. Voy. *Koufyque.*

† Nesle, s. f. Ancienne monnoie de billon en France, qui, au milieu du 17.e siècle, avoit cours pour 15 den.rs Ainsi nommée de la Tour de *Nesle* à Paris, où elle avoit été d'abord fabriquée.

Net, ette, adject. (*Nè, è-te*) Qui est sans ordure; propre. (Du lat. *nitidus*, qui signifie la même chose, et dont les Italiens ont fait également *netto*.) — Vide: *J'ai trouvé maison nette, place nette.* — Uni; poli; sans tache. — Distinct: *Ecriture, impression bien nette.* — Figur. Clair; pur; aisé: *Expression nette; style net et facile.* — Qui est sans embarras, sans ambiguité: *Cela est clair et net.* — Liquide; quitte de dettes. — Franc; loyal: *Son procédé est net.*

Figur. et famil. *Faire maison nette*; chasser tous ses domestiques. — *Il a l'ame, la conscience nette*; sa conscience ne lui reproche rien

— *Avoir les mains nettes* ; n'avoir pas de rapines, d'injustices à se reprocher. — Figur. et fam. *Je veux en avoir le cœur net* ; je veux savoir ce qui en est. — *Mettre un écrit au net* ; en faire une copie correcte et sans rature. — *Pierre nette* (Maçonnerie), pierre équarrie et atteinte jusqu'au vif.

NET, adv. Tout d'un coup : *Cela s'est cassé net, net comme un verre.* — *Tout net* ou simplement *net* ; franchement et librement : *Je vous le dis tout net ; il lui a parlé net.*

NETTEMENT, adv. (*Nè-te-man*) Avec propreté. — Au figur. 1.° D'une manière claire et intelligible. — 2.° Franchement et sans rien déguiser.

NETTETÉ, s. f. Qualité par laquelle une chose est *nette* : propreté : avec cette différence que la *propreté* ajoute à la *netteté* l'idée d'un arrangement convenable à la destination. Ainsi la *netteté* n'est que le premier élément de la *propreté*. — Fig. *Netteté de voix, d'esprit, de style*, etc. Voy. *Net*.

NETTOYEMENT, s. masc. (*Nè-toa-man*) Action de *nettoyer* ; enlèvement des boues des rues, etc.

NETTOYER, v. a. (*Nè-toa-ié*) Oter les ordures ; rendre *net*.

Figur. 1.° *Nettoyer la mer de corsaires, les chemins de voleurs* ; chasser, exterminer les corsaires, les voleurs. — 2.° *la tranchée*, en chasser les assiégeans. — 3.° *les affaires, les biens d'une maison* ; en acquitter les dettes, en terminer les procès. — 4.° *les contours* ; en t. de Peinture, rendre les contours plus purs et plus corrects. — 5.° *le tapis* ; gagner tout l'argent qui est sur le jeu.

† NEUE-NUM, s. m. Espèce de sauce dont les Tunquinois font un grand usage dans leurs ragoûts. Pour la préparer, ils font macérer de petits poissons dans une eau fort salée : lorsque le tout est réduit en une sorte de bouillie, on la passe à travers un linge, et la partie liquide est le *Neue-num*.

NEUF, nom de nombre indéclinable. (L'*f* finale ne se prononce point devant les substantifs qui commencent par une consonne : *Neuf personnes, neu-pèr-so-ne* ; devant une voyelle, elle sonne comme *v* : *Neuf amis, neu-va-mi*) Trois fois trois. On le dit quelquefois pour *neuvième* : *Le neuf du mois* ; *Charles neuf.* (Du latin *novem.*)

NEUF, s. m. *Un neuf de chiffre* ; *un neuf de cœur.*

NEUF, EUVE, adj. (*Neufe, neu-ve* ; au plur. masc. *neufs*, qui se prononce *neû*) Qui est fait depuis peu : *Maison neuve.* — Qui n'a pas encore servi *ou* qui ne sert que depuis peu de temps : *Habit neuf.* Le peuple dit *tout battant neuf.* Suivant *Girard*, ce qui n'a point servi est *neuf* ; ce qui n'avoit pas encore paru est *nouveau* ; ce qui vient d'arriver est *récent*. On dit d'un habit qu'il est *neuf* ; d'une mode, qu'elle est *nouvelle* ; et d'un fait, qu'il est *récent*. Une pensée est *neuve* par le tour qu'on lui donne ; *nouvelle*, par le sens qu'elle exprime : *récente*, par le temps de sa production. (Du latin *novus*, fait dans le même sens, du grec *néos*, et avec le digamma éolique, *néfos* ou *néves*.) — En parlant des personnes, entrepris, embarrassé, étonné par défaut d'usage. En ce sens, on dit populairement *neuf comme un fifre* ; et par un jeu de mots ou *calembourg*, *il est neuf, il durera long-temps.*

Proverbial. *Faire un corps neuf*, rétablir sa santé, après avoir été bien médicamenté.

NEUF, s. masc. Ce qui est neuf : *Donner du neuf.*

À NEUF, adv. *Refaire un bâtiment à neuf*, le raccommoder par-tout, et le renouveler en quelque sorte. — *De neuf*, adv. *Il a fait habiller ses gens de neuf*, il leur a fait faire des habits neufs.

† NEUF-QUATRE (Musique), *mesure à neuf-quatre*, composée de neuf noires, formant trois temps de trois noires chacun.

† NEUF-HUIT (Musique), *mesure à neuf-huit*, composée de neuf croches qui forment trois temps.

NEUME, s. m. T. de Plain-chant : Addition des notes du ton de l'antienne sur la dernière syllabe. C'est comme une courte récapitulation du chant d'un mode, qui se fait à la fin de l'antienne, sans y adapter des paroles, comme étant un trait de jubilation. (Du grec *neuma*, fréquente inclination de tête que font les Grecs, en allongeant un ton. *D'Anse de Villoison.*)

† NEURE, s. f. (Marine) Petit bâtiment du port d'environ 60 tonneaux, que les Hollandais emploient à la pêche du hareng.

† NEURITIQUE, NEUROSE. Voy. *Nevritique*, *Nevrose*.

NEUTRALEMENT, adv. (*Neu-tra-le-man*) T. de Grammaire : D'une manière *neutre*.

† NEUTRALISER, v. a. (*Neu-tra-li-zé*) Rendre *neutre*, nul ; tempérer, mitiger. Mot nouveau qui commence à s'établir.

NEUTRALITÉ, s. f. Etat de celui qui se tient, qui demeure *neutre* entre deux partis : *Garder, observer la neutralité.*

NEUTRE, adj. Qui ne prend point de parti entre des personnes qui ont des intérêts opposés. — En Grammaire, 1.° *Nom neutre*, qui n'est ni du genre masculin, ni du genre fémin. — 2.° *Verbe neutre*, celui qui n'exprime point d'action, comme *exceller, languir, croître*, ou dont l'action ne passe pas hors du sujet, comme *aller, venir*, etc. (Du latin *neuter, tra, trum*, qui signifie proprement *ni l'un ni l'autre* ; *nec unus nec alter.*

† NEUVAINE, s. f. (*Neu-vè-ne*) Prières qu'on fait pendant *neuf jours.*

† *La docte Neuvaine*, les neuf Muses. Style burlesque ou marotique.

† NEUVIÈME, adj. Nom de nombre ordinal : celui qui suit immédiatement le huitième. — Il est aussi substantif : *Vous êtes le neuvième ou la neuvième. Il arrivera le neuvième du mois. Il est intéressé pour un neuvième* (pour la neuvième portion) *dans cette affaire.*

† NEUVIÈME, s. fém. (Musique) Intervalle dissonant qui est la replique de la seconde, et qui peut être majeur ou mineur comme elle.

† NEUVIÈMEMENT, adv. (*Neu-vie-me-man*) En *neuvième* lieu.

NEVEU, s. m. Fils du frère ou de la sœur. (Du latin *nepos, otis*, employé dans la même acception, par les Ecrivains de la basse la-

tinité, et qui signifie proprement *petit-fils.*)

Famil. *Neveu à la mode de Bretagne*, fils du cousin germain ou de la cousine germaine. — *Petit-neveu* ou *arrière-neveu*, le fils du neveu. — Poétiquement, *nos neveux*; la postérité, ceux qui viendront après nous : *Jusqu'à nos derniers neveux.*

† NÉVRALGIE, s. fém. (Médecine) Douleur des nerfs. (Du grec *neuron* nerf, et *algos* douleur.)

NÉVRITIQUE, adject. (*Né-vri-ti-ke*) *Remède névritique*, propre à apaiser les maladies de *nerfs.*

NÉVROGRAPHIE, s. f. (*Né-vro-gra-fi-e*) Description des *nerfs.* (Du grec *neuron* nerf, et *graphô* je décris.)

NÉVROLOGIE, s. f. Partie de l'Anatomie qui traite des *nerfs.* — Traité des *nerfs.* (Du grec *neuron* nerf, et *logos* discours.)

† NÉVROPTÈRES, s. m. plur. (Entomologie) Ordre d'insectes dont les ailes sont transparentes, et ont des *nervures* croisées en réseau. (Du grec *neuron* nerf, et *ptéron* aile.)

† NÉVROSE, s. f. (*Né-vro-ze*) T. de Médecine : Affection *nerveuse*; maladie des *nerfs* en général. (Du grec *neuron* nerf.)

† NÉVROTIQUE, adject. (Médecine) *Remède névrotique*, bon contre les nerfs.

† NÉVROTOMIE, s. f. (Anatomie) Dissection des *nerfs.* (Du grec *neuron* nerf, et *temnô* je coupe.)

† NEWTONIANISME, s. m. (*Neu-to-ni-a-nisme*) T. de Physique. Théorie du mécanisme de l'Univers, et particulièrement des mouvemens des corps célestes, de leurs lois, de leurs propriétés, telle qu'elle a été enseignée par *Newton.*

† NEWTONIEN, s. m. (*Neu-to-ni-en*) Physicien qui suit la doctrine et les principes de *Newton.*

† NEWTONIEN, IENNE, adj. (*Neu-to-ni-en, è-ne*) Qui concerne la doctrine de *Newton : Système newtonien. Attraction newtonienne.*

† *Philosophie newtonienne*, 1.° La Philosophie corpusculaire, telle qu'elle a été réformée et corrigée par les découvertes dont *Newton* l'a enrichie. — 2.° La méthode observée par *Newton* dans sa Philosophie. En ce sens c'est la même chose que *Physique expérimentale.* — 3.° La Philosophie qui considère mathématiquement les corps physiques, et applique la Géométrie et la Mécanique à la solution des phénomènes. C'est proprement la *Philosophie mécanique et mathématique.* — 4.° Cette partie de la Physique que *Newton* a traitée, étendue et expliquée dans son livre des *Principes.* — 5.° Enfin, dans une acception plus générale et plus usitée, les nouveaux principes que *Newton* a portés dans la Philosophie, le nouveau système qu'il a fondé sur ces principes, et les nouvelles explications des phénomènes qu'il en a déduites.

NEZ, s. m. (*Né*) Partie éminente du visage, entre le front et la bouche, et qui sert à l'odorat. (Du lat. *nasus*, qui signifie la même chose, dérivé, selon quelques-uns, de *nare* nager; parce que l'air nage, en quelque sorte, en passant et repassant par le nez dans la respiration. *Trév.*) — Fam. Le visage entier : *Donner sur le nez à.....* — Odorat : *Il a bon nez; elle a le nez fin.* On appelle, en t. de Chasse, *chien de haut nez*, celui qui va requérir sur le haut du jour. — La première partie du vaisseau ou bachot, qui finit en pointe et où est la levée sur laquelle se met le batelier. — Dans la fonte des cloches, morceau de planche taillé en forme de couteau, qui, en tournant le compas, dispose sur le collet du moule d'une cloche la figure des anses.

Proverb. *Avoir le nez tourné vers un endroit*; avoir envie ou être sur le point d'y aller. — *Il ne voit pas plus loin que son nez*, il a peu de lumières, peu de prévoyance. — *Tirer les vers du nez de quelqu'un*, tirer adroitement de lui un secret. — Figur. *Jeter quelque chose au nez*, reprocher quelque chose. — Prov. et fig. *Saigner du nez*, manquer de résolution, de courage. — *Il met* ou *fourre son nez par-tout*, il se mêle de ce qui ne le regarde pas. — *Avoir toujours le nez sur une chose*, y être fort appliqué. — *Mener quelqu'un par le nez*, lui faire faire tout ce qu'on veut. Allusion aux buffles que l'on conduit au moyen d'un anneau passé dans leurs narines. Cette expression figurée étoit déjà en usage chez les Grecs. — *Donner du nez en terre, se casser le nez*, succomber dans une entreprise. — *Rire au nez de quelqu'un*, se moquer de lui en face, etc. — En t. de Marine, *être trop sur nez*, être trop chargé sur l'avant : *Ce vaisseau est trop sur nez*, est plus calé sur l'avant qu'il ne faut.

Nez coupé ou *pistachier sauvage*, arbrisseau qui croît dans les lieux incultes, dans les bois. Voy. *Faux pistachier.* — *Nez de potence* (Horlogerie), partie d'une pièce de laiton, dans laquelle roule un des pivots de rencontre.

NI, particule négative. *Il n'est ni grand ni petit.*

NI PLUS NI MOINS, adv. Tout autant; justement.

NIABLE, adj. Qui peut être *nié.*

NIAIS, AISE, adj. (*Niè, nè-ze*) Il se dit au propre, des oiseaux qui ne sont pas encore sortis du *nid.* — Figur. Simple; qui n'a encore aucun usage du monde. Il se dit sur-tout de l'air, du ton, de la mine, de la contenance. Voy. *Badaud.* — On dit substantivement : *Un franc niais, une grande niaise; faire* ou *contrefaire le niais.*

† Prov. *C'est un niais de Sologne, il prend les sous marqués pour des liards*; se dit d'un homme adroit et alerte sur ce qui regarde son intérêt, et qui contrefait le simple. — Figur. et famil. *Graine de niais*, tour, annonce, etc. pour attraper l'argent des simples.

NIAISEMENT, adv. (*Nièz-e-man*) D'un air *niais*; d'une façon *niaise.*

NIAISER, v. n. (*Niè-zé*) S'amuser à des *niaiseries*, à des choses de rien.

NIAISERIE, s. f. (*Niè-ze-rî-e*) Caractère de celui qui est *niais.* — Bagatelle; chose frivole.

† NICCOLANE, s. m. Voy. *Nicholane.*

NICE, adj. Niais, simple. (Du latin *nescius* ignorant.) Il vieillit aussi bien que

NICEMENT, adv. (*Ni-ce-man*) Simplement.

NICETTE, adj. f. Diminutif de *nice.*

NICHE, s. f. Enfoncement dans l'épaisseur d'un mur, pour y placer une statue. (De l'ita-

lien *nicchia*, fait dans la même signification, de *nicchio* coquille, à cause de la ressemblance d'une niche avec une coquille. *Menage*, d'après les Académiciens de *la Crusca*.) — Par extension, réduit pratiqué dans un appartement pour y mettre un lit, ou dans un jardin pour s'y retirer en particulier. — Tour de malice ou d'espièglerie qu'on fait à quelqu'un. (En ce sens c'est une corruption de *nique : Faire une niche* s'est dit pour *faire la nique*. Voyez *Nique*. Ménage.)

NICHÉE, s. f. *Nid* où il y a plusieurs oiseaux, plusieurs souris.

Fig. et fam. *Il a chassé toute la nichée*; toutes les personnes de mauvaise vie rassemblées dans un lieu.

NICHER, v. n. (*Ni-ché*) Faire son *nid*.

NICHER, v. act. Placer en quelque endroit. Il est fam.

Fignrém. et familièrem. *Se nicher*, se placer; trouver une bonne retraite, un bon établissement : *Il s'est niché dans une bonne maison*.

NICHET, s. m. (*Ni-chè*) Œnf qu'on met dans un *nid* pour que les poules y aillent pondre.

NICHOIR, s. masc. (*Ni-choar*) Sorte de cage propre à mettre couver des serins, etc.

† NICKEL, s. masc. (Minéralogie) Substance métallique, découverte en Suède, par *Cronstedt*, vers le milieu du 18.e siècle.

† NICKOLANE, s. m. (Minéralog.) Nouvelle substance métallique, découverte dans les mines de cobalt de Suède, par *Richster*, qui lui donna ce nom, parce que avec plusieurs propriétés un peu différentes de celles du *Nickel*, le Nickolane en a d'autres qui lui sont communes avec ce métal.

† NICOTEUX, s. m. plur. En t. de Couvreur, morceaux d'une tuile fendue en quatre, dont on se sert aux solins, etc.

† NICOTIANE, s. f. Nom que le tabac porta d'abord en France, lorsqu'il y fut envoyé en 1560, par le Président *Nicot*, alors Ambassadeur en Portugal. Voy. *Tabac*.

NID, s. m. (*Ni*, le *d* ne se prononce jamais) Petit logement que se font les oiseaux pour y pondre, y faire éclore leurs petits et les y élever. (Du latin *nidus*.)

Figur. et famil. *Il croit avoir trouvé la pie au nid*, avoir fait une importante découverte. — *Il a trouvé un bon nid*, un bon établissement. — *Nid à rats*, méchante petite chambre. — En t. de Guerre, *nid de pie*, petit logement que font les assiégeans sur le haut de la brèche, à l'angle flanqué d'un bastion, d'une demi-lune. — En t. de Minéralogie, *mine par nids*, la mine qui se trouve par masses séparées, et qui n'est pas par filons.

NID D'OISEAU, s. m. Plante agreste qui croît ordinairement au pied des sapins, dont la racine est composée de fibres cylindriques et fragiles, entremêlées de manière qu'elles imitent un nid d'oiseau. — Nid que construisent au Tunquin, à la Cochinchine, et particulièrement dans le royaume de Camba ou Champa, certains oiseaux assez semblables à des hirondelles. Ils n'emploient pour les former qu'une sorte de matière gluante et visqueuse qu'ils jettent par le bec, et qu'ils appliquent par couches, l'une sur l'autre, à mesure que les premières sèchent. Ces nids, de la forme d'une médiocre cuiller, mais avec des bords plus relevés, sont recherchés à la Chine et dans toutes les Indes-Orientales, comme un mets très-friand.

NIDOREUX, EUSE, adject. (*Ni-do-reû*) Qui a une odeur, un goût de pourri, de brûlé et d'œnf couvis. (Du lat. *nidorosus*, fait de *nidor* odeur forte de chair brûlée, etc.)

NIÈCE, s. f. La fille du frère ou de la sœur. (Du lat. barbare *neptia*, fait par corruption, de *neptis* petite-fille.)

† *Petite-nièce*, la fille du neveu ou de la nièce. — *Nièce à la mode de Bretagne*, fille du cousin germain ou de la cousine germaine.

NIELLE, s. f. (*Niè-le*) Maladie des grains, dont l'effet est de convertir l'épi en une poussière noire. Lorsqu'il conserve encore sa forme et sa pellicule, on l'appelle *Charbon* ou *Carie*. Voy. *Charbon*.

† NIELLE DES CHAMPS, SAUVAGE ou BÂTARDE, BARBUE, POIVRETTE COMMUNE, TOUTE ÉPICE, s. f. Plante annuelle à fleur rosacée, légèrement âcre et odorante. On en connoît plusieurs espèces, parmi lesquelles on distingue la *Nielle Romaine*, ou oultivée, on des jardins, ou domestique, qu'on nomme aussi *Cumin noir* ou *faux Cumin*. (Du lat. *nigella*, fait de *niger* noir, à cause de sa graine noire.)

† *Nielle des blés*, *Fausse nielle*, *Nielle bâtarde*, *Garidelle*, *Lampette*, *Agrostème des blés*, plante annuelle, caryophyllée, qui croît dans les blés.

NIELLER, v. a. (*Niè-lé*) Gâter par la *nielle*. — Émailler sur l'argent.

NIER, v. a. et n. (*Ni-é*) Dire qu'une chose n'est pas vraie : *Il nie le fait*; et neutralement, *il nie que cela soit*. (Du latin *negare*.)

Nier une dette, *un dépôt*; nier qu'on ait une dette à payer, qu'on ait reçu un dépôt.

NIGAUD, AUDE, adj. et s. (*Ni-gô*, *ô-de*) Sot; niais. Voy. *Badaud*.

NIGAUDER, v. n. (*Ni-gô-dé*, d.) Faire des *nigauderies*. — S'amuser à des choses de rien, pour se délasser l'esprit, etc. (Du latin *nugari* s'amuser à des bagatelles.)

NIGAUDERIE, s. f. (*Ni-gô-de-rî-e*, d.) Niaiserie; action de *nigaud*.

NIGAOIL ou NÉGUEIL, s. m. (*Ni-groal*, *Néghèglie*) Sorte de poisson de mer, ainsi nommé du latin *niger* noir, parce que ses yeux sont grands et noirs, et qu'il a une tache noire sur la queue.

† NIGRIN, s. m. (Minéralog.) Nom donné par *Krasten* à la substance nommée aujourd'hui *Titane oxydé ferrifère*.

† NIGUA, s. masc. (*Ni-goua*) Sorte d'insecte qu'on appelle plus communément *Chique*. Voy. ce mot.

† NIHIL ALBUM, s. m. Mots latins qui signifient *un rien blanc*, et par lesquels les anciens Chimistes désignoient particulièrement cette substance légère, ou espèce de tutie qui s'attache au haut des fourneaux où l'on traite certaines matières métalliques. C'est proprement ce que les Chimistes modernes nomment *Oxyde d'étain sublimé*.

† NIL, s. masc. (Monnoie) *Nil de roupies*,

manière de compter à Sarate, et presque dans toute l'Inde. Le *Nil* contient 100 *Padans*; le *Padan*, 100 *Courons* ou *Curons*; le *Couron*, 100 *Laks* ou *Leks*; le *Lak*, 100 mille *Roupies*. La Roupie est estimée à-peu-près 3 liv. tourn. (2 fr. 96 cent.)

† Nilghaut, s. m. (*Nil-gô*) Espèce d'antilope, dont les cornes, comme celles du nanguer, sont recourbées en avant.

† Nillas, s. m. (*Ni-gliace*, en mouillant les *ll*) Etoffe d'écorce mêlée de soie, qui vient des Indes.

Nille, s. m. (mouillez les *ll*) Petit filet rond qui sort du bois de la vigne lorsqu'elle est en fleur. — Ornement de parterre, consistant en un simple filet, ou trait de buis. — En t. de Serrurier, petit piton carré de fer, riré aux croisillons ou traverses également en fer des vitraux d'Eglise, et qui retient les panneaux avec des claveaux ou petits coins. — Dans les grosses forges, petit tuyau de bois dans lequel entre la branche an fer d'une manivelle, pour empêcher qu'elle ne blesse la main. — Chez les Epingliers, la manivelle de la bobine. — Chez les Boyaudiers, petite roue de bois allongée en cylindre, traversée par une verge de fer terminée d'un côté en forme de bouton, pour l'empêcher de s'échapper, et de l'autre par un crochet, auquel on attache le boyau qu'on veut retordre. — Dans le Blason, espèce de croix sucrée, beaucoup plus étroite et menue qu'à l'ordinaire.

Nillée, adj. f. (mouillez les *ll*) T. de Blason : *Croix nillée*, croix faite de deux bandes séparées et crochues par le bout.

† Nilomètre, s. m. Haute colonne de marbre près du Caire, qui s'élève du milieu d'un bassin, dont le fond est de niveau avec le milieu du Nil. Elle est graduée dans toute sa longueur, et divisée en coudées et en pouces, qui servent à mesurer la crue des eaux du Nil : les Arabes lui donnent le nom de *Mikias*, qui signifie mesure. (Du lat. *Nilus*, en grec *Neilos* le Nil, et du grec *métron* mesure. On le nomme aussi *Niloscope*, du grec *skopéô* j'observe, j'examine.)

Nimbe, s. masc. (*Nein-be*) Cercle qu'on remarque sur des médailles autour de la tête d'un Empereur. Le *nimbe* tire son origine du bouclier rond qui, chez les Romains, étoit attaché derrière la tête du Triomphateur. (Du latin *nimbus*, employé dans la même signification.) — Cercle de lumière que les Peintres et les Sculpteurs mettent autour de la tête des Saints. On dit aussi *Limbe*.

† Nimbo d'Acosta, Margoufier a feuilles de Fresne, s. m. Arbre des Indes-Orientales, toujours vert et assez élevé, dont les feuilles ressemblent à celles du fresne.

Nippe, s. f. (*Ni-pe*) Il se dit tant des habits que des meubles, et de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure. Son usage le plus ordinaire est au plur. On dit fam. d'un homme qui a retiré beaucoup d'avantage de quelque liaison, de quelque emploi, etc. qu'*il en a eu, qu'il en a tiré de bonnes nippes*. (Suivant *Ménage* et quelques autres, de l'espagnol *naypes* cartes à jouer, qu'on a dit par extension de meubles de peu de valeur, etc.)

Nipper, v. act. (*Ni-pé*) Fournir de *nippes*.

Nique, s. f. (*Ni-ke*) Il n'est usité que dans cette locution familière : *Faire la nique à*.... Mépriser; se moquer; ne pas se soucier de.... (De l'allemand *nicken*, cligner les yeux, hocher la tête, ce qui est un signe de moquerie. Les Bas-Bretons disent *niq* dans le même sens.)

Nizanne, s. f. (*Ni-za-ne*) Racine médicinale de la Chine, employée sur-tout contre les évanouissemens.

† Nise, s. f. (*Ni-ze*) En ter. d'Ardoisier, surface supérieure d'un banc d'ardoises.

† Nisfié, s. f. Monnoie d'or de Turquie, valant une piastre et 20 paras (5 liv. 7s. tournois, ou 5 fr. 28 centimes.)

Sainte Nitouche, s. fém. Hypocrite qui fait semblant de *n'y pas toucher*. Il est famil. Voy. *Mitouche*.

† Nitrate, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *nitrique* avec différentes bases.

† *Nitrate d'argent*, nitre lunaire, nitre d'argent, cristaux de lune. — *d'argent fondu*, pierre infernale. — *de plomb*, Saturne tonnant, plomb fulminant. — *de mercure en dissolution*, eau mercurielle. — *de mercure jaune*, turbith nitreux. — *de potasse*, nitre ou salpêtre.

Nitre, s. m. Sel formé par l'union de l'acide nommé *nitreux* par les anciens Chimistes, et d'un alkali fixe. C'est le *nitrate de potasse* des modernes, composé d'acide nitrique et de potasse. On l'appelle vulgairement *salpêtre*. (Du grec *nitron*, formé dans la même signification, de *nizô* pour *niptô* je lave; parce que le nitre sert à nettoyer.)

† *Nitre calcaire de Daubenton*, chaux nitratée.

Nitreux, euse, adj. (*Ni-treû*) Qui tient du *nitre* : *Terres nitreuses; eaux nitreuses*.

† *Acide nitreux* (Chim. mod.), acide tiré du *nitre*, et qui contient moins d'oxygène que l'acide nitrique, ou qui, pour parler plus exactement, est de l'acide nitrique liquéfiant du gaz nitreux. L'acide *nitreux* peut contenir jusqu'à trois parties d'oxygène, sur une d'azote; tandis que l'acide *nitrique* en a quatre sur une. — *Gaz nitreux*, gaz oxyde d'azote, ou gaz nitreux, qui ne contient qu'environ deux parties d'oxygène sur une d'azote.

† Nitrière, s. f. Lieu où se forme le *nitre*.

† Nitrique, adj. (Chim. mod.) *Acide nitrique*, acide tiré du *nitre*, dans lequel le radical est complètement saturé d'oxigène. Voy. *Acide nitreux*. C'est l'eau forte du commerce.

† Nitrite, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide nitreux avec différentes bases.

† Nitrogène, s. m. Nom donné par quelques Chimistes modernes à l'azote, parce qu'il est la base acidifiable de l'acide nitrique. (Du grec *nitron* nitre, et *gennaô* j'engendre.)

† Nitro-muriate, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *nitro-muriatique* avec une base.

† Nitro-muriatique, adj. *Acide nitro-muriatique*, acide résultant d'un mélange d'acide *muriatique* et d'acide *nitrique*. C'est l'eau régale.

Niveau, s. m. (*Ni-vô*, s. d.) Instrument qui

sert à faire reconnoître si un plan est horizontal. Il sert aux Maçons à dresser leurs ouvrages, aux Jardiniers à dresser et aplanir les allées, etc. — (Du latin *libellum* pour *libella*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement verge, fleau d'une balance, laquelle, pour être juste, doit se tenir horizontalement. *Menage*, *Felibien*, *etc.*) — Etat d'une surface plate et horizontale, qui ne penche ni de part ni d'autre. *Un terrain de niveau.*

† *Niveau d'air*, celui qui montre la ligne de niveau, par le moyen d'une bulle d'air enfermée avec quelque liqueur dans un tuyau de verre. On y adapte quelquefois des pinnules ou des lunettes. — *Niveau d'eau*, grand tuyau de fer-blanc, au milieu et aux extrémités duquel sont élevés perpendiculairement trois bouts de tuyaux qui se communiquent, et dans lesquels on met des fioles de verre remplies d'une eau colorée. — *Niveau des Charpentiers et des Paveurs*, longue règle au milieu de laquelle est ajustée à angles droits une autre règle plus petite. Celle-ci porte dans le haut un cercle avec un plomb, qui bat sur une ligne de foi perpendiculaire à la base. — *Niveau des Maçons*, trois règles assemblées en triangle isocèle, du sommet duquel pend une corde qui porte un plomb. — *Niveau des Canonniers*, instrument composé d'une plaque triangulaire, au bas de laquelle est un arc de cercle de 45 degrés, divisé en degrés. Au centre de ce segment de cercle est attachée une espèce d'alidade de cuivre, dont l'extrémité porte un petit plomb ou index, qui marque les différens degrés d'élévation du canon ou du mortier. — *Niveau à plomb* ou *pendule*, celui qui fait connoître la ligne horizontale, au moyen d'une ligne verticale décrite par son plomb ou pendule.

DE NIVEAU ; AU NIVEAU, adv. *Mettre de niveau ; être de niveau avec* ou *au niveau de....* dans le même plan horizontal. — On dit figur. *Être au niveau de... aller de niveau avec...* aller de pair avec....

NIVELER, v. act. (*Ni-ve-lé*) Mesurer avec *le niveau.*

NIVELEUR, s. m. Celui qui fait profession de *niveler.*

NIVELLEMENT, s. m. (*Ni-vè-le-man*) Action de *niveler* : *Ce nivellement a été fait avec exactitude.*

NIVETTE, s. f. (*Ni-vè-te*) Sorte de pêche assez estimée.

NOBILIAIRE, s. m. (*No-bi-li-e-re*) Catalogue des maisons nobles d'un pays.

NOBILISSIMAT, subst. m. (*No-bi-li-ci-ma*) Dignité de *Nobilissime.*

NOBILISSIME, adj. Très-noble. Titre accordé dans le bas Empire aux Césars et à leurs femmes. (Du latin *nobilissimus*, superlatif de *nobilis* noble.)

NOBILISSIME, s. m. Dignité créée par Constantin, qui donnoit le droit de porter la pourpre. Le *Nobilissime* étoit inférieur au César et avoit le pas sur le Patrice.

NOBLE, adj. Qui par sa naissance ou une concession du Souverain est d'un rang au-dessus des autres Citoyens. — En parlant des choses qui ont rapport à la personne, illustre, distingué ; relevé au-dessus des autres choses de ce genre : *Air noble ; sentiment noble ; style noble.* — Dans le corps humain : *parties nobles*, celles absolument nécessaires à la vie, comme le cerveau, le cœur, le foie. (Du lat. *nobilis*, dont la signification est la même.)

NOBLE ÉPINE, Voy. *Aubépin.*

NOBLE, subst. Il se dit dans le premier sens de l'adjectif : *Nouveau noble ; les nobles vénitiens.* — Plus particulièrement, celui qui est noble par lettres et non de race. — En t. de Monnoie, division en Angleterre de la livre sterling, dont le Noble forme le tiers.

† *Noble d'or*, *Noble à la rose*, ancienne monnoie d'or d'Angleterre, fabriquée sous Edouard III, de la valeur d'environ 24 liv. tournois (23 fr. 71 c.) — *Noble Henri*, autre monnoie ancienne d'Angleterre, valant un peu moins que le Noble à la rose.

NOBLEMENT, adv. (*No-ble-man*) D'une manière *noble.* — En Gentilhomme.

Tenir noblement une terre, la tenir en fief.

NOBLESSE, s. f. (*No-blè-se*) Qualité par laquelle on est *noble* : *Noblesse d'épée* ou *de robe.* — Tout le corps des nobles. — Fig. 1.° Manière d'agir, de se conduire, de parler, qui a quelque chose de grand, de poli, qui annonce une personne bien élevée, etc. : *Noblesse d'ame, de cœur, de sentimens. Noblesse de pensées, de style, d'expressions.* — 2.° En Peinture et en Sculpture, élévation des idées transmises dans les ouvrages de ces arts. (Du lat. *nobilitas.*)

† *Noblesse verrière*, celle des Gentilshommes Verriers, occupés à souffler le verre. — *de ville*, qui tire son origine de la mairie.

NOCE, s. f. ou NOCES, s. f. pluriel ; Mariage : *Épouser en premières, en secondes noces.* (Du lat. *nuptiæ, arum*, fait de *nubere*, qui signifie proprement se voiler ; parce que chez les Romains, les filles qu'on marioit étoient conduites dans la maison de leur époux, couvertes d'un voile, en signe de pudeur.) — Festin qui se fait après les épousailles. — Toute l'assemblée, toute la compagnie qui s'est trouvée à la noce.

NOCHER, s. m. (*No-ché*) Celui qui gouverne, qui conduit un vaisseau. Il n'a guères d'usage qu'en poésie. (Du lat. *nauclerus*, qui signifie la même chose. On écrivoit autrefois *naucher.*) — Nom qu'on donne sur la Méditerranée à celui que, sur l'Océan, on appelle *Maître du navire.*

NOCTAMBULE, s. m. et f. (*Nok-tan-bu-le*) Celui, celle qui marche la nuit en dormant. On dit plus ordinairement *Somnambule.* (Du lat. *nox, noctis* nuit, et *ambulare* marcher.)

† NOCTILION, s. m. Genre de chauve-souris sans membranes ou feuilles autour du nez, et qui ont une queue, libre à l'extrémité, que l'animal tient dressée.

NOCTILUQUE, adject. (*Nok-ti-lu-ke*) Il se dit des corps qui donnent de la lumière pendant la nuit : *Les vers luisans sont des noctiluques.* (Du lat. *noctiluca*, employé par Horace en parlant de la lune, et formé de *nox, noctis* nuit, et *lucere* luire.)

† Noctuelle, s. f. (*Nok-tu-é-le*) Genre d'insectes lepidoptères, de la famille des Seticornes, qui portent leurs ailes en toit, et volent principalement la *nuit*.

Noctulabe, s. m. Instrument avec lequel on peut à toute heure de la nuit mesurer la hauteur de l'étoile du Nord. (Du latin *noctulabium*, fait du grec *nuktor* de nuit, et *lambanô* je prends.)

Nocturne, s. m. Partie de l'office de *nuit* qu'on nomme Matines.

Nocturne, adj. Qui arrive durant la *nuit*.—Qui appartient à la *nuit*. (Du lat. *nocturnus*, fait de *noctu* pour *nocte*, ablat. de *nox*, *noctis* nuit.)

† *Arr nocturne* (Astr.), arc de cercle que le soleil décrit ou paroît décrire pendant la nuit, c. à. d. pendant qu'il est sous l'horizon. —*Arc semi-nocturne*, portion de cercle comprise entre l'extrémité inférieure de notre méridien, et le point de l'horizon où le soleil se lève ou se couche.

Nocturnement, adv. (*Nok-tur-ne-man*) Nuitamment; pendant la *nuit*. Il est peu usité.

Nodus, s. m. emprunté du latin, où il signifie *nœud*. (L's finale se prononce) Tumeur dure et indolente qui vient sur les os du corps humain.

Noël, s. m. (*No-ël*) Fête de la Nativité de Notre-Seigneur : *A Noël, aux fêtes de Noel*, et non pas comme disent les Gascons, *à la Noël*. (Par contraction, du lat. *natale*, comme si l'on disoit *nativité*, *jour natal de Notre-Seigneur*. Les Italiens ont conservé *natale* dans la même signification. *Ménage.*) —Cantique spirituel sur la naissance de J. C. Dans ce sens il prend l'article et un pluriel : *Chanter un Noël*; *les Noels sont beaux*.

Fig. et fam. *On a tant chanté, on a tant crié Noel, qu'à la fin il est venu*; ce qu'on desiroit depuis long-temps est enfin arrivé.

Nœud, s. m. (*Neu*; le *d* ne se prononce jamais) Enlacement d'une chose pliante, comme ruban, soie, corde, etc. *Nœud coulant*. Voyez *Coulant*. (Du lat. *nodus*.)—Par extension, ouvrage en relief qui représente un nœud : *Nœud de perles, de diamans, etc.* —Fig. 1.° Lien, liaison entre les personnes : *Les nœuds de l'amitié, de l'hymen*. —2.° Endroit d'une pièce de Théâtre où l'action est la plus compliquée. — 3.° Difficulté ou point essentiel d'une affaire : *Voilà le nœud de la question*. — Excroissance aux parties extérieures d'un arbre. —Partie plus dure qui se trouve dans leur intérieur : *Le sapin est plein de nœuds*. — Dureté dans le marbre, causée par une veine, etc. qui le rend difficile à travailler. — En Serrurerie, parties qui servent à joindre les ailes d'une fiche ou d'un couplet : *Fiche à trois, à quatre nœuds*. —En Botanique, renflemens placés à certaines distances sur les tiges de quelques plantes, comme dans les Graminées. — En Musique, 1.° Assemblage de quatre notes rapides, marchant par degrés conjoints. On l'appelle plus communément *Groupe*. Voyez ce mot. —2.° Point de repos d'une corde qui vibre, non dans sa totalité, mais dans ses parties aliquotes. — 3.° Les endroits, dans une trompette, où les branches peuvent se briser. Ils sont au nombre de cinq. — Jointure des doigts de la main. —Partie du gosier qu'on nomme autrement *farinx*. —Les os de la queue du cheval, du chien. —En Astronomie, *nœuds*, les deux points où l'écliptique est coupée par l'orbite d'une planète. *Nœud ascendant* ou *boréal*, appelé aussi *tête du dragon*; *nœud descendant* ou *austral*, ou *queue du dragon*. *Ligne des nœuds*, ligne droite qui est la commune section de l'orbite de la planète et de l'écliptique. —*Nœud Gordien*. Voy. *Gordien*. —*Nœud vital* (Botan.), dans les plantes, la partie qui est placée au-dessus de la racine, ordinairement à la surface de la terre, et qu'on nomme aussi *le collet*. C'est une sorte de point intermédiaire entre la tige qui tend toujours à monter, et la racine qui pivote.

† *Courbe à nœud* (Géom.), courbe composée de branches qui se coupent ou se croisent elles-mêmes, en revenant sur leurs pas : le nœud d'une courbe n'est qu'un point double.

Noir, noire, adjectif (*Noar*, *noâ-re*) Ce qui est de la couleur la plus obscure et la plus opposée au blanc. Le noir n'est point proprement une couleur; il consiste dans une privation plus ou moins parfaite de rayons lumineux transmis ou refléchis; en sorte qu'un corps est noir lorsqu'il ne réfléchit ni ne transmet le fluide lumineux. (Du lat. *niger*, *gra*, *grum*, dont les Italiens ont fait aussi *nero*, les Espagnols *negro*, *etc.*)—Par exagération, qui approche de la couleur noire : *Pain noir*, *teint noir*, *peau noire*. —Livide; meurtri. —Sombre; obscur : *Noir rachot*; *le temps est noir*. —Sale; crasseux, en parlant du linge et des mains. —Fig. 1.° Triste; mélancolique : *Noir chagrin*, *humeur noire*. — 2.° Qui suppose beaucoup de méchanceté : *Crime bien noir*; *ame noire*.

Bêtes noires, certaines bêtes comme le sanglier. —*Un froid noir*, un froid par un temps fort couvert.—Fig. *Rendre noir*, noircir, diffamer. — *Voir les choses en noir*, sous un aspect triste et funeste.

Noir, s. m. Couleur faite de galles, de couperose, de bois d'Inde et autres drogues. —Ce qui est de couleur noire : *Il porte le noir*. On dit en Peinture, *ce tableau pousse au noir*, prend une teinte noire. —*Nègre*, Voy. ce mot.

† *Noir d'Allemagne*, mélange de lie de vin, d'ivoire et de noyaux de pêches, brûlés et réduits en poudre, dont les Imprimeurs en taille-douce se servent pour l'impression des gravures. —*Noir d'ivoire*, *noir de velours*, ivoire brûlé et réduit en poudre, à l'usage des Peintres. —*Noir de cerf*, résidu de la corne de cerf distillée, dont on fait le même emploi. —*Noir d'Espagne*, liége brûlé dont les Espagnols ont, les premiers, imaginé de se servir, et dont on fait usage dans les arts. —*Noir de fumée*, *noir à noircir*, suie que donne la fumée de la poix résine. —*Noir de terre*, sorte de charbon minéral qu'on emploie dans la peinture à fresque. —*Noir de Corroyeurs*, *premier noir*, *noir de rouille*; première teinte de noir appliquée sur les cuirs tannés; la seconde se nomme *noir de soie*. En t. de Plumassier, *Grand noir à pointe*, les plumes noires d'autruche, les plus propres à faire des panaches.

Figur. *Passer, aller du blanc au noir*, d'un contraire à l'autre; d'une extrémité à l'extré-

tres, *à la Guerre*, *etc.* Il dit moins que *renom* et sur-tout que *renommée*. Ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Nom de Baptême, celui que l'on reçoit dans le Baptême. — Le *nom de famille* est appelé autrement *surnom*. — *Le nom Chrétien*, *Romain*, *François*, *etc.*; tous les Chrétiens, le Christianisme; tous les Romains, tous les François, etc. : *Néron fut l'ennemi du nom chrétien.* — *Nom social* (Commerce), celui sous lequel des Associés indiquent au public leur association et leur raison de commerce. La signature du nom social oblige non-seulement celui qui signe, mais tous ses co-associés.

Décliner son nom; *ne savoir pas décliner son nom.* Voy. *Décliner.* — Famil. *Nommer les choses par leur nom*; leur donner sans ménagement les noms odieux qu'elles méritent. — Proverbialem. *Je ne lui ai jamais dit pis que son nom*; je ne lui ai jamais rien dit d'offensant.

Au nom de..... adv. De la part de..... *Agir au nom de quelqu'un*; *en son nom*; *en mon nom.* — Il s'emploie aussi dans les prières : *Au nom de Dieu*, *je vous en supplie. Au nom de notre amitié*, en considération de notre amitié. — Faire le commerce sous son nom, le faire pour soi-même.

Nomade, adj. et s. Errant; sans habitation fixe : *Les Tartares sont des peuples Nomades*; *c'est un peuple de Nomades.* (Du grec *nomas*, *nomados*, qui recherche les pâturages, fait de *nomé* pâturage, dérivé de *nemô* je pais; parce que les peuples errans, qui sont tous des peuples pasteurs, changent souvent de pâturages.)

Nomance *ou* Nomancie, s. f. Divination prétendue et superstitieuse, par les lettres du nom de quelqu'un. (Par corruption, du latin *nomen* nom, et du grec *mantéia* divination.)

Nomarque, s. m. (*No-mar-ke*) Officier qui gouvernoit un *nome* ou une région de l'Egypte. (Du grec *nomos* nome, province, gouvernement, et *archê* commandement, puissance.)

Nomble, s. f. (*Non-ble*) Terme de Vénerie : La partie du cerf qui s'élève entre ses cuisses.

Nombrant, adv. verbal. (*Non-bran*) Qui *nombre* : *Nombre nombrant.*

Nombre, s. m. (*Non-bre*) Collection, assemblage d'unités, de choses de même espèce. — Quantité indéterminée : *Un grand nombre*, *un petit nombre*, *un nombre infini de*..... On dit quelquefois sans article, *nombre de personnes*; *nous étions nombre de parens.* — En parlant du style, arrangement mélodieux des paroles dans les vers ou dans la prose : *Il y a du nombre dans ces vers*, *dans cette période.* — En Grammaire, terminaison qui ajoute à l'idée principale du mot l'idée accessoire de la quotité : *Nombre singulier*, *nombre pluriel.* (Du latin *numerus.*)

† *Nombre entier*, composé de plusieurs unités toutes entières. — *rompu*, celui qui admet la sous-division d'un entier. — *simple*, celui qui s'exprime par un seul chiffre. — *composé*, qui s'exprime par plusieurs figures, dont la première à droite n'est pas zéro. 24, 91, 139, etc. — *articulé*, qui peut se partager en dixaines, comme 20, 30, 40, etc. — *parfait*, celui que reproduisent ses parties aliquotes additionnées et réunies. *Six* est un nombre parfait; parce que ses aliquotes 3, 2 et 1 reunies donnent six. — *imparfait*, celui dont les parties aliquotes réunies donnent plus ou moins que le nombre primitif. 16 est un nombre imparfait défectueux; parce que les aliquotes 8, 4, 2 et 1 ne donnent, par leur réunion, que le nombre 15. *Douze* est un nombre imparfait par excès ou surabondance, en ce que ses aliquotes 6, 4, 3, 2 et 1 donnent 16. — *pair*, celui qu'on peut diviser par 2 exactement et sans reste. — *pairement pair*, qui peut être divisé sans reste en deux nombres pairs. — *impairement pair*, qui peut être divisé en deux parties égales et impaires. — *impair*, qui ne peut être divisé exactement et sans reste en deux parties égales. — *premier* ou *primitif*, qui n'est divisible que par l'unité. — *rationel*, celui qui a une mesure commune avec l'unité. — *irrationel* ou *sourd*, celui qui est incommensurable avec l'unité. — *cardinal*, celui qui exprime une quantité d'unités, comme 1, 2, etc. — *ordinal*, celui qui exprime leur *ordre*, comme *premier*, *deuxieme*, *etc.*

† *Nombres homogènes*, ceux qui se rapportent à la même unité, comme six sphères d'or. — *hétérogènes*, ceux qui se rapportent à différentes unités, comme trois sphères d'argent et une de cuivre.

† *Nombres polygones*, sommes de progressions arithmétiques qui commencent par l'unité : les sommes des progressions dont la différence est 1, sont appelées nombres *triangulaires*. On a des nombres *carrés*, si la différence est 2; *pentagones*, si elle est 3; *hexagones*, si elle est 4; *heptagones*, si elle est 5, etc. — *Premiers nombres pyramidaux*, les sommes des nombres polygones, prises de la même manière qu'on prend les sommes des progressions arithmétiques, pour former les nombres polygones. — *Seconds nombres pyramidaux*, les sommes des premiers nombres pyramidaux. — *Troisièmes nombres pyramidaux*, les sommes des seconds, etc. — *Nombres triangulaires pyramidaux*, ceux qui sont formés par l'addition des nombres triangulaires, etc.

† *Nombre d'or* (Calendrier), celui qui exprime l'année où l'on est du Cycle lunaire.

Au nombre, *du nombre*; parmi, au rang : *Il a été mis au nombre des Saints*; *il est du nombre des prisonniers.*

Sans nombre, adv. *Il y a des fautes sans nombre*, il y a une grande quantité de fautes.

Nombrer, v. act. (*Non-bré*) En Arithmétique, exprimer le *nombre* marqué par un certain assemblage de chiffres. — Compter; supputer combien il y a d'unités dans un nombre. Il est plus usité dans le moral que dans le physique : *On ne sauroit nombrer les désordres et les malheurs que causent les guerres civiles.* (Du latin *numerare.*)

Les Nombres, s. m. plur. Le quatrième des livres de *Moïse*; il contient le *dénombrement* du peuple hébreu.

Nombreux, euse, adj. Qui est en grand *nombre*. — En parlant du style, harmonieux. (Du latin *numerosus.*)

Nombril, s. m. (*Non-bri*) Espèce de nœud qui lie les intestins, et qui paroît presque au milieu du ventre. (Du lat. *umbilicus*, en y prépossant une *n*.) — Cavité dans les fruits opposée à la queue. On la nomme aussi *œil*. — En t. de Maquignon, le milieu des reins du cheval. — En Géométrie, point de l'axe dans une courbe, qu'on appelle autrement *foyer*.

† *Nombril de Vénus*, plante de la famille des Joubarbes, qui croît sur les vieux murs, sur les rochers humides, etc. On l'appelle aussi *Grand Cotylédon*, *Escudes* ou *Escuelles communes*, *Cotylet* ou *Cotylier ombiliqué*.

Nome, s. masc. Poëme ancien en l'honneur d'*Apollon*. — Chant ou air assujetti à une certaine cadence. (Du grec *nómos* loi, règle, et aussi air de musique; parce que ces airs étoient assujettis à des tons qui leur étoient propres, comme à des règles invariables.) — Préfecture; Gouvernement : *L'Egypte étoit divisée en trente-six nomes*. (Du grec *nomós*, qui, avec l'accent grave sur la dernière syllabe, signifioit la même chose.)

Nomenclateur, s. m. (*No-man-kla-teur*) Chez les Romains, esclave qui *nommoit* les citoyens à ceux qui avoient intérêt de les connoître; qui faisoit ranger les conviés à table, en appelant chacun par son nom, etc. (Du latin *nomenclator*.) — Chez nous, celui qui s'applique à la *nomenclature* d'une science ou d'un art.

Nomenclature, s. fém. (*No-man-kla-tu-re*) Méthode qui assigne aux divers objets de l'Histoire naturelle, les noms qui peuvent servir à les différencier. — Ce terme, originairement propre à la Botanique, s'est étendu à d'autres sciences et sur-tout à la Grammaire. (Du lat. *nomenclatura*.)

Nomie, s. fém. Règle; loi. Il ne se dit pas seul, mais il sert à former divers autres mots, comme *Anatomie*, *Astronomie*, *etc.* (Du grec *nómos* loi, règle.)

Nominales, s. f. pl. *Droit de prières nominales*, d'être *nommé* aux prières du Prône.

Nominataire, s. m. et f. (*No mi-na-tè-re*) Celui qui étoit *nommé* par le Roi à un bénéfice.

Nominateur, s. m. Celui qui nomme, qui a droit de *nommer* à un bénéfice.

Nominatif, s. m. Le sujet de la phrase; le nom ou le pronom auquel se rapporte l'action ou l'état exprimé par le verbe. *Voy.* la Grammaire. (Du latin *nominativus*, sous-entendu *casus*.)

Nomination, s. f. (*No-mi-na-tion*) Action par laquelle on *nomme* à quelque bénéfice, à quelque charge. — Droit de *nommer* à..... Avec les adjectifs possessifs, il se dit passivement de celui qui est *nommé* : *Depuis sa nomination à ce bénéfice*, *etc.*

† Nominaux, s. m. plur. Ceux des anciens Scolastiques qui, à la différence des *Réalistes*, soutenoient que les *universaux* (les êtres abstraits) n'étoient que de simples *noms*, des termes signifiant seulement les diverses manières dont la Logique pouvoit envisager les objets.

† Nomion, s. masc. (Musique des Anciens) Chez les Grecs, chanson pastorale et d'amour que la chanteuse *Etiphanis* composa en faveur du Chasseur *Menalque*. (Du grec *nomios* de berger, pastoral.)

Nommé, ée, partic. p. de *Nommer*, et adj. A qui on a donné un *nom*. — Celui ou celle dont on a fait mention. — Présenté pour quelque charge ou pour quelque bénéfice.

A point nommé, au temps qu'il faut. — *A jour nommé*, au jour dont on étoit convenu.

Nommément, adv. (*No-me-man*) Spécialement.

Nommer, v. a. (*No-mé*) Donner; imposer un *nom*. Il diffère d'*appeler*, en ce qu'on *nomme* pour distinguer dans le discours, et qu'on *appelle* pour faire venir dans le besoin. Avec le pronom personnel on dit indifféremment *s'appeler* ou se *nommer*, et même plutôt le premier que le second. — Dire le *nom* d'une personne, d'une chose. — En faire mention. — Choisir; désigner quelqu'un pour posséder un bénéfice, une charge. (Du latin *nominare*.)

† *Nommer un dessin*. Voyez au mot *Lire*, *Lire un dessin*, qui, avec la même signification, est plus usité.

Nommer quelqu'un son héritier, l'instituer son héritier.

Nomocanon, s. m. Recueil des Constitutions impériales et des Canons qui y sont relatifs. (Du grec *nómos* loi, et *kanón* règle, canon.)

† Nomographie, s. f. (*No-mo-gra-fi*) Celui qui compose ou qui recueille des traités sur les lois. (Du grec *nómos* loi, et *graphô* j'écris.)

† Nomophylax, s. masc. (*No-mo-fi-laksse*) Chez les anciens Athéniens, Magistrat chargé du dépôt et du maintien des lois. (Du grec *nomophulax*, formé de *nómos* loi, et *phulassô* je garde.)

† Nomothète, s. masc. Nom par lequel les Athéniens désignoient ceux qui leur avoient donné des lois. (Du grec *nomothétès* législateur, formé de *nómos* loi, et *tithêmi* établir.)

Nompareil, elle, adject. (*Non-pa-règlie*; mouillez l'*l* finale dans le premier et les *ll* dans le second) *Sans pareil*; sans égal.

Nompareille, s. fém. Sorte de petit ruban fort étroit. — Espèce de petite dragée. — Petit caractère d'Imprimerie qui est entre la Mignonne et la Parisienne. — *Grosse nompareille*, le vingt-deuxième et le plus gros des caractères employés dans l'Imprimerie.

Non, particule négative opposée à *oui*. — On dit substantivement : *Dites un oui ou un non*; *il m'a répondu un non bien sec*. (Du lat. *non*.)

Non pas; sorte d'adverbe négatif. — *Non plus*, 1.° pas davantage : *Il n'en fut non plus averti*, *que s'il n'y eût pas été intéressé*. — 2.° Pareillement : *Vous ne l'aimez pas*, *ni moi non plus*. En ce sens on ne l'emploie qu'avec une expression négative.

Non, entre dans la composition de quelques mots auxquels il donne un sens négatif; il suit alors le genre des noms auxquels il est joint : *Non-jouissance*, *non-valeur* sont du genre féminin; *non-usage*, du genre masculin.

Non-seulement, adverbe relatif et augmentatif.

Nonagénaire, adj. (*No-na-jé-nè-re*) Agé de quatre-vingt-dix ans. (Du lat. *nonagena-*

rius, fait de *nonaginta* nonante *ou* quatre-vingt-dix.)

NONAGÉSIME, adj. *ou* s. m. (Astronom.) *Le nonagésime degré* ou *le nonagésime*; le point de l'écliptique éloigné de quatre-vingt-dix degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon.

† NONAGONE, s. m. (Géom.) Figure de neuf angles et de neuf côtés, qu'on appelle plus communément *Ennéagone*. (Du latin *nonus* neuvième, et *gónia* angle.)

† NONANDRE, adj. (Botan.) Fleur à neuf étamines. (Du grec *ñonus* neuvième, et *anér* génitif *andros* mari.) Voy. *Ennéandrie*.

NONANTE, nom de nombre indéclinable. Quatre-vingt-dix. (Du lat. *nonaginta*.)

† *Quart de nonante* (Géom. et Astronom.), instrument qui représente un quart de cercle divisé en nonante degrés.

NONANTIÈME, adjectif de nombre ordinal. Quatre-vingt-dixième. On dit dans le discours ordinaire, *quatre-vingt-dix*, *quatre-vingt-dixième*.

NONCE, s. m. Ambassadeur du Pape. — En Pologne, Député des Provinces aux Diètes. (Du lat. *nuncius* envoyé.)

NONCHALAMMENT, adv. (*Non-cha-la-man*) Avec *nonchalance*.

NONCHALANCE, s. fém. Négligence; indolence. *Voyez* ce dernier mot.

NONCHALANT, ANTE, adject. et subst. Négligent; qui par paresse ou par mollesse ne se donne pas les soins qu'il devroit. (C'est le participe du vieux mot *nonchaloir*, qui signifioit *avoir peu de soin d'une chose*, formé de la particule négat. *non*, et de *chaloir* se mettre en peine, se soucier de... *Chaloir*, suivant le P. *Labbe*, dérive du latin *calere* avoir chaud; parce que lorsqu'on se soucie d'une chose, on s'échauffe pour la faire ou l'avoir.)

NONCIATURE, s. f. Emploi, charge de *Nonce* du Pape. — Pays sur lequel s'étend sa juridiction.

NON-CONFORMISTE, s. En Angleterre, celui, celle qui ne professe pas la Religion Anglicane.

NONE, s. fém. L'une des sept heures canoniales; celle qui se dit après Sexte et avant Vêpres, ainsi nommée, parce qu'elle se dit à l'église à la *neuvième* heure du jour (*hora nona*), laquelle répond à trois heures après midi.

NONES, s. f. pl. La seconde des trois divisions du mois dans l'ancienne année romaine. Les nones commençoient le 7, et étoient de six jours dans les mois de Mars, Mai, Juillet et Octobre. Dans les autres mois, elles n'étoient que de quatre jours, et commençoient le 5. (Du latin *nonæ*, *arum*, fait de *nonus* neuvième; parce que des ides aux nones, il y avoit neuf jours en rétrogradant.)

† NONIUS, s. m. Petite pièce de cuivre employée dans les instrumens de mathém., et au moyen de laquelle les degrés sont divisés en minutes, celles-ci en secondes, etc. On l'appelle aujourd'hui *Vernier*, du nom de son véritable auteur *Pierre Vernier*, Châtelain de Dornans en Franche-Comté. La division imaginée précédemment par *Nonius*, ne ressembloit point à celle-ci, quoiqu'elle paroisse en avoir été l'origine.

NON-JOUISSANCE, s. fém. Terme de Palais: Privation de jouissance.

NONNAT, s. m. (*No-na*) Petit poisson de la Méditerranée.

NONNE, NONNAIN, s. f. (*No-ne*, *No-nein*) Religieuse. Il ne se dit plus qu'en plaisanterie. (De *nonna*, *nonnana* ou *nonnanis*, dont les Auteurs latins du bas siècle se sont servis pour désigner d'abord une *Pénitente*, et ensuite une *Religieuse*. S. Jérôme emploie *nonna* dans ce dernier sens.)

NONNETTE, s. f. (*No-nè-te*) Jeune Nonnain.

NONOBSTANT, prép. (*No-nobs-tan*) Malgré; sans avoir égard à... (Du latin *non*, non, et *obstante* ablatif de *obstans*, partic. du verbe *obstare* s'opposer; *ne s'opposant pas*.)

NON-PAIR, NON-PAIRE, adj. (*Non-per*, *pè-re*) Impair. Il est peu usité.

NON-PLUS-ULTRA, s. m. emprunté du latin où ces trois mots signifient *non*, ou *pas au delà*. Le terme qu'on ne sauroit passer: *Metz fut le non-plus-ultra de Charles-Quint*. On dit aussi *Nec-plus-ultra*, style famil. (De la fameuse inscription des colonnes d'Hercule.)

NON-RESIDENCE, s. f. Absence du lieu où l'on devroit résider.

NON-VALEUR, s. f. *Manque de valeur*. Il se dit d'une terre qui ne rapporte pas ce qu'elle devroit rapporter, et des impositions qu'on ne peut lever.

NON-USAGE, s. m. Cessation d'*usage*.

NON-VUE, s. f. T. de Marine: *Le vaisseau échoua par non-vue*, parce que la brume *empêchoit de voir*.

NOPAGE, s. m. Action de *noper* ou énouer les draps.

NOPAL, s. m. Sorte de plante; figuier d'Inde. Voy. *Opuntia*.

NOPER, v. a. (*No-pé*) *Noper une pièce de drap*, en arracher les nœuds avec une petite pince. On dit aussi *énouer*.

NOPEUSE, s. f. Ouvrière qui *nope* ou énoue une pièce de drap.

NOQUETS, s. m. pl. (*No-kè*) Petits morceaux de plomb carrés, pliés et attachés aux joues des lucarnes, et sur le latis.

NORD, s. m. (*Nor*) Septentrion, le côté du monde qui est opposé au Midi. (Ce mot, ainsi que ceux de *Sud*, *Est* et *Ouest*, se retrouvent dans toutes les langues tant anciennes que modernes des pays septentrionaux, d'où ils ont passé dans la langue françoise, dès le temps de Charlemagne.) — Le vent du Nord, et non pas, comme disent quelques-uns, le vent de Nord.

NORD-EST, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le Nord de l'Est: elle décline de 45 degrés du Nord à l'Est. Les marins prononcent *Nordé*. — Le vent qui souffle de cette plage.

† *Nord-Est-Quart-Est*, plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Nord-Est* de l'*Est-Nord-Est*: elle décline de 56 degrés 15 min. du Nord à l'Est. — Vent qui souffle de cette plage.

† *Nord-Est-Quart-Nord*, plage située au milieu de l'espace qui sépare le Nord-Est du

NOTIFICATION, s. f. (*No-ti-fi-ka-cion*) Acte par lequel on *notifie*.

NOTIFIER, v. act. (*No-ti-fi-é*) Faire savoir dans les formes juridiques ou reçues. (Du lat. *notificare*, *notum facere*.)

† NOTIOMÈTRE, s. m. (Physique) Instrument météorologique, appelé plus communement *Hygromètre*. (Du grec *notios* humide, et *metron* mesure.)

NOTION, s. fém. (*No-cion*) Connoissance, idée qu'on a d'une chose. (Du lat. *notio*.)

NOTOIRE, adj. (*No-toa-re*) Connu; manifeste. (Du lat. *notorius*, fait de *notus*, part. de *noscere* connoître.)

NOTOIREMENT, adv. (*No-toa-re-man*) Manifestement.

† NOTONECTE, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes hémiptères, de la famille des Rémitarses. Ce sont des punaises aquatiques qui nagent habituellement sur le dos. (Du grec *nôton* dos, et *nêktos* qui nage, dérivé de *nêchomai* nager.)

† NOTOPTÈRE, adj. et s. m. (Ichtyol.) Poisson qui a une ou plusieurs nageoires sur le dos. (Du grec *nôton* dos, et *ptéron* aile ou nageoire.)

NOTORIÉTÉ, s. f. Evidence d'une chose de fait généralement reconnue.

Acte de notoriété, acte par lequel un Tribunal de Justice dépose de son usage. — *Actes de notoriété*, actes passés devant Notaires, dans lesquels des témoins suppléent aux preuves par écrit.

NOTRE, pronom possessif de t. g. et qui répond au pronom personnel *Nous* : Qui nous appartient : *Notre livre*. (Du latin *noster* : on écrivoit autrefois *nostre*.)

Le nôtre, *la nôtre*, adj. possessif, relatif : *Son père est le nôtre*.

Le nôtre, s. m. Ce qui est à nous : *Défendons le nôtre*.

Les nôtres, au plur. Ceux de notre parti, de notre compagnie : *Les nôtres ont bien combattu; serez-vous des nôtres?*

NOTULE, subst. fém. Petite *note* en marge d'un livre. (Du latin *notula*, diminutif de *nota*.)

NOUASSE, s. f. (*Nou-a-ce*) Espèce de noix muscade sauvage.

NOUE, s. f. En Archit. Angle rentrant que forment deux combles qui se joignent. — Pièce de bois qui reçoit les empanons de deux combles qui se joignent en angle rentrant. — Sorte de tuile faite en demi-canal pour égoutter l'eau. — Table de plomb, placée dans l'angle rentrant que forment deux parties de comble qui se joignent, pour recevoir et égoutter l'eau de ces deux parties. — Endroit noyé d'eaux qui y forment de petites mares. — Terre grasse et humide.

† NOUES *ou* NOS, entrailles de morue, salées en même temps que le poisson.

NOUÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Nouer*. — *Cet enfant est noué*, rachitique. — *Cet homme est tout noué de goutte*; l'humeur de la goutte s'est fixée dans les jointures. — *Lice nouée* (Chasse), qui est pleine. — *Pièce de Théâtre bien ou mal nouée*, dont le *nœud* est bien ou mal fait. — Se dit en Peinture, des figures et des couleurs qui ont entre elles une belle liaison et disposition.

NOUEMENT, s. m. (*Nou-man*) Action de *nouer*. Il n'est usité que dans cette phrase pop. *Nouement d'aiguillette*; prétendu maléfice.

NOUER, v. act. (*Nou-é*) Lier en faisant un *nœud* : *Nouer un ruban*, *des jarretières*. (Du latin *nodare*.) — Figur. Lier : *Nouer amitié*; *nouer une partie*. — En ter. de Fauconnerie, *nouer la longe*, mettre l'oiseau en mue, et lui faire quitter la volerie pour quelque temps.

SE NOUER, v. réc. En parlant des fruits, passer de l'état de fleur à celui de fruit : *Les poires*, *les pommes commencent à se nouer*.

NOUÉES, s. f. pl. T. de Vénerie : Fiente des cerfs depuis la mi-Mai jusqu'à la fin d'Août.

NOUET, s. m. (*Nou-è*) *Nœud* fait avec un linge, dans lequel on a mis quelque drogue, pour la faire tremper ou bouillir.

NOUETTE, subst. f. (*Nou-è-te*) Tuile bordée d'une arête, qu'on emploie dans plusieurs pays.

NOUEUX, EUSE, adj. (*Nou-eû*, *eû-se*) Qui a des *nœuds*, en parlant du bois. (Du latin *nodosus*, fait de *nodus* nœud.)

NOUGAT, s. m. sans pl. (*Nou-ga*) Espèce de gâteau fait d'amandes ou de *noix* au caramel. (Du latin *nux*, *nucis* noix.)

NOULET, s. m. (*Nou-lè*) Canal fait avec des *noues* de tuile, de plomb ou de bois, pour l'écoulement des eaux. — Pièce de charpente qui, dans deux combles qui se joignent, forme le fond de la *noue*.

NOURRAIN, s. m. (*Nou-rein*, *r* forte) Petit poisson qu'on met dans un étang pour le repeupler. Synonyme d'*Alevin*. (Du mot *nourrir*.)

NOURRI, IE, part. p. et adj. Voyez *Nourrir*. — *Homme bien nourri*, gros et gras. — *Blé*, *grain bien nourri*, bien rempli. — *Style nourri*, plein, riche, abondant. — *Lettre bien nourrie*, dont les traits sont bien formés; *qui n'est pas nourrie*, qui est plus déliée qu'il ne faut. — En Peinture, *couleur nourrir*, bien empâtée. *Trait nourri*; qui n'est pas trop fin. — En t. de Blason, *Arbre nourri*, *arbre au pied nourri*; dont le tronc est coupé horizontalement en bas. *Plante nourrie*, qui ne montre point de racine. *Fleur de lis nourrie*, dont la pointe ne paroît pas. — *Temps nourri* (Marine), Voyez *Nourriture de temps*.

NOURRICE, s. f. (*Nou-ri-ce*, *r* forte) Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien : *C'est sa nourrice*, *sa mère nourrice*. *Mettre un enfant en nourrice*. — On dit d'une mère qui allaite son enfant, *qu'elle a voulu en être la nourrice*. — Fig. *La Normandie est la nourrice de Paris*, fournit à Paris de quoi subsister. (Du latin *nutrix*, *icis*, ou *nutritia*, æ.)

NOURRICIER, s. m. (*Nou-ri-cié*) Le mari de la *nourrice*.

NOURRICIER, adj. m. *Père nourricier*; mari de la *nourrice* d'un enfant. — Fig. *Père nourricier des pauvres*; homme qui fait d'abondantes aumônes. — *Suc nourricier*, 1.° suc dont les plantes se *nourrissent*; 2.° la partie des alimens qui *nourrit* les animaux.

NOURRIR, v. a. (*Nou-rir*; première *r* forte) En parlant des personnes; entretenir d'alimens : *Les enfans doivent nourrir leurs pères et leurs mères dans le besoin*. — Allaiter un en-

fant. (Du latin *nutrire.*) Figur. Elever, instruire : *Il faut nourrir les enfans dans l'amour de la vertu.* — En parlant des choses; servir d'aliment. En ce sens il s'emploie quelquefois comme neutre : *Il y a des alimens qui nourrissent trop.* — Fig. 1.° Former, façonner l'esprit : *Les bonnes lectures nourrissent l'esprit, etc.* — 2.° Entretenir : *Le bois nourrit le feu.* — En parlant des plantes, leur fournir des sucs pour la végétation : *La bonne terre nourrit les arbres, etc.* — En ter. de Peinture; *nourrir le trait*, éviter la maigreur et la sécheresse. — En t. de Musique, *nourrir les sons*, les soutenir durant toute leur valeur, et leur donner de la force sans dureté.

SE NOURRIR, v. r. Prendre de la *nourriture : L'homme se nourrit de pain, de viandes, de fruits, etc. Cet homme se nourrit bien; cet arbre n'a pas de quoi se nourrir.* — Figurément : Se repaître; s'entretenir : *Se nourrir d'idées tristes, etc.*

NOURRISSANT, ANTE, adject. (*Nou-ri-san*, r forte) Qui *nourrit* beaucoup.

NOURRISSON, sub. m. (*Nou-ri-son*, r forte) L'enfant qu'on *nourrit.* — Fig. *Les nourrissons des Muses*, les Poëtes.

NOURRITURE, s. m. (*Nou-ri-tu-re*, r forte.) Ce qui *nourrit*; aliment, au propre et au figuré. — Action de *nourrir* un enfant. — Temps pendant lequel on le *nourrit.* — Autrefois, éducation. On dit encore proverb. *Nourriture passe nature*, la bonne éducation peut corriger un mauvais naturel. — En t. de Marine, *nourriture de temps*, horizon chargé, temps couvert de nuages, sous l'apparence de balles de laine, etc.

NOUS, pron. pers. le pl. de *moi* ou *je. Voyez* la Grammaire. (Du latin *nos*, fait du grec *nó* ou *nói.*)

NOUVEAU *ou* NOUVEL, ELLE, adj. (*Nouveau* se dit devant les noms qui commencent par une consonne, et *nouvel* devant ceux qui commencent par une voyelle : *Nouveau Soldat*, *nouvel Officier*; *Nou-vó*, s. d.) Qui commence d'être ou de paroître : *Vin, fruit nouveau*; *nouveau dessein*; *nouvel an.* Voy. Neuf. (Du lat. *novus*, fait dans le même sens, du grec *neos*, etc. avec le digamma éolique *neFos*, *néros.*)

Un mot nouveau, qui commence à s'établir; qui n'est pas encore autorisé par l'usage. — *Un habit nouveau*; d'une nouvelle mode, à la différence d'*un habit neuf*, qui a peu ou qui n'a point servi. — *La saison nouvelle*, le printemps. — *Le nouveau monde*, l'Amérique. — *Il est bien nouveau dans son métier, dans sa charge*; il n'y est guères expérimenté. — *Homme nouveau*; le premier de sa race qui parvienne aux honneurs, qui se fasse remarquer, etc. — *Nouveau style*, manière de compter les jours, réglée par Grégoire XIII, en 1581, différente de dix jours du vieux style suivi par les Grecs, les Russes, etc. — *Nouvelle lune* (Astron.), le commencement du mois lunaire, qui a lieu lorsque la lune est en conjonction, c. à. d. entre la terre et le soleil. — *Porter à nouveau compte* (Commerce), porter le solde d'un compte arrêté à un nouveau compte ouvert.

NOUVEAU, adv. (*Nou-vo*) Nouvellement : *Nouveau né*, né depuis peu. *Nouveau venu*, qui est venu depuis peu. *De la crême nouvellement faite*, faite depuis peu.

NOUVEAUTÉ, s. f. (*Nou-vô-té*, d.) Qualité de ce qui est *nouveau.* — Chose *nouvelle.* En ce sens il se dit plus souvent au pluriel : *Etre amateur de nouveautés; courir après les nouveautés.*

NOUVELLE, s. f. (*Nou-vè-le*) Le premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment. — Avis sur ce qui regarde une personne, une chose. — Ce qu'on a appris sur la conduite de quelqu'un. — Conte : *Nouvelle historique*; *nouvelle Espagnole, etc.*

On dit, par forme de menace, *vous aurez, vous recevrez de mes nouvelles*; vous recevrez de ma part quelque sujet de chagrin. — En plaisantant : *Je sais de vos nouvelles*, de vos aventures secrètes. — *Envoyer savoir des nouvelles de quelqu'un*, s'informer de l'état de sa santé. — Proverb. et fig. *Il ne faut pas dire les nouvelles de l'école*; il ne faut pas dire ce qui se passe dans une société dont on est.

NOUVELLEMENT, adverbe. (*Nou-vè-le-man*) Depuis peu.

NOUVELLETÉ, subst. f. (*Nou-vè-le-té*) t. de Palais : Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

NOUVELLISTE, s. m. (*Nou-vè-lis-te*) Celui qui est curieux de savoir des *nouvelles* et qui aime à en débiter.

NOVALE, s. f. Terre *nouvellement* défrichée et mise en labour. — Au pl. dixmes Ecclésiastiques perçues sur ces terres.

NOVATEUR, s. m. Celui qui innove. L'usage de ce mot, borné long-temps aux matières de Religion, s'est depuis étendu à divers autres objets. (Du latin *novator.*)

NOVATION, s. f. (*No-va-cion*) T. de Droit : Changement de titre; transmutation d'un contrat en un autre qui déroge au premier et qui change l'hypothèque. (Du latin *novatio.*)

NOVELLES, s. f. pl. (*No-vè-le*) Constitutions de l'Empereur Justinien, etc. (Du latin *novellæ*, *arum.*)

NOVEMBRE, s. m. (*No-van-bre*) L'onzième mois de l'année. (Du latin *november*, fait dans la même signification, de *novem* neuf, parce que ce mois étoit le neuvième de l'année Romaine, qui commençoit au mois de mars.)

NOVICE, s. m. et f. Personne qui a pris *nouvellement* l'habit de Religion, pour s'éprouver pendant un certain temps, avant que de faire profession. — Au figuré, apprenti; encore *nouveau* et peu exercé : *Il est encore fort novice dans son métier*, et adjectiv. *une main, une plume novice.* (Du latin *novitius.*)

Figur. et famil. *Ferveur de novice*; ardeur qu'inspire la nouveauté.

NOVICIAT, subst. m. (*No-vi-ci-a*) Etat des *novices* avant qu'ils fassent profession. — Temps pendant lequel ils sont dans cet état. — Maison religieuse *ou* partie de la maison où les *novices* demeurent. — Fig. Apprentissage qu'on fait de quelque art, de quelque profession.

NOVISSIMÉ, adv. Mot emprunté du latin qui signifie tout récemment. C'est le superlatif de *nové.* Style fam.

NOYALE, s. f. (*Noa-ia-le*) Toile de chanvre écru pour faire des voiles.

NOYAU, s. m. (*Noa-iû*, s. d.) Partie dure et ligneuse, renfermée au milieu de certains fruits et qui en contient la semence. (Du latin *nucellus*, fait de *nucis*, génitif de *nux* noix. *Ménage.*) — La partie la plus dure qui se trouve au centre de certains cailloux. — Dans la fonte des cloches, etc. Corps solide dont on remplit l'espace renfermé par les cires. C'est ce que les Fondeurs appellent autrement *ame de la figure.* — Dans les fonderies de canons, barre de fer longue et cylindrique, que l'on place au milieu de la chape du moule de la pièce, pour en faire le calibre. — En Archit. 1.° Cylindre, ou parallélipipède de pierre, qui monte de fond, et porte une voute de niveau ou rampante, au centre de laquelle il est placé. — 2.° Cylindre de pierre, qui monte de fond, et porte le collet des marches d'un escalier à vis. — En t. de Charpentiers, pièces de bois perpendiculaires ou rampantes qui portent les marches d'un escalier. — En Hist. Nat. Figure primitive constante, qui sert de base aux petits solides à faces plus ou moins nombreuses ou régulières, qui, par leur réunion, forment les cristaux. — En Astronom. Nom donné par quelques Astronomes au milieu des taches du soleil, et des têtes des comètes : le noyau des taches du soleil est plus noir, et celui des comètes plus clair que les autres parties.

† NOYAUX, plur. En ter. de Chaufournier, pierres mal calcinées.

NOYÉ, ÉE, part. pass. de *Noyer*, et adj. Qui est mort dans l'eau. — Fig. Abymé; perdu sans ressource. — *Il est noyé de dettes*, il doit plus qu'il n'a de biens. — *Des yeux noyés de larmes*, plein de larmes. — *Dans ce discours le sens est noyé dans les paroles*, ce discours est trop verbeux, trop diffus. — En ter. d'Imprimerie, *papier noyé*, qu'on a trop trempé. — Dans la Peinture en émail, *teinte noyée*, teinte affoiblie ou devenue livide par la pente du fluide qui a entraîné la couleur. — En t. de Marine, 1.° *Vaisseau noyé*, qui est trop chargé : il est *noyé sur le nez*, s'il est trop chargé sur l'avant; et *noyé sur l'arriere*, s'il est trop calé sur l'arrière. — 2.° *Batterie noyée*, celle qui est si près de la superficie de l'eau, qu'on ne peut rouvrir les sabords pour faire jouer l'artillerie.

NOYER, s. m. (*Noa-ié*) Grand arbre à fleurs amentacées, mâles et femelles sur le même pied, originaire de Perse, et cultivé dans nos climats. Son fruit, nommé *noix* (Voy. ce mot.), est un noyau ligneux, contenant une amande en quatre lobes, dont on retire une huile, et enveloppé d'une pulpe charnue, qu'on appelle *brou.*

NOYER, v. a. (*Noa-ié.* Plusieurs pensent que dans la conversation on peut prononcer *Ne-ié. Noa-ié* vaut beaucoup mieux.) Faire mourir dans l'eau ou dans quelqu'autre liqueur. (Suivant *Ménage* et d'autres Etymologistes, du latin *necare* tuer, faire mourir, et qui se trouve avec le sens de *noyer* dans Sulpice Sévère, etc.) — Inonder : *Les pluies ont noyé la campagne.*

Fig. *Noyer son vin d'eau*; mettre trop d'eau dans son vin. — Poétiquement, *Noyer son chagrin dans le vin*; perdre le souvenir de son chagrin en buvant. *Noyer sa raison dans le vin*; perdre la raison à force de boire. — En t. de Peinture : *Noyer les couleurs*, les mêler et les appliquer de manière qu'elles se confondent insensiblement les unes dans les autres. — En Hydrauliq. *Noyer un jet*, faire passer l'eau au-dessus de l'ajutage, ce qui en diminuant la hauteur du jet, le fait paroître plus gros, et blanc comme de la neige.

SE NOYER, v. r. Perdre la vie dans l'eau. — A certains jeux de boule, aller au-delà d'une ligne marquée. — Fig. *Se noyer dans la débauche, dans les plaisirs*; s'y livrer avec excès.

NOYON, s. m. (*Noa-ion* et popul. *Né-ion*) T. du jeu de Boule : Ligne qui borne le jeu de Boule, et au-delà de laquelle la boule est *noyée.* On prononce popul. *Néyon.* (Par allusion au fossé qu'on creusoit autrefois autour du Cirque, qui, sous le nom d'*Euripe* représentoit la mer. On disoit de ceux qui, dans les courses, tomboient dans ce fossé, qu'ils avoient fait naufrage, qu'ils s'étoient *noyés*; ce qu'on a étendu depuis au jeu de boule et à divers autres jeux.)

† NOYURE, s. f. (*Noa-iu-re*) En t. de Coutelier, trou pour recevoir et arraser la tête d'une vis, d'un clou.

NU, NUE, adj. Qui n'est point vêtu : *Il étoit nu; il avoit la jambe, la tête nue.* (Du latin *nudus*; on écrivoit autrefois *nud.*) Par extension, on le dit des choses : *Epee nue*, hors du fourreau, etc. — Au figuré, sans déguisement : *C'est la vérité toute nue; je vous ai montré mon ame toute nue.*

Aller nu-pieds, nu-jambes, nu-tête, les pieds nus, etc. — Fig. et fam. *Un va nu-pieds*; un gueux, un misérable. — *Il est tout nu*; il a de méchans habits tout déchirés. — *Rendre un cheval tout nu*, sans selle ni bride. — *Muraille toute nue*, non couverte de tapisserie. — *Ce portrait, ce tableau est trop nu*, est trop dépouillé d'ornemens. — *Un sujet nu, une composition nue*, dépourvue d'un nombre suffisant d'objets.

LE NU, s. m. En t. de Peinture et de Sculpture; les figures et les parties des figures non drapées : *Le nu de cette figure n'est pas correct.* — En t. d'Architecture, *le nu du mur*, l'endroit où il n'y a point d'ornemens en saillie. — En t. de Menuiserie, le devant d'une partie quelconque.

C'est une œuvre de miséricorde de vêtir les nus, de donner des habits à ceux qui n'en ont pas.

A NU, adv. A découvert; au propre et au figuré. *Toucher un bras à nu : faire voir son cœur à nu.* — *Monter un cheval à nu*, sans selle.

NUAGE, s. m. Amas de vapeurs élevées en l'air, et qui, réunies, se rendent visibles. Voy. *nue.* (Du latin *nubes.*) — Fig. 1.° Ce qui offusque la vue : *Un nuage de poussière.* — 2.° Par extension de métaphore, les doutes, les incertitudes, les ignorances de l'esprit, etc. — En Médecine, substance légère et blanchâtre qui nage dans l'urine.

† NUAGES, plur. (Astron.) Nébulosités ou blancheurs qui ressemblent à la voie lactée, mais dans lesquelles on distingue quelques étoiles. Il y a le *Grand Nuage* et le *Petit Nuage.* On les appelle aussi *Nuées de Magellan*, *Nuées du Cap*, parce qu'on les voit en approchant du

détroit de Magellan, ou du Cap de Bonne-Espérance, dans l'hémisphère austral.

† Nuagé, ée, adj. (Blason) Se dit de l'écu ou des pièces représentées avec plusieurs ondes.

Nuageux, euse, adject. (*Nu-a-jeû, eû-ze*) *Une pierre fine nuageuse*, qui n'est pas nette. — *Un ciel nuageux*, couvert de nuages.

Nuaison, s. f. (*Nu-è-zon*) T. de Marine : Temps que dure un vent fait de quelque partie qu'il souffle.

Nuance, s. f. Augmentation ou diminution insensible d'une même couleur, en passant par degrés de l'obscur au clair et du clair à l'obscur. (Suivant *Nicot*, on disoit autrefois *nuage* avec la même signification ; et c'est de ce mot que dérive celui de *nuance*. D'autres le tirent du lat. *mutatio*, changement : d'où l'on a fait d'abord *mutance*, et ensuite nuance.) — Mélange ou assortiment de couleurs qui vont bien ou mal ensemble. — Au fig. Différence délicate et presque insensible qui se trouve entre deux choses de même genre.

Nuancer, v. a. (*Nu-an-cé*) Assortir différentes couleurs. Voy. *Nuer*. — Fig. *Nuancer les caracteres dans un ouvrage d'esprit.*

Nubecule, sub. f. Maladie de l'œil, qui fait voir comme au travers d'un nuage. (Du latin *nubecula*, diminutif de *nubes* nuage.)

Nubile, adject. m. et f. Qui est en âge de se marier. Il se dit principalement des jeunes filles. (Du lat. *nubilis*, fait dans le même sens, de *hubere* prendre un mari, lequel est dérivé de *nubes* nuage, pris ici dans le sens de *voile* ; parce que les jeunes mariées étoient conduites voilées dans la maison de leur mari.)

† *Age nubile*, âge auquel les jeunes filles sont en état de se marier.

† Nubilité, s. f. Etat de celle qui est *nubile*. Age *nubile*.

† Nudicolles, s. et adj. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux rapaces, qui ont le bas du cou garni de longues plumes disposées comme une cravate, au milieu de laquelle ils peuvent retirer leur tête. Tels sont les Vautours. (Du latin *nudus* nu et *collum* cou.)

† Nudipédales, subst. f. plur. (Antiq.) Fête extraordinaire qu'on ne célébroit à Rome que rarement, à l'occasion d'une peste, d'une famine, etc. et dans laquelle on marchoit *pieds nus*. (Du latin *nud'pedalia*, *ium*, formé de *nudus* nu, et de *pes*, *pedis* pied.)

Nudité, s. f. Etat d'une personne qui est *nue* : qui est sans vêtemens. (Du latin *nuditas* ; ou mieux *nudatio*.) — Les parties du corps humain que la pudeur oblige de cacher. — En t. de Peinture, figure *nue*. Il se dit ordinairement au pluriel : *Ce Peintre se plaît à faire des nudités.*

Nue, s. f. Nuage. (Du lat. *nubes*.) Il semble, dit *Beauzée*, que *nue* marque plus particulièrement les vapeurs les plus élevées ; que *nuée* désigne mieux une grande quantité de vapeurs étendues dans l'air et annonçant de l'orage, et que *nuage* est plus propre à caractériser un amas de vapeurs fort condensées.

Fig. *Elever une personne, une action jusqu'aux nues*, la louer excessivement. — Fig. et fam. 1.° *Faire sauter quelqu'un aux nues*, le mettre en colère ; faire qu'il s'emporte. — 2.° *Tomber des nues*, être extrêmement surpris. On dit dans une autre acception, qu'*une chose nous tombe des nues*, quand on ne sait d'où elle nous vient. — 3.° *Se perdre dans les nues* ; perdre de vue le sujet qu'on traite, soit en parlant, soit en écrivant. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

Nuée, s. f. Nue ; nuage. Voy. *Nue*. — Figur. Multitude de personnes, d'oiseaux, etc. qui vont par troupes : *Une nuée de Barbares ; une nuée de corbeaux, de sauterelles, etc.*

Fig. *La nuée se forme, elle crèvera bientôt* ; il se trame un complot, il éclatera dans peu.

† Nuées, plur. En t. de Lapidaires, parties sombres qui se trouvent dans les pierres précieuses, et qui en diminuent la beauté et le prix.

Nuées de Magellan, ou *du Cap* (Astron.), Voy. *Nuages*.

Nuement, adv. (*Nu-man*) Voy. *Nûment*.

Nuer, v. act. (*Nu-é*) Assortir des couleurs dans des ouvrages de laine ou de soie, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre ou d'une même couleur, en allant du clair à l'obscur et de l'obscur au clair. Voy. *Nuance*. — Mêler et assortir ensemble différentes couleurs. *Nuancer* se dit dans les mêmes sens.

Nuire, v. neut. (sur *Réduire* ; mais il fait au participe *nui* sans *t*.) Porter dommage ; faire tort. Il se dit des personnes et des choses : *Cet homme peut vous nuire ; le froid nuit à la santé.* (Du latin *nocere*.) — *Ne pas nuire*, signifie quelquefois aider, servir : *Je ne lui nuirai pas à obtenir cette grace.* Il est familier.

Nuisance, subst. fém. (*Nui-zan-ce*) Dommage. Il est vieux.

Nuisible, adject. (*Nui-zi-ble*) Qui peut *nuire* ou qui *nuit*.

Nuit, subst. f. (*Nui*) L'espace de temps que le soleil est sous notre horizon. Voyez *Ténebres*. Les anciens Gaulois et les anciens Germains divisoient le temps non par jours, mais par nuits : c'est encore aujourd'hui la méthode des Arabes. (Du latin *nox*, *noctis*, fait du grec *nux*, génit. *nuktos*.) Fig. Ombrage ; obscurité.

Poétiquem. 1.° *La nuit du tombeau, l'éternelle nuit* ; la mort. — 2.° *L'astre des nuits*, la lune. — Fig. *La nuit des temps* ; l'obscurité, les ténèbres qui les couvrent. Cette dernière expression est fort à la mode.

Proverbial. *La nuit tous chats sont gris* ; Voyez *Chat*. — Fam. *Se mettre à la nuit* ; partir en courant risque d'être surpris en route par la nuit. — Figur. *Faire sa nuit* (Vénerie), Se dit d'un cerf qui, dès que le jour finit sort des demeures et va aux gagnages où il reste jusqu'au lendemain matin.

De nuit, adverbe : Pendant la nuit. — *Nuit et jour* ou *jour et nuit* ; toujours, sans discontinuation.

Nuitamment, adverb. (*Nui-ta-man*) Ter. de Palais ou du style familier : De *nuit* : *Vol commis nuitamment ; il s'en alla nuitamment.*

Nuitée, subst. fém. L'espace d'une *nuit*. — L'ouvrage, le travail d'une *nuit*.

Nul, nulle, adject. (*Nul, nu-le*) Aucun ; pas un. *Nul*, dit *Roubaud*, porte avec lui sa négation ; *aucun* en attend une pour en deve-

nir le synonyme. *Nul* a plus de force exclusive et absolue; il exclut *chacun*, chaque individu, chaque chose, d'une manière déterminée, depuis la première jusqu'à la dernière: *aucun* négatif exclut *quelqu'un*, celui-ci, ou celui-là, une chose et une autre d'une manière indéterminée. (Du latin *nullus*.) *Nul*, comme *aucun*, et par la même raison (Voy. *Aucun*) n'a point de pluriel ; quoiqu'on lise dans J. J. *Rousseau* (Emile): *Nulles autres mains que celles de sa famille n'ont fait les apprêts de sa table.* C'est une faute dans laquelle sont également tombés d'autres grands écrivains, tels que *La Bruyere* (Chap. 6): *Nuls besoins, nuls artifices ne peuvent séparer, etc*; M. *Delille* (Poëme de l'Imagination, chant 7) : *Dont nuls chantres encor n'ont ombragé leurs fronts*, etc. — Qui est de nulle valeur, en parlant des actes, des contrats. — En t. de Botan. Qui n'existe pas. Lorsque la fleur qu'on décrit est privée de corolle, on dit que la corole est *nulle*. — Dans le jargon des petits-maîtres, et en parlant des personnes; 1.° Anéanti : *Je suis nul, je deviens nul.* 2.° Inutile; sans talens ; sans mérite : *C'est un homme nul.*

Nulle, s. f. (*Nu-le*) Caractère qui ne signifie rien. On l'emploie dans les lettres en chiffres, pour les rendre plus difficiles à déchiffrer.

Nullement, adverbe. (*Nu-le-man*) En aucune manière. — En t. de Palais, contre les lois et les formes.

† Nulli, s. m. Espèce de ragoût italien, propre à être servi avec les entremêts. Ce sont des jaunes d'œufs battus ensemble avec de l'eau rose, et du sucre, que l'on fait bouillir jusqu'à consistance d'une bouillie épaisse.

Nullité, s. f. (*Nu-li-té*) En ter. de Pratique: défaut de forme, etc. qui rend un acte *nul*, de *nulle* valeur. — Dans le jargon moderne et en parlant des personnes; 1.° Anéantissement. — 2.° Défaut de talens; stérilité d'un Auteur, etc. — 3.° Inaction, impuissance.

Nûment, adv. (*Nu-man*) Sans déguisement. — En t. de Palais et de féodalité, immédiatement : *Fief qui relève nûment de...*

Numéraire, adject. (*nu-mé-rè-re*) *Valeur numéraire*, valeur fictive dans les espèces. Il est opposé à *valeur intrinséque*. (Du latin *numerare* nombrer, compter; parce que la monnoie se compte.)

Numéraire, s. m. Argent comptant.

Numéral, ale; adject. Qui marque quelque nombre : *Adjectif numéral.* — I, V, X, L, C, D, M, sont des *lettres numérales* dans le chiffre romain : I vaut un; V, cinq; X, dix; L, cinquante; C, cent; D, cinq cents; M, mille. (Du lat. *numeralis*, fait de *numerus* nombre.)

† *Arithmétique numérale*, l'arithmétique ordinaire, par opposition à l'arithmétique *littérale*, ou Algèbre.

Numérateur, s. m. Terme d'Arithmétique : Celui des deux nombres d'une fraction qui indique combien on prend des parties égales dans lesquelles l'unité est supposée divisée. C'est le nombre placé au-dessus de la ligne de division. Dans 3/4, trois est le numérateur. (Du latin *numerator*.)

Numération, s. f. (*Nu-mé-ra-cion*) En Arithmetique, l'art de prononcer; d'exprimer un nombre quelconque ou une suite de nombres. (Du latin *numeratio*.) — En t. de Pratique, action de *nombrer*, de compter : *Actuelle numeration de deniers.*

Numérique, adject. (*Nu-mé-ri-ke*) Qui appartient aux *nombres* : *Calcul, opération, rapport numérique.*

Numériquement, adv. (*Nu-mé-ri-ke-man*) En nombre exact. *Trente temoins qui se repètent n'en font souvent qu'un ou deux numeriquement.*

Numéro, s. m. (il ne prend point d's au plur.) Nombre du chiffre mis sur un billet, sur un ballot, au haut d'une page, etc. *Numéro* 2, 30, 124. (Du latin *numerus* nombre, dont *numero* est le datif et l'ablatif.) Chez les Marchands, marque particulière et secrète qu'ils mettent sur leurs étoffes, etc. pour s'en rappeler le prix. — Nombre, cote qu'on met sur quelque chose.

Livre de numéro (Commerce), celui dont on se sert dans les Manufactures, pour constater l'entrée et la sortie des marchandises.

Proverb. *Entendre le numéro*; avoir de l'intelligence, de la finesse.

Numéroté, ée, part. pass. et adject. Marqué d'un *numéro*.

Numéroter, v. act. (*Nu-mé-ro-té*) Coter mettre le numéro sur quelque chose.

† Numismales, s. f. pl. Pierres calcaires et aplaties. (Du latin *numisma*, fait du grec *nomisma*, pièce de monnoie, à cause de leur forme.)

Numismatique, adject. (*Nu-mis-ma-ti-ke*) Qui a rapport aux médailles antiques. *Science numismatique*, ou substantivement, *la Numismatique*, science des médailles. (Du latin *numisma*, en grec *nomisma* médaille, pièce de monnoie.)

Numismatographie, s. f. (*Nu-mis-ma-to-gra-fie*) Description des médailles antiques. (Du latin *numisma*, en grec *nomisma* médaille, pièce de monnoie, et *grapho* je décris.)

† Numismatiste, s. m. Antiquaire versé dans la science des médailles.

† Numme, s. m. (Archéol.) Monnoie des anciens Romains. Il y avoit des nummes de cuivre, c'étoit l'as; des nummes d'argent, c'étoit le denier; des nummes d'or, dont chacun valoit 25 deniers d'argent, ou 12 liv. 10 s. tournois [12 fr. 35 cent.] Le numme d'or est souvent appelé *numme*, sans addition. (Du latin *numus*, fait de *numerare* compter.)

Nummulaire, s. f. (*Nom-mu-le-re*) Plante ugreste, vivace, qui habite les lieux humides, employée comme detersive et vulnéraire, ainsi nommée de la rondeur de ses feuilles qui sont luisantes, et dont le pétiole est très-court. On l'appelle aussi *Herbe aux écus*, *Herbe à cent maux*, *Monnoyère*. Il y en a plusieurs espèces.

Nuncupatif, adj. m. (*Non-cu-pa-ti-fe*) *Testament nuncupatif*, fait verbalement et de vive voix. (Du latin *nuncupare* déclarer de vive voix, et qui signifie proprement *nommer, appeler*, fait, par contraction, de *nomen* nom, et *capere* prendre.)

NUNDINALES, adj. f. pl. (*Non-di-na-le*) Nom que les Romains donnoient aux huit premières lettres de l'alphabet. Il y en avoit tous les ans une qui indiquoit les jours de marché, appelés *nundinæ*, parce qu'ils revenoient tous les neuf jours. (Contraction de *nonus* neuvième, et *dies* jour.)

NUNNA, s. f. Toile blanche de la Chine.

NUPTIAL, ALE, adject. (*Nup-ci-al*) qui appartient aux noces, au mariage. (Du latin *nuptialis*, fait de *nuptiæ*, *arum* noces.)

NUQUE, s. f. (*Nu-ke*) Creux qui est entre la tête et le chignon du cou. (Suivant *Ménage*, d'après *Guyet*, du lat. *nux*, *nucis* noix; parce que la nuque, disent-ils, a quelque ressemblance avec une noix. Suivant *Bochart* et *Du Cange*, de l'arabe *noukhâ* moelle épinière, dont *Avicenne* se sert souvent dans la signification de *nuque*. A ce dernier mot répond plus exactement l'arabe *mankhâ*, dérivé de la même racine que *noukhâ*, et qui signifie *l'insertion de la première articulation de la colonne vertébrale dans le crâne.*)

NUTATION, s. fém. (*Nu-ta-cion*) En Botanique, direction de la plante du côté du soleil. — En Astronomie, mouvement apparent d'environ dix-huit secondes, qu'on observe dans les étoiles fixes par rapport à l'équateur, et qui vient du déplacement de l'équateur terrestre par l'attraction de la lune. On l'appelle aussi *Déviation*. (Du latin *nutatio* balancement.)

NUTRITIF, IVE, adj. Qui nourrit; qui sert d'aliment. (Du lat. *nutritius*, fait dans la même signification, de *nutrire* nourrir.)

NUTRITION, s. fém. (*Nu-tri-cion*) Fonction naturelle par laquelle le suc nourricier est converti en notre propre substance. On dit aussi *la nutrition des plantes*. (Du latin *nutritio* ou *nutritium*.)

NUTRITUM, s. m. Onguent dessicatif et rafraîchissant. C'est une préparation de plomb avec de l'huile et du vinaigre ou du suc de solanum.

NYABEL, s. m. Arbre qui croît au Malabar. Le fruit en est délicat, et renferme une amande purgative. On en fait un sirop excellent pour la poitrine.

† NYCTAGES, s. m. plur. (*Nik-ta-je*) Sorte d'Hérétiques qui blâmoient l'usage des premiers Chrétiens de veiller la nuit pour chanter les louanges du Seigneur; parce que, disoient-ils, la nuit est faite pour le repos. (Du grec *nux*, *nuktos* nuit.) On les nommoit aussi *Nyctazontes*.

† NYCTAGINÉES, s. f. pl. (Botan.) Famille de plantes appelées vulgairement *Belles-de-nuit*. (Du grec *nux*, gén. *nuktos* nuit, et *agein* attirer, charmer.)

NYCTALOPE, s. Celui, celle qui voit mieux la nuit que le jour. (Du grec *nuktalôps*, formé de *nuktos*, génit. de *nux* nuit, et *ôps* œil, dérivé d'*optomai* voir.)

NYCTALOPIE, s. f. (*Nik-ta-lo-pî-e*) Maladie qui fait qu'on n'y voit pas si bien le jour que la nuit. (Du grec *nuktalôpia*.) V. *Nyctalope*.

† NYCTANTHES, s. m. (*Nik-tan-te*) Plante indienne, présentée, il y a quelques années, à la Société Royale de Londres, à fleurs en corymbe, à feuilles en forme de cœur.

† NYCTÉLIES, s. m. plur. Fêtes Grecques en l'honneur de Bacchus, qui se célébroient la nuit à la lueur des flambeaux. (Du grec *nuktêlia*, fait de *nuktos*, génit. de *nux* nuit, et de *têléô* je consacre, je fais célébrer.)

† NYCTÉMÉRON, s. m. (Chronol.) Nom par lequel les Grecs désignoient le jour naturel, c. à. d. la révolution diurne et apparente du soleil autour de la terre. (Du grec *nux*, *nuktos* nuit, et *hêmêra* jour; parce que ce temps comprend la nuit et le jour.)

† NYCTÉRIENS, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux rapaces, qui volent la nuit, tels que le Duc, la Chouette, etc. (Du grec *nukteros* nocturne, fait de *nux*, *nuktos* nuit.)

† NYMPHAGOGUE, s. m. (*Nein-fa-go-ghe*) T. d'Archéol. Celui qui conduisoit la nouvelle mariée de la maison paternelle à celle de son époux. (Du grec *numphagôgos*, conducteur de l'épouse, formé de *numphê* nouvelle mariée, et *agô* je conduis.).

† NYMPHALES, s. f. pl. (Entomol.) Genre de papillons, de la famille des Héliconiens, qui ont les ailes dentelées.

† NYMPHE, s. fém. (*Nein-fe*) En Mytholog. Divinité fabuleuse qui habitoit les fleuves, les ruisseaux, les fontaines, etc. — En Poésie, jeune fille ou jeune femme belle et bien faite. — Chez les Grecs, jeune épouse, nouvelle mariée. (Du lat. *nympha*, pris du grec *numphê*.) — En Hist. nat. Premier degré de métamorphose dans la transformation des insectes: *Le ver devient nymphe* ou *chrysalide*. — En Anatom. au pl. Parties molles et spongieuses, qui avancent hors des lèvres de la matrice.

† NYMPHÉA *ou* NYMPHÆA, s. masc. Plante aquatique, nommée autrement *Nénuphar*. (Du grec *numphê* nymphe, divinité des fontaines, etc.)

† NYMPHÉAU, s. m. (*Nein-fô*, s. d.) Plante dont l'espèce connue croît dans les eaux. (Du grec *numphê* nymphe, divinité des fleuves, des fontaines, etc.)

† NYMPHÉE, s. m. (Archéol.) Bain public, orné de fontaines, de grottes, etc. qu'on supposoit être la demeure des Nymphes. (Du grec *numphaion*, temple des Nymphes, fait de *Numphê* Nymphe.)

† NYMPHOLEPSIE, s. fém. Sorte de folie, de délire fanatique dans lequel les anciens croyoient que tomboit un homme qui avoit aperçu inopinément une Nymphe. (Du grec *numpholepsia*, formé dans la même signification, de *Numphê* Nymphe, et de l'inusité *lêbô* pour *lambanô* je prends, je saisis.)

† NYMPHOMANIE, s. fem. (*Nein-fo-ma-nî-e*) T. de Medec. Maladie des femmes, connue aussi sous le nom de *fureur utérine*. (Du grec *numphê*, qui signifie *jeune fille* et *clitoris*, et *mania* fureur, passion.)

† NYMPHOTOMIE, s. f. (*Nein-fo-to-mî-e*) T. de Chirurg. Amputation, retranchement d'une partie des nymphes. (Du grec *numphê* nymphe, et *tomê* section, dérivé de *teamô* je coupe.)

O

O, s. m. La quinzième lettre de l'alphabet, et la quatrième des voyelles. — Il s'emploie comme abréviation dans le Commerce, et signifie ouvert. C/O. Compte ouvert.

O, s. m. Une des neuf Antiennes qu'on dit neuf jours avant la veille de Noël.

O, s. masc. Zéro : *C'est un* o *en chiffre*, un homme inutile, qui n'est propre à rien.

O, interj. qui s'emploie devant le vocatif et dans les exclamations. Dans cette acception, il prend l'accent circonflexe : *ô temps ! ô mœurs !*

† Oannès, s. m. (Mythol.) Dieu des anciens Babyloniens, qu'on croit avoir été le même que *Dagon*. On le représentoit sous la figure d'un animal à deux têtes humaines, un corps de poisson, et deux pieds semblables à ceux d'un homme, qui lui sortoient de la queue. Il avoit aussi la voix d'un homme.

† Oariste, s. m. (Poésie grecque) Dialogue entre un mari et une femme, tel que celui qu'on trouve au 6.e liv. de l'Iliade, entre Hector et Andromaque. *Scaliger*, dans sa *Poétique*, remarque que l'Oariste n'est point un petit poëme particulier, mais une partie d'un grand poëme. (Du grec *oaristus*, fait dans le même sens, d'*oarizô* je converse, je m'entretiens.)

† Oasis, s. fém. (*Oa-zi-se*) Nom chez les Grecs de plusieurs îles verdoyantes et habitées, au milieu des sables brûlans de la Libye. Les Géographes arabes les appellent *Elonah*.

† Obai, s. m. (*O-bè*) Sorte de Jasmin du Japon, cultivé pour la beauté de ses fleurs qui sont doubles, et dont l'odeur approche de celle de la violette, mais devient à la longue très-désagréable.

† Oban, s. m. Lingot d'or, d'un poids déterminé, au titre de 22 carats, et qui sert de monnoie au Japon; sa valeur répond à 151 liv. tournois (149 fr. 14 cent.)

† Obconique, adj. (*Ob-ko-ni-ke*) Se dit en Botan. d'un fruit, d'une fleur, etc. dont la forme approche de celle du cône. (De la préposition latine *ob*, qui, dans la composition, signifie quelquefois *un peu*, et du grec *konikos* conique.)

Obédience, s. f. (*O-bé-di-an-ce*) Autrefois, obéissance. (Du lat. *obedientia*.) — Pendant le grand schisme d'Occident, le territoire dans lequel chacun des deux Papes étoit reconnu comme légitimement élu. — Chez les Religieux, ordre ou congé que donne un Supérieur pour passer d'un Couvent à l'autre.

Ambassade d'obédience; celle qui se fait au Pape de la part d'un Prince, pour l'assurer de son *obéissance* filiale. — *Pays d'obédience*; pays où le Pape nomme aux Bénéfices, et où il exerce une juridiction plus étendue que dans les autres : *L'Allemagne est un pays d'obédience.* — En France, les Provinces qui n'étoient point soumises au Concordat, ou qui n'y étoient assujéties que pour les bénéfices consistoriaux, comme la Bretagne, la Provence, etc.

† Obédienciaire, s. m. (*O-bé-di-an-ci-è-re*) Autrefois, titre du premier dignitaire du Chapitre de Saint-Just à Lyon. Le peuple disoit, par corruption, *Obeancier*.

Obédiencier, elle, adj. (*O-bé-di-an-ci-èl*, *è-le*) Qui appartient à l'*obédience*.

† Obédiencier, s. m. Officier dont les fonctions étoient autrefois de faire des distributions aux chanoines qui étoient au chœur.

Obédiencier, s. m. (*O-bé-di-an-cié*) Religieux qui, par l'*ordre* du Supérieur, va desservir un Bénéfice dont il n'est pas titulaire. (Du latin *obedientiarius*, fait dans la basse latinité, d'*obedire* obéir.)

Obéir, v. n. Se soumettre aux ordres de... et les exécuter. — On dit fig. 1.° *Il faut que les passions obéissent à la raison, etc.* — 2.° *Ce cheval obéit bien à la main, à l'éperon.* (Du latin *obedire*, formé d'*ob* pour, et *audire* écouter; *écouter pour exécuter ce qui est prescrit.*) — Être sujet de... En ce sens il se dit, non distributivement des personnes, mais collectivement des peuples, des provinces, des villes : *Les États qui obéissent à l'Empereur, etc.* — Fig. en parlant des choses; céder, plier : *Ce fer obéit sous le marteau.*

Obéissance, s. fém. L'action de celui qui *obéit*. — Il se dit activement pour autorité, domination, dans cette phrase : *être, vivre, se ranger sous l'obéissance d'un Souverain.* — Disposition, habitude à obéir; soumission d'esprit aux ordres des supérieurs : *Obéissance aveugle, filiale, servile, chrétienne*, etc. *Faire vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.*

Prov. *Obéissance vaut mieux que sacrifice*; ce qu'on fait par esprit de soumission est ordinairement plus méritoire que ce qu'on fait de son propre mouvement. — On disoit autrefois par civilité, *Présenter à quelqu'un ses obéissances, l'assurer de ses obéissances.*

Obéissant, ante, adj. (*O-bé-i-san*, *an-te*) Qui *obéit*. — Fig. Souple; qui cède, qui se plie aisément : *Du bois, du cuir obéissant.*

† Obèle, s. masc. (Bibliologie) Signe en forme de broche, employé dans les anciens manuscrits, pour indiquer une répétition, une fausse leçon, ou une surabondance de mots. *Origène*, dans ses *Hexaples*, avoit marqué d'un obèle les endroits de la version des Septante, où il y avoit quelque chose qui n'étoit pas dans le texte hébreu. On lit dans *Ausone*, ce vers sur les mauvais Poëtes : *Pone obelos igitur spuriorum stigmata vatum.* Quand l'*obele* est précédé de la diple, il indique, dans les comédies, le changement de période. (Du grec *obélos* broche, que plusieurs dérivent de *belos* flèche, à cause de la pointe qui termine la broche.)

Obélisque, s. m. (*O-bé-lis-ke*) Sorte de pyramide étroite et longue, faite d'une seule pierre, élevée pour servir de monument public. (Du grec *obeliskos*, qui signifie proprement une petite broche, dérivé d'*obelos* broche; parce que l'obélisque se termine en pointe comme une broche.)

OBÉRÉ, ÉE, part. p. et adj. Endetté, accablé de dettes. (Du lat. *obæratus*, formé d'*obrutus* accablé, et d'*æs*, *æris* argent; *obrutus ære*, sous-entendu *alieno*. Les Latins disoient aussi simplement, et avec la même signification, *æratus*.)

OBÉRER, v. act. (*O-bé-ré*) Endetter. Il est sur-tout usité au participe.

S'OBÉRER, v. pron. S'endetter.

OBÉSITÉ, s. fem. (*O-bé-zi-té*) T. de Médec. Excès d'embonpoint. (Du lat. *obesitas*, formé dans le même sens, d'*obedere* [*edere ob*] manger autour; *embonpoint qui vient de trop manger*.)

OBIER, OPIER *ou* AUBIER, s. masc. (*O-bié*) Arbrisseau à fleur monopétale, en rosettes disposées en ombelle, qu'on nomme aussi *sureau d'eau*, *sureau aquatique*, parce qu'il habite les bords des prés humides. L'*Obier* à fleurs doubles qu'on cultive dans les bosquets, prend le nom de *Rose de Gueldre*, *Pelote de neige*, *Pain blanc*, *Caillebote*, *Obier stérile*.

OBIER *ou* AUBIER, couche ligneuse qui se trouve immédiatement sous l'écoree du tronc des arbres. Voy. *Aubier*.

OBIT, s. m. (*O-bi*) Service fondé pour le repos de l'ame d'un mort. (Du lat. *obitus* mort, décès, fait d'*obire*, sous-entendu *diem supremum* mourir; *ire ob* [pour *ad*] *diem supremum* arriver à son dernier jour.)

OBITUAIRE, s. m. (*O-bi-tu-è-re*) Celui qui est pourvu en Cour de Rome d'un Bénéfice vacant, *per obitum*, par mort.

OBITUAIRE, adject. *Registre obituaire*, celui qu'on tient dans une Eglise, des *obits* qui y sont fondés. On dit aussi substantiv. *l'Obituaire*.

OBJECTER, v. a. (*Ob-jèk-té*) Faire une objection; opposer une difficulté à une proposition, à un raisonnement: *On lui objecta telle raison*; et neutralement, *on lui objecta que...* (Du lat. *objicere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *mettee* ou *jeter au devant*, *jacere ob*.)

OBJECTIF, IVE, adj. Terme d'Optique: *Verre objectif*, verre d'une lunette destiné à être tourné du côté de l'*objet*, à la différence de l'*oculaire*, destiné à être placé du côté de l'œil. — On dit en Théologie, *Dieu est notre béatitude objective*, est le seul objet qui puisse faire notre bonheur.

OBJECTION, s. f. (*Ob-jèk-cion*) Difficulté qu'on oppose à une proposition, etc. (Du lat. *objectio*, fait d'*objicere*. Voy. *Objecter*.)

OBJET, s. m. (*Ob-jè*) Ce qui s'offre à la vue. (Du lat. *objectum*; *jactum ob*, sous-entendu *oculos*; chose jetée, mise devant les yeux.) — Ce qui émeut l'ame. — Matière d'une science, d'un art. — Sujet d'une passion, d'une action: *Objet de pitié*, *de crainte*, *etc.* — But; fin qu'on se propose.

OBJURGATION, s. f. (*Ob-jur-ga-cion*) Reproche, réprimande. Il est vieux. *Laharpe* l'a rajeuni et heureusement employé dans son *Cours de littérature*, en parlant des discours véhémens de Cicéron contre Verrès. (Du lat. *objurgatio*.)

OBLADE, s. masc. Sorte de poisson du genre du *Spare*, qui se trouve dans la mer de Toscane.

OBLAT, s. m. (*O-bla*) Autrefois, 1.° celui qui se dévouant à l'état monastique, abandonnoit tous ses biens à une Communauté. — 2.° Enfant qui, quelquefois dès sa naissance, étoit dévoué au service des Autels dans une maison religieuse. — 3.° Laïque qui, sans renoncer absolument au siècle, ni prendre l'habit monastique, se retiroit dans une Communauté regulière, à laquelle il donnoit la jouissance, et même quelquefois la propriété de ses biens. — 4.° Laïque qui non-seulement se donnoit lui et ses biens à un monastère, mais s'en faisoit serf lui et ses enfans. — 5.° Soldat invalide qui étoit logé et nourri dans une Abbaye ou dans un Prieuré de nomination royale. (Du latin *oblatus* offert, donné, participe p. d'*offerre* offrir.)

OBLATION, s. fém. (*O-bla-cion*) Offrande, action d'offrir quelque chose à Dieu. (Du latin *oblatio*.) — La chose qui lui est offerte. (Du latin *oblatum*.)

† OBLETIA, s. f. (*O-blé-ci-a*) Plante exotique et vivace, ainsi nommée d'un M. *Aublet*, qui le premier l'a apportée en France.

OBLIGATION, s. f. (*O-bli-ga-cion*) Engagement qu'impose le devoir: *Remplir les obligations de son état*. Voy. *Devoir*. — Engagement qui naît des services, des bons offices, des bienfaits reçus: *Il vous a obligation de la vie*. (Du lat. *obligatio*.) — Acte public par lequel on s'*oblige* de payer une certaine somme dans un tel temps.

OBLIGATOIRE, adj. (*O-bli-ga-toa-re*) Qui a la force d'*obliger*: *Clause obligatoire*.

OBLIGÉ, s. m. Acte entre un apprenti et un maître.

OBLIGÉ, ÉE, part. p. d'*Obliger*, et adj. Qui a reçu un bon office; qui a *obligation* à quelqu'un. — En t. de Musique, qu'on ne sauroit retrancher sans interrompre la suite du chant, ou sans gâter les effets de l'harmonie. *Récitatif obligé*, celui où les intervalles de la déclamation théatrale nommée *récitatif*, sont remplis par des traits de symphonie qui peignent la situation de l'Acteur, et rendent son silence plus expressif. — *Je vous suis obligé de vos soins*, je vous suis redevable.

OBLIGEAMMENT, adv. (*O-bli-ja-man*) D'une manière *obligeante*.

OBLIGEANT, ANTE, adj. (*O-bli-jan*, *an-te*) Officieux; qui aime à *obliger*, à faire plaisir. Voy. *Serviable*.

OBLIGER, v. act. (*O-bli-jé*) Engager par quelque acte. — Imposer obligation; forcer: *Votre devoir vous oblige à cela*; *cette nouvelle l'obligea d'abandonner son entreprise*. Devant les verbes, il régit indifféremment *à* ou *de*. Il faut, pour le choix, consulter l'oreille, et sur-tout ne pas employer les deux régimes dans la même phrase. Avec le passif, *de* est le meilleur; avec le pronom personnel, *à* est préférable: *Il est obligé de le faire*; *il s'oblige à le faire*. (Du latin *obligare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *lier autour*, *ligare ob*.) — Rendre service: *Vous m'obligerez infiniment*; *il oblige de bonne grace*. (Parce qu'en *liant* par un bienfait, par un service rendu, on *oblige* à la reconnoissance.)

Obliger un apprenti, l'engager chez un maître pour y apprendre un métier.

S'OBLIGER, v. rec. S'engager par obligation devant Notaire. — S'engager par une sorte de devoir ou de nécessité. — Se rendre des services mutuels.

† OBLIQUANGLE, adject. (*O-bli-kouan-gle*) T. de Géom. *Triangle obliquangle*, dont tous les angles sont *obliques*, c. à. d. aigus ou obtus. — *Parallélogramme obliquangle*, dont aucun angle n'est droit. (Du latin *obliquus* oblique, et *angulus* angle.)

† OBLIQUATION, s. fém. (*O-bli-koua-cion*) T. d'Optique : *Cathète d'obliquation*, ligne droite perpendiculaire au miroir, dans le point d'incidence ou de reflexion du rayon. Ce mot a vieilli.

OBLIQUE, adj. (*O-bli-ke*) Qui est de biais; qui n'est pas perpendiculaire. — Au figuré, 1.° Détourné; frauduleux : *Moyens, voies obliques.* — 2.° Indirect : *Louange oblique.* — En ter. de Grammaire et dans les Langues qui ont des cas, on nomme *oblique* tout cas qui n'est pas le nominatif. — En Botanique, *feuille, tige oblique*, qui s'éloigne de la ligne verticale. — En Mythol. Surnom d'Apollon, relatif aux détours du zodiaque et à l'*obliquité* (l'ambiguité) des oracles de ce Dieu. (Du latin *obliquus.*)

† *Angle oblique* (Géom.), aigu, ou obtus, qui n'est pas droit. — *Ligne oblique*, qui en tombant sur une autre, fait avec elle un angle *oblique.* — *Plans obliques* (Gnomon.), ceux qui s'écartent du Zénith, et s'inclinent vers l'horizon. — *Percussion oblique* (Mecanique), celle dans laquelle la direction du corps choquant n'est pas perpendiculaire au corps choqué, ou n'est point dans la ligne du centre de gravité de ce dernier corps. — *Protection oblique*, celle par laquelle un corps est jeté suivant une ligne qui fait avec l'horizon un angle *oblique.* — *Sphère oblique* (Géogr.), situation de la sphère dans laquelle l'horizon coupe l'équateur *obliquement.* — *Ascension oblique* (Astronomie), arc de l'équateur compris entre le premier point d'*Aries*, et le point de l'équateur qui se lève avec une étoile, etc. dans la sphère *oblique.* — *Descension oblique*, arc de l'équateur compris entre le premier point d'*Aries*, et le point de l'équateur qui se couche avec une étoile, etc. dans la sphère *oblique.*

OBLIQUEMENT, adv. (*O-bli-ke-man*) De biais. — Au fig. 1.° Frauduleusement. — 2.° Indirectement.

OBLIQUITÉ, s. fém. (*O-bli-ki-té*, et suivant plusieurs, *O-bli-kui-té.*) En Mathématique, inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre. (Du lat. *obliquitas.*) — En Astronomie : *obliquité de l'ecliptique*, angle d'environ 23 degrés et demi, que fait l'ecliptique avec l'équateur. — *Obliquité des rayons solaires*, direction des rayons solaires, qui s'écarte des perpendiculaires aux points de la terre sur lesquels tombent ces rayons. C'est, suivant le plus grand nombre des Physiciens, la cause principale du froid en hiver. — *Obliquité d'incidence*, obliquité de direction d'un corps qui tombe sur un autre.

OBLONG, ONGUE, adj. (*Ob-lon, lon-ghe*) Qui est beaucoup plus long que large. — En ter. de Librairie; *format oblong*, dont la hauteur est moindre que la largeur. — En Géométrie, *sphéroïde oblong*, sphéroïde allongé. Cette dernière dénomination est plus usitée. (Du latin *oblongus.*)

OBOLE, s. f. Chez les Athéniens, petite pièce de monnoie dont six faisoient la drachme Attique. L'obole valoit environ trois sous ou 15 centimes, monnoie de France. (Du grec *obolos*, dont la signification est la même.) — Autrefois en France, très-petite monnoie de cuivre valant la moitié d'un denier tournois. On dit encore proverbial. *Je n'en donnerois pas une obole.* — En Médecine, petit poids qui pèse douze grains.

OBOMBRER, v. act. (*O-bon-bré*) Cacher, couvrir. Il est vieux, et ne s'emploie que dans le style burlesque ou le jargon des petits-maîtres. (Du latin *obumbrare* ombrager, couvrir de son ombre.)

OBREPTICE, adj. T. de Chancellerie : Qu'on a eu par surprise en taisant une vérité qui auroit dû être exprimée, à la différence de ce qui est *subreptice*, ou obtenu sur l'exposé d'un fait faux. (Du latin *obreptitius*, fait dans la même signification d'*obrepere* [*repere ob*, ramper autour] se glisser, s'insinuer par adresse.)

OBREPTION, s. fém. (*O-brèp-cion*) Surprise. Voy. *Obreptice.* (Du latin *obreptio.*)

OBRON, s. m. Terme de Serrurier : Morceau de fer percé par le milieu, attaché à l'obronière d'un coffre, et dans lequel passe le pène de la serrure quand on ferme le coffre.

OBRONIÈRE, s. f. Bande de fer à charnière, attachée au-dedans du couvercle d'un coffre-fort.

OBSCÈNE, adj. (*Ob-cé-ne*) Qui blesse la pudeur; deshonnête. (Du latin *obscenus*, fait dans la même signification, de la préposition latine *obs* pour *ob* devant, autour, et *cœnum*, bourbier, fange, boue. Quelques-uns le dérivent d'*Obsci* ou *Osci*, Osques, ancien peuple d'Italie, dans la Campanie, entre Capoue et Naples, dont la corruption étoit extrême, et qui parloit un langage conforme à ses mœurs.)

OBSCÉNITÉ, s. f. (*Ob-cé-ni-té*) Parole, image, action qui blesse la pudeur. (Du latin *obscenitas.*) Voy. *Obscène.*

OBSCUR, URE, adj. Sombre; ténébreux; qui n'est pas éclairé : *Lieu, antre obscur. Obscur*, dit *Roubaud*, est proprement ce qui n'est pas clair, ce qui est privé de clarté; *sombre*, ce qui n'a qu'une foible lumière, ce qui est à l'ombre; *ténébreux*, ce qui est sans lumière ou noir : *Des nuages épais et la fuite du jour rendent le temps obscur, des nuées sombres et l'appareil de la nuit le rendent sombre, la nuit parfaite le rend ténébreux.* (Du lat. *obscurus.*) — Qui est moins clair, moins vif : *Couleur obscure, bleu obscur.* — Fig. 1.° Qui n'est pas bien clair, bien intelligible : *Livre, discours, passage, terme obscur.* On le dit, dans le même sens, des Auteurs et des Oracles. — 2.° Peu connu : *Vie, naissance obscure.* — En Peinture : *le clair-obscur*, l'imitation que produit la lumière sur les objets en répandant des jours sur les surfaces qu'elle frappe, et en

laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. Quand on decompose ce mot, on ne dit pas *le clair et l'obscur*, mais *les clairs et les bruns*, *les jours et les ombres*, *la lumière et l'ombre*. — *Dessin de clair-obscur*, sans mélange d'autres couleurs que du blanc et du noir, ou du blanc avec une seule couleur.

Chambre obscure (Physiq.), Voyez au mot *Chambre*.

Il fait obscur; l'air est obscur. — *Il fait obscur en cet endroit*; on n'y voit pas bien clair.

OBSCURCIR, v. act. Rendre *obscur*. (Du latin *obscurare*.) — Au figur. Diminuer, ternir la gloire, l'éclat. — On dit aussi fig. *Les passions obscurcissent l'entendement*, *etc.*

S'OBSCURCIR, v. r. Devenir *obscur*, au propre et au figuré. — *La vue s'obscurcit dans la vieillesse*, diminue et s'affoiblit.

OBSCURCISSEMENT, s. m. (*Obs-kur-ci-ce-man*) Affoiblissement de lumière. — Etat d'une chose *obscurcie*, au propre et au figuré.

OBSCURÉMENT, adv. (*Obs-ku-ré-man*) Avec *obscurité*, au propre et au figuré.

OBSCURITÉ, s. f. Privation de la lumière : *L'obscurité de la nuit*. Voyez *Ténebres*. (Du latin *obscuritas*.) — Figur. 1.° *L'obscurité des temps*, le peu de connoissance qu'on en a; *l'obscurité de l'avenir*, l'ignorance où l'on est de l'avenir. — 2.° Défaut de clarté dans le style, etc. — 3.° Vie cachée : *Demeurer*, *vivre dans l'obscurité*. — 4.° Bassesse : *L'obscurité de sa famille*, *etc.* — Au pluriel, choses obscures.

OBSECRATIONS, s. f. pl. (*Ob-cé-kra-cion*) T. d'Antiquité. Chez les Romains, prières publiques pour apaiser les Dieux, dans les temps de calamité. (Du lat. *obsecratio*, fait d'*obsecrare* supplier, conjurer, lequel est formé d'*ob* pour, et *sacer* sacré.)

OBSÉDER, v. act. (*Ob-cé-dé*) Etre assidu auprès de quelqu'un pour se rendre maître de son esprit, et quelquefois pour empêcher que d'autres ne l'approchent. Il se prend toujours en mauvaise part. — En parlant du Demon, tourmenter par des illusions fréquentes. (Du latin *obsidere* assiéger, et qui signifie proprement être assis autour, *sedere ob*.)

OBSEQUES, s. f. pl. (*Ob-cè-ke*) Funérailles pompeuses. Voyez *Funérailles*. (Du lat. *obsequiæ*, fait d'*obsequium* devoir.)

† OBSÉQUIEUX, EUSE, adj. (*Ob-cé-ki-eû, eu-ze*) Plein d'égards, de déférence, etc : *Politesse obséquieuse*. Mot nouveau formé du lat. *obsequiosus*, et employé par *Marmontel* dans ses *Mémoires*.

OBSERVANCE, s. f. Règle; statut; coutume. — Pratique de la règle d'un ordre religieux. — Partie des Religieux de l'Ordre de St. François qui font profession d'*observer* la règle plus étroitement que les autres Religieux. (Du latin *observantia*.)

Observances légales; pratiques et cérémonies de la Loi de Moïse.

OBSERVANTIN, s. m. (*Ob-cèr-van-tein.*) Religieux de l'*Observance* de S.t François.

OBSERVATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *observe*, qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi. — Celui qui observe les phénomènes de la nature, et plus particulièrement, les phénomènes célestes, les astres, etc. En ce sens il ne se dit qu'au masculin. (Du latin *observator*.) — Celui qui *observe* la conduite des autres pour la censurer. Dans cette acception il s'emploie quelquefois au féminin. — Dans le style moqueur ou critique; Auteur de remarques, d'*observations*. — On dit adj. *Esprit observateur*.

OBSERVATION, s. f. (*Ob-cèr-va-cion*) Action d'observer : *Observation des lois*, *des règles*, *des préceptes d'un art*. — Remarques sur les phénomènes de la nature : *Observations météorologiques*. — Note sur les écrits de quelque Auteur, ou sur quelque art ou science. (Du lat. *observatio*.)

† *Observations célestes*; observations des phénomènes des corps célestes, faites avec les instrumens d'Astronomie, afin de déterminer les situations, les distances, les mouvemens, etc. de ces corps.

Armée d'observation, celle qui couvre un siége et s'oppose à l'ennemi, pendant qu'une autre attaque la place.

OBSERVATOIRE, s. masc. (*Ob-cèr-va-toa-re*) Edifice destiné aux *observations* astronomiques.

OBSERVER, v. act. (*Ob-cèr-vé*) Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi. Le sens propre d'*observer*, dit *Roubaud*, est d'avoir sous les yeux, de donner son attention à..... Le sens propre de *garder*, est de tenir sous sa *garde*, d'avoir toujours ses *regards* sur l'objet, pour le conserver, le maintenir, le défendre. Le sens propre d'*accomplir* est d'achever, de remplir, de compléter, de consommer. (Du lat. *observare*, *servare ob*, sous-entendu *oculos*, garder, conserver devant les yeux.) — Considérer avec application : *Observer le cours des astres*. — Remarquer : *J'ai observé que....* Voyez *Remarquer*. En ce sens on ne dit point *observer à quelqu'un*, mais *faire observer à quelqu'un*. — Epier; remarquer les actions, la conduite d'une personne. (Du latin *obsessio*, qui signifie proprement *siége*, *action d'assiéger*. Voyez *Obséder*.)

Figur. et prov. *Observer les longues et les brèves* ou *les points et les virgules*; être fort exact pour tout ce qui regarde les bienséances, les devoirs de la vie civile, etc.

S'OBSERVER, v. r. Etre circonspect.

OBSESSION, s. fém. (*Ob-cè-cion*) Etat d'une personne qu'on croit *obsédée* du malin esprit. Voy. *Possession*. — Fig. 1.° Action d'une personne qui en *obsède* une autre. — 2.° Etat de la personne *obsédée*.

OBSIDIANE, s. f. *Pierre obsidiane* ou *obsidienne*, marbre noir très-dur et prenant un très-beau poli, que les Anciens tiroient de la haute Egypte et d'Ethiopie. On en trouvoit aussi, suivant *Pline*, aux Indes, en Italie, et en Espagne. Plusieurs naturalistes modernes ont pensé que c'étoit un verre noir de volcan, dont on a trouvé des morceaux taillés en miroir, dans les tombeaux des Incas au Mexique, où on l'appelle *Pierre de Gallinasse*. (D'*Obsidius*, qui le premier l'apporta d'Ethiopie, ou selon quelques uns, du grec *opsis* vue, à cause des miroirs qu'on en fabriquoit.)

OBSIDIONAL, ALE, adj. *Couronne obsidionale*, couronne d'herbes que les Romains donnoient

à celui qui avoit fait lever le siége d'une ville. — *Monnoie obsidionale*, frappée dans une ville assiégée. (Du latin *obsidionalis*, fait d'*obsidio* siége.)

OBSTACLE, s. m. Ce qui empêche qu'une chose ne se fasse, ne réussisse : *Faire* ou *mettre obstacle à.... L'obstacle*, dit *Roubaud*, est devant vous; il vous arrête : *l'empêchement* est çà et là autour de vous, il vous retient. Pour avancer, il faut surmonter, aplanir l'*obstacle*; pour aller librement, il faut oter l'*empêchement*, le lever. (Du latin *obstaculum*, fait dans le même sens d'*obstare* s'opposer; *stare ob* être situé devant.) — En Méeaniq., tout ce qui résiste à une puissance qui le presse.

OBSTINATION, s. f. (*Obs-ti-na-cion*) Opiniâtreté. (Du latin *obstinatio.*)

OBSTINÉ, ÉE, adj. et s. Opiniâtre : *Un enfant obstiné.* Voyez *Têtu.*

OBSTINEMENT, adv. (*Obs-ti-né-man*) Avec *obstination.*

OBSTINER, v. act. (*Obs-ti-né*) Rendre opiniâtre. Il est plus usité au réciproque. (Du lat. *obstinare.*)

S'OBSTINER, v. réfl. S'opiniâtrer.

OBSTRUCTIF, IVE, adj. Qui peut causer des *obstructions.*

OBSTRUCTION, s. f. (*Obs-truk-cion*) Ter. de Médec. Engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux, dans les conduits du corps de l'animal. (Du latin *obstructio.*)

OBSTRUER, v. a. (*Obs-tru-é*) Causer de l'obstruction : boucher les conduits naturels, etc. (Du latin *obstruere*, formé dans la même signification de la prépos. latine *ob* devant, et *struere* bâtir; bâtir devant, murer.)

OBTEMPÉRER, v. n. (*Ob-tan-pé-ré*) Obéir. Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais. (Du latin *obtemperare.*)

OBTENIR, v. a. (sur *Tenir.*) Faire en sorte par ses prières, par ses sollicitations auprès de quelqu'un, qu'il accorde ce qu'on lui demande. *Saint-Lambert* (Poëme des Saisons) a dit absolument : *Avant d'en obtenir* [*d'obtenir de la Cour*] *ils voulaient mériter.* Ces deux verbes ne s'emploient point sans régime. Il falloit : *Avant d'en obtenir des faveurs, etc. ils vouloient les mériter.* (Du latin *obtinere*, formé dans le même sens, d'*ob* devant, et *tenere* tenir; *tenir devant soi, avoir, posseder.*)

Obtenir un jugement; parvenir à avoir un jugement qu'on poursuivoit.

OBTENTION, s. f. (*Ob-tan-cion*) Action d'*obtenir*; impetration. Style de Pratique.

† OBTONDANT, ANTE, adj. (Méd.) *Remèdes obtondants*, qui corrigent l'acrimonie des humeurs. (Du lat. *obtundens*, part. a. d'*obtundere* émousser, ôter la pointe.)

† OBTURATEUR, s. m. (Physiq.) Clapet, ou autre pièce quelconque destinée à boucher une ouverture dans une machine. — En Chimie, plaque de verre, etc. dont on se sert, dans les opérations pneumato-chimiques, pour boucher sous l'eau ou le mercure, l'orifice des récipiens remplis de gaz, etc. (Du latin *obturare*, boucher, bondonner, etc.) — On dit adjectivement en Anat. *Les muscles, les nerfs obturateurs*; *les artères obturatrices.*

† OBTURATION, subst. f. (*Ob-tu-ra-cion*) En Méd. la même chose qu'*obstruction.* Voyez ce mot. (Du latin *obturatio.*)

OBTUS, USE, adj. (L's se prononce au masc. Au f. *Ob-tu-ze.*) En Géom. *angle obtus*, plus grand qu'un angle droit ou de 90 degrés. — En Botaniq., qui se termine en une pointe mousse. (Du latin *obtusus* émoussé, part. p. d'*obtundere.*) — Au figur. *Esprit obtus*, qui a peu de pénétration, qui a de la difficulté à concevoir.

OBTUSANGLE, adj. (*Ob-tu-zan-gle*) *Triangle obtusangle*, qui a un *angle obtus.*

OBUS, s. m. (*O-bu-ze*) Petite bombe qu'on tire avec les obusiers. (De l'allemand *Haubitz.*) — Obusier.

OBUSIER, s. m. (*O-bu-zié*) T. d'Artillerie : Espèce de mortier monté sur un affût à roues, qui se tire horizontalement. On le nomme aussi *Obus.*

OBVENTION, s. f. (*Ob-van-cion*) T. d'Hist. : Impôt ecclésiastique. (Du latin *obventio*, qui signifie proprement, bien qui arrive sans qu'on s'y attende, comme par donation.)

† OBVERS, s. m. (Numismatique) Mot par lequel quelques Antiquaires désignent le côté d'une médaille opposé au revers, lorsque la médaille ne porte point de tête. (Du latin *obversus*, qui est devant, en face.)

OBVIER, v. n. (*Ob-vi-é*) Prendre des mesures pour prévenir, pour empêcher un mal, un accident fâcheux : *Obvier à un malheur.* (Du lat. *obviare*, formé de la prép. *ob* devant, et *via* chemin, voie; *aller au devant.*)

† OBVOLUTÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit d'une feuille qui est repliée dans le bouton, de manière que ses bords sont compris alternativement entre les bords d'une autre feuille, comme dans l'œillet. (Du lat. *obvolutus* enveloppé.)

OCA *ou* OKE, subst. m. (*O-ke*, *o-ke*) Sorte de racine d'Amérique dont on fait une pâte appelée *Cavi.*

OCAIGNER, verb. a. (*O-kè-gné*) *Ocaigner un gant*, l'enduire en dedans d'une composition de gomme adragant et d'huile de senteur, unis ensemble.

† OCCASE, s. f. (*O-ka-ze*) En Astron. *Amplitude occase*, la même chose qu'*Amplitude occidentale.* (Du lat. *occasus* couchant, occident.)

OCCASION, s. f. (*O-ka-zion*) La conjoncture des temps, des lieux, propre pour quelque chose : *Attendre, ménager, saisir, manquer l'occasion.* On dit sans article, *prendre occasion de... pour.* (Du latin *occasio.*) — Ce qui donne lieu à.... *Cela a été l'occasion de sa perte.* — Combat, rencontre de guerre.

Proverbial. *Prendre l'occasion aux cheveux*; Voyez *Cheveu.*

OCCASIONNEL, ELLE, adj. (*O-ka-zio-nèl, è-le*) Qui donne *occasion* : *Cause occasionnelle.* Il ne se dit guères qu'en cette phrase.

OCCASIONNELLEMENT, adv. (*O-ka-zio-nè-le-man*) Par *occasion.*

OCCASIONNER, v. a. (*O-ka-zio-né*) Donner *occasion*; donner lieu.

OCCIDENT, subst. m. (*Ok-si-dan*) Celui des quatre points cardinaux du monde, qui est du côté où le soleil se couche. On dit aussi *Couchant*; et en t. de Marine, *Ouest.* — Plus particulièrement, cette partie de notre hémisphère qui est au couchant. (D'un latin *occidens*,

fait d'*occidere* se coucher, et proprement tomber, dérivé de *cadere*.)

† *Domaine d'Occident*, domaine qui appartenoit au Roi dans les Iles Antilles, et la terre ferme de l'Amérique, où les François avoient des colonies.

Occidental, ale, adj. (*Ok-ci-dan-tal*) Qui est à l'*occident*; qui est d'*occident* : *Peuples occidentaux*; *les Indes occidentales*. Avec les mots *Empire* et *Eglise*, on dit *d'occident* et non pas *occidental* ou *occidentale*. (Du lat. *occidentalis*.)

Occipital, ale, adject. T. d'Anatomie : Qui appartient à *l'occiput*.

Occiput, s. m. (*Ok-ci-put*) Le derrière de la tête. (Du latin *occiput* ou *occipitium*.)

Occire, v. a. Tuer. Il est vieux. (Du latin *occidere*.)

Occiseur, s. m. (*Ok-ci-zeur*) Tueur, meurtrier. Il est vieux. (Du latin *occisor*.)

Occision, s. f. (*Ok-ci-zion*) Tuerie; meurtre. Il est vieux. (Du latin *occisio*.)

Occultation, s. f. (*O-kul-ta-cion*) T. d'Astronomie : Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète cachée par la lune. (Du lat. *occultatio*.)

† *Cercle d'occultation perpétuelle*; dans la sphère oblique, parallèle aussi éloigné du pôle abaissé, que le pôle élevé est distant de l'horizon : toutes les étoiles renfermées entre ce cercle et le pôle abaissé ne se lèvent jamais sur l'horizon.

Occulte, adj. m. et fém. (*O-kul-te*) Caché, dont la cause est inconnue : *Cause*, *qualité occulte*. (Du latin *occultus*, part. p. d'*occulere* cacher, couvrir.)

† *Ligne occulte* (Géom.), Ligne qui s'aperçoit à peine, et qui a été tirée ou au crayon ou à la pointe du compas.

Occupant, adj. (*O-ku-pan*) Qui *occupe*; qui s'empare; qui se met en possession : *Premier occupant*.

Un Procureur occupant, constitué pour l'instruction d'un procès.

Occupation, s. f. (*O-ku-pa-cion*) Affaire à laquelle on est *occupé*. — En t. de Droit, habitation d'une maison. — En t. de guerre, action de s'emparer de quelque poste, passage, avenue, etc. (Du latin *occupatio*.)

Donner de l'occupation, causer de la peine, de l'embarras, des affaires.

Occuper, v. a. (*O-ku-pé*) Tenir; remplir, en parlant d'un espace de lieu ou de temps : *Cela occupe trop de place*; *ce rapport a occupé toute la séance*. — En t. de Guerre; se saisir, s'emparer : *Les grenadiers occupèrent les hauteurs*. — Avec les personnes pour régime, employer, donner à travailler : *Occuper des ouvriers*, *des commis*, *etc. Vos affaires m'occupent*. (Du latin *occupare*.)

Occuper une maison; y habiter, y demeurer. — *La place de quelqu'un*; exercer son emploi.

Occuper, v. n. T. de Pratique : Etre chargé par quelqu'un de poursuivre une affaire en Justice; le représenter; agir en son nom.

S'occuper, v. r. S'employer, s'appliquer à... *S'occuper à l'étude*, *au jeu*, *à lire*, *à dessiner*. — *Je m'occupe de votre affaire*; j'y pense, je ne la néglige point.

Occurrence, s. fém. (*O-ku-ran-ce*; *r* forte) Rencontre : conjoncture : occasion. (Du latin *occurrere*.) Voy. *Occurrent*.

Occurrent, ente, adj. (*O-ku-ran*, *an-te*, *r* forte) Qui survient : *Les cas occurrens*; *les affaires occurrentes*. (Du latin *occurrens*, part. d'*occurrere* se rencontrer, s'offrir, survenir, et proprement courir au devant; *currere* courir, *ob* devant.)

Océan, s. m. La grande mer qui environne toute la terre. (Du lat. *oceanus*, pris dans la même signification, du grec *ôkéanos*.) — Au figuré, grande quantité; abyme : *Océan de maux*, *etc.*

Océane, adj. f. *La mer Océane*, l'Océan.

† Océanides, sub. f. pl. (Mythol.) Filles de l'Océan et de Thétys. Hésiode en compte 72.

Ocelot, s. m. Animal carnassier du Nouveau-Monde, qui est une espèce de *Chat-tigre*.

† Ochavo, s. m. emprunté de l'Espagnol, où il signifie *huitième*. Monnoie de cuivre d'Espagne, qui est la moitié du *quarto*, et qui a cours pour 2 maravédis de vellon (7 deniers et demi de France, ou à-peu-près 3 cent.)

Ochlocratie, s. f. (*O-klo-kra-ci-e*) Gouvernement où l'autorité est entre les mains de la multitude, du bas peuple. C'est l'abus du gouvernement démocratique. (Du grec *ochlos* populace, multitude, et *kratos* pouvoir, puissance.)

† Ochote *ou* Double Quarto, s. m. Monnoie de cuivre d'Espagne, valant 8 maravedis de vellon (5 s. tournois, ou environ 25 cent.)

Ochre *ou* Ochreux, subst. m. (*O-kre*, *kreuce*) Plante qui croît dans les blés, ainsi nommée du grec *ôchros* pâle, parce qu'elle est d'un jaune obscur, à peu-près comme l'*ocre*. — Autre plante légumineuse des pays chauds, assez semblable à la Gesse.

† Oque, s. f. (*O-ke*) Poids du Levant, en usage dans le commerce des peaux et des cuirs. Il équivaut à 3 liv. 2 onces poids de marc.

Ocre *ou* Ochre, s. f. (Minéral.) Mélange de terre et de fer à divers degrés d'oxidation : *Ocre jaune*; *ocre rouge*. (Du grec *ôchra*, fait dans la même signification, d'*ôchros* pâle, à cause de sa couleur sombre et obscure.)

† Ocre, subst. m. (Monnoies) Division du Riksdahle d'espèce en Suède, dont il fait, en monnoie d'argent, la 192.e partie, et la 576.e en monnoie de cuivre. L'ocre est la huitième partie du marc d'argent, la 24.e du marc de cuivre.

† Ocreux *ou* Ochreux, euse, adject. De la nature ou de la couleur de l'*ocre*.

† Ocrolithe *ou* Ochrolithe, s. f. (*O-kro-li-te*) Nouvelle terre découverte par *Klaproth*, ainsi nommée de sa ressemblance avec l'Ocre. (Du grec *ôchra* ocre, et *lithos* pierre; *pierre couleur d'ocre*.)

† Octacorde, s. m. (Musique) Instrument à huit cordes. La lyre de Pythagore étoit un *Octacorde*, composé de deux tétracordes disjoints, présentant la suite naturelle et diatonique de *mi* à son octave. — Système de Musique composé de huit sons ou de sept degrés. (Du grec *oktô* huit, et *chordé* corde.)

Octaedre, s. m. Ter. de Géométrie : Corps solide à huit faces égales, lesquelles sont autant de triangles équilatéraux. (Du grec *okto* huit, et *hédra* siège, base.)

OCTAÉTÉRIDE, s. fém. T. d'Astronomie et de Chronologie : Chez les anciens Grecs, cycle de huit ans, au bout desquels on ajoutoit trois mois lunaires : Il fut en usage jusqu'à l'invention du cycle de 19 ans par *Meton*. (Du grec *ok.aetéris*, formé d'*oktô* huit, et *etos* année.)

† OCTANDRIE, s. f. (Botan.) Huitième classe du système sexuel de *Linné*, composée des plantes dont les fleurs hermaphrodites ont huit étamines. (Du grec *oktô* huit, et *anêr*, génit. *andros* mari.)

† OCTANE, adj. f. (Médec.) *Fièvre octane*, qui revient tous les huit jours. (Du grec *oktô*, en latin *octo* huit.)

OCTANT, s. m. (*Ok-tan*) T. d'Astronomie : Instrument ou secteur qui contient la *huitième partie du cercle* ou quarante-cinq degrés. Il sert à observer en mer les hauteurs et les distances des astres. Voy. *Quartier de réflexion*. (Du lat. *octans* huitième partie, fait d'*octo* huit, en grec *oktô*.) — Distance de quarante-cinq degr. entre deux planètes. On dit aussi *Octile*. — Constellation méridionale, placée précisément au pôle austral, au dessous du Paon et de l'Indien, entre l'Oiseau de Paradis et la Montagne de la Table. C'est une des 14 nouvelles Constellations formées par *La Caille*, pendant son sejour au Cap de Bonne-Espérance.

OCTANTE, adj. numéral : Quatre-vingt. Il est vieux. (Du latin *octogiata*.)

OCTANTIEME, adj. Nombre d'ordre. On dit *quatre-vingtième*. (Du latin *octogesimus*.)

† OCTAPLES, s. m. pl. Ouvrage en huit colonnes, qui contient huit versions de la Bible. (Du grec *oktô* huit, et *hcploô* j'explique, je débrouille.)

† OCTATEUQUE, s. m. (*Ok-ta-teu-ke*) Nom donné aux huit premiers livres de l'ancien Testament. (Du grec *oktô* huit, et *teuchos* livre, ouvrage.)

OCTAVE, s. f. Les huit jours pendant lesquels on célèbre certaines fêtes. (Du latin *octava*, sous-entendu *dies* huitième jour.) — En Musique, 1.° ton éloigné d'un autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. — 2.° Consonnance de deux sons éloignés de huit degrés. — Dans la Poésie Italienne, stance de huit vers.

† *Octave diminuée* (Musique), Intervalle d'octave affoibli d'un semiton, comme de *fa* dièse à *fa* naturel; de *si* naturel à *si* bémol. On le pratique rarement.

† OCTAVIER, v. n. (*Ok-ta-vi-é*) T. de Musique. Se trouver à l'*octave* sans le vouloir, ce qui arrive, 1.° dans la plupart des instrumens à vent, lorsqu'on force le son plus qu'on ne le voudroit: 2.° sur le violoncelle, quand le coup d'archet est trop brusque ou trop voisin du chevalet.

OCTAVINE, s. f. Petite épinette qui n'a que la petite *octave* ou le petit jeu du clavecin.

OCTIL, adj. T. d'Astronomie : *Aspect octil*, la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la *huitième* partie du Zodiaque ou de quarante-cinq degrés. (Du latin *octo*, en grec *oktô* huit.)

† OCTILE, s. m. (Astron.) Distance de deux planètes éloignées de 45 degrés. Voy. *Octant*.

OCTOBRE, s. m. Le dixième mois de l'année. (Du latin *October*, fait d'*octo* huit : parce que ce mois étoit le huitième de l'année Romaine, qui commençoit au mois de Mars.)

OCTOGENAIRE, adj. (*Ok-to-je-ne-re*) Qui a quatre-vingts ans. Il est aussi substantif : *C'est un octogénaire*. (Du lat. *octogenarius*, fait d'*octoginto* quatre-vingt.)

OCTOGONE, s. m. Qui a huit angles et huit côtés. — On dit aussi adjectiv. *Figure octogone*. (Du grec *oktô* huit, et *gônia* angle.)

† OCTOPETALE, adject. (Botan.) Qui a huit pétales. (Du grec *oktô* huit, et *petalon* pétale.)

OCTOPHORE, s. f. (*Ok-to-fo-re*) Litière ou lit funèbre des Romains, porté par huit hommes. (Du grec *oktô* huit, et *phérô* je porte.)

† OCTOPHYLLE, adj. (*Ok-to-fi-le*) Ter. de Botan. Divisé en huit pièces ou folioles, en parlant du calice des fleurs. (Du grec *oktô* huit, et *phullon* feuille.)

† OCTOPUS, subst. m. (Hist. Nat.) Genre de Mollusques. Voy. *Poulpe*.

OCTOSTYLE, s. f. (*Ok-to-sti-le*) Bâtiment qui a huit colonnes de front. (Du grec *oktô* huit, et *stulos* colonne.)

OCTROI, s. m. (*Ok-troa*) Concession. Il n'a d'usage que dans les lettres de Chancellerie et les affaires de finance.

Deniers d'octroi, levés par les Villes sur elles-mêmes, ensuite de quelque *concession*, pour subvenir à leurs dépenses publiques.

OCTROYER, v. a. (*Ok-troa-ie*) Concéder; accorder. Style de Chancellerie et de Finance. *Racine* l'a employé dans *Alexandre : Quel est ce grand secours que son bras nous octroie ?* (Suivant *Du Cange*, du lat. barbare *otorgare*, employé, avec la même acception, dans la basse latinité, et d'où les Espagnols ont fait aussi *otorgar*.)

OCTUPLE, adj. Qui contient huit fois : *Seize est octuple de deux*. (Du latin *octuplus*.)

OCULAIRE, s. m. (*O-ku-lè-re*) Verre d'une lunette d'approche, destiné à être placé du côté de l'œil. Il est opposé à *objectif*. — On dit aussi adjectivement : *Verre oculaire*.

OCULAIRE, adj. *Témoin oculaire*, qui rend témoignage de ce qu'il a vu. — En Grammaire, *diphthongue oculaire* : réunion de deux voyelles pour représenter à l'œil un son ou une voix simple, comme *ai* dans *j'aimai*, *eu* dans *heureux*, etc. — En Musique, *Clavecin oculaire*, Voy. au mot *Clavecin*. (Du latin *ocularis*, fait d'*oculus* œil.)

OCULAIREMENT, adv. (*O-ku-lè-re-man*) Visiblement; sensiblement : à l'œil. Il est peu usité.

OCULISTE, s. m. Celui qui fait profession de traiter les maladies des yeux.

† OCULUS MUNDI, s. m. pris du lat. où il signifie *œil du monde*. Nom que *Walter* avoit donné à la substance que les Minéralogistes modernes appellent *Quartz-resinite hydrophane*. Voy. *Œil du monde*.

† ODALIQUE *ou* ODALISQUE, subst. f. Simple favorite du Grand-Seigneur, renfermée dans le Sérail, pour servir à ses plaisirs. (Du turc *oda* chambre; parce que toutes les Odaliques sont logées dans des chambres séparées. D'autres disent au contraire qu'elles logent et vivent toutes en commun dans deux grandes chambres appelées *Odas*.)

Ode, s. f. Poëme lyrique, divisé en strophes ou stances de même nombre de vers et de même mesure. *L'ode*, chez les Anciens, se chantoit sur la lyre. (Du grec *ôdé* chant, chanson, cantique, dérivé d'*aeidô* je chante.)

† Odensday *ou*, par abréviation, Ousday, s. m. Jour consacré par les anciens peuples du Nord à *Odin* leur principale Divinité. Il répondoit au Mercredi des modernes. (*Odens day* signifie jour d'Odin, d'*Oden* Odin, et *day* jour dans dans la plupart des langues du Nord.)

Odéum *ou* Odeon, s. m. Edifice destiné, chez les Anciens, à la répétition de la Musique qui devoit être chantée sur le Théâtre. Le plus célèbre est celui que Périclès avoit fait bâtir dans Athènes, où l'on distribuoit le prix de la Musique dans la fête des Panathénées. Le comble étoit construit des débris de la flotte Persane vaincue à Salamine. On forma, il y a quelques années, à Paris, sous le nom d'*Odeon*, un établissement dramatique, dont le plan étoit de réunir tous les genres de spectacles. Un incendie consuma en 1799, cet édifice, sur les ruines et l'emplacement duquel a été bâti le *Théâtre de l'Impératrice*. (Du grec *ôdeion*, fait d'*ôdé* chant.) — Les Ecrivains ecclesiastiques désignent quelquefois le chœur d'une Eglise par le mot *odéum*.

Odeur, s. fém. Sensation produite par l'impression que certains corps font sur l'odorat. L'*odeur*, dit *Roubaud*, est l'émanation des corps sensibles à l'odorat; et la *senteur* est cette même émanation sentie par l'odorat. L'*odeur* peut absolument n'être pas sentie, il suffit qu'elle s'exhale: il faut que la *senteur* le soit, elle frappe le sens. (Du lat. *odor*.) — Pouvoir qu'a un corps odorant d'exciter en nous cette sensation. — Au pl. seul et sans épithète, il se dit toujours des bonnes odeurs: *Il aime* ou *il craint les odeurs*. — Au fig. Réputation: *Mourir en odeur de sainteté; elle est en bonne, en mauvaise odeur dans le monde. Sa conduite est de mauvaise odeur dans la Communauté*, la Communauté est mal édifiée de sa conduite.

† *Odeur électrique* (Physique), odeur que l'on sent à l'approche d'un corps actuellement électrisé: elle tient de celle du phosphore d'urine, et un peu de celle de l'ail, ou de celle du fer dissous dans l'esprit de nitre.

Odieusement, adv. (*O-di-eû-ze-man*) D'une manière odieuse. (Du latin *odiosè*.)

-Odieux, euse, adj. (*O-di-eû*, *eû-ze*) Haïssable, avec ces différences, 1.° qu'*odieux* dit encore davantage. L'objet *haïssable* est digne de haine; l'objet *odieux* est digne de toute votre haine. 2.° Que *haïssable* ne se dit guères que des personnes ou de leurs manières, et dans le style modéré; *odieux* au contraire se dit, dans tous les styles, des personnes et des choses. (Du latin *odiosus*, fait d'*odium* haine.)

Odin, s. m. (*O-dein*) Principale Divinité des anciens peuples du Nord, et sur-tout des Scandinaves. C'étoit le Dieu de la Guerre.

Odomètre, s. m. Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait soit à pied, soit en voiture. On l'appelle aussi *Pedomètre*, *Comptepas*, *Roue d'Arpenteur*. (Du grec *hodos* chemin, et *metron* mesure.)

† Odonates, s. f. pl. (Entomol.) Famille d'insectes névroptères, qui ont la bouche recouverte comme par un masque, et dont les ailes sont toujours etalées comme une voile de navire. On les nomme aussi *Demoiselles* et *Libellules*. (Du grec *odoné* linge, drap, serviette; et aussi voile de navire.)

† Odontagogue, s. masc. (*O-don ta-go-ghe*) Instrument propre à arracher les dents. (Du grec *odôns*, genitif *odontos* dent, et *agô* je fais sortir.)

† Odontagre, s. f. (Médec.) La goutte aux dents. (Du grec *odontos*, genitif d'*odons* dent, et *agra* prise, capture.)

Odontalgie, s. f. T. de Chirurgie. (Du grec *odontalgia*, formé d'*odontos*, génitif d'*odons* dent, et d'*algos* douleur.)

Odontalgique, adj. (*O don-tal-ji-ke*) *Remède odontalgique*, propre à calmer les douleurs des dents.

† Odontechnie, s. f. Voy. *Odontotechnie*.

† Odontique, adj. Voy. *Odontalgique*, qui a la même signification.

† Odontisme, s. m. (Musique des Anciens.) L'*odontisme* faisoit partie de l'lambe, troisième partie du nome Pythien, suivant *Pollux*.

† Odontite, s. f. Plante dont la décoction apaise le mal de dents. (Du grec *odons*, genitif *odontos* dent.)

† Odontoïde, adj. (*O-don-to-i-de*) Se dit, en Anat. de l'apophyse de la seconde vertèbre du cou, qui a quelque ressemblance avec une dent. (Du grec *odontos*, génitif d'*odons* dent, et *eïdos* forme, ressemblance.)

† Odontologie, s. fém. Partie de l'Anat. qui traite des dents. (Du grec *odontos*, génit. d'*odons* dent, et *logos* discours.)

† Odontopètres, s. m. pl. (Hist. nat.) Dents de poissons pétrifiés, appelées plus communément, quoiqu'à tort *Glossopètres* ou *Langues de serpens*. Voy. *Glossopètres*. (Du grec *odons*, génitif *odontos* dent, et *pètros* pierre.)

† Odontophye, s. f. (*O-don-to-fi-e*) T. de Médecine. Sortie naturelle des dents chez les enfans: dentition. (Du grec *odontos*, génitif d'*odons* dent, et de *phuô* je crois.)

† Odontotechnie, s. f. (*O-don-to-tek-ni-e*) T. de Chirurgie. L'art du Dentiste. (Du grec *odons*, génitif *odontos* dent, et *technê* art.)

Odorant, ante, adject. (*O-do-ran*) Qui répand une bonne odeur. Il n'est guères usité qu'en poésie, à la difference d'*odoriférant*, qui est plus propre dans la prose. (Du latin *odorans*.)

Odorat, s. masc. (*O-do-ra*) Celui des cinq sens qui a pour objet les odeurs. (Du latin *odoratus*.)

† Odoration, subst. f. (*O-do-ra-cion*) T. de Médecine. Action de l'ame par laquelle elle perçoit les odeurs. Il est peu usité. (Du latin *odoratio*.)

Odorer, v. a. (*O-do-ré*) Ressentir une impression par le moyen de l'odorat. Mot substitué dans le langage didactique, à celui de *sentir*, pour éviter toute équivoque. (Du latin *odorari*.)

Odoriférant, ante, adj. Qui a une agréable odeur. Voyez *Odorant*.

Odyssée, s. Poëme d'Homère qui contient le retour d'Ulysse dans sa patrie, après avoir lutté

dix ans contre les tempêtes et tous les dangers de la mer. (Du grec *odusseiq*, fait d'*Odusseus* Ulysse.)

Œcuménicité, subst. f. (*E-ku-mé-ni-ci-té*) Qualité de ce qui est *œcuménique*. *L'œcuménicité d'un Concile.*

Œcuménique, adj. (*E-ku-mé-ni-ke*) Universel; de toute la terre habitable: *Concile œcuménique*, concile général auquel tous les Evêques de l'Eglise catholique ont assisté. Il n'est guères usité que dans cette phrase. (Du grec *oikeô* j'habite, d'où on a fait *oikoumenê* terre habitable.)

† Œcumeniquement, adv. (*E-ku-mé-ni-ke-man*) D'une manière *œcuménique*.

Œdémateux, euse, adj. (*E-dé-ma-teû, euze*) Qui est de la nature de *l'œdeme*. — Qui en est attaqué.

Œdeme, s. m. (*E-de-me*) T. de Médecine. Tumeur molle, blanchâtre, sans douleur, cédant à l'impression du doigt, et la retenant quelque temps. (Du grec *oidêma*, qui selon Hippocrate, signifie toute tumeur en général, dérivé d'*oidein* être enflé.)

† Œdérère, s. m. (*E-dé-mè-re*) T. d'Entomologie. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Sténoptères, qui ont les cuisses de derrière excessivement grosses, et les antennes en soie. (Du grec *oidêin* être enflé, et *meros* cuisse.)

† Œdémosarque, s. f. (*E-dé-mo-sar-ke*) T. de Chirurgie. Tumeur qui tient de l'œdème et du sarcome. Voy. ces deux mots.

† Œdipe, s. m. (*E-di-pe*) Dans l'Histoire fabuleuse, ancien Roi de Thèbes, célèbre par ses malheurs, qui devina l'énigme que proposoit le Sphinx. — Fig. Homme qui devine des choses très-embrouillées. Style fam. (Du grec *oidipos*, ou *Oidipous*, nom qui fut donné à Œdipe, parce qu'ayant eu les pieds percés au moment de sa naissance, pour être suspendu à un arbre, il les eut toujours depuis gros et enflés; d'*oidêin* être enflé, et *pous*, *podos* pied.)

Œil, au pl. *yeux*, s. m. (*Euil*, en mouillant l'*l*; *leu* et devant une voyelle *leuz*.) L'organe de la vue: *Le globe*, *le fond*, *la cavité*, *le blanc*, *la prunelle*, *le cain de l'œil*. (Du latin *oculus*.) — Il se dit par quelque sorte de ressemblance de diverses choses. 1.° Petite lucarne faite en rond ou en ovale; on l'appelle *œil-de-bœuf*, et on dit au pluriel *des œils de bœuf*. — 2.° Dans un marteau, dans une meule, etc. ouverture qui s'y trouve. — 3.° Trou qui est au haut de la branche du mors. — 4.° En t. d'Imprimerie, intervalle que laissent entre elles les parties d'une lettre, d'après les proportions établies pour les caractères. Si on a excédé ces proportions, le caractère est *gros œil*; dans le cas contraire, il est *petit œil*. — 5.° Bouton sur une branche d'arbre, qui annonce une feuille, un fruit, une branche. — 6.° Au pluriel, trous qui se trouvent dans la mie de pain et dans certains fromages. — Fig. Lustre des étoffes ou éclat des pierreries, etc. *Ces draps*, *ces perles ont ou n'ont pas un bel œil*.

† *Œil artificiel*, machine d'Optique qui ressemble à un œil dans les parties essentielles, et dans laquelle les objets se peignent de la même manière que dans l'œil naturel. — *Œil de l'aiguille*, l'ouverture qui reçoit le fil. — *Œil de pont*, ouverture ronde au dessus d'une pile et dans les reins des arches d'un pont. — *Œil d'un ressort* (Horlog.), longue fente à chacune des extrémités du grand ressort d'une montre ou d'une pendule, pour le faire tenir aux crochets du barillet et de son arbre.

Voir quelqu'un de bon œil, avec plaisir. — *Aimer quelqu'un comme ses yeux*, extrêmement. — *Avoir le jour*, *le soleil dans les yeux*; avoir le visage tourné du côté du grand jour, du soleil. — *Avoir des yeux d'aigle*, *de lynx*; voir, découvrir les objets de loin. — Fig. *Il a de bons yeux*; il a de la pénétration dans les affaires. — *Il a des yeux d'Argus*; il est fort vigilant, rien n'échappe à son attention. — *Il n'a des yeux que pour un tel*; il n'a d'affection que pour un tel. — *Les yeux sont le miroir de l'ame*: les différentes passions de l'ame paroissent dans les yeux. — *Avoir l'œil à quelque chose*, y veiller, y prendre garde. — *Avoir l'œil sur quelqu'un*, prendre garde à sa conduite. — *Fermer les yeux sur une chose*, faire semblant de ne la pas voir, etc.

Coup d'œil, regard, œillade. Voy. ce dernier mot. — *En un clin d'œil*, dans un moment. — *A vue d'œil*, sensiblement.

Œil-de-bœuf, s. m. Genre de plantes à fleurs conjointes, de la division des *Radiées*. Voyez *Camomille*. — En t. de Marine; ouverture que l'on voit dans les nuages, lorsque le temps est chargé et couvert: c'est par là que le vent se fait un passage. L'*œil-de-bœuf* est toujours marqué des mêmes couleurs que l'arc-en-ciel, à cause des globules d'eau qui en sont le principe, à l'opposé du soleil ou de la lune.

† Œil-de-Bouc, s. m. Voy. *Grande Marguerite*, au mot *Marguerite*.

Œil-de-Chat, s. m. Espèce d'agathe dont la pâte est très-fine, transparente, dure, d'un gris de paille, ou jaune, ou verdâtre, avec un point qui réfléchit des rayons lumineux. — En Botan. Voy. *Bonduc*.

Œil-de-Christ, s. m. Plante à fleur radiée qu'on cultive dans les jardins. Voy. *Aster*.

† Œil-de-Paon, s. m. Beau papillon, de la tribu des Nymphales, noir en dessous, rougeâtre en dessus, avec une grande tache arrondie en forme d'œil.

† Œil-de-Perdrix, s. m. En Botan., arbre de la Chine, d'un bois dur et lourd, de couleur brun foncé. — En Minéralogie, la substance appelée aujourd'hui *Lave amphigénique etherée*.

† Œil-de-Poisson, s. m. (Minéral.) Nom donné par *Daubenton* au Feld-spath nacré.

† Œil du monde, s. m. En t. de Lapidaire, caillou d'un gris roussâtre ou cendré, qui réfléchit les rayons de la lumière. C'est le Quartz-résinite hydrophane des Minéralogistes modernes. Voy. *Oculus mundi*.

Œillade, s. f. (*Eu-glia-de*; mouillez les *ll*) Regard, coup d'œil: *Jeter une œillade*, *des œillades*. L'*œillade*, dit *Roubaud*, est un *coup d'œil*, ou un *regard* jeté comme furtivement, avec dessein et avec une expression marquée: le *coup d'œil* est un *regard* furtif ou jeté comme en passant: le *regard* est l'action de la vue qui se porte sur l'objet qu'on veut voir.

Œillader, v. act. (*Eu-glia-dé*) Jeter des *œillades*, regarder. Il est peu usité.

Œillère, s. f. (*Eu-glié-re*) Petit morceau de cuir attaché à la bride d'un cheval de carrosse, qui lui couvre et lui garantit l'*œil*.

Œillère, adj. *Dents œillères*, celles dont la racine répond à l'*œil*.

Œillet, s. m. (*Eu-gliè*; mouillez les *ll*) Plante vivace cultivée par-tout, et connue par la beauté et l'odeur de ses fleurs, dont le nom latin *caryophyllus*, a donné le nom à la huitième classe de la méthode de *Tournefort*, composée de plantes à fleur *caryophyllée*. — Fleur de cette plante. (Du mot *œil*, « à cause, dit » *Pierre Morin*, célèbre Fleuriste, de sa beauté, » et de la conformité qu'il a, en sa figure, à » l'œil, cette précieuse partie du corps hu» main. ») — En t. de Couturière; petit trou entouré de fil, qu'on fait au col des chemises, etc. — Petits bouillons qui s'élèvent sur les plaques émaillées, lorsqu'on les met au feu.

† *Œillet de Dieu*, *Passefleur*, nom donné au Lychnis cultivé, qu'on appelle aussi *Coquelourde à couronne*, et au Lychnis sauvage, nommé vulgairement *Compagnon blanc*, et *Coquelourde des Jardiniers*. — *Œillet d'Inde*, plante annuelle, à fleur flosculeuse, qui est improprement nommée *œillet*. On cultive dans les jardins, sous le nom de *grand* et *petit œillet d'Inde*, deux espèces de Tanaisies exotiques. — *Œillet de Paris*. Voy. *Statice*. — *Œillet frangé*, *Mignardise des jardins*, espèce d'œillet sauvage qui croît en gazon. — *Œillet d'Espagne*, petit œillet d'un rouge fort vif. — *Œillet de Poete*, œillet encore plus petit qui vient dans les bois.

Œillèterie, subst. f. (*Eu-gliè-te-ri-e*) Lieu planté d'*œillets*.

Œilleton, s. masc. (*Eu-glie-ton*) Rejeton, marcotte d'*œillet*. — Rejeton d'artichaut. — En Mécanique, pièce ronde de cuivre qui se met dans les télescopes à l'extrémité du tuyau des oculaires. Elle est percée d'un trou fort petit auquel l'*œil* s'applique immédiatement.

Œilletonner, v. a. (*Eu-glie-to-né*) Oter les *œilletons* des œillets, des artichauts et des autres plantes.

Œn, s. m. (*O-ene*) Voy. *Oannès*.

† Œnanthe, s. f. (*E-nan-te*) Plante aquatique, ombellifère, vivace et vénéneuse, qu'on nomme aussi *Filipendule aquatique* et *Persil des marais*. On en connoît plusieurs espèces. (Du grec *oinos* vin, et *anthos* fleur: *fleur de vin*; soit parce que ses fleurs ont l'odeur de la vigne, soit parce qu'elle fleurit en même temps que la vigne.)

Œnas, sub. m. (*E-na-se*) Pigeon sauvage. (Du grec *oinas* vigne, ou pigeon sauvage, parce que sa couleur approche de celle des raisins mûrs, dérivé d'*oinos* vin.)

† Œnéléum, s. m. (*E-ne-lé-ome*) Mélange de vin et d'huile rosat. (Du grec *oinos* vin, et *élaion* huile.)

† Œnistéries, s. f. pl. (*E-nis-té-ri-e*) Fête *du vin*, qui se célébroit à Athènes par les jeunes gens près d'entrer en âge d'adolescence. Ils apportoient dans le temple d'Hercule une certaine mesure de vin, en faisoient des libations, et en offroient à boire aux assistans. (Du grec *oinistéria*, fait dans le même sens, d'*oinos* vin.)

† Œnologie, s. fém. (*E-no-lo-ji-e*) Art de faire le vin. — Traité sur cet art. (Du grec *oinos* vin, et *logos* discours, traité, etc.)

† Œnologiste, s. m. (*E-no-lo-jis-te*) Celui qui a écrit sur l'*œnologie*.

† Œnomancie, s. f. (*E-no-man-cie*) Divination qui, chez les Anciens, se faisoit avec le vin destiné aux libations; etc. (Du grec *oinos* vin, et *manteia* divination.)

† Œnomel, s. m. (*E-no-mèle*) Vin de miel, ou mêlé avec du miel. (Du grec *oinos* vin, et *méli* miel.)

† Œnomètre, s. m. (*E-no-mè-tre*) Instrument pour mesurer le degré de force ou de qualité du vin. (Du grec *oinos* vin, et *métron* mesure.) — Autre instrument propre à faire connoître la quantité de sucre qui se trouve dans le moût de raisin, inventé en 1808, par un Capucin de Vicence, nommé le frère *J. B. de Saint-Martin*.

† Œnope, adj. (*E-no-pe*) De couleur de vin. Se dit en Médecine, de tout ce qui ressemble à du vin. (Du grec *oinos* vin, et *ôps* aspect, apparence.)

† Œnophore, sub. m. (*E-no-fo-re*) Grande cruche où les Anciens mettoient du vin, et dans laquelle ils le puisoient pour le servir aux convives. — Officier qui avoit soin du vin. (Du grec *oinos* vin, et *phéro* je porte.)

† Œnophories, s. f. (*E-no-fo-ri-e*) Fête des Egyptiens, sous les Ptolémées, dans laquelle ceux qui devoient assister au festin portoient à la main des bouteilles de vin. (Du grec *oinos* vin, et *phéro* je porte.)

† Œnopte, subst. m. (*E-nop-te*) Espèce de Censeur chargé, chez les Athéniens, de réprimer les débauches illicites qui pouvoient se glisser dans les festins. (Du grec *oinos* vin, et *optomai* je vois; *inspecteur du vin*.)

Œnistice, s. m. (*E-o-nis-ti-ce*) T. d'Antiq. Augure. Mot employé par *Martianus Capella*. (Du grec *oiônistès*, fait dans la même signification d'*oiônos* oiseau.)

† Œsophage, s. m. (*E-zo-fa-je*) T. d'Anat. Canal membraneux qui conduit les alimens depuis la bouche jusque dans l'estomac. (Du grec *oisophagos*, formé dans le même sens, d'*oiô*, fait d'*oisô* je porte, et *phogein* manger; *porte-manger*.)

† Œsophagien, enne, adj. (*E-zo-fa-ji-en*, *è-ne*) Qui appartient à l'*œsophage*.

† Œsophagotomie, sub. f. (*E-zo-fa-go-to-mi-e*) T. de Chirurgie. Incision faite à l'œsophage, pour en tirer quelque corps étranger. (Du grec *oisophagos* œsophage, et *tomé* incision, dérivé de *temnô* je coupe.)

† Œstre, s. m. (*Es-tre*) Famille d'insectes aptères, nommés aussi Astomes, parce que leur bouche n'est pas visible, et qu'ils ne mangent pas. Ce sont de grosses mouches dont les larves vivent dans l'intérieur du corps des animaux, et produisent des accidens souvent fâcheux. (Du grec *oistros* taon, grosse mouche qui pique les animaux, et leur cause une espèce de fureur.)

† Œstromanie, s. f. (*Es-tro-ma-ni-e*) En t. de Médecine, fureur utérine. (Du grec *oistros* taon, grosse mouche dont la piqûre rend les

animaux furieux, et *mania* fureur.) Voyez *Nymphomanie*.

† Œsype, s. m. (*E-zi-pe*) Suint, espèce de graisse que l'on tire de la laine des brebis. (Du grec *oisupé*, formé d'*ois* brebis, et *sépô* putrifier, corrompre; parce que l'œsype est une matière sale et comme corrompue.)

Œtéline, s. f. (*E-té-li-ne*) Chanson lugubre des anciens Grecs, à l'honneur de *Linus*. (Du grec *oitos* calamité, malheur, mort, et *Linos* Linus.)

† Œtoscyaos, s. m. (Mythol.) L'Apollon des Scythes.

Œuf, s. m. (*Euf.* Au pl. l'*f* ne se prononce pas : *Des œufs*, *dé-zeû*.) Corps organique que pond la poule et l'oiseau femelle, et qu'ils couvent. (Du grec *ôon*, et, avec le digamma éolique, *ôFon*, *ôvon*, d'où les Latins ont fait *ovum*.) — Il se dit par extension, des poissons, des fourmis, des tortues, etc.

Prov. 1.° *Donner un œuf pour avoir un bœuf*; faire un petit présent pour en avoir un plus considérable. — 2.° *Pondre sur ses œufs*, jouir tranquillement de son bien. — 3.° *Il tondroit sur un œuf*, il est extrêmement avare. — 4.° *Je ne lui ai dit ni œuf, ni bœuf*; ni petite, ni grosse injure. — *Plein comme un œuf*; extrêmement plein.

Œuvé, ée, adj. (*Eu-vé*) Il se dit des poissons qui ont des *œufs*; *Carpe œuvée*; *hareng œuvé*.

Œuvre, s. f. (*Eu-vre*) Ce qui est produit par quelque agent; ouvrage : avec cette différence qu'*œuvre* dit précisément une chose faite, et *ouvrage* une chose travaillée et faite avec art. *Œuvre* exprima proprement l'action d'une puissance, ce qui est fait, produit par un *agent*; *ouvrage*, le travail de l'industrie, ce qui est fait ou exécuté par un *ouvrier*. Girard, Roubaud. (Du lat. *operis*, génitif d'*opus*, qui a la même signification.) — Fabrique et entretien d'une Eglise paroissiale. — Banc destiné pour les Marguilliers. — Production d'esprit. En ce sens, il ne se dit qu'au pluriel : *Œuvres de Corneille*, *de Racine*, etc. le recueil de leurs Ouvrages. — Action morale et chrétienne : *Bonne œuvre*, *œuvre méritoire*; *œuvre pie*; œuvre de charité. — *Œuvre de surérogation*, qu'on fait sans y être obligé.

† *Œuvres blanches*, gros ouvrages de fer tranchans et coupans, qui se *blanchissent*, ou plutôt qui s'aiguisent sous la meule, comme les coignées, doloires, ciseaux, etc. — *Œuvres mortes* (Marine), parties d'un vaisseau qui sont hors de l'eau. — *Œuvres vives*, les parties qui sont dans l'eau. — *Œuvre de marée*, radoub, carénage qu'on donne aux vaisseaux, soit en haute mer, soit sur un banc, quand la mer est retirée. — *Maître des hautes*, *des basses œuvres*. Voyez *Maître*.

Œuvre, s. m. La pierre philosophale. Les Alchimistes l'appellent le *grand œuvre*. — Recueil de toutes les estampes d'un Graveur. — Ouvrage d'un Musicien : *Le premier*, *le second œuvre de....* — En Architecture; le corps du bâtiment, les quatre gros murs. — En t. de Joaillier; action, ouvrage de celui qui enchâsse, travaille et accommode quelque pierre précieuse : *Mettre en œuvre*; *metteur en œuvre*. — En t. de Métallurgie, plomb qui contient de l'argent.

Mettre en œuvre quelque chose ou quelqu'un; l'employer, l'occuper. — *Hors d'œuvre*; ce qui est hors de rang. — *Un hors-d'œuvre*; ragoût qu'on sert outre les entrées; chose dont un ouvrage peut se passer, etc.

† Ofarai *ou* Offarai, subst. m. Au Japon, petite boîte longue d'un pied, et d'environ deux pouces de largeur, remplie de bâtons fort menus, autour desquels on entortille des papiers découpés. Les *Canusi* ou desservans des temples de la province d'Isles donnent ces boîtes aux pélerins qui les reçoivent avec vénération, et les conservent soigneusement chez eux, dans des niches faites exprès. *Ofarai* signifie *grande purification*, ou *rémission totale des péchés*.

Offensant, ante, adj. (*O-fan-san*, *an-te*) Choquant, injurieux.

Offense, s. f. (*O-fan-se*) Injure de fait ou en parole. — En matière de Religion; faute, péché.

Offensé, s. m. (*O-fan-sé*) Celui qui a reçu une offense; à qui on a fait une injure. (Du latin *offensa* ou *offensio*.)

Offenser, verb. a. (*O-fan-sé*) Faire une *offense*. — *Offenser Dieu*; violer ses commandemens. — Fig. 1.° Blesser : *Ce coup lui a offensé le cerveau*. — 2.° Par extension de métaphore, *des discours libres offensent les oreilles chastes*. (Du latin *offendere*.)

S'offenser, v. r. Se tenir pour offensé; se piquer; se fâcher.

Offenseur, s. m. (*O-fan-seur*) Celui qui offense. (Du latin *offensor*.)

Offensif, ive, adj. (*O-fan-sif*, *i-ve*) Qui attaque, qui *offense* : *Armes offensives*, *ligue offensive*; armes, ligue pour attaquer. Il se joint plus ordinairement avec *défensive* : *Ligue offensive et défensive*; *armes offensives et défensives*.

Offensive, s. f. En termes de Guerre, attaque : *Non-seulement il est sur la défensive*, *il va même jusqu'à l'offensive*.

Offensivement, adv. (*O-fan-si-ve-man*) D'une manière *offensive*.

Offert, erte, part. pass. d'*Offrir*, et adj. (*O-fer*, *er-te*) Présenté. (Du lat. *offertus*, part. pass. d'*offerre* offrir.)

Offerte, s. f. (*O-fèr-te*) Partie de la Messe dans laquelle le Prêtre *offre* à Dieu le pain et le vin.

Offertoire, subst. m. (*O-fèr-toâ-re*) Antienne qui précède immédiatement l'*Offerte*. — Il se prend aussi pour l'*Offerte* même.

Office, s. m. (*O-fi-ce*) Devoir : *Il est de l'office d'un magistrat*, *d'un père*, *etc.* — Assistance, service. En ce sens il ne s'emploie au pl. qu'avec *bons* ou *mauvais*, et au singul. qu'avec la préposition de : *Accordez-moi vos bons offices auprès de.... Il m'a rendu de mauvais offices*, *c'est un office d'ami*, etc. Voyez *Bienfait*. — Prières publiques et les cérémonies qu'on y fait : *Assister à l'Office*. — Partie du Bréviaire que doivent dire tous les jours ceux qui en sont tenus : *Dire son office*. — Charge : *Office de Judicature*, *etc.* *Office* ajoute à *charge* une idée de permanence. On dit *office de Ju-*

dicature et *charge d'échevin.* (Du lat. *officium*, formé du verbe *officere* pour *efficere* faire.)

Faire quelque chose d'office, de son propre mouvement. — *Le Juge a informé d'office*, sans en être requis. — *Experts nommés d'office*, nommés par le Juge.

Le Saint-Office, le Tribunal de l'Inquisition.

Office, s. f. Lieu dans une grande maison où l'on prépare tout ce qui l'on sert sur table pour le fruit; où l'on garde le linge, la vaisselle, etc. Dans les maisons ordinaires, on dit *Depense*. — Art de préparer ce que l'on sert sur la table pour le fruit : *Il entend bien l'office*. — Au plur. tous les lieux où l'on prépare et où l'on garde tout ce qui est nécessaire pour le service de la table : *De grandes, de belles offices.*

Officiat, s. m. Juge de Cour d'Eglise. — (Du latin *officialis*, employé avec cette acception, dans les Auteurs ecclésiastiq., et qu'on trouve dans *Apulée*, pour ministre d'un magistrat; fait d'*officium* office.)

Officialité, s. f. (*O-fi-ci-a-li-té*) Juridiction de l'Official. — Lieu où il rend justice.

Officiant, adj. et s. (*O-fi-ci-an*) Celui qui *officie* à l'Eglise. — On dit au fém. l'*Officiante*, la Religieuse qui est de semaine au chœur.

Officier, s. m. (*O-fi-cié*) Celui qui a un *office*, une charge. — Celui qui a un grade militaire soit sur terre, soit sur mer. En ce sens il s'emploie le plus souvent absolument et sans addition : *Il y avoit à cette assemblée un grand nombre d'officiers.* — Celui qui dans une grande maison a soin de l'*office*, qui prépare le fruit, etc. *Officiers*, au pl. comprend aussi le cuisinier et le maître-d'hôtel.

On appeloit chez le Roi, *Officiers de la bouche*, les écuyers de cuisine qui travailloient pour la bouche du Roi; *Officiers du gobelet*, ceux qui fournissoient le vin pour la bouche du Roi; *Officiers du commun*, ceux qui travailloient pour les autres tables de la maison du Roi.

Officier, v. n. (*O-fi-ci-é*) Faire l'*Office* Divin à l'Eglise. — Dans un sens plus restreint; célébrer une Grand'Messe, ou présider à l'Office Divin.

Famil. *Il officie bien à table*, il mange et boit bien; il fait bien son devoir à table.

Officière, subst. f. (*O-fi-ciè-re*) Religieuse qui a un *office*, une charge, un emploi dans un convent.

Officieusement, adv. (*O-fi-cieû-ze-man*) D'une manière *officieuse*, obligeante. (Du lat. *officiosè*.)

Officieux, euse, adj. (*O-fi-cieû*; en vers, *ci-eû.*) qui est porté à rendre service; obligeant. Voy. *Serviable*. (Du latin *officiosus*.)

Mensonge officieux; fait pour faire plaisir, sans préjudice de personne.

Officinal, ale, adj. Terme de Pharmacie : *Compositions officinales*, qui se trouvent toutes composées chez les Apothicaires, par opposition aux *compositions magistrales*, qu'on ne prépare que d'après l'ordonnance du Médecin. (Du latin *officina* boutique, laboratoire, formé d'*officere* pour *efficere* faire.)

Offrande, s. f. (*O-fran-de*) Don que l'on *offre* à Dieu. — Cérémonie où le Prêtre, avant et après l'Offerte, reçoit les *offrandes* des Fidelles. — Chez les Poëtes et les Orateurs, ce qu'on *offre* à quelqu'un par respect et dévouement, etc. *Recevez l'offrande de mes vœux.*

Proverbial. *A l'offrande qui a dévotion*, ou *l'offrande est à dévotion*, se dit de tout ce qu'on est libre de faire ou de ne pas faire.

Offrant, s. m. (*O-fran*) Tarme de Palais : Celui qui *offre* : *Au plus offrant.*

Offre, s. f. (*O-fre*) Action d'*offrir* : *Faire offre de ...* — Ce que l'on *offre* : *J'accepte votre offre, vos offres.* — On disoit autrefois, au masculin, *un offre avantageux, etc.*

Offrir, v. a. (sur *Couvrir*) Présenter une chose à quelqu'un. Voy. *Donner*. (Du latin *offerre*, formé dans la même signification, de la prép. *ob* devant, et de *ferre* porter : *Porter* ou *mettre devant.*) — Proposer de donner, de faire... *On lui a offert cent mille écus de sa maison; il m'offrit de me conduire à...*

Offrir à la vue; exposer à la vue. — *Offrir le choix des armes à son ennemi*, lui en laisser le choix. — *Offrir à Dieu ses maux, ses pertes, etc.* les souffrir pour l'amour de Dieu.

s'Offrir, v. r. Se présenter.

Offusquer, v. a. (*O-fus-ké*) Empêcher de voir : *Otez-vous de devant moi, vous m'offusquez la vue.* — Empêcher d'être vu : *Ces arbres offusquent votre maison.* — Empêcher de voir en éblouissant : *Le Soleil m'offusque les yeux*; et neutralement, *une trop grande clarté offusque.* (Du latin *offuscare*, fait, dans le même sens, d'*ob* devant, et *fuscus* sombre, noir.) — Fig. 1.° Obscurcir, troubler l'esprit. — 2.° Surpasser quelqu'un en sorte que sa gloire soit diminuée, etc.

† Ogenus, s. m. (Mythol.) Dieu fort ancien, dont le nom, par cette raison, avoit passé en proverbe. Suivant *Etienne de Byzance*, on appeloit quelquefois *Ogénides* ou *Ogéniens* ceux qui étoient fort anciens ou extrêmement vieux. On le nomme aussi *Ogen.*

Ogive, s. f. Terme d'Architecture : Arceau qui passe au-dedans d'une voûte, d'un angle à l'autre, en forme d'arête.

† *Croisée d'ogives*, les deux ogives diagonales qui, en se croisant, forment la clef de la voûte.

† Ogmien, s. m. (Myth.) Nom de l'Hercule Gaulois représenté sous la figure d'un vieillard décrépit. Il avoit la langue percée, et il en partoit des chaînes d'or, par où il attiroit à lui une foule d'auditeurs qui étoient pris par les oreilles. C'étoit l'emblême de l'éloquence. Suivant quelques-uns, le mot *ogmios* signifie en langue celtique *puissant sur mer.*

† Ogoa, s. m. (Myth.) Nom que les Cariens de la ville de Milasse donnoient au Dieu de la mer.

Ogoesse, s. m. (*O-go-è-ce*) En t. de Blason, Tourteau de sable.

Ogre, s. m. Monstre imaginaire que l'on suppose manger de la chair humaine : de là l'expression prov. *Manger comme un ogre*, excessivement. (Peut-être, comme le conjecture M. *Morin*, du grec *agrios* sauvage, farouche.)

Oh, interjection qui marque 1.° la surprise : *Oh! oh!* — 2.° L'admiration : *Oh! que cela est beau!* — 3.° L'affirmation : *Oh! pour cela non.*

Oie, s. f. (*Oá*) Sorte d'oiseau aquatique, plus gros que la cane. C'est un Palmipède, de la famille des Serrirostres et du genre des Canards. (Du latin barbara *auca*, employé dans

le même sens, par les auteurs de la basse latinité, et que *Ménage* dérive d'*avica*, fait d'*avis* oiseau.) — En Astron. Constellation boréale, qu'on réunit ordinairement avec le Renard.

Oie d'Amérique (Astronom.), Constellation méridionale, la même que le toucan.

Jeu de l'oie, jeu auquel on joue avec deux dés sur un carton où sont représentées des oies placées dans un certain ordre. — *Conte de ma mère l'oie*. Voyez *Conte*. — *Petite oie*, 1°. le cou, les ailerons et autres choses qu'on retranche d'une oie ou d'une autre volaille, lorsqu'on la prépare pour la faire cuire. — 2.° Fig. Bas, chapeau, gants et les autres ajustemens nécessaires pour rendre un habillement complet. 3.° Plus figurément encore, ce qu'il y a de moins considérable dans certaines choses. Il se dit surtout en ter. de galanterie.

Oignement, subst. m. (*Oa-gne-man*; en mouillant *gn.*) Action par laquelle on *oint*, on parfume. Il est peu usité.

Oignon, subst. m. (*O-gnion*, mouillez *gn.*) Nom générique qu'on donne vulgairement aux caïeux des racines bulbeuses des plantes cultivées dans nos jardins par les Fleuristes : *Oignon de fleur*. Voyez *Bulbe*. — Plus particulièrement, plante potagère bisannuelle, bulbifère, à fleur liliacée, très-connue par son usage dans les cuisines. Quand on dit *oignon* tout seul, c'est en ce dernier sens qu'on l'entend. (Du lat. *unio*, employé par *Columelle* dans la même acception; parce que, disent *Caseneuve* et *Ménage*, la bulbe de l'oignon n'est formée que d'une seule pièce.) — Dureté douloureuse, en forme d'oignon, qui vient aux pieds. Quelques-uns écrivent *ognon*.

Oignon marin. Voyez *Scylle*.

Chapelet d'oignons, certain nombre d'oignons attachés l'un à l'autre par leurs queues. — Proverb. 1.° *Etre vêtu comme un oignon*; fort couvert de vêtemens. — 2.° *Se mettre, se placer en rang d'oignon*; se placer en cercle avec des gens de distinction; vouloir tenir son coin avec eux. (D'*Artus de la Fontaine-Solaro*, Baron *d'Oignon*, qui aux états de Blois de 1576, faisoit les fonctions de grand-maître des cérémonies, et, en cette qualité, assignoit à chaque député le *rang* et la place qu'il devoit occuper.)

Oignonière, s. f. (*O-gnio-niè-re*) Terrein semé d'*oignons*.

Oignonet, s. masc. (*O-gnio-né*) Sorte de poire d'été. *Trév.* écrit *oignonniere*, *aignonnet*.

Oille, s. f. emprunté de l'espagnol *olla*, (*O-glie*; en mouillant les *ll.*) Potage composé de racines et de viandes différentes.

Oindre, v. act. sur *Craindre*. (*Oein-dre*) Frotter avec quelque chose d'onctueux. Il n'est guère usité qu'en parlant de quelques cérémonies où l'huile est employée. (Du lat. *ungere*.)

s'Oindre, v. récip. Se frotter de quelque chose d'onctueux.

Oing, s. m. (*Oein*) Il ne se dit qu'en parlant de la graisse de porc dont on se sert pour graisser les roues d'un carrosse, etc. Alors il est précédé du mot *vieux* : *Graisser les roues d'un carrosse avec du vieux oing*. (Du l. *unctum*.)

Oint, ointe, part. pass. d'*Oindre*, et adject. Qui est frotté d'huile ou de quelqu'autre chose d'onctueux. (Du lat. *unctus*, part. p. d'*ungere*.)

Oint, subst. m. Celui qui a reçu une *onction* sainte : *L'oint du Seigneur*, par excellence le Messie.

Oiseau, s. m. (*Oa-zô*, a. d.) Animal à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. (Du lat. barbare *avicellus*, que, dans la basse latinité, on a formé d'*avis*, et dont on a fait ensuite *aucellus*, d'où les Italiens ont pris leur *augello*. Ménage.) — En Fauconnerie, il se dit absolument pour *oiseau de proie*.

Oiseau mouche, Voy. *Orthorynque*. — *Oiseau de paradis*, Voy. *Paradisier*. — En Astron. Constellation méridionale, nommée aussi *Apus* ou *Apous*. Voy. *Apus*. — *Oiseau de Phébus*, autre constellation méridionale appelée aussi *Corbeau*.

Poét. *L'oiseau de Jupiter*, l'aigle; *l'oiseau de Junon*, le paon; *l'oiseau de Minerve*, la chouette; *l'oiseau de Vénus*, le pigeon.

En termes de Fauconnerie, *oiseau branchier*, qui ne peut voler que de branche en branche. — *dépiteux*, qui ne revient pas quand il a perdu sa proie. — *d'echappe*, qui est venu d'ailleurs que de ceux qu'on élève. — *de leurre*; oiseau dressé à revenir au leurre, tel que le faucon, le gerfaut, etc. — *de poing*, dressé à revenir sur le poing.

† *Tirer l'oiseau*, disputer à qui abattra d'un coup de fusil, ou d'un coup de flèche, la figure d'un oiseau attachée au haut d'une perche, ou placée sur un poteau.

Proverb. *Etre comme l'oiseau sur la branche*, dans un état incertain. — *La belle plume fait le bel oiseau*; les beaux habits relèvent la bonne mine. — *Petit à petit l'oiseau fait son nid*; on fait sa fortune peu-à-peu. — *L'oiseau n'y est pas, s'est envolé*; notre homme s'est évadé. — *On bat les buissons, et les autres prennent les oiseaux*. Voy. *Buisson*. — *Ce n'est pas viande pour vos oiseaux*; ceci est trop bon pour vous, ou excède votre capacité. — *Etre battu de l'oiseau*; être découragé par de mauvais succès, etc.

A vol d'oiseau, adv. En ligne droite. — *Plan à vue d'oiseau*; plan qui représente une chose telle qu'on la verroit si l'on étoit élevé comme un oiseau.

Oiseau, s. m. Petits ais posés sur deux morceaux de bois qui débordent, et qui sont comme deux bras, que les Goujats placent sur leurs épaules pour porter du mortier aux Maçons. — Espèce de palette où l'on met le mortier pour travailler en stuc. Les Couvreurs, les Ardoisiers, etc. ont aussi des auges qu'ils nomment *oiseaux*.

Oiseler, v. a. (*Oa-ze-lé*) Terme de Fauconnerie : Dresser un oiseau pour le vol.

Oiseler, v. neut. Tendre des filets, des gluaux, etc. pour prendre des *oiseaux*.

Oiseleur, s. m. (*Oa-ze-leur*) Celui dont le métier est de prendre des *oiseaux* à la pipée, aux filets, etc.

Oiselier, subst. m. (*Oa-ze-lié*) Celui dont la profession est d'élever et de vendre de petits *oiseaux*.

Oisellerie, subst. f. (*Oa-zé-le-rie*) Art de prendre et d'élever des *oiseaux*.

Oiseux, euse, adj. (*Oa-zeû*) Qui par goût ou par habitude, ne fait rien, ou ne fait que

des riens : *Gens oiseux et faindans.* Voy. *Oisif.* — En parlant des choses ; inutile, qui n'est bon à rien : *Dispute, occupation, considération oiseuses.* On dit, en fait de style, *une épithète oiseuse, des ornemens oiseux*, qui ne servent en rien à la pensée. (Du latin *otiosus.*) — *Boileau* a dit (Lutrin, Chant 4) : *quitte la plume oiseuse.* Dans cet emploi, il signifie *qui sert à la paresse.*

Paroles oiseuses ; discours, entretiens de choses vaines et inutiles. Il se dit sur-tout en style de dévotion.

Oisif, ive, adj. (*Oa-zif, ive*) Qui ne fait rien ; qui est dans l'oisiveté. Il s'applique plus proprement à la personne qu'à la chose : *Homme oisif ; gens oisifs. Oiseux* au contraire se dit plus des choses que des personnes. *Discours oiseux, vie oiseuse.* (Du latin *otiosus.*)

Oisillon, s. m. (*Oa-zi-glion* ; en mouillant les *ll*) Petit *oiseau.* Il est fam.

Oisivement, adv. (*Oa-si-ve-man*) D'une manière *oiseuse* et fainéante. (Du latin *otiosè.*)

Oisiveté, s. f. (*Oa-si-ve-té*) Etat de celui qui est oisif : *L'oisiveté est la mère de tous les vices*, et proverb. *est mere de tous vices.* Voyez *Loisir.* — On dit en bonne part, *vivre dans une honnête oisiveté*, dans un honnête loisir ou repos. (Du latin *otium.*)

Oison, s. m. (*Oa-zon*) Le petit de l'*oie.* — Fig. Idiot : *C'est un oison, un oison bridé.*

† Ojak, s. m. Chez les Turcs, régiment de Janissaires. L'Officier qui le commande se nomme *Ojak-agalari.*

† Okal, s. m. T. de Relation. Sorte d'hôtelleries, les seules qu'on trouve en Egypte. Ce sont des bâtimens carrés construits autour d'une grande cour, avec un portique qui soutient une galerie tournante. On les nomme plus communément *Khan.*

Okygraphie, s. f. (*O-ki-gra-fi-e*) Art d'écrire aussi vite que la parole : on n'y emploie que trois caractères, dont la valeur change suivant leur position sur quatre lignes parallèles. (Du grec *ôchus* vite, et *graphô* j'écris.)

† Ola, s. f. Voy. *Cocotier des Indes.*

† Olamba, s. m. (*O-lan-ba*) Tambour Royal des Nègres : il est d'une grandeur extraordinaire.

Olampi, s. m. Gomme d'Amérique détersive, dessicative.

Oleagineux, euse, adj. (*O-lé-a-gi-neû, eû-se*) Qui tient de la nature de l'huile ; huileux. (Du latin *oleagineus*, fait d'*oleum* huile d'olive.)

Oléandre, subst. masc. Sorte d'arbrisseau aquatique.

† Oleb, subst. masc. Faux lin qu'on apporte d'Egypte.

Olécrane, s. m. (Anatom.) Apophyse qui termine l'os du coude. (Du grec *ôlénê* coude, et *kranon* tête ; *tête du coude.*)

† Oléifiant, adj. (Chim. mod.) *Principe oléifiant.* Voy. *Oléogène.* Les Chimistes Hollandois ont nommé *Gaz oléifiant*, ou *oléfiant* le gaz hydrogène carburé qu'on obtient en distillant quatre parties d'acide sulfurique et une d'alcohol.

† Oléogène, s. m. (Chim. mod.) Principe de l'huile, qu'on a nommé aussi *principe oléifiant*, *gaz oléifiant.* (Du lat. *oleum* huile, et du grec *agennô* j'engendre.)

† Oléosaccharum, s. m. (*O-lé-o-sa-ka-ro-me*) Huile essentielle mêlée avec du sucre. (Du latin *oleum*, ou grec *elaion* huile, et du grec *sakcharon* sucre.)

† Oléracé, ée, adj. (Botan.) Qui sert d'aliment, comme les plantes potagères. (Du latin *oleraceus*, fait d'*olus*, *oleris* herbes potagères, légumes.)

† Olfactif, tive, adj. (Anat.) Qui a rapport à l'odorat. (Du latin *olfactus* odorat.)

Olfactoire, adj. (*Ol-fak-toa-re*) Ter. d'Anatomie : Qui appartient à l'odorat : *Les nerfs olfactoires.* (Du latin *olfactus* odorat.)

Oliban, s. m. Le premier encens qui découle de l'arbre ; encens mâle. C'est une substance résineuse, d'un goût âcre, d'une odeur pénétrante, exhalant, lorsqu'on la brûle, une vapeur très-aromatique, et qu'on retire, par incision, d'un arbre assez semblable au Lentisque.

Olibrius, s. m. Terme burlesque : Glorieux ; arrogant ; fanfaron : *Faire l'olibrius.* (*Olibrius* étoit un Sénateur Romain, qui épousa Placidie, fille de Valentinien III, et que l'arien Ricimer fit proclamer Empereur d'Occident en 472. Comme il n'entendoit rien à gouverner, son nom a passé à ceux qui, comme lui, s'ingèrent dans des affaires auxquelles ils ne sont pas propres.)

Oligarchie, s. f. Gouvernement où l'autorité souveraine est entre les mains d'un petit nombre de personnes. (Du grec *oligarchia*, formé d'*oligos* peu, et *archê* autorité, puissance.)

Oligarchique, adj. (*O-li-gar-chi-ke*) Qui appartient à l'*oligarchie.*

† Oligiste, adj. (Minéral.) Nom d'une mine de fer peu abondante en métal, et qu'on appelle *fer spéculaire.* (Du grec *oligistos* très-peu.)

Oligophille, adj. (*O-li-go-fi-le*) T. de Botan. Qui a peu de feuilles. (Du grec *oligos* peu, et *phullon* feuille.)

Oligosperme, adj. (Botan.) Se dit d'un fruit qui ne contient qu'un petit nombre de semences. (Du grec *oligos* peu, et *sperma* semence.)

† Oligotrophie, s. f. (*O-li-go-tro-fi-e*) T. de Médee. Diminution de nourriture. (Du grec *oligos* peu, et *trephô* je nourris.)

† Olik *ou* Onlik, s. m. Monnoie d'argent de Turquie, de la valeur de dix Aspres ou de deux Bestyks.

Olim, adv. emprunté du latin : Autrefois.

Olim, s. m. pl. Anciens registres du Parlement de Paris qui remontoient jusqu'en 1313.

Olinde, s. f. (*O-lein-de*) Sorte de lame d'épée très-fine.

† Olivaire, adj. (*O-li-vè-re*) T. d'Anat. *Corps olivaires*, deux protubérances de la moelle allongée, qui ressemblent à une *olive.*

Olivaison, subst. f. (*O-li-ve-zon*) Saison où l'on fait la récolte des olives.

Olivâtre, adj. Qui tire sur la couleur d'olive.

Olive, s. f. Sorte de fruit à noyau dont on tire de l'huile, (Du latin *oliva* ou *olea*, dé-

rivé du grec *élaia* ou *élaa*, et, avec le digamma éolique, *élaifa*, *élaiva*.) — En t. d'Architecture, ornement fait en olive. — En t. de Passementier, petit morceau de bois tourné en façon d'olive, et recouvert en soie, etc. — Il se dit quelquefois pour *olivier* : *Le Jardin des olives*; *l'olive est le symbole de la paix*. — Fig. et poét. *Joindre l'olive aux lauriers*; faire la paix après la victoire. En ce sens, on dit *l'olive de la paix*, et non pas *l'olive de paix*, comme l'a fait Voltaire dans *Adélaïde du Guesclin* : *S'ils n'y sont soutenus de l'olive de paix*; ce qui, suivant *La Harpe*, est plat et dur.

Couleur d'olive, couleur verdâtre et tirant un peu sur le jaune.

† Olivet, s. m. (*O-li-vé*) Voy. *Olivier sauvage*.

Olivettes, s. f. p. Espèce de danse en usage chez les Provençaux, après qu'ils ont cueilli les olives. — Fausses perles, en forme d'*olives*, dont on fait commerce avec les Nègres du Sénégal.

Olivier, s. m. (*O-li-vié*) Arbre des pays chauds de l'Europe, à fleur monopétale, qui produit un fruit charnu, ovale, à noyau très-dur, nommé *olive*. Ses espèces ou ses variétés sont très-nombreuses. (Du lat. *olea*. V. *Olive*.)

† *Olivier bâtard de St.-Domingue*, arbre de moyenne grandeur, de la famille des *Solanum*, toujours vert, et qui croît aux Antilles, dans le voisinage de la mer. — *Olivier nain*, Voy. *Camélée*. — *Olivier Sauvage*, *Olivier de Bohême*, *Eléagne*, *Olivet*, *Chalef à feuilles étroites*, arbre d'une hauteur médiocre, à fleurs monopétales, très-odorantes, dont le fruit imite l'olive, et dont les jeunes rameaux sont couverts d'un duvet blanc et cotonneux.

† Olivine, s. f. (Minéral.) Nom que quelques Minéralogistes ont donné au Péridot.

Ollaire, adj. f. (*Ol-lè-re*) Il se dit d'une pierre tendre et facile à tailler. On s'en sert à faire des pots. (Du latin *ollaris*, fait d'*olla* pot, marmite.)

† Olmos, s. m. (Musiq. des Anciens) Nom d'une des parties de la flûte des Anciens, probablement de l'embouchure.

Olographe, adj. (*O-lo-gra-fe*) *Testament olographe*, écrit en entier de la main du Testateur. (Du grec *holos* entier, et *graphô* j'écris.)

† Olone, s. f. Toile des fabriques de Bretagne, propre à faire des voiles de navire.

† Olophyrme, s. m. (*O-lo-fir-me*) Chanson des Anciens, dans les événemens tristes et funèbres. (Du grec *olophurmos*, fait d'*olophuromai* je me lamente, je gémis.)

Olympe, s. m. (*O-lein-pe*) En Poésie, le Ciel. (Du grec *Olumpos* Olympe, montagne de Thessalie, si élevée que suivant l'opinion des Anciens, elle sembloit toucher le ciel. Son nom moderne est *Lacha*. Racine : *holos* entier, et *lampô* je brille; *hololampos* toute brillante.)

Olympiade, s. f. (*O-lein-pi-a-de*) Espace de quatre ans, compté depuis une célébration des *Jeux Olympiques* jusqu'à la suivante. La première Olympiade commença au mois de juillet de l'année 3938 de la période Julienne, 776 ans avant la naissance de J. C. (Du grec *olumpias*.)

Olympiens, adj. pl. (*O-lein-pi-en*) Les douze principales Divinités du Paganisme : Jupiter, Mars, Neptune, Pluton, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane et Vénus. — On donnoit particulièrement ce surnom à Jupiter, à cause du temple magnifique qu'il avoit à *Olympie*, en Elide. — On appeloit aussi Junon *Olympienne*, parce qu'elle présidoit aux jeux *olympiques* des femmes.

† Olympioniques, s. m. pl. (*O-lein-pi-o-ni-ke*) Nom qu'on donnoit à ceux qui étoient victorieux dans les jeux *Olympiques*.

Olympique, adj. (*O-lein-pi-ke*) *Jeux olympiques*; jeux qui se célébroient tous les quatre ans auprès d'*Olympie*, ville de l'Elide dans le Péloponnèse.

† Omagre, s. f. (Médec.) Goutte qui attaque l'épaule. (Du grec *ômos* épaule, et *agra* prise, capture.)

† Omaloïdes, s. m. (*O-ma-lo-i-de*) T. d'Entomol. Famille d'insectes coléoptères, à antennes en massue, à corps excessivement déprimé et aplati. On les nomme aussi *Planiformes*. (Du grec *omalon* plaine, fait d'*omalos* plat, uni; et d'*eidos* forme, ressemblance; *uni comme une plaine*.)

† Oman, Omanus, s. m. (Mythol.) Divinité des anciens Perses, qu'on croit avoir été le soleil, ou le feu image du soleil.

† Omasum *ou* Omasus, s. m. Mots purement latins, par lesquels on désigne en Hist. nat. le ventricule des animaux qui ruminent.

Ombelle, s. f. (*On-bè-le*) T. de Botan. Assemblage de fleurs ou de fruits dont les pédoncules partent d'un centre commun, comme les branches d'un parasol. L'assemblage de ce genre qui est porté par un des rayons de l'ombelle générale, se nomme *Ombelle partielle* ou *Ombellule*. (Du latin *umbella* parasol.)

Ombellifère, adj. (*On-bé-li-fè-re*) Qui est en *ombelle* ou en parasol. Voy. *Ombelle*. *Tournefort* a donné ce nom aux fleurs simples, polypétales, régulières, à cinq pétales, disposées en rose, et distinguées des *Rosacées*, par l'inégalité de leurs pétales, par leur fruit formé de deux semences nues, et par la disposition des pédoncules en ombelle. Les Ombellifères forment la VII.e Classe de sa méthode.

† Ombellule, s. f. *On-bè-lu-le*) Terme de Botan. Voy. *Ombelle*.

Ombilic, s. m. (*On-bi-lik*) Ter. d'Anatomie : Nombril. (Du latin *umbilicus*.) — En Botan. 1.° Petite cavité à la partie supérieure des fruits à pepins, que les Cultivateurs nomment *œil*. — 2.° Cette Partie de la graine où se trouve l'ouverture qu'on observe dans son enveloppe extérieure. En ce sens, on dit aussi *Cicatrice*. Voy. *Hile*.

Ombilical, ale, adj. Qui appartient, qui a rapport à l'*ombilic*.

† Ombiliqué, ée, adj. (*On-bi-li-ké*, *é-e*) T. de Botan. Où l'on observe un *ombilic*.

Ombrage, s. m. (*On-bra-je*) L'*ombre* que font les arbres. — Au fig. Défiance; soupçon : *Donner*, *causer de l'ombrage*; et sans article, *faire ombrage à*... On lit dans *Racine* (Phèdre) : *Tout autre auroit pour moi pris les mêmes ombrages*. 1.° *Ombrage*, même en ce sens, ne s'em-

ploie guère au pluriel ; 2.° il falloit *envers moi*, *contre moi*, et non pas *pour moi*.

Ombrager, v. a. (*On-bra-jé*) Faire, donner de l'*ombre*. — Dans la Broderie, appliquer sur l'or de la soie qui en tempère l'éclat.

Figurém. *Les lauriers ombragent sa tête, son front* ; il a remporté plusieurs victoires.

Ombrageux, euse, adj. (*On-bra-jeû, eû-ze*) Il se dit des chevaux sujets à avoir peur de leur *ombre*, etc. — Fig. Soupçonneux ; qui prend aisément de l'ombrage. *L'ombrageux*, dit *Roubaud*, voit tout en noir, tout l'offusque ; le *soupçonneux* voit tout en mal, tout le choque ; le *méfiant* est toujours en garde, il craint tout. *L'ombrageux* s'arrête aux apparences ; le *soupçonneux* à la supposition ; le *méfiant* à la crainte d'être trompé.

Ombre, subst. f. (*On-bre.*) Espace privé de lumière ou dans lequel la lumière est affoiblie par l'interposition de quelque corps opaque. — Plus proprement, l'obscurité que cause cette interposition. — En perspective, représentation de l'ombre d'un corps sur un plan. — En Astron. Cône formé par les rayons qui, partant du soleil, touchent le globe lunaire dans les éclipses du soleil, ou le globe terrestre dans les éclipses de lune. (Du latin *umbra.*) — Figur. 1.° Protection ; appui. Il se dit surtout adverbial. *A l'ombre d'une protection si puissante*, etc. — 2.° Avec la préposition *sous*, prétexte : *Sous ombre d'amitié ; sous ombre qu'il avoit des affaires pressantes.* — 3.° Apparence vaine : *Il n'a qu'une ombre de crédit.* On dit adverb. *Pas l'ombre* ; point du tout. — 4.° Signe, figure d'une chose à venir. Il ne se dit en ce sens qu'en parlant des choses de l'ancienne loi, par rapport à la nouvelle. — L'ame séparée du corps : *Manes.* Il se dit sur-tout en Poésie. — En Peinture, 1.° les endroits les plus bruns et les plus obscurs d'un tableau, qui servent à rehausser l'éclat des autres. En ce sens on dit fig. d'un léger défaut dans une personne vertueuse, dans un bon ouvrage, que *c'est une ombre au tableau.* — 2.° Terre brune et noirâtre qui sert à faire les ombres. On dit plus communément *Terre d'ombre.*

Fig. *Avoir peur de son ombre* ; s'effrayer trop légèrement. — *Tout lui fait ombre* ; il se défie de tout. — *Faire ombre à quelqu'un* ; obscurcir son mérite, son crédit, en le surpassant à l'un et l'autre égard.

Ombres, au plur. Chez les anciens Romains, les personnes que les Convives invités amenoient avec eux.

† Ombré, ée, part. p. et adj. Voy. *Ombrer.* — Se dit, dans le Blason, des édifices, etc. dont les côtés opposés au jour sont d'un émail différent, pour marquer l'*ombre*.

Ombrer, v. a. (*On-bré*) Mettre les *ombres* dans un tableau. — En t. d'Ébéniste, etc. Brunir plus ou moins certaines parties.

Ombreux, euse, adj. (*On-breû, eû-ze*) Qui fait de l'*ombre*. Il est vieux. M. *Delille* l'a rajeuni dans sa traduction de l'Énéide. *Dont un bois vaste entoure une vallée ombreuse.* Dans ce vers *ombreux* signifie *ombragé*, où il y a de l'ombre.

† Ombromètre, s. m. (Physique) Instrument pour mesurer la quantité de pluie qui tombe chaque année. (Du grec *ombros* pluie, et *metron* mesure.)

Oméga, subst. m. Dernière lettre de l'alphabet grec. — Fig. Ce qui est la fin ; la dernière partie de quelque chose. — En Entomol. Espèce d'insectes lépidoptères, de la famille des Séticornes, et du genre des Noctuelles, sur les ailes duquel on a cru reconnoître cette lettre grecque.

Omelette, s. f. (*O-me-lè-te*) Œufs cassés, battus et cuits dans une poêle avec du beurre. (Suivant *La Mothe-le-Vayer*, contraction des deux mots françois *œufs mêlés.*) Quelques-uns disent *amelette*, mais mal.

† Ométides, s. f. pl. (Archéol.) Coussins dont les femmes trop maigres se servoient pour faire paroître leurs épaules plus grasses. (Du grec *ômos* épaule.)

Omettre, v. act. (sur *Mettre*) Manquer à faire ou à dire quelque chose qui est d'obligation, d'usage, etc. *ou* qu'on s'étoit proposé de faire ou de dire. (Du latin *omittere*, fait, dans sa même signification, de la prép. *ob* devant ou autour, et *mittere* envoyer ; laisser là, quitter, abandonner.)

Omission, s. f. (*O-mi-si-on*) Manquement de celui qui omet. — Chose omise. Il ne prend de plur. qu'en ce sens. (Du latin *omissio.*)

Péché d'omission, qui consiste à ne pas faire ce qui est commandé.

Omniscience, s. f. (*Om-hi-si-an-ce*) Ter. de Théologie : Connoissance infinie de Dieu. (Du latin *omniscientia*, fait par les Théologiens, d'*omnis* tout, et *scientia* science.)

† Omoclaviculaire, s. m. (Anat.) Ligament qui unit l'apophyse coracoïde de l'omoplate à la clavicule. (Du grec *ômos* épaule, et du latin *clavicula* clavicule.)

† Omocotyle, s. f. (Anat.) Cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humérus. (Du grec *ômos* épaule, et *kotulê* cavité.)

† Omohyoïdien *ou* Omoplathyoïdien, s. m. (Anat.) Voy. *Coracohyoïdien*, qui a la même signification. (Du grec *ômos* l'épaule, ou *ômoplatai* les omoplates ; et *huoeidês* l'os hyoïde.)

Omologuer, Omologation, Voy. *Homologuer*, etc.

† Omophage, adj. (*O-mo-fa-je*) Qui mange de la chair crue. (Du grec *ômos* cru, et *phagô* je mange.)

† Omophagie, s. f. (*O-mo-fa-ji-e*) Usage des viandes crues. Voy. *Omophage.*

† *Omophagies*, pl. Fêtes qui se célébroient en l'honneur de Bacchus, dans les îles de Chio et de Ténédos : on y mangeoit les entrailles *crues* et sanglantes des boucs, à l'imitation de Bacchus qu'on croyoit ne manger que de la chair *crue.*

Omoplate, s. f. Os de l'épaule plat et large, qui en forme la partie postérieure. (Du grec *ômos* épaule, et *platus* large.)

Omphacin, ine, (*On-fa-cin, ci-ne*) adj. Ter. de Pharmacie : *Huile omphacine*, qu'on tire des olives, avant qu'elles soient mûres. (Du grec *omphax* raisin vert, et tout fruit qui n'est pas mûr.)

Omphalocèle, subst. fém. (*On-fa-lo-cé-le*) T. de Médecine : Hernie qui se fait au nombril.

ONC ONC ONC

ONDÉE, subst. fém. Pluie subite et passagère.

† ONDÉCAGONE, s. m. (Géom.) Figure régulière qui a onze angles et onze côtés. (Du grec *hendrika* onze, et *gônia* angle.)

ONDECIMAL, s. m. Poisson du genre du *Silure*.

ONDIN, INE, subst. (*On-dein*, *i-ne*) Chez les Cabalistes, prétendus Génies qui habitent les eaux.

ONDOIEMENT, s. m. (*On-doa-man*) Baptême donné sans les cérémonies de l'Eglise.

ONDOYANT, ANTE, adj. (*On-doa-ian*) Qui *ondoie*; qui flotte par ondes. — Il se dit fig. en Peinture, des contours, des draperies, etc.

ONDOYER, v. n. (*On-doa-ié*) Flotter par *ondes*. Il ne se dit qu'au figuré. *Ses cheveux ondoyoient au gré du vent.*

ONDOYER, v. act. Baptiser sans faire de cérémonies.

ONDULATION, s. f. (*On-du-la-cion*) Terme de Physique : Mouvement par *ondes* : *Les ondulations de l'air, de la lumière, etc.*

† ONEIRODYNIE, s. f. (Médec.) Sensation vive et pénible pendant le sommeil, telle que le cauchemar, etc. (Du grec *onéiros* songe, et *odunê* douleur.)

† ONÉIROGYNE, s. m. (Médec.) Songe vénérien. (Du grec *onéiros* songe, et *gunê* femme)

ONÉRAIRE, adj. (*O-né-rè-re*) Qui a le soin et la charge d'une chose dont un autre a l'honneur : *Tuteur onéraire.* (Du latin *onerarius*, fait d'*onus*, *oneris* charge, fardeau.)

ONÉREUX, EUSE, adject. (*O-né-reû*, *eu-ze*) Incommode; qui est à charge. (Du lat. *onerosus*.)

† ONGA, s. f. (Mythol.) Divinité des anciens Phéniciens, qui paroît avoir été la même que la Minerve des Grecs. On croit que le mot *ogga* signifioit en phénicien *une jeune fille*.

ONGLE, s. m. Partie dure et ferme qui couvre le dessus de l'extrémité des doigts des mains et des pieds de l'homme. (Du latin *ungula*, dimin. d'*unguis*, fait du grec *onux hos*, génitif d'*onux*, qui a la même signification.) — Il se dit aussi de quelques animaux, et des oiseaux autres que les oiseaux de proie. — En term. de Botanique, endroit par lequel le pétale est attaché au calice d'une plante. On dit aussi *onglet*. — En t. d'Oculistes, 1.° Pellicule vers l'angle interne de l'œil. — 2.° Amas de pus entre l'iris et la cornée. — En Fauconnerie, espèce de taie qui vient dans l'œil de l'oiseau, et que cause un chaperon trop serré, etc.

Prov. et fig. *Rogner les ongles à quelqu'un*; lui diminuer son pouvoir et son profit. — *Avoir du sang aux ongles*; avoir du cœur. — *Avoir bec et ongles*; savoir bien se défendre. — Fam. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles*; en avoir beaucoup.

† *Ongle odorant* (Conchyliologie), espèce de coquillage univalve et operculé, du genre des Pourpres, qui se pêche dans les marais des Indes, où croît une plante d'une odeur de spicanard dont il se nourrit.

ONGLÉ, ÉE, adj. Terme de Blason : Qui a des ongles, des griffes, lorsque ces ongles sont d'un émail différent. On le dit même des bêtes à quatre pieds, quoiqu'elles n'aient point de griffes : *A la biche d'or onglée de sable.* — En t. de Fauconnerie, qui a des serres.

ONGLÉE, s. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts causé par un grand froid. — Se dit en term. de Maréchallerie, de l'excroissance membraneuse que les Oculistes appellent *ongle*.

ONGLET, s. m. (*On glè*) En t. d'Imprimeur, deux pages in-8 ou in-12, que l'on imprime sur un feuillet volant, pour insérer dans un volume d'un de ces formats, à la place de deux autres pages où il s'étoit glissé des fautes. — Bande de papier qu'on relie avec d'autres feuilles, pour y pouvoir ensuite coller quelque planche ou carte. — En termes de Menuisier, assemblage dans lequel les deux pièces qui doivent se joindre sont coupées diagonalement suivant un angle de 45 degrés; de manière que réunies elles forment un angle droit : *Assemblage à onglet.* (*Onglet*, en ce sens, paroît être une corruption d'*anglet*.) — Poinçon d'orfèvre et de graveur. — Chez les bouchers, partie de la fressure qui tient au mou et au foie. — En Botanique, partie inférieure du pétale, par laquelle il est immédiatement inséré sur le réceptacle. — Peau membraneuse qui se forme au petit coin de l'œil d'un cheval.

† ONGLETTE, s. f. (*On-glè-te*) Poinçon de Serrurier pour ciseler, dont l'extrémité est en triangle. — Echancrure sur le dos et vers la pointe d'une lame de couteau et de canif, dans laquelle on met l'*ongle* pour lever la lame.

† ONGUEAL, s. m. (Anat.) Nom par lequel on désigne, dans les mammifères, la dernière phalange des doigts, celle qui supporte l'*ongle*.

ONGUENT, s. m. (*On-gan*) Médicament extérieur d'une consistance molle. (Du lat. *unguentum*, fait d'*ungere* oindre.)

† ONGUICULÉ, ÉE, adj. (*On-gui-ku-lé*) se dit des doigts des quadrupèdes terminés par un *ongle* long et grêle. (Du latin *unguiculus* petit *ongle*.)

ONIROCRITIE, s. f. (*O-ni-ro-kri-ti-e*) L'art d'expliquer les songes. L'onirocritie formoit une branche considérable de la divination chez les Anciens. (Du grec *onéiros* songe, et *krinô* je juge.)

ONIROCRITIQUE, s. m. (*O-ni-ro-kri-ti-ke*) Interprète des songes. (Du grec *onéirokritês* ou *onéirokritikos*, fait, dans la même signification d'*onéiros* songe, et *krinô* je juge.)

† ONIROMANCIE, s. f. Explication des songes. Voy. *Onirocritie*. (Du grec *onéiros* songe, et *manteia* divination.)

† ONIROSCOPIE, s. f. La même chose qu'*onirocritie*. V. ce mot. (Du grec *onéiros* songe, et *skopeô* j'examine, je considère.)

ONKOTOMIE, s. f. Voy. *Oncotomie*.

† ONOCENTAURE, subst. m. (*O-no-san-tô-re*) Monstre fabuleux, moitié homme et moitié âne. (Du grec *onos* âne, et *kentauros* centaure; *centaure qui tient de l'âne.*)

ONOCROTALE, s. m. Grand oiseau aquatique, le même que le Pélican. (Du grec *onokrotalos*, formé d'*onos* âne, et *krotos* bruit; parce que le cri de cet oiseau ressemble au braire d'un âne.)

†ONOMANCIE, ou mieux, ONOMATOMANCIE, s. f. L'art de prédire par le nom d'une personne ce qui doit lui arriver. (Du grec *onoma*, génit. *onomatos* nom, et *manteia* divination.)

†Onomate, s. f. (Archéol.) Fête établie à Sycione, en l'honneur d'Hercule, lorsqu'au lieu des simples honneurs dus aux héros, il fut ordonné par Festus de lui sacrifier comme à un Dieu, et de lui en donner le *nom*. (Du grec *onoma*, *onomatos* nom.)

Onomatopée, s. f. Terme de Grammaire : Formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie. Les mots *trictrac*, *bêler*, *etc.* sont formés par *onomatopée*. (Du grec *onomatopoïa*, formation d'un nom, fait d'*onoma* nom, et *poiéô* je fais.)

† Ononis, s. m. Plante épineuse, qu'on appelle aussi *Arrête-bœuf*. (Du grec *onos* âne, parce que les ânes en sont très-friands.)

†Ononycnite, s. m. Nom injurieux par lequel les Païens designoient le Dieu des Chrétiens, le même que le Dieu des Juifs, qui, suivant les idolâtres, étoit représenté sous la figure d'un âne. (Du grec *onos* âne, et *onuchos*, génit. d'*onux* ongle, sabot; qui a les pieds d'un âne.)

† Onoporde, s. f. Chardon cotonneux à épines blanches, nommé aussi *Pet d'ânes*, parce qu'il fait peter les ânes qui en mangent. (Du grec *onos* âne, et *pordê* pet.)

† Onoscèle *ou* Onoscélide, s. m. (*O-no-cè-le*, *cé-li-de*) Monstre fabuleux à jambes d'âne. (Du grec *onos* âne, et *skélos* jambe.)

† Onthophage, s. m. (*On-to-pha-je*) Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans la fiente des animaux. (Du grec *onthos* fiente, et *phagô* je mange.)

† Ontologie, s. f. (Philos.) Traité des êtres, en général. (Du grec *ôn* génitif *ontos* un être, et *logos* discours.)

† Ontologique, adj. Qui appartient à l'*Ontologie*.

† Onuava, s. f. (Mythol.) Divinité des anciens Gaulois, que l'on croit être la Vénus celeste.

† Onuphis, s. masc. L'un des bœufs sacrés des Egyptiens, qui étoit gardé à Hermunthis, ville située sur le Nil dans la Thébaïde. Son nom, en langue copte, signifie *le bon génie*. Les autres bœufs adorés en Egypte étoient l'*Apis* de Memphis, le *Mnévis* d'Héliopolis, etc.

† Onychomancie *ou* Onycomancie, subst. f. (*O-ni-ko-man-ci-e*) Divination qui se faisoit en observant les ongles d'un enfant. (Du grec *onuchos* génitif d'*onux* ongle, et *manteia* divination.)

† Onyx, s. m. (*O-nikce*) Espèce d'agate très-fine, dont la partie laiteuse est d'un blanc couleur d'*ongle*. (Du grec *onux* ongle.)

Onze, nom de nombre indéclinable. Dix et un. Dans les mots qui précèdent *onze*, la consonne finale ne se prononce, et la voyelle ne s'elide pas plus que si *onze* commençoit par une *h* aspirée : *Vers les onze heures*; *le onze du mois*. (Du latin *undecim*.)

Onzième, adj. numéral. On dit indifféremment *le onzième jour* et *l'onzième jour*. (Du lat. *undecimus*.)

† *Accord de onzième*. (Musique) Accord de septième, au-dessous duquel on fait entendre la quinte du son fondamental.

Onzièmement, adv. (*On-zième-man*) En *onzième* lieu.

† Oolithe, s. f. (Litholog.) Pierre composée de petits globules, en forme d'œufs de poisson, ou de graines petrifiées. C'est la chaux carbonatée granuliforme des minéralogistes modernes. (Du grec *ôon* œuf, et *lithos* pierre.)

† Oomancie, s. f. (*O-o-man-ci-e*) Divination qui se faisoit en observant des signes ou des figures qui paroissoient dans les œufs. On dit aussi *Ooscopie*. (Du grec *ôon* œuf, et *manteia* divination, ou *skopéô* j'observe, je considère.)

Opacité, s. f. Terme didactique : Qualité de ce qui est opaque. (Du lat. *opacitas*.)

Opale, s. f. Espèce de pierre précieuse de couleur laiteuse, qui, suivant les différens points de vue, a des reflets diversement colorés. (Du lat. *opalus*, pris du grec *opalos*.)

† Opales *ou* Opalies, s. f. pl. Fête qui se célébroit à Rome en l'honneur de la Déesse *Ops*, un des jours des Saturnales. (Du latin *opalia*, *ium*.)

Opaque, adj. (*O-pa-ke*) Terme didactique : Qui n'est point transparent. (Du lat. *opacus* fait, dans le même sens d'*ops* la terre.)

† Opas, s. m. (Mythol.) Nom donné par les Egyptiens à Vulcain qu'ils disoient être fils du Nil, et sous la protection duquel les Egyptiens avoient mis l'Egypte.

Opéra, s. m. Sorte de drame en musique, ordinairement accompagné de machines et de danses. — Lieu destiné à la représentation des pièces de ce genre. — Fig. et fam. Chose difficile : *C'est un opéra*. (De l'italien *Opera* ouvrage, composition.) — L'Académie, dans les éditions précédentes de son dictionn. avoit décidé qu'*opéra* ne prenoit point d's au pluriel : suivant la dernière donnée par *Smits*, an VII, on doit dire, au plur. *operas* : *Les opéras de Lully*. Suivant *La Harpe*, il est indéclinable comme spectacle, et déclinable comme drame.

† *Tailleur d'opéra*, celui qui fait les habits des acteurs de l'opéra. — *Tailleur d'opéras*, celui qui retourne une tragédie, etc. pour en faire un opéra. Cette expression méprisante est de *La Harpe*.

Faire opéra; au jeu de la Comète, se débarrasser de toutes ses cartes, de suite et sans interruption.

Opérateur, s. m. Celui qui fait des opérations de chirurgie : *Habile Opérateur*. — Plus souvent, Charlatan, vendeur d'orviétan, arracheur de dents, etc. Le féminin est *Opératrice*.

Opération, s. f. (*O-pé-ra-cion*) Action de ce qui *opère* : *Les opérations de Dieu*, *de la nature*. (Du lat. *operatio*.) — Action du Saint-Esprit, de la Grâce sur la volonté. — En Philosophie, on appelle *opérations de l'entendement*; la simple idée, le jugement qu'on fait des choses, et le raisonnement. — Action méthodique du Chirurgien sur quelque partie du corps humain. — Action d'un remède.

Opérations arithmétiques; supputations et calculs que l'on fait. — En term. de Guerre; *régler les opérations de la campagne*, ce qu'on doit faire pendant la campagne.

Opercule, s. m. Terme de Conchyliologie : Couvercle pour défendre l'entrée de la bouche d'une coquille. — En Botan. Partie qui surmonte et qui ferme l'urne des mousses. Elle est ordinairement recouverte par la coiffe. — En Ichth.

Plaque osseuse, mobile, qui, dans un grand nombre de poissons, recouvre les ouïes ou branchies. Quelques-uns le font du genre terminin. (Du lat. *operculum*, fait d'*operculare*, fréquentatif d'*operire*, couvrir.

Opérer, v. a. (*O-pé-ré*) Faire, produire quelque effet, *Opérer des miracles; qu'avez-vous opéré dans cette affaire?* (Du lat. *operari*, fait d'*opera*, occupation, peine, travail.)

Opérer, v. n. Il se dit dans le même sens que l'actif: *Opérer sur l'esprit du peuple.* —En parlant d'un remède, produire son effet: *Cette médecine a bien opéré.* —En parlant des Chimistes et des Chirurgiens, travailler de la main. —On le dit aussi des Algébristes et des Arithméticiens.

† Opertanés, adj. m. pl. (Mythol.) Nom donné par les Romains à certains Dieux ou souterrains, ou infernaux, ou qui avoient des mystères, des cérémonies secrètes auxquelles tout le monde n'étoit pas admis. (Du lat. *opertus* couvert, caché.)

Opes, subst. m. T. d'Architecture: Trous des boulins qui restent dans les murs. —Ceux où sont posés les bouts des solives. (Du grec *opé* trou.)

† Ophiase, s. f. (*O-fi-a-ze*) Terme de Médecine: maladie qui fait tomber les cheveux en différens endroits de la tête: en sorte qu'elle paroît mouchetée comme la peau d'un serpent. (Du grec *ophiasis*, fait d'*ophis* serpent.)

† Ophicéphale, s. m. (*O-fi-cé-fa-le*) genre de poissons thoraciques, dont la tête ressemble à celle d'un serpent. (Du grec *ophis* serpent, et *képhalé* tête.)

† Ophichtes, s. m. pl. (*O-fik-te*) Ordre de poissons osseux sans opercule, sans membrane branchiale, et *sans nageoires ventrales*, tels que la murène, etc. (Du grec *ophis* serpent, et *ichtys* poisson; *poisson-serpent.*)

† Ophien, s. et adj. m. (*O-fi-di-en*) Nom par lequel, dans la nouvelle classification de l'hist. natur. on désigne l'ordre des serpens: *Les ophidiens, les reptiles ophidiens.* (Du grec *ophidion* petit serpent, dimin. d'*ophis* serpent.)

Ophiogenes, s. m. pl. (*O-fi-o-jé-ne*) Terme d'antiquité: Race d'hommes qui se disoient issus d'un serpent. (Du gr. *ophis* génit. *ophios* serpent, et *geinomai* naître.)

Ophioglosse, s. m. (*O-fi-o-glo-se*) Plante cryptogame, vivace, qui croît dans les marais, dont la fructification est disposée en un épi oblong, articulé en forme de langue. On la nomme aussi *langue de serpent: herbe sans couture, petite serpentaire.* (Du grec *ophis*, génit. *ophios* serpent, et *glôssa* langue.)

† Ophiolatre, s. m. Adorateur des serpens. Voy. *Ophiolatrie.*

† Ophiolatrie, s. f. (*O-fi-o-la-tri-e*) Culte, adoration des serpens. (Du grec *ophis*, *ophios* serpent, et *latréia* culte.)

† Ophiologie, s. f. (*O-fi-o-lo-ji-e*) Histoire Nat. Description des serpens. (Du grec *ophios* génit. d'*ophis* serpent, et *logos* discours.)

† Ophiomancie, s. f. (*O-fi-o-man-ci-e*) Divination par les serpens. (Du grec *ophis*, *ophios* serpent, et *manteïa* divination.)

† Ophiophages, s. et adj. m. pl. (*O-fi-o-fa-je*) Peuples d'Ethiopie qui se nourrissoient de serpens. (Du grec *ophis*, génit. *ophios* serpent, et *phagô* je mange.)

Ophite, adj. (*O-fi-te*) *Marbre ophite*, vert et mêlé de filets jaunes, comme la peau d'un serpent. (Du grec *ophis* serpent.) On dit aussi substantivement l'*ophite* ou *serpentine* femin. C'est la *Roche cornéenne* des Minéralogistes modernes.

† Ophites, s. m. pl. Branche de Gnostiques qui croyoient que la sagesse s'étoit manifestée aux hommes sous la figure d'un serpent, et qui, en conséquence rendoient un culte à cet animal. (Du grec *ophis* serpent.)

† Ophiucus, s. m. (*O-fi-u-kuse*) Terme d'Astronomie: Constellation boréale appelée aussi *Serpentaire.* (Du grec *ophis* serpent, et *echô* j'ai, je tiens; *qui tient un serpent.*)

† Ophiure, s. m. (*O-fi-u-re*) Genre de Zoophytes, de la famille des Echinodermes, semblables aux Astéries, mais dont les rayons sont subdivisés, comme dans la *Tête de Méduse.* (Du grec *ophis* serpent, et *oura* queue, *queue de serpent.*)

Ophris, s. m. (*O-fris*) Plante dont on tire un baume très-utile pour les plaies. On l'appelle aussi *double-feuille.* (Du grec *ophrus* sourcil, et, par métaphore, tête; parce que sa fleur ressemble en quelque sorte à une tête d'homme.) Voy. *Double feuille.*

Ophthalmie, s. f. (*Of-tal-mi-e*) Maladie des yeux: inflammation de la conjonctive. (Du grec *ophthalmos* œil, dérivé d'*optomai* voir.)

Ophthalmique, adject. (*Of-tal-mi-ke*) Qui concerne les yeux. (Du grec *ophthalmos* œil.)

Ophthalmographie, s. f. (*Of-tal-mo-gra-fi-e*) Discours sur la composition de l'œil, et sur les usages de ses diverses parties. (Du grec *ophthalmos* œil et *graphô*, je décris.)

† Ophthalmologie, s. f. (*Of-tal-mo-lo-ji-e*) Partie de l'Anatomie qui traite des yeux. (Du grec *ophthalmos* œil, et *logos* discours.)

† Ophthalmoscopie, s. f. (*Of-tal-mos-ko-pi-e*) Art de juger du tempérament, du caractère d'une personne par l'inspection de ses yeux. (Du grec *ophthalmos* œil, et *skopéô* j'observe, je considère.)

† Ophthalmotomie, s. f. (*Of-tal-mo-to-mi-e*) Dissection anatomique de l'œil. (Du grec *ophthalmos* œil, et *tomé* incision, dérivé de *temnô* je coupe.)

† Ophthalmoxystre, s. m. (*Of-tal-mok-sis-tre*) Terme de Chirurgie: Brosse de barbes d'épis de seigle, pour scarifier les paupières. (Du grec *ophthalmos* œil, et *xustra* étrille, dérivé de *xuô* je râcle.)

Opiat, subst. m. (On prononce le *t*) Sorte d'électuaire d'une consistance un peu molle, et dans lequel il entre divers ingrédiens. (Du grec *opion* opium ou suc de pavot, parce que tous les *opiats* étoient autrefois préparés avec l'*opium* ou les narcotiques.) —Pâte ou poudre rouge dont on se sert pour nettoyer les dents.

† Opigonsives, s. f. pl. (Antiq.) Fêtes qui se célébroient à Rome le 25 Août, en l'honneur d'*Ops* surnommée *consiva.* (Du lat. *conseru* je sème; parce que cette Déesse présidoit aux biens de la terre.)

Opier, s. m. (Botan.) Voy. *Olier.*

† Opiglre, s. et adj. (Mythol.) Surnom de

Junon, sous lequel cette déesse étoit honorée par les dames Romaines, qui croyoient en être assistées dans leurs couches. (Du latin *opem gerere* porter du secours.)

Opilatif, ive, adj. Qui peut causer des obstructions. Voyez *Opiler*.

Opilation, s. f. (*O-pi-la-cion*) Terme de Medecine : Obstruction. (Du latin *opilatio*.)

Opiler, v. a. (*O-pi-lé*) Boucher les conduits du corps, causer des obstructions. *Trévoux* écrit ces mots avec deux *pp*, conformément à l'étymologie latine. (Du lat. *oppilare*, formé de la préposition *ob* devant, et du grec *piloô* ou *pileô* je foule, je serre, je presse.)

Opimes, adj. fém. pl. *Les dépouilles opimes*, celles que remportoit un général Romain qui avoit tué le général ennemi. (Du lat. *opimus*, qui signifie gras, fertile, abondant, riche, dérivé d'*Ops*, femme de Saturne, honorée comme la distributrice des richesses, d'où vient aussi le mot *opes* richesses.)

† Opimien, adj. m. (Archéol.) *Vin opimien*, vin recueilli sous le consulat de *L. Opimius* et de Q. Fabius Maximus, l'an 121 avant J. C. : il fut si exquis et si fort qu'on en garda pendant plus d'un siècle.

Opinant, adj. et s. masc. Celui qui opine.

Opinateurs ; s. m. pl. (Archéol.) Ceux qui fournissoient les armées Romaines de pain, de vin et de fourrage. C'étoit proprement ce que nous appelons aujourd'hui *Vivriers*. (Du lat. *Opinatores*, qui a la même signification.)

Opiner, v. n. (*O-pi-né*) Dire son avis dans une assemblée sur une chose mise en délibération. (Du latin *opinari*.)

Proverb. *Opiner du bonnet*, être de l'avis des autres sans y rien ajouter ni diminuer ; parce qu'un Juge qui étoit de même sentiment que ceux qui avoient parlé avant lui, ne faisoit qu'ôter son bonnet sans rien dire. Les Athéniens *opinoient de la main*, en étendant la main vers le Magistrat qu'ils élisoient, ou vers l'Orateur dont ils suivoient l'avis.

Opiniâtre, adj. Obstiné ; entêté ; qui est trop fortement attaché à son *opinion* ou à sa volonté. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport à la personne. Voy. *Tête*.

Combat opiniâtre, soutenu long-temps avec vigueur. — *Travail opiniâtre*, long et difficile.

Opiniâtre, s. Entêté : *On hait les opiniâtres*.

Opiniâtrement, adv. (*O-pi-nia-tré-man*) Avec *opiniâtreté*. — Avec fermeté et constance : *Il a défendu opiniâtrement cette Place*.

Opiniâtrer, v. a. (*O-pi-nia-tré*) Soutenir un fait, une proposition avec *opiniâtreté*.

Opiniâtrer le combat ; se battre long-temps et avec acharnement. — *Opiniâtrer un enfant* ; l'obstiner.

s'Opiniâtrer, v. récip. S'obstiner ; se montrer *opiniâtre*.

Opiniâtreté, s. f. Obstination ; trop grand attachement à son *opinion* ou à sa volonté.

Opinion, s. f. (*O-pi-nion* ; en vers, *ni-on*) Croyance probable. — Sentiment : *C'est-là mon opinion*. Voyez *Sentiment*. — Jugement que l'on porte de... *J'ai mauvaise opinion de cette affaire*. — Avis d'un Juge, etc. dans une délibération : *Aller aux opinions*. Voy. *Sentiment*. (Du latin *opinio*.)

† Opisthocyphose, s. f. (*O-pis-to-si-fo-ze*) Terme de Medecine : Courbure de l'épine en arrière ; bosse. (Du grec *opisthokuphôsis*, forme d'*opisthen* en arrière, et de *kuphôsis* courbure, dérivé de *kuphoô* je courbe.)

† Opisthodome, subst. m. (Archit. anc.) La partie postérieure d'un temple. Le trésor public d'Athènes fut nommé *opisthodome*, parce qu'il étoit placé derrière le temple de la déesse Minerve. (Du gr. *opisthodomos*, formé d'*opisthen* par derrière, et *domos* maison.)

† Opisthographe, adj. Ecrit au recto et au verso de la page. Voyez *Opisthographie*. Les chartes opisthographes sont plus fréquentes en Angleterre qu'en France. On dit aussi *Opisthographique*.

† Opisthographie, s. f. (*O-pis-to-gra-fi-e*) Ecriture sur le recto et le verso de la page. Les Anciens n'écrivoient que sur le recto : l'usage d'écrire sur le revers du papier fut, dit-on, introduit chez les Romains par Jules-César. (Du grec *opisthen* par derrière, et *graphô* j'écris.)

† Opisthographique, adj. (*O-pis-to-g-a-fi-ke.*) Voyez *Opisthographe*.

† Opisthotonos, s. m. (Médec.) Etat convulsif dans lequel le corps est courbé en arrière. (Mot purement grec, formé d'*opisthen* en arrière, et *tonos* tension.)

Opium, s. m. (*O-pi-ome*) Suc qui découle des incisions faites aux têtes des pavots blancs. Il a une qualité narcotique et soporative : *Les Turcs font un grand usage de l'opium*. (Du grec *opion*, fait, dans le même sens d'*opos* suc, liqueur.)

† Oplite, subst. m. Voyez *Hoplite*.

† Oplitodromes. Voyez *Hoplitodromes*.

† Oplomachie, Oplomaques, Voyez *Hoplomachie*, *Hoplomaques*.

Oplothoels, s. m. pl. Voy. *Hoplophores*.

Opobalsamum, s. m. (*O po-bal-za-mome*) Suc ou liqueur qui coule des incisions faites au Baumier, arbre du Levant. C'est le Baume de Judée ou d'Egypte. (Du grec *opobalsamon*, formé d'*opos* suc et *balsamon* baume.)

† Opocalbasamum, Opocarbasum, Apocalbasum, s. m. Substance gommo-résineuse, dont on ignore l'origine, et que *Galien* dit être vénéneuse.

Opopanax, s. m. (*O-po-pa-nakse*) Gomme jaune au dehors et blanche au dedans, qu'on tire par incision d'une plante du Levant nommée *Grande Berce* ou *Panacée*. (Du grec *opos* suc, et *panax* panacée, formé de *pan* tout, et *akéomai* remédier, à cause des nombreuses propriétés de cette plante.)

Oporice, subst. f. (Pharmac.) Remède fort vanté par les Anciens, et composé, suivant *Pline*, de divers fruits d'automne. (Du grec *ôpora* automne, ou fruits d'automne.)

Opportun, une, adj. (*O-por-teun*, *tu-ne*) Favorable ; propre ; selon le temps et le lieu. Il vieillit. (Du lat. *opportunus*, qui vient à propos, formé de *ob* devant, et *portus* port.)

Opportunité, s. f. (*O-por-tu-ni-té*) Occasion propre, favorable. Il vieillit. (Du lat. *opportunitas*.)

Opposant, ante, adj. et subst. (*O-po-zan*, *an-te*) Terme de Palais : Celui, celle qui

s'oppose à une sentence, etc. *Il est opposant ; il y a un nouvel opposant.*

Opposé, ée, part. pas. et adj. Voy. *Opposer.* — Contraire, en parlant des esprits, des humeurs, des intérets, etc. — En dialectique, on le dit d'un terme relatif *ou* contraire à un autre terme : *Fils* est opposé à *Père*, qui est son *relatif*. *Chaud* est opposé à *froid*, qui est son *contraire*. En ce sens on dit substantivement que *tous les contraires sont opposés ; mais que tous les opposés ne sont pas contraires.* — On dit aussi : *Cet homme, cette proposition est tout l'oppose* (le contraire) *de...* — En t. de Blason, *deux pièces sont opposées*, quand la pointe de l'une regarde le chef, et la pointe de l'autre regarde le bas de l'écu. — En Bot. se dit des parties des plantes qui naissent de deux points diamétralement opposés. — En Géom. 1.° *Angles opposés* : ceux que forme la rencontre d'une ligne qui en coupe deux autres : on distingue des angles opposés internes et externes, qu'on appelle plus communement *angles alternes*. Il y a aussi des angles *opposés* au *sommet*. 2.° *Cônes opposés*, cônes semblables opposés par le sommet, c'est-à-dire, qui ont un même sommet commun, ainsi qu'un même axe. — 3.° *Sections opposées*, deux hyperboles produites par un même plan qui coupe deux cônes opposés.

Opposer, v. a. (*O-po-zé*) Mettre une chose pour faire obstacle à une autre chose ou personne : *Opposer une batterie à une autre ; opposer la force à la force.* Racine a dit (Athalie) : *Opposer contre. Qui donc opposez-vous contre ses satellites ?* — Mettre vis-à-vis : *Opposer un trumeau à une cheminée.* — Mettre en parallèle : *Opposer les Modernes aux Anciens.* (Du lat. *opponere*, formé d'*ob* devant, et *ponere* mettre ; *mettre devant.*)

s'Opposer, v. réc. Être contraire à quelqu'un ou à quelque chose. — Faire des efforts pour arrêter, pour mettre obstacle. — En t. de Pratique, déclarer judiciairement qu'on met empêchement à l'exécution de quelque acte, etc.

Opposite, s. m. (*O-po-zi-te*) Le contraire : *Il est tout l'opposite de son frère.* Il vieillit. (Du latin *oppositum*, fait d'*oppositus*, partic. pass. d'*opponere.*)

A l'opposite, adv. Vis-à-vis.

Opposition, s. f. (*O-po-zi-cion*) Empêchement ; obstacle : *Mettre, apporter, faire, former opposition à...* — Contrariété : *Opposition d'humeurs, de sentimens.* — Dans l'Escrime, 1.° Mouvement de la main par lequel on pare une estocade. — 2.° Action d'*opposer* le fort de sa lame au foible de celle de son adversaire. — En Astronomie : éloignement d'une planète de cent quatre-vingt degr. d'une autre planète : elles sont alors diamétralem. opposées. — En termes de Rhétorique, Réunion de deux idées qui paroissent contradictoires : *Une folle sagesse.* (Du lat. *Oppositio.*)

Oppresser, v. a. (*O-pré-cé*) Presser fortement ; nuire à la liberté de la respiration. (Du latin *opprimere.*) Voyez *Opprimer.*

Oppresseur, s. m. (*O-pre-eur*) Celui qui opprime, et non pas celui qui oppresse. (Du lat. *oppressor.*)

Oppressif, ive, adj. *Qui opprime* : *Moyens opnressifs.* C'est un mot nouveau qui paroît s'établir.

Oppression, s. f. *O-prè-cion*) Etat de ce qui est 1.° opprimé : *Oppression de poitrine ;* 2.° oppressé : *Le Peuple est dans une grande oppression.*

Opprimer, v. a. (*O-pri-mé*) Accabler par violence, par autorité. (Du lat. *opprimere.*) *Voltaire* a dit (Sémiramis) : *Je voudrois... mais faut-il dans l'état qui m'opprime.* On n'est point *opprimé* par un état ; parce qu'*opprimer* ne se dit que des personnes, ou de ce qui peut être personnifié figurément, comme le pouvoir, l'injustice, etc. : à la différence d'*oppresser* qui ne se dit que des choses. Ainsi, on est *accablé* d'un état, *oppressé* de douleur, et *opprimé* par ses ennemis.

Opprobre, s. m. (*O-pro-bre*) Ignominie ; honte, affront. (Du latin *opprobrium.*)

Opras, s. m. Titre des Grands Seigneurs du royaume de Siam.

† Ops, s. f. (Mythol.) La même Divinité que Rhée ou Cybèle, ou même la Terre, d'où viennent toutes les richesses, en lat. *opes.*

Opsigone, adj. Terme didactique : Produit dans un temps postérieur : *Les dents molaires s'appellent opsigones*, parce qu'elles ne paroissent qu'après les autres. (Du grec *opsé* tard, et *gënomai* être produit.)

† Opsimathie, s. f. (*Op-ci-ma-ti-e*) Envie tardive de s'instruire. (Du grec *opsé* tard, et *manthanô* j'apprends.)

† Opsomane, subs. m. et f. Celui, celle qui aime quelque aliment avec passion. (Du grec *opson* aliment, et *mania* passion, fureur.)

† Opsonome, s. m. Magistrat de police à Athènes, chargé de veiller sur la qualité des denrées apportées au marché. (Du grec *opson* denrée, aliment, et *nomos* loi, règle.)

Optatif, s. m. L'un des modes du verbe par lequel on exprime quelque désir. Ses temps dans notre langue sont empruntés du subjonctif. (Du latin *optativus*, sous-entendu *modus*, fait d'*optare* souhaiter.)

Opter, v. a. et n. (*Op-té*) Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble. On *opte*, dit *Boubaud*, en se déterminant pour une chose, parce qu'on ne peut les avoir toutes : on *choisit*, en comparant les choses, parce qu'on veut avoir la meilleure. Entre deux choses parfaitement égales, il y a à *opter*, mais il n'y a pas à *choisir.* (Du latin *optare*, qui a la même signification.)

† Optéries, s. f. pl. (Antiq.) Présens qu'on faisoit à un enfant la première fois qu'on le voyoit. — Ceux d'un nouveau marié à son épouse, lorsqu'on le conduisoit chez elle, et qu'on le lui présentoit. (Du grec *optêria*, fait d'*optomai* voir.)

Optigien, s. m. (*Op-ti-cien*) Celui qui est versé dans l'*Optique.* — Celui qui fait des instrumens d'*Optique.*

Optimé, adv. emprunté du Latin : Fort bien ; très-bien.

Optimisme, subst. m. Système des Philosophes qui prétendent que le mieux possible se trouve dans tout ce qui est et qui arrive. (Du lat. *optimus* le meilleur, sup. de *bonus* bon.)

Optimiste, s. m. Partisan de l'*Optimisme.*

emportèrent cet or périrent, dit-on, misérablement, et dans les douleurs les plus cruelles.)

Nombre d'or (Calendrier), Voyez au mot *Nombre*.

Or, particule qui sert, 1.° à lier un discours à un autre.: *Or pour revenir à ce que nous disions.* — 2.° A lier une proposition à une autre, comme la mineure d'un argument à la majeure. En ce sens on dit aussi *Or est-il que.....* 3.° A exhorter; à convier: *Or sus, commençons.* Il est familier.

Oracle, s. m. Réponse que les Païens s'imaginoient recevoir de leurs Dieux. (Du latin *oraculum* ou *oraclum*, fait dans le même sens, d'*os*, *oris* bouche.) — Le Dieu qui rendoit l'oracle. — Fig. 1.° Les vérités enoncées dans l'Ecriture, ou déclarées par l'Eglise. — 2.° Décisions données par des personnes d'autorité et de savoir. — 3.° Ces personnes mêmes.

Orage, s. m. Tempête; grosse pluie mêlée d'éclairs et de tonnerres. (Du lat. *aura*, d'où on a fait, dans la basse latinité, *auragium*, suivant *Menage*, et suivant *Du Cange*, *orago*. *Le Duchat*, le dérive d'*hora* heure, parce que l'orage ou, comme on disoit autrefois *hourée* (Voyez *Rabelais*,) est proprement une pluie d'une heure.) — Fig. Malheur dont on est menacé: *Conjurer, dissiper, laisser passer l'orage.*

Orageux, euse, adj. (*O-ra-jeû*) Qui cause de *l'orage*: *Vent orageux.* — Qui est sujet aux *orages*: *Mer orageuse.* — Où il arrive ordinairement des *orages*: *Temps orageux, saison orageuse.* — Fig. *Cour orageuse*, où les intrigues causent des révolutions fréquentes.

Oraison, s. f. (*O-rè-zon*) Discours d'éloquence destiné à être prononcé en public. Il ne se dit plus en ce sens que des discours des anciens Orateurs et de ceux prononcés à la louange des morts et qu'on nomme *Oraison funèbre*. Voy. *Discours*. — En Grammaire: *les parties d'oraison*, du discours. — Prière adressée à Dieu et aux Saints. On ne le dit guères que des prières particulières de l'Office divin, excepté dans *Oraison Dominicale*, le *Pater noster*. — Méditation: *Faire l'oraison*, ou sans article, *faire oraison*. (Du latin *oratio*.)

Oral, s. m. Grand voile que le Pape met sur sa tête, qui se replie sur ses épaules et sur sa poitrine. — Autrefois, voile ou coiffe de femme. — Voile que devoient porter les Juives quand elles alloient par la ville. (Du latin *os*, *oris* visage.)

Orale, adj. f. Qui se transmet de bouche en bouche: *Loi orale*, *tradition orale*. (Du lat. *os*, *oris* bouche.)

† Orang, subst. m. (Hist. nat.) Espèce de singes, dont la tête est arrondie comme celle de l'homme, le museau court, la face presque droite, et qui n'ont ni queue ni abajoues.

Orange, s. f. Fruit à pepin, de couleur jaune doré et qui a beaucoup de jus. (Du latin barbare *aurantia* dit, dans la basse latinité, pour *aurata* ou *aurea* dorée, de coulour d'or, dérivé d'*aurum* or. Les Anciens appeloient les oranges *mala aurea*, pommes d'or.) — En t. de Blason, toute pièce ronde qui est jaune ou tannée.

Orangé, ée, adj. De couleur d'*orange*. C'est la seconde des couleurs primitives, en commençant par le rouge.

Orangé, s. m. La couleur d'*orange*.

Orangeade, s. fém. (*O-ran-ja-de*) Boisson faite avec du jus d'*orange*, du sucre et de l'eau.

Orangeat, subst. m. (*O-ran-ja*) Confiture sèche, ou dragées faites d'écorce d'*orange*.

Oranger, s. m. (*O-ran-jé*) Arbre originaire de la Chine, cultivé et naturalisé dans le midi de l'Europe, à fleur rosacée, composée de cinq petales, d'une odeur exquise, dont le pistil devient un fruit charnu, rond, contenant plusieurs semences ovales et calleuses. Voyez *Orange*. On en connoît un grand nombre d'espèces.

Orangerie, s. f. Endroit d'un jardin où l'on place des *orangers*. — Lieu où on les serre.

Orangiste, s. m. Celui qui élève des *orangers*, qui en a soin. *Trev.*

Orang-Outang, s. m. Nom que l'on donne aux Indes Orientales à l'*Homme sauvage* ou *des bois*; espèce de grand singe. Voy. *Orang*.

† Orarium, s. m. (Archéol.) Mouchoir des Anciens, dont ils se servoient, entre autres usages, pour faire des signes d'applaudissement. (Mot purement lat., fait d'*os*, *oris* visage.)

Orateur, s. m. Homme qui compose et prononce des discours d'Eloquence: *Orateur sacré*, Prédicateur. (Du latin *orator*.) — En Angleterre, Président de la Chambre des Communes.

Oratoire, s. masc. (*O-ra-toa-re*) Petit lieu dans une maison, destiné pour prier Dieu. (Du lat. *oratorium*, fait d'*orare* prier.) — Congrégation Ecclésiastique fondée par le Cardinal de Bérulle.

Oratoire, adj. Qui appartient à l'Orateur: *L'art oratoire*. (Du latin *oratorius*.)

Oratoirement, adv. (*O-ra-toa-re-man*) D'une manière *oratoire*.

Oratorio, s. m. emprunté de l'italien: Espèce de petit Drame, écrit en Latin ou en Langue vulgaire, fait pour être mis en Musique, et dont les sujets sont ordinairement tirés de l'Histoire Sainte. On l'appelle aussi *Hierodrame*. (Du grec *hiéros* sacré et *drama* drame.)

Orbe, adj. En Chirurgie, *un coup orbe*, qui n'entame pas la chair, mais qui fait une grande meurtrissure. — En t. de Maçonnerie, *un mur orbe*, sans portes ni fenêtres. (Du latin *orbus* borgne ou aveugle.)

Orbe, s. m. Dans l'ancienne Astronomie, corps ou espace sphérique terminé par deux surfaces, l'une convexe qui étoit en dehors, l'autre concave qui étoit en dedans. — Dans l'Astronomie moderne, l'*orbite* d'une planète, etc.; l'espace qu'elle décrit dans son cours. *Le grand orbe*, celui dans lequel on suppose que le soleil se meut, ou plutôt celui dans lequel la terre fait sa révolution annuelle. (Du latin *orbis* cercle, rond, disque.) — L'espace que parcourt une planète dans son cours.

Orbiculaire, adj. Qui est de figure ronde et sphérique. (Du latin *orbicularis*) — En Botan. Arrondi.

Orbiculairement, adverb. (*Or-bi-ku-lè-re-man*) En rond. (Du latin *orbiculatim*.)

Orbis, s. masc. Gros poisson de mer dont la forme est *orbiculaire*.

† Orbitaire, adj. (Anat.) Qui est relatif à l'*orbite* : *Les trous orbitaires ; les sinus orbitaires.*

Orbite, s. f. En Astronom. la route, le chemin que décrit une planète par son mouvement propre. — En Anatomie, la cavité dans laquelle l'œil est placé. (Du latin *orbita.*)

† Orbone, s. f. (Mythol.) Déesse des anciens Romains qui avoit soin des enfans orphelins, appelés en latin *orbi*, *orbati parentibus*, privés de leurs parens.

Or ça, particule qui sert à exciter. Il est familier.

Orcanette, s. fém. (*Or-ka-nè-te*) Plante, espèce de buglose dont la racine fournit une teinture de rouge foncé, qui servoit de fard aux Anciens, et qu'on emploie en Pharmacie pour teindre les graisses et les huiles.

† Orchésographie, s. f. (*Or-ké-so-gra-fi-e*) Traité de la danse, et plus particulièrement, art d'en noter les pas comme les tons de la Musique, art inventé en 1588 par *Thoinet Arbeau*, chanoine de Langres. (Du grec *orchésis* danse, et *graphô* je décris, j'écris.) V. *Chorégraphie.*

Orchestique, s. f. (*Or-kes-ti-ke*) L'un des deux principaux genres de la Gymnastique ancienne, qui comprenoit la danse, et, sous les noms de *Cubistique* et de *Sphéristique*, les sauts, les tours de force, et l'exercice de la paume. L'autre genre étoit la *Palestrique.* (Du grec *orchéstike*, dérivé d'*orchéisthai* danser.)

Orchestre, subst. f. (*Or-kes-tre*) Dans le Théâtre des Grecs, lieu où l'on dansoit. (Du grec *orchêstra*, dérivé d'*orcheisthai* danser.) — Dans celui des Romains, lieu où se plaçoient les Sénateurs. — Parmi nous, lieu où l'on place la symphonie et qui sépare le théâtre du parterre. — On le dit aussi des Musiciens placés dans l'*orchestre*, et, par extension, de ceux qui, dans un concert, exécutent des symphonies, accompagnent les voix, etc.

† Orchestrino *ou* Petit Orchestre, s. m. (*Or-kes-tri-no*) Nouvel instrument de Musique, inventé en 1805 par un M. *Poulleau*, et qui, dit-on, produisoit sous ses doigts, tout ce que le violon, l'alto, le violoncelle, la viole d'amour, le hautbois, l'harmonica, et un *ripieno* d'orgue peuvent produire de parfait soit en solo, soit en morceaux d'ensemble.

† Orchidées, s. f. pl. (*Or-ki-dé-e*) T. de Botan. Famille de plantes ainsi nommée de l'*Orchis*, la principale d'entre elles.

Orchis, s. m. (*Or-kice*) Plante à fleur anomale, à racine tubéreuse, à bulbes solides le plus souvent didymes, contenant un principe farineux amilacé, qui, dans certaines espèces, produit le *salep*, sorte de gelée très-nourrissante qu'on prescrit dans certaines maladies. L'*Orchis* se nomme aussi *Satyrion.* (Du grec *orchis* qui signifie proprement *testicule.*)

† Orchite, s. f. (*Or-ki-te*) Voy. *Enorchite.*

† Orchotomie, s. f. (*Or-ko-to-mi-e*) Amputation des testicules ; castration. (Du grec *orchis* testicule, et *temnô* je coupe.)

† Orcus, s. m. pris du lat. (Mythol.) Dieu des Enfers, ou Pluton. Les Poëtes désignent souvent par ce nom les Enfers en général.

Ord, orde, adj. (*Or*, *or-de*) Sale ; vilain. Il est vieux. (Du latin *sordidus.* Nicot.)

Ordalie, s. f. Chez les anciens François, épreuve par les élémens. (Suiv. *Harpsfeld*, du saxon *ordall*, qui signifie *purgation.*)

Ordinaire, adject. (*Or-di-nè-re*) Ce qui a coutume d'être, de se faire : qui arrive souvent : *Le cours ordinaire de la nature.* — Commun ; vulgaire : *C'est un homme, un esprit ordinaire.* Voy. *Trivial.* — En parlant de divers emplois, il se dit par opposition à *extraordinaire*, ou à qui ne sert que par quartier, par semestre : *Ambassadeur ordinaire ; Médecin ordinaire.* (Du latin *ordinarius.*)

Ordinaire, s. m. Ce qu'on a accoutumé de servir pour le repas. — Mesure réglée de vin, etc. qu'on fournit chaque jour aux Domestiques. — Ce qu'on a coutume de faire : *C'est son ordinaire.* — Courrier qui porte les lettres, et qui part et arrive à certains jours précis. — Jour où part ce courrier. — L'Evêque Diocésain : *Il s'est pourvu pardevant l'Ordinaire ; Il a pris son visa de l'Ordinaire.*

† Ordinaires, s. m. pl. *Ordinaires de l'Académie Royale de Musique*, titre que prenoient les Chanteurs et Chanteuses de l'Opéra de Paris. — On appeloit *Ordinaires de la Musique de la Chambre du Roi*, les Chanteurs et Chanteuses des concerts du Roi.

Ordinaires, s. f. plur. Les purgations ordinaires des femmes.

D'ordinaire, adv. Fréquemment ; souvent.

D'ordinaire, pour l'ordinaire, adv. Le plus souvent. — *A l'ordinaire*, adverb. Comme on a coutume.

Ordinairement, adv. (*Or-di-nè-re-man*) D'*ordinaire* ; pour l'*ordinaire.*

Ordinal, adj. Il se dit en Grammaire des mots qui servent à déterminer l'*ordre* des individus. On distingue les *Adjectifs ordinaux ; premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *etc. dernier ;* et les *Adverbes ordinaux ; premièrement*, *secondement*, *etc.* (Du latin *ordinalis*, fait d'*ordo*, *ordinis* ordre.)

Ordinand, s. m. (*Or-di-nan*) Celui qui se présente à l'Evêque pour être promu aux Ordres. (Du latin *ordinandus*, fait d'*ordinare* ordonner.)

Ordinant, s. m. L'évêque qui confère les *Ordres.* (Du lat. *ordinans*, part. a. d'*ordinare.*)

Ordination, s. f. (*Or-di-na-cion*) Action d'*ordonner*, de conférer les *Ordres* de l'Eglise. (Du latin *ordinare.*)

Ordo, s. m. emprunté du Latin, où il signifie *ordre*, *règle.* Petit livret à l'usage des Ecclésiastiques, qui contient la manière de faire *ou* de réciter l'office de chaque jour.

Ordonnance, s. f. (*Or-do-nan-ce*) Disposition ; arrangement : *L'ordonnance d'un Tableau, d'un Poëme, etc.* — Réglement fait par autorité. On dit, en t. de Palais, *Ordonnances Royaux* en parlant, au pluriel, des Ordonnances de nos Rois. — Loi, Constitution. On dit, en parlant collectivement et en mettant le singulier pour le pluriel : *Juger suivant l'ordonnance, cela est contraire à l'ordonnance.* — En t. de Finance, mandement à un Trésorier de payer certaine somme. — Ce que prescrit le Médecin. — Ecrit par lequel le Médecin *ordonne.* — En t. de Guerre, les Sergens et Cavaliers de chaque Brigade, qui sont chez le Général, le Major-Général, etc., pour porter

les *ordres*, chacun à leurs corps respectifs. (Du verbe *ordonner*.)

Compagnie d'ordonnance, qui ne fait partie d'aucun régiment. — *Habit d'ordonnance*, uniforme des Officiers et des Soldats. — Prov. *Etre meuble selon ou suivant l'ordonnance*; n'avoir que les meubles absolument nécessaires, ceux que l'*ordonnance* défend d'exécuter; et, par extension, être mal meublé.

ORDONNATEUR, s. m. (*Or-do-na-teur*) Celui qui *ordonne*, qui dispose: *Ordonnateur d'un bâtiment, d'un ballet, d'une fête.* — *Commissaire ordonnateur*, en t. de Guerre et de Marine, le plus ancien Commissaire qui fait fonction d'Intendant.

ORDONNÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Ordonner.* — On appelle en t. de Blason, *mal ordonnées*, trois pièces mises l'une en chef et les deux autres parallèlement en pointe.

† *Raison, proportion ordonnée* (Mathém.), Proportion qui résulte de deux ou de plusieurs autres proportions, et qui est telle que l'antécédent du premier rapport de la première proportion est au conséquent du premier rapport de la seconde, comme l'antécédent du second rapport de la première est au conséquent du second rapport de la seconde. — *Equation ordonnée*, equation où l'inconnue monte à plusieurs dimensions, et dont les termes sont arranges suivant l'ordre consécutif des degrés auxquels l'inconnue y est élevée, à commencer par le plus haut.

ORDONNÉE, s. f. (*Or-do-né-e*) T. de Géom. Ligne tirée d'un point de la circonférence d'une courbe à une ligne droite menée dans le plan de cette courbe, et qu'on prend pour l'axe ou la ligne des abscisses. Les *ordonnées* qu'on appelle aussi *appliquées*, peuvent être ou perpendiculaires ou inclinées à l'axe, pourvu qu'elles soient toutes parallèles entr'elles. (Ainsi nommées parce qu'elles sont menées dans un *ordre* régulier, *ordinatim applicatæ.*)

ORDONNER, v. act. (*Or-do-né*) Disposer; mettre en ordre: *Ordonner un festin, un bâtiment.* — Commander; *N'avez-vous rien à m'ordonner?* Le commandement, dit *Boubaud*, est la notification de l'*ordre*. Celui qui gouverne *ordonne*, celui qui fait exécuter *commande*. — Prescrire: *Les Médecins lui ont ordonné les eaux, etc.* — En ter. de Finances, donner un mandement de payer certaine somme à quelqu'un: *On lui a ordonné mille écus pour son voyage.* — Conférer les *Ordres* sacrés. (Du lat. *ordinare.*)

ORDONNER, v. n. Commander: *On vous ordonne de le faire; votre père a ordonné que vous le fissiez.* Voltaire a dit (Oreste):

. . . . . Et le ciel nous ordonne,
Que sans peser ses lois, nous respections son trône.

Le premier *nous* est de trop. — *Ordonner de...* disposer de.... *jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.*

ORDRE, s. masc. Arrangement: disposition. — Etat, situation, par rapport à la fortune, aux affaires: *Etre en bon ou en mauvais ordre.* — En ter. de Chasse, espèce et qualités d'un chien: *Un bel ordre de chiens.* — Corps qui composent certains Etats: *Il y avoit à Rome l'ordre des Sénateurs, l'ordre des Chevaliers et l'ordre des Plébéiens.* — Commandement d'un supérieur. Voy. *Commandement.* — En ter. de Commerce et de Banque, endossement mis au dos d'un effet de commerce qui le rend payable à celui à qui on l'a cédé. — Le mot du guet: *Donner, envoyer, porter, prendre l'ordre.* — Compagnie de Religieux ou d'autres personnes qui s'obligent par serment de vivre sous certaines règles: *Ordre de Saint-François; ordre de Chevalerie.* — Collier, ruban ou autre marque d'un ordre de Chevalerie: *Il porte l'ordre de....* — Le sixième Sacrement de l'Eglise: *L'Ordre de Prêtrise, etc. Prendre les Ordres.* — En t. d'Architecture, certaines proportions, certains ornemens sur lesquels on règle la colonne et l'entablement: *L'ordre Dorique: Ionique, Corinthien, Toscan et Composite.* — En parlant des sciences, etc. Méthode: *On doit apprendre par ordre les sciences, traitée chaque chose par ordre.* — En Botanique, et dans les autres branches de l'Hist. naturelle, l'une des principales divisions dans lesquelles on distribue les individus eu égard à ce qu'ils ont de commun et de différent. Les *Ordres* viennent immédiatement après les *classes* et comprennent des *familles* qui se divisent en *genres* sous-divisés en *espèces*, etc. — En Géom. Classe à laquelle appartiennent les lignes droites ou courbes, eu raison des différens degrés de leur équation: celles dont l'équation ne monte qu'au premier degré, composent le *premier ordre*, et ainsi de suite. (Du latin *ordo.*)

† *Infini du second ordre* (Géom. transc.), quantité infinie par rapport à une autre qui est déjà infinie elle-même. On dit dans le même sens, *Infiniment petit du second ordre, etc.*

EN SOUS-ORDRE, adv. Subordonnément: *Il travaille en sous-ordre.* — *Créancier en sous-ordre*, qui a une créance sur le créancier qui fait actuellement une poursuite.

† ORDRYSUS, subst. m. Divinité des anciens Thraces, qui n'étoit connue que d'eux, et dont ils croyoient tirer leur origine.

† ORDUN, s. masc. (*Or-deun*) T. de Pêche. Certaine longueur de cannes montées sur des cordes.

ORDURE, s. f. Excrémens et autres impuretés du corps. — Par extension, toutes les choses mal propres qui s'attachent aux habits, aux meubles, etc. — Au pluriel. Balayures: *Jetez cela aux ordures.* — Figur. Paroles sales, actions honteuses. *Cette comédie est pleine d'ordures; que d'ordures dans la vie de cet homme-là!* Il se dit plus souvent des paroles que des actions.

ORDURIER, IÈRE, adj. et s. (*Or-du-rié, ière*) Qui se plaît à dire des *ordures*, des paroles sales. — Qui contient des *ordures*; *Conte ordurier*: *chanson ordurière.*

† ORÉADES, s. f. plur. (Mythol.) Nymphes des montagnes. (Du grec *oréiades*, fait d'*oros* montagne.)

ORÉE, s. f. Le bord d'un bois. Il est vieux. (Du latin *orn* bord, extrémité.)

OREILLARD, ARDE, adj. (*O-re-gliar, ar-de*; mouillez les *ll*) Qui a les oreilles longues, basses ou mal plantées: *Une jument oreillarde.* — Qui agite trop les *oreilles*, qui les branle à

chaque pas, à chaque temps, etc. T. de Manège.

Oreille, s. f. (*O-rè-glie* ; mouillez les *ll*) Organe de l'ouïe. (Du latin *auricula*, qui a la même signification.) — On le dit figur. 1.° de plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec la figure de l'oreille : *L'oreille d'un soulier, d'une écuelle, d'une charrue.* — 2.° De diverses plantes ou fleurs. — Pli qu'on fait au feuillet d'un livre, au haut ou au bas de la page, pour marquer quelque chose. — Dans l'Imprimerie, la languette de la frisquette. — En t. de Menuiserie, *oreille d'âne*, voussure dont la partie supérieure est droite en devant et dont le fond est bombé en arc.

† *Oreilles*, p. En t. de Blason, deux petites pointes d'émail différent qui sont au haut des grandes coquilles, telles que celles qui portent le nom de St.-Jacques. — Dans une orgue, petites lames de plomb minces et flexibles qu'on soude aux deux côtés des tuyaux à cheminée, et qui servent à les accorder. — Chez les Serruriers, parties saillantes qu'on laisse excéder le corps de l'ouvrage, et qui servent de guides pour une autre pièce. — En Menuiserie, petits cintres, ordinairement en quart de cercle, ou en ovale. — Angles des pattes d'une ancre de vaisseau. — En Hydraulique, *oreilles* ou *oreillons d'une pièce d'eau en miroir*, petites parties échancrées et en retour, qui se joignent à celles qui sont cintrées.

Avoir bonne oreille, *l'oreille fine*, entendre aisément le moindre bruit. — *Avoir l'oreille dure, une dureté d'oreille ; être dur d'oreille*, entendre difficilement. — *Avoir de l'oreille, l'oreille juste et délicate*, etc. en parlant de musique, de vers et de danse, c'est sentir bien la mélodie de la Musique, la mesure et l'harmonie du vers ; suivre ou marquer bien la mesure en dansant. — *Avoir l'oreille hardie* (Manège), Se dit d'un cheval qui, lorsqu'il marche, porte les pointes des oreilles en avant. — Fig. *Avoir les oreilles délicates* ; se fâcher aisément. — *Avoir les oreilles chastes* ; ne pouvoir souffrir les paroles déshonnêtes. — *Prêter l'oreille*, être attentif ou écouter favorablement. — *Ce discours chatouille, flatte, charme l'oreille* ; il fait plaisir à entendre. On dit dans un sens contraire : *Ce discours blesse, offense, choque, écorche l'oreille.* — *Il n'a point d'oreille pour la chose que vous demandez* ; il ne veut pas absolument la faire. — *Si cette affaire vient aux oreilles de votre père*, si votre père en entend parler. — *Avoir les oreilles battues et rebattues d'une affaire* ; en avoir souvent entendu parler. — *Se faire tirer l'oreille* ; se faire beaucoup prier ; ne céder qu'avec peine. — *Rompre les oreilles à quelqu'un*, l'importuner. — *Être pendu aux oreilles de quelqu'un* ; le suivre par-tout pour lui parler. — *Secouer les oreilles* ; désapprouver ce qu'on dit. — *Se gratter l'oreille* ; avoir du chagrin. — *Avoir l'oreille d'un Prince, d'un Ministre*, etc. en être écouté favorablement. — *Échauffer les oreilles à quelqu'un* ; l'irriter par ses discours. — Fam. *Donner sur les oreilles à quelqu'un*, le battre. — *Baisser l'oreille* ; *avoir ou revenir les oreilles basses, les oreilles baissées* ; être humilié, confus de n'avoir pas réussi. — *Avoir la puce à l'oreille* ; être inquiet, en peine du succès de quelque affaire. (Presque toutes les expressions précédentes appartiennent au style proverbial.)

Oreille d'âne, s. f. Voy. *Consoude* (*grande*).

Oreille-de-lièvre, s. f. Sorte de plante qui croît abondamment aux lieux montagneux, le long des haies et parmi les broussailles. On la nomme aussi *Perce-feuille*. — En t. de Mar. Voile de bateau faite en triangle.

Oreille de mer, s. f. *ou* Ormier, s. m. Sorte de coquillage qui se trouve sur les côtes de la Bretagne, etc. C'est un Mollusque de la fam. des Dermobranches, dont le corps est protégé par un test d'une seule pièce.

Oreille de rat, subst. f. (Botan.) Voyez *Piloselle*.

Oreille d'homme, s. f. (Botan.) V. *Cabaret*.

Oreille-d'ours *ou* Auricule, sub. f. Plante vivace, à fleur infundibuliforme, très-recherchée des fleuristes, et dont la culture a multiplié les espèces à l'infini. L'Oreille-d'ours simple est une sorte de Sanicle des Alpes.

Oreille-de-souris, s. f. Ceraiste rampant, s. m. Plante vivace, à fleur rosacée, dont les espèces sont nombreuses. Le *Ceraiste cotonneux* ou *Oreille-de-souris blanche*, entre dans la formation des parterres.

Oreillé, ée, adjectif. Il se dit, 1.° en t. de Botan., des feuilles dont la base rétrécie en pétiole porte deux appendices ou *oreillettes*. — 2.° En t. de Blason, des dauphins et des coquilles dont les *oreilles* sont d'un émail différent de celui du corps.

Oreiller, s. m. (*O-rè-glié*) Coussin qui sert à soutenir la tête, quand on est couché : *Taie d'oreiller*. — En Architecture et dans le chapiteau ionique, la face de côté des volutes. — Espèce de petit pupitre couvert d'une étoffe bien rembourrée, qui se met sur les genoux pour fabriquer à la main, avec des fuseaux et des épingles, des dentelles, des guipures, etc. — Chez les Couteliers, coussin rempli de bourre, etc. qui se met sur le chevalet de la roue à émoudre, pour que l'ouvrier soit moins fatigué.

Oreillette, s. f. (*O-rè-glie-te*) Petit linge qu'on met derrière l'*oreille*, lorsqu'il y a quelque chose d'écorché. — Petit cercle d'or ou d'autre métal, où les Dames qui n'ont pas les *oreilles* percées attachent leurs boucles d'oreilles. — En Anatomie, *les oreillettes* (les oreilles) *du cœur*.

Oreillons *ou* Orillons, subst. m. pl. (*O-rè-glion*, *ri-glion*) Sorte de fluxion qui se jette sur l'*oreille* ou autour de l'*oreille*. — Rognures de peau dont on fait la colle forte. — En ter. d'Architecture, retours aux coins des chambranles de portes ou de croisées. — En ter. de Fortification, *bastion à orillons*, aux côtés duquel il y a des avances, des épaulemens de figure ronde pour couvrir l'artillerie.

Écuelle à orillons, à oreilles.

Orémus, s. masc. emprunté du latin, où il signifie *prions*. (L's se prononce) Prière ; oraison : *Dire ses orémus*. Il est familier.

Ores, adv. Présentement. Il est vieux. (Du latin *hora* heure ; *à cette heure*.)

Orfe, s. m. Poisson du genre du *Cyprin*.

Orfevre, sub. m. Ouvrier et Marchand qui fait et vend des ouvrages d'or et d'argent. (Du

latin *aurifaber*, fait dans la même signification, d'*aurum* or, et *faber* ouvrier, artisan qui emploie le marteau, dérivé de *facere* faire.)

ORFÉVRERIE, s. f. Art *ou* Commerce et trafic d'*Orfevre*. — Ouvrages, marchandises d'*Orfèvre*.

ORFRAIE, s. f. (*Or-frè*) Sorte d'oiseau de nuit que le peuple croit de mauvais augure. C'est une espèce d'aigle qui hante les eaux, et vit principalement de poissons. (Du latin *ossifraga*, formé, dans la même signification d'*ossa* os, et *frangere* briser, qui *brise les os*.)

ORFROI, s. m. (*Or-froa*) Ornemens sur le devant des chappes. — Le milieu des chasubles qui est souvent embelli de broderies. (Du lat. *aurum phrygium*, or de broderie ou mieux broderie en or. La première invention des broderies de ce genre est due aux Phrygiens.)

† ORGAGIS, s. m. Toile de coton des Indes Orientales; espèce de bafetas.

† ORGANDY, s. m. Sorte de mousseline ou de toile de coton.

ORGANE, s. m. En général, ce qui sert aux sensations et aux opérations de l'animal. — En particulier, la voix : *Cet Orateur a un bel, un bon organe*. — Au fig. 1.° Personne dont un Prince se sert pour déclarer ses volontés. — 2.° En parlant des particuliers : *Cet homme ne fait rien que par l'organe* (par l'entremise et le moyen) *d'un tel*. (Du latin *organum*, fait du grec *organon* instrument.)

ORGANEAU. Voy. *Arganeau*.

ORGANIQUE, adj. (*Or-ga-ni-ke*) T. de Physique : *Corps organique*, qui agit par le moyen des organes.

† *Géométrie organique*, l'art de décrire des courbes par le moyen d'instrumens, et, en général, par un mouvement continu. — *Lois organiques*, relatives à l'*organisation* d'un corps politique. En ce sens, c'est un mot nouveau.

† ORGANIQUE, s. f. (Musiq. des Anc.) Chez les Grecs, la partie de la Musique qui s'exécutoit sur les instrumens, et que nous appelons *Musique instrumentale*.

ORGANISATION, s. fém. (*Or-ga-ni-za-cion*) Manière dont un corps est *organisé*. — Chez nos vieux Musiciens, résultat de l'action d'*organiser*. Voy. ce mot. Les Modernes ont remplacé ce mot qui n'est plus usité, par celui d'*harmonie*.

ORGANISÉ, ÉE, part. p. d'*Organiser*, et adj. Qui a des *organes* : *Un corps bien ou mal organisé*. — On dit fig. et dans le moral : *Tête bien ou mal organisée*. — Regle : *Etat bien organisé*. — En Musique. Se dit d'un instrument auquel on a adapté une petite *orgue* : *Vielle organisée*, *Piano organisé*.

ORGANISER, v. a. (*Or-ga-ni-zé*) Former les *organes* d'un corps. — Joindre une petite *orgue* à un claveein, à une vielle. — Autrefois, *organiser le chant*, l'accompagner de quelques tierces, et pratiquer le discant sur le plain-chant.

† ORGANISME, s. m. (Physiologie) Disposition, arrangement des *organes*.

ORGANISTES, s. m. et f. Celui, celle dont la profession ou l'emploi est de jouer de l'*orgue*.

ORGANSIN, s. m. (*Or-gan-cin*) Soie torse apprêtée qui a passé par le moulin. (De l'italien *organsino*.)

ORGANSINER, v. a. (*Or-gan-ci-né*) Tordre la soie et la faire passer deux fois au moulin. Voyez *Organsin*.

ORGASME, s. m. T. de Médecine. Agitation des humeurs qui cherchent à s'évacuer. (Du grec *orgasmos*, fait d'*orgaô* je désire vivement.)

ORGE, s. f. Plante graminée, annuelle, à fleur apétale, très-connue par sa culture et par ses divers usages. On nomme *orge d'hiver*, *orge carrée*, *escourgeon*, l'orge qu'on sème en même temps que le froment : *orges avancées*, les espèces d'orges qu'on ne sème qu'en Mars; *orge-riz*, une sorte d'orge cultivée dans le Nivernois, le Bourbonnois et la Bretagne, dont le grain est blanc et fournit peu de son; *orge mondé*, grains d'orge bien nettoyés et préparés, *ou* boisson faite avec ces grains; *orge perlé*, une préparation qui se fait en Flandres de l'orge monde. Dans ces deux phrases, et dans ces deux phrases seules, *orge* prend le genre masculin. *Acad.* (Du latin *hordeum*.)

† *Grain-d'orge*, *Toile grain-d'orge*, toile qui commença sous Henri IV, à être fabriquée par un nommé *Grain-d'orge*, de Normandie. Par allusion à son nom, il la semoit de points semblables à des grains d'orge. Cette façon s'est étendue depuis à la futaine, et même à la broderie. — *Sucre-d'orge*, composition jaunâtre, transparente, faite avec du sucre mis dans une décoction légère d'orge, jusqu'à ce qu'il ait assez de consistance pour en faire des tablettes ou des bâtons.

Proverb. et fam. *Faire ses orges*, faire son profit; faire bien ses affaires.

ORGEAT, s. masc. (*Or-ja*) Sorte de boisson rafraîchissante fort connue, dont la décoction d'orge est la base. On la nommoit anciennement *Crême d'orge*.

† ORGEOLET *ou* ORGELET, s. m. (*Or-jo-lè*, *je-lè*) Maladie de l'œil, ou plus exactement des paupières. C'est une tumeur en forme de *grain d'orge*.

† ORGIASTES, subst. fém. pl. Prêtresses de Bacchus, qui présidoient aux *Orgies*. (Du grec *orgiastès*.)

ORGIES, s. f. pl. Fêtes consacrées à Bacchus. (Du grec *orgia*, fait dans le même sens, d'*orgé* colère, emportement; à cause du transport de ceux qui les célébroient, et des désordres qu'ils se permettoient.) — Fig. Débauche de table. En ce sens il se dit au singulier et au pluriel : *Faire une orgie; ce sont des orgies continuelles*.

† ORGIOPHANTES, s. m. pl. (*Or-ji-o-fan-te*) Prêtres ou Ministres des Orgies. (Du grec *orgia* orgies, et *phainô* je montre.)

ORGUE, s. m. *ou* ORGUES au pl. s. f. (*Or-ghe*) Instrument de Musique à vent, composé de plusieurs tuyaux d'inégale grandeur, de claviers et de soufflets. Le premier de ces instrumens qui ait paru en France, y fut envoyé en 757 par l'Empereur *Constantin-Copronyme*, qui en fit présent à *Pépin-le-bref*. (Du grec *organon* instrument, *l'instrument par excellence*.) — Lieu de l'Eglise où sont placées les *orgues*. — Espèce de herse avec laquelle on ferme la porte d'une ville attaquée. — Assemblage de plusieurs canons de mousquets dont les lumières se communiquent.

Orgue hydraulique, qui joue par le moyen de l'eau. — *d'Allemagne*, qui joue par le moyen d'une manivelle et d'un cylindre, comme les serinettes. — *de mer*; substance pierreuse composée de plusieurs petits tuyaux rangés par étage les uns contre les autres. On en prend en poudre pour arrêter les hémorragies.

Proverb. *Ces enfans sont comme des tuyaux d'orgue*, d'une taille inégale.

ORGUEIL, s. masc. (*Or-gheuil*; mouillez l'*l* finale) Opinion trop avantageuse de soi-même. Il diffère de *vanité*, en ce que l'*orgueil* fait que nous nous estimons; et la *vanité* que nous voulons être estimés des autres. (Du grec *orgilos* colère, sujet à la colère, ou, suivant d'autres, d'*orgué* je suis enflé: parce que l'orgueil est une enflure du cœur.) — On dit, en bonne part, *un noble orgueil*, un sentiment noble et élevé. — En t. de Maçons, grosse cale de pierre ou coin de bois, mis sous le bout d'un levier ou d'une pince, pour servir de point d'appui, etc.

ORGUEILLEUSEMENT, adv. (*Or-gheu-glieû-ze-man*) D'une manière *orgueilleuse*.

ORGUEILLEUX, EUSE, adj. (*Or-gheu-glieû*; mouillez les *ll*) Qui a de l'*orgueil*. En ce sens il est aussi substantif. Voy. *Glorieux*. — Qui est l'effet de l'*orgueil*: *Réponse*, *entreprise orgueilleuse*.

ORGUEILLEUX, s. masc. Petit bonton sur la paupière de l'œil. Voy. *Orgeolet*.

ORIENT, s. m. (*O-cian*) Le point du Ciel où le soleil se lève sur l'horizon. Voyez *Levant*. — Plus précisément: celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. — Le côté d'une carte de Géographie que nous avons à notre main droite lorsqu'elle est devant nos yeux. — Etats de l'Asie Orientale: *Les régions*, *les peuples de l'Orient*. Voyez *Levant*. (Du lat. *oriens*, fait d'*oriri* naître, se lever.) — Jeu des couleurs brillantes de la nacre, dans les ouvrages où entre cette matière.

† *Orient équinoxial*, le point de l'horizon où le soleil se lève, quand il est dans l'Equateur, c. à. d. pour l'époque actuelle, lorsqu'il entre dans le Bélier ou la Balance. — *Orient d'été*, le point où le soleil se lève au commencement de l'été, dans les plus longs jours. — *Orient d'hiver*, le point où le soleil se lève au solstice d'hiver.

ORIENTAL, ALE, adject. (*O-ci-an-tal*) Qui est du côté de l'Orient: *Pays Oriental*; *peuples Orientaux*. — On dit, en Astronom. qu'une planète est orientale, lorsqu'elle paroît suivre le soleil, ou lorsqu'elle est plus à l'orient que le soleil. — Qui croît en Orient; qui vient d'Orient: *Plantes*, *perles Orientales*.

Indes Orientales ou *les grandes Indes*; partie de l'Asie entre la Perse et la Chine, par opposition à l'Amérique qu'on nomme souvent *Indes Occidentales*. — *Langues Orientales*; l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldéen, l'Arabe, le Persan, etc.

† ORIENTALISTE, s. m. (*O-ci-an-ta-lis-te*) Savant versé dans la connoissance des langues *orientales*. Mot nouveau.

ORIENTAUX, s. m. pl. (*O-ri-an-tô*) Les peuples de l'Orient. Il ne se dit guères que des peuples de l'Asie Occidentale, qui sont à notre *Orient*, comme les Turcs, les Persans, les Arabes.

ORIENTÉ, ÉE, part. p. d'*Orienter*, et adjectif: *Plan bien orienté*; *carte mal orientée*. — *Maison bien* ou *mal orientée*, dans une bonne ou mauvaise position à l'égard de l'*Orient* et des autres points cardinaux.

ORIENTER, v. a. (*O-ri-an-té*) Disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport à l'*Orient* et aux trois autres parties du monde: *Orientez une maison*, *un cadran*, *une boussole*. — En termes de Marine, *orienter les voiles*: les disposer de manière qu'elles reçoivent le vent, relativement à la route qu'on veut faire.

S'ORIENTER, verb. réc. Reconnoître l'*Orient* et les trois autres points cardinaux du lieu où l'on est. — Au figuré, examiner, tâcher de reconnoître ce dont il s'agit, la conduite qu'on tiendra, etc.

ORIFICE, s. m. Ouverture, entrée de certaines parties inférieures du corps: *L'orifice de l'estomac*, *de la vessie*. — Par extension: entrée étroite de certains vases de terre ou de verre. — En Hydrauliq. Surface de l'ouverture circulaire d'un ajutage, etc. Cette surface est toujours comme le carré de son diamètre. (Du latin *orificium*.)

ORIFLAMME, subs. f. (*O-ri-fla-me*) Etendard que les anciens Rois de France faisoient porter quand ils alloient à la guerre. C'étoit, dans l'origine, la bannière de l'abbaye de St.-Denis, sous laquelle combattoient les vassaux de ce monastère. Elle devint, dans la suite, l'étendard de la France, mais demeura toujours déposée à St.-Denis, où les Rois alloient la prendre lorsqu'ils partoient pour une expédition, et la rapportoient avec pompe à la fin de la guerre. On disoit autrefois *Auriflamme*. (Du latin *aurum* or; parce que cet étendard étoit attaché à une lance dorée, et *flamma* flamme, soit à cause de la couleur de feu de l'étoffe, soit parce que le bas de cette étoffe étoit, comme dans toutes les bannières, découpé en forme de flamme.)

ORIGAN, s. m. Plante vivace, à fleurs, labiées, d'une odeur aromatique, qu'on nomme aussi *Origan sauvage* ou *commun*, *grand Origan*, *Marjolaine d'Angleterre*, *sauvage* ou *bâtarde*. Il y en a beaucoup d'espèces. (Du grec *oreiganoa* ou *origanon*, fait d'*oros* montagne, et *ganos* joie: parce que cette plante se plaît, dit-on, sur les montagnes.)

ORIGINAIRE, adj. (*O-ri-ji-nè-re*) Qui tire, qui prend son *origine* de...

ORIGINAIREMENT, adv. (*O-ri-ji-nè-re-man*) Primitivement, dans l'*origine*.

ORIGINAL, ALE, adj. Qui n'est d'après aucun modèle, d'après aucun exemplaire de la même nature. *Tableau original*, *Statue originale*, pour lesquels l'Auteur n'a eu de modèle que la nature et son imagination. — *Pensée originale*, neuve et qui n'a été prise d'aucun Auteur.

ORIGINAL, s. m. Chose qui est première en son genre, qui n'est point une copie: *L'original d'un tenité*, *d'un écrit*. *Ce tableau est un original*. — Personne représentée dans un portrait. — Fig. Auteur qui excelle en quelque chose, sans s'être formé sur aucun modèle.

— Plus ordinairement ; homme bizarre et singulier.

Savoir une chose d'original, de source.

ORIGINALITÉ, s. f. Caractère de ce qui est *original*. — Bizarrerie, singularité d'une personne. Il ne prend de pluriel qu'en ce sens.

ORIGINE, s. f. Principe, source de... — Extraction d'une personne, d'une race. — Etymologie d'un mot. — En Géom. 1.° Le point duquel on commence à décrire une courbe, lorsqu'on la décrit par un mouvement continu. — 2.° Le sommet d'une courbe, c. à. d. le point où l'on suppose que commencent les ordonnées et les abscisses. Ce point s'appelle plus souvent *Origine des Coordonnées*, surtout quand la courbe ne passe pas par cette origine, ce qui arrive souvent. (Du latin *origo*, fait d'*oriri* naître, commencer d'être.)

ORIGINEL, ELLE, adj. Qui est de l'origine; qui vient de l'*origine*. Il ne se dit que dans le langage de la Religion : *Péché originel* ; *justice*, *grace originelle*.

ORIGINELLEMENT, adv. (*O-ri-gi-nè-le-man*) Dès l'*origine*; dès le commencement.

ORIGNAL *ou* ORIGNAC, subst. masc. (mouillez *gn*) Les Canadiens donnent ce nom à l'élan.

ORILLARD. Voy. *Oreillard*.

ORILLONS. Voyez *Oreillons*.

ORIN, s. m. (*O-rein*) Ter. de Marine : Câble qui tient et à la croisée d'une ancre et à la bouée. — En t. de Pêche, corde qui répond à l'extrémité d'un filet qu'on a calé au fond de la mer.

ORION, subst. m. (Mythol.) Le Dieu de la guerre chez les anciens Parthes. — En Astronomie ; constellation méridionale, la plus grande du Ciel, et celle de laquelle on part pour reconnoître toutes les autres : elle contient 78 étoiles dans le catalogue Britannique. On l'appelle aussi *Oarion*, *Urion*, *Arion*, *Nembrod*, *etc.* Les Arabes la nomment *Algebaro*, c. à. d. *vaillant Héros*. Dans le milieu, sont trois étoiles remarquables, égales et situées sur une ligne droite, qu'on appelle quelquefois *Les trois Rois*, *Le bâton de Jacob*, *Le Râteau*. C'est la *ceinture* ou le *baudrier* d'Orion.

ORIPEAU, subst. m. (*O-ri-pô*, s. d.) Laiton battu en feuille. (De l'italien *orpello*, qui a la même signification, et que les Académiciens *della Crusca* dérivent d'*oro* or, et *pelle* peau : *peau d'or*.) — Figur. Chose apparente, mais de peu de valeur.

† ORIX, s. m. (*O-ri-kse*) Animal cruel et farouche et vraisemblablement fabuleux dont ont parlé les Anciens.

ORLE, s. m. En ter. de Blason, filet vers le bord de l'écu. — En ter. d'Architecture, filet sous l'arc du chapiteau, et suivant *Palladio*, plinthe de la base des colonnes. — Autrefois *ourlet*. (De l'italien *orlo* bord.)

† ORMAIE, s. f. (*Or-mè*) Voy. *Ormoie*.

ORME, s. m. Grand et gros arbre de futaie, à fleur monopétale, dans laquelle le calice tient lieu de corolle, et dont le bois est employé dans le charronage. On l'appelle aussi *ormeau*, *ormille* et *arbre au pauvre homme*. (Du latin *ulmus*.)

† On dit ironiquement et proverbialement à quelqu'un à qui l'on semble promettre une chose qu'on ne veut pas lui donner : *Attendez-moi sous l'orme*. (Des arbres plantés autrefois près des Eglises, et sur-tout à la porte du manoir seigneurial, sous lesquels les Juges des Seigneurs tenoient leurs assises appelées par Loiseau *Plaids de la porte*. Comme ces arbres étoient ordinairement des *ormes*, on disoit à un homme qu'on menaçoit d'assigner et de traduire en justice : *Attendez-moi sous l'orme*, expression qui, avec une signification un peu altérée, a passé dans le style familier. *Matinées Sénonoises* d'après *Trév.*)

ORMEAU, s. m. (*Or-mô*, s. d.) Petit *orme*.

ORMILLE, subst. f. (mouillez les *ll*) Plant de petits *ormes*.

ORMIN, s. m. (*Or-mein*) Plante de la famille des Labiées, d'une odeur aromatique, et d'une saveur amère. (Du grec *horminon*, que quelques-uns dérivent de *hormainô* j'excite, j'agite; parce qu'on a cru que l'*ormin* faisoit naître des passions violentes.)

ORMOIE, s. f. (*Or-moa*) Lieu planté d'*ormes*.

ORNE *ou* ORNIER, subst. m. Espèce de frêne d'Italie qui croît dans les forêts et sur les montagnes. Voy. *Frêne*. (Du latin *ornus*.)

† ORNÉES, s. f. pl. (Antiq.) Fêtes que célébroient les Corinthiens en l'honneur de Priape; (ainsi nommées d'*Ornée*, ville du Péloponèse, d'où étoit venu le culte de ce Dieu.)

ORNEMENT, s. m. (*Or-ne-man*) Tout ce qui sert à *orner* ; embellissement ; parure. — Fig. ce qui sert à rendre plus recommandable : *La modestie est un grand ornement pour le mérite*. (Du latin *ornamentum*, fait d'*ornare* orner.)

ORNEMENS, s. m. plur. Habits sacerdotaux. En ce sens il s'emploie au singulier pour un assortiment de chasubles, dalmatiques, chapes, etc. *Ornement complet* ; *ornement blanc*, *rouge*, *etc.* — Figures qui embellissent le discours.

† ORNÉPHILES, s. m. pl. (Entomol.) Voy. *Silvicoles*.

ORNER, verb. act. (*Or-né*) parer ; décorer : avec cette différence qu'*orner*, c'est ajouter à une chose les accessoires destinés à l'embellir ; *parer*, c'est orner comme pour un jour de fête ou d'apparat ; *décorer*, c'est donner à une chose les ornemens convenables, nécessaires, décens, appropriés à l'usage qu'on veut en faire. *Guizot*. (Du latin *ornare*, dérivé du grec *ôra* beauté.)

ORNIÈRE, subst. f. Trace profonde que les roues d'une voiture font dans les chemins.

† ORNITHIES, adj. et s. m. pl. (*Or-ni-ti-e*) Nom donné par les anciens Grecs aux vents du printemps avec lesquels arrivent les hirondelles et les autres oiseaux de passage. (Du grec *ornis*, génitif *ornithos* oiseau.) Plusieurs font ce mot du genre féminin.

ORNITHOGALE *ou* CHI'RLE, s. m. (*Or-ni-to-gà-le*) Plante vivace, à fleur liliacée, qui se rapproche beaucoup du genre des Scilles, et dont les espèces sont nombreuses. On nomme *Etoile jaune*, l'ornithogale jaune ; *Dame d'onze heures*, l'ornithogale à bouquet, dont les fleurs ne s'épanouissent que vers les onze heures du matin ; *Epi de lait*, l'ornithogale blanc. (Du grec

ornis, génitif *ornithos* oiseau, et *gala* lait : *lait d'oiseau*, à cause de ses fleurs vertes en dehors, et, au dedans, d'une couleur blanche comme du lait ou un œuf de poule.)

ORNITHOLITHES, s. f. plur. Parties d'oiseaux fossiles ou pétrifiées, telles que les becs, les ongles : etc. Ce sont plutôt des incrustations que de véritables pétrifications. (Du grec *ornithos*, genit. d'*ornis* oiseau, et *lithos* pierre.)

ORNITHOLOGIE, s. f. (*Or-ni-to-lo-ji-e*) Histoire naturelle des oiseaux. — Ouvrage sur cette matière. (Du grec *ornis, ornithos* oiseau, et *logos* discours.)

ORNITHOLOGISTE, s. m. Celui qui s'applique à la connoissance des oiseaux. Voy. *Ornithologie.*

ORNITHOMANCE *ou* ORNITHOMANCIE, s. f. Divination par le vol ou par le chant des oiseaux. (Du grec *ornis*, *ornithos* oiseau, et *manteia* divination.)

† ORNITHOMYZE, s. m. (Entomol.) Voyez *Ricin.*

† ORNITHOPODE *ou* PIED D'OISEAU, subst. m. Plante dont les gousses représentent le pied d'un oiseau, avec ses articulations, ses doigts et ses ongles. (Du grec *ornis*, genit. *ornithos* oiseau, et *pous*, *podos* pied.)

† ORNITHORYNQUE, s. m. (*Or-ni-to-rein-ke*) Animal de la Nouvelle-Hollande, qui au lieu de mâchoires et de dents, a un museau aplati et recouvert d'une peau molle, comme le bec d'un canard. Les Naturalistes ne l'ont placé encore que provisoirement dans la classe des Mammifères et dans la famille des Edentés. (Du grec *ornithos*, génit. d'*ornis* oiseau, et *rhugchas* bec ou museau.)

† ORNITHOSCOPIE, s. f. Voy. *Ornithomancie*, qui a la même signification. (Du grec *ornis*, génitif *ornithos* oiseau et *skopéô* j'observe, je considère.)

† ORNITHOTROPHE, s. m. (*Or-ni-to-tro-fe.*) Genre de plantes de la famille des Saponacées, dont les merles recherchent les fruits. (Du grec *arnithos*, génit. d'*ornis* oiseau, et *trophé* nourriture.)

† ORNITHOTROPHIE, s. f. (*Or-ni-to-tro-fi-e*) Art de faire éclore et d'élever des oiseaux domestiques, connu et pratiqué depuis longtemps en Egypte. (Du grec *ornis*, génitif *ornithos* oiseau, et *tréphô* j'élève, je nourris.)

OROBANCHE, s. f. Plante parasite à fleur personnée, qui s'implante sur les racines des plantes qui se trouvent dans son voisinage. Il y a la grande et la petite. (Du grec *orobagchê*, forme d'*orobos* orobe, plante, et *agchô* je serre, je suffoque: parce qu'elle fait périr l'orobe et les autres légumes parmi lesquelles elle croît.

† OROBANCHOIDES, s. f. pl. (*O-ro-ban-cho-i-de*) Famille de plantes semblables à l'orobanche. (Du grec *orobagchê* orobanche, et *eidos* forme, ressemblance.)

† OROBE, OROBE PRINTANIER, OROBE DES BOIS, s. m. Plante vivace, à fleur papilionacée, dont la semence fournit une farine comptée parmi les quatre farines résolutives. (Du grec *orobos.*)

Orobe vulgaire, Voy. *Ers.*

† OROBITE, s. f. (Minéral.) Pierre composée de petites parcelles imitant les graines de l'orobe. C'est la chaux carbonatée concrétionnée, globuliforme des Minéralogistes modernes.

† OROMASE, s. m. (Mythol.) Le Dieu bon et principe de tout bien: suivant le Mage *Zoroastre*, il étoit né de la plus pure lumière; son ennemi *Arimane* étoit né des ténèbres.

† ORONCE, s. m. Nom donné en Guyenne, à l'espèce de champignons la plus vantée par les gourmets. Il se développe sous la forme et la couleur d'une *orange* de Portugal, et ne s'emploie dans les cuisines qu'avant l'époque de sa maturité.

† OROSANGE, s. m. (Archéol.) Titre que les anciens Perses donnoient à leurs bienfaiteurs. L'historien *Josephe* interprète ce mot persan par le mot grec *euergétés*, qui signifie également *bienfaiteur.*

ORPAILLEUR, s. m. (*Or-pâ-glieur*: mouillez les *ll*) Celui qui tire les *paillettes d'or* du sable des rivières.

† ORPHARION *ou* ORPHARON, s. m. (Musique) Instrument monté avec des cordes de laiton et d'acier, plus petit que la pandore, et qu'on accorde comme un luth.

ORPHELIN, INE, subst. (*Or-fe-lein, li-ne*) Enfant en bas âge, qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux, sur-tout le père. (Du grec *orphanos.*)

ORPHELINE, s. f. Œillet violet.

† ORPHICON, s. m. (Musiq.) Instrument à cordes de boyau qui résonne par le moyen d'une roue, comme la vielle, mais qui est plus grand.

ORPHIOTÉLESTE, s. m. (Archéol.) Chez les Grecs, celui qui étoit initié dans la doctrine d'Orphée. (Du grec *orphéotélestés*, fait d'*Orphéus* Orphée, et *teléô* j'initie.)

ORPHIE, s. f. (*Or-fi-e*) Poisson de mer assez commun en Normandie. Il est de l'ordre des Osseux holobranches abdominaux de la famille des Siagonotes et du genre des Esoces ou Brochets.

† ORPHILIÈRE, s. f. (Pêche) Espèce de filet. Voy. *Harengade.*

ORPHIQUE, adj. m. et f. (*Or-fi-ke*) Qui appartient à *Orphée.* — Chez les Savans : *une vie orphique*, sage et réglée, où l'on pratique la Religion, l'abstinence et l'étude, conformément à la doctrine d'*Orphée.*

LES ORPHIQUES, subst. f. pl. Espèces d'Orgies et de Bacchanales. (Suivant les uns, parce qu'*Orphée* avoit perdu la vie dans la célébration des Orgies : selon d'autres, parce que les mystères des Orgies avoient été apportés d'Egypte par *Orphée.*)

ORPIMENT, subst. m. (*Or-pi-man*) Combinaison d'arsenic et de soufre, qui se sublime dans les fissures des cratères volcaniques. C'est l'oxyde d'arsenic sulfuré jaune des Chimistes modernes; on le nomme aussi *orpin.* On s'en sert pour peindre en jaune. (Du latin *auri-pigmentum*, qui signifie proprement *fard de couleur d'or*, d'*aurum* or, et *pigmentum* fard.)

ORPIN, s. m. (*Or-pin*) Plante vivace, qui croît dans les lieux pierreux, et dont la fleur est disposée en rose. On la nomme également *reprise*, *joubarbe des vignes*, *grassette* et *fère*

épaisse. Parmi ses différentes espèces, on distingue l'*orpin rose*, remarquable par l'odeur de rose qu'exhale sa racine.

Orpin minéral, Voy. *Orpiment*.

Orpin blanc, Voy. *Joubarbe*.

ORQUE, s. f. (*Or-ke*) Gros poisson de mer. Voyez *Epaulard*.

† ORRERY, s. m. (Astron.) Nom donné par le Docteur *Desaguliers* au Planétaire, parce que Milord *Orrery* fut le premier qui en Angleterre, fit construire de ces instrumens, et en accrédita l'usage. Voy. *Planétaire*.

ORSEILLE, s. f. (*Or-ce-glie* : mouillez les *ll*) Pâte molle d'un rouge violet ou colombin qu'on emploie en teinture, et qui provient de la préparation d'un lichen mis en poudre, et mêlé avec de la chaux et de l'urine.

Orseille d'Auvergne, Voy. *Pérelle*.

ORT, s. m (*Or*) La quatrième partie de la Ryksdale danoise. L'*ort* se divise en 12 sols, et équivant à 1 liv. 2 s. tourn. (à-peu-près 81 cent.) — Division des monnoies de cuivre des ci-devant Pays-bas autrichiens. Il y a des pièces d'un et de deux orts. — La 4.e partie du Thaler d'espèce de Cologne.

ORT, adj. En t. de Commerce, la même chose que *brut* : *Cette balle pese* 400 *livres brut* ou *ort*.

ORTEIL, s. m. (*Or-tè-glie*; mouillez l'*l*) Doigt du pied. Il se dit sur-tout du gros doigt du pied. (Corruption d'*arteil*, fait du latin *articulus* article, jointure.) — En t. de Fortification, berme et retraite.

† ORTHESIE, ORTHIS, ORTHIENNE, adj. f. (Mythol.) Chez les Lacédémoniens, surnom de Diane, qui signifie *celle qui dirige, qui aide à bien faire*. (Du grec *orthoô* je dirige.) C'étoit devant l'autel de *Diane Orthienne* que les jeunes Lacédémoniens recevoient à l'envi des coups de fouet sans se plaindre.

† ORTHIEN, adj. m. (Musiq. des Anc.) Nome dactylique des Grecs, sur lequel *Hérodote* et *Aulugelle* disent que chantoit *Arion* lorsqu'il se précipita dans la mer.

† ORTHOCÉRATITE s. f. Coquille fossile ou pétrifiée, droite, sans spirale, et, à-peu-près semblable à une corne. (Du grec *hortos* droit, et *keras* corne.)

ORTHODORON, s. m. (Archéol.) Mesure de longueur chez les Grecs, égale à 11 doigts ou à la longueur de la main étendue. (Du grec *orthodôron*, formé d'*hortos* droit, et *dôron* palme, largeur de la main.)

ORTHODOXE, adj. (*Or-to-dok-se*) Qui est conforme à la saine doctrine, en matière de Religion. (Du grec *orthos* droit, et *doxa* opinion, sentiment.) — On dit aussi substantivement, mais seulement au masculin et au pluriel, *les Orthodoxes*.

ORTHODOXIE, s. f. (*Or-to-dok-ci-e*) Qualité de ce qui est *orthodoxe*.

ORTHODROMIE, s. f. (*Or-to-dro-mi-e*) Route en droite ligne d'un vaisseau. Il est opposé à *Loxodromie*. V. ce mot. (Du grec *orthos* droit, et *dromos* course.)

† ORTHOGONAL, ALE, adj. (*Or-to-go-nal*, *a-le*) En Géom. 1.° Qui est perpendiculaire, ou à angles droits. — 2.° Rectangle, qui a un ou plusieurs angles droits. (Du grec *orthos* droit, et *gônia* angle.)

† *Figure orthogonale*, dont un des côtés est perpendiculaire à l'autre. — *Solide orthogonal*, dont l'axe est supposé perpendiculaire à l'horizon.

ORTHOGONALEMENT *ou* ORTHOGONELLEMENT, adverb. (*Or-to-go-na-le-man*) Perpendiculairement.

ORTHOGRAPHE, s. f. (*Or-to-gra-fe*) L'art d'écrire les mots correctement. (Du grec *orthos* droit, correct, et *graphô* j'écris.)

ORTHOGRAPHIE, s. f. (*Or-to-gra-fi-e*) Ter. d'Architecture : Représentation sur un plan de l'élévation d'un bâtiment dans ses véritables proportions, qu'on appelle autrement, *élévation géométrale*. (Du grec *orthos* droit, et *graphô* je décris; parce que, dans l'orthographie, toutes les lignes horizontales sont droites et parallèles, et non obliques, comme dans la perspective.) Plus particulièrement, le profil ou la coupe perpendiculaire d'une fortification, etc.

ORTHOGRAPHIER, v. a. (*Or-to-gra-fi-é*) Ecrire correctement. Voy *Orthographe*.

ORTHOGRAPHIQUE, adj. (*Or-to-gra-fi-ke*) Qui appartient, 1.° à l'orthographe : *Dictionnaire orthographique*, *diphtongue orthographique*, Voy. *Syllabique*. 2.° A l'orthographie : *Plan orthographique*.

† *Projection orthographique de la Sphère* (Astron.), Représentation des différens points de la surface de la Sphère sur un plan, en supposant l'œil à une distance infinie, et dans une ligne perpendiculaire au plan.

ORTHOGRAPHISTE, subst. m. Auteur qui traite de l'*orthographe*. Trev.

ORTHOPÉDIE, s. f. (*Or-to-pé-dî-e*) Art de corriger ou de prévenir dans les enfans les difformités du corps. (Du grec *orthos* droit, et *pais*, *paidos* enfant.)

ORTHOPNÉE, s. f. (*Or-top-né-e*) Oppression qui empêche de respirer, à moins qu'on ne se tienne droit. (Du grec *orthos* droit, et *pnéô* je respire.)

† ORTHOPTÈRES, s. m. pl. (Entomol.) Ordre d'insectes à quatre ailes, dont les deux supérieures ou élytres, sont courtes et servent comme d'étuis, et les deux inférieures sont plissées sur leur longueur, et rarement pliées en travers. (Du grec *orthos* droit, et *ptéron* aile.)

ORTHORYNQUE, s. m. (*Or-to-rein-ke*) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Ténuirostres, qu'on appelle aussi *Oiseaux mouches*, à bec droit et effilé. Ce sont les plus petits de tous les oiseaux connus. Ils habitent l'Amérique. (Du grec *orthos* droit, et *rugchos* bec.)

ORTIE, s. f. *Grande ortie piquante*, *Ortie vivace* ou *vulgaire*. Plante agreste très-connue, qui croît par-tout, vivace dans cette espèce, à fleurs à étamines, armée de poils piquants, garnis d'une vésicule qui contient une humeur très-âcre. Parmi les nombreuses espèces de ce genre, on distingue la *Petite Ortie* ou *Ortie grièche*, l'*Ortie Romaine* ou *Ortie Grecque*. On nomme improprement *Ortie morte à fleur blanche*, *Ortie qui ne pique point*, le *Lamier blanc*, qui n'appartient point au genre des Orties, non plus que le *Lamier rouge*, nommé tout aussi improprement *Ortie morte puante*. (Du latin *urtica*.) — Mèche qu'on insinue entre la

chair et le cuir d'un cheval. — Petit poisson de mer qui a la bouche placée au milieu du corps et les dents menues.

† *Ortie morte à fleur blanche*, *Ortie qui ne pique point*, *Lamier* ou *Lamion blanc*; Plante agreste de la famille des Labiées, vivace, qu'on nomme aussi *Archangélique*. Il y en a plusieurs espèces.

† *Ortie morte des bois*, *Grand ortie puante*, *Stachide* ou *Epiaire des bois*; Plante à fleur labiée, annuelle et d'une odeur très-puante. On en connoît plusieurs espèces.

† *Ortie morte à fleur jaune*, *Galéopse jaune*; Plante à fleur labiée, vivace, dont les espèces, au nombre de trois, n'ont rien de commun avec les orties, et forment un genre à part.

Ortive, adj. f. T. d'Astronomie : *Amplitude* ou *latitude ortive*, l'arc de l'horizon entre le point où se lève un astre, et l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon et de l'equateur.

Ortolan, s. masc. Oiseau passereau, de la famille des Conirostres et du genre des Bruans ou Emberizes. Il est d'un goût exquis. (De l'italien *ortolanos*, fait du latin *hortolanus*, dérivé d'*hortus* jardin; parce que cet oiseau habite volontiers les haies des jardins. *Menag.*)

Orvale, Toute-bonne, Sclarée, s. f. Plante de la famille des Labiées, qui croît dans les prés. Elle est bisannuelle, et d'une odeur très-pénétrante.

† Orvet, s. m. (*Or-vè*) Genre de reptiles Ophidiens ou de Serpens, de la famille des Homodumes. Ce sont des animaux très-innocens qui ne se nourrissent que de vers, d'insectes et autres petits animaux; parce que leurs mâchoires sont soudées et non dilatables.

Orvietan, s. m. Sorte de contre-poison, ainsi appelé d'un Charlatan d'*Orviette*, ville d'Italie, qui l'apporta à Paris, vers le milieu du 17.e siècle.

† Oryctères, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes hyménoptères, appelés aussi *Fouisseurs*. Voyez ce mot. (Du grec *oruktèr* fossoyeur, dérivé d'*orussô* je fouis, je creuse.)

† Oryctériens, s. m. pl. (Hist. Nat.) Nom donné aux animaux qui fouillent la terre. Voy. *Oryctères*.

† Oryctérope, s. m. (Hist. Nat.) Espèce d'Ornithorynque, dont les ongles sont plats et le corps couvert de poils. Voy. *Ornithorynque*. — Petit mammifère edenté, qu'on nomme plus communement *rochon de mer*. (Du grec *oruktèr* fossoyeur, et *opê* trou; parce qu'il aime à fouiller la terre.)

† Oryctognosie, s. f. (*O-rik-to-gno-zî-e*) Connoissance de chaque substance minérale simple. (Du grec *oruktos* fossile, et *gnôsis* connoissance.)

† Oryctographie, s. f. (*O-rik-to-gra ff-e*) Description des fossiles. (Du grec *oruktos* fossile, et *graphô* je décris.)

† Oryctologie, s. fém. (*O-rik-to-lô-ji-e*) Partie de l'Histoire Naturelle qui traite des fossiles. (Du grec *oruktos* fossile, dérivé d'*orussô* je fouis, je creuse, et *logos* discours.)

† Orygma, s. m. (Archéol.) Nom donné par les Athéniens à la fosse qu'on appeloit plus communément *Barathron*. Voyez *Barathre*. (Du grec *orugma* fosse, fossé, fait d'*orussô* je fouis, je creuse.)

Oryx, s. m. (*O-rikse*) Bouc sauvage.

Os, s. m. (Prononcez l's, sur-tout au singulier et à la fin de la phrase; devant une voyelle *oz*) Partie du corps de l'animal, dure, solide, destitnée de sentiment, et qui sert à attacher, à soutenir les autres parties. (Du lat. *os*, *ossis*, dérivé du grec *osteon* ou *ostoun*, dont la signification est la même.) — On dit aussi *os de seiche*, *de baleine*, quoiqu'on se serve du mot *arête* pour les autres poissons. — En t. de Vénerie, les ergots du cerf.

Proverb. *Donner* ou *laisser un os à ronger à quelqu'un* : lui susciter une affaire fâcheuse et difficile à démeler. — *Jeter un os à un chien pour le faire taire*; faire des présens à quelqu'un pour l'empêcher de parler. — *Ce sont trop de chiens après un os*; trop de gens se melent de ce commerce. — On dit fam. d'une personne extrêmement maigre, que *les os lui percent la peau*; *qu'elle n'a que la peau sur les os*; *qu'elle a la peau collée sur les os*.

† Oscabrion, s. m. (Hist. Nat.) Genre de Mollusques, de la famille des Dermobranches, qui ressemblent beaucoup aux limaces, mais dont le dos est revêtu d'une sorte de cuirasse composée de dix à vingt petites coquilles, placées en recouvrement comme les tuiles d'un toit, et qui sont enchâssées dans l'épaisseur de la peau.

† Oscheocèle, s. f. (*Os-ké-o-cè-le*) T. de Chirurgie. Hernie dans laquelle l'épiploon et l'intestin descendent jusque dans le scrotum. (Du grec *oscheon* le scrotum, et *kêle* tumeur.)

† Oschophoaies, s. f. pl. (*Os-ko-fo-ri-e*) T. d'Archéol. Fêtes célébrées par les Athéniens, en mémoire de la victoire de *Thésee* sur le *Minotaure*. De jeunes hommes, nobles d'extraction, habillés en filles, et portant des branches de vigne à la main, couroient depuis le temple de Bacchus jusqu'à celui de Minerve; et celui qui arrivoit le premier au but offroit le sacrifice. (Du grec *oschê* branche de vigne chargée de raisins, et *phérô* je porte.)

Oscillation, s. fém. (*O-cil-la-cion*) T. de Mécanique. Mouvement d'un pendule en descendant et en montant. — Par extension, mouvement d'un corps qui va et vient alternativement en sens contraire; comme un pendule. (Du latin *osrillatio*.) — Mouvement des fibres du corps humain, au moyen duquel elles broient, elles atténuent les liquides, etc.

† *Axe d'oscillation*, ligne droite parallèle à l'horizon, qui passe ou qui est supposée passer par le centre ou point fixe autour duquel le pendule oscille, et qui est perpendiculaire au plan où se fait l'oscillation. — *Centre d'oscillation*. Voyez *Centre*.

Oscillatoire, adj. (*O-cil-la-toa-re*) Qui est de la nature de l'*oscillation*.

Osciller, v. neut. (*O-cil-lé*) Se mouvoir alternativement en sens contraire. (Du latin *osrillare*.)

† Osculateur, adj. masc. (Géom.) *Rayon osculateur d'une courbe*, rayon de la développée de cette courbe. — *Cercle osculateur*, cercle qui a pour rayon le rayon de la développée. (Du latin *osculari* baiser; parce que ce cercle

embrasse, pour ainsi dire, la développée en la touchant.)

† Osculation, s. f. (Géom.) *Point d'osculation.* 1.° Point où un cercle *osculateur* touche ou *baise* la développée. *Huyghens* a dit aussi *Point baisant.* — 2.° Point d'attouchement de deux branches d'une courbe qui se touchent. Lorsque la concavité d'une des deux branches embrasse la concavité de l'autre, l'*osculation* s'appelle *embrassement.*

Osé, ée, adj. (*O-zé*) Qui a l'audace de faire quelque chose qu'il ne devroit pas faire. Il se joint ordinairement avec les particules *si*, *bien*, *assez* : *Il n'est pas si osé que de....; c'est être bien osé que de.....; il a été assez osé pour....*

Oseille, s. f. (*O-ze-glie*; mouillez les *ll*) Plante agreste et potagère, apétale, vivace, et d'un goût acide, appelée aussi *Oseille des prés*, *Oseille ordinaire*, *Surelle*, *Vinette.* On l'emploie dans les cuisines. On cultive dans les jardins, pour le même usage, l'oseille ronde ou franche. La petite oseille, oseille sauvage ou de mouton, croît spontanément dans les lieux sablonneux, et sert de pâturage aux brebis. (Du latin *oxalis*, *idis*, fait du grec *oxus* acide.)

Oseille de Guinée, plante dont les feuilles ont le même goût que l'oseille, et qu'*Haller* croit être un Géranium. — On connoît, sous le nom d'*Oseille de Guinée rouge*, et d'*Oseille de Guinée blanche*, deux plantes exotiques qu'on emploie au même usage à Saint-Domingue, et qui appartiennent à la famille des Mauves.

† Oselle d'or (*Osella d'oro*), s. f. Monnoie ou plutôt médaille d'or de Venise, qui a cours pour 88 liv. (48 liv. 17 sous 9 deniers tournois, ou 48 fr. 28 cent.) — *Oselle d'argent.* Elle a cours pour 3 liv. 18 sous de piccioli (2 liv. 3 sous 4 d. tournois, ou 2 fr. 13 cent.)

Oser, v. n. (*O-zé*) Avoir la hardiesse de... (Du latin *audere*, au part. *ausus*, et au supin *ausum.*)

Ne pas oser; craindre de faire, de dire par circonspection, par ménagement.

Oser, v. act. Entreprendre hardiment : *Il peut tout oser*; *il n'y a rien qu'il n'ose.*

Oseraie, subst. f. (*O-ze-ré*) Lieu planté d'*osiers.*

Osier, s. m. (*O-zié*) Arbrisseau dont les jets sont fort pliants. C'est une espèce de saule nain. (Du grec *oisua* et *oisos*, dont la signification est la même.) — Les jets de cet arbrisseau.

† Osiris, s. m. (Mythol.) Dieu des anciens Egyptiens, qu'on dit avoir été le soleil, comme la Déesse *Isis* étoit la terre.

† Osmanlis *ou* Osmans, s. m. pl. (Hist. mod.) Le même peuple que nous appelons Turcs. Il n'a été connu sous ce dernier nom que dans le moyen âge.

Osmonde, Fougère fleurie, Fougère aquatique, s. f. Espèce de fougère qui croît au bord des fleuves, au midi de l'Europe, et dont la fructification est composée de capsules globuleuses disposées en grappe.

† Osques, adj. m. pl. (*Os-ke*) *Jeux osques*, nom qu'on donnoit quelquefois aux Comédies *Atellanes.* Voyez ce mot.

† Ossec, s. m. (Marine) La partie la plus basse des vaisseaux, dans laquelle toute l'eau se rassemble.

Osselet, s. m. (*O-se-lè*) Petit *os.* — Petit morceau d'ivoire façonné en forme d'*os.* — En t. de Botan., selon *Gaertner*, enveloppe distincte, dure, épaisse, rejointe par ses bords, et dans laquelle les semences sont renfermées. L'*osselet* diffère du *noyau*, en ce qu'il est plus petit, qu'il ne se sépare point en valves par l'effort du couteau, qu'il est d'une substance moins épaisse, et que sa surface n'est jamais sillonnée, hérissée de tubercules, ou relevée par des lames saillantes. — Tumeur osseuse à la jambe d'un cheval. — Sorte de torture : *Donner les osselets.*

† *Osselet de l'oreille* (Anat.), Quatre petits *os* qu'on trouve dans la caisse du tambour, et qu'on nomme le *Marteau*, l'*Enclume*, l'*Os orbiculaire* et l'*Etrier.*

Ossemens, s. m. pl. (*O-se-man*) *Os* décharnés des hommes, des animaux morts.

Osseux, euse, adj. (*O-seû, seû-ze*) Qui est de nature d'*os.*

† *Poissons osseux* (Ichtyol.), Classe de poissons dont les vertèbres non flexibles sont véritablement *osseuses*, à la différence des *Cartilagineux*, chez qui ces parties sont molles et flexibles.

Ossification, s. f. (*O-si-fi-ka-cion*) Changement des membranes et des cartilages en *os.*

Ossifier, v. a. (*O-si-fi-é*) Changer en *os.* On dit plus souvent au récipr. *s'ossifier*, se changer en *os.*

Ossifique, adj. (*O-si-fi-ke*) *Qualité ossifique*, qui convertit en *os* une partie de la nourriture.

Ossifrague, s. m. *Acad*; fém. *Trév.* (*O-si-fra-glie*) Oiseau qu'on nomme le *grand aigle de mer.* C'est l'*Orfraie.* Voyez ce mot.

Ossillon, s. m. (*O-si-glion*; mouillez les *ll*) Petit *os* d'oiseau.

† Ossianique, adject. (*O-si-a-ni-ke*) *Style Ossianique*, style extrêmement figuré, tel que celui des Poésies Galliques ou Erses attribuées à *Ossian.* Mot nouveau.

† Ossilago *ou* Ossipanga, s. f. (Mythol.) Déesse des anciens Romains, dont la fonction étoit de consolider les *os* des enfans, de guérir les entorses et les fractures des *os.*

Ossu, ue, adj. Qui a de gros *os.*

Ost, s. masc. Armée. Il est vieux. (Du latin *hostis* ennemi.)

Ostensible, adj. (*Os-tan-si-ble*) Qui peut être montré. (Du latin *ostendere* montrer.)

Ostensoir, s. m. (*Os-tan-soar*) Pièce d'orfévrerie dans laquelle on met l'hostie pour l'exposer sur les autels. (Du latin *ostendere* montrer.)

Ostentation, s. f. (*Os-tan-ta-cion*) Montre affectée de quelque chose dont on tire vanité. (Du latin *ostentatio.*)

Ostéocolle, s. f. Substance fossile en forme de tuyaux qui ressemblent à des racines d'arbres ou à des portions de roseau comme pétrifiées. C'est la *chaux carbonatée incrustante* des Chimistes modernes. (Du grec *ostéon* os, et *kolla* colle; *qui colle les os*; parce qu'on lui attribue la vertu de réunir les os fracturés.)

Ostéocope, s. m. Douleur aiguë et profonde dans les os, comme s'ils étoient fracturés. (Du grec *ostéon* os, et *koptô* je brise, je romps.)

† Ostéodermes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons cartilagineux téléobranches, sans nageoires ventrales, et dont la peau est, en général, parsemée de grains osseux. (Du grec *ostéon* os, et *derma* peau.)

† Ostéogenesie *ou* Ostéogénie, s. f. (Anat.) Partie de l'Anatomie qui traite de la formation des os. (Du grec *ostéon* os, et *génésis* génération, dérive de *geinomai* être produit.)

† Ostéographie, s. f. (*Os-té-o-gra-fi-e*) T. d'Anat. Description des os. (Du grec *osteon* os, et *graphô* je décris.)

Ostéolithes, s. m. pl. (*Os-té-o-li-te*) Os fossiles ou pétrifiés. (Du grec *ostéon* os, et *lithos* pierre.)

Ostéologie, s. f. La partie de l'Anatomie qui traite des os. (Du grec *ostéon* os, et *logos* discours.)

† Ostéosarcome, s. m. (Chirurg.) Ramollissement des os, comme de la chair. (Du grec *osteon* os, et *sarkoma* chair.)

† Ostéostomes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, holobranches, thoraciques, chez qui les os des mâchoires sont tout-à-fait nus. (Du grec *ostéon* os, et *stoma* bouche.)

† Ostéotomie, s. f. (A. M.) *Dissection des os.* (Du grec *ostéon* os, et *temnô* je coupe.)

Ostracé, ée, adj. Qui est couvert de deux ou plusieurs écailles dures, comme les huîtres, les moules, etc. à la différence des *testacés* qui n'en ont qu'une. On dit aussi substantivement: *Les Ostracés. L'huître est un ostracé.* (Du grec *ostrakon* écaille.)

† Ostracins, s. m. (*Os-tra-cein*) Petite famille de Crustacés qui sont renfermés entre deux valves de substance calcaire ou cornée en forme de coquille. (Du grec *ostrakon* coquille.) On les nomme aussi *Bitestacés.*

† Ostracions, s. masc. (Ichtyol.) Genre de poissons cartilagineux, téléobranches, de la famille des Ostéodermes, dont le corps, recouvert d'une peau ossense, y est renfermé comme dans une coquille. On les nomme aussi *Coffres.* (Du grec *ostrakion* petite coquille, diminutif d'*ostrakon.*)

Ostracisme, s. m. emprunté du Grec; Loi en vertu de laquelle les Athéniens bannissoient pour dix ans les citoyens que leur puissance, leur mérite ou leurs services rendoient suspects à la jalousie républicaine. (Du grec *ostrakismos*, fait dans la même signification, d'*ostrokon* coquille; parce qu'on donnoit son suffrage en écrivant le nom de l'accusé sur une coquille, ou plutôt sur un morceau de terre cuite, fait en forme d'écaille ou de coquille.)

Ostracite, s. f. Coquille d'huître pétrifiée. (Du grec *ostrakon* coquille, écaille.) — Espèce de cadmie au bas du fourneau où l'on purifie le cuivre.

† Ostracoderme, adj. Se dit, en Hist. nat., des animaux dont la peau est couverte d'écailles. (Du grec *ostrakon* écaille, et *derma* peau.)

† Ostrog, s. m. T. de Relation: Village des Kamtschadales.

Ostrelin, s. m. (*Os-tre-lein*) Nom donné dans quelques Histoires aux peuples Orientaux, par rapport à l'Angleterre et aux villes Anséatiques. (De l'allemand *ost* ou *osten*, est, orient.)

Ostrogoth, s. m. Autrefois, Goths Orientaux. (De l'allemand *ost* ou *osten*, l'est, l'orient.) — Aujourd'hui, proverb. Homme qui ignore les usages, les bienséances: *Me prenez-vous pour un Ostrogoth?*

Otacoustique, adj. m. et f. (*O-ta-kous-ti-ke*) Qui aide ou perfectionne le sens de l'ouïe. (Du latin *ous*, genit. *ôtos* oreille, et *akoustikos* qui entend, dérivé d'*akouô* j'entends.)

Otage, s. m. Personne qu'on remet à ceux avec qui l'on traite, pour sûreté de l'exécution d'un traité. Il ne se dit proprement qu'en parlant d'affaires d'État. (Suivant *Le Duchat*, du latin barbare *hospitagium*, fait d'*hospes* hôte, parce que, dit-il, les ôtages sont, en quelque sorte, les *hôtes* des personnes auprès de qui ils sont en ôtage.)

Otalgie, s. f. Ter. de Médecine: Douleur d'oreille. (Du grec *ous*, genit. *ôtos* oreille, et *algos* douleur.)

Otalgique, adj. (*O-tal-ji-ke*) Qui est propre pour les maladies de l'oreille. Voy. *Otalgie.*

Otelles, s. f. pl. (*O-tè-le*) T. de Blason: Bouts de fer de lance. (Du latin *hastula*, diminutif d'*hasta* pique, lance.)

† Oten, s. masc. (Mythol.) Nom du Dieu de la guerre chez les Scandinaves; le même qu'*Othin* ou *Odin.*

Otenchyte, s. m. (*O-tan-chi-te*) Seringue propre à injecter des liqueurs dans l'oreille. (Du grec *ôthos*, génit. d'*ous* oreille, et *egchuô* je verse, j'injecte.)

Oté, adv. Hormis, excepté: *Oté ces endroits, l'ouvrage est bon.*

Oter, v. a. (*O-té*) Tirer une chose de la place où elle est. — Faire cesser, faire passer. — Retrancher. — Enlever par force, par autorité ou par artifice. (Suivant *Du Cange*, *Eccard*, *Le Duchat*, etc., du lat. *obstare*, qui dans le moyen âge a signifié *s'opposer au passage de quelqu'un*, lui *ôter* la faculté ou la liberté d'aller par un chemin; d'où, ajoute M. *Morin*, est venue à ce mot la signification générale qu'il a aujourd'hui. *Obstore* est composé d'*ob* devant, et *stare* être debout, se placer.) On écrivoit autrefois *oster.*

Othonne, s. f. (*O-to-ne*) Sorte d'arbrisseau toujours vert.

† Otite, s. f. (Médec.) Inflammation des oreilles. (Du grec *ous*, *ôtos* oreille.)

† Otographie, s. f. (*O-to-gra-fi-e*) Ter. d'Anatomie: Description de l'oreille. (Du grec *ôtos*, génit. d'*ous* oreille, et *graphô* je décris.)

† Otologie, s. f. Partie de l'Anatomie qui traite de l'oreille. (Du grec *ous*, *ôtos* oreille, et *logos* discours.)

† Ototomie, s. fém. (Anat.) Dissection de l'oreille. (Du grec *ôtos*, genitif d'*ous* oreille, et *temnô* je coupe.)

† Ottomane, s. f. Grand siége qui sert à-la-fois de sopha et de lit de repos, ainsi nommé des Turcs ou *Ottomans*, qui font un grand usage de ce meuble.

Ou, sans accent, conjonction alternative.

Partez ou restez. — Autrement, en d'autres termes : *La Dialectique ou la Logique.*

Où, avec un accent, adv. de lieu. En quel lieu, en quel endroit : *Où allez-vous ?* — Dans lequel, dans laquelle, dans lesquels : *L'endroit où il fut tué ; la peine où je suis ; les embarras où je me trouve.* — A quoi : *Où en sommes-nous reduits.* — Il se dit aussi quelquefois pour auquel, à laquelle, etc. : *Le point où je suis parvenu. Le bonheur, la félicité où j'aspire.* Dans cet emploi le substantif auquel *où* se trouve joint, doit offrir, comme dans ces deux phrases, quelque idée d'étendue, de dimension physique ou morale, de manière qu'on puisse être censé y parvenir, ou y être placé. Ainsi *La Harpe* a eu raison de critiquer ce vers de *Voltaire* (Œdipe) : *La splendeur de ces noms où votre nom s'allie ;* parce qu'un *nom* et sur-tout un *nom* propre tel que ceux dont il est ici question n'a point d'étendue — Il se combine avec les prépositions *de* et *par* : *D'où il est venu ; par où il a passé.* (Du grec *ou*, qui a la même signification, et dont les Latins ont fait également *ubi.*)

† *C'est où.* Voyez *C'est.*

† Ou, s. m. (Musiq.) Instrument des Chinois qui a la forme d'un tigre couché sur une caisse de bois léger. Le dos du tigre porte 27 chevilles sur lesquelles on promène doucement une sorte de baguette ou plutôt de planchette nommée *tchen*, qui fait résonner l'instrument. Le *ou* représente l'empire de l'homme sur tous les êtres vivans : il est placé, dans les concerts, etc., au nord-est des autres instrumens ; et on en joue en terminant la musique.

† Ouagapon, s. m. Arbre de la Guyane, dont les propriétés et l'usage sont les mêmes que ceux de l'Ouapa. Voy. ce mot.

Ouaiche, s. m. (*Ou-e-che*) T. de Marine : Sillage d'un vaisseau.

Ouaille, s. f. (*Ou-a-glie ;* mouillez les *ll*) Autrefois, brebis. — Aujourd'hui, fig. Personne commise aux soins d'un Curé, d'un Evêque, et de tout autre Pasteur spirituel. Son plus grand usage est au pluriel. (Du lat. *ovile*, pluriel d'*ovile* bergerie, fait d'*ovis* brebis.) — Arbre de la Guyane dont on fait des canots, et qui s'emploie dans la charpente.

† Ouapa, s. m. Espèce d'Orobe en arbre qui croît, à la Guyane, dans les terres grasses : on s'en sert pour des pilotis.

† Ouarouchi, subst. m. Arbre à suif de la Guyane : on retire de l'amande de son fruit pilée et mise en presse, un suif végétal qui se fige.

† Ouassacon, s. m. Arbre vénéneux de la Guyane, dont le suc laiteux est un poison subtil qu'on emploie à prendre du poisson.

Ouais ! (*Ouè*) Interjection qui marque de la surprise. Il est familier. (Du grec *oi* qui se trouve dans Euripide, dont les Latins ont fait également *ohe* employé par Horace, etc. *Huet.*)

Ouate, ou bien *Ouète*, s. f. (*Ou-a-te, è-te*) Espèce de coton plus fin et plus soyeux que le coton ordinaire, que l'on met entre deux étoffes. On dit et on écrit *de la ouate*, et *une couverture d'ouate, une jupe piquée d'ouate*, etc. La *ouate* proprement dite est la bourre douce et lustrée qu'on trouve avec les semences dans les gousses de l'apocyn, et d'une autre plante appelée également *Herbe à la ouate.* Voy. *Apocyn.*

Ouater, v. a. (*Ou-a-té*) Mettre de la *ouate* entre une étoffe et la doublure. On dit aussi *Ouèter.* (*Ou-è-té*)

† Ouaye, s. f. Plante de la Guyane, dont la moelle sert d'amadou, et dont les feuilles s'emploient pour couvrir les maisons.

Oubier, s. m. (*Ou-bié*) Une des dix espèces principales de faucons.

Oubli, s. m. Manque de souvenir. (Du lat. *oblivio.*) — *Le Fleuve d'Oubli* ou *le Léthé*, fleuve d'Enfer selon la Fable.

Oubliance, s. f. *Oubli*, faute de mémoire. Il vieillit.

Oublie, s. f. Sorte de pâtisserie faite de farine, d'œufs et de sucre, etc., qui se met entre deux fers. On disoit autrefois *oblée* et *oblaye.* (Par corruption, d'*oblaye*, fait du lat. *oblata*, sous-entendu *res*, offrande, chose offerte, qui a signifié anciennement une hostie non consacrée.)

† *Main d'oublie, cinq oublies.*

Oublié, ée, part. p. et adj. Voy. *Oublier.* — Proverb. *Chose, personne mise au rang des pêches oubliés*, à laquelle on ne songe plus.

Oublier, v. a. (*Ou-bli-é*) Perdre le souvenir de.... (Du lat. *oblivisci.*) — Laisser par inadvertance : *J'ai oublié mes gants, ma montre, etc.* — Omettre : *il n'a rien oublié pour réussir.*

Oublier ses parens, ses amis ; ne pas leur rendre les devoirs de la parenté, de l'amitié. — *une injure, une offense ;* n'en point garder de ressentiment. — *son devoir, le respect qu'on doit a quelqu'un ;* manquer à son devoir, au respect, etc.

Oublier, v. n. Il a le premier sens de l'actif : *Il apprend aisément et oublie de même.*

Oublier à, perdre la facilité que l'exercice et l'usage donnoient : *En ne chantant point, en ne dansant point, on oublie à chanter, à danser.* — *Oublier de*, manquer de mémoire ou d'exactitude : *J'ai oublié de vous dire que...* Boileau, dans une de ses lettres, a dit, en ce sens : *J'oubliais à vous dire*, c'est une faute.

S'oublier, v. réc. Se méconnoître, manquer de respect ; devenir fier, vain, etc. — Oublier son devoir. — Négliger ses intérêts. — *S'oublier de faire* pour *oublier de faire*, est un gasconisme.

Oubliettes, s. f. pl. (*Ou-bli-è-te*) Autrefois, cachot couvert d'une fausse trappe où l'on enfermoit ceux qui étoient condamnés à une prison perpétuelle, à être tout-à-fait oubliés : *Mettre aux oubliettes ; faire passer par les oubliettes.*

Oublieur, s. m. (pron. *Ou-bli-eû*) Celui qui fait et vend des *oublies.* On disoit autrefois *oblayeur.*

Oublieux, euse, adj. (*Ou-bli-eû, eû-se*) Qui *oublie* aisément ; qui ne se souvient plus : *Les vieillards sont ordinairement oublieux.*

Ouest, s. m. La partie du Monde qui est au soleil couchant. C'est la même chose qu'*Occident.* (De l'allemand, du flamand ou de

l'anglois *West*, qui a la même signification. —Le vent qui souffle de ce côté.

† Ouest-Nord-Ouest, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare l'*Ouest* de *Nord-Ouest* : elle décline de 22 degrés 30 min. de l'Ouest au Nord. — Vent qui souffle de cette plage.

† *Ouest-Quart-Nord-Ouest*, plage située au milieu de l'espace qui sépare l'*Ouest* de l'*Ouest-Nord-Ouest* : elle décline de 11 degr. 15 min. de l'Ouest au Nord. — Vent qui souffle de cette région.

† *Ouest-Quart-Sud-Ouest*, plage qui occupe le milieu de l'espace qui sépare l'*Ouest* de l'*Ouest-Sud-Ouest* : elle décline de onze degrés quinze min. de l'Ouest au Sud. — Vent qui souffle de cette région.

† Ouest-Sud-Ouest, plage située au milieu de l'espace qui sépare l'*Ouest* du *Sud-Ouest* : elle décline de 22 degr. 30 min. de l'Ouest au Sud. — Vent qui souffle de cette plage.

Ouf ! Interjection qui marque une douleur subite, etc.

Oui, adv. *ou* particule d'affirmation. Il est vrai ; je l'avoue ; j'y consens ; je le veux bien. Dans les mots placés avant *oui*, la consonne finale ne se lie et la voyelle ne s'élide pas plus que si *oui* commençoit par une *h* aspirée, excepté peut-être dans *il dit qu'oui*, et non pas *que oui*. (Suivant *Ménage*, des deux mots latins *hoc est* c'est cela ; c'est cela même. On a dit autrefois *oc* pour *oui* dans une grande partie de la France, qui en a conservé longtemps le nom de *Languedoc*. De ce mot *oc* s'est formé par des altérations successives celui d'*oce* et enfin celui d'*oui*. C'est de ce même mot *hoc* ou *oc* dit pour *oui* qu'est venue cette façon de parler proverbiale : *Cela vous est hoc*, vous est assuré.)

Oui, s. m. *Le oui et le non ; il a dit ce oui-là à regret.*

Oüi, oüïe, part. p. d'*Oüir*, et adj. Entendu.

Ouicou, s. m. Sorte de boisson des Américains, faite de manioc, de patates, de bananes et de cannes de sucre.

Oüï-dire, s. m. Chose qu'on ne sait que sur le dire d'autrui.

Oüïe, s. f. (*Ou-i-e*) Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons. Voy. *Oüir*. —En termes de Luthier, ouverture sur les violes, la harpe, etc.

Oüïes, s. f. plur. Dans les poissons, certaines parties de la tête qui leur servent pour la respiration.

Fig. et famil. *Avoir les oüies pâles ; être abattu de maladie* ou *avoir reçu quelque mortification.*

† Ouiller, v. a. (*Ou-gliè*, en mouillant les *ll*) *Ouiller un tonneau*, achever de le remplir entièrement.

Oüir, v. a. (*Ou-ir*) Entendre : avec cette différence qu'il a une signification moins étendue. Il ne se dit proprement que d'un son passager, et qu'on entend par hasard et sans dessein. (Du lat. *audire*.) —Donner audience. —Ecouter favorablement : *Seigneur, daignez oüir nos prières.* —Au Palais, *oüir des témoins*, recevoir leur déposition.

† Oulemary, s. m. Très-grand arbre de la Guyane, dont le tronc est porté sur les arceaux formés par ses racines qui s'élèvent à six ou sept pieds au-dessus du sol. Les intervalles qui séparent ces arceaux servent de retraite aux bêtes fauves.

† Oulémas, s. m. plur. Titre qu'on donne en Turquie à une classe de gens de loi, par qui le Mufti est élu. On écrit plus souvent *ulemas*. (De l'arabe *Eulama* ou *Olama*, pl. de *Alim*, savant lettré.)

Oupelotte, s. f. (*Ou-plo-te*) Racine médicinale qui nous vient de Surate.

Ouragan, s. m. Tempête violente, accompagnée de tourbillons. (Suivant *Le Duchat*, du mot indien ou plutôt américain *uracan* ou *huracan*, qui a, sous cette dernière forme, passé dans la langue espagnole avec la même acception d'orage furieux, et qui, dans la langue des insulaires de Saint-Domingue, signifie les quatre vents réunis ensemble et soufflant à la fois.)

† Ouraque, s. m. (Anat.) Petit cordon du fœtus qui va du fond de la vessie jusqu'au nombril. (Du grec *ouron* urine, et *echô* je contiens.)

† Ourdidou, s. m. (Pêche) Espèce de hangar ou de halle, sous laquelle on fait les pièces de canne. Voy. *Ourdir les cannes.*

Ourdir, v. a. Disposer les fils pour faire la toile. (Du latin *ordiri*.) —Tortiller de l'osier. —Fig. *Ourdir une trahison* ; prendre des mesures pour trahir quelqu'un.

† *Ourdir les cannes* (Pêche), en faire des cordes ou des espèces de claies. Chaque pièce se nomme *ordun* ou *auvel*.

Ourdissoir, s. m. (*Our-di-soar*) Outil sur lequel certains ouvriers mettent la soie ou le fil lorsqu'ils *ourdissent*.

Ourdissure, s. f. Action d'ourdir de la toile ou quelque tissu. Quelques-uns disent aussi *Ourdissage*.

Ourdon, subst. m. Espèce de plante qu'on nomme aussi *petit séné*.

Ourler, v. a. (*Our-lé*) Faire un *ourlet* à du linge ou à quelque étoffe : *Ourler des serviettes, etc.*

Ourlet, s. m. (*Our-lè*) Le pli, le rebord que l'on fait à du linge, à des étoffes de laine ou de soie, soit pour ornement, soit pour empêcher qu'elles ne s'effilent. (Du lat. *ora* bord, dont, suivant *Ménage*, on a fait, dans la basse latinité, le diminutif *orlum*, et successivement *orletum*. Les Italiens disent encore aujourd'hui, et dans le même sens, *orlo*, qui est tiré de la même source.) —Petit rebord qui est sur l'aile du plomb des panneaux de vitre. —Bande de cuir longue et mince dont les Selliers, etc. bordent les gros cuirs. —En Botaniq. Disposition des organes de la fructification sur le dos des feuilles de quelques fougères. —En Hydrauliq. Bourlet ou bord saillant d'un tuyau de grès, emboîté dans un autre, et précisément l'endroit où il se joint par un nœud de soudure de mastic.

† Ouronologie, s. f. (Médec.) Partie de la Médecine qui traite de l'urine. (Du grec *ouron* urine, et *logos* discours.)

Ourque, s. f. (*Our-ke*) Gros poisson de mer. Il paroît que c'est le même que l'*orque* ou l'*épaulard*.

Ours, s. m. (on prononce l's) Mammifère plantigrade et féroce, à corps gros, court, bas sur jambes, couvert d'un poil touffu et roide, dont le nez se prolonge en une sorte de museau, et dont les larges pattes sont armées d'ongles longs et courbés. (Du latin *ursus*.) Figurem. 1.° Homme fort velu. — 2.° Homme farouche, qui fuit la société, etc.

Proverbial. *Avoir monté sur l'ours*; n'avoir point de peur, en parlant d'un enfant. — *Ours mal léché*; enfant mal fait *ou* homme brutal, rustre et mal élevé. — *Être fait comme un meneur d'ours*; être mal vêtu et mal bâti.

Ourse, s. f. La femelle de l'*ours*. — Nom de deux Constellations voisines du pôle arctique. *La grande Ourse*, *la petite Ourse*; dans la seconde se trouve l'étoile polaire. La *grande Ourse*, composée de 85 étoiles dans le catalogue Britannique, est la plus remarquable des Constellations boréales. Elle est aussi appelée *Hélice* ou *Vis*, parce qu'elle tourne autour du pole, et *Chariot*, à cause de sa forme. Le nom d'*Ourse* lui vient vraisemblablement des *Ours* qui habitent le Nord. — Poet. Le Septentrion.

† Ourses, pl. (Marine) Manœuvres qui servent à orienter les antennes des bâtimens latins, ainsi que celles des artimons des vaisseaux.

Oursin, s. masc. (*Oue-cein*) Coquillage de mer de forme ronde, regulière, dont la coquille est toute hérissée de pointes. C'est un zoophyte de la famille des Echinodermes *ou* Radiaires. On le nomme aussi *Bouton*, *Châtaigne de mee*, *Hérisson de mer*.

Ourson, s. m. Le petit d'un *ours*.

Ourvari, s. m. (Vénerie) Ruse d'un animal qui, pour tromper les chiens, retourne sur ses premières voies. — Cri des Chasseurs pour rappeler les chiens sur la voie. (Du bas allemand *her-wehee*, qui signifie *deça* ou impérativement *retourne*. Ménage.) — Fig. et fam. 1.° Contretemps dans une affaire. — 2.° Grand bruit, grand tumulte.

Outarde, s. f. Genre d'oiseaux gallinacés, de la famille des Alectrides, très-haut montés sur les jambes, qui ont souvent le derrière de la tête garni de deux faisceaux de plumes. Ce sont des oiseaux de passage, et les plus gros de l'Europe. (Du latin *avis tarda*, à cause de sa pesanteur. *Albert-le-Grand* l'a nommée *Bistarda*, parce qu'elle fait deux sauts lorsqu'elle se dispose à voler.)

Outardeau, s. m. (*Ou-tar-dô*, s. d.) Le petit d'une *outarde*.

Outil, s. m. (*Ou-ti*) Tout instrument dont les artisans, les labnureurs, les jardiniers, etc. se servent pour travailler. *L'outil* est une invention utile, usuelle; *l'instrument*, une invention adroite, ingénieuse. Si la chose est plus compliquée, c'est une *machine*. (Du lat. *utile* chose utile, ou *utensile* ustensile.)

Outillé, ée, adj. (mouillez les *ll*) *Être bien* ou *mal outillé*; avoir de bons *ou* de mauvais *outils*. Il est familier.

Outrage, s. m. Injure atroce. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *ultragium*, fait, avec la même acception, dans la basse latinité, d'*ultrà* outre, au-delà, et *agere* agir; *injure outre mesure*; excès.)

Outrageant, ante, adj. (*Ou-tra-jan*, *an-te*) Qui *outrage*. Il ne se dit que des choses.

Outrager, verb. act. (*Ou-tra-jé*) Offenser cruellement. Faire *outrage*.

Outrageusement, adv. (*Ou-tra-jeû-ze-man*) Avec *outrage*; d'une manière *outrageuse*.

Outrageux, euse, adj. (*Ou-tra-jeû*) Qui fait *outrage*, tort *ou* injure. Il se dit des choses et des personnes.

A outrance, a toute outrance, adv. A la rigueur, avec violence, jusqu'à l'excès. (Du lat. *ultrà* outre.)

Combat a outrance; anciennement, duel qui ne devoit se terminer que par la mort de l'un des deux combattans.

Outre, s. f. Peau de boue préparée et cousue pour y mettre quelque liqueur, ou qu'on remplit de vent. (Du latin *uter*.)

Outre, prép. et adv. Au-delà: *Les guerres d'outre-mer*; *la nuit l'empêcha de passer outre*. — Par dessus: *Outre cela*; *outre la somme promise*; *outre ce que je viens de dire*; *outre qu'il est ethe*, *il est sage*. (Du lat. *ultrà*.)

En outre, adv. Outre cela; de plus.

D'outee en outre, adv. De part en part.

Outre, ée, part. pass. d'*Outrer*, et adject. Exagéré: *Pensee outree*, *sentimens outrés*, *morale outree*. — Penetré; transporté: *Outré de douleur*, *de dépit*, *de colere*, *etc.* — Fâché; irrité; indigné: *Outré de cet affront*. On est *outré*, dit M. *Guisot*, par le sentiment violent d'une injure personnelle; il suffit, pour être *indigné*, du sentiment de droiture et de justice qui fait qu'une ame honnête se soulève contre une mauvaise action, soit que l'effet nous en soit personnel ou étranger: *On est outré du mauvais procédé d'un ami*, *indigné de la perfidie qu'il a mise dans sa conduite*. — Excessif: *Cet homme est outré*, *il est outre en tout*; en toutes choses, il passe les limites de la raison.

† *Cheval outré* (Manège), qu'on a trop fait travailler, etc.

Outrecuidance, s. f. Présomption, témérité. Il est vieux. (Des deux mots *outre* au-delà, et *cuider* penser, croire, s'imaginer.)

Outrecuidé, ée, adj. Presomptueux, téméraire. Il est vieux.

Outrement, adv. (*Ou-tre-man*) D'une manière *outrée*.

Outremer, s. m. (*Ou-tre-mêr*) Sorte de couleur bleu-céleste qui a le *lapis-lazuli* pour base, et qui nous vient du Levant *par la voie de la mer*.

Outre-mesure, phrase adverb. Déraisonnablement, avec excès.

Outre-moitié, phrase adverb. Au-delà de la moitié.

Outre-passe, s. m. T. d'Eaux et Forêts: Abatis que fait l'adjudicataire d'une coupe de bois au-delà des limites qui lui ont été marquées.

Outre-passer, v. a. (*Ou-tre-pa-ce*) *Passer au-delà* des bornes prescrites; aller au-delà de....

Outrer, v. a. (*Ou-tré*) Accabler; surcharger de travail: *Outrer des ouvriers*, *un cheval*. Il se dit sur-tout des animaux. — Porter les choses au-delà de la juste raison. — Offenser avec excès; pousser à bout la patience de quelqu'un: *Il a été tellement outré qu'il ne le par-*

donnera jamais. (Du latin *ultrà* outre, au-delà.)

† Ouvane, s. f. (Mythol.) Déesse des Allobroges, la même que la Minerve des Grecs.

Ouvave, subst. m. Roseau de Madagascar : son bois sert à teindre en rouge.

Ouvert, erte, part. pass. d'*Ouvrir*, et adj. (*Ou-vèr, èr-te*) Qui n'est pas fermé. — En Botan., qui est étalé : il se dit des feuilles, des tiges, des pédoncules. — On le dit, en t. de Blason, 1.° des portes des châteaux, tours, etc. dont l'émail est différent. — 2.° des fruits, et particulièrement des grenades dont l'ouverture est d'un autre email que le fruit.

Parler à cœur ouvert ; Voy. *Cœur.* — *A livre ouvert* ; Voy. *Livre.* — *Tenir table ouverte* ; avoir une table à recevoir ceux qui se présentent, même sans être priés. — *Sa porte est ouverte aux honnêtes gens*, les honnêtes gens sont bien reçus chez lui. — *Le pari est ouvert*, chacun est reçu à parier; on est prêt à parier contre qui voudra. — *Ville ouverte, toute ouverte*; qui n'est pas fortifiée. — *Visage ouvert, physionomie ouverte* ; air franc et sincère. — *Succession ouverte au profit d'une personne*, que cette personne est en droit de recueillir. — *Compte ouvert*, qui n'est point arrêté et auquel on ajoute journellement de nouveaux articles. — *Guerre ouverte*, déclarée. — *A force ouverte*, les armes à la main. — *Carde ouverte*, dont les dents sont trop écartées. — *Cheval ouvert, cheval ouvert du devant ou du derriere* (Man.), dont les jambes sont suffisamment écartées l'une de l'autre. — *Tête de cerf, de daim, de chevreuil ouverte* (Vénerie), dont les perches sont écartées. — Famil. *Briseur, enfonceur de portes ouvertes*, fanfaron.

Ouvertement, adv. (*Ou-vèr-te-man*) Franchement; sans déguisement. (Du latin *apertè*.)

Ouverture, s. f. Fente, trou, espace vide dans ce qui d'ailleurs est continu. — Action par laquelle on ouvre : *L'ouverture d'un coffre, d'un pâté*, etc. *A l'ouverture du livre*, en ouvrant le livre au hazard. (Du latin *apertura* ou *apertio*.) — Figur. 1.° Commencement : *L'ouverture d'une assemblée. L'ouverture d'une foire*, le jour fixé pour l'époque où elle commence. — 2.° En parlant des Opéra, la symphonie par où commence le spectacle. — 3.° Proposition qu'on fait, expédient qu'on suggère. — 4.° Occasion, conjoncture favorable. — 5.° Franchise, sincérité : *Ouverture de cœur.* — 6.° Facilité de comprendre, d'imaginer : *Ouverture d'esprit.* — 7.° Disposition, facilité pour apprendre les sciences.

Ouvrable, adj. *Jour ouvrable*, jour de travail, jour ouvrier. (Du latin *operarius*, fait, dans le même sens, d'*opera* peine, travail.)

Ouvrage, s. m. Ce qui est produit par l'ouvrier : *Ouvrage de menuiserie*, etc. *L'univers est l'ouvrage de Dieu.* — La façon, le travail qu'on emploie à faire un ouvrage : *Il y a là de l'ouvrage pour trois mois.* — Production de la nature, de la fortune, etc. — Production de l'esprit. — En ter. de Fortification, travaux avancés au dehors d'une place : *Ouvrage à couronne*, etc. (Du lat. *opus, operis.*) V. Œuvre.

† *Ouvrages de ville* (Imprimerie), ouvrages passagers qui ne sont pas des labeurs, appelés aujourd'hui *Bilboquets.* — *à filets*, les registres, placards ou tableaux divisés en colonnes.

Ouvragé, ée, adj. Qui a demandé beaucoup de travail de la main; où il y a beaucoup d'*ouvrage* : *La garde de cette épée est bien ouvragée.*

Ouvrant, ante, adj. *A jour ouvrant*, dès que le jour commence à paroître. — *A porte ouvrante*, quand on *ouvre* la porte d'une ville.

Ouvré, ée, part. p. d'*Ouvrer*, et adj. *Linge ouvré*, travaillé, façonné et figuré. — *Argent, cuivre ouvré*, travaillé et mis en œuvre.

Ouvreaux, s. m. plur. (*Ou-vrô*) *Ouvertures* latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de verrerie.

Ouvreur, euse, subst. Celui, celle qui ouvre les loges à la Comédie et à l'Opéra. — Dans les Verreries, ouvrier chargé d'*ouvrir* la bosse pour en faire un plateau de verre à boudine.

Ouvrier, ière, adj. (*Ou-vrié, iè-re*) *Jour ouvrier*, où il est permis de travailler. (Du lat. *operarius.*) V. *Ouvrable.* — *Cheville ouvrière*, celle qui joint le train de devant d'une voiture à la flèche.

Ouvrier, s. m. (*Ou-vrié*) Celui qui travaille dans quelque métier que ce soit. Voy. *Artisan.* Le féminin est *Ouvrière.* (Du latin *operarius.*) — Fig. *Ouvriers d'iniquité*, les méchans.

† *Ouvriers*, pl. Dans les hôtels des monnoies, ceux qui ajustent et taillent les flans : les autres se nomment *Monnoyeurs.*

† *Ouvriers aux pièces* (Imprim.), ceux qu'on paye à raison du travail qu'ils font. — *Ouvriers en conscience*, ceux qui sont payés à la journée.

Ouvrir, v. act. (sur *Couvrir.*) Dans le sens le plus naturel et le plus ordinaire ; faire que ce qui étoit fermé ne le soit plus. (Du latin *aperire.*) — Faire une incision : percer : *Ouvrir un abcès.* — Figurem. Commencer : *Ouvrir la campagne, la dispute, etc. Ouvrir une assemblée. Ouvrir un avis*, être le premier à le proposer dans une délibération.

Ouvrir une lettre, la décacheter et la déplier pour la lire. — *un mur*, le percer. — *une mine*, commencer à y fouiller. — *la laine*, la battre sur une claie pour la dépouiller de ses ordures. — *les peaux*, les rendre plus maniables en les raclant sur le palisson. — *un compte*, écrire sur le grand-livre le nom de celui avec qui on commence des affaires. — *le jeu*, au brelan, etc. faire la première vade. — *l'esprit* (fig.), donner des lumières à l'esprit. — *les yeux* (figurém.), sortir de l'ignorance ou de l'aveuglement où l'on étoit. — *la bouche aux Cardinaux*, se dit de la cérémonie que fait le Pape pour donner aux Cardinaux nouvellement créés le pouvoir de parler dans les Consistoires. — *les portes, les chemins, les mers*, les rendre libres. — *l'appétit*, donner de l'appetit. — *les bras*, les étendre. — *les jambes*, les écarter. — *de grandes oreilles* (fig. et fam.), écouter avec surprise. — *la porte aux désordres, aux abus* (fig.), y donner lieu. — *sa bourse à quelqu'un*, lui offrir de l'argent. — *son cœur à quelqu'un* (fig.), lui confier ses sentimens les plus secrets.

Fig. *N'oser ouvrir la bouche*, n'oser parler.

Ouvrir, v. neut. Ouvrir la porte : *Ouvrez ; on a ouvert ; on ne veut pas ouvrir.* — S'ouvrir :

Cette porte n'ouvre pas aisément. — Commencer : *La scène ouvre par un monologue.*

S'OUVRIR, v. réc. N'être plus fermé. — En parlant des fruits, se fendre.—S'élargir.—Fig. Découvrir ses pensées à quelqu'un.

S'ouvrir un chemin, s'en frayer un.

OUVROIR, s. m. (*Ou-vroar*) Lieu où quelques ouvriers travaillent. — Dans certains Couvens, lieu où travaillent les Religieuses.

OVAIRE, s. m. (*O-vè-re*) La partie des animaux ovipares, où se forment les *œufs*. (Du latin *ovum* œuf.) En Botaniq. Partie inférieure du pistil qui contient les rudimens des semences et les organes qui servent à leur nutrition.

OVALAIRE, s. m. (*O-va-le-re*) Qui est de forme *ovale*. Il ne se dit qu'en Anatomie, du trou dont est percé l'os ischion.

OVALE, s. m. Figure ronde et oblongue. (Du latin *ovum* œuf, dont l'*ovale* a la forme.)

† OVALE, s. f. Machine à tordre les soies.

OVALE, adj. m. et f. Qui est de figure ronde et oblongue comme celle d'un œuf. — Se dit en Botan. des feuilles dont la figure imite la coupe longitudinale d'un œuf.

OVALER, v. a. (*O-va-lé*) Dans les fabriques de soie: préparer les soies avec l'*ovale*.

OVATION, s. f. (*O-va-ci-on*) Petit triomphe parmi les Romains, où le triomphateur entroit dans la ville à pied ou à cheval, et sacrifioit une *brebis* (en latin *ovis*) : à la différence du *grand triomphe*, où le triomphateur étoit sur un char, et sacrifioit un taureau. L'*ovation* fut mise en usage l'an 250 de Rome. (Du latin *ovatio.*)

OVE, s. m. Ornement d'architecture en forme d'*œuf*, en latin *ovum*. — Moulure formée par un quart de circonférence que les ouvriers appellent *quart de rond*.

† OVÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit d'une feuille *ovale* rétrécie dans une de ses extrémités.

OVICULE, s. m. Terme d'Architecture : Petit *ove*, Voyez *Astragale*.

OVIPARE, adj. Il se dit des animaux qui se multiplient par le moyen des *œufs*. (Du latin *oviparus*, formé d'*ovum* œuf, et *parere* produire.)

† OVOÏDE, adj. (*O-vo-i-de*) Se dit, en Botan. du fruit dont la forme ressemble à celle d'un *œuf*. Les mots *ové* et *ovoïde* diffèrent en ce que le premier n'a rapport qu'à la circonscription, tandis que le second présente l'objet quant à la circonscription et quant à l'épaisseur. (Du latin *ovum* œuf, et du grec *eidos* forme, ressemblance.)

† OVOIR, s. m. (*O-voar*) Outil de Ciseleur. C'est un ciselet dont un bout creusé comme l'extrémité d'un *œuf*, sert à faire sur le métal un relief en *ovale*.

† OVULE, s. m. (Botan.) Rudiment de la graine dans l'*ovaire*. (Du lat. *ovulum*, diminutif d'*ovum* œuf.)

† OXALATE, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *oxalique* avec différentes bases.

† *Oxalate acidule de potasse*, le sel d'oseille du commerce.

† OXALIDE, s. f. Plante du genre des Géranioïdes, et acide comme l'oseille. On la nomme aussi *Surelle*. (Du grec *oxalis* oseille.)

† OXALIQUE, adj. (Chim. mod.) *Acide oxalique*, acide particulier qu'on n'a d'abord retiré que du suc d'oseille, et qu'on obtient plus communément aujourd'hui en traitant une partie de sucre ou d'amidon, etc. avec six parties d'acide nitrique. (Du grec *oxalis* oseille, fait d'*oxus* aigre, acide.)

† OXALME, s. m. (Médec.) Vinaigre imprégné de saumure. (Du grec *oxos* vinaigre, et *almê* saumure.)

† OXIDE, OXIGÈNE, et leurs dérivés. Voyez *Oxyde*, *Oxygène*, etc.

† OXYACANTHA, s. masc. (*Ok-ci-a-can-ta*) Arbrisseau épineux, appelé communément *Epine-vinettr*. (Mot purement grec formé d'*oxus* acide, et *akantha* épine ; à cause des épines dont il est armé, et de l'acidité de son fruit.)

† OXYBAPHON, s. m. (*Ok-ci-ba-fone*) Mesure grecque pour les liquides, qui est le quart de la *Cotyle*. (Du grec *oxubaphos*, dont la signification est la même.)

OXYCÈDRE, s. masc. (*Ok-ci-cè-dre*) Cèdre à feuilles pointues. (Du grec *oxukédros*, formé d'*oxus* aigu ou pointu, et de *kédros* cèdre.)

OXYCRAT, s. m. (*Ok-ci-kra*) Mélange d'eau et de vinaigre. (Du grec *oxukraton*, fait dans la même signification d'*oxos* vinaigre, qui vient d'*oxus* aigre, acide, et *kérannumi* je mêle.)

OXYCRATER, verb. a. (*Ok-ci-kra-té*) Laver avec de l'*oxycrat*. — Dissoudre avec du vinaigre. Style burlesque. *Trév.*

OXYCROCEUM, s. m. (*Ok-ci-kro-cé-ome*) Ter. de Pharmacie : Emplâtre composé de safran, de vinaigre et d'autres ingrédiens. (Du grec *oxos* vinaigre, et *krokos* safran.)

† OXYDABLE, adj. (Chim. mod.) Susceptible d'*oxydation*. Il est synonyme de *Combustible*.

† OXYDATION, s. f. (Chim. mod.) Effet de la combinaison d'une substance avec l'oxigène : c'est la même chose que *Combustion*.

† OXYDE, s. m. (*Ok-ci-de*) Dans la Chimie moderne, substance combinée avec l'oxygène, mais non jusqu'au point d'être portée à l'état d'acide. Les *oxydes métalliques* sont ce que, dans l'ancienne doctrine, on appeloit très-improprement *Chaux métallique*. (Du grec *oxus* acide.)

† *Oxyde vitreux*, verre métallique. Il y a des *oxydes demi-vitreux*, tels que la *Litharge*.

† OXYDÉ, ÉE, part. p. d'*Oxyder*, et adject. *Métal oxydé*, à l'état d'oxyde : *Fer oxydé en noir, en rouge*.

† OXYDER, v. a. (*Ok-ci-dé*) Réduire à l'état d'*oxyde*, combiner avec l'*oxygène*.

† OXYGÉNATION, s. f. (*Ok-ci-jé-na-cion*) T. de la Chimie moderne, qui a le même sens qu'*Oxidation*. Voy. ce mot.

† OXYGÈNE, s. m. (*Ok-ci-jé-ne*) Nom donné par les Chimistes modernes au principe *acidifiant* ou *générateur de l'acide*. (Du grec *oxus* acide, et *gennaô* j'engendre.) L'*oxygène* est la base de l'air vital, appelé autrefois *air déphlogistiqué*. Fondu dans le calorique et la lumière, il forme *le gaz oxygène*, ou l'air vital atmosphérique ; et mêlé, dans cet état, avec trois parties environ de gaz *azote* (dans la proportion de 27 à 100), il constitue l'air atmosphérique. Combiné avec différentes bases, il forme les oxydes et les acides.

† Oxygéné, ée, part. p. d'*Oxygéner*, et adj. Uni à une certaine quantité d'*oxygène*.

† Oxygéner, v. a. (*Ok-ci-jé-né*) Combiner avec l'*oxygène*.

Oxygone, adj. (*Ok-ci-go-ne*) T. de Géom. *Triangle oxygone*, qui a tous les angles aigus. On dit plus communement *acutangle*. (Du grec *oxus* acide, et *gônia* angle.)

Oxymel, s. masc. (*Ok-ci-mel*) Mélange de miel et de vinaigre. (Du grec *oxumeli*, formé d'*oxos* vinaigre, et *meli* miel.)

† Oxypètre, s. f. (*Ok-ci-pe-tre*) Espèce de pierre ou de terre d'un goût aigrelet, dans les environs de Rome. (Du grec *oxus* aigre, acide, et *pétros* pierre.

Oxyregmie, s. f. (*Ok-ci-règ-mi-e*) Ter. de Médecine: Aigreur de l'acide de l'estomac qui cause des rapports. (Du grec *oxuregmia*, formé d'*oxus* acide, et *ereugô* roter.)

Oxyrrhodin, s. m. (*Ok-ci-ro-dein*, *r* forte) Liniment d'huile rosat et de vinaigre rosat. (Du grec *oxos* vinaigre, et *rhodon* rose.)

† Oxyrynques, s. masc. pl. (*Ok-ci-rein-ke*) Famille de Crustacés, de l'ordre des Astacoïdes, qui ont le corcelet plus large que long, et dont la tête réunie à cette partie du corps se montre sous une forme aiguë ou pointue. (Du grec *oxus* aigu, et *rugchos* bec.) Il y a eu aussi, sous le nom d'*Oxyrinque*, un poisson renommé chez les anciens Egyptiens. *Belon* a prétendu que c'étoit le Brochet, ou le *Quéchoé* des Egyptiens modernes.

Oxysaccharum, s. m. (*Ok-ci-sa-ka-rome*) Sirop fait de sucre et de vinaigre. (Du grec *oxos* vinaigre, fait d'*oxus* aigre, acide, et *sakcharon* sucre.)

Oyant, ante, adj. (*Oa-ian*, *an-te*) T. de Pratique: Celui, celle à qui on rend un compte en Justice. C'est un part. act. du verbe *ouïr*.

† Oyas, subst. m. pl. Ministres du Roi de Siam.

† Oyer, s. m. (*Oa-ié*) Marchand d'*oies*. Les Rôtisseurs portoient autrefois ce nom.

Ozène, s. masc. Ulcère putride du nez, qui exhale une odeur très-puante. (Du grec *ozein* sentir mauvais.)

† Ozza, s. m. (Mythol.) Dieu des Arabes avant le Mahométisme.

P

P, s. m. (*Pé*, suivant l'épellation ancienne; *pe*, suivant la nouvelle.) La seizième lettre et la douzième consonne de l'alphabet.

† P étoit, chez les Romains, une lettre numérale qui, comme le C, signifioit cent, et, surmonté d'une barre horizontale, quatre cent mille. — En Musique, par abréviation, il signifie *piano* ou doux. Le double PP signifie très-doux. — En ter. de Banque et de Commerce, P signifie *protesté*; ASP, *accepté sous protêt*; ASPC, *accepté sous protêt pour mettre a compte*; P $\frac{2}{3}$, *pour cent*; P $\frac{2c}{5c}$, *pour mille*.

† Paamyles *ou* Paamylies, s. f. pl. (Archéol.) Fêtes célébrées par les anciens Egyptiens, à l'équinoxe du printemps, en l'honneur d'*Osiris retrouvé*, c. à. d. du soleil renaissant.

(*Paamyles* ou plutôt *Pamyles* est le nom d'un enfant qui indiqua à *Isis* le lieu où Typhon avoit caché le corps d'*Osiris*. Voyez *Plutarque*, *de Iside et Osiride*.)

† Pabouches, s. f. pl. Voy. *Babouches*.

† Pabous, subst. m. En Perse, baisement des pieds: C'est la marque du respect des seigneurs envers les souverains, et, de la part des vassaux, la manière dont ils prêtent foi et hommage à leurs seigneurs.

Paca, s. m. Animal du Brésil qui ressemble à un cochon de lait.

Pacage, s. m. Lieu où le bétail va paître; pâturage, pâtis, pâture: avec cette différence, que le *pacage* est un lieu propre pour engraisser et nourrir le bétail; le *pâturage*, un champ où le bétail pâture et se repaît; le *pâtis*, une terre où l'on met paître le bétail; la *pâture*, un terrain inculte où le bétail trouve quelque chose à paître. On dit de *bons pacages*, de *gras pâturages*, un *simple pâtis*, une *vaine pâture*. (Du latin *pascua*, *orum*.) *Droit de pacage*, droit d'envoyer paître son bétail dans certains pâturages.

Pacager, v. n. (*Pa-ka-jé*) T. de Coutume: Paître; pâturer.

† Pacales *ou* Pacalies, subst. f. (Archéol.) *Fêtes Romaines en l'honneur de la Paix*. (Du latin *pacalia*, fait de *pax*, *pacis* paix.)

Pacane *ou* Paganier, s. m. Espèce de noyer de la Louisiane.

† Pacha, s. m. Voy. *Bacha*. — Monnoie de cuivre, du Royaume de Guzarate, de la valeur de 68 Padens.

† Pachagamac, s. m. Nom que les Idolâtres du Pérou donnoient à l'Etre suprême, et qui étoit parmi eux en si grande vénération, que, suivant *Garcilasso de la Vega*, ils n'osoient le répéter. Il signifie *Celui qui anime le monde*. Ils disoient aussi, dans le même sens, *Pachacamali*.

† Pachalik, s. masc. emprunté de la langue turque. Gouvernement d'une province.

† Pachydermes, s. m. pl. (*Pa-ki-der-me*) Famille de Mammifères caractérisés par un cuir épais, et par un nombre de doigts au dessus de deux: chacun de ces doigts est protégé par un sabot de corne. Tels sont le Cochon, l'Eléphant, l'Hippopotame, etc. (Du grec *pachus* épais, et *derma* peau.)

Pacifère, adj. m. et f. T. d'Antiquité: Qui porte la paix. C'est un surnom de Minerve. (Du latin *pacifer*, *fera*, formé dans le même sens, de *pax*, *pacis* paix, et *fero* je porte.)

Pacificateur, s. m. Qui fait la paix; qui travaille à la paix. (Du latin *pacificator*.)

Pacification, s. f. (*Pa-ci-fi-ka-cion*) Rétablissement de la paix dans un Etat, etc. (Du latin *pacificatio*.)

Pacifier, verb. act. (*Pa-ci-fi-é*) Calmer; apaiser; faire cesser la guerre, et établir la paix. (Du latin *pacificare*.)

Pacifique, adject. (*Pa-ci-fi-ke*) En parlant des personnes; paisible, qui aime la paix.

—En parlant des choses; paisible, tranquille. (Du latin *pacificus.*)

Titulaire pacifique, dont le titre n'est pas contesté. — *La mer pacifique*, la mer qui est au couchant de l'Amérique.

PACIFIQUEMENT, adv. (*Pa-ci-fi-ke-man*) D'une manière pacifique.

† PACKHUIS, s. m. En Hollande, Magasin de dépôt où les marchandises séjournent en attendant qu'on en ait payé les droits. Le *Grand Vocab. franç.* écrit *Packhuys.*

PACO, s. m. Substance minérale, d'un rouge jaunâtre, et peu riche en argent, qui se tire des mines d'argent du Chili et du Perou.

PACOCÉROBA, s. f. Plante du Brésil qui a le port et le feuillage de la canne d'Inde, dont le fruit donne une teinture d'un très-beau rouge, et la racine une belle teinture jaune.

† PACOLET, s. fém. (*Pa-ko-lè*) T. de Pêche. Cheville qui sert à amarrer les libans, à l'extrémité des paux ou boutehors qui sont à la poupe et à la proue de la tartane.

† PACOS, s. fém. Animal domestique du Nouveau-Monde, assez semblable à la Vigogne, et portant comme elle un poil laineux extrêmement doux et fin.

PACOTILLE, s. f. (mouillez les *ll*) Quantité de marchandises que celui qui sert sur un vaisseau peut embarquer pour son compte. On l'appelle aussi *portée.*

PACTA CONVENTA, s. m. plu. Expression latine que l'usage a consacrée, et qui signifie : les conventions que le Roi de Pologne nouvellement élu, et la république s'obligeoient mutuellement d'observer, dans la diète d'élection.

PACTE, s. m. Accord : convention. (Du latin *pactum*, fait dans la même signification, du latin *pacisci* traiter, convenir, faire un accord.)

PACTION, s. f. (*Pak-cion*) Pacte. Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais. (Du latin *pactio.*)

PACTISER, v. n. (*Pak-ti-zé*) T. de Pratique : Faire un pacte, une convention. Il ne se dit guères qu'en mauvaise part. (Du latin *pacisci.*)

† PACTOLE, s. m. Fleuve d'Asie, dans la Lydie, fameux chez les anciens, par les parcelles d'or qu'il rouloit, dit-on, dans son lit. Les poëtes, l'ont célébré à l'envi, et y font même encore aujourd'hui des allusions continuelles.

† PACTOLIDES, s. f. pl. (Mythol.) Nymphes qui habitoient les bords du *Pactole.*

† PADAN, s. m. (Monnoies) La centième partie du *Nil.* Voy. ce mot.

PADELIN, s. m. (*Pa-de-lein*) T. de Verrerie : Pot ou creuset dans lequel on fond la matière du verre.

† PADEN, s. m. (Monnoie) Amende amère qu'on cueille en Perse, sur le sommet des rochers, et qui, transportée dans le royaume de Guzarate, y sert de petite monnoie.

PADOU, s. m. Sorte de ruban tissu moitié de fil, moitié de soie, venu originairement de *Padoue*, ville d'Italie.

PADOUANE, s. f. Médaille contrefaite d'après l'antique par un graveur de Padoue, *Louis Léon*, surnommé le *Padouan.* C'étoit un Peintre célèbre qui florissoit au commencement du 17.e siècle. — Sorte de danse usitée à *Padoue.*

PADRI, subst. m. Sorte d'arbre du Malabar.

PŒAN, subst. m. (*Pe-an*) Hymne, cantique des Anciens en l'honneur des Dieux ou des Grands hommes. Voy. *Io Pœan.* (Du grec *paian*, génit. *paianos*, dont les Latins ont fait également *pœan.*)

† PŒDOTHYSIE, s. f. (*Pé-da-ti-zi-e*) Coutume barbare, pratiquée par quelques peuples, de sacrifier aux Dieux ses propres enfans. (Du grec *paidos*, génitif de *pais* enfant, et *thusiazô* je sacrifie, fait de *thusia* victime.)

† PAENZAJIE, s. m. (Monnoies) Voyez *larin.*

PAGAIE, s. f. (*Pa-ghé*) Rame que les Sauvages emploient sur leurs pirogues. — Arbre très-commun à la Guyane, dont le bois sert à faire des canots et des avirons.

PAGANALES *ou* PAGANALIES, s. f. plur. Fêtes qui, chez les anciens Romains, se celebroient dans les villages en l'honneur des Dieux champêtres, et principalement de Cerès. (Du latin *paganalia*, fait de *pagus* village.)

PAGANISME, s. m. Religion païenne; idolâtrie. Voy. *Païen.* (Du latin *paganismus.*)

† PAGARQUE, s. m. (*Pa-gar-ke*) Anciennement, magistrat de campagne. (Du latin *pagus* village, et du grec *archê* commandement.)

† PAGAYER, v. n. (*Pa-ghé-ié*) Faire voguer une pirogue avec la *pagaie.*

† PAGAYEUR, s. m. (*Pa-ghé-ieur*) Rameur qui se sert de la *pagaie.*

PAGE, s. f. Un des côtés d'un feuillet de papier ou de parchemin. — L'écriture contenue dans la page : *Les trois premières pages de ce livre sont admirables.* (Du lat. *pagina.*)

PAGE, s. m. Enfant d'honneur qu'on met auprès des Princes, etc. (Suivant *Turnèbe*, l'opinion la plus commune, du latin *pædagogium* troupe des enfans d'honneurs ou des pages, et le lieu où ils sont élevés, fait du grec *paidagôgeion.* Voy. *Pédagogue.*) — En t. de marine, apprenti matelot, qu'on appelle autrement *mousse.*

Tour de Page, tour d'espièglerie. — *Effronté comme un Page de cour*, hardi jusqu'à l'impudence. — *Etre hors de Page*, hors de la puissance ou dépendance d'autrui. (Allusion aux temps de l'ancienne Chevalerie, où les jeunes gentilshommes étoient, dès l'âge de sept ans, mis auprès de quelque haut Baron, ou de quelque illustre Chevalier, en qualité de *Page*, de *Damoiseau* ou *Varlet*; espèce de noviciat très-assujettissant. A quatorze ans, ils sortoient *hors de Page*, et devenoient Ecuyers.) — *Pages de la Musique*, jeunes enfans qu'on élevoit pour chanter devant le Roi.

† PAGIAVEL, s. m. Compte de pièces de marchandises, usité aux Indes-Orientales, lorsqu'on vend en gros. Au Pegu, le *pagiavel* est de quatre pièces.

PAGNE, s. m. (mouillez *gn*) Morceau de toile de roton dont les Nègres et les Indiens qui vont nus s'enveloppent le corps, depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Aux Indes-Orientales, le pagne que portent les femmes a

plus de vingt condées, il est d'abord leur jupon, puis passant de droite à gauche, sur le coté, il leur couvre légèrement la gorge, et leur sert d'écharpe.

Pagnon, s. m. (*Pa-gnion*) Drap noir très-fin, ratiné à l'envers, fabriqué à Sedan, qui a pris et conservé le nom du fabricant.

Pagnones, s. f. pl. (*Pa-gnio-ne*) Pièces de bois qui font la fusée ou le rouet d'un moulin.

Pagnote, s. m. (*Pa-gnio-te*; mouillez *gn*) Poltron, lâche à la guerre. Il est familier. (De l'italien *pagnotta*, petit pain. *Gentiluomini di pagnotta*, gentils-hommes qui se louent pour escorter les grands dans quelques cérémonies, et à qui on donnoit, ce jour-là, un pain. *Menage.*)

Mont pagnote, lieu élevé d'où sans aucun péril on peut regarder un combat, une attaque.

Pagnoterie, s. f. (*Pa-gnio-te-ri-e*) Poltronnerie, lâcheté. Il est familier.

Pagode, s. f. Temple des Indiens idolâtres. (A la Chine, les *Pagodes* sont des édifices élevés et circulaires, employés à différens usages, mais jamais à aucun culte religieux.) — Idole qu'on y adore. — Petite figure dont la tête est ordinairement mobile. On dit familièrement: *Il remue la tête comme une pagode.* — Monnoie d'or qui a cours dans l'Inde, à-peu-près pour 9 liv. tournois, ou 8 fr. 89 cent. — Sorte de manches aux robes négligées des femmes.

Pagure, s. m. Genre de Crustacés de la famille des Macroures. Ce sont des Ecrevisses de mer qui pèsent quelquefois jusqu'à dix livres. (Du grec *pagouros*, qui a la même signification.)

Païen, enne, subst. et adject. (*Pa-ien*, *iène*) Adorateur des faux Dieux, idolâtre. Il ne se dit aujourd'hui que des anciens peuples, et par opposition à *Chrétiens.* (Du latin *paganus*, qui signifie proprement *habitant de la campagne*, *paysan*; parce que, lors de l'établissement du Christianisme, les gens de la campagne conservèrent l'idolatrie long-temps après la conversion des villes.)

Paillard, arde, s. et adj. (*Pâ-gliar*; mouillez les *ll*) Lascif; débauché. (De *paille.*)

Paillarder, v. neut. (*Pâ-gliar-dé*) Commettre le péché de paillardise. Il est vieux.

Paillardise, s. f. (*Pâ-gliar-di-ze*) Débauche: impudicité.

Ces trois mots sont libres, et les honnêtes gens évitent de s'en servir.

Paillasse, subst. f. (*Pa-glia-ce*; mouillez les *ll*) Amas de *paille* renfermée dans un sac de toile pour servir à un lit. — Ce sac de toile lui-même: *Il faut remplir cette paillasse*, y mettre de la paille. En ce sens, on dit proprement *garde-paille.* — Chez les Distillateurs d'eaux fortes, massif en briques sur le sol et sous le manteau de la cheminée, pour y élever des fourneaux.

Paillasse, s. m. Plat bouffon, qui, dans les troupes de charlatans, danseurs de corde, etc. contrefait ridiculement le jeu ou les tours de force de ses camarades.

Paillasson, subst. m. (*Pâ-glia-son*) Sorte de *paillasse* plate et piquée entre deux coutils, qu'on met au devant des fenêtres pour garantir du bruit, etc. — Petite pièce de natte en paille, en sparte, etc. placée à la porte d'un appartement pour s'essuyer les pieds. — Quantité de *paille* etendue avec de la ficelle le long de quelques perches, dont on couvre les espaliers des jardins, etc.

Paille, s. fém. (*Pâ-glie*; mouillez les *ll*) Le tuyau du blé, du seigle, de l'orge, lorsque le grain en est dehors. (Du latin *palea.*) — Défaut de liaison dans la fusion des metaux. — Défaut dans un diamant, qui en diminue l'éclat.

† *Paille d'arrimage* (Marine), Bûche droite placée sous chaque bout des futailles que l'on arrime dans les cales des vaisseaux. — *Paille de bitte*, longue cheville de fer rond, qui, passée en travers de la tête des montans de bittes, empêche le cable de se decapeler. — *Paille-en-cul*, la voile hissée au bout d'en haut de la vergue d'artimon.

Fig. et fam. *Rompre la paille*; se brouiller. (Allusion à ce qui se pratiquoit chez les anciens Gaulois et les Romains lors de la prise de possession d'une terre, ou du déguerpissement, du dessaisissement. Dans le premier cas appelé *infestuation seigneuriale* [du latin *festuca* fétu, paille], on delivroit une houssine d'aulne, ou on donnoit un brin de paille, un fetu: dans le second cas, qu'on nommoit *defestucation*, on rompoit quelques brins de paille.) — *Tirer à la courte paille*, tirer au sort. — *Feu de paille*; passion, tumulte, ardeur qui ne doit pas durer. — *Homme de paille*; prête nom ou homme de néant, de nulle considération. — *Lever la paille*, l'emporter sur toutes les choses du même genre. — *Etre aise comme un rat en paille*; être fort aise. — *Etre dans la paille jusqu'au ventre*, avoir toutes ses commodités, sur-tout en parlant des gens de guerre.

Paillé, ée, adject. (*Pâ-glié*) Ter. de Blason: Diapré; bigarré de diverses couleurs.

† Paille en queue, s. m. (Ornithol) Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Podoptères, dont la queue est ornée de deux longues plumes rectrices et intermédiaires. On ne les voit que dans les mers du Sud, et les marins croient qu'ils présagent l'approche de la terre.

Pailler, s. m. (*Pâ-glié*) Cour d'une ferme où il y a des *pailles*, des grains: *Chapon de pailler*, et par abréviation, *chapon pailler.* — On dit proverb. d'un homme qui est dans un lieu où il est le plus fort, qu'*il est sur son pailler*, *que c'est un coq sur son pailler.*

Paillet, adject. (*Pâ-gliè*) *Vin paillet*, vin rouge peu chargé de couleur et, en quelque sorte, de couleur de *paille.*

† Paillet, s. m. (Serrurerie) Petite pièce de fer ou d'acier, mince, qu'on place entre la platine et le vacrou pour lui servir de ressort et le tenir en état lorsqu'il est levé.

Paillette, autrefois Papillotte, s. f. (*Pâ-glie-te*) Petit grain, petite parcelle d'or qu'on trouve parmi les sables de quelques rivières. — Petite parcelle d'or, d'argent, etc. ronde, mince et percée, qu'on applique sur la broderie, etc. — En Botan. Petite lame membraneuse qui sépare souvent les fleurons et les demi-fleurons des fleurs composées.

Pailleur, euse, subst. (*Pâ-glieur, eû-ze*) Celui, celle qui vend et fournit de la *paille*.

Pailleux, euse, adject. (*Pâ-glieû, eû-ze*) Il se dit du fer et des autres métaux qui ont des *pailles*.

Paillo, subst. m. (*Pâ-glio*) T. de Marine : Dans une galère, la chambre où l'on met le biscuit.

† Paillole, s. f. (*Pa-glio-le*) T. de pêche. Filet en usage aux Martigues, dont les mailles sont étroites et faites d'un fil délié.

† Paillon, s. m. (*Pa-glion*) Dans la broderie, morceau de lame d'argent, verni de différentes couleurs. — Chez les Chaînetiers, petites lames de métal, auxquelles sont attachés les anneaux ou crochets qui donnent de la flexibilité à la chaîne. — Petite feuille carrée de cuivre battu, que l'on met au fond des chatons des pierres précieuses, etc. — Goutte d'étain fin qu'au moyen du fer à souder, les potiers d'étain font tomber sur une platine de cuivre, etc.

Paillon de soudure, Petit morceau de métal mince, prêt à placer sur l'ouvrage à souder. On dit aussi *paillette*.

† Paillonner, v. a. (*Pâ-glio-né*) Faire fondre des *paillons* d'étain sur une pièce enduite de poix résine.

Pain, s. m. (*Pein*) Aliment fait de farine pétrie et cuite au four. — Il se dit élégamment au figuré dans le style de l'éloquence sacrée : *Se nourrir d'un pain de larmes et d'amertume.* — *Le pain des Anges, le pain céleste*, l'Eucharistie. — *La parole de Dieu est le pain des fidelles*, leur nourriture spirituelle. — Subsistance : *On veut m'ôter mon pain.* (Du latin *panis*, fait du grec *panos*, dérivé de *paomai* manger.) — Certaines choses mises en masse : *Pain de sucre, de savon, de cire, de bougie, etc.*

Pain benit, pain bénit par le Prêtre, et qu'on distribue par morceaux dans l'Eglise. — *Pain azyme*, pain sans levain. — *Pain à cacheter*, petit pain sans levain pour cacheter les lettres. — *Pain à chanter* : 1.° Nom vulgaire donné aux hosties. 2.° Pain à cacheter. — *Pain de munition*, celui qu'on distribue aux gens de guerre. — *Pains d'abbaye*, pensions sur les abbayes, accordées dans les ci-devant Pays-Bas, à des femmes ou filles d'anciens militaires. — *Pain de laine* (Imprimerie), laine cardée dont on remplit et garnit les balles. — *Pains de noxuds*, en Ter. d'Ardoisiers, morceaux de pierre d'ardoise.

Donner une chose pour une pièce de pain, pour un morceau de pain, à fort bas prix. — Proverb. 1.° *Manger son pain à la fumée du rôt*, être témoin et spectateur des plaisirs d'autrui, sans y avoir part. — 2.° *Promettre plus de beurre que de pain*, plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir. — 3.° *N'avoir pas de pain*, être réduit à la dernière misère. — 4.° *Avoir mangé plus d'un pain*; avoir beaucoup voyagé. — 5.° *Savoir son pain manger*; être habile, adroit, expérimenté, etc. — 6.° *Manger son pain dans sa poche*; manger seul ce qu'on a, sans en faire part aux autres. — 7.° *Faire passer* ou *faire perdre le goût du pain à quelqu'un* : le faire mourir. — 8.° *Mettre à quelqu'un le pain à la main*; lui donner un moyen de gagner sa vie, de s'avancer. — 9.° *Lui ôter le pain de la main*, le moyen de subsister.

† *Pain-blanc* (Botan.), Voy. *Obier à fleurs doubles.* — *Pain à coucou*, V. *Alléluia.* — *Pain de disette*, en quelques endroits, l'orge ou le pain fait avec de l'orge. — *Pain d'oiseau*, Voy. *Joubarbe.* — *Pain de pourceau commun*, ou *Cyclame d'Europe*, plante à fleur monopétale, agreste et cultivée, qui fournit à la médecine un violent purgatif. Les pourceaux en sont très-friands. — *Pain de singe*, nom qu'on donne au fruit du *Baobab*, dont la pulpe sert d'aliment et fournit une boisson très-utile dans les fièvres putrides et pestilentielles. Lorsque le fruit est gâté, les Nègres le brûlent et font de ses cendres un excellent savon. — *Pain-vin*, Voy. *Ray-grass.*

Pain d'épices, s. m. Composé de miel, de fleur de seigle et des quatre épices, qu'on fait cuire au four.

Pair, subst. m. (*Père*) Ter. de Dignité. C'étoit, en France, un des Ducs ou Comtes qui avoient séance au parlement de Paris. *Duc et pair. La Cour des Pairs.* En Angleterre, c'est un des Seigneurs, Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes et Barons, qui ont droit de séance et de suffrage à la chambre-haute du Parlement. (Du latin *par* égal, parce que leurs privilèges sont essentiellement les mêmes.) — On appeloit autrefois du même nom les principaux vassaux d'un Seigneur, qui avoient droit de juger avec lui.

† Pair, s. m. (Commerce) Valeur d'une lettre de change ou d'un billet à ordre, pour lesquels on donne autant de livres, etc. qu'il en est porté par la lettre ou par le billet. On dit que le *change est au pair*, lorsqu'il n'y a ni à gagner ni à perdre dans les remises d'argent d'une place à une autre.

† *Pair* ou *égalité de change*, celui qui résulte de la comparaison du prix d'une espèce dans un pays, avec le prix de la même espèce dans un autre pays. — *Pair réel*, celui qui résulte de la comparaison du titre, du poids et du cours d'une espèce d'un pays avec le titre, le poids et le prix d'une autre espèce dans un autre pays. — *Pair politique*, celui qui résulte de la combinaison des prix de change de plusieurs places, et par le moyen duquel les Banquiers découvrent des prix d'égalité qui les déterminent dans leurs opérations.

Pair, adj. Egal; pareil; semblable : *Traiter quelqu'un de pair à compagnon; ils sont pair et compagnon. C'est un homme sans pair.* — *Nombre pair*; qui peut se diviser en deux parties égales, sans fraction. *Pair* ne prend de pluriel qu'en ce sens. (Du latin *par*, dont la signification est la même.)

De pair, adv. D'égal, d'une manière égale : *Il va de pair avec les Savans, les Officiers, etc. Il s'est mis hors de pair*, il s'est élevé au-dessus de ses égaux.

Paire, s. f. (*Père*) Couple d'animaux, de choses de même espèce qui vont ensemble : *Une paire de pigeons, de souliers, de gants, de pistolets.* (Du latin *par.*) — Il se dit aussi d'une chose unique, mais composée essentiellement de deux pièces : *Une paire de ciseaux, de lunettes, de mouchettes, etc.*

Une paire d'heures, livre de prières. — Fig. et proverb. *C'est une autre paire de manches*, c'est une autre affaire.

PAIREMENT, adv. (*Pè-re-man*) T. d'Arithmetique : *Nombre pairement pair*, dont la moitié est aussi un nombre pair. *Huit, douze, etc. sont des nombres pairement pairs.* Voyez *Nombre*.

PAIRIE, subst. f. (*Pè-rî-e*) Dignité de *Pair*. *Pairies femelles*, celles qui passent aux femmes.

PAIRLE, subst. m. Terme de Blason : Pal mouvant de la pointe de l'écu, et qui se divise en deux parties égales qui vont aboutir en forme d'*Y* aux deux angles du chef.

PAISIBLE, adj. (*Pe-zi-ble*) Qui aime la *Paix*; qui est d'humeur douce et tranquille. Il se dit des hommes et des animaux. — Qui n'est point troublé dans la possession d'un bien : *Il est paisible possesseur de...* — En parlant des lieux; où l'on est en *paix*, où il n'y a point de bruit, de tumulte.

PAISIBLEMENT, adverbe. (*Pé-zi-ble-man*) Sans trouble; d'une manière *paisible* et tranquille.

PAISSANT, ANTE, adject. (*Pè-san, an-te*) Qui *paît*. — En Ter. de Blason, *animal paissant*, représenté ayant la tête baissée.

PAISSEAU, s. m. PAISSELER, v. act. (*Pè-sô, Pè-se-le*) En certaines provinces; échalas, échalasser.

PAISSON, s. fém. (*Pè-son*) Tout ce que les bestiaux et les bêtes fauves *paissent* et broutent, sur-tout dans les forêts.

PAISSON, s. m. (Tannerie) Fer arrondi en manière de cercle, aminci et non tranchant, qui sert à déborder et à ouvrir le cuir, pour le rendre plus doux.

PAISSONNER, v. a. (*Pè-so-né*) Préparer les peaux avec le *paisson*.

PAÎTRE, v. act. *Pu, paissant. Je pais, tu pais, il paît, nous paissons, etc. Je paîtrai, etc.* Les passés et les temps composés ne sont point en usage. (*Pè-tre*) Manger. Il ne se dit proprem. que des animaux qui broutent l'herbe : *Les ruminans qui paissent l'herbe*; et neutralement : *Mener, faire paître des moutons, des chevaux.* (Du latin *pasci, pascor.*) — Donner à manger. En ce sens, il n'est usité au propre qu'en Fauconnerie : *Paître un oiseau.* — On dit fig. dans la même acception : *Un bon Pasteur a soin de paître ses ouailles du pain de la parole*, de les instruire. (Du latin *pascere, pasco.*)

Proverb. *Envoyer paître quelqu'un* : l'envoyer promener, le renvoyer avec mépris. — *Envoyer paître une chose* : y renoncer.

SE PAÎTRE, v. réc. Se nourrir, en parlant des oiseaux carnassiers : *Les corbeaux se paissent de charognes.* — Au Fig. *Se paître de vent, de chimeres.*

PAIX, s. f. (*Pè.*) Déesse révérée par les anciens Romains, etc. — Etat d'un Peuple qui n'est point en guerre. — Concorde dans les familles, etc. — Réconciliation : *Ils ont fait la paix. Faire sa paix*; rentrer dans les bonnes graces d'un protecteur, etc. — Tranquillité de l'ame; *Paix interieure*, Voy. *Tranquillité.* — Calme; silence : *Vous êtes ici bien en paix.* (Du latin *pax*) — En Ter. de Liturgie, 1.° la patène que le Prêtre donne à baiser quand on va à l'offraude. 2.° Sorte de petite plaque qu'on fait baiser dans l'Eglise aux Ecclésiastiques, etc. — Os plat et large d'une épaule de veau ou de mouton, quand la chair en est ôtée.

Pnix plâtrée ou *fourrée*, fausse paix à laquelle on consent malgré soi, etc. — *Paix religieuse* : En Allemagne, traité conclu en 1559 entre l'Empereur Charles-Quint et les Etats et Princes protestans, par lequel l'exercice de la religion luthérienne étoit permis dans tout l'Empire.

† Proverb. *Etre* ou *vivre pnix et aise*, avoir toutes ses commodités, et en jouir en repos. *Il ne veut, il ne demande que paix et aise.*

Paix ! Interjection dont on se sert pour qu'on fasse silence : *Paix-là! paix donc!*

PAL, s. m. Pieu aiguisé par un bout : *Le supplice du pal*, Voy. *Empaler.* — En T. de Blason, pieu perpendiculaire et ordinairement aiguisé par un bout, qui partage l'écu dans le sens de sa longueur. Il fait au pluriel *paux* ou *pals*.

† PALABRE, s. f. Présens volontaires ou plus souvent forcés, que font les Européens aux petits Souverains des côtes d'Afrique. C'est ce qu'on nomme *Avanie* dans le Levant.

PALADE, s. f. Terme de Marine : Mouvement des *pales* des rames.

PALADIN, s. m. (*Pa-la-dein*) Dans les anciens Romans de Chevalerie, un des principaux Seigneurs qui suivoient Charlemagne à la guerre. (Par corruption de *palatin*, homme du palais, de la cour; du latin *palatinus*, fait, dans le même sens, de *palatium* palais.) — Par extension, 1.° Chevalier errant qui va cherchant des aventures, les occasions de signaler sa valeur, etc. — 2.° Seigneur qui veut passer pour brave et pour galant.

PALAIS, subst. m. (*Pa-lè*) Bâtiment convenable pour loger un Roi ou un Prince. (Du latin *palatium.*) — Par exagération, maison magnifique. — Pris absolument, le lieu où l'on rend la justice : *Jour de Palais*, ceux où l'on plaide au Palais. *Gens de palais*, les Juges, etc. — Partie supérieure du dedans de la bouche. (Du latin *palatum*, dérivé du grec *paô* je mange.) — En T. de Botanique, éminence convexe sur la lèvre inférieure de quelques fleurs labiées.

PALAIS-DE-LIEVRE, subst. m. Laitron; sorte de plante.

PALAMENTE, s. f. (*Pa-la-man-te*) Tout le corps des rames d'une galère. (De *pale*, bout plat de l'aviron.)

† PALAMIDE, s. f. Voy. *Pélamide.*

† PALAMIDIÈRE, s. f. (Pêche) Filet pour prendre des *palamides* ou pélamides.

PALAN, s. m. Ter. de Marine : Cordes, mouffles et poulies propres à enlever des fardeaux — Corde qui sert à remuer le timon des galères.

† PALANCHE, s. f. Etoffe grossière dont on double les capotes des matelots.

PALANQUE, s. f. (*Pa-lan-ke*) fortification faite avec des pieux ou *pals*.

PALANQUER, v. a. (*Pa-lan-ké*) Ter. de Marine : Mettre les grands fardeaux dans le bord d'un vaisseau par le moyen des *palans*.

† Palanquer, v. n. (Marine) *Haler sur un palan.*

Palanquin, subst. m. (*Pa-lan-kin*) En T. de Marine, petit *palan.* — Dans les Indes, sorte de chaise ou plutot de lit de repos, dans lequel les personnes considérables se font porter sur les épaules des hommes.

Palanquinet, s. m. (*Pa-lan-ki-nè*) Corde qui sert à mouvoir le timon des galères.

Palardeaux, s. m. pl. (*Pa-lar-dô*) T. de Marine: Bouts de planches garnis de bourre et de goudron pour boucher les trous du bordage.

Palastre, subst. m. Pièce de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure, et sur laquelle sont montees toutes les pièces qui la font agir.

Palatale, adject. f. Ter. de Grammaire: *Consonnes palatales*, celles produites par le mouvement de la langue qui va toucher le *palais. D. T. L. N. R sont des consonnes palatales.* (Du latin *palatum* le palais.)

† Palatee, s. f. (Mythol.) Decsse sous la protection de laquelle les Romains avoient mis le mont *Palatin.*

Palatin, subst. m. (*Pa-la-tein*) Autrefois en Allemagne, Electeur laic qui avoit ses Etats sur le Rhin. On le nommoit aussi *Comte Palatin du Rhin.* Sa famille étoit appelee *maison Palatine.* C'est aujourd'hui le *Roi de Bavière.* (Du latin *Comes Palatinus*, titre qui étoit commun à tous les Princes et Seigneurs attachés à la Cour, au *Palais* de l'Empereur, et qui, dans la suite, demeura particulièrement à l'*Electeur Palatin du Rhin.*) — En Hongrie, le Vice-Roi de Hongrie. — En Pologne, Gouverneur de Province. — En T. d'Anatomie, on nomme adject. *Os Palatins*, ceux qui servent à former les fosses nasales et maxillaires. (Du latin *palatum* le palais.) — *Jeux Palatins* (Archéol.), Jeux institués par l'Impératrice Livie, femme d'Auguste, pour être célebres sur le mont *Palatin*, en l'honneur de cet Empereur.

Palatinat, subst. m. (*Pa-la-ti-na*) Dignité de Palatin. — Etats de l'Electeur *Palatin*, sur le Rhin, etc. — En Pologne, chaque province s'appelle *Palatinat.*

Palatine, s. f. Fourrure ou ornement de réseau que les femmes mettent sur leur cou: *Cette femme a une belle palatine*, ainsi nommée de la *Princesse Palatine*, qui, sous la minorité de Louis XIV, en introduisit l'usage en France.

† Palato-Pharyngien, adj. (Anat.) Nom de deux muscles qui s'attachent au palais. (en latin *palatum*), et au pharynx (en grec *pharugx.*)

† Palato-staphylin, adj. m. (Anat.) Nom de deux muscles qui s'attachent au Palais et à la luette. (Du latin *palatum* le palais, et du grec *staphulé* la luette.)

Palaut. Voyez *Pabot.*

Pale, s. f. Carton carré couvert de linge, qu'on met sur le calice. (Du latin *palla*, employé, avec la même acception dans les livres de Liturgie.) — Bout plat de l'aviron. — En Hydraulic. Petite vanne qui sert à ouvrir et à fermer la chaussee d'un moulin ou d'un étang.

Pâle, adject. m. et f. Qui a de la pâleur. (Du latin *pallidus.*) — En parlant des couleurs: qui n'est pas vif, qui est peu chargé: *Du bleu pâle.*

Pâles couleurs. (Médec.) Voy. *Chlorose.*

† Palé, ée, adj. (Blason) Se dit d'un écu, etc. divisé en six *pals* égaux par cinq lignes perpendieulaires.

Paléage, s. masc. Ter. de Marine: Travail des Matelots qui remuent des grains, du sel, etc. avec la *pelle.*

Palee, s. f. Rang de pieux ou *pals* enfoncés en terre, pour former une digue, soutenir des terres, etc.

Palefrenier, s. m. (*Pa-le-fre-nié*) Valet qui panse les chevaux. (De *palefroi* cheval.)

Palefroi, s. m. (*Pa-le-froa*) Cheval de parade sur lequel les Princes, etc. faisoient leur entree. — Cheval que montoit une Dame avant l'usage des carrosses. Il est vieux. (Suivant *Nicot*, des trois mots *par le frein*, parce que les chevaux de parade et ceux que montoient les Dames étoient conduits par des Ecuyers, qui les tenoient par le *frein* ou la bride. Cette étymologie, désapprouvée par *Menage*, a été adoptée par *Casaubon.*)

† Palemon, s. m. (Hist. Nat.) Genre de crustaces, de la famille des Macroures, auquel appartiennent les Crevettes.

† Paléographie, s. f. (*Pa-lé-o-gra-fi-e*) Science qui s'occupe de l'origine de l'écriture, et des formes diverses qu'elle a eues chez des nations et dans des temps différens; des instrumens et des substances qu'elle a employes, etc. — Art de déchiffrer les écritures anciennes. (Du grec *palaios* ancien, et *graphé* écriture.)

† Paléologue, adject. (*Pa-lé-o-lo-gue*) Surnom de plusieurs Empereurs d'Orient, et qui signifie proprement *qui parle à la manière des anciens.* (Du grec *palaios* ancien, et *logos* discours.)

Paleron, s. m. Partie de l'épaule de certains animaux, qui est plate et charnue: *Cheval blessé au paleron.* (Du latin *pala* pelle, comme qui diroit *petite pelle*: parce que le paleron en a la forme.)

† Pales, s. f. (Mythol.) Déesse des bergers: les troupeaux etoient sous sa protection.

Palestine, s. f. Nom d'un caractère d'Imprimerie entre le Gros-Parangon et le Petit-Canon: deux Cicéro forment le corps de la Palestine.

Palestre, s. f. Chez les Grecs et les Latins, lieux publics où l'on se formoit aux exercices du corps. — Ces exercices mêmes. (Du grec *palaistra*, fait de *palé* lutte, l'un de ces exercices.) Quelques Ecrivains donnent le genre masculin à ce mot employé dans la première acception: *Le palestre d'Athènes, de Thèbes, etc. L'Académie* le fait constamment feminin.

Palestrique, adject. (*Pa-lès-tri-ke*) *Exercices* palestriques, qui se faisoient dans les palestres.

† Palestrique, s. f. Chez les Anciens, l'un des deux principaux genres de la Gymnastique, qui contenoit cinq exercices: la lutte, le pugilat, le trait, la course, et le saut. L'autre

genre étoit l'Orchestique. (Du grec *palaistra* palestre.)

† Palestrophylax, s. m. (Archéol.) Officier subalterne préposé à la garde des palestres. (Du grec *palaistra* palestre, et *phulax* gardien, dérivé de *phulasso* je garde.)

Palet, s. m. (*Pa-le*) morceau de pierre ou de tuile plat, rond et uni, dont on se sert pour jouer. (Suivant *Ménage*, du lat. *patulus* large, étendu, dont on a fait le diminutif *patuletas*, et ensuite, par corruption *palet*. Suivant d'autres, du grec *palaistra* palestre.)

Paleter, v. neut. (*Pa-le-té*) Faire glisser le *palet* sur la terre. — Fam. Jouer fréquemment au *palet*. *Trév.*

Palette, s. fém. (*Pa-lè-te*) Petit battoir rond dont on se sert au lieu de raquette pour jouer au volant ou à la paume. (Du lat. *pala* pelle, ou plutôt de son diminutif *paleta* petite pelle, à cause de la forme de la palette. *Ménage.*) — En T. d'Imprimerie, sorte de spatule de fer garnie d'un manche, dont on se sert pour prendre de l'encre. — Petit ais fort mince, sur lequel les Peintres mettent et mêlent leurs couleurs. — Chez les Horlogers, petite aile qui, poussée par la roue de rencontre, entretient les vibrations du régulateur. — Ce mot est en usage dans beaucoup d'autres arts où il a, à-peu-près, la même acception. — Petit plat dans lequel on reçoit le sang de ceux à qui on ouvre la veine.

† Paletuvier, s. m. Voy. *Figuier des Indes.*

Pâleur, s. f. Certaine couleur tirant sur un blanc fade, qui vient souvent de maladie, et qui paroît sur le visage. Il ne se dit que des personnes et non des couleurs. (Du latin *pallor.*)

† Palicot, s. m. (Pêche.) Petit parc tournant que les pêcheurs construisent aux endroits où le poisson abonde.

Palier, s. m. (*Pa-lié*) Plate-forme sur un escalier. — Dans les Machines, segment de sphère en cuivre, qui facilite le mouvement horizontal de deux parties l'une sur l'autre, à une distance uniforme.

† Palilies, s. f. plur. (Archéol.) Fêtes en l'honneur de *Palès*, qui se célebroient dans les campagnes le 11 des calendes de mai, ou le 21 avril, jour de la fondation de Rome. (Du lat. *palilia*, *ium.*)

† Palimpseste, s. m. Chez les Anciens, tablette sur laquelle on avoit effacé ce qui y avoit été écrit, pour y substituer une écriture nouvelle. (Du lat. *palimpsestus*, dérivé du grec *psaô* j'essuie.)

Palindrome, s. m. (*Pa-lein-dro-me*) Sorte de vers ou de discours qui se trouve toujours le même, soit qu'on le lise de gauche à droite ou de droite à gauche. (Du grec *palindromos* rétrograde, fait de *palindromein* retourner: racines, *palin* derechef, et *dromos* course.)

Palindromie, s. f. (*Pa-lein-dro-mi-e*) T. de Médecine: Reflux des humeurs viciées vers les parties nobles du corps. (Du grec *palindromia*, fait de *palindromein* retourner.) Voyez *palindrome.*

Palingenesie, s. f. (*Pa-lein-jé-né-zi-e*) Action par laquelle, dans l'opinion de quelques Chimistes, les principes des végétaux et des animaux décomposés par l'analyse chimique, reproduisent un corps semblable à celui dont ils ont été retirés, ou du moins le fantôme, la forme de ce corps. *L'palingenésie* signifie *régénération.* (Du grec *palin* derechef, et *genésis* génération, naissance, fait de *geinomai* naître.)

Palinod *ou* Palinot, s. m. (*Pa-li-no*) Poésie en l'honneur de l'immaculée Conception de la Vierge. On donnoit le prix à la meilleure pièce de ce genre à Rouen, à Caen et à Dieppe. (Du grec *palin* derechef, et *odê* chant, parce que dans ces poésies qui étoient primitivement un chant Royal, une Ballade, etc. il y avoit un retour périodique de rimes ou même de vers.)

Palinodie, subst. f. Chez les Anciens, Poëme qui contenoit une rétractation en faveur de la personne que le Poëte avoit offensée. (Du grec *palin* de nouveau, et *odê* chant.) — Figurém. Désaveu, rétractation de ce qu'on a dit. Il ne s'emploie qu'avec *chanter: On l'a contraint de chanter la palinodie*, de se rétracter.

† Palintocie, s. f. (*Pa-lein-to-cî-e*) En Ter. de Mythol., Seconde naissance de Bacchus, lorsqu'il sortit de la cuisse de Jupiter. — En T. de droit: Répétition d'usure ou d'intérêts payés. (Du grec *palin* de nouveau, derechef, et *tokos*, qui signifie tout-à-la-fois, *enfantement* et *intérêt d'un argent placé.*)

† Palipon *ou* Parepon, s. masc. Palmier de Cayenne.

Pâlir, v. n. Devenir *pâle.*

Pâlir, v. a. Rendre *pâle.*

Palis, s. m. *Pal* ou pieu. — Lieu entouré de pieux, de palis. — Clôture faite avec des perches ou claies sèches. — En t. de Pêche, filet que l'on tend sur des piquets, comme les manets.

Palissade, s. f. (*Pa-li-sa-de*) Rang de *palis* ou de pieux pointus et plantés tout droits, près à près, pour la défense d'un poste, d'un retranchement. — Un des pieux de la palissade. — Suite d'arbres plantés près à près, qui forment un mur de verdure. — Autrefois, partie de la coiffure des femmes: fil de fer qui, placé sous la cornette, en relevoit le devant.

Palissader, v. a. (*Pa-li-sa-dé*) Entourer une fortification de *palissades.*

Dresser des *palissades* dans un jardin.

† Palissaire, adjec. f. (*Pa-li-sè-re*) Ter. d'Antiq. *Couronne palissaire*, la même que la couronne *vallaire*, Voy. ce mot. (Du lat. *palus* pieu, palis: parce qu'elle étoit donnée à celui qui le premier avoit forcé les *palissades* ou retranchemens des ennemis.)

† Palissandre, s. m. Voy. *Palixandre.*

Pâlissant, ante, adj. (*Pâ-li-san*, *an-te*) Qui *pâlit.*

† Palissé, ée, part. p. et adj. Voy. *Palisser.* — En Ter. de Blason, se dit d'une pièce formée de plusieurs pieux placés près à près, et pointus en haut, en forme de *palissade.*

Palisser, v. a. (*Pa-li-se*) Attacher à des pieux ou *palis* contre une muraille, les branches des arbres qu'on veut mettre en espalier: *Palisser des pêchers, etc.*

† Palisson, s. m. Instrument de fer plat et poli, sur lequel les Chamoiseurs passent leurs peaux, pour les rendre plus souples.

† PALIURE, s. m. Joli arbrisseau des haies d'Italie et de Provence, à fleur rosacée, qui a les caractères du nerprun, et qui produit une baie dont la forme imite celle d'un chapeau à ailes rabattues. On le nomme aussi *Porte-chapeau*, *Epine de Christ*, *Argalon de Provence*. (Du lat. *paliurus*, pris du grec *paliouros*, forme vraisemblablement, dit M. *Morin*, de *palin* derechef, et *ouron* urine; parce qu'il est employé comme diurétique.)

PALIXANDRE, s. m. (*Pa-lik-san-dre*) Bois violet propre au tour et à la marqueterie.

† PALLA, s. f. pris littéralement du latin. (Archéol.) Manteau des Dames Romaines.

† PALLADES, s. f. plu. (Archéol.) Jeunes filles que l'on consacroit à un Dieu dans la ville de Thèbes, en Egypte. Cette consécration, suivant *Strabon*, etoit honteuse.

PALLADIUM, s. m. (*Pal-la-di-ome*, ou mieux *di-on*) Proprement, Statue de *Pallas*, qui passoit pour le gage de la conservation de Troye. Cette Statue, haute de trois coudées, n'étoit que de bois. (Du grec *palladion*.) — Objet auquel, chez les Anciens, une Ville, un Empire attachoit sa durée.

† *Palladium de Vaisseau*, Statue de bois doré, placée, dans une niche à la poupe, partie des navires qui étoit sous la protection immédiate de *Pallas*. — *Palladium d'Athenes*, lieu où l'on jugeoit les meurtres fortuits et involontaires: les Juges étoient au nombre de cent.

† PALLAS, s. f. (Prononc. l's) Dans l'ancienne Mythol. Déesse de la guerre, que quelques-uns distinguent de Minerve, mais que le plus grand nombre confond avec elle. (Du grec *Pallas*, que plusieurs dérivent de *pallein* agiter, lancer; parce qu'on la représentoit armée d'une lance.) — En Astr. Planète découverte par le Docteur *Olbers*, à Bremen, le 28 mars 1802. Elle est placée dans le ciel après Cérès: sa révolution sidérale est d'environ 4 ans et 7 mois.

PALLIATIF, IVE, adj. (*Pal-lia-tif*) Qui ne guérit qu'en apparence; qui adoucit le mal, mais qui ne le guérit pas. Voy. *Pallier*. — On dit aussi substantivement: *Un palliatif*.

PALLIATION, s. fém. (*Pal-lia-cion*) Action de *pallier* une faute, etc. couleur adroite et favorable qu'on lui donne.

PALLIER, v. a. (*Pa-li-é*) Déguiser; excuser; donner un jour favorable à une chose qui est mauvaise. — En parlant d'un mal, ne le guérir qu'en apparence. (Du lat. *palliare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *couvrir d'un manteau*, de *pallium* manteau.)

PALLIUM, s. m. Mot emprunté du latin, où il signifie *manteau*. (*Pal-li-ome*; plusieurs prononcent *pal-li-on*.) En Ter. d'Archéol: 1.° Grand manteau des anciens Philosophes Grecs, etc. — 2.° Couverture de laine dont les Romains se couvroient la tête, lorsqu'ils étoient incommodés. — Ornement de laine blanche semé de croix noires, béni par le Pape, qui l'envoie aux Archevêques et à quelques Evêques. — Autrefois, sorte de voile.

† PALLORIENS, s. m. pl. (Archéol.) Prêtres de la *pâleur*, dont les Romains avoient fait une des Divinités internales. (Du lat. *pallor*, *oris* pâleur.)

† PALMAIRE, adjec. (Anat) Qui a rapport à la *paume* de la main. (Du lat. *palmaris*, fait de *palma* paume de la main.)

PALME, s. f. Petite branche de palmier. (Du lat. *palma*. — Figur. Victoire, avantage soit à la guerre, soit dans une dispute littéraire, etc. *Remporter la palme*.

La palme du martyre, la mort que les Martyrs ont soufferte.

Palme de Christ, Sous-arbrisseau des Iles du vent, naturalisé dans nos jardins, qu'on appelle aussi *Karapat*. Le tronc est creux ainsi que les branches, et les feuilles ressemblent à celles du Plane. On tire de sa graine nommée *faux café*, une huile qui sert à brûler, et qui est purgative. — Voy. *Ricin*.

PALME, s. m. Mesure commune en Italie, de huit pouces trois lignes et demie. C'est à-peu-près l'étendue de la main. (De l'italien *palmo*, fait du latin *palma*, paume de la main.)

† PALME, ÉE, adj. Se dit, 1.° en Ornithol. des pieds des oiseaux dont les doigts sont unis par une membrane, et qui ressemblent à une main ouverte. — 2.° En Botan d'une feuille divisée en lobes profonds, réunis à leur base, et imitant les doigts d'une main ouverte. (Du lat. *palma* paume de la main.)

PALMER, v. act. (*Pal-mé*) *Palmer les aiguilles*, les aplatir par le bout opposé à la pointe.

PALMETTE, s. f. (*Pal-me-te*) Ornement en forme de feuilles de *palmier* sur une moulure.

PALMIER, s. m. (*Pal-mié*) Genre nombreux d'arbres ou d'arbrisseaux, dont la tige est simple, non rameuse, cylindrique, remplie d'un suc vineux, composée de fibres longitudinales, et sans écorce apparente. La partie supérieure de la tige se nomme chou. Le fruit vient par *régime* arrondi ou ovale, charnu et contenant des osselets. On donne le nom de *Palmifères* aux arbres qui composent ce genre. (Du lat. *palma*.)

† *Palmier Aouara*, ou simplement *Aouara*, palmier d'Afrique, à fleurs hermaphrodites. — *en éventail*, Voy. *Latanier*. — *de montagne*, palmier de la nouvelle Espagne, dont le fruit qu'on mange est écailleux, et imite la pomme de pin. Ses feuilles fournissent un fil propre à fabriquer de la toile. — *nain des marais*, petit palmier qui croît dans les lieux marécageux de la Caroline.

† PALMIFÈRES, s. m. pl. Voy. *Palmier*. (Du latin *palma* palme, et *fero* je porte.)

† PALMIPÈDES, s. m. pl. (Ornithol.) Ordre d'oiseaux qui ont les *pieds palmés*, et qu'on nomme aussi *Oiseaux nageurs*. (Du lat. *palma* paume de la main; et *pes*, *pedis* pied.)

PALMISTE, subst. m. Nom qu'on donne, aux Antilles, à un ordre de palmiers, dont la principale espèce est le palmiste franc ou chou palmiste. L'arbre très-droit, très-haut, intérieurement spongieux, est terminé par un faisceau de feuilles, au centre duquel se trouve le chou composé de feuilles les plus tendres, qui fournit un aliment très-recherché.

Palmiste épineux, Voy. *Conana*.

PALMITE, s. m. Moelle du *palmier*.

PALOMBE, subst. f. Espèce de pigeon ramier. (Du latin *palumbus*.) — En Ter. de Cordier, bout de corde attaché par une extrémité à la manivelle, et par l'autre aux fils de la corde qu'on veut commettre.

† PALOMBINO, s. et adj. m. pris de l'italien. Espèce de marbre, d'un blanc de lait.

† PALON, s. m. Chez les Ciriers, spatule de bois qui sert à remuer la cire dans la chaudière.

PALONNIER, s. m. (*Pa-lo-nié*) Pièce du train d'un carrosse, jointe au train de devant par un anneau de fer. On dit aussi *palonneau*.

PALOT, s. m. (*Pa-lo*) Ter. de mépris : Villageois fort grossier. Il est familier. — En T. de Pêche, 1.° vieille bêche ou touchet pour tirer du sable les vers destinés à servir d'appât. — 2.° Piquet sur lequel on tend au bord de la mer des lignes garnies d'hameçons.

PALOURDE, s. f. Espèce de coquillage de mer.

PALPABLE, adj. Qui se fait sentir au toucher. (Du latin *palpare* toucher avec la main.) — Figur. Sensible à l'esprit, clair; facile à comprendre.

PALPABLEMENT, adver. (*Pal-pa-ble-man*) D'une manière *palpable*.

† PALPER, v. a. (*Pal-pé*) Toucher doucement avec la main; manier. (Du latin *palpare*.) Il est famil.

† PALPES, s. f. pl. (Ichtyol.) Barbillons allongés qu'ont plusieurs poissons, tels que les carpes, les goujons, etc. dans les environs de la bouche, et qui paroissent leur servir à percevoir les saveurs. (Du latin *palpare* palper.)

PALPITANT, ANTE, adj. (*Pal-pi-tan, an-te*) Qui *palpite*.

PALPITATION, s. f. (*Pal-pi-ta-cion*) Mouvement déréglé et inégal du cœur. (Du latin *palpitatio*.)

PALPITER, v. nent. (*Pal-pi-té*) Se mouvoir d'un mouvement inégal et fréquent : *La paupière, le cœur lui palpite*. (Du latin *palpitare*.) — Avoir encore quelque mouvement, en parlant des parties intérieures des animaux fraîchement tués.

† PAL-PLANCHE, s. m. En Ter. de Ponts et Chaussées, dossement ou planche affutée par un bout, pour être pilotée; *planche aiguisée en pal*.

PALTOQUET, s. m. (*Pal-to-ké*) Ter. de mépris et populaire : Homme grossier, paysan. (Du vieux mot *paletot* jaquette de paysan.)

† PALUDAMENTUM, s. m. pris du latin et usité dans notre langue parmi les Antiquaires. Habit militaire des Généraux Romains, qui ne le prenoient qu'en partant de la Ville, lorsqu'ils avoient reçu la qualité d'*Imperator* ou de Général. Cet habit étoit écarlate et pourpre.

PALUDIER, subst. m. (*Pa-lu-dié*) Homme qui travaille aux Salines, ou plutôt dans les marais salans. (Du latin *palus*, *paludis* marais.)

PALUS, s. m. (On prononce l'*s*) Ter. de Géographie : Marais. Il n'est guères usité qu'avec un nom propre de lieu et au pluriel. *Les Palus Méotides*. (Du latin *palus*, *paludis* marais.)

† PAMAQUA *ou* ACHIOTE, s. m. Arbre de la Nouvelle-Espagne, dont l'écorce sert à faire des cordes plus fortes, dit-on, que celles de chanvre.

† PÂMÉ, ÉE, part. p. et adjec. Voy. *Pâmer*. — Se dit, en T. de Blason, d'un poisson qui a la gueule béante.

PÂMER, v. n. (*Pâ-mé*) Tomber en *pâmoison*, en défaillance. On dit aussi au récipr. *Se pâmer*. On disoit autrefois *pasmer*. (Du grec *spasma* ou *spasmos*, spasme, convulsion.) — Par exagération, *pâmer* ou *se pâmer de rire*, *de joie*; *rire à pâmer*.

PAMFLET, s. m. Voy. *Pamphlet*.

PÂMOISON, subst. f. (*Pa-moa-zon*) Défaillance. Voy. *Pâmer*.

PAMPE, s. f. (*Pan-pe*) La feuille du blé, de l'orge et de l'avoine.

† PAMPELMOUSE, s. f. (*Pan-pel-mou-ze*) Espèce d'orange des Indes, de la grosseur de la tête, dont la chair est excellente et d'un goût de fraise.

PAMPHLET *ou* PAMFLET, s. m. tiré de l'Anglois. (*Pan-flè*) Brochure. Il se dit le plus souvent par mépris et dans le style critique.

† PAMPINIFORME, adject. (Anat.) *Corps ou faisceau pampiniforme*, les veines et les artères spermatiques, contennes sous une enveloppe commune, et entortillées comme les tendrons de la vigne. (Du latin *pampinus* pampre de vigne, et *forma* forme.)

PAMPRE, s. m. (*Pan-pre*) Branche de vigne avec ses feuilles. (Du latin *pampinus*.) — En Architecture, branche de vigne dont on décore les colonnes torses, etc.

PAMPRÉ, EE, adjec. (*Pan-pré*) Ter. de Blason, qui se dit des feuilles et de la tige d'une grappe de raisin, lorsqu'elles sont d'un autre émail que la grappe.

PAN, s. m. Partie considérable d'un vêtement : *Le pan d'une robe, les pans d'un manteau*. (Du latin *pannus* étoffe, drap.) — Par extension, partie d'un mur : *Un pan de muraille*. — Un des côtés d'un ouvrage. *Table, salière à pans, à six pans*. — Pièce de bois large de quatre pouces et de la longueur du lit. Les *pans* sont les quatre pièces de bois qui forment la couchette. — Mesure de longueur usitée dans le Midi de la France. Elle est de neuf pouces, et fait la huitième partie de la canne. — Voy. *Paon*. — Dans l'ancienne Mythol. le Dieu des Bergers, des Chasseurs, et de tous les Habitans des campagnes. Son nom, en grec, signifie *tout*.

† *Pans de rets* (Vénerie), Filets pour prendre les grosses bêtes.

PANACÉE, s. f. Dans la Mythol., l'une des divinités de la Médecine, fille d'*Esculape* et d'*Epione*, ou *Lampétie*. — En Médecine, remède universel. (Du grec *pan* tout, et *akeomai* je guéris.)

† *Panacee des Fièvres quartes*, Voy. *Cabaret*, plante. — *Panacee mercurielle*, nom donné par les anciens Chimistes au *Muriate de mercure sublimé* des modernes.

PANACHE, subst. m. Assemblage de plumes d'autruche dont on ombrage un casque, etc. (De l'italien *pennachio*, fait avec la même signification, de *penna* plume.) — Mélange

de couleurs dans une fleur. — Partie supérieure d'une lampe d'Eglise. — En Architect. Portion de voûte en saillie, de figure triangulaire, presque verticale, ouverte par le devant comme une trompe, élevée sur un ou deux angles rentrans, pour porter en l'air une portion de tour creuse.

Panache de mer, corps marin; espèce de *Lithophite*. — *Panaches de porc*, oreilles de cochon pannées et cuites sur le gril.

PANACHE, s. f. Suivant *Trévoux*, la femelle du paon. Voy. *Paonne*.

PANACHÉ, ÉE, part. p. et adjec. Il se dit des fleurs qui sont nuancées de différentes couleurs: *Œillet panaché*, *tulipe panachée*. — En Ter. de Blason, *chapeau*, *casque panaché*, orné d'un *panache*.

PANACHER, v. n. et SE PANACHER, v. récipr. (*Pa-na-ché*) Il se dit de certaines fleurs, lorsqu'il vient à s'y former une nouvelle couleur qui fait à-peu-près l'effet d'un *panache*.

† PANACHURES, subst. f. pl. (Botan.) Taches blanches, en forme de *panache*, qui annoncent que des feuilles entières, ou des parties de feuilles ne sont nourries qu'imparfaitement.

† PANACOCO, s. m. Grand arbre de Cayenne qui fournit une graine semblable à un pois très-rouge avec une petite tache noire. Il n'y a pas long-temps qu'en France on garnissoit avec ces graines des chaînes de montre, etc.

PANADE, s. f. *Pain* émié, et long-temps mitonné dans du bouillon. (Du latin *panis* pain.)

SE PANADER, verb. récip. Se carrer; marcher avec ostentation, comme un *paon* quand il fait la roue. On dit plus ordinairement *se pavaner*. Style familier et moqueur.

PANAGE, s. m. Droit ou permission de mettre des porcs dans une forêt pour s'y nourrir de glands et de faînes. (On écrivoit autrefois *pasnage*. (Du lat. *pasci*, *pascor* paître.)

PANAIS, s. m. (*Pa-né*) Plante ombellifère, oléracée, cultivée dans les jardins, et dont la racine est employée dans les cuisines; on l'appelle aussi *Panais des jardins*, *Pastenade*, *grand Chervi cultivé*. — Le *petit Panais* est le *Panais sauvage*. Cette dernière dénomination est aussi donnée improprement à la plante appelée *terrenoix*. (Par contraction, du latin *pastinaca*, fait, dans la même signification, de *pastus*, nourriture; parce qu'on mange le *Panais* des jardins.)

PANARD, adject. (*Pa-nar*) *Cheval panard*, dont les pieds de devant sont tournés en dehors.

PANARIS, s. m. (*Pa-na-ri*) Tumeur flegmoneuse qui vient à l'extrémité des doigts, ou à la racine et aux côtés des ongles. (Du grec *parônuchia* ou *parônuchis*, qui a la même signif.)

† PANATHENAÏQUE, adj. (*Pa-na-té-na-i-ke*) Term. d'Archéol. Qui appartient aux *Panathenées*. On donnoit sur-tout ce nom à de grands vases qui contenoient plus de deux conges.

PANATHENÉES, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Minerve, dont le nom grec est *Athénê*. Les grandes revenoient tous les cinq ans; les petites étoient annuelles. (Du grec *panathênaia*, formé de *pan* tout, et *Athênaia*, premier nom de ces fêtes; *Athenées de toute l'Attique*; parce que tous les peuples de l'Attique y assistoient.)

PANCALIER, s. m. (*Pan-ka-lié*) Sorte de chou, venu de la ville de Pancarlier en Piemont.

PANCARPE, subst. m. Spectacle des anciens Romains, dans lequel des hommes gagés combattoient dans l'amphithéâtre contre toutes sortes de bêtes: à la différence de la sylve, où le peuple chassoit au milieu d'une forêt artificielle figurée dans le cirque. (Ce mot qui signifie proprement un *composé de toutes sortes de fruits*, du grec *pan* tout, et *karpos* fruit, a été appliqué, par extension, à un composé de diverses choses, et enfin, par métaphore, à ce combat public, à cause des différentes espèces d'animaux qu'on y faisoit paroître.)

PANCARTE, s. f. Placard annonçant les droits imposés sur certaines denrées, etc. (Du grec *pan* tout, et *chartês* papier: *papier qui contient le tarif de tous les droits, etc.* — En plaisantant ou par mépris, toutes sortes d'écrits.

† PANCHRESTE, adj. (*Pan-kres-te*) Terme de Médecine: Epithète qu'on a donnée à certains médicamens regardés comme propres à toutes sortes de maladies: *Sel polychreste*. (Du grec *pan* tout, et *chrêstos* utile; *utile à tout*.)

† PANCHYMAGOGUE, adj. et subst. Capable de purger toutes les humeurs: *Un panchymagogue*; *un remède panchymagogue*. (Du grec *pan* tout, *chumos* humeur, et *agô* je chasse, j'expulse.

† PANCRACE, s. m. (Archéol.) Exercice gymnique formé de la lutte simple et de la lutte composée. Dans cet exercice, on faisoit effort de tout son corps: aux secousses et à toutes les ruses pratiquées dans la lutte, on pouvoit ajouter, pour vaincre, le secours des poings et des pieds, même des dents et des ongles. (Du grec *pan* tout, et *kratos* force.)

PANCRATIASTE, s. m. Celui qui s'adonnoit particulièrement à l'exercice du pancrace. — Celui qui y remportoit la victoire.

PANCRÉAS, s. m. Corps glanduleux situé sous l'estomac, entre le foie et la rate, que les Anciens croyoient n'être composé que de chair. (Du grec *pan* tout, et *kreas* chair.)

PANCRÉATICODUODÉNALE, adj. fem. (Anat.) *Artère pancreaticoduodenale*, qui a rapport au pancréas et au duodénum.

PANCRÉATION, Voyez *Scille*.

PANCRÉATIQUE, adj. (*Pan-kré-a-ti-ke*) *Suc pancreatique*, liqueur qui sort du pancréas.

† PANDA, s. f. (Mythol.) Déesse des anciens Romains, dont la fonction étoit de rendre les chemins libres, d'*ouvrir* les chemins. (Du latin *pandere* ouvrir.)

† PANDECT *ou* PANDIT, s. m. Docteur Indien, de la secte de Brama, versé dans la connoissance du Samscrit.

PANDECTES, s. f. plur. Recueil de décisions ou de lois compilées sous Justinien. (Du grec *pandektai*, fait, dans la même signification de *pan* tout, et *dechomai* recueillir.)

PANDÉMIE, s. f. PANDÉMIQUE, adject. Epidémie; epidémique. (Du grec *pan* et *dêmos* peuple.)

† PANDICULATION, s. f. (Médec.) Extension du corps, causée par lassitude ou par envie de dormir. (Du lat. *panduculatio*, fait de *pan-*

diculari s'étendre, s'allonger par lassitude, etc.)

† Pandore, s. f. (Mythol.) Suivant *Hésiode*, nom de la première femme, formée par Vulcain, et que les Dieux donèrent à l'envi, de tous les dons. Jupiter l'ayant chargée pour *Epimethée* d'une boîte bien close, elle l'ouvrit, et tous les maux qui affligent le genre humain en sortirent aussitôt, en ne laissant au fond que l'espérance. De-là l'expression proverbiale *La boîte de Pandore*, pour désigner un présent funeste, qui devient la source de malheurs multipliés. (Du grec *Pandôra*, fait de *pan* tout, et *dôron* don, présent.) — Instrument de musique des Anciens, qui ressembloit au luth, mais dont les cordes étoient de laiton, et les touches en cuivre, comme celles du cistre. (Du grec *pandoura*.) On l'appeloit aussi *Pandure*.

Pandoure, s. m. Nom de certains soldats Hougrois. Ce sont des troupes légères, propres sur-tout pour le pillage. On dit aussi *Pandour*. — Figur. Homme dont les manières sont brusques, rudes, impolies, etc.

† Panduaiforme, adj. (Botan.) Se dit des feuilles oblongues, larges à leur base, et rétrécies dans les côtés, en forme de violon ou de *pandore*. (Du lat. *pandura* pandore ou pandure, et *forma* forme.)

Pane, Voyez *Paonne*.

Pané, ée, part. pass. et adj. Voyez *Paner*. — *Eau panée*, où l'on a fait tremper du *pain*.

† Panégyriaques, s. m. pl. (*Pa-né-ji-ri-ar-ke*) Terme d'Archéol. Magistrats des villes Grecques qui présidoient aux fêtes solennelles et aux jeux *panégyriques*. (Du grec *panêguris* jeux publics, solennités, et *archê* commandement, autorité.)

Panégyrique, s. m. (*Pa-né-ji-ri-ke*) Discours oratoire à la louange d'une personne illustre, etc. Ces discours se prononçoient, chez les Grecs, dans les cérémonies publiques et solennelles, à l'occasion de quelques jeux ou de quelques fêtes, qui attiroient toujours un grand concours de peuples. (Du grec *panêguris*, formé de *pan* tout, et *aguris* assemblée.)

Panégyrique, adj. *Discours panégyrique*, à la louange de quelqu'un. — *Assemblée, fête, jeu panégyrique*, où se rassemble un grand concours de monde. Dans ce dernier sens, il ne s'emploie qu'en parlant des Anciens.

† Panégyris, s. f. (Archéol.) Assemblée des Grecs qui répondoit exactement aux foires des Romains. (Du grec *panêguris*, fait de *pan* tout, et *aguris* assemblée.)

Panegyriste, s. m. Celui qui fait un *panégyrique*. — En term. d'Antiq. le même que *Panégyriarque*. Voyez ce mot.

† Panelle, s. f. Sucre brut qu'on tire des Antilles. — En t. de Blason, feuille de peuplier.

† Panémone, subst. m. (Physique) Machine nouvelle qui se meut à tout vent, et qui se compose principalement d'un globe au haut d'un mât sur lequel il est toujours prêt à tourner. Son auteur, M. *Desquinemare*, l'a appliqué, entr'autres usages, à l'asceusion de l'eau, à la mouture des grains, à la fabrication des huiles, etc. (Du grec *pan* tout, *anemos* vent, et *oréin* pousser, exciter; *qui est poussé par tous les vents*.)

Paner, v. a. (*Pa-né*) Couvrir de *pain* émié la viande qu'on fait griller ou rôtir.

Paneree, s. f. Plein un *panier*.

Paneterie, s. f. Office chez le Roi où l'on distribuoit le *pain*. — Les Officiers qui servoient à la paneterie.

Panetier, s. m. (*Pa-ne-tié*) *Grand Panetier*; autrefois, grand Officier de la Couronne, qui faisoit distribuer le *pain* de la Maison du Roi et qui avoit autorité sur tous les Boulangers de France.

Panetière, s. f. Espèce de poche ou de sac où les Bergers mettent leur *pain*.

† Pangolin *ou* Phatagin, subst. m. Genre de Mammifères édentés, de la famille des Fourmiliers, dont le corps est couvert d'écailles osseuses, tranchantes, que l'animal peut redresser à volonté.

† Panharmonicon, s. m. (Musiq.) Instrument mécanique inventé par M. *Maelzel*, de Vienne en Autriche, au moyen duquel on fait entendre, 1.° tous les sons des divers instrumens à vent; 2.° ceux des cymbales, du triangle, des timbales, de la grosse caisse, etc. employés dans la musique militaire. (Du grec *pan* tout, et *harmonikos* harmonique, fait d'*harmonia* harmonie; *harmonie universelle*.) — Quelques modifications heureuses faites à cet instrument l'ont rendu propre à imiter parfaitement les sons de la voix humaine. On l'a appelé alors *Pan-harmoni-metallicon*.

† Panhellénies, s. f. pl. (Archeol.) Fêtes en l'honneur de *Jupiter*, auxquelles toute la Grèce devoit participer. (Du grec *pan* tout, et *Hellên* Grec.)

Panicaut, s. m. (*Pa-ni-cô*) Sorte de plante appelée autrement *Chardon Roland*.

Panicaut de mer, plante bisannuelle, maritime, ombellifère, qui appartient au même genre que le Chardon Roland *ou* Panicaut, et dont on compte plusieurs espèces.

Panicule, s. f. T. de Botan. Assemblage de fleurs portées sur des pédoncules grêles et inégaux, qui les étalent confusément et sans ordre déterminé. (Du lat. *paniculus*, dont la signification est à-peu-près la même, dérivé de *panus* peloton de laine.) Quelques-uns le font masc.

† Panicule, ée, adj. (Bot.) Se dit d'une tige dont les rameaux, en se divisant et en se sous-divisant diversement, représentent une *panicule*.

Panicum, subst. m. Sorte de plante qui ressemble au millet. On dit aussi *Panis* ou *Paniz*. Voyez *Panis*.

Panier, s. m. (*Pa-nié*) Ustensile d'osier, de jonc, etc. où l'on met diverses choses. Il servoit dans l'origine à y mettre du *pain*. (Du lat. *panis* pain.) — Ce que contient un panier: *Un panier de fruit*. — En term. de Pêche, Voy. *Cage*. — Dans l'ancienne armure des Français, espèce de bouclier fait d'osier, et creux en dedans. — Le milieu de la corde de l'arbalète à jalet, qui est fait en creux, et où l'on met la balle ou le jalet, lorsqu'on veut tirer. — Espèce de jupon garni autrefois de cercles de baleine, pour soutenir les jupes et la robe.

Fig. et fam. *Le dessus du panier*; ce qu'il y a de meilleur dans quelque chose que ce soit.

— *Le fond du panier* ; ce qu'il y a de plus mauvais. — Prov. 1.° *Mettre tous ses œufs dans un panier* ; risquer tout son bien dans une seule entreprise. — 2.° *Panier percé* ; prodigue, dissipateur. — 3.° *Sot comme un panier* ; fort sot.

† *Anse de panier* (Archit.), Voyez *Anse*.

† Panification, s. fém. (*Pa-ni-fi-ka-cion*) Conversion des matières farineuses en *pain* : *La pomme de terre est susceptible de panification.*

† Paniones, s. f. pl. (Archéol.) Fetes en l'honneur de Neptune, célebrees sur le mont Mycale, au nom de tous les loniens. (Du grec *pan* tout, et *lónia* lonie.)

Panique, adj. (*Pa-ni-ke*) *Terreur panique*, terreur subite et sans fondement réel que les Anciens croyoient inspiree par le Dieu *Pan*. Il ne se dit que dans cette phrase. (Du grec *panikos*.)

† Panis *ou* Paniz, s. m. Plante graminée, à fleur à étamines, originaire des Indes : c'est une espèce de millet. On en distingue plusieurs espèces. (Du latin *panicum*.)

† Pannaire, s. m. (*Pa-nè-re*) Basane non teinte, qui dans le métier à fabriquer des étoffes de soie, couvre la partie de l'étoffe roulee sur l'ensuple, pour la garantir de tout accident.

Panne, s. f. (*Pa-ne*) Sorte d'etoffe à chaine et trame de laine, fabriquée à-peu-près comme le velours. (Du lat. *pannus*, qui désigne toutes sortes d'étoffes de laine.) — Graisse dont la peau du cochon et de quelques autres animaux est garnie. — Fig. et fam. *Avoir deux doigts de panne* ; être extrêmement gras. — Dans le Blason, fourrure de vair ou d'hermine. — En ter. de Charpentier, pièce de bois qui sert à soutenir les chevrons d'une couverture. — En ter. de Coutelier, le bout aplati d'un marteau.

Mettre un vaisseau en panne ; en termes de Marine, disposer les voiles de manière à ne pas continuer de faire route.

Panneau, s. m. (*Pa-nó*, s. d.) Pièce de bois ou de vitrage enfermée dans une bordure : *Panneau de porte, de lambris, de vitre.* — L'une des faces d'une pierre de taille. — Moule ou modèle de carton ou de bois, pour tailler une pierre, et qu'on lève sur l'epure. — En Peinture, planche imprimée sur laquelle on peint. — Filet pour prendre des lièvres et des lapins. (En ce sens, du latin *pannellus*, dimin. de *pannus* drap, étoffe. Suivant *Du Cange*, on a, dans la basse latinité, dit *penellum*, avec la même signification.) — Au fig. Piége : *On lui a tendu un panneau ; donner dans le panneau.* — Chacun des deux coussinets, etc. qu'on met aux côtés d'une selle pour empêcher que le cheval ne se blesse. — Chez les Chapeliers, sorte de chevalet sur lequel pose la chanterelle à l'extrémité de l'arçon, et qui sert à bander la corde, quand on veut faire voguer l'étoffe.

† Panneaux, s. m. pl. Dans la Frise ou machine à friser les étoffes, deux roues de champ placées verticalement. — En ter. de Botanique, Voy. *Valves*.

Prov. et fig. *Crever dans ses panneaux* ; renfermer au dedans de soi quelque grand dépit, etc. Il est popul.

Pannelle, s. f (*Pa-nè-le*) En t. de Blason, feuille de peuplier.

Pannelon, s. m. (*Pa-ne-lon*) Partie d'une clef qui entre dans la serrure. — Chez les Boulangers, *panier* long et étroit, garni de toile en dedans.

Pannicule, s. f. Terme d'Anatomie : Membrane cutanee. (Du latin *pannicula* etoffe mince et légère, dim. de *pannus* etoffe.)

† *Pannicule charnue*, tegument musculeux qui, dans les animaux, se trouve au-dessous de la peau. — *Pannicule graisseuse*, le tissu cellulaire.

† Pannomie, s. f. (*Pan-no-mi-e*) Titre d'un recueil de decrets, attribue par les uns à *Ives de Chartres*, et par les autres à *Hugues de Châlons*. (Du grec *pan* tout, et *nomos* loi, décret.)

† Pannus, s. m. pris du lat. où il signifie *drap*, *etoffe*. (Chirurg.) Tache de l'œil qui ressemble à un petit lambeau de drap. — Tache irregulière de la peau.

Panonceau, subst. masc. (*Pa-non-só*, s. d.) Ecusson d'armoiries mis sur une affiche pour y donner plus d'autorité, ou sur un poteau pour marque de juridiction.

† Panophobie, s. f. (Medec.) Maladie de l'esprit qui fait qu'on a peur de tout. (Du grec *pan* tout, et *phobos* crainte, frayeur.)

Panoplie, s. f. Armure complète. (Du grec *pan* tout, et *opla*, *oplón* armes.)

† Panorama, s. m. (Optique) Grand tableau circulaire, disposé de manière que le spectateur qui est placé au centre, embrassant successivement tout son horizon, et ne rencontrant par-tout que ce tableau sans pouvoir le comparer avec aucun objet étranger, éprouve l'illusion la plus complète. Cette sorte de machine d'Optique, extrêmement ingénieuse et qui est assez récente, a pour premier auteur un Peintre de portraits d'Edimbourg, nommé *Robert Barker*, qui la fit exécuter en grand à Londres, avec beaucoup de succès. Il en a été depuis construit à Paris, plusieurs dont l'effet n'a pas été moins merveilleux. (Du grec *pan* tout, et *horama* vue, dérive de *horaó* je vois ; *vue de la totalité* ; *vue de l'ensemble*.)

† Panossares, s. m. pl. Sorte de pagnes dont les Indiens se servent pour se couvrir de la ceinture en bas.

† Panoure, s. f. (Marine) Espèce de galiote Chinoise.

Panse, s. f. La partie du ventre des animaux, qui renferme ce qu'ils ont mangé. — Fam. En parlant des personnes, ventre : *Avoir une grosse panse, la panse pleine.* Proverb. *Avoir plus grands yeux que grande panse* ; avoir plus d'appétit en imagination qu'en réalité. (Du lat. *pantex*, *panticis* gros ventre.) — Fig. et fam. *Panse d'a* ; le corps de la lettre *a* : *Je n'ai pas fait une panse d'a*, je n'ai rien écrit.

† *Panse-de-vache*, linge ouvre qui se fabrique en Picardie. — *Panses de Damas*, sorte de raisins seches au soleil.

† Pansélène, s. m. (Astron.) La pleine lune. Ce terme n'est plus usité. (Du grec *pan* tout, et *selènè* lune.)

Pansement, s. m. (*Pan-se-man*) Action de panser une plaie.

Panser, v. a. (*Pan-sé*) Appliquer à une plaie les remèdes nécessaires ; la nettoyer ; en lever l'appareil, en mettre un autre, etc.

— Brosser, étriller un cheval ; en avoir soin.

† Panstéréorama, subs.m. Représentation totale d'un objet vu en relief : dans ses véritables proportions. Mot nouveau. (Du grec *pan* tout, *stéréos* solide, et *horama* vue ; *vue d'un solide entier.*)

Pansu, ue, adj. Qui a une grosse *panse*. Il est familier. —On dit aussi substantivement et dans le même style : *C'est un gros pansu.*

† Pantagogue, adj. (*Pan-ta-go-ghe*) T. de Medecine, qui a la même signification que *Panchymagogue*. Voyez ce mot. (Du grec *pan* tout, et *agô* je chasse.)

† Pantaléon, s. m. (Musiq.) Instrument inventé en 1716, et qui porte le nom de son auteur. Il ressemble à un tympanon qui seroit monté avec des cordes de boyau.

Pantalon, s. m. Habit tout d'une pièce, qui prend depuis le cou jusqu'aux pieds.—Caleçon qui est tout d'une pièce avec le bas. (Ce mot vient des Vénitiens qui portent cette espèce de vêtement, et qu'on appelle *pantaloni*, à cause de St. *Pantaleon* qui étoit autrefois le patron de Venise. *Ménage.*)—Un des personnages de la Comédie italienne, qui est toujours un Marchand *Vénitien*.—Figurément et familièrem. Homme qui joue toutes sortes de rôles pour parvenir à ses fins.

Pantalonnade, s. fém. (*Pan-ta-lo-na-de*) Danse de *Pantalon*. — Bouffonnerie. — Figur. 1.° Entrée ou sortie brusque d'un étourdi. — 2.° Fausse démonstration de joie, de douleur, de bienveillance. — 3.° Subterfuge ridicule pour se tirer d'embarras.

Pantelant, ante, adj. Qui halète. Il est vieux.

Panteler, v. n. (*Pan-te-lé*) Haleter. Il est vieux. (De l'anglois *to pant*, qui a la même signification.)

† Pantène, s. f. (Pêche) Filet du genre des Verveux, qu'on place à l'extrémité des bourdigues, pour retenir les anguilles.

† Pantenne, term. de Marine : *Etre en pantenne*, être désemparé et dégréé, de manière qu'on ne puisse plus orienter les voiles.

† Pantes, s. f. pl. Petites coquilles réunies en chapelet, et qui servent de monnoie en Asie, en Afrique et en Amérique.

Panthée, adj. fém. (*Pan-té-e*) *Figure panthée* ; chez les Païens, figure qui réunissoit les symboles ou les attributs de plusieurs Divinités. (Du grec *pan* tout, et *théos* dieu.)

† Panthéisme, s. m. (Théologie) Système de ceux qui, comme *Spinosa*, n'admettent d'autre Dieu que le *Grand tout*, l'universalité des êtres existans. (Du grec *pas*, au neutre *pan* tout, et *théos* Dieu.)

Panthéon, s. m. (*Pan-té-on*) Temple consacré à tous les Dieux à la fois. *Agrippa*, gendre d'*Auguste*, en fit construire à Rome un qui subsiste encore sous le nom de *la Rotonde*. (Du grec *pan* tout, et *théos* dieu.)

Panthère, s. f. (*Pan-te-re*) Espèce de bête féroce, de couleur fauve avec des taches noires, arrondies. C'est un Mammifère digitigrade, du genre des Chats. (Du latin *panthera*, fait du grec *panthêr*, formé de *pan* tout, et *thêr* bête féroce, ou parce que la panthère surpasse tous les autres animaux en férocité, ou parce qu'elle en a les diverses couleurs.)

† *Pierre de panthère*, espèce de jaspe ou d'agate remplie de taches noires, rouges, jaunes, vertes, etc., à laquelle les Anciens attribuoient beaucoup de vertus fabuleuses.

Pantière, s. f. Sorte de filet pour prendre des oiseaux. (Du latin *panthêr*, dérivé, dans la même signification du grec *panthêron* filet à prendre toutes sortes d'animaux. Racines : *pan* tout, et *thêr* bête féroce ; etc.)

Pantine, s. f. Certain nombre d'écheveaux de soie, de fil ou de laine liés ensemble.

† Pantogène, adj. (Cristallographie) Se dit des cristaux dans lesquels chaque arête, ou chaque angle solide subit un décroissement. (Du grec *pan*, génit. *pantos* tout, et *gêinomai* naître ; *qui tire son origine de toutes les parties.*)

† Pantogonie, s. f. (Géom.) Nom donné par *Bernoulli* à une espèce de Trajectoire réciproque, qui, pour chaque position de son axe, se coupe toujours elle-même sous un angle constant. (Du grec *pan*, *pantos* tout, et *gônia* angle ; *qui fait par-tout le même angle.*)

Pantographe, s. m. Instrument pour copier mécaniquement et sans savoir le dessin toutes sortes d'estampes, etc. On le nomme aussi *Singe*. (Du grec *pan*, génitif *pantos* tout, et *graphô* je décris.)

Pantoiment, s. m. (*Pan-toa-man*) Ter. de Fauconnerie : Asthme dont les oiseaux sont attaqués.

† Pantoire, s. f. (*Pan-toa-re*) T. de Marine. Manœuvre dormante, capelée, comme les haubans, sur les bas mâts. On dit plus souvent et mieux *Pendeur*.

Pantomètre *ou* Holomètre, s. masc. Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles, de hauteurs ou de distances. (Du grec *pan*, *pantos* tout, et *métron* mesure.)

Pantomime, s. m. Acteur qui exprime toutes sortes de choses par des gestes et sans parler. (Du grec *pan*, *pantos* tout, et *mimêomai* imiter, contrefaire.)

Pantomime, s. f. Dans l'art Dramatique ; le langage de l'action, l'art de parler aux yeux, l'expression muette du visage et des gestes.

Pantomime, adj. *Ballet*, *divertissement pantomime*, où toute l'action s'exprime par gestes et sans paroles.

† Pantoptères, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, holobranches, apodes, qui privés de nageoires ventrales, ont toutes les autres nageoires impaires. (Du grec *pan*, *pantos* tout, et *ptéron* aile ou nageoire.)

Pantoquière, s. f. pl. (*Pan-to-kiè-re*) T. de Marine : Cordes pour tenir plus fermes les haubans. On dit aussi *Pantaquière* et *Pantochère*.

Pantoufle, s. f. Sorte de chaussure dont on se sert dans la chambre, et qui est ordinairement sans quartier : *Mettre ses souliers en pantoufles*, plier le quartier sur le talon. (De l'allemand *pantoffel*, qui signifie la même chose. *Wachter*, *Ménage*, *etc.*)

Prov. *Raisonner pantoufle* ; raisonner tout de travers ; ou, dans un sens moins odieux, causer pour causer.

En pantoufles, adv. A son aise : avec toute sorte de commodité : *Faire un siège en pantoufles ; plaider en pantoufles.*

Pantoufle ou *fer à pantoufle* ; sorte de fer de cheval, plus épais en dedans qu'en dehors.

† Pantoufler, v. n. (*Pan-tou-flé*) Raisonner pantoufle. Mot de la création de M.me *de Sévigné* qui a dit aussi *Pantouflerie*, raisonnement de travers, etc.

Paon, s. m. (*Pan*) Oiseau domestique, du plus beau plumage et du cri le plus aigre. C'est un Gallinacée de la famille des Alectrides, originaire de l'Afrique et de l'Asie. Il a sur la tête des plumes redressées en forme d'aigrette. (Du latin *pavo*, *pavonis*.) — En Astronomie, constellation méridionale inconnue aux Anciens, et qui n'est point visible dans nos climats. Elle est située entre l'Autel et l'Indien, au-dessus de l'Octant. C'est une des douze constellations décrites par *Jean Bayer*.

† *Vœu du paon*, vœu qu'à la veille d'une grande entreprise de guerre ou de chevalerie, tous les Chevaliers qui devoient y concourir faisoient sur un paon ou un faisan quelquefois rôti, mais toujours paré de ses plus belles plumes, que des Dames ou Demoiselles apportoient majestueusement dans un bassin d'or ou d'argent au milieu de l'assemblée des Chevaliers convoqués.

Paonne, s. f. (*Pa-ne*) La femelle du *paon*.

Paonneau, s. m. (*Pa-nô*, s. d.) Jeune *paon*.

Papa, s. m. Ter. de mignardise : Père. (Du grec *pappas*, qui a la même signification.) — Voy. *Pape*. — Ent. d'Ornithol. Vautour ou Sarcoramphe d'Amérique, remarquable par ses couleurs, et qu'on nomme aussi *Roi des Vautours*. — Proverb. *Bon papa* ; bon homme.

Papable, adject. Propre à être élu *Pape*, en parlant des Prélats et sur-tout des Cardinaux. *C'est un sujet papable*, *très-papable*.

Papal, ale, adj. Qui est du *Pape* ; qui appartient au *Pape*, qui relève du *Pape*.

† Papas, s. m. Nom que plusieurs peuples d'Orient donnent à leurs Prêtres : *Un Papas arménien*. (Du grec *pappas* papa ou père.)

Papat, s. m. (*Pa-pâ*) Voy. *Papayer*.

Papauté, s. f. (*Pa-pô-té*, d.) Dignité du *Pape*

† Papaveracées, s. f. pl. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes, ainsi nommées du *pavot*, l'une des principales, dont le nom latin est *papaver*.

† Papayer, Papau, s. m. Arbre d'Amérique et des Indes-Orientales, dont on distingue deux espèces, le *Papayer mâle* et le *Papayer femelle*. Les feuilles, les fleurs et les fruits naissent sur son tronc dépourvu de branches. Le fruit du Papayer cultivé est d'une saveur douce et aromatique : il a la grosseur d'un melon et sert d'aliment. Il se nomme *Papave*.

Pape, subst. m. L'évêque de Rome, Chef de l'Eglise universelle. (Du grec *pappas* père, nom qu'on donnoit autrefois à tous les Evêques, et notamment à celui d'Alexandrie. Ce n'est que depuis 1073, sous Grégoire VII, qu'il est demeuré affecté exclusivement à l'Evêque de Rome.) — Joli oiseau de trois couleurs, gros comme un serin, qui se trouve à la Caroline et au Canada.

† On dit popul. de deux personnes qui se rencontrent en même temps dans une même pensée : *qu'elles auroient fait un pape*.

Papegai, s. m. (*Pa-pe-ghe*) Oiseau de carte ou de bois peint, planté au bout d'une perche. — Autrefois, sorte de perroquet. Les Ornithologistes appellent encore aujourd'hui de ce nom les perroquets de couleur grise, ou verte-variée.

Papelard, s. m. (*Pa-pe-lar*) T. de mépris : Hypocrite ; faux dévot. Il est familier. Voy. *Patelineur*.

Papelardise, subst. f. (*Pa-pe-lar-di-ze*) Hypocrisie ; fausse dévotion. Il est familier.

Papeline, s. fem. Sorte d'étoffe tramée de fleuret (fabriquée d'abord à Avignon, autrefois terre *papale*, d'où lui est venu son nom.)

Papelonné, adj. T. de Blason : Chargé d'une espèce d'écaille.

Paperasse, s. f. *Papier* écrit qui n'est plus d'aucun usage.

Paperasser, v. n. (*Pa-pe-ra-cé*) Passer son temps à feuilleter, à arranger des *papiers*. — Composer sans fin ; faire des écritures inutiles.

† Papet, s. m. pris de l'italien *Papetto* ou *Papetta*. Monnoie d'argent de Rome, qui a cours pour 20 Baïoques ou 2 Paules (1 liv. 1 sou tournois, ou 1 fr. 4 cent. à-peu-près.)

Papeterie, s. f. Lieu où l'on fait le *papier*. — Commerce de *papier*.

Papetier, s. m. (*Pa-pe-tié*) Ouvrier qui fait le *papier*. — Marchand qui le vend.

Papier, s. m. (*Pa-pié*) Composition faite de vieux linge détrempé dans l'eau, broyé par un moulin et étendu par feuilles, pour écrire, imprimer, etc. (Du grec *papuros* papyrus, petit arbrisseau d'Egypte, dont l'écorce intérieure servoit autrefois à faire le papier. Ce mot *papuros* dérive de l'Egyptien *pi Apyr*.) — Journal ; livre de compte : *Papier-Journal*. — Lettres de change ; billets payables au porteur, et autres effets de cette nature : *Tout son bien est en papier*. — Au plur. titres, renseignemens, mémoires, etc. *Apportez vos papiers*.

† *Papier d'Egypte*, fabriqué avec une espèce de souchet nommé *Papyrus*. Les Anciens distinguoient le papier *hiératique* ou *sacré* (du grec *hiératicos*, fait de *hiéros* sacré), réservé pour les choses saintes, et formé, comme le *Royal* ou l'*Auguste*, des deux enveloppes les plus intérieures du *papyrus* ; le *Livien* (de l'Impératrice *Livie*), qui suivoit le papier *Auguste* ; le *Fannier* ou *Fanniaque* (du Consul *Fannius*), composé des deux quatrièmes pellicules. Venoient ensuite l'*Amphitheatrique*, et l'*Emporétique* ou de marchand (du lat. *emporium* foire, marché) : il répondoit à ce que nous appellons *papier brouillard*, ou *papier gris*. Le papier *Claudien* (de l'Empereur *Claude*) succéda à celui d'*Auguste*. — *Papier de coton*, *papier bombycin* (en latin *charta bombycina*), papier en usage aux 9.e et 10.e siècles, venu d'Orient en Italie. — *Papier d'écorce*, fait avec l'écorce de certains arbres, employée sans apprêt. On n'en connoît pas l'origine ; l'usage en a cessé vers le onzième siècle. — *Papier de la Chine*, *papier de soie*, papier fait avec la seconde pellicule de l'écorce du bambou, réduite en pâte. Les feuilles sont trempées dans de l'eau d'alun, ce qui lui donne le luisant qui le distingue. Les Chinois en fabriquent de beaucoup d'autres matières. — *Pa-*

pier du Japon, fabriqué avec l'écorce de l'arbre à papier. (*Morus papyrifera sativa.*) — *Papier de linge* ou *de chiffe*, celui dont nous nous servons, et dont l'origine est inconnue. On l'attribue aux Arabes : il paroît qu'il a été inventé entre le 13.e et le 14.e siècle. — *Papier fossile*, asbeste tressé. — *Papier du Nil.* (Botan.) Voy. *Papyrus.*

Papier-monnoie, qui a cours comme l'argent monnoyé. — *Papier-nouvelle*; gazette.

Proverb. *Brouiller, gâter du papier*; écrire de méchantes choses. — *Le papier souffre tout*; on y écrit ce qu'on veut, et une chose n'est pas vraie par cela seul qu'elle est écrite. — *Les murailles sont le papier des fous*; il n'y a que les fous qui écrivent sur les murailles.

Mettre, jeter ses idées sur le papier, etc.; les mettre par écrit. — *Être sur les papiers de quelqu'un*; lui devoir de l'argent. — Fig. et fam. *Être bien* ou *mal sur les papiers de quelqu'un*; être bien ou mal dans son esprit. — Fam. *Otez, rayez cela de vos papiers*; ne comptez pas là-dessus.

PAPILIONACÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit des plantes légumineuses, dont la fleur a, en quelque sorte, la forme d'un *papillon*. *Tournefort* a donné ce nom aux fleurs polypétales irrégulières, composées de quatre ou cinq pétales qui sortent du fond du calice : il en a formé la 10.e classe de sa méthode pour les herbes, et la 22.e pour les arbres et arbustes.

PAPILLAIRE, adj. m. et fém. (*Pa-pil-lè-re*) En t. d'Anat. Qui a des *papilles*, des mamelons : *Membrane papillaire. Procès papillaires*, les extrémités des nerfs olfactifs, en forme de mamelons insérés dans la membrane muqueuse du nez.

PAPILLE, s. f. (*Pa-pi-le*) T. d'Anat. Petites éminences où aboutissent les nerfs, qui ressemblent à un petit mamelon. (Du latin *papilla*, le bout du teton, mamelon.)

PAPILLON, s. masc. (*Pa-pi-glion*; mouillez les *ll*) Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des Globulicornes. On en connoît près de quinze cents espèces. (Du latin *papilio.*) — Partie d'une coiffe qui s'élargit comme les ailes d'un papillon.

† *Papillon miraillé* (Blason), celui qui a les marques ou taches des ailes d'un autre émail que son corps.

Proverb. et figur. *Voler le papillon*; avoir un esprit léger, qui s'amuse à des choses frivoles, etc.

PAPILLONNER, v. n. (*Pa-pi-glio-né*) Voltiger d'un objet à l'autre, comme les *papillons.*

PAPILLOTAGE, s. m. (*Pa-pi-glio-ta-je*) Les *papillotes* d'une frisure, d'une perruque : *Faire* ou *défaire un papillotage.* Trév. — Effet de ce qui *papillote* : *Le papillotage des yeux*; et figur. *Il y a beaucoup de papillotage dans ce tableau, dans ce style.* — En t. d'Imprimerie, petites taches noires qui se font à peine remarquer aux extrémités des pages et des lignes.

PAPILLOTE, s. f. (*Pa-pi-glio-te*; mouillez les *ll*) Petit morceau de *papier* ou de taffetas pour envelopper une boucle de cheveux. — Paillette d'or ou d'argent pour les habits.

PAPILLOTER, v. act. (*Pa-pi-glio-té*) Mettre les cheveux en *papillote.* Il est peu usité.

PAPILLOTER, v. neut. En parlant des yeux; avoir un mouvement involontaire qui les empêche de se fixer sur les objets. — Il se dit, 1.° en Peinture, d'un tableau où les lumières, au lieu d'être distribuées par grandes masses, sont dispersées par petites parties, et font à-peu-près l'effet que produisent sur la tête des *papillotes* qu'on peut compter une à une. — 2.° En Sculpture, d'un ouvrage qui offre trop de petites parties qui reçoivent des lumières étroites, et portent de petites ombres. — Par extension, en parlant du style, être chargé d'ornemens et d'expressions brillantes qui éblouissent comme des *papillotes* ou paillettes multipliées. — On le dit, en t. d'Imprimerie, des caractères qui paroissent doublement imprimés.

PAPILLOTS, s. m. pl. (*Pa-pi-glio*) Taches sur la peau quand on a la fièvre pourprée.

PAPION, s. m. Grand Singe à queue courte et à museau extrêmement allongé, qu'on nomme aussi *Babouin.*

PAPISME, s. m. Nom odieux que les Protestans donnent à la Communion de l'Église Catholique, à cause du *Pape* qui en est le chef.

PAPISTE, s. m. Nom donné par les Protestans aux Catholiques Romains.

PAPULES, s. f. pl. T. de Médec. Pustules, petits ulcères de la peau, d'une nature rougeâtre et maligne. (Du latin *papula* pustule, bube, bouton.)

† PAPYRACE, ÉE, adj. (Botan.) Membraneux, mince et sec comme du papier. (Du latin *papyraceus*, fait de *papyrus* papier.)

PAPYRACÉE, adj. Se dit d'une coquille dont la robe est légère, fragile et extrêmement mince.

PAPYRUS *ou* PAPIER DU NIL, s. m. (*Pa-pi-ruce*) Plante qui, suivant M. *De Caylus*, naît dans les marais de la Basse-Égypte, où elle porte un panache en forme d'ombelle, et un épi en forme de thyrse. C'est de l'écorce intérieure ou du liber de cette plante, que les Anciens fabriquoient leur papier à écrire. (de l'égyptien *pi Apyr*, nom de cette plante avec l'article masc. *pi.*) V. *Papier d'Égypte.*

† PAQUAGE, s. m. (*Pa-ka-je*) Arrangement du poisson salé dans les barils où on l'enferme.

PÂQUE, s. f. (*Pâ-ke*) Fête solennelle que les Juifs célébroient en mémoire de leur sortie d'Égypte. (Du latin *pascha*, fait de l'hébreu *phesâ*, prononcé par les Massorètes, *pesahh* ou *phasé* pâs, passage.)

PÂQUE *ou* PÂQUES, s. m. Le jour où Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts. — La Fête où l'on célèbre la Résurrection de Jésus-Christ : *Quand Pâques sera venu*; *Pâques est haut cette année.*

PÂQUES, au pl. est féminin : *Pâques fleuries*, le Dimanche des Rameaux; *Pâques closes*, le Dimanche du Quasimodo.

Faire ses Pâques; communier dans la quinzaine de Pâques.

PAQUEBOT, Voyez *Paquet-Bot.*

† PAQUER, verb. act. (*Pa-ké*) T. de Pêche. Arranger, par couches, les harengs, etc. dans des barils après les avoir salés, et les y presser le plus fortement possible. *Harengs paqués, du saumon paqué.*

PÂQUERETTE, s. f. (*Pa-ke-rè-te*) Espèce de marguerite blanche qui fleurit vers le temps de *Pâques*.

PAQUET, s. m. (*Pa-kè*) Assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. (De l'allemand *pack*, qui a la même signification.) — Plusieurs lettres renfermées sous une même enveloppe. — En t. d'Imprimerie, nombre de lignes qui entre dans la page pleine d'un ouvrage, mais sans titre, sans folio, et sans signature. On dit des Compositeurs qui ne sont point chargés de la mise en page, qu'ils vont en paquets. — En ter. d'Arquebusiers, etc. boîte de tôle, dans laquelle on met plusieurs pièces de fer qu'on veut tremper. On les couvre de suie de cheminée et de terre en pâte; puis on fait rougir la boîte ou paquet, qu'on jette ensuite dans de l'eau. — Figur. et pop. Tromperie, malice qu'on fait à quelqu'un.

Fig. et fam. 1.° *Donner ou faire un paquet à quelqu'un*; lui imputer quelque chose de honteux, de désagréable. — 2.° *Donner à quelqu'un son paquet*; lui faire une réponse vive et ingénieuse qui l'oblige à se taire. — 3.° *Hasarder le paquet*; s'engager dans une affaire douteuse. — 4.° *Faire son paquet*; s'en aller de quelque maison.

PAQUET-BOT, s. m. (pron. *Pak-bô*) Bâtiment léger qui sert à faire passer les paquets, les dépêches et à conduire les passagers d'un lieu à un autre. (De l'anglois *packet-boat*, formé, dans la même signification, de *packet* paquet, et *boat* bateau; *bateau pour les paquets*.)

† PAQUETIER, s. m. (*Pa-ke-tié*) Compositeur d'imprimerie qui va en *paquets*. Voyez *Paquet*.

PAR, prép. qui exprime, 1.° la cause efficiente: *Tout a été créé par la parole de Dieu*. — 2.° Le motif qui fait agir: *Il ne parle que par envie*. — 3.° Le moyen qu'on emploie: *Réussir par son habileté*, etc. — C'est aussi une prép. ou de lieu: *Aller par les rues*; ou de temps: *Voyager par un beau temps*; ou de distribution et de partage: *Marcher par troupes; ranger par chapitres; distribuer par compagnies*. (Du lat. *per*.) — Elle a encore divers autres usages, et elle s'unit à plusieurs adverbes: *Par-dehors, par-dedans, par-dessus, par-dessous, etc.* — On disoit anciennement *par aupres, par ainsi*: on a supprimé *par*. — Elle s'est conservée comme partic. explétive dans les phrases suivantes du style familier: *Par trop grossier, il l'a répété par deux fois. De par le monde*; dans le monde.

DE PAR, prép. De la part, par l'ordre, par le commandement.

PAR-CI, PAR-LÀ, adv. En divers endroits; çà et là: *Je n'ai lu ce livre que par-ci par-là*. — De fois à autres: *Je le vois par-ci par-là*.

† PARA, s. masc. Monnoie de Turquie qui a cours pour 3 Aspres (1 sou 9 den. tournois, ou un peu plus de 8 cent.) On la nomme aussi *Medine*. — La 40.e partie de la Piastre de Smyrne et de Constantinople.

† PARABASE, s. fém. (Poésie des Anciens) Sorte d'épisode ou de *digression* dans les pièces dramatiques des Anciens. C'étoit le temps où les Acteurs ayant disparu, le chœur s'adressoit au peuple, pour lui débiter quelque sentence, ou pour faire quelque censure. (Du grec *parabasis*, formé de *para* au-delà, et *bainô* je vais.)

† PARABATES, s. m. pl. (Archéol.) Ceux qui, dans les jeux du Cirque, après avoir couru sur un char conduit par un cocher, couroient encore à pied. (Du grec *parabatès*, fait de *parabainô* je vais au-delà.)

PARABOLAINS, s. masc. pl. (*Pa-ra-bo-lein*) Nom donné anciennement aux plus hardis Gladiateurs, et depuis par extension, aux Clercs qui affrontoient les plus grands dangers pour secourir les malades et sur-tout les pestiférés. (Du latin *parabolani*, fait du grec *parabolos* hardi, téméraire, qui vient de *paraballomai* s'exposer au péril.)

PARABOLE, s. f. En Rhétorique; similitude, allégorie sous laquelle on enveloppe quelque vérité importante. On ne le dit qu'en parlant de celles de l'Ecriture; ailleurs on dit *allégorie*. (Du grec *paraboli* comparaison, fait de *paraballô* je compare.) — Les *Proverbes de Salomon* s'appellent aussi les *Paraboles de Salomon*. — En Géométrie; ligne courbe qui résulte de la section d'un cône, par un plan parallèle au côté de ce cône. (Dans cette acception, du grec *paraballô* j'égale, parce que, dans cette courbe, le carré de l'ordonnée est *égal* au rectangle du paramètre par l'abscisse, au lieu qu'il est plus petit dans l'ellipse, et plus grand dans l'hyperbole.)

PARABOLIQUE, adj. (*Pa-ra-bo-li-ke*) T. de Géométrie: Qui se fait par une parabole: *Jet, mouvement parabolique*. — Taillé en figure de *parabole: Miroir parabolique*. — En t. de Botan. Se dit des feuilles qui, étant plus longues que larges, se rétrécissent insensiblement vers leur sommet toujours arrondi.

† *Conoïde parabolique* (Géom.), Figure solide engendrée par la rotation d'une parabole sur son axe. — *Courbe de genre parabolique*, ou simplement *Courbe parabolique*, courbe dans laquelle l'ordonnée est égale à une suite de termes formés d'un coëfficient commun, multiplié par les puissances successives de l'abscisse, à commencer par la puissance zéro dans le premier terme, par la première puissance dans le second, etc. — *Pyramidoïde parabolique*, dont on conçoit la génération en imaginant tous les carrés des ordonnées d'une parabole placés de manière que l'axe passe par tous leurs centres à angles droits: la somme des carrés formera le *Pyramidoïde parabolique*. — *Espace parabolique*, l'espace ou l'aire contenu entre une ordonnée entière quelconque, et l'arc correspondant de la parabole. — *Segment de l'espace parabolique*, portion de cet espace renfermée entre deux ordonnées.

PARABOLIQUEMENT, adv. (*Pa-ra-bo-li-ke-man*) En *parabole*; par *paraboles: Parler paraboliquement*. — En Géométrie, en décrivant une *parabole*. *Trév.*

† PARABOLOÏDE, s. m. (*Pa-ra-bo-lo-i-de*) Voy. *Conoïde parabolique*. (Du grec *paraboli* parabole, et *eidos* forme, surface; *solide dont la surface est terminée par une parabole*.)

† PARABOLOÏDE, s. f. Parabole d'un degré plus élevé que la parabole conique ou Apollonienne.

† *Paraboloïde demi-cubique*, courbe dans laquelle les cubes des ordonnées sont comme les carrés des diamètres. On la nomme plus ordinairement *seconde parabole cubique*.

† Parabrama, s. m. (Mythol.) Le premier des Dieux de l'Inde.

Paracentèse, s. f. (*Pa-ra-san-tè-ze*) T. de Chirurgie. Ponction au bas-ventre des hydropiques, pour en évacuer les eaux. (Du grec *parakentêsis*, formé de *para* à côté, et *kentéô* je pique.)

† Paracentrique, adj. f. (*Pa-ra-san-trike*) T. de Géom. *Isochrone paracentrique*, courbe telle que si un corps pesant descend librement le long de cette courbe, il s'éloigne ou s'approche également, en temps égaux, d'un centre ou point donné. (Du grec *para*, qui signifie *proche* ou *au-delà*, et *kentron* centre.)

Parachèvement, s. m. (*Pa-ra-chè-ve-man*) Fin, perfection d'un ouvrage.

Parachever, v. a. (*Pa-ra-rhe-vé*) Achever; terminer. Ce mot et le précédent sont vieux, et bons seulement pour le style plaisant.

Parachronisme, s. m. (*Pa-ra-kro-nis-me*) *Faire un parachronisme*, rapporter un fait à un temps postérieur à celui où il est réellement arrivé. Le *Parachronisme* est opposé au *Prochronisme*, qui place un événement plutôt qu'il n'est arrivé. (Du grec *para* au-delà, et *chronos* temps.) V. *Prochronisme*, *Anachronisme*.

† Parachute, s. m. (Physique) Machine adaptée aux aérostats, qui, ralentissant la vitesse de leur descente, garantit (*pare*) les Aéronautes des dangers d'une *chute* précipitée. Mot nouveau.

Paraclet, s. m. (*Pa-ra-klé*) Consolateur; nom qu'on donne au Saint-Esprit. (Du grec *paraklètos*, fait dans le même sens, de *parakaléô* je console.)

† Paracynancie, s. f. (Médec.) Sorte d'esquinancie dans laquelle la respiration est si gênée, qu'on tire la langue comme les chiens. (Du grec *para*, qui indique comparaison, *kuôn* chien, et *agchô* je suffoque.)

Parade, s. f. Montre; étalage: *Cela n'est mis que pour parade* ou *pour la parade*. — Ostentation; vanité: *Faire parade de son esprit, de son savoir, etc. Parade*, dit *Roubaud*, sert plutôt à désigner l'action et sa fin, ou son but; et *ostentation*, la manière de faire l'action, et son principe et sa cause. *On se met en parade pour être vu; on s'y montre avec ostentation.* (Du latin *parata*, pour *paratus* preparatif, apprêts.) — En t. de Guerre; montre que font aux la place d'armes les troupes qui vont monter la garde. — En t. d'Escrime; action et manière de *parer* un coup. — En t. de *Manège*; arrêt d'un cheval qu'on manie. (Dans cette acception, de l'espagnol *parada*, fait de *parar* arrêter, retenir.) — Scènes burlesques que les Bateleurs jouent à la porte de leur théâtre, pour engager à y entrer. *Comédie-parade*; farce, comédie au gros sel.

† *Cheval de parade*, celui dont on se sert dans les occasions de cérémonie et d'appareil, et plus pour la beauté que pour le service réel.

† Paradière, s. f. (Pêche) Espèce de filet, dont on forme une enceinte en le tendant sur des pieux. On ajuste au fond de l'enceinte des guideaux que l'on nomme *Couves* ou *Louves*.

Paradigme, s. m. T. de Grammaire: Exemple, modèle: *Les paradigmes des conjugaisons*. (Du grec *paradeigma*, formé dans la même signification, de *para*, qui indique comparaison, et *deïknuô* je montre.)

Paradis, s. m. (*Pa-ra-di*) Jardin délicieux où Adam fut placé aussitôt qu'il eut été créé. On dit ordinairement *Paradis terrestre*. (Du grec *paradeisos* jardin.) — Par extension, le séjour des Bienheureux. Voyez *Ciel*. — En t. de Marine, endroit dans le fond d'un port où les vaisseaux sont en sûreté. — Au Théâtre, places au-dessus des loges.

Oiseau de Paradis *ou* Manucode, s. m. Voy. *Paradisier*. — En Astron. Constellation méridionale. Voyez *Apus*. — *Pomme de Paradis*, pomme rouge qui se mange en été. — Fig. et fam. *Chemin du Paradis*; défile, chemin étroit.

† Paradisier, s. masc. (*Pa-ra-di-zié*) Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Plénirostres, qu'on nomme aussi *oiseaux de Paradis*; parce que les Sauvages qui en vendent les dépouilles pour en faire des panaches et des aigrettes, leur enlevant ordinairement les pattes, on a cru que ces oiseaux n'en avoient pas; que, par conséquent, ils ne pouvoient se reposer, qu'ils voloient continuellement, et qu'ils ne se nourrissoient que de rosée. Ce sont de très-beaux oiseaux qui vivent sous la zone torride.

Paradoxal, ale, adj. (*Pa-ra-dok-sal*, *a-le*) Qui tient du *paradoxe*: *Opinion paradoxale*. — Qui aime le *paradoxe*: *Esprit paradoxal*.

Paradoxe, s. m. (*Pa-ra-dok-se*) Proposition avancée contre l'opinion commune. (Du grec *paradoxon*, forme de *para* contre, et *doxa* opinion.)

Paradoxe, adj. Paradoxal: *Principe, opinion paradoxe*. Voy. *Incroyable*.

Paradoxisme, s. m. Figure de Rhétorique, qui consiste à réunir sur le même sujet, par forme de *paradoxe*, des attributs qui au premier coup d'œil paroissent inconciliables et contradictoires.

† Paradoxologue, s. m. Chez les Anciens, espèce de mime ou de bateleur qui divertissoit le peuple par ses bouffonneries. (Du grec *paradoxologos*, fait de *paradoxon* paradoxe, et *logos* discours. *diseur de paradoxes, de choses inattendues et le plus souvent absurdes.*) On les appeloit aussi *Aretalogues*, d'*aretê* vertu: parce qu'ils vantoient sans cesse leurs rares talens et leurs merveilleuses qualités.

Parafe *ou* Paraphe, s. m. Sorte de marque qu'on met après sa signature. (Corruption de *paragraphe*. Voy. ce mot.)

Parafer *ou* Parapher, v. act. (*Pa-ra-fé*) Mettre son *parafe* au bas de quelque acte ou autre écrit qui doit faire foi.

Parage, s. m. Autrefois extraction, qualité: *Dame de haut parage*. (Du latin barbare *paragium*, fait de *par*, *paris* pair: *de haut parage*, qui a des pairs distingués, etc. *Menage*. On disoit anciennement *parage* et *parroye*.) — Aujourd'hui, en t. de Marine, étendue de mer que l'on désigne par quelque terme qui fasse connoître l'endroit dont on veut parler:

Les parages du banc de Terreneuve, ce banc et ses environs. — Il se dit aussi de la première façon qu'on donne aux vignes après la vendange.

PARAGOGE, s. f. T. de Grammaire; Changement dans le matériel primitif d'un mot, par une addition faite à la fin : En latin, *dixier* pour *dixi*; en françois, *divine*, de *divin*, *bonté* de *bon*, etc. (Du grec *paragôgé* accroissement, fait de *paraghô* j'avance, qui a pour racines *para* au-dela, et *agô* je mène.)

PARAGOGIQUE, adject. (*Pa-ra-go-ji-ke*) Qui s'ajoute. Voy. *Parngoge*.

PARAGRAPHE, s. m. (*Pa-ra-gra-fe*) Petite section d'un chapitre, d'un discours. — Marque dont on se sert pour indiquer cette section. (Du grec *paragraphé*, signe posé près de l'écriture, formé de *para* proche, et *graphô* j'écris.)

PARAGUANTE, s. f. emprunte de l'espagnol où il signifie littéralement *pour les gants*, *para guantes*. (*Pa-ra-gouan-te*) Présent pour un service rendu : *Il a eu mille écus de paraguante*, *pour sa paraguante*. Il est familier.

PARAIN, Voy. *Parrain*.

† PARAISON, s. f. (*Pa-rè-zon*) Forme particulière qu'on donne à la matière des glaces et des bouteilles, en la roulant et en la soufflant en même temps sur une plaque de fer de fonte.

PARAISONNIER, s. m. (*Pa-re-zo-nié*) T. de Verrerie : Celui qui souffle les glaces à miroir, etc. Voy. *Paraison*.

† PARALE, s. m. (Archéol.) Vaisseau qui, chez les Athéniens, étoit en grande vénération, pour s'être sauvé seul de la défaite de la flotte Athénienne, par *Léandre*, à la journée d'*Aigos Potamos*. (Du grec *paralios* maritime. Voy. *Paraliens*.)

† PARALIENS, s. m. pl. (Archéol.) Ceux qui montoient le vaisseau appelé *Parale*. — Athéniens qui habitoient le quartier du port, le quartier maritime. Ils demandèrent, sous Solon, un gouvernement mêlé d'aristocratie et de démocratie, à la différence des *Diacriens* ou habitans du quartier de la colline, qui vouloient l'aristocratie, et des *Pediens*, qui habitoient la plaine entre la colline et la mer, et qui desiroient la démocratie pure. (Du grec *paralioi*, fait de *para* proche, et *hals* la mer.)

PARALIPOMÈNES, s. m. pl. Proprement, sorte de supplément à l'ouvrage qui précède. Les *prolégomènes* se placent au commencement, les *paralipomènes* à la fin. — Deux livres historiques de l'Ancien Testament qui contiennent ce qui avoit été omis dans les autres. (Du grec *paraléipomena* choses omises, passées sous silence, dérivé de *paraleïpô* j'omets, formé de *para* outre, et *léipô* je laisse.) — Titre d'un livre de la Bible.

PARALIPSE, s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on fixe l'attention sur un objet, en feignant de le négliger. On l'appelle autrement *Prétérition*. (Du grec *paraleïpsis*, fait de *paraleipéin* négliger, omettre. Racines : *para* outre, et *léipein* laisser.)

PARALLACTIQUE, adj. (*Pa-ra-lak-ti-ke*) Qui appartient à la *parallaxe*.

† *Angle parallactique*, celui qui sert à calculer la parallaxe de longitude, de latitude, d'ascension droite et de déclinaison. Il est formé par le vertical et le cercle de latitude ou celui de déclinaison. — *Triangle parallactique*, celui qui est formé par l'angle de la parallaxe, et par le rayon de la terre. — *Règles parallactiques*, instrument dont *Ptolemée* se servit pour calculer la parallaxe de la lune. On dit aussi *Règles parallatiques*. — *Machine parallactique* ou *parallatique*. Voy. *Parallatique*.

† PARALLATIQUE, adj. (Astron.) *Machine parallatique* ou *Lunette parallatique*, machine composée d'un axe dirigé vers le pole du monde, et d'une lunette qui peut s'incliner sur cet axe, et suivre le mouvement diurne d'un astre, ou le *parallele* qu'il décrit. Quelques Astronomes, entre autres *Cassini*, ont écrit *parallactique*.

PARALLAXE, s. f. (*Pa-ra-lak-se*) Ter. d'Astronomie : Différence entre le lieu où un astre paroît être vu de la surface de la terre, et celui où il nous paroîtroit si nous étions au centre de la terre. C'est un angle formé au centre de l'astre par deux rayons, dont l'un va au centre de la terre, et l'autre au point de la surface où est l'observateur. On l'appelle quelquefois *parallaxe diurne*, pour la distinguer de la *parallaxe annuelle*. (Du grec *parallaxis* différence, variation, fait de *parallatô* je transpose, je transmue, dont la racine est *allatô* je change.) C'est à tort que *Boileau* (Satire 5) a fait ce mot du genre masculin : *Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe*.

† *Parallaxe annuelle* ou *du grand orbe*, différence entre le lieu d'une planète vu du soleil, et son lieu vu de la terre. — *Parallaxe mensuelle*, petite inégalité que produit l'attraction de la lune sur la terre. C'est une équation de 8 secondes, qu'on emploie dans le calcul du lieu du soleil.

PARALLÈLE, adjectif. (*Pa-ra-lè-le*) Ter. de Géométrie, qui se dit d'une ligne ou d'une surface également distante dans toute son étendue d'une autre ligne ou d'une autre surface. (Du grec *parallelos*.)

† *Règles parallèles*, instrument composé de deux règles également larges par-tout, et jointes ensemble par des lames de traverse, de manière qu'elles puissent s'ouvrir à différens intervalles, s'approcher et s'éloigner, sans cesser d'être parallèles. — *Sphère parallele*, situation de la sphère dans laquelle l'équateur est parallèle à l'horizon. La sphère est parallèle par rapport aux habitans des pôles, si les pôles sont habités.

PARALLÈLE, s. f. Ligne *parallèle*. — En t. de Guerre et de Siége, communication d'une tranchée à une autre : *Tirer une parallele*.

PARALLÈLE, s. masc. Dans la Sphère, cercle parallèle à l'Équateur. — Comparaison d'une chose ou d'une personne avec une autre : *Faire le parallèle des Anciens et des Modernes*.

PARALLÉLIPIPÈDE, s. m. (*Pa-ra-lé-li-pi-pè-de*) Corps solide terminé par six parallélogrammes, dont les opposés sont semblables, égaux et parallèles entre eux. (Du grec *parallélos* parallèle, *épi* sur, et *pédion* plaine, ou surface plane; *Corps formé de plans parallèles*.)

PARALLÉLISME, s. masc. (*Pa-ra-le-lis-me*) Propriété ou état de deux lignes *parallèles*.

PARALLÉLOGRAMME, s. m. (*Pa-ra-le-lo-gra-me*) Figure dont les côtés opposés sont égaux

et parallèles. (Du grec *parallêlos* parallèle, et *grammê* ligne; *figure terminée par des lignes parallèles, deux à deux.*)

† Parallélographe, s. masc. (*Pa-ra-lé-lo-gra-fe*) Instrument pour tirer des lignes parallèles. (Du grec *parallêlos* parallèle, et *graphô* je décris.)

Paralogisme, s. masc. Faux raisonnement, sophisme: avec cette différence que le *paralogisme* induit en erreur par défaut de lumière ou d'application; et le *sophisme*, par malice ou par une subtilité méchante. On se trompe soi-même par le premier; un autre vous abuse par le second. (Du grec *paralogismos*, fait dans le même sens de *para* mal, vicieusement, et *logizomai* raisonner, dérive de *légô* je parle.)

Paralysie, s. f. (*Pa-ra-li-zi-e*) Privation ou diminution considérable du sentiment et du mouvement volontaire, ou de l'un des deux, dans quelque partie du corps, causée par le relâchement des nerfs et des muscles. (Du grec *paralusis*, fait de *paraluô* je résous, je relâche, qui vient de *luô* je délie.)

Paralytique, s. m. (*Pa-ra-li-ti-ke*) Qui est atteint de *paralysie*. — On dit aussi adjectiv. *Membre paralytique.*

Paramètre, s. m. T. de Géométrie: Ligne constante et invariable qui entre dans l'équation ou la construction d'une courbe, et qui sert de mesure fixe pour la comparaison des ordonnées et des abscisses. (Du grec *para* à côté, et *métron* mesure.)

† Paramont, s. m. (Vénerie) Sommet de la tête du cerf.

Parangon, s. m. Autrefois modèle; patron; comparaison. Voyez *Parangonner.* — Diamant sans défaut. En ce sens il est adj. ou subst. *Un diamant parangon; un parangon.* — Caractère d'Imprimerie, qui est entre la Palestine et le Gros-Romain. Il y a le gros et le petit parangon. — Espèce de marbre fort noir, que les Anciens tiroient de l'Égypte et de la Grèce, et qu'ils nommoient aussi *Basalte.* Voy. ce mot.

Parangonner, v. a. (*Pa-ran-go-né*) Comparer. Il est vieux. (Du grec *paragein* mettre à côté, comparer, fait de *para* à côté, et *agein* conduire, amener.)

† *Parangonner des lettres* (Imprimerie), donner à une lettre d'un corps inférieur la force du caractère courant, en y ajoutant des espaces ou un quadratin, suivant la proportion du corps des caractères entr'eux.

Paranomasie, s. f. (*Pa-ra-no-ma-zi-e*) T. Didactique: Ressemblance entre des mots de différentes Langues. (Du grec *para* à côté, proche, et *anoma* nom.)

Parant, ante, adj. (*Pa-ran, an-te*) Qui *pare*: qui orne.

† Paranthine, s. f. (Minéral.) Substance minérale, ainsi nommée par M. *Haüy*, à cause de sa disposition à perdre son éclat, et, pour ainsi dire, à défleurir. On l'appeloit auparavant *Scapolithe* et *Rapidolithe.* (Du grec *paranthéô* défleurir, formé de *para*, qui, dans la composition détruit ou affoiblit le simple, et d'*anthéô* je fleuris, dérivé d'*anthos.*)

Paranymphe, s. m. (*Pa-ra-nein-fe*) Chez les anciens Romains, jeune garçon qui accompagnoit la mariée chez son époux. (Du grec *paranumphos*, formé de *para* proche, et *numphê* jeune épouse, nouvelle mariée; *qui étoit près de l'épouse.*) — Dans les temps postérieurs, Seigneur nommé pour conduire une Princesse qui se marie, de la Cour de son père à celle de son époux. — Discours solennel prononcé dans les Écoles de Théologie ou de Médecine, à la fin de la Licence, et contenant le portrait de chaque Licencié.

Paranympher, v. a. (*Pa-ra-nein-fe*) Faire le portrait de quelqu'un dans un *paranymphe.*)

† Parapegme, s. m. (Astr. anc.) Machine astronomique employée par les Syriens et les Phéniciens, pour indiquer les solstices par l'ombre d'un style. (Du grec *parapêgma*, dont la signification est la même.)

Parapegmes, s. m. pl. Tables de métal sur lesquelles les Anciens inscrivoient les ordonnances et autres proclamations publiques. (Du grec *parapegma*, dérive de *parapêgnymi* afficher; parce que ces tables étoient affichées à quelque pilier pour être lues de tout le monde.)

Parapet, s. m. (*Pa-ra-pè*) Élévation de terre ou de pierre au-dessus d'un rempart pour couvrir le canon et les combattans. — Muraille à hauteur d'appui au-dessus d'une terrasse, d'un pont, etc. (De l'italien *parapetto*, fait dans la même signification de *parare* parer, garantir, et *petto* la poitrine.)

Paraphe, Parapher. Voy. *Parafe, parafer.*

Paraphernaux, adj. plur. (*Pa-ra-fer-nô*) *Biens paraphernaux*, biens qui ne font point partie de la dot d'une femme, et dont le mari n'a pas l'administration. (Du grec *para* outre, au-delà, et *phernê* dot; *outre la dot.*)

Paraphimosis, s. m. (*Pa-ra-fi-mo-zi-e*) T. de Médecine: Maladie dans laquelle le prépuce est tellement renversé ou *enflé*, qu'il ne peut être rabattu sur le gland. (Du grec *para* trop, ou auprès, et *phimoo* je serre avec un cordon; *ligature en arrière.*)

† Paraphone, adj. (Musique.) *Sons paraphones*, qui forment entre eux la consonnance appelée *paraphonie.*)

† Paraphonie, s. f. (*Pa-ra-fo-nie*) Terme de Musique. Espèce de consonnance qui ne résulte pas des mêmes sons, comme l'unisson ou l'*homophonie*, ni de la répétition des mêmes sons, comme l'*antiphonie* ou l'octave, mais de sons réellement différens, tels que la quinte et la quarte. (Du grec *paraphonia*, formé de *para*, qui dans la composition marque quelquefois opposition ou différence, et *phone* voix; *différence de voix ou de sons.*)

† Paraphoniste, s. m. Musicien qui fait une *paraphonie.*

Paraphrase, s. f. (*Pa-ra-frâ-ze*) Explication étendue d'un texte. (Du grec *paraphrasis*, fait de *paraphrazein* interpréter, parler selon le sens. Racines: *para* selon, et *phrazô* je parle.) — Fam. Interprétation maligne.

Paraphraser, v. a. (*Pa-ra-fra-ze*) Faire des *paraphrases: Paraphraser les Pseaumes.* — Fam. Amplifier, augmenter par le récit.

Paraphraste, s. m. (*Pa-ra-fras-te*) Celui qui fait une *paraphrase*; interprète: *Les Paraphrastes chaldaïques.*

† Paraphrénésie, s. f. (*Pa-ra-fré-né-zi-e*) T. de Médecine. Espèce de frénésie causée par

l'inflammation du diaphragme. (Du grec *para* mal, d'une manière vicieuse; et *phrenès* le diaphragme; *vice du diaphragme.*)

† Paraphrosyné, s. fém. (*Pa-ra-fro-zi-né*) Terme de Médec. Délire passager causé par les poisons. (Du grec *paraphrosunè*, fait de *paraphronéô* je délire, dérivé de *para* mal, et *phrèn* esprit: maladie de l'esprit.)

Paraplegie, subst. f. Paralysie qui succède à l'apoplexie; paralysie de toutes les parties au-dessous du cou. On dit aussi *Paraplexie.* (Du grec *para* mal, et *plessô* je frappe.)

† Parapleuritis, s. f. (Médec.) Inflammation de la partie de la plèvre qui recouvre la partie supérieure du diaphragme. (Du grec *para* mal, vicieusement, et *pleura* plèvre; *vice de la plèvre.*)

Parapluie, s. f. Sorte de petit pavillon portatif pour se garantir (se *parer*) de la *pluie.*

Parasange, subst. f. Mesure itinéraire chez les anciens Perses, valant 30 stades. (Du grec *parasaggès*, mot persan d'origine. Les Chaldéens disoient *farsa*; les Persans actuels l'appellent *parsang.*

Parascénium *ou* Post-scénium, s. m. Le derrière du théâtre chez les Anciens, où les acteurs s'habilloient, etc. (Du grec *paraskènion*, formé de *para* proche, et *skénè* scène.)

Parasélene, s. f. Apparence d'une ou plusieurs lunes autour ou à côté de la véritable. La *parasélène* est pour la lune ce que la *parélie* est pour le soleil. (Du grec *para* proche, et *sélènè* la lune.)

Parasite, subst. m. (*Pa-ra-zi-te*) Autrefois Ministre préposé pour recueillir le blé destiné au culte sacré: presque tous les Dieux avoient leurs parasites. (Du grec *parasitos*, formé de *para* proche, et *sitos* blé; *celui qui est près du blé.*) — Aujourd'hui, et dans un sens odieux, écornifleur qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui. — On dit au fig. et adject. *Plante parasite*, qui végète sur une autre. *Branche parasite*, qui suce l'arbre inutilement.

† Parasites, pl. Famille d'insectes aptères qui n'ont point de mâchoires, et qui vivent sur les corps des autres animaux, tels que les puces, les pous, les tiques.

Parasitique, s. f. (*Pa-ra-zi-ti-ke*) L'art du *parasite.* Il est peu usité.

Parasol, subst. m. Espèce de petit pavillon qu'on porte pour se garantir (se *parer*) de l'ardeur du *soleil.*

† Parasquinancie, subst. f. (Médec.) Sorte d'esquinancie dans laquelle il y a inflammation des muscles externes de la gorge. (Du grec *para* beaucoup, *sun* avec, et *agchô* je serre, je suffoque.)

† Parastate, s. m. (Anat.) Voyez *Epididyme*, dont la signification est la même. (Du grec *para* auprès, et *histamai* être placé.)

† Parastremma, s. m. (Médec.) Distorsion de la bouche ou d'une partie du visage. (Du grec *parastréphô* je tords, je tourne, formé de *para* mal, d'une manière vicieuse, et *stréphô* je tourne.)

† Parasynancie, s. f. Voy. *Parasquinancie.*

† Parathénar, s. m. (*Pa-ra-té-nar*) Terme d'Anat. Muscle qui forme le bord extérieur de la plante du pied, et qui sert à écarter le petit doigt des autres. (Du grec *para* proche, et *thénar* la plante du pied.)

† Paratilme, s. m. Autrefois châtiment imposé aux adultères pauvres et hors d'état de payer l'amende. On leur arrachoit jusqu'à la racine le poil des parties naturelles. (Du grec *paratilmos*, fait de *paratillèin* épiler.)

† Paratitlaire, s. m. Auteur des *paratitles.*

Paratitles, s. m. plur. Explication abrégée de quelques titres ou livres du Code ou du Digeste. (Du grec *paratitla*, formé dans ce même sens de *para* proche, et *titlos* titre; parce qu'on y rapproche des objets dispersés sous différens titres, pour en faire connoître la liaison.)

† Paratonnerre, s. m. (Physiq.) Conducteur, appareil qui, en soutirant l'électricité d'un nuage, garantit (*pare*) du *tonnerre.*

† Paratrète, s. f. (Musiq. des anc.) Flûte qui convenoit au deuil et à la tristesse: on en jouoit lentement, et le son en étoit aigu.

Paravent, subst. m. (*Pa-ra-van*) Suite de châssis de bois, unis par des charnières, garnis d'étoffe, etc. dont on se sert dans une chambre pour se garantir (se *parer*) contre le *vent* et contre le froid.

† Parbajollo, s. m. Monnoie de billon de Milan, qui vaut 2 sols 1/2 courans, un peu moins de deux sols tournois, ou dix centimes.

Parc, s. m. (*Park*) Grande étendue de terre, entourée de murailles, pour la conservation des bois, pour le plaisir de la chasse, etc. — Pâtis entouré de fossés où l'on met les bœufs à l'engrais. — Clôture faite de claies, où l'on renferme les moutons quand ils couchent dans les champs. — Enceinte que les Pêcheurs forment dans l'eau, pour y prendre le poisson qui suit le retour de la marée, en se portant vers la haute mer. — Lieu préparé pour y laisser grossir et verdir les huîtres. — En termes de Chasse, enceinte de toiles dans laquelle on enferme les bêtes noires. — Endroit où une armée en campagne place son artillerie, ses munitions et ses vivres. (Suivant *Wachter*, dans son Glossaire germanique, du celtique *pferch*, qui signifie un lieu clos en général.)

Le Parc civil; au Châtelet de Paris, ce qu'on appelle ailleurs *le Parquet.*

Parcage, s. m. Séjour des moutons *parqués* sur des terres labourables.

Parcelle, s. f. (*Par-cè-le*) Petite partie de quelque tout. (Contraction du latin *particula*, diminutif de *pars*, *partis* partie.)

Parce que, conjonction. A cause que. (*Par cela que*, par la raison que.)

Parchemin, s. m. (*Par-che-mein.*) Peau de mouton préparée qui sert à écrire, à couvrir des livres et à d'autres usages. (Du latin *pergamenus* de Pergame; parce que, suivant *Isidore*, les Rois de *Pergame* furent les premiers qui, à défaut de papier, se servirent de cette peau pour écrire.)

Proverb. *Allonger* ou *étendre le parchemin*; multiplier sans nécessité des écritures, étendre le discours sans nécessité.

Parcheminerie, s. f. L'art de faire le *parchemin.* — Lieu où on le prépare.

Parcheminier, s. m. (*Par-che-mi-nié*) Celui qui apprête et vend le *parchemin.*

†Parcimonie, subst. f. Economie soigneuse, minutieuse, qui s'attache aux plus petites dépenses. Style soutenu. (Du latin *parcimonia*, fait de *parcus* avare, mesquin.)

† Parclose, s. f. (Marine) Planche mobile en varaigre, qu'on laisse dans la cale des deux côtés de la carlingue. — Enceinte d'une stalle d'Eglise qui renferme le siege.

Parcourir, v. a. (sur *Courir*) Courir çà et là; aller d'un bout à l'autre : *Parcourir la ville, etc.* (Du lat. *percurrere, currere per* courir par, à travers.) — *Parcourir un livre, des papiers, etc.* y jeter légèrement la vue, sans s'arrêter en aucun endroit.

†Parcours, s. m. (Eaux et Forêts) Action de *parcourir : Le parcours des champs.*

†Paadave, sub. m. Monnoie de compte du Royaume d'Achem, qui vaut le quart d'un taël.

Par-dela, adv. Au-delà.

Par-derrière, adverbe. Par la partie de derrière.

Par-dessous, par-dessus, par-devant, adverbes et preposit. qui s'entendent d'eux-mêmes.

Le par-dessus, s. m. Ce qu'on donne de plus que la somme due ou la marchandise vendue: *Le marchand m'a donné le par-dessus.*

Un par-dessus de viole, un dessus de viole.

†Pardo, s. m. Monnoie d'argent de Goa, qui se divise en 4 bons tangas, 16 bons vintins, 240 rès, ou 300 bons bazarucos. — Le *pardo serafin* vaut cinq bons tangas.

Pardon, s. m. Rémission d'une faute, d'une offense. Il régit les personnes et les choses : *Le pardon des ennemis, des injures.* Voyez *Absolution.* — Rémission des péchés. — Avertissement qui se fait dans les Eglises le matin, à midi et le soir par plusieurs coups de cloche pour avertir de prier, en disant la prière qu'on nomme *Angelus.* Voy. ce mot. — Au plur. les Indulgences que l'Eglise accorde aux Fidèles. Autrefois le Jubilé étoit appelé le *Grand Pardon.* Voy. *Pardonner.*

Demander pardon, Voy. *Faire excuse*, au mot *Excuse.*

Pardon, sorte d'interjection qui se dit par ellipse, pour *je vous demande pardon : Pardon, si je vous ai manqué de parole ; mais...*

Pardonnable, adj. Qui mérite *pardon.* Il ne se dit point des personnes.

Pardonner, v. act. (*Par-do-né*) Accorder le *pardon* d'une faute, d'une injure, etc. (Du lat. barbare *perdonare*, employé avec la même acception dans la basse latinité, et fait de la particule augmentative *per*, et *donare* donner, accorder; *accorder l'entière rémission d'une faute.*) — Excuser : *Le monde ne pardonne pas les moindres sottises.*

Ne pardonner, n'excepter, n'épargner : *La mort ne pardonne à personne.*

† Paré, ée, part. p. et adj. Voyez *Parer.* — Se dit en t. de Blason, 1.° d'un dextrochère dont le bras est d'un autre émail que la main. — 2.° D'une foi habillée d'un émail différent. — En t. de Marine, *vaisseau paré*, prêt à combattre; *paré à tout*, leste de par-tout, prêt à tout faire; *bien paré*, bien alesti.

†Pareau, s. m. Parre, s. f. Grande barque des Indes qui a l'avant et l'arrière construits de la même façon. Les *parres* ressemblent beaucoup aux *cagues* de Hollande.

Pareaux, s. m. plur. (Pêche) Gros cailloux ronds, pesans et percés par le milieu, qu'on attache au bas de la Seine, afin de la *parer*, quand on la jette à l'eau, c. à d. d'en arrêter le bas au fond, tandis que le haut flotte.

Pariage *ou* Pariage, s. m. Egalité de droit ou de possession que deux Seigneurs ont par indivis dans une même terre. (Du latin *par, paris* pareil, égal.)

Pareatis, s. m. Lettres de la Chancellerie pour faire exécuter une sentence, etc. hors du tribunal qui l'a rendue. (C'est un mot lat. qui signifie *obéissez*, de *parere* obéir.)

† Parèdres, s. m. pl. (Mythol.) Surnom des demi-Dieux et de quelques Divinités, qui signifie *Assesseurs*, s'asséyant ensemble, ayant le même siége. (Du grec *paredros*, formé de *para* auprès, et *hédra* siege.) — A Athènes, gens consommés dans les affaires que le Roi, l'Archonte *ou* le Polémarque, prenoit pour ses *Assesseurs.*

Parégorique, adj. (*Pa-ré-go-ri-ke*) Terme de Médec. *Remède parégorique*, qui calme, qui apaise les douleurs. (Du grec *parégoréo* je calme, j'adoucis.)

Pareil, eille, adj. (*Pa-rè-glie*; mouillez l'*l* finale du premier et les *ll* du second) Egal, semblable. (Du latin *par, paris.*) — On dit substantiv. *Ses pareils; vos pareils. Cet homme n'a pas son pareil.*

Pareille, s. f. (*Pa-rè-glie*) La même chose. *Rendre la pareille*; faire à quelqu'un un traitement pareil à celui qu'on en a reçu.

Pareillement, adverb. (*Pa-rè-glie-man*) Semblablement.

† Pareira-brava, s. f. Racine qui nous vient du Brésil, spécifique dans la colique néphrétique et les suppressions d'urine. On ignore quel végétal la fournit.

Parélie *ou* Parhélie, s. m. Sorte de météore; représentation d'un ou de plusieurs soleils sous la forme d'une clarté brillante, qui paroissent autour du soleil, et qui sont formés par la réflexion des rayons de cet astre dans une nuée. (Du gr. *para* proche, et *hélios* le soleil.)

Parelle, s. f. (*Pa-rè-le*) Sorte de plante. Voyez *Patience.*

† *Parelle* ou *Orseille d'Auvergne.* V. *Perelle.*

Parement, subst. m. (*Pa-re-man*) Devant d'autel en étoffe. — Etoffe riche ou voyante que portoient les hommes sur les manches de leurs habits, et les femmes sur le devant de leurs robes. (Du verbe *parer*, orner.) — Préparation ou colle faite de farine et d'eau, dont les Tisserands enduisent leurs fils de chaînes tendus sur le métier. — La face apparente d'un ouvrage de Menuiserie. — En Maçonnerie, le côté d'une pierre qui doit paroître en dehors du mur. — Au plur. 1.° les grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu. — 2.° Les gros quartiers de pierre ou de grès qui bordent un chemin pavé. — 3.° Les gros bâtons d'un fagot. — En t. de Fauconnerie, diverses mailles ou couleurs qui *parent* les ailes des oiseaux de proie, et plus particulièrement la maille qui leur couvre le devant du cou.

† *Parement du cerf* (Vénerie), chair rouge

qui vient par-dessus la venaison du cerf, des deux côtés du corps.

† Parenchymateux, euse, adj. (Botan.) Qui a rapport au *parenchyme*.

Parenchyme, s. m. (*Pa-ran-chi-me*) Substance propre de chaque viscère, ainsi nommée par *Erasistrate*, parce qu'il la croyoit formée d'un sang *épanché* ou coagulé. (Du grec *paregchuma* effusion, épanchement, dérive de *paregchuô* je verse comme en passant, j'épanche.) — En Botan. tissu cellulaire, tendre et spongieux, qui remplit dans les feuilles et dans les jeunes tiges, les intervalles entre les plus fines ramifications.

Parenèse, subst. f. (*Pa-ré-nè-ze*) Discours moral: exhortation à la vertu. (Du grec *parainesis* exhortation, avertissement.)

Parenetique, adj. (*Pa-ré-né-ti-ke*) Qui a rapport à la *parénèse*, à la morale.

Parent, s. m. et Parente, s. f. (*Pa-ran, an-te*) Celui ou celle qui nous est unie par le sang. (Du lat. *parens*, *parentis*.)

Parens, au plur. Ceux de qui l'on descend: *Il est né de parens illustres.* — Plus particulièrement, le père et la mère. — *Nos premiers parens*, Adam et Ève.

Prov. *Renvoyer quelqu'un chez ses parens*; l'envoyer promener.

Parentage, s. m. Parenté. Il vieillit.

† Parentales, s. f. pl. (Antiq.) Fêtes instituées par *Numa*, pour apaiser les mânes des Ancêtres. Elles se célébroient au mois de février. (Du lat. *parentalia*, fait de *parentes* parens, aïeux.)

Parente, subst. f. (*Pa-ran-té*) Qualité de *Parent*: *Degré de parenté.* — Tous les parens d'une même personne, collectivement pris: *Assembler la parenté.*

Parentèle, subst. f. (*Pa-ran-tè-le*) Tous les *Parens*. Il est vieux. On dit *Parenté*.

Parenthèse, s. f. (*Pa-ran-te-se*) Mots qu'on insère dans quelque période et qui font un sens à part. — Marques pour enfermer le sens d'une parenthèse. Ces marques sont ( ). (Du grec *parenthêsis* interposition, formé de *para* entre, *en* dans, et *tithêmi* je place; *chose placée entre d'autres.*)

† Pareou, s. m. Voy. *Palipou*.

Parer, v. a. (*Pa-ré*) Orner; embellir. On dit proverbialement et pour se moquer, *paré comme un autel*, *comme une épousée de village.* — Donner une certaine façon au cuir. — Ôter de la corne du pied d'un cheval pour le ferrer. (Du latin *parare* préparer, apprêter, disposer.) — Éviter un coup, soit en le détournant, soit en y opposant quelque chose qui l'arrête. — Garantir: *Cela vous parera de la pluie, du soleil*, et neutral. *on ne peut parer à tout; il ne fait que parer aux coups*, que se défendre. *Racine* a dit (Bajazet): *Rien ne m'a pu parer contre ses derniers coups. Parer* ne peut s'appliquer aux personnes que comme verbe réfléchi, et suivi de la préposition *de*: *Se parer des embûches de l'ennemi, se parer du soleil.* On ne diroit pas *se parer contre l'ennemi.* — En termes de Marine; *parer un cap*, le laisser à côté, en allant au-delà. *Parer un abordage*, l'éviter. *Parer un cable et une ancre*; mettre l'ancre en mouillage, l'entalinguer avec le cable que l'on débarrasse de tout, en prenant sa bitture. — En ter. de Fonderie, faire au dessous de la matrice d'un caractère, un talus, ou entaille qui est vis-à-vis de la lettre, et deux petits crans pour les tenir ensemble avec le morceau de peau nommé *attache*. — Chez les Boutonniers, donner avec le *paroir* la dernière façon à un moule de bouton. — En t. de Distillateur, ôter, au moyen de diverses préparations, au cidre, au poiré, etc. le goût douceâtre qu'ils ont naturellement.

† *Parer les chaînes* (Tisserand), Voy. *Parement*. — *les viandes* (Cuisinier), ôter les peaux et les graisses superflues. — *le clou* (Cloutier), l'unir et le redresser sur le pied d'étape. — *les fruillrs* (Ferblantier), les battre sur un bloc de bois bien uni avec un marteau de fer poli.

Se parer, v. rée. S'ajuster. — Se défendre; se mettre à couvert de quelque chose. — Fig. Affecter: *Se parer d'une vertu austère, etc.* — En t. de Marine, se préparer, se débarrasser, s'alestir.

Proverb. *Se parer des plumes d'autrui, des plumes du paon*; s'approprier ce qui appartient à un autre.

Parere, s. m. Avis, sentiment de Négocians sur une question de Commerce. (Du lat. *parere* paroître; *paret* il paroît, il me paroît, je suis d'avis que...)

† Parermeneutes, s. m. pl. Hérétiques du 7.e siècle, qui vouloient expliquer l'Écriture sainte chacun selon son opinion particulière, et contre l'opinion commune. (Du grec *para* contre, et *hermêneus* interprète.)

† Parésis *ou* Parésie, s. f. (Médec.) Paralysie imparfaite. (Du grec *parésis* relâchement.)

Paresse, s. f. (*Pa-rè-se*) Fainéantise; nonchalance; négligence ou lenteur blâmable. La *paresse*, dit *Girard*, est un moindre vice que la *fainéantise*; la première semble avoir sa source dans le tempérament; et la seconde, dans le caractère de l'ame. Le *paresseux* craint la peine et la fatigue; il est lent dans ses opérations, et fait traîner l'ouvrage: le *fainéant* aime à être désœuvré; il hait l'occupation, et fuit le travail. (Du grec *parésis* relâchement, affoiblissement, langueur, abattement.)

Proverb. *Relever quelqu'un du péché de paresse*, lui faire faire son devoir.

Paresseux, euse, adj. et subst. (*Pa-rè-seû, eû-ze*) Fainéant; nonchalant. Voy. *Paresse*. Devant l'infinitif des verbes, il régit *à* ou *de*: *Paresseux à servir, paresseux d'écrire.* — En t. de Médec. *Estomac paresseux*, lent à faire ses fonctions.

† Paresseux, s. m. Mammifère tardigrade, qui a les doigts réunis jusqu'aux ongles, ordinairement allongés en forme de crochet, et les pattes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière. Il grimpe sur les arbres où il se nourrit de feuilles; mais il ne marche que très-difficilement sur la terre, où, dit-on, il feroit à peine cinquante pas dans une journée.

† Parétuvier *ou* Parétuvier, s. m. (*Pa-ré-tu-rié*) Voyez *Figuier des Indes*.

† Pareur, s. m. *Pareur de drap*, titre que prenoient, à Paris, les Maîtres Foulons. — *Pareur de cordes*, en t. de Rivière, celui qui est chargé d'empêcher que la corde ne s'arrête, lorsque le bateau monte.

Parfaire, v. a. (*Par-fè-re*) Achever. Il ne se dit qu'en termes de Pratique et de Finances, et il ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés : *Son procès lui sera fait et parfait : parfaire une somme, un payement.* (Du lat. *perficere*, formé de la particule augmentative *per*, et *facere* faire ; *faire entièrement.*)

Parfait, aite, part. p. de *Parfaire* : Achevé. (Du lat. *perfectus.*)

Parfait, aite, adj. (*Par-fè, è-te*) Qui a tout ce qu'il doit avoir ; accompli dans son genre. Voy. *Accompli.* Le *parfait*, dit l'abbé *Girard*, regarde proprement la beauté qui naît du dessin et de la construction de l'ouvrage ; et le *fini*, celle qui vient du travail et de la main de l'ouvrier : *Les Anciens se sont plus attachés au parfait ; et les Modernes, au fini.* (Du lat. *perfectus.*) — En t. d'Arithmet. *Nombre parfait*, celui qui est égal à la somme de ses parties aliquotes. Voy. *Nombre.* — En Musique, *Accord parfait.* Voy. *Accord.* — *Cadence parfaite*, celle qui porte la note sensible, et passe de la dominante sur la finale. — *Consonnance parfaite*, celle qui ne peut être rendue ni majeure ni mineure, comme la quinte et l'octave.

Parfaitement, adverb. (*Par-fè-te-man*) D'une manière *parfaite.*

† Parfilage, s. m. Action de *parfiler.* — Ce qui résulte de cette action : *Un tas, une botte de parfilage.*

† Parfiler, v. a. (*Par-fi-lé*) Séparer, dans une étoffe, dans un galon, etc. l'or et l'argent ; de la soie qu'ils recouvrent ; les diviser *par fils.* — On dit absolument : *Cette femme passe tout son temps a parfiler.*

† Parfilure, s. f. Fils d'or et d'argent séparés de la soie qu'ils recouvroient. — Brins de soie, etc. d'une étoffe effilée. — En t. de Passementier, endroits d'un ouvrage où se forment les contours des figures, tant en dedans qu'en dehors, et qui sont exprimés par les points noirs et blancs du dessin.

Parfois, adv. (*Par-foa*) Quelquefois. Il vieillit.

Parfondre, v. a. Faire fondre l'émail également par-tout.

Parfournir, v. a. Fournir en entier ; achever de fournir.

Parfum, s. m. (*Par-feun*) Senteur agréable qui s'exhale d'un corps odoriférant. Voyez *Aromate.* (Du lat. *per* au milieu, à travers, et *fumus* fumée ; *vapeur qui se répand.*) — Corps d'où s'exhale cette senteur. En ce dernier sens, il se dit sur-tout des compositions artificielles odoriférantes. — Quelques-uns disent figur. *le parfum des louanges.*

Parfumer, v. act. (*Par-fu-mé*) Répandre une bonne odeur dans l'air : *Les fleurs parfument l'air.* Voyez *Parfum.* — Faire prendre une bonne odeur à... *Parfumer des gants, du linge, etc.*

Parfumer une maison, un navire, etc. y brûler du soufre ou un autre ingrédient d'une odeur forte, pour en chasser le mauvais air. — *On parfume les lettres qui viennent de Constantinople*, en les exposant au feu de soufre, et en les trempant dans le vinaigre.

Parfumeur, euse, subst. Celui, celle qui fait et vend toutes sortes de senteurs et de *parfums.*

† Parhélie, s. f. Voy. *Parélie.*

Pari, s. m. Ce qu'on a gagé. (Du lat. *paris*, génitif de *par* pareil, égal ; parce qu'on gage ordinairement des sommes *pareilles.*)

† Paria, s. m. Homme né dans la dernière caste des Indiens qui suivent la loi de Brama. Cette caste est réputée infame par toutes les autres qui refusent d'avoir avec elle la moindre communication.

Pariade, s. f. Saison où les perdrix s'*apparient* : *La chasse est défendue durant la pariade.* — Perdrix appariées : *Il y a trois ou quatre pariades dans ce champ.*

† Pariambe, s. m. (*Pa-ri-an-be*) Dans la Musique des Anciens, instrument spécialement propre à accompagner les vers *iambes* : suivant les uns c'étoit une flûte, et suivant d'autres un instrument à cordes.

† Paricles, adj. f. (Diplomatique) *Chartes paricles*, dont on délivroit aux contractans autant de copies d'une même teneur qu'il y avoit de personnes intéressées à l'acte qu'on venoit de dresser. (Du latin *par*, *paris* semblable.)

Par-ici, adv. De ce côté-ci.

Parier, v. act. (*Pa-ri-é*) Faire un *pari* ; gager. Voy. *Pari.*

Pariétaire, s. fém. (*Pa-ri-é-tè-re*) Plante vivace, à fleurs à étamines, qui croît sur les murailles humides, et qu'on nomme aussi *Paritoire*, *Vitriole*, *Casse-pierre*, *Perce-muraille.* Elle est émolliente et diurétique. (Du lat. *parietaria*, fait de *paries*, *etis* muraille.)

Pariétaux, adj. m. pl. (*Pa-ri-é-tô*) *Les os pariétaux*, ceux qui forment la partie supérieure et les parties latérales du crâne. (Du latin *paries* mur, muraille ; parce qu'ils servent comme de mur aux parties latérales du crâne.) On dit aussi le *conduit pariétal*, *les trous pariétaux.*

Parieur, s. m. Celui qui *parie.*

† Parilies, s. fém. pl. (Archéol.) Fêtes romaines que les femmes enceintes faisoient célébrer dans leurs maisons, pour obtenir un heureux accouchement, et pour remercier les Dieux après l'avoir obtenu. (Du latin *pario* j'enfante.)

† Parisette, s. f. (*Pa-ri-zè-te*) V. *Raisin de Renard.*

Parisienne *ou* Sédanoise, s. f. (*Pa-ri-zi-è-ne*, *Sé-da-noa-ze*) Le plus petit caractère d'Imprimerie après la *Perle.*

Parisis, adj. m. (*Pa-ri-zis*) *Un sou parisis*, *un denier parisis* ; autrefois un sou, un denier de la monnoie frappée à Paris. Voyez *Livre parisis*, au mot *Livre.*

† Parisyllabique, adj. (*Pa-ri-ci-la-bi-ke*) Se dit, en t. de Grammaire, des déclinaisons grecques qui ont un égal nombre de syllabes au nominatif et au génit. singulier. (Du lat. *par*, *paris* égal, et du grec *syllabé* syllabe.)

PARITÉ, subst. f. Egalité. — Comparaison.

PARITOIRE, s. f. (*Pa-ri-toa-re*) V. *Parietaire.*

PARJURE, s. m. Faux serment : *Faire un parjure.* (Du latin *perjurium.*)

PARJURE, subst. et adj. m. et fém. Celui, celle qui a fait un faux serment, *ou* qui a violé son serment : *Cet homme est un parjure ; elle est parjure.* (Du latin *perjurus.*)

SE PARJURER, v. r. (*Par-ju-ré*) Faire un parjure ; violer son serment *ou* en faire un faux. (Du latin *perjurare.*)

PAR-LA, adv. de lieu. Par cet endroit : *Il a passé par-là.*

Par-là, conjonction. Ainsi : *Par-là on voit clairement que...*

† PARLAGE, s. m. Verbiage, abondance de paroles inutiles et dépourvues de sens. Style famil.

PARLANT, ANTE, adj. (*Par-lan, an-te*) Qui *parle.* — Qui semble parler ; fort ressemblant. *Ce portrait est parlant.* — En term. de Blason : *Armes parlantes*, celles dont la pièce principale exprime le nom de la famille à qui elles appartiennent.

PARLEMENT, s. m. (*Par-le-man*) Sous les premiers Rois de France, assemblée des Grands du Royaume pour délibérer sur les affaires importantes. — Dans les temps postérieurs, Cour souveraine établie pour rendre la Justice. (Du latin barbare *parlamentum*, qui signifioit originairement un pourparler, une conférence de plusieurs personnes assemblées pour delibérer de leurs affaires communes.) — Autrefois sorte de fichu à coqueluchon.

Parlement d'Angleterre ; assemblée convoquée par le Roi, et composée de la Chambre haute ou des Pairs ecclésiastiques et séculiers, et de la Chambre basse ou des Députés des provinces et des villes.

PARLEMENTAIRE, s. m. (*Par-le-man-tè-re*) Celui qui tient le parti du *Parlement* contre la Cour. Il se dit sur-tout des troubles d'Angleterre sous Charles I. et du temps de la Fronde en France. — On dit aussi adjectivem. *Un esprit parlementaire.*

† *Vaisseau parlementaire*, ou simplement *un parlementaire* ; vaisseau qu'on envoie porter des papiers, etc. à une flotte, ou dans un port de la nation avec laquelle on est en guerre.

PARLEMENTER, v. n. (*Par-le-man-te*) Faire et écouter des propositions pour rendre une Place, etc. — Fig. Entrer en voie d'accommodement dans une affaire particulière.

PARLER, v. n. (*Par-lé*) Proférer, prononcer, articuler des mots : *Cet enfant commence à parler.* (Du lat. barbare *parabolare*, fait de *parabola*, qui s'est dit autrefois dans le sens de *parole.* Voy. ce mot. De *parabolare* est venu d'abord *paroler*, qui se trouve dans le Roman de la Rose, et ensuite, par contraction, *parler.*) — Adresser la parole à quelqu'un : converser avec lui : *Il faut lui parler ; je veux vous parler.* On disoit autrefois *parler à lui*, *parler à vous.* Cette locution n'est plus que du style familier. — Discourir : *Parler bien* ou *mal, en homme instruit, etc.* — Expliquer ses pensées, ses sentimens : *Je n'ai pu le faire parler ; la loi parle clairement là-dessus.* — Au palais, plaider pour... *Je parle pour un tel.* — En parlant de certains oiseaux : imiter le langage de l'homme.

Proverb. *Parler par cumpas*, avec gravité, en mesurant ses paroles. — *à un sourd* ; parler à quelqu'un qui ne veut pas se laisser persuader. — *de la pluie et du beau temps*, s'entretenir de choses indifférentes. — *des yeux*, avoir un regard animé, expressif. *Racine* (Andromaque) a dit en ce sens, par une très-heureuse hardiesse : *Tu lui parles du cœur.* La même expression se trouve dans *Bérénice.* — *d'une affaire à bâtons rompus* ; à diverses fois et sans aucune suite — *en l'air* ; sans aucun dessein ou sans fondement et sans être bien instruit. — *comme un livre* ; d'une manière correcte et arrangée. — *en maître sur une matière* ; la posséder à fond. — *françois* ; expliquer nettement son intention sur une affaire, etc. — *à cheval à quelqu'un* ; lui parler avec hauteur, avec empire. — *des grosses dents* ; parler avec menaces. — *mal de quelqu'un*, médire de lui. Il diffère de *mal parler*, qui signifie s'exprimer en mauvais termes, pécher contre la Grammaire, etc.

Trouver à qui parler ; trouver gens qui nous répondent, qui nous rabattent le caquet. — *Trouver avec qui parler* ; gens avec qui l'on puisse s'entretenir. — *Il n'a point fait parler de lui* ; il n'a rien fait qui lui ait donné une réputation, soit bonne, soit mauvaise. — *Elle n'a point fait parler d'elle* ; elle a toujours tenu une conduite sage et réglée. — *La chose parle d'elle-même*, elle est évidente.

PARLER, v. act. *Parler une Langue étrangère, etc.* s'exprimer dans cette Langue ; la savoir. — *Parler physique, politique, gouvernement, etc.* discourir sur ces matières. — *Parler raison*, raisonner. — *Parler affaires*, s'en entretenir avec quelqu'un, sur-tout si, dans cet entretien, on en fait son unique objet. Lorsqu'on n'exclut pas tout autre sujet de conversation, on dit neutralement *parler d'affaires.*

SE PARLER, v. réc. passif. *La Langue françoise se parle* (est parlée) *par toute l'Europe.*

PARLER, s. m. (*Par-le*) Langage : *Il a le parler gracieux.*

PARLERIE, s. f. Babil importun. Famil.

PARLEUR, EUSE, s. Celui, celle qui *parle*, qui discourt, qui cause : *Beau parleur* ; *grande parleuse.*

† PARLIER, IÈRE, adj. (*Par-lié, lié-re*) Verbeux, qui abonde en paroles, plus qu'en raison : *L'éloquence parlière, agréable et facile de cet orateur.* Beaumarrhais. Mot bon tout au plus pour le style famil. et critique.

† PARLIER, s. m. Vieux mot qui signifioit, 1.° un Avocat ; — 2.° un Procureur, comme *parlant* pour un autre. *Trév.*

PARLOIR, s. m. (*Par-loar*) Lieu destiné dans les Monastères et Communautés pour *parler* aux personnes de dehors. Il se dit sur-tout des Monastères de filles.

PARME, subst. f. Terme d'Antiquité : Sorte de bouclier ancien. (Du latin *parma.*)

PARMESAN, subst. m. (*Par-me-zan*) Fromage qui vient du duché de *Parme.*

PARMI, préposition. Entre, au milieu : *Parmi les carrosses, parmi le peuple.* Cette préposition ne s'emploie qu'avec un pluriel indéfini qui signifie plus de deux, ou avec un singulier

collectif. Ainsi *Racine* a eu tort de dire (Britannicus): *Mais parmi ce plaisir, quel chagrin me devore?* (Du lat. *per medium*, par le milieu.)

† PARMI, s. m. (Pêche) Cordage qu'on attache à la moitié de la hauteur du filet, et ce dans toute sa longueur, pour le soutenir et empêcher que les gros poissons ne le rompent.

† PARMULAIRES, s. m. pl. (Archéol.) Ceux qui, dans les jeux du Cirque, se déclaroient pour les *Thrèces*, espèce de Gladiateurs armés du bouclier appelé *parma* ou *parmula*.

PARNASSE, s. m. La plus haute montagne de la Phocide. Elle a deux sommets, autrefois très-fameux : l'un étoit consacré à Apollon et aux Muses, et l'autre à Bacchus. On dit fig. *Les Nourrissons du Parnasse*, les Poëtes. *Monter sur le Parnasse*, s'adonner à la Poésie. *Le Parnasse François ;* la Poésie Françoise, les Poëtes François. Toutes ces expressions sont usées et doivent être employées sobrement. (Du latin *Parnassus*, pris du grec *Parnassos* ou *Parnêssos.*)

† PARNASSIDES, s. f. pl. (Mythol.) Surnom donné aux Muses, à cause de leur séjour sur le *Parnasse*.

† PARNASSIE DES MARAIS, FLEUR DU PARNASSE, s. f. Plante à fleur rosacée, qui croît dans les prés et les lieux humides. (Du lat. *Parnassia.*)

PARNASSIM, s. m. Directeur d'une Synagogue. *Trév.*

PARODIE, s. f. Maxime triviale, ou proverbe populaire. (Du grec *parodéia*, formé de *para* proche, dans, et *odos* chemin.) — Plus proprement, imitation ridicule d'un Ouvrage sérieux. (Du grec *paródia*, formé de *para* proche, autour, et *ôdé* chant, poésie ; *chant fait à l'imitation d'un autre.*) — Par extension, écrit où l'on détourne le vrai sens d'un autre écrit.

PARODIER, v. a. (*Pa-ro-di-é*) Faire une *parodie*.

PARODISTE, s. m. Auteur d'une *parodie*.

† PAROÉNIE, adj. f. (Musiq des Anc.) *Flutes paroenies* ou *paroèniennes*, dont on se servoit dans les festins : on jouoit de deux de ces flutes à la fois. (Du grec *para* autour, et *oinos* vin.)

PAROI, s. f. (*Pa-roa*) Autrefois muraille ; cloison maçonnée. (Du latin *paries* mur, muraille.) — Aujourd'hui les bords ou plutôt la surface latérale d'un vase, d'un tube. Il ne se dit guères qu'au pluriel : *Les parois intérieures d'un tube capillaire*, etc. — En Anatomie, *les parois de l'estomac*, les membranes qui l'environnent.

† PAROIS, pl. Dans l'exploitation des bois, les arbres qui servent de séparation aux différentes coupes. — En t. de Pêche, les fils de canne des bourdigues. — Dans les chevaux, *parois du sabot*, épaisseur des bords de la corne.

PAROIR, s. m. (*Pa-roar*) Boutoir ; instrument avec lequel on *pare* le pied d'un cheval. — Instrument sur lequel on *pare* les peaux.

† PAROIRS, plur. (Chaudronnier) Petites lames tranchantes pour gratter les pièces à étamer, etc. C'est, à-peu-près, la même chose que la *Paroire*.

PAROIRE, subst. f. (*Pa-roa-re*) Instrument d'acier avec lequel on gratte le cuivre avant de l'étamer.

PAROISSE, s. f. (*Pa-roa-se*) Territoire dont les habitans sont soumis, pour le spirituel, à la conduite d'un Curé. — L'Eglise de la Paroisse. — Les Habitans de la Paroisse. (Du grec *paroikia*, qu'on trouve en ce sens dans quelques Conciles, et qui signifie proprement *demeure voisine*, *réunion de maisons voisines*, de *para* proche, et *oikos* maison, habitation.)

PAROISSIAL, ALE, adject. (*Pa-roa-cial*) Qui appartient à la *Paroisse*.

PAROISSIEN, IENNE, s. (*Pa-roa-cien*, *ciè-ne*) Celui, celle qui habite dans une *Paroisse*.

PAROÎTRE, v. n. (*Pa-rè-tre*) Se faire voir, se montrer. Il s'emploie souvent comme impersonnel : *Il paroît une comète*, *un livre*, etc. (Du latin *parere*, dérivé, dans la même signification, du grec *pareimi* se présenter, être présent.) — Briller ; se faire remarquer : *Les jeunes gens aiment à paroître.* — Sembler. — En ce sens il régit des adjectifs : *Il paroît savant ; cela me paroît beau.* — On dit impersonnellement dans la même acception : *Il me paroît que vous êtes content*, etc. Voy. *Sembler*. . .

Fam. *Il y paroît ;* on le voit bien, il en reste des marques. *Il n'y a rien qui n'y paroisse ;* cela est évident.

PAROLE, s. f. Mot prononcé. — La faculté naturelle de parler. (Par contraction, du lat. *parabola*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité, et dérivé du grec *paraboli*, qui signifie *comparaison*, *parabole*. Les Auteurs ecclésiastiques, comme l'observe M. *Morin*, ayant fait un usage fréquent de la *parabole*, ils ont, par extension, donné à tous les mots le nom de *paraboles*, changé depuis en celui de *paroles*. C'est du même mot *parabola* que vient le *parola* des Italiens.) — Le ton de la voix : *Avoir la parole rude* ou *douce*, *agréable.* — Sentence, mot notable. *Parole mémorable*, *pleine d'un grand sens.* — Discours pris suivant ces qualités, relativement à ceux à qui l'on parle : *Paroles civiles*, *obligeantes* ou *fâcheuses*, *aigres*, *etc.* — Assurance ; promesse : *Parole d'honneur ; tenir parole* ou *sa parole.* — Proposition que l'on fait : *Parole d'accommodement*, *etc.* — Au plur. 1.° Discours offensans, aigres, piquans : *Se prendre de paroles.* — 2.° Les mots d'une chanson, etc. *Je sais l'air*, *mais j'ai oublié les paroles.*

Porter la parole ; parler au nom d'une Compagnie, d'un Corps, etc. — *Porter parole ;* faire des offres : *On m'a porté parole de vingt mille livres pour ma part dans.....* — Famil. *Mener la parole ;* parler avec facilité. — *Adresser la parole à quelqu'un ;* lui parler directement. — *Prendre la parole après quelqu'un ;* parler immédiatement après lui. — *Couper la parole à quelqu'un ;* l'interrompre dans son discours. — *C'est un homme de parole*, qui tient ce qu'il a promis. — *La parole éternelle*, *incréée ;* Jésus-Christ. — Fam. *Sur parole ;* sur le dire d'autrui.

PAROLI, s. m. Le double de ce qu'on a joué la première fois. — Corne qu'on fait à la carte sur laquelle on joue le double.

Paroli de campagne : celui que fait un Joueur par friponnerie, avant que sa carte soit venue, comme s'il avoit déjà gagné.

Fig. *Faire paroli à quelqu'un*, renchérir sur ce qu'il a dit ou fait.

PARONIQUE, s. f. Voy. *Herbe aux panaris*, au mot *Herbe*.

PARONOMASE, s. f. (*Pa-ro-no-ma-ze*) Figure de Rhétorique par laquelle on réunit dans la même phrase des mots qui sonnent de même ou à-peu-près de même, quoiqu'ils énoncent des idées différentes. Les Grecs et les Latins en faisoient un fréquent usage. (Du grec *paronomasia*, formé de *para* proche, et *onoma* nom; *proximité* ou *ressemblance de mots*; *jeu de mots*.)

† PARONOMASIE, s. f. (*Pa-ro-no-ma-zi-e*) Ressemblance entre des mots de différentes langues, qui peut marquer une origine commune. (Du grec *paronomasia*. Voyez *Paronomase*.)

PARONS *ou* PAIRONS, s. m. pl. En t. de Fauconnerie, les pères et les mères des oiseaux de proie.

† PARONICHIE, s. f. Plante qui croît dans les lieux pierreux. (Du grec *paronuchia*, employé dans cette acception, et qui signifie également *panaris*. Voy. ce mot.)

† PARONYME, s. m. Mot qui, par son étymologie, etc., a de l'affinité avec un autre. (Du grec *para* proche, et *onuma* nom; *nom qui approche d'un autre*.)

PAROTIDE, s. f. Glande située derrière les oreilles, près de l'angle de la mâchoire inférieure. (Du grec *para* auprès, et *ous*, génit. *otos* oreille.) — Tumeur qui occupe ces glandes.

† PAROTIDÉE, adj. f. (Chirurg.) *Esquinancie parotidée*, qui affecte le cou et la gorge. Voy. *Parotide*.

PAROXISME, s. m. (*Pa-rok-sis-me*) Accès, redoublement; le temps le plus fâcheux de la maladie. (Du grec *paroxusmos* irritation, fait de *paro* rumô j'irrite, j'aigris, qui a pour racines *para* beaucoup, et *oxus* aign.)

PARPAING, s. m. (*Par-pein*) Pierre qui tient toute l'épaisseur d'un mur. (Peut-être, dit *Ménage* de la prépos. latine *per* par, à travers, et de *panus* pour *pannus*, dans la signification de *pan de murnille*; *pierre qui passe à travers la muraille*.) *Trev.* dit aussi adjectivement: *Une pierre parpaigne*.

† PARPAYOLLE, s. f. Petite monnoie de Milan, qui vaut environ dix-huit deniers tournois, un peu plus de 7 centimes.

PARQUE, subst. f. (*Par-ke*) Nom des trois Déesses qui, suivant la Fable, présidoient à la vie des hommes. (Du latin *Parcæ*, *arum*.) — Fig. et poétiq. La mort: *La parque a tranché le fil de ses jours*.

† PARQUE, s. masc. T. de Relation. Habit de dessus des Kamtschadales, qui a la forme de nos chemises de Charretiers. Il est ordinairement de peaux de Rennes ou d'autres animaux.

PARQUER, v. act. (*Par-ké*) Mettre dans un *parc*, dans une enceinte: *Parquer des bœufs, des moutons, des chevaux, des huîtres. On parqua l'artillerie près du fort.* — On dit aussi neutralement, *faire parquer des moutons*; *les moutons ne parquent pas encore*.

PARQUET, s. masc. (*Par-ké*) Assemblage de plusieurs morceaux de bois qui font un compartiment sur le plancher d'en bas. — Assemblage de bois sur lequel on applique des glaces. — Lieu du Palais où les Officiers chargés du ministère public donnent audience. — Ces officiers mêmes. — Espace renfermé par les sièges des Juges et par le Barreau où l'on plaide. — Lieu où se tiennent les huissiers pendant la séance des Juges. (C'est un diminutif de *parc*, dans le sens de *clôture*, enceinte, etc.)

PARQUETAGE, s. m. (*Par-ke-ta-je*) Ouvrage de *parquet*.

PARQUETER, verb. a. (*Par-ke-té*) Mettre du *parquet* dans une chambre.

† PARQUIER, subst. m. (*Par-kié*) *Pêcheurs parquiers*, qui s'occupent de préférence à prendre du poisson dans les *parcs*.

PARRAIN, s. m. (*Pa-rein*; *r* forte) Celui qui tient un enfant sur les Fonts de Baptême. (Du latin barbare *patrinus*, fait de *pater* père, *second père*.) — Celui qui nomme une cloche quand on la bénit. — Dans les ordres militaires; le Chevalier qui présente le Novice qu'on va recevoir. — Celui qu'un Soldat qui doit être passé par les armes, choisit pour lui tirer le premier coup. — Dans l'ancienne Chevalerie, celui qui accompagnoit un Chevalier dans un combat singulier, qui assistoit, en qualité de second, à un tournois, etc.

PARRICIDE, s. m. (*Pa-ri-ci-de*, *r* forte) Celui qui tue ou qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur ou ses enfans. En ce sens il se dit également au féminin. (Du latin *parricida*, fait de *pater* père, et *cædere* tuer.) On dit aussi adjectivement *une main, un dessein parricide*. — Crime que commet le parricide. (Du latin *parricidium*.)

PARSEMER, v. a. (*Par-se-mé*) Semer, jeter, répandre çà et là. Il ne se dit que des choses qu'on répand pour orner, pour embellir. (Du lat. *per* parmi, entre, et *seminare* semer.)

PARSIMONIE, s. f. Voy. *Parcimonie*.

† PARSIS, s. masc. plur. Indiens, disciples de *Zoroastre*, appelés autrement *Guèbres* ou *Gnures*.

PART, s. m. T. de Droit, sans pluriel. L'enfant dont une femme vient d'accoucher: *Supposition* ou *suppression de part*. Il n'a point de pluriel, et le *t* final se prononce. *Acad.* (Du latin *partus* accouchement.)

PART, s. f. (*Pâr*) Portion d'une chose qui se divise entre plusieurs personnes: *Voilà votre part*; *entrer en part*, Voyez *Partie*. (Du latin *pars*, *partis*.) — Chose qui, sans être divisée, peut se communiquer à plusieurs personnes: *Avoir part à la faveur, aux bonnes graces de....* Personne d'où vient une chose: *De quelle part viennent ces nouvelles? allez-y de ma part*. — Intérêt que l'on prend à une chose: *Je prends part à votre affliction*. — Lieu; endroit: *J'ai lu cela quelque part*. — Autrefois, 1.° Partie: *Cette part de moi-même*. 2.° Côté: *Des deux parts*. En ce dernier sens on dit encore *de toute part* ou *de toutes parts*; de tout côté, *de part et d'autre*.

Avoir part à.... 1.° Se mêler de.... *Il a eu part à cette intrigue*. — 2.° Contribuer à..... *Vous aurez part à la réussite*. — 3.° Être admis à..... *Avoir part au profit*. *Boileau* (Lutrin, Chant. 1.) a dit: *prétend part à cet illustre emploi*, pour *prétend avoir part à.....* Cette ellipse ne seroit pas

permise aujourd'hui. — *Faire part d'une nouvelle, d'une affaire, etc.* la faire savoir, la communiquer. On a dit : *Faire la part de l'envie, de la raison, de la vertu.* Ce sont autant de néologismes assez peu intelligibles. — *Prendre en bonne ou en mauvaise part* ; trouver bon ou mauvais, interpréter bien ou mal. — *Être à la part* ; en t. de Marine, avoir part des prises.

A part ; séparément. — *Raillerie à part* ; sérieusement, sans raillerie. — *De ma part* ; *de sa part*, etc. quant à moi, quant à lui. — *De part en part* ; d'une superficie à l'autre.

La plupart du temps ; le plus souvent. — *La plupart des hommes, des choses* ; le plus grand nombre des hommes, etc.

PARTAGE, s. m. Division d'une chose entre plusieurs personnes : *Faire le partage du butin.* (Du latin *partitio.*) — Portion de la chose partagée : *Partage égal* ou *inégal.* — Acte qui contient la division d'une succession : *Produisez votre partage.* — Au fig. La portion des choses départies aux créatures, soit biens, soit maux, soit talens naturels, etc. *L'homme a eu l'esprit en partage ; le rossignol le chant, etc.* — Égalité de voix ou de suffrages parmi des Juges ou des Electeurs : *Il y a eu partage ; vider le partage.* — En t. d'Hydraulique, le lieu le plus élevé d'où l'on puisse faire couler les eaux, et d'où on les *distribue* par le moyen des canaux, etc. en différens endroits.

† *Point de partage*, le repère où se fait la jonction des eaux.

PARTAGER, v. act. (*Par-ta-jé*) Diviser en plusieurs *parts* pour en faire la distribution : *Partager le butin, etc.* Voy. *Diviser.* (Du lat. *partiri.*) — Simplement, diviser : *L'Équateur partage le monde.* — Donner en partage : *Son père l'a bien* ou *mal partagé* ; et fig. *la nature, la fortune l'a bien partagé.* — Séparer en *partis* opposés : *Cette affaire, cette querelle partage la ville* — Prendre *part* à... *Je partage votre joie.* — En t. de Marine, *partager le vent*, le disputer à un vaisseau ennemi ; manœuvrer de manière à ce que si on ne peut pas avoir l'avantage du vent, l'ennemi ne l'ait pas non plus. — *Partager les rênes* (Manége), Conduire son cheval en tenant une rêne de chaque main.

PARTANCE, s. f. Terme de Marine : *Départ* d'un vaisseau, d'une flotte : *Jour de partance ; tirer le coup de partance.* — Figurém. et famil. Tout autre départ ; toute autre séparation.

PARTANT, adv. (*Par-tan*) Terme de Pratique : C'est pourquoi ; par conséquent.

A PARTÉ, s. m. Voyez *Aparté* sous la lettre A.

PARTEMENT, subst. m. *Départ.* Il est vieux. — En term. d'Artificier, fusée volante, moins grosse que celles qu'on nomme *Marquises.*

† PARTÈQUE, s. f. (*Par-te-ke*) T. de Pêche : Perche qu'on attache aux halins du ganguy, pour tenir ce filet ouvert. Terme provençal.

PARTERRE, s. masc. (*Par-tè-re* ; deuxième *r* forte) Aire plate et unie. — Le sol et rez-de-chaussée. Il est peu usité dans ces deux acceptions. — Partie d'un jardin, plantée de buis, etc. en compartiment, et ornée de fleurs, de gazon, etc. — Dans les salles de spectacle, aire ou espace vide au milieu de l'enceinte des loges, entre l'orchestre et l'amphithéâtre. — Les Spectateurs qui sont au parterre.

Fig. et fam. *Réjouir le parterre*, le Public. — Bassement et populairement, *Faire un parterre*, tomber.

† PARTHÉNIEN, ENNE, adj. (*Par-té-ni-en, è-ne*) T. d'Archéol. *Enfant parthénien*, né en l'absence du mari. Les Lacédémoniennes ne se croyoient point déshonorées en donnant des Citoyens à la Patrie, dans l'absence de leurs maris, lorsque ceux-ci y consentoient. (Du grec *parthenos* vierge ; parce que ces enfans naissoient d'une femme qui étoit comme non mariée.) — *Flûte parthenienne*, au son de laquelle dansoient les *Vierges* grecques.

† PARTHENIES, s. f. pl. (Archéol.) Hymnes ou cantiques que chantoient dans certaines solennités, et sur-tout dans les Daphnéphories, des chœurs ou troupes de *jeunes filles.* (Du grec *parthénos* vierge.)

PARTHENON, s. m. (*Par-té-non*) T. d'Archéol. Proprement l'appartement des filles qui, chez les Grecs, étoit l'endroit de la maison le plus reculé. — Temple de Minerve dans la citadelle d'Athènes. (Du grec *parthenos* vierge, l'un des surnoms de Minerve, comme ayant toujours conservé sa virginité.)

† PARTHIQUE, adj. (Hist. anc.) Surnom des Empereurs Romains qui vainquirent les Parthes. Trajan fut le premier à qui il fut donné.

† *Jeux parthiques*, institués par l'Empereur Adrien, en mémoire de la victoire de Trajan sur les *Parthes.*

PARTI, subst. m. Union de plusieurs personnes contre d'autres : *Être du bon parti.* Voy. *Faction* et *Intrigue.* (Du plur. *partes*, employé par les Latins dans la même signification.) — Intérêt : *J'ai pris votre parti.* — Résolution : *C'est le parti qu'il faut prendre.* En ce sens on dit dans le style plaisant : *Prendre son parti en grand Capitaine.* — Expédient ; moyen. — Condition, traitement qu'on propose : *On lui fera un bon parti.* — Profession : *Le parti de l'épée, de la robe.* — Troupe de gens de guerre détachée pour battre la campagne, etc. — *Parti bleu*, sans aveu et sans commission. — Personne à marier.

Prendre parti, s'enrôler dans des troupes. — *Prendre le parti de quelqu'un*, en prendre la défense.

† PARTI, IE, adj. (Blason) Se dit d'un écu, d'un lion, etc. divisé en deux également par une ligne perpendiculaire. On dit aussi *parti en bande, parti en fasce, parti en pal.* C'est le partic. de l'ancien verbe *partir*, partager. (Du lat. *partitus*, part. de *partiri* partager, diviser.) — On dit substantivement, en t. de Peinture, *un ouvrage d'un grand, d'un beau parti*, où les lumières et les ombres sont *distribuées* et exprimées d'une manière bien décidée.

PARTIAL, ALE, adj. (*Par-ci-al*) Qui favorise une personne, un *parti* au préjudice d'un autre. — Dans le style Didactique, qui appartient à la *partie* d'un tout : *Éclipse partiale.* En ce sens on dit plus souvent et mieux *partiel.*

PARTIALEMENT, adverb. (*Par-ci-a-le-man*) Avec *partialité.*

SE PARTIALISER, verb. réc. (*Par-ci-a-li-zé*) Prendre parti pour ou contre, de manière à ne vouloir pas écouter ce qui est contraire : *Il ne faut pas qu'un Juge se partialise.*

PARTIALITÉ, s. fém. (*Par-ci-a-li-té*) Sentiment, préférence qui fait prendre *parti* pour ou contre.

IN PARTIBUS. (On sous-entend *Infidelium*) *Evêque in partibus*, qui a le titre d'Evêque dans un pays occupé par les Infidèles.

PARTICIPANT, ANTE, adj. (*Par-ti-ci-pan*) Qui *participe* à... *Si cette affaire réussit, vous en serez participant.*

PARTICIPATION, s. fém. (*Par-ti-ci-pa-cion*) Action de *participer* à... — Communication, connoissance qu'on donne d'une affaire. Il se dit ordinairement avec *sans* : *Cela s'est fait sans ma participation.*

† *Société en participation* (Commerce), association momentanée, et ordinairement secrète entre plusieurs Négocians.

PARTICIPE, s. masc. Terme de Grammaire : Partie du discours qui *participe* de la nature de l'adjectif, en ce qu'il se joint au substantif ; et de celle du verbe, en ce qu'il exprime le même attribut : *Participe actif*, celui qui exprime une *action*, et qui est suivi d'un régime. Il est ordinairement indéclinable ; et c'est à tort que *Boileau* a dit (Sat. 6) : *Et plus loin des taquais l'un l'autre s'agaçans*, il falloit *s'agaçant*, parce que ce n'est point un adjectif verbal, mais un véritable participe. — *Participe passif*, celui qui, joint au verbe auxiliaire *être*, appartient à ce que les Grammairiens appellent la *voix passive* dans les verbes : *Je suis venu, étant suivi, être aimé.* — *Participe présent* ; celui qui est terminé en *ant* : *Aimant, ayant, étant.* Dans les verbes actifs, c'est la même chose que le participe actif. — *Participe passé*, celui qui est relatif au temps passé, et qui reçoit différentes terminaisons : *Aimé, lu, suivi.* Le participe passé mis avant le nom auquel il se rapporte, est indéclinable : *J'ai reçu des lettres ; j'ai eu d'importantes affaires ;* mais il prend le genre et le nombre de ce nom, toutes les fois que celui-ci, étant, ou sous sa propre forme, ou au moyen du relatif *que*, employé comme régime simple ou direct, le participe se trouve placé après ce même nom : *Pauvre Didon, où t'a réduite, etc. La route qu'il a suivie.* Dans le premier cas, dit *Beauzée*, c'est proprement un *supin* ; il n'est participe que dans le second. *J. B. Rousseau* a fait une faute grave contre cette règle, lorsqu'il a dit (Liv. 1, Ode 11) :

Jouissez des félicités
Qu'ont mérité pour vous mes bontés secourables.

Il falloit incontestablement *qu'ont méritées.* Voyez au mot *Eloigné* une construction innsitée des part. pass. employée par *Marmontel.*

Participe, en terme de Finances, celui qui a part dans un traité, dans une affaire de finance.

PARTICIPER A... v. n. Avoir part à.... *Vous participerez au profit et à la perte.* — Prendre part, s'intéresser à... *Il participe à votre douleur.* En ce sens il est peu usité.

PARTICIPER DE... v. n. Tenir de la nature de quelque chose : *Le mulet participe de l'âne et du cheval.*

PARTICULARISER, v. a. (*Par-ti-ku-la-ri-zé*) Marquer les *particularités*, les détails d'une affaire, d'un événement.

† PARTICULARISME, s. m. L'intérêt *particulier* ou plutôt personnel. C'est du moins en ce sens que *Duclos* (Mémoires secrets sur Louis XIV, etc.) a employé ce mot tout-à-fait étranger à la langue, sur-tout en ce sens : *Le particularisme, en France, l'emporte toujours sur l'intérêt général.* — En t. de Controverse, opinion des *Particularistes.* V. ce mot.

† PARTICULARISTES, s. m. pl. Terme de Controverse. Ceux qui tiennent pour la grâce *particulière*, c. à. d. qui enseignent ou qui croient que Jésus-Christ est mort uniquement pour les élus, et non pour tous les hommes en général.

PARTICULARITÉ, s. fém. Circonstance *particulière.*

PARTICULE, s. f. Petite partie. En ce sens c'est un terme didactique, ou employé en parlant d'une hostie consacrée. — En Grammaire, petite partie du Discours, comme les conjonctions, interjections, prépositions, etc. (Du lat. *particula*, dimin. de *pars, partis* partie.)

PARTICULÉ, ÉE, adj. Terme de Grammaire : Précédé d'une *particule* ou exprimée, ou incorporée par contraction, ou sous-entendue. C'est un mot nouveau imaginé par l'Abbé d'Olivet.

PARTICULIER, s. m. (*Par-ti-ku-lié*) Personne privée, par opposition, soit à Communauté, à Société, soit à personne publique ou d'un rang très-élevé.

Le particulier d'une affaire ; le détail, les circonstances.

PARTICULIER, ÈRE, adject. (*Par-ti-ku-lié, iè-re*) Qui appartient proprement et singulièrement à une personne ou à une chose. — Il se dit quelquefois par opposition à général : *Assemblée particulière.* (Du lat. *particularis.*) — Extraordinaire ; peu commun : *Il a un talent particulier, tout particulier pour...* — Secret : *Il y a quelque chose de particulier entre eux.* — En parlant des personnes ; 1.° fort retiré, qui se communique peu — 2.° Bizarre, qui ne pense pas comme tout le monde.

EN PARTICULIER, adv. Séparément : à part ; en secret. — *Etre en son particulier* ; être retiré dans son cabinet. — *Vivre* ou *se mettre en son particulier* ; ne point vivre en pension avec d'autres. — *En mon particulier*, pour ce qui est de moi.

PARTICULIÈREMENT, adv. (*Par-ti-ku-liè-re-man*) Singulièrement : *Il vous honore particulièrement.* — Spécialement : *Il excelle en tout, particulièrement en Poésie.* — En détail : *Ce soir nous parlerons de cette affaire plus particulièrement.*

PARTIE, s. f. Portion d'un tout physique ou moral. Il diffère de *part* et de *portion*, en ce que la *partie* est proprement ce qu'on détache d'un tout ; la *part*, ce qui doit en revenir ; la *portion*, ce qu'on en reçoit. On dit *une partie d'un livre ; une part de gâteau ; une portion d'héritage.* (Du lat. *pars, partis*, dont la signification est la même.) — En Musique, chacune des voix, chacun des instrumens dont l'ensemble forme un tout harmonieux, en supposant néanmoins que chacun exécute quelque chose de différent des autres. — En t. de Librairie, chacune des différentes divisions

des feuilles d'un volume, assemblées, collationnées et pliées. — Somme d'argent qui est due : *Payer, acquitter, recevoir une partie, une grosse partie.* — Article d'un compte : *Laisser une partie en souffrance.* — Suite d'un jeu jusqu'à ce qu'un des Joueurs ait gagné ou perdu, suivant les règles du jeu : *Partie de piquet, d'échecs, etc.* — Projet de divertissement, etc. *partie de chasse, de promenade, etc.* — Celui qui plaide contre quelqu'un : *C'est ma partie adverse.* — Celui qu'on défend en plaidant : *C'est ma partie.*

Parties, plur. 1.° fig. Bonnes qualités naturelles et acquises : *Il a tou es les parties d'un grand Capitaine ; il a de grandes parties.* — Mémoire de ce qui a été fourni par un marchand, etc. *Arrêter, payer les parties.* — Personnes qui contractent ensemble : *Cela s'est fait du consentement des parties.* — Populairement, les parties naturelles.

Partie civile ; celui qui, en matière criminelle, se porte pour accusateur. — *Partie publique*, le Magistrat chargé du ministère public.

† *Parties simples, Parties doubles* (Commerce), deux manières differentes de tenir les livres. Dans la tenue des livres *à parties simples*, on ouvre seulement sur le livre de raison des comptes aux debiteurs et aux créditeurs particuliers. Dans la tenue des livres à *parties doubles*, inventée par les Italiens, on y joint, sous le nom de *Marchandises générales, traites et remises, profits et pertes, etc.* des comptes généraux qui font le contrôle perpétuel des comptes particuliers, et dont les résultats indiquent, par un calcul sûr et facile, les bénéfices ou la perte du Négociant. C'est de ces *doubles comptes*, que cette méthode a pris le nom de *parties doubles.*

† *Parties détachées* ou *séparées* (Musique), chacune des parties détachées de la partition, et écrite séparément, pour la commodité des exécutans.

Prendre son Juge à partie, l'accuser d'avoir prévariqué. — *Prendre quelqu'un à partie*, lui imputer tout le mal qui est arrivé. — *Avoir affaire à forte partie ;* avoir un ennemi puissant, de grands obstacles à vaincre, etc. — Fig. *Etre de la partie ;* contribuer à un travail, à une expédition, etc. — *Se mettre de la partie*, se joindre. — *Coup de partie*, affaire ou démarche décisive. — Proverb. 1.° *Peloter en attendant partie ;* faire peu en attendant mieux. — 2.° *Chanter* ou *jouer sa partie ;* faire comme les autres.

En partie, adv. *L'armée est composée en partie de François, en partie d'Espagnols.* — On dit aussi adverbial. *Flotte de cent voiles, partie vaisseaux de ligne, partie bâtimens de transport.*

Partiel, elle, adj. (*Par-ci-él, è-le*) Qui fait partie d'un tout.

Partir, v. a. Partager. Il est vieux. (Du latin *partiri*, fait, dans le même sens, de *pars, partis* partie, portion.)

Partir, v. n. *Pariant. Parti. Je pars, nous partons. Je partis. Je suis parti, etc.* (Il prend toujours *être* pour auxiliaire.) Se mettre en chemin ; commencer un voyage. — (Du latin *partiri* partager, séparer : *partir* d'un lieu, c'est s'en séparer. *Ménage.*) — Avec la negative et la prép. *de*, ne pas bouger d'un endroit : *Il ne part point de l'église.* — Se mettre à courir : *Au signal donné, il est parti comme un trait.* — En parlant des animaux, des oiseaux ; prendre sa course, son vol : *Le lièvre partit à quatre pas de moi ; mon chien fit partir deux perdrix.* — En parlant des choses inanimées ; sortir avec impétuosité : *La bombe qui part du mortier, la foudre de la nue, etc.* — Tirer son origine de... *Tous les nerfs partent du cerveau.* — Fig. 1.° En choses morales, émaner : *Cela part d'un bon cœur.* — 2.° Conclure, se prévaloir de... *Il partit de là pour exiger que...*

Partir de la main, se dit au propre d'un cheval qui prend le galop, dès qu'on lui baisse la main, et au fig. d'un homme prêt à exécuter tout ce qu'on lui dit. On dit aussi fig. dans le même sens, *partir de barre.*

A partir de... adv. En commençant à... C'est un néologisme.

Partir, s. m. Ter. de Manège : *Le partir du cheval*, le moment où il part. — *Un beau partir de la main*, course qu'on fait faire au cheval sur une ligne droite, sans qu'il s'en écarte, ou qu'il se traverse.

Partisan, s. m. (*Par-ti-zan*) Celui qui est du *parti* de quelqu'un. — Celui qui fait un traité pour des affaires de Finances. Voy. *Publicain.* — Officier qui mène habituellement des *partis* à la guerre.

Partiteur, s. m. En termes d'Arithmétique, diviseur. *Trév.* qui ajoute, avec raison, que ce mot est très-peu usité. (Du latin *partitor.*)

Partitif, ive, adjec. Ter. de Grammaire : Qui marque une *partie.* Dans la phrase, *des Savans prétendent que... des* est partitif ; il équivaut à *quelques Savans.* Le collectif partitif exprime plusieurs personnes ou plusieurs choses comme faisant partie d'un tout. Voy. la Grammaire.

Partition, s. f. (*Par-ti-cion*) Ter. de Grammaire et de Belles-Lettres ; partage, division, distribution d'une chose en ses parties. (Du latin *partitio*, qui a la même signification.) — En ter. de Musique, toutes les parties d'un Opéra, d'une symphonie, etc. réunies ensemble et placées l'une au-dessous de l'autre. — 2.° Chez les Facteurs d'orgue, de clavecin, etc. règle pour accorder la première octave de l'instrument. C'est sur cette octave ou *partition*, que l'on accorde ensuite tout le reste.

† Partitions, plur. (Blason) Les diverses divisions qui peuvent se faire dans l'écu. Elles sont au nombre de quatre : le parti, le coupé, le tranché, et le taillé.

† Partner, s. m. Mot emprunté de l'anglois, et que nous prononçons *partenère.* Associé au jeu, etc.

† Partologie, s. f. (Chirurg.) Traité des accouchemens. (Du latin *partus* accouchement, et du grec *logos* discours.)

Par-tout, adv. En tout lieu.

Parulie, s. f. (Médec.) Tumeur inflammatoire des gencives. (Du grec *para* proche, et *oulon* gencive.) *Trév.* écrit aussi *Parulis*, s. m.

PARURE, subst. f. Ce qui sert à *parer*. Voy. *Ajustement*. — Dans plusieurs arts, ce qui a été retranché : *La parure du pied d'un cheval* ; la corne qu'on en a ôtée avant de le ferrer.

Parure de diamans, garniture de diamans pour servir de parure. — Figur. *Tout est de même parure* (de même caractère) *dans cet homme, dans cet ouvrage*. Il se dit ordinairement par mépris et en critiquant.

PARVENIR, v. n. sur *Venir* : Arriver au terme ordinairement avec difficulté. — Il se dit quelquefois des choses : *Votre lettre est enfin parvenue jusqu'à moi*. — Obtenir ce que l'on souhaite : *Parvenir à une charge, à un emploi, à une dignité*. — Absolument et sans régime, 1.° s'élever en dignité ; 2.° faire fortune : *Il veut parvenir à quelque prix que ce soit*. (Du latin *pervenire*.)

PARVENU, s. m. Homme qui a fait une fortune subite : *C'est un parvenu, un nouveau parvenu*.

† PARVIS, s. m. Autrefois chez les Juifs, l'espace qui étoit autour du Tabernacle. — Aujourd'hui, place devant la grande porte d'une Église, et sur-tout d'une Église Cathédrale : *Le parvis de Notre-Dame*. (Suivant *Caseneuve, Ménage, etc.* du lat. *paradisus*, que les auteurs du moyen âge ont fréquemment employé dans le même sens, et qui signifie proprement *jardin*, du grec *paradeisos*.)

PAS, subst. m. (*Pâ*, et devant une voyelle *pâz*) Le mouvement que fait une personne, un animal, en mettant un pied l'un devant l'autre, pour marcher. (Du latin *passus*.) — Au pluriel, allées et venues que l'on fait pour quelque affaire. — Vestige que laisse le pied lorsqu'on marche. — Espace qui se trouve d'un pied à l'autre quand on marche, et qui sert de mesure : *Pas commun : pas géométrique*. — Passage étroit et difficile dans une vallée, dans une montagne. On appelle *Pas de Calais*, le détroit entre Calais et Douvres. — Seuil d'une porte. — Marche d'un degré. — Embrèvement dans les sablières et plateformes, pour recevoir le pied des chevrons. — En ter. d'Arts : *pas d'une vis*, l'espace compris entre les deux filets d'une vis. — Chez les Carriers, chaque tour que le gros cable fait sur l'arbre de la roue d'une carrière. — Dans les fabriques d'étoffes, etc. 1.° Chaque levée de chaîne opérée par l'enfoncement d'une marche, et qui donne *passage* à la navette. — 2.° Ce passage de la navette et de la trame qu'elle porte. — 3.° L'action du pied sur la marche. — En ter. d'Horlogerie ; *pas de fusée*, chaque tour que fait la fusée.

† PAS D'ARMES, s. m. Voy au mot *Armes*. — *Pas russe*, air d'une danse en usage chez les Russes. Elle se danse à deux personnes, et a, quant à la figure, quelques rapports avec le ménuet ; mais la mesure en est à quatre temps.

Faire un pas en arrière ; reculer d'un pas. — *Retourner sur ses pas* ; d'où l'on vient. — *Il plaint ses pas*, il est paresseux. — *Il demeure à trois pas d'ici*, fort près d'ici. — *Il est attaché à mes pas* : il me suit par-tout. — *Faire un faux pas*, glisser, chanceler : fig. et fam. faire une faute dans sa conduite, dans une affaire. — *Pas de Clerc* ; faute commise par imprudence ou par ignorance dans une affaire. — *Pas de deux* ; entrée dansée par deux personnes. — *Pas et le saut* (Manège), air qui se forme en trois temps, dont le premier est un temps de galop raccourci ou de terre à terre, le second une courbette, et le troisième, une cabriole. — Fig. 1.° *Avoir le pas* ; avoir la préséance, marcher le premier. — 2.° *Être dans un mauvais pas*, dans une situation critique et dangereuse. (Du *pas* ou *pas d'armes* de l'ancienne Chevalerie, qui étoit un des combats les plus difficiles à soutenir, soit en attaquant, soit en défendant. V. *Pas d'armes*, au mot *Armes*.) — 3.° *Se tirer d'un pas glissant, d'un mauvais pas* : d'une affaire difficile. — 4.° *Franchir le pas* ; faire une chose à laquelle on ne pouvoit se déterminer.

PAS A PAS, adv. Doucement. — *De ce pas*, adv. Tout de suite : *J'y vais de ce pas*.

PAS, particule négative. *Je ne serai pas longtemps*. Il diffère de *point* en ce que *pas* énonce simplement la négation, au lieu que *point* appuie avec force et semble l'affirmer. Le premier ne nie souvent la chose qu'en partie ou avec modification ; le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve. La raison de cette différence est, dit M. *Collin d'Ambly*, que *pas* et *point* qui, par eux-mêmes, n'ont rien de négatif, ne prennent cette signification qu'autant qu'ils expriment, en quelque sorte, la limite des diminutions des soustractions qu'on peut ou qu'on veut faire dans les objets dont on parle : or, dans l'ordre des distances, le *point* est une limite plus reculée que le *pas*. Le même Grammairien établit encore entre *pas* et *point* cette autre différence laquelle n'est au fond qu'une conséquence de la première, que *pas* s'emploie de préférence dans les phrases usuelles, et *point* dans les phrases énergiques, dans les sentences, dans les commandemens. La Poésie emploie ordinairement *point* au lieu de *pas*.

PAS UN, PAS UNE, adjec. Nul, aucun. Voy. *la Grammaire*.

PASCAL, ALE, adj. Qui est de Pâques : *L'agneau pascal ; communion pascale*. (Du latin *paschalis*, fait de *pascha*.) Voy. *Pâques*.

PAS-D'ÂNE, s. m. Plante qui croît aux lieux humides. On la nomme aussi *Tussilage*. Voy. ce mot. — *Grand pas d'âne*, V. *Pétasite*. — Sorte de mors de cheval. — Instrument avec lequel on tient ouverte la bouche d'un cheval pour la considérer intérieurement. — Garde d'épée qui couvre toute la main. — En ter. d'Horlogerie, petit ressort oblong, fendu dans le sens de la longueur, depuis l'extrémité jusqu'au milieu.

† PASAN, s. m. Espèce de mammifères ruminans, du genre des Antilopes, et dont les cornes sont droites.

† PASIGRAPHE, s. m. Celui qui écrit en caractères *pasigraphiques*. Voy. *Pasigraphie*.

† PASIGRAPHER, v. a. et n. (*Pa-zi-gra-fé*) Écrire en caractères *pasigraphiques*.

† PASIGRAPHIE, s. f. Art d'écrire et d'imprimer en une langue, de manière à être lu et entendu dans toute autre langue, sans traduction. Ce mot est nouveau, ainsi que l'art

qu'il exprime, inventé, sur la fin du 18.e siècle, par M. de *Maimieux*. (Du grec *pasi* à tous, datif pluriel de *pas* tout, et *graphô* j'écris.)

† Pasigraphique, adj. *Écriture, signe, méthode pasigraphique.* Voy. *Pasigraphie.*

Pasquin s. m. (*Pas-kein*) Statue mutilée d'un ancien Gladiateur, qui est à Rome, et à laquelle on a accoutumé d'attacher des placards plaisans et satiriques. (Du nom d'un cordonnier de cette ville, fameux par ses railleries et par ses lardons, après la mort duquel on trouva cette statue en creusant devant sa boutique.) — Figur. Esprit bouffon et satirique qui fait rire par ses saillies. — *Boileau* (Epitre 6) l'a employé pour *pasquinade*, raillerie satirique. En ce sens, il a vieilli.

Pasquinade, s. f. (*Pas-ki-na-de*) Placard satirique qu'on attache à la statue de *Pasquin*. — Raillerie satirique.

Pasquiniser, v. a. Faire des *pasquinades*. Médire du tiers et du quart. Il est familier. *Trevoux.*

Passable, adj. Qui peut être admis comme n'étant pas mauvais dans son espèce.

Passablement, adv. (*Pa-sa-ble-man*) D'une manière supportable, de manière à pouvoir s'en contenter.

Passacaille, s. f. (*Pa-sa-ká-glie*; mouillez les *l*) Ter. de Musique: Espèce de chaconne. — Danse sur l'air d'une passacaille. (De l'espagnol *pasacalle*, qui a la même signification, et qui paroît formé de *pasar* passer, et de *calle* rue: soit parce que cette danse est très-comique, et *court* en quelque sorte *les rues*; soit parce que s'exécutant sur un mouvement plus lent que la chaconne ordinaire, elle ressemble à la marche grave et lente des Espagnols dans les rues.)

Passade, s. f. Aumône demandée par les *passans* ou faite aux *passans*: *Demander, donner la passade.* — *Passage* d'une personne dans un lieu où elle fait peu de séjour. — Fam. Une fois en *passant*: *Cela est bon pour une passade, mais n'y revenez plus.* — En ter. de Manège, course d'un cheval qu'on fait *passer* et *repasser* plusieurs fois sur une même longueur de terrain. — En Ter. d'Escrime, la même chose que *passe.*

Passage, s. m. Action de *passer*, de traverser. Il se dit, et de la chose traversée: *Passage de la rivière*; et de la personne qui traverse: *Passage d'une armée.* — Chemin que l'on fait pour *passer* d'un lieu à un autre. Il se dit sur-tout, 1.° des voyages sur mer: *Le passage de Douvres à Calais.* — 2.° Au moral: *Ce passage subit de la plus violente colère à la plus grande modération, etc.* — Fig. Chose qui n'est pas de longue durée: *La vie n'est qu'un passage.* — Lieu par où l'on *passe.* — Droit que l'on paye pour *passer* une rivière, un Pont. — Endroit d'un Auteur qu'on cite, etc. — En ter. de Musique, roulement de voix d'une note à l'autre; diminution ou ornement dont on charge un trait de chant. — En Peinture, 1.° transition d'un effet à l'autre dans différentes parties de l'art. — 2.° Usage qu'on fait des nuances pour parvenir à l'harmonie et à la vérité que présente la nature. Dans ce dernier sens, il ne s'emploie guères qu'au pluriel: *Il y a, dans cette carnation, des passages d'une finesse extrême.* — Dans l'Imprimerie, l'espace au travers duquel le tympan *passe* sous la platine. — Dans le Manège, allure mesurée et cadencée du cheval.

† *Passage sur le soleil* (Astron.), passage des planètes inférieures Mercure et Venus, précisément entre le soleil et la terre: elles paroissent comme une tache noire qui traverse, dans l'espace de quelques heures, le disque du soleil. — *Passage au méridien, culmination*, temps où un astre est le plus élevé, et à distances égales de l'Orient et de l'Occident. — *Instrumens de passages*, lunette qui tourne sur un axe, et qui sert à observer les ascensions droites des astres, par le moyen de leurs *passages* au méridien. On l'appelle aussi *lunette méridienne.*

Oiseaux de passage, ceux qui en certaines saisons *passent* d'un pays en un autre. — Fig. et fam. au sing. Personne qui n'est en un lieu que pour peu de temps.

Passager, v. a. (*Pa-sa-jé*) Ter. de Manège: Conduire et tenir un cheval dans l'action du *passage*: *Passager un cheval sur les voltes*; *passager la volte.* On dit, dans le même sens, mais moins souvent et moins bien, *passéger.*

Passager, v. n. Etre dans cette action: *Ce cheval passage.*

Passager, ère, adj. Qui est de peu de durée: *Fleurs passagères*; *plaisirs passagers.* — En parlant des oiseaux; qui ne s'arrête point, qui ne fait que *passer.*

Passager, s. m. Celui qui ne s'embarque sur un vaisseau que pour *passer* en quelque lieu. — Celui qui n'a pas de demeure fixe dans un lieu: *Je ne suis que passager dans cette ville.* En ce sens il est plutôt adjectif que substantif.

† Passalorynchites, s. m. plur. Hérétiques dont parle S.t *Augustin*, qui, en priant, avoient toujours le doigt sur les lèvres et même sur le nez. (Du grec *passalos* cheville, et *rugchos* bec, museau; *qui a une cheville sur la bouche.*)

Passant, ante, adjec. (*Pa-san, an-te*) Par où il *passe* beaucoup de monde; fréquenté: *Chemin passant, rue passante, ville passante*, où il aborde beaucoup d'étrangers, de voyageurs. — En ter. de Blason, se dit des animaux qui semblent marcher.

En passant, adverb. En chemin faisant, ou mieux en faisant chemin: *Je n'ai vu cette ville qu'en passant*; et fig. *Je vous donne cet avis en passant.*

Passant, s. m. Qui *passe* par une rue, par un chemin: *Il vend du cidre aux passans.* Il s'emploie souvent dans les épitaphes: *Arrête, passant, etc.*

† Passarilles, subs. f. plur. (*Pa-sa-ri-glie*, mouillez les *ll*) Raisins secs qu'on prépare à Frontignan.

Passation, subs. f. (*Pa-sa-cion*) Action de *passer* un contrat, etc.

Passavant, s. m. (*Pa-sa-van*) Sorte d'écrit portant ordre de laisser *passer* librement les marchandises qui ont déjà payé le droit, ou celles qui en sont exemptes.

Passe, s. f. (*Pa-ce*) En t. d'Escrime, botte

..'on exécute en *passant* le pied gauche devant le droit : on s'en sert contre un ennemi qui recule. — Aux jeux de Billard et de Mail, l'arche ou porte par laquelle il faut faire *passer* sa bille ou sa boule : *Être, se mettre, venir en passe.* — En ce sens, on dit fig. et famil. *Être en passe* (en état) *de... Il est en passe de faire fortune ; il est en belle passe.* — En termes de Marine, canal de mer entre deux bancs par où les vaisseaux peuvent *passer* sans échouer. — En term. de Banque, surplus pour faire le compte rond. — Chez le Teinturier, dernière façon qu'il donne à une couleur en la *passant* légèrement dans une cuve. — En t. de Lingère, partie du bonnet rond à laquelle sont attachés le fond d'une part, et de l'autre, les *papillons.* — Sorte de raisins secs. (Dans cette dernière acception, de l'espagnol *pasa*, qui signifie la même chose.)

PASSE, adv. Soit; à la bonne heure : *Passe pour cela ; passe pour la première fois ; passe encore si...* Il est familier.

PASSÉ, s. m. Temps écoulé : *Le passé, le présent et l'avenir.* — Chose faite; chose qui n'est passée : *Oublions le passé.* — Sorte de broderie dans laquelle la soie embrasse autant d'étoffe en dessus qu'en dessous.

PASSÉ, ÉE, part. p. et adj. Qui n'est plus. — Qui est vieux. — Qui a perdu son lustre.

PASSE, prép. Excepté. — Au-delà de...

† PASSE-BALLE *ou* PASSE-BOULET, s. m. (Artill.) Planche de bois, de fer ou de cuivre, percée en rond pour le calibre que l'on veut, en sorte qu'une balle ou un boulet y puisse passer en effleurant seulement les bords.

† PASSE-CARREAU, s. m. Espèce de tringle de bois, dont un des côtés est un peu arrondi, et qui sert aux Tailleurs pour passer leurs coutures au fer.

† PASSE-CHEVAL, s. m. Bateau plat qui accompagne les écluses d'eau, et dans lequel on passe les chevaux lorsqu'il faut changer de rivage.

† PASSE-CORDE, s. m. Outil de Bourrelier pour passer une corde ou lanière de cuir au travers de plusieurs courroies qu'on veut coudre ensemble.

† PASSE-DEBOUT, s. m. Acquit que donnent les Commis des douanes, des octrois, etc. pour les marchandises ou denrées qui doivent seulement traverser quelques villes ou quelques départemens sans y être déchargées.

PASSE-DIX, s. m. Sorte de jeu avec trois dés, dans lequel un des Joueurs parie d'amener plus de dix. Il faut pour que le coup soit compté, que deux dés marquent le même point, c. à d. qu'il y ait un *doublet.* Si les trois dés marquent également, c'est ce qu'on appelle *rafle.* Les coups où les trois dés marquent des points différens sont nuls.

PASSE-DROIT, s. m. Grace accordée *contre le droit* et l'usage ordinaire, sans tirer à conséquence. — Plus ordinairement, espèce d'injustice qu'on fait à quelqu'un en ne suivant pas l'usage.

PASSÉE, s. f. (*Pa-cé-e*) Action de *passer*, en parlant des bécasses : *Tuer des bécasses à la passée.* — Grand filet pour les prendre. — Trace du pied d'une bête. — Cheveux qu'on tresse sur les soies. — Chez les Tisserands, l'aller et le venir de la navette.

PASSE-FLEUR SAUVAGE, subst. f. COMPAGNON BLANC, ŒILLET DE DIEU, s. m. Plante annuelle, à fleur caryophyllée. On en cultive une espèce sous le nom de *Coquelourde à couronne*, *Coquelourde* ou *Coquelourde des Jardiniers.* — Voyez *Pulsatille.*

† PASSÈGE, subs. m. (Manège) Allure d'un cheval qui *passège.*

† PASSÉGER, v. a. (*Pa-cé-jé*) T. de Manège. Mener un cheval au *pas* ou au trot sur deux pistes, en le faisant marcher de côté ; en sorte que les hanches tracent un chemin parallèle à celui qui est tracé par les épaules. On dit aussi neutralement : *Ce cheval passège bien.*

PASSEMENT, s. m. (*Pâ-ce-man*) Proprement, petite dentelle d'or, de fil ou de soie. — Par extension, et dans l'usage ordinaire, tissu étroit et plat de fil d'or, de soie, de laine, etc. tels que les rubans, (ainsi nommé, dit *Ménage*, parce que ce passement *passe* [se met] en forme d'ornement sur les habits, sur les meubles, etc.)

PASSEMENTER, v. act. (*Pâ-ce-man-té*) Chamarrer de *passemens.*

† PASSEMENTERIE, s. f. (*Pâ-ce-man-te-rî-e*) Art de fabriquer des *passemens*, galons, rubans, franges, etc.

PASSEMENTIER, IÈRE, s. (*Pâ-re-man-tié, iè-re*) Celui qui fabrique toutes sortes de rubans et de *passemens.* — Marchand qui en fait commerce.

PASSE-MÉTEIL, s. m. (mouillez l'*l* finale) Blé dans lequel il y a deux tiers de froment contre un tiers de seigle.

PASSE-MUSCAT, s. m. *ou* PASSE-MUSQUÉE, s. f. (*Pâ-ce-mus-ka, ké-e*) Espèce de muscat.

PASSE-PAROLE, s. f. Commandement donné à la tête de l'armée, pour le faire *passer de bouche en bouche* jusqu'à la queue.

PASSE-PARTOUT, s. m. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. — Clef commune à plusieurs personnes pour ouvrir une même porte. — En t. de Gravure et d'Imprimerie, gravure dans laquelle on a réservé une ouverture pour y placer une autre pièce gravée ou une lettre. — Espèce de grande scie, dont les dents sont entr'ouvertes et détournées, et qui n'a que deux morceaux de bois à chaque bout, pour lui servir de bras.

Prov. et fig. *L'argent, une belle figure, etc. est un bon passe-partout ;* donne entrée partout.

PASSE-PASSE, s. m. *Tours de passe-passe*, 1.° tours d'adresse, de subtilité des Joueurs de gobelets. — 2.° Filouterie : *Faire des tours de passe-passe*, tromper adroitement.

PASSE-PIED, s. m. Sorte de danse bretonne, dont le mouvement à trois temps comme celui du ménuet, est beaucoup plus vif. — Air propre à cette danse.

PASSE-PIERRE *ou* PERCE-PIERRE, s. f. Plante maritime, vivace, ombellifère, dont on confit les feuilles dans le vinaigre, et qu'on nomme aussi *Bacile maritime*, *Criste* ou *Crête marine*, *Fenouil marin*, *Herbe de St.-Pierre.*

PASSE-POIL, s. m. (*Pâ-ce-poal*) Petit bordé d'or, d'argent, de satin, etc. qui sert un peu

des coutures d'un habit, au-dedans desquelles il est appliqué.

Passe-pomme, s. f. (*Pâ-ce-po-me*) Pomme précoce et sans pepins.

Passe-port, s. m. (*Pâ-ce-pôr*) Permission par écrit donnée par le Gouvernement de passer librement, et qui porte ordre pour la liberté et la sûreté du passage.

Fig. et fam. *Porter son passe-port avec soi*, se dit d'une personne que son heureuse physionomie, son esprit, etc. font bien recevoir par-tout.

Passer, v. n. (*Pâ-cé*; il prend l'auxiliaire *avoir*, 1.° quand il a un régime : *Il a passé de France en Angleterre; cela m'a passé de l'esprit; il a passé par Lyon, à travers la ville, dans la rue, sur le pont, etc.* Ainsi il y a une faute dans ce vers de *Boileau* : *Est passé* (leur sang) *jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrece*; il falloit *a passé*. — 2.° Quand il signifie *être reçu* : *Ce mot, cet avis a passé*. Lorsqu'il est sans aucun régime, il prend l'auxiliaire *être* : *L'armée est passée; cette fleur est passée; nos beaux jours sont passés.*) En général, aller d'un lieu à un autre, et traverser l'espace qui est entre deux. (Du lat. barbare *passare*, employé avec cette acception dans la basse latinité, et fait de *passus* pas. *Ménage*, d'après *Saumaise*.) — Il se dit dans le moral, des affections, des états de l'ame, etc. qui se succèdent : *Passer de la tristesse à la joie, de l'amour à l'indifférence, etc.* — En parlant des dignités, charges, possessions, etc. changer de main. — Il se dit des transitions qui se font dans le discours d'un point ou d'une matière à l'autre : *Passons à d'autres choses.* — S'écouler; ne demeurer pas dans un état permanent; aller vers la fin : *Le temps passe; la beauté passe comme une fleur.* Voyez *Se passer.* — Cesser, finir : *Sa colère passera; la faim lui a passé.* — Etre admis; être reçu : *Il ne passera pas à l'examen, à la revue, etc. Passer maître; cet avis a passé.* En t. de Palais, *cette affaire a passé à l'avis* ou *contre l'avis du Rapporteur*; a été jugée suivant ou contre l'opinion du Rapporteur. — Aux jeux de Billard et du Mail, faire passer la bille ou la boule par la *passe*. — Au jeu de l'Hombre, etc. ne point faire jouer. — Au jeu du Brelan, etc. ne point tenir le vade que fait un autre Joueur.

† *Passer debout* (Commerce), se dit des marchandises qu'on a obtenu de faire passer d'un lieu à un autre, sans en payer les droits. — *Cette monnoie passe pour tant*, est reçue pour tant dans le commerce.

Passer pour.... Etre estimé, réputé. — *En passer par...* se réduire, se soumettre à...

Passer de cette vie en l'autre, de cette vie à une meilleure, ou absolument et fam. *passer*; mourir, expirer. — *par les charges, etc.* s'élever par degrés des moindres charges aux plus grandes. — Fig. *par de rudes épreuves*, avoir beaucoup à souffrir en diverses occasions. — *par-dessus toutes les considérations* (figurém.), n'avoir égard à rien. — *par-dessus les beaux endroits d'un livre*, ne les point remarquer. — *en coutume*; devenir usité, ordinaire, habituel. — *de mode*, n'être plus à la mode. — *en proverbe*, devenir proverbe. — *par l'étamine* (figur.), être examiné sévèrement. — *outre, plus avant*; ajouter encore à ce qu'on a déjà fait. — *par la main du bourreau*; être puni corporellement par ordre de Justice. — *sur quelqu'un*; en term. d'Escrime, gagner le fort de son épee pour le saisir au corps, pour le désarmer.

Passer, v. a. (Il prend l'auxiliaire *avoir*) Traverser : *Passer le pont, la rivière.* — Transporter d'un lieu à un autre : *Passer du canon dans des bateaux; le Batelier m'a passé.* — Faire passer : *Passer un lacet dans un œillet.* — Mettre son habit. — Aller au-delà : *La boule a passé le but; passer les bornes.* — Dévancer : *Ce levrier passe tous les autres à la course.* — Figur. 1.° Surmonter ou mérite. — 2.° Etre au-dessus de la portée, de l'intelligence : *Cela me passe; cela passe l'imagination.* — En parlant du temps; employer, consumer : *Passer son temps à l'étude, au jeu.* — Pardonner : *Le monde passe plus aisément les vices que les ridicules.* — Faire couler des choses liquides, etc. au travers d'un tamis, d'un linge, d'une passoire : *Passer un bouillon, une décoction, de la farine*, etc. — Préparer; apprêter : *Passer une peau, une étoffe en couleurs.* — Faire, en parlant des actes : *Passer un contrat, une procuration, etc.* — Fig. Omettre; ne point parler de... *Passer sous silence.* — Approuver; alloner : *Passer un article, passer en compte, à compte.*

† *Passer son ordre à une lettre de change* (Commerce et Banque), l'endosser en faveur de quelqu'un à qui on en transmet la propriété. — *Passer des marchandises en fraude*, les faire entrer ou sortir sans payer les droits. — Fig. *Passer par l'étamine*; examiner sévèrement. — *une chose au gros sas*; ne l'examiner que superficiellement. — *condamnation* (figur.), avouer qu'on a tort. — *maître*; recevoir à la maîtrise. Fig. et fam. *on l'a passé maître; on l'a fait passer maître*; on a dîné ou soupé sans lui. — *un soldat par les armes*; le faire mourir à coups de fusil. — *au fil de l'épée*; égorger, massacrer. — *la lime sur un ouvrage* (fig.), l'achever, le polir, etc.

se Passer, v. réc. S'écouler, en parlant du temps; passer : avec cette différence, suivant *Roubaud*, que *passer* se rapporte à la totalité de l'existence, et *se passer*, aux différentes époques de l'existence : *Le temps passe si rapidement, qu'à peine avons-nous le loisir de former des projets, bien loin d'avoir celui de les exécuter. Une partie de la vie se passe à désirer l'avenir, et l'autre à regretter le passé.* — Perdre de son éclat, de son lustre, de sa force, de sa qualité. — S'abstenir, soit de gré, soit de force. — Se contenter de : *Il se passe de peu* ou *à peu.*

Passe-rage ou Chasse-rage, subst. f. Plante vivace, à fleur cruciforme, apéritive, incisive, emménagogue. Voy. *Cresson.* On donne au cresson des prés le nom de *Passe-rage sauvage* ou *petite Passe-rage.*

Passereau, subst. m. (*Pâ-ce-rô*, s. d.) Nom que l'on donne au moineau franc. — Dans la nouvelle classification de l'Hist. natur. on appelle *Passereau* un ordre d'oiseaux à quatre doigts, trois devant et un derrière, à tarses

foibles et courts, etc., qui, vivant toujours par paires, ont en general des femelles plus petites et moins brillantes, et dont les petits qui naissent aveugles et sans plumes, ont besoin de l'éducation de leurs parens. (Du latin *passer*, *passeris*.)

† Passeries, s. f. pl. *Traité des passeries*, Convention de Commerce qui permettoit aux François et aux Espagnols qui habitoient les frontières des deux Royaumes du côté des Pyrénées, de commercer en temps de guerre, par les *passages* des montagnes.

Passerilles *ou* Passes, s. f. pl. Il se dit de raisins muscats séchés au soleil, dont on fait un grand commerce. Voy. *Passarilles*.

† Passet, subst. m. (*Pa-cè*) Mesure romaine contenant cinq palmes. *Grand Vocab. franç.*

† Passe-tallee, s. f. (Musiq.) Composition qui n'est plus en usage aujourd'hui : elle étoit à trois temps fort lents, et les membres de ses phrases étoient de quatre mesures.

Passe-temps, s. m. Plaisir ; divertissement.

† Passette, subst. f. (*Pa-cè-te*) Long fil de laiton qui, tourné en spirale, forme une continuité d'anneaux, lesquels dans la fabrication des étoffes servent à tenir les soies de la chaîne écartees. — En t. de Tireurs d'or, portion de cercle dont une extrémité se termine en forme d'anneau conique, pour laisser *passer* le fil sous les roues du moulin.

Passeur, euse, s. (*Pa—ceur*, *eû-ze*) Celui, celle qui prend dans son bateau les personnes qui veulent *passer* une rivière.

† Passe-vin, s. m. (Physiq.) Instrument qui sert à faire passer une liqueur plus pesante à travers une autre moins pesante ; de l'eau, par exemple, à travers du vin, en les faisant changer mutuellement de place.

Passe-velours, s. m. *ou* Amarante, s. f. Sorte de plante qui fait l'ornement des jardins depuis le mois d'août jusqu'à la fin de l'automne, ainsi nommée parce qu'elle a l'œil du *velours*. On l'appelle autrement *Amarante*.

Passe-vogue, s. f. (*Pà-ce-vo-ghe*) Redoublement d'efforts que l'on fait faire à des Galériens pour voguer.

Passe-volant, s. m. (*Pà-ce-vo-lan*) Homme qui *passe* en revue et qui n'est pas enrôlé. — Fig. et fam. 1.° Celui qui s'introduit dans une partie de plaisir sans payer sa part de la dépense. — 2.° Celui qui entre aux spectacles sans payer, quoiqu'il n'en ait ni le droit ni la permission.

Passibilité, s. f. (*Pà-ci-bi-li-té*) Qualité de ce qui est *passible*.

Passible, adj. Qui peut souffrir, éprouver des sensations. (Du lat. *passibilis*, fait de *pati* souffrir.)

Passif, ive, adj. (*Pà-cif*, *f-ve*) En général ce qui est opposé à *actif* : *Principe passif* ; sujet sur lequel travaille l'agent physique : *Qualité passive*, qui rend propre à recevoir l'impression de cet agent. — En t. de Droit : *Dette passive*, à laquelle on est obligé envers un autre. — *Voix passive* ; pouvoir, capacité d'être élu. (Du latin *passivus*, fait de *passum*, supin de *pati*, *patior*.)

† Passi-flore, s. f. Voy. *Grenadille*.

Passion, s. f. (*Pa-sion*) Souffrance. Il ne se dit qu'en parlant de *Jésus-Christ* : *La Passion de Notre-Seigneur*. Proverbial. *Souffrir mort et passion* ; souffrir beaucoup. — Sermon qui se prêche le Vendredi-Saint sur la passion de *Notre-Seigneur*. — La partie de l'Évangile où elle est racontée. — En t. de Méd. Souffrance, affection, maladie : *Passion histérique* ; *passion iliaque*. — Mouvement impétueux de l'ame excité par quelque objet, comme l'amour, la haine, etc. (Du latin *passio*, fait de *passum*, supin de *pati*, en grec *pathéin* souffrir.) — Violente affection pour... *Il a une grande passion pour les tableaux*, ou *il a la passion des tableaux*. — Absolument et sans regime, la passion de l'amour : *Déclarer sa passion*. — Objet d'une passion : *La chasse*, *le jeu est sa passion*, *sa plus forte passion*. — Dans la Poés. la Peinture, la Musique, représentation vive des passions. — En termes de Philosoph. impression reçue dans un sujet. Dans ce sens il est opposé à *action*.

† Passions, pl. Certaines bordures, ordinairement de bois uni qui servent à encadrer des estampes d'une grandeur determince ; ainsi appelees, parce que les premières estampes pour lesquelles on en fit, représentoient la *passion* de Notre-Seigneur.

Passionné, ée, part. p. et adj. (*Pa-cio-né*) Rempli de *passion*. Il se dit des personnes, et des choses qui ont rapport aux personnes : *Passionné pour la gloire* ; *homme passionné* ; *air passionné*.

Passionnement, adv. (*Pa-cio-né-man*) Avec beaucoup de *passion*. Il ne se dit que de l'amour et du désir.

Passionner, v. act. (*Pa-cio-né*) Donner à ce qu'on débite, à ce qu'on chante, un caractère animé et qui marque de la *passion*. — Intéresser fortement : *Une ame que les grandes vertus passionnent*. — En ce sens c'est un mot nouveau.

se Passionner, v. réc. Se laisser aller à sa *passion* ; s'emporter, etc. — S'intéresser très-fortement pour...

Passivement, adv. (*Pa-ci-ve-man*) D'une manière *passive*.

Passoire, subst. f. (*Pa-soa-re*) Sorte de vase percé de plusieurs trous, qui sert à *passer* des légumes pour en tirer de la purée, etc.

Pastel, s. m. Crayon formé de couleurs pulvérisées, mêlées soit avec du blanc de plomb, soit avec de la céruse ou du talc, et incorporées avec une eau de gomme, de manière à former une pâte. (Du mot *pâte*, qui s'écrivoit et se prononçoit autrefois *paste*.) — Portrait, tableau peint au pastel. — Plante bisannuelle de la famille des Cruciformes, remarquable par la teinture bleue qu'on en retire. On distingue le *pastel franc* ou *cultivé* et le *pastel sauvage*. On l'appelle aussi *Guède* ou *Guesde*.

Petit pastel de Normandie, Voyez *Volède*.

Orangé pastel, couleur orangée qui tire un peu plus sur le brun que l'orange ordinaire.

Pastenade, Voy. *Panais*.

Pastenague, s. f. (*Pas-te-na-ghe*) Poisson de mer de la forme d'une raie.

Pasteque, subst. f. (*Pas-tè-ke*) Melon d'eau, dont la chair est très-rafraîchissante.

Pasteur, subst. m. Berger. Il ne se dit au

propre que des gardeurs de moutons, et dans les histoires anciennes. — Au fig. Ecclésiastique chargé du soin des ames; Evêque, Curé. (Du latin *pastor*, fait de *pascere* paître.)

PASTICHE, s. m. En Peinture, 1.° Tableau qui n'est ni original ni copie, mais qui est formé de différentes parties prises dans d'autres tableaux. (De l'ital. *pasticcio* pâté; parce qu'un pâté est ordinairement composé de différentes viandes.) — 2.° Tableau où l'on a imité le goût, le coloris, etc. d'un Peintre. — En Littérature et par extension, imitation affectée du style d'un Ecrivain. — En Musiq. Opera composé de morceaux de différens maîtres.

† PASTILLAGE, s. m. (mouillez les *ll*) Espèce de pâte de sucre dont on garnit des assiettes montées dans les desserts.

PASTILLE, s. f. (mouillez les *ll*) Composition de pâte d'odeur, bonne à manger ou à brûler. (Du latin *pastillus*, employé avec la même acception, et qui signifie proprement *un petit gâteau rond.*)

† PASTISSON, s. m. Voy. *Courge*.

† PASTOPHORES, s. masc. pl. (*Pas-to-fo-re*) Terme d'Archéologie. Prêtres qui portoient le lit de *Vénus* dans certaines cérémonies: ils pratiquoient la médecine en Egypte. — Autres Prêtres chargés de lever le voile, qui à la porte des Temples égyptiens, cachoit la Divinité. (Du grec *pastas* lit, ou *pastos* voile, et *phérô* je porte.)

PASTOPHORIE, s. fém. (Archéol.) Habitation près des temples où logeoient les *Pastophores*.

PASTORAL, ALE, adject. Qui appartient au Pasteur: *Chant, habit pastoral, vie pastorale.* (Du latin *pastoralis.*) — Fig. *Le soin pastoral des ames; sollicitude, instruction pastorale.*

Poésie pastorale; imitation de la vie champêtre, représentée avec tous ses charmes possibles.

PASTORALE, s. f. Pièce de Théâtre dont les personnages sont des Bergers et des Bergères. — Chanson, air de danse d'un caractère simple et naïf, assorti aux mœurs champêtres.

PASTORALEMENT, adv. (*Pas-to-ra-le-man*) En bon *Pasteur*. Il ne se dit qu'au figuré.

† PASTORELLE, s. m. pris de l'italien *pastorella* (Musiq.) Air italien dans le genre pastoral. La mesure est à six huit. Il a plus de grace et d'accent que l'ancienne pastorale des François, qui est ordinairement à deux temps et dans le caractère de la musette.

PASTORICIDES, subst. m. plur. Hérétiques du seizième siècle qui, dans leur rage contre l'Eglise romaine, poursuivoient sur-tout et massacroient les *Pasteurs*, c. à d. les Evêques, les Curés, etc. (Du lat. *pastor*, *pastoris* pasteur, et *cædere* tuer.)

PASTOUREAU, ELLE, subst. (*Pas-tou-rô*, s. d. *rè-le*) Petit Berger, petite Bergère. Usité dans des chansonnettes.

† PASTOUREAUX, s. m. pl. Fanatiques qui pendant la captivité du Roi S.t *Louis* en Egypte, exercèrent en France de grands ravages, sous la conduite d'un Moine apostat, nommé *Jacob*, qui s'étoit échappé d'un couvent de l'ordre de Cîteaux en Allemagne.

† PASTRAMA, s. f. Nom qu'on donne au bœuf salé à Constantinople.

† PASTREMENS, s. m. plur. (*Pas-tre-mnn*) A Constantinople, peaux de bœufs et de vaches qu'on lève en hiver.

PAT, s. m. Aux Echecs, *être pat*, ne pouvoir plus jouer sans mettre son roi en échec. Qui est *mat* a perdu la partie; qui est *pat* la recommence: c'est une partie à refaire. (Suivant *Ménage*, de l'italien *patto* ou *patta*, qui signifie la même chose, et dont l'origine est très-incertaine.)

PÂT, s. m. (*Pâ*) En t. de Fauconnier: Mangeaille. (Du lat. *pastus* nourriture.)

† PATAC, subst. m. Petite monnoie d'Avignon, valant environ deux deniers tournois ou $\frac{2.0}{243}$ centimes.

PATACHE, s. f. Vaisseau léger pour le service des navires. — Petit bâtiment pour la garde des rivières et des passages où on lève quelques droits.

PATAGON, s. m. Monnoie d'argent chez les Espagnols, valant à-peu-près 3 liv. tournois ou 2 francs 96 centimes. Il y a en divers autres pays, sous le même nom, des monnoies dont la valeur moyenne est d'environ 5 liv. tournois ou 4 fr. 94 centimes.

† PATALAM, s. m. Chez les Banians ou les Idolâtres de l'Indostan, abîme souterrain qu'ils se représentent comme un lieu de tourmens: c'est proprement leur enfer.

† PATAQUE, subst. fém. Monnoie effective de Batavia, qui se divise en 6 mas ou 24 caches. — Monnoie d'argent du Brésil, qui y a cours pour 320 reis, et n'en vaut que 240 en Portugal. — Monnoie de compte en Barbarie, dont on distingue deux sortes: La *pataque chique* (de l'espagnol *chico* petit), valant 232 aspres; et la *pataque d'aspres*, valant 8 temines, dont chacune vaut 29 aspres. Les deux pataques valent à-peu-près 27 à 28 sols tournois, 1 fr. 38 cent. La piastre ou *pataque gourde* (de l'espagnol *gordo* gros) est une monnoie réelle, valant 3 *pataques chiques*. — Monnoie turque d'argent, qui vaut 6 liv. tournois ou 5 fr. 93 centimes.

† PATAR, s. m. Petite monnoie réelle et de compte en Flandre et en Hollande. Elle vaut 2 deniers de gros, et porte plus communément le nom de *sol* ou de *Stuyver*.

† PATARA, subst. m. (Marine) Faux hauban ou galhauban volant, que l'on marie avec les estropes capelées sur les bas mâts, pour les appuyer.

PATARAFFE, s. f. (*Pa-ta-ra-fe*) Traits d'Ecriture informes; lettres confuses, etc. Style plaisant et moqueur.

† PATARASSE, s. f. (Marine) Espèce de ciseau à froid, qui dans la construction des vaisseaux sert à ouvrir les joints entre les bordages, pour en faire la conture.

† PATARASSER, v. a. (*Pa-ta-ra-cé*) Terme de Marine. Presser l'étoupe dans les coutures avec la *patarasse*.

PATARD, s. f. (*Pa-târ*) Petite monnoie: *Cela ne vaut pas un patard.* Style familier.

PATATE, subst. f. Sorte de pomme de terre d'Amérique.

PATAUD, s. m. (*Pa-tô*) Jeune chien qui a de grosses pates.

Prov. et fig. *Etre à nage pataud*, dans l'abondance.

PATAUD, AUDE. Figur. et famil. gros enfant potelé. — Personne grossièrement faite.

PATAUGER, v. n. (*Pa-tô-jé*) Marcher dans une eau bourbeuse.

† PATAVINITÉ, s. fém. (Critique) Faute de langage qu'on a reprochée à *Tite-Live*, et qu'il avoit tirée de Padoue sa patrie, appelée autrefois *Patavium*. On a beaucoup et inutilement écrit pour savoir en quoi consistoit cette *Patavinité*.

PATAZ, s. m. Petite monnoie de Hongrie, qui vaut le quart d'un Gros d'Empire.

PATE, s. f. (*Pa-te*) Pied des animaux quadrupèdes, qui ont des doigts, des ongles et des griffes; et de tous les oiseaux hormis les oiseaux de proie. — On le dit aussi des écrevisses, des araignées, etc. — Fig. et fam. Pied ou main de l'homme: *Ne pouvoir remuer ni pied ni pate*: être très-las ou très-foible. Il se prend presque toujours en mauvaise part. (Suivant *Borel*, du grec *patéin* fouler aux pieds. Suivant M. *Morin*, de *podes*, pluriel de *pous*, *podos* pied.) — En Botanique, racine qui a quelque ressemblance avec la pate d'un animal: *Pates d'anemone*, *pates* ou *griffes de renoncule*. — Dans le Chanvre, côté de sa racine. — Pied d'un verre, d'une coupe, etc. — Partie inférieure de la cloche qui va en s'amincissant. — En Musique, 1.° Ouverture inférieure des instrumens à vent: flûtes, hautbois, etc. — 2.° Instrument à plusieurs pointes, pour régler le papier de Musique. — Partie mobile de l'outil des Menuisiers appelé *Sergent*. — Sorte de clou dont la tête est aplatie en forme d'ovale, et percée de plusieurs trous, pour l'attacher contre une planche, etc. — Chez les Bouchers, crochet à queue d'hirondelle, ou cheville de bois avec un mentonnet, pour y accrocher la viande. — En t. de Tailleur, de Lingère, etc., petite bande d'étoffe, etc. doublée ou non, avec ou sans boutonnière, servant à attacher quelque partie d'un vêtement, etc. telle que celle qui se passe dans une boucle, pour serrer par derrière la ceinture d'une culotte, etc.

Pates d'ancre; triangles recourbés qui la font mordre au fond de l'eau.

Faire pate de velours, se dit du chat qui retire ses griffes en donnant la pate. — Figur. Cacher sous des dehors caressans le pouvoir et le dessein de nuire. — Proverb. *Tirer les marrons du feu avec la pate du chat*. *Bailler le chat par les pates*. Voyez *Chat*.

Fig. et fam. *Trouver quelqu'un sous sa pate*, à sa portée. — *Se tirer des pates de quelqu'un*; se soustraire à son pouvoir ou simplement à ses persécutions, à ses importunités. — *Marcher à quatre pates*, sur les mains et sur les pieds. — *Mettre la pate sur quelqu'un*, 1.° le maltraiter. — 2.° Se rendre maître de son esprit; prendre de l'ascendant, de l'empire sur lui. — *Passer sous la pate de quelqu'un*, en être maltraité. — *Etre entre les pates de...* être soumis à l'examen d'un homme dont on a lieu de craindre la sévérité. — *Tenir sous sa pate*, être en état, en pouvoir de faire déplaisir à... — *Donner un coup* ou *des coups de pate à quelqu'un*, lâcher contre lui un trait vif et malin. — *Graisser la pate à quelqu'un*, le corrompre, le gagner par argent.

† *Pate de Lion*, *Cotonnière étoilée*, *Herbe à coton*, plante des Alpes, à fleur flosculeuse, dont on compte plusieurs espèces. — *Pate d'oie*, genre de plantes à fleurs à étamines, qui renferme de nombreuses espèces auxquelles se rapportent le *Bon Henri*, l'*Ambrosie* ou *Thé du Mexique*, le *Piment* ou *Botrys*, etc. — En t. de Charpentier, enrayure formée par l'assemblage des demi-tirants qui retiennent les chevets d'une vieille Eglise. — Plusieurs allées dans un bois qui aboutissent à un même centre, comme les rayons du cercle.

† *Mouiller en pate d'oie* (Marine), mouiller sur trois ancres, disposées en triangle, à l'avant du vaisseau.

PATÉ, ÉE, adj. En ter. de Blason, *croix patée*, dont les extrémités sont en forme de pate.

PÂTE, s. f. Farine détrempée et pétrie pour faire du pain, de la pâtisserie, etc. (Du lat. *pasta*.) On écrivoit autrefois *paste*. — Diverses choses broyées et pulvérisées qu'on met en masse en les humectant. — Figur. et famil. 1.° Complexion, constitution: *Il est de bonne pâte*. — 2.° Naturel: *C'est une bonne pâte d'homme*, *la meilleure pâte d'homme*. — Dans l'Amérique espagnole, barres de verre qui sortent sans avoir reçu la marque du Roi.

† *Pâtes de verre*, en. t. d'Artistes et d'Antiquaires, composition de pierres gravées factices, que les Anciens nommoient *vitrum obsidianum*.

† *Peindre dans la pâte* (Peinture), fondre les tons, et retrouver les formes de la nature au milieu d'une grande quantité de couleur dont on a chargé un tableau, dès le premier travail de l'empâtement. — *Estampe d'une belle pâte* (Gravure), dont les tailles ont de la souplesse, de la largeur, et sur-tout du moelleux et de la couleur. — *Tomber en pâte* (Imprim.), se dit d'une forme dont les caractères se détachent et se séparent d'eux-mêmes.

Prov. *Mettre la main à la pâte*; aider les autres à travailler.

PÂTE, s. m. Pièce de pâtisserie qui renferme de la chair, du poisson, etc. (Viande enfermée dans de la pâte.) — Goutte d'encre tombée sur du papier. — Dans la Gravure, endroits noirs qui se trouvent dans les ombres par la confusion que l'eau forte fait sur les hâchures serrées et croisées. — En t. d'Imprimer. caractères mêlés et confondus sans aucun ordre. — Chez les Lapidaires, assemblage de plusieurs espèces de pierres de nature et de forme différentes, que l'on expose en vente: *Vendre*, *acheter un pâté de pierres*. — Petit ustensile de Brodeur à plusieurs cases. — Dans l'Archit. militaire, fortification de figure ronde, attachée au corps d'une place ou d'un ouvrage avancé.

† *Pâté de cheveux* (Perruquier), cheveux fortement roulés sur des bobines, qu'on enferme dans de la pâte à laquelle on donne les trois-quarts de cuisson.

Figur. et fam. *Un gros pâté*, un gros enfant potelé. — *Faire le pâté*, arranger les cartes pour se donner beau jeu. — Proverb. *Hâcher menu comme chair à pâté*; hâcher par morceaux, mettre en pièces.

PÂTÉE, s. f. Pâté fait avec des recoupes de son qu'on donne à la volaille pour l'engraisser. — Mélange de pain émié et de viande pour les animaux domestiques.

† PATELET, s. m. (Pêche) Morue qui tient le cinquième rang dans le triage qu'on en fait en Normandie. On dit aussi dans le même sens, *valide*.

PATELIN, s. m. (*Pa-te-lein*) Homme souple et artificieux, qui par des manières flatteuses et insinuantes fait venir les autres à ses fins. Styl. fam. (De la farce de *maître Pierre Pathelin*, rajeunie sous le titre de l'*Avocat Patelin*. V. *Revenons à nos moutons* au mot *Mouton*.) V. *Patelineur*. — En ter. de Verr. petit creuset d'essai.

PATELINAGE, sub. m. Manière insinuante et artificieuse d'un *patelin*. Il est familier.

PATELINER, v. n. (*Pa-te-li-né*) Agir en *patelin*.

PATELINER, verb. act. Ménager adroitement l'esprit d'un homme dans la vue de quelque interêt. — Manier une affaire avec adresse pour la faire réussir comme on souhaite. Il se prend toujours en mauvaise part.

PATELINEUR, EUSE, subst. et adj. Il se dit dans le même sens que *Patelin*; avec cette différence cependant, que *Patelin* marque la qualité, le défaut, le vice; et *patelineur*, l'action de faire le *patelin*, l'habitude du *patelinage*; de même que *papelard* designe non seulement le vice, mais la manie, l'affectation, l'excès. On est *patelin* par caractère, et par un caractère souple et artificieux; on est *patelineur* par le fait et par les manières propres du *patelin*; on est *papelard* par hypocrisie et par un manège caché. *Roubaud*.

PATELLAIRES, adj. masc. pl. (*Pa-tèl-lè-re*) T. de Mythol. *Dieux patellaires*, ceux du dernier ordre, tels que les Lares et les Pénates, auxquels on faisoit des offrandes, non dans des patères, mais dans de petites écuelles à l'usage des pauvres, appelées en lat. *patellæ*. (Du latin *patellarii*.)

† PATELLE, s. fém. (*Pa-tèl-le*) Genre de Mollusques de la famille des Dermobranches, dont le corps est protégé par un têt d'une seule pièce en forme de petit vase. (Du lat. *patella* petit vase qui servoit aux sacrifices, etc.)

PATÈNE, subst. fém. Vase sacré en forme de petite assiette qui sert à couvrir le calice. (Du lat. *patena*, employé dans le même sens par les Lithurgistes, et qui, dans *Columelle*, signifie un petit vase évasé, fait de *patere* être ouvert.)

PATENÔTRE, s. f. Le *Pater* et les autres premières prières qu'on apprend aux enfans. (Corruption du lat. *Pater noster*, notre père.) Par extension, toutes sortes d'autres prières chrétiennes. — Au plur. 1.° grains d'un chapelet; 2.° le chapelet tout entier. Il est populaire dans toutes ces acceptions. — En Archit. espèces de perles ou de grains de chapelet, dans les astragales, les baguettes, etc.

Proverbial. et bassement: *Dire la patenôtre de singe*; gronder; murmurer entre ses dents.

† PATENÔTRES, plur. Morceaux de liège qui soutiennent au-dessus de l'eau les filets des Pêcheurs.

† PATENÔTRÉ, ÉE, adject. (Blason) *Croix patenôtrée*, faite de grains tels que ceux du chapelet.

PATENÔTRIER, s. m. (*Pa-te-nô-trié*) Celui qui fait et vend des *patenôtres*, ou grains de chapelet, etc.

PATENT, ENTE, adj. (*Pa-tan*, *an-te*) Ter. de Chancellerie: *Acquit patent*; brevet portant gratification d'une somme d'argent et servant d'acquit au payeur. — *Lettres patentes*; lettres en forme et scellées du grand sceau. (Du latin *patens* ouvert; parce que ces lettres se délivroient toutes ouvertes, à la différence des *Lettres closes*, des lettres de cachet.)

† PATENTES, s. f. pl. Lettres accordées par une Université, etc. *On lui a délivré ses patentes, des patentes de Docteur*. On dit aussi au singulier: *Obtenir une patente; montrer, produire sa patente*.

La patente de Languedoc; droit qui se percevoit sur les marchandises et denrées qui sortoient du Languedoc.

PATER, s. m. pris du Latin. L'Oraison Dominicale: *Dire son Pater*. Les gros grains d'un chapelet sur lesquels on dit le *Pater*.

Familièrement: *Savoir une chose comme son Pater*, parfaitement bien. — *Ne savoir pas son Pater*; être fort ignorant.

† PÂTER, v. n. (*Pâ-te*) T. de Chasse. Se dit d'un lièvre qui, dans un terrain inondé par la pluie, emporte la terre avec ses pieds.

PATÈRE, s. fém. Terme d'Antiquaire: Vase très-ouvert dont on se servoit dans les sacrifices. (Du lat. *patera*, æ, fait dans le même sens, de *patere* être ouvert.) — En Architect. ornement en forme de patère, dans les métopes de la frise dorique.

PATERNEL, ELLE, adj. Tel qu'il convient à un Père: *Amour paternel*; *tendresse paternelle*. — Tel qu'il appartient à la qualité de père: *Autorité paternelle*. — Du côté du père: *Parens*, *biens paternels*. (Du lat. *paternus*.)

PATERNELLEMENT, adv. (*Pa-ter-nè-le-man*) D'une manière *paternelle*.

PATERNITÉ, subst. f. Titre, qualité de père. Il ne se dit que dans le Dogmatique. — Titre d'honneur donné aux Religieux.

PÂTEUX, EUSE, adject. (*Pâ-teû*, *eû-ze*) Il se dit, 1.° du pain qui n'est pas assez cuit. — 2.° Des choses qui font dans la bouche le même effet que feroit de la *pâte*. — 3.° De la bouche, de la langue, qui est comme *empâtée* d'une salive épaisse. — 4.° D'un chemin qui est en terre grasse, molle et à demi détrempée. — 5.° En t. de Peinture, d'un pinceau ferme, nourri, gras et moelleux; des chairs qui sont peintes largement, moelleusement et dans la *pâte*, etc.

PATHÉTIQUE, adj. (*Pa-té-ti-ke*) Qui remue, qui excite les passions. (Du grec *pathos* passion, fait de *pathô* ou *paschô* je souffre.) — On dit aussi subst. *le Pathétique*.

PATHÉTIQUEMENT, adv. (*Pa-té-ti-ke-man*) D'une manière *pathétique* et touchante.

PATHÉTISME, subst. m. L'art d'émouvoir les passions. *Trév.*

PATHOGNOMONIQUE, adject. (*Pa-to-gno-mo-ni-ke*) Terme de Médecine : *Signes pathognomoniques*, propres et particuliers à la santé ou à chaque maladie. (Du grec *pathos* disposition, maladie, affection, et *gnômonikos* qui dénote, qui indique, dérivé de *ginôskô* je connois.)

PATHOLOGIE, s. f. Partie de la Médecine qui considère la nature, les différences, les causes et les symptômes des maladies. (Du grec *pathos* affection, maladie, et *logos* discours.)

PATHOLOGIQUE, adj. (*Pa-to-lo-gi-ke*) Qui appartient à la *pathologie*.

PATHOS, s. m. (on prononce l'*s*) Les mouvemens ou passions qu'un Orateur excite dans l'ame de ses Auditeurs : *Il entend bien le pathos*, à remuer les passions. Il ne se dit plus que dans le style plaisant et moqueur, pour signifier une chaleur affectée et déplacée dans un discours, dans un ouvrage. (Mot purement grec qui signifie *passion*.)

PATIBULAIRE, adj. (*Pa-ti-bu-lè-re*) Qui appartient au gibet : *Fourches patibulaires*. — Qui sent le gibet : *Mine, physionomie patibulaire*, d'un méchant homme. — Substantiv. et famil. *Le patibulaire*, les faits qui concernent les malfaiteurs exécutés à mort. (Du lat. *patibulum* gibet, potence.)

PATIEMMENT, adv. (*Pa-cia-man*) Avec *patience*.

PATIENCE, s. fém. (*Pa-cian-ce*, en vers, *ci-an-ce*) Vertu qui fait supporter les adversités, les douleurs, les injures, etc. avec modération et sans murmure : *Prendre patience ; prendre son mal en patience*. (Du lat. *patientia*, fait de *pati* souffrir, supporter.)

Prendre patience ; avoir ou *se donner patience*, attendre sans s'impatienter, sans agitation.

Patience (*grande*) *des jardins*, *Rhubarbe des Moines*, *Rhapontic des montagnes*, plante apétale, vivace, agreste et cultivée, dont la racine est amère, astringente et stomachique. — *Patience rouge*, *Sang de dragon*, plante apétale, bisannuelle, originaire de Virginie, cultivée dans les jardins, et qui rend un suc rouge. — *Patience*, *Parelle des marais*, plante du même genre, vivace et qui croît dans les marais. Les espèces de ce genre sont très-nombreuses.

PATIENCE, interject. Ayez patience. — On le dit aussi par forme de menace : *Patience ! j'aurai mon tour*.

PATIENT, s. m. (*Pa-cian*, en vers, *ci-an*) Celui qui a été condamné à mort et qu'on va exécuter. (Du lat. *patiêns*, part. a. de *pnti* souffrir.) — Figur. et famil. Celui qui souffre une opération douloureuse par la main d'un Chirurgien. — En Philosophie, et par opposition à *agent*, le sujet sur lequel on agit. — Dans la Musique scholastique, la note d'un accord consonnant qui demeure immobile, tandis que l'autre se meut de manière à rendre celle-ci dissonnante.

PATIENT, ENTE, adj. Qui souffre les maux, les injures avec *patience*. — Qui supporte les fautes, les défauts, etc. avec honte, avec douceur. — Qui attend, qui persévère avec tranquillité. — En Philosophie, qui reçoit l'impression d'un agent physique. (Du lat. *patiens*.)

PATIENTER, v. neut. (*Pa-tian-té*) Prendre *patience* ; Attendre patiemment, avec *patience*.

PATIN, s. m. (*Pa-tein*) Sorte de soulier de femme, aussi élevé par devant que par derrière. — Chaussure garnie de fer par dessous pour glisser. (Suivant *Borel*, du grec *patéin* fouler aux pieds ; suivant *Ménage*, du françois *paste* grand pied.) — Chez les Charpentiers et les Menuisiers, en général, toute pièce de bois mi-plat, couchée par terre, et servant à porter quelque chose. — Ais fort épais sous la charpente d'un escalier. — En termes d'Imprimerie, 1.° morceau de bois qui sert à assembler le bas des jumelles d'une presse. — 2.° Pièce de bois dans laquelle s'assemblent les traverses du berceau. — En term. de Ponts et Chaussées, pièce de bois couchée sur un pilotage, et sur laquelle on pose les plateformes pour fonder dans l'eau. — On donne le même nom à toute pièce de bois couchée sur un terrain qui n'est pas solide, et sur laquelle pose le bout inférieur d'un étai, etc.

† PATINE, s. f. (Archéol.) Belle et brillante couleur de vert-de-gris que prend souvent le cuivre ancien, et qui caractérise les statues et autres ouvrages antiques. (De l'italien *patina*, employé dans le même sens.)

PATINER, v. neut. (*Pa-ti-né*) Aller sur la glace avec des *patins*.

PATINER, verb. act. Manier indiscrètement. (De *pate*, dit famil. pour *main*.)

PATINEUR, s. m. Celui qui glisse sur la glace avec des *patins*. — Celui qui manie les mains et les bras d'une femme. En ce sens il est libre.

PÂTIR, v. n. Souffrir de la misère. — Être puni : *Souvent les bons pâtissent pour les méchans ; vous en pâtirez*. Il est fam. (Du lat. *pati* souffrir.)

† PATIRA, s. m. Petit tapis de litière, sur lequel les Tailleurs font porter les boutonnières de l'habit qu'ils repassent, afin qu'elles ne soient point aplaties par l'action du carreau.

PÂTIS, s. m. (L'*s* ne se prononce que devant une voyelle.) Lieu où l'on met paître les bestiaux. Voyez *Pacage*. (Du lat. *paseere* ou *pasci* paître, dont on a fait, dans la basse latinité *pasticium*.)

PÂTISSER, v. neut. (*Pâ-ti-cé*) Faire de la *pâtisserie*.

PÂTISSERIE, s. f. (*Pâ-ti-ce-rî-e*) *Pâte* préparée et assaisonnée d'une certaine manière, et cuite au four. — Art du *pâtissier*.

PÂTISSIER, IERE, s. (*Pâ-ti-cié, iè-re*) Celui, celle qui fait des *pâtés* et autres pièces de four.

PATISSOIE, subst. fém. (*Pa-ti-soa*) Étoffe de soie de la Chine.

PATOIS, subst. m. (*Pa-toâ*) Sorte de langage grossier d'un lieu particulier. (Suivant *Ménage*, du latin *patrius*, sous-entendu *sermo* ; *sermo patrius*, langage paternel, du pays.)

† PATOLLES, s. f. pl. Étoffes de soie des environs de Surate.

PATON, subst. m. Petit morceau de cuir dont on renforce le bout d'un soulier en dedans. — Morceau de *pâte* dont on engraisse les chapons, les poulardes, etc. — Chez les Potiers de terre, motte de terre plus petite que le ballon. — Dans les Verreries, rouleaux de

terre, qui, mis les uns sur les autres, forment le creuset.

PATORÉALE, subst. fém. Espèce de canard du Chili qui a une crête rouge sur le bec.

† PATOUILLE, s. f. (*Pa-tou-glie*, mouillez les *ll*) Dans les grosses forges, machine qui sert à séparer la terre des mines de fer.

† PATOUILLET, subst. m. (*Pa-tou-glie*, en mouillant les *ll*) T. de Minéralogie : Machine en forme de huche, dans laquelle on agite le minérai, pour le séparer des parties terreuses.

† PATOUILLEUSE, adject. (*Pa-tou-glieu-ze*; mouillez les *ll*) Terme de Marine. *Mer patouilleuse*, mer grosse relativement aux embarcations, aux chaloupes, aux canots, etc.

† PATOW, s. m. Terme de Relation. Arme offensive des Indiens de la mer du Sud : c'est une espèce de casse-tête.

PATRAQUE, s. f. (*Pa-tra-ke*) Machine usée et de peu de valeur : *Sa montre est une patraque.* Il est familier.

PATRAT *ou* PERE PATRAT, s. m. Chef des Féciaux chez les anciens Romains. *Tite-Live* parle du *Père Patrat* (*Pater Patratus*), comme d'un Officier répondant, à-peu-près, à nos hérauts d'armes. (Du lat. *patrare* faire, accomplir, exécuter.)

PÂTRE, subst. m. Celui qui garde des troupeaux de bœufs, de vaches, etc. (Corruption du latin *pastor* pasteur.)

Patres, *ad patres*. *Aller ad patres* (vers ses pères, ses aïeux), mourir. *Envoyer ad patres*, faire mourir. Bas et burlesque.

PATRIARCAL, ALE, (*Trév.*) adj. (*Pa-tri-ar-kal*) Qui appartient au *Patriarche*; *Siége patriarcal*; *Dignité patriarcale.*

PATRIARCAT, subst. masc. (*Pa-tri-ar-ka*) Dignité de *Patriarche.*

PATRIARCHE, subst. m. Nom qu'on donne à plusieurs saints personnages de l'ancien Testament, Noé, Abraham, etc.—Titre de dignité dans l'Eglise, au-dessus de celle des Archevêques. — Instituteur d'un Ordre Religieux. (Du grec *patriarchès*, qui signifie proprement *chef de famille*, formé de *patria* famille, et *archos* chef.)

PATRICE, subst. m. Dignité instituée dans l'Empire Romain par Constantin. Elle donnoit à celui qui en étoit revêtu le premier rang dans l'Empire après les Césars.

† PATRICES, adj. m. pl. (Mythol.) *Dieux Patrices*, huit Dieux des anciens Romains, qu'ils croyoient chargés de gouverner l'univers. C'étoient Janus, Saturne, le Génie, Pluton, Bacchus, le Soleil, la Lune et la Terre. (Du latin *patricii*, *orum*, fait de *patres* pères.)

PATRICIAT, subst. m. (*Pa-tri-cia*) Dignité de *Patrice.*

PATRICIEN, IENNE, adj. Qui étoit issu des premiers Sénateurs institués par Romulus : *Famille Patricienne.* (Du lat. *patricius*, fait, dans la même signification de *Patricii*, *orum*, Patricien, lequel vient de *patres* pères.)

PATRICIEN, subst. m. Descendant des premiers Sénateurs de Rome : *Les anciens*, *les nouveaux Patriciens.*

PATRIE, subst. fém. Pays, Etat, Province ou Ville où l'on a pris naissance. (Du latin *patria*, sous-entendu *terra*, terre paternelle, où ont vécu nos pères.) —*La céleste Patrie*, le Ciel.

† PATRIMES *et* MATRIMES, s. m. pl. (Archéol.) Ceux dont les pères et les mères étoient encore vivans. On les choisissoit pour chanter des hymnes dans les sacrifices, etc., et pour conduire la nouvelle mariée dans la maison de son époux. (Du lat. *patrimus*, qui a encore son père vivant; *matrimus*, qui a encore sa mère.)

PATRIMOINE, s. m. (*Pa-tri-moa-ne*) Bien qui vient du père et de la mère. (Du latin *patrimonium.*)

Le patrimoine de Saint Pierre, une partie du domaine que le Pape possédoit en Italie.

PATRIMONIAL, ALE, adject. Qui est du *patrimoine.*

PATRIOTE, subst. m. et fém. Celui, celle qui aime sa *patrie* et qui cherche à lui être utile.

PATRIOTIQUE, adj. (*Pa-tri-o-ti-ke*) Qui appartient au *patriote* : *Sentimens*, *vues patriotiques.*

PATRIOTISME, s. m. Caractère d'un *patriote.*

† PATRIQUES, s. m. pl. (Archéol.) Sacrifices des anciens Perses, en l'honneur du Dieu *Mythra.* Ces fêtes étoient les mêmes que les *Mythriaques.* (Du latin *patrica*, *orum*, qu'on trouve dans *Lampsaque* avec la même signification.)

† PATRISTIQUE, s. f. (Hist. ecclésiast.) Science des choses relatives aux *Pères* de l'Eglise, à leur vie, à leur doctrine, à leurs œuvres, etc. (Du latin *pater*, *patris* père.)

PATROCINER, v. n. (*Pa-tro-ci-né*) Parler longuement et jusqu'à l'importunité, pour tâcher de persuader. Il est vieux. (Du latin *patrocinari* plaider.)

PATRON, subst. m. Modèle : *Patron de dentelle*, etc.—En Peinture, papier ou carton découpé à jour, qu'on applique sur une toile, etc., pour imprimer avec de la couleur la partie de cette toile qui est demeurée à découvert. — On le disoit autrefois, dans le même sens, des personnes. Il s'est conservé dans cette phrase familière : *Se former sur un bon* ou *sur un mauvais patron.* — Protecteur. Il se dit du Saint dont on porte le nom, et il a pour fém. *Patronne.* — Par extension; homme puissant auquel on s'attache, sous la protection duquel on se met. C'est en ce sens que ce mot est employé en parlant des Anciens. (Du latin *patronus*, fait de *pater* père, parce que le patron faisoit l'office du père.) — Défenseur. — Celui qui commande aux matelots d'un vaisseau, d'une galère, d'une barque; qui veille à la manœuvre, etc. — Celui qui a droit de nommer à un bénéfice : *Patron Ecclésiastique*; *patron laïque.*

Fam. *Patron de la case.* Voy *Case.* —Figur. *Patron de la barque*; celui qui a le plus de crédit dans une société, dans une affaire, etc.

PATRONAGE, s. m. Droit de nommer ou de présenter à un bénéfice vacant. Voyez *Patron* dans sa dernière acception.

† *Ouvrage de patronage* (Peinture), fait au moyen d'un *patron.*

PATRONIMIQUE, adj. (*Pa-tro-ni-mi-ke*) Nom commun à tous les descendans d'une race et

tiré de celui qui en est le père : c'est ainsi qu'on appeloit *Eacides* les descendans d'*Eaque*; *Héraclides*, les descendans d'*Hercule*, etc. *Patronymique* seroit plus conforme à l'étymologie. (Du grec *patêr*, génitif *patros* père, et *onoma*, en éolien *onuma*, nom.)

PATRONNE, adj. f. *Galere patronne* ou simplement *Patronne*, la seconde des galères que montoit ordinairement le Lieutenant-Général des galères.

PATRONNER, v. a. (*Pa-tro-né*) T. de Cartier : Enduire de couleur, au moyen d'un *patron* évidé, les endroits où la couleur qu'on emploie doit paroître.

PATROUILLAGE, s. m. (*Pa-trou-glia-je*) Saleté, mal-propreté qu'on fait en patrouillant. Il est populaire.

PATROUILLE, s. f. (*Pa-trou-glie*; mouillez les *ll*) Marche qu'une escouade de soldats ou le guet fait pendant la nuit, pour la sûreté du camp ou des habitans. — L'escouade ou le guet qui fait la patrouille. On disoit autrefois *Patouille*. (De *patrouiller*; parce que, dans ces courses de nuit, on *patrouille* dans la boue.) — Espèce de balai fait de vieux drapeaux, avec lequel on nettoie l'âtre d'un four, avant d'y mettre le pain. On dit plus communément *Écouvillon*.

PATROUILLER, v. n. (*Pa-trou-glié*) Agiter, remuer de l'eau sale et bourbeuse avec les mains, les pieds ou autrement. (Du mot *pate*.)

PATROUILLER, v. a. Manier malproprement.

PATROUILLIS, s. m. (*Pa-trou-gli*) Bourbier où l'on patrouille. Il est populaire.

PATU, UE, adj. *Pigeon patu*, qui a de la plume jusque sur les pieds.

PÂTURAGE, s. m. Lieu où les bêtes vont paître. Voy. *Pacage*. — Usage du pâturage. — Herbe de pâturage.

PÂTURE, s. f. Ce qui sert à la nourriture des bêtes, des oiseaux, des poissons. — Terrain inculte où le bétail trouve quelque chose à paître. Voy. *Parage*. — Au figuré, la nourriture de l'ame, de l'esprit.

PÂTURER, v. n. (*Pâ-tu-ré*) Paître, prendre la *pâture*.

PÂTUREUR, s. m. Terme de Guerre : A l'armée, cavalier ou valet qui mène les chevaux à l'herbe.

† PATUSIN, s. m. (*Pa-tu-rein*) Voy. *Poa*.

PATURON, s. m. La partie du bas de la jambe du cheval qui est entre le boulet et la couronne.

† PAUCRAIN *ou* PAUCRIN, s. m. (*Pô-krein*) T. de Marine. Dans les ports, homme employé à traîner et à porter des marchandises d'un endroit à l'autre.

† PAULE, s. m. pris de l'italien *Paolo* Paul, nom de Pape. (*Pô-le*) Monnoie de Rome de Bologne, etc. qui a cours pour dix baïoques (10 sols 6 den. tournois, 52 cent.) Le Paule du Grand-Duché de Toscane a cours pour 13 sols 4 den. (11 sols 3 den. tournois, à-peu-près 56 centimes.)

PAULETTE, s. f. (*Pô-lè-te*, d.) Droit annuel qui se payoit pour certains offices de Justice et de Finance. (De Charles *Paulet*, Secrétaire de la Chambre du Roi, qui fut, tout à la fois, et le premier inventeur et le premier fermier de ce droit établi par un Edit de 1604.)

PAULETTER, v. n. (*Pô-le-té*) Payer la paulette. *Trév.*

PAUME, s. f. (*Pô-me*) Le dedans de la main, entre le poignet et les doigts. (Du lat. *palma*, fait, dans la même signification, du grec *palamê*.) — Jeu où, avec une raquette ou un battoir, les joueurs chassent et se renvoient une balle, qu'on appelle aussi quelquefois *paume*. On y jouoit autrefois avec la *paume* de la main. — Mesure formée par la hauteur du poing fermé; elle est d'environ trois pouces.

PAUMELLE, subst. f. (*Pô-mè-le*, d.) Espèce d'orge. — Sorte de penture de porte. — Lisière de drap que le Cordier tient à sa main quand il file. — Morceau de bois dentelé qui sert aux Corroyeurs et aux Maroquiniers. — En t. d'Oiseleur, machine composée de plusieurs pièces, sur laquelle on met un oiseau vivant pour appeler. — En t. de Marine, Voy. *Paumet*.

PAUMER, v. a. (*Pô-mé*, d.) *Paumer la gueule*; donner un coup de poing sur le visage. Il est familier, ou plutôt populaire. (Du mot *paume de la main*)

† PAUMET, s. m. (*Pô-mè*) Ter. de Marine. Espèce de dé dont les Voiliers se servent pour pousser leur aiguille. Ils disent aussi *Paumelle*.

PAUMIER, s. m. (*Pô-mié*, d.) Maître d'un jeu de *paume*.

PAUMILLON, s. m. (*Pô-mi-glion*, d.) Terme d'Agriculture : Partie de la charrue qui tient l'epars où sont attachés les traits des bœufs, etc.

PAUMURE, s. f. (*Pô-mu-re*, d.) Sommet d'un bois de cerf.

PAUPIÈRE, s. f. (*Pô-piè-re*, d.) Peau qui couvre l'œil, et qui est bordée de petits poils appelés *Cils*. (Du latin *palpebra*.) — Poil de la paupière.

Fig. *Fermer la paupière*; dormir *ou* mourir.

† PAUPOIRE, s. f. (*Pô-poa-re*) T. de Verrerie. Plaque de fonte sur laquelle on aplatit le cul des bouteilles noires.

† PAUSAIRES, s. m. pl. (*Pô-zè-re*) T. d'Archéol. Ceux qui, dans les pompes ou processions d'Isis à Rome, préparoient des espèces de reposoirs où l'on s'arrêtoit, et veilloient à tout ce qui étoit relatif à ces *pauses*. — Ceux qui, dans les galères donnoient le signal aux rameurs, et leur marquoient les temps et les *pauses*, afin qu'ils ramassent tous de concert. (Du latin *Pausarii*, fait de *pausa* pause.)

† PAUSANIES, s. f. pl. (*Pô-za-ni-e*) Terme d'Antiq. Fêtes accompagnées de jeux, où les seuls citoyens de Sparte pouvoient disputer le prix. (De *Pausanias*, général des Spartiates, sous les ordres duquel les Grecs vainquirent *Mardonius*, à la fameuse bataille de Platée.)

PAUSE, s. f. (*Pô-ze*) Suspension, cessation d'une action, d'un mouvement pendant quelque temps. — Dans le plain-chant et la musique, intervalle pendant lequel une ou plusieurs voix demeurent sans chanter. (Du lat. *pausa*, fait du grec *pausis* repos, cessation momentanée d'une action, dérivé de *pauô* je cesse d'agir.) — Dans les cloches, l'endroit où le battant frappe. — En t. de Marine, bateau fort large qui, dans le port d'Archangel, sert à transporter les marchandises à bord.

PAUSER, v. n. Ter. de Musique : Appuyer sur une syllabe en chantant.

† Pausicape, s. f. (Archéol.) Instrument de supplice chez les Athéniens. C'étoit un tambour rond et large, dans lequel on faisoit passer la tête du criminel, de manière que ses mains n'atteignant plus à sa tête, il ne pouvoit prendre aucune nourriture. — Muselière que l'on mettoit aux chevaux, et quelquefois même aux esclaves, pour les empêcher de manger. (Du grec *pausikapé*, forme de *pausis* cessation, et *kapé* mangeoire, fait de *kapéô* je mange.)

† Pausus, s. m. (Mythol.) Dieu de la cessation du travail; le Dieu du repos, opposé à Mars et à Bellone. (Du grec *pausis* repos.)

† Pautkas, s. f. Toile de coton des Indes.

Pauvre, adj. et s. (*Pô-vre*) Qui n'a pas de bien; qui est dans la disette et la nécessité. (Du latin *pauper*, dont les Italiens ont fait également *povero*, et les Espagnols, *pobre*.) — Il se dit quelquefois, 1.° par sentiment de compassion, et signifie *malheureux : Le pauvre homme! il a bien souffert. Mes pauvres enfans! mes pauvres vignes sont gelées.* — 2.° Par mépris, dans le sens de chétif, mauvais dans son genre : *C'est un pauvre Poete; il nous a donné un pauvre repas, etc.* Dans cette acception, *pauvre* se place toujours avant le substantif.

Un pauvre homme; celui qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur dans ses affaires. — *Un homme pauvre*; celui qui manque de biens. — En style de l'Ecriture, *les pauvres d'esprit*; ceux qui ont l'esprit et le cœur détachés des biens terrestres. — Figur. *Langue pauvre*, qui manque de termes et de phrases pour exprimer les pensées. — En Peinture, *une tête pauvre*, ignoble; *draperie pauvre*, qui manque d'apparence, d'ampleur; *composition pauvre*, qui n'offre pas la richesse que promettoit le sujet; *dessin pauvre*, petit, mesquin, qui manque de grandeur dans les formes, etc.

Pauvrement, adv. (*Pô-vre-man*) Dans la *pauvreté : Vivre pauvrement.* — D'une manière qui sent la misère : *Etre logé, vêtu, nourri pauvrement.*

Pauvret, ette, s. (*Pô-vrè, è-te*, d.) Ter. de commisération, diminutif de *pauvre : Le pauvret, la pauvrette ne sait où dîner.* Il est familier.

Pauvreté, s. f. (*Pô-vre-té*, d.) Indigence; manque des choses nécessaires à la vie : *Etre, tomber dans la pauvreté, dans une extrême pauvreté.* — Chose basse et méprisable qu'on dit ou qu'on fait : *Quelle pauvreté! il ne dit que des pauvretés.* Il n'a de pluriel qu'en ce sens.

Pauvreté Evangélique; renonciation volontaire aux biens temporels. — *d'esprit*; détachement entier des biens de la terre. — *d'une langue*; (fig.) Manque de mots, de phrases nécessaires pour exprimer les pensées.

† Paux, s. m. p. (*Pô*) T. de Pêche. Pieux ou piquets qui forment la muraille ou la châsse de la Paradière. — En t. de Blason, V. *Pal.*

Pavage, s. m. Ouvrage de *Paveur*.

Pavame, s. m. Sorte d'arbre d'Amérique. On l'appelle *bois de cannelle* à cause de sa bonne odeur.

Pavane, subst. fém. Sorte de danse grave et sérieuse que nous avons prise des Espagnols, et qui paroit venir originairement de la ville de Padoue en Italie. (De l'espagnol et de l'ital. *pavana*, fait dans cette dernière langue de *pava* pour *Padova* Padoue. *Ménage* et *Le Duchat.*)

se Pavaner, v. pron. (*Pa-va-né*) Marcher d'une manière fière et superbe, comme un paon, (en lat. *pavo, pavonis.*) Il n'est que du style moquenr ou satirique.

Pavé, subst. m. En général, toute pierre dure, carreau, etc. dont on se sert pour *paver.* — Plus particulièrement, pavé de grès ou de cailloux : *Un pavé, un cent de pavés.* — Chemin, terrain qui est pavé : *Le pavé est mauvais, est glissant, est rompu, etc.* (Du lat. *pavimentum.*)

Fig. et fam. *Etre sur le pavé*, ne trouver pas où loger, *ou* être sans emploi, et en parlant d'un domestique, être sans condition. — *On a mis ses meubles sur le pavé*, dans la rue. — Prov. *Bride en main sur le pavé*; il est dangereux de galoper sur le pavé. Figur. il ne faut rien précipiter dans les affaires délicates et qui peuvent avoir des suites fâcheuses. — *Battenr de pavé*; fainéant qui ne fait que courir les rues. — Fig. *Tâter le pavé*, agir avec circonspection. — *Faire quitter le pavé à quelqu'un*; l'obliger à ne plus paroître. — *Prendre le haut du pavé*, marcher le long des maisons. — Fig. *Tenir le haut du pavé*, le premier rang; être le plus considéré.

Pavé, ée, part. p. de *Paver*, et adj. Garni de *pavés.*

Prov. et figur. *Les rues de Paris sont pavées de Laquais*; il y a une grande quantité de Laquais à Paris. — Fig. et fam. *Avoir le gosier pavé*, avaler sans peine des choses extrêmement chaudes.

† Pavement, s. m. (*Pa-ve-man*) Action de *paver.* — Matériaux qu'on emploie pour cet effet.

† Paventia, subst. fém. (Mythol.) Divinité romaine à laquelle les mères et les nourrices recommandoient les enfans pour les garantir de la peur, en lat. *pavor.*

Paver, v. a. (*Pa-vé*) Couvrir le sol avec du pavé, des pavés : *Paver un chemin, une rue*; et neutralement, *chacun est obligé de paver devant sa porte, etc.* (Du lat. *pavire*, qui a la même signification.)

Pavesade, s. f. (*Pa-ve-za-de*) T. de Marine : Toile ou étoffe tendue le long d'un vaisseau le jour d'un combat, pour empêcher les ennemis de découvrir ce qu'on y fait. Sur l'Océan, on dit, *les paviers.* Académ. — Autrefois, grande claie portative, derrière laquelle se mettoient les Archers pour lancer des flèches. (Du mot *pavois.*)

Paveur, s. m. Celui qui *pave.*

Pavie, subst. m. (on prononce *pavi*) Sorte de Pêche qui ne quitte point le noyau.

Pavier, v. a. (*Pa-vi-é*) Voy. *Pavoiser.*

Pavier, s. m. (*Pa-vié*) Voy. *Pavesade.*

Pavillon, subst. mas. (*Pa-vi-glion*; mouillez les *ll*) Sorte de tente dont on se sert principalement dans les campemens. (Du latin *papilio*, qui dans *Pline* a la même signification.) — Corps de bâtiment qui accompagne la maison principale. — Corps de bâtiment

carré qui a quelque ressemblance avec les pavillons d'armée. — Extrémité évasée d'une trompette, d'un cor, d'un porte-voix, d'un entonnoir, etc. — Tour de lit plissé par en haut, qui tombe en forme de pavillon. — Tour d'étoffe dont on couvre le tabernacle dans quelques Eglises ou qu'on met sur le ciboire. — Espèce d'étendard que l'on met à un des mâts d'un vaisseau. — En t. de Botan. la même chose qu'*étendard*. Voyez ce mot. — Monnoie françoise du règne de *Philippe-de-Valois*, sur laquelle ce Prince étoit figuré assis sous un *pavillon* ou tente.

Proverb. et fig. *Baisser le pavillon*, ou sans article, *baisser pavillon devant quelqu'un*, se reconnoître inférieur à lui.

† PAVILLONS, plur. En t. de Lapidaires, les faces principales de la culasse d'un brillant.

† PAVILLONNÉ, ÉE, adj. (*Pa-vi-glio-né, né-e*) Se dit en t. de Blason, d'une trompe ou d'un cor de chasse dont le *pavillon* est d'un émail différent : *Pavillonné d'or, etc.*

PAVOIS, s. m. (*Pa-voá*) Anciennement, sorte de grand bouclier. (De l'ital. *pavese*, que *Ménage*, au moyen des transformations successives qui lui sont ordinaires, dérive du latin *parma*.) — En t. de Mar. tenture de toile ou de drap le long du plat-bord d'un vaisseau, soit dans un jour de réjonissance, soit dans un jour de combat.

† PAVOISÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Pavoiser*. — En t. de Botan. Voy. *Peltè*.

PAVOISER, v. a. (*Pa-voá-zé*) T. de Marine : Garnir un vaisseau de *pavois*.

† PAVORIENS, s. m. plur. (Archéol.) Prêtres attachés au culte de la Déesse *Pavor*, sous lequel les Romains honoroient la *peur*. Les *Pavoriens* faisoient partie des *Saliens* ou Prêtres de *Mars*.

PAVOT, s. m. (*Pa-vo*) *Pavot blanc*, *Pavot des jardins*, plante annuelle à fleur rosacée, qui fournit l'opium. — Les Poëtes disent, *Les pavots du sommeil*, le sommeil même.

† *Pavot rouge des champs*, *Pavot sauvage*, *Coquelicot*, plante annuelle à fleur rosacée, qui croît dans les champs et dans les blés. — *Pavot cornu* ou *Glaucium à fleur jaune*, sorte de plante du genre des *Chélidoines*. — *Pavot épineux* ou du *Mexique*, le Chardon bénit des Américains.

PAVATE, s. m. Arbrisseau des Indes, à fleur monopétale, infundibuliforme.

PAYABLE, adj. (*Pe-ia-ble*) Qui doit être *payé* en certain temps : *Lettre de change payable à vue*.

PAYANT, ANTE, adj. et sub. (*Pé-ian, an-te*) Celui, celle qui *paye*.

PAYE, subst. f. (*Pe-ie*) Solde qu'on donne aux gens de guerre. — Salaire. Le *salaire*, dit *Roubaud*, est le prix ou la rétribution due à un travail, à un service : la *paye* est le *salaire* continu d'un travail ou d'un service continu ou rendu chaque jour : la *solde* est le prix ou la *paye* d'un service rendu par une personne soudoyée, c. à d. engagée et obligée à le rendre, moyennant ce *salaire*. — Celui qui *paye* ; payeur : *C'est une bonne, une mauvaise paye. D'une mauvaise paye il faut en tirer ce qu'on peut*. Ce proverbe se dit au propre et au figuré. (Suivant *Du Cange*, du lat. barbare *pagua* ou *paga*, qu'on a dit avec la même signification, dans les temps de la basse latinité.)

HAUTE-PAYE, s. fem. Solde plus forte que la solde ordinaire. — Celui qui la reçoit.

MORTE-PAYE, s. f. Soldat entretenu dans une garnison, tant en paix qu'en guerre. — Par extension, vieux domestique, etc. qu'on entretient dans une maison sans qu'il y fasse aucun service.

† PAYELLES, s. fém. plur. (*Pe-iè-le*) Grandes chaudières dont on se sert en Flandres pour le rafinage du sel.

PAYEMENT, subst. m. (*Pé-ie-man*) Ce qui se donne pour acquitter une dette. — Action de *payer*. (Du lat. barbare *pagamentum*. Du Cange.) — Termes dans lesquels on *paye*. — Salaire. — Récompense *ou* punition.

PAYER, v. a. (*Pé-ie*) S'acquitter d'une dette. Il régit les choses et les personnes : *Payer une somme ; payer ses créanciers*. (Du lat. *pacare*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité [Voy. *Du Cange*], et qui signifie proprement *calmer*, *apaiser* ; parce que, dit *Caseneuve* d'après *Vossius*, on apaise un créancier lorsqu'on le paye. Du même mot *pacare*, les Italiens ont fait dans le même sens *pagare*, et les Espagnols *pagar*.) — On dit qu'*une marchandise paye tant du cent pesant, à l'entrée d'un pays*, qu'elle est sujette à un droit d'entrée de tant. — Figur. Reconnoître un service, etc. récompenser : *Vous serez payé de votre zèle*. — Dans un sens contraire, punir : *Il a payé son audace de sa tête*.

Figur. *Payer le tribut à la nature*, mourir. — *Payer les violons*, faire les frais d'une affaire dont les autres tirent le profit. — *Il payera pour les autres* ; il sera seul puni d'une faute commune à plusieurs. — On dit d'une chose excellente dans son genre, *elle ne sauroit se payer*.

Prov. *Payer rie-à-rie*, jusqu'au dernier sou, sans tort ni grace. — *Payer en même monnoie*, rendre la pareille. — *Payer de belles paroles*, ne satisfaire qu'en paroles. — *Payer d'ingratitude*, manquer de reconnoissance pour un bienfait reçu. — *Payer de raison*, alléguer de bonnes raisons. — *Se payer de raison*, se rendre aux bonnes raisons alléguées. — *Payer d'effronterie*, soutenir effrontément un mensonge. — *Payer de sa personne* ; s'exposer : faire bien son devoir dans une occasion dangereuse. — Par menace, *il me le payera, il me la payera* ; je saurai me venger de lui. — *Il en payera les pots casses* ; on se vengera, on se dédommagera sur lui.

SE PAYER, v. réc. Se satisfaire. — *Se payer par ses mains* ; se payer soi-même et des fonds qu'on a entre ses mains.

PAYEUR, EUSE, s. (*Pé-ieur, eû-ze*) Celui, celle qui *paye*.

PAYS, s. m. (*Pé-i*) Région, contrée. (Du lat. *pagus*, employé par les Latins dans la même signification, et que *Festus* dérive du grec *paga* dorique, pour *pégé* fontaine ; parce qu'on a coutume d'habiter auprès des fontaines et des eaux.) — Patrie : lieu de la naissance de quelqu'un. — Lieu : *Quel pays est celui-ci ?* dit-on, en parlant de la Cour, etc. — Popul. Compatriote : *Mon pays, ma payse*.

Fam. *Ecrire au pays*, dans sa patrie. — *Avoir*

la maladie du pays, une extrême envie d'y retourner.—*Pays de cocagne*, où l'on fait bonne chere, où tout abonde. — *Il est bien de son pays de croire que, etc.* il est bien simple.—En t. de Vener. *grand, petit pays*, grand ou petit bois. — Prov. *Faire voir du pays à un homme*, lui faire de la peine, lui susciter des affaires. —Prov. et fig. *Battre du pays*, traiter beaucoup de sujets differens. — *Etre en pays de connoissance*, parmi des gens de sa connoissance.—Fig. *Savoir la carte du pays*, connoître ceux avec qui on a à vivre.

Paysage, sub. m. (*Pe-i-za-je*) Étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect : *Beau, riche paysage ; paysage agreable.* — Tableau qui represente un paysage.

Paysagiste, s. m. (*Pè-i-za-jis-te*) Peintre qui ne travaille qu'en *paysage*.

Paysan, anne, s. (*Pè-i-zan, a-ne*) Homme, femme de campagne. (Du latin *pagus* bourg, village.)—Figur. Rustre; grossier ; peu civil. En ce dernier sens on dit adjectiv. *Avoir l'air paysan.*

A la paysanne, adverbe. *A la manière des paysans.*

† Pé *ou* Pey, s. m. En t. d'Ardoisier, morceau d'ardoise fixe en terre, qui sert d'appui à un tas d'ardoises.

Péage, s. m. Droit sur le bétail qui passe, sur la marchandise qui se transporte, etc. pour l'entretien des ponts, des passages.— Lieu où l'on *paye* ce droit.

Péager, s. m. (*Pé-a-jé*) Fermier de *péage.*

Peau, s. f. (*Pô*, s. d.) Partie extérieure de l'animal, qui enveloppe et couvre toutes les autres parties. (Du lat. *pellis.*)—Cette même partie considerée comme séparée du corps de l'animal : *Corroyer, apprêter, passer, parfumer une peau.* — Fig. et fam. Personne : *Je ne veux point me charger de ta peau*, de toi. — Enveloppe qui couvre les fruits, les oignons des plantes et des fleurs, etc.—Espèce de croûte déliée qui se forme sur la bouillie, sur des confitures, etc.

Prov. *Ne pouvoir durer dans sa peau* ; être inquiet, remuant. — *Crever dans sa peau* ; avoir un violent dépit. — *Coudre la peau du renard à celle du lion.* Voyez *Coudre.*—Fam. *Etre gras à pleine peau*, extrêmement gras.— *Faire bon marché de sa peau* ; prodiguer sa vie. — *Avoir peur de sa peau, craindre pour sa peau* ; craindre les coups. — *Vendre bien cher sa peau* ; se bien défendre contre ceux qui nous attaquent. — *Contes de peau d'âne.* Voy. *Conte.*

† *Peau de chien*, peau d'un poisson cartilagineux du genre des Squales, qu'on appelle *Chien de mer* ou *Requin*, dont se servent les menuisiers, etc. pour polir leurs ouvrages.

† Peau-de-Chienne, v. a. En Ter. de Doreur, polir avec la *peau de chien de mer.*

Peausserie, s. f. (*Pô-se-rî-e*) Commerce ou marchandise de *peaux.*

Peaussier, s. m. (*Pô-cié*, d.) Artisan qui prépare les peaux pour divers usages. — Marchand qui les vend.

Muscle peaussier, qui sert à quelques animaux pour remuer leur *peau*. Dans cette phrase *peaussier* est adjectif.

Peautre, s. m. (*Pô-tre*) Gouvernail d'un bateau ou d'un vaisseau. Il vieillit.

Peautré, ée, adject. (*Pô-tré*, d.) Il se dit en ter. de Blason, des poissons dont la queue est d'un émail different de celui du corps. La queue est le *peautre* ou gouvernail des poissons.

Pec, adject. m. (*Pèk*) *Hareng pec*, hareng en caque, fraîchement salé.

Pecari, s. m. Mammifère pachyderme, du genre du cochon, particulier aux contrées meridionales de l'Amérique ; on l'appelle à Cayenne *Cochon des bois.*

Peccable, adject. (*Pé-ka-ble*) Qui est capable de pecher. (Du latin *peccare* pécher.)

Peccadille, s. fém. (*Pé-ka-di-glie* ; mouillez les *ll*) Faute légère ; *péché* léger.

Peccant, ante, adj. (*Pé-kan, ante*) Ter. de Médecine : Vicieux, vicieuse, qui pèche par quelque endroit : *Humeurs peccantes.* (Du latin *peccans*, part. a. de *peccare* pécher.)

Peccavi, s. m. emprunté du Latin où il signifie *j'ai péché.* (*Pé-ka-vî*) Une véritable contrition ; un bon repentir : *Il ne faut qu'un bon peccavi pour se réconcilier avec Dieu.* Il est familier.

† Pèce, s. f. Voy. *Pesse.*

† Pecha *ou* Pessa, s. f. Petite monnoie de cuivre des Indes, valant environ six deniers tournois ou 2 centimes.

† Pech-blende, s. f. (Minéralogie) Nom donné par *Born* à l'Urane oxidulé des Minéralogistes modernes.

Pêche, s. f. Gros fruit à noyau, qui a beaucoup d'eau et qui est d'un goût exquis. (Du latin barbare *pessicum*, corruption de *persicum*, sous-entendu *malum* ; nom que les latins donnoient à ce fruit.) — L'art, l'exercice *ou* l'action de pêcher du poisson. (Du latin *piscatura.*) — Droit de pêcher. — Poisson que l'on a pêché. — On dit aussi *la pêche des perles, du corail, des débris d'un vaisseau*, etc.

Péché, s. m. Transgression de la loi de Dieu : *Péché originel, mortel, veniel.* (Du latin *peccatum.*)

Fam. *Se dire les sept péchés mortels*, de grosses injures.— *Rechercher les vieux péchés de quelqu'un*, sa vie passée. — *Pour mes péchés*, adverb. Pour ma punition.

Pécher, v. neut. (*Pé-ché*) Faire un péché ; transgresser la loi Divine. (Du latin *peccare.*) — Figur. Manquer à quelque devoir, etc. : *Pécher contre la bienséance, contre les règles de l'art.* En ce sens on le dit également des choses : *Cet Ouvrage pêche par trop d'esprit, etc.* — En Medecine : *Ces humeurs pèchent en quantité, en qualité*, n'ont pas la quantité ou la qualité requise.

Pêcher, v. act. (*Pê-ché*) Prendre du poisson ou autre chose dans l'eau avec des filets ou autres instrumens. (Du latin *pisrari.*) — Figur. et fam. Prendre : *Où pêchez-vous toutes ces raisons-là ?*

Proverb. *Pêcher en eau trouble* ; profiter des désordres pour son avantage ; les faire naître à ce dessein. — *Pêcher au plat* ; prendre dans le plat ce qu'on veut. — *Toujours pêche qui en prend un* ; un petit gain n'est pas à négliger.

PÊCHER, s. m. (*Pé-ché*) Arbre originaire de Perse, naturalisé en Europe, à fleurs en rose, solitaires, de couleur colombine, dont le fruit à noyau, velu, quelquefois paré du plus beau vermillon, d'un goût exquis, est connu sous le nom de *pêche*. La culture a multiplié les variétés de cet arbre. (Du latin *pessica* pour *persica* sous-entendu *malus*. V. *Pêche*.)

PÊCHERIE, s. f. Lieu où l'on a coutume de *pêcher*. — Lieu préparé pour la *pêche*.

PÊCHEUR, PÊCHERESSE, subst. Celui, celle qui *pêche*, qui commet quelque *péché* : *un vieux pecheur*, un vieux débauché.

PÊCHEUR, s. m. Celui qui *pêche* des poissons; celui qui fait métier de *pêcher*.

MARTINET-PÊCHEUR, s. m. Oiseau qui plonge dans l'eau pour prendre de petits poissons.

† PECHSTEIN, s. m. (Minéral.) Substance nommée par les Minéralogistes modernes *Quartz-resinite commun*. (Mot allemand qui signifie *pierre de poix*.)

† PÉCHYAGRE, s. f. (Médec.) Espèce de goutte qui attaque le coude. (Du grec *pêchus* coude, et *agra* prise, capture.)

PÉCORE, s. f. Au figuré, sot, sotte, qui n'a point ou qui a peu d'esprit. Il est familier. (Du latin *pecus*, *pecoris* bétail.)

PECQUE, adj. fém. (*Pe-ke*) Mot burlesque et injurieux, qui se dit d'une femme sotte et impertinente, qui fait l'entendue.

PECTINE, s. m. *ou* adjectivement MUSCLE PECTINÉ, Ter. d'Anatomie. Muscle qui va du pubis à la cuisse. (Du latin *pecten*, employé par quelques Anatomistes pour désigner l'os pubis, et qui signifie proprement *peigne*.)

† PECTINITE, s. f. (Conchyliol.) Coquille du genre des *peignes* (en latin *pecten*) devenue fossile.

PECTORAL, s. m. Pièce de broderie que le Grand-Prêtre des Juifs mettoit devant sa poitrine. (Du latin *pectorale*.)

PECTORAL, ALE, adj. Qui se porte sur la poitrine : *Croix pectorale*. — Qui est bon pour la poitrine : *Syrop pectoral*. (Du latin *pectoralis*, fait de *pectus*, *pectoris* poitrine.)

PÉCULAT, s. m. (*Pé-cu-la*) Vol des deniers publics, fait par ceux qui en ont le maniement ou l'administration. (Du latin *peculatus*.)

PÉCULE, s. m. Bien qu'a acquis par son travail, son industrie et son épargne, celui qui est en puissance d'autrui : *Il est défendu à la plupart des Religieux d'avoir un pecule*. (Du latin *peculium*, fait de *pecunia* argent.)

PÉCUNE, s. f. Argent. Il est vieux. (Du latin *pecunia*, fait dans le même sens, de *pecus* bétail, parce que chez les Romains, la première monnoie qui fut frappée portoit l'empreinte d'un animal.)

† PECUNIA, s. f. pris du latin. (Mythol.) Déesse des Romains, qu'ils invoquoient pour se procurer de *l'argent* en abondance. Voyez *Pécune*.

PÉCUNIAIRE, adject. (*Pé-ku-ni-è-re*) Qui consiste en argent : *Peine pécuniaire*; *secours pécuniaire*; *intérêt pécuniaire*, intérêt d'argent. (Du latin *pecuniaris*.)

PÉCUNIEUX, EUSE, adj. (*Pé-ku-ni-eû*) Riche, qui a beaucoup d'argent. Fam. (Du latin *pecuniosus*, fait de *pecunia* argent.)

PÉDAGOGIE, s. f. Instruction, éducation des enfans. (Du grec *paidagógia*. V. *Pedagogue*.) — En certains pays, établissement d'instruction publique : *Chef de la pedagogie*. *Entrer à la pedagogie*. Peu usité.

PÉDAGOGIQUE, adjec. (*Pé-da-go-ji-ke*) Qui a rapport à l'instruction des enfans. (Du grec *paiaagógikos*.)

PÉDAGOGUE, s. m. (*Pé-da-go-ghe*) Celui qui enseigne les enfans, qui a soin de leur éducation. Il ne se dit guères que par dérision. (Du grec *paidagôgos*, formé, dans la même signification, de *pais*, génitif *paidos* enfant, et *agôgos* conducteur, dérive d'*agô* je conduis.)

PÉDAIRE, adj. et subst. m. Chez les anciens Romains, Sénateur qui ne donnoit son avis qu'en passant du côté où prévaloit l'opinion pour laquelle il se déterminoit; c'est ce que nous appelons *opiner du bonnet*. (Du latin *pedarius*, fait de *pes*, *pedis* pied.)

PÉDALE, s. f. Gros tuyau d'orgue qu'on fait jouer avec le *pied*. — Les touches de ce jeu. — Sorte de touches dans la harpe qu'on fait mouvoir avec le *pied*; elles servent à faire les dièses et les bémols. — Le son le plus bas d'un serpent, d'un basson. — Morceau de bois sur lequel on pose le pied, pour faire mouvoir une meule, le tour, etc. (Mot purement italien, dérivé du latin *pes*, *pedis*, en grec *pous*, *podos* pied.)

† PÉDANE, subst. fém. Voyez *Chardon commun*.

PÉDANÉE, adject. *Juges pédanées*, Juges de village qui jugent debout, n'ayant point de siége pour tenir la justice. Chez les anciens Romains, les juges *pédanées* étoient des juges inférieurs qui n'avoient ni tribunal, ni prétoire : ils étoient assis sur un banc fort bas, qui ne les distinguoit qu'à peine de ceux qui étoient *sur leurs pieds*. (Du latin *pedaneus*, fait de *pes*, *pedis* pied.)

PÉDANT, s. m. (*Pé-dan*) Celui qui enseigne les enfans dans un Collége, etc. C'est un terme injurieux et méprisant. (Du grec *pais*, *paidos* enfant.) — Celui qui affecte de paroître savant, qui parle d'un ton décisif, etc. — Celui qui affecte trop d'exactitude, trop de sévérité dans des bagatelles, etc.

PÉDANT, ANTE, adj. Qui tient du pédant; qui sent le *pédant*.

PÉDANTE, subst. f. Femme qui fait la savante et la capable.

PÉDANTER, verb. neut. (*Pé-dan-té*) Terme injurieux : Enseigner dans les Colléges; faire le métier de *pédant*.

PÉDANTERIE, s. fém. T. injurieux dont on se sert pour exprimer la profession de ceux qui enseignent dans les Classes. — Erudition *pedante*. — Air *pédant*; manière *pédante*.

PÉDANTESQUE, adjec. (*Pé-dan-tès-ke*) Qui sent le *pédant*.

PÉDANTESQUEMENT, adv. (*Pé-dan-tès-ke-man*) D'une manière *pédantesque*.

PÉDANTISER, v. neut. (*Pé-dan-ti-zé*) Faire le *pédant*. Il est Famil.

PÉDANTISME, subst. m. L'esprit et le caractère d'un *pédant*.

† PÉDARTHROCACÉ, s. m. (Chirurg.) Maladie des articulations dans les enfans. (Du grec

pais enfant, *arthron* jointure, articulation, et *kakia* vice, maladie.)

Pederaste, s. m. Celui qui est adonné à la *pederastie*. (Du grec *paiderastès*.)

Pederastie, s. f. Passion, amour honteux et criminel entre des hommes. (Du grec *paiderastia*, formé de *pais*, *paidos* jeune garçon, et *eraô* j'aime.)

Pedestre, adj. Qui pose sur ses pieds : *Statue pédestre*. Il n'a guères d'usage que dans cette phrase. (Du latin *pedestris*, fait de *pes*, *pedis* pied.)

Pédestrement, adv. (*Pé-dès-tre-man*) A pied : *Aller pédestrement*. Il est fam.

† Pediaire, adj. (Botan.) Nom qu'on donne aux feuilles dont le pétiole bifide porte des folioles attachées uniquement sur le côté intérieur de ses divisions.

† Pedicelle, s. m. (*Pé-di-cè-le*) Terme de Botan. Petit pédoncule. Voy. ce mot. (Du lat. *pedirellus*, dimin. de *pediculus* pédoncule.)

Pédiculaire, adjec. (*Pé-di-ku-lè-re*) *Maladie pédiculaire* ; celle dans laquelle il s'engendre des poux entre cuir et chair. (Du latin *pedicularis*, fait de *pediculus* pou.)

Pédiculaire *ou* crête de coq, sub. f. Genre de plantes, à fleurs personnées, qui appartiennent aux pays froids. On en compte plusieurs espèces, parmi lesquelles on distingue la *Pédiculaire à sceptre de Charles*.

† Pédicule, s. m. (Botan.) Support en forme de queue, propre à certaines parties des plantes, telles que les aigrettes, les nectaires, etc. Il ne faut pas confondre le *pédicule* avec le *pédoncule*, ou la tige qui supporte la fleur et le fruit. Voy. *Pédoncule*. — Tige des Champignons. (Du latin *pediculus*, qui, avec la même signification, est un diminutif de *pes*, *pedis* pied.)

† Pedicelé, ée, adj. Porté par un *pédicule*.

† Pedicure, adj. m. *Chirurgien pédicure*, qui a soin des pieds. (Du lat. *pedis*, genitif de *pes* pied, et *cura* soin.)

† Pediens, s. m. plur. (Hist. anc.) Athéniens qui habitoient la plaine entre la colline et la mer, Voy. *Paraliens*. (Du grec *pediaôi*, formé dans le même sens, de *pédion* plaine, lieu plat.)

Pediluve, s. m. Bain pour les pieds. *Trév.* (Du latin *pes*, *pedis* pied, et *lavare* laver.)

† Pedimanes, s. m. plur. (Hist. nat.) Famille de Mammifères, qui ont le pouce séparé aux pieds de derrière; ils s'en servent comme d'une main pour saisir les objets, et sur-tout pour grimper aux arbres. (Du latin *pes*, *pedis* pied, et *manus* main ; *à qui les pieds servent de mains*.)

Pedomètre. Voy. *Odomètre*.

Pedon, s. m. Courrier à pied. (Du latin *pedo*, *pedonis*, qui signifie proprement *qui a de grands pieds*.)

† Péponne, s. f. (Soierie) Petit bouton d'ivoire ou de buis, attaché au bout du fer rond du velours frisé, et qui dans le velours coupé, se met alternativement au bout de chaque virgule de laiton.

† Pédotrophie, s. f. (Médec.) Manière de nourrir les enfans. Titre d'un beau poëme lat. de *Sreevole de Sainte-Marthe*. (Du grec *pais*, *paidos* enfant, et *trophê* nourriture.)

† Pedum, s. m. (*Pé-dome*) Ter. d'Archéologie : Bâton *pastoral* recourbé par un bout; houlette. Il étoit le caractère distinctif des Auteurs comiques; parce que Thalie, Muse de la Comédie, étoit aussi la Muse de l'Agriculture. C'est un mot purement latin.

† Pédoncule, et, suivant d'autres, Pédoncule, s. m. (Botan.) Tige qui supporte la fleur et le fruit. (Du latin *pediculus*, queue des fruits, etc.)

† Pedoncelé, ée, adj. (Botan.) Porté par un *pédoncule*.

Pégase, s. m. (Mythol.) Cheval ailé, célébré par les Poëtes, qui sur le mont Hélicon, fit d'un coup de pied, sourdre la fontaine Hippocrène. (Du grec *Pegasos*, fait de *pégê* fontaine.) — Constellation boréale, qui contient 93 étoiles, selon le catalogue britannique. On l'appelle aussi *Bellérophon*, *Ménalippe*, etc. et, en arabe, *Alpharès*. — Genre de poissons cartilagineux éleuthéropomes, dont le corps est protégé par des écussons osseux, et les nageoires ventrales remplacées par des filamens, tandis que les pectorales sont larges, et toujours étalées en éventail.

† Pegmares, s. m. plur. (Archéol.) Chez les anciens Romains, 1.° ceux qui construisoient des espèces de machines mouvantes appelées *pegmata*. C'étoient des échaffauds diversement ornés, qui avoient quelque ressemblance à ceux de nos feux d'artifice, et qui, jouant en baseules, lançoient en l'air, avec la matière dont ils étoient chargés, les hommes eux-mêmes qu'ils portoient. — 2.° Criminels ou Gladiateurs qui combattoient du haut de ces machines. (Du latin *pegmaris*, qui a les mêmes signification.)

Pégolière *ou* Pégaulière, s. f. (Marine) Voy. *Pigoulière*.

† Pégomancie, s. f. (Antiq.) Divination par l'eau des fontaines. La plus célèbre se pratiquoit avec des dés, à la fontaine d'Apon, près de Padoue. (Du grec *pegê* fontaine, et *manteïa* divination.)

† Pehlvi, adj. *Caractère pehlvi*, ancien caractère persan. On dit aussi substantiv. le *pehlvi*. C'est non-seulement l'ancienne écriture, mais aussi l'ancienne langue persanne.

† Peignage, s. masc. (*Pe-gnia-je*, mouillez *gn*) Action de *peigner* le chanvre, la laine, etc.

Peigne, s. m. (*Pè-gne* : mouillez *gn*) Instrument de bois, de buis, de corne, d'écaille ou d'ivoire, taillé en forme de dents, qui sert à démêler les cheveux et à décrasser la tête. (Du lat. *pecten*.) — Instrument pour apprêter la laine, le chanvre, le lin. — Chez les Tisserands, etc. sorte de châssis long et étroit, divisé en une multitude de petites ouvertures par où passent les fils de la chaîne. — Instrument avec lequel les Boulangers qui font le biscuit de mer gravent diverses figures sur leurs galettes. — Chez les Menuisiers, les extrémités, 1.° des échalas de treillages, qu'on fait entrer dans la terre; 2.° de ceux qui surpassent la dernière latte supérieure. — Sorte de maladie qui survient aux chevaux. — Genre de coquillage bivalve dont la forme est très-connue, parce qu'une des espèces de ce genre sert d'ornement aux Pélerins

de Saint-Jacques ou de Saint-Michel. Ce sont des Mollusques acéphales.

Peigne de Vénus ou *Aiguille de berger*, plante annuelle du genre du *Cerfeuil*.

† *Tenon à peigne* (Menuiserie), tenon de rapport, qu'on cotte dans les traverses, soit droites, soit cintrées.

PEIGNÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Peigner*. — Fig. *Lieu, jardin bien peigné*; ajusté, soigné. *Ouvrage bien peigné*, poli, travaillé avec soin, exact et châtié.

† *Harengs peignés* (Pêche), ceux qui ont perdu leurs nageoires ou beaucoup de leurs écailles.

PEIGNER, v. a. (*Pe-gnié*; mouillez *gn*) Démêler, nettoyer, ajuster les cheveux avec le *peigne*. — Apprêter de la laine, du chanvre, du lin avec des *peignes* à dents de fer. (Du latin *pectere*, fait du grec *peikein* ou *pékein*, qui a la même signification.)

† PEIGNEUR, s. masc. Ouvrier qui *peigne* la laine, le chanvre, le lin, etc.

PEIGNIER, s. m. (*Pè-gnié*) Celui qui fait et vend des *peignes*.

PEIGNOIR, s. m. (*Pè-gnioar*) Linge en forme de manteau ou de casaque, qu'on met sur ses épaules lorsqu'on se *peigne*, pour empêcher que la crasse, la poudre ne tombe sur les habits, sur la robe-de-chambre.

† PEIGNON, s. m. (*Pè-gnion*; mouillez *gn*) Paquet de chanvre affiné que porte, en forme de ceinture, l'ouvrier qui file une corde.

† PEIGNONS, plur. Rebut ou reste de laines *peignées*.

PEIGNURES, s. f. plur. (*Pè-gniù-re*) Cheveux qui tombent de la tête en se *peignant*.

† PEILLES *ou* PEIES, s. f. pl. (Pêche) Synonymes de *piles* ou *empiles*. Voy. ces mots.

PEINDRE, v. a. Représenter un objet par les traits et les couleurs: *Peindre une bataille*, etc. *peindre un homme*, faire son portrait; et neutralement *peindre à l'huile, en pastel, en miniature*. (Du latin *pingere*, dérivé, selon *Jules Scaliger*, du grec *phéggein* éclairer, rendre lumineux.) — Couvrir simplement avec des couleurs sans qu'elles représentent aucun objet. — Au figuré, décrire et représenter vivement par le discours. — Il se dit de la manière dont on forme ses lettres en écrivant: *Il peint bien, il peint mal*. En ce sens il est neutre.

Fam. *Personne faite à peindre*, parfaitement bien faite. — *Habit fait à peindre; qui va à peindre*; habit bien fait, qui va bien à la taille, etc.

SE PEINDRE, v. récipr. Se représenter: *Ces avantages se peignoient à leur esprit*, etc. — Être représenté: *Les objets se peignent sur la glace d'un miroir, sur la surface de l'eau*, etc. — Se montrer sensiblement: *La joie, la douleur se peint sur son front*. — *Se peindre dans ses ouvrages*, y donner à connoître son caractère, ses inclinations.

PEINE, s. f. (*Pè-ne*) Sentiment de quelque mal dans le corps ou dans l'esprit. — Chagrin; fâcherie. Voy. *Croix*. — Inquiétude d'esprit: *Je suis en peine de savoir...* — Travail; fatigue: *Je le ferai ou je mourrai à la peine*. *Homme de peine*, qui gagne sa vie par un travail pénible de corps. (Du lat. *pœna*, fait du grec *pénomai* travailler.) — Salaire du travail d'un artisan. — Difficulté; obstacle. — Répugnance qu'on a à dire ou à faire quelque chose. — Châtiment, punition. (Du même mot latin *pœna*, dérive en ce sens, du grec *poiné*, dorique *poina*.)

La peine du sens, la douleur que souffrent les damnés par les tourmens de l'enfer. — *La peine du dam*, ce que leur fait souffrir la privation de la vue de Dieu. — *Les peines du Purgatoire*, ce que les ames souffrent dans le Purgatoire.

Avoir peine à faire une chose; y répugner naturellement. — *Avoir de la peine à la faire*; ne la faire qu'avec plus ou moins de difficulté. Un homme délicat *a peine* à se prêter à certaines manœuvres; un bègue *a de la peine* à parler. — *Vous n'aurez que la peine de...* Il ne vous en coûtera rien si ce n'est la peine de... il vous suffira de... C'est une phrase consacrée par l'usage, et, comme dit Laharpe, une *phrase faite*, qui ne peut jamais recevoir d'autre acception. Ainsi *Bernard* a fait une faute en disant (Castor et Pollux): *Je n'aurai que la peine d'espérer encore vainement*, pour *je n'aurai que le chagrin d'espérer*, etc. — *Sous les peines de droit*, que la loi autorise à infliger. — *Perdre sa peine*; travailler inutilement. — On dit, par politesse, *prenez la peine de me venir voir*, je vous prie de, etc. — *La chose en vaut bien la peine* ou *n'en vaut pas la peine*, est assez ou n'est pas assez considérable.

A PEINE, adv. et conj. qui marque le peu de temps qu'il y a qu'une chose est arrivée: *A peine est-il hors du lit; à peine le soleil fut-il levé que...* — Presque pas: *A peine voit-on à se conduire*.

A grand'peine; avec beaucoup de peine; difficilement.

PEINE, ÉE, part. pass. de *Peiner*, et adject. *Je suis peiné* (fâché) *de...* — *Ouvrage peiné*, travaillé avec effort et pesamment. On dit dans le même sens, *Style peiné, écriture peinée*.

PEINER, v. act. (*Pé-né*) Faire de la *peine*: *Votre situation me peine extrêmement*. — Travailler beaucoup et difficilement ce qu'on fait: *Ce Poëte, ce Peintre peine beaucoup ses ouvrages*.

PEINER, v. neut. Avoir de la *peine*; travailler avec effort: *Ces bateliers, ces chevaux peinent beaucoup à remonter la rivière*.

SE PEINER, v. réc. Prendre de la *peine*.

PEINEUSE, adj. fém. *La Semaine peineuse*, la Semaine sainte. Style popul.

PEINTRE, s. m. Celui qui exerce l'art de la *Peinture*. On dit également d'une femme, qu'*elle est peintre en miniature*, etc. (Du latin *pictor*.) — Fig. Celui qui représente vivement les choses dont il parle et dont il traite: *Cet Orateur est un grand Peintre. L'Arioste est un très-grand Peintre*.

† PEINTURAGE, s. m. (*Pein-tu-ra-je*) Enduit de couleur sur du bois, sur un mur, etc. Mot nouveau. Voy. *Peintureur*.

PEINTURE, s. f. Art de peindre: *Il excelle dans la peinture*. (Du latin *pictura*.) — Ouvrage du Peintre: *Il y a de belles peintures*

dans cette Eglise. — Au figuré, description vive et animée que fait un Orateur, un Poëte. — Dans un jeu de cartes, les rois, les dames, les valets. On dit ordinairement *figure.*

En peinture, adv. En apparence : *Riche, brave en peinture.*

Peinturer, verb. act. (*Pein-tu-ré*) Peindre une chose d'une seule couleur : *Peinturer un treillage, un lambris.* Il est peu usité.

† Peintureur, s. m. Ouvrier qui imprime en couleur les bois, les fers, les murs, etc. Mot nouveau et utile à conserver pour distinguer cet ouvrier de l'artiste que seul on doit nommer Peintre. Il en est de même de *peinturage* par rapport à *peinture.* On dit aussi *barbouilleur.*

Peinturluber, v. act. (*Pein-tur-lu-ré*) Peindre ou peinturer. Style bas et bouffon.

Pekan, s. m. Espèce d'animal qui se trouve dans l'Amérique Septentrionale, et dont la Pelleterie est d'usage dans le commerce. Il ressemble beaucoup à la *Marte.*

† Pekin, s. m. Etoffe de soie de la Chine, à tissu semblable au taffetas, unie ou peinte. (De *Pekin* ou *Peking*, Ville de la Chine, la Capitale de l'Empire où ces étoffes furent d'abord fabriquées.)

† Peku, s. m. Nom qu'on donne à Batavia à la valeur de mille caches.

† Pelache, s. f. Peluche grossière, Voyez *Peluche.*

Pelade, s. f. Maladie qui fait tomber le poil et les cheveux. — Laine qu'on enlève, à l'aide de la chaux, sur les peaux de moutons. (Du verbe *peler.*)

Pelage, s. m. Couleur du *poil* de certains animaux, comme du cheval, du cerf, etc. : *Ces chevaux ne sont pas de même pelage.* (Du latin *pilus* poil.)

† Pélagianisme, s. m. Hérésie ainsi nommée de *Pélage*, moine Anglois, qui lui donna naissance au commencement du 5.e siècle. *Pélage* nioit le péché originel, et sous prétexte de défendre le libre arbitre, détruisoit entièrement le pouvoir de la grace.

† Pélagiens, s. m. plur. Hérétiques sectateurs de *Pélage.*

† Pelagien, adj. (Ornithol.) Se dit des oiseaux de la pleine mer. (Du grec *pélagios* marin, dérivé de *pelagos*, en latin *pelagus* la mer.)

† Pélagoscope, s. m. (Optique) Instrument imaginé à Stokholm en 1803, à l'aide duquel on peut reconnoître même dans les temps nébuleux, et malgré la violence du vent, les objets qui sont au fond de la mer. (Du grec *pélagos* la mer, et *skopéô* j'observe, j'examine.)

Pelains, subst. m. pl. (*Pe-lein*) Satins de la Chine.

Pelamide, s. f. Nom donné par les Anciens à un jeune thon d'un an. (Du grec *pélos* boue, limon; parce qu'il se tient dans le limon.)

Pelard, adj. (*Pe-lár*) *Bois pelard*, qui a été écorcé sur pied (*pelé*) pour en faire du tan.

Pélardeaux, subst. m. pl. (Marine) Voyez *Palardeaux.*

† Pelates, s. m. pl. (Hist. anc.) Domestiques particuliers chez les Athéniens. C'étoient des Citoyens libres que leur pauvreté forçoit à servir pour des gages. (Du grec *pélatès*, qui a la même signification.)

Pelé, ée, part. p. de *peler*, et adj. A qui on a ôté le poil. On dit par injure, *Vieux pelé, vieille pelée*, et d'une assemblée dont on ne fait pas grand cas : *Il n'y avoit que trois tondus* (ou *teigneux*) *et un pelé.*

Pêle-mêle, adverb. Confusément, en désordre.

Peler, v. act. (*Pe-lé*) Oter le poil : *Peler un cochon.* (Du lat. *pilus* poil. *Martial* a dit *pilare* épiler, ôter le poil.) — Oter la peau d'un fruit *ou* l'écorce d'un arbre. (Du latin *pellis* peau.) — On dit aussi *peler des langues de bœuf* ou de *cochon*; *peler du fromage*, et autres choses qui ont une espèce de *peau.*

† Pelécoïde, s. f. (*Pé-lé-ko-i-de*) Terme de Géom. Figure en forme de hache. (Du gr. *pélekus* hache, et *eidos* forme, ressemblance.)

Peler la terre, en enlever du gazon.

Pélerin, ine, subst. (*Pé-le-rein*, *ri-ne*) Celui, celle qui va en pélerinage. (Du latin *peregrinus* voyageur, étranger.) — Fig. et fam. Personne adroite, fine et dissimulée : *Vous ne connoissez pas le pélerin, la pélerine.*

Pélerinage, subst. m. Voyage qu'on fait en quelque lieu par dévotion. Voyez *Pelerin.* — Lieu où l'on va en pélerinage.

† Pélerine, s. f. (Modes) Autrefois ajustement semblable à ce que l'on a aussi nommé *Palatine.* Voyez ce mot.

† Pelerines, plur. Genre de Mollusques de la famille des Acéphales, très-voisin de celui des hultres, et dont les *Pélerins* de Saint-Jacques, etc. prennent les coquilles à leur retour pour s'en parer.

Pélican, subst. m. Oiseau aquatique, qui retire de son estomac les alimens qu'il a pris, pour en nourrir ses petits. On lui donne aussi le nom d'*Onocrotale.* C'est un Palmipède de la famille des Podoptères. (Du grec *pélékan*, fait, dans la même signification, de *pélékus* hache, parce que son bec plat, et presque de la même largeur dans toute son étendue, ressemble à une hache.) — Sorte d'alambic bouché et garni de deux tuyaux. — Instrument pour arracher les dents, dont le crochet est recourbé en forme de bec de *pélican.* On le nomme aussi *Polican.* — Autrefois, pièce d'artillerie qui portoit six livres de balle. — Petit crochet qui sert à assujettir les pièces de bois, lorsqu'on les scie et qu'on les travaille.

Pelin *ou* Plain, s. m. Chaux éteinte dans l'eau, où les Tanneurs mettent tremper les cuirs pour les *peler.* — Sorte de cave enfoncée dans la terre où se fait ce travail.

Pelisse, s. f. Robe, manteau ou manteclet doublé d'une fourrure. (Du latin *pellis* peau.)

Pellâtre, s. m. (*Pè-lá-tre*) La partie la plus large d'une *pelle.*

Pelle, subst. f. (*pè-le*) Instrument de fer qui sert à prendre du feu. — Instrument de bois dont on se sert à remuer diverses choses. (Du latin *pala*, qui a la même signification.)

Proverb. *La pelle se moque du fourgon*, il a les mêmes défauts que celui dont il veut se moquer.

† Pelle-a-cul, espèce de chaise de jardin,

qui a le dessus du siege fait en forme de pelle.

Pellée, pellerée, pelletée, subst. fém. (*Pé-lé-e*, *pè-le-ré-e*, *pè-le-te-e*.) Autant qu'il en peut tenir sur une *pelle*. De ces trois mots, *pellerée* paroît le plus usité.

Pelleron, s. m. (*Pè-le-ron*) *Pelle* longue et etroite pour enfourner les petits pains.

Pelleterie, s. f. (*Pè-le-te-ri-e*) Art d'accommoder les *peaux* et d'en faire des fourrures. — Marchandises de *Pelletier*. — Le Corps des *Pelletiers*.

Pelletier, ière, subst. (*Pè-le-tié*) Celui, celle qui accommode et vend des *peaux* pour des fourrures, des manchons, etc. (Du latin *pellis* peau.)

Pellicule, subst. f. (*Pel-li-ku-le*) Peau extrêmement mince, 1.° dans le corps humain; 2.° au-dedans de la coque d'un œuf ou de quelque fruit. (Du latin *pellicula*, dimin. de *pellis* peau.)

Pellonia, s. f. (Mythol.) Déesse que l'on invoquoit à Rome, pour chasser les ennemis. (Du latin *pellere* chasser.)

Peloir, s. m. (*Pe-loar*) Rouleau de bois avec lequel le Mégissier fait tomber le *poil* des *peaux*.

† Pelopides, s. m. pl. (Antiq.) Nom donné par les Grecs à la famille de *Pélops*.

† Pelopies, subst. fém. pl. (Antiq.) Fêtes qui se célébroient chez les Eléens, en l'honneur de *Pelops*.

† Pélories, s. f. plur. (Antiq.) Fête assez semblable aux Saturnales de Rome, que célébroient les Thessaliens, en mémoire de l'écoulement des eaux qui inondoient la vallée de Tempé, etc.; écoulement dont un nommé *Pélorus* étoit venu le premier informer le roi *Pelasgus*.

† Pelotage, s. m. Troisième sorte de laine de vigogne, qu'on apporte d'Espagne en *pelotes*.

Pelote, s. f. Petite boule qu'on forme en dévidant du fil, de la soie, etc. — Autrefois, petite balle de paume. — Boule qu'on fait avec de la neige pressée. (Du lat. *pila* balle à jouer. *Ménage*.) — Dans les Verreries, tas de cendres rouges ou de menue braise, sur lequel les ouvriers en plat déposent leurs plateaux lorsqu'ils les ont finis. — Chez les Chamoiseurs, réunion des *peaux* qu'on jette à la fois dans la *pile*, pour y être foulées. — Petite marque blanche sur le front d'un cheval.

† *Pelote de neige* (Botan.), Voyez *Obier à fleurs doubles*.

Peloter, v. n. (*Pe-lo-té*) Jouer à la paume par amusement, sans que ce soit une partie réglée. — Jeter des *pelotes* de neige. Jeter de petites *pelotes* de mangeaille aux poissons.

Peloter, v. a. Maltraiter de coups ou de paroles: *On l'a bien peloté*; *ils se sont bien pelotés*. Il est familier.

Peloton, s. m. Petite *pelote* couverte d'étoffe, où l'on fiche des épingles. Plusieurs les appellent *pelotes*. — Balle à jouer à la paume, qui n'est point couverte. — Fil, laine, soie dévidée en rond. — Figur. 1.° Personnes assemblées par petites troupes. — 2.° Petit corps de gens de guerre. — 3.° Grande quantité d'insectes qui sont tous ensemble en un tas.

† Pelotons, plur. (Peche) Bouts de membrure qu'on cloue sur la partie de l'auge qui traverse la chaussée des etangs. On dit aussi *pelote*, s. fem.

Pelotonner, v. a. (*Pe-lo-to-né*) Mettre en *peloton*. Acad.

Pelouse, s. f. (*Pe-lou-ze*) Sorte d'herbe courte et douce. (Suivant *Ménage*, de *pilus* poil.)

Pelte, s. fém. Terme d'Antiquaire: Petit bouclier des Anciens, semblable, suivant *Xénophon*, à une feuille de lierre: c'étoit celui dont se servoient les Amazones. (Du lat. *pelta*.)

† Pelté *ou* Pavoisé, ée, adject. (Botan.) Se dit d'une feuille dont le pétiole s'implante dans le milieu de sa surface, comme dans la Capucine. On le dit dans le même sens, d'un stigmate, d'une anthère, etc.

† Peltre, s. m. Toile commune et grossière fabriquée en Bretagne.

Pelu, ue, adjectif: Garni de *poil*. (Du lat. *pilosus*.) — Fig. et famil. *Patte pelue*, personne qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté.

Peluche, s. f. Sorte de panne à grands *poils*.

Peluché, ée, adj. Velu: *Des bas peluchés*; *une fleur peluchée*.

Pelure, subst. fém. La *peau* qu'on ôte de dessus quelque fruit ou quelque fromage. — Laine détachée à l'aide de la chaux. Voyez *Pelade*.

† Pemphigode, adj. (*Pen-fi-go-de*) Terme de Médecine: *Fièvre pemphigode*, dans laquelle il s'élève de petites vessies sur différentes parties du corps. (Du grec *pemphigôdès*, formé de *pemphix* pustule, et *eidos* apparence.)

Penaille, s. f. (*Pe-nâ-glie*; mouillez les *ll*) Terme burlesque et injurieux: Assemblée de Moines Voyez *Penaillon*.

Penaillon, subst. m. (*Pe-nâ-glion*) Haillon. Il est familier. (Du lat. *pannus* drap, étoffe.) — En termes burlesques et injurieux, Moine.

Pénal, ale, adject. Qui assujettit à quelque peine: *Les lois pénales*. (Du lat. *pœnalis*, fait de *pœna* peine.)

Penard, subst. m. (*Pe-nâr*) T. de mépris: *Un vieux penard*, vieillard cassé.

Pénates, subst. et adj. m. pl. Chez les Anciens, les Dieux de la Patrie, et, dans une acception plus resserrée, les Dieux des maisons particulières; les Dieux domestiques. En ce dernier sens, ils ne différoient point des Lares. (Du lat. *Penates*, fait, dans la même signification, de l'adjectif *penitus* intérieur; parce qu'on plaçoit les Pénates dans l'endroit le plus retiré de la maison, *in penitissimâ ædium parte*.) — Fam. Maison où on loge.

Penaud, aude, adj. (*Pe-nô*, *ô de*) Embarrassé; honteux; interdit. Famil. (Suivant *Huet*, de *peneux*, pour *peineux* qui est dans la *peine*, qui souffre de confusion, etc.)

Pence, s. m. plur. Monnoie d'argent d'Angleterre. Les *pences* sont des deniers sterling, dont chacun vaut la douzième partie du shilling. *Pence* est le plur. de *penny*. Voy. ce mot.

Penchant, subst. m. (*Pan-chan*) Pente; terrain qui va en *penchant*: *Le penchant d'une*

montagne, d'un précipice. — Figur. Inclination naturelle de l'ame ; propension. Voyez *Inclination.*

Figurém. *Se retirer sur le penchant du précipice*, lorsqu'on est près de se laisser aller au desordre, de s'engager dans un mauvais parti. — *Etre sur le penchant de sa ruine*, sur le point d'être ruiné. — *Sa fortune est sur son penchant*, sur le declin. — *Le penchant de l'âge*, le declin de l'âge.

PENCHANT, ANTE, adj. Qui *penche*, qui menace ruine.

PENCHÉ, ÉE, part. p. de *Pencher*, et adject. Incliné, etc. — Se dit en Botanique, des tiges, des fleurs, des feuilles qui s'inclinent en dehors. — Famil. *Airs penchés* ; mouvemens affectés de la tête ou du corps, dans le dessein de plaire.

PENCHEMENT, subst. masc. (*Pan-che-man*) Action d'une personne qui se *penche*. — Etat d'un corps qui est *penché*.

PENCHER, v. a. (*Pan-ché*) Incliner ; baisser de quelque côté ; mettre hors de l'à-plomb.

PENCHER, v. n. Etre hors de son à-plomb, hors de la ligne perpendiculaire. (Suivant *Nicot*, du lat. *pendere* être suspendu. Suivant *Ménage*, de *pandus* courbé, plié.). — Figur. Incliner, être porté à quelque chose.

SE PENCHER, v. réc. S'incliner ; se courber ; sortir de son à-plomb.

PENDABLE, adj. (*Pan-da-ble*) Qui mérite la potence : *Homme pendable ; cas pendable.* — *Tour pendable* ; tour méchant et qu'on a de la peine à pardonner.

PENDAISON, s. fem. (*Pan-de-zon*) L'action de *pendre* au gibet ; exécution de *pendus*. Il est populaire.

PENDANT, subst. m. (*Pan-dan*) Partie qui *pend* au bas du baudrier ou du ceinturon, au travers de laquelle on passe l'épée. — Pierreries, etc. attachées aux boucles que les femmes portent à leurs oreilles. Il se dit ordinairement au plur. *Pendans d'oreilles.* — Tableau ou estampe qui est en regard ou en symétrie avec un autre : *Ce tableau est le pendant de.... Cette estampe fait pendant avec...* L'*Académ.* appelle *Pendans d'oreilles* ou simplement *Pendans*, deux tableaux d'égale grandeur, et peints à-peu-près dans le même goût. En ce sens on dit au figuré, en parlant des personnes, *faire le pendant de...* éprouver le même sort que, etc. — La partie d'une boîte de montre, à laquelle on attache la chaîne ou le cordon. — En termes de Marine, la même chose que *Flamme*. Voyez ce mot.

† PENDANS, pl. (Blason) Parties saillantes au-dessous de la tringle du lambel, imitant les gouttes des triglyphes de la frise dorique.

PENDANT, ANTE, adj. Qui est attaché par en haut, qui *pend*. — Qui n'est pas encore décidé : *Procès ; instance pendante.*

PENDANT, préposition : Durant un certain espace de temps.

PENDANT QUE, sorte de conjonction : Tandis que : avec cette différence que *pendant que* n'est guère employé que pour désigner la circonstance ou l'époque commune des choses ; au lieu que, par un usage familier aujourd'hui, *tandis que* sert à marquer des rapports moraux entre deux choses, et à faire sortir les oppositions, les contrastes, les disparates, comme si l'on disoit *au contraire*, *au lieu que*, *au rebours*. Roubaud.

PENDARD, ARDE, subst. (*Pan-dâr, ar-de*) Méchant, coquin, vaurien, fripon à pendre. Style familier.

PENDELOQUE, s. fém. (*Pan-de-lo-ke*) Petit morceau de cristal taillé en poire, dont on se sert pour orner certaines corbeilles, etc. — Pierreries ajoutées à des boucles d'oreilles. — *Pendans* d'oreilles d'une pièce. — Par dérision, morceau d'étoffe qui *pend* d'un habit déchiré.

PENDENTIF, subst. m. (*Pan-dan-tife*) Ter. d'Architecture : Corps d'une voûte qui est *suspendue* hors le perpendicule des murs.

† PENDERIE, s. fem. (*Pan-de-ri-e*) Chez les Mégissiers, suite de perches pour étendre les peaux.

PENDILLER, verbe neut. (*Pan-di-glié* ; en mouillant les *ll*) Etre *suspendu* en l'air et agité par le vent, en parlant des choses viles et communes.

PENDILLON, subst. m. (*Pan-di-glion*) Ter. d'Horlogerie : Verge rivée avec la tige de l'échappement pour communiquer le mouvement au pendule, et le maintenir en vibration.

PENDOIR, s. m. (*Pan-doar*) Chez les Charcutiers, morceau de corde pour *pendre* le lard.

PENDRE, v. act. (*Pan-dre*) Attacher une chose en haut par une de ses parties, de manière qu'elle ne touche pas en bas. — Attacher et étrangler à un gibet. (Du lat. *suspendere.*)

Dire pis que pendre de quelqu'un ; en dire toute sorte de mal. Il est familier.

SE PENDRE, v. récipr. Se défaire soi-même en s'étranglant.

PENDRE, v. n. Etre attaché. *Auberge où pend pour enseigne, etc.* (Du lat. *pendere.*) — Fig. Descendre, tomber trop : *Les joues lui pendent ; sa robe pend d'un côté.*

PENDU, UE, part. p. de *Pendre*, et adject. Attaché en haut. — Etranglé à une potence. — Proverbial. *Aussitôt pris, aussitôt pendu* ; se dit d'une personne, d'une chose qui se présente inopinément et dont on fait un prompt emploi. (Allusion à la fin tragique de trois membres du Parlement et du Châtelet, *Brisson*, *Larcher* et *Tardif*, qui, dans les temps orageux de la Ligue, arrêtés par ordre des Seize à neuf heures du matin, le 16 novembre 1591, furent confessés à dix, et pendus à onze.) En ce dernier sens, *Pendu* est souvent employé comme subst. mais jamais au féminin : *Il a l'air d'un pendu ; sec comme un pendu d'été*, extrêmement maigre et sec.

PENDULE, s. m. (*Pan-du-le*) En Mécaniq. Corps pesant *suspendu* de manière à pouvoir faire des vibrations en allant et venant autour d'un point fixe, par la force de la pesanteur. Ces vibrations s'appellent aussi *oscillations*. Le pendule sert à régler les mouvemens d'une horloge, etc. (Du lat. *pendulum*, sous-entendu *corpus* ou *pondus*.)

Pendule simple, celui qui consiste en un seul poids considéré comme un point, et en une seule ligne droite inflexible, regardée comme si elle n'avoit aucune pesanteur. —

composé, qui consiste en plusieurs poids fixés de manière à conserver la même distance, tant les uns des autres, que du centre autour duquel ils font leurs vibrations. —*Réciprocation du pendule*, petit mouvement presque insensible de vibration ou d'oscillation, que doit avoir, à raison du déplacement continuel du centre de gravité de la terre, un long pendule attaché fixément à un plancher, et qu'on y laisse en repos.

PENDULE, s. f. Horloge à poids ou à ressort à laquelle est joint un *pendule* qui en règle les mouvemens.

† *Pendule à équation*, pendule qui, marquant l'heure du temps vrai et celle du temps moyen, indique, par la différence entre ces deux espèces d'heures, l'équation du soleil. Voyez *Équation*.

† PENDULIER, subst. et adj. m. (*Pan-du-lié*) Horloger qui fait des pendules.

† PENDULISTE, subst. et adj. (*Pan-du-lis-te*) Ebéniste qui fait des boîtes de marqueterie pour les *pendules*.

PÈNE, s. m. Morceau de fer long et carré qui entre dans la gâche quand on ferme une porte, un coffre, etc. — Chez les Passementiers, reste de la pièce qu'on emploie jusqu'au plus près des lisses. — Se dit en quelques endroits des cordes pendantes au bas des caparaçons, pour garantir en été les chevaux des mouches.

PÈNE, subst. f. Terme de Marine : Pièce de bois qui forme une partie de l'antenne. — Au plur. bouchons d'étoupes attachés à un manche dont les Calfateurs se servent pour brayer.

PÉNÉTRABILITÉ, subst. f. Qualité qui rend *pénétrable*.

PÉNÉTRABLE, adj. Qu'on peut *pénétrer*, où l'on peut *pénétrer*. (Du lat. *penetrabilis*.)

PÉNÉTRANT, ANTE, adj. verb. (*Pé-né-tran, an-te*) Qui *pénètre*. — Fig. *Avoir l'esprit pénétrant*; avoir une grande perspicacité; concevoir et approfondir aisément les choses les plus difficiles.

PÉNÉTRATIF, IVE, adj. Terme didactique : Qui *pénètre* aisément : *Qualité pénétrative*.

PÉNÉTRATION, subst. fem. (*Pe-né-tra-cion*) Vertu et action de *pénétrer*. (Du lat. *penetratio*.) — Figur. Vivacité d'esprit; sagacité : facilité à pénétrer dans la connoissance des choses.

PÉNÉTRER, v. a. (*Pé-né-tré*) Percer; passer à travers. — Entrer bien avant : *Le coup pénètre les chairs*. (Du latin *penetrare*, formé par contraction de *penitùs* en dedans, et *intrare* entrer.) — Fig. 1.° Avoir une connoissance profonde de... *Pénétrer les secrets de la Nature*. 2.° Toucher vivement, sensiblement : *Sa douleur me pénètre le cœur*.

PÉNÉTRER, v. n. Il a le second sens de l'actif : *Le coup pénètre dans les chairs*. — Parvenir, entrer dans un lieu : *Alexandre pénétra dans la Perse*. —On dit aussi au figuré : *Pénétrer dans les secrets de la nature, etc.*

PÉNIBLE, adj. Difficile; qui donne de la *peine*.

PÉNIBLEMENT, adv. (*Pé-ni-ble-man*) D'une manière *pénible*.

† PENICILLIFORME, adj. Terme de Botanique : Qui est en forme de pinceau. (Du lat. *penicillum* pinceau, et *forma* forme.)

† PÉNIDE, s. f. (Pharmacie) Sucre clarifié, cuit au caramel avec une décoction d'orge, nommé vulgairement *sucre d'orge*. (Du latin *pœna* peine, à cause de la peine qu'il donne à faire.)

† PÉNIE, s. f. (Mythol.) Déesse de la Pauvreté. (Du lat. *Penia*, fait, dans la même signification, du grec *penia* pauvreté, indigence.)

PÉNIL, subst. m. Partie antérieure de l'os barré qui est autour des parties naturelles, et où croît du poil qui est la marque de la puberté.

PÉNINSULE, subst. f. (*Pé-nein-su-le*) Etendue de terre, de toutes parts entourée d'eau, excepté d'un seul côté, et qui ne tient au continent que par une langue de terre. On dit aussi *presqu'île* ou *chersonèse*. (Du lat. *peninsula*, contraction de *penè* presque, et *insula* île.)

† PÉNISTON *ou* PANISTON, s. m. Etoffe de laine drapée, des fabriques d'Angleterre.

PÉNITENCE, subst. fém. (*Pé-ni-tan-ce*) Repentir, regret d'avoir offensé Dieu. La *pénitence* est une vertu chrétienne; le *repentir* est un sentiment moral. — Sacrement institué par Jésus-Christ pour remettre les péchés commis après le baptême. — Peine ou satisfaction imposée par le Confesseur, ou qu'on s'impose soi-même en expiation de ses péchés. — A certains jeux, la peine qu'on impose à ceux qui ont manqué aux conditions prescrites. (Du latin *pœnitentia*.)

Proverbial. *Faire pénitence*, faire mauvaise chère. *Faire pénitence de.... en faire pénitence*; porter la peine de ses débauches, par des infirmités, etc. — Fam. *Pour pénitence, en pénitence*; en punition, pour peine. — *Mettre en pénitence*, imposer une peine. Il se dit au propre, des Religieux et Religieuses, et figur. de toutes sortes de personnes.

PÉNITENCERIE, s. fém. (*Pé-ni-tan-ce-ri-e*) Espèce de Tribunal où l'on donne, au nom du Pape, des dispenses pour les cas occultes. — Charge, fonction, dignité de *Pénitencier*.

PÉNITENCIER, subst. masc. (*Pé-ni-tan-cié*) Prêtre commis par l'Evêque pour absoudre des cas réservés.

PÉNITENT, ENTE, adj. (*Pé-ni-tan, an-te*) Qui a regret d'avoir offensé Dieu; qui est dans les pratiques de la *pénitence*. (Du lat. *pœnitens*.)

PÉNITENT, ENTE, subst. Celui, celle qui confesse ses péchés à un Prêtre. — Membre d'une Confrérie, où l'on fait une profession expresse de quelques exercices de *pénitence*.

PÉNITENTIAUX, adj. m. pl. (*Pé-ni-tan-ciô*) *Pseaumes pénitentiaux*, les Pseaumes de la pénitence ou les sept Pseaumes. — *Canons pénitentiaux*; canons de la primitive Eglise, concernant les *pénitences* publiques.

PÉNITENTIEL, subst. m. (*Pé-ni-tan-ciel*.) Rituel de la *pénitence*, pour les temps où la *pénitence* publique étoit en vigueur.

PENNADE, s. f. (*Pè-na-de*) Coup de pied. Vieux et inusité, ainsi que *pennader*.

PENNADER, v. neut. (*Pè-na-dé*) donner un coup de pied. Voy. *Pennade*

PENNAGE, subst. m. (*Pè-na-je*) Terme de

Fauconnerie : Toutes les plumes qui couvrent le corps de l'oiseau de proie. (Du lat. *penna* plume.)

† Pennatule, s. fém. (*Pè-na-tu-le*) Genre de Zoophytes, de la famille des Cératophytes, dont le polypier est libre et peut voguer entre deux eaux ou à la surface. On les nomme aussi *plumes de mer*. (Du lat. *penna* plume.)

Penne, s. f. (*Pè-ne*) Grosse plume d'oiseau de proie. — Petites plumes que l'on met à une flèche pour la faire aller droit. (Du lat. *penna* plume.) — Morceaux de fil qui sert aux Chandeliers à attacher ensemble un certain nombre de chandelles. — Bout de laine ou de fil qui reste attaché aux ensuples, lorsque l'étoffe est levée de dessus le métier.

† Penning, s. m. En Hollande, la plus petite monnoie de compte, valant la 6.e partie du sol ou stuyver. On lui donne le nom de denier.

Pennon, s. m. (*Pè-non*) Autrefois, étendard à longue queue que faisoit porter un Chevalier qui avoit sous lui vingt hommes d'armes. — On disoit aussi *Pannon*. (Du latin *pannus* étoffe ; parce que ces étendards étoient faits de riches étoffes.) — En ter. de Marine, bout de ficelle garni de plumes, qu'on met au bout d'un petit bâton sur le bord du vaisseau pendant la nuit, pour indiquer la direction du vent ; la girouette étant alors hors de vue.

† Pennonage, s. m. (*Pè-no-na-je*) Nom qu'on donnoit à Lyon aux quartiers de la Milice bourgeoise. (De *pennon* étendard.)

Penny *ou* Denier sterling, s. m. (*Pè-ni*) Monnoie d'argent d'Angleterre, qui vaut la douzième partie du shilling. Le pluriel du mot angl. *penny* est *pence* : ainsi 12 *pences* font un shilling. Il y a une monnoie de cuivre appelée *half-penny* ou demi-denier. Le *penny* vaut à-peu-près deux sous tournois, ou dix centimes.

Pénombre, s. m. (*Pé-non-bre*) Ter. d'Astronomie : Ombre foible qu'on observe, dans les éclipses, avant l'obscurcissement total, et avant la lumière totale. Elle est principalement sensible dans les éclipses de lune. (Du lat. *penè* presque, et *umbra* ombre.) — En Peinture, endroit où l'ombre se mêle avec la lumière ; passage du clair à l'obscur.

† *Fausse pénombre*, celle qui occupe une grande partie de l'espace que devroit occuper l'ombre véritable.

Pensant, ante, adj. (*Pan-san*) Qui *pense* : *Etre pensant. — Mal pensant, mal pensante* ; qui juge désavantageusement de son prochain.

Pensé, ée, part. p. et adj. Voy. *Penser*. — En t. de Peinture et de Sculpture, raisonné, réfléchi : *Ce Tableau est bien pensé ; cette figure est bien pensée*.

Pensée, s. f. (*Pan-sé-e*) Action de l'esprit qui pense, à la différence de *penser* subst. qui, marquant la manière propre et distinctive dont on *pense*, a nécessairement beaucoup plus d'énergie : *Avec des pensées, on est pensant ; avec des pensers, on est pensif*. Roubaud. Voy. *Idée*. — Chose *pensée* et exprimée : *Voilà une belle pensée*. — Sentiment, opinion : *Sa pensée étoit que....* Voyez *Sentiment*. — Dessein : *Je n'ai jamais eu cette pensée*. — Dans les arts fondés sur le dessin ; la première idée, l'esquisse. — Sorte de violette inodore, dont chaque pétale est de trois couleurs, pourpre ou bleu, jaune et blanc. On la nomme aussi *Herbe à la Trinité* : *Couleur de pensée* ; violet brun.

Entretenir ses pensées ou mieux *S'entretenir avec ses pensées* ; s'occuper de ses rêveries.

Penser, v. n. (*Pan-cé*) Former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose. — Faire réflexion : *Penser à ses affaires*. — Raisonner : *L'art de penser*. (Du latin *pensare* peser, examiner.) — Prendre garde : *Pensez à vous*. — Avoir une chose en vue : *Vous devriez penser à cette charge, à cette maison, etc.* — Croire ; imaginer ; juger : *Je pense que...* En ce sens, *Racine* a dit (Phèdre) :

> Je pensois qu'à l'amour son cœur toujours fermé,
> Fût contre tout mon sexe également armé.

C'est *seroit* et non pas *fût* qu'il falloit. — Avec un infinitif, être sur le point de... *Il pensa tomber ; j'ai pensé mourir*.

Penser, v. act. Avoir dans l'esprit : *Vous le dites, mais vous ne le pensez pas*. — Imaginer : *J'ai pensé une chose qui vous sera utile*. — Croire ; juger : *Que pensez-vous de cela ?*

Penser, s. m. (*Pan-sé*) En Poésie, pensée. Voyez *Pensée*.

Penseur, s. m. (*Pan-seur*) Celui qui est accoutumé à penser, à réfléchir. Un *penseur*, dit M. *Guizot*, est un homme d'une grande force et d'une grande habitude de pensée ; un esprit *méditatif* est un esprit porté à la méditation : on n'est *pensif* qu'au moment où une pensée occupe ; *rêveur* qu'au moment où on se livre à la rêverie.

Pensif, ive, adject. (*Pan-cif, i-ve*) Qui songe, qui rêve. Voyez *Penseur*.

Pension, subst. fém. (*Pan-cion*) Somme d'argent que l'on donne pour être logé, nourri et quelquefois enseigné. (Du lat. *pensio*, qui signifie proprem. *payement, action de payer*, fait de *pendere* payer.) — Lieu où l'on est logé et nourri pour un certain prix. — Maison où de jeunes enfans sont logés, nourris et instruits moyennant une certaine somme. En ce sens quelques-uns disent *Pensionnat*. C'est un mot venu primitivement des bords de la Garonne. — Revenu annuel que l'on donne à quelqu'un.

Pensionnaire, s. m. et fém. (*Pan-cio-nè-re*) Celui, celle qui paye *pension* pour être logé, etc. — Celui, celle à qui on fait une *pension*.

En Hollande, *le grand Pensionnaire* : celui qui étoit chargé des affaires de la République.

Pensionnat, s. m. Le lieu où logent les *pensionnaires*, dans un Collége, etc. — V. *Pension*.

Pensionner, v. act. (*Pan-cio-né*) Donner, faire une *pension* à quelqu'un.

Pensum, s. m. emprunté du lat. où il signifie tâche, besogne à faire. (*Pen-son*) Surcroît de travail qu'on exige d'un écolier pour le punir.

Pentacorde, s. m. (Musique) Nom donné par les Grecs tantôt à un instrument à cinq cordes, et tantôt à un système de cinq sons, d'où l'on appeloit quelquefois *Pentacorde* la quinte ou diapente. (Du grec *pentè* cinq, et *chordè* corde.)

† Pentacontarque, s. m. (Archéol.) Celui qui commandoit cinquante hommes. (Du grec *pentèkonta* cinquante, et *archè* commandement.)

PENTACROSTICHE, adj. *Vers pentacrostiches*, disposés de manière qu'on y trouve toujours cinq acrostiches du même nom, en cinq divisions de chaque vers. (Du grec *penté* cinq, et *akrostichos* acrostiche. Voy. ce dernier mot.)

† PENTADACTYLE, adj. Se dit en Hist. natur. des animaux qui ont cinq doigts à chaque pied. (Du grec *penté* cinq, et *daktulos* doigt.)

† PENTADECAGONE, s. m. Voy. *Quindécagone*.

PENTAÈDRE, s. m. (Géom.) Corps solide à cinq faces. (Du grec *penté* cinq, et *hédra* siége, base.)

PENTAGLOTTE, adj. (*Pen-ta-glo-te*) Qui est en cinq Langues. (Du gr. *penté* cinq, et *glôtta* Langue.)

PENTAGONE, s. m. (*Pen-ta-go-ne*) Figure qui a cinq côtés et cinq angles : *Pentagone irrégulier*. — On dit aussi adjectivement *une figure pentagone*. (Du grec *penté* cinq, et *gônia* angle.)

† PENTAGYNIE, s. f. (*Pen-ta-ji-ni-e*) T. de Botan. L'un des Ordres qui divisent les classes de *Linné*. La *Peniagynie* renferme les fleurs qui ont cinq pistils ou cinq parties femelles. (Du grec *penté* cinq, et *gunê* femme.)

† PENTAMERÉS, s. m. plur. (Entomol.) Sous-ordre d'insectes coléoptères, qui ont cinq articles à chaque tarse. (Du grec *penté* cinq, et *méris* partie.)

PENTAMÈTRE, s. et adj. m. (*Pen-ta-mè-tre*) Vers qui a cinq pieds. (Du grec *penté* cinq, et *métron* mesure, pied.)

† PENTANDRIE, s. f. (Botan.) Cinquième classe du système sexuel de *Linné*, comprenant les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont cinq étamines ou parties mâles. (Du grec *penté* cinq, et *andros*, génitif d'*anêr* mari.)

† PENTAPASTE, subst. masc. (*Pen-ta-pas-te*) Machine à cinq poulies pour élever les fardeaux. (Du grec *penté* cinq, et *spaô* je tire.)

† PENTAPÉTALE *ou* PENTAPÉTALÉ, ÉE, adject. (Botan.) Se dit des corolles, des fleurs formées de cinq pétales. (Du grec *penté* cinq, et *pétalon* pétale, feuille.)

† PENTAPHYLLE, adj. (*Pen-ta-fi-le*) Ter. de Botan. Qui a cinq feuilles ou folioles. (Du gr. *penté* cinq, et *phullon* feuille.)

PENTAPOLE, subst. f. Contrée où il y a cinq villes. (Du grec *penté* cinq, et *polis* ville.)

† PENTAPROTIADE, sub. f. Dignité des cinq premiers offices de l'Empire grec. (Du grec *pentaprôtéia*, formé de *penté* cinq, et *protôs* premier.) Ceux qui en étoient revêtus s'appeloient *Pentaprotes*, en grec *Pentaprôtoi*.

† PENTAPTÈRE, adject. (Botan.) Qui a cinq ailes. (Du grec *penté* cinq, et *ptéron* aile.)

PENTARCHIE, subst. fémin. (*Pen-tar-chi-e*) Gouvernement de cinq personnes. (Du grec *pentarchia*, formé de *penté* cinq, et *archê* gouvernement.)

† PENTASPERME, adject. (Botanique) Qui a cinq graines. (Du grec *penté* cinq, et *sperma* semence.)

† PENTASTYLE, subst. m. (Archit.) Edifice à cinq colonnes de face. (Du grec *penté* cinq, et *stulos* colonne.)

† PENTASYRINGUE, s. f. (*Pen-ta-ci-rein-ghe*) Chez les anciens Grecs, machine à cinq trous, où l'on entravoit les jambes, les bras et la tête des criminels, de manière qu'ils ne pouvoient remuer. (Du grec *penté* cinq, et *surigx* gaine, tuyau.)

PENTATEUQUE, subst. m. (*Pen-ta-teu-ke*) Les cinq Livres de *Moïse*. (Du grec *pentateuchos*, formé de *penté* cinq, et *teuchos* livre.)

PENTATHLE, s. m. (*Pen-tat-le* (Réunion des cinq exercices en usage dans les jeux des Grecs, le saut, la course, le disque, le javelot, et la lutte. — Athlète qui excelloit dans ces cinq jeux, et qui y remportoit le prix. (Du grec *pentathlon* et *pentathlos*, formé de *penté* cinq, et *athlos* combat.)

PENTE, s. f. (*Pan-te*) *Penchant*; manière d'être d'un terrain qui va en penchant. — Ce terrain lui-même. — Il se dit aussi dans le même sens des eaux : *La pente de la rivière*. — Manière dont on fait *pencher* quelque chose. — Au fig. inclination. — Bande qui *pend* autour du ciel d'un lit. — Bande qu'on attache aux tablettes d'une bibliothèque.

† PENTECOMARQUE, s. m. (*Pen-té-ko-mar-ke*) Chez les anciens Grecs, Gouverneur de cinq bourgs. (Du grec *penté* cinq, et *Kômarkês* Gouverneur d'un bourg, formé de *komê* bourg, village, et *archê* gouvernement.)

† PENTÉCONTARQUE, s. m. (*Pen-té-kon-tar-ke*) Commandant d'une *pentécontore*. Voyez ce mot.

† PENTÉCONTORE, s. f. (Marine des Anciens.) Vaisseau long à 50 rames, 25 de chaque côté. (Du grec *pentêkonta* cinquante, et *kôpê* rame.)

PENTECÔTE, subst. f. (*Pan-te-kô-te*) Fête que l'Eglise célèbre en mémoire de la descente du S.t-Esprit sur les Apôtres, le *cinquantième* jour après Pâques. (Du grec *pentêkostê*, sous-entendu *hêméra* le cinquantième jour, dérivé de *pentêkostos* cinquantième.)

† PENTELICIEN *ou mieux* PENTÉLIQUE (MARBRE), s. m. Beau marbre blanc qu'on tiroit autrefois du mont Pentelien (*Pentelikos*), aujourd'hui *Pentélès*, près d'Athènes.

PENTHÈSE, subs. f. (*Pan-tè-se*) Nom que l'on donnoit dans l'Eglise d'Orient, à la fête de la Purification.

PENTIÈRE, s. f. (*Pan-tiè-re*) Espèce de grand filet, fait de mailles carrées et à losanges, propre à prendre des bécasses et d'autres oiseaux. — En ter. de Pêche, filet qu'on établit verticalement et par fond. On distingue les *grandes* et les *petites pentières*.

† PENTSÉE, s. m. T. de Relation. Touffe de cheveux en rond que les Chinois laissent sur le derrière de la tête.

PENTURE, s. f. (*Pan-tu-re*) Bande de fer plat, percée de plusieurs trous, et dont une extrémité est repliée en rond, pour recevoir le mamelon d'un gond : on la cloue sur une porte, sur un contrevent, pour les soutenir et les faire mouvoir.

† PÉNULE, subs. f. (Archéol.) Habit des Romains qu'ils portoient sur-tout en temps de pluie. C'étoit une espèce de manteau ou de casaque de peau ou de laine. (Du lat. *penula*.)

PÉNULTIÈME, adj. Avant-dernier; qui précède immédiatement le dernier. (Du latin *penultimus*, formé de *penè* presque, et *ultimus* le dernier.) — On dit subst. *Le pénultième*, *la pénultième*. — *Antépénultième*, adj. Le dernier moins deux.

Pénurie, s. f. Grande disette des choses les plus nécessaires. — Extrême pauvreté. (Du latin *penuria*.)

† Péon *ou* Péan, s. m. (Poésie) Pied de vers de quatre syllabes, qu'on employoit particulièrement dans les hymnes en l'honneur d'*Apollon*, surnommé *Péan*, du grec *paió* je frappe; ou de *pauó* je fais cesser; parce que, comme Dieu de la médecine, il guérissoit les maladies. (Le nom grec de ce pied de vers est *paiôn* ou *paian*.)

Péotte, s. f. Espèce de bâtiment rond, ou plus grand qu'une chaloupe, et qui est fort en usage chez les Vénitiens. (De l'ital. *peota*.)

† Pépasme, s. m. (Médec.) Coction ou maturité des humeurs. (Du grec *pépasmos*, fait de *pépainô* je cuis, je mûris.)

Pepastique *ou* Peptique, adj. (*Pé-pas-ti-ke*, *pèp-ti-ke*) Propre à mûrir les humeurs, à faciliter la digestion. (Du grec *pépastikos* maturatif, fait de *pépainô* je cuis, je mûris.)—*Peptique* se prend aussi substantivement.

† Pepérin, s. m. (*Pé-pe-rein*) Sorte de pierre grise et dure, dont on se sert à Rome pour bâtir. Suivant M. *Sevrin*, le *peperino* des Ital. est ce que les Minéralogistes modernes ont appelé *Tuf volcanique*.

Pépie, s. f. Pellicule qui vient quelquefois au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire et de chanter. (Par corruption, du lat. *pituita*, qui dans *Columelle* a la même signification, et dont, selon *Ménage*, les Ecrivains de la basse latinité ont par des altérations successives, fait le mot *pipita*, changé depuis en celui de *pépie*.)

Proverb. *Avoir la pépie*; boire volontiers.— *N'avoir pas la pépie*; parler, babiller beaucoup.

† Pépier, verb. n. (*Pé-pi-é*) Il se dit du cri naturel des moineaux. (Du latin *pipire*.)

Pepin, sub. m. (*Pe-pein*) Semence couverte d'une tunique propre, épaisse, coriace, qu'on trouve dans le centre des pommes, etc. On donne improprement ce nom aux graines que l'on trouve dans le raisin. (Suivant *Le Duchat*, de *pappinus*, dimin. du latin *pappus* coton que poussent certaines plantes quand la fleur est passée.)

Pépinière, sub. f. Plant de petits arbres sur une ou plusieurs lignes, pour les lever et les transplanter au besoin. (Du mot *pepin*, parce que les pépinières ont été d'abord formées des *pepins* de pommes, etc. qu'on y avoit semés. *Ménage*.) — On dit fig. dans le style médiocre, *la France est une pépinière de soldats*; abonde en soldats.

Pépiniériste, s. m. Jardinier qui élève les *pépinières*.

† Pépites, subst. f. pl. (Minéralog.) *Pépites d'or*, grains d'or natif, qu'on appelle aujourd'hui *or natif amorphe*. (De l'espagnol *pepitas*, employé avec la même acception, et qui signifie proprement *pepins*.)

† Péplon, subst. m. (Archéol.) Manteau à l'usage des femmes dans l'antiquité. (Du latin *peplum* ou *peplus*, qui a la même signific.)

† Pépon, s. f. Courge à limbe droit. Voyez *Courge*.

Peptique, Voyez *Pépastique*.

Pèque, Voyez *Pecque*.

Péquet, s. m. (*Pé-kè*) *Réservoir de Pecquet*, où le chyle est conduit par les veines lactées, ainsi nommé de *Jean Pecquet*, célèbre Médecin qui le découvrit vers le milieu du 17.e siècle.

† Percalle, s. f. (*Per-ka-le*) Toile de coton blanche, fine et serrée, qui vient des Indes Orientales.

Perçant, ante, adj. (*Pèr-san*, *an-te*) Qui *perce*, qui pénètre. — Au fig. froid perçant, qui pénètre; *voix perçante*, claire et aiguë; *yeux perçans*, vifs et brillans; *esprit perçant*, qui a beaucoup de pénétration.

Perce, *en perce*, manière de parler adverb. *Mettre du vin en perce*; faire une ouverture au tonneau pour en tirer le vin.

Percé, ée, part. pass. et adj. Voy. *Percer*. — *Maison bien percée*, qui a de grandes fenêtres disposées avec symétrie, etc. — En t. de Blas. *pièces percées*, celles qui sont à jour, et qui laissent voir l'émail du champ de l'écu. — En Peinture, *paysage bien percé*, qui laisse découvrir des objets éloignés. En ce sens, on dit substantiv. *Il y a de beaux percés dans ce paysage*.

† Proverb. et figur. *Etre bas percé*, n'avoir presque plus de bien; avoir ses affaires en désordre. — Prov. *Panier percé*, personne qui dépense tout ce qu'elle a, qui ne sauroit garder d'argent.

Perce-bois, s. m. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, à corps arrondi et allongé, à antennes filiformes et à élytres dures, qui *percent le bois* et s'y introduisent, ou y déposent leurs œufs. On les nomme aussi *Térédyles*.

Perce-bosse, subst. f. Sorte de plante. Voy. *Chasse-bosse*.

Perce-bourdon, s. m. Instrument dont les Facteurs de musettes se servent pour percer les trous des bourdons.

Perce-chaussée, s. m. Insecte gros comme un hanneton.

† Percée, s. f. Ouverture faite dans un bois ou qui s'y trouve naturellement, et qui procure un point de vue, un chemin, etc. — On dit aussi au masculin *un percé*; *il faudroit là un percé*.

Faire une percée, pénétrer dans un pays, en voyageant, etc.

Perce-feuille, s. f. Plante annuelle, à fleur en ombelle, vulnéraire et astringente. On en connoît plusieurs espèces: celle qui est vivace prend le nom d'*Oreille de lièvre*. (Du latin *perfoliata*.)

Perce-forêt, s. m. Terme dont on se sert dans le style famil. en parlant d'un Chasseur déterminé.

Perce-lettre, s. f. Petit instrument d'acier, dont la pointe servoit à *percer les lettres* pour y passer un cordon de soie, sur les extrémités duquel on mettoit de la cire et l'empreinte d'un cachet.

Percement, s. m. (*Pèr-ce-man*) T. d'Archit. Ouverture faite après coup pour la baie d'une porte, d'une croisée, etc. — Chemin fait en pente pour faciliter l'écoulement des eaux dans les mines.

† Perce-meule, s. m. Outil d'acier armé de deux dents à l'extrémité, avec lequel les Cou-

teliers, etc. font un trou dans le milieu d'une meule de grès.

† Perce-mousse, s. f. Polytric commun, s. m. Plante cryptogame, de l'ordre des mousses, qui croît dans les forêts et dans les mousses, et qui est un puissant sudorifique.

† Perce-muraille, s. f. Voy. *Pariétaire.*

Perce-neige, s. f. Plante à fleur liliacée, qu'on nomme aussi *Leucoie* et *Leucoium.* On distingue le *Leucoium* printanier, nommé proprement *Perce-neige*; le *Leucoium* d'été, et celui d'automne, qu'on cultive dans les jardins.

Perce-oreille, subs. m. (Entomol.) Genre d'insectes orthoptères, de la famille des Anomides, qu'on nomme aussi *Forficules.* V. ce mot. C'est à tort qu'on a cru qu'ils pouvoient percer la membrane des oreilles et rendre sourd.

† Percepier, Petit pied de lion des champs et des montagnes, s. m. Plante annuelle, à fleur à étamines, qu'il ne faut pas confondre avec la *Perce-pierre* ou *Passe-pierre.*

Perce-pierre, s. f. *ou* Fenouil marin, s. m. Plante dont la racine est fibreuse. Voy. *Passe-pierre.*

Perceptible, adj. Qui peut être aperçu. Il ne s'emploie guère qu'avec la négative : *Cela n'est point perceptible aux yeux, au goût, etc. Imperceptible* est plus usité. (Du latin *percipere* apercevoir.)

Perception, s. f. (*Pèr-cep-cion*) Recette, recouvrement de deniers, de fruits, de revenus, etc. — En matière de Philosophie, action de connoître et d'apercevoir par l'esprit et par les sens. Voy. *Sentiment.* (Du lat. *perceptio.*)

Percer, v. a. (*Pèr-cé*) Faire une ouverture de part en part. (Suivant *Caseneuve*, du lat. *pertundere*, qui a la même signification, et dont le participe p. *pertusus* a d'abord, par le retranchement de la syllabe du milieu *tu*, donné l'adj. et part. *percé*, d'où a été fait ensuite le verbe *percer.*) — Pénétrer : *La pluie a percé la terre d'un pied.*

Percer une croisée dans un mur; en faire l'ouverture. — *les buissons, les forêts*; passer à travers. — *un bataillon, un escadron*; se faire un passage à travers, les armes à la main. — *un nuage*; passer à travers, en parlant des rayons du soleil. — *une étoffe*, se dit dans les Manufactures, des Draperies qu'on a trop foulées, et qui par cette raison perdent beaucoup de leur valeur.

Figurém. *Percer l'avenir*, le prévoir. — *une affaire*: en pénétrer le fond. — *le cœur*; affliger extrêmement. — *la nuit à jouer, à étudier*; la passer entièrement au jeu, à l'étude. *Voltaire* a dit dans sa tragédie d'*Artemire* : *Le temps qui perce enfin la nuit la plus obscure.* On dit, observe *La Harpe*, *percer la nuit des temps*, mais non *le temps perce la nuit.*

Percer, v. n. Se faire ouverture : *Cet abrès a percé de lui-même.* — Avoir une issue : *Cette maison perce dans deux rues.* — Pénétrer : *Le coup perce dans les chairs*; et fig. *percer dans l'avenir, dans le fond d'une affaire.* — Se découvrir, se montrer : *Le talent perce dans cet ouvrage, etc.* — En t. de Chasse, *le cerf perce*, tire de long.

Percevoir, v. a. sur *Devoir* (*Pèr-ce-voar*) Recevoir ou recueillir quelques fruits, quelques revenus. (Du lat. *percipere*, formé de la prep. *per* par, et *capere* prendre; *prendre par ses mains.*)

Perceur, s. m. (Marine) Ouvrier qui perce, cheville et gournable les vaisseaux dans toutes leurs parties, lorsqu'on les construit ou qu'on les radoube.

Perchant, s. m. T. d'Oiselier : Oiseau attaché par le pied à une perche, etc. pour faire venir les autres oiseaux.

Perche, sub. f. Nom donné à deux poissons dont l'un se trouve dans les eaux douces, et l'autre dans la mer. Ce sont des poissons osseux, holobranches, thoraciques, de la famille des Acanthopomes. (Du grec *perké*, fait de *perkos* tacheté de noir, à cause des bandes transversales noires dont la perche est marquée sur un fond brun ou vert doré.) — Mesure d'arpentage de 18 à 20 ou 22 pieds, selon les différens pays. En Angleterre, la perche d'*ordonnance* ou établie par la loi, est de 16 pieds et demi, et de 18 pieds pour les bois-taillis. Chez les anciens Romains, la perche étoit de 10 pieds. — Dans le nouveau système métrique, nom vulgaire qui correspond au décamètre. La *perche* en ce sens est égale à 10 mètres, et en mesures anciennes, à-peu-près à 30 pieds. — Brin de bois de 10 à 12 pieds de longueur, sur lequel on étend du linge, etc. (Du lat. *pertica.*) — Fig. et par raillerie, *grande perche*; femme dont la taille est grande et tout d'une venue. — Croc de Batelier. — Bois de cerf qui porte plusieurs andouillers.

† *Perche d'Arpenteur*, instrument usité en Angleterre, et composé de deux règles divisées en pieds et en pouces, qui peuvent s'étendre jusqu'à dix pieds : elles sont accompagnées d'une pinnule mobile.

† Perches, plur. (Archit.) Piliers ronds, menus et très-longs, que les Goths joignoient ensemble, au nombre de trois ou cinq, et qui, courbés par le haut, formoient les nerfs d'ogives.

Percher, v. n. (*Pèr-ché*) Se mettre sur une *perche* pour se reposer et dormir, en parlant de la volaille.

se Percher, v. réc. En parlant des oiseaux, se mettre sur une branche d'arbre pour se reposer à la fin de leur vol. — Fig. et fam. Se mettre sur quelque endroit élevé, pour mieux voir ou mieux entendre.

† Percher, s. m. (*Per-ché*) En T. de Tanneur, bâton qui sert à étendre les mottes pour les faire sécher.

Perchis, s. m. (*Pèr-chi*) T. de Jardinier : Clôture qui se fait avec des *perches.*

Perchoir, s. m. (*Pèr-choar*) Bâton sur lequel un oiseau se *perche.*

Perclus, use, adj. (*Pèr-klû, klû-ze*) Qui a perdu l'usage d'un bras, d'une jambe, etc. (Du latin *præclusus*, part. p. de *præcludere* boucher, fermer, interdire; *à qui l'usage d'un membre est interdit.*)

Perçoir, s. m. (*Arad.*) Peaçoire, s. f. (*Trév.*) (*Per-soar, soá-re*) Instrument avec lequel on *perce.*

Percussion, s. f. (*Pèr-cu-cion*) Impression d'un corps qui en frappe un autre ou qui tombe sur un autre. (Du latin *percussio*, fait

de *percutere* frapper, lequel est formé de la particule augmentative *per*, et de *quatere* secouer, agiter, ébranler.)

† *Percussion directe* (Mécanique), celle qui se fait suivant une ligne perpendiculaire à l'endroit du contact, et qui passe par le centre de gravité commun des deux corps qui se choquent. — *Percussion oblique*, celle où l'impulsion se fait suivant une ligne oblique à l'endroit du contact, ou suivant une perpendiculaire qui ne passe pas par le centre de gravité des deux corps. — *Centre de percussion*, le point dans lequel le choc ou l'impulsion d'un corps qui en frappe un autre, est le plus grand qu'il est possible.

Perdant, s. m. (*Pèr-dan*) Celui qui *perd* au jeu. il se dit plus ordinairement au plur. *Les gagnans, les perdans; il est des perdans.*

Perdition, s. f. (*Pèr-di-cion*) Mauvais emploi de son bien. — En ce sens il ne se dit que dans cette phrase familière : *Tout son bien s'en va en perdition.* — Etat d'une personne qui est hors de la voie du salut : *Œuvre de perdition*, qui fait perdre la grace: *maison de perdition*, où le vice domine. (Du latin *perditio*, fait de *perdere* perdre.)

† Perdotte, subst. m. (Mythol.) Dieu des anciens habitans de la Prusse, qui paroît avoir été leur Neptune ou Dieu de la mer.

Perdre, v. a. Etre privé de quelque chose qu'on possédoit. — Etre privé de quelque avantage naturel ou moral : *Perdre la santé, la vie, la raison, l'esprit, l'amitié de quelqu'un, etc.* — Cesser d'avoir : *Les arbres ont perdu leurs feuilles; perdre l'envie, l'espérance de...* — Manquer à... profiter de... *Perdre le temps ou son temps; perdre l'occasion.* — Avoir du désavantage contre quelqu'un : *Perdre une gageure, la partie, la bataille, son procès.* — Ruiner; décréditer. — Corrompre; débaucher. — Gâter; endommager. (Du lat. *perdere*, fait dans la même signification du gr. *perthein* ravager, ruiner, detruire, tuer, perdre.)

Perdre de vue, cesser de voir. — *Perdre de vue une affaire*; cesser de la suivre. — *Perdre le fil d'un discours*, ne pouvoir plus suivre le discours que l'on avoit commencé. — Figur. *Il a perdu la tramontane*, il ne sait plus où il en est.

Perdre pied, perdre terre; ne trouver plus le fond de l'eau avec les pieds. — Fig. et fam. Ne savoir plus où l'on en est. — *Perdre la tête*, avoir la tête tranchée. — Fig. 1.° Devenir fou; 2.° ne savoir plus où l'on en est.

Perdre, verb. n. Eprouver quelque perte, quelque dommage : *Il n'aime point à perdre; il perd à n'etre pas connu; il perd de plus en plus de son crédit.* — En t. de Mar. *la mer perd, la marée perd*; elle se retire, il y a jusant.

se Perdre, v. r. Se dissiper. — S'égarer, s'évanouir : *Il s'est perdu dans les bois; des montagnes qui se perdent dans les nuées* : et fig. *il se perd dans ses vagues discours* ou *en vagues discours.* — Se ruiner. — Fig. Se débaucher, faire naufrage; disparoître, etc.

Je m'y perds, cela me surprend; je ne puis en trouver la cause, *ou bien*, à travers tant de récits différens je ne puis démêler la vérité.

Perdreau, s. m. (*Pèr-drô*, s. d.) Le petit de la *perdrix*.

Perdrigon, s. m. Sorte de prune.

Perdrix, s. f. (*Pèr-dri*) Oiseau gallinacée, de la famille des Alectrides, et du genre des Tétras, dont la chair est très-estimée.

Perdu, ue, part. p. et adj. Voy. *Perdre*.

Puits perdu, dont le fond est de sable et où les eaux se perdent. — *Pays perdu*; désert, inhabité ou fort éloigné. — *Un bienfait n'est jamais perdu*, a sa récompense tot ou tard. — *Tirer à coup perdu, à coups perdus*, au hasard. — *Faire flotter du bois à bois perdu*, le jeter dans de petites rivières, pour le rassembler à leur embouchure, et en former des trains. — *Se jeter à corps perdu sur quelqu'un*, avec impétuosité, sans se ménager. — *Mettre de l'argent à fonds perdu*, à rentes viagères. — *A vos heures perdues*, quand vous serez de loisir. — En ter. de Guerre, *enfans perdus*, ceux que l'on détache pour engager l'action. — *Etre perdu d'honneur, de débauches, de dettes*; avoir perdu l'honneur, avoir ruiné sa santé par ses débauches, être accablé de dettes. — Fam. *Courir, crier comme un perdu*; courir, crier de toute sa force. — *C'est un homme perdu*, sans espoir, sans ressources. — *Une femme perdue*, une femme publique et abandonnée.

Père, s. m. Celui qui a engendré; celui qui a un ou plusieurs enfans. (Du lat. *pater*, pris dans la même signification du grec *patêr*.) *Pères*, au plur. est à-peu-près synonyme d'Ancêtres. Voy. ce mot. — Au fig. 1.° homme bienfaisant à qui nous avons de grandes obligations : *Vous êtes mon bienfaiteur et mon pere. François I a été surnommé le Père des Lettres.* — 2.° Auteur, etc. qui a en quelque sorte créé son art, etc. *Démosthène et Cicéron sont les Pères de l'éloquence.* — 3.° Auteur : *Il y a peu d'erreurs qui n'aient eu un Philosophe pour père ou pour Apologiste.* — Titre d'honneur, de vénération : *Les Pères*, ou *les Pères de l'Eglise*; les Saints Docteurs de l'Eglise. — Titre qu'on donne aux Religieux prêtres.

Père putatif, celui qui passe pour être père d'un tel enfant. — *Père de famille*, celui qui a femme et enfans. — *Beau-pere*, 1.° le mari de la femme qui est notre mère. — 2.° le père de la femme qu'on a épousée. — *Grand-pere*, le père de celui ou de celle qui sont notre père ou notre mère. — *Père spirituel*; Confesseur ou Directeur. — *Père temporel des Capucins*, etc. Séculier qui reçoit les aumônes qu'on leur fait. — Popul. 1.° *Père douillet*; homme qui aime extrêmement à prendre ses commodités; 2.° *Père aux ecus*; homme fort riche. — *Les Pères du Concile*, les Evêques qui assistent à un Concile. — *Les Pères du désert*; les anciens Anachorètes qui ont vécu dans les déserts. — *Père nourricier*; le mari de la nourrice d'un enfant. — Fig. *Il est le père nourricier de sa famille*, il la fait subsister. — *Il est le père de la patrie, du peuple*; il a fait de grandes choses pour le bien de la patrie, du peuple. — *Les Pères conscrits*; les Sénateurs de l'ancienne Rome. — Poétiquem. *Le Pere du jour*, le Soleil. *Le Père du mensonge*, le Démon, etc.

Père heureux en enfans, dont les enfans sont bien nés. — *heureux dans ses enfans*, dont les enfans sont bien pourvus.

Peregrination, subs. f. (*Pé-ré-gri-na-cion*)

Voyage fait en pays éloignés. Il est vieux. (Du latin *peregrinatio.*)

† Peregrinité, subst. f. (Hist. anc.) Etat d'un homme dépouillé du titre de citoyen romain, et rendu, par là, semblable à un étranger. — Aujourd'hui, en t. de Jurisprudence, état de celui qui est étranger dans un pays. (Du latin *peregrinitas*, condition d'étranger.)

† Peregrinomanie, subst. f. La passion des voyages. (Du lat. *peregrinari* voyager, et du grec *mania* manie, passion.)

† Perelle, Parelle, Orsille d'Auvergne, s. f. Substance employée dans la teinture, qu'on obtient par macération du *Lichen-parelle* qui croît sur les rochers des montagnes d'Auvergne.

Péremption, s. f. (*Pé-ranp-cion*) Terme de Pratique : *Il y a péremption d'instance;* l'instance est périmée, est périe, n'a plus lieu. (Du lat. *peremptio*, fait de *perimere* détruire, supprimer, abolir.)

Péremptoire, adj. (*Pé-ranp-toa-re*) Décisif: *Une raison péremptoire.* (Du lat. *peremptorius.*)

Péremptoirement, adver. (*Pé-ranp-toa-re-man*) Définitivement.

† Perquaire, s. m. (*Pé-re-kè-re*) Ancien cadastre d'une commune.

Perequateur, s. m. (*Pé-ré-koua-teur*) Préposé à la répartition *égale* des impôts sur les campagnes. (C'est un mot tiré du latin *peræquator*, employé dans le même sens par les anciens Romains, lequel est formé de la particule augment. *per*, et du verbe *æquare* égaler, rendre égal.)

Perfectible, sub. fém. Qualité de ce qui est *perfectible.*

Perfectibilité, adj. Qui peut être perfectionné. Ce terme et le précédent sont des mots nouveaux et utiles. (Du latin *perficere* perfectionner. Voyez ce mot.)

Perfection, s. f. (*Pèr-fèk-cion*) Qualité de ce qui est parfait en son genre. — Achèvement entier. — Qualité excellente soit de l'ame, soit du corps. Il ne prend de pluriel qu'en ce dernier sens, et c'est sur-tout en ce nombre qu'il s'emploie : *Etre doué de grandes perfections.* — On dit en Théolog. *les Perfections divines*, les qualités qui sont en Dieu. (Du lat. *perfectio.*)

En perfection, dans la perfection, adv. Parfaitement.

Perfectionnement, s. m. (*Pèr-fèk-ci-o-ne-man*) Action de *perfectionner.* — Etat de ce qui est *perfectionné.*

Perfectionner, v. a. (*Pèr-fèk-cio-né*) Rendre plus parfait, plus accompli. (Du lat. *perficere*, employé dans la même signification, et qui signifie proprement *faire entièrement*, *parfaire*, *achever*, formé de la particule augmentative *per*, et de *facere* faire.)

se Perfectionner, v. réc. Se rendre plus parfait.

† Perfectissimat, s. m. Dignité que dans le Bas-Empire les Empereurs accordoient à certaines personnes. Elle étoit au-dessus du *clarissimat*; et ce fut un des titres imaginés par le grand Constantin. (Du latin *perfectissimus* très-parfait, superlatif de *perfectus.*)

† Perfica, s. f. (Mythol.) Divinité romaine qui rendoit les plaisirs parfaits. (Du lat. *perficere* achever, accomplir, rendre parfait.)

Perfide, adject. Qui manque à sa foi, à sa parole; traître, déloyal : *Ami perfide*, et substantivement : *C'est un perfide, une perfide.* V. *Infidelle.* — Il se dit des choses qui ont rapport aux personnes : *Tour, action, serment perfide.* (Du lat. *perfidus.*)

Perfidement, adv. (*Pèr-fi-de-man*) Avec perfidie. (Du lat. *perfidè.*)

Perfidie, s. f. Manquement de foi, déloyauté. (Du lat. *perfidia.*) — En Musique, affectation de poursuivre toujours un même dessein, comme dans les basses contraintes, et sur-tout dans cette sorte de composition scholastique, appelée par les Italiens *contrapunto d'un sol passo.* (Mot emprunté par *Brossart* de l'italien *perfidia*; et qui signifie qu'il y a une sorte de *perfidie* à proposer le travail qu'il désigne.)

† Perfolié, ée, adject. (Botan.) Se dit de la feuille qui est traversée par la tige. (Du lat. *per* par, à travers, et *folium* feuille.)

† Perforant, adj. et subst. m. (Anatom.) Muscle des doigts de la main, appelé communément le *profond* : celui qui lui répond dans les doigts du pied est nommé *long fléchisseur commun des orteils.*

Perforation, s. f. (*Pèr-fo-ra-cion*) Action de percer quelque chose. Il ne se dit guères que parmi les savans. (Du lat. *perforatio*, fait de perforare [*forare per*] percer.)

† Perforé, adj. et s. m. (Anat.) Muscle des doigts de la main, appelé communément le *sublime* : celui des doigts du pied porte le nom de *court fléchisseur des orteils.*

Pergolèse, s. m. Sorte de raisin.

Percoute, s. f. Fleur blanche qui a quelque chose de la marguerite.

† Perguraios, subst. m. (Mythol.) Dieu des anciens Lithuaniens et Prussiens qui, selon *Hartsnock*, présidoit aux fruits de la terre.

† Peri, ie, part. p. et adj. Voy. *Périr.* — Se dit dans le Blas. 1.° d'un meuble qui se trouve au centre de l'écu, et qui est d'une très-petite proportion. — 2.° Plus ordinairement d'un petit bâton posé en bande ou en barre, qui sert de brisure, et qui est de même placé au centre de l'écu.

† Péri, s. (Mythol. Orientale) Nom donné par les Persans à une espèce de créatures qui ne sont ni hommes, ni anges, ni diables, et dans les anciens romans de Perse, répondent à ce que, dans les nôtres, nous appelons Fées. Les *Peris* habitent un pays particulier nommé par les Orientaux *Ginnistan.* Il y en a de mâles et de femelles, et ils ne font aucun mal. V. *d'Herbelot* (Bibliot. Orient.)

Périanthe, s. m. (Botan.) Nom donné par *Linné* au calice particulier des fleurs. (Du gr. *péri* autour, et *anthos* fleur; *qui entoure la fleur.*)

† Périapte, s. m. (Archéol.) Talisman, amulette qu'on portoit au cou, pour se préserver des maladies. (Du grec *péri* autour, et *haptô* j'attache.)

† Periblepsie, s. f. (Médec.) Regard effaré et incertain de ceux qui sont dans le délire. (Du grec *périblepsis*, fait de *periblépéin* regarder autour, de tous côtés, lequel est formé de *péri* autour, et *blépéin* voir, regarder.)

† Perirole, s. f. Transport des humeurs ou

de la matière morbifique sur la surface du corps. (Du grec *péribolos*. Voy. le mot suivant.)

Péribole, s. m. Espace de terre planté que les Païens laissoient autour de leurs temples. (Du grec *péribolos* rempart, enceinte, et en général tout ce qui environne, formé de *péri-ballô* j'entoure. Racines: *péri* autour, et *ballô* je jette.)—Parapet ou garde-fou.

Péricarde, s. m. T. d'Anat. Capsule membraneuse qui environne le cœur. (Du grec *périkardion*, fait de *péri* autour, et *kardia* cœur.)

† Péricardiaires, adj. m. pl. Se dit des vers qui s'engendrent dans le *péricarde*.

† Péricardin, ine, adject. (*Pé-ri-kar-dein, di-ne*) Qui appartient au *péricarde*. T. d'Anat.

Péricardite, s. m. (Médec.) Inflammation du *pericarde*.

Péricarpe, s. m. (Botan.) La partie du fruit qui enveloppe les semences. (Du gr. *périkarpia* ou *périkarpion*, formé de *péri* autour, et *karpos* fruit.)

Péricliter, verb. n. (*Pé-ri-kli-té*) Courir quelque hasard. Il ne se dit que des choses: *Cette affaire périclite*. (Du lat. *periclitari*, fait dans le même sens de *periculum* péril, danger.)

Péricondre, sub. m. (Anat.) Membrane qui recouvre certains cartilages. (Du grec *peri* autour, et *chondros* cartilage.) On écrit aussi *Périchondre*, qui est plus conforme à l'etymologie.

Péricrâne, s. m. (Anat.) Membrane épaisse qui couvre et enveloppe le crâne. (Du grec *périkranion*, formé de *péri* autour, et *kranion* le crâne.)

Péridot, s. m. Pierre précieuse qui tire un peu sur le vert. Le Péridot de Ceylan de *Delisle* est la Tourmaline vert-jaunâtre des Minéralogistes modernes.

† Péridrome, s. m. (Archit. anc.) L'espace, la galerie, l'allée qui, dans un périptère, régnoit entre les colonnes et les murs: c'étoit une promenade. (Du grec *peridromos*, formé de *peri* autour, et *dromos* course.)

† Périéciens, s. m. pl. Voy. *Periœciens*.

† Périégètes, s. m. pl. (Archéol.) Ministres du temple de Delphes, qui servoient aux étrangers et de guides et d'interprètes: ils étoient à Delphes ce que sont aujourd'hui les *Cicérone* à Rome. (Du grec *periêgêtês*, formé, dans le même sens, de *péri* autour, et *hêgéomai* conduire.)—Géographes qui décrivoient les côtes, qui conduisoient en quelque sorte leurs lecteurs autour des terres.

† Périelèse, s. f. (*Pé-ri-é-lè-ze*) Dans le plain-chant, cadence qui se fait dans l'intonation pour avertir le chœur que c'est à lui de poursuivre. (Du grec *périeilêsis* circonvolution, formé de *peri* autour, et *eilêô* je roule, j'entoure.)

Périer, s. m. (*Pé-rié*) Morceau de fer emmanché qui sert à faire l'ouverture des fourneaux, afin de faire couler le métal quand on veut jeter quelque ouvrage en bronze. *Trév.* d'après *Félibien*. On dit aussi *Perrière*.—Oiseau de la couleur et de la grandeur d'une alouette commune. *Trév.*

† Périérèse, s. f. (*Pé-ri-é-ré-ze*) Terme de Chirurgie: Incision que les Anciens faisoient autour des grands abcès. (Du grec *periairésis*, fait de *periairéô* je coupe autour, formé de *péri* autour, et *airéô* je prends, j'enlève.)

Périgée, subst. m. L'endroit du Ciel où se trouve une planète quand elle est le plus proche de la terre. Il est opposé à *Apogée*. (Du grec *péri* autour, et *gê* la terre.)

† Périgone, s. m. (Botan.) Enveloppe des organes de la fructification. (Du grec *peri* autour, et *gonê* semence, production, ce qui est produit.)

Périgueux, s. m. (*Pé-ri-gheû*) Sorte de pierre noire fort dure des environs de *Périgueux*.

† Perigyne, adject. (Botan.) Se dit de la corolle et des étamines des fleurs qui sont attachées autour de l'ovaire ou de l'organe femelle. (Du grec *péri* autour, et *gunê* femme.)

† Périgynique, adj. (*Pé-ri-ji-ni-ke*) Se dit, en Botan. de l'insertion de la corolle, etc. autour de l'ovaire. Voyez *Périgyne*.

Périhélie, s. m. Le point où une planète est le plus près du Soleil: *Vénus est dans son périhélie*.—On dit aussi adjectivement, *Vénus est périhélie*. (Du grec *péri* autour, et *helios* soleil.)

† Périhèce *ou* Périhèce, subst. m. (Botan.) Tubercule hérissé de petites feuilles ou soies, faisant la base du pédoncule des mousses qu'on appelle *Hypnes*. (Du grec *peri* autour, et *chaité* chevelure; *chevelure qui entoure*.)

Péril, s. m. (*Pé-riglie*; mouillez l'*l* finale) Danger; risque; état où il y a quelque chose de fâcheux à craindre. (Par contraction, du latin *periculum*.)

Prendre une affaire à ses risques, périls et fortune; se charger du bon et du mauvais succès.

Périlleusement, adv. (*Pé-ri-glieû-ze-man*) Dangereusement.

Périlleux, euse, adj. (*Pé-ri-glieû*; mouillez les *ll*) Dangereux. (Du latin *periculosus*.)

Périmer, v. n. (*Pé-ri-mé*) Terme de Pratique: Se perdre; périr, en parlant d'une instance. Il prend l'auxiliaire *être*: *L'instance est périmée*, et non pas *a périmé*. (Du latin *perimère* détruire, abolir.)

Périmètre, subst. m. (Géomét.) Contour, étendue qui termine une figure ou un corps. Dans les figures circulaires, le périmètre est appelé *périphérie* ou *circonférence*. (Du grec *péri* autour, et *métron* mesure; *ligne, etc. qui mesure autour*.)

Périnée, s. m. (Anat.) L'espace entre l'anus et les parties naturelles. (Du grec *perinaios*, que quelques-uns dérivent de *péri* autour, et *naiô* j'habite.)

Période, s. m. Le plus haut point de quelque chose: *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut période*.—Un certain espace de temps vague: *Dans un certain période de temps. Dans le dernier période de sa vie*, dans les derniers temps de sa vie.

Période, s. f. Révolution, cours d'un astre pour revenir au même point d'où il est parti: *Le Soleil fait sa période en 365 jours et près de six heures*. (Du grec *périodos* circuit, contour, formé de *péri* autour, et *hodos* chemin.)—En ter. de Chronologie, mesure du temps; époque, temps remarquable par où l'on com-

mencee à compter les années : *La période Attique*, *la période Calippique*, *la période Julienne*. Voy. ci-après. — Révolution d'une fièvre qui revient en certains temps réglés. — Dans l'Art oratoire, plusieurs phrases tellement réunies qu'elles dépendent les unes des autres pour former un sens complet.

Période carrée, composée de quatre membres. — Par extension, période nombreuse et conçue en termes bien arrangés.

† *Période de Constantinople* (Chronolog.), la même que la Période Julienne : avec cette seule différence, que celle-là a commencé, suivant quelques-uns, 795 ans plutôt que celle-ci, c. à. d. 5508 ans avant la naissance de J. C.

Période dionysienne ou *victorienne* (ainsi nommée de *Denys le Petit* à qui elle est attribuée, et de *Victorinus* ou *Victorius* qui vivoit sous le pape *Hilaire*), intervalle de 532 ans, formé par le produit de 19 et de 28, ou du cycle lunaire par le cycle solaire. On l'a aussi appelée le *grand cycle pascal* ; parce qu'elle ramenoit les nouvelles lunes et la fête de Pâques au même jour de l'année Julienne. — *Période d'Hipparque*, révolution de 304 années solaires, à la fin de laquelle les nouvelles et pleines lunes reviennent aux mêmes jours de l'année solaire où elles étoient tombées dans la première année de cette période, ainsi nommée de son auteur, Mathematicien et Astronome de Nicée, qui florissoit l'an 159 avant J. C. — *Période Julienne*, produit des trois cycles solaire, lunaire et d'indiction, ou de 28, 19 et 15, ce qui donne un espace de 7980 ans, au bout duquel les trois cycles reviennent ensemble dans le même ordre. Cette période a été proposée en 1583 par *Joseph Scaliger*, qui lui donna le nom de son père *Jules-César*. — *Période Chaldéenne*, période de 18 ans ou 223 lunaisons, qui ramène la lune à la même position, par rapport au soleil, à l'apogée et au nœud. — *Période de 600 ans*, qui ramène le soleil et la lune en conjonction au même point du ciel, du moins à un jour près. Suivant l'Historien *Josephe*, ce n'est qu'après cette révolution, que s'accomplit la *grande année*, appelée aussi la *grande année des Patriarches*. — *Période Luni-solaire de Louis-le-Grand*, période de 11600 ans, proposée par *Cassini*. Elle ramène les nouvelles lunes au même jour, et presque à la même heure de l'année Grégor. — *Période canicul'aire*, *cynique* ou *sothiaque*, ou *cycle caniculaire*, espace de 1460 ans, au bout desquels l'année solaire naturelle se trouvoit recommencer avec l'année civile ou *Thôt* vague des Egyptiens qui n'avoit que 365 jours. — *Période de 8 ans*, employée autrefois par *Cléostrate* et *Harpalus*. — *Période de 59 ans*, proposée par *Philalaüs* et *Œnopidès*. — *Période de 82 ans*, proposée par *Democrite*. — *Période de 247 ans*, proposée par *Gamaliel*. — *Période de 304 ans*, Voy. plus haut *Période d'Hipparque*. — *Période Calippique* proposée par *Calippus-Cyzicenus*, Astronome Grec, qui vivoit 330 ans avant J. C. C'est un espace de 76 ans, quadruple du cycle lunaire de *Méton*.

Périodique, adj. (*Pé-ri-o-di-ke*) Qui a ses *périodes* : *Mouvement*, *révolution périodique* ; *pouls périodique*. — Qui paroît dans des temps fixes et réglés : *Ouvrage périodique*. — En parlant du style d'un Discours, 1.° qui a du nombre et de l'harmonie ; 2.° qui est composé de périodes travaillées avec art.

† *Athlètes périodiques* (Archéol.), ceux qui avoient remporté la victoire dans les quatre anciens jeux sacrés de la Grèce, savoir d'Olympie, de Delphes, de Némée, et de l'isthme de Corinthe : ce que les anciens Grecs appeloient *vaincre le tour*, *vaincre la période*.

Périodiquement, adv. (*Pé-ri-o-di-ke-man*) D'une manière *périodique* : *Les astres se meuvent périodiquement*. — On dit par raillerie et en mauvaise part ; *parler périodiquement*, par périodes nombreuses.

Périodiste, s. m. Faiseur de feuilles *périodiques*. C'est un mot nouveau.

† Périodonique, adj. (Archéol.) *Combats* ou *jeux périodoniques*, ceux auxquels étoient admis, exclusivement à tous les autres, les seuls Athlètes *périodiques*.

Périœciens, s. m. pl. (*Pé-ri-é-cien*) Habitans du même parallèle terrestre, qui sont opposés en longitude, mais qui ont la même latitude. (Du grec *péri* autour, et *oikeô* j'habite ; *qui habitent autour du pôle, à la même distance de l'équateur.*)

Périoste, s. m. (Anat.) Membrane qui enveloppe les os. (Du grec *péri* autour, et *ostéon* os.)

Péripatéticien, ienne, adj. Qui suit la doctrine d'Aristote. Il est plus souvent substantif. *Un Péripatéticien*. (Du grec *péri* autour, et *pateô* je me promène ; parce que ces philosophes disputoient dans le Lycée en se promenant.)

Péripatétisme, s. m. Doctrine des *Péripatéticiens*.

Péripétie, s. f. (*Pé-ri-pé-ci-e*) Changement inopiné d'une fortune bonne ou mauvaise en une toute contraire. Il se dit surtout du dernier événement d'une Pièce de théâtre, d'un Poëme épique, d'un Roman. (Du grec *péripétéia* incident, renversement d'état, formé de *péri* contre, et *piptô* je tombe.)

Périphérie, s. f. (*Pé-ri-fé-ri-e*) Terme de Géométrie : Contour d'une figure curviligne. (Du grec *peri* autour, et *phéro* je porte.)

Périphrase, subst. fém. (*Pé-ri-fra-ze*) Circonlocution, tour de paroles dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres. (Du grec *periphrasis*, formé de *peri* autour, et *phrasô* je parle.)

Périphraser, v. n. (*Pé-ri-fra-zé*) Parler par *périphrases*.

† Périple, s. m. (Géograph. anc.) Navigation autour d'une mer, ou de quelque côte. — Ouvrage qui en rend compte : *Le périple d'Hannon*. (Du grec *péri* autour, et *pléô* je navigue.)

Périploca *ou* Periploque, s. f. Plante de la famille des Apocynées de *Jussieu*, qui se roule autour des plantes et des corps qu'elle rencontre. (Du grec *periplokê* embrassement, entortillement, formé de *péri* autour, et *plékô* j'enlace, j'entortille.)

PÉRIPNEUMONIE, s. f. Inflammation du poumon avec fièvre aiguë et oppression. (Du grec *péri* autour, et *pneumôn* le poumon, dérivé de *pnéô* je respire.)

† PÉRIPOLYGONE, s. m. (Minéralog.) Prisme à un grand nombre de pans. (Du grec *peri* autour, et *polugônon* polygone.)

PÉRIPTÈRE, s. m. (Architect. anc.) Edifice, temple entouré extérieurement de colonnes isolées : à la différence du *péristyle*, qui n'en avoit que devant, et de l'*amphistyle* qui en avoit devant et derrière, mais point aux côtés. Voyez *Péristyle*. (Du grec *peri* autour, et *ptéron* aile; *qui a des ailes autour*, parce que les Anciens appeloient *ailes* les colonnes placées aux côtés des temples, etc.)

PÉRIR, v. n. Il prend tantôt *Avoir*, tantôt *Etre* pour auxiliaire. En parlant des choses, 1.° prendre fin. — 2.° Tomber en ruine, en décadence. Il se dit surtout des bâtimens. — En parlant des personnes, faire une fin malheureuse : *Périr de froid, de faim, de misère, etc.* — Faire naufrage. Il se dit des vaisseaux et de l'équipage. (Du latin *perire*, fait de la préposition *per* par, au milieu, et *ire* aller; *ire per* sous-entendu *abyssos* ou quelque mot équivalent, *aller dans un abîme, dans un gouffre.*) — En t. de Pratique, *laisser périr une instance*, négliger de la poursuivre pendant un certain temps.

† PÉRIRRANTÉRION, s. m. (Archæolog.) Chez les Grecs, vase qui contenoit l'eau lustrale. — Aspersoir, goupillon. (Du gr. *perirrantêrion*, formé de *peri* autour, et *rainô* j'asperge.)

† PÉRISCÉLIDE, s. f. (Archæol.) Espèce de bracelets ou de jarretières, dont on ornoit les jambes au-dessus de la cheville du pied. (Du grec *périshelis*, formé de *peri* autour, et *skélos* jambe, pied.)

PÉRISCIENS, s. m. pl. (*Pé-ri-cien*) Habitans des Zones froides, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en certains temps de l'année. (Du grec *péri* autour, et *skia* ombre.)

† PÉRISCYPHISME, s. m. (*Pe-ri-si-fis-me*) T. de Chirurgie : Incision pratiquée anciennement sur la partie proéminente du front, d'une tempe à l'autre. (Du grec *péri* autour, et *skuphos* tasse, verre à boire; à cause de la forme du crâne.)

† PÉRISPERME, s. m. (Botaniq.) Petit corps tantôt ligneux, tantôt farineux, qui dans certaines plantes, entoure l'embryon, auquel il est simplement contigu. (Du grec *péri* autour, et *sperma* semence.)

PÉRISSABLE, adj. Qui est sujet à *périr* : *Biens périssables.*

PÉRISSOLOGIE, s. fém. Vice d'élocution qui consiste à répéter, en d'autres termes et sans nécessité, une idée ou une pensée suffisamment énoncée auparavant. (Du grec *perissos* superflu, dérivé de *péri* outre mesure, et de *logos* discours.)

PÉRISTALTIQUE, adj. (*Pé-ris-tal-ti-ke*) Ter. d'Anatomie : *Mouvement péristaltique*, mouvement propre des intestins, semblable à celui d'un ver qui rampe. (Du grec *peristellô* je retire, je contracte, formé de *peri* contre, et de *stellô* je resserre.)

† PÉRISTAPHYLIN, adj. (*Pé-ris-ta-fi-lein*) Se dit en t. d'Anatomie de deux muscles de la luette. (Du grec *peri* autour, et *staphulé* la luette.)

† PÉRISTAPHYLO-PHARYNGIEN, adject. masc. (Anatom.) Nom de deux muscles placés entre la luette et le pharynx. (Du grec *peri* autour, près, *staphulé* la luette, et *pharugx* le pharynx.)

† PÉRISTÈRES, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux gallinacés, qui se rapprochent beaucoup des passereaux, et qui ont le bec mou, comme les pigeons. (Du grec *péri* environ, près, et *stereôs* solide; *qui ont le bec presque ferme et dur.*)

† PÉRISTOLE, s. f. (Anatom.) Mouvement péristaltique des intestins. Voy. *Peristaltique.*

† PÉRISTOME, s. m. (Botaniq.) Limbe de l'urne des mousses. (Du grec *peri* autour, et *stoma* bouche; *contour de la bouche.*)

PÉRISTYLE, s. m. (Architect.) Edifice environné intérieurement de colonnes isolées, qui forment une galerie; à la différence du *Péripière* où les colonnes sont extérieures. — Rang de colonnes, tant au dedans qu'au dehors d'un édifice. (Du grec *peri* autour, et *stulos* colonne.)

PÉRISYSTOLE, s. f. (*Pé-ri-sis-to-lé*) T. de Médecine : Intervalle entre la systole et la diastole, c. à d. entre la contraction et la dilatation du cœur et des artères. (Du grec *péri* autour, au-delà, et *sustolé* contraction, dérivé de *sustellô* je contracte.)

PÉRITOINE, s. m. (*Pe-ri-toa ne*) T. d'Anatomie : Membrane qui revêt intérieurement toute la capacité du bas-ventre, et en enveloppe les viscères. (Du grec *peritonaion*, formé dans le même sens de *peri* autour, et *teinô* je tends; parce qu'elle est tendue par le poids des intestins.)

† PÉRITONITE *ou* PÉRITONITIS, s. f. (Médec.) Inflammation du *péritoine.*

† PÉRITROCHON, s. m. (Mécaniq.) Machine pour enlever de gros fardeaux. (Du grec *peri* autour, et *trocheô* je cours, je roule.)

PERLE, s. fem. Substance dure, blanche, ordinairement ronde, qui se forme dans certaines coquilles. (Suivant *Ménage*, *Casenove*, etc. du latin barbare *pirula*, dimin. de *pirum* poire, employé avec la même acception dans la basse latinité, à cause de la forme des perles qui les fait ressembler à de petites poires.) — Dans l'Imprimerie, le plus petit de tous les caractères.

Perles fines, perles véritables. — *Perles fausses*, perles contrefaites. — *Gris de perle*, gris approchant de la couleur des perles. — Fig. et famil. *C'est la perle des hommes*; le meilleur homme du monde, le plus estimable *ou* le plus aimable. — Prov. *Enfiler des perles*, ne rien faire, baguenauder.

PERLÉ, ÉE, adj. En t. de Blason; *couronne perlée, rouet perlé*, orné de *perles.* — *Julep perlé*, dans la composition duquel il entre des *perles.* — *Bouillon perlé*, bien fait et au-dessus duquel paroissent des ronds qui ressemblent à des *perles.* — Chez les Confiseurs, *sirop perlé ou cuit à la perle*, auquel on a

donné le second degré de cuisson et qui coule en forme de *perles*. —En t. de Musique, *jeu perlé*, *cadence perlée*; jeu brillant, cadence brillante.

† Perloir, s. m. (*Pér-loar*) En t. de Ciseleur, ciselet gravé en creux pour former de petits ornemens de relief en forme de *perles*. —Chez les Confiseurs, espèce d'entonnoir à trou fort petit, pour laisser doucement filer le sucre sur les dragées à *perler*.

Perlure, s. f. Grumeaux sur le bois des cerfs, des daims, etc.

Permanence, s. f. (*Pér-ma-nan-ce*) Il se dit proprement du Corps de Notre-Seigneur qui, suivant le dogme catholique, continue de demeurer réellement dans l'Eucharistie après la consécration : *Les Luthériens nient la permanence*. (Du lat. *permanere* demeurer, être stable.)

Permanent, ente, adj. (*Pér-ma-non, an-te*) Stable; durable; qui dure. (Du latin *permanens*, part. de *permanere*, formé de la particule augmentative *per*, et de *manere* demeurer.)

† Perméabilité, s. f. Qualité de ce qui est *perméable*.

Perméable, adj. T. de Physique : Qui peut être traversé par..... *Corps permeable à la lumiere, à la matiere magnétique, etc.* (Du latin *permeabilis*, fait de *permeare*, *meare per* couler, passer à travers.)

† Permesse, s. m. Petite rivière qui prenoit sa source dans l'Hélicon, montagne de la Béotie, et qui par cette raison fut regardée comme consacrée à Apollon et aux Muses. On la nomme aujourd'hui *Permesso*.

† Permessides, s. et adj. f. pl. (Mytholog.) Surnom des Muses qui étoient censées habiter les bords du *Permesse*.

Permettre, v. a. sur *Mettre*. (*Pér-mè-tre*) Donner pouvoir de faire, de dire : *Permettre le débit d'une marchandise, l'impression d'un ouvrage*; et neutral. *il m'a permis de le voir; permettez que je vous dise*, etc. Voltaire a dit (Nanine) : *Permettez-moi qu'ici l'on vous destine*. C'est une faute grave; il falloit : *Permettez qu'ici l'on vous destine*, ou *permettez-moi de vous destiner*. —Tolérer : *Dieu permet le mal pour en tirer un bien*. —Avec les choses pour sujet; donner le moyen, la commodité, le loisir de..... *Ma santé, le temps ne me le permet pas*. (Du latin *permittere*.)

Permis, ise, part. p. de *Permettre*, et adj. (*Pér-mi, i-ze*) Qui n'est pas défendu; qu'on peut faire avec justice, etc. Voyez *Licite*.

Permission, s. f. (*Pér-mi-cion*) Le pouvoir et la liberté qu'un supérieur accorde à son inférieur de faire quelque chose. (Du latin *permissio*.)

Permutant, s. m. (*Pér-mu-tan*) Celui qui *permute*.

Permutation, s. fém. (*Pér-mu-ta-cion*) Echange d'un bénéfice contre un autre. —En Arithmétique, en Algèbre, etc. transposition des parties d'un même tout, des lettres d'un mot, des chiffres d'un nombre, etc. pour en tirer les divers arrangemens dont elles sont susceptibles. La *permutation* diffère de la *combinaison*, en ce que dans celle-ci on démembre en quelque sorte le tout, pour en prendre les différentes parties, une à une, deux à deux, etc. au lieu que dans la *permutation* le tout conserve toujours son intégrité : on ne fait que changer l'ordre de ses parties. (Du latin *permutatio*.)

Permuter, v. act. (*Pér-mu-té*) Echanger un bénéfice contre un autre. Voyez *Troquer*. (Du latin *permutare*.)

Pernicieusement, adv. (*Pér-ni-cieû-ze-man*) D'une manière *pernicieuse*.

Pernicieux, euse, adj. (*Pér-ni-cieû*, en vers *ci-eû*) Nuisible. (Du latin *perniciosus*.)

Per obitum, Ter. emprunté du latin : Par mort.

Péroné, s. m. (Anatom.) L'os extérieur de la jambe, et le plus menu des deux qui la forment. (Du grec *péroné*, employé par les Grecs dans le même sens, et qui signifie proprement *agrafe*; parce qu'il semble réunir les muscles du tibia avec lequel il est articulé.)

† Péronier, adj. (*Pé-ro nié*) T. d'Anatom. Qui a rapport au *péroné* : *Muscle péronier*.

Péronnelle, s. f. (*Pé-ro-ne-le*) T. de mépris et popul. Femme de peu : *C'est une plaisante peronnelle*. (Corruption de *Pétronelle* pour *Pétronille*, nom de femme, en latin *Petronilla*.)

Pérons, s. m. pl. En t. de Fauconnerie, les *peres* et mères des oiseaux.

† Péroptères, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, holobranches, apodes, qui manquent non-seulement des nageoires ventrales, mais encore des autres, soit complètement, soit en partie. (Du grec *péros* estropié, privé de l'usage de quelque membre, et *pteron* aile ou nageoire.)

Péroraison, s. f. (*Pé-ro-ré-zon*) Conclusion d'un discours d'éloquence. (Du latin *peroratio*.)

Pérot, s. m. T. des Eaux et Forêts : Baliveau de deux coupes.

Pérou, s. m. Contrée de l'Amérique méridionale, très-riche en mines d'or, d'argent, etc. —On dit proverbial. d'une affaire très-lucrative, etc. que *c'est un Pérou*.

Perpendiculaire, adj. (*Pér-pan-di-ku-lè-re*) Qui pend, qui tombe à plomb : *Une ligne droite est perpendiculaire à une autre ligne*, lorsqu'elle tombe sur elle à angles droits. (Du latin *perpendicularis*.)

Perpendiculaire, s. f. Ligne *perpendiculaire*. On dit aussi *Ligne normale*.

Perpendiculairement, adv. (*Pér-pan di-ku-le-re-man*) D'une manière *perpendiculaire*.

Perpendicularité, s. f. Etat de ce qui est *perpendiculaire*.

Perpendicule, s. m. (Géomét.) Ligne verticale et perpendiculaire qui mesure la hauteur d'un objet : *Le perpendicule de cette tour est de 60 mètres, etc.* —Fil qui dans une équerre, dans un niveau, etc. est tendu par le plomb, et donne la perpendiculaire à l'horizon. (Du latin *perpendiculum*.)

Perpétrer, v. a. (*Pér-pé-tré*) T. de Pra-

tique : Commettre un crime. (Du latin *perpetrare.*)

Perpètres, s. f. pl. Plusieurs terres communes qui ne sont en la possession d'aucun particulier. *Trév.* Peu usité.

Perpétuation, s. fém. (*Pèr-pé-tua-cion*) T. Didactique : Action qui *perpétue*, ou l'effet de cette action.

Perpetuel, elle, adj. Continoel ; qui ne cesse point ; qui dure toujours. (Du latin *perpetuus.*) —En parlant de certaines charges, qui est à vie.

† *Mouvement perpétuel*, mouvement qui se conserve et se renouvelle continuellement de lui-même, sans le secours d'aucune cause extérieure. C'est l'objet d'un problème fameux, qui a exercé les Mathématiciens depuis deux mille ans.

† Perpétuelle, s. f. Nom qu'on a donné à diverses étoffes, à cause de leur force et du long service qu'elles promettoient.

Perpétuellement, adv. (*Pèr-pé-tu-è-le-man*) Toujours, sans cesse. (Du lat. *perpetuò.*)

Perpetuer, v. a. (*Pèr-pé-tu-é*) Rendre *perpetuel* ; faire durer toujours. (Du latin *perpetuare.*) — On dit aussi au reciproque, *se perpétuer.*

Perpétuité, s. f. Dorée sans interruption, qui ne cesse point. (Du latin *perpetuitas.*)

A perpétuité, adv. Pour toujours.

† Perpigner, v. n. (*Pèr-pi-gnié* ; mouillez *gn*) Ter. de Marine : Faire une opération de construction, pour placer les couples bien perpendiculairement à la quille.

Perplexe, adj. (*Pèr-plèk-ce*) Irrésolu ; incertain sur ce qu'il veut faire. *Trévoux* écrit *perplex* au masculin. (Du latin *perplexus* embarrassé, embrouillé, fait du grec *periplekó* j'enlace, je lie autour, j'entortille, lequel est formé de *péri* autour, et *plékó* je noue, j'enlace, etc.)

Perplexité, subst. f. (*Pèr-plèk-ci-té*) Irrésolution fâcheuse ; incertitude sur le parti qu'il faut prendre, etc. (Du lat. *perplexitas.*)

Perquisition, s. f. (*Pèr-ki-zi-cion*) Recherche exacte d'une chose, et en style de Pratique, d'une personne. (Du latin *perquisitio*, fait de *perquirere*, formé de *per* augmentatif et *quærere* chercher.)

Perrau, subst. m. (*Pé-rô*, *r* forte) Sorte de chaudron de cuivre étamé.

Perrière, s. fém. (*Pé-rie-re*, première *r* forte) Carrière d'où l'on tire des *pierres.* (Corruption de *pierriere.*) — En ter. de Fondeur, morceau de fer avec lequel un Fondeur débouche le trou de son fourneau par où sort le métal fondu.

† Perriers, s. m. plur. (*Pé-rié*, *r* forte) Ouvriers employés à l'exploitation des carrières d'ardoise. (Corruption de *pierriers.*)

Perrique, s. f. (*Pé-ri-ke*, *r* forte) Petit perroquet.

Perron, subst. m. (*Pé-ron*, *r* forte) Sorte d'escalier découvert et en dehors pour un étage peu élevé. (Du grec *pétrôn*, génit. pluriel de *petros* pierre.)

Perroquet, s. m. (*Pé-ro-kè*, *r* forte) Oiseau d'Amérique qui apprend facilement à parler, et qui imite la voix humaine. C'est un oiseau grimpeur, de la famille des Lévirostres, qui a le bec crochu et la tête très-grosse. (De *Perrot*, dimin. de *Pierre* nom qu'on a donné à cet oiseau, comme celui de *Sansonnet* dimin. de *Samson* à l'étourneau, de *Margot* à la pie, etc.) —Sorte de chaise à dos pliant, dont on se sert ordinairement pour la table. — En ter. de Marine, petit mât élevé sur les grands et sur les hunes. — Sorte de toile à voile.

Soupe à perroquet, pain trempé dans du vin. — *Parler comme un perroquet*, parler de mémoire ; répéter ce qu'on a ouï dire.

Perruche, s. f. (*Pé-ru-che*) Femelle du perroquet. — Espèce de petit perroquet. — Dans la nouvelle classification de l'Histoire naturelle, perroquet à queue longue, étagée, à joues couvertes de plumes.

Perruque, s. f. (*Pé-ru-ke*, *r* forte) Coiffure de faux cheveux. (Du grec *purrhichos*, en dialecte dorique pour *purrhos* fauve, jaune ; parce que les premières perruques étoient de couleur jaune, c.à d. de cheveux blonds, couleur fort estimée des anciens Romains. M. *Morin*, d'après *Wachter* dans son *Glossaire germanique.*)

Perruquier, subst. m. (*Pé-ru-kié*, *r* forte) Faiseur de *perruques.*

Perruquière, subst. fém. La femme du *Perruquier.*

Pers, perse, adject. (*Pèr*, *èr-ce*) De couleur entre le vert et le bleu. Il est vieux. (Suivant *Huet*, du latin *perseus*, qui se trouve avec la même signification, dans *Lactantius Placidus*, sur le 6.e livre de la *Thébaïde* de *Stace.*)

Per saltum, Ter. emprunté du latin : Par saut. On s'en sert en Droit canonique.

Perse, adj. et s. Nom des anciens peuples de l'Empire de *Perse.* Ceux d'aujourd'hui sont appelés *Persans.*

Perse, s. f. Belle toile peinte qui vient de *Perse.*

† Persea, s. m. (Botaniq) Espèce de lotus qui croît aux environs du Caire et sur les côtes de Barbarie. Les anciens Egyptiens l'avoient consacré à *Isis*, et ils en plaçoient le fruit sur la tête de leurs idoles. Plusieurs des figures qu'on voit sur les caisses des momies, ont le *persea* attaché au menton.

Persécutant, ante, adj. Qui *persécute* ; qui se rend incommode par ses importunités.

Persécuter, v. act. (*Pèr-sé-ku-té*) Vexer, inquiéter par des poursuites injustes et violentes. (Du latin *persequi*, formé de *per* augmentatif, et de *sequi* suivre ; *suivre avec acharnement.*) —Par exagération, importuner ; presser avec importunité.

Persécuteur, trice, subst. Celui, celle qui *persécute*, qui presse, qui importune. *Racine* (Phèdre) a dit dans un sens moins odieux : *Déjà de l'insolence heureux persécuteur.*

Persécution, s. f. (*Pèr-sé-ku-cion*) Poursuite injuste et violente. (Du lat. *persecutio.*) — Continuelle et fatigante importunité.

Persée, s. m. Constellation de l'hémisphère boréal, composée selon *Ptolomée* et *Tycho-Brahé*, de 29 étoiles, et de 67 selon le Catalogue britannique.

† Persèque, s. f. Poisson osseux, holobranche, thoracique, le même que la *perche*. Voy. ce mot.

Persévérance, subst. f. Constance à faire ou à demander quelque chose. — Constance dans le bien. (Du lat. *perseverantia*.)

Persévérant, ante, adj. (*Pér-ce-vé-ran, an-te*) Qui *persévère*.

Persévérer, v. n. (*Pér-ce-vé-ré*) Persister; demeurer ferme et constant dans la même résolution ou la même conduite. (Du latin *perseverare*, formé dans la même signification, de *per* augmentatif, et de *severus* sévère, rigoureux; qui ne cède point, qui ne se relâche point. *Persévérer*, dit *Boubaud*, signifie continuer avec attache, ou plutôt avec une longue constance ce qu'on avoit commencé, et même continué. *Persister* signifie soutenir avec attachement, et confirmer avec une ferme assurance ce qu'on a décidé ou résolu: *A persévérer on arrive à son but; à persister, on demeure dans le même état; rien ne résiste à celui qui persévère; celui qui persiste résiste à tout.*

Persicaire, s. f. (*Pér-ci-ke-re*) Plante annuelle, à fleurs à étamines, à feuilles tachées ou non tachées dans une autre espèce, qui croît dans les lieux humides, et qui donne une teinture jaune. C'est la Persicaire *douce*. (En latin *persicaria*.)

† *Persicaire âcre et brûlante*, *Piment d'eau*, *Poivre d'eau*, *Curage*, autre espèce de Persicaire extrêmement âcre.

Persicite, s. f. Pierre argileuse, imitant la *pêche* par sa forme. (Du latin *persicum*, sous-entendu *malum* pêche.)

Persicot, s. m. (*Pèr-ci-ko*) Liqueur spiritueuse dont la base est l'esprit de vin, des noyaux de *pêche*, etc. (Du latin *persicum* [*malum*] pêche.)

Persienne, subst. f. (*Pér-cie-ne*) Jalousies composées de lames de bois fort minces, disposées en abat-jour, dont la mode nous vient de *Perse*.

Langue Persienne, ancien langage des Perses, qu'on appelle aussi *le Persien*. Pour la langue moderne, on dit *la langue Persane*, *le Persan*.

À la Persienne, adv. À la manière des Perses: *Robe à la Persienne*; et substantivement, *une Persienne*.

Persiflage, s. m. Discours d'un *persifleur*. *La Harpe* (Cours de Littérature) définit le *persiflage*, une sorte d'esprit qui consiste à tourner plaisamment les choses sérieuses, et sérieusement, les choses frivoles.

Persifler, v. a. (*Pér-ci-fle*) Rendre quelqu'un instrument et victime d'une plaisanterie par les choses qu'on lui fait dire ingénument. Ce mot et ses dérivés sont d'invention moderne.

Persifleur, v. n. Tenir de dessein formé des discours sans idées fixes.

Persifleur, s. m. Celui qui *persifle*.

Persil, s. m. (*Pér-ci*) Plante bisannuelle, ombellifère, cultivée dans nos jardins, et employée dans nos cuisines comme assaisonnement. Sa semence est une des quatre semences chaudes mineures. (Contraction de *petrosil*, formé du grec *petroselinon*, espèce de persil sauvage qui croît dans les pierres et qui est commun en Macédoine, formé de *pétros* pierre, et de *selinon* nom grec du persil commun.)

† *Persil de bouc*, Voyez *Boucage*. — *Persil des fous*, Voy. *Ciguë*. — *Persil des marais*, 1.° plante vivace, ombellifère, dont la racine est âcre et brûlante, et qui fournit un suc laiteux. On le nomme aussi *Encens d'eau*, et on en connoît plusieurs espèces. — 2.° V. *Œnanthe*. — 3.° V. *Céleri*. — *Persil de Macédoine*, ache ou persil des rochers. — *Gros persil de Macédoine*, Voy. *Macéron commun*. — *Persil sauvage* ou *de montagne*, plante vivace, ombellifère, dont on distingue deux espèces.

Proverb. *Gréler sur le persil*, exercer son autorité, sa critique, etc. contre des gens foibles ou dans des choses de nulle conséquence.

Persillade, s. f. (*Pér-ci-glia-de*; mouillez les *ll*) Tranches de bœuf assaisonnées avec du *persil*, de l'huile et du vinaigre.

Persillé, ée, adj. (*Pér-ci-glié*) *Fromage persillé*, qui a en dedans de petites taches verdâtres, comme si on y avoit haché du *persil*.

Persique, s. f. (*Pér-ci-ke*) Sorte de pêche très grosse, rouge, pointue, etc.

Persique, adjectif. *Ordre persique*, ordre d'Architecture dans lequel l'entablement est porté par des figures d'esclaves *Perses*. Cet ordre doit son origine à la défaite des *Perses* par les Lacédémoniens, sous le commandement de *Pausanias*.

† Persistant, ante, adject. (Botan.) Qui dure au-delà du temps accoutumé. Il se dit du calice qui ne tombe pas avec la corolle, des feuilles qui restent vertes sur la plante jusqu'au développement des nouvelles, etc.

Persister, v. n. (*Pér cis-te*) Demeurer ferme dans ce qu'on a dit, dans ce qu'on a résolu. Voy. *Persévérer*. (Du latin *persistere* ou *perstare*, formé de *per* augmentatif, et *sistere* retenir, arrêter, ou *stare* être debout.)

Personnage, s. m. (*Pér-so-na-je*) Personne. Il ne se dit ordinairement que des hommes illustres et dans le style relevé. On ne le dit point des femmes. — Employé seul ou avec une épithète peu honorable, il appartient au style familier et marque un comique: *Avez-vous vu le personnage? C'est un sot, un plaisant, un ridicule personnage.* — Rôle que joue un Comédien ou une Comédienne: avec cette différence que *personnage* est plus relatif au caractère de l'objet représenté, et *rôle* à l'art qu'exige la représentation. Un *personnage* est noble ou bas; un *rôle* est aisé ou difficile, etc. (Du lat. *persona*.)

Figur. *Jouer un beau personnage*; être dans un emploi qui attire de la considération, de l'estime. — *Tapisserie à personnages*, où il y a des figures d'hommes et de femmes.

Personnaliser, v. act. (*Pér-so-na-li-zé*) Appliquer à des *personnages* quelconques et feints une vérité, une maxime, une instruction, pour la rendre plus sensible et plus utile, en la tirant par cette fiction d'une généralité trop vague. C'est ce qu'on fait dans l'Allégorie, la fable, etc.

Personnalité, s. f. T. Dogmatique. Ce qui

constitue un individu dans la qualité de *personne*. — Caractere, qualité de ne qui est *personnel* : *Dépouillons toute personnalité pour juger sainement de cette affaire.* —En mauvaise part ; trait piquant, injurieux et *personnel* : *Il y a trop de personnalités dans ce critique.*

Personnat, subst. m. (*Pér-so-na*) Sorte de dignité dans un Chapitre.

Personne, s. f. (*Pér-so-ne*) Un homme ou une femme : *C'est une personne de mérite, de considération.* — En termes de Grammaire, l'une des trois relations générales que peut avoir à l'acte de la parole le sujet de la proposition : *Il y a trois personnes dans les verbes.* Voy. *la Grammaire.* (Du latin *persona*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *masque scénique*, fait de *personare* [*sonare per*] retentir fortement, résonner avec grand bruit ; parce que sur le théâtre des Anciens, la voix des acteurs, au moyen du masque qui enveloppoit leur tête entière, retentissoit beaucoup plus fortement. Ce nom a passé du masque au rôle de l'acteur ou au personnage qu'il représentoit, ensuite à l'acteur lui-même, et enfin à tous les individus de l'espèce humaine.)

Être bien fait de sa personne, d'une belle figure. — *Exposer sa personne*, sa vie. — *Payer de sa personne*, s'exposer au péril avec courage, ou s'acquitter bien de ses devoirs. — *Je ne réponds que de ma personne*, que de moi.

Personne ne *ou* ne personne, s. m. Nul : *Celui à qui personne ne plaît est plus malheureux que celui qui ne plaît à personne.*

Personne sans *ne*, quelqu'un *ou* qui que ce soit : *Personne a-t-il mieux narré que Lafontaine ? Cet emploi lui convient mieux qu'à personne.*

En personne, sorte d'adverbe qui donne plus d'énergie à ce qu'on dit : *Je m'y trouverai en personne.*

† Personnées, s. et adj. f. pl. (Botan.) Se dit des plantes à fleurs simples, monopétales, irrégulières, imitant un masque (en latin *persona*) ou un mufle à deux lèvres. Les *personnées* forment la 3.e classe de la méthode de *Tournefort.*

Personnel, elle, adj. Propre et particulier à chaque *personne* : *Mérite personnel.*

Proverb. *Les fautes sont personnelles* ; on n'est pas responsable des fautes d'autrui. —En termes de Pratique, *action personnelle*, celle par laquelle on poursuit une *personne* obligée en son propre nom. — *Droit personnel*, tellement attaché à la *personne*, qu'il ne peut être transporté à un autre. — En Grammaire, *pronoms personnels*, ceux qui marquent la *personne*, comme *moi*, *toi*, *lui*, *nous*, etc. — *Homme personnel*, égoïste. Dans cette dernière acception, c'est un mot nouveau et fort à la mode.

Personnellement, adv. (*Pér-so-nè-le-man*) En propre *personne.*

Personnifier, v. a. (*Pér-so-ni-fi-é*) Attribuer à une chose la figure, les sentimens, le langage d'une *personne.*

Perspectif, adj. m. *Plan perspectif*, celui qui fixe la place des objets en supposant l'illusion qui résulte des distances.

Perspective, s. f. Art de représenter les objets selon la différence que l'éloignement et la position y apportent, soit pour la figure, soit pour la couleur : *Ce Peintre entend bien les règles de la perspective.* — Peinture qui représente des jardins, des bâtimens ou autres choses en éloignement. —Aspect des objets vus de loin : *Ce coteau fait une belle perspective.* (Du lat. *perspertare* nonsidérer attentivement, examiner, ou *perspirere* voir clairement, distinguer, apercevoir.) — Figur. *Avoir une belle* ou *une vilaine perspective* ; avoir de grands avantages à espérer *ou* de grands malheurs à craindre.

Perspective linéaire, qui se fait par les lignes seules — *Perspective aérienne*, qui se fait par la dégradation des couleurs, et qui résulte du degré de lumière que les objets reflétéchissent vers le spectateur, à raison de leur éloignement. — *Perspective scénographique*, représentation d'un corps sur un plan avec toutes ses dimensions, tel qu'il paroît aux yeux. — *Perspective à vue d'oiseau*, représentation d'un objet, en supposant l'œil fort élevé au-dessus du plan où cet objet est représenté, en sorte que l'œil en aperçoive un très-grand nombre de dimensions à la fois. — *Plan perspectif*, *représentation perspective*, représentation d'un objet mis en perspective.

En perspective, adv. Dans l'éloignement.

Perspicacité, s. f. Pénétration d'esprit, qui fait apercevoir promptement les choses difficiles à connoître. (Du lat. *perspicacitas*, formé dans le même sens, de la prép. *per* à travers, et *spectare* regarder, considérer.)

Perspicuité, s. f. Clarté, netteté. Il ne se dit que du discours, du style, et n'est en usage que parmi les savans. Voy. *Clarté.* (Du latin *perspicuitas*, employé avec la même acception, et qui signifie proprement *transparence*, fait de *perspicere*, lequel est formé de *per* à travers, et *aspicere* regarder, voir.)

Perspiration, s. f. (*Pérs-pi-ra-cion*) T. de Medecine : Transpiration insensible. (Du latin *perspirare* [*spirare per*] souffler, pénétrer à travers.)

Persuader, v. a. et n. (*Pér-su-a-dé*) Porter, déterminer quelqu'un à croire ou à faire. — Convaincre : avec cette différence que *persuader* dit encore davantage. Par la *conviction*, on ne triomphe que de l'esprit ; par la *persuasion*, on gagne encore le cœur. (Du latin *persuadere*, formé de *per* augmentatif, et de *suadere* conseiller, porter, exhorter à...)

se Persuader, v. r. Croire, s'imaginer, se figurer.

Persuasible, adj. (*Pér-su-a-zi-ble*) Qui peut être *persuadé.*

Persuasif, ive, adjec. (*Pér-su-a-zif, i-ve*) Qui *persuade* ; qui a la force de *persuader.*

Persuasion, s. f. (*Pér-su-a-zion*) Action de *persuader.* — Etat de celui qui est *persuadé* ; ferme croyance. Voy. *Conviction.* (Du latin *persuasio.*)

Il a la persuasion sur les lèvres ; il est très-éloquent.

PERTE, s. f. Privation de quelque avantage, agrément ou commodité dont on jouissoit auparavant.—Dommage : *Il a souffert de grandes pertes.* Voyez *Dommage.* — Ruine dans les affaires publiques ou dans la fortune des particuliers. — Mauvais succès : *La perte d'une bataille, d'un proces, etc.* (Du grec *persis* ravage, perte, ruine, destruction, dérivé de *perthein* ravager, ruiner, détruire, tuer.) — En Hydraulique, écoulement d'eau qui se fait dans une conduite par des endroits qu'on ne connoît point.

Perte d'esprit, grande dissipation d'esprit. — *La perte de l'ame*, la damnation éternelle. — *Perte de temps*, mauvais ou inutile emploi du temps.

Etre en perte; perdre au jeu. — *Se retirer sur sa perte*; se retirer du jeu quand on perd.

A PERTE, adver. Avec perte : *Vendre à perte*, perdre sur ce qu'on veut. — *Aller à perte de vue*, si longue qu'on ne peut distinguer les objets qui la terminent. — Fig. *Raisonner à perte de vue*; faire des raisonnemens vains et vagues qui n'aboutissent à rien.

Il a fait beaucoup de frais en pure perte, inutiles, qui ne lui seront pas remboursés.

PERTINEMMENT, adv. (*Pèr-ti-na-man*) Comme il faut, avec jugement, avec discrétion. Il ne se dit que des discours et non des actions.

PERTINENT, ENTE, adj. (*Pèr-ti-nan, an-te*) Qui est tel qu'il convient. (Du lat. *pertinens*, p. de *pertinere*, appartenir, concerner, convenir.)

† PERTUAUX, s. m. plur. (*Pèr-tu-ô*) Ter. d'Ardoisier : Ecorces de bois enduites de résine, avec lesquelles on éclaire les ouvriers qui travaillent sous terre.

PERTUIS, s. m. (*Pèr-tui*) Trou par où se perd l'eau d'un bassin de fontaine ou d'un réservoir. — Trou d'une clef, d'une filière, etc. (Du latin *pertusus*, part. p. de *pertundere* percer, trouer, faire un trou.) — En Hydrauliq. 1.° Passage étroit pratiqué dans une rivière, pour en hausser l'eau et faciliter la navigation. — 2.° Trou par lequel l'eau passe d'une écluse dans un coursier, pour faire mouvoir une roue. — En Géographie, détroit entre une île et la terre ferme.

PERTUISANE, s. f. (*Pèr-tui-za-ne*) Espèce d'ancienne hallebarde ou pique, destinée à arrêter l'impétuosité de la cavalerie. (Suivant *Ménage*, de *pertundere* percer; suivant *Du Cange*, du mot barbare *pertusare*, qu'on a dit dans la basse latinité pour *perforare*.)

† PERTUISANIER, s. m. (*Pèr-tui-za-nié*) Sorte de soldat employé, sur les galères, à la garde des forçats.

PERTURBATEUR, TRICE, subst. Celui qui trouble, qui excite le désordre. Il ne se dit guères que dans cette phrase : *Perturbateur du repos public.* (Du latin *perturbator.*)

PERTURBATION, s. f. (*Pèr-tur ba-cion*) Ter. Didactique : Trouble, émotion de l'ame. (Du latin *perturbatio*, fait de *perturbare*, lequel est formé de *per* augmentatif, et *turbare* troubler.) — En Astron. trouble et dérangement que les planètes se causent réciproquement par leur attraction en tout sens.

† PÉRUVIENNE, s. f. Etoffe de soie, composée de deux chaînes de différentes couleurs.

PERVENCHE, s. f. (*Pèr-van-che*) *Grande Pervenche, grand Pucelage*, plante vivace, qui habite les bois, vulnéraire, astringente, fébrifuge. (Du latin *pervinca.*)

† *Petite Pervenche, Pervenche à feuilles étroites, petit Pucelage, Violette des sorciers*, plante vivace et toujours verte, qui a les mêmes propriétés que la *grande pervenche.* — *Pervenche de Madagascar*, petit arbrisseau charmant, qu'on cultive dans les jardins.

PERVERS, ERSE, adjec. et s. (*Pèr-vèr, èr-ce*) Méchant; dépravé. Voy. *Vicieux.* (Du latin *perversus.*)

PERVERSION, subst. f. (*Pèr-vèr-cion*) Changement de bien en mal, en matière de religion et de morale. — En Médec. dépravation des humeurs. (Du latin *perversio.*)

PERVERSITÉ, subst. f. Méchanteté; dépravation. (Du latin *perversitas.*)

PERVERTIR, v. a. Changer de bien en mal, en fait de religion ou de mœurs. (Du latin *pervertere*, formé dans la même signification de *per* augmentatif, et *vertere* tourner, renverser.)

Pervertir l'ordre des choses; troubler, changer un ordre établi. — *Pervertir le sens d'un passage de l'Ecriture*; l'altérer, le mal interpréter.

PÉSADE, sub. f. (*Pe-za-de*) T. de Manége : Mouvement par lequel un cheval lève les pieds de devant sans remuer ceux de derrière. On dit aussi *posade.*

† *Pesade de chèvre*, pesade trop haute, ou celle dans laquelle le cheval joue de l'épinette avec les jambes de devant ou ne les plie pas assez.

PESAMMENT, adverb. (*Pe-za-man*) D'une manière *pesante.*

PESANT, ANTE, adj. (*Pe-zan, an-te*) Qui *pèse*; qui est lourd. Voy. *Lourd.* — Au figuré, onéreux; fâcheux.

Joug pesant; domination dure. — En Peinture, figure pesante, d'une proportion courte, grosse, ramassée. *Contour pesant*, qui manque de légèreté et de finesse. *Composition pesante*, surchargée d'objets. *Exécution pesante*, où l'on sent un pinceau peiné. — *Tête pesante*, chargée d'humeurs, de vapeurs. — *Esprit pesant*, lent. — *Conversation pesante*, ennuyeuse. — *Ecu d'or pesant, pistole pesante*, du poids réglé et ordonné par la loi. — Fam. *Cet homme vaut son pesant d'or*, est officieux, d'un commerce sûr et aisé, etc. *Ce livre vaut son pesant d'or*, est excellent.

† PESANT, s. m. Morceau de fer ou de plomb que les Tailleurs mettent sur l'ouvrage pour l'assujettir. Ils disent aussi *plomb.* — Sorte de verroterie.

PESANT, adv. *Il lui a donné une livre pesant d'or.*

PESANTEUR, s. f. (*Pe-zan-teur*) Le mouvement ou plutôt la tendance des corps vers le centre de leur tourbillon — Dans une acception moins étendue, force en vertu de laquelle tous les corps que nous connoissons tombent et s'approchent du centre de la terre, lorsqu'ils ne sont pas soutenus. — Qualité de ce qui est

sant. — Violence d'un coup que donne un ps pesant ou un homme fort et robuste : *a pesanteur du coup le jeta par terre. Je ains la pesanteur de son bras, de ses coups.* - Indisposition qui fait qu'on ressent comme un oids dans quelque partie du corps : *Pesanteur estomac, de tête*, etc.

Fig. *Pesanteur d'esprit*, lenteur et grossièreté d'esprit.

PESEE, subst. f. (*Pe-zé-e* Action de *peser*. - Tout ce qu'on *pese* en une seule fois. — En er. d'Archit. etc. action, effort des hommes ui tirent de haut en bas un cordage, ou qui ppuyent sur l'extrémité d'un levier.

PÈSE-LIQUEUR, s. m. (*Pe-ze-li-keur*) Instrument par le moyen duquel on découvre la esanteur des liqueurs. On le nomme aussi *réometre, Hygrobaroscope, Baritlon, Hyrometre* ou *Hygrometre*. Ce dernier mot applique plus souvent à l'instrument qui sert mesurer le degré d'humidité.

PESER, v. act. (*Pe-zé*) Examiner, juger vec des poids combien une chose est lourde : *'eser un ballot.* — Fig. Considérer, examiner ttentivement : *Peser les conséquences d'une ntreprise;* fam. *Il pese toutes ses paroles*, il arle avec lenteur et avec circonspection. (Du atin *pensare*, qui a les mêmes significations.)

PESER, v. n. Avoir un certain poids. *Peser eaucoup; le tout pese cinquante livres.* — Fig. ire à charge. — Appuyer sur : *Peser sur une ote de musique, sur une syllabe, sur un 'evier, sur une bascule.* On dit dans le même ens, d'un cheval qui s'abandonne trop sur a bride, qui a trop d'appui, qu'il *pese a la nain.*

Figur. et famil. *Cette affaire me pèse sur le œur*, me cause beaucoup de chagrin. — *Un ecret lui pese;* il ne peut garder un secret.

PESEUR, s. m. (*Pe-zeur*) Celui qui *pese*.

† PÉSO, s. m. pris de l'espagnol. Monnoie le compte d'Espagne : dix mille pésos valent louze mille ducats.

PESON, s. masc. (*Pe-zon*) Sorte de balance, ppelée autrement *Balance romaine*, ou simlement *Romaine*, au moyen de laquelle on rouve la pesanteur des différens corps, en leur comparant un seul et même poids, qu'on fait courir le long d'une verge divisée en kilogrammes, etc.

† *Peson a ressort*, machine dont on se sert pour peser certaines marchandises, telles que le foin, la paille, la filasse, la viande, etc. Elle a un ressort de fil d'acier, en forme de tire-bourre, attaché au bas d'une lame de fer qui le traverse. — *Peson à tiers-point*, dont le ressort est une lame d'acier recourbée.

PESSAIRE, s. m. (*Pè-ce-re*) Remède solide dont on se sert dans différentes maladies des femmes. (Du latin *pessarium*, formé du grec *pessos*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement une petite pierre à jouer, à laquelle le pessaire ressemble un peu.)

† PESSE, PÎCE, PICÉA, EPICIA, s. f. FAUX SAPIN, s. m. Grand arbre de nos forêts, qui a tous les caractères du sapin ; mais dont les cônes, au lieu d'être tournés vers le ciel, croissent dans un sens opposé. On en retire la résine qui porte le nom de *poix* : lorsque celle-ci a été fondue et passée au travers de la toile, elle forme la *poix grasse* ou *de Bourgogne*, et la *poix noire*, lorqu'on y a mêlé du noir de fumée. (Du latin *picea*.)

† PESSON *ou* PALISSON, s. m. (Chamoiseur) Instrument sur lequel on ouvre et on redresse les peaux.

† PESSONURE, s. f. (Cartonnier) Râtissure des peaux blanches préparées par les Mégissiers, et qui sert à faire la colle des Cartonniers.

PESTARD, s. m. T. d'Ecolier : Rapporteur, malin, etc. (Du mot *peste; méchant comme la peste.*)

PESTE, s. f. Maladie épidémique et contagieuse, qui a des caractères particuliers et qui cause une grande mortalité. (Du latin *pestis.*) — Figur. Personne ou chose capable de corrompre l'esprit et le cœur.

Fig. et famil. *Cet homme est une peste, une méchante peste.* On le dit sur-tout d'un méchant petit garçon, d'une jeune fille vive et malicieuse. — *Il est un peu peste*, il est malin. Dans cette phrase, *peste* est adj. — On dit fam. par imprécation, *peste soit de l'ignorant, du fou.*

PESTER, v. neut. (*Pès-té*) Murmurer avec vivacité, exhaler sa mauvaise humeur contre...

PESTIFÈRE, adj. Qui communique la *peste*. (Du lat. *pestifer* ou *pestiferus*, formé de *pestis* peste, et de *fero* je porte.)

PESTIFÉRÉ, ÉE, subst. et adj. Qui a la *peste*.

PESTILENCE, s. f. (*Pes-ti-lan-ce*) Corruption de l'air ; peste répandue dans un pays. Il ne se dit guère que dans cette phrase : *Dans un temps de pestilence.* (Du latin *pestilentia.*)

Figur. *Etre assis dans la chaire de pestilence*; enseigner une mauvaise doctrine. C'est une expression tirée de l'Ecriture Sainte.

PESTILENT, ENTE, adj. (*Pes-ti-lan, an-te*) *Maladie pestilente*, qui tient de la peste. — Fig. Contagieux : *Cette pestilente galanterie*, Boileau (les Héros de romans.)

PESTILENTIEL, ELLE, adj. (*Pes-ti-lan-ci-èl*) Qui a une qualité maligne et qui tient de la peste : *Air pestilentiel.*

PESTILENTIEUX, EUSE, adject. (*Pès-ti-lan-ci-eû, eû-ze*) La même chose que *pestilentiel.*

PET, s. m. (*Pe*) Vent qui sort du fondement avec bruit. (Du latin *peditus.*) — Au plur. sorte de beignet fort enflé.

Proverb. et bassement, *glorieux comme un pet*; extrêmement glorieux.

† PÉTA, s. f. (Mythol.) Déesse des anciens Romains qui présidoit aux *demandes* qu'on avoit à faire aux Dieux. (Du latin *petere* demander.)

PÉTALE, s. m. (Botan.) Chacune des pièces qui composent la corolle. C'est la feuille ordinairement colorée, qui fait partie de la fleur. (Du grec *pétalon* feuille, fait de *pétaô* j'ouvre, j'étends, j'éclos.)

† PÉTALÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit des fleurs composées de *pétales.*

PÉTALISME, s. m. Forme de jugement établie à Syracuse, et qui ressembloit à l'ostracisme des Athéniens. On écrivoit le nom de

celui qu'on vouloit bannir sur une feuille d'olivier ; les principaux citoyens se bannissoient même les uns les autres, en se mettant simplement une feuille d'olivier dans la main. (Du grec *petalon* feuille.)

† Pétalocères, s. m. pl. (Entom.) Famille d'insectes coléoptères, qu'on nomme aussi *Lamellicornes*. Voy. ce mot. (Du grec *pétalon* lame, et *kéras* corne ou antenne.)

† Pétaloïde, adj. (*Pe-ta-lo-i-de*) T. de Botan. Qui a la forme d'un *pétale*. (Du grec *petalon* pétale, et *eidos* forme, ressemblance.)

† Pétalosomes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, holobranches, thoraciques, dont le corps extrêmement allongé ressemble à une bandelette. (Du grec *pétalon* lame, et *soma* corps.)

† Pétaminaire *ou* Pétamentaire, subst. m. (Archæol.) Celui qui faisoit des sauts périlleux, des tours de souplesse dangereux et surprenans ; voltigeur, sauteur, etc. (Du grec *petomai* je vole en l'air.)

Pétarade, s. f. Plusieurs *pets* de suite que font les chevaux en ruant. — Figur. et famil. Bruit qu'on fait de la bouche par mépris pour quelqu'un.

Pétarasse, s. f. (*Pé ta-ra-se*) T. de Marine. Voyez *Pataeasse*.

Petard, s. m. (*Pe-târ*) Machine de métal creux, d'une certaine largeur, qu'on emplit de poudre, pour faire sauter les portes, les barrières, etc. des villes qu'on veut prendre d'emblée, pour rompre quelque pont-levis, etc. — Papier en plusieurs doubles, garni de poudre à canon.

Petarder, v. a. (*Pe-tar-dé*) Faire jouer le *petard* contre...

Petardier, s. m. (*Pe-tar-dié*) Celui qui fait ou applique les *petards*.

† Petase, s. m. (*Pé-ta-se*) Sorte de chapeau ou de bonnet des Anciens, garni de bords, pour garantir du soleil ; à la différence du *pileus*, bonnet sans bords. Le *petase ailé* est un des symboles de *Mercure*. (Du gr. *pétasos*, dont les Latins ont fait *petasus*.)

Pétasite, subst. m. (*Pe ta-zi-te*) Sorte de plante dont les feuilles ont la figure d'un *chapeau* renversé ou d'un grand champignon porté sur sa queue. C'est une plante vivace, à fleur composée, flosculeuse, qui croît dans les lieux humides, et qu'on nomme aussi *Herbe aux teigneux*, *Herbe à la teigne*, *grand Pas d'âne*. (Du grec *pétasos* chapeau à larges bords.)

Petaud, s. masc. (*Pe-tô*) Il n'est usité que dans cette phrase familière : *La Cour du roi Petaud* ; lieu de confusion et de désordre, où tout le monde commande et personne n'obéit. (Autrefois en France toutes les Communautés se nommoient un chef qu'on appeloit *Roi* : les mendians même en avoient un que par plaisanterie on nommoit le *roi Petaud*, corruption du latin *peto* je demande. *Matinées Sénon.*)

Petaudiere, s. f. (*Pe-tô-die-re*, d.) Assemblée sans ordre : lieu où chacun fait le maître. Style familier. Voyez *Petaud*.

† Pétaure, s. m. (*Pé-tô-re*) T. d'Antiq. Jeu ou exercice, qui paroît avoir été une sorte de bascule par le moyen de laquelle deux hommes se balançoient l'un l'autre. (Du latin *petaurum*, pris dans le même sens, du grec *petauron*, qui signifie proprement un juchoir, une perche sur laquelle dorment les poules.)

† Pétauriste, s. m. Celui qui s'exerçoit au *petaure*.

† Pétéchial, ale, adj. (Médec.) *Fièvre pétéchiale*, accompagnée de *pétéchies*.

Pétécaies, s. f. plur. Espèce de pourpre ; taches sur la peau dans les fièvres malignes.

† Pet-en-l'air, s. m. (*Pe-tan lèr*) Vêtement fort court que portoient les femmes en négligé, et qui ressembloit à une robe qu'on auroit coupée au bas des reins. Style familier.

Péter, v. n. (*Pe-te*) Faire un *pet*. (Du latin *pedere*, qui a la même signification, et dont le supin *peditum* a dans la basse latinité formé *peditare*, et par contraction, *petare*. Ménage.) — Fig. et fam. Faire un certain bruit, en parlant d'un fusil, d'un pistolet qu'on tire. — Éclater avec bruit, en parlant du bois qui est au feu, etc.

Proverb. et bassement, *peter plus haut que le cul* ; entreprendre des choses au-dessus de ses forces *ou* prendre des manières au-dessus de son état. — *Peter dans la main* ; 1.° en parlant des personnes, manquer au besoin. 2.° En parlant d'un billet, d'une lettre de change, n'être pas payé. — On dit d'une affaire dans laquelle on ne veut point d'accommodement, *que la gueule du Juge en pétera*.

Peteur, euse, subst. Qui *pète*.

Proverb. *On l'a chassé comme un peteur*, honteusement.

Petillant, ante, adj. (*Pe-ti-glian, an-te*) Qui *pétille* : *Vin, sang pétillant* ; *des yeux pétillans*.

Petillement, subst. m. (*Pe-ti glie-man*) Action de *pétiller*.

Petiller, v. n. (*Pe-ti gli*, mouillez les *ll*) Éclater en faisant du bruit à plusieurs reprises : *Le sel pétille dans le feu*. (C'est un diminutif de *péter*.) — Briller avec éclat : *Du vin, des yeux qui pétillent*.

Le sang lui pétille dans les veines ; il est vif et impétueux. — *Pétiller d'esprit* ; en avoir, en montrer beaucoup. — *Il pétille de courir* ; il souhaite avec ardeur de courir, etc.

Pétiole, s. m. (*Pe-ci-o-le*) T. de Botan. Queue ou support des feuilles. Le *pétiole* est aux feuilles ce que le *pédoncule* est aux fleurs et aux fruits ; et le *pédicule*, aux aigrettes, aux nectaires, etc. (Du latin *petiolus*, employé par *Celse* dans le sens de petit pied, et par *Columelle* dans celui de queue des fruits.)

† Pétiolé, ée, adj. (*Pé ci-o-lé, lé-e*, T. de Botan. qui se dit des feuilles portées sur un *pétiole*. *Pétiole* est l'opposé de *sessile*. Voyez ce mot.

Petit, ite, adj. (*Pe ti, i te*) Qui a peu d'étendue ou de volume dans son genre. (Suivant *Casseneuve*, de l'ancien mot latin *petilus* employé par *Plaute*, etc. dans le sens de mince, délié, petit.) — Généralement, ce qui est moindre que d'autres choses du même genre, soit au physique, soit au moral. Voyez *Exigu*. — Fort jeune ; *petit enfant*. En ce sens

on dit substantivement, *Le pauvre petit, cette petite, etc.*

Petit, s. m. Animal nouvellement né : *La chienne a fait des petits.* — Au pluriel et en parlant des personnes, il se dit, 1.° par opposition à gens puissans, riches, etc. *Les petits pâtissent des sottises des grands.* 2.° Par opposition à vieux, âgés : *Les grands et les petits*, les vieux et les jeunes.

Du petit au grand, par comparaison des petites choses aux grandes.

En petit, adv. En raccourci : *Peindre en petit ; un modele en petit. — Petit à petit*, adv. Peu à peu.

† Petit-barrage, s. m. Sorte de linge ouvré, à *petites* raies ou *barres*.

Petit Canon, s. m. (Imprimerie) Le 16e des caractères employés dans l'Imprimerie. Le corps du Petit-Canon répond à deux Saint-Augustin.

† Petit-chêne, s. m. (Botanique) Voyez *Germandrée*.

† Petit-corps, s. m. Ouvriers de la Sergetterie de Beauvais, qui ne fabriquent que de petites serges.

† *Petit corps des Marchands*, nom que les trois premiers corps des Marchands de Paris donnoient aux trois derniers.

† Petit Cyprès, s. m. (Botanique) Voyez *Santoline*.

Petitement, adv. (*Pe-ti-te-man*) D'une manière *petite* et pauvre : *Il vit petitement. — Il est logé petitement*, à l'étroit.

Petitesse, s. f. (*Pe-ti-tè-ce*) Peu d'étendue ou de volume : *La petitesse d'un vase ; la petitesse de la taille de cette femme*, et non pas *la petitesse de cette femme.* — Modicité : *La petitesse de sa fortune.* — Au fig. *petitesse d'ame, d'esprit, etc. Il y a de la petitesse* (peu de grandeur, d'élévation, de dignité) *à... Il est plein de petitesses ;* il a l'esprit minutieux.

Petit-gris, s. m. Mammifère rongeur, qui est une espèce d'écureuil des contrées septentrionales de l'un et l'autre continent. — Peau de cet animal ; elle fournit une fourrure estimée. — Sorte de duvet qui se trouve sous les ailes de l'autruche.

† Petit-Houx, s. m. (*Pe-ti-oû*) Voy. *Houx-frélon*.

Pétition, s. fém. (*Pé-ti-cion*) Demande. Dans cet emploi, devenu aujourd'hui très-commun, c'est un mot nouvellement introduit dans la langue. (Du lat. *petitio*, fait de *petere* demander.) — En t. de Philosophie, *pétition de principe*, vice de raisonnement qui consiste à alléguer pour preuve la chose même qui est en question.

† Petitionnaire, s. m. (*Pé-ti-cio-nè-re*) Celui qui fait une *pétition*. Mot nouvellement introduit dans la langue.

Petit-lait, s. m. Voyez *Lait*.

† Petit-maître, s. m. Voy. au mot *Maître*.

Pétitoire, s. m. (*Pe-ti-toa-re*) Action par laquelle on *demande* la propriété d'une chose. — On dit aussi adjectivement, *Action pétitoire*. (Du latin *petitorius*, fait de *petere* demander.)

† Petit-Olonne, s. m. (*Pe-ti-to-lo-ne*) Toile à voile des fabriques de Bretagne, ainsi nommée de ce que les habitans d'*Olonne* sont les premiers qui en aient fait le commerce.

† Petit-qué, s. m. (*Pe-ti-ké*) En t. d'Imprimerie, le point et la virgule (;) ; parce que dans les anciennes éditions latines, ce signe indiquoit l'abréviation de la conjonction *que : nosq ; nobisq ; vobisq* ; pour *nosque, nobisque, vobisque*, etc.

† Petit-Romain, s. m. (Imprimerie) Caractère très-usité, dont le corps répond à une Nompareille et une Parisienne.

† Petit-Texte, s. m. (Imprim.) Caractère qui vient immédiatement après la Mignonne.

Petun, s. m. En plaisantant, petit pied : *Voila de jolis petons.*

Pétoncle, s. f. Sorte de coquillage bivalve, qui diffère des peignes en ce que la coquille n'a point d'oreilles.

Pétorite, s. m. (Archæol.) Sorte de chariot à quatre roues. (Du latin *petoritum* ou *petorritum*, qui est originairement un mot gaulois.)

Pétreau, s. m. T. de Jardinier : Sauvageon qui repousse au pied d'un arbre.

Pétrée, adj. fem. usité seulement en parlant de *l'Arabie pétrée*, couverte de rochers. (Du grec *petra* rocher.)

† Pétrel, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Macroptères qui ont aux pattes un ongle au lieu de pouce. Ils s'éloignent en volant à plus de deux cents myriamètres de toute terre, et à l'approche des tempêtes, se posent en troupes sur les vergues des navires : ce qui est un mauvais présage pour les matelots. On les nomme aussi *Oiseaux de tempête*. (Suivant quelques-uns, du latin *Petrus*, nom de St. *Pierre* qui marchoit, dit l'Evangile, sur les eaux. Les pétrels ont en effet la facilité de se reposer sur les eaux et même de courir légèrement sur la mer, en s'y soutenant à la faveur de leurs ailes, et en frappant précipitamment les flots du plat de leurs pieds.)

Pétreux, euse, adj. (*Pe-treû*) En t. d'Anatomie, pierreux ; qui tient de la pierre par sa dureté. Il se dit de l'apophyse de l'os des tempes. (Du grec *pétros* pierre.)

Pétricherie, s. f. T. de Marine : Appareil de la peche de la morue.

Pétrification, s. f. (*Pé-tri-fi-ka-cion*) Il se dit des restes de végétaux et d'animaux convertis en pierre, que l'on trouve dans les couches du globe de la terre. Quand ces corps n'ont point subi de changement et qu'ils n'ont point été altérés, on les nomme simplement *Fossiles*. Voyez *Pétrifier*.

Pétrifier, v. a. (*Pe-tri-fié*) Faire devenir de nature de pierre ; convertir en pierre. (Du latin *petra* pierre, et *facere* faire.) — Au fig. interdire : rendre immobile d'étonnement.

Se Pétrifier, v. rec. Devenir *pierre*.

Pétrin, s. m. (*Pé-trein*) Coffre dans lequel on *pétrit* et on serre le pain. On l'appelle aussi *Huche*.

Petrir, v. a. Détremper de la farine avec de l'eau, la mêler, la remuer et en faire de la pâte. (Suivant *Menage*, du latin *pinsere*

piler dans un mortier, broyer, etc. dont le supin *pistum* a, dans les temps de la basse latinité, produit successivement les mots barbares *pistire*, *pistrire*, d'où nous avons fait *pestrir*, et enfin *pétrir*.)

PÉTROLE, s. m. Bitume liquide et noir qui sort des fentes des rochers. (Contraction de *pétréole*, fait du grec *pétrélaion*, qui a la même signification, et qui est formé de *petros* pierre, et d'*elaion* huile; *huile de pierre*.)

† PÉTROMYZON, s. m. (Ichtyol.) Nom que les Naturalistes donnent aux lamproies; parce qu'elles s'accrochent aux pierres à l'aide de leur bouche qui fait l'office d'une ventouse. (Du grec *pétros* pierre, et *muzó* je suce.)

† PETRONO, s. m. Nom italien d'une monnoie réelle de Bologne, appelée aussi *festuno*, qui se divise en 3 paoles ou 30 soldi. (De saint *Petrone*, patron de la ville de Bologne.)

† PÉTRO-PHARYNGIEN, adj. m. (Anat.) Nom de deux muscles du *pharynx*, qui s'attachent à l'apophyse *pierreuse* de l'os des tempes. (Du grec *pétros* pierre, et *pharugx* pharynx.)

† PÉTRO-SALPINGO-STAPHYLIN, adj. m. (Anat.) Qui a rapport à l'apophyse pierreuse des tempes, à la trompe d'Eustache et à la luette. On donne ce nom à deux muscles de la luette. (Du grec *petros* pierre, *salpigx* trompe, et *staphulê* la luette.)

† PÉTRO-SILEX, s. m. (Minéral.) Sorte de pierre qui tient de la nature du silex. (Du grec *pétros* pierre, et du latin *silex* caillou.)

† PÉTRO-SILICEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du *pétro-silex*.

PETTO, T. italien: *In petto*, dans l'intérieur du cœur; en secret.

PÉTULAMMENT, adv. (*Pé-tu-la-man*) Avec *pétulance*. (Du latin *petulanter*.)

PÉTULANCE, s. f. Qualité de celui qui est *pétulant*; vivacité, turbulence: avec cette différence, dit M. *Guizot*, que la *pétulance* est une *vivacité* impétueuse, et la *turbulence*, une *vivacité* désordonnée. La *vivacité* dans les actions, est le contraire de la lenteur; la *pétulance* indique le manque de réflexion; la *turbulence*, le manque d'idées, et le besoin de mouvement. (Du latin *petulantia*.)

PÉTULANT, ANTE, adj. (*Pe-tu-lan*, *an-te*) Vif; brusque; impétueux: qui a peine à se contenir. (Du latin *petulans*.)

PETUN, s. m. (*Pé-teun*) Tabac. On ne s'en sert que par raillerie: *C'est un preneur de petun*. (Nom donné originairement à cette plante, par les peuples de la Floride, d'où elle fut apportée d'abord en Portugal et ensuite en France par le Président *Nicot*. Voy. *Nicotinne*.)

BOUT-DE-PETUN, s. masc. Sorte d'oiseau d'Amérique. (Ainsi nommé, dit le P. *du Tertre*, par les habitans de la Guadeloupe, parce qu'ils croient que cet oiseau dit en son ramage, *un petit bout de petun*.)

PETUNER, v. n. (*Pe-tu-né*) Fumer du tabac. Style plaisant et railleur.

PETUN-SE, PETUNT-SÉ *ou* PETUNZÉ, s. masc. Nom que l'on donne à l'une des deux pierres qui entrent dans la composition de la porcelaine que font les Chinois: l'autre est le *kaolin*. Le *petunzé* est le *Feld-spath-granuleux* des Minéralogistes modernes.

† PETUT, s. m. (Pêche) Filet à grandes mailles, usité en Gascogne.

PEU, adv. En petit nombre *ou* en petite quantité: *Peu d'hommes*, *peu d'argent*, et non pas, *peu des hommes*, *peu de l'argent*. *Peu*, dit *Roubaud*, est l'opposé de *beaucoup*, et *guere* en devient une forte négation. S'il n'y a *guère* d'une chose, non-seulement il n'y en a pas beaucoup, mais il n'y en a pas assez, il n'y en a pas ce qu'il faut, il y en a *trop peu*, *fort peu*, il n'y en a presque point. L'usage est parfaitement conforme à cette observation. (Du latin *paucus*, comme *feu* de *fotus*, etc. *Ménage*.) — Il modifie aussi les adjectifs et les adverbes: *Peu aimable*, *peu agréablement*. — Il s'emploie quelquefois comme substantif: *Le peu que je vaux*; *profitons du peu qui nous reste*; *vivre de peu*. *C'est un homme de peu*, un homme de néant, etc.

C'est peu de chose que ce livre-là; ce livre est médiocre, peu important. — *C'est peu de chose que de nous*, nous sommes bien foibles et exposés à bien des misères.

UN PEU, adv. *Attendez un peu*; *un peu de patience*. — *Un peu* est quelquefois employé comme particule expletive: *Laissez-moi un peu passer*. C'est une locution populaire et vicieuse. — On dit adverbialement et mieux, *un peu plus*, *un peu moins*, *etc.* — *Dans peu*, dans peu de temps.

POUR PEU QUE, conj. *Pour peu que vous frappiez*, *il entendra*; si vous frappez le moins du monde, il entendra. *Fénelon* a dit dans le même sens, *si peu que*: *Si peu qu'il sente en vous de faiblesse* (Telemaque, liv. 13). *Si peu qu'on excitât sa vivacité*; *Si peu qu'on parût douter de ces moyens* (Ibid. liv. 17). Cette locution seroit aujourd'hui vicieuse.

PEU A PEU, adv. Insensiblement.

A PEU PRÈS, adv. En partie; presque entièrement.

PEU SOUVENT, adv. Assez rarement. On dit encore, *tant soit peu*, *quelque peu*, *etc.*

† PEUCÉDANE, subst. fém. Voyez *Queue de Pourceau*.

† PEUGNE, s. f. (*Peu-gnie*; mouillez *gn*) Pêche qui se fait en mer le long de la côte, près la tête de Buch. On y emploie les filets appelés *Leugeons* ou ceux qu'on nomme *Petuts*.

PEUILLE, s. f. (*Peû-glie*; mouillez les *ll*) T. d'Affineur: Petit morceau de métal sur lequel on a fait l'essai du reste.

PEUPLADE, s. fém. Colonie d'étrangers qui viennent chercher des habitations dans une contrée. — Lieu où l'on fait quelque peuplade. — Il se dit aussi du *frai*, de l'*alevin* et de tous les petits poissons que l'on met dans un étang pour l'empoissonner.

PEUPLE, s. m. Multitude d'hommes qui habitent un même pays et vivent sous les mêmes lois. (Du latin *populus*.) — Multitude d'habitans: *Il y a beaucoup de peuple dans Paris* (Acad.) On dit mieux, *il y a beaucoup de monde*. — Dans une acception moins générale, la partie des habitans d'un même pays qui est

la plus nombreuse, mais la moins distinguée par ses richesses, etc. On dit dans un sens encore plus étroit et plus odieux : *Le petit peuple, le menu peuple, la lie du peuple.* —Dans les monarchies, il se dit pour *sujet*, sur-tout en parlant au Prince : *Vos peuples, votre peuple.* Dans les démocraties c'est le *peuple* qui est souverain. —Petit poisson qu'on met dans un étang pour le peupler.

Proverbial. *La voix du peuple est la voix de Dieu*, ordinairement le sentiment général est fondé sur la vérité.

PEUPLER, v. a. (*Peu-plé*) Remplir d'habitans un lieu où il n'y en avoit pas. —Augmenter le nombre des habitans par la voie de la génération ; *Adam et Eve ont peuplé toute la terre.* En ce sens on dit neutralement, *Toutes les nations ne peuplent pas également.* —Par extension, *Peupler un étang de poissons, peupler une garenne ;* et neutralement, *il n'y a point d'animaux qui peuplent* (qui multiplient) *autant que les lapins.* —On dit aussi *peupler un bois, une vigne.* —En Peinture, *peupler un tableau*, y faire entrer un grand nombre de figures. —En t. de Charpentier, garnir un vide de pièces de bois espacées à égale distance.

PEUPLIER, s. m. (*Peu-plié*, en vers *pli-é*) Grand arbre à fleurs amentacées, mâles et femelles sur des pieds différens, qui croît volontiers dans les lieux humides. On distingue le *Peuplier blanc*, le *Peuplier noir*, le *Peuplier tremble*, le *Peuplier d'Italie*, le *Peuplier-baumier* ou *Tacamahaca*, originaire de l'Amérique septentrionale, et cultivé dans nos jardins. (Du latin *populus.*)

PEUR, s. f. Crainte ; frayeur : *Il a peur de son ombre*, les moindres choses lui font peur. (Du latin *pavor.* Anciennement on écrivoit et on prononçoit *paor.* Ménage.)

DE PEUR DE, sorte de conjonct. *De peur des brigands, de peur d'être volé.*

DE PEUR QUE, autre conjonct. *Restez ici, de peur qu'il n'arrive.*

PEUREUX, EUSE, adj. (*Peu-reû, eû-ze*) Qui est sujet à la *peur.*

PEUT-ÊTRE, adv. (*Peu-tê-tre*) Il peut se faire que... *Il viendra peut-être, peut-être qu'il viendra ;* il peut se faire qu'il vienne.

PEUT-ÊTRE, est quelquefois substant. *Il ne faut pas se fonder sur un peut-être.*

† PEZIZA, s. f. (Botaniq.) Plante cryptogame, de la famille des Champignons, dont le caractère est d'avoir le chapeau creusé en cloche, sans pétiole.

† PFENNING, s. m. Petite monnoie de cuivre en Allemagne, qui a différentes valeurs, suivant les États où elle a cours.

† PHACOÏDE, adject. (*Fa-ko-i-de*) Nom donné par quelques Anatomistes au crystallin de l'œil, à cause de sa forme lenticulaire. (Du grec *phaké* ou *phakos* lentille, et *eidos* forme, ressemblance.)

† PHÆCASIE, s. f. (*Fé-ka-zi-e*) T. d'Archéologie : Chaussure légère des Anciens qui ne s'élevoit pas jusqu'aux jambes. Elle étoit de cuir noir pour les Philosophes, de cuir blanc pour les Grecs efféminés, et de toile de coton pour les Prêtres égyptiens. (Du grec *phaikasion*, fait de *phaikos* léger.)

PHAÉTON, s. m. (*Fa é-ton*) Dans la Fable, fils du Soleil et de Clymène, qui ayant voulu conduire le char de son père, fut foudroyé par Jupiter et précipité dans l'Eridan. (Du grec *phaéthôn* brillant, fait de *phaethô* pour *phaô* je brille.) —En Astronomie, nom de la constellation du Cocher. —En Ornithologie, genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Podoptères, caractérisés par deux longues plumes rectrices et intermédiaires qui ornent leur queue. On les nomme aussi *Paille-en-queue.* —Sorte de petite calèche à deux roues.

† PHAÉTONTIADES, s. f. plur. (Mythologie) Sœurs de *Phaéton* qui furent changées en peupliers, après avoir pleuré long-temps la mort de leur frère : leurs larmes devinrent de l'ambre ou du succin.

PHAGÉDÉNIQUE, adj. (*Fa-jé-dé-ni-ke*) T. de Médecine : Rongeant ; corrosif : *Un ulcère phagédénique ; une eau phagédénique.* (Du grec *phagédaina* grande faim, faim canine, dérivé de *phagein* manger.)

† PHAGÉSIES, s. f. pl. (*Fa-jé-zi-e*) T. d'Archéologie : Fêtes de *Bacchus*, dans lesquelles on faisoit de grands festins. On les nommoit aussi *Phagésioposies.* (Du grec *phagésia* ou *phagésiposia*, formé de *phagésis* action de manger, qui a pour racine *phageô* je mange.)

PHALANGE, s. fem. (*Fa-lan-je*) Chez les anciens Grecs, corps de Piquiers qui combattoient sur quatre, huit, douze et même seize de hauteur. (Du grec *phalagx*, qui a la même signification.) —Par extension et poétiquement, bataillon d'Infanterie. —En Anatomie, les os qui composent les doigts de la main et du pied. —Espèce d'araignée venimeuse, à longues jambes divisées par *phalanges.* C'est la même que la *Tarentule.* —Plante qu'on croit bonne contre la morsure des serpens. On la nomme aussi *Phalangère.* (Dans ces deux dernières acceptions, du grec *phalaggion.*)

† PHALANGER, s. m. (*Fa-lan-jé*) Quadrupède de Surinam, de la taille d'un petit lapin, remarquable par la singulière conformation de ses *phalanges.*

† PHALANGÈRE, s. f. (*Fa-lan-jè-re*) Sorte de plante. Voyez *Phalange* dans sa dernière acception.

† PHALANGISTE, s. m. (Hist. natur.) Espèce de mammifères pédimanes, dont la queue se termine par un flocon de poil, et dont les pieds de derrière sont grêles et allongés. On les nomme aussi *Tarsiers.*

PHALANGITE, s. m. (*Fa-lan-ji-te*) Soldat de la *phalange.*

† PHALANGOSIS, s. f. (Médecine) Maladie des paupières dans laquelle les cils sont hérissés contre l'œil et l'offusquent. (Du grec *phalaggôsis*, formé de *phalagx* phalange, corps de troupes hérissé de piques.)

PHALARIS *ou* ALPISTE, s. m. Sorte de plante graminée, qu'on nomme aussi *graine de Canarie.* On en connoît plusieurs espèces, et une variété à feuilles rayées de vert et de blanc.

(Du grec *phalîros* ou de *phalos* blanc, à cause de sa semence qui est fort blanche.)

PHALÈNE, s. m. T. d'Histoire natur. qui se dit de toutes les espèces de papillons qui ne volent que sur le soir, et pendant la nuit a la clarté d'une lumière : c'est pour cette raison qu'on les nomme aussi *papillons nocturnes*. (Du gr. *phalaina*, dérivé de *phaô* je luis, je brille; parce que les papillons de nuit, comme la plupart des insectes ailés, sont attirés par les lumières.)

PHALEUQUE ou PHALEUCE, adj. (*Fa-leu-ke*, *leu-se*) Il se dit d'une espèce de vers latin qui a cinq pieds, un spondée, un dactyle et trois trochées. (Du Poète grec *Phalaikos*, qui en est l'inventeur.)

† PHALLIQUES, s. f. pl. (Archæolog.) Fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Bacchus, et dans lesquelles on portoit des *phallus* attachés aux thyrses.

† PHALLOPHORES, s. m. pl. (*Fal-lo-fo-re*) T. d'Antiquité : Ministres des orgies, qui portoient le *phallus* dans les fêtes de Bacchus. (Du grec *phallos* phallus, et *phérô* je porte.)

† PHALLUS, s. m. (*Fal-luce*) Représentation du membre viril que l'on portoit dans les fêtes d'*Osiris*, dans celles de *Bacchus*, etc.

† PHANÉROGAME, adj. (*Fa-ne-ro-ga-me*) T. de Botanique : *Plantes phanérogames*, dont les organes sexuels sont apparens. C'est l'opposé de *Cryptogame*. (Du grec *phaneros* apparent, visible, et *gamos* noces.)

† PHANTASCOPE, s. masc. (*Fan-tas-ko-pe*) Appareil inventé en 1799 par M. *Robert*, Professeur de physique à Paris, et annoncé par lui comme le perfectionnement de la lanterne magique de *Kircher*. (Du grec *phantasma* image, spectre, et *skopéô* je vois, je considère.)

† PHANTASE, s. m. (*Fan-ta-ze*) T. de Mythologie : L'un des trois Songes, enfans du Sommeil. C'est celui, dit *Ovide*, qui se métamorphose en terre, en rocher, en rivière, et en tout ce qui est inanimé. (Du grec *phantasia* vision, imagination, d'où *phantasma* fantôme.)

† PHANTASIASTES, s. m. pl. (*Fan-ta-zi-as-te*) Hérétiques qui soutenoient que le corps de J. C. n'avoit été qu'imaginaire, et sa mort qu'apparente. On les nommoit aussi *Phantastiques*. (Du grec *phantasia* imagination, dérivé de *phantazomai* s'imaginer.)

† PHANTASMASCOPE, s. m. (*Fan-tas-mas-ko-pe*) Machine d'optique inventée à Londres en 1808, par M. *E. Walkers*. Elle présente l'aspect d'une porte qui s'ouvre, et d'où sort un fantôme qui s'approche du spectateur en grandissant toujours. Ce fantôme a toutes les couleurs d'un beau tableau; et ces couleurs sont si brillantes qu'il n'est point nécessaire de priver de jour la chambre où il paroît. (Du grec *phantasma* fantôme, et *skopéô* je vois.)

† PHANTASMAGORIE, s. f. (Optique) Sorte de spectacle où paroissent dans un lieu obscur, des ombres, des fantômes qu'on semble évoquer. Ce n'est autre chose qu'une espèce de lanterne magique. (Du grec *phantasma* fantôme, et *agora* assemblée.)

PHARAON, s. m. (*Fa-ra-on*) Jeu de cartes à peu près semblable à la Bassette.

PHARE, s. m. (*Fa-re*) Grand fanal placé sur une haute tour pour indiquer la côte, etc. aux vaisseaux qui sont en mer. —Tour où est placé le fanal. (Du grec *pharos*, nom d'une île d'Égypte près d'Alexandrie où *Ptolémée-Philadelphe* fit élever une tour semblable, qui prit le nom de l'île et fut comptée au nombre des sept merveilles du monde.) —Sorte de machine où l'on mettoit plusieurs lampes et plusieurs bougies, et qui avoit quelque ressemblance avec nos lustres. —Fig. Tout ce qui éclaire en instruisant. Dans cette acception il a vieilli.

† PHARILLON, s. m. (*Fa-ri-llon*; mouillez les *ll*) T. de Pêche : Petit réchaud dans lequel on fait un feu de flamme pour attirer le poisson pendant la nuit. (Diminutif de *phare*.)

PHARISAÏQUE, adject. (*Fa-ri-za-i-ke*) Qui tient du caractère des *Pharisiens*.

PHARISAÏSME, s. m. (*Fa-ri-za-is-me*) Caractère des *Pharisiens*. —Familièrement : Hypocrisie.

PHARISIEN, s. m. (*Fa-ri-zien*) Nom d'une secte parmi les Juifs. Les Pharisiens affectoient de se distinguer par l'austérité des maximes et par la sainteté extérieure de la vie. —Fig. Hypocrite, faux dévot, rigoriste outré, etc.

† PHARMACEUTE, s. m. Celui qui chez les Anciens, préparoit les médicamens, et que nous appelons *Pharmacien* ou *Apothicaire*. (Du grec *pharmakeutés*, fait dans le même sens de *pharmakon* médicament.)

PHARMACEUTIQUE, s. f. (*Far ma-ceu-ti-ke*) Partie de la Médecine qui traite de la composition et de l'emploi des médicamens. (Du grec *pharmakeutiké*, dérivé de *pharmakon* médicament, remède.)

PHARMACEUTIQUE, adj. Qui appartient à la *Pharmacie*. (Du grec *pharmakeutikos*.)

PHARMACIE, s. fem. (*Far-ma-ci-e*) Art de composer et de préparer les remèdes. (Du grec *pharmakein*, fait de *pharmakon* remède, médicament.)

PHARMACIEN, s. m. (*Far-ma-cien*) Celui qui sait la *Pharmacie* ou qui l'exerce.

PHARMACOCHIMIE, s. f. Partie de la Chimie qui enseigne la préparation des remèdes chimiques. (Du grec *pharmakon* remède, et *cheimeïa* chimie.)

† PHARMACOLITHE, s. f. (Minéralog.) Nom donné par *Karsten* à l'arséniate de chaux mêlé de cobalt, à cause de la qualité délétère de l'acide arsénique qui y est contenu en grande quantité. (Du grec *pharmakon* poison, et *lithos* pierre; *pierre vénéneuse*.)

PHARMACOLOGIE, s. f. Science de la Pharmacie, de la composition des remèdes. (Du grec *pharmokon* remède, et *logos* discours.)

PHARMACOPÉE, s. f. Traité qui enseigne de quelle manière les remèdes doivent être préparés. (Du grec *pharmakon* remède, et *poiéô* je fais.)

† PHARMACOPOLE, s. m. (*Far-ma-ko-po-le*) Vendeur de remèdes, de drogues. (Du latin *pharmacopolâ*, pris du grec *pharmakopôlès*,

formé dans le même sens de *pharmakon* remède, et *poléin* vendre.)

† Pharmacoposie, s. f. (*Far-ma-ko-po-zí-e*) Toute espèce de remède liquide. (Du grec *pharmakon* remède, et *posis* potion, boisson, derive de *piné* je bois.)

† Pharmacotrite, s. m. (*Far-ma-ko-tri-te*) Chez les Anciens, meleur ou broyeur de drogues. (Du grec *pharmakon* médicament, drogue, et du latin *tritor* broyeur de couleurs, etc. fait de *terere* broyer.)

† Pharyngé, ee, adj. (*Fa-rein-jé, jé-e*) T. d'Anatomie : Qui a rapport au *pharynx*.

† Pharyngographie, s. f. (*Fa-rein-go-gra-fí-e*) T. d'Anatomie : Description du pharynx. (Du grec *pharugx* le pharynx, et *graphô* je decris.)

† Pharyngologie, s. f. (*Fa-rein-go-lo-jí-e*) T. d'Anatomie : Traité du pharynx, de ses usages, etc. (Du grec *pharugx* pharynx, et *logos* discours.)

† Pharyngo-palatin, adj. m. (Anatomie) Nom de deux muscles qui ont rapport au pharynx et au palais. (Du grec *pharugx* pharynx, et du latin *palatum* palais.)

† Pharyngo-staphylin, adj. m. Se dit en Anatomie, de deux muscles qui ont rapport au pharynx et à la luette. (Du grec *pharugx* le pharynx, et *staphulé* la luette.)

† Pharyngo-thyroidien, adj. m. (Anatom.) Voy. *Thyro-pharyngien*.

Pharyngotome, s. m. (*Fa-rein-go-to-me*) Lancette cachee avec laquelle le Chirurgien peut pénétrer jusqu'au fond de la gorge, et ouvrir le pharynx. (Du gr. *pharugx* pharynx, et *temnô* je coupe.)

† Pharyngotomie, s. f. (*Fa-rein-go-to-mí-e*) Opération chirurgicale par laquelle on ouvre le pharynx. (Du grec *pharugx* pharynx, et *tomé* incision, fait de *temnein* couper.)

Pharynx, s. m. (*Fa-reinkse*) T. d'Anatomie : Orifice supérieur du gosier ou de l'œsophage. (Du grec *pharugx*, qui a la même signification.)

† Phascolome, s. masc. (*Fas-ko-lo-me*) Mammifère de la Nouvelle Hollande, qui ressemble à la marmotte, et dont la femelle a une poche sous le ventre comme les didelphes, etc. (Du grec *phaskâlon* ou *phaskôlos* poche.)

Phase, s. f. (*Fá-ze*) T. d'Astronomie : Differentes apparences de quelques planètes, qui presentent tantôt avec plus, tantôt avec moins d'étendue, leur partie éclairée. (Du gr. *phasis* apparence, fait de *phaínein* paroître, se montrer.)

† Phaséole, s. f. (*Fa-zé-o-le*) Espèce de fève nommée aussi *Haricot*. (Du latin *phascolus*, pris dans la même signification du grec *phasiolos* ou *phaséolos*.)

† Phasque, s. m. (*Fas-ke*) Plante cryptogame de la famille des Mousses, à urnes très-petites.

† Phasquier, s. m. (*Fas-kié*) Pêche au feu, dans laquelle on se sert de la fouanne pour piquer les poissons. On l'appelle aussi *Phastier*.

† Phatagin, s. m. (*Fa-ta-jein*) Genre de fourmiliers qu'on nomme aussi *Pangolin*. Voyez ce mot.

Phébus, s. m. (*Fé-buce*) Dans la Fable ou poetiquement, 1.° Apollon : *Phebus l'a inspire*. 2.° Le Soleil : *Le blond Phebus*. (Du grec *Phoibos*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *clair*.) — En style critique et par antiphrase; discours, langage, style guinde, trop figure, et par-là plus ou moins obscur : *Parler phébus ; donner dans le phebus*. Le *phebus*, dit le P. *Bouhours* (Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit), n'est pas si obscur que le *galimathias* : il a un brillant qui signifie ou qui semble signifier quelque chose. Le *Soleil* y entre d'ordinaire, et c'est peut-être ce qui dans notre langue a donné lieu à cette dénomination de *Phebus*.

† Phellandre, s. m. (*Fé-lan-dre*) Plante ombellifère, qu'on nomme autrement *Ciguë aquatique*. (Du grec *phellos* liège, et *anér* gén. *andros* mari ou mâle; *liège mâle*.)

† Phellodrys, s. m. Arbre qui a la feuille du liège, et qui porte du gland comme le chêne. (Du grec *phellodrus*, formé de *phellos* liège, et *drus* chene.)

† Phelloplastique, s. f. (*Fé-lo-plas-ti-ke*) Art d'imiter en liège les monumens antiques, inventé à Rome par *Auguste Rosa*, descendant du célèbre Peintre *Salvator Rosa*. (Du gr. *phellos* liège, et de *plastiké* art de former, de façonner, derivé de *plassô* je forme.)

Phénicoptère, s. masc. (*Fe-ni-kop-te-re*) Genre d'oiseaux échassiers, qu'on nomme aussi *Bécharu* et *Flammant*. Voy. ce dernier mot. (Du grec *phoinix* rouge, et *pteron* aile; à cause du plumage de ses ailes qui est couleur de rose.)

Phénigme, s. m. Remède qui excite de la *rougeur*, et fait élever des vessies sur les parties du corps où il est appliqué. (Du grec *phoinigmos*, fait dans le même sens de *phoinix* rouge.)

Phénix *ou* Phœnix, s. m. (*Fé-nikse*) Oiseau fabuleux, qu'on croyoit unique en son espèce, et renaître de ses cendres. (Du grec *phoinix* rouge, à cause de la couleur de son plumage.) — Figur. Supérieur à tous ceux de son genre : *C'est le phenix des beaux esprits*. Style familier et le plus souvent plaisant ou même moqueur. — Sorte de papillon. — En t. de Botanique, l'ivraie sauvage, dont la semence est *rouge*. — Dans la musique des Anciens, instrument à cordes, dont au rapport de *Mussonius*, les Thraces se servoient dans leurs festins. Quelques Auteurs en attribuent l'invention aux *Phéniciens*, sans doute à cause de l'analogie des noms. — En Astronomie, constellation méridionale, située entre l'Eridan et le Poisson austral. Elle contient 72 étoiles dans le catalogue de *La Caille*. — Dans le Blason, oiseau qui paroît les ailes étendues sur un bûcher.

Phénomène, s. m. (*Fé-no-mé-ne*) Tout ce qui paroît de nouveau dans l'air, dans le ciel. (Du grec *phainomai* apparoître.) — Par extension, les différens effets qu'on remarque dans la nature. — Fig. Ce qui surprend par sa nou-

veauté ou sa rareté ; *C'est un phénomène que de vous voir ici.*

Phéricratien, adj. m. (*Fé-re-kra-ci-en*) Se dit d'une sorte de vers grec ou latin composé d'un dactyle entre deux spondees. (De *Phéricrate*, poète grec qui en fut l'inventeur.)

† Phéréphaties, s. f. pl. (*Fé-ré-fa-cî-e*) T. d'Archæologie : Fêtes que celebroient les Cyzicéniens en l'honneur de *Proserpine* surnommée *Phéréphatte* ou *Porte-colombe*. (De l'attique *phatta* colombe, et *pheró* je porte.)

Phialite, s. f. Il se dit des concrétions pierreuses, souvent sablonneuses, et qui imitent des flacons, des boeaux, etc. (Du gr. *phialé* fiole, flacon.)

† Phidities, s. m. pl. (*Fi-di-cî-e*) Terme d'Archæologie : Repas publics en usage dans la Grèce et sur-tout à Lacedemone, où ils avoient été institués par *Lycurgue*. (Du grec *pheiditeion* ou *pheidition*.)

† Philadelphe, adj. (Hist. ancienne) Surnom donné par ironie et par antiphrase a *Ptolémée-Philadelphe*, qui avoit fait mou ir deux de ses frères. (Du grec *philos* ami, et *adelphos* frère.) —En Botaniq. Voyez *Seringat*.

† Philadelphies, s. f. pl. (*Fi-la-del-fî-e*) T. d'Archæologie : Jeux institués à Sardes, pour celebrer l'union de *Caracalla* et de *Géta*, fils de *Septime-Sévere*. (Du gr. *philadelpheia* amitié de frère, formé de *philia* amitié, et *adelphos* frère.)

† Philanthe, s. m. (*Fi-lan-te*) T. d'Entomologie : Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Antophiles ou Floricèges, dont les antennes sont renflées et le corps sans poils, et qu'on trouve sur les fleurs. (Du grec *philos* ami, et *anthos* fleur ; *ami des fleurs*.)

Philanthrope, s. m. Celui qui par disposition et bonté naturelle, est porté à aimer tous les hommes. (Du gr. *philos* ami, et *anthropos* homme ; *ami des hommes*.)

Philanthropie, s. f. Caractère du *philanthrope*.

† Philantropique, adj. (*Fi-lan-tro-pi-ke*) *Sentimens, vues, écrits philanthropiques*, inspirés par la philanthropie.

† Philarmonique, subst. et adj. (*Fi-lar-mo-ni-ke*) Amateur de musique. (Du grec *philos* ami, et *harmonia* harmonie ; litteralement, *ami de l'harmonie*.)

Philautie, s. f. (*Fi-lo-cî-e*) Amour de soi-même. (Du grec *philautia*, formé de *philos* ami, et *autos* soi-même.)

† Philélie, s. fém. (*Fi-lé-lî-e*) Chanson des anciens Grecs en l'honneur d'*Apollon* ; ainsi nommée, suivant *Casaubon*, du refrain qui lui étoit propre : *Levez-vous, levez-vous charmant Soleil*. (Du grec *philos* ami, et *hélios* soleil.)

† Philippe, s. masc. Monnoie d'argent de Milan, qui a cours pour 7 liv. 10 sous valeur courante (environ 6 liv. tournois ou 5 fr. 93 c.) —A Modène, monnoie d'argent qui équivaut à 6 liv. 4 s. tournois ou 6 fr. 13 cent.

† Philippique, s. f. (*Fi-li-pi-ke*) Nom donné, 1.° aux harangues de *Démosthene* contre *Philippe*, roi de Macédoine. —2.° Par extension, aux oraisons de *Cicéron* contre *Antoine*. —3.° A tout discours violent et satirique, tel que les fameuses Odes *Philippiques* du Poète *La Grange* contre *Philippe*, duc d'Orleans, regent de France. (Le nom propre *Philippe* signifie en grec *amateur de chevaux*, de *philéó* j'aime, et *hippos* cheval.)

Phillyrée, s. f. (*Fil-li-ré-e*) Sorte d'arbrisseau de moyenne grandeur, toujours vert et fort branchu. (Du grec *phillurea*, fait de *phullon* feuille ; parce qu'il conserve ses feuilles pendant l'hiver.)

† Philobiosie, s. f. (*Fi-lo-bi-o-zî-e*) T. de Medecine : Amour de la vie. (Du grec *philia* amour, et *bios* vie.)

† Philodoxe, s. m. (*Fi-lo-dok-ce*) Celui qui tient fortement à ses opinions, qui abonde en son sens. (Du grec *philos* ami, et *doxa* sentiment, opinion.)

Philologie, s. f. Érudition qui embrasse diverses parties des Belles-Lettres. —Branche de la Bibliographie, qui comprend les ouvrages de critique, relatifs à la litterature en general. (Du grec *philéó* ou *philó* j'aime, et *logos* discours ; *amour du discours* ou *du savoir*.)

Philologique, adj. (*Fi-lo-lo-jî-ke*) Qui concerne la *Philologie*.

Philologue, s. m. (*Fi-lo-lo-ghe*) Celui qui s'attache à diverses parties de la Littérature et sur-tout à la Critique. V. *Philologie*.

† Philomathique, adj. (*Fi-lo-ma-ti-ke*) *Société philomathique*, composée d'amis des Sciences. (Du grec *philos* ami, et *mathé* connoissance, science.)

Philomèle, s. f. (Mythol.) Fille de *Pandion*, roi d'Athènes, qui fut changée en rossignol. — En Poésie, le rossignol lui même. (Du grec *Philoméla*, formé dans cette double acception, de *philos* ami, et *mélos* chant ; *qui aime le chant*.)

† Philométor, s. m. (Hist. anc.) Surnom donné par antiphrase à *Ptolemee VI* roi d'Egypte, qui étoit detesté de *Cleopâtre* sa mère. (Du grec *philos* ami, et *mêtér* mère ; *ami de sa mere*.)

† Philopator, s. m. (Hist. anc.) Surnom de quelques anciens Rois d'Egypte et de Syrie, célèbres par leur tendresse pour leurs pères. (Du grec *philos* ami, et *patér* père ; *ami de son père*.) — On a par antiphrase donné le même nom à un *Ptolémée* roi d'Egypte, qui avoit empoisonné son père.

† Philosébaste, adj. (Hist. anc.) Titre que prenoient des Princes et des villes, pour témoigner publiquement leur attachement à quelque Empereur : il signifie *ami d'Auguste*. (Du grec *philos* ami, et *sebastos* titre qui fut donné à *Auguste*, le premier des Empereurs Romains, et que portèrent également ses successeurs. Il signifie proprement vénérable, digne d'être révéré.)

Philosophale, adj. fém. (*Fi-lo-zo-fa-le*) *Pierre philosophale* ; la prétendue transmutation des métaux en or. (Ainsi appelée du nom de *Philosophes*, de sages par excellence, que se sont approprié les Alchimistes.) — On dit proverb. 1.° d'une chose difficile *ou* facile à trouver, que *c'est* ou que *ce n'est pas la pierre*

philosophale. 2.° D'un homme dont on ignore les ressources et qui fait beaucoup de dépense, qu'*il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale.* 3.° De celui qui a l'esprit fort borné, qu'*il ne trouvera pas* ou qu'*il n'a pas trouvé la pierre philosophale.*

PHILOSOPHE, s. m. (*Fi-lo-zo-fe*) Celui qui s'applique à la *Philosophie.* — Homme sage, qui se met au-dessus de l'ambition, etc. et mène une vie tranquille et retirée. — Abusivement, incrédule, libertin d'esprit, etc. qui, sous prétexte de s'affranchir des préjugés, se met au-dessus de tous les devoirs. — Ecolier qui étudie en *Philosophie.* — Il s'emploie quelquefois adjectivement: *Des ames philosophes; un ton philosophe.* Il se prend presque toujours en mauvaise part.

PHILOSOPHER, v. n. (*Fi-lo-zo-fé*) Raisonner de matières *philosophiques.* — Raisonner conformément aux principes de la *Philosophie.* — Raisonner trop subtilement sur quelque chose: *Il ne faut pas tant philosopher.*

PHILOSOPHIE, s. f. (*Fi-lo-zo-fi-e*) Suivant son étymologie grecque, amour de la sagesse. (Du grec *philosophia*, formé de *philéô* ou *philô* j'aime, et *sophia* sagesse.) — Connoissance claire et distincte des choses naturelles et divines. — Science qui comprènoît la Logique, la Morale, la Physique et la Métaphysique. — Plus particulièrement, tantôt la Métaphysique, tantôt la Morale. — Certaine fermeté et élévation d'esprit par laquelle on se met au-dessus des accidens de la vie et des fausses opinions du monde. — En t. d'Imprim. caractère entre le Cicéro et le Petit-Romain, dont le corps équivaut à une Mignonne et une Parisienne.

PHILOSOPHIQUE, adj. (*Fi-lo-zo-fi-ke*) Qui appartient à la *Philosophie.*

PHILOSOPHIQUEMENT, adv. (*Fi-lo-zo-fi-ke-man*) D'une manière *philosophique*: *Parler d'une chose philosophiquement.* — En *Philosophe*: *Vivre philosophiquement.*

PHILOSOPHISME, s. m. Secte, doctrine des faux *Philosophes.*

PHILOSOPHISTE, s. m. Prétendu *Philosophe* qui, sous prétexte de s'affranchir des préjugés, brave toutes les opinions et tous les principes reçus. Ce mot et le précédent ont été nouvellement introduits dans la langue.

† PHILOTECHNIQUE, adj. (*Fi-lo-tèk-ni-ke*) *Société philotechnique*, composée d'amis des Arts. (Du grec *philos* ami, et *technê* art.)

† PHILOTÉSIE, subst. f. (*Fi-lo-té-zi-e*) T. d'Archæol. Chez les anciens Grecs, la cérémonie de boire à la santé les uns des autres. (Du grec *philotêsia*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *amitié*, *affection*, *bienveillance.*)

PHILTRE, s. masc. (*Fil-tre*) Breuvage, etc. qu'on suppose propre à donner de l'amour. (Du grec *philéin* aimer.) — Voyez *Filtre.*

PHILTRER, v. a. Voyez *Filtrer.*

PHIMOSIS, s. m. (prononcez l's) T. de Médecine: Maladie du prépuce, dans laquelle il est si resserré qu'il ne peut se renverser et découvrir le gland. (Mot purement grec qui signifie ligature, fait de *phimos* ficelle, cordon à lier.)

PHIOLE, s. f. Voy. *Fiole.*

† PHLASME *ou* PHLASIS, s. fém. (*Flas-me*, *Fla-zice*) T. de Chirurgie: Contusion, enfoncement d'un os plat. (Du grec *phlasma* ou *phlasis*, ionique, pour *thlasma*, *thlasis*, dérivé de *phtaô* je brise, j'écrase.)

† PHLEBOGRAPHIE, s. f. (*Flé-bo-gra-fi-e*) T. d'Anatomie: Description des veines. (Du grec *phleps*, génit. *phlébos* veine, et *graphô* je décris.)

† PHLÉBOLOGIE, sub. fém. (*Flé-bo-lo-ji-e*) Traité des veines, de leur usage, etc. (Du grec *phlébos* génit. de *phleps* veine, et *logos* discours.)

PHLÉBOTOMIE, s. f. (*Flé-bo to-mi-e*) T. de Chirurgie: Art de saigner. — Saignée. (Du grec *phleps*, *phlébos* veine, et *tomê* incision, ouverture, dérivé de *temnô* je coupe.)

PHLÉBOTOMISER, v. act. (*Flé-bo-to-mi-zé*) T. Didactique: Saigner; ouvrir la veine. Voy. *Phlebotomie.*

† PHLÉBOTOMISTE, s. m. (*Flé-bo-to-mis-te*) Celui qui saigne.

† PHLÉGÉTHON, s. masc. (*Flé-jé-tnn*) Dans l'ancienne mythologie, fleuve d'enfer qui rouloit des torrens de flammes, et environnoit de toutes parts la prison des méchans. (Mot grec dérivé de *phlégô* ou *phlégéthô* je brûle.)

† PHLEGMAGOGUE, Voyez *Flegmagogue.*

† PHLEGMASIE, s. f. (*Flég-ma-zi-e*) T. de Médecine: Inflammation en général. (Du grec *phlegma* inflammation, dérivé de *phlégô* je brûle, j'enflamme.)

PHLEGMATIQUE, PHLEGME, PHLEGMON, PHLEGMONEUX. Voyez ces mots par *Fl.*

PHLOGISTIQUE, s. m. (*Flu-jis ti-ke*) Dans la théorie chimique de *Stahl*, le feu fixé ou combiné avec les corps. Les Chimistes modernes ont remplacé ce mot par celui de *calorique.* (Du grec *phlogistos* brûlé, enflammé, dérivé de *phlogizô* j'enflamme, dont la racine est *phlégô* je brûle.)

PHLOGOSE, s. f. (*Flo-go-ze*) Inflammation interne ou externe; ardeur, chaleur contre nature. (Du grec *phlogôsis*, dérivé de *phlegô* je brûle.)

† PHLOMIS *ou* PHLOMIDE, s. f. (Botanique) Voyez *Bouillon sauvage.* (Mot grec dérivé de *phlégô*, *phlégoô* ou *phlogoô* je brûle; parce que les Anciens s'en servoient, dit-on, pour faire des mèches.)

† PHLOX, s. m. (*Flokce*) Genre de plantes à fleur monopétale d'une belle couleur rouge. (Du grec *phlox*, nom d'une de ces plantes, et qui signifie proprement *flamme*, fait de *phlégô* je brûle, j'enflamme; *plante enflammée.*)

† PHLYACOGRAPHE, s. m. (*Fli-a-ko-gra-fe*) Auteur des compositions nommées *Phlyacographie.*

† PHLYACOGRAPHIE, s. f. (*Fli-a-ko-gra-fi-e*) Nom que donnoient les Anciens à de certaines compositions badines, et particulièrement à une imitation comique et burlesque d'une pièce grave et sérieuse, à une tragédie travestie en comédie, etc. (Du gr. *phluax*, gén. *phluakos* badin, bouffon, et *graphô* j'écris.)

† PHLYCTÈNES, s. f. pl. (*Flik-tè-ne*) T. de

Médecine : Pustules ou petites vessies, qui s'élèvent sur la peau, semblables à celles que cause une brûlure. (Du grec *phluktanai*, fait dans la même signification de *phlegô* je brûle.)

† Phobetor, s. m. (Mythologie) Le second des trois Songes, enfans du Sommeil, qui inspiroit la terreur en prenant la ressemblance des bêtes sauvages, des serpens, etc. (Du grec *phobéô* j'épouvante.)

† Phobos, s. m. (Mythol.) Nom grec de la *Peur*, qui étoit honorée comme une Divinité, et représentée avec une tête de lion.

† Phœnicoptere, s. m. Voy. *Phénicoptère*.

Phœnicure, s. m. (*Fé-ni-ku-re*) Oiseau ; rossignol de muraille, à queue rouge. (Du grec *phoinix* rouge, et *oura* queue.)

† Phœnix, s. m. Voyez *Phenix*.

Pholade, s. f. Genre de mollusques qui creusent les pierres et les rochers calcaires, grossissent dans leur trou, et ne peuvent plus sortir du conduit par lequel ils sont entrés. (Du grec *phôlas*, *phôlados*, qui vit dans une caverne, dérivé de *phôleos* caverne, retraite.)

† Phonascie, s. fém. (*Fo-na-ci-e*) Chez les Anciens, l'art de former la voix pour le chant et pour la déclamation. Il y avoit en Grèce des combats pour la voix, comme pour tous les exercices de la Gymnastique. (Du grec *phoné* voix, et *askéin* exercer.)

† Phonasques, s. m. pl. Maîtres qui chez les Anciens enseignoient la *Phonascie*.

† Phonique, s. f. (*Fo-ni-ke*) Doctrine ou science des sons, appelée plus communément *Acoustique*. (Du grec *phoné* voix, son.)

† Phonique, adj. (Physiq.) *Centre phonique*. Voyez au mot *Centre*.

† Phonocamptique, adj. (*Fo-no-kanp-ti-ke*) Qui réfléchit les sons. *Centre phonocamptique*, Voy. au mot *Centre*. (Du grec *phoné* son, et *kamptô* je réfléchis.)

Phoques, subst. pl. Nom générique qui sert à désigner différentes espèces d'animaux amphibies qui paroissent faire la nuance entre les quadrupèdes et les cétacés. L'espèce la plus connue en France est appelée *veau marin*. (Du latin *phoca*, pris dans la même signification du grec *phôké*.) — En Astronomie, veau marin que les Arabes peignent dans la constellation d'Andromède.

† Phorbeion, s. m. (Archæolog.) Espèce de bandage de cuir, dont les anciens Joueurs de flûte s'entouroient la tête. Il étoit placé devant la bouche du Musicien, à l'ouverture de laquelle répondoit une fente par où passoit l'anche de la flûte. (Du grec *phorbeia*, qui a la même signification.)

† Phorminge, s. f. (*For-mein-je*) Instrument à cordes des Anciens, suivant *Pollux*. *Bulenger* prétend que c'étoit une espèce de cythare.

† Phoronomie, s. f. (Mécaniq.) Science des lois du mouvement des solides et des fluides. (Du grec *phora* mouvement, et *nomos* loi.)

† Phosphate, s. m. (*Fos-fa-te*) Dans la nouvelle nomenclature chimique, sel formé par la combinaison de l'acide *phosphorique* avec différentes bases.

† *Phosphate calcaire* ou *de chaux*, terre des os ; terre animale ; chrysolyte des Joailliers. — *de fer*, sidérite ; fer d'eau ; mine de fer des marais. — *de mercure*, précipité rose de *Lemery*. — *de plomb*, plomb spathique. — *de soude et d'ammoniaque*, sel natif ou fusible de l'urine. — *sur-saturé de soude*, sel admirable perlé.

† Phosphite, s. m. (Chimie moderne) Sel formé par la combinaison de l'acide *phosphoreux* avec une base.

Phosphore, s. m. Substance qui paroît lumineuse dans l'obscurité. (Du lat. *phosphorus*, fait du grec *phôs* lumière, et *phéró* je porte.) — Dans la nouvelle nomenclature chimique, l'un des six corps combustibles simples. C'est ce qu'on appeloit auparavant *Phosphore* de *Kunckel*, Chimiste allemand qui a donné son nom à cette substance, quoique *Brandt*, bourgeois de Hambourg, soit le premier qui l'ait découverte en 1677. — Voyez *Phosphorus*.

† *Phosphore sulfuré*, produit des bougies et des briquets phosphoriques.

† Phosphoré, ée, adj. Où il entre du *phosphore* : *Gaz hydrogène phosphoré*.

† Phosphorescence, s. f. (*Fos-fo-ré-san-ce*) Formation du *phosphore*. — Lueur douce produite par un minéral pulvérisé et mis sur de la braise.

† Phosphoreux, adj. m. (Chimie moderne) *Acide phosphoreux*, acide obtenu par la combustion lente du phosphore : ce corps combustible n'est pas dans ce cas complètement saturé d'oxygène.

† Phosphorique, adj. (*Fos-fo-ri-ke*) *Acide phosphorique*, acide dans lequel le phosphore est complètement saturé d'oxygène.

† *Colonne phosphorique*, colonne surmontée d'un canal.

† Phosphonus *ou* Phosphore, s. m. (Astron.) L'étoile du matin ; la planète de Vénus, lorsqu'elle précède le soleil. Le peuple l'appelle *Etoile du Berger*. (Mot latin fait du grec *phôs* lumière, et *phéró* je porte.)

† Phosphure, s. m. (Chim. mod.) Combinaison binaire du *phosphore* non oxygéné avec différentes bases.

† Photinge, s. f. (*Fo-tein-je*) Flûte oblique ou courbe des Anciens, dont *Athenée* attribue l'invention à *Osiris* l'égyptien.

† Photologie, s. f. (*Fo-to-lo-ji-e*) Histoire naturelle ou traité de la lumière. (Du grec *phôs*, *phôtos* lumière, et *logos* discours.)

† Photomètre, s. m. (*Fo-to-me-tre*) Instrument propre à mesurer l'intensité de la lumière. (Du grec *phôs*, génit. *phôtos* lumière ; et *metron* mesure.)

† Photophore, s. m. (*Fo-to-fo-re*) Cône tronqué de fer-blanc, poli à l'intérieur, qui placé devant une mèche allumée, répand à quelques pieds de distance une lumière vive et égale. (Du grec *phôtos* génit. de *phôs* lumière, et *phéró* je porte ; *porte-lumière*.)

† Photoscia tique, s. et adj. f. (*Fo-to-ci-a-té-ri-ke*) Nom donné à la Gnomonique ; parce que les heures sont indiquées dans les cadrans, tantôt par la lumière du soleil perçant

à travers un trou, etc. tantôt par l'ombre du gnomon. (Du grec *phós*, *phótos* lumière, et *skia* ombre.)

Phrase, s. f. (*Fra-ze*) En général, manière de parler quelconque. — Plus ordinairement, réunion de plusieurs mots qui forment un sens complet : *Bonne*, *mauvaise phrase* ; *phrase régulière*, *irrégulière*. (Du gr. *phrasis*, fait dans la même signification de *phrazó* je parle.) — En Musique, suite de chant ou d'harmonie qui forme un sens, et qui se termine par un repos plus ou moins parfait.

† *Phrase botanique*, description d'une plante qui en présente les caractères dans une phrase très-courte.

Proverb. *Varier la phrase*, ne pas vivre toujours de la même manière. — *Ne parler que par phrases*, avoir une façon de parler affectée. — On dit dans le même sens, *diseur*, *faiseur de phrases*, et quelquefois *phrasier*. Voyez ce mot.

† Phraséologie, s. f. (*Fra-zé-o-lo-ji-e*) T. de Grammaire : Construction de phrase particulière à une langue, propre à un écrivain, etc. : *La phraséologie de la langue grecque*. (Du grec *phrasis* phrase, et *logos* discours ; *arrangement*, *forme de la phrase dans le discours*.)

† Phrasier, s. m. (*Fra-zié*) Discoureur qui fait des *phrases*, qui parle ou écrit beaucoup, et en général avec une pureté affectée pour dire fort peu de chose. C'est un mot nouveau qu'on a employé aussi adjectiv. *Un discours phrasier*. Il ne peut être conservé que dans le discours familier et satirique.

† Phratriarque, s. m. (Hist. ancienne) Magistrat d'Athènes qui étoit à la tête de chacune des divisions d'une tribu. (Du grec *phratriarkés*, fait de *phratria* division d'une tribu, curie, et *archos* chef, commandant.)

† Phratriques, s. m. pl. (Hist. anc.) Festin que les membres d'une même tribu ou division de tribu, se donnoient à Athènes pour entretenir l'union : c'étoit une institution de *Solon*. (Du grec *phratria* tribu, curie, famille.)

† Phréatis *ou* Phréatium, s. m. (Hist. anc.) Tribunal d'Athènes établi pour juger ceux qu'on poursuivoit à l'occasion d'un second meurtre, et qui ne s'étant point encore réconciliés avec les parens du citoyen qu'ils avoient tué involontairement, vivoient dans l'exil. L'exilé accusé paroissoit à un endroit de la mer appelé le *puits*, en grec *phréar* et *phréatia*.

Phrénésie, Phrénétique. V. *Frénésie*, *etc.*

† Phrénique, adj. (*Fré-ni-ke*) T. d'Anatomie : Qui a rapport au diaphragme. (Du grec *phrénès* le diaphragme.)

† Phrénitis, s. f. (Médecine) Inflammation du diaphragme. (Du grec *phrenes* le diaphragme.)

† Phrontiste, subst. Nom donné autrefois à des Chrétiens contemplatifs, occupés à méditer la loi de Dieu. (Du grec *phrontistés* qui pense, qui médite attentivement, dérivé de *phrontizó* je pense, je médite.)

† Phrygane, s. m. (Entomolog.) Genre d'insectes névroptères, de la famille des Agnathes, dont les larves vivent renfermées dans un fourreau semblable à un fagot de menu bois. (Du grec *phruganon* menu bois sec, fagot.)

† Phthiriasis, s. f. (*Fti-ri-a-zice*) T. de Medecine : Maladie pédiculaire. (Du grec *phthrir* pou.)

† Phthirophage, adject. (*Fti-ro-fa-je*) Mangeur de poux. (Du grec *phthéir* pou, et *phagó* je mange.)

Phthisie, s. f. (*Fti-zi-e*) Entier amaigrissement du corps ; marasme ; consomption. (Du grec *phthisis*, dérive de *phthió* je sèche, je corromps.)

† *Phthisie oculaire*, rétrécissement de la prunelle, qui fait voir les objets plus gros qu'ils ne sont.

Phthisiologie, s. f. (*Fti-zi-o-lo-ji-e*) T. de Médecine : Discours, traité de la phthisie. (Du grec *phthisis* phthisie, et *logos* discours.)

Phthisique, adj. (*Fti-zi-ke*) Qui est atteint de la *phthisie*.

† Phygethlon, s. masc. (*Fi jèt-lon*) T. de Chirurgie : Tumeur inflammatoire d'une glande garnie de petites pustules qui la font ressembler à du pain. (Mot grec qui signifie littéralement *pain*.)

Phylactère, s. m. (*Fi-lak-tè-re*) Chez les Juifs, petit morceau de peau ou de parchemin, sur lequel étoit écrit quelque passage de l'Ecriture, et qu'on portoit au bras ou au front. — Chez les Païens, toute espèce de préservatif ou de talisman qu'on portoit superstitieusement sur soi. (Du gr. *phulaktérion* antidote, préservatif, conservateur, fait de *phulassó* je garde, je conserve.)

Phylarque, s. m. (*Fi-lar-ke*) Magistrat, chef de tribu dans l'ancienne Athènes. — Dans l'Empire Grec, chef des troupes auxiliaires que les Sarrasins envoyoient aux Empereurs de Constantinople, et qui étoient divisées en douze tribus. (Du grec *phulé* tribu, et *archos* chef, dérivé d'*archè* commandement.)

† Phyllanthe, s. m. (*Fil-lan-te*) Genre de plantes de la famille des Tithymaloïdes ou Euphorbacées de *Jussieu*, dont les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles. (Du grec *phullon* feuille, et *anthos* fleur.)

† Phyllies, s. f. pl. (Entomologie) Genre d'insectes orthoptères, de la famille des Anomides, dont les élytres sont très-planes, dont l'abdomen est aplati, et qu'on nomme aussi *feuilles ambulantes*. (Du gr. *phullon* feuille.)

† Phyllis, s. f. (Botaniq.) Plante dont la principale beauté consiste dans son feuillage. (Du grec *phullon* feuille.)

† Phyllite, s. f. (Histoire natur.) Feuille pétrifiée. — Pierre qui porte des empreintes de feuilles. (Du grec *phullon* feuille.)

† Phyllitis, s. f. (Botaniq.) Plante qui n'est composée que de *feuilles* semblables à celles de l'oseille. On la nomme vulgairement *Langue de cerf*.

† Phyllobolie, s. f. (*Fil-lo-bo-li-e*) Chez les Anciens, action de jeter des feuilles et des fleurs sur les tombeaux des morts. On jetoit aussi des fleurs aux Athlètes victorieux, et à ceux de leurs païens qui les accompagnoient.

(Du grec *phullolalia*, formé dans le même sens de *phullon* feuille, et *balé* action de jeter, dérivé de *ballô* je jette.)

† Phyllomanie, s. f. (Botaniq.) Maladie dans laquelle naissent sur les plantes une grande quantité de feuilles, aux dépens des organes destinés à la fructification. (Du grec *phullomanéô* pousser une grande quantité de feuilles, formé de *phullon* feuille, et *mania* folie, abondance excessive.)

† Phyllostome, s. m. (Hist. natur.) Genre de chauve-souris, qui a sur le nez une membrane en forme de feuille. (Du grec *phullon* feuille, et *stoma* bouche.)

Phyllon, s. masc. Espèce de mercuriale, émolliente et laxative.

† Phylobasile, s. masc. (*Fi-lo-ba-zi-le*) Magistrat athénien qui avoit, par rapport à chaque tribu particulière, la même dignité que le *Basileus* ou *Archonte-Roi*, par rapport à la République entière. (Du grec *phulé* tribu, et *basileus* roi.)

† Phyma, s. m. (Chirurg.) Tumeur inflammatoire sur la peau, sans aucune cause externe. (Du grec *phuma*, dérivé dans le même sens de *phuomai* naître de soi-même)

† Physalide, s. m. (*Fi-za-li-de*) Genre de vers radiaires, composés d'une vésicule transparente et irrégulière, presque en forme de cornemuse. (Du grec *phusalis* bulle d'eau.)

† Physcon, adj. (Hist. ancienne) Surnom d'un *Ptolemée* roi d'Egypte, remarquable par la grosseur de son ventre. (Du grec *phuskôn* ventre.)

† Physconie, s. fém. (*Fis-ko-ni-e*) T. de Médecine : Maladie dans laquelle le ventre est volumineux et dur. C'est ce qu'on appelle une *ventrasité*. (Du grec *phuské* vessie, dérivé de *phusaô* j'enfle; *enflure, gonflement semblable à celui d'une vessie.*)

Physétère, s. m. (*Fi-ze-té-re*) Gros poisson de mer; souffleur. (Du grec *phusêtêr*, fait dans la même signification de *phusaô* je souffle.)

Physicien, s. m. (*Fi-zi-cien*, en vers *ci-en*) Celui qui sait la *Physique*. —Celui qui étudie la *Physique*.

† Physico-mathématique, adject. *Sciences physico-mathématiques*, parties de la Physique dans lesquelles on réunit l'observation et l'expérience au calcul mathématique, et où on applique ce calcul aux phénomènes de la nature.

† Physiognomonie, s. f. (*Fi-zi-og-no-mo-ni-e*) Science qui a pour objet de connoître par l'inspection des traits du visage, etc. le caractère, les penchans, les mœurs, etc. (Du grec *physiognômonia*, formé de *physis* nature, caractère, et *gnômôn* indice, dérivé de *ginôskô* je connois, je juge.)

† Physiognomonique, adj. Qui appartient, qui a rapport à la *Physiognomonie*.

† Physiographie, s. f. (*Fi-zi-o gra-fi-e*) Description des productions de la nature. (Du grec *physis* nature, et *graphô* je décris.)

† Physiographique, adj. Qui appartient à la *Physiographie*.

Physiologie, s. f. (*Fi-zi-a-lo-ji-e*) Partie de la Médecine qui traite des principes de l'économie animale, de l'usage et du jeu des différens organes, etc. (Du gr. *phusis* nature, et *logos* discours.)

† Physiologique, adj. (*Fi-zi-o-lo-ji-ke*) Qui concerne la *Physiologie*.

† Physiologiste, s. m. Celui qui est versé dans la *Physiologie*.

Physionomie, s. f. L'art de juger du caractère de quelqu'un par les traits du visage. — L'air, les traits du visage. (Du grec *physiognômonia*. Voyez *Physiognomonie*.)

Physionomiste, s. m. Qui juge sur la *physionomie*; qui se connoît en *physionomie*.

† Physionotrace, s. m. (*Fi-zi-a-no-tra-ce*) Instrument pour réduire et graver les dessins des portraits. On devroit écrire *Physionomotrace*, ou plus conformément à la formation des mots composés *Physionomographe*. (Du grec *physiognômonia* physionomie, traits du visage, et du franç. *tracer*, ou du grec *graphein* décrire, tracer, dessiner.)

Physique, s. f. (*Fi-zi-ke*) La science des choses naturelles; qui traite des causes et des effets de la nature, des propriétés des corps, etc. (Du grec *physiké*, fait dans la même signification de *physis* nature.) — Traité de *Physique*. — Classe où l'on donne des leçons de *Physique*.

† Physique, s. m. La constitution physique et naturelle d'un homme : *Il a un très-beau physique, un physique agréable.*

Physique, adj. Naturel : *Mouvement physique.*

Impossibilité physique, celle d'une chose impossible suivant l'ordre de la nature. *Certitude physique*, fondée sur l'ordre et les lois de la nature. Ils se disent par opposition à *impossibilité* et à *certitude morale.*

Physiquement, adv. (*Fi-zi-ke-man*) Naturellement; d'une manière réelle et *physique*.

† Physocèle, s. fém. (*Fi-zo-cé-le*) T. de Chirurgie : Tumeur venteuse du scrotum. On l'appelle aussi *Pneumatocele*. (Du gr. *phusaô* je souffle, je gonfle, et *kêlê* tumeur.)

† Physomètre, s. f. (*Fi-zo-mé-tre*) T. de Médecine : Tumeur légère, élastique, située dans la région de l'utérus, dont elle a la forme. (Du grec *phusaô* je souffle, je gonfle, et *mêtra* la matrice, l'utérus.)

† Physophore, s. m. (*Fi-za-fo-re*) Genre de vers radiaires, dont le corps gélatineux est couvert de vésicules aériennes propres à le soutenir sur la surface de l'eau. (Du grec *phusa* vessie, vésicule, et *phérô* je porte; *porté par des vésicules.*)

† Phytolaque, s. f. (*Fi-to-la-ke*) Plante de la Virginie, dont les fruits donnent une couleur qui approche de celle de la laque. (Du grec *phuton* plante, et *lakcha* laque. Ce dernier mot est du grec moderne.)

† Phytolithe, s. f. (*Fi-to-li-te*) T. d'Hist. natur. Pierre qui porte la figure ou l'empreinte de quelque plante. (Du grec *phutun* plante, et *lithos* pierre.)

† Phytologie, s. f. (*Fi-ta-lo-ji-e*) L'art de décrire les plantes : la *Botanique* est l'art de les connoître méthodiquement, à l'aide de

leurs caractères. On emploie néanmoins les mots *Botanique* et *Phytologie* comme synonymes, quoiqu'à la rigueur ils ne le soient pas.

† Phytomorphite, s. f. (*Fi-to-mor-fi-te*) Pierre figurée représentant des arbres. (Du grec *phuton* plante, et *morphé* forme; *pierre en forme d'arbre* ou *de plante.*)

† Phytophages, s. m. plur. (*Fi-to-fa-je*) T. d'Entomologie : Famille d'insectes coléoptères qui vivent sur les plantes, et qu'on nomme aussi *Herbivores.* Leurs principaux caractères sont d'avoir le corps bombé, des antennes en forme de fils à articles arrondis, et l'avant dernière pièce de leur tarse comme partagée en deux lobes. (Du grec *phuton* plante, et *phagô* je mange.)

† Phytotome, s. m. (Ornitholog.) Genre d'oiseaux passereaux de la famille des Dentirostres, qui se nourrissent de végétaux. Ils habitent le Chili et l'Abyssinie. (Du grec *phuton* plante, et *tomeus* coupeur, fait de *temnô* je coupe.)

† Phytotypolithe, s. f. (*Fi-to-ti-po-li-te*) Plante dont on trouve l'empreinte sur des pierres, etc. (Du grec *phuton* plante, *tupos* marque, empreinte, et *lithos* pierre.)

Piaculaire, adj. (*Pi-a-ku-le-re*) Qui a rapport à l'expiation : *Sacrifice piaculaire.* (Du latin *piacularis*, fait de *piaculum* sacrifice expiatoire.)

† Piadet, s. m. (Marine) Sorte de bâtiment turc, en usage sur-tout dans le détroit des Dardanelles.

Piaffe, s. f. (*Pia-fe*) Faste, ostentation, vaine somptuosité. Il est familier.

Piaffer, v. n. (*Pia-fé*) Faire *piaffe*; avoir de l'ostentation, etc. Style familier et critique ou moqueur. —En t. de Manége, passager dans une seule et même place, sans avancer, sans reculer, sans se traverser.

Piaffeur, subst. et adj. Cheval qui *piaffe.*

Piailler, v. n. (*Pia-glié*; mouillez les *ll*) Criailler; crier continuellement : *Cet enfant, cet homme ne fait que piailler.* Il est famil. (Du latin *pipilare* piauler, glousser, comme font les poussins.)

Piaillerie, s. f. (*Pia-gle-rî-e*) Criaillerie; crierie. Il est familier.

Piailleur, euse, subst. et adj. (*Pia-glieur, eû-ze*) Criard; qui ne fait que *piailler.* Il est familier.

† Pialies, s. f. pl. (Archæologie) Fêtes, jeux et combats sacrés, institués par Antonin *le Pieux* en l'honneur d'*Adrien.* C'étoient des jeux isélastiques (*Voy.* ce mot) qui se célébroient à Poussol.

Pian, s. m. Nom que l'on donne en Amérique à la maladie vénérienne.

Piane-piane, adv. formé de l'italien. Doucement, lentement.

Piano, Terme de Musique emprunté de l'italien : Doux; doucement.

† Piano, s. m. Voyez *Forté-piano.*

Piaqueminier, s. m. (*Pia-ke-mi-nié*) Voy. *Plaqueminier.*

Piast, s. masc. Descendant des anciennes maisons de Pologne. *Piast* est opposé à *étranger.* Il se disoit sur-tout des candidats qu'on proposoit pour remplir le trône. (Suivant l'opinion commune, d'un paysan de Crusvies nommé *Piaste*, à qui les Polonois déférèrent la couronne après la mort du Roi *Popiel* en 830, et qui rendit ses peuples très-heureux. Le trône de Pologne demeura dans sa famille pendant plus de 400 ans.)

Piastre, s. f. Monnoie d'argent qui se fabrique en Espagne et dans les Indes Occidentales. Elle vaut à très-peu près 5 liv. 9 sous tournois ou 5 fr. 38 cent. —Il y a des piastres du Levant, valant 120 aspres ou environ un écu. —D'autres pays ont encore, sous le même nom de *piastres*, des monnoies ou de compte ou effectives de différentes valeurs.

Piauler, v. n. (*Piô-lé*, d.) Se dit du cri des petits poulets. (Du lat. *pipilare*, formé par onomatopée.)—Fig. et pop. Se plaindre en pleurant.

Pic, s. m. (prononcez le *c*) Coup du jeu de Piquet, où celui qui a la main compte jusqu'à 30, en jouant les cartes, avant que l'autre joueur puisse rien compter. Alors, au lieu de 30 il compte 60. — Instrument de fer pour casser des choses dures. — En t. de Géographie, montagne très-haute : *Le pic de Ténérife.* (Suivant *Huet*, du gallois ou bas-breton *pig* aiguillon, pointe.) — Dans les Manufactures, mesure d'étendue pour les toiles, les draps, les soieries, etc. —En t. de Passementier, petit ouvrage de cartisanne, en forme de carré, dont les angles sont émoussés : il entre dans les franges, les crépines, etc. —En Ornithologie, genre d'oiseaux grimpeurs à bec droit et allongé, dont la langue cylindrique, très-longue, visqueuse, terminée par des pointes recourbées en arrière, va saisir les insectes sous l'écorce des arbres.

A pic, façon de parler adverbial. Perpendiculairement : *Une montagne coupée à pic.* —*Etre à pic sur l'ancre* (Marine), se dit d'un vaisseau amené presque perpendiculairement sur son ancre.

Pica, s. masc. Appétit dépravé auquel sont sujettes les femmes enceintes et les filles attaquées des pâles couleurs. (Selon quelques-uns, du latin *pica* pie, à cause du plumage noir et blanc de cet oiseau, dont les couleurs opposées répondent, disent-ils, à la bizarrerie des mets qu'on désire.)

† Picaillon, s. m. (*Pi-ka-glion*) Petite monnoie de cuivre du Piémont, valant 2 deniers.

Picaveret, s. m. (*Pi-ka-ve-ré*) Oiseau qui ressemble beaucoup à la linotte. *Trév.*

† Piccolo, s. m. (*Pit-chi-o-lo*) La 600.e partie du ducat *del Regno*, à Naples. Le piccolo vaut un demi-quartin ou 2 cavalli. — A Palerme et à Messine, la 120.e partie du tarin, la 60.e du carlin, la 6.e du grain.

Picéa, s. m. Espèce de sapin. Voy. *Pesse.*

† Pichet, s. m. (*Pi-ché*) Petit vase de terre dans lequel on boit. Mot propre à quelques départemens. (Du grec *bikos*, petit vase à boire, petite cruche.)

† Pichina, s. m. Etoffe de laine qui se fabrique en Flandres.

Picholine, s. f. Olive de la plus petite espèce.

† Pichon, s. m. (l'écche) Quatrième chambre de la madrague.

Picolets, s. m. pl. (*Pi ko-lé*) Petits crampons qui tiennent le pêne dans la serrure.

Picorée, s. f. Action de butiner. — Pillage des soldats qui se détachent de leurs corps. Voyez *Picorer*.

Picorer, v. n. (*Pi-ko-ré*) Aller à la petite guerre; butiner. (Suivant *Ménage*, du latin *pecora*, plur. de *pecus* bétail, troupeau; d'où l'on a fait dans la basse latinité *pecorare*, enlever des bœufs, des moutons, etc.) — Fig. *Les abeilles vont picorer*, vont à la picorée.

Picoreur, s. m. Soldat qui va à la *picorée*. Il est vieux.

Picot, s. masc. (*Pi-ko*) Petite pointe qui reste du bois coupé près de terre. — Petite engrelure qu'on fait au bout des dentelles. — Espèce de marteau pointu qui n'a qu'un côté. — En t. de Pêche, filet sédentaire, flotté et plombé, du genre des demi-toiles. (Ainsi nommé parce que les Pêcheurs *piquent* ou agitent le fond autour de ce filet, pour engager les poissons à y donner. On l'appelle aussi *Picoteux*.)

† Picote, s. fém. (Médecine) Nom qu'on donne en quelques endroits à la petite vérole. — Sorte de camelot grossier.

Picoté, ée, part. pass. et adj. Voy. *Picoter*. — *Picoté* (marqué) de petite vérole.

Picotement, s. m. (*Pi-ko-te-man*) Impression douloureuse que les humeurs âcres font sur la peau.

Picoter, v. act. (*Pi-ko-té*) Causer sur la peau ou sur les membranes une impression douloureuse, semblable à la *piqûre* d'une aiguille, etc.: *Les sérosités picotent la peau*. — Faire aux fruits de petites piqûres, en parlant des oiseaux qui les becquettent. — Figur. Attaquer à plusieurs reprises par des traits malins qui déplaisent.

Picotérie, s. f. Paroles dites malignement pour *piroter* quelqu'un.

† Picoteux, s. m. (*Pi-ko-teû*) T. de Pêche: Petit bateau qui n'a que 13 pieds de longueur, et ne peut porter que deux ou trois hommes. — Sorte de filet. Voyez *Picot*.

Picotin, s. m. (*Pi-ko-tin*) Sorte de petite mesure pour donner de l'avoine aux chevaux. — Quantité d'avoine contenue dans le picotin. — Mesure d'arpentage usitée en Guyenne. Elle étoit de 12 escats, et chaque escait de 12 pieds mesure d'Agen: ce pied étoit d'environ trois lignes plus grand que le pied de roi.

† Picrocholé, adj. (*Pi-kro-ko-lé*) T. de Médecine: Qui abonde en bile amère, qui est enclin à la colère. (Du grec *pikrocholos*, formé de *pikros* amer, et *cholé* bile.)

Pie, adj. fém. *Œuvre pie*, œuvre de charité faite dans la vue de Dieu. (Du lat. *pius*, *a*, *um*, pieux.)

Pie, s. f. Oiseau de plumage blanc et noir, de la grosseur d'un pigeon. C'est un Passereau, de la famille des Plénirostres et du genre des Corbeaux, dont le caractère spécifique est d'avoir la queue étagée. (Du latin *pica*.) — Grillade d'un reste d'épaule de mouton.

Pie ou *cheval pie*, cheval blanc et noir. — *Fromage à la pie*, fromage blanc écrémé.

Pie-grièche, s. f. Genre d'oiseaux passereaux de la famille des Crénirostres, dont la voix est très-aigre et très-désagréable. (Les Latins l'appeloient *pica græca* pie grecque, d'où nous avons fait par corruption *grieche*.) — Figur. et famil. Femme d'humeur aigre et querelleuse.

Proverb. *Croire avoir trouvé la pie au nid*, croire avoir fait une découverte importante. — On dit dans le même style, *larron comme une pie; causer, jaser comme une pie, comme une pie borgne*.

Pie de Brésil, pie d'Inde, pie de mer ou *marine*, etc. sortes d'oiseaux.

Pie-mère, s. f. Membrane qui couvre immédiatement le cerveau. (Du lat. *pia mater*.)

Pièce, s. fem. Portion; morceau: *Pièce de bœuf; les pièces d'une montre; pièce de tapisserie*. — Morceau de toile, d'étoffe, de métal, etc. qu'on attache à des choses de même nature pour les raccommoder. — Morceau d'étoffe que les femmes mettent quelquefois au devant de leur corps de jupe. — Il se dit souvent d'un tout complet: *Pièce de toile, de drap; pièce de ruban*, etc. — Chacun, chacune: *Ils coûtent tant la pièce*. — Canon: *Pièce d'artillerie*. — Ouvrage d'esprit en vers ou en prose: *Pièce de théâtre; pièce d'éloquence*. — Morceau de musique formant un tout: *Pièce de clavecin*, etc. — Au Palais, écriture qu'on produit dans un procès. — Monnoie: *Pièce d'or, d'argent*. — Aux Échecs, tout ce qui n'est pas pion. — Tour de malice ou de plaisanterie: *Jouer* ou *faire une pièce à quelqu'un. Lui faire pièce*, sans article. — Fam. en parlant des personnes: *Fine pièce, méchante pièce*, et ironiquement, *bonne pièce*, personne malicieuse et rusée. — Au pluriel, les différentes parties d'un logement: *Son appartement est composé de six pièces*. On dit aussi au singulier, *voilà une fort belle pièce*.

Pièce de four, de pâtisserie. — *de vin*, muid ou tonneau. — *d'eau*, grande quantité d'eau retenue dans un certain espace, pour l'embellissement d'un jardin. — *de terre, de blé, d'avoine*, etc. certaine étendue de terre, etc. — *d'estomac*, morceau de flanelle ou de toile piquée, etc. dont on couvre son estomac. — *d'appelet* (Pêche); sur les côtes de l'Océan, longue corde garnie de lignes et d'hameçons. Un certain nombre d'*appelets*, attachés les uns aux autres, forme ce qu'on appelle une *tissure*.

† *Pièces perdues* (Hydrauliq.), bassins renfoncés et relevés de gazon au milieu desquels il y a des jets dont l'eau se perd à mesure qu'elle vient. — *Pièces honorables*, se dit en t. de Blason de certaines pièces principales, qui ont été les premières mises en usage dans l'art héraldique.

Accommoder un homme de toutes pièces, le maltraiter ou en dire beaucoup de mal. — *Emporter la pièce*; railler, médire d'une manière atroce. — *Mettre tout le monde en pièces*, médire de tout le monde. — *L'armée fut taillée en pièces*, fut entièrement défaite. — *Lanier tout d'une pièce* (Fauconnerie), tout entier de la même couleur. — Famil. *Avoir une chose pour une pièce de pain*, à très-bon marché. — *On lui a donné la pièce pour sa peine*, on

lui a donné quelque argent. — *Etre près de ses pieces* ; avoir peu d'argent, être mal dans ses affaires, etc.

Pièces de rapport, différentes pièces dont on se sert dans les ouvrages de Marqueterie. — *Table tout d'une piece*, d'un seul morceau. — Fig. *Dormir tout d'une piece*, toute la nuit sans se réveiller. — *Etre tout d'une piece*, 1.° se tenir trop droit, n'avoir rien de libre, de dégagé dans sa taille. — 2.° Etre rigide, inflexible ; n'avoir ni souplesse dans l'esprit, ni manége dans la conduite.

† Piécette, s. fém. (*Pié-cé-te*) Monnoie d'argent d'Espagne, dont on distingue deux espèces : la *piezeta columnaria*, qui ne se fabrique qu'aux Indes, et qui a cours pour 5 reaux (1 liv. 5 sous tournois ou 1 fr. 23 cent.) ; la *piezeta ordinaria*, qui ne se fabrique qu'en Europe, et qui a cours pour 4 réaux (1 liv. tournois ou 99 cent.) — Le canton de Lucerne en Suisse, a une monnoie d'argent du même nom, valant un quart de florin (10 s. tournois ou près de 50 cent.) Les demi-piécettes ont la moitié de cette valeur.

Pied, s. m. (*Pié*, le *d* ne se prononce jamais ; *mettre pié à terre*, et non pas *pié-ta-terre*) Partie de l'animal qui lui sert de base ou de point d'appui pour se poser, se soutenir et marcher, et qui est l'instrument du mouvement progressif. (Du latin *pes*, *pedis*, dérivé du grec *pous*, *podos*.) — Trace de la bête qu'on chasse. — Figur. 1.° Le bas d'un arbre, d'une montagne, d'un mur, d'une tour. On le dit quelquefois d'un arbre, d'une plante entière : *Il a fait abattre deux cents pieds d'arbres ; un pied d'œillet.* En ter. de Botanique, le support du champignon. — 2.° En parlant de meubles, d'ustentiles, la partie qui sert à les soutenir. — 3.° Endroit d'un lit qui est opposé au chevet : *Le pied* ou *les pieds du lit.* — 4.° Dans la Poésie grecque ou latine, certain nombre de syllabes qui entrent dans la composition d'un vers et qui en font la mesure. — Sorte de mesure contenant douze pouces, chacun de 12 lignes. *Boileau* a dit figur. (Satire 8) : *Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes ?* — Prix : *Payer une étoffe sur le pied de tant l'aune ; je l'ai achetée, payée sur le même pied.* — En t. de Teinture, première couleur qu'on donne à une étoffe pour la disposer à en recevoir d'autres. — Sédiment ou ordure que la cire dépose au fond des moules où on l'a jetée encore chaude.

† *Pied du style* (Gnomoniq.), point du plan sur lequel tombe une ligne abaissée du bout du style perpendiculairement sur le plan du cadran. — *Pêche de pied*, celle qui se fait sur les grèves avec des cordes garnies de lignes et de haims.

Fam. *Aller du pied comme un chat maigre*, marcher bien. — En t. de Rôtisserie, *les petits pieds*, les perdrix, les cailles, les ortolans et autres petits oiseaux exquis. — *Le pied du montoir d'un cheval*, le pied gauche de devant. *Le pied hors du montoir*, le pied droit de devant. — *Ce cheval galope sur le bon pied*, en galopant il lève le pied droit de devant le premier.

Chercher quelqu'un à pied et à cheval, le chercher par-tout. — *Attendre, combattre de pied ferme* ; attendre, combattre avec assurance et sans quitter son poste. — *Lâcher le pied*, reculer. — Famil. *Donnez un coup de pied jusqu'à Paris* ; allez, venez jusqu'à Paris. — *Donner du pied à une echelle*, etc. éloigner de la muraille le bout d'en bas pour y monter sans danger.

Proverb. *Faire le pied de grue*, être longtemps dans un lieu pour faire sa cour. — *Faire le pied de veau*, saluer quelqu'un servilement. — *Faire haut le pied*, disparoître tout-à-coup. — *C'est un haut-le-pied*, un homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement fixe, qui peut disparoître d'un moment à l'autre. Il est populaire. — *Mettre une chose sous les pieds*, la mépriser. — *Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un*, le traiter fort durement, lui faire faire par force ce qu'on veut. — *Etre sur un bon pied, sur un grand pied dans le monde* ; y être en estime, en considération ; y jouer un rôle honorable. (Allusion aux anciens souliers à la poulaine [*Voyez* ce mot], dont le bout recourbé étoit d'autant plus long que la personne étoit plus élevée en dignité. L'invention de ces souliers est attribuée à *Geoffroi Plantagenet*, comte d'Anjou, un des plus beaux hommes de son siècle, qui imagina de cacher par cet artifice une énorme excroissance de chair qu'il avoit au bout du pied.) — *Etre sur le pied de bel esprit, d'homme puissamment riche, etc.* passer pour tel, en tenir l'état, etc. — *Etre sur le pied* (ou possession) *de faire.... — Sur ce pied-là* ou *sur le pied où sont les choses*, cela étant ainsi. — *Réduire un plan au petit pied*, en faire en petit une copie où l'on conserve les mêmes proportions. — Fig. *Etre réduit au petit pied*, être réduit à un état fort au-dessous de celui où on étoit, etc.

Pied-a-pied, adv. Peu à peu. — *Au pied de la lettre*, adv. 1.° Littéralement. 2.° Sans exagération. — *D'arrache pied*, adv. Tout de suite ; sans intermission ; sans discontinuation.

† Pied-cormier, s. m. (*Pié-kor-mié*) Longue pièce de bois aux encoignures des pans de charpente. — Chez les Menuisiers, tout battant formant un angle saillant, dont l'arête est arrondie.

Pied-d'alouette *ou* Delphinium, s. masc. Plante annuelle, à fleur anomale, cultivée dans les jardins, dont les espèces sont très-nombreuses, et qui a beaucoup de rapports avec les Aconits. On dit aussi *Delphinelle*, s. f.

† Pied-d'âne, s. m. Espèce d'huître dont la coquille a beaucoup de ressemblance avec la corne du pied de l'âne.

† Pied-de-biche, s. m. En Menuiserie, 1.° tout pied de siége ou de table, cintré en S sur tous les sens de la hauteur. — 2.° Morceau de bois dur, au bout duquel est faite une entaille triangulaire pour recevoir le bout des planches qu'on veut travailler. — En Horlogerie, détente brisée, dont le bout peut faire bascule d'un côté et non de l'autre. — En

figure d'une croix noire. Cette pierre à laquelle on attribuoit autrefois beaucoup de propriétés, et qu'on portoit en amulette, se nomme aussi *Macle*. —*de Labrador*, espèce de feld-spath. —*meuliere*, espèce de quartz poreux propre à faire des *meules* de moulin. —*infernale*, nitrate d'argent fondu. —*noire des Menuisiers*, etc. argile schisteuse graphique. —*obsidienne*, Voy. ce mot. —*pesante*, tunstate calcaire. —*ponce*, pierre légère et poreuse, qui semble avoir été calcinée par des feux souterrains. On la nomme aujourd'hui *Lave vitreuse pumicée*. —*rouge*, Voyez *Sanguine*. —*spéculaire*, chaux sulfatée en lames. —*volante*, arsenic natif amorphe.

Pierres précieuses ou simplement *pierres*; diamans, rubis, émeraudes, etc.

Pierre-de-touche, pierre pour éprouver l'or et l'argent. Proverb. et figur. *L'intérêt est la pierre-de-touche*, c'est dans les choses qui touchent à l'intérêt qu'on reconnoît l'amitié, la probité d'un homme. —*Pierre fondamentale*, qui sert de fondement à un édifice. Figur. *La justice est la pierre fondamentale des Etats*. —Fig. 1.° *Pierre d'achopement*, Voy. *Achopement*. 2.° *Pierre de scandale*, ce qui cause du scandale; ce qui donne occasion d'être scandalisé: *Elle est la pierre de scandale de son quartier*.

Proverb. et fig. 1.° *Trouver des pierres en son chemin*; trouver des empêchemens, des obstacles à ce qu'on veut faire. — 2.° *Mener quelqu'un par un chemin où il n'y a point de pierres*, ne lui donner aucun relâche dans les affaires qu'on a contre lui. — 3.° *Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un*, dire devant lui des choses qu'il ne peut s'empêcher de s'appliquer. — 4.° *Jeter la pierre à quelqu'un*; accuser une personne plutôt qu'une autre, la blâmer. — 5.° *Jeter la pierre et cacher le bras*, nuire sans paroître. —6.° *Faire d'une pierre deux coups*, Voyez *Coup*.

Fig. et fam. *Geler à pierre fendre*, extrêmement fort. —On dit d'une grande douleur, qu'*elle est à fendre les pierres*. —*La pierre en est jetée*, le dessein en est pris.

PIERRÉE, s. f. (*Pié-ré-e*, *r* forte) Conduit fait en terre, à *pierres* sèches, pour l'écoulement des eaux. On l'appelle aussi *Coulisse*. Voyez encore *Chatière*.

PIERREIES, s. f. pl. (*Pié-re-ri-e*, première *r* forte) Pierres précieuses.

† PIERRÉS, s. m. pl. (*Pié-ré*, *r* forte) T. de Pêche: Cailloux qui servent à assujettir les filets dans un endroit. On les nomme aussi *Cablieres*.

PIERRETTE, s. fém. (*Pié-ré-te*, *r* forte) Petite *pierre*.

PIERREUX, EUSE, adj. (*Pié-reû*, *r* forte) Plein de *pierres*. — En t. de Médecine, celui qui est attaqué de la *pierre*.

PIERRIER, s. m. (*Pié-rié*, *r* forte) Sorte de petit canon qui sert à lancer des *pierres*.

PIERRURES, s. f. pl. (*Pié-rû-re*, première *r* forte) Terme de Vénerie: Ce qui sur la tête du cerf entoure la meule en forme de petites *pierres*; ce qui forme la fraise.

† PIESSY, s. m. (Hist. natur.) Quadrupède de Sibérie, qui a presque la figure et la grosseur du renard: sa fourrure est très-estimée.

PIÉTÉ, s. f. (*Pié-te*, en vers *Pi-e-té*) Dévotion; affection et respect pour les choses de la Religion. Voyez *Religion*. (Du latin *pietas*.) — En ter. de Blason, les petits d'un pélican qui s'ouvre le sein pour les nourrir de son sang.

Piete filiale, amour des enfans pour leurs père et mère.

PIÉTER, v. n. (*Pié-té*) Au jeu des boules et des quilles, tenir le *pied* au lieu marqué. —On dit en t. de Chasse, qu'*une caille*, *qu'une perdrix a pieté*, quand un chien, après avoir fait plusieurs fois arrêt, fait enfin partir son gibier.

PIÉTER, v. act. Diviser une toise, etc. en *pieds*, en pouces, etc. — En t. de Marine, marquer les *pieds* et les pouces sur l'etrave et l'étambot d'un vaisseau, en commençant par le bas pour connoître combien il tire d'eau. On dit à peu-près dans le même sens, *pieter le gouvernail*. —Fig. et famil. Disposer quelqu'un à la résistance; l'engager à tenir ferme: *On avoit pieté cet homme contre tous les avis qui lui viendroient*. Il se prend rarement en bonne part.

SE PIÉTER, v. réfl. Se disposer à résister; faire ses efforts pour ne pas céder: *Les Stoïciens se pietoient contre la douleur*.

PIETINER, v. n. (*Pié-ti-ne*) Remuer fréquemment les *pieds* par vivacité ou par inquiétude. On dit avec le régime, *piétiner de colere*, *de rage*, *d'impatience*.

† *Piétiner la terre* (Briquetier), la corroyer avec les *pieds*, en marchant dans la fosse. Dans cette phrase *piétiner* est actif.

PIÉTON, s. m. (*Pié-ton*) Soldat qui est à *pied*. On dit plus souvent et mieux *fantassin*.

PIÉTON, ONNE, subst. *Un bon pieton*, *une bonne piétonne*, celui ou celle qui marche bien à *pied*.

† PIÉTOT, s. m. Petite monnoie de Malte, où elle vaut un grain et demi, environ 3 deniers tournois ou 01 cent. 19/81.

PIÈTRE, adj. Chétif, en mauvais état. Il est familier. (Suivant *Le Duchat*, chose qui a été *foulée aux pieds* ou qui mérite de l'être.)

PIÈTREMENT, adv. (*Pie-tre-man*) Chétivement, en mauvais état. Familier.

PIÉTRERIE, s. f. Chose vile et méprisable en son genre: *Ce marchand n'a que de la piétrerie*. Il est familier.

PIETTE, s. f. (*Pie-te*) Oiseau palmipède, de la famille des Serrirostres et du genre des Harles. C'est le petit harle huppé. (Diminutif de *pie*.)

PIEU, s. m. Pièce de bois aiguisée, et quelquefois ferrée par un des bouts, pour faire des fraises, des palissades, les palées d'un pont de bois, etc. (Du latin *palus*.)

† *Pieux de garde*, pieux qui sont au-devant d'un pilotis, plus peuplés et plus hauts que les autres et recouverts d'un chapeau. —*File de pieux*, rang de pieux équarris et couronnés d'un chapeau, arrêté à tenons et à mortaises ou attaché avec des chevilles de fer, pour retenir les berges d'une rivière, etc.

PIEUSEMENT, adv. (*Pi-eû-ze-man*) D'une manière *pieuse*.

Croire pieusement, croire par principe de *piété* et sans y être obligé par la foi. —Croire par déférence, même dans les choses profanes.

PIEUX, EUSE, adj. (*Pi-eû*, *eû-ze*) Qui a de la *piété*. Marivaux a dit substantivement, *les pieux*, *une pieuse*. Cet emploi est inusité. —En parlant des choses, qui part d'un sentiment de piété.

Legs pieux, qui doit être employé en œuvres *pies*.

† PIFFARO, s. m. Instrument de Musique, qui répond à la haute-contre du haut-bois, et qui n'a pas fait fortune même en Italie, où il a été inventé.

PIFFRE, PIFFRESSE, subst. Terme bas et injurieux : Goulu ; gourmand. —Excessivement gros et replet. (De l'allemand *pfeiffer* joueur de fifre ; parce que cet instrument fait enfler les joues et paroître excessivement gras.)

† PIFFRE, s. m. Gros marteau à l'usage des Batteurs d'or.

SE PIFFRER, v. pronom. Terme bas : Manger avec excès. On dit plus souvent et mieux *s'empiffrer*.

† PIGAMON, s. m. Plante vivace, à fleur rosacée, qui habite les lieux humides, et dont on compte plusieurs espèces. On la nomme aussi *Rue des prés*, *fausse Rhubarbe*, *Thalictrum commun*.

PIGEON, s. m. (*Pi-jon*) Oiseau domestique qu'on élève dans un colombier. Les pigeons forment sous le nom de Peristères, une famille qui paroît tenir le milieu entre les Gallinacés et les Passereaux. (Du latin *pipio*, *pipionis* pigeonneau, d'où suivant *Borel*, on a fait d'abord *pipion*, comme on écrivoit autrefois, et ensuite *pigeon*.) — Fig. et fam. Homme qu'on attire par adresse pour le duper.

Une paire de pigeons, deux pigeons vivans et appariés. — *Une couple de pigeons*, deux pigeons pour manger.

† PIGEONS, pl. (Pêche) Anses longues par lesquelles les mailleurs commencent quelquefois leurs filets.

† *Clous à pigeons*, grands clous à crochet qui servent à attacher dans les volets et colombiers les paniers où l'on met pondre et couver les *pigeons*.

PIGEONNEAU, s. m. (*Pi-jo-nô*, s. d.) Petit *pigeon*.

PIGEONNER, v. n. (*Pi-jo-né*) T. de Maçon : Mettre du plâtre dans la main avec la truelle, et le préparer en forme de *pigeon* pour en faire les languettes d'une cheminée, etc.

PIGEONNIER, s. m. (*Pi-jo-nié*) Lieu où l'on élève des *pigeons*.

PIGNE, s. fém. (mouillez *gn*) T. de Mine : Masse d'or ou d'argent tirée du minérai, et séparée du mercure auquel il s'étoit amalgamé.

PIGNES, pl. En t. de Monnoie, le reste de l'argent qui a été amalgamé quand on a fait des lavures.

† PIGNEROLLE, s. f. Voyez *Chardon étoilé*.

PIGNOCHER, v. a. (*Pi-gnio-ché*; mouillez *gn*) Manger négligemment et de petits morceaux. Il est familier.

PIGNON, s. m. (*Pi-gnion* ; mouillez *gn*) Mur d'une maison qui est terminé en pointe et qui porte le haut du faîtage. —Prov. *Avoir pignon sur rue*, 1.° avoir une maison à soi ; 2.° avoir du bien en évidence. (Suivant *Huet*, du celtique *pen* pointe d'une montagne, d'où sont venus les mots *Apennin*, *Alpes pennines*, etc. Suivant *Bochart*, du latin *tignum* poutre, solive, par le changement du *t* en *p*.) —En t. d'Horlogerie, petite roue d'acier dont les dents ou fuseaux s'appellent ailes. — En Mécanique, 1.° en général, la plus petite de deux roues qui engrènent l'une dans l'autre. —2.° Plus particulièrement, celle qui est menée. —Fruit de la pomme de *pin* ; on en met en dragées et l'on en confit, ce qui s'appelle *pignolat*. (Du lat. *pineus*, sous-entendu *nucleus*.) — Ce qui sort du cœur du chauvre lorsqu'on l'habille.

† *Mur de pignon*, mur montant jusqu'au faîte, qui tient lieu de ferme à la charpente qui vient s'appuyer dessus.

PIGNONÉ, ÉE, adj. Se dit en t. de Blason, de la représentation d'un *pignon* de muraille, qui se termine en pointe par briques ou carreaux les uns sur les autres, en forme de plusieurs montans d'escalier.

PIGNORATIF, IVE, adj. (prononcez le *g* dur comme si on écrivoit *Pigue-no-ra-tif*) Qui engage : *Contrat pignoratif*.

PIGOU, s. masc. T. de Mer : Chandelier de fer à deux pointes.

† PIGOULIÈRE, PÉGOLIÈRE *ou* PÉGAULIÈRE, s. f. (Marine) Bateau dans lequel on a maçonné des chaudières avec des fourneaux, pour chauffer le brai et courroi, lorsqu'on carène quelque vaisseau. (De *pego*, mot provençal qui signifie *poix*, *résine*.)

PILASTRE, s. m. Pilier carré qui entre ordinairement dans le mur, et se place quelquefois derrière les colonnes, dont il a les proportions, avec cette différence qu'il est d'un diamètre égal dans toute sa hauteur. (Du latin *pila* pilier, etc.)

PILAU, s. m. (*Pi-lô*, s. d.) Riz cuit avec du beurre ou de la graisse et de la viande.

PILE, s. f. Masse, amas de plusieurs choses rangées les unes sur les autres. (Du grec *pilos*, qui signifie proprement laine entassée, feutre, etc.) — Maçonnerie qui soutient les arches d'un pont. —Assemblages de charpente, qui forment un pont par travées et palées. —Côté d'une pièce de monnoie où sont les armes du Prince : *Croix ou pile*. Voy. *Croix*. —En t. de Pêche, Voy. *Empile*. —Auge où sont placés les draps qu'on foule. —Auge circulaire de pièces de bois rapportées, avec deux meules de bois verticales, où l'on écrase les pommes pour en faire du cidre. — Dans le Blason, pal aiguisé en forme d'obélisque renversé, la base étant mouvante du bord supérieur de l'écu. —Botte du poids de marc, remplie de ses poids détaillans.

† *Pile de Héron* (Hydraulique), machine hydraulique inventée par *Héron* d'Alexandrie : c'est une sphère à laquelle est joint un tuyau étroit, qui forme un jet d'eau, lorsqu'on souffle dedans. — *Pile électrique* ou *pile de*

Volta (Physique), appareil composé ordinairement de disques d'argent ou de cuivre, de quelques millimètres d'épaisseur, sur chacun desquels repose un disque de zinc. Chaque couple de disques est séparé par un conducteur humide, et la colonne entière est posée sur un disque de bois, dont le diamètre est à peu près double de celui des disques de métal. Cet appareil sert aux expériences galvaniques.

† Pilée, s. f. Quantité d'étoffe qu'on met dans l'auge pour la fouler.

Piler, v. a. (*Pi-lé*) Broyer, écraser dans un mortier. (Du grec *pilein* serrer, fouler, presser.) — Figur. et popul. Manger : *Cet homme ne fait que piler.* En ce sens il est neutre.

Pilette, s. f. Instrument qui sert à piloner la laine.

Pileur, s. m. Grand mangeur. Style figuré et populaire.

Pilier, s. m. (*Pi-lié*) Ouvrage de Maçonnerie servant à soutenir un édifice. (Du latin *pila*.) — Fig. et fam. Celui qui ne bouge d'un endroit : *Pilier de cabaret, de café, de billard, etc.* — Poteau de Justice. — Poteau qui, dans une écurie, sert à séparer les places des chevaux. — En t. de Manége, 1.° le centre de la volte autour duquel on fait tourner un cheval, soit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas un pilier de bois : *Travailler autour du pilier.* — 2.° Poteaux entre lesquels on met un cheval, pour commencer à le dresser. — Autrefois à Malte, le chef de chacune des huit langues qui composoient l'ordre.

Proverb. *Se frotter au pilier*, prendre les mauvaises habitudes de ceux qu'on hante. — *Avoir de bons gros piliers*, de grosses jambes.

Pillage, s. masc. (*Pi-glia-je*) Action de *piller*. — Désordre et dégât de gens qui pillent, qui ravagent. Voyez *Pillerie*.

Pillard, arde, adj. (*Pi-glidr*) Qui aime à *piller* : *Il est d'humeur pillarde.* — On dit aussi substantivem. *C'est un grand pillard.* — En t. de Vénerie, *chien pillard*, hargneux.

Piller, v. act. (*Pi-glié*) Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison. (De l'ancien verbe latin *pilare*, qui se retrouve encore dans les composés *compilare* et *expilare*, et qu'on dérive du grec *piléô* ou *piloô* je serre, je presse, comme font les voleurs lorsqu'ils veulent cacher les objets dérobés.) — Faire des extorsions, des exactions, des concussions. — Donner comme de sa composition, des vers qu'on a pris dans un Poète, etc. — En parlant des chiens, se jeter sur les animaux ou sur les personnes : *Ce chien pille tous les passans.* On crie aux chiens pour les animer, *pille, pille.* — On dit populair. des personnes : *Elles se sont pillées*, se sont prises de paroles, se sont dit des injures.

Pillerie, s. f. (*Pi-gle-rî-e*) Action de *piller*; volerie; extorsion. Il diffère de *pillage*, en ce que ce dernier se dit des saccagemens des villes qui se font avec violence, et *pillerie* des voleries et des extorsions plus secrètes.

Pilleur, s. m. (*Pi-glieur*) Celui qui *pille*.

† Pilolet citronné, s. m. (Botaniq.) Voy. *Serpolet*.

Pilon, s. m. Instrument pour *piler* dans un mortier. — Masse de bois, en forme de cône très-aigu, dont se servent les Fondeurs pour battre la terre qui doit envelopper les moules dans la fosse. — En t. de Verrerie, barre de fer avec laquelle on remue le verre dans le pot.

Mettre un livre au pilon, en saisir les exemplaires, et les porter au moulin à papier pour être mis sous les *pilons* et réduits en pâte.

† Pilonage, s. m. (Verrerie) Action de remuer le verre dans le creuset avec le *pilon*.

Pilonea, v. a. (*Pi-lo-né*) Dans les Verreries, remuer le verre avec le *pilon*. — *Piloner la laine*, la fouler.

† Pilong, s. m. Sorte d'étoffe indienne.

Pilori, s. m. Espèce de poteau où l'on attache ceux que la Justice veut punir en les exposant à la vue du public. (Du latin *pila* pilier, etc. *Ménage*. Suivant *Sauval*, c'est une corruption de *puits lori*, d'un nommé *Lori*, dont le puits étoit à Paris, près du gibet qui en prit le nom.) — Sorte de rat des Antilles qui exhale une forte odeur de musc.

Pilorier, v. act. (*Pi-lo-ri-é*) Mettre un criminel au *pilori* : *Pilorier un banqueroutier.*

Piloselle, Oreille de rat, s. f. (*Pi-lo-ze-le*) Plante vivace à fleur semi-floseuleuse, amère, astringente, vulnéraire et detersive. Ses feuilles sont arrondies par un bout, comme une oreille de rat. (Du latin *pilosella*, fait de *pilus* poil; parce que ses feuilles sont revêtues de poils.)

Pilot, s. m. (*Pi-lo*) Tas de sel ramassé en rond dans un marais salant. — En t. de Pêche, portion de tessure de folle : chaque folle est ordinairement formée de quatre pilots. — Dans les papeteries de Bretagne, vieux chiffons de toile qui servent à la fabrique du papier. — Dans les Orgues, petite tige de métal attachée aux touches, et qui en traversant les sommiers, porte sur la soupape qu'elle ouvre en poussant de haut en bas. — Voy. *Pilotis*.

Pilotage, s. m. Ouvrage de *pilotis* sur lequel on bâtit dans l'eau. — En t. de Marine, 1.° l'art de conduire un vaisseau. — 2.° Les droits dûs au *pilote* ou lamaneur.

Pilote, s. m. Celui qui gouverne un vaisseau, qui en dirige la marche. (Suivant *Ménage*, corruption du latin *proreta* timonier, fait de *prora* proue de vaisseau.) — Au figuré, celui qui gouverne, qui est à la tête des affaires, etc. — Sorte de petit poisson qui accompagne ordinairement les vaisseaux.

Piloter, v. a. (*Pi-lo-té*) Ficher et enfoncer des pieux ou *pilots* en terre pour affermir les fondemens d'un édifice bâti sur l'eau.

† Piloteux, s. m. (*Pi-lo-teû*) T. de Pêche. Voy. *Picoteux*.

Piloter, v. n. Il a le même sens que l'actif : *Il faudra piloter avant que de bâtir.* — En t. de Marine, conduire les vaisseaux hors des embouchures des rivières, des bancs et des dangers.

† Pilotins, s. m. pl. (*Pi-lo-tein*) T. de Pêche : Les principaux pieux qui servent à construire les bourdigues.

Pilotis, s. m. (*Pi-lo-ti*) Pieux qui composent le pilotage : *Cette maison est bâtie sur pilotis.* On dit aussi *Pilots.* — Dans un Orgue, petit bâton au moyen duquel le mouvement de la touche fait baisser la soupape correspondante du sommier.

† Pilulaire, s. fém. (*Pi-lu-le-re*) Plante cryptogame, de la famille des Fougères, dont les fleurs mâles sont placées sur le côté des feuilles, et la fructification femelle est portée sur la racine et arrondie. (Du latin *pilularia*, nom donné à cette plante par *Bernard Jussieu*, à cause de la forme de globule ou de *pilule* qu'ont les boutons des fleurs.)

Pilule, s. f. Composition médicinale qu'on met en petites boules : *Purger un malade avec des pilules.* (Du latin *pilula*, dimin. de *pila* balle à jouer, etc.)

Proverbial. *Faire avaler la pilule à quelqu'un*, lui faire faire une chose à laquelle il a beaucoup de répugnance. — *Dorer la pilule*, Voyez *Dorer*.

† Pilumne *ou* Pilumnus, s. m. (Mythol.) Dieu des anciens Romains, particulièrement honoré par les Meuniers, comme ayant inventé l'art de moudre le blé. (Du latin *Pilumnus*, dérivé de *pilum* pilon.)

Pimbêche, s. f. (*Pein-bé-che*) T. de mépris : Femme impertinente, qui fait la précieuse. Il est familier.

Pimbeban, s. m. Monstrueux serpent de l'île de Cylan.

Piment, s. m. (*Pi-man*) Plante annuelle du genre des Pattes-d'oie, originaire d'Italie, aromatique, et d'une odeur forte et agréable. On la nomme aussi *Botrys.*

Piment ou *Poivre d'Inde*, plante du Pérou qui sert à assaisonner les viandes. — *Piment de Guinée*, Voy. *Poivre de Guinée.* — *Piment d'eau*, Voy. *Persicaire.* — *Piment des mouches à miel*, Voy. *Mélisse.* — *Piment royal*, *Piment des marais* ; Voy. *Myrte bâtard des pays froids.*

Pimpant, ante, adj. (*Pein-pan*, *an-te*) T. de raillerie : Superbe et magnifique en habits. (Corruption de *pompant*, fait du latin *pompa*, dans le sens de faste, ostentation, apparail.)

Pimpesouée, subst. fém. (*Pein-pe-zou-é-e*) Femme qui fait la délicate et la précieuse. Il est familier. *Poitiers* écrit *Pimpsouée.*

† Pimpignon, s. m. (*Pein-pi-gnion*, en mouillant *gn*) T. de Pêche : Nom qu'on donne en Provence aux anses ou anneaux de fil qui joignent les unes aux autres les nappes des tramaillades.

Pimpeflocher (*Trév. Poitiers*), v. a. (*Pein-pre-lo-ché*) Coiffer d'une manière bizarre.

Pimprenelle, s. f. (*Pein-pre-nè-le*) Plante vivace employée dans les cuisines, et qui sert aussi de fourrage pour les bestiaux. (Du latin *pimpinella.*)

† *Pimprenelle d'Afrique*, Voy. *Mélianthe.* — *Pimprenelle blanche* ou *saxifrage*, Voyez *Boucage.*

Pin, s. m. (*Pein*) Arbre de nos forêts, qui a les caractères du sapin, mais qui est moins grand. On en tire un suc résineux dont on fait le brai sec, la résine jaune, la térébenthine. Le *Pin cultivé*, *Pin-pinier*, *Franc-pin* est une autre espèce du même arbre dont le cône contient des pignons ou amandes bonnes à manger. On nomme *Pin maritime*, une autre espèce qui croît près de la mer. (Du latin *pinus.*)

† Pins, pl. (Pêche) Mailles du fond de la manche, qui ont au plus quatre lignes d'ouverture en carré.

Pinacle, s. m. (Architect.) Comble termine en pointe, que les Anciens mettoient au haut des temples pour les distinguer des maisons dont les combles étoient plats, ou en manière de plate-forme. Aujourd'hui, on ne le dit au propre que de l'endroit du Temple où le Sauveur fut transporté, lorsqu'il fut tenté par le démon. (Du latin *pinnaculum.*)

Fig. et famil. *Mettre quelqu'un sur le pinacle* ; le louer extrêmement, le mettre au-dessus des autres par des louanges. — *Il est sur le pinacle*, dans une grande élévation de fortune.

† Pinariens, s. m. pl. (Archæol.) Prêtres d'*Hercule.* (Ainsi nommés du grec *péina* faim ; parce que en punition de s'être rendus trop tard aux sacrifices dont *Hercule* leur avoit donné le soin, il ne leur étoit pas permis de goûter aux entrailles des victimes, dont les seuls *Potitiens* avoient droit de manger.)

Pinasse, s. f. (*Pi-na-se*) Bâtiment à poupe carrée, long et étroit, d'une grande vîtesse, qui va à voiles et à rames. (Du lat. *pinus* pin, arbre qui sert à la construction des vaisseaux.)

† Pinasses, pl. Etoffes d'écorce d'arbre des Indes orientales.

Pinastre, s. m. Pin sauvage.

Pince, s. f. (*Pein-se*) Bout du pied de certains animaux. — Par extension, le devant d'un fer de cheval. — Barre de fer, applatie par un bout, dont on se sert comme d'un levier. — Pli qu'on fait à du linge, à une étoffe : *Cette veste est trop large, il faut y faire une pince.* — Dans un navire, le plein bois qui se trouve à l'étrave vers l'angle du brion, et à l'étambot vers le talon, et où le vaisseau offre des faces latérales presque plates. — Le bord ou l'extrémité inférieure de la cloche, sur laquelle frappe le battant. — Au pluriel, les deux dents supérieures et inférieures de devant du cheval. — Sorte de petite tenaille.

Popul. *Etre sujet à la pince*, 1.° en parlant des personnes, être d'humeur à griveler. — 2.° En parlant de l'argent, être sujet à être pris, volé, pillé.

† *Auner une étoffe pince à pince*, sans faire de bonne mesure.

Pincé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Pincer.* — Affecté : *Air pincé*, *style pincé.*

† Pincé, s. m. (Musique) Agrément propre à certains instrumens, et sur-tout au clavecin. Il se fait en battant alternativement le son de la note écrite avec le son de la note inférieure, de manière qu'on commence et qu'on finisse par la note qui porte le *pincé.*

Cet agrément ressemble au trille, avec cette différence que le trille se bat avec la note supérieure.

PINCEAU, s. m. (*Pein-só*, s. d.) Tuyau de plume garni par un bout de poil délié, dont les Peintres se servent pour appliquer et étendre les couleurs. (Du latin *penicellus* pour *peniculus*, qui a la même signification.) —Fig. 1.° Manière de colorier d'un Peintre. —2.° La plume d'un Poète, d'un Orateur.

† *Pinceau optique*, *Pinceau de rayons*. Voy. au mot *Optique*, adj.

PINCÉE, s. fem. (*Pin-cé-e*) Quantité qu'on peut prendre de certaines choses, avec deux ou trois doigts : *Pincée de sel*, *de tabac*.

PINCELIER, s. m. (*Pein-ce-lié*) Vase separé en deux parties, qui sert aux Peintres à contenir l'huile dont ils ont besoin et à nettoyer leurs *pinceaux*.

PINCE-MAILLE, s. masc. (*Pein-ce-má-glie*) Homme qui fait paroître son avarice jusques dans les plus petites choses. Il est famil.

PINCEMENT, s. m. (*Pein-ce-man*) T. de Jardinier : Action de *pincer* les fruits.

PINCER, v. a. (*Pein-cé*) Serrer la superficie de la peau avec le bout des doigts ou autrement. —Fig. Critiquer, railler. On dit neutral. et sans régime, *pincer sans rire*; *pincer en riant*. (Suivant *Ménage*, du latin *pungere* piquer, aiguillonner, d'où les Italiens ont fait dans la même signification, *pizzicare*.) —En Agriculture, couper ou presser quelques bourgeons, pour empêcher qu'un arbre ne pousse trop. —En parlant d'instrumens à cordes, en tirer le son, en les touchant du bout des doigts. C'est ce que les Italiens appellent *pizzicato*. — On le disoit autrefois du jeu de quelques instrumens dont on fait résonner les cordes avec les doigts, comme la guitarre, la harpe, etc. On dit aujourd'hui pour ces instrumens comme pour tous les autres, *jouer*. —En t. de Marine, 1.° *Pincer le vent*, aller au plus près du vent. — 2.° *Pincer un navire*, lui donner beaucoup de *pince*, beaucoup de façon. — En t. de Manége, approcher délicatement l'éperon du flanc du cheval, sans donner de coup ni appuyer : *Pincer du droit*; *pincer du gauche*; *pincer des deux*.

PINCER, s. m. (*Pein-cé*) T. de Manége : Action d'approcher l'éperon du poil, mais sans frapper.

PINCETTES, s. f. pl. (*Pein-cé-te*) Instrument de fer à deux branches dont on se sert pour accommoder le feu, pour arracher le poil, pour prendre ou placer quelque chose.

† PINCHEBEC, s. m. Métal formé par un mélange de cuivre et de zinc.

PINCHINA, s. m. Etoffe de laine; espèce de gros drap.

PINÇON, s. m. (*Pein-son*) Marque noire qui reste sur la peau lorsqu'on a été *pincé*.

PINÇURE, s. f. (*Pein-sú-re*) Faux pli d'un drap chez le Foulon.

PINDARIQUE, adj. (*Pein-da-ri-ke*) Qui est dans le goût de *Pindare*, poète grec, dont nous avons quatre livres d'odes.

PINDARISER, v. n. (*Pein-da-ri-zé*) Affecter, sous prétexte d'imiter *Pindare*, un style enflé, des termes recherchés, des tournures bizarres. Il est familier.

PINDARISEUR, s. m. (*Pein-da-ri-zeur*) Celui qui *pindarise*. Il est familier.

PINDE, s. m. (*Pein-de*) Poétiquement, le Parnasse, montagne consacrée aux Muses. Le *Pinde* est une chaîne de montagnes dans la Grèce; on les appelle aujourd'hui *Mezzowo*. (Du grec *pindos*, en latin *pindus*.)

† PINÉ-ABSOU, s. m. Arbre d'Amérique, dont le fruit, de la grosseur d'une orange, est réputé le plus dangereux des poisons : il n'en sert pas moins de nourriture à la hupe d'Inde.

PINÉALE, adj. fém. *Glande pinéale*; petite glande dans le troisième ventricule du cerveau, figurée en pomme de *pin*. C'est dans cette glande que *Descartes* établissoit le siége de l'ame humaine.

PINEAU, s. m. (*Pi-nó*, s. d.) Raisin fort noir. —Espèce de palmier de la Guyane.

PINÉE, s. f. La plus estimée des morues sèches.

PINGOIN *ou* PINGUIN, s. masc. (*Pein-gouein*, *guein*) Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des Uropodes, dont le bec est sillonné en travers : ils ont une queue et point de pouce; ils marchent sur la terre, le corps dressé presque verticalement.

† PINGUE, s. f. (*Pein-ghe*) Petite flûte à varangues plates, qui sert pour la pêche.

† PINIPINICHI, s. m. Petit arbre laiteux des Indes, assez semblable au pommier.

PINNATIFIDE, adj. (Botanique) Se dit des feuilles dont les bords sont, *en forme d'ailes*, découpés en plusieurs lobes par des incisions profondes, mais qui n'atteignent pas la côte principale de la feuille. (Du latin *pinna* ou *penna* aile, et *findere* fendre.)

† PINNÉ *ou* AILÉ, adj. (Botaniq.) Voy. au mot *Ailé*, *feuilles ailées*.

PINNE-MARINE, s. f. Grand coquillage bivalve qui a beaucoup de rapport avec les *Moules*. C'est un mollusque de la famille des Acéphales et du genre des Jambonneaux. Les Pinnes-marines sont sur-tout remarquables par des houpes d'une espèce de soie qui les attachent aux rochers.

† PINNOTÈRE, s. m. Espèce de crabe qui vit habituellement dans les coquilles des mollusques bivalves, et qui, lorsqu'il est entré dans une de ces coquilles une quantité suffisante de petits poissons, mord, dit-on, le mollusque pour l'avertir de la refermer. (Du grec *pinnotorès*, fait de *pinna* coquillage bivalve, moule, nacre, et *téréo* je garde, je conserve, je mets en réserve; *pourvoyeur de la moule*.)

† PINNULAIRE, s. f. (Hist. natur.) Nageoire ou aileron d'un poisson fossile ou pétrifié. (Du latin *pinnula* dimin. de *pinna* nageoire de poisson.)

PINNULE, s. fém. Petite plaque de cuivre, percée d'une fente dans son milieu, et élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade. (Du latin *pinnula*, diminut. de *pinna* plume d'oiseau, petite pinne.)

PINQUE, s. f. (*Pein-ke*) T. de Marine :

Vaisseau à fond plat et dont l'arrière est rond et elevé.

Pinson, s. m. (*Pein-son*) Petit oiseau qui a le bec gros et dur, et le plumage de diverses couleurs. C'est un passereau, du genre des Fringilles ou Moineaux. (Du lat. *spinthio*, d'où l'on a fait d'abord *pinthio* et ensuite *pinson*. Trev.) —Prov. *Gai comme un pinson*, fort gai.

Pinsonnée, s. f. (*Pein-so-né-e*) Chasse aux *pinsons* et aux autres petits oiseaux pendant la nuit.

Pintade, s. f. (*Pein-ta-de*) Sorte d'oiseau ainsi nommé parce que son plumage paroît être *peint* de diverses couleurs. On l'appelle aussi *Poule de Numidie*. (De l'espagnol *pintada*, fait de *pintar* peindre.) — Sorte de serpent. —Coquillage bivalve du genre des Huîtres.

Pinte, s. f. (*Pein-te*) Sorte de mesure pour les liquides. (Suivant *Budée*, du grec *pinein* boire.) —Quantité de liqueur contenue dans une pinte. —Il se dit aussi de certaines choses solides qu'on vend à la pinte : *Une pinte d'olives*.

Pinter, v. n. (*Pein-té*) Boire en débauche. Il est populaire.

Pintreau, s. m. (*Pein-te-ró*, s. d.) T. de mépris : Mauvais *Peintre*. Trév.

Pioche, s. f. Sorte d'outil pour remuer la terre.

Piocher, v. a. (*Pio-ché*) Travailler, fouir avec la *pioche*.

† Piochon, s. masc. Sorte de besaiguë de Charpentier, qui n'a que quinze pouces de long. — En t. de Pêche, piquet sur lequel on tend des pièces de filet, pour former un parc à l'angloise.

Pioler, v. n. Voyez *Piouler*.

Pion, s. m. Petite pièce du jeu des Echecs. —Dame simple au jeu de Dames. —Coureur indien. —Autrefois, piéton. *Voyez* ce mot.

Fig. et famil. *Donner le pion à quelqu'un*, l'emporter sur lui avec hauteur.

† Pione, s. f. Voy. *Pivoine*.

Pionnier, s. m. (*Pio-nié*) Travailleur dont on se sert dans une armée pour aplanir les chemins, etc. (Suivant *Casneuve* et *Ménage*, d'après *Joseph Scaliger*, du latin *pedites* gens de pied, dont on a fait dans la basse latinité le diminutif *peditones*, d'où a été ensuite formé le mot *pionnier*. La première signification de ce mot, ajoute *Casneuve*, étoit un *homme de pied* : ce n'est que par extension et parce que les gens de pied étoient à la guerre employés anciennement à faire les tranchées, etc. que ce nom a été dans la suite donné aux travailleurs dont il s'agit.)

Piot, s. m. (*Pio*) T. burlesque ; Le vin : *Il aime le piot*.

Pipa, s. m. Espèce de crapaud de Surinam et de la Nouvelle Espagne, très-remarquable par l'aplatissement singulier de tout le corps, et principalement de la tête qui est triangulaire. Le mâle place les œufs après les avoir fécondés, sur le dos de la femelle. *Pipa* est le nom que donnent les Nègres à cet animal.

Pipe, s. f. Petit tuyau de terre cuite ou d'autre matière, dont on se sert pour prendre du tabac en fumée. (Du mot *pipeau* chalumeau.) — Grande futaille : *Une pipe d'eau-de-vie*. (De sa forme oblongue qui la fait ressembler à un *pipeau* ou chalumeau. *Menage*.)

Pipeau, s. m. (*Pi-pó*, s. d.) Chalumeau ; flûte champêtre. Il ne s'emploie que dans les poésies pastorales. (De l'anglo-saxon *pipe* qui signifie la même chose, et dont les Allemands ont fait *pfeiffe* fifre.) —Petit chalumeau pour contrefaire les cris des oiseaux et les attirer sur des arbres chargés de gluaux.

Pipée, s. fém. Sorte de chasse aux oiseaux avec des gluaux et des *pipeaux* qui imitent les cris, et comme dit *Ménage*, les *pippis* des oiseaux ou le cri de la chouette.

Fig. et fam. *Attraper une chose à la pipée*, adroitement.

Piper, v. a. (*Pi-pé*) Contrefaire le cri de la chouette pour attirer les oiseaux au lieu où l'on a mis de la glu. Voy. *Pipée*. — Figur. et popul. Tromper au jeu. — *Piper des dés*, les préparer pour tromper au jeu.

Piperie, s. f. Tromperie au jeu. Il est populaire.

Pipeur, s. m. Trompeur au jeu. Il est populaire.

† Pipot, s. m. (*Pi-po*) Futaille dont on se sert à Bordeaux pour le miel.

† Pipris, s. f. Espèce de pirogue dont se servent les Nègres du cap Vert et de Guinée.

† Pipra, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux passereaux de la famille des Subulirostres, qu'on nomme aussi *Manakins*. Voy. ce mot.

Piquant, s. m. Tout ce qui *pique*.

Piquant, ante, adj. Qui *pique*. —Fig. 1.° Offensant, choquant. — 2.° Qui plaît, qui touche extrêmement. Il se dit quelquefois des personnes et plus souvent des ouvrages d'esprit : *Beauté piquante ; style piquant*.

Pique, s. fém. (*Pi-ke*) Arme à long bois dont le bout est garni d'un fer plat et pointu. (Suivant *Du Cange*, du latin *pica* ou *picca*, employé avec la même signification dans la basse latinité, et que *Turnebe* dérive de *spica* épi, à cause de sa pointe aiguë et piquante.) —Fam. Sorte de petite querelle qui cause du refroidissement.

Figur. et fam. *Passer de cent piques*, l'emporter de beaucoup sur..... — *Traiter à la pique* (Commerce), traiter en se tenant sur ses gardes, comme on est obligé de le faire avec les nations sauvages.

Pique, s. m. Une des deux couleurs noires des cartes, en forme de fer de *pique*.

Piqué, ée, part. p. et adj. Voyez *Piquer*. —Pris adverbial. il se dit en Musique, d'une manière de jouer qui consiste à pointer fortement les notes par des coups secs et détachés.

Pique-bœuf, s. m. Charretier qui fait avancer les bœufs avec un aiguillon. —Oiseau d'Afrique.

Pique-chasse, s. m. En ter. d'Artificier, poinçon aigu pour percer les chasses ou sacs à poudre.

Pique-nique, s. m. (*Pi-ke-ni-ke*) *Faire un pique-nique* ou *un repas en pique-nique*, faire un repas où chacun paye son écot.

Piquer, v. act. (*Pi-ké*) Percer, entamer légèrement avec quelque chose de pointu. (Suivant *Wachter*, de l'allemand ou plutôt du celtique *picken*, qui a la même signification; suivant *Turnebe*, du latin *spicare* façonner, aiguiser en épi.) — Causer quelque douleur en piquant. — Larder un poulet, une perdrix, etc. — En Maçonnerie, rustiquer les paremens ou les lits d'une pierre. — En t. de Charpentier, marquer sur une pièce de bois par des lignes avec le traceret, l'ouvrage qu'il faut y faire pour la tailler et la façonner. — Dans le Dessin, rehausser les parties les plus éclairées avec de la craie blanche, etc. — Mordre, en parlant des serpens. — Figur. Fâcher, offenser.

Piquer une étoffe; faire sur deux étoffes, mises l'une sur l'autre, des points avec du fil, etc. qui les traversent et qui les unissent. — *Piquer un cheval* (Manége), manier un cheval avec les éperons ou le poinçon. — *Piquer des deux*, attaquer vivement le cheval avec l'éperon; aller à toute course. — Famil. *Piquer la mazette*, monter un mauvais cheval. — *Piquer les coffres*, attendre dans les antichambres. — *Piquer les tables*, aller souvent manger chez ceux qui tiennent table. — *Piquer le poisson* (Pêche), donner au haim une petite secousse pour en faire entrer la pointe dans le gosier du poisson qui y a mordu. — *Ce poisson pique*, n'est pas frais. — *Piquer quelqu'un d'honneur*, lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne pas faire quelque chose. — En t. de Marine, 1.° *piquer l'horloge*, frapper autant de coups du battant de la cloche, qu'il y a de demi-heures écoulées depuis le commencement du quart. — 2.° *Piquer au vent*, s'approcher du plus près lorsqu'on est largue, et tenir le vent tout à fait quand on veut s'y élever. Dans cette phrase *piquer* est neutre. — *Piquer après la sonnette* (Fauconn.), se dit du fauconnier qui fait l'oiseau.

se Piquer, v. récip. Se blesser à quelque chose de *piquant*. — Au fig. se fâcher. — Se dit en t. d'Imprimerie, du papier trempé qui se tache quelquefois dans les chaleurs de l'été, lorsque la colle vient à se corrompre.

Se piquer de quelque chose; faire profession d'exceller en quelque chose. — *Se piquer au jeu*, 1.° s'opiniâtrer à jouer malgré la perte. — 2.° fig. Vouloir venir à bout d'une chose malgré les obstacles qu'on y trouve. — *Les bois*, *les étoffes se piquent*; les vers s'y mettent.

Piquet, s. m. (*Pi-ké*) Petit pieu qu'on fiche en terre (avec quoi on *pique* la terre) pour tenir une tente, un pavillon en état. — Long bâton ou perche qu'on plante d'espace en espace pour prendre un alignement. — Dans l'Arpentage, etc. petite baguette de fer longue de deux pieds, qui se termine en pointe d'un côté, et de l'autre par un anneau. Elle sert à marquer le point où aboutit une chaîne bien tendue, etc. On l'appelle aussi *fiche*. — Chez les Boulangers, instrument de fer à trois pointes, avec lequel on *pique* le dessous des galettes, afin que la chaleur du four pénètre plus aisément au centre. — Dans la fonte des cloches, pièce de fer ou de bois placée au centre du noyau de la cloche, qui porte la crapaudine du rompas de construction. — Sorte de jeu de cartes fort connu. — En t. de Guerre, certain nombre de soldats commandés pour être prêts au premier ordre. — Sorte de châtiment militaire, qui consistoit à se tenir debout sur un *piquet* où posoient seulement les doigts d'un pied, tandis que la main opposée étoit tirée en haut autant qu'elle pouvoit être étendue.

Lever le piquet, décamper. — Prov. *Aller planter le piquet chez quelqu'un*, aller s'y établir pour quelque temps.

Piquette, s. f. (*Pi-ke-te*) Boisson faite avec de l'eau, du marc de raisin ou des prunelles, qui *pique* désagréablement le gosier. — Par extension, vin foible. — Fig. Toute boisson d'une qualité inférieure.

Piqueur, s. m. (*Pi-keur*) Dans les bâtisses, les travaux des grands chemins, etc. celui qui tient le rôle des ouvriers, en *piquant* ou pointant les absens, et qui veille sur l'ouvrage. On le nomme aussi *Chasse-avant*. — Il se disoit aussi dans certains Chapitres, du chanoine qui tenoit note des absences, qui *piquoit* les absens. — En t. de Vénerie, celui qui suit une meute de chiens pour les faire bien chasser. — Dans les Manèges, celui qui s'occupe à débourrer les chevaux. — Celui qui monte les chevaux que l'on met en vente. — Celui qui larde les viandes. — Dans les Fabriques d'étoffes de soie, etc. celui qui passe les fils de chaîne dans le peigne.

Piquier, s. m. (*Pi-kié*) Soldat armé d'une *pique*.

Piqunt, Voyez *Picot*.

Piqûre, s. fém. (*Pi-kû-re*) Petite blessure que fait une chose qui *pique*. — Ouvrage qui se fait en *piquant* une étoffe, etc. *La piqûre d'une jupe*, *d'un matelat*, *etc.* — Corps de toile garni de baleines et bien *piqué*. — Certaines figures que l'on fait sur du taffetas, etc. en le perçant avec de petits fers. — Trous que font les insectes sur les fruits, le bois, les étoffes, etc.

Pirate, s. m. Celui qui sans commission d'aucun Gouvernement court les mers pour piller. (Du grec *péiratés*, fait dans le même sens de *péiraô* je m'efforce, j'entreprends, j'attaque, dérivé de *peira* tentative, entreprise; à cause des entreprises audacieuses des pirates.) — On le dit par extension des Corsaires barbaresques, quoiqu'ils aient commission de ceux qui commandent dans leurs républiques.

Pirater, v. n. (*Pi-ra-té*) Faire le métier de *Pirate*.

Piraterie, s. f. Métier ou action de *Pirate*.

Pire, adj. Comparatif de *mauvais*, plus méchant, plus mauvais, plus fâcheux. Au superlatif on dit *le pire*. (Du latin *pejor*, qui a la même signification. Nous disions anciennement *pejeur*.)

Proverb. *Il n'y a pire eau que celle qui dort*, *qui croupit*; il faut se défier des mélancoliques et des somnois. — Il s'emploie quelquefois comme substantif: *Qui choisit prend sou-*

vent le pire ; ce qu'il y a de plus mauvais. *Il a eu du pire* (du desavantage) *dans cette affaire.*

PIRIFORME, adj. Qui a la forme d'une poire. Terme d'Anatomie qui s'emploie souvent substantiv. *Le piriforme*, le premier des muscles adducteurs de la cuisse. (Du lat. *pirum* poire, et *forma* forme.)

† PIRITHOÜS, s. masc. (*Pi-ri-to-uce*) Nom d'un Heros grec qui, joint à celui de Thesée, a été donné par quelques Astronomes à la constellation des Gemeaux.

PIROGUE, subst. f. (*Pi-ro-ghe*) Bateau des Sauvages fait d'un seul arbre creusé.

PIROLE, s. fem. Sorte de plante qui pousse cinq à six feuilles assez semblables à celles du *poirier*. C'est un excellent vulnéraire. (Du lat. *pirus* poirier.)

PIRON, s. m. Espèce de gond.

PIROUETTE, s. f. (*Pi-roué-te*) Sorte de jouet, morceau de carton, de bois ou de métal, traversé d'un petit bâton qui sert à le faire tourner sur lui-même. (Corruption du latin barbare *gyruetta*, fait de *gyrus* tour, lequel est pris du grec *guros.*) — Tour entier qu'on fait de tout le corps en se tenant sur un pied. — En termes de Manege, volte que fait le cheval sur sa longueur, dans une seule et même place. — En t. d'Horlogerie, pendule circulaire.

† Fig. et fam. *Répondre par des pirouettes*, ne répondre que par des plaisanteries à un discours serieux dont on devroit profiter. — *Payer ses creanciers en pirouettes*, leur échapper par des subterfuges ou par des tours d'adresse.

† PIROUETTÉ, s. m. Pas de danse qui se fait en place, en tournant le corps sur un pied ou sur les deux, comme sur un pivot.

PIROUETTER, v. n. (*Pi-roue-té*) Faire un tour entier de tout le corps en se tenant sur un pied. — En parlant des chevaux, faire des tours, des *pirouettes.*

† PIS, s. m. (*Pi*) Tetine d'une vache, d'une chèvre, d'une brebis. (Du grec *pipizô* je suce, je tète.) — Autrefuis, poitrine. On dit encore en style de Pratique, *Mettre la main au pis*, en parlant d'un prêtre ou d'un ecclésiastique dans les ordres sacrés qui, pour preter serment, met la main sur la poitrine. (Dans cette acception, du latin *pectus* poitrine.)

PIS, adv. (*Pi*, et devant une voyelle *piz*) Comparatif de *mal* ; le superlatif est *le pis :* Plus mal, en plus mauvais état, etc. (Du lat. *pejus*, qui signifie la même chose.)

Qui pis est ; ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux. — *De pis en pis*, de plus mal en plus mal.

LE PIS, *et* fam. LE PIS DU PIS, s. m. Ce qu'il y a de pire : *Le pis que j'y trouve c'est, etc.*

Faire du pis qu'on peut ; 1.° faire mal quelque chose de dessein formé. — 2.° Nuire à quelqu'un en tout ce qu'on peut. — *Prendre les choses au pis*, les envisager dans le pire état où elles puissent être.

PIS-ALLER, s. m. *C'est votre pis-aller ;* c'est le pis qui vous puisse arriver. — *Il sera mon pis-aller ;* je me servirai de lui si je ne trouve rien de mieux. — *Au pis-aller*, adv. Posant les choses au pire état où elles puissent être.

PISCINE, s. f. (*Pi-ci-ne*) Vivier, réservoir d'eau. On ne le dit que du lieu où, suivant l'Evangile, l'Ange descendoit une fois tous les ans pour troubler l'eau. On l'appeloit *Piscine probatique.* (Du lat. *piscina.*) — Lieu dans les sacristies où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés, les linges d'autel.

† PISIFORME, adj. Se dit en Anat. de l'un des os du carpe qui a la figure d'un pois. (Du latin *pisum* pois, et *forma* forme.)

† PISOLITHE, s. f. (Minéral.) Pierre composée de petits globules de la grosseur d'un pois, appelée par les Mineralogistes modernes *Chaux carbonatée globuliforme.* (Du grec *pison* pois, et *lithos* pierre ; *pierre à pois.*)

PISSASEHALTE, s. m. (*Pi-sas-fal-te*) Bitume naturel et solide, qui tient le milieu entre la poix et l'asphalte. C'est ce que les Minéralogistes modernes appellent *Bitume glutineux.* (Du gr. *pissa* poix, et *asphaltos* asphalte, bitume.)

PISSAT, s. m. (*Pi-sa*) L'urine, hors du corps de l'animal. A l'egard de l'homme on ne dit *pissat* que par mepris.

PISSE-FROID, s. m. (*Pi-ce-froa*) T. injurieux : Sérieux, mélancolique, insensible.

PISSEMENT, s. m. (*Pi-ce-man*) *Pissement de sang ;* évacuation de sang par la voie des urines.

PISSENLIT, s. m. (*Pi-san-li*) Plante vivace, à fleurs à demi fleurons, dont la racine et les tiges sont laiteuses, et qu'on nomme aussi *Dent-de-lion.* On en connoît plusieurs espèces. — L'enfant qui *pisse au lit.* Style burlesque.

PISSER, v. a. et n. Uriner : *Les gens graveleux pissent du sang ; pisser à plein canal.* (De l'allem. *pissen*, qui a la même signification. *Ménage.*)

† *Faire pisser les harengs* ou *les tenir à la pisse* (Pêche), discontinuer le feu, et laisser les harengs égoutter leur eau et leur huile.

PISSEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *pisse* souvent.

PISSOIR, s. m. (*Pi-soar*) Lieu destiné dans quelques endroits publics pour y aller *pisser.*

PISSOTTE, s. f. Petite canule de bois au bas d'un cuvier à lessive.

PISSOTTER, v. n. (*Pi-so-té*) Uriner fréquemment et en petite quantité.

PISSOTIERE, s. f. Lieu où l'on *pisse.* — Par mépris, jet d'eau ou fontaine qui jette peu d'eau.

PISTACHE, s. f. Espèce de noisette dont l'enveloppe est rousse et l'amande verte. V. *Pistachier.* — Amande de pistache couverte de sucre.

† *Pistache de terre*, *Pois de terre*, fruit d'une plante rampante, à fleur légumineuse, qui croît au Pérou, et dont la gousse qui mûrit sous terre, renferme des graines rondes semblables à nos noisettes.

PISTACHIER, s. m. (*Pis-ta-chié*) Arbre à fleurs apetales, qui croît aux Indes, et dont le fruit est une baie ovale, peu charnue, qui contient une amande qu'on nomme *Pistache.* Le Pistachier sauvage de nos climats est le *Terébinthe.*

PISTE, s. fém. Trace, vestige. Il se dit au propre des animaux, et au fig. des hommes : *Suivre quelqu'un à la piste.* (Du latin *pista*, feminin de *pistus*, part. p. de *pisare* ou *pisere* battre, piler dans un mortier, etc. *semita*,

pista chemin ; sentier battu ; trace ; *piste*. Les Italiens disent également *pista*.) — En t. de Manége, marque que le cheval trace sur le terrain où il passe. On dit qu'*il travaille*, *qu'il monte à deux pistes*, quand il en marque une par le train de devant, et une autre par le train de derrière : *Pirouette d'une piste*, *pirouette de deux pistes*.

PISTIL, s. m. (Botan.) Organe femelle de la fécondation dans les fleurs : il en occupe ordinairement le centre ; et il est composé de trois parties, l'ovaire, le style et le stygmate. (Du latin *pistillum* ou *pistillus* pilon ; parce que le plus grand nombre des pistils approche de la forme d'un pilon.)

PISTOLE, s. f. Monnoie d'or d'Italie, d'Espagne, etc. — En France, monnoie de compte qui valoit dix livres. Pour l'étymologie, Voy. *Pistolet*.

† *Pistole volante*, pistole qu'on suppose revenir toujours à celui qui l'emploie : *Cet homme fait tant de dépense, qu'on diroit qu'il a la pistole volante.* — Proverb. *Etre cousu de pistoles*, fort riche.

PISTOLET, s. m. (*Pis-to-le*) Arme à feu qu'on tire d'une main. (De *Pistoie*, ville d'Italie, où se fabriquoient de *petits* poignards qui, apportés en France, y furent appelés *Pistoyers*, *Pistoliers*, et enfin *Pistolets*. Ce nom fut ensuite donné à de *petites* arquebuses plus courtes que les arquebuses ordinaires, et même étendu à tout ce qui dans son genre étoit au-dessous des dimensions communes, aux *petits* chevaux, aux écus d'Espagne réduits à un moindre volume que les écus de France, et qui ont retenu le nom de *pistoles*. Celui de *pistolet* n'a été conservé qu'aux petites armes à feu dont il est ici question.) — En t. de Parchemiuier, outil d'acier avec lequel on retourne le fil d'un fer à raturer.

Pistolet de Volta (Physique), Voyez *Fusil électrique*, au mot *Fusil*.

PISTOLETER, v. a. Tuer à coups de *pistolet*. Trévoux.

PISTOLIER, s. m. (*Pis-to-lié*) Cavalier habile à tirer le coup de *pistolet*. Trév.

PISTON, s. m. Cylindre qui entre dans le tuyau ou corps d'une pompe, et qui étant levé ou poussé, aspire ou pousse l'eau.

PITANCE, s. fém. Ce qu'on donne à chaque Religieux pour son repas. (Suivant *Vossius*, *Guyet*, *Caseneuve*, etc. du latin barbare *pictancia*, fait de *pietas* piété ; parce que la *pitance* des Moines provient de la piété des fidèles. Suivant *Du Cange*, de *pictancia*, dit avec la même acception dans la basse latinité, et qui derive de *pictn* pite, petite monnoie dont la valeur étoit celle du repas d'un Moine.) — Il se dit quelquefois par opposition à pain : *Tant de pain ou de blé, et tant d'argent pour la pitance.*

Famil. *Aller à la pitance*, aller acheter des provisions pour vivre.

PITAUD, AUDE, subst. (*Pi-tô, ô-de*) T. de mépris : Paysan lourd et grossier : *C'est un gros pitaud, une grosse pitaude.* (Du latin *pedes*, *peditis* piéton. On le disoit autrefois de certains soldats d'infanterie. *Le Duchat.*)

PITE, s. fém. Antrefois, petite monnoie de cuivre, valant la moitié d'une obole et le quart d'un denier. (Du latin *pieta*, abrégé de *pictavina* ; parce que cette monnoie étoit originairement celle des Comtes de Poitou, et que son plus grand usage étoit dans cette province. *Ménage.* Suivant d'autres, du même mot *picta*, féminin de *pictus*, part. p. de *pingere* peindre ; parce que, disent-ils, la pite étoit peinte.) — Voyez *Pitte*.

PITEUSEMENT, adv. (*Pi-teû-ze-man*) D'une manière *piteuse*. Il est familier.

PITEUX, EUSE, adj. (*Pi-teû, eû-ze*) Digne de *pitié*, de compassion. Il ne se dit que des choses. Il est familier.

Faire piteuse mine, une mine rechignée. — *Faire piteuse chère*, mauvaise chère. — *Il fait le piteux* ; il se plaint, il se lamente sans sujet.

† PITHÈQUE, s. m. (*Pi-te-ke*) Singe d'Afrique qui n'a point de queue. (Du grec *pithékos*, génitif de *pithée* singe.)

† PITHOMÉTRIQUE, adj. (*Pi-to-mé-tri-ke*) *Echelle pithométrique*, qui indique les segmens des tonneaux dans le jaugeage. (Du grec *pithos* tonneau, et *metron* mesure.)

† PITHO, s. f. (Mythol.) Déesse de la persuasion chez les anciens Grecs. Elle étoit fille de *Vénus*. (Du grec *péithô* je persuade.)

PITIÉ, s. f. Compassion ; douleur qu'on a du mal d'autrui. La *pitié*, dit *Rouhaud*, est proprement la qualité de l'ame qui dirige sur les malheureux le sentiment de la bienveillance, ou plutôt de la charité universelle. La *compassion* est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'ame par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur. La *commisération* est l'expression sensible d'un vif intérêt qui, excité dans l'ame par la *compassion*, se répand sur les malheureux avec plus ou moins d'effet. (Du latin *pietas*, qu'on trouve dans *Suétone*, etc. avec la même acception, et dont les Italiens ont fait *pieta* également dans le même sens.)

Il raisonne à faire pitié, de travers. — *Il chante à faire pitié*, il chante mal. — *Regarder quelqu'un en pitié* ; n'en faire aucun cas, le mépriser. — *Ce seroit grand'pitié* et non pas *grande pitié*, ce seroit grand dommage.

† PITIS, s. fém. Petite monnoie de l'île de Java, moitié plomb et moitié écume de cuivre. Il en faut 200 pour 1 s. 6 den. tournois, ou 07 centimes 11/27.

† PITOIS *ou* PUTOIS, s. m. (*Pi-toa*, *Pu-toa*) Pinceau fait de poils de *putois* ou de blaireau, pour adoucir et fondre les teintes.

PITON, subst. m. Sorte de fiche au bout de laquelle est un anneau.

PITO-RÉAL, s. m. Sorte d'oiseau du Pérou qu'on dit avoir le plumage vert.

PITOYABLE, adj. (*Pi-toa-ia-ble*) En parlant des personnes, qui est enclin à la *pitié*. — En parlant des choses, qui excite la *pitié*. — Qui fait *pitié* ; qui mérite mépris ou qui l'excite : *Orateur, discours, poeme pitoyable.* — On appeloit autrefois *lieux pitoyables*, les hôpitaux, maladreries, etc.

Pitoyablement, adv. (*Pi-toa-ia-ble-man*) D'une manière *pitoyable*, misérable, chétive.

Pitaepite, s. m. Liqueur très-forte, faite avec de l'esprit de vin.

† Pitte, s. f. Plante d'Amérique. Voyez *Aloes-pitte*.

Pittoresque, adj. (*Pi-to-rès-ke*) Au propre, qui prête à une peinture vive ou gracieuse : *Site, sujet pittoresque.* — Qui est d'un grand effet en peinture ; qui rend bien l'idée qu'a dû se former le peintre : *Contours, attitudes pittoresques.* (De l'italien *pittoresco*, fait dans la même signification, de *pittore* peintre.) — Il se dit par extension et fig. de tout ce qui peint à l'esprit : *Description, ballet pittoresque ; terme, expression énergique et pittoresque.*

Pittoresquement, adv. (*Pi-to-res-ke-man*) D'une manière *pittoresque*.

Pituitaire, adj. (*Pi-tui-tè-re*) Qui a rapport à la *pituite* : *Le sinus, la membrane pituitaire.*

Pituite, s. f. Flegme ; humeur blanche et visqueuse du corps humain. (Du latin *pituita*, dérivé selon *Vossius*, du grec *pitta* poix, à cause de sa viscosité.)

Pituiteux, euse, adj. et subst. (*Pi-tui-teû, eû-ze*) Qui abonde en *pituite* ; qui est sujet à la *pituite*.

† Pityriase, s. fém. (*Pi-ti-ri-a-ze*) T. de Médec. Maladie dans laquelle la tête, les paupières et le menton sont couverts d'écailles semblables à du son. (Du grec *pituriasis*, fait de *pituron* son.)

Pive, s. f. Espèce de *pou de poisson*.

Pivert, s. m. (*Pi-vèr*) Sorte d'oiseau.

Pivoine, s. f. (*Pi-voa-ne*) Plante appelée aussi *Pione*, vivace, à fleur rosacée, d'une odeur forte, usitée en Médecine. On en distingue deux espèces sous le nom de *Pivoine mâle* et de *Pivoine femelle*.

Pivoine, s. masc. Petit oiseau qui a la gorge rougeâtre et le chant très-agréable ; on le nomme aussi *Bouvreuil*.

Pivot, s. masc. (*Pi-vo*) Morceau de métal arrondi en pointe par une de ses extrémités, qui soutient un corps solide et sert à le faire tourner dans une virole, etc. (Suivant Huet, *pivot* a été dit pour *pieuvot*, dimin. de *pieu*.) — Figur. Homme qui a la principale part dans une affaire. — En t. d'Imprimerie, extrémité inférieure de la presse. — Dans les Fabriques d'étoffes de soie, chaîne perdue dans le droguet, qui s'emboit beaucoup plus que les autres chaînes. — En Botan. tronc d'une racine qui s'enfonce perpendiculairement en terre.

† Pivots, plur. (Boulanger) Espèce de pâte d'Allemagne, avec laquelle on fait du pain.

† Pivotante, adj. f. (Botan.) Se dit d'une racine qui s'enfonce perpendiculairement à l'horizon.

Pivoter, v. n. (*Pi-vo-té*) Jeter sa principale racine perpendiculairement en terre.

Placage, s. m. Ouvrage de Menuiserie fait de bois scié en feuilles, qui sont appliquées par compartimens sur du bois d'un moindre prix. Voyez *Plaquer*. — Chez les Briquetiers, mortier liquide fait avec de la terre grasse.

Placard, s. m. (*Pla-kar*) Ecrit ou imprimé qu'on affiche dans les carrefours, pour informer le public de quelque chose. — Ecrit injurieux que l'on applique au coin des rues, ou qu'on sème parmi le peuple. (Du mot *plaque*, parce que les placards s'affichoient autrefois sur une plaque. *Ménage.*) — Assemblage de Menuiserie en forme de panneaux qui s'élève ordinairement jusqu'au plancher.

Placarder, v. act. (*Pla-kar-de*) Mettre, afficher un *placard*. — *Placarder une personne* ; afficher *ou* semer contre elle des *placards* injurieux.

Place, s. f. Lieu, endroit, espace qu'occupe *ou* peut occuper une personne *ou* une chose. Voyez *Lieu*. — Figur. Charge, dignité, emploi. — Lieu public et environné de bâtimens. (Du latin *platea*, employé dans la même signification.) — Lieu où les Banquiers, les Négocians traitent de leurs affaires : *Avoir crédit sur la place, faire des remises de place en place*, d'une ville de commerce à l'autre. — Ville de guerre ; forteresse. — Chez les Cloutiers, espèce d'enclume enfoncée par le pied dans un gros bloc de bois, sur laquelle se fabriquent les clous.

En t. de Guerre, *place d'armes* ; 1.° lieu spacieux destiné pour y ranger des troupes en bataille. 2.° Ville frontière, où est le dépôt principal des munitions, etc. — *Place de bouche, place de fourrage* ; une ration de nourriture ou de fourrage.

Etre tué, tomber mort sur la place ; être tué sur-le-champ, tout d'un coup ; expirer sur le lieu même. — *Il est demeuré mille hommes, etc. sur la place* ; mille hommes ont été tués sur le champ de bataille. — *Faire place à quelqu'un*, 1.° se ranger afin qu'il passe ; 2.° lui donner une place auprès de soi ; 3.° figur. céder sa place à un autre. — *Place, place* ; rangez-vous, faites place. — *Ce mot n'est pas dans sa place*, ne convient pas à l'endroit où on l'a mis. — *Il aura place dans l'histoire*, il sera parlé de lui dans l'histoire.

Placé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Placer*. — Figur. *Avoir le cœur bien placé* ; avoir de l'honneur, de la vertu, les sentimens d'un honnête homme.

Placement, s. masc. (*Pla-se-man*) T. de Commerce : Action de *placer* de l'argent *ou* effet de cette action : *Faire un placement ; c'est un bon, un mauvais placement.*

Placenta, s. m. En Anatomie, masse mollasse qui est une partie des enveloppes du fœtus. — En termes de Botanique, partie interne du péricarpe, sur laquelle reposent immédiatement les semences.

Placer, v. a. (*Pla-sé*) Mettre, poser dans une *place*, dans un lieu ; situer, etc.

Figur. *Placer bien ce qu'on dit*, le dire à propos et dans l'endroit où il le faut. — *Placer bien ses aumônes, ses bienfaits, etc.* les faire avec choix, avec discernement. — *Placer son amitié en bon lieu*, aimer une personne qui est digne d'être aimée. — *Placer de l'argent*, le faire profiter ; l'employer à un capital, à une charge, etc. — *Placer une personne*, lui procurer un emploi.

Placet, s. m. (*Pla-sé*) Sorte de siége qui

n'a ni dos ni bras. (Diminutif de *place*.) — Demande succincte par écrit, pour obtenir justice ou grace et faveur. (Du latin *placet* pour *placeat* qu'il plaise à....)

PLACIER, s. m. (*Pla-cié*) Fermier de quelque *place* de marché.

PLACITÉ, ÉE, adj. T. de Barreau : Approuvé. *Trév.* — Pris substantivement, il signifioit autrefois *plaid* ou assise de Justice. Les Rois de France des deux premières races avoient leur *placité* général ou grande assise, leur Cour plénière qu'ils tenoient avec les Grands du royaume. Cette assemblée, sous la 3e race, prit le nom de Parlement.

PLAFOND, s. m. (*Pla-fon* ; le *d* ne se prononce jamais) Le dessous d'un plancher cintré ou plat, garni de plâtre ou de menuiserie, et quelquefois orné de peintures. On écrivoit autrefois *plat-fond*, ce qui donne l'étymologie du mot. — En t. de Marine, le fond, la carène ou l'œuvre vive du vaisseau.

PLAFONNER, v. a. (*Pla-fo-né*) Couvrir le dessous d'un plancher : le garnir de plâtre ou de menuiserie. Voy. *Plafond*. — En Peinture, donner le raccourci nécessaire à une figure, pour qu'elle paroisse suspendue en l'air.

PLAGE, s. f. En t. de Marine, rivage de mer plat et découvert. (Du latin *plaga*, fait dans la même signification, du grec *plax*, génitif *plakos* chose plate et unie, plaine, qui a pour racine *platus* large.) — Poétiquem. Contrée, climat.

PLAGIAIRE, s. m. (*Pla-ji-è-re*) Celui qui pille ou qui s'attribue les ouvrages d'autrui. (Du latin *plagiarius*, employé par *Martial* dans la même acception, et qui signifioit proprement celui qui achetoit ou vendoit comme esclave une personne qu'il savoit être d'une condition libre. Ceux qui étoient coupables de ce crime, étoient condamnés au fouet, *plagis damnabantur*; et c'est de ce mot *plaga* plaie, coup, qu'a été fait *plagiarius*.) — On dit aussi adjectiv. *Auteur plagiaire*.

PLAGIAT, s. m. (*Pla-ji-a*) Action du *plagiaire*.

† PLAGIAULE, s. f. (Musiq. des Anc.) Espèce de flûte dont *Pollux* attribue l'invention aux Lybiens.

† PLAGIÈDRE, adj. (Crystallographie) Se dit des crystaux qui ont des facettes situées obliquement à la base de leurs pyramides. (Du grec *plagios* oblique, et *hédra* siége, base.)

† PLAGIOSTOMES, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons cartilagineux trématopnés, qui ont la bouche située transversalement au-dessous du museau. (Du grec *plagios* oblique, transversal, et *stoma* bouche.)

PLAGIURES, s. m. pl. Nom donné aux poissons et coquillages qui n'habitent que la haute mer.

PLAGIUSE, subst. f. Sorte de poisson qui se trouve dans la mer près de la Caroline.

PLAID, s. m. (*Ple*) Ce qu'on dit en plaidant pour défendre une cause. Il n'est plus usité que dans cette phrase proverbiale : *Peu de chose, peu de plaid* ; il ne faut pas un long discours pour une petite affaire *ou* la chose ne vaut pas la peine d'être contestée. — On dit au plur. *Tenir les plaids*, tenir l'audience. *Les plaids tenans*, à l'audience. Proverb. *On est singe au retour des plaids* ; on perd l'envie de plaider après avoir eu quelque procès. (Du latin *placitum*, employé dans la même signification. Voy. *Plaider*.)

† PLAID, s. m. T. de Relation. Grand manteau de laine, à carreaux rouges, verts, bleus et blancs, que les montagnards écossois portent retroussé et noué sur l'épaule gauche.

PLAIDABLE, adj. (*Plé-da-ble*) T. de Palais : *Un jour plaidable*, où il y a audience. *Cette cause n'est pas plaidable*, ne vaut rien. *Trév.*

PLAIDANT, ANTE, adj. (*Plé-dan, an-te*) Qui *plaide*.

PLAIDER, v. a. (*Plé-dé*) Défendre quelqu'un en Justice : *Plaider la cause de..... plaider sa cause*. (Du latin *placitare*.) — En style de Palais, *plaider quelqu'un*, lui faire un procès.

PLAIDER, v. neut. Il a le premier sens de l'actif : *Plaider pour... il plaide avec action, avec véhémence*. — Etre en procès avec quelqu'un : *Ils plaident l'un contre l'autre*.

PLAIDEUR, EUSE, subst. (*Plé-deur, eû-ze*) Celui, celle qui *plaide*, qui est en procès. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'au masculin. — Celui, celle qui aime à *plaider* : *C'est un plaideur fieffé, une franche plaideuse*.

PLAIDOIRIE, s. f. (*Plé-doa-rî-e*) Art de *plaider* une cause. — Action de *plaider*.

PLAIDOYABLE, adj. m. (*Plé-doa-ia-ble*) T. de Palais : *Jour plaidoyable*, où l'on peut *plaider*.

PLAIDOYER, s. m. (*Plé-doa-ié*) Discours prononcé à l'audience pour défendre une cause.

PLAIE, s. f. (*Plé*) Solution de continuité faite à quelque partie molle du corps. Voyez *Blessure*. (Du latin *plaga*, fait dans la même signification, du grec *plêgé*, dorique *plaga*, dérivé de *plêssô* je frappe.) — Cicatrice qui reste après la guérison d'une plaie. — Figur. Affliction ; peine.

Les plaies d'Egypte ; dans le style de l'Ecriture, les fléaux dont Dieu punit l'endurcissement de *Pharaon*. — Proverb. *Ne demander que plaies et bosses* ; souhaiter des malheurs pour en faire son profit.

PLAIGNANT, ANTE, adj. (*Plé-gnian, an-te*, mouillez *gn*) T. de Palais : Celui, celle qui se *plaint* en Justice.

PLAIN, s. m. Voyez *Pelin*.

PLAIN, AINE, adj. (*Plein, plé-ne*) Proprement, qui est uni, plat, sans inégalité. (Du latin *planus*.)

Maison en plaine campagne, en rase campagne. — *Chambres de plain-pied*, de même étage et niveau. — *Etoffe plaine*, unie, sans figure, sans façon. — *Linge plain*, uni, non-ouvré, non-damassé. — *Le plain chant*, le chant ordinaire de l'Eglise catholique. Ce chant dans l'origine étoit syllabique : il est encore aujourd'hui borné au genre diatonique, et assujetti à ce qui nous est resté des modes anciens. On n'entendoit autrefois par *Plain-chant*, que le chant romain ou de St. *Grégoire* ; il se dit à présent de tous les chants ecclésiastiques.

† PLAINDIN, s. m. (*Plein-dein*) Sorte de serge qui se fabrique en Ecosse.

PLAINDRE, v. a. (*Plein-dre*) Avoir pitié, avoir compassion de... (Du latin *plangere*, comme joindre de *jungere*. Menage.)

Plaindre sa peine, ses soins, son temps, ses pas, etc. les employer avec répugnance et à regret. — *Ne pas plaindre l'argent, la depense*; dépenser volontiers. — *Plaindre le pain à ses enfans, l'avoine à ses chevaux*, etc. ne pas leur en donner suffisamment. On dit aussi *plaindre le pain, l'avoine qu'ils mangent, etc.* avoir regret aux dépenses les plus nécessaires. — *Se plaindre toutes choses*; se passer des choses dont on a le plus besoin.

SE PLAINDRE, v. rée. Faire des plaintes, se lamenter, soupirer. — Temoigner du mecontentement, du déplaisir : *J'ai bien lieu de me plaindre de vous.* Racine a dit (Iphigénie) : *Qu'ai-je à me plaindre*, pour *De quoi ai-je à me plaindre.*

PLAINE, s. f. (*Plè-ne*) Plate campagne; grande étendue de terre sans montagnes. (Du latin *planum*, qui a la même signification.) — En t. de Blason, pièce qui occupe en hauteur au bas de l'écu un septième de sa largeur. Le bord supérieur se termine de niveau ou en ligne horizontale. On dit aussi *Champagne*, *Point-de-Champagne* et *Campagne.*

Poétiq. *La plaine liquide*, la mer.

PLAIN-PIED, s. masc. (*Plein-pié*) Plusieurs pièces d'un appartement qui sont de niveau, sans pas ni ressauts.

PLAINTE, s. f. (*Plein-te*) Gémissement; lamentation. (Du latin *planctus*, dont la signification est la même.) — Mécontentement qu'on témoigne de vive voix ou par écrit : *Former des plaintes contre...* — Au Palais, *rendre sa plainte au Juge, au Commissaire*; exposer le sujet qu'on a de se plaindre.

PLAINTIF, IVE, adj. Qui se *plaint*; triste, dolent : *Ton plaintif, voix plaintive.* — Fam. *Homme plaintif*, qui se plaint à tout propos.

PLAINTIVEMENT, adv. (*Plein-ti-ve-man*) D'un ton *plaintif*, d'une voix *plaintive.*

PLAIRE, v. n. (*Plè-re*) Agréer à... être au gré de.... Voyez *Complaire.* (Du lat. *placere.*) — Sans régime, avoir de l'agrément, des charmes. Il se dit sur-tout des femmes. — Vouloir, trouver bon. En ce sens, il est impersonnel : *Je ferai ce qu'il me plaira*, ce que je voudrai; *ce qui me plaira*, ce qui me sera agréable.

SE PLAIRE, v. pr. Trouver du plaisir et de la satisfaction en quelque chose. Devant les verbes, il veut la préposition *à*, et non pas *de.* Racine a dit à tort dans *Esther* : *Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré.* — Il se dit quelquefois des animaux et des plantes : *Le gibier se plaît dans les taillis; la vigne se plaît dans les terres pierreuses.*

S'il vous plaît, s'emploie 1.° comme terme de civilité : *Soyez, s'il vous plaît, persuadé de mon sincère attachement.* — 2.° Pour ajouter quelque energie à ce qu'on dit : *Songez, s'il vous plaît, que je suis sûr de ce que je dis.* — *Mon affaire va comme il plaît à Dieu*, va mal. — *Être chez une personne à plaît-il maître*, avoir pour elle une complaisance servile.

PLAISAMMENT, adv. (*Plè-za-man*) D'une manière *plaisante*, agreable. — Ridiculement.

PLAISANCE, s. fem. usité seulement dans ces phrases : *Lieu de plaisance; maison de plaisance*, maison de campagne pour le *plaisir* et non pour le revenu.

PLAISANT, ANTE, adj. (*Plè-zan, an-te*) Qui récrée, qui divertit, qui fait rire : *Conte, recit plaisant*; et en parlant des personnes, *c'est l'homme du monde le plus plaisant; c'est une femme fort plaisante et fort amusante.* — On l'employoit autrefois dans le sens d'agréable, qui *plaît*; et c'est ainsi que *Boileau* a dit (Art poétique, chant 1) : *Passer du grave au doux, du plaisant au sévere*; et chant 4 : *Par-tout joigne au plaisant le solide et l'utile.* — Mis devant les noms, il signifie impertinent, ridicule : *Voilà un plaisant visage, un plaisant habit.* — Avec la négative, déplaisant : *Il n'est pas plaisant d'avoir affaire à des gens de chicane.*

PLAISANT, s. m. Celui qui fait métier de dire et de faire des choses dans l'intention de faire rire.

PLAISANTER, v. n. (*Plè-zan-té*) Dire ou faire quelque chose pour réjouir. — Ne pas parler sérieusement.

PLAISANTER, v. a. Railler quelqu'un.

PLAISANTERIE, s. f. (*Plè-zan-te-rî-e*) Chose dite ou faite pour réjouir, pour divertir, pour faire rire. Voyez *Moquerie.*

Plaisanterie à part, parlant sérieusement.

PLAISIR, s. m. (*Plè-zir*) Sentiment ou sensation agréable excités dans l'ame par la présence ou l'image d'un bien. Voy. *Contentement.* — Ce qui cause ce sentiment ou cette sensation; divertissement, etc. — Volonté, consentement : *Si c'est votre plaisir*, si vous le trouvez bon. (Du lat. *placere* plaire. *Ménage.*) — Grace, faveur, bon office : *Faites-moi ce plaisir.* Voyez *Bienfait.*

Les plaisirs; les divertissemens de la vie : *Il a renoncé aux plaisirs.* — On appeloit *les plaisirs du Roi*, une étendue de pays où la chasse étoit réservée exclusivement pour le Roi. — *Menus plaisirs*, Voyez *Menu.*

A PLAISIR, adv. 1.° Avec soin : *Place fortifiée à plaisir*; 2.° fort à l'aise : *J'ai tout vu à plaisir*; 3.° *Contes faits à plaisir*, faits exprès pour divertir. — *A son, à mon plaisir*; à *sa ou* à ma volonté. — *Par plaisir*, adv. 1.° par divertissement; 2.° pour éprouver, pour voir si... — *Sous le bon plaisir de....* avec l'agrément et le consentement de...

† PLAMAGE, subst. m. (Tannerie) Action de *plamer* les cuirs.

PLAMÉE, s. f. Chaux avec laquelle on enlève le poil des cuirs. — On l'emploie aussi au lieu de plâtre, pour bâtir en moellons.

PLAMER, v. a. (*Pla-mé*) *Plamer un cuir*, en faire tomber le poil.

† PLANERIE, s. f. (Tannerie) Lieu où se fait le *plamage*, où les cuirs sont *plamés.*

PLAN, PLANE, adj. *Angle plan*, angle tracé sur une superficie plate : *surface plane*, surface plate et unie. (Du latin *planus* plat, uni.)

† *Triangle plan*, renfermé entre trois lignes droites. —*Verre* ou *miroir plan*, dont la surface est plate ou unie. Dans l'usage ordinaire, on dit simplement *miroir*. —*Carte plane* (Navigation), carte maritime où les méridiens et les parallèles sont représentés par des lignes droites parallèles. — *Navigation plane*, art de calculer par le moyen d'une carte plane, ou de représenter sur une semblable carte les différens cas et les différentes circonstances d'un vaisseau. —*Nombre plan* (Arithmét.), celui qui peut résulter de la multiplication de deux nombres l'un par l'autre. — *Lieu plan* (Géomét.), lieu géométrique à la ligne droite ou au cercle, par opposition au *lieu solide*, qui étoit une parabole, une ellipse ou une hyperbole. —*Probleme plan* (Mathém.), problème qui ne peut être résolu géométriquement que par l'intersection ou d'une ligne droite et d'un cercle, ou des circonférences de deux cercles.

† *Verre plan-concave* (Optique), verre qui a une de ses surfaces plane et l'autre concave. —*Verre plan-convexe*, dont une surface est plane et l'autre convexe.

Plan, s. m. En Géométrie, surface *plane*, à laquelle une ligne droite se peut appliquer en tout sens, de manière qu'elle coïncide toujours sur cette surface. (Du latin *planum*.) — En Géométrie pratique, représentation de la base horizontale d'une campagne, d'une ville, etc. tracée en petit sur le papier d'après une échelle quelconque, au moyen des mesures réelles prises sur le terrain. —En Architecture, dessin d'un édifice tracé sur le papier. —En Peinture, 1.° résultat perspectif des divers points sur lesquels sont placés tous les objets qui entrent dans une scène: *Premier, second, troisième plan; la dégradation des plans.* — 2.° Les détails, les différentes surfaces d'un objet: *Les plans de cette tête sont bien sentis*, tous les mouvemens des détails qui la composent sont bien exprimés, sont bien à leur place. —Fig. Dessein, projet d'un ouvrage d'esprit. — Plus figur. Tout autre projet: *Plan d'une campagne militaire, d'une négociation; plan de conduite.*

† *Plan horizontal*, parallèle à l'horizon. —*Plan incliné*, qui fait un angle oblique avec un plan horizontal. — *Lever un plan*, décrire sur le papier les différens angles et les différentes lignes d'un terrain, dont on a pris les mesures avec un graphomètre, etc. et avec une chaîne.

† Planaire, s. m. (*Pla-nè-re*) Genre de vers à corps *aplati*, de la famille des Endobranches.

Planche, s. f. Ais; morceau de bois scié en long, d'une certaine épaisseur et largeur. (Du latin *planca*, dérivé dans la même signification du grec *plax* gén. *plakos* table, tablette, plaque.) — Morceau de bois plat ou plaque de cuivre où l'on a gravé des figures, pour en tirer des estampes. —Estampe tirée sur la planche. Voyez *Estampe*. — En t. de Jardinage, petit espace de terre plus long que large, où l'on cultive des fleurs, des légumes, etc. —En t. de Coutelier, tout l'équipage qui comprend la meule et ses dépendances. *Limer* ou *émoudre en planche*, dresser une pièce à la lime et à la meule. —Large platine de fer, qu'on ajuste au pied des mulets, ouverte d'un trou proportionné à la sole. —Chez les Cordonniers, le dessus d'un talon de bois pour femme. —Dans un étrier, espèce de cadre d'une forme quelconque, dont le vide est rempli par la grille de l'étrier. —Bloc d'ardoise, avant qu'il soit fendu.

Fig. et fam. 1.° *Faire la planche*, tenter le premier une chose où il paroissoit quelque péril, quelque difficulté. — 2.° *S'appuyer sur une planche pourrie*, mettre sa confiance en quelqu'un qui ne peut être d'aucun secours.

Planchéier, v. a. (*Plan-che-ié*) Couvrir proprement de *planches* le sol d'un appartement.

† Planchéieur, s. m. (*Plan-ché-ieur*) A Paris, officier chargé de placer les *planches* et les madriers nécessaires pour arriver sûrement sur les bateaux.

Plancher, s. m. (*Plan-ché*) Assemblage de *planches* et autres pièces de bois, posées horizontalement et formant une épaisseur plus ou moins grande, pour séparer l'un de l'autre et en dedans les différens étages d'une maison. Il se dit également de la partie basse d'une chambre, d'une salle: *Plancher parqueté, carrélé*; et de la partie haute: *Plancher plafonné*. — Rang de tronçons de bois disposés dans un fourneau pour faire du charbon. — En t. d'Imprimeur, 1.° deux *planches* sur lesquelles repose l'enerier derrière la presse. — 2.° Le marche-pied.

† Plancher, v. act. (*Plan-ché*) Émoudre les forces sur la longueur.

Planchette, subst. f. (*Plan-chè-te*) Petite *planche*. —En Géométrie, instrument d'arpentage au moyen duquel on a sur le terrain même, le plan qu'on demande, sans être obligé de le construire à part.

† *Planchette ronde*, instrument de Mathématique, dont les Arpenteurs font un grand usage pour prendre des angles, des distances, des hauteurs, etc.

Plançon, s. m. Branches de saule, d'aune et des autres arbres qui viennent de bouture, lorsqu'on les a coupées pour les planter. Voy. *Plantard*.

Plane, subst. m. Arbre appelé autrement *platane*. —Chez les Batteurs d'or, assemblage de feuillets de parchemin en carré, pour y faire sécher les feuillets de baudruche. —Chez les Briquetiers, instrument qui sert à emporter du moule l'excédent de la terre.

Plane, s. f. Outil tranchant et à deux poignées, qui sert aux Charrons, aux Tonneliers, etc. à préparer, unir et polir le bois qu'ils emploient. (Du lat. *planula*.) — Couteau des faiseurs d'haims, pour détacher la languette de l'haim. — En t. de Plombier, morceau de cuivre carré, garni d'une poignée: on le fait chauffer pour *planer* le sable.

Planer, v. a. (*Plâ-né*) Polir le bois avec la *plane*. — Dans la Plomberie, dresser, *aplanir* les tables de plomb. —Dans la Gravure en taille-douce, unir et dresser le cuivre, —Unir, polir de la vaisselle, etc.

Planer, v. n. Se soutenir en l'air sur les ailes étendues sans paroître les remuer, en parlant des oiseaux : *Un oiseau qui plane en l'air ; un milan qui plane.*

Planétaire, adj. (*Pla-né-tè-re*) T. d'Astronomie : Qui appartient aux *planetes*, qui concerne les *planetes*.

† *Système planétaire*, système ou assemblage des planètes, tant premières que secondaires, qui se meuvent chacune dans leur orbite autour du soleil, comme centre commun. — *Region planétaire*, l'espace où les planètes se meuvent. — *Heures planétaires, antiques ou judaïques*, Voy. *Heures*. — *Jours planétaires*, à chacun desquels présidoit une planete dont il portoit le nom, comme dans la semaine des Anciens. — *Années planétaires*, périodes de temps que les planètes emploient à faire leurs révolutions autour du soleil, etc. — *Carrés planétaires*, carrés magiques des sept nombres depuis 3 jusqu'à 9.

Planétaire, s. m. (Astron.) Instrument qui représente le mouvement des *planetes*, soit par des cercles comme dans les sphères mouvantes, soit par des aiguilles et des cadrans. Les plus connus sont ceux qu'on nomme *Orrery*. Voy. ce mot.

Planète, s. f. Astre qui ne luit qu'en réfléchissant la lumière du soleil, qui fait sa révolution autour de cet astre, et qui change continuellement de position par rapport aux étoiles, dont ces différentes circonstances le distinguent. On connoît aujourd'hui onze planètes rangées dans l'ordre suivant, à commencer par celle qui est la plus proche du soleil : *Mercure*, *Vénus*, la *Terre*, *Mars*, *Vesta*, *Junon*, *Cérès*, *Pallas*, *Jupiter*, *Saturne*, *Uranus*. (Du grec *planétès* errant, dérivé de *plané* erreur, égarement ; *astre errant*.)

† *Planète inférieure*, plus proche du soleil que ne l'est la terre : ce sont *Mercure* et *Vénus*. — *Planete supérieure*, plus éloignée du soleil que ne l'est la terre ; telles sont *Mars*, *Vesta*, et les six autres. — *Planete primitive* ou *principale*, qui fait sa révolution autour du soleil. — *Planete secondaire* ou *subalterne*, qui fait sa révolution autour d'une autre planète, comme la lune par rapport à la terre : c'est ce qu'on nomme plus proprement *Satellite*. — *Table des planètes*, résultat de toutes les observations, de toutes les recherches, de tous les calculs des Astronomes relatifs aux planètes.

Planétolabe, s. m. Instrument astronomique pour mesurer les planètes. (Du grec *planétès* planète, et *lambanô* je prends.)

Planeur, s. m. Terme d'Orfèvre : Artisan qui *plane* la vaisselle. *Trév.*

† Planicaudes, s. m. plur. (*Pla-ni-cô-de*) Famille de reptiles sauriens (de lézards) qui ont de véritables amphibies, et à qui leur queue comprimée en général de droite à gauche, sert de nageoire, tels que les crocodiles, etc. (Du latin *planus* plat, uni, et *cauda* queue.)

† Planiformes, s. m. plur. (Entomologie) Famille d'insectes coléoptères, qu'on nomme aussi *Omaloïdes*. Voy. ce mot. (Du lat. *planus* plan, aplati, et *forma* forme.)

Planimétrie, s. f. Art de mesurer les surfaces planes. (Du latin *planus* plan, et du grec *metron* mesure.)

† Planirostres, s. m. plur. (Ornithologie) Famille d'oiseaux passereaux, qui ont le bec court, fendu très-avant, foible, et aplati horizontalement, tels que les hirondelles et les engoulevents. (Du grec *planus* plan, aplati, et *rostrum* bec.)

Planisphère, s. m. (*Pla-nis-fé-re*) Projection de la *sphère* et de ses différens cercles sur une surface *plane* : *Planisphère céleste*, *planisphere terrestre*. (Du latin *planus* plan, et du gr. *sphaira* sphère.) — Représentation sur un plan des cercles ou orbites que les planètes décrivent. — Cartes célestes représentant les constellations de tout le ciel, projetées sur le plan de l'écliptique ou sur celui de l'équateur. — Nom qu'on a donné autrefois à l'astrolabe.

† *Planisphere harmonique* (Musique), nom donné par *Gosselin* à une sorte de table ou d'échelle comparative des voix, dont la plus grave étoit rapportée à Jupiter, et les autres graduellement aux autres planètes : les graves aux planètes supérieures dont les cieux sont plus grands, et les aiguës aux planètes inférieures. Les voix rapportées aux planètes bénignes, dit l'Auteur, font avec Jupiter les consonnances parfaites ; les médiocrement bénignes font les consonnances imparfaites ; les aspects malins font les dissonnances.

† Planoir, s. m. (*Pla-noar*) Ciselet dont l'extrémité est aplatie et très-polie : il sert au Ciseleur à *planer* les champs enrichis d'ornemens, où l'on ne peut point introduire le marteau.

Plant, s. m. (*Plan*) Scion qu'on tire de certains arbres pour les *planter* : *Plant de vigne ; élever du plant.* — Lieu où on a *planté* de jeunes arbres, et où on les élève. En ce sens, on dit aussi *pépinière*. — Espace de terrain *planté* d'arbres avec ordre et symétrie, en avenues, quinconces, etc.

Jeune plant, vignes nouvellement plantées. On dit aussi *nouveau plant*. — Verger de jeunes arbres. — Jeune bois jusqu'à 20 et 30 ans.

Plantade, s. f. *Plant* d'arbres. *Trév.*

Plantage, s. m. Tout ce qu'on a *planté*. Il se dit particulièrement en Amérique, des *plantes* de cannes de sucre, de tabac, etc. : *Les plantages ont été ruinés par les ouragans.* — Action de *planter*.

† Plantaginées, s. et adj. f. pl. (Botaniq.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes ainsi nommées du *plantain*, qui est un des trois genres compris dans cette famille.

Plantain, s. m. (*Plan-tein*) Plante à fleurs infundibuliformes, dont les espèces sont très-nombreuses. On distingue parmi elles le *grand Plantain* ou *Plantain à bouquet* ou *à larges feuilles* ; le *Plantain à cinq côtes* ; le *Plantain moyen* ou *blanc* ; le *petit Plantain à feuilles étroites*, et le *Plantain découpé* ou *Corne de cerf*.

† Plantaire, adject. (*Plan-tè-re*) Terme d'Anatom. Qui a rapport à la *plante* du pied : *Muscle plantaire. Les artères plantaires.*

Plantard, s. m. (*Plan-tar*) Plançon : avec

cette différence que *plançon* se dit d'une branche de saule, etc. coupée pour être *plantée*, et *plantard* de cette même branche déjà *plantée* jusqu'à ce qu'elle ait poussé elle-même d'autres branches. *Duhamel* donne proprement ce nom à la partie des boutures qui s'élève hors de terre.

PLANTAT, s. m. (*Plan-ta*) T. d'Agriculture: Vigne qui n'est *plantée* que depuis un an.

PLANTATION, s. f. (*Plan-ta cion*) Action de *planter*. — Le *plant* même : *Il a fait de belles plantations dans sa terre.* — Établissement dans les colonies. Lorsque ces établissemens sont faits, ils prennent le nom d'*habitations*.

PLANTE, s. f. En général, corps organique vivant, qui tire sa nourriture et son accroissement de la terre, dépourvu de sentiment et incapable de déplacement spontané. On nomme *herbes* les plantes qui perdent leur tige tous les hivers ; *plantes ligneuses*, celles dont la tige a la consistance du bois, et qui se divisent en *arbres*, *arbrisseaux* et *sous-arbrisseaux*. (Du latin *planta*.) — Dans un sens plus resserré, plante qui ne pousse point de bois : *Le tabac est une belle plante.* — Plante médicinale: *Le jardin des plantes.* — En parlant d'une jeune vigne, on dit *du vin de plante*, *de jeune*, *de nouvelle plante*.

Figur. *Jeune plante*, jeune garçon ou jeune fille.

La plante des pieds, le dessous des pieds de l'homme. La partie des pieds qui pose à terre, et sur laquelle tout le corps porte quand l'homme est debout. (Du latin *planta*, que quelques-uns dérivent en ce sens du gr. *platé*, ou dorique *plata*, la partie large et plate d'une rame, dont la racine est *platus* large.)

PLANTÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Planter*. — *Cheveux bien plantés*, bien placés. — *Statue*, *figure en pied bien plantée*, représentée debout dans une belle attitude. — *Être bien planté sur ses pieds*, se tenir de bonne grâce. — *Maison bien plantée*, dans une situation agréable. — *Terre bien plantée*, où il y a beaucoup de belles avenues d'arbres. — Figur. et fam. *Me voilà bien planté pour revenir*, dans une triste situation.

PLANTER, v. a. (*Plan-té*) Mettre une *plante* en terre pour lui faire prendre racine, et lui donner de l'accroissement. (Du lat. *plantare*.) — Par extension et par similitude ; fiche, enfoncer certaines choses en terre, de manière qu'il en paroisse une partie au dehors: *Planter des bornes*, *un pilier*, *une croix*.

Planter des échelles à une muraille, les y appliquer pour monter à l'assaut. — Figurém. *Planter la Religion chrétienne dans un pays*, l'y introduire. — *Planter quelqu'un en quelque endroit*, l'y laisser en passant. Style plaisant. — *Planter là quelqu'un*, le quitter, l'abandonner. — Figur. et fam. 1.° *Planter quelque chose au nez de quelqu'un*, lui dire en face quelque chose de désagréable. — 2.° *On l'a envoyé planter des choux chez lui*, on l'a relégué dans sa terre.

PLANTEUR, s. m. Celui qui *plante* des arbres: *C'est un grand planteur.* — Propriétaire d'une *plantation* ou habitation en Amérique. En ce sens, c'est un mot nouveau.

Famil. et par mépris, *planteur de choux*, homme qui vit à la campagne.

† PLANTISUGES, s. m. pl. (*Entomol.*) Famille d'insectes hémiptères qui vivent sur les plantes, tels que les pucerons, les cochenilles, etc. Leur caractère est d'avoir deux articles seulement aux tarses, et les ailes non croisées. (Du lat. *planta* plante, et *sugere* sucer.)

† PLANTIGRADES, s. m. pl. (Histoire nat.) Famille de Mammifères, ainsi nommés parce qu'en marchant ils appuient sur la terre la plante entière du pied, qui en conséquence est toujours nue et privée de poils : tels sont les ours, les hérissons, les taupes et les musaraignes. (Du lat. *planta* plante du pied, et *gradi* marcher.)

PLANTOIR, s. m. (*Plan-toar*) Outil dont on se sert pour *planter*.

† PLANTULE, s. f. (Botaniq.) Embryon qui commence à germer. *Plantule* et *Embryon* sont dans quelques auteurs, employés comme synonymes. (Du lat. *plantula*, dim. de *planta*.)

PLANTUREUSEMENT, adv. (*Plan-tu-reû-ze-man*) Copieusement, abondamment. Il est fam.

PLANTUREUX, EUSE, adject. (*Plan-tu-reû, eû-ze*) Copieux, abondant : *Pays plantureux*, et fam. *soupe plantureuse*. (Du latin *plenus* plein. *Trév.*)

PLANURE, subst. f. Bois retranché des pièces qu'on *plane*. — Dans les Mines de charbon minéral, veine de charbon qui s'étend en superficie. En ce sens, on dit aussi *plature*.

† PLAPPERT *ou* ESCALIN, s. m. (Monnoie) Sous-division de la reichsthale de Basle, dont le *plappert* est la 45.e partie.

PLAQUE, s. f. (*Pla-ke*) Table de quelque métal que ce soit. (Du gr. *plax*, gen. *plakos*, table, tablette, etc. dérive de *platus* large.) — Grande plaque de fer ou de fonte qu'on attache au contre-cœur d'une cheminée. — Pièce d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle est un petit chandelier à branches. Il y en a aussi en cuivre, etc. — Partie d'une garde d'épée qui couvre la main. — Chez les Ciriers, espèce de poêle percée, dont on se sert pour modérer la chaleur du réchaud de feu, laquelle feroit jaunir la cire, si elle étoit trop vive. — Chez les Émailleurs, corps de verre ou d'émail que l'ouvrier façonne à la lampe en *coque de perle*.

PLAQUÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Plaquer*. — *Cuirs plaqués*, séchés et tannés. — *Argent plaqué*, composition, métal sur lequel on a plaqué, appliqué de l'argent. On dit aussi substantivement, *C'est du plaqué*.

† PLAQUEMINIER, s. m. (*Pla-ke-mi-nié*) Arbre originaire d'Afrique, à fleurs en godet. On dit aussi *Plaqueminier*.

PLAQUER, v. act. (*Pla-ké*) Appliquer une chose plate sur une autre : *Plaquer de l'or ou de l'argent sur du bois*, *etc.*

Populair. *Plaquer un soufflet sur la joue*, donner un soufflet. — Popul. *Plaquer une chose à quelqu'un*, lui appliquer ce qui a été fait ou dit pour un autre : *On lui a plaqué sur le corps l'habit du premier venu. On lui a plaqué une vieille épigramme faite il y a cent ans*, *etc.*

—Prov. et bassement, *plaquer quelque chose au nez de quelqu'un*, lui faire en face quelque reproche piquant.

† Plaquebesses, s. f. pl. Sorte de cardes à carder.

† Plaquesain, s. m. (*Pla-ke-cein*) Petit vase de plomb, dans lequel les Vitriers détrempent le blanc dont ils se servent pour marquer le verre et le couper.

Plaquette, s. f. (*Pla-ke-te*) Monnoie de billon dans plusieurs pays.

† *Plaquettes fines*, espèce de cardes à carder.

Plaqus, s. m. (*Pla-ki*) Incrustation d'un morceau mince de pierre sans liaison, qui n'est que *plaqué*, pour faire un parement, etc.

Plasme, s. f. Emeraude brute, broyée pour entrer dans certains médicamens. (Du gr. *plassô* j'enduis. Voy. *Cataplasme*, dont *plasme* n'est qu'un diminutif.)

Plastique, adject. (*Plas-ti-ke*) Terme de Philosophie: Qui a la puissance de former: *La vertu plastique des animaux, des végétaux*; vertu, pouvoir d'engendrer, de produire; puissance génératrice. (Du gr. *plastikos*, fait de *plassein* former, façonner.)

† *L'Art plastique* ou substantivement *la Plastique*; dans la Sculpture, l'art de modéler toutes sortes de figures en plâtre, en terre, etc. Il ne se dit guère qu'en parlant des Anciens. (Du gr. *plastiké*, sous-entendu *techné*, qui a la même signification.)

Plastron, s. m. Espèce de cuirasse qui ne couvre que le devant du corps. (De l'italien *piastrone*, fait dans le même sens d'*impiastro* emplâtre, comme si l'on disoit un grand emplâtre sur l'estomac. *Le Duchat.*) —Espèce de corselet rempli de bourre et couvert de cuir, que le Maître d'armes met devant sa poitrine lorsqu'il donne ses leçons. —Dans la Sculpture, ornement en forme d'anse de panier avec deux enroulemens, imité du bouclier naval antique. — Nom que donnent les Naturalistes au sternum des reptiles chéloniens, tels que la tortue, etc. — Fig. et fam. Celui qui est en butte aux railleries d'autrui; *Il est le plastron de ses voisins.*

se Plastronner, v. pr. (*Plas-tro-né*) Se garnir d'un *plastron*.

Plat, ate, adj. (*Pla, pla-te*) Dont les parties ne sont pas plus élevées les unes que les autres: *Un terrain plat.* (Du grec *platus*, qui signifie proprement large, ample, ouvert.) — Au figuré, en parlant des ouvrages d'esprit, sans sel, sans agrément: *Cette Epigramme est bien plate.*

Le plat pays; la campagne, les villages, etc. par opposition aux places fortifiées. —*Un pays plat*, un pays sans montagnes. — *Vaisseau* ou *bâtiment plat*, de bas-bord. —*Visage plat*, qui est moins relevé qu'il ne faut. — *Cheval plat*, qui a les côtes serrées, les épaules plates. — *Physionomie plate*, basse et qui ne signifie rien. —*Cheveux plats*, qui ne frisent point naturellement. — Fam. *Avoir le ventre plat, la bourse plate*; n'avoir pas mangé depuis long temps, n'avoir guère d'argent. — *Broderie plate*, non relevée. — *Vaisselle plate*, d'une seule pièce, sans soudure. Il se dit par opposition à *vaisselle montée*. (Cette expression vient originairement de l'espagnol *vasilla de plata* vaisselle d'argent.) — *Vers à rimes plates*, dont les rimes se suivent deux à deux sans être entre-mêlées. — *Etre battu* ou *défait à plate couture*, complètement.

A plate terre, adv. Sur le pavé, sur le plancher. — *Tout à plat, tout plat*, adverb. 1.° Entièrement, tout-à-fait; 2.° sans déguisement, sans détour: *Je vous dis tout net et tout plat.* —*Tomber tout à plat*; ne pas réussir en parlant d'une pièce de théâtre.

Le plat, s. m. La partie *plate* de certaines choses: *Il a reçu des coups de plat d'épée.* — Prov. *Faire merveille du plat de la langue*, donner de belles paroles qu'on n'exécute point. *Donner du plat de la langue*, vouloir en imposer à force de paroles.

Plat, s. m. (*Pla*) Sorte de vaisselle creuse avec des rebords où l'on sert le potage, de la viande, etc. (Du grec *platus* large.) —Ce qui est contenu dans le plat: *Plat d'asperges*, etc. *plat d'entrée, de rôti, d'entremets*, etc. —Entretenement de bouche chez un Prince, soit en viande, soit en argent: *Ces Officiers ont tant pour leur plat*, pour leur table. *Ils ont leur plat en argent.*

Plats de balance, les deux bassins. — *Plat de verre*, table de verre ronde, telle qu'on les fabrique dans les Verreries, et qu'on coupe avec le diamant pour former des panneaux de vitrage, etc.

Proverb. *Donner un plat de son métier*, quelque chose de ce qu'on fait ou de ce qu'on sait le mieux. Il se prend souvent en mauvaise part: *Ce fripon nous a donné* ou *servi un plat de son métier.* —*Servir à plats couverts*, Voy. *Couvert.*

† Plata, subst. f. Mot espagnol qui signifie argent, et qu'on emploie en parlant de monnoies, par opposition au mot *vellon* qui signifie billon: *Real de plata. Real de vellon.*

Platane, s. m. Grand et bel arbre, à fleurs amentacées, mâles et femelles sur le même pied, dont on distingue deux espèces, celui d'Orient originaire d'Asie, et celui d'Occident originaire de l'Amérique septentrionale. On le nomme aussi *Plane*, par contraction. (Du lat. *platanus*, fait dans la même signification, du grec *platanos.*)

† Plataniste, subst. m. (Archæol.) Plaine ainsi nommée de la quantité de *platanes* qu'on y cultivoit, et où les jeunes Spartiates faisoient leurs exercices gymnastiques.

† Platatim, Mot forgé par plaisanterie en forme d'adverbe latin, qui signifie *plat à plat*: *On servit platatim.* Acad.

Plat-bord, s. m. (*Pla-bor*) T. de Marine: Appui ou garde-fou qui règne à l'entour du pont d'un vaisseau ou sur la lisse de son vibord. —En général, pièces qui font le dessus des bordages. — Chez les Marchands de bois de déchirage, madrier de 2 à 3 pouces d'épaisseur, sur 12 à 20 pouces de largeur, et sur une longueur quelconque.

Plate, s. f. En t. de Blason, besant d'argent. —Espèce de grand bateau *plat.*

† Plates, pl. Planches de cuivre jaune bien

dressées, et mises d'une égale épaisseur dans toute leur étendue.

PLATEAU, s. m. (*Pla-tô*, s. d.) Le fond de bois des grosses balances dont on se sert pour peser les lourds fardeaux. — Sorte de planche plus longue que large qui sert aux Boulangers pour y mettre le pain mollet, etc. — Sorte de petit *plat* de bois verni sur lequel on sert ordinairement le thé, le café, le chocolat. — Grand plat en glace, en verre, en métal, avec des crystaux, des vases de fleurs, etc. qu'on met au milieu d'une table que les plats qui composent le service ne garniroient pas suffisamment. — En t. de Guerre, terrain élevé, mais *plat* et uni en haut, sur lequel on met du canon en batterie.

† *Plateau électrique* (Physiq.), plan circulaire de verre, que l'on rend actuellement électrique en le faisant tourner entre deux coussins. Le plateau a été substitué au globe électrique. — *Plateau à fleur blanche* (Botan.) Voyez *Nénuphar*.

PLATEAUX, s. m. pl. Terme de Chasse : Les fumées des bêtes fauves, lorsqu'elles sont plates et rondes.

PLATE-BANDE, s. f. Morceau de terre assez étroit qui règne le long d'un parterre. — En Architecture, 1.° moulure carrée, plus haute que saillante, comme sont les faces d'une architrave, etc. — 2.° La pierre qui dans la baie d'une porte ou d'une croisée, est portée par les deux jambages. — Dans les Parquets, planche longue et étroite qui sépare les feuilles, et qui en forme la bordure au pourtour des murs. — Espèce de gros ruban de métal qui entoure le canon dans son épaisseur.

† *Couteau à plate-bande*, couteau garni d'or ou d'argent sur le dos de la lame, du ressort et des platines.

PLATÉE, s. f. T. d'Architecture : Massif de fondement qui comprend toute l'étendue d'un édifice.

PLATE-FORME, s. f. Couvert d'une maison plat et uni : *Le toit des maisons du Levant est en plate-forme.* — Ouvrage de terre, élevé et uni par le haut, sur lequel on met une batterie. — Assemblage de solives et de gros ais pour mettre du canon en batterie. — Dans l'Horlogerie, plaque ronde remplie de cercles, dans lesquels sont divisés les nombres dont l'Horloger peut avoir besoin.

† *Plate-formes de fondation* (Ponts et Chaussées), pièces de bois plates, arrêtées avec des chevilles de fer sur un pilotage ou sur un grillage, pour y asseoir une maçonnerie.

PLATELONGE, s. f. Longe de cuir fort large qu'on ajoute aux harnois des chevaux de carrosse pour les empêcher de ruer. — Longe qu'on passe sur le garrot des chevaux que l'on met dans le travail. — En t. de Chasse, longe de cuir qu'on met au cou des chiens.

PLATEMENT, adv. (*Pla-te-man*) D'une manière *plate*. Il ne se dit qu'au figuré : *Cela est platement écrit*. Style familier et critique.

PLATEURE, s. f. Couche ou filon qui après s'être enfoncé en terre perpendiculairement ou obliquement, continue à marcher horizontalement. Quelques-uns disent *Plateur*, s. m.

PLAT-FOND, Voyez *Plafond*.

† PLATILLES, s. f. pl. (mouillez les *ll*) Sorte de toiles de lin.

PLATINE, s. f. Sorte d'ustensile de ménage, consistant en un grand rond de cuivre un peu convexe, monté sur des pieds de fer, et dont on se sert pour sécher et pour repasser le linge. — Pièce à laquelle sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu : *Platine de fusil*, etc. — Plaque qui sert à soutenir tous les mouvemens d'une montre. Il y en a deux, l'une en dessus, l'autre en dessous. — Chez les Imprimeurs, morceau de cuivre ou de fonte carré, qui est fixé sous la boîte de la presse, et qui foule sur le tympan. — Plaque de fer attachée ou à une porte, ou au devant de la serrure pour y passer la clef.

PLATINE *ou* OR BLANC, s. m. Substance métallique blanche, qui a à peu près le poids de l'or et plusieurs de ses propriétés. (De l'espagnol *platina*, qui a la même signification, et qui est un diminutif de *plata* argent, à cause de la couleur du platine.)

PLATITUDE, s. f. Qualité de ce qui est *plat*. Il ne se dit qu'au figuré des écrits, du style, de la conversation. — Chose *plate* : *Dire, écrire des platitudes*. Il est famil.

PLATONICIEN, IENNE, subst. et adj. Qui suit la philosophie de *Platon* ou qui y a rapport.

PLATONIQUE, adj. (*Pla-to-ni-ke*) Qui a rapport au système de *Platon*.

Amour platonique, affection mutuelle entre deux personnes de différent sexe, qui n'a pour objet que le mérite sans aucun égard aux sens. — *Année platonique*, révolution à la fin de laquelle tous les corps célestes seront dans le même lieu où ils étoient à la création. — *Corps platoniques* (Géométrie), ceux qu'on appelle plus communément *corps réguliers*, dont les propriétés furent, dit-on, découvertes par l'École de *Platon*.

PLATONISME, s. m. Système philosophique de *Platon*.

PLÂTRAGE, s. m. Ouvrage fait de *plâtre*.

PLÂTRAS, s. masc. (*Plá-tra*) Morceau de *plâtre* qui a déjà été mis en œuvre ; débris de vieilles murailles de *plâtre*.

PLÂTRE, s. masc. Sorte de pierre calcinée et mise en poudre avec une batte, qui sert à bâtir, à enduire, à crépir. C'est le sulfate de chaux des Chimistes modernes. — En t. de Sculpture, statue, bas-relief, etc. moulé en plâtre, d'après une statue, un bas-relief original : *Plâtre de la Vénus de Médicis, du groupe de Laocoon*. (Du grec *plastês* ou *plastêr* modeleur ; celui qui forme, qui façonne une chose d'après un modèle, dérivé de *plassein* ou *plastein* former, façonner.)

† *Amour du plâtre*, bonne qualité d'un plâtre qui étant bien cuit, prend et se durcit avec facilité.

Proverb. *Battre quelqu'un comme plâtre*, le battre excessivement.

† PLÂTRES, plur. Les menus ouvrages d'un bâtiment.

PLÂTRÉ, ÉE, part. pass. et adj. V. *Plâtrer*. — Fig. et fam. *Paix, réconciliation plâtrée*, qui n'est pas solide.

PLÂTRER, v. a. (*Plâ-tré*) Enduire de *plâtre*. — Fig. Cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides.

SE PLÂTRER, v. réeip. Se farder, en parlant d'une femme. Style plaisant et critique.

PLÂTREUX, EUSE, adj. *Une terre plâtreuse*, mêlée de craie rouge.

PLÂTRIER, s. m. (*Plâ-tri-é*) Ouvrier qui fait le *plâtre*. — Ouvrier qui l'emploie. — Marchand qui le vend.

PLÂTRIÈRE, s. f. Lieu où l'on fait le *plâtre*. — Carrière d'où on le tire.

† PLATROUER, s. masc. Espèce de truelle de *Plâtrier*, etc.

† PLATURE, s. m. Genre de serpens aquatiques des Indes, à queue *aplatie* et à crochets venimeux.

PLAUSIBILITÉ, s. f. (*Plô-zi-bi-li-té*, d.) T. Didact. Qualité de ce qui est *plausible*.

PLAUSIBLE, adj. (*Plô-zi-ble*, d.) Qui a une apparence spécieuse: probable: vraisemblable: avec cette différence que ce qui est *plausible* est proprement ce qu'on peut approuver; ce qui est *probable*, ce qu'on peut prouver par des raisonnemens; ce qui est *vraisemblable*, ce qu'on peut supposer vrai. *Guizot.* (Du latin *plausibilis*, fait de *plaudere* applaudir.)

PLAUSIBLEMENT, adv. (*Plô-zi-ble-man*, d.) D'une manière *plausible*.

PLÉBÉIEN, IENNE, adj. et subst. Chez les anciens Romains, ceux qui étoient de l'ordre du peuple, c. à d. qui n'étoient ni Patriciens, ni Chevaliers. (Du latin *plebeius*, fait de *plebs*, *plebis* peuple, menu peuple.)

† *Jeux plébéiens* (Archæol.), jeux que le peuple romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les Sénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville d'où il étoit sorti pour se retirer sur le mont Aventin.

PLÉBISCITE, s. m. Décret émané du peuple romain assemblé en tribus, sans le concours des Sénateurs, ni des Patriciens, et sur la réquisition de l'un de ses Tribuns. Les *plébiscites*, quoique faits par les Plébéiens seuls, obligeoient aussi les Patriciens. (Du latin *plebiscitum.*)

† PLÉCOPODES, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, holobranches, thoraciques, qui ont les nageoires paires réunies et comme soudées. (Du grec *plekéin* nouer, entrelacer, enlacer, et *pous*, *podos* pied, pris ici dans le sens de nageoire.)

† PLÉCOPTÈRES, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons cartilagineux, téléobranches, qui ont les nageoires du ventre ordinairement soudées et situées sous les thoraciques. (Du grec *plekéin* nouer, entrelacer, et *ptéron* aile ou nageoire.)

† PLECTRUM, s. m. (Musiq. des Anc.) Baguette légère avec laquelle on frappoit les cordes de plusieurs instrumens, pour les faire résonner, comme on le fait aujourd'hui pour le tympanon. Les Grecs avoient des instrumens dont les cordes étoient tour-à-tour pincées et frappées du *plectrum*. (Du latin *plectrum*, pris du grec *pléktron*, qui vient de *plessô* je frappe.)

PLÉIADES, s. f. plur. (Astron.) Etoiles au nombre de six, situées sur le dos, ou suivant les Anciens qui en comptoient sept, sur la queue du Taureau. On en distingue un plus grand nombre à l'aide des lunettes. (Du grec *Pléiades*, fait de *pléin* naviguer; parce qu'au printemps, et vers le temps de leur lever héliaque, on commençoit les grandes navigations. Les Romains les appeloient *Vergeliæ*, de *ver* printemps.)

Une Pléiade poétique, sept Poètes célèbres.

PLEIGE, s. m. (*Ple-je*) Caution, répondant. Il vieillit, même au Palais. (Du latin *præs*, *prædis* caution, dont on a dans la basse latinité, fait *prægius.*)

PLEIGER, v. a. (*Plé-jé*) Cautionner en Justice. Il est vieux.

PLEIN, EINE, adj. Qui contient tout ce qu'il est capable de contenir; où il ne reste point d'espace vide. On dit proverb. *Plein comme un œuf.* Il n'en peut plus tenir, dit *Girard*, dans ce qui est *plein*; on n'en peut pas mettre davantage dans ce qui est *rempli*. Le premier a un rapport particulier à la capacité du vaisseau; et le second, à ce qui doit être reçu dans cette capacité: *Aux noces de Cana, les vases furent remplis d'eau; et par miracle, ils se trouvèrent pleins de vin.* (Du lat. *plenus*, fait dans le même sens, du grec *pléos* ou *pléios.*) — Par extension, qui contient beaucoup de.... *Salle pleine de monde.* — Copieux, abondant en... *Jardin plein de fruits.* — En parlant d'une bête qui porte des petits, on dit *pleine* et non pas *grosse* ni *enceinte.* — Il se dit des ouvrages d'esprit et des choses morales: *Livre plein d'érudition; homme plein d'esprit, de bonté, de courage*, etc. — Entier: absolu: *Avoir pleine connoissance d'une affaire; il a un plein pouvoir sur l'esprit de....*

Homme plein de difficultés, fort difficultueux; *plein d'expédiens*, qui en trouve sur tout; *plein de lui-même*, qui a une haute opinion de sa personne. — *Etre plein d'une chose*, en avoir l'esprit rempli, l'imagination toute occupée. — *Etre plein de loisir*, maître de son temps et sans affaires.

† *Mois plein* (Calendrier), mois lunaire synodique de 30 jours, par opposition au *mois cave* qui n'en a que 29. — *Année pleine*, année lunaire de 354 jours; lorsqu'elle n'en a que 353, on l'appelle *année cave.*

† *Ecu plein* (Blason), écu rempli d'un seul émail. — *Armes* ou *armoiries pleines*, sans écartelure ni brisure.

† *Fleur pleine* (Botanique), fleur double. — *Arbre à plein vent*, auquel on laisse la faculté de s'élever à toute la hauteur dont il est susceptible.

† *Plein jeu* (Musique); se dit 1.° du jeu de l'orgue, lorsqu'on a mis tous les régistres. — 2.° Des instrumens à corde, lorsqu'on en tire tout le son qu'ils peuvent donner.

EN PLEIN, EN PLEINE, adv. Au milieu, dans, etc. *En plein marché, en plein jour, en pleine rue*, etc.

A PLEINES MAINS, adv. Figurém. en grande quantité, abondamment: *Donner à pleines mains, répandre à pleines mains.* — *Crier à pleine tête* ou *gorge*, de toute sa force. — *Passer*

d'un plein saut d'une petite charge à une grande, y passer tout d'un coup, etc.

Confire des fruits à plein sucre, mettre une livre de sucre pour une livre de fruit.—*Prendre une bille pleine*, la toucher par son centre.

PLEIN, s. m. Ce qui est opposé au vide : *Le plein et le vide.* — En t. d'Ecriture, *le plein de la plume*, certaine largeur dans le trait par opposition au *délié.* — En Architect. *le plein d'un mur*, le massif. — Quand on tire au but, on dit *mettre dans le plein* ou *en plein.* — Au jeu de Trictrac ; *faire*, *conserver*, *tenir*, *rompre son plein.*

PLEIN, adv. Autant que la chose peut en contenir : *Avoir du vin plein sa cave*, *de l'argent plein ses poches*, etc. — *Tout plein*, beaucoup : *Tout plein de gens.* Il est familier ou plutôt pnpul. — *A plein*, tout-à-fait, entièrement. On dit au Palais, *il a été adjugé à pur et à plein.*

PLEINEMENT, adv. (*Plè-ne-man*) Entièrement, tout-à-fait.

PLÉNIER, IÈRE, adj. (*Plé-nié*, *iè-re*) Entier et parfait : *Indulgence plénière* ; rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.—*Cour plénière* ; autrefois, assemblée solennelle que tenoient les grands Princes. Il n'est usité que dans ces deux phrases.

PLÉNIPOTENTIAIRE, s. m. (*Plé-ni-po-tan-cie-re*) Envoyé d'un Souverain qui a un *plein pouvoir* pour quelque négociation. (Du latin *plenus* plein, et *potentia* pouvoir.)

† PLENIROSTRES, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux passereaux, dont le bec, *sans crenelures*, est droit, allongé et comprimé. (Du latin *plenus* plein, et *rostrum* bec.)

PLÉNITUDE, s. fém. Abondance excessive. Il n'a d'usage au propre que dans cette phrase : *Plénitude d'humeurs* ou simplement *plénitude.* — Il se dit au figuré et en style de Chancellerie, de la puissance des Souverains : *Par plénitude de puissance.*—En style de l'Ecriture Sainte, *plenitude de grace* ; *la plenitude de la Divinité* ; *la plénitude* (l'accomplissement) *des temps.* (Du latin *plenitudo.*)

PLÉONASME, s. m. Proprement, figure par laquelle on ajoute des mots inutiles pour le sens d'une phrase, mais qui peuvent y mettre de la force ou de la grace. —Dans une acception plus usitée, redondance vicieuse de paroles. (Du grec *pléonasmos* abondance, formé de *pleonazô* j'abonde, qui vient de *pleos* plein.)

† PLÉONASTE, s. m. Espèce de pierre qu'on trouve dans l'île de Ceylan, qui par sa forme primitive, ressemble au *Spinelle*, mais qui en diffère par un accident qui lui est propre. (Du grec *pléonazein* surabonder.) Voyez *Schorl* ou *grenat brun*, *de Delisle.*

† PLÉROSE, s. f. (*Plé-ro-ze*) T. de Médec. Replétion ou rétablissement d'un corps épuisé par les maladies. (Du grec *plérôsis* repletion, plénitude ; fait de *pleroô* je remplis. Racine, *pléos* plein.)

† PLÉROTIQUE, adj. (*Plé-ro-ti-ke*) T. de Médecine. Qui est propre à faire renaître les chairs. Voyez *Plérose.*

† PLÉSION, s. m. (Art militaire) Chez les anciens Grecs, disposition particulière à l'infanterie, qui consistoit en un carré long, tantôt à centre plein, tantôt à centre vide. Les Frondeurs et les Archers en occupoient le dedans, couvert de toutes parts en dehors de soldats pesamment armés. (Du grec *plésion* proche ; parce que les soldats étoient fort près les uns des autres, et formoient des rangs très-serrés.)

† PLÉTEUX, s. m. (Pêche) Instrument pour donner aux haims une courbure convenable.

PLÉTHORE, s. f. (*Ple-to-re*) T. de Médec. Réplétion d'humeurs ou de sang. (Du grec *plêthôra* plénitude, réplétion, fait de *plêthô* je remplis, dérivé de *pléos* plein.)

PLÉTHORIQUE, adj. (*Plé-to-ri-ke*) Replet ; abondant en humeurs. Voyez *Pléthore.*

† PLÈTHRE *ou* PLETHAON, s. masc. Chez les anciens Grecs, mesure de longueur, valant environ seize toises. (Du grec *plèthron*, dont la signification est la même.)

PLEURANT, ANTE, adj. Qui jette des larmes.

PLEURE, s. f. Voyez *Plevre.*

† PLEURES, plur. (Commerce) Laines coupées sur des bêtes mortes.

PLEURER, v. neut. (*Pleu-ré*) Répandre des larmes. —Par extension, *la vigne pleure*, il en dégoutte de l'eau.

Proverb. *Pleurer comme une vache* ou plus communément *comme un veau* ; pleurer excessivement et sur-tout pour une chose qui n'en vaut pas la peine.

PLEURER, v. act. *Pleurer ses péchés*, *pleurer la mort de son pere* ou *pleurer son pere*, *son fils*, *etc.*

PLEURÉSIE, s. f. (*Pleu-ré-zi-e*) Inflammation de la *plevre* qui cause une douleur de côté très-violente accompagnée d'une fièvre aiguë, de crachats sanguinolents, etc. (Du grec *pleuritis*, fait dans la même signification, de *pleura* plèvre.)

† *Fausse pleurésie*, douleur de côté sans fièvre, sans soif, et souvent sans toux, causée par une sérosité âcre engagée dans la plèvre, etc.

† PLEURÉTIQUE, Voyez *Pleuritique.*

PLEUREUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *pleure* facilement et pour peu de chose.

PLEUREUX, EUSE, adj. (*Pleu-reû*, *eû-ze*) Qui *pleure* facilement. — *Il a encore les yeux tout pleureux*, tout rouges d'avoir pleuré, tout moites. —*Avoir l'air pleureux*, *la mine pleureuse*, l'air et la mine d'une personne triste et affligée.

PLEUREUSES, s. f. plur. (*Pleu-reû-ze*) Chez les Romains, femmes qu'on louoit pour *pleurer* aux funérailles.—Larges manchettes de batiste qu'on met sur le revers des manches de l'habit dans les premiers temps d'un grand deuil.

† PLEURITIQUE, s. et adj. (Médec.) Qui a une *pleurésie* : qui est attaqué de *pleurésie.* Quelques-uns disent *pleurétique.*

† PLEUROCYSTHES, s. m. pl. (*Pleu-ro-cis-te*) Oursins dont l'anus est placé de côté. (Du grec *pleuron* côté, et *kusthos* anus.)

† PLEUROHYOÏDIEN, adj. (Anat.) Voyez *Coracohyoïdien.* (Du gr. *pleura* côté, et *huoeidés* l'os hyoïde.)

† Pleuronectes, s. m. pl. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, thoraciques, de la famille des Hétérosomes, qui ayant les yeux placés d'un seul et même côté, nagent toujours sur le côté, et ont les nageoires pectorales distinctes. (Du grec *pleuron* côté, et *nektos* qui nage, fait de *nêchomai* nager.)

† Pleuropneumonie, s. f. (Medec.) Pleurésie dans laquelle il y a inflammation non-seulement de la plèvre, mais encore des poumons. (Du grec *pleura* plèvre, et *pneumón* le poumon.)

† Pleurosthonos, s. m. (Médec.) Maladie spasmodique dans laquelle le corps est courbé d'un seul côté. (De l'adverbe grec *pleurothen* de côte, dérivé de *pleuron* côté, et de *tonos* tension, fait de *téinó* je tends.)

Pleurs, s. m. pl. Larmes. *Bossuet* (Oraison funèbre d'*Anne de Gonzague*) a dit au singulier: *Là commencera ce pleur éternel.*

Pleurs de terre, eaux de pluie qui coulent entre les terres. — Poétiquement, *les pleurs de l'Aurore*, la rosée.

Pleuvoir, v. neut. impersonnel. Il se dit au propre de l'eau qui tombe du ciel, et par similitude des choses qui tombent ou semblent tomber comme l'eau du ciel. (Du latin *pluere*.) — Au fig. neutralement et toujours à la troisième personne, tomber avec abondance: *L'argent y pleut; les coups de mousquet y pleuvoient; les chansons, les vaudevilles pleuvent* ou *il pleut des chansons contre lui.* — On dit aussi *faire pleuvoir* (faire tomber) *des flèches, des pierres sur...*

Plèvre, s. f. Membrane qui garnit intérieurement les côtes et les muscles intercostaux. (Du grec *pleura*, dont la signification est la même.)

† Plexiforme, adj. (Anat.) Qui est en *forme* de plexus. (Du lat. *plexus*, et *forma* forme.)

Plexus, s. m. (*Plek suce*) T. d'Anat. Lacis de plusieurs filets de nerfs les uns avec les autres. (Mot purement latin qui signifie *entrelacement*, fait de *plectere*, lequel vient du grec *plekó* je joins, j'entrelace.)

Pleyon, subst. m. (*Ple-ion*) Paille liée en bottes. — Paille dont on couvre les petites salades en couche et dont on fait les paillassons. — Petit brin d'osier qui sert à *plier* et lier la vigne. *Trév.* dit aussi *plion*.

Pli, s. m. Un ou plusieurs doubles qu'on fait à une étoffe, à du linge, etc. (Du latin *plica*, qui signifie la même chose.) — Marque qui reste à une étoffe pour avoir été pliée. — En t. de Maçonnerie, tout angle rentrant dans la continuité d'un mur. — En Peinture, partie enflée d'une draperie, formée par l'ampleur de l'étoffe. — Figur. 1.° Habitude: *Il a pris son pli*; l'habitude est formée. *Il a pris un bon* ou *un mauvais pli.* — 2.° Tournure: *Donner un bon pli à une affaire.*

Avoir des plis au front, des rides. — Fam. *Cet habit ne fait pas un pli*, est juste à la taille. — Figur. et fam. *Cette affaire ne fera pas un pli*, ne fera point de difficulté, ne souffrira point de contradiction.

Pliable, adject. *Pliant*, flexible, aisé à *plier*.

Pliage, s. m. Action de *plier* ou effet de cette action.

Pliant, ante, adj. (*Pli-an, an-te*) Qui est facile à *plier*. — Au fig. docile: *Il a l'humeur pliante.*

Un siége pliant ou *un pliant*, un siége qui se *plie* en deux et qui n'a ni bras ni dossier.

† Plica, s. f. (Medec.) Voyez *Plique*.

Plie, s. fém. Poisson de mer osseux, holobranche, thoracique, de la famille des Hétérosomes et du genre des Pleuronectes, qui a les yeux à droite, et la queue non échancrée, dont la chair est un aliment agréable et sain.

† Pliement, subst. m. (*Pli-man*) En t. de Relieur, action de *plier* les feuilles pour brocher ou relier un livre.

Plier, v. act. (*Pli-é*) Mettre en un ou en plusieurs *plis* et avec quelque arrangement: *Plier du linge, des étoffes, du papier; plier une lettre.* (Du latin *plicare*, fait du grec *plekéin* joindre, entrelacer, plier.) — Courber, fléchir: *Plier les genoux, les bras. Plier un cheval à droite* ou *à gauche* (Manége), l'accoutumer à tourner sans peine à ces deux mains. — *Plier bagage*, Voyez *Bagage*. On dit dans le même sens, *plier son paquet.* — Fig. et fam. *Plier la toilette*; voler, emporter les hardes de quelqu'un. Il se dit sur-tout d'un valet à l'égard de son maître.

Figur. 1.° *Plier les genoux devant le veau d'or*, faire servilement la cour à un homme riche et puissant. — 2.° *Plier son esprit, son humeur*, l'assujettir selon le besoin, selon les occasions. — 3.° *Se plier à la volonté, à l'humeur, aux caprices de quelqu'un*, y déférer, s'y accommoder.

Plier, v. neut. Devenir courbé: *Roseau, bâton, baguette qui plie. Plier sous le faix*, au propre et au figuré. — Fig. et en termes de Guerre, reculer: *L'infanterie plia.*

Plieur, euse, subst. Celui, celle qui *plie*: *Plieur de draps, plieuse de livres.*

Plinger, v. a. (*Plein-jé*) Donner la première trempe à la mèche lorsqu'on fait de la chandelle.

† Plingeure, s. f. (*Plein-ju-re*) Action de *plinger*. Voyez ce mot.

Plinthe, s. f. (*Plein-te*) Membre d'Architecture qui a la forme d'une petite table carrée. Dans les bases des colonnes on l'appelle *socle*, et *tailloir* dans les chapiteaux. (Du grec *plinthos* brique, parce qu'elle en a la forme.) Quelques-uns font ce mot masculin. — Cordon d'un pont, lorsqu'il est en moulure plate. — Plate-bande qui règne dans les ouvrages de Maçonnerie et de Menuiserie. — Ornement, en forme de petite plate-bande, sur une pièce de canon. Dans ces dernières acceptions, *plinthe* est toujours féminin.

† Plinthe, s. m. (Art militaire) Ordonnance carrée chez les anciens Grecs, dans laquelle une troupe présentoit de toutes parts un front exactement égal, quant au nombre et quant à l'étendue.

Ploir, s. m. (*Pli-oar*) Instrument dont on se sert pour *plier* et pour couper du papier. — Sorte de couteau de bois très-mince, large de quatre à cinq pouces, et long de deux ou

trois pieds, sur lequel on dresse les *plis* des petites étoffes en laine. — Instrument pour donner à l'aiguille du métier à bas, la courbure nécessaire.—Chez les Briquetiers, moule pour faire prendre à la tuile faîtière la forme convenable. — Chez les Ciriers, petite planche de bois sur laquelle on *plie* la bougie filée.

PLIQUE *ou* PLICA, s. fém. T. de Médecine : Maladie très-commune en Pologne, dans laquelle les cheveux sont si mêlés les uns avec les autres qu'on ne peut les démêler; lorsqu'on les coupe il en sort du sang. (Du latin *plica*, employé avec la même acception, et qui signifie proprement *pli*.) — Dans nos anciennes Musiques, sorte de ligature, qui étoit un signe de retardement ou de lenteur.

† PLISSÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Plisser*. — Se dit particulièrement en Botanique, des feuilles, de la corolle, de la membrane qui forme le collet et le volva des champignons.

PLISSER, v. a. (*Pli-sé*) Faire des *plis* à des habits, à du linge. Il se dit des Tailleurs et des Ouvrières en linge.

PLISSER, v. n. *Cette étoffe plisse*, il s'y fait plusieurs *plis*. *Ces rideaux plissent trop*.

SE PLISSER, v. r. *Cette étoffe se plisse bien*.

PLISSON, s. masc. Mets délicat composé de crême et de lait qu'on fait alternativement chauffer et refroidir, jusqu'à ce que le dessus se *plisse*, à l'épaisseur de trois doigts.

PLISSURE, s. f. Manière de *plisser*. — Assemblage de plusieurs *plis*.

† PLISTOBOLINDE, s. m. (Archæol.) Jeu de dés chez les Anciens, où celui qui amenoit le plus de points gagnoit le coup ou la partie. (Du grec *pleiston* beaucoup, et *ballô* je jette. Les Grecs disoient *pleistobalein* jouer à ce jeu, ou suivant M. *Planche*, à celui du toton.)

PLOC, s. m. Composition de poil de vache et de verre pilé qu'on met entre le doublage et le bordage d'un vaisseau, pour le préserver des vers. (Du grec *ploké* tissu.) — Laine de rebut.

PLOMB, subst. m. (*Plon*) Métal d'un blanc bleuâtre, très-mou et le plus pesant après l'or et le platine. Les anciens Chimistes l'appeloient *Saturne*. (Du latin *plumbum*.) — Balles de plomb dont on charge les armes à feu : *Charger un fusil de menu plomb ; cette ville s'est rendue faute de plomb et de poudre*.—Instrument dont les Maçons et les Charpentiers se servent pour élever perpendiculairement leurs ouvrages. — Maladie dont les Vidangeurs sont quelquefois attaqués, et qui consiste dans une suffocation et une défaillance totale, causée par la vapeur maligne des privés.

† *Plomb brûlé* des anciens Chimistes, oxyde gris de plomb des Modernes. — *Plomb corné*, muriate de plomb. — *Plomb spathique*, carbonate de plomb.—*Plomb antimonié de Born*, plomb sulfuré antimonifère. — *Plomb blanc de Bergmann*, plomb carbonaté.—*Plomb jaune*, plomb molybdaté.—*Plomb noir*, plomb phosphaté altéré.— *Plomb rouge de Macquart*, plomb chromaté.—*Plomb arsénical de Proust*, plomb arsénié.

† *Plomb de fabrique* (Commerce), plomb qu'on appliquoit aux étoffes, lorsque les Gardes-jurés en avoient fait la vérification. — *Plomb de visite*, qui attestoit que la visite en avoit été faite dans les foires.—*Plomb de loyauté*, qui, dans la Sayetterie d'Amiens, attestoit la bonne fabrication des étoffes. — *Plomb d'arrêt*, apposé sur les étoffes défectueuses.—*d'aunage*, plomb des Jurés auneurs, pour constater l'aunage qu'ils ont vérifié.

† *Plomb de sonde* (Marine), espèce de pyramide tronquée, cave par le bas, à un ou deux pouces de profondeur, pour y mettre du suif, et percée par le haut pour y placer une estrope, sur laquelle on amarre la ligne de sonde toutes les fois que l'on veut sonder.

† *Les grands plombs* (Horlogerie), machine de l'invention d'un M.r *Blakey*, propre à redresser promptement et facilement les lames des ressorts, les diminuer, les lisser, etc.

Famil. *Avoir du plomb dans la tête*, être froid et sage. — *Avoir besoin d'une calotte de plomb*, être frivole, léger, étourdi. — *Cul de plomb*, homme sédentaire. — Proverb. *Jeter son plomb sur quelque chose*, former un dessein pour y parvenir, y prétendre.

A-PLOMB, adv. Perpendiculairement : *Mettre une muraille à-plomb*, la dresser à-plomb. —Directement : *Le soleil donne à-plomb sur cet endroit*. —On dit substantivement, *prendre l'a-plomb* ou *les à-plombs d'une muraille*, voir avec le plomb si elle est en ligne perpendiculaire. Voy. *Aplomb* sous la lettre *A*.

MINE DE PLOMB *ou* PLOMBAGINE, s. f. Sorte de crayon; substance minérale de la nature du talc. C'est le *carbure de fer* des Minéralogistes modernes.

PLOMBAGINE, s. f. Voyez *Mine de plomb*, article précédent.

† *Plombagine carboneuse de Born*, l'anthracite des Minéralogistes modernes.

PLOMBÉ, s. m. Sorte de composition dont on se sert pour *plomber* de certains livres. —Poisson du genre du Labre.

PLOMBÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Plomber*. — *Teint, visage plombé*, livide et de couleur de *plomb*.

PLOMBÉE, s. f. Composition dont on se sert pour colorer en rouge. — Autrefois, sorte de massue garnie de *plomb*. — En t. de Pêche, *plomb* qu'on met au bout du filet pour le lester et le faire aller au fond de l'eau. — Ligne d'à-plomb.

PLOMBER, v. a. (*Plon-bé*) Vernir la vaisselle de terre avec la mine de *plomb*. —Dans les Douanes, etc. appliquer un petit sceau de *plomb* sur les ballots, etc. —Dans les Manufactures, marquer les étoffes, etc. avec de petits sceaux de *plomb*. A Amiens, on dit *ferrer*, et dans quelqu'autres endroits, *marquer*. — En Maçonnerie, voir avec le *plomb*, si une muraille est droite. — En t. de Relieur, mettre le *plomb* sur la tranche d'un livre. — Chez les Dentistes, remplir de *plomb* en feuilles minces une dent creuse. — Battre des terres rapportées afin qu'elles s'affaissent moins.

PLOMBERIE, s. fém. Art de fondre et de travailler le *plomb*. — Ouvrage de *Plombier*.

PLOMBIER, s. m. (*Plon-bié*) Ouvrier qui travaille en *plomb*, qui en fait des tuyaux, etc.

Plombière, adj. f. *Pierre plombière*, qui ressemble au *plomb* et qui a les mêmes propriétés que la mine de *plomb*.

†Plommer, v. a. (*Plo-me*) En t. de Potier de terre, la même chose que *plomber*, vernir la vaisselle.

Plongé, ée, part. p. et adj. Voyez *Plonger*. — *Chandelle plongée*, qui n'a pas été jetée en moule.

Plongée, s. fém. T. de Fortification : *La plongée du parapet*, la partie du parapet qui va en glacis du côté de la campagne. *Tirer de* ou *par plongée*, de haut en bas.

Plongeon, s. m. (*Plon-jon*) Oiseau aquatique qui *plonge* souvent. C'est un palmipède, de la famille des Uropodes. — Pièce d'artifice qui *plonge* dans l'eau, et en sort encore allumée.

Faire le plongeon, plonger en parlant d'un nageur. — Figur. 1.° Baisser la tête quand on entend tirer. — 2.° S'esquiver par crainte. — 3.° Se relâcher par foiblesse de ce que l'on a dit.

Plonger, v. a. (*Plon-jé*) Enfoncer quelque chose dans l'eau pour l'en retirer : *Plonger un homme dans la mer.* (Suivant *Ménage*, du latin barbare *plumbiare*, employé dans le même sens par les Ecrivains de la basse latinité, et fait de *plumbum* plomb, à cause du plomb avec lequel on sonde la profondeur de l'eau.) — Figur. 1.° Enfoncer : *Plonger un poignard dans le sein* ; ce qui se dit plus fignrément encore pour, causer un grand chagrin par quelque nouvelle fâcheuse. — 2.° *Plonger dans la douleur*, *dans la misère*, *dans un abîme de maux*, *etc.*

Plonger, v. neut. S'enfoncer dans l'eau en sorte qu'elle passe par-dessus la tête. Voyez *Se plonger*. — *Coup d'épée qui va en plongeant ; coup de mousquet*, *de canon tiré en plongeant*, de haut en bas.

se Plonger, v. réc. Entrer dans l'eau, s'y baigner ; à la différence de *Plonger*, v. neut. qui signifie s'y enfoncer entièrement. — Figur. S'abandonner entièrement à... *Se plonger dans la douleur*, *dans la débauche*, *dans les plaisirs*, *etc.*

Plongeur, s. masc. Celui qui a coutume de *plonger* dans la mer pour pêcher les perles ou autre chose, ou pour retirer ce qui est tombé dans l'eau.

Ploquer, v. act. (*Plo-ké*) T. de Marine : Garnir un vaisseau de *plor*. Voyez ce mot.

† *Ploquer les laines* (Draperie), faire le mélange des laines de couleurs différentes. — *Les laines se ploquent* (Bonnetterie), elles se mettent en bourrons.

† Plotte, s. f. Monnoie d'argent de Suède qui a cours pour 16 escalins (1 l. 18 s. 8 den. tournois ou 1 fr. 91 cent.)

Ployer, v. a. et neut. (*Ploa-ié*) Fléchir, courber. Il n'est plus guère d'usage que dans la Poésie et le haut style ; hors de là on dit *plier*.

Pluie, s. f. L'eau qui tombe du ciel. (Du lat. *pluvia*.) — Espèce de droguet brillante d'or et d'argent.

Proverb. et figur. 1.° *Après la pluie le beau temps*, souvent la joie succède à la tristesse. — *Se cacher dans l'eau de peur de la pluie* ; pour éviter un inconvénient, se jeter dans un plus grand.

Plumage, s. m. Toute la *plume* qui est sur le corps d'un oiseau.

Plumail, s. m. (*Plu-maglie*, en mouillant l'*l*) Petit balai de *plumes*.

Plumart, s. masc. Houssoir de *plumes*. Il vieillit. — En t. de Charpentier, pièce de bois scellée de deux côtes dans le mur, au milieu de laquelle est un trou qui reçoit le tourillon d'un moulinet.

Plumasseau, subst. m. (*Plu-ma-só*, s. il.) Tampon de charpie aplati, en forme de *plume*, qu'on met sur les plaies, etc. — Bout de l'aile d'une oie dont le Rôtisseur se sert quelquefois pour souffler doucement les charbons sur lesquels il fait revenir sa viande. — Bout de *plume* dont on se sert pour *emplumer* les clavecins, etc. — *Plumes* que les Maréchaux introduisent par la barbe dans les naseaux des chevaux, pour en faire écouler l'humeur.

† Plumasserie, s. fem. (*Plu-ma-ce-rî-e*) Metier et commerce du *Plumassier*.

Plumassier, s. m. (*Plu-ma-cié*) Marchand, ouvrier qui accommode des *plumes* d'autruche, monte des aigrettes, vend et loue toutes sortes d'ouvrages de *plumes*.

Plume, s. f. Ce qui couvre les oiseaux et sert à les soutenir en l'air. (Du latin *pluma*.) — Plus particulièrement, plumes d'autruche préparées : *Bouquet de plumes*, *brin de plumes*. — Gros tuyau de plume de l'aile des oies dont on se sert pour écrire. — Fig. 1.° Style, manière d'écrire d'un Auteur : *Il a une excellente plume*. — 2.° L'Auteur lui-même : *C'est une des meilleures plumes de France*. — En t. de Botanique, partie fort petite de la graine cachée dans la cavité de ses lobes ; on dit mieux *plumule*.

† *Plume de paon* (Lapidaire), pierre fine de couleur verdâtre, qui paroît pourpre à la lumière. C'est une agate tendre, quoiqu'orientale.

Proverb. et figur. *Passer la plume par le bec*, attraper. — *Il a laissé des plumes* ou *de ses plumes dans cette affaire*, il lui a coûté de l'argent pour s'en tirer. — En parlant du jeu, *il a eu de ses plumes*, il lui a gagné de l'argent. — *Il a perdu la plus belle plume de son aile*, une place honorable, une puissante protection. — *Chien au poil et à la plume*, dressé à chasser, à arrêter toute sorte de gibier. — Fig. et fam. *Homme au poil et à la plume*, également propre aux emplois de l'épée, de la robe et du cabinet. — Fig. *Prendre la plume*, *mettre la main à la plume*, *etc.* écrire, composer quelque ouvrage.

Plumée, s. f. Plein la *plume* d'encre. — En t. de Tailleur de pierres, action de dresser avec la règle et le marteau les bords du parement d'une pierre, pour la dégauchir : *Faire une plumée*.

Plumer, v. act. (*Plu-mé*) Arracher les *plumes* d'un oiseau. — Figur. et fam. *Tirer de l'argent de quelqu'un*, le dépouiller. Il se dit sur-tout du jeu. — Dans la Megisserie, ôter la laine de dessus une peau. — En t. de Pêche,

ôter avec un couteau les feuilles des cannes dont on construit les bourdigues.

Proverbial. *Plumer la poule sans la faire crier*, lever les impôts ou faire des exactions sans exciter des plaintes.

PLUMET, s. m. (*Plu-mè*) *Plume* d'autruche autour d'un chapeau. — Par raillerie, jeune homme qui porte un *plumet*. — On nomme à Paris *plumets*, les porteurs de grain et de charbon.

Plumets de pilote, plumes attachées à un morceau de liége, qu'on laisse voltiger pour voir d'où vient le vent.

PLUMETÉ, adj. Terme de Blason : La même chose que *mouchetté* ou *papillonné*.

PLUMETIS, s. masc. (*Plu-me-ti*) Brouillon d'une écriture.

PLUMETTE, s. f. (*Plu-me-te*) Petite étoffe ordinairement toute de luine.

PLUMEUX, EUSE, adj. Qui tient de la *plume*; qui est fait de *plume*. Trév. — En Botan. garni de poils disposés comme les barbes d'une *plume*.

† PLUMICOLLES, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux rapaces dont la tête et le cou sont garnis de plumes, et qui se nourrissent de la chair des animaux qu'ils attaquent et dévorent aussitôt, tels que les faucons, etc. (Du latin *pluma* plume, et *collum* cou.)

PLUMITIF, s. m. Minute originale écrite à l'Audience, des jugemens qui s'y prononcent, etc. — *Beaumarchais*, dans son jargon néologique, a dit adjectivement (Requête à la Commune de Paris) : *Canaille plumitive* pour vils écrivassiers, auteurs de méchans libelles.

PLUMOTAGE, s. m. Façon que l'on donne à la terre qui sert à raffiner le sucre. On la rafraîchit et on la pétrit.

PLUMOTER, v. n. (*Plu-mo-té*) Faire le *plumotage*.

† PLUMULE, s. f. (Botan.) Partie supérieure de l'embryon, destinée à former la tige. (Du latin *plumula*, dimin. de *pluma*.)

† PLUNTÉRIES, s. f. plur. (Archæol.) Voyez *Plynteries*.

PLURALITÉ, s. f. Plus grand nombre ; plus grande quantité : *La pluralité des suffrages*, etc. — Multiplicité : *La pluralité des mondes*. (Du latin *pluralitas*.)

PLURIEL, (les uns, et c'est le plus grand nombre, prononcent l'*l* dans ce mot, les autres ne l'y prononcent pas) s. m. Nombre qui marque plusieurs. — Il est aussi adjectif : *Un nombre pluriel ; une terminaison plurielle*. (Du latin *pluralis*, sous-entendu *numerus*.)

PLUS, adv. de comparaison (*Plu*, et devant une voyelle *Pluz*) Davantage : *Il est plus grand que vous. N'espérons plus aux promesses de*, etc. Voyez *Davantage*. (Du latin *plus*.)

Plus, de plus, outre cela, encore. — *Au plus, tout au plus*, marque le plus grand excès dans une chose : *Cela ne vous coûtera que vingt écus, au plus, tout au plus*. — *Plus du tout*, adv. Point, nullement. — *Plus ou moins*, à peu près. — *Ni plus ni moins*, tout de même. — On dit encore, *sans plus différer, sans plus de façon*, etc. — *Sans plus*, sans régime, parmi les joueurs, sans revanche : *Il joua deux parties sans plus*. — *Un peu plus*, quelque peu plus. — *Le plus* a la force du superlatif : *Il est le plus savant ; c'est celui de ses frères qu'elle aime le plus*. Dans cet emploi, il doit toujours être précédé de l'article. *Racine* a dit à tort (Bajazet) : *Chargeant de mon débris les reliques plus chères*, pour *les plus chères*. — *De plus en plus*, marque du progrès en bien ou en mal : *Il s'enrichit* ou *s'appauvrit de plus en plus*. — *Il y a du plus ou du moins à cela* ; la chose ne s'est pas passée précisément comme on le dit. — *Plus je vous vois, plus je vous aime*, et non pas, du moins dans la rigueur grammaticale, *et plus je vous aime* ; quoique *Racine* ait dit (les Plaideurs) : *Plus je vous envisage, et moins je reconnois, Monsieur, votre visage*.

LA PLUPART, subst. La plus grande partie, le plus grand nombre. Voyez *Part*.

† PLUSER, v. a. (*Plu-zé*) En t. de Cardeur de laine, éplucher la laine.

PLUSIEURS, adj. pl. Un grand nombre, une grande quantité. (Du latin *plurimi*.)

PLUSIEURS FOIS, adv. Une grande quantité de fois.

PLUS-PÉTITION, s. fém. Terme de Pratique : Demande trop forte.

PLÛT À DIEU QUE, sorte de conjonction.

PLUTON, subst. m. Fausse divinité que les Poètes font roi des Enfers. — Toile de coton, qui se fabrique en Basse-Normandie : *Grand pluton, petit pluton*.

PLUTÔT, PLUTÔT QUE, (*Plu-tô*) adverbe 1.° de temps : *Il est arrivé plutôt que moi*. — 2.° De préférence : *Plutôt mourir que de me déshonorer*. Pascal (4.e Provinc.) a supprimé la prépos. *de* : *Plutôt que dire qu'on pèche*, etc. C'est une expression entièrement surannée.

AU PLUTÔT, adv. Vîte et promptement.

† PLUTUS, s. m. (Mythol.) Dieu des richesses qui étoit mis au nombre des Dieux infernaux; parce que les richesses sortent du sein de la terre, séjour de ces Divinités.

PLUVIAL, s. masc. Sorte de manteau que les Evêques et les Prêtres portoient pour se garantir de la *pluie*, lorsqu'ils alloient à la campagne administrer les sacremens. (Du latin *pluviale*, fait de *pluvia* pluie.) — Aujourd'hui, la chape qu'ils portent dans les processions, etc.

PLUVIALE, adj. f. Qui est de pluie : *Eaux pluviales*.

PLUVIER, subst. m. (*Plu-vié*) Oiseau de la grosseur du pigeon et fort bon à manger : *Pluvier doré*. C'est un échassier de la famille des Térétirostres, qui a le bec pointu et court, et point de pouce. (Du latin *pluvia* pluie ; parce qu'il se prend plus aisément en temps de pluie.)

PLUVIEUX, EUSE, adj. (*Plu-vieû, eû-ze*) Abondant en *pluie*. Il se dit du temps et de la saison : *Temps, jour pluvieux ; saison pluvieuse*. — Qui amène la *pluie* : *Vent pluvieux ; constellation pluvieuse*.

† PLUVIOMÈTRE, s. m. (Physiq.) Instrument pour mesurer la quantité de pluie qui tombe. (Du latin *pluvia* pluie, et du grec *métron*

mesure.) Voyez *Hyétomètre* et *Ombromètre*, qui sont plus usités.

† Pluviométrographe, s. m. (*Plu-vi-o-mé-tro-gra-fe*) Instrument météorologique propre à mesurer la quantité de pluie, et qui en tient compte, même en l'absence de l'observateur. (Du latin *pluvia* pluie, et du grec *métron* mesure, et *graphô* j'écris.)

Plynteries, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de *Minerve*, dont les Praxiergides *lavoient* alors la statue. (Du grec *pluntèria*, fait dans la même signification, de *plunô* je lave.)

Pneumatique, adj. (*Pneu-ma-ti-ke*) T. de Physique : *Machine pneumatique*, avec laquelle on pompe l'air d'un récipient, et qui sert à faire diverses expériences sur les propriétés de l'air. (Du grec *pneuma* air, vent.)

Pneumatocèle, s. f. Fausse hernie du scrotum, causée par un amas d'air qui le gonfle. Voyez *Physocele*. (Du grec *pneuma* vent, et *kélé* tumeur.)

† Pneumato-chimique (appareil), s. masc. (Chimie) Voyez *Hydro-pneumatique*. (Du grec *pneuma* air, et *chémeia* chimie.)

Pneumatologie, s. f. Traité des substances spirituelles ou des esprits. (Du grec *pneuma* esprit, et *logos* discours.)

† Pneumatomaques, s. m. plur. (*Pneu-ma-to-ma-ke*) Hérétiques qui combattoient la divinité du Saint-Esprit. (Du grec *pneuma*, *pneumatos* esprit, et *machomai* je combats.)

Pneumatomphale, s. fém. (*Pneu-ma-ton-fa-le*) Fausse hernie du nombril, causée par un amas d'air. (Du grec *pneuma* air, vent, et *omphalos* nombril.)

Pneumatose, s. f. (*Pneu-ma-to-ze*) Enflure de l'estomac causée par des vents, par des flatuosités. (Du grec *pneuma*, génit. *pneumatos* air, vent.)

† Pneumographie, s. f. (*Pneu-mo-gra-fi-e*) T. d'Anat. Description du poumon. (Du grec *pneumón* poumon, et *graphô* je décris.)

† Pneumologie, s. fém. (Anat.) Traité du poumon, de ses usages, etc. (Du grec *pneumón* poumon, et *logos* discours.)

† Pneumonie, s. f. (Médec.) Maladie du poumon; fluxion de poitrine, etc. (Du grec *pneumón* le poumon.)

Pneumonique, adj. (*Pneu-mo-ni-ke*) Propre aux maladies du *poumon*.

† Pneumopleurite, s. f. (Médec.) Inflammation des poumons et de la plèvre. (Du grec *pneumón* poumon, et *pleuritis* pleurésie. Voy. *Pleuropneumonie*.)

† Pneumotomie, s. f. (Anat.) Dissection du poumon. (Du grec *pneumón* poumon, et *temnô* je coupe, je dissèque.)

† Pnyce, s. f. (Antiq.) Place d'Athènes, située auprès de la citadelle, où se tenoient quelquefois les assemblées du peuple. (Du grec *pnux*, *pnukos*, qui a la même signification.)

† Poa *ou* Patuain, s. m. (Botan.) Plante de la famille des Graminées, dont on connoît plusieurs espèces.

Poallier, s. m. (*Poa-glié*, mouillez les *ll*) T. de Fondeur : Grosse pièce de cuivre dans laquelle porte le tourillon du sommier de la cloche.

† Pobratime, s. m. T. de Relation. Ami, compagnon, espèce de frère d'armes que se choisit un Morlaque. Cette sorte d'association est accompagnée de beaucoup de cérémonies.

Poche, s. f. Sac de toile, d'étoffe, etc. qui fait partie de l'habillement de l'homme et de la femme, et dans lequel on met ce qu'on veut porter sur soi. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *punga*, que *Du Cange* prouve avoir été dans la basse latinité employé avec la même acception, et que *Wachter* dérive du saxon *pack* sac, besace, poche.) — Grand sac de toile où l'on met du blé, de l'avoine. — Faux pli que font les habits mal taillés. — Fente des robes et des jupes, pour donner passage à la main, quand on veut fouiller dans la véritable poche. — Partie creuse de la navette, dans laquelle se place l'espolin ou canon chargé de la trame. On l'appelle aussi *fosse*. — Sac dans lequel les Cloutiers vendent en quelques endroits les broquettes qu'ils fabriquent. La poche en contient 60 liv. pesant. — Dans les Forges, creuset surmonté par une espèce de tour, en forme de cône tronqué. — Sorte de cuiller profonde avec un long manche. — Sac, sinus qui se forme dans un abcès, dans une plaie. — Jabot, en parlant des oiseaux. — Filet à prendre des lapins au furet. — En t. de Pêche, espèce de sac de toile pour prendre du menu poisson. La poche de l'aissaugue est une sorte de manche, dans laquelle le poisson tombe. — Arrondissement que les Maîtres d'écriture font au bout de certaines lettres. — Petit violon que les Maîtres à danser portent dans la poche. On le nomme aussi *Pochette*.

† Poches, pl. Sorte de paniers à l'usage des femmes, en forme de lanternes, dans lesquels on faisoit entrer les poches.

Fig. et fam. *Il n'a pas toujours eu les mains dans ses poches*, il n'a pas toujours été à ne rien faire. On le dit quelquefois en mauvaise part. — Proverb. *Manger son pain dans sa poche*, manger seul. — Prov. et figur. *Acheter chat en poche*, acheter une chose sans l'avoir vue. — *Mettre en poche*; convertir à son usage particulier ce qu'on a reçu pour plusieurs. — Popul. *Jouer de la poche*, débourser, dépenser. (Allusion au petit violon que les Maîtres à danser portent dans leur *poche*, quand ils vont montrer en ville, et que les Luthiers appellent *poche*.)

Poché, ée, part. pass. de *Pocher*, et adj. *Yeux pochés*, meurtris et enflés. — *Œufs pochés*, cuits sans être battus ensemble : *Œufs pochés à l'eau*, *au beurre noir*. — *Ecriture pochée*, où les lettres sont mal formées et pleines de taches d'encre.

Pocher, v. act. (*Po-ché*) Meurtrir avec enflure, en parlant des yeux. (Suivant *Ménage*, du latin *pungere* piquer, percer.) — Faire un arrondissement avec la plume au bout d'une lettre : *Pocher la queue d'un g*. — Charger une écriture de trop d'encre.

Pocheter, v. a. (*Po-che-té*) Serrer pour quelque temps dans sa *poche* certaines choses

bonnes à manger : *Pocheter des olives, des truffes*, etc. *Des truffes pochetées.*

Pochette, s. f. (*Po-che-te*) C'est un diminutif de *poche*, dans le sens de *filet* et de *petit violon.*

Podagre, adj. Qui a la goutte aux pieds, et par extension, en quelque autre partie que ce soit. (Du grec *pous*, genitif *podos* pied, et *agra* prise, capture; *pris par les pieds.* — Plusieurs l'emploient comme s. m. *C'est un podagre.* Il est familier. Les Médecins seuls le disent sérieusement.

Podestat, s. m. (*Po-des-ta*) Officier de Justice et de Police en plusieurs villes d'Italie. (De l'italien *podestà*, fait avec la même signification, de *podestà* ponvoir, puissance.)

Podomètre, s. m. Instrument avec lequel on peut eompter tous les pas que l'on fait, tous les tours de roues d'un carrosse. (Du gr. *pous*, *podos* pied, et *métron* mesure.) V. *Odometre.*

† Podoptères, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux palmipèdes, dont le caractère est d'avoir les quatre doigts réunis dans une seule membrane, et dirigés en avant. (Du grec *podos*, génitif de *pous* pied, et *ptéron* aile ou nageoire; *qui a les pieds en forme de nageoires.*)

† Podure, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes aptères, de la famille des Nematoures, dont la queue est terminée par des poils qui entrent dans une rainure pratiquée sous le ventre, et en sortent à la volonté de l'insecte en se debandant comme un ressort. (Du grec *pous*, *podos* pied, et *oura* queue; *qui a les pieds à la queue.*)

† Pœcile, s. m. (*Pé-ci-le*) T. d'Antiq. Le plus considérable des portiques ou galeries couvertes, qui embellissnient la ville d'Athènes. Les premiers Peintres de la Grèce y avoient à l'envi représenté les actions des grands Capitaines de la République. (Du latin *pœcile*, fait du grec *poikilé*, lequel dérive dans la même signification, de *poikilos* varié, diversifié, bigarré.)

Poêle *ou* Poile, s. m. (*Poa-le*) Sorte de grand fourneau de terre ou de métal dont on se sert pour échauffer un appartement, une chambre, etc. — Chambre où est le poêle : *Toute la famille se tient dans le poêle.* (Du latin *pyrale* poêle, étuve, fait du grec *pur* feu.) — Drap mortuaire. — Sorte de dais. — Voile qu'on étend sur la tête des mariés durant la bénédiction nuptiale. (Dans ces dernières acceptions, du latin *pallium* manteau, voile, etc.)

† Poêle, s. f. (*Poa-le*) Ustensile de cuisine pour frire, pour fricasser. — Ustensile pour faire des confitures. (Du latin *patella* vase à faire cuire les viandes, etc.) — En t. de Pêche, endroit d'un étang vis-à-vis de la bonde, qu'on creuse plus que le reste, pour que le poisson s'y rassemble, quand on vide l'étang pour le pêcher.

Poêlier, s. m. (*Poa-lié*) Artisan qui fait des *poêles.*

Poêlon, s. m. (*Poa-lon*) Petite *poêle.*

Poêlonnée, s. fém. (*Poa-lo-né-e*) Ce que peut contenir un *poêlon*,

Poëme, s. m. (*Po-é-me*; dans la conversation ordinaire on ne le fait que de deux syllabes) Ouvrage en vers d'une certaine etendue. (Du lat. *poema*, fait du grec *poiéma*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement ouvrage. Racine, *poieô* je fais, je compose.)

Poëme épique ou *héroïque*, celui où l'on raconte quelque action d'un héros embellie d'événemens merveilleux.

Poésie, s. f. (*Po-é-zi-e*) Art de faire des ouvrages en vers. (Du grec *poiêsis*, fait de *poiéin* faire, composer.) — Le feu, les images de la poésie : *Il n'y a point de poésie dans ces vers.* — Dans un sens plus resserré, versification : *Poésie nombreuse, harmonieuse, etc.* — Manière d'écrire pleine de figures et de fictions ou chargée d'images, de descriptions poétiques : *Il y a trop de poésie dans ce discours.* — Au plur. Ouvrages en vers, sur-tout en parlant des petites pièces : *Les Poésies de Chaulieu, de Gresset, etc.*

Poésie lyrique, celle des odes et des poëmes faits pour être chantés. — *dramatique*, celle des pièces qu'on représente sur le théâtre. — *burlesque*, qui traite son sujet d'une manière burlesque. — *morale*, celle qui traite des mœurs, etc.

Poète, s. m. (*Po-è-te*) Celui qui s'adonne à la *Poésie*, qui fait des vers. (Du gr. *poiétés*, en latin *poeta.*) — Il s'emploie quelquefois adjectiv. *Il est Poète*, il a du talent pour la poésie. — En parlant des femmes, on dit : *Madame Deshoulières étoit un Poete aimable, etc.* mais on ne diroit pas avec l'article *le Poète*, ni *la Poète*, ni moins encore *la Poétesse Deshoulieres.*

Poète crotté, mauvais *Poete.*

Poètereau, s. m. Terme de mépris : Un fort mauvais *Poete.*

Poétique, s. f. (*Po-é-ti-ke*) Traité de l'art de la *Poésie* : *La Poétique d'Aristote.* (Du grec *poiêtiké*, sous entendu *techné* art.) — Chez les Anciens, partie de la Musique qui traitoit des tons et de l'accent de la Poésie.

Poétique, adj. Qui a l'air et le caractère de la *Poésie.* — Qui la concerne : *L'Art poétique d'Horace, de Boileau.* (Du latin *poeticus*, fait du grec *poiêtikos.*)

† *Caractères poétiques* (Imprimerie), caractères romains plus serrés et plus allongés qu'à l'ordinaire, plus convenables pour les vers.

Poétiquement, adv. (*Po-é-ti-ke-man*) D'une manière *poétique.*

Poétiser, v. n. (*Po-é-ti zé*) Versifier. Il ne se dit que par dénigrement ou dans le style marotique.

Poge, s. masc. T. de Marine du Levant : Le côté droit du vaisseau. — Droit de coutume que l'Evêque de Nantes percevoit autrefois sur les harengs qui passoient le trépas de St. Nazaire, et qui étoit de demi-obole par millier.

Poids, s. m. (*Pod*, et devant une voyelle *podz*; le *d* ne se prononce jamais) Pesanteur; qualité de ce qui est pesant : *Fardeau d'un grand poids.* Le *poids* est proprement la force plus ou moins grande avec laquelle un corps

tend, à raison de sa masse, à se précipiter vers le centre de la terre ; à la différence de la *pesanteur* qui étant inhérente à chaque partie de matière, est la même dans tous les corps. (Du latin *pondus*.) — Figurém. 1.° Importance, considération : *Homme de poids ; raisons d'un grand poids.* — 2.° Pesanteur, charge : *Le poids des affaires.* — Sorte d'instrument propre à peser. — Morceaux de cuivre, de fer ou de plomb dont on se sert pour peser. — Morceaux de métal ou de pierre qu'on attache aux cordes d'une horloge, d'un tourne-broche, pour lui donner du mouvement.

† *Poids matrices*, ceux sur lesquels on vérifie les autres poids. — *étalonnés*, ceux qui sont marqués du poinçon des Officiers chargés de les vérifier. — *détaillans*, les petits poids, tels que les onces, les demi-onces, et à présent, les décagrammes, les grammes, etc.

† *Poids du Roi*, balance publique qui étoit établie dans les principales villes de commerce. Il en subsiste une en beaucoup d'endroits sous le nom de *Poids de ville*. — *Bon poids*, excédent de poids que le vendeur accorde à l'acheteur. — *Clous au poids*, clous plus forts que les broquettes, et qui commencent où celles-ci finissent.

Monnoie de poids, qui a la pesanteur qu'elle doit avoir. — Fig. *Porter tout le poids du jour et de la chaleur*, travailler pendant tout le jour. — *Soutenir le poids des affaires*, en avoir la principale direction. — *Acheter une chose au poids de l'or*, excessivement cher. — *Faire une chose avec poids et mesure*, avec une grande circonspection. — *Examiner une chose au poids du sanctuaire*, selon les règles exactes de la conscience.

POIGNANT, ANTE, adj. (*Poa-gnian, an-te*, mouillez *gn*) Piquant ; qui *point* ; qui fait souffrir : *Douleur poignante.* Il vieillit. (Du latin *pungens*, part. act. de *pungere* piquer.)

POIGNARD, s. m. (*Poa-gnidr*, mouillez *gn*) Sorte d'armes pour frapper de la pointe, et qui est beaucoup plus courte qu'une épée. (Du latin *pugio, pugionis*, fait dans la même signification, ou de *pugnus* poing, parce que cette arme s'empoigne facilement, ou de *pungere* piquer, percer.) — Figur. Douleur extrême : *Il a le poignard dans le sein.* — On dit dans le même style, *aiguiser le poignard de la trahison, etc.*

POIGNARDER, v. a. (*Poa-gniar-dé*) Frapper, tuer avec un *poignard*. — Au figuré, causer une peine très-sensible.

POIGNÉE, s. f. (*Poa-gné-e*) Autant que le *poing*, que la main fermée peut contenir : *Une poignée de blé.* — Ce qu'on peut *empoigner* avec la main : *Une poignée d'herbes.* — Figur. et fam. Petit nombre : *Une poignée de gens.* — Partie d'une chose par où on la prend pour la tenir à la main : *La poignée d'une épée.* — En t. de Mégissier, laine d'une toison, etc. qui s'enlève à la fois et presque tout d'une pièce de dessus la peau.

† POIGNÉES, plur. (Briquetier) Paquets de quatre tuiles arrangées de façon que les crochets sont en dehors, et les faces l'une contre l'autre.

Une poignée de morue, deux morues salées jointes ensemble.

A POIGNÉE, adv. En abondance, en grande quantité.

POIGNET, s. m. (*Poa-gnié*) Endroit par où le bras se joint à la main. (Du latin *pugnus* poing.) — Bord de la manche d'une chemise ; la partie où sont les arrière-points et les pommettes. — Fausses manches qu'on met pour conserver les poignets des chemises.

POIL, s. m. (*Poal*) Petite partie menue, longue, flexible et sèche, qui sort de la peau comme un filet. — Ce qui sort par les pores des animaux à quatre pieds et qui les couvre entièrement. (Du latin *pilus*, dont la signification est la même.) — Barbe. — En parlant de certains animaux et sur-tout des chevaux, couleur : *De quel poil est votre cheval ?* — Maladie des mamelles qui vient d'un lait grumelé. On l'appelle aussi *Trichiasis*. Voyez ce mot.

† POILS, pl. (Botan.) Filamens très-déliés et le plus souvent flexibles, qui naissent de la superficie de diverses parties des végétaux.

Poil follet, sorte de poil qui vient aux jeunes gens avant la barbe. — *Monter un cheval à poil*, sans selle. — En t. de Fauconnerie, *mettre l'oiseau à poil*, le dresser à voler le gibier à poil. — Proverb. *Avoir le poil* ou *du poil à quelqu'un*, avoir quelque avantage sur lui, le gagner au jeu, etc. — Proverb. et fig. *Prendre* ou *reprendre du poil de la bête*, recommencer ce qui a causé le mal : *Vous êtes fatigué pour avoir dansé, il faut reprendre du poil de la bête*, recommencer à danser. (De l'usage où est le peuple en quelques endroits d'appliquer sur la morsure faite par certains animaux, *le poil de la bete* dont on a été blessé.) — *Velours à trois poils, à quatre poils*, dont la trame est de trois ou de quatre fils de soie. — Figur. et fam. *Brave à trois poils* ; homme qui fait profession de bravoure.

† *Poil noir* (Ardoisier), ardoise d'une bonne qualité, ordinairement oblongue, dont la tête est taillée en pointe. — *Poil roux*, ardoise de mauvaise qualité, tachée de points roux qui s'opposent à sa division. — *Poil taché*, ardoise d'une qualité inférieure, défigurée par des taches.

† *Poil de nacre*, sorte de laine soyeuse qui se trouve dans une espèce de moule de mer, du genre des Jambonneaux, et qu'on nomme aussi *laine de pinne-marine* et *soie de mer*. On en fait de très-belles étoffes.

POILETTE, s. fém. (*Poa-lé-te*) Vaisseau de gros fer où l'on met la graisse qui sert à graisser un moulin. — Vase pour recevoir le sang dans la saignée. On dit plus ordinairement *palette*. (De *poêle* dont *poilette* est un diminutif.)

POILIER, s. m. (*Poa-lié*) Grosse pièce de fer qui porte la fusée et la meule d'un moulin.

POILOUX, s. m. (*Poa-lou*) T. de mépris et populaire : Un crasseux, un homme de néant.

POILU, UE, adj. (*Poa-lu*) Garni de *poil*.

POINCILLADE *ou* POINTILLADE, FLEUR DE PARADIS, s. f. Arbrisseau épineux d'Amérique, cultivé en Europe, dont les fleurs en épi sont remarquables par la beauté de leurs couleurs.

Poinçon, s. masc. (*Poin-son*) Instrument dont on se sert pour percer. (Suivant *Nicot*, du latin *pugiunculus*, dimin. de *pugio*, dérivé de *pungere* piquer, percer.) — En t. de Manege, morceau de bois rond, pointu par le bout, qui sert à exciter les chevaux à sauter entre les piliers. — Sorte de ciseau propre aux Graveurs et aux Sculpteurs. — Instrument dont l'Orfèvre se sert pour marquer la vaisselle d'argent. — Morceau d'acier où des lettres, une tête, une figure, etc. sont gravées en relief. — Aiguille de tête, au haut de laquelle il y a quelque pierre enchâssée, et qui sert à la coiffure des femmes. — Pièce de charpente posée verticalement, avec laquelle s'assemblent les arbalétriers ou les contre-vents, etc. — Chez les Eperonniers, morceau de fer obtus, qui sert à rapprocher deux parties éloignées qu'on veut rabattre l'une sur l'autre. — Espèce de mesure, etc. — Sorte de tonneau qui tient à peu près les deux tiers d'un muid. (Dans cette dernière acception, du bas latin *picea*, *piceonis*, augmentatif de *piceus*, *a*, *um*. On a dit *piceum*, sous-entendu *vas* vaisseau enduit de poix; parce que le poinçon étoit primitivement une outre ou une peau de chèvre poissée, préparée et cousue pour y mettre du vin. *Le Duchat.*)

Poindre, v. n. (*Poin-dre*) Commencer à paroître : *Le jour ne fait que poindre; les herbes commencent à poindre*, à percer la terre. (Du latin *pungere* piquer, percer.)

Poindre, v. a. Piquer; offenser. Il est peu usité. (Du latin *pungere.*)

Poing, s. m. (*Puein*; le *g* ne se prononce jamais) La main fermée. (Du latin *pugnus*, fait dans le même sens, du grec *pugmé.*)

Flambeau de poing, flambeau de cire qu'on porte à la main. — *Oiseau de poing*, oiseau de proie qui étant réclamé revient sur le poing du Fauconnier sans leurre. — *Voler de poing en fort*, jeter les oiseaux de poing après le gibier. — *Mener quelqu'un pieds et poings liés*, après lui avoir lié les bras et les pieds. — *Faire le coup de poing*, se battre à coups de poing. — *Il ne vaut pas un coup de poing*, il n'a ni force ni santé.

Point, s. masc. (*Poein*) Piqûre faite dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, etc. — Manière de travailler en tapisserie à l'aiguille : *Gros point, petit point, point carré, etc.* — En parlant de ces ouvrages, on dit absolument que *le point* (le travail) *en est beau, laid, etc.* — On appelle *ouvrages de point*, les ouvrages de fil faits à l'aiguille : *Point de Gênes, point de Venise, etc.* — En Géométrie, 1.° ce qui est considéré comme n'ayant point d'étendue : *Le point mathématique est l'extrémité de la ligne*; 2.° la douzième partie d'une ligne. — En Perspective, il se dit pour marquer les différentes parties, les différens endroits qui ont rapport au plan du tableau. — En Grammaire, petite marque ronde qu'on met à la fin d'une phrase, etc. — En Musique, marque qui placée à la droite d'une note en augmente de moitié la valeur. — Aux jeux de Cartes, 1.° nombre qu'on attribue à chaque carte, selon les différens jeux où l'on joue; 2.° réunion de tous ces points : *Quel est votre point? j'ai écarté mon point.* — Presque à tous les jeux, nombre que l'on marque à chaque coup : *Il me faut encore tant de points pour gagner la partie.* — Petit trou qu'on fait à des étrivières, etc. pour y passer l'ardillon. — Marque ou division du compas des Cordonniers : *Chausser à tant de points, au même point.* Voyez *Chausser.* — Figur. *Faire venir quelqu'un à son point*, l'obliger, l'engager adroitement à faire ce qu'on veut. — Douleur piquante qui se fait sentir en divers endroits du corps et particulièrement au côté. — Endroit fixe et déterminé : *Point de milieu; point d'appui, etc.* — En t. de Marine, chacun des angles d'une voile. On distingue les points des voiles selon qu'ils sont disposés au vent : le *point de lamure* est vers le vent quand la voile est amurée; le *point de l'écoute* est toujours sous le vent du côté où elle est bordée, etc. — Question : *Eclaircir un point de Chronologie.* — Ce qu'il y a de principal dans une affaire : *C'est là le point essentiel, capital, décisif.* — Partie d'un discours oratoire et plus ordinairement d'un sermon, d'une oraison funèbre, etc. — Etat, situation, soit par rapport à la santé, soit eu égard à la fortune : *Ce malade est toujours au même point; ses affaires sont en mauvais point.* — Degré, période dans les choses morales : *Au plus haut point de la gloire, etc.* — Instant, moment, temps précis dans lequel on fait quelque chose : *Sur le point de partir, etc.* (Du latin *punctum*, employé dans toutes ces diverses acceptions.)

† *Point de partage* (Hydraulique), Voyez *Partage.* — *Point de sujétion*, la hauteur déterminée d'où l'eau part, ou la hauteur du lieu où elle doit se rendre. — *Point de vue* (Perspective), 1.° selon quelques uns qui l'appellent aussi *Point principal*, le point où le plan du tableau est coupé par une ligne droite tirée de l'œil perpendiculairement au plan. — 2.° Suivant d'autres qui le nomment encore *Point de division*, le point où l'œil est actuellement placé et où tous les rayons se termiuent. — *Point accidentel* (Perspective), point de la ligne horizontale où se rencontrent les projections de deux lignes qui sont parallèles l'une à l'autre dans l'objet qu'on veut mettre en perspective, et qui ne sont pas perpendiculaires au tableau. Le point *accidentel* est opposé au point *principal.* Voyez *Point de vue* dans sa première acception. — *Point objectif* (Perspect.), point sur le plan géométral, dont on demande la représentation sur le plan du tableau. — *Point de concours* (Catoptrique et Dioptrique), celui où les rayons convergens se rencontrent : on dit plus ordinairement *foyer.* — *Point d'incidence* (Optique), point sur la surface d'un miroir, etc. où tombe un rayon. — *Point de dispersion* (Optiq.), Voyez *Foyer virtuel* ou *imaginaire*, au mot *Foyer.* — *Point rayonnant* ou *radieux* (Optiq.), celui qui envoie, ou duquel partent les rayons. — *Point de réfraction*, celui où un rayon se rompt sur

la surface d'un verre, etc. — *Point de réflexion*, celui d'où un rayon est réfléchi.

† *Point simple d'une courbe* (Géométrie), point tel que, quelque direction qu'on donne à l'ordonnée, elle n'aura jamais en ce point qu'une seule valeur, à moins qu'elle ne soit tangente. — *Point singulier*, point où l'ordonnée étant supposée tangente, peut avoir plus de deux valeurs : tels sont les points d'inflexion, de serpentement, de rebroussement, etc. — *Point double*, *triple*, *quadruple*, et en général *point multiple*, point commun où deux, trois, quatre, et en général plusieurs branches d'une courbe se coupent.

† *Point lumineux* (Physiq.), petit point de lumière qu'on aperçoit soit à la pointe d'un conducteur électrisé par un globe de soufre ou de toute autre matière résineuse, à la pointe, dis-je, la plus éloignée du globe; soit à l'extrémité d'une pointe que l'on présente à une distance convenable d'un corps électrisé par un globe, un plateau ou un tube de verre.

† *Point d'orgue* ou *de repos* (Musique), 1.° marque d'une suspension générale de la mesure, pendant laquelle la partie chantante se livre à ses caprices. — 2.° Silence général exigé par l'Auteur, ou laissé à la disposition des Concertans.

† *Points carrés* (Imprim.), points fondus sur le corps d'un quadratin qu'on emploie dans les ouvrages à filets. — *Points typographiques*, division des corps des caractères par degrés égaux et déterminés, inventée par *Fournier* le jeune.

Point d'honneur, chose particulière qui regarde l'honneur. — *Point du jour*, commencement du jour. — *Point long* (Dessin), la trace successive de points allongés, avec lesquels on marque les sillons des terres labourées, etc. — *Point vélique* (Marine), celui où une ligne perpendiculaire élevée au centre de gravité de la surface de flottaison d'un vaisseau, rencontre la direction de l'impulsion de l'eau sur la proue dans la route directe. (Du latin *velum* voile; parce que c'est par ce point que doit passer la direction de l'impulsion du vent sur les voiles, pour que le navire n'incline ni vers l'avant ni vers l'arrière.) — *Ces lunettes sont à mon point*, sont propres pour ma vue.

† *Faire le point* (Marine), déterminer le point de la surface du globe où l'on se trouve après avoir fait une route.

De point en point, adv. Exactement. — *A point nommé*, adv. Précisément, justement et à temps. — *De tout point*, adv. Entièrement et comme il faut : *Equiper un homme de tout point*, de tout ce qui lui est nécessaire; fig. *l'accommoder de tout point*, le traiter extrêmement mal. — Proverb. *Faute d'un point, Martin perdit son âne;* le succès dans les affaires tient souvent aux plus petites circonstances, etc. (Suivant *Cardin*, cité par l'Auteur des *Matinées Sénonoises*, d'un nommé *Martin*, abbé d'une maison appelée *Asello*, sur la porte de laquelle il fit inscrire ce vers :

Porta patens esto. Nulli claudatur honesto.

L'ouvrier ignorant ayant mis le point après *nulli*, ce qui donnait au vers un sens entièrement opposé; le Pape priva *Martin* de son abbaye. Le successeur de celui-ci fit reformer la ponctuation du vers auquel on ajouta le suivant :

Pro solo puncto caruit Martinus Asello.

Et comme *Asellus* en latin signifie âne, on a traduit ce vers par : *Faute d'un point Martin perdit son âne.*) Cette origine qui a paru à quelques Critiques beaucoup trop recherchée, et qui pourroit bien n'être dans le fond qu'un conte fait à plaisir, est cependant assez plaisante pour qu'on ait dû au moins la rapporter.

Au dernier point, adv. Extrêmement, excessivement : *Il est malheureux au dernier point.* — *A son point et aisement*; Voyez *Aisement.*

Point, adverbe de négation, qui signifie *pas*, *nullement*. *Point du tout* signifie la même chose. Voyez *Pas.* (Du latin *punctum* point; *nequidem punctum*, pas même un point.)

Pointage, subst. m. (*Poein-ta-je*) T. de Marine : Désignation que fait un pilote sur une carte, du lieu où se trouve le vaisseau. — Dans les draps, défaut qui provient de la tonte.

† Pointal, s. m. En t. de Charpentier, toute pièce de bois posée debout, pour étayer une poutre, etc. — Dans une acception plus particulière, pièce de bois posée à-plomb sur des verreins pour relever quelque ferme de charpente ou une travée de plancher. (De l'italien *puntale*, employé dans le même sens, et qui signifie proprement un poinçon.)

Pointe, s. f. (*Poein-te*) Bout piquant et aigu : *La pointe d'une aiguille.* (Du latin *punctio*, fait de *pungere* piquer.) — Extrémité des choses qui vont en diminuant : *La pointe d'un clocher.* — En parlant du vin ou d'une sauce, saveur piquante et agréable. — Petit clou sans tête ou avec une fort petite tête. — Instrument pour graver à l'eau-forte. — Dans l'Imprimerie, instrument armé d'une pointe en fer, dont le Compositeur, lorsqu'il corrige, se sert pour élever au-dessus de la forme la ligne où il y a quelque changement à faire. — Marteau d'Ardoisier moins fort et moins pesant que le pic. — Bout de cierge, qu'on place au haut d'une souche. — Dans le Blason, la partie inférieure de l'écu, qui se termine ordinairement en pointe. — Portion d'étoffe coupée en triangle, qui entre dans la composition d'un bonnet, d'un étui, etc. — Partie d'une chemise, d'une robe, taillée en pointe par un bout, et qui donne de l'ampleur au bas. — Au figuré, 1.° Pensée qui surprend par quelque subtilité d'imagination ou quelque jeu de mots. — 2.° Dessein, entreprise : *Suivre*, *poursuivre sa pointe.*

† Pointes, pl. (Couvreur) Tuiles hâchées, dont on a retranché plus du tiers dans leur longueur. — *Pointes électriques* (Physique), extrémités pointues des corps électrisables par communication. *Pouvoir des pointes*, Voyez au mot *Pouvoir.*

Figur. *La pointe de l'esprit;* ce qu'il y a de

plus pénétrant dans l'esprit. — *Pointe d'épigramme*; la pensée fine ou brillante qui la termine.

Emporter une chose à la pointe de l'épée, avec beaucoup d'efforts. — *Faire des querelles, disputer, raisonner, etc. sur la pointe d'une aiguille*, sur des riens. — *Faire une pointe* (Manége), se dit d'un cheval lorsqu'en maniant sur les voltes, au lieu de suivre régulièrement le rond, il sort un peu de son terrain, et fait une espèce d'angle ou de *pointe* à sa piste circulaire.

En pointe, adv. En forme de pointe : *La pyramide finit en pointe.* — Famil. *Etre en pointe de vin*, avoir de la gaîté pour avoir bu un peu plus qu'à l'ordinaire.

† Pointé, ée, part. p. et adj. Voy. *Pointer.* — *Ecu pointé* (Blason), écu marqué de pointures ou piqûres, comme les pointes qui servent de masse à la rose, tandis qu'elle est en bouton. — *Ecu pointé fascé*, chargé de plusieurs pointes en fasce, qui sont en nombre égal, et d'émaux différens. — En t. de Musique, Voyez *Piqué.*

† Pointeau, s. m. (*Poein-tô*, s. d.) Poinçon d'acier trempé, dont les Horlogers se servent pour marquer des pièces de cuivre, etc. y faire des trous, etc.

Pointement, s. m. (*Poein-te-man*) T. de Guerre : Action de *pointer* le canon.

Pointer, v. a. (*Poein-té*) Porter des coups de la *pointe* de l'épée. — Diriger vers un point : *Pointer le canon, une lunette.* — *Pointer la carte* (Marine), mettre le *point* de section de latitude et de longitude sur une carte réduite, pour voir dans quel lieu du monde on se trouve. — Dans la coupe des pierres, prendre sur l'épure le développement des panneaux, et les rapporter sur les blocs de pierre, avec le compas, etc. — Dans les Fabriques, arrêter les plis d'une pièce d'étoffe par quelques points sur les lisières. — En t. d'Imprimerie, placer sur le tympan une feuille en retiration, en faisant entrer les ardillons des pointures aux mêmes trous formés en imprimant le papier blanc. — En t. de Teneur de livres, vérifier dans les articles de chaque compte du grand-livre s'il n'y a eu ni omission ni fausse position; opération dans laquelle on marque d'un *point* chaque article vérifié.

Pointer, v. n. Faire à petits *points*, en parlant des miniatures. — En parlant des oiseaux de Fauconnerie, aller d'un vol rapide, soit en s'élevant, soit en s'abaissant. — En Musique, rendre alternativement longues et brèves une suite de notes égales, telles que des croches.

Pointeur, s. masc. (*Poein-teur*) Officier d'artillerie qui *pointe* le canon. — Chanoine, etc. qui pique sur une feuille ceux qui sont présens au chœur.

† Pointicelle, s. f. (*Poein ti-cè-le*) Dans les Fabriques de soierie, petite broche qui traverse l'espolin et le retient dans la poche de la navette.

Pointillade, s. f. (*Poein-ti-glia-de*) Arbrisseau étranger qui se cultive en Europe. Voyez *Poincillade.*

Pointillage, s. masc. (*Poein-ti-glia-je*) Petits *points* qu'on fait dans les ouvrages de miniature.

Pointille, s. f. (Mouillez les *ll*) Vaine subtilité. *Trév.*

Pointiller, v. neut. (*Poein-ti-glié*) Faire des *points* avec la plume, le burin, le pinceau, le crayon. — Au fig. contester sur les moindres choses.

Pointiller, v. a. Piquer; dire des choses désobligeantes. Il s'emploie sur-tout au réeipr. *Ils se pointillent l'un l'autre à tout propos.*

Pointillerie, s. fém. (*Poein-ti-glie-rî-e*) Picoterie; contestation sur des bagatelles.

Pointilleux, euse, adj. (*Poein-ti-glieû*) Qui aime à *pointiller*, à contester, à contrarier.

Pointu, ue, adj. (*Poein-tu*) Qui a une *pointe* aiguë.

Fig. et famil. *Avoir l'esprit pointu*, chercher à subtiliser sur tout.

Pointus, s. m. pl. Les quatre petits morceaux d'étoffe que les Chapeliers couchent sur les capades.

Pointure, s. f. (*Poein-tu-re*) En t. d'Imprimerie, petite lame de fer qui a une *pointe* à l'une de ses extrémités, destinée à percer la feuille de papier qu'on imprime, et à assurer la justesse du régistre lors de la retiration. — En termes de Marine, raccourcissement de la voile pour prendre peu de vent.

Poire, s. fém. (*Poa-re*) Sorte de fruit à pepin dont il y a plusieurs espèces. (Du latin *pirum.*) — Petite bouteille de cuir bouilli où l'on met de la poudre à tirer. — Vaisseau de cuivre, en forme de *poire*, où se fait le vernis d'Imprimerie. — En t. de Balancier, masse ou contre-poids. — Sorte d'ornement que le Coutelier fait quelquefois au bas de la branche d'un instrument. — Morceau de bois, etc. taillé en forme de *poire*, que le Passementier recouvre de soie, etc. pour en faire un gland.

Poire d'angoisse, Voyez *Angoisse.* — *Poires serrées*; en t. d'Eperonnier, sorte d'embouchure.

Prov. et fig. 1.° *Garder une poire pour la soif*; ménager, réserver quelque chose pour les besoins à venir. — 2.° *Entre la poire et le fromage*; sur la fin du repas.

Poiré, s. masc. (*Poa-ré*) Sorte de boisson faite avec du jus de *poires.*

Poireau *ou* Porreau, s. masc. (*Pna-rô*, *r* douce; *pô-rô*, *r* forte, s. d.) Espèce de verrue qui vient aux chevaux. — Petite tumeur qui vient sur la peau de l'homme. — Sorte d'herbe potagère, à racine bulbeuse, à fleur liliacée, d'un grand usage dans les alimens.

Poirée, s. f. (*Poa-ré-e*) Sorte de plante potagère à larges feuilles et à côtes larges et épaisses, qu'en quelques endroits on appelle aussi *Bette* ou *Blette.* Ce dernier est le plus mauvais. Voyez *Bette.*

Poirée rouge, Voyez *Betterave.*

Poirier, s. m. (*Poa-rié*) Arbre cultivé dans toute l'Europe, à fleur rosacée, à cinq pétales, dont le fruit à pepin, oblong et ombiliqué, se nomme *poire.* On en tire une liqueur spiritueuse, une espèce de vin, qu'on appelle

poiré. La culture a beaucoup multiplié les variétés de cet arbre. (Du latin *pirus*.)

† Poirier des Indes, Voyez *Guayavier*. — *Poirier piquant*, espèce d'opuntia qu'on emploie à la Guyane pour des haies vives. — *Poirier sauvage de Cayenne*, *Bois de savanne*, *Coumier de la Guyane*, espèce de figuier qui rend un suc d'un jaune laiteux, et dont le fruit imite la forme d'une poire.

Pois, s. m. (*Poa*) *Pois chiche*, *Pois bêne*, *Garvance*, plante annuelle, à fleur papilionacée, dont la semence sert d'aliment. — Les espèces du pois sont très-nombreuses : celles qu'on cultive de préférence sont le *Pois des jardins* ou le *petit Pois*; le *Pois Michaux*, le plus hâtif, ainsi nommé du premier cultivateur qui a obtenu cette espèce; le *Pois lorrain*; le *Pois suisse*; le *Pois carré*, *blanc*, *cul-noir*, *sans parchemin*, etc. (Du latin *pisum*, pris dans la même signification, du grec *pison*, lequel vient du verbe *ptissein* écraser; parce qu'on écrase les pois pour en faire de la purée.)

† *Pois d'Angola* ou *de Congo*, *Ambrivade*, *Pois de sept ans*, *Cytise à fruit blanc des Indes Orientales*, arbrisseau d'Afrique, transplanté et cultivé dans les Antilles, à fleur légumineuse, jaune, en épi. Les semences blanches contenues dans le légume du pois d'Angola, fournissent un aliment sain et nourrissant. L'arbrisseau ne subsiste que six à sept ans. — *Pois bourcoussou*, plante grimpante et légumineuse, très-commune à Saint-Domingue, et dont on mange le fruit. — *Pois breton*, Voyez *Gesse*. — *Pois de merveille* ou *Corinde*, plante originaire des Indes, annuelle, cultivée dans nos jardins, à fleur anomale. — *Pois de pigeon*, Voyez *Ers*. — *Pois quenique*, Voy. *Bonduc*. — *Pois-sabre*, Voy. *Dolic*. — *Pois-sabre des Créoles*, V. *Eperu*. — *Pois à savon*, plante grimpante et légumineuse de St.-Domingue. — *Pois sucré de la Guyane*, arbre de l'Amérique méridionale qui porte des gousses dont la pulpe est succulente, et d'un goût de sucre musqué. — *Pois de terre*, Voyez *Pistache de terre*.

† *Arbre aux pois*, arbre de Sibérie dont les feuilles peuvent fournir une couleur bleue.

Prov. *Avaleur de pois gris*, Voy. *Avaleur*. — *Aller et venir comme pois en pot*, être sans cesse en mouvement. — *Donner un pois pour avoir une fève*, donner peu pour avoir beaucoup. — *Manger des pois chauds*, être embarrassé, ne savoir que répondre, etc.

Poison, s. m. (*Poa-zon*) Tout ce qui empoisonne et peut donner la mort; venin : avec cette différence que *poison* se dit des plantes ou des préparations dont l'usage est dangereux pour la vie; et *venin*, du suc de ces plantes ou de la qualité de ces préparations. Pour les animaux venimeux, on dit *venin* et non pas *poison*. (Du latin *potio*, *potionis* potion, breuvage médicinal. Le mot *poison* a été souvent, dans nos vieux Auteurs françois, pris dans ce sens de *potion*, et en bonne part. *Ménage*.) — Figurém. Maximes pernicieuses, dogmes, exemples dangereux, etc.

Poissard, arde, adj. (*Poa-sâr*, *ar-de*) *Le genre poissard*, celui dans lequel on imite les mœurs et le langage du bas peuple de Paris.

Poissarde, s. f. T. de mépris : Femme de la halle, vendeuse de *poisson*.

Poisse, s. f. (*Poa-ce*) Fascine ou petit fagot enduit de *poix*.

Poisser, v. a. (*Poa-cé*) Enduire de *poix*. — Salir avec quelque chose de gluant.

Poisson, s. m. (*Poa-son*) Animal qui naît et qui vit dans l'eau, qui a des écailles, des nageoires, etc. *Poisson de mer*; *poisson d'eau douce*. (Du latin *piscis*.)

† *Poisson-scie*, poisson cartilagineux, trématopné, de la famille des Plagiostomes et du genre des Squales, remarquable par un long museau plat, denté des deux côtés. — *Poisson volant*, genre de poissons osseux, holobranches, abdominaux, de la famille des Lépidopomes, dont les nageoires ventrales très-allongées, atteignent la nageoire de la queue, et lui forment comme des ailes. On les nomme aussi *Exocets*. Voyez plus bas *Poisson volant*, constellation.

† *Poisson vert* (Commerce), qui vient d'être salé. — *Poisson mariné*, poisson frais, assaisonné et frit. — *Poissons secs*, salés et séchés au soleil. — *Poissons royaux*, nom qu'on donnoit aux dauphins, aux esturgeons, aux saumons et aux truites, parce qu'ils appartenoient au roi, lorsqu'ils se trouvoient échoués sur le rivage. — *Poissons à lard*, les baleines, les marsouins, les souffleurs, etc. qui sont regardés comme épaves lorsqu'ils sont échoués.

† *Poisson austral* (Astron.), constellation méridionale, appelée aussi *Poisson solitaire*, et en arabe, *Alhaut*. Elle renferme dans le catalogue britannique 14 étoiles, dont la plus belle, qui est de la 1re grandeur, est nommée *Bouche du poisson*, et en arabe, *Fomahand*, *Fomahaut*, etc. — *Poisson volant*, petite constellation méridionale inconnue aux Anciens, et qui n'est pas visible dans nos climats.

Proverb. et fig. *Les gros poissons mangent les petits*; les plus puissans oppriment les foibles. — *Donner à quelqu'un un poisson d'Avril*, Voyez *Avril*.

Poissons, au plur. L'un des douze signes du Zodiaque, composé de 113 étoiles dans le catalogue de *Flamsteed*.

Poisson, s. m. Mesure pour les liquides, qui contient la moitié d'un demi-setier.

Poissonnaille, s. f. (*Poa-so-nâ-glie*) Petit *poisson*. Il est familier.

Poissonnerie, s. f. (*Poa-so-ne-rî-e*) Lieu où l'on vend le *poisson*.

Poissonneux, euse, adject. (*Poa-so-neû*, *eû-ze*) Qui abonde en *poissons*.

Poissonnier, ière, subst. (*Poa-so-nié*, *ié-re*) Celui, celle qui vend le *poisson*. — On nomme aussi *poissonaiere*, un vaisseau où l'on fait cuire du *poisson*.

Poitrail, s. m. (*Poa-traglie*, mouillez l'*l* finale) Partie du cheval comprise entre les deux épaules, au-dessous de l'encolure. (Du lat. *pectorale*, fait de *pectus* poitrine.) — Partie du harnois qui se met sur le poitrail du cheval. — En termes d'Architecture, grosse pièce de

bois portée sur des colonnes, des pilastres ou de gros murs.

Poitrinaire, adj. (*Poa-tri-nè-re*) Qui a la *poitrine* attaquée. — On dit aussi substantivement, *C'est un, une poitrinaire.*

Poitrinal, adj. (*Poa-tri-nal*) Qui s'attache sur la *poitrine.*

Poitrine, subst. f. (*Poa-tri-ne*) Partie de l'animal qui contient les poumons et le cœur. (Du latin *pectus, pectoris.*) — Il se dit des parties que contient la poitrine, et sur-tout des poumons : *Etre malade de la poitrine.* — Voix : *Cet Orateur n'a point de poitrine ; il a une bonne poitrine.*

Poitrinière, s. f. (*Poa-tri-nière*) Traverse qui passe d'un montant à l'autre à l'endroit où est la *poitrine* d'un Ouvrier rubanier.

Poivrade, s. f. (*Poa-vra-de*) Sauce faite avec du *poivre*, du sel et du vinaigre : *Faire une poivrade à un levreau. — Manger des artichauts à la poivrade*, les manger tout crus avec du *poivre* et du sel.

Poivre, s. m. (*Poa-vre*) Fruit aromatique des Indes ; sorte d'épicerie. Voyez *Poivrier.* (Du latin *piper*, fait dans la même signification, du grec *pépéri.*)

† *Poivre de Guinée*, plante originaire des deux Indes, annuelle, et connue dans l'Epicerie sous les noms de *Poivre d'Inde, Poivre du Brésil, Piment de Guinée, Corail de jardin, Poivre d'Espagne, de Portugal* ou *de Poivre en gousse.* — *Poivre d'eau*, Voyez *Persicaire âcre.* — *Poivre d'Ethiopie, Grain de Zalim, Bois d'écorce, Canang aromatique*, arbre du genre des Canangs, qui croît au Pérou, et dont les fruits piquans et aromatiques sont employés par les Nègres en guise d'épices.

Poivré, ée, part. pass. de *Poivrer*, et adj. Où l'on a mis du *poivre.* — Popul. Attaqué d'une maladie vénérienne. — On dit dans le même style d'une chose qui a été vendue fort cher, qu'*elle a été bien poivrée.*

Poivrer, v. a. (*Poa-vré*) Mettre du *poivre* dans quelque chose. — En t. de Fauconnerie, laver l'oiseau avec de l'eau et du *poivre* quand il est couvert de vermine, ou pour l'assurer lorsqu'il est farouche. — Fig. et popul. Communiquer une maladie vénérienne.

† Poivrette, s. fém. (*Poa-vre-te*) Voyez *Nielle des champs.*

Poivrier, s. m. (*Poa-vrié*) Plante sarmenteuse et grimpante des Indes Orientales, dont les fruits disposés en grappes et desséchés, donnent le *poivre* noir en grains. — Voyez *Cassis.* — Petit vase, petite boîte où l'on met le *poivre.*

Poivrier du Japon, Voyez *Fagarier.* — *du Pérou*, Voyez *Molle.*

Poivrière, s. masc. (*Poa-vrié-re*) Boîte à compartimens où l'on met du *poivre*, de la muscade, etc.

Poix, s. f. (*Pod*) Matière gluante et noire, faite de résine brûlée et mêlée avec la suie du bois, d'où la résine est tirée, c. à d. du pin ou du sapin. (Du lat. *pix, picis*, fait dans la même signification, du grec *pissa.*)

Poix résine, gomme jaunâtre qui sort des arbres résineux après qu'on les a incisés. — *Poix de Bourgogne*, poix d'un blanc jaunâtre qui s'emploie sur-tout dans les emplâtres. — *Poix minérale de Bergmann*, bitume glutineux.

Polacre *ou* Polaque, s. f. Bâtiment de la Méditerranée qui va à voiles et à rames.

Polacre *ou* Polaque, s. m. Cavalier *polonois.*

Polaire, adj. (*Po-lè-re*) Qui est auprès des *pôles*, qui appartient aux *pôles* du monde.

† *Cercles polaires*, deux petits cercles de la sphère parallèles à l'équateur, éloignés de 23 degrés 28 min. de chaque *pôle.* — *Cadrans polaires*, dont les plans sont parallèles à quelque grand cercle qui passe par les *pôles* ou à quelqu'un des cercles horaires, en sorte que le *pôle* est dans le plan du cadran. — *Etoile polaire*, la dernière de la queue de la petite Ourse.

† Polarité, s. f. (Physiq.) Propriété qu'a l'aimant ou une aiguille aimantée de se diriger vers les *pôles* du monde. Mot nouveau.

Polastre, s. m. Terme de Plombier : *Poêle* de cuivre dans laquelle on met la braise pour souder des tuyaux.

† Polatouche, s. m. (Hist. nat.) Mammifère rongeur, du genre des Ecureuils, dont le polatouche forme un sous-genre, remarquable par des membranes velues, étendues de chaque côté entre les pattes, et servant comme de parachute, lorsque l'animal se précipite du haut des arbres.

Pôle, s. m. L'une des deux extrémités de l'axe immobile, sur lequel tourne un corps sphérique. — Dans une acception plus particulière et plus usitée, extrémité de l'axe sur lequel, suivant le système de *Ptolomée*, le globe entier du monde tourne en 24 heures : *Le pôle arctique*, du côté du Nord ; *le pôle antarctique*, du côté du Sud. (Du latin *polus*, fait du grec *polos*, lequel dérive de *poléin* tourner.) — Poétiquement, *de l'un à l'autre pôle*, par tout le monde. — En Géom. suivant quelques Auteurs, le point fixe d'où partent les ordonnées d'une courbe.

Pôles de l'aimant, deux points qui dans l'aimant correspondent aux *pôles* du monde, et dont l'un regarde le Nord et l'autre le Sud. C'est par ces points que l'aimant attire et repousse le fer.

Polémarque, s. m. (*Po-lé-mar-ke*) Chez les anciens Grecs, magistrat d'Athènes qui étoit le troisième des neuf Archontes. Son département étoit le militaire, sur-tout pendant la guerre : dans les guerres importantes on lui donnoit aussi le titre d'*Archistratège* ou *Généralissime.* (Du grec *Polémarchos*, formé de *polémos* guerre, et *archos* chef, qui vient d'*archè* commandement.) Dans la suite, le Polémarque devint un magistrat purement civil. — Chez les Etoliens, celui qui avoit la garde des portes de la ville.

Polémique, adj. (*Po-lé-mi-ke*) Il se dit des disputes par écrit, soit en matière de Religion, soit en Littérature : *Ecrit, style polémique.* (Du gr. *polémikos* belliqueux, dérivé de *polémos* guerre.)

Polémonium, s. m. Sorte de plante toujours

verte, qui dans la méthode naturelle de *Jussieu*, a donné son nom à la famille des *Polémoniacées* ou *Polémoines*.

Polémoscope, s. masc. (Optique) Sorte de lunette à deux réflexions et deux réfractions, inventée par *Hevélius*, au moyen de laquelle l'observateur peut voir les objets situés derrière lui ou de côté. On en fait un fréquent usage à la guerre. (Du grec *polémos* guerre, et *skopéô* je considère, j'observe.)

† Polenta, s. f. pris littéralement de l'ital. Bouillie de farine de châtaignes, etc.

† Polètes, s. m. pl. (Hist. anc.) Magistrats d'Athènes au nombre de dix, chargés de l'administration de la portion de revenu qui provenoit de la *vente* des biens confisqués, etc. (Du grec *polêtai*, fait dans la même signification de *pôlein* vendre.)

Poli, ie, part. pass. de *Polir*, et adj. Qui a la superficie unie et luisante. — Figur. 1.° Doux, civil, honnête, etc. *Homme extrêmement poli.* Voyez *Honnête.* —2.° *Discours poli*, exact, châtié. (Du latin *politus*, part. pass. de *polire.* Voy. *Polir.*)

Poli, s. m. Lustre, éclat des choses qui ont été *polies* : *Donner le poli a des armes.*

Police, s. f. Ordre établi dans une ville pour tout ce qui regarde la sûreté et la commodité des habitans. (Du grec *politéia*, fait dans le même sens de *polis* ville.) —Juridiction établie pour la Police.—Ordre établi dans une assemblée quelconque. — Contrat d'un Négociant pour garantir des marchandises : *Police d'assurance.* On dit aussi en t. de Commerce, *Police de chargement*, pour *connoissement.* —En t. d'Imprimerie, état qui règle le nombre de chaque caractère dont une fonte est composée.

Policé, ée, part. pass. de *Policer*, et adj. Bien réglé, où il y a une bonne *Police.*

Policer, v. a. (*Po-li-cé*) Mettre, établir la *Police* dans un pays.

Polichinelle *ou* Polichinel, s. m. Acteur de farce, bossu par devant et par derrière, qui du théâtre italien a passé à celui des marionnettes. — Fig. et fam. Méchant et ridicule bouffon de société.

† Poliées, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes qu'on célébroit à Thèbes, en l'honneur d'Apollon surnommé *Polios*, c. à d. *le gris*; parce que, par un usage contraire à celui de toute la Grèce, ce Dieu étoit représenté dans cette ville avec des cheveux gris.

† Polières, s. f. pl. (Sellier) Courroies qui joignent la fauchère au bât. Voy. *Fauchère.*

Poliment, av. (*Po-li-man*) D'une manière *polir.*

Poliment, s. m. Action de *polir.* —Lustre, éclat qu'on donne aux pierres précieuses, ou que celles-ci ont d'elles-mêmes.

Polion, s. m. Voy. *Polium.*

† Poliorcète, s. m. (Hist. anc.) Surnom donné à *Démétrius* fils d'*Antigone*, à cause de son habileté dans l'art des sièges. (Du grec *poliorkéô* j'assiége une ville, formé de *polis* ville, et *herkos* retranchement; *preneur de villes.*)

Polir, v. a. Rendre clair et luisant à force de frotter, de limer, etc. —Fig. 1.° Cultiver, orner l'esprit; adoucir les mœurs, etc. —2.° Rendre le style d'un discours plus exact, plus châtié. (Du latin *polire.*)

Polisseur, euse, subst. Ouvrier qui *polit* certains ouvrages.

Polissoir, s. m. (*Po-li-soar*) Instrument qui sert à *polir* certaines choses.

Polissoire, s. f. (*Po-li-soa-re*) Sorte de dérottoire douce. — Chez les Couteliers, espèce de meule de bois de noyer, que la grande roue fait tourner, et sur laquelle l'ouvrier adoucit et *polit* son ouvrage avec de l'émeril et de la potée.

Polisson, s. m. T. d'injure : Petit garçon mal-propre et libertin, qui s'amuse à jouer dans les rues, dans les places publiques. —Homme qui a l'habitude de faire ou de dire des plaisanteries basses.

Polissonner, v. n. (*Po-li-so-né*) Dire ou faire des *polissonneries.*

Polissonnerie, s. fem. Action, paroles de *polisson.* —Bouffonnerie, plaisanterie basse.

Polissure, s. f. L'action de *polir* ou l'effet de cette action.

Politesse, s. f. Civilité; certaine manière de vivre, d'agir, de parler civile, honnête et *polie. Politesse* dit plus que *civilité.* La *politesse* suppose la *civilité*, mais elle y ajoute.

Politique, s. f. (*Po-li-ti-ke*) L'art de gouverner les *villes* et les Etats. (Du gr. *politiké* sous-entendu *techné*, dérivé de *polis* ville.) —Par extension, manière adroite dont on se conduit dans les affaires.

Politique, adj. Qui concerne le gouvernement des Etats. (Du grec *politikos.*) —Qui est selon les règles de la *Politique.* — Par extension, fin, adroit.

Politique, s. m. Qui est savant dans l'art de gouverner les Etats. — Par extension, qui se gouverne d'une manière fine et adroite dans les affaires, etc.

† Politiques, pl. (Hist. mod.) Nom d'un parti qui se forma en France en 1574, pendant les troubles de la Ligue. C'étoient des Catholiques mécontens, qui sans toucher à la religion, protestoient qu'ils ne prenoient les armes que pour le bien public, etc.

Politiquement, adv. (*Po-li-ti-ke-man*) Selon l'esprit de la *politique.* —D'une manière fine et adroite.

Politiquer, v. n. (*Po-li-ti-ké*) Raisonner sur la *politique*, sur les affaires publiques. Il est familier.

† Polium, s. m. (*Po-liome*) *Polion de montagne à fleur blanche*, plante à fleur labiée, vivace, céphalique et vulnéraire, dont on compte beaucoup d'espèces. Celle-ci et le *Polion à fleur jaune* sont les plus usités.

† Polizaux, s. m. pl. (*Po-li-zô*) Espèce de toile de Normandie.

† Pollen, s. m. (*Pol-lène*) T. de Botanique, emprunté du latin où il signifie *fleur de farine.* Poudre fine, colorée, de nature résineuse, contenue dans les anthères, et qui sert à la fécondation des plantes. On l'appelle aussi *Poussiere fécondante.*

† Pollentia, s. f. (Mythol.) Déesse de la

puissance chez les anciens Romains. (Du latin *pollere* avoir de la puissance.)

Pollicitation, s. f. (*Pol-li-ci-ta-cion*) T. de Droit : Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté par un autre, en quoi il diffère du *pacte* qui est une convention entre deux personnes. (Du latin *pollicitatio*, employé dans le même sens, et qui signifie proprement *promesse, offre.*)

Polluer, v. a. (*Pol-lu-é*) Souiller, profaner, en parlant des Temples et des Eglises. (Du latin *polluere.*)

se Polluer, v. réfl. Commettre un certain péché d'impureté.

Pollution, s. f. (*Pol-lu-cion*) Profanation d'un Temple. — Sorte de pechè d'impureté. (Du latin *pollutio.*)

† Pollux, s. m. (*Pol-lukce*) En Astronom. 1.° la partie postérieure de la constellation des Gemeaux, appelés anciennement *Castor et Pollux.* — 2.° Etoile de seconde ou troisième grandeur dans la même constellation : elle est placée dans la tête de Pollux.

† Polonoise, s. f. (*Po-lo-ne-ze*) Air de danse qui vient de *Pologne.* Il y en a de deux espèces : la plus ancienne est à trois temps plus lents que le menuet ; la moderne est d'un mouvement vif et fréquemment coupé par des syncopes. —Robe à la *Polonoise.* —Sorte d'ouvrage de Passementerie.

† Poltinick *ou* Demi-rouble, s. m. Monnoie d'argent de Russie qui a cours pour 50 copecks (2 liv. 6 s. 6 d. tournois ou environ 2 fr. 30 centimes).

Poltron, poltronne, s. et adj. Lâche, qui n'a point de cœur, qui manque de courage. *Voyez Lâche.* (Suivant *Saumaise* et le plus grand nombre des Etymologistes, contraction des deux mots latins *pollice truncus* qui s'est coupé le pouce ; parce que c'est dans cette mutilation que, chez les Romains, celui qui ne vouloit point aller à la guerre, cherchoit le moyen de s'en dispenser : il étoit noté d'infamie et quelquefois réduit en esclavage.) —En t. de Pêche, crabe prêt à quitter sa robe, et qu'on préfère dans cet état pour faire des appâts. — En t. de Fauconnerie, *oiseau poltron*, celui auquel on a coupé les ongles des doigts de derrière.

Poltronnerie, s. f. Lâcheté, manque de courage.

† Poltura, s. m. La 40.e partie du florin d'Empire, en Hongrie, qui répond à un kreutzer et demi.

† Polturic, s. m. Monnoie de billon de Pologne qui a cours pour un gros et demi dans la petite Pologne, et pour 3 gros dans la grande (1 s. 1 d. 3/4 tournois, un peu plus de 5 centimes.)

† Polu-poltinick *ou* Quart-de-rouble, s. m. Monnoie d'argent de Russie, qui a cours pour 25 copecks (1 l. 3 s. 4 d. tournois ou 1 f. 15 c.)

† Polyacanthe, adj. (Hist. natur.) Qui a plusieurs épines ou aiguillons. (Du grec *polus* plusieurs, et *akanta* epine.)

† Polyacoustique, adj. (*Po-li-a-kous-ti-ke*) Propre à multiplier les sons, comme les verres à facettes multiplient les objets. (Du gr. *polus* plusieurs, et *akouô* j'entends ; *qui fait entendre plusieurs sons à la fois.*)

† Polyadelphie, s. f. (*Po-li-a-del-fi-e*) T. de Botanique : Nom de la 18.e classe du système sexuel, laquelle renferme les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont leurs étamines reunies en plusieurs corps. (Du grec *polus* plusieurs, et *adelphos* frere.)

† Polyandrie, s. f. (Botaniq.) Nom de la 13.e classe du système sexuel de *Linné*, qui comprend les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont un grand nombre d'étamines portées sur le réceptacle. (Du grec *polus* plusieurs, et *andros* genit. d'*anêr* homme.)

† Polyangie, s. f. (Botaniq.) Famille de plantes dont les semences sont renfermées dans plusieurs loges. (Du grec *polus* plusieurs, et *aggeion* vase.)

Polyanthéa, s. m. (*Po-li-an-té-a*) Recueil alphabetique de lieux communs où vont puiser certains auteurs. (Du grec *polus* plusieurs, et *anthos* fleur ; *amas de fleurs.*)

Polyanthee, adj. m. et f. (*Po-li-an-té-e*) Qui a plusieurs fleurs : *Oreille d'ours polyanthée.* (Du grec *polus* plusieurs, et *anthos* fleur.)

† Polycamératique, adj. (*Po-li-ka-mé-ra-ti-ke*) Se dit dans l'Horlogerie, d'une pendule qui seule peut servir à la fois plusieurs lieux, au dedans et au dehors d'une maison, etc. (Du grec *polus* plusieurs, et *kamara* voûte, dont les Latins ont fait *camera* chambre.)

† Polycholie, s. f. (*Po-li-ko-li-e*) T. de Medecine : Abondance de bile. (Du grec *polu* beaucoup, et *cholé* bile.)

Polychreste, adj. (*Po-li-krès-te*) Servant à plusieurs usages : *Du sel polychreste.* (Du grec *polus* plusieurs, et *chrêstos* utile ; *qui a plusieurs utilités.*)

† Polycotylédones, s. f. pl. (*Po-li-ko-ti-lé-do-ne*) T. de Botanique : Plantes qui ont plusieurs feuilles séminales ou cotyledons. (Du grec *polus* plusieurs, et *kotulédôn* cavité, écuelle. Voy. *Cotyledon.*)

† Polydactyles, s. m. pl. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, abdominaux, de la famille des Dimérèdes, dont les nageoires pectorales offrent des rayons libres et isolés. (Du gr. *polus* plusieurs, et *daktulos* doigt.)

† Polydipsie, s. f. (Médec.) Soif excessive. (Du grec *polu* beaucoup, et *dipsia* soif.)

Polyèdre, s. m. (*Po-li-e-dre*) T. de Géométrie : Corps solide à plusieurs faces ou plans rectilignes. (Du grec *polus* plusieurs, et *hédra* siège, base.) —En Optique, verre dont la surface est composée de plusieurs surfaces planes, faisant entr'elles differens angles. On l'appelle aussi *Polyscope* ou *Verres à facettes.*

† *Polyèdre gnomonique*, pierre à plusieurs faces, sur laquelle on a fait la projection de différentes espèces de cadrans.

† Polygala, s. m. (Botaniq.) Plante qu'on nomme aussi *Herbe à lait* ou *Laitier*, parce que les vaches qui la broutent ont, dit-on, beaucoup de lait. (Du grec *polu* beaucoup, et *gala* lait.) C'est une plante vivace, à fleur

monopétale, personnée, dont on compte beaucoup d'espèces.

Polygame, s. m. et f. (*Po-li-ga-me*) Celui qui est marié à plusieurs femmes : celle qui est mariée à plusieurs hommes en même temps. —Se dit en Botaniq. des végétaux qui portent sur le même individu des fleurs hermaphrodites et des fleurs unisexuelles, soit mâles, soit femelles. (Du grec *polugamos*, formé de *polus* plusieurs, et *gamos* noces.)

Polygamie, s. f. (*Po-li-ga-mi-e*) Etat d'un homme marié à plusieurs femmes en même temps, ou d'une femme mariée à plusieurs hommes. (Du grec *polugamia*, Voyez *Polygame*.) —En Botaniq. nom de la 23.e classe du système sexuel. Elle renferme les plantes qui ont des fleurs mâles ou femelles mêlées parmi des fleurs hermaphrodites.

† Polygamistes, s. m. pl. Hérétiques qui approuvoient la *polygamie*.

Polygarchie, s. f. (*Po-li-gar-chi-e*) Gouvernement où l'autorité publique est entre les mains de plusieurs personnes. (Du grec *polus* plusieurs, et *archos* chef, commandant, dérivé d'*archê* commandement.)

Polyglotte, adj. (*Po-li-glo-te*) Qui est écrit en plusieurs langues. —Ce mot est aussi subst. fem. *La polyglotte de Paris*, la Bible imprimée à Paris en plusieurs langues. (Du grec *poluglôssos*, formé de *polus* plusieurs, et *glôssa* langue.)

† Polygnathes, s. m. pl. (Entomologie) Famille d'insectes aptères, qui ont quatorze pattes, quatre antennes et *plusieurs mâchoires*, tels que les cloportes et les armadilles. (Du grec *polus* plusieurs, et *gnathos* joue, mâchoire.)

Polygone, adj. (*Po-li-go-ne*) T. de Géométrie : 1.° En général, qui a plusieurs angles et plusieurs côtés. —2.° Plus particulièrement, qui a plus de quatre côtés et de quatre angles : *Figure polygone*. — Il est aussi subst. masc. *Un polygone*. —On appelle ainsi l'endroit destiné aux exercices et à l'école pratique d'Artillerie. (Du grec *polus* plusieurs, et *gônia* angle.)

† *Ligne des polygones*, ligne sur le compas de proportion qui contient les côtés des neuf premiers polygones réguliers inscrits au même cercle, c. à d. depuis le triangle équilatéral jusqu'au dodécagone. —*Nombres polygones*, Voyez au mot *Nombre*.

† Polygonées, s. f. pl. (Botaniq.) Famille de plantes, ainsi nommées dans la méthode naturelle de *Jussieu*, du *Polygonum* l'une d'entr'elles.

† Polygonum, s. masc. (*Po-li-go-nome*) Plante qui pousse des tiges noueuses, pleines de nœuds. On la nomme aussi *Renouée*. (Du grec *polus* plusieurs, et *gonu* genou ; *plante à plusieurs genoux*.)

Polygraphe, s. m. (*Po-li-gra-fe*) Auteur qui a écrit sur plusieurs matières. (Du grec *polus* plusieurs, et *graphô* j'écris.) —Sorte de machine au moyen de laquelle on fait mouvoir en même temps plusieurs plumes à écrire.

Polygraphie, s. f. (*Po-li-gra-fi-e*) Art d'écrire de différentes manières secrètes, qui pour être lues, supposent une clef ou la connoissance du chiffre. (Du grec *polus* plusieurs, et *graphê* écriture, dérivé de *graphéin* écrire.) —Art de déchiffrer ces sortes d'écrits.

† Polygyne, adj. (Botaniq.) Se dit dans le système de *Linné*, de la fleur qui a plusieurs styles, et dans la méthode de *Jussieu*, de celle qui a plusieurs ovaires. Quelques-uns disent *Polygynique*. Voyez *Polygynie*.

† Polygynie, s. f. (*Po-li-ji-ni-e*) Dans le système sexuel de *Linné*, ordre de plantes qui comprend celles dont chaque fleur a plusieurs styles ou stigmates sessiles, dans un nombre indéterminé, mais au-dessus de douze. Cet ordre appartient à quelques-unes des 13 premières classes. (Du grec *polus* plusieurs, et *gunê* femme.)

† Polyhèdre, s. m. Voy. *Polyèdre*.

† Polyhiathe, s. m. Celui qui possède un grand nombre de connoissances différentes. (Du grec *polumathês*, formé de *polus* plusieurs, et *manthanô* j'apprends.)

Polymathie, s. f. (*Po-li-ma-ti-e*, et non pas *ti-e*) T. d'Erudition : Science étendue et variée ; savoir universel. (Du gr. *polumathéia* ou *polumathia*, formé dans la même signification de *polus* et *manthanô*. V. *Polymathe*.)

† Polymathique, adject. Qui concerne la *Polymathie*, la science universelle.

† Polymnastie *ou* Polymnastique, s. fém. (Musique des Anciens) Nome pour les flûtes inventé, selon les uns, par une femme nommée *Polymneste*, et selon d'autres, par *Polymnestus*, fils de *Mènes*, colophonien.

† Polymnie, s. f. (Mytholog.) L'une des neuf Muses, regardée comme l'inventrice de l'harmonie. (Du grec *Polumnia*, formé de *polus* plusieurs, et *humnos* hymne, chanson.) Quelques-uns écrivent aussi *Polyhymnie*.

Polynome, s. m. (*Po-li-no-me*) Quantité algébrique composée de plusieurs termes distingués par les signes *plus* et *moins*. (Du grec *polus* plusieurs, et *nomê* part, division.)

† Polyodons, s. m. pl. (Ichthyolog.) Genre de poissons cartilagineux, de l'ordre des Eleuthéropomes, remarquables par un grand nombre de dents : on n'en a jusqu'à présent décrit qu'une seule espèce. (Du grec *polus* plusieurs, et *odous* dent.)

† Polyoptre, s. et adj. m. (Optique) Verre à travers lequel les objets paroissent multipliés, mais plus petits. (Du grec *polus* plusieurs, et *optomai* je vois.)

Polype, s. m. (Hist. natur.) Sorte de ver aquatique, dont le corps membraneux et en tuyau est terminé par plusieurs filamens qui lui servent et de pieds et de bras pour saisir sa proie. (Du grec *polupous*, formé de *polus* plusieurs, et *pous* pied.) — En Chirurgie, excroissance de chair ou espèce de loupe qui se forment en certaines parties du corps et plus ordinairement dans les narines, où elle est attachée par une multitude de fibres qui sont comme autant de pieds.

Polype d'eau douce, petit animal qui a plusieurs pieds ou bras en forme de cornes, et qui étant coupé en plusieurs parties se reproduit tout entier en chacune.

Digitized by Google

POLYPÉTALE, adj. m. et f. (*Po-li-pé-ta-le*) T. de Botanique : *Fleur polypétale*, dont la corolle est composée de plusieurs feuilles ou pétales. (Du grec *polus* plusieurs, et *pétalon* feuille, pétale.)

† POLYPEUX, EUSE, adj. (*Po-li-peû, eû-ze*) Ter. de Chirurgie : Qui est de la nature du *polype*.

† POLYPHAGE, adj. m. (*Po-li-fa-je*) Dans l'ancienne Mythologie, surnom donné à *Hercule*, à cause de son extrême voracité. (Du grec *polu* beaucoup, et *phagô* je mange.)

† POLYPHARMACIE, s. f. (*Po-li-far-ma-cî-e*) Abus des remèdes, ou assemblage sans ordre et sans méthode de drogues médicinales. (Du grec *polus* plusieurs, et *pharmakon* remède.)

† POLYPHARMAQUE, s. m. (*Po-li-far-ma-ke*) Médecin qui administre beaucoup de remèdes. Voy. *Polypharmacie*.

† POLYPHÈME, s. m. (Hist. nat.) Genre de Crustacés, de l'ordre des Entomostracés et de la famille des Gymnonectes, qui avec une tête distincte, ont un seul œil très-grand et deux bras allongés. (Du fameux cyclope de la Fable, *Polyphème*, qui n'avoit également qu'un œil, et dont le nom grec *Polophêmos* signifie proprement très-renommé, très-célèbre, de *polu* beaucoup, et *phêmê* renommée.)

† POLYPHTHONGUE, s. et adj. f. (*Po-li-ftonghe*) Dans la musique des Anciens, flûte égyptienne inventée par *Osiris*, et qui étoit faite d'un tuyau d'orge. (Du grec *polufthoggos*, sous-entendu *aulos*, formé de *polu* beaucoup, et *phthoggos* ton en musique, son ; parce que cette flûte avoit sans doute plusieurs trous, pour produire plusieurs sons.)

† POLYPHYLLE, adj. (*Po-li-fi-le*) Se dit en Botan. du calice composé de plusieurs pièces ou folioles distinctes. (Du grec *polus* plusieurs, et *phullon* feuille.)

† POLYPIER, s. m. (*Po-li-pié*) Demeure, habitation des *polypes*, qui y vivent réunis et fixés comme à un trône commun.

† POLYPILE, adj. (Entomol.) *Mouche polypile*, qui a l'extrémité du ventre garnie de poils. (Du grec *polus* plusieurs, et du latin *pilus* poil.)

POLYPODE, subst. m. (*Po-li-po-de*) Plante vivace, apétale, sans fleurs, dont la fructification est disposée sur les feuilles, qui croît dans les fentes des rochers, au pied des vieux arbres. Elle est hépatique, et s'emploie contre la toux avec succès. (Du grec *polupodion*, formé de *polus* plusieurs, et *pous*, *podos* pied ; parce que sa racine s'attache aux arbres et aux murs par une multitude de filamens qui sont comme autant de pattes.) — En Entomologie, genre d'insectes aptères à plusieurs pieds, qu'on appelle plus communément *Myriapodes* ou *Mille-pieds*.

† POLYPTÈRES, s. m. pl. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, abdominaux, de la famile des Siagonotes, qui ont jusqu'à seize à dix-huit nageoires dorsales. (Du grec *polus* plusieurs, et *ptéron* aile ou nageoire.)

† POLYSARCIE, s. f. (Médecine) Gonflement graisseux du corps. — Corpulence excessive. (Du gr. *polu* beaucoup, et *sarx* chair ; *excès de chair ou d'embonpoint*.)

† POLYSCOPE, adj. et s. m. (Optique) Verre à facettes, qui multiplie les objets. Voyez *Polyedre*. (Du grec *polus* plusieurs, et *skopeô* je vois, je regarde.)

† POLYSPASTE *ou* CORBEAU D'ARCHIMÈDE, s. m. (Mécanique) Espèce de levier énorme, armé à son extrémité de grappins ou pattes d'ancres suspendues à des chaînes, au moyen duquel on pouvoit du haut des murs d'une ville assiégée, enlever les vaisseaux ennemis, qu'on laissoit ensuite retomber dans la mer. — Machine à plusieurs poulies pour élever des fardeaux. En ce sens on dit plus communément *Mouffle*. (Du grec *polu* beaucoup, et *spaô* je tire.)

† POLYSPERMATIQUE, adj. (Botaniq.) *Plante polyspermatique*, qui a plusieurs semences. (Du gr. *polus* plusieurs, et *sperma* semence.)

† POLYSPERME, adj. (Botaniq.) Se dit des fruits, des baies, des péricarpes à plusieurs semences ou graines. Voy. *Polyspermatique*.

† POLYSTYLE, adj. (Botanique) *Ovaire polystyle*, surmonté de plusieurs styles, comme dans le mille-pertuis. (Du grec *polus* plusieurs, et *stulos* style.)

POLYSYLLABE, adj. (*Po-li-si-la-be*) Qui est de plusieurs *syllabes*. — On dit aussi subst : *c'est un polysyllabe*. (Du gr. *polus* plusieurs, et *sullabé* syllabe.)

POLYSYNODIE, s. f. (*Po-li-si-no-dî-e*) Multiplicité de conseils, d'assemblées administratives dans un Etat. C'est le titre d'un ouvrage de l'Abbé de *Saint-Pierre*. (Du grec *polus* plusieurs, et *sunodos* assemblée.)

† POLYTECHNIQUE, adj. (*Po li-tek-ni ke*) Qui concerne ou qui embrasse plusieurs arts ou sciences. (Du grec *polus* plusieurs, et *[illegible]né* art.)

† *École polytechnique*, école établie depuis quelques années à Paris pour former des élèves destinés aux services de l'Artillerie, du Génie militaire, des Ponts et Chaussées, de la Marine, etc.

POLYTHEISME, s. m. (*Po-li-té-is-me*) Système de Religion qui admet la pluralité des Dieux. (Du grec *polus* plusieurs, et *Theos* Dieu.)

POLYTHÉISTE, subst. (*Po-li-té-is-te*) Celui, celle qui professe le *Polytheisme*.

POLYTRIC *ou* POLITRIC, CAPILLAIRE DORÉE, s. masc. Plante vivace qui croît sur les vieux murs, dont la fructification est disposée sur le disque des folioles. Elle est apéritive et pectorale. (Du grec *polu* beaucoup, et *thrix* cheveu ; parce qu'elle pousse plusieurs tiges menues en forme de chevelure.)

† *Polytric commun*, Voy. *Perce-mousse*.

† POLYTROPHIE, s. fem. (*Po-li-tro-fî-e*) T. de Médecine : Abondance de nourriture. (Du gr. *polu* beaucoup, et *trephô* je nourris.)

† POLYTYPAGE, s. m. Action, opération de *polytyp-er*. Voy. ce mot.

† POLYTYPE, adj. Qui est *polytypé* ; qui est gravé, imprimé, multiplié par le *polytypage* : *Journal polytype*.

† POLYTYPER, v. a. (*Po-li-ti-pé*) Tirer avec

du spath d'Allemagne l'empreinte d'une vignette, etc. gravée pour en former une matrice dans laquelle on coule de la matière qui répète et multiplie la même empreinte (Du grec *polus* plusieurs, et *tupos* empreinte.) C'est une invention assez récente.

Pommade, s. f. (*Po-ma-de*) Composition molle et onctueuse, faite avec de la chair de *pomme* ou de la cire, ou de la graisse de quelques animaux et de divers autres ingrédiens.

Pommader, v. a. (*Po-ma-dé*) Mettre de la *pommade* aux cheveux, à une perruque.

Pomme, s. fém. (*Po-me*) Sorte de fruit à pepin, de forme ronde, bon à manger. (Du latin *pomum*, qui signifie proprement toutes sortes de fruits bons à manger.) —Ornement de bois ou de métal, fait en forme de *pomme*. —Le cœur du chou, de la laitue lorsqu'il est fort serré.

Pomme de pin, noix que produit le pin. —*de chêne*, petite excroissance qui vient en forme de boule sur les feuilles du chêne. —*d'églantier*, autre excroissance plus grosse qui vient aux branches du rosier sauvage. —*dorée* ou *pomme d'amour*, plante qui produit un fruit gros comme une petite pomme, d'un jaune rougeâtre; c'est la *tomata* des Espagnols. On l'appelle aussi *Lycopersicum*, subst. masc. Voy. *Tomate*. —*de canelle*, Voy. *Corossol*. —*épineuse*, *Herbe aux sorciers*, *Herbe des magiciens*, *du diable*, *à la taupe*, *Stramoine*, *Stramonium*, *Endormie*; plante annuelle, originaire d'Amérique et naturalisée dans les terrains gras même sans culture. Ses feuilles sont puantes et narcotiques; la plante est vénéneuse. Son fruit armé de pointes, se nomme *noix mételle*. — *de merveille*, *Balsamine mâle* ou *rampante*, *Momordica*; plante annuelle, du genre des cucurbitacées, originaire des Indes, cultivée dans nos jardins, et dont les fruits infusés dans l'huile d'olive, donnent un baume très-estimé. — *de terre*, Voy. *Batate* et *Topinambour*.

Figur. *Pomme de discorde*, Voy. *Discorde*. — Prov. 1.° *Emporter la pomme*, gagner le prix. — 2.° *Donner la pomme à une Dame*, lui donner le prix de la beauté.

Pommé, s. m. (*Po-mé*, s. d.) Le cidre fait avec des *pommes*.

Pommé, ée, adj. Qui est formé en manière de *pomme*: *Choux pommé*, *laitue pommée*.

Fig. et fam. *Un fou pommé*, un très-grand fou. — *Une sottise pommée*, complète.

Pommeau, s. m. (*Po-mó*, s. d.) Espèce de petite boule en forme de *pomme*, qui est au bout de la poignée d'une épée, au haut et sur le milieu d'une selle de cheval. — En Anatomie, 1.° le gras de la jambe. — 2.° La partie supérieure de la joue. Dans ce dernier sens on dit plus souvent *pommette*.

Pommelé, ée, part. pass. et adj. *Ciel pommelé*; *cheval pommelé*, *gris pommelé*. Voyez se *Pommeler*.

se Pommeler, v. rée. (*Po-me-lé*) En parlant du ciel, se former en petits nuages ronds (en petites *pommes*), de couleur blanche ou grisâtre. — En parlant des chevaux, se marquer de gris et de blanc par petites rouelles. Dans l'une et l'autre acception il s'emploie sur-tout au participe.

Pommelle, s. f. (*Po-mè-le*) Instrument dont se sert le Corroyeur pour faire venir le grain au cuir. —Instrument pour tirer la laine des ouvrages de Bonneterie. —Table de plomb battue en rond et pleine de petits trous qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures d'y pénétrer. —Chez les Carriers, petit coin de chêne qu'on met des deux côtés des coins de fer, pour séparer la pierre du banc dont elle fait partie.

Pommer, v. neut. (*Po-mé*) Se former en *pomme*, en parlant des choux et de certaines laitues.

Pommeraie, s. f. (*Po-me-ré*) Lieu planté de *pommiers*.

† Pommeté, ée, adj. (Blason) Se dit des pièces qui ont à leurs extrémités de petits boutons arrondis en forme de *pommes*.

† Pommeter, v. n. (*Po-me-té*) T. de Pêche: Pêcher à la foule.

Pommette, s. f. Ornement de bois ou de métal, en forme de petites *pommes* ou boules. —En Anatomie, os qui forme la partie la plus éminente de la joue, au-dessous de l'œil. —En Botanique, nom donné par M. *La Marck* aux fruits charnus qui contiennent des pepins dans des loges placées à leur centre. —Au pluriel, petits nœuds de fil faits à des poignets de chemises et à d'autres ouvrages de linge.

Pommier, s. m. (*Po-mié*) Arbre dont la grandeur varie suivant la culture et les espèces, et qui est cultivé dans toute l'Europe. Il a les caractères du poirier; mais ses fleurs sont plus grandes et souvent colorées de rose: les fruits plus ronds, concaves à leur base, sont nommés *pommes*. On en retire par la trituration et la fermentation un vin nommé *cidre* ou *pommé*. (Du latin *pomus*, nom générique de tous les arbres fruitiers.) —Ustensile propre à faire cuire des *pommes*.

† *Pommier d'acajou*, Voyez *Acajou*.

† Pomone, s. fem. (Mytholog.) Divinité champêtre qui présidoit aux fruits. (Du latin *Pomona*, fait de *pomum* fruit bon à manger.)

Pompe, s. f. (*Pon-pe*) Machine pour élever l'eau, dans laquelle la pression de l'atmosphère est un des principaux agens: *Pompe foulante*; *pompe aspirante*.—Appareil superbe et magnifique. (Du grec *pompè*, dérivé de *pempein* faire porter, conduire.) — Figur. Manière de s'exprimer en termes recherchés, magnifiques et qui sonnent bien. —En Musique, sorte d'allonge adaptée au cor, à l'aide de laquelle on le monte ou on le descend d'un demi-ton avec beaucoup de facilité. Il y a de semblables pompes pour les flûtes, etc.

† *Pompe des Prêtres*, espèce de pompe tout à la fois aspirante et foulante, dont le mécanisme est très-simple. — *à incendie*, pompe aspirante et foulante, dont le jet est continu, quoiqu'elle n'ait qu'un corps. —*à feu*, machine hydraulique propre à élever à une grande hauteur une quantité d'eau considérable, et qui est mise en jeu par l'action du feu, ou plutôt par l'action de l'eau réduite

en vapeurs. On la nomme aussi *Pompe à vapeurs*. Elle a été inventée par *Wats*.

† *Couteau à pompe*, dont le ressort est fendu pour loger une bascule.

Renoncer au monde et à ses pompes, à ses vanités.

† Pompéion, s. m. (Archæolog.) Bâtiment splendide d'Athènes, où l'on gardoit tous les ustensiles sacrés en usage dans les différentes fêtes. (Du grec *pompéuô* je marche avec pompe; parce que ces ustensiles étoient rapportés en procession.)

Pompea, v. a. et n. (*Pon-pé*) Tirer et repousser le piston qui est dans la *pompe* ou dans la seringue, pour aspirer ou pour pousser l'eau ou l'air ou quelque autre chose de liquide.

Pompeusement, adv. (*Pon-peû-ze-man*) Avec *pompe* : *Marcher pompeusement*. —Fig. *S'exprimer pompeusement*, en termes ampoulés. Style critique.

Pompeux, euse, adj. (*Pon-peû, eû-ze*) Qui a de la *pompe*, qui est magnifique : *Appareil pompeux, entrée pompeuse*. — Figur. *Style, discours pompeux*. —*Pompeux galimathias*, grands mots vides de sens.

† Pompholix, s. masc. (*Pon-fo-likse*) Nom donné par quelques Chimistes anciens à l'oxide de zinc sublimé des modernes. (Du grec *pompholux* petite vessie qui s'élève sur l'eau, à cause de sa légéreté.)

† Pompier, s. m. (*Pon-pié*) Celui qui fait des *pompes*. —Celui qui les fait agir.

Pompon, s. m. (*Pon-pon*) Ornement de peu de valeur que les femmes ajoutent à leurs coiffures. (Diminutif de *pompe*.)—Dans le style figuré, familier et critique, on l'a dit du discours et des ouvrages d'esprit.

† Pomponner, v. a. (*Pon-po-né*) Orner de *pompons* : *Pomponner une coiffure*; et figur. *Pomponner son style*.

† Pompona, s. f. Voy. *Vonille*.

Ponant, s. m. Occident, la partie du monde au couchant du soleil. Ce terme est sur-tout usité en parlant de la Marine de la Méditerranée.

Ponce, Pierre-ponce, s. f. Pierre extrêmement sèche, poreuse et légère. Voyez au mot *Pierre*.

Ponce, s. f. Sorte de petit sachet de toile ou de serge, contenant du charbon broyé pour *poncer* un dessin.

† *Ponce de chaux* (Préparation des couleurs), chaux éteinte à l'air, et passée dans un linge qu'on met dans un cornet.

† Poncé, s. m. Encre composée d'huile et de noir de fumée, avec laquelle on marque par empreinte le bout des pièces de toile.

Ponceau, s. m. (*Pon-sô*, s. d.) Pavot sauvage, d'un rouge très-vif, appelé autrement *coquelicot*. — Rouge très-vif et très-foncé. —On dit adject. en ce dernier sens, *un ruban ponceau*. (Du latin *puniceus* d'un rouge éclatant, fait de *punicum* sous-entendu *malum* grenade.) —*Petit pont* d'une arche pour passer un ruisseau. (Du latin *ponticellus*, diminutif de *pons*, *pontis* pont.)

Poncer, v. a. (*Pon-cé*) Rendre la vaisselle matte avec de la pierre-*ponce*. —Piquer un dessin et le frotter avec du charbon en poudre. —Régler le papier avec le *poncis*.

† *Poncer une toile*, la marquer avec le *poncé*. —*Poncer un chapeau, un cuir, un parchemin*, en enlever avec la pierre-*ponce* les ordures ou les inégalités.

† Poncette, s. f. (*Pon-cé-te*) Petit nouet de toile, dans lequel est renfermée la poussière avec laquelle on *ponce* le dessin qu'on doit broder.

† Poncirade, s. f. Voy. *Mélisse*.

Poncire, s. m. Sorte de citron, de limon gros et très-odorant, dont on fait cette confiture qu'on appelle *Ecorce de citron*. (Du latin barbare *poncira, æ*; *quasi pomum cereum*, dit *Menage* d'après *Soumaise*.)

Poncis, s. m. (*Pon-ci*) Dessin qui a été piqué et sur lequel on passe du charbon en poudre. —Papier coupé avec le canif et la règle, le plus droit qu'il se peut, qu'on met sur le papier où l'on veut écrire, pour aller droit.

Ponction, s. f. (*Ponk-cion*) Opération de Chirurgie, par laquelle on tire les eaux épanchées dans le ventre d'un hydropique, en y faisant une ouverture. (Du latin *punctio*, fait dans le même sens de *pungere* piquer.)

Ponctualité, s. f. Grande exactitude. Voy. *Ponctuel*.

Ponctuation, s. f. (*Ponk-tu-a-cion*) Art ou action de *ponctuer*. — En parlant de la langue hébraïque et de quelques autres langues orientales, les points qui suppléent les voyelles. (Du latin *punctum* point.)

† Ponctué, ée, part. pass. et adj. Voyez *Ponctuer*. —Se dit en Botanique, des feuilles dont la surface est parsemée de petits *points* nombreux, creux et transparens, ou de vésicules comme dans les myrtes, le millepertuis, etc.

Ponctuel, elle, adj. Exact, régulier; qui fait à *point* nommé ce qu'il doit faire, etc. (Du latin *punctum* point, instant, moment, temps précis.)

Ponctuellement, adv. (*Ponk-tu-è-le-man*) Avec *ponctualité*.

Ponctuer, v. act. (*Ponk-tu-é*) Mettre les *points* et les virgules dans un discours écrit, pour en distinguer les périodes, etc. Voyez *la Grammaire*. —Dans la Musique, 1.° marquer en composant, les repos plus ou moins parfaits des membres de la période. —2.° Conserver à des paroles qu'on met en chant toute la valeur de leur première ponctuation.

Pondag, s. m. Inclinaison de la veine du charbon minéral.

Ponuage, s. m. Droit que les Rois d'Angleterre font lever sur chaque tonneau de marchandise. (De l'anglois *poundage*, qui signifie proprement un droit d'un shelling par livre sterling, ou du sou pour livre; de *pound* livre sterling.)

Pondération, s. f. (*Pon-dé-ro-cion*) T. de Peinture : Science qui détermine l'équilibre des corps et leurs justes mouvemens, conformément aux lois de la Physique. (Du latin *ponderatio*, fait de *ponderare* peser, balancer.)

† Pondeuse, s. f. (*Pon-deû-ze*) Femelle d'oiseau qui *pond*, qui donne des œufs. — Fig. et popul. Femme feconde, qui accouche souvent : *Elle est bonne pondeuse.*

Pondre, v. a. Faire ses œufs, en parlant d'un oiseau, de la tortue ou de tout autre animal ovipare. — On dit neutral. *cette poule pond tous les jours.* (Du lat. *ponere*, sous-entendu *ova*, poser, mettre bas ses œufs.)

Proverb. et fig. *Pondre sur ses œufs*, être riche et jouir tranquillement de son bien.

† Pongé, ée, adj. T. de Corroyeur : *Cuir ponge*, pénètre d'eau par la pluie ou autrement.

† Ponne, s. masc. Monnoie du Bengale, du Mogol, etc. qui vaut un demi annas, et ¼ goris (1 sous 6 deniers tournois, à peu près 07 cent. ½.)

Pont, s. m. (*Pon* ; on ne prononce le *t* que dans *pont-aux-ânes*, *pont-aux-choux* et *Pont-à-Mousson*, ville de Lorraine) Ouvrage en pierre ou en bois elevé au-dessus d'une rivière, d'un ruisseau, d'un fossé, etc. pour en faciliter le passage. (Du latin *pons*, genit. *pontis.*) — Dans l'Horlogerie, espèce de coq ou de potence, destinée dans une pendule ou une montre, à porter les roues qui par leur position ne pourroient couler dans les platines, etc. — Chez les Bourreliers, partie de la sellette d'un cheval limonier. Voy. *Sellette.* — En t. de Marine, le tillac et les différens etages d'un vaisseau.

Pont de bateaux ; pont fait de plusieurs bateaux attachés ensemble et recouverts de grosses planches. — *à coulisse*, celui qui se glisse en roulant sur des poulies. — *tournant*, pont qu'on peut retirer à l'un des bords en le tournant. — *levis*, petit pont qui se lève et s'abaisse sur un fossé, etc. — En t. de Manége, on dit d'un cheval qui en se cabrant se dresse si haut sur les jambes de derrière, qu'il court risque de se renverser et de renverser son cavalier, qu'*il fait des ponts-levis.* — *dormant*, qui est fixe et ne se hausse point. — *suspendu*, celui qui est posé sur deux montagnes, pour communiquer de l'une à l'autre. — *de cordes*, tissu de cordes entrelacées qui sert quelquefois à traverser les rivières, etc. — *aux-ânes*, 1.° réponses triviales dont les plus ignorans ont coutume de se servir dans les questions qu'on leur propose : 2.° ce que tout le monde sait et qu'il est honteux d'ignorer. — *de la cloche*, une des anses qui n'est point recourbée, qui sort du milieu du cerveau de la cloche, et à laquelle les autres anses viennent se réunir par le haut. — *de culotte*, partie du devant d'une culotte, qui se lève ou se baisse au besoin, et qu'on nomme aussi *Bavaroise.*

Ponts et Chaussées, tout ce qui regarde les grands chemins et les voiries : *Administration, génie, école des Ponts et Chaussées.*

Proverb. *Laisser passer l'eau sous le pont*, ne se pas mettre en peine de ce qui ne nous regarde pas. — *Faire pont d'or à son ennemi*, lui céder beaucoup pour se débarrasser d'une fâcheuse affaire. — *La foire n'est pas sur le pont*, il est inutile de se tant presser.

† Le Pont, s. m. Nom qu'*Hesiode*, et après lui les autres anciens Ecrivains donnent à la mer. Ce Poëte en fait un Dieu né de la Terre, qui s'étant ensuite allié avec elle, en eut plusieurs enfans dont le vieux *Nérée* est le premier. (Du grec *pontos*, en lat. *pontus*, *ponti.*)

Pontal, s. m. T. de Marine : La hauteur ou le creux d'un vaisseau.

Ponte, s. m. T. de jeu : Au jeu de l'Hombre, l'as rouge quand on joue en cœur ou en carreau. — A la Bassette, au Pharaon, etc. celui qui met de l'argent sur des cartes contre le banquier.

Ponte, s. fem. Action de *pondre* les œufs. — Temps que les oiseaux *pondent.*

Ponté, s. m. Fond qui couvre le corps de la garde d'une épée.

Ponté, ée, adj. *Vaisseau ponté*, qui a un *pont.*

† Ponteau, s. m. (*Pon-tô*, s. d.) Dans le métier à fabriquer les étoffes de soie, pièce de bois ronde, avec une coche ou entaille à chaque bout, qui sert à le fixer et à l'affermir solidement.

† Ponteler, v. act. (*Pon-te-lé*) Poser les *pontenux* pour monter la charpente du metier à fabriquer les soieries.

Ponter, v. neut. (*Pon-té*) Jouer contre le banquier à la Bassette, au Pharaon, etc.

† Pontet, s. m. (*Pon-te*) En t. d'Arquebusier, partie de la sous-garde qui est relevée et arrondie, pour couvrir la détente.

Pontife, s. m. Ministre des choses sacrées. Chez les Juifs on ne le disoit que du Grand-Prêtre. — Chez les anciens Romains, il y avoit un Collége de Pontifes, dont le chef s'appeloit *Grand Pontife.* — Chez les Chrétiens, 1.° le Pape : *Le souverain Pontife.* — 2.° Evêque. Il ne se dit, en ce dernier sens, que dans l'office de l'Eglise et dans le style soutenu. (Du latin *pontifex.*)

Pontifical, s. m. Livre qui contient les cérémonies qui regardent le ministère de l'Evêque. (Du latin *pontificalis*, sous-entendu *liber.*)

Pontifical, ale, adj. Qui appartient à la dignité de Pontife, d'Evêque : *Habits, ornemens pontificaux.* — Qui appartient à la dignité de souverain Pontife : *Parvenir à la dignité pontificale.* (Du latin *pontificalis.*)

† *Collége pontifical*, chez les anciens Romains, Collége composé de ceux qui avoient la principale direction des affaires de la religion, qui en réglaient le culte, etc. Il avoit été institué par *Numa.*

Pontificalement, adv. (*Pon-ti-fi-ka-le-mân*) D'une manière *pontificale*, avec les habits *pontificaux.*

Pontificat, s. m. (*Pon-ti-fi-ka*) Chez les anciens Romains, dignité de Grand Pontife. — Le temps que duroit cette dignité. — Parmi les Chrétiens, la dignité du Pape et le temps que dure son règne. (Du latin *pontificatus.*)

Pontil, s. m. T. de Verrerie : Baguette de fer, au bout de laquelle on forme un bouton de verre, qu'on applique contre la base des divers vases de verrerie lesquels y demeurent collés lorsqu'on les sépare de la canne.

Pontiller, v. n. (*Pon-ti-llé*, en mouillant les *ll*) Attacher le *pontil* à une pièce de verrerie.

Pontilles, s. f. pl. (mouillez les *ll*) T. de Marine. Voyez *Epontilles*.

† Pont-neuf, s. masc. Chanson triviale et populaire sur un air non moins commun. (Ainsi nommée parce que c'est sur le *Pont-neuf* à Paris que se chantent et se vendent les chansons de ce genre, composées pour les dernières classes du peuple.)

Ponton, s. m. *Pont* flottant, composé de deux bateaux joints par des poutres et recouverts de planches. — Petits bateaux de cuivre pour le passage des rivières. — En termes de Marine, barque plate qui sert au radoub des vaisseaux, à élever de l'artillerie, à nettoyer des ports.

Pontonage, s. m. Droit payé par ceux qui traversent une rivière, soit sur un *pont*, soit dans un bac.

Pontonier, s. m. (*Pon-to-nié*) Celui qui perçoit le droit de *pontonage*. On dit aussi *pontage*, *pontenage*, *pontanier*. (Trév.)

† Pontuseau, s. masc. (*Pon-tu-sô*, s. d.) Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes sur lesquelles se fabrique le papier. — Raie que ces verges laissent empreintes sur chaque feuille.

† Pope, s. m. Chez les Anciens, ministre inférieur des sacrifices qui, couronné de laurier et à demi-nu, conduisoit les victimes à l'autel, les frappoit et les égorgeoit. Les *Popes* (en latin *Popa*, æ) étoient proprement les valets des Prêtres qui vendoient chez eux la portion des victimes réservée pour les Dieux; et de là le nom de *Popinæ* donné d'abord à leurs maisons, et ensuite par extension, aux tavernes et aux cabarets. — Aujourd'hui, Prêtre grec qu'on appelle aussi *Papa*.

Poplitaire *ou* Poplité, ée, adj. (*Po-pli-tè-re*) T. d'Anat. Qui a rapport au jarret: *Le muscle poplité; la veine poplitaire*. (Du latin *poples*, *itis*, le jarret.)

Populace, s. fém. Le bas peuple, le menu peuple. (Du latin *populus* peuple.)

† Populage, Souci d'eau *ou* de marais, s. m. Plante vivace, aquatique, purgative et d'un goût âcre, qui appartient à la famille des Rosacées.

Populaire, adj. (*Po-pu-lè-re*) Qui est du peuple, qui concerne le peuple. — En parlant des personnes, qui se fait aimer du peuple, affable, etc. (Du latin *popularis*.)

Gouvernement ou *Etat populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple. — *Maladies populaires*, qui courent parmi le peuple.

Populairement, adv. (*Po-pu-lè-re-man*) D'une manière *populaire*, à la manière du peuple.

† Popularisme, s. m. Cour basse et servile faite au *peuple*, pour gagner son affection. C'est un néologisme de *La Harpe* (Cours de Littérature): *Cet abject popularisme, nommé si improprement popularité*.

Popularité, s. f. Caractère d'un homme populaire; affabilité. (Du latin *popularitas*.) — Affection, faveur du peuple. En ce sens c'est un anglicisme.

Population, s. f. (*Po-pu-la-cion*) Nombre d'hommes dont un pays est *peuplé*; quantité d'habitans qu'il renferme. C'est un mot nouveau et fort usité aujourd'hui.

Populeux, euse, adj. Très-peuplé, où il y a beaucoup d'habitans. Mot nouveau, mais moins bien établi que le précédent. (Du latin *populosus*.)

Populo, s. m. Terme populaire: Petit enfant gras et potelé.

† Populonia, s. f. emprunté du latin. Chez les anciens Romains, Divinité champêtre qu'on invoquoit contre la grêle, la foudre et les vents. (Du latin *populatio* dégât, ravage.) C'étoit *Junon* prise pour l'air, qu'on adoroit sous ce nom, comme *Jupiter* sous celui de *Fulgur*.

† Poque, s. masc. (*Po-ke*) Sorte de jeu de cartes qui a quelque rapport avec le Hoc. — Petit cassetin qu'on range à ce jeu sur la table, où chacun des joueurs met un ou plusieurs jetons, selon la convention faite: *Le poque de l'as, le poque du roi, etc.*

Poquer, v. a. (*Po-ké*) Jouer à la boule en l'élevant, pour la faire tomber justement où l'on veut qu'elle demeure sans rouler: *Poquer mou*. Trév. — Au jeu du *Poque*, faire un vade: *Je poque de tant*.

Poracé, ée, adj. T. de Médecine: Qui a une couleur verdâtre, tirant sur celle du poireau: *Une bile poracée*. (Du lat. *porraceus*, fait de *porrus* poireau.)

Porc, s. m. (le *c* ne se prononce d'une manière bien marquée que dans *Porc-épic*) Cochon, pourceau. Voyez *Cochon*. (Du latin *porcus*.) — Chair de cochon. — *Porc frais*; la chair du cochon qui n'est pas salé.

Porc-épic, s. m. (*Por-ké-pi*) Animal couvert de piquans. C'est un mammifère de la famille des Rongeurs, qu'on nomme aussi *porte-épine*. (Du latin *porcus spicatus*, de *spica* épi de blé; *hérissé de barbes d'épi*.)

Porc-marin, s. m. (*Por-ma-rein*) Sorte de gros poisson de mer, appelé aussi et plus communément *Marsouin* ou *Dauphin*.

Porc-sanglier, s. m. (*Por-san-glié*) Porc sauvage. Voyez *Sanglier*.

Porcelaine, s. fém. (*Por-ce-lè-ne*) Sorte de terre cuite, très-fine, travaillée d'abord à la Chine et au Japon et imitée avec succès en Europe. La base de cette composition est le *Feld-spath*, réduit en poudre impalpable, auquel les Chinois donnent les noms de *petuntzé* et de *kaolin*. — Vases faits de porcelaine. — Genre de mollusques gastéropodes, de la famille des Siphonobranches, dont la coquille, qui ressemble à la moitié d'un œuf, est dans sa partie arrondie naturellement lisse, polie, marquée des plus belles couleurs. Dans le dessous qui est plat se trouve une ouverture longue, étroite, ordinairement dentelée, par laquelle sortent deux pattes de l'animal. (Suivant la plupart des Etymologistes, c'est de *porcellana*, nom latin de ce mollusque, que dérive celui de *porcelaine* poterie; parce qu'elle est aussi lisse, aussi polie que ce même coquillage.) — En Médec. maladie de la peau qui consiste en de petites pustules écailleuses. — Au plur. toiles de coton des Indes peintes en bleu.

Porcelaine, adj. *Cheval porcelaïne*, dont

la robe est grise et tachée de poils bleuâtres et couleur d'ardoise.

Porchaison, s. fém. (*Por-ché-zon*) T. de Chasse : Temps où le sanglier est le plus gras et le meilleur à manger. (Du lat. *porcus* porc, sanglier.)

Porche, s. m. Lieu couvert à l'entrée d'une Eglise ; portique. Il est familier et se dit d'un portique simple et sans ornement. (Corruption du latin *porticus*, qui a la même signification.) — Cage de Menuiserie pratiquée en dedans d'une Eglise, etc. pour former une double porte. On dit aussi et plus souvent *Tambour*.

Porcher, s. m. (*Por-ché*) Celui qui garde les *pourceaux*. Quelques-uns disent au féminin *Porchere*. — Figur. et fam. Homme grossier, mal-propre et mal-appris.

Pore, s. m. Petite ouverture presque imperceptible dans la peau de l'animal, par où sortent le poil et les sueurs. Il ne se dit guère qu'au pluriel : *La chaleur ouvre les pores, le froid les resserre.* (Du latin *porus*, pris du grec *poros* ouverture, passage, qui vient de *peiró* je passe.) — Il se dit par extension de toutes sortes de corps : *Les pores du verre, du bois, des métaux, des plantes.* — Petit tube sur la superficie inférieure du chapeau de quelques bolets.

Porlux, euse, adj. Qui a des *pores*.

† Porewith, s. m. (Mythol.) Dieu des anciens Germains qui lui donnoient cinq têtes, et une sixième sur la poitrine, comme celle que portoit *Minerve* sur son Egide. C'étoit proprement leur Dieu de la guerre.

Porisme, s. m. Chez les anciens Géomètres, problème très-facile. — Ordinairement *corollaire* ou *lemme*. (Du grec *porisma*, fait de *poros* passage ; parce que le lemme conduit à une proposition plus importante.)

† Poristique, adj. (Mathémat.) *Méthode poristique*, manière de déterminer par quels moyens et de combien de différentes façons un problème peut être résolu. *Trév.* — Plus proprement, manière de procéder par *porismes* ou par lemmes, dans une démonstration.

† Pornographie, s. f. (*Por-no-gra-fí-e*) Traité de la prostitution. (Du grec *porné* une femme débauchée, et *graphó* j'écris.)

† Porocèle, s. f. (Chir.) Espèce de hernie calleuse. (Du grec *póros* calus, durillon, et *kélé* tumeur.)

† Porococa *ou* Poroaca, s. m. (Physique) Phénomène singulier du flux de la mer, que l'on observe entre Macapa et le Cap-Nord en Amérique. Dans le temps des hautes marées, la mer, au lieu d'employer six heures à monter, parvient en une ou deux minutes, à sa plus grande hauteur, avec un bruit épouvantable qui s'entend à deux lieues de distance. *Porococa* est un mot indien.

Porosité, s. f. (*Po-ro-zi-té*) Qualité d'un corps *poreux* : *La porosité du verre.* On ne le dit point des animaux.

† Porotique, adj. (*Po-ro-ti-ke*) Se dit en Chirurg. des remèdes qui procurent la formation du calus. (Du grec *póreó* ou *póroó* j'endurcis, dérivé de *póros* calus, durillon.)

Porphyre, subst. m. (*Por-fi-re*) Sorte de marbre très-dur, d'un rouge pourpré, tacheté de blanc. (Du latin *porphyrium*, fait du grec *porphura* pourpre.) — En Peinture, marbre à broyer les couleurs.

† *Porphyre rouge*, roche cornéenne dure, rouge, des Minéralogistes modernes. — *Porphyre noir*, roche pétro-siliceuse rougeâtre.

† Porphyrogénète, adj. Titre donné à quelques enfans des Empereurs d'Orient ; parce que l'appartement où accouchoient les Impératrices étoit pavé de porphyre ou tendu de pourpre. (Du grec *porphura* pourpre, et *géinomni* naître.)

Porphyriser, v. a. (*Por-fi-ri-zé*) En Chimie et en Peinture, broyer une substance sur le *porphyre*, pour la réduire en une poudre très-fine : *Couleurs porphyrisées.*

† Porque, s. f. (*Por-ke*) T. de Marine : Membre intérieur qui se place sur le vaigrage, en répondant exactement à un vrai membre.

† Porreau, s. m. (*Pó-ró*, *r* forte, s. d.) Excroissance de chair sur la peau. Voyez *Poireau*. (Du grec *póros* calus, durillon.)

Porrection, s. f. (*Pó-rek-cion*, *r* forte) Manière dont se confèrent les Ordres mineurs, en mettant en main les choses relatives aux fonctions respectives de ces Ordres. (Du latin *porrectio*, fait de *porrigere* tendre, présenter.)

Port, s. m. (*Pór*) Lieu propre à recevoir des vaisseaux et à les tenir à l'abri des tempêtes : *Demeurer au port, se promener au port*, et non pas comme disent les Gascons, *sur le port*. — Lieu où abordent certaines marchandises. (Du lat. *portus*.) — Fig. Asile ; lieu de repos, de tranquillité, d'assurance. — Ce qu'un vaisseau peut *porter* de marchandises : *Vaisseau du port de trois cents tonneaux.* — Ce qu'on paye pour une lettre qu'on reçoit de la poste, pour la voiture des hardes ou des marchandises. — A certains jeux de cartes, celles qu'on réserve pour les joindre à celles qu'on doit tirer du talon. — Maintien, manière de *porter* sa tête et tout son corps quand on est debout ou qu'on marche.

Port d'une plante, en Botanique, physionomie propre d'une plante : l'ensemble des caractères qui constituent sa forme habituelle.

Arriver à bon port, heureusement. Style simple. — Fig. et fam. 1.° *Conduire* ou *arriver à bon port*, achever heureusement ce qu'on a entrepris. — 2.° *Faire naufrage au port*, échouer dans une affaire au moment où on la croyoit achevée.

† *Port franc*, port où il est libre aux Marchands de toute nation de décharger et recharger leurs marchandises, sans payer aucun droit. — Exemption de tous droits dont jouissent les Marchands dans les ports francs.

Port d'armes, action *ou* droit de *porter* les armes. — *Port de voix*, termes de Musique : Passage insensible de la voix, d'un ton inférieur à un ton supérieur.

Portable, adject. T. de Coutume : Qui doit être *porté* : *Cens, rente portable.* — Qui peut être *porté* : *Cet habit n'est plus portable.* En ce sens, c'est un gasconisme.

Portage, s. m. Action de *porter*. — Dans

certains fleuves de l'Amérique, les endroits où, à cause des chutes d'eau, il faut *porter* le canot jusqu'à ce qu'on trouve la rivière navigable.

Portail, s. m. (*Por-taglie*; mouillez l'*l* finale) Principale *porte* d'une Eglise ou d'un Temple. — Façade entière d'une Eglise.

Portant, ante, adj. Qui *porte*: *Il a été tué d'un coup de pistolet à bout portant*, tiré de fort près. — Figur. et famil. *Dire des choses fâcheuses à bout portant*, en face. — Plusieurs disent, *bien portant*, *mal portant*; qui se porte bien *ou* mal. C'est un gasronisme.

L'un portant l'autre, en faisant compensation de l'un avec l'autre.

† Portant, s. m. En Physique, morceau de fer que l'on met sous les pieds de l'armure d'un aimant, et auquel on suspend le poids que l'aimant doit soulever. On dit aussi *Porte-poids*. — Fer en forme d'anse, attaché aux côtés d'un coffre, pour le soulever et le *porter* où l'on veut. — Partie du baudrier ou du ceinturon, qui prend depuis la fin d'un des côtés de la bande jusqu'au pendant, et qui sert à allonger ou à raccourcir soit le ceinturon, soit le baudrier.

Portatif, ive, adject. Qu'on peut *porter* aisément: *Les petits livres sont portatifs*. — *Dictionnaire portatif*, abrégé d'un plus grand. — Famil. *Cet homme n'est pas portatif*; il a peine à marcher, il est fort pesant.

Porte, s. f. Ouverture par où l'on entre dans un lieu. (Du latin *porta*.) — Assemblage de bois ou de fer qui sert à fermer l'ouverture de la *porte*. — Passage entre deux montagnes, — Au figuré, moyen d'arriver, de parvenir à quelque chose.

Porte verte, châssis couvert d'étoffe verte qu'on met devant les portes des chambres pour empêcher le vent d'y entrer. — En Hydrauliq. *Porte de tête*, la porte supérieure d'une écluse: *Porte de mouille*, la porte inférieure. — Fig. *Porte d'agraffe*, petite ouverture où entre le crochet.

De porte en porte, adv. De maison en maison.

Refuser la porte à quelqu'un, ne vouloir pas le laisser entrer. — *Faire refuser sa porte à quelqu'un*, ne vouloir pas recevoir sa visite. — *Donner la porte à quelqu'un*, le faire passer le premier. — *Je suis logé à sa porte*, auprès de sa maison. — *Mettre un valet à la porte*, le chasser. — Fig. *Heurter à toutes les portes*, chercher toutes sortes de moyens pour réussir. — *Toutes les portes lui sont ouvertes*, il a un libre accès par-tout. — Prov. *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, il faut prendre son parti de manière ou d'autre. — Fig. *L'impunité ouvre la porte à toutes sortes de crimes*, donne lieu à commettre toutes sortes de crimes. — *Il a été aux portes de la mort*, à l'extrémité. — Fig. *Il a toujours une porte de derrière*, un faux-fuyant, une défaite.

La Porte, la Cour de l'Empereur des Turcs: *Il est Ambassadeur à la Porte*. — Quelques Auteurs, et nommément *Voltaire*, l'ont dit de toutes les Cours orientales.

Porte-aiguille, s. m. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour donner plus de longueur aux *aiguilles* et pour les tenir d'une manière plus stable.

† Porte-allume, s. m. (Boulanger) Petit réchaud contenant des morceaux de bois *allumés*, que l'on pose à l'entrée du four pour l'éclairer.

Porte-arquebuse, s. m. Officier qui à la chasse portoit le fusil du Roi ou des Princes de la Famille royale.

Porte-assiette, s. m. Plateau rond d'argent, d'étain, etc. sur lequel on met des plats, des *assiettes* d'entrée et d'entremets.

† Porte-aune, s. m. Morceau de bois ou de fer, qui soutient l'*aune* en l'air, pour pouvoir mesurer une étoffe, sans l'aide de personne.

Porte-baguette, s. m. Anneau placé le long du fût d'un fusil, d'un pistolet pour recevoir et porter la *baguette*.

† Porte-balance, s. m. Morceau de fer avec un crochet au bout, et monté sur un pied, qui sert à suspendre le trébuchet ou la *balance* d'essai.

Porte-balle, s. m. Petit Mercier qui porte une *balle* où sont ses marchandises.

Porte-barres, s. m. pl. Anneaux de corde passés dans l'anneau du licou et qui supportent les *barres* des chevaux qu'on mène accouplés.

† Porte-bossoir, s. m. (Marine) Appui sous le *bossoir* en forme d'arc-boutant, dont le haut est ordinairement ouvragé en tête de Maure.

† Porte-bouchoir, s. m. (Boulangerie) Le devant du four. On l'appelle aussi *tablette* ou *autel du four*.

Porte-bougie, s. m. Canule ou instrument à la faveur duquel on dirige et l'on conduit des *bougies* dans l'urètre, à l'effet de le dilater.

† Porte-broche, s. m. Outil dont se servent les Arquebusiers pour emmancher les différentes *broches* à leur usage.

† Porte-carreau, subst. m. Petit carré de menuiserie, soutenu par des pommes, et sur lequel on met un *carreau*.

† Porte-chapeau, s. m. (Botaniq.) Voyez *Paliure*.

Porte-chape, s. m. Chapier, celui qui porte ordinairement la *chape* dans une Eglise.

† Porte-coffre, s. m. Autrefois, Officier de la Grande-Chanrellerie de France, qui après avoir pris les ordres du Garde des Sceaux pour le jour où il donneroit le sceau, en avertissoit les personnes qui devoient être présentes, et préparoit entre autres choses le *coffre* où se mettoient les lettres après qu'elles avoient été scellées.

Porte-collet, s. m. Pièce de carton ou de baleine couverte d'étoffe, sur laquelle on met le *collet* ou le rabat.

† Porte-couteau, s. m. Dans la fabrication des filets, hains et hameçons, instrument pour couper le fil de fer dont on fait les hameçons.

Porte-crayon, s. m. Petit instrument d'or, d'argent, de cuivre, etc. dans lequel on met un *crayon*.

Porte-croix, s. m. Celui qui porte la *croix* devant un Prelat à la procession, etc. — Ordre religieux établi vers l'an 1160 sous le ponti-

ficat d'*Alexandre III*, et aboli en 1656 par *Alexandre VII*.

PORTE-CROSSE, s. m. Celui qui porte la *crosse* devant un Evêque.

PORTE-DIEU, s. m. Le Prêtre qui porte le *viatique* aux malades.

PORTE DRAPEAU, s. m. Celui qui porte le *drapeau*; enseigne.

PORTÉE, s. f. Ventrée; tous les petits que les femelles des animaux *portent* ou font en une fois. — Distance jusqu'où peuvent *porter* les armes à feu et les armes de trait. — Celle où peuvent s'étendre la main, la voix, la vue. — Ce que peut faire, concevoir ou produire l'esprit d'une personne. — Ce que peut faire une personne, relativement à son état, à sa fortune, etc. — Etendue d'une pièce de bois mise en place : *Cette poutre a trop de portée.* — En Musique, les cinq lignes sur lesquelles on pose les notes. — Dans les Fabriques d'étoffes, etc. certaine quantité de fils de laine ou de soie, qui font partie de la chaîne. — Dans l'Arpentage, longueur de la chaîne de l'Arpenteur, qui est *portée* d'un piquet à l'autre. — En Horlogerie, petite assiette où un pivot prend naissance, et sur laquelle les arbres ou tiges *portent*, quand ils sont dans la verticale. — Chez les Lapidaires, place dans laquelle doit être logée la pièce qu'on veut sertir. — Chez les Potiers d'étain, cran qui dans les noyaux d'un moule tient la chape en place.

† PORTÉES, pl. (Vénerie) Traces que laisse le bois du cerf qui passe dans un taillis élevé au moins de six pieds.

† PORTÉE, adj. f. (Blason) *Croix portée*, croix qui n'est pas debout, mais couchée en travers sur l'écusson.

PORTE-ENSEIGNE, s. m. Autrefois, celui qui portoit l'*enseigne* dans une compagnie d'Infanterie. Aujourd'hui, on dit simplement *Enseigne*, s. m.

PORTE-épée, subst. m. Morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture de la culotte pour porter l'*épée*.

PORTE-ÉPERON, s. m. Morceau de cuir mis pour soutenir l'*éperon* du cavalier.

† PORTE-ÉPINE, s. m. (Hist. natur.) Voyez *Pore-épic*.

PORTE-ÉTENDARD, s. m. Cavalier qui dans les marches, porte l'*étendard* que le Cornette doit porter les jours d'action. — Pièce de cuir attachée à la selle pour appuyer l'*étendard*.

PORTE-ÉTRIERS, s. m. Sangle attachée sur le derrière des panneaux de la selle, qui sert à lever les *étriers*.

PORTE-ÉTRIVIÈRES, s. m. plur. Anneaux de fer carrés placés aux deux côtés de la selle.

PORTE-FAIX, s. m. Crocheteur. V. *Porteur*.

† *Porte-faix d'en haut et d'en bas*, dans le métier à bas, les deux points d'appui du grand ressort.

† PORTE-FEU, s. m. Chez les Artificiers, le conduit où l'on met l'amorce pour faire jouer successivement des fusées dans les *feux* d'artifice. — Dans l'Artillerie, bois d'une fusée à bombe ou à grenade.

PORTE-FEUILLE, s. m. Carton plié en deux, couvert de peau ou d'étoffe, où l'on met des papiers, des dessins, des estampes, etc. — Les morceaux que le *porte-feuille* contient : *Cet artiste a un beau, un riche porte-feuille.* — Sorte de plante annuelle qui croît dans les champs, etc. On la nomme aussi *Rapette*.

† PORTE-FORET, s. m. Chez les Lapidaires, platine ronde, percée comme une écumoire, de plusieurs trous dans lesquels on fait passer le fût des *forets*, dont les cuivrots restent en dessus.

† PORTE-GRÈVE, s. m. Autrefois, le principal Magistrat d'un port de mer ou d'une ville maritime.

† PORTE-HAUBANS, s. m. pl. (Marine) Longues pièces de bois mises en rebord et en saillie, qui sont clouées et chevillées de côte à l'arrière de chaque mât, sur les côtés des hauts du vaisseau, pour soutenir les *haubans* et les empêcher de porter contre les bordages.

† PORTE-HUILE, s. masc. (Horlogerie) Petit outil pour mettre de l'*huile* aux pivots des roues d'une montre, d'une pendule.

PORTE-IRIS, s. m. Animal marin, remarquable par les *iris* en arc qui l'environnent.

† PORTE-LAME, s. m. (Toilerie) Pièce de bois de la largeur du métier du Tisserand, appuyée des deux bouts sur les traverses latérales du haut du métier, et qui soutient la corde à laquelle sont suspendus les pouliots et les poulies, qui font hausser et baisser les *lames* par le mouvement des marches.

PORTE-LANTERNE, s. m. Sorte d'insecte lumineux de l'Amérique, mis par *Réaumur* au nombre des *pro-cigales*, à cause de la forme de sa trompe. La lumière que répand pendant la nuit cet insecte qui est très-grand, sort de la partie antérieure de la tête, et non pas de dessous le ventre, comme dans nos vers luisans ou lampyres. Le *porte-lanterne* est un insecte hémiptère, de la famille des Conirostres, et dans le genre des cigales, du sous-genre *Fulgore*.

PORTE-LETTRE, subst. m. Petit porte-feuille pour *lettres* et papiers.

† PORTELOTS, s. m. pl. (Marine) Pièces de bois qui se joignent au-dessous des plats-bords, autour d'un bateau foncet, etc.

† PORTE-LUMIÈRE, s. m. (Physique) Instrument pour introduire dans une direction convenable, un jet de *lumière* dans un lieu obscur, pour faire des expériences sur la *lumière*.

† PORTE-MANCHON, subst. m. Grand anneau d'argent qu'on mettoit aux *manchons*, au travers duquel passoit un ruban attaché à la ceinture, pour soutenir le *manchon*.

PORTE-MANTEAU, s. m. Ouvrage de Menuisier, destiné à y attacher des habits. — Sorte de valise ordinairement d'étoffe. — Autrefois, Officier chargé de porter le *manteau* du Roi lorsqu'il sortoit.

PORTEMENT, s. m. (*Por-te-man*) *Portement de croix*, peinture ou gravure de Jesus-Christ qui porte sa croix.

† PORTE-MIROIR, s. m. (Entomolog.) Beau papillon de Surinam, fort grand, de couleur d'or et rouge, avec des raies blanches. Il a sur chaque aile une tache claire et transparente comme le verre, environnée de deux cercles,

l'un blanc en dedans, et l'autre noir en dehors; en sorte qu'elle ressemble à un *miroir* avec son cadre.

† PORTE-MONTRES, s. m. (Horlog.) Petite armoire vitrée où sont suspendues les *montres* que l'Horloger veut mettre en évidence. — Coussinets sur lesquels posent les *montres* qu'on suspend au manteau d'une cheminée, etc.

PORTE-MORS, s. m. Cuirs qui soutiennent le *mors* et la bride.

PORTE-MOUCHETTES, s. masc. Instrument de métal destiné à mettre les *mouchettes* quand on ne s'en sert pas.

PORTE-MOUSQUETON, s. m. Crochet ou agraffe au bas de la bandoulière d'un cavalier, et qui l'aide à porter son *mousqueton*. — Agraffe aux chaînes et aux cordons de montre.

† PORTE-NOIX, s. m. (*Por-te-noa*) Grand arbre d'Amérique, dont le fruit gros comme la tête, renferme quatre noyaux ovales avec une amande qui sert d'aliment.

† PORTE-OR, s. m. Marbre très estimé. Voy. *Portor*.

† PORTE-ORIFLAMME, s. m. Chevalier chargé de *porter l'oriflamme* dans les combats. Cet emploi étoit regardé comme si honorable, que sous Charles V, *Arnould d'Andrenhem* se démit de sa charge de Maréchal de France, pour pouvoir exercer celle de Porte-oriflamme.

† PORTE-PAGE, s. m. (Imprimerie) Morceau de papier fort ou plié en plusieurs doubles, sur lequel le Compositeur pose les *pages* d'une moyenne ou petite forme, après les avoir liées d'une ficelle, pour les imposer ensuite.

PORTE-PIÈCE, s. m. Outil dont le Cordonnier se sert pour *piécer* les souliers.

PORTE-PIERRE, s. m. Sorte de crayon qui sert à porter la *pierre* infernale.

PORTE-POIDS, s. m. (*Por-te-poa*) Terme de Physique. Voyez *Portant*.

PORTER, v. a. (*Por-té*) Avoir sur soi quelque sorte de charge ou de fardeau. (Du latin *portare*, fait dans le même sens, du grec *phortizein*, le quel dérive de *phortos* fardeau.) — Figur. Assister de son crédit: *Il a des personnes puissantes qui le portent*. — Transporter d'un lieu dans un autre. — Avoir sur soi: *Il ne porte jamais d'argent sur lui*. — Avoir sur soi, comme servant à l'habillement: *Porter des habits brodés, etc.; porter le deuil, la perruque, etc.* — Tenir: *Porter la tête haute, les pieds en dehors, le bras en écharpe*. — Pousser; étendre: *Arbre qui porte sa tête dans les nues. Porter ses armes jusqu'aux confins de l'Europe*. — On dit fig. en ce sens, *porter son ambition, ses espérances, ses désirs jusqu'à... Porter la confusion, la terreur partout*. — Au figuré, avec des noms sans article, être cause: *Porter bonheur, malheur, guignon à...* — Adresser: *Porter un coup d'épée, une botte*. Voltaire a dit (*Marianne*): *Pour adoucir les traits par vous-même portés*. C'est une expression impropre: on *porte des coups*; mais on ne *porte* pas des *traits*, on les *lance*. On dit dans le même sens, *Porter ses regards, sa vue en quelque endroit*; et figur. *porter ses vues* (ses prétentions) *bien haut, bien loin*. — Être étendu en longueur: *Cette poutre porte trente pieds. Ce drap porte tant de mètres de long sur tant de large*. — Produire: *Terres qui portent du froment. Argent qui porte intérêt*. — Il se dit des femelles des animaux lorsqu'elles sont pleines: *Cette chienne porte six, sept petits chaque fois*; et neutralement, *les chiens, les lapins, etc. portent plusieurs fois l'année*. — Faire avancer: *Porter son cheval de côté et d'autre*. — Souffrir, endurer: *Il porte impatiemment sa disgrâce; il en portera la peine*. — Induire, exciter à... *Ils l'ont porté à la vengeance* ou *à se venger, etc.* — Déclarer: *Le jugement porte condamnation*. — Assurer: *Les lettres d'aujourd'hui portent que...* — En termes de Teneur de livres, écrire, coucher: *Porter sur le grand livre, sur le journal, sur un compte*.

Porter amitié, affection, honneur, respect à.... aimer, honorer, respecter. — *Porter envie*, envier. — *Porter la parole; porter parole de...* Voy. *Parole*. — *Porter témoignage*, témoigner, attester pour ou contre. — *Porter la voile* (Marine), avoir le côté fort, et pouvoir soutenir l'effort du vent sous beaucoup de voiles, quand le vaisseau présente le côté à la direction du vent.

PORTER, v. n. Poser; être soutenu: *Tout l'édifice porte sur ces colonnes. Poutre qui porte à faux*, et figur. *Ce raisonnement porte à faux*. — Atteindre: *Le canon ne saurait porter si loin; tous les coups tirés dans une action ne portent pas*. — En t. de Marine, t.° Prendre sur le large en changeant de route lorsqu'on est au plus près. — 2.° Aller: *Porter au Sud ou au S. O.*, gouverner sur l'une de ces routes. *Porter à route*, gouverner sur la route qu'il faut faire pour aller à sa destination, ou reprendre sa route après l'avoir quittée pour un temps.

SE PORTER, v. réc. *Se porter bien*, être en bonne santé. *Se porter mal*, être malade. — Avoir de l'inclination, de la pente à une chose. — S'appliquer; s'employer à... *Il se porte avec ardeur à ce qu'il fait, à servir ses amis, etc.* — Se conduire: *Il s'y est porté en homme de cœur*, ou *lâchement, mollement, etc.*

PORTER, s. m. pris de l'anglois. (*Por-tèr*) Espèce de bière forte. (Ainsi nommée en Angleterre de *porter* porteur, porte-faix; parce que ces sortes de gens en boivent beaucoup.)

† PORTE-RAMES, s. m. Dans le métier à fabriquer les étoffes de soie, planche percée d'une large rainure, ayant au milieu un cylindre roulant sur lequel glissent les ficelles ou *rames*.

† PORTEREAU, s. masc. (*Por-te-ró*, s. d.) Construction en bois qu'on fait sur certaines rivières pour les rendre plus hautes en retenant l'eau, et par-là faciliter la navigation. — Morceau de bois de brin court, dont les Charpentiers se servent pour porter à bras une grosse pièce de bois.

† PORTE-RESPECT, subst. m. Mousqueton ou carabine à large calibre, qui force au *respect* l'ennemi qu'on en menace. — Fig. Dans une assemblée de jeunes gens, personnage grave dont la présence et l'autorité empêchent qu'on

ne s'émancipe. — Marque d'honneur qui oblige à porter *respect* à la personne qui en est revêtue.

† Porterie, s. f. (*Por-te-rî-e*) Loge de *portier*.

† Porte-sel, s. m. Dans les Salines, panier pour transporter le *sel*.

Porte-tapisserie, s. m. Châssis de bois au haut d'une porte sur lequel on tend la *tapisserie*.

† Porte-tarière, s. f. (Arquebusier) Outil qui sert à emmancher les *tarieres*.

Porte-trait, s. m. Morceau de cuir destiné à soutenir le *trait* des chevaux de carrosse.

Porteur, euse, subst. Celui, celle dont le métier ordinaire est de *porter* quelque fardeau. Il diffère de *Porte-faix* ou *Crocheteur*, en ce que ces derniers mots se disent de celui qui porte de grands fardeaux, et *porteur*, de celui qui en porte de moindres.

Le porteur d'une lettre de change, celui qui est chargé d'en recevoir l'argent ou le montant.

† Porte-valise, s. m. Officier du Pape, qui dans les cavalcades marche devant les Ecuyers de Sa Sainteté.

Porte-vent, subst. m. La partie de la musette par où l'on fait entrer le *vent* avec un soufflet. — Dans les Orgues, canal de bois fermé qui transmet le *vent* depuis les soufflets jusqu'au sommier. C'est dans ce *porte-vent* qu'est placée la soupape dont les battemens font le *tremblant*. — Tuyau de verre recourbé par le bout, qui dirige le *vent* dans le corps de la flamme de la lampe de l'Emailleur.

Porte-verge, s. m. Bedeau qui porte une baguette ou une *verge* dans l'Eglise.

† Porte-vis, s. m. (Arquebusier) Pièce d'ornement placée du côté gauche d'un fusil, vis-à-vis de la platine, dont les deux bouts sont percés pour recevoir les deux grandes *vis* de la platine, et leur servir d'écrou.

Porte-voix, s. m. Instrument en forme de trompette pour porter la *voix* au loin.

Portier, ière, subst. (*Par-tié, iè-re*) Celui, celle qui est chargé d'ouvrir une *porte*. — Dans l'Eglise, l'Ordre de *Portier* est le premier des quatre Ordres mineurs.

† Portiers, s. m. plur. (Pêche) Deux piquets qui dans la paradière, sont à l'entrée de la tour ou chambre.

Portière, s. f. Ouverture du carrosse par où l'on monte et l'on descend. — Ce qui sert à fermer cette ouverture. — Place dans un carrosse vis-à-vis de la portière. — Espèce de rideau qu'on met devant une *porte* pour empêcher le vent, etc.

Portion, s. fém. (*Por-cion*) En général, partie d'un tout. Voyez *Partie*. (Du latin *portio*.) — Dans une acception moins étendue, quantité de pain, de viande, etc. qu'on donne dans les Couvens et Communautés à chacun en particulier.

Portion congrue ou simplement *Congrue*, somme que les gros Décimateurs étoient obligés de fournir aux Curés pour leur subsistance.

Portique, subst. m. (*Por-ti-ke*) Galerie ouverte, dont le comble est soutenu par des colonnes ou par des arcades. (Du lat. *porticus*.) — Sorte de jeu où l'on fait tourner une boule autour d'un portique, etc.

Le Portique, la doctrine du Portique; la secte, la doctrine de Zenon.

Portoir, s. m. (*Por-toar*) Sorte de machine où l'on *porte* la portion des Religieux dans la plupart des Communautés religieuses.

Portor, s. m. Sorte de marbre noir dont les taches imitent l'*or*.

Portraire, v. a. (*Por-trè-re*) Faire le *portrait* de.... Il est vieux.

Portrait, s. m. (*Por-tré*) Représentation d'une personne au naturel, faite avec le pinceau, le crayon, etc. Voy. *Effigie*. (Du latin *protractus*, employé dans le même sens par *Quintilien*, et fait de *protrahere* tirer de... On écrivoit et on prononçoit autrefois *protraict*, comme on le voit dans *Rabelais*.) — Ressemblance : *Ce fils est le portrait de son pere, son portrait, son vrai portrait*. — Description qui a pour objet la figure extérieure et le caractère intérieur de la personne réelle ou feinte que l'on se propose de faire connoître : *La Bruyère est rempli d'excellens portraits*.

Portrait flatté, qui diminue les défauts du visage. — *Portrait chargé*, qui les augmente.

Portraiture, s. f. (*Por-tré-tu-re*) Portrait. — Art de faire des portraits. Il est vieux dans les deux sens.

Livre de portraiture, qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps humain.

† Portugaise, s. f. (*Por-tu-ghè-ze*) Monnoie d'or de Hambourg, qui pèse 10 ducats, et a cours pour 60 marcs de banque ou 78 marcs argent comptant (115 liv. 16 s. tournois ou 114 f. 37 cent.) — En t. de Marine, manière d'amarrer ensemble les têtes des bigues.

† Portulacées, s. f. pl. Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes ainsi nommées du pourpier (en latin *portulaca*) qui est l'une des principales. Cette famille comprend des herbes et des sous-arbrisseaux.

Portulan, s. m. Livre qui contient la description des ports de mer, des côtes et de ce qui y est relatif. (Du latin *portus* port.)

† Portumnales, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes qu'on célébroit à Rome le 17 août, en l'honneur de *Portumne*, Dieu marin. Elles répondoient aux *Jeux isthmiens* des Grecs en l'honneur de Palémon. (Du lat. *portumnalia, ium*.)

† Portumne, Portumnus, Portunus, s. m. (Mythol.) Dieu des anciens Romains, qui présidoit aux ports. Suivant les uns, c'étoit *Mélicerte*; suivant d'autres, *Neptune* ou *Palemon*. (Du latin *Portumnus*, fait de *portus* port.)

† Porydrostère, s. m. Instrument qui sert à marquer la pesanteur spécifique d'un solide comparée à celle d'un volume égal d'eau distillée. Il a été inventé par *Paucton*. (Du grec *porô* je fournis, je donne, *hudôr* eau, et *stéréos* solide.)

† Posade, s. f. (*Po-za-de*) T. de Manége. Voy. *Pesade*.

Posage, s. m. (*Po-za-je*) Travail et dépense pour *poser* et mettre en place certains ouvrages.

Pose, s. f. (*Po-ze*) En t. d'Architecture, travail pour *poser* les pierres. — En Peinture, attitude dans laquelle l'artiste *pose* le modèle vivant pour en faire l'étude. — En t. de Guerre, sentinelles qu'on *pose* après la retraite battue. *Caporal de pose*, charge de *poser* et de relever les sentinelles.

Posé, ée, part. pass. de *Poser*, et adj. Mis, placé, etc. — Modeste, rassis, grave. — Se dit dans le Blason, d'un animal arrêté sur ses quatre pattes.

† *Ecriture posée*, écriture soignée, et faite à main *posée*.

† Poséidonies, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes qu'on célébroit en l'honneur de Neptune, dont le nom grec est *Poseidón* ou *brise-vaisseau*. (Du grec *poseidónia*.)

Posément, adv. (*Po-zé-man*) Lentement, sans se presser.

Poser, v. a. (*Po-zé*) Mettre, placer. Voy. *Mettre*. (Du lat. *ponere*, *posui*, *positum*.) — En matière de doctrine, établir pour véritable, pour constant : *Posez un principe* ou *pour principe*. Fam. *poser en fait que...* — En matière de dispute, supposer : *Posons que cela soit*; et fam. *Posons le cas que cela soit. Cela posé, il s'ensuit que....* — En Arithmétique, mettre des chiffres au dessous des nombres sur lesquels on opère.

En t. de Peinture, *poser le modèle*, placer de la manière convenable la personne d'après laquelle on veut dessiner. — En t. de Guerre, 1.° *poser* (placer) *un corps de garde*, *des sentinelles*, *etc.* — 2.° *Poser les armes*, mettre les armes bas; et fig. faire la paix ou une trêve. — En t. d'Imprimerie, *poser une forme*, la dresser.

Poser, v. n. Etre posé, porter sur.... *La poutre ne pose pas assez sur le mur.*

Poseur, s. m. Celui qui *pose* ou dirige la *pose* des pierres. — *Poseur de sonnettes*, celui qui *pose* des sonnettes.

Positif, ive, adj. (*Po-zi-tife*, *i-ve*) Certain, constant, assuré : *J'ai des preuves positives de ce que j'avance.* — Il se dit par opposition 1.° à relatif : *Il n'y a de grandeur positive qu'en Dieu*; 2.° à arbitraire : *Il y a des beautés positives dans ce tableau*; 3.° à négatif : *Commandemens positifs*, qui ordonnent; *négatifs*, qui défendent de faire : *Quantités positives*; en Algèbre, celles qui sont précédées du signe de l'addition +; 4.° à naturel : *Droit positif*, ce que Dieu a ordonné ou ce qui est établi par les lois des hommes. (Du latin *positivus*.)

Positif, s. m. T. de Grammaire : Le premier degré dans les adjectifs qui admettent comparaison. Il exprime simplement la qualité; comme *il est doux*, *posé*, *affable*. — Petit buffet d'orgue qui est au-devant du grand orgue.

Position, s. fém. (*Po zi-rion*) Situation; point où un lieu est placé. — Situation, disposition. Voy. *Situation*. — Point de doctrine dans une thèse. — En t. de Manége, manière dont le Cavalier est placé à cheval. — En Musique, 1.° lieu de la portée où est placée une note pour fixer le degré d'élévation du son qu'elle représente. — 2.° Dans la mesure, le temps qui se marque en frappant. — 3.° Dans les instrumens, la manière dont la main est placée sur le manche, etc. — En t. de Danse, les différentes manières de *poser* les pieds l'un par rapport à l'autre : *Premiere*, *seconde*, *troisieme position*. Il y en a cinq principales. (Du latin *positio*.)

† *Ligne donnée de position* (Géométrie), ligne dont la situation ou la direction est donnée par rapport à une autre ligne : elle est donnée de *grandeur*, quand c'est la grandeur qui est donnée, et non la situation. — *Régle de fausse position* (Arith.), celle dans laquelle on opère sur des nombres faux et supposés arbitrairement, pour trouver ensuite, d'après les différences qui s'y rencontrent, le vrai nombre inconnu qu'on cherchoit.

† *Angle de position* (Astron.), celui que forment au centre d'un astre le cercle de déclinaison et le cercle de latitude, ou le parallèle à l'équateur, avec le parallèle à l'écliptique.

† Positionnaire, s. m. (*Po-zi-rio-ne-re*) Outil du Graveur de cartes géographiques, pour frapper les *positions* respectives des lieux.

Positivement, adverb. (*Po-zi-ti-ve-mon*) D'une manière *positive*, certaine : *Je ne le sais pas positivement.* — Precisement, expressément.

Pospolite, s. f. Noblesse de Pologne, assemblée en corps d'armée. (Du polonois *rezh pospolita*, qui revient à peu près au mot latin *respublica* la république.)

Possédé, ée, part. pass. et adj. Voy. *Posséder*. — Tourmenté du démon. — En ce dernier sens, on dit substantiv. *C'est un possédé*; *exorciser les possédés*; et prov. *Se démener comme un possédé*.

Posséder, v. a. (*Po-cé-dé*) Avoir à soi, en son pouvoir, en sa possession : *Posséder de grands biens*, *une maison*, *une charge*, *etc.* et neutralement, *posséder justement* ou *injustement*, *etc.* Voyez *Avoir*. (Du lat. *possidere*, formé de *pos* pour *potis* qui peut, et *sedere* s'asseoir, se fixer.) — En parlant du démon, s'être emparé de.... *Le démon le possede*; *il est possedé du démon.*

Posséder les bonnes graces de quelqu'un, en être aimé, favorisé. — Figur. *Posséder les sciences*, *Horace*, *Homère*, etc. en avoir une parfaite connoissance. — *L'ambition*, *la colere*, *l'avarice*, *etc. le possédent*, il est actuellement agité de ces passions, ou il y est sujet.

se Posséder, v. pron. Etre maître de soi et de ses passions, sur-tout de la colère, de la vivacité naturelle. *Il ne se possede pas de joie*, il est transporté de joie.

Possesseur, s. m. Celui qui *possède* quelque bien-fonds, quelque heritage. En parlant de maisons, on dit plutôt propriétaire, du moins dans le langage commun. (Du lat. *possessor*.)

Possessif, ive, adject. Qui marque quelque *possession* : *Pronom possessif*, *etc.* Voyez *la Grammaire*. (Du latin *possessivus*.)

Possession, s. f. (*Po-cé-rion*) Action de *posseder*; la jouissance qu'on a d'une chose. (Du latin *possessio*.) — Installation dans un bé-

nefice : *Mettre en possession.* — Biens-fonds, heritage qu'on possède : *Il a de belles possessions.* — Etat d'un homme possédé par le demon : *La possession diffère de l'obsession*, en ce que, dans la *possession* le diable agit au dedans, et que dans l'*obsession* il agit au dehors. *Académie.*

POSSESSOIRE, s. m. (*Po-cé soa-re*) T. de Palais : Droit de *posséder* : *Contester, plaider, juger, gagner le possessoire.* En matière de benefice, on dit plutot *recreance.*

POSSESSOIREMENT, adv. (*Po-ce-soa-re-man*) D'une maniere *possessoire.* Trev.

PUSSET, s. masc. (*Po-ce*) Liqueur d'Angleterre, qui se fait avec du lait, de la bière ou du vin et de l'eau.

POSSIBILITÉ, subst. f. Qualité de ce qui est *possible.*

POSSIBLE, adject. Ce qui peut être ou peut arriver. — Ce que l'on peut faire. (Du latin *possibilis.*) — On dit substantiv. et famil. *Je ferai tout mon possible*, tous mes efforts.

† *Equations possibles* (Calcul intégral), équations differentielles qui ont des integrales finies ou d'un ordre moindre : celles qui ne sont pas *possibles* s'appellent *absurdes.*

AU POSSIBLE, adv. Autant qu'il est *possible.* Il est familier.

POSSIBLE, adv. Peut-être : *Possible ira-t-il.* Il est vieux.

POST-COMMUNION, subst. f. Oraison que le Prêtre dit a la Messe, après la Communion.

POSTCRIT *ou* POST-SCRIPTUM, s. m. Il se dit de ce qu'on ajoute à une lettre après la signature, à un memoire après l'avoir ecrit. *Post-scriptum* est plus usité que *postcrit* ; on met en abrege *P. S.* (Des deux mots latins *post* après, et *scriptum* ecrit.)

POSTDATE, s. f. Date postérieure à la vraie date d'un acte.

POSTDATER, v. a. (*Post-da-té*) Dater une lettre, etc. d'un temps postérieur à celui où elle est ecrite. (Ce mot et le precédent ne sont pas aussi usités que leurs contraires *antidate, antidater.* (Du latin *post* après, et du françois *dater.*)

POSTE, s. masc. En t. de Guerre, 1.° Lieu où un soldat, un officier est placé par son Commandant. — 2.° Lieu où l'on a placé des troupes, ou qui est propre à y en placer. — Charge, emploi, place dans l'administration des affaires civiles. (Du latin *positus*, et par contraction, *postus* posé, placé.) — En Archit. ornement de sculpture de peu de relief, en forme d'enroulement répété, qu'on décore quelquefois de feuilles, de fleurons, de rosettes.

† *Poste jalouse* (Art militaire), poste fort exposé, et où des troupes peuvent être facilement enlevées. — *Tendre un filet à poste* (Pêche), l'étendre dans un endroit fixe.

POSTE, s. f. Relais établis pour faire diligemment des courses et des voyages. — Maison où sont ces relais. — Distance qu'il y a d'une de ces maisons à l'autre. — Exercice qu'on fait en courant la poste à cheval. — Courrier qui porte les lettres. — Bureau où on les envoie et où elles sont distribuées. — Petite balle de plomb dont on charge un fusil, un pistolet.

Fig. et fam. *Faire tout en poste* ou *en courant la poste*, à la hâte. — *A poste*, adv. A certains termes differens : *Acheter, prendre un bijou à poste.* — *A sa poste*, à sa disposition : *Mettre, avoir des gens à sa poste.*

† POSTELS, s. m. pl. En t. de Draperie, les chardons les plus forts après ceux qui n'ont pas encore servi.

POSTER, v. a. (*Pos-te*) Placer dans un *poste* : *Poster des troupes.* On *poste*, dit *Girard*, pour observer ou pour défendre ; ou *aposte* pour faire un mauvais coup : *La troupe est postée ; l'assassin est aposte.* — Fam. 1.° Placer en quelque endroit. — 2.° Mettre dans un emploi.

POSTÉRIEUR, EURE, adj. Qui est après, dans l'ordre des temps. — Qui est derrière : *La partie postérieure de la tête.* (Du latin *posterior*, fait de *post* après.)

POSTÉRIEUREMENT, adv. de temps. (*Pos-té-ri-eû-re-man*) Après.

POSTÉRIORITÉ, s. f. Etat, rang, ordre d'une chose *postérieure* à une autre : *Postériorité de date, de temps, d'hypothèque.* Il ne se dit guères que dans ces phrases. (Du latin *posterioritas.*)

POSTÉRITÉ, s. f. En parlant des particuliers, suite de ceux qui viennent d'une même origine ; descendans : *La postérité d'Adam, d'Abraham. Il est mort sans laisser de postérité.* — En parlant en général, tous ceux qui viendront après ceux qui vivent : *Transmettre son nom à la postérité.* (Du lat. *posteritas.*)

POSTHUME, adj. (*Pos-tu-me*) Qui est né après la mort de son père : *Enfant posthume.* On dit aussi substantivement *un posthume.* (Du latin *posthumus*, formé de *post* après, et *humus* terre ; *après que le père a été mis en terre.* — Figur. Qui a paru après la mort de l'Auteur : *Ouvrage posthume.*

POSTICHE, adj. m. et f. Qui est fait et ajouté après coup : *Les ornemens de ce portrait sont postiches.* (Du latin *posticus*, fait de *post* après.) — Par extension, qui est ajouté et ne convient point : *Cet épisode est postiche.* — Faux : *Cheveux postiches, dents postiches.*

POSTILLON, s. m. (*Pos-ti-glion* ; mouillez les *ll*) Valet de *poste*, qui conduit ceux qui courent la *poste.* — Par extension, valet qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage à six chevaux, etc. — Celui qui mène une chaise de poste, un cabriolet, etc. — Celui qui porte en *poste* les lettres d'un particulier.

POSTPOSER, v. act. (*Post-po-ze*) Mettre après. Il est peu usité. (Du latin *postponere*, formé de *post* après, et *ponere* mettre, poser, et qui signifie figur. *estimer moins, faire moins de cas.*)

POSTPOSITIF, IVE, adj. T. de Grammaire : Qui sert à être *mis apres* ou à la fin du mot.

† POSTPOSITION, s. f. (*Post-po-zi-rion*) Se dit en Médecine, lorsque le paroxisme d'une fièvre intermittente revient plus tard qu'on ne l'attendoit : *Postposition du paroxisme.* Il est opposé à *anticipation.* — Evolution militaire des anciens Grecs, qui renvoyoit l'infanterie

légère à la queue de la phalange. (Du latin *post* après, et *positio* position; *position après.*)

Post-scriptum, s. masc. emprunté du latin. Voyez *Postcrit.*

Postulant, ante, subst. Celui qui demande à être reçu Religieux. Celle qui demande à être admise au même état. — Celui qui demande, qui recherche avec instance. En ce sens, il ne se dit guères qu'au pluriel : *Il y avoit bien des postulans pour cette charge.* (Du latin *postulans*, part. a. de *postulare* demander, postuler.)

Postulant, adj. On appeloit *Avocat postulant*, celui qui avoit la faculté de faire fonction de Procureur.

Postulat, s. m. tiré du latin; (*Pos-tu-la*) Demande que fait le Géomètre d'un premier principe, d'après l'admission duquel il établit une démonstration. (Du latin *postulatum.*)

Postulateur, subst. m. Celui qui est chargé de poursuivre le procès d'une canonisation. (Du latin *postulator.*)

Postulation, s. f. (*Pos-tu-la-cion*) Dans les Chapitres d'Allemagne, élection d'un sujet déjà pourvu d'un bénéfice incompatible et en faveur duquel on supplie le Pape de lever cet empêchement. — Fonctions d'un Procureur qui *postule* dans une affaire pour une Partie. (Du latin *postulatio.*)

† Postulations, pl. (Archæol.) Sacrifices que l'on faisoit aux Dieux irrités, qui sembloient les *demander* pour apaiser leur colère.

Postulé, ée, part. pass. et adject. Voyez *Postuler.*

† Postulés, s. m. pl. (Hist. anc.) Gladiateurs qui à raison de leur bravoure ou de leur adresse, étoient demandés fréquemment par le peuple. (Du latin *postulatitius*, fait dans le même sens de *postulare* demander.)

Postuler, v. act. (*Pos-tu-lé*) Demander avec instance : *Postuler un emploi, une place dans une maison religieuse, etc.* (Du latin *postulare* demander, fait de *postum*, contraction de *poscitum*, supin de *poscere* demander.) — Au Palais, faire toutes les procédures dans une affaire. En ce sens, il est neutre : *Ce Procureur postule pour un tel.*

Posture, s. f. Situation où se tient le corps : *Posture commode, indécente, respectueuse, etc.* La *posture*, dit *Roubaud*, est proprement une manière de poser le corps plus ou moins éloignée de son habitude ordinaire; elle a toujours quelque chose qui sortant de la nature ou de l'état habituel du corps, se fait remarquer. L'*attitude* est une manière de tenir le corps plus ou moins convenable à la circonstance présente; elle est l'expression naturelle du caractère, de la passion, de l'état actuel de l'ame : *Les baladins font des postures ridicules pour exciter le rire; les acteurs prennent des attitudes nobles pour représenter leur personnage.* (Du latin *positura* situation, position.) — Figur. État où est quelqu'un par rapport à sa fortune : *Etre en bonne, en mauvaise posture auprès du Ministre, etc.*

Danse de postures, où l'on affecte des postures bizarres. — Fam. *Se mettre en posture* (en disposition) *de faire une chose.*

Pot, subst. m. (*Le t ne se prononce point devant les consonnes*) Sorte de vase de terre ou de métal, destiné à contenir quelque liqueur, etc. (Suivant *Du Cange*, du lat. *potus*, employé dans la basse latinité avec la même acception, et qui signifie boire, boisson. C'est une métonymie par laquelle on a pris le contenant pour le contenu.) — Mesure des liquides qui contient deux pintes. — La liqueur qui y est contenue : *Un pot de vin, de cidre, de bière.* — Pris absolument, le vase où l'on met bouillir la viande. *Mettre le pot au feu.* — Dans les moulins à foulon, l'auge où l'on foule les draps. — Casque; habillement de tête d'un homme de guerre. On dit communément *pot-en-tête.*

Pot à fleurs, propre à mettre des fleurs. — *Pot de fleurs*, où il y a des fleurs. — Il y a la même différence entre *pot à confitures* et *pot de confitures.* — *Pot à l'eau* (et non pas *pot à eau*, ce qui est un gasconisme), pot destiné à mettre de l'eau. — *Pot d'eau*; 1.° ce que contient un pot à l'eau; 2.° mesure d'un pot d'eau. — *Pot de chambre*, vaisseau de garde-robe pour le besoin d'uriner. — *Pot de vin*; ce qui se donne par manière de présent au-delà du prix arrêté pour un marché. — Avance que les propriétaires des bâtimens qui vont à la pêche de la morue font à l'équipage, pour lui servir de salaire pendant le voyage. — *Pot-à-feu*; pot de fer rempli d'artifices dont on se sert à la guerre. — Pièce de feu d'artifice en forme de pot. — *Pot-pourri*; diverses sortes de viandes, légumes, fleurs et herbes odoriférantes, mêlées ensemble avec du clou de girofle, du sel et du vinaigre. — Fig. et fam. Ouvrage d'esprit composé de plusieurs choses assemblées sans ordre et sans choix : *Faire un pot-pourri*, confondre tellement les choses et les circonstances qu'on n'y comprenne rien.

Proverb. *Découvrir le pot aux roses*, les sottises ou les intrigues secrètes. — *Donner dans le pot au noir*, dans le piège. — *Tourner autour du pot*, user de circonlocutions. — *Etre à pot et à rôt chez quelqu'un*, y être comme chez soi. — *N'en pas mettre plus grand pot au feu*, ne pas faire plus de dépense. Il se dit au propre et au figuré. — *Il en payera les pots cassés*, les frais, le dommage, etc. il aura à s'en repentir.

Potable, adj. Qu'on peut boire. — *Or potable*, or rendu liquide et qu'on peut boire. C'est une des chimères des Alchimistes. (Du latin *potabilis*, fait de *potare* boire.)

Potage, s. m. Bouillon avec des tranches de pain trempées dedans. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *potagium*, qui s'est dit dans la basse latinité pour toute sorte de boisson, fait de *potare* boire.)

† Figur. et popul. *Pour tout potage*, pour toute chose : *Je n'ai eu de cette affaire que dix pistoles pour tout potage.*

Potager, s. m. (*Po-ta-jé*) Sorte de fourneau pratiqué dans une cuisine pour y dresser les *potages*, y faire les ragoûts, etc. — Pot de terre ou d'étain, dans lequel on porte à certains ouvriers le *potage* en quoi consiste principalement leur dîner. — Jardin où l'on

cultive toutes sortes d'herbages, de légumes et de fruits.

On dit aussi adject. *Jardin potager*, *herbes potagères*, dont on se sert pour le *potage*, et généralement toutes celles qu'on cultive pour l'usage de la cuisine. On dit dans le même sens, *herbes ou plantes oléracées*.

† *Cuisinier potager*, autrefois celui qui préparoit les potages : *Officier potager de la bouche du Roi*.

† POTAMIDES, s. f. pl. (Mythol.) Nymphes des fleuves et des fontaines. (Du gr. *potamos* fleuve.)

† POTAMOGÉTON *ou* POTAMOGÉTTON, s. m. Plante aquatique, nommée autrement *Epi d'eau flottant*. Voy. au mot *Epi*. (Du grec *potamos* fleuve, et *géitôn* voisin; *voisin des fleuves*.)

POTASSE *ou* POTASCHE, s. f. Sel alkali plus ou moins fixe, tire des cendres produites par la combustion de différens végétaux brûlés en tas et à l'air libre. La meilleure vient de Suède. C'est ce que dans l'ancienne Chimie on nommoit *alkali fixé végétal*. (De l'allem. *potasche* cendre de pot; parce qu'on a long-temps fait brûler dans un pot les plantes dont on tire ce sel.)

† *Potasse antimoniée*, antimonite de potasse des anciens Chimistes. — *nitratée*, sel de nitre, salpêtre. — *fondue*, pierre à cautère.

POTE, adj. f. *Une main pote*, grosse et enflée, dont on ne sauroit s'aider que difficilement. Il est familier.

POTEAU, s. m. (*Po-tô*, s. d.) Pièce de bois dont on fait des cloisons et autres pareils ouvrages. — Pièce de bois posée en terre pour divers usages : *Poteau pour marquer les chemins; attacher un criminel à un poteau*. — Poteau pour marquer les chemins : celui-ci s'appelle *Poteau-guide*. (Du latin *postis* poteau, jambage de porte, etc. dont on a fait dans la basse latinité *postellum*.)

POTÉE, s. f. Eau épaisse où il y a de l'ocre rouge pour faire prendre le plomb au *pot*. — Il se dit de diverses préparations dont se servent les Chimistes, les Fondeurs, ceux qui polissent les glaces, etc. *Potée d'émeri*, *etc.* — Chez les Fondeurs, terre préparée avec de la fiente de cheval, de l'argile et de la bourre, qu'on applique sur les moules des pièces avant de former la chape du moule, laquelle est faite de plus grosse terre. — Ce qui est contenu dans un *pot* : *Une potée d'eau*, *etc.*

† *Potée d'étain*, oxide d'étain fondu avec du verre et devenu très-dur par ce mélange. Il sert à faire l'émail blanc de la faïence et à polir les pierres sur la meule du Lapidaire. On l'appelle aujourd'hui *Oxyde d'étain blanc*, *Oxyde d'étain calciné*.

Proverb. *Eveillé comme une potée de souris*, se dit d'un enfant fort gai et remuant.

POTELÉ, ÉE, adj. Gras et plein : *Enfant*, *bras potelé*. (Corruption de *poupelé*, qu'on disoit autrefois dans le même sens, et qui avoit été fait du latin *pulposus* charnu, qui a la chair ferme et délicate. *Ménage*.)

POTELÉE, s. f. (Botan.) Voy. *Jusquiame*.

POTELET, s. m. (*Po-te-lé*) Petit *poteau* qui soutient l'appui d'un escalier, etc.

POTALOT, s. m. Pierre minérale; mine de plomb. C'est le molybdène sulfuré des Chimistes modernes.

POTENCE, s. f. (*Po-tan-ce*) Gibet. Voyez ce mot. — Béquille, bâton d'appui. (Suivant *Ménage*, du latin *potentia* puissance, pouvoir, employé par les Ecrivains de la basse latinité dans la signification de *potence* ou béquille; parce que celle-ci donne aux *impotens* le pouvoir de marcher.) — Instrument pour déterminer la hauteur des chevaux. Il est formé de deux règles, dont une coule en équerre le long de l'autre. — Etaie ou poteau qu'on met sur une poutre pour soutenir un planeher. — Dans l'Imprimerie, partie de la presse qui soutient le berceau. — Dans la trompette, chacun des deux endroits par où la trompette se recourbe pour lier les branches. — Il se dit aussi des pièces de fer ou de bois qui sont en saillie pour y attacher quelque chose.

† *Brider la potence*, dans les courses de bague, toucher avec la lance le bras de la potence où la bague est suspendue.

POTENCÉ, ÉE, adj. (*Po-tan-cé*) T. de Blas. *Croix potencée*, qui a une traverse à chaque bout.

POTENTAT, s. m. (*Po-tan-ta*) Celui qui a la *puissance* souveraine dans un grand Etat. Style soutenu.

POTENTIEL, ELLE, adj. (*Po-tan-ci-él*, *é-le*) *Cautere potentiel*, celui qui sans agir actuellement par une qualité manifeste, produit son effet par une vertu caustique. (Du lat. *potentia* puissance; *qui a la puissance d'agir*.)

POTENTILLE, s. fem. (*Po-tan-ti glie*; mouillez les *ll*) Plante appelée ainsi à cause de ses grandes et *puissantes* vertus. On la nomme aussi *Argentine*.

POTERIE, s. f. Marchandise de *pots* et de vaisselle de terre ou de grès. — Lieu où l'on fait les *pots* de terre.

POTERNE, s. f. Porte secrète et cachée dans une fortification. (Suivant *Du Cange*, du lat. barbare *posterna*, employé avec la même signification dans la basse latinité, fait de *post* dans le sens de derrière; *porte de derrière*.)

POTÉTER, v. act. (*Po-té-ié*) T. de Potier d'étain : *Potéyer les moules*, enduire l'intérieur des moules avec de la pierre-ponce en poudre, délayée dans du blanc d'œuf.

POTIER, s. m. (*Po-tié*) Marchand qui fait et vend toute sorte de *poterie* de terre.

POTIER D'ÉTAIN, s. m. Celui qui fait et vend de la vaisselle d'étain, des ouvrages d'étain.

† POTILLES, s. f. pl. (*Po-ti-glie*; mouillez les *ll*) Dans les grosses forges d'acier, bois de séparation dans lesquels on ménage des feuillures, pour y faire glisser les portes ou vannes qui ouvrent et ferment le passage de l'eau.

POTIN, s. m. (*Po-tein*) Métal factice composé de l'excrément du cuivre jaune, et de quelque mélange de plomb, d'étain et de calamine. Il est aigre et cassant. On distingue le potin rouge et le potin gris.

† Potins, pl. Dans quelques endroits, marmites ou cucurbites en fer, pour la distillation des eaux fortes.

† Potina, s. f. (Mythol.) Divinité tutélaire des enfans, qui avoit soin de leur boisson. (Du latin *potare* boire.)

† Potinières, s. f. plur. (Pêche) Manches qui servent à prendre de petites sardines, appelées en Provence *Potines*. Les mailles de ces manches sont aussi nommées *Potinieres*.

Potion, s. f. (*Po-cion*) Tout remède liquide qu'on prend par la bouche. (Du latin *potio*, fait dans le même sens de *potare* boire.)

Potiron, s. masc. Sorte de citrouille toute ronde. Voy. *Courge*. — Espèce de gros champignon.

† Potitiens, s. m. pl. (*Po-ti-ci-en*) Terme d'Antiquité : Prêtres d'Hercule, descendans de *Potitius*, vieillard arcadien, qui vivoit du temps du Roi *Evandre*. Ils avoient seuls le droit de manger les entrailles des victimes, à l'exclusion des *Pinariens*. Voy. ce mot. Les *Potitiens* ayant révélé à des esclaves les mystères du Dieu, périrent tous, suivant *Tite-Live*, dans l'espace d'une année.

† Potaimpos, s. m. (Mythologie) Idole des anciens Prussiens, qu'ils adoroient sous des chênes, et à qui ils sacrifioient leurs ennemis.

† Potua, s. f. (Mythol.) Déesse des anciens Romains, qui présidoit aux boissons. (Du latin *potare* boire.)

Pot-pouari, s. m. Voyez *Pot*.

Pou, s. m. Sorte de vermine, d'insecte ovipare, qui s'attache ordinairement aux cheveux et à la tête des enfans et des gens mal-propres. C'est un aptère de la famille des *Parasites*. (Du latin *pediculus*.) — Dans l'Astronomie chinoise, période de 76 ans, composée de quatre *tchang*; c'est la même que celle de *Calippus* chez les Grecs.

† *Pou du bois* ou *Psoque*, genre d'insectes névroptères, de la famille des Stégoptères, qui détruisent les vieux meubles, les paniers d'osier, etc. — *Pou d'agouti*, insecte rouge, imperceptible à la vue ordinaire, qui s'attache à la peau, et y cause des démangeaisons insupportables : il est très-commun à la Guyane, etc. — *Pou de mer*, espèce de coquillage univalve, du genre des Porcelaines. — *Pou de soie*, étoffe de soie forte et bien garnie, dont le grain tient le milieu entre celui du Gros-de-Naples et celui du Gros-de-Tours.

Pouacre, adj. et subst. (*Pouz-kre*) Salope, vilain. Il est pop. Il signifioit autrefois *malade d'une sorte de gale* ou *d'ulceres fétides*, et selon quelques autres, de la goutte. (Du lat. *podager* podagre, goutteux.)

Pouce, s. m. Le plus gros des doigts de la main. Pour le pied on dit *Orteil*. (Du latin *pollex*, fait dans la même signification, de *pallere* pouvoir beaucoup; parce que le pouce a plus de force, est plus utile et plus nécessaire que les autres doigts.) — Mesure qui est de douze lignes, et la douzième partie d'un pied.

Pouce d'eau (Hydrauliq.), la quantité d'eau qui sort en une minute de temps, horisontalement et d'une vîtesse égale, par une ouverture circulaire d'un pouce de diamètre.

Proverb. *Serrer les pouces à quelqu'un*, lui faire quelque violence pour lui faire avouer ce qu'on veut savoir. — *Il s'en mordra les pouces*, il s'en repentira. — *Jouer du pouce*, compter de l'argent.

† Pouce-évent (Manufactures de laine) *Auner avec pouce-event*, mettre le pouce à la suite du bout de l'aune, afin d'augmenter la longueur de la mesure.

Pouce-pied, s. m. Genre de Mollusques de la famille des Brachiopodes, ainsi nommés de la ressemblance qu'on a cru voir entre la partie testacée du corps de cet animal, et l'extrémité du gros orteil de l'homme recouverte par l'ongle. On les appelle aussi *Anatifes*. Voyez ce mot.

† Pouches, Ponches *ou* Pointes, s. f. plur. (Pêche) Filets triangulaires qui forment les flancs ou les deux côtés des manches des aissaugues.

Poucier, s. m. (*Pou-cié*) Ce qui couvre le *pouce* de quelques ouvriers lorsqu'ils travaillent. — Petit morceau de fer plat ou cylindrique, sur lequel on met le *pouce* quand on veut ouvrir un loquet.

† Poud, s. m. Poids russe, qui équivaut à peu près à 40 de nos anciennes livres.

Poudino, s. m. Ragoût anglois, composé de mie de pain, de moëlle de bœuf, de raisins de Corinthe, etc. Les Anglois écrivent *pudding*.

† Poudingue *ou mieux* Pudding, s. masc. (*Pou-din-ghe*) T. de Minéral. Mélange de petits cailloux arrondis de différentes couleurs, et réunis ensemble par un gluten souvent aussi dur que les cailloux mêmes, qui forme une pierre dure et susceptible d'un très-beau poli, appelée par les modernes *Quartz-agate-breche, à fragmens anguleux*. Ce mot nous vient des Anglois, et dérive primitivement du mets nommé *pudding*. Voy. *Puding*.

Poudre, s. f. Poussière. En ce sens il est plus usité en vers et dans le haut style que dans le style ordinaire. — Composition médicinale desséchée et broyée. — Ce qu'on met sur l'écriture pour la sécher. — Amidon pulvérisé pour dégraisser les cheveux. — Composition de soufre et de salpêtre mêlés avec du charbon, dont on charge les armes à feu. (Du latin *pulvis*, *pulveris*.)

Poudre de plomb, petit plomb de forme ronde. — *d'or*, mica de couleur jaune, mêlé avec le sable. Lorsqu'il est de couleur blanche, on l'appelle *poudre d'argent*. — *à mouches*, arsenic natif amorphe, des Minéralogistes modernes. — *fulminante*, composition de salpêtre, de sel de tartre et de soufre, dont une petite quantité mise dans une cuiller de fer sur un feu médiocre, fait une détonation violente. — *d'Algarotti*, oxide blanc d'antimoine. — *du Comte de Palme* ou *de Sentinelly*, carbonate de magnésie.

Figur. *Jeter de la poudre aux yeux*; imposer, éblouir par ses discours et par ses manières. — *Mettre, réduire en poudre une ville, un château*; les ruiner, les abattre, les détruire. — Figurém. et poetiq. *Faire mordre la poudre à ses ennemis*, les tuer dans un

combat. — Prov. *Tirer sa poudre aux moineaux*, prendre beaucoup de peine pour une chose qui ne le mérite pas. — *Il n'a pas inventé la poudre*, il n'a pas grand génie.

POUDRER, v. a. (*Pou-dré*) Couvrir les cheveux de *poudre*.

† POUDRER, v. neut. Se dit des étoffes teintes en noir, desquelles il s'élève une *poudre* très-fine, lorsqu'elles n'ont pas été suffisamment lavées. — En t. de Chasse, *un lièvre poudre*, lorsqu'en fuyant il fait voler la poussière, ce qui recouvre ses voies ou en diminue le sentiment.

POUDRETTE, s. f. Sorte de fumier sec.

POUDREUX, EUSE, adj. Plein de *poudre*, de poussière. — En Mythologie, nom sous lequel *Jupiter* étoit adoré à Mégare dans l'Attique, sans doute parce que son temple étant sans couverture, sa statue devoit être fort *poudreuse*.

POUDRIER, s. m. (*Pou-drié*) Petite boîte où l'on met de la *poudre* pour sécher l'écriture. — Celui qui fait de la *poudre* à canon. — Celui qui fait et vend de la *poudre* à poudrer. — En t. de Marine, horloge de sable; ampoulette. *Voy.* ce dernier mot. — Espèce de crible.

POUF. Mot qui exprime le bruit sourd que fait un corps en tombant.

POUF, POUFE, adject. (*Poufe*, *pou-fe*) En Sculpture, *marbre pouf*, qui se réduit en poudre en le taillant. Il y a souvent dans le même bloc des parties *poufes* et des parties *fières*, qui opposent une forte résistance à l'outil. — Dans la fonte des cloches, *noyau pouf*, qui a le juste degré de résistance qu'exige la fonte; une résistance assez forte pour ne pas céder au métal en fusion, et assez foible pour céder au métal qui travaille en se refroidissant dans le moule.

POUFFER, v. n. (*Pou-fé*) *Pouffer de rire*, éclater de rire involontairement. Il est fam.

† POUGER, v. neut. (*Pou-jé*) T. de Marine usité sur la Méditerranée: Faire vent arrière. On dit dans le même sens, *moler en poupe*.

POUILLE. Voyez *Pouilles*.

POUILLE, s. m. (*Pou-glié*; mouillez les *ll*) Catalogue, registre ou inventaire de tous les Bénéfices d'une Province, d'un Diocèse. (Suivant *Ménage* d'après *Saumaise*, du latin *polyptychium* ou plutôt *polyptychia*, *orum*, registre, archives, formé du grec *poluptuchos* qui a plusieurs plis, plusieurs feuilles, de *polus* plusieurs, et *ptussô* je plie.)

POUILLER, SE POUILLER, v. a. et réfl. (*Pou-glié*) Dire des *pouilles*. Il est populaire.

SE POUILLER, v. réc. Chercher ses *poux* et les tuer.

POUILLERIE, s. f. (*Pou-glie-rî-e*) Lieu d'un hôpital où l'on met les habits des pauvres.

POUILLES, s. f. plur. (*Pou-glie*; mouillez les *ll*) Injures grossières: *Il lui a dit mille pouilles*. Il est familier. (Du mot *pouilleux*; *chanter pouilles* à quelqu'un, l'appeler pouilleux, etc.)

POUILLEUX, EUSE, adj. (*Pou-glieû*, *eû-ze*) Qui a des *poux*.

† *Bois pouilleux* (Charpent.), bois échauffé, plein de taches rouges et noires, qui marquent qu'il se corrompt.

POUILLIER, s. m. (*Pou-glié*) T. de mépris: Méchante hôtellerie, où il n'y a que des *poux* à prendre. On dit aussi *pouillis*.

POULAILLER, s. m. (*Pou-lâ-glié*) Lieu où couchent les *poules*. — Celui qui vend de la volaille. En ce sens on dit aussi adj. *Marchand poulailler*. — Petite messagerie conduite par les Coquetiers ou marchands d'œufs: *Le poulailler de Pontoise*. — Fam. et par dérision, mauvaise et vieille voiture.

POULAIN, s. m. (*Pou-lein*) Cheval nouveau-né. (Du latin *pullus*, qui dans *Virgile* a la même signification, et dont les Auteurs de la basse latinité ont forgé le diminutif *pullanus*.) — Par extension, jeune cheval jusqu'à l'âge de trois ans. — En t. de Charpentier, 1.° espèce de traîneau sans roues, sur lequel on voiture de gros fardeaux. — 2.° Assemblage de deux jumelles jointes par quelques traverses, pour descendre les tonneaux dans les caves. — En t. de Marine, la même chose qu'*Accore*. Voyez ce mot. — En Chirurgie, tumeur maligne qui vient aux aines, et qui procède d'une cause vénérienne.

POULAINE, s. f. (*Pou-lê-ne*) T. de Marine: Plate-forme en grillage ou caillebotis, soutenue sur les écharpes de l'avant du vaisseau.

† *Souliers à la poulaine*, souliers qui finissoient en pointe, dont le bout étoit plus ou moins long, suivant la qualité de la personne, depuis un demi-pied jusqu'à deux pieds. Cette pointe se relevoit; les élégans y attachoient des grelots, etc. (Corruption des mots *à la Polonoise*, d'autant plus, dit *Borel*, que la Pologne se nommoit en vieux françois, *Poulaine*.)

POULAN, s. m. Ce que met de plus que les autres celui qui donne les cartes aux jeux de l'Hombre, de Quadrille, de Tri, etc. — Tours où l'on paye double.

† POULANGIS, s. m. (Draperie) Sorte de tiretaine qui se fabrique en Picardie.

POULARDE, s. f. Poule jeune et grasse, à laquelle on a enlevé les ovaires.

POULE, s. f. Oiseau domestique; la femelle du coq. C'est un gallinacé de la famille des Alectrides. (Suivant *Ménage*, du latin *pulla* fait de *pullus*, qui au rapport de *S. Augustin*, s'est dit des poulets de toute sorte d'âge.) — A certains jeux de cartes, quantité d'argent ou de jetons dont chacun des joueurs contribue à son tour, et qui demeure à celui qui gagne le coup. — Au Trictrac et à quelques autres jeux, *faire une poule*, *jouer une poule*, faire une partie où tous les joueurs mettent une certaine somme chaque fois qu'ils entrent au jeu, et qui demeure en entier à celui qui a gagné tous les autres de suite.

† *Poule d'eau*, genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Pressirostres, qu'on nomme aussi *Foulques*. — *Poule de Numidie* ou *de Méléagre*, Voyez *Pintade*. — *Poule d'Inde*, la femelle du coq d'Inde. — *Poule faisanne*, la femelle du faisan.

Poule grasse (Botanique.) Voy. *Mâche*.

Cuir de poule, fort délié et de très-mauvais

servicc. — *Chair* ou *peau de poule*, peau qui n'est pas lisse et qui a des élevures pareilles à celles qui paroissent sur la peau d'une poule plumée. — Figur. et famil. *Cela fait venir la chair ou la peau de poule*, fait frissonner. — Fam. *Etre frisé comme une poule mouillee*, avoir les cheveux fort plats. — Fig. et fam. *C'est une poule mouillee*, un homme mou et efféminé. — Prov. 1.° *C'est le fils de la poule blanche*, il est très-heureux. — 2.° *Faire le cul de poule*, avancer les lèvres. — 3.° *Plumer la poule sans crier, sans la faire crier*; faire des exactions adroitement et sans que personne s'en plaigne. — *Tête-poule*, celui qui se mêle trop du ménage.

Poulet, s. m. (*Pou-lé*) Le petit de la *poule*. (Du latin *pullus*.) — Billet de galanterie. En ce sens il vieillit. (Suivant *Ménage* et *Dacier*, d'après *Saumaise*, du latin barbare *puletica*, corruption de *polyptycha, orum*, tablettes à plusieurs feuilles, lequel vient du grec *poluptuchos* qui a plusieurs plis, formé de *polus* plusieurs, et *ptussô* je plie.) — Petit papier coupé et doré, propre à écrire des *poulets*.

† *Poulet de grain*, poulet nourri avec du grain. — *Mon poulet, ma poulette*, termes de caresse, en parlant à des enfans. — On dit aussi par dérision d'une personne âgée, *voyez un peu le beau poulet !*

† *Le poulet des sages* (Philosophie hermétique), le mercure philosophique.

Poulette, s. f. Jeune poule. — Fig. et fam. *Cette femme est une maîtresse poulette*, est habile et impérieuse. — *Ma poulette*, Voyez au mot *Poulet*.

Poulevain, s. m. (*Pou-le-vrein*) Terme d'Artillerie : Poudre fine pour amorcer le canon. On dit aussi *pulverin*.

Pouliche, s. f. Cavale nouvellement née. Il se dit des cavales jusqu'à trois ans. *Trév.* dit aussi *pouline*.

Poulie, s. fém. Roue de bois ou de métal dont la circonférence est creusée en demi-cercle et sur laquelle passe une corde, pour élever ou pour descendre des fardeaux. C'est une des cinq principales machines dont traite la Statique. (De l'anglois *pulley*, fait dans la même signification du verbe *to pull* tirer.)

† *Poulie multiple*, V. *Mouffle* et *Polyspaston*.

† Poulière, s. fém. (*Pou-lie-ri-e*) T. de Marine : Atelier où se font les *poulies*.

† Pouliеur, s. m. (Marine) Ouvrier qui fait les *poulies*.

Poulin, s. m. Voy. *Poulain*.

Pouliner, v. n. (*Pou-li-né*) Mettre bas, en parlant de la cavale.

Poulinière, adj. *Jument poulinière*, particulièrement destinée à produire des *poulains*.

Pouliot commun *ou* Pouliot royal, s. m. Espèce de menthe vivace, très-âcre et très-amère. (Du latin *polium*, fait du grec *polion* ou *polios*, qui vient de *polios* qui a les cheveux blancs; parce qu'une espèce a les fleurs blanchâtres, et que ces petites têtes ont quelque ressemblance avec la chevelure d'un vieillard.) — Petite *poulie*. T. de Marine.

† Pouliots, plur. Dans certaines Manufactures, morceaux de bois qui portent les *poulies*.

Poulpe, s. f. Ce qu'il y a de plus solide dans les parties charnues de l'animal. — Chair de certains fruits. (Du latin *pulpa*.) — Genre de Mollusques, de la famille des Céphalopodes, caractérisés par huit tentacules d'égale longueur. (Du grec *polupous*, qui a plusieurs pieds, fait de *polus* plusieurs, et *pous* pied. On les nomme aussi *Octopus*, du grec *oktô* huit, et *pous* pied.)

Poulpeton, s. m. (*Pou-pe-ton*) Ragoût de viande hachée et recouverte de tranches de veau.

Pouls, subst. m. (*Pou*) Le battement des artères, principalement aux poignets. (Du lat. *pulsus*, fait de *pulsare* battre.)

Figur. *Le pouls lui bat*, il a peur. — *Tâter le pouls à quelqu'un*, le pressentir, le sonder sur quelque affaire. — *Se tâter le pouls*, consulter ses forces avant de rien entreprendre.

Poumon, s. m. Viscère spongieux et mou, qui est dans l'animal le principal organe de la respiration. (Du latin *pulmo*, fait dans la même signification, du grec *pleumôn*, en attique, pour *pneumôn*, qui dérive de *pneuô* ou *pnéô* je respire.)

† *Poumon marin*, espèce de zoophyte marin couvert d'un cuir dur, et qui ressemble en quelque sorte au *poumon* des animaux.

Avoir de bons poumons, la voix forte. — *User ses poumons, s'user les poumons*, à force de crier.

† Pound, s. m. pris de l'angl. C'est le même mot employé dans cette langue pour désigner la *livre sterling*. Voy. ce mot. — Les Etats-Unis en Amérique, ont sous le même nom une monnoie de compte qui a les mêmes divisions et soudivisions que le *pound* d'Angleterre, mais dont la valeur varie selon les lieux.

Poupard, s. m. (*Pou-pâr*) Enfant au maillot. Il est familier.

Poupart, s. m. (*Pou-pâr*) Poisson crustacé, le plus estimé des crabes.

Poupe, s. f. T. de Marine : L'arrière d'un vaisseau : *Avoir le vent en poupe*, l'avoir favorable; au figuré, être en faveur, en prospérité. (Du latin *puppis*.) — Amas de vieux cuivres ou de mitraille, dont on forme une espèce de boule propre à remplir un creuset. Une *poupe* pèse environ quatre livres.

Poupée, s. fém. Petite figure humaine, qui sert de jouet aux enfans. (Du latin *pupa*, employé dans ce sens par *Varron*; et par *Martial*, etc. dans celui de *petite fille*. Trévoux dérive *poupée* de l'impératrice *Poppée*, femme de Néron, qui eut un soin particulier de son ajustement.) — Figur. et fam. Petite personne fort parée, fort ajustée. — En t. de Fileuse, paquet d'étoupes ou de filasse dont on garnit le fuseau. — Pièce de bois d'égale grosseur et proportionnée aux jumelles du tour des Sculpteurs. — En t. d'Agriculture, certaine manière d'enter différente de celle d'enter en écusson.

Famil. *Faire sa poupée d'une petite maison, d'un cabinet, etc.* prendre plaisir à l'orner, s'y amuser beaucoup.

Poupelin, s. m. (*Pou-pe-lein*) Sorte de pâtisserie. (Suivant *Huet*, du latin *popanum* espèce de galette dont parle *Juvénal*.)

POUPELINIER, s. m. (*Pou-pe-li-nié*) Vase où l'on fait fondre du beurre pour les *poupelins*.

POUPETIER, s. m. (*Pou-pe-tié*) Celui qui fait et vend des *poupées*. Trev. d'après *Furetiere*. Ce mot n'est point usité.

† POUPETON, s. m. (Cuisine) Espèce de hâchis, soit en gras, soit en maigre.

† POUPETONNIÈRE, s. fem. Marmite de cuir étamé, dont le couvercle est à rebord, pour recevoir du feu dessus.

† POUPIETTES, s. f. pl. (Cuisine) Tranches de veau bien farcies, qu'on roule, qu'on ficelle, qu'on fait rôtir, qu'on pane, et qu'on accompagne d'une sauce piquante.

POUPIN, INE, adj. (*Pou-pein*) Qui est d'une propreté affectée. — On dit aussi substantiv. *faire le poupin*. Il est familier. (Corruption de *poupon*.)

POUPON, ONNE, subst. Jeune enfant, jeune fille qui a le visage plein et potelé. (Du latin *pupus*, *pupa*, petit garçon, petite fille.)

POUR, prép. et conjonction. A cause. — A la considération de... — En faveur de... — En échange de... — Au lieu de... — Par rapport à... — Afin de... etc. avec ces différences, suivant *Girard*, 1.° que *pour* marque une vue plus présente; et *afin*, une plus éloignée. *On se présente devant le Prince pour lui faire sa cour; on lui fait sa cour afin d'en obtenir des graces*. 2.° Que *pour* regarde plus particulièrement un effet qui doit être produit; et *afin*, un but où l'on veut parvenir: *Les filles d'un certain âge font tout ce qu'elles peuvent pour plaire, afin de se procurer un mari*.

POUR PEU QUE, conj. Si peu que...

POURCEAU, subst. m. (*Pour-sô*, s. d.) Porc, cochon. Voy. *Cochon*. (Du latin *porcellus*, dimin. de *porcus* porc.)

Proverb. *Jeter des marguerites devant les pourceaux*. Voy. *Marguerite*.

Pourceau de mer, sorte de poisson de mer, qu'on appelle aussi *Marsouin*. Voyez ce mot.

POURCHASSER, v. a. (*Pour-cha-cé*) Poursuivre, tâcher d'avoir. Il est vieux. — En t. de Chasse, suivre le gibier avec opiniâtreté, jusqu'à ce qu'il soit pris.

† POURFENDEUR, s. m. Celui qui *pourfend*: *Grand pourfendeur de géans*. Il est fam.

POURFENDRE, v. a. (*Pour-fan-dre*) Fendre un homme de haut en bas d'un coup de sabre. Il est vieux.

POURPARLER, s. m. (*Pour-par-lé*) Conférence qu'on a sur une affaire.

POURPIER, s. m. (*Pour-pié*) Plante potagère annuelle, à fleur rosacée, dont on distingue plusieurs espèces: *le pourpier doré*, *le pourpier sauvage*, *etc.* (Par corruption de *pourlepied*, fait du latin *pullipes*, comme l'appelle *Sérenus*; parce que l'espèce sur-tout qui naît dans les vignes représente le pied d'un poussin. *Casseneuve*, *Ménage*, etc.)

† *Pourpier de mer*, *Soutenelle*, *Arroche en arbrisseau*, sous-arbrisseau apétale, toujours vert, qui croît sur les bords de la mer, du genre des Arroches. En Angleterre et en Hollande, on mange les feuilles et les jeunes pousses du pourpier de mer, macérées dans le vinaigre.

POURPOINT, s. masc. (*Pour-poein*) Ancien habillement françois, qui ne couvroit le corps que depuis le cou jusqu'à la ceinture. (Du lat. *perpunctum*, formé de la prépos. *per* par, à travers, et *punctum* point; parce que le pourpoint étoit dans l'origine une espèce de cotte d'armes faite de laine ou de coton, qu'on piquoit entre deux étoffes.)

Tirer un coup à brûle pourpoint, à bout portant. — Figur. *Faire à quelqu'un un reproche à brûle pourpoint*, en face. — Prov. 1.° *Le moule du pourpoint*, le corps. — 2.° *Il a bien rempli son pourpoint*, il a fait un bon repas. — Popul. *Donner à quelqu'un un pourpoint de pierre de taille*, le mettre en prison.

POURPOINTERIE, s. f. (*Pour-poein-te-rî-e*) Métier de *Pourpointier*.

POURPOINTIER, s. masc. (*Pour-poein-tié*) Tailleur d'habits qui ne faisoit autrefois que des *pourpoints*.

POURPRE, s. m. Poisson à coquille, d'où l'on tiroit une teinture très-précieuse. C'est un genre de Mollusque, de l'ordre des Gastéropodes et de la famille des Siphonobranches, qu'on nomme aussi *Rochers*. Voyez ce mot. — Sorte de couleur qui est un rouge foncé tirant sur le violet: *Œillets tachetés de pourpre*. — En t. de Blason, couleur qui se marque dans la gravure par des traits diagonaux, allant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la base. — En Médecine, maladie maligne qui se manifeste au dehors par de petites rougeurs sur la peau. (Du latin *purpura*, fait du grec *porphura*.)

† *Pourpre de Cassius* (Chimie anc.), or précipité de sa dissolution par l'étain.

POURPRE, s. f. Teinture précieuse tirée du *pourpre*. — Etoffe teinte de cette couleur, qui étoit en usage parmi les Anciens. — Au fig. il se dit des Rois, des Cardinaux, etc. *L'éclat de la pourpre*.

POURPRE *ou* POURPRIN, s. m. Il se dit des couleurs vives qui sont sur les fleurs et qui approchent du *pourpre*.

POURPRÉ, ÉE, adj. *Fièvre pourprée*, où il y a du *pourpre*, où il paroît du *pourpre*. — *Rouge pourpré*, de couleur de *pourpre*.

POURPRIS, s. m. (*Pour-pri*) L'enceinte d'un lieu. Il est vieux.

POURQUOI, conjonction causative. (*Pour-koa*) A cause de quoi, pour quelle raison. (De l'italien *perche*. Suivant *Sylvius*, du latin *pro quo*.)

C'EST POURQUOI, conj. Ainsi, de sorte que...

POURQUOI, s. m. *Je veux savoir le pourquoi*, la cause, la raison. Il est familier.

POURRI, IE, part. p. de *Pourrir*, et adj. Altéré, corrompu. (Du latin *putridus*.) — Fig. *Membre pourri de l'Etat*, mauvais citoyen.

POURRI, s. m. Chose pourrie: *Cela sent le pourri*.

POURRIR, v. a. (*Poû-rir*, première r forte) Altérer, corrompre, gâter: *L'eau pourrit le bois*.

POURRIR, v. neut. S'altérer, se gâter, se corrompre: *Le bois pourrit dans l'eau*. (Du latin *putrere*.)

Figur. (style simple), 1.° *Pourrir dans l'ordure, dans la misere*, y croupir. —2.° *Pourrir dans le vice*, y persister. —3.° *Il ne pourrira pas dans cet emploi*, il n'y demeurera pas long-temps. — *Le jus de réglisse fait pourrir le rhume*, le mûrit, fait qu'on en guérit plus aisément. — *Faire pourrir un homme en prison*, l'y tenir long-temps *ou* pour ne l'en laisser jamais sortir. —*Faire pourrir la viande de cuire*, la faire cuire excessivement.

SE POURRIR, v. réc. Se gâter, se corrompre.

† POURRISSOIR, s. m. (*Pou-ri-soar*, première *r* forte) Chez les Papetiers et Cartonniers, atelier où l'on met fermenter les chiffons et les rognures de papier ou de carton, avant de les porter dans les auges à rompre.

POURRITURE, s. f. Corruption, état de ce qui est *pourri*. — En Botanique, altération qui attaque le bois du tronc des arbres, et qui le corrompt en se propageant insensiblement jusqu'aux racines. — Dans les préparations d'indigo et de manioc, vaisseau où l'on met l'herbe pour qu'elle s'y macère et fermente.

POURSUITE, s. fém. Action de *poursuivre*. — Soin qu'on prend pour faire réussir une affaire, etc.

POURSUITES, pl. Les procédures d'un procès.

POURSUIVANT, s. m. (*Pour-sui-van*) Celui qui *poursuit* un emploi, une fille en mariage. — Au Palais, celui qui *poursuit* un décret, un ordre, une distribution de deniers.

† *Poursuivant d'armes*, autrefois Gentilhomme qui s'attachoit aux Hérauts d'armes, et aspiroit à leurs charges. — *Poursuivant d'amour*, dans l'ancienne Chevalerie, Chevalier qui paré du portrait, de la devise et des livrées de sa maîtresse, couroit le monde pour chercher des aventures, et soutenir l'honneur de sa Dame envers et contre tous.

POURSUIVRE, v. a. Courir après pour atteindre. (Du latin *persequi*.) — Racine a dit (Bajazet) : *Poursuivez, s'il le faut, un courroux légitime*. On dit, observe avec raison La Harpe, *suivre le courroux*, parce qu'on se laisse mener par lui; et *poursuivre la vengeance*, parce qu'on court après pour la trouver. — Briguer, rechercher, tâcher d'obtenir : *Poursuivre une charge, une fille en mariage*, *etc.* — Continuer ce qu'on a commencé. Voy. *Continuer*.

POURTANT, conj. (*Pour-tan*) Cependant, toutefois, néanmoins : avec cette différence, que *pourtant* a plus de force et d'énergie; il assure avec fermeté, malgré tout ce qui pourroit être opposé : *cependant* est moins absolu et moins ferme; il affirme seulement contre les apparences contraires : *néanmoins* distingue deux choses qui paroissent opposées, et il en soutient une sans détruire l'autre : *toutefois* dit proprement une chose par exception; il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'occasion dont on parle. *Girard*. (Suivant *Sylvius*, du latin *pro tanto*.)

POURTOUR, s. m. T. d'Architecture : Le *tour*, le circuit d'un corps : *Cette colonne a tant de pourtour*.

POURVOIR, v. n. sur *Voir*, excepté qu'au passé défini il fait, *Je pourvus*; au futur, *Je pourvoirai*; imparfait du subjonctif, *Que je pourvusse*, *etc.* Donner ordre à quelque chose; avoir soin. (Du latin *providere*.)

Pourvoir à un Bénéfice, à un Office, le conférer.

POURVOIR, v. a. Munir, garnir : *Pourvoir une place de vivres*. — Conférer : *Pourvoir d'une Charge, d'un Bénéfice*. — Fig. Établir par un mariage ou par une charge : *Pourvoir ses enfans*.

SE POURVOIR, v. réc. Se fournir de quelque chose. — Au Palais, intenter action devant un Juge : *Se pourvoir en Justice, par-devant un tel Juge; se pourvoir contre*, *etc.*

† POURVOIRIE, s. f. (*Pour-voa-rî-e*) Lieu où se trouvent les provisions que les *pourvoyeurs* sont chargés de fournir. —Le corps des *pourvoyeurs*. *Cela regarde la pourvoirie*.

POURVOYEUR, s. m. (*Pour-voa-ieur*) Celui qui fournit la viande, etc.

POURVU, s. m. Celui à qui on a conféré un Bénéfice.

POURVU, UE, part. p. de *Pourvoir*, et adj. Muni, etc. — Qui possède une charge, etc.

POURVU QUE, conj. En cas que.... — A condition que....

POUSSE, s. f. (*Pou-ce*) Les jets, les petites branches que les arbres *poussent* au printemps et au mois d'août. — Maladie des chevaux qui les fait souffler extraordinairement et battre du flanc. — Chez les Épiciers; poussière, grabeau du poivre, du gingembre, de la muscade et de quelques autres drogues ou épiceries. — Pop. Le corps des Archers employés ordinairement à mettre à exécution les contraintes par corps : *La pousse l'arrêta*.

POUSSE-BALLE, s. m. Instrument de fer avec lequel on commence à enfoncer une balle dans une carabine.

† POUSSE-CUL, s. m. Nom que donne le peuple aux Archers de la *pousse*.

POUSSÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voy. *Pousser*. — *Cheval poussé de nourriture*, qu'on a trop laissé manger. — *Vin poussé*, qui se gâte par une chaleur qui le fait fermenter hors de saison.

POUSSÉE, s. fem. *La poussée d'une voûte, d'une arche*, l'effort qu'elle fait par son poids contre les murs sur lesquels elle est bâtie.

Popul. *Donner la poussée à quelqu'un*, le poursuivre vivement, le traîner, le tirailler.

POUSSE-PIEDS, s. m. Espèce de coquillage. Voyez *Pauce-pieds*.

POUSSER, v. a. *Pou-cé*) Faire effort contre, pour ôter de place, pour faire avancer : *Ne me poussez pas. Pousser quelque chose avec le pied*. — Imprimer quelque mouvement à un corps, soit en le jetant, soit en le frappant : *Pousser une balle de paume, une boule de mail; il a bien poussé ce coup là*. — Faire entrer quelque chose à force : *Pousser un clou dans une muraille*, *etc.* — Porter, étendre : *Pousser une allée, un parterre, une tranchée. Pousser un mur de clôture plus loin*, le rebâtir plus loin. *Pousser des moulures, des filets*, *etc.* former ces sortes d'ornemens sur le bois, le cuir, etc. —On dit au figuré dans le même sens, *Pousser la raillerie trop loin; pousser l'impudence, la fourberie, la patience jus-*

qu'au bout. — Fig. 1.° Jeter : *Pousser des cris, des soupirs.* Racine a dit (Andromaque) : *Pousser des vœux ;* l'expression est impropre. — 2.° Avancer, favoriser : *C'est un tel qui l'a poussé à l'armée, dans l'église, etc.* — 3.° Attaquer, offenser : *Si vous me poussez davantage, je me défendrai.* — 4.° Conseiller, exciter : *On l'a poussé à cette démarche.*

Pousser les ennemis, les faire reculer. — En t. de Marine, 1.° *Pousser sa bordée*, la continuer. — 2.° *Pousser la barre du gouvernail*, la porter d'un bord ou de l'autre, pour faire évoluer le vaisseau.

† Fig. *Pousser quelqu'un à bout*, 1.° le choquer, le fatiguer au dernier point. On dit dans le même sens, *pousser la patience à bout.* 2.° Réduire à ne pouvoir répondre. *Racine* a dit en ce sens (Bajazet) : *Poussons à bout l'ingrat;* expression qui seroit trop familière pour la tragédie, si elle n'étoit relevée par le mot *ingrat.* Ce sont, observe *Voltaire*, de petites nuances qui distinguent souvent le bon du mauvais. — Prov. et figur. *Pousser le temps avec l'épaule ;* temporiser, tâcher de gagner du temps. — *Pousser la porte au nez de quelqu'un*, l'empêcher d'entrer. — Figur. *Pousser une botte à quelqu'un*, l'attaquer de paroles et le pousser vivement. — *Pousser loin ses conquêtes*, les étendre bien loin. — Figur. et fam. *Pousser les beaux sentimens*, faire le passionné auprès des femmes.

POUSSER, v. n. Se dit en parlant des arbres et des plantes, du mouvement qui s'y fait au renouveau : *Les arbres commencent à pousser ; les blés ont déjà poussé.* — En parlant des chevaux, battre des flancs par l'effet d'une respiration difficile. — En parlant d'un mur ; se jeter en dehors, faire ventre. — En parlant des personnes ; aller, se porter vers... *La cavalerie poussa aux ennemis.* Figur. *Ne poussons pas plus loin*, n'allons pas plus loin sur cette matière. — En t. de Marine, *pousser de fond*, pousser le fond avec une perche pour faire avancer un bateau.

† On dit en t. de Peinture, qu'*un tableau pousse au noir*, lorsque le temps en noircit les couleurs ; qu'*il faut pousser à la vigueur, à l'effet*, donner un ton plus vigoureux, chercher à produire plus d'effet.

Figur. et fam. *Pousser à la roue*, aider.

POUSSIER, s. m. (*Pou-cié*) La poussière du charbon qui demeure au fond d'un bateau, d'un sac, etc. Quelques-uns prononcent *pouciér.* — En Maçonnerie, recoupe de pierres écrasée et passée au tamis, dont on se sert pour faire du badigeon. — Chez les Artificiers, la même chose que *poudrin.* Voy. ce mot.

POUSSIÈRE, s. fém. Terre réduite en *poudre* fort menue. — Corps réduit en petites parties fort déliées. — En t. de Botanique, *poudre* contenue dans le sommet des étamines. *Poussière fécondante, prolifique* ou *séminale.* Voy. *Pollen* et *Anthère.*

Cette ville a été réduite en poussière, détruite, saccagée. — Poétiq. *Faire mordre la poussière à quelqu'un*, lui ôter la vie. — *Ce guerrier s'est couvert d'une noble poussière*, s'est comporté vaillamment en plusieurs rencontres dangereuses.

POUSSIF, IVE, adj. Qui a la *pousse.* Il se dit au propre des chevaux, et par extension, d'un gros homme qui a peine à respirer.

POUSSIN, s. m. (*Pou-cein*) Le petit d'une poule. (Suivant *Du Cange*, du diminutif *pullicinus* ou *pullicenus*, fait dans la basse latinité de *pullus* poulet.)

† Figur. et fam. *Etre empêché comme une poule qui n'a qu'un poussin*, s'embarrasser trop de peu de chose.

POUSSINIÈRE, s. fém. Les Pléiades, constellation dans le signe du Taureau, dont les étoiles sont rassemblées les unes près des autres comme des *poussins* autour de la poule.

POUSSOIR, s. m. (*Pou-soar*) Instrument de Dentiste. C'est un fer à trois pointes, qui sert à *pousser* la dent qu'on a déchaussée. — Chez les Briquetiers, instrument à râtisser la terre. — En t. d'Horlogerie, pendant ou bouton d'une montre à répétition. — C'est aussi un outil de Tailleur.

POUSSOLANE, s. f. Voy. *Pouzzolane.*

POUT *ou* POU-DE-SOIE, s. m. Voyez *Pou-de-soie.*

POUTIE, s. fém. Petite ordure qui se trouve sur les habits. Il est peu usité.

POUTRE, s. f. Grosse pièce de bois carrée, qui sert à soutenir les solives ou les planches d'un plancher. — Autrefois, jeune cavale qui a passé trois ans, et qui commence à porter. On disoit aussi *Poultre.*

† *Poutre feuillée* (Charpent.), celle qui a des entailles ou feuillures pour recevoir les bouts des solives. — *Poutre quarderonnée*, sur les côtés de laquelle on a poussé un *quart de rond* ou quelque moulure.

POUTRELLE, subst. f. (*Pou-trè-le*) Petite *poutre.*

POUVOIR, v. n. *Pouvant. Pu. Je puis* ou *je peux, tu peux, il peut ; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Je pouvois. Je pus, nous pûmes, etc. Je pourrai. Que je puisse.* Le reste formé de ces temps. (*Pou-voar*) Avoir la faculté, le crédit, être en état de... *Je puis le faire.* On s'en sert pour marquer la possibilité : *Cela peut réussir.* En ce sens, il s'emploie souvent comme impers. *Il peut se faire, il peut arriver que....*

POUVOIR, v. a. Avoir l'autorité, le moyen, la faculté : *Il peut tout sur son esprit ; il peut bien des choses, mais il ne peut pas celle-là.* (Du latin *pollere*, qui a la même signification. On écrivoit autrefois *je peulx, tu peulx, il peult ;* et dans le Pays messin, on dit encore *pouloir, nous poulons, vous poulez, ils poulent.* Ménage.)

Fam. *N'en pouvoir plus*, être extrêmement las, être dans un grand accablement. — Fam. *Ne pouvoir mais de quelque chose, n'en pouvoir mais*, n'y avoir point contribué, n'en être pas la cause.

POUVOIR, s. m. Autorité, crédit, faculté de faire : *Pouvoir absolu, indépendant, etc.* En ce sens il ne se dit qu'au singulier. Le *pouvoir*, dit *Girard*, vient des secours ou de la liberté d'agir ; la *puissance* vient des forces ; et la

faculté vient des propriétés naturelles.—Droit, faculté d'agir pour un autre en vertu du mandement qu'un en a reçu. —Acte, écrit par lequel on donne pouvoir d'agir.

Pouvoir législatif, pouvoir de faire les lois. — *exécutif*, pouvoir de les faire executer. — *judiciaire*, pouvoir de juger et punir les infractions de ces lois.

† *Pouvoir des pointes* (Physiq.), propriété qu'ont les corps pointus et électrisables par communication de soutirer le fluide électrique de plus loin et plus efficacement que les corps obtus. — *Pouvoir expansif*, faculté dans certains corps de s'étendre toutes les fois qu'ils en ont la liberté et qu'ils ne sont pas retenus par des obstacles invincibles, tels que sont l'air, la poudre à canon, etc. — *Pouvoir réfringent des liqueurs*, puissance qu'ont les différentes espèces de liqueurs de refracter les rayons de lumière.

Pouvoirs, plur. Etendue de la commission ou de l'autorité donnée à des Envoyés, à des Médiateurs, à des Arbitres : *Pleins-pouvoirs*, *des pleins-pouvoirs*, et non pas *de pleins-pouvoirs*. —*Ce Prêtre a des pouvoirs*, il a le pouvoir de confesser.

Avoir quelque chose en son pouvoir, 1.° l'avoir en sa disposition ; 2.° en avoir la possession, le posseder.

Pouzzolane *ou* Poussolane, subst. f. Espèce de sable ou plutôt de debris volcanique qui se trouve dans le territoire de *Pouzzol*, ville d'Italie près de Naples, et par extension, tout gravier volcanique du même genre. C'est ce que les Minéralogistes modernes appelent *Thermantide cimentaire*. (Du gr. *thermantos* qui a été échauffé, Voy. *Thermantide*, et du latin *cæmentum*, dans le sens de *ciment* ; parce qu'avec la pouzzolane on fait de très-bon ciment.)

† Prade, s. fém. (Corderie) Espèce de cordage.

† Præcentorienne, adj. f. (Musiq. des Anciens) *Flûte præcentorienne*, celle qui servoit pour jouer dans les temples devant les coussins sur lesquels reposoient les statues des Dieux. (Du latin *præcentorius* qui sert à entonner un chant, qui donne le ton, formé de *præ* devant, et *canere* chanter.)

† Præcidanées, adj. et s. f. pl. (Archéol.) *Victimes præcidanées*, qu'on immoloit la veille des solennités. (Du latin *præcidaneus*, formé de *præ* devant, et *cædo* j'immole.)

Præstana, s. f. (Mythol.) Déesse des anciens Romains, la même, selon *Arnobe*, que *Luperca* ou *Luperque*, nourrice de Romulus. (Mot latin, fait de *præstare* l'emporter sur... parce que Romulus montra plus de force que tous les autres à tirer une flèche.)

Pragmatique, adj. (*Prag-ma-ti-ke*) *Pragmatique-Sanction*, Réglement en matière ecclésiastique. (Du latin *pragmatica sanctio*. *Pragmatica* derive du grec *pragmatikos*, qui signifie proprement *actif*, *qui concerne les affaires*. Racine, *prassô* je fais.)

Pragmatique, s. f. Ordonnance de *Charles VII* en 1438, pour recevoir ou modifier quelques décrets du Concile de Bâle. Le Concordat fait à Bologne en 1516 entre le Pape *Léon X* et le Roi *François I*, revoqua la Pragmatique. —En quelques pays, actes qui contiennent la disposition du Souverain, concernant ses états et sa famille.

† Praguerie, s. f. (*Pra-ghe-rî-e*) Nom qu'on donna en 1440 à un parti de factieux qui, excités par le Seigneur de la *Trimouille*, se revoltèrent contre *Charles VII* Roi de France. (Peut-être par corruption de *brigueria* [pour *brigue*, cabale, faction] nom que *Commines* a donné à la même révolte, dans quelques endroits de ses mémoires.)

Prairie, s. f. (*Pré-rî-e*) Etendue de terre où l'on recueille du foin. (Du mot *pré*, dont *prairie* semble être un augmentatif.)

† *Prairies artificielles*, terres labourables où l'on sème différens genres d'herbes propres à la nourriture des animaux, comme trèfle, sainfoin, luzerne, etc. — Poétiq. *l'émail des prairies*, les diverses fleurs qui y croissent.

Praline, s. f. Amande rissolée dans du sucre. (Ainsi nommée d'un Officier du Maréchal *du Plessis-Pralin*, qui le premier en prépara de cette façon.)

† Praliner, v. a. (*Pra-li-né*) Griller avec du sucre.

Prame, s. f. (Marine) Vaisseau à fond plat et d'un petit tirant d'eau, propre à naviguer dans les rivières et le long des côtes.

† Prasmion, s. m. (Hist. nat.) Nom donné par *Pline* et quelques autres Naturalistes, au crystal de roche d'une couleur noire. Ils l'appeloient aussi *Morion*. (Du lat. *prasmium*.)

† Prase, s. f. Sorte d'émeraude d'une couleur verdâtre ou d'un vert de *poreau*. (Du grec *prason* poreau.)

Praticable, adject. Qui se peut *pratiquer*, qui peut être mis en usage et en *pratique*. Il ne s'emploie guères qu'avec la négative : *Cela n'est pas praticable*. — *Les chemins ne sont pas praticables* ; ils sont très-mauvais, on n'y passe qu'avec peine.

Praticien, s. m. (*Pra-ti-cien*) Celui qui entend bien l'ordre et la manière de procéder en Justice. — Médecin qui a beaucoup d'expérience dans son art.

Pratique, s. f. (*Pra-ti-ke*) Ce qui se réduit en acte dans un art, dans une science. Il est opposé à *théorie*. (Du grec *praktiké*, fait de *prassô* j'agis, je pratique ; nous écrivions autrefois *practique*.)—Exécution : *Mettre des préceptes en pratique*. — Usage ; coutume. — Facilité habituelle d'opérer, qui s'acquiert par un long usage. En Peinture, on dit en bonne part ; *Avoir une belle*, *une grande pratique du dessin*, *du pinceau*, *de la couleur* ; et en mauvaise part, *peindre de pratique*, d'après une habitude contractée et sans consulter la nature. — Expérience des choses du monde : *Avoir la pratique des affaires*. — Chaland : *Ce Marchand*, *ce Tailleur a bien des pratiques*. *Bonne*, *mauvaise pratique* ; personne avec qui il y a beaucoup *ou* peu à gagner, qui paye bien *ou* mal. Voy. *Chaland*. —On le dit dans le même sens, d'un Médecin, d'un Chirurgien, etc. — La procédure et le

style des actes qui se font dans la poursuite d'un procès : *Il entend bien la Pratique; termes de Pratique.* — Tous les papiers de l'etude d'un Procureur ou d'un Notaire. — Instrument forme de deux pièces de fer blanc, de laiton, etc. entre lesquelles est une languette de ruban de fil : les joueurs de marionettes s'en servent pour changer le son de leur voix. — En ter. de Brodeur, chaînette d'or fabriquée au boisseau, servant à recevoir le coup d'aiguille qui coud la broderie quand elle est faite. — Au plur. menées, intrigues, intelligences secrètes avec des personnes d'un parti contraire.

† *Pratiques a l'italienne* ou *abreges italiens* (Arithm.), méthodes abrégées introduites par des Negocians italiens, pour faire la règle de proportion ou règle d'or, sur-tout quand le premier terme est 1.

PRATIQUE, adj. Qui ne s'arrête pas à la simple speculation; qui tend, qui conduit à l'action : *Morale pratique.* La Bruyère (Chapitre I) a écrit *pratic* au masculin : *Il etoit homme délié et pratic dans les affaires.*

PRATIQUER, v. a. (*Pra-ti-ké*) Mettre en *pratique : Il pratique tous les devoirs de son etat.* — Exercer : *Pratiquer la Médecine, la Chirurgie ;* et neutralement, *la theorie ne suffit pas, il faut pratiquer.* — Ménager une place : *J'ai pratiqué un cabinet dans ma chambre.* — Fréquenter : *Pratiquer les honnêtes gens. Ces lieux ne sont pratiqués que des bêtes féroces.* — Suborner : *Il pratiqua quelques scélérats pour... — Pratiquer des intelligences*, se les ménager.

† PRAUX, s. m. (*Pró*) Ter. de Marine. Voy. *Pros.*

† PRAXIDICE, s. f. (Mythol.) Déesse, fille de *Soter*, qui est le Dieu conservateur, et mère d'*Homonoé* et d'*Arété*, c. à. d. de la Concorde et de la Vertu. Elle marquoit aux hommes les justes bornes dans lesquelles ils doivent contenir leurs actions. (Du gr. *praxidiki*, formé de *praxis* action, et *diké* jugement.) On a donné le même nom à *Minerve.*

PRE, subst. m. Pièce de terre qui ne se laboure point, où il vient de l'herbe qu'on fauche en certains temps, et où l'on fait paître les chevaux, les bœufs, etc. (Du latin *pratum.*)

Se trouver, se porter sur le pré, au lieu assigné pour un combat singulier.

PRÉALABLE, adj. Qui doit être dit, fait, examiné avant que de passer outre. — Il est aussi substantif : *Un préalable avant de terminer, est de savoir si les parties sont arrivées.* (De *pré*, emprunté de la préposit. latine *præ*, et qui dans la composition marque en françois antériorité ou superiorité, et du verbe *aller.*)

AU PRÉALABLE, adv. Auparavant, avant toutes choses.

PRÉALABLEMENT, adv. (*Pré-a-la-ble-man*) La même chose que *au préalable.*

PRÉAMBULE, subst. m. (*Pré-an-bu-le*) Discours qu'on fait avant d'entrer en matière; espèce d'exorde, d'avant-propos. (Du latin *præ* devant, et *ambulare* marcher; *discours qui marche devant.*)

PRÉAU, s. m. (*Pré-ó*, s. d.) Autrefois, *petit pré.* — Aujourd'hui, 1.° cour d'une prison. — 2.° Espace découvert qui est au milieu du cloître des maisons religieuses.

PRÉBENDE, s. f. (*Pré-ban-de*) Revenu ecclesiastique attaché à une Chanoinie. — Le Canonicat même. — En certaines Eglises, les bénefices du bas Chœur. (Du latin *prœbenda*, employé par les Ecrivains ecclesiastiques, et fait de *prœbere* donner, fournir.)

PRÉBENDÉ, subst. m. Celui qui a une *prébende.* On dit aussi *Prébendier.*

PRÉBENDIER, subst. masc. (*Pre-ban-die*) En certains Chapitres, Bénéficier inferieur aux Chanoines.

PRÉCAIRE, adj. (*Pré-kè-re*) Qui ne s'exerce que par tolérance, par permission, par emprunt : *Pouvoir, autorité, possession précaire.* (Du latin *precarius.*)

PRÉCAIRE, s. m. Ter. de Pratique : *Posséder, jouir par précaire*; posséder non comme propriétaire, mais seulement comme usufruitier, à condition de restituer ou en payant la rente.

PRÉCAIREMENT, adv. (*Pré-kè-re-man*) Par grace et par tolérance; d'une manière *précaire.*

PRÉCAUTION, s. f. (*Pré-kó-cion*, d.) Ce qu'on fait par prévoyance pour éviter quelque mal, quelque inconvénient : *Prendre ses précautions.* (Du latin *præcautio*, fait dans le même sens de *præcavere*, lequel est formé de *præ* devant, et *cavere* être sur ses gardes, prendre des mesures.) — Circonspection, ménagement.

Précautions oratoires, certains ménagemens que l'Orateur doit prendre pour ne point blesser la délicatesse de ceux devant qui ou de qui il parle, etc.

PRÉCAUTIONNÉ, ÉE, part. p. de *Précautionner*, et adj. — Prudent; avisé.

PRÉCAUTIONNER, v. a. (*Pré-kó-cio-né*, d.) Prémunir contre..... Donner les moyens de se garantir de...

SE PRÉCAUTIONNER, v. r. Prendre ses *précautions* contre.... (Du latin *præcavere.* Voy. *Précaution.*)

PRÉCÉDEMMENT, adverb. (*Pré-cé-da-man*) Auparavant, ci-devant : *Comme nous avons dit précédemment.*

PRÉCÉDENT, ENTE, adj. (*Pré-cé-dan, an-te*) Qui *précede*, qui a été auparavant.

PRÉCÉDER, v. a. (*Pré-cé-dé*) Aller, marcher devant. (Du latin *præcedere*, formé de *præ* devant, et *cedere* aller.) — Il se dit par rapport au temps, à la date; être auparavant : *La musique precéda le souper.* — Tenir le premier rang, avoir le pas sur un autre : *Précéder en dignité, en honneur.*

PRÉCEINTE, s. f. (Marine) Voy. *Lisse.* (Du latin *præcingere* ceindre, environner; *præcincta*, sous-entendu *tabula.*)

† PRÉCENTEUR, s. m. (*Pré-san-teur*) Dans plusieurs Eglises cathédrales, la même dignité que celle de *Grand-Chantre.* En quelques endroits, on dit *Préchantre.* (Du latin *præcentor*, formé dans la même signification de *præ* qui marque superiorité, et *cantor* chantre.)

PRÉCEPTE, subst. m. Règle, enseignement : *Les preceptes de l'art, de la Rhétorique; donner des preceptes.* — Commandement. En ce sens il ne se dit que de ceux du Seigneur et de l'Église. (Du latin *præceptum*, fait de *præcipere* instruire, enseigner, et commander, donner des ordres.)

PRÉCEPTEUR, subst. m. Celui qui est chargé de l'instruction d'un enfant. (Du latin *præceptor.*)

† PRÉCEPTORAL, ALE, adj. Qui appartient au *Precepteur* : *Ton préceptoral; gravité préceptorale.*

PRÉCEPTORAT *ou* PRÉCEPTORIAT, subst. m. Qualité de *Précepteur.*

PRÉCEPTORIAL, ALE, adj. *Prébende préceptoriale*, prebende affectée à un Maître de Grammaire qui doit enseigner les jeunes Clercs.— Il est aussi substant. *On lui a donné la préceptoriale de cette Église.*

PRÉCESSION, s. fém. Terme d'Astronomie : *Précession des équinoxes*, mouvement insensible, continuel et rétrograde des points équinoxiaux. (Du latin *præcedere* précéder; parce qu'en vertu de ce mouvement qui se fait d'Orient en Occident, le temps qui s'écoule depuis un équinoxe de printemps ou d'automne, jusqu'à l'équinoxe suivant de printemps ou d'automne, est plus court de 20 min. 22 secondes, que le temps employé par la terre à faire sa révolution dans son orbite.)

† PRÉCHANTRE, s. m. Voy. *Précenteur.*

† PRÉCHANTRERIE, s. fém. Dignité de *Préchantre.*

PRÊCHE, s. m. Sermon ou *prédication* chez ceux de la religion Prétendue Réformée. — Il se disoit autrefois de toutes sortes de sermons. — Lieu où les Protestans s'assemblent pour la prédication; leur Temple.

† *Aller* ou *se rendre au prêche*, *quitter le prêche*; embrasser la religion protestante ou la quitter.

PRÊCHER, v. a. (*Pré-ché*) Annoncer en chaire la parole de Dieu : *Prêcher l'Evangile, l'Avent, le Carême. Prêcher les Fidelles*; et neutralement, *il prêche bien, il prêche mal.* (Du latin *prædicare*, qui signifie proprement *proclamer, publier, annoncer.*) — *Prêcher d'exemple*, pratiquer le premier ce que l'on conseille aux autres de faire. — Fig. et fam. 1.° Louer, vanter quelque action, quelque chose : *Il ne fait que prêcher la grandeur de ses ancêtres.* — 2.° Faire une remontrance à. . . *On le prêche inutilement là-dessus. Il ne fait que prêcher*, il fait des remontrances à tout propos.

Il ne fait que prêcher malheur, misère; il annonce toujours quelque chose de fâcheux. — Proverb. *Prêcher famine sur un tas de blé*, se plaindre de la disette au milieu de l'abondance.

PRÊCHEUR, s. m. Prédicateur. Il ne se dit sérieusement qu'en parlant de l'Ordre des *Freres Prêcheurs*, appelés plus communément les *Dominicains* ou les *Jacobins.* (Du latin *prædicator.*) — Par mépris, *un pauvre Prêcheur*, un mauvais Prédicateur. — Fam. *Un prêcheur éternel*, celui qui fait des réprimandes, des remontrances sur les moindres choses.

PRÉCIEUSE, s. f. Femme affectée dans le langage, dans les manières. Ce mot qui n'est pris aujourd'hui qu'en mauvaise part, signifioit autrefois une femme d'un mérite distingué et de très-bonne compagnie. Lorsque *Molière* dans ses *Précieuses ridicules*, se tourna de la prétention et de l'abus, il se crut obligé de les distinguer de la chose elle-même. Il alla jusqu'à déclarer dans sa préface, qu'il respectoit les *véritables Précieuses.*

PRÉCIEUSEMENT, adv. (*Pré-cieu-ze-man*) Avec grand soin : *Conserver précieusement.* (Du latin *pretiose.*) — En Peinture, un ouvrage fait *précieusement*, est le contraire d'un ouvrage fait *grandement.*

PRÉCIEUX, EUSE, adj. (*Pré-cieû*, en vers *ci-eû*) Qui est de grand prix : *Meuble précieux, pierre précieuse*; et fig. *Il n'y a rien de plus précieux que le temps. Les momens sont précieux*, il n'y a pas de temps à perdre. (Du latin *pretiosus*, fait de *pretium* prix, valeur.) — En Peinture, *tableau précieux*, fait avec le plus grand soin. *Couleur précieuse*, agréable et brillante. *Pinceau précieux*, plutôt petit et caressé, que large et moelleux. Un tableau de *Gerard Dow* et sur-tout de *Van der Werf* est *précieux*; ceux de *Raphaël*, du *Corrége*, du *Titien*, sont du plus grand prix, mais ne sont pas *précieux.* En ce sens, on dit aussi substantivement : *Le précieux convient sur-tout aux petits tableaux.*—Qui coûte extrêmement cher : *Gage précieux de l'amitié*, etc. —En mauvaise part, affecté : *Air, langage, style précieux.*

PRÉCIPICE, s. m. Gouffre vide, escarpé de toutes parts, d'où il est presque impossible de se retirer quand on y est tombé. Le *précipice*, dit *Girard*, a des bords glissans et dangereux pour ceux qui marchent sans précaution, et inaccessibles pour ceux qui sont dedans; le *gouffre* a des tours et des circuits dont on ne peut se dégager, dès qu'on y fait un pas; l'*abyme* ne présente que des routes obscures et incertaines, qu'aucun but ne termine : *On tombe dans le précipice; on est englouti par le gouffre; on se perd dans l'abyme.* (Du latin *præcipitium.*) —Figur. Grand malheur, grande disgrace : *Les mauvais conseils l'ont entraîné dans le précipice. Nous l'avons tiré du précipice.* d'une affaire fort dangereuse. *Il marche sur le bord du précipice*, il tient une conduite capable de le perdre.

PRÉCIPITAMMENT, adv. (*Pré-ci pi-ta-man*) Avec *précipitation* : *Il ne faut rien faire précipitamment.*

PRÉCIPITANT, s. m. (*Pré-ci-pi tan*) En t. de Chimie, ce qui opère la *précipitation.*

PRÉCIPITATION, s. f. (*Pré-ci-pi-ta-cion*) Extrême vîtesse, trop grande hâte. — Figur. Trop grande vivacité, soit dans la formation d'un dessein, soit dans ses discours ou ses actions. — En ter. de Chimie, chute des parties les plus grossières d'une liqueur, d'un métal, etc. au fond d'un vaisseau. (Du latin *præcipitatio.*)

PRÉCIPITÉ, s. m. Matière dissoute et tombée

au fond d'un vaisseau. On a un *précipité vrai*, lorsque c'est l'un de deux corps combinés qui se précipite ; un *précipité faux*, lorsque c'est le mixte résultant du precipitant avec un des deux corps combinés ; un *précipité pur*, lorsque le précipité conserve les mêmes propriétés qu'il avoit avant la combinaison ; un *précipité impur*, lorsqu'il a des propriétés différentes.

† *Précipité blanc* (Chimie anc.), muriate mercuréo – ammoniacal. — *Précipité jaune*, *rouge*, *perse*, oxyde rouge de mercure. — *Précipité d'or par l'étain*, *pourpre de Cassius*, muriate d'étain.

Précipité, ée, part. p. et adj. Hâté : *Marcher à pas précipités.*

Précipiter, v. a. (*Pré-ci-pi-té*) Jeter dans un *précipice*. (Du latin *præcipitare.*) — Jeter dans un lieu profond. — Hâter trop : *Il précipite toutes les affaires.* — Avec *pas* et *cours*, il a un bon sens : *Il précipite ses pas*, il marche fort vîte. *Riviere qui précipite son cours*, qui coule avec rapidité. — En ter. de Chimie, faire tomber au fond du vaisseau les parties les plus grossières d'un metal dissous : *Le fer précipite le cuivre.*

se Précipiter, v. proa. Se jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas : *Sapho se précipita dans la mer.* — Fig. *Se précipiter dans le danger*, s'y exposer avec chaleur, témérairement.

Préciput, subst. m. Présent que les mariés se font mutuellement et donnent à celui des deux qui survivra. — Ce que le mari ou la femme prennent sur la communauté hors part et avant le partage. — Ce que l'aîné a pour son droit d'aînesse dans une terre seigneuriale. — Ce que l'on prélève sur un tout et par préférence aux intéressés. (Du latin *præcipuum*, sous-entendu *jus* ; ou *præcipua*, sous-entendu *pars.*)

Précis, s. m. (*Pré-ci*) Sommaire, abrégé de ce qu'il y a de principal, de plus essentiel, de plus important dans une affaire, dans une science, dans un livre, etc.

Précis, ise, adj. (*Pré-ci*, *i-ze*) Fixe, déterminé, arrêté : *Venir au jour précis, à l'heure précise. Faire des demandes precises*, expresses et formelles. *Prendre des mesures précises*, prendre des mesures justes. — En parlant de style et de discours, net et exact ; concis : avec cette différence que *précis* regarde proprement les idées, et *concis* l'expression. L'opposé du premier c'est le *prolixe*, celui du second est le *diffus.* (Du latin *præcisus*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement coupé, retranché, etc. part. p. de *præcidere* couper, tailler, etc.)

Précisément, adv. (*Pré-ci-zé-man*) Justement, exactement ; dans le temps qu'il faut, dans le terme juste. (Du latin *præcise.*) — Fam. Oui, tout juste ; vous l'avez deviné.

Précision, s. f. (*Pré-ci-zion*) Exactitude dans le discours telle qu'on ne dit rien de superflu. — Dans le Didactique, abstraction d'une chose d'avec une autre. Il ne prend de pluriel qu'en ce dernier sens. (Du latin *præcisio.*)

† Préciste, s. m. Ter. de Droit canonique. Celui qui en Allemagne, étoit nommé à un bénéfice par l'Empereur, en vertu du droit des premières prières. Voy. *Prières.* (Du latin *preces*, *precum* prières, supplications.)

Précoce, adject. Mûr avant le temps. (Du latin *præcox*, *ocis*, qui a la même signification, et qui vient de *præ* avant, devant, et *coquere* cuire, mûrir.) — Figurém. *Ce que vous dites-là est précoce*, il n'est pas encore temps d'en parler.

Précoce, s. f. Cerise qui vient avant toutes les autres : *Cerisier précoce*, qui porte des précoces.

Précocité, s. f. Qualité d'un fruit *précoce*, qui mûrit avant les autres.

Précompter, v. a. (*Pré-kon-té*) Compter auparavant et déduire d'abord certaines sommes. (De *pré*, qui dans la composition signifie antériorité, et de *compter.*)

Préconisation, s. f. (*Pré-ko-ni-za-cion*) Rapport fait en plein Consistoire qu'un tel désigné, nommé à un Bénéfice, a les qualités requises pour posséder ce Bénéfice. (Du latin *præconium* proclamation, publication, louange, éloge.)

Préconiser, v. a. (*Pré-ko-ni-zé*) Déclarer en plein Consistoire qu'un Evêque désigné a les qualités requises. V. *Préconisation.* — Fig. Louer excessivement. Style critique.

† Précordial, ale, adj. (Anat.) Qui a rapport au diaphragme, (nommé en latin *præcordia*, *orum.*)

Précurseur, subst. m. Qui est venu devant : *Saint Jean est le précurseur de Jésus-Christ.* (Du latin *præcursor*, formé de *præ* devant, et *currere* courir.) — Fig. *Ces signes sont les précurseurs de quelque grand événement*, annoncent et précèdent quelque grand evenement. (Du latin *præcursorius.*)

Prédécéder, v. neut. (*Pré-dé-cé-dé*) Style de Palais et de Notaire : Mourir, *décéder avant* un autre.

Prédécès, s. m. (*Pré-dé-cé*) *Décès*, mort d'une personne *avant* celle d'une autre.

Prédécesseur, s. maso. (*Pré-dé-ce-ceur*) Celui qui en a *précédé* un autre dans quelque place, quelque lieu, quelque office. — Au plur. ceux qui ont vécu avant nous dans le même pays, dans la même société que nous, etc.

† Prédestinatianisme, s. m. Hérésie des *Predestinatiens*, qui entre autres erreurs, prétendoient que de toute éternité les uns sont *destinés* à la mort et les autres à la vie ; en sorte que la prescience de Dieu ôtant aux hommes toute liberté, ceux qui sont damnés le sont par la volonté de Dieu.

Prédestination, s. f. Décret de Dieu par lequel les Elus sont *prédestinés* à la gloire éternelle. — Arrangement immuable des evenemens que l'on suppose arriver nécessairement ; fatalisme : *Les Turcs croient à la prédestination.* (Du latin *prædestinatio.*)

Prédestiné, ée, part. p. et adj. *Ame prédestinée.* — On dit aussi substantiv. *C'est un Prédestiné ; être du nombre des Prédestinés.* — Fam. et par abus de termes, *Cet homme étoit prédestiné à se noyer*, etc.

†Famil. *Avoir un visage, une face de prédestiné ;* avoir un visage plein, vermeil et serein.

PRÉDESTINER, v. act. (*Pré-des-ti-né*) Destiner de toute eternité au salut, à faire de grandes choses : *Dieu a prédestiné les Elus. Dieu avoit prédestiné Cyrus pour être le libérateur des Juifs.* (Du latin *prædestinare*, formé de *præ* d'avance, et *destinare* destiner.)

PRÉDÉTERMINATION, s. f. (*Pré-dé-ter-mina-sion*) Ter. de Théologie et de Metaphysique : Action par laquelle Dieu meut et détermine la volonté humaine. (Du latin *prædeterminatio.*)

PRÉDÉTERMINER, v. act. (*Pré-dé-ter-mi-né*) Mouvoir et *déterminer* la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PRÉDIAL, ALE, adj. Qui concerne les fonds et les héritages : *Rentes prediales.* (Du latin *prædium* fonds de terre, domaine.)

PRÉDICABLE, adject. Terme de Logique. Il se dit d'une qualité que l'on donne à un sujet : *Le terme* animal *est prédicable aussi bien de l'homme que de la bête.* (Du lat. *prædicabilis*, employé dans la même signification.)

PRÉDICAMENT, s. m. (*Pré-di-ka-man*) Ter. de la vieille Ecole : Une des dix cathégories auxquelles *Aristote* a voulu rapporter tous les objets de nos pensées. (Du latin *prædicamentum.*) — Fig. et fam. Réputation, renommée : *Etre en bon prédicament.*

PRÉDICANT, s. m. (*Pré-di-kan*) Ministre protestant. Il ne se dit que par mépris. (Du latin *prædicans*, part. act. de *prædicare.* Voy. *Prêcher.*)

PRÉDICATEUR, s. m. Celui qui annonce en chaire la parole de Dieu. (Du lat. *prædicator.*)

PRÉDICATION, s. f. (*Pré di-ka-sion*) Action de *prêcher.* — Sermon : avec cette différence qu'on nomme proprement *prédications* les discours faits aux Infidèles pour leur annoncer l'Evangile; et *sermons*, ceux faits aux Chrétiens pour nourrir leur piété. (Du lat. *prædicatio.*)

PRÉDICTION, s. f. (*Pré-dik-sion*) Action de *prédire* : *Faire une prédiction.* (Du latin *prædictio.*) — Chose prédite : *Sa prédiction est accomplie.* (Du latin *prædictum.*)

PRÉDILECTION, s. f. (*Pre-di lek-sion*) Préférence d'affection. (Du latin *præ* qui marque supériorité, préférence, et *diligere* aimer, chérir.)

PRÉDIRE, v. a. (sur *Dire*, excepté que l'on dit *vous prédisez*, et non pas *vous prédites.*) Annoncer ce qui doit arriver, 1.° par inspiration divine : *Les Prophètes ont prédit la venue de Jésus-Christ;* 2.° par des règles certaines : *Prédire une éclipse;* 3.° par une prétendue divination : *Ce fourbe se mêle de prédire l'avenir;* 4.° par conjecture : *Je lui avois prédit cette disgrace.* (Du latin *prædicere*, formé de *præ* d'avance, et *dicere* dire, déclarer.)

PRÉDOMINANT, ANTE, adject. (*Pré-do-minant, an-te*) Qui *prédomine.*

PRÉDOMINER, v. n. (*Pré-do-mi-né*) Dominer particulièrement : prévaloir; éclater par dessus; se faire le plus sentir, etc.

PRÉDOMINER, v. a. Dominer, mais avec plus d'énergie : *C'est l'intérêt qui le prédomine.*

PRÉÉMINENCE, subst. f. (*Pré-é-mi-nan-ce*) Avantage, prérogative en ce qui regarde la dignité et le rang. (Du latin *præeminentia.*)

PRÉÉMINENT, ENTE, adj. (*Pre-e-mi-nan, an-te*) Qui excelle au-dessus : *La charité est la vertu prééminente. Dignité prééminente*, au-dessus des autres. (Du latin *præeminens*, part. act. de *præeminere* surpasser, être au-dessus.)

† PRÉÉTABLI, IE, part. pass. et adj. Voy. *Préétablir.*

† *Harmonie préétablie*, système de *Leibnitz*, pour expliquer la correspondance entre les mouvemens du corps et les perceptions de l'ame.

† PRÉÉTABLIR, v. a. T. Didactique. Etablir d'abord : *Vous n'avez pas préetabli la question.* (De *pré* qui, dans la composition, indique antériorité, et du verbe *établir.*)

PRÉEXISTANT, ANTE, adj. (*Pré eg-zis-tan*) Qui existe avant un autre.

PRÉEXISTENCE, s. f. (*Pré-ég-zis-tan-ce*) Existence d'un être antérieure à celle d'un autre.

PRÉEXISTER, v. neut. (*Pré-eg-zis-té*) Exister avant un autre. (Du latin *præ* avant, auparavant, et *existere* exister.)

PRÉFACE, s. f. Discours préliminaire, avertissement qu'on met à la tête d'un livre. (Du latin *præfatio* action de dire avant tout, formé de *præ* avant, et *fari* parler.) — Fam. Préambule : *Laissons là toutes ces préfaces; point de préface, venons au fait.* — Partie de la Messe que l'on dit immédiatement avant le Canon.

PRÉFECTURE, s. f. Dignité de *Préfet.* (Du latin *præfectura.*) — Territoire confié aux soins, à l'administration d'un *Préfet.* — L'hôtel où il demeure.

PRÉFÉRABLE, adj. Qui doit être *préféré.*

PRÉFÉRABLEMENT, adverb. (*Pré-fé-ra-ble-man*) Par *préférence.*

PRÉFÉRENCE, s. f. (*Pré fé-ran-ce*) Choix qu'on fait d'une personne ou d'une chose plutôt que d'une autre. — Droit d'être *préféré.*

PRÉFÉRER, v. a. (*Pré-fé-ré*) Donner l'avantage à.... au-dessus de.... estimer davantage : *L'amour préfère et ne choisit pas.* (Du latin *præferre*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *porter devant*, *ferre præ.*)

† PRÉFÉRICULE, s. m. (Archæol.) Espèce de large vase qu'on voit sur les médailles et les autres monumens. Suivant *Winkelmann*, c'étoit un seau qui servoit dans les sacrifices. (Du latin *præfericulum*, fait de *præferre* porter devant.)

PRÉFET, s. m. (*Pré-fe*) Celui qui possédoit une *Préfecture* dans l'Empire Romain. — Aujourd'hui Magistrat qui, dans l'Empire François, est chargé en chef de l'administration d'un département. — Dans les Colléges, celui qui a une inspection particulière sur les études des Ecoliers et sur le bon ordre. C'est ce que, dans les Lycées, on nomme *Censeur des études.* — Dans les Pensions, celui qui prend un soin particulier de plusieurs Ecoliers ou d'un seul.

(Du latin *præfectus*, fait de *præficere* commettre, preposer, confier le commandement.)

PRÉFINIR, v. act. Terme de Palais. Fixer un terme, un délai dans lequel une chose doit être faite. (Du latin *præfinire*, dont la signification est la même.)

PRÉFIX, IXE, adj. (*Pre-fikse*) Déterminé, conclu, arrêté. (Du latin *præfixus*, part. p. de *præfigere*, qui signifie proprement *attacher devant*, *ficher*, *planter*.) —*Douaire préfix*, celui qui consiste en une somme marquée et déterminée par les conventions matrimoniales. — *Lettre de change à jour préfix*, payable au jour indiqué, sans jours de grace ou de faveur.

PRÉFIXION, s. f. (*Pre-fik-sion*) T. de Palais: Détermination : *Préfixion de délai.*

† PRÉGADI, s. m. (Hist. mod.) Nom du Sénat de Venise, dans lequel residoit toute l'autorité de la République.

† PRÉGATON, s. m. Chez les Tireurs d'or, la filière dans laquelle l'avanceur passe le fil d'or pour la première fois, en sortant des mains du dégrosseur.

† PREGNANT, ANTE, adj. (*Prègnan*, *an-te*) En term. de Médec. violent, pressant : *Douleur prégnante; maux aigus et pregnans.* Il n'est guère d'usage que dans ces phrases.

† PRÉGNATION, subst. f. (*Preg-na-sion*) La même chose chez les femelles des animaux que *gestation*. Voy. ce mot. *Le temps de la prégnation.* (Buffon, Hist. nat. 1er discours.) (Du lat. *prægnatio* grossesse de femme, portée de bête.)

† PRÉHNITE, s. f. (Minéral. mod.) Chrysolithe du Cap, de *Delisle*; zoolithe verdâtre de *Born*; prase crystallisé de *Haquet* et de *Brochant*; schorl en gerbes de *Schreiber*. (Nom emprunté de celui du Colonel *Prehn*.)

PRÉJUDICE, s. m. Perte, tort, dommage. (Du latin *præjudicium*, employé par *Seneque* dans la même acception, et qui signifie proprement *jugement provisoire*.)

Au préjudice de sa parole, de son honneur, de la vérité; contre sa parole, contre, etc. — *Sans préjudice*, sans faire tort à..... *Sans préjudice de mon droit.*

PRÉJUDICIABLE, adj. Qui porte *préjudice*, nuisible.

PRÉJUDICIAUX, adj. m. pl. (*Pré-ju-di-si-ó*) Ter. de Palais : *Frais préjudiciaux*, frais des défauts qu'on doit rembourser, avant d'être reçu à se pourvoir contre un jugement. (Du latin *præjudicialis*, formé de *præ* avant, et *judicium* jugement.)

PRÉJUDICIEL, ELLE, adj. Ter. de Palais : *Question préjudicielle*, qui doit être jugée avant la question principale. (Du latin *præjudicialis*.)

PRÉJUDICIER, v. n. (*Pré ju-di-si-é*) Nuire, faire tort : *La débauche préjudicie beaucoup à la santé.* (Du latin *præjudicare*, employé dans le même sens par *Ulpien*, et qui signifie proprement, préjuger ou juger d'avance, *judicare præ*.)

PRÉJUGÉ, s. m. Ce qu'on a jugé d'une affaire sans juger le fond. — Ce qui a été jugé auparavant dans un cas semblable. — Marque, signe de ce qui arrivera : *Ce que l'on vous a dit est un préjugé pour le succès de votre entreprise.* — Prévention, préoccupation : *Il faut se défaire de ses préjugés.* En ce sens, employé seul, il se prend toujours en mauvaise part. Ce n'est qu'au moyen d'une épithète, qu'il reçoit une autre signification : *Préjugé favorable*, etc. (Du latin *præjudicium*, qui on trouve employé dans toutes ces diverses significations.)

PRÉJUGER, v. a. (*Pré ju-jé*) Rendre un jugement interlocutoire qui tire à conséquence pour la décision d'une question qui se juge après : *On a préjugé cela lorsqu'on a ordonné que.....* (Du latin *præjudicare*, formé de *præ* avant, et *judicare* juger.) — Dans le discours ordinaire, prévoir par conjecture.

† PRÉLART, s. m. (*Pré-lar*) T. de Marine. Carre de toile goudronnée dont on couvre les écoutilles haut et bas, pour empêcher que l'eau ne pénètre dans les cales. On dit aussi *Prelat.*

SE PRÉLASSER, v. réfl. Se carrer, marcher gravement; affecter l'air de dignité d'un *Prélat.*

PRÉLAT, s. m. (*Pré-la*) Celui qui a une dignité considérable dans l'Eglise, avec une juridiction ecclésiastique, comme les Evêques, etc. — A la Cour de Rome, Ecclésiastique de la Cour du Pape qui a droit de porter le violet. (Du latin *prælatus*, formé de *præ* au dessus, et de *latus* porté; *porté, élevé au-dessus des autres.*) — En termes de Marine, Voy. *Prelart.*

† PRÉLATS, pl. Sorte de toiles à voile, qui se fabriquent en Bretagne et dans la Touraine.

PRÉLATION, s. f. (*Pré-la-sion*) Droit de quelques Seigneurs de fiefs, de prendre les fonds qui se vendent dans leurs directes au prix du contrat. — Droit par lequel les enfans sont maintenus par préférence dans les charges que leurs pères ont possédées. (Du latin *prælatio* préférence.)

PRÉLATURE, s. f. Qualité ou état de *Prélat.* (Du latin *prælatura*. Voy. *Prélat.*) — A la Cour de Rome, certain nombre de *Prelats* qui ont droit de porter l'habit violet, et qui par leurs charges, approchent de plus près la personne du Pape : *Entrer dans la Prélature; toute la Prélature.*

PRÊLE, ASPRÊLE, QUEUE DE CHEVAL, s. f. Plante vivace, marécageuse, à fleurs apétales, dont les tiges sont articulées, et les feuilles verticillées : ce qui donne à la plante l'apparence d'une *queue de cheval.* On en connoît plusieurs espèces.

PRÉLEGS, s. m. Legs dont on ordonne la délivrance avant le partage d'une succession. (Du latin *prælegatum*.)

PRÉLÉGUER, v. a. (*Pré-lé-ghé*) Faire un ou plusieurs *prelegs*. (Du latin *prælegare*, formé de *præ* avant, devant, et *legare* léguer.)

PRÊLER, v. a. (*Prè-le*) T. de Tourneur et de Vernisseur : Frotter ou polir avec la *prêle.*

PRÉLÈVEMENT, s. m. (*Pré-le ve-man*) Action de *prélever.*

PRÉLEVER, v. a. (*Pré-le-vé*) *Lever* quelque somme *avant* le partage d'une succession ou d'une société.

PRÉLIMINAIRE, adject. (*Pré-li-mi-nè-re*) Qui précède la matière principale qu'on traite, et qui sert à l'éclaircir : *Discours préliminaire.*

(Du latin *præ* devant, et *limen* pas ou seuil d'une porte ; litteralement, *qui est devant la porte.*) — Qui doit être regle avant la discussion des autres articles. — On dit substantivement dans cette dernière acception, *les préliminaires de la paix.*

PRÉLIRE, v. a. Terme d'Imprimerie : *Prélire une copie*, la *lire avant* qu'on l'imprime, et la corriger.

PRÉLONGE, s. f. Cordage long et gros pour guinder et traîner le canon sur les montagnes. *Trev.* d'après le *Dictionnaire des Arts.* (Du latin *prælongus*, *a*, *um*, formé de *præ* augmentatif, et *longus* long ; *funis prælongus.*)

PRÉLUDE, s. m. Ce qu'on chante ou ce qu'on joue sur un instrument, ou pour se mettre dans le ton dans lequel on veut chanter ou jouer, *ou* pour essayer la portée de sa voix, *ou* pour juger si l'instrument est d'accord. (Du lat. *præludium.*) — Pièce de Musique composée dans le goût des preludes qui se font sur-le-champ. — Fig. Ce qui annonce, ce qui prépare à.... *Les fréquens bâillemens sont pour l'ordinaire les préludes de la fièvre.*

PRÉLUDER, verb. n. (*Pré-lu-dé*) Jouer des *préludes*, faire des *préludes* sur un instrument. — Essayer sa voix par une suite de tons différens, avant de chanter un air, une chanson, etc. (Du latin *præludere*, formé de *præ* avant, et *ludere* jouer.) — Faire une chose peu importante, pour en venir à une autre de très-grande conséquence : *Il préludoit aux batailles par des escarmouches.*

PRÉMATURÉ, ÉE, adj. Qui vient ou qui se fait avant le temps : *Fruits prématures.* — Fig. 1.° *Esprit prématuré*, plus formé, plus avancé qu'on ne l'a ordinairement à l'âge où est la personne dont on parle. — 2.° *Cette affaire est prématurée*, il n'est pas encore temps de l'entreprendre. (Du lat. *præmaturus*, formé de *præ* avant, et *maturus* mûr ; *mûr avant le temps.*)

PRÉMATURÉMENT, adv. (*Pré-ma-tu-ré-man*) D'une manière *prématurée.* (Du latin *præmature.*)

PRÉMATURITÉ, s. f. *Maturité avant* le temps ordinaire. On ne l'emploie qu'au fig. *Prématurité d'esprit, de jugement.* (Du latin *præmaturitas.*)

PRÉMÉDITATION, s. f. (*Pré-mé-di-ta-cion*) Action de *préméditer.* (Du lat. *præmeditatio.*)

PRÉMÉDITER, v. act. *Méditer* sur une chose *avant* de l'exécuter : *Préméditer une démarche.* (Du latin *præmeditari*, formé de *præ* avant, d'avance, et *meditari* méditer.)

PRÉMICES, s. f. pl. Les premiers fruits que porte tous les ans la terre. On dit aussi *les prémices du bétail.* — Au figuré, les premières productions de l'esprit, de l'art, etc. *M. Delille* (Traduction du *Paradis perdu*) a dit au singulier : *Cette tendre lueur prémice de l'aurore.* Cet emploi est inusité. (Du latin *primitiæ*, *arum*, fait de *primus* premier.)

PREMIER, IÈRE, adject. (*Pre-mié*, *iè-re*) Nombre ordinal : Qui précède par rapport au temps, à l'ordre, au lieu, à la dignité, à la situation, etc. (Du latin *primus*, dérivé du grec *prin* avant, auparavant.) — Le plus excellent : *Cicéron étoit le premier des Orateurs de son temps.* — Qui avoit été auparavant : *Il a recouvré sa première santé.*

† *Figures premieres* (Geom.), celles qui ne peuvent être divisées en d'autres figures plus simples qu'elles, comme le triangle parmi les figures planes, et la pyramide parmi les solides. — *Nombres premiers ou simples* (Arith.), ceux qui n'ont point d'autres diviseurs qu'eux-mêmes, ou que l'unité, tels que 3, 5, etc. — *Matiere premiere* (Physiq.), la matière en général, faisant abstraction de la forme et des autres accidens. — *Planetes premieres ou principales* (Astron.), celles qui tournent autour du soleil, à la différence des planètes *secondaires* qui sont les satellites des *premieres.* — *Premier mobile*, *premier vertical.* Voyez *Mobile*, *vertical.* — *Premiers verticaux* ou *Cadrans premiers verticaux* (Gnomon.), cadrans projetés sur le plan du premier vertical perpendiculaire au méridien, ou sur des plans qui lui sont parallèles. — *Le premier*, dans un jeu de paume, la partie de la galerie qui est la plus proche de la corde de chaque côté : *Chasse au premier.* En ce sens, il est substantif. — On dit au jeu, *Être premier*, et *jouer en premier.* — En ter. de Lapidaire, *premières couleurs*, sortes d'émeraudes qui se vendent au marc. C'est ce qu'on nomme plus ordinairement *Negres-cartes.* Voy. ce mot. — Les Plumassiers appellent *premieres* les plumes d'autruche mâle, du dos et des ailes.

Proverb. *Étourdi comme le premier coup de matines*, fort étourdi. — *Il a pris le premier venu*, la première personne qu'il a rencontrée.

† PREMIÈRE, s. f. (Imprimerie) La première épreuve d'une feuille à corriger. On dit en ce sens : *Lire une feuille en premiere, en seconde, en troisieme.* — *Côté de premiere*, la forme ou le côté d'une feuille où se trouve la première page ; la forme qui contient la seconde page se nomme *côté de deux et trois.*

PREMIÈREMENT, adv. (*Pre-mié-re-man*) En *premier* lieu.

PREMIER-NÉ, s. m. Voy. au mot *Né.*

PREMIER-PRIS, s. m. Voy. au mot *Pris.*

PRÉMISSES, s. f. pl. (*Pré-mi-ce*) Terme de Logique : Les deux premières propositions d'un syllogisme. (Du latin *præmissæ*, sous-entendu *propositiones* ; formé de *præ* devant, et *missus* envoyé ; *propositions envoyées* ou *mises*, *placées avant la conséquence.*)

PRÉMOTION, s. f. (*Pré-mo-cion*) T. de Théologie : Action de Dieu déterminant la créature à agir, et agissant avec elle. (Du latin *præmotio*, fait de *præmovere* mouvoir fortement, lequel est formé de *præ* augmentatif, et *movere* mouvoir.)

PRÉMUNIR, v. a. Munir par précaution, précautionner contre..... (Du lat. *præmunire*, formé dans le même sens, de *præ* d'avance, et *munire* munir.)

SE PRÉMUNIR, v. réc. Se précautionner, se pourvoir de bonne heure contre quelque événement.

PRENABLE, adj. Qui peut être *pris.* Il se dit des villes et des places fortifiées, et ordi-

nairement avec la négative : *Cette place n'est prenable que par cet endroit, que par la faim.* — En parlant des personnes, qui peut être séduit, gagné : *Il n'est prenable ni par or ni par argent.*

PRENANT, ANTE, adj. verb. Qui *prend* : *Partie prenante*, celle qui reçoit les deniers. — *Careme prenant*, le Mardi gras.

PRENDRE, v. act. *Prenant. Pris. Je prends; nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je pris.* (*Pran-dre*) Littéralement, saisir avec la main : *Prendre un livre, une épée*, etc. (Du latin *prehendere.*) — Mettre sur soi : *Prendre sa chemise, son habit.* — Dérober, emporter en cachette : *On m'a pris ma bourse.* — Empoigner une chose ou une personne par force : *Prendre au collet, à la gorge.* — Arrêter quelqu'un pour le conduire en prison : *On a pris les voleurs.* — Se rendre maître de.... *Prendre une place assiégée.* — On dit dans le même sens, *prendre des oiseaux à la pipée, des poissons à la ligne*, etc. — Figur. Comprendre, concevoir : *Prendre bien le sens d'un Auteur; prendre les choses de travers, en bonne ou en mauvaise part, etc.* — Recevoir, accepter : *Prenez ce petit présent.* — Avaler, humer : *Prendre un bouillon, un verre de vin, une medecine.* — Gagner, en parlant d'une maladie : *Il a pris la fièvre d'un tel*, etc.

Prendre pour.... réputer, regarder comme... *Me prenez-vous pour un fripon ? Vous me prenez pour un autre.*

Prendre les armes, s'armer. — *la perruque*, commencer à la porter. — *le deuil*, s'habiller de noir à l'occasion de la mort d'un parent, etc. — *l'habit de Religieux*, ou simplement *prendre l'habit*, entrer au Noviciat dans un Monastère. — *le bonnet*, être reçu Docteur. — *parti*, s'enrôler dans les troupes. — *parti avec quelqu'un*, s'attacher à son service. — *son parti*, se résoudre, se décider. — *le parti de quelqu'un*, embrasser sa défense. — *les intérêts de quelqu'un*, le soutenir. — *quelqu'un sous sa protection*, le protéger. — *d'un sac deux mouture.* (proverb.), tirer double profit d'une même affaire. — *l'occasion aux cheveux* (fig.), la saisir, en profiter. — *le parti de l'épée*, embrasser la profession des armes. — *les ennemis en flanc*, les attaquer en flanc, etc. — *levain* (Boulanger) : se dit de la pâte qui, par le moyen du levain, parvient à avoir un apprêt. — *la taille* (Broderie), poser le morceau qu'on veut broder sur un papier blanc de même grandeur, et piquer tous les contours tracés sur l'étoffe.

†On dit, en termes de Vénerie, 1.° *Prendre le vent*, quand un chien va lancer le cerf au vent. — 2.° *Prendre sa buissn*, lorsque le cerf, au printemps, choisit une pointe de bois pour s'y retirer le jour. — En ter. de Marine, 1.° *Prendre chasse*, fuir. — 2.° *Prendre des ris*, raccourcir les voiles, les huniers, par exemple, de toute la voile comprise entre une bande de ris et la vergue. — 3.° *Prendre fond*, trouver le fond avec la sonde. — 4.° *Prendre hauteur*, observer la hauteur du soleil sur l'horizon avec l'octant, etc. pour déterminer la latitude. — 5.° *Prendre la mer*, sortir du port pour aller en mer faire un voyage ou une course. — 6.° *Prendre le fond avec l'ancre*, mouiller. — 7.° *Prendre le large*, aller au large; quitter la terre de vue. — 8.° *Prendre les amures à tribord ou à bashord*, amurer les voiles du côté nommé, pour servir le vent du même bord. — 9.° *Prendre terre*, voir la terre et s'en approcher pour la reconnoître ou pour y mouiller. — 10.° *Prendre vent devant*, venir au vent lorsqu'on est au plus près jusqu'à prendre le vent sur toutes les voiles. — 11.° *Prendre une basse*, prendre l'amarre d'une chaloupe ou d'un canot, pour s'en faire remorquer. C'est le contraire de *donner une bosse.*

A TOUT PRENDRE, adv. En considérant, en compensant le bien et le mal, les avantages et les inconvéniens.

PRENDRE, v. n. *Prendre racine*, en parlant des plantes : *Il y a des plantes qui prennent en tout pays.* — Fig. Réussir, être accueilli, en parlant d'un ouvrage d'esprit, d'une nouvelle. — Faire impression à la gorge ou au nez, en parlant d'un ragoût trop épicé, d'une odeur trop forte. — Se geler : *La riviere n'a pris.* — Se cailler, en parlant du lait. — *La fievre lui a pris* (il a été attaqué de la fièvre) *a une heure*, etc.

Prendre sur soi, 1.° se modérer, se surmonter; 2.° agir sans ordre : *Il a pris sur lui de proposer ses conditions.* — *Prendre sur...* changer : *Ce goût naissant ne prit rien sur ses habitudes.* — *Se laisser prendre à....* se laisser gagner, tromper par....

PRENDRE, v. imp. *Il vous en prendra mal de... bien vous en a pris; il lui prit une envie de rire*, etc.

SE PRENDRE, v. r. S'attacher à... *Un homme qui se noie se prend à tout ce qu'il peut.* — S'accrocher à.... *Son habit s'est pris à un clou.* — Commencer à.... *Elle se prit à pleurer.* — Se figer : *L'huile d'olive se prend aisément.*

Se prendre de vin, s'enivrer. — *Se prendre d'amitié pour quelqu'un*, concevoir de l'amitié pour lui. — *Se prendre de paroles*, se quereller. — *S'en prendre à quelqu'un*, lui attribuer quelque faute, etc. — *S'y prendre*, prendre les moyens de... *On s'y prend mal; je ne sais comment m'y prendre.*

PRENDRE, s. m. usité seulement dans cette phrase proverb. *Avoir le prendre ou le laisser.*

PRENEUR, EUSE, s. Celui, celle qui *prend* : *Preneur d'oiseaux; preneur de tabac, de café.* Il est familier. — Au Palais, celui qui reçoit quelque chose d'un autre. — En ter. de Commerce, celui qui *prend* des lettres de change : *Le papier sur la Hollande est rare; les preneurs abondent.* — En termes de Marine, *vaisseau preneur*, celui qui fait une *prise.*

PRÉNOM, s. m. (*Pré-non*) Nom qui chez les Romains précédoit le nom de famille. On distinguoit le prénom, le nom et le surnom : *Caïus Julius Cæsar.* (Du latin *prænomen*, formé de *præ* devant, et *nomen* nom.)

PRÉNOTION, s. fem. (*Pré-no-cion*) T. Didactique : Connoissance obscure qu'on a d'une chose avant de l'avoir examinée. (Du latin *prænotio*, formé de *præ* avant, et *notio* notion; *notion antérieure, anticipée.*)

PRÉOCCUPATION, s. f. (*Pré-o-ku-pa-cion*) Prevention, prejuge. (Du latin *præoccupatio.*)

PRÉOCCUPER, v. a. (*Pré-o-ku-pé*) Prévenir l'esprit de quelqu'un. Il se prend toujours en mauvaise part. (Du latin *præoccupare*, forme de *præ* d'avance, et *occupare* s'emparer de....)

SE PRÉOCCUPER, v. réc. Se prévenir.

PRÉOPINANT, s. m. Celui qui a *opiné avant* un autre.

† PRÉOPINATION, s. f. (*Pré-o-pi-na-cion*) Ter. de Medec. Incertitude d'un Medecin touchant le prognostic d'une maladie.

PRÉOPINER, v. n. (*Pre-o-pi-né*) *Opiner avant* un autre.

PRÉPARANT, adj. m. Ter. d'Anatomie : *Les vaisseaux préparans*, qui servent à la *préparation* de la semence.

PRÉPARATIF, s. m. Apprêt. Voy. *Appareil.*

PRÉPARATION, s. f. (*Pré pa-ra-cion*) Action de *préparer* ou de se *préparer* : *Preparation d'un remede ; parler sans préparation.* — En Mathem., partie preliminaire d'une demonstration. — En Musique, l'art d'amener dans l'harmonie une dissonnance.

PRÉPARATOIRE, adj. (*Pré-pa-ra-toa-re*) Il se dit du jugement, d'une sentence qu'on donne avant le jugement definitif.

PRÉPARER, verb. a. (*Pre-pa-ré*) Apprêter, disposer, mettre en état de.... *Préparer une maison, un dîner, une medecine, une harangue*, etc. (Du latin *præparare*, forme de *præ* d'avance, et *parare* apprêter, disposer.) — En parlant des personnes, mettre dans la disposition nécessaire.

† *Preparer une dissonnance* (Musique), l'amener de manière à la rendre agreable à l'oreille, sans qu'elle cesse d'être dissonnante. Il faut, pour cela, que le son qui la forme ait fait consonnance auparavant.

SE PRÉPARER, v. réc. S'apprêter, se disposer.

PRÉPONDÉRANT, ANTE, adj. Se dit en Mécanique, d'un poids qui etant mis dans un bassin de balance, l'emporte sur le poids opposé. (Du latin *præponderans*, part. de *præponderare*, forme de *præ* qui marque supériorité, et *ponderare* peser.) — Fig. *La voix du Chef est prépondérante*, l'emporte en cas de partage.

PRÉPOSÉ, ÉE, part. p. de *Préposer*, et adj. Qui est *commis* à quelque chose. — On dit aussi substantivem. *C'est un des préposés.*

PRÉPOSER, v. act. (*Pré-po-zé*) Commettre, établir avec pouvoir de faire quelque chose ou d'en prendre soin. (Du latin *præponere*, formé de *præ* au-dessus, et *ponere* poser, mettre, placer.)

PRÉPOSITIF, IVE, adj. Terme de Grammaire : Qui sert à être mis avant ou à la tête d'un mot. (Du latin *præpositivus.*)

PRÉPOSITION, s. f. (*Pré-po-zi-cion*) Particule indeclinable qui se met *devant* le nom qu'elle regit. Elle exprime un rapport generique qui est determiné par ce nom. Voyez *la Grammaire.* (Du latin *præpositio*, formé dans la même signification de *præ* devant, et *ponere* placer.)

PRÉPUCE, subst. m. Peau qui couvre l'extrémité des parties naturelles de l'homme. (Du latin *præputium*, fait du grec *proposthion*, lequel est formé de *pro*, en latin *præ* devant, et *posthion* membre viril.)

PRÉROGATIVE, s. f. Avantage attaché à certaines dignités, etc. (Du latin *prærogativa*, qui signifie proprement *droit de donner son suffrage le premier*, fait de *prærogare* demander le suffrage de quelqu'un avant tous les autres ; lequel est formé de *præ* avant, et *rogare* demander.) — Privilege : avec cette difference que la *prérogative* regarde proprement les honneurs et les preferences personnelles, et le *privilége*, quelque avantage d'interêt ou de fonction : *La naissance donnoit des prerogatives, et les charges des privileges.*

PRÈS, prep. (*Pré*, devant une voyelle *Préz*) Il marque proximité, 1.° de temps : *Il est pres de midi.* — 2.° De lieu : *Pres de l'Eglise.* Voy. *Proche.* (Du latin *pressum* qu'on a dit pour *proximè.* Menage.) — Presque, environ : *Il y a pres de vingt ans que....*

Etre près de... sur le point de... Il diffère d'*être prêt à....* qui signifie être preparé à... Voy. au mot *Prêt.* — Proverb. *Avoir la tête près du bonnet*, être prompt, se fâcher aisément. — *Etre pres de ses pieces*, n'avoir plus guères d'argent. — *Cette affaire me touche de pres*, j'y ai un grand interet. — *Racine* a dit (Esther) : *Que sont-ils près de vous ?* pour *auprès, au prix, en comparaison. Près* ne s'emploie plus en ce sens. La même faute se trouve dans *Athalie : Pres de leurs passions rien ne leur fut sacré.*

† *Pres et plein* (Marine), c'est tenir le plus près du vent, en faisant porter quelques degrés sous le vent du plus près, de manière que les voiles ne fasient point. — *Pres du vent*, tenir le vent le plus qu'il est possible.

A PEU PRÈS, adv. Presque. — *A cela près ;* excepté cela, hormis. — *De pres*, adv. Tout contre. On dit dans le même sens, *pres-à-pres.* — Fig. et fam. *Ni pres ni loin*, adv. Point du tout.

PRÉSAGE, s. m. (*Pré-za je*) Signe par lequel on juge de l'avenir. — Conjecture ; augure bon ou mauvais qu'on tire de ce signe. (Du latin *præsagium.*)

PRÉSAGER, v. a. (*Pré-za-jé*) En parlant des choses, indiquer, annoncer. — En parlant des personnes, conjecturer. (Du lat. *præsagire.*)

† PRESBYOPIE, s. f. (Optique) Disposition particulière de l'œil, dans laquelle on ne peut voir que les objets eloignés. Telle est la vue des *vieillards*, à cause de l'aplatissement du crystallin. (Du grec *presbus* vieillard, et *ops* œil ; *œil* ou *vue de vieillard.*)

PRESBYTE, s. (*Pres-bi-te*) T. d'Optique : Celui ou celle qui ne voit que de loin. Voyez *Presbyopie.* (Du grec *presbus* vieillard.)

PRESBYTÉRAL, ALE, adj. (*Pres-bi-té-ral, a-le*) Qui appartient à l'Ordre de Prêtrise : *Bénéfice presbytéral*, qui doit être possédé par un Prêtre. — Qui appartient au *presbytere* : *Maison presbytérale.* (Du latin *presbyter* prêtre.)

PRESBYTÈRE, s. m. (*Pres-bi-té-re*) La maison destinée pour le logement du Curé dans une paroisse. (Du latin *presbyterium*, fait du grec

presbuterion, lequel est dérivé de *presbus* vieillard, et par extension, prêtre.)

PRESBYTÉRIANISME, s. m. Système ou secte des *Presbytériens*.

PRESBYTÉRIEN, s. m. Protestant d'Angleterre qui ne reconnoît point l'autorité épiscopale, et prétend que l'Église doit être gouvernée par tous les Prêtres indistinctement, et quelques anciens Laïques. (Du grec *presbutéros* ancien, vieillard, prêtre.) — On dit aussi adjectivement, *une Église presbytérienne*.

PRESCIENCE, s. f. (*Pré-ci-an-ce*) Ter. Dogmatique : Connoissance de ce qui doit arriver. Il ne se dit que de Dieu : *Dieu a connu par sa prescience que....* (Du latin *præscientia*, fait de *præscire* savoir, connoître par avance, formé de *præ* avant, par avance, et *scire* savoir.)

PRESCINDER, v. n. (*Pres-cein-dé*) Terme scolastique : Faire abstraction de..... (Du latin *scindere* couper, retrancher.)

PRESCRIPTIBLE, adj. Qui se peut *prescrire*.

PRESCRIPTION, s. f. (*Près-krip-cion*) Manière d'acquérir la propriété d'une chose, quand on l'a possédée sans interruption pendant un temps déterminé par la loi. (Du latin *præscriptio*.)

PRESCRIRE, v. a. (sur *Écrire*) Ordonner, marquer ce qu'on veut qui soit fait : *Prescrire des lois, un régime, etc.* — Assigner avec autorité : *Prescrire des bornes.* — En termes de Droit, acquérir par une longue possession : *Prescrire un héritage, une dette*; et neutral. *On ne prescrit pas contre les mineurs.* (Du latin *præscribere*, employé dans ces diverses acceptions, et qui signifie proprement *mettre un titre, une inscription, intituler*; de *præ* devant, et *scribere* écrire.)

SE PRESCRIRE, verb. réc. S'imposer quelque obligation. — Se perdre par prescription : *Les droits des mineurs ne se prescrivent point.*

PRÉSÉANCE, s. f. (*Pré-sé-an-ce*) Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un, et de le précéder. (Du latin *præ* avant, au-dessus, et *sedere* s'asseoir, siéger.)

PRÉSENCE, s. f. (*Pré-zan-ce*) Existence d'une personne dans un lieu. On dit sans article, *être en présence de quelqu'un; les armées sont en présence*, à la vue l'une de l'autre; et dans le style ascétique, *se mettre en la présence de Dieu.* (Du latin *præsentia*.) — *Sa présence, Votre présence* est, dans l'Inde, un titre oriental qui répond à celui de *Majesté* qu'on donne ailleurs aux Rois. — On dit en parlant du Sacrement de l'Eucharistie, *La présence réelle du Corps et du Sang de Notre-Seigneur. Les Calvinistes nient la présence réelle du Corps et du Sang de J. C. dans l'Eucharistie.*

† *Droit de présence*, rétribution qu'on donne à des Chanoines, etc. pour leur assistance. — Figur. *Avoir de la présence d'esprit, une grande présence d'esprit*; dire et faire sur-le-champ ce qui convient le mieux, ce qu'il y a de plus à propos.

PRÉSENT, s. m. (*Pré-zan*) Tout ce qu'on donne par pure libéralité; *don*: avec cette différence que *présent* suppose quelque chose de moins considérable ou qui se consume par l'usage. Un mari fait *présent* à sa femme d'une belle montre; l'un et l'autre se font un *don* mutuel de tous leurs biens. (Du verbe *présenter*.) — Le temps *présent* : *Le passé, le présent et l'avenir.* — En termes de Grammaire, le premier temps de quelque mode d'un verbe qui marque le temps *présent*. — Au pluriel, les personnes *présentes* : *Les présens délibèrent pour les absens.* Il ne se dit que dans cette phrase.

PRÉSENT, ENTE, adj. (*Pré zan, an-te*) En parlant des choses, qui est dans le temps où nous sommes. Il se dit alors sans régime : *Le temps, le siècle présent.* — En parlant des personnes, qui se rencontre au lieu dont on parle. Il est opposé à *absent*, et régit le datif ou *dans*. (Du latin *præsens*, formé de *præ* qui, dans la composition, indique supériorité, et *ens* être; *être supérieur* ou *qui vaut mieux*, par comparaison à *absent*.)

Avoir la mémoire présente, se souvenir à propos et sans peine de ce que l'on a vu ou lu. — *Un remède, un poison présent*, qui opère son effet sur-le-champ.

A PRÉSENT, adv. Présentement, à cette heure, maintenant. Les Notaires, etc. disent *de présent* : *De present résidant en tel lieu.*

PRÉSENTATEUR, TRICE, subst. (*Pré-zan-tateur*) Celui, celle qui a droit de *présenter* à un Bénéfice.

PRÉSENTATION, s. f. (*Pré-zan ta-cion*) Action de *présenter* à un Bénéfice. — Acte pris par un Procureur qui se *présente* pour sa Partie.

Présentation de la Vierge, fête en mémoire de ce que la Vierge fut *présentée* au Temple.

PRÉSENTEMENT, adv. (*Pré-zan-te-man*) A *présent*, maintenant.

PRÉSENTER, verb. act. (*Pré-zan-té*) Offrir : *Présenter un bouquet, un fauteuil*, etc. Voy. *Donner*. (Du latin *præsentare*, formé par contraction, de *præsens* présent, et *dare* donner; *donner, offrir une chose présente*.) — Introduire en la présence de.... *On l'a présenté au Ministre.* — En ter. de Menuiserie, etc. poser une pièce dans l'endroit auquel elle est destinée, pour voir si elle est juste, etc.

Présenter un placet, une requête, demander par un placet, etc. — *Présentez une lettre de change* (Commerce et Banque), en demander l'acceptation ou le payement à celui sur qui elle est tirée. — En termes de Guerre, *présenter le mousquet, les armes*, se mettre en état, en posture de s'en servir. — En termes de Marine, *Présenter le bout à la lame*, aller directement contre le cours de la lame.

PRÉSENTER, v. neut. *Présenter à un Bénéfice*, désigner celui à qui le Bénéfice doit être donné. — *Présenter au vent* (Marine), tenir le vent au plus près, en dérivant peu et marchant vîte.

SE PRÉSENTER, v. réc. Venir à la *présence* de quelqu'un : se faire voir, se rendre visible.

Se présenter bien, de bonne grâce et sans paroître embarrassé. — *Se présenter de bonne grâce au combat*, y aller de bon cœur, avec une contenance assurée. — *Ce palais, ce jar-*

din se présente bien, fait plaisir à voir. — *Cette pensée s'est présentée à mon esprit*, m'est venue à l'esprit. — *Le nom de l'Auteur ne se présente pas maintenant à ma mémoire*, je ne m'en souviens pas actuellement. — On dit impersonnellement, *Il se présente beaucoup d'occasions, d'affaires, etc.* il survient beaucoup, etc.

PRÉSERVATIF, IVE, adj. (*Pré-zér-va-tif, i-ve*) Qui a la vertu de *préserver* : *Remede préservatif.* On dit aussi substantivement, *C'est un préservatif.*

PRÉSERVER, v. act. (*Pré-zér-vé*) Garantir de quelque mal, empêcher qu'il n'arrive aucun mal. (Du latin *præ* par avance, et *servare* sauver, délivrer.)

PRÉSIDENCE, s. f. (*Pré-zi-dan-se*) Droit ou fonction de *présider.*

PRÉSIDENT, s. m. (*Pré-zi-dan*) Celui qui *préside* à une assemblée. — Le chef ou l'un des chefs d'une Compagnie de Juges, de Magistrats, etc. (Du latin *præsidens* ou *præses.* Voyez *Présider.*)

PRÉSIDENTE, s. f. (*Pré-zi-dan-te*) Femme de *Président.* — Dans le style plaisant ou critique, celle qui *préside.*

PRÉSIDER, v. n. (*Pré-zi-de*) Occuper la première place dans une assemblée, avec le droit d'en recueillir les voix et de prononcer la décision. Il s'emploie quelquefois activement : *Celui qui présidoit l'assemblée répondit....* (Du latin *præsidere*, forme de *præ* avant, au-dessus, et *sedere* s'asseoir, siéger.) — Avoir le soin, la direction : *Il préside à la conduite de tout l'ouvrage. Junon preside aux noces, Comus aux festins, Ceres aux moissons.*

PRÉSIDIAL, s. m. Sorte de Juridiction qui jugeoit en dernier ressort dans certains cas et pour certaines sommes. — Lieu où s'exerçoit cette Justice.

PRÉSIDIAL, ALE, adject. *Juges présidiaux*, d'un *Presidial.* — *Sentence présidiale*, émanée d'un *Presidial* et sans appel.

PRÉSIDIALEMENT, adverb. (*Pré-zi-di-a-le-man*) T. de Pratique : *Juger présidialement.*

PRÉSIDIAUX, s. m. plur. Juges d'un *Presidial.*

† PRÉSIDIO, s. m. T. de Relation emprunté de l'espagnol où il signifie proprement *garnison, soldats mis dans une place.* (Du latin *præsidium.*) — Nom générique donné par les Espagnols à tous les forts, tant en Afrique qu'en Amérique, qui sont au milieu des pays idolâtres ou mahométans : ce qui suppose qu'il n'y a point d'habitans, mais seulement une garnison demeurant dans l'intérieur de la citadelle.

PRÉSOMPTIF, IVE, adject. (*Pré-zonp-tif, i-ve*) *Heritier présomptif*, celui qu'on *présume* devoir hériter de quelqu'un, s'il n'est empêché par une disposition contraire du testateur. (Du latin *præsumptivus*, forme de *præsumere* présumer.)

PRÉSOMPTION, s. f. (*Pré-zonp-rion*) Conjecture, jugement fondé sur des apparences, des indices. La *présomption*, dit *Rouhaud*, est une opinion fondée sur des motifs de crédibilité; la *conjecture* est une opinion établie sur de simples apparences. La *présomption* est plus forte de raison que la *conjecture*. La *présomption* forme un préjugé légitime; la *conjecture* n'est qu'un simple pronostic. — Opinion trop avantageuse de soi-même. (Du latin *præsumptio.*)

PRÉSOMPTUEUX, EUSE, subst. et adj. (*Pré-zonp-tu-eû, eû-ze*) Qui *presume* trop de soi; qui en a une trop grande opinion. (Du latin *præsumptuosus.*)

PRÉSOMPTUEUSEMENT, adv. (*Pré-zonp-tu-eû-ze-man*) Avec *présomption*, d'une manière *présomptueuse.*

PRESQUE, adv. (*Près-ke*, et non pas comme disent quelques-uns, *pre-ke*) A peu près; peu s'en faut. Voyez *Quasi.* (De l'italien *pressoche*, qui a la même signification. *Presso* a été fait du latin *pressum*, qu'on a dit pour *proxime.* Menage.)

PRESQU'ÎLE, s. f. (*Près-kî-le*) Langue de terre environnée d'eau de tous côtés, excepté par une gorge étroite par laquelle elle est contiguë à la terre ferme d'un continent. On dit aussi *Péninsule.*

PRESSAMMENT, adv. (*Pré-sa-man*) Instamment, d'une manière *pressante.* Il est peu usité.

PRESSANT, ANTE, adj. Qui *presse*, qui insiste sans relâche, en parlant des personnes. — Urgent, qui ne souffre point de délai : *Affaire pressante.* — Aigu et violent : *Douleur pressante.*

PRESSE, s. f. (*Prè-se*) Foule, multitude de personnes qui se *pressent* les unes les autres. Fam. *La presse est à cette étoffe*, elle se débite bien, on en achète beaucoup. *Ce Predicateur a la presse*, est extrêmement suivi. — Enrôlement en Angleterre des matelots marchands ou pêcheurs pour les contraindre de passer dans la Marine militaire. — En Mécanique, machine de bois, de fer, etc. qui sert à *presser*, à serrer étroitement quelque chose. — Dans une acception plus particulière, machine par le moyen de laquelle on imprime des livres, des estampes. En style plaisant, *faire gémir la presse*, faire imprimer un ouvrage. — Dans le métier à bas, sorte de lame en couteau qui s'applique sur les becs des aiguilles, pour en faire entrer l'extrémité dans les châsses. — Machine propre à *presser* et catir les étoffes pour leur donner du lustre. — Sorte de petite pêche qui ne quitte point le noyau. (Dans cette dernière acception, du latin *persica* ou plutôt *persicum*, sous-entendu *malum.*)

PRESSÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Presser.* — *Pressé par la faim, par le besoin, par la nécessité*, qui a une faim extrême. — *Je suis pressé*, j'ai hâte.

† PRESSÉE, s. f. Chez les Cartonniers, pile de feuilles de carton établie sur le plateau de la *presse.*

PRESSENTIMENT, s. m. (*Pré-san-ti-man*) Sentiment secret de ce qui doit arriver. (Du latin *præsensio*, fait de *præsentire* pressentir. Voyez ce mot.)

Pressentiment de fièvre, de goutte, etc. espèce d'émotion qui fait appréhender la fièvre, la goutte, etc.

PRESSENTIR, v. act. (*Pré-san-tir*) Prévoir confusément quelque chose par un mouvement intérieur dont on ne connoît pas soi-même la raison. (Du latin *præsentire*, *sentire*

præ, sentir, voir par avance.) — Sonder les dispositions de quelqu'un : *Pressentir l'intention du Prince. Pressentir un Medecin sur l'issue d'une maladie.*

Presser, v. act. (*Prè-cé*) Etreindre avec force : *Presser un citron, une grappe de raisin, etc.* (Du latin *pressum*, supin de *premere*, qui a la même signification.) — Mettre en *presse*, serrer une chose entre deux autres. — En termes de Tailleur, passer le carreau sur les coutures. — Approcher une chose ou une personne contre une autre : *Presser les lignes, l'ecriture ; il n'aime pas a être presse.* — Poursuivre sans relâche. — Fig. 1.° Pousser vivement dans une dispute ; 2.° prier, solliciter avec instance, avec force. — Hâter, obliger à se diligenter. Voyez *Hâter*.

† *Presser une etoffe*, la catir, la calandrer : avec cette différence qu'on *presse* à chaud, qu'on *catit* à froid, et que la *calandre* roule le grain sans l'ecraser, comme fait la *presse*.

Fig. *Il ne faut pas trop presser ces comparaisons, ces bons mots*, les approfondir, les examiner de trop près.

Presser, v. n. *La douleur presse*, est fort vive et aiguë. — *La maladie presse*, demande un prompt secours. — *L'occasion, l'affaire presse*, il faut agir promptement pour y mettre ordre.

Presseur, s. m. (*Prè-ceur*) Ouvrier dont l'emploi est de *presser* les etoffes, etc.

Pressier, subst. m. (*Prè-cié*) Celui qui dans une Imprimerie travaille à la *presse*.

Pression, s. f. (*Pre-cion*) Action de *presser*. (Du latin *pressio*.) — En Mécaniq. force d'un corps qui agit sur un autre ou sur un obstacle quelconque sans choc. C'est ce que quelques Physiciens appellent *force morte*.

† Pressirostres, s. m. pl. (Ornit.) Famille d'oiseaux echassiers, dont le caractère est d'avoir le bec court et comme comprimé. (Du latin *pressus* pressé, comprimé, et *rostrum* bec.)

Pressis, s. m. (*Prè-cì*) Suc ou jus *exprimé* de quelques viandes ou herbes.

Pressoir, s. m. (*Pre-soar*) Lieu où l'on *presse*, où l'on *pressure* du raisin, des pommes. — Machine qui sert à *pressurer*. — Pelotte de linge fin rempli de coton, qui sert aux Eventaillistes à appliquer l'or ou l'argent en feuilles sur leur papier.

Pressurage, s. m. (*Prè-su-ra-je*) Action de *pressurer*. — Vin qui vient à force de *pressurer*. — Droit dû au maître d'un *pressoir* bannal.

Pressurer, v. act. (*Pre-su-ré*) *Presser* des raisins, etc. et en tirer la liqueur par le moyen du *pressoir*. — Tirer la lie du vin à force de *presser*. — Par extension, etreindre des fruits fortement avec la main pour en faire sortir le jus. — Fig. et fam. Epuiser par des impôts, par des taxes.

Pressureur, s. m. Celui qui a la conduite du *pressoir*. Quelques-uns disent aussi, mais moins bien, *pressurier*, *pressoireur*, *pressorier*.

Prestance, s. f. Bonne mine d'une personne qui a une belle taille, accompagnée de gravité et de majesté. (Du latin *præstantia*, qui signifie proprement excellence, prééminence, supériorité, formé de *præ* au-dessus, et *stare* être debout, etc.)

Prestant, s. m. Un des principaux jeux de l'orgue. Il sonne l'octave au-dessus du huit pieds et du clavecin, et la double octave au-dessus du bourdon de seize pieds. C'est sur le *prestant* que se fait la putation et que s'accordent tous les autres jeux. (Du latin *præstans*, partic. de *præstare*, tenir le premier rang, l'emporter sur....)

Prestation, s. f. (*Pres-ta-cion*) Ter. de Palais : *Prestation de serment*, action de *prêter* serment. — *Prestation de foi et hommage*, action d'un vassal qui rend foi et hommage à son Seigneur suzerain.

Preste, adj. Prompt, adroit, agile : *Il est preste, il a la main preste, voila un coup bien preste ;* et figur. *reponse preste.* (De l'italien *presto*, dont la signification est la même.)

Preste ! interj. Vite, promptement : *Allez, dépêchez-vous, preste !*

Prestement, adv. (*Près-te-man*) Habilement. — Brusquement, à la hâte.

Prestet, s. m. (*Pres-tè*) Se dit d'un météore consistant dans une exhalaison qui sort d'une nue avec tant de violence, que par son choc elle enflamme, brûle vivement ou renverse tout ce qui s'oppose ou s'offre à son passage. (Du lat. *prester, eris*, pris du grec *prèstèr*, lequel dérive dans le même sens, du verbe *prêthein* enflammer.)

Prestesse, s. f. (*Pres-tè-se*) Agilité, subtilité : *La prestesse du coup* ; et fig. *la prestesse de l'esprit, la prestesse de ses reponses.* — En Peinture, facilité et promptitude de la manœuvre. (De l'italien *prestezza.*)

Prestige, s. m. Illusion par sortilége. (Du latin *præstigia*, æ, ou mieux au pluriel, *præstigiæ*, *arum*, fait de *præstringere* eblouir.) — Figur. Illusion opérée par l'art : *Les prestiges de l'Art, de l'Eloquence, du Théâtre.* — *Les prestiges de l'imagination*, les illusions qui agissent sur elle.

Prestigiateur, s. m. Imposteur qui fait des *prestiges* et des illusions. Il est peu usité. (Du latin *præstigiator.*)

Prestimonie, s. f. Ter. de Droit canonique. Fonds ou revenu affecté par un fondateur à l'entretien d'un Prêtre, sans aucune érection en titre de bénéfice. (Du lat. *præstimonia.*)

Presto, adverbe emprunté de l'italien : Vite, promptement. On dit au superlatif *Prestissimo*, très-vite, très-promptement.

Prestolet, s. m. (*Pres-to-le*) Ter. de mépris : Ecclésiastique sans établissement et sans considération.

Présumer, v. act. (*Pré zu mé*) Conjecturer, avoir opinion que.... *Je ne présume rien de bon de tout cela.* (Du latin *præsumere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *prendre* devant ou auparavant, *sumere præ.*)

Présumer, v. n. Il a le sens de l'actif : *Il est a présumer qu'il n'en demeurera pas là.* — *Presumer de soi*, avoir de la présomption. — *Il presume trop* (il a trop bonne opinion) *de son credit.*

Présupposer, v. act. (*Pré-su-po-zé*) Poser

pour vrai ; supposer préalablement. (Du latin *præ* par avance, et *supponere* supposer.)

PRÉSUPPOSITION, s. f. (*Pré-su-po-zi-cion*) Fondement qu'on pose pour vrai ; supposition préalable. Voyez *Présupposer*.

PRESURE, s. f. (*Pré-zu-re*) Ce qui sert à faire cailler le lait, comme la fleur d'artichaut, et la liqueur acide qui vient du ventricule des veaux, agneaux, chevreaux, etc. (Du latin *pressura* action de *presser* ; parce qu'elle *presse*, épaissit et caille le lait.)

PRET, s. m. (*Pré*) Action de *prêter* de l'argent. Il ne se dit guères que de l'argent *prêté* par contrat et en style de Pratique et de Finance. — La chose *prêtée* : *Prêt gratuit*, *prêt usuraire*. — Ce qui est payé aux Soldats pour la solde ordinaire : *Faire le prêt*.

PRÊT, ÊTE, adj. (*Pré*, *pré-te*) Qui est en état de.... qui est disposé, préparé à.... (Du latin *præsto esse* être présent, se trouver à propos.) On dit *être prêt* (préparé) *à partir*, et *être près* (sur le point) *de partir*. Racine a dit dans le premier sens (Bajazet) : *Sont prêts de vous conduire*. (Phèdre) : *Je suis prêt de l'entendre* ; et (Athalie) : *Je me sens prêt s'il veut, de lui donner ma vie*. Ce sont autant de fautes. *Boileau* en a fait une semblable dans son Epître 12.e : *Vient souvent de la grace en nous prête d'entrer* ; et *La Bruyère* (Chap. 3) : *Est encore prêt d'être trompé par d'autres*.

PRETANTAINE, s. f. (*Pre-tan-te-ne*) Il n'a guères d'usage que dans cette phrase familière : *Courir la pretantaine* ; aller, venir, courir çà et là sans sujet. — On dit d'une femme qu'*elle court la pretantaine*, qu'elle fait des promenades, des voyages contre la bienséance ou dans un esprit de libertinage.

PRÊTE-JEAN, Voyez *Négus*.

PRÊTENDANT, ANTE, subst. (*Pré-tan-dan*, *an-te*) Celui, celle qui *prétend* à quelque chose.

PRÉTENDRE, verb. act. (*Pré-tan-dre*) Demander avec assurance comme une chose qui est dûe : *Il prétend une moitié, un dixieme dans cette société ; il prétend le pas sur un tel.* (Du latin *prætendere*, qui signifie proprement *tendre devant*, *mettre devant* [*tendere præ*] comme font les chasseurs qui tendent leurs filets pour prendre le gibier.)

PRÉTENDRE, v. n. Il s'emploie dans le sens de l'actif : *Il prétend marcher avant lui ; il prétend donner la loi par-tout.* — Avoir intention, dessein : *J'ai prétendu badiner en parlant ainsi.* — Aspirer à.... *Il prétend à cette charge*. Voy. *Aspirer*. — Soutenir que... *Il prétend que cela n'est pas vrai.* — Vouloir : *Je prétends qu'on fasse son devoir*.

PRÉTENDU, UE, part p. et adj. Voyez *Prétendre*. — Faux, supposé, douteux : *C'est un prétendu bel esprit*, etc.

PRÉTENDU, UE, subst. Le futur mari, la future femme : *Voilà son prétendu, sa prétendue*. Il est familier.

PRÊTE-NOM, s. m. (Au plur. *Prête-noms* et non pas *Prêtes-noms*) Celui qui *prête* son *nom* à quelqu'un pour un bail, une affaire de commerce, etc.

† PRÉTENTIEUX, EUSE, adject. (*Pré-tan-cieû*, *eû-ze*) Qui a ou qui annonce des *prétentions* : *Style prétentieux*. Mot nouveau que l'usage ne paroît pas avoir adopté.

PRÉTENTION, s. fem. (*Pre-tan-cion*) Droit que l'on a ou que l'on croit avoir de *prétendre*, d'aspirer à.... On l'emploie souvent absolument : *C'est un homme sans prétention, une femme à prétentions*.

PRÊTER, v. act. (*Pré-té*) Donner à condition qu'on rendra : *Prêter de l'argent*, et absolument, *prêter à interêt, à usure, sur gages*. (Du latin *præstare*, employé par divers auteurs, et notamment par *Martial*, dans la même signification.)

Prêter secours, aide, faveur ; secourir, aider, favoriser. — *l'oreille*, écouter. — *silence*, faire silence. — *la main* ou *l'épaule*, aider. — *sa voix, son ministere à quelqu'un* ; parler, s'employer pour lui. — *le collet à quelqu'un*, être prêt à lui résister, à combattre contre lui. — *serment*, faire serment.

Figurem. et famil. *Prêter le flanc*, donner prise sur soi. — *Prêter le flanc à l'ennemi*, se poster ou marcher de façon que l'ennemi puisse vous prendre en flanc. — En termes de Marine, *prêter le côté à un vaisseau*, le combattre bord à bord et être assez fort pour ne pas le craindre. — *Se prêter à quelque chose*, y consentir par complaisance. — *Se prêter au plaisir*, en prendre un peu. — *Ce cuir, ce bas, cette étoffe prêtent*, s'étendent quand on les tire. Dans cette dernière acception *prêter* est neutre.

PRÊTER, s. m. usité dans ces phrases proverbiales : *Ami au prêter, ennemi au rendre*. — *Un prêter à jamais rendre*, prêt fait à un homme insolvable. On dit dans le même sens, *un prête-donné*.

PRÉTÉRIT, s. m. Terme de Grammaire : Inflexion du verbe par laquelle on marque le temps passé. (Du latin *preteritum*, fait dans la même signification de *præterire* [*ire præter*] aller, passer outre.)

PRÉTÉRITION, s. f. (*Pré-té-ri-cion*) En terme de Droit, omission d'un héritier nécessaire dans un testament. — En Rhétorique, figure par laquelle on fait semblant de ne pas vouloir parler d'une chose dont cependant on parle : *Je ne vous dirai point qu'il étoit aussi brave que modeste*, etc. (Du latin *præterire* passer outre, d'où quelques Auteurs ont fait *præteritio*, dans les deux acceptions précédentes.)

PRÉTERMISSION, s. f. (*Pré-tèr-mi-cion*) Figure de Rhétorique, la même que *préterition*. (Du latin *prætermissio* omission, fait de *præterm ittere* [*mittere præter*] envoyer au-delà, négliger.)

PRÉTEUR, s. m. Chez les anciens Romains, Magistrat qui rendoit la justice dans Rome et qui alloit gouverner certaines Provinces. (Du latin *prætor*.) — Magistrat de quelques villes d'Allemagne.

PRETEUR, EUSE, subst. et adj. Celui ou celle qui *prête*.

PRÉTEXTE, s. m. (*Pré-tèks-te*) Cause simulée et supposée dont on se sert pour cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action : *Sur le prétexte* ou *sous prétexte d'aller aux eaux ; sous prétexte qu'il est mon ami*. On fonde, dit *Roubaud*, on établit, on appuie

sur ; on couvre, on dissimule, on cache *sous* : ainsi on fonde, on appuie ses desseins, ses actions *sur un prétexte* ; on cache ses desseins, ses motifs *sous un prétexte*. Quand on fait une chose sans raison, on la fait *sur un prétexte* ; quand on la fait pour des raisons qu'on dissimule, on la fait *sous un prétexte*. (Du latin *prætextum* ou *prætextus*, fait dans la même signification de *prætegere* [*tegere præ*] couvrir par-devant, voiler.)

PRÉTEXTE, s. f. Sorte de robe longue bordée de pourpre que portoient les enfans de qualité à Rome, jusqu'à l'âge de dix-sept ans, et dont les Prêtres, les Magistrats et les Sénateurs romains étoient revêtus lorsqu'ils assistoient aux jeux publics. (Du latin *prætexta*, fait de *prætexere* [*texere præ*] faire un tissu par-devant ; à cause de la bande de pourpre dont la *prétexte* étoit bordée.)

PRÉTEXTER, v. act. (*Pré-teks-té*) Couvrir d'un *prétexte* : *Ce Magistrat prétexte ses violences de l'amour du bien public.* — Prendre pour *prétexte* : *Prétexter une maladie, un voyage.*

PRÉTINTAILLE, s. f. (*Pré-tein-tâ-glie*) Ornement en découpure qui se met sur les robes des Dames. (C'est une sorte d'onomatopée, dont le son exprime assez bien les ornemens frivoles et superflus dont il s'agit.) — Par extension, au jeu de l'Hombre, différens hasards, tels que *la Consolation*, le *Bon-air*, le *parfait Contentement*, etc. il y en a quatorze. — Fig. et famil. *Les prétintailles d'une chose*, les légers accessoires : *Il a gagné son procès avec les prétintailles.*

PRÉTINTAILLÉ, ÉE, part. p. et adject. Garni de *prétintailles*. — Fig. *Discours, style prétintaillé*, chargé de petits ornemens affectés.

PRÉTINTAILLER, v. a. (*Pré-tein-tâ-glié*) Mettre des *prétintailles*.

PRÉTOIRE, s. m. (*Pré-toa-re*) Lieu où le *Préteur* et quelques autres Magistrats rendoient la justice. — A Rome, la maison du *Préteur*. — A l'armée, son logement. — En certaines villes, on appelle encore *Prétoire*, le lieu où se rend la justice. (Du latin *prætorium*.)

Préfet du prétoire ; chez les Romains, Commandant de la garde de l'Empereur. — Dans le bas Empire, le premier Magistrat d'un des quatre grands départemens de l'Empire : *Le Préfet du prétoire d'Orient, des Gaules*, etc.

PRÉTORIEN, IENNE, adj. Appartenant à la troupe commandée par le *Préteur* ou par le Préfet du *prétoire* : *Soldat prétorien ; cohorte, garde prétorienne.* — *Porte prétorienne*, la première des quatre portes d'un camp romain. Elle étoit ordinairement en face de l'ennemi. (Du latin *prætorianus*.) — On dit substantiv. au plur. *les Prétoriens.*

Provinces prétoriennes, celles dont les Gouverneurs avoient le titre de *Préteur*.

PRÊTRAILLE, s. f. (*Prê-trâ-glie*) T. de mépris dont quelques-uns se sont servis en parlant des *Prêtres*.

PRÊTRE, s. m. Celui qui a reçu l'Ordre de *Prêtrise*. (Du latin *presbyter*, fait du grec *presbuteros*, qui signifie proprement *ancien*, dérivé de *presbus* vieillard.) — Ministre consacré au service du Tabernacle ou du Temple chez les Juifs, au service des faux Dieux chez les Païens.

PRÊTRESSE, s. fém. (*Prê-trè-se*) Chez les Païens, femme attachée au service d'une fausse Divinité.

PRÊTRISE, s. f. (*Prê-tri-se*) Sacerdoce, Ordre sacré par lequel un homme est *Prêtre*. Il ne se dit que des *Prêtres* de la Religion Chrétienne.

PRÉTURE, s. f. Dignité de *Préteur*. (Du lat. *prætura*.)

PREUVE, s. f. Ce qui établit la vérité d'une proposition, d'un fait. (Du latin *proba*, qui a été dit pour *probatio*, fait de *probare* prouver.) — Marque, témoignage : *Donner des preuves de sa capacité, etc.* — En Arithmétique et en Algèbre, opération par laquelle on vérifie un calcul et on s'assure de sa justesse. — En t. de Distillateur, petite bouteille de cristal, dans laquelle on reçoit du tuyau même de la serpentine l'eau-de vie qui en vient pour en connoître la qualité. — Au pl. titres, extraits, etc. qu'on met à la fin d'une histoire, etc. en preuve des faits qui y sont avancés.

Figur. *Il a fait ses preuves* ; il s'est fait connoître pour un homme de cœur, pour honnête homme, pour savant, etc.

PREUVE QUE, espèce de conjonct. C'est une preuve que.... *ou* au commencement de la phrase, une preuve que.... c'est....

PREUVER, v. act. Autrefois *prouver*.

PREUX, adj. et s. m. (*Preû*) Vieux mot ; Brave, vaillant : *Preux Chevalier, les neuf Preux.* On le dit encore en plaisantant et dans le style marotique. (Suivant *Borel* et *Ménage*, du latin *probus*, qui signifie proprement homme de bien, d'honneur, de probité.)

PRÉVALOIR, v. n. sur *Valoir* ; mais on dit au subjonctif *Que je prévale*, etc. (*Pre-va-loar*) Avoir, remporter l'avantage sur..... (Du latin *prævalere*, formé dans la même signification de *præ* au-dessus, et *valere* valoir.)

SE PRÉVALOIR, v. réc. Tirer avantage de.... se targuer, se glorifier : avec cette différence que *se prévaloir* d'une chose, c'est proprement s'en faire un droit ; *s'en targuer*, c'est s'en faire un avantage ; *s'en glorifier*, c'est s'en faire un mérite.

PRÉVARICATEUR, s. m. Celui qui trahit son devoir, qui manque à son devoir. (Du latin *prævaricator*.)

PRÉVARICATION, s. m. (*Pré-va-ri ka-cion*) Action de *prévariquer*. (Du lat. *prævaricatio*.)

PRÉVARIQUER, v. n. (*Prr-va-ri-ké*) Agir contre le devoir de sa charge, contre les obligations de son ministère. (Du latin *prævaricari*, dérivé dans le même sens de *varicus*, qui a de grandes jambes, qui les allonge, qui les écarte ; comme si l'on disoit au figuré, *enjamber, usurper*, ou *passer par-dessus toute considération d'honneur et de devoir*.)

PRÉVENANCE, s. f. Manière obligeante de *prévenir*. Il s'emploie plus ordinairement au pluriel.

PRÉVENANT, ANTE, adj. Qui *prévient* : *Une grace prévenante.* —Agréable ; qui dispose en sa faveur : *Air prevenant ; mine, physionomie prévenante.* —Gracieux, qui va au-devant de tout ce qui peut faire plaisir : *C'est un homme fort prévenant.*

PRÉVENIR, v. a. Arriver devant, venir le premier. (Du latin *prævenire*, fait dans la même signification de *præ* devant, et *venire* venir. —Être le premier à faire ce qu'un autre vouloit faire. —Rendre de bons offices sans en être prié. —En t. de Droit, conférer ou juger avant un autre Collateur, un autre Juge. —En parlant du temps, anticiper. —En parlant des maux, des dangers, les détourner par ses précautions. —Répondre par avance à une objection. —Préoccuper l'esprit de quelqu'un.

SE PRÉVENIR, v. pron. Se préoccuper : *Un Juge ne doit pas se prévenir.*

PRÉVENTION, s. f. (*Pré-van-sion*) Préoccupation de l'esprit en faveur ou contre..... *On ne sauroit le défaire de ses préventions.* —En t. de Droit, action de prévenir. (Du latin *præventio.*)

† PRÉVENU, UE, part. pass. et adj. Voyez *Prevenir.* La Bruyère a dit (chap. 6) : *Médiocrement prévenu des Ministres*, pour *en faveur des Ministres.* Ce régime n'est point usité. —En t. de Palais, *prévenu d'un crime*, accusé d'un crime. En ce sens il est aussi subst. *Le prévenu.*

PRÉVISION, subst. fém. (*Pré-vi-zion*) Vue des choses futures. Il ne se dit que de Dieu. (Du latin *prævisio*, fait de *prævidere.* Voyez *Prévoir.*)

PRÉVOIR, v. a. sur *Voir*, excepté qu'on dit, *Je prévoirai. Je prévoirois.* (*Pré-voar*) Voir les choses futures. Il ne se dit que de Dieu. —Juger par avance qu'une chose doit arriver. (Du latin *prævidere*, formé de *præ* par avance, et *videre* voir.)

PRÉVÔT, s. m. (*Pré-vô*) Titre de divers Officiers préposés pour avoir soin, autorité ou direction, etc. — Chef de certaines Eglises cathédrales et collégiales. (Du lat. *præpositus*, fait dans la même signification de *præponere* préposer.)

† *Grand-Prévôt de France* ou *Prévôt de l'Hôtel du Roi* ; autrefois, Officier d'épée, Juge de toutes les personnes qui étoient à la suite de la Cour. —*Prévôt des Maréchaux* ou *Prévôt de la Marechaussée*, *Grand-Prévôt* ; Officier qui étoit préposé pour veiller à la sûreté des grands chemins, etc. Ses jugemens étoient sans appel. —*Prévôt de l'armée*, Officier préposé pour connoître des délits qui se commettoient dans l'armée par les soldats. Il avoit aussi le titre de *Grand-Prevôt.* —*Prévôt de la Marine*, Officier supérieur des archers de la marine. —*Prevôt d'équipage*, homme engagé à bord des vaisseaux, pour faire les exécutions des malfaiteurs, etc. — *Prévôt de salle*, celui qui est sous un maître en fait d'armes, et qui donne leçon à ses écoliers.

† *Prévôt des Marchands* ; à Paris, à Lyon et dans quelques autres villes, celui qui étoit le chef de l'Hôtel-de-ville.

PRÉVÔTAL, ALE, adj. *Cas prévôtal* ; crime, affaire de la compétence du *Prévôt* des Maréchaux. — *Jugement prévôtal*, rendu par le *Prévôt.*

PRÉVÔTALEMENT, adv. (*Pré-vô-ta-le-man*) D'une manière *prévôtale*, sans appel.

PRÉVÔTÉ, s. fém. Dignité de *Prévôt* dans un Chapitre. — Fonction et Juridiction des *Prevôts* de robe et d'épée. — Territoire où s'exerçoit cette sorte de Juridiction.

† *Prévôté de Nantes* ; anciennement, ferme des droits du Roi sur certaines marchandises, à l'entrée ou à la sortie de Nantes.

PRÉVOYANCE, s. f. (*Pré-voa-ian-ce*) Faculté ou action de *prévoir*, de prendre des précautions pour l'avenir.

PRÉVOYANT, ANTE, adj. (*Pré-voa-ian, an-te*) Qui *prevoit*, qui a de la *prévoyance.*

† PRIAPE, s. m. (Mythol.) Fils de *Bacchus* et de *Vénus*, honoré comme le Dieu tutélaire des parties sexuelles de l'homme. C'étoit le plus lubrique de tous les Dieux ; et son nom seul exprime souvent une obscénité. *Priape* étoit aussi le Dieu des jardins. (Du gr. *Priapos.*)

PRIAPÉE, s. f. Poésie ou peinture obscène.

PRIAPISME, subst. m. Erection continuelle et douloureuse de la verge.

PRIÉ, s. m. Celui qui est invité à un festin. Il ne se dit qu'au pluriel : *Il est du nombre des priés* ; excepté peut-être dans cette phrase, *il est né prié.*

PRIÉ-DIEU, subst. m. Sorte de pupitre avec marche-pied où l'on s'agenouille pour prier Dieu.

PRIER, v. a. (*Pri-é*) S'adresser à Dieu pour lui demander des graces, *ou* à la Ste. Vierge, aux Saints, pour les obtenir par leur intercession. En ce sens on dit aussi neutralement, *prier pour ses ennemis, pour les morts.* (Du lat. *precari*, dont la signification est la même.) — Demander par grace : *Prier quelqu'un d'un service ; je vous prie de me faire ce plaisir.* — Avec *que* et le subjonctif, il exprime un ordre ou une menace : *Je vous prie que cela n'arrive plus.* —Inviter, convier : *Prier de la noce.* On dit *prier à dîner*, lorsqu'il y a dessein prémédité, et *prier de dîner*, lorsque c'est rencontre et occasion.

Fam. *Prier quelqu'un de son déshonneur*, lui demander une chose qui le déshonoreroit. — Dans la poésie naïve, *prier d'amour*, demander à une femme des témoignages d'amour.

PRIÈRE, s. f. Acte de Religion par lequel on s'adresse à Dieu ou aux Saints. Voyez *Prier.* (Du latin *prex*, *precis*, plus usité au pluriel *preces.*) — Demande à titre de grace : *Humble, instante prière.*

PRIEUR, s. m. Celui qui a la supériorité dans certains Monastères de Religieux. — Celui qui jouit des fruits d'un Prieuré et qui en porte le titre, sans avoir aucune autorité sur les Religieux : *Prieur commendataire.* — Titre de dignité dans certaines sociétés. On disoit *Prieur de Sorbonne, etc.* (Du latin *prior*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *le premier.*) —Autrefois, Président du Consulat des Marchands dans quelques villes de France, comme à Toulouse, Montpellier, Rouen, etc.

Prieur-Curé, possesseur d'un Prieuré-Cure.

† *Grand-Prieur*, Chevalier de Malte revêtu d'une dignité appelée *Grand-Prieure*. *Grand-Prieur de France*, *d'Auvergne*, *de Provence*. — Dans quelques Abbayes célèbres, Religieux qui avoit la première dignité après l'Abbé.

Prieure, s. f. Religieuse qui a la supériorité dans un Monastère de filles ou en chef ou sous une Abbesse. (Du latin *priorissa*.)

Prieure, subst. m. Communauté religieuse d'hommes sous la conduite d'un *Prieur*, et de filles sous la conduite d'une *Prieure*. (Du lat. *prioratus*.) — Maison ou Eglise de cette communauté. — Maison du Prieur.

Prieuré-Cure, auquel il y a une Cure annexée. — *Prieure simple*, dans lequel il n'y a point de Religieux. — *Prieure commendataire*, tenu en commende.

Prima mensis, subst. m. emprunté du latin. (*Concio prima mensis*, première assemblée du mois.) Assemblée des Docteurs de Théologie de Paris qui se tenoit le premier jour de chaque mois.

Primat, subst. m. (*Pri-ma*) Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des Archevêques. (Du lat. *primas*, *atis*, dérivé de *primus* premier.)

† *Primat de Pologne*, l'Archevêque de Gnesne, chef du Sénat, Légat-né du Saint-Siège, et qui dans les interrègnes, prenoit le titre d'*Inter-roi*.

Primatiale, adj. f. (*Pri-ma-cia-le*) *Église primatiale*, qui a pour chef un *Primat*.

Primatie, s. f. (*Pri-ma-cí-e*) Dignité de *Primat*. — Etendue de la Juridiction ecclésiastique du *Primat*. (Du latin *primatus*.)

Primauté, s. f. (*Pri-mó-té*) Prééminence, premier rang. (Du lat. *primatus*, fait de *primus* premier.) — Aux jeux de cartes et de dés, avantage d'être le premier à jouer.

Prime, s. f. La première des sept Heures canoniales. (Du latin *prima*, sous-entendu *hora*.) — Dixième partie de l'unité. — En parlant des poids, la 24.e partie d'un grain. — En Géométrie, la 60.e partie d'un degré. — Sorte de jeu de cartes où l'on ne donne que quatre cartes : *Avoir prime*, avoir ses quatre cartes de couleur différente. — La laine d'Espagne la plus fine et la plus estimée. — Chez les Maîtres en fait d'armes, la première et la principale des gardes. — En ter. de Commerce maritime, ce que l'assuré paye à l'assureur pour le prix de l'assurance : *Prime d'assurance*. — Somme promise ou donnée par forme d'encouragement dans certains commerces, etc. — Dans les Loteries, sorte de bénéfice accordé à certains billets gagnans, indépendamment des lots. — En ter. de Joaillier, pierre demi-transparente qui sert de base ou de matrice aux crystaux : *Prime d'émeraudr*, chaux fluatée verte des Modernes. *Prime d'améthyste*, quartz-hialin violet. *Prime de rubis*, quartz-hialin rose.

† *Prime de la lune* (Astron.), la nouvelle lune lorsqu'elle commence à paroître, deux ou trois jours après la conjonction. On dit aussi adverbialem. *la lune est en prime*, quand on aperçoit le croissant pour la première fois. — *Sardines de prime* (Pêche), celles qu'on prend au coucher du soleil jusqu'à l'entrée de la nuit. Celles de la pêche du matin s'appellent *Sardines d'aube*.

De prime abord, adv. Du *ou* au premier abord. — *De prime-saut*, subitement, tout d'un coup. Il vieillit.

Primer, v. n. (*Pri-mé*) Tenir la *première* place. Il ne se dit au propre, qu'au jeu de la Paume. — Fig. Surpasser, avoir de l'avantage sur les autres. — *Il aime a primer*, à paroître plus que tous les autres.

Primer, v. act. Devancer : *Ce Courrier a primé celui qui étoit parti avant lui*.

† Prime-sautier, adj. m. (*Pri-me-só-tié*) Vieux mot conservé seulement dans cette phrase du style famil. *Esprit prime-sautier*, ou comme dit *Montaigne*, *esprit prinsautier*, esprit qui saisit et rend ses idées avec promptitude, sans passer par les idées intermédiaires. (De *prime*, pour *de prime abord*, et de *sauter*; *qui saute au premier aperçu*, *par dessus les idées intermédiaires*.)

† Primerolle, s. f. (*Pri-me-ro-le*) Voyez *Primevere*.

Primeur, s. f. *Première* saison de certains fruits. — *Ce vin est bon dans la primeur*, aussitôt après qu'il a été fait.

† Primeurs, pl. Fruits et légumes précoces : *On a servi des primeurs*.

† Primevère, Primerolle, Fleur de coucou, Herbe a la paralysie, subst. f. Plante vivace, qui croît presque par-tout, dont la fleur à corolle jaune, paroît dès le *premier printemps* (en latin *primum ver*), et dont les espèces sont très-multipliées.

† Primevère, s. m. Printemps. Il est vieux.

† Primevert, s. m. (*Pri-me-vér*) Mot nouveau tiré de l'italien *primavera* printemps, par *Duclos* qui l'emploie souvent dans son *Voyage d'Italie*, pour exprimer le commencement du printemps, et plus particulièrement cette *première teinte de vert*, si fraîche et si tendre dont se pare alors la nature. Ce mot formé originairement du lat. *primum ver* premier printemps, pourroit être conservé.

Primicériat, s. m. Qualité, dignité, office de *Primicier*.

Primicier, s. m. (*Pri-mi-cié*) Celui qui a la *première* dignité dans certains Chapitres. (Du lat. *primicerius*, fait de *primus* premier, et du gr. *kéros* cire.) — Recteur dans certaines Universités.

Primipile, s. m. Chez les anciens Romains, le premier Centurion, celui qui commandoit la première compagnie de chaque cohorte. (Du latin *primipilus*, formé de *primus* premier, et de *pilum* javelot, et par extension, chacune des dix centuries des lanciers de javelots, qui faisoient partie d'une légion.)

Primitif, ive, adj. Ancien, naissant : *La primitive Eglise*. — Qui est le premier, qui est le plus ancien : *Langue primitive*. *Curé primitif*, celui qui originairement Curé en conservoit quelques droits, sans en faire les fonctions, et qui avoit sous lui un Vicaire perpétuel appelé simplement *Curé*. — En Grammaire, mots dont d'autres sont formés, ou dans la même langue ou dans d'autres langues : *Juste est le mot primitif* (ou substantiv. *le primitif*)

de justement, justice, justicier, etc. Ces derniers s'appellent *dérivés.* — En Médecine, qui vient des premiers. La même chose que *procatarctique.* Voy. ce mot. (Du lat. *primitivus.*)

† *Le Monde primitif*, se dit des plus anciens temps du Monde. — *L'innocence primitive*, l'état de l'ame, antérieur au péché. — *Couleurs primitives*, en Physique, les sept couleurs principales dans lesquelles la lumière se décompose; savoir : le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet. — En Peinture, le rouge, le jaune et le bleu.

PRIMITIVEMENT, adv. (*Pri-mi-ti-ve-man*) Originairement, d'une manière *primitive.*

PRIMÒ, adv. emprunte du latin : Premièrement.

PRIMOGÉNITURE, s. f. Droit d'aînesse. (Du latin *primogenitus* aîné, premier-ne, formé de *primò* premièrement, et *genitus* engendré, né.)

PRIMORDIAL, ALE, adj. Premier et original : *Titre primordial.* (Du lat. *primordium* commencement, origine, formé de *primùm* premièrement, en premier lieu, et *ordiri* commencer.)

† PRIMULACÉES, s. f. plur. (Botaniq.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes monocotyledones, monoelines, à corolle monopétale, qu'on nomme aussi *Lysimachies*, à cause des *Lysimaques* qui y sont comprises. Le nom de *Primulacées* leur vient des *Primevères*, qui en font également partie.)

† PRIN, s. m. (*Prein*) *Prin filé*, se dit dans les Manufactures de tabac, du filage le plus fin des feuilles de tabac sans cordes.

PRINCE, s. m. (*Prein-ce*) Celui qui possède une souveraineté en titre ou qui est d'une maison souveraine. — Celui qui possède une terre qui a titre de Principauté. — *Le Prince*, ordinairement le Souverain dont on parle. — Premier : *Le Prince des Philosophes, des Orateurs; le Prince de l'Eloquence romaine.* (Du lat. *princeps*, fait dans la même signification, de *primus* premier, et *caput* tête, chef.)

Prov. *Vivre en Prince*, splendidement. — *Etre vêtu en Prince*, magnifiquement. — *Les Princes des Apôtres*, Saint Pierre et St. Paul. — *Les Princes de l'Eglise*, les Cardinaux, les Archevêques et les Evêques. — *Le Prince des ténèbres*, le diable.

PRINCEPS (EDITION), Voy. au mot *Edition.*

† PRINCERIE, s. f. (*Prein-ce-rî-e*) Dignité de *Princier* ou Primicier.

PRINCESSE, s. f. (*Prein-cè-se*) Celle qui est née d'un Roi ou qui descend d'une famille royale. — Celle qui a quelque Etat dont elle est souveraine, ou qui a épousé un *Prince.*

† PRINCIER, s. m. (*Prein-cié*) Dans quelques Chapitres, la même chose que *Primicier.*

PRINCIPAL, s. m. (*Prein-ci-pal*) Ce qu'il y a de plus important, de plus essentiel, de plus considérable : *Le principal de l'affaire, c'est que... Le principal doit aller avant l'accessoire.* — Fonds capital dont on retire des intérêts. — Au Palais, la première demande, le fonds d'une affaire, d'une contestation. — Celui qui est préposé dans un Collége, dans une Pension, pour en avoir la direction.

PRINCIPAL, ALE, adj. Qui est le plus considérable, le plus remarquable en son genre. (Du latin *principalis.*)

† *Axe principal* (Géom.), le grand axe de l'ellipse, et dans l'hyperbole, l'axe des foyers.

PRINCIPALEMENT, adverb. (*Prein-ci-pa-le-man*) Sur-tout; particulièrement. (Du lat. *principaliter.*)

PRINCIPALITÉ, subst. f. (*Prein-ci-pa-li-té*) Charge de *Principal* dans un Collége.

† PRINCIPAT, s. m. *Prein-ci-pa*) Dignité de *Prince du Sénat* dans l'ancienne Rome. (Du latin *principatus*, fait de *princeps* prince.)

PRINCIPAUTÉ, subst. f. (*Prein-ci-pô-té*, d.) Dignité de *Prince.* (Du latin *principatus.*) — Terre qui donne la qualité de *Prince* à celui qui en est Seigneur : *La Principauté de Neuchâtel*, etc.

PRINCIPAUTÉS, s. f. pl. Le troisième Ordre de la Hiérarchie céleste.

PRINCIPE, s. m. (*Prein-ci-pe*) Source, origine, première cause : *Dieu est le principe de tout bien.* — En Physique, 1.° ce qui entre dans la composition des corps mixtes; ce qui leur donne l'être, ce qui en constitue l'essence; élément. — 2.° Cause naturelle de l'action, du mouvement : *Les animaux ont le principe du mouvement en eux-mêmes.* (Du latin *principium.*) — Maxime, motif, etc. *Principe de conscience, d'honneur.* On dit absolum. *avoir des principes*, avoir des principes de morale, de religion ou de raisonnement : *Il a des principes, il n'a point de principes.*

PRINCIPES, s. m. plur. Premiers préceptes, premières règles d'un art.

Principes actifs (Chim.), corps qui agissent sur les autres, comme le mercure, le sel, le soufre. — *Principes passifs*, ceux sur lesquels ces corps agissent, comme le flegme et la terre.

PRINCIPION, s. m. Terme de mépris : *Petit Prince* qui a peu de pouvoir. Style familier. On dit aussi *Principiot.* Trév.

PRINTANIER, IÈRE, adject. (*Prein-ta-nié, iè-re*) Qui est du *printemps.*

PRINTEMPS, s. m. (*Prein-tan*) La saison de l'année qui suit immédiatement l'hiver, et qui commence le 21 mars. (Du lat. *primum tempus* premier temps, première saison; parce qu'en comptant les saisons, on commence ordinairement par le printemps.) — Fig. La jeunesse : *Dans le printemps de sa vie, de son âge, de ses jours.*

Poétiq. *un printemps éternel règne dans le pays*, l'air y est fort tempéré.

PRIONE, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Xylophages ou Lignivores, qui ont le corselet armé d'épines et les antennes en scie. (Du gr. *prión* scie.)

PRIORITÉ, subst. f. Antériorité, primauté en ordre de temps ou de rang. (Du latin *prior, oris*, premier.)

PRIS, ISE, part. p. de *Prendre*, et adject. (*Pri, i-ze*) Saisi, etc. V. *Prendre.* — *Homme pris de vin*, à demi-ivre. — *Pris pour dupe*, attrapé. — *Bien pris dans sa taille*, bien fait. — *Cheval bien pris*, qui a le corsage bien fait. — Au Lansquenet, un joueur est *pris*, lorsque sa carte est faite. *Premier pris*, celui dont la

carte est faite la première de toutes. Proverb. *Avoir l'air d'un premier pris*, la contenance triste et embarrassée.—Dans la Passementerie, on appelle substantivement les *pris*, les points noirs du patron, par opposition aux blancs qui se nomment *laisses*.

Paise, s. f. (*Pri-ze*) En général, action de *prendre*.—Capture, 1.° d'une personne arrêtée par l'ordre de la Justice; 2.° d'un prisonnier fait à la guerre; 3.° de tout ce qui s'y *prend* par la voie des armes. — Endroit par où l'on *prend* certaines choses: *Ce vase n'a point de prise.* — Dos qu'on *prend* en une seule fois: *Prise de thériaque*, etc. *une prise de tabac.* — Querelle: *Ils ont eu prise* ou *une prise* ou *quelque prise ensemble.* — En ter. de Marine, vaisseau *pris* sur les ennemis. — Dans les Fabriques de soierie, nombre de cordes réunies qui composent une partie de fleurs ou de feuilles du dessin.

Prise de possession, l'action de prendre possession d'un Benefice ou d'autre chose. — *Prise d'habit*, cérémonies qui s'observent lorsqu'on donne l'habit de Religieux ou de Religieuse. — *Prise de corps*, 1.° action par laquelle on saisit un homme au corps en vertu d'un acte du Juge; 2.° sentence qui ordonne la prise de corps. — *Prise à partie*, acte par lequel un Plaideur intente action contre son Juge, dans le cas décidé par les lois.

Donner prise sur soi, donner occasion d'être blâmé, repris, puni.—*Une chose est en prise*, est exposée. — *Elle est hors de prise*, on ne sauroit la prendre, y atteindre. — *Au billard une bille en prise*, celle qu'il est aisé de blouser. — *Ce navire est de bonne prise*, peut être pris ou a été pris justement. —*Lâcher prise*, abandonner ce qu'on a pris; au figuré, céder.

Prisée, s. f. (*Pri-zé-e*) *Prix* qu'on met dans les inventaires aux choses qui doivent être vendues à l'enchère.

Proverbial. *Cette fille est demeurée pour la prisée*, après avoir refusé de bons partis elle vieillit sans se marier.

Priser, v. act. (*Pri-zé*) Mettre le *prix* à... faire l'estimation de... Voy. *Apprecier.* —Fig. Estimer, faire cas.

Priseur, s. m. Officier qui met le *prix* aux choses qu'on vend par autorité de Justice: *Huissier priseur.*

Prismatique, adj. (*Pris-ma-ti-ke*) *Corps, figure prismatique*, qui a la figure d'un *prisme.* — *Couleurs prismatiques*, celles qu'on aperçoit au travers d'un *prisme.*

Paisme, s. m. Corps solide, dont les deux bases opposées sont des polygones égaux et parallèles, et dont les faces latérales sont des parallélogrammes. (Du grec *prisma*, fait de *prizéin* scier, couper; parce qu'il est comme coupé de tous côtés par différens plans.) *Prisme pentagone, hexagone, triangulaire, etc.* —Absolument, il se dit en Physique, d'un prisme triangulaire: *Prisme de verre pour décomposer les couleurs.*

† Prismoïde, s. m. (*Pris-mo-i-de*) Terme de Géomet. Solide terminé par différens plans, et dont les bases sont des parallélogrammes rectangles parallèles et semblablement situés. (Du gr. *prisma* prisme, et *eidos* forme, ressemblance; *solide semblable au prisme.*)

Prison, subst. f. (*Pri-zon*) Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés, etc. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *prisio*, que dans la basse latinité on a fait par corruption, de *prehensio* action de prendre, et qu'on a ensuite par extension employé dans le sens de *prison.*) — On dit élégamment au figuré, *le corps est la prison de l'ame, etc.*

Prov. et popul. 1.° *Homme gracieux comme la porte d'une prison*, rude et grossier. — 2.° *Etre dans la prison de St. Crépin*, avoir des souliers trop étroits.

Prisonnier, s. m. (*Pri-zo-nié*) Celui qui est arrêté pour être mis en *prison* ou qui y est détenu. — En parlant des prisonniers pris en guerre, on dit ordinairement *faire prisonnier, faire des prisonniers.*

Prisonnière, s. f. Celle qui est en *prison.*

† Prisonnières, plur. Anciennes étoffes de soie, transparentes et légères, qui imitoient la gaze.

Privatif, ive, adj. Terme de Grammaire. Il se dit des particules qui étant mises devant quelque mot, lui font signifier le contraire, et marquer la *privation* de la chose énoncée par le mot: *In* est particule privative dans *inconnu, incorrigible, inattendu.* (Du lat. *privativus.*)

† *Quantité privative* (Algèbre), la même chose que quantité négative. Elle est opposée à la quantité positive ou affirmative, et désignée par le signe —.

Privation, s. f. (*Pri-va-cion*) Perte d'un bien, d'un avantage qu'on avoit ou qu'on devoit avoir: *Privation de la vue, de l'ouïe, etc.* — Abandon volontaire qu'on en fait: *S'imposer des privations.* — Manque des choses nécessaires: *Etre dans la privation de toutes choses.* (Du latin *privatio.*)

Privativement, adv. (*Pri-va-ti-ve-mon*) Exclusivement, à l'exclusion. Il n'est guères d'usage qu'en cette phrase: *Privativement à tout autre.*

Privauté, s. f. (*Pri-vô-té*) Grandes familiarités. (De *privé* familier.)

Prendre des privautés, prendre de grandes libertés. Il se dit sur-tout des libertés que les hommes prennent avec les femmes.

Privé, s. m. Lieu d'une maison où l'on va faire ses nécessités.

Privé, ée, part. pas. de *Priver*, et adject. Qui a perdu, à qui on a ôté, à qui il manque quelque chose: *Privé de ses biens, de la liberté, de la vue.* — Qui est simple particulier, qui n'a point d'emploi public: *Vivre en homme privé, en personne privée. Vie privée. Faire quelque chose de son autorité privée*, de sa propre autorité. —*En son propre et privé nom*, 1.° pour lui-même, pour son compte; 2.° de son chef, sans en avoir reçu la charge, la commission. (Du latin *privatus.*) —Fam. il ne se dit guères que pour marquer trop de familiarité: *Ce domestique se rend un peu trop privé avec ses maîtres.* Style famil. — En parlant des animaux, apprivoisé: *Oiseau, moineau, canard privé.* Les animaux *privés*, dit l'abbé *Girard*, le sont naturellement, et les

apprivoisés le sont par l'art et par l'industrie des hommes; à quoi *Roubaud* ajoute que l'animal *apprivoise* devient *privé*, c. à d. familier. Le chien est naturellement *privé*; un moineau, un serin, une tourterelle ne sont *privés* que parce qu'on les a *apprivoisés*.

PRIVEMENT, adv. (*Pri-vé-man*) Familièrement, d'une manière *privée*, libre et familière: *Ils ont toujours vécu privement, fort privément ensemble*. Il commence à vieillir.

PRIVER, v. n. (*Pri-ve*) Oter à quelqu'un ce qu'il possède ou doit posséder; l'en dépouiller ou l'empêcher d'en jouir. (Du lat. *privare*.)

SE PRIVER DE, v. pr. S'abstenir: *Se priver du plaisir de la comédie, de la chasse, de la promenade. S'abstenir*, dit *Guizot*, n'exprime qu'une action; *se priver* exprime aussi le sentiment qui l'accompagne. On peut *s'abstenir* d'une chose indifférente; on ne *se prive* que d'une jouissance.

PRIVILÈGE, s. m. Faculté accordée à quelqu'un de jouir de quelque avantage, à l'exclusion des autres. (Du latin *privilegium*, formé dans le même sens, de *privati lex*, loi en faveur d'un particulier.) — Acte qui contient cette concession. — Droit, prérogative. Voy. *Prérogative*. — Hypothèque préférable: *Le bailleur de fonds a un privilége sur le prix de l'héritage*. — Don naturel: *La raison, ce beau privilége qui distingue l'homme de la brute*. — Liberté qu'on a ou qu'on se donne de faire des choses que les autres n'oseroient faire: *La beauté donne de grands priviléges*.

PRIVILÉGIÉ, ÉE, adj. Qui a quelque *privilége*, qui jouit de quelque grace particulière: *Toutes les personnes privilégiées*.

Créancier privilégié, qui doit être payé préférablement aux autres. — *Cas privilégié*, dans lequel le Juge séculier juge les crimes d'un Ecclésiastique conjointement avec le Juge d'Eglise malgré le privilége clérical. — *Autel privilégié*, où l'on peut dire la Messe des morts les jours qu'on ne peut pas la dire à d'autres autels.

PRIVILÉGIÉS, s. m. pl. Ceux qui jouissent de quelque *privilége*.

PRIX, subst. m. (*Pri*, et devant une voyelle *priz*) Valeur, estimation de ce qu'une chose vaut: *Chaque chose a son prix*. Voy. *Valeur*. — Ce qu'une chose se vend: *Bas prix, haut prix, prix moyen; vendre à vil prix, au prix coûtant, au prix courant*. — Mérite d'une personne ou excellence d'une chose. (Du latin *pretium*.) — Ce qui est proposé pour être donné à celui qui réussira le mieux dans quelque exercice du corps ou de l'esprit. En ce sens on dit *remporter le prix*, obtenir tel prix, la récompense, la couronne qui avoit été mise au concours; à la différence d'*emporter le prix* qui signifie obtenir une récompense, un avantage, un honneur quelconque qu'on ambitionnoit. Cette seconde expression a quelque chose de vague; et la première, un objet précis. *Roubaud*. Fig. *Remporter le prix*, surpasser les autres en quelque chose. (Du lat. *præmium*.) — Récompense: avec cette différence que les *prix* sont réglés, convenus; c'est affaire de *justice*. Les *récompenses* au contraire sont plus ou moins arbitraires; c'est affaire d'*équité*. Le salaire d'un ouvrier est le *prix* de son travail; une gratification est la *récompense* de son assiduité.

Mettre la tête d'un homme à prix, promettre une somme à celui qui le tuera. — *A quelque prix que ce soit*, quelque argent, quelque peine qu'il en coûte. — *Hors de prix*, excessivement cher. — *Prix fixe*, maison de commerce où l'on vend les marchandises à un prix déterminé, qui est écrit au-dessus. *J'ai acheté cela dans un prix fixe*.

AU PRIX, adv. En comparaison.

† PROAO, s. m. (Mythol.) Dieu des anciens Germains, qui présidoit à la justice et aux marchés publics.

† PROAROSIES, s. f. pl. (*Pro-a-ro-zi-e*) T. d'Archæolog. Sacrifices qu'on offroit à *Cérès*, avant les semences. (Du grec *pro* avant, et *arosis* labourage.)

† PROAULION, s. m. (Musiq. des Anc.) Prélude des flûtes; ce qui précédoit le nome ou l'air qu'on alloit exécuter. (Du grec *pro* avant, et *aulos* flûte.)

PROBABILISME, s. m. Terme de Théologie: Doctrine suivant laquelle on peut se décider pour une opinion *probable*, quoique opposée à une autre plus *probable* qu'elle.

PROBABILISTE, s. m. Celui qui soutient la doctrine des opinions *probables*.

PROBABILITÉ, subst. f. Apparence de vérité; vraisemblance. (Du lat. *probabilitas*.)

† *Calcul des probabilités* (Mathém.), celui qui a pour objet de déterminer les différens degrés de probabilité d'un événement, en regardant la certitude comme un tout, et les degrés de probabilité comme les parties de ce tout.

PROBABLE, adject. Qui a une apparence de vérité; qui paroît fondé en raison. (Du latin *probabilis*.) — On dit quelquefois substantiv. *le probable*.

PROBABLEMENT, adv. (*Pro-ba-ble-man*) Avec *probabilité*.

PROBANTE, adj. f. *En forme probante*, en forme authentique. (Du lat. *probans*, part. a. de *probare* prouver.)

PROBATION, s. f. (*Pro-ba-cion*) Temps du noviciat; épreuve. (Du latin *probatio* essai, épreuve.) — Le temps de cette épreuve qui précède le noviciat.

PROBATIQUE, adj. (*Pro-ba-ti-ke*) *La piscine probatique*, celle près de laquelle Jésus-Christ guérit le paralytique. (Du grec *probatikos*, fait de *probaton* brebis; parce que cette piscine étoit un réservoir d'eau près le parvis du temple de *Salomon*, où on lavoit les animaux destinés pour les sacrifices.)

PROBATOIRE, adject. (*Pro-ba-toa-re*) *Acte probatoire*, propre à constater la capacité des Etudians. (Du latin *probatorius*, dérivé dans le même sens, de *probare* prouver.)

PROBITÉ, s. f. Droiture d'esprit et de cœur qui se manifeste par les actions et par la conduite. (Du latin *probitas*.)

PROBLÉMATIQUE, adj. (*Pro-blé-ma-ti-ke*) Qui tient du *problème*; qui peut se soutenir, se défendre dans l'affirmative et dans la négative; douteux, etc.

Problématiquement, adv. (*Pro-blé-ma-ti-ke-man*) D'une manière *problématique*.

Probleme, s. m. Proposition dont le pour et le contre peuvent également se soutenir. — En Philosophie, proposition par laquelle on demande la raison d'une chose qui n'est pas connue. — En Mathématique, 1.° question qu'on propose à résoudre pour parvenir à la connoissance de quelque chose qu'on ignore. 2.° Proposition par laquelle il est demandé qu'on fasse une certaine operation suivant les règles des Mathematiques, et qu'on démontre qu'elle a été faite. (Du grec *problêma* proposition, dérivé de *proballô* je propose, qui a pour racine *ballô* je jette.)

† *Probleme déterminé* ou *indéterminé*, Voy. ces mots. — *linéaire*, dans lequel l'inconnue ne monte qu'à une dimension. — *plan*, où l'inconnue a deux dimensions, et qui se réduit par conséquent à une équation du second degré. — *solide*, où l'inconnue monte à trois dimensions. — *déliaque* ou *de Délos*, problème de la *duplication du cube*, ainsi appelé, dit-on, parce que l'oracle répondit aux habitans de Delos affligés de la peste, qu'elle ne cesseroit que lorsqu'ils auroient élevé à *Apollon* un autel cubique double de celui qu'il avoit.

† *Probleme des trois corps* (Méeanique), problème qui consiste à déterminer le mouvement de trois corps (et par extension, d'un plus grand nombre, tels que les satellites de *Jupiter*) projetés dans l'espace, et qui s'attirent réciproquement en raison directe de leurs masses, et inverse du carré de leurs distances. — *Problème de Képler* (Astronomie), problème qui consiste à trouver le lieu d'une planète dans un temps donné, ainsi nommé du savant Astronome *Képler*, qui l'a proposé le prrmier.

Proboscide, s. f. Se dit en termes de Blason et d'Histnire naturelle, de la trompe d'un éléphant. (Du gr. *proboskis*, qui a la même signification.)

Procatarctique, adj. (*Pro-ka-tark-ti-ke*) Ter. de Médecine : *Une cause procatarctique*, manifeste, qui se montre et agit la première, qui met les autres en mouvement. (Du grec *prokatarktikos* qui précède, formé de *pro* avant, devant, *kata* au-dessus, et *archomai* je commence.)

Procédé, subst. m. Conduite que tient une personne à l'égard d'une autre. — Employé sans épithète, il se prend en mauvaise part, pour démêlé, querelle, etc. *Il a des procédés avec tous ses voisins.* — En Chimie, methode qu'il faut suivre pour faire quelque opération.

Procéder, v. n. (*Pro-ce-dé*) Provenir de... *Son mal procede de chagrin.* — On dit en parlant des personnes divines, que le Fils est *engendré* du Père, et que le St. Esprit *procede* du Pere et du Fils. Ce sont des termes consacrés. — Agir en quelque affaire : *Il y faut procéder avec ordre.* — Au Palais, agir en Justice : *Proceder a l'inventaire des papiers, à la vente des meubles.* — Dans l'usage du monde, se comporter, en agir bien ou mal : *Procéder bien ou mal, en honnête homme, en homme d'honneur, etc.* — *Ce discours, ce poeme procede bien;* le dessein, l'ordre et le tissu en sont bons. (Du latin *procedere* s'avancer, aller au-delà, passer outre, marcher, formé de *pro* devant, et *cedere* s'en aller.)

Procédure, s. f. Manière de bien *procéder*, de bien conduire un procès selon les formes de la Justice. — Tous les actes de Justice faits pour l instruction de quelque *proces*.

Procéleusmatique, s. masc. (*Pro-cé-leusma-ti-ke*) Pied de vers latin ou grec, composé de quatre brèves. Le vers dans lequel il entroit étoit appelé *vers procéleusmatique*, et à cause de sa rapidité, s'employoit sur-tout à animer les matelots. (Du gr. *prokéleusmatikos*, formé dans le même sens, de *pro* avant, devant, et de *kéleusmatos*, génitif de *kéleusma* cri d'encouragement des matelots, dérivé de *kéleuô*, qui a pour racine *kélô* j'exhorte.)

Procès, s. m. (*Pro-ce*) Instance devant un Juge sur un différend entre deux ou plusieurs personnes. — Toutes les pièces produites de part et d'autre dans un procès : *Mettre un proces au greffe.* — En Anatomie, apophyse ou éminence d'un os, et en général toute partie saillante, qui avance. — En Chimie, opération pour produire quelque chose nouvelle. (Du latin *processus*, employé dans les mêmes acceptions, et qui signifie proprement *action d'avancer.*)

Proces-verbal, narré par écrit, dans lequel un Officier de Justice ou autre ayant droit rend témoignage de ce qu'il a vu ou entendu.

Faire le procès à quelqu'un, le poursuivre comme criminel. Figur. et famil. l'accuser, le condamner sur quelque chose. — *Pendre un procès au croc*, cesser de le poursuivre. — Prov. *Faire un procès sur la pointe d'une aiguille*, quereller sur un sujet fort léger. — Figur. et famil. *Gagner* ou *perdre son proces;* bien ou mal réussir. — *Sans autre forme de procès*, sans autre façon.

Processif, ive, adj. Qui aime les *procès*, qui en fait légèrement.

Procession, s. f. (*Pro-cé-sion*) En termes de Théologie, la production éternelle du St. Esprit, qui *procede* du Père et du Fils. — Cérémonie religieuse dans laquelle le Clergé et le Peuple marchent en ordre, en chantant des prières, etc. (Du lat. *processio*, fait dans les deux sens, de *procedere* sortir, s'avancer, aller en avant. — Figur. et fam. Multitude de peuple qui marche dans une rue ou dans un chemin.

Proverb. *On ne peut pas sonner et aller à la procession*, on ne peut pas être en différens lieux en même temps; on ne sauroit faire à la fois deux choses incompatibles.

Processionnaires ou Évolutionnaires, s. f. plur. *Reaumur* appelle ainsi les chenilles qui passant d'un lieu à un autre, ont un chef à leur tête.

Processionnel ou Processional, s. m. Livre où sont notées les prières qu'on chante aux *processions*.

Processionnellement, adv. (*Pro-cé-sio-nè-le-man*) En *procession* ou à la manière des *processions*.

Prochain, subst. m. (*Pro-chein*) Chaque homme en particulier ou tous les hommes en

général : *Aimer le prochain* ou *son prochain comme soi-même.* (Du lat. *proximus.*)

Prochain, aine, adject. (*Pro-chein, é-ne*) Qui est *proche.* Il se dit des lieux et du temps : *Dans le prochain village : l'année prochaine.* En parlant du lieu, *voisin* est préférable. (Du lat. *proximus.*)

Les occasions prochaines du péché, celles qui portent facilement au péché.

Prochainement, adverbe de temps. (*Pro-ché-ne-man*) *Au terme prochainement venant*, au terme prochain. Style de Pratique.

† Procharisteries, s. f. pl. (*Pro-ka-ris-té-ri-e*) Terme d'Archæol. Sacrifices solennels que les Magistrats d'Athènes offroient annuellement à *Minerve* au commencement du printemps. (Du grec *procharistéria*, forme de *pro* avant, et *charistérion* action de grâces ; parce qu'on y remercioit d'avance la Déesse de la récolte abondante qu'on attendoit de sa protection.)

Proche, adject. Voisin, qui est près de... *Proche* compare à *près* est une espèce de superlatif qui exprime une grande proximité, un étroit voisinage. Nous disons qu'un homme a *approché fort près, très-près* du but, et qu'il en a été *proche* ou *très-proche.* Roubaud. *Proche* se dit du lieu et du temps. (Du lat. *proximè.*) — En parlant de parenté, il est adjectif et substantif : *C'est mon proche parent, c'est un de mes proches, ce fut l'avis de tous ses proches.* Comme substantif il ne se dit qu'au plur. (Du lat. *proximus.*)

Proche, prép. Près, auprès : *Il est proche de la ville.* (Du lat. *propè.*)

Proche, adv. Tout contre, à peu de distance, auprès : *Il demeure ici proche.*

De proche en proche, adv. Qui se dit de plusieurs lieux voisins, auxquels on va de l'un à l'autre, etc.

Prochronisme, s. masc. (*Pro-kro-nis-me*) Erreur de chronologie, qui consiste à éloigner un fait plus loin de notre temps qu'il ne faut. (Du grec *prochronos* antérieur, plus ancien, formé de *pro* avant, et *chronos* temps.) Le *Prochronisme* est opposé au *Parachronisme.* Voyez ce dernier mot.

Procigale, s. fém. On donne ce nom à des espèces de mouches viellenses ; tel est le *Porte-lonterne.*

Proclamation, s. fém. (*Pro-kla-ma-cion*) Action de *proclamer*, publication solennelle. (Du lat. *proclamatio.*) — Voy. *Proclame.*

† Proclame, s. f. Nom que donnoient quelques Religieux à la confession qu'ils faisoient de leurs fautes dans le Chapitre, après Prime. Les Bernardins et les Feuillans disoient *Proclamation.*

Proclamer, v. a. (*Pro-kla-mé*) Publier à haute voix et avec solennité. (Du lat. *proclamare.*)

† Proclitique, s. m. Terme de Grammaire grecque. Mot qui incline son accent, non sur le mot précédent comme les enclitiques, mais sur le mot suivant. (Du gr. *pro* avant, et *klinô* j'incline, je penche ; *qui s'incline en avant.*)

Procommissaire, s. m. (*Pro-ko-mi-ce-re*) Celui qui tient la place d'un Commissaire. *Trév.*

Proconsul, s. m. Chez les anciens Romains, celui qui gouvernoit certaines Provinces avec l'autorité de Consul. (Du lat. *proconsul*, formé de *pro* au lieu, et *consul* consul.)

† Proconsulaire, adj. *Province proconsulaire*, gouvernée par un *Proconsul.* — *Empire proconsulaire*, celui d'un Prince associé à l'Empire, lorsque l'Empereur lui donnoit un pouvoir égal au sien dans toutes les provinces.

Proconsulat, s. m. (*Pro-kon-su-la*) Charge et dignité de *Proconsul.* (Du latin *proconsulatus.*)

Procréation, s. f. (*Pro-kré-a-cion*) Génération. (Du lat. *procreatio.*)

Procréer, v. act. (*Pro-kré-é*) Engendrer. (Du lat. *procreare.*)

† Proctalgie, s. f. (Médec.) Douleur du fondement ou de l'anus. (Du grec *proktos* le fondement, et *algos* douleur.)

Procurateur, s. m. Anciennement, Ministre des Empereurs, dont les fonctions étoient à peu près les mêmes que celles des Intendans de province, en France. — Dans les temps modernes, Magistrat vénitien ou génois qui avoit l'administration du bien des orphelins, et de ceux qui mouroient sans tester et sans laisser d'enfans. (Du lat. *procurator* procureur, agent.)

Procuration, s. f. (*Pro-ku-ra-cion*) Pouvoir donné à quelqu'un d'agir en notre nom, comme nous pourrions le faire nous-mêmes. (Du lat. *procuratio* commission, soin.) — Acte qui contient ce pouvoir.

Procuratrice, s. f. Celle qui est chargée d'une *procuration.*

† Procure, s. f. Office du *Procureur* dans une Maison religieuse. — Le logement particulier où le *Procureur* fait les affaires de la Communauté.

Procurer, v. a. (*Pro-ku-ré*) Faire obtenir : *Je lui ai procuré cet emploi.* — En parlant du mal, causer : *Son imprudence lui a procuré la mort.*

Procureur, s. m. Celui qui appuie en Justice les intérêts de ses Parties. — En général, celui qui est chargé de la *procuration* d'un autre pour agir en son nom. — Celui qui sollicite les affaires d'une Maison religieuse, d'une Communauté, etc. (Du lat. *procurator* agent, etc.)

Procureur fiscal, Officier d'un Seigneur haut-justicier, chargé de l'intérêt public et de celui du Seigneur. — *Procureur du Roi*, celui qui représentoit les intérêts du Roi en chaque Juridiction. Sa femme s'appeloit *Procureuse du Roi.* — *Procureur général*, Magistrat des anciens Parlemens et autres Compagnies supérieures, qui devoit intervenir et conclure dans toutes les affaires auxquelles le Roi, l'Eglise ou les mineurs avoient intérêt. Sa femme avoit le titre de *Procureuse générale.* Il y a aujourd'hui dans les Cours impériales, un Magistrat supérieur du même nom, et dont les fonctions sont à peu près les mêmes. — Dans les Ordres religieux, les *Procureurs généraux* sont des Religieux chargés des intérêts de tout l'Ordre.

† Procyon, s. m. (*Pro-ci-on*) T. d'Astron. Etoile de la première grandeur dans la cons-

tellation du petit Chien. On l'appelle aussi le *Chien gaurhe* ou *septentrional*; l'*Avant-chien*. (Du gr. *pro* avant, devant, et *kuôn* chien.)

† Prodictateur, s. m. Magistrat suprême chez les Romains qui, lorsque les circonstances empêchoient de nommer un Dictateur, étoit créé à sa place et avec le même pouvoir. (Du lat. *prodictator*, formé de *pro* au lieu, à la place, et de *dictator* dictateur.)

† Prodigalement, adj. (*Pro-di-ga-le-man*) Avec *prodigalité*.

Prodigalité, subst. f. Profusion, dépense excessive en choses vaines, et qui ne convient point à celui qui la fait. (Du lat. *prodigalitas*.)

Prodige, s. m. Effet surprenant qui arrive contre le cours de la nature. (Du lat. *prodigium*, fait dans le même sens, de *prodiecre* dénoncer, assigner, marquer; parce que les *prodiges* étoient regardés comme les signes de quelque grand événement.)—Par exagération, personne ou chose qui excelle en son genre: *Cet homme est un prodige de science; cette statue est un prodige de l'art.* — On dit aussi en mauvaise part, *prodige de cruauté, etc.*

Prodigieusement, adv. (*Pro-di-jieû-ze-man*) D'une manière *prodigieuse*.

Prodigieux, euse, adj. (*Pro-di-jieû*; en vers, *ji-eû*) Qui tient du *prodige*, en bien ou en mal. Il ne se dit que des choses: *Mémoire, dépense prodigieuse; excès prodigieux de débauche.* (Du lat. *prodigiosus*.)

Prodigue, adj. (*Pro-di-ghe*) Qui dépense son bien en folles et excessives dépenses; dissipateur: avec cette différence, que le *prodigue* pousse sa dépense à l'excès, au-delà des bornes; et que le *dissipateur* ne garde dans la sienne ni règle, ni mesure, ni bienséance. Le premier s'écarte des règles de l'économie; le second donne dans l'extrémité opposée à l'avarice: *C'est ordinairement la vanité qui fait le prodigue; le dérèglement fait le dissipateur.* Roubaud. (Du lat. *prodigus*.) — On dit aussi substantiv. *c'est un prodigue.*

Figur. *Etre prodigue de son bien, de son sang, de sa vie*, ne les ménager pas assez. — *Il est prodigue de paroles, de promesses*, il promet beaucoup, mais il exécute peu. — *Il n'est pas prodigue de louanges*, il ne loue pas volontiers.

Prodiguer, v. act. (*Pro-di-ghé*) Dépenser avec excès; répandre, donner avec profusion: *Prodiguer ses biens, ses trésors, son sang, sa vie.* (Du lat. *prodigare*, employé dans la même acception par *Suétone*, etc.)

Proditoirement, adv. (*Pro-di-toa-re-man*) Terme de Palais: En trahison. (Du lat. *proditor, oris*, traître.)

† Prodomées *ou* Prodomiens, adj. m. plur. (Mytholog.) *Dieux prodomées*, ceux qui présidoient à la construction des édifices, et qu'on invoquoit avant d'en jeter les fondemens. (Du grec *pro* avant, et *doméô* je bâtis.) — *Junon* avoit aussi à Sicyone un temple sous le nom de *Prodomée*, c. à d. de *Junon au vestibule*. (Du grec *prodomos* vestibule.)

† Prodrome, s. m. T. Didactique, employé dans le sens de *précurseur*, d'*avant-coureur*. (Du grec *prodromos*, qui signifie proprement qui court devant, de *pro* avant, devant, et *dromos* course.)

Production, s. f. (*Pro-duk-cion*) Action de *produire*. — Plus communément, ce qui est *produit*; ouvrage: *Production de la nature, de l'art, de l'esprit.* — Au Palais, titres et écritures qu'on *produit* dans un procès. — En termes d'Anatom. allongement, prolongation: *Les productions ligamenteuses du genou.* (Du lat. *productio*.)

Produire, v. act. Engendrer, donner naissance. (Du lat. *produeere*.) —Faire naître, en parlant des fruits de la terre: *Ces arbres produisent de beaux fruits; ce pays produit de l'or, etc.* — Donner, procurer de l'avantage, du revenu: *Emploi qui produit tant par an.* — Faire, créer en quelque sorte, en parlant des ouvrages de l'esprit et de l'art. —Etre cause de.... *La guerre produit de grands maux.* — Exposer à la vue, à l'examen: *Produire des pièces, des titres, des témoins.* En ce sens, il ne se dit guères qu'au Palais. — Introduire, faire connoître: *Produire un homme dans le monde, etc.*

se Produire, v. récip. S'avancer, se faire connoître d'une manière honorable.

Produit, s. m. (*Pro-dui*) Ce que *produit* ou rapporte une terre, une ferme, une charge, etc. — En Arithmétique, le résultat de deux nombres qu'on multiplie l'un par l'autre. —En Chimie, ce qui résulte d'une opération.

† Proèdre, subst. m. (*Pro-e-dre*) Chez les anciens Athéniens, magistrat qui présidoit le Sénat. Il y en avoit dix tirés des 50 Prytanes, et qui présidoient chacun une semaine. Le président de jour des *Proèdres* s'appeloit *Epistate*. Ces Magistrats avoient les premières places dans les assemblées. (Du grec *proèdros* président, formé de *pro* avant, au-dessus, et *hedra* siége.)

† Proéminence, s. f. (*Pro-é-mi-nan-se*) Etat de ce qui est *proéminent*; saillie. (Du lat. *prominentia*.)

† Proéminent, ente, adj. (*Pro-é-mi-nan, nan-te*) Qui est plus en relief que ce qui l'environne. (Du lat. *prominens*, partic. de *prominere* s'élever, paroître au-dessus, être en saillie, en relief.)

† Proemptose, s. f. (*Pro-emp-to-ze*) Ter. d'Astronomie: Equation lunaire, qui sert à empêcher que les nouvelles lunes ne soient annoncées un jour trop tôt: elle consiste à diminuer d'une unité chaque nombre du cycle des épactes, tous les trois cents ans. (Du grec *pro* devant, et *empiptô* je tombe, je surviens; *action d'arriver, d'échoir auparavant.*)

Proérosies *ou* Prérosies, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit en l'honneur de *Cérès* avant qu'on ensemençât les terres. (Du gr. *proérosia*, formé de *pro* avant, et *arosis* labourage.) On dit aussi *Proarosies*.

Profanateur, s. m. Celui qui *profane* quelque chose qu'il doit respecter. (Du latin *profanator*.)

Profanation, s. f. (*Pro-fa-na-cion*) Action de *profaner*. (Du latin *profanatio*.)

Profane, adj. Qui est contre la révérence dûe aux choses saintes: *Discours, action pro-*

fane. —Il se dit des choses purement séculières par rapport à celles de la Religion : *Auteurs profanes*, *Histoire profane* ; et substantiv. *mêler le sacré avec le profane.*

PROFANE, subst. Dans son acception propre et rigoureuse, celui qui n'est pas initié aux choses saintes. (Du latin *profanus*, formé par contraction de *procul* loin, et *fanum* temple ; *procul à fano* loin du temple.) —Par extension, celui qui n'a point de respect pour les choses de la Religion : *Il parle des choses les plus saintes comme un profane.* — On dit en plaisantant, *c'est un profane*, il ne connoît rien aux matières que nous traitons *ou* il n'est pas de notre société, nous n'en voulons point.

PROFANER, v. a. (*Pro-fa-né*) Abuser des choses de la Religion, les traiter avec irrévérence, les employer à des usages *profanes*. —Remettre à un usage *profane* : *Le premier coup de marteau profane un calice.* (Du latin *profanare.*) — Faire un mauvais usage d'une chose rare et précieuse.

PROFECTIF, IVE, adj. T. de Palais : *Bien profectif*, qui vient de nos parens ascendans. (Du latin *profectitius.*)

PROFÉRER, v. a. (*Pro-fé-ré*) Dire, prononcer quelques mots. (Du latin *proferre*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *porter devant*, *ferre pro.*)

PROFÈS, ESSE, sub. et adj. (*Pro-fè*, *è-ce*) Religieux, Religieuse qui a fait ses vœux. (Du lat. *professus* qui a promis solennellement, partic. de *profiteri* promettre, s'engager.)

PROFESSER, v. act. (*Pro-fe-cé*) Faire *profession* de quelque art ou science. —Enseigner quelque art ou science publiquement. —*Professer une Religion*, la pratiquer. (Du lat. *profiteri*, employé dans ces diverses acceptions.)

PROFESSEUR, s. m. (*Pro-fé-ceur*) Celui qui enseigne publiquement quelque art ou science. Voyez *Régent*. (Du latin *professor.*) — En Musique, non-seulement celui qui l'enseigne, mais encore celui qui l'exerce pour en faire sa *profession*, à la différence du Musicien qu'on nomme *Amateur*.

PROFESSION, s. f. (*Pro-fe-cion*) Déclaration publique : *Faire sa profession de foi.* —Etat, condition, métier : *Embrasser*, *choisir une profession.* — Acte solennel par lequel un Religieux ou une Religieuse fait les vœux de Religion. (Du latin *professio.*) — Etat de *Professeur*. C'est en ce sens que *Rollin* a dit (Epître dédicatoire du Traité des Etudes) : *Après m'avoir fait passer par les différens degrés de la Profession publique.* Cette acception ne paroît pas avoir été adoptée par l'usage.

Faire profession d'impiété, *etc.* se donner publiquement pour impie. —*Dévot de profession*, qui affecte de passer pour tel. —*Joueur*, *ivrogne de profession*, d'habitude.

† PROFESSORAL, ALE, adj. Qui appartient, qui a rapport à la qualité de *Professeur* : *Famille professorale*, dans laquelle il y a eu successivement *plusieurs Professeurs.* Bayle.

† PROFESSORAT, s. m. Emploi, état, condition de *Professeur*.

PROFIL, s. m. Trait, délinéation du visage d'une personne vu par un de ses côtés, soit en effet, soit en peinture : *Tête*, *visage de profil* ; *le profil de cet homme a un grand caractère.* Il est opposé à *face.* (Du latin *filum*, qui a été employé dans la même signification par *Lucrece* et divers autres auteurs. *Ménage.*) —Aspect ou représentation d'une ville ou de quelque autre objet, vu d'un de ses côtés seulement. —En Architecture, délinéation d'un bâtiment ou de quelqu'une de ses parties, représentés dans leur élévation comme coupés perpendiculairement.

PROFILER, v. a. (*Pro-fi-lé*) Représenter en *profil*. Il ne se dit guères que dans le dernier sens : *Profiler un entablement*, *une corniche.* En Peinture, on dit plus ordinairement, *faire le profil de....*

PROFIT, s. masc. (*Pro-fi*) Gain, utilité, avantage qu'on tire de quelque chose. On dit famil. *c'est un profit tout clair.* Voy. *Utilité.* —Progrès dans les sciences, dans la vertu. (Du latin *profectus.*)

† *Profits et pertes*, dans la tenue des livres en parties doubles, compte au débit duquel on porte les charges du commerce, et dont le crédit contient les bénéfices éventuels de l'année.

Habit, *etc. fait à profit*, de manière à durer long-temps. —En t. de Droit, *profit de fiefs*, droit de quint, requint, relief, lods et ventes.

PROFITABLE, adj. Utile, avantageux.

PROFITER, v. n. (*Pro-fi-té*) Faire un gain, tirer un émolument : *Il a beaucoup profité dans ce commerce*, *sur ces marchandises.* —Tirer avantage de.... *Profiter du temps*, *de l'occasion.* —Etre utile, servir : *Les biens mal acquis ne profitent point.* —Faire du progrès : *Profiter en vertu*, *en science.* —Croître, se fortifier : *Cet enfant*, *cet arbre profite à vue d'œil.* (Du latin *proficere.*)

Profiter de la dépouille de quelqu'un, avoir sa dépouille. —*Faire profiter son argent*, le faire valoir, en tirer intérêt.

† PROFITEROLE, s. m. (Cuisine) Autrefois, pâte cuite sous la cendre. —*Potages de profitérole*, huits avec de petits pains sans mie, séchés, mitonnés et garnis de béatilles.

PROFOND, ONDE, adject. (*Pro-fon*, *on-de*) Très-creux, dont le fond est éloigné de la superficie : *Puits*, *abîme profond* ; *rivière profonde.* (Du latin *profundus.*) —Figur. 1.° Dont la connoissance est très-difficile : *Cette science est trop profonde pour lui.* — 2.° En parlant des personnes, qui est d'une grande pénétration, d'une grande habileté : *Homme*, *esprit*, *savoir profond.* —Grand, extrême en son genre, soit dans le physique, soit dans le moral : *Profond silence*, *sommeil*, *respect* ; *profonde mélancolie*, *etc.* —Famil. *Profonde révérence*, *profonde inclination*, faite en se courbant extrêmement bas.

PROFONDÉMENT, adv. (*Pro-fon-dé-man*) Bien avant, d'une manière *profonde* ; il se dit au propre et au figuré. — Famil. *Saluer*, *s'incliner profondément*, très-bas.

PROFONDEUR, s. f. Etendue d'une chose, considérée depuis la superficie jusqu'au fond : *Profondeur d'un précipice.* (Du latin *profun-*

ditas.) —En Géométrie, dimension d'un corps considéré de haut en bas. On l'appelle autrement *Hauteur.* — Figur. 1.° Impenetrabilité des jugemens de Dieu, incompréhensibilité des mystères. — 2.° Grandeur du savoir d'un homme. — 3.° Etendue de son esprit; pénétration dans les sciences, etc. — Etendue en long: *Cette cour a tant de profondeur; ce bâtiment a plus de profondeur que de largeur.*

Profontié, adj. T. de Marine; Profond: *Navire profontié*, qui tire beaucoup d'eau, à qui il en faut beaucoup pour qu'il flotte.

Profusément, adv. (*Pro-fu-zé-man*) Avec *profusion.* (Du latin *profusé.*)

Profusion, s. f. (*Pro-fu-zion*) Excès de libéralité *ou* de dépense. (Du latin *profusio*, fait dans la même signification de *profundere* verser, répandre en abondance.)

† Prognostic, s. m. Voy. *Pronostic.*

Programme, s. m. (*Pro-gra-me*) Placard qu'on affiche ou qu'on distribue pour inviter à quelque action publique. Il n'a guères d'usage que dans les Colléges. (Du grec *programma*, forme de *pro* auparavant, d'avance, et *gramma* écrit, qui vient de *graphein* écrire.)

Progrès, s. m. (*Pro-grè*) Littéralement, avancement, mouvement en avant: *Le progrès du Soleil dans l'Ecliptique.* (Du latin *progressus*, fait de *progredi* marcher, aller en avant, s'avancer. Racines, *pro* avant, et *gradi* marcher.) —Figur. 1.° Suite d'avantages remportés à la guerre: *Arrêter les progrès des ennemis.* — 2.° Accroissement, augmentation en bien ou en mal: *Les progrès d'une maladie; faire des progrès dans les sciences, etc.*

Il n'y a point de progrès à l'infini, il n'y a point de cause dont l'action puisse s'étendre à l'infini.

Progressif, ive, adj. Qui avance: *Le mouvement progressif des animaux, des planètes.*

Progression, s. f. (*Pro-grè-cion*) Mouvement qui porte en avant. (Du lat. *progressio*, fait de *progredi.* Voy. *Progrès.*) —En Mathématique, suite de termes en proportion continue, c. à d. dont chacun est moyen entre celui qui le précède et celui qui le suit. Selon le rapport qui règne entre ses termes, la progression est appelée *Arithmétique* ou *par différence*, et *Geometrique* ou *par quotient.*

Prohibé, ée, part. p. de *Prohiber*, et adj. Qui est défendu: *Marchandise prohibée.* Voy. *Défendu.* — *Le degré prohibé*, le degré de parenté où la loi défend de se marier.

Prohiber, v. a. (*Pro-i-be*) Défendre, interdire. Style de Chancellerie ou de Palais. Voy. *Défendre.* (Du latin *prohibere.*)

Prohibitif, ive, adj. Qui *prohibe*, qui défend: *Loi prohibitive.*

Prohibition, s. f. (*Pro-i-bi-cion*) Défense. (Du latin *prohibitio.*)

Proie, s. f. (*Proi*) Ce que les animaux carnassiers ravissent pour le manger. (Du latin *præda.*) —Figur. Butin fait à la guerre, etc.

Oiseaux de proie, qui chassent le gibier et qui s'en nourrissent.

Figur. *Etre en proie à la médisance*, en être déchiré. — *Etre en proie à ses passions*, y être livré. — *Etre en proie à ses valets*, en être pillé. — *Bossuet* (Oraison funèbre de la reine d'Angleterre) a dit absolument: *Tout ce que la Religion a de plus saint a été en proie.* La phrase n'est pas complète.

Projectile, s. m. T. de Mécanique: Corps pesant, jeté en l'air et abandonné à l'action de la pesanteur. (Du lat. *projicere* jeter en avant ou loin, lancer, forme de *pro* avant, et *jacere* jeter.)

† *Angle d'élévation du projectile*, l'angle que fait la ligne de projection avec l'horizon.

Projection, s. f. (*Pro-jek-cion*) En Chimie, action de jeter à différentes reprises et par cuillerée, dans un creuset posé sur un feu violent, certaines poudres qu'on veut calciner. Les Alchimistes appellent *poudre de projection*, celle avec laquelle ils prétendent changer les métaux en or. —En Mécanique, action d'imprimer du mouvement à un projectile: *Mouvement de projection. Projection perpendiculaire, horizontale, oblique*, qui résulte d'une force dont la direction est perpendiculaire ou parallèle à l'horizon, ou fait avec lui un angle oblique. (Du latin *projectio*, fait de *projicere.* Voy. *Projectile.*) — Jet d'un métal en sable, en cire, etc. —En Perspective, représentation ou apparence d'un objet sur le plan perspectif ou le tableau.

† *Projection d'un point, d'une ligne, d'une surface* (Perspective); le point, la ligne, etc. où le plan du tableau est coupé par le rayon visuel qui va du point, etc. à l'œil. —*Projection de la sphère*, représentation des différens points de la surface de la sphère et des cercles qui y sont décrits, tels qu'ils paroîtroient à un spectateur placé à une certaine distance, et qui verroit la sphère au travers d'un point transparent, sur lequel il en rapporteroit tous les points. —*Projection orthographique*, représentation de la surface de la sphère sur un plan qui la coupe par le milieu, l'œil étant placé verticalement à une distance infinie des deux hémisphères. — *Projection stéréographique*, celle où la surface de la sphère est représentée sur le plan d'un de ses grands cercles, l'œil étant supposé au pôle de ce cercle. — *Projection gnomonique*, celle où l'on suppose l'œil au centre de la sphère, dans laquelle par conséquent tous les grands cercles sont des lignes droites, et les petits des lignes courbes.

† Projecture, s. fém. (Architect.) Voyez *Saillie.* (Du latin *projectura*, fait dans la même signification de *projicere* [*jacere pro*] jeter en avant.)

Projet, s. m. (*Pro-jè*) Entreprise, dessein: avec cette différence que le *dessein* est ce qu'on veut exécuter, et que le *projet* est un plan ou un arrangement de moyens pour cette exécution. Voy. *Entreprise.* (Du latin *projectam*, sous-entendu *consilium*, dessein jeté en avant, conçu, formé.) — Première pensée de quelque chose par écrit: *J'ai vu le projet de son ouvrage.*

Projeter, v. act. (*Pro-je-té*) Former le *projet* de.... *Projeter un voyage*, et neutral. *projeter de partir*, etc. —En t. de Chimie, faire la *projection* de quelque matière. —Tracer

un corps sur une surface suivant certaines règles. (Du latin *projicere* jeter en avant.)

Paulation, s. f. (*Pro-la-cion*) T. de Musique : Suite de plusieurs notes, tant en montant qu'en descendant sur une même voyelle. (Du latin *prolatio* extension, prolongement, fait de *prolatus*, part. p. de *proferre* [*ferre pro*] porter en avant, prolonger, étendre.)

Prolégomènes, s. m. pl. Longue et ample préface, qui contient les notions les plus nécessaires à l'intelligence des matières traitées dans un ouvrage. Il n'a d'usage qu'en parlant de la Bible, des traités de Philosophie, etc. (Du grec *prolegoména*, fait de *prolrgô* je dis auparavant. Racines, *pro* auparavant, et *legô* je dis ; *ce qui est dit avant d'autres choses.*)

Prolepse, s. f. Figure de Rhétorique par laquelle on prévient et l'on réfute d'avance les objections qu'on pourroit essuyer. (Du grec *prolépsis* anticipation, dérivé de *prolambanô* j'anticipe, je préviens.)

† Proleptique, adj. (Médec. et Astr.) *Fièvre proleptique*, dont chaque accès revient un peu plutôt que l'accès précédent. — *Année proleptique*, supposée au-delà des limites ordinaires de la Chronologie. (Du grec *proléptikos* qui anticipe, dérivé de *prolambanô* j'anticipe, je préviens.)

† Prolétaire, s. m. (*Pro-lé-tè-re*) Mot nouveau tiré du latin *proletarius*, qui employé substantivement désignoit les citoyens pauvres de Rome, qui ne fournissoient à la république que des enfans (*Proles*) pour la guerre. Il désigne de même dans notre langue la classe la plus indigente du peuple.

† Prolifère, adj. (Botaniq.) Se dit de la fleur du centre de laquelle s'élève un pédoncule qui porte une autre fleur. (Du lat. *proles* race, lignée, et *fero* je porte.)

Prolifique, adject. (*Pro-li-fi-ke*) Qui est propre pour la génération : *Vertu prolifique.* (Du latin *proles*, *prolis*, race, lignée, enfans, et *facio* je fais.)

Prolixe, adj. (*Pro-lik-ce*) Diffus, trop long : *Discours, auteur prolixe.* V. *Diffus.* (Du latin *prolixus*, employé dans la même accept. et qui signifie proprem. *étendu en long*, dér. de *laxus* large, ample, qui a beaucoup d'étendue.)

Prolixement, adv. (*Pro-lik-ce-man*) Avec *prolixité.* (Du latin *prolixè.*)

Prolixité, s. f. Longueur du discours, diffusion. (Du latin *prolixitas.*)

† Prologuteur, s. m. En Angleterre, l'Orateur ou Président de la Chambre haute. C'est de droit l'Archevêque de Cantorbéry. (Du latin *prolocutor*, fait de *proloqui* parler le premier. Racines, *pro* avant, auparavant, et *loqui* parler.)

Prologies, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit chez les Grecs et sur-tout dans la Laconie, avant de cueillir les fruits. (Du gr. *pro* avant, et *légein* cueillir.)

Prologue, s. m. (*Pro-lo-ghe*) Préface de certains livres anciens. — Aujourd'hui, petit ouvrage en vers ou en prose qui sert de prélude à une pièce de théâtre et sur-tout à un opéra. (Du grec *prologos*, formé de *pro* avant, auparavant, et *legô* je dis.) — Chez les Anciens, acteur qui récitoit le *prologue.*

Prolongation, s. fem. (*Pro-lon-ga-cion*) Action de *prolonger.* — Temps ajouté à la durée fixe de quelque chose.

Prolonge, s. f. Cordage qui sert à tirer le canon en retraite et quand une pièce est embourbée.

Prolonger, v. a. (*Pro-lon-jé*) Faire durer plus long-temps, rendre de plus longue durée : *Prolonger la vie.* — *Prolonger une ligne, prolonger une avenue*, les étendre, les continuer. (Du latin *prolongare*, dérivé de *longus* long.) — En t. de Marine, *prolonger un vaisseau*, le faire avancer contre un autre, le mettre flanc à flanc, vergue à vergue. *Prolonger la civadière*, upiquer la civadière.

† Promalactéion, s. m. (Archæol.) Premier appartement des bains des Anciens. On y préparoit le corps par des frictions, des parfums, etc. (Du gr. *promalaktêrion*, fait dans le même sens de *promalakunô* ou *promalassô* j'amollis auparavant, d'avance. Racines, *pro* auparavant, et *malassô* j'amollis, je ramollis.)

Promenade, s. f. Action de se *promener.* — Lieu où l'on se *promene* ; promenoir : avec cette différence, suivant *Bouhours*, que *promenade* dit quelque chose de plus naturel, et que *promenoir* tient plus de l'art : des plaines, des prairies sont des *promenades* ; des *promenoirs* sont des lieux plantés selon les alignemens de l'art. Sur quoi *Roubaud* observe avec raison, que le *promenoir* est en effet de l'art ; mais que la *promenade* est ou de l'art ou de la nature : *Les Tuileries, les Champs Elysées sont des promenoirs et des promenades ; une plaine, des bois sont des promenades et non des promenoirs.*

La promenade est belle aujourd'hui, il fait beau se promener.

Promener, verb. act. (*Pro-me-né*) Mener ça et là : *Promener un enfant.* (Du latin *praminare*, employé par *Apulée* dans le sens de conduire, mener.) — *Promener un cheval*, le faire marcher doucement, soit en le menant par la bride, soit même en le montant. *Promener un cheval sur ou par le droit* (Manége), le faire marcher sur une ligne droite. — Au figuré ; *Promener son esprit, ses regards sur, etc.* porter ses pensées, sa vue sur, etc.

se Promener, v. réc. Faire quelque promenade. Quelques-uns disent neutralement, *allons promener* ; c'est un gasconisme.

† *Se promener sur les cordes* (Chamoiseur), visiter les cordes sur lesquelles on a mis des peaux à l'évent ou pour sécher.

Promenoir, s. m. (*Pro-me-noar*) Lieu où l'on se *promene.* Voy. *Promenade.*

Promesse, subst. f. (*Pro-mé-ce*) Assurance qu'on donne, engagement qu'on prend de faire ou de dire quelque chose. (Du latin *promissio* ou *promissum.*) — Billet sous seing privé, par lequel on promet de payer quelque somme d'argent. La *promesse* diffère du *billet* proprement dit, en ce que ce dernier est à l'ordre de celui auquel il est fait, et que la *promesse* n'est payable qu'à la personne en faveur de qui elle est souscrite.

Promesse de mariage, écrit par lequel on promet d'épouser une personne.

† Prométhée, s. f. Plante fabuleuse et très-célèbre chez les Anciens, qui la faisoient naître sur le mont Caucase où *Prométhée* fut attaché. Les uns disent qu'elle rendoit invulnérable ; d'autres, que le feu ne pouvoit l'endommager ; d'autres, qu'elle guérissoit de l'amour, etc.

† Prométhées, s. f. plur. (Archæol.) Fêtes célébrées à Athènes par des courses avec des flambeaux ardens, en l'honneur de *Prométhée*, qui avoit le premier enseigné aux hommes l'usage du feu.

Prometteur, euse, subst. (*Pro-mè-teur, eû-ze*) Celui, celle qui *promet* beaucoup et qui tient peu. Il est familier. — En Astrologie, Voy. *Promisseur*.

Promettre, verb. act. sur *Mettre*. (*Pro-mè-tre*) Donner parole de vive voix ou par écrit, de faire, de dire : *Il m'a promis de l'argent*, et neutralement, *il m'a promis de venir, etc.* (Du latin *promittere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *jeter, lancer*, formé de *pro* avant, et *mittere* envoyer ; *envoyer en avant.*) — Quelques-uns le disent pour *assurer* ; mais ce dernier verbe se dit de tous les temps, et *promettre* ne regarde que le futur. — Le peuple le dit aussi du mal : *On m'a promis la prison, etc.*

Fig. *Promettre beaucoup*, donner de soi de grandes espérances. — *Le temps promet de la pluie*, fait croire qu'il pleuvra. — *L'almanach promet du froid*, assure, prédit qu'il fera froid. — Prov. 1.° *Il promet monts et merveilles*, toutes sortes de choses avantageuses. 2.° *Promettre plus de beurre que de pain*, plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir.

se Promettre, v. réc. Espérer : *Il se promet cela de votre bonté.*

Prominence, s. f. (*Pro-mi-nan-ce*) Ter. Didactique ; Avancement : *La prominence de la lèvre.* (Du latin *prominentia.*)

† Prominent, ente, adj. (*Pro-mi-nan, an-te*) Qui s'élève au-dessus de ce qui l'environne. (Du latin *prominens.*)

† Prominer, v. n. (*Pro-mi-né*) S'élever au-dessus de... *Ce rocher promine sur les autres.* (Du latin *prominere*, Voy. *Proéminent.*)

Promis, ise, part. p. et adj. V. *Promettre.* — *La terre promise*, V. *Terre de promission.*

† Promisseur, s. m. (Astrologie) L'un des astres ou point du ciel, dont on considère l'aspect, pour en tirer des conséquences. (Du latin *promissor.*) On dit aussi *prometteur.*

Promission, subst. f. (*Pro-mi-cion*) Il ne se dit qu'avec *Terre* dans cette phrase, *la Terre de promission* ou *la Terre promise*, la terre de Chanaan que Dieu avoit *promise* au peuple hébreu. — Fig. et famil. *Ce pays est une terre de promission*, il est très-fertile et très-abondant.

Promontoire, s. m. (*Pro-mon-toa-re*) T. de Géographie ancienne ; dans la moderne on dit *Cap* : Terre qui avance dans la mer. (Du latin *promontorium.*)

Promoteur, s. m. Celui qui prend le soin principal d'une affaire : *Il est le promoteur de cet établissement.* — Celui qui fait fonction de Procureur d'office dans une Juridiction ecclésiastique : *Promoteur de l'Officialité, etc.* (Du lat. *promotor*, fait de *promovere* [*movere pro*] pousser en avant, faire avancer.)

Promotion, subst. f. (*Pro-mo-cion*) Action par laquelle on élève *ou* on est élevé à une dignité. Dans le sens actif il ne se dit que de plusieurs : *Le Pape a fait une promotion de six Cardinaux.* Dans le sens passif il se dit également d'un seul ou de plusieurs : *Ces Cardinaux depuis leur promotion ; cet Evêque depuis sa promotion au Cardinalat, etc.* (Du latin *promotio* élévation aux charges, aux dignités, fait de *promovere*. V. *Promouvoir.*)

Promouvoir, v. a. (*Pro-mou-voar*) Elever à quelque dignité. Il se dit principalement d'un ordre, d'une dignité ecclésiastique. (Du latin *promovere*, employé dans le même sens par *Pline*, etc. et qui signifie proprement *pousser en avant, faire avancer.* Racines, *pro* avant, et *movere* mouvoir.)

Prompt, ompte, adj. (*Pron, pron-te*) En parlant des choses ; soudain, qui ne tarde pas long-temps : *Prompt retour, prompte réponse.* — En parlant des personnes ; 1.° actif, diligent : *Il est prompt en tout ce qu'il fait, prompt à servir ses amis.* Voy. *Diligent.* — 2.° Colère : *Il est prompt, il a l'humeur prompte.* (Du latin *promptus*, qui est le partic. p. du verbe *promere*, et qui signifie proprement *tiré, mis au dehors.*)

Avoir l'esprit prompt, la conception vive et prompte, avoir un esprit qui conçoit et comprend aisément. — *Vin prompt à boire*, vin qui se boit dans la primeur.

Promptement, adv. (*Pron-te-man*) Avec *promptitude*, avec diligence. Voy. *Vîte.* (Du latin *promptè.*)

Promptitude, s. f. (*Pron-ti-tu-de*) Célérité, vîtesse, diligence : avec cette différence que la *promptitude* fait commencer aussitôt, la *célérité* fait agir de suite, la *vîtesse* emploie tous les moyens avec activité, la *diligence* choisit les voies les plus courtes et les moyens les plus efficaces. La première est ennemie des *délais* ; la seconde, des *interruptions* ; la troisième, des *lenteurs* ; la quatrième, des *longueurs.* (Du latin *promptus* prompt.) — Colère, emportement. — Au pluriel, actions de brusquerie.

Promptuaire, s. m. (*Pronp-tu-è-re*) Texte, abrégé : *Promptuaire du Droit.* Mot adopté dans cette signification par les Encyclopédistes, et auquel on donneroit plus convenablement celle de recueil, de répertoire. (Du lat. *promptuarium* garde-manger, office, dépense, cellier, cave, réservoir.)

Promulgation, s. f. (*Pro-mul-ga-cion*) Publication des lois faite avec les formalités requises. (Du latin *promulgatio.*)

Promulguer, v. a. (*Pro-mul-ghé*) Publier une loi avec les formalités requises. (Du latin *promulgare*, dérivé de *vulgare* divulguer, rendre public.)

Pronateur, adj. m. Terme d'Anatomie : *Muscles pronateurs*, ceux qui font que la paume de la main se tourne vers la terre. (Du latin *pronare* pencher, incliner.)

Pronation, subst. f. (*Pro-na-cion*) Terme

d'Anatomie : *Mouvement de pronation*, celui par lequel on tourne la main, de manière que la paume soit tournée vers la terre. (Du latin *pronare* pencher, incliner, dérivé du grec *pronéuô* je penche.)

PRÔNE, s. m. Instruction qu'un Curé ou celui qu'il commet, fait dans l'Eglise à son peuple chaque Dimanche. (Suivant *Saumaise*, *Nicot*, *Menage*, etc. du latin *præconium* proclamation, publication, et aussi louange, eloge.) — Fig. et fam. Remontrance importune : *Il lui a fait un beau prône.*

PRÔNER, v. neut. (*Prô-né*) Faire le *prône*. Il est peu usité.

PRONER, v. act. Vanter, loner avec exagération. — Faire de longs discours, d'ennuyeux recits : *Que nous prônez-vous là ?* et neutralement, *Il ne fait que prôner tout le long du jour.* Il est fam.

PRÔNEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui lone avec excès.—Grand parleur, grande parleuse, qui aime à faire des remontrances.

PRONOM, s. m. (*Pro-non*) Dans la Grammaire, espèce de mot par lequel on exprime un objet déterminé précisément et uniquement sous le rapport de la *personne*, c. à d. en se bornant à indiquer quelle fonction il fait dans le discours, relativement à l'acte de la parole : *Pronom de la premiere, de la seconde, de la troisieme personne.* (Du latin *pronomen*, formé de *pro nomine*; parce que les pronoms se mettent sous le rapport de la *personne*, à la place des noms.)

PRONOMINAL, ALE, adject. Qui appartient au *pronom*. — *Verbe pronominal*, qui se conjugue avec deux *pronoms* de la même personne : *Je me promene, tu te promènes*, etc.

PRONONCÉ, s. m. *Le prononcé d'une sentence, d'un jugement*, ce qui a été *prononcé* par le Juge.

PRONONCÉ, ÉE, part. p. et adject. Voyez *Prononcer*. — En Peinture, *Muscles bien prononcés, trop prononcés*; muscles bien ou trop marqués, représentés. — On l'a dit depuis quelque temps au figuré, du caractère dans les ouvrages d'esprit, des opinions, etc.

PRONONCER, verb. act. (*Pro-non-cé*) Articuler les lettres, les syllabes dans les mots : *Prononcer distinctement, etc.* — Réciter : *Prononcer un discours.* — Déclarer avec autorité juridique : *Prononcer un jugement*; fig. *cet homme a prononcé sa sentence, sa condamnation*, il s'est condamné par ses propres paroles. (Du latin *pronuntiare.*) — Par extension et entre particuliers, déclarer ses sentimens, décider, ordonner. En ce sens il est neutre : *Vous n'avez qu'à prononcer.* —En Peinture, marquer plus ou moins fortement les muscles, etc.

PRONONCIATION, s. f. (*Pro-non-ci-a-cion*) Articulation des lettres, des syllabes dans les mots. — Manière de réciter : *La prononciation est une des principales parties de l'Orateur.* — Action de prononcer un jugement : *Apres la prononciation de la sentence, etc.* (Du latin *pronuntiatio.*)

PRONOSTIC, s. m. Jugement et conjecture de ce qui doit arriver un évenement, par les signes qui l'ont précédé ou qui l'accompagnent. — Il se dit au propre en Medecine, et au figuré en Politique, etc. — En Astrologie, jugement que les Astrologues tirent de l'inspection des signes celestes. — En Physique, sorte d'instrument meteorologique propre à indiquer le temps qu'il fera. — Signes et marques par où l'on conjecture ce qui doit arriver. En ce sens on dit quelquefois adjectiv. *signe pronostic.* (Du grec *prognôstikon*, forme de *pro* auparavant, d'avance, et *ginôskô* je juge, je connois.)

PRONOSTICATION, s. f. (*Pro-nos-ti-ka-cion*) Action de *pronostiquer*. Il est peu usité.

PRONOSTIQUER, v. act. (*Pro-nos-ti-ké*) Faire un *pronostic*, prédire.

PRONOSTIQUEUR, s. m. (*Pro-nos-ti-keur*) Celui qui *pronostique*.

PROODIQUE, adj. (*Pro-o-di-ke*) *Vers proodique*; dans la Poésie ancienne, grand vers ou plusieurs grands vers, par rapport à un plus petit qui les suivoit et terminoit la strophe ou le couplet. Ce vers plus petit s'appeloit *epode*. Dans un distique composé d'un hexamètre et d'un pentamètre, le vers hexamètre est *proodique*, et le pentamètre, *épode*. (Du grec *proodos* qui va devant, qui montre le chemin. Racines, *pro* devant, et *hodos* chemin.)

PROPAGANDE, subst. f. Congrégation etablie à Rome pour la *propagation* de la foi. On la nommoit en latin *Congregatio de propagandâ fide.*

PROPAGATEUR, s. m. Celui qui opère la *propagation* de... *Propagateur de la foi, de l'héresie, d'un système philosophique, etc.* (Du latin *propagator.*)

PROPAGATION, s. f. (*Pro-pa-ga-cion*) Multiplication par la moyen de la génération : *Propagation du genre humain, propagation de l'espece.* —Extension, accroissement, progrès : *La propagation de la foi.* — On dit en Physique dans le même sens, *la propagation de la lumiere, du son.* (Du latin *propagatio.*)

†PROPAGER, v. act. (*Pro-pa-jé*) Etendre, augmenter, répandre, faire croître : *Propager la foi, l'erreur, la vérité, les lumieres, etc.* (Du latin *propagare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement provigner, faire des provins, dérivé de *pangere* ficher, enfoncer, planter.)

SE PROPAGER, v. réc. (*Pro-pa-jé*) Terme de Physique; Se répandre : *La lumiere se propage en ligne droite, et le son en tous sens.*

PROPENSION, s. fém. (*Pro-pan-cion*) Peute naturelle des corps pesans vers le centre de la terre. Il est peu usité au propre. — Fig. Inclination, penchant. (Du latin *propensio*, fait de *propendere* [*pendere pro*] pencher sur le devant, et au figuré pencher, incliner pour.)

PROPHÈTE, s. m. (*Pro-fé-te*) Chez les Anciens, ministre chargé d'interpréter, et surtout de rédiger par écrit les oracles des Dieux. — Dans une acception plus usitée, celui qui *prophétise*, qui prédit l'avenir. Voy. *Devin.* (Du grec *prophêtês*, Voy. *Prophetie.*)

Famil. 1.° *Faux prophete*, celui qui se trompe dans ses prédictions. — 2.° *Prophete*

de malheur, celui qui n'annonce que des choses désagréables. — Prov. *Personne n'est prophete en son pays*, on est ordinairement moins considere dans son pays qu'ailleurs.

Proph tesse, s. fem. (*Pro-fé-te-ce*) Celle qui *prophétise*, qui predit. (Du gr. *prophétis*, *idos.*)

Prophétie, s. f. (*Pro-fé-cî-e*) Prédiction des choses futures par inspiration divine. (Du grec *prophéteia*, forme de *pro* auparavant, et *phémi* dire.) — Chose prophétisee.

Prophéties d'Isaïe, *d'Ezechiel*, *etc.* Recueil des propheties faites par ces Prophètes.

Prophétique, adject. (*Pro-fé-ti-ke*) Qui est de *prophete*, qui tient du *prophete* : *Discours prophétique.*

Prophétiquement, adv. (*Pro-fé-ti-ke-man*) En *prophete.*

Prophétiser, v. a. (*Pro-fé-ti-zé*) Prédire l'avenir par inspiration divine. (Du grec *prophéteuô*, qui a la meme signification.) — Famil. Prévoir et predire quelque chose.

Prophylactique, s. f. (*Pro-fi-lak-ti-ke*) Terme de Médecine : La manière de conserver la santé. La même chose qu'*Hygiene.* (Du grec *prophulaktiké*, forme dans la même signification de *prophulassô* je préserve, je garantis. Racines, *pro* devant, et *phulassô* je garde, je conserve.) — On dit aussi adjectivement, *Remede prophylactique*, qui entretient la santé. (Du grec *prophulaktikos.*)

† Prophylaxie, s. f. (*Pro-fi-lak-cî-e*) T. de Medec. Voy. *Prophylactique.*

Propice, adj. Favorable. Voy. ce mot. (Du latin *propitius*, derivé dans le même sens, de *propé* proche; *qui est pres de nous pour nous aider, pour nous secourir.*)

Propitiation, s. f. (*Pra-pi-cia-cion*) Il ne se dit que dans *Sacrifice de propitiation*, pour l'expiation des pèches. (Du latin *propitiatio.*)

Propitiatoire, s. m. (*Pro-pi-cia-toa-re*) Table d'or très-pur, qui etoit au-dessus de l'arche, etc. (Du latin *propitiatorium.*)

Propitiatoire, adj. m. et f. Qui sert à rendre *propice* : *Sacrifice*, *offrande propitiatoire.* (Du latin *propitiatorius*, fait de *propitiare* rendre propice, favorable.)

† Proplastique, adj. (*Pro-plas-ti-ke*) *Art proplastique*, art de faire des moules pour des statues, etc. (Du grec *pro* avant, auparavant, et *plastikos* qui concerne les ouvrages en argile, en terre molle, en plâtre, etc. derive de *plassô* je forme.)

Propolis, s. f. Espèce de cire rouge avec laquelle les abeilles bouchent les fentes et les trous de leurs ruches. (Mot purement grec, employé dans la même acception, et qui signifie litteralement *ce qui est devant la ville*, de *pro* devant et *polis* ville.)

Proportion, s. fém. (*Pro-por-cion*) Convenance et rapport des parties, entr'elles et avec leur tout. — En Mathématique, comparaison de deux rapports egaux entr'eux : *Proportion arithmétique* ou *par difference*; *proportion géometrique* ou *par quotient*, etc. — Convenance que toutes sortes de choses ont les unes avec les autres : *Il n'y a nulle proportion de sa dépense avec son revenu.* (Du latin *proportio.*)

† *Proportion continue*, celle dans laquelle le moyen terme est conséquent du premier rapport, et antecédent du second. — *Proportion harmonique*, rapport de trois nombres, etc. tels que le premier soit au troisième, comme la différence du premier et du second est à la difference du second et du troisième. — *Proportion contre-harmonique*, V. *Contre-harmonique.*

A proportion, adv. Par rapport à... selon : *On le payera à proportion de ce qu'il aura fait.* — Employé sans régime; selon les forces de chacun, selon le besoin ou les qualités des choses, etc. *Cent pieces d'artillerie et de la poudre à proportion.* Quelques-uns disent *en proportion.*

† Proportionnalité, s. f. (Mathém.) Rapport des quantites qui sont *en proportion.*

Proportionnel, elle, adject. (Mathém.) Qui a rapport à une *proportion* : *Parties proportionnelles*; *échelle proportionnelle.*

Lignes, *quantités proportionnelles*, qui sont en proportion entr'elles. On dit substantivement, *les deux proportionnelles.*

Proportionnellement, adv. (*Pro-por-cia-né-le-man*) D'une manière *proportionnelle.*

Proportionnement, adv. (*Pro-por-cio-né-man*) Avec *proportion*, par rapport à...

Proportionner, v. act. (*Pro-por-cio-né*) Observer la *proportion* convenable; faire qu'il y ait de la *proportion* entre les choses.

Propos, s. m. (*Pro-pô*, et devant une voyelle *pro-poz*) Discours, entretien. — Proposition : *Jeter des propos d'accommodement.* — Résolution : *Faire un ferme propos de s'amender.* (Du latin *propositum* chose proposée.)

De propos delibéré, adv. A dessein. — *A tout propos*, adv. A tout moment. — *A propos*, adv. 1.° Dans l'occasion, le moment et le temps favorable; 2.° d'une manière juste et convenable. On dit quelquefois substantiv. *L'à-propos : Le grand merite de ce qu'il dit tient a l'a-propos.* — *Hors de propos*, *mal-à-propos*, à contre-temps. — Fam. *A propos*; sorte de transition qui se met à la tête de la phrase et qui sert à passer d'un sujet à un autre avec lequel il a quelque rapport. — *A propos de rien*, et prov. *a propos de botte*, sans aucun rapport à ce qui a precéde; sans sujet. — *Jouer aux propos rompus*, quelques-uns disent *interrompus*, joindre ensemble des discours, qui se disent tout bas à l'oreille des uns et des autres, pour voir s'ils produiront quelque sens raisonnable. Au figuré, parler sans suite et sans s'entendre.

Proposable, adjec. Qui peut être *proposé.*

Proposant, subst. m. (*Pro-po-zan*) Jeune Theologien de la religion Pretendue Reformée, qui etudie pour être Pasteur. Les *Proposans* ont le droit de prêcher, mais non pas celui d'administrer les sacremens.

Proposant, adj. m. Qui *propose* : *Cardinal proposant*, établi pour recevoir la profession de foi de ceux qui sont nommés à des Evêchés en pays d'obedience, et pour les *proposer* aux autres Cardinaux.

Proposer, v. act. (*Pro-po-zé*) Mettre quelque chose en avant pour l'examiner *ou* pour en délibérer. — Offrir, promettre : *Proposer un prix, une récompense.* (Du latin *proponere*, formé de *pro* devant, et *ponere* mettre.)

Proposer quelqu'un pour une charge, pour un emploi, etc. le nommer comme capable de remplir une charge, un emploi, etc. — *Proposer un sujet*, le donner à traiter. — *Proposer quelqu'un pour modèle, pour exemple*, le donner pour modèle, etc.

Proverbial. *L'homme propose et Dieu dispose*, nos entreprises ne réussissent pas toujours; elles ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu.

Se proposer de... Avoir dessein de.

Proposition, s. f. (*Pro-po-zi-cion*) Discours qui affirme *ou* qui nie. — Chose *proposée* afin qu'on en délibère. — Vérité qu'on prouve par démonstration, etc. — En Mathém. discours par lequel on énonce une vérité à démontrer ou une question à résoudre : dans le premier cas, on l'appelle *théorème*; et *problème*, dans le second. — Tout ce qu'on dit ou qu'on a ordre de dire à quelqu'un pour l'engager à une chose. (Du latin *propositio.*)

Pains de proposition, dans l'ancienne loi, ceux que l'on mettoit toutes les semaines sur la table dans le sanctuaire.

Propre, adject. Qui appartient à quelqu'un, à l'exclusion de tout autre : *Ecrire de sa propre main, donner en main propre. Amour propre*, Voy. *Amour.* — Même : *Ce furent ses propres paroles.* — En Grammaire, qui appartient et qui convient particulièrement à chaque mot : *Le nom, le mot, le terme propre. Prendre un mot dans le sens propre*, ou substantivement *au propre*, le prendre dans le sens littéral par opposition au sens figuré ou métaphorique. — Convenable. (Du latin *proprius*, employé par les Romains dans toutes ces diverses acceptions.) — Qui peut servir à... qui est d'usage pour... — Qui a de la disposition, de l'aptitude à... En ce sens *Roubaud* distingue *propre à*... de *propre pour*... *Propre à*, dit-il, désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite; *propre pour* marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entière et absolue, une vocation ou une destination immédiate. On est tout formé à l'égard de la chose *pour* laquelle on est *propre*; il faudra se former à l'égard de la chose *à* laquelle on est *propre*: un objet est *propre pour* faire, et *propre à* devenir. — Net, qui n'est pas sale. — Bien séant, bien arrangé, etc.

Nom propre, nom particulier à une personne, qui la distingue d'une autre. — *Se rendre propre*, s'approprier une chose. — En Mathém. *fraction propre* ou *proprement dite*, celle dans laquelle le numérateur est moindre que le dénominateur.

Propre, s. m. Attribut qui appartient à l'essence d'une chose : *Le propre des oiseaux est de voler.* (Du latin *proprium.*) — Au plur. 1.° Biens immeubles qui appartiennent à une personne par succession : *Vous ne pouvez disposer de vos propres.* — 2.° Biens du mari ou de la femme qui n'entrent point en communauté.

Les Religieux n'ont rien en propre, ne possèdent rien en particulier.

Dans le Bréviaire, *le propre du temps*, ce qui ne se dit qu'en certains temps de l'année. *Le propre des Fêtes*, ce qui ne se dit qu'en certaines Fêtes. *Le propre de certaines Eglises*, ce qui ne se dit qu'en certains lieux.

† Propréfet, s. m. Chez les Romains, lieutenant du Préfet; officier que le Préfet du Prétoire nommoit pour le remplacer. (Du latin *pro* au lieu, à la place de... et *præfectus* préfet.)

Proprement, adv. (*Pro-pre-man*) Précisément, exactement. — En Grammaire, dans le sens *propre*. — Particulièrement : *La Grèce proprement dite.* — Nettement, avec *propreté*. — Avec adresse *ou* d'une manière agréable : *Chanter, danser, travailler proprement. Etre habillé, mis, meublé proprement.*

A proprement parler, pour parler en termes précis et exacts.

Propret, ette, adj. et s. (*Pro-pré, é-te*) Celui, celle qui a une *propreté* affectée, étudiée. Il est familier.

Propreté, s. f. Netteté. *Voy.* ce mot. — Soin qu'on a de la netteté et de la bienséance en ce qui regarde les meubles et les habits : *Cet homme est d'une grande propreté.* — En terme de Peinture et de Gravure, régularité des contours, attention scrupuleuse dans la conduite du crayon, du pinceau ou du burin, pour former les traits ou les hâchures; soin qu'emploie l'Artiste à finir ses ouvrages.

Propréteur, s. m. Chez les Romains, celui qui avoit été Préteur. — Celui qui commandoit dans les Provinces avec l'autorité d'un Préteur. (Du latin *propretor*, formé de *prætor* préteur, et de *pro* qui, dans la première acception, signifie *avant, auparavant*, et dans la seconde, *au lieu, à la place de*.)

Propriétaire, s. m. et f. (*Pro-pri-é-tè-re*) Celui, ou celle qui possède quelque chose en *propre*. (Du latin *proprietarius.*)

Propriété, s. f. Droit par lequel une chose appartient en *propre* à quelqu'un. — Domaine, héritage, etc. — Qualité, vertu particulière des plantes, des minéraux, etc. — Ce qui appartient essentiellement à une chose. (Du lat. *proprietas.*) — En Grammaire, propre signification, sens propre : *Il entend bien la propriété des mots.*

† Proptose, s. f. (*Prop-to-ze*) Terme de Médec. Déplacement d'une partie, sur-tout de celles qui forment le globe de l'œil. (Du grec *proptôsis* chute en avant, dérivé de l'inusité *proptoô*, pour lequel on dit *propiptô* je tombe en avant. Racines, *pro* avant, devant, et *piptô* je tombe.)

† Propus, s. m. (Astron.) Etoile de la 5.me grandeur, située vers la constellation des Gémeaux devant les pieds, dont les Astronomes ont fait un grand usage en 1781, pour y rapporter la planète qu'*Herschel* venoit de découvrir. (Du grec *pro* devant, et *pous* pied. On dit aussi *Propes*, du latin *præ* et *pes* qui ont la même signification.)

† Propylées, s. f. plur. (Antiq.) Superbes vestibules ou portiques qui, chez les Anciens, précédoient le Temple proprement dit. (Du grec *propulaia*, formé de *pro* devant, et *pulé* porte.)

† Proquesteur, s. m. (*Pro-kues-teur*) Hist. ancienne: Officier que nommoit le Preteur d'une Province romaine, pour y exercer l'emploi d'un Questeur nouvellement décédé, en attendant la nomination de Rome. (Du latin *pro-quæstor*, formé de *pro* au lieu, à la place de, et *quæstor* questeur.)

Prorata, adv. emprunté du latin: *Au prorata*, à proportion. (Du latin *pro rata* sous-entendu *parte*; pour la portion arrêtée, déterminée.)

Prorogation, s. f. (*Pro-ro-ga-cion*) Temps qu'on donne par-delà le temps préfix. (Du latin *prorogatio*.)

Prorogation du Parlement d'Angleterre, interruption de ses seances pour ne les recommencer qu'à un certain jour.

Proroger, v. a. (*Pro-ro-jé*) Donner du temps par-delà le terme préfix: *On a prorogé le délai qu'on lui avoit donné; proroger une dispense.* (Du latin *prorogare*.)

Proroger le Parlement d'Angleterre, en remettre la tenue à un certain jour.

† Paos *ou* Praux, s. m. (Marine) Sorte d'embarcations Malaises fort larges, terminées en pointe par les deux bouts, à-peu-près en forme de deux demi-cones joints par la base. Elles vont à la voile et à la rame, et sont d'une grande vîtesse. (Inventées par les Insulaires des îles Marianes, dans la mer du Sud.)

Prosaïque, adj. (*Pro-za-ik*) Qui tient trop de la *prose*: *Le style prosaïque est insupportable dans la poésie.*

Prosateur, s. m. (*Pro-za-teur*) Ecrivain en *prose*.

Prosc'abrée, s. m. Sorte d'insecte qu'on nomme aussi *Cantarelle*.

Proscénium, s. masc. Chez les Anciens, la partie de leurs théâtres où les Acteurs venoient jouer la pièce. (Du grec *proskénion*, formé de *pro* avant, et *skéné* scène.) C'est ce que nous nommons aujourd'hui *Avant-scène*.

† Proschairétéries, s. f. pl. (*Pros-ka-é-ré-té-ri-e*) Terme d'Archæol. Fêtes et réjouissances qui se faisoient dans la Grèce, et particulièrement à Athènes, le jour que la nouvelle épouse alloit demeurer avec son mari. (Du grec *proschairétéria*, formé de *pros* pour, et *chairô* je me réjouis.)

Proscription, s. f. (*Pros-krip-cion*) Action de *proscrire*, condamnation à mort sans forme judiciaire. (Du latin *proscriptio*.)

Proscrire, v. act. Condamner à mort par autorité, soit légitime, soit usurpée, mais sans forme judiciaire: *Sylla proscrivit plusieurs milliers de Citoyens.* (Du lat. *proscribere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *mettre une affiche, un écriteau*, [*scribere pro* écrire au dévant]; parce que le décret de proscription étoit écrit sur des tables qu'on affichoit.) — Eloigner, chasser: *Cet homme est dangereux, il faut le proscrire de nos assemblées.* On le dit figur. des termes d'une langue: *Ces mots ont été proscrits depuis long-temps.*

Proscrit, subst. m. Celui qui a été *proscrit*. —Celui qui n'ose retourner en son pays à cause de quelque mauvaise affaire: *Ce sont de malheureux proscrits.*

Proscrit, ite, part. p. de *Proscrire*, et adj. Condamné, ée.

Prose, s. f. (*Pré-ze*) Discours qui n'est pas assujéti à une certaine mesure, par opposition à vers, à poésie. — Sorte d'ouvrage latin en rimes, où, sans observer la mesure, on observe le nombre des syllabes. La *prose* se chante à la Messe immédiatement avant l'Evangile. (Du latin *prosa*, dans l'une et l'autre acception.)

Prosélyte, s. m. (*Pro-zé-li-te*) Dans l'Ecriture et chez les Ecrivains ecclésiastiques, celui, celle qui passoit du Paganisme à la religion Judaïque. (Du grec *prosélutos*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *étranger*, formé de *pros* à, vers, et d'*élutha*, prétérit moyen d'*archomai* approcher, venir.) — Celui, celle qui est nouvellement converti ou convertie à la Foi catholique. — Par extension, partisan qu'on gagne à une secte, à une opinion.

Prosélytisme, s. m. (*Pro-zé-li-tis-me*) Zèle de faire des *prosélytes*. C'est un mot nouveau que quelques-uns ont employé dans un sens passif, pour *changement de religion*.

† Prosennaèdre, adj. (Hist. nat.) Se dit des crystaux qui ont neuf faces sur des parties adjacentes. *Haüy.* (Du grec *pros* auprès, *ennea* neuf, et *hédra* siége, base.)

† Proserpine, s. f. (Mythol.) Fille de Jupiter et de Cérès, qui ayant été enlevée par Pluton, devint sa femme, et reine des Enfers. (Du latin *Proserpina*, dérivé suivant *Cicéron*, de *proserpere* ou *serpere* ramper; parce que les blés dont Cérès, mère de Proserpine, est la déesse, rampent en sortant de terre.) Les Grecs l'appeloient *Perséphoneïa* ou *Perséphoné* Persephone; du gren *pneró* j'apporte, et *aphénos* biens, richesses.

† Proseuque, s. f. (*Pro-zeu-ke*) Lieu où les Juifs s'assembloient pour prier. (Du grec *proseuché*, fait de *proseuchomai* prier.)

Prosodie, s. f. (*Pro-zo-dî-e*) La manière de prononcer chaque syllabe, suivant ce que chacune exige, prise à part et considérée dans ses trois propriétés, qui sont l'accent, l'aspiration et la quantité. —Chez les anciens Grecs, sorte de nome pour les flûtes, et propre aux cantiques qui se chantoient avant les sacrifices. *Cleonas* en avoit été l'inventeur. (Du grec *prosódia*, formé de *pros* à, selon, et *ôdé* chant; *espèce de chant ajouté à la voix.*)

† Prosodies, pl. (Archæol.) Sorte d'hymnes ou de cantiques en l'honneur des Dieux, en usage chez les anciens Grecs.

Prosodique, adject. (*Pro-zo-di-ke*) Qui appartient à la *prosodie*.

† Prosonomasie, s. f. (*Pro-zo-no-ma-zî-e*) Terme de Rhétorique. Ressemblance de sons entre différens mots d'une même phrase. (Du grec *pros* près, et *onoma* nom; *proximité ou ressemblance de noms.*)

PROSOPOGRAPHIE, s. f. (*Pro-zo-pa-gra-fi-e*) Ter. de Rhétorique : Espèce de description qui a pour objet les traits extérieurs, la figure et le maintien d'une personne, etc. (Du grec *prosôpon* face extérieure, physionomie, et *graphein* décrire.)

PROSOPOPÉE, s. f. Figure qui consiste à faire parler une personne feinte ou un être inanimé. (Du grec *prosôpopoiia*, formé de *prosôpon* personne, et *poiéô* je fais, je suppose; parce que l'on fait en quelque sorte une personne de ce qui n'en est pas une.)

PROSPECTUS, s. m. Programme qui se publie avant qu'un ouvrage paroisse, et dans lequel on donne une idée de l'ouvrage, on indique le format, le caractère, la quantité de volumes, etc. (Du latin *prospectus* vue, perspective, fait de *prospicere* voir, regarder devant soi ou au loin. Racines, *pro* devant, et *aspicere* voir, regarder.)

PROSPÈRE, adj. Favorable, heureux, propice. Il se dit sur-tout en Poésie. (Du latin *prosper*, *prosperus*.)

PROSPÉRER, v. neut. (*Pros-pé-ré*) En parlant des personnes, avoir la fortune favorable. — En parlant des choses, réussir, avoir un heureux succès. (Du latin *prosperari*, fait de *prosper* prospère.)

PROSPÉRITÉ, s. f. Bonheur, heureux état des affaires, soit générales, soit particulières. — Au pluriel, évènemens heureux. (Du latin *prosperitas*.)

PROSTAPHÉRÈSE, s. f. (*Pros-ta-fé-ré-ze*) Dans l'Astronomie ancienne, différence entre le lieu moyen d'une planète et son lieu vrai; ou entre son mouvement vrai et son mouvement moyen. On l'appelle aussi *Equation de l'orbite* ou *Equation du centre*. (Du grec *prosthé* devant, sur, et *aphairésis* retranchement; pour exprimer que cette équation s'ajoute ou se retranche.)

PROSTASE, s. f. (*Pros-ta-ze*) Ter. de Médecine: Supériorité d'une humeur sur les autres. (Du grec *pro*, qui dans la composition marque antériorité ou supériorité, et *histémi* établir, se tenir.)

PROSTATES, s. m. plur. Corps glanduleux situés à la racine de la verge. (Du grec *prostatés* qui préside, qui est placé devant, dérivé de *proistémi* préposer. Racines, *pro* devant, au-dessus, et *histémi* établir.) — Patrons sous la protection desquels se mettoient ceux qui devoient séjourner quelque temps dans la ville d'Athènes. (Du gr. *prostatés*, qui a également cette signification.)

† PROSTATIQUE, adj. (Anat.) Qui a rapport aux *prostates*.

PROSTERNATION, subst. f. (*Pros-tèr-na-cion*) Etat de celui qui est *prosterné*.

PROSTERNEMENT, s. m. (*Pros-tèr-ne-man*) Action de se *prosterner*.

SE PROSTERNER, verb. réc. (*Pros-tèr-né*) S'abaisser en posture de suppliant, se jeter à genoux aux pieds de quelqu'un, se baisser jusqu'à terre. (Du latin *prosternere* abattre, renverser, formé de *pro* devant, et *sternere* étendre, renverser.)

† PROSTHÈSE, s. fém. (*Pros-tè-ze*) Figure de Grammaire, qui consiste à ajouter une lettre au commencement d'un mot, sans en changer le sens. (Du grec *prosthésis*, dérivé de *prostithémi* ajouter, apposer. Racines, *pros* auprès, et *tithémi* placer.) — En Chirurgie, addition d'une partie artificielle, en remplacement de celle qui manque Voy. *Prothese*.

PROSTITUÉ, ÉE, adj. Dévoué lâchement : *Il est prostitué à la faveur*, dévoué aux volontés des favoris. *C'est une plume vénale et prostituée*, c'est un auteur dévoué aux volontés de ceux qui le font écrire. (Du latin *prostitutus*.)

PROSTITUÉE, s. f. Femme, fille abandonnée à l'impudicité. (Du latin *prostituta*.)

PROSTITUER, v. act. (*Pros-ti-tu-é*) Livrer à l'impudicité : *Cette mère a prostitué elle-même sa fille*. — On dit élégamment au figuré, *prostituer son honneur*, *sa dignité*, *la Justice*, *la Magistrature*, *etc.* agir d'une manière indigne d'un homme d'honneur; abuser des lois pour les faire servir à ses intérêts, etc. (Du latin *prostituere*, formé de *pro* devant, et *statuere* mettre, placer; *mettre en avant*, *jeter*, *abandonner*.)

SE PROSTITUER, v. réc. Se livrer à la prostitution, en parlant d'une femme. — Figur. *Se prostituer* (se dévouer lâchement) *à la faveur*, *aux passions d'autrui*, *etc.*

PROSTITUTION, s. fém. (*Pros-ti-tu-cion*) Abandonnement à l'impudicité. Il ne se dit que des femmes et des filles. (Du lat. *prostitutio*.)

Figurém. *Prostitution des Lois*, *de la Justice*, mauvais usage qu'en fait un Juge en les faisant servir à ses intérêts.

PROSTYLE, adject. masc. (*Pros-ti-le*) Ter. d'Antiquité : *Temple prostyle*, celui qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure. (Du grec *prostulas*, formé dans le même sens, de *pro* devant, et *stulos* colonne.)

PROTASE, s. f. (*Pro-ta-ze*) La partie d'un Poëme dramatique qui contient l'exposition du sujet de la pièce. Ce mot n'est usité que parmi les Savans. On dit ordinairement *Exposition*. (Du grec *protasis* proposition, fait de *protithémi* proposer.)

PROTATIQUE, adj. Terme de Poésie grecque et latine : Personnage qui ne paroissait sur le théâtre qu'au commencement de la pièce, pour la *protase* ou l'exposition, comme *Sosie* dans l'*Andrienne* de Térence.

PROTE, s. m. Terme d'Imprimerie : Celui qui, sous les ordres du maître, dirige et conduit les ouvrages, revoit et corrige les épreuves. (Du grec *prôtos* premier.)

PROTECTEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui protége. — On dit adjectivement, *bras protecteur*, *main protectrice*. (Du latin *protector*.)

PROTECTION, s. f. (*Pro-tek-cion*) Action de *protéger*. — Appui, secours. (Du latin *protectio*.)

PROTÉE, s. masc. (Mythol.) Dieu marin qui changeoit continuellement de forme. Il étoit fils de l'Océan et de Téthys. (Du grec *prôtheus*, dérivé suivant les uns, de *prôtos* premier, et suivant le P. *Hertling*, par métathèse ou transposition, de *proteus* pour *tropeus* qui tourne, à cause de ses changemens.

continuels de forme. L'*omicron* substitué à l'*omega* semble s'opposer à cette etymologie.) — Fig. Homme qui joue toutes sortes de personnages : *C'est un protée.* — En Hist. nat. genre particulier de reptiles batraciens à branchies et à quatre pattes, qu'on a observés en Carniole dans les eaux qui semblent provenir des lacs souterrains.

PROTÉGÉ, ÉE, subst. Personne *protégée* par une autre : *Il est le protegé de... c'est sa protégée.*

† PROTÉGEMENT, s. masc. (*Pro-té-je-man*) L'action ou plutôt la manie de *proteger.* C'est le mot de *protection* pris en mauvaise part. *Protegement* est de la creation de *Beaumarchais*, dans un de ses mémoires : il pourroit etre conservé dans le style satirique.

PROTÉGER, v. a. (*Pro-te-jé*) Donner protection à... prendre la defense de... (Du latin *protegere*, employé dans la même acception et qui signifie proprement *couvrir, mettre à couvert*, de *pro* devant et *tegere* couvrir.)

† PROTÉIFORME, adject. (*Pro-te-i-for-me*) Se dit en Medec. des symptômes irreguliers des fièvres intermittentes. (Du latin *Proteus*, pris du grec *Prôteus* Protee, et de *forma* forme ; *qui change de forme comme Protee.*)

† PROTÉOÏDES, s. f. plur. (*Pro-te-o-i-de*) Famille de plantes, ainsi appelée de l'une d'entr'elles *Protéa*, laquelle tire son nom du grec *Prôteus* le Protee de la fable, et d'*eidos* forme, ressemblance; soit à cause des differences remarquables qu'offrent les espèces de ce genre, soit à raison de la variété des nuances que présente dans son feuillage la première espece qui a été connue.

PROTESTANT, subst. m. (*Pro-tes-tan*) Nom qui fut d'abord donné aux Luthériens ; parce que, plusieurs princes d'Allemagne de cette croyance, rassemblés en 1529 dans une diète à Spire, *protesterent* contre un edit émané d'une autre diète tenue à Worms, qui defendoit toute innovation en matière de religion. — On l'a ensuite étendu aux Calvinistes et à ceux de la Religion Anglicane.

On dit aussi adjectivement, *les Etats Protestans, l'Eglise Protestante.*

PROTESTANTISME, s. m. Croyance des Eglises *Protestantes.*

PROTESTATION, s. f. (*Pro-tes-ta-cion*) Témoignage public, declaration publique de ses dispositions, de sa volonté. — Promesse, assurance positive : *Il lui a fait mille protestations d'amitié*, etc. — Declaration en forme juridique par laquelle on *proteste* contre quelque chose. (Du latin *protestatin.*)

PROTESTER, v. n. (*Pro-tes-te*) Assurer *ou* promettre positivement : *Je vous proteste que je l'ai fait, il lui protesta de ne l'abandonner jamais.* Il est actif dans cette unique phrase, *je vous le proteste.* — Faire une declaration en forme juridique contre.... *Protester contre une délibération*, etc. Au Palais on dit *protester de violence, de nullité, d'incompetence, etc.* (Du latin *protestari.*)

PROTESTER, v. act. *Protester ou faire protester un billet, une lettre de change*, en faire faire le *protêt.*

PROTÊT, s. masc. (*Pro-tè*) T. de Banque : Acte par lequel, faute d'acceptation ou de payement d'une lettre de change, on déclare (on *proteste*) que celui sur qui elle est tirée et son correspondant seront tenus de tous les dommages, etc.

† PROTÉVANGILE *ou* PROTEVANGÉLION, s. m. Livre attribué à S. *Jacques*, premier Evêque de Jerusalem, où il est parlé de la naissance de la Sainte Vierge et de celle de Notre-Seigneur. Il fut apporté d'Orient par Guillaume *Postel*, qui du grec le traduisit en latin. (Du grec *prôtos* premier, et *euaggélion* évangile.)

PROTHESE, s. fem. (*Pro-te-se*) Terme de Grammaire : Addition qu'on fait à un mot comme le *g* dans *gnavus*, pour *navus.* — En Chirurgie, operation par laquelle on remplace une partie qui manque, par une autre artificielle. C'est dans les deux acceptions, la même chose que *Prosthese.* (Du grec *prothésis* addition, application, formé de *pro* à, auprès, et *tithémi* placer, poser.)

PROTOCANONIQUE, adj. (*Pro-to-ka-no-ni-ke*) Il se dit des Livres sacrés qui etoient reconnus pour canoniques, avant même qu'on eût fait des canons. (Du grec *prôtos* premier, et *kanonikos* canonique, dérivé de *canôn* canon.)

PROTOCOLE, s. m. Anciennement, ecriture placée en tête de la première page du papier où les Tabellions de Constantinople écrivoient leurs actes. Elle contenoit le nom du *Comte des sacrées largesses* (intendant des finances), le temps où le papier avoit été fabriqué, etc. (Du grec *prôtos* premier, et *kôlon* peau, parchemin ; *la première feuille d'un livre.*) — Chez les Modernes, livre qui contient tous les actes des Notaires. — Formule pour dresser des actes publics. — Formulaire contenant la manière d'ecrire aux differentes personnes, suivant leur rang, etc.

† PROTOCTISTES, s. m. plur. Hérétiques du sixième siècle, qui soutenoient que les ames avoient été créées avant les corps. Ils formoient une branche des *Origénistes* ; l'autre branche étoit composée des *Isochristes.* (Du grec *prôtos* premier, et *ktizéin* créer.)

† PROTOMARTYR, s. m. (Hist. eccles.) Le premier martyr : surnom de St. *Etienne.* (Du grec *prôtos* premier, et *martur* martyr.)

PROTONOTAIRE, s. masc. (*Pro-to-no-tè-re*) Officier de la Cour de Rome qui reçoit les actes des Consistoires publics, et les expedie en forme quand il en est requis. C'est le premier des Notaires apostoliques. (Du grec *prôtos* premier, et du latin *notarius* notaire.)

† PROTOPASCHITES, s. m. pl. (*Pro-to-pas-ki-te*) Hérétiques du premier siècle de l'Eglise, qui faisoient la pâque avec les Juifs, en ne mangeant que du pain azyme. (Du grec *prôtos* premier, et *pascha* pâque.)

† PROTOPATHIQUE, adj. (*Pro-to-pa-ti-ke*) Terme de Médec. Se dit des maladies qui ne sont ni précédées, ni produites par d'autres. Il est opposé à *Deutéropathique*, Voy. ce mot. (Du grec *prôtos* premier, et *pathos* maladie ; *maladie première.*)

† PROTOSPATHAIRE, s. m. (*Pro-to-spa-tè-re*) Chef des gardes des Empereurs de Constanti-

nople appelés *Spathaires*, en latin *Spathariî*. (De *spatha* grande et large épée.)

Protosyncelle, s. m. (*Pro-to-sein-cé-le*) Vicaire d'un Patriarche ou d'un Evêque de l'Église grecque. (Du grec *protosugkellos*, formé de *prôtos* premier, et *sugkellos* qui, dans le grec corrompu des modernes, signifie *un homme qui demeure dans la même chambre qu'un autre.* Voy. *Syncelle.*)

† Protothrone, s. m. (Hist. eccléS.) Dans l'Église grecque, premier suffragant d'un Patriarche. (Du grec *prôtos* premier, et *thronos* trône ou siège; *évêque du premier siège.*)

Prototype, subst. m. (*Pro-to-ti-pe*) Original, modèle. Il se dit particulièrement des choses qui se moulent ou se gravent. Hors de là il n'a guères d'usage qu'au figuré et en plaisanterie: *Prototype de sagesse, d'éloquence.* (Du grec *prototupon*; formé de *prôtos* premier, et *tupos* type, modèle, exemple.)

† Protovestiaire, s. m. Grand-Maître de la Garderobe sous les Empereurs de Constantinople; chef des *Vestiaires.* (Du grec *prôtos* premier, et *vestiarius* homme préposé au soin des habits, valet de chambre, dérivé de *vestis* habit.)

Protrygées, subst. f. pl. Fêtes qu'on célébroit en l'honneur de *Neptune* et de *Bacchus* avant le vin nouveau. On donnoit le même nom aux chefs des vendanges; et alors ce mot étoit masculin. (Du grec *pro* avant, et *trux*, *trugos*, vin nouveau.)

Protubérance, s. f. Terme d'Anatomie: Avance, eminence. (Du latin *protuberare* s'élever en bosse; formé de *pro* en avant, et *tuber*, *eris*, bosse, tumeur.)

Protuteur, s. m. Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, gère et administre les affaires d'un mineur; subrogé tuteur. (Du latin *pro-tutor*, *tutor pro*, tuteur à la place d'un autre.)

Prou, adv. Assez, beaucoup: *Peu ou prou*, *ni peu ni prou.* Il est vieux, et n'a plus d'usage que dans le style badin et comique. — Il signifioit aussi *profit.* On disoit et l'on dit quelquefois encore proverbialement: *Bon prou lui fasse*; que cela lui fasse beaucoup de profit, je lui souhaite beaucoup de succès. Alors, il est substantif.

Proue, s. f. La partie du vaisseau qui s'avance la première en mer. (Du latin *prora*, pris du grec *prôra.*)

Prouesse, s. f. Autrefois, action de *Preux*, action de valeur. On ne le dit plus qu'en plaisantant. — Figur. et fam. Excès de débauche: *Vanter ses prouesses.*

Prouver, v. a. et n. (*Prou-vé*) Faire connoître la vérité d'une chose par des raisonnemens ou par des témoignages, des autorités: *Prouver une proposition: prouver à quelqu'un qu'il a tort.* (Du latin *probare.*)

Proverbial. *Qui prouve trop ne prouve rien*; souvent en employant des preuves qui iroient trop loin, on rend la chose moins croyable.

Provéditeur, subst. m. Autrefois, Magistrat de la république de Venise. (Du latin *proveditor*, fait de *providere* pourvoir, veiller à la sûreté, etc.)

† *Provéditeur de la Douane*; à Livourne, Intendant général des droits d'entrée et de sortie.

Provenant, ante, adject. Qui *provient*, qui dérive.

Provende, s. f. (*Pro-van-de*) Mélange de pois, d'avoine, de vesce, etc. qu'on donne aux brebis et aux moutons. — Provision de vivres. Il est vieux et bon seulement pour le style marotique. (Selon quelques-uns, du latin *præbenda*; *orum*, fourniture de ce qui étoit nécessaire aux magistrats romains qui partoient pour leurs provinces, de *præbere* fournir.)

Provenir, v. n. Il se conjugue avec *Etre* et sur *Venir.* Procéder, dériver, émaner de... *Sa maladie provient d'un amas d'humeurs.* (Du latin *provenire.*) — Revenir au profit de quelqu'un: *Il vous provient mille écus de cette affaire.*

Provenu, s. m. Le profit qui *provient* d'une affaire.

Proverbe, s. m. Sorte de sentence exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire; adage: avec cette différence, que le *proverbe* est une sentence populaire, ou un mot familier et plein de sens; et que l'*adage* est un proverbe piquant et plein de sel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve tirée de l'observation; l'*adage* donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus piquante. *Roubaud.* (Du latin *proverbium.*)

Proverbial, ale, adject. Qui tient du *proverbe.*

Proverbialement, adv. (*Pro-vèr-bi-a-le-man*) D'une manière *proverbiale*: *Parler proverbialement.*

Providence, subst. f. (*Pro-vi-dan-ce*) La suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. (Du latin *providentia.*)

Provignement, s. m. (*Pro-vi-gne-man*; mouillez *gn*) Action de *provigner.*

Provigner, v. a. (*Pro-vi-gnié*) Coucher en terre les brins d'un cep de *vigne* afin qu'ils prennent racine. — On le dit par extension, des arbres et arbustes qu'on multiplie en couchant dans la terre leurs branches, sans les séparer du tronc.

Provigner, v. n. Multiplier: *Ce plant a bien provigné*; et figur. et fam. *Cette famille a bien provigné*, etc.

Provin, s. m. (*Pro-vein*) Rejeton d'un cep de vigne qui a *provigné.* — En Botan. branche d'arbre ou d'arbrisseau qu'on a couchée en terre. Voy. *Provigner.*

Province, s. f. (*Pro-vein-ce*) Etendue considérable de pays qui fait partie d'un grand Etat: *Les Provinces romaines.* (Du latin *provincia*, formé par contraction de *procul vincere* vaincre au loin; parce que *provincia*, chez les anciens Romains, signifioit un pays éloigné soumis par leurs armes.) — Etendue de la Juridiction d'une Métropole: *Province ecclésiastique.* — Parmi les Religieux, plusieurs Monastères réunis sous la direction d'un même Supérieur appelé *Provincial.* — Il se dit quelquefois indéfiniment par opposition à la Capitale: *La Province; en Province, il a encore un air de Province; langage, accent, mot de Province.*

Les Provinces-Unies, les sept Provinces qui composoient la république de Hollande.

PROVINCIAL, subst. masc. (*Pro-vein-cial*) Religieux qui gouverne une *Province* de son Ordre. — On dit aussi adjectivement, *le Pere Provincial.*

PROVINCIAL, ALE, adj. Qui est de *Province*: *Assemblée provinciale.* — On dit par mépris, *air, langage, style provincial, manières provinciales*; et substant. *C'est un Provincial, une Provinciale*, qui a des manières, un accent de *Province*, etc.

PROVINCIALAT, s. m. (*Pro-vein-ci-a-la*) Charge de *Provincial* chez les Religieux. — Temps qu'on l'exerce.

PROVISEUR, subst. m. (*Pro-vi-zeur*) Autrefois, 1.° dans certaines sociétés ou colléges, celui qui y possédoit la première charge, à laquelle toutes les autres étoient subordonnées: *Proviseur de Sorbonne, Proviseur du collége d'Harcourt.* — 2.° Dans d'autres maisons ou colléges, officier comptable qui touchoit les revenus et géroit les affaires temporelles: *Proviseur de la maison de Navarre.* — 3.° Marguillier d'Eglise. — Aujourd'hui, chef d'un Lycée. (Du latin *provisor*, fait de *providere* avoir soin, *veiller* à. . . .)

PROVISION, subst. f. (*Pro-vi-zion*) Amas et fourniture des choses nécessaires ou utiles. (Du latin *provisio.*) — En matière ecclésiastique, droit de *pourvoir.* — Acte du Supérieur qui confère le titre d'un bénéfice: *La provision est nulle.* — En ter. de Palais, ce qui est adjugé préalablement à une partie, en attendant un jugement définitif. Au pluriel, lettres par lesquelles quelqu'un est pourvu d'une charge, etc. — En ter. de Banque, 1.° les fonds que le tireur d'une lettre de change doit faire au correspondant sur lequel il l'a tirée. — 2.° Droit d'un tiers ou de demi pour cent que les Banquiers se payent entr'eux, pour les affaires qu'ils font réciproquement les uns pour les autres.

PAR PROVISION, adv. Préalablement et en attendant.

PROVISIONNEL, ELLE, adj. Qui se fait par *provision.*

PROVISIONNELLEMENT, adv. Par *provision. Cela a été ordonné provisionnellement.*

PROVISOIRE, adj. m. et f. (*Pro-vi-zoa-re*) T. de Palais: *Jugement, sentence provisoire*, rendu par *provision.*

PROVISOIREMENT, adv. (*Pro-vi-zoa-re-man*) Par *provision.*

PROVOCATION, s. fém. (*Pro-vo-ka-cion*) Action par laquelle on *provoque.* (Du latin *provocatio.*)

PROVOQUER, v. a. (*Pro-vo-ké*) Inciter, exciter à. . . (Du latin *provocare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *appeler dehors* ou *devant*, formé de *pro* devant, et *vocare* appeler.)

Provoquer le sommeil ou *au sommeil*, causer le sommeil. — *Provoquer le vomissement, au vomissement, à vomir*, exciter à vomir.

† PROVOQUEURS, s. m. plur. (*Pro-vo-keur*) Ter. d'Archæologie. Gladiateurs qui combattoient contre les Hoplomaques, et qui étoient comme eux armés de toutes pièces. (Du latin *provocator*, qui défie au combat, etc.

† PROXÈNE, s. m. (*Prok-ce-ne*) A Lacédémone, Magistrat choisi par le Roi pour recevoir les étrangers, pourvoir à leurs besoins, veiller sur leur conduite, etc. (Du grec *proxenos*, dérivé dans la même signification de *xenos* hôte, étranger.)

PROXÉNÈTE, subst. masc. (*Prok-cé-né-te*) Entremetteur; celui qui négocie un marché. Il ne s'emploie qu'en mauvaise part et pour des marchés honteux. (Du grec *proxénétés* courtier, entremetteur, dérivé de *proxenos* celui qui loge les étrangers, lequel vient de *xenos* hôte, étranger.)

PROXIMITÉ, subst. f. (*Prok-ci-mi-té*) Voisinage d'une chose qui est proche. — Parenté entre deux personnes: *La proximité du sang.* (Du latin *proximitas.*)

PROYER, s. m. Sorte d'oiseau de passage. On dit aussi *pruyer* ou *preyer.*

PRUDE, adj. et subst. Qui affecte un air sage, réglé, circonspect, etc. *Ce jeune homme a un air prude, cette femme a toujours passé pour prude.* (Du latin *prudens* prudent.) — Substantivem. *C'est une prude.* Il ne se dit qu'au féminin.

PRUDEMMENT, adv. (*Pru-da-man*) Avec *prudence.* (Du latin *prudenter.*)

PRUDENCE, s. fém. (*Pru-dan-ce*) Discernement de ce qu'il faut faire et ne pas faire pour se bien conduire, etc. Voy. *Sagesse.* (Du latin *prudentia.*)

PRUDENT, ENTE, adject. (*Pru-dan, an-te*) Qui a de la *prudence.* Voy. *Avisé.* (Du latin *prudens*, contraction de *providens* prévoyant, etc.) — Qui est conforme aux règles de la *prudence.*

PRUDERIE, s. fém. Affectation de sagesse; circonspection excessive. Il ne se dit qu'en parlant des femmes.

PRUD'HOMIE, s. f. (*Pru-do-mi-e*) Probité, sagesse. En ce sens, il est vieux. — En parlant des jeunes gens, affectation d'un air *prude.*

PRUD'HOMME, subst. masc. (*Pru-do-me*) Autrefois, vaillant homme, homme d'honneur et de probité. — Aujourd'hui, en termes de Pratique, expert et versé dans la connoissance de certaines choses. (Du latin *prudens* qui sait, qui connoît, qui a de l'expérience, etc. et *homo* homme.)

PRUNE, s. f. Fruit à noyau dont la chair est couverte d'une peau lisse et fleurie. (Du latin *prunum.*)

Prov. *Ce n'est pas pour des prunes*, pour rien *ou* pour peu de chose.

PRUNEAU, subst. m. (*Pru-nó*, a. d.) *Prune* qu'on a fait sécher.

PRUNELAIE, s. f. (*Pru-ne-lé*) Lieu planté de *pruniers.*

† PRUNELET, s. masc. (*Pru-ne-lé*) Sorte de cidre fait avec des *prunelles* séchées au four et fermentées avec de l'eau.

PRUNELLE, subst. f. (*Pru-nè-le*) *Prune* sauvage qui vient parmi les ronces et les haies. — En Anatom. ouverture qui paroît ronde et noire comme une *prunelle* dans le milieu de l'œil, et par où les rayons passent pour se

peindre sur la rétine. — Petite étoffe rase en laine, à laquelle on mêle quelquefois de la soie.

Prov. 1.° *Jouer de la prunelle*, jeter des œillades, faire quelque signe des yeux. — 2.° *Conserver quelque chose comme la prunelle de l'œil*, soigneusement, précieusement.

Prunellier, s. m. (*Pru-ne-lié*) Arbrisseau diffus, très-commun dans les haies, qui a les caractères du Prunier cultivé, et dont le fruit moins gros est connu sous le nom de *Prunelle*. On l'appelle aussi *Prunier sauvage* et *Épine noire*.

† Prunette, s. f. (*Pru-né-te*) En t. de Botanique, nom générique des fruits à noyau proprement dits. La cerise, la prune, la pêche, etc. sont des fruits à noyau, ou des *prunettes* selon *La Marck*. Quelques-uns disent aussi *prune* dans le même sens.

Prunier, subst. m. (*Pru-nié*) Arbre originaire de Dalmatie et de Syrie, naturalisé dans toute l'Europe, à fleur rosacée, à cinq pétales obronds. Son fruit a noyau s'appelle *prune*, et *pruneau* lorsqu'il est desséché. On en connoît un grand nombre de variétés produites par la culture. (Du latin *prunus*.)

Prunier sauvage, Voy. *Prunellier*.

Prurit, s. m. T. Didactique : Démangeaison vive causée par des humeurs âcres. (Du latin *pruritus*, fait dans la même signification de *prurire* démanger, lequel est une contraction de *perurere* brûler.)

† Prusse (Bleu de), s. m. Bleu qui se tire du sang de bœuf calciné avec du nitre et du tartre.

† Prussiate, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *prussique* avec une base.

† Prussienne, s. f. (Soieries) 1.° Etoffe à chaîne de deux couleurs, et à trame d'une troisième, à bandes cannelées, ombrées, etc. — 2.° Petite étoffe de soie et coton, fabriquée à Rouen.

† Prussique, adject. (Chim. mod.) *Acide prussique*, acide qui tiré des substances animales par la distillation, précipite le fer en cette espèce de bleu qu'on nomme *bleu de Prusse*.

† Prussite, s. m. Dans l'ancienne Chimie, la même chose que *Prussiate* dans la moderne : *Prussite calcaire*, prussiate de chaux.

† Pryes, s. f. (Archæol.) Danse guerrière, la seule qui plût aux Lacédémoniens.

Prytanat, s. m. (*Pri-ta-na*) Dignité de *Prytane*.

Prytanée, s. m. (*Pri-ta-né-e*) Vaste édifice d'Athènes et d'autres villes de la Grèce, destiné aux assemblées des *Prytanes*, aux repas publics et à d'autres usages. (Du grec *prutaneion*.) — On a, dans ces derniers temps, donné le même nom en France, à une maison d'éducation publique établie à Paris, au ci-devant collège de Louis-le-Grand, où étoient élevés, aux frais du Gouvernement, les fils de ceux qui avoient bien mérité de la Patrie. De semblables établissemens furent ensuite créés sous le même nom, dans divers départemens. Les Prytanées ont été remplacés par les Lycées.

Prytanes, s. m. plur. (*Pri-ta-ne*) Les cinquante Sénateurs qui, pris dans le sein de chacune des dix tribus d'Athènes pour former le conseil des cinq-cents, se trouvoient à la tête du Sénat de la République, pendant les trente-cinq jours que la tribu à laquelle ils appartenoient présidoit les neuf autres. (Du grec *prutanis* chef, administrateur.) — Dans les anciens Poètes grecs, ceux qui s'élevoient au-dessus du commun par leur mérite, en quelque genre que ce fût.

Prytanide, subst. f. Chez les Grecs, vestale qui gardoit et entretenoit le feu sacré, comme les Vestales chez les Romains. (Du grec *prutanis* gardien.)

† Prytanie, s. f. Temps de l'exercice des fonctions des *Prytanes*. (Du grec *prutaneïn*.)

Psallette, s. f. (*Psa-le-te*) Lieu où l'on élève, où l'on exerce des enfans de chœur. (Du lat. *psallere* chanter.)

Psalmiste, s. m. Nom qui se donne particulièrement et par excellence à *David* comme auteur des *psaumes*. (Du latin *psalmista*.)

Psalmodie, s. fém. Manière de réciter les *psaumes* à l'Eglise. (Du gr. *psalmôdia*, formé de *psalmos* psaume, et *aeidô* je chante.)

Psalmodier, v. n. (*Psal-mo-dié*) Réciter des *psaumes* et autres parties de l'Office divin, sans inflexion de voix et sans chant. Voyez *Psalmodie*.

Psaltérion, s. masc. Sorte d'instrument de Musique très-ancien, en forme de triangle tronqué et à treize rangs de cordes. (Mot purement grec dérivé de *psalléin* jouer des instrumens.)

Psaume, s. m. (*Psô-me*) Espèce de cantique sacré qui contient quelques prières à Dieu, qui parle de ses ouvrages, de ses merveilles, de sa loi, etc. Il ne se dit que de ceux qui ont été composés par *David* ou qui lui sont attribués.

† *Psaumes graduels*, Voy. au mot *Graduel*. — *Psaumes de la pénitence*, *psaumes pénitentiaux*, et vulgairement *les sept psaumes*; sept psaumes que l'Eglise a choisis pour servir de prière à ceux qui demandent pardon à Dieu de leurs fautes.

Psautier, s. masc. (*Psô-tié*) Recueil des *psaumes* composés par *David* ou qui lui sont communément attribués.

† Psécas *ou* Psécade, s. f. Chez les anciens Romains, femme de chambre, coiffeuse qui parfumoit la tête de sa maîtresse avec des parfums qu'elle répandoit goutte à goutte. (Du latin *pseras*, *adis*, fait dans la même signification du grec *psékazéin* mouiller, arroser légèrement.)

† Psélaphie, s. f. (*Psé-la-ſi-e*) T. de Médecine : Friction avec les mains sur les parties malades. (Du grec *psélaphia*, employé dans le même sens par *Hippocrate*, et qui dérive de *psélaphaô* je touche avec les doigts, je palpe.) Ce mot ne se trouve que dans les anciens auteurs de Médecine.

† Psellion, s. m. (Archæol.) Espèce d'anneau ou de talisman qu'on portoit pendu au cou. — Sorte de gourmette. (Du grec *psellion* ou *psalion*, qui a les mêmes significations.)

† Psellisme, s. m. (Médec.) Bégaiement.

(Du gree *psellisma* ou *psellismos*, fait dans le même sens de *psellos* bègue.)

† Psephophorie, s. f. (Archæolog.) Art ou action de calculer, ou de voter, de donner son suffrage avec de petites pierres plates, polies et arrondies. (Du grec *psèphophoria*, formé de *psèphos* petite pierre, petit caillou, et *phérô* je porte.)

† Pseudamantes, s. f. pl. Pierres fausses; pierres factices qui ont l'apparence des pierres précieuses naturelles. (Du grec *pseudès* faux, et *adamas* diamans; *faux diamans.*)

† Pseudo-diptère, s. m. (Architect. anc.) Temple qui avoit huit colonnes à la face de devant, autant à celle de derrière, et quinze de chaque côté en comptant celles des coins. (Du gr. *pseudès* faux, *dis* deux fois, et *pteron* aile; parce que ce temple n'avoit point de second rang de colonnes en-dedans, comme le diptère; *faux diptere.* Voy. *Diptere.*)

† Pseudo-étoile, s. fém. (Astron.) *Etoile fausse*, météore qui paroît quelquefois dans le ciel, et qui ressemble à une étoile. (Du gr. *pseudès* faux, et du franç. *etoile.*)

† Pseudo-galène, s. f. (Minéralog.) Substance métallique appelée aujourd'hui *zinc sulfuré*, qu'on a quelquefois confondue avec la galène ou plomb sulfuré. (Du gree *pseudès* faux, et *galinè* galène, mine de plomb; *fausse galène.*)

† Pseudomorphique, adj. (*Pseu-do-mor-fi-ke*) Qui a une figure fausse et trompeuse. Voy. *Pseudomorphose.*

† Pseudomorphose, s. fém. (*Pseu-do-mor-fo-ze*) T. de la Minéralogie de M. *Haüy*: Figure fausse et trompeuse. (Du gree *pseudès* faux, et *morphè* figure, forme.)

Pseudonyme, s. et adj. m. (*Pseu-do-ni-me*) Qui a pris un nom faux ou supposé. Il se dit 1.° des Auteurs qui publient des ouvrages sous un autre nom que le leur; 2.° des ouvrages ainsi publiés. (Du grec *pseudès* faux, et *onuma* nom.)

† Pseudo-périptère, s. m. (Archit. anc.) Temple où les colonnes des côtés étoient engagées dans le mur. (Du grec *pseudès* faux, *peri* à l'entour, et *ptéron* aile; *fausse aile à l'entour.*)

† Pseudo-prase, s. f. Pierre verte, demi-transparente, qui a plus ou moins de ressemblance avec la prase, et que plusieurs croient n'être qu'une variété du quartz-vert. (Du grec *pseudès* faux, et *prason* poireau, d'où nous avons fait *prase* pierre précieuse de la couleur du poireau; *fausse prase.*)

† Pseudo-prophète, s. m. Faux prophète. (Du gree *pseudès* faux, et *prophètès* prophète.)

† Pseudoexie, s. fém. (*Pseu-do-rek-si-e*) Fausse faim. (Du grec *pseudès* faux, et *orexis* faim.)

† Psi, s. m. (Entomol.) Insecte lépidoptère, de la famille des Semicornes et du genre des Noctuelles, sur les ailes duquel est empreinte une figure semblable à celle de la lettre grecque *psi* Ψ.

† Psilothre, s. m. (*Psi-lo-tre*) Médicament propre à faire tomber le poil; dépilatoire. (Du grec *psilôthron*, formé dans la même signification, de *psiloô* dépouiller, et *thrix* cheveu ou poil.)

† Psithyre, s. f. (Musiq. des Anc.) Instrument dont on attribue l'invention aux Lesbiens, et particulièrement aux Troglodytes. *Musonius* dit qu'il étoit de forme triangulaire. (Du gree *psithura*, qui a la même signification.)

Psoas, s. mase. Deux muscles des lombes, appelés aussi *muscles lombaires.* (Du grec *psoa* lombe.)

† Psoque, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes névroptères, de la famille des Stégoptères, qui rongent et réduisent en poussière les vieux meubles, les paniers d'osier, etc. et qu'on appelle vulgairement *poux de bois.* (Du grec *psôchô* je ronge.)

Psora, s. m. T. de Médecine: Gale, pustule sur la peau. (Du grec *psôra*, dont la signification est la même.) Quelques-uns font ce mot feminin, et disent également *psore.*

Psorique, adj. m. et f. (*Pso-ri-ke*) Qui est de la nature de la gale ou du *psora*: *Virus psorique.*

Psorophtalmie, s. f. (*Pso-rof-tal-mi-e*) Ophtalmie accompagnée de demangeaison et de petites pustules semblables à celles de la gale. (Du gr. *psôra* gale, et *ophthalmos* œil.)

† Psychagoge, s. m. (*Psi-ka-go-je*) Chez les anciens Grecs, sorte de Magiciens qui faisoient profession d'évoquer les ames des morts. Ils habitoient des lieux souterrains où ils exerçoient leur art nommé *Psychomancie.* (Du gree *psuchè* ame, et *agô* j'amène, je conduis.) Quelques-uns écrivent et prononcent *Psychagogue.*

† Psychagogique, adj. (*Psi-ka-go-ji-ke*) Se dit en Medec. des remèdes propres dans l'apoplexie, la léthargie, etc. à rappeler à la vie. (Du gr. *psuchè* ame, vie, et *agô* j'amène, j'apporte.)

† Psyché, s. f. (*Psi-che*) Dans la Mythol. jeune princesse sœur de deux autres, qui fut aimée de l'Amour lui-même pour sa grande beauté. Ayant, contre la défense expresse de Cupidon, tenté de le voir, elle en fut cruellement punie; mais après les plus pénibles épreuves, elle épousa enfin l'Amour: de ce mariage naquit la Volupté. (*Psuchè* en gree signifie *ame.*) — Grande glace ou miroir mobile sur deux pivots dans un châssis, lequel peut se mouvoir lui-même, au moyen de roulettes mises sous ses pieds. Cette glace, susceptible de divers degrés d'inclinaison, et qui descend jusqu'à terre, représente dans toute sa hauteur et dans toutes les attitudes, la personne qui s'y regarde. C'est un meuble de toilette d'invention moderne.

Psychologie, s. f. (*Psi-ko-lo-ji-e*) Traité sur l'ame, science de l'ame. (Du grec *psuchè* ame, et *logos* discours.)

† Psychomancie, s. f. (*Psi-ko-man-si-e*) Sorte de magie ou de divination, qui consistoit à évoquer les ames des morts pour les consulter. (Du grec *psuchè* ame, et *manteia* divination.)

† Psychostasie, s. fém. (*Psi kos-ta-zi-e*) Dans l'ancienne Mythol. consultation des Destinées, dans laquelle *Mercure* pesoit dans une

balance les destinées ou les ames de deux héros. (Du grec *psuché* ame, et *stasis* immobilité, équilibre.)

Psychromètre, s. m. (*Psi-kro-mè-tre*) Instrument propre à mesurer les degrés de froid, appelé plus communément *Thermomètre*. Voy. ce mot. (Du grec *psuchros* froid, et *métron* mesure.)

† Psyctique, adj. (Médec.) Rafraîchissant. (Du grec *psuchô* je rafraîchis.)

† Psylle, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes qui vivent sur différentes plantes, et qui au moyen de leurs pattes de derrière, sautent vivement comme la puce. (Du grec *psullos* puce.)

† Psylle, s. m. Espèce de Jongleurs égyptiens qui prétendent exercer un empire absolu sur les serpens, les touchent sans danger, les chassent, etc. *Pline* et d'autres Écrivains de l'Antiquité font mention sous ce nom d'un peuple d'Afrique qui guérissoit, dit-on, la morsure des serpens, et dont malgré sa célébrité on ignore jusqu'à la situation.

† Psyllium, s. m. Petite plante, appelée communément *Herbe aux puces*, parce que sa graine noire ressemble à une puce. (Du grec *psullion*, fait dans le même sens, de *psullos* puce.)

† Ptarmique, s. f. Petite plante qui fait éternuer. (Du grec *ptarmikê*, fait dans la même signification de *ptarmos* éternument.)

Ptarmique, s. m. Sternutatoire, qui provoque l'éternument.

Ptarmique, adj. m. et f. Qui fait éternuer. (Du grec *ptarmikos*, dérivé de *ptarêin* ou *ptoirêin* éternuer.)

† Ptéride, s. f. (Botan.) Fougère femelle ou impériale. Voyez *Fougère*. (Du grec *ptéris*, *ptéridos*, dérivé de *ptéron* aile : parce que ses feuilles s'étendent en forme d'ailes ; ou plutôt parce que sa tige coupée transversalement offre un aigle aux ailes éployées comme dans les armes de l'Empereur d'Autriche.)

† Ptérocarpe, s. masc. (Botan.) Genre de plantes légumineuses, dont la silique est bordée d'une aile membraneuse. (Du grec *ptéron* aile, et *karpos* fruit ; *fruit ailé*.)

† Ptérodicères, s. m. pl. (Entom.) Insectes qui ont des ailes et deux antennes. (Du grec *ptéron* aile, *dis* deux fois, et *kéras* corne ou antenne.)

† Ptérodiples, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes hyménoptères qui, lorsqu'ils sont en repos, ont les ailes supérieures pliées dans toute leur longueur, et comme doublées, tels que les guêpes. (Du grec *ptéron* aile, et *diploos* double.)

† Ptérophore, s. m. (*Pté-ro-fo-re*) Courrier romain qui portoit une pique, dont la pointe étoit garnie de plumes. (Du grec *ptérophoros*, formé de *ptéron* aile, plume, et *phérô* je porte.) — En Entomol. genre d'insectes hémiptères, de la famille des Sétieornes, dont les ailes ressemblent à des plumes.

† Ptéropodes, s. m. pl. (Hist. nat.) Ordre de Mollusques à tête distincte, qui n'ont pas de tentacules ou qui en ont de très-courts, et dont le corps est garni de membranes qui leur servent de rames. (Du grec *ptéron* aile, membrane, et *pous*, *podos* pied ; *qui ont des membranes pour pieds* ou *nageoires*.)

† Ptérygion, s. m. (Chirurg.) Excroissance membraneuse qui s'étend du coin de l'œil jusque sur la cornée. — Excroissance charnue qui vient aux ongles des pieds et des mains. (Du grec *pterugion*, formé dans cette double acception, de *ptéron* aile ; *petite aile*.)

† Ptérygoïde, adj. (*Pté-ri-go-i-de*) Se dit en Anat. de deux apophyses de l'os sphénoïde, faites comme des ailes de chauve-souris. (Du grec *ptérux*, génit. *ptérugos* aile, et *eidos* forme, ressemblance.)

† Ptérygoïdien, enne, adj. (*Pté-ri-go-i-di-en*, *e-ne*) T. d'Anat. Qui a rapport à l'apophyse *ptérygoïde*.

† Ptérygo-palatin, adj. (Anatom.) Qui a rapport à l'apophyse *ptérygoïde* et à l'os *palatin*.

† Ptérygo-pharyngien, adject. Se dit en Anatomie, de deux muscles de la gorge qui appartiennent à l'apophyse *ptérygoïde* et au *pharynx*.

† Ptérygo-salpingoïdien, adj. (Anat.) Qui appartient à l'apophyse *ptérygoïde* et à la *trompe* d'Eustache, en grec *salpigx*.

† Ptérygo-staphylin, adj. (Anat.) Nom d'un muscle qui appartient à l'apophyse *ptérygoïde* et à la luette, nommée en grec *staphulê*.

Ptilose, subst. f. Chute des cils. (Du grec *ptilôsis*, formé dans la même signification, de *ptilos* qui a perdu les cils.)

Ptisane, s. f. Voyez *Tisane*.

† Ptosis, s. f. (Médec.) Chute de la paupière supérieure. (Du grec *ptôsis* chute, dérivé de *piptô* je tombe, en place duquel on a dit *ptoô*.)

Ptyalagogue, adj. m. et fém. (*Pti-a-la-go-ghe*) Remède qui provoque la salivation. (Du grec *ptuélon* salive, crachat, et *agô* je chasse.)

Ptyalisme, s. masc. (*Pti-a-lis-me*) T. de Médecine et de Chirurg. Salivation abondante et presque continuelle ; écoulement de la salive provoqué par quelque remède. (Du gr. *ptuélon* salive, fait de *ptuô* je crache.)

† Ptyas, s. m. *ou* Ptyade, s. fém. Sorte d'aspic qui au dire des Anciens jette son venin en crachant, et sans morsure. (Du grec *ptuas*, fait de *ptuô* je crache.)

† Ptysmagogue, adj. (Médec.) Propre à exciter la salivation. La même chose que *Ptyalagogue*. (Du grec *ptusma* crachat, et *agô* je chasse.)

Puamment, adv. (*Pu-a-man*) Avec *puanteur*. — Figur. et famil. *Mentir puamment*, grossièrement et impudemment.

Puant, ante, adj. (*Pu-an*, *an-te*) Qui *pue*, qui sent mauvais, qui exhale une mauvaise odeur : *Chair puante ; haleine puante*. — Il est aussi substantif et employé comme terme de mépris : *C'est un puant*, un homme qui s'écoute trop, qui se plaint trop aisément.

Bêtes puantes, en t. de Chasse, les renards, les blaireaux, etc. — *Bête puante*, animal très-foible et très-lent de la Louisiane, de la

grosseur d'un chat de cinq à six mois, dont l'urine qu'il lance contre celui qui le poursuit est d'une odeur si forte et si suffoquante qu'on n'ose l'approcher. —*Bois puant* ou *Anagyris fétide*, petit arbrisseau du midi de l'Europe, dont l'écorce et les feuilles sont d'une odeur fétide et puante.

PUANTEUR, s. fém. Mauvaise odeur. Voyez *Infection* : *On ne souroit habiter ici à cause de la puanteur.* (Du latin *putor.*) —On disoit autrefois figur. *la puanteur du vice.*

PUBÈRE, adj. T. de Jurisprudence : Qui a atteint l'âge de *puberté.* (Du latin *puber* ou *pubes*, *beris*, dérivé de *pubes*, *bis*, poil follet qui vient au menton.)

PUBERTÉ, s. f. Age où l'on est *pubère*, où l'on peut se marier. C'est quatorze ans pour les garçons et douze ans pour les filles : *Elle n'est pas encore dans l'âge de puberté.* (Du latin *pubertas.*)

† PUBESCENT, ENTE, adject. (*Pu-bé-ssan, san-te*) Se dit en Botaniq. des plantes dont la superficie est couverte de poils mous, foibles, courts, qui imitent un léger duvet. (Du latin *pubescens*, participe de *pubescere* commencer à avoir du poil follet.)

PUBIS, s. m. Terme d'Anatomie : *Os pubis*, l'un des trois os innominés ; il est situé à la partie antérieure du bassin.

PUBLIC, IQUE, adj. (*Pu-blik, i-ke*) Qui concerne tout un peuple : *L'intérêt, le bien public ; la voix publique : cela est contre le droit public ; il est du bien public ; place publique.* (Du lat. *publicus*, dérivé de *populus* peuple.) —Manifeste : connu de tout le monde : *Bruit public, nouvelle qui est publique ; notoriété publique.*

Personnes publiques, revêtues de l'autorité publique, sous l'autorité du Prince. —*Charges publiques*, impositions que tout le monde paye pour subvenir aux besoins de l'Etat. —*Femmes publiques*, filles et femmes prostituées. —*Lieu public*, lieu de prostitution. —*Lieux publics*, où tout le monde a droit d'aller, comme les Eglises, les marchés, les promenades.

PUBLIC, s. m. Le peuple en général : *Travailler pour le public, servir le public ; l'intérêt public doit être préféré à celui des particuliers, etc.*

EN PUBLIC, adv. En présence de tout le monde, à la vue de tout le monde : *Paroître en public, parler en public.*

PUBLICAIN, s. m. (*Pu-bli-kein*) Chez les Romains, fermier des deniers *publics.* — Aujourd'hui, famil. et en mauvaise part, *les publicains*, les traitans et les gens d'affaires. *Publicain*, dit Roubaud, s'entend littéralement du percepteur des revenus publics dans les temps anciens. Chez nous le *Financier* intéressé dans les finances de l'Etat lève l'impôt en argent ; il est fermier ou régisseur. Le *Traitant* traite pour une certaine somme d'un recouvrement particulier. Le *Partisan* met à contribution le pays ennemi. Le *Maltôtier* se dit des *traitans* qui vexent. *Financier* est plus noble : *traitant*, plus en sous-ordre : *partisan*, plus odieux ; *maltôtier*, plus méprisable.

PUBLICATION, s. f. (*Pu-bli-ka-cion*) Action de *publier.*

PUBLICISTE, s. m. Celui qui écrit ou qui fait des leçons sur le Droit *public* : *Il y a de grands Publicistes en Allemagne.*

PUBLICITÉ, s. fém. Etat de ce qui est *public*, notoriété.

PUBLIER, v. a. (*Pu-bli-é*) Rendre *public* ; dire clairement, hautement et *publiquement* : *Publier la paix. L'Evangile a été publié par toute la terre. Publier des bans.* (Du lat. *publicare*, employé dans la même acception, mais qui signifie proprement *confisquer*, *adjuger au fisc.*)

PUBLIQUEMENT, adv. (*Pu-bli-ke-man*) En *public*, à la vue de tout le monde.

PUCE, s. f. Petit insecte qui s'attache principalement à la peau des hommes et des chiens. C'est un aptère, de la famille des Parasites. (Du latin *pulex*, *pulicis.*)

Proverb. *Avoir la puce à l'oreille*, être inquiet sur le succès de quelque affaire. On dit dans le même sens, *mettre la puce à l'oreille.* — *On lui secouera bien ses puces*, se dit d'un homme qu'on veut maltraiter.

PUCEAU, s. m. (*Pu-sô*, s. d.) Garçon qui n'a jamais connu de femme. Style plaisant. (Du latin *pudicellus*, dimin. de *pudicus* qui a de la pudeur ; chaste.)

† *Charbon puceau*, dans les mines de charbon fossile, charbon de bonne qualité.

PUCELAGE, s. m. Virginité ; état d'un homme qui n'a point connu de femme, d'une fille qui n'a point connu d'homme. Il est familier et un peu libre. — Sorte de coquillage univalve, du genre des *porcelaines.* —Autrefois, en t. d'Orfèvre, agrément en forme de petit vase, qui pendoit au demi-ceint d'argent. On n'en porte plus aujourd'hui.

† *Grand pucelage* (Botan.), Voy. *Pervenche.*

PUCELLE, subst. f. (*Pu-cé-le*) Vierge, fille qui a sa virginité : *Une jeune pucelle* ; il est du style familier. (Suivant les uns, de *pudicella*, dimin. de *pudica* pudique, chaste ; suivant d'autres, de *puella* jeune fille.) —Poisson qui ressemble à l'alose. — Sorte de petite coquille.

† *La Pucelle d'Orléans*, Jeanne d'Arc, qui sous *Charles VII*, délivra la ville d'Orléans assiégée par les Anglois.

PUCERON, s. masc. (Entomol.) Genre d'insectes hémiptères, de la famille des Plantisuges, qui vivent en société sur les plantes. On en compte une foule d'espèces.

PUCHOT, s. m. Voyez *Trombe.*

PUDEUR, s. f. Chasteté : *Attenter à la pudeur ; pudeur virginale ; rougir de pudeur.* La *pudeur* annonce la *pudicité*, la défend et la conserve. — Honte honnête et louable que donne la vertu, et qui empêche de rien dire et rien faire de répréhensible. — On dit dans les deux sens, qu'*il faut épargner* ou *ménager la pudeur de ceux qui écoutent* ou *qu'on veut louer.* (Du latin *pudor.*)

PUDIBOND, ONDE, adj. (*Pu-di-bon, on-de*) Qui est modeste, qui a de la *pudeur* et qui rougit aisément. Style familier et plaisant. (Du latin *pudibundus.*)

PUDICITÉ, s. fém. Chasteté. *La chasteté*, dit *Roubaud*, est une vertu forte et sevère qui dompte le corps, l'épure, et tient constamment ses appétits ou ses jouissances dans un respect sacré de la loi; la *pudicité* est une qualité délicate et vertueuse, qui met toujours la pudeur devant les désirs et les plaisirs pour se sauver de la honte ou de la deshonnêteté. (Du latin *pudicitia.*)

PUDIQUE, adj. (*Pu-di-ke*) Chaste, pur, honnête. Style soutenu ou poétique. (Du latin *pudicus.*)

PUDIQUEMENT, adv. (*Pu-di-ke-man*) D'une manière chaste. (Du latin *pudice.*)

PUÉ, s. f. Arrangement et disposition des fils de diverses matières dans la chaîne des draps et autres étoffes.

PUEIL, s. m. *Bois en pueil*, jeune taillis qui n'a pas encore trois ans.

PUER, v. a. et neut. On disoit autrefois au présent de l'indicatif, *Je pus*, *tu pus*, *il put*. On dit aujourd'hui, *Je pue*, *tu pues*, *il pue*. Il n'a point de prétérit ni de participe passif, ni par conséquent de temps composés. Il n'est usité qu'au présent, à l'imparfait, au futur et au conditionnel. (*Pu-é*) Sentir mauvais, infecter : *Si vous gardiez cette viande plus long-temps, elle pueroit.* On dit qu'*une chose pue le muse*, pour dire qu'elle a une odeur de muse excessive et incommode. On le dit également de toutes les bonnes odeurs lorsqu'elles sont trop violentes. (Du latin *putere*, fait dans le même sens, du grec *puthéin* pourrir, à cause de la mauvaise odeur qu'exhale la pourriture.)

La viande, le vin, la comédie, la danse lui pue, il est dégoûté de viande, de vin, de la comédie, de la danse.

PUÉRIL, ILE, adj. Qui appartient à l'âge qui suit l'enfance : *Discours, raisonnement, amusement puéril ; manières, excuses puériles.* — *Age puéril*, qui suit l'enfance. *Civilité puérile*, c'est le titre d'un vieux livre destiné à apprendre aux enfans les devoirs de la civilité. *Boileau* (Dissertation sur la *Joconde*) a écrit au masculin *puérile*. Cette orthographe ne seroit pas admise aujourd'hui. (Du latin *puerilis*, fait de *puer* enfant.)

PUÉRILEMENT, adv. (*Pu-é-ri-le-man*) D'une manière *puérile*. (Du latin *puerilitèr.*)

PUÉRILITÉ, s. f. Discours, action *puérile* dans un homme fait. (Du latin *puerilitas.*)

PUGILAT, s. m. (*Pu-ji-la*) Combat à coups de poing. C'étoit un des exercices usités dans la gymnastique des Anciens. (Du latin *pugilatus*, dérivé de *pugnus* poing.)

† PUGILE, s. m. (Antiq.) Athlète qui combattoit d'abord à coups de poing, et ensuite à coups de ceste. (Du latin *pugil*, *pugilis*, fait du grec *pux* avec le poing, à coups de poing.)

PUINE, s. m. Arbrisseau qui est censé mort-bois.

PUINÉ, ÉE, adj. et subst. Celui, celle qui est né *ou* née depuis un de ses frères *ou* une de ses sœurs : *C'est mon frere puîné, ma sœur puînée. C'est mon puîné* ; dans la conversation ordinaire, on dit plus souvent *c'est mon cadet.* Quand on parle absolument, *puîné* se dit relativement à celui qui est plus âgé, et *cadet* du plus jeune de tous : *L'aîné, le puîné et le cadet.* (Des deux mots françois *puis* ensuite, après, et *né.*)

PUIS, adverbe de temps. (*Pui*) Ensuite, après : *Il se propose d'aller à Orléans, à Blois, puis à Tours.*

Et puis ? se dit famil. et par interrogation : *Et bien qu'en arrivera-t-il ? que s'en est-il suivi ? etc.*

PUISAGE, s. m. Action de puiser. *Trév.*

PUISARD, s. m. (*Pui-zar* ; le *d* final ne se prononce jamais) Espèce de *puits* qu'on ménage dans le corps d'un mur pour recevoir les eaux des combles. — Partie séparée d'une fosse de tannerie, pour que le jus y coule, et qu'on puisse l'en retirer.

† PUISELLES, s. fém. (*Pui-zè-le*) Chez les Chandeliers, grandes cuillers avec lesquelles on *puise* et on verse le suif fondu.

PUISER, v. act. (*Pui-zé*) Prendre de l'eau avec un vaisseau qu'on plonge dans un amas d'eau, et proprement dans un *puits* : *Puiser de l'eau à la riviere, à la fontaine, dans un puits.* Il s'emploie d'ordinaire absolument et sans régime : *Puiser à la rivière, puiser à la source.*

PUISER, v. n. Il a le même sens que l'actif : *Puiser à la source, au bassin, etc.* — Figur. *Cet Auteur a puisé dans les sources*, il a lu les Auteurs originaux sur les matières dont il traite. — En t. de Marine, faire eau : *Ce vaisseau puise par le haut ou par le bord, par les sabords, par les dalots, etc.*

† PUISETTE, s. f. (*Pui-zè-te*) Espèce d'écuelle au bout d'un long manche, avec laquelle les Boulangers puisent leur suif.

PUISOIR, s. m. (*Pui-zoar*) Vaisseau de cuivre pour tirer le salpêtre de la chaudière.

PUISQUE, conj. qui sert à marquer la cause, le motif pour lequel on agit. (*Puis-ke*) Parce que, à cause que.

Quelquefois on sépare le *que* de *puis* : *Puis donc que vous le voulez.*

PUISSAMMENT, adv. (*Pui-sa-man*) D'une manière *puissante*, avec force, etc. *Ce Prince est en état de secourir puissamment ses alliés.* — Beaucoup, extrêmement : *Il est puissamment riche.*

PUISSANCE, s. fém. Pouvoir, autorité. (Du latin *potentia.*) *Puissance souveraine, puissance absolue. Un fils est en puissance de pere et mère, une femme en puissance de mari.* — Domination, empire. *De notre pleine puissance* : formule dont le Roi se servoit dans certaines lettres-patentes. — Etat souverain : *Les Puissances de l'Europe.* — Familièrement : Ceux qui possèdent les premières dignités de l'Etat : *Avoir du crédit auprès des Puissances.* — Faculté de l'ame. Voyez *Pouvoir.* — En Physique, force qu'ont les corps d'en mouvoir d'autres par leur poids, par quelque effort, etc. — En Mécanique, force qui, appliquée à une machine, tend à produire du mouvement, soit qu'elle le produise actuellement ou non. Dans le premier cas, elle se nomme *puissance mouvante*, et *puissance résistante* dans

le second. — En Mathématique, les différens degres auxquels on élève une grandeur, en la multipliant toujours par elle-même. — Au plur. l'un des chœurs des Anges.

† *Puissance animée* (Mécaniq.), action d'un homme ou d'un animal. — *Puissance inanimée*, celle de l'air, du feu, de la pesanteur, de l'élasticité, etc. — *Puissances conspirantes*, Voyez au mot *Conspirantes*. — *Puissance des lignes* (Géom.), leurs carrés, leurs cubes, etc. — *Puissance de l'hyperbole*, le quart de la somme des carrés des demi-axes. — *Commensurable en puissance*, se dit de deux quantités incommensurables tant qu'elles sont linéaires, mais commensurables dans leurs carrés, leurs cubes, etc.

Puissance du glaive, le pouvoir de condamner à mort. — *La puissance des clefs*, le pouvoir de remettre les péchés, accordé par *Jésus-Christ* à son Eglise. — *Puissance de fief*, droit d'un Seigneur suzerain sur ses vassaux en vertu de son fief.

† *Hautes-puissances*, titre que prenoient les Etats-Généraux des Provinces-Unies formant la République de Hollande. Chacune de ces Provinces prenoit celui de *Noble-puissance*.

† Au Trictrac on dit, *Prendre son coin par puissance*, diminuer un point sur chacun des deux dés qu'on a amenés, et par ce moyen prendre son coin.

Puissant, ante, adj. (*Pui-san*, *san-te*) Qui a beaucoup de pouvoir. (Du latin *potens*.) — Extrêmement riche. — Robuste et de taille grande, grosse, avantageuse. — Qui est capable de produire un grand effet : *Puissant remede*, au propre et au figuré. *Il a allégué de puissantes raisons*. — En parlant d'une femme qui a pris trop d'embonpoint, on dit qu'*elle est devenue puissante*.

Puissant, subst. Il ne se dit qu'au masc. et au plur. *Les Puissans du siecle*, les Grands du siècle.

Puits, s. masc. (*Pui*, et devant les voyelles *puiz*) Trou profond, creusé de main d'homme et fait exprès pour en tirer de l'eau : *Puits à roue*, *puits à poulie*, *puits à bras*, *puits creusé dans le roc*. (Du latin *putcus*.) — Par similitude et en termes de Guerre, 1.° creux qu'un Mineur fait dans les terres pour chercher les fourneaux des ennemis et les éventer. — 2.° Trous recouverts de branchage et de terre pour y faire tomber la cavalerie ennemie. — Ouverture par laquelle on descend dans une mine, dans une carrière.

Puits-perdu, puits dont le fond est de sable et où les eaux se perdent. — *Puits d'amour*, espèce de pâtisserie composée d'une pâte feuilletée très-fine, qu'on fait cuire au four avec des confitures. — *Puits à eau* (Marine), vases de bois fabriqués dans les Indes, dont on se sert au lieu de futailles pour conserver l'eau à boire.

Proverb. et fig. *Il faut puiser tandis que la corde est au puits*, il faut profiter de l'occasion. — *La vérité est au fond du puits*, on a beaucoup de peine à découvrir la vérité. — *Ce qu'on lui dit tombe dans un puits*, il est fort secret. — *C'est un puits de science*, c'est un homme fort savant.

Pullules, v. n. (*Pul-lu-lé*, prononcez les deux *ll* sans les mouiller) Multiplier en abondance et en peu de temps : *Les chiendent pullule beaucoup*. Il se dit également des plantes et des insectes. — Fig. Se répandre au loin et avec rapidité, en parlant des erreurs, des opinions dangereuses et pernicieuses, etc. (Du latin *pullulare*.)

Pulmonaire, adj. m. et f. (*Pul-mo-nè-re*) Qui appartient au poumon : *Veine pulmonaire*. (Du latin *pulmonarius*, fait de *pulmo* poumon.)

Pulmonaire, s. fém. Plante vivace, à fleur infundibuliforme, qui croît dans les forêts et les bosquets, et dont les racines et les feuilles fournissent à la Medecine un sirop employé contre les affections du poumon. On la nomme aussi *Herbe au poumon*, *Herbe de cœur*, *Herbe au lait de Notre-Dame*, *Pulmonaire d'Italie*, *grande Pulmonaire*. — Espèce de mousse sur le tronc des chênes et des hêtres.

† *Pulmonaire des François*, *Herbe à l'épervier à feuilles tachées*, *Eperviere des murs*; plante vivace, à fleur semi-flosculeuse, à racine laiteuse, qui croît sur les vieux murs, qui est adoucissante et vulnéraire, et dont les espèces sont très-variées.

Pulmonie, s. f. Maladie du *poumon*. (Du latin *pulmo*, *onis* poumon. Les Grecs appellent cette maladie *pleumonia*, en attique pour *pneumonia*, dérivé de *pleumón* et *pneumón* poumon.)

Pulmonique, s. m. et f. et adj. (*Pul-mo-ni-ke*) Qui est malade du poumon, qui a les poumons affectés de pulmonie. (Du latin *pulmonarius*.)

Pulpe, s. f. T. de Botanique : Substance médullaire ou charnue des fruits. La pulpe est pour les fruits ce que le parenchyme est pour les feuilles et les jeunes tiges. — Moelle des plantes ligneuses. — Dans les animaux, la partie la plus charnue et la plus délicate, la chair la meilleure à manger. (Du lat. *pulpa*.)

† *La pulpe cérébrale* (Anatom.), la partie molle du cerveau.

† Pulpeux, euse, adj. (Botan.) Qui est composé de *pulpe*. Il se dit des feuilles d'une consistance molle et succulente, qui abondent en parenchyme. — Fort charnu. (Du latin *pulposus*.)

Pulsatif, ive, adject. *Douleur pulsative*, battement douloureux. (Du latin *pulsare* battre.)

Pulsatille, Passe-fleur, Coquelourde, Herbe au vent, s. f. Plante vivace, agreste et cultivée, à fleur rosacée, qui appartient au genre des Anémones.

Pulsation, s. f. (*Pul-sa-cion*) T. de Médecine : Battement du pouls. — Celui qui se fait sentir dans une partie malade. Il ne s'emploie guère que dans ces deux acceptions. (Du latin *pulsatio*.)

Pulsiloge, s. m. Instrument propre à mesurer la vîtesse du pouls, inventé à ce qu'on croit, par le Médecin *Sanctorius*, et qu'on nomme aussi *Pulsimetre*. (Du latin *pulsus*

pouls, et du grec *legó* je dis, je parle, ou *metron* mesure)

† Pulsimancie, s. fém. (*Pul-ci-man-ci-e*) Partie de la Médecine, qui tire ses pronostics des mouvemens du pouls. (Du latin *pulsus* pouls, et du grec *mantéia* divination; *divination par le pouls.*)

† Pulsion, s. f. (Physique) Terme dont *Newton* s'est servi pour designer la propagation du mouvement dans un milieu fluide et élastique, tel que l'air. (Du latin *pulsio* action de pousser.)

Pulverin, s. m. (*Pul-ve-rein*) Poudre à canon très-fine pour amorcer les armes à feu. (Du lat. *pulvis*, *pulveris* poudre.) — Espèce de poire où l'on met cette poudre. — Dans les cascades, dans les jets d'eau, etc. gouttes d'eau fort menues qui s'écartent et forment une sorte de poussière humide.

Pulvérisation, s. f. (*Pul-vé-ri-za-cion*) Action de *pulvériser* ou effet de cette action.

Pulvériser, v. a. (*Pul-vé-ri-zé*) Réduire en poudre. (Du lat. *pulveris*, génit. de *pulvis* poudre.) — Figur. Détruire entièrement: *Il a pulvérisé cet écrit; cette objection a été pulvérisée.*

Pulvérulateurs, s. m. pl. Se dit des animaux qui ont l'habitude de se rouler et de se secouer sur le sable et la *poussière*, en se donnant souvent les mêmes mouvemens qu'un oiseau qui se baigne. — M. *de Buffon* emploie souvent cette expression comme servant à indiquer un caractère propre à distinguer dans les oiseaux les genres et les familles. (Du lat. *pulverare* se rouler dans la poussière.)

† Pulvérulent, ente, adj. (*Pul-vé-ru-lan, lan-te*) T. de Botan. Couvert d'un duvet qui par sa ténuité imite la *poussière*. (Du lat. *pulverulentus* couvert de poussière, fait de *pulvis* poussière.)

Pulvinaire, s. m. Petit lit qu'on dressoit dans les temples des Païens, sur lequel on mettoit les simulacres des Dieux. (Du latin *pulvinar* ou *pulvinarium*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *coussin*, *oreiller.*)

Pumicin, subst. m. (*Pu-mi-cein*) Huile de palme, appelée autrement *Huile de Sénégal.* Quelques Auteurs donnent ce nom au *Palmier aouara* qui fournit cette huile.

Punais, aise, adj. (*Pu-né, é-ze*) Qui rend par le nez une odeur infecte, et qui est presque privé du sentiment de l'odorat par un défaut de l'organe: *Il ne sent point les odeurs, il faut qu'il soit punais.* — On dit aussi substantivement, *c'est un punais.* (Suivant *Vergy*, des deux mots françois *puer* et *nez*; *qui pue par le nez.*)

Punaise, s. fém. (*Pu-né-ze*) Insecte fort connu, qui s'engendre ordinairement dans les bois de lit, et qui sent très-mauvais. C'est un hemiptère, de la famille des Sanguisuges, qui fuit la lumière, et se nourrit du sang des animaux endormis, sur-tout de celui de l'homme et des hirondelles. (Suivant *Ménage*, du latin *putere* puer.)

Prov. et pop. *Avoir le ventre plat comme une punaise*, pour dire avoir le ventre vide.

Punaisie, s. f. (*Pu-né-zi-e*) Maladie du *punais.*

† Punch, s. m. (*Ponche*) Boisson angloise, composée principalement avec du rhum, du jus de citron, du sucre, etc.

† Pundit, s. m. (Hist. mod.) Nom donné dans l'Inde aux Bramines savans qui s'étoient réservé la connoissance du *Samscrit.* L'anglois *Wilkins* est le premier Européen à qui ils l'aient communiquée.

† Punique, adj. (Hist. anc.) Qui concerne les Carthaginois: *Guerre punique. Foi punique*, mauvaise foi, duplicité. *Médailles puniques.* (Du latin *punicus*, formé de *Pœni*, nom que les Romains donnoient aux Carthaginois, comme originaires de *Phœnicie.*)

Punir, v. a. Faire souffrir une peine pour une faute; châtier. Voyez ce dernier mot. (Du latin *punire*, fait de *pœna* peine, châtiment.)

On dit aussi *Punir un crime; c'est un crime qu'on ne sauroit punir trop sévérement.*

Punissable, adj. Qui mérite punition, qui mérite d'être *puni.*

Punition, s. fém. (*Pu-ni-cion*) Peine par laquelle on *punit*; châtiment. (Du latin *punitio.*) — On dit d'un malheur arrivé à quelqu'un, *c'est une punition de Dieu*, c'est Dieu qui lui a envoyé cette disgrace pour le châtier.

Pupillaire, adj. (*Pu-pil-lè-re*) Qui appartient au *pupille*: *Deniers pupillaires.* (Du latin *pupillaris.*) — *Substitution pupillaire*, celle dont le père grève son fils jusqu'à sa puberté.

Pupillarité, s. fém. (*Pu-pil-la-ri-té*) Le temps qu'un enfant est *pupille* et sous la conduite d'un tuteur.

Pupille, s. m. et f. (*Pu-pi-le*) Enfant en bas âge qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux, et qui est sous la conduite d'un tuteur: *Il faut qu'un tuteur ait soin de la personne et des biens de son pupille.* (Du latin *pupillus.*) — Figurément: Jeune enfant par relation à son gouverneur, à son instituteur.

Pupille, s. f. (*Pu-pil-le*) T. de Médecine: La prunelle de l'œil. (Du latin *pupilla.*)

Pupitre, s. m. Instrument dont on se sert pour soutenir un livre, pour écrire, etc. *Pupitre de table, de bibliotheque; pupitre d'Eglise, pupitre tournant.* (Du latin *pulpitum*, qui signifie proprement un lieu élevé d'où l'on parle en public.) — Chez les Anciens, lieu où l'on faisoit des déclamations, des représentations théâtrales; endroit du théâtre où les Acteurs venoient réciter le *Proscénium.*

† Pupu *au* Putput, s. m. Voyez *Huppe.*

Pur, Pure, adj. Qui est sans mélange: *De l'or pur, de l'eau pure; boire du vin pur.* (Du latin *purus.*) — Il exprime la vraie nature des êtres: *Les Anges sont de purs esprits.* Dans ces phrases l'adject. précède ordinairement le substantif. — Il s'emploie souvent pour donner plus d'énergie, etc. *C'est la pure vérité, c'est un pur entêtement, etc.* — Dans les choses morales, qui est sans mélange de

vice, de défaut : *Vertu, intention pure.* — Chaste : *Vierge pure.* — Sans tache, sans souillure : *Victime pure.* — En parlant de style ; exact, correct. — En Peinture et en Sculpture, qui joint à la correction l'élégance et la beauté : *L'antique est pur.* — Qui est sans nulle condition : *Obligation pure et simple.*

† *Mathématiques pures*, les parties des Mathématiques qui considèrent en général les propriétés de la grandeur, sans application à la Physique, etc. Telles sont l'Arithmétique, l'Algèbre, l'Analyse et la Géométrie. — *Dieux purs* (Mythologie), Divinités qui avoient un temple à Pallantium, ville d'Arcadie, et par lesquelles on juroit dans les affaires importantes. C'est tout ce qu'on en connoît.

En pure perte, inutilement, vainement : *C'est en pure perte que vous l'exhortez.* — En parlant d'une perte qui n'est point compensée, *cela tombe en pure perte.* — *Cette terre lui a été accordée en pur don*, sans qu'il soit engagé à quoi que ce soit.

† En ter. de Blason, se dit des armoiries qui ne consistent qu'au seul émail du champ de l'écu : *Il porte d'argent pur.* On dit plein dans le même sens.

A PUR ET A PLEIN, adv. Entièrement, sans réserve.

PURAU, s. m. (*Pu-ró*, s. d.) La partie de la tuile et de l'ardoise qui demeure découverte après avoir été posée sur le toit.

PURÉE, s. fém. Sue qu'on tire des pois, des fèves, des lentilles et autres légumes de cette espèce. — On appelle aussi *purée* un *potage à la purée.* (Suivant *Huet*, on disoit autrefois *porée*, fait de *poirée*, qui étoit dérivé de *poir.*)

PUREMENT, adv. (*Pu-re-man*) *Vivre purement*, d'une manière *pure* et innocente. — *Écrire purement*, avec une grande pureté de style. — *Faire une chose purement* (uniquement) *par plaisir.* — *Purement et simplement*, sans réserve et sans condition.

PURETÉ, subst. f. Qualité par laquelle une chose est *pure* et sans mélange : *La pureté de l'air, de l'eau, des métaux.* — Correction et exactitude dans le style, le langage. — En Peinture, Sculpture, etc. correction, élégance et beauté. — Innocence, droiture, intégrité : *Pureté de mœurs, pureté d'intention, etc.* — Chasteté ; état de l'ame qui conserve la fleur de l'innocence, sans que rien n'en ait altéré l'intégrité ou terni la couleur propre.

PURETTE, s. f. (*Pu-ré-te*) Poudre magnétique, noire, brillante, que l'on met sur l'écriture.

PURGATIF, IVE, adj. Qui *purge.* (Du latin *purgativus.*)

La vie purgative ; dans le langage ascétique, la manière de vivre qui tend à *purger* l'ame de ses mauvaises habitudes.

PURGATIF, s. m. Ce qui *purge* : *Il a pris un purgatif fort doux ; l'antimoine est un violent purgatif.*

PURGATION, s. f. (*Pur-ga-cion*) Evacuation procurée par un remède qui *purge.* — Remède que l'on prend pour se *purger* : *On lui a donné une purgation fort douce.* (Du latin *purgatio.*) — Au plur. évacuation de sang que les femmes ont tous les mois jusqu'à un certain âge.

Purgation canonique, action par laquelle un accusé se justifioit devant le juge ecclésiastique, selon les formes prescrites par les canons. — *Purgation des passions*, destruction ou modération des passions, à laquelle doit tendre le poëme dramatique, suivant *Aristote.*

PURGATOIRE, s. m. (*Pur-ga-toa-re*) Lieu où les ames des Justes expient les fautes légères qui n'ont pas été purifiées durant la vie. (Du latin *purgatorium.*)

Figur. et famil. *Faire son purgatoire en ce monde*, y avoir beaucoup à souffrir.

PURGE, s. f. Action de désinfecter les marchandises infectées de peste. — Quelques-uns le disent pour *purgation* : *Prendre une purge.* C'est un gasconisme.

PURGEOIRS, s. m. plur. (*Pur-joar*) Bassins chargés de sable, dans lesquels les eaux de source se purifient avant d'entrer dans les canaux. (Du latin *purgare* purger, purifier.)

PURGER, v. a. (*Pur-jé*) Oter ce qu'il y a d'impur, de mal-faisant dans le corps par des remèdes ordinairement pris par la bouche : *Cette drogue purge* (chasse) *la bile.* — *Le Médecin purge un malade*, lui fait prendre une purgation. (Du latin *purgare.*) — Fig. Délivrer, nettoyer : *Purger l'Etat de voleurs, de vagabonds, etc.* — On dit dans le même style *purger sa conscience*, n'y rien souffrir qu'on puisse se reprocher. *Purger son esprit d'erreurs, de préjugés*, s'en défaire. — Rendre pur, purifier, épurer : avec cette différence, dit *Roubaud*, que l'action de *purger* tend à procurer ou opérer la pureté ; celle de *purifier* rend ou produit la pureté ; celle d'*épurer* tend à perfectionner ou à consommer la pureté. — Dans les anciennes Poétiques, *purger les passions*, les détruire ou les modérer. C'est l'un des buts du Poëme dramatique. — Au Palais, *purger son bien de dettes*, les acquitter. *Purger la mémoire d'un mort*, le déclarer juridiquement innocent du crime pour lequel il avoit été condamné. *Purger la contumace*, se constituer prisonnier après avoir été condamné par contumace. On dit à peu près dans le même sens, *Purger un décret, un défaut, etc.*

SE PURGER, v. pr. Prendre médecine. — Au figuré, se justifier de ce dont on est accusé. — *Se purger par serment* ; ter. de Palais, se justifier devant les juges en jurant qu'on est innocent.

PURGERIE, s. f. Lieu où l'on met les formes de sucre pour les blanchir.

PURIFICATION, s. fém. (*Pu-ri-fi-ka-cion*) Action de *purifier.* — Opération chimique par laquelle on rend plus pur quelque métal. — *Purification du sang* ; ter. de Médecine, action de purifier le sang. — Action du Prêtre qui après avoir bu le précieux sang de *Jésus-Christ*, prend du vin dans le calice. — Fête en l'honneur de la Sainte Vierge. On appelle vulgairement cette fête *la Chandeleur.* (Du latin *purificatio.*)

Purifications légales, cérémonies par lesquelles on se purifioit dans la loi de Moïse.

PURIFICATOIRE, s. m. (*Pu-ri-fi-ka-toa-re*) Linge avec lequel le Prêtre essuie le calice et ses doigts après l'ablution. (Du latin *purificatorium*.)

PURIFIER, v. a. (*Pu-ri-fi-é*) Rendre *pur*, ôter ce qu'il y a d'impur, de grossier, etc. *Purifier l'air, les métaux*. (Du latin *purificare*.) —Fig. *Purifier le cœur, les intentions*, en ôter tout ce qu'il peut y avoir de contraire à l'innocence, à la droiture. — *Purifier la langue, le style*, en ôter les défauts, en corriger les vices. Voy. *Purger*.

SE PURIFIER, v. réc. Se rendre *ou* devenir *pur*. —En parlant de la Loi judaïque, faire ce qui étoit ordonné pour les purifications légales.

PURISME, s. m. Défaut de celui qui affecte trop la *pureté* du langage : *Cet auteur donne un peu dans le purisme*.

PURISTE, s. m. Celui qui affecte la *pureté* du langage et qui s'y attache trop.

PURITAINS, s. m. pl. (*Pu-ri-tein*) Presbytériens rigides d'Angleterre, qui se piquoient d'une religion plus *pure* : *Les Puritains d'Angleterre, les Puritains d'Ecosse*.

† PURITANISME, s. m. La doctrine des *Puritains*.

PURPURIN, INE, adj. (*Pur-pu-rein, ri-ne*) Qui approche de la couleur de pourpre : *Fleurs purpurines*. (Du latin *purpureus*, fait de *purpura* pourpre.)

PURPURINE, s. fém. Bronze moulu qui s'applique à l'huile et au vernis.

† PURRAH, s. masc. (Hist. mod.) Nom que porte, parmi les Africains voisins de la rivière de *Sierra-Leona*, une confédération de guerriers qui par ses mystères et ses épreuves, a quelque rapport avec les anciennes initiations.

† PURULENCE, s. fém. (*Pu-ru-lan-ce*) T. de Médecine. Suppuration. —Amas de pus. (Du latin *purulentia*, fait de *pus, puris* pus.)

PURULENT, ENTE, adj. (*Pu-ru-lan, an-te*) T. de Médecine. Qui est mêlé de pus : *Crachats purulens*. (Du latin *purulentus*.)

PUS, s. m. (prononcez l's finale) Sang ou matière corrompue dans les parties où il y a inflammation, plaie, etc. *Le pus commence à se former*. (Du latin *pus, puris*, fait dans la même signification, du grec *puon*.)

Le pus est louable, il est blanc et ne sent pas mauvais.

PUSILLANIME, adj. (*Pu-zil-la-ni-me*) Trop timide, qui est sans courage : *Un homme pusillanime*. Il s'emploie aussi substantiv. *Un pusillanime ne peut être véritablement vertueux*. (Du latin *pusillanimis*.)

PUSILLANIMITÉ, s. f. (*Pu-zil-la-ni-mi-té*) Manque de cœur, timidité excessive. (Du latin *pusillanimitas*, formé de *pusillus* petit, et *animus* courage.)

† PUSSA *ou* PUZZA, s. f. (Mythol.) Déesse des Chinois, que le P. *Kircher* croit être la même que l'*Isis* et la *Cybele* des Egyptiens. On la représente assise sur une fleur de lotos ou sur un héliotrope. Elle a seize bras, et porte dans chaque main un grand nombre de couteaux, d'épées, de livres, de fleurs, de fruits, etc.

PUSTULE, s. f. Elevure produite sur la peau par des humeurs âcres, etc. *Dans la petite vérole le corps se couvre de pustules*. (Du latin *pustula* fait suivant les uns, de *pus, puris* pus, et selon les autres, du grec *phusé* ou *phusa* vessie.)

† PUTA, s. fém. emprunté littéralement du latin. (Mythol.) Déesse des anciens Romains, qu'invoquoient ceux qui émondoient les arbres. (Du latin *putare* émonder.)

PUTAIN, s. f. (*Pu-tein*) Fille ou femme débauchée. Terme mal-honnête qui, suivant *Ménage*, s'est ainsi que *pute* dit autrefois dans un sens moins odieux, pour *fille*. (De l'italien *puta* qui, dans le dialecte vénitien, a conservé la même acception de *fille*, et dont on a fait ensuite le diminutif *putana*. Les Italiens donnent aujourd'hui à *puta* et *putana* la même signification que nous à *pute* et à *putain*.)

PUTANISME, s. masc. Désordre des femmes prostituées. —Commerce qu'on a avec elles : *Le putanisme rend infâmes celles qui en font profession*. Terme mal-honnête.

PUTASSIER, s. m. (*Pu-ta-cie*) Qui est adonné aux femmes de mauvaise vie. Terme mal-honnête.

PUTATIF, IVE, adj. Qui passe pour être père d'un enfant : *Saint Joseph étoit le père putatif de Notre-Seigneur*. (Du lat. *putativus*, fait dans le même sens, de *putare* penser, croire, estimer, juger.)

† PUTE, s. f. Voyez *Putain*.

† PUTÉAL, s. m. (Archæol.) Couvercle de puits ou plutôt autel creux comme la bouche d'un puits, que l'on plaçoit sur un terrain qui avoit été frappé de la foudre, et que l'on entouroit d'une mardelle ; les principes religieux des Romains ne leur permettant pas de couvrir entièrement un lieu où la foudre étoit tombée. (Du lat. *puteal*, fait de *puteus* puits.)

PUTOIS, s. m. (*Pu-ton*) Mammifère digitigrade, du genre des Belettes, qui a le poil noir, et dont la peau sert à faire des fourrures. —Il se prend aussi pour la fourrure de l'animal : *Un manchon de putois*. (Du lat. *putidus* puant, à cause de sa mauvaise odeur.)

PUTPUT *ou* PUPU, s. m. Voyez *Huppe*.

PUTRÉFACTION, s. fém. (*Pu-tré-fak-cion*) Action par laquelle un corps se *pourrit* : *Il faut empêcher la putréfaction de s'établir*. —Etat de ce qui est *putréfié*.

PUTRÉFAIT, AITE, adj. (*Pu-tré-fè, è-te*) T. de Médecine, qui ne s'emploie guères ailleurs. Corrompu, infect, *puant* : *Du sang putréfait*. (Du latin *putrefactus*, part. pass. de *putrefacere*.)

PUTRÉFIER, v. a. (*Pu-tré-fi-é*) Corrompre, faire *pourrir*. (Du latin *putrefacere*, fait dans la même signification, de *putridus* pourri, et *facere* faire.)

SE PUTRÉFIER, v. réfl. Se corrompre, se *pourrir*. (Du latin *putrefieri*.) Il ne s'emploie que dans le style didactique.

PUTRIDE, adj. *Fièvre putride*, celle qui est causée par la corruption des humeurs. (Du latin *putridus*.)

† Pyanepsies, s. f. plur. (Archæol.) Fêtes que les Atheniens célebroient en l'honneur d'*Apollon*, le septième jour du mois de *Pyanepsion*, qui étoit le cinquième de l'année athénienne. On y mangeoit des fèves cuites. (Du grec *puanon* fève, et *hepsein* faire cuire.)

Pyanepsion, s. m. Voyez *Pyanepsies*.

† Pycnite, s. f. (Mineral.) Espèce de pierre dense et compacte, que *Delisle* avoit nommée schorl blanc prismatique; *Bergmann*, schorl blanchâtre; *Daubenton*, leucolithe; et *Brochant*, béril schorliforme. (Du grec *puknos* dense, compacte.)

Pycnostyle, s. m. (*Pik-nos-ti-le*) T. d'Architecture ancienne. Se disoit d'un édifice où les colonnes étoient si près les unes des autres, que les espaces qui y étoient pratiqués n'étoient que d'un diamètre et demi de chaque colonne. (Du grec *puknos* épais, serré, et *stulos* colonne.)

Pycnotique, adj. (*Pik-no-ti-ke*) Terme de Médecine: Propre à *condenser* et à rafraîchir les humeurs. (Du grec *puknoô* j'épaissis, je condense, dérivé de *puka* serré, épais.) — On dit aussi substantiv. *un pycnotique*.

† Pygargue, s. masc. (*Pi-gar-ghe*) Sorte d'oiseau de proie à queue blanche, qu'on nomme aussi *Jean-le-blanc*. C'est une espèce d'aigle. (Du grec *pugargos*, formé da *pugé* le derrière, et *argos* blanc.)

† Pygmée, s. masc. Suivant la Fable, petit homme qui n'avoit qu'une coudée de haut. (Du grec *pugmaios*, fait dans la même signification, de *pugmé* coudée, mesure évaluée par *Romé-de-l'Isle* à 11 pouces, 6.66 lignes.) — Famil. Un nain ou un fort petit homme.

† Pylagores, s. m. plur. (Hist. ancienne) Députés que les villes grecques envoyoient à l'assemblée des Amphictyons, pour y traiter de leurs intérêts politiques et respectifs. (Du grec *pulé* porte, Voyez *Pylées*, et *agora* assemblée.)

† Pylées, s. f. pl. (Hist. anc.) Assemblées des Amphictyons aux Thermopyles. (Du grec *pulaia*, formé de *pulé* porte, d'où *pulai* gorges de montagnes, et plus spécialement les Thermopyles. C'étoit communement dans ce dernier lieu que se réunissoient les Amphictyons.) On se servit dans la suite du même mot pour désigner toute assemblée ou réunion nombreuse.

Pyloae, s. m. (*Pi-lo-re*) T. d'Analomie: Orifice inférieur de l'estomac, par lequel les alimens digérés entrent dans les intestins. (Du grec *pulé* porte, et *ôreô* je garde; *qui garde la porte de l'estomac*.)

† Pylorique, adj. (Anat.) Qui a rapport au *pylore*: *Veines*, *artères pyloriques*.

† Pyose, s. f. (*Pi-o-ze*) T. de Médecine. Maladie de l'œil, qui consiste dans une suppuration continuelle. (Du grec *puôsis*, fait dans le même sens, de *puon* pus.)

Pyoulque, s. m. Voyez *Pyulque*.

† Pyracanthe *ou* Pyracantha, s. m. Voyez *Buisson ardent*. (Du grec *pur* feu, et *akantha* épine; parce que ses fruits d'un beau rouge écarlate, le font paroître comme en feu.)

† Pyrale, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des Seticornes, dont les ailes qu'ils portent en toit sont élargies à la base comme une chape. Ils se roulent dans une feuille, et se cachent dans les fruits. (Du latin *pyralis* petit insecte ailé, sujet à se précipiter dans la flamme de la chandelle, dérivé du grec *pur* feu.)

Pyramidal, ale, adj. Qui est en forme de *pyramide*.

Nombres pyramidaux, Voyez au mot *Nombre*.

† Pyramidale, s. f. (Botan.) Plante qui s'élève très-haut, et qui va en s'étrécissant comme une *pyramide*.

Pyramide, s. f. (Géom.) Corps solide dont les faces sont des triangles qui ont un même plan pour base, et se réunissent par leurs sommets en un même point. (Du grec *puramis*, dérivé dans la même signification, de *pur* feu; parce que les pyramides se terminent en pointe comme la flamme. *Etym. douteuse*.)

† *Pyramide de fruits*, quantité de fruits rangés et élevés les uns sur les autres, en forme de pyramide. — *Pyramide de lumiere* (Optique), jet de lumière composé de rayons divergens qui, partant d'un point d'un objet éclairant ou éclairé, forment une pyramide dont le sommet est à l'objet et la base sur le plan qui la reçoit, ou sur l'œil.

† Pyramider, v. n. (*Pi-ra-mi-dé*) Dans la Peinture, être disposé, se grouper en forme de *pyramide*: *Ce groupe pyramide bien. Coypel fait bien pyramider ses compositions*.

† Pyramidoïde, s. m. (*Pi-ra-mi-do-i-de*) T. de Géométrie. Solide formé par la révolution d'une parabole autour d'une de ses ordonnées, dont la figure approche de celle d'une *pyramide*. On l'appelle aussi *Fuseau parabolique*. (Du grec *puramis* pyramide, et *eidos* forme, ressemblance.)

† Pyrauste, s. m. (Entomol.) Espèce de papillon qui même en plein jour est attiré par la vue du feu, et va se précipiter dans la flamme d'une chandelle. (Du latin *pyrausta*, fait du grec *paraustés*, lequel est formé de *pur* feu, et *auô* je brûle.)

† Pyrénacées, s. f. plur. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes dont le fruit contient des noyaux au milieu d'un périearpe charnu. On les nomme aussi *Gattiliers*, s. m. plur. (Du grec *purén* noyau.)

† Pyrène, s. f. (Botan.) Nom donné par *Gœrtner* à chacune des petites noix d'un pericarpe charnu, qui en contient plusieurs. Selon lui, les pepins de la nèfle sont des *pyrènes*. (Du grec *purén* noyau.)

† Pyrénoïde, adj. (*Pi-ré-no-i-de*) Se dit en Anatomie, de l'apophyse de la seconde vertèbre du cou, que sa ressemblance avec une dent a fait aussi nommer *Odontoïde*. Voyez ce mot. (Du grec *purén* noyau, baie, et *eidas* forme, ressemblance.)

Pyrèthre, s. m. (*Pi-ré-tre*) Espèce de camomille vivace, dont la racine d'un goût âcre et brûlant s'emploie contre les douleurs

de dents, lorsque sur-tout elles viennent de causes froides. Elle entre également dans la composition de quelques sternutatoires. On l'appelle aussi *Racine salivaire.* (Du grec *pur* feu, et *aithô* je brûle; *qui brûle comme le feu.*)

† Pyrétique, adj. (*Pi-ré-ti-ke*) Se dit en Medec. des remèdes bons contre la fièvre. (Du grec *puretos* fièvre.)

Pyrétologie, s. f. Traité des fièvres. (Du grec *purétos* fievre, et *logos* discours.)

† Pyrexie, *s.* f. (*Pi-rek-ci-e*) T. de Médecine. Fièvre symptomatique. (Du grec *puressô* j'ai la fièvre, derivé de *purétos* fièvre.)

† Pyatique, adj. (*Pi-ri-ke*) Qui concerne le feu. (Du grec *pur*, *puros* feu.) — Se dit par pléonasme de certains feux d'artifice qu'on fait jouer dans un lieu clos et couvert.

Pyrite, s. f. (Minéral.) Combinaison du soufre avec un métal quelconque: *Pyrite de cuivre*; *pyrite martiale* ou *de fer*, etc. On l'appelle aujourd hui *Sulfure métallique.* (Du grec *puritès*, formé de *pur*, *puros* feu; parce que les pyrites sont susceptibles de combustion.)

† *Pyrite à gorge de pigeon* ou *à queue de paon* (Minéral. anc.), cuivre pyriteux irisé. — *Pyrite arsénicale*, *de Born*, fer arsénical. — *Pyrite blanche*, *arsénicale*, *argentifere*, *de Delisle*, fer arsenical argentifere. — *Pyrite cuivreuse*, *de Bergmann*, cuivre pyriteux. — *Pyrite ferrugineuse*; *pyrite martiale*, *de Delisle.* — *sulfureuse*, *de Born*, fer sulfuré. — *en crêtes de coq*, *de Delisle*, fer sulfuré dentelé.

† Pyriteux, euse, adj. (*Pi-ri-teû*, *teû-ze*) Qui est de la nature de la *pyrite.* — Qui en contient, etc.

† Pyritologie, subst. f. (*Pi-ri-to-lo-jî-e*) Traité des *pyrites.* (Du grec *puritès* pyrite, et *logos* discours.)

† Pyrobole, s. m. (Art militaire) Machine militaire des Anciens, qui servoit à lancer des dards enflammés. (Du grec *puros*, génitif de *pur* feu, et *ballô* je lance.)

† Pyroboliste, s. m. Artificier; faiseur de feux d'artifice soit pour la guerre, soit pour les divertissemens. (Du grec *pur*, *puros* feu, et *ballein* jeter, lancer.)

† Pyrolatrie, s. f. Adoration du feu. (Du grec *pur*, *puros* feu, et *latreïa* culte, adoration.)

Pyrole *ou* Verdure d'hiver, s. f. (*Pi-ro-le*) Plante vivace, à fleur rosacée, dont les feuilles subsistent en hiver, et qu'on emploie comme vulnéraire. Il y en a plusieurs espèces.

† Pyro-ligneux (Acide), s. masc. Dans la Chimie moderne, acide tiré des substances végétales par la distillation à feu nu. (Du grec *pur*, *puros*, feu, et du latin *lignum* bois.)

† Pyro-lignite, s. m. (*Pi-ro-lig-ni-te*) Dans la Chimie moderne, sel formé par la combinaison de l'acide *pyro-ligneux* avec une base.

† Pyrologie, s. f. (*Pi-ro-lo-jî-e*) Traité du feu. (Du grec *pur*, *puros* feu, et *logos* discours.)

Pyromance, Pyromancie, s. f. Divination par le feu. (Du grec *puros*, génitif de *pur* feu, et *manteïa* divination.)

† Pyromaque, adj. (*Pi-ro-ma-ke*) *Pierre piromaque*, pierre à fusil. *Haüy.* (Du grec *pur* feu, et *machê* combat; *qui fait feu pour le combat.*)

Pyromètre, s. m. Instrument pour mesurer les divers degrés du feu, de son actinn, de ses effets; inventé par *Musschenbroeck.* (Du grec *pur*, *puros* feu, et *métron* mesure.)

† Pyro-mucite, *s.* m. (Chimie mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *pyro-muqueux*, avec une base.

† Pyro-muqueux, adj. (*Pi-ro-mu-keû*) T. de Chimie: *Acide pyro-muqueux*, acide tiré des substances muqueuses, des gommes distillées à feu nu. (Du grec *pur*, *puros* feu, et du lat. *mucus* humeur aqueuse, mucosité.)

Pyronomie, s. fém. Science qui enseigne à régler le feu dans les opérations de Chimie. (Du grec *pur* feu, et *nomos* loi, règle.)

† Pyrophage, s. m. (*Pi-ro-fa-je*) Celui qui avale ou semble avaler du feu. (Du grec *pur*, *puros* feu, et *phagô* je mange.)

† Pyrophane, adj. (Minéral.) Se dit d'une pierre qui change de couleur, et devient très-transparente dès qu'on l'approche du feu ou d'un corps chaud. (Du grec *pur*, *puros* feu, et *phainô* je brille; *qui brille au feu.*)

Pyrophore, s. m. (*Pi-ro-fo-re*) Mélange de carbone avec du sulfate acide d'alumine et de potasse, ou de sulfate acide d'alumine et d'ammoniaque avec des matières végétales, telles que la farine, le sucre, le miel, qui calciné et réduit en poudre, s'enflamme à l'air. — Chez les anciens Grecs, homme qui marchoit à la tête des armées, avec un vase rempli de feu. Les *Pyrophores* donnoient le signal du combat, en lançant des torches allumées contre l'ennemi. (Du grec *pur*, *puros* feu, et *phero* je porte.)

† Pyroscopie, s. fém. Divination par le feu. Voy. *Pyromancie.* (Du gr. *pur* feu, et *skopeô* je considère.)

† Pyrosophie, s. f. (*Pi-ro-so-fî-e*) Art de la Chimie: littéralement, la sagesse ou science du feu. (Du grec *pur*, *puros* feu, et *sophia* sagesse.)

† Pyro-tartareux, adject. (Chim. mod.) *Acide pyro-tartareux*, acide tiré du tartre distillé à feu nu.

† Pyro-tartrite, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *pyro-tartareux* avec une base.

Pyrotechnie, s. f. (*Pi-ro-tèk-nî-e*) Art qui enseigne l'usage du feu, son application et la manière de le conduire en plusieurs occasions. (Du grec *pur* feu, et *technê* art.)

Pyrotechnique, adj. (*Pi-ro-tek-ni-ke*) Qui appartient à la *Pyrotechnie.*

Pyrotique, adj. (*Pi-ro-ti-ke*) T. de Médecine: Caustique, qui cautérise. (Du grec *purôtikos*, fait dans la même signification, de *puroô* je brûle. Racine, *pur* feu.)

† Pyroxène, s. m. (*Pi-rok-cè-ne*) T. de Minéralogie: Substance qui ne se rencontre qu'accidentellement parmi les productions des

volcans, ainsi nommée d'abord par M. *Faujas-de Saint-Fond* et ensuite par M. *Hauy*. (Du grec *pur*, *puros* feu, et *xénos* hôte, étranger; *etranger dans le domaine du feu.*) Elle avoit été appelée précédemment par *Delisle*, schorl noir en prismes octaèdres; par *Bergmann*, schorl volcanique; par *Daubenton*, schorl des volcans; par *Brochant*, augite.

PYRRHIQUE, s. f. (*Pi-ri-ke*, *r* forte) Chez les Anciens, sorte de danse militaire, dans laquelle les Danseurs étoient armés de toutes pièces; inventée selon les uns, par *Pyrrhus*, fils d'*Achille*; selon les autres, par *Pyrrique* le cydonien. (Du grec *purrhiché.*)

PYRRHIQUE, s. m. T. de Poésie grecque et latine: Pied de deux syllabes brèves, ainsi nommé suivant *Hesychius*, de la danse appelée *Pyrrhique*, dans laquelle il dominoit.

† PYRRHONIENS, s. m. pl. Chez les anciens Grecs, secte de Philosophes qui doutoient ou affectoient de douter de tout, conformément à la doctrine de *Pyrrhon* leur chef. —Aujourd'hui, ceux qui affectent de douter des choses que les autres regardent comme les plus certaines: *C'est un franc Pyrrhonien.* —On dit aussi adjectiv. *Pyrrhonnien, ienne.*

† PYRRHONISME, s. m. La doctrine de *Pyrrhon*. Voy. *Pyrrhoniens.* — Par extension, affectation de douter de tout: *Pyrrhonisme historique, etc.*

† PYRSÉPHORE, s. m. (*Pir-cé-fo-re*) T. d'Archæologie: Le même personnage à Athènes que le *Lampadophore* dans les autres cités. (Du grec *pursos* torche, flambeau, et *phérô* je porte.)

† PYTHAGORICIENS, s. m. pl. Secte d'anciens Philosophes, qui suivoient la doctrine de *Pythagore* de Samos, auteur du système de la *Métempsychose*; et en Astronomie, d'un système qui est le même que celui de *Copernic*.

† *Table de Pythagore* ou *pythagorique* (Arithm.), table pour la multiplication des nombres simples. — *Théorème de Pythagore* (Geomét.), le 47.e du premier livre d'*Euclide*, dont *Pythagore* fut l'inventeur, et dans lequel on démontre que dans tout triangle rectangle, le carré de l'hypothénuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés.

† PYTHAGORISME, s. m. Système, doctrine de *Pythagore*.

† PYTHIADE, s. f. (Chronol. anc.) Espace de quatre ans révolus, depuis une célébration des *Jeux pythiques* jusqu'à la suivante. Les *Pythindes* commencèrent 580 ans avant l'ère vulgaire.

PYTHIE, s. f. (*Pi-tî-e*) Prêtresse qui rendoit des oracles à Delphes dans le Temple d'*Apollon*. (Du grec *Puthia* ou *Puthias*, dérivé selon l'opinion commune, du serpent *Python* tué par *Apollon*, ou du grec *punthanomai* interroger; mais réellement de *Pytho*, premier nom de la ville de Delphes, qui est encore dans un vers de *Pindare.*)

† PYTHIEN, adj. masc. (Mythol.) Surnom d'*Apollon*, regardé mal-à-propos comme tiré du serpent *Python*, que ce Dieu tua près de Delphes. Voyez au mot *Pythie.*

† *Nome pythien* (Musiq. des Anc.), nome célèbre qui se jouoit pendant les Jeux pythiques par les Joueurs de flûtes, et sans chant. — *Jeux pythiens*, Voyez ci-dessous *Jeux pythiques.*

† PYTHIQUE, adj. (Musiq. des Anc.) *Flûte pythique* ou *parfaite*, flûte dont on se servoit pour accompagner les pæans, et une sorte de chanson appelée aussi *pythique.*

Jeux pythiques ou *Jeux pythiens*, jeux qui se célébroient à Delphes tous les quatre ans, la troisième année de chaque olympiade, en l'honneur d'*Apollon* surnommé *Pythien.* (Voyez l'étymologie au mot *Pythie.*)

PYTHONISSE, s. f. (*Pi-to-ni-ce*) Chez les Anciens, proprement la même prêtresse que la *Pythie.* —Par extension, toute devineresse ou sorcière, en général: *Saül consulta la Pythonisse.* (Du grec *python* devin, fait de *punthanomai* interroger.)

† PYULQUE, s. m. (*Pi-ul-ke*) Instrument de Chirurgie, en forme de seringue, pour tirer les matières purulentes de différentes cavités du corps. (Du grec *puon* pus, et *helkô* je tire, j'extrais.)

† PYXIACANTHA, s. m. Arbrisseau épineux, qu'on nomme aussi *Lycium*, et dont les feuilles ressemblent à celles du buis. (Du grec *puxos* buis, et *akantha* épine; *buis épineux.*)

† PYXIDULE, s. f. (*Pik-ci-du-le*) En Botan. petite capsule des mousses. —Anthère, dans le système de *Linné.* (Du latin *pyxidula*, dimin. de *pyxis*, *pyxidos* boîte, en gr. *puxis*, dérivé de *puxos* buis; parce que c'est la principale matière dont on fait les boîtes.)

Q

Q, subst. masc. (*Ku*) La dix-septième lettre et la treizième consonne de notre alphabet.

Il ne s'écrit jamais sans être suivi d'un *u*, excepté lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot, comme dans *coq*; alors il se prononce comme un *k*.

Q, chez les Romains, étoit une lettre numérale qui valoit 500; et surmontée d'une barre, 500,000.

QUAGGA, s. m. Petit quadrupède qui a de l'affinité avec le renard; il est commun dans les forêts de la Guiane; il vit en société et est susceptible d'être apprivoisé.

QUATERNES, s. m. pl. (*Ka-der-ne*) Au jeu de Trictrac, deux quatre amenés du même coup. On dit plus souvent *carmes*. (Du latin *quaterni* quatre à quatre.)

QUADRAGENAIRE, adj. (*Koua-dra-jé nè-re*) Âgé de quarante ans : *Un homme quadragénaire*.—On dit aussi substant. *C'est un quadragénaire*. (Du latin *quadragenarius*.)

QUADRAGÉSIMAL, ALE, adj. (*Koua-dra-jé-zi-mal*) Appartenant au carême : *Jeûne quadragésimal*. (Du latin *quadragesimalis*.)

QUADRAGÉSIME, s. f. (*Koua-dra-jé-zi-me*) Le premier dimanche de carême : *Le dimanche de la Quadragésime*. Il n'est usité que dans cette phrase. (Du latin *quadragesima*.)

QUADRAN, s. m. Voy. *Cadran*.

QUADRANGLE, s. f. (*Koua-dran-gle*) Figure qui a quatre angles et quatre côtés. Il est peu usité. (Du latin *quadrangulus*, formé de *quatuor* quatre, et *angulus* angle.)

QUADRANGULAIRE, adj. (*Koua-dran-gu-lè-re*) Qui a quatre angles. (Du latin *quadrangularis* ou *quadrangulatus*.)

QUADRAT, s. m. (*Ka-dra*) T. d'Imprimerie. Morceaux de fonte de la même force que les caractères auxquels ils appartiennent, et qui plus bas que la lettre, servent à former les blancs des alinéa, etc. (Du latin *quadratum* carré, à cause de sa forme qui est toujours celle d'un carré oblong.)

† QUADRAT, adj. (*Koua-dra*) T. d'Astrol. *Aspect quadrat*, aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la *quatrième* partie du zodiaque ou de 90 degrés. On le nomme aussi *Quadrature*.

QUADRATIN, s. m. (*Ka-dra-tein*) T. d'Imprimerie : Petit *quadrat* qui se place dans la composition, au commencement des alinéa. —*Demi-quadratin*, la moitié juste de la force du *quadratin*.

† QUADRATIQUE, adj. (*Koua-dra-ti-ke*) T. d'Algèb. *Equation quadratique*, équation du second degré; ainsi nommée parce que l'inconnue y est élevée au *carré*, (en lat. *quadratum*.)

† QUADRATONISTE, s. m. En Italie, Peintre qui ne travaille que dans l'architecture et les ornemens à fresque. (De l'ital. *quadratonista*, fait dans le même sens de *quadratura*. Voyez *Quadratare*. Roland-le-Virloys.)

QUADRATRICE, s. f. (*Ka-dra-tri-se*) Géom. *Quadratrice d'une courbe*, courbe transcendante décrite sur le même axe que la courbe principale, dont les demi-ordonnées étant connues servent à trouver la *quadrature* des espaces qui leur correspondent dans l'autre courbe. La plus célèbre des *quadratrices* est celle de *Dinostrate* pour le cercle.

QUADRATURE, s. f. (*Koua-dra-tu-re*) Réduction géométrique de quelque figure curviligne à un *carré*. (Du lat. *quadratura*.) —En Italie, la peinture à fresque, celle de l'architecture et des ornemens, que les Italiens appellent *quadratura*. Roland-le-Virloys.

Quadrature du cercle, description d'un *carré* dont la superficie seroit précisément égale à la superficie d'un cercle. —*Quadrature de la lune* (Astron.), situation de la lune lorsqu'elle est éloignée du soleil de 90 degrés, c. à d. dans le premier et le dernier quartier.

QUADRATURE (*Acad.*), s. f. T. d'Horlogerie. Voy. *Cadrature*.

QUADRE, s. m. Voy. *Cadre*.

QUADRER, v. n. Voy. *Cadrer*.

† QUADRICAPSULAIRE, adj. (*Koua-dri-kap-su-lè-re*) T. de Botan. Se dit d'un fruit composé de *quatre capsules* distinctes.

† QUADRICOLOR, s. m. (Ornitholog.) Nom donné par les Naturalistes au *gros-bec* de l'île de Java.

QUADRIENNAL, ALE, adj. V. *Quatriennal*.

QUADRIFOLIUM, s. m. (*Koua-dri-fo-li-ome*) Sorte de plante qui porte *quatre feuilles* sur une même queue. (Mot latin formé de *quatuor* quatre, et *folium* feuille.)

QUADRIGE, s. m. (*Koua-dri-je*) Chez les Anciens, char en coquille qui est monté sur deux roues et attelé de quatre chevaux de front. (Du lat. *quadriga*, *gæ*, fait dans la même signification de *quatuor* quatre, et *jugum* joug; *quatre chevaux attelés au même joug*.)

† QUADRIJUGUÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit des feuilles composées qui portent sur un pétiole commun quatre paires de folioles opposées. (Du latin *quadrijugus*, formé de *quatuor* quatre, et *jugum* joug; *quatre folioles attachées au même joug, au même pétiole*.)

QUADRILATÈRE, adj. (*Koua-dri-la-tè-re*) T. de Géomét. Qui a quatre côtés. (Du latin *quadrilaterus*, formé de *quadrinus* quatre, et *latus* côté.) —Il est aussi subst. m. *Un quadrilatère*.

QUADRILLE, s. m. (*Ka-dri glie*, mouillez les *ll*) Sorte de jeu de cartes qu'on joue à quatre personnes.

QUADRILLE, s. f. Troupe de Chevaliers d'un même parti dans un carrousel : *La première quadrille étoit magnifiquement vêtue*. (De l'italien *quadriglia*, dérivé comme diminut. de *squadra*, qui signifie proprement une compagnie de soldats rangés en carré. Nous disions autrefois *squadrille* et *esquadrille*.)

† QUADRILLION, subst. m. (*Koua-dri-li-on*) Terme d'Arithmétique : Mille fois mille trillions.

QUADRILOCULAIRE, adj. (*Koua-dri-lo-ku-le-re*) Se dit en Botan. des fruits divisés intérieurement en quatre loges. (Du lat. *quadrinus* de quatre, et *loculus* loge, logette.)

QUADRINÔME, s. m. (*Koua-dri-no-me*) Ter. d'Algèb. Grandeur composée de quatre termes. (Du lat. *quadrinus* de quatre, et du grec *nomé* part, division, dérivé de *némô* je distribue, je partage.)

† QUADRIPARTITION, s. f. (*Koua-dri-parti-cion*; en vers, *ci-on*) Partage d'une chose en quatre. Il est peu usité. (Du lat. *quadripartitio.*)

† QUADRIPHYLLE, adj. (*Koua-dri fi-le*) Ter. de Bot. *Calice quadriphyllé*, forme de quatre folioles distinctes. (Du lat. *quadrinus* de quatre, et du grec *phullon* feuille, foliole.) On dit aussi *Tétraphylle* (du grec *tétra* pour *tetrara* quatre.)

† QUADRIRÈME, s. fém. (*Koua-dri-rè-me*) Galère des Anciens, à quatre rangs de rames. (Du latin *quadriremis*, formé de *quadrinus* de quatre, et de *remus* rame.)

† QUADRISULCE, adj. Voyez *Quadrupède.*

† QUADRISYLLABE, s. m. (*Koua-dri-si-la-be*) En Grammaire, mot composé de quatre syllabes. (Du lat. *quadrinus* de quatre, et du grec *sullabé* syllabe.)

† QUADRIVALVE, adj. (*Koua-dri-val-ve*) T. de Botan. Composé de quatre valves, en parlant d'une capsule. (Du lat. *quadrinus* de quatre, et *valvæ*, *arum*, valves.)

† QUADRUMANES, s. m. pl. (*Koua-dru-ma-ne*) T. d'Hist. natur. Sous-ordre de Mammifères, dont les pouces sont séparés aux pieds de derrière comme à ceux de devant, et qui en conséquence ont quatre mains. (Du lat. *quadrinus* de quatre, et *manus* main.)

† QUADRUMVIAS, QUATUORVIRS, s. m. plur. (Hist. anc.) Chez les anciens Romains, magistrats inférieurs au nombre de quatre, qui avoient différentes fonctions. (Du lat. *quatuorviri*, fait de *quatuor* quatre, et *vir* homme.)

QUADRUPÈDE, s. m. (*Koua-dru-pe-de*) Qui a quatre pieds. Ce mot ne se dit que des animaux et n'est guères employé que dans le style didactique; on ne s'en sert jamais au feminin. — Il est aussi adj. *Un animal quadrupède.* (Du lat. *quadrupes*, *edis*, formé de *quadrinus* de quatre, et *pes* pied.)

QUADRUPLE, adj. (*Koua-dru-ple*) Qui est quatre fois aussi grand: *Vingt est quadruple de cinq.* (Du lat. *quadruplex* ou *quadruplus.*)

† *Quadruple croche* (Musique), note qui vaut la moitié de la triple croche ou la seizième partie de la noire.

QUADRUPLE, s. m. Quatre fois autant: *Le quadruple de cinq est vingt.* (Du lat. *quadruplum.*) — Monnoie d'or d'Espagne, qui a cours pour 320 réaux (80 l. tournois ou 79 fr. 02 cent. environ.) On la nomme en Espagne, *doblon de ocho*, *onza de oro*, *medalla.* Son nom françois lui vient de ce qu'elle valoit quatre louis de 20 liv.

Au quadruple, quatre fois autant.

QUADRUPLER, v. a. (*Koua-dru-plé*) Prendre quatre fois le même nombre: *Quadrupler une somme.* (Du latin *quadruplicare.*)

QUADRUPLER, v. n. Etre augmenté au quadruple: *Son bien a quadruplé depuis vingt ans.*

QUAI, s. m. (*Ké*) Levée faite entre la rivière ou l'eau d'un port et les maisons, pour la commodité du chemin et pour empêcher le débordement dans les crues d'eau. (Suiv. *Scaliger*, *Vossius*, etc. de l'ancien verbe latin *caïare*, qu'ils expliquent par *arrêter*, *retenir.*) — On appelle aussi *quai* le rivage d'un port de mer qui sert pour la charge et la décharge des marchandises. — *Maître du Quai*, officier chargé de la police du port.

† QUAIAGE, s. m. (*Ké-a-je*) T. de Coutume: Droit sur les marchandises qu'on déchargeoit sur les *quais.* Voy. *Quayage.*

QUAICHE, s. f. (*Ké-che*) Petit vaisseau à un pont, mâté en fourche comme un yacht. On écrit aussi *Quesche* et *Ketch.*

QUAKER *ou* QUAGRE, s. m. (*Koua-kre*) Secte fondée en Angleterre par *George Fox*, cordonnier, vers 1650. (De l'anglois *quaker* trembleur; parce que ces sectaires qui vivent dans une frayeur continuelle des jugemens de Dieu, tremblent de tout leur corps en faisant leurs prières.)

† QUAKERISME, s. m. (*Koua-ké-ris-me*) Religion, doctrine des *Quakers.*

QUALIFICATEUR, s. m. (*Ka li-fi-ka-teur*) Titre de certains Théologiens de Rome et d'Espagne qui *qualifient* les propositions qui leur sont déférées. Ce sont en Espagne des membres du saint Office qui étoient aussi chargés de la censure des livres.

QUALIFICATION, s. fém. (*Ka-li-fi-ka-cion*) Attribution d'une *qualité*, d'un titre: *Qualification d'une proposition*, *qualification de faussaire*, *etc.*

QUALIFIÉ, ÉE, part. p. de *Qualifier*, et adj. Qui a quelque titre, qui a quelque *qualité* honorable, glorieuse. — En t. de Palais, *un crime qualifié*, considérable.

QUALIFIER, v. a. (*Ka-li-fi-é*) Marquer de quelle *qualité* est une chose, une proposition, une personne: *Qualifier un duel de rencontre*, *une proposition d'erronée*, *un homme d'imposteur*, *etc.* — Donner un titre. En ce sens on retranche la préposition *de*: *Qualifier Docteur*, *etc.*

SE QUALIFIER, v. réc. Prendre quelque titre, prendre quelque *qualité*, s'attribuer quelque titre ou quelque honneur.

QUALITÉ, s. f. (*Ka-li-té*) Ce qui fait qu'une chose est telle, bonne ou mauvaise, etc. *Ce n'est pas la qualité des viandes qui nuit*, *mais la quantité.* — On dit *un vin a de la qualité*, une sève qui le distingue des vins communs. — En Physique, propriété ou affection d'un être quelconque, par laquelle il affecte nos sens et nous démontre son existence. On dit ordinairement *qualité sensible.* (Du latin *qualitas.*) — Disposition, talent, inclination, etc. *Les qualités du corps*, *de l'esprit*, *du cœur.* Les *qualités* diffèrent des *talens*, en ce que les premières forment le caractère de la personne, et les seconds en font l'ornement. *Qualité* peut se dire en bien et en mal: *talent* se prend toujours en bonne part. — Noblesse

distinguée, dans les Etats où cette distinction est admise : *Homme, femme de qualité, de grande qualité.* Cette expression de *qualité* encherit sur celle de *condition* avec laquelle elle se confond. On n'est de *qualité* que par la naissance ; on est *de condition* par l'état qu'on remplit, par l'emploi dont on est chargé : un homme né dans la robe, se dit de *condition* ; celui qui n'exerce qu'une profession lucrative, est *roturier*. —Titre qu'un prend : *Il prend la qualité de Prince, etc.* —Au Palais, *les qualités d'un arrêt*, tout ce qui précède le dispositif.—Dans un jugement rendu sur appointement, on dit le *vu*.

En qualité de.... comme étant.... *En qualité de tuteur.*

† QUAMOCLIT, subst. m. (Botan.) Sorte de jasmin rouge d'Amérique.

QUAND, adv. (*Kan* ; le *d* ne se prononce pas devant les consonnes, et prend le son du *t* devant les voyelles) Lorsque, dans le temps que ; dans quel temps ? *Quand viendrez-vous me voir ? quand je le pourrai. Quand* diffère de *lorsque*, en ce que le premier marque la circonstance du temps et le second celle de l'occasion. *Il faut travailler* quand *on est jeune, et être docile* lorsqu'*on nous reprend à propos.* Girard. (Du latin *quando.*)

QUAND, conj. Encore que, quoique, bien que : *Quand même il seroit moins nuit, je ne vous quitterois pas.* —Si : *Quand vous auriez étudié plus long-temps, vous n'en auriez été que plus louable.*

QUAND ET QUAND, prépos. (*Kan-té-kan*) Avec : *Il partit quand et quand nous.* Il est populaire.

QUANQUAM, s. m. (*Kouan-kouam*) T. de College emprunté du latin, où il signifie *quoique, encore que, bien que.* Petite harangue latine prononcée par un Ecolier, et qui commence ordinairement par ce mot.

QUANQUAN (*Acad.*), CANCAN (*Trév.*) s. m. (*Kan-kan*) Bruit, éclat pour une chose qui n'en vaut pas la peine : *Faire un quanquan, un grand quanquan de....* (Corruption du lat. *quonquam* quoique, encore que, etc.)

QUANT A, adv. Pour ce qui est de... *Quant à moi, j'y consens. Quant à*, diffère de *pour* par une nuance très-délicate. *Pour*, dit *Girard*, convient mieux lorsqu'il s'agit de la personne qui régit le verbe, et *quant* lorsqu'il s'agit de ce qui est régi par le verbe. *Pour* moi *je ne me mêle d'aucune affaire étrangere ; quant à* moi *tout m'est indifferent.* —Fam. *Il se met sur son quant à moi*, il fait le suffisant. (Du latin *quantùm.*)

QUANTES, adj. f. pl. (*Kan-te*) *Toutes et quantes fois, toutes fois et quantes ;* toutes les fois que, autant de fois que.... Il est familier. (Du latin *quotus.*)

QUANTIEME, adj. (*Kan-tié-me*) Il désigne le rang, l'ordre, par rapport au nombre : *Le quantieme êtes-vous dans votre Compagnie ? je suis le dixieme.* (Du lat. *quotus.*) —Employé comme subst. m. il signifie le quantième jour : *De quel quantieme vous a-t-il écrit? —Montre à quantieme*, qui marque le quantième du mois.

QUANTITÉ, s. f. (*Kan-ti-té*) Il se dit de tout ce qui peut être mesuré ou nombré : *Quantité continue*, étendue d'un corps en longueur, largeur et profondeur. *Quantité discrete*, assemblage de choses séparées les unes des autres, comme les nombres, les grains d'un tas de blé. —Multitude ; abondance : *Il y avoit une grande quantité de spectateurs ; il a recueilli une grande quantité de vin.* En ce sens il s'emploie souvent comme adverbe ; mais il ne régit que des noms de choses qui se peuvent compter : *Quantité* (beaucoup) *de personnes, de meubles, de pierreries, etc.* —En Grammaire, mesure des syllabes longues et brèves qu'il faut observer dans la prononciation. (Du latin *quantitas.*)

† *Quantité de mouvement* (Méeanique), le produit de la masse d'un corps par sa vitesse.

† *Quantités algébriques*, nombres indéterminés ou que l'on rapporte à l'unité en général. —*Quantités positives*, celles qui sont ou qu'on suppose précédées du signe de l'addition +. —*Quantités négatives*, celles qui sont affectées du signe de la soustraction —.

† QUAPACTOL, s. m. Coucou du Mexique, qu'on nomme aussi *Oiseau rieur*, parce que son cri ressemble à un éclat de rire.

QUARANTAINE, s. f. (*Ka-ran-té-ne*) Nombre de *quarante : Une quarantaine d'écus.* —Fam. Age de quarante ans : *Approcher de la quarantaine.* —En term. de Marine, corde de la grosseur du petit doigt, qui sert aux matelots pour raccommoder les cordages.

Jeûner la quarantaine, quarante jours. —*Jeûner la sainte quarantaine*, pendant tout le carême. — *Faire quarantaine*, séjourner quelque temps hors de la ville où l'on arrive, quand on vient d'un pays où est la peste.

† QUARANTAIN, s. m. Voy. *Giroflier.*

† QUARANTAINS, s. m. pl. (*Ka-ran-tein*) Draps de *quarante cents* ou quatre mille fils en chaîne.

QUARANTE, adj. numér. (*Ka-ron-te*) Quatre fois dix. (Du latin *quadraginta.*)

Les quarante heures, prières qu'on fait trois jours de suite dans l'Eglise avec exposition du S. Sacrement. —A la Paume, *avoir quarante-cinq*, les trois quarts d'un jeu. —Fig. et famil. 1.° *Il a quarante-cinq sur la partie*, il a de grands avantages dans une affaire ; il est presque sûr d'y réussir. — 2.° *Pouvoir donner quarante-cinq et bisque à quelqu'un*, être bien plus habile que lui ; avoir sur lui de grands avantages.

† QUARANTENIER, s. m. (*Ka-ran-te-nié*) Terme de Marine et de Pêche. Petit cordage de trois tourons, fait depuis 9 fils jusqu'à 18.

QUARANTIE, s. f. Tribunal des *Quarante* à Venise.

QUARANTIÈME, adj. (*Ka-ran-tié-me*) Nombre ordinal : *Le quarantième jour.* (Du lat. *quadragesimus.*) — La partie aliquote d'un tout qui a *quarante* parties. — En ce dernier sens, il est aussi subst. m. *Il a un quarantieme dans cette affaire.* — On appeloit *quarantieme* l'un des droits qui se percevoient autrefois dans la Prévôté de Nantes.

† Quarderonner, v. act. (*Kar-de-ro-né*) En termes de Charpentier, abattre les aretes d'une poutre, d'une solive, d'un battant de porte, etc. en y poussant un *quart de rond* entre deux filets.

Quarre, Voy. *Carre.*

Quarre, Voy. *Carré.*

Quarreau, Voyez *Carreau.*

Quarrer, Voy. *Carrer.*

Quarrure, Voyez *Carrure.*

Quart, s. m. (*Kar*) La quatrième partie de quelque chose: *Un quart d'heure, un quart de lieue, une aune trois quarts, etc.* (Du lat. *quarta pars.*) — En termes de Marine, le temps pendant lequel une partie de l'equipage d'un vaisseau veille pour faire le service, tandis que tout le monde dort: *Faire le quart; prendre le quart; premier, second quart.* — En Turquie, espèce de monnoie.

Prov. et fam. *Conter ses affaires au tiers et au quart*, les raconter à toute sorte de personnes. *Médire du tiers et du quart*, médire de tout le monde.

Quart d'écu, sorte de monnoie, valant la quatrième partie d'un écu. — *Quart d'or*, monnoie d'or de Portugal, qui vaut 1200 reys, et qui pese 54 grains (8 liv. tournois, ou 7 fr. 90 cent. 10/81.) — *Quart de conversion* (Art militaire), mouvement en quart de cercle qu'on fait faire à un bataillon, etc. — *Quart de vent* ou *Quart de rumb* (Marine), aire de vent separée d'une autre aire par un arc de douze degrés et 15 minutes. — *Quart de cercle*, instrument de Mathematiques, qui est la quatrième partie d'un cercle. Celui des Astronomes porte une lunette fixe ou mobile, et sert à mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. Dans celui des Arpenteurs, sont attachées sur un demi-diamètre, deux pinnules immobiles remplacées quelquefois par une lunette. — *Quart de cercle de Gunter*, espèce de cadran tracé sur un quart de cercle, dont les degrés marquent les hauteurs au moyen d'un fil à-plomb. — *Quart de cercle horodictique*, quart de cercle où sont tracées les lignes horaires. — *Quart de cercle de Sutton* ou *de Collins*, quart de cercle sur lequel on peut voir la hauteur d'un astre, et en même temps l'heure du lever du soleil, son amplitude, l'heure qu'il est, l'azimut, etc. — *Quart de nonante*, Voyez *Quartier anglois.* — En Musique, 1.° *Quart de ton*, intervalle introduit anciennement dans le genre enharmonique, par *Aristoxène.* Dans la Musique moderne, le quart de ton est compté pour l'intervalle qui reste entre deux notes à un ton l'une de l'autre, lorsque l'on a élevé l'inférieure d'un dièse, et baissé la supérieure d'un bemol. — 2.° *Quart de soupir*, signe d'un silence qui est pour sa durée, l'equivalent d'une double croche; le soupir ayant la durée d'une noire. — *Quart de rond*, sorte de membre d'Architect.; moulure qui a le quart d'un rond. — *Quart en sus*, l'addition de la quatrième partie de la somme au-delà du total. — *Quart de papier*, la moitié d'une demi-feuille de papier. — *Au tiers et au quart*, à tout le monde indifféremment. — *Levraut de trois quarts*, presque parvenu à la grandeur d'un lièvre. — *Travailler de quart en quart* (Manege), conduire un cheval trois fois de suite sur la première ligne du carré qu'on se figure autour du pilier, le changer ensuite de main, le faire partir, le conduire trois fois sur la seconde ligne, etc.

† Demi-quart, s. m. La moitié d'un quart.

† Quarts, plur. Caisses de sapin dans lesquelles on envoie les raisins secs nommés *raisins aux jubis.* — Petits barils de harengs blancs, qui en contiennent environ 300.

† *Pièce des quarts* (Horlogerie), dans une montre ou une pendule à répétition, la pièce qui sert à faire sonner les quarts.

Quart, Quarte, adj. (*Kar, kar-te*) En t. de Finance, *quart-denier*, la quatrième partie d'un denier. — *La fievre quarte*, celle dont les accès prennent tous les *quatre* jours inclusivement, en sorte qu'elle laisse au malade deux jours d'intervalle. — *Fievre double quarte*, celle dont les accès reviennent deux fois en trois jours. — En ter. de Chasse, *ce sanglier est à son quart-an*, il a quatre ans.

Quartaine, adj. fém. (*Kar-te-ne*) Il n'est en usage que dans cette phrase, *vos fievres quartaines*, qu'on dit par imprécation. C'est une expression populaire.

Quartanier, s. m. (*Kar-ta-nié*) Sanglier de *quatre ans.*

Quartation, s. f. (*Kar-ta-cion*) Opération de Métallurgie: Alliage d'un *quart* d'or avec trois quarts d'argent. Cette opération se nomme aussi *Inquart.*

Quartaut, s. m. (*Kar-tó*) Vaisseau tenant la *quatrieme* partie d'un muid. — Sorte de mesure qui varie selon les lieux.

Quarte, s. f. (*Kar-te*) Mesure contenant deux pintes. — En Géometrie, la 60.e partie d'une tierce, ou la 216,000.e partie d'une minute, soit de degré, soit de temps. — En t. d'Escrime, coup d'épée qu'on porte à l'ennemi dans et sur les armes. Voyez *Armes. Quarte basse*, celle qu'on allonge à l'ennemi dans et sous les armes. *Parer en quarte*, détourner du vrai tranchant de son épée celle de l'ennemi, sur un coup qu'il porte dans et sur les armes. — En termes de Musique, intervalle de deux tons et demi en montant ou en descendant. — Au jeu de Piquet, quatre cartes qui se suivent et qui sont de même couleur. On dit mieux *une quatrième.* — En termes de Droit romain, *quarte falcidie* ou *falcidienne*, le quart des biens qui doit demeurer à l'héritier surchargé de legs. *Quarte trébellienne* ou *trébellianique*, le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'héritage à un autre.

† Quartes, plur. (Astronom.) Parties de l'hemisphère visible ou supérieur, comprises entre le méridien et le premier vertical: *Quarte septentrionale, orientale, etc.*

Quartenier (*Trév.*), Quartinier (*Acad.*), s. masc. (*Kar-te-nie, ti-nié*) Officier de ville preposé pour avoir soin d'un *quartier.*

Quarter, v. n. (*Kar-té*) Aller entre deux ornieres et les éviter. — En termes d'Escrime, ôter son corps hors de la ligne. — En Musique, procéder par *quartes* plutôt que par quintes.

Quarteron, s. m. (*Kar-te-ron*) Poids qui

est la *quatrième* partie d'une livre : *Il a ajouté un quarteron dans la balance.* — La *quatrième* partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids : *Un quarteron de beurre.* — La *quatrième* partie d'un cent dans celles qui se vendent par compte : *Un quarteron de pommes.* — En t. de Batteur d'or, petit livret composé de 25 feuilles d'or ou d'argent battu. — Chez les Epingliers, plaque de fer garnie à son extrémité inférieure de pointes en forme de dents, longues d'environ une ligne, et au nombre de *vingt-cinq*.

DEMI-QUARTERON, s. masc. La moitié d'un *quarteron*, soit dans les choses qui se vendent au poids, soit dans celles qui se vendent par compte.

† QUART-FAGOT, s. m. (Musiq.) Gros basson selon quelques Auteurs. Selon d'autres, cet instrument est plus petit que le basson, ce qui sembleroit plus conforme à l'etymologie. (De l'italien *fagotto* basson ou plutot serpent.)

QUARTIER, s. m. (*Kar-tié*) La *quatrième* partie de certaines choses : *Quartier de veau, d'agneau, de mouton; quartier de poire, de pomme. Un quartier de terre, de vigne*, le quart d'un arpent. *Un quartier d'etoffe, de ruban*, le quart d'une aune, etc. — Proverb. et figurément : *Se mettre en quatre quartiers pour le service de quelqu'un*, faire tout ce qu'on peut pour le servir. — Partie d'un tout, quoiqu'elle ne soit pas le quart de ce tout : *Un quartier de pain, de gâteau.* — Gros morceau : *Quartier de lard, quartier de pierre.* — Dans un soulier, les deux pieces de cuir qui environnent le talon. — Dans un habit, chacun des quatre principaux morceaux dont l'assemblage forme le corps, deux devant et deux derrière. — Dans un escalier, toutes les marches qui sont assemblées dans un noyau par leur collet, soit que le noyau soit plein, soit qu'il soit evide. On dit proprement *Quartier tournant.* — Partie d'une ville qui comprend un certain nombre de maisons. — Par extension, certaine etendue de voisinage : *Faire les visites du quartier; tout le quartier fut en rumeur. Nouvelles de quartier*, qui n'ont guère de cours que dans le quartier où on les debite. — Au pluriel, dans le même sens; pays, voisinage, en parlant de la campagne, etc. *Mandez-nous ce qui se passe dans vos quartiers.* — Espace de trois mois, qui fait la *quatrième* partie de l'année : *Servir par quartier.* — Ce qui se paye de trois mois en trois mois pour les loyers, pensions, etc. En plusieurs occasions, où il s'agit de payement, on dit aussi *quartier* pour la demi-année. — En t. de Guerre, 1.° campement des troupes : *Ce quartier a été enlevé.* — 2.° *Quartier d'hiver*, intervalle de temps compris entre deux campagnes : *Le quartier d'hiver sera long.* Il se dit aussi du lieu où on loge les troupes pendant l'hiver. — 3.° *Quartier de rafraîchissement*, lieu où des troupes fatiguées vont se remettre et se rétablir pendant la campagne même. — 4.° *Quartier d'assemblée*, lieu sur les frontières, etc. où les troupes se rendent, pour de là marcher à l'ennemi. — 5.° Traitement favorable qu'on fait à des troupes vaincues : *Demander, donner quartier; ne point faire de quartier.* — En t. de Généalog. chaque degré d'ordre et de succession des descendans dans une même ligne ou famille. — Dans le Blason, 1.° écu d'une famille noble qui dans un arbre généalogique, sert de preuve. — 2.° Quatrième partie d'un écu, lorsqu'il est ecartelé.

On appelle *Quartier de la lune*, la quatrième partie du cours de la lune : *Nous sommes au premier, au dernier quartier de la lune.*

† *Quartier de vis suspendu*, dans un escalier, certain nombre de marches portées par une vis suspendue entre les paliers de deux appartemens qui ne sont pas de plain-pied. — *Quartier de voie*, en t. de Carrier, blocs de pierre dont un ou deux suffisent pour faire une voie, ou la charge d'une voiture attelée de quatre chevaux.

† *Quartier anglois* ou *Quart de nonante* (Astron.), instrument pour prendre hauteur en mer. Il consiste en deux arcs de cercle, l'un de 60 degrés et l'autre de 30, ce qui fait 90. Au centre de l'instrument est une pinnule dont la fente qui est perpendiculaire au rayon de ces arcs, se trouve perpendiculaire à l'horizon, quand on observe; et sur les deux arcs coulent deux autres pinnules qu'on peut arrêter sur chaque degré. — *Quartier de réduction*, carré divisé en petits carrés par des lignes parallèles à deux côtés contigus, en sorte que les parallèles à un de ces côtés sont divisées en parties égales par les parallèles à l'autre côté. Un de ces côtés représente la ligne Nord et Sud, et l'autre la ligne Est et Ouest. Du sommet d'un des angles pris pour centre sont décrits des arcs de 90 degrés par tous les points de division des deux côtés de cet angle. Un de ces arcs est divisé en degrés, et des transversales qui joignent cet arc et celui qui en est éloigné de cinq divisions, procurent la cinquième partie du degré. — *Quartier sphérique*, instrument au moyen duquel on a prétendu pouvoir résoudre les questions d'Astronomie qui importent au navigateur. Il est entièrement oublié.

† QUARTIERS, pl. Dans un cheval, les côtés du sabot compris entre la pince et le talon de part et d'autre : *Le quartier de dedans, le quartier de dehors.* On dit qu'*un cheval fait quartier neuf*, lorsque par quelque cause que ce soit, l'un des quartiers tombe et est chassé par un autre quartier qui croît. — Chez les Selliers, les *quartiers d'une selle*, sont les parties sur lesquelles reposent les cuisses du cavalier. — Chez les Batteurs d'or, portions d'or d'un pouce et demi de long sur un pouce de large, et d'une demi-ligne environ d'épaisseur. — *Quartiers de terre* (Ardoisier), blocs bruts, et tels qu'on les enlève de la carrière.

A QUARTIER, adv. A part, à l'écart : *Tirer un homme à quartier; mettre de l'argent à quartier.*

QUARTIER-MAÎTRE, s. m. Aide du Maître ou du Contre-maître dans un vaisseau. — Dans les troupes, Caissier du régiment.

QUARTIER-MESTRE, subst. m. Se disoit d'un Maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

† QUARTILE, adject. (*Kouar-ti-le*) Terme d'Astrologie. *Aspect quartile*, aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de trois signes, ou d'un *quart* du Zodiaque. On dit aussi, *aspect quadrat* et *quadrature*.

† QUARTIN, s. m. Ital. *Quartino*. Monnoie d'or de Rome, qui est le *quart* de la double ou *doppia* (2 liv. 2 s. 1. 75 d. tournois, à peu près 1 f. 08 c.)

QUARTINIER, s. m. Voy. *Quartenier*.

† QUARTO, s. m. pris de l'espag. (*Kouarto*) Monnoie de cuivre d'Espagne, qui a cours pour 4 maravedis de vellon (1 s. 3 d. tournois, ou 06 cent. 14/81.)

QUARTO (IN), *Livre in-quarto*, dont les feuilles sont pliées en *quatre*.

† QUARTUAIRES, s. m. pl. (Hist. mod.) Cavaliers établis pour veiller à la sûreté des frontières de la Pologne et de la Volhinie, contre les Tartares: (ainsi nommés peut être parce qu'ils étoient distribués en differens *quartiers*.)

QUARTZ, subst. m. emprunté de l'allemand; (*Kouartze*, l'*e* surajouté très-bref) Pierre très-dure, fort pesante, ne se dissolvant point par les acides, et donnant beaucoup d'etincelles avec le briquet. Le quartz est censé faire la base principale des montagnes dites primitives, et par conséquent de la masse du globe terrestre.

† *Quartz carié de Daubenton* (Minéralogie ancienne), quartz agate molaire des Modernes. —*Quartz renfermant des bulles d'air et d'eau de Delisle*, quartz-hyalin aéro-hydre.

† *Quartz-jaspe panaché* (Minéralog. mod.), jaspis variegata de *Wallérius*; jaspe fleuri ou panaché de *Delisle*; jaspe veiné et jaspe onyx de *Daubenton*. — *Quartz-hyalin en chaux sulfatée lenticulaire*, *Quartz pseudomorphique*, quartz en crêtes de coq de *Drlisle*; quartz figuré en crêtes de coq de *Born*. — *Quartz-agate xiloïde*, bois agatifié de *Drlisle*; dendrolithe de *Born*.

QUASI, adv. (*Ka-zi*) Presque: avec cette difference, que *quasi* marque proprement la ressemblance; il suppose un peu de difference entre un objet et un autre: et que *presque* marque l'approximation; il suppose peu de distance entre un objet et un autre. *Quasi* est un terme de similitude, et *presque* un terme de mesure. *Roubaud*. *Quasi* est du style familier. C'est littéralement le mot latin *quasi*, dit elliptiquement pour *quâ ratione si*, de même que ai, de la même manière, comme si.

QUASI-CONTRAT, s. m. (*Koua-zi-kon-trn*) T. de Palais: Fait par lequel plusieurs personnes sont obligées les unes envers les autres, sans qu'il y ait eu de convention ni de consentement.

QUASI-DÉLIT, s. m. (*Koua-zi-dé-li*) T. de Palais: Dommage que l'on cause à quelqu'un par sa faute, mais sans avoir eu dessein de lui en faire.

QUASIMODO, subst. emprunté du latin, et qui n'a d'usage qu'en parlant du dimanche d'après Pâques: *Il ne reviendra qu'après Quasimodo; le dimanche de Quasimodo, de la Quasimodo*. (C'est le premier mot de l'*introït* de la messe de ce jour.)

† QUASS, s. m. (*Kouace*) Liqueur fermentée que l'on fait en versant de l'eau chaude sur de la farine de seigle ou d'orge. C'est la boisson ordinaire des Paysans russes.

QUATERNAIRE, adject. (*Koua-tèr-nè-re*) *Nombre quaternaire*, de quatre unités. (Du lat. *quaternarius*.)

† QUATERNÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit de toutes les parties des plantes, disposées *quatre par quatre* sur un même point d'insertion.

QUATORZAINE, s. f. (*Ka-tor-ze-ne*) T. de Palais. Intervalle de *quatorze* jours. *Les criées se font par quatre Dimanches de quatorzaine en quatorzaine*.

QUATORZE, adj. numér. (*Ka-tor-ze*) Dix et *quatre*. — Au jeu de Piquet, quatre cartes de differentes couleurs, mais de même valeur, dans chaque couleur, depuis l'*as* jusques et compris le *dix*: *Quatorze d'as*, *etc.* et subst. *J'ai écarté mon quatorze*. (Du latin *quatuordecim*, formé de *quatuor* quatre, et *decem* dix.) — Quatorzième: *Le quatorze de ce mois*; *Louis Quatorze*.

Proverb. *Chercher midi à quatorze heures*; Voyez *Midi*.

† *Rente au denier quatorze*, constitution de rente en vertu de laquelle on retire annuellement pour les interets de l'argent qu'on a placé, la quatorzième partie du capital: *Quatorze mille francs au denier quatorze, portent mille francs d'interêt*.

QUATORZIÈME, adj. (*Ka-tor-zièe-me*) Nom de nombre ordinal: *Le quatorzieme jour*, *le quatorzieme du nom*. (Du lat. *quatuordecimus*.) — Substantivement: *Il a un quatorzieme dans cette affaire*, une quatorzième part, un quatorzième denier.

† QUATORZIÈME, s. f. (Musiq.) Réplique à l'octave de l'intervalle de septième, qui comprend effectivement quatorze degrés diatoniques d'un de ses termes à l'autre.

QUATRAIN, subst. m. (*Ka-trein*) Stance de *quatre* vers. — Quatre vers qui font partie d'un sonnet: *Le sonnet est composé de deux quatrains et de deux tercets*.

QUATRE, adj. numér. (*Ka-tre*) Deux fois deux; trois et un: *Quatre hommes*; *les quatre élémens*. (Du lat. *quatuor*.) — Quatrième: *Le quatre du mois*; *Henri Quatre*.

Les Quatre-Temps, trois jours de jeûne en chacune des saisons de l'année.

Figur. et famil. *Se mettre en quatre*, s'employer de tout son pouvoir pour rendre service. —Proverb. 1.° *Faire le diable à quatre*; faire beaucoup de bruit, de désordre, s'emporter à l'excès. —2.° *Elle est toujours tirée à quatre épingles*, elle est toujours fort ajustée. —*Marcher à quatre pattes*, sur les mains et sur les pieds.

QUATRE, s. m. Le caractère 4 qui marque en chiffre le nombre *quatre*. — Aux jeux de Cartes ou de Des, la carte ou la face du dé marquée de *quatre* points. —*Quatre de chiffre*, petite machine dont on se sert pour prendre des rats et des souris.

† QUATRE-CORNES, s. m. Poisson de la mer Baltique qui est une espèce de *cotte*, et dont la tête porte quatre tubercules en forme de cornes.

† Quatre-dents, s. m. Nom d'un genre de poissons à nageoires cartilagineuses, et dépourvus de nageoires abdominales.

† Quatre-feuilles, s. f. (Blason) Fleur divisée en *quatre feuilles* ou fleurons.

Quatre-vingt, adj. num. Quatre fois vingt. On disoit autrefois *Octante*. Il prend un *s* lorsqu'il précède immédiatement un nom substantif; il n'en prend point devant les noms de nombre : *Quatre-vingts chevaux; quatre-vingt-deux, etc.*

† Quatre-yeux, s. m. Nom qu'on donne à la Guyane à l'espèce de sarigue, nommée *Sarigue à longs poils*.

Quatrième, adject. (*Ka-trié-me*) Nom de nombre ordinal : *Le quatrième jour du mois.* (Du lat. *quartus.*) — *Cerf à la quatrième tête* (Vénerie), cerf qui a cinq ans.

Quatrième, s. m. *Nous sommes logés au quatrième*, au *quatrième* étage. — *Nous allons jouer au quadrille, voulez-vous faire le quatrième? — Il est pour un quatrième dans cette affaire*, pour une *quatrième* partie. — On dit d'un Ecolier qui étudie dans la *quatrième* classe : *C'est un quatrième.*

Quatrième, s. f. Au jeu de Piquet, *quatre* cartes qui se suivent dans la couleur. — Dans les Colléges, la *quatrième* classe.

Quatrièmement, adv. (*Ka-trié-me-man*) En *quatrième* lieu.

Quatriennal, ale, adj. (*Ka-tri-en-nal*) *Office quatriennal, charge quatriennale*, qui s'exerce de quatre années l'une. (Du lat. *quadriennis*, formé de *quadrinus* de quatre, et *annus* an, année.)

† Quatrin, s. m. pris de l'italien *Quatrino*. Petite monnoie de cuivre, valant le *quart* du baiocque (3.25 deniers tournois, à peu près 2 cent.) Il y a aussi des demi-quatrins [*mezzo-quatrino.*] — A Bologne, la sixième partie du sol, la soixantième du jule. — A Florence, la 5.e partie de la crasie, la 120.e du teston, la 60.e de la livre.

† Quatto, s. m. Nom qu'on donne à Surinam, à un sapajou nommé *Quoata* à la Guyane, et *Chamek* au Pérou. On le nomme aussi *Belzébut* ou le *Diable des bois*.

† Quatuor, s. m. pris du latin où il signifie *quatre*. Morceau de musique vocale ou instrumentale, à quatre parties récitantes.

Quayage, s. m. (*Ké-ia-je*) T. de Commerce : Droit que payent les Marchands pour avoir la liberté de placer leurs marchandises sur le *quai* d'un port. Le *Grand Vocabulaire François* écrit *kaiage*, et prononce *ké-a-je*.

Que, (*Ke*) Pronom relatif ou absolu, conjonction, etc. Il se met aussi pour *pourquoi, seulement, si ce n'est, etc.* V. *la Grammaire.* — On lit dans les Provinciales de *Pascal* (Lettre 2) : *A quoi avez-vous pensé de donner le nom de suffisante à une grace que vous dites qu'il est de foi de croire qu'elle est insuffisante en effet.* C'est un solécisme : il falloit *de croire insuffisante*, en retranchant *qu'elle est*, ou mieux *de laquelle vous dites qu'il est de foi, etc.* à la place de *que vous dites*.

† Quédec, s. m. (*Ké-deke*) Plante vénéneuse de St.-Domingue, dont les fleurs ressemblent à celles de la violette.

Quel, Quelle, adject. ou plutôt pronom; (*Kel, kel-le*) Il exprime la qualité des choses dont on parle : *Je ne sais quel homme vous êtes.* — On s'en sert sur-tout dans les interrogations : *Quelle personne soupçonnez-vous?* (Du lat. *qualis.*) — On l'emploie en signe d'admiration : *Quelle disgrace! quelle bonté! quelle taille! quel air!* — On dit *Quel que soit, quelle que soit*, pour exprimer de quelque sorte, de quelque espèce que ce soit : *Quel que soit l'engagement que vous avez, quelle que soit votre intention.* — Fam. *Tel quel*, médiocre, plutôt mauvais que bon : *C'est du vin tel quel, une étoffe telle quelle.* Voy. *la Grammaire.*

Quelconque, adj. ou pron. m. et f. (*Kèl-kon-ke*) Nul, aucun, quel que ce soit, quel qu'il soit. Il se met toujours après le substantif, et ne s'emploie qu'avec la négative : *Il n'y a homme quelconque, il n'y a raison quelconque, qui...* (Du lat. *qualiscumque.*) — Dans le style didactique, il se dit sans la négative : *Une ligne quelconque; deux points quelconques.*

Quellement, adv. (*Kè-le-man*) Il ne se dit que dans cette locution adverbiale et famil. *Tellement quellement*, ni bien ni mal, mais plutôt mal que bien : *Il se porte tellement quellement.*

Quelque, adj. m. et f. (*Kel-ke*) Un ou une entre plusieurs : *Quelque auteur en a parlé.* (Suivant *Nicot*, du latin *quisquam*; suivant *Vaugelas*, de *qualiscumque*; et suivant *Ménage*, de *qualisque* dit pour *qualiscumque.*) — On dit au mascul. *Il y a dans ce livre quelque chose qui mérite d'être lu*, et non pas *lue*; *cet homme a dans le caractère quelque chose de bon*, et non pas *bonne* : et bien que *Vaugelas* ait pensé que dans les phrases de ce genre, on pouvoit sans autre règle que le jugement de l'oreille, mettre tantôt au masculin, tantôt au féminin, l'adjectif qui suit *quelque chose*, il est toujours et plus conforme au bon usage, et plus élégant de n'employer que le masculin. *Quelque chose*, dit *Féraud* (Diction. critiq.), est-ici une espèce de neutre. — Il signifie aussi un peu : *Cela me fait quelque peine.*

Quelque peu, signifie un peu : *Quelque peu d'argent; quelque peu d'amitié.* — *Quelque*, quel que soit le..... quelle que soit la.... *Quelque raison qu'on lui apporte; quelque remède qu'on lui donne.*

Quelque, adv. Environ, à peu près : *Il y a quelque trente ans que je demeure à Paris.* Il est familier. — A quelque point que, à quelque degré que.... *Quelque préoccupé qu'il soit, quelque riche qu'il puisse être.* Alors *quelque* se joint toujours à un adjectif.

Quelque, que, quel que, etc. V. *la Grammaire.*

Quelquefois, adv. (*Kel-ke-foa*) De fois à autre : *Quelquefois on trouve des hommes si entêtés que...*

Quelqu'un, Quelqu'une, s. (*Kèl-keun, ku-ne*) Un entre plusieurs. — Au plur. *Quelques-uns, quelques-unes*, plusieurs dans un plus grand nombre.

† Quénia, s. m. Nom donné au porc-épic

ou hérisson d'Afrique, qui suivant *Dapper* est de la grosseur d'un cochon.

QUENOTTE, s. f. (*Ke-no-te*) Dent de petit enfant. Il est familier.

QUENOUILLE, s. f. (*Ke-nou-glie ; mouillez les ll*) Petite canne ou bâton que l'on entoure vers le haut de soie, de chanvre, de lin, etc. pour filer. (Suivant *Wachter*, de l'allemand *kunkel*, qui signifie la même chose. Suivant d'autres, c'est une corruption de *colonne*, à cause de la forme de la quenouille.) — Ce dont une *quenouille* est chargée. — En termes de Pêche, bateau pêcheur des côtes de Normandie. — En Botaniq., plante vivace, à fleur flosculeuse, dont la tige s'élève à trois ou quatre pieds. Elle est du genre des Cniques, et prend le nom de *Cnique des jardins*.

Figur. *Maison tombée en quenouille*, où une fille est devenue héritière. — Fig. et fam. *L'esprit est tombé en quenouille dans cette famille*, les filles ont plus d'esprit que les garçons.

Quenouille du lit, les colonnes, les piliers d'un lit.

† QUENOUILLÉE, subst. f. (*Ke-nou-glié-e ; mouillez les ll*) Ce qui suffit pour charger une *quenouille*.

† QUENOUILLETTE, s. f. (*Ke nou-glié-te ; mouillez les ll*) Dans la fonte des cloches, verge de fer terminée par une sorte de cylindre aussi de fer, qui sert à boucher les godets ou entrées des jets qui aboutissent à l'écheno.

QUÉRAÏBA, subst. m. Nom que les Caraïbes donnent à une sorte de liane qu'on nomme la *liane aux yeux*, et qui passe pour un excellent vulnéraire.

† QUERCERELLE *ou* CERCELLE, s. f. Voyez *Cresserelle*.

† QUEREIVA, s. m. Nom donné par les naturels du pays à un très-bel oiseau de la Guyane, qui est du genre du *Cotinga*.

QUERELLE, s. f. (*Ke-ré-le*) Contestation, démêlé, dispute avec aigreur et animosité. Voyez *Différend*. (Du lat. *querela*, qui signifie proprement *plainte*.)

Entrer dans une querelle, y prendre parti. — *Embrasser, épouser la querelle de quelqu'un*, prendre le parti de quelqu'un contre ceux avec qui il a querelle. — Prov. *Querelle d'Allemand*, faite légèrement et sans sujet.

QUERELLER, v. a. (*Ke-ré-lé*) Faire *querelle* à... — Dire des paroles aigres et fâcheuses ; réprimander, gronder : avec cette différence, suivant M. *Guizot*, que *gronder* suppose une sorte d'autorité, de supériorité, ou du moins de droit ; il faut que celui qu'on *gronde* soit au moins censé avoir tort : pour *quereller*, il suffit d'avoir de l'humeur ; on *gronde* ses amis, ses enfans, ses gens ; on *querelle* son égal, et même son supérieur : « on querelle les malheureux, dit *Vauvenargues*, pour se dispenser de les plaindre. »

SE QUERELLER, v. r. Se disputer aigrement avec quelqu'un ; se dire des injures, des choses désobligeantes.

QUERELLEUR, EUSE, s. et adj. (*Ke-ré-leur*) Qui aime à *quereller*, hargneux.

QUERIMONIE, s. fém. Plainte qu'on fait aux Juges d'Eglise pour avoir permission de publier des monitoires. (Du lat. *querimonia*, fait de *queri* se plaindre.)

QUÉRIR, v. act. (*Ké-rir*) Chercher avec charge d'amener la personne, ou d'apporter la chose dont il est question. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif avec *aller*, *venir*, *envoyer* : *Allez quérir notre ami, mon livre*. (Du lat. *quærere* chercher.)

QUESTEUR, s. m. (*Kuès-teur*) Magistrat de l'ancienne Rome : *Les Questeurs gardoient le Trésor public, recevoient les Ambassadeurs, etc.* — Officier de l'ancienne Université de Paris, qui étoit chargé de recevoir les deniers communs, etc. — Aujourd'hui, membre du Corps législatif qui en surveille les recettes et les dépenses, etc. (Du lat. *quæstor*.)

QUESTION, s. f. (*Kès-tion*) Demande qu'on fait à une personne. — Point de quelque matière de science ou d'art sur lequel on peut disputer. — Chose dont il s'agit. — Doute, difficulté qu'on traite pour en éclaircir la vérité. — Traité qu'on fait sur des matières dogmatiques. — Thèse. — Torture, gêne qu'on donne aux criminels pour leur faire confesser la vérité et déclarer leurs complices. (Du lat. *quæstio*.)

QUESTIONNAIRE, s. m. (*Kes-tio-ne-re*) Celui qui donne la *question* aux criminels qui y sont condamnés. (Du lat. *quæstionarius*.)

QUESTIONNER, v. a. (*Kes-tio-né*) Faire des *questions* ; interroger, demander : avec cette différence que *questionner* semble marquer un esprit de curiosité, qu'*interroger* suppose de l'autorité, et que *demander* a quelque chose de plus civil et de plus respectueux : l'espion *questionne* les gens, le Juge *interroge* les criminels, le soldat *demande* l'ordre au Général. *Girard*.

QUESTIONNEUR, EUSE, s. (*Kès-tio-neur*) Celui ou celle qui fait sans cesse des *questions* : *C'est un rude questionneur ; une questionneuse insupportable*.

QUESTURE, s. f. (*Kuès-tu-re*) Charge de *Questeur*. (Du latin *quæstura*.) V. *Questeur*.

QUÊTE, s. f. (*Ké-te*) Action de chercher. Il se dit surtout avec la prép. *en* : *Etre en quête de.... se mettre en quête*. — En t. de Chasse, *aller en quête*, aller détourner une bête pour la lancer et la chasser avec des chiens courans : *Chien bon pour la quête, qui a la quête brillante, qui a une belle quête*. — Cueillette pour les pauvres ou pour des œuvres pieuses : *Faire la quête dans l'Eglise, dans les maisons, etc.* Et en parlant des Religieux, *Aller à la quête*. (Du lat. *quæsitus*, part. p. de *quærere* chercher ; dont on a fait par contraction, *quæstus* gain, profit, et qui ne s'est dit primitivement que du gain fait par ceux qui recueilloient de diverses personnes les fruits de leurs travaux. *Caseneuve*.) — En t. de Marine ; saillie, élancement que fait l'étrave ou l'etambot hors de la quille. — Avance que font les buteaux sur les rivières, tant du côté du chef que de la quille, lorsqu'elle s'élève et ne touche plus sur le chantier.

QUÊTER, v. a. (*Ké-té*) En ter. de Chasse, chercher : *Quêter un cerf, un sanglier, un lièvre ; quêter des perdrix*. (Du latin barbare

quæstare, fait de *quæsitum*, et par contraction *quæstum*, supin de *quærere* chercher.) —Fig. *Quêter des louanges*, chercher adroitement à se faire donner des louanges.

QUÊTER, v. n. Il se dit dans le premier sens de l'actif : *Un chien qui quête bien; nous avons quêté tout le matin sans rien trouver.* — Demander et recueillir des aumônes; faire la quête: *Quêter pour les pauvres; quêter de porte en porte.*

QUÊTEUR, EUSE, s. (*Kê-teur, eû-ze*) Celui, celle qui fait une *quête*.

QUEUE, s. f. (*Keû-e*) En parlant des quadrupèdes; partie qui est au bas de l'épine du dos, et qui est ordinairement couverte de poil. —Dans le Blason, il se dit principalement de la queue d'un cerf. —En parlant des oiseaux, plumes qui leur sortent du croupion. — En parlant des poissons, des serpens et de quelques insectes; la partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. — En Botanique et en parlant des fleurs, des feuilles, des fruits; la partie par laquelle ils tiennent aux arbres, aux plantes. Voyez *Pétiole* et *Pédoncule*. — Nom donné par *Gærtner* au filament qui s'élève du sommet de quelques semences, et qui est velu dans toute son étendue. (Du lat. *cauda*.) —Il se dit par similitude de diverses choses : *La queue de certaines lettres de l'alphabet, d'un p, d'un g; la queue d'une note; la queue de la poêle.* —Le bout, la fin: *A la queue de la forêt, la queue de l'hiver a été rude.* — L'extrémité d'un manteau, d'une robe traînante. —Les derniers rangs d'un corps, d'une compagnie : *La queue d'une armée, d'un régiment; être, se mettre à la queue; prendre la queue.* — La suite d'une affaire : *Ne point faire, ne point laisser de queue dans un payement.* — En termes de Chancellerie, manière de sceller les lettres. — Au jeu, somme convenue que l'on paye à celui qui gagne le plus. —En Architecture, dans une marche tournante d'un escalier, soit à noyau ou à vis, soit à limons rampans et noyaux circulaires; la partie la plus large du giron. — Sorte de futaille contenant un muid et demi. — Espèce de pierre à aiguiser.

Queue d'aronde ou *d'hironde*, terme de Menuisier. Voy. *Aronde*. —*Queue de chanvre* (Corderie), paquet de filasse brute, dont les brins sont arranges de manière que toutes les pattes ou racines sont d'un même côté. —*Queue de rame* (Gazier), ficelles qui passent sur les poulies du cassin du métier à gazes, etc. — *Queue de rat*, 1.° en t. de Maquignon, queue de cheval peu garnie de crins. —2.° En termes de Marine, sorte de cordages, plus gros par un bout que par l'autre, vers lequel ils vont en diminuant depuis les deux tiers de leur longueur. —3.° Lime ronde piquée à grains d'orge, tortillée comme une colonne torse, dont les Arquebusiers se servent pour agrandir et liner des trous en bois. —*Queue du pain* (Boulang.), la partie du pain qui est dessous; le dessus se nomme *la boucle du pain*. — *Queue du paon* (Charpentier), assemblages ou compartimens circulaires, qui imitent la queue du paon lorsqu'il l'ouvre en forme de roue. —*Queue de cochon*, tarière terminée en vrille, en usage dans différens arts. —*Queue de renard* (Plombier), bougue traînée de racines qui entrent dans les tuyaux de conduite, et les engorgent. —Outil de Tourneur, large par le bout, et qui va en se rétrécissant jusqu'au manche. —*Queue d'oison* (Pêche), bateau en forme de gondole, qui sert pour la pêche du hareng et du maquereau. On l'appelle aussi *Cul-rond*. —*La queue du moulin*, la grande pièce de bois qui fait tourner un moulin à vent sur son pivot.

† *Queue du dragon* (Astronomie), nœud descendant de la lune. — *Queue de la grande Ourse*, étoile de la seconde grandeur qui dans cette constellation, est à l'extrémité de la queue. — *Queue de la petite Ourse*, étoile de la seconde grandeur, placée dans cette constellation, tout près du pôle septentrional, et qu'on nomme l'*Etoile polaire*. —*Queue d'une comète*, atmosphère lumineuse plus ou moins prolongée, qui tient au corps d'une comète, du côté opposé à la direction suivant laquelle celle-ci s'avance dans le ciel.

† *Queue de biche-savanne* (Botaniq.) Voy. *Yappé*. — *Queue de cheval*, Voyez *Prêle*. — *Queue de lièvre*, *Lagurier ovale*, plante annuelle, de l'ordre des Graminées, dont les fleurs en épi cotonneux imitent la forme d'une queue de lièvre. — *Queue de lion*, *Léonure*, genre de plantes à fleurs labiées, parmi lesquelles on distingue l'agripaume ou cardiaque, et la queue de lion, du Cap de Bonne-Espérance. —*Queue de pourceau*, *Fenouil de porc*, *Peucédane*, plante vivace, ombellifère, dont la racine a l'odeur de la poix. — *Queue de renard*, Voy. *Lilas*, *Amaranthe* et *Vulpin*. — *Queue de souris*, nom qu'on donne à la renoncule mineure ou ratuncule, *Voy.* ce mot. — En parlant de certaines fleurs telles que la tulipe, le lis, le narcisse, on appelle *queue* après qu'elles sont cueillies ce qu'on nomme *tige* dans ces mêmes fleurs, lorsqu'elles sont encore sur pied.

Visir, *Bacha à trois queues*, qui a droit de faire porter devant lui trois queues de cheval. —Prov. et fig. *Brider son cheval par la queue*, commencer une affaire par où on devroit la finir. — *Il tire le diable par la queue*, il a de la peine à avoir de quoi vivre. — Fig. et fam. *Prendre une affaire par la tête et par la queue*, la tourner et l'examiner de toutes les manières. —Prov. *Quand on porte du loup on en voit la queue*; Voy. *Loup*. — Prov. et fig. *Ecorcher l'anguille par la queue*; commencer par le plus difficile et par où l'on devroit finir. —*Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue*, la fin d'une affaire est ordinairement ce qu'il y a de plus difficile. On dit dans le même sens, *à la queue gît le venin*, *le venin est à la queue*.

A la queue, *en queue*, à l'extrémité, à la suite, immédiatement après : *Le bagage étoit à la queue. Avoir les ennemis, le Prévôt à la queue*, à ses trousses.

QUEUE A QUEUE, adv. A la file, l'un après l'autre : *Les bateaux sont queue à queue.*

DEMI-QUEUE, s. f. Futaille qui contient la moitié de la *queue*.

† QUEURSE, s. f. (*Keur-se*) Pierre à aiguiser, que les Tanneurs emploient à dépiler les cuirs.

QUEUX, s. m. (*Keû*) Sorte de pierre dont les Faucheurs et les Couteliers se servent pour aiguiser leurs instrumens. Voyez *Queue*. (Du lat. *cos*, *cotis*.) — Il se disoit autrefois pour Cuisinier; on disoit encore dans les derniers temps : *Maître Queux de chez le Roi*. (Du lat. *coquus*.)

QUI, (*Ki*) Pronom relatif qui se met pour *lequel*; on l'emploie aussi pour *quiconque*; il sert encore pour interroger, etc. Voyez *la Grammaire*. (Du lat. *qui*, *quæ*, etc.)—*Vous trouverez à qui parler*, vous trouverez un homme capable de vous résister. — *C'est un je ne sais qui*, une personne de néant. —*Voilà qui est beau*, voilà une chose qui est belle. —*Qui plus est*, *qui pis est*; ce qui est encore plus, ce qui est pis. — *Ils étoient dispersés qui çà*, *qui là*; les uns d'un côté, les autres de l'autre. Dans cette acception il vieillit.

A QUIA, Terme emprunté du latin : *Mettre à quia*, mettre hors d'état de répondre. *Être à quia*, ne savoir plus que répondre, ne savoir plus que faire. Il est familier. (Allusion aux jeunes étudians en philosophie, etc. qui ne sachant point assigner la cause d'un effet ou développer les preuves d'une proposition, etc. se bornent dans leur embarras, lorsqu'on les pousse de questions, à répondre *quia* parce que.)

QUIBUS, s. m. (*Kui-buce*) *Avoir du quibus*, avoir de l'argent, être riche. Il est bas et pop.

QUICONQUE, pron. masc. singul. sans pluriel; (*Ki-kon-ke*) Qui que ce soit. (Du latin *quicumque*.)

QUIDAM, QUIDANE, s. m. et f. (*Ki-dan*, *du-ne*) T. lat. qui signifie *quelque*, *quelqu'un*, et qu'on emploie dans les monitoires, procès-verbaux, etc. Personne dont on ignore ou dont on ne veut pas exprimer le nom. On se sert de *quidam* dans la conversation, mais le féminin n'est en usage que dans les procédures. Il s'emploie au plur. *On a appris de certains quidams*, *que....*

† QUIDIAT, s. m. (*Ki-di-a*) Ter. de Pêche. Nom qu'on donne en quelques endroits aux guideaux à hauts étaliers.

† QUIESCENTE, adj. f. (*Ki-é-san-te*) T. de Chimie. *Affinité quiescente*, Voyez *Affinité*. (Du lat. *quiescens*, part. de *quiescere* être en repos.)

† QUIET, ÈTE, adj. (*Ki-é*, *é-te*) Tranquille, calme, point agité. Vieux mot qui n'est presque plus en usage. (Du lat. *quietus*, fait dans le même sens, de *quies* repos.)

QUIÉTISME, subst. m. (*Kié-tis-me*) Fausse spiritualité. —Sentimens des *Quiétistes* en matière de religion.

QUIETISTE, s. m. et f. (*Kié-tis-te*) Celui qui par une fausse spiritualité, fait consister toute la perfection chrétienne dans le *repos* ou l'inaction de l'ame, et néglige entièrement les œuvres extérieures. (Du lat. *quietus*, fait de *quies*, *quietis*, repos.)

QUIÉTUDE, s. f. (*Kié-tu-de*) T. emprunté du langage mystique : Tranquillité, repos. *On arrive aisément à cet état d'indifférence*, *à cette quiétude indolente*, *dont*, *etc.* Buffon. (Du lat. *quies*.)

QUIGNON, s. m. (*Ki-gnion*; mouillez *gn*) Gros morceau de pain. Il est popul. (Suivant *Menage*, du latin *cuneus* coin; *morceau de pain coupé en forme de coin*; on ne le diroit pas d'un morceau de pain coupé en long.)

QUILBOQUET, s. m. (*Kil-bo-ké*) Instrument de Menuisier, fait de deux petits morceaux de bois, dont l'un traverse l'autre à angles égaux. Il sert à sonder le fond des mortoises, et à voir si elles sont taillées carrément.

QUILLAGE, s. masc. (*Ki-glia-je*, mouillez les *ll*) *Droit de quillage*, droit que les vaisseaux payent dans les ports de France la première fois qu'ils y entrent. (Du mot *quille* vaisseau, en prenant la partie pour le tout.)

QUILLE, s. f. (*Ki-glie*, mouillez les *ll*) Morceau de bois arrondi et plus menu par le haut que par le bas, servant à un jeu fort connu. (Par corruption, pour *esquilles*; parce que ce sont des éclats, des *esquilles* de bois. *Huet*. Suivant *Trév.* du celtique ou bas-breton *quille*, employé dans la même signification.) — Chez les Gantiers, instrument de bois dur et poli, fait en *quille* à jouer, pour allonger les doigts, et leur donner la forme convenable. — En t. de Blason, morceau de bois de forme à peu près conique. — Chez les Arquebusiers, sorte de long taraud, finissant en pointe. — Chez les Fonteniers, instrument pour calibrer l'orifice de la jauge d'eau, et estimer le produit du courant. — Longue pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un vaisseau, et qui lui sert comme de fondement. (Dans cette acception, du grec *koilos* creux, cave, profond; d'où *koilé* espace creux renfermé par les flancs du vaisseau.) — En t. de Charpentier, 1.° grosse pièce de bois formant le derrière d'un foncet. — 2.° *Quille de pont*, grosse pièce de bois qui soutient le pont.

† QUILLES, plur. (Modes) Deux bandes de paremens qu'on mettoit autrefois à une robe, le long de la couture du côté, jusqu'à la fente. — En t. d'Ardoisiers, grands coins de fer pour séparer les blocs. — Chez les Passementiers-rubaniers, petites rondines de bois attachées par une ficelle à l'extrémité des bâtons de retour, pour leur servir de contrepoids.

Prov. et popul. *Être reçu comme un chien dans un jeu de quilles*, fort mal. — *Être planté comme une quille*, être debout sans remuer. — *Donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, le chasser. — *Prendre* ou *trousser son sac et ses quilles*, plier bagage, se sauver.

QUILLER, v. n. (*Ki-glié*) Jeter chacun une *quille* pour voir ceux qui seront ensemble. — Replacer les *quilles* abattues.

QUILLETTE, s. f. (*Ki-glié-te*) Brin d'osier que l'on plante.

QUILLIER, s. m. (*Ki-glié*) Espace entre dans lequel on range les neuf *quilles*. — Les neuf *quilles* ensemble. — En t. de Charron, espèce de grosse tarière, pour ouvrir les moyeux des roues, avant d'y placer le taraud.

† QUILLON, subst. m. (*Ki-glion*, mouillez les *ll*) T. de Fourbisseur : Sorte de branche qui tient au corps de la garde de l'épée.

† Quillot, s. m. (*Ki-glio*, mouillez les *ll*) Mesure de grains en usage à Constantinople, à Smyrne et dans quelques autres Echelles du Levant. Quatre quillots et demi font un peu plus de la charge de Marseille.

† Quin, s. m. (*Kein*) Dans les Salines, réservoir ou bassin qui se remplit à chaque marée.

Quinaire, subst. m. (*Ki-ne-re*) Nom que quelques Antiquaires donnent abusivement aux médailles du plus petit module, de quelque métal qu'elles soient; quoique les anciens n'aient primitivement appelé ainsi que les petites pièces d'argent. Le *quinnire* d'argent étant originairement la moitié du denier, valoit *cinq as* (en latin *quinarius*, formé de *quinque* cinq, et *as* ou *assis* as.) Le nom de *Quinaire* passa ensuite de l'argent aux petites monnoies d'or; mais il n'a jamais été donné à celles de bronze. Les médaillons, les médailles et les quinaires sont les trois modules différens des monnoies frappées à Rome et dans l'Empire, en or et en argent.

Quinaud, aude, adj. (*Ki-nô, ô-de*) Confus, honteux de n'avoir pas réussi. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans le style burlesque. (Suivant *Ménage*, du vieux mot françois *quinaut*, qui signifioit *singe*; et comme les singes sont camus, on a dit *être qainaut* ou *quinaud* pour *être camus*, trompé dans son attente, etc. Voyez *Camus*. Sur quoi *Ménage* observe que dans notre langue deux expressions absolument contraires *être camus*, et *avoir un pied de nez*, ont cependant la même signification.) — Il s'est dit aussi autrefois pour gueux. (Dans cette acception, du grec *kénus* vide. *Borel.*)

Quincaille, s. f. (*Kein-kâ-glie*) Toutes sortes d'ustensiles, d'instrumens de fer ou de cuivre, comme couteaux, ciseaux, chandeliers, mouchettes, etc. — Par mépris, monnoie de cuivre.

Quincaillerie, s. f. (*Kein-kâ-glie-rî-e*) Marchandise de toute sorte de *quincaille*.

Quincaillier, s. m. (*Kein-kâ-glié*) Marchand, vendeur de *quincaille*.

† Quincajou *ou* Kinkajou, s. m. Quadrupède carnassier, de la grosseur d'un chat, qui habite les montagnes de la Nouvelle-Espagne.

† Quincambo, s. m. (*Kein-kan-bo*) Plante des îles sous le vent, que *Plumier* place parmi les Ketmies.

Quinconce, s. m. (*Kein-kon-ce*) Disposition de plants d'arbres en échiquier. — Lieu planté de cette manière. (Du latin *quincunx*, *uncis*, qui a les mêmes significations.)

† Quincunce, adj. (Astrolog.) *Aspect quincunce*, position de deux planètes, distantes l'une de l'autre de 150 degrés ou de cinq douzièmes de la circonférence. (Du latin *quincunx* cinq douzièmes, formé de *quinque* cinq, et *uncia* once, 12e partie de l'as romain ou de la livre romaine.)

Quindécagone, s. m. (*Kuein-dé-ka-go-ne*) Terme de Géométrie: Figure à quinze angles et quinze côtés. (Du latin *quinque* cinq, et du grec *déka* dix, et *gônia* angle.) On dit aussi *pentédécagone*, mot dont la formation est plus régulière.

Quindécemvirs, s. m. plur. (*Kuein-dé-ceme-vir*; l'*e* ajouté à l'*m* très-bref) T. d'Antiquité, emprunté du latin: Quinze Officiers préposés à la garde des livres sibyllins, et chargés de la célébration des jeux séculaires, etc. (Du latin *quindecimviri*, formé dans le même sens, de *quindecim* quinze, et *viri*, pluriel de *vir* homme.)

Quine, s. m. (*Ki-ne*) T. de jeu de Trictrac: Deux cinq. Le *grand Vocab. françois*, *Trév.* et plusieurs autres écrivent *quines* avec une *s*. (Du latin *quini* cinq.)

† Quiné, ée, adj. (*Ki-né, né-e*) Se dit en Botan. de toutes les parties des plantes disposées cinq par cinq, sur un même point d'insertion. (Du latin *quini* de cinq en cinq.)

† Quinette, s. f. (*Ki-ne-te*) Camelot tout laine, des fabriques de Picardie. On le nomme aussi *Guignette*.

Quinola, s. m. (*Ki-no-la*) Valet de cœur au jeu du Reversi.

Quinquagénaire, adject. (*Kuein-koua-jé-né-re*) Qui est âgé de cinquante ans. — Il est aussi substantif: *Un*, *une quinquagenaire*. (Du latin *quinquagenarius*.)

† Quinquagenaire, s. m. Chez les anciens Romains, 1.° Officier de guerre qui commandoit une compagnie de *cinquante* hommes. — 2.° Sorte de Commissaire de police qui avoit inspection sur *cinquante* familles ou maisons. — Dans les anciens Monastères, supérieur qui avoit une *cinquantaine* de Moines sous sa conduite.

Quinquagésime, s. fém. (*Kuein-koua-jé-zi-me*) Le dimanche qui est immédiatement avant le Carême, et que le peuple appelle communément le *Dimanche gras*: *Le dimanche de la Quinquagésime*. (Du lat. *quinquagesima*, sous-entendu *dies*, le cinquantième jour; parce qu'il arrive environ cinquante jours avant Pâques.)

Quinquatries, s. f. pl. (*Kuein-koua-trî-e*) Fêtes que les anciens Romains célébroient en l'honneur de *Minerve*, le cinquième jour après les Ides de Mars, et qu'on appeloit autrement *Panathénées*. Voyez ce mot. (Du latin *quinquatria*, *arum* ou *quinquatriæ*, *arum*, fait de *quinque* cinq.)

† Quinque, s. m. pris du latin, où il signifie *cinq*. (*Kuein-kue*) Morceau de Musique vocale ou instrumentale, à cinq parties récitantes.

† Quinquenelle, s. f. Vieux terme de Jurisprudence. Autrefois répit de *cinq* ans accordé à un débiteur qui, hors d'état de payer, vouloit néanmoins éviter de faire cession de biens. (Du latin *quinquennalis* qui dure cinq ans.)

Quinquennal, ale, adj. (*Kuein-kuen-nal*) Qui dure *cinq* ans, qui se fait de cinq ans en cinq ans: *Jeux quinquennaux*; *fêtes quinquennales*. Elles se célébroient tous les cinq ans en l'honneur des Empereurs qui avoient régné pendant ce temps, et avoient quelque ressemblance avec les Jeux olympiques de la Grèce. (Du latin *quinquennalis*, fait dans les mêmes significations de *quinque* cinq, et *annus* an, année.)

† Quinquennal, s. m. (Hist. anc.) Magis-

trats des colonies et des villes municipales, dans le temps de la République romaine ; (ainsi nommés parce qu'on les elisoit chaque *cinquième année*, pour présider au cens, etc.) —On donnoit aussi ce nom aux Censeurs romains qui exerçoient leur charge pendant cinq ans.

LES QUINQUENNALES, s. f. plur. Fêtes qui se célebroient à Rome de cinq ans en cinq ans.

QUINQUENNIUM, s. m. emprunté du latin, où il signifie *cinq ans, espace de cinq ans.* (*Kuein-kuen-ni-ome*) Cours d'étude de cinq ans.

QUINQUENOVE, s. f. (*Kuein-ke-no-ve*) Jeu qui se joue avec deux dés ; (ainsi nommé du latin *quinque* cinq, et *novem* neuf.)

† QUINQUEPORTE, s. m. (*Kein-ke-por-te*) T. de Pêche. Verveux de forme cubique, et qui a cinq entrées correspondant à cinq des faces du cube. (Du latin *quinque* cinq, et *porta* porte.)

QUINQUERCE, s. m. (*Kuein-kuer-ce*) Terme d'Antiquité : Prix disputé dans un même jour par le même athlète à cinq sortes de combats différens. Le *Quinquerce* chez les Romains répondoit au *Pentathle* des Grecs. (Du latin *quinquertium*, formé de *quinque* cinq, et *ars* art, exercice.)

QUINQUÉRÈME, s. fém. (*Kuein-kué-rè-me*) Galere à cinq rangs de rames : *Les quinquérèmes étoient les vaisseaux du premier rang dans les flottes anciennes.* (Du latin *quinqueremis*, formé de *quinque* cinq, et *remus* rame.)

† QUINQUÉVIRS, s. m. pl. (*Kuein-kué-vir*) Dans l'ancienne Rome, Magistrats subalternes employés au nombre de cinq aux mêmes fonctions. Il y en avoit de plusieurs sortes. (Du latin *quinqueviri*, formé de *quinque* cinq, et *vir* homme.)

† QUINQUE *ou* KINK, s. m. Nouvelle espèce d'oiseau envoyée de la Chine, et qui a quelque rapport avec le merle.

QUINQUINA, s. masc. (*Kein-ki-na*) Ecorce amère et fébrifuge qu'on apporte du Pérou, et qui n'est connue en Europe que depuis 1640. L'arbre qui la fournit est nommé par les Espagnols *Palo de calenturas* (bois des fièvres.) Ce spécifique célèbre et précieux a pris successivement en Europe le nom de *Poudre de la Comtesse*, *Poudre des Peres*, et *Poudre jésuitique*, lorsque le Procureur-général des Jésuites de l'Amérique le porta à Rome. On nomme *Quinquina-piton* un arbre du genre de celui qui porte le quinquina du Pérou, que *Badier* a trouvé à la Martinique, et qui croît sur le sommet des montagnes ou des mornes, appelé *piton* dans le pays. Suivant l'*Histoire des Incas*, il croît au Perou trois espèces de quinquina : le rouge, le blanc, et le jaune récemment introduit dans nos Pharmacies.

QUINQUINATISER, v. a. (*Kein-ki-na-ti-zé*) Faire prendre une dose de *quinquina*. Trev.

QUINT, adj. m. (*Kein*) Cinquième. Il ne se dit que dans ces trois occasions : *Charles Quint*, *Sixte Quint*, *Philippe Quint*. En France, en Angleterre, etc. on dit *Charles Cinq*, *Henri Cinq*, *etc.* (Du latin *quintus*, qui a la même signification.)

QUINT, s. m. La *cinquieme* partie : *Avoir le quint*, *entrer dans une affaire pour le quint.* Hors du Palais, on dit plutôt *le cinquieme*, *un cinquieme.* — Droit dû au Seigneur féodal, quand le fief étoit vendu ou aliené à prix d'argent : *Droit de quint et requint*, le droit du cinquième du prix d'un fief et du cinquième de cette cinquième partie. — Droit d'un cinquième que le roi d'Espagne perçoit sur l'or, l'argent et les pierres précieuses qui se tirent des mines des Indes.

† QUINT-D'ÉCU, s. m. PIASTRE, s. f. Monnoie d'argent de Bologne, etc. qui a cours pour vingt baïoques ou deux paoles (1 liv. 5 sous tournois, ou 1 fr. 23 centimes.)

QUINTADINER, v. n. (*Kein-ta-di-né*) En parlant des tuyaux d'orgue, résonner en manière de *quinte* ; avoir un son obscur et nasillard.

QUINTAINE, s. f. (*Kein-tè-ne*) Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerçoit autrefois à courir avec la lance, à jeter des dards : *Courir la quintaine.* (Suivant les uns, du latin *quintanus* cinquième année ; parce que, disent-ils, la *quintaine* est imitée des jeux des Anciens qui avoient lieu tous les cinq ans. Suivant les autres, d'un nommé *Quintus* qui en fut, dit-on, l'inventeur.) Cet exercice est très-ancien.

QUINTAL, au pl. QUINTAUX, s. m. (*Kein-tal*, *tô*) Le poids de cent livres. (Corruption du latin *centum* cent. *Ménage.*) — Grosse cruche de grès.

† *Charger au quintal* (Marine), prendre des marchandises de plusieurs Négocians pour compléter le chargement d'un navire. C'est une expression usitée sur la Méditerranée ; sur l'Océan, on dit *charger à cueillette.*

QUINTAU, s. m. (*Kein-tô*, d.) Quantité de gerbes, de fagots assemblés dans un champ, dans un bois, pour la commodité du compte ou de la charge.

QUINTE, s. fém. (*Kein-te*) En Musique, intervalle dont les sons extrêmes sont éloignés de *cinq* degrés, et qui est composé de trois tons et demi. *Quinte superflue*, quinte augmentée d'un demi-ton. *Fausse quinte*, quinte diminuée d'un demi-ton. (Du latin *quinta*, sous-entendu *nota*, cinquième note.) — Instrument de Musique à cordes et à archet, qu'on nomme aussi *quinte de violon*, et sur lequel on joue la partie de Musique nommée *Quinte.* — Toux violente qui prend par redoublement. — Caprice, bizarrerie, mauvaise humeur : *Cet homme est sujet à des quintes.* — En termes d'Escrime, la cinquième garde. — Au Piquet, suite de cinq cartes de la même couleur.

† QUINTE, adj. f. (Médec.) *Fièvre quinte*, dont les accès ne reviennent que tous les cinq jours inclusivement. Elle est rare.

QUINTE-FEUILLE, s. f. Plante vivace, à fleur rosacée, dont la racine est astringente et fébrifuge. On en connoît plusieurs espèces, dont la plupart ont *cinq feuilles* sur la même queue, en forme de main ouverte. — Dans le Blason, fleur à cinq fleurons arrondis, ayant chacun une pointe.

† QUINTELAGE, s. m. (*Kein-te-la-je*) T. de Marine. Dans quelques pays, la même chose que *lest*. Voyez ce mot. — En Basse-Bretagne, ce qu'il est permis à chaque matelot d'embarquer pour son usage.

QUINTER, v. act. (*Kein-té*) *Quinter l'or et l'argent*, le marquer après l'avoir essayé et pesé, et en avoir fait payer le droit de *quint* dû au Roi.

QUINTESSENCE, s. f. (*Kein-té-san-ce*) Dans la Philosophie ancienne, la substance éthérée, qui étoit supposée placée au *cinquième* rang d'élevation. (Du latin *quinta essentia*, littéralement cinquième essence.) — En Chimie, esprit de vin chargé des principes de quelques drogues. On dit aussi *Teinture*. — Figur. 1.° toute la vertu d'une chose; tout ce qu'elle renferme de plus essentiel, de plus excellent. — 2.° Ce qu'il y a de principal, de plus fin, de plus caché dans une affaire, dans un discours. — 3.° Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire d'intérêt, d'une terre à ferme, etc.

QUINTESSENCIER, v. a. (*Kein-té-san-cié*) Au figuré, tirer la *quintessence* d'une chose; raffiner, subtiliser: *Il ne faut pas tant quintessencier les choses; raisonnement quintessencié.*

QUINTEUX, EUSE, adj. (*Kein-teû, eû-ze*) Fantasque, bizarre, capricieux, bourru. S'écarter du goût par excès d'une délicatesse hors de saison, c'est être *fantasque*; s'en écarter par une singularité d'objet non convenable, c'est être *bizarre*; par inconstance ou changement subit de goût, c'est être *capricieux*; par une certaine révolution d'humeur ou de façon de penser, c'est être *quinteux*; par grossièreté de mœurs et de défaut d'éducation, c'est être *bourru*. Girard. Il s'emploie aussi substantivement. Familier.

† *Cheval quinteux*, rétif, qui a des fantaisies. — *Oiseau quinteux* (Fauconnerie), qui s'écarte trop.

QUINTIL *ou* QUINTILE, adj. (*Kein-tile*) Terme d'Astronomie. Il n'a d'usage que dans cette phrase: *Quintil aspect*, la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante-douze degrés, ou de la *cinquième* partie du Zodiaque. (Du latin *quintilis*, fait de *quintus* cinquième.)

† QUINTILIENS, s. m. pl. (*Kuein-ti-li-en*) Dans l'ancienne Rome, membres d'un des trois colléges en lesquels étoient divisés les Luperces. Les deux autres étoient celui des *Fabiens* et celui des *Juliens*. (De *P. Quintilius*, qui le premier fut à la tête de ce collége.)

QUINTILLE, s. m. (mouillez les *ll*) Jeu de l'Hombre à *cinq*.

QUINTIN, s. m. Toile fine et claire qui se fait à *Quintin* en Bretagne.

QUINTUPLE, adject. m. et f. (*Kuein-tu-ple*) Cinq fois autant: *Vingt est quintuple de quatre.* (Du latin *quintuplex*.) — Il est aussi subst. *Rendre le quintuple*

† QUINTUPLER, v. a. (*Kuein-tu-plé*) Répéter cinq fois; multiplier par cinq.

† QUINUA *ou* QUINOA, s. m. Plante annuelle du Pérou, de la famille des Arroches. Elle y est cultivée par les Indiens, qui l'emploient comme aliment.

QUINZAIN, (*Kein-zein*) Au jeu de Paume; *les Joueurs sont quinzain*, ont chacun *quinze*. *Quand les joueurs sont quinze à quinze, le marqueur dit quinzain.*

QUINZAINE, s. f. (*Kein-zè-ne*) Nombre collectif qui renferme *quinze* unités: *Une quinzaine de jours, d'années, d'écus.* — Absolument et sans régime, *quinze* jours: *On l'a renvoyé à la quinzaine.* — *La quinzaine de Pâques*, les quinze jours entre le dimanche des Rameaux et celui de Quasimodo.

QUINZE, nom de nombre indéclin. (*Kein-ze*) Trois fois cinq; dix et cinq: *Quinze jours, etc.* — (Du latin *quindecim*, formé par contraction de *quinque* cinq et *decem* dix.) — Quinzième: *Louis Quinze.* — On dit substant. *Le quinze du mois; il est au quinze de sa maladie.*

Les Quinze-vingts, Hôpital fondé par St. Louis pour *quinze-vingts* ou trois cents aveugles. *Un quinze-vingt*, un homme de cet Hôpital. — Les Pêcheurs appellent *quinze-vingt*, le filet du col du boullier, qui a des mailles de six lignes d'ouverture en carré. — Au jeu de Paume; *donner quinze*, donner l'avantage de quinze à chaque jeu de la partie. — Fig. et fam. *Avoir quinze sur la partie*, avoir quelque avantage dans une affaire que l'on traite, etc.

QUINZIÈME, adj. (*Kein-zie-me*) Nom de nombre ordinal. (Du lat. *quindecimus.*) — On dit aussi substantivem. *Le quinzième d'un tel mois. Il a un quinzième dans cette affaire*, une quinzième portion.

† QUINZIÈME, s. f. (Musiq.) Intervalle qui est le même que la double octave.

QUINZIÈMEMENT, adv. (*Kein-zié-me-man*) En *quinzième* lieu.

QUIOSSAGE, s. m. Action de passer les cuirs sous la quiosse.

QUIOSSE, s. f. Sorte de pierre à aiguiser, avec laquelle on quiosse le cuir. (Du latin *cotis*, génitif de *cos* pierre à aiguiser.)

QUIOSSER, v. a. (*Ki-o-cé*) Frotter le cuir avec une sorte de pierre à aiguiser.

† QUIOULETTE, s. f. (*Ki-ou-lè-te*) T. de Pêche. Manche de filet qui termine l'espèce de parc qu'on nomme *Pantane* ou *Paradière*.

QUIPOS, s. m. pl. T. de Relation: Cordes que les Péruviens nouoient et tressoient de manière à rappeler une longue suite d'évènemens avec autant de précision et de clarté que nos livres. (Du mot péruvien *quïpu*, qui signifie *nouer* ou *nœud.*) On dit que cette singulière sorte d'écriture a été connue des Egyptiens et des Chinois dans leur haute antiquité.

QUIPROQUO, s. m. emprunté du latin *qui pro quo*, le nominatif *qui* au lieu de l'ablatif *quo*. (*Ki-pro-ko*. Au plur. il ne prend point d'*s*) Méprise: *Faire un quiproquo; les quiproquo sont quelquefois dangereux.* Il est familier.

Quiproquo d'Apothicaire, remède pour un autre.

QUIRINALES, s. f. pl. Fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de *Romulus* surnommé *Quirinus*.

† Quirinus, s. m. (*Qui-ri-nuce*) Dieu des anciens Sabins qui le représentoient sous la forme d'une hache ou d'une pique appelée en leur langue *Curis*. Après la réunion des Sabins aux Romains, *Romulus* dans son apothéose, reçut le nom de *Quirinus* comme fils de Mars. — *Quirinus* étoit aussi un surnom de *Jupiter* et de *Mars*.

† Quirs *ou* Quirita, s. fém. emprunté du latin. (Mythol.) Surnom sous lequel à Rome les femmes mariées invoquoient *Junon*; parce qu'une des cérémonies du mariage étoit de peigner la nouvelle épouse avec une pique qui eût été dans le corps d'un gladiateur terrassé et tué. (Du vieux mot lat. ou plutôt sabin *curis* pique.)

Quis *ou* Quisse, s. m. Sorte de pyrite dont on tire du soufre et du vitriol. On le nomme aussi *pierre vitriolique*.

Quittance, s. f. (*Ki-tan-ce*) Acte par lequel le créancier confesse avoir reçu, et reconnoît que son débiteur est *quitte* envers lui.

Quittancer, v. a. (*Ki-tan-cé*) Donner *quittance* au dos ou en marge d'une obligation.

Quitte, adj. (*Ki-te*) Qui a fait ce qu'il devoit faire; qui a payé, qui est exempt et délivré. (Du latin *quietus* tranquille.)

On dit figur. *Jouer à quitte ou double*: risquer, hasarder tout, pour se tirer d'une mauvaise affaire.

Quitte s'emploie absolument dans le style familier: *Quitte pour être grondé*, il ne m'en arrivera que d'être grondé.

Quittement, adv. (*Ki-te-man*) Terme de Pratique: *Franchement et quittement*, exempt de toute dette, de toute hypothèque.

Quitter, v. a. (*Ki-té*) Se séparer de quelqu'un ou se retirer de quelque lieu: *Quitter le grand chemin*, s'en écarter, s'en détourner. —Se dépouiller, se défaire de... *Quitter ses habits, son épée, etc.* —Fig. Renoncer à... *Quitter la robe, une charge, etc. Quitter ses mauvaises habitudes, le vin, le jeu, etc.* —Lâcher, laisser aller. En ce sens on dit *Faire quitter prise*. Fig. *Le moindre obstacle lui fait quitter prise*, abandonner son dessein. —Se désister: *Quitter une entreprise*. —Exempter, décharger, faire grace de... *Je vous quitte de ce que vous me devez; je vous quitte de tous vos complimens, etc.* —Céder, abandonner: *Quitter ses droits, ses prétentions à....* —Quelques-uns le disent pour *laisser*: *J'ai quitté mon chef sur la cheminée*. C'est un gasconisme. (Du latin *quietare, quietum facere*, rendre ou laisser tranquille; qui ne s'est dit originairement que des créanciers qui *laissoient en repos* leurs débiteurs, en ne faisant plus de poursuites contre eux, et a reçu ensuite par extension diverses autres significations.)

Quitus, s. m. (*Ki-tus*: pron. l's) Arrêté définitif d'un compte: *Il a le quitus de son compte*.

Qui-va-là, Qui-vive. Cris de la sentinelle lorsqu'elle entend du bruit. —Fig. et fam. *Être sur le qui-vive*, être très-attentif à ce qui se passe. *Il est toujours sur le qui-vive*, inquiet et craintif. Dans ces phrases il est substantif.

Quoailler, v. n. (*Koa-glié*) Il se dit du cheval qui remue toujours la *queue*.

Quocolos, s. m. Pierre d'Italie, qui mise au feu, se convertit en verre.

† Quoggelo, s. m. Lezard de la Côte-d'Or, revêtu d'écailles qui ressemblent à des feuilles d'artichaut, mais qui plus pointues, fort serrées et extrêmement dures, lui servent de défense même contre les attaques du tigre. Sa longueur est d'environ huit pieds, et sa queue seule en a plus de quatre.

Quoi, pron. relatif. (*Koa*) Quelle chose? *A quoi pensez-vous?* (Du latin *quid*.) — Il tient souvent lieu du pronom *lequel, laquelle*: *Ce sont des choses à quoi vous ne prenez pas garde*. —*Avoir de quoi vivre*, des moyens pour subsister. On dit absolument et famil. *Avoir de quoi*, être riche. —*Je ne sais quoi*; espèce de substantif qui régit *de* devant les adject. et qui signifie *quelque chose*: *Il a je ne sais quoi d'heureux dans la physionomie, etc.* —*Quoi qu'il arrive, quoi qu'il en soit*; quelque chose qu'il arrive, etc. Voy. *la Grammaire*.

Quoi! Sorte d'interj. ou de particule admirative, qui sert à marquer l'étonnement, l'indignation, etc. *Quoi, vous avez fait telle chose!*

Quoique, conjonc. qui régit le subjonctif. (*Koa-ke*) Encore que, bien que: *Quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme*.

Quolibet, s. m. (*Ko-li-be*) Mauvais jeu de mots, mauvaise pointe. (Du lat. *quodlibet* ce qu'il vous plaira, d'où on avoit fait dans la Théologie scolastique, l'adjectif *quodlibétique*, par lequel on désignoit des questions sur toutes sortes de sujets tellement vides de sens et de raison, qu'on a retenu le mot *quolibet* pour signifier quelque chose de sot et de ridicule.)

Quote, adj. (*Ko-te*) *Quote-part*, la part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme totale. (Du lat. *quotus, a, um*, combien? quoi? *quota pars*, quelle part.)

Quotidien, enne, adj. (*Ko-ti-dien, die-ne*) Journalier, de chaque jour. *Quotidien* diffère de *journalier* en ce que le premier revient chaque jour sans en occuper toute la durée. Ce qui est *journalier* se répète comme les jours et varie de même; il peut en occuper ou ne pas en occuper toute la durée. Ce qui est *diurne* revient chaque jour et en occupe toute la durée. *Beauzée*. (Du latin *quotidianus*, fait dans le même sens de *quotus* et de *dies*.) —*Fièvre quotidienne*, dont les accès reviennent tous les jours. —Prov. *C'est son pain quotidien*, c'est une chose qui lui est ordinaire.

Quotient, s. m. (*Ko-cian*) T. d'Arithmétique: le résultat de la division, et le nombre qui marque combien de fois le diviseur est contenu dans le nombre divisé. (Du latin *quotiens*, combien de fois?)

Quotité, s. f. (*Ko-ti-té*) Somme fixe à laquelle monte chaque *quote*-part: *Payer sa quotité*. — *La quotité du cens*, la somme à laquelle monte le cens. — *Légataire d'une quotité*, d'une partie, comme d'un tiers, d'un quart, etc.

11.2.16 481-1
BK2

R

R, subst. f. suivant l'épellation ancienne *erre*, et masc. suivant l'épellation moderne *re*. La dix-huitième lettre, et la quatorzième consonne de l'alphabet françois. — C'étoit autrefois une lettre numérale valant 80, et surmontée d'un trait horizontal, 80,000. Le ρ des Grecs valoit cent.

† Les Anciens ont appelé l'R une lettre *canine*; parce que les chiens semblent souvent la prononcer en grondant et en aboyant.

† Dans le commerce, R s'emploie comme abréviation avec plusieurs significations différentes. R reçu. R.° recto, rouble. R.ˣ reichsthaler; —reaux au pluriel.

† Rabab, s. m. (Musiq.) Instrument arabe semblable à une tortue, ayant un manche arrondi et trois cordes de crin. On le fait résonner avec un archet.

Rabâchage, s. m. Défaut ou discours de celui qui *rabâche*. Famil.

Rabâcher, v. a. et n. (*Ra-bâ-ché*) Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit. Il est familier. (Corruption de *rabutter*, qui s'est dit autrefois pour *lutiner*, *faire tapage*, et qu'on dérive du grec *rabathein*, se promener du haut en bas, frapper, faire du bruit comme on suppose que font les esprits follets.)

Rabâcheur, euse, subst. Celui ou celle qui *rabâche*.

Rabais, s. m. (*Ra-bè*) Diminution que le vendeur accorde à l'acheteur sur le prix convenu. Il diffère, 1.° de l'*escompte* qui est une diminution de tant pour cent, pour l'anticipation du payement, lorsqu'il a lieu avant le terme fixé; 2.° de la *réfaction*, qui est une diminution que fait le vendeur, lorsque la marchandise ne se trouve pas de la qualité d'après laquelle le prix avoit été convenu.

Donner ou *mettre un ouvrage au rabais*, faire publier qu'on le donnera à faire à celui qui l'entreprendra à meilleur marché. —Fig. *Il met trop au rabais cet Auteur, cet ouvrage*, il en parle trop désavantageusement, avec trop de mépris.

Rabaissement, s. m. (*Ra-bè-ce-man*) Diminution: *Le rabaissement des monnoies, des tailles*.

Rabaisser, v. a. (*Ra-bè-cé*) Mettre plus *bas*: *Rabaisser un tableau, une corniche*. — *Rabaisser sa voix*, parler plus *bas*. — Diminuer: *Rabaisser le taux des denrées, les tailles, les monnoies*.

Proverb. *Rabaisser son vol*, 1.° retrancher sa dépense, vivre dans un moindre éclat; 2.° moderer ses prétentions.—*Rabaisser l'orgueil, le caquet de quelqu'un*, réprimer son orgueil, sa vanité. Voyez *Abaisser*.

se Rabaisser, v. r. S'abaisser, s'humilier.

† Raban, s. m. (Pêche) Corde qu'on attache par une extrémité à la tête d'un filet dormant, et par l'autre à une pierre que l'on enfouit dans le sable. — En t. de Marine, bout de cordage de différentes espèces, propre à amarrer certaines choses: *Ruban de ferlage*, de *pointures*, de *sabords*, *etc.*

† Rabaner, v. a. (*Ra-ba-né*) T. de Marine. Placer les *rabans* sur les têtières des voiles qu'on dispose pour enverguer.

† Rabanter, v. a. (*Ra-ban-té*) Terme de Marine. Enverguer. Voyez ce mot.

Rabat, s. m. (*Ra-ba*) Ornement de toile que les hommes de certaines professions portent autour du cou, et qui *se rabat* des deux côtes sur la poitrine. Pour les Ecclésiastiques, on dit plus souvent *Collet* ou *petit collet*.—Au jeu de Quilles, coup que le joueur joue de l'endroit où la boule s'est arrêtée. Il est opposé à *venue*: *Faire trois quilles de venue, et deux de rabat*. — Au jeu de Paume, bout du toit qui sert à rejeter la balle. — Outil de Charron, pour tracer des lignes droites. C'est une espèce de trusquin. — En t. de Marbrier-stucateur, la terre des plats dont la cuisson a été manquée, et qui sert à frotter ou *rabattre* les inégalités du marbre. — En Hollande, escompte accordé pour l'anticipation du payement des marchandises vendues à terme. — En t. de Chasse, action de *rabattre* le gibier.

† *Rabat de couleur* (Teinture), façon qu'on donne à une étoffe pour *diminuer* la vivacité de sa couleur. — *Lisse de rabat* (Soierie), celle sous la maille de laquelle sont passés les fils de chaîne, et qui sert à les faire *baisser*.

† Rabatage, s. m. (Peignage des laines) Action de décharger la barre de laine des nœuds ou bourrons qu'elle peut avoir.

† Rabat-eau, s. m. (*Ra-ba-tô*) Chez les Couteliers, morceau de vieux chapeau, etc. qu'on tient appliqué à la meule, afin d'*arrêter l'eau* qui la suivroit dans son mouvement circulaire.

Rabat-joie, s. m. (*Ra-ba-joâ*) Ce qui survient de fâcheux, de désagreable, lorsqu'on est en train de se rejouir. — Homme triste et ennemi de la joie des autres. Famil. dans les deux acceptions.

Rabattre, v. act. (sur *Battre*) Rabaisser, faire descendre: *Le vent rabat la fumée*. — Diminuer du prix: *Je n'en rabattrois pas un sou*; et figur. *Il ne veut rien rabattre de ses prétentions*. — En parlant des plis et des coutures, les aplatir. — Figur. Rabaisser: *Rabattre l'orgueil, la fierté de quelqu'un*. Fam. *Il a bien rabattu son caquet*. — En t. de Tireur d'or, faire par le moyen d'un rouet passer sur la rochette le trait qui est autour de la bobine. — En termes de Tanneur, faire ramollir les cuirs dans l'eau, etc.

Rabattre un coup, le détourner, le rompre en le parant. — Figur. *Rabattre les coups*, adoucir, appaiser des gens aigris les uns contre les autres. — *Rabattre le clou*, en former la

tête sur la clouvière. — *Rabattre le gibier*, battre la campagne pour le réunir dans l'endroit où sont les chasseurs. — Rabattre bien les courbettes (Manege), se dit d'un cheval qui, lorsqu'il manie à courbettes, porte à terre les deux jambes de derrière à la fois, de manière qu'elles touchent terre ensemble.

RABATTRE, v. n. Quitter un chemin et se détourner tout d'un coup par un autre : *Quand vous serez en tel lieu, vous rabattrez par un tel endroit, etc.* — En t. de Venerie, se dit d'un limier ou d'un chien courant, lorsqu'il tombe sur les voies de la bête qui va de temps, et qu'il en donne connoissance à celui qui la mène.

SE RABATTRE, v. r. Il a à peu près le même sens que le neutre : *Les perdrix se sont rabattues dans le blé*, s'y sont remises. *L'armée se rabattit sur cette place*, quitta la route qu'elle tenoit et parut devant cette place. — Changer tout à coup de propos : *Il se rabattit sur la politique.*

RABATTU, UE, part. pass. de *Rabattre*, et adject. Rabaissé, etc. — *Epee rabattue*, qui n'a ni pointe ni tranchant. — *Dames rabattues*, sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un Trictrac.

Proverb. *Tout compté, tout rabattu*, tout bien examiné.

† RABATTUE, s. f. (Marine) Endroit où les lisses d'accastillage des gaillards et de la dunette sont coupées, et qui marque les hauteurs des lissages et vibord, au-dessus des tillacs des gaillards, etc.

RABBIN, s. m. (*Ra-bein*) Docteur de la loi judaique. (Mot hebreu qui signifie *maître.*) — Fig. et en plaisantant, *un vieux Rabbin*, un vieux savant.

On dit *Rabbi* quand ce mot est au vocatif, ou suivi sans article, du nom du Docteur juif : *Rabbi Maimonides. Que dites-vous, Rabbi, de cette interprétation ?*

RABBINAGE, s. m. (*Ra-bi-na-je*) Etude des livres des *Rabbins.* Il ne se dit guères que par mépris.

RABBINIQUE, adject. (*Ra-bi-ni-ke*) Qui est particulier aux *Rabbins.*

RABBINISME, s. m. (*Ra-bi-nis-me*) Doctrine des *Rabbins.*

RABBINISTE, s. m. (*Ra-bi-nis-te*) Celui qui suit la doctrine des *Rabbins*, ou qui étudie leurs livres.

† RABDOÏDE, adject. (*Rab-do-i-de*) Qui ressemble à une verge ou baguette. Se dit en Anatomie, de la seconde suture du crâne qu'on appelle aussi *Suture sagittale.* (Du gr. *rhabdos* baguette, et *eidos* forme, ressemblance.)

RABDOLOGIE, s. f. Espèce d'arithmétique où l'on fait des calculs à l'aide de certaines baguettes sur lesquelles on écrit des nombres. C'est une des inventions de l'Ecossois *Neper.* (Du gr. *rhabdos* baguette, et *logos* discours.)

RABDOMANCE, s. f. Prétendue divination par la baguette. On dit aussi *Rabdomancie.* (Du gr. *rhabdos* baguette, et *manteia* divination.)

RABETIR, v. a. Rendre *bête* et stupide. Il est populaire.

RABETTE, s. f. (Botan.) Voy. *Navette.*

RABILLAGE, Voyez *Rhabillage.*

RABILLER, Voyez *Rhabiller.*

RÂBLE, s. m. La partie du lièvre ou du lapin qui est depuis les côtes jusqu'aux cuisses. (Du latin *rapum*, qui a signifié *la queue*, d'où les Espagnols ont fait *rabo* queue d'un animal.) — En Chimie, barre de fer en crochet pour remuer les substances que l'on calcine. — Instrument pour tirer la braise du four. (Dans cette acception, contraction du lat. *rutabulum* dont la signification est la même.) — Chez les Plombiers, instrument de bois pour faire couler le plomb sur leurs moules. — Chez les Fondeurs de cloches, espèce de ringuoire de fer pour ôter les scories qui s'élèvent sur le métal fondu. — On donne encore le même nom à divers autres outils ou instrumens.

† RÂBLES, pl. (Charpent.) Pièces de bois rangées comme des solives, qui traversent le fond d'un bateau, et sur lesquelles on attache les semelles, les planches, etc. Dans les vaisseaux on les nomme *varangues.*

Familièr. *Avoir le râble épais*, être fort et robuste.

† RÂBLER, v. act. (*Râ-blé*) Dans les Manufactures de glaces, attiser le feu, l'arranger avec le *râble*, comme il doit être.

RÂBLU, UE, adject. Qui est bien fourni de *râble*, en parlant d'un lièvre, etc. — On dit en plaisantant, *C'est un gros garçon bien râblu*, fort, vigoureux.

RÂBLURE, s. f. Terme de Marine. Entaille sur la quille d'un vaisseau pour emboîter les gabords.

RABONNIR, v. a. (*Ra-bo-nir*) Rendre meilleur : *Les bonnes caves rabonnissent le vin.* (Du mot *bon*, *bonne.*)

† RABORDER, v. a. (*Ra-bor-dé*) Terme de Marine : *Raborder un vaisseau*, aller de nouveau à l'*abordage*, après y avoir été repoussé, ou l'avoir manqué faute de manœuvre.

RABOT, s. m. (*Ra-bo*) Outil de Menuisier pour aplanir et polir le bois. — Outil de Maçon pour remuer et détremper la chaux. — Divers autres instrumens à l'usage du Vinaigrier, du Jardinier, du Plombier, etc. — Espèce de pierre de liais propre à paver, etc.

† *Rasoir à rabot*, sorte de rasoir propre à apprendre à se raser soi-même sans se couper.

Fig. et fam. *Passer le rabot sur un ouvrage*, le perfectionner.

RABOTER, v. act. (*Ra-bo-té*) Rendre uni et poli avec le *rabot.*

Figur. et famil. *Raboter un ouvrage*, y réformer, y retrancher. — On dit dans le même style, d'un jeune homme qui n'est pas encore formé, qu'*il y a bien à raboter.*

† RABOTEUR, s. m. (Charpent.) Compagnon de chantier, qui pousse les moulures sur les bois apparens, comme les huisseries des portes, les noyaux, limons, sabots, marches d'escalier, etc.

RABOTEUX, EUSE, adj. Proprement, en parlant du bois; noueux, inégal, qui a besoin d'être uni avec le *rabot.* — Se dit par extension, de tout ce qui n'est point uni, qui est inégal, qui n'est point poli, particulièrement des chemins. — Fig. Grossier, mal poli, en

parlant du style, des ouvrages, soit en vers, soit en prose.

Rabotier, s. m. (*Ra-bo-tié*) Table cannelée de sillons dans lesquels les Mounoyeurs arrangent leurs carreaux l'un contre l'autre.

Rabougri, ie, part. pas. et adject. *Arbre rabougri*, qui n'est pas venu à sa perfection ni à sa juste grandeur. (Suivant *Ménage*, corruption de *rabondri* que cet étymologiste fait venir par une suite de transformations graduelles, du latin *abortus* avorté.) — Fig. et famil. *Petit homme rabougri*, *petite femme toute rabougrie*, de petite taille.

Rabougrir, v. n. *Les gelées font rabougrir le jeune bois.*

se Rabougrir, v. r. Devenir *rabougri*.

Rabouillère, subst. f. (*Ra-bou-glie-re*; mouillez les *ll*) Trou où les lapins font leurs petits. (Peut-être de l'anglois *rabbit* lapin, *rabbit's nest* nid, trou de lapin. *Le Duchat.*)

† Rabouquin, s. m. (*Ra-bou-kein*) Instrument de Musique des Hottentots. C'est une espèce de guitare à trois cordes.

Raboutir, v. act. Mettre *bout à bout* quelques morceaux d'étoffe. Il est populaire.

Rabrouer, v. a. (*Ra-brou-é*) Rebuter avec rudesse, avec mépris. (Suiv. *Ménage* d'après *Ferrari*, du latin *reimproperare* réduplicatif d'*improperare* faire des reproches, etc. Suivant *Le Duchat*, de *reabrogare* pour *abrogare* annuller, etc. *Rabrouer* quelqu'un, c'est rejeter au loin ses prières, etc.)

Racages, s. f. pl. Terme de Marine. Boules de bois enfilées qu'on met sur les mâts pour faciliter le mouvement des vergues.

Racaille, s. f. (*Ra-ka-glie*; mouillez les *ll*) La lie et le rebut du peuple. Il est plus fort et plus méprisant que *Canaille*. (Diminutif de *race*, *mauvaise race*, *mauvaise engeance*.) — Choses de rebut.

Racambeau, s. m. (*Ra-kan-bô*, s. d.) T. de Marine. Anneau de fer concave à sa surface extérieure, et d'un grand diamètre pour pouvoir passer et courir le long d'un mât, etc. On l'entoure d'une corde que l'on joint par une épissure. Les racambeaux servent à différens usages.

Raccommodage, s. m. (*Ra ko-mo-da-je*) Travail ou salaire de celui qui *raccommode*. — Chose *raccommodée*.

Raccommodement, s. m. (*Ra-ko-mo-de-man*) Réconciliation, renouvellement d'amitié.

Raccommoder, v. act. (*Ra-ko-mo-de*) Refaire, remettre en bon état. — Rajuster : *Raccommodez votre coiffure.* — Réformer ; corriger : *Il y a beaucoup à raccommoder à cette harangue ; raccommoder une affaire.* — Réparer : *Chercher à raccommoder une sottise.* — Mettre d'accord des personnes qui se sont brouillées. On dit aussi, mais moins souvent, *raccorder*.

se Raccommoder, v. réc. Se réconcilier, se remettre bien avec quelqu'un.

Raccommodeur, euse, subst. Celui, celle qui *raccommode* : *Raccommodeur de soufflets*, *raccommodeuse de dentelles*.

Raccordement, s. m. (*Ra-kor-de-man*) T. d'Architecture. Réunion de deux corps, de deux superficies à un même niveau, d'un ouvrage vieux à un neuf.

Raccorder, v. a. (*Ra-kor-dé*) En Archit. faire un *raccordement*. — En Peinture, retoucher un tableau pour mettre l'*accord* convenable entre les tons, les couleurs, etc. — En Musique, *accorder* de nouveau un instrument. — Figurément, raccommoder deux personnes brouillées. *Raccommoder* est plus usité.

Raccoupler, v. a. (*Ra-kou-ple*) Remettre ensemble ce qui avoit été *accouplé*.

Raccourci, s. m. (*Ra-kour-ci*) Abrégé de ce qui est ailleurs en grand. — En Peinture, effet de la perspective, par lequel les objets vus de face paroissent plus courts qu'ils ne sont en effet : *Ce Peintre entend bien les raccourcis*, et adverb. *il peint en raccourci*.

Raccourci, ie, part. pas. et adject. Voyez *Raccourcir*. — Se dit en Blason, des pièces honorables qui ne touchent point les bords de l'écu. — *A bras raccourci*, de toute sa force.

Raccourcir, v. a. *Accourcir*, rendre plus *court*. — Au fig. abréger ; faire moins durer ; diminuer.

Raccourcir le bras, le plier en dedans, le retirer. — *un cheval* (Manége), ralentir son allure, en le tenant dans la main.

Raccourcissement, s. m. (*Ra-kour-ci-ce-man*) Action de *raccourcir*. — Effet de cette action.

† Raccours, s. m. Diminution de longueur, *raccourcissement* qu'éprouve une pièce d'étoffe pour avoir été mal fabriquée.

Raccoûtrement, s. m. (*Ra-koû-tre-man*) Action de *raccoûtrer* ou effet de cette action.

Raccoûtrer, v. a. (*Ra-koû-tré*) Raccommoder, recoudre. Ce mot et le précédent sont vieux, et bons seulement pour le style badin ou méprisant.

Raccrocher, v. a. (*Ra-kro-ché*) *Accrocher* de nouveau.

Figur. et fam. *Se raccrocher*, regagner les avantages qu'on avoit perdus.

Race, s. f. Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille : *Etre d'une bonne race*. *Race*, dit *Roubaud*, a trait particulièrement à une souche commune ; *lignée*, à la filiation, à la descendance commune ; *famille*, à une extraction commune ; *maison*, à un berceau, à des titres communs. La *race* rappelle son auteur, son fondateur ; la *lignée*, les enfans, les descendans ; la *famille*, les chefs et les membres ; la *maison*, l'origine et les ancêtres. — Par extension, on le dit des animaux domestiques : *Cheval*, *chien de bonne race* ; et en parlant des chevaux seulement, *cheval de race*.

Poétiq. *La race future*, *les races futures*, *les races à venir* ; la postérité. — Par injure et par mépris, *race maudite*, *méchante race*. On le dit aussi des enfans, et même au plur. *Ce sont de méchantes races.* — Proverb. *Les bons chiens chassent de race* ; les enfans tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères. — *Chasser de race*, se dit des hommes en bonne ou en mauvaise part ; mais il ne se prend qu'en mauvaise part quand on parle des femmes.

RACER, v. n. (*Ra-ce*) T. d'Oiseleur : Produire un petit semblable à soi.

RACHALANDER, v. a. (*Ra-cha-lan-dé*) *Rachalander une boutique*, y faire revenir des *chalands*.

RACHAT, subst. m. (*Ra-cha*) Recouvrement d'une chose qu'on a vendue, en payant le prix qu'elle a coûté ; nouvel *achat*. — Relief, délivrance en payant quelque rançon.

Rachat d'une rente, d'une pension ; payement d'une certaine somme pour l'amortissement ou l'extinction d'une rente, d'une pension.

RACHE, s. f. Dans les Salines, mesure qui contient 50 livres de sel. — *Rache de goudron*, lie du méchant goudron.

† RACHER, v. act. (*Ra-ché*) En termes de Brodeur, assurer et finir une broderie lancée par de petits points disposés symétriquement.

RACHETABLE, adj. Qui se peut *racheter*.

RACHETER, v. act. (*Ra-che-té*) *Acheter* ce qu'on a vendu. — *Acheter* une chose en la place d'une autre de même espèce : *Il avoit vendu ses chevaux, il en a racheté d'autres*. — Dédommager, compenser : *Il rachete ses défauts par ses agremens*. — En Architecture, retrouver, regagner, joindre. — En Maçonn. corriger un biais, etc. par une figure régulière. — Payer une somme pour s'exempter ou pour exempter un autre de quelque obligation pénible, etc. — Délivrer à prix d'argent un captif, un prisonnier, un forçat, etc.

† RACHEVER, v. act. (Chandel.) Donner la dernière couche aux chandelles communes, que l'on trempe dans le suif fondu.

† RACHIALGIE, s. f. (*Ra-ki-al-ji-e*) Espèce de colique, plus connue sous le nom de *colique des peintres*. (Du grec *rhachis* épine du dos, et *algos* douleur ; à cause de la douleur qu'on ressent dans cette partie.)

† RACHISAGRE, s. f. (*Ra-ki-za-gre*) T. de Médec. Espèce de goutte sur l'épine du dos. Mot employé par *Antoine Paré*. On dit plus communément, *Rhumatisme goutteux de l'épine*. (Du grec *rhachis* l'épine du dos, et *agra* prise, capture.)

RACHITIQUE, adject. (*Ra-ki-ti-ke*) *Enfant rachitique*, noué, attaqué du *rachitis*.

RACHITIS, s. m. (*Ra-ki-tis*) Courbure de l'épine du dos et de la plupart des os longs. (Du grec *rhochis* épine du dos.)

RACHITISME, s. m. (*Ra-ki-tis-me*) Maladie des blés, qui rend leur tige basse, tortue et nouée, ainsi nommée de sa ressemblance avec le *rachitis*.

† RACHOSIS, s. m. (*Ra-ko-zice*) Terme de Médecine. Relâchement de la peau du scrotum ou des bourses. (Mot grec dérivé de *résso* je romps.)

RACINAGE, subst. m. Décoction d'écorce de feuilles de noyer, de coques de noix, propre pour la teinture.

RACINAL, s. m. T. de Charpenterie : Grosse pièce de bois qui sert au soutien et à l'affermissement des autres.

† RACINAUX, pl. *Racinaux de grue*, pièces de bois croisées, qui forment l'empattement d'une grue, et dans lesquelles sont assemblés l'arbre et les arcs-boutans. — *Racinaux de comble*, espèce de corbeaux de bois qui portent un encorbellement sur des consoles, le pignon d'une vieille maison, etc. — *Racinaux d'écurie*, petits poteaux qui arrêtés debout dans une écurie, servent à porter la mangeoire des chevaux.

RACINE, s. f. En général, partie rameuse et chevelue par laquelle les arbres et les plantes tiennent à la terre et en tirent la plus grande partie de leur nourriture. — Plus particulièrement, on le dit de certaines plantes dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui tient en terre, comme les raves, les carottes, etc. *Vivre de racines*. — Il se dit des ongles, des dents, des cheveux ; et par extension, des cancers, polypes, loupes, cors, etc. — Fig. Principe : *Aller à la racine*, ou *couper la racine du mal*, ou *couper racine au mal*. — En Grammaire, mot dont un autre est formé, soit par dérivation ou par composition, soit dans la même langue ou dans une autre. (Du latin *radicula*, diminutif de *radix* racine.) — En t. de Teinture, la couleur fauve, l'une des cinq couleurs matrices. — En Astronomie, la première situation d'une planète, ou sa longitude pour l'instant duquel on commence à compter ses mouvemens ; c'est ordinairement le commencement du siècle. Cette longitude primitive s'appelle aussi *époque des moyens mouvemens*.

En termes d'Arithmétique, *la racine carrée d'un nombre*, le nombre qui multiplié par lui-même, a produit ce nombre-là : *Trois est la racine carrée de neuf*. — *La racine cube* ou *cubique*, le nombre qui multiplié par son carré, a produit le nombre proposé : *Trois est la racine cubique de vingt-sept*. — *Racine d'une équation* (Algèb.), valeur de la quantité inconnue de l'équation. La racine est *vraie*, si cette valeur est positive ; *fausse*, si elle est négative ; *imaginaire*, si c'est la racine carrée d'une quantité négative.

Proverb. *Prendre racine dans un endroit*, y demeurer trop long-temps.

Racine d'Arménie, racine dont on se sert au Mogol, pour teindre les toiles en rouge. On ignore la plante qui la produit. — *de St. Charles, racine indienne*, racine estimée bonne contre l'épilepsie, qu'on apporte de Mechoacan en Amérique. — *d'or*, racine amère d'une espèce de Thalictrum, dont on fait en Asie un très-grand commerce, sous le nom de *racine jaune*. — *de disette*, Voyez *Betterave*. — *de Sainte Hélène*, Voyez *Souchet*. — *de la peste*, racine de la Pétasite, qu'on croit antipestilentielle. — *vierge*, *Sceau de Notre-Dame*, plante vivace qui croît dans les bois. Les Anciens regardoient la racine de cette plante comme un purgatif utile dans l'hydropisie.

RACINER, v. n. (*Ra-ci-né*) Pousser des *racines*.

RACINER, v. act. Teindre avec des *racines*, avec un *racinage*.

† RACK *ou* ARACK, s. m. Liqueur spiritueuse très-forte, que les habitans de l'Indostan tirent par la fermentation et la distillation du suc des cannes de sucre, mêlé avec l'écorce aromatique d'un arbre appelé *Jagra*. Cette liqueur est très-propre à enivrer. Voy. *Arack*.

† Racle, s. f. (Botan.) Genre de plantes graminées du midi de la France. — Dans la Marine, ferrement tranchant à manche de bois, pour gratter les vaisseaux et les tenir propres.

Racle-boyau, s. m. Mauvais joueur d'instrument. Il est familier.

Raclea, v. a. (*Ra-kle*) Emporter un peu de la superficie d'une chose : *Racler des peaux, du parchemin, de l'ivoire*, etc. *Racler des allées.* (Du lat. *radiculare*, diminut. de *radere*, qui a la même signification. *Ménage.*) — En t. de Mesureur, passer la *racloire* sur la mesure de grain.

En style proverbial, on dit d'un breuvage médicinal, d'un vin trop vert, qu'*il racle les boyaux ;* et d'un méchant joueur de violon, etc. qu'*il racle le boyau.*

Racleur, s. m. Mauvais joueur de violon.

Racloir, s. m. (*Ra-kloar*) Instrument avec lequel on *racle.*

Racloire, s. f. (*Ra-kloa-re*) Planchette ou rouleau qui sert à *racler* le dessus d'une mesure de grains. — Dans l'Horlogerie, lame tranchante des deux côtés, portée par un manche.

Raclure, s. f. Petites parties qu'on enlève en *raclant.*

Racolage, s. m. Métier de *Racoleur.*

Racoler, v. a. (*Ra-ko-lé*) Engager, soit de gré, soit par finesse, des hommes au service militaire.

Racoleur, s. m. Celui qui fait profession de *racoler.*

Raconter, v. a. (*Ra-kon-té*) *Conter*, narrer une chose, soit vraie, soit fausse : *Il raconte ses voyages, ses combats.* Voyez *Narrer.*

Raconteur, euse, subst. Celui, celle qui a la manie de *raconter : Un ennuyeux raconteur.*

Racornir, v. a. Faire qu'une chose se retire et prenne une consistance de *corne.* — Rendre dur et coriace.

se Racornir, v. réc. Se retirer, se replier, se durcir.

† Racoupler, v. a. (*Ra-kou-plé*) Terme de Vénerie. Remettre les levriers en laisse et en *couple.*

Racquit, s. m. (*Ra-ki*) Action de se *racquitter*, de regagner ce qu'on avoit perdu.

se Racquitter, v. réfl. (*Ra-ki-té*) Terme de Jeu. Regagner ce qu'on avoit perdu. Voy. *Acquitter.* — On dit aussi activement : *J'ai pris son jeu et je l'ai racquitté ;* et figur. *une seconde affaire l'a racquitté* (dédommagé) *de ce qu'il avoit perdu à la première.*

Racquit, se Racquitter, (*Acad.*) Voyez *Raquit, se Raquitter.*

† Radards, s. m. pl. Voy. *Rattars.*

Rade, s. f. Espace de mer à quelque distance de la côte, où les grands vaisseaux peuvent jeter l'ancre et demeurer à l'abri de certains vents, quand ils ne veulent point entrer dans le port. (Suivant quelques-uns, de l'allem. *rand* rivage, bord. Suivant d'autres, de *radis* qui, disent-ils, est un ancien terme gaulois, lequel a également signifié *rade.*)

† *Rade foraine*, celle qui n'est à l'abri que des vents de terre.

Radeau, s. m. (*Ra-dô*, s. d.) Assemblage de plusieurs pièces de bois liées ensemble, et qui forment une espèce de plancher sur l'eau. (Du latin *rate*, ablatif de *ratis*, dont la signification est la même.)

Rader, v. act. (*Ra-de*) Terme de Marine. Mettre en *rade : Rader un vaisseau.* — Passer la *radoire* par-dessus la mesure de sel.

Raderie, s. f. Droit qui se paye en Perse pour l'entretien des *Radards* ou des gardes qui veillent à la sureté des grands chemins.

Radeur, s. m. Mesureur de sel. (Du latin *radere* râcler. Voy. *Radoire.*)

† Radiaires, s. m. pl. (Hist. nat.) Famille de Zoophytes qui, à la surface de la croûte calcaire ou coriace qui les enveloppe, offrent des rangées de trous nommées *ambulacres*, par lesquels sortent des tentacules rétractiles, dont ces animaux se servent comme moyens de transport et de préhension. Tels sont les Oursins. Les *Radiaires* sont aussi appelés *Echinodermes.* (Du latin *radius* rayon, à cause des épines dont leur peau est hérissée.)

Radial, ale, adject. Où il y a des rayons : *Couronne radiale.* (Du latin *radius* rayon.)

† *Os radial ou du rayon* (Anatom.), l'un des deux os de l'articulation du coude. Voy. *Radius.* — *Courbes radiales* (Géom.), courbes dont les ordonnées vont toutes se terminer en un point, et sont comme autant de *rayons* partant d'un même centre.

Radiation, s. f. (*Ra-dia-cion*) En Physiq. émission des rayons qui partent d'un corps lumineux comme centre. (Du latin *radiatio*, fait dans le même sens, de *radiare* rayonner.) — Rature ordonnée par autorité de Justice. (Dans cette acception, du latin *radere* rayer, effacer.)

Radical, ale, adject. En Botanique, qui appartient à la *racine*, qui part de la *racine.* — Qui est comme la *racine*, la base, le principe de quelque chose : *Humide radical*, humeur regardée comme le principe de la vie dans le corps humain. (Du lat. *radix*, *radicis* racine.) — En Algèbre, *signe radical*, qu'on met devant les quantités dont on veut extraire la *racine. Quantité radicale*, celle qui est affectée de ce signe. — En Grammaire, *lettres radicales*, celles qui sont dans le mot primitif et se conservent dans les dérivés. — *Vice radical*, naturel à quelqu'un ou enraciné par une longue habitude.

† Radical, s. m. (Chimie) Nom générique donné par les Chimistes modernes aux bases acidifiables des acides. Le carbone, le soufre et le phosphore sont les radicaux des acides carbonique, sulfurique, phosphorique et phosphoreux. On se sert aussi de cette dénomination, pour désigner la substance qu'on suppose combinée avec l'oxigène dans les acides dont la nature intime n'est pas connue. Ainsi on dit *le radical de l'acide muriatique, de l'acide fluorique*, etc.

Radicalement, adv. (*Ra-di-ka-le-man*) *Guérir radicalement une maladie*, la guérir jusques dans ses principes.

† Radicante, adject. f. (Botanique) *Tige radicante*, qui s'attache par des racines latérales, comme la tige du lierre. (Du latin

radicans, participe de *radicari* prendre racine, pousser des racines.)

RADICATION, s. f. (*Ra-di ka-cion*) Action par laquelle les plantes poussent des racines. (Du latin *radicari* prendre racine.)

RADICULE, s. f. (Bot.) Partie de l'embryon destinée à devenir la racine de la plante. (Du latin *radicula*, dimin. de *radix* racine.)

RADIÉ, EE, adj. *Fleur radiée*, fleur composée, dont les fleurons occupent le centre, et les demi-fleurons la circonférence en forme de *rayons*, comme dans le Tournesol. Les *radiées* forment la 14.e classe de la méthode de *Tournefort*. — *Couronne radiée*, où il y a des *rayons*. (Du latin *radiatus*, part. pas. de *radiare* rayonner.)

RADIER, s. m. (*Ra-dié*) Terme de Marine. Les deux derniers madriers qui joignent l'intrade de proue et l'issade de poupe. — En Hydraulique, 1.° Parc de pilotis et de palplanches rempli de maçonnerie, pour élever et rendre solide une plate forme. — 2.° Plancher garni de madriers et de planches, pour y établir un moulin, etc. — 3.° Ouverture et espace entre les piles d'un pont. On dit aussi *Basradier* et *Raies*. — 4.° Grille propre à porter les planchers sur lesquels on commence dans l'eau les fondations des écluses, des batardeaux.

RADIEUX, EUSE, adj. (*Ra-di-eû*, *eû-ze*) Rayonnant, brillant, qui répand des rayons. *Point radieux*, d'où parteut des rayons de lumière. A proprement parler, dit *Roubaud*, les rayons émanent du corps *radieux*, et ils environnent un corps *rayonnant*. En Optique, le point *radieux* jette de son sein une infinité de rayons; le crystal frappé d'une vive lumière est tout *rayonnant*. Une femme couverte de diamans est *rayonnante*; mais elle n'en est pas plus *radiuse*: une paysanne parée de sa seule joie, et d'une joie pure, est *radieuse* sans être *rayonnante*. — On dit fam. d'un homme qui a un air de bonne santé et de contentement, qu'*il est radieux*.

RADIOMÈTRE, subst. m. Instrument propre à observer sur mer les hauteurs des astres. On l'appelle aussi *Rayon astronomique*, et *Arbalete*, Voyez ce dernier mot. (Du latin *radius* rayon, et du grec *métron* mesure; *mesure des rayons*.)

RADIS, s. m. Espèce de *Raifort* que plusieurs appellent aussi *petite rave*, *rave des Parisiens*. (Du lat. *radix* racine.) — Sorte de coquillage univalve du genre des *Conques sphériques* ou *Tonnes*.

RADIUS, s. m. Terme d'Anatomie: Un des deux os dont l'avant-bras est composé. (Mot purement latin, qui signifie baguette, bâton, dérivé du grec *rhabdos* baguette.)

RADOIRE, s. f. (*Ra-doa-re*) Instrument avec lequel les Mesureurs de sel rasent les mesures. On dit *radoire* pour les grains. (Du latin *radere* raser.)

RADOTAGE, s. m. Discours sans suite et dénué de sens. Il est familier.

RADOTER, v. n. (*Ra-do-té*) Tenir des discours sans suite et dénués de sens, par un affoiblissement d'esprit causé par l'âge. (De l'anglois *to dote*, qui a à peu près la même signification. *Casaubon* dérivoit *radoter* d'*Hérodote*, à cause des contes que fait trop souvent cet Historien.)

RADOTERIE, s. f. Extravagance qu'on dit en *radotant*. Il est familier.

RADOTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui *radote*. Quelques-uns disent au masculin *radoteux*.

RADOUB, s. m. (pron. le *b* final) Travail qu'on fait pour réparer ce qu'il y a de brisé dans un vaisseau.

RADOUBER, v. a. (*Ra-dou-bé*) Donner le radoub à un vaisseau. (De *douve* de tonneau; par allusion aux tonneaux auxquels on remet des douves neuves.)

RADOUCIR, v. act. Rendre *plus doux*. Il se dit principalement du froid: *La pluie a radouci* le temps. — Au figuré, appaiser: *Radoucir quelqu'un*, *lui radoucir l'esprit*.

SE RADOUCIR, v. r. Il se dit dans les deux sens de l'actif: *Le temps s'est fort radouci*; *il n'est plus si en colère*, *il commence à se radoucir*. — Fam. *Se radoucir pour* ou *auprès d'une femme*; en devenir l'amoureux.

RADOUCISSEMENT, s. m. (*Ra-dou-ci-ce-man*) Diminution de la violence du froid ou du chaud par rapport à l'air. — Fig. et fam. Empressemens d'un homme auprès d'une femme pour s'en faire aimer.

RAF, s. m. T. de Marine: Sorte de marée forte et rapide.

RAFALE, s. f. T. de Marine: Augmentation subite du vent, qui souffle avec force pendant quelques minutes; en sorte qu'avant et après la rafale, le vent est modéré.

RAFFERMIR, v. a. (*Ra-fér-mir*) Rendre *plus ferme*, au propre et au figuré.

SE RAFFERMIR, v. réc. Devenir plus *ferme*.

RAFFERMISSEMENT, s. m. (*Ra-fér-mi-ce-man*) Affermissement qui remet une chose dans l'état de fermeté, de sureté où elle étoit: *Raffermissement de la santé*, *de l'autorité*.

RAFFES, s. f. pl. Rognures de peau.

† RAFFILER, v. a. (*Ra-fi-lé*) En termes de Gantier, donner aux doigts la rondeur convenable.

RAFFINAGE, subst. m. L'action de *raffiner* le sucre, etc.

RAFFINÉ, ÈE, part. p. et adj. Voy. *Raffiner*. — Figur. 1.° subtil, fin, délicat. — 2.° Adroit, fin, rusé; qui est entendu en quelque chose. Dans cette acception, il s'employoit aussi comme subst. Il est peu usité aujourd'hui. — On appeloit autrefois *Raffiné d'honneur* ou simplement *raffiné*, un homme excessivement délicat sur le point d'honneur, et qui se battoit pour le moindre sujet. Cette signification, introduite sous le règne de *Henri IV*, fut conservée jusqu'au delà de 1660.

RAFFINEMENT, s. m. (*Ra-fi-ne-man*) Il ne se dit qu'au figuré; Trop grande subtilité: *Raffinement de politique*, *de spiritualité*; *c'est un trop grand raffinement*.

RAFFINER, v. a. (*Ra-fi-né*) Rendre plus *fin*, plus pur: *Raffiner le sucre*, *le salpêtre*. — Dans les Verreries, réchauffer le four avec force, lorsque le verre se gâte pendant le travail.

Fig. *Raffiner*, v. n. Faire des recherches, des découvertes nouvelles: *Il a bien raffiné*

sur cette science. —Subtiliser : *Raffiner sur la langue, sur le point d'honneur, etc.*

SE RAFFINER, v. r. Devenir plus *fin* : *Le monde se raffine tous les jours.*

RAFFINERIE, s. f. Lieu où l'on *raffine* le sucre.

RAFFINEUR, s. m. Celui qui *raffine* : *Raffineur de sucre, de salpêtre.* —Fig. Homme qui subtilise trop. En ce sens il est hors d'usage.

RAFFOLER, v. n. (*Ra-fo-lé*) Se passionner *follement* pour quelqu'un ou pour quelque chose.

RAFFOLIR, v. n. Devenir *fou* : *Vous me feriez raffolir.* Il est peu usité.

RAFFUTAGE, s. m. Façon qu'on donne à un chapeau. Voy. *Raffûter.*

† RAFFÛTER, v. a. (*Ra-fû-té*) T. de Chapelier. Raccommoder un chapeau entier. Quand on ne lui donne que le lustre, on dit *rebouiser.* Populaire.

RAFLE, s. f. Grappe de raisins qui n'a plus de grains. Quelques-uns disent *rape.* —Au jeu de dés, coup où les trois dés marquent le même point : *Rafle d'as, rafle de six.* — Sorte de plante bonne contre la morsure des serpens. — En t. de Pêche, verveux à plusieurs entrées. — En t. de Chasse, espèce de filet contre-maillé, pour prendre les petits oiseaux.

Prov. et fig. *Faire rafle*, enlever tout sans rien laisser.

RAFLER, v. act. (*Ra-flé*) Enlever, prendre, ravir. Il est familier. (Suivant *Le Duchat*, du latin barbare *rapulare* fait de *rapare* pour *rapere* prendre, enlever. Suivant d'autres, de l'allemand *raflen*, dont la signification est la même.)

RAFRAÎCHIR, v. act. (*Ra-frè-chir*) Rendre *frais* : *Rafraîchir le vin, l'eau ; cette pluie a rafraîchi le temps.* —Réparer, remettre en meilleur état : *Rafraîchir un tableau, une tapisserie.* — En parlant de certaines choses, rogner : *Rafraîchir les cheveux, le bord d'un chapeau, etc.* —Renouveler : *Rafraîchir une place d'hommes et de munitions ; rafraîchir quelqu'un la mémoire d'une chose.*

Rafraîchir le sang, le rendre plus calme par des remèdes, etc. — Fig. et famil. *Cette bonne nouvelle m'a bien rafraîchi le sang*, m'a fait grand plaisir, a bien calmé mes inquiétudes. — *Rafraîchir des troupes*, rétablir leurs forces épuisées en les mettant dans de bons quartiers. — *Rafraîchir une couleur, un vernis*, leur rendre leur premier éclat, etc. au moyen d'une eau de lessive, faite avec de la potasse et des cendres gravelées. — *Rafraîchir le tympan* (Imprimerie), placer sur le tympan, lorsqu'il s'est humecté dans le cours de l'impression, ou que celle-ci a été interrompue, trois ou quatre feuilles de papier gris qu'on tire, pour absorber l'eau trop abondante dont il est abreuvé.

RAFRAÎCHIR, v. neut. Devenir *frais* : *Le vin rafraîchit.*

SE RAFRAÎCHIR, v. réc. Devenir plus *frais* : *Le temps, l'air se rafraîchit.* — User d'un régime, faire des remèdes propres à rafraîchir. — Boire un coup ; faire collation.

RAFRAÎCHISSANT, ANTE, adj. Qui a la vertu de *rafraîchir ;* qui calme l'agitation des humeurs. Il est aussi subst. *Il me faut des rafraîchissans.*

RAFRAÎCHISSEMENT, s. m. (*Ra-frè-chi-ce-man*) Ce qui *rafraîchit.* —Effet de ce qui *rafraîchit* : *Le trop de rafraîchissement est nuisible.* — Fig. Recouvrement des forces par le repos et les bons traitemens : *L'armée avoit besoin de rafraîchissement. Quartier de rafraîchissement*, lieu où l'on envoie les troupes fatiguées pour se rafraîchir. —En t. de Marine, toute sorte d'alimens *frais* par opposition à ceux qui sont secs et salés. —Au plur. 1.° liqueurs, fruits, etc. dont on régale un Ambassadeur, etc. à son passage. —2.° Munitions dont on *rafraîchit* une place, une armée, un vaisseau.

RAFRAÎCHISSOIR, s. m. (*Ra-frè-chi-soar*) Vaisseau dans lequel on met *rafraîchir* les sirops qu'on a travaillés au sucre blanc.

RAGAILLARDIR, v. a. Redonner de la gaieté ; rendre *gaillard.* Il est familier.

RAGE, subst. f. Délire furieux, accompagné d'horreur pour l'eau et pour toute boisson. (Du latin *rabies*, dont les Italiens ont fait dans le même sens, *rabbia.*) —Fig. 1.° Violent et furieux transport de dépit, de colère. — 2.° Cruauté excessive. — 3.° Douleur violente et insupportable : *Le mal de dents est une rage.* Ce mot ne s'emploie aujourd'hui qu'au singulier, quoique *Boileau* ait dit (Ode sur la prise de Namur) *Déployez toutes vos rages.* Voltaire regrette ce pluriel qui faisoit, dit-il, un très-bel effet dans *Malherbe* et dans *Corneille.*

Fig. *Il a la rage des estampes*, les estampes sont sa grande passion. On dit de même : *Il a la rage de parler, d'écrire, de faire des vers, de jouer* ou *du jeu.* Il est familier.

RAGOT, s. m. (*Ra-go*) En t. de Charretier, crampon de fer attaché au limon. — En t. de Chasse, sanglier de deux ans.

RAGOT, OTTE, s. et adj. (*Ra-go, o-te*) Court, petit : *C'est un ragot, une ragotte. Cheval ragot*, qui a les jambes courtes, la taille renforcée et large du côté de la croupe.

RAGOTER, v. neut. (*Ra-go-té*) Murmurer auprès de quelqu'un. Il est populaire.

RAGOÛT, s. m. (*Ra-goû*) Mets apprêté pour irriter le *goût*, pour exciter l'appétit. — Fig. Ce qui excite le désir. Style médiocre. — Les Peintres disent dans cette dernière acception, *il y a du ragoût dans ce tableau ;* il y a un agrément qui pique, qui réveille l'attention, et plaît à la vue. *Ce Peintre a un bon ragoût de couleurs.*

RAGOÛTANT, ANTE, adj. Qui donne de l'appétit, qui *ragoûte.* — Fig. et fam. Qui flatte, qui intéresse : *Parure, physionomie ragoûtante.* On dit en Peinture, *pinceau, crayon ragoûtant*, qui a de l'agrément, et une sorte de mollesse qui plaît.

RAGOÛTER, v. act. (*Ra-goû-té*) Redonner du *goût*, remettre en appétit : *Ragoûter un malade.* — Fig. et fam. Réveiller le désir. — On dit aussi au réc. *Se ragoûter.*

RAGRAFER, v. a. (*Ra-gra-fé*) Agrafer de nouveau.

RAGRANDIR, v. a. Agrandir de nouveau.

RAGRÉER, v. a. (*Ra-gré-é*) Couper avec la serpette la superficie de la partie des branches des arbres qui a été sciée. — Repasser le marteau et le fer sur les paremens d'un mur

pour les rendre plus unis. — Rajuster, réparer: *Ce meuble se disloquoit, il a fallu le ragréer.* — En Peinture, mettre une couleur d'accord avec une autre. — Suppléer à ce qui manque. *On a ragrée un morceau d'étoffe a cette robe.*

Ragreer un ouvrage de menuiserie, de serrurerie, y mettre la dernière main. — En ter. de Marine; *se ragréer*, se réparer, se pourvoir de ce qui manque.

RAGRÉMENT, s. m. (*Ra-gré-man*) Action de *ragreer* ou effet de cette action. *Trév.* écrit *Ragrèement.*

RAGUÉ, adj. (*Ra-ghé*) *Un câble ragué*, altéré, écorché et coupé en partie.

† SE RAGUER, v. réc. (*Ra ghé*) S'écorcher, en parlant des cordages, etc.

RAGUET, s. m. (*Ra-ghe*) Espèce de petite morue verte. En Bretagne, c'est une morue de la troisième classe, et en Normandie, une de la quatrième.

RAIE, s. f. (*Ré*) Trait tiré de long avec une plume, un crayon, etc. — Ligne plus longue que large qui se trouve naturellement sur certaines matières ou qu'on fait sur des étoffes. (Suivant *Wachter*, de l'allemand *reihe*, qui a la même signification. Suivant *Menage*, de *radia*, employé en ce sens dans la basse latinité, et fait de *radius* baguette.) — Entre-deux des sillons. — Genre de poisson cartilagineux, de l'ordre des Trématopnés, et de la famille des Plagiostomes, qui ont le corps plat et l'ouverture des branchies en dessous. (Du latin *raia.*)

† *Raie pêcheresse*, Voy. *Baudroie.*

† *Peaux à la raie* (Tann.), peaux fraîches de bœufs, dont le poids excède soixante livres.

RAIFORT, s. m. (*Re-for*) *Raifort sauvage, Grand raifort, Cranson rustique, Cram, Moutardelle, Moutarde des Capucins, Moutarde des Allemands*, plante vivace de la famille des Crucifères, dont on mange la racine qui est d'un goût âcre et brûlant. On en distingue d'autres espèces: Le *raifort cultivé* ou *rave des Parisiens*; le *grand raifort rond*; celui *à fleur blanche*; le *noir*, et le *petit raifort des jardins.* (Du latin *raphanus*, fait du grec *raphanos* rave, racine.)

RAILÉ, ÉE, adj. (Venerie) *Chiens bien railés*, qui sont tous de même taille.

† RAILLE, s. f. (*Râ-glie*, mouillez les *ll*) Dans les Salines, longue perche au bout de laquelle est un morceau de planche.

RAILLER, v. a. et neut. (*Râ-glié*, mouillez les *ll*) Plaisanter quelqu'un; le tourner en ridicule: *Railler ses meilleurs amis; il raille de tout le monde.* — Au neutre, badiner, ne pas parler sérieusement. (Suivant *Menage*, du latin barbare *ridiculare*, fait de *ridiculum* raillerie, plaisanterie. On lit dans *Plaute* (Asinaria) *Mitte ridicularia*, laissez-là ces railleries, ces badinages.)

SE RAILLER, verb. réc. Se rire de quelque chose ou de quelque personne. — S'en moquer, ne pas s'en soucier.

RAILLERIE, s. f. (*Ra-glie-rî-e*) Plaisanterie, action de *railler*. V. *Moquerie.*

Cela passe la raillerie: 1.° ce que l'on dit est trop fort, trop piquant. 2.° La chose dont il s'agit est sérieuse et considérable. — *Il entend la raillerie, il entend bien la raillerie*; il ne s'offense pas quand on le raille. — *C'est un homme qui n'entend pas raillerie*, qui ne pardonne pas les plus légers manquemens. — *Il n'entend pas raillerie sur cet article*, il ne veut pas qu'on badine sur cet article. — *La raillerie en est-elle?* est-il permis de railler? — *Raillerie à part*, sans raillerie, sérieusement, tout de bon. (Toutes ces expressions sont du style familier.)

RAILLEUR, EUSE, s. (*Ra-glieur, eû-ze*) Celui, celle qui aime la *raillerie*, qui se plaît à railler.

RAILLEUR, EUSE, adj. Porté à la *raillerie*: *Un esprit railleur. Un discours railleur*, plein de raillerie. *Paroles railleuses*, dites pour railler.

† RAILURE *ou* RAINURE, s. f. Petite partie évidée de l'aiguille aux deux côtés du trou et dans sa direction.

RAIN, s. m. (*Rein*) *Rain de bois* ou *de forêt*, lisière d'un bois *ou* d'une forêt. — Autrefois rameau. (Du latin *ramus.*)

RAINCEAU, Voyez *Rinceau.*

RAINE *ou* RAINETTE, s. f. (*Rè-ne, nè-te*) Espèce de *Grenouille* dite *la verte*, que le peuple nomme encore *Grenouille de Saint Martin* ou *Graisset.* Ce reptile batracien diffère de la grenouille proprement dite, en ce qu'au moyen de ses doigts terminés par des disques épattés ou élargis, il peut s'accrocher et se tenir suspendu sur les corps les plus lisses. Les *raines* vivent en général sur les feuilles des arbres. (Du latin *rana* grenouille.)

RAINEAU, s. m. (*Rè-nô*, s. d.) Pièces de charpenterie qui tiennent en liaison des pilotis dans une digue ou dans les fondations d'un édifice.

† RAINETTE, s. f. (Charp.) Instrument de fer dont une extrémité aplatie et recourbée sert à tracer sur le bois, et l'autre plate et percée de plusieurs fentes sert à donner de la voie aux scies. — Dans la fonte des caractères d'Imprimerie, petit couteau tranchant par la partie pliée, pour crêner sur le composteur des parties de lettres qui excèdent le corps. — En Histoire natur. Voyez *Raine.* — Sorte de pomme très-estimée ainsi nommée des petites taches rouges ou grises dont elle est marquetée comme la *Raine.*

RAINURE, s. f. (*Rè-nu-re*) Entaillure en long dans un morceau de bois pour y assembler une autre pièce ou pour servir à une coulisse. Voyez *Railure.*

RAIPONCE, s. f. (*Rè-pon-ce*) Plante bisannuelle, qui naît d'elle-même dans les fossés, les prés, les vignes, qu'on cultive dans les jardins, et dont on mange la racine. On la nomme aussi *petite raiponce de carême*, et *Campanule-raiponce.* (Du latin *rapatium*, fait de *rapum* rave.)

RAIRE *ou* RÉER, v. n. (*Rè-re, ré-é*) T. de Vénerie. Crier: *Les cerfs raient quand ils sont en rut.*

RAIRE, v. act. Autrefois, raser, couper le poil de fort près. (Du latin *radere*, qui a la même signification.)

RAIS, part. pass. de *Raire*, et adj. Rasé. — Proverbe: *Il ne se soucie ni des rais ni des*

tondus, de personne. Il n'est d'usage que dans cette phrase.

Rais, s. m. (*Ré*) Autrefois, rayon : *Les rais du soleil, de la lune.* — Morceau de bois rond et plané, qui est attaché au moyeu et aux jantes des roues de carrosse, de charrette, etc. — En t. de Blason, les pointes qui sortent d'une étoile comme des rayons. (Du latin *radius* rayon.)

† *Rais-de-cœur* (Sculpture), ornemens de fleurons et feuilles d'eau, en forme de cœurs évidés, qui se taillent sur quelques moulures.

Raisin, s. m. (*Re-zein*) Fruit de la vigne, qui vient en grappes, et qui est bon à manger et propre à faire du vin. (Du latin *racemus.*)

Proverb. et figur. *Moitié figue et moitié roisin*, 1.° moitié de gré et moitié de force; 2.° en partie bien et en partie mal.

† Raisin d'Afrique, Raisin de Maroc, Maroquin, Barbarou, s. m. Sorte de raisin, dont les grains inégaux sont en forme de cœur, d'un violet indécis, et forment de très-grosses grappes. Il ne mûrit pas en France.

† Raisin d'Amérique, s. m. Plante vivace originaire de Virginie, qu'on cultive dans les jardins. Sa fleur est rosacée; le suc de sa racine est un purgatif violent.

Raisin des bois *ou* Mouretier, s. m. Sorte de petit fruit noir qu'on nomme aussi *Airelle.* Voyez ce mot.

Raisin de mer, s. m. Arbrisseau à fleurs apétales, mâles ou femelles sur des pieds différens, qui n'a aucune feuille, et qui croît en Languedoc et en Espagne. — Insecte marin.

† Raisin de passe, s. m. Voyez *Corinthe blanc.*

Raisin d'ours, s. m. *ou* Busserolle, s. fém. Petit arbrisseau qui croît aux pays chauds, en Espagne, etc. qu'on trouve aussi dans les Alpes et les Pyrénées. Il tire son nom de la ressemblance de ses fruits avec les raisins, et de ce que les ours en sont friands. Voy. *Busserolle.*

Raisin de renard, subst. m. *ou* Parisette, Herbe a Pâris, s. f. Plante crucifère, vivace, d'une odeur désagréable.

† Raisins aux jubis, Raisins en caisse *ou* Raisins de caisse, s. m. plur. Raisins secs de Roquevaire, d'Oriols, d'Ollioules, etc. — *Raisins Pierrdans*, autres raisins secs de Provence, d'une espèce plus petite. — *Raisins d'Arcq* et *au soleil* ou *Raisins sol* ou *sors*, raisins secs qu'on tire d'Espagne.

Raisiné, s. m. (*Re-zi-né*) *Raisin* cuit en confiture.

† Raisinier, s. m. (*Re-zi-nié*) *Raisinier de Montagne*, arbre qui croît dans les mornes de St.-Domingue, et dont le fruit en grappe, sphérique et aigrelet, fournit un aliment rafraîchissant. — *Raisinier de Coudre*, arbre de moyenne grandeur, à St.-Domingue, dont le fruit blanchâtre ne couvre qu'une partie du noyau, l'autre restant à nu. — *Raisinier du bord de la mer*, *Mangle rouge*, arbre qui croît à St. Domingue, sur les bords de la mer, dont le fruit en panicule est une baie molle, sphérique, pourprée et succulente.

Raison, s. f. (*Re-zon*) En général, faculté de l'ame de poser des principes et de tirer des conséquences : *La raison distingue l'homme de la brute.* (Du latin *ratio, onis.*) — En particulier, le bon sens, le droit usage de la raison : *Sa conduite, ses discours sont pleins de raison. Il n'y a dans cet ouvrage ni rime ni raison*, il est contre le bon sens et contre les règles de l'art. — Droit, devoir; justice, équité : *Avoir ou n'avoir pas raison; se rendre, se mettre à la raison.* — Satisfaction sur quelque chose qu'on prétend : *Demander, avoir, tirer raison de... vous m'en ferez raison.* — Compte : *Demander ou rendre raison à quelqu'un de quelque chose; livre de raison.* — Preuve : *Grande, forte, puissante ou frivole, foible, fausse raison.* — Motif, cause, sujet : *Avoir raison, juste, grande raison de...* — En Mathématique, rapport ou relation d'une quantité à une autre. *Raison arithmétique*, celle qui explique l'excès d'une des deux grandeurs sur l'autre. *Raison géométrique*, ou simplement *Raison*, celle qui détermine combien de fois l'une contient l'autre ou y est contenue.

† *Raison rationnelle*, raison de nombre à nombre. — *irrationnelle*, celle qu'on ne peut exprimer par aucun nombre rationel. — *multiple*, celle de plus grande inégalité entre deux termes dont le plus petit est une partie aliquote du plus grand. La raison est *double*, si l'exposant est 2; *triple*, s'il est 3, etc. — *sous-multiple*, et en particulier, *sous-double*, *sous-triple*, etc. la raison de moindre inégalité entre ces mêmes termes. — *Raison inverse* ou *renversée*, celle de deux termes, dont l'un augmente lorsque l'autre diminue, et dans la même proportion.

Raison de commerce, nom social d'un commerce dans lequel il y a plusieurs associés : *Notre commerce est sous la raison de Philippe, Jean et Compagnie.* — *Raison d'Etat, raisons de famille*; considérations qui déterminent l'Etat, la famille.

A plus forte raison, par un motif plus fort, plus puissant. — Au Palais et famil. *A telle fin que de raison*, à tout événement. — *A raison de*, sur le pied de, à proportion de : *Vendre une étoffe à raison de tant l'aune.* — On dit aussi dans un sens à peu près semblable, *en raison de...* — Fam. *Comme de raison, autant que de raison, plus que de raison*; comme, autant, plus qu'il n'est convenable. — *Avoir de la raison*, être raisonnable. — *Avoir raison*, n'avoir pas tort. Voyez au mot *Justice*, une faute de *J. J. Rousseau.* — *Parler raison*, sagement, raisonnablement. — Famil. *Faire raison à....* répondre aux santés qu'on nous porte à table. — *Mettre des pièces de bois en leur raison* (Charpent.), disposer sur le chantier celles qui doivent servir à un bâtiment, en mettant chacune d'elles en sa place.

Raisonnable, adj. (*Re-zo-na-ble*) Qui est doué de la *raison*, qui a la faculté de *raisonner.* — Qui se gouverne selon la *raison* et l'équité. — Qui est conforme à la *raison.* — Convenable. — Au-dessus du médiocre : *Jouir d'un revenu raisonnable.* En ce sens il faut se garder de dire, *un bœuf, un cochon raisonnable.*

Raisonnablement, adv. (*Re-zo-na-ble-man*) Conformément à la *raison.* — Convena-

blement. — Passablement. — On dit en plaisantant, *Il est raisonnablement bête, elle est raisonnablement laide*; fort bête, fort laide.

Raisonné, ée, adj. Appuyé de *raisons* et de preuves : *Projet raisonné.* — Qui rend *raison* des règles : *Arithmetique, Grammaire raisonnée.*

Raisonnement, s. m. (*Re-zo-ne-man*) Faculté ou action de *raisonner.* — Argumens, *raisons* dont on se sert dans une question, dans une affaire.

Fam. *Faire des raisonnemens à perte de vue*, vagues et peu concluans.

Raisonner, v. n. (*Re-zo-né*) Se servir de sa *raison* pour connoître, pour juger. — Apporter, alléguer des *raisons* pour s'excuser, etc. *Il faut obeir sans raisonner.* (Du latin *ratiocinari.*) — En termes de Marine, montrer ses passe-ports et rendre compte de sa route.

Raisonneur, euse, subst. Celui, celle qui réplique trop à ceux qu'il ou qu'elle devroit écouter; qui a toujours pour s'excuser des *raisons* bonnes ou mauvaises, etc. — Celui, celle qui fatigue par trop de *raisonnemens.*

† Raiss, s. m. (Marine) Capitaine ou patron de navire, en Egypte.

† Raix, Rès *ou* Rèes, s. m. La plus petite monnoie de Portugal, et qui n'est qu'une monnoie de compte. Il y a cependant des espèces de cuivre de 10, de 5 et de 3 raix.

† *Piece de* 6400 *raix*, monnoie d'or de Portugal, qui pèse 4 Octaves, et qui est la même que la Moëde ou le Demi-Hobiaon.

† Rajace, Rajasse *ou* Rapasse, s. f. Sorte de pierre très-blanche, très nette et d'un beau grain, dont les Anciens se servoient pour faire des figures.

† Rajah, s. m. Nom qu'on donne dans l'Indostan à certains Princes souverains, vassaux de l'Empereur du Mogol.

Rajeunir, v. a. Faire redevenir *jeune*, redonner l'air et la vigueur de la *jeunesse.* — Peindre, noircir les cheveux lorsqu'ils sont blancs. On le dit dans le même sens, de la barbe. — Renouveler les arbres, en en coupant quelques branches.

Rajeunir, v. n. Redevenir *jeune*; reprendre l'air, la vigueur de la *jeunesse.*

Rajeunissement, s. m. (*Ra-jeu-ni-ce-man*) Action de *rajeunir* : *C'est un rajeunissement artificiel.*

Rajustement, s. m. (*Ra-jus-te-man*) Raccommodement de personnes brouillées ensemble. *Trév.*

Rajuster, v. a. (*Ra-jus-te*) Raccommoder, *ajuster* de nouveau : *Rajuster une montre, une serrure, etc.* — Fig. 1.° *La prudence rajuste* (raccommode) *bien des choses.* — 2.° *On les a rajustés*, réconciliés.

Râle, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Pressirostres, qui ont un pouce très-long, la queue à peine distincte et le corps comme comprimé. *Râle de genet* ou *Roi des cailles*, brun avec les ailes rousses. *Rale d'eau*, tacheté de blanc. (Mot formé par onomatopée, du cri de cet oiseau.) — Action de *raler*, bruit qu'on fait en *râlant.* En ce dernier sens on dit aussi *râlement.*

Ralentir, v. a. (*Ra-lan-tir*) Rendre plus *lent* : *Ralentir sa course, le mouvement*; et fig. *l'âge ralentira cette vivacité.*

se Ralentir, v. réc. Devenir plus *lent*, au propre et au figure.

Ralentissement, s. m. (*Ra-lan-ti-ce-man*) Diminution de mouvement, d'activité.

Râler, v. n. (*Ra-le*) Rendre en respirant un son enroué, causé par la difficulté de la respiration. Il se dit proprement des agonisans : *Il est très-mal, il commence à râler.* (Mot fait par onomatopée.)

† Ralinguer, v. act. (*Ra-lein-ghé*) T. de Marine. Coudre les *ralingues* aux voiles.

Ralinguer, v. n. (Marine) Gouverner, en tenant le vent, de manière que les voiles ne soient ni vent dessus, ni vent dedans; faire couper le vent par les *ralingues* en sorte qu'il ne donne point dans les voiles.

Ralingues, s. f. pl. (*Ra-lein-ghe*) T. de Marine : Cordes cousues autour des voiles pour en renforcer les bords. — En t. de Pêche, cordes qu'on attache avec des ganses au bord des filets, pour les fortifier.

Raller, v. n. En t. de Chasse, crier. Il se dit des cerfs, sur-tout quand ils sont en rut.

Ralliement, s. m. (*Ra-li-man*) Action de *rallier* ou de se *rallier.* — *Mot de ralliement*, mot que le Général donne aux troupes pour se *rallier* en cas de déroute.

Rallier, v. a. (*Ra-li-é*) Rassembler des troupes ou des soldats que l'ennemi a mis en désordre, et les remettre en état de combattre de nouveau : *Ils se rallierent derriere l'infanterie.*

† *Rallier un vaisseau dans le vent* (Marine), l'approcher en serrant le plus près, et gagner plus au vent que lui. — *Rallier le vent*, faire approcher la route du plus près. — *Rallier la terre*, en approcher.

† Rallongé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Rallonger.* — Se dit en Architecture, d'une ligne courbe à laquelle on donne plus d'étendue sur un diamètre ou sur une corde, qu'elle n'en avoit, sans changer sa hauteur.

Rallongement, s. masc. (*Ra-lon-je-man*) T. de Charpentier : La ligne diagonale depuis le poinçon d'une croupe jusqu'au pied de l'arêtier qui porte sur l'encoignure de l'entablement.

Rallonger, v. a. (*Ra-lon-jé*) Alonger, rendre *plus long* en ajoutant quelque chose. On ne le dit guère que des étoffes.

Rallumer, v. a. (*Ra-lu-mé*) *Allumer* de nouveau, au propre et au figuré : *Rallumer des bougies, la guerre, la colere, etc.*

se Rallumer, v. réc. S'allumer de nouveau.

Ramadan, s. m. Chez les Turcs, espèce de carême qui dure un mois, pendant lequel ils ne mangent point avant le coucher du soleil. On dit aussi *Ramazan.*

Ramadouer, v. a. (*Ra-ma-dou-é*) Radoucir quelqu'un en le caressant. On dit plus souvent et mieux *amadouer.*

Ramadoux, s. m. (*Ra-ma-dou*) Espèce de rat d'Inde.

Ramage, s. m. Le chant naturel des oiseaux. (Du lat. barbare *ramagium*, fait dans la basse latinité, de *ramus* rameau, branche d'arbre,

à cause des rameaux sur lesquels chantent les oiseaux. *Ménage.*) — Rameau, branchage, et plus ordinairement représentation de branches d'arbres, de fleurs, etc. sur une étoffe : *Velours, damas à ramage, à grands ramages, etc.* (Du latin *ramus* rameau.) — Dans la Draperie, action de *ramer* les draps.

† *Epervier ramage* (Fauconnerie), celui qui a volé dans les forêts.

RAMAGER, v. n. (*Ra-ma-jé*) Chanter, en parlant des oiseaux.

RAMAIGRIR, v. a. Rendre maigre de nouveau.

RAMAIGRIR, v. n. Redevenir *maigre*.

RAMAILLAGE, s. m. (*Ra-ma-glia-je*) T. de Chamoiseur : Action de *ramailler*.

RAMAILLER, v. act. (*Ra-ma-glié*) Donner aux peaux de bouc, de chèvre et de chevreau, la façon nécessaire pour les passer en chamois.

† RAMAIRE, adj. (*Ra-me-re*) T. de Botan. Attaché ou appartenant aux rameaux. (Du latin *ramus* rameau.)

RAMAS, subst. m. (*Ra-ma*) Assemblage de diverses choses de peu de consideration ; pour les choses considérables, on dit *amas*.

RAMASSE, s. f. Traîneau pour descendre des montagnes où il y a de la neige. (Du lat. *ramus* rameau, branche d'arbre ; parce qu'avant ces traîneaux, les voyageurs n'avoient d'autre moyen de descente que de grosses branches d'arbres sur lesquelles ils étoient assis, et qu'on tiroit avec des cordes.)

RAMASSÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Ramasser*. — Se dit en Botan. des feuilles, des fleurs, des rameaux très-rapprochés les uns des autres. — Trapu et vigoureux : *Corps ramassé, taille ramassée*.

RAMASSER, v. a. (*Ra-ma-cé*) Faire un *ramas* : *Ramasser ce que les Anciens ont dit, etc.* — Rejoindre, rassembler ce qui étoit épars : *Ramasser ses cartes, etc.* Fig. *Ramasser ses forces.* — Prendre ce qui est à terre : *Ramasser ses gants, son chapeau, etc.* — Popul. maltraiter. — Traîner dans une *ramasse*.

† *Ramasser l'émail*, le prendre encore liquide et chaud dans la cuiller, pour en tirer du canon, c. à d. des filets de différentes grosseurs.

SE RAMASSER, v. réc. Se réunir, se rejoindre pour ne faire qu'un corps.

RAMASSEUR, subst. m. Celui qui conduit une *ramasse*. — Dans le style plaisant ou critique, celui qui fait des *ramas*.

RAMASSIS, s. m. (*Ra-ma-ci*) Menues branches qui ne peuvent servir qu'à faire des bourrées. — Assemblage de choses *ramassées* sans choix.

† RAMASSOIRE, s. f. (*Ra-ma-soa-re*) Chez les Marbreurs de papier, tringle de bois mince et large de trois doigts, taillée en biseau d'un côté, pour nettoyer les eaux où l'on jette les couleurs.

RAMAZAN, s. m. Voyez *Ramadan*.

† RAMBADE, s. f. (Marine) Espèce de garde-fou autour des fronteaux des gaillards et des dunettes.

RAMBERGE, s. fém. (*Ran-bèr-je*) Vaisseau long, autrefois en usage chez les Anglois.

RAMBOUR, s. m. Sorte de grosse pomme qui se mange en été, ainsi nommée de *Rambures*, dans le territoire d'Amiens, où ces pommes ont commencé à être connues.

RAMBOURRAGE, s. masc. (*Ran-bour-ra-je*, r forte) Apprêt que l'on donne aux laines de diverses couleurs qu'on a mêlées ensemble pour fabriquer des draps mélangés.

RAME, s. f. Aviron dont on se sert pour faire voguer un bateau, une chaloupe, une galère, etc. Figur. *Etre à la rame, tirer à la rame ;* travailler beaucoup, être dans un emploi très-pénible. (Du latin *ramus*.) — Petit branchage que le Jardinier plante pour *ramer* les pois. (Du latin *ramus* rameau, branche d'arbre.) — Vingt mains de papier : *Mettre un livre à la rame*, c'est, faute de debit, vendre à la beurrière les feuilles dont il est composé. (Suivant *Le Duchat*, du latin *ramus* rameau ; parce que sur l'enveloppe de la rame, on voit ordinairement le chiffre du papier, entouré de rameaux.) — Dans les métiers à soieries, faisceau de petites cordes auxquelles sont attachées les cordes de semple, et qui tiennent aux arcades. — Dans la Draperie, châssis de bois, formé de tringles fortes, assujéties sur des pieux, et servant à étendre les draps pour les unir, etc. En ce sens on dit aussi *Esseliette*. — Chez les Faïenciers, instrument de bois, d'environ trois pieds de long, pour remuer la terre dans les baquets.

† *Cotons de rames*, cotons filés de médiocre qualité, qui viennent de Judée.

RAMÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Ramer*. — Se dit en t. de Blason, du bois de cerf, lorsqu'il est d'un autre émail que l'animal. — *Balles ramées*, deux balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé. — *Boulets ramés*, composés de deux demi-globes de fer joints par une barre.

† RAMEAD, s. f. (Marine) Sur les galères, deux postes auprès de l'éperon et de l'arbre de trinquet, sur chacun desquels 14 ou 15 hommes peuvent se placer pour combattre.

† RAMÉAL, AIE, adj. (Botan.) Se dit de la feuille qui est portée sur un rameau, en latin *ramus*.

RAMEAU, s. m. (*Ra-mé*) En Botan. division de la tige ou des branches d'un arbre. Dans sa partie supérieure, la tige se divise en rameaux, et en racines dans sa partie inférieure. — Plus communément, petite branche d'arbre. (Du latin *ramus*, qui a la même signification.) — Il se dit figur. 1.° Des veines, des artères et des nerfs. — 2.° Des mines qui ont différentes branches. — 3.° En Généalogie, des différentes parties d'une même branche d'une famille. — En Hydraulique, 1.° Veine, filet d'eau qui se détache d'une source. — 2.° Pierrée droite, faite en forme de patte d'oie, pour ramasser le plus d'eau que l'on peut. — En Astron. petite constellation boréale, entre la Lyre et la tête du Serpentaire. C'est un rameau figuré dans la main d'*Hercule*, en mémoire du rameau d'or qu'il arracha, lorsqu'il descendit aux enfers, pour délivrer *Thesée*.

RAMÉE, s. f. Assemblage de *rameaux*, de branches entrelacées naturellement ou à dessein. — Branches coupées avec leurs feuilles vertes.

† RAMELPOT, s. m. Instrument de Musique

des Hottentots. C'est une espèce de tambone forme d'un tronc d'arbre creusé, à l'un des bouts duquel on a tendu une peau de mouton bien tannée. On frappe sur cette peau avec les mains, ou plutôt avec les poings, quelquefois même avec un bâton.

RAMENDAGE, s. m. (*Ra-man-da-je*) T. de Doreur sur bois : Action de *ramender*.

RAMENDER, v. act. (*Ra-man-dé*) Baisser, diminuer de prix : *On a ramendé le pain.* Il est popul. — En t. de Doreur, appliquer de petits morceaux de feuilles d'or, dans les endroits où il en manque. — En t. de Pêche, radouber, rétablir un filet.

RAMENDER, v. n. Baisser, diminuer de prix, en parlant sur-tout des vivres, des denrées : *Le vin est bien ramendé.* Il est de peu d'usage.

RAMENER, v. a. (*Ra-me-ne*) *Amener* une seconde fois. — Remettre une personne dans le lieu d'où elle étoit partie. — Faire revenir avec soi : *Il ramena les troupes au combat.* — Amener, en parlant des choses qu'on amène chez soi à son retour d'un voyage : *J'ai vendu mon cheval à la foire et j'en ai ramené un autre.* — Fig. Faire revenir : *Ramener quelqu'un à la raison, à son devoir.* — A la longue paume, rechasser un coup de volée.

Ramener un cheval, lui faire baisser le nez. — *Ce cheval se ramene bien*, porte bien sa tete. — Figur. *Ramener des affaires de bien loin*, rétablir des affaires qui paroissoient désespérées. — *Ramener une vieille mode*, la remettre en vogue.

RAMENERET, s. masc. (*Ra-me-ne-re*) Trait que fait un Charpentier avec le cordeau pour prendre la longueur des arêtes. On dit aussi adjectivement *Trait ramenerel.*

RAMENTER, v. a. (*Ra-man-té*) T. de Vénerie : Arrêter les chiens qui tiennent la tête pour attendre ceux qui suivent de loin.

RAMENTEVOIR, SE RAMENTEVOIR, v. a. et réc. (*Ra man-te-voar*) Autrefois, faire souvenir, se souvenir. (Du latin *mens*, *mentis* esprit ; *revocare ad mentem* rappeler à l'esprit.)

RAMEQUIN, s. m. (*Ra-me-kein*) Espèce de pâtisserie faite avec du fromage : *On servit des ramequins à l'entremets.* — Appareil de rognons hachés avec du persil, un ail et un jaune d'œuf, qu'on étend sur du pain, et qu'on fait rôtir sur le gril. (Du latin *ramus* rameau ; parce qu'autrefois on se servoit de rameaux en guise de gril. *Le Duchat.*)

RAMER, v. act. (*Ra-mé*) Soutenir des pois ou autres plantes avec de petites *rames* (de petits *rameaux*) qu'on plante en terre. — Tirer et étendre fortement les draps sur la *rame*. Voyez ce mot. On dit aussi *Arramer*.

Proverb. *S'entendre à une chose comme à ramer des choux*, n'y rien entendre.

RAMER, v. n. Tirer à la *rame*. — Fig. et fam. Prendre bien de la peine : *Il aura bien à ramer pour parvenir.*

RAMEREAU, s. m. (*Ra-me-ró*, s. d.) Jeune *ramier*.

RAMETTE, s. f. (*Ra-me-te*) T. d'Imprimerie : Châssis ordinairement de fer et sans barre au milieu, propre à contenir un placard, une affiche, etc. Voyez *Chassis*.

RAMEUR, s. m. Celui qui *rame*, qui tire à la *rame*.

† RAMEURS, plur. Nom donné par quelques Fauconniers aux oiseaux appelés plus communément *oiseaux de haut vol* ou *de leurre*. *Les oiseaux rameurs*, et substantivement, *les rameurs sont, par la conformation de leurs ailes, opposés aux voiliers.*

RAMEUX, EUSE, adj. (*Ra-meû*, *eû-ze*) En Botan. qui se divise en branches ou en *rameaux*. — Qui jette beaucoup de branches. (Du latin *ramosus*, fait de *ramus* rameau, branche.)

RAMIER, s. m. (*Ra-mie*) Oiseau gallinacée, de la famille des Peristères ou pigeons, ainsi nommé parce qu'il a la différence des autres pigeons, il perche sur les *rameaux* ou branches d'arbres.

RAMIFICATION, s. f. (*Ra-mi-fi-ka-cion*) En Botan. disposition des branches ou *rameaux* considérés en eux-mêmes, et relativement les uns aux autres. — Dernière division des *rameaux* d'une plante ou des nervures d'une feuille. — En Anat. division, distribution des veines, des artères et des nerfs.

SE RAMIFIER, v. pron. (*Ra-mi-fi-e*) Se partager, se diviser en plusieurs branches, en plusieurs *rameaux*.

RAMILLES, s. f. pl. (Mouillez les *ll*) Menus bois qu'on met en petits fagots ou bourrées.

RAMINGUE, adj. (*Ra-mein ghe*) T. de Manége : *Cheval ramingue*, qui résiste à l'éperon et qui refuse de se porter en avant.

RAMISTE, adj. f. On appelle le *j* et le *v lettres ramistes*, parce qu'elles ont été inventées en 1557 par *Ramus*.

† RAMOIR, s. m. (*Ra-moar*) Chez les Coffretiers, instrument de fer dont les deux côtés sont tranchans. Il sert à tailler et polir le bois.

RAMOITIR, v. act. (*Ra-moa-tir*) Rendre *moite*.

† *Ramoitir le tympan en dehors* (Imprim.), le mouiller extérieurement avec une éponge, lorsqu'on met une feuille en train.

RAMOLLIR, v. a. (*Ra-mo-lir*) Rendre plus *mou*, plus souple, moins dur. — Fig. Rendre efféminé, moins vigoureux : *Ramollir le courage. Être ramolli par les plaisirs.* Dans cette acception, on dit mieux *amollir*. — En termes de Fauconnerie, *ramollir un oiseau*, redresser son pennage avec une éponge trempée.

SE RAMOLLIR, v. réc. Devenir plus *mou*, moins dur, etc.

RAMOLLISSANT, s. m. (*Ra-mo-li-san*) T. de Médecine : Médicament qui *ramollit*, qui résout les duretés contre nature.

RAMONER, v. act. (*Ra-mo-né*) Nettoyer le tuyau d'une cheminée ; en ôter la suie. (De *ramon*, vieux mot françois qui signifioit un balai fait de *rameaux*, de branches d'arbres, pour nettoyer les cours, les rues, etc.)

RAMONEUR, s. masc. Celui qui *ramone* des cheminées.

RAMPANT, RAMPANTE, adj. verbal. (*Ran-pan*, *an-te*) Qui *rampe* : *Animal, insecte rampant, plante rampante.* — Fig. *Style rampant*, bas et plat. *Ame rampante*, basse, vile et méprisable. — En t. de Blason, *lion ram-*

pant, représenté montant. — Se dit en Architecture, de tout ce qui n'est pas de niveau, de ce qui a de la pente : *Arc rampant*, *limon rampant*.

† *Bandage rampont* (Chirurgie), sorte de bandage simple et inégal qui, par ses circonvolutions, a la figure d'un serpent qui *rampe* le long d'un arbre en l'entourant.

RAMPE, s. f. (*Ran-pe*) La suite des marches d'un escalier, depuis un palier jusqu'à l'autre. — Balustrade de fer, de pierre ou de bois le long de l'escalier. — Plan incliné par lequel on monte et on descend sans degrés. — En Hydraulique, suite de chandeliers qui, dans une cascade en pente douce, en accompagnent les cercles, ou qui se trouvent placés sur les repos d'un escalier ou sur les *rampes* de gazon; ce qui forme des *rampes* de jet.

RAMPEMENT, s. m. (*Ran-pe man*) Action de *ramper* : *Le rampement de la couleuvre.*

RAMPER, v. n. (*Ran-pé*) Se traîner sur le ventre comme font les vers, les serpens, etc. (Du latin *repere*, dérivé par transposition, du grec *herpein*, dont la signification est la même.) — Par extension et similitude on le dit des plantes qui s'étendent sur terre ou s'attachent aux arbres, comme le lierre, la couleuvrée, etc. — Fig. 1.° Être dans un état abject et humiliant. — 2.° S'abaisser excessivement devant les Grands. — En parlant de discours et de style, ne dire, n'écrire rien que de bas. — En t. d'Architecture, pencher suivant une pente donnée.

RAMPIN, adj. (*Ran-pein*) T. de Manége : *Cheval rampin*, cheval bouleté des boulets de derrière, et qui ne marche par conséquent que sur la pince.

RAMURE, s. f. Le bois d'un cerf, d'un daim. — Toutes les branches d'un arbre collectivement prises. (Du lat. *ramus* rameau, branche.)

RANCE, adj. Qui commence à se corrompre et qui a contracté une mauvaise odeur. (Du latin *rancidus*.) — Il est aussi subst. masc. *Le lard sent le rance.*

RANCHE, s. f. Cheville d'un *rancher*.

RANCHER, s. m. (*Ran-ché*) Sorte d'échelle formée par une pièce de bois garnie de chevilles qui servent d'échelons. Dans les grues, on dit plutôt *Echelier*.

† RANCHERS, plur. (Charron.) Deux morceaux de bois carré, de la longueur de six pieds, qui se placent sur le haut et sur la queue de la charrette, de façon que les bouts percés chacun d'une mortaise, reçoivent les cornes des ranchers.

† RANCHERIE, s. fém. T. de Relation. Nom donné dans quelques parties de l'Amérique, aux villages des Indiens indépendans. (De l'espag. *rancheria*, qui signifie proprement une cabane, etc. où de pauvres gens font ménage ensemble, fait de *rancho* chambrée de soldats, etc.)

RANCHIER, s. m. (*Ran-chie*) T. de Blason : Fer d'une faux.

RANCIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *rance*, à la différence de *rancissure*, qui est proprement l'effet éprouvé par le corps *ranci*. La *rancidité* est dans les principes qui vicient le corps; la *rancissure* est dans les parties qui sont viciées. La *rancidité* est à la *rancissure*, ce que la putridité est à la pourriture. (Du latin *rancor*.)

† RANCIO, adj. masc. pris de l'espagnol. *Vin rancio*, vin d'Espagne qui, de rouge qu'il étoit, est devenu jaunâtre en vieillissant. Il n'est usité que dans cette phrase.

RANCIR, v. n. Devenir *rance*.

RANCISSURE, s. fem. Etat d'un corps *ranci*. Voyez *Rancidité*.

RANÇON, s. fem. (*Ran-son*) Prix que l'on donne pour la délivrance d'un captif ou d'un prisonnier de guerre : *Payer rançon*, ou *sa rançon*, ou *la rançon de....* On disoit autrefois *reançon* ou *raançon*. (Contraction du latin *redemptio* rachat.)

RANÇONNEMENT, s. m. (*Ran-so-ne man*) Action de *rançonner*, d'exiger plus qu'on ne devroit.

RANÇONNER, v. act. (*Ran-so-né*) Mettre à *rançon*. Il ne se dit que d'un vaisseau de guerre ou d'un corsaire, qui relâche un bâtiment qu'il a pris, moyennant une certaine somme. — Fig. et fam. Exiger plus qu'il ne faut, en se prévalant du besoin.

RANÇONNEUR, EUSE, subst. (*Ran-so-neur*, *eû-ze*) Celui, celle qui fait payer, qui exige plus qu'il ne faut : *L'hôtelier est un rançonneur.* Style familier et critique ou chagrin.

RANCUNE, s. f. Haine invétérée. V. *Inimitié*. On disoit autrefois *rancœur* ou *rancueur*. (Du latin *rancor*.)

† *Rancune a part*, *Rancune tenante* ou *tenant*, se dit lorsque deux personnes qui ne sont pas bien ensemble, ont cependant un intérêt commun de se réunir, du moins passagèrement. — On le dit aussi par plaisanterie.

RANCUNIER, IERE, adj. et subst. Qui a de la *rancune*, qui garde sa *rancune* : *C'est un esprit rancunier; c'est une rancunière.*

RANDONNÉE, s. fem. T. de Chasse : Circuit qu'une bête lancée fait autour du même lieu avant de l'abandonner.

† Famil. et par extension, *faire une grande randonnée*, marcher long-temps sans s'arrêter.

RANG, s. m. (*Ran* devant une consonne, et devant une voyelle *Rank*) En général, ordre, disposition de plusieurs choses ou de plusieurs personnes sur la même ligne : *Un rang d'hommes*, *d'arbres*, *de colonnes*, *etc. Plusieurs rangs de soldats. Combattre aux premiers rangs*, *etc.* (De l'allem. *ring*, qui a la même signification. *Menage.* Le mot allemand *ring* signifie proprement *anneau*, *cercle*.) — En particulier, l'ordre de la séance ou de la marche, soit dans la même Compagnie, soit entre divers Corps : *Rang d'ancienneté; régler les rangs.* — Dignité, degré d'honneur. *Marmontel* (Denys le tyran) fait dire en ce sens à Aretie :

. . . . . Il faut quitter ce rang
Par le crime élevé, cimenté par le sang.

On dit bien un *rang élevé*, mais absolument, et non pas *élevé par le crime.* On ne dit pas non plus *cimenté par le sang*, comme on le diroit du pouvoir du trône, de tout ce qui présente l'idée figurée d'un édifice. — Place qu'une chose ou une personne tient dans l'estimation des hommes : *Tenir le premier rang*

entre les Poëtes, les Orateurs, etc. Donner le premier rang au diamant entre les pierres précieusrs.

† *Rangs de l'étrille* (Eperonnier), lames de fer également espacées, et posées de champ sur le fond de l'etrille.

Etre, se mettre, paroître sur les rangs, 1.° en termes de Tournois, etc. se présenter au combat. — 2.° Figur. Se mettre ou être parmi les prétendans à une charge, à un poste, etc. — *Mettre au rang de...* au nombre de, parmi.

Vaisseaux du premier rang, les plus forts vaisseaux; vaisseaux à trois ponts.

RANGE, s. f. T. de Paveur : *Rang* de pavés d'une même grandeur.

RANGÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Ranger.* — *Bataille rangée*, bataille entre deux armées rangées en ordre. — *Homme rangé*, 1.° qui a de l'ordre dans ses affaires; 2.° qui vit d'une manière régulière. Voyez *Réglé.*

† RANGÉS, pl. (Blason) Se dit des animaux et autres pièces posés sur une ligne horizontale.

RANGÉE, s. f. Ordre, *rang* et suite de plusieurs choses rangées les unes après les autres. — En Architect. côté d'un ouvrage qui va en droite ligne, sans être coupé par des angles.

RANGER, v. act. (*Ran-jé*) Mettre dans un certain ordre, dans un certain *rang* : *Ranger des livres, des papiers, des troupes; ranger une chambre, etc.* Voyez *Arranger.* — Mettre au nombre, au *rang* de.... *Ranger parmi les Auteurs, parmi les livres classiques.* — Mettre de côté pour rendre le passage plus libre : *Rangez cette table, cette chaise, cet enfant.* — En t. de Marine, passer près. *Ranger la côte*, naviguer terre à terre. *Ranger à quai*, s'accoster du quai pour s'y amarrer et y décharger. *Ranger un vaisseau*, en passer fort près. *Le ranger a honneur*, le ranger à portée de la voix.

Ranger une ville sous ses lois, la soumettre.

SE RANGER, v. réc. Se serrer, s'écarter pour faire place ou pour laisser passer.

Se ranger autour du feu, d'une table, s'y arranger pour se chauffer, pour manger, pour jouer. — *Se ranger sous les drapeaux, sous l'obéissance d'un Prince*, embrasser son parti, se soumettre à sa domination. — *Se ranger à l'avis de quelqu'un*, déclarer qu'on est de son avis. — En t. de Marine, *le vent se range au nord, au sud, etc.* commence à souffler du côté du nord, du sud.

RANGER *ou* RANGIER, s. m. (*Ran-jé, jié*) En vieux langage françois, *Rhume.* V. ce mot.

† RANGETTE, subst. f. (*Ran-jé-te*) Dans les grosses forges, fer d'environ 50 lignes de largeur sur 12 d'épaisseur, coupé en morceaux pesant à peu près 8 livres.

RANGUILLON, s. m. (*Ran-ghi-glion*) Terme d'Imprimerie : Petite pointe de fer attachée sur le tympan pour que la feuille ne varie pas. — Petit crochet qui fait partie de l'hameçon.

RANIMER, verb. a. (*Ra-ni-mé*) Rendre, redonner la vie; animer de nouveau : *Dieu seul peut ranimer les morts.* — Redonner de la vigueur. — Réveiller les esprits assoupis. — Redonner du courage. — Reveiller, renouveler, exciter de nouveau : *Ranimer le courage, l'ardeur, la colère, la fureur, l'amour, etc.*

† RANINE, adject. f. (Anat.) Se dit de deux artères et de deux veines situées sous la langue. (Du latin *rana* grenouille; parce qu'on a cru que l'assemblage de ces deux veines représentoit une espèce de grenouille.) On dit aussi *Ranulaire.*

† RANS-DES-VACHES, s. m. (Musique) Air que les Bouviers suisses jouent sur la cornemuse, et qui rappelant aux Soldats de cette nation qui servoient chez l'étranger, le souvenir de leur pays, les portoit, dit-on, à la désertion. C'est tout ce que cet air, rendu célèbre par cette circonstance, a de remarquable.

RANULAIRE, adj. (*Ra-nu-lè-re*) T. d'Anat. Voyez *Ranine.*

RANULE, s. f. Tumeur œdémateuse auprès du filet de la langue, qui fait qu'en parlant on croasse comme les grenouilles. (Du lat. *ranula*, diminutif de *rana* grenouille.)

RAPACE, adj. Avide, ardent à la proie : *Le vautour est rapace.* — Fig. *Un homme rapace.* (Du lat. *rapax*, dérivé du grec *arpax*, dont la signification est la même.)

† *Oiseaux rapaces*, et substant. *les rapaces*, oiseaux de proie, dont les principaux caractères sont d'avoir les pattes courtes, partagées en quatre doigts dont un derrière seul; des griffes ou serres longues, tranchantes et courbées; le bec supérieur plus long que l'inférieur, crochu et courbé en dessous. — *Substances rapaces* (Métallurgie), substances qui non-seulement se dissipent elles-mêmes par l'action du feu, mais encore qui contribuent à enlever les autres : *Les mines chargées d'arsenic sont rapaces.*

† RAPACÉ, ÉE, adj. (Botan.) Qui tient de la rave. (Du latin *rapa* rave, dérivé du grec *rhapus* ou *rhaphus* rave, racine.)

RAPACITÉ, s. f. Inclination à prendre et à ravir. (Du lat. *rapacitas.*)

RAPATELLE, s. fem. (*Ra-pa-té-le*) Toile de crin pour faire des tamis, etc. ainsi nommée parce qu'elle produiroit l'effet d'une *râpe* sur la peau.

RAPATRIAGE *ou* RAPATRIEMENT, s. m. Réconciliation. Il est familier.

RAPATRIER, v. a. (*Ra-pa-tri-é*) Réconcilier, racommoder des personnes brouillées. Il est fam. (Du lat. barbare *repatriare* retourner dans son pays, forme de la particule réduplicative *re*, et de *patria* pays, patrie. *Se rapatrier* c'est comme retourner dans son pays, dans le lieu de ses premières affections. *Ménage.*)

RÂPE, s. f. Ustensile de ménage, etc. percé de plusieurs trous, qui sert à mettre en poudre du sucre, de la muscade, du tabac, etc. — Espèce de lime à l'usage des Sculpteurs, des Menuisiers, Plombiers, etc. — Grappe de raisin de laquelle tous les grains sont ôtés. V. *Rafle.* La *râpe* est proprement en Botan. un réceptacle commun aux graminées, aux fleurs en épi, et aux fleurs en grappe. On dit *la râpe d'un épi de seigle, de froment; la râpe du raisin, etc.* — Au plur. crevasses ou fentes au pli du genou d'un cheval, comme les malandres, etc.

RÂPE *ou* RATISSOIRE, s. f. Nom propre d'une

coquille bivalve qui est une espèce de *pétoncle*.

Râpé, subst. m. Grappes de raisin qu'on met dans un tonneau de vin pour le raccommoder. — Vin ainsi raccommodé.

† *Râpe de copeaux*, certaine quantité de copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

† Rapen, subst. m. Monnoie de cuivre de Lucerne en Suisse, qui a cours pour le tiers d'un shilling (4 deniers tournois, ou 01 cent. $\frac{157}{243}$).

Râper, verb. a. (*Ra-pé*) Mettre en poudre avec la *râpe* : *Râper du sucre, du tabac, etc.* (De l'allem. *raspeln*, qui a la même signification.)

Rapetasser, v. a. (*Ra-pe-ta-cé*) Raccommoder grossièrement de vieilles hardes, y mettre des pièces. (Suivant quelques-uns, du grec *rhaptein* coudre.)

Rapetisser, verb. a. (*Ra-pe-ti-cé*) Rendre plus *petit*.

Rapetisser, v. n. Devenir plus *petit*. On dit aussi au réciproque, *Se rapetisser*.

Rapette, s. f. (*Ra-pete*) Plante annuelle qui croît dans les champs, et qu'on nomme aussi *Porte-feuille*.

† Raphanédon, s. m. (*Ra-fa-né-don*) T. de Chirurg. Fracture transversale d'un os long. (De l'adverbe grec *raphanédon*, en forme de rave ou de raeine, formé de *raphanis* rave, raeine, et d'*eidos* forme.)

† Raphanistre, s. m. (Botan.) Plante qui tient un peu du raifort sauvage ou de la rave. (Du lat. *raphanus*, pris du grec *raphanos* ou *raphanis* rave.) On dit aussi *Rapistre*.

† Raphé, s. m. (*Ra-fé*) Se dit en Anatomie de certaines lignes du corps qui ressemblent à une couture. (Du grec *rhaphé* couture, dérive de *rhaptein* coudre.)

Rapide, adj. Extrêmement vîte : *Mouvement rapide.* — Qui se meut avec vîtesse : *Le cours rapide d'un fleuve, le vol rapide des oiseaux.* — Fig. 1.° *Conquêtes rapides*, faites avec une grande célérité. — 2.° *Style rapide*, qui entraîne les lecteurs, les auditeurs. (Du latin *rapidus*, fait dans le même sens de *rapere* ravir, enlever.)

Rapidement, adv. (*Ra-pi-de-man*) Avec *rapidité*.

Rapidité, s. f. Célérité, vîtesse : *Rapidité du mouvement, du vol d'un oiseau, etc.* Voy. *Vélocité* ; et figur. *la rapidité des conquêtes, du style.*

† Rapidolithe, subst. f. (Minéral.) Voyez *Paranthine*. (Du grec *rhapis*, gen. *rhapidos* baguette, et *lithos* pierre ; *pierre à baguettes*.)

Rapiécetage, s. m. Action de *rapiécéter*. — Hardes *rapiécetées*.

Rapiécéter *ou* Rapiécer, v. a. (*Ra-pié-re-té, ra-pié-cé*) Mettre des *pièces* à quelque chose.

Rapière, s. f. Vieille et longue épée. — Il se dit quelquefois simplement et par mépris d'une épée : *Traîneur de rapière.* (De l'all. *rappier* épée, ou plutôt fleuret.)

Rapine, s. f. Au propre, en parlant des animaux, 1.° action de ravir par la violence : *Animal né pour la rapine.* 2.° Ce qui est ravi de la sorte : *Oiseau qui vit de rapine.* — Par similitude, en parlant des hommes ; pillage, volerie, concussion. *Trév.* dit aussi *Rapinerie*. (Du latin *rapina*, fait dans la même signification de *rapere* prendre, ravir.)

Rapiner, v. a. et n. (*Ra-pi-né*) Voler avec adresse, avec finesse, en abusant de l'emploi dont on est chargé. Il est fam. (Du lat. *rapere* prendre, dérober.)

Rapineur, subst. m. Fripon. *Trév.* (Du lat. *rapinator*.)

† Rapiquer, v. n. (*Ra-pi-ké*) T. de Marine. *Rapiquer au vent*, venir au vent pour le gagner à un autre vaisseau.

Rapistre, s. m. (*Ra-pis-tre*) Voy. *Raphanistre*. (Du lat. *rapa*.)

Rapontic *ou* Rhapontic, s. m. (*Ra-pon-tik*) Rhubarbe des Moines. Sorte de rhubarbe cultivée dans nos jardins, et originaire de Scythie. Sa racine est plus astringente que celle de la vraie rhubarbe.

Rapparéiller, verb. a. (*Ra-pa-ré-glié* ; mouillez les *ll*) Remettre avec son *pareil*.

Rappe *ou* Rappen, s. m. Monnoie de billon de divers cantons de Suisse. Voy. *Rapen*.

Rappel, s. m. (*Ra-pel*) Action par laquelle on *rappelle* : *Rappel d'un Ambassadeur.* — Il se dit sur-tout de ceux qui ont été disgraciés ou exilés. — En t. de Droit, disposition d'un testateur par laquelle il *appelle* à sa succession ceux qui en étoient nécessairement exclus. — *La Bruyere* l'a employé, mais à tort, pour *appel*, recours au Juge supérieur. Voy. *Appel*. — En t. militaires, manière de battre le tambour pour faire revenir les Soldats au drapeau. — En Peinture, effet de la lumière, lorsque des figures principales elle se porte comme par réflexion sur les objets accessoires. *Il y a dans les tableaux du Tintoret, de Rubens, de beaux rappels de lumiere.*

Rappeler, verb. a. (*Ra-pe-lé*) *Appeler* de nouveau. — Plus ordinairement faire revenir, en l'*appelant*, une personne qui s'en va. — Faire revenir quelqu'un d'un lieu où on l'avoit envoyé pour y exercer quelque fonction : *Rappeler un Ambassadeur.* — Révoquer. — Faire revenir ceux qui sont disgraciés ou exilés. — Se représenter les idées des choses passées : *Rappeler le souvenir de... rappeler dans sa mémoire*, et au récipr. *se rappeler dans la mémoire*, ou simplement, *se rappeler ce qu'on a fait, ce qu'on a dit.* — En t. de Droit, *appeler* à sa succession. Voy. *Rappel*. — En termes de Guerre, battre le tambour d'une certaine manière pour faire revenir le Soldat au drapeau, ou pour faire honneur à quelqu'un. En ce sens il s'emploie ordinairement comme neutre.

Figur. *Rappeler un homme à son devoir*, le faire rentrer dans son devoir. — *Rappeler ses sens, ses esprits*, les reprendre. — *Ce vin rappelle son buveur*, il est excellent et excite à boire. — *Rappeler la lumiere* (Peinture), la faire réjaillir comme par échos des figures principales sur les objets accessoires. V. *Rappel*.

Rapport, s. m. (*Ra-por*) Action de *rapporter* et de remettre une chose au lieu d'où on l'avoit portée ailleurs. — Au Palais, action de *rapporter* à la masse d'une succession ce qui a

pu en être distrait, etc. — Revenu, produit : *Terre, champ, etc. d'un grand rapport. Etre ou n'être pas encore en rapport.* — Recit, temoignage : *Faire rapport*, rendre compte de... — En t. de Commerce de mer, declaration que le maître d'un vaisseau marchand fait à l'Amirauté, à son arrivée dans le port. — Action de rapporter un article sur le journal ou le grand livre. — Relation faite par indiscretion ou par malignité de ce qu'on a vu ou entendu : *Faire des rapports, de faux rapports.* — Exposition qu'un juge fait d'un procès devant les autres Juges du même tribunal. — Temoignage rendu en justice par les Experts, les Medecins, les Chirurgiens en certains cas. — Convenance, conformité, analogie. — Liaison et relation que certaines choses ont entre elles. — Relation des choses à leur fin. — En Arith. et en Geom. résultat de la comparaison de deux quantités l'une avec l'autre, relativement à leur grandeur. On dit aussi et plus communément *Raison.* — Au plur. sortes de vapeurs qui partent de l'estomac : *Cette viande m'envoie des rapports.*

Terres de rapport, qui ont été *apportées.* — *Pièces de rapport*, *ouvrage de rapport*, composé de plusieurs pièces unies ensemble avec art.

† *Avoir rapport à* ou *avec.* Une chose a *rapport* à une autre, quand l'une conduit à l'autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou pour quelque autre raison : ainsi, les sujets ont rapport aux princes, les effets aux causes, les copies aux originaux. — Une chose a *rapport avec* une autre chose, quand elle lui est proportionnée, conforme, semblable. Une copie, en Peinture, a *rapport avec* l'original, si elle lui ressemble ; mais quoiqu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir *rapport à* l'original. *Bouhours.*

Par rapport a... prép. Quant à... *Par rapport à mon fils je le trouverai.* — *La terre est petite par rapport au soleil*, par comparaison au soleil. — *Je l'ai fait par rapport à vous*, pour l'amour de vous, dans la vue de vous obliger.

Rapportable, adj. Qui doit être *rapporté* à la succession. Terme de Jurisprudence.

Rapporté, ée, part. p. et adj. Voyez *Rapporter.* — *Ouvrage de pièces rapportées*, de pièces de *rapport* ; et en parlant d'un ouvrage d'esprit, composé de choses ramassées en différens endroits et qui n'ont point de véritable liaison les unes avec les autres.

Rapporter, v. a. (*Ra-por-té*) *Apporter* une chose du lieu où elle a été portée à celui où elle étoit auparavant. — *Apporter* au retour d'un voyage : *Il a rapporté d'Italie des antiques, des tableaux.* — Raconter, faire le recit de ce qu'on a vu ou entendu. — Redire par malice ou par légèreté ce qu'on a entendu dire : *Faire des rapports.* — Citer, alléguer. — Diriger : *Il faut tout rapporter à une bonne fin.* — Attribuer, referer : *Rapporter un évenement à un tel temps, un effet à une telle cause.* — Produire : *Cette terre, cette charge, cet emploi rapporte tant par an.* — Au Palais, exposer l'état d'un procès par écrit. En ce sens il s'emploie aussi comme neutre. — Dans l'Arpentage, tracer sur le papier, au moyen du rapporteur, les mesures prises sur le terrain. — En termes de Teneur de livres, rediger d'après le brouillard un article sur le journal, et le porter ensuite sur le grand-livre.

Rapporter des terres en un endroit, les aller prendre dans un lieu afin de les *porter* dans un autre. — Fig. *Il a rapporté beaucoup de gloire de cette journée*, il a acquis beaucoup de gloire. *Il n'en a rapporté que de la honte*, il n'en a retiré, etc. — *Ce chien de chasse rapporte bien*, *apporte* le gibier qu'on a tué. Dans cette phrase, *rapporter* est neutre.

se Rapporter, v. réc. Convenir, avoir du *rapport* et de la ressemblance : *Leurs humeurs se rapportent en tout ; la deposition de ce témoin ne se rapporte pas avec celle du précédent.* — En t. de Grammaire, avoir relation à... *On ne doit point separer le* qui *relatif du substantif auquel il se rapporte.* — En parlant des personnes, renvoyer à... *Je m'en rapporte à ma derniere lettre.* — *Se rapporter* ou *s'en rapporter à...* prendre quelqu'un pour arbitre, pour témoin de quelque chose dont il s'agit.

Rapporteur, s. m. (*Ra-por-teur*) Juge qui fait le *rapport* d'un procès. — Instrument de Geométrie pour lever des plans, et au moyen duquel on *rapporte sur le papier* les angles pris sur le terrain avec le graphomètre ou l'équerre d'Arpenteur. — Instrument d'Horlogerie pour prendre l'élévation de certains points ou trous au-dessus des platines.

Grand-Rapporteur au sceau, Conseiller au Grand-Conseil qui presentoit certaines requêtes au sceau.

Rapporteur, euse, subst. Celui, celle qui fait des *rapports* ou faux ou indiscrets.

Rapprendre, verb. a. (*Ra-pran-dre*) *Apprendre* de nouveau.

Rapprivoiser, v. a. (*Ra-pri-voa-zé*) Rendre *privé* un animal qui a été effarouché.

Rapprochement, s. m. (*Ra-pro-che-man*) Action de *rapprocher.* — Effet de cette action. — Au fig. 1.° Action de placer des objets intellectuels dans une sorte de voisinage et de reflet qui les éclaire l'un par l'autre : *Le rapprochement des circonstances éclaircit beaucoup cette affaire.* — 2.° *Réconciliation*, raccommodement de personnes brouillées.

Rapprocher, v. a. (*Ra-pro-ché*) *Approcher* de nouveau *ou* de plus près — Fig. Réconcilier, disposer à un accommodement : *On travaille à les rapprocher.*

† *Rapprocher un cerf* (Vénerie), faire aller les chiens doucement, pour tenir la voie d'une bête qui a passé deux ou trois heures auparavant.

se Rapprocher, verb. pron. *S'approcher* de nouveau de quelque personne ou de quelque lieu. — Fig. Devenir moins difficile sur quelque chose que l'on contestoit.

Rapsode, s. f. Chez les Grecs, Chantre qui chantoit des morceaux detachés des poesies d'*Homère.* (Du grec *rhapsodós*, formé dans le même sens de *rhaptô* je couds, j'assemble, et *ôde* chant.)

Rapsodie, s. f. Chez les Anciens, morceaux détachés des poésies d'*Homere* que les *Rapsodes*

chantoient à ceux qui vouloient les entendre. (Du gr. *rhapsôdia*, V. *Rapsode.*) — Aujourd'hui, mauvais ramas soit de vers, soit de prose.

Rapsodiste, s. m. Celui qui ne fait que des *rapsodies*.

† Rapsodomancie, s. f. Divination qui se faisoit en prenant pour une prédiction de ce qu'on vouloit savoir, les vers d'un Poète, d'*Homere* sur-tout et de *Virgile*, sur lesquels le sort faisoit tomber. (Du grec *rhapsôdia* rapsodie, assemblage de vers, et *manteia* divination.)

Rapt, s. m. (*Rapte*) Enlèvement d'une fille, d'une femme ou d'un fils de famille à marier, fait par celui qui n'a pas d'autorité légitime. (Du lat. *raptus*, fait de *rapere* ravir, enlever.) — *Rapt de violence*, celui qui se fait par force. — *Rapt de séduction*, celui où l'un n'a usé que de subornation.

Râpure, s. f. Ce qu'on enlève avec la *râpe* ou en grattant.

Rapuoir, s. m. (*Ra-pu-roar*) Vaisseau où les Salpêtriers mettent le salpêtre de la première cuite.

Raque, s. f. (*Ra-ke*) T. de Mar. Pomme de racage; pomme gougée; petite boule de bois enfilée autour du mât. — Eau-de-vie très-forte des Indiens faite avec du riz. En ce sens on dit plus souvent et mieux *Rack*. Voy. ce mot.

Raquetier, subst. m. (*Ra-ke-tié*) Celui qui fait et vend des balles et des *raquettes*.

Raquéton, s. m. *Ruquette* plus large qu'à l'ordinaire.

Raquette, s. f. (*Ra-ké-te*) Instrument dont on se sert pour jouer à la paume, au volant, etc. *Monter une raquette*, la garnir de cordes. (Par corruption, du latin *reticulum*, employé par les Anciens dans la même signification, et qui est un diminu. de *rete* rets, réseau. *Caseneuve, etc.*) — Machine qu'on attache à ses pieds pour marcher plus commodément sur la neige. — Sorte de plante. — Voy. *Cactier en raquette*.

Rare, adj. Qui arrive peu souvent, qui ne se trouve pas ordinairement, difficile à avoir parce qu'il y en a peu. (Du lat. *rarus*.) — Excellent, précieux, singulier, extraordinaire. — En t. de Physique, il se dit de ce qui n'ayant que peu de matière, occupe une grande étendue: *L'air est un milieu plus rare que l'eau.* Il est opposé à *dense*. — En Médecine, *pouls rare*, dont les battemens se font de loin à loin; son opposé est *fréquent*.

Raréfactif, ive, adj. Qui a la propriété de *raréfier*.

Raréfaction, s. fem. (*Ra-ré-fak-cion*) Action de *raréfier* ou effet de cette action; dilatation.

Raréfiant, adj. m. Qui *raréfie*, qui dilate: *Un remède raréfiant*.

Raréfier, v. a. (*Ra-ré-fi-e*) T. de Physique: Dilater. Il se dit lorsqu'un corps, avec la même quantité de matière, paroît sous une plus grande étendue et occupe un plus grand espace. (Du lat. *rare facere*, formé de *rarus* rare, et *facere* faire; *rendre plus rare, moins dense.*)

Rarement, adv. (*Ra-re-man*) Peu souvent, peu fréquemment. (Du latin *raro*.)

† Rarescence, s. f. (*Ra-ré-san-ce*) T. de Médecine: Qualité de ce qui est *raréfié*: *La rarescence du sang*, son peu de volume.

Rareté, s. f. Disette: *Cette étoffe est chère à cause de sa rareté.* — Singularité: *C'est une rareté que de vous voir.* On dit famil. *pour la rareté du fait*, pour la singularité de la chose. — En Physique, qualité d'un corps rare ou raréfié. Il est opposé à *densité*. (Du latin *raritas.*)

Raretés, s. f. plur. Curiosités.

Rarissime, adj. Qu'on trouve ou qui arrive fort peu. Il est familier.

† Rarité, s. f. (Physiq.) Propriété qu'ont certains corps, et sur-tout les fluides élastiques, d'être composés de molécules très distantes les unes des autres; en sorte qu'ils contiennent peu de matière sous un grand volume. (Du latin *raritas.*)

Ras, rase, part. p. du vieux verbe *Raire*, et adject. (*Ra, ra-ze*) Qui a le poil coupé jusqu'à la peau, rasé: *Avoir le menton ras, la tête, la barbe rase.* — En parlant des animaux et des étoffes, qui a le poil fort court: *Chien à poil ras.*

Drap ras de poil, qui a le poil parfaitement tondu. — *Velours ras*, dont le poil n'a point été coupé. — *Table rase*, 1.° lame de cuivre, pierre ou planche unie sur laquelle il n'y a rien de gravé. — 2.° Fig. Jeune enfant qui n'a encore reçu aucune instruction qui ait fait impression sur lui. — *Boisseau ras, mesure rase*; plein de grain, mais qui n'excède pas la hauteur de la mesure. Il est opposé à *boisseau comble, mesure comble.* — En t. de Marine, *Bâtiment ras*, qui n'est pas ponté.

Ras, s. masc. Etoffe dont le poil ne paroît point: *Ras de Saint-Lo, de Saint-Maur.* — En t. de Tireur d'or, filière par les trous de laquelle on fait passer les lingots qu'on veut tirer en fil.

Rasade, s. f. (*Ra-za-de*) Verre *ras*, tout plein de vin ou de quelque autre liqueur.

Rasant, ante, adj. Qui *rase*. On dit en termes de Fortification, *flanc rasant, ligne rasante*, endroit de la courtine ou du flanc, d'où les coups que l'on tire *rasent* la face du bastion opposé, vont le long de cette face. — *Vue rasante*, vue qui s'étend à proximité sur un pays uni et varié.

Rascasse, subst. f. Poisson du genre du *Scorpene*, et qui se trouve fréquemment dans la Méditerranée.

Rasé, s. fem. T. de Marine: La poix qu'on met avec du brai pour calfater les vaisseaux.

Rasement, s. m. (*Ra-ze-man*) Action de *raser* et de démolir.

Raser, v. act. (*Ra zé*) Tondre, couper le poil tout près de la peau. Il se dit particulièrement de la barbe, sur-tout quand il est sans régime. On dit au rec. *Se raser*, non-seulement pour *se raser soi-même*, mais encore pour *se faire raser*: *Il se rase rarement; quand voulez-vous vous raser?* quand voulez-vous que je vous rase? (Du latin *rasum* supin de *radere*, qui a la même signification.) — En parlant d'un édifice; démolir, abattre rez pied, rez terre. — Figur,

Passer tout auprès avec rapidité : *Une balle lui rasa le visage.*

Raser un vaisseau, lui ôter ce qu'il a d'œuvres mortes sur ses hauts. *Raser le tapis*, galoper près de terre, en parlant d'un cheval. — *Raser l'air* (Fauconnerie), planer.

RASER, v. neut. *Ce cheval rase, commence à raser*, ne marque presque plus; il n'a plus les coins creux; ses dents deviennent *rases* et unies. — *Le gibier rase*, se tapit contre terre pour se cacher.

RASETTE, s. f. (*Ra-zè-te*) Petite étoffe sans poil. — En t. d'Organiste, fil de fer qui sert à accorder les jeux d'anche.

RASIBUS, prépos. Tout près, tout contre. Il est populaire.

RASIÈRE, s. f. Mesure de grain en Flandres.

† RASKOLNIKS *ou* VIEUX CROYANS, s. m. pl. Secte de l'Eglise Grecque, dont la morale et la discipline sont très sévères. Les *Raskolniks* se refusent aux impositions et à la guerre, qu'ils regardent comme des péchés. Leur siége principal est en Russie à Archangel et près d'Astracan, sur le Volga.

RASOIR, s. m. (*Ra-soar*) Instrument qui a le tranchant très-fin, dont on se sert pour *raser* et faire le poil. — Outil de Gainier, formé d'une lame de rasoir emmanchée comme une lime. Il sert à couper le grain de la roussette et du requin que les Gainiers emploient. — Sorte de poisson de la Méditerranée.

† RASPATION, s. f. (*Ras-pa-rion*, en vers *ri-on*) T. de Chimie : Division des corps par le moyen d'une *râpe*.

RASPATOIR, s. m. (*Ras-pa-toar*) Instrument de Chirurgie qui sert à racler un os. On l'appelle aussi *rugine*.

RASPECON *ou* RAT DE MER, s. m. Sorte de poisson commun dans la Méditerranée. C'est un poisson osseux, holobranche, jugulaire, de la famille des Auchénoptères, qu'on nomme plus communément *Uranoscope*. Voyez ce mot.

† RASPOUTE *ou* RASBOUTE, s. m. Nom donné dans les Indes à une partie des Banians qui, contre l'inclination et la coutume des autres Banians, aiment la guerre, et y sont très-braves. (Mot indien qui signifie *homme vaillant, courageux.*)

RASSADE, s. f. Espèce de verre ou d'émail dont on fait de petits grains pour des bracelets, des colliers, etc.

RASSASIANT, ANTE, adj. Qui *rassasie*.

RASSASIEMENT, s. m. (*Ra-sa-zi-man*) Etat d'une personne *rassasiée*. — On dit figur. *le rassasiement des plaisirs.*

RASSASIER, v. a. (*Ra-sa-zi-é*) Appaiser la faim, satisfaire l'appétit. (Du latin *readsatiare*, formé de la particule itérative *re* et du verbe *satiare*, fait de *satis* assez, suffisamment.) — Fig. dans les choses morales, accorder tout ce que l'on désire : *Rassasier de plaisir, de gloire, etc.*

SE RASSASIER, v. pron. Contenter son appétit. — Fig. Remplir ses désirs.

† RASSE, s. f. Dans les grosses forges, panier ou vase qui contient une certaine quantité de charbon.

† RASSÉE, s. fém. (*Ra-zé-e*) Quantité de charbon contenue dans la *rasse*.

RASSEMBLER, v. act. (*Ra-san-blé*) Mettre *ensemble*, faire amas de.... *Rassembler des matériaux pour un ouvrage, rassembler des troupes, etc.* — Réunir : *Le miroir ardent rassemble les rayons du soleil.* — En t. de Menuiserie, etc. *assembler* de nouveau des pièces qui ont été démontées. — En t. de Manége, *rassembler un cheval, mettre ensemble un cheval*, tenir le cheval dans la main et dans les jarrets, de façon que ses mouvemens soient plus vifs et moins allongés.

SE RASSEMBLER, v. pr. Se réunir, s'amasser.

RASSEOIR, v. n. sur *Asseoir*; (*Ra-soar*) Remettre, rattacher ce qui s'est détaché : *Rasseoir une pierre, un fer au pied d'un cheval.*

RASSEOIR, v. neut. S'épurer en se reposant : *Il faut laisser rasseoir ce vin, etc.* — On dit au fig. *laissez rasseoir son esprit*, et activ. *donnez-lui le temps de rasseoir son esprit* ou *ses esprits.*

SE RASSEOIR, v. rée. *S'asseoir* une seconde fois. — Se reposer, s'éclaircir, se purifier. — Fig. Se remettre du trouble où l'on étoit.

RASSÉRÉNER, v. act. (*Ra-sé-ré-né*) Rendre *serein*. — Fig. *Cette nouvelle lui a rasséréné le visage.*

SE RASSÉRÉNER, v. rée. Devenir *serein*.

RASSIÉGER, v. a. (*Ra-sie-jé*) *Assiéger* de nouveau.

RASSIS, ISE, part. p. et adj. Voy. *Rasseoir*. — *Pain rassis*, qui n'est plus tendre. — *Esprit rassis*, posé, réfléchi. — *De sang rassis* ou *de sens rassis*, adv. Sans être ému, sans être troublé.

RASSIS, s. m. Fer de cheval qu'on rattache, qu'on *rassied* avec des clous neufs.

RASSOTÉ, ÉE, part. pass. et adj. Infatué, entêté de.... *Elle est rassotée de son fils.* Il est familier et même populaire.

† RASSOTER, v. act. (*Ra-so-té*) Infatuer, entêter : *On l'a rassote de cette fille; il veut l'épouser.* Fam. et peu usité. (De *sot*, *sotte*; rendre sot.)

RASSURER, v. a. (*Ra-su-ré*) En parlant des choses, affermir; rendre ferme et *sûr* : *Il faut rassurer cette muraille.* — En parlant des personnes, redonner de l'*assurance*, rendre la confiance, etc. — Raffermir : *Rassurer un homme dans la foi, etc.*

SE RASSURER, v. r. Reprendre l'*assurance*, se remettre de quelque trouble, etc. — *Attendons que le temps se rassure*, se remette au beau.

RASURE, s. f. Coupe du poil ou des cheveux. *Trév.* Il est hors d'usage. (Du verbe *raser*.)

RAT, s. m. Genre de mammifères rongeurs, à queue *rase* et écailleuse. (De l'allemand *ratze*, qui a la même signification.)

De la mort aux rats, composition pour faire mourir les rats. — Figur. et prov. *Payer en chats et en rats*, en bagatelles, en mauvais effets. — *A bon chat, bon rat*, bien attaqué, bien défendu. — *Gueux comme un rat, comme un rat d'Eglise*, extrêmement gueux. — *Il put comme un rat mort*, il sent mauvais.

Popul. *Donner des rats*, marquer les habits des passans avec de la craie ou de la farine,

dont on a frotté un monceau d'étoffe coupé en forme de *rat*. — Figur. et famil. *avoir des rats, avoir des rats dans la tête*, avoir des caprices, des bizarreries, des fantaisies. — *Votre fusil a pris un rat*, l'amorce n'a point pris. — *Cet homme a pris un rat*, a manqué son dessein, son coup. — *Son logement est un nid à rats*, est étroit, mechant, obscur. — *Ils sont ici comme rats en paille*, fort à leur aise.

Rats de cave, Commis aux Aides qui visitoient le vin dans les caves. Il est pop. — En t. de Cirier, bougies filées à grosse meche.

Rat d'eau, Rat qui nage et qui se retire dans des trous aux bords des rivières.

Rat musqué, Animal amphibie, qui est une espèce de *castor* ou de *loir*.

Rat palmiste, Animal du genre de l'*Ecureuil*.

RATAFIA, s. m. Liqueur composée avec de l'eau-de-vie, du sucre et le jus de certains fruits : *Ratafia de cerises, d'abricots, etc.* (Suivant *Menage*, c'est un mot venu des Indes Orientales; suivant *Leibnitz*, c'est une corruption du mot françois *rectifié*, en sous-entendant *brandevin*.)

† RATAN, s. m. Voyez *Rotin*.

RATATINÉ, ÉE, part. pass. de *Ratatiner* et adj. Rapetissé, racconrci par l'age ou par une maladie : *Vieillard ratatiné*. — Fam. *Pomme ratatinée*, flétrie, ridée.

SE RATATINER, v. pron. (*Ra-ta-ti-né*) Se raccourcir, se resserrer : *Le parchemin se ratatine au feu*. (Allusion aux *rats*, qui lorsqu'ils sont pris se ramassent, et rentrent pour ainsi dire dans eux-mêmes. *Menage*.)

RATE, s. f. (Anatomie) Viscère mou et spongieux, situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes.

Proverb. et figur. *Epanouir la rate*, divertir et faire rire. *S'epanouir la rate*, rire beaucoup, se réjouir. Il est familier.

† RATÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voy. *Rater*. — *Cannes ratées*, dans les Iles de l'Amerique, cannes à sucre qui ont été entamées par les *rats*.

RÂTEAU, s. masc. (*Râ-tô*, s. d.) Nom de plusieurs outils d'Agriculture et de Jardinage. (Du latin *rastellum*, diminutif de *rastrum*, qui a la même signification.) — En Horlogerie, portion de roue d'environ 12 degrés, située sous le coq des montres où elle tourne dans la coulisse. — Chez les Cordiers, pièce de bois garnie de dents de la même matière, et fixée à l'un des bouts de l'attelier, pour recevoir les fils et cordons, à mesure qu'ils sont filés. — Chez les Distillateurs d'eaux fortes, tige de fer garnie à l'une de ses extrémités d'un morceau de fer plat et un peu tranchant. — En Conchyliol. coquillage du genre des *Huîtres*.

RÂTELÉE, s. fem. Ce que l'on peut ramasser en un coup de *râteau*. — Figur. et famil. *Il lui a dit une râtelée* (beaucoup) *d'injures. Il nous a debité toute sa râtelée*, tout ce qu'il savoit. *J'en dirai ma râtelée*, je dirai librement ce que j'en pense.

RÂTELER, v. a. (*Râ-te-lé*) Oter avec le *râteau*, amasser avec le *râteau*.

RÂTELEUR, s. m. Homme de journée qui *ratèle* des foins, des avoines, etc.

RÂTELEUX, EUSE, adj. (*Râ-te-leû*, *eû-ze*) Qui est sujet au mal de *rate*. Il est vieux.

RÂTELIER, s. m. (*Râ-te-lié*) Deux pièces de bois attachées dans une écurie au-dessus de la mangeoire, et traversées par plusieurs petits barreaux en forme d'échelle couchée, où l'on met le foin, etc. (Du latin *rastellum*.) — Pièces de bois attachées droites contre la muraille et garnies de plusieurs chevilles, où l'on pose des mousquets, des hallebardes, etc. Figur. et prov. *Mettre les armes au râtelier*, ne plus porter les armes, ne plus faire la guerre. — Pièce de bois aussi garnie de chevilles et attachée en travers, pour y pendre des robes, des manteaux, etc. — Dans la Bonneterie, petite planche garnie de dents d'animaux, sur lesquelles on foule les bas, les bonnets, etc. — Dans la Corderie, Voyez *Rateau*. — Figur. et fam. Les deux rangées de dents : *Elle a un beau râtelier*.

Prov. et fig. 1.° *Manger à plus d'un râtelier*, tirer du profit de plusieurs emplois différens. — 2.° *Mettre le râtelier bien haut à quelqu'un*, lui rendre une chose fort difficile.

RATER, v. n. (*Ra-té*) Il se dit d'une arme à feu qui manque à tirer, qui prend un *rat* : *Son fusil rata*. — Figur. et prov. Manquer son coup, ne pas réussir : *Cet homme a raté*. — On dit activement dans la première acception, *il a raté son ennemi*; et dans la seconde, *il a raté cet emploi, etc.*

RATIER, IÈRE, s. (*Ra-tié*, *ie-re*) Bizarre, capricieux, qui a des *rats* dans la tête. Il est populaire.

RATIÈRE, s. f. Machine à prendre les *rats*. — Metier de Rubanier pour faire de la ganse.

RATIFICATION, s. fem. (*Ra-ti-fi-ka-cion*) Action de *ratifier*. — Instrument public dans lequel la ratification est contenue.

RATIFIER, v. a. (*Ra-ti-fi-é*) Approuver, confirmer ce qui a été fait ou promis. (Du latin *ratus* assuré, constant, invariable, et *facere* faire; *ratum facere* rendre constant, etc.)

RATILLON, s. m. (*Ra-ti-glinn*) Petit *rat*. Trév.

† RATINAGE, s. m. (Draperie) Action de *ratiner*.

RATINE, s. f. Etoffe de laine croisée, foulée, garnie et passée à la frise, pour y recevoir l'apprêt qui rassemble et boutonne en forme de petits grains les poils de sa surface. (Suivant le P. *Oudin*, Jesuite, du celtique *ras* qui signifie *laine*.) — Chez les Potiers d'étain, petite bande d'étain, en forme de ruban étroit et délié, qu'on appelle *nonpareille*, et que le crochet *ratine*, lorsqu'on tourne l'étain sur la roue.

† RATINER, v. a. (*Ra-ti-né*) Passer un drap à la frise, pour le rendre semblable à la *ratine*.

RATIOCINATION, s. f. (*Ra-cio-ci na-cion*) Action par laquelle on exerce la faculté de raisonner. *Trév.* (Du latin *ratiocinatio*.)

RATIOCINER, v. n. (*Ra-cio-ci-ne*) T. de Logique : User de son raisonnement. *Trév.* (Du latin *ratiocinari*.) Ce mot et le précédent sont des termes barbares, qui n'ont jamais été reçus, même dans le langage de l'école.

RATION, s. f. (*Ra-cion*) Portion de pain, de vivres, de fourrage, qui se distribue à

chaque soldat, cavalier ou matelot. (Du lat. *ratio* dans le sens de règle, mesure, proportion.)

RATIONAL, s. m. (*Ra-cio-nal*) Morceau d'étoffe carré de la grandeur de la main, que le Grand Prêtre des Juifs portoit sur la poitrine. (Du latin *rationale*, dont la signification est la même.)

RATIONNEL, ELLE, adj. (*Ra-cio-nel*) En Astronomie, *horizon rationnel* ou *vrai*, grand cercle qui est censé diviser le monde en deux parties égales, ainsi nommé parce qu'on ne le conçoit que par l'entendement (en latin *ratio*), par opposition à l'*horizon sensible* ou *apparent*, qui est sensible à la vue.

† *Nombre entier rationnel* (Arithm.), celui dont l'unité est une partie aliquote. — *Nombre mixte rationnel*, composé d'un entier et d'une fraction ou d'une unité et d'un nombre rompu. — *Quantité rationnelle*, commensurable avec son unité. — *Racine rationnelle*, quantité commensurable qui est la racine d'un plus grand nombre. — *Rapport rationnel*, celui dont les termes sont des quantités *rationnelles*, ou des quantités qui sont entr'elles comme nombre à nombre.

† RATIS, s. m. T. de Boucherie : Graisse ôtée des boyaux des animaux, et particulièrement des boyaux de bœufs. Les Bouchers la râtissent avec un couteau appelé *couteau à ratis*.

RATISER, v. a. (*Ra-ti-zé*) Raccommoder le feu, mettre les *tisons* les uns près des autres. — Au fig. ranimer. *Trév.*

† RATISSAGE, s. m. (Jardinage) Action de *ratisser*.

RATISSÉ, s. masc. T. de Jardinage : Espace ratissé avec soin. *Trév.*

RATISSER, v. a. (*Ra-ti-cé*) Oter, emporter en raclant la superficie de quelque chose ou l'ordure qui est attachée dessus : *Ratisser des peaux, du parchemin, des navets, les allées d'un jardin.*

† RATISSETTE, s. f. (*Ra-ti-cè-te*) En t. de Briquetier, petit instrument de bois, avec lequel les Batteurs nettoient leurs outils.

RATISSOIRE, s. f. (*Ra-ti-soa-re*) Instrument de fer avec lequel on *ratisse* des allées, des degrés, une cour, etc.

RATISSURE, s. f. Ce qu'on ôte en *ratissant*. Il se dit communément au pl. *Jeter les ratissures.*

RATON, s. m. Pièce de pâtisserie faite avec du fromage mou. — Petit *rat*. — Fam. et par caresse, petit enfant.

Raton, sorte de petit quadrupède du Nouveau-Monde. On le nomme aussi le *Vigilant du Brésil*. C'est un mammifère plantigrade, qui a le nez court, et à peu près les mêmes mœurs que le blaireau.

RATOPOLIS, s. f. La ville capitale des rats. C'est un mot créé par *La Fontaine*. (Du français *rat*, et du grec *polis* ville.)

RATTACHER, v. a. (*Ra-ta-che*) *Attacher* de nouveau. — Fig. *Se rattacher à l'étude*, s'y appliquer de nouveau.

† RATTARS, s. masc. (*Ra-tar*) En Perse, 1.° Commis des Douanes. — 2.° Gardes qui veillent à la sureté des voyageurs.

RATTEINDRE, v. a. (*Ra-tein-dre*) *Atteindre* de nouveau quelqu'un qui a gagné les devans.

RATTENDRIR, v. act. (*Ra-tan-drir*) Faire devenir *tendre*.

RATTRAPER, v. act. (*Ra-tra-pé*) Atteindre quelqu'un en marchant. — Recouvrer ce qu'on avoit perdu. — *Attraper* de nouveau à un piège, etc. — On dit fam. en ce dernier sens, *on ne m'y rattrapera plus* ou *bien fin qui m'y rattrapera.*

† RATUNCULE, RENONCULE MINEURE, QUEUE DE SOURIS, s. f. Petite plante à fleur rosacée, qui croît dans les blés.

RATURE, s. fem. Effaçure faite en passant quelques traits de plume sur ce qu'on a écrit. (Du lat. *rasura*, fait de *radere* rayer, effacer.)

† *Rature de parchemin*, ce que les Parcheminiers enlèvent sur les peaux de parchemin en croûte, lorsqu'ils les parent pour en diminuer l'épaisseur. — *Rature d'étain*, petites bandes d'étain très-minces, que les Teinturiers font dissoudre dans l'acide nitrique, pour certaines teintures.

RATURER, v. a. (*Ra-tu-ré*) Effacer ce qui est écrit en passant quelques traits de plume par-dessus.

† *Raturer le parchemin*, en enlever la superficie, lorsqu'il est encore en cosse ou en croûte.

RAUCITÉ, s. f. (*Rô-ci-té*, d.) Rudesse, âpreté de voix. (Du latin *raucitas.*)

RAUCOURT, ROCOURT, ROLOU, s. m. Voyez *Roucou*.

RAUQUE, adject. (*Rô-ke*) Rude et comme enroué, en parlant du son et de la voix : *Voix rauque, sons rauques.* (Du latin *raucus.*)

RAVAGE, s. m. Dommage et dégât fait avec violence et rapidité, tels que ceux que causent les gens de guerre, les bêtes féroces, les orages, les maladies. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *rapagium*, fait de *rapax*, *acis* ravisseur, ravissant, d'où cet Etymologiste dérive le verbe non moins barbare *rapagiare* ravager.) — Figur. Désordre causé par les passions.

Fam. *Faire du ravage*, ou sans article, *faire ravage dans une maison*, y faire beaucoup de bruit, de fracas, de désordre.

RAVAGER, v. a. (*Ra-va-jé*) Faire du *ravage*. Il ne se dit qu'au propre. Voy. *Ravage.*

† RAVAGEUR, s. m. Celui qui *ravage* : *Ce fut peu après le déluge que parurent ces ravageurs de provinces, que l'on a nommés conquerans.* Bossuet, (*Discours sur l'Hist. universelle*). D'autres écrivains s'en sont servis également après *Bossuet*, mais bien moins heureusement. Ce mot beau, sonore, énergique seroit très-utile à conserver dans la langue.

RAVALEMENT, s. m. (*Ra-va-le-man*) Crépi ou enduit par dehors à un mur. — Dans les pilastres et corps de maçonnerie et de menuiserie, petit renfoncement simple ou bordé d'une baguette ou d'un talon. — Fig. Abaissement. Il est vieux.

Clavecin à ravalement, qui a plus de touches que les clavecins ordinaires.

RAVALER, v. a. (*Ra-va-le*) *Avaler*, retirer en dedans de la gorge ou du gosier : *Ravaler*

sa salive. — Figur. et fam. Retenir ce qu'on etoit sur le point de dire. — En Maçonnerie, crepir un mur de haut en bas. — Rendre le cuir plus mince. — Rendre un arbre plus court et plus bas en le taillant. — Remettre plus bas : *Ravaler des bas, la genouillere d'une botte, un capuchon sur les epaules.* — Fig. Avilir, deprimer. Voy. *Abaisser.* En ce sens il est vieux et ne se dit plus qu'en Poésie. *Voltaire* en a blâmé l'emploi dans *Corneille*; mais on le trouve dans *Boileau*, dans *Racine*, etc. (Du mot *aval* par en bas, en bas, en descendant. Voy. *Aval.*)

Ravaler l'or et l'argent, étendre avec le brunissoir une feuille de ces metaux sur la pièce que l'on dore, etc.

† Ravaler, v. n. Décroître : *La riviere étoit fort grosse; elle ravale tous les jours.* — Baisser, diminuer de prix, au propre et au figuré. Dans toutes ces acceptions, il est bas et peu usité. — En Venerie, se dit d'un cerf qui pousse des têtes irregulières et basses.

se Ravaler, v. r. Se rabaisser, s'humilier. — S'avilir.

Ravaudage, s. m. Raccommodage de méchantes hardes fait à l'aiguille. Voy. *Ravauder.*

Ravauder, v. act. (*Ra vô-dé*, d.) Raccommoder avec l'aiguille de mechantes hardes. (Du latin barbare *readvalidare*, forme de la particule itérative *re* et de *validare*, forgé de *validus* solide, fort, en bon état.) — Fig. et fam. 1.° Maltraiter de paroles. — 2.° Importuner par des discours hors de propos. — 3.° Tracasser dans une maison; s'occuper à ranger des hardes, des meubles, etc. Dans cette dernière acception il est neutre.

Ravauderie, s. f. Discours de niaiserie, de bagatelles. Il est familier.

Ravaudeur, euse, subst. Celui ou celle qui raccommode des bas, de mauvais habits, etc. En ce sens, il est sur-tout usité au fem. — Fig. et famil. Importun, importune, qui ne dit que des balivernes, etc.

Ravaux, s. m. pl. (*Ra-vô*) T. de Chasse : Grandes perches garnies de branches pour abattre les oiseaux.

Rave mâle, vraie Rave, Rabioule, grosse Rave, s. f. Plante annuelle, très-connue, de la famille des Crucifères. On nomme *Rave femelle*, *Rave en navet*, celle dont la racine est oblongue. On donne aussi le nom de *Rave sauvage* au faux raifort. (Du latin *rapa* ou *rapum*, fait dans la même signification, du grec *rhaphus* ou *rhapus.*)

Rave de poisson *ou* Résure, s. f. Appât fait avec des œufs de morue que l'on a salés et dont on se sert pour prendre des *sardines.* On dit aussi *Rogue.*

Ravelin, s. m. (*Ra-ve-lein*) Ouvrage de fortification exterieure, composé de deux faces qui font un angle saillant, et qui sert ordinairement à couvrir une coartine, un pont.

Ravenelle, s. f. (*Ra-ve-nè-le*) Sorte de fleur; Giroflier jaune.

Ravet, s. m. (*Ra-vé*) Insecte orthoptère, de la famille des Anomides, et du genre des Blattes, assez semblable à un hanneton dépouillé des etuis qui recouvrent ses ailes. Il y en a une grande quantité dans l'île de la Guadeloupe.

Ravi, ie, part. pass. et adj. Voyez *Ravir.* — Transporté : *Etre ravi de joie, d'admiration, d'etonnement.* — Bien-aise, charmé : *Je suis ravi que vous ayez gagné votre proces.*

Ravière, s. f. Terre semee de *raves.*

Ravigote, s. f. Sauce verte avec de l'échalote et divers ingrediens.

Ravigoter, v. a. (*Ra-vi-go-té*) T. populaire : Remettre en force une personne, un animal qui sembloit foible et attenue. On disoit autrefois *Ravigoter*, remettre en *vigueur.*

Ravilir, v. a. Rendre *vil* et mépriasable.

Ravin, s. m. (*Ra-vein*) Fosse, chemin creux, cavé par la chute des eaux. Voyez *Ravine.*

Ravine, s. f. Débordement d'eau de pluie. — Le lieu que le debordement a cavé. (Du latin barbare *lavina* ou *labina*, employé avec la même signification dans la basse latinité, et fait de *labi* tomber; parce que la *ravine* est l'effet de la chute des eaux.)

Ravir, v. a. Enlever par force. (Du latin *rapere.*) — On dit fig. *Ravir l'honneur à une fille, à un Général la gloire d'une action.* — Au fig. charmer, exciter l'admiration, la joie, etc. Voy. *Enchanter.*

A ravir, admirablement bien : *Il chante à ravir.* Il est familier.

se Raviser, v. réc. (*Ra-vi-zé*) Changer d'*avis*, de dessein, de pensée.

Ravissant, ante, adj. verb. (*Ra-vi-san*) Qui *ravit*, qui prend, qui emporte. — Dans le Blason, se dit du loup rampant. — Au fig. qui charme, qui plaît extrêmement.

Ravissement, s. m. (*Ra-vi-ce-man*) Enlèvement. Il ne se dit que dans ces phrases : *Le ravissement d'Hélene, de Proserpine.* — Fig. Etat de l'esprit transporté de joie, d'admiration.

Ravisseur, s. m. Celui qui *ravit*, qui enlève avec violence. Il se dit sur-tout de celui qui enlève une femme, une fille.

Ravitaillement, s. mase. (*Ra-vi-ta-glie-man*) Action de *ravitailler.*

Ravitailler, v. a. (*Ra-vi-ta-glié*) Remettre des vivres et des munitions dans une place. (De *victuaille*, Voy. ce mot.)

Raviver, v. a. (*Ra-vi-vé*) Rendre plus *vif.* On le dit du feu, des esprits, d'un tableau, des couleurs, de la dorure, d'une plaie. — Fig. Faire revivre : *Raviver d'anciennes calomnies.*

† *Raviver le métal* (Fonte des cloches), le râper, le limer.

Ravoir, v. a. usité seulement à l'infinitif; (*Ra-voar*) *Avoir* de nouveau, recouvrer. — Retirer des mains de quelqu'un : *Il plaide pour ravoir son bien.*

se Ravoir, v. réc. Reprendre ses forces. Il est fam.

Ravoir, s. m. (Pêche) Filet tendu par le travers des *ravins* ou des courans d'eau. On tend *en ravoir* toutes sortes de filets.

† *Ravoir trémaillé*, trémail tendu en ravoir.

Ray *ou* Capeiron, s. m. (Pêche) Engin ou filet en forme d'entonnoir, et à mailles fort etroites.

† Rays, plur. (Peignage des laines) Portions de laines du poids de 30 à 40 livres.

† Rayas, s. m. pl. T. de Relation: Nom qu'on donne en Turquie à tous les sujets de cet Empire, Chretiens ou Juifs, qui payent la capitation.

Rayaux, s. m. pl. (*Ré-iô*) Moules où l'on jette l'or et l'argent dans les Monnoies pour en faire des lingots propres à être taillés en carreaux.

† Ray-d'escarboucle, s. masc. (Blason) Meuble de l'écu, percé en rond au centre, divisé ordinairement en huit *rais* ou rayons, dont quatre sont en croix et les autres en sautoir. Ces *rais* sont pommelés au milieu, et terminés en bâtons de pelerin.

Rayé, ée, part. p. de *Rayer* et adj. Qui a des *raies*: *Etoffe rayée.* — *Arquebuse rayée*, dont le canon a de petites *rayûres* en dedans.

Rayer, v. a. (*Ré-ie*) Faire des *raies* sur quelque chose. — Effacer par des *ratures*. — On dit aussi *rayer une arquebuse*, *un fusil*, *etc.* Voyez *Rayure*.

† *Rayer les voies d'une bête* (Vénerie), faire une *raie* derrière son talon.

Ray-grass, Ebmental, Faux-froment, Pain-vin, s. m. Plante graminée, dont on forme en Angleterre et en Irlande, des prairies artificielles qui produisent un excellent fourrage. Le *Ray-grass* est l'ivraie vivace, à épis sans barbes, à epillets comprimés. Il ne faut pas, comme l'ont fait plusieurs Agriculteurs françois, le confondre avec le *Rye-grass*, qui est la fausse orge. (*Ray-grass* est un mot anglois formé vraisemblablement de *grass* herbe, herbe des prairies, etc. et de *Ray*, nom d'un célèbre Botaniste et Naturaliste Anglois; *herbe de Ray*, sans doute parce qu'on doit à *Ray* ces sortes de prairies artificielles.)

Rayon, s. m. (*Ré-ion*) En Optique, suite de globules de lumiere, à la file les uns des autres qui, suivant *Newton*, partent d'un corps lumineux ou éclairé, ou qui, selon *Descartes*, sont mis en mouvement par ce corps. On le dit sur-tout du soleil: *Le soleil darde ses rayons.* — Ligne qu'on s'imagine partir de l'œil vers l'objet *ou* venir de l'objet à l'œil: *Rayon visuel.* — Fig. Lueur: *Il y a dans l'homme un rayon de la Divinité.* — En Géométrie, demi-diamètre d'un cercle. Le rayon s'appelle en Trigonométrie, *sinus total.* — En Anat. un des os de l'avant-bras, situé à côté et le long de l'os du coude, ainsi nommé de sa ressemblance avec un *rayon* de roue. — Rais qui vont, en forme de rayons, du moyeu de la roue jusqu'aux jantes. — Sillon qu'on trace en labourant. — (Du latin *radius*, qui signifioit originairement une baguette ou verge dont les Geomètres se servoient pour tracer ou mesurer; fait du grec *rhabdos* baguette. C'est par extension que ce mot a été ensuite employé dans toutes ces diverses acceptions.) — Fosse où l'on couche du plant de vigne. — Tablette de bibliothèque. — Chez les Marchands, separations qui sont dans une armoire pour les differentes espèces de marchandises. — En t. d'Ichtyologie, les petits cylindres qui dans les poissons, soutiennent cette membrane qu'on appelle *nageoire*.

† *Rayon direct* (Optiq.), celui dont toutes les parties, depuis l'objet lumineux jusqu'à l'œil, sont en ligne droite. — *Rayon rompu*, celui qui s'écarte de cette direction, ou qui se détourne de sa route, en passant d'un milieu dans un autre. — *Rayon reflechi*, celui qui après avoir frappé la surface d'un corps, retourne en arrière. — *Rayon commun*, ligne droite tirée du point de rencontre des deux axes optiques par le milieu de la ligne droite qui joint le centre des prunelles des deux yeux. — *Rayons paralleles*, ceux qui partant des divers points de l'objet, conservent toujours une égale distance les uns des autres. — *Rayons convergens*, ceux qui concourent ou tendent vers un même point. — *Rayons divergens*, ceux qui s'écartent et s'éloignent les uns des autres.

† *Rayon principal* (Perspective), distance de l'œil au point vertical.

† *Rayon visuel*, 1.° (Géom. pratiq.) la ligne droite suivant laquelle l'œil se dirige sur un objet quelconque en visant au travers des pinnules d'une alidade. — 2.° (Nivellement), l'alignement horizontal que détermine un niveau; ou la ligne de mire qui touche la surface de la liqueur colorée contenue dans les trois fioles. — *Rayon osculateur*, Voyez *Osculateur.* — *Rayon astronomique*, instrument ancien, nommé aussi *Arbalète* ou *Arbalestrille.* — *Rayon vecteur*, ligne droite qui va du foyer de l'ellipse à un point de la circonférence, ou du centre du soleil au centre d'une planète. (Du latin *vehere* porter; parce qu'il semble porter la planète à une de ses extrémités, en tournant sur l'autre.)

† *Rayons medullaires* (Botaniq.), dans les plantes ligneuses, prolongemens d'un tissu cellulaire plus serré, qui s'étendent en tout sens, de la moëlle à l'écorce, au travers du corps ligneux.

Rayon de miel, morceau de gâteau de cire, divisé par petites cellules, dans lesquelles les abeilles mettent leur miel en reserve.

Rayonnant, ante, adj. verb. (*Ré-io-nan, an-te*) Qui *rayonne*: *Soleil rayonnant.* Voy. *Radieux.* — Dans le Blason, se dit des astres qui ont entre leurs rais de petites lignes en rayons, pour les rendre plus lumineux. — Au fig. brillant, éclatant: *Rayonnant de joie, de gloire.*

† Rayonnante, s. f. (Minéralog.) Substance minérale, appelée par les Minéralogistes modernes *Actinote.* Voyez ce mot.

† *Rayonnante à larges rayons, de Saussure*, Actinote étalé. — *Rayonnante en gouttiere*, Voyez *Sphene.*

† Rayonné, ée, adj. (Anatom.) Disposé en forme de *rayons*: *Trousseaux rayonnés*, qui unissent entr'eux les os du carpe.

Rayonnement, s. m. (*Ré-io-ne-man*) Action

de *rayonner*. Il est peu usité. —Mouvement des esprits animaux qui se répandent du cerveau dans toutes les autres parties du corps.

Rayonner, v. n. (*Ré-io-né*) Répandre, jeter des *rayons*. —Figur. Briller : *Rayonner de gloire, de joie, etc.* —Se répandre du cerveau dans le corps.

Rayûre, s. f. (*Ré-iu-re*) *Raie* en forme de vis dans le canon d'une arme à feu. —Manière dont une étoffe est *rayée* : *La rayûre de cette étoffe est fort agréable.* —En t. de Charpenter. assemblage de pièces de bois qui se fait dans un comble, au droit des croupes ou des noues.

† Raz, s. m. (Draperie) Petite étoffe commune drapée, autre que le *ras*. On la nomme aussi *Raze*.

† Raze, s. f. Mesure de grains dont on se servoit en quelques cantons de la Bretagne, et particulièrement à Quimper. C'étoit une espèce de grand boisseau. —Voyez *Raz*.

† *Raze de Maroc*, serge de laine.

Ré, s. m. T. de Musique : Note qui marque le second ton de la gamme.

Re *ou* Ré, particule qui sert à la composition de plusieurs mots, et qui est ordinairement réduplicative : *Regagner, refaire, réimprimer, etc.*

† Réactif, ive, adj. (Chimie) Qui *réagit*. Il est employé plus souvent comme subst. masc. et signifie une substance dont on se sert pour reconnoître dans un composé, les divers corps qui le constituent.

Réaction, s. f. (*Ré-ak-cion*) En Physique, action de *réagir*, résistance du corps frappé à l'action du corps qui le frappe : *La réaction est toujours égale à l'action.*

Réaggrave, s. m. T. de Droit Canon : Dernier monitoire qu'on publie après trois monitions et après l'*aggrave*.

Réaggraver, v. a. (*Ré a-gra-vé*) Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un *réaggrave* : *On a réaggravé les auteurs de ce vol.*

Réagir, v. neut. En Physique, *agir* sur un corps dont on a éprouvé l'action; et proprement, résister à l'action du corps frappant, en parlant du corps frappé. —On a fait depuis quelque temps un grand usage de ce mot au figuré.

Réajournement, s. m. (*Ré-a-jour-ne-man*) T. de Pratique : Nouvel *ajournement*.

Réajourner, v. act. (*Ré-a-jour-né*) T. de Pratique : *Ajourner* de nouveau.

Réal, ale, adj. *Galere réale*, la principale des galères de France. On dit aussi, *pavillon, Patron, Médecin real, etc.* pavillon, Patron, Médecin de cette galère. (Corruption de *royal*.)

Réale, s. f. La *galère réale*.

Réal, pl. Réaux, s. m. *et* Réale, pl. Réales, s. f. Sorte de pièce de monnoie qui a cours en Espagne, etc. *Réale d'argent, réale de billon*.

Réalgal *ou* Réalgar, s. m. (Chimie) Chaux ou oxide d'arsenic sulfuré rouge.

Réalisation, s. f. (*Ré-a-li-za-cion*) Action de *réaliser*.

Réaliser, v. a. (*Ré-a-li-zé*) Rendre *réel* et effectif. Il diffère d'*effectuer* et d'*exécuter*, en ce que *réaliser*, c'est accomplir ce que des apparences ont donné lieu d'espérer; *effectuer*, c'est accomplir ce que des promesses formelles ont donné droit d'attendre; *exécuter*, c'est accomplir une chose conformément au plan que l'on s'en est formé auparavant. — En t. de Pratique, *réaliser des offres*, les faire à deniers découverts.

† Réalistes, s. m. pl. Secte de Philosophes qui regardent les êtres abstraits comme des êtres réels, par opposition aux *Nominaux*. Voyez ce mot.

Réalité, s. f. Existence *réelle* et effective : *La réalité d'un payement.* —Il se dit par opposition à fiction : *Ce n'est pas une fiction, c'est une réalité.* —Au plur. choses réelles.

† Realito *ou* mieux Realillo, s. m. pris de l'espagnol où il est un diminutif de *Réal* (Mouillez les *ll*) Monnoie d'argent d'Espagne, dont il y a deux espèces : le *realillo colunario*, qui ne se fabrique qu'aux Indes, et qui est le quart de la piecille (6 sous 3 deniers tournois, ou 30 cent. $^{70}/_{81}$), ainsi nommé des deux colonnes dont il porte l'empreinte; le *realillo ordinario* qui ne se fabrique qu'en Europe, et qui a cours pour un *real de plata* ou 34 *maravedis* ou 85 *quartos* (5 sous tournois, ou 24 cent. $^{56}/_{81}$).

Réapposer, v. a. (*Ré-a-po-zé*) *Apposer* de nouveau.

Réappréciation, s. f. (*Ré-a-pré-ci-a-cion*) Nouvelle *appréciation* d'une chose.

Réarpentage, s. m. (*Ré-ar-pan-ta-je*) Nouvel *arpentage*.

Reassignation, s. f. (*Ré-a-si-gnia-cion*) Nouvelle *assignation*. — Assignation sur un autre fonds.

Réassigner, v. a. (*Ré-a-si-gné*) *Assigner* de nouveau. —Assigner sur un autre fonds.

Reatteler, v. a. (*Ré a-te-le*) *Atteler* de nouveau.

Reatu, expression latine : *Etre in reatu*; être accusé et prévenu d'un crime. (Ablatif de *reatus* condition, état d'un accusé, fait de *reus* accusé.)

Rebaiser, v. a. (*Re-bé-zé*) *Baiser* de nouveau. —En t. de Monnoie, rajuster les carreaux pour les rendre de leur juste poids.

Rebaisser, v. act. (*Re-bé-ce*) *Baisser* de nouveau.

Rebander, v. a. (*Re-ban-dé*) *Bander* de nouveau. — En termes de Marine, remettre à un autre bord; retourner à un autre côté.

Rebaptisant, ante, subst. (*Re-ba ti-zan*) Hérétique qui *rebaptise* ceux qui ont déjà été baptisés.

Rebaptisation, s. fém. (*Re-ba-ti-za-cion*) L'action de *rebaptiser*.

Rebaptiser, v. a. (*Re-ba-ti-zé*) *Baptizer* de nouveau.

Rébarbatif, ive, adj. Qui est rude, peu civil. Il est familier.

† Rebarbe, s. f. (Gravure) Petite inégalité que le burin ou la pointe du Graveur laisse sur les bords de la taille, en coupant le cuivre.

Rebarder, v. n. (*Re-bar-dé*) T. de Jardinier : *Rebarder une planche*, en retirer un peu de terre autour de sa longueur et de sa largeur. —Autrefois, chanter une reprise ou

un refrain de chanson, comme les *Bardes* gaulois. *Trev.*

Rebat, s. m. (*Re-ba*) Action de *rebattre* les tonneaux. — En t. de Fauconnerie, *lâcher de rebat*, lâcher l'autour après sa première secousse.

Rebâter, v. a. (*Re-bâ-té*) Remettre le *bât* sur un âne, un mulet. — Leur faire faire des *bâts* neufs.

Rebâtir, v. a. *Bâtir*, construire de nouveau.

† Rebattement, s. m. (*Re-ba-te-man*) En t. de Blason, se dit de diverses figures qui se font à fantaisie, et qu'on aime beaucoup en Allemagne.

Rebattre, v. act. (*Re-ba-tre*) *Battre* de nouveau et en réiterant : *On l'a battu et rebattu.* Il est peu usité. — *Rebattre* (refaire) *un matelas.* — Au fig. répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse : *Il rebat sans cesse les mêmes choses*; et neutralement, *il ne fait que rebattre.* Il est sur-tout usité au participe : *Matière rebattue*; *discours, conte rebattu.*

Rebattret, s. m. (*Re-ba-tre*) Chez les Ardoisiers, outil de fer pour équarrir ou arrondir l'ardoise.

Rebaudir, v. a. (*Re-bô-dir*, d.) En t. de Chasse, caresser les chiens. — On dit neutralement que *les chiens rebaudissent*, lorsqu'ils ont la queue droite, et qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire. Voyez *Ebaudir.*

Rebec, s. m. Violon. Il est vieux et burlesque. Le *Rebec* étoit proprement un instrument à trois cordes. Voyez *Rebab.*

Rebelle, s. m. et fem. (*Re-bè-le*) Celui, celle qui refuse d'obéir à son souverain, à son supérieur. — Il est aussi adjectif : *Un homme rebelle, un camp rebelle, une femme rebelle.* (Du latin *rebellis.*) — En t. de Métallurgie, *substances rebelles*, celles qui ne se fondent pas aisément. — En Médecine, *fièvre, humeur, maladie rebelle* (qui ne cède pas) *aux remèdes.*

se Rebeller, v. réc. (*Re-be-le*) Se révolter contre.... *Voltaire* a blâmé dans *Corneille* cette expression qu'on lit dans *Boileau* (Art poétiq.) : *Et contre cet arrêt le siècle se rebelle.* (Du latin *rebellare.*)

Rebellion, s. fem. (*Re-bè-lion*) Révolte, soulèvement. — On dit figur. *la rebellion des sens contre la raison, etc.* (Du latin *rebellio.*)

Rebénir, v. a. *Bénir* de nouveau.

se Rebéquer, v. rec. (*Re-be-ke*) Répondre avec fierté à son supérieur. Il est familier. (Allusion aux oiseaux qui se défendent avec le *bec.* Ménage.)

Reblanchir, v. act. *Blanchir* une seconde fois.

Rèble *ou* Rèble, s. m. Grateron; sorte de plante.

Reboire, v. act. et réitératif (*Re-boa-re*) *Boire* de nouveau.

† *Reboire son eau*, se dit en t. de Brasseur, du grain que l'on fait humecter dans le germoir.

Rebondi, ie, adj. Arrondi par embonpoint : *Des joues rebondies.* Il est familier.

Rebondir, v. n. Faire un ou plusieurs *bonds.*

Rebondissement, s. m. (*Re-bon-di-se-man*) Action, mouvement d'un corps qui *rebondit.*

Rebord, s. masc. (*Re bor*) *Bord* élevé et ajouté : *Le rebord d'une table.* — *Bord* replié : *Le rebord d'un manteau.* — *Bord* en saillie : *Le rebord d'une cheminée.*

Reborder, v. a. (*Re-bor-dé*) *Border* une seconde fois, mettre un nouveau *bord.* — En t. de Jardinier, retirer un peu de la terre d'une planche et la relever tout autour de sa longueur pour retenir dans le milieu l'eau des arrosemens et de la pluie.

Rebotter, v. act. (*Re-bo-té*) *Botter* de nouveau.

se Rebotter, v. pron. Remettre ses *bottes.*

Rebouchement, s. m. (*Re-bou-che man*) Action par laquelle une chose se *rebouche.* Trev.

Reboucher, v. a. (*Re-bou-che*) *Boucher* une seconde fois.

se Reboucher, v. pron. Se fausser, se replier, en parlant des instrumens pointus ou tranchans, dont la pointe s'émousse, au lieu de pénétrer dans les corps durs ou solides : *Son épée se rebouche contre la cuirasse.*

Rebouillir, v. a. (mouillez les *ll*) *Bouillir* de nouveau.

Rebouisage, s. m. Action de *rebouiser* un chapeau.

Rebouiser, v. a. (*Re-boui-zé*) T. de Chapelier : Nettoyer, lustrer à l'eau simple. — Fig. et fam. 1.° Filouter. — 2.° Déniaiser. — 3.° Réprimander.

Rebourgeonner, v. neut. (*Re-bour-jo-né*) Pousser de nouveaux jets ou *bourgeons.* Trev.

Rebours, s. m. (*Re-bour*, et devant une voyelle *rebourz*) Le contre-poil : *Prendre le rebours d'une étoffe pour la nettoyer.* (Du latin barbare *reburrus* velu; parce que les étoffes de laine sont plus velues, étant tondues au rebours, et sur-tout à l'envers. *Reburrus* a été fait de *burrus* roux, pris du grec *purrhos*, qui a la même signification, et d'où dérive *burra* en latin, grosse étoffe velue. *Caseneuve.*) — Fig. et fam. Le contre-pied, le contraire de.... *Il faut prendre le rebours de ce qu'il dit.*

† *Le rebours d'une voiture*, le côté opposé au fond, et où l'on tourne le dos aux chevaux.

A rebours, au rebours, adv. A contre-poil.

Figur. *A rebours*, adv. A contre-pied, à contre-sens, tout au contraire de ce qu'il faut.

Rebours, ourse, adj. Revêche; peu traitable. Il est familier au masculin, et hors d'usage au féminin.

† *Fils rebours* (Draperie), fils tors l'un sur l'autre en sens contraire.

† Rebouter, v. a. (*Re-bou-té*) En t. de Cardier, passer par le *bout* les dents d'une carde dans le cuir où elles doivent être placées.

Reboutonner, v. a. (*Re-bou-to-ne*) *Boutonner* une seconde fois.

† Rebras, s. m. (Ganterie) Partie du gant qui recouvre le *bras.* — Autrefois, rebord, repli d'un habit : *Le rebras d'un manteau.*

† Rebrassé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Rebrusser.* — En t. de Blason, bordé : *Les bonnets des Princes, etc. sont rebrassés d'hermine.*

† Rebrasser, v. a. (*Re-bra-cé*) Retrousser. Il est vieux.

SE REBRASSER, v. réc. (*Re-bra-cé*) Relever et retrousser ses manches. Il est vieux.

REBRIDER, v. act. et reduplic. (*Re-bri-dé*) *Brider* de nouveau.

REBRODER, v. a. (*Re-bro-dé*) *Broder* sur ce qui est déjà *brodé*.

REBROUILLER, v. a. (*Re-brou-glié*) *Brouiller* de nouveau.

REBROUSSE, s. f. (*Re-brou-ce*) Instrument qui sert à *rebrousser* le poil du drap.

A REBROUSSE-POIL, adv. A contre-poil. —Fig. et fam. *Prendre une affaire a rebrousse-poil*, à contre-sens.

† REBROUSSEMENT, s. m. (*Re-brou-ce-man*) En Géométrie, inflexion d'une courbe qui retourne en arrière, en devenant convexe, de concave qu'elle étoit : *Point de rebroussement*, point où se fait cette inflexion.

† *Rebroussement ordinaire* ou *de la première espece*, celui dans lequel les deux branches de la courbe deviennent convexes l'une vers l'autre. —*Rebroussement de la seconde espece*, celui dans lequel les deux branches sont disposées de manière que la concavité de l'une regarde la convexité de l'autre.

REBROUSSER, v. a. (*Re-brou-cé*) Relever dans un sens contraire, en parlant des cheveux ou du poil. On disoit autrefois *rebourser*, comme on le voit dans *Fauchet*, etc. (Du mot *rebours*, contre-poil.) —Figur. Retourner subitement en arrière : *Rebrousser chemin ; Et força le Jourdain à rebrousser son cours.* Racine (*Athalie*). En ce sens il est souvent employé comme neutre : *Cette nouvelle le fit rebrousser. Les rivieres rebrousseront* (remonteront) *contre leur source avant que...*

† REBROUSSETTE ou DROUSSETTE, s. f. (Draperie) Peigne avec lequel on relève dans un drap les poils qui n'ont pas été travaillés à la frise, à cause d'un pli accidentel ; défaut qu'on appelle *queue de rat*.

REBROUSSOIR, s. m. (*Re-brou-soar*) Outil pour relever à rebours le poil du drap. Voyez *Rebrousser*.

REBROYER, v. act. (*Re-broa-ié*) *Broyer* de nouveau.

REBRUNIR, v. a. *Brunir* une seconde fois.

REBUFFADE, s. f. (*Re-bu-fa-de*) Mauvais accueil, refus accompagné de paroles dures et d'actions de mépris. Il est familier. (De la particule itérative *re*, et du vieux mot françois *buffle* soufflet. *Ménage*, *Borel*, etc.)

RÉBUS, s. m. (prononcez l's) Jeu d'esprit qui consiste à expliquer quelque chose par des mots et des figures prises en un autre sens que celui qui leur est naturel. Ce mot est purement latin. On a dit d'abord écrire *in rebus*, (ablat. plur. de *res* chose) ; parce qu'on représentoit les *choses* par des images ou peintures, et c'est encore là le caractère du *rebus* proprement dit. —Par extension, mauvais jeux de mots, mauvaises plaisanteries, calembourgs.

REBUT, s. m. (*Re-bu*) Action par laquelle on *rebute* : *Essuyer des rebuts.* —Ce qui a été *rebuté* : *Ce marchand n'a que du rebut ; marchandise, chose de rebut.* —Fig. *C'est le rebut du genre humain*, c'est un homme vil et méprisable.

REBUTANT, ANTE, adj. verbal (*Re-bu-tan*) Qui *rebute*, qui décourage, qui dégoûte. —Choquant, déplaisant.

† REBUTE, s. f. Sorte d'instrument. Voyez *Guimbarde*.

REBUTER, v. act. (*Re-bu-té*) Rejeter avec dureté, avec rudesse. (Peut-être de *but* ; éloigner du but. *Ménage*.) —Refuser, sur-tout si c'est avec dédain. —Décourager, dégoûter. —Choquer, déplaire.

SE REBUTER, v. réc. Se dégoûter, perdre courage.

RECACHER, v. a. (*Re-ka-ché*) *Cacher* une seconde fois.

RECACHETER, v. a. (*Re-ka-che-té*) *Cacheter* une seconde fois après avoir décacheté.

RÉCALCITRER, v. n. (*Re-kal-ci-tré*) Résister avec humeur et opiniâtreté. Il n'a guères d'usage qu'au participe : *Il est récalcitrant a tout ce qu'on lui dit ; il a l'humeur récalcitrante.* (Du latin *recalcitrare*, formé de la partic. itérative *re*, et de *calcitrare* ruer, regimber, dérivé de *calx*, *calcis*, talon, pied.)

RECALER, v. a. (*Re-ka-lé*) Unir et polir le bois avec la varlope, après qu'il a été ébauché et dégrossi.

RECAMER, v. a. (*Re-ka-mé*) Enrichir un brocard d'or ou d'argent d'un nouvel ouvrage en forme de broderie. (De l'espagnol *recamar* broder en relief, en ronde bosse, etc.)

RÉCAPITULATION, s. f. (*Re-ka-pi-tu-la-cion*) Répétition sommaire de ce qui a été dit ou écrit.

RÉCAPITULER, v. a. (*Ré-ka-pi-tu-lé*) Resumer, redire sommairement ce que l'on a déjà dit : *Récapituler les principaux points, etc.* (Du latin *recapitulare*, formé dans la même signification de la particule réduplicative *re*, et de *capitulum* chapitre ; *reprendre par chapitres.*)

RECARRELER, v. a. (*Re-ka-re-lé*, *r* forte) *Carreler* de nouveau.

RECASSER, v. a. (*Re-ka-cé*) Donner le premier labour à une terre après qu'elle a porté du blé. *Trév.*

RECASSIS, s. m. (*Re-ka-ci*) Terre qu'on a *cassée* après que le blé en a été moissonné.

RECÉDER, v. a. (*Re-cé-de*) *Ceder* à quelqu'un ce qu'il avoit *cédé*.

RECÉLÉ, s. m. T. de Pratique : Action de la personne qui cache et *recele* quelque chose.

RECELEMENT, s. m. (*Re-cé-le-man*) Action par laquelle on *recele*.

RECÉLER, v. a. (*Re-cé-lé*) Garder et *cacher* le vol de quelqu'un. —Donner retraite chez soi aux coupables. —Détourner, cacher les effets d'une succession. (De la particule itérative *re*, et du verbe *celer*, fait du latin *celare*.) —Figur. Renfermer : *La terre recele en ses entrailles une infinité de trésors.*

Recéler un corps mort, cacher la mort de quelqu'un. —En termes de Vénerie, et neutral. *un cerf recele*, reste deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir.

RECÉLEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *recèle* une chose volée.

RÉCEMMENT, adv. (*Ré sa-man*) Nouvellement, depuis peu. (Du latin *recens*.)

RECENSEMENT, s. m. (*Re-san-ce-man*) T. de

Droit : Audition des témoins qui ont révélé en conséquence d'un monitoire. —Nouvelle vérification de marchandises. (Du latin *recensio.*)

Récenser, v. a. (*Re-san-cé*) Entendre les témoins qui sont venus à revelation. —Vérifier, examiner des comptes, des marchandises. (Du latin *recensere*, forme de la particule itérative *re*, et de *censere* faire l'état, le dénombrement de....)

Recent, ente, adj. (*Ré-san, an-te*) Nouveau, nouvellement fait ou arrivé. Voy. *Neuf.* (Du latin *recens.*)

Avoir la mémoire récente d'une chose, s'en ressouvenir comme d'une chose nouvellement arrivée.

Recepage, s. masc. L'action de *réceper* ou l'effet de cette action.

Réceper, v. a. (*Ré-ce-pé*) Tailler une vigne jusqu'au pied en coupant tous les sarmens. —Couper entièrement la tête des arbres pour les greffer ou leur faire pousser de nouvelles branches. —Couper un bois taillis par le pied. —Couper la tête d'un pieu, d'un pilot, pour le mettre de niveau avec les autres.

Récépissé, s. m. Ecrit par lequel on reconnoît avoir *reçu* des papiers, des pièces, etc. *Je lui ai donné un récépissé, des récépissés.* (Du latin *recipere* recevoir.)

Réceptacle, s. m. Lieu où se rassemblent plusieurs choses ou personnes. Il se prend en mauvaise part : *C'est le réceptacle de toutes les immondices, des gueux, des filous, des voleurs.* (Du latin *receptaculum.*) —Plus particulièrement, dans l'Architecture hydraulique, bassin dans lequel plusieurs canaux d'aqueducs, plusieurs tuyaux de conduite viennent se rendre, pour être ensuite distribués en d'autres conduits. —En Botanique, la partie sur laquelle repose immédiatement le fruit : le réceptacle des semences s'appelle *placenta.*

Réception, s. f. (*Ré-cep-cion*) Action par laquelle on *reçoit* des lettres, des papiers, des ballots, etc. *Accuser la réception d'un paquet.* —Accueil, manière de *recevoir* les personnes : *Faire une bonne, une mauvaise réception à quelqu'un.* —Action par laquelle on est *reçu* dans une charge, etc. (Du latin *receptio.*)

Recercelé, ée, adj. Se dit en t. de Blason, 1.° des croix enerées dont les huit pointes circulaires ont chacune deux circonvolutions en forme de *cerceaux*; —2.° des queues de cochons et de levriers.

Recette, s. f. (*Re-cè-te*) Ce qui est *reçu* en argent ou autrement : *La dépense, la mise excede la recette.* —Action de recouvrer ce qui est dû : *Faire la recette des impositions.* —Lieu et bureau où l'on *reçoit* les deniers. —Composition de certaines drogues pour guérir un mal. —Ecrit qui enseigne cette composition. (Du latin *recepta*, sous entendu *formula ; formule reçue du médecin.*)

Recevable, adj. Qui peut être admis; qui doit être *reçu.*

Receveur, euse, subst. Celui, celle qui est chargé d'une *recette* soit en deniers, soit en denrées.

Recevoir, v. a. sur *Devoir* (*Re-ce-voar*) Accepter, prendre ce qui est donné, présenté ou offert sans qu'il soit dû : *Recevoir des présens, un don ou quelque chose en don.* Et neutralement : *Aimer à recevoir ; il vaut mieux donner que recevoir.* Nous *recevons*, dit *Girard*, ce qu'on nous donne ou ce qu'on nous envoie : nous *acceptons* ce qu'on nous offre. On *reçoit* des graces, on *accepte* des services. *Recevoir* exclut simplement le refus; *accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse. —Etre payé de ce qui est dû : *Recevoir de l'argent, une rente, un payement, un remboursement.* —Il se dit de ce qu'on nous envoie et qui nous est remis entre les mains : *Recevoir des lettres, un paquet, une requête.* —Commencer d'avoir, de ressentir : *Recevoir des graces, des bienfaits ; recevoir un coup, une blessure, du chagrin* ou *du plaisir.* —Il se dit des graces de Dieu : *Recevoir la foi, le don de la persévérance.* —En parlant des personnes, accueillir : *Recevoir bien* ou *mal ; on l'alla recevoir au bas de l'escalier.* —En parlant des choses, agréer, accepter : *Recevoir les offres, les propositions, les excuses.* —Donner retraite. —Admettre : *Recevoir dans un corps, dans un régiment ; recevoir de nouvelles lois*, etc. V. *Admettre.* —Etre susceptible de.... *La cire reçoit toutes les figures*, etc. —*Ce passage peut recevoir divers sens, diverses interprétations.* (Du lat. *recipere*, formé de la particule *re*, et de *capere* prendre.)

Le malade a reçu tous ses Sacremens, on lui a administré les Sacremens de la Pénitence, de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction. —*Il m'a jeté une pomme, je l'ai reçue dans la main*, je l'ai retenue. —*Les ennemis ont été reçus à grands coups de canon*, on a fait sur eux un très-grand feu.

Recevoir, s. masc. (*Re-ce-voar*) Dans les Salpêtrières, vase dans lequel on met l'eau de la cuite au sortir des chaudières.

Recez, s. m. (*Re-cé*) Cahier des délibérations d'une Diète de l'Empire. (Du lat. *recessus imperii*, fait de *recedere* se retirer; parce que c'est au moment de la séparation des membres de la diète que se rédigeoit ce cahier.)

Rechafauder, v. n. (*Re-cha-fô-dé*, d.) Faire de nouveaux *échafauds.*

Rechampir, v. act. (*Re-chan-pir*) T. de Peinture : Peindre d'une couleur le fond ou le *champ* qui se trouve d'un côté d'un ornement, d'une moulure, tandis que le fond qui est de l'autre côté est peint d'une autre couleur. —Dans la Dorure en détrempe, réparer avec du blanc de céruse les taches que le jaune ou l'assiette ont pu faire en bavochant sur les fonds (les *champs*) que l'on veut conserver blancs.

Rechange, s. m. En t. de Banque, droit d'un nouveau *change* qu'on fait payer par celui qui tire une lettre de change, lorsqu'elle a été protestée.

Armes, cordages de rechange, qu'on a en réserve pour s'en servir au besoin.

Rechanger, v. a. (*Re-chan-jé*) *Changer* une autre fois, plusieurs fois : *Il change et rechange d'avis à tout moment ; il n'a pas une chemise, un habit à rechanger.*

RECHANTER, v. a. (*Re-chan-té*) Répéter la même chanson ; *chanter* de nouveau. — Fig. et fam. Répéter la même chose par manière d'avis ou d'instruction.

RECHAPPER, v. neut. (*Ré-cha-pé*) Se tirer d'une maladie. — Sortir de prison. — Se tirer d'un péril. En ce dernier sens on dit mieux *échapper d'un danger*, etc. Voy. *Echapper*.

RECHARGE, s. f. qui ne s'emploie qu'adverb. *Venir à la recharge*, *en recharge*. Le premier se dit des personnes : *Il est venu à la recharge* ou *il est revenu à la charge*, il a fait de nouvelles instances, etc. Le second se dit des choses : *Cette nouvelle affaire survint en recharge de la première*, vint fortifier les impressions que celle-ci avoit déjà faites, etc.

RECHARGER, v. act. (*Re-char-je*) Imposer de nouveau quelque *charge*, quelque fardeau. — *Charger* de nouveau une arme à feu. En ce sens on dit quelquefois neutralement et sans régime, *recharger*. — Faire une nouvelle *charge* ou attaque : *Recharger les ennemis*. — Donner un ordre encore plus pressant : *Je vous charge et recharge de....* — *Recharger un essieu*, grossir les bras d'un essieu usé et affoibli par le frottement.

RECHASSER, v. a. (*Re-cha-cé*) Repousser d'un lieu en un autre. — *Chasser* de nouveau. — Faire rentrer dans les forêts les bêtes qui en sont sorties.

RECHASSEUR, s. m. Celui qui est chargé de faire rentrer dans les forêts les bêtes qui en sont sorties.

RÉCHAUD, s. m. (*Ré-chô*) Instrument dans lequel on met du feu pour faire cuire, réchauffer ou tenir chaud quelque chose. — En t. de Jardinier, fumier *chaud* dont on fait un sentier autour de la couche, d'un pied à 15 pouces de large, et qui surpasse de 5 à 6 pouces le fumier de la couche. — En t. de Teinturier de grand teint, *donner le premier* ou *le second réchaud*, le premier ou le second feu.

RÉCHAUFFÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Réchauffer*. — Fig. et fam. *Viande réchauffée*, contes qui ont déjà été faits plusieurs fois.

RÉCHAUFFÉ, s. m. Il se dit au propre et au figuré : *Ce dîner n'est que du réchauffé ; cet ouvrage n'est qu'un réchauffé, du réchauffé*. Il est familier.

RÉCHAUFFEMENT, s. m. (*Ré-chô-fe-man*, d.) Ce qu'on fait pour faire pousser des plantes, malgré le froid de l'hiver.

RÉCHAUFFER, v. a. (*Ré-chô-fé*, d.) *Chauffer*, *échauffer* ce qui étoit refroidi. — Figur. Exciter de nouveau, ranimer.

SE RÉCHAUFFER, v. r. *S'échauffer* après s'être refroidi : *Le temps se réchauffe*. — Fig. Se ranimer.

RÉCHAUFFOIR, s. m. (*Ré-chô-foar*, dout.) Fourneau qui sert à *réchauffer* les plats qu'on apporte d'une cuisine éloignée.

RECHAUSSER, v. a. (*Re-chô-cé*, d.) *Chausser* de nouveau. — En parlant des arbres, remettre de la terre ou du fumier au pied. — Rebattre une pièce de métal pour la rendre de moindre volume. — Remettre des dents aux machines dentées, des alluchons aux roues.

SE RECHAUSSER, v. pron. Se *chausser* de nouveau, après s'être déchaussé.

RECHAUSSOIR, s. masc. (*Re-chô-soar*, s. d.) Instrument qui sert à battre le métal et à le rechausser.

RECHEOIR, v. n. Voyez *Rechoir*.

RECHERCHE, s. fem. Action de *rechercher* ; perquisition : *Recherche exacte ; la recherche de la vérité*. Il se dit plus au figuré qu'au propre. — Chose curieusement *recherchée* : *Ce livre est plein de belles recherches*. — Examen, perquisition de la vie et des actions de quelqu'un : *Faire la recherche de la vie de quelqu'un ; la recherche des Financiers*, etc. — Poursuite que l'on fait pour avoir une fille en mariage. — Soin avec lequel un Artiste finit son ouvrage. — En Musique, 1.° nom qu'on donnoit autrefois à des motets dans lesquels le Compositeur s'affranchissant de ce que devoit lui inspirer le sens des paroles, se livroit entièrement à son caprice. — 2.° Prélude ou fantaisie sur l'orgue et le clavecin, dans lequel le Musicien affecte de rassembler les principaux traits d'harmonie et de chant que présente un sujet qu'il cherche à imiter sans préparation. — 3.° En Italie, cadence brillante et variée que fait un Chanteur sur un point d'orgue. — Action de remettre des tuiles, des ardoises ou pavés neufs aux endroits où il en manque.

RECHERCHÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Rechercher*. — En Peinture et en Sculpture, *figure bien recherchée*, bien travaillée, bien finie. — Par extension, en parlant des ouvrages d'esprit : *Il y a dans ce livre des choses bien recherchées, des passages bien recherchés*, des questions curieuses, des citations peu communes. Il se dit le plus souvent en mauvaise part, par opposition à *naturel* : *Pensée, expression recherchée, trop recherchée*.

RECHERCHER, v. a. (*Re-chèr-ché*) *Chercher* de nouveau. — *Chercher* avec soin. — Tâcher d'avoir, d'obtenir : *Rechercher la faveur, l'amitié de....* — Tâcher de gagner une personne. — Faire enquête de la vie et des actions de.... *On recherche sa vie ; ne faites pas cela, vous seriez recherché*. — Punir. — En parlant des ouvrages de Peinture, Gravure, Sculpture, en réparer avec soin les moindres défauts ; polir, perfectionner : *Recherchez mieux votre trait*, rendez-le plus fin, plus pur.

† *Rechercher un cheval* (Manége), lui donner toute la gentillesse et les agrémens dont il est capable : *Recherchez ce cheval d'un tel air, d'un tel manége*.

† RECHERCHEUR, s. m. Chez les Briquetiers, ouvrier qui voiture au fourneau tout ce qui entre dans sa construction.

RECHIGNÉ, ÉE, s. et adj. (mouillez *gn*) Qui *rechigne*, qui gronde, qui est de mauvaise humeur.

RECHIGNER, v. n. (*Re-chi-gnié*) Gronder, être de mauvaise humeur. (Suivant *Huet*, du bas-breton *rech* chagrin. Suivant *Borel*, de la particule latine *re*, et de *canis* chien ; faire comme un chien qui se fâche. Autrefois, ajoute cet Etymologiste, on écrivoit *Réchiner*.)

RECHINSER, v. a. (*Re-chin-cé*) T. de Manufacture : *Rechinser la laine*, la laver dans l'eau claire pour la bien dégraisser.

† RECHOIR, v. n. *Choir*, tomber de nouveau.

—Figur. Retomber dans une même maladie, dans une même faute. Il est vieux au propre et au figuré.

RECHUTE, s. f. Nouvelle *chute*. Il ne se dit qu'au figuré, en parlant du retour d'une maladie ou du retour dans le même péché, etc.

RÉCIDIVE, s. f. Rechute dans une faute.

RÉCIDIVER, v. n. (*Ré-ci-di-ve*) Retomber dans la même faute. (Du latin *recidere* retomber, formé de la particule itérative *re*, et de *cadere* tomber.)

† RECIEF, s. m. (Comm. marit.) A Amsterdam, récépissé que le Pilote d'un vaisseau marchand donne aux Cargadors, des marchandises qu'il reçoit à bord.

RÉCIPÉ, s. m. Sorte de caractère de Médecine qu'on met à la tête de l'ordonnance. —L'ordonnance elle-même. C'est un mot latin qui signifie *prenez*.

RECIPIANGLE, s. m. Instrument de Mathématiques, qui sert à mesurer les angles saillans et rentrans des corps. (Du latin *recipere* prendre, et *angulus* angle.)

RÉCIPIENDAIRE, s. m. (*Ré-ci-pi-an-dè-re*) Celui qui se présente pour être reçu dans une Compagnie, etc. (Du latin *recipiendus* qui doit être reçu, fait de *recipere* recevoir, admettre.)

RÉCIPIENT, s. m. (*Ré-ci-pi-an*) Vase dont les Chimistes se servent pour *recevoir* les substances produites par la distillation. —Vaisseau qui sert dans la machine pneumatique à renfermer les corps que l'on veut mettre dans le vide : *Pomper l'air du recipient.* (Du latin *recipiens*, part. act. de *recipere* recevoir.)

RÉCIPROCATION, s. f. (*Ré-ci-pro-ka-cion*) Action par laquelle on reçoit le *réciproque*, la pareille.

† *Réciprocation du pendule* (Physique), mouvement qu'on a cru observer dans la direction du fil à plomb, à différentes heures du jour, et qu'on attribue au déplacement continuel du centre de gravité de la terre. Il n'a pas lieu, suivant *Bouguer*.

RÉCIPROCITÉ, s. f. Etat et caractère de ce qui est *réciproque*.

RECIPROQUE, adj. (*Ré-ci-pro-ke*) Mutuel. Voyez ce mot. (Du latin *reciprocus*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *qui va et vient; qui retourne d'où il est venu.*) —On dit substantiv. *je vous rendrai le reciproque*, la pareille.

Verbe réciproque, qui exprime l'action de plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres. *Ils se blesserent mutuellement.* —*Raison* ou *proportion réciproque* (Mathémat.), V. *Raison inverse*, au mot *Raison*. —*Figures reciproques* (Géom.), celles dont les côtés se peuvent comparer de telle manière, que l'antecedent d'une raison et le conséquent de l'autre se trouvent dans la même figure.

RÉCIPROQUEMENT, adv. (*Ré-ci-pro-ke-man*) Mutuellement.

RÉCIPROQUER, v. a. (*Ré-ci-pro-ké*) Rendre la pareille. Il n'est pas du beau style. (Du latin *reciprocare*, qui signifie proprement renvoyer, faire retourner une chose au lieu d'où elle est partie.)

RECIRER, v. a. (*Re-ci-ré*) Repasser de la *cire* sur une chose déjà *cirée*.

RECISE, s. f. (*Re-ci-ze*) Sorte de plante appelée aussi *Benoîte*. Voyez ce mot.

RÉCIT, s. m. (*Ré-ci*) Narration d'une chose qui s'est passée. —En Musique, ce qui est chanté par une voix seule : *Récit de haute-contre.* Il s'applique aussi aux instrumens : *Récit de violon*, etc.

Faire un grand récit ou *de grands récits de quelqu'un*, en parler fort avantageusement.

† RÉCITANT, ANTE, adj. (Musique) On dit quelquefois partie *récitante*, pour partie *concertante*. Voyez *Concertant, ante*, adj.

RÉCITATEUR, s. m. Celui qui *recite* ce qu'il a appris par cœur.

RÉCITATIF, s. m. Sorte de chant qui n'est point rigoureusement assujetti à la mesure et qui doit être plutôt débité que chanté.

Récitatif obligé, Voyez *Obligé*.

RÉCITATION, s. f. (*Ré-ci-ta-cion*) Action de *réciter*. La *recitation* proprement dite est une *déclamation simple* qui n'est point accompagnée des mouvemens du corps, et qui donne aux choses récitées plus de force ou de grace qu'elles n'en auroient à la seule lecture. (Du latin *recitatio.*)

RÉCITER, v. a. (*Ré-ci-té*) Prononcer quelque discours qu'on sait par cœur : *Reciter sa leçon, des vers, un sermon*; et neutralement, *cet Acteur récite bien.* —Raconter, faire un récit. —En Musique, exécuter un *recit*; jouer ou chanter seul. (Du latin *recitare.*)

† RÉCLAMATEUR, s. m. Dans les Amirautés, celui qui *réclame* un vaisseau ou des marchandises, comme n'étant pas de bonne prise.

RÉCLAMATION, s. fem. (*Ré-kla-ma-cion*) Action 1.° de *reclamer* contre une injustice, etc. 2.° de réclamer, de revendiquer. (Du latin *reclamatio.*)

RÉCLAME, s. m. Terme de Fauconnerie : Cri ou signe pour faire revenir l'oiseau au leurre ou sur le poing. —Pipeau, etc. avec quoi on attire les oiseaux dans le piege.

RÉCLAME, s. f. Mot ou demi-mot, mis au-dessous de la dernière ligne d'une feuille d'impression pour marquer le commencement de la suivante. —On le dit aussi des mots qui dans une pièce de théâtre, terminent chaque couplet, et avertissent l'interlocuteur que c'est à lui de parler. —Dans le Plain-chant, la partie du repons que l'on reprend après le verset.

RÉCLAMER, v. a. (*Re-kla-me*) Implorer : *Reclamer le secours, l'autorité, la protection, le témoignage de...* —Revendiquer : *Reclamer son domestique, son cheval, des meubles loués, des pierreries prêtées, etc.* On *réclame*, dit *Rouhaud*, à quelque titre que ce soit; on *reclame* l'indulgence, l'amitié, la bienfaisance et les secours, de même que la justice et ses propres droits. On *revendique*, à titre de propriété, en *reclamant* la justice et la force. Dans un cas litigieux, on *reclame* ce qu'on *revendiqueroit* avec un droit certain et reconnu. (Du latin *reclamare*, formé de la particule itérative *re*, et de *clamare* crier, appeler, invoquer.) —En Fauconnerie, appeler un oiseau pour le faire revenir au leurre, etc.

Digitized by Google

RÉCLAMER, v. neut. S'élever contre : *Réclamer contre l'oppression, est un droit qu'on tient de la nature.* — Revenir contre quelque acte : *Réclamer contre ses vœux.*

SE RÉCLAMER, v. réc. *Se réclamer de quelqu'un*, déclarer qu'on lui appartient par quelque endroit, qu'on en est particulièrement connu, etc.

† RÉCLAMPER, v. a. (*Ré-klan-pé*) T. de Marine. Raccommoder un mât rompu, une vergue brisée. (De la particule réduplicative latine *re*, première syllabe de *reficere* refaire, réparer, et du grec *klambos* mutilé. *Morin.*)

† RÉCLARE, s. m. (Pêche) Filet en nappe simple, dont les mailles sont peu serrées, et qui est lesté et flotté.

RÉCLINAISON, s. f. (*Ré-kli-nè-zon*) T. de Gnomon. Nombre de degrés dont le plan d'un cadran est *incliné*, ou s'éloigne d'un plan exactement vertical, c. à d. du zénith. La *réclinaison* est le complément de l'*inclinaison*.

RÉCLINANT, adj. m. (Gnomoniq.) *Cadran réclinant*, cadran dont le plan s'éloigne de la ligne verticale ou du zénith. — *Cadran réclinant et déclinant*, cadran qui n'est ni vertical, ni opposé directement au midi ou aux points cardinaux, ni dans la direction d'aucun de ces points. (Du latin *reclinans*, part. act. de *reclinare* pencher.)

† RÉCLINÉ, ÉE, adj. Se dit, en Botan., d'une feuille qui se recourbe, et dont l'extrémité supérieure devient plus basse que le point d'insertion. (Du latin *reclinatus.*)

RÉCLINER, v. n. (*Ré-kli-né*) Pencher, s'éloigner de la perpendiculaire, en parlant des cadrans. Voy. *Réclinant.* (Du latin *reclinare* pencher en arrière, formé de *re* pour *retro* en arrière, et de *clinare* incliner, pencher, dérivé du gr. *klineiu*, qui a la même signific.)

RECLOUER, v. a. (*Re-klou-é*) *Clouer* une seconde fois.

RECLURE, v. act. usité seulement à l'infinitif et aux temps composés : Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse, où l'on n'ait aucune communication avec les hommes. (Du latin *recludere*, employé par *Justinien* dans le sens de *renfermer*, et qui, dans *Virgile* et les meilleurs Auteurs latins, signifie au contraire *ouvrir*. *Recludere*, dans la première acception, est formé de la part. réduplic. *re* et de *claudere* fermer; *fermer doublement.*)

RECLUS, USE, part. p. et adj. (*Re-klu, klu-ze*) Renfermé, etc. Voyez *Reclure.* — *Il est reclus dans sa chambre, dans sa maison*, il ne sort point, il ne voit personne. (Du latin *reclusus*, part. p. de *recludere.*)

RECLUS, s. m. Celui qui garde une grande retraite. — Celui qui s'est engagé à une retraite perpétuelle. On dit aussi *Recluse*, s. f.

† RECLUSERIE, s. f. (*Re-klu-ze-rî-e*) Autrefois, cellule d'un *reclus* ou d'une *recluse.*

RECLUSION, subst. fem. (*Re-klu-zion*) Demeure, cellule d'un *reclus.* Trévoux. — Action de reclure : *On a ordonné la reclusion de....* En ce dernier sens c'est un mot nouveau.

RECOCHER, v. a. (*Re-ko-che*) *Recocher la pâte*, la rebattre du plat de la main.

RECOGNER, v. act. (*Re-ko-gnié*) *Cogner* de nouveau. — Repousser fortement un ennemi. Il est populaire.

RECOGNITION, s. f. (*Ré-kog-ni-cion*) Terme Didactique : Examen de quelque chose. *Trev.* (Du lat. *recognitio*, fait dans la même signifie. de *recognoscere* passer en revue, reconnoître.)

RECOIFFER, v. a. (*Re-koa-fe*) Coiffer de nouveau.

RECOIN, s. m. (*Re-koein*) Petit *coin*; *coin* plus caché et moins en vue. — Fig. *Les recoins du cœur*, ses replis, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur. *Replis* est plus noble.

RÉCOLEMENT, s. m. (*Re-ko-le-mon*) Lecture qu'on fait à un témoin de sa déposition, pour savoir de lui s'il y persiste, s'il n'a rien à y ajouter ou à en retrancher. — Visite ou procès-verbal des Officiers des Eaux et Forêts, pour vérifier si une coupe de bois a été faite conformément aux Ordonnances. Voy. *Récoler.*

Faire le recolement d'un inventaire, en vérifier les effets, les papiers.

RÉCOLER, v. a. (*Re-ko-lé*) Lire aux témoins leurs dépositions, pour savoir s'ils y persistent. — *Récoler un inventaire*, en vérifier les effets, les papiers. (Du latin *recolere*, repasser dans son esprit; rappeler à sa mémoire, examiner, considérer, et qui signifie proprement *cultiver une seconde fois*, de la particule itérative *re* et de *colere* cultiver.)

RECOLLECTION, s. f. (*Ré-kol-lek-cion*) Recueillement d'esprit. Style de dévotion. Voyez *se Recolliger.*

RECOLLER, v. act. (*Re-kol-lé*) *Coller* une seconde fois.

† RECOLLETS, s. m. pl. Religieux réformés de l'Ordre de St. François, qui portoient aussi le nom de Frères mineurs de l'étroite Observance. Leur premier convent en France fut établi à Nevers, en 1592. On disoit autrefois *Recollets*; témoin *Regnier* qui, dans une de ses satires, fait rimer ce mot avec *grains bénits enflés.*

SE RÉCOLLIGER, v. refl. (*Ré-ko-li-je*) Ter. de Spiritualité : Se recueillir. Il est vieux. (Du latin *recolligere* recueillir, forme de *re* réduplicatif, et *colligere* cueillir.)

RÉCOLTE, s. f. Dépouille des biens de la terre; les fruits qu'on recueille : *La récolte a été bonne.* — Action de recueillir : *Dans le temps de la récolte.* (Du latin *recollecta* sous-entendu *messis* ou *ponu*, etc. moisson, fruits recueillis.)

RÉCOLTER, v. a. (*Ré-kol-té*) Faire la *récolte* de..... (Du latin *recolligere* recueillir.)

RECOMMANDABLE, adj. (*Re-ko-man-da-ble*) Louable, estimable; digne de *recommandation.*

RECOMMANDARESSE, s. f. (*Re-ko-man-da-re-ce*) Femme qui tient une espèce de bureau d'adresse où l'on va chercher des Nourrices qui sont venues s'y *recommander.*

RECOMMANDATION, s. f. (*Re-ko-man-da-cion*) Action de *recommander* : *Il a eu de fortes recommandations auprès de ses Juges. Lettre de recommandation.* — Billet par lequel on *recommande* une chose volée. — En style de Pratique, opposition qu'on fait à la sortie d'un prisonnier arrêté à la requête de quelqu'un. — Estime, considération : *Avoir en recommandation, en grande recommandation.*

— Au pl. complimens : *Faites-lui mes recommandations.* Il vieillit.

Prieres de la recommandation de l'ame, prières pour les agonisans.

RECOMMANDER, v. a. (*Re-ko-man-dé*) Charger de faire, en ordonnant : *J'ai recommandé à mes gens de vous obéir.* — Exhorter : *On lui a recommandé d'être sage. Recommander le secret*, ordonner ou prier de le garder. — Prier d'être favorable à... de prendre soin de... (De la partie. latine *re* et du verbe *commandare.*) — Recharger un prisonnier par un nouvel écrou.

Recommander des choses perdues ou volées, donner avis aux Marchands de les arrêter si on les leur présente.

SE RECOMMANDER, v. réc. Prier d'avoir soin, d'avoir pitié, de se souvenir, etc. — Autrefois, faire ses complimens à... — Popul. *Se recommander à tous les Saints et Saintes du Paradis*, implorer la protection de tout le monde.

RECOMMENCEMENT, s. m. (*Re-ko-man-ce-man*) Action de *recommencer.* Il est familier et peu usité.

RECOMMENCER, v. a. et neut. *Commencer* de nouveau : *Recommencer la guerre ; la pluie recommence.*

RÉCOMPENSE, s. f. (*Ré-kon-pan-ce*) Prix, salaire. Voyez *Prix.* — Compensation, dédommagement. — Châtiment, punition.

EN RECOMPENSE, adv. D'autre côté ; d'ailleurs ; en revanche.

RÉCOMPENSER, v. a. (*Ré-kon-pan-cé*) Reconnoître une bonne action, un service rendu, par des distinctions, de l'argent ou autre bien semblable. — Compenser, dédommager. (De la particule latine *re* et de *compensare*, compenser, récompenser.) — Châtier, punir.

Récompenser le temps perdu, réparer la perte du temps.

SE RÉCOMPENSER, v. réc. Se dédommager.

† RECOMPOSÉ, ÉE, part. p. et adj. — Se dit, en Botaniq. des feuilles deux fois composées, c. à d. dont le pétiole, au lieu de folioles, porte d'autres pétioles auxquels les folioles sont attachés.

RECOMPOSER, v. act. (*Re-kon-po-zé*) *Composer* de nouveau. — En t. de Chimie, réunir les parties d'un corps qui avoient été séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION, s. f. (*Re kon-po-zi-cion*) Action de *recomposer* un corps, ou l'effet qui résulte de cette action.

RECOMPTER, v. a. (*Re-kon-té*) *Compter* de nouveau.

RÉCONCILIABLE, adj. Qui peut être *réconcilié.* Il est peu usité et il ne s'emploie guère qu'avec la négative : *Ces deux personnes, ces deux familles ne sont pas réconciliables.*

RÉCONCILIATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *réconcilie*, qui remet en bonne intelligence des personnes brouillées. (Du latin *reconciliator.*)

RÉCONCILIATION, s. f. (*Ré-kon-ci-lia-cion*) Accommodement de deux personnes qui étoient mal ensemble. (Du latin *reconciliatio.*) — Acte solennel par lequel un hérétique est réuni à l'Église. — Action de retourner à confesse peu de temps après y avoir été, avant que de se présenter à la sainte Table. — Cérémonie de rebénir une Eglise profanée.

RÉCONCILIER, v. a. (*Ré-kon-ci-li-é*) Remettre en bonne intelligence des personnes brouillées l'une avec l'autre. (Du lat. *reconciliare*, formé de la particule itérative *re* et de *conciliare* concilier, ajuster.)

Réconcilier un hérétique à l'Eglise, lui donner l'absolution après qu'il a abjuré. — *Réconcilier une Eglise*, la rebénir quand elle a été profanée.

SE RÉCONCILIER, v. r. Se remettre bien avec quelqu'un. — Se confesser des péchés oubliés dans la confession. Voyez *Réconciliation.*

RÉCONDUCTION, s. fem. (*Re-kon-duk-cion*) *Tacite réconduction*, jouissance d'une ferme, d'une maison après le bail expiré, au même prix et aux mêmes conditions du précédent bail. (De la particule itérative latine *re*, et de *conductio* louage, ferme, fermage.)

RECONDUIRE, v. a. Accompagner par civilité, jusqu'à la porte, etc. quelqu'un dont on a reçu visite. *Reconduire* se dit en parlant d'une visite, et *conduire* dans les autres occasions : *Je suis allé le voir, il m'a reconduit jusqu'à mon carrosse. Après m'être promené quelque temps avec lui, il m'a conduit à son carrosse.* — En style plaisant, faire sortir quelqu'un de chez soi en le maltraitant.

† RECONDUITE, s. fém. Action de *reconduire* quelqu'un. — Il s'emploie sur-tout ironiquement : *La reconduite qu'on lui fit ne fut pas agréable.*

RÉCONFORT, s. m. Consolation. Il vieillit.

RÉCONFORTATION, s. f. (*Re-kon-for-ta-cion*) Action de *réconforter.*

RÉCONFORTER, v. a. (*Ré-kon-for-té*) Consoler. Il vieillit. — Fortifier, rendre des forces : *Ce doigt de vin l'a un peu réconforté.* (De la particule latine *re*, et du verbe *confortare* conforter, animer, etc.)

RECONFRONTER, verb. a. (*Re-kon-fron-té*) *Confronter* de nouveau : *On a reconfronté les témoins avec les accusés.*

RECONNOISSABLE, adject. (*Re-ko-né-sa-ble*) Qu'on peut *reconnoître ;* facile à *reconnoître.*

RECONNOISSANCE, s. f. (*Re-ko-né-san-ce*) Action par laquelle en se remettant l'idée de quelque personne ou de quelque chose, on la *reconnoît* pour ce qu'elle est. En ce sens il n'est guères usité qu'au théâtre, en parlant du moment où un personnage vient à se connoître lui-même, ou à connoître celui avec lequel il est en action : *La reconnoissance d'Iphigénie et d'Oreste, etc.* — Ressentiment des bienfaits reçus ; gratitude : avec cette différence, suivant *Roubaud*, que la *reconnoissance* est le souvenir, l'aveu d'un service, d'un bienfait reçu, et que la *gratitude* est le sentiment, le retour inspiré par un bienfait, par un service. Il suffit d'être juste pour avoir de la *reconnoissance ;* il faut être sensible pour avoir de la *gratitude.* La *reconnoissance* est le commencement de la *gratitude ;* et la *gratitude* est le complément de la *reconnoissance.* — Récompense qu'on donne pour reconnoître un bon office, un service. — Aveu, confession d'une faute. — Examen détaillé : *Faire la reconnoissance des*

lieux, des meubles, des papiers. A la guerre, *aller faire une reconnoissance*, aller examiner la position des lieux, la nature du terrain, la disposition des ennemis. On dit à peu près dans le même sens, en t. de Marine, *reconnoissance des côtes, des rades*, etc. — Acte par lequel on *reconnoît* avoir reçu quelque chose, être obligé à quelque devoir, etc.

RECONNOISSANT, ANTE, adj. (*Re-ko-nè-san, an-te*) Qui a de la *gratitude*, de la *reconnoissance*.

RECONNOÎTRE, v. a. (*Re-ko-né-tre*) Se remettre dans l'esprit l'idée d'une chose, d'une personne, quand on vient à les revoir. (Du latin *recognoscere*, formé dans la même signification, de la particule itérative *re*, et de *cognoscere* connoître.) — Découvrir : *On a reconnu son innocence.* — Observer : *Reconnoître les dispositions de... Reconnoître une place, les ennemis. Reconnoître le terrain*, au propre et au figuré. On dit dans le même sens, en termes de Marine, *reconnoître une terre, un vaisseau*, etc. — Avouer : *Il a reconnu sa faute ; reconnoître son seing, une écriture, une promesse.* — Avouer pour : *Il l'a reconnu pour son parent.* — Avoir de la gratitude : *Reconnoître les bienfaits qu'on a reçus.* — Récompenser : *Reconnoître les services.*

SE RECONNOÎTRE, v. réc. S'avouer : *Il se reconnoît coupable.* — Rentrer en soi-même, se repentir. — Reprendre ses sens : *Quand il vint à se reconnoître, il fut surpris.* — Faire réflexion à ce qu'on doit faire : *Donnez-lui le loisir de se reconnoître.*

Se reconnoître en quelque endroit, se remettre l'idée d'un lieu, d'un pays.

RECONNU, UE, part. p. et adj. V. *Reconnoître.* — Avoué pour : *Liens reconnus nécessaires par toutes les nations.* — Récompensé : *Services reconnus.*

RECONQUÉRIR, v. act. sur *Conquérir*. (*Re-kon-ké-rir*) *Conquérir* de nouveau. On dit sur-tout au participe *Pays reconquis.*

RÉCONSTITUTION, s. f. (*Ré-kons-ti-tu-cion*) *Constitution* de rente à prix d'argent, lors de laquelle l'emprunteur emploie la somme à lui prêtée au remboursement d'une autre rente qu'il devoit, au moyen de quoi le prêteur nouveau est subrogé aux hypothèques et priviléges de l'ancien.

RECONSTRUCTION, s. f. (*Re-kons-truk-cion*) Action de *reconstruire.*

RECONSTRUIRE, v. a. Réédifier, *construire* de nouveau.

RECONSULTER, v. a. (*Re-kon-sul-té*) *Consulter* de nouveau.

RECONTER, v. a. (*Re-kon-té*) *Conter* de nouveau un fait, une histoire.

RECONTRACTER, v. a. (*Re-kon-trak-té*) *Contracter* de nouveau.

RECONVENIR, v. a. T. de Palais. Demander en Justice à celui qui demandoit.

RECONVENTION, s. f. (*Re-kon-van-cion*) T. de Palais : Action, demande que l'on forme contre celui qui en a lui-même déjà formé une le premier, et devant le même Juge. (Du lat. *reconventio*, employé par les Auteurs de droit avec la même acception, et qui signifie proprement *convention mutuelle* ; de la particule réduplic. *re*, et *conventio* convention.)

RECONVOQUER, v. a. (*Re-kon-vo-ke*) *Convoquer* de nouveau, rassembler.

RECOPIER, v. act. (*Re-ko-pié*) Transcrire, *copier* de nouveau.

RECOQUILLEMENT, s. m. (*Re-ko-ki-glie-mon*) Etat de ce qui est *recoquillé.*

RECOQUILLER, v. a. (*Re-ko-ki-glié*, en mouillant les *ll*) Retrousser en forme de *coquille.*

SE RECOQUILLER, v. réc. Se tourner en façon de *coquille*, en parlant des feuillets d'un livre, et quelquefois d'un chapeau. — Se friser, se mettre par boucles.

RECORDER, v. act. (*Re-kor-dé*) Répéter, remettre quelque chose en son esprit : *Recorder son rôle.* Il est familier. (Du latin *recordari* se ressouvenir de, se rappeler, formé par contraction des trois mots *rem cordi dare.*) — Faire signer un exploit par des témoins. En ce sens il s'emploie plus ordinairement au partic. *Exploits recordés.* — En t. de Cardiers, examiner une carde finie pour juger si elle est bien faite, et y ajouter ce qui pourroit y manquer.

RECORRIGER, v. a. (*Re-ko-ri-jé*, *r* forte) *Corriger* de nouveau.

RECORS, s. m. (*Re-kor*) Celui qu'un Huissier mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, et pour lui prêter main-forte en cas de besoin. Voy. *Recorder* dans sa seconde acception.

RECOUCHER, v. a. (*Re-kou-ché*) Remettre au lit ; *coucher* de nouveau.

Recoucher son ennemi par terre, le terrasser une seconde fois.

SE RECOUCHER, v. réfl. Se remettre au lit peu de temps après l'avoir quitté.

RECOUDRE, v. a. sur *Coudre* : *Coudre* ce qui est décousu ou déchiré.

† RECOULER, v. act. (*Re-kou-lé*) En t. de Cartier, passer en revue les cartes, en les faisant *couler* contre le jour. — Chez les Chamoiseurs, *recouler les peaux*, en exprimer, en faire *écouler* l'huile.

† RECOUPAGE, s. m. Dans les Manufactures de glaces, action de croiser les traces du polissoir sur la surface d'une glace.

RECOUPE, s. f. Ce qui s'emporte des pierres en les taillant, et dont on se sert quelquefois pour garnir et pour affermir les allées des jardins. — Ce qui sort du son lorsqu'on le repasse. — Chapelures de pain.

RECOUPÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Recouper.* — *Ecu recoupé* (Blason), écu mi-coupé, et recoupé un peu plus bas.

RECOUPEMENT, s. m. (*Re-kou-pe-man*) T. d'Architecture : Retraites faites à chaque assise de pierre pour donner plus d'empatement et de solidité à un bâtiment.

RECOUPER, v. a. (*Re-kou-pé*) *Couper* de nouveau.

† *Recouper* ou *retailler un four* (Manuf. de glaces), en emporter les bavures avec une gouge.

RECOUPETTE, s. fém. (*Re-kou-pe-te*) En t. d'Amidoniers, troisième farine qu'on tire du son de la *recoupe* même. — Chez les Boulangers, parties du grain qui tombent par le

dodinage, dans la troisieme partie du blutean.

Recourbé, ée, part. p. de *Recourber*, et adj. Courbé; plié d'une manière courbe. — Se dit, en Botan. des feuilles et des rameaux qui etant dans une direction droite, s'en éloignent en se courbant en arc.

Recourber, v. act. (*Re-kour-bé*) *Courber* en rond par le bout.

Recourir, v. n. (sur *Courir*) *Courir* de nouveau : *J'ai couru et recouru.* (Du latin *recurrere.*) — Demander du secours, s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose : *Recourir a Dieu, au Médecin, au Confesseur.* — En parlant des choses, y avoir recours : *Recourir a la clemence, a la bonte, a la misericorde de... Recourir a un manuscrit, etc.*

† Recourir, v. a. (Marine) *Recourir les coutures d'un batiment*, les repasser légèrement avec le fer à calfat et le maillet, pour les visiter, et voir celles qui ont besoin d'etre calfatees.

Recourre, v. a. Reprendre, retirer un prisonnier d'entre les mains de ceux qui l'emmenoient, une chose d'entre les mains de ceux qui l'emportoient. Il est vieux et n'a jamais été usite qu'à l'infinitif et au participe. Ce participe étoit suivant les uns, *recuus, recousse;* suivant les autres, *recouru, ue.*

Recours, s. m. (*Re-kour*, et devant les voyelles, *re-kourz*) Action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours : *Avoir recours à....* Recourir. — Refuge : *Dieu seul est mon recours.* — Droit de reprise; action en dédommagement contre quelqu'un : *Sauf son recours sur un tel.*

Recousse, s. f. Délivrance, reprise d'une personne ou d'une chose enlevée par force. Voy. *Recourre.*

Recousu, ue, part. p. de *Recoudre*, et adj. *Cousu* de nouveau.

Recouvert, erte, part. p. de *Recouvrir*, et adj. En t. de Menuiserie, *panneaux recouverts*, plus épais que les pièces d'assemblage. *Pans à bois recouverts* (Charpentier), ceux dont les bois sont lattés et enduits de plâtre par dessus. — Autrefois, part. p. de *Recouvrer.* On disoit proverbialem. *pour un de perdu, deux recouverts.*

Recouvrable, adj. Qui peut se *recouvrer : Deniers recouvrables.*

Recouvrement, s. m. (*Re-kou-vre-man*) Action de *recouvrer* ce qui étoit perdu. — Rétablissement de la sante. — Recette de deniers à prendre sur les particuliers. — Sorte de rebord qui *recouvre : Montre a recouvrement.*

Recouvrer, v. a. (*Re-kou-vré*) Retrouver; rentrer en possession de... acquérir de nouveau ce qu'on avoit perdu : *Recouvrer son bien, sa santé, ses forces.* (Du latin *recuperare*, qui a la même signification.) — Faire la levée, la perception des deniers imposés. — En termes de Marine, tirer une manœuvre dans le bâtiment.

Recouvrir, v. a. (sur *Couvrir*) *Couvrir* de nouveau ce qui est découvert.

Recracher, v. a. (*Re-kra-ché*) *Cracher* de nouveau. — Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche.

Récréance, s. f. Jouissance provisionnelle des fruits d'un benefice en litige, en attendant le jugement du fond. (Du latin barbare *recredentia* remise en possession, forme dans la basse latinite de la particule iterat. *re*, et de *credere* confier, mettre en depot, etc.)

Lettres de récréance, qu'un Prince envoie à son Ambassadeur pour les présenter au Prince d'aupres duquel il le rappelle; ou lettres que ce Prince donne à l'Ambassadeur qui quitte sa Cour, afin qu'à son retour il les rende au Prince qui le rappelle.

Récréatif, ive, adj. Qui *récrée*, qui divertit, qui donne du plaisir.

Recréation, s. f. (*Re-kré-a-cion*) Action de se *recréer*; passe-temps; divertissement pour se délasser de quelque travail.

Recrédentiaire, s. m. (*Ré-kré-dan-ci-è-re*) Celui qui a obtenu la jouissance provisionnelle d'un benéfice litigieux. V. *Recreance.*

Récréer, v. a. (*Ré-kré-e*) Divertir. (Du latin *recreare* employé dans la même acception, et qui signifie proprement *créer de nouveau.*)

se Récréer, v. réfl. Se divertir, prendre quelque recréation.

Recrément, s. m. (*Ré-kré-man*) T. de Medecine : Humeurs qui se séparent de la masse du sang, comme la salive, la bile, etc. (Du latin *recrementum*, qui, dans son acception propre, signifie les ordures qui sortent du ble qu'on nettoie, fait de *cernere* bluter, sasser, cribler, etc.) On dit aussi adjectivement, *Humeurs récrémenteuses, récrémencielles, recrémenticielles.*

Recrepir, v. a. *Crépir* de nouveau. — Dans le style plaisant, *Cette vieille se récrépit le visage*, met du rouge.

Recreuser, v. act. (*Re-kreû-zé*) *Creuser* de nouveau ou plus avant.

Recribler, v. a. (*Re-kri-blé*) *Cribler* plusieurs fois.

se Récrier, v. réc. (*Ré-kri-é*) Faire un *cri*, une exclamation sur quelque chose qui surprend ou qui choque : *On se récria aux plus beaux endroits de ce discours. Tout le monde s'est recrie contre cette audacieuse assertion.*

Récaimination, s. f. (*Ré-kri-mi-na-cion*) Action de *récriminer.*

Recriminer, v. neut. (*Ré-kri-mi-né*) Répondre à des accusations par d'autres accusations. (Du latin *re* pour *rursus*, et *criminari* accuser, fait de *crimen* crime.)

Recrire, verb. act. (sur *Ecrire*) *Ecrire* de nouveau. — *Ecrire* plusieurs fois une même chose. — Répondre à une lettre. En ce dernier sens il n'est plus du bel usage.

Recroisetté, ée, adj. (*Re-kroa-ze-té*) Ter. de Blason, qui se dit des *croix* ou *croisettes*, dont chaque branche est traversée d'une autre branche, en forme de *croix.*

Recroître, v. n. (*Re-kroa-tre*) *Croître* de nouveau.

se Recroqueviller, v. pron. (*Re-kro-ke-vi-glié*) Il se dit des feuilles des plantes et des arbres trop desséchées par le soleil; du parchemin qui se replie quand on l'approche trop près du feu.

Recrotter, v. a. (*Re-kro-té*) *Crotter* de nouveau.

Recru, ue, adj. Las, fatigué, harassé.

Recru, s. m. Bois qui a *cru* après avoir été coupé.

Recrue, s. f. Levée de soldats pour fortifier des troupes qui sont sur pied. Voyez *Recruter*. — Fig. et famil. Gens qui surviennent dans une compagnie: *Il nous arrive une aimable recrue.*

Recruter, v. act. (*Re-kru-té*) Faire des *recrues*. (Suivant *Le Duchat*, de *recroître*; parce qu'en recrutant une armée, on la fait *recroître* au moyen des hommes par lesquels on remplace ceux dont elle est *décrue* par quelque défaite, etc.)

† se Recruter, v. r. *Ce régiment s'est recruté en Italie*, y a fait ses *recrues*.

† Recruteur, s. m. Celui qui fait les *recrues*.

Recta, adv. tiré du latin. En droiture, directement. Il est familier.

Rectangle, adj. Qui a un angle droit: *Triangle rectangle.* — Qui a tous ses angles droits: *Parallélogramme rectangle.* (Du latin *rectus* droit, et *angulus* angle.)

Rectangle, s. m. (Géom.) Parallélogramme qui a ses quatre angles droits. On l'appelle aussi *Carré long* ou *oblong*. — En Arith. la même chose que *produit*; parce que de même que la surface d'un rectangle résulte de la multiplication d'un de ses côtés par le côté adjacent, de même le produit de deux nombres, etc. résulte de la multiplication d'un des deux facteurs par l'autre.

Rectangulaire, adj. (*Rek-tan-gu-lè-re*) *Figure rectangulaire*, qui a des angles droits. Voy. *Rectangle*.

† *Section rectangulaire du cône*, la parabole; parce que, avant *Appollonius*, on ne considéroit cette section conique que dans un cône, dont la section par l'axe formoit un triangle rectangle au sommet du cône.

Recteur, s. m. Autrefois, en France, titre du chef d'une Université; d'un Curé en Bretagne, etc. d'un Supérieur de Collége, dans quelques Communautés, etc. — Aujourd'hui, chef d'une des Académies qui font partie de l'Université Impériale. (Du latin *rector*, fait de *regere* gouverner, administrer.)

† *Esprit recteur* (Chim. anc.), la partie aromatique d'une plante: *Esprit recteur de lavande*. On l'appelle aujourd'hui *Arome*. Dans cette phrase, *recteur* est adj.

Rectification, s. f. (*Rek-ti-fi-ka-cion*) Opération pour *rectifier* les liqueurs; seconde distillation. — En Géom., *rectification d'une courbe*, opération par laquelle on trouve une ligne droite égale à une courbe.

Rectifier, v. n. (*Rek-ti-fi-é*) Redresser, remettre dans l'ordre et en bon état: *Rectifier un discours, une procédure, ses intentions, sa conduite.* — En Chimie, distiller une seconde fois. — En Géom. *rectifier une courbe*, trouver une ligne droite qui l'égale en longueur. (Du latin *rectus* droit, et *facere* faire; *rectum facere*, rendre droit.)

† *Rectifier le globe* ou *la sphère* (Astron.), ajuster et disposer le globe ou la sphère, pour la solution d'un problème.

Rectiligne, adj. Il se dit des figures terminées par des lignes droites. (Du latin *rectus* droit, et *linea* ligne.)

Rectitude, s. f. En Géom. qualité, état d'une ligne droite. — Fig. Équité, justice, droiture: avec cette différence, que la *rectitude* est une qualité intellectuelle, et se dit proprement de l'esprit, et que la *droiture* est une qualité morale, qui se dit proprement du cœur: *La rectitude est d'un bon esprit, et la droiture d'un cœur honnête.* Roubaud, d'après *Bouhours*. (Du latin *rectitudo*, fait dans le même sens, de *rectus* droit.) Le mot de *rectitude* n'a été introduit dans la langue que sous Louis XIV; les Écrivains de Port-Royal en ont fait un grand usage.

Recto, s. m. La première page d'un feuillet, qui, lorsqu'on ouvre un livre, se trouve à droite. (Du latin *recto* datif de *rectus* droit, en sous-entendant *folio* feuillet; *au feuillet droit.*) Le côté opposé se nomme *verso* pour *folio verso*, au feuillet tourné.

Rectoral, ale, adj. De *Recteur*.

Rectorat, s. m. (*Rek-to-ra*) Charge, office, dignité de *Recteur*. — Temps durant lequel on est *Recteur*.

Rectoarie, s. f. En divers endroits, Cure, direction d'une Paroisse dans les pays où les Curés étoient appelés *Recteurs*.

Rectum, s. m. pris du latin où il signifie *droit*. (Anat.) Le dernier des trois gros intestins, qui, vu de front, paroît descendre tout droit, depuis les vertèbres des lombes jusques vers l'extrémité du coccyx, où il se termine et forme l'anus.

Reçu, s. m. Quittance sous seing privé, par laquelle on reconnoît avoir reçu.

Recueil, s. m. (*Re-keuglie*, mouillez l'*l* finale) Amas de divers actes, écrits, etc. *Recueil de Poésies, de pièces d'Éloquence, de Musique, d'Estampes, etc. Faire un recueil, des recueils.* (Du verbe *recueillir*.)

Recueillement, s. m. (*Re-keu-glie-man*) Action de l'esprit qui se *recueille* en soi-même.

Recueillir, v. act. (*Re-keu-glir*, mouillez les *ll*) Faire la déponille des fruits d'une terre. — Fig. *Recueillir du fruit de quelque chose*, en tirer de l'utilité, du profit. — Ramasser plusieurs choses dispersées: *Recueillir les débris d'un naufrage, etc.* — Compiler, réunir en un corps des choses éparses çà et là dans les livres. — Prendre, cueillir: *Recueillir les voix, les suffrages.* (Du latin *recolligere*.) — Recevoir humainement, charitablement chez soi les passans, les pélerins, etc. — Inférer, tirer quelque induction de... — En Architecture, recorder, dans une reprise par sous-œuvre, les parties construites à neuf d'un mur de face, etc. avec ce qui reste du vieux mur au-dessus.

Recueillir ses esprits, ou plus ordinairement *se recueillir*, rappeler son attention pour s'appliquer à quelque considération.

Recueilloir, s. m. (*Re-keu-glioar*) T. de Cordier: Morceau de bois pour tortiller la ficelle.

Recuire, v. a. *Cuire* une seconde fois.

† *Recuire le four à frire* (Manufact. de glaces); c'est lorsqu'il est nouvellement cons-

truit, le laisser bien sécher, ensuite le chauffer graduellement et à blanc.

† Recuisson, s. f. (Manufact. de glaces) Action de chauffer quelque temps au plus grand feu possible. — Refroidissement gradué et insensible des glaces.

Recuit, ite, part. p. et adj. Voyez *Recuire*. — On dit en Medecine, *des humeurs, des matières recuites, de la bile recuite*, trop cuites.

Recuit, s. m. *ou* Recuite, s. f. Opération de *recuire* quelque ouvrage : *Le fer forgé se convertit en acier par un recuit.*

† Recuits, pl. Parties pierreuses qu'on trouve quelquefois dans la chaux mal calcinée.

† *Donner le recuit* (Aiguillier), détremper l'aiguille en la faisant chauffer, pour la rendre moins cassante. — *Mettre au recuit* (Fonderie de canons), faire sécher à un grand feu le moule d'une pièce de canon.

Recuite, s. f. Action par laquelle on remet au feu les métaux. — La qualité qu'acquiert la pièce *recuite* par l'action de la *recuire*.

† Recuites, plur. Parties caseuses et butireuses qu'on dégage du petit lait, par le moyen de l'ébullition et d'un acide, après qu'on a retiré le premier fromage.

Recuiteur, s. m. Dans la fabrication des Monnoies, ouvrier qui, pendant son apprentissage, est chargé de *recuire* les flans et les lames.

Recul, s. m. Mouvement en arrière que fait le canon lorsqu'on le décharge.

† *Echappement à recul* (Horlogerie), celui qui fait reculer la roue de rencontre.

Reculade, s. f. Action d'une ou de plusieurs voitures qui *reculent*. — Il se dit au propre et au figuré, de ceux qui s'étant trop avancés, sont obligés de faire des pas en arrière. Style famil. — Figur. et famil. Ce qui éloigne la conclusion d'une affaire.

Reculé, ée, part. p. et adj. Voyez *Reculer*. — Eloigné, lointain.

Reculée, s. f. *Feu de reculée*, qui oblige à se *reculer*. Il est familier.

Reculement, s. m. (*Re-ku-le-man*) Action de *reculer*. — Partie du harnois d'un cheval de charrette ou de carrosse qui sert à le soutenir quand il *recule*. — En t. de Charpentier, différence entre la ligne tirée d'équerre du poinçon d'une croupe au milieu du mur, et la ligne tirée du même point à l'angle de cette croupe. — En Maçonnerie, différence d'une ligne verticale à une ligne inclinée, ou de l'à-plomb au talus.

Reculer, v. act. (*Re-ku-lé*) Pousser ou retirer en arrière. (De la particule latine *re* pour *retro* en arrière, et *culus* cul, derrière.) — Fig. Eloigner, retarder : *Cet événement l'a fort reculé, a reculé le jugement de son procès, etc.*

Reculer une muraille, un fossé, les porter, les refaire plus loin. — Fig. *Reculer les frontières, les bornes d'un état*, les étendre, les porter plus loin. *Racine* a dit (Bajazet) : *J'ai reculé vos pleurs autant que je l'ai pu.* Si c'est une ellipse, observe *La Harpe*, pour dire *j'ai reculé le moment de faire couler vos pleurs*, elle est trop forte. Si c'est une métaphore, elle est fausse; on ne peut ni avancer, ni reculer des pleurs.

Reculer, v. n. Aller en arrière. — Il se dit figur. soit des affaires : *Votre procès recule au lieu d'avancer;* soit des personnes : *Il est trop avancé pour reculer*, pour se dédire, pour abandonner son entreprise. — Au figuré, différer, éviter de faire quelque chose qu'on exige ou qu'on désire de nous.

Proverb. *Reculer pour mieux sauter*, céder, temporiser pour mieux prendre ses avantages.

se Reculer, v. récipr. Se retirer en arrière.

Reculer, s. m. (*Re-ku-lé*) T. d'Horlogerie : Lime qui n'est pas taillée d'un côté.

A reculons, adv. En *reculant*, allant en arrière. — Fig. et famil. En empirant : *Ses affaires vont à reculons.*

Récupération, s. f. (*Ré-ku-pé-ra-cion*) Ancien terme d'Astronomie : Recouvrement de la lumière que fait un astre après avoir été éclipsé. On dit aujourd'hui *Emersion*. (Du latin *recuperatio*.)

se Récupérer, v. rée. (*Ré-ku-pé-ré*) Se dédommager de quelque perte. Il est familier. (Du latin *recuperare*.)

† Récurage, s. m. (Ferblantier) Chambre bien fermée, garnie d'auges de bois, où l'on rince les feuilles de fer, dont on veut faire du fer blanc.

† Récurer, v. a. (*Ré-ku-ré*) Voy. *Ecurer*. — En t. de Coutelier, blanchir les ouvrages avec un morceau de grès, après qu'ils ont été trempés, afin de voir la couleur du recuit qui leur convient.

Recurer, v. act. (*Re-ku-ré*) Donner un troisième labour à une vigne. (De la particule latine itérative *re*, et du verbe *curare* soigner, avoir soin.)

Récurrent, ente, adj. (*Ré-kû-ran, ran-te, r* forte) En Anatomie, *Nerf récurrent*, celui qui jette plusieurs petits rameaux dans les muscles du larynx. — En Poésie, *Vers récurrens*, ceux qui se lisent à rebours. — En Algèb. *Suites récurrentes*, celles dont un terme quelconque se forme de l'addition d'un certain nombre de termes précédens, multipliés ou divisés par des nombres déterminés positifs ou négatifs. (Du latin *recurrens*, formé de *re* pour *retro* en arrière, et *currere* courir; *qui court en arrière.*)

Récusable, adj. Qui de droit peut être *récusé*. — Par extension, à qui on ne peut ajouter foi.

Récusation, s. f. (*Ré-ku-za-cion*) Action par laquelle on *recuse*.

Récuser, v. act. (*Ré-ku-zé*) Alléguer des moyens pour obliger un Juge de se déporter d'une affaire. On dit aussi, *récuser des témoins*. (Du latin *recusare*, formé de *re* pour *retro* en arrière, et *causa* cause; *renvoyer en arrière de la cause.*)

Rédacteur, s. m. Celui qui *rédige*.

Rédaction, s. f. (*Ré-dak-cion*) Action par laquelle on *rédige*. Il se dit sur-tout des Coutumes *rédigées* par écrit.

† Redan, s. m. (Architect. milit.) Pièce de fortification à angles saillans et rentrans, dont les faces se flanquent réciproquement.

† Redans, pl. (Architect.) Retraits qu'on

pratique de distance en distance, soit à la retraite d'un mur construit sur un terrain en pente, pour le mettre de niveau dans chacune de ses distances; soit dans une fondation, à cause de l'inégalité de la consistance du terrain, ou d'une pente escarpée. — Dans la construction des vaisseaux, entailles et empâtures des pièces qui s'assemblent les unes dans les autres. En ce sens, on dit aussi *redents*; parce que ces entailles sont en forme de *dents*. — En ter. d'Ardoisier, bancs de pierre posés les uns sur les autres, et qui forment comme les marches d'un escalier.

REDANSER, v. a. et n. (*Re-dan-cé*) *Danser* de nouveau.

REDARGUER, v. a. (*Ré-dar-gu-é*) Reprendre, blâmer. Il est pedantesque. (Du lat. *redarguere*.)

REDDITION, s. f. (*Red-di-cion*) Action de *rendre* à l'ennemi une place assiegée. (Du latin *redditio*.)

Reddition de compte, action de *rendre* un compte, de le présenter pour être verifié et arrêté. Il se dit ordinairement de l'examen de la conduite d'un tuteur touchant l'administration qu'il a eue des biens de son pupille.

REDÉBATTRE, v. act. *Débattre* de nouveau.

REDÉCLARER, v. act. *Déclarer* de nouveau.

REDÉDIER, v. act. *Dédier* de nouveau.

REDÉFAIRE, v. act. *Défaire* de nouveau.

REDÉJEÛNER, v. n. Faire un second *déjeûner*.

REDÉLIBERER, v. act. Remettre une chose en *délibération*.

REDELIVRER, v. a. *Délivrer* une seconde fois.

REDEMANDER, v. a. (*Re-de-man-de*) *Demander* une seconde fois ou plusieurs fois. — Vouloir reprendre ce qu'on avoit donné ou prêté.

REDEMEURER, v. n. *Demeurer* de nouveau.

REDÉMOLIR, v. a. *Démolir* de nouveau.

REDEMPTEUR, s. m. (*Ré-danp-teur*) Celui qui rachète. Il se dit proprement de N. S. J. C. (Du latin *redemptor*.)

RÉDEMPTION, s. f. (*Ré-danp-cion*) Rachat du genre humain par J. C. — On dit aussi *la rédemption des Captifs*. (Du lat. *redemptio*.)

REDENTS, s. m. pl. (*Re-dan*) Entailles dans certaines pièces des vaisseaux. Voy. *Redans*.

REDÉPÊCHER, v. act. Renvoyer exprès et en diligence; *dépêcher* de nouveau.

REDESCENDRE, v. a. et n. (*Re-dé-san-dre*) *Descendre* de nouveau. Comme actif, il prend pour auxiliaire *avoir*: *J'ai descendu le bois*; comme neutre, il prend *être*: *Je suis redescendu à six heures*.

REDEVABLE, adj. Qui est reliquataire et *débiteur* après un compte rendu. — Fig. Qui a quelque obligation à quelqu'un: *Il lui est redevable de la vie, de sa fortune*. V. *Redevoir*.

REDEVANCE, subst. f. *Dette*, rente ou autre charge que l'on doit annuellement: *Redevance en blé, redevance en argent*.

REDEVANCIER, IÈRE, s. (*Re-de-van-cié, ié-re*) Celui, celle qui est obligé à des *redevances*.

REDEVENIR, v. neut. Recommencer à être ce qu'on étoit auparavant.

REDÉVIDER, v. a. *Dévider* de nouveau.

REDEVOIR, v. a. (*Re-de-voar*) Être en reste, *devoir* après un compte fait: *Il lui redoit tant*. (Du latin *re* pour *retro* en arrière, et *debere* devoir; *devoir une somme, etc. demeurée en arriere*.)

REDHIBITION, s. f. (*Re-di-bi-cion*) Action qui est attribuée à l'acheteur d'une chose mobilière défectueuse, pour faire casser la vente. (Du latin *redhibitio*.)

REDHIBITOIRE, adj. (*Re-di-bi-toa-re*) *Cas redhibitoire*, cas où la *redhibition* a lieu. (Du latin *redhibitorius*.)

RÉDIGER, verb. act. (*Ré-di-jé*) Mettre en ordre et par écrit ce qui a été délibéré, résolu ou prononcé dans un discours. — Réduire en peu de paroles un discours fort étendu. (Du latin *redigere* réduire.)

SE RÉDIMER, v. réc. (*Ré-di-mé*) Se racheter, se délivrer. Il se dit principalement en parlant des poursuites judiciaires et des vexations qu'on fait à quelqu'un. (Du lat. *redimere*, formé de la particule *re* et *emere* acheter.)

† REDIMICULUM, s. m. pris littéralement du latin (Archæologie) Ceinture des Dames Romaines, qui, après avoir entouré le cou, se partageoit sur la poitrine, passoit sur les côtés et faisoit quelques tours pour serrer la robe sur la taille.

REDINGOTE, s. f. (*Re-dein-go-te*) Espèce de rasaque dont on se sert sur-tout à cheval. (De l'anglois *riding-coat*, formé dans le même sens de *to ride* aller à cheval, et *coat* habit; *habit, casaque pour aller à cheval*.)

REDIRE, v. a. Répéter, *dire* de nouveau. — Révéler ce qu'on nous a dit en confidence. — Blâmer, censurer: *Il n'y a rien à redire à cet homme là, à cet ouvrage* ou *dans cet ouvrage. Il trouve à redire à tout*.

REDISEUR, s. m. Qui *redit*, qui répète ce qu'il a dit ou ce qu'il a ouï dire. Style famil.

REDISTRIBUER, v. a. *Distribuer* de nouveau.

REDISTRIBUTION, s. f. (*Re-dis-tri-bu-cion*) Nouvelle *distribution*: *La redistribution d'un proces*.

REDITE, s. f. Répétition fréquente d'une chose qu'on a déjà dite: *Tomber dans des redites ennuyeuses*.

REDOMPTER, v. a. (*Re-donp-té*) *Dompter* de nouveau.

REDONDANCE, s. f. Superfluité de paroles dans un discours. (Du latin *redundantia*, fait de *redundare*. Voy. *Redonder*.)

REDONDANT, ANTE, adj. Superflu; qui est de trop dans un discours. (Du latin *redundans*, part. a. de *redundare*.)

† *Hyperboles redondantes* (Géom.), courbes du troisième ordre qui ont trois asymptotes droites, et par conséquent une de plus que l'hyperbole conique ou apollonienne.

REDONDER, v. n. (*Re-don-dé*) Être superflu; surabonder dans le discours. (Du latin *redundare* déborder, regorger, être trop plein; formé de *re* pour *retro* en arrière, et *undare* faire des ondes, des vagues; inonder.)

REDONNER, v. a. (*Re-do-né*) *Donner* une seconde fois la même chose. — Rendre: *Sa présence redonna le courage aux troupes*. Par exagération, *ce remède m'a redonné la vie*. — *Redonner un cerf aux chiens* (Vénerie), le requêter.

Redonner, v. n. Revenir à la charge, en parlant d'un corps de troupes. — Fam. *La pluie redonne de plus belle*, redouble, augmente.

se Redonner, v. rec. Se livrer, s'abandonner de nouveau à.... Il ne s'emploie guères dans le style relevé.

Redorer, v. act. (*Re-do-ré*) *Dorer* une seconde fois ce qui est doré. — Poétiquem. éclairer de nouveau, en parlant du soleil.

Redorte, s. f. T. de Blason : Branches d'arbre retortillées en anneaux les unes sur les autres.

† Redouble, ée, part. p. et adj. V. *Redoubler.* — *Intervalle redoublé* (Musique), tout intervalle simple porté à son octave. Ainsi la douzième est *redoublée* de l'octave. Quand, au lieu d'une octave, on ajoute deux, l'intervalle est triple ; et quadruplé, quand on ajoute trois octaves.

Redoublement, s. m. (*Re-dou-ble-man*) Accroissement, augmentation : *Redoublement de chagrin, d'ennui.* — En parlant de la fièvre, il s'emploie sans régime : *Ce malade est dans son redoublement.*

Redoubler, v. act. (*Re-dou-blé*) Réitérer avec quelque sorte d'augmentation : *Redoubler ses prières, ses instances, ses efforts, etc.* — Augmenter, accroître : *Cette nouvelle a redouble son affliction.* (Du latin *reduplicare*, formé de la partic. iterative *re*, et *duplex* double.) — Remettre une *doublure.*

Redoubler, v. n. Augmenter : *Le froid a redouble : ma crainte redouble ; redoubler de soins, d'attentions, de courage.*

Proverb. *Redoubler de jambes*, marcher plus vîte.

† Redoul, Roudou, s. masc. Corroyère, Herbe aux Tanneurs, s. fem. Arbrisseau peu élevé du midi de la France. C'est une espèce de Sumach, qui fournit un tan beaucoup plus fort que celui de l'écorce du chêne vert. Il prend le nom de *Redoul* dans les règlemens pour la teinture.

Redoutable, adj. Qui est fort à craindre, à *redouter.*

Redoute, s. f. Pièce de fortification détachée ; fortin. — A Venise, lieu public où l'on s'assemble pour jouer aux jeux de hasard, et sur-tout au Pharaon. On n'y entre que masqué. (De l'ital. *ridotto*, qui signifie proprement *reduit.*) — Dans quelques endroits, bal public.

Redouter, v. act. (*Re-dou-té*) Craindre fort. Voyez *Craindre.*

Rédre, s. m. Grand filet pour prendre du hareng.

† Redresse, s. f. (Marine) Câble ou grelin que l'on passe par dessous les vaisseaux en carène pour les *redresser.*

Redressement, s. masc. (*Re-drè-se-man*) Action de *redresser* ou l'effet de cette action : *Redressement d'un planrher.*

Redresser, v. a. (*Re-dre-sé*) Rendre *droit : Redresser une planrhe, un bâton.* — Remettre dans le *droit* chemin. — Il se dit au figuré dans l'une et l'autre acception. — En t. de Batteur d'or, rouler une bande d'or en la tirant avec force, pour faire prendre le pli au métal, et le préparer à recevoir les formes qu'on veut lui donner. — En t. de Tabletiers, unir les inégalités soit extérieures, soit intérieures d'un cornet. — Fig. et famil. Attraper : *Il l'a redressé au jeu.*

Redresser les torts, dans les anciens romans de Chevalerie, secourir les opprimés. On disoit aussi, *C'est un grand redresseur de torts.* — *Redresser les gants*, les rafraîchir, leur donner la dernière façon avec les mains. — *Redresser les etavillons*, ouvrir les gants en large, et les étendre en long avec les fuseaux ou bâtons à gants. — *Redresser les peaux* (Mégisserie), les étendre sur une table ou les placer sur le palisson, ou les étirer pour la dernière fois. — *Redresser la semelle* (Cordonnerie), en couper l'excédent, après qu'elle a été cousue à l'empeigne.

se Redresser, v. pron. Se relever quand on est baissé. — Se tenir *droit.* — Famil. *Cette Demoiselle commence à se redresser*, à avoir plus de soin de son ajustement qu'à l'ordinaire.

Redresseur, euse, subst. Qui cherche à attraper les autres.

Redressoir, s. m. (*Re-drè-soar*) Instrument pour *redresser* la vaisselle d'étain bossuée.

Réductible, adj. Qui peut être *réduit.*

Réductif, ive, adj. Qui *réduit* : *La Chimie a des sels réductifs.*

Reduction, s. f. (*Ré-duk-cion*) Action de *réduire*, 1.° une ville, un pays à l'obéissance. — 2.° Une pinte de liqueur à une chopine, etc. — 3.° Un écu en sous, la livre poids de marc à la livre poids de table, toutes les mesures à une seule. — 4.° Un plan, un dessin, à un plus petit, etc. — Etat fâcheux de celui qui est dans l'indigence, sur-tout après avoir joui d'une meilleure fortune. — En Chimie, opération par laquelle on fait reprendre sa forme à un métal qui l'avoit perdue. C'est proprement une désoxydation. — En Chirurgie, opération par laquelle on *réduit*, on remet les os en leur place. — En Musique ou plutôt dans le Plain-chant, 1.° suite de notes descendant diatoniquement. — 2.° Transposition d'un ton où il se rencontroit des bémols et des dièses, en un autre où il ne s'en trouve plus.

Réduction d'une rente, diminution de la rente à un denier plus bas.

† *Echelle de réduction* ou *d'arpenteur* (Géométrie), morceau de bois large et mince sur lequel sont marquées différentes lignes ou échelles de parties égales, servant à transformer les longueurs mesurées en parties plus petites. — *Réduction de l'angle au centre*, opération de calcul qu'on emploie, lorsqu'après avoir observé un angle d'un point pris sur la circonférence d'une tour, on veut connoître quelle auroit été l'ouverture de cet angle, si l'instrument qui a servi à le mesurer eût été placé au centre de la tour. — *Réduction à l'écliptique* (Astron.), différence entre la longitude d'une planète dans son orbite, et sa longitude réduite à l'écliptique. — *Réduction à un grand cercle*, opération qui se fait continuellement en Astronomie, et par laquelle on réduit les minutes d'un petit cercle en minutes de grand cercle.

RÉDUIRE, v. act. Obliger, nécessiter, contraindre. —Soumettre, subjuguer : *Réduire sous ses lois, sous son obéissance.* (Du latin *reducere*, qui signifie proprement ramener, reconduire, formé de la partic. itérative *re*, et *ducere* conduire, mener.) —Dompter un cheval, etc. —Résoudre une chose en une autre : *Réduire le blé en farine. Réduire une ville en poudre*, la détruire entièrement. On lit dans la *Traduction des Georgiques*, par M. Delille : *De Rhodope ou d'Athos réduit la cime en feu.* On ne dit point *réduire en feu*, comme *réduire en cendre, en poudre, en poussiere*; parce que ces derniers mots expriment des *resultats*, et que le *feu* exprime une *action*. —Fig. *Réduire un ouvrage en poudre*, le réfuter victorieusement. —Evaluer, les unes par rapport aux autres, les espèces de monnoie, les différentes mesures, etc. *Réduire les livres en sous, les espèces de France en espèces d'Allemagne, etc.* —Transporter un tableau, un dessin, une estampe, etc. de leur proportion dans une autre proportion plus forte ou plus foible. Il est plus usité dans ce dernier sens. —Changer d'un état en un autre : *Réduire un royaume en république.* —Restreindre, borner : *A quoi réduisez-vous vos demandes ? Tout se réduit à dire que....* —Diminuer : *Réduire sa dépense, son train.*

Réduire l'acier, le ramener à la condition de simple fer. — *Réduire son avis*, le mettre en peu de mots. —Proverb. *Réduire quelqu'un au petit pied*, le rendre pauvre et misérable.

SE RÉDUIRE, v. réc. Se borner, se renfermer dans certaines bornes. —Se consumer et venir à une certaine quantité. — Se ranger à son devoir.

RÉDUIT, s. m. (*Ré-dui*) Lieu où l'on se retire. —Sorte de petit retranchement qu'on se fait dans un appartement. — Lieu où plusieurs personnes ont accoutumé de se rendre pour jouer, converser, etc. En ce sens, c'est un terme emprunté de l'ital. *Ridotto* redoute. Voyez ce mot. Aujourd'hui on dit plutôt *Cercle*, ou d'après l'anglois *Club*. —En t. de Fortific. petite demi-lune ménagée dans une grande.

RÉDUPLICATIF, IVE, adj. T. de Grammaire : Qui sert à *redoubler*, à marquer le *redoublement* ou la réitération.

REDUPLICATION, s. f. (*Ré-du-pli-ka-cion*) T. de Grammaire : Répétition d'une syllabe ou d'une lettre.

RÉÉDIFICATION, s. f. (*Ré-é-di-fi-ka-cion*) Action de rebâtir; reconstruction.

RÉÉDIFIER, v. a. (*Ré-é-di-fi-é*) Rebâtir, reconstruire. (Du latin *reædificare*, formé dans la même signification de la particule itérative *re*, et du verbe *ædificare* bâtir.)

RÉEL, ELLE, adj. Qui est en effet; qui est vraiment et réellement. (Du latin *realis*, dérivé de *res* chose.) —En parlant des personnes, *c'est un homme réel et effectif*, il tient fidellement ce qu'il a promis.

En t. de Droit, *actions réelles*, celles qui s'exercent sur les biens. — *Saisies reelles*, celles qu'on fait par Justice, d'un fonds, d'une maison ou d'autres immeubles. —*Offres réelles*, celles qui se font à deniers découverts. —*Taille réelle*, celle qui s'imposoit sur les héritages et non sur les personnes. — *Quantités réelles* (Algèbre), quantités qui ne contiennent point de racines paires de quantités negatives : elles sont opposées aux quantités *imaginaires*.

REEL, s. m. *Distinguer le reel du chimérique.*

RÉELLEMENT, adv. (*Ré-è-le-man*) Effectivement, véritablement. (Du latin *realitee.*)

Saisir réellement, saisir un immeuble pour le faire vendre par autorité de Justice.

† RÉEXPORTATION, s. f. (Commerce) Action d'*exporter* ce qui a été importé.

† RÉEXPORTER, v. a. (*Ré-ekce-por-té*) T. du Commerce : *Exporter* ce qui a été importé.

REFÂCHER, v. a. *Fâcher* de nouveau. Il est peu usité.

REFAÇONNER, v. a. (*Re-fa-so-né*) *Façonner* une seconde fois.

RÉFACTION, s. f. (*Ré-fak-cion*) Terme de Commerce : Remise de l'excédant de poids des marchandises qui ont été mouillées. — Diminution sur le prix des marchandises vendues, lorsqu'elles ne se trouvent pas de la qualité convenue, ou que les pièces n'ont pas la longueur ou la largeur stipulée dans la vente.

REFAIRE, v. a. sur *Faire* (*Re-fé-re*) *Faire une seconde fois* ce qu'on a déjà fait. —Reparer, raccommoder ce qui est ruiné ou gâté : *Refaire une muraille, un habit*; et neutralem. *il y a toujours à refaire à cette montre, à cette machine.* —Recommencer : *Si c'étoit à refaire, je le ferois encore.* —Remettre en vigueur, en bon état : *Le bon air refait bien un malade.* —Faire un peu renfler la viande sur du feu.

SE REFAIRE, v. pron. Commencer à reprendre ses forces, à se mieux porter, à se remettre dans un meilleur état.

REFAIT, s. m. (*Re-fé*) T. de Jeu : Coup ou partie à *refaire*, à recommencer : *C'est un refait.* —Le nouveau bois du cerf : *Le cerf a du refait.*

† *Bois refait* (Charpent.), bois bien équarri, et dressé sur toutes les faces.

REFAUCHER, v. a. (*Re-fô-ché*, d.) *Faucher* une seconde fois.

RÉFECTION, s. fém. (*Ré-fek-cion*) Repas : *Prendre sa réfection.* Il ne se dit guères que dans les Communautés religieuses. —Réparation, rétablissement d'un édifice. (Du latin *refectio.*)

RÉFECTOIRE, s. m. (*Ré-fek-toa-re*) Lieu d'un Couvent, d'une Communauté où l'on s'assemble pour les repas. (Du latin *refectorium*, fait de *reficere* rétablir, restaurer, fortifier, et qui signifie proprement *refaire*, de la partic. itérative *re*, et *facere* faire.)

RÉFECTORIER, IÈRE, subst. (*Ré-fek-to-rié, iè-re*) Celui, celle qui a soin du *réfectoire* et de tout ce qui le concerne.

REFEND, s. m. Il se dit des murs qui font des séparations dans la longueur d'un bâtiment, qui les *refendent* en quelque sorte. —Pierres de taille qui font les encoignures des gros murs. —En Menuiserie, ce qui reste d'une planche dans laquelle on a pris un morceau nécessaire à quelque ouvrage.

† *Bois de refend*, bois qui ont été sciés de long, par opposition aux *bois de brin*.

† Refandoir, s. m. (*Re-fan-doar*) Outil de Cardier, qui sert à espacer également les dents des cardes.

Refendre, v. a. (*Re-fan-dre*) *Fendre* du bois en long. —*Fendre* de nouveau. —En t. de Doreur, dégorger les moulures par le moyen de fers courbes en crochets. —En t. de Cardier, passer le refendoir entre les dents des cardes pour les redresser. —En t. de Lapidaire, ouvrir l'espace dans lequel doit entrer une pièce.

Référé, s. m. T. de Palais : Rapport que fait un des Juges de quelque incident d'un procès.

Référendaire, s. m. (*Ré-fé-ran-dè-re*) Officier de la Chancellerie qui fait le rapport des lettres de Justice, de rescision et autres. (Du latin *referendarius*, fait de *referre* référer, rapporter.)

En Pologne, *le Grand-Référendaire*, Officier au-dessous du Chancelier. — Pendant la première race de nos Rois, *le Grand-Référendaire* étoit ce qu'ont été depuis le Chancelier et le Garde des Sceaux. — En style de Pratique, *Tiers-Référendaire*, celui qui est appelé en tiers pour la taxe des dépens. — A Rome, *Référendaire de l'une et de l'autre signature*, Prélats qui rapportoient les causes soit de Justice, soit de grace.

Référer, v. act. (*Ré-fé-ré*) Rapporter : *Référer ses actions à Dieu. A quoi référez-vous cet article? Référer le choix à quelqu'un*, lui donner le choix. Il vieillit. —En t. de Pratique, *référer le serment à quelqu'un*, se rapporter au serment de quelqu'un qui vouloit s'en rapporter au nôtre.

Référer, v. n. T. de Palais; Faire rapport : *Il faut en référer au Tribunal; il en sera référé.*

se Référer, v. rée. Se rapporter.

Refermer, v. act. *Fermer* de nouveau. —Reprendre et unir de telle sorte les chairs qu'il n'y ait plus d'ouverture.

Referrer, v. a. (*Re-fé-ré*, *r* forte) *Ferrer* de nouveau.

Refêter, v. a. Rétablir la *fête* d'un Saint qu'on avoit retranchée.

Refeuiller, v. a. (*Re-feu-glié*) T. de Menuiserie : Faire deux *feuillures* en recouvrement, soit pour recevoir les volets d'une croisée, soit pour loger un dormant.

Refeuillure, s. f. (mouillez les *ll*) Action de faire deux *feuillures* en recouvrement.

Refficher, v. a. *Ficher* de nouveau. —Remaçonner les joints d'une vieille muraille.

Refiger, v. a. *et* se Refiger, v. rée. (*Re-fi-jé*) *Figer* et *se figer* de nouveau.

Refin, s. m. (*Re-fein*) T. de Manufacture. Sorte de laine très-fine : *Refin de Ségovie.*

Refixer, v. a. (*Re-fik-cé*) *Fixer* une seconde fois.

Reflatter, v. act. (*Re-fla-té*) *Flatter* de nouveau.

Réfléchi, ie, part. p. et adj. V. *Réfléchir*. —En parlant des choses, qui est fait avec *réflexion*. —En parlant des personnes, qui réfléchit, qui a l'habitude de réfléchir. Dans cette seconde acception, il se dit pour *réfléchissant*. —En Grammaire, *Verbe réfléchi*, qui exprime l'action d'un sujet qui agit sur lui-même. —En Botaniq. *Rameaux réfléchis*, qui pendent perpendiculairement. — *Feuilles réfléchies*, qui se renversent sur la tige, sans aucune courbure.

† *Rayon réfléchi* (Optique), rayon renvoyé par une surface sur laquelle il tombe. — *Vision réfléchie*, qui se fait par le moyen de rayons *réflechis* de la surface des objets jusqu'à l'œil : c'est la matière de la Catoptrique.

Réfléchir, v. a. Repousser, renvoyer, en parlant d'un corps frappé par un autre : *Réfléchir la lumière; l'écho réfléchit la voix.* (Du latin *reflectere*, formé de la particule *re* pour *retro* en arrière, et *flectere* fléchir, courber.)

Réfléchir, v. n. Rejaillir, être renvoyé : *La lumière qui réfléchit de la muraille sur cet objet...*, —Penser mûrement et plus d'une fois à une chose.

Réfléchissant, adj. Qui est cause d'une *réflexion*; qui fait rejaillir un corps. — Qui *réfléchit*, qui fait des *réflexions*. En ce sens c'est un néologisme.

Réfléchissement, s. m. (*Ré-flé-chi-ce-man*) Action par laquelle un rayon de lumière ou un autre corps se *réfléchit*. — Rejaillissement.

Reflet, s. m. (*Re-flé*) T. de Peinture : *Reflexion* de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre. On l'emploie sur-tout en Peinture : *Les reflets de ce tableau sont bien entendus.* On dit aussi, *Les reflets de l'eau.*

Refléter, v. a. (*Re-flé-té*) T. de Peinture : *Réfléchir*, renvoyer la lumière et la couleur sur l'objet et le corps voisin.

Refleuret, s. m. (*Re-fleu-ré*) Seconde laine d'Espagne.

Refleurir, v. n. *Fleurir* de nouveau, au propre et au fig. *Les orangers refleurissent en automne. Les Lettres, les Beaux-Arts commencent à refleurir.* Voyez *Fleurir*.

Réflexe, adj. m. et f. (*Ré-flek-ce*) *Vision réflexe*, celle qui se fait par *réflexion*.

Réflexibilité, s. f. (*Ré-flek-ci-bi-li-té*) Propriété d'un corps susceptible de *réflexion*.

Réflexible, adj. (*Ré-flek-ci-ble*) T. d'Optique et de Physique : Qui est propre à être *réfléchi*.

Reflexion, s. f. (*Ré-flek-cion*) En Mécanique, retour ou mouvement rétrograde d'un mobile, occasionné par la résistance d'un corps qui l'empêche de suivre sa première direction. —En Catoptrique, retour d'un rayon de lumière de la surface polie d'un miroir, etc. d'où il est repoussé. (Du latin *reflexio*.) —Action de l'esprit qui *réfléchit*; méditation. —Pensées qui résultent de cette action de l'esprit.

† *Angle de réflexion* (Catoptrique), le plus petit point des deux angles que le rayon *réfléchi* fait avec le miroir, etc. — *Plan de réflexion*, celui dans lequel se trouvent les rayons incidens et *réfléchis*.

† *Réflexion de la lune* (Astron.), troisième inégalité de la lune, qu'on appelle plus com-

nunément *variation*. Voy. ce mot. —*Réflexion de l'epicycle* (Astron. ancienne), mouvement vers le midi ou le septentrion des parties droite et gauche de l'épicycle ou des points d'attouchement. Il servoit à expliquer les changemens des latitudes des planètes vues de la terre.

Refluer, v. n. (*Re-flu-é*) En parlant des eaux, retourner vers le lieu d'où elles ont coulé. —On le dit en Medecine, des humeurs: *La bile a reflué dans le sang.* (Du latin *refluere*, forme de *re* pour *retro* en arrière, et de *fluere* fluer, couler.)

Reflux, s. masc. (*Re-flu*, et devant une voyelle, *Re-fluz*) Mouvement de la mer qui se retire après le *flux*. (Du latin *refluxus*, fait de *refluere*. Voyez *Refluer*.) —Fig. Vicissitude: *La fortune a son flux et son reflux.*

Refondea, v. a. T. de Pratique: *Refonder les dépens de contumace*, rembourser les frais d'un défaut faute de comparoir, afin d'y être reçu opposant. (Du latin *refundere*, employé par *Ulpien* dans la même acception, et qui signifie proprement *verser*, *répandre de nouveau*, de la partic. itérative *re*, et de *fundere* verser, répandre.)

Refondre, v. a. Mettre à la *fonte* une seconde fois: *Refondre un canon, une cloche.* —Fig. *Refondre* (refaire) *un poëme*; et fam. *il faudroit refondre cet homme pour le corriger; on ne peut pas se refondre.*

Refonte, s. f. Changement qu'on fait aux monnoies en les remettant à la *fonte* pour en faire de nouvelles espèces.

Reforger, v. a. (*Re-for-jé*) *Forger* une seconde fois.

Réformable, adj. Qui peut ou qui doit être *réformé*.

Réformateur, trice, subst. Celui, celle qui *réforme*, qui corrige les abus, qui rétablit l'ordre, la discipline, etc.

Réformation, s. f. (*Ré-for-ma-cion*) Action de *réformer*, de corriger: *La réformation des abus, des désordres.* —*Réformation des monnoies*, changement de leurs empreintes sans faire de refonte.

† *Réformation Grégorienne* (Chronologie), correction faite dans le Calendrier en 1582, par le Pape *Grégoire XIII*.

Réforme, s. f. Rétablissement dans l'ordre, dans l'ancienne *forme*. — Retranchement des abus qui se sont introduits. —En parlant d'un Ordre religieux, rétablissement dans l'ancienne discipline. —Régularité des mœurs, sur-tout après avoir vécu dans une grande dissipation: *Il s'est mis dans la réforme; il vit dans une grande réforme.* —En parlant de gens de guerre, licenciement ou réduction à un moindre nombre.

La Réforme ou *la Prétendue Réforme*, changement que les Protestans ont fait au seizième siècle dans le culte et dans les dogmes de l'Eglise.

Il a fait une grande réforme dans sa maison, il a diminué sa table, son train, renvoyé une partie de ses domestiques, etc.

Reformé, ée, part. p. et adj. V. *Réformer*. —*Officier reformé*, qui ayant été renvoyé après une *réforme*, tire la demi-paye, ou qui, sans avoir été en pied, a une commission à la suite de quelque Regiment. — *La Religion Prétendue Reformée*, le Calvinisme. —*Les Prétendus Reformés*, les Calvinistes.

Reformé, s. m. Religieux qui suit la *réforme* établie dans son Ordre.

Réformer, v. a. (*Ré-for-mé*) Rétablir dans l'ancienne *forme* ou donner une forme nouvelle et meilleure. (Du latin *reformare*.) —Retrancher ce qui est nuisible et superflu: *Reformer les abus, le luxe.*

Réformer les troupes, les réduire à un moindre nombre. —*les monnoies*, en changer l'empreinte sans les refondre.

Reformer, v. act. (*Re-for-mé*) *Former* de nouveau.

Refouetter, v. a. (*Re-fouè-té*) *Fouetter* de nouveau.

Refouiller, v. a. (*Re-fou-glié*) *Fouiller* une seconde fois.

† Refoulement, s. masc. (*Re-fou-le-man*) *Refoulement de la fumée*, action de la fumée qui redescend étant pressée et comme *refoulée* par quelque obstacle qui s'oppose à son passage.

Refouler, v. a. *Fouler* de nouveau: *Refouler une etoffe.* —En t. d'Artillerie, bourrer une pièce de canon avec le *refouloir*. —En t. de Coutelier, frapper sur un morceau de fer ou d'acier chauffé à blanc pour le renforcer. — Chez les Tabletiers, former les fonds de toutes sortes de cornets à jouer ou à écrire. —En t. de Vénerie, faire retourner les chiens sur leurs pas. —En t. de Marine, *refouler la marée*, aller contre le cours de la marée; et neutral. *la marée refoule*, elle descend.

† *Refouler la matiere*, en t. d'Arquebusier, battre le fer en tout sens, lorsqu'il sort du feu, pour en réunir toutes les parties. —*Refouler l'enlevure* (Coutelier), ployer en équerre l'enlevure d'un rasoir fait en bobèche.

Refouloir, s. masc. (*Re-fou-loar*) Bâton garni à l'une de ses extrémités d'un gros bouton aplati, qui sert à *refouler*, à bourrer les pièces de canon. —Dans les grosses forges d'acier, paquet de fonte mis à fleur de terre.

Refourbia, v. a. *Fourbir* de nouveau.

Refournir, v. a. *Fournir* de nouveau.

Réfractaire, adj. m. et f. (*Ré-frak-tè-re*) Rebelle, désobéissant aux ordres d'un Supérieur. (Du latin *refractarius*.) —En termes de Chimie, qui ne se fond que très-difficilement.

† *Pierre réfractaire*, qui résiste au feu, qui soutient l'action d'un feu très-violent, sans se changer en chaux ni en verre.

† Réfracté, ée, part. pass. et adj. Voyez *Refracter*. —*Rayon réfracté*, qui a souffert une ou plusieurs réfractions. On dit aussi *Rayon rompu*.

† Réfracter, v. act. (*Ré-frak-té*) T. de Physique. Produire la *réfraction*: *Le prisme réfracte diversement les différens rayons.* (Du latin *refringere* briser, rompre.)

† Refractif, ive, adj. (Dioptrique) Qui cause la *refraction*: *Pouvoir réfractif.*

Réfraction, s. f. (*Ré-frak-cion*) En Méchanique, changement de direction qu'éprouve un mobile, lorsqu'il tombe obliquement d'un

milieu dans un autre plus ou moins dense que le premier. La *réfraction* de la lumière se fait en sens contraire de celle des autres corps. Les lois qu'elle suit sont l'objet de la *Dioptrique*, et ont donné naissance aux Microscopes, aux Télescopes, etc. (Du latin *refractio*.) —En t. de Commerce, recours qu'on a sur quelqu'un avec qui on a réglé un compte, lorsque dans la suite on s'est aperçu qu'il y a eu erreur.

† *Réfraction astronomique* ou *Réfraction des astres*, changement de direction qu'éprouvent les rayons lumineux en passant dans notre atmosphère, et qui fait paroître les astres plus élevés au-dessus de l'horizon qu'ils ne le sont en effet. — *Tables de réfraction*, Voyez *Tables anaclastiques*, au mot *Anaclastique*.

RÉFRACTOIRE, s. f. (*Ré-frak-toa-re*) Sorte de coutre.

REFRAIN, s. m. (*Re-frein*) Un ou plusieurs mots ou vers qui se repètent à chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, d'un rondeau, etc. (Suivant *Ménage*, de l'espagnol *refran* proverbe, que *Guyet* d'après *Covarruvias*, dérive du lat. *referre* rapporter; parce que les proverbes se rapportent en quelque façon à toutes les circonstances. *Ménage* ajoute qu'anciennement les refrains des ballades et des chansons, *versus referendi*, contenoient toujours quelque chose de sententieux.) —Par extension, chose qu'une personne ramène sans cesse dans le discours : *C'est toujours le même refrain.*—En t. de Marin. le retour des vagues qui viennent se briser contre les rochers.

SE REFRANCHIR, v. rée. T. de Marine : *Le vaisseau se refranchit*, l'eau de la pluie ou des vagues qui y étoit entrée commence à diminuer. (De la particule itérative *re*, et de *franc* libre; *redevenir franc*.)

RÉFRANGIBILITÉ, s. f. Propriété des rayons de lumière, en tant qu'ils sont *réfrangibles*.

RÉFRANGIBLE, adj. Susceptible de *réfraction*.

REFRAPPER, v. a. *Frapper* de nouveau. On *refrappe* les monnoies quand elles ne sont pas bien venues d'abord.

RÉFRAYER, v. a. (*Ré-fré-ié*) Rendre avec le doigt la vaisselle de terre plus unie.

RÉFRÉNER, v. act. (*Re-fré-né*) Réprimer, tenir en bride : *Réfréner ses passions.* (Du latin *refrenare*, fait de *frenum* frein.)

RÉFRIGÉRANT, ANTE, adj. Qui rafraîchit. (Du lat. *refrigerans*, part. act. de *refrigerare* rafraîchir, lequel est dérivé de *frigus* frais, froid.)

RÉFRIGÉRANT, s. m. T. de Chimie : Vaisseau dans lequel on met la partie supérieure de l'alambic pour le rafraîchir.

REFRIGÉRATIF, IVE, subst. et adj. Qui rafraîchit, qui refroidit.

RÉFRIGÉRATION, s. fém. (*Ré-fri-jé-ra-rion*) T. de Médecine : Action de rafraîchir, de refroidir. (Du latin *refrigeratio*, fait de *refrigerare*. Voyez *Réfrigérant*.)

RÉFRINGENT, ENTE, adj. (*Ré-frein-jan, an-te*) T. de Physique : Qui cause une réfraction : *Milieu réfringent.* (Du latin *refringens*, part. act. de *refringere* briser, rompre, réfracter.)

REFRIRE, v. act. (sur *Frire*) *Frire* de nouveau.

REFRISER, v. a. *Friser* de nouveau.

REFROGNÉ, ÉE, part. pass. et adj. Qui se *refrogne* : *Air, visage refrogné.*

REFROGNEMENT *ou* RENFROGNEMENT, s. masc. (*Re-fro-gnie-man*) Action de se *refrogner*.

SE REFROGNER *ou* SE RENFROGNER, v. récip. (*Re-fro-gnié, ran-fro-gnié*; mouillez *gn*) Se faire des plis au *front*, en signe de chagrin, de mécontentement.

† REFROID, s. masc. (*Re-froa*) *Mettre les cuirs en refroid* (Hongroierie), les étendre sur des perches au sortir de l'étuve.

REFROIDI, IE, part. p. de *Refroidir*, et adj. Qui est devenu *froid*.

REFROIDIR, v. act. (*Re-froa-dir*) Rendre *froid* : *La pluie a refroidi l'air.*—Fig. Raleutir : *Les difficultés, les obstacles l'ont refroidi.*

REFROIDIR, v. n. Devenir *froid* : *Cela refroidira trop.*

SE REFROIDIR, v. rée. Devenir *froid* : *L'air s'est refroidi.*—Fig. N'avoir plus tant d'ardeur pour une chose, tant d'affection pour une personne.

REFROIDISSEMENT, s. m. (*Re-froa-di-ce-man*) Diminution de chaleur. —Fig. Diminution d'amitié, d'amour, de zèle.

REFROTTER, v. act. *Frotter*, battre de nouveau.

REFUGE, s. m. Asile, lieu où l'on se met en sureté. Voyez *Asile*. —Il se dit au figuré, des personnes : *Vous êtes mon refuge; Dieu est mon seul refuge.* (Du latin *refugium*, fait de *refugere*. Voyez *se Réfugier*.) —Fig. et fam. Excuse, prétexte qu'on prend pour s'excuser.

RÉFUGIÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *se Réfugier*. —On dit substantiv. *C'est un réfugié, un pauvre réfugié.* — *Les Réfugiés*, les Calvinistes sortis de France, lors de la révocation de l'Edit de Nantes.

SE RÉFUGIER, v. rée. (*Ré-fu-ji-é*) Se retirer en lieu de sureté. (Du latin *refugere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement s'enfuir, reculer, formé de *re* pour *retro* en arrière, et *fugere* fuir.)

REFUIR, v. n. T. de Vénerie. Il se dit du cerf et du gibier qui, dans sa fuite, ruse et revient sur ses pas, pour dérouter les piqueurs. (Du latin *refugere*.)

REFUITE, s. fém. L'endroit où une bête a accoutumé de passer lorsqu'on la chasse.—Ruse d'un cerf qu'on chasse. Voyez *Refuir*. —Fig. Retardemens affectés d'un homme qui ne veut pas conclure une affaire.—En t. de Menuiserie, le trop de profondeur d'une mortaise, etc.

REFUS, s. m. (*Re-fu*, et devant une voyelle *Re-fuz*) Action de *refuser* : *S'exposer à un refus.* — La chose refusée : *Je ne veux point le refus d'un autre.*

Une chose n'est pas au refus de quelqu'un, on ne la lui offre pas. —*Avoir ou faire quelque chose au refus d'un autre*, l'avoir ou la faire après qu'un autre a refusé de l'avoir ou de la faire. — Famil. *Cela n'est pas de refus*, j'accepte volontiers vos offres. —*Un cerf de refus*, de trois ans. —*Ce pieu de pilotis est au refus*, on ne sauroit le faire entrer plus avant.

Refuser, v. a. (*Re-fu-zé*) Ne pas accorder ce qu'on nous demande : *Refuser une grace ;* et neutralement, *refuser de faire, d'aller, etc.* —Ne pas recevoir ce qu'on nous offre. (Du lat. *refutare*, employé dans le sens de *rejeter, refuser*, et qui signifie proprement *refuter*.)

On dit neutralement en t. de Marine, *le vent refuse*, il est contraire.

se Refuser, v. recip. *Se refuser quelque chose*, s'en priver : *Cet avare se refuse le nécessaire ; son parent ne se refuse rien.* —*Se refuser aux plaisirs, a la joie*, les fuir. —*On ne peut se refuser à l'évidence de ses preuves, à la force de ses raisons*, on ne peut y resister.

Réfusion, s. f. (*Ré-fu-zion*) T. de Palais : Remboursement des frais préjudiciaux, des depens, des défauts et contumaces. (Du latin *refusio*, fait de *refundere*. Voy. *Refonder*.)

Réfutation, s. f. (*Ré-fu-ta-cion*) Discours par lequel on *refute*. —En t. de Rhétorique, la partie du discours qui repond aux objections de la partie adverse, et qui detruit les preuves qu'elle a alléguées. (Du latin *refutatio*.)

Réfuter, v. a. (*Ré-fu-te*) Detruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé : *Réfuter un argument, une opinion. Il lui a repondu, mais il ne l'a pas réfuté.* (Du latin *refutare*.)

Regagner, v. a. (*Re-ga-gnié*; mouillez *gn*) *Gagner* ce qu'on avoit perdu : *Regagner son argent, ce qu'on a perdu au jeu.* —En t. de Guerre, reprendre sur l'ennemi les ouvrages, le terrain qu'on avoit perdu.

Regagner le dessus, reprendre le dessus. —*l'avantage*, recouvrer l'avantage qu'on avoit perdu. —*le camp, le logis*, y retourner. —*le chemin*, reprendre le chemin qu'on avoit quitté. —*l'amitié, les bonnes graces de quelqu'un*, se rétablir dans son amitié, ses bonnes graces. —*quelqu'un*, se remettre bien avec lui, le remettre dans nos interêts, dans notre parti.

Regagner le dessus du vent, regagner le vent sur l'ennemi, en t. de Marine, reprendre l'avantage do vent. —Fig. Rétablir ses affaires, sa fortune, son crédit.

Regain, s. masc. (*Re-ghein*) Second foin; herbe qui revient dans les prés après qu'ils ont été fauchés. (Suivant *Sylvius*, *Nicot*, etc. de la particule itérative *re*, et du subst. *gain ; second gain.*) —Fig. et fam. *Un regain* (un retour) *de jeunesse.* —En Architecture, excès de longueur d'une pierre ou d'une pièce de bois, pour la place à laquelle elle est destinée, qui etant coupé peut servir à quelque autre endroit.

Régal, s. m. Festin, grand repas qu'on donne à quelqu'un. (De l'espagnol *regalo*, qui a la même signification. *Ménage*. Suivant d'autres, du lat. *regalis*, sous-entendu *cæna ; cæna regalis*, festin royal, somptueux, magnifique.) —Fig. et fam. *C'est un regal pour moi de vous voir*, c'est un grand plaisir.

Régalade, s. f. *Boire à la regalade*, la tête renversée et en versant la boisson dans la bouche.

Regale, s. m. Un des jeux les plus considérables de l'orgue, qu'on appelle aussi *voix humaine*. On fait de petites orgues portatives qui n'ont que ce jeu, et qu'on nomme des *Regales*. En ce sens, quelques-uns lui donnent le genre feminin. —En Flandres, sorte d'instrument, appelé plus communément *Claquebois*. Voyez ce mot.

Régale, s. f. Droit qu'avoit le Roi, 1.° de conferer certains bénefices pendant la vacance d'un Siege Episcopal. — 2.° De percevoir le revenu des Evêches et Archevêchés pendant le Siége vacant, jusqu'à ce que le nommé eût prete serment de fidelité, et que ce serment fût enregistré à la Chambre des Comptes. —On disoit qu'*un bénefice vaquoit en regale*, pendant la vacance de l'Evêché ou de l'Abbaye dont il dependoit. (Du latin *regalis* royal.)

Régale, adj. f. *Eau regale*, liqueur composée d'esprit de nitre et d'esprit de sel, dont les Chimistes se servent pour dissoudre l'or. C'est l'acide nitro-muriatique. (Du lat. *regalis* royal ; *aqua regalis* eau royale.)

Régalement, s. m. (*Re-ga-le-man*) Répartition d'une taxe faite avec *egalité* ou avec proportion sur plusieurs contribuables. —En termes d'Architecture, travail pour mettre un terrain de niveau, pour le rendre uni et *égal*.

Régaler, v. a. (*Ré-ga-lé*) Faire *ou* donner un *régal* à..... *Il regale bien ses amis.* (De l'espagnol *regalar*. Voyez *Régal*.) —Rejouir, divertir : *Il nous regala d'un joli concert.* —Popul. et par ironie : *On le régala de vingt coups de bâton.* —Répartir avec *egalité* ou proportion une somme imposée. —En Architecture, mettre un terrain de niveau, le rendre *égal* et uni dans toute sa surface. —Dans la Megisserie, étendre *egalement* la chaux sur une peau. —Chez les Ciriers, etendre la cire avec une fourchette de bois, plus *également* qu'on ne l'avoit fait avec les mains.

Régaleur, s. m. Celui qui étend la terre avec une pelle à mesure qu'on la décharge, ou qui la foule avec des battes, pour en rendre la surface *egale* et unie.

Régalien, adj. Qui a rapport à la souveraineté : *Droit régalien.* Il n'a d'usage que dans cette phrase. (Du latin *regalis* royal.)

† Régalis, s. m. (Vénerie) Place où le chevreuil a gratté du pied.

Régaliste, s. m. Celui qui étoit pourvu par le Roi d'un bénefice vacant en *régale*.

† Régaltes, s. m. pl. (Chimie) Nom que donnoient les anciens Chimistes aux sels formés avec l'eau *regale* et appelés par les modernes *Nitro-muriates*.

Regard, s. m. (*Re-gar* ; le *d* ne se prononce jamais) Action par laquelle on *regarde*. Voyez *Œillade*. —En Hydraulique, 1.° endroit pratiqué pour visiter un aqueduc, un conduit, pour voir s'il n'y a rien à refaire aux tuyaux, etc. —2.° Endroit où est renfermé le robinet d'une fontaine. —3.° Celui où l'on a soudé une branche sur un gros tuyau de conduite. —Au plur. et en t. de Peinture, deux portraits ou tableaux à peu près de même grandeur, et dont les figures paroissent se *regarder* l'une l'autre.

Au regard de.... En comparaison de.... Il est vieux.

REGARDANT, s. m. (*Re-gar-dan*) Celui qui *regarde*; spectateur. Il ne se dit qu'au pluriel: *Voilà bien des regardans.* Il est familier.

REGARDANT, ANTE, adject. Qui *regarde* de trop près, trop exact, trop ménager. Il est familier. —Se dit dans le Blason, d'un lion, etc. qui *regarde* derrière lui, ayant la face tournée du côté de la queue.

REGARDER, v. a. (*Re-gar-de*) Jeter la vue sur quelque chose: *Regarder le ciel, quelqu'un en face*; et neutralement, *regarder au cadran quelle heure il est*; *regarder dans ses papiers, etc.* Voyez *Voir*. Boileau (Art poetiq. chant 3) a dit, en parlant des ouvrages dramatiques: *Plus ils sont regardés*, pour *plus ils sont vus*. C'est en ce sens, une expression très-impropre. —Considérer, prendre garde: *Il faut regarder le mérite de la personne*. En ce sens on dit aussi neutralement, *regardez à ce que vous allez dire*; *il n'y regarde pas de si près*. (De l'italien *riguardare*, formé de la particule *re*, qui dans la composition a souvent un sens augmentatif, et du verbe *guardare* garder, regarder, prendre garde; dérivé de l'allemand *warten* garder, observer.) —En parlant des choses, être vis à-vis, à l'opposite: *Cette maison regarde l'Orient.* —Concerner: *Cela me regarde, cette affaire ne vous regarde pas.* Quoique nous ne prenions qu'une légère part à la chose, nous pouvons dire qu'elle nous *regarde*; mais il en faut prendre davantage pour dire qu'elle nous *concerne*; et lorsqu'elle nous est plus sensible et personnelle, nous disons qu'elle nous *touche*. Girard.

Regarder comme, estimer tel: *On le regarde comme un de nos meilleurs Ecrivains.* —Fig. *Regarder quelqu'un de haut en bas, de travers, de côté, de mauvais œil*, le regarder avec mépris, avec dedain, lui témoigner du mépris. — *Regarder quelqu'un favorablement, de bon œil*, lui témoigner de la bienveillance. —*Regarder en pitié*, avec des sentimens de compassion ou avec mépris. —*Sa succession, sa charge me regarde*, doit me venir.

REGARNIR, v. a. *Garnir* de nouveau: *Regarnir des bas.*

Regarnir une étoffe de laine, en tirer une seconde fois le poil avec un chardon.

† REGATES, s. f. pl. Courses de barques en forme de carrousel, sur le grand canal de Venise, dans lesquelles il y a un prix pour le vainqueur. (De l'italien *regatta*, qui a la même signification.)

REGAYER, v. act. (*Re-ghé-ié*) Passer le chanvre par le *regayoir*.

REGAYOIR, s. m. (*Re-ghé-ioar*) Espèce de sérans, qui sert à passer le chanvre pour le purger de ses ordures.

REGAYURE, s. f. (*Re-ghé-iu-re*) Ce qui demeure dans le *regayoir* quand on *regaye* le chanvre.

REGELER, v. n. *Geler* de nouveau.

RÉGENCE, s. f. (*Ré-jan-ce*) Dignité qui donne pouvoir et autorité de gouverner un Etat pendant la minorité, la maladie ou l'absence du Roi, etc. (Du lat. *regere* gouverner.) —Temps que la régence dure. —Dans quelques Etats de l'Europe, personnes qui en composent le gouvernement: *La regence de Suede.* —Conseil préposé au gouvernement de certaines villes: *La regence d'Amsterdam.* —Temps pendant lequel un homme enseigne publiquement dans un collége. Voyez *Regent*.

† RÉGÉNÉRATEUR, s. m. Celui qui *régénère*.

RÉGÉNÉRATION, s. fem. (*Ré-je-ne-ra-cion*) Reproduction: *La régeneration des chairs*; en Chimie, *la regeneration des metaux.* —Fig. et en parlant du Baptême, renaissance: *Le Sacrement de la régeneration.* (Du latin *regeneratio.*)

RÉGÉNÉRER, v. a. (*Ré-je né-ré*) Faire renaître en *Jesus-Christ*, en parlant du Baptême. (Du latin *regenerare*, formé de la particule itérative *re*, et de *generare* engendrer, produire.)

SE RÉGÉNÉRER, v. réc. Se reproduire: *Les chairs se régenerent.*

RÉGENT, s. m. (*Ré-jan*) Celui qui professe dans un Collége. On dit plus ordinairement *Regent* de ceux qui enseignent dans les basses Classes, et *Professeur* de ceux qui enseignent la Rhétorique, la Philosophie, etc. —On dit aussi adjectiv. *Docteur Regent en Médecine, etc.* (Du latin *regens*, part. act. de *regere* régir, gouverner.)

RÉGENT, ENTE, subst. (*Ré-jan, an-te*) Celui, celle qui *regit*, qui gouverne un royaume, etc. pendant la minorité, la maladie ou l'absence du Roi. —On dit adjectivem. *la Reine Régente.*

RÉGENTER, v. n. (*Ré-jan-té*) Professer, enseigner publiquement dans un Collége. Voy. *Régent*. —Fig. Aimer à dominer, à faire prévaloir son avis: *Il veut régenter par-tout.*

RÉGENTER, v. a. Il a les deux sens du neutre: *Régenter la sixieme, la troisieme. Cet homme régente tous ses confreres.*

REGERMER, v. n. *Germer* de nouveau.

RÉGICIDE, s. m. Meurtre d'un Roi. —Celui qui le tue. (Du latin *rex, regis*, roi, et *cædere* égorger, massacrer, tuer.)

RÉGIE, s. f. Administration de biens, etc. à la charge d'en rendre compte. (Du lat. *regere* régir, administrer.)

† RÉGIFUGE, s. m. (Antiquité) Fête qui se célébroit à Rome, le sixième jour avant les calendes de Mars, en mémoire de la fuite du Roi *Tarquin le-Superbe*, lorsque la ville recouvra sa liberté. Suivant quelques Auteurs, cette fête tiroit son origine de ce que le *Roi des choses sacrées s'enfuyoit* après avoir sacrifié; mais peut-être cette dernière fuite n'avoit-elle lieu que pour rappeler le souvenir de celle du dernier roi de Rome. (Du latin *regifugium*, formé dans le même sens de *rex, regis*, roi, et *fuga* fuite.) Cette fête se nommoit aussi *Fugales*, s. f. pl. Voy. ce mot.

REGIMBLEMENT, s. masc. (*Re-jein-be-man*) Action de *regimber*.

REGIMBER, v. n. (*Re-jein-bé*) En parlant des bêtes de monture, ruer des pieds de derrière quand on les touche de l'éperon ou du fouet. (Suivant *Ménage*, de la partie. itérative

re, et de l'ital. *gamba* jambe, *remuer fréquemment les jambes.*) —Figur. et famil. Resister, refuser d'obéir : *Il regimbe ;* et proverb. *il regimbe contre l'éperon.*

Régime, s. m. Règle qu'on observe dans la maniere de vivre, par rapport à la santé. —Au Palais, administration. —Dans quelques Maisons religieuses, 1.° Gouvernement, supériorité : *Regime annuel, triennal, perpétuel.* —2.° Les Supérieurs : *On a attaqué et l'institut et le regime.* —En t. de Grammaire, mot qui restreint et détermine la signification d'un autre mot. Voyez *la Grammaire.* (Du latin *regimen*, fait dans ces diverses significations de *regere* régir, gouverner.) —Il se dit aussi des rameaux de palmier, de figuier, etc. qui sont chargés de fruits : *Un régime de dattes, de figues, etc. Regime de bananes.* Voyez *Bananier.*

Régiment, s. masc. (*Ré-ji-man*) Corps de gens de guerre, composé de plusieurs Compagnies. (Du latin barbare *regimentum*, employé dans la même acception par les Ecrivains de la basse latinité, et qui dérive de *regimen*, gouvernement, administration ; parce qu'un regiment est dans tous les membres qui le composent, soumis au même chef et à la même administration.) —Fig. et fam. Grande multitude : *Il est assailli journellement par un régiment de créanciers.*

Région, s. fem. (*Ré-jion*, en vers *ji-on*) Grande étendue, soit sur la terre, soit dans l'air, soit dans le ciel. Il se dit plus ordinairement dans le premier sens, pour une grande étendue de pays : *Toutes les régions de la terre, les régions d'Asie, etc.* Les anciens Romains nommoient *Régions de Rome*, les parties les plus considérables et les plus spacieuses de cette capitale du monde. *Auguste* divisa Rome en 14 regions. (Du latin *regio*, qui signifie proprement les territoires des colonies et municipes, dans les confins desquels la jurisdiction de la magistrature se terminoit. Racine : *regere* régir, gouverner.) —En Anatomie, certaine portion du corps humain : *La région du foie, de la rate ; région ombilicale, épigastrique, etc.*

Régione, expression empruntée du latin : Vis-à-vis. Se dit dans l'Imprimerie, d'un ouvrage en deux ou plusieurs colonnes correspondantes.

Régir, v. act. Gouverner : *Régir un Etat, un Diocese.* En ce sens il n'est que du style soutenu. —Au Palais, administrer. —En Grammaire, exiger un certain régime, gouverner un certain cas ou un certain mode. (Du lat. *regere.*)

Régisseur, s. m. Celui qui *régit* par commission et à la charge de rendre compte.

Registraire, s. m. (*Re-jis-trè-re*) Gardien des *registres*, Trév.

Registrata, s. m. T. de Palais : Extrait d'un arrêt d'*enregistrement.* (Mot purement latin, par lequel commençoient ces sortes d'extraits dans le temps où tous les actes se rédigeoient en latin : *Registrata audito et requirente Procuratore Generali Regis.* On dit aujourd'hui *Régistré ouï et ce requérant le Procureur-General, etc.*)

Registrateur, s. m. Officier de la Chancellerie Romaine qui *enregistroit* les Bulles et les Suppliques.

Registre, s. m. (Quelques-uns écrivent et prononcent *regître*) Livre où l'on écrit les actes et les affaires de chaque jour pour y avoir recours : *Registre des Baptêmes, des Mariages ; registre mortuaire ; tenir registre.* On dit *charger un registre*, écrire sur le registre ; *décharger un registre*, donner une décharge et l'écrire sur le registre. (Du latin *registrum.*) —Bâton, etc. qu'on tire pour faire jouer les differens jeux d'un orgue. —En t. d'Imprimerie, la rencontre des lignes et des pages placées et rangées également les unes sur les autres. *Faire son registre*, prendre les mesures nécessaires pour que les pages imprimées en papier blanc tombent exactement sur celles qui leur répondent dans la retiration. —En Chimie, plaque de fer mobile avec laquelle on bouche ou l'on débouche l'ouverture des fourneaux, suivant le degré de chaleur qu'on veut donner.

Vaisseau de registre, qui va aux Indes Occidentales avec une permission *enregistrée* à Cadix.

Prov. *Tenir registre de tout*, remarquer, retenir tout ce qu'on voit et ce qu'on entend. —*Cet homme est sur mes registres*, je me souviendrai du déplaisir qu'il m'a fait. On dit plus ordinairement *sur mes tablettes.*

Registrer, v. act. (*Re-jis-tré ;* plusieurs écrivent et prononcent *regîtrer*) Inscrer dans le *registre.* On dit plus communement *enregistrer.* (Du latin *registrare.*)

Règle, s. f. Instrument long, droit et plat, de bois ou de métal, qui sert à tirer des lignes droites. —Figur. 1.° Principe, maxime, loi, enseignement : *Règle de foi, de conduite, de morale.* —2.° Bon ordre : *On vit sans règle* ou *il n'y a point de règle dans cette maisnn.* —3.° Exemple, modèle : avec cette différence, suivant *Beauzée*, que la *regle* prescrit ce qu'il faut faire, et que le *modele* le montre tout-à-fait. On doit *suivre* l'une et *imiter* l'autre. —4.° Loi particulière, règlement : *Procéder dans les règles, selon les regles ; les regles de la politesse.* —5.° Préceptes, principes, méthodes des Arts et des Sciences. Il s'emploie ordinairement au plur. *L'étude, la connoissance des régles, etc.* —6.° Institut, statuts d'un Ordre Religieux : *La regle de Saint Basile, de St. Benoît, etc.* (Du latin *regula*, fait de *regere* régir.) —En t. d'Archit. petite moulure carrée qu'on met dans certains ornemens. —En Arithm. opération que l'on fait sur des nombres donnés pour en trouver ou la somme, ou la différence, ou le produit ou le quotient. *Les quatre regles*, l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. *Regle de trois, Regle de proportion, Regle d'or*, règle par laquelle on cherche un nombre qui soit en proportion avec trois nombres donnés. Elle est directe ou inverse, simple ou composée. —En Astron. Constellation méridionale introduite par *La Caille.* Elle est située avec l'*Equerre*, au-dessous de la queue du Scorpion.

†*La regle*, statue célèbre de *Polyclete*, Sculpteur de Sicyone, qui représentoit un

Garde des Rois de Perse; ainsi nommée, parce que toutes les proportions du corps humain y étoient si heureusement observées, qu'on venoit de toutes parts la consulter comme un parfait modèle.

Ce Bénéfice est en règle, il doit être possédé par un Religieux. *Ce Benefice o possé de regle en commande*, après avoir été possédé par un Régulier il est possé lé par un Seculier.

† RÈGLES, pl. (Medecine) Les purgations menstruelles des femmes.

RÉGLÉ, ÉE, part. pass. et adj. *Mouvement réglé, montre bien réglée, etc.* Voy. *Régler*. —Sur quoi on a tiré des lignes: *Papier réglé*. Proverb. *Homme règle comme un papier de musique*, qui observe avec ponctualité une certaine manière de vivre. —Decide, déterminé : *Il est réglé que....* — Jugé, arrêté, conclu : *Cela est réglé.* — Assujetti à une *règle* quelconque, uniforme ou variable, bonne ou mauvaise. En ce sens, il diffère de *regulier*, qui signifie conforme à une *règle* uniforme et louable : *Une vie réglée n'est pas toujours une vie reguliere.* — En parlant des personnes, sage, rangé : avec cette différence, dit l'abbé *Girard*, qu'on est *réglé* par ses mœurs et par sa conduite, et qu'on est *rangé* dans ses affaires et dans ses occupations.

Femme qui est réglée, qui a ses menstrues régulièrement. —*Fievre réglée*, dont les accès sont réguliers. —*Troupes réglées*, entretenues sur pied pour les distinguer des Milices.

† RÉGLÉE, s. f. (Cartonnier) Pile de feuilles de carton dont on a ôté les langes, qu'on a ébarbées et équarries par les quatre faces.

RÈGLEMENT, s. m. (*Ré-gle-man*) Ordonnance, statut qui doit servir de *regle*, qui prescrit ce que l'on doit faire : *Reglement de Police.*

Plaider en règlement de Juges, plaider afin de faire décider à quel Tribunal une affaire doit être portée.

RÉGLÉMENT, adv. (*Ré-glé-man*) Avec *règle*, d'une manière *réglée*.

† RÈGLEMENTAIRE, adj. Qui appartient au *réglement*; qui concerne le *reglement* : *Lois reglementaires*; et en mauvaise part : *Administration, régime reglementaire*, qui multiplie les réglemens à l'excès.

RÉGLER, v. a. (*Ré-glé*) Tirer des lignes sur du papier pour servir de *regle* ou d'ornement. —Conduire, diriger suivnt la *regle* : *Régler sa vie, ses actions, ses mœurs, ses desirs; régler sa maison, etc.* —Déterminer : *Régler les séances, l'ordre, la marche, etc.* (Du latin *regula-re.*)

Régler ses affaires, les mettre dans un bon ordre. — *sa dépense, sa table*, y mettre un certain ordre, quelquefois la diminuer. — *une affaire, un compte, un différend*, les terminer. — *le mémoire d'un ouvrier*, en mettre les articles à leur juste valeur. — *une pendule, une montre*, la mettre en état d'aller juste et bien. — *les cartons* (Cartonnier), couper avec la ratissoire les bordures baveuses des cartons, et en rendre les quatre faces droites et unies. — *le coup* (Imprimerie), marquer avec de la craie sur le tympan, l'endroit où doit poser la platine, afin de donner à propos le coup de barreau.

RÉGLET, s. m. (*Ré-gle*) T. d'Imprimeur : 1.° Espèce de lame en fonte d'une longueur déterminée, qui sert à faire la division des chapitres, etc. On dit aussi *Filet.* — 2.° La ligne marquée par cette règle dans l'imprimé. — En Architecture, petite moulure plate et saillante qui, dans les compartimens et profils de moulures, sert à en séparer les parties ou les membres, et à former des guillochis et entrelacs. On l'appelle aussi *Bandelette.* — Sorte de bouton avec des rubans de diverses couleurs, pour marquer différens endroits dans un livre, et particulièrement dans les livres d'Eglise. En ce sens, on dit aussi *Signet.*

RÉGLETTE, s. f. (*Ré-gle-te*) Petite *règle* de bois dont on se sert dans l'Imprimerie pour lever les lignes du composteur et les placer sur la galée.

RÉGLEUR, s. m. Ouvrier qui *règle* le papier. Le feminin est *Regleuse.*

RÉGLISSE, s. f. (*Ré-gli-ce*) *Réglisse vulgaire*, plante vivace, originaire des pays chauds, à fleur papilionacée, dont la racine est connue par la douceur de son mucilage. On en connoît une autre espèce, sous le nom de *Réglisse de Dioscoride, Réglisse étrangère. Réglisse des Anciens, fausse Réglisse.* La *Réglisse sauvage, Réglissier, Astragale, Orglisse des bois, Malmaison* en Lorraine, appartient à un autre genre. (Du latin *glycyrrhisa*, fait dans la même signification, du grec *glukurrhiza*, lequel est formé de *rhiza* racine, et *glukus* doux; *racine douce.*) — Morceau de cette plante ou plutôt de sa racine.

Réglisse sauvage, Voy. *Astragale.*

RÉGLISSIER, subst. m. (*Ré-gli-cié*) Voyez *Astragale.*

RÉGLOIR, s. masc. (*Ré-gloar*) Ontil pour *régler* le papier. — Instrument de bois ou d'os à l'usage des Cordonniers.

RÉGLURE, s. f. Ouvrage de *Régleur.*

RÉGNANT, ANTE, adj. (*Ré-gnian, an-te*) Qui *regne.* — Figur. Qui domine : *Le goût régnant.*

RÈGNE, s. m. Gouvernement, administration d'un royaume. Il se dit du Roi et non pas du royaume: *Sous le règne de Louis XIV, etc.* (Du latin *regnum.*) — On le dit par extension des Princes qui exercent la souveraineté sans avoir le titre de Roi. — La tiare du Pape. On l'appelle aussi *triregne.* — Couronne suspendue sur le maître autel d'une Eglise. — Fig. Pouvoir, empire : *Le règne de la grace, le regne du péché.* —En t. d'Histoire naturelle, *le regne animal, végétal, minéral*, les animaux, les végétaux, les minéraux. Dans la même division de l'Hist. natur. il n'y a que deux sections générales, *le règne organique* et *le regne inorganique.*

Figur. *Etre en règne*, être en vogue.—Fam. *Du regne de...* du temps de, en parlant d'un particulier.

RÉGNER, v. n. (*Ré-gnié*) Régir, gouverner un royaume, et par extension, un État souverain. (Du latin *regnare.*) — Fig. 1.° Dominer: *Le sage regne sur ses passions; l'ambition règne*

dans son ame. — 2.° En parlant des choses, être en vogue : *Cette mode a regné long-temps.* On dit aussi *le vent qui regne*, *la maladie qui regne*, qui dure depuis long-temps. *L'hyperbole*, *l'antithese regnent dans ce discours*, elles y sont fréquentes. — En t. d'Architecture, s'étendre le long de... *Cette corniche, ce balcon regne tout le long de la façade.*

REGNICOLE, s. m. (Le *g* se prononce durement, *Regne-ni-ko-le*) Habitant naturel d'un Royaume, et par extension, d'un Etat souverain quelconque. (Du latin *regnirola*, formé dans le même sens, de *regnum* royaume, et *rolere* habiter.) — Etranger qui jouit par concession des mêmes privileges que les Regnicoles : *Les Suisses sont réputés Regnicoles.*

REGONFLEMENT, s. m. (*Re-gon-fle-man*) Elévation des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

REGONFLER, v. n. (*Re-gon-flé*) S'enfler et se soulever, en parlant des eaux dont quelque obstacle arrête le cours. Voyez *Gonfler.*

REGORGEMENT, s. masc. (*Re-gor-je-man*) Action de *regorger*, de ce qui *regorge* : *Regorgement de la riviere, de la bile, des humeurs.*

REGORGER, v. n. (*Re-gor-jé*) S'épancher hors de ses bornes, déborder. Il ne se dit que des eaux, du sang, des humeurs. (Du mot *gorge*, proprement *sortir de la gorge.*) — Fig. Avoir en grande abondance : *Il regorge de biens*, et fam. *il regorge de santé.*

† Fig. et fam. *Faire regorger*, obliger de rendre : *On lui fera regorger l'argent qu'il a volé.* Dans cette phrase, il est actif.

REGOULER, v. a. (*Re-gou-le*) T. populaire: Rabrouer quelqu'un, lui dire des paroles piquantes.

REGOÛTER, v. a. *Goûter* de nouveau.

REGRAT, s. m. (*Re-gra*) Marchandise de peu de valeur qu'on achète pour la revendre. — Vente de sel à petite mesure. — Lieu où il se vend ainsi.

REGRATTER, v. a. (*Re-gra-té*) *Gratter* de nouveau. — Nettoyer un vieux bâtiment avec des ripes et autres outils. — Retoucher une planche avec le burin.

REGRATTER, v. n. Vendre du sel à petites mesures. — Fig. et fam. *C'est un homme qui regratte sur tout*, qui dans un compte fait des réductions sur les plus petits objets.

REGRATTERIE, s. f. Marchandise de *regrat.*

REGRATTIER, IÈRE, s. (*Re-gra-tié, ie-re*) Celui, celle qui vend du sel à petite mesure. — Par extension, petit marchand qui vend de la seconde main. — Fig. et fam. personne qui dans un compte considérable fait des réductions sur les plus petits objets.

REGREFFER, v. act. (*Ré-gré-fé*) *Greffer*, enter de nouveau.

† REGRÉLAGE, s. m. (Cirier) Seconde opération pour blanchir la cire. Voy. *Regréler.*

† REGRÉLER *ou* REGRÉLOUER, v. act. (*Re-gré-lé, lou-è*) T. de Cirier: Faire, après la seconde fonte, passer de nouveau la cire dans la *greloire* pour la blanchir.

REGRÈS, s. m. (*Re-gré*) Action que l'on a pour rentrer dans un Bénéfice resigné ou permuté, quand on a manqué aux conditions de l'accord, quand il y a lésion ou fraude visible: *Exercer le regres.* (Du latin *regressus*, qui signifie proprement *retour, action de retourner, de revenir*, formé de *re* pour *retro* en arrière, et *gressus* pas, marche.) — Dans les Tanneries, grosse écorce qu'on emploie dans la jusée.

† RÉGRESSION, s. f. (*Ré-gre-rion*, en vers *ri-on*) Figure de Rhétorique qui fait revenir les mots sur eux-mêmes avec un sens différent : *Nous ne vivons pas pour boire et pour manger ; mais nous buvons et nous mangeons pour vivre.* (Du latin *regressio* retour.)

REGRET, s. m. (*Re-gre*) Déplaisir d'avoir perdu ce qu'on possédoit, ou d'avoir manqué ce qu'on auroit pu acquérir : *Avoir du regret, des regrets*, et non pas *exercer des regrets*, ce qui est une faute très-grave. *Exercer* ne se joint qu'avec *regres.* Voyez ce mot. — Il se dit par extension d'un déplaisir léger : *J'ai regret que vous n'ayez pas vu cette piece.* — Repentir : *Avoir regret de ses péchés.* (Du latin *regressus* retour en arrière ; parce que le *regret* reporte les pensées et les sentimens sur le passé. *Le Duchat.*) — Au pluriel, plaintes, doléances.

A REGRET, adv. Avec répugnance.

REGRETTABLE, adj. (*Re-gré-ta-ble*) Digne d'être *regretté.* Il est peu usité.

REGRETTER, v. act. (*Re-gré-té*) Avoir du *regret*, être fâché, affligé 1.° d'une perte qu'on a faite ; 2.° d'avoir manqué ce qu'on pouvoit acquérir ; 3.° de n'avoir pas fait quelque chose, etc.

† REGROSSIR, v. a. (Gravure) Elargir des tailles et des hachures, soit avec le burin, soit avec l'échoppe.

REGUINDER, v. a. *Guinder* une seconde fois. — En t. de Fauconnerie, *l'oiseau se reguinde*, fait une nouvelle pointe au-dessus des nues.

RÉGULARITÉ, s. f. En général, conformité aux *regles.* — En Physique, ordre invariable de la nature. — En Morale, observation exacte des devoirs et des bienséances. — En matière de Religion, observation des *regles*, des préceptes, des Commandemens de Dieu et de l'Eglise. — Dans les Arts, observation des *regles* qui leur sont propres. — En parlant des Ordres Religieux, exacte observation des *régles* de chaque Ordre. — Il se dit aussi de l'état Religieux, par opposition à l'état Séculier.

La régularité des traits du visage, leur juste proportion. — En Géométrie, *la régularité d'une figure*, l'égalité de ses côtés et de ses angles.

† RÉGULATEUR, s. m. En t. d'Horlogerie, le balancier ou le spiral dans les montres, la verge et la lentille dans les pendules. — En t. de Plombier, armure du laminoir qui *régle* et dirige la pression des tables qu'on lamine.

RÉGULE, s. m. (Ancienne Chimie) La partie métallique pure d'un demi métal. *Régule d'arsenic ; Régule d'antimoine*, etc. (T. des Alchimistes qui, croyant toujours trouver de l'or dans les culots métalliques qu'ils retiroient de leurs fontes, les appeloient *régules*, [en latin *regulus* petit roi] comme contenant ce *roi* des métaux.)

RÉGULIER, ÈRE, adj. (*Ré-gu-lié, ié-re*)

Conforme aux *règles*, à l'ordre de la nature, aux lois de la religion et de la morale, aux préceptes des arts, etc. Voy. *Réglé*. (Du latin *regularis*, fait de *regula* règle.) — Exact, ponctuel : *Il est régulier dans les moindres choses.*

Bâtiment régulier, *place régulière*, où règne une certaine régularité, une certaine symétrie. — *Traits réguliers*, traits du visage qui sont dans une juste proportion entr'eux. — En Mathématique, *figure reguliere*, dont tous les côtés et tous les angles sont égaux entr'eux. *Corps reguliers*, les cinq polyèdres qui ont pour surface des polygones reguliers égaux entr'eux, et dont tous les angles solides sont égaux. On les nomme aussi *Corps platoniques*. — En Chronol. *nombres réguliers*, ou substantivement, *les réguliers*, nombres qui, ajoutés aux concurrens, servoient à trouver quel jour de la semaine tomboit le premier du mois. On distinguoit deux sortes de *Réguliers*, les *solaires* et les *lunaires*. — En Gramm. *verbes réguliers*, ceux qui suivent dans la formation de leurs temps les *regles* générales des conjugaisons.

Clergé régulier, composé des Ordres Religieux. *Bénéfice régulier*, qui ne peut être tenu que par un Religieux. — *Observance reguliere*, pratiquée par les Religieux.

RÉGULIÈREMENT, adv. (*Ré-gu-liè-re-man*) Selon les *regles*, avec régularité.

† RÉGULINE, adj. f. (Chim.) *La partie réguline*, la partie purement métallique d'un demi-métal. Voyez *Régule*.

† REGULO, s. m. (Hist. moderne) Titre qu'on donne aux fils des Empereurs de la Chine.

† REGULUS, s. masc. (Astron.) Etoile de la première grandeur dans la Constellation du Lion. On l'appelle aussi *Basiliscus*, *Cœur du Lion*, et en arabe *Kalbelasit*.

† REHAB, subst. m. (Musique) Instrument Persan, fort semblable à notre Rebec qui en tire son nom.

RÉHABILITATION, s. f. (*Ré-a-bi-li-ta-cion*) Action de *réhabiliter* : *Lettres de rehabilitation*.

RÉHABILITER, v. a. (*Ré-a bi-li-té*) Rétablir, remettre en état, dans le premier état. Il n'a d'usage qu'en parlant de ceux qui, par l'autorité ou séculière ou ecclésiastique, sont rétablis dans un droit, dans un emploi, dans quelque prérogative dont ils étoient déchus. (De la partic. latine itérative *re*, et de l'adj. *habilis* habile, propre à....; *rendre de nouveau habile à....*)

† *Réhabiliter un mariage*, réparer le vice d'un premier mariage.

† RÉHABITUER, v. a. (*Ré-a-bi-tu-é*) *Habituer* de nouveau.

SE RÉHABITUER, v. pr. Reprendre une *habitude* qu'on avoit perdue.

REHACHER, v. a. *Hacher* de nouveau.

REHANTER, v. act. *Hanter*, fréquenter de nouveau.

REHASARDER, v. a. *Hasarder* de nouveau. *Trévoux*.

REHAUSSEMENT, s. m. (*Re-ô-ce-man*) Action par laquelle on rend plus *haut* : *Le rehaussement d'un mur*.

Le rehaussement des monnoies, l'augmentation de leur valeur numéraire. — *Le rehaussement des tailles*, l'augmentation de l'imposition des tailles.

REHAUSSER, v. a. (*Re-ô-cé*) *Hausser* davantage, relever : *Rehausser une tapisserie*, *un plancher*, *une muraille*. — Fig. 1.° *Rehausser le courage*, *le prix d'une marchandise*. — 2.° Faire paroître davantage : *Les ombres dans un tableau rehaussent l'éclat des couleurs. Rehausser l'éclat*, *le mérite d'une action*, *etc.* — 3.° En Peinture, frapper sur des parties lumineuses, des touches plus lumineuses encore.

† *Rehausser d'or*, peindre en couleur d'or sur une toile, soit à l'huile, soit en detrempe, des morceaux de sculpture, des bas-relief, etc. On dit à peu près dans le même sens, une broderie, un habit, etc. rehaussé d'or ou d'argent.

REHAUTS, s. m. plur. (*Re-ô*) T. de Peinture, qui se dit des endroits les plus éclairés d'un tableau, où sont les couleurs les plus vives. — Dans l'Imprimerie en couleurs, les blancs ou les hachures blanches de la gravure.

REHEURTER, v. a. *Heurter* de nouveau.

† REICHSTHALE, s. f. Monnoie qui a cours en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Suisse, etc. tantôt comme monnoie de compte, tantôt comme monnoie effective, et dont la valeur varie suivant les pays. On dit aussi à peu près dans le même sens, *Reichsthaler*, s. m. Ce dernier mot signifie en allemand *Ecu d'Empire*, formé de *reich* empire, et *thaler* écu. Voyez *Rixdale*.

RÉIMPOSER, v. a. (*Ré ein-po-zé*) *Imposer* de nouveau, faire une nouvelle imposition.

REIMPOSITION, s. f. (*Ré-ein-pu-zi-cion*) Action de *reimposer* ; imposition nouvelle.

RÉIMPRESSION, s. f. (*Ré-ein-pre-cion*) Nouvelle *impression* d'un ouvrage.

RÉIMPRIMER, v. a. (*Re-ein-pri-mé*) *Imprimer* de nouveau.

REIN, s. m. Rognon ; viscère de l'animal où se fait la séparation de l'urine pour s'écouler de là dans la vessie. Il se dit proprement de l'homme. — Le bord d'un bois.

REINS, pl. Le bas de l'épine du dos et la région voisine. (Du latin *renes*, *um*.) — L'épine du dos relativement à la force, à la souplesse : *Il a les reins forts ou foibles*, *les reins souples*, *les reins rompus*. — En style de l'Ecriture Sainte, l'intérieur de l'homme, sa pensée : *Dieu est le scrutateur des cœurs et des reins*. — En Architecture, *les reins d'une voûte*, la partie vide ou pleine, qui est entre la moitié de l'extrados d'un arc, et le prolongement du pied droit, jusqu'au niveau du sommet de la voûte.

Figur. et famil. *Avoir les reins forts*, 1.° être riche et puissant, en état de soutenir les frais d'une entreprise ; 2.° par extension de métaphore, être en état de réussir dans une affaire, dans un ouvrage. — *Il a eu* ou *on lui a donné un tour de reins*, on lui a rendu un mauvais office qui lui nuira beaucoup.

— *Poursuivre l'épée dans les reins*, de fort près.

Reine, s. f. Femme de Roi. — Celle qui de son chef gouverne un Royaume. (Du lat. *Regina.*) — On dit figur. *Rome la reine des Cités.* En style poétique, *la rose est la reine des fleurs.*

Reine du bal, celle à qui on donne le bal. — *Reine de la fève*, celle qui avoit la fève dans sa part du gâteau.

Reine-claude, s. f. Sorte de prune.

† Reine des bois, s. fem. (Botan.) Voyez *Dionelle.*

Reine des prés, Petite barbe de chèvre, Ormière, Vignette, s. f. Plante vivace, à fleur rosacée, qui croît dans les prés humides. On en connoît plusieurs espèces, les unes herbacées, les autres ligneuses.

† Reine Marguerite des jardins, subst. f. Espèce d'aster de la Chine, cultivé dans les jardins. La couleur des rayons de la fleur varie par la culture.

Reinette, s. f. (*Ré-nè-te*) Sorte de pomme. Voyez *Rainette.*

Réinfecter, v. a. (*Ré-ein-fek-té*) *Infecter* de nouveau.

Reinstaller, v. a. (*Ré-eins-ta-lé*) *Installer* une seconde fois.

Reinté, ée, adj. *Chien reinté*, qui a les *reins* larges et élevés en arc.

Reintégrande, s. f. T. de Droit : Rétablissement dans la jouissance d'un bien dont on avoit été dépossédé.

† Réintégration, s. f. (*Ré-ein-té-gra-cion*, en vers *ci-on*) T. de Jurisprudence : *Action de réintégrer.*

Réintégré, ée, part. p. de *Réintégrer* et adj. Rétabli, etc.

Réintégrer, v. a. (*Ré-ein-té-gré*) Rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont il avoit été dépouillé. (De la partic. latine itérative *re*, et du verbe *integrare* rétablir, réparer, restaurer, dérivé d'*integer* entier; *remettre en son entier.*)

Reintégrer dans les prisons, remettre en prison.

Reinterroger, v. a. *Interroger* de nouveau.

Réinviter, v. a. *Inviter* de nouveau.

† Reis-effendi, s. m. (Hist. mod.) Chancelier de l'Empire Turc.

† Reispoute, s. m. T. de Relation : Nom donné dans les Indes à une espèce de milice, qu'on appelle plus communément *Cipaye.*

Reissole, s. f. (Pêche) Voy. *Rissole.*

Réitération, s. f. (*Ré-i-té-ra-cion*) Action de *réitérer.*

Réitérer, v. a. (*Ré-i-té-ré*) Faire de nouveau ce qu'on a déjà fait : *Réitérer une médecine, une saignée, un ordre, une défense, etc.* (Du latin *reiterare*, formé de la partic. itérative *re*, et d'*iterare* refaire, faire de nouveau.)

Reitre, s. m. (*Re-tre*) Dans le seizième siècle, 1.° Cavalier Allemand. (De l'allemand *reuter* ou *reiter* cavalier.) — 2.° Espèce de tapote, ainsi nommée, parce que dans l'origine, elle étoit particulièrement à l'usage des *Reitres* ou Cavaliers Allemands. — Aujourd'hui, proverb. *Vieux reitre*, homme qui a vu beaucoup de pays, qui s'est mêlé de beaucoup d'affaires, etc. Il ne se prend ordinairement qu'en mauvaise part.

Rejaillir, v. n. (*Re-ja-glir*; mouillez les *ll*) En parlant des choses liquides, sortir avec impétuosité, *jaillir* : *Son sang rejaillit jusqu'au pied du lit.* — En parlant des corps solides, être repoussé et réfléchi : *La balle a rejailli jusqu'ici.* — Il se dit aussi de la lumière : *La lumière qui rejaillit du soleil.* — Fig. Retomber sur : *La gloire et la honte des enfans rejaillissent sur leurs pères.*

Rejaillissement, s. m. (*Re-ja gli-ce man*) Mouvement de ce qui *rejaillit.*

Rejaunir, v. a. (*Re-jô-nir*, d.) Rendre *jaune* de nouveau.

Rejaunir, v. n. Redevenir *jaune.*

Rejet, s. m. (*Re-je*) Nouveau jet, nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre. — En t. d'Oiseleurs, petite baguette élastique qui sert dans les pièges qu'on tend aux oiseaux. — Plomb qui entre dans les fossés que les Plombiers ouvrent au fond de leurs moules. — En t. de Pratique, *faire le rejet, ordonner le rejet d'une pièce*, la *rejeter* d'un procès. — Renvoi qu'on fait d'un article de quelque compte à un autre endroit de ce compte. — Réimposition qu'on fait sur une Communauté pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être payée par ceux sur qui elle avoit été imposée.

Rejetable, adj. Qui doit être *rejeté* : *Proposition, preuve, pièce rejetable.*

Rejeter, v. a. (*Re-je-te*) *Jeter* une seconde fois. — Repousser : *Rejeter une balle avec vigueur.* — *Jeter* une chose dans l'endroit d'où on l'avoit tirée. — Jeter dehors : *Ce que la mer rejette sur le rivage.* — En parlant des arbres, repousser après avoir été coupé : *Cet arbre a rejeté de nouvelles branches*; et neutralement, *il rejette par le pied.* — Dans un compte, renvoyer à un autre article, etc. *Il faut rejeter cette somme sur le compte de l'année prochaine.* — Fig. Rebuter, n'agréer pas, ne vouloir pas accepter ou recevoir : *Rejeter des offres, des propositions, etc.*

Figur. 1.° *Rejeter une imposition, une taxe sur une ville, etc.* réimposer cette ville pour compléter le payement d'une taxe, etc. Voy. *Rejet.* — 2.° *Rejeter la faute sur un autre*, l'accuser pour se disculper soi-même.

Rejeton, s. m. Nouveau *jet* que pousse un arbre par le pied ou par le tronc. — Il se dit aussi en parlant des plantes. — Figur. et dans le style soutenu, descendant : *Illustres rejetons.* — Dans les Manufactures de tabac, celui qui est fabriqué avec les feuilles que la plante pousse après avoir été coupée une première fois.

Rejetoner, v. a. (*Re-je-to-né*) *Rejetoner des plantes de tabac*, en arracher les *rejetons*, les fausses tiges ou feuilles.

Rejoindre, v. a. sur *Joindre* : (*Re-joein-dre*) Réunir des parties qui avoient été séparées : *Rejoindre les deux lèvres d'une plaie.* (De la partic. latine itérative *re*, et du verbe *jungere* joindre; *joindre de nouveau.*) — Rattendre, retrouver des personnes dont on s'étoit séparé : *Je les rejoignis à la touchée.*

SE REJOINDRE, v. rée. Se rassembler. — Se *joindre* de nouveau.

REJOINTOYER, verb. a. (*Re-joein-toa-ié*) T. d'Architecture : Remplir et ragréer les *joints* des pierres d'un bâtiment.

REJOUER, v. a. *Jouer* de nouveau.

REJOUI, IE, part. pass. et adj. Voyez *Réjouir, se réjouir.* — On dit substant. et fam. *un gros réjoui, une grosse rejouie*, une personne de bonne humeur.

RÉJOUIR, v. act. Donner de la *joie* : *Cette nouvelle réjouit tout le monde.* — Donner du plaisir : *Couleur qui réjouit la vue.* — Donner du divertissement : *Que ferons-nous pour réjouir la compagnie?* En ce sens on dit fam. *rejouir la compagnie aux dépens de quelqu'un*, se moquer de quelqu'un pour divertir les autres.

SE RÉJOUIR, v. rée. Se divertir. — Féliciter : *Je me réjouis avec vous de votre heureux rétablissement.* — *Se réjouir aux dépens de quelqu'un*, s'en moquer.

RÉJOUISSANCE, s. f. Démonstration de *joie* : *Réjouissance publique ; on a fait de grandes réjouissances à cette occasion.* — Au jeu du Lansquenet, carte que celui qui donne tire après la sienne, et sur laquelle les coupeurs et autres peuvent mettre de l'argent. — Dans les Boucheries, certaine portion de basse viande qu'on oblige l'acheteur de prendre avec la bonne, et au même prix.

RÉJOUISSANT, ANTE, adj. Qui *réjouit.*

REJOÛTER, v. a. *Joûter* de nouveau.

RELÂCHE, s. m. Interruption, discontinuation de quelque travail, de quelque étude, de quelque exercice. (Du latin *relaxatio.*) — Repos, intermission dans quelque état douloureux.

RELÂCHE, s. f. T. de Marine : 1.° Action de *relâcher* : *Nous fîmes une relâche de quinze jours au Brésil.* — 2.° Lieu propre pour y *relâcher* : *Ce port est une bonne relâche.*

RELÂCHÉ, ÉE, part. p. de *Relâcher*, et adj. Qui n'est plus si fort tendu. — En matière de Religion et de Morale, qui est dans le *relâchement* ou qui annonce le *relâchement* : *Homme relâché ; morale, discipline relâchée.* — Qui n'est plus si ferme dans son dessein, dans son entreprise.

RELÂCHEMENT, s. m. (*Re-lâ-che-man*) Diminution de tension : *Relâchement des nerfs, des cordes d'un instrument.* (Du latin *relaxatio.*) — Disposition du temps à s'adoucir. — Figur. Ralentissement d'ardeur dans le travail, dans les exercices de la piété *ou* de régularité dans la conduite, dans les mœurs. — Délassement : *Après une grande contention d'esprit, il faut un peu de relâchement.*

RELÂCHER, v. a. (*Re-lâ-ché*) Faire qu'une chose soit moins tendue. (Du latin *relaxare.*) — Remettre un prisonnier en liberté. — Céder de ses droits : *Je lui ai relâché la moitié de la dette.*

RELÂCHER, v. n. En t. de Marine, discontinuer sa route et se retirer à l'abri pour céder à la tempête, ou pour se radouber, ou pour renouveler ses provisions, etc. — Diminuer de sa première ardeur, de sa première ferveur.

SE RELÂCHER, v. rée. N'être plus si ferme, si constant dans ce qu'on avoit projeté, entrepris. — N'avoir plus tant de régularité, tant de courage, tant de vigueur. — Céder de ses prétentions, etc. — En parlant du mal, n'être plus si violent, si douloureux.

Se relâcher l'esprit, se reposer, se délasser l'esprit.

RELAIS, s. m. (*Re-lé*) Chiens de chasse qu'on tient en certains lieux dans la retraite des bêtes qu'on court, pour les lâcher quand la bête passe. — Chevaux qu'on poste en quelque endroit pour s'en servir à la place de ceux qu'on quitte. (Du lat. *relictus*, part. p. de *relinquere* laisser ; *canes, equi relicti*, chiens, chevaux laissés, mis en certains lieux pour s'en servir au besoin.) — Lieu où l'on met les *relais* : *Au second relais.* — En termes de Fortification, chemin de trois pieds de large au pied du rempart, entre le rempart et le fossé. — En t. d'Architecture et dans les ouvrages de terrasse, la division du transport, depuis la fouille jusqu'à la décharge en parties d'une égale dimension, pour en estimer le prix relativement au transport. — Dans les Tapisseries, parties où les ouvriers changent de fil, pour en substituer d'autres de couleurs différentes.

Fig. et fam. *Être de relais*, être de loisir, n'être pas employé. — En t. de Chasse, *donner le relais*, lâcher les chiens placés en relais.

RELAISSÉ, adj. m. (*Re-lé-cé*) T. de Chasse : *Lièvre relaissé*, qui après avoir été long-temps couru, s'arrête de lassitude.

RELANCER, v. a. (*Re-lan-cé*) En termes de Chasse, *lancer* de nouveau : *On relança le cerf jusqu'à trois fois.* — Repousser : *Relancer l'ennemi dans son fort.* — Figur. et fam. *Relancer quelqu'un*, 1.° aller trouver quelqu'un où il est pour l'engager à quelque chose. — 2.° Par extension de métaphore, répondre à quelqu'un d'un ton fier et haut, marquer qu'on reçoit très-mal les choses qu'il dit.

RELAPS, RELAPSE, adj. et s. (on prononce le *p* et l's au masculin comme au féminin) Qui est retombé dans l'hérésie après l'avoir abjurée. (Du latin *relapsus*, part. p. de *relabi* retomber, formé de *re* itératif, et *labi* tomber.)

RÉLARGIR, verb. act. *Élargir* de nouveau. — *Élargir* ce qui est trop étroit.

RELATER, v. a. (*Re-la-té*) Raconter, mentionner. Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais. (Du latin *relatum*, supin de *referre* rapporter, raconter.)

RELATIF, IVE, adj. Qui a quelque *relation*, quelque rapport à.... (Du latin *relativus.*)

RELATION, s. f. (*Re-la-cion*) Rapport d'une chose à une autre. — Commerce, liaison, correspondance. — Récit, narration. (Du latin *relatio.*) — Livre de voyage.

RELATIONNAIRE, s. m. (*Re-la-cio-nè-re*) Celui qui fait des *relations.*

RELATIVEMENT, adv. (*Re-la-ti-ve-man*) Par rapport, d'une manière *relative.*

† RELATTER, v. act. (*Re-la-té*) Garnir un comble de *lattes* neuves, après en avoir levé la tuile ou l'ardoise, et avoir détruit le vieux lattis.

RELAVER, v. act. *Laver* de nouveau.

RÉLAXATION, s. f. (*Ré-lak-sa-cion*) En t. de Medecine, relâchement : *Rélaxation des nerfs.* (Du latin *relaxatio.*) — En t. de Droit Canon, diminution ou entière rémission des peines canoniques. — On dit aussi au Palais *rélaxation* (élargissement) *d'un prisonnier.*

RÉLAXÉ, part. p. de *Rélaxer*, et adject. Il ne se dit qu'en Chirurgie : *Nerf rélaxé*, qui n'a pas sa tension, sa situation ordinaire. (Du latin *relaxus* ou *relaxatus* relâché.)

RÉLAXER, v. a. (*Ré-lak-cé*) T. de Pratiq. Remettre en liberté un prisonnier. (Du latin *relaxare* relâcher, détendre, parce qu'on relâche les liens d'un prisonnier, en le mettant en liberté.)

RELAYER, v. a. (*Re-lé-ié*) Occuper des ouvriers les uns après les autres, en sorte qu'ils travaillent et se reposent alternativement.

RELAYER, v. n. Prendre des *relais*, des chevaux frais : *Nous relayâmes en tel endroit.*

SE RELAYER, v. réc. Travailler alternativement pour ne se pas fatiguer tous à la fois : *Les travailleurs se relayoient l'un l'autre.*

RELÉGATION, s. f. (*Re-lé-ga-cion*) Terme de Jurisprudence : Exil, bannissement dans un certain lieu. (Du latin *relegatio.*)

RELÉGUE, s. m. (*Re-le-ghé*) Récompense d'un Gendarme de la Garde ou d'un Chevau-léger, lorsqu'après avoir servi long-temps il vouloit se retirer. On l'appeloit *retraite* dans les Gardes-du-Corps.

RELÉGUER, v. a. (*Re-lé-ghé*) Exiler dans un lieu déterminé. (Du latin *relegare.*) — On dit figur. et au passif : *L'innocence bannie des villes est reléguée au village, etc.*

SE RELÉGUER, v. récip. Se retirer : *Il s'est relégué à la campagne.*

RELENT, s. m. (*Re-lan*) Mauvais goût que contracte une viande, etc. renfermée dans un lieu humide.

† SE RÉLER, v. pron. (*Ré-lé*) Se dit en t. de Chandeliers, du suif sujet à se fendre de haut en bas, en forme de vis.

RELEVAILLES, subst. f. pl. (*Re-le-vâ-glie*; mouillez les *ll*) Cérémonie qui se fait à l'Église la première fois qu'une femme y vient en *relevant* de couches.

RELEVÉ, s. m. L'ouvrage que fait un Maréchal, en *levant* un fer et en le rattachant.

Relevé d'une bête fauve; en t. de Chasse, le temps où elle sort de son gîte pour aller repaître. — *Relevé de compte*, extrait des articles d'un compte qui regardent le même objet.

RELEVÉ, ÉE, part. p. de *Relever*, et adject. Qui s'est *levé* de terre après une chute. — Haut. — Fig. *Mine relevée*, noble et haute. — *Sentimens relevés*, nobles. — *Pensée relevée*, noble et sublime. *Matière relevée*, qui n'est pas à la portée du commun des hommes. — *Airs relevés* (Manég.); la pesade, le mezair, la courbette, la croupade, la balotade, la cabriole, le pas et le saut. — On dit d'une femme, qu'*elle est relevée*, lorsqu'elle est sortie après ses couches.

RELEVÉE, s. f. *A une telle heure de relevée*, à une telle heure après midi.

RELÈVEMENT, s. m. (*Re-lè-ve-man*) Action de *relever*. — En t. de Marine, observation que l'on fait avec la bousole à pinnule, pour voir à quel point reste un objet.

† *Relevement du pont*, la quantité dont un pont de vaisseau est plus haut vers ses extrémités qu'au milieu.

† RELEVE-MOUSTACHE, subst. m. (Emailleur) Pinces longues et plates, pour enlever la plaque ou la porter au feu.

† RELEVE-QUARTIER, s. m. (Cordonnerie) Sorte de chausse-pied très-court, qui sert à retourner l'escarpin.

RELEVER, v. a. (*Re-le-vé*) *Lever* de terre ce qui étoit tombé. — Remettre debout : *Relever une chaise, une statue, une colonne renversée.* — Rétablir ce qui étoit tombé en ruines : *Relever des murailles, des fortifications*; et figur. *relever une maison, une famille.* — On dit aussi au fig. *relever le courage, les espérances*, les ranimer, les faire revivre. — Hausser : *Relever un terrain, un plancher trop bas.* Fig. *relever son état, sa fortune.* — Au figuré, faire valoir, donner plus d'éclat, etc. *La parure relève la bonne mine, etc.* Les Peintres disent à peu près dans le même sens, *relever les jours, les lumières d'un tableau*, rendre les parties lumineuses encore plus brillantes. *Un dessin relevé de blanc.* — En t. de Cuisine, donner à un mets une pointe agréable au goût, et propre à réveiller l'appétit. — Garnir les dessins d'une broderie d'une matière qui leur donne du relief. — Dans la Maçonnerie, tailler les bords du parement d'une pierre, pour le dresser. — Chez les Chaudronniers, augmenter la grandeur d'un vase, en étendant la matière à coups de marteau. — Critiquer : *Relever ce que quelqu'un a dit, les fautes d'un Auteur, etc.* — En termes de Guerre, mettre un nouveau corps de troupes *ou* même un seul soldat à la place d'un autre : *Relever la garde, relever une sentinelle, etc.* — Au Palais, remettre en pouvoir de faire quelque chose, nonobstant tout ce qu'on auroit fait au contraire : *Relever un mineur des actes passés en minorité. Il s'est fait relever de ses vœux*, il a fait déclarer ses vœux nuls. — *Relever un appel*, prendre des lettres pour poursuivre un appel.

Relever un vaisseau, le remettre à flot. — *Relever l'ancre*, la changer de place, la mettre dans une autre situation. — Au jeu, *relever les mains qu'on a faites*, ramasser les cartes qui ont été jouées et les mettre devant soi. — *Le vinaigre, le jus de citron, etc. relevent une sauce*, la rendent plus piquante. — *Relever les fautes d'un Auteur*, les remarquer, les faire connoître. — Figur. et proverb. *Relever quelqu'un de sentinelle*, le reprimander et lui faire voir qu'il s'est mal conduit. — En termes de Vénerie, *relever un défaut*, retrouver la voie qu'on avoit perdue. — En t. de Coutelier, *relever les mitres*, forger l'embase de la lame d'un couteau à gaîne.

RELEVER, v. n. En t. de Droit, ressortir, dépendre de.... — *Relever d'une maladie*, commencer à se porter mieux : *Il est bien malade, il n'en relevera pas.* — *Relever de couches*, ou absolument *relever*, commencer à sortir depuis les couches.

se Relever, v. rée. Se *lever* de terre après être tombé. — Sortir de nouveau du lit. — Fig. Se remettre de quelque perte, se rétablir après quelque disgrace, etc.

Releveur, s. m. Terme d'Anatomie : Qui *relève*. Nom de différens muscles.

Rellage, s. m. Action de *relier* des tonneaux, des cuves, etc.

Relief, s. m. (*Re-liéf*) Ouvrage de Sculpture plus ou moins *relevé* en bosse : *Haut-relief, demi-relief, bas-relief.* — On le dit dans le même sens, des ouvrages en broderie. (De l'italien *rilievo*, qui a la même signification.) — Fig. Éclat qui *relève* : *Ces couleurs se donnent mutuellement du relief; sa dignité lui donnoit un grand relief.* — Ordre qu'obtient un Officier qui a été absent pour une cause légitime, afin de toucher ses appointemens échus durant son absence. — En termes de Féodalité, droit payé par le vassal au Seigneur à certaines mutations. — Au pluriel, restes des viandes qu'on a servies. Il est vieux et ne se dit plus qu'en plaisantant.

Relief d'appel, Lettres du Sceau pour *relever* un appel interjeté de quelque jugement.

Relien, s. m. T. d'Artificier : Poudre grossièrement écrasée sans être tamisée.

Relier, v. a. (*Re-li-é*) *Lier* de nouveau : *Relier une gerbe, etc.* — Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture : *Relier en maroquin, en veau, en vélin, en basane, en parchemin.* — Mettre des cercles à un tonneau, etc.

Relieur, s. m. Celui dont le métier est de *relier* des livres.

Religieusement, adv. (*Re-li-jieû-ze-man*) D'une manière *religieuse*; exactement, fidellement.

Religieux, euse, adject. (*Re-li-jieû*; en vers, *ji-eû*) En parlant des choses, qui a rapport à la *Religion*. — En parlant des personnes, qui a de la *religion*. — Exact, fidelle : *Religieux observateur des lois.* (Du lat. *religiosus*.)

Religieux, euse, subst. Celui, celle qui s'est engagé dans quelque ordre par la profession *religieuse*.

Religieuse, s. f. Nom donné à l'*hirondelle à croupion blanc* et à une sorte de *sarcelle*.

Religion, s. f. (*Re-li-jion*; en vers, *ji-on*) Culte rendu à la Divinité. — Piété, dévotion : avec cette différence que la *religion* fait simplement qu'on ne manque point à ce qu'on doit à l'Être Suprême; la *piété* fait qu'on s'en acquitte avec plus de respect et de zèle; la *dévotion* ajoute un extérieur plus composé : la première est plus dans le cœur qu'elle ne paroît au dehors; la seconde est dans le cœur et paroît au dehors; la troisième paroît quelquefois au dehors sans être dans le cœur. *Girard.* (Du lat. *religio*, dérivé du verbe *ligare* lier; parce que la Religion est un lien qui attache la créature au Créateur.) — État ou ordre religieux. — Pris absolument, l'Ordre de Malte : *Les galères de la Religion.*

La Religion prétendue réformée, la croyance des Calvinistes : *Il étoit de la Religion*, il étoit de la croyance des Calvinistes. — *Mettre une fille en religion*, la faire Religieuse. — *Il a trente ans de religion*, il y a trente ans qu'il est Religieux. — *Se faire une religion d'une chose*, s'en faire une obligation indispensable. — *Violer la religion du serment*, manquer à son serment. — *Surprendre la religion des Juges, etc.* les tromper par de faux exposés.

Religionnaire, subst. m. (*Re-li-jio-ne-re*) Celui, celle qui suit la *Religion* prétendue réformée.

Relimer, v. a. (*Re-li-mé*) *Limer* de nouveau. — Fig. Retoucher, polir.

Reliquaire, s. m. (*Re-li-ké-re*) Boîte ou écrin où l'on enchâsse des *reliques*.

Reliquat, s. m. (*Re-li-ka*) T. de Pratique et de Négoce : Reste de compte. — Suite d'une maladie mal guérie. Il se dit principalement des maladies secrètes. — Au pluriel, les restes d'un dîner, etc. (Du latin *reliquiæ* reste, restant.)

Reliquataire, adj. et s. m. et f. (*Re-li-ka-tè-re*) Celui ou celle qui est débiteur ou débitrice d'un *reliquat* de compte, qui doit encore quelque reste d'un compte. (Du lat. *reliquator*.)

Relique, s. f. (*Re-li-ke*) Ce qui reste d'un Saint après sa mort, soit le corps entier, soit une partie du corps, soit même simplement quelque chose qui lui a appartenu. — Ce qui nous reste des instrumens de la Passion du Sauveur et des Martyrs. — Au pluriel et dans le style sublime, les restes de quelque chose de grand : *Les tristes reliques de sa fortune.* Il vieillit. (Du latin *reliquiæ* reste, restant.)

† Proverbial. *Garder une chose comme une relique, en vouloir faire une relique, des reliques*, la garder curieusement, soigneusement. — Proverb. et fam. *On n'a pas grande foi à ses reliques, on ne prendra pas de ses reliques*, se dit de quelqu'un en qui on a fort peu de confiance.

Relire, v. act. *Lire* de nouveau.

Reliûre, s. f. Manière et façon dont un livre est *relié*. — L'ouvrage d'un *Relieur*.

Relocation, s. f. (*Re-lo-ka-cion*) Terme de Jurisprudence. En général, l'acte par lequel on *relone* une chose à quelqu'un. — Il se dit plus ordinairement en matière de contrats pignoratifs mêlés de vente, dont la *relocation* ou reconduction est le principal caractère.

Relogea, v. n. Retourner *loger* en un lieu où l'on avoit déjà logé.

Relouage, s. m. T. de Pêche. Temps que le hareng fraye.

Relouer, v. a. (*Re-lou-é*) *Louer* de nouveau. (Du lat. *relocare*.) — *Louer* à quelqu'un ce qu'on *loue* d'un autre : *Relouer une maison.* On dit plus souvent et mieux *sous-louer*.

Reluire, v. n. *Luire* par réflexion : *Les diamans reluisent.* — Figur. Briller, paroître avec éclat : *La vertu reluit davantage dans l'adversité.*

Proverb. et fig. *Tout ce qui reluit n'est pas or*, les apparences sont trompeuses; ce qui a le plus d'éclat n'est pas toujours le plus solide.

Reluisant, ante, adject. verbal. (*Re-luizan, an-te*) Qui brille, qui *luit* beaucoup.

Reluquer, v. a. (*Re-lu-ke*) Regarder d'une manière affectée, du coin de l'œil. Il est familier.

RELUSTRER, v. act. Redonner du *lustre*, *lustrer* de nouveau.

REMÂCHER, v. a. *Mâcher* de nouveau. — Fig. et fam. Repasser plusieurs fois dans son esprit.

REMAÇONNER, v. act. Réparer par le moyen d'un *Maçon*.

REMANDER, v. a. *Mander* de nouveau, envoyer dire une autre fois. Faire revenir.

REMANGER, v. a. *Manger* de nouveau.

† REMANIEMENT, s. m. (*Re-ma-ni-man*) Action de *remanier*. — Effet de cet action. — Dans l'Imprimerie, 1.° Changement des pages composées de petit en grand ou de grand en petit. — 2.° Travail du Compositeur, quand les changemens que l'Auteur a faits sur une épreuve, obligent de retoucher à plusieurs lignes d'une page, d'une forme, etc.

† *Remaniement à bout* (Couvreur), ouvrage du Couvreur sur un toit qu'il découvre entièrement, qu'il latte à neuf, et qu'il recouvre ensuite avec les mêmes tuiles, ou à leur défaut, avec des tuiles nouvelles.

REMANIER, v. a. (*Re-ma-nié*) *Manier* de nouveau. — Refaire, raccommoder, en parlant de certains ouvrages : *Remanier un pavé, un couvert, une feuille d'impression.* — On le dit dans le même sens, des ouvrages d'esprit.

† *Remanier le papier* (Imprim.), retourner la moitié des mains qui ont été trempées, en mettant dessus celles qui étoient dessous, et par conséquent plus chargées d'humidité. — *Remanier les gants* (Ganter.), les redresser une seconde fois, et lorsqu'ils sont secs.

REMARCHANDER, v. a. *Marchander* de nouveau.

REMARCHER, v. n. *Marcher* de nouveau : *Sa maladie lui avoit ôté l'usage des jambes; il commence à remarcher.* Grand Vocab. franç. — Aller dans un lieu où l'on est envoyé, après avoir déjà fait plusieurs *marches*.

REMARIER, v. a. Refaire un *mariage*; *marier* de nouveau.

SE REMARIER, v. réc. Passer à de secondes noces.

REMARQUABLE, adj. (*Re-mar-ka-ble*) Qui se fait *remarquer*, qui est digne d'être *remarqué*.

REMARQUE, s. f. (*Re-mar-ke*) Note, observation. — En termes de Chasse, cri de celui qui mène les chiens, quand il voit partir une compagnie de perdrix.

REMARQUER, v. a. (*Re-mar-ké*) *Marquer* une seconde fois. — Faire attention à... observer; avec cette différence, suivant *Girard*, qu'on *remarque* les choses par attention pour s'en ressouvenir, et qu'on les *observe* par examen pour en juger.

REMARQUEUR, s. m. (*Re-mar-keur*) Celui qui à la chasse *remarque* les perdrix. — Par mépris, faiseur de *remarques*.

REMASQUER, v. a. Remettre un *masque*.

REMBALLER, v. a. (*Ran-ba-lé*) *Emballer* de nouveau.

REMBARQUEMENT, s. m. (*Ran-bar-ke-man*) Action de *rembarquer*.

REMBARQUER, v. act. (*Ran-bar-ké*) *Embarquer* de nouveau.

SE REMBARQUER, v. réeip. *S'embarquer* de nouveau. — Se remettre de nouveau sur mer. — Figurém. et fam. *Se rembarquer dans une affaire*, s'y engager de nouveau.

REMBARRER, v. act. (*Ran-bâ-ré*, *r* forte) Repousser vigoureusement, et comme en opposant une *barre*, une *barrière*. Il est peu usité au propre. — Figur. et fam. *Rembarrer quelqu'un*, rejeter avec fermeté, avec indignation les discours qu'il tient, les propositions qu'il fait.

REMBLAI, s. m. (*Ran-blé*) Travail de terres rapportées et battues, soit pour faire une levée, soit pour aplanir ou régaler un terrain.

REMBLAVER, v. a. (*Ran-bla-vé*) Ressemer de *blé* une terre.

† REMBLAYER, v. a. (*Ran-blé-ié*) Apporter des terres pour combler un creux : *Remblayer un creux, un fossé.* C'est le contraire de *déblayer*. Voyez ce mot.

REMBOÎTEMENT, s. m. (*Ran-boa-te-man*) Action de *remboîter*. — Effet de cette action.

REMBOÎTER, v. a. (*Ran-boa-té*) Remettre en sa place ce qui étoit *déemboîté* : *Remboîter un os, des pièces de menuiserie, etc.*

† REMBOURRAGE, s. m. (*Ran-boû-ra-je*, *r* forte) En t. de Tapissier, action de *rembourrer*. — Matière employée à cet effet.

REMBOURREMENT, s. m. (*Ran-boû-re-man*, *r* forte) Action de *rembourrer*, ou l'effet de cette action.

REMBOURRER, v. n. (*Ran-boû-ré*, *r* forte) Garnir de bourre, de laine, de crin, etc. — Fig. et popul. *Il a bien rembourré son pourpoint*, il a extrêmement mangé. — Fig. et fam. *Rembourrer quelqu'un*, le rembarrer, le repousser. *Il a été un peu rembourré*, on lui a parlé avec rudesse.

REMBOURROIR, s. m. (*Ran-boû-roar*, première *r* forte) Outil de Bourrelier, pour enfoncer la *bourre*.

REMBOURSABLE, adject. Qui doit être *remboursé*.

REMBOURSEMENT, s. m. (*Ran-bour-se-man*) Action de *rembourser*. — Payement que l'on fait pour rendre une somme que l'on doit : *Faire* ou *recevoir un remboursement*.

REMBOURSER, v. act. (*Ran-bour-sé*) Rendre à quelqu'un l'argent qu'il a *déboursé* : *Rembourser une somme, une obligation; rembourser quelqu'un de ses frais, etc.* V. *Embourser*.

Rembourser une rente, la racheter, en payer le principal et les arrérages. — Figur. et fam. *Rembourser un soufflet, un coup d'épée*, les recevoir.

REMBRASER, v. a. (*Ran-bra-zé*) *Embraser* de nouveau.

REMBRASSER, v. a. (*Ran-bra-cé*) *Embrasser* de nouveau.

REMBROCHER, v. act. (*Ran bro-ché*) *Embrocher* mieux ou de nouveau.

REMBRUNI, IE, part. p. et adj. Voyez *Rembrunir*. — Fig. et fam. *Air rembruni*, sombre et triste.

REMBRUNIR, v. act. (*Ran bru-nir*) Rendre *brun* ou plus *brun*. — Fig. *Rembrunir l'imagination*, attrister, etc.

REMBRUNISSEMENT, s. m. (*Ran-bru-ni-ce-man*) Etat ou qualité de ce qui est *rembruni*.

Le rembrunissement d'un tableau, des couleurs.

REMBÛCHEMENT, s. m. (*Ran-bû-che-man*) T. de Vener. Rentrée d'un cerf dans son fort.

SE REMBÛCHER, v. pron. (*Ran-bû-ché*) *La bête s'est rembûchée*, est rentrée dans le bois. Voyez *S'embûcher*.

REMÈDE, s. m. En général tout ce qui sert à guérir, à conserver la santé ou qu'on emploie à ce dessein. (Du lat. *remedium*.) — Plus particulièrement un lavement. — Figur. 1.° Ce qui sert à guérir les maux de l'ame. — 2.° Ce qui sert à prévenir ou à faire cesser quelque malheur. — En t. de Monnoie, 1.° quantité de grains d'alliage que les Monnoyeurs peuvent employer dans la fabrication des espèces d'or et d'argent au-delà de ce que la loi a réglé : *Remede de loi*. — 2.° Quantité de grains de poids dont les Monnoyeurs peuvent faire les espèces plus légères que la loi ne l'a prescrit : *Remede de poids*.

REMÉDIER, v. neut. (*Re-mé-dié*) Apporter *remede*, au prop. et au figuré : *Il faut remedier au mal de bonne heure ; remédier aux inconvéniens, aux désordres*.

REMEIL, s. m. (*Re-mé-glie*, mouillez l'*l* finale) Terme de Chasse : Courant d'eau où les bécasses se retirent.

REMÊLER, v. a. *Mêler* de nouveau.

REMEMBRANCE, subst. f. (*Re-man-bran-ce*) Souvenir. Il est vieux.

REMÉMORATIF, IVE, adj. Qui fait ressouvenir : qui sert à rappeler la mémoire.

REMÉMORER, v. act. (*Re-me-mo-ré*) Faire ressouvenir. (Du latin *rememorare*, formé de la particule itérative *re*, et *memoria* mémoire; *rappeler à la mémoire*.)

SE REMÉMORER, v. r. Se rappeler, remettre en sa mémoire. Il est vieux. (Du latin *rememorari*.)

REMENÉE, s. f. Terme de Maçon : Arrière-voussure *ou* petite voûte au-dessus des portes et des fenêtres. (De l'italien *remenato*, dont la signification est la même.)

REMENER, v. a. (*Re-me-né*) *Mener*, conduire une personne, un animal au lieu où il étoit auparavant. — Revoiturer des choses où elles étoient auparavant.

REMERCIER, v. act. (*Re-mér-ci-é*) Rendre grace. — S'excuser de recevoir, d'accepter ce qu'on nous offre. — Renvoyer, destituer.

REMERCÎMENT, subst. m. (*Re-mér-ci-man*) Action de graces.

RÉMÉRÉ, s. m. Terme de Palais : Faculté de rentrer dans un héritage qu'on vend, en remboursant le prix et les frais légitimes. (Contraction de la particule itérative latine *re*, et *emere* acheter ; *acheter de nouveau*.)

† REMESURER, v. a. (*Re-me-zu-ré*) *Mesurer* de nouveau.

† REMETTAGE, s. m. (Fabrication des étoffes de soie) Action de *remettre*. Voy. ce mot.

REMETTRE, v. a. (*Re-mé-tre*) *Mettre* une chose au même endroit où elle étoit auparavant : *Remettez ce livre à sa place*. — *Mettre* de nouveau : *Remettre une armée sur pied*. — Rétablir dans le premier état : *On l'a remis dans tous ses biens*. — Raccommoder ce qui est démis : *On lui a remis le bras*. — Rétablir la santé : *L'usage du lait l'a entierement remis*. — Faire revenir du trouble, de la frayeur où l'on étoit. — Rendre une chose à celui à qui elle appartient ou à qui elle est adressée : *Remettre entre les mains, en main propre*. Voy. *Rendre*. — Différer, renvoyer à un autre temps : *Remettons la partie à demain*. — Faire grace : *De mille écus qu'il devoit on lui en a remis cinq cents*. — Pardonner : *Remettre les péchés, une offense*. — Mettre en dépôt, confier : *Je lui ai remis tout l'argent que j'avois, etc.* — Confier au soin, à la prudence de quelqu'un : *Il lui a remis la conduite de cette affaire, tous ses intérêts, etc. Remettre une affaire au jugement, à la décision de...* — Reconnoître : *Me reconnoissez-vous ? oui, je vous remets*. — Dans la fabrication des étoffes de soie, passer les fils d'une chaîne dans les lisses.

Remettre devant les yeux, représenter. — Figur. *Remettre bien ensemble*, raccommoder, réconcilier des personnes qui étoient brouillées. — *Remettre un bénéfice, une charge*, s'en dessaisir entre les mains de celui à qui il appartient d'y pourvoir. — *Remettre un criminel entre les mains de la Justice*, le livrer aux Juges. — En t. de Banque, 1.° *remettre une somme d'argent, remettre des fonds*, compter de l'argent, donner des fonds à quelqu'un. — 2.° *Remettre des lettres de change*, envoyer à un correspondant des lettres de change, soit pour qu'il en fasse le retour, soit parce qu'on lui en doit la valeur.

SE REMETTRE, v. réc. Se replacer, se placer comme on étoit : *Se remettre à table, etc.* — S'appliquer de nouveau à... *Se remettre à écrire*. — Se rétablir après avoir été malade : *Il a eu bien de la peine à se remettre*. — Revenir du trouble, de la frayeur : *Remettez-vous*, calmez-vous. — Se délasser : *Il ne s'est pas encore remis de ses fatigues*. — Se rapporter : *Se remettre d'une chose à quelqu'un*, et plus communément, *s'en remettre à quelqu'un*, s'en rapporter à lui, à ce qu'il dira, à ce qu'il fera.

Se remettre entre les mains de quelqu'un, avoir recours à lui en telle sorte qu'on se mette à sa disposition. — *Se remettre entre les mains de la Providence*, se résigner à tout ce qu'elle ordonnera. — *Se remettre de quelque chose*, s'en rappeler le souvenir. — En t. de Chasse, *une perdrix se remet*, lorsqu'après avoir fait son vol, elle s'abat.

REMEUBLER, v. a. (*Re-meû-blé*) Regarnir un appartement dont on avoit ôté les *meubles*; le *meubler* de nouveau.

RÉMINISCENCE, subst. f. (*Ré-mi-ni-san-ce*) Ressouvenir foible et leger; renouvellement d'une idée presque effacée. (Du latin *reminiscentia*.)

† RÉMIPÈDES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, aquatiques, qu'on nomme aussi *Nectopodes*. Voyez ce mot. (Du lat. *remipes*, à qui les pieds servent de rames, formé de *remus* rame, et *pes* pied.)

REMIS, ISE, part. p. de *Remettre*, et adj. Replacé en son lieu. — Rétabli d'une maladie.

—Déféré au jugement de... —Pardonné. —On le disoit autrefois pour calme, tranquille.

Remise, s. f. (*Re-mi-ze*) Lieu pratiqué dans une maison pour y *mettre* un carrosse à couvert. — Dans un arsenal de Marine, suite de hangars séparés par des piliers qui en portent la couverture, sous lesquels on tient à flot les galères desarmées; tels qu'on en voit dans l'arsenal de Venise. — Endroit où une perdrix se *met* après avoir fait son vol. — Taillis près d'une campagne qui sert de retraite aux lièvres, aux perdrix. — Délai, retardement: *User de remise.* — En t. de Commerce et de Banque, 1.° Argent qu'un Negociant fait *remettre* à son Correspondant: *Faire des remises de place en place.* —2.° Plus proprement, lettre de change ou antre effet qu'on *remet* à quelqu'nn. Si celui qui *remet* la lettre en est lui-meme le tireur, il fait *remise* de sa traite; s'il *remet* une lettre de change qui lui a été cedée, il n'est plus le tireur; il ne pent être que l'endosseur de sa *remise.* — Grace qu'on fait à un debiteur, en lui *remettant* une partie de ce qu'il doit. — Somme qu'on abandonne à celui qui est chargé d'une recette, d'un recouvrement.

Carrosse de remise, qui se loue par jour on par mois. — Quelques-uns disent absolument et au masculin *un remise.*

† Remises, plur. (Passementerie) Lisses du devant du metier, qui saisissent par les bouclettes un nombre déterminé de fils de chaine.

† Remisse, adj. (Musique) *Sons remisses*, ceux qui ont peu de force, comme ceux qui étant fort graves, ne peuvent être rendus que par des cordes extrêmement lâches, ni entendus que de fort près. (Du latin *remissus* relâché, détendu.)

† Remisse, s. m. (Soierie) Assemblage de plusieurs lisses, composé suivant le genre d'étoffe qu'on veut fabriquer.

Rémissible, adj. Pardonnable; qui mérite grace, pardon. (Du latin *remissibilis*, fait de *remittere* remettre, pardonner.)

Rémission, subst. f. (*Ré-mi-sion*) Pardon: *Obtenir de Dieu la rémission de ses péchés.* — Grace accordée à un criminel: *Lettres de rémission.* Voyez *Absolution.* — Par extension en parlant des particuliers, indulgence: *N'attendez point de rémission de lui. C'est un homme sans rémission*, implacable et qui ne pardonne point, ou qui exige à la rigueur ce qui lui est dû. — En Médecine et en parlant de la fièvre; diminution, relâchement. (Du latin *remissio.*)

Rémissionnaire, s. m. et f. (*Ré-mi-sio-nère*) Celui, celle qui a obtenu des lettres de *rémission.*

† Rémitarses, s. f. plur. (Entomol.) Sous-division de la première section des insectes hémiptères, comprenant les punaises aquatiques qui sucent le sang des poissons et des autres habitans de l'eau. (Du latin *remus* rame, et du grec *tarsos* tarse, pris ici pour *jambe* ou *patte; à qui leurs pattes servent de rames.*)

† Remiz, s. m. (Ornithologie) Petite espèce de mesange, dont le nid en forme d'une longue bourse, est suspendu sur le bord d'une rivière, à l'extrémité des branches les plus flexibles d'un saule, etc.

Remmailloter, v. a. (*Ran-ma-glio-té*) Remettre un enfant dans son *maillot.*

Remmancher, v. a. (*Ran-man-ché*) Remettre un nouveau *manche* à quelque outil.

Remmener, v. a. (*Ran-me-né*) *Emmener* ce qu'on avoit *amené.*

Rémolade, s. f. Remède pour les foulures des chevaux. — Sorte de sauce piquante. En ce sens, *Trév.* écrit *rémoulade.*

Remolard, s. m. (Marine) Voy. *Remoulat.*

Remole, s. f. Terme de Mer: Tournant d'eau dangereux.

Remollient, ente, adj. Remollitif, ive, adject. (*Re-mo-li-an, an-te; tif, i-ve*) T. de Medec. Qui adoucit et résout les humeurs. On dit plus souvent *émollient.* Voy. ce mot.

† Remonder, v. a. (*Re-mon-dé*) Dans la fabrication des étoffes de soie, nettoyer une chaine tendue, en ôter les petites bourres et inégalités qui nuiroient à la perfection du tissu. On dit aussi *éplucher.* (Du lat. *mundare* nettoyer.)

Remontant, s. m. (*Re-mon-tan*) Extrémité de la bande du baudrier qui est fendue en deux, et qui tombe sur les pendans.

Remonte, s. f. Chevaux qu'on donne à des cavaliers pour les *remonter.*

Remonté, ee, partic. pas. et adject. Voyez *Remonter.* — *Goutte remontée, qui remonte, qui est remontée*, qui quitte les extrémités et s'arrête en dedans.

Remonter, v. n. (*Re-mon-té*) *Monter* une seconde fois: *Je remonterai dans l'instant.* —Retourner d'où l'on est descendu: *La rivière remontera vers sa source avant que...* — On dit fig. *qu'une maison remonte jusqu'à un tel homme, à un tel siecle.*

Figur. 1.° *Pour entendre cette vérité il faut remonter plus haut*, il faut reprendre les choses de plus loin. — 2.° *Il remonte au déluge*, il reprend les choses de trop loin. — 3.° *Remonter à la source d'un démêlé*, le considérer dans son principe. —En t. de Jurisprudence, *les propres ne remontent point*, les ascendans n'y succèdent point.

Remonter, v. a. *Monter* de nouveau: *Remonter l'escalier.* —Reporter, remettre en haut ce qu'on avoit descendu. —Donner de nouveaux chevaux: *Remonter un cavalier, une compagnie de cavalerie.* —Raccommoder de certaines choses, en y mettant quelque chose de neuf. —*Monter*, assembler de nouveau un ouvrage de menuiserie qui a été démonté. — Dans la fabrication des étoffes de soie, ajouter les soies d'une nouvelle chaine à l'extrémité des soies de la chaine travaillée.

Remonter la riviere, 1.° la côtoyer en *remontant* vers sa source; 2.° naviguer contre le cours de la rivière. —*un laboureur*, l'équiper de nouveau. —*une ferme*, y remettre ce qui est nécessaire pour la faire valoir. — *une montre, une pendule, un tournebroche, etc.* les remettre en état d'aller. — *un fusil*, y mettre un bois neuf. —*un luth, une guitare*, les garnir de cordes neuves. — *l'oiseau* (Faucon.), 1.° le lâcher du haut d'un coteau. —2.° L'engraisser.

† Remontoir, s. m. (*Re-mon-toar*) Terme d'Horlogerie. En général, tout assemblage de roues ou de pieces servant à *remonter* une pendule ou une montre. — Plus particulièrement, l'assemblage des pièces par lesquelles dans certaines pendules, la sonnerie *remonte* le mouvement.

Remontrance, subst. f. Discours par lequel on *remontre*, on représente les inconveniens d'une chose : *Remontrance honnête, respectueuse, judicieuse.* — Avertissement donné par un supérieur à son inférieur pour l'obliger à se corriger : *Remontrance paternelle ; sévere remontrance.*

† Remontrans, s. m. plur. Nom donné en Hollande aux Arminiens, à cause des *remontrances* qu'ils firent en 1610, contre le Synode de Dordrecht, où ils furent condamnés.

Remontrer, v. a. (*Re-mon-tré*) *Montrer*, représenter à quelqu'un les inconveniens d'une chose qu'il a faite ou qu'il est sur le point de faire. — Donner à quelqu'un des avertissemens relatifs à son devoir, à une faute commise par lui, etc. Voyez *Représenter.* — En termes de Vénerie, donner connoissance de la bete qui est passée.

Proverb. *C'est Gros Jean qui remontre à son Curé*, c'est un homme ignorant qui veut donner des leçons à un habile homme.

† Remonture, s. f. Nom que donnent les Couturières dans les habits de femme, à ce que les Tailleurs appellent *Epaulette* dans les habits d'homme.

Rémora, s. m. Obstacle, retardement. — En termes d'Ichtyologie, petit poisson auquel les Anciens attribuoient la force d'arrêter les vaisseaux. C'est un poisson osseux, holobranche, thoracique, de la famille des Eleutheropodes, qu'on nomme aussi *Echénéide* et *Arrête-nef.* Il a le sommet de la tête couvert d'une plaque ovale, sillonnée en travers et garnie de petits crochets, à l'aide desquels il s'applique sur les vaisseaux, et les autres corps qui voguent dans la mer. — Quelques-uns disent *Rémore*, et avec cette terminaison il est fém. (Du latin *remora*, employé dans les mêmes significations, et qui vient de *remorari* retarder, retenir, dérivé de *mora* retardement, délai.)

Remordre, v. act. *Mordre* de nouveau.

Remordre, v. n. Attaquer de nouveau : *Ce dogue n'a pas voulu remordre.* — Autrefois, reprocher quelque chose en parlant de la conscience : *Sa conscience lui remord ;* et activement, *sa faute le remord.* (Du lat. *remordere.*)

Remords, s. m. (*Re-mor*, et devant les voyelles *re-morz*) Reproche que fait la conscience : *Les premieres fautes donnent des remords, les dernieres les font perdre.* (Du lat. *remordere* bourreler, causer des remords.)

Remorque, s. f. (*Re-mor-ke*) Action de *remorquer.*

Remorquer, v. act. (*Re-mor-ké*) Tirer un grand vaisseau par le moyen de cordes attachées d'un et d'autre côté à un ou plusieurs bâtimens à rames. (Du latin *remulcare*, fait dans la même signification, du gr. *rhoumoulkéin*, formé de *rhuma* corde, et *helkó* je tire.)

Remors ou Mors du diable, s. m. Sorte de plante ainsi nommée, parce que sa racine est comme *mordue* et rongée tout autour. C'est une espèce de *Scabieuse.*

A remotis, expression latine ; A l'écart : *Il a mis son habit à remotis.* Il est familier.

Remoucher, v. a. *Moucher* de nouveau.

Remoudre, v. a. *Moudre* une seconde fois.

Rémoudre, v. a. *Emoudre* de nouveau.

Remouiller, v. act. *Mouiller* de nouveau. — En t. de Marine, laisser retomber l'ancre aussitôt qu'elle est levée : *A peine notre ancre fut-elle levée, que nous fûmes obligés de remouiller.*

† Remouillure, s. f. (Boulang.) Le renouvellement des levains.

Remoulade, s. f. Voyez *Remolade.*

† Remoulage, s. m. (Boulangerie) Le son du gruau.

Remoulat, s. m. (Marine) Dans les galères, celui qui a soin des rames, et qui les tient en état. (Du latin *remus* rame.)

Rémouleur, s. m. Celui qui *émoud* les couteaux, les ciseaux, etc. Voy. *Gagne-petit.*

Remous, s. m. (*Re-mou*) Terme de Marine. Tournoiement d'eau occasionné par la rencontre des filets d'eau, qui venant à s'échapper des deux bords du vaisseau, pour remplir le vide qu'il laisse derrière lui lorsqu'il cingle avec vitesse, s'entre-choquent et tourbillonnent les uns sur les autres. On dit aussi *houache.* — Contre-courant ou tournoiement occasionné par une cause quelconque dans l'eau d'une rivière. Les *remous* sont sur-tout fréquens aux détours des pointes.

Rempaquement, s. m. (*Ran-pa-ke-man*) Action d'arranger par lits le hareng.

Rempaqueter, v. a. (*Ran-pa-ke-té*) *Empaqueter* de nouveau.

Remparement, s. m. (*Ran-pa-re-man*) T. de Guerre : *Rempart*, terrasse.

se Remparer, v. pronom. (*Ran-pa-ré*) Se fortifier par un *rempart* ou par quelque autre défense : *Les ennemis se sont bien remparés.* — Fig. *Il s'est remparé de l'autorité de... Se remparer contre le froid, etc.*

Rempart, s. m. (*Ran-par*) Levée de terre qui environne et défend une place. Voy. *Boulevart.* (De l'espagnol *amparo* protection, défense.) — Figur. Ce qui sert de défense : *Il lui fit un rempart de son corps.*

Coureuse de rempart, femme qui se prostitue à tout venant.

Remplacement, s. m. (*Ran-pla-ce-man*) Action de *remplacer.* — Emploi utile des deniers qui proviennent d'un domaine vendu, d'une rente rachetée, et qu'on est obligé de *placer* ailleurs.

Remplacer, v. act. (*Ran-pla-cé*) Faire un emploi utile des deniers provenant d'une vente, etc. Voyez *Remplacement.* — Mettre quelque chose en la *place* de ce qu'on a perdu. — Remplir la *place* de... *Il sera difficile de remplacer un sujet de ce mérite.* — Tenir lieu de... *J'ai perdu beaucoup d'amis, vous les remplacez tous auprès de moi.*

Remplage, s. m. (*Ran-pla-je*) Action de *remplir* une pièce de vin qui n'est pas tout-à-

fait pleine. —Vin dont on l'a *remplie*. —*Remplage de muraille*, blocage ou petites pierres dont on *remplit* une muraille. — En termes de Commerce de bois, dedommagement pour le vide qui s'est trouvé dans les coupes.

† *Pieces de remplage* (Charpent.), pièces de charpente qui entrent dans la composition des combles.

Rempli, s. m. (*Ran-pli*) *Pli* qu'on fait à du linge, à une étoffe pour les étrécir ou les raccourcir.

Rempli, ie, part. p. de *Remplir*, et adject. Empli, plein, comblé. Voyez *Plein*. — Il se dit dans le Blason, d'une pièce de l'écu dont le milieu dans toute sa longueur, est d'un autre émail que la pièce.

Remplier, v. act. (*Ran-pli-é*) Faire un *rempli*.

Remplir, v. a. (*Ran-plir*) *Emplir* de nouveau. — Quelquefois simplement *emplir* : *Remplir sa cave de vin, ses greniers de ble, etc. Se remplir* (se gorger) *de viande, de vin*. Voy. *Emplir*. —Dans les dentelles et les points, faire le fond des fleurs et des ornemens qui n'étoient que tracés. — Refaire le point de la dentelle qui est rompu. — Dans la Broderie, travailler en points quelconques un espace indiqué, circonscrit. — En termes de Couvreur, ajouter un nouveau cours de lattes entre celles du lattis. — Composer : *Remplir un corps, une societé de bons* ou *de mauvais sujets*. — Occuper : *Remplir une place, un poste. Remplir* dit plus qu'*occuper* : *Beaucoup de places sont occupées sans être remplies*. —S'acquitter de... accumplir : *Remplir son devoir, ses obligations, sa promesse*. On lit dans l'*Oreste* de Voltaire :

> Je suis épouse et mère, et je veux à la fois,
> Si j'en puis être digne, en remplir tous les droits.

Remplir, en ce sens, est un terme très-impropre : *on remplit des devoirs*, on n'a jamais dit *remplir des droits*. — Satisfaire : *Remplir l'attente, les espérances de....* En ce sens, *Voltaire* a dit improprement (Marianne) : *Eh bien ! je vais remplir ta haine*. On satisfait, on assouvit la haine, on ne la *remplit* pas. — Employer : *Il remplit bien son temps*. — Completer un nombre fixe.

Remplir une quittance, écrire ce qui manquoit à l'endroit laissé en blanc. — *Remplir des bouts-rimés*, faire des vers sur des rimes données. — *Remplir une idée*, répondre pleinement à l'idée qu'on s'est formée d'une chose. — *Remplir son sort, sa destinée*, se dit d'un homme dont les actions et la vie ont repondu à l'idée qu'on avoit de lui. — *Ces vers, ces périodes remplissent bien l'oreille*, la frappent agréablement. — On dit fig. *Remplir toute la terre du bruit de son nom ; remplir tout le monde d'admiration, etc.* — Fig. *Etre rempli de soi-même*, s'estimer beaucoup.

Remplissage, s. m. En matière de vin et de maçonnerie, la même chose que *remplage*. — Ouvrage que fait une ouvrière en fil, en *remplissant* du point, de la dentelle. — En t. de Musique, parties autres que le dessus et la basse. — Par extension, parties d'un discours, scènes d'une pièce de theâtre qui ne sont pas nécessaires au plan, qui ne servent qu'à allonger, etc.

Remplisseuse, s. f. Ouvrière qui raccommode du point, des dentelles. — Celle qui ne fait que *remplir*. Voy. ce mot.

Remploi, s. m. (*Ran-ploa*) Remplacement, nouvel *emploi* de deniers.

Remployer, v. a. (*Ran-ploa-ié*) *Employer* de nouveau.

Remplumer, v. a. (*Ran-plu-mé*) Regarnir de *plumes* : *Remplumer un oiseau*.

se Remplumer, v. réc. Reprendre de nouvelles *plumes*, en parlant des oiseaux. — Fig. et fam. 1.° Rétablir ses affaires ; 2.° au jeu, regagner ce qu'on avoit perdu.

Rempocher, v. a. (*Ran-po-ché*) Remettre dans la *poche*.

Rempoissonnement, s. m. (*Ran-poa-so-ne-man*) *Poisson* qu'on met dans un etang après la pêche pour le repeupler.

Rempoissonner, v. a. (*Ran-poa-so-né*) Repeupler de *poisson* un étang, un vivier.

Remporter, v. a. (*Ran-por-té*) Reprendre et *rapporter* de quelque lieu ce qu'on y avoit *apporté*. —Simplement, *emporter* : *On le remporta fort blessé*. — Gagner, obtenir : *Remporter un grand avantage, la victoire, le prix, etc. Quel fruit en remporterez-vous ?*

Remprisonner, v. act. (*Ran-pri-zo-né*) Remettre en *prison*.

Remprunter, v. act. (*Ran-prun-té*) *Emprunter* de nouveau.

Remuage, s. m. Action de *remuer*. Il ne se dit que du ble et du vin ; pour la terre et les humeurs, on dit *remuement*.

Billet ou *congé de remuage*, billet qu'on prenoit au Bureau des Aides quand on vouloit transporter du vin d'une cave à l'autre.

Remuant, ante, adj. verbal : *Enfant vif et remuant*, qui se *remue* à tout moment ; qui est sans cesse en mouvement. — Figurem. *Esprit remuant*, inquiet et brouillon, propre à exciter des troubles.

† Remué, ée, part. p. et adj. Voy. *Remuer*. — Popul. *Cousin remué de germain*, issu de germain. (Du latin *remotus* éloigné ; *éloigné d'un degré du cousin germain*.)

Remue-ménage, s. m. (*Re-mu-mé-na-je*) Dérangement des meubles et d'autres choses qu'on transporte d'un lieu à un autre. — Fig. et fam. Trouble, desordre dans les familles, dans une ville, dans un Etat.

Remuement, s. m. (*Re-mu-man*) Action de ce qui *remue*. *Remurment d'humeurs*. — Plus ordinairement, au figuré ; mouvement, trouble, brouillerie dans un Etat, etc.

Remuement des terres, transport de beaucoup de terres d'un lieu à un autre.

Remuer, v. a. (*Re-mu-é*) Mouvoir, changer une chose de place, agiter, etc. (Du latin *removere* ôter d'un lieu, déranger.) —Figur. Emouvoir : *Cet Orateur remue l'ame, le cœur*.

Remuer de la terre, la transporter d'un lieu à un autre. — *Remuer la terre*, en termes de Fortification, fouir et porter de la terre pour faire des retranchemens, etc. — Fig. et famil. *Remuer ciel et terre*, employer toutes sortes de moyens. — Fig. *Remuer une affaire*, poursuivre une affaire interrompue. — Figurem. *Ne*

remuez pas la cendre des morts, ne recherchez pas leurs actions pour les blâmer. — *Remuer un enfant*, le nettoyer, le changer de langes. (Dans cette acception, du lat. *remutare*, formé de *re* itératif, et *mutare* changer.) — Prov. *Ne remuer ni pied ni patte*, demeurer immobile ou comme immobile.

Remuer, v. n. Faire quelque mouvement, changer soi-même de place. — Figur. Tenter d'agir : *Si vous remuez, vous êtes perdu.* — Par extension, exciter des troubles dans un État, etc.

se Remuer, v. réc. Se mouvoir. — Fig. Se donner du mouvement pour réussir.

L'argent se remue, roule fort dans le commerce; il se fait beaucoup de payemens, etc.

Remueur, subst. m. Celui qui est chargé de *remuer* le blé.

Remueuse, s. f. Celle qui *remue* un enfant.

Remugle, subst. m. Odeur de ce qui a été enfermé ou dans un mauvais air.

Rémunérateur, s. m. Celui qui récompense. Il ne se dit proprement que de Dieu : *Dieu est le souverain rémunérateur des bonnes œuvres.* On le dit aussi des Princes dans le style soutenu : *Ce Prince est un grand rémunérateur de la vertu, des grandes actions.* (Du lat. *remunerator.*)

Rémunération, s. f. (*Ré-mu-né-ra-cion*) Recompense. Style de dévotion. (Du lat. *remuneratio.*)

Rémunératoire, adj. (*Ré-mu-né-ra-toa-re*) T. de Palais : Qui tient lieu de récompense. Voy. *Rémunérer.*

Rémunérer, v. a. (*Ré-mu-né-ré*) Récompenser. Il est de peu d'usage. (Du lat. *remunerare* ou *remunerari.*)

† Remures *ou* Rémuries, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes instituées à Rome en l'honneur de *Rémus*, par *Romulus* son frère, à dessein d'appaiser ses mânes. Elles se célebroient au mois de Mai. (Du latin *Remuria, orum.*)

Renâcler, Voy. *Renasquer.*

Renaissance, s. f. (*Re-ne-san-ce*) Nouvelle *naissance*; renouvellement. Il ne se dit qu'au figuré : *La renaissance des hommes dans le Baptême; la renaissance des Lettres, des Beaux-Arts.*

Renaissant, ante, adj. (*Re-ne-san*) Qui *renaît.*

Renaître, verb. n. (*Re-né-tre*) *Naître* de nouveau. Il ne se dit au propre que du Phénix qui, selon les Poëtes, *renaît* de ses cendres. — Figur. *Les peres semblent renaître dans leurs enfans. Au printemps tout renaît dans la nature. Renaître* (être régénéré en J. C.) *par le Baptême, la Grace.*

Renal, ale, adj. T. d'Anat. Qui est voisin des reins : *Les glandes rénales.* (Du lat. *renalis*, fait de *renes* les reins.)

Renard, s. m. (*Re-nar*; le *d* ne se prononce jamais) Bête puante, maligne et rusée, qui vit de rapine. C'est un mammifère digitigrade, du genre du Chien. (Suivant *Huet*, de *Renald*, nom propre dont nous avons fait *Renaud*, et qui a été donné au *renard*, comme celui de *Martin* à l'âne, de *Bertrand* au singe, etc. Suivant *Ménage*, de l'espagnol *raposuno*, fait de *raposo* ou *raposa* renard, lequel dérive de *rabo* queue; à cause de la queue touffue de cet animal. Suivant *Wachter* enfin, de l'allemand *rein* fin, rusé.) — Fig. et fam. Homme fin et rusé. — En Astron. Constellation boréale introduite par *Hévélius* pour rassembler quelques étoiles informes entre le Cygne et le Dauphin. Elle est nouée avec l'Oie. — En termes de Pêche, nom qu'on donne quelquefois au verveux. — En Maçonnerie, 1.° petit moilon pendant au bout des lignes qui servent à marquer l'épaisseur des murs. — 2.° Mur orbe, decoré seulement pour la symetrie, des mêmes pièces, membres, ornemens d'Architect. que le mur oppose. — Dans un bassin ou réservoir, petits pertuis par où l'eau se perd, et qu'on a de la peine à découvrir. — Dans la Marine, croc de fer fourchu, de façon à saisir fortement les bois ronds pour les traîner à l'aide d'une corde, les tourner, etc. *Renard de Pilate*, morceau de planche coupé en rond avec un petit manche; on y figure les 32 aires de vent de la boussole; et sur chaque aire sont percés huit petits trous, pour représenter les huit demi-heures marquées par huit ampoulettes qui forment la durée du quart à bord des vaisseaux. — Dans les grosses forges d'acier, 1.° La pâte en quelque sorte du fer qui a été travaillée, purifiée, ramassée et pétrie dans le creuset, à peu près en forme d'éponge. — 2.° Fil de fer qui s'est déchiré au sortir de la filière. — Sorte de maillet à l'usage du Formier-talonnier-sabotier, etc.

Figur. *Faire la guerre* ou *agir en renard*, finement, avec ruse. — Prov. 1.° *Coudre la peau du renard avec celle du lion*; Voyez *Coudre.* — 2.° *Se confesser au renard*, découvrir son secret à quelqu'un qui a intérêt d'empêcher l'affaire. — 3.° *Le renard prêche aux poules*, se dit lorsqu'un imposteur signale déniaise un lourdaud. — 4.° *Prendre martre pour renard*; se tromper, prendre une chose pour l'autre.

Queue-de-renard, plante qui vient dans les lieux humides. — *Queues-de-renard*, amas de racines qui se forment dans les tuyaux des fontaines.

Renarde, s. f. Femelle du *renard.*

Renardé, ée, adj. Éventé : *Votre ambre est renardé.*

Renardeau, s. m. (*Re-nar-dô*, s. d.) Petit *renard.*

Renardier, s. m. (*Re-nar-dié*) Celui qui dans une terre a soin de prendre les *renards.*

Renardière, s. f. Tanière de *renard.*

Renasquer, v. n. (*Re-nas-ké*) Faire certain bruit en retirant vîte son haleine par le nez quand on est en colère. Il est popul. On dit plus souvent *renâcler.*

Rencaisser, v. a. (*Ran-ke-sé*) Remettre dans une *caisse* : *Rencaisser un figuier, un oranger.*

† Renceinte, s. f. (*Ran-cein-te*) Terme de Venerie, retour en cercle, en formant une nouvelle *enceinte.*

Renchaîner, v. a. Remettre à la *chaîne.*

Renchéri, ie, part. p. de *Renchérir*, et adj. Qui est devenu plus *cher.* — Au figuré, qui fait le précieux, qui s'estime plus qu'il ne doit.

Proverbial. *Il fait le renchéri, elle fait la renchérie*, le *ou* la difficile.

RENCHÉRIR, verb. act. (*Ran-ché-rir*) Faire devenir plus *cher* et à plus haut prix.

RENCHÉRIR, v. n. Devenir plus *cher*, augmenter de prix. — Figur. Surpasser, faire ou dire plus qu'un autre : *Renchérir sur quelqu'un.*

RENCHÉRISSEMENT, subst. m. (*Ran-ché-ri-ce-man*) Augmentation de prix : *Le renchérissement des denrées.*

†RENCHIER, s. m. (*Rnn-chié*) T. de Blason : Meuble de l'écu qui représente un cerf de la plus haute taille.

RENCONTRE, s. f. (*Ran-kon-tre*) Aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose : *Heureuse rencontre ; faire rencontre de. . .* — Conjonction des corps qui se fait par nature ou par artifice : *La rencontre des atômes, des planetes, des astres ; roue de rencontre dans une horloge, etc.* — En Grammaire, *la rencontre des voyelles.* — Trait d'esprit, bon mot : *Il a d'heureuses rencontres.* — Choc de deux corps de troupes lorsqu'il se fait par hasard. — Combat singulier qui n'est pas prémédité : *Ce n'est pas un duel, c'est une rencontre.* — Occasion. — Conjoncture. Il paroit que ce mot étoit autrefois du genre masc. *Dans ce rencontre, la Garonne, etc.* (Voyage de *Chapelle* et *Bachaumont.*) — En t. de Pêche, pièce de fer qui sert à fixer la longueur des fils de fer que l'on coupe pour faire les hains.

Roue de rencontre (Horlogerie), roue dont les dents engrènent dans les palettes d'une montre. — *Piece de rencontre* (Tourneur), morceau de fer attaché au haut de la lunette d'une poupée. — *Vaisseaux de rencontre* (Chimie), deux vaisseaux ou cucurbites jointes de manière que le cou de l'une entre dans le cou de l'autre. — *Marchandise de rencontre*, qu'on trouve à acheter par hasard. — *Aller* ou *venir à la rencontre de quelqu'un*, au-devant de lui.

RENCONTRE, s. m. T. de Blason. Il se dit d'un animal qui se présente de front : *Il porte de sable au rencontre de bélier d'or.* — Se dit en t. de Teneur de livres, 1.° du folio du Grand-Livre qu'on met en marge du journal, à côté d'un article, et qui indique les pages du Grand-Livre où se trouvent les comptes du débiteur et du créditeur, portés sur le journal ; — 2.° du folio du compte du débiteur placé au compte du créditeur, ou du folio du compte du créditeur qu'on place de même à celui du débiteur.

†RENCONTRÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Rencontrer.* — *Phrase, expression, terme rencontré.* Voyez au mot *Trouvé.*

RENCONTRER, v. a. (*Ran-kon-tré*) Trouver une personne ou une chose, soit qu'on la cherche, soit qu'on ne la cherche pas. Voyez *Trouver.* (Du latin *cantra* contre ; *se trouver contre, en face, vis-à-vis.*)

RENCONTRER, v. n. Dire un bon mot et qui soit à propos : *Rencontrer bien, rencontrer heureusement ; voilà qui est bien rencontré.* On dit aussi *rencontrer bien*, pour réussir dans ses conjectures, deviner. — En t. de Chasse, commencer à trouver la piste du gibier : *Ce chien rencontre.*

SE RENCONTRER, v. réc. Se trouver quelque part avec quelqu'un. — Fig. Avoir les mêmes pensées qu'un autre sur un même sujet.

RENCORSER, v. a. (*Ran-kor-cé*) *Rencorser une robe, y mettre un corps* neuf.

RENCOURAGER, v. act. (*Ran-kou-ra-jé*) Redonner du *courage*, de la hardiesse.

†RENDAGE, s. m. (*Ran-da-je*) Chez les Chaufourniers, le produit journalier que *rend* un four toujours allumé.

RENDANT, ANTE, s. (*Run-dan*) Celui, celle qui *rend* un compte.

SE RENDETTER, v. r. (*Ran-dè-té*) S'*endetter* de nouveau.

RENDEZ-VOUS, s. m. (*Ran-dé-vou*) Assignation que deux ou plusieurs personnes se donnent pour *se rendre*, se trouver à certaine heure en un lieu dont elles conviennent. — Lieu où l'on se doit *rendre.*

RENDORMIR, verb. a. (*Ran-dor-mir*) Faire *dormir* de nouveau.

SE RENDORMIR, v. r. S'*endormir* de nouveau.

RENDORMISSEMENT, s. m. (*Ran-dor-mi-ce-man*) Action de se *rendormir.* Trév.

RENDOUBLER, v. a. (*Run-dou-blé*) Mettre en *double* le bord d'une étoffe ; la remplier pour la raccourcir, etc.

RENDRE, v. a. (*Ran-dre*) Remettre, restituer : avec cette différence qu'à proprement parler, nous *rendons* ce qu'on nous avoit prêté ou donné ; nous *remettons* ce que nous avions en gage ou en dépôt ; nous *restituons* ce que nous avons pris ou volé. *Girard.* (Du lat. *reddere.*) — Remettre un paquet, une lettre à son adresse, etc. — En parlant des marchandises, les faire porter, voiturer dans l'endroit dont on est convenu. En ce sens il régit aussi les personnes : *Dans deux heures je vous rendrai en tel endroit.* — Jeter par quelqu'un des conduits naturels : *Rendre du sang par la bouche.* — S'acquitter de certains devoirs : *Rendre gloire, grace à Dieu ; rendre honneur, hommage, obéissance, réponse, compte à. . . rendre ses devoirs, ses respects à quelqu'un.* — Dans le sens moral, faire aux autres ce qu'ils nous ont fait, soit en bien, soit en mal : *Rendre la pareille.* — Faire recouvrer : *Rendre la santé, la vue, les forces, la liberté.* — Faire devenir : *Rendre agréable, odieux, nécessaire, etc.* En ce sens, il ne se joint qu'à un adjectif et jamais à un participe. *Racine* a dit à tort (La Thebaïde) : *Pour les rendre assurés.* — Produire, rapporter : *Cet arpent a rendu cent gerbes. Cette orange, cette viande rend beaucoup de jus*, il en sort beaucoup de jus. On dit dans un sens approchant : *Cette fleur rend une odeur agréable ; cet instrument rend un son harmonieux.* — Livrer : *Rendre une place, rendre les armes.* — Traduire : *Rendre un passage mot à mot.* — Répéter : *Echo qui rend fidellement les sons.* — Exprimer, représenter : *Quelle langue pourroit rendre ce spectacle ? Cette glace rend bien les objets.*

Rendre visite à. . . . aller visiter. — *Rendre sa visite à. . . .* ou absolument, *rendre ses visites*, aller visiter celui ou ceux qui nous ont visité les premiers. — *Rendre la justice*, l'ad-

ministrer. — *Rendre justice à. . . .* reconnoître le mérite de quelqu'un. — *Rendre de bons ou de mauvais offices à quelqu'un*, le servir ou le desservir par ses paroles, par ses actions. — *Rendre l'esprit, l'ame, les derniers soupirs*, mourir, expirer. — *Rendre raison*, expliquer pourquoi, etc. *Rendez-moi raison de cet usage.* — *Rendre témoignage*, témoigner. — *Rendre à quelqu'un sa parole*, le dégager de sa promesse. — *Rendre la main* (Manége), faire en sorte que les rênes pour le Cavalier, et les guides pour le Cocher, deviennent moins tendues, afin de soulager la bouche des chevaux.

RENDRE, v. n. Aboutir : *Ce chemin rend à un tel village.*

SE RENDRE, v. réc. Il a le sens du neutre : *Les fleuves se rendent à la mer.* — Se transporter, aller : *Je me rendis à ma chambre, dans cette ville, etc.* On dit en ce sens *se rendre à son devoir, à sa charge*, au lieu où ils nous demandent. — Céder : *Je me rends à vos raisons.* — S'avouer vaincu. — Devenir : *Se rendre agréable, etc.* — N'en pouvoir plus : *Je ne puis plus marcher, je me rends.*

RENDU, UE, part. p. et adj. Voy. *Rendre.* — *Le vin de Bourgogne coûte tant rendu* (transporté) *à Paris.* — *Cheval qui est rendu*, las, fatigué, outré. — *Nous voilà rendus*, arrivés.

RENDU, s. m. Soldat d'une armée ennemie qui se *rend* à l'autre. Il se dit ordinairement au plur. *On a su par les rendus que. . .* — Fam. *C'est un rendu*, se dit d'un tour qu'on joue à quelqu'un et qui vaut bien celui qu'il nous avoit fait auparavant.

RENDUIRE, v. act. (*Ran-dui-re*) *Enduire* de nouveau.

RENDURCIR, v. a. (*Ran-dur-cir*) Rendre plus dur ce qui l'étoit déjà : *La trempe rendurcit le fer.*

SE RENDURCIR, verb. réc. Augmenter dans le mal ; devenir plus méchant.

RÊNE, s. f. Courroie de la bride d'un cheval. Il se dit au propre plus au pl. qu'au singulier ; et au figuré, toujours au plur. (Par contraction, du lat. *retinaculum*, employé par *Virgile* dans la même signification, et dérivé de *retinere* retenir, arrêter. Les Italiens en ont fait *redina* dans le même sens.) — Figurém. (style soutenu) Gouvernement, administration : *Les rênes de l'Etat, etc.*

RÈNE, Voyez *Renne.*

RENÉGAT, ATE, subst. (*Re-né-ga, a-te*) Celui, celle qui a *renié* la Religion chrétienne. Il est moins noble qu'*Apostat*, et il ne se dit guères que de ceux qui se font Mahométans. (De l'espagnol *renegado* ou *renegador*, fait dans le même sens du latin *negare* ou *peenegare*, nier, désavouer pleinement.)

RENEIGER, v. neut. (*Re-né je*) *Neiger* de nouveau.

RÉNETTE, s. f. (*Ré-né-te*) Instrument pour couper l'ongle du cheval par sillons. — Outil de Bourrelier pour faire des trous sur le cuir. — Instrument de fer qui sert au Coffretier à tracer des raies bien droites sur des bandes de cuir.

RÉNETTER, v. a. (*Ré-né-té*) Couper le sabot d'un cheval par sillons et y pratiquer des raies avec la *renette.*

RENETTOYER, v. a. (*Re-né-toa-ié*) *Nettoyer* de nouveau.

RENFAÎTER, verb. a. (*Ran-fé-té*) Raccommoder le *faîte* d'une maison.

RENFERMER, v. a. (*Ran-fer-mé*) *Enfermer* une seconde fois. — Resserrer plus étroitement. — Comprendre, contenir. — Fig. Restreindre, réduire dans de certaines bornes. — Figur. *Se renfermer dans soi-même*, se recueillir.

† *Renfermer un cheval* (Manége), le tenir dans la main et dans les jambes.

RENFLEMENT, s. m. (*Ran-fle-man*) Augmentation insensible du diamètre du fût d'une colonne depuis sa base jusqu'au tiers de sa hauteur, après quoi il va toujours en diminuant.

RENFLER, verb. n. (*Ran-fle*) Augmenter de volume, grossir en cuisant. Il se dit des pois, des haricots, etc. Voyez *Enfler.*

RENFONCEMENT, s. m. (*Ran-fon-ce-man*) En t. de Perspective, profondeur ; ce qui fait paroître une chose enfoncée et éloignée. — En termes de Doreur sur bois, creux, endroit *enfoncé.* — En t. d'Archit. parement au dedans du nu d'un mur.

† *Renfoncement de soffite* (Architect.), la profondeur qui reste entre les poutres d'un grand plancher.

RENFONCER, v. a. (*Ran-fon-cé*) *Enfoncer* de nouveau. — Mettre un *fond* à un tonneau. — Repousser vers le fond.

† *Renfoncer une pièce d'étain*, c'est avec le marteau frapper le *fond* à faux sur ses genoux, afin de rendre à la pièce sa concavité.

RENFORCÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Renforcer.* — *Etoffe renforcée*, plus forte qu'à l'ordinaire. — *Bidet renforcé*, double bidet. — Fig. et fam. *Bourgeois renforcé*, Bourgeois riche qui veut faire l'homme de qualité, etc.

RENFORCEMENT, s. m. (*Ran-for-ce-man*) Action de *renforcer* ou l'effet de cette action. Il ne se dit que des choses matérielles.

RENFORCER, v. a. (*Ran-for-cé*) Rendre plus *fort.* — Dans l'exécution de la Musique, passer graduellement du doux au *fort*, ou du *fort* au *très-fort.* C'est le *crescendo* des Italiens.

† *Renforcer la pâte* (Boulang.), y ajouter de la farine et la repétrir.

SE RENFORCER, v. réc. Reprendre ses *forces*, se fortifier.

† RENFORMER, v. a. (*Ran-for-mé*) En t. de Gantier, élargir les gants sur le *renformoir*, pour leur donner une meilleure *forme.*

RENFORMIR, v. a. (*Ran-for-mir*) Réparer un vieux mur, en remettant des pierres où il en manque, et en y faisant un enduit ou crépi ; *lui rendre sa première forme.*

† RENFORMIS, s. m. (*Ran-for-mi*) Enduit ou crepi fait sur une muraille endommagée. Voy. *Renformir.*

RENFORMOIR, s. m. (*Ran-for-moar*) Chez les Gantiers, instrument de bois en forme de pyramide, sur lequel ils élargissent les gants, au moyen de deux bâtons nommés *Tourne-gants.* On l'appelle aussi *Demoiselle* et *Servante.*

RENFORT, subst. m. (*Ran-for*) Augmentation

de *force*. Il se dit sur-tout des Troupes : *On a envoyé à l'armée un renfort considerable.* — Dans les pièces de canon, partie composée ordinairement de trois grosseurs ou circonférences.

Renfort de caution, T. de Palais. Supplément de caution que l'on donne, lorsque la caution principale n'est pas suffisante.

SE RENFROGNER, Voy. *Se refrogner*.

RENGAGEMENT, subst. m. (*Ran-ga-je-man*) Action de se *rengager*.

RENGAGER, v. a. (*Ran-ga-jé*) *Engager* de nouveau. Il se dit comme *engager*, tant au propre qu'au figuré.

RENGAÎNER, v. a. (*Ran-ghé-né*) Remettre dans la *gaîne*, dans le fourreau : *Rengaîner une épée.* — Fam. et fig. *Rengaîner un compliment*, supprimer ce qu'on avoit envie de dire. (Expression créée par *Moliere* dans le *Mariage forcé*, où *Alcidas* venant offrir à *Sganarelle* le choix de deux épées, et lui faire, dit-il, un *petit compliment*, c'est-à-dire lui proposer civilement de se couper la gorge ensemble, *Sganarelle* après avoir trouvé le compliment fort mal tourné, finit par s'écrier : *Eh! Monsieur, rengaînez ce compliment, je vous prie.*)

† RENGENDRER, v. a. (*Ran-jan-dré*) *Engendrer* de nouveau : *Le pus s'est rengendré dans la plaie.*

SE RENGORGER, verbe récipr. (*Ran-gor-jé*) Avancer la *gorge* et retirer la tête un peu en arrière. Il ne se dit en ce sens que des femmes. — Affecter un air de beauté et de fierté. — Fig. Faire l'important.

† RENGORGEUR, s. et adject. m. ((*Ran gor-jeur*) Se dit en Anat. de deux muscles qui servent à faire faire différens mouvemens à la tête sur la première et sur la seconde vertèbre du dos.

RENGRAISSER, verb. a. (*Ran-gre-cé*) Faire redevenir *gras*.

RENGRAISSER, v. n. Redevenir *gras*.

SE RENGRAISSER, v. r. Redevenir *gras*. — Fig. et fam. Rétablir ses affaires.

RENGRÉGEMENT, s. m. (*Ran-gré-je-man*) Augmentation, accroissement de mal. Il est vieux.

RENGRÉGER, v. a. (*Ran-gré-jé*) Augmenter le mal, le rendre plus grave, plus *grief* : *Son mal se rengrége*, il augmente. Ce mot est vieux.

RENGRÊNEMENT, s. m. (*Ran-grè-ne-man*) Terme de Monnoie : Action de *rengrêner*.

RENGRÊNER, v. a. (*Ran-grè-né*) Remettre du *grain* dans la trémie d'un moulin. — En t. de Monnoie, remettre sous le balancier les monnoies, les médailles qui n'ont pas bien reçu l'empreinte; de manière que toutes leurs parties rentrent exactement dans le creux des carrés. — Il se dit dans le même sens de tout ce qui a reçu une empreinte, et qui rentre juste dans le creux de la matrice.

† RENGUI, subst. m. Monnoie de plomb au royaume de Siam, la neuvième partie du bise dans le même pays.

RENIABLE, adject. usité seulement dans cette phrase proverbiale : *Tous vilains cas sont reniables*; on *nie* presque toujours ses fautes, ses crimes.

RENIÉ, part. pas. avec la signification active. Qui a *renié* : *Moine, Chrétien renié*, apostat.

RENIEMENT, s. m. (*Re-ni-man*) Action de *renier* : *Le reniement de Saint Pierre.*

RENIER, v. a. (*Re-ni-é*) Déclarer contre la vérité qu'on ne connoît point une personne, une chose. — Désavouer : *Renier sa patrie, ses parens.* — Renoncer à... *Renier sa Religion, sa Foi.* Voy. *Renoncer*. (Du lat. *negare* nier, désavouer, etc.)

RENIEUR, s. m. Celui qui *renie*, qui blasphème.

RENIFLER, v. a. (*Re-ni-flé*) Retirer en respirant l'humeur qui remplit les narines. — *Ce cheval renifle sur l'avoine*, répugne à en manger. — Figur. et famil. *Notre ami renifle là-dessus*, il marque de la répugnance.

RENIFLERIE, s. f. Action de *renifler*.

RENIFLEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *renifle*.

† RENIFORME, adject. (Botan.) Qui est en forme de rein; se dit des feuilles arrondies qui ont un sinus à leur base. (Du latin *ren*, *renis* rein, et *forma* forme.)

RENIVELER, v. a. (*Re-ni-ve-lé*) Examiner si on a bien nivelé. *Niveler* de nouveau.

RENNE, s. f. (*Re-ne*) Mammifère ruminant, du genre des Cerfs, dont il forme une des principales espèces, et auxquels il ressemble beaucoup. Son bois, commun au mâle et à la femelle, est divisé en branches, dont la partie plus élevée est aplatie et comme palmée. On le trouve dans tout le nord des deux continens; et dans la Laponie, en état de domesticité. Plusieurs écrivent *Rhenne*.

RENOIRCIR, v. a. (*Re-noar-cir*) *Noircir* de nouveau.

RENOM, s. m. (*Re-non*) Réparation : *Bon ou mauvais renom.* Quand *renom* est sans adj. il se prend ordinairement en bonne part. Voy. *Nom*. (De la particule intensive et augmentative *re*, et de *nom*, dérivé du grec *onoma*, qui a le même sens.)

RENOMMÉ, ÉE, adj. Célèbre, illustre; qui a du *renom*, qui a de la réputation. — On dit en style familier, *un renommé buveur*, et d'un homme ridicule, *le renommé tel.* C'est une exception à la règle qui prescrit de placer toujours après le substantif les particip. employés comme adjectifs verbaux. Voy. *Eclaire*.

RENOMMÉE, s. f. (*Re-no-mé-e*) Réputation, célébrité. Il est plus noble que *renom*. Voyez *Nom*. (De nos anciens tournois où mille cris perçans faisoient retentir à plusieurs reprises le *nom* du vainqueur, qui par là se trouvoit *renommé*, c'est-à-dire *nommé plusieurs fois*. Sainte-Palaye.) — Le bruit public. — Chez les Poètes, *la Renommée* est un personnage allégorique : *La renommée publie ses victoires.*

RENOMMER, v. a. (*Re-no-mé*) Donner du *renom*. Il ne s'emploie qu'avec le verbe *faire* : *Ses grandes actions l'ont fait renommer par toute la terre.*

Se renommer de quelqu'un, se servir du *nom* de quelqu'un auprès d'un autre.

RENONCE, s. f. T. du Jeu de cartes qui se dit quand on n'en a point d'une certaine couleur.

RENONCEMENT, subst. m. (*Re-non-ce-man*)

Action de *renoncer* : *Renoncer aux plaisirs, aux honneurs, etc.*

Renoncer, v. n. (*Re-non-cé*) Se désister, se déporter de quelque chose : *Renoncer à une succession, à une entreprise, etc.* — Abandonner la possession, la prétention, le désir, l'affection de... *Renoncer aux dignités, au monde, aux plaisirs, etc.* — Au Jeu, 1.° manquer de quelque couleur. — 2.° Mettre une carte d'une autre couleur que celle que l'on joue, quoiqu'on ait de cette dernière.

Renoncer, v. act. Renier, désavouer : *S'il fait cela, je le renonce, etc.* On *renonce*, dit *Girard*, à des maximes et à des usages qu'on ne veut plus suivre, ou à des prétentions dont on se désiste. On *renie* le maître qu'on sert, ou la religion qu'on avoit embrassée. On *abjure* l'erreur dans laquelle on s'étoit engagé, et dont on faisoit profession publique. *Abjurer* se dit toujours en bonne part.

Se renoncer soi-même, ou neutralement *renoncer à soi-même*, se dépouiller de tout amour propre, de toute affection personnelle, etc.

Renonciation, s. f. (*Re-non-cia-cion*) Acte par lequel on *renonce à...*

† Renonculacées, s. f. pl. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes, ainsi nommée de la *renoncule*, une des principales de celles qui y sont comprises.

† Renoncule bulbeuse, Grenouillette, s. f. Bacinet, Pied de Corvin, Pied de Coq a racines rondes, s. m. Plante à fleur rosacée, vivace, qui croît dans les prés, et qui est excessivement âcre. Le genre des renoncules offre de nombreuses espèces parmi lesquelles on distingue la *Renoncule des marais*, ou *Grenouillette d'eau*, ou *Herbe sardonique*, ou *Pied-pou*, qui fournit un poison dangereux; *la Renoncule des jardins* ou *des Fleuristes*, dont la culture est un objet de recherche. On nomme *Griffe* et quelquefois *Oignon* la racine de la renoncule cultivée. (Du lat. *ranunculus*, fait de *rana* grenouille; parce que cette plante croît ordinairement dans les lieux marécageux.)

† *Renoncule des montagnes*, V. *Trolle globuleux*. — *Renoncule mineure*, V. *Ratuncule*.

Renouée vulgaire, Centinode, Traînasse, Coricole, s. f. Plante annuelle, à fleur à étamines, qui croît presque par-tout, et dont les tiges sont *noueuses*. On nomme *Renouée argentée* l'*Herbe aux punaris*, Voy. ce mot.

Renouement, s. m. (*Re-nou-man*) Renouvellement. Il ne se dit qu'au fig. *Renouement d'amitié, d'une négociation.*

Renouer, verb. a. (*Re-nou-é*) *Nouer* une seconde fois une chose qui s'est dénouée. — Simplement, *nouer* : *Ses cheveux étoient renoués de rubans, de fleurs.* — Au fig. renouveler : *Renouer un traité.*

Figur. *Renouer amitié*, ou absolument et neutral. *renouer*, se réconcilier. — *une partie*, refaire une partie rompue. — *la conversation*, reprendre une conversation interrompue.

Renoueur, s. m. Celui dont la profession est de remettre les membres disloqués. (De *renouer*; parce qu'il rétablit les articulations qui sont comme les *nœuds* des membres entr'eux.) On dit aussi au féminin *renoueuse*.

Renouveau, subst. m. (*Re-nou-vô*, d.) Le printemps, la saison *nouvelle*. Il est fam.

Renouvellement, subst. m. (*Re-nou-vè-le-man*) Rétablissement d'une chose dans un *nouvel* état ou dans un meilleur : *Le renouvellement de l'année, de la saison, des troités, etc.* — Réitération : *Renouvellement d'offres, d'assurances, de services.*

Renouveler, v. a. (*Re-nou-ve-lé*) Rendre *nouveau*, en substituant une chose à la place d'une autre de même espèce : *Renouveler une vigne, un troupeau.* — Remettre en vigueur, publier de *nouveau* : *Renouveler les anciennes ordonnances.* — Faire revivre, faire reparoître : *Renouveler un usage, une mode.* — Recommencer de *nouveau* : *Renouveler un procès, une querelle, ses prières, etc.* et sans article, *renouveler amitié, connoissance avec...* — Faire sentir de *nouveau* : *Renouveler le mal, la douleur.*

Le retour du printemps renouvelle toute la nature, lui donne une face nouvelle. *Renouveler un traité, un bail, une alliance*, les faire de nouveau avec les mêmes personnes et à peu près aux mêmes conditions. — *Renouveler le souvenir d'une chose*, en rappeler le souvenir. — *Renouveler son attention*, avoir une nouvelle, une plus grande attention.

† Rénovateur, s. m. T. de Féodalité. *Rénovateur à terriers*, Geomètre-Arpenteur qui travailloit à la confection des *nouveaux* papiers-terriers. (Du lat. *renovator*.)

Rénovation, s. f. (*Re-no-va-cion*) Renouvellement : *Rénovation des vœux*. Il ne se dit guères que dans cette phrase. — En Chimie, réduction d'un corps minéral, d'un état imparfait où il étoit, dans un état parfait. (Du lat. *renovatio*.)

Renseignement, s. m. (*Ran-cè-gne-man*) Indice qui sert à faire reconnoître une chose. Voy. *Enseigner*.

† Renseigner, v. a. (*Ran-cè-gnié*; mouillez *gn*) *Enseigner* de nouveau, avec un nouveau soin.

Rensemencer, v. a. (*Ran-ce-man-cé*) *Ensemencer* de nouveau.

Rentamer, v. a. (*Ran-ta-mé*) *Entamer* de nouveau. — Au fig. reprendre un discours qui avoit été interrompu.

Rentassé, ée, part. p. et adj. Voyez *Rentasser*. — Trapu, engoncé : *C'est un petit homme rentassé.*

Rentasser, v. a. (*Ran-ta-cé*) *Entasser* de nouveau; presser.

Rente, s. f. (*Ran-te*) En général, revenu annuel : *Il vit de ses rentes; il a dix mille livres de rente.* La *rente* est proprement ce qu'on vous *rend*, ce qu'on vous paye annuellement, comme prix ou intérêt d'un fonds ou d'un capital aliéné ou cédé : Le *revenu* est ce qui *revient*, ce qui est annuellement reproduit à votre profit, comme fruit de votre propriété et de vos avances productives. (Du latin *redditus*, *ûs*, fait dans le même sens de *reddere* rendre.) — En particulier, 1.° ce qui est dû tous les ans à cause d'un fonds aliéné : *Rente en grains, en vin, etc.* — 2.° Ce qui est dû annuellement pour une somme d'argent placée à constitution, etc.

Renté, ée, part. p. de *Renter*, et adj. Qui a des *rentes* : *Communauté bien rentée.* — Qui a du bien : *Il est bien renté, il est riche.*

Renter, v. a. (*Ran-té*) Assigner des *rentes*, un certain revenu à...

Renterrer, verb. a. (*Ran-té-ré*, *r* forte) Remettre en terre.

Rentier, ière, s. (*Ran-tié*, *iè-re*) Celui, celle qui a des *rentes*. — On le disoit aussi de celui qui devoit des *rentes seigneuriales*.

† Rentoilage, subst. m. (*Ran-toa-la-je*) Nouvel *entoilage* mis à une dentelle, etc.

Rentoiler, v. a. (*Ran-toa-lé*) Regarnir de *toiles* : *Rentoiler une toilette, des manchettes.* — Regarnir une dentelle d'un *entoilage* ou d'une mousseline qui en tienne lieu. — En Peinture, coller un vieux tableau sur une *toile* neuve.

Rentonner, v. act. (*Ran-to-ne*) Remettre dans un *tonneau*.

Rentortiller, v. a. (*Ran-tor-ti-llé*) *Entortiller de nouveau.*

Rentou *ou* Renton, s. m. (*Ran-tou*) Jointure de deux pièces de bois de même espèce sur une même ligne.

Rentraîner, v. a. (*Ran-trè-né*) *Entraîner* de nouveau.

Rentraire, v. a. sur *Traire* (*Ran-trè-re*) Coudre, rejoindre deux morceaux de drap, en sorte que la couture ne paroisse pas : *Ce tailleur sait bien rentraire.* Il ne s'emploie qu'au présent et au futur de l'indicatif, et dans les temps composés. (De la particule latine itérative *re*, de la prépos. *in* dans, et du verbe *trahere* tirer ; *retirer, faire rentrer dans* ; parce que les deux morceaux rentrent en quelque sorte l'un dans l'autre.) — Dans les Manufactures, on *rentrait* les pièces de drap qui ont souffert quelque déchirure. Cette *rentraiture* est proprement une tissure à l'aiguille. — Dans les fabriques de Tapisseries, recoudre les relais d'une tapisserie de haute ou de basse lisse.

Rentraiture, s. f. (*Ran-trè-tu-rè*) Couture de ce qui est *rentrait*. — Chez les Selliers, couture à demi-jonction, qu'on peut serrer en tirant tous les points de dessus.

Rentrant, adj. m. (*Ran-tran*) Qui *rentre*, qui s'enfonce en dedans : *Un angle rentrant*, celui dont l'ouverture est en dehors. Il est opposé à *angle saillant*.

Rentrayeur, euse, subst. (*Ren-trè-ieur*, *ieû-ze*) Celui, celle qui sait *rentraire*. — Dans les Manufactures de draps, on nomme *rentrayeur* l'ouvrier chargé de *rentraire*.

Rentrée, subst. f. (*Ran-trè-e*) Action de *rentrer*, de recommencer leurs fonctions, en parlant des Tribunaux. — En termes de Chasse, retour des animaux dans le bois au point du jour. — En Musique, retour du sujet dans une fugue, etc. — En t. de Marine, le nombre de pieds et de pouces dont le plat-bord du vaisseau *rentre* en dedans, depuis le seuillet de sabord de la batterie basse. — A certains jeux de cartes, celles qu'on prend au talon, à la place de celles qu'on a écartées.

† Rentrées, pl. Dans l'Imprimerie *en couleur*, les différentes planches préparées pour l'impression.

Rentrer, v. n. (*Ran-tré*, il prend l'auxiliaire *être*) *Entrer* de nouveau. — Employé absolument, *rentrer* dans la maison : *Il n'est rentré qu'à minuit.* — Arriver, revenir. *Ce revenu a peine à rentrer*, arrive difficilement. *Cette avance rentrera peu à peu*, c'est de l'argent qui reviendra. — En termes de Graveur, repasser le burin dans les tailles déjà faites.

Fig. *Rentrer dans les bonnes graces*, obtenir de nouveau les bonnes graces, l'amitié de... — *Rentrer dans son devoir*, se remettre dans son devoir. — *Rentrer dans son bon sens*, revenir en son bon sens. — *Rentrer en soi-même*, faire réflexion sur soi même. — *Rentrer en charge, dans le service, etc.* reprendre une charge, le service après l'avoir quitté.

Rénuré, s. f. Voy. *Rainure*.

Renvahir, v. a. (*Ran-va-ir*) *Envahir* de nouveau.

Renvelopper, v. act. (*Ran-ve-lo-pé*) Remettre sous une *enveloppe*.

Renvenimer, v. a. (*Ran-ve-ni-mé*) *Envenimer* de nouveau : *La plaie se guérissoit ; mais il y a appliqué un emplâtre qui l'a renvenimée.*

se Renvenimer, v. pron. *S'envenimer* toujours davantage.

A la renverse, adv. Sur le dos, le visage en haut. Voy. *Renverser*.

Renversé, ée, partic. pass. et adj. Voyez *Renverser*. — Qui est à la *renverse*. — Figur. Mis en désordre, détruit, ruiné, etc. — Se dit en Musique, 1.° des intervalles par opposition à *direct* : *La sixte est renversée de la tierce.* — 2.° Des accords, par opposition à *fondamental*. — En Botanique, *feuille renversée*, dont la surface inférieure est tournée vers le ciel. *Corolle renversée*, dont la lèvre supérieure regarde la terre. — Dans le Blason, *Chevron renversé*, qui au lieu d'avoir la pointe en haut et l'extrémité de ses branches en bas, se trouve dans une position contraire.

Raison renversée (Mathém.), Voy. *Raison inverse*, au mot *Raison*.

Fig. et fam. *La marmite est renversée dans cette maison*, il n'y a plus d'ordinaire. — Prov. *C'est le monde renversé*, c'est une chose contre l'ordre.

Renversement, subst. m. (*Ran-vèr-se-man*) Action de *renverser*, ou état de ce qui est *renversé*. — Au figuré, désordre, bouleversement, ruine, destruction. — Dérangement : *Le renversement de ma bibliothèque, de mes papiers.* — En t. de Marine, transport de la charge d'un vaisseau dans un autre. — En t. de Musique, accord où l'on met le dessus à la place de la basse. — En t. d'Horlogerie, la mécanique par laquelle on borne dans les montres l'étendue de l'arc du supplément, pour que la roue de rencontre reste en prise sur la palette ou sur le cylindre.

Renverser, verb. a. (*Ran-vèr-cé*) Jeter par terre ; faire tomber, de manière que la situation ne soit plus comme elle doit être. — Mettre à la renverse, jeter, coucher sur le dos. (De lat. *re* pour *retrò* en arrière, et *vertere* tourner, retourner.) — En Musique, changer l'ordre des intervalles d'un accord, et lui faire subir un renversement. — Figurém. 1.° Mettre en

déroute : *Renverser un bataillon, un escadron.* — 2.° Détruire : *La mort renversa ses grands desseins.* — 3.° Troubler l'ordre, mettre sens dessus dessous : *Il a renversé tous mes papiers, tous mes livres.* — 4.° Mettre le désordre dans...

Fig. *Renverser l'esprit*, inspirer de mauvais principes. — En t. de Marine, *renverser la charge d'un vaisseau*, la transporter dans un autre.

SE RENVERSER, verb. rée. Se confondre, se mêler. — En t. de Guerre, rompre ses rangs. — Mettre son corps à la *renverse*.

† RENVERSEUR, subs. m. Celui qui *renverse*. *Colletet* a dit des Faiseurs d'anagrammes, qu'ils étoient des *renverseurs de noms*. Peu usité, et seulement dans le style fam.

RENVI, s. m. (*Ran-vi*) A certains jeux, ce que l'on met par-dessus la vade.

† RENVIDER, v. a. (*Ran-vi-dé*) Terme de Filature. Tourner le fil sur la broche en la rapprochant du rouet.

RENVIER, v. neut. (*Ran-vié*) Au jeu de brelan, mettre par-dessus la vade.

RENVOI, s. m. (*Ran-voa*) Envoi d'une chose déjà envoyée à la même personne ou au même lieu. — Action de faire retourner : *Chevaux, carrosse de renvoi*; quelques-uns disent *de retour*, *renvoi* vaut mieux. — Congé donné à un domestique, etc. — Réflexion, rejaillissement d'un corps *renvoyé* par un autre. — Dans un livre, marque ou avertissement qui *renvoie* à un autre endroit du même livre. — Signe au-dessus d'une portée de musique, qui indique qu'il faut retourner de la seconde partie d'un air, etc. à la première. — Dans un acte, marque qui renvoie à une addition, qui est à la marge ou au bas de la page. — En term. de Palais, jugement par lequel les parties sont *renvoyées* devant les Juges qui doivent connoître de leurs différends.

RENVOYER, v. a. (*Ran-voa-ié*) *Envoyer* de nouveau. — Refuser : *On lui avoit envoyé un présent, il l'a renvoyé.* — Faire reporter chez quelqu'un ce qu'il avoit perdu ou prêté, ou laissé par oubli. — En parlant des personnes, faire retourner : *Renvoyer une escorte.* On dit dans le même sens, *renvoyer des chevaux*, etc. — Donner son congé à... *Renvoyer un domestique.* — Adresser à quelqu'un pour avoir des éclaircissemens. — Remettre à un autre temps : *Il m'a renvoyé à Noël, à Pâque.* — En parlant de certaines choses, repousser, repercuter : *Renvoyer la balle; la lune renvoie la lumière du soleil; l'écho renvoie les sons*, etc. — Au Palais, ordonner qu'une partie se pourvoira devant un autre Juge.

RÉORDINATION, s. f. (*Ré-or-di-na-rion*) Action de conférer les *Ordres* sacrés une seconde fois.

RÉORDONNER, v. a. (*Ré-or-do-né*) *Ordonner* une seconde fois; conférer de nouveau les *Ordres* sacrés à celui dont la première ordination a été nulle.

REPAIRE, s. m. (*Re-pè-re*) Lieu où se retirent certaines bêtes féroces ou malfaisantes. (Suivant *Le Duchat*, du latin barbare *repatria*; parce que, dit-il, c'est comme la patrie de ces animaux.) — Fig. Retraite de voleurs, de brigands, etc. — En t. de Chasse, fiente des loups, des lièvres et de quelques animaux sauvages; ainsi nommée, dit *Menage*, parce qu'on la trouve dans les lieux où ces animaux *repaissent*.

RÉPAISSIR, v. a. et n. (*Ré-pè-sir*) Rendre ou devenir plus *épais*.

REPAÎTRE, v. neut. sur *Paître*. (*Re-pé-tre*) Manger, prendre sa réfection : *Il a fait dix lieues sans repaître; les chevaux n'ont point repu d'aujourd'hui.* (De la particule intensive *re*, et du verbe *paître*.)

REPAÎTRE, v. a. Nourrir. Il ne se dit qu'au figuré : *Repaître quelqu'un* ou *repaître son esprit de chimères, de fumée, de vaines espérances.*

SE REPAÎTRE, v. rée. Se nourrir de... Il n'a d'usage, comme l'actif, qu'au figuré : *Homme cruel, qui se repaît de sang et de carnage; il ne se repaît pas de viandes creuses, de vent*, etc.

REPAÎTRIR *ou* REPÉTRIR, v. act. *Pétrir* de nouveau.

REPANDRE, v. a. Verser; avec cette différence qu'on *verse* une liqueur en l'épanchant à dessein dans un vase, et qu'on la *répand* en la laissant tomber sans le vouloir : *Je vous ai versé du vin, prenez garde de le répandre.* On dit cependant également, *répandre* ou *verser des larmes, son sang.* Voltaire a dit (Nanine) :

> Notre Baronne aura par ses aigreurs,
> Par son courroux, fait répandre vos pleurs.

Répandre ne s'emploie pas ainsi sans un régime indirect ou secondaire. Il falloit : *Vous aura fait répandre des pleurs*, ou *aura fait couler vos pleurs.* — Distribuer, départir : *Répandre de l'argent, des graces, des bienfaits.* — Disperser, étendre au loin : *Le soleil répand sa lumière; ces fleurs répandent une odeur agréable.* Fig. *Répandre le venin de l'erreur*, etc. (De la particule latine extensive et augmentative *re*, et de *pandere* étendre.)

SE REPANDRE, v. rée. Se disperser, se propager, s'étendre au loin : *Cette nouvelle s'est répandue par-tout.* — *Se répandre en longs discours, en invectives*; faire de longs discours, dire beaucoup d'injures.

RÉPANDU, UE, part. p. et adj. V. *Répandre.* — *Homme fort répandu dans le monde*, ou simplement *fort répandu*, qui voit beaucoup de monde.

REPARABLE, adj. Qu'on peut *réparer*.

REPARAGE, s. m. Seconde coupe que le Tondeur donne aux draps : *Tondre en réparage*, une seconde fois.

RÉPARATEUR, s. m. Qui *répare* : *Jésus-Christ est le réparateur du genre humain.* — Fam. et ironiquement, *Réparateur des torts*, celui qui se mêle de faire réparer des injures ou de corriger des abus qui ne le regardent pas. (Du lat. *reparatur.*)

RÉPARATION, s. f. (*Ré-pa-ra-cion*) Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour *réparer*. Il s'emploie souvent au pluriel : *Grosses* ou *menues réparations; réparations locatives*, etc. — Fig. Satisfaction exigée ou donnée.

RÉPARER, v. act. (*Ré-pa-ré*) Remettre en

son premier état ce qui a reçu quelque dommage. Voyez *Rétablir*. (Du latin *reparare*, dont la signification est la même.) — Polir, nettoyer certaines choses. — En t. de Doreur, rendre à la sculpture la finesse, la délicatesse des premiers traits que les différentes couches de blanc avoient pu altérer. — Dans la Peinture, raccommoder un tableau gâté, soit en le rentoilant, soit en le décrassant, etc. — Dans la Sculpture, retoucher avec le ciseau, le burin, etc. les endroits qui ont besoin d'être perfectionnés. — Chez les Menuisiers, les Potiers d'étain, etc. donner la dernière façon aux pièces de rapport, etc. — En t. de Ferblantier, abattre les inégalités qu'a pu former dans un ouvrage le marteau à tête de diamant. — Fig. 1.° Effacer : *Reparer ses fautes, ses torts.* — 2.° Faire des satisfactions : *Réparer une offense, une injure ; réparer l'honneur, la réputation, le dommage, etc.* — 3.° Rétablir : *Réparer ses forces.*

Fig. *Réparer ses pertes*, se dédommager de ses pertes. — En termes de Chevalerie, *réparer les torts*, venger les injures reçues. — *Réparer le temps perdu, la perte du temps*, profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé.

Réparer une médaille, la retoucher pour faire paroître nettes et lisibles des lettres effacées. — *Réparer une figure en plâtre*, la retoucher au sortir du moule, et après en avoir assemblé les parties, de manière à en faire disparoître les défauts. — *Réparer une étoffe de laine*, y faire venir le poil par le moyen du chardon.

Reparition, s. f. (*Re-pa-ri-cion*) T. d'Astronomie, opposé à *occultation* : Vue d'un astre, lorsqu'après une éclipse il commence à *reparoître*.

Reparler, v. n. *Parler* de nouveau.

Reparoître, v. neut. (*Re-pa-ré-tre*) *Paroître*, se montrer de nouveau.

† Reparon, s. m. Nom donné dans quelques endroits à la seconde qualité du lin peigné : la première s'appelle *brin*.

Repartie, s. f. Réponse, réplique. Voyez *Réponse*.

Repartir, v. neut. (sur *Partir*) *Partir* de nouveau. — Retourner : *Il est reparti pour l'Amérique.* — Répliquer : *Il ne lui a reparti que par des injures.* En ce sens on dit aussi activement, *repartir des impertinences*, *etc.*

Repartir, v. a. (sur *Finir*) Diviser en plusieurs *parts* ; partager, distribuer. (De la part. latine intensive *re*, et de *partiri* partager.)

Répartition, s. f. (*Ré-par-ti-cion*) Division ; partage ; distribution. (Du lat. *partitio*.)

Repas, s. m. (*Re-pa*) Réfection, nourriture qu'on prend à des heures réglées. On le dit sur-tout du dîner et du souper. (De la particule latine intensive *re*, et de *pastus* nourriture, fait de *pascere* nourrir, repaître.) — *Repas prié*, qui se donne à un certain nombre de personnes invitées.

† Repasse, s. f. (Boulanger) Grosse farine qui doit être séparée du son qu'elle contient.

† *Faire la repasse* (Distillateur), faire une seconde distillation de l'eau-de-vie.

Repasser, v. neut. (*Re-pa-cé*) *Passer* une autre fois ou plusieurs fois : *Il ne fait que passer et repasser devant cette maison.*

Repasser, v. act. *Passer*, traverser de nouveau : *L'armée repassa les monts, la rivière.*

Repasser des étoffes par la teinture, les remettre dans la teinture. — *des cuirs*, leur donner un nouvel apprêt. — *des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, etc. sur la meule, sur la pierre*, les aiguiser. — *du linge, des rubans, etc.* les rendre plus unis, plus propres, au moyen d'un fer chaud qu'on *passe dessus*. — *un vieux chapeau*, le remettre à la teinture, et lui donner un nouvel apprêt. — *un canon de fusil* (Arquebusier), battre le fer chaud à petits coups avec un marteau trempé dans l'eau, pour en resserrer les pores, et en détacher les pailles. — *un chaudron, etc.* le polir au marteau, de manière qu'aucun coup de tranche ni de panne ne paroisse. — *une épingle*, en pousser la pointe au dernier degré de finesse. — *des cuirs* (Sellier), leur donner un nouveau lustre en les remettant en couleur. — *la lime sur...* polir de nouveau. Il se dit au propre du fer, et au figuré des ouvrages d'esprit. — *dans son esprit, dans sa mémoire* ; se remettre, se rappeler. — *un sermon, un discours*, le répéter après l'avoir appris afin d'être plus sûr de sa mémoire. — *du pain*, remettre du pain rassis au four pour l'attendrir. — *les crasses* ; en termes de Fondeur de caractères, refondre l'écume qui se forme sur la fonte, lorsqu'elle est en fusion.

En style burlesque, *repasser quelqu'un, lui repasser le buffle*, le maltraiter.

† Repassettes, s. f. pl. (*Re-pa-cè-te*) T. de Cardeur. Cardes très-fines, avec lesquelles on donne à la laine la dernière préparation avant la filature.

† Repasseur, s. masc. Chez les Epingliers, ouvrier qui repasse sur la meule la pointe des épingles, pour les adoucir et les perfectionner.

Repaver, v. act. (*Re-pa-vé*) *Paver* de nouveau.

Repayer, v. a. (*Re-pé-ié*) *Payer* une seconde fois.

Repêcher, v. a. (*Re-pé-ché*) Retirer de l'eau ce qui y étoit tombé.

Repeigner, v. a. (*Re-pè-gné*) *Peigner* de nouveau.

Repeindre, v. a. *Peindre* de nouveau : *Il a fait repeindre sa galerie.* — Appliquer de nouvelles couleurs sur les endroits défectueux d'un tableau qu'on veut réparer.

† Repeint, s. m. Endroit d'un tableau qui a été *repeint*, sur lequel on a appliqué de nouvelles couleurs : *Ce tableau est d'un grand maître, mais il y a beaucoup de repeints.*

† Repelea, v. act. (*Re-pe-lé*) En t. de Mégisserie, *peler* une seconde fois ; débourrer de nouveau.

Rependre, v. a. (*Re-pan-dre*) *Pendre* de nouveau ; attacher ce qui étoit tombé ou détaché.

Repenser, v. neut. (*Re-pan-cé*) *Penser* de nouveau ; méditer avec plus d'attention : *Il a repensé que...*

Repentance, s. f. (*Re-pan-tan-ce*) *Repentir*, regret. Il n'a guère d'usage que dans le langage de la piété.

REPENTANT, ANTE, adj. (*Re-pan-tan, an-te*) Qui se *repent* : *Il est repentant de ses fautes.*

REPENTI, IE, part. p. et adj. Il a la signification active. Qui est *repentant*, qui se *repent* : *Bien confesse, bien repenti. Les filles repenties*, ou simplement *les repenties.*

SE REPENTIR, v. réc. (*Re-pan-tir*) Avoir un véritable regret, une véritable douleur d'avoir commis une faute, etc. (Par corruption, du latin *pœnitere*, fait dans la même signification, de *pœna* peine.)

REPENTIR, s. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. V. *Pénitence.*

RE PERCER, v. a. *Percer* une seconde fois.

REPERCUSSIF, IVE, adj. et subst. Terme de Medecine : Qui *répercute*, qui fait rentrer les humeurs en dedans : *Topique répercussif, les répercussifs sont dangereux.*

RÉPERCUSSION, s. f. (*Ré-pèr-ku-cion*) En Medecine, *répercussion des humeurs*, action par laquelle les humeurs étant en mouvement pour sortir, sont repoussées au dedans. — En Physique, *répercussion* (réflexion) *de la lumière, du son.* — En Musique, répétition fréquente des mêmes sons. (Du lat. *repercussio.*)

RÉPERCUTER, v. a. (*Ré-pèr-ku-té*) En parlant des humeurs, les faire rentrer au dedans. — En parlant de la lumière, de la chaleur, du son, les réfléchir. (Du lat. *repercutere*, formé de *re* pour *retro* en arrière, et de *percutere* frapper, pousser.)

REPERDRE, v. a. *Perdre* une seconde fois. — *Perdre* ce qu'on avoit gagné.

REPERE, s. m. Terme commun à beaucoup d'arts et métiers. Trait ou marque que l'on fait à differentes pièces d'assemblage pour les reconnoître : telles sont les marques des tuyaux d'une lunette. (Du latin *reperire* trouver, retrouver.)

RÉPERTOIRE, s. m. (*Ré-pèr-toa-re*) Table, recueil où les choses sont rangées dans un certain ordre qui fait qu'on les retrouve aisément. (Du latin *repertorium*, fait dans la même signification, de *reperire* trouver, retrouver.) — Dans le langage des Comédiens, 1.° Liste des pièces restées au Théâtre. — 2.° Liste des pièces qui doivent être jouées chaque semaine : *Cette pièce est sur le répertoire.* — Figur. et famil. Personne qui se souvient de beaucoup de choses et qui est toujours prête à en instruire les autres.

REPESER, v. a. (*Re-pe-zé*) *Peser* de nouveau.

REPÉTER, v. a. (*Ré-pé-te*) Redire ; dire une seconde fois ou plusieurs fois ce qu'on a déjà dit. (Du latin *repetere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *redemander*, de la particule itérative *re*, et *petere* demander.) — Repasser, en parlant d'un sermon, d'un rôle. — Expliquer plus amplement à des écoliers ce que le Régent ou le Professeur a dit en classe : *Il répète plusieurs écoliers*, et neutralement, *sa profession est de répéter.* — Redemander : *Répéter un prisonnier, un cheval, le bien qu'on nous a pris.*

Répéter une expérience, la faire de nouveau, la recommencer. — En t. de Marine, *répéter les signaux*, faire les mêmes signaux que le Commandant, afin que les vaisseaux les plus éloignés puissent les voir et les entendre. — *Répéter des témoins*, entendre en déposition des témoins qui sont venus à révélation sur la publication d'un monitoire.

RÉPÉTITEUR, s. masc. Maître qui va en ville *répéter* des écoliers.

† RÉPÉTITEURS, pl. (Marine) Dans les armées navales et les escadres, vaisseaux et frégates chargés de *répéter* les signaux.

REPETITION, s. f. (*Ré pé-ti cion*) Redite. — Leçons qu'on fait à des écoliers, en leur expliquant plus amplement celles qu'ils ont reçues en classe. — Figure de Rhétorique qui consiste à *répéter* certains mots avec grace dans une période. — Recit qui se fait en particulier d'une pièce qu'on doit jouer en public. On dit aussi dans le même sens, *répétition d'un ballet, etc.* — Au Palais, action par laquelle on *répète* quelque chose sur quelqu'un. (Du latin *repetitio.*)

† *Montre, pendule à répétition*, montre ou pendule qui répète l'heure qu'il est, lorsqu'on presse le poussoir, ou qu'on tire le cordon.

REPÉTRIR, v. a. *Pétrir* de nouveau.

REPEUPLEMENT, s. m. (*Re-peu-ple-man*) Action de *repeupler* un pays, un étang. — En Botan. action de semer du gland, ou de planter de nouveaux plants, dans les lieux où les bois ont été exploités.

REPEUPLER, v. a. (*Re-peu-plé*) *Peupler* de nouveau un pays qui avoit été dépeuplé.

Repeupler un étang, une terre, etc. y remettre du poisson, du gibier.

REPIC, s. m. Coup du jeu de Piquet, qui arrive lorsqu'avant de jouer aucune carte, l'un des Joueurs compte jusqu'à trente, sans que l'autre ait pu rien compter ; alors il compte quatre-vingt-dix : *Il a fait un beau repic.*

Figur. et fam. *Faire quelqu'un repic*, remporter sur lui un avantage considérable.

REPILER, v. a. *Piler* une seconde fois : *Cette poudre a été pilée et repilée.*

REPIQUER, v. act. (*Re-pi-ké*) *Piquer* une seconde fois.

RÉPIT, s. m. (*Ré-pi*) T. de Palais : Délai, surséance ; temps qu'on accorde pour payer, pour régler ses affaires. (Suivant *Ménage*, du latin *respectus* égard, considération. Suivant *Du Cange*, de *respirare* respirer ; parce que le débiteur respire, lorsqu'on lui accorde un répit.)

Lettres de répit, lettres du sceau qui accordent aux débiteurs de bonne foi un délai pour payer ce qu'ils doivent.

REPLACER, v. a. Remettre une chose dans la *place* d'où on l'avoit ôtée.

REPLAIDER, v. a. et n. (*Re-plé-dé*) *Plaider* de nouveau.

REPLANCHÉIER, v. a. (*Re-plan-ché-ie*) Faire un nouveau *plancher.* Trév.

REPLANTER, v. a. *Planter* de nouveau.

REPLÂTRAGE, s. m. Réparation mauvaise et superficielle faite avec du *plâtre.* — Fig. et fam. Mauvais moyen qu'on emploie pour couvrir une faute, une sottise.

REPLÂTRER, v. a. Renduire de *plâtre.* — Fig. et famil. Chercher à réparer, à couvrir une faute, etc.

REPLET, ÈTE, adj. (*Re-plé*) Gros et gras, qui a beaucoup on même trop d'embonpoint. Il ne se dit point des animaux. (Du latin *repletus* plein, rempli.)

RÉPLÉTION, s. f. (*Ré-plé-cion*) Plénitude, trop grande abondance d'humeurs. (Du latin *repletio.*) — On le disoit en matière bénéficiale de l'état d'un Gradué ou d'un Indultaire, dont le droit avoit été *rempli* par un bénéfice.

REPLEUVOIR, v. n. (*Re-pleu-voar*) *Pleuvoir* de nouveau.

REPLI, s. masc. *Pli* redoublé. — *Pli* qu'on faisoit au bas des Lettres-Patentes et sur le revers duquel on écrivoit. — Au pluriel, manière dont les reptiles se meuvent: *Serpent qui se traîne à longs replis.* — Fig. Ce qu'il y a de plus caché dans l'ame: *Les plis et les replis du cœur humain.*

REPLIER, v. a. (*Re-pli-é*) *Plier* de nouveau une chose qui avoit été pliée.

SE REPLIER, v. réc. Faire plusieurs *plis* et *replis* en parlant d'un serpent. — En parlant d'un corps de troupes, faire de certains mouvemens pour se rapprocher en bon ordre d'un autre corps. — Fig. et fam. 1.° Prendre de nouveaux biais pour faire réussir un projet. — 2.° Abandonner certaines preuves pour recourir à d'autres.

RÉPLIQUE, s. fém. (*Ré-pli-ke*) Au Palais, réponse à ce qui a déjà été répondu. (Du latin *replicatio*, qui signifie proprement *repli autour*, dérivé de *replicare* déplier, développer; parce que la réplique a pour objet de développer une réponse.) — Hors de là, réponse à ce qui a été dit ou écrit. Voyez *Réponse.* — En t. de Musique, 1.° répétition des octaves; doublement, triplement, etc. d'un intervalle. — 2.° Il se dit sur-tout lorsqu'une seconde partie fait entendre le même chant qu'une première: c'est cette réplique qui constitue la fugue. — Au Théâtre, les mots par lesquels finit le couplet d'un Acteur, et qui annoncent à celui qui est en scène avec lui que c'est à son tour à prendre la parole.

RÉPLIQUER, v. act. (*Ré-pli-ké*) Faire une *réplique*: *Voilà ce que j'ai à répliquer.* — On dit aussi neutralement, *il a répliqué fortement.* (Du latin *replicare.* Voyez *Réplique.*)

REPLISSER, v. act. (*Re-pli-ce*) *Plisser* de nouveau.

REPLONGER, v. a. *Plonger* de nouveau. Il se dit au propre et au figuré.

SE REPLONGER, v. r. *Se plonger* de nouveau, se renganger, s'abandonner de nouveau.

† REPOLIR, v. a. *Polir* de nouveau.

REPOLON, s. m. T. de Manége: Volte que le cheval fait en cinq temps.

RÉPONDANT, s. m. (*Ré-pon-dan*) Celui qui subit un examen, qui soutient une thèse, etc. — Celui qui *répond* à la Messe. — Caution; celui qui *répond* pour un autre.

RÉPONDRE, v. a. (sur *Rendre*) Repartir à quelqu'un sur ce qu'il a dit ou demande: *Il ne m'a répondu que deux mots.* (Du latin *respondere.*) — On dit au Palais, *répondre une requête*, un *placet*, pour *répondre à une requête*, etc.

RÉPONDRE, v. n. Il a le sens de l'actif: *Répondre à propos*, *sur-le-champ*, *pertinemment*, *précisément*, etc. — Repliquer: *Je ne veux point d'un valet qui répond.* — Répéter: *L'écho répond.* — Ecrire à quelqu'un de qui on a reçu une lettre. — Parler à ceux qui appellent ou qui frappent à la porte. — Réfuter: *Répondre à un plaidoyer*, *à un mémoire*, *à une objection.* — Soutenir des thèses: *Ce récipiendaire a bien répondu.* — Avoir rapport, proportion, conformité: *L'aile droite de ce bâtiment ne répond point à l'autre aile.* — Avoir communication: *Il s'est blessé au coude et la douleur lui répond au poignet.* — Aboutir: *Ces allées répondent à une étoile.* — Faire réciproquement de son côté ce qu'on doit: *Répondre aux politesses*, *aux amitiés qu'on nous fait*; *répondre aux espérances*, *à l'attente publique*, etc. En ce sens il se dit des choses même: *Tout répond à nos vœux*, *à nos désirs.* — Etre caution d'une chose ou pour quelqu'un. — Assurer: *Je vous en réponds.*

RÉPONDU, UE, part. p. de *Répondre*, et adj. Il ne se dit qu'au Palais: *Placet répondu*, *requête répondue.*

RÉPONS, s. m. (*Ré-pon*) Espèce d'antienne qui, dans l'Eglise romaine, se chante ordinairement après les leçons ou après les chapitres, et qui finit en manière de rondeau, par une reprise appelée *réclame.* (Du latin *responsorium.*)

RÉPONSE, s. f. Ce qu'on répond; réplique; repartie: avec cette différence que la *réponse* se fait à une demande ou à une question: la *réplique* se fait à une réponse ou à une remontrance; la *repartie* se fait à une raillerie ou à un discours offensant. *Girard.* (Du latin *responsum.*) — Réfutation. — Lettre qu'on écrit pour *répondre* à une autre lettre. — En t. de Musique, 1.° dans une fugue, la rentrée du sujet par une autre partie, après que la première l'a fait entendre; — 2.° et principalement, dans une contre-fugue, la rentrée du sujet renversé de celui qu'on a entendu.

REPORTAGE, s. m. Redevance de la moitié de la dixme. *Trév.*

REPORTER, v. act. *Porter* une chose où elle étoit avant de l'avoir apportée.

Se reporter dans un endroit, s'y transporter de nouveau. — Plus ordinairement, se transporter en esprit: *Il faut se reporter au temps où...*

REPOS, s. m. (*Re-pó*, et devant les voyelles *re-póz*) Cessation ou privation de mouvement: *La matière est indifférente au mouvement et au repos.* — Cessation de travail: *Se donner ou prendre du repos.* (Du latin *pausa* pause, repos. Voy. *Reposer.*) — Tranquillité, exemption de peine d'esprit: *Soyez en repos de ce côté-là*; *le repos public*, *le repos éternel.* — Sommeil: *Prendre son repos.* — En parlant d'armes à feu, l'état où elles sont lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé: *Mettre un fusil au repos.* Dans toutes ces acceptions, *repos* n'a point de pluriel. — En Poésie, cesure. Dans les vers françois, c'est le milieu des vers de douze syllabes, et la quatrième syllabe des vers de dix, quand cette syllabe est masculine, etc. — En Musique, la terminaison de la phrase,

sur laquelle le chant se *repose*. — En t. de Peinture, ce qui fait que la vue se repose, comme sont les ombres, etc. — En t. d'Architecture, palier d'escalier. Il prend un pluriel en ces quatre derniers sens.

Reposée, s. f. T. de Chasse : Lieu où une bête se *repose*. On l'appelle aussi *lit* ou *chambre*.

Reposer, v. a. (*Re-po-ze*) Mettre dans une situation tranquille : *Reposer sa jambe sur un tabouret, sa tête sur un oreiller*. (Du latin barbare *repausare*, réduplicatif de *pausare* cesser, s'arrêter, lequel est formé de *pausa* pause, interruption dans une action. Ces mots latins sont dérivés du grec *pausis* pause, qui a pour racine *pauomai* je cesse, je me repose. C'est de la même source que viennent le *riposare* des Italiens, et le *reposar* des Espagnols.)

Cette eau repose le teint, le rend frais. — *Ce remède repose les humeurs*, les calme, les tranquillise.

Reposer, v. n. Dormir : *Il n'a pas reposé de toute la nuit*. — Être dans un état de *repos* : *Il ne dort pas, il repose*. — Être placé : *C'est dans ce lieu que le St. Sacrement repose, que reposent les reliques de ce Saint, que le corps de ce héros repose*; et figur. *C'est en vous seul que mon espoir repose*. — En parlant des liqueurs, se rasseoir.

Laisser reposer une terre, ne pas l'ensemencer. — *Laisser reposer un ouvrage*, le garder sans le montrer, sans le relire, afin de le revoir ensuite à loisir.

se Reposer, v. r. Prendre du *repos*. — S'assurer en quelqu'un, y faire fond : *Je me repose sur vous, sur vos soins*. — En parlant des terres, rester quelque temps en friche.

Reposoir, s. m. (*Re-po-zoar*) Autel qu'on élève dans les lieux où passe la procession de la Fête-Dieu, pour y faire *reposer* le St. Sacrement. — Nom donné en Amérique, à la troisième cuve qui sert à la préparation de l'indigo; parce que c'est dans cette cuve que l'indigo préparé dans les deux premières se sépare de l'eau pour se *reposer* au fond. A Saint-Domingue, cette troisième cuve s'appelle aussi *Diablotin*.

† Repotencé, ée, adj. (*Re-po-tan-cé*) En t. de Blason, *croix repotencée*, croix potencée où les extrémités de chaque branche sont aussi potencées.

Repous, s. m. (*Re-pou*) T. de Maçonnerie : Mortier fait avec de la chaux et de la brique, ou de la vieille maçonnerie pulvérisée.

Répouser, v. a. (*Ré-pou-zé*) *Épouser* une seconde fois.

† Repoussant, ante, adj. Qui *repousse*; qui inspire de l'aversion; du dégoût : *Laideur repoussante. Manières repoussantes*.

Repoussement, s. m. (*Re-pou-ce-man*) Action de *repousser*.

Repousser, v. act. (*Re-pou-cé*) Rejeter, renvoyer : *Repousser la balle*. — Pousser et faire reculer : *Repousser les ennemis*. — On dit à peu près dans le même sens, *repousser la force par la force, etc.* — Réfuter une objection, etc.

Fig. *Repousser une injure*, s'en venger. — *la calomnie*, la réfuter hautement. — *la raillerie*, faire taire le railleur. — *une tentation*, la rejeter.

Repousser, v. n. *Ce ressort repousse trop ou ne repousse pas assez*, a trop ou trop peu de force. — *Votre fusil repousse*, donne rudement contre l'épaule quand on le tire.

Repoussoir, s. m. (*Re-pou-soar*) Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville. — Instrument de Dentiste pour arracher les chicots. — En t. de Chirurgie, instrument qu'on introduit dans l'œsophage, pour *repousser* les corps étrangers qui y sont engagés. — Cheville de fer, taillée en pointe, à l'usage des Maréchaux ferrants, etc. — Chez les Bijoutiers, sorte de ciselet pour repousser les reliefs qu'on avoit enfoncés. — Chez les Sculpteurs, espèce de long ciseau pour pousser des moulures. — Chez les Gaîniers, sorte de poinçon creux pour poser les derniers clous d'ornemens. — Au pluriel et en t. de Peinture, effets vigoureux de couleurs ou très-ombrés, qu'on place sur le devant d'un tableau pour faire paroître les autres objets plus éloignés.

Répréhensible, adj. (*Ré-pré-an-ci-ble*) Qui mérite répréhension. (Du latin *reprehensibilis*.)

Répréhension, s. f. (*Ré-pré-an-cion*) Réprimande, blâme. (Du lat. *reprehensio*.)

Reprendre, v. act. sur *Prendre*. (*Re-pran-dre*) *Prendre* de nouveau : *Reprendre une place, reprendre un domestique à son service; il a repris sa place, etc.* — Saisir de nouveau : *Reprendre un prisonnier qui s'étoit sauvé*. — Continuer ce qui avoit été interrompu : *Reprendre le discours*, et au Palais, *reprendre une instance*. — Rétablir, raccommoder : *Reprendre ses forces, reprendre courage*. — Réprimander, blâmer. V. *Corriger*. (Du lat. *reprehendrre*.)

Reprendre ses esprits, revenir d'un état de trouble ou de foiblesse. — *Reprendre haleine*, se reposer. — *Reprendre un mur sous œuvre*, en rétablir les fondemens. — *Reprendre une toile, un bas, une étoffe, etc.* les raccommoder, les rejoindre. — Au Palais, *reprendre une instance*, continuer avec une nouvelle partie un procès commencé avec une autre, et qui avoit été interrompu par mort, etc. — *Il a été repris de Justice*, il a été puni ou réprimandé par la Justice.

Reprendre, v. n. Attaquer, saisir de nouveau, en parlant de la fièvre : *La fièvre lui a repris*. — En parlant des arbres transplantés, prendre de nouveau racine : *Ce poirier, ce pommier a bien repris*. — Critiquer, trouver à redire : *Il trouve à reprendre aux meilleurs ouvrages dans les auteurs les plus estimés*.

se Reprendre, v. rée. Se refermer; se rejoindre, en parlant des chairs qui ont été coupées, etc. *La plaie se reprend, les chairs se reprennent*.

Repreneur, s. m. Celui qui trouve à redire à tout. Il est familier. *Trév.*

Représaille, s. f. (*Re-pré-za-glie*) Prise, butin qu'on fait sur des ennemis, et même quelquefois sur des étrangers avec qui l'on n'est pas en guerre, pour s'indemniser de ce qu'ils ont pris sur nous, du dommage qu'ils nous ont causé. — Vengeance qu'on tire des

ennemis qui ont violé le droit de la guerre, en agissant de la même manière. Son plus grand usage est au pluriel. (De l'italien *ripresaglia*, fait dans le même sens, de *ripresa* reprise, répétition.) — Fig. et par extension, *user de représailles*, repousser une injure, une raillerie par une autre.

Représentant, s. m. (*Re-pré-zan-tan*) Celui qui en *représente* un autre, qui tient sa place, qui a reçu de lui les pouvoirs pour agir en son nom. — En t. de Jurisprudence, 1.° celui qui est appelé à une succession, du chef d'une personne prédécédée dont il exerce les droits. — 2.° Celui qui a le droit des héritiers par vente, échange, etc.

Représentatif, ive, adj. Qui *représente : Figure représentative. — Caractère représentatif*, celui des Ambassadeurs. — *Gouvernement représentatif*, dans lequel l'autorité souveraine est exercée au nom du peuple, par des *Représentans* ou Délégués élus par lui.

Représentation, s. f. (*Re-pré-zan-ta-cion*) Exhibition, exposition devant les yeux : *Représentation des titres en original.* (Du latin *repræsentatio.*) — Figure, image d'une chose *représentée*, soit par la Peinture, la Gravure, la Sculpture, soit par le discours. — Action par laquelle les Comédiens *représentent* des pièces de théâtre. — Remontrance respectueuse. — En Jurisprudence, droit à une succession, du chef d'une personne prédécédée et qu'on *représente*. — Forme de cercueil sur laquelle on étend un drap mortuaire. — *Homme d'une belle représentation*, grand, bien fait, qui a bonne mine.

Représenter, v. act. (*Re-pré-zan-té*) Exposer devant les yeux : *Représenter un contrat en original ; se faire représenter les registres.* (Du latin *repræsentare*, fait de *præsens* présent ; *rendre présent.*) — Rappeler l'idée de... se figurer. — Être le type, la figure de... — Exprimer, figurer par le pinceau, le ciseau ou le burin. — Par extension, exprimer par le récit, par le discours. — Jouer en public une pièce de théâtre : *Les Comédiens ont représenté Andromaque ; celui qui représentoit Pyrrhus, etc.* — Tenir la place de quelqu'un, agir en son nom, en exercer les droits, etc. — Remontrer : *Je lui ai représenté son devoir. Représenter* signifie proprement exposer, mettre sous les yeux de quelqu'un avec douceur ou modestie, des motifs ou des raisons, pour l'engager à changer d'opinion, de dessein, de conduite : *remontrer*, c'est lui retracer avec plus ou moins de force ses devoirs et ses obligations, pour le détourner ou le ramener d'une faute, de ses erreurs, de ses écarts. On lui *représente* ce qu'il semble oublier ; on lui *remontre* ce qu'il doit respecter. *Roubaud.*

Représenter, v. n. En parlant d'un homme en place, 1.° Paroître en public avec dignité. — 2.° Faire bien les honneurs de sa place, par une grande dépense, etc. — En parlant d'un particulier, avoir un grand train ou faire une grande dépense.

se Représenter, v. réc. Se remettre en la *présence* de quelqu'un. — Se figurer, se mettre dans l'esprit, dans l'idée. — En parlant de Comédie, etc. se jouer.

Repréter, v. act. *Prêter* de nouveau.

Repriea, v. act. *Prier* une seconde fois, ou *prier* à son tour ceux par qui on a été prié.

Réprimande, s. f. Reprehension, correction, reproche fait avec autorité.

Réprimander, v. a. (*Ré-pri-man-dé*) Reprendre quelqu'un avec autorité, lui reprocher sa faute. Voyez *Corriger.*

Réprimer, v. a. (*Ré-pri-mé*) Empêcher que quelque chose qui tend au désordre ne prenne cours ; arrêter les progrès ; contenir. (Du lat. *reprimere.*)

Reprise, s. f. Action de *reprendre*, de continuer une chose interrompue : *Cet ouvrage a été fait à plusieurs reprises ; la reprise d'un procès.* — A certains jeux, partie : *Une reprise d'hombre.* — Seconde partie d'un air, d'une chanson. — Réparation d'un mur repris sous œuvre. — Raccommodage d'une dentelle, d'une étoffe. — Au Palais, ce que les veuves, les enfans doivent avant toutes choses *reprendre* sur une succession. — En Hydraulique, l'eau qui, dans le cours d'une conduite, sort d'un regard pour *reprendre* sa route dans une autre pierrée. — On dit aussi que l'*eau va par reprise*, lorsqu'élevée dans une machine hydraulique, elle se rend dans un puisard, etc. d'où une autre pompe l'élève encore plus haut. — En Musique, 1.° Toute partie d'un air qui se répète sans être écrite deux fois. — 2.° La seconde partie d'un air. — Au Manége, chaque leçon donnée au Cavalier ou au cheval. — Vaisseau qui a été *repris* par la nation sur laquelle il avoit été pris. — Orpin, sorte de plante détersive, vulnéraire, etc. Voyez *Orpin.*

† Reprises, plur. (Boulangerie) Gruaux et sons qui restent après la première farine.

Repriser, v. act. (*Re-pri-zé*) Faire une seconde *prisée.*

Reprobation, s. f. (*Ré-pro-ba-cion*) Action de *réprouver.* Il ne se dit qu'en parlant de ceux qui ont été réprouvés par Dieu. (Du lat. *reprobatio.*)

Reprochable, adj. Digne de *reproche*, d'être *reproché : Action reprochable.* — Son plus grand usage est au Palais, en parlant des témoins : *Ce témoin, ce témoignage est reprochable.*

Reproche, s. m. Ce qu'on objecte à une personne, ce qu'on lui remet devant les yeux pour lui faire honte. Voyez *Reprocher.* Ce mot étoit autrefois du genre féminin. — Au pluriel et au Palais, raisons qu'on produit pour récuser des témoins.

Sans reproche, sans prétendre faire des reproches : *Sans reproche je lui ai rendu service. — Homme, vie sans reproche*, à qui on ne peut rien *reprocher.*

Reprocher, v. a. (*Re-pro-ché*) Objecter à quelqu'un une chose qu'on croit devoir lui faire honte : *Il lui a reproché ses défauts, ses fautes.* (Corruption du latin *reprobare* improuver, désapprouver. *Le Duchat*, qui observe qu'on disoit anciennement *reprover.*)

Reprocher un plaisir, un bienfait à quelqu'un ; les lui rappeler, comme l'accusant de les avoir oubliés. — Fam. *Reprocher les morceaux à quelqu'un*, lui faire sentir qu'il mange

trop et en paroître fâché. — En t. de Palais, *reprocher des témoins*, montrer qu'on ne doit pas ajouter foi à leur témoignage.

SE REPROCHER, v. pr. Se faire des *reproches*; se repentir d'avoir fait ou dit telle chose.

REPRODUCTION, s. fém. (*Re-pro-duk-cion*) Action par laquelle une chose est *produite* de nouveau.

REPRODUIRE, v. a. *Produire* de nouveau.

REPROMETTRE, v. a. *Promettre* de nouveau.

REPROUVÉ, ÉE, part. p. de *Réprouver*, et adject. *Réprouvé de Dieu, réprouvé du ciel. Abandonner quelqu'un à son sens reprouvé*, le laisser dans l'erreur à cause de son obstination. C'est une phrase consacrée.

RÉPROUVÉ, s. masc. Celui qui n'est pas élu; damné. (Du latin *reprobatus.*) — Famil. *Avoir un visage de réprouvé*, quelque chose de funeste dans la physionomie. — On dit dans le même style d'un méchant homme, que *c'est un réprouvé, qu'il vit en reprouvé.*

RÉPROUVER, v. a. (*Ré-prou-vé*) Condamner aux peines éternelles. — Rejeter, désavouer, condamner: *Doctrine que la foi, que la raison réprouve.* V. *Désapprouver.* (Du lat. *reprobare.*)

REPTILE, s. masc. Animal qui rampe, qui se traîne sur le ventre, comme les vers et les serpens. Les *Reptiles* sont des animaux vertébrés dont le caractère est d'avoir le sang froid et de respirer l'air par des poumons: leur cœur n'est souvent composé que d'un ventricule; ou lorsqu'il y a plusieurs cavités, elles communiquent entr'elles. (Du latin *reptilis*, fait de *repere* ramper.) — Par extension, animal qui a les pieds si courts, qu'il semble se traîner plutôt que marcher, comme les lézards. — On dit quelquefois adjectivement: *Animal, insecte reptile.*

RÉPUBLICAIN, AINE, adj. (*Ré-pu-bli-kein, kè ne*) Qui appartient à la *République*: *Gouvernement républicain.* — Qui favorise ce gouvernement: *Maximes républicaines.*

RÉPUBLICAIN, s. m. Homme passionné pour le gouvernement républicain: *C'est un vrai, un zélé républicain.*

RÉPUBLIQUE, s. fém. (*Ré-pu-bli-ke*) Tout Etat libre gouverné par plusieurs: *La République Romaine; la République d'Athènes.* Toute sorte de Gouvernement: *Le mépris des lois est la peste de la République.* En ce sens on dit mieux aujourd'hui, *Gouvernement, Etat*; les Néologues disent, *la chose publique.* (Du latin *respublica*, formé de *res* chose, et *publica* publique.)

Figur. *La République des Lettres*; les Gens de Lettres considérés, en général, comme s'ils faisoient un corps.

REPUDIATION, s. f. (*Ré-pu-di-a-sion*) Action de *répudier.* Voyez *Divorce.* (Du latin *repudiatio.*)

RÉPUDIER, v. a. (*Ré-pu-di-é*) Renvoyer sa femme, lui déclarer qu'on fait divorce avec elle. — En t. de Droit, *répudier une succession*, y renoncer. (Du latin *repudiare.*)

RÉPUGNANCE, s. f. (mouillez *gn*) Sorte d'aversion pour quelque chose à faire, etc. (Du latin *repugnantia.*)

REPUGNANT, ANTE, adj. verbal: Qui répugne, qui est contraire à... (Du latin *repugnans*, part. a. de *repugnare.*)

RÉPUGNER, v. neut. (*Ré-pu-gnié*) Être en quelque façon contraire à.... ne s'accorder pas avec.... *Cette proposition répugne à la première*; ou absolument, *cela répugne*, cela se contredit. (Du latin *repugnare*, dérivé de *pugnare* combattre.) — Avoir de la *répugnance: Cela me répugne, je répugne à cette démarche, etc.* — Quelques-uns disent activement, *je répugne la manne, le séné*: c'est un gasconisme.

RÉPULLULER, v. n. (*Ré-pul-lu-lé*) Renaître en quantité. (Du latin *repullulare.*)

RÉPULSIF, IVE, adj. Terme de Physique: Qui repousse: *Vertu répulsive.* (Du lat. *repellere* repousser.)

RÉPULSION, s. f. (*Ré-pul-cion*) T. de Physique: Action de ce qui repousse. — Etat de ce qui est repoussé. (Du latin *repulsio*, fait de *repellere.* Voyez *Repousser.*)

† *Répulsion de l'aimant* (Phys.), propriété qu'a l'aimant de *repousser* un autre aimant, lorsqu'on les présente l'un à l'autre par les pôles de même nom. — *Répulsion électrique*, action d'un corps actuellement électrisé, ou plutôt du fluide qui sort de ce corps, sur les corps légers qu'on lui présente.

REPURGER, v. act. (*Re-pur-jé*) *Purger* de nouveau.

RÉPUTATION, s. f. (*Ré-pu-ta-cion*) Renom, estime, opinion publique: *Etre en bonne ou en mauvaise réputation, en réputation d'homme savant, de bel-esprit.* — Employé sans épithète, il se prend toujours en bonne part: *Être en réputation, avoir de la réputation, hasarder sa réputation. Réputation* se dit des personnes et des choses, à la différence de *renommée* qui ne s'applique qu'aux personnes. (De *réputer*, Voyez ce mot.)

RÉPUTER, v. a. (*Ré-pu-té*) Estimer, croire, regarder comme.... (Du latin *reputare* considérer, peser attentivement, faire réflexion, compter, formé de la particule intensive et augmentative *re*, et de *putare* penser, considérer, juger.)

REQUART, s. m. (*Re-kar*) T. de Palais: *Quart* denier du *quatrième* denier de l'estimation de la vente, donation ou autre aliénation d'un héritage.

REQUÉRABLE, adj. (*Re-ké-ra-ble*) Qui doit être *requis*, demandé.

REQUERANT, ANTE, adj. verbal. (*Re-ké-ran*) Qui *requiert*, qui demande.

REQUÉRIR, v. a. sur *Acquérir.* (*Re-ké-rir*) Prier de quelque chose: *C'est lui qui m'en a requis.* — Au Palais, demander quelque chose en Justice. (Du latin *requirere.*) — Dans une acception plus moderne, demander avec autorité; sommer au nom du Gouvernement, etc. *On a requis tant d'hommes pour cette expédition.* — Envoyer *quérir* une seconde fois. En ce sens il n'est usité qu'à l'infinitif.

† *Requérir un bénéfice*, se présenter au Collateur pour être, en vertu de ses grades, etc. pourvu d'un bénéfice vacant.

Fam. *Cela requiert* (demande, exige) *célérité, diligence; cette affaire requiert votre présence.*

Requête, s. fém. (*Re-ké-te*) Demande par écrit présentée aux Tribunaux, etc. (Du latin *requisitio.*) — Famil. Demande verbale ou de vive voix, et quelquefois simple prière. Voyez *Requise.* — En t. de Vénerie, nouvelle *quête*, nouvelle chasse qu'on fait d'un cerf, etc. quand on est en défaut.

Requeter, v. a. (*Re-ké-té*) T. de Chasse : *Quéter* de nouveau la bête.

Requiem, mot emprunté du latin. (*Ré-kui-ème*) *Messe de Requiem*, qui se dit pour le repos de l'ame d'un mort : *Chanter un requiem, des requiem.* (C'est l'accusatif du mot latin *requies* repos, par lequel commence la prière pour les morts : *Requiem æternam dona eis, Domine.*)

Requin *ou* Chien de mer, s. m. (*Re-kein*) Poisson cartilagineux, de l'ordre des Trematopnés, et de la famille des Squales. C'est de sa peau usée, polie et colorée que se forme le galuchat. (Suivant *Pougens*, de l'ancien gothique *rick* qui, dans l'origine, signifioit *fort, puissant*, et dont on a fait depuis le mot *riche.* Suivant d'autres, *requin* n'est qu'une corruption de *requiem*; parce que ce terrible poisson dévore tout ce qui se trouve à sa portée.)

se Requinquer, v. pron. (*Re-kein-ké*) Se parer plus qu'il ne convient : *C'est une vieille qui se requinque.* Il est familier.

† Requinquette, s. f. (*Re-kein-ké-te*) T. de Pêche. Nom des deux tours du milieu de la bourdigue.

Requint, s. m. (*Re-kein*) Le *quint* du *cinquième* denier du prix ou de l'estimation de la vente, donation ou autre aliénation d'un héritage féodal.

Requiper, v. act. (*Ré-ki-pé*) *Equiper* de nouveau.

Requis, ise, part p. de *Requérir*, et adject. (*Re-ki, ki-ze*) Demandé, etc. — Convenable, nécessaire : *Age requis ; qualités requises.* (Du latin *requisitus.*)

Requise, s. fém. *Une chose sera de requise*, rare, on en aura besoin. — On dit aussi et plus souvent, dans la même acception, *être de requête.*

Réquisition, s. f. (*Ré-ki-zi-cion*) Action de *requérir.* (Du latin *requisitio.*)

Réquisitoire, s. m. (*Ré-ki-zi-toa-re*) Acte de *réquisition* qui se fait par écrit, sur-tout par les Procureurs-Généraux dans les Cours Impériales, ou par les Procureurs Impériaux dans les Tribunaux inférieurs.

Rêne, v. n. Voyez *Raire.*

Resacrer, Voyez *Ressacrer.*

Resaigner, Voyez *Ressaigner.*

Resaisir, Voyez *Ressaisir.*

Resaluer, Voyez *Ressaluer.*

Resarcelé, Voyez *Ressarcelé.*

Resasser, Voyez *Ressasser.*

Rescindant, s. maso. (*Ré-rein-dan*) T. de Palais : Voie, moyen pour casser un arrêt. (Du latin *rescindens*, participe de *rescindere.* Voyez *Rescinder.*)

Rescinder, v. a. (*Ré-rein-dé*) T. de Palais : Casser, annuller un acte, etc. (Du latin *rescindere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *couper, trancher.*)

Rescision, s. f. (*Ré-ci-zion*) Action par laquelle un acte est cassé : *Lettres de rescision.* (Du latin *rescisio*, fait de *rescindere.* Voyez *Rescinder.*)

Rescisoire, s. m. (*Ré-ci-zoa-re*) L'objet pour lequel on s'est pourvu par Lettres et qui reste à juger quand l'acte, etc. a été *rescindé* ou annullé.

Rescription, s. f. (*Rès-crip-cion*) Ordre ou mandement par écrit pour toucher une somme d'argent sur quelque fonds, sur quelque personne. (Du latin *rescriptio.*)

Rescrit, s. m. (*Res-kri*) Réponse des anciens Empereurs sur des questions de Gouvernement, de Droit, etc. — Réponse des Papes sur quelque question de Théologie, pour servir de décision ou de loi. Ce *Rescrit* s'appelle aussi Bulle ou Monitoire. (Du latin *rescriptum*, fait de *rescribere* récrire, répondre à une lettre, à une demande, etc.)

Réseau, s. masc. (*Ré-zô*, s. d.) Petit *rets.* — Plus ordinairement, sorte de tissu léger, à mailles ouvertes, plus ou moins fines, en fil, en soie, en or ou en argent. (Du latin *rete, retis.*) — Fond de la dentelle dite *Valencienne*, etc. — En Botanique, tissu formé par des fibres entrelacées. — En Anatomie, entrelacement de vaisseaux sanguins. — Dans le Blason, ornement divisé par des lignes diagonales, à dextre et à sénestre. — Sorte de coquillage bivalve. — Espèce de serpent.

Resécher, Voyez *Ressécher.*

† Resecte, s. f. (Géom.) Portion de l'axe d'une courbe, interceptée entre le sommet ou l'origine des co-ordonnées, et le point où une tangente rencontre l'axe. (Du latin *resectus*, part. p. de *resecare* couper ; *resecta pars* partie coupée, retranchée de l'axe.)

Réséda, s. m. (*Ré-zé-da*) Plante annuelle, à fleur anomale, qui croît dans les terres sablonneuses, et qu'on nomme aussi *Herbe mure* ou *Herbe d'amour.* On en connoît beaucoup d'espèces, parmi lesquelles on distingue la *Gaude*, *Gaude des Teinturiers*, *Herbe à jaunir* ; et le *Réséda odorant*, originaire d'Egypte, qu'on cultive dans les jardins. (Du latin *reseda*, fait dans la même signification, de *sedare* calmer, appaiser ; parce qu'on se servoit de cette plante pour appaiser les douleurs.)

Reseller, Voyez *Ressseller.*

Resemer, v. a. Voyez *Ressemer.*

Réservation, s. f. (*Ré-zèr-va-cion*) Action par laquelle on *réserve.* Il ne se dit que dans le Droit Canonique, des Bénéfices dont le Pape se *réserve* la nomination dans les pays d'obédience, et des droits qu'on s'est *réservés* dans un acte.

Reserve, s. f. (*Ré-zèr-ve*) Action de *réserve : Dans ce contrat il a fait plusieurs réserves.* — Choses *réservées : Les réserves de ce domaine montent plus haut que ce qui est affermé.* — En termes de Guerre, troupes que le Général *réserve* un jour de bataille pour les faire combattre quand il le jugera à propos. On dit aujourd'hui plus communément *corps de réserve.* — En t. de Marine, certain nombre de vaisseaux placés hors des lignes et destinés à secourir ceux qui en ont besoin. — Discrétion, circonspection, retenue.

Réserves coutumieres, les biens dont les Coutumes défendent de disposer par testament.

N'avoir point de reserve ou aucune reserve pour quelqu'un, avoir en lui une entière confiance. — *Se tenir sur la reserve*, être *reservé*, sur ses gardes.

A LA RÉSERVE, adv. A l'exception. — *Sans réserve*, adv. Sans exception. — *En reserve*, adv. A part, à quartier.

RÉSERVÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Réserver*. — Retenu, sage, circonspect. En ce sens on dit aussi substantiv. *Il fait le reservé, elle fait la réservée.*

Cas réservé, celui dont il n'y a que l'Evêque ou le Pape qui puisse absoudre.

RÉSERVER, v. a. (*Ré-zér-vé*) Retenir quelque chose du total. — Garder pour un autre temps, pour un autre usage : *Reserver de l'argent pour les besoins imprévus.* (Du latin *reservare*, fait de *servare* garder, conserver.)

SE RÉSERVER, v. rec. Se retenir ou se conserver quelque chose. — Attendre à dire ou à faire quelque chose.

Se réserver la réplique; au Palais, déclarer qu'on veut répliquer.

RÉSERVOIR, s. m. (*Ré-zér-voar*) Lieu où l'on amasse et où l'on *conserve* de l'eau pour nourrir du poisson, etc. — En Anatomie, *le reservoir de la bile*, la vésicule du fiel. *Le reservoir de Pecquet*, le réservoir où le chyle est conduit par les veines lactées, ainsi nommé de *Pecquet*, Medecin de Dieppe, par qui il a été découvert et qui en donna la première description en 1651.

RÉSIDANT, ANTE, adj. Qui *réside*.

RÉSIDENCE, s. f. (*Ré-zi-dan-ce*) Demeure habituelle et fixe en quelque lieu : à la différence de *demeure* qui est l'endroit où on loge actuellement, et de *domicile* qui est la demeure légale. *Roubaud.* — Sejour actuel et continuel d'un Officier ou d'un Beneficier dans le lieu de sa charge, de son benéfice. — Emploi d'un *Résident* auprès d'un Prince, etc. — En termes de Chimie, les parties les plus grossières qui s'amassent au fond d'un vase quand la liqueur est reposée. (Du lat. *residere*. Voy. *Résider*.)

RÉSIDENT, s. m. (*Ré-zi-dan*) Celui qui est envoyé pour *résider* auprès d'un Gouvernement étranger, qui est moins qu'un Ambassadeur et plus qu'un Envoyé. La femme du *Résident* s'appelle *Madame la Résidente*.

RÉSIDER, v. n. (*Ré-zi-dé*) Faire sa demeure en quelque endroit. (Du latin *residere*, qui signifie proprement s'asseoir, être assis, fait du latin *sedere*, lequel dérive de *sedes* siège.) — Sans régime, il se dit d'un Evêque, d'un Curé qui *réside* dans le lieu de son bénéfice. — Fig. *Toute l'autorité réside en sa personne*, il a toute l'autorité.

RÉSIDU, s. m. T. de Commerce. Le restant : *Résidu du compte.* — Nombre qui reste d'une division d'Arithmétique : *Le résidu de cette division est treize.* — En Chimie, ce qui reste d'une substance qui a passé par quelque opération. — En t. d'Hist. natur. sédiment en forme de concrétion pierreuse, formée par la voie de la précipitation dans les canaux des aqueducs, etc. (Du latin *residuum*, dont la signification est la même.)

RÉSIGNANT, s. m. (mouillez *gn*) Celui qui *resigne* un Benefice à un autre.

RÉSIGNATAIRE, s. masc. (*Re-zi-gnia-te-re*) Celui à qui on a *resigné*.

RÉSIGNATION, s. f. (*Ré-zi-gnia-cion*) Démission d'un Benefice, d'un Office, d'une Charge en faveur d'un autre. — Abandonnement à la volonté de Dieu.

RÉSIGNER, v. a. (*Ré-si-gnié*) Se démettre d'un Office, d'un Benefice en faveur de quelqu'un. (Du latin *resignare*.)

† *Résigner son ame à Dieu*, remettre son ame entre les mains de Dieu. — *Se resigner à la volonté de Dieu*, s'abandonner, se soumettre à la volonté divine.

RÉSILIATION, s. f. (*Re-zi-li-a-cion*) Résolution d'un acte : *La resiliation d'un bail, d'un contrat.* Voyez *Resilier*.

RÉSILIER, v. a. (*Ré-zi-lié*) Casser, annuller un acte. (Du latin *resilire* se dedire, se retracter, et qui signifie proprement *rebondir, rejaillir, sauter en arriere*, formé de *re* pour *retro* en arrière, et *salire* sauter, bondir.)

RESILIER, v. neut. T. de Pratique : Revenir contre un contrat, une promesse. Il est vieux. (Du latin *resilire*. Voy. *Résiliation*.)

RÉSINE, s. f. Matière inflammable, grasse et onctueuse qui coule de certains arbres, tels que le pin, le sapin, le lentisque, etc. (Du latin *resina*, fait dans le même sens, du grec *rhétiné*, lequel vient de *rhéô* je coule.)

† *Résine animé*, improprement appelée *Gomme animé*. On distingue celle d'Orient et celle d'Occident qu'on nomme aussi *Courbaril*. La première qui venoit d'Ethiopie est aujourd'hui très-rare ; la seconde, qui ressemble à la resine-copal, découle d'un arbre d'Amerique, nommé *Courbaril*. Voy. ce mot. — *Resine-copal*, improprement *Gomme copal*, résine dure, luisante, de couleur citrine, qui découle ou naturellement ou par incision, d'un grand arbre de la Nouvelle-Espagne. — *Résine élastique*, improprement *Gomme élastique*, resine singulière en ce qu'elle n'est point dissoluble dans l'esprit de vin, qu'elle est expansible comme le cuir, et qu'elle est douée d'une très-forte élasticité. Elle découle, par incision, d'un arbre qui croît sur les bords de la rivière des Amazones, sous la forme d'une liqueur blanche comme du lait, qui se durcit ensuite à l'air. Les naturels du pays la nomment *Caoutchouc*.

RÉSINEUX, EUSE, adj. (*Ré-zi-neû, eû-ze*) Qui produit la *résine* : *Arbre résineux.* — Qui a quelque qualité de la *résine* : *Goût résineux.*

RÉSINGLE *ou* RÉSINGUE, s. m. (*Ré-zein-gle, ré-zein-ghe*) T. d'Horlogerie : Outil pour redresser les boîtes bossuées.

† RÉSINO-EXTRACTIF, IVE, adj. (Chimie) Qui tient de la nature de la *résine* et de l'*extractif* (Voyez ce mot), mais où la première domine.

† RÉSINO-GOMMEUX, EUSE, adj. (Chimie) Qui tient de la nature de la *resine* et de la *gomme*, mais plus de la première que de la seconde.

RÉSIPISCENCE, s. f. (*Ré zi-pi-san-ce*) Reconnoissance de sa faute avec amendement ;

Venir à résipiscence. (Du latin *resipiscentia.*)

Résistance, s. f. (*Ré-zis-tan-ce*) Qualité par laquelle un corps, une chose *résiste* et ne sauroit être pénétrée que difficilement.—En Mécanique, force ou puissance qui agit contre une autre, de manière à en détruire ou diminuer l'effet. — Défense que font les hommes, les animaux contre ceux qui les attaquent. — Opposition aux desseins, aux volontés, aux sentimens d'un autre. (Du latin *resistentia*, fait de *resistere*. Voy. *Résister.*)

Résister, v. n. (*Ré-zis-te*) Ne céder pas au choc, à l'impression. — Faire effort contre... *Résister aux ennemis.* — S'opposer à... tenir ferme contre : *Résister à quelqu'un : résister à l'adversité.* — Supporter facilement la peine, le travail : *Il résiste à toutes les fatigues.* (Du latin *resistere*, formé dans le même sens, de la particule intensive *re*, et de *sistere* arrêter, retenir.) — En parlant de quelque incommodité, comme fumée, mauvaise odeur, etc. on dit qu'*on n'y peut plus résister*, l'endurer.

Résolu, ue, part. pass. de *Résoudre*, et adj. Decidé, arrêté. — En parlant des personnes; déterminé, hardi. En ce sens on dit substant. et fam. *C'est un gros résolu, il fait le résolu.* — En Peinture, etc. *ouvrage d'un effet résolu*, celui dont les masses fièrement exprimées accusent d'une manière bien decidée celles qui sont brunes et celles qui sont claires.

Résoluble, adj. Qui peut être *résolu* : *Ce problème est résoluble.*

Résolument, adv. (*Ré-zo-lu-man*) Avec une *résolution* fixe et déterminée. — Hardiment; avec courage, intrépidité.

Résolutif, ive, adj. T. de Pharmacie : Qui peut *résoudre* une humeur peccante : *Onguent résolutif.* On dit aussi substant. *un résolutif.*

Résolution, s. f. (*Ré-zo-lu-sion*) Décision d'une question, d'une difficulté. Voyez *Décision.* — Dessein que l'on forme. — Fermeté, courage : *Il est homme ou c'est un homme de résolution.* — En Chimie, réduction d'un corps en ses premiers principes.—Au Palais, *résolution* (cassation) *d'un bail, d'un contrat.* — En Médecine, *résolution d'une tumeur, d'un cancer*, action par laquelle ils se resolvent. — En Mathém. l'exposé et le développement des procédés qu'on emploie pour obtenir ce qu'on demande dans un problème. On dit plus ordinairement *solution.* (Du lat. *resolutio.*)

† *Résolutions, Placards*, noms que portoient en Hollande les Ordonnances des Etats-Généraux.

Résolutoire, adj. (*Ré-zo-lu-toa-re*) Qui emporte la *résolution* d'un acte, d'un contrat.

Résolvant, ante, adj. verbal; Qui *résout* : *Je l'ai trouvé résolvant un problème.* (Du latin *resolvens*, partic. act. de *resolvere* résoudre.)

Résolvant, s. m. T. Didactique : Ce qui *resout* : *C'est un résolvant.*

† Résonnance, s. f. (*Ré-zo-nan-ce*) Se dit en Musique de l'intensité, du prolongement ou de la réflexion du son. (Du latin *resonantia.* Voyez *Résonner.*)

Résonnant, ante, adj. Qui *résonne*, qui retentit, qui renvoie le son.

Résonnement, s. m. (*Ré-zo-ne-man*) Retentissement. Voyez *Résonner.*

Résonner, v. n. (*Ré-zo-né*) Retentir, renvoyer le son : *Cette voûte resonne bien. Tout résonnoit du bruit des instrumens*; et figur. *Tout résonnoit du bruit de ses louanges.* (Du latin *resonare*, forme de *re* pour *retro* en arrière, et de *sonare* rendre un son.) —Rendre un grand son, beaucoup de son : *Sa voix résonnoit comme un tonnerre.* (Du latin *resonare*, forme dans cette acception de la partic. intensive *re* et de *sonare.*)

Résoudre, v. a. (Il fait au part. p. *Résolu* dans le sens de *déterminé, decidé*, et *Résous* dans le sens de *réduit, changé en autre chose. Résolvant. Je resous ; nous resolvons, vous résolvez, ils résolvent. Je résolus. Je résoudrai.* Le reste est formé de ces temps.) En parlant des personnes; faire prendre une resolution, déterminer à.... — En parlant des choses ; déterminer, décider, arrêter : *On a résolu la paix, la guerre.* — Decider une difficulté, une question. —Reduire, changer en.... *Le feu résout le bois en cendre, en fumée.* — Au Palais : casser, annuller un bail, etc. — En Medecine ; amollir, dissiper une tumeur, etc. —En Mathém. donner la solution d'un problème. (Du latin *resolvere.*)

Résoudre, v. n Déterminer de faire : *Il a résolu de partir demain.*

se Résoudre, v. recip. Se déterminer à... *A quoi vous resolvez-vous ?* Voltaire (Mérope) a dit dans un sens absolu : *Qui ne peut se resoudre aux conseils s'abandonne. Se résoudre* ne s'emploie qu'avec un complément : *Se résoudre à quelque chose.* — Etre dissous, reduit, changé en.... — S'amollir.

Résous, part. pass. du v. *Résoudre* dans le sens de réduire, changer en... *Brouillard résous en pluie.* Il ne se dit point au fém.

Respect, s. masc. (*Res-pek*) Vénération, déference, etc. qu'on a à cause de l'excellence d'une chose, ou de la qualité, du caractère d'une personne. — Autrefois, rapport : *La même proposition est vraie ou fausse sous divers respects.* (Du latin *respectus*, fait de *respicere* regarder, avoir égard à...)

Respect humain, égard qu'on a pour les jugemens des hommes.

Au respect, adv. A proportion, à l'égard d'une autre chose. Il est vieux.

Lieu de respect, où l'on doit être dans le respect : *Les Eglises sont des lieux de respect.—Cette place tient les ennemis en respect*, empêche leurs courses.

Respectable, adj. Digne de *respect*, qui merite du *respect*, qu'on doit respecter.

Respecter, v. a. (*Res-pek-té*) Honorer, révérer, porter *respect*. — Figur. Epargner, ménager : *Le temps a respecté ces monumens.*

se Respecter, v. prou. Garder avec soin la décence et la bienséance convenable à son sexe, à son état, à son âge.

Respectif, ive, adj. Réciproque, relatif;

qui a rapport, qui concerne de part et d'autre : *Droits respectifs ; demandes, prétentions respectives.*

Respectivement, adv. (*Rés-pek-ti-ve-man*) D'une manière *respective*.

Respectueusement, adv. (*Rés-pek-tu-eûze-man*) Avec *respect*.

Respectueux, euse, adj. (*Rés-pék-tu-eû, eû-ze*) Plein de *respect*, soumis avec *respect*. — En parlant des choses, qui marque du *respect* : *Terme respectueux.*

Respirable, adj. Qu'on peut *respirer* : *Cet air est respirable.*

Respiration, s. f. (*Rés-pi-ra-cion*) Action de *respirer* : *Avoir la respiration libre, etc.* (Du latin *respiratio.*)

Respirer, v. n. (*Res-pi-ré*) Attirer l'air dans sa poitrine et le pousser dehors par le mouvement des poumons : *Tout ce qui respire*, tout ce qui vit. (Du latin *respirare.*) — Figur. Prendre quelque relâche après de grandes peines, après un travail fatigant : *Laissez-moi respirer un moment ; il n'a pas le loisir de respirer.*

Respirer, v. a. Il se dit au propre dans le sens du neutre : *Respirer un bon air, un air corrompu, etc.* Racine (Britannicus) a dit en ce sens : *Vous à qui Néron doit le jour qu'il respire.* — Figur. 1.° Marquer, témoigner : *Tout respire ici la piété, la joie.* — 2.° Désirer ardemment : *Il ne respire que la guerre, la vengeance.* Il ne s'emploie guère qu'avec la négative, quoique *Racine* ait dit (Les Plaideurs) : *Son amant le respire.* Dans cette dernière acception, on dit aussi neut. *respirer après la vengeance, etc. Soupirer après* est beaucoup plus d'usage : avec ces différences cependant 1.° que *respirer* annonce un desir plus ardent et plus énergique, et *soupirer*, un désir plus tendre et plus touchant. 2.° Que *respirer après* n'exprime proprement que le désir d'un bien qu'on voudroit posséder; tandis que *soupirer après* exprime fréquemment le regret d'un bien qu'on a eu le malheur de perdre. *Roubaud.*

Resplendir, v. n. (*Res-plan-dir*) Briller avec grand éclat. Il n'est que du style soutenu. (Du latin *resplendere.*)

Resplendissant, ante, adj. Qui *resplendit* ; éclatant.

Resplendissement, s. m. (*Res-plan-di-ce-man*) Grand éclat formé par le rejaillissement de la lumière.

† Responsabilité, s. f. Obligation légale de *répondre* de ses actions ; d'être garant de quelque chose : *La responsabilité des Ministres, des Magistrats. Cela est sous ma responsabilité.*

Responsable, adj. Qui doit *répondre* et être garant de....

Responsif, ive, adject. T. de Palais : Qui contient une *réponse.*

Responsion, s. f. (*Rés-pon-cion*) Pension ou charges que les Chevaliers d'un Ordre Militaire ou leurs Commanderies payent à l'Ordre.

Ressac, s. m. T. de Marine : Retour de la lame du côté du large, lorsqu'elle a frappé contre quelques rochers.

Ressacrer, v. act. (*Re-sa-kré*) *Sacrer* de nouveau.

Ressaigner, v. a. (*Re-ce-gnié*) *Saigner* de nouveau.

† Ressaigue, s. f. (*Re-cé-ghe*) T. de Pêche : Grande tessure de tremail en usage dans la Mediterranée. Elle diffère de la *Segetiere*, en ce qu'elle est d'un fil plus delié, et que les mailles en sont moins ouvertes. On écrit aussi *Ressegue.*

† Ressaiguer, v. neut. (*Re-cé-ghé*) T. de Pecha. Jeter des pierres auprès du filet qu'on a tendu, pour engager les poissons a donner dedans.

Ressaisir, v. a. (*Re-cé-zir*) Reprendre, *saisir* de nouveau.

se Ressaisir de, v. r. Se remettre en possession de quelque chose.

Ressaluer, v. a. (*Re-sa-lu-é*) Rendre le *salut* ou *saluer* plusieurs fois.

Ressarclé, ée, adj. Il se dit dans le Blason d'une croix, d'une bande ou d'une autre pièce honorable, chargée d'un orle ou d'un filet conduit le long de ses bords, à une egale distance de sa largeur.

Ressasser, v. a. (*Re-sa-sé*) *Sasser* de nouveau de la farine qui n'a pas été bien blutée. — Figurém. Discuter, examiner de nouveau : *Ressasser une affaire, la conduite de quelqu'un.*

Figur. et fam. 1.° *Ressasser un ouvrage*, l'examiner dans un esprit de critique pour en découvrir jusqu'aux moindres défauts. — 2.° *Ressasser les gens d'affaires*, faire des recherches contre eux.

Ressaut, s. m. (*Re-sô*) T. d'Architecture : Avance ou saillie d'une corniche ou d'une autre partie qui sort de la ligne directe. — Nom que donnent les Pêcheurs Provençaux au filet appelé ailleurs *epervier.* En ce sens, on dit aussi *Rissaut* et *Rissau.*

Ressauter, v. a. (*Re-sô-té*, d.) *Sauter* de nouveau ou plusieurs fois.

Ressécher, v. a. (*Re-cé-ché*) *Sécher* de nouveau.

† Ressel, s. m. (*Re-cèle*) Nom donné à Bordeaux au *sel* qui reste dans les bâtimens après leur déchargement.

Resseller, v. a. (*Re-cé-lé*) Remettre la *selle* à un cheval.

Ressemblance, s. f. (*Re-san-blan-ce*) Rapport, conformité entre des personnes, entre des choses.

Le fils est la vraie ressemblance du père, c'est sa ressemblance, il y a beaucoup de ressemblance entre eux.

Ressemblant, ante, adj. (*Re-san-blan, an-te*) Qui est conforme et semblable : avec ces différences, 1.° que deux objets *ressemblans* ont la même apparence, la même forme, la même figure, les mêmes rapports sensibles ; deux objets *semblables* sont seulement propres à être comparés, dignes d'être assimilés, faits pour aller ensemble ou de pair, à cause des rapports communs qu'ils ont l'un et l'autre. 2.° Que le mot *ressemblant* désigne plutôt une *ressemblance physique* de figure, de forme, d'ordonnance, etc. ; au lieu que *semblable* sert

également à désigner des rapports métaphysiques, moraux, géométriques, etc.

Ressembler, v. n. (*Re-san blé*) Avoir de la *ressemblance*.

se Ressembler, v. réc. Etre *ressemblant*.

On dit d'un Musicien, d'un Peintre, etc. *qu'il se ressemble*, qu'il se copie lui-même, qu'il ne met pas assez de variété dans ses ouvrages.

Ressemeler, v. a. (*Re-ce-me-lé*) Mettre de nouvelles *semelles* à une vieille chaussure.

Ressemer, v. act. (*Re-ce-mé*) *Semer* de nouveau.

Ressenti, ie, part. pass. et adj. Voyez *Ressentir*. —En t. d'Architecture, de Peinture et de Sculpture, *des membres*, *des muscles*, *des nerfs bien* ou *trop ressentis*, bien *ou* trop marqués.

Ressentiment, s. masc. (*Re-san-ti-man*) Foible renouvellement d'un mal, d'une douleur : *Ressentiment de fievre*, *de goutte*, *etc.* — Souvenir des injures et désir de vengeance : *Son ressentiment a eclaté.* —On l'a dit autrefois pour *reconnoissance*. Racine (Bérénice) l'a employé pour *sentiment* : *Je demeure sans voix et sans ressentiment*. Il n'est point usité en ce sens.

Ressentir, v. a. (*Re-san-tir*) Sentir ; avec cette différence que *ressentir* a un sens plus fort : *Ressentir vivement la perte d'un ami*, *une injure*, *les obligations qu'on a*, *etc.*

se Ressentir, v. réc. *Sentir* quelque reste d'un mal qu'on a eu. — Avoir part à quelque chose de bien ou de mal : *Les voisins se sont ressentis de cet incendie ; mes amis se ressentiront de ma fortune.*

Se ressentir d'une injure, avoir le désir de s'en venger : *Il m'a fait un mauvais tour, il s'en ressentira.* — *Il se ressent de la mauvaise éducation qu'il a reçue*, sa mauvaise conduite est une suite de sa mauvaise éducation.

† Resseraé, ée, part. p. et adj. Voy. *Resserrer*. — En t. de Medec. qui n'a pas le ventre libre ; constipé.

Resserrement, s. m. (*Re-cé-re-man*, seconde *r* forte) Action par laquelle une chose est *resserrée*.

Resserrement de cœur, s. masc. Certaine tristesse qui accable le cœur et le ferme à la joie.

Resserrer, v. act. (*Re-cé-ré*, seconde *r* forte) *Serrer* davantage : *Resserrer un cordon*, *une jarretiere* ; fig. *resserrer les nœuds*, *les liens de l'amitié*, *etc.* — Au figuré, abréger : *Resserrer la matiere*, *son sujet*, *un discours.*—Renfermer : *Resserrez ces papiers*, *cette vaisselle*, *etc.* — Rendre le ventre moins libre : *Certains fruits resserrent le ventre*, ou absolument *resserrent*.—Rendre moins ouvert : *Le froid resserre les pores.*

Resserrer un prisonnier, l'enfermer dans un lieu où il ait moins de communication au dehors, le garder plus exactement. — *Resserrer une place*, l'entourer de manière que rien ne puisse y entrer ni en sortir. — En Musique, *Resserrer l'harmonie*, en rapprocher les parties les unes des autres dans les moindres intervalles possibles.

se Resserrer, v. r. Devenir moins étendu, en parlant d'un terrain, d'un pays. — Famil. Retrancher de sa dépense. — *Le ventre se resserre*, devient moins libre.

Ressif *ou* Récif, s. m. T. de Marine : Chaîne de rochers ou de coraux à fleur d'eau, sur laquelle la mer brise sans cesse.

Ressort, s. m. (*Re sor*) Propriété naturelle qu'ont certains corps de se rétablir en l'état d'où on les a tirés par quelque effort : *Le ressort de l'air*. *Faire ressort*, se remettre au premier état en cessant d'être contraint. (Du latin *resurgere* se relever, se rétablir, se remettre en son premier état, formé de *re* itératif, et *surgere* se lever.) — Morceau de métal fait et posé de façon qu'il se remet dans sa première situation quand il cesse d'être contraint : *Le ressort d'un fusil*, *d'une montre*, *etc.* —On dit fig. en t. de Peinture, *cette composition a du ressort*, elle a de l'action. *Elle manque de ressort*, elle est froide et sans vie. —Fig. Moyen dont on se sert pour faire réussir un dessein, etc. *Faire jouer tous ses ressorts*, employer tout son pouvoir, tous les moyens que l'on a. — Etendue de Juridiction. — Droit de connoître des causes d'appel.

Fig. et fam. 1.° *Ne se remuer que par ressort*, avoir des mouvemens étudiés et composés. — 2.° *N'agir que par ressort*, n'agir que par l'impulsion d'autrui. — 3.° *Cela n'est pas de mon ressort*, il ne m'appartient pas d'en juger. *Cette question est du ressort de la Théologie*, c'est à la Théologie à en traiter, à en décider. — *Juger en dernier ressort*, souverainement et sans appel. On ne dit pas *juger en premier ressort*, mais *en premiere instance*.

Ressortir a, v. n. (sur *Finir*) Etre du *ressort*, de la dépendance d'une Juridiction : *Ce canton ressortit à tel Tribunal.*

Ressortir, v. n. (sur *Partir*) *Sortir* de nouveau ; *sortir* après être rentré : *Je ressors dans l'instant.*

Ressortissant, ante, adj. Qui *ressortit* à un tel Tribunal.

Ressouder, v. a. Remettre de la *soudure* aux endroits où il en manque.

Ressource, s. f. Ce à quoi on a *recours* pour se tirer de quelque affaire, pour vaincre quelque difficulté ; expédient : avec cette différence, que l'*expédient* est un moyen de se tirer d'embarras ou de lever une difficulté, et que la *ressource* est un moyen de se relever d'une chute ou de sortir d'une grande détresse : la *ressource* suppose un mal à réparer ; l'*expédient* ne suppose qu'un obstacle à vaincre. *Roubaud.* (Du latin *resurgere* se relever, se rétablir en son premier état.)

Homme de ressource, *plein de ressources*, *qui a des ressources dans l'esprit*, fertile en expédiens. — Fam. *Faire ressource*, raccommoder, rétablir ses affaires. — *Ce cheval a de la ressource*, après une longue fatigue il trouve encore de la vigueur.

Ressouvenir, s. m. Mémoire qu'on a d'une chose.

se Ressouvenir, v. rée. (Il se conjugue comme *Venir*) Se rappeler, se *souvenir* : avec cette différence, que *se ressouvenir* est plus

propre quand on parle des choses éloignées ; et *se souvenir* quand il s'agit des choses arrivées depuis peu. — Songer, considérer, faire réflexion.

Il est aussi impersonnel : *Il m'en ressouvient ; vous en ressouvient il ?*

Ressuage, s. m. Etat, action d'un corps qui *ressue*. — Opération pour séparer l'argent contenu dans le cuivre : *Fourneau de ressuage*, fourneau destiné à cette opération.

Ressuer, v. n. (*Re-sué*) Rendre l'humidité intérieure : *Les murs neufs ressuent pendant quelque temps ; on fait ressuer des marrons bouillis.*

† *Faire ressuer le chocolat*, le faire ramollir sans eau, sur un feu doux.

Ressui, s. m. (*Re-sui*) Endroit où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se *sécher* après la pluie ou la rosée du matin.

Ressusciter, v. a. (*Re-su-ci-té* ; plusieurs prononcent *Ré-su-ci-té*) Ramener de la mort à la vie. (Du latin *resuscitare*, forme de la partie. itérative *re*, et de *suscitare* animer, susciter.) — Par extension et exagération, 1.° en parlant d'un remède, guérir promptement d'une maladie qui paroissoit désespérée ; 2.° en parlant d'une bonne nouvelle, tirer quelqu'un du chagrin mortel où il étoit. — Fig. Renouveler, faire revivre : *Ressusciter un vieux procès, un ancien usage, etc.*

Ressusciter, v. n. Retourner de la mort à la vie. — Par extension, revenir d'une maladie très-dangereuse.

Ressuyer, v. a. (*Re sui-ié*) Sécher, *essuyer* de nouveau.

† Restagnation, s. f. (*Res-tag-na-cion*) T. de Médecine : Débordement. (Du latin *restagnatio.*)

Restant, ante, adj. (*Rès-tan, an-te*) Qui *reste* : *Le nombre restant, la somme restante ; c'est le seul héritier restant.*

Restant, s. m. Ce qui *reste* d'une grande somme, d'une plus grande quantité.

Restaur, s. m. T. de Commerce maritime : Recours que les assureurs ont les uns contre les autres, suivant la date de leurs assurances ; ou contre le maître du vaisseau, si l'avarie provient de son fait.

† Restaurage *ou* Restoupage, s. m. (*Res-to-ra-je*) Action de raccommoder à l'aiguille les trous d'une toile. Expression usitée en Flandres.

Restaurant, s. m. (*Res-to-ran*) Aliment ou remède qui a la vertu de *restaurer*, de réparer les forces. — Consommé fort succulent.

Restaurateur, s. m. Celui qui *restaure*, qui rétablit, répare : *Restaurateur d'une ville ruinée, des lois, du commerce, etc.* (Du latin *restaurator.*) — Dans une acception entièrement moderne, sorte de Traiteur qui donne à manger à toutes les heures du jour et par plats détachés.

Restauration, s. f. (*Rès-to-ra-cion*) Action de *restaurer* ; rétablissement, réparation. (Du latin *restauratio.*)

Restaurer, v. n. (*Res-to-ré*) Réparer, rétablir : *Ce remède est bon pour restaurer l'estomac, les forces, la santé ; il m'a tout restauré.* Voy. *Rétablir.* (Du latin *restaurare.*) — Fig. dans le style soutenu, *restaurer l'Etat, les arts, le commerce, la discipline.* — En t. de Sculpture, de Peinture et d'Architecture, *restaurer une statue, un bas-relief, un tableau, une colonne.*

Reste, s. m. Tout ce qui demeure et qui *reste* de quelque chose. — Ce que quelqu'un a abandonné ou refusé : *Il n'a eu que mon reste* ou *mes restes.* — En Mathem. différence qu'on trouve entre deux grandeurs, après avoir ôté la plus petite de la plus grande.

Les restes d'un Héros, ses cendres. Style soutenu ou poétique. — *Le reste des hommes*, les autres hommes : *Le politique ne se conduit pas comme le reste des hommes.*

Prov. et figur. *Jouer de son reste*, hasarder ce qu'on a de *reste*, employer ses dernières ressources. — *On l'a mal reçu, il n'a pas demandé son reste*, il s'est retiré promptement sans dire mot. — Fam. *Etre en reste*, devoir encore à quelqu'un. — *Il a encore un reste de pudeur*, quelque pudeur.

De reste, adv. Plus qu'il ne faut : *Il a du crédit, de l'argent de reste.*

Au reste, du reste, adv. Au surplus, d'ailleurs, cependant.

Rester, v. n. (*Res-té* ; il prend l'auxiliaire *être*) Etre de reste : *C'est là tout ce qui reste de son bien, tout ce qui lui reste* ; et impersonnellement, *il ne lui reste que l'espérance, il me reste mille pages à transcrire, etc.* — Demeurer après que les autres sont partis : *Il est resté tout seul à la maison ; il resta deux bataillons pour garder le défilé.* (Du latin *restare*, formé de *re* pour *retra* en arrière, et *stare* être debout, demeurer, s'arrêter.) — Demeurer dans un lieu au-delà du temps qu'on s'étoit proposé : *Il resta trois mois de plus à Paris.* — Demeurer dans un état de contrainte : *Son bras est resté paralytique.* — En t. de Marine, être situé dans une certaine direction, relativement à quelque objet : *La terre nous restoit vers le vent, au S. S. O.* — Quelques uns le disent pour demeurer, loger : *Il reste à telle rue.* C'est un gasconisme.

Rester sur le champ de bataille, être tué sur le champ de bataille.

Restituable, adj. Qui peut être *restitué*, remis en son premier état. Il ne se dit qu'au Palais.

† Restitué, ée, part. pass. et adj. Voyez *Restituer.*

† *Médailles restituées* (Numismatographie), Médailles soit consulaires, soit impériales, sur lesquelles, outre le type et la légende qu'elles ont eu dans leur première fabrication, on voit le nom de l'Empereur qui les a fait fabriquer une seconde fois, suivi du mot abrégé REST. — On appelle aussi, mais improprement, *médailles restituées*, celles qui ont été frappées sous *Gallien*, pour renouveler la mémoire de la consécration de plusieurs de ses prédécesseurs.

Restituer, v. a. (*Rès-ti-tué*) Rendre ce qui avoit été pris ou possédé indûment, injustement. Voy. *Rendre.* — Réparer : *Res-*

tituer l'honneur de . . . — Rétablir : *Restituer un texte, un passage, un endroit d'un Auteur.* — Au Palais, remettre quelqu'un dans l'état où il étoit auparavant : *Restituer en son entier ; se faire restituer contre une obligation, contre sa promesse.* (Du latin *restituere*, forme de *re* itératif, et de *statuere* établir, etc.)

RESTITUTEUR, s. m. Celui qui *restitue*, qui rétablit un texte, un passage d'un Auteur. — Celui qui renouvelle d'anciennes opinions.

RESTITUTION, s. f. (*Rès-ti-tu-cion*) Action de *restituer* ce qu'on a pris ou possédé injustement. — Action de *restituer*, de retablir un texte, un passage, etc. — En Physique, rétablissement d'un corps élastique, qui après avoir été pendant quelque temps comprimé, se remet dans son état naturel. — En Astron. 1.° retour d'une planète à son apside. On dit plus communément *révolution anomalistique.* — 2.° Période qu'on croyoit ramener tous les événemens dans le même ordre. C'est la *Grande Année* des anciens Astronomes. — En Numismatographie, nom que donnent les Antiquaires aux médailles elles-mêmes *restituées.*

Mouvement de restitution (Physiq.), action par laquelle un corps élastique se rétablit dans son premier état. — *Médailles de restitution*, celles dont les types représentent des monumens restaurés. — *Restitution en entier*, bénéfice de droit qui retablit comme auparavant celui qui avoit été lésé.

RESTREINDRE, v. a. Resserrer : *Médicament, eau qui restreint.* Il est peu usité au propre. — Figur. Diminuer, réduire, limiter : *Restreindre une proposition, une prétention, un droit.* (Du latin *restringere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *lier, serrer étroitement*, formé de la partic. intensive *re*, et de *stringere* lier, serrer.)

SE RESTREINDRE, v. réc. Se borner à... se renfermer dans... *Se restreindre à des propositions raisonnables.*

RESTRICTIF, IVE, adj. Qui *restreint*, qui limite.

RESTRICTION, s. f. (*Rès-trik-cion*) Condition qui *restreint*, modification. (Du latin *restrictio.*)

Restriction mentale, Voyez *Mental.*

RESTRINGENT, ENTE, adj. (*Res-trein-jan*) T. de Médecine : Qui a la vertu de *restreindre* et de resserrer le ventre. On dit aussi subst. *un restringent.*

RÉSULTANT, ANTE, adj. verb. Qui *résulte* : *Cas résultans du procès.*

Force résultante (Mécanique), Voyez *Force.*

RÉSULTAT, s. m. (*Ré-zul-ta*) Ce qui *résulte.* Il ne se dit guères que d'une délibération, d'une assemblée, d'une conférence, d'un calcul.

RÉSULTER, v. n. (*Ré zul-té*) S'ensuivre : *Il en résultera de grands inconvéniens ; les faits qui résultent des informations, etc.* Il prend l'auxiliaire *avoir* : *Il a résulté de là que. . . .*

RÉSUMÉ, s. m. (*Ré-zu-mé*) Précis.

RÉSUMER, v. a. (*Ré-zu-mé*) Reprendre en peu de paroles ce qu'on a dit plus au long. (Du latin *resumere*, fait de *re* itératif, et de *sumere* prendre.)

RÉSUMPTE, s. fém. (*Ré-zonp-te*) Acte que soutenoit à Paris un nouveau Docteur en Théologie, pour avoir suffrage aux assemblées de la Faculté et jouir des droits de Docteur. (Du lat. *resumpta*, fait de *resumere* résumer; parce que cette thèse avoit pour objet tout ce qui concerne l'Ecriture-Sainte, dont elle étoit comme un *résumé.*)

RESUMPTÉ, adj. masc. (*Ré-zonp-té*) *Docteur resumpté*, qui a soutenu sa *résumpte.*

RÉSUMPTION, s. f. (*Ré-zonp-cion*) Action de *résumer* ; recapitulation.

RESURE, s. f. T. de Pêche : Appât fait avec des œufs de morue et de maquereau pour attirer la sardine. — Espèce de filet dont on se sert en Bretagne pour prendre des sardines.

RÉSURRECTION, s. fém. (*Ré-zu-rek-cion*, *r* forte) Retour de la mort à la vie. (Du latin *resurrectio*, fait de *resurgere.* Voyez *Ressusciter.*) — Par extension, guérison surprenante et inopinée. — Tableau ou estampe qui représente la Résurrection de *Jésus-Christ.*

RETABLE, s. m. Ornement d'architecture qui forme la décoration d'un autel. On nomme *Contre-retable*, le fond du retable seulement, c. à d. le lambris dans lequel on enchâsse un tableau ou un bas-relief, et contre lequel sont adossés le tabernacle et les gradins.

RÉTABLIR, v. a. Remettre au premier état, en bon ou en meilleur état : *Rétablir sa santé ; ce remède l'a bien rétabli ; rétablir un édifice, le commerce, la discipline militaire, etc.* Le travail de *rétablir*, dit *Roubaud*, est relativement plus grand que celui de *restaurer* ; et le travail de *restaurer*, plus grand que celui de *reparer.* On *rétablit* ce qui est renversé, ruiné, détruit ; on *restaure* ce qui est dégradé, défiguré, déchu ; on *répare* ce qui est gâté, endommagé, détérioré. (Du latin *restibilire*, formé dans le même sens de la particule *re*, et de *stabilire* établir. Voyez ce mot.) — Remettre en possession de quelques biens, honneurs, dignités.

Rétablir un texte, un passage, le restituer.

RÉTABLISSEMENT, s. m. (*Ré-ta-bli-se-man*) Action de *rétablir* les personnes ou les choses en leur premier état.

RETAILLE, s. f. (*Re-ta-glie*, en mouillant les *ll*) Partie, morceau qu'on *taille*, qu'on retranche d'une chose en la façonnant : *Retaille d'étoffe, de peau, etc.*

RETAILLE, s. m. Il se dit de ceux qui, pour montrer qu'ils ne sont ni Juifs ni circoncis, se sont fait habiller le prépuce par opération de Chirurgie.

RETAILLEMENT, s. m. (*Re-ta-glie-man*) Action par laquelle on *taille* une seconde fois.

RETAILLER, v. a. (*Re-ta-glié*) *Tailler* de nouveau.

RETAPER, v. a. (*Re-ta-pé*) Retrousser les bords d'un chapeau contre la forme.

RETARD, s. m. (*Re-tar* ; le *d* final ne se prononce jamais) Délai, retardement : *Mon débiteur est en retard.* — Action de retarder : *Le retard d'une pendule.*

RETARDATION, s. f. (*Re-tar-da-cion*) T. de

Pratique : Délai, retardement. (Du lat. *retardatio.*) — En Physique, ralentissement d'un corps, produit par une cause ou force retardatrice. Ce mot est peu usité.

† RETARDATRICE, adj. f. (Physique) *Force retardatrice*, qui *retarde* le mouvement d'un corps, telle que la pesanteur dans un corps jeté de bas en haut, etc.

RETARDEMENT, subst. m. (*Re-tar-de-man*) Délai, remise.

RETARDER, v. act. (*Re-tar-dé*) Différer : *Retarder le jugement d'un procès, un payement que l'on doit faire, etc.* — Empêcher d'aller, d'avancer : *On a retardé le courrier, l'horloge.* — Faire qu'une chose soit différée : *Cet accident retarda son mariage, son départ.* (Du latin *retardare*, fait de *tardus* lent, tardif.)

RETARDER, v. n. Aller, venir plus lentement ou plus *tard* : *L'horloge retarde; la lune, la marée, la fièvre retarde.*

RETÂTER, v. a. (*Re-tâ-té*) *Tâter*, manier plusieurs fois. — *Tâter*, goûter de nouveau.

RETEINDRE, v. act. Remettre en couleur; *teindre* de nouveau.

RÉTEINDRE, v. a. *Eteindre* de nouveau.

RÉTENDEUR, s. m. (*Ré-tan-deur*) Ouvrier qui *etend* et dresse les étoffes au sortir du Foulon ou de la Teinturerie.

RETENDRE, v. a. (*Re-tan-dre*) *Tendre* de nouveau.

RÉTENDRE, verb. a. *Etendre* de nouveau. — *Etendre* les étoffes au retour de la teinture ou de la foule, et après qu'elles sont sèches, sur un rouleau nommé *Courroi*, afin qu'elles ne prennent point de faux plis.

RETENIR, v. a. (sur *Tenir*) Ravoir, tenir encore une fois : *Je voudrois bien retenir l'argent que je lui ai prêté;* fam. *je voudrois bien retenir ce que j'ai dit*, ne l'avoir pas dit. — Garder par devers soi ce qui est à un autre. Voy. *Garder.* — Conserver ce qu'on a, ne point s'en défaire. Dans ce sens, on dit en t. de Droit, *donner et retenir ne vaut.* — Simplement, conserver : *Retenir l'accent de son pays, ses vieilles habitudes.* — Réserver : *En affermant cette terre, il s'est retenu les bois et les vignes.* En parlant des Juges, *retenir une cause*, s'en réserver la connoissance. — S'assurer par précaution de... *Retenir une place au carrosse, une loge à la comédie.* — Faire demeurer ou séjourner, ne pas laisser aller : *On m'a retenu plus long-temps que je ne voulois; retenir prisonnier* ou *en prison; retenir son haleine, etc.* Voy. *Arrêter.* — Empêcher : *Il seroit tombé; il alloit tuer cet homme, si je ne l'eusse retenu.* — Réprimer, modérer : *Retenir sa colère; je ne sais ce qui me retient que je ne...* — Mettre ou garder dans sa mémoire : *Retenir sa leçon; retenez bien ce que je vous dis.* (Du latin *retinere*, formé de la particule itérative *re*, ou de *retro* en arrière, et de *tenere* tenir; *tenir encore une fois, garder par devers soi, etc.*)

Retenir un chiffre; en Arithmétique, le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne suivante. Ainsi on dit 12 *et* 13 *font* 25, *je pose* 5 *et je retiens* 2.

RETENIR, v. n. En parlant des chevaux de carrosse ou de charroi, empêcher le carrosse ou la charrette d'aller trop vîte à une descente : *Ce cheval a les reins forts, il retient bien.* — En parlant de la génération des bêtes, concevoir : *Cette jument a retenu.*

SE RETENIR, v. réc. Il a le premier sens du neutre : *Ce cheval se retient fort bien.* — S'empêcher de faire ou de dire quelque chose.

RETENTER, v. act. (*Re-tan-té*) Faire une seconde *tentative.*

RÉTENTIF, IVE, adj. (*Ré-tan-tif, t-ve*) Terme Didactique; Qui *retient* : *Muscles retentifs.*

RÉTENTION, s. f. (*Ré-tan-cion*) Au Palais, réserve, réservation : *Clause de rétention sur des biens cédés* ou *vendus; rétention des fruits, d'une pension, etc.* — En Médecine, *rétention d'urine* ou simplement *rétention*, maladie par laquelle l'urine est *retenue.*

RÉTENTIONNAIRE, s. m. et f. (*Ré-tan-cio-ne-re*) T. de Palais : Qui *retient*, qui a entre les mains ce qui appartient à d'autres.

RETENTIR, v. n. (*Re-tan-tir*) Rendre, renvoyer un son éclatant; résonner. (Du latin *retinnire* ou *retinnitare*, formé de la particule intensive *re* et *tinnire* ou *tinnitare*, rendre un son aigu comme celui des métaux qu'on fait sonner.)

Fig. *Toute l'Europe retentit de ses louanges* ou *ses louanges retentissent dans toute l'Europe*, on le loue dans toute l'Europe.

RETENTISSANT, ANTE, adj. Qui *retentit.*

RETENTISSEMENT, s. m. (*Re-tan-ti-ce-man*) Bruit, son rendu, renvoyé avec éclat.

RÉTENTUM, s. m. emprunté du latin, où il signifie *chose retenue*, de *retentus*, part. pas. de *retinere* retenir. (*Ré-tan-tome*) T. de Pratique : Article que les Juges n'expriment pas dans une sentence, mais qui ne laisse pas d'en faire partie et d'avoir son exécution. Il ne se dit qu'au criminel. — Par extension, ce qu'on *retient*, qu'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite d'affaires avec quelqu'un.

RETENU, UE, part. p. et adj. Voyez *Retenir.* — Destiné et arrêté pour quelque emploi. — Posé, sage, modéré, circonspect. — *Cheval retenu* (Manége), cheval qui saute au lieu d'aller en avant, qui ne part pas franchement de la main, qui est trop retenu et se fait trop solliciter pour aller en avant.

RETENUE, s. fém. Modération, discrétion, modestie. — En t. de Charpenterie, pièce de bois en arc-boutant contre une autre, entaillée de manière qu'elle la *retient* et l'empêche d'aller ni de venir d'aucun côté. — (Commerce) Nomination que le Prieur et les Consuls de Toulouse faisoient annuellement de 60 marchands, pour assister aux jugemens.

† *Retenue de cordage* (Marine), Voyez *Attrape.* — Cordage qui sert à *contretenir* un bâtiment que l'on hale dans un port.

Brevet de retenue, qui assuroit au titulaire d'une charge non héréditaire ou à ses héritiers, une certaine somme payable par celui qui posséderoit la charge après lui. — *Droit de retenue*, droit qu'accordoient certaines coutumes au Seigneur censier de *retenir* un héritage

vendu dans sa censive, en remboursant à l'acquereur le prix de la vente.

RÉTÉPORE, s. f. Production de polypes marins, mince, poreuse ou marquée de petits points comme un ouvrage à reseau. C'est une espèce de Lithophyte. (Du latin *rete* rets, reseau, et *porus* pore.)

RÉTIAIRES, s. m. pl. (*Ré-ci-è-re*) Gladiateurs qui portoient un trident d'une main, et de l'autre un *rets* ou filet, dont ils tâchoient d'envelopper leur adversaire. Ils combattoient en tunique contre les *Mirmillons*. Voyez ce mot. (Du latin *retiarii*, fait de *rete* rets, filet.)

RÉTICENCE, s. f. (*Ré-ti san-ce*) Figure de Rhétorique par laquelle l'Orateur interrompt brusquement une phrase commencée, comme entraîné par quelque passion ou arrêté par quelque reflexion subite, de manière cependant à faire entendre ce qu'il ne dit pas. — Suppression volontaire d'une chose qu'on devroit dire ou mentionner dans un acte. (Du latin *reticentia*, fait de *reticere* celer, taire, se taire, ne dire mot. Racine, *tacere*.)

RÉTICULAIRE, adj. m. et f. (*Ré-ti-ku-lè-re*) Qui ressemble à un réseau : *Tissu réticulaire*. (Du latin *reticularis*, fait de *reticulum*, dim. de *rete* rets, réseau.)

† RÉTICULE, s. m. (Astronom.) Instrument composé de plusieurs fils, qui se place au foyer d'une lunette, pour mesurer le diamètre des astres ou pour observer les differences de leurs passages. (Du latin *retieulum* réseau, à cause de la disposition de ces fils.) — Constellation australe introduite par *La Caille*, et située entre l'Hydre et la Dorade, au-dessous des Deux Nuages. On l'appelle aussi *Réticule rhomboïde*.

† RÉTICULÉ, ÉE, adj. (Botan.) Marqué de nervures, en forme de réseau. (Du latin *reticulatus*, fait de *reticulum*, dimin. de *rete* rets, réseau.)

RÉTIF, IVE, adj. En parlant des chevaux, ânes, etc. qui recule ou s'arrête au lieu d'avancer. (Du latin barbare *retivus*, fait de *restare* rester, s'arrêter. Voy. *Rester*.) — Fig. en parlant des hommes, qui résiste et ne veut pas faire ce qu'on desire de lui.

RÉTIFORME, adj. m. et f. T. d'Anatomie : Qui a la forme d'un rets. (Du latin *rete* rets, et *forma* forme.)

RÉTINE, s. f. Sorte de *lacis* formé dans le fond de l'œil par les filets du nerf optique, et sur lequel se peint l'image des objets par le moyen des rayons de lumière qui partent de chaque point de ces objets. (Du lat. *retina*, fait dans la même signification, de *rete* rets, réseau, lacis.)

RETIRADE, s. f. T. de Fortification : Retranchement fait derrière un ouvrage, et dans lequel les assiégés se *retirent* quand les assiégeans ont emporté l'ouvrage.

RETIRATION, subst. f. T. d'Imprimerie : Le *verso* du papier blanc, qui ne s'imprime qu'après l'impression de la première feuille.

† *Etre en retiration*, imprimer le second côté ou le *verso* d'une feuille.

RETIRÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Retirer*. — *Lieux retirés*, solitaires, peu fréquentés. — *Homme retiré, qui mene une vie retirée*, qui vit dans une grande retraite.

RETIREMENT, s. m. (*Re-ti-re-man*) Terme de Chirurgie; Contraction, raccourcissement : *Retirement de nerfs*.

RETIRER, v. actif. (*Re-ti-ré*) *Tirer* une seconde fois; *Retirer une loterie qui a été mal tirée*. — Faire une seconde décharge d'armes à feu. — En t. d'Imprimerie, imprimer une feuille en *retiration*, c. à d. du côté opposé à celui qui a été imprimé en papier blanc. — *Tirer* à soi une chose qu'on avoit poussée dehors : *Retirer son haleine, etc.* — *Tirer* une chose d'un lieu où elle avoit été mise. — *Tirer* en arrière, écarter, reculer, éloigner. On dit à peu près dans ce sens, *il fit retirer* (sortir) *tous les spectateurs*. — Reprendre ce qui étoit en gage, en dépôt. — Rentrer en possession de ce qui étoit aliéné. — Percevoir, recueillir : *Il retire tant de sa charge, de cette maison*; fig. *retirer de la gloire, de la honte, du mépris, etc.*

Retirer sa parole, se dégager de la parole qu'on avoit donnée. — Fig. et prov. *Retirer son épingle du jeu*, se dégager d'une affaire dangereuse.

SE RETIRER, v. réfl. Sortir d'un lieu, s'en éloigner. — Embrasser le parti de la retraite. — Se reculer. — Rentrer chez soi. — En parlant de gens de guerre, faire retraite. — En parlant des choses, se raccourcir : *Le parchemin se retire au feu*; *les nerfs se retirent*. — Rentrer dans son lit, en parlant d'une rivière débordée.

Se retirer du service, du desordre, du jeu, etc. les quitter. — *Se retirer a... dans... sur, etc.* aller en quelque lieu, s'y établir, y fixer sa demeure : *Il s'est retiré à la campagne, dans ses terres, en province, etc.* — *Se retirer dans... sur... sous, etc.* se refugier : *Les voleurs se retirent dans les bois*; *l'armée se retira sous le canon de Tournai, sur une montagne*. — *Se retirer par devant un Juge, etc.* s'adresser à lui pour avoir justice.

† RETIRONS, s. m. pl. (Peignage des laines) Ce qui reste dans le peigne après le premier peignage de la laine.

† RETIRURE, s. f. (Potier d'étain) Creux qui se forme en dedans d'une goutte ou d'un trou, dans une pièce d'étain jetée en moule.

RETOISER, v. a. (*Re-toa-zé*) Remesurer avec la *toise*.

RETOMBÉE, s. f. (*Re-ton-bé-e*) En Architecture, chaque assise de pierre qu'on établit sur le coussinet d'une voûte ou d'une arcade, et qui par sa pose peut subsister sans cintre.

RETOMBER, v. n. (*Re-ton-bé*. Il prend *être* pour auxiliaire) *Tomber* une seconde fois ou plusieurs fois : *Il s'étoit relevé, il est retombé*; fig. *il retombe toujours dans les mêmes fautes*. — Au fig. être attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyoit être guéri : *S'il retombe, il en mourra*. — *Tomber*, en parlant des choses qui avoient été élevées : *Les vapeurs retombent souvent en pluie*.

Fig. *La perte, le blâme, etc. retombera sur lui*, il en sera chargé, il en portera la peine.

RETONDRE, v. a. *Tondre* de nouveau. — En

Archit. couper quelque chose de l'épaisseur d'un mur, pour en dresser les paremens, en retrancher les ornemens de mauvais goût, etc.

† *Fers à retondre* (Sculpture), outils qui servent a finir, à polir un ouvrage, à repasser dans les moulures, etc.

† Retordage, s. m. Dans certaines manufactures, action de *retordre*.

Retordement, subst. m. (*Re-tor-de-man*) Action de *retordre* la soie.

Retordeur, s. m. Ouvrier qui *retord* des fils avec des moulins à bras.

† Retordoir, s. m. (*Re-tor-doar*) Moulin à *retordre*.

Retordre, verb. act. *Tordre* de nouveau. — *Tordre* des fils ou des ficelles ensemble.

Prov. *Donner bien du fil a retordre a quelqu'un*; lui causer bien de la peine, lui susciter bien de l'embarras.

Rétorquer, v. act. (*Ré-tor-ké*) Tourner contre son adversaire les argumens, les preuves dont il s'est servi. (Du latin *retorquere* retordre, retourner, formé de *re* pour *retro* en arrière, et *torquere* tordre, tourner.)

Retors, orse, part. p. de *Rtordre*, et adj. Qui a été *retordu*: *Fil retors*. (Du latin *retortus*, part p. de *retorquere*.) — Au fig. rusé et artificieux: *C'est un homme retors, il est retors*. On ne le dit guères au feminin.

Rétorsion, s. f. (*Re-tor-sion*) T. de Dialectique: Action de *rétorquer* contre son adversaire les raisons, les preuves dont il s'est servi.

Retorsoir, s. m. (*Re-tor-soar* (Marine) Rouet à faire du bitord.

Retorte, s. f. Vaisseau de Chimie, qui a un bec *recourbé* pour se joindre au récipient.

† Retortum, Acacia a tire-bouchon, s. m. (Botanique) Arbrisseau du Pérou, haut de cinq à huit pieds, qu'on cultive au Jardin des plantes à Paris, et dont le légume est tourné en spirale cylindrique.

† Retouche, s. f. (Peinture) Soin que se donne un Peintre, 1.° en travaillant à ses ouvrages; 2.° en corrigeant ceux de ses élèves.

† Retouché, ée, part. p. et adj. Voy. *Retoucher*. — En Peinture, *Tableau retouché*, raccommodé. — En Gravure, 1.° *Epreuve retouchée*, épreuve d'une planche non terminée, et qu'au moyen du crayon ou du lavis, on a conduite à l'effet que doit produire la planche finie. — 2.° *Planche retouchee*, planche usée dont on a réveillé les travaux.

Retoucher, v. act. *Toucher* de nouveau. — Revoir, corriger, perfectionner: *Retoucher un ouvrage, un tableau*, ou bien *a un tableau, à un ouvrage*. Le premier est plus usité.

Retouper, v. a. (*Re-tou-pé*) T. de Potier de terre: Refaire un ouvrage qui a été manqué.

Retour, s. m. Action de *retourner*, de revenir: *Etre de retour*; fig. *Le retour du printemps, d'un acces de fievre*. — Arrivée au lieu d'où l'on est parti: *Au retour de la campagne, de la chasse*. — Changement; vicissitude: *La fortune a ses retours; sans esperance de retour, sans retour*. — En termes de Commerce et de Banque, 1.° Marchandises qu'on reçoit de l'étranger, en *retour* de celles qu'on y avoit envoyées. — 2.° Renvoi de fonds que fait un Correspondant à qui on a envoyé des remises à recevoir. — 3.° Traite que fait le porteur d'une lettre protestée, sur le tireur ou sur quelqu'un des endosseurs. On appelle *compte de retour* l'état des frais qu'il occasionne. — Reconnoissance effective d'un bienfait; espèce d'equivalent de ce qu'on a reçu: *L'amitie demande du retour*. — Ce qu'on ajoute à la chose qu'on troque pour rendre le troc egal: *Quel retour me donnerez-vous* ou *que me donnerez-vous de retour?* — En Archit. angle saillant que forme une encoignure, un avant-corps, un entablement, etc. — Sorte de marches ajoutees, en certain nombre, au métier du Passementier, pour l'execution des ouvrages les plus composés.

Retour de chasse, repas qu'on fait après la chasse, avant l'heure ordinaire du souper.

† *Retour des suites* (Analyse sublime), methode par laquelle de l'expression d'une quantité x par une suite composée de constantes, et d'une autre quantité y, on tire une seconde suite qui exprime la valeur de y en x et en constantes. — En t. de Marine, 1.° *Retour de marée*, jusant ou flot qui doit revenir, et que l'on attend. — 2.° *Retour de courant*, changement du cours de l'eau qui est detournee par une pointe ou par le confluent d'une autre rivière. — 3.° *Retour d'une manœuvre*, courant qui passe dans une poulie à portée de la main, afin qu'on puisse travailler dessus avec aisance. — En Jurisprudence, *Retour de partage*, ce qu'on ajoute au lot d'un des coheritiers, pour suppleer ce qui lui appartient de droit.

Venir et retour (Pêche), avoir fait une mauvaise pêche, et être dans le cas de *retourner* pour en faire une plus avantageuse. — *Etre sur le retour*, commencer à vieillir, à décliner, à perdre de sa vigueur, de son éclat: *Cet homme est sur le retour; sa beauté est sur le retour*. — *Le retour d'une ame à Dieu*, sa conversion. — *Faire un retour vers Dieu*, se convertir. — *Faire un retour sur soi-même*, refléchir sérieusement sur sa conduite. — *Quand la beauté et la jeunesse sont passées, c'est sans retour*, elles ne reviennent plus. — Fig. *Avoir de fâcheux retours*, être bizarre, capricieux. — *Il n'y a point de retour avec lui*, il est vindicatif, on ne peut se réconcilier avec lui.

Retours, s. m. pl. Tours contraires ou presque contraires; tours multipliés: *Les tours et retours d'une riviere, d'un labyrinthe*.

Retourne, s. f. Terme du jeu de Cartes: La carte qu'on *retourne*.

† Retournement, subst. m. (*Re-tour-ne-man*) T. d'Astron. Opération par laquelle on vérifie un quart de cercle, en observant une étoile près du Zénith le limbe *tourné* vers l'Orient et vers l'Occident alternativement.

Retourner, v. act. (*Re-tour-né*. Il prend *avoir* pour auxiliaire.) *Tourner* d'un autre sens: *Retourner un habit*. — *Tourner* une carte de manière qu'on en voie les points ou la figure. — *Retourner la terre*, labourer tout de nouveau pour semer une plante. — En Archit. *retourner une pierre*, y faire un second parement ou un

second lit, qui soit opposé au premier, soit parallèlement, soit obliquement.

Fig. et fam. *Tourner et retourner un homme de tout sens*, prendre différens biais, lui tenir différens discours pour le faire parler, etc.

RETOURNER, v. n. (Il prend l'auxiliaire *être*) Aller une autre fois au lieu où l'on est déjà allé. V. *Revenir*. — Recommencer à faire les mêmes choses : *Retourner au travail, au combat, etc.* — On dit au Jeu, *qu'est-ce qui retourne ? il retourne cœur, pique, etc.* La carte qu'on a *retournée*, après avoir distribué aux joueurs toutes celles qu'ils doivent avoir, est de cœur, pique, etc.

Fig. *Retourner en arrière*, abandonner une entreprise. — *Retourner à Dieu*, se convertir. — *Retourner à son vomissement* (phrase consacrée) retomber dans son péché.

SE RETOURNER, v. pron. Se *tourner* dans un autre sens : *Se retourner dans son lit.* — Fig. Prendre d'autres biais, d'autres mesures.

S'en retourner, s'en aller.

RETRACER, v. a. (*Re-tra-cé*) *Tracer* de nouveau. Il est peu usité au propre. — Figur. Décrire les choses passées, en renouveler la mémoire.

RÉTRACTATION, subst. f. (*Ré-trak-ta-cion*) Action de se *rétracter*. (Du lat. *retractotio*.)

Les rétractations de Saint Augustin, livre où il a revu et corrigé plusieurs endroits de ses ouvrages.

RÉTRACTER, v. act. (*Ré-trak-té*) Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avoit avancée, y renoncer : *Rétracter une erreur, une proposition.* (Du latin *retractare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *retoucher, remanier*, de la partie. itérative *re*, et de *tractare* manier, toucher.)

SE RÉTRACTER, v. réc. Se dédire de ce qu'on a dit ; et plus proprement, détruire ce qu'on avoit avancé.

RÉTRACTION, s. f. (*Ré-trak-cion*) Ter. de Médec. Raccourcissement, contraction d'une partie. (Du latin *retractio*, fait de *retrahere* tirer, retirer en arrière, de *re* pour *retro* en arrière, et *trahere* tirer.)

RETRAINDRE, v. a. (*Re-trein-dre*) Battre un lingot d'argent sur l'enclume pour en faire des tasses, des écuelles.

RETRAIRE, v. act. (*Re-trè-re*) T. de Droit : Retirer par droit de parenté ou par droit seigneurial, un héritage qui a été vendu. (Du lat. *retrahere*, retirer.)

RETRAIT, subst. m. (*Re-trè*) T. de Droit ; Action par laquelle on *retire* un héritage aliéné : *Retrait féodal*, droit qu'avoit un Seigneur en vertu de son *fief*, de retirer un héritage vendu par son vassal. On distingue aussi *le retrait lignager, le retrait ecclésiastique, etc.* — Privé ; lieu où l'on va aux nécessités naturelles.

RETRAIT, AITE, adj. (*Re-trè, trè-te*) Il se dit 1.° des blés qui mûrissent sans se remplir : *Blé retrait, avoine retraite.* — 2.° En t. de Blason, des pals, bandes, etc. qui mouvant du haut de l'écu, ne s'étendent point jusqu'au bas, et se trouvent raccourcis. (Du latin *retractus*, part. p. de *retrahere* retirer.)

RETRAITE, s. f. (*Re-trè-te*) Action de se *retirer*. — Signe donné pour avertir de se *retirer* : *La cloche a sonné, le tambour a battu la retraite.* — Marche que font des troupes pour se *retirer* : *Faire une belle retraite, se battre en retraite.* — Etat de celui qui s'est *retiré* du monde, des affaires : *Songer à la retraite, vivre dans une grande retraite.* — Lieu où l'on se *retire* : *Douce, paisible, agréable retraite.* — Lieu de retraite : *Donner retraite, il n'a point de retraite ; retraite de voleurs, de brigands.* — Emploi ou pension qu'on donne à un Officier qui se *retire*. — Exercices spirituels pendant quelques jours : *Etre en retraite, faire une retraite.* — En Archit. diminution d'épaisseur d'un mur qui se fait d'étage en étage, soit par le parement extérieur, soit par le parement intérieur, sur les assises de pierres dures qui forment son empatement. — Dans la Faïenc. action de la terre qui se *retire* et se resserre, en cuisant au four. — Dans la Broderie, marque ou rencontre des diverses parties de dessin, et qui en indique l'ordre ou la suite. — En t. de Banque et de Commerce, lettre de change qu'un Banquier, etc. tire sur un autre Banquier qui en avoit précédemment tiré une sur lui, et au moyen de laquelle il se rembourse non seulement de ce qu'il a déboursé, mais encore de sa provision, du courtage, des ports de lettres, etc. — Pointe de clou restée dans l'ongle du cheval. — Longe de cuir attachée à la bride du cheval de devant et liée à un cordeau dont le Charretier se sert pour manier le cheval. — Au pluriel et en termes de Marine, cordes qui servent à retrousser le hunier.

† *Relever sur la retraite, mettre en retraite* (Tan.), *retirer* les cuirs de la chaux pour les mettre égoutter sur le plain.

RETRANCHEMENT, s. m. (*Re-tran-che-man*) Suppression ou diminution de quelque chose. — Espace séparé d'un plus grand ; réduit qu'un pratique dans une chambre, etc. — Travaux, ouvrages qu'on fait à la guerre pour se mettre à couvert des attaques des ennemis.

Fig. *Forcer quelqu'un dans ses derniers retranchemens*, détruire ses dernières, ses plus fortes raisons.

RETRANCHER, v. act. (*Re-tran-ché*) Séparer une partie du tout ; ôter quelque chose d'un tout. (De *trancher* couper.) — Diminuer : *Retrancher sa dépense, son train.* — Oter entièrement, supprimer : *Retrancher les abus.* — Fortifier un camp, en faisant des lignes ou devant ou à l'entour.

Les Médecins lui ont retranché (interdit) *le vin.* — *Retrancher de la communion des fidelles*, excommunier.

SE RETRANCHER, v. réc. Se fortifier de quelque retranchement contre l'ennemi. — Diminuer sa dépence : *Il vaut mieux se retrancher que s'endetter.*

Se retrancher à... se restreindre à... se réduire à... *Il s'est retranché à deux ou trois amis.*

RETRAVAILLER, v. a. *Travailler* de nouveau.

RETRAYANT, ANTE, s. (*Re-tré-ian, an-te*) Terme de Droit. Celui, celle qui exerce l'action de *retrait*.

RÉTRÉCIR, v. act. Rendre plus *étroit*, moins large. — Fig. *La servitude rétrecit l'esprit, etc.* — En termes de Manege, *retrecir un cheval*, le faire travailler sur un terrain plus *étroit*, en resserrant insensiblement l'espace et l'etendue.

SE RÉTRÉCIR, v. rec. Devenir plus *étroit*.

RÉTRÉCISSEMENT, s. m. (*Re-tre ci-ce-man*) Action par laquelle une chose est *rétrecie* : *Le rétrécissement d'une pièce de drap.* — Fig. *Le rétrécissement de l'esprit, des idees.*

RETREINDRE, v. a. (Chaudronnier) Elever une pièce de cuivre emboutie, et la modeler en quelque sorte au marteau.

RETREMPE, s. f. (*Re-tran-pe*) Voy. *Retremper.*

RETREMPER, v. a. (*Re-tran-pé*) *Tremper* de nouveau. — On a dit figur. il y a quelques années, *Retremper le Ministere, etc.* en ranimer l'activité et l'énergie. C'est un néologisme que l'usage ne paroît pas avoir adopté. Il a encore moins autorisé le substantif *Retrempe*, employé dans le même sens : *La retrempe du Ministere.*

RETRESSER, v. act. (*Re-tré-cé*) *Tresser* de nouveau.

RÉTRIBUTION, subst. f. (*Ré-tri-bu-cion*) Salaire, récompense. En ce sens il n'est guères usité qu'en vers. — Honoraire des Ecclesiastiques pour leur droit de présence aux Offices, etc. (Du latin *retributio.*) — En termes de Commerce maritime, répartition faite sur le corps du navire, sur sa cargaison et son fret, du prix des choses jetées en mer pour sauver le vaisseau.

RÉTRILLER, v. a. (*Ré-tri-glié*) *Etriller* de nouveau.

RÉTROACTIF, IVE, adj. Qui agit sur le passé. Il ne se dit qu'avec *effet.* (Du latin *retroagere*, formé de *retro* en arrière, et *agere* agir.)

RÉTROACTION, s. f. (*Ré-tro-ak-cion*) Effet de ce qui est *rétroactif.*

RÉTROCÉDER, v. a. (*Ré-tro-cé-dé*) Ter. de Pratique : Rendre, remettre à quelqu'un le droit, etc. qu'il avoit cédé auparavant. — En t. de Commerce, céder une lettre de change ou un billet à ordre à un Négociant qui l'avoit lui-même déjà cedé à la même personne. (Du latin *retrocedere* aller en arrière, reculer ; se retirer, formé de *retro* en arrière et *cedere* s'éloigner. Voy. *Céder.*)

RÉTROCESSION, s. f. (*Ré-tro-cé-cion*) Terme de Pratique : Acte par lequel on *rétrocede.*

RÉTROGRADATION, s. f. (*Ré-tro-gra-da-cion*) Action de *rétrograder.* — En Astron. mouvement apparent des planètes, par lequel elles semblent aller contre l'ordre des signes, c. à d. vers l'Occident. (Du latin *retrogradatio.*)

RÉTROGRADE, adj. Qui va en arrière : *Le mouvement des écrevisses est rétrograde.* (Du lat. *retrogradus.*) — Que l'on compte à rebours : *Ordre rétrograde*, comme 4, 3, 2, 1.

Mouvement retrograde, en Astron. mouvement par lequel les planètes paroissent aller contre l'ordre des signes célestes. — *Vers retrograde*, où l'on trouve les mêmes mots en le lisant à rebours, comme :

Roma tibi subitò motibus ibit amor.

RÉTROGRADER, v. n. (*Ré-tro-gra-dé*) Retourner en arrière, reculer. (Du latin *retrogradi*, formé dans le même sens, de *retro* en arriere, et *gradi* aller, marcher.)

RETROUSSÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Retrousser.* — *Avoir le bras retroussé jusqu'au coude*, nu jusqu'au coude. — *Nez retrousse*, dont le bout est un peu relevé. — *Flancs retroussés*, flancs creux, en parlant d'un cheval.

RETROUSSEMENT, s. m. (*Re-trou-ce-man*) Action de *retrousser.*

RETROUSSER, v. act. (*Re-trou-cé*) *Trousser* de nouveau ; replier, relever en haut ce qu'on avoit détroussé : *Retrousser sa robe ; retroussez-vous.* — On dit aussi *retrousser* (relever) *ses cheveux, ses manches.*

† *Retrousser la poche* (Manuf. de glaces), faire rentrer par un tour de main, la bavure du verre en fusion dans la cuiller appelée *poche.*

RETROUSSIS, s. m. (*Re-trou-ci*) Partie du bord d'un chapeau qui est *retroussée.*

RETROUVER, v. a. (*Re-trou-vé*) *Trouver* une seconde fois. — *Trouver* ce qu'on avoit perdu.

RETS, s. m. (*Re*) Filet pour prendre des oiseaux, des poissons, etc. Il n'est guères usité qu'en vers. (Du latin *rete, tis.*) — *Rets* ou *Rêt*, deux longs morceaux de bois qui servent à diriger la charrue.

RÉTUDIER, v. act. *Etudier* de nouveau.

RÉTUVER, v. act. *Etuver* de nouveau.

REUN, s. m. (Marine) Voy. *Rum* dans sa seconde acception.

RÉUNION, s. f. Action de *réunir* et l'effet qui résulte de cette action. — Fig. Réconciliation : *Reunion des cœurs, des esprits.*

RÉUNIR, v. a. Rassembler, *unir*, joindre ce qui étoit épars, désuni, séparé. — Fig. *Réunir les esprits, les partis*, les ramener à un même sentiment, etc. (De la particule latine itérative *re* et du verbe *unire* unir.)

SE RÉUNIR, v. r. Se rassembler, se rejoindre. — Fig. Se reconcilier ; embrasser la même opinion, le même parti, etc.

RÉUSSIR, v. n. Avoir un succès heureux. Il se dit des personnes et des choses. (De la partic. latine intensive *re*, et de *succedere* avoir une issue, un succès ; *avoir tout le succes attendu, espéré.*) — Venir bien, en parlant d'un arbre, etc.

RÉUSSITE, s. f. Bon succès, en parlant des choses seulement : *La réussite d'une affaire.* V. *Réussir.* — Quelquefois simplement, *succes* : *Il faut en attendre la reussite.*

REVALOIR, v. act. (*Re-va-loar*) Rendre la pareille, soit en bien, soit en mal, mais plus communément en mal : *Je le lui revaudrai, je le lui ai revalu.* (De la partic. lat. itérative *re* et de *valor* valeur ; *donner, rendre la même valeur, l'équivalent.*)

REVANCHE, s. f. Action par laquelle on se *revanche* du mal qu'on a reçu. — Fam. Il se dit en bonne part : *Vous m'avez rendu ce bon office, je tâcherai d'en avoir ma revanche.* — Au jeu, seconde partie que joue le perdant pour se raquitter de ce qu'il a perdu.

EN REVANCHE, adv. En récompense.

REVANCHER, v. a. (*Re-van-ché*) Défendre quelqu'un qui est attaqué. (De la part. latine

itérative *re* et *vindicare* venger, dont on a fait dans la basse latinité *revindicare*. Ménage.)

SE REVANCHER, v. rec. Se défendre lorsqu'on est attaqué. — Rendre la pareille, soit en bien, soit en mal. Fam. *Corneille* (le Cid) a employé ce mot, qui ne seroit point souffert aujourd'hui dans le style noble.

REVANCHEUR, s. m. Celui qui *revanche*; défenseur. Il est peu usité.

REVASSER, v. n. (*Re-va-cé*) Avoir de fréquentes et diverses *rêveries* pendant un sommeil inquiet. Il est familier. (Suivant *Henri Etienne*, du grec *rhembazein*, avoir l'esprit égaré, tourner, errer autour de plusieurs idées, sans se fixer à aucune.)

RÊVE, subst. m. Songe qu'on fait en dormant. — Dans un sens plus étendu, idée creuse, imagination folle à laquelle on se laisse aller dans l'état de veille; chimère, etc. (Du grec *rhembé* égarement de l'esprit.)

RÊVÊCHE, adj. Rude, âpre au goût: *Poire, vin revêche.* — Au fig. rude, peu traitable: *Esprit revêche.* (Du grec *rhéchôdés* âpre, raboteux.)

REVÊCHE, s. f. Etoffe de laine, assez grossière et non croisée, qui se fabrique ordinairement en blanc. (Suivant *Ménage*, du latin *reversus*, sous-entendu *pannus*; étoffe qui se retourne dans tous les sens, parce qu'elle n'a point d'envers.)

RÉVEIL, s. m. (*Ré-vèglie*, mouillez l'*l* finale) Cessation de sommeil; moment où on cesse de dormir et où on commence à *veiller*.

RÉVEIL *ou* RÉVEILLE-MATIN, subst. m. Sorte d'horloge destinée pour *réveiller* à une certaine heure. — Pièce de canon, de 96 livres de balle, qui n'est plus en usage.

Figurém. et famil. *Fâcheux, agréable réveille-matin*, bonne ou méchante nouvelle qu'on apprend en *s'éveillant*.

† REVEILLÉE, s. f. Dans les Manufactures de glaces, temps pendant lequel on travaille dans un four sans interruption.

Réveille-matin ou *Caille de Java*, sorte d'oiseau qui ressemble beaucoup à notre *Caille*. — Plante; espèce d'*Ésulé*.

RÉVEILLER, v. act. (*Ré-vè-glié*, mouillez les *ll*) Tirer du sommeil. V. *Eveiller*. — Tirer d'un assoupissement, d'une léthargie. — Fig. Renouveler, ranimer, exciter de nouveau.

Prov. *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort*; il ne faut pas renouveler une méchante affaire, une querelle assoupie.

SE REVEILLER, v. réc. Cesser de dormir. — Fig. Se ranimer, etc.

RÉVEILLEUR, s. m. (*Ré-vè-glieur*) Celui qui a soin de *réveiller* les autres à certaines heures.

RÉVEILLON, s. m. (*Ré-vè-glion*) Repas qu'on fait au milieu de la nuit, après avoir veillé, dansé, joué, etc. — En Peinture, moyen qu'on emploie pour appeler le regard et le ramener dans l'endroit du tableau où l'intérêt de l'Artiste demande qu'il se fixe davantage: *Réveillans de lumières, de couleurs, de touche.*

RÉVÉLATION, s. f. (*Ré-vé-la-cion*) Action de *révéler*: *Révélation d'un secret. Venir à révélation.* Style des Monitoires. — Inspiration par laquelle Dieu fait connoître ses mystères, sa volonté, etc. — Chose *révélée*: *Les révélations de St. Jean.*

RÉVÉLÉ, EE, part. p. de *Révéler*, et adj. Découvert par *révélation*.

RÉVÉLER, v. act. (*Re-vé-lé*) Découvrir, déclarer ce qui étoit inconnu et secret: *Dieu a révélé ses vérités à son Eglise. Révéler le secret de l'Etat, le secret de son ami*; et en parlant des personnes, *révéler ses complices, l'auteur d'une conjuration.* V. *Declarer.* (Du latin *revelare* dévoiler, découvrir.)

REVENANT, ANTE, adj. Qui plaît, qui *revient*: *Air revenant; physionomie revenante.*

REVENANT, s. m. (*Re-ve-nan*) Esprit que le peuple croit *revenir* de l'autre monde.

REVENANT-BON, s. m. Les deniers qui restent entre les mains d'un comptable: *De dix mille livres, j'en ai employé six, c'est quatre de revenant-bon.* — Profit, émolument: *Les revenans-bons de cette affaire sont considérables.* — Fig. et par extension, toutes sortes de profits et d'avantages qui *viennent* par une espèce de hasard.

REVENDEUR, EUSE, s. (*Re-van-deur, eu-ze*) Celui, celle qui *revend* des marchandises.

Revendeuse à la toilette, celle qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux qu'elle est chargée de *vendre*.

REVENDICATION, s. f. (*Re-van-di-ka-cion*) Terme de Pratique: Action de *revendiquer*, de redemander et de réclamer ce qui nous appartient.

REVENDIQUER, v. a. (*Re-van-di-ké*) Réclamer et redemander une chose qui nous a été prise, ou qui a été égarée, ou qui nous appartient. V. *Réclamer.* (De la part. latine itérative *re*, et de *vindicare* s'approprier, s'attribuer.)

REVENDRE, v. act. (*Re-van-dre*) *Vendre* de nouveau. — *Vendre* ce qu'on avoit acheté.

Fig. et fam. *Avoir d'une chose à revendre*, en avoir en abondance.

REVENIR, v. n. *Venir* de nouveau, une autre fois: *Il est revenu vous chercher.* — Il se dit par extension du soleil, de la fièvre, des bois qui ont été coupés, des ongles, des cheveux, du temps, de la beauté, etc. — Retourner au lieu d'où l'on étoit parti. Il diffère de *retourner*, en ce que *revenir* se dit du lieu où est celui qui parle, et *retourner*, du lieu où il n'est pas: *Je reviendrai ici; je retournerai là.* — En parlant des alimens, causer des rapports, des vapeurs, qui en portent le goût, l'odeur. — Recommencer à dire, à faire: *Revenir sur une matière; j'en reviens toujours là.* — Se rétablir: *Revenir en santé, en son bon sens. Revenir à soi*, ou simplement *revenir*; reprendre ses esprits après un évanouissement. — Abandonner une opinion pour se ranger à l'avis d'un autre. *Je reviens à l'avis de.... C'est un opiniâtre qui ne revient jamais.* On dit dans un sens approchant, *revenir de ses erreurs, des égaremens de sa jeunesse*, etc. — En parlant des choses, procurer du profit: *Il ne m'en revient rien.* — Coûter: *Cette étoffe me revient à tant l'aune.* — Plaire: *Son humeur me revient.* — Etre rapporté: *Il me revient* (j'apprends, on

m'informe) *de toutes parts que... Cela me revient de tous côtés.*

Revenir à la charge, 1.° en parlant de gens de guerre [illegible] au combat, après avoir été repoussé. [illegible]g. Réitérer ses raisons, ses instances [illegible]oches.—*Revenir à son sujet*, et prov. [illegible]*utons*; reprendre son sujet après une [illegible]on. Voy. *Mouton.* — *Ce nom ne me revient pas*, je ne m'en ressouviens pas à présent; *il me reviendra*, je me le rappellerai. — Fig. et fam. *Revenir sur l'eau*, se retrouver dans son premier état de fortune, de crédit, etc. — *Ne pas revenir de...* Etre surpris, étonné: *Je n'en reviens pas.* — *Revenir à soi*, prendre de meilleurs sentimens. — *Faire revenir*, se dit 1.° en t. de Graveur d'un contre-poinçon que l'on recuit en le passant au feu, pour rendre la trempe meilleure. — 2.° En t. d'Horlogerie, d'une filière qu'on retire de dessus le feu, et qu'on trempe ensuite dans de l'eau froide, pour que la couleur ne passe pas outre. — *Faire revenir de la viande*, la mettre en état d'être piquée ou bardée pour la faire rôtir ensuite. — Au Palais, 1.° *Revenir sur quelqu'un*, exercer contre lui une action en garantie. — 2.° *Revenir contre....* Se pourvoir contre une sentence, etc.

† Revenoir, s. m. (*Re-ve-noar*) Outil sur lequel les Horlogers mettent les pièces d'acier pour leur donner différens recuits, ou leur faire prendre la couleur bleue.

Revente, s. f. (*Re-van-te*) Seconde *vente*. — *T'apisserie*, *lit de revente*, *etc.* qu'on n'achète pas de la première main.

† Reventer, v. a. (*Re-van-té*) T. de Marine: Remettre le *vent* dans une voile qu'on avoit tenue en ralingue.

† Reventier, s. m. (*Re-van-tié*) Dans les Salines, commis qui délivre le sel à petites mesures.

Revenu, s. m. Rente, profit annuel, qui *revient* de quelque chose. Voy. *Rente.* — En Vénerie, bois qui renaît à la tête du cerf, du daim et du chevreuil. — Queue qui *revient* aux perdreaux. — En Horlogerie, état du recuit de l'acier dont on juge, soit par la couleur, soit par son grain, soit par son degré de dureté.

Revenus casuels, profits qui ne sont pas compris dans les revenus ordinaires.

Revenu, ue, part. p. de *Revenir*, et adj. Retourné, etc. — *Cerf revenu de tête* (Vénerie), dont la tête nouvelle (le bois) est toute *revenue.* — *Cuir revenu* (Tannerie), ramolli par le moyen de l'eau où il a trempé.

Revenue, subst. f. Se dit du jeune bois qui *revient* sur une coupe de taillis.

Rêver, v. n. (*Ré-vé*) Faire quelque *rêve* en dormant: *Il est sujet à rêver toutes les nuits.* On dit aussi activement, *rêver des combats*, *des naufrages*, *etc.* — Etre dans le délire de la fièvre. — Dire des choses extravagantes, déraisonnables. — Etre distrait; laisser errer son imagination sur des idées vaines et vagues. (Du gr. *rhembéin* avoir l'esprit égaré, tourner, errer vaguement autour de plusieurs idées. *Ménage* d'après *Henri Etienne.*)—Penser, méditer profondément sur quelque chose: *J'ai rêvé long-temps sur cette affaire, à cette affaire.*

Réverbération, s. f. (*Ré-vér-bé-ra-cion*) Réflechissement, réflexion, répercussion de la lumière ou de la chaleur.

Reverbère, subst. m. Miroir de métal qu'on adapte à une lampe, à un flambeau pour en augmenter la lumière. — Dans la fonte des cloches, la partie du four faite en voûte surbaissée, où le métal est mis en fusion. — *Feu de réverbère*, feu qui n'ayant point d'issue par en haut, fait replier la flamme sur les matières exposées à son action.

Réverbérer, v. a. (*Ré-vér-bé-ré*) Réfléchir, repousser, renvoyer la chaleur, la lumière, etc. (Du lat. *reverberare* repousser en frappant, formé de *re* pour *retro* en arrière, et *verberare* frapper; *frapper en arrière.*)

† Revercher, v. a. (*Re-ver-ché*) Terme de Potier d'étain. Boucher les trous ou réparer les soufflures, etc. qui viennent aux pièces jetées dans le moule.

† Reverdie, s. f. (Marine) Le rapport de la mer après les mortes eaux. Il se dit principalement des grandes marées des équinoxes: *Il faudra attendre la reverdie*, le temps où la marée rapportera.

Reverdir, v. a. Peindre de *vert* une autre fois.

Reverdir, v. n. Redevenir *vert.* — Fig. Recommencer à paroître: *Ces dartres*, *cette gale commencent à reverdir.*

Prov. *Planter la quelqu'un pour reverdir*; le laisser en quelque endroit sans le venir reprendre, comme on l'avoit promis.

Reverdissement, s. m. (*Re-vér-di-se-man*) Action de *reverdir.*

† Reverdoir, s. m. (*Re-ver-doar*) Terme de Brasseur. Cuvette ovale qui sert à recevoir les matières de la cuve.

Révéremment, adv. (*Ré-vé-ra-man*) D'une manière respectueuse. (Du lat. *reverenter.*)

Révérence, s. f. (*Ré-vé-ran-ce*) Respect, vénération. En ce sens il est vieux et ne s'emploie qu'en parlant des choses saintes.—Titre d'honneur qu'on donne aux Religieux qui sont Prêtres. (Du latin *reverentia.*) — Mouvement du corps qu'on fait pour saluer: *Faire la révérence*; *c'est un grand faiseur de révérences.*

Révérencielle, adj. f. (*Ré-vé-ran-cie-le*) T. de Palais. *Crainte révérencielle*, sentiment mêlé de crainte et de respect que les enfans doivent avoir pour leur père et leur mère. (Du lat. *revereri* avoir une crainte respectueuse. Voyez *Révérer.*)

Révérencieux, euse, adj. (*Ré-vé-ran-cieû, eû-ze*) Qui affecte de faire quantité de *révérences.* Il est familier, et ne se dit que par moquerie.

Révérend, ende, adj. (*Ré-vé-ran, an-de*) Digne d'être *révéré*, honoré: *Le Révérend Père*, *la Révérende Mère.* (Du latin *revérendus*, *da.*)

Le superlatif est *Révérendissime*, titre qu'on donne aux Prélats et aux Généraux d'Ordre.

Révérer, v. a. (*Ré-vé-ré*) Honorer; avoir du respect pour quelqu'un ou pour quelque

chose. (Du lat. *revereri*, formé de *re* augmentatif, et *vereri* craindre avec respect.)

Reverie, s. f. Pensée où se laisse aller l'imagination : *Il se plaît dans ses réveries.* — Imaginations extravagantes : *Les réveries des Astrologues.* — Delire causé par la maladie : *Il entre, il tombe en réverie.* Voyez *Réve* et *Réver.*

Revernir, v. a. Appliquer un nouveau *vernis* sur quelque chose.

Reverquier, s. m. (*Re-vér-kié*) Sorte de jeu de Trictrac. (De l'allem. *verkehren* renverser. *Le Duchat.*)

Revers, subst. m. (*Re-vér*) Coup d'arrière-main : *Il lui abattit la tête d'un revers, d'un coup de revers.* (Du lat. *reversus* pour *retroversus* sous-entendu *ictus*; coup tourné en arriere.) — Dans les Monnoies et les Medailles, le coté oppose à celui où est l'empreinte de l'Etat, du Prince, du particulier au nom ou en mémoire de qui elles sont frappées. — Seconde page d'un feuillet. — Disgrace, accident fâcheux : *Revers de fortune; il a éprouvé de grands revers.* — La partie des manches qu'on retrousse. — Portion des devans d'un habit, qui se replie de part et d'autre sur la poitrine et sur l'estomac. — En t. de Marine, tout ce qui ressort en dehors. *Allonges, genoux de revers.*

Revers de pavé, un des côtés du pavé, depuis le ruisseau du milieu jusqu'aux maisons. — *Le revers de la tranchée*, le côté qui est tourné vers la campagne. *Cet ouvrage est battu à revers*, par derrière. — Figur. *Le revers de la médaille*, mauvais côté d'une chose; mauvaises qualités d'une personne dont on a montre le bon côté, etc.

Reversal, ale, adj. Se dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précedent. (Du lat. *reverti* retourner; parce que cet acte se rapporte, *retourne* en quelque sorte à l'engagement qu'il garantit.) *Diplome réversal*, qui se rapporte à un autre diplome.

† Lettres reversales, ou au subst. fémin. *Les Reversales*, en Allemagne 1.° lettres que les Princes accordent à leurs Etats provinciaux, touchant la conservation des privileges du pays ou le maintien du culte qui y est établi. — 2.° Celles qui produisent ou énoncent réciprocité de droits, etc.

Réversaux, s. m. pl. En Allemagne, certains decrets par lesquels on déclare que ce qui s'est passé par nécessité dans un cas particulier ne pourra nuire aux règles générales. Ce mot qu'on trouve dans quelques Auteurs, est un germanisme; en France, on n'emploie jamais que le terme de *Reversales.*

Réversoir, s. m. (*Ré-vér-soar*, s. d.) Pièce de bois pour empêcher l'eau d'entrer dans la feuillure du châssis d'une porte croisée. Quand elle est sur l'appui d'une fenetre, on la nomme *Piece d'appui.*

† Reversement, s. m. (*Re-ver-ce-man*) T. de Marine. Transport de la cargaison d'un bâtiment dans un autre.

Reverser, verb. a. (*Ré-vér-cé*) *Verser* une liqueur dans un vaisseau d'où on l'avoit tirée. — *Verser* de nouveau. — En t. de Marine, faire le *reversement* de la cargaison d'un bâtiment dans un autre.

Reversi, (*Académ.*) ou Reversis, (*Trév.*) s. m. Sorte de jeu de cartes, où celui qui fait le moins de points et le moins de mains gagne la partie. (Du lat. *reversus* pour *retroversus*, sous-entendu *ludus*; parce qu'il se joue en sens *inverse* de tous les autres jeux de cartes.)

† *Faire le reversi*, faire toutes les mains.

Réversible, adj. T. de Jurisprudence. Qui doit retourner au propriétaire qui en a disposé. (Du latin *reverti* retourner.)

Reversion, s. f. (*Ré-vér-cion*) Terme de Jurisprudence feodale. Retour, réunion d'un fief mouvant au fief dominant dont il avoit été détaché. (Du lat. *reversio* retour.)

Reversoir, s. masc. (*Re-ver-soar*) En Hydraulique, la même chose que *déversoir.* Voyez ce mot.

Revertier, subst. m. (*Re-ver-tié*) Voyez *Reverquier.*

Revestiaire, s. m. (*Re-vès-ti-é-re*) Lieu où les Prêtres vont se *revétir* des ornemens nécessaires pour l'Office divin.

Revêtement, s. m. (*Re-vé-te-man*) Action de *revétir* un fossé, un bastion, etc. — Mur que le fossé a du côté de la place, soit qu'il soutienne la fausse braie ou le rempart.

† *Revétement des terres*, appui de maçonnerie qu'on donne à des terres, pour les empêcher de s'ebouler.

Revêtia, v. a. Habiller; donner des habits : *Revétir les pauvres.* (Du lat. *véstire* vêtir, qui précédé de la particule itérative *re*, signifie proprement *redonner les habits à quelqu'un*, et *se revétir*, reprendre les habits qu'on avoit quittés.) — Mettre des habits de dignité, de cérémonie. — Couvrir, revêtir de pierre, de brique : *Revétir un fossé, un bastion, une terrasse, etc.*

† On dit *Se revétir d'un habit* et *revétir un habit.* — *Revétir un caractere*, faire connoître la qualité, l'autorité qu'on possédoit sans la montrer.

Etre revétu d'une belle charge, du pouvoir d'un autre, etc. avoir une belle charge, le pouvoir d'un autre. — Figur. *Etre revétu de belles qualités*, être orné de, etc.

Revêtissement, s. m. (*Re-vé-ti-ce-man*) Action de *revétir.* Il se dit sur-tout en parlant des murailles.

Revetu, ue, part. p. de *Revétir*, et adj. Habillé, etc. — Prov. *Gueux revétu*, homme de rien qui a fait fortune et qui en est arrogant.

Reveur, euse, adject. et s. Qui *réve*; qui s'entretient de ses imaginations. — V. *Penseur.* — Qui dit des choses extravagantes et hors du sens commun.

† Revider, v. act. (*Re-vi-dé*) Terme de Lapidaire : Agrandir un trou commencé avec la drille.

† Revivé, ée, part. p. et adj. V. *Reviquer.* — *Etoffe reviquée*, dégorgée de sa teinture.

† Reviquer, verb. a. (*Re-vi-ké*) Terme de Draperie : Passer à la foule, ou simplement à la rivière les étoffes déjà teintes, afin de les dégorger.

† Reviqueur, s. m. (*Re-vi-keur*) Dans les

Manufactures, ouvrier chargé de *reviquer* les draps.

Revirade, s. f. Terme du jeu de Trictrac. Voyez *Revirer*.

Revirement, s. m. (*Re-vi-re-man*) En t. de Marine, action de *revirer* un vaisseau. — On dit en t. de Banque, *revirement de parties*. Voy. *Virement*.

Revirer, v. n. (*Re-vi-ré*) En t. de Marine, *Revirer de bord*, ou simplement *revirer*, tourner un vaisseau par le jeu du gouvernail. — Figur. et fam. *Cet homme a revire de bord*, a changé de parti. — Au jeu de Trictrac, *revirer*, faire la revirade; rompre une case faite pour en faire une plus avancée.

Réviser, v. a. (*Ré-vi-sé*) Revoir; examiner de nouveau. *Trev.* (Du latin *revisere*, formé de *re* itératif, et de *visere* visiter, voir.)

Réviseur, subst. m. (*Ré-vi-zeur*) Celui qui *revoit* quelque acte, quelque ouvrage, etc.

Révision, subst. f. (*Ré-vi-zion*) Action par laquelle on *revoit*, on examine de nouveau : *Révision de compte; la revision d'un proces criminel.* (Du lat. *revisio.*) — En t. d'Arquebusier, nouvel examen des canons dont on a déjà fait l'épreuve.

Revisiter, v. act. (*Re-vi-zi-té*) *Visiter* de nouveau.

Revivification, s. f. (*Re-vi-vi fi-ka-cion*) T. de Chimie. Opération par laquelle on *revivifie*, on fait reparoître sous sa forme naturelle un métal qui étoit masqué sous une forme différente.

Revivifier, v. a. (*Re-vi-vi-fié*) *Vivifier* de nouveau; rendre le sentiment à une partie qui l'avoit perdu, y rétablir la circulation, etc. — On dit figur. *Le pécheur est revivifié par la grace.* — En Chimie, *revivifier le mercure*, le séparer des minéraux avec lesquels il avoit été mêlé, et le remettre en son état naturel.

Revivre, v. n. Retourner de la mort à la *vie*. — *Vivre* de nouveau en quelque sorte : *Les peres revivent dans leurs enfans.* — Figurém. *Revivre a la grace*; de l'état de péché passer à l'état de grace.

Faire revivre, rétablir : *On a fait revivre cette charge.* — Remettre en crédit : *Faire revivre une hérésie, une opinion.* — Faire valoir de nouveau : *Faire revivre de vieilles dettes.* — Faire reparoître : *La noix de galle fait revivre les vieilles écritures.* — Donner un nouvel éclat : *Le vernis fait revivre les couleurs.* — Rallumer : *Faire revivre l'amour, la haine, etc.*

Révocable, adj. Sujet à *révocation*.

Révocation, s. f. (*Ré-vo-ka-cion*) Action de *révoquer*. — Acte par lequel on *révoque*.

Révocatoire, adj. m. et f. (*Ré-vo-ka-toa-re*) Qui *révoque*.

† Revoici *et* Revoila, prép. réduplicatives : *Voici* et *voilà* pour la seconde fois. Il est fam.

Revoir, v. a. (*Re-voar*) *Voir* de nouveau. — Corriger, retoucher : *Revoir un ouvrage.* — Examiner de nouveau : *Faire revoir un procès*, et neutralement, *il examine les choses avec soin : après lui, il n'y a pas à revoir*, à examiner de nouveau.

† Revoir, v. n. (Vénerie) *Revoir d'un cerf*, en retrouver la trace. *En revoir de bon temps*, se dit lorsque la voie est fraîche et de la nuit.

Revoir, subst. m. *Adieu jusqu'au revoir*, jusqu'à la première rencontre. Souvent on dit simplement et dans la même signification, *Au revoir*. Il est fam.

Revoler, v. n. (*Re-vo-lé*) *Voler* de nouveau vers... Il se dit sur-tout au figuré.

Revoler, verbe act. *Voler*, dérober de nouveau.

Revolin, s. m. (*Re-vo-lein*) T. de Marine. Action du vent qui se réfléchit d'une voile sur une autre qui en est trop proche, de sorte que celle qui reçoit le choc, bat et se dévente.

Révolte, subst. f. Rebellion, soulevement contre l'autorité légitime. Voyez *Insurrection*. — On dit figur. *La revolte des sens contre la raison, de la chair contre l'esprit.*

Révolté, s. m. Celui qui se *révolte*.

Révolter, v. act. (*Re-vol-té*) Porter à la *révolte : Revolter les enfans contre leur pere, les inférieurs contre les supérieurs.* — Choquer, indigner.

se Révolter, v. réc. Se soulever contre une autorité légitime. (De l'italien *rivoltarsi*, fait du lat. *se revolvere*, lequel en ce sens se compose de *re* pour *retro* en arrière, et *volvere* tourner; *se tourner en arriere ou contre.*)

Révolu, ue, adject. Achevé, fini : *L'an révolu.* (Du lat. *revolutus* roulé, qui a fait sa révolution.)

† Révolutée, adj. f. (Botan.) Se dit d'une feuille qui, renfermée dans le bouton, a ses bords latéraux *roulés* extérieurement en spirale des deux côtés. (Du lat. *revolutus*, roulé; roulé de nouveau.)

Révolution, s. f. (*Ré-vo-lu-cion*) Retour d'une planète, d'un astre au même point d'où il étoit parti. — En Géométr. mouvement d'une figure plane qui tourne autour d'un axe immobile. — On le dit aussi du temps : *La révolution des saisons, des siecles.* (Du latin *revolutio.*) — Fig. Changement qui arrive dans les affaires publiques, dans les choses du monde. Il se dit sur-tout d'un changement subit et violent dans le gouvernement d'un peuple.

† *Révolution vraie* (Astronom.), véritable retour d'une planète au même point du ciel. — *moyenne*, ce retour dégagé de toutes les inégalités de la planète, en prenant le milieu entre les plus et les moins. — *tropique*, celle qui se compte par le retour d'une planète au point équinoxial. — *sidérale*, retour à une même étoile fixe. — *anomalistique*, retour à l'apside, soit apogée, soit aphélie. — *synodique*, 1.° pour les planètes principales, retour à la conjonction au soleil; 2.° pour les satellites, retour à la conjonction à la planète principale.

Révolution d'humeurs; mouvement extraordinaire dans les humeurs, qui altère la santé.

Revomir, verb. act. *Vomir* tout de suite ce qu'on vient d'avaler.

Révoquer, v. a. (*Ré-vo-ké*) En parlant des personnes, rappeler; ôter les pouvoirs qu'on avoit donnés : *Révoquer un Ambassadeur, un Procureur, etc.* (Du lat. *revocare*, formé de *re* pour *retro* en arrière, et *vocare* appeler.) — En parlant des choses, déclarer de nulle

valeur à l'avenir : *Revoquer un ordre, une procuration, un testament, etc.*

Révoquer en doute une chose, ne la pas croire.

Revouloir, v. a. (*Re-vou-loar*) *Vouloir* de nouveau. *Trév.*

Revoyager, v. n. (*Re-voa-ia-jé*) Faire un nouveau *voyage*; se remettre en route. *Trev.*

Revu, ue, part. p. de *Revoir*, et adj. Qui a été *vu* de nouveau.—Qui a été retouché, corrigé.

Revue, s. f. Recherche; inspection exacte; examen d'une chose en detail. —On dit figur. *Faire la revue de ses actions, de sa vie passee.* —Examen des troupes qu'on met en bataille, et qu'on fait défiler pour voir si elles sont complètes et si elles sont en bon ordre.

Revulsif, ive, adj. T. de Médecine : Qui détourne les humeurs vers les parties opposées.

Revulsion, s. f. (*Re-vul-cion*) T. de Med. Retour des humeurs du corps humain, lorsque le cours vient à en être changé. (Du latin *revulsio.*)

† Rez, subst. f. (Pêche) Nom qu'on donne à Toulon au Capitaine de la malbrague. (Corruption de *roi*, dérivé du latin *rex*, *regis*, lequel vient de *regere* régir, gouverner.)

Rez, prép. (*Ré*) Tout contre; joignant. On ne le dit plus que dans cette expression : *Rez pied, rez terre, rez-de-chaussee*, subst. m. Niveau du terrain. (Du latin *rasum*, fait de *rasus* ras, part. pass. de *radere* raser.)

† Rez-mur, s. m. (Archit.) Parement d'un mur dans œuvre.

† Rez-terre, s. m. Superficie de niveau avec les terres de la campagne, avec le sol naturel.

Rhabdoïde, Rhabdologie, Rhabdomance; Voy. *Rabdoide, Rabdologie, etc.*

† Rhabdonalepsies, s. f. pl. (Antiq.) Fêtes qu'on célebroit toutes les années dans l'île de Cos, et dans lesquelles les Prêtres portoient en procession un cyprès. (Du grec *rhabdos* baguette, verge, et *analégô* je choisis, je ressemble.)

† Rhabdophores, s. m. pl. (*Rab-do-fo-re*) Officiers qui dans les jeux publics de la Grèce étoient chargés de maintenir le bon ordre : ils portoient des verges ou baguettes. (Du grec *rhabdos* baguette, et *phérô* je porte.)

Rhabillage, s. m. (*Ra-bi-glia-je*) Travail de celui qui *rhabille*, qui raccommode quelque chose de rompu.

Rhabiller, v. a. (*Ra-bi-glié*) *Habiller* de nouveau. — Fournir de nouveaux habits. —En Fauconnerie, raccommoder les plumes d'un oiseau de proie. —En Chirurgie, remettre en son lieu une partie rompue ou luxée. — Fig. et fam. raccommoder, rectifier ce qu'il y a eu de defectueux dans une affaire; tâcher de justifier, de diminuer une faute.

Rhagades, s. f. pl. (*Ra-ga-de*) Terme de Médecine : Fentes sur les lèvres; ulcères, crevasses à la bouche et ailleurs. (Du grec *rhagas*, génitif *rhagados* rupture, fait de *rhagnuô* je romps.)

Rhagadiole, s. m. (*Ra-ga-di-o-le*) Plante propre à guérir les *rhagades*. Elle appartient à la famille des Chicoracées de *Jussieu*.

† Rhagoïde, adj. f. (*Ra-go-i-de*) Se dit en Anatomie, d'une membrane de l'œil qu'on nomme autrement *uvée*, à cause de sa ressemblance avec un grain de raisin [en latin *uva*], dont on a ôté la petite queue. (Du gr. *rhax*, génitif *rhagos* grain de raisin, et *eidos* forme, ressemblance.)

† Rhamnoïde, s. m. (*Ram-no-i-de*) Genre d'arbrisseaux qui ressemblent à l'aubépine. (Du grec *rhamnos*, nom commun à diverses espèces d'arbrisseaux épineux, et qui s'applique plus particulièrement à l'aubépine, et d'*eidos* forme, ressemblance.)

† Rhamnus, s. m. (*Ram-nuce*) Arbrisseau à épines blanches, appelé aussi *nerprun.* (Du grec *rhamnos.* Voyez *Rhamnoïde.*)

Rhaphé, s. m. Voyez *Raphé.*

Rhapontic, Voyez *Rapontic.*

† Rhasut, s. m. Sorte d'Aristoloche étrangère, qui croît aux environs d'Alep.

† Rhée, s. f. (Mytholog.) Divinité célèbre chez les Grecs et les Romains. Elle étoit femme et sœur de Saturne : *Aux temps de Saturne et de Rhée*, dans l'âge d'or. (Du grec et du latin *Rhea.*)

Rhenne, s. f. Voy. *Renne.*

Rheteur, s. m. (*Ré-teur*) Chez les Grecs et les Romains, celui qui faisoit profession d'enseigner l'éloquence et qui en a laissé des preceptes. (Du grec *rhétôr*, dérivé de *rhéô* je parle.) —Aujourd'hui, Orateur, dont toute l'éloquence consiste dans une sèche pratique de l'art.

Rhétoricien, s. m. (*Ré-to-ri-cien*) Celui qui sait la *Rhetorique*; il vieillit en ce sens. —Ecolier de *Rhetorique.*

Rhétorique, s. f. (*Ré-to-ri-ke*) L'art de bien dire : *Il enseigne la Rhétorique.* (Du gr. *rhétôriké*, sous-entendu *technê* art, dérivé de *rhéô* je parle; *l'art de bien parler.*) —Classe où l'on enseigne la Rhétorique : *Aller, être en Rhétorique.* —Traité de Rhétorique : *La Rhetorique d'Aristote.*

Figure de Rhetorique, façon de parler qu'on emploie pour donner ou de la force, ou de la grace au discours. —Fam. *Employer, épuiser toute sa rhétorique*, toute son éloquence. *Vous y perdrez votre rhetorique*, vous ne le persuaderez point.

† Rhexie, s. f. (*Rek-cé-e*) T. de Botaniq. Genre de plantes à fleurs polypétales, de la famille des Mélastomées de *Jussieu*, dont les étamines parnissent brisées dans le point d'insertion des anthères sur les filamens. (Du grec *rhêxis* fracture)

† Rhexis, s. m. (Médecine) Rupture d'une veine, etc. (Du grec *rhêxis* rupture, dérivé de *rhêssô* je romps, je brise, je fends.)

† Rhinantoïdes, s. f. pl. (*Ri-nan-to-i-de*) T. de Botanique : Famille de plantes, ainsi nommée de l'une d'entr'elles qu'on appella *Rhinanthe*; parce que ses fleurs ont paru avoir quelque ressemblance avec le nez d'un homme. (Du grec *rhin* le nez, et *anthos* fleur.) Elle est plus connue sous le nom de *Crête-de-coq.*

† Rhinenchyte, s. f. (Chirurgie) Seringue pour faire des injections dans le nez. (Du grec *rhin* le nez, et *egchuô* j'injecte, qui a pour racine *chuô* je verse, je répands.)

Rhingrave, s. m. (*Rein-gra-ve*) Comte du Rhin. (De l'allemand *Rhein* Rhin, et *graf* comte.) — Autrefois, Juge, Gouverneur des villes situées le long du Rhin. Quelques Princes Allemands prennent encore ce titre. La femme du *Rhingrave* s'appelle *Madame la Rhingrave*. C'étoit originairement le nom d'une famille illustre, dont les terres étoient situées le long du Rhin, et qui remontoit, dit-on, jusques vers l'an 670. *Trév.* —Sorte d'insecte.

† Rhingrave, s. fem. Autrefois, espèce de culotte ou haut-de-chausse fort ample, attaché par le bas avec des rubans, et dont la mode avoit été apportée en France par un M. *Le Rhingrave*, gouverneur de Maëstricht, en 1672.

Rhinocéros, s. m. Grand quadrupède qui a une corne sur le nez; ce qui l'a fait nommer aussi *Porte-corne*. C'est un mammifère pachyderme, moins élevé sur jambes que l'éléphant, mais presque aussi pesant. On en connoît deux espèces: l'une d'Afrique, qui a deux cornes, dont celle de derrière est plus courte; l'autre d'Asie, qui n'a qu'une seule corne: toutes deux sont sauvages. (Du grec *rhin*, génitif *rhinos* nez, et *keras* corne.) —*Nez de rhinocéros*, nez gros et éminent. —Sorte d'oiseau des Indes, le même que le *Calao*. Voyez ce mot. —Sorte d'insecte, qui a une corne sur la tête.

† Rhinolophe, s. masc. Genre de Chauve-souris, dont le nez est garni d'une membrane ou d'un repli de la peau, qui forme une espèce de crête. (Du grec *rhin*, gen. *rhinos* nez, et *lophos* crête, aigrette.)

† Rhinopte, adj. (Médecine) Qui est atteint d'une *rhinoptie*.

† Rhinoptie, s. fém. (*Ri-nop-ci-e*) T. de Médecine: Maladie au grand angle de l'œil, qui ouvre un passage dans le nez, en sorte qu'on peut voir par les narines. (Du grec *rhin* le nez, et *optomai* voir.)

† Rhintoniques, s. et adj. f. pl. (*Rein-to-ni-ke*) Chez les Anciens, pièces de théâtre inventées par *Rhinton* de Tarente: elles ressembloient aux Atellanes.

Rhisagre, s. m. (*Ri-za-gre*) Instrument pour tirer les racines ou chicots des dents. (Du grec *rhizagra*, formé de *rhiza* racine, et *agra* prise, capture.)

† Rhizolithes, s. f. pl. (*Ri-zo-li-te*) Terme d'Hist. natur. Racines d'arbres pétrifiées. (Du grec *rhiza* racine, et *lithos* pierre.)

† Rhizomorphes, s. f. pl. (*Ri-zo-mor-fe*) T. de Botanique: Genre de plantes parasites, qui vivent sur les troncs d'arbres, et qui ressemblent à des racines. (Du grec *rhiza* racine, et *morphé* forme.)

† Rhizophage, adj. (*Ri-zo-fa-je*) Qui vit de racines. (Du grec *rhiza* racine, et *phagô* je mange.)

† Rhizostomes, s. m. pl. (Histoire natur.) Espèce de Zoophytes, de la famille des Malacodermes et du genre des Méduses, qui ont un très-grand nombre de bouches, par lesquelles ils pompent leurs alimens, comme par des racines. (Du grec *rhiza* racine, et *stoma* bouche.)

† Rhodes *ou* Bois de rose, s. m. Bois dont il y a différentes espèces. Il est de couleur de feuille morte, mêlée de jaune et d'un rouge violet. (Du grec *rhodon* rose.)

† Rhodien, adj. m. (Jurisprud. ancienne) *Droit rhodien*, code des lois de l'île de *Rhodes* sur les naufrages, et les autres évènemens fortuits de la navigation.

Rhodite, s. f. (*Ro-di-te*) Pierre qui, par sa couleur et par sa forme, imite la rose. (Du grec *rhodon* rose.)

Rhodomel, s. m. (*Ro-do-mel*) Miel rosat. (Du grec *rhodon* rose, et *méli* miel.)

† Rhodoracées, s. f. pl. (Botanique) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes; (ainsi appelée de l'une d'entr'elles, dont le nom *rhodora* est formé du grec *rhodon* rose, et du latin *odor* odeur.)

Rhogmé, s. f. (*Rog-mé*) T. de Chirurgie: Espèce de fracture du crâne, consistant en une fente superficielle, étroite et longue. (Du grec *rhôgmé* fente, fêlure, dérivé de *rhêssô* je brise, je romps.)

Rhomba, s. m. (*Ron-ba*) Baume de l'île de Madagascar.

Rhombe, s. m. (*Ron-be*) T. de Géométrie: Losange. Voyez ce mot. — En t. d'Archæolog. instrument des Magiciens grecs. C'étoit une espèce de toupie entourée de bandelettes, que ces prétendus sorciers faisoient tourner en disant que son mouvement avoit la vertu de donner à une personne toutes les passions qu'ils vouloient lui inspirer. (Du grec *rhombos*, employé dans ces deux acceptions.)

† *Rhombe solide* (Géométrie), deux cônes égaux et droits, joints ensemble par leurs bases.

Rhombite, s. f. (*Ron-bi-te*) T. d'Histoire natur. Il se dit de l'empreinte ou pétrification d'un turbot, et plus communément d'une famille de coquilles appelées *Rouleaux* ou *Cylindres*. (Du grec *rhombos* turbot.)

Rhomboidal, s. m. Poisson de l'Amérique Septentrionale.

† Rhomboïdal, ale, adj. (Anatom.) Qui a rapport au muscle *rhomboïde*.

Rhomboïde, s. m. (*Ron-bo-i-de*) Figure de Géométrie, qui a deux angles aigus et deux obtus, et quatre côtés, dont il n'y a que ceux qui sont parallèles qui soient égaux. On l'appelle aussi *Parallélogramme oblique*. (Du gr. *rhombos* rhombe, et *eidos* forme, ressemblance.) — En Astronomie, *réticule rhomboïde*. Voy *Réticule*. —En Anatomie, *le muscle rhomboïde*, qui fait mouvoir l'épaule en arrière. Dans ces deux phrases, il est adjectif.

Rhubarbe, s. f. (*Ru-bar-be*) Plante vivace, originaire de la Chine et de la Moscovie, qui se cultive aisément dans nos jardins, et dont la racine très-employée en Médecine, est stomachique, tonique et purgative. (Du latin *rhabarbarum*, formé du grec *rha*, qui chez les Médecins grecs, désigne une racine, et de *barbaros* étranger; *racine étrangère*.)

Rhubarbe des Moines, sorte de plante qui croît en abondance sur les montagnes des Alpes, etc. et que l'on cultive dans les jardins. Voyez *Grande Patience*, au mot *Patience*.

† Rhum, s. m. (*Rome*) Espèce d'eau-de-

vie, tirée par la distillation des cannes à sucre.

Rhumatismale, adj. fem. *Douleur rhumatismale*, causée par un *rhumatisme*.

Rhumatisme, s. m. (*Ru-ma-tis-me*) Douleur dans les muscles, les membranes, accompagnée de difficulté dans le mouvement volontaire. (Du grec *rheuma* cours, fluxion, dérivé de *rhéô* je coule, je me répands; parce que les rhumatismes passent souvent et rapidement d'une partie dans une autre.)

Rhuma, s. m. Voyez *Rumb*.

Rhume, s. m. (*Ru-me*) Fluxion causée par une douleur âcre, qui ordinairement excite la toux, et rend la voix enrouée : *Rhume de cerveau*, *rhume de poitrine*. (Du grec *rheuma* fluxion, dérivé de *rhéô* je coule.)

† Rhyas, s. m. (Médec.) Écoulement continuel de larmes, causé par la diminution ou la consomption de la caroncule lacrymale. (Du grec *rhuas*, dérivé de *rhuô* ou *rheô* je coule.)

† Rhypographe, s. m. (*Ri-po-gra-fe*) Chez les Anciens, Peintre qui ne peignoit que la basse nature ou de petits sujets. C'est ce que nous nommons *Peintre de bambochades*. (Du grec *rhupographos*, formé de *rhupos* ordure, chose basse, et *graphô* je peins.)

Rhyptique, adj. Voyez *Ryptique*.

Rhythme, s. m. (*Rit-me*) Nombre; cadence, mesure : *Le rhythme de la musique ancienne*; *le rhythme des vers*, *etc.* (Du grec *rhutmos*, qui a la même signification.)

Rhythmique, adj. (*Rit-mi-ke*) Qui appartient au *rhythme*.

† Rhytmopée, s. f. Partie de la déclamation théâtrale des Anciens, qui avoit pour objet la fixation des *rhythmes*. La *Melopée* étoit, dans cette même déclamation, la détermination des inflexions ou modulations de la voix. — Art de composer de la musique selon les lois du *rhythme*. (Du gr. *rhutmos* rhythme, cadence, mesure, et *poieô* je fais, je compose.)

Riant, ante, adj. (*Ri-an*, *an-te*) Qui marque de la gaieté, de la joie : *Air*, *visage riant*. (Du latin *ridens*, part. de *ridere* rire.) — Agréable à la vue : *Jardin riant*; *maison riante*.

† Riaule, s. f. (*Ri-ô-le*) Dans les grosses forges d'acier, morceau de fer buttu, de la longueur de 6 à 8 pouces, recourbé de 5 à 6, finissant dans sa partie supérieure par un tuyau propre à recevoir un long manche de bois.

† Ribadoquin, s. m. (*Ri-ba-do-kein*) Ancienne pièce de canon, dont le boulet ne pesoit qu'une livre et un quart.

† Ribambelle, s. f. (*Ri-ban-bè-le*) Kirielle, longue suite : *Une ribambelle d'enfans*. Il ne se dit que fam. et en mauvaise part.

Ribaud, aude, adj. et subst. (*Ri-bô*, *ô-de*) Terme bas et malhonnête : Luxurieux, impudique. (Suivant *Le Duchat*, du latin barbare *ripalis*, fait de *ripa* rivage; parce que, dit-il, les impudiques dans leur conduite font sans cesse de faux pas, comme ceux qui marchent sur le rivage glissant des rivières.) — Autrefois, porte-faix qui chargeoit ou déchargeoit les marchandises embarquées ou débarquées à la Grève, sur le *rivage* de la Seine.

† Ribauds, plur. Sous *Philippe-Auguste*, soldats d'élite rangés sous des Capitaines, à la suite du Roi pour sa garde. Le premier de ces Capitaines, selon *Pasquier*, s'appeloit *Roi* [Chef, Commandant] *des Ribauds* : dénomination qui fut ensuite tellement avilie, que vers la fin du 15.e siècle on la donna à l'exécuteur de la haute-justice, ou du moins à l'exécuteur des sentences rendues par le Prevôt des Maréchaux.

† Ribaudequin, s. masc. (*Ri-bô-de-kein*) Machine de guerre des Anciens, pour lancer des dards, des javelots.

† Ribauderie, s. fem. Action de *Ribaud*. — Divertissement licencieux. Terme de mépris et de blâme, mais non grossier comme *Ribaud*. Il est peu usité.

Ribaudure, s. f. (*Ri-bô-du-re*, d.) Espèce de faux pli ou de bourlet aux draps de laine qu'on foule.

Riblette, s. f. Tranche de viande mince qu'on fait rôtir sur le gril, et qu'on assaisonne de sel et de poivre. — Omelette au lard. (Du latin *ripuletta*, diminutif de *ripula*, lequel est lui-même un dimin. de *ripa* côte; parce que pour les *riblettes* on prenoit ordinairement les côtés ou les extrémités d'une flèche de lard. *Le Duchat*.)

Ribleur, s. masc. Filou, coureur de nuit. Vieux et populaire. (Suivant *Le Duchat*, du latin barbare *ripulator*, fait de *ripula*, dimin. de *ripa* bord, rivage, et pris ici par extension, dans le sens de lisière d'une rue ou d'une ruelle; parce que c'est ordinairement le long des maisons que les filous guettent les passans.)

Ribord, s. m. (*Ri-bor*) T. de Marine : Le *bordage* du vaisseau qui est le plus proche de la quille.

Ribordage, s. m. Dommage qu'éprouvent les vaisseaux marchands en s'*abordant*. — Indemnité pour la perte occasionnée par le *ribordage*.

Ribot, s. m. (*Ri-bo*) Pilon d'une baratte pour faire du beurre.

Ric-a-ric, adv. (*Ri-ka-rik*) A la rigueur, sans faire de grace. Il est familier. (Suivant *Ménage*, corruption du latin *rigidè* à la rigueur.)

Ricanement, s. m. (*Ri-ka-ne-man*) Ris moqueur.

Ricaner, v. n. (*Ri-ka-né*) Rire à demi, le plus souvent pour se moquer, et quelquefois par sottise. (Suivant *Vergy*, contraction des deux mots latins *ridere* et *cachinnari*; *ridere cum cachinno* rire aux éclats.)

Ricaneur, euse, s. Celui, celle qui *ricane*.

† Ricati, (Algèbre) *Equation de Ricati*, équation différentielle du premier ordre, à deux variables, proposée aux Géomètres par le Comte *Ricati*, vers 1720.

† Riccie, s. f. (*Rik-ci-e*) Plante cryptogame, de la famille des Algues.

Rich, s. m. (*Riche*) Espèce de loup-cervier dont la fourrure est très-fine.

Richard, s. m. (*Ri-chdr*, le *d* ne se prononce jamais) Homme très-*riche*, qui a beaucoup de bien : *C'est un richard*, *un gros richard*. Il est familier. — En Entomologie,

genre d'insectes coléoptères, de la famille des Sternoxes, dont presque toutes les espèces brillent des couleurs les plus *riches*. On leur donne aussi le nom de *Bupreste*.

Riche, adj. m. et f. Qui a beaucoup de bien : *Homme fort riche, extrêmement riche ;* et proverb. *riche comme Crésus* ou *comme un Crésus ; riche comme un Juif, comme un puits ; riche à millions.* (De l'allemand *reich*, employé selon *Wachter*, dans la même acception, et qui signifie proprement *empire, royaume, état*. Suivant *Ménage*, du gaulois *rich* ou *rix* fort, puissant.) —On dit fig. *riche en mérite, en vertu ; riche des biens de l'esprit.* — En parlant des choses, abondant, fertile : *Riche moisson ; mine fort riche ; pays riche en blé, en vin, etc.*

Fam. *Faire un riche mariage*, épouser une femme fort riche. —*C'est un riche parti*, un jeune homme, une demoiselle à marier et très-riche. — *Riche taille*, taille au-dessus de la médiocre et bien proportionnée.—*Des meubles, des étoffes riches*, de grand prix, magnifiques. — *Un plafond, un lit riche*, orné, paré. — *Une langue riche*, abondante en mots et en tours. —*Des rimes riches*, qui vont au-delà de l'exactitude exigée.

Riche, s. m. *On doit rendre également justice au riche et au pauvre.* — *Un riche malaisé*, qui a beaucoup de dettes.

Richement, adv. (*Ri-che-man*) Magnifiquement : *Richement vêtu, meublé.*

Rimer richement, n'employer ordinairement que des rimes riches. — *Marier une fille richement*, la marier à un homme fort riche. —*Pourvoir richement ses enfans*, leur donner des établissemens considérables. — En style plaisant, *femme richement* (extrêmement) *laide.*

Richesse, s. f. (*Ri-chè-ce*) Abondance de biens : *C'est l'agriculture et le commerce qui font la richesse des Etats.* Prov. *Contentement passe richesse.* —Eclat, magnificence : *La richesse d'une étoffe, d'un habit.* —Au pluriel, biens, possessions, revenus : *Posséder de grandes richesses.*

Richesse d'une mine, l'abondance du métal. —*des rimes*, leur exactitude poussée au-delà des règles prescrites. — *d'une langue*, son abondance en mots et en tours.

Ricin, s. m. (*Ri-cein*) En Botanique, plante originaire d'Afrique, où elle est bisannuelle, annuelle dans nos climats, à fleurs à étamines, dont les semences fournissent une huile connue sous le nom d'*huile de ricin*. On l'appelle aussi *Ricinier ordinaire* et *Palme de Christ*. — En Entomol. genre d'insectes aptères, très-voisin de la famille des Parasites, qu'on n'a encore observés que sur le corps des oiseaux, et qu'en conséquence on a proposé de nommer *ornithomyzes* ou suce-oiseaux. (Du grec *ornix, ornithos* oiseau, et *muzó* ou *muzéó* je suce.)

† Ricinier, s. m. (*Ri-ci-nié*) T. de Botan. Voyez *Ricin*.

Ricinoïde, s. f. (*Ri-ci-no-i-de*) Noix des Barbades.

Ricochet, s. m. (*Ri-ko-chè*) Bond que fait une pierre plate, jetée obliquement sur la surface de l'eau. — Vieux nom d'un petit oiseau qui répète continuellement son ramage. On dit encore proverb. *c'est la chanson du ricochet*, c'est toujours la même chanson, le même discours.

† *Batterie à ricochet* (Artiller.), batterie qui joue de manière que les boulets, après être tombés, roulent, se relèvent et font des bonds ou des *ricochets*, comme une pierre plate sur la surface de l'eau. On dit dans le même sens, *charger, tirer à ricochet.*

Fig. *Par ricochet*, par circuits, non pas directement et de la première main. —Proverb. *Avoir de quoi faire des ricochets*, avoir plus de revenu qu'il n'en faut pour vivre suivant sa condition ; avoir de quoi contenter ses fantaisies.

Ricochon, s. m. Apprenti Monnoyeur.

† Ridains, Rideaux, s. m. pl. Ridelles, s. f. plur. (Pêche) Elévations du fond de la mer, qu'on a sans doute comparées à des *rides* formées sur ce fond.

Ride, s. f. Au propre, les plis qui se font sur le front, sur le visage et sur les mains, et qui sont l'effet ordinaire de l'âge. Un Poëte moderne, l'auteur du poëme d'*Homere*, a fait ce mot masculin : *Et les rides profonds sillonnent son visage.* C'est un solécisme inexcusable. (Du grec *rhutis, rhutidos*, qui a la même signification.) — Par extension il se dit de l'eau, lorsque sa surface cesse d'être unie. — En t. de Marine, cordage qui sert à en roidir un autre plus gros.

† Ridé, ée, part. pass. et adj. Voy. *Ridée*. —En t. de Botaniq. Voyez *Rugueux*.

Rideau, s. masc. (*Ri-dô*, s. d.) Morceau d'étoffe ou de toile auquel sont attachés des anneaux qui coulent sur une tringle, et qu'on tire pour cacher, couvrir, entourer, conserver quelque chose. (De *ride*, à cause des plis en forme de *rides* que font les rideaux.)—Fig. 1.° Tout ce qui empêche une chose d'être vue. —2.° Petite élévation de terre derrière laquelle on peut se cacher. — En ter. de Ponts et Chaussées, mur en contre-haut d'un chemin pour soutenir le talus ou le pied de la berge.

Figur. *Tirer le rideau sur une chose*, n'en plus parler, ne plus s'en occuper l'esprit.

Rideaux, pl. (Pêche) Voy. *Ridains*.

Ridées, s. f. pl. T. de Vénerie : Fientes et fumées des vieux cerfs.

Ridelle, s. fém. (*Ri-dè le*) Un des côtés d'une charrette, fait en forme de râtelier. (Du latin *ridica* échalas de vigne ; parce que les ridelles ressemblent en quelque façon à des échalas arrangés en ligne droite.)

Ridelles, pl. (Pêche) Voyez *Ridains*.

Rider, v. act. (*Ri-dé*) Faire, causer des *rides* : *Le chagrin ride le front ; l'âge, les maladies l'ont tout ridé.* — Par extension et sur-tout en Poésie, il se dit de l'eau : *Les vents rident la face, la surface de l'eau.* — Faire roidir une corde, une couture, etc. —En t. de Marine, accourcir une voile avec des *ris*. — On dit neutralement, en termes de Vénerie, qu'*un chien ride*, qu'il suit sans crier la piste d'une bête.

SE RIDER, v. réc. Se faire des *rides*, prendre des *rides*.

RIDICULE, adj. m. et f. Qui est digne de *risée* : *Manière*, *discours*, *conduite ridicule*. (Du latin *ridiculus*, fait de *ridere* rire.)

RIDICULE, s. masc. Homme ridicule. On dit aussi au féminin, *c'est une petite ridicule*. —Ce qu'il y a de ridicule dans une personne, dans une chose : *Il saisit le ridicule de chaque chose ; donner un ridicule à quelqu'un.*

Tomber dans le ridicule, *dans un grand ridicule*, devenir ridicule. —*Se donner un ridicule*, se rendre ridicule par ses manières, sa conduite. — *Tourner* ou *traduire en ridicule*, ridiculiser, se moquer de....

RIDICULEMENT, adv. (*Ri-di-ku-le-man*) D'une manière *ridicule*.

RIDICULISER, v. a. (*Ri-di-ku-li-zé*) Rendre *ridicule*, tourner en *ridicule*.

SE RIDICULISER, v. réc. Se rendre *ridicule*. Il est familier.

RIDICULITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est *ridicule* : *La ridiculité de ce propos*, *de ce procédé est sensible*. — Action ou parole *ridicule* : *C'est une ridiculité*. Famil.

† RIÉBLE, s. m. (Botaniq.) V. *Grateron*.

RIEN, s. m. Nulle chose, néant : *Dieu a créé le monde de rien ; dans l'ordre de la nature rien ne se fait de rien*. (Du latin *rem*, accusatif de *res* chose. *Non habeo rem*, je n'ai rien ; *non agit rem*, il ne fait rien ; et delà vient qu'en françois *rien* se construit ordinairement avec une négation. Nos anciens Auteurs disoient *rien* dans le sens de *chose* : *Ils n'ayderoient de nuls riens*. Froissart. *Craignant Dieu en tout son pouvoir sur tout rien*. Joinville.) — Par exagération, peu de chose : *Il a eu cette maison pour rien*. —Quelque chose : *Y a-t-il rien de si beau que.... Qui vous reprorhe rien?* —Au plur. bagatelles, choses de peu d'importance : *Ces difficultés sont des riens ; diseur de riens*, *etc.*

† *Ne rien faire*, demeurer entièrement oisif. *Boileau* a dit (Sat. 2) : *Passer.... La nuit à bien dormir*, *et le jour à rien faire*. Par la suppression de la partie négative *ne*, au jugement de l'Académie françoise, *rien faire* devenoit une espèce d'occupation, et le contraste étoit plus marqué. — *Racine* (Les Plaideurs) a redoublé au contraire la négation, en disant : *On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise*. Le *pas* est de trop, et c'est une faute.

Famil. *Il ne sait rien de rien*, rien du tout. —*On ne fait rien pour rien*, il entre toujours quelque vue d'intérêt personnel dans ce qu'on fait. —*Cette viande s'est réduite à rien*, a fort diminué. — *Cette affaire s'est reduite à rien*, n'a eu aucun succès. —*Il ne m'est rien*, il n'est point mon parent. — *Il ne m'est de rien*, je n'y prends aucun intérêt. — *Cette affaire ne tient à rien*, rien n'empêche qu'elle ne se fasse. — *Il ne tint à rien qu'il ne se tuât*, peu s'en fallut qu'il ne se tuât. —*Il n'y a rien que nous l'avons vu*, il y a peu de temps. — *En moins de rien*, en fort peu de temps. —*Il ne pense à rien moins qu'à vous supplanter*, il n'y pense pas du tout, il n'y a rien à quoi il pense moins. — *Il ne pense à rien de moins qu'à vous supplanter*, il pense à vous supplanter ; ses pensées ne sont pas au-dessous de ce dessein.

RIEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *rit*. Il ne se dit qu'au pluriel : *Faites taire ces rieurs*, *ces rieuses*. —Qui aime à *rire* : *C'est un grand rieur*, *une grande rieuse*. — Railleur, moqueur.

Avoir les rieurs de son côté, l'approbation du plus grand nombre de ceux qui ont le plus de crédit et d'autorité.

† RIEUX, s. m. pl. (*Ri-eû*) T. de Pêche : Filets du genre des folles, appelés autrement *Cibaudieres*. Il y a aussi des *demi-rieux*.

RIFLARD, s. m. (*Ri-flar*) Gros rabot pour dégrossir le bois. —Ciseau dentelé pour travailler en pierre. — Longue laine qui se lève sur les peaux de mouton non apprêtées, et dont les Imprimeurs remplissent leurs balles.

† RIFLEAU, s. m. (*Ri-flô*, s. d.) T. d'Ardoisier : Délit ou veine de matières etrangères dans un banc d'ardoises.

† RIFLÉ, ÉE, part. p. et adj. Voyez *Rifler*. —*Pierre riflée*, qui a passé au *riflard*.

† RIFLER, v. a. (*Ri-flé*) En t. de Coutelier, limer au moyen du *rifloir* dans des ciselures et cannelures courbes. — En t. de Doreur, adoucir au *rifloir* une pièce qu'on veut blanchir.

RIFLOIR, s. m. (*Ri-floar*) Lime un peu recourbée par le bout. —Chez les Doreurs, espèce de lime ronde taillée et coupée par les deux bouts.

† RIGAUX, s. m. pl. (*Ri-gô*) T. de Chaufournier : Espèce de noyaux dans les pierres, causés par une mauvaise calcination.

RIGIDE, adj. Sévère ; extrêmement et quelquefois trop exact : *Censeur rigide*, *morale rigide ; rigide observateur des lois*. (Du latin *rigidus*.) —*Calviniste*, *Cartésien rigide*, scrupuleusement attaché à toutes les opinions de *Calvin*, de *Descartes*. — Des Ecrivains distingués ont employé ce mot dans le sens de *dur*, *roide*, *hérissé* : *Une plaine rigide de glaces dures et compactes*. M. de *Lacépede* (Poétique de la Musique). C'est un latinisme.

RIGIDEMENT, adv. (*Ri-ji-de-man*) D'une manière *rigide* et austère.

RIGIDITÉ, s. fém. Sévérité ; manière d'agir *rigide* et austère. —En t. de Médecine, constriction, roideur. (Du latin *rigiditas*.)

RIGODON, s. m. Sorte de danse, dont l'air se bat à deux temps d'un mouvement gai, et se divise ordinairement en deux reprises ; ainsi nommée de son inventeur *Rigaud*. Plusieurs écrivent *Rigaudon*, qui est plus conforme à cette étymologie.

† *Pas de rigodon*, pas qui se fait à la première place sans avancer, ni reculer, ni aller de côté, quoique les jambes fassent plusieurs mouvemens differens.

RIGOLE, s. f. Petite tranchée creusée dans la terre ou dans des pierres de taille, pour faire couler les eaux. — Petite tranchée qu'on fait pour planter des bordures ou des palissades. (Du lat. *rivulus* petit ruisseau, dimin. de *rivus*, dont *Ménage* a fait dans le même sens le mot barbare *rivola*.)

RIGORISME, s. m. Morale trop *rigoureuse* et trop sévère.

RIGORISTE, s. m. Qui pousse trop loin la *rigueur* et la sévérité dans la morale.

† RIGOTEAUX, s. m. pl. (*Ri-go-tó*) T. de Couvreurs : Tuiles fendues en travers, qu'on emploie aux solins.

RIGOUREUSE, s. f. Voyez *Stage*.

RIGOUREUSEMENT, adv. (*Ri-gou-reû-ze-man*) Avec *rigueur*, d'une manière dure et sévère.

RIGOUREUX, EUSE, adj. (*Ri-gou-reû, eû-ze*) Qui a beaucoup de *rigueur* et de sévérité : *Juge, Magistrat, créancier rigoureux.*

Homme rigoureux, qui ne pardonne rien *ou* qui ne relâche rien de ses droits. — *Sentence rigoureuse*, extrêmement sévère. — *Hiver rigoureux, saison rigoureuse ;* hiver rude, âpre : saison rude, fâcheuse, insupportable.

RIGUEUR, s. f. (*Ri-gheur*) Apreté du froid, de l'hiver, de la saison. — Sévérité, dureté, austérité : *Traiter avec rigueur ; la rigueur de la règle, etc.* figur. *la rigueur du sort, les rigueurs d'une belle, de sa maîtresse.* Voyez *Sévérité.* (Du latin *rigor*, qui a les mêmes significations, et qui est dérivé du grec *rhigos* froid excessif, etc.) — Grande exactitude, sévérité dans la Justice : *Juger suivant la rigueur des lois.*

A LA RIGUEUR, adv. 1.° Trop à la lettre, sans modification : *Expliquer une loi à la rigueur.* — 2.° Absolument parlant : *A la rigueur cela peut être ainsi.* — *En rigueur, à toute rigueur*, avec une extrême exactitude et sévérité.

RIMA, s. m. Voyez *Arbre à pain*, au mot *Arbre.*

RIMAILLE, s. fém. (*Ri-ma-glie ;* mouillez les *ll*) Mauvais vers, mauvaise poésie. Il est peu usité.

RIMAILLER, v. n. (*Ri-ma-glié*) Faire de mauvais vers.

RIMAILLEUR, s. m. (*Ri-ma-glieur*) Mauvais Poète.

RIME, s. f. Uniformité de son dans la terminaison de deux mots, sur-tout en Poésie : *Rime masculine*, comme *tenir, venir, malheureux, généreux, etc. Rime féminine*, terminée par un *e* muet, comme *flatterie, raillerie ; touche, bouche.* On écrivoit autrefois *ryme.* (Du grec *rhuthmos* cadence, accord.)

† *Rimes croisées*, rimes masculines et féminines qui sont mêlées et entrelacées les unes avec les autres. — *Rimes plates*, celles qui ne sont pas croisées.

RIMER, v. n. (*Ri-mé*) Se terminer par le même son : *Ce mot ne rime pas avec celui-là ; ces deux mots riment bien.* Voyez *Rime.* — Figur. et dans le style badin : S'accorder. — Employer des *rimes* bonnes ou mauvaises : *Il rime bien, il rime mal.* — Faire des vers : *Il emploie tout son temps à rimer.* On le dit par mépris.

Figur. et famil. *Cela ne rime à rien*, ne signifie rien.

RIMER, v. a. Faire rimer : *On ne doit pas rimer ami avec ennui.* — Plus ordinairement, mettre en vers : *Rimer un conte.*

RIMES, s. f. pl. Vers, poésie.

RIMEUR, s. m. Sans épithète, mauvais Poète. — Avec une épithète, il peut avoir un bon sens : *C'est un excellent rimeur*, il emploie des rimes très-riches, etc.

RINCEAU, (*Acad.*) ou RAINCEAU, (*Trév.*) s. m. (*Rein-só*, s. d.) Feuillage dans les ornemens de Peinture et d'Architecture. (Corruption du mot *rameau.* Ainsi *rainceau* seroit plus conforme à l'etymologie. Suivant *Trév.* on a dit autrefois *rain.*)

RINCER, v. a. (*Rein-cé*) Nettoyer en lavant et en frottant. Il ne se dit que des verres, tasses, cruches et autres vases semblables, et de la bouche qu'on lave : *Rincer sa bouche* ou mieux *se rincer la bouche.* (De l'allemand *reinigen* purifier, nettoyer.) — On dit popul. au part. qu'*un homme a été bien rincé*, qu'il a été bien mouillé. Quelques-uns le disent de celui qui a essuyé une verte reprimande.

RINÇURE, s. f. L'eau avec laquelle on a *rincé* un verre, une bouteille, etc.

† RINDA, s. f. (Mythol.) Déesse des anciens Scandinaves, de laquelle *Odin* avoit eu le Dieu *Vali.*

RINGARD, s. m. (*Rein-gar*) Barre de fer pour manier de grosses pièces à forger. — Dans les Fabriques d'armes, barreau de fer qu'on soude au bout d'une pièce pour la manier plus facilement dans le fourneau.

† RINGEAU, RINGEOT, BRION, s. m. (Marine) Pièce de bois qui termine la quille du côté de l'avant d'un vaisseau, et forme par un angle ou courbure, le commencement de l'étrave.

RINGRAVE, s. f. (*Rein-gra-ve*) Autrefois, culotte fort ample. Voyez *Rhingrave.*

RINSTRUIRE, v. act. *Instruire* de nouveau. *Trévoux.*

† RIOTER, v. n. *Rire* à demi. Populaire.

† RIOTEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui ne fait que *rioter.* Popul.

RIPAILLE, s. f. (*Ri-pâ-glie ;* mouillez les *ll*) *Faire ripaille*, faire grande chère ; faire la débauche à table. Il est populaire. (De *Ripaille* bourg de Savoie, dans le Chablais, sur le bord du lac de Genève, où *Amedée* de Savoie, qui fut depuis le Pape ou plutôt l'Antipape *Félix V*, se retira pour y mener, dit-on, une vie délicieuse.)

RIPE, s. f. Outil de Maçon ou de Sculpteur, acéré et denté, pour gratter une muraille ou une figure, pour fouiller dans des cannelures, etc.

RIPER, v. act. (*Ri-pé*) Ratisser ou gratter avec la *ripe.*

† RIPER, v. n. (Marine) Glisser.

† RIPOPÉE, s. f. Mélange que font les Cabaretiers de différens restes de vins. Il est populaire. (De la particule latine réduplicative *re*, par corruption *ri*, et de *vappa* vin poussé, éventé. *Le Duchat.*) — Par extension, mélange de différentes liqueurs, de diverses sauces. — Figur. et fam. Discours mêlé de différentes choses qui ne font qu'un méchant composé.

RIPOSTE, s. f. Réponse vive faite sur-le-champ : repartie prompte pour repousser quelque raillerie. — En t. d'Escrime, botte portée en parant. — En t. de Manége, action du cheval qui rue quand il sent l'éperon.

Riposter, v. neut. (*Ri-pos-té*) Répondre, repartir vivement : *Il riposta fort à propos.* On dit aussi activement, *riposter quelque chose de désagréable.* — Famil. et par extension, repousser une injure : *Riposter à un démenti par un soufflet; il lui riposta d'un coup d'épée au travers du corps.* — En t. d'Escrime, parer et porter la botte du même mouvement.

Ripuaire, adj. *Les Lois ripuaires*, les lois des Peuples qui habitoient les bords du Rhin et de la Meuse. (De *Ripuari*, nom donné à ces peuples dans le moyen âge, et fait de *ripa* rive, rivage, bord.)

Rire, v. n. *Riant. Je ris, nous rions. J'ai ri. Je rirai, etc.* Faire un certain mouvement de la bouche, causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de plaisant. (Contraction du latin *ridere.*) — Fig. Plaire aux yeux, être agréable : *Tout rit dans cette maison de campagne; cela rit à l'imagination.* — Fam. Se divertir, se réjouir : *C'est un bon garçon qui aime à rire.* — Railler, badiner, ne parler pas tout de bon, n'agir pas sérieusement. — Ne se point soucier, se moquer de... *Il rit de toutes les remontrances qu'on lui fait.*

Il n'y a pas le mot pour rire dans cet ouvrage, il n'y a rien de plaisant, quoiqu'il soit fait pour réjouir. — Fam. *Pincer sans rire*, se moquer de quelqu'un sans faire semblant d'en avoir le dessein. — Prov. et fig. *Ne rire que du bout des dents*, ne pas rire de bon cœur. — Prov. *Rire aux Anges*, 1.° être tellement transporté de joie qu'on en paroisse comme extasié; 2.° Rire seul, niaisement et sans sujet connu. — *Rire sous cape, rire dans sa barbe*, être bien aise de quelque chose et n'en rien témoigner. — Fig. *La fortune lui rit, tout lui rit, tout rit à ses désirs*; il est heureux, tout lui réussit.

se Rire, v. réc. Se moquer de...

Rire, s. m. Action de *rire*. Contre l'ordinaire des infinitifs substantifs, il s'emploie au pluriel et s'unit à des adjectifs : *Des rires innocens, des rires forcés.*

Ris, s. m. (*Ri*, et devant une voyelle *riz*) Voyez *Rire*, subst. (Du latin *risûs.*)

† *Ris* ou *rire sardonique* ou *sardonien*, espèce de ris convulsif, causé par une contraction dans les muscles du visage. (Du latin *Sardonicus* ou *Sardonius*, fait de *Sardoa*, sous-entendu *herba* plante vénéneuse de *Sardaigne*, douce au goût, et qui cause cette espèce de rire.) — Figur. *Avoir un ris sardonique*, rire à contre-cœur, et par grimace. — *Ris de Saint Médard*, qui ne passe pas le bout des lèvres ou des dents. (De *St. Médard*, qui ayant au rapport de *Grégoire de Tours*, le don d'appaiser les douleurs de dents, étoit pour rappeler ce pouvoir miraculeux, représenté la bouche entr'ouverte et montrant ses dents, en sorte qu'il paroissoit rire.)

Ris, pl. Figur. et poét. *Les amours, les ris et les jeux; les graces et les ris la suivent par-tout.*

Ris, s. m. (*Ri*, et devant les voyelles *Riz*) Glandule sous la gorge du veau, qui est un manger délicat. (Suivant *Ménage*, de *ride*, parce que les ris de veau sont *ridés.*) — Sorte de grain. Voy. *Riz.* — En t. de Marine, bandes de toile à œillets garnis de garcettes, qui traversent les huniers d'un bord à l'autre. Les *ris* servent à appetisser les voiles, lorsqu'il vente grand frais : *Prendre un ris, des ris*, raccourcir la voile au moyen des ris.

Risban, s. m. Terre-plein garni de canons pour la defense d'un port.

Risberme, s. f. Terme de Fortification : Retraite en talus, composé de fascinage et de grillage, qu'on donne au-delà et au pied de la jetée du port, pour assurer les fondations contre l'action de l'eau. *Trév.*

Risdale, s. f. Voyez *Rixdale.*

Risée, s. f. (*Ri-zé-e*) Grand éclat de *rire* de plusieurs personnes : *Il s'élevu de grandes risées dans l'assemblée.* (Du latin *risus* ou *risio.*) — Moquerie : *S'exposer à la risée, être l'objet de la risée.* — Objet dont on se rit, dont on se moque : *Il est la risée de toute la ville.*

Risibilité, s. f. (*Ri-zi-bi-li-té*) T. de l'Ecole : Faculté de *rire.*

Risible, adj. (*Ri-zi-ble*) En style didactique, qui a la faculté de *rire : L'homme est un animal risible.* — En parlant des choses, qui est propre à faire *rire.* — En parlant des choses et des personnes, qui est digne de moquerie.

Risquable, adj. (*Ris-ka-ble*) Où il y a du *risque*; périlleux, hasardeux. — Qu'on peut *risquer*, hasarder. Dans l'une et l'autre acception il est peu usité.

Risque, s. masc. (*Ris-ke*) Péril, hasard, danger.

Proverb. 1.° *Entreprendre une chose à ses risques, périls et fortunes*, courir le hasard de tout ce qui en peut arriver. — 2.° *A toute risque*, à tout hasard. Dans cette unique phrase *risque* est feminin.

Risquer, v. a. (*Ris-ké*) Hasarder, mettre en danger : *Risquer sa vie, son honneur, son argent*; et neutralement, *il risque de beaucoup perdre.* Voyez *Hasarder.*

† Rissaut *ou* Risseau, s. masc. T. de Pêche. Voyez *Ressaut.*

Risser, v. a. T. de Marine. Voy. *Arrisser.*

Rissole, s. f. Sorte de pâtisserie faite de pâte et de viande hachée frite dans du saindoux ou du beurre. (De l'italien *frittella* sorte de beignet, fait de *fritto*, *tta* frit. Suivant *Trév.* la *rissole* étoit autrefois appelée *frissole.*) — En t. de Pêche, filet pour prendre des anchois et de petites sardines. Il diffère peu de la Bastude. Dans cette acception on dit aussi *Reissole.*

Rissolé, ée, part. p. et adj. Voy. *Rissoler.* — Prov. *Visage rissolé*, fort hâlé.

Rissoler, v. act. (*Ri-so-lé*) Frire ou rôtir de telle sorte que ce qu'on frit ou rôtit tire sur le *roux.* (Du latin *rufus* roux, ou plutôt de son diminutif *rufulus* roussâtre, dont on a fait dans la basse latinité *rufulare*, et ensuite *russolare.* Ménage.)

† Rissolettes, s. f. plur. Petites rôties de pain, garnies d'une farce de viandes, qu'on a panées ensuite, et qu'on passe au four ou sous un couvercle de tourtière, pour leur faire prendre couleur.

Risson, s. m. Terme de Marine : Anere à quatre bras qui sert aux vaisseaux de bas bord.

Rit *ou* Rite, s. m. Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une Religion, et sur-tout dans la Religion chrétienne. Au pl. on dit toujours *Rites*. (Du latin *ritus*.)

Ritournelle, s. f. (*Ri-tour-ne-le*) Reprise de chant que font les violons. — Plus souvent petite symphonie qui précède un chant et qui quelquefois le suit. (De l'italien *ritornello*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement petit retour, de *ritorno* retour.)

Ritualiste, s. m. Celui qui a traité des divers *rites* de l'Eglise.

Rituel, s. masc. Livre contenant les *rites*, les cérémonies, les prières, les instructions qui concernent l'administration des Sacremens et les autres fonctions curiales.

Rivage, s. m. Les bords de la mer. — Poétiquement, le bord des rivières. Pour celle-ci on dit *Rive* dans le discours ordinaire. (Du latin *ripa*.)

Rival, ale, s. m. et f. Au propre, concurrent, concurrente en amour. — Par extension, celui, celle qui aspire à la même chose qu'un autre : *Ils sont rivaux de gloire; Carthage étoit la rivale de Rome.* (Du latin *rivalis*.) — Il se dit figurém. des choses : *L'honneur et l'amour, deux puissans rivaux, se disputent son cœur.* — On dit aussi adjectivement, *deux peuples rivaux, deux nations rivales.*

Rivaliser, v. a. (*Ri-va-li-ze*) Etre le *rival* de..... *Dans cet ouvrage l'art rivalise la nature*, ou neutral. *rivalise avec la nature.* C'est un mot nouveau et utile à conserver.

Rivalité, s. fem. Concurrence entre deux personnes qui poursuivent le même objet. Voyez *Emulation*. (Du latin *rivalitas*.)

Rive, s. f. Le bord d'une rivière, d'un ruisseau, etc. (Du latin *ripa*.) — Dans les Fabriques d'étoffes de soie, le bord de la chaîne. Quelques Fabricans disent aussi la *rive de l'étoffe*.

Prov. et fig. *On ne voit ni fond ni rive dans cette affaire*, elle est fort embrouillée.

Rivea, v. a. (*Ri-vé*) Rabattre la pointe d'un clou et l'applatir de manière qu'il forme comme une nouvelle tête. (De l'allem. *reiben* frotter, briser. *Le Duchat*.)

Proverb. et fig. *River le clou à quelqu'un*, lui répondre fortement, en sorte qu'il n'ait rien à repliquer.

Riverain, s. m. (*Ri-ve-rein*) Qui habite le long d'une *rivière* : *Les riverains de la Loire.* (Du latin *riparius*, fait dans le même sens de *ripa* rive.) — Qui possède un héritage le long d'une forêt.

Rivesaltes, s. m. (*Ri-ve-zal-te*) Sorte de vin muscat, ainsi nommé du bourg de *Rivesaltes* (en latin *ripa alta* rive élevée), dans le Roussillon, sur la Gly, à deux lieues de Perpignan.

Rivet, s. m. (*Ri-vé*) Pointe *rivée* du clou brochié dans le pied d'un cheval. — En général, clou *rivé* ou petit morceau de fer rond, dont on *rive* les deux extrémités pour arrêter une pièce avec une autre. — Chez les Cordonniers, couture de fil, tranche-file.

† Rivets, pl. (Couvreur) Le bord du toit qui se termine à un pignon.

† Rivetier, s. m. (*Ri-ve-tié*) Chez les Cordonniers, espèce de poinçon tranchant et creux, qui sert à faire les petits yeux pour *river* et attacher ensemble plusieurs pièces de cuir.

Rivière, s. f. Assemblage d'eaux qui coulent dans un lit d'une étendue considérable, mais moindre que le lit du fleuve. Voyez *Fleuve*. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *riparia*, fait de *ripa* rive, rivage; selon d'autres, du mot non moins barbare *rivaria*, fait de *rivus* ruisseau, dont il seroit un augmentatif.) — En t. de Blason, pièce en forme de champagne au bas de l'écu, ou de fasce au milieu, formée par des traits curvilignes.

La rivière est marchande, elle n'est ni trop haute ni trop basse. — *Oiseaux de rivière*, les canards sauvages, etc. — *Veaux de rivière*, veaux élevés en Normandie sur les bords de la Seine. — *La rivière de Gênes*, la côte de l'état de Gènes.

Prov. et figur. *Porter de l'eau à la rivière*, porter en quelque lieu des choses qui s'y trouvent en abondance. — Proverb. *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, en amassant peu à peu on devient riche.

Rivièreux, adj. masc. (*Ri-vié-reû*) Terme de Fauconnerie : *Faucon rivièreux*, propre à voler sur les *rivières*.

† Rivoir, s. m. (*Ri-voar*) Chez les Boisseliers, outil tranchant d'acier trempé, pour couper et *river* des pointes et cloux.

Rivure, s. fém. T. de Serrurier : Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes. — Chez les Couteliers, clou dont la tête et l'extrémité également aplaties, unissent une pièce avec une autre. — Chez les Horlogers, partie d'une pièce de métal destinée à être rabattue à coups de marteau sur une autre pièce.

Rixdale, s. f. Rixdaler, Rixdhaller *ou mieux* Riksdhaller, s. m. Monnoie d'Allemagne, de Hollande, de Suède, de Danemark, dont la valeur varie suivant les pays où elle a cours. (De l'allemand *Reichs-thaler*, formé de *Reich* Empire, et *thal* vallée; parce que les premières de ces monnoies furent frappées en 1519, dans le *Joachims-thal*, c. à d. dans la vallée de Joachim, qui étoit de l'Empire. *Le Duchat* d'après *Cluverius*.)

† Rixe, s. f. (*Rik-se*) Querelle accompagnée d'injures, de menaces, et quelquefois de coups. Usité sur-tout au Palais. — Débat, querelle, dissention orageuse. (Du latin *rixa*, derive de *ringi* rechigner, froncer le nez en signe de dépit, etc.)

† Rixort, s. m. (*Riks-ort*) Monnoie de billon de Dannemark, valant 12 Stuivers ou 24 Escalins danois.

Riz, Ris, Rys, s. m. (*Ri*) Plante graminée, à six étamines, à deux pistils, dont le calice bivalve renferme une fleur hermaphrodite, et dont le genre ne présente que cette seule espèce. Elle croît dans les lieux humides des

pays chauds, et produit une graine nutritive, qui porte le nom de la plante. La paille de Riz est employée à former différens tissus. (Du latin *uryza*, fait dans la même signification du grec *oruza*, dont les Italiens ont fait *riso*, et que *Savary* dérive de l'arabe *rouz*, *ourouz*, *ourz*, dont le sens est également le même.)

RIZE, (*Acad.*) RIZÉ, (*Trév.*) s. m. Monnoie de compte dans les états du Grand-Seigneur. Le *rize* est de quinze mille ducats.

RIZIERE, s. f. Campagne semée de *riz*.

ROABLE, s. masc. T. de Boulanger : Tire-braise.

ROB, s. m. Suc dépuré de fruits cuits en consistance de miel. (De l'arabe *raub* suc gras, lait caillé, etc.)

† ROBA, s. fem. (Marine) Se dit dans le Levant de toutes sortes de marchandises.

ROBE, s. f. Sorte de vêtement long, différent, suivant les personnes qui le portent. (Du latin barbare *raupa* ou *rauba*, qui a la même signification, et qui paroît avoir été fait de l'allemand *raub*, employé selon *Wachter*, dans la même acception, et qui signifie proprement *vol*, *proie*, *dépouille*.) — Autrefois profession des gens de Judicature. — Avec le pronom possessif, état des Ecclésiastiques séculiers ou réguliers : *Un homme de sa robe devroit être plus circonspect.* — Enveloppe de certains legumes, etc.

† *Robe de chambre*, 1.° robe que les hommes portent dans la chambre. — 2.° Robe que les femmes portent chez elles en deshabille, et avec laquelle elles sortent quelquefois. — *Robe de laine*, quantité de laine qu'on lève de dessus un mouton, en le tondant avec des forces, à commencer par les quatre pieds et remontant jusqu'à la tête.

Chevaux de même robe, de même poil. — *Ce chien, ce chat a une belle robe*; une belle peau. — Prov. *Dieu donne le froid selon la robe*, il ne nous envoie pas plus de maux que nous n'en pouvons supporter.

† ROBES, pl. (Fabrique de tabac) Grandes feuilles de tabac, qui servent d'enveloppe.

† ROBÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Rober*. — *Garance robée*, à laquelle on a laissé son écorce.

ROBER, v. a. (*Ro-bé*) T. de Chapelier : Enlever le poil d'un chapeau avec la peau de chien de mer. — *Rober la garance*, enlever l'épiderme qui recouvre ses racines.

† ROBERIE, s. f. (*Ro-be-rî-e*) T. de Couvent : Salle où l'on serre les *robes* de toutes les Religieuses.

† ROBERT, s. masc. *C'est un vrai Robert*, se dit proverbialement d'un mari trop complaisant, qui se laisse dominer par sa femme, etc. (Allusion au roi *Robert*, fils de *Hugues Capet*, dont *Anquetil* dit [Histoire de France] que *c'est en grande partie par l'exercice de la patience maritale qu'il s'est sanctifié*. Sa femme étoit *Constance*, fille de *Guillaume*, Comte de Provence et de Toulouse.)

ROBERVAL (BALANCE DE), Voyez au mot *Balance*.

† ROBERVALLIENNES, adj. f. pl. (Géomét.) *Lignes Robervalliennes*, lignes courbes, ainsi nommées de leur inventeur *Roberval*, et qui servent à transformer les figures : elles contiennent des espaces infinis en longueur, et néanmoins egaux à d'autres espaces fermés de tous côtés.

† ROBIGALES *ou* RUBIGALES, s. f. plur. Fêtes célébrées par les anciens Romains, le 26 Mars, en l'honneur du Dieu *Robigus*, pour que la nielle ne gâtât pas leurs blés. (Du latin *Robigalia*, *ium*.)

† ROBIGUS *ou* RUBIGUS, s. m. (Mythologie) Dieu de la campagne et de l'agriculture, chez les anciens Romains, qu'on invoquoit pour garantir les blés de la nielle. (Du latin *robigo* ou *rubigo* nielle.)

ROBIN, s. m. (*Ro-bein*) Par mépris, homme de *robe*, de Palais. Il est familier.

ROBINET, s. m. (*Ro-bi-ne*) Pièce d'un tuyau de fontaine qui sert à donner de l'eau ou à la retenir, suivant qu'on en tourne la clef à droite ou à gauche. — Clef du robinet : *Tourner le robinet*.

† ROBLOT, s. m. (Pêche) Nom qu'on donne en quelques endroits, 1.° aux petits maquereaux; 2.° aux palis qui servent à les prendre.

ROBORATIF, IVE, adject. T. de Médecine; Qui fortifie : *Un remede roboratif*. (Du latin *roborare* fortifier.)

ROBRE *ou* ROUVRE, s. m. Voyez *Chêne*. (Du latin *robur*, qui a la même signification.)

ROBUSTE, adj. Fort, vigoureux. Il ne se dit guères que des hommes. Voy. *Vigoureux*. (Du latin *robustus*, fait de *robur* force.)

ROBUSTEMENT, adv. (*Ro-bus-te-man*) D'une manière *robuste*. Il est peu usité. (Du latin *robuste*.)

ROC, s. m. Masse de pierre très-dure qui a sa racine en terre, à la différence de la *roche* qui est un *roc* isolé d'une grosseur et d'une grandeur considérables, et quelquefois aussi un bloc ou un fragment détaché du *rocher*. Le *rocher* est un *roc* très-élevé, très-haut, très-escarpé, scabreux, roide, hérissé de pointes et terminé lui-même en pointe. On monte sur une *roche*, on grimpe sur un *rocher*. Roubaud. (Du grec *rhôx*, qui signifie *fente* et *rocher escarpé*, dérivé de *rhêssô* je romps; comme le latin *rupes* vient de *rumpo*; parce que le *roc* ou le *rocher* est proprement une masse rompue et escarpée. *Morin*.) — Pièce du jeu des Echecs qu'on appelle plus ordinairement *Tour*. Le nom de *Roc* lui vient de ce qu'autrefois les tours étoient bâties ordinairement sur les *rocs* ou rochers.

ROCAILLE, s. f. (*Ro-kâ-glie*) Cailloux ou coquillages qui servent à orner une grotte. (C'est un diminutif de *roc*.) — Petits grains dont le Vitrier se sert pour mettre les vitres en couleur.

ROCAILLEUR, s. m. (*Ro-kâ-glieur*) Celui qui travaille en *rocaille*.

ROCAMBOLE, s. f. (*Ro-kan-bo-le*) Sorte d'ail qu'on appelle aussi *Echalotte d'Espagne*. (Suivant *Le Duchat*, de l'allemand *rockenbollen*, formé de *rocken* seigle, et de *boll*, fait du latin *cæpola* ou *cæpula* ciboule; parce que la tige de la rocambole est semblable à celle du seigle.) — Figur. et famil. Ce

qu'il y a de plus piquant, ce qui réveille en quelque genre que ce soit.

Roc-fort, s. m. Voyez *Roquefort*.

Roche, s. f. Roc isolé. Voy. *Roc*.—En t. de Chaufournier, massif plus ou moins gros de plusieurs pierres, qui dans le feu se sont unies les unes aux autres. — Dans la Maçonnerie, la pierre la plus dure, la moins propre à être taillée. — Espèce de mineral jaune qui tient lieu de *borax*, et dont on se sert pour souder.

† *Roche amphibolique noire* (Minéralog. moderne), nero bianco duro, des Italiens. —*Roche cornéenne*, pierre de corne des anciens Minéralogistes. — *Roche cornéenne, grise* ou *brune amygdaloïde, à globules calcaires*, variolite du Drac, de *Saussure*.—*Roche cornéenne dure, noirâtre*, variolite de la Durance, de *Saussure*.—*Roche cornéenne dure rouge*, avec feld spath granuliforme, porphyre rouge, porphyre de *Wallerius*. —*Roche feld-spathique*, granite egyptien de *Wallerius*, granite à trois substances, etc.

† *Roche vive*, celle qui a ses racines fort profondes, qui n'est point mêlée de terre, etc. — *Roches d'emeraudes, de turquoises*, petits amas d'émeraudes et de turquoises, unies par une pierre, où elles sont comme enchâssées. — *Roche a feu* (Artificier), mélange de soufre, de salpêtre et de poudre, qui est propre à beaucoup d'artifices.

Cœur de roche, difficile à émouvoir. —Fig. et prov. *Il y a quelque anguille sous roche*, il y a quelque chose de caché dans cette affaire. —On dit proverb. *Vieille roche*, des mœurs antiques : *Homme, ami de la vieille roche.*

† Roches, pl. (Briquetier) Tuiles qui exposées à un feu trop violent, se vitrifient, se déforment, et se collent les unes aux autres.

† Rochelle noire *et* blanche, s. f. Raisin noir ou blanc, très-commun dans les vignes du Nord-Est de la France.

† *Rochelle verte, Sauvignon vert, Folle-blanche, Meslier vert, Roumain, Blanc-Berdet, Enragear*; raisin de grosseur moyenne, d'un goût peu agréable, cultivé pour la fabrication des eaux-de-vie.

† Rochelles, s. f. pl. Toiles communes, fabriquées dans les environs de Tours.

Rocher, s. m. (*Ro-che*) Roc. Voyez *Roc*. —Assemblage de coquillages et de petits cailloux qui représentent en quelque sorte un rocher naturel.—Genre de Mollusques gastéropodes de la famille des Siphonobranches, chez qui l'ouverture de la coquille se prolonge en un canal, par lequel l'animal fait passer un tube qui sert de conduit à l'eau des branchies. On les nomme aussi *Pourpres*. —En termes de Brasseurs, le levain lorsqu'il commence à faire des boyaux de mousse qui s'accumulent et forment des espèces de houppes.

Figur. *Parler aux rochers*, à des gens insensibles.

Rochet, s. m. (*Ro-chè*) Espèce de surplis de toile fine et à manches fort étroites. (Du latin barbare *rucus*, *rocchus* ou *rochus*, tunique de dessus à manches, fendue par le haut, appelée par les Grecs modernes *rhouchos*; parce que le rochet est ouvert par-devant comme cette tunique.) —Sorte de camail noir ou violet, que portent les Evêques. —Grosse bobine sur laquelle on dévide de la soie.

Roue à rochet, roue dentée et dont les dents sont recourbées.

† Rochette, s. fém. (*Ro-chè-te*) Dans les Verreries, espèce de soude qui vient du Levant.

† Rocheux, euse, adj. (*Ro-cheû, eû-ze*) Couvert de *roches*, de *rochers* : *Isle, côte rocheuse*. Mot nouveau, employé sur-tout dans des relations de voyages.

Rochoir, s. m. (*Ro-choar*) Petite boîte où les ouvriers en métal mettent la *roche* nécessaire pour faire couler et pour appliquer leur soudure.

Rocou, s. m. Voy. *Roucou*.

Rocouler, Voy. *Roucouler*.

† Rode, s. f. (Marine) *Rode de poupe, rode de proue*; dans une galère, ce qu'on appelle l'etambot et l'etrave dans un vaisseau.

Rôder, v. n. (*Rô-de*) Courir, errer çà et là, tourner tout autour. Il se dit plutôt en mauvaise part qu'en bonne. (Suivant *Menage*, de *rotare* rouler, faire rouler, dérive de *rota* roue.)

Rôder, v. a. Tourner dans un calibre double la noix de la platine d'une arme à feu.

Rôdeur, s. m. Qui *rôde*, qui court çà et là.

† Rodigast, s. m. (Mythol.) Divinité des anciens Germains, qui portoit une tête de bœuf sur la poitrine, un aigle sur la tête, et une pique à la main gauche. En substituant à la tête de bœuf celle de Méduse, à l'aigle le hibou, ce seront les attributs de *Minerve*.

Rodomont, s. m. (*Ro-do-mon*) Fanfaron, faux brave. (De l'italien *Rodomonte*, nom d'un des personnages de l'*Arioste*.)

Rodomontade, s. f. Fanfaronade.

† Roelmas, s. m. pl. (*Ro-el-mace*) Mouchoirs de toile de coton, qui viennent des Indes Orientales.

Rogations, s. f. pl. (*Ro-ga-cion*) Prières publiques, accompagnées de processions que l'Eglise fait pour les biens de la terre, pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension. (Du lat. *rogationes*, plur. de *rogatio* prière.)

Rogatoire, adj. (*Ro-ga-toa-re*) *Commission rogatoire*, commission d'un Juge à un autre Juge son égal, pour faire une enquête ou un interrogatoire. (Du lat. *rogare* prier, demander.)

Rogaton, s. m. Papier ou écrit de nulle importance.

† *Porteur de rogatons*, celui qui porte des vers, des sonnets, des placets à de grands Seigneurs, pour tâcher d'en tirer quelque argent. (Du latin *rogatum* supplique, fait de *rogare* prier, demander.)

Rogatons, au plur. Mets communs ou réchauffés. — Restes de viandes ramassées. — Il se dit figur. des ouvrages d'esprit. Il est familier dans toutes ses acceptions.

Rogne, s. f. (mouillez *gn*) Gale invétérée. (Du bas-breton *roug* gale. *Trévoux*. Suivant *Menage*, du latin *rubigine*, ablatif de *rubigo* qui signifie proprement *rouille* et *nielle*.) —En t. de Charpentier, la mousse qui vient sur le bois, et qui le gâte.

† Rognement, s. m. (*Ro-gne-man*, mouillez *gn*) T. de Relieur : Action de *rogner* un livre.

ROGNE-PIED, s. m. (*Ro-gne-pié*) Outil avec lequel le Maréchal *rogne la corne* du cheval.

ROGNER, v. a. (*Ro-gnié*) Retrancher quelque chose des extrémités : *Rogner un manteau, les bords d'un chapeau, etc. Se rogner les ongles*, et non pas *rogner ses ongles*. (Suivant *Ménage*, du latin *rodere* ronger.) —Fig. et fam. *Rogner les ongles a quelqu'un*, lui ôter une partie de ce qui lui appartient.

ROGNEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *rogne*, sur-tout les pièces de monnoie.

ROGNEUX, EUSE, adj. (*Ro-gnieû, eû-ze*) Qui a la *rogne*.

† ROGNOIR, s. m. (*Ro-gnioar*) Chez les Chandeliers, platine de cuivre chauffée, sur laquelle *on* met le cul des chandelles à baguettes. On l'appelle aussi *Rogne-cul*.

ROGNON, s. masc. (mouillez *gn*) Rein d'un animal. Il ne se dit que de certains animaux dont les reins sont bons à manger : *Rognon de veau, de bœuf, de mouton*. (Du latin barbare *renio*, forge de *renis*, génit. de *ren* rein. *Ménage*.) — En parlant des hommes, on dit pop. *Tenir, mettre* ou *avoir les mains sur les rognons*, sur les hanches. — En parlant de quelques animaux, testicules : *Rognon de musc, des rognons de coq*. — En Metallurgie, *mine en rognons* ou *en marrons*, celle qui se trouve en masses détachées, et non par couches ou par filons suivis.

† *Rognon de coq*, sorte de prune et de raisin.

ROGNONER, v. n. (*Ro-gnio-né*) Gronder, murmurer entre ses dents. Il est populaire.

ROGNURE, s. f. Ce qu'on a ôté et *rogné* de quelque chose.

† Fig. et fam. *Rognures*, pl. les restes des matériaux qui ne sont point entrés dans un grand ouvrage pour lequel ils avoient été destinés, et dont on fait un petit ouvrage dans le même genre.

ROGUE, adj. m. et f. (*Ro-ghe*) Fier, arrogant : *Des airs rogues ; mine, humeur rogue*. Style familier et critique. (Du bas-breton *roc*, qui signifie la même chose. *Huet*.)

† ROGUE, s. f. (Pêche) Voy. *Rave de poisson*, au mot *Rave*.

ROI, s. m. Celui qui dans un royaume exerce la puissance souveraine. (Du latin *rex, regis*, fait de *regere* regir, gouverner.) — Chef de certaines compagnies ; celui qui dans une fête a les principaux honneurs, etc. Il ne se dit en ce sens qu'en y ajoutant quelque autre mot qui en détermine la signification : *Roi des violons, roi du bal, roi de la feve, etc.* — La principale pièce du jeu des Echecs. — La première figure d'un jeu de cartes.

Le Roi des Rois, Dieu. — *Roi des Romains* ; titre de celui qui étoit désigné par les Electeurs d'Allemagne pour succeder à l'Empire. — *Roi de Rome*, titre du fils aîné de l'Empereur des François. — *Roi d'armes*, autrefois en France, Officier fort considérable dans les armées et dans les grandes cérémonies. Il commandoit aux hérauts, présidoit à leur chapitre, et avoit juridiction sur les armoiries.

Le roi des animaux, le lion. — *Le roi des oiseaux*, l'aigle. — *Le roi des serpens*, le lamanda, magnifique serpent de l'Ile de Java.

ROIDE, adj. (*Roa-de* ; plusieurs dans la conversation prononcent *ré-de*) Qui est fort tendu et qu'on a de la peine à plier : *Etre roide de froid, avoir le bras roide, les jambes roides*. (Du latin *rigidus*, fait de *rigere* être roide.) — Fig. En parlant des personnes ; inflexible, opiniâtre : *Homme, esprit roide*. On dit proverb. *Roide comme une barre de fer*. — En parlant d'une montagne, difficile à monter.

Tomber, être tué roide mort, d'un seul coup.

ROIDE, adv. Vîte : *La fleche va fort roide ; on a mené cette affaire, les ennemis bien roide*, fort vivement.

ROIDEUR, s. f. (*Roa-deur*, et dans la conversation, *ré-deur*) Qualité de ce qui est *roide* : *La roideur du bras, etc.* (Du latin *rigor*, fait dans la même signification, du grec *rhigos*.) — Impétuosité de mouvement : *Balle poussée avec roideur*. — Fig. Inflexible fermeté ou sévérité : *Avoir de la roideur dans l'esprit, dans l'humeur*.

Roideur d'une montagne, d'un escalier, la difficulté à monter et à descendre.

ROIDILLON, s. m. (*Roa-di-glion, ré-di-glion*) Pente *roide* à monter dans un chemin.

ROIDIR, v. a. (*Roa-dir*, et dans la conversation *re-dir*) Rendre *roide*.

ROIDIR, v. n. Devenir *roide*.

SE ROIDIR, v. n. Devenir *roide*. — En parlant des personnes ; résister, tenir ferme, ne vouloir pas se relâcher : *Se roidir contre l'adversité, contre l'injustice*.

ROÏOC, s. m. *ou* FAUSSE RHUBARBE, s. fém. Sorte de plante dont les racines teignent en couleur fauve et jaune.

ROITELET, s. m. (*Roa-te-lé*) Oiseau très-petit et qui est toujours en mouvement. Il est de l'ordre des Passereaux, de la famille des Subulirostres, et du genre des Motacilles ou Becs-fins ; ainsi appelé, parce qu'il a sur le front une sorte de crête d'un jaune doré, en forme de couronne. — Petit *roi*. Style familier et méprisant.

† ROKAÏ, s. masc. (*Ro-ka-i*) Caractère de l'écriture courante des Turcs et des Arabes, dans leurs lettres missives, leurs comptes, etc. On l'appelle aussi *Kyrmaé*.

RÔLE, s. m. Etat *ou* liste des causes qui doivent se plaider. (Du bas latin *rotulus* ou *rotulum* rouleau, fait de *rotare* rouler ; parce que autrefois on rouloit ces *rôles* comme toutes les expéditions de Justice, lesquelles étoient écrites sur des parchemins ou papiers cousus ou collés ensemble.) — En parlant de taxes ou droits à recouvrer, état de ce que doit payer chaque contribuable suivant la répartition qui a été faite. — Liste, catalogue : *Faire dresser un rôle*. — Ce que doit réciter un Acteur dans une pièce de théâtre : *Apprendre, savoir son rôle*. — Personnage représenté par l'Acteur ou l'Actrice : *Le rôle de Pyrrhus, d'Andromaque*. Voyez *Personnage*. En ce sens, on dit fig. et fam. que *le monde est une comédie où chacun joue son rôle*. — En t. de Pratique, deux pages d'écriture.

† *Rôles de tabac*, pelotes où les boudins de tabac sont roulés plusieurs fois sur eux-mêmes.

RÔLER, v. n. (*Rô-lé*) T. de Pratique : Faire des *rôles* d'écriture.

RÔLET, s. masc. (*Rô-lè*) Petit *rôle*. Il n'est

d'usage qu'au figuré et dans ces deux locutions proverb. *Jouer bien son rôlet*, son personnage; *être au bout de son rôlet*, ne savoir plus que dire, que faire.

† Rolette, s. f. Sorte de toile de lin, des fabriques de Flandres.

† Rôleur, s. masc. Ouvrier qui forme les *rôles* de tabac.

† Rolle, s. f. Etoffe de laine qui ressemble au molleton.

Rollier, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux passereaux de la famille des Plénirostres, qui ne diffèrent des *geais* que parce que leurs narines sont à découvert.

Romain, aine, adj. (*Ro-mein, mè-ne*) Nom de nation : *Les Romains*, *le peuple romain*. *Bréviaire*, *rituel*, *calendrier*, *rit romain*. (Du latin *romanus*.) — *Beauté romaine*, femme qui a de grands traits, un air, un port majestueux. — *Laitue romaine*, espèce de laitue longue qu'on fait blanchir en la liant. — *Chiffre romain*, composé des lettres numérales, comme C. D. I. L. M. V. X.

Romain, s. m. *Gros-Romain*, *Petit-Romain*, noms de caractères d'Imprimerie. Le premier est entre le Petit-Parangon et le Gros-Texte, le second entre la Philosophie et la Gaillarde. Dans chaque corps de caractère, on distingue encore le *romain* dont les traits sont perpendiculaires, et l'*italique* dont les traits sont inclinés.

Romaine, s. fém. (*Ro-mè-ne*) Instrument pour peser avec un seul poids. — Sorte de petit papier *in-folio*. — En t. de Cirier, les cerceaux qui servent à suspendre les mèches au-dessus de la poële où est la cire fondue.

Roman, s. m. Récit fictif de diverses aventures merveilleuses ou vraisemblables de la vie humaine, et qui traite ordinairement de galanterie, d'amour. Voy. *Conte*. (De la langue *romane* ou *romance*; parce que c'est en cette langue que nos premiers romans furent écrits.)

Aventure de roman, qui paroît surprenante. — *Héros de roman*, celui qui affecte d'agir et de parler comme les héros de roman. — Prov. *Prendre le roman par la queue*, parler d'abord de mariage.

Romance, s. fém. emprunté de l'espagnol : Vieille historiette écrite en vers simples, faciles, naturels, et destinés à être chantés. — Par extension, chanson tendre, chanson qui exprime les malheurs ou les plaintes de l'amour. (Son nom est celui de l'ancienne langue françoise; parce que les anciens fabliaux roulent la plupart sur l'amour, et que nos Chansonniers modernes en ont fait un grand usage.) — Dans la Musique instrumentale, morceau de chant court, naïf et gracieux.

Romancier, s. m. (*Ro-man-cié*) Auteur des anciens *romans*; et par moquerie, Auteur des *romans* modernes. — On donnoit le même nom aux Poëtes du dixième siècle.

Romane, adj. f. *Langue Romane* ou *Romance*, langue composée de celtique et de latin, mais où ce dernier dominoit, et qui fut en usage en France durant les deux premières races. Quelques-uns l'ont appelée *Romans* ou *Romant*, s. m.

Romanesque, adj. (*Ro-ma-nès-ke*) Qui tient du *roman*; fabuleux.

Romanesquement, adv. (*Ro-ma-nès-ke-man*) D'une manière *romanesque*.

Romaniser, v. n. (*Ro-ma-ni-zé*) Faire des *romans*. Trév.

† Romaniser, v. a. Donner à une histoire un air de roman. *Trév.* Ce mot et le précédent sont très-peu usités.

Romaniste, s. m. et fém. Faiseur, faiseuse de *romans*. Trév.

† Romantique, adj. Qui sent le *roman*; qui rappelle à l'imagination les descriptions des poëmes et des *romans*. Mot nouveau tiré de l'anglois *romantick* romanesque, et qui ne se dit guères que des lieux, des paysages, etc. *Site*, *aspect romantique*. Il diffère dans notre langue de *romanesque*, qui signifie proprement ce qui appartient en effet au roman : *Un sujet romanesque n'est pas toujours traité d'une manière romantique*.

Romarin, s. m. (*Ro-ma-rein*) Arbrisseau de nos Départemens méridionaux, cultivé dans les jardins, à fleur en gueule, d'une odeur forte et agréable, et qu'on nomme aussi *Encensier*. L'eau distillée de la plante fleurie forme l'eau appelée *de la Reine de Hongrie*. (Du latin *rosmarinus*, comme qui diroit *rosée de la mer*.)

† Romatière, s. f. (Pêche) Pêche qui se fait en Provence avec une entremaillade, pour prendre des turbots.

Rombalière, s. f. (*Ron-ba-liè-re*) T. de Marine : Planches de bordage qui font le revêtement des planches d'une galère.

Rombe, s. f. Sorte de coquillage.

Romes, s. f. pl. Les deux principales pièces du métier où se fabrique la basse-lisse.

Romescot, s. m. Chez les Anglois, le denier de Saint Pierre.

† Rominagrobis, ou suivant quelques-uns, Raminagrobis, s. m. Gros chat, chat qui fait le gros dos. Voy. au mot *Dos*. (Suivant *Borel*, c'est une corruption du latin *domine grobis*. Ce dernier mot, dit-il, signifioit autrefois *seigneur*. Selon d'autres, *raminagrobis*, composé de *Raoul* nom d'homme, d'*hermine*, et de *gros bis*, signifie proprement *un chat qui fait le gros monsieur sous sa robe d'hermine*.)

Rompement, s. m. (*Ron-pe-man*) Fig. *Rompement de tête*, fatigue que cause un grand bruit, un discours importun, une forte application, etc.

Rompre, verb. act. sur *Rendre*. (*Ron-pre*) Mettre une chose en pièces en la brisant et la cassant. Voyez *Casser*. (Du latin *rumpere*.) — Faire souffrir à un criminel le supplice de la roue. — Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose : *Rompre le vent*, *le fil* ou *le cours de l'eau*. — En t. de Guerre, enfoncer, mettre en désordre : *Rompre un bataillon*, *un escadron*. — Fig. Détruire, faire cesser : *Rompre l'amitié*, *l'alliance*, *un traité*, *un marché*. — On dit dans le même sens ou dans un sens approchant, *rompre un mariage*, *un voyage*, *un camp*, *une armée*, *une assemblée*, *une diète*, *son train*, *sa table*, *son ménage*. *Rompre le sommeil de quelqu'un*. Racine (Phèdre) a dit

moins exactement : *Trois fois elle a rompu sa lettre commencée.* Voltaire a dit également dans sa tragedie d'*Artemire* (à peu près le même sujet que celui de *Marianne*) : *Rompre des lois*, pour *enfreindre*, *violer des lois*. *Rompre* est inusité en ce sens. — Fig. Manquer à... *Rompre son serment, sa regle, son jeûne, etc.* — Fig. Dresser, styler, exercer : *Rompre un homme aux affaires, le rompre aux écritures.*

Rompre sa prison, s'évader. — *son ban*, sortir des lieux où l'on etoit relégué. — *ses chaînes, ses liens* (fig.), se mettre en liberté ; et plus figurém. encore, s'affranchir du joug des passions. — *le cou à quelqu'un* (fig.), lui faire perdre sa fortune. — *le pain de la parole aux fidelles* (fig.), prêcher la parole de Dieu. — *les couleurs* (Peinture), les mélanger, en les prenant sur la palette, de manière qu'elles offrent sur le tableau les teintes de la nature. — *la laine* (Manufact. de lainage), mêler ensemble les laines de différentes couleurs, destinées à former la chaîne ou la trame des étoffes mélangées. — *le jet* (Fondeur de caract. d'Impr.), séparer du corps d'une lettre nouvellement fondue, la portion de matière qui a rempli cette espèce de petit entonnoir qui, du dedans du moule, porte la fonte jusque sur la matrice du caractère. — *une lance*, dans les joutes et les tournois, briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. — *une lance pour quelqu'un* (fig.), prendre son parti dans une conversation. — *l'eau à un cheval*, l'obliger à boire à différentes reprises. — *la glace* (prov. et figur.), faire les premiers pas dans une affaire, surmonter les premières difficultés. — *la tête à quelqu'un* (fig.), faire trop de bruit, importuner par des discours inutiles, etc. — *les chemins, les passages, etc.* les gâter, les rendre impraticables. — *le fil de son discours* (fig.), en quitter la suite et entamer une autre matière. — *les couleurs*, mêler ensemble plusieurs teintes. — *les chiens*, 1.° les empêcher de continuer la chasse. 2.° Prov. et figur. empêcher de continuer un discours qui pourroit avoir quelque mauvaise suite. — *les desseins, les mesures de quelqu'un* (fig.), empêcher qu'il ne réussisse. — *la volonté, l'humeur d'un enfant* (fig.), l'accoutumer à n'avoir point de volonté.

ROMPRE, v. n. Se rompre, se briser pour être trop chargé, trop foible, etc. *Cet arbre rompt de fruits, cette poutre rompra, son epée rompit à la poignée.* — Cesser d'être ami, d'avoir des liaisons : *Ils ont rompu ensemble*, ou simplement *ils ont rompu.* — En t. de Commerce de vins, se dit du vin qui laissé à l'air, vient à changer de couleur.

Rompre en visiere à quelqu'un, lui dire en face quelque chose de fâcheux, de désobligeant. Prov. et fig. *Il vaut mieux plier que rompre*, il vaut mieux céder que de se perdre.

A TOUT ROMPRE, adv. Tout au plus, au pis aller : *A tout rompre, cette maison ne rend pas mille écus de rente.* Il est fam. et se met toujours à la tête de la phrase.

SE ROMPRE, v. réc. Se briser, se casser, se mettre en pièces.

ROMPU, UE, part. pass. de *Rompre*, et adj. Cassé, brisé. — Lassé de quelque exercice violent. — Exercé dans quelque chose. — En Blason, il se dit des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée.

Bâtons rompus, 1.° Certaines pièces de compartiment dans des vitres, etc. 2.° Sorte de tapisserie où l'on représente plusieurs bâtons rompus et entremêlés les uns dans les autres. — *A bâtons rompus*, adv. Avec de fréquentes interruptions, à diverses reprises.

ROMPURE, s. f. Terme de Fondeur de caractères : L'endroit par où le jet a été séparé de la lettre.

RONCE, subst. f. Arbrisseau rampant, à tiges foibles, pliantes, armées d'aiguillons crochus, à fleur rosacée qui produit un fruit semblable à la mûre. (Du latin *runcare*, arracher les mauvaises herbes, les ronces, d'où les Italiens on fait également *ronca*. Du Cange, Saumaise, etc.) — Au pluriel et au figuré, difficultés, choses qui embarrassent : *Je ne trouve par-tout que ronces et qu'épines.*

Ronce du mont Ida, Voy. *Framboisier*.

RONCEROI, subst. m. (*Ron-ce-roa*) Endroit rempli de *ronces*. On dit aussi et mieux, *ronceraie* (*Ron-ce-ré.*)

ROND, ONDE, adj. (*Ron, on-de*) Qui est de telle figure, que toutes les lignes tirées du centre à la circonférence soient égales. (Du latin *rotundus.*) — Fig. et fam. en parlant des personnes ; franc, sincère, qui agit sans façon et sans détour : *Il est rond et franc ; c'est un homme tout rond.*

Compte rond, sans fraction. — Fig. 1.° *Période ronde*, bien cadencée. On dit mieux, *période arrondie.* — 2.° *Voix ronde*, pleine, égale et unie. — *Ecriture ronde*, celle dans laquelle les pleins sont au premier degré d'obliquité sur la ligne perpendiculaire. — *Lettres rondes* (Imprimerie), les caractères romains, qui approchent de la forme ronde. — Famil. *Etre bien rond*, avoir le ventre bien plein, avoir bien mangé et bien bu.

ROND, subst. m. Figure circulaire, cercle. — Mouvement de l'eau qui se forme en rond. — En t. de Manége, piste circulaire qu'on appelle autrement *la volte* : *Travailler un cheval en rond et sur les cercles.*

Rond d'eau, sorte de bassin. — *Le rond-point d'une Eglise*, l'extrémité opposée au grand portail. — *Rond de plomb* (Chapellerie), grande plaque de plomb, de la figure d'un tour de chapeau sans forme, qui sert à maintenir un chapeau en état. — *Rond simple* (Passementerie), petit morceau de velin, découpé en cercle, mis en soie, et recouvert de cannetille. — *Ronds de palonnier* (Carrossier), anneaux de cuir qui embrassent les bouts de la volée et le milieu de chaque palonnier.

EN ROND, adv. Circulairement, en forme de cercle.

RONDACHE, s. f. Bouclier *rond* et fort.

† *Feuille en rondache* (Botaniq.), feuille peltée. Voy. *Pelté.*

RONDE, s. f. Visite qui se fait la nuit autour d'une place de guerre, ou dedans, ou dans un camp, etc. — La troupe qui fait la *ronde.* — Note de Musique, la même que la semi-brève.

— Sorte de danse en *rond*. — Air, chanson propre à cette danse.

Fig. *Faire la ronde*, tourner autour d'un jardin, d'une maison, etc. pour observer, pour épier, etc. — *Faire sa ronde*, boire à la santé de tous les convives l'un après l'autre.

A LA RONDE, adv. A l'entour. — *Boire à la ronde*, boire tour à tour, les uns après les autres.

RONDEAU, s. m. (*Ron-dô*, s. d.) Petit poëme particulier aux François, composé de treize vers sur deux rimes, avec un repos au cinquième vers et un au huitième, et dont le premier mot ou les premiers mots se *répètent* après le huitième vers et après le dernier, sans faire partie des vers eux-mêmes. — Pièce de Musique instrumentale, dont le premier couplet *se répète* après chacun des autres couplets. — Pelle de Boulanger de forme *ronde* et qui sert pour les plus grands pains. — Chez les Cribliers, partie de la peau preparée, arrondie, et prête à être mise sur le billot pour être percée. — Planche en *rond* sur laquelle on dresse les pains benits. — Ornement en *rond* ou en bourrelet sur une pièce de canon.

† *Rondeau redoublé*, pièce de poésie de vingt vers disposés par cinq quatrains, en sorte que les quatre vers du premier quatrain sont, l'un après l'autre et dans leur ordre successif, le dernier vers des autres quatrains. Après le cinquième de ces quatrains doit être repété le premier mot ou l'hemistiche du premier vers de l'ouvrage.

RONDELET, ETTE, adj. (*Ron-de-lé*, *è-te*) Qui a un peu trop d'embonpoint. Il est fam.

RONDELLE, s. f. (*Ron-de-le*) Petit bouclier *rond*, autrefois en usage. — Pièce de métal forgée en rond, et plate. — Outil de Sculpteur, de Marbrier, de Tailleur de pierre, dont la forme varie. — En Botan. V. *Cabaret*. — Sorte de poisson qui se trouve dans la mer des Indes.

† RONDELLES, pl. (Draperie) Bosses ou têtes de chardons, que leur petitesse fait réserver pour le lainage des étoffes de moindre prix.

† RONDELETTES, s. f. pl. Toiles à voiles, qui se fabriquent en quelques endroits de la Bretagne. — Espèce de bourre de soie.

RONDEMENT, adv. (*Ron-de-man*) Uniment, également : *Ce cocher mène rondement*. — Fig. Sans façon, sans artifice : *Il va rondement en besogne*.

RONDETTE, s. f. Voy. *Lierre terrestre*.

RONDEUR, s. f. Qualité de ce qui est *rond*; forme *ronde*.

RONDIER, s. m. Espèce de palmiste qui croît dans toutes les Indes et en Asie; les Chinois forment avec sa feuille des éventails dont ils se servent ainsi que les Perses.

RONDIN, s. m. (*Ron-dein*) Morceau de bois *rond* et propre à brûler. — Cylindre de bois sur lequel les Plombiers arrondissent les tables de plomb dont ils veulent faire des tuyaux. — Gros bâton.

† RONDIR, v. act. (Ardoisier) Tailler l'ardoise et lui donner la forme et les dimensions convenables.

RONDON, s. m. Terme de Fauconnerie : *Cet oiseau fond en rondon*, avec impétuosité.

† RONFLANT, ANTE, part. de *Ronfler*, et adj. Qui *ronfle*. — Sonore, bruyant. — Fig. *Style ronflant, mots ronflans*; et plus fig. *Promesses ronflantes*, spécieuses et sonores, mais vaines.

RONFLEMENT, s. m. (*Ron-fle-man*) Respiration qui se fait avec bruit lorsque l'on dort. Voy. *Ronfler*.

RONFLER, v. n. (*Ron-flé*) Faire un certain bruit de la gorge et des narines, en respirant pendant le sommeil. (Du latin barbare *ronculare*, dimin. de *roncare* pour *ronchare*, fait de *ronchus*, qui vient du grec *rhogchos* ronflement, lequel est dérivé de *rhegchein* ronfler. *Morin* d'après *Ménage*.)

Fig. et fam. 1.° *Les violons ou d'autres instrumens de musique ronflent*, jouent et font grand bruit. — 2.° *Le canon ronfle*, on tire force coups de canon.

RONFLEUR, EUSE, subst. Celui ou celle qui *ronfle* en dormant : *C'est un ronfleur insupportable*.

RONGE, s. m. T. de Vénerie : *Le cerf fait le ronge*, il rumine. On dit dans le même sens, *le cerf ronge*.

† RONGÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Ronger*. — En Botan. se dit des feuilles qui présentent, sur les bords, des sinus de grandeur et de forme différentes.

RONGER, v. act. (*Ron-jé*) Couper avec les dents à plusieurs et fréquentes reprises. (Suivant *Ménage*, et au moyen des transformations familières à cet étymologiste, du latin *rodere*, qui signifie la même chose, et que M. *Morin* conjecture venir par aphérèse du grec *trôgein*, dont la signification est également la même. — Fig. Agiter, tourmenter, en parlant des soucis, des remords.

Fig. et fam. *Ronger quelqu'un*, lui faire consumer son bien. — Fig. *Se ronger le cœur*, s'inquiéter, se chagriner avec excès. — *Ce cheval ronge son frein*, le mâche. — Fig. *Ronger son frein*, retenir son dépit sans le faire paroître. — Proverbialem. *Donner un os à ronger à quelqu'un*, lui donner un emploi qui puisse le faire vivre ou lui susciter une affaire embarrassante.

RONGEUR, adj. *Le ver rongeur*, figur. le remords qui tourmente le coupable : *Les soucis rongeurs*. J. J. Rousseau a dit dans Emile, *les soucis rongeans*.

† RONGEURS, s. et adj. m. pl. (Hist. nat.) Famille de Mammifères, qui comprend un grand nombre de genres, caractérisés en général par deux dents incisives tranchantes sur le devant de chaque mâchoire, puis un intervalle sans laniaires, et des dents molaires plates. C'est à cette famille qu'appartiennent les lièvres, les castors, les écureuils, etc.

† RONOGRAPHE, s. m. (*Ro-po-gra-fe*) Noms qu'on donnoit dans l'Antiquité, 1.° à certains Peintres qui se bornoient à représenter de petits sujets, des animaux, des plantes, des paysages. — 2.° A ceux qui, dans les jardins, tailloient les buis, les ifs, etc. en figure d'hommes et d'animaux. (Du grec *rôpos*, jouet, babiole, marchandise d'un vil prix, et *graphô* je peins.)

ROQUEFORT, s. m. (*Ro-ke-for*) Fromage très-estimé, ainsi nommé d'un village de Lan-

guedoc, où il se fabrique avec du lait de brebis.

† Roquelaure, s. f. (*Ro-ke-lô-re*) Sorte de manteau mis en usage sous Louis XIV, par le Duc de *Roquelaure*. Il étoit moins ample que ceux dont on se servoit auparavant, et garni par devant depuis le haut jusques au bas, d'un rang de boutons et de boutonnières. C'étoit proprement une espèce de redingote.

Roquer, v. n. (*Ro-ké*) T. du jeu des Echecs : Approcher le *roc* ou la tour auprès du roi, et passer le roi de l'autre côté.

Roquet, s. m. (*Ro-ke*) Autrefois, espèce de manteau. — Aujourd'hui, petit chien qui a les oreilles droites et le poil court. — Sorte de lézard de la Guadeloupe.

† Fig. et fam. *C'est un roquet qui aboie*, se dit d'un homme méprisable qui nous injurie.

† Roquets, pl. (Pêche) Petites roches peu élevées sur le fond de la mer, où se plaisent plusieurs poissons.

† Roquetin, subst. m. (*Ro-ke-tein*) Petite bobine au milieu de laquelle est une moulure à deux bords, pour recevoir ce qu'on y veut devider.

† *Roquetin de lames* (Tireur d'or), petite bobine sur laquelle s'enroule le trait d'or ou d'argent évache.

Roquette, s. f. (*Ro-ké-te*) Plante annuelle, de la famille des Crucifères, qu'on emploie comme assaisonnement en salade, et qui est réputée aphrodisiaque. (Du latin *eruceta*, dimin. d'*eruca*, qui a la même signification. *Ménage.*) — Espèce de rochet ou de grosse bobine. — Dans les Verreries, Voy. *Rorlette.*

Roquette des champs, Voy. *Masse au bedeau.* — *Roquette à avanceur* (Tireur d'or), bobine sur laquelle l'avanceur devide le fil qu'il a tiré.

Faire la roquette, T. de Marine : Jeter des fusées pendant la nuit pour donner quelque signal.

Roquille, s. f. (*Ro-ki-glie*, mouillez les *ll*) La plus petite mesure de vin, contenant le quart d'un septier.

† Roquilles, pl. (Confiseur) Sorte de confiture faite d'écorces d'orange.

† Rorifère, adj. (Anat.) Épithète donnée par quelques Auteurs aux vaisseaux lactés et lymphatiques. (Du latin *rorifer* qui apporte, qui donne de la rosée, formé de *ros*, *roris* rosée, et *fero* je porte.)

Roqual, s. m. Espèce de baleine, qui se trouve dans le Groënland.

† Ros *ou* Peigne, s. m. (Manufact.) Peigne de bois ou de *roseau*, et plus ordinairement de fer, qui reçoit entre ses dents les fils de chaîne des toiles ou étoffes quelconques, lors de leur fabrication. Le *Grand Vocabulaire François* écrit *rot.*

Rosace, s. f. *ou* Roson, s. m. (*Ro-za-ce*, *Ro-zon*) Ornement d'Architect. en forme de *rose.*

Rosacée, adj. et subst. f. (Botan.) Se dit des fleurs simples, régulières, composées de plusieurs pétales disposés en *rose.* Les *Rosacées* forment la VI.e classe de la méthode de *Tournefort*; les arbres ou arbustes à fleurs rosacées, en composent la XXI.e (Du latin *rosaceus*, fait de *rosa* rose.)

Rosage, subst. m. Rosagine, s. f. Sorte de plante. Voy. *Oleandre.*

Rosaire, s. m. (*Ro-zè-re*) Chapelet à quinze dixaines. (De l'italien ou de l'espagnol *rosario* qui signifie proprement *un chapeau de roses*, *une guirlande de roses*, et par extension, *un chapelet*, à cause de sa ressemblance avec un chapeau de roses. *Menage.*) — Vaisseau dont on se servoit autrefois pour la distillation de l'eau *rose.*

† Rosalie, s. f. (Musiq.) Répétition d'un passage dans un ton plus haut, ou plus bas d'un degré. On l'évite aujourd'hui soigneusement.

† Rosbif, s. m. *Bœuf rôti.* (Corruption de l'anglois *roast-beef*, qui a la même signification.) — Par extension, la partie de derrière d'un agneau, d'un mouton, d'un chevreuil, qu'on sert rotie : *Un rosbif d'agneau.* Quelques-uns écrivent et prononcent mal-à-propos *Rôt-de-bif.*

Rosat, adj. (*Ro-za*) Où il entre des *roses*; qui a quelque chose de l'odeur de *rose* : *Vinaigre rosat.*

† Rosconnes, s. f. pl. Toiles blanches de lin, fabriquées en Bretagne.

Rose, s. f. (*Ró-ze*) Nom d'une fleur très-connue. (Du latin *rosa*, que *Varron* dérive du grec *rhodon*, dont la signification est la même.) — Sorte de nœud de soulier en forme de rose. — Fenêtre ronde garnie de vitres. — Ouverture ronde sur la table d'harmonie d'un luth, d'une guitarre, etc. — Marque ronde que les Teinturiers laissent au bout de l'étoffe, pour qu'on puisse distinguer les couleurs qui leur ont servi de pied ou de fond. — En Passementerie, ornement de vélin couvert de cartisanne ou formé de bouillons, et qui entre dans la composition des franges crépines, etc. — Cheville tournée qu'on met à un râtelier avec plusieurs autres. Dans ces trois dernières acceptions, on dit aussi *rosette.* — Poisson de rivière, plus petit et moins large que la rosière; ainsi nommé, parce qu'il a la queue rouge; le reste du corps est bleu.

† *Rose de Jéricho*, sorte de Thlaspi vivace, qui croît dans l'Arabie déserte, de la famille des Crucifères. — *Rose de Gueldre*, Voyez *Obier à fleurs doubles*, au mot *Obier.* — *Rose tremière*, espèce de mauve. — *Rose d'or*, rose artificielle avec des feuilles d'or, que le Pape bénit, et qu'il envoie en certaines occasions, à des Princes ou des Princesses. — *Rose des vents*, morceaux de corne ou de carton coupé circulairement, divisé en 32 parties, pour représenter les 32 aires ou rumbs de vent, et dont la circonférence est divisée en 360 degrés : c'est une partie de la boussole. — *Roses de souliers*, *roses de jarretières*, rubans qu'on portoit autrefois sur les souliers; touffes de rubans qui étoient attachées aux jarretières.

Eau-rose, eau qu'on tire des *roses* par l'alambic. — *Teint de lis et de roses*, blanc et vermeil.

Prov. et fig. 1.° *Il n'est point de roses sans épines*, point de plaisir sans peine, point de joie sans quelque mélange de chagrin. — 2.° *Dé-*

couvrir le pot aux roses, le secret de quelque galanterie, de quelque friponnerie. Il est fam. — 3.° *C'est la plus belle rose de son chapeau*, ce qui lui est le plus honorable, le plus avantageux.

Diamant en rose ou *à rosette*, taillé en facettes par-dessus et dont le dessous est plat.

† Roses, pl. Petites étoffes de soie, laine et fil, dont le dessin represente de petites roses.

† Rose, s. m. Couleur de *rose*, nuance de la couleur rouge.

Rosé, adj. m. (*Ro-zé*) *Vin rosé*, d'une couleur rouge et vermeille. *Beaumarchais* (Barbier de Seville) a dit au féminin, *bouche rosee*, vermeille.

Roseau, s. m. (*Ro-zô*, s. d.) *Roseau cultivé*, *Canne des jardins*, plante vivace, originaire d'Espagne, à fleur apetale, à étamines, dont la tige est articulée, fistuleuse, et qui croît dans les lieux humides. On s'en sert sur les bords de la Mediterranée, pour former des pêcheries, qu'on nomme *bourdigues* : les tiges servent à faire des chalumeaux. On distingue le *roseau plumeux*, le *roseau d'Inde à feuilles satinees*, qu'on place dans les bosquets d'été et d'automne; le *roseau des marais* ou *roseau à balai*, etc. (De l'ancien allemand *raus*, dont les Ecrivains de la basse latinité avoient formé dans la même signification, le latin barbare *rauseum*. Menage, d'après *Wachter*.)

† *Roseau aromatique*, Voyez *Calamus*. — *Roseau à fleches*, Voy. *Toulola*. — *Petit roseau à fleur de massue*, Voy. *Gingembre*.

† Roseaux, pl. (Sculpture) Ornemens en forme de bâtons ou de cannes.

Proverb. 1.° *Etre comme un roseau*, *plier à tout vent comme un roseau*; n'avoir point de résolution, de fermeté dans le caractère, etc. — 2.° *S'appuyer sur un roseau*, mettre sa confiance en quelqu'un qui n'a pas la force ou l'autorité de nous soutenir.

Rose-croix, s. f. (*Ro-ze-croa*) Nom d'une secte d'empiriques, qui pretendoient posséder la pierre philosophale, rendre les hommes immortels, etc. ainsi nommés de *Christian Rosencreuz*, Gentilhomme Allemand, leur fondateur, vers la fin du 14.e siècle. Plusieurs croient que cette société, dont on commença à parler en 1610, et qui devint ensuite très-celebre, n'a jamais eu cependant d'existence réelle. On n'en a decouvert ni trace, ni vestige.

Rosée, s. f. (*Ro-zé-e*) Petite pluie fraîche qui tombe le matin sur la terre en gouttes très-déliées. Le soir on l'appelle *Serein*. (Du latin *ros*, *roris*, que quelques-uns dérivent du grec *drosos*, dont la signification est la même.) — Humeur qui se montre sur la sole du cheval, quand le pied a été paré à une certaine profondeur. — Dans la Draperie, nuance ou changement de couleur qui se fait apercevoir aux endroits où le drap est moins fourni de laine. — Espace compris entre les broches du peigne.

† *Rosée céleste*, nom que les Anciens donnoient à la manne, dont ils ignoroient l'origine. — *Rosée du soleil*, Voy. *Rossolis*.

Figur. et fam. *Viande tendre comme rosée*, extrêmement tendre.

† Rosenoble, s. f. Ancienne monnoie d'or d'Angleterre, qui a cours à Elseneur, de la valeur d'environ 25 liv. tourn. ou 24 f. 70 c.

Roseraie, s. f. (*Ro-ze-ré*) Lieu planté de *rosiers*.

Rosereaux, s. m. pl. (*Ro-ze-ró*) Fourrures qu'on tire de Russie.

† Rosetier, s. m. (*Ro-ze-tie*) Ouvrier qui fait des *ros* ou peignes. Voyez *Ros*. Ceux qui écrivent *rot*, disent *rotier*.

Rosette, s. f. (*Ro-ze-te*) Petits ornemens faits en forme de *roses*, qu'on emploie dans la broderie, dans la sculpture, etc. — Petit morceau de cuir en losange qu'on met à chaque clou qui retient la peau d'un soufflet. — Sorte de petits clous blancs, à l'usage des Coffretiers. — Dans les globes et sphères, petit cercle divisé en 24 heures, qui est fixé sur le méridien. — Dans les montres, petit cadran numéroté, dont l'aiguille fait avancer ou retarder par degré le mouvement de la montre. — Espèce de linge ouvré, qu'on nomme plus communement *Petite Venise*. — En t. de Lingère, sorte de rentraiture en points à jour, qui se fait dans les trous ronds formés au linge par quelque accident. En ce sens, on dit aussi *dentelle*. — En termes de Teinturier, de Passementier, de Tourneur, Voy. *Rose*. — Sorte d'encre *rouge*. — Cuivre *rouge*, pur et dégagé de toute substance étrangère. — Craie teinte en *rouge* qui sert à peindre.

Diamant à rosette. Voyez *Diamant en rose*, au mot *Rose*.

† Rosettes, pl. (Ciseleur) Petits poinçons d'acier, au bout desquels sont gravées en creux des *roses*. — Chez les Tourneurs, disques de fer ou de cuivre figurés, que l'on monte sur l'arbre du tour à figures.

† Rosettier, s. m. (*Ro-zè-tié*) Espèce de poinçon en forme d'emporte-pièce, avec quoi les Couteliers font leurs petites *rosettes* de cuivre.

Rosier, s. m. (*Ro-zié*) Arbrisseau épineux, qui s'élève en buisson, et qui porte la *rose*. On distingue parmi ses nombreuses espèces, le *Rosier sauvage* ou *des haies*, nommé *Eglantier*, *Grattecu*, *Rose de chien*, *Rose cochonniere*, dont le fruit porte particulièrement le nom de *grattecu*; et dans les espèces cultivées, les *Rosiers de tous les mois*, *la Rose à cent feuilles*, celle de *Hollande*, le *petit Rosier nain* de Bourgogne appelé *Pompon*, les *Roses jaunes*, les *Roses canelles*, le *Rosier musqué toujours vert*, la *Rose blanche*, celle de *Provins*, celle de *Bengale*, etc. etc.

† *Rosier du Japon*, arbrisseau du Japon et de la Chine, toujours vert, et qui a beaucoup de rapports avec l'arbrisseau à thé. — *Rosier marron jaune* et *marron rouge*, arbrisseau qui croît dans les lieux incultes des mornes de Saint-Domingue, et dont les fleurs roses dans une espèce et jaunes dans l'autre, naissent des aisselles des feuilles.

Rosière, subst. f. (*Ro-zie-re*) Poisson de rivière, qui pour la forme du corps, ressemble à la brême. — Jeune fille qu'on couronne d'un chapeau de *roses*, en récompense de sa vertu, etc. *La Rosiere de Salnci*.

† Rosoir, s. m. (*Ro-zoar*) Outil de Facteur de clavecins, pour percer dans les tables de claveeins, d'épinettes, etc. les trous où l'on met la *rose*.

Rossane, s. f. Pêche *ou* pavie de couleur jaune. — Manière d'apprêter les lapins et les lapereaux.

Rosse, s. f. (*Ro-se*) Cheval sans force, sans vigueur : *Vieille rosse*, *méchante rosse*. (De l'allemand *ross* cheval.)

Rosser, v. act. (*Ro-sé*) Battre bien quelqu'un. Il est popul. (De *rosse* mauvais cheval, qu'il faut frapper sans cesse pour le faire marcher; *rosser quelqu'un*, le traiter en *rosse*. Vergy.)

se Rosser, v. pron. Se battre.

† Rossicler *ou* Rosicler, s. m. Mine d'argent du Pérou, qui paroît être la même que notre *mine d'argent rouge*. (De l'espag. *rosicler*, qu'on prononce *rocicler* incarnat, formé de *roso* rouge, et *claro* claire; *rouge-clair*.)

Rossignol *ou* Roussignol, s. m. (*Ro, rouci-gniol*) Oiseau de passage qui tient le premier rang entre les oiseaux chanteurs. C'est un passereau, de la famille des Subulirostres et du genre des Becs-fins ou Motacilles. (Du lat. *lusciniolus*, dimin. de *luscinius*, que *Martial* a employé par métaplasme pour *luscinia*, nom que les Romains donnoient à cet oiseau, et lequel est formé de *lux*, *lucis*, lumière, jour, ou de *lucus*, *luci*, bois, et de *canere* chanter; *qui canit sub lucem* ou *in lucis*, qui chante au point du jour ou dans les bois. D'autres dérivent la première partie de *luscinia* de *lugere* pleurer, se plaindre; *qui canit lugens*, qui chante d'un ton plaintif.) — Jeu d'orgue par lequel on vouloit imiter le chant du rossignol, et qui n'est plus en usage. — Instrument de Serrurier, pour ouvrir toutes sortes de serrures. — Coin de bois qu'on fait entrer à force dans les mortaises pour serrer quelque pièce de charpente. — En t. d'Imprimerie, espèce de foulure au poignet qui survient à ceux qui commencent à travailler à la presse.

Chanter comme un rossignol, *avoir une voix*, *un gosier de rossignol*; *avoir des rossignols dans la gorge*, avoir la voix douce et les cadences agréables. — Ironiq. et populair. *rossignol d'Arcadie*, un âne.

Rossignols, s. m. plur. Terme de Carrier : Arc-boutans des fourches qui soutiennent l'arbre de la grande roue d'une carrière.

Rossignoler, v. n. (*Ro-ci-gnio-lé*) Imiter le chant du *rossignol*.

Rossinante, s. m. Mauvais cheval, *rosse*. Il est familier. (De l'espagnol *rocinante*, nom du cheval de *Don Quichote*, formé suivant l'étymologie qu'en donne *Cervantes* lui-même, de *rocin* rosse, haridelle, et d'*ántes* avant, auparavant; *qui n'étoit qu'une rosse avant de devenir la monture d'un illustre chevalier*.)

Rossolis, s. m. (*Ro-so-li*) Sorte de liqueur douce et agréable. (Contraction de l'ital. *rosso liquore* liqueur rouge. On écrivoit autrefois *rossoli*, sans *s* à la fin.) — Plante annuelle, à fleur rosacée, qui croît dans les lieux humides, et qu'on nomme aussi *Rosée du soleil*, *Herbe de la rosée*, *Herbe aux goutteux*. Il y en a deux espèces, l'une à feuilles rondes, l'autre à feuilles oblongues. (Du latin *ros solis* rosée du soleil; parce que de certains poils fistuleux dont cette plante est garnie, il sort continuellement comme des gouttes de rosée, même au soleil le plus ardent. *Vergy*.)

† Rostein, s. m. (Snierie) Grosse bobine ou rochet, évidé dans sa longueur, et qui porte la grosse soie dont on fait la lisière de l'étoffe.

Rostrale, adj. f. *Couronne rostrale*, ornée de proues de navire. Elle étoit décernée à celui qui dans une bataille navale, avoit le premier accroché un vaisseau ennemi, ou étoit sauté dedans. (Du latin *rostralis*, fait de *rostrum* bec, éperon de navire.)

† Rostres, s. m. plur. (Hist. anc.) Lieu célèbre à Rome, dans la place publique. C'étoit une espèce d'échafaud, en forme de base de colonne, d'où l'on haranguoit le peuple, et qui étoit orné des becs ou éperons de navire (en latin *rostra*), pris par les Romains sur les Antiates, l'an de Rome 416.

Rôt, s. m. (*Rô*) Viande *rôtie* à la broche. On dit aussi et mieux *rôti*; le *rôt* est proprement le service des mets *rôtis*. *On sert le rôt*, et *l'on mange du rôti*.

Rot, subst. m. (*Ro*) Sortie impétueuse des vents de l'estomac par la bouche. (Du latin *ructus*.) — Voyez *Ros*.

† Rotacisme, s. m. (Médec.) Vice de la parole, qui consiste à repeter la lettre *r*, ou à la prononcer avec bruit et une certaine dureté.

† Rotang, s. m. Voyez *Rotin*.

Rotateur, adj. m. T. d'Anatomie, qui se dit des muscles obliques de l'œil. (Du latin *rotator*, qui fait tourner ou mouvoir en rond, formé de *rotare* rouler, qui vient de *rota* roue.) — Voyez *Rotifere*.

Rotation, s. f. (*Ro-ta-cion*) Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même. — Mouvement en rond des muscles de l'œil, appelés *rotateurs*. — En Géométrie, révolution d'une surface autour d'une ligne immobile qu'on appelle *axe de rotation*. — En Mécaniq. mouvement d'un corps qui roule ou qui tourne sur lui-même. — En Astronomie, mouvement d'une planète autour de son axe. (Du latin *rotatio*, fait de *rotare* rouler, tourner.)

† Rôt-de-bif, s. m. Voyez *Rosbif*.

Rote, subst. f. Juridiction de la Cour de Rome, composée de douze membres, appelés *Auditeurs de rote*. (De l'italien et du latin *rota* roue; soit parce que ces Auditeurs servoient tour à tour; soit parce que toutes les affaires étoient successivement portées devant eux, et *rouloient* en quelque sorte; soit enfin parce que, suivant *Du Cange*, le pavé de la chambre étoit autrefois de porphire et taillé en forme de *roue*.)

Roter, v. n. (*Ro-té*) Faire des *rots*. (Du latin *ructare*.)

Roter, v. act. (Marine) Lier uniment avec une petite corde.

Rôti, s. m. Rôt; viande rôtie : *On va servir le rôti*. Voyez *Rôt*.

Rôtie, s. f. Morceau de pain séché devant

le feu ou sur le gril, qu'on trempe ensuite dans du vin ou autre liqueur. — Tranche de pain coupée mince, sur laquelle on etend du beurre, des confitures, etc. — Tranche de pain grillée sur laquelle on a etendu et fait cuire des viandes sèches et assaisonnées d'épices. — En Architecture, exhaussement sur un mur de clôture mitoyen, de la demi-epaisseur de ce mur, avec de petits contreforts de distance en distance, qui portent sur le reste du mur.

† ROTIER, s. m. (*Ro-tié*) Voy. *Rosetier.*

† ROTIFERE, s. m. (Hist. nat.) Espèce de Zoophytes de la famille des Microscopiques et du genre des Vorticelles, qui se trouvent dans les eaux croupissantes. Ils ont des poils disposés en cercle, qu'ils font mouvoir comme les rayons d'une roue, avec une extrême rapidité, et en changeant à chaque instant de forme. On a observé que ces animaux, après être restés immobiles et desséchés pendant des années entières, se sont mus de nouveau aussitôt qu'ils ont été humectés. On leur donne aussi le nom de *Rotateur.* (Du lat. *rota* roue, et *fero* je porte; *qui porte une roue.*)

† ROTIN, ROTTAIN, RATAN, s. m. Roseau qui croît sur les côtes du detroit de Malaca, et dont il y a plusieurs espèces. Dans l'une, les tiges extrêmement flexibles se partagent en petites lanières, dont on forme un tissu pour des sièges et des dossiers de chaises. Une autre donne ces joncs flexibles, poreux, mais assez solides pour servir de cannes qu'on est dans l'usage de vernir, et qu'on a vu s'élever à des prix très-hauts; on les nomme *Rotangs.* Une troisième enfin, qui croît aux Grandes Indes, fournit des jets hérissés d'épines, propres à former des palissades.

ROTIR, v. a. Faire cuire de la viande à la broche: *Rôtir une perdrix, un chapon.* (Du l'allemand *rösten*, qui signifie proprement *faire cuire sur un gril, faire griller*, de *rost* gril. Nous écrivions autrefois *rostir.*) — On le dit de l'effet que cause la trop grande ardeur du soleil: *Le soleil a rôti tous les bourgeons des vignes.*

Faire rôtir, faire griller: *Faire rôtir de la viande, du poisson, du pain sur le gril.* — Faire cuire à la braise: *Faire rôtir des marrons.*

Proverb. *Rôtir le balai*, passer sa vie ou un grand nombre d'années dans un emploi sans y faire sa fortune. — Vieillir dans l'intrigue, dans la galanterie.

RÔTIR, v. n. Se cuire à la broche: *On a mis des poulets rôtir.* — Se brûler, s'échauffer trop au soleil.

SE RÔTIR, v. r. Il a les mêmes sens que le neutre.

RÔTISSERIE, s. m. Lieu où l'on débite de la viande *rôtie* ou prête à *rôtir.*

RÔTISSEUR, EUSE, s. Celui, celle qui fait *rôtir* de la viande et qui la vend ainsi en détail.

† *Rôtisseur en blanc*, Rôtisseur qui vend et fournit les viandes prêtes à rôtir, mais qui ne les vend point toutes rôties.

RÔTISSOIRE, s. f. (*Rô-ti-soa-re*) Machine à peu près semblable à une garderobe faite de tole ou de plaques de fer battu, où l'on peut faire *rôtir* une grande quantité de viandes à la fois.

ROTONDE, s. f. Bâtiment *rond* par dedans et par dehors. — Sorte de collet *arrondi.* (Du lat. *rotundus* rood. Le Temple de *Vesta* à Rome, de forme ronde, étoit appelé *Rotunda.*)

ROTONDITÉ, s. f. *Rondeur*, grosseur. Il ne s'emploie que dans le style plaisant et ne se dit que de la taille. (Du latin *rotunditas.*)

ROTTAIN, s. m. Voyez *Rotin.*

ROTULE, s. f. (Anatom.) Petit os plat et rond, situé à la partie antérieure de l'articulation du genou. (Du latin *rotula*, dimin. de *rota* roue, petite roue, roulette; parce que cet os ressemble à une petite roue.)

ROTURE, s. f. Etat d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. — Il se prenoit aussi pour tous les roturiers. (Du lat. *ruptura*, action de rompre, employé par les Auteurs de la basse latinité, dans le sens de *culture de la terre.* On dit encore aujourd'hui dans quelques endroits, *rompre la terre* pour *la défricher, la mettre en culture.* Anciennement, l'état de laboureur, de cultivateur, étoit proprement celui de roturier. *Ménage* qui cite beaucoup d'autorités à l'appui de son opinion sur ce point.)

ROTURIER, ÈRE, subst. (*Ro-tu-rié, iè-re*) Celui, celle qui n'est pas noble. Voy. *Roture.* — On dit aussi adject. *Une famille, une mine roturière.*

ROTURIÈREMENT, adv. (*Ro-tu-riè-re-mon*) Tenu en *roture.* — D'une manière *roturière.*

ROUAGE, s. m. (Mécaniq.) En général, machine composée de plusieurs *roues* destinées à produire par leur combinaison un effet quelconque. — Toutes les *roues* d'une machine.

† *Bois de rouage*, celui qu'on emploie à faire les *roues* des voitures.

ROUAN, adj. m. *Cheval rouan*, dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai. On dit *rouan vineux*, lorsque le bai mélangé est doré, ou lorsqu'au lieu de poils bais, le mélange est formé de poils alezans.

ROUANNE, (*Acad.*) ROUANE, (*Trév.*) s. f. Outil de Charpentier, etc. pour marquer les bois. C'est une espèce de compas. — Instrument pour marquer les tonneaux dans les caves. Il est acéré, concave comme une tarière et coupant dessus et dessous.

ROUANNER, v. a. (*Roua-né*) Marquer avec la *rouanne.*

† *Rouanner une pompe* (Marine), agrandir le trou de la pompe ou le rendre égal, lorsqu'il est chambré.

ROUANNETTE, s. f. (*Roua-nè-te*) La même chose que *Rouanne*, sur-tout dans la première acceptioo.

† ROUBE *ou* QUART, s. m. Monnoie d'argent de Turquie, qui a cours pour 10 paras (17 s. 10 d. touro., à peu près 88 c.)

† ROUBIÉ, s. m. Monnoie d'or de Turquie, qui a cours pour une piastre (3 liv. 11 s. 4 d. tournois, à peu près 3 f. 52 c.)

† ROUBINE, s. f. (Pêche) Dans la Camargue, canal qui communique des étangs salés à la mer, ou par lequel on introduit l'eau douce

du Rhône dans les endroits bas. C'est un terme provençal.

Rouble, s. m. Monnoie d'argent en Russie ; elle a cours pour 10 Griwnas ou 33 Altins 1/3, ou 50 Grosz, ou 100 Copecks (4 liv. 13 s. tourn. ou 4 f. 59 c. 20/81.)

† Rouck *ou* Rock, s. m. Oiseau d'une force et d'une grandeur prodigieuse, cité souvent dans les contes arabes. On croit que c'est le Condor.

Rouche, s. f. Careasse d'un vaisseau sur le chantier, sans mâture et sans manœuvres. On dit aussi *ruche*.

Roucou, s. m. Préparation des semenees du *roucouyer*, dont on retire par la trituration une fecule rouge, employée dans la teinture. On en forme une pâte qu'on envoie en Europe, en pains enveloppés dans des feuilles de balisier. Les Indiens détrempent le *roucou* dans l'huile pour se rougir le eorps, et se defendre des chiques et des maringouins.

† Roucouer, v. act. (*Rou-kou-é*) Peindre en rouge avec le *roucou*. Il s'emploie plus souvent eomme verbe réfl. *Les Sauvages aiment à se roucouer*.

† Roucoulement, s. m. (*Rou-kou-le-man*) Chant des pigeons males, qui se produit principalement dans la gorge.

Roucouler, v. n. (*Rou-kou-lé*) Il se dit du son que font les pigeons avec le gosier. Ce mot et le précédent sont des onomatopées.

Roucouyer, s. m. (*Rou-kou-ié*) Arbre fort touffu, cultivé dans toutes les îles de l'Amérique, à fleurs en roses, qui naissent par bouquets, et auxquelles succèdent des fruits à gousses oblongues renfermant des semences, dont on retire par trituration la pâte de *roucou*. Voyez ce mot.

Roudou, s. m. Voyez *Redoul*.

Roue, s. f. (*Roû-e*) En Mécanique, machine simple eonsistant en une pièce de bois, etc. ronde et plate, qui tourne autour d'un essieu ou axe : *Roue de charrette, de carrosse ; roue d'une horloge, d'une poulie, d'une vielle, d'un moulin.* (Du latin *rota*.) — Supplice qui eonsiste à attacher le criminel sur une *roue*, posée sur un poteau, après lui avoir rompu les bras, les jambes et les reins.

† *Roue des carrieres*, machine pour tirer des pierres du fond d'une carrière. C'est une espèce de treuil mis en jeu par une roue dont la circonférence est garnie de chevilles, auxquelles est appliquée la puissance. — *Roue de Sainte Catherine* (Blason), roue dont les jantes paroissent armées de rasoirs ou de fers tranchans, ainsi nommée parce qu'une roue semblable fut l'instrument du martyre de *Sainte Catherine*. — *Roue d'Arpenteur* (Géométrie) Voy. *Odometre*. — *Roue d'Aristote*, problème fameux de Mecanique, sur le mouvement d'une *roue* autour de son essieu, dont *Aristote* a, dit-on, parle le premier. — *Roue de fortune*, dans le tirage des Loteries, tambour en forme de *roue*, où l'on enferme les billets pour les tirer au sort. — Figur. et fam. *La roue de la fortune*, les révolutions et les vicissitudes des choses humaines.

Roue de câble (Marine), câble plié en rond.

Fig. et fam. 1.° *Etre au haut de la roue*, au plus haut point de prospérité. — 2.° *Pousser à la roue*, aider à faire réussir quelqu'un dans une affaire. — *Le paon fait la roue*, déploie sa queue en rond.

Roué, ée, part. p. et adject. Voy. *Rouer*. — Fam. *Etre roué de fatigue* ou simplement *être roué*, être tellement fatigué qu'on a peine à se remuer. — En Vénerie, *têtes rouées*, têtes du cerf, lorsqu'elles sont serrées et peu ouvertes.

Roué, subst. m. Criminel qui a été *roué*. — Scélérat qui mérite la *roue*. En ce dernier sens et dans le jargnn à la mode, il se dit d'un homme du grand monde, etc. sans principes et sans mœurs, qui n'est arrêté par aucun scrupule, etc. Cette dénomination, tout au moins bizarre, date de la régence du Duc d'Orléans. On appela originairement *Roues* les affidés de ce Prince et les familiers de ses soupers.

Rouelle, s. f. (*Rou-é-le*) Tranche coupée en rond : *Rouelle de citron, de pomme, de betterave, de veau, de thon, de saumon.* (Du latin *rota* roue, dont on a forgé le diminutif *rotella* petite roue.)

† Rouennerie, s. f. (*Rou-an-ne-rî-e*) Mot nouveau qui dans le Commerce, désigne les toiles et les autres marchandises qu'on tire de *Rouen* et des environs.

Rouer, v. act. (*Rou-é*) Punir du supplice de la *roue*.

Figur. et fam. *Rouer de coups* ou *de coups de bâton*, battre excessivement. — Par exagération, *se faire rouer*, s'exposer à être écrasé par les *roues* des voitures. — En t. de Marine, *rouer un câble*, le plier en rond, en cercle.

† Rouerie, subst. f. (*Roû-rî-e*) Action de *roué*, dans la dernière acception de ce mot : *C'est une rouerie, une vraie rouerie*. Style familier.

Rouet, s. m. (*Rou-é*) Machine à *roue* qui sert à filer. — *Roue* qui tourne et qui est au bout de l'arbre du moulin. — Petite *roue* de fer de certaines armes à feu. — Instrument de Rubanier et de divers autres artisans, qui sert à dévider, etc. — Cercle de bois qui se met au fond d'un puits, et sur lequel s'élève la maçonnerie.

Rouette, s. f. Longue et menue branche de bois pliant qu'on fait tremper pour la rendre plus flexible et plus souple.

† *Rouettes de partance* (Flottage en trains de bois), celles qu'on donne aux compagnons de rivière qui conduisent les trains, pour suppléer à celles qui pourroient leur manquer.

Rouge, adj. Qui est d'une couleur semblable à celle du feu, du sang, etc. Le rayon rouge est, parmi les sept rayons élémentaires dont se compose le fluide lumineux, le premier, c. à d. le plus fort et le moins réfrangible. (Du lat. *rubeus*, qui a la même signification.) — Qui a un certain rouge vif et naturel ; vermeil.

Fer rouge, boulet rouge, enflammé, devenu rouge au feu. — Prov. *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du Pélerin* ; ce sont les signes du beau temps. — *Boire à rouge bord*, un verre plein de vin jusqu'au bord.

ROUGE, s. m. Couleur *rouge*. — Lorsque la honte ou la colère fait monter le sang à la face, on dit que *le rouge monte au visage*. — Espèce de fard à l'usage des femmes. — Sorte d'oiseau de rivière. — Sorte de poisson.

† *Rouge d'Angleterre* ou *de Hollande*, argile ocreuse jaune, rougie au feu; elle sert aux Couteliers à polir l'acier au noir. — *Rouge du Polisseur*, dans les Manufactures de glaces, le dépôt que l'eau employée à mouiller les polissoirs graisses de potée, laisse dans les cases qui la contiennent.

ROUGEÂTRE, adject. (*Rou-jé-tre*) Qui tire sur le *rouge*.

ROUGEAUD, AUDE, adj. et s. (*Rou-jó, jó-de*) Qui a les joues *rouges* et le visage haut en couleur. Il est familier.

ROUGE-GORGE, s. m. Petit oiseau qui a la *gorge rouge*. C'est un oiseau passereau, de la famille des Subulirostres et du genre des Becs-fins ou Motacilles. Plusieurs le font aujourd'hui du genre fem. *L'Acad.* le fait masc.

ROUGEOLE, s. f. (*Rou-jó-le*) Maladie qui couvre de petites pustules *rouges* ceux qui en sont attaqués.

ROUGET, s. m. (*Rou-jé*) Sorte de poisson de mer, qui a la tête et les nageoires *rouges*. C'est un poisson osseux, holobranche, thoracique, de la famille des Léiopomes et du genre des Mulets.

ROUGETTE, s. f. Sorte de chauve-souris. Voyez *Roussette*.

ROUGEUR, s. f. Qualité de ce qui est *rouge*; couleur *rouge*. — *Rouge* qui vient tout à coup au visage de certaines personnes. — Tache *rouge* qui vient au visage. Il ne prend de plur. qu'en ce dernier sens.

ROUGI, IE, part. p. et adj. Voy. *Rougir*. — *De l'eau rougie*, où il n'y a que fort peu de vin.

ROUGIR, v. act. Rendre *rouge*.

ROUGIR, v. n. Devenir *rouge* : *Les cerises commencent à rougir*. — Devenir *rouge* de honte, de pudeur, de colère. — Figur. Avoir honte, confusion, quoiqu'on ne *rougisse* pas.

Faire rougir quelqu'un, lui donner de la honte, de la confusion.

ROUGISSURE, s. f. Terme d'Artisan : Couleur de cuivre *rouge*. — Se dit en t. de Chaudron. d'un vase de cuivre qui n'est pas d'un beau *rouge*.

ROUI, IE, part. pas. et adject. Voy. *Rouir*. — On dit substantiv. *Cette viande sent le roui*, a un mauvais goût qui vient de la mal-propreté du vase où elle a été cuite.

ROUILLE, s. f. (*Rou-glie*; mouillés les *ll*) Espèce de crasse rougeâtre, qui se forme sur le fer exposé à l'air. C'est ce que les Chimistes modernes appellent *carbonate de fer*. Ils nomment *oxyde de cuivre*, la rouille de cuivre. — En Botanique, maladie qui attaque les tiges et les feuilles de plusieurs plantes. Elle se manifeste par une poussière jaune répandue sur les feuilles. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *rubigilla*, diminutif de *rubigo*, qui dans les deux acceptions, signifie la même chose. Suivant *Huet*, du mot non moins barbare *roudcula*, fait de *rodiculare* rouiller, fréquentatif de *rodere* ronger.) — Dans les glaces, espèce de tache provenant de la trop grande quantité d'alkali, dont la glace est chargée et que l'humidité saisit.

ROUILLER, v. a. (*Rou-glié*) Faire venir de la *rouille*. *L'humidité rouille le fer*.

SE ROUILLER, v. rée. Amasser, contracter de la *rouille*.

On dit aussi figur. *L'oisiveté rouille l'esprit; l'esprit se rouille dans l'oisiveté*.

ROUILLURE, s. f. (*Rou-glu-re*) Effet de la *rouille*.

ROUIR, v. act. Mettre le chanvre dans l'eau et l'y laisser quelques jours, afin de le rendre plus propre à être brisé. — On dit aussi neutralement, *Faire rouir le chanvre*. *Le chanvre ne rouit pas bien dans l'eau courante*. (Du vieux mot françois *ru* ruisseau, pour lequel on a dit *rou*. Voyez *Ru*.)

† ROUISSAGE, subst. m. Action de *rouir* le chanvre.

† ROUISSOIR, subst. m. (*Rou-i-soar*) Voyez *Routoir*.

ROULADE, s. f. Action de *rouler* de haut en bas. En ce sens, il est familier. — En Musiq. trait de plusieurs notes sur une même syllabe, assez prolongé et assez rapide pour rappeler l'idée d'un *roulement*. — Tranche de bœuf, de veau, de mouton, bien aplatie, et *roulée* avec une farce assaisonnée.

ROULAGE, s. m. Facilité de *rouler*. — Action de *rouler* des tonneaux sur les ports des villes commerçantes. — Transport des marchandises par *Rouliers* : *Le commerce du roulage*. En ce sens, c'est un mot nouveau.

† *Fer de roulage*, gros fil de fer qui ayant passé par trois trous de la filière, est *roulé* en écheveau.

ROULANT, ANTE, adj. verb. (*Rou-lan, ante*) Qui *roule*.

Carrosse bien roulant, bien entretenu. — *Chemin roulant*, commode pour le charroi. — *Chaise roulante*, voiture à deux roues traînée par un cheval de campagne. — En t. de Chirurgie, *vaisseau roulant*, *veine roulante*, qui change de place quand on met le doigt dessus.

† ROULÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Rouler*. — Se dit en Botanique, des parties des végétaux *roulées* à leur sommet.

† *Bois roulé*, bois provenant d'un arbre qui pour avoir été battu des vents dans le temps de la sève, a ses fibres ligneuses, séparées, et le cœur détaché en forme de *rouleau*.

ROULEAU, s. m. (*Rou-lô*, s. d.) Paquet de ce qui est *roulé* : *Rouleau de papier*, *de ruban*, *de tabac*. — Gros bâton rond servant à divers usages : *Rouleau de pâtissier*, *de corroyeur*, *de lingère*. — Dans l'Imprimerie, morceau de bois rond, garni d'une étoffe de laine à plusieurs doubles, dont on se sert pour les épreuves qu'on n'imprime pas sous presse. — En termes d'Eperonnier, l'extrémité inférieure de la soubarbe d'un mors, qui se replie plusieurs fois sur elle-même, et forme une espèce de *rouleau*. — Tabac en feuilles, corde au moulin, et *roulé* à plusieurs rangs autour

d'un bâton. — Nom qu'on donnoit autrefois à ce que nous appelons aujourd'hui *Livre*, parce qu'au lieu de coudre et de relier les feuilles ensemble, on en formoit un *rouleau* en les attachant les unes aux autres. Le mot *volume* qui s'est conservé est tiré du latin où il signifie également *rouleau*. — En Histoire naturelle, espèce de serpent, de la famille des Homodermes et du genre des Orvets, dont les couleurs sont très-agréablement variées. On le trouve aux Indes et en Amérique. — Au plur. 1.° Pièces de bois rondes, sur lesquelles on fait *rouler* des fardeaux. — 2.° Pierres en forme de cylindre, dont les Jardiniers se servent pour aplanir les allées. — 3.° Chez les Couvreurs, poignées de paille longue ou nattée, dont ils garnissent leurs échelles. — 4.° Chez les Lapidaires, espèces de consoles en or ou en argent, qui se mettent ordinairement dans le corps des bagues, près de la tête.

† *Rouleaux sans fin* (Charp.), rouleaux de bois assemblés avec des entretoises, pour conduire de grands fardeaux d'un lieu à un autre.

† ROULÉE, s. f. (Pêche) Nappe de filet qui sert dans la Loire à prendre des lamproies.

ROULEMENT, s. m. (*Rou-le-man*) Mouvement de ce qui *roule*. — En Musique, la même chose que *Roulade*, Voy. ce mot. — Batterie militaire de tambour, qui équivaut au rappel. Le *ban* se termine aussi par un *roulement*, qui en est comme la clôture.

Roulement d'yeux, mouvement par lequel on les tourne de côté et d'autre. — *Roulement de bas*, bas retroussés sur la culotte.

ROULER, v. act. (*Rou-le*) Faire avancer en faisant tourner : *Rouler un tonneau, etc.* (Du latin barbare *rotulare*, fait de *rotula*, dimin. de *rota* roue. *Ménage*. Suivant *Wachter*, de l'allemand *rollen*, dont la signification est la même.) — Plier en rouleau : *Rouler un tableau, une pièce d'étoffe, un papier.*

Rouler carrosse, avoir un carrosse à soi. — *Rouler le train d'une presse* (Imprimerie), le mettre en mouvement à l'aide de la manivelle. On dit aussi *rouler* pour imprimer de suite le nombre de feuilles à tirer. — Figurém. *Rouler de grands desseins dans sa tête*, méditer de grands desseins. — Fig. et fam. *Rouler sa vie*, passer sa vie : *Il roule doucement sa vie ; il roule sa vie comme il peut.*

ROULER, v. n. Avancer en tournant. — Suivi de la prép. *Sur*, être l'objet, le sujet de.... *La conversation, le discours, le livre roule sur cette matière ; tout roule là-dessus.* — Servir alternativement : *Il roule avec un tel. Ces régimens roulent entr'eux*, ils ont le même rang et se priment alternativement. — En t. de Marine, être agité par les vagues, et pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Voy. *Roulis*. — Fig. et fam. 1.° Trouver moyen de subsister : *Sans bien il roule toujours ; c'est lui qui fait rouler toute la famille.* — 2.° Errer, sans s'arrêter en aucun lieu : *Il y a long-temps qu'il roule par le monde.*

Faire rouler la presse, faire imprimer quelque ouvrage. — Fam. *L'argent roule dans cette maison*, il y est en abondance. — *Cette affaire roule sur vous*, est abandonnée à vos soins. — Figur. *Mille pensées différentes lui roulent dans l'esprit*, lui passent et repassent dans l'esprit, sans qu'il s'arrête à aucune.

SE ROULER, v. réc. *Se rouler sur l'herbe, sur un lit.* — Fig. et fam. *Cet homme se roule sur l'or et sur l'argent*, il est très-riche.

ROULET, s. m. (*Rou-le*) Fuseau de bois dur pour fouler les chapeaux sur la *foule*.

ROULETTE, s. f. (*Rou-le-te*) Sorte de petite *roue*. — Petite boule de bois, de fer, de cuivre, qu'on attache aux pieds d'un fauteuil ou d'un lit pour les faire *rouler*. — Machine *roulante* où de petits enfans se tiennent debout, sans pouvoir tomber. — Petite chaise à deux *roues*, dans laquelle on se fait tirer par un homme. — Petit lit fort bas qui se peut mettre sous un grand lit. — Chez les Ciriers, plaque de fer qui sert à élever la braisière sous les poêles à bougie, et à l'introduire dans la coque. — Chez les Relieurs, instrument de fer en forme de petite roue, pour pousser des filets ou faire le bord des livres. — Sorte de jeu de hasard. — En Géométrie, courbe appelée autrement *Cycloïde*.

† ROULEUR, s. m. Ouvrier briquetier, qui *roule*, qui transporte dans une brouette la terre préparée. — En Entomologie, le charançon de la vigne. — En t. de Marine, bâtiment qui *roule* plus que les autres.

† ROULEUSE, s. fém. Chenille qui *roule* des feuilles dans lesquelles elle subit sa métamorphose.

ROULIER, s. m. (*Rou-lié*) Charretier public, qui voiture par charroi, des marchandises, des ballots, etc.

ROULIS, s. masc. (*Rou-li*) Agitation d'un vaisseau qui penche beaucoup d'un côté, puis aussitôt de l'autre. Le *roulis* est le mouvement de *rotation* du vaisseau autour de l'axe longitudinal, et le *tangage* est son mouvement de *rotation* autour de l'axe latitudinal, ainsi que l'appelle le *Dictionnaire de Marine* de l'*Encyclop. méthod.*

ROULOIR, s. m. *ou* PLATINE, s. f. (*Rou-loar*) T. de Cirier : Outil qui sert à *rouler* les bougies et les cierges sur une table. — Sorte de cylindre ou de calandre pour effacer les plis des étoffes. — Dans le métier à bas, espèce d'ensuple pour *rouler* l'ouvrage à mesure qu'il se fabrique. En ce sens, on dit aussi au fém. *Rouloire*.

ROULON, s. m. Bâton d'un échelon ; balustre, ridelle, etc.

ROUMÂAE, s. m. Espèce de poisson.

ROUPEAU, s. m. (*Rou-pô*, s. d.) Bihoreau ; espèce de héron.

ROUPIE, s. f. Petite goutte d'eau qui vient du cerveau, descend et pend au bout du nez. (Suivant *Le Duchat*, du latin *rubia* fém. de l'adject. *rubius*, dit pour *rubeus* rouge ; parce que les roupies rendent le bout du nez rouge.) — Monnoie effective d'argent du Bengale, dont on connoît trois espèces : la *roupie seche*, fabriquée par les Mogols, qui vaut 39 Ponnes (environ 2 l. 10 sous tournois, ou 2 fr. 48 c.) ; la *roupie de Bombay* ou *de Madrass*, frappée par les Anglois, qui a cours pour 38 Pounes ;

la *roupie d'Arcade*, frappée par les François, valant 37 Ponnes.—Monnoie de compte qui se divise en 16 Annas, 32 Ponnes, 128 Goris, 540 Gondas et 2560 Cauris. —A Surate, 1.° Monnoie d'or de la valeur de 4 Pagodes, ou de 14 roupies d'argent (environ 37 liv. tourn. ou 36 fr. 55 cent.) —2.° Monnoie d'argent valant 2 liv. 18 sous tournois, ou 2 fr. 86 cent. Il y a des demi-roupies et des quarts de roupie.

† *Roupie de cuivre*, monnoie frappée à Bombay par les Anglois, qui vaut la 24.e partie de la roupie d'argent.

ROUPIEUX, EUSE, adj. (*Rou-pi-eû*, *eû-ze*) Qui a souvent la *roupie* au nez. Il est peu usité.

ROUPILLER, v. n. (*Rou-pi-glie*) Sommeiller à demi. Il est familier.

ROUPILLEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *roupille* toujours.

ROUQUET, s. m. (*Rou-ke*) T. de Chasse: Mâle du lièvre.

† ROURE DES CORROYEURS, s. m. V. *Sumach*.

† ROUSART, s. m. (Pêche) Nom qu'on donne à Calais aux folles ou bouteux qui servent à prendre des chevrettes.

† ROUSSABLE, s. m. (Pêche) Endroit préparé pour faire saurer les harengs.

ROUSSÂTRE, adj. Qui tire sur le *roux*.

ROUSSEAU, s. m. (*Rou-sô*, s. d.) Celui qui a le poil *roux* ou *rougeâtre*.

ROUSSELET, s. m. (*Rou-ce-le*) Sorte de petite poire excellente.

ROUSSETTE, s. fém. (*Rou-cè-te*) Espèce de squale ou de chien de mer dont la peau sert aux Gainiers. —Genre de chauve-souris, chez lesquelles la membrane ne réunit pas les pattes de derrière, et qui n'ont point de queue. En ce sens on dit aussi *Rougette*. —Fauvette des bois, ainsi nommée parce que la plus grande partie de son plumage est *roux*.

ROUSSEUR, s. f. (*Rou-ceur*) Qualité de ce qui est *roux*: *La rousseur du poil*. — Tache rousse au visage ou aux mains: *Avoir des rousseurs, des taches de rousseur*.

ROUSSI, s. m. Cuir teint en rouge qui vient de *Russie*, et qui a une odeur forte. —Certaine odeur d'étoffe qui brûle ou qui vient d'être brûlée.

ROUSSIN, s. m. (*Rou-cein*) Cheval épais et entier, propre au voyage et à la guerre. (De l'allemand *ross* cheval.)

ROUSSIR, v. act. Rendre *roux*.

ROUSSIR, v. n. Devenir *roux*.

† ROUSTER, v. a. (Marine) Faire des *roustures*.

† ROUSTURE, s. f. (Marine) Lière que l'on fait pour tenir une pièce de bois contre une autre.

ROUTAILLER, v. a. (*Rou-ta-glié*; mouillez les *ll*) Terme de Chasse: Suivre une bête avec le limier.

ROUTE, s. f. Grand chemin qui mène en un lieu. —Endroit par où l'on doit aller. Les *routes*, dit l'*Encyclop.* diffèrent proprement entr'elles par la diversité des places, et des pays par où l'on veut passer: les *voies*, par la diversité des manières dont on peut voyager; les *chemins*, par la diversité de leur situation et de leurs contours; *Si de Paris vous allez en Champagne par la voie de terre, votre route ne sera pas longue, et vous aurez un beau chemin.* — Il se dit par rapport aux commodités ou aux incommodités qu'on trouve sur une route: *La route d'un tel lieu à tel autre est très-bonne, très-mauvaise, dangereuse, peu sûre.* — Chemin et logement qu'on marque aux gens de guerre qu'on fait marcher par étape. — Expédition qui marque les logemens des troupes et le chemin qu'elles doivent tenir. — Sur mer, le cours du vaisseau: *Faire route vers. ... Faire fausse route*, s'écarter de son droit chemin. *Chef de route*, vaisseau marchand qui commande les bâtimens qui marchent de conserve avec lui.— Grande allée percée exprès dans une forêt. — Au fig. conduite qu'on tient; moyen qu'on prend: *La route des dignités, de la gloire; la route de la vertu. Prendre la bonne route pour parvenir. Suivre la route* (l'exemple) *des Anciens*.

ROUTER, v. act. (*Rou-té*) Voy. *Routiner*.

ROUTIER, s. m. (*Rou-tié*) Livre qui enseigne les *routes* de mer; les caps, les mouillages, etc. — En Hollande, conducteur d'une voiture publique. — Fam. Homme qui a beaucoup d'expérience et de pratique. Il ne se dit qu'avec *vieux*: *C'est un vieux routier*.

† ROUTINE, s. f. Capacité, faculté acquise plutôt par l'habitude et l'expérience que par l'étude, etc. *Faire une chose par routine*, uniquement par habitude et sans y réfléchir. (De *route* dont *routine* est un diminutif. *Huet.*)

ROUTINER, v. a. (*Rou-ti-né*) Faire apprendre par *routine*. Il se dit des personnes: *Routiner quelqu'un à coudre, etc.* Son plus grand usage est au participe: *Il est routiné à ce travail*, il y est habitué. *J. J. Rousseau* a dit (Jugement sur la Polysynodie) *La sottise routinée*, qui ne se conduit, qui n'agit que par routine.—*L'Acad.* dit dans le même sens, *Router*.

† ROUTINIER, s. m. (*Rou-ti-nié*) Qui agit par *routine*: *Ce Médecin n'est qu'un vieux routinier*.

ROUTOIR, s. m. (*Rou-toar*) Fosse pleine d'eau où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVERAIN, adj. m. (*Rou-ve-rein*) *Du fer rouverain*, rempli de gerçures, difficile à forger et cassant.

ROUVIEUX, s. m. Voy. *Roux-vieux*.

ROUVRE *ou* ROBRE, s. m. Chêne gros et tortu, moins haut que le chêne ordinaire. Voy. *Chêne*. (Du latin *robur* chêne.)

ROUVRIR, v. a. *Ouvrir* de nouveau.

SE ROUVRIR, v. réc. *S'ouvrir* après avoir été fermé.

ROUX, ROUSSE, adj. (*Rou*, et devant une voyelle *Rouz*, *Rou-ce*) Qui est de couleur entre le jaune et le rouge: *Il est roux, il a le poil roux, la barbe rousse*. (Du latin *russeus* employé par *Caton* dans le même sens.)

† *Vents roux*, en ter. de Jardinier, les vents d'Avril froids et secs qui nuisent aux arbres fruitiers, et de là sans doute le nom de *Lune rousse* donné à la lune d'Avril.

ROUX, s. m. La couleur *rousse*: *Il est d'un roux ardent*. — En t. de Cuisinier, sauce faite avec du beurre ou de la graisse, qu'on a fait *roussir*.

ROUX-VIEUX, s. m. (*Rou-vieû*) Espèce de gale qui vient au crin du cheval. —On dit aussi adjectiv. *Cheval roux-vieux* ou *rouvieux*.

ROYAL, ALE, adj. (*Roa-ial, a-le*) Qui compose la famille du *Roi*. — Qui appartient au *Roi*; qui regarde le *Roi*. —Qui convient au *Roi*. (Du latin *regalis*, fait de *rex, regis*, roi.) —Grand, magnifique, etc.

† ROYALE, s. f. (*Roa-ia-le*) Sorte de toile légère et blanchie, qui s'emploie en doublures. —Drap fin et léger, en demi-largeur.

ROYALEMENT, adv. (*Roa-ia-le-man*) D'une manière superbe, magnifique et *royale*.

ROYALISTE, s. m. et f. et adj. (*Roa-ia-lis-te*) Partisan de la *Royauté* ou du *Roi*.

ROYAUME, s. m. (*Roa-iô-me*) Etat gouverné par un *Roi*.

ROYAUTÉ, s. f. (*Roa-iô-té*) Dignité de *Roi*.

† ROYES, s. f. pl. (*Roé*) T. de Pêche. A Calais, pièces de filet qui jointes les unes aux autres, forment une tessure de manets, pour le hareng et le maquereau.

† ROYOC, s. m. (*Roa-loke*) Plante des îles sous le vent, dont la racine fournit une teinture jaune. On la nomme aussi *fausse Rhubarbe*.

RU, subst. m. Canal d'un petit ruisseau. (Du grec *rhuax*, qui a la même signification, ou de *rhoos* ou *rhous* source d'eau, fait de *rhéô* je coule. *Morin*. Les Latins disoient dans le même sens, *rivus*, qui paroît avoir la même origine grecque, et dont *ru* pourroit bien n'être qu'une corruption.)

RUADE, subst. f. Action d'un cheval, âne ou mulet qui *rue*. —Fig. et fam. Brutalité inattendue d'une personne grossière et violente. —C'est aussi un terme de danse.

† RUB, s. m. En t. de Soierie, poids de Piémont égal à 25 livres de France.

RUBACE *ou* RUBACELLE *ou* RUBICELLE, s. m. *Rubis* d'une couleur claire. C'est aujourd'hui le Spinelle rouge jaunâtre.

RUBAN, s. m. Tissu de soie, de fil, de laine, etc. qui est plat et mince, et qui n'a guères ordinairement que trois ou quatre doigts de large. (Suivant *Ménage*, du latin *rubeus* rouge; parce que, dit-il, les plus beaux rubans sont de couleur de feu.) — En t. de Blason, la huitième partie d'une bande. — Ornement d'Archit. en forme de ruban. — En Conchyliologie, bande étroite sur la surface d'une coquille. — Bande ou raie sur les feuilles de certaines fleurs. Il y a une jacinthe rayée, qu'on appelle le *ruban*. — Ver plat et fort long qui s'engendre dans le corps humain. C'est le Tænia ou ver solitaire.

Ruban d'eau, Voyez *Rubanier*. — *Ruban de mer*, genre de poissons osseux, bolobranches, thoraciques, de la famille des Pétalosomes, dont le corps ressemble à une bandelette.

RUBANERIE, s. f. Profession de *Rubanier*. —Marchandise de *rubans*.

RUBANIER, IÈRE, subst. (*Ru-ba-nié, ié-re*) Ouvrier, ouvrière qui fait et vend toutes sortes de rubans, de passemens, de ganses, etc. On le nomme aussi *Tissutier-Rubanier*.

† RUBANIER, RUBANNIER, RUBAN D'EAU, s. m. Plante aquatique, vivace, dont les feuilles longues d'environ deux pieds, sont lisses, planes et étroites: les sommets des tiges portent des fruits arrondis, épineux, de 7 à 8 lignes de diamètre. On en connoît trois espèces.

† RUBANNER, v. a. (*Ru-ba-ne*) Garnir de *rubans* le dedans du couvercle d'une malle, etc. —En t. de Cirier, partager la cire en petites bandelettes, en la faisant passer par un grêloir, au sortir de la cuve.

Rubannier, Voy. *Rubanier*.

RUBANTÉ, ÉE, adj. Garni de *rubans*.

RUBASSE, s. f. Crystal coloré artificiellement. —Voy. *Rubace*.

† RUBÉFIANT, ANTE, adj. (*Ru-bé fi-an, ante*) T. de Médec. Qui *rubéfie*. (Du latin *rubefaciens*.) On dit aussi substantivem. *un rubéfiant*, un topique qui excite une rougeur sur la peau.

† RUBÉFIER, v. a. (*Ru-bé-fi-é*) Se dit, en Médec. des topiques qui excitent une rougeur sur la peau. (Du latin *rubefacere* rougir, rendre rouge, formé de *rubeus* rouge, et *facere* faire.)

† RUBELLITE, s. f. (Minéral.) Nom donné par *Kirwan*, à la tourmaline apyre des Minéralogistes modernes.

† RUBÉOLE, s. f. Plante qui croît sur les montagnes et dans les lieux exposés au soleil: elle est détersive, dessicative et résolutive. (Du latin *rubeola*.)

† RUBIACÉES, s. f. pl. Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes qui fournissent pour la plupart une teinture rougeâtre; (ainsi nommées de la garance, en latin *rubia*, l'une d'entr'elles.) On les appelle aussi *Etoilées* ou *Aparines*.

RUBETTE, subst. f. Poison tiré du suc d'une grenouille venimeuse.

RUBICAN, adj. m. *Cheval rubican*, celui qui étant noir, bai ou alezan, a sur les flancs des poils blancs ou gris, semés çà et là. — On dit aussi substantivement, *le rubican n'est point proprement un poil*. (Du latin *rubeus* rouge, ou plutôt ici tirant sur le rouge, roux, et *canus* blanc.)

RUBICELLE, s. m. Voy. *Rubace*.

RUBICOND, ONDE, adj. (*Ru-bi-kon, on-de*) Rouge, en parlant du visage: *Visage rubicond*, *face rubiconde*. Style familier et plaisant. (Du latin *rubicundus*.)

† RUBIFICATION, s. f. (*Ru-bi-fi-ka-cion*) T. de Médec. Action de *rubéfier*. V. ce mot.

RUBIGALES, RUBIGUS; Voy. *Robigales*, *Robigus*.

† RUBINE, s. f. (Chimie anc.) *Rubine d'antimoine*, sulfure d'antimoine oxydé demi-vitreux blanc. — *Rubine d'arsenic* de *Delisle*, arsenic sulfuré rouge.

RUBIS, s. m. Sorte de pierre précieuse transparente d'un rouge plus ou moins vif. (Du lat. *rubius* pour *rubeus* rouge, à cause de sa couleur. *Ménage*.) —Dans l'ancienne Chimie, sorte de préparation rouge: *Rubis de soufre*; *rubis d'arsenic*. — Fig. et popul. Boutons et élevures rouges qui viennent au visage sur le nez.

† *Rubis balais*, celui qui est d'un rouge léger; on le nomme aujourd'hui *spinelle*. —*Rubis d'Orient*, *Rubis oriental des Lapidaires*, télésie rouge, d'un rouge très-intense.

Digitized by Google

Proverb. *Faire rubis sur l'ongle*, boire tout le vin qui est dans son verre, à une petite goutte près qu'on fait tomber sur l'ongle, sans qu'elle s'épanche. — Familièt. *Faire payer rubis sur l'ongle*, exactement et avec la dernière rigueur.

† Rubord, s. m. (*Ru-bor*) Le premier rang de *bordage* d'un bateau foncet, qui se joint à la sole ou semelle.

Rubricaire, s. m. (*Ru-bri-kè-re*) Qui sait bien les *rubriques*. — Fam. Qui est attaché aux *rubriques*; qui tient aux formalités.

Rubrique, s. f. (*Ru-bri-ke*) Espèce de terre et de craie rouge. (Du latin *rubrica*, fait dans la même signification de *ruber*, *bra*, *brum*, rouge.)

Rubriques, pluriel. Titres qui sont dans les livres de Droit. — Règles contenues dans le Breviaire et le Missel, sur la manière dont il faut dire ou faire l'Office divin. (Du latin *rubrica*, parce que les rubriques s'écrivoient en lettres rouges.) — Fig. et fam. Ruse, détour, adresse, finesse: *Il sait toutes les vieilles rubriques.*

Ruche, s. f. Panier en forme de cloche, où l'on met des abeilles. *Châtrer une ruche*, enlever avec un couteau de fer la cire et le miel d'une ruche. (Selon *Du Cange* et divers autres étymologistes, du latin barbare *rusca* employé dans la même acception par plusieurs Ecrivains de la basse latinité, et que *Menage* conjecture avoir été fait de *rupes* rocher, roche; parce que, dit-il, les abeilles se logent quelquefois dans des creux de rocher.) — Le panier et les abeilles qui sont dedans. — En t. d'Anatomie, cavité auprès du conduit de l'oreille. — En t. de Pêche, Voyez *Nasse*. — En t. de Marine, Voy. *Rouche*.

† *Châtrer une ruche*, Voy. *Châtrer*. — Prov. et figur. *Il ne faut point fâcher une ruche*, il ne faut pas s'attirer une foule de petits ennemis.

Rudanier, ière, adj. et s. (*Ru-da-nié, ière*) *Rude* à ceux à qui on parle. Il est populaire.

Rude, adj. Apre au toucher: *Peau rude.* (Du latin *rudis* brut, raboteux, qui n'est pas poli.) — Apre au goût: *Ce vin est rude.* — Raboteux: *Chemin rude.* — Difficile, pénible: *Travail, métier bien rude.* — Qui fatigue: *Voiture rude; cheval qui a le galop rude.* — Qui choque les yeux ou les oreilles: *Avoir le visage, l'air, le regard rude, les yeux, les manières rudes, la voix, la prononciation rude, le style rude.* — Violent, impétueux: *Rude choc, secousse, tempête, etc.* Fig. et fam. *Rude joueur*, homme à qui il ne fait pas bon se jouer. — Difficile à supporter: *Temps, saison, froid rude.* Figur. *Les temps sont rudes*, on a beaucoup à souffrir, on a peine à vivre. — En parlant des personnes, 1.° fâcheux: *Humeur, esprit rude; il est rude aux pauvres gens.* — 2.° Austère, sévère: *La règle de ces Religieux est très-rude.* Voyez *Austère*.

† On dit d'un Peintre qui n'a pas un pinceau gracieux, qu'il *a le pinceau rude*. — d'un Barbier qui ne rase pas légèrement, ou d'un Cavalier qui mène durement son cheval, qu'il *a la main rude, la main bien rude.*

Rudement, adv. (*Ru-de-man*) Avec *rudesse*, d'une manière *rude*.

Proverb. et figur. *Aller rondement en besogne*, travailler vigoureusement et sans relâche. — Fam. *Manger, boire rudement*, beaucoup.

Rudenté, ée, adj. (*Ru-dan-té*) T. d'Architecture, qui se dit des colonnes dont les cannelures sont remplies par le bas jusqu'au tiers, d'une espèce de bâton ou plutôt de câble. (Du latin *rudens, entis* câble.)

Rudenture, s. f. (*Ru-dan-tu-re*) Espèce de bâton ou de câble dont on remplit jusqu'au tiers les cannelures d'une colonne. Voyez *Rudenté*.

† Rudéral, ale, adj. (Botan.) *Plantes rudérales*, qui croissent dans les masures, sur les décombres. (Du latin *rudera, um*, décombres, démolitions.)

Rudération, s. f. (*Ru-dé-ra-cion*) Terme d'Architect. Maçonnerie grossière faite avec des platras; hourdage. (Du latin *ruderatio*, employé avec la même signification, et qui, dans *Vitruve*, désigne également un pavement fait avec du cailloutage ou de petites pierres.)

Rudesse, s. f. (*Ru-de-ce*) Qualité de ce qui est *rude: Rudesse du poil, de la barbe, de la peau; rudesse de la voix, du style, etc.* — On dit également dans le moral, *la rudesse de l'esprit, des manières; traiter quelqu'un avec rudesse, etc.* — Au plur. actions, paroles dont la rudesse est le principe.

† Rudiaire, subst. m. (Archæol.) Gladiateur renvoyé avec honneur, après avoir donné des preuves multipliées de courage, de force et d'adresse. On lui remettoit, pour marque de son congé, un fleuret ou épée de bois appelée en latin *rudis*. (Du latin *rudiarius*.)

Rudiment, s. m. (*Ru-di-man*) Petit livre contenant les principes de la Langue latine. — Au plur. les premiers principes des sciences, des arts. En ce sens il vieillit. On dit plutôt *Elémens*. (Du latin *rudimenta, orum*, fait de *rudis* brut, neuf, ignorant.)

Figur. et fam. *Il est encore au rudiment*, il est encore novice dans sa profession.

† Rudolphines, adj. f. plur. (Astronomie) *Tables rudolphines*, tables du mouvement des planètes, ainsi nommées de l'Empereur *Rodolphe*, à qui *Képler* leur auteur les dédia.

Rudoyer, v. act. (*Ru-doa-ié*) Traiter *rudement* en paroles. Il est fam. — Mener *rudement* de l'éperon, de la houssine: *Rudoyer un cheval.*

Rue, s. f. Plante vivace, à fleur rosacée, d'une odeur désagréable et forte, très-usitée en Médee. (Du lat. *ruta*, dérivé du gr. *rhuô* je conserve.) C'est la *rue des jardins*: la *rue sauvage*, à fleur rosacée, appartient à un autre genre.

† *Rue-de-chevre*, *Galega*, *Galec cummun*, *Lavanese*, plante vivace, à fleur papilionacée, qui fournit aux chèvres un aliment dont elles sont très-friandes. — *Rue des murailles*, Voy. *Sauve-vie*. — *Rue des prés*, Voy. *Pigamon*.

Rue, s. f. Chemin dans les bourgs, villes et villages, qui est bordé de maisons de part et d'autre. (Du lat. barbare *ruga*, employé dans la même acception, ou du grec *rhumé*, qui signifie également la même chose, et que *Lancelot* dérive de *rhuô* ou *rheô* je enule; parce que c'est par les rues que s'écoulent les eaux des pluies et des fontaines. Le vieux mot françois *ru*, ruis-

seau, a la même origine. *Caseneuve.*) — Dans les carrières, espace qui reste vide, après qu'on en a tiré la pierre, et par où on la pousse jusqu'à l'ouverture.

Fam. *Il a pignon sur rue*, une maison à lui ou des biens en évidence. — *Etre fou à courir les rues*, extrêmement fou. — *Cette histoire court les rues*, est sue de tout le monde. — On dit encore d'une chose très-commune, *les rues en sont pavées.* — *Prendre un clou de rue*, se dit d'un cheval à qui il entre un clou dans le pied en marchant.

RUÉE, s. f. Amas de litière sèche, de chaume, de bruyère, etc. que l'on fait pourrir dans une basse-cour, dans un chemin, dans une *rue*, afin de les mêler ensuite avec du fumier.

RUELLE, s. f. (*Ru-e-le*) Petite *rue*. — Espace laissé entre un des côtés du lit et la muraille. — La partie du lit qui est du côté de la muraille.

Figur. *Il passe sa vie dans les ruelles, il va de ruelle en ruelle, il brille dans les ruelles*; il est souvent chez les Dames, il se plaît, il brille dans leur entretien. On appeloit autrefois *ruelles* les alcoves, et en général les lieux parés, où les Dames, soit au lit, soit debout, recevoient leurs visites familières.

† RUELLÉE, s. f. (*Ru-é-lé-e*) En t. de Couvreur, le tranchis qu'on recouvre d'un filet de plâtre, quand un toit aboutit à un mur plus élevé.

RUELLER, v. a. (*Ru-e-lé*) *Rueller la vigne*, enlever avec la pioche la terre du milieu d'une perchée de vigne, et la relever de côté et d'autre contre les ceps, de manière à former dans le milieu une rigole, une espèce de *ruelle*.

RUER, v. a. (*Ru-é*) Jeter avec impétuosité: *Ruer des pierres.* (Du latin *ruere* entraîner avec force, avec impétuosité, formé du grec *rhumé* force, impétuosité, violence, lequel vient par métaphore de *rhuëin* ou *rheein* couler en parlant des rivières, des torrens, et qui dans *Homere* est appliqué également aux dards, aux pierres, et même aux paroles prononcées avec rapidité. *Caseneuve.*)

Ruer de grands coups à tort et à travers, frapper de grands coups de tous côtés dans une foule.

RUER, v. n. Jeter les pieds de derrière en l'air avec force, en parlant des chevaux, des ânes et des mulets.

Ce cheval rue en vache, frappe du pied de devant.

SE RUER, v. réc. Se jeter sur quelqu'un ou sur quelque chose.

RUFIEN, s. m. Paillard, adonné aux femmes. *C'est un rufien, un vieux rufien.* On dit d'un homme qui entretient une femme débauchée, qu'il *est son rufien.* Famil. et peu honnête. (De l'ital. *ruffiano*, qui a la même signification, et que *Caseneuve* dérive de l'allemand *roef* voûte, comme chez les Latins *fornicatio* avoit été formé de *fornix*, parce qu'à Rome les femmes débauchées se tenoient dans des lieux faits en voûte.)

RUGINE, s. f. Gratoire ou ratissoire; instrument de Chirurgien-Dentiste. — En général, instrument pour râcler les os. (Du latin *runcina*, qui signifie proprement un rabot.)

RUGINER, v. a. (*Ru-ji-né*) Oter avec une *rugine* la carie d'une dent, etc.

RUGIR, v. n. Se dit du cri naturel du lion. (Du lat. *rugire.*) — Au figuré, montrer beaucoup de colère, d'emportement; faire un grand bruit.

RUGISSANT, ANTE, adj. Qui *rugit.*

RUGISSEMENT, s. m. (*Ru-ji-ce-man*) Cri du lion. (Du latin *rugitus.*)

† RUGOSITÉ, s. f. (*Ru-go-zi-té*) En Physique, espèce de *rides* qu'on voit sur une surface raboteuse. (Du lat. *rugositas*, fait de *ruga* ride.)

† RUGUEUX, EUSE, adj. (*Ru-gheû, gheû-ze*) Se dit en Botan. d'une feuille dont les nervures, en se ramifiant, forment des *rides* sur la surface, comme dans la sauge. (Du lat. *rugosus* plein de rides.) Les Botanistes disent aussi *feuille ridée.*

† RUILER, v. a. (*Rui-lé*) T. de Charp. Faire des repères pour dresser des plans et des surfaces.

RUILLÉE, s. f. (*Rui-lé-e*) T. de Couvreur: Enduit de mortier ou de plâtre mis sur des tuiles ou ardoises, pour les raccorder avec des murs ou des jouées de lucarnes.

RUINE, s. f. (*Rui-ne*; en vers, *Ru-i-ne*) Dépérissement, destruction d'un bâtiment. (Du latin *ruina*, fait de *ruere* crouler, s'écrouler.) — Fig. 1.° Perte de biens: *Cette affaire a causé sa ruine.* — 2.° Ce qui est la cause de la ruine: *Il est la ruine de sa famille; cette aventure a été la ruine de sa réputation.*

RUINES, plur. Débris d'un bâtiment abattu, d'une ville détruite.

Battre en ruine, battre une place à coups de canon. — Fig. Attaquer un homme dans une dispute, de manière à ne lui laisser aucun moyen de se défendre. — Fig. *S'élever sur les ruines de... faire sa fortune sur les ruines d'autrui.*

RUINER, v. a. (*Rui-né*; en vers, *Ru-i-né*) Abattre, démolir, détruire. (Du latin *ruere* qui a la même signification.) — Ravager les biens de la terre, en parlant de la tempête, etc. — Fig. Causer la perte du bien, de la fortune, de l'honneur, du crédit, etc. — Se dit des chevaux et des incommodités que certaines choses leur causent: *Le pave ruine les pieds des chevaux. La chasse a ruiné ce cheval. Cheval ruiné, qui a les jambes ruinées.* — En t. de Maçonnerie, hacher des poteaux de cloison par les côtés. Voy. *Ruinure.*

RUINEUX, EUSE, adj. (*Rui-neû*; en vers, *Ru-i-neû*) Qui menace *ruine.* — Fig. Qui cause quelque grande perte, quelque dommage considérable.

RUINURE, s. f. Terme de Maçonnerie: Entaille faite avec la cognée aux côtés des poteaux ou des solives pour retenir les panneaux de maçonnerie dans un pan de bois ou une cloison.

RUISSEAU, subst. m. (*Rui-sô*, s. d.) Courant d'eau: *Le doux murmure d'un ruisseau.* (Du latin *rivicellus* pour *rivulus*, dimin. de *rivus*, qui signifie la même chose. *Ménage.*) — Canal par où passe le courant d'eau: *Le ruisseau est à sec.* — Eau qui coule au milieu des rues. En ce sens on dit fig. et prov. 1.° *Qu'une chose est traînée, traîne dans le ruisseau*, qu'elle est triviale, qu'elle ne mérite pas d'être dite. 2.° *Qu'une nouvelle est ramassée dans le ruisseau*, qu'elle a été prise dans les rues. — Endroit par où l'eau coule dans les rues: *On n'a pas donné assez de pente au ruisseau.* — Fig. Ce qui coule

en abondance : *Des ruisseaux de vin, de sang, de larmes.*

Ruisselant, ante, adj. Qui *ruisselle : Des eaux ruisselantes ; le sang ruisselant de ses plaies.*

Ruisseler, v. n. (*Rui-ce-lé*) Couler en manière de *ruisseau : L'eau ruissetoit par divers endroits ; le sang ruisseloit de ses plaies.*

† Rum, s. m. (*Rome* ou *Roume*) Eau-de-vie de sucre. Quelques-uns écrivent *Rhum*. —En t. de Marine, espace dans la cale d'un bâtiment. En ce sens on dit aussi *Rumb* ou *Reun* : *Nous avons du rum* ou *du reun*, nous avons de l'espace.

† Ruma, Rumia, Rumilia, s. f. (Mytholog.) Déesse des anciens Romains, qui présidoit à la nourriture des petits enfans, qui avoit soin de les faire teter, etc. (De *ruma*, vieux mot latin qui signifie *mamelle*.)

Rumb, s. m. (*Rombe*) T. de Marine : Aire de vent ; une des trente-deux parties de la boussole, de l'horizon desquelles part l'un des 32 vents : *Rumb de vent.*

† *Ligne de rumb*, courbe que décrit un vaisseau en faisant toujours un même angle avec le méridien.

Rumeur, s. f. Bruit tendant à émotion, à querelle : *Toute la ville étoit en rumeur.* —Bruit qui s'élève tout à coup, à la suite d'un accident, d'un événement imprévu : *La rumeur publique l'accusoit de ce meurtre.* (Du latin *rumor*.)

† Ruminal, adj. m. (Archæol.) Nom qu'on donnoit au figuier sous lequel la louve *allaita Remus* et *Romulus*. (Du latin *ruminalis*, fait de *ruma* mamelle.)

Ruminant, ante, adj. Qui *rumine.*

† Ruminans, subst. et adj. m. pl. Ordre de Mammifères, qu'on appele aussi *Bisulques* ou animaux à pieds fourchus, qui n'ont que deux doigts à chaque pied, et jamais de dents incisives à la mâchoire supérieure. Ils jouissent de la faculté de faire revenir leurs alimens à la bouche, après les avoir avalés une première fois.

Rumination, s. f. (*Ru-mi-na-cion*) Action de *ruminer.*

Ruminer, v. a. et n. (*Ru-mi-né*) Remâcher ce qu'on a mangé, en parlant des bœufs, etc. Voy. *Ruminans.* (Du latin *ruminare.*) —Fig. Penser et repenser à... *Il y a long-temps qu'il ruminoit ce dessein ; après avoir bien ruminé il prit son parti.*

† Runcina, s. f. emprunté du latin. (Mythologie) Déesse romaine qui présidoit au sarclage des blés. (Du latin *runcare* sarcler.)

† Runciné, ée, adj. (Botaniq.) Crochu en arrière : *Feuille runcinée*, celle qui a le sommet des lobes pointu, et recourbé du côté de la base, comme dans la chicorée sauvage.

† Rundstyke, s. m. Monnoie de cuivre de Suède.

† Runes *ou* Ruhnes, s. f. pl. Caractères stéganographiques employés dans le Nord avant l'invention des lettres grecques, et dont l'usage n'est perdu vers l'an 1000. V. ci-après *Lettres runiques.*

Runique, adj. (*Ru-ni-ke*) *Lettres* ou *caractères runiques*, caractères hiéroglyphiques dont parle *Odin*, premier législateur des Scandinaves, dans les livres qui lui sont attribués, et où il leur suppose de grandes vertus. Il en reste encore quelques figures dans le Nord, où *Maupertuis*, *Clairaut* et *Le Monnier* les ont vues gravées sur des rochers. Les *Lettres runiques* ressemblent beaucoup aux *Kovas* de *Fo-hy*. Voy. *Kova*. On dit aussi des *Caractères runes*, ou substantivement des *Runes*. (De *rune* ou *runor*, qui dans l'ancienne langue gothique signifie *couper*, *tailler* ; parce que ces caractères se gravoient sur des rochers, sur des pierres, etc. Voy. *Mallet*, Introduct. à l'hist. de Danemark.)

† *Bâtons runiques*, court almanach tracé sur des espèces de tablettes ou sur des bâtons aplanis, contenant le cours du soleil, etc. —*Poésies runiques*, poésies conservées dans l'Edda, et dont le style est aussi figuré que celui des Orientaux.

† Rupestral, ale, adj. (Botaniq.) Qui croît sur les rochers. (Du latin *rupes*, *is*, roche, rocher.)

† Ruptile, adj. (Botaniq.) Qui s'ouvre par une *rupture* spontanée, et non par une section déterminée.

Ruptoire, s. m. (*Rup-toa-re*) Cautère potentiel pour remédier aux morsures des bêtes venimeuses. (Du latin *ruptorium*, fait de *rumpere* rompre ; parce qu'il corrode, brûle et fait escarre.) —Il est aussi adj. *Médicament ruptoire.*

Rupture, s. fém. Action par laquelle une chose est *rompue : La rupture d'une porte, d'un coffre, etc. Rupture d'une veine, d'une artère.* —Endroit d'une étoffe où elle est déchirée. —Hernie, descente de boyau. —Fig. Division entre des personnes autrefois unies par traité, par amitié, etc. —En t. de Peinture, le mélange des teintes.

Rural, ale, adj. Qui est situé à la campagne. Il ne se dit que des fonds de terre. (Du latin *ruralis*, fait de *rus*, *ruris*, la campagne.)

Doyen rural, Curé commis par l'Évêque pour avoir l'inspection sur les Curés d'un certain district.

Ruse, s. fém. (*Ru-ze*) Finesse, artifice, moyen dont on se sert pour tromper. Voyez *Finesse.* (Du latin *usus* pratique, expérience. *Nicot. Ménage* y joint la particule intensive et augmentative *re* ; *reusus* expérience consommée.) —Détour du lièvre, du cerf, du renard, quand on les chasse.

Ruses innocentes, certaines petites finesses dont on use à bon dessein.

Contre-ruse, s. f. Ruse qu'on oppose à une autre *ruse.*

Rusé, ée, adj. (*Ru-zé, é-e*) Qui a de la *ruse* ; qui est plein de *ruses.* —On dit aussi substantiv. *un petit rusé, une fine rusée.*

Ruser, v. n. (*Ru-zé*) User de *ruses.*

† Rusina *ou* Rutina, s. fém. pris du latin. (Mythologie) Déesse romaine qui présidoit aux champs. (Du latin *rus*, *ruris*, les champs.)

† Rusor, s. m. pris du latin. (Mythologie)

Dieu des Romains qui avoit la même origine et le même département que la Déesse *Rusina*.

† Ruspone, s. m. pris de l'italien. Monnoie d'or de Florence, valant 24 liv. du pays.

Russe, adj. et s. (*Ru-ce*) Qui est de *Russie*: *Les Russes*, *la langue russe*. On disoit autrefois, *les Russiens*, *la langue russienne*.

Rustaud, aude, adj. (*Rus-tô*, *ô-de*) Qui est grossier; qui tient du paysan. (Du latin *rusticus*, fait de *rus* la campagne.)

Rustaud, s. m. Rustre, grossier.

Rusticité, s. f. Grossièreté, rudesse, en parlant des personnes : *Rusticité dans les manieres*, *dans le langage*. (Du lat. *rusticitas*.)

Rustique, adj. (*Rus-ti-ke*) Champêtre : *Vie*, *air*, *danse rustique*. (Du latin *rusticus*.) —Inculte; sans art : *Promenades rustiques et solitaires*. En ce sens on dit aussi substantiv. *Il y a dans ce pays un certain rustique qui plaît*; *le rustique*, la représentation naïve d'un paysage. —Grossier, rude, peu poli. Voy. *Impoli*.

En t. d'Architecture, *ouvrage rustique*, composé de pierres brutes ou taillées à l'imitation des pierres brutes. —*Ordre rustique*, le plus simple et le plus dénué d'ornemens.

† *Dieux rustiques* (Mythol.), Dieux de la campagne, et qui présidoient à l'agriculture. On les distinguoit en Grands et Petits.

Rustiquement, adv. (*Rus-ti-ke-man*) D'une manière *rustique*.

Rustiquer, v. act. (*Rus-ti-ké*) T. d'Architecture : Crépir une muraille, en façon d'ordre *rustique*: *Rustiquer une pierre*, la tailler rustiquement, la piquer avec la pointe du marteau.

Rustre, adj. Fort *rustique*, très-grossier : *Il a l'air rustre*, *la mine rustre*. —Il est aussi substant. *C'est un vrai rustre*, *un gros rustre*.

Rustre, s. m. T. de Blason : Losange percé en rond. —Anciennement sorte de lance. *Trévoux* le fait fém.

Rut, s. m. Le temps où les bêtes fauves et quelques autres sont en chaleur. (Du latin *rugitus*, à cause des cris des cerfs lorsqu'ils sont en rut. *Ménage*. *Rugitus* est proprement le rugissement ou cri du lion.)

† Rutacées, s. f. pl. (Botanique) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes, ainsi nommée de la *rue*, en latin *ruta*, l'une d'entr'elles.

† Rutilant, ante, adj. (Chimie) Se dit de l'acide nitreux fumant, et de ses vapeurs, à cause de leur couleur rouge. (Du lat. *rutilans*, partic. act. de *rutilare* avoir l'éclat de l'or, briller comme l'or.)

Rutoir, Voy. *Routoir*.

† Ryder, s. m. Monnoie d'or de Hollande, qui a cours pour 14 florins (30 liv. 16 sous tournois, ou 30 fr. 42 cent.) — Monnoie d'argent de Hollande, appelée aussi Ducaton d'argent, et qui a cours pour 3 florins 3 sous (6 liv. 18 sous 6 den. tournois, ou 6 fr. 84 cent.)

Rye, T. de Géographie, qui signifie dans son origine le rivage de la mer. Toutes les villes d'Angleterre dont le nom renferme le mot de *Rye*, sont maritimes.

Rye-Grass, s. m. (Botaniq.) Voyez *Ray-Grass*.

† Ryksdale, s. fém. Monnoie d'argent de Danemark, qui se divise en six marcs, le marc valant 16 escalins danois. La Ryksdale se divise aussi en 4 orts, et l'ort en 12 sous ou stuyvers : elle équivaut à 4 liv. 7 à 8 sous tournois, ou 4 fr. 34 cent.) V. *Reichsthale* et *Rixdale*.

† Ryptique *ou* Rhyptique, adj. (*Rip-ti-ke*) T. de Médecine : Détersif; propre à nettoyer; se dit des médicamens qui détergent et entraînent les humeurs visqueuses et corrompues. (Du grec *rhuptô* je nettoie.)

Rythme, Voy. *Rhythme*.

Rythmique, Voy. *Rhythmique*.

S

S, s. fém. suivant l'ancienne appellation *esse*, et m. suivant la moderne, *se* : Dix-neuvième lettre de l'alphabet, et la quinzième des consonnes. — C'étoit anciennement un caractère numéral qui signifioit *sept*.

† *S* employée seule et par abréviation dans le Commerce signifie *son*. —*S/C* veut dire son compte. — Dans la Passementerie, etc. marque des bobines d'or de Lyon, relative à la grosseur de l'or, qui est indiquée par les chiffres dont l'*S* est accompagnée. — Chez les Epingliers, sorte de mesure, en forme d'*S*, pour juger de la grosseur des fils. — Chez les Eperonniers, gros fil de fer plié en *S*, qui attache la gourmette à l'œil de la branche du mors.

Sa, adj. ou plutôt pron. possessif du genre féminin : *Sa mère*, *sa femme*.

Sabah, s. m. T. de Relation : *L'heure du sabah*, le point du jour chez les Turcs.

Sabaïsme, s. m. Voyez *Sabéisme*.

† Sabasies, s. f. pl. (*Sa-ba-zi-e*) Chez les Anciens, fêtes en l'honneur de plusieurs Dieux surnommés *Sabasiens*, tels que *Jupiter*, le *Mithra* des Perses, etc. mais plus particulièrement *Bacchus*, à cause des *Sabes* peuples de Thrace, chez lesquels il étoit spécialement honoré.

† Sabatte, s. f. (Marine) Semelle d'ancre ou sole. Voyez ces mots.

Sabbat, s. masc. (*Sa-ba*) Nom que portoit chez les Juifs le dernier jour de la semaine. Ce mot originairement hébreu, signifie *repos*. —Prétendue assemblée nocturne de sorciers. —Fig. et fam. Bruit, tumulte : *Faire le sabbat*; *faire un sabbat horrible*.

Sabbatine, s. f. (*Sa-ba-ti-ne*) Thèse de Philosophie sur une partie de la Logique et de la Morale, qui se soutenoit le samedi, en latin *sabbatum*.

Sabbatique, adj. (*Sa-ba-ti-ke*) *Année sab-*

batique, chaque septième année chez les Juifs, pendant laquelle ils étoient obligés de donner la liberté à leurs esclaves, et de laisser reposer la terre. (Du lat. *sabbaticus*, fait de *sabbatum* le sabbat, le septième jour de la semaine.)

† SABDARIFFA, s. f. Espèce de ketmie d'Amérique, dont la fleur imite celle de la mauve. On la cultive dans les jardins; sa semence sert d'aliment.

SABECH, s. m. Autour d'une des cinq espèces principales.

SABÉISME *ou* SABAÏSME, s. m. Culte des anciens Perses, etc. qui avoit pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres. C'est une des premières sortes d'idolâtries, plus anciennes que *Moyse* et que la loi judaïque. (Ses sectateurs sont appelés *Sabeens* d'un mot hébreu, qui signifie *ordre*, *milice*, et qui, dans les langues orientales, se dit des astres, comme formant une espèce de milice céleste.)

† SABELLE, s. f. (*Sa-be-le*) Genre de vers, de la famille des Branchiodèles, qui vivent dans la mer, et habitent un etui formé de débris de coquilles et de petits graviers. (Du latin *sabulum* sable.)

† SABERDACHE, s. f. emprunté de l'allemand, où il signifie littéralement *Poche du sabre*. (*So-bre-da-che*) Espèce de poche qui pend du ceinturon du hussard, et qui fait partie de son fourniment. (De l'allem. *sàbel* sabre, et *tasche* poche.)

SABINE, s. f. *ou* SAVINIER, s. m. Arbuste toujours vert d'une odeur forte et pénétrante, à fleurs amentacées, mâles et femelles sur des pieds différens.

SABLE, s. m. Sorte de terre légère, menue, formée de petits grains de gravier. (Du latin *sabulum*.) — Gravier qui s'engendre dans les reins et qui forme la gravelle. — Horloge de verre composée de deux fioles, où le sable, tombant de l'une dans l'autre, mesure un certain espace de temps. — En t. de Fondeur, composition faite avec du sable ou autre poussière où l'on jette en moule des monnoies, des médailles, etc. — En t. de Blason, le noir. Dans la Gravure, le sable se marque par des traits croisés.

† *Sable* ou *Sablon de Wallerius*, quartz-hyalin arénacé des Minéralogistes modernes. — *Sable doré*, mica pulverulent. — *Sable vert du Pérou*, cuivre muriaté. — *Sable volcanique*, laves scorifiées arénacées. — *Sable de fer* (Artificier), limaille de fer ou d'acier pour les artifices. — *Sable vitreux* (Manufact. de glaces), sable qui contient un grand nombre de petits crystaux qui le rendent remarquable par leur brillant. — *Sable vasart* (Marine), sable mêlé de vase, qui constitue le meilleur fond pour la tenue des ancres.

Fig. *Bâtir sur le sable*, fonder des projets, des entreprises sur quelque chose de peu solide.

SABLÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Sabler*. — Jeté en sable. — *Fontaine sablée*, vaisseau dans lequel on fait filtrer de l'eau à travers le sable pour l'épurer.

SABLER, v. act. (*Sa-blé*) Couvrir de *sable*. — Famil. *Sabler un verre de vin*, l'avaler tout d'un trait.

† *Sabler l'acier* (Coutelier), jeter du sable sur l'acier, pendant qu'il est dans le feu. — *Sabler l'ouvrage* (Relieur), battre mal, coudre grossièrement les livres.

SABLEUX, EUSE, adj. (*Sa-bleû, eû-ze*) *Farine sableuse*, où il y a du *sable* mêlé.

SABLIER ou plus communément SABLE, s. m. (*Sa-blie*) Sorte d'horloge. Voyez *Sable*. — En Botan. Voyez *Hura*.

SABLIÈRE, s. fem. Lieu d'où l'on tire le *sable*. — Longue pièce de bois entaillée d'espace en espace pour y mettre des soliveaux, ou creusée dans toute sa longueur pour recevoir les planches d'une cloison, etc. (Suivant *La Monnoye*, du lat. *sublicaria*, fait de *sublica* pieu, pilotis, solive pour soutenir un pont de bois, etc.)

SABLON, s. m. *Sable* fort delié.

SABLONNER, v. act. (*Sa-blo-né*) Nettoyer, écurer avec du *sablon*.

† SABLONNETTE, s. f. Dans les Manufactures de glaces, appartement bien propre et bien pavé, au-dessus du four à fritte, pour y déposer le *sable* lavé.

SABLONNEUX, EUSE, adj. (*Sa-blo-neû*) Où il y a beaucoup de *sable*.

SABLONNIER, s. m. (*Sa-blo-nié*) Celui qui vend du *sablon*.

SABLONNIÈRE, s. f. (*Sa-blo-niè-re*) Lieu abondant en *sablon*, d'où on tire du *sablon*.

SABORD, s. masc. (*Sa-bor*) T. de Marine: Embrasure faite dans le côté d'un vaisseau, pour y placer le canon en batterie.

SABOT, s. masc. (*Sa-bo*) Chaussure de bois d'une seule pièce. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *saputus*, dimin. de *sapus*, qu'on a dit par métaplasme pour *sapa* lame de bois, d'où vient également le mot *savate*. Suivant *Du Cange*, c'est tout simplement une corruption des mots *sac de bois*.) — Corne du pied du cheval, etc. ainsi nommée de sa dureté, semblable à celle d'un sabot. — Armature de fer, qui garnit la pointe d'un pilot. — Chez les Cordiers, outil de bois à plusieurs coches, pour câbler des cordages. Voyez *Toupin*. — Chez les Passementiers, s.° ornement en velin, recouvert de cannetille, découpé par le bas en demi-cercle, et s'écartant par le haut en forme de deux oreillettes de cœur. — 2.° Sorte de navette. — En t. de Modes, petite manche de taffetas ou de gaze, couverte de garnitures en blondes ou dentelles à plusieurs rangs, et qui s'ajustoit par-dessus la manche de la robe, au-dessus du coude. — En t. d'Oiseleur, petite niche que l'on accroche dans les cages ou volières, pour que les oiseaux puissent y faire leur nid. — Jouet d'enfant qu'on fait pirouetter avec un fouet: *Fouetter, faire tourner un sabot. Le sabot dort*, il tourne si vîte qu'il paroît immobile. Proverb. et popul. *Dormir comme un sabot*, profondément. — Au plur. 1.° Pantoufles ou mules auxquelles on ajoute des quartiers. — 2.° Ornemens de cuivre qu'on met au bas des pieds des bureaux, des commodes etc.

† *Sabot de Notre-Dame* ou *de la Vierge*, *Soulier de Notre-Dame*, plante à fleur anomale, dont l'un des pétales imite un sabot.

SABOTER, v. n. Faire du bruit en marchant

avec des *sabots*. — Jouer au sabot, faire aller un *sabot*.

† SABOTER, v. a. (Draperie) Fouler les draps avec des *sabots*.

SABOTIER, s. m. (*Sa-bo-tié*) Ouvrier qui fait des *sabots*. — Celui qui porte des *sabots*.

SABOULER, v. a. (*Sa-bou-lé*) Tourmenter, tirailler, renverser, houspiller quelqu'un de côté et d'autre plusieurs fois. Il est popul.

SABRE, s. m. Cimeterre ; espèce de coutelas recourbé, qui ne tranche que d'un côté. (De l'allem. *sâbel* ou *sæbel*, tiré du hongrois ou slavon *sabla* coutelas.)

† *Feuilles en sabre* (Botanique), Voyez *Acinaciforme*.

SABRENAS, s. m. T. populaire : Artisan qui travaille grossièrement, mal-proprement.

SABRENAUDER, v. act. (*Sa-bre-nô-dé*, d.) Travailler mal un ouvrage. Popul.

SABRER, v. a. (*Sa-bre*) Frapper à coups de *sabre*.

Figur. et fam. *Sabrer une affaire*, la juger avec précipitation, sans se donner la peine de l'examiner.

† SABURRES, s. f. pl. (Médec.) Ordures renfermées dans les premières voies. (Du latin *saburræ* graviers dont on leste un navire.)

SAC, s. m. Sorte de poche faite d'une pièce de toile, etc. cousue par le bas et par les côtés, n'ayant que le haut ouvert, pour mettre dedans ce qu'on veut. (Du latin *saccus*, pris du grec *sakkos*, lequel dérive de l'hébreu *sak*.) — En t. de Pêche, espèce de filet en manche. — Habit de toile grossière qu'on portoit par pénitence. — Dépôt de matière qui se forme auprès d'un abcès, d'une plaie, etc. — Pillage entier d'une ville par l'ennemi qui la prend : *Le sac de Troie, de Rome.*

Sac à blé, à charbon, à farine, etc. sac à mettre du blé, du charbon, de la farine, etc. — *Sac de nuit*, sac où l'on met en voyage ses hardes de nuit. — *Sac à ouvrage*, sac où les femmes renferment l'ouvrage auquel elles travaillent. — *Sac d'Eglise*, sac où elles mettent leurs livres de dévotion et de prières pour aller à l'Eglise. *Dévote à sac*, qu'on voit toujours suivie d'un sac, lorsqu'elle va à l'Eglise. — *Sac à noir* (Imprim.), petite chambre bien calfeutrée, dans laquelle on brûle la poix résine dont on veut tirer le noir de fumée. — *Sac à poudre* (Artificier), 1.° enveloppe de papier qui contient la chasse des pots-à-feu ou des pots à aigrettes. — 2.° Sac rempli de 4 à 5 livres de poudre, qu'on jette sur l'ennemi avec la main, comme une grenade.

Prov. *Autant pèche celui qui tient le sac, que celui qui met dedans* ; le receleur n'est pas moins coupable que le voleur. — *Homme de sac et de corde*, scélérat, mauvais garnement. — *Prendre quelqu'un la main dans le sac*, le prendre sur le fait, pour quelque infidélité, pour quelque vol. — Proverb. et fam. *Prendre son sac et ses quilles*, prendre ses hardes et s'en aller. — Famil. *Affaire qui est dans le sac*, qui est en bon train, qui réussira probablement. — Figur. et famil. 1.° *Avoir sa tête dans un sac*, ignorer ce qui se passe. — 2.° *Voilà la meilleure pièce de son sac*, voilà ce qu'il y a de meilleur dans son affaire, ce qui la fera réussir. — 3.° *Il a perdu la meilleure pièce de son sac*, un protecteur dont le crédit l'auroit fait réussir. — Proverb. et figur. *Voir le fond du sac*, pénétrer dans ce qu'une affaire a de plus secret. — Prov. *Juger sur l'étiquette du sac*, juger sur-le-champ et sans examiner. Ces dernières expressions sont des allusions au sac des plaideurs. — Fam. *Mettre quelqu'un au sac*, hors d'état de répondre. (Suivant les conteurs d'anecdotes, d'un combat qui eut lieu, sur la fin du 16.e siècle, entre *Rauber* Gentilhomme Allemand, et un Chevalier Espagnol, renommés tous les deux pour leur courage, leur force et leur stature. Ils aspiroient ensemble à la main d'une fille naturelle de l'Empereur *Maximilien II* ; et ce Prince, ne voulant rien donner à la faveur, fit lutter l'un contre l'autre les deux concurrens, chacun un sac à la main : celui-là devoit être déclaré vainqueur qui y auroit enfermé son adversaire. Après une longue résistance, *Rauber* l'emporta, et *mit l'Espagnol au sac*. Matinées Sénonoises.)

CUL-DE-SAC, s. m. (*Ku-de-sak*) Petite rue sans issue.

† SACAH, s. m. pris de la langue turque. Aumône prescrite par la loi de *Mahomet*.

SACCADE, s. f. (*Sa-ka-de*) Prompte et rude secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride. (Du lat. *succussus* secousse. *Menage.*) — En t. de Marine, mouvement vif et dur du navire, lorsque celui-ci n'est pas soutenu dans le roulis ou le tangage par la force du vent dans les voiles. — Fig. 1.° Secousse violente qu'on donne à quelqu'un en le tirant. — 2.° Par extension de métaphore, rude réprimande.

SACCADER, v. act. (*Sa-ka-dé*) Donner des *saccades* à un cheval.

SACCAGE *ou* SACQUAGE, s. masc. (*Sa-ka-je*) Droit de minage qui se prend sur un *sac* de grain.

SACCAGEMENT, s. m. (*Sa-ka-je-man*) *Sac*, pillage d'une ville, etc.

SACCAGER, v. act. (*Sa-ka-jé*) Mettre à *sac*, au pillage. — Fam. et par exagération, bouleverser, mettre tout en désordre.

SACCATIER *ou* SACQUATIER, s. m. (*Sa-ka-tié*) Dans les forges, voiturier de charbon en *sacs*.

† SACCHARIN, adj. m. (*Sa-ka-rein*) *Acide saccharin*, acide tiré du sucre. Cette dénomination de l'ancienne Chimie a été remplacée dans la nouvelle, par celle d'*acide oxalique*. Voy. *Oxalique*. (Du lat. *saccharum* sucre.)

† SACCHAROIDE, adj. (*Sa-ka-ro-i-de*) Qui ressemble à du sucre. (Du grec *sakchar* sucre, et *eidos* forme, ressemblance.)

† SACCHO-LACTE, s. m. (Chimie mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide saccholactique avec une base. Quelques-uns disent, mais moins conformément à l'étymologie, *sacchо-late*.

† SACCHO-LACTIQUE, adj. (Chim. mod.) Acide *saccho-lactique*, acide tiré du sucre de lait. (Du lat. *saccharum* sucre, et *lac*, *lactis* lait.)

† SACCOPHORES, s. m. plur. (*Sa-ko-fo-re*) Anciens hérétiques, qui se couvroient d'un *sac*, en signe de pénitence. (Du grec *sakkos* sac, et *phéro* je porte.)

Sacennes *ou* Sacées, s. f. plur. Fêtes persanes et syriennes en l'honneur d'*Anaïtis* surnom de *Vénus*. Elles ressembloient beaucoup aux Saturnales. Une des cérémonies de cette fête étoit de choisir un prisonnier condamné à mort, et de lui permettre de prendre tous les plaisirs qu'il pouvoit souhaiter, avant d'être conduit au supplice. (Suivant quelques-uns, de la victoire remportée par les Babyloniens sur les *Saques*, peuples d'Asie, entre la Scythie au nord, et l'Inde au midi.)

† Sacellaire, s. masc. (*Sa-cel-lè-re*) Dans l'Empire Grec, Officier qui avoit soin de la bourse de l'Empereur. (Du latin *sacellarius*, fait de *saccus* sac, bourse.)

Sacerdoce, s. m. Caractère des Prêtres de l'ancienne Loi et de ceux de la Loi nouvelle. (Du lat. *sacerdotium*, fait de *sacer* sacré.)

Sacerdotal, ale, adj. Qui appartient au *Sacerdoce* ou qui en vient.

Sachée, s. f. Plein un *sac* de quelque chose.

† Sachems, s. m. plur. T. de Relation. Nom que donnent quelques peuplades de l'Amérique à leurs vieillards ou conseillers.

Sachet, s. m. (*Sa-che*) Petit *sac*. — Petit coussin où l'on met des senteurs pour parfumer quelque chose. — Remède topique que l'on applique sur quelque membre douloureux.

† Sacki, s. m. Bière de riz, en usage dans les Indes Orientales, et sur-tout au Japon. Elle ressemble un peu au vin, sans en avoir le goût agréable.

Sacoche, s. f. Deux petits *sacs* ou bourses de cuir, joints ensemble, qu'on porte à l'arçon de la selle.

Sacome, s. m. (Archit.) Profil exact de tout membre ou moulure d'Architecture. (De l'ital. *sacoma*, qui a la même signification.)

† Sacquage, s. m. (*Sa-ka-je*) Droit qui se levoit dans quelques Communes, sur chaque *sac* de sel ou de grains porté au marché.

† Sacquier, s. m. (*Sa-kie*) T. de Marine. Petit officier, en certains ports de mer, pour charger et décharger le sel et les grains d'un vaisseau, les transporter dans des *sacs*, etc.

Sacraire, s. m. (*Sa-kre-re*) T. d'Archæol. Chez les Romains, espèce de chapelle de famille, qui étoit consacrée à quelque Divinité particulière, à la différence du *lararium* qui étoit dédié à tous les Dieux de la maison en général.

Sacramaton, s. m. Herbe potagère d'Amérique.

Sacramentaire, s. m. (*Sa-kra-man-tè-re*) Nom de certains Hérétiques qui ont publié des erreurs touchant le *Sacrement* de l'Eucharistie.

Sacramental, ale *ou* Sacramentel, elle, adj. (*Sa-kra-man-tal, tel*) Qui appartient à un *Sacrement* : *Absolution sacramentelle* ou *sacramentale*.

Famil. *Les mots sacramentaux*, les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

Sacramentalement, Sacramentellement, adv. (*Sa-kra-man ta-le-man*) D'une manière *sacramentelle*.

Sacre, s. m. Action par laquelle on *sacre* un Roi, un Évêque. — Dans quelques endroits, la procession solennelle qui se fait le jour de la Fête-Dieu. — Sorte de faucon, ainsi nommé, suivant *Bochart*, de l'arabe *ssaqr*, qu'on prononce *ssagron* oiseau de proie en général, et en particulier espèce d'épervier. — Autrefois, pièce de canon, appelée aussi *Quart de coulevrine*, qui portoit un boulet de dix livres.

Sacré, ée, part. p. de *Sacrer*, et adj. Qui a reçu l'onction sainte. — Saint; qui mérite une vénération particulière : *Les lieux, les vases sacrés. L'Histoire sacrée.* Il se dit par opposition à *profane*. (Du lat. *sacer*.) En ce sens, on dit substantivement : *Mêler le sacré et le profane.* — Respectable; inviolable : *Un dépôt, un secret sont des choses sacrées.* — Quelquefois, par antiphrase, détestable, digne d'exécration : *Sacré vilain*, détestable avare. Popul. et grossier. — C'est à peu près dans la même acception qu'on dit en Médecine, *Feu sacré*, espèce d'érésypèle; *Mal sacré*, l'épilepsie.

Ordres sacrés, la Prêtrise, le Diaconat et le Sous-Diaconat, par opposition aux Ordres mineurs. — *Le sacré Collége*, le Collége des Cardinaux.

Sacrement, subst. m. (*Sa-kre-man*) Signe visible d'une grâce invisible, institué de Dieu pour la sanctification des hommes. (Du latin *sacramentum*, employé avec la même signification dans les livres saints, et qui signifie proprement *serment*, etc.) — Particulièrement, les sept Sacremens de la Loi nouvelle, institués par *Jésus-Christ*.

S'approcher des Sacremens, se confesser et communier. — *Fréquenter les Sacremens*, se confesser et communier souvent. — *Le Saint Sacrement de l'Autel, le Saint Sacrement*, l'Eucharistie. — Fam. *Il n'aime pas le Sacrement*, il n'a pas de goût pour le mariage.

Sacrer, v. act. (*Sa-kre*) Conférer un caractère de sainteté par le moyen de certaines cérémonies de religion : *Sacrer un Roi, un Évêque.* (Du latin *sacrare*, fait de *sacer* sacré, saint.)

Sacret, s. m. (*Sa-kré*) T. de Fauconnerie : Le mâle du *sacre*.

Sacrificateur, s. m. Celui qui *sacrifie*, qui offre un sacrifice.

Sacrificature, s. f. Dignité du *Sacrificateur* et le droit de *sacrifier*, en parlant des Juifs et des Gentils.

Sacrifice, s. m. Action par laquelle on offre quelque chose à la Divinité, avec certaines cérémonies. (Du latin *sacrificium*.) — On dit *le sacrifice de la Messe, le saint sacrifice*, et en ce sens il s'emploie toujours au singulier. — Figur. et par exagération, renoncement à quelque chose de considérable pour l'amour de quelqu'un : *Je vous fais un sacrifice de mon volonté, de mes intérêts; je vous fais le sacrifice de mon ressentiment*, etc. — Poétiq. *Faire un sacrifice à Vulcain de quelque chose*, la jeter au feu.

Sacrifier, v. a. (*Sa-kri-fi-é*) Offrir en sacrifice, immoler : *Sacrifier des victimes, un agneau*, etc. neutralement, *sacrifier à Dieu, aux idoles. Sacrifier*, dit *Boulaud*, signifie proprement *rendre sacré*, se dépouiller d'une

chose pour la consacrer à la Divinité ; la dévouer de manière qu'elle soit perdue ou transformée. *Immoler* signifie offrir un sacrifice sanglant, égorger une victime sur l'autel, détruire ce qu'on dévoue. Voyez *Immoler*. On sacrifie toute sorte d'objets ; on n'immole que des victimes. *Le sacrifice* a généralement pour but d'honorer ; et *l'immolation*, d'appaiser. (Du latin *sacrificare*, formé de *sacrum*, nom substantif de *sacer* sacré, et *facere* faire.) — Figur. 1.° Se priver de quelque chose pour l'amour de quelqu'un, y renoncer en sa considération : *Il a sacrifié ses intérêts à son ami*, — 2.° Acquérir *ou* conserver une chose par la perte d'une autre : *Sacrifier sa fortune à son honneur, à son devoir ; sacrifier* (faire entrer) *tout à ses intérêts*. On dit absolument, *sacrifier quelqu'un*, le rendre victime de quelque vue ou de quelque intérêt politique. — 3.° Employer : *Sacrifier son temps, son loisir à un ouvrage, à une affaire.*

Il n'a pas sacrifié aux Graces, il fait tout gauchement, de mauvais air ; il est dépourvu d'agrémens, etc. Style familier et badin.

SE SACRIFIER, v. réc. Se dévouer entièrement, etc. *Se sacrifier pour quelqu'un*, faire ou souffrir tout pour son service.

SACRILÉGE, s. masc. Profanation des choses saintes. (Du latin *sacrilegium*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *vol, larcin des choses sacrées*, formé de *sacra* choses sacrées, et *legere* voler, dérober.) — Celui qui commet un sacrilége.

SACRILÈGE, adject. Souillé d'un sacrilége : *Homme, pensée, action, main, bouche sacrilége.*

SACRILÉGEMENT, adv. (*Sa-kri-lé-ja-man*) D'une manière *sacrilége*.

SACRISTAIN, s. m. (*Sa-kris-tain*) Celui qui a soin de la *sacristie* d'une Eglise. — Ecclésiastique pourvu d'un bénéfice avec le titre de *Sacristie*.

SACRISTIE, s. f. Lieu destiné pour serrer les vases *sacrés*, les ornemens d'Eglise, et où les Prêtres et ceux qui servent à l'Autel vont s'habiller pour le service Divin. — Ce qui est contenu dans la *sacristie*. — Ce qui est donné pour faire dire des Messes et des Prières. — Titre de bénéfice dans certains Chapitres et Abbayes.

SACRISTINE, s. f. Celle qui, dans une Communauté de filles, a soin de la sacristie.

† SACRO-COCCYGIEN, adj. m. (Anatom.) Nom d'un muscle qui appartient à l'os sacrum et au coccyx. (Du latin *sacrum* l'os sacrum, et du grec *kokkux* le coccyx.)

† SACRO-ISCHIATIQUE, adj. m. Se dit en Anatomie, d'un ligament qui s'attache à l'os *sacrum* et à l'*ischion*.

† SACRO-LOMBAIRE, adj. m. (Anat.) Qui a rapport à l'os *sacrum* et aux *lombes*. Se dit d'un muscle placé entre l'épine du dos et la partie postérieure de la région lombaire, jusqu'à l'os sacrum.

SACRUM, L'OS SACRUM, s. m. (*Sa-krome*) T. d'Anatomie : La dernière des vertèbres, l'os qui termine l'épine du dos. (Ainsi nommé, suivant quelques-uns, parce que les Anciens l'offroient en sacrifice aux Dieux.)

† SADACAH, s. m. pris de la langue turque. Aumône volontaire.

† SADER *ou* SADDER, s. m. Livre sacré des Indiens, disciples de *Zoroastre*.

† SADOUR, s. m. (Peche) Sorte de filet tramaillé.

† SADRÉE, s. f. Voyez *Sarriette*.

SADUCÉENS, s. m. plur. Anciens hérétiques Juifs qui nioient la résurrection des corps, la providence, l'immortalité de l'ame, etc.

SADUCÉISME, s. m. Doctrine des *Sadducéens*.

† SAETTE *ou* SAGETTE, s. f. Flèche. Il est vieux. (Du latin *sagitta*.)

SAFRAN, s. m. Plante vivace, à fleur liliacée, dont le pistil fournit une couleur jaune à la teinture. Ses stigmates desséchés sont employés dans le Nord en forme d'assaisonnement, et en Medecine comme un narcotique. — Dans l'ancienne Chimie, préparation brune, jaune ou rouge, faite avec du fer. *Safran de Mars*, oxyde rouge de fer. *Safran de Mars apéritif*, oxyde de fer. *Safran de Mars astringent*, oxyde brun de fer. *Safran des métaux*, oxyde d'antimoine hydro sulfuré. — En t. de Marine, 1.° *Safran de gouvernail*, la pièce la plus en dehors du gouvernail. 2.° *Safran d'étrave*, pièce de bois ajoutée après coup, depuis le dessous de la gorgère jusqu'à la quille. — En t. de Charpentier, la planche qui est à l'extrémité du gouvernail d'un bateau foncet.

† *Safran bâtard, safran d'Allemagne*, Voy. *Carthame*. — *Safran des Indes*, Voy. *Terre-mérite*. — *Mort du safran*, petite plante parasite, espèce de truffe, qui s'attache à l'oignon du safran.

SAFRANÉ, ÉE, part. p. de *Safraner*, et adj. Où il y a du *safran*. — Jaune comme du *safran* : *Teint, visage safrané*. Il est familier.

SAFRANER, v. a. (*Sa-fra-né*) Apprêter ou jaunir avec du *safran*.

SAFRANIER, IÈRE, subst. (*Sa-fra-nié, iè-re*) Personne misérable, ruinée. Il est populaire et injurieux, et ne se dit guère des femmes. (De l'usage où étoient aux 15.e et 16.e siècles, les gens qui n'avoient plus d'autre ressource, d'aller chercher le *safran* alors fort à la mode, jusque dans des pays assez éloignés, où ils l'achetoient à vil prix pour venir ensuite le revendre très-cher. On disoit d'eux qu'ils *en étoient au safran, qu'ils étoient à la veille d'aller au safran.*)

SAFRE, s. m. Minéral bleuâtre avec lequel on fait le bleu d'émail et le bleu d'empois. Dans la nouvelle doctrine chimique, c'est un oxyde gris de cobalt qui, dans le commerce, est ordinairement mêlé avec trois parties de sable. (De *saphir*, parce qu'il en donne la couleur. *Regis.*)

† SAFRE, s. f. (Blason) Aiglette de mer.

SAFRE, adj. Goulu, glouton, surtout en parlant des enfans. Il est popul. (Des *Cafres*, peuples d'Afrique, près le Cap de Bonne-Espérance, appelés *Saphres* par le voyageur *Olivier du Nort*, d'Utrecht, et qui sont aussi grossiers que mal-propres. *Menage* d'après l'Abbé *Droüin*. Suivant *Furetière*, du latin *exavarire*, formé de la part. augment. *ex*, et de *vorare* dévorer.) — Autrefois, ingrat, ingrate, méchant.

† Saga, s. f. (Mythol.) La principale Déesse des anciens peuples du Nord, après *Frigga*. — Livres historiques des mêmes peuples.

† Sagace, adj. Doué d'une pénétration d'esprit propre aux affaires et aux sciences. Mot peu usité, ou même qui n'est point encore reçu dans la langue, quoique conforme à l'analogie, et souvent utile. *Acad.* (Du lat. *sagax*, *sagacis*.)

Sagacité, s. f. Pénétration et discernement d'un esprit qui recherche et découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choses. (Du latin *sagacitas*.)

† Sagamité, s. f. T. de Relation. Espèce de pâte faite avec du blé d'Inde, etc. dont se nourrissent les sauvages du Canada.

† Sagapénum, s. m. Gomme Sagapin *ou* Séraphique, s. f. Gomme-resine, d'une odeur pénétrante et désagréable, rousse extérieurement, intérieurement d'une couleur de corne, qu'on nous apporte de Perse. Suivant *Dioscoride*, le Sagapénum découle par incision d'une plante férulaire de la Médie.

Sage, adj. Prudent, circonspect. (Du latin *sagire*, qui signifie proprement avoir de la sagacité, du discernement, de la pénétration. *Caseneuve.*) — Modéré, retenu. — En parlant d'une fille ou d'une femme, modeste, chaste. — En parlant d'un enfant, posé, qui n'est point turbulent. — En parlant d'un cheval, doux, qui n'a point trop d'ardeur. — En parlant d'un chien, obéissant, qui ne s'emporte point à la chasse. — Il se dit des actions, des paroles : *Conduite, réponse, conseil, air sage*; et figur. *Une balance sage*, qui ne se meut que du côté où est le poids le plus fort.

Sage, s. m. *Les sept Sages de la Grèce*; *le sage est maître de ses passions.* Salomon est appelé *le Sage* pour marquer qu'il a mérité le nom de *Sage* par excellence : *Le sage dit dans ses proverbes*, etc.

Sage-femme, s. f. Celle dont le métier, la profession est d'accoucher les femmes.

Sagement, adv. (*Sa-je-man*) D'une manière *sage*, prudente.

† Sagène, s. f. Mesure de longueur en Russie, égale à la toise.

† Sagénite, s. f. (Minéral.) Nom donné par *Saussure* à une substance métallique que les Minéralogistes modernes appellent Titane oxyde réticulaire.

Sagesse, s. f. (*Sa-je-se*) Circonspection, prudence : avec cette différence que la *sagesse* fait parler et agir à propos, et que la *prudence* empêche de parler et d'agir mal à propos : la première semble être plus *éclairée*; et la seconde plus *retenue*. Girard. (Du latin *sagire*. Voyez *Sage*.) — Modération. — En parlant des femmes et des filles, modestie, pudeur, chasteté. — La Philosophie : *L'étude de la Sagesse*.

La Sagesse éternelle incréée, le Verbe ou la seconde Personne de la Trinité. *La Sagesse incarnée*, le Verbe en tant qu'il s'est revêtu de notre humanité.

† Sagetière, s. f. (Pêche) Voy. *Segetière*.

Sagette *ou* Flèche-d'eau, s. fem. Sorte de plante aquatique. (Du latin *sagitta* flèche.) — Voyez *Sagitte*.

Sagittaire, s. m. (*Sa-ji-tè-re*) Archer; l'un des douze signes du Zodiaque, composé de 65 étoiles, suivant le catalogue britannique. (Du lat. *sagittarius*, fait de *sagitta* flèche.) — Sorte d'oiseau de proie.

† *Sagittaire aquatique*, plante aquatique rangée par *Tournefort* parmi les Renoncules.

Sagittale, adj. f. Se dit en Anatom. d'une des sutures du crâne, qui est droite comme une flèche (en latin *sagitta*), et qu'on nomme aussi *rabdoïde*. Voyez ce mot.

† Sagitté, ée, adj. (Botaniq.) *Feuille sagittée* ou *en fer de flèche*, feuille triangulaire échancrée à sa base. (Du lat. *sagitta* flèche.)

Sagou, s. m. Espèce de pâte végétale, moëlleuse, alimenteuse, faite en petits grains, qu'on nous apporte des îles Moluques, des îles Célèbes et de Java. Elle provient de la moëlle d'un palmier appelé *Landan des Moluques*. Voyez *Landan*. Plusieurs autres palmiers fournissent le sagou.

Sagouin, s. m. (*Sa-gouein*) Sorte de petit singe. — Fig. et famil. Un homme mal-propre. En ce sens on peut dire aussi au féminin : *C'est une sagouine*.

† Sagum, s. m. pris du latin. (*Sa-gome*) Ancien vêtement militaire, à l'usage des Romains, des Gaulois, etc. qui couvroit les cuisses et soutenoit l'épée. On ne se sert guère de ce mot qu'en parlant des Romains : pour les autres peuples, on dit plutôt *saie*. Voyez ce mot.

Saie, s. f. Sorte de vêtement dont les Perses, les Romains et les Gaulois se servoient en temps de guerre. (Du lat. *sagum*, fait du grec *sagos*, qui a la même signification.) — Petite étoffe ou serge de laine, nommée aussi *saiette*. — Sorte de petite brosse forte dont l'Orfèvre se sert pour nettoyer ses ouvrages.

Saieter, v. act. Nettoyer une pièce d'Orfévrerie avec la *saie*.

† Saïette, s. f. (*Sa-iè-te*) Petite étoffe de laine. Voy. *Saie*. — Espèce de satine de Flandre ou d'Angleterre, qu'on nomme aussi *revêche*.

Saignant, ante, adj. (*Cè-gnian*, *an-te*) Qui dégoutte du *sang* : *Nez saignant*; *bouche toute saignante*.

Figur. *Plaie encore toute saignante*, injure encore récente; douleur, affliction encore toute nouvelle.

Saignée, s. f. (*Cè-gné-e*) Ouverture de la veine pour tirer du *sang*. — *Sang* qu'on tire par l'ouverture de la veine. — Fig. (style simple) Petit fossé ou rigole pour tirer de l'eau de quelque endroit.

Prov. *Selon le bras la saignée*, chacun doit être taxé selon ses facultés.

Saignement, s. m. (*Ce-gnie-man*) Epanchement de *sang*, principalement par le nez.

Saigner, v. act. (*Ce-gnié*, mouillez *gn*) Tirer du *sang* à quelqu'un en lui ouvrant la veine. — Faire écouler par des rigoles les eaux d'un fossé, d'un marais. — Détourner le cours d'une partie des eaux d'une rivière. — Figur. Tirer de l'argent de.... par taxe ou par contribution.

Saigner, v. neut. On le dit dans le premier sens de l'actif : *Ce Chirurgien saigne bien*. — Jeter du sang ou naturellement ou par une blessure.

Fig. 1.° *La plaie saigne encore*, se dit d'une offense, d'un malheur dont on conserve encore ou dont on conservera long-temps le souvenir. — 2.° *Le cœur me saigne quand je le vois souffrir*, je suis sensiblement touché quand, etc. — Prov. et fig. *Saigner du nez*, manquer de résolution, de courage dans l'exécution.

Figur. et famil. *Se saigner*, donner de l'argent jusqu'à se mettre à l'étroit : *Il s'est saigné pour marier sa fille, etc.*

Saigneur, s. m. (*Ce-gneur*) Médecin qui ordonne souvent la *saignée*. — Chirurgien qui la fait. Il est familier.

Saigneux, euse, adj. (*Cé-gneû*) Sanglant, taché de *sang*. — *Bout saigneux*, cou d'un veau ou d'un mouton tel qu'on le vend à la boucherie.

Saillant, ante, adj. (*Sa-glian*, mouillez les *ll*) Qui *saille*, qui avance, qui sort en dehors. — En t. de fortification, *angle saillant*, celui dont le sommet est du côté de la campagne, et l'ouverture du côté de la place. — Fig. *Ce livre est bien écrit, mais il n'a rien de saillant*, rien de vif ou de brillant. — Se dit dans le Blason, du chevreuil, du boue, de la chèvre, de la licorne, qui paroissent debout ou rampans.

† Sailler, v. a. (*Sa-glié*, mouillez les *ll*) T. de Marine. Tirer ou pousser avec force et vîtesse, pour hisser quelque chose à courir. *Sailler de l'avant*, pousser de l'avant. *Sailler de l'arriere*, pousser vers l'arrière.

Saillie, s. f. (*Sa-glî-e*) Sortie qui se fait avec impétuosité, mais avec interruption : *Jet d'eau qui ne vient que par saillies.* Voyez *Saillir*. — Figur. 1.° Emportement, boutade : *Dans sa colere il a de fâcheuses saillies.* — 2.° Trait d'esprit brillant et surprenant : *Vive, heureuse saillie.* — En Architecture, avancée d'une pièce hors du corps du bâtiment. — En t. de Danse, pas dans lequel on laisse échapper les deux jambes, comme si les forces manquoient. On le nomme aussi *pas échappé de deux pieds.*

Saillir, v. a. (*Sa-glir*) Couvrir la femelle, en parlant du taureau, du cheval, etc. Il se conjugue comme *Finir : Je saillis, etc. Saillissant.* (Du latin *salire.*)

Saillir, v. n. Sortir avec impétuosité et par secousses, en parlant des eaux, des liqueurs. En ce sens sa conjugaison est la même que celle de l'actif : *Il saillit de ce rocher une source d'eau vive ; le sang saillissoit avec impétuosité.* (Du latin *salire.*) — S'avancer en dehors. Dans cette acception on dit : *Saillant. Il saille. Il a sailli. Il saillira, etc.* Il n'a que les troisièmes personnes : *Ce balcon saille trop, cette corniche ne sailloit pas assez.*

Sain, Saine, adj. (*Cein, cé-ne*) Qui n'est pas sujet à être malade : *Corps bien sain.* — Qui se porte bien : *Sain et gaillard.* — Il se dit des parties du corps : *On lui a trouvé les parties nobles fort saines.* — On dit aussi des fruits, des plantes et d'autres choses inanimées, qu'*ils sont sains*, qu'*elles sont saines.* — Fig. *Jugement sain*, droit et sûr. *Esprit sain*, bon et judicieux. *La saine raison*, la droite raison. *Opinion saine*, vraie et raisonnable. *Saine doctrine*, doctrine orthodoxe. — Salubre, qui sert à la santé : *Air sain ; l'exercice est sain.* On dit en ce sens que les choses *saines* ne nuisent point, que les choses *salubres* font du bien, et que les choses *salutaires* sauvent de quelque danger, de quelque mal, de quelque dommage : ainsi ces trois mots sont en gradation. *Beauzée.* (Du lat. *sanus*, qui a toutes ces diverses acceptions.)

† *Côte saine* (Marine), côte nette de tous dangers, dont on peut approcher sans craindre de mauvais fonds, ni d'écueils sous l'eau. — *Roche, île saine*, qui n'est point bordée de brisans, ni de rochers sous l'eau. — *Rocher sain*, qui est tout seul, tout autour duquel on peut mouiller, ou dont on peut approcher de fort près. — *Port sain*, dont l'entrée est facile et sûre.

† Sain-bois, s. m. Nom que les habitans de l'Aunis donnent au *garou.* Voy. ce mot.

Sain-doux, s. m. Graisse de porc fondue qu'on emploie dans la cuisine. (Du lat. *sagimen* ou *sagina* graisse, et du vieux mot françois *oue* oie ; *sain d'oue*, graisse d'oie, dont on se servoit anciennement au lieu de graisse de porc, et que les Juifs emploient encore aujourd'hui aux mêmes usages. De *sain d'oue* on a fait par corruption *sain-doux* qui, de la graisse d'oie a été d'abord étendu, et ensuite appliqué exclusivement à la graisse de porc. *Le Duchat.*)

† Saine, s. f. (Pêche), Voyez *Seine.*

† Sainette, s. fém. Diminutif de *saine* ou *seine* (Pêche). Petit filet, en forme de nappe.

Sainement, adv. (*Ce-ne-man*) D'une manière *saine.* — Figur. Judicieusement : *Juger sainement des choses. Cela est sainement* (sagement) *pensé.*

Sainfoin, s. m. (*Cein-foein*) Plante vivace, à fleur légumineuse qui fournit un excellent fourrage, et dont les espèces sont assez multipliées. On l'appelle autrement *foin de Bourgogne* ou simplement *de la Bourgogne, Gros foin, Esparcette.* (Du latin *sanum fœnum* foin salubre.)

Saint, Sainte, adj. (*Cein, cein-te*) Qui a la perfection essentielle, infinie. En ce sens il ne se dit que de Dieu. — Qui participe, quoique très-imparfaitement, à la sainteté de Dieu : *Les saints Anges, les saints Apôtres, etc.* — Qui vit selon la loi de Dieu, qui soit fidellement ses préceptes et ses conseils : *Un saint homme, une ame sainte. La communion des saints*, la société des fidelles. — En parlant des choses, 1.° conforme à la loi de Dieu : *Une sainte action ; mener une vie fort sainte.* — 2.° Consacré à Dieu ; qui sert à quelque usage sacré : *Un lieu saint ; les saints Mysteres.* (Du latin *sanctus*, fait de *sancire* rendre respectable, consacrer par une loi, par un sacrifice.)

La sainte-barbe, le lieu dans un vaisseau où est la poudre, etc. — Prov. et fig. *Employer toutes les herbes de la Saint-Jean pour réussir*, faire tout ce qui est possible.

Saint est aussi subst. *C'est un grand Saint, une grande Sainte.* — Famil. *C'est un pauvre Saint*, un homme qui n'a ni mérite ni crédit. — Prov. et fig. *Il ne sait à quel Saint se vouer ;*

il n'a plus de ressource, il ne sait plus à qui avoir recours.

† SAINT-AUGUSTIN, s. m. (*Imprimerie*) Le dixième des caractères employés dans l'Imprimerie, dont le corps correspond à un petit-texte et à une nompareille.

SAINTEMENT, adv. (*Sein-te-man*) D'une manière *sainte*.

SAINTETÉ, s. f. (*Sein-te-té*) Qualité de ce qui est *saint*. — Titre d'honneur donné au Pape.

SAIQUE, s. f. (*Sa-i-ke*) Sorte de vaisseau de charge dont on se sert dans le Levant et surtout sur les côtes d'Egypte.

SAISI, s. m. (*Ce-zi*) Le débiteur sur lequel on a *saisi* un héritage.

SAISIE, s. f. (*Ce-zi-e*) Arrêt qu'on fait par ordre de Justice sur les biens d'une personne. Voyez *Saisir*.

SAISINE, s. f. (*Ce-zi-ne*) La possession actuelle d'un héritage en laquelle le vendeur met l'acheteur. — On nommoit dans le Droit féodal, *droit de saisine*, celui dû au Seigneur pour la prise de possession d'un héritage qui relevoit de lui. — En t. de Marine, sorte de cordages à *eroes* et à *cosses*, avec un *capmouton* sur un bout, servant à *saisir* les bateaux sur le pont.

SAISIR, v. act. (*Ce-zir*) Prendre tout d'un coup et avec effort : *Saisir quelqu'un au collet, par le bras*. (Du lat. barbare *sacire*, employé avec la même signification, dans la basse latinité, et que M. *Morin* dérive du grec *sakos* écu, bouclier : parce que suivant la remarque de *Casaneuve*, c'étoit anciennement en y faisant afficher des marques des enseignes qui leur étoient propres, que les Empereurs Romains faisoient reconnoître leurs possessions ; et que ce droit qui, dans l'origine, appartenoit exclusivement au Prince, fut ensuite accordé par nos Rois aux Seigneurs de fiefs, en sorte que faire afficher l'écu de ses armes sur une terre, c'étoit proprement en prendre possession, et s'en *saisir*.) — Figur. 1.° Comprendre aisément : *Il saisit tout d'un coup ce qu'on lui dit, ce qu'on veut lui apprendre*. — 2.° Attaquer, en parlant des maux du corps ou de l'ame : *Le froid, la colique, le desespoir l'a saisi*. — Au Palais, arrêter juridiquement les biens d'un débiteur pour sureté du payement.

Saisir le moment, l'occasion favorable, en profiter.

SE SAISIR DE, v. réc. Prendre subitement : *Il se saisit de mon épée*. — Figur. *Se saisir, être saisi*, être frappé de déplaisir, pénétré de douleur : *Il est saisi au moindre revers ; il fut saisi en apprenant cette fâcheuse nouvelle*. — On dit aussi *être saisi de joie, d'étonnement*. Buffon a dit : *Effrayé de leurs rugissemens, saisi du silence même de ces profondes solitudes*, pour *frappé, étonné*.

SAISISSANT, ANTE, adj. (*Ce-zi-san*) *Froid saisissant*, qui surprend tout d'un coup. — Au Palais, et substantiv. *Le saisissant, la saisissante*, celui, celle à la requête de qui on a fait une *saisie*.

SAISISSEMENT, s. m. employé seulement au figur. (*Ce-zi-se-man*) Impression subite et violente que cause un grand déplaisir, celle

SAISON, s. f. (*Ce-zon*) L'une des quatre parties de l'année, divisée relativement à la position de la terre par rapport au soleil : chaque saison contient trois mois. (Du latin *statio* position, situation. *Menage*. Suivant *Le Duchat*, de *sectio* section, division.) — Temps où l'on a accoutumé de semer, de recueillir, etc. — Fig. Le temps propre à chaque chose ; *Cette chose est de saison*, il est temps ou convenable de la faire. *Ce que vous dites est hors de saison*, n'est pas à propos.

† SAKÉA, s. f. m. (Antiq.) Fête célèbre des Cappadociens, qui se célébroit à Zéla et dans toute la Cappadoce, en mémoire de l'expulsion des *Sagues* : c'est le nom que les Perses donnoient aux Scythes.

SALA, s. f. Terme de Relation : Oraison des Turcs le vendredi à neuf heures du matin.

† SALABRE, s. f. (Peche) Espèce de truble attachée à un manche, pour prendre le poisson dans les trous des bourdigues.

† *Salabre de fond*, sorte de drague soutenue par des cordes sur le fond de la mer.

SALADE, s. f. Mélange de certaines herbes assaisonnées avec de l'huile, du vinaigre et du *sel*. (Du latin *sal, salis* sel.) — Ces mêmes herbes avant qu'elles soient assaisonnées : *Cueillir, éplucher une salade*. — On dit aussi *salade d'anchois, de câpres, de viandes froides*. — Pain et vin qu'on donne aux chevaux à qui on veut faire faire une longue traite. — Autrefois, habillement de tête pour la guerre. (Dans cette dernière acception, de l'espagnol *celada*, fait dans la même signification, de *celar* voiler, cacher : parce que cette armure couvroit la tête et le visage. *Du Cange*.)

Salade de Chanoine, Voyez *Mâche*.

SALADIER, s. m. (*Sa-la di-é*) Plat ou jatte où l'on sert la *salade*.

SALAGE, s. m. L'action de *saler* et la quantité de *sel* qu'on y emploie. — Droit qui se percevoit à Nantes sur chaque bateau de *sel*.

SALAIRE, s. m. (*Sa-le-re*) Payement pour travail ou pour service : *Toute peine requiert salaire*. Il s'emploie rarement au pluriel, quoique *Boileau* ait dit (Lutrin, chant 4) *Meriter leurs salaires*. Voy. *Payer*. (Du latin *salarium*, fait dans le même sens, de *sal* sel ; parce que les Romains payoient avec du sel les gens qu'ils employoient. Ils disoient d'un homme *il gagne son sel*, comme nous disons *il gagne son pain*. On dit de même dans l'Inde, de quelqu'un aux gages d'un autre, qu'*il mange son sel*, et chez les Hollandois, qu'*il lui doit son sel*.) — Au figur. récompense ou châtiment.

SALAISON, s. f. (*Sa-le-zon*) Action de *saler*. — Saison où l'on a coutume de *saler*. — Plus ordinairement, viande *salée*, poisson *salé* : *L'usage des salaisons donne le scorbut*.

SALAMALEC, subst. m. tiré de l'arabe *salam alaïka*, que la paix soit sur toi ou avec toi. Nous disons famil. *faire un grand salamalec*, une révérence profonde.

SALAMANDRE, s. f. Genre de reptiles batraciens, de la famille des Urodèles, à corps allongé, à tête plate, à doigts sans ongles, et dont la langue est adhérente. Une sorte de liqueur laiteuse contenue sous la peau de ces

animal, et qui s'en échappant par une infinité de trous, semble pour quelques momens le défendre contre les atteintes du feu, a fait croire faussement qu'il pouvoit vivre dans cet élément. (Du lat. *salamandra*.) Quelques-uns lui donnent aussi le nom de *Sourd*, s. m.

Salamandres, s. m. pl. Chez les Cabalistes, les prétendus esprits du feu.

† Salambo, s. f. (Mythol.) Déesse des anciens Babyloniens, la même que la *Vénus* des Grecs. (Son nom dû aux Macédoniens qui avoient suivi *Alexandre* en Asie, est formé du grec *salos* agitation; soit parce que *Vénus* met l'esprit dans une agitation continuelle; soit encore parce qu'elle courroit de tous côtés, en pleurant *Adonis*.)

Salant, adj. m. *Marais, puits salant*, d'où l'on tire le sel.

Salarier, v. act. (*Sa-la-ri-é*) Donner un *salaire* à.... Il est vieux. — Quelques Écrivains ont employé le participe substantivement: *Les salariés de l'administration civile et militaire.*

Sale, adj. Mal-propre, qui n'est pas propre. Il se dit des personnes et des choses. (De l'allemand *sal* ordure, saleté, dérivé de *sulen* salir, souiller. *Wachter.*) — Fig. Déshonnête, obscène.

Un gris sale, terne et qui n'a pas l'œil du gris ordinaire. — *Teintes, couleurs sales* (Peinture), teintes qui ne sont point nettes, couleurs brouillées. Voyez *Salir*. — *Un sale intérêt*, un intérêt sordide. En ce sens, il ne se dit que des choses, quoiqu'on lise dans *La Bruyère* (Chap. 6.): *Il y a des ames sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt.* — *Cette côte est sale*; il y a beaucoup d'écueils cachés. — Prov. et fig. *Son cas est sale*, il a commis une action qui mérite l'animadversion de la Justice.

Sale, Voyez *Salle*.

Salé, s. m. Provision de *sel*: *Avoir son salé*. Il est peu usité. *Franc-salé*, provision de *sel* gratuite. — Chair de porc *salée*: *Petit salé*, chair d'un jeune cochon nouvellement salée. — En t. d'Imprimeur, avances que demandent ou reçoivent les ouvriers sur l'ouvrage dont ils sont chargés.

Salé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Saler*. — *Eaux, sources salées*, dont on tire le *sel*. — Fig. *Raillerie, épigramme salée*, où il y a du sel, ingénieuse et piquante. — Autrefois, poétiq. *Les plaines salées, les campagnes salées*, la mer.

† Salèbre, s. m. (Oiselerie) Pâte composée de graines de millet, d'alpiste et de chènevis, et pétrie avec du *sel* et un peu de terre grasse que l'on fait sécher au four. On en donne aux serins qui perdent l'appétit.

Salement, adv. (*Sa-le-man*) Mal-proprement.

Salep *ou* Salop, s. m. Bulbe d'une espèce d'orchis, que les Orientaux ont l'art de préparer et de dessécher, réduite en poudre, elle fournit un mucilage analeptique et très-adoucissant. Voyez *Orchis*. On dit aussi *salab* et *sulab*.

Saler, v. act. (*Sa-lé*) Assaisonner avec du *sel*. — Mêler une certaine quantité de *sel* sur des viandes, etc. pour les conserver longtemps. — Fig. et popul. Vendre trop cher.

Salerон, s. m. La partie supérieure d'une saliere, celle où l'on met le *sel*.

Saleté, s. f. Qualité, état de ce qui est *sale*, mal-propre. — Chose *sale*. — Fig. 1.° Obscenité: *La saleté de ce discours.* — 2.° Parole obscène: *Il dit toujours des saletés.*

Saleur, s. masc. Celui qui *sale*: *Saleur de morue, de harengs.*

Salicaire, s. f. (*Sa-li-kè-re*) Plante vivace, à fleur rosacée, qui croit dans les lieux humides et parmi les saules. On la nomme aussi *Lysimachie rouge*. (Du latin *salix*, *salicis* saule.)

† Salicianat, s. masc. Jeu d'orgue, de huit pieds de long.

Salicite, s. fém. Pierre figurée imitant les feuilles du saule. (Du latin *salix*, *icis* saule.)

Salicoque, s. f. (*Sa-li-ko-ke*) Espèce de crevette, du genre des Palémons et de la famille des Macroures.

† Salicor, s. masc. La meilleure espèce de soude du Languedoc. On dit aussi *Salicorne*.

† Salicornin, subst. m. Petit arbrisseau du genre des Soudes, qui croit sur les bords de la mer, dont les tiges sont articulées, rameuses, persistantes l'hiver.

Salicot, s. m. Voyez *Soude*.

Saliens, s. m. pl. Prêtres de *Mars* chez les Romains. (Du latin *salii*, *orum*, fait de *salire* sauter; parce que ces Prêtres sautoient et dansoient dans leurs cérémonies.)

Saliens, adj. m. pl. *Poëmes Saliens*, chantés en l'honneur de Mars. — *Vierges Saliennes*, qui servoient le Pontife à l'autel avec les Saliens.

Salière, s. f. Pièce de vaisselle pour mettre le *sel* qu'on sert sur table. — Ustensile de ménage où l'on met le *sel* et qu'on pend à la cheminée pour le tenir sèchement. — Chez les Lapidaires, ustensile de bois, monté sur une patte, dont la partie supérieure un peu creusée en forme de *saliere*, reçoit dans un autre trou fait à son centre la coquille sur laquelle on monte le diamant en soudure. — Au pl. 1.° creux qui paroissent au-dessus des yeux des chevaux quand ils sont vieux: 2.° creux que les femmes ont quelquefois au haut de la poitrine.

† Saligaia, s. m. Petit oiseau dont le ramage est brun, jaune, blanc et roux.

Saligaud, aude, adj. et subst. (*Sa-li-gô, ôde*) Personne *salie*, mal-propre. Il est popul.

Salignon, s. m. (mouillez *gn*) Pain de *sel* fait d'eau de fontaine salée.

Saligot, s. m. (Botan.) Voy. *Tribule*.

Salin, ine, adj. (*Sa-lein, li-ne*) Qui contient des parties de *sel*.

† Salin, s. masc. Dans les Manufactures de glaces, l'alkali fixe végétal. — Chez les Savonniers, potasse qu'on fait calciner dans un four. — Baquet où les Regrattiers de *sel* tiennent celui qu'ils vendent en détail. On le nomme aussi *saunière*. — En t. de Pêche, la même chose que *Fouque* ou *Folle*.

† Salinage, s. m. Dans les Salines, le temps employé à faire réduire l'eau salée.

SALINE, s. f. Salaison, chair salée, poisson salé : *Marchand de saline.* — Le commerce qui s'en fait. — Lieu où se fabrique le sel : *Les salines de Lorraine, de Franche-Comté.* — Rocher ou mine d'où l'on tire le sel : *La saline de Cardonne.*

† SALINIER, s. masc. (*Sa-li-nié*) Dans les Manufact. de glaces, ouvrier chargé d'extraire l'alkali fixe des soudes.

SALIQUE, adj. (*Sa-li-ke*) *La Loi Salique*, celle qui exclut les femmes de la couronne de France. (Suivant l'opinion la plus probable, du surnom de *Saliens* [*sali, salici, salingi*] donné autrefois aux Francs, à cause de la rivière de la *Sala*, l'un des fleuves de l'ancienne Germanie.) *Edouard* roi d'Angleterre, appeloit *Philippe de Valois* roi de France, l'*auteur de la loi salique*, 1.° parce que ce Prince étoit monté sur le trône en vertu de cette loi qu'*Edouard* vouloit interpréter en sa faveur; 2.° parce qu'il avoit mis le premier un impôt sur le *sel*, en établissant la gabelle. *Anquetil* (Hist. de France.)

SALIR, v. act. Rendre *sale*. — En Peinture, rendre des tons moins brillans : *Il faut salir certaines parties, pour donner à d'autres l'éclat qu'elles doivent avoir.* Ce verbe, en Peinture, se prend souvent en bonne part, à la différence de l'adjectif *sale*, qui ne se prend qu'en mauvaise.

SALISSANT, ANTE, adj. Qui *salit* : *Le noir est salissant quand il est neuf.* — Qui se *salit* aisément : *Le blanc est salissant.*

SALISSON, s. f. Terme populaire : Petite fille mal-propre.

SALISSURE, s. f. Ordure qui demeure sur une chose *salie*.

SALIVAIRE, et quelquefois SALIVAL, ALE, adj. (*Sa-li-ve-re*) Qui est destiné pour la *salive*, qui regarde la *salive* : *Glandes, conduits salivaires.*

† SALIVANT, ANTE, adj. (Médec.) Qui fait *saliver*, qui provoque ou facilite la *salivation*. Voyez *Ptyalagogue*.

SALIVATION, s. f. (*Sa-li-va-cion*) Ecoulement de la *salive* provoqué par quelque remède.

SALIVE, s. fém. Humeur aqueuse et plus ou moins visqueuse qui coule dans la bouche. (Du latin *saliva*, fait dans la même signification, de *sal* sel; parce qu'elle a un goût sale.)

SALIVER, v. n. (*Sa-li-vé*) Rendre beaucoup de *salive*.

SALLE, s. f. (*Sa-le*) Principale pièce d'un appartement, ordinairement plus grande que les autres, où l'on reçoit les visites, etc. (De l'all. *saal*, qui a la même signification. *Ménage.*) — Chez les Maîtres de danse, lieu où ils donnent publiquement leurs leçons. On appelle *Salle d'armes*, le lieu où l'on montre publiquement à faire des armes; et *Prévôt de salle*, celui qui montre aux écoliers sous le maître. — Grand lieu couvert, destiné ou pour l'usage ou pour le plaisir du public : *La salle du Palais, de la Comédie, de l'Opéra.* — Dans les Hôpitaux, grande galerie où sont les lits des malades. — Lieu planté d'arbres qui forment une espèce de salle dans un jardin.

SALMIGONDIS, s. m. (*Sal-mi-gon-dis*) Ragoût de plusieurs sortes de viandes rechauffées. Du temps de *Rabelais*, on disoit *solmigondin*. (Contraction des deux mots latins *salgama condita*; les Anciens appeloient *salgomo, arum*, toutes sortes de légumes, de fruits, etc. que l'on mettoit dans un pot avec du *sel*, etc. pour les conserver.)

SALMIS, s. m. Ragoût de certaines pièces de gibier déjà cuites à la broche.

† SALMONE, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, abdominaux, de la famille des Dermoptères, qui vivent en société dans l'Océan, mais qui remontent les fleuves. C'est proprement le poisson que nous nommons *Saumon*. (Du latin *salmo, onis.*)

SALOIR, s. m. (*Sa-loar*) Tout vaisseau dans lequel on *sale* quelque chose ou dans lequel on conserve le *sel*.

SALON, s. masc. Pièce dans un appartement plus exhaussée que les autres, ordinairement cintrée et enrichie d'ornemens. Voyez *Salle*. — Petite *salle*.

SALOP, s. m. Voyez *Salep*.

SALOPE, adject. *Sale*, mal-propre. — On dit (famil. et substant. au féminin : *C'est une vraie salope.*

SALOPEMENT, adv. (*Sa-lo-pe-man*) D'une manière *salope* : *Il mange salopement.*

SALOPERIE, s. f. Chose vilaine et mal-propre. — Famil. Discours ordurier : *Dire des saloperies.*

SALORGE, s. m. Amas de *sel*. T. de Gabelle.

SALPA, SALPE *ou* SAUPE, s. f. Sorte de poisson de mer, à nageoires épineuses.

SALPÊTRE, s. m. Sorte de sel qui se tire des plâtras de vieilles murailles, des étables, des écuries, etc. C'est le nitrate de potasse des Chimistes modernes. (Du latin *sal petræ* sel de pierre.)

Famil. *Cet homme est tout pétri de salpêtre, c'est du salpêtre*, il est extrêmement vif. — Prov. et fig. *Faire peter le salpêtre*, faire beaucoup de décharges de canon et autres armes à feu.

SALPÊTRIER, s. m. (*Sal-pé-trié*) Ouvrier qui travaille à faire du *salpêtre*.

SALPÊTRIÈRE, s. f. Lieu où l'on fait et où l'on prépare le *salpêtre*. — A Paris, *la Salpêtrière*, hôpital qui est en même temps maison de correction.

† SALPICON, s. m. Sorte de ragoût composé de concombres, de morceaux de jambon, de truffes, de ris de veau, de sel, de poivre et de vinaigre. On en assaisonne de grandes pièces de bœuf, etc. en faisant un trou à la viande, et y mettant ce ragoût à la place de la chair qu'on en retire. (Corruption des deux mots *sel* et *piquont.*)

† SALPINGO-PHARYNGIEN, adj. m. (Anat.) Nom de deux muscles qui vont de la trompe d'Eustache au pharynx. (Du grec *salpigx* trompe, et *pharugx* pharynx.)

† SALPINGO-STAPHYLIN, adj. masc. Se dit en Anat. d'un muscle de la luette qui, par une de ses extrémités, s'attache à la trompe d'Eustache. (Du grec *salpigx* trompe, et *staphulé* la luette.)

† SALPLICAT, s. masc. (Peinture) Vernis du

Japon, mêlé avec une couleur rouge, et plus souvent avec des feuilles d'or fin battues et reduites en poudre.

SALSEPAREILLE, s. fém. (*Sal-se-pa-rè-glie*) Racine qui vient du Pérou, employée avec succès contre les maladies vénériennes. Elle est produite par une plante du même nom, dont les tiges ligneuses et sarmenteuses sont armées d'aiguillons et de vrilles à l'aide desquelles elle s'attache aux plantes qui l'avoisinent.

SALSIFIX *ou* SERSIFI, s. m. Sorte de plante dont la racine est bonne à manger. V. *Sersifi*.

Salsifi d'Espagne, Voyez *Scorsonère*.

SALSUGINEUX, EUSE, adj. (*Sal su-ji-neû*) T. de Med. Qui a rapport à une liqueur salee, à la saumure, en latin *salsugo*.

† SALTA *ou* SANTA, s. f. Nom qu'on donne à Batavia à la valeur de 20 caches.

† SALTATION, s. f. (Antiq.) Art fort en vogue chez les Romains, qui consistoit dans l imitation de tous les gestes et de tous les mouvemens que les hommes peuvent faire. C'est dans cet art que s'exerçoient les Pantomimes. (Du latin *saltatio*.)

SALTIMBANQUE, s. masc. (*Sal-teia-ban-ke*) Bateleur, charlatan qui vend des drogues sur des tréteaux. (De l'italien *saltimbanca* ou *saltimbanco*, formé dans la même signification, de *saltare in banco* sauter sur un banc; *monter sur les tréteaux*.) — Figur. et famil. (style critique) Orateur qui débite avec des gestes outrés. — Celui qui fait le bouffon dans une compagnie.

† SALTUAIRE *ou* SALTAIRE, s. m. Commandant des frontières chez les Lombards. Chez les Romains, le *Saltuaire* étoit un esclave qui avoit soin d'une maison de campagne ou d'une terre, qui en gardoit les bornes, les bois, etc. (Du lat. *saltuarius*, fait de *saltus* bois, forêt, ou gorge de montagne, défilé, etc.)

SALUADE, s. f. Action de *saluer* en faisant la revérence. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans le style plaisant ou moqueur.

SALUBRE, adj. Sain; qui contribue à la santé. Voyez *Sain*. (Du latin *saluber* ou *salubris*.)

SALUBRITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *salubre*. (Du latin *salubritas*.)

SALUER, v. act. (*Sa-lu-é*) Donner quelque marque de civilité, de respect: *Depuis long-temps il ne me salue plus*; et neutralement, *il salue de bonne ou de mauvaise grace*. (Du latin *salutare*.) — Faire ses complimens par lettres. — Proclamer: *Vespasien fut salué Empereur par toute l'armée*.

Saluer de la pique, de l'epée, en baissant la pique, l'épée. — *La mer salue la terre*, les vaisseaux qui mouillent devant une forteresse doivent la saluer en tirant le canon.

SALURE, s. f. Qualité que le *sel* communique à diverses substances: *La salure de la mer, d'une viande, etc.*

SALUT, s. m. (*Sa-lu*) Conservation dans le bien ou préservation du mal. — Félicité eternelle: *Le salut des ames; il faut songer à son salut*. (Du latin *salus, utis*.) — Action de saluer: *Rendre, refuser le salut*. En ce sens, *salut* est l'équivalent du *salve* ou *vale* des Latins, et le signe du souhait *Portez-vous bien*, renfermé dans l'étymologie latine de *salut* (*salus* santé.) — Prières solennelles qu'on fait à certaines heures et en certains jours dans les Eglises. — Nom de deux monnoies d'or fabriquées, l'une en 1229 sous *Charles* comte de Provence et roi de Sicile, frère de St. *Louis*; l'autre en 1421, sous *Charles VI*, roi de France.

SALUTAIRE, adj. (*Sa-lu-tè-re*) Utile, avantageux pour la conservation de la vie, de la santé, de l honneur, pour le salut de l'ame. Voyez *Sain*. (Du latin *salutaris*, fait de *salus* santé.)

SALUTAIREMENT, adv. (*Sa-lu-tè-re-man*) D'une manière *salutaire*.

SALUTATION, s. f. (*Sa-lu-ta-cion*) Salut: *Recevez mes tres-humbles salutations*. Il est familier. — *La Salutation Angelique*, l'Ave Maria. (Du latin *salutatio*.)

SALVAGE, s. m. *Droit de salvage*, droit qui se perçoit sur ce qu'on a sauvé d'un vaisseau naufragé. (Du latin *salvare* sauver.)

† SALVATELLE, s. f. (Anat.) Veine sur le dos de la main, entre le doigt auriculaire et le doigt du milieu: (ainsi nommée par quelques Médecins, du latin *salvare* sauver, parce qu'ils ont cru qu'il étoit très-salutaire de l'ouvrir dans de violens accès de melancolie.)

SALVATIONS, s. f. pl. T. de Pratique: Ecritures qui se font en Justice pour appuyer les contredits.

SALVE, s. fém. Décharge d'un grand nombre de canons ou de mousquets, soit pour *saluer* quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance. (Du lat. *salve*, signe du salut des Romains, et qui signifie proprement en bonne santé.) — Décharge qu'on fait dans l'exercice ou dans le combat. Le canon *tire en salve*, quand plusieurs pièces de canon tirent en même temps. Sur les vaisseaux, on dit *bordée*. — Espèce de soucoupe de forme ovale. *Trév*.

SALVE, s. m. Premier mot d'une prière latine à la Ste. Vierge, qu'on chante au moment de l'exécution des criminels. — On dit familièr. d'une affaire desesperée, qu'*il faut chanter le salvé*.

SALVELINE, s. f. *ou* SALVELIN, s. m. Sorte de poisson de rivière, du genre des Salmones, qui est commun dans le Danube.

† SAMARE, s. f. (Botan.) Espèce de capsule coriace, membraneuse, comprimée, unibiloculaire, munie d'ailes sur ses côtes ou terminée par une languette. *Gærtner* donne ce nom aux fruits de l'Orme, du Bouleau, du Frêne, de l'Erable, etc. (Du latin *samera* ou *samarum* semence d'orme, etc.)

† SAMARITAIN, adj. m. (Paléographie) *Caracteres samaritains*, vieux caractères hebraïques, avec lesquels les *Samaritains* ecrivirent autrefois le Pentateuque. C'étoient peut-être les lettres des Pheniciens, de qui, suivant l'opinion commune mais peu fondée, les Grecs ont pris leur alphabet.

† SAMBOUC, s. m. (*San-bouke*) Bois odoriferant que les Européens portent sur la côte de Guinée, et dont on ne peut indiquer l'origine.

† SAMBUQUE, subst. f. (*San-bu-ke*) Dans la

Musique des Anciens, instrument à cordes, qui rendoit un son aigu, et qu'on appeloit aussi *Sambyce*. — Machine militaire que les Anciens employoient dans les sièges. Elle etoit composée de navires joints ensemble, qu'on poussoit près des murailles, et sur lesquels etoit une echelle énorme qu'on dressoit au moyen de poutres placées au haut des mâts. (Du latin *sambuca*, qui a l'une et l'autre signification.)

SAMEDI, s. m. Le dernier jour de la semaine. (Contraction et corruption des deux mots latins *Snturni dies*, parce que ce jour étoit chez les Romains dédié à Saturne.) — *Le Samedi Saint*, celui qui précède le jour de Pâques. — On dit populair. d'un paresseux, qui n'aime point à travailler, *il est ne le samedi, il aime besogne foite*.

SAMEQUIN, s. masc. (*Sa-me-kein*) Sorte de vaisseau turc pour aller terre à terre.

† SAMIENNE, adj. f. (Hist. natur.) Chez les Anciens, *terre, pierre samienne*, apportée de l'île de *Samos*; dans la mer Egee.

† SAMIETH, s. m. Nom donné par M. *Delille de Salles* (Vieux de la Montagne) au vent étouffant du désert, que *Bruce* appelle *Simoon*. (C'est l'arabe *Samoum*.)

† SAMIS *ou* SAMIT, s. masc. Autrefois, riche étoffe de soie, tramée d'or, des fabriques vénitiennes.

† SAMNITES, s. m. pl. (Archæol.) Espèce de Gladiateurs, ainsi nommés parce qu'ils etoient armés comme les *Samnites*. Ils avoient un bouclier orné d'argent ciselé, un baudrier, une bottine à la jambe gauche, un casque avec une aigrette. Ce sont les mêmes qui depuis *Cicérun* et sous les Empereurs, furent nommés *Hoplomaques*. Voyez ce mot.

SAMOLE, s. f. Voyez *Mouron d'eau* au mot *Mouron*. C'est une plante à racine vivace, qui croît sur le bord des ruisseaux.

† SAMOREUX, s. m. Bâtiment extrêmement long et plat, pour naviguer sur le Rhin et sur les eaux internes de la Hollande.

† SAMORIN *ou* ZAMORIN, s. m. (*Sa-mo-rein*) T. de Relation. Nom du Souverain de l'Indostan.

† SAMOUL *ou* SAMOUR, s. masc. (Pelleterie) Aux Echelles du Levant, la martre zibeline.

† SAMPA, subst. m. Espèce de palmier de la Guiane, qui croît dans l'eau, et dont le tronc creux dans l'intérieur fournit pour la conduite des eaux, des tuyaux qui se conservent très-bien dans les terrains humides.

† SAMPOGNE, s. f. (Musiq.) Espèce de musette, en usage parmi les villageois de l'Italie. C'est la même chose que la *sourdeline*. Voy. ce mot. (De l'italien *sampogna*.)

SAMSCRIT, ITE, SAMSKRET, ÈTE, *ou* SAMSKROUTAN, *ou* SHANSCRIT, ITE, adj. qui se prend substantivem. pour désigner l'ancienne langue des Gentous ou Indous, habitans de l'Indostan, qui est devenue aujourd'hui la langue de leur religion, et qui n'est entendue que par les Brames ou Brachmanes les plus instruits.

SANCIR, v. n. T. de Marine : *Ce vaisseau a sanci sous ses amarres*, a coulé bas étant à l'ancre.

SANCTIFIANT, ANTE, adject. Qui *sanctifie* : *L'esprit sanctifiant, la grace sanctifiante*.

SANCTIFICATEUR, s. m. Qui travaille à *sanctifier* : *L'Esprit sanctificateur de nos ames*. Trev. (Du latin *sanctificator*.)

SANCTIFICATION, s. f. (*Sank-ti-fi-ka-cion*) L'action ou plutôt l'effet de la grace qui *sanctifie* : *La sanctification des Fideles, des ames*. — *La sanctification des Fêtes*, leur célébration suivant la loi de l'Eglise. (Du latin *sanctificatio*.)

SANCTIFIER, v. act. (*Sank-ti-fi-é*) Rendre saint : *La grace nous sanctifie, sanctifie nos ames*. (Du latin *sanctificare, sanctum facere*.) — Célébrer, fêter suivant la loi et le précepte de l'Eglise.

Un Pasteur doit sanctifier ses ouailles par son exemple, leur donner bon exemple, les mettre dans la voie du salut. — Dans l'Oraison Dominicale, *que votre nom soit sanctifié*, soit loué, soit honoré dignement.

SANCTION, s. f. (*Sank-cion*) Constitution, Ordonnance sur les matières ecclésiastiques. Il ne se dit guère qu'avec *pragmatique*. — Force, autorité donnée à une loi, à un règlement : *La sanction consiste sur-tout dans les peines dont on menace les infracteurs de la loi*. — Dans certains Gouvernemens, confirmation donnée par une des autorités légales à un acte émané d'une autre autorité, laquelle convertit cet acte en loi et le rend obligatoire. — Il se dit par extension du publie, de l'usage : *Le public n'a pas donné sa sanction à cet établissement. Ce mot n'a pas reçu sa sanction de l'usage*. (Du latin *sanctio*, fait de *sancire* ordonner, établir, régler.)

SANCTIONNER, v. a. (*Sank-cia-né*) Donner la *sanction* à.... confirmer. Voyez *Sanction* dans sa troisième acception. C'est un mot nouveau.

SANCTUAIRE, s. m. (*Sank-tu-é-re*) Chez les Juifs, le lieu le plus saint du Temple où reposoit l'arche. — Chez les Chrétiens, l'endroit de l'Eglise où est le maître autel, et qui est ordinairement fermé d'une balustrade. (Du latin *sanctuarium*.) — Fig. L'Eglise, le Sacerdoce.

Fig. *Peser une chose au poids du sanctuaire*, exactement et mûrement, suivant la conscience.

SANDAL *ou* SANTAL, s. masc. Bois des Indes. Voyez *Santal*. — Sorte d'étoffe de soie.

SANDALE, s. f. Chaussure qui ne couvre qu'en partie le dessus du pied. (Du grec *sandalion*, en latin *sandalium* sorte de chaussure de femme chez les Anciens.) — Semelle de bois, mobile sur le devant au moyen d'une charnière, et fixe vers le talon, avec laquelle on fait aller le soufflet d'un petit jeu d'orgue, en même temps qu'on en joue.

SANDALIER, s. m. (*San-da-lié*) Celui qui fait des *sandales*.

† SANDALINE, s. f. Petite étoffe qui se fabrique à Venise.

SANDARAQUE, s. f. (*San-da-ra-ke*) Sue résineux, d'une odeur pénétrante et suave, qui découle par incision du grand genevrier. On l'appelle aussi *Sandaraque des Arabes*, et *Vernix*. — Substance qui tient le milieu entre le miel et la cire, que l'on trouve souvent à part dans les endroits vides des ruches : c'est la nourriture des abeilles, lorsqu'elles travaillent.

Digitized by Google

— Orpiment rouge. (Du grec *sandaraché*, employé dans cette dernière acception.)

†Sandgins, s. m. pl. T. de Relation. Soldats d'élite chez les Turcs, chargés de garder le bagage.

Sang, s. m. (Devant les consonnes, *san* ; devant les voyelles, *sank* : *Sang echauffe*, *san-ké-ché-fé*. Il n'a point de pluriel) Liqueur rouge qui coule dans les veines et dans les artères de l'animal. (Du latin *sanguis*.) — Fig. Race, extraction. En parlant des enfans relativement aux pères, on dit : *C'est mon sang*, *votre sang*, c'est mon fils, votre fils. *Voltaire* a dit (Mort de César) : *Et toi vengeur des lois*, *toi*, *mon sang*, *toi Brutus*. On ne dit point *mon sang* nominativement, en parlant de ses ayeux ; on ne le dit qu'en parlant de sa postérité.

† *Baptême de sang*, le martyre souffert sans avoir reçu le baptême.

Figur. *Aimer le sang*, *être altéré de sang*, *être un homme de sang* ; être cruel, sanguinaire. — *Epargner le sang*, la vie des hommes. — *Mettre un pays à feu et à sang*, y commettre toutes sortes de cruautés. — Prov. *Suer sang et eau*, faire de grands efforts, souffrir beaucoup. — *Il suce le sang du peuple*, il vexe, il pille le peuple. — *La vertu des peres ne passe pas toujours avec le sang dans leurs enfans*, les enfans n'ont pas toujours les bonnes qualités de leurs pères. — *Le sang est beau dans ce pays*, les habitans y sont beaux et bien faits. — Proverb. *Avoir du sang aux ongles*, avoir du courage et savoir se défendre. — *Avoir le sang chaud*, être prompt et colère.

Sang froid, s. m. Présence d'esprit, tranquillité d'esprit.

De sang froid, adv. Sans emportement, posément, sans chaleur.

Sang-de-dragon, s. masc. Sorte de plante. Voyez *Patience rouge*. — Substance résineuse sèche, friable, inflammable, et de couleur de sang lorsqu'elle est pilée, qui découle du dragonnier à feuilles d'yucca, et se durcit ensuite au soleil.

Sanglac, s. masc. En Turquie, Gouverneur subordonné à un Béglierbeg.

†Sanglade, s. f. Grand coup de fouet, de *sangle*.

Sanglant, ante, adj. Ensanglanté, taché de *sang*, souillé de *sang*.

Combat sanglant, où il y a eu beaucoup de sang répandu. — Fig. *Injure*, *satyre sanglante* ; *affront*, *reproche sanglant*, outrageux, offensant, etc. — *Cette viande est encore toute sanglante*, n'est pas assez cuite. — Figur. *La plaie est encore toute sanglante*, la douleur, l'affliction est toute récente.

Sanglargan, s. m. Drogue médicinale propre à arrêter le sang. Elle vient de la Chine. *Trév.*

Sangle, s. f. Bande plate et large qui sert à ceindre, à serrer et à divers autres usages : *Les sangles de la selle d'un cheval*, *d'un châssis de bois de lit*, etc. *Sangles de Porteur d'eau*, *de Porteur de chaise*. (Du latin *cingulum*, fait de *cingere* ceindre.) — En t. de Pêche, 1.° pièce d'appelet de moyenne grandeur, destinée à prendre des soles, etc. — 2.° Tissu de cordes qu'on passe au travers des épaules, pour haler commodément sur les bras ou halins qui servent à tirer les filets à terre.

†Sangles blancs, s. m. pl. Fils de Hollande, propres à faire les picots de dentelle. — *Sangles-bleus bon teint*, fils qu'on teint à Troies en Champagne, et qui servent à faire les liteaux des linges de table.

† Sanglé, ée, part. p. et adj. Voyez *Sangler*. — Se dit dans le Blason, des animaux qui ont au milieu du corps une espèce de ceinture d'un autre émail.

Sangler, v. act. (*San-glé*) Ceindre, serrer avec des *sangles*. — Attacher la *sangle* sur un bois de chaise, etc. — Chez les Selliers, remplir avec des *sangles* les vides des selles, entre les bandes d'arçon. — On dit popul. *sangler* (appliquer, donner) *un coup de poing*, *un coup de fouet*, *un soufflet*, *des coups de pieds*, *etc.*

Sanglier, s. m. (*San-glié* ; en vers, *gli-é*) Mammifère pachyderme, qui est une espèce de pore sauvage. (Suivant *Caseneuve*, du latin *singularis* seul, solitaire ; parce que cet animal vit seul, excepté les deux premières années : suivant *Leibnitz*, cité par *Wachter*, de l'italien *cinghiale*, lequel dérive dans la même signification, du grec *zagklé* une faux, à cause de la courbure des dents du sanglier.) — Poisson de mer dont le museau ressemble à celui du cochon.

†Sanglons, s. m. plur. (Marine) Fonreats. Voyez ce mot.

Sanglot, s. m. (*San-glo*) Soupir redoublé, poussé avec une voix entrecoupée. Il ne se dit guère qu'au plur. (Du latin *singultus*.)

Sangloter, v. n. (*San-glo-té*) Pousser des *sanglots*.

Sangsue, s. f. (*San-sû*) Animal aquatique, qui *suce le sang* des parties du corps auxquelles on l'applique. Ce sont des vers endobranches, allongés, un peu aplatis, très-contractiles, à surface muqueuse, dont les deux extrémités sont élargies en forme de disque. — Fig. Exacteur avide et injuste.

Sanguification, s. f. (*Snn-ghi fi-ka-cion*) T. de Médecine : Transformation du chyle en sang.

Sanguin, ine, adj. (*San-ghein*, *ghi-ne*) Qui abonde en *sang*, où le *sang* domine : *Tempérament sanguin*. — Qui est de couleur de *sang* : *Rouge sanguin*.

Jaspe sanguin, marqueté de rouge.

Sanguinaire, adj. (*Son ghi-ne-re*) Cruel, inhumain, qui aime à répandre le *sang*.

Sanguine, s. f. (*San-ghi-ne*) Espèce d'ocre de fer précipitée dans une terre argileuse, ou de stéatite tendre mêlée à une hématite décomposée. Suivant les Minéralogistes modernes, c'est du fer hématite d'une couleur rougeâtre. *La sanguine* dont on fait les crayons est artificielle. — Pierre précieuse de couleur de *sang*.

† Sanguinelle, s. f. (*San-ghi-ne-le*) Voyez *Cornouiller sanguin*.

Sanguinolent, ente, adj. (*San-ghi-no-lan*, *au-te*) Teint de *sang* : *Crachats sanguinolens*.

† Sanguisuges, s. m. plur. (*San-gui su-je*)

Famille d'insectes hémiptères, qui se nourrissent du sang des animaux endormis, tels que les punaises. (Du latin *sanguisuga*, qui signifie proprement *saugsue*, formé de *sanguis* sang, et *sugere* sucer.)

SANHÉDRIN, s. m. (*Sa-aé-dreia*) Principal tribunal chez les Juifs, où se décidoient les affaires de l'état et de la religion. (Mot purement hébreu, qui est une corruption du grec *sunédrion* conseil, assemblée, formé de *sun* ensemble, et de *hedra* siége, chaise.)

SANICLE, s. f. Plante vivace, ombellifère, qui croît dans les montagnes, et dont la racine est purgative. (Du latin *sanicula*, fait de *sanus* sain, salutaire, à cause de ses vertus médicinales.)

Sanicle de montagne, Voyez *Géum*.

SANIE, s. f. Pus séreux qui sort des ulcères. (Du latin *sanies*.)

SANIEUX, EUSE, adj. (*Sa-ni-eû*, *eû-ze*) Chargé de *sanie*.

† SANITAIRE, adj. Qui a rapport à la santé : *Lois sanitaires*, *Police sanitaire*. T. didactique et peu usité. (Du latin *sanitas* santé.)

† SANKIVA, s. m. Plante du Japon, qui croît parmi les fougères, et dont la racine passe pour avoir les mêmes propriétés que celle du gens-eng.

SANNES, Voyez *Sohnez*.

SANS, prépos. exclusive. (*San*, et devant les voyelles *saaz*) *Sans argent*, *sans honneur*, et non pas *sans point d'argent*, *sans point d'honneur*, ce qui est un solécisme grossier. (Du latin *sine*.) — *Sans que*, sorte de conjonction. Voyez *la Grammaire*.

† SANS-FLEUR, s. f. Sorte de pomme, pomme-figue.

† SANS-PEAU, subst. f. Sorte de poire d'été. — *Sans-peau*, s. m. Le poirier qui porte cette poire.

† SANS-PRENDRE, subst. m. Coup du jeu de l'Hombre, etc. où l'on joue sans écarter.

SANSONNET, s. m. (*San-so-aé*) Oiseau qui apprend facilement à siffler et même à parler. C'est l'*étourneau*. Voyez ce mot. — Poisson de mer : espèce de petit maquereau.

† SANTA, s. f. Monnoie de compte de l'île de Java, composée de 200 *ratas*, et qui est évaluée à cinq centimes.

SANTAL *ou* SANDAL, au plur. *Santaux*, s. m. Bois des Indes, dont on distingue plusieurs espèces : le *santal blanc*, qui vient des îles de Timor et de Solor ; le *citrin*, qui vient de la Chine et de Siam, dont l'odeur participe du citron, du musc et de la rose : l'un et l'autre proviennent du *Sarcoada*. Voyez ce mot. Le *santal rouge* est le bois d'un arbre siliqueux, nommé *Pantaga*, qui croît dans les Indes Orientales.

SANTÉ, s. f. Etat de celui qui est sain, qui se porte bien : *Etre en santé*, *en bonne*, *en parfaite santé*. Plusieurs disent en mal, *avoir une mauvaise santé* ; il vaut mieux dire *ne se porter pas bien* ou *n'avoir pas une bonne santé*, *n'avoir pas de santé*. (Du latin *sanitas*.) — Salutation qu'on se fait en buvant : *A votre santé* ; *boire à la santé* ou *boire la santé de.... porter la santé de....*

† SANTOK, s. m. T. de Relation. Gouverneur d'une ville ou d'une province chinoise : *Le Santok de Cantoa*.

SANTOLINE, s. f. Plante vivace des pays méridionaux, à fleur composée, flosculeuse, d'une odeur forte, stomachique et vermifuge, qu'on nomme aussi *Petit Cyprès*, *Garde-robe*, et improprement *Aurone femelle*. Il y a une *Santoline à feuilles de romarin*, qui croît en Espagne.

SANTON, s. m. Sorte de Moine mahométan.

SANTONINE, SEMENCINE, BARBOTINE, s. fem. SEMEN-CONTRA, s. masc. Graine propre à faire mourir les vers. Voyez *Santoline*.

† SAOUARI, s. m. Arbre de la Guiane, dont le bois sert à la construction des canots.

SAP, s. m. En t. de Marine, *Sapin*. Voyez ce mot.

SAPA, s. m. Moût, suc de raisins cuits à la consommation des deux tiers ; raisine. (Mot purement latin, employé dans la même acception, et qui signifie proprement suc, sève.)

SAPAJOU, s. m. Petit singe à queue prenante, à museau court, et à tête plate.

SAPAN, s. m. Sorte de bois propre à la teinture, qui vient du Japon. — Nom que donnent les habitans du Pégu à leurs principales fêtes ou solennités.

SAPE, s. f. Action de *saper*. — L'ouvrage fait en *sapant*. Trév. écrit *sappe*, *sapper*, *sappeur*.

SAPER, v. act. (*Sa-pe*) Fouir sous les fondemens d'un édifice, etc. pour le démolir. — Fig. en parlant de Morale et de Politique ; détruire, renverser : *Saper les fondemens de...*

SAPEUR, s. m. Celui qui est employé au travail de la *sape*.

SAPHÈNE, s. f. Veine qu'on ouvre quand on saigne du pied. Elle s'étend depuis les glandules de l'aine jusqu'au-dessus du pied. (Du grec *saphènès*, dérivé de *saphès* manifeste, évident ; parce qu'elle paroît sur la malléole interne.)

SAPHI, s. m. Sorte de charme ou d'amulette chez les Nègres mahométans, qui en portent toujours quelqu'un sur eux. Les *Saphis* sont principalement des versets du Coran.

SAPHIQUE, adj. (*Sa-fi-ke*) Il se dit dans la Poésie grecque et latine, d'un vers hendécasyllabe ou de onze syllabes formant cinq pieds, dont on croit que *Sapho* fut l'inventrice. On prétend même, dit M. *Morin*, que l'air sur lequel on chante l'hymne saphique, *Ut queant laxis resonare fibris*, nous vient des Grecs.

SAPHIR, s. m. (*Sa-fir*) Pierre précieuse ordinairement de couleur bleue. (Du grec *sappheiros*, dérivé ainsi que le lat. *sapphirus* qui en a été pris, de l'hébreu ou du chaldéen *sappir*, qui a la même signification.) Les Minéralogistes modernes ont donné au saphir le nom de *Télésie*, c. à d. corps parfait.

† *Saphir blanc des Lapidaires*, télésie limpide. — *d'eau de Daubenton*, *Saphir occidental*, quartz hyalin bleu. — *du Brésil de Delisle*, topaze bleu-verdâtre. — *faux*, chaux fluatée bleue. — *oriental des Lapidaires*, télésie bleue, d'un bleu d'azur.

SAPIENCE, s. f. (*Sa-pi-an-ce*) Sagesse. Il est vieux. (Du latin *sapientia*.)

Prov. *Le pays de sapience*, la Normandie.

Sapientiaux, adj. m. pl. (*Sa-pi-an ci-ô*) Il se dit de quelques livres de l'Écriture sainte, comme les Proverbes, les Psaumes, la Sagesse, etc.

Sapin, s. m. (*Sa-pein*) Très-grand arbre de nos forêts, de bois blanc, resineux, à fleurs amentacées, mâles et femelles sur un même pied. Les dernières sont rassemblées dans un corps ovale, écailleux, cylindrique qu'on nomme cône ou pomme, et qui dans les sapins a toujours la pointe tournée vers le ciel. On nomme *Térébenthine de Strasbourg* et *Larme de sapin*, la résine qu'on retire de cet arbre. (Du latin *sapinus*.)

Proverb. *Il sent le sapin*, il paroît devoir mourir bientôt; allusion aux bières faites de bois de sapin.

Sapine, s. f. Terme d'Architecture : Solive de bois de *sapin*.

Sapinette, s. f. Petite coquille qu'on trouve sous un vaisseau qui a été long-temps en mer. (De *sapin*, parce que ce bois entre pour beaucoup dans la construction des vaisseaux.)

† *Sapinette du Canada*, Voy. *Epinette*.

Sapinière, s. f. Lieu planté de *sapins*. — Bateau de *sapin*.

† Sapœou, subst. m. Monnoie de compte de Java, qui contient cinq *santas* (25 c.)

† Saponacé, ée, adj. (Médec.) Qui est de la nature du savon. (En latin *sapo*, *nis*.)

Saponaire, subst. f. (*Sa-po-nè re*) Plante vivace, à fleur caryophillée, dont on compte plusieurs espèces, et dont le mucilage contient un vrai *savon* végétal. On la nomme aussi *savonaire* et *savonnière*. (Du latin *sapo* savon.)

† Saponification, s. f. (Chimie) Art ou plutôt action de *saponifier*.

† Saponifier, v. a. (*Sa-po-ni-fi é*) T. de Chimie. Transformer en savon. (Du latin *sapo* savon, et *facere* faire : *saponem facere*.)

Saporifique, adj. (*Sa-po-ri fi-ke*) Terme de Médec. Qui produit la saveur. (Du latin *saporificus*, fait de *sapor* saveur.)

† Sapote, subst. f. Fruit du *sapotier*. Il est excellent.

† Sapotier, s. m. (*Sa-po-tié*) Grand arbre fort branchu de Saint-Domingue, à fleur monopétale, dont l'écorce est rousâtre et laiteuse.

† Sapotiller, s. m. (*Sa-po-ti-glié*; mouillez les *ll*) Grand arbre de St.-Domingue, à fleur monopétale, dont les branches forment une sorte d'entonnoir, du centre duquel s'élève un jet droit assez élevé, qui se termine en bouquet arrondi. Son fruit est une baie ovoïde, couvert d'une pellicule grise, qui dans sa maturité fournit un aliment agréable et rafraîchissant.

† *Sapotiller marron*, Voy. *Balatas rouge*.

† Sappadille, s. f. Arbre originaire d'Amérique, de la hauteur d'un pommier, qu'on cultive à la Jamaïque et aux Barbades à cause de son fruit.

† Sappare, s. f. (Minéral.) Nom donné par *Saussure* à la substance métallique que M. *Haüy* appelle *disthene*. Voyez ce mot.

† Saquebute, s. f. (*Sa-ke-bu-te*) Ancien instrument de Musique, remis en usage dans les orchestres d'opéra, sous le nom de *Trombone*. Voyez ce mot.

Sarabande, s. f. Sorte de danse grave, venue d'Espagne, et qui se dansoit avec des castagnettes. Elle n'est plus d'usage. (De l'espagnol *zarabanda*.) — Air qui lui est propre. Il est à trois temps, comme celui de la Courante, mais il commence en levant.

† Sarais, s. m. Edifice destiné dans les villes de l'Empire du Mogôl, à recevoir moyennant un certain droit, les Marchands et leurs marchandises.

† Saranne, s. f. Plante liliacée de Sibérie, dont la racine bulbeuse fournit aux habitans une sorte de gruau. Il y en a une espèce dont les Russes retirent une liqueur spiritueuse aussi forte que l'eau-de-vie.

Sarbacane, s. f. Long tuyau de verre ou de bois, etc. percé par les deux bouts, dont on se sert pour jeter certaines choses ou pour conduire la voix. (De l'espagnol *cebratana* ou *cerbatana*, dont la signification est la même.)

Figur. et fam. *Parler par sarbacane*, par des personnes interposées.

† Sarcanda, s. m. Arbre des Indes Orientales, de la grandeur d'un noyer, et dont les feuilles imitent celles du lentisque. On prétend que l'aubier du *sarcanda* fournit le santal blanc, et que le bois proprement dit est le santal citrin.

Sarcasme, s. m. Raillerie amère et insultante. (Du gr. *sarkasmos*, dérivé de *sarkazein* dechaîner un os; et figur. montrer les dents à quelqu'un. Racine *sarx*, *sarkos* chair.)

Sarcelle, s. f. (*Sar-cé-le*) Voy. *Cercelle*.

† Sarche, s. m. (Boisselier) Cercle haut et large, auquel on attache une peau percée ou une étoffe, pour faire un tamis, etc.

Sarcite, s. f. Pierre figurée, qui imite la chair de bœuf. (Du grec *sarx*, génit. *sarkos* chair.)

Sarcler, v. a. (*Sar-klé*) Arracher les méchantes herbes. (Du latin *sarrulare*.)

Sarcleur, euse, s. Celui, celle qui *sarcle*.

Sarcloir, s. m. (*Sar-cloar*) Instrument pour *sarcler*.

Sarclure, subst. f. Ce qu'on arrache en *sarclant*.

Sarcocèle, s. m. Tumeur charnue sur les testicules ou sur les vaisseaux spermatiques, ou sur la membrane interne du scrotum. (Du gr. *sarkos*, gén. de *sarx* chair, et *kêlé* tumeur.)

Sarcocolle *ou* Colle-chair, s. f. Sorte de gomme-résine qu'on nous apporte de Perse et de l'Arabie Heureuse; ainsi appelée de sa vertu à consolider les plaies et à les cicatriser. On ignore quel est le végétal qui la produit. (Du latin *sarcocolla*, fait du grec *sarx*, génitif *sarkos* chair, et *kolla* colle.)

Sarco-épiplocèle, s. m. Hernie complète, accompagnée d'adhérence et d'excroissance charnue, causée par la chute de l'epiploon dans le scrotum. (Du grec *sarx*, *sarkos* chair, *épiploon* l'epiploon, et *kêlé* tumeur.)

Sarco-épiplomphale, s. m. (*Sar-ko-é-pi-plon-fa-le*) La même hernie au nombril. (Du grec *sarkos*, génitif de *sarx* chair, *épiploon* l'épiploon, et *omphalos* le nombril.)

Sarco-hydrocèle, s. m. Sarcocèle accompagné d'hydrocèle. (Du grec *sarx*, *sarkos* chair, *hudôr* eau, et *kêlé* tumeur.)

Sarcologie, s. f. Discours sur les chairs et les parties molles du corps humain. (Du grec *sarkos*, gen. de *sarx* chair, et *logos* discours.)

Sarcoma *ou* Sarcome, s. m. Tumeur indolente qui se forme en diverses parties du corps. On dit aussi *Sarcose*. (Du gr. *sarkoma*, fait dans le même sens de *sarkos*, gen. de *sarx* chair.)

Sarcomphale, s. m. (*Sar-kom fa-le*) Excroissance charnue au nombril. (Du gr. *sarx*, gén. *sarkos* chair, et *omphalos* le nombril.)

Sarcophage, s. m. (*Sar-ko-fa-je*) Tombeau où les Anciens mettoient les corps qu'ils ne vouloient pas brûler. Ces tombeaux étoient faits d'une sorte de pierre caustique, appelée aujourd'hui *Pierre assienne* ou *Pierre d'Asso*, qui consumoit, dit-on, toute la chair d'un corps dans 40 jours. Quand le tombeau étoit d'une autre matière, on mettoit dedans une certaine quantité de cette même pierre. (Du grec *sarx*, génitif *sarkos* chair, et *phagô* je mange.) — Aujourd'hui, cercueil ou sa représentation dans les grandes cérémonies funèbres.

Sarcophage, adj. et s. Terme de Medecine: Qui brûle les chairs.

† Sarcoramphe, s. m. (*Sar-ko-ran-fe*) Genre d'oiseaux rapaces, de l'ordre des Nudicolles, qui ont à peu près les mêmes caractères que le vautour. (Du gr. *sarkos*, gén. de *sarx* chair, et *ramphê* couteau, glaive; *qui depece la chair comme un couteau*; parceque ces oiseaux voraces se nourrissent principalement de cadavres.)

† Sarcostomes, s. m. pl. (Entomol.) Famille extrêmement nombreuse d'insectes diptères, qui ont la bouche charnue, et se nourrissent des liquides qu'ils trouvent à la surface des corps. (Du grec *sarx*, gén. *sarkos* chair, et *stoma* bouche.)

Sarcotique, adj. (*Sar-ko-ti-ke*) Qui accélère la génération des chairs. Voy. *Incarnatif*. (Du gr. *sarkoô* je rends charnu, fait de *sarx*, *sarkos* chair.)

† Sarde-agate, s. f. (Lapidaire) Pierre qui tient par ses couleurs de la cornaline et de l'agate. (Du latin *sardachates*.)

† Sardar, s. m. Terme de Relation. Gouverneur et Général d'armée chez les Egyptiens: il réunit le pouvoir civil au militaire. (Mot turc qui signifie *le chef*.)

† Sardinal, s. m. (Pêche) Filet en nappe simple pour prendre des *sardines*.

Sardine, s. f. Sorte de petit poisson de mer, ainsi nommé parce qu'on en pêche beaucoup sur les côtes de Sardaigne. C'est un poisson osseux, holobranche, abdominal, de la famille des Gymnopomes et du genre des Clupes.

† *Sardines anchoisées*, auxquelles on a fait subir une préparation semblable à celle qu'on emploie pour les anchois.

† Sardinière, s. f. (Pêche) Filet à prendre des *sardines*.

† Sardis, s. m. Etoffe de laine grossière, qui se fabrique en Bourgogne.

Sardoine, s. f. (*Sar-doa-ne*) Espèce de pierre précieuse, demi-transparente; (ainsi nommée du grec *Sardios*, la ville de Sardes dans la Lycie, et d'*onux* ongle; parce qu'elle fut dans l'origine trouvée à Sardes, et que sa couleur approche de celle de l'ongle.) C'est proprement une agate que les premiers Editeurs de pierres gravées ont mal à propos appelée *Cornaline*. Les Minéralogistes modernes la nomment *Quartz-agate-sardoine*.

Sardonien *ou* Sardonique, adject. (*Sor-do-ni-en*, *ni-ke*) *Ris sardonien*. Voy. au mot *Ris*.

† Sardon, s. m. (Pêche) Sorte de liaière faite avec du fil très-fort ou de la ficelle, pour fortifier des filets très-deliés.

† Sardonyx, s. f. Agate à plusieurs lits de sardoine et d'agate-onyx.

† Sare *ou* Saros, s. m. (Chronol.) Espace de 3600 ans dans la chronologie des Chaldéens. Voy. *Nere*. — Voy. *Saros*.

† Sargasse *ou* Sargazo, subst. m. Espèce de lentille de mer, à fruit vesiculaire.

† Sargue, s. m. (*Sar-ghe*) Gros poisson de mer, charnu et épais. (Du latin *sargus*, puis du grec *sargos*, lequel dérive de *sarx* chair.)

Saricovienne, s. f. Loutre marine.

† Sarigue, s. m. (*Sa-ri-ghe*) Espèce de mammifère pédimane, qu'on nomme aussi *Didelphe*. Voyez ce mot.

† Sarione, subst. m. (Pêche) Saumon déjà parvenu à une certaine grosseur, sans avoir pris encore tout son accroissement.

† Sarisse, s. f. (Art militaire des Anciens) Lance des Macédoniens remarquable par sa longueur, qui étoit dans l'origine de seize coudées, et fut ensuite reduite à quatorze. (Du gr. *sarissa*, qui a la même signification.)

† Sarissophores, s. m. pl. (*Sa-ri-so-fo-re*) Soldats macédoniens armés de la *sarisse*. (Du grec *sarissa* sarisse, et *phérô* je porte.)

Sarment, s. m. (*Sar-man*) Bois que pousse la vigne. (Du latin *sarmentum*.)

† Sarmentacées, s. f. plur. (*Sar-man-ta-sé-e*) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes ou plutôt d'arbrisseaux grimpans, qu'il appelle aussi *vinifères*, tels que la vigne, etc. (Du latin *sarmentum* sarment, bois de la vigne.)

† Sarmenteux, euse, adj. (*Sar-man-teû*, *teû-ze*) Se dit en Botanique, des plantes qui poussent de chaque nœud, des *sarmens* ou rameaux souples, plians, quelquefois très-longs, et qui s'élèvent le long des supports qu'on leur présente, comme dans la vigne, la clématite des haies, etc.

† Saronides, s. m. plur. Chez les anciens Gaulois, classe de Prêtres ou de Druides, qui étoient aussi appelés Bardes. Ils jouoient des instrumens et chantoient à la tête des armées avant et après les combats. (Du gr. *sarônidai*, fait dans la même signification, de *sarônides* chênes creux de vétusté; parce que les Saronides ou Druides habitoient dans le creux des vieux chênes.)

† Saronies, s. f. pl. (Antiq.) Fêtes qu'on célébroit tous les ans à Trézène, en l'honneur de Diane, surnommée *Saronida*, peut-être parce que *Saron*, ancien roi de Trézène, avoit été inhumé dans son temple.

† Saros *ou* Sare, s. m. (Astron.) Période

des Anciens, dont on ignore la durée. *Fréret* a cru qu'elle étoit de 19 ans et demi; suivant *Halley*, c'est la période de *Pline* ou *Caldaïque*, de 18 ans et onze jours. —V. *Sare*.

† Sarbane, subst. f. (Musiq. des Anciens) Espèce de flûte ainsi nommée, suivant *Turnebe*, parce qu'elle rendoit un son aigu et semblable à celui d'une *scie*. (Du latin *serra* scie.)

Sarrasin, s. m. (*Sa-ra-zein*, *r* forte) Sorte de blé originaire d'Afrique, pays des anciens *Sarrasins*. Il est aussi adjectif: *Du blé sarrasin*. Voyez *Blé noir*.

† Sarrasine, s. f. (*Sa-ra-zi-ne*, *r* forte) Terme de Fortification. Espèce de grille ou de treillis, à grosses pointes de bois ou de fer, entre le pont-levis et la porte d'une ville, etc. qui se lève et s'abat au besoin.

Sarrau, subst. m. (*Sa-ró*, *r* forte, s. d.) Souquenille de paysan, de roulier, de soldat.

Sarrette *ou* Serrette, s. f. (*Sa-re-te*, *r* forte) Plante vivace, à fleur flosculeuse, qui habite les lieux humides, et donne une teinture jaune. — Il y a une autre espèce de sarrette très-commune dans les champs et les vignes, et connue sous le nom de *Chardon des vignes* ou *Chardon hémorroïdal*.

Sarriette, Sadrée, Savorée, s. f. Plante annuelle, à fleur labiée, originaire d'Italie et de Provence, d'une odeur aromatique et pénétrante. La *Sarriette vraie* et celle de *Crete*, forment des arbustes.

† Sarritor, s. m. pris du latin (Mythol.) Un des Dieux de l'agriculture chez les anciens Romains. Il présidoit au travail de sarcler les champs. (Du latin *sarrire* sarcler.)

Sarrot, s. m. Voy. *Sarrau*.

Sart, s. m. (*Sar*) Nom qu'on donne au goémon.

† Sartie, s. f. (Marine) Manœuvre qui tient lieu de haubans sur les galères. On dit aussi *Sartis*, s. m.

† Sartis, s. m. pl. (Pêche) Cordes d'auste qui servent à hâler les filets. Communement les pièces de sartis s'appellent *mailles*. — Voy. *Sartie*.

Sas, s. m. (*Sa*) Tissu de crin attaché à un cercle, et qui sert à passer de la farine, etc. (Du latin *seta* gros poil des animaux, soie, crin, dont on a fait *setatium* qui a la même signification. *Caseneuve*, *Le Duchat*.) — Bassin pratiqué dans la longueur d'un canal ou d'une rivière, borde de murs de quai, et fermé à ses extrémités par une écluse, pour y conserver l'eau d'une chute, etc. (De l'ital. *sasso*, fait du latin *saxum* pierre, à cause des constructions qu'on y fait.)

Faire tourner le sas, prétendre découvrir l'auteur d'un larcin, en faisant une espèce de sortilège avec le *sas*. — Proverb. *Ces choses ont été passées au gros sas*, examinées avec peu de soin.

Sassafras *ou* Laurier des Iroquois, s. m. Espèce de laurier d'Amérique, toujours vert, dont les feuilles sont à trois lobes, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Sa racine ou son bois qu'on apporte en Europe, porte le nom de l'arbre.

† Sasse, s. f. (Marine) Pelle creuse pour puiser l'eau.

Sassenage, s. m. Fromage de *Sassenage* en Dauphiné.

Pierre de Sassenage, petite pierre de la grosseur et de la forme d'une lentille, propre à faire sortir des yeux les ordures qui ont pu s'y introduire. On en trouve beaucoup dans le torrent de Furon, près de *Sassenage*.

Sasser, v. a. (*Sa-cé*) Passer au *sas*. — Fig. *Sasser et ressasser*, examiner, éplucher: *Ce procès, cette question ont été sassés et ressassés*.

Sasset, s. m. (*Sa-ce*) Petit *sas*. Trév.

Sassuire, subst. f. (*Sa-soa-re*) Pièce du train de devant d'un carrosse, qui est au bout des armons, soutient la flèche, et sert à faire braquer le carrosse. — En t. de Marine, quart de rond.

Satan, s. m. Nom donné au démon dans l'Ecriture: *Renoncer à Satan et à ses pompes*. (Mot originairement hébreu, chaldéen et syriaque, qui signifie proprement *adversaire*, *ennemi*.)

‡ Satanique, adject. De *Satan*; diabolique, mais en ajoutant plus de force à ce dernier mot: *Esprit satanique*, *méchanceté satanique*. Style familier.

Sateau, Voyez *Satteau*.

Satellite, subst. m. (*Sa-tèl-li-te*) Homme armé et qui est aux gages d'un autre pour être le ministre de ses violences. — En Astronom. petite planète qui tourne autour d'une plus grande. La lune est le satellite de la terre. (Du latin *satelles*, *itis*.)

† *Satellites de Jupiter*, au nombre de 4, découverts par *Galilée* en 1610. — *Satellites de Saturne*, au nombre de 5, dont le 4.e fut découvert par *Huyghens* en 1655, et les quatre autres par *Cassini*, savoir: le 3.e en 1671, le 5.e en 1672, et les deux premiers en 1684. — *Satellite de Vénus*, découvert en 1761, par *Montagne*, membre de la Société de Limoges. — *Satellites d'Uranus*, au nombre de six, découverts par *Herschel*.

Satiété, s. f. (*Sa-cié-té*; en vers, *sa-ci-é-té*) Réplétion d'alimens qui va jusqu'au dégoût. (Du latin *satietas*.) — On dit élégamment au figuré, *la satiété des plaisirs*, *des honneurs*, *des richesses*.

Satin, s. m. (*Sa-tein*) Etoffe de soie, dans laquelle la trame ne paroît point à l'endroit; ce qui lui donne le brillant et l'éclat qui lui sont propres. (Du latin *seta* soie. *Ménage*.)

† *Satin de Bruges*, espèce de satin dont la chaîne est de soie et la trame de fil, qui s'emploie en meubles et en tapisserie. On le nomme aussi *Iberline* ou *Imberline*.

Satinade, s. f. Etoffe très-mince qui imite le *satin*.

Satinaire, s. m. (*Sa-ti-nè-re*) Celui qui fabrique le *satin*.

Satiné, ée, part. p. de *Satiner*, et adj. Fait à la manière du *satin*. — Qui tire sur le *satin*. — *Peau satinée*, douce comme le *satin*.

Satiner, v. a. (*Sa-ti-né*) Donner à une étoffe, à un ruban l'œil du *satin*.

Satiner, v. n. T. de Fleuriste: *Cette tulipe satine*, approche du *satin*.

Satire, s. f. En général, peinture du vice et du ridicule en discours ou en action, en vers ou en prose. — Plus particulièrement, 1.° poëme moral qui a pour but de censurer les vices, de tourner les sottises en ridicule, etc. — 2.° Tout écrit ou discours piquant, médisant contre les personnes. (Du lat. *satyra*, fait de *satyri*, en grec *Saturoi* les Satyres, compagnons de Bacchus, qui attaquoient par des railleries et des paroles piquantes, tous ceux qu'ils rencontroient.) *Trév.* écrit ce mot et ses dérivés avec un *y*.

Satirique, adject. (*Sa-ti-ri-ke*) Qui appartient à la *satire : Ouvrage satirique.* — Enclin, porté à la médisance : *Homme, esprit, langue satirique.* — Qui écrit des *satires : Auteur satirique.* En ce dernier sens, on dit aussi substantiv. *c'est un satirique.*

Satiriquement, adv. (*Sa-ti-ri-ke-man*) D'une manière *satirique.*

Satiriser, v. act. (*Sa-ti-ri-zé*) Railler; critiquer d'une manière piquante et *satirique.*

Satisfaction, subst. f. (*Sa-tis-fak-cion*) Plaisir, joie, contentement. V. *Contentement.* — Action par laquelle on *satisfait* quelqu'un en réparant l'offense qu'on lui a faite. — Ce qu'il faut faire pour réparer les péchés qu'on a commis : *La satisfaction fait partie du Sacrement de Pénitence.* (Du latin *satisfactio.*)

Satisfactoire, adject. (*Sa-tis-fak-toa-re*) Terme Dogmatique : Qui est propre à réparer, à expier les fautes commises. (Du latin *satisfactorius.*)

Satisfaire, v. a. (*Sa-tis-fè-re*) Contenter, donner sujet de contentement à... *Il est mal aisé de satisfaire tout le monde. Satisfaire sa passion, sa colère, sa curiosité, etc.* (Du lat. *satisfacere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *en faire assez, facere satis.*)

Satisfaire des créanciers, des ouvriers, les payer. — *Cela satisfait l'esprit, les sens, le goût, l'oreille, etc.* plaît à l'esprit, etc. — *Satisfaire l'attente de quelqu'un*, la remplir.

Satisfaire à... v. n. Faire ce qu'on doit à l'égard de quelque chose : *Satisfaire à son devoir, au précepte, à un payement, etc.*

Satisfaisant, ante, adj. (*Sa-tis-fè-zan, an-te*) Qui contente, qui *satisfait.*

† Satisfait, aite, part. p. et adj. Voyez *Satisfaire.* — Content. Voy. ce mot.

† Sator, s. m. pris du latin (Mythol.) Dieu des semailles chez les anciens Romains. (Du latin *serere* semer.)

Satrape, s. m. Gouverneur de province chez les anciens Perses. (Mot originairement persan, selon *Hesychius*, et adopté ensuite par les Grecs, qui ont dit *satrapès* dans le même sens, d'où les Latins ont fait *satrapes.*)

Satrapie, s. f. Gouvernement de *Satrape.*

Satron, subst. m. Petit poisson qui sert d'appât.

Sateau, s. m. (*Sa-tô*) Barque ou grosse chaloupe dont on se sert pour la pêche du corail.

Saturation, s. f. (*Sa-tu-ra-cion*) Terme de Chimie : Etat d'un liquide qui est *saturé.*

Saturer, v. a. Terme de Chimie : Mettre dans une liqueur une substance qui s'y dissolve en assez grande quantité pour qu'il ne s'y dissolve plus rien. (Du latin *saturare* rassasier, remplir.)

Saturer un acide avec un alkali, mettre dans l'acide autant d'alkali qu'il en peut dissoudre.

Saturnales, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de *Saturne*, qui se célébroient à Rome avec grand appareil au mois de décembre.

Saturne, s. m. (Mythol.) Dieu du Paganisme, fils du *Ciel* ou *Cœlus*, que les Grecs appellent *Uranus*, et de la Déesse *Tellus*, nommée autrement *Vesta Prisca* ou *Thitée. Saturne*, qui est le même Dieu que le *Temps*, fut père de *Jupiter.* — En Astronomie, l'une des planètes supérieures, la plus enfoncée dans le ciel après *Uranus.* Elle est éloignée du soleil de 328 millions de lieues, et fait sa révolution autour de cet astre en 29 ans 5 mois et 23 jours. — Dans l'ancienne Chimie, le plomb : *Sel* ou *sucre de Saturne*, acétate de plomb. (Du latin *Saturnus.*)

Saturnien, ienne, adject. Sombre, mélancolique, taciturne, à la naissance duquel a présidé *Saturne*, ou sur qui il domine, suivant les Astrologues. Il est opposé à *jovial*, et peu usité.

† Saturnilabe, s. m. (Astronom.) Instrument pour trouver les configurations ou les positions respectives des satellites de Saturne. (Du lat. *Saturnus* Saturne, et du gr. *lambanô* je prends.)

Satyre, subst. m. (*Sa-ti-re*) Demi-Dieu du Paganisme, moitié homme, moitié bouc. (Du latin *satyrus*, pris dans la même signification du gr. *saturos.*) — Nom d'un papillon de jour.

Satyre, s. f. Certains poëmes mordans chez les Grecs, dont les *Satyres* étoient les principaux personnages : ils ne ressembloient pas à ceux que nous appelons *Satire*, d'après les Romains. *Acad.*

Satyriase, s. f. Satyriasis, s. m. Erection continuelle de la verge, jointe au désir le plus violent du coït. (Du grec *saturiasis*, fait de *Saturoi* les Satyres, qui selon la Fable étoient fort lubriques.)

Satyrion mâle, Testicule de chien à feuilles étroites, Orchis mâle, s. m. Plante vivace, à fleur anomale, de la famille des Orchidées, qui tire son nom des deux bulbes qui composent sa racine. Les espèces de ce genre sont très-nombreuses.

† Satyrique, adj. (*Sa-ti-ri-ke*) De *Satyre*, qui appartient aux *Satyres.* — *Danse satyrique*, qui consistoit en sauts ridicules, en postures indécentes et lubriques : c'étoit la moins estimée des trois danses des Anciens. — *Jeux satyriques*, espèces de farces qu'on jouoit à Rome, le matin, avant les grandes pièces pour les plaisirs du peuple.

Sauce, s. f. (*Sô-ce*) Assaisonnement liquide, où il entre du *sel* et d'autres ingrédiens pour y donner du goût. (Du latin *salsa*, sous-entendu *condimenta* assaisonnemens salés.)

† *Sauce du tabac*, eau de mer ou eau qui tient du sel marin en dissolution.

Prov. b. 1.° *Mettre une chose à toutes les sauces* ou *à toutes sauces*, la répéter de cent

façons différentes. *On peut le mettre à toutes sauces*, il est bon à tout. — 2.° *Il n'est sauce que d'appétit*, quand on a faim on trouve bon tout ce qu'on mange. — 3.° *La sauce vaut mieux que le poisson*, l'accessoire vaut mieux que le principal. — On dit d'un homme piqué de quelque discours, de quelque tour qu'on lui a joué, *il ne sait à quelle sauce manger le poisson*. — *Donner ordre aux sauces*, avoir soin que tout soit bien apprêté.

† SAUCE, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Saucer*. — *Feuilles saucées*, feuilles de tabac qui ont été arrosées légèrement avec la sauce. — *Médailles saucées*, médailles battues sur le seul cuivre, et argentées ensuite.

SAUCER, v. act. (*Sô-cé*) Tremper dans la *sauce*.

Figur. et popul. 1.° *Il a été sauce dans la boue, dans le ruisseau, etc.* il est tombé dans la boue, on l'a traîné dans le ruisseau. — 2.° *Il a été bien sauce*, on l'a grondé, réprimandé fortement.

† SAUCIER, s. m. (*Sô-cié*, d.) T. de Marine. Massif ou taquet de bois creusé, placé sur les ponts pour recevoir le bout de la mèche d'un cabestan qui tourne dedans.

SAUCIÈRE, s. f. (*Sô-cié-re*) Petit vase creux dans lequel on met des *sauces* sur la table.

SAUCISSE, subst. f. (*Sô-ci-ce*, d.) Boyau de porc ou d'autre animal rempli de viande crue, hachée et assaisonnée. (Du latin *salsa*, sous-entendu *intestina*, *intestins*, *boyaux salés*, dont on a fait ensuite *salsicia*.) — Par similitude, longue charge de poudre mise en rouleau dans de la toile, à laquelle on attache une fusée, et qui sert d'amorce pour faire jouer une mine.

SAUCISSON, s. m. (*Sô-ci-son*, d.) Sorte de *saucisse* fort grosse et de très haut goût. — Traînée de poudre renfermée dans un tuyau de toile, etc. cousu et goudronné, qui communique d'une chambre de mine jusqu'à l'ouverture de la galerie. — Grand fagot de branches d'arbres, pour former des retranchemens et des batteries, pour réparer des brèches, etc. — Espèce de grosse fusée.

† SAUER-KRAUT, s. m. pris de l'allemand, où il signifie *legume acide*. Voy. *Choucroute*.

SAUF, SAUVE, adj. (*Sof*, *sô-ve*) Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril. Il se dit ordinairement avec *sain* : *Il en est revenu sain et sauf; les assiégés sont sortis vies et bagues sauves*. Cette dernière expression est consacrée. (Du latin *salvus*.)

SAUF, prépos. Sans blesser, sans donner atteinte : *Sauf votre honneur; sauf votre respect, je vous dirai que...* — Sans préjudice : *Sauf son recours contre... sauf à recommencer*. — Hormis, excepté : *Il lui a cédé tout son bien sauf une terre, etc.*

SAUF-CONDUIT, s. m. (*Sof-kon-dui*) Sorte de passe port donné par autorité publique. — Par extension, écrit que des créanciers donnent à leur débiteur pour la sûreté de sa personne, pendant un certain temps.

SAUGE, s. f. (*Sô-je*) Plante vivace, de la famille des Labiées, d'une odeur forte, pénétrante, d'un goût agréable, céphalique, cordiale, alexitère. Parmi ses nombreuses espèces, on distingue la *grande Sauge* ou *Sauge officinale*, la *petite Sauge*, *Sauge franche* ou de *Provence*; la *Sauge de Catalogne*, la *Sauge d'Egypte*, la *Sauge lyrée*, la *Sauge verte*, la *Sauge glutineuse*, *lanugineuse*, *clandestine*, *etc.* (Du latin *salvia*, fait de *salvus* sain, qui est en bonne santé; à cause de ses vertus médicinales.)

† *Sauge en arbre*, Voyez *Bouillon blanc*. — *Sauge de montagne*, Voy. *Mont-joli*.

SAUGRENÉE, s. f. (*Sô gre-ne-e*, d.) Assaisonnement de *pois* avec du beurre, des herbes fines, de l'eau et du *sel*. (Du lat. barbare *saligranata*, formé de *sal*, *salis* sel, et de *granum* grain, pris pour *pois*. Ménage.)

SAUGRENU, UE, adj. (*Sô-gre-nu*, *û-e*, d.) Impertinent, absurde, ridicule : *Raisonnement saugrenu; réponse saugrenue*. Il est familier. (De *saugrenée*, qui étant un assez mauvais mets, a fait dire figur. *un discours saugrenu*, mal assaisonné. *Vergy*.)

SAULE, s. m. (*Sô-le*) Arbre d'une moyenne grandeur, à fleurs amentacées, mâles et femelles sur des pieds différens, qui croît dans les lieux humides, et dont les espèces sont très-nombreuses. On disoit anciennement *saulx*. (Du latin *salix*, *icis*.)

† *Saule marsaut*, arbrisseau sauvage, qui croît aux lieux humides, dont la feuille large, arrondie, ridée, blanche et cotonneuse en dessous, est verte en dessus et dentelée.

SAUMÂTRE, adj. (*Sô-ma-tre*) Eau *saumâtre*, eau douce un peu *salée*. Trév. dit *saumache*.

SAUMÉE, s. f. (*Sô-me e*, d.) Sorte de mesure de terre d'environ un arpent.

† SAUMIER, s. m. (*Sô-mié*, d.) T. de Pêche. Sorte de grapin ou de harpon, pour saisir les gros *saumons* dans la Dordogne.

† SAUMIÈRE, s. f. (Marine) Trou percé dans la voûte des bâtimens, par lequel passe la tête du gouvernail.

SAUMON, subst. m. (*Sô-mon*, d.) Genre de poissons osseux, holobranches et abdominaux, de la famille des Dermoptères, qui de l'Océan où ils vivent en société, remontent les rivières, et dont la chair est rouge. (Du latin *salmo*.) — Masse de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte. — Chez les Ciriers, vase oblong pour fondre la cire des bougies.

SAUMONEAU, subst. m. (*Sô-mo-nô*, d.) Petit *saumon*.

SAUMONÉ, ÉE, adj. (*Sô-mo-né*, d.) *Truite saumonée*, dont la chair est rouge comme celle des *saumons*.

† SAUMONELLE, s. f. (*Sô-mo-ne-le*) Terme de Pêche. Nom donné en Normandie à l'espèce d'appât, qu'on appelle ailleurs *Menuise*.

SAUMURE, s. f. (*Sô-mu-re*, d.) Liqueur qui se forme du *sel* fondu et du suc de la chose *salée*.

Saumure de la terre, eau marine ou *salée* qui coule dans les souterrains.

SAUNAGE, s. m. (*Sô-na-je*, d.) Débit, trafic de *sel*.

FAUX-SAUNAGE, s. m. Trafic de *sel* en fraude des droits.

SAUNER, v. n. (*Sô-né*, d.) Faire du *sel*.

SAUNERIE, s. f. (*Sô-ne-rî-e*, d.) Magasin de *sel*. — Lieu où se trouve tout ce qu'il faut pour fabriquer le *sel*.

SAUNIER, s. m. (*Sô-nié*, d.) Celui qui fait et vend le *sel*. — En t. de Peche, celui qui ramasse et emploie le *sel* pour la préparation des harengs.

FAUX-SAUNIER, s. m. Celui qui débite du *sel* en fraude.

SAUNIÈRE, s. f. (*Sô-nié-re*, d.) Vaisseau, coffre, etc. où l'on conserve le *sel*.

SAUPIQUÉT, s. m. (*Sô pi-ke*, d.) Sorte de *sauce* qui *pique*, qui excite l'appetit. (Des deux mots *sel* et *piquer*.)

SAUPOUDRER, v. a. (*Sô-pou-dré*, d.) *Poudrer de sel*. — Par extension, poudrer d'autre matière, comme farine, poivre, etc. — En t. de Jardinier, couvrir legèrement de fumier sec des chicorees, des laitues.

† SAUQUÉNE, s. f. (*Sô-ké-ne*) T. de Pêche. Dorade qui a six pouces de longueur.

SAUR, adj. m. (*Sor*) *Hareng saur*, hareng salé et à demi-séché à la fumée. On dit aussi *Hareng saure* (*So-re*). *Saur* est une contraction de *saure*.

† SAURAGE, s. m. (Faucon.) Première penne d'un oiseau avant qu'il ait mué.

SAURE, adj. m. et f. (*Sô-re*) *Cheval saure*, de couleur jaune qui tire sur le brun. (De *saur* qui en vieille langue gothique, signifie couleur rousse et enfumée. *Trév.* qui cite *Scaliger* et *Ménage*.) — *Oiseau saure*, en t. de Fauconnerie, oiseau pendant sa première année où son pennage est roux.

† SAURE, s. m. (Marine) Sur les galères, la même chose que lest sur les vaisseaux.

SAURER, v. act. (*So-re*) Faire sécher à la fumée. Voy. *Saur* et *Saure*.

† SAURIENS, s. m. pl. (Hist. nat.) Ordre de reptiles qui ont le corps écailleux et allongé, des pattes munies d'ongles, une queue souvent fort longue, et des mâchoires garnies de dents enchâssees, tels que les lezards. (Du gr. *sauros* lézard.)

† SAURIN, s. m. (*Sô-rein*) *Saurin de bouche*, en termes de Pêche, hareng *saur* d'une nuit et laite.

† SAURISSAGE, s. m. Action de *saurer* les harengs.

† SAURISSERIE, s. f. (*So-ri-ce-rî-e*) En t. de Pêche, endroit où l'on fume et *saure* les harengs.

† SAURISSEUR, et en quelques endroits, SAURISSORIER, s. m. (*So-ri-ceur*, *so-rié*) Celui qui *saure* les harengs.

† SAURITE, s. f. (Histoire nat.) Pierre qui suivant *Pline*, se trouve dans le ventre d'un lezard, dont le nom grec est *sauros*.

† SAUROCTONE, s. m. (Archæol.) Surnom d'Apollon, qui signifie, *qui tue un lezard*. Praxitèle avoit sculpté en marbre une belle statue de ce Dieu, à qui on avoit donné ce nom, parce qu'il observoit un lézard qui montoit sur un trone d'arbre. (Du grec *sauros* lézard, et *ktnô* je tue.)

SAUSSAIE, subst. f. (*So cé*) Lieu planté de *saules*. Quelques-uns disent *saulaie*, ce qui seroit plus conforme à l'analogie.

SAUT, s. m. (*Sô*) Mouvement par lequel on *saute*. (Du latin *saltus*.) — Chute: *Tomber d'un troisieme étage, c'est un terrible saut*. — Chute d'eau qui se rencontre dans le courant d'une rivière. — En Musique, passage d'un ton à un autre par des degres disjoints.

Saut périlleux, saut que font les Danseurs de corde, quand le corps fait un tour entier en l'air. — *Saut de mouton* (Manege), saut dans lequel le cheval s'elance et s'enlève des quatre jambes presqu'en même temps, en arrondissant le dos, et sans détacher de ruade. — Fig. *Faire le saut*, se déterminer enfin à prendre une résolution où il y a de la difficulté, du peril. — Famil. *Au saut du lit*, au sortir du lit.

DE PLEIN SAUT, adv. Tout d'un saut. — Fig. Tout de suite, sans façon.

Saut de loup, se dit d'un fossé fait au bout d'une allee, pour en défendre l'entree sans ôter la vue.

† SAUTAGE, s. m. (*Sô-ta-je*) Action de ceux qui foulent (qui *sautent sur*) le hareng, à mesure qu'on l'encaque.

SAUTANT, ANTE, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une chèvre ou d'un bouc, representé dans l'attitude des lions rampans.

† SAUTE, subst. f. (Marine) *Saute de vent*, changement subit du vent, lorsqu'il se fait tout d'un coup de plusieurs points.

† SAUTÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Sauter*, v. act. — *Ragoût* qu'on lie dans la casserole, en le faisant *sauter* par un mouvement de la main.

SAUTELER, v. n. (*Sô-te-lé*, d.) Aller en *sautant* tant soit peu. Il est vieux.

SAUTELLE, s. f. (*Sô-te-le*, d.) T. d'Agriculture : Sarment qu'on transplante avec sa racine.

SAUTER, v. n. (*Sô-té*, d.) S'élever de terre avec effort ou s'élancer d'un lieu à un autre: *Sauter par-dessus une muraille, sauter à pieds joints, sauter de joie*, etc. (Du latin *saltare*.) — Fig. et fam. Parvenir d'une place inferieure à une place superieure, sans passer par celle du milieu.

Fig. *Sauter de branche en branche, d'une matiere à une autre*, passer brusquement et sans liaison d'un sujet à un autre. — En termes de Marine, *le vent a sauté* (a passé) *subitement du Nord à l'Est*. — Figurem. 1.° *Sauter au collet, à la gorge, aux yeux de quelqu'un*, le prendre au collet, à la gorge, vouloir lui arracher les yeux. — 2.° *La chose saute aux yeux*, est evidente, on la voit d'abord. — 3.° *Sauter aux nues*, s'impatienter ou se mettre en grande colère.

Faire sauter un bastion, le renverser par une mine. — *Faire sauter son vaisseau*, mettre le feu aux poudres de son vaisseau. — *Faire sauter la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet. — *Faire sauter la tête*, la trancher. — En Musique, *faire sauter le ton*, ne faire dans un instrument à vent resonner qu'une de ses notes harmoniques, au lieu d'obtenir un son plein; ce qui arrive lorsqu'on donne une trop grande quantité d'air. Quand le *saut* est d'une octave, on dit *Octa-*

vier. — Fam. 1.° *On lui a fait sauter sa terre, sa charge, etc.* on l'a obligé à la vendre, à s'en défaire. — 2.° *Faire sauter un mauvais lieu, un brelan, etc.* chasser du quartier ceux qui le tiennent.

Prov. *Reculer pour mieux sauter*, prendre quelque détour pour parvenir plus vite à ses fins.

SAUTER, v. act. Franchir : *Sauter un fossé, les murailles, la barrière, les degrés, etc.* — Figur. et famil. Omettre : *Il a sauté deux lignes, deux feuillets.*

SAUTEREAU, subst. m. (*Sô-te-rô*, d.) Petite pièce de bois, garnie d'une plume dans une languette, qui en *sautant* par le mouvement de la touche, fait sonner la corde d'un clavecin, d'une épinette. — Pièce d'artillerie qui n'est pas renforcée sur la culasse. — Il se dit comme diminutif de *sauteur*, en parlant des petits garçons qui roulent du haut d'une montagne en bas, en faisant des culbutes : *Les sautereaux de Verberie.*

Sautereaux de Brie, sillons hauts et étroits qui font *sauter* et cahoter les voitures.

SAUTERELLE, s. f. (*Sô-te-re-le*, d.) Sorte d'insecte qui ne s'avance qu'en *sautant*. C'est un genre d'insectes orthoptères, de la famille des Grilloïdes, dont le caractère propre est d'avoir les antennes à peu près de même grosseur. — Instrument de Mathématique qui sert à tracer et à former des angles, etc. Il est composé de deux règles assemblées par un bout comme la tête d'un compas, de manière à être mobiles. On l'appelle aussi *fausse equerre* ou *équerre mobile.*

† *Sauterelles de mer*, espèce de crevettes, nommées aussi *salicoques*. Les Pêcheurs les appellent *Caranates.*

SAUTEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui fait des *sauts*, qui aime à *sauter*. On dit figur. et par ironie, d'un homme qui se vante de faire plus qu'il ne peut, que *c'est un habile sauteur.* — Cheval de Manège qui fait des *sauts* avec ordre.

SAUTILLEMENT, s. m. (*Sô-ti-glie-man*, d.) Action de *sautiller.*

SAUTILLER, v. n. (*Sô-ti-glié*, d.) Marcher en faisant de petits *sauts.* — Figur. et famil. Changer brusquement de matière dans ses discours, dans ses écrits.

SAUTOIR, s. m. (*Sô-tuar*, d.) Pièce d'armoiries qui ressemble à une croix de saint *André.* Il figure, dit *Du Cange*, l'étrier pour monter et *sauter* sur le cheval. — En t. d'Horloger, espèce de cliquet qui sert à retenir l'étoile d'une répétition.

SAUTRIAUX, s. m. pl. (*Sô-tri-ô*, d.) Petits bâtons qui servent pour attacher les lames des basse-liciers.

† SAUVAGAGE, s. m. (Toilerie) Toile blanche de coton, qui vient des Indes Orientales, et particulièrement de Surate.

SAUVAGE, s. m. Action de *sauver* des marchandises naufragées ou de recouvrer celles qu'on avoit jetées.

SAUVAGE, s. m. et f. Homme ou femme qui vit ordinairement dans les bois, sans lois, sans habitation fixe, etc. (Du lat. *silvaticus*, pour lequel on a dit *salvaticus*, et qui dérive de *silva* bois, forêt.)

SAUVAGE, adject. Il a le même sens que le substantif : *Les peuples sauvages.* — Qui aime à vivre seul, qui évite la fréquentation du monde : *Il est fort sauvage ; humeur, air, regard sauvage ; manieres sauvages.* — Féroce, farouche : *Animaux sauvages et carnassiers.* Voyez *Farouche.* — Qui n'est pas apprivoisé : *Canard, oie, chat sauvage.* — Désert inculte : *Pays sauvage.* — En parlant des plantes et des fruits, qui vient naturellement, sans qu'on prenne soin de sa culture : *Olivier, figuier, pommier sauvage ; laitue, chicorée sauvage ; ces fruits ont un goût sauvage*, âpre et désagréable. — Fig. en Grammaire, qui a quelque chose de rude, d'extraordinaire, qui choque l'usage : *Phrase, construction sauvage.*

Feu sauvage, sorte de gale qui vient au visage des enfans.

SAUVAGEON, s. m. (*Sô-va-jon*, d.) Jeune arbre venu sans culture. — Arbre qui n'a point été greffé.

SAUVAGIN, INE, adj. (*Sô-va-jein, ji-ne*, d.) Il se dit d'un certain goût, d'une certaine odeur qu'ont quelques oiseaux de mer, d'étang, de marais. On dit plus souvent en substantif : *Cela sent le sauvagin, la sauvagine.*

SAUVAGINE, s. f. Oiseaux qui ont un goût *sauvagin* : *Il y a beaucoup de sauvagine dans ce pays.* — Pelleteries communes et non apprêtées, provenant des animaux *sauvages* qui se trouvent en France.

SAUVEGARDE, s. f. (*Sô-ve-gar-de*) Protection accordée par celui qui en a droit : *Etre ou mettre en la protection et sauvegarde de...* — Plus particulièrement, écrit portant défense de faire aucun tort à telle personne. — Garde ou soldat qu'un Général envoie dans un endroit pour le garantir d'insulte, de pillage. — Placard où sont les armoiries, le nom de celui qui a accordé la *sauvegarde.* — En t. de Marine, 1.° Cordage qui passe au travers de la mèche du gouvernail, à fleur d'eau pour le *sauver*, au cas qu'il soit démonté. — 2.° Forte chaîne de fer, attachée de chaque bord au gouvernail. — 3.° Garde-corps.

† SAUVEGANDE, subst. m. Espèce de reptile saurien, du genre des Tupinambis qui, dit-on, siffle à l'approche des serpens à sonnettes, et prévient ainsi de se mettre sur ses gardes. On le nomme aussi *Moniteur.* On le trouve à Cayenne et à Surinam.

† SAUVEMENT, s. m. (*Sô-ve-man*) Terme de Marine. Action de *sauver*, de retirer de la mer les marchandises perdues par un naufrage. On dit aussi *sauvage* et *sauvetage.*

SAUVER, v. a. (*Sô-vé*, d.) Garantir, tirer du péril. (Du latin *servare.*) — Procurer le salut éternel. (Du latin *salvare.*) — Excuser, justifier : *Ne pouvant sauver sa conduite, j'excusois ses intentions.* — Garder, observer : *Sauver les dehors, les apparences.* — Épargner : *Son éducation lui sauve bien des ridicules.* — Préserver de...

† *Sauver une dissonnance* (Musique), la résoudre selon les règles, sur une consonnance de l'accord suivant. La dissonnance se *sauve*

par degrés conjoints, et presque toujours en descendant.

Proverb. et figur. *Vouloir sauver la chèvre et les choux*, vouloir ménager en même temps des interets opposés.

SE SAUVER, v. refl. Fuir, s'échapper. — Se tirer de quelque peril. — Se retirer en un lieu comme dans un asile. — Ne rien perdre, se dédommager. — Parvenir au salut eternel, faire son salut. — Fig. S'excuser : *Quand cette femme n'a pas autant d'esprit qu'à l'ordinaire, elle se sauve sur les vapeurs.*

SAUVA-BADAN, subst. m. Terme de Marine : Anneau de corde auprès des bouts des grandes vergues, pour empêcher que les *rabans* ne soient coupés par les écoutes des hunes.

† SAUVETAGE, s. m. (Marine) Recouvrement d'effets ou de vaisseaux naufragés, ou jetés sur le bord de la mer, après un naufrage. Le tiers appartient à celui qui fait le *sauvetage*.

† SAUVETERRE, s. f. Espèce de marbre.

SAUVETÉ, s. f. (*Sô-ve-té*, d.) Assurance. Il est vieux.

SAUVE-VIE *ou* RUE DES MURAILLES, subst. f. Plante vivace, cryptogame, du genre des Capillaires, qui croît sur les murailles, et qu'on nomme aussi *Doradille des murs*. Elle est apéritive et pectorale.

SAUVEUR, subst. m. (*Sô-veur*, d.) Celui qui *sauve* : *Jésus-Christ est le Sauveur du monde.* — En t. de Marine, celui qui travaille à *sauver* les effets naufragés.

† SAVACOU, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Latirostres, dont le bec court et large ressemble un peu à la partie évasée d'une cuiller : ils habitent les pays chauds, où ils se nourrissent, dit-on, de petits poissons et de crabes.

SAVAMMENT, adv. (*Sa-va-man*) D'une manière *savante* : *Il écrit, il parle savamment de toutes choses.* — Comme un homme instruit et bien informé : *J'en parle savamment.*

SAVANNE, s. fem. emprunté de l'espagnol *savana*. Se dit des endroits incultes en Amérique où paissent les animaux.

SAVANT, ANTE, adj. Qui *sait* beaucoup, qui a beaucoup de *science* et d'érudition : *C'est un homme fort savant* ; et substantiv. *c'est un savant, elle fait la savante.* Voyez *Erudit* et *Habile*. — Qui est bien instruit, bien informé : *J'en parle comme savant* — En parlant des livres, qui est rempli d'érudition.

Cette fille est trop savante, elle sait des choses qu'elle devroit ignorer. — *Il est savant* (habile) *en l'art de feindre.*

SAVANTASSE, s. m. Terme de mépris : Celui qui affecte de paroître *savant*, mais qui n'a qu'un savoir confus.

SAVATE, s. f. Vieux soulier fort usé. (Du latin barbare *sapata*, diminut. de *sapa* lame ; parce que les souliers étant plats, ressemblent à une lame. L'espagnol *zapato* soulier, a la même origine. *Ménage.*) — Messager qui va à pied d'une ville à une autre porter les lettres dans les lieux écartés.

SAVATERIE, subst. f. Lieu où l'on vend des *savates*, de vieux souliers.

† SAVENEAU, SAVONEAU, SAVONCEAU, s. m. SAVENELLE, s. f. (Pêche) Filet monté sur deux bâtons. Voy. *Caudrette.*

SAVETER, v. a. (*Sa-ve-té*) Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant mal proprement. Il est populaire.

SAVETIER, s. m. (*Sa-ve-tié*) Ouvrier dont le métier est de raccommoder de vieux souliers.

SAVEUR, s. f. Qualité par laquelle un aliment, etc. affecte le goût. Il ne se dit guères qu'en bien : *Bonne, agréable saveur.* (Du lat. *sapor.*)

Fig. *Il n'y a dans cet ouvrage, dans cette pièce, ni goût ni saveur*, rien d'agréable, de piquant.

SAVINIER, s. m. (*Sa-vi-nié*) Voy. *Sabine.*

SAVOIR, v. act. *Sachant, Su. Je sai* ou *je sais*, etc. *Nous savons*, etc. *Je sus. Je saurai. Sache, sachez. Que je sache.* (*Sa-voar*) Connoître : *Il sait le chemin, son devoir.* (Du lat. *sapere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *sentir, avoir le sentiment du goût.* Caseneuve, Ménage, etc.) — Être savant dans quelque science : *Il sait la Grammaire, les Mathématiques, etc.* — Avoir dans la mémoire : *Savoir sa leçon, son rôle, etc.* — Avoir le pouvoir, l'adresse, le moyen de... Il a les verbes pour régime : *Je saurai bien le réduire ; il n'a su en venir à bout.* On dit au conditionnel, *je ne saurois* pour *je ne puis* ; mais seulement en parlant des êtres intelligens : on ne dira pas *cela ne sauroit se faire*, mais *cela ne peut se faire.* — Apprendre, être informé : *Je savois cette nouvelle* ; et neutralement, *je veux bien que vous sachiez*, ou *il faut savoir*, ou *vous saurez que...*

Proverb. 1.° *Il sait le fin des fins*, il connoît les affaires les plus secrètes. — 2.° *Il sait son pain manger*, il se conduit habilement. — *Je ne sache* (je ne connois) *personne de plus agréable.*

Faire savoir, instruire, informer. Dans les proclamations, on dit *faire à savoir*, et en style de Chancellerie *savoir faisons.*

SAVOIR, v. n. Avoir l'esprit orné et rempli de bonnes connoissances : *Cet homme-là sait, c'est un homme qui sait.*

SAVOIR, A SAVOIR, conjonctions qui servent à spécifier ou simplement à marquer les choses dont il s'agit. — *C'est à savoir*, autre conjonction qui exprime un doute.

SAVOIR, s. m. Erudition, science.

SAVOIR-FAIRE, s. m. Habileté, industrie pour faire réussir ce qu'on entreprend. Voyez *Industrie.*

SAVOIR-VIVRE, s. m. Connoissance des usages du monde et des égards qu'on se doit mutuellement en société.

SAVON, s. m. Composition faite avec de l'huile ou une autre matière grasse, et un sel alkali qui sert à nettoyer, à dégraisser, à blanchir le linge, etc. (Du latin *supo, saponis.*)

† *Savon de Starkey*, savonule de potasse.

† SAVONS, pl. (Chimie moder.) Combinaison des huiles fixes avec les différentes bases : *Savons acides, alcalins, métalliques, terreux.*

SAVONAIRE, s. f. Voy. *Saponaire.*

SAVONNAGE, subst. m. Action de *savonner.*

Digitized by Google

— *L'eau et le savon où l'on trempe le linge qu'on veut savonner.*

Savonner, v. act. (*Sa-vo-né*) Nettoyer, blanchir avec du *savon*. — Fig. et fam. Faire une verte réprimande.

Savonnerie, s. f. Lieu où l'on fabrique le *savon*. — Manufacture établie à Paris, sous *Louis XIII*, et renommée pour les beaux tapis façon de Perse, qui s'y fabriquent.

Savonnette, s. f. (*Sa-vo-ne-te*) Boule de *savon* préparé, dont on se sert pour rendre la barbe plus tendre au rasoir.

Savonneux, euse, adj. (*Sa-vo-neû*) Qui tient de la qualité du *savon*.

† Savonnier, Arbre aux Savonnettes, Bois savonnette, s. m. (*Sa-vo-nié*) Arbre de médiocre grandeur des Antilles, à fleur rosacée, dont le tronc se divise à peu de distance du sol, en branches assez grosses, et fournit un bois blanc, gommeux, non sujet aux vers. Les fruits croissent en grappes, sont jaunâtres et de la forme d'une cerise. Ils ont ainsi que la racine de l'arbre, les propriétés du *savon*.

† Savonnière, s. f. (*Sa-vo-nie-re*) Voy. *Saponaire*.

† Savonnoir, s. m. (*Sa-vo-noar*) Sorte de feutre avec lequel les Corroyeurs mettent un peu de *savon* sur les cuirs destinés à la lisse.

† Savonule, s. f. (Chimie moderne) Combinaison des huiles volatiles avec les différentes bases : *Savonules acides*, *alcalines*, *métalliques*, *terreuses*.

† Savorée, s. f. Voy. *Sarriette*.

Savourement, subst. m. (*Sa-vou-re-man*) Action de *savourer*. Il est peu usité.

Savourer, v. act. (*Sa-vou-ré*) Juger par l'organe du goût de la *saveur* des corps; goûter avec attention et avec plaisir : *Savourez ce vin.* — Fig. *Il savoure les plaisirs.*

Savouret, s. m. (*Sa-vou-ré*) Gros os de tronçon de bœuf qu'on met au pot pour donner du goût, de la *saveur* au bouillon. Il est pop.

Savoureusement, adverb. (*Sa-vou reû-ze-man*) En *savourant*.

Savoureux, euse, adj. Qui a beaucoup de *saveur*, un très-bon goût.

† Savre *ou* Savreau, s. m. (Pêche) Espèce de filet semblable au *Bouteux*.

Saxatile, adj. m. et f. (*Sak-sa-ti-le*) Qui croît, qui se trouve parmi les pierres : *Plante saxatile*. (Du latin *saxatilis*, fait de *saxum* pierre.)

Saxifrage, adj. (*Sak-ci-fra-je*) Qui brise la pierre des reins. Voy. *Lithontriptique*. (Du latin *saxum* pierre, et *frangere* briser.)

Saxifrage, s. f. Plante propre à dissoudre la pierre de la vessie. C'est une plante agreste, vivace, à fleur rosacée, dont on distingue beaucoup d'espèces.

† *Saxifrage des Anglois ou des prés*, *Saxifrage ronde*, Voy. *Géum*. — *Saxifrage hypnoïde ou mousseuse*, V. *Gnron d'Angleterre*.

† Saxigènes, s. m. pl. (*Sak-ci-je-ne*) Nom donné par les Naturalistes aux animaux qui construisent les lithophytes ou polypiers pierreux; parce que dans les mers du Sud où ils sont très communs, ils construisent par leur accumulation, des rochers souvent très-dangereux pour les vaisseaux. (Du latin *saxum* pierre, rocher, et *gignere* engendrer, produire.)

† Saya, s. f. Etoffe de soie qui se fabrique à la Chine.

† Sayetterie, s. f. Manufacture d'étoffes de laine, ou de laine et de soie, établie à Amiens. — Etoffes qui sortent de cette fabrique.

† Sayetteur, subst. m. Nom générique des Fabricans d'Amiens. Voy. *Sayetterie*.

† Sayon, s. m. Voyez *Saie*.

Sbire, s. m. En divers pays et sur-tout à Rome, Archer, Sergent. (De l'ital. *sbirro*.)

Scabellon, s. m. (*Ska-bel-lon*) Piédestal sur lequel on met des bustes, des girandoles, etc. (Du latin *scabellum*.)

Scabieuse, subst. f. (*Ska-bi-eû-ze*) Plante vivace, amère, à fleur composée, flosculeuse, qui croît dans les prés, etc. Parmi ses différentes espèces, on distingue celle des bois, nommée aussi *Succise* ou *Mors du diable*, dont la racine paroît rongée dans le milieu, comme si elle avoit été mordue. (Du lat. *scabiosa*.)

Scabieux, euse, adj. Qui ressemble à la gale : *Eruptions scabieuses*. (Du lat. *scabiosus*, fait de *scabies* gale.)

† Scabre, adj. (Botan.) Se dit des parties d'un végétal parsemées de tubercules roides, qui rendent sa surface âpre au toucher. (Du lat. *scaber*, fait dans le même sens, de *scabies* gale, gratelle.)

Scabreux, euse, adj. (*Ska breu, eû-ze*) Rude, raboteux : *Chemin scabreux*. (Du lat. *scabrosus*.) — Fig. Dangereux, difficile : *Sujet scabreux*, *matière scabreuse*, *emploi scabreux*. Il est plus usité au figuré qu'au propre

† Scadicacalit, s. m. Arbrisseau du Malabar, que l'on croit être l'euphorbier des Anciens.

† Scaldes, s. m. pl. Ministres de la religion chez les Celtes. On peut les regarder comme les Bardes des Scandinaves.

Scalène, adject. En Géométrie, *Triangle scalène*, dont les trois côtés sont inégaux. (Du gr. *skalénos* oblique, inégal.) — En Anatomie, *Muscles scalènes*, deux muscles qui servent au mouvement du cou.

Scalme, s. f. (Marine) Endroit de la côte d'un navire, sur lequel on appuie les rames pour le mouvoir. (Du gr. *skalmos*, qui signifie proprement le trou par où passe la rame, fait de *skallô* je creuse.) On dit aussi *Echome* et *Tolet*.

Scalpel, s. m. Instrument de Chirurgie pour disséquer. (Du lat. *scalpellum* ou *scalpellus*.)

Scalvine, s. f. Gourde, calebasse.

Scammonée, s. f. (*Ska-mo-né-e*) Plante vivace, à fleur monopétale campaniforme, qui croît auprès de la mer à Montpellier, et dont le suc offre un purgatif très-ressemblant à celui de la *Scammonée* d'Alep. On la nomme aussi *Cynanche de Montpellier*. (Du latin *scammonea* ou *scammonia*, pris du gr. *skammônia*, lequel vient de *skamma* creux, fosse, dérivé de *skaptein* creuser; parce qu'on creuse la racine de cette plante pour en tirer le suc.)

† *Scammonée de Syrie*, espèce de liseron qui croît autour d'Alep, dont la racine fournit

nu suc laiteux qu'on recueille, et qui desséché prend le nom de *Scammonée d'Alep*.

Scammonite, s. m. (*Ska-mo-ni-te*) Vin de scammonée.

Scandale, subst. m. Occasion, de chute, de péché : *Pierre de scandale*. C'est une expression consacrée, qui tire son origine d'une pierre élevée sous le grand portail du Capitole de l'ancienne Rome, sur laquelle alloient s'asseoir à nu ceux qui ayant fait banqueroute, abandonnoient leurs biens à leurs créanciers. On appeloit cette pierre *pierre de scandale*, parce que ceux qui s'y asséyoient pour cause de banqueroute, étoient diffamés. — Parole, action qui porte au péché. (Du lat. *scandalum*, pris du gr. *skandalon*, qui signifie proprement *piége*, *pierre d'achoppement*. Racine, *skazó* je boite.) — Indignation qu'on a des mauvais discours, des mauvaises actions : *Il avança cette proposition au grand scandale de ceux qui l'écoutoient*. — Eclat que fait une chose honteuse à quelqu'un : *Cette affaire est d'un grand scandale*.

Scandaleusement, adv. (*Skan-da-leû-ze-man*) D'une manière *scandaleuse*.

Scandaleux, euse, adject. (*Skan-da-léû, eû-ze*) Qui porte *scandale*, qui cause du *scandale*.

Scandaliser, v. a. (*Skan-da-li-zé*) Donner du *scandale*.

se Scandaliser, v. pron. Prendre du *scandale* : *Il se scandalise de tout*.

Scander, v. act. (*Skan-dé*) Prononcer un vers de manière à en marquer les pieds, tant en marquant la quantité précise des vers métriques, qu'en indiquant par de petites pauses la fin de chaque pied, soit dans les vers métriques, soit dans les vers rimés. — Dans les langues modernes, c'est proprement mesurer les vers par le nombre de leurs syllabes. (Du latin *scandere*, employé par *Claudien* dans le même sens, et qui dans son acception primitive signifie *grimper*, *gravir*.)

† Scandix, s. f. Herbe amère et stomachique. (Du grec *skandix*.)

† Scape, s. f. (Marine) Tige de l'ancre qu'on appelle aussi *Stangue*. (Du latin *scapus*, pris du gr. *skupos* branche ou tige d'arbre. Racine, *sképtéin* s'appuyer sur.)

Scapha, s. m. (*Ska-fa*) Terme d'Anatomie. Nom de deux os, l'un du carpe et l'autre du tarse, dont la forme a quelque rapport avec celle d'une barque. (Du latin *scapha*, fait du grec *skaphé* barque, bateau, vase oblong.) — La circonférence extérieure de l'oreille, opposée à l'hélice ou au bord.

† Scaphandre, s. m. (*Ska-fan-dre*) Sorte d'habillement complet de liége, au moyen duquel un homme peut sans nager se tenir en équilibre au-dessus de l'eau, et flotter à volonté, inventé par l'*Abbé de la Chapelle*. (Du grec *skaphé* bateau, et *andros*, génitif d'*aner* homme ; *bateau de l'homme*.)

† Scaphé, subst. (*Ska fé*) Un des premiers instrumens dont les anciens Astronomes se soient servis dans les observations solaires. On conjecture que c'étoit un petit gnomon, dont le sommet atteignoit au centre d'un segment sphérique. (Du grec *skaphé* esquif, bateau ; parce que cet instrument en avoit à peu près la forme.)

† Scaphéphore, s. m. (*Ska-fé-fo-re*) Nom qu'on donnoit à Athènes à tous les étrangers mâles qui y résidoient ; parce qu'ils étoient obligés, à la fête des Panathenées, de porter en procession de petits bateaux. (Du gr. *skaphé* bateau, et *phéró* je porte.)

† Scaphidie, s. f. (Entomolog.) Genre d'insectes coléoptères, en forme de petits bateaux, qui se trouvent au printemps dans les agarics et les champignons, où leur larve a vécu et pris tout son accroissement. (Du gr. *skaphidion* petit bateau.)

† Scaphisme, s. m. (Hist. anc.) Supplice en usage chez les anciens Perses. Le criminel, placé à la renverse dans une auge échancrée, de manière à laisser passer les pieds, les mains et la tête, étoit recouvert d'une autre auge également échancrée, qu'on clouoit sur la première. (Du grec *skaphé* esquif, petit vaisseau creux, et par similitude auge.)

Scaphoïde, s. et adj. (*Ska-fo-i-de*) Qui a la forme d'une barque. Se dit en Anatomie, de deux os, l'un du pied et l'autre du carpe, à cause de leur figure. (Du grec *skaphé* barque, esquif, nacelle, et *eidos* forme, ressemblance.)

† Scapiforme, adj. (Botan.) Se dit des tiges en forme de hampe, de bois de hallebarde, qui n'ont point de feuilles, et qui portent une fleur. (Du latin *scapus*, pris du grec *skapos* tige, rameau, et de *forma* forme.)

† Scapolithe, s. f. (Minéralog.) Pierre en forme de tige. M. *Hauy* l'a nommée *Paranthine*. Voy. ce mot. (Du grec *skapos* tige, et *lithos* pierre.)

Scapulaire, s. m. (*Ska-pu-le-re*) Pièce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas, tant par derrière que par devant, et qui fait partie de l'habit de divers Religieux. — Deux petits morceaux d'étoffe benite, joints par un ruban pour les pouvoir porter sur le corps. (Du lat. *scapularium*, fait de *scapulæ*, *arum*, épaules.) — En Chirurgie, bandage large, fendu dans le milieu pour y passer la tête, qui pose sur les deux *épaules* et dont les deux bouts pendent, l'un par devant et l'autre par derrière.

† Scapulaire, adj. (Anat.) Qui appartient aux épaules : *Les artères scapulaires*. (Du lat. *scapularis*, fait de *scapulæ* épaules.)

† Scapulum, s. m. (Anatom.) Os de l'épaule sur lequel appuie l'os du bras, et qu'on nomme plus communément *Omoplate*. Quelques mammifères n'en ont qu'un seul. (Mot latin dérivé de *scapulæ* épaules.)

Scarabée, s. m. Nom générique des insectes à ailes membraneuses, renfermées dans des étuis écailleux. Au genre scarabée de *Linné*, correspondent dans la nouvelle classification, les insectes coléoptères, compris dans la famille des Pétalocères ou Lamellicornes. Voyez ces mots. (Du grec *skarubos* escarbot, l'un des insectes de cette famille.) — Nom qu'on donne aux empreintes de pierres gravées qui nous viennent d'Italie, dont la forme est ovale.

Digitized by Google

Scaramouche, s. m. L'un des Acteurs de la Comédie italienne.

† Scardasses, s. f. pl. Nom donné dans quelques Manufactures, aux grosses *cardes*.

Scare, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, thoraciques, de la famille des Osteostomes, qui n'ont qu'une nageoire dorsale. (Du gr. *skâros*, fait de *skairô* je sautille.)

† Scarieux, euse, adj. (Botan.) Membraneux; aride, sec et sonore sous les doigts.

Scarificateur, s. m. Instrument de Chirurgie dont on se servoit autrefois pour faire en même temps plusieurs *scarifications*.

Scarification, s. f. (*Ska-ri-fi-ka-cion*) Incision faite sur la peau. (Du lat. *scarificatio*.)

Scarifier, v. act. (*Ska-ri-fie*) Terme de Chirurgie: Découper, déchiqueter; faire des incisions sur la peau. (Du latin *scarificare*, fait du grec *skariphêtêin* qui a pour racine *skariphos* style, poinçon à écrire; parce qu'en scarifiant, on fait sur la peau les mêmes impressions que le style sur des tablettes enduites de cire.)

Scarole, s. f. Voyez *Endive*.

Scarlatine, adj. *Fièvre scarlatine*, fièvre continue, accompagnée de taches rouges comme de l'*écarlate*.

Scarole, s. f. Voy. *Endive*.

Scason, s. m. (*Ska-zon*) T. de Poésie latine: Espèce de vers qui ne diffère de l'iambe qu'en ce que le cinquième pied est un iambe et le sixième un spondée. On écrit aussi *scazon*. (Du latin *scazon*, *ontis*, fait du grec *skazô* je boite.) On le nomme aussi *iambe boiteux*.

† Scatopse, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes lepidoptères, de la famille de Hydromyes, dont les larves vivent dans les excrémens. (Du grec *skatos* excrément, et *opsoa* vivres, nourriture.)

Scavisson *ou* Escavisson, s. m. Ecorce d'un jaune-roussâtre qui est une espèce de *Canelle matte*.

Sceau, s. m. (*Sô*) Grand cachet, qui sert à faire des empreintes sur des expéditions pour les rendre authentiques. En t. de Chancellerie, on dit *scel*. (Du latin *sigillum*.) —L'empreinte même faite sur la cire par le sceau. —En Hollande, papier portant le sceau de l'Etat, sur lequel se passoient les actes entre Marchands.

S'opposer au sceau, s'opposer à ce que des lettres soient scellées.

Fig. *Mettre le sceau à une chose*, la consommer. —*Le sceau de la Confession*, secret inviolable que doit garder le Confesseur: *Confier une chose sous le sceau de la confession*.

Sceau de Salomon, s. m. Plante agreste et vivace, à fleur monopétale, campaniforme, qu'on nomme aussi *Signet* et *Genouillet*. —*Sceau de Notre-Dame*, V. *Racine vierge*.

† Scécachul, s. m. Plante de l'Arabie et de la Tartarie orientale, qui croît aux lieux ombragés, et dont les fleurs imitent celles de la violette.

Scel, s. m. (*Cel*) Voy. *Sceau*.

Scélérat, ate, adj. (*Cé-lé-ra, a-te*) Méchant, pervers. —On dit substantiv. *C'est un scélérat, un vrai, un franc scélérat*. (Du lat. *sceleratus*, fait de *scelus* crime.)

Scélératesse, s. f. (*Cé-le-ra-te-ce*) Méchanceté noire: *Il y a de la scelératesse dans ce procédé*. —Action de *scélérat*: *C'est une scélératesse horrible*.

Scélite, s. f. (*Cé-li-te*) Pierre figurée qui représente la jambe humaine. (Du grec *skelos* jambe.)

Scellé, s. m. (*Cé-lé*) *Sceau* qu'on appose à des serrures, à un cabinet, etc. par autorité de Justice: *Mettre* ou *apposer le scellé*, *lever le scellé*.

Scellement, s. m. (*Cé-le-maa*) T. de Maçonnerie: Action de *sceller*.

Sceller, v. a. (*Ce-le*) Appliquer le *sceau* à une lettre de chancellerie. (Du latin *sigillare*.) —Fig. Affermir, cimenter, etc. *Scellée un traité de Paix par une alliance*. —Attacher une pièce de bois ou de fer dans une muraille, avec du plâtre ou du plomb.

Scelleur, s. m. (*Ce-leur*) Officier du sceau, qui *scelle*.

Scène, s. f. (*Cè-ne*) Partie du théâtre où les Acteurs représentent devant le public. (Du latin *scena*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *une ramée de branches d'arbres dont on se servoit pour se mettre à l'ombre*, pris du grec *skênê*, lequel vient de *skia* ombre.) —Lieu où s'est passée l'action qu'on représente sur le théâtre: *La scène est à Rome, à Babylone*. —Dans un sens plus particulier, les décorations du théâtre: *La scène représente le palais d'Auguste; la scène change*. —Division du poëme dramatique, déterminée par l'entrée d'un nouvel Acteur ou la sortie d'un de ceux qui étoient sur le théâtre: *Acte premier, scène troisième*.

Figur. 1.° *Paroître sur la scène*, être dans un poste qui attire les yeux du monde. —2.° *Ouvrir la scène*, commencer. —Proverbial. *Il ne faut point donner de scène au public*, il ne faut point faire parler de soi mal-à-propos. —*Faire une scène à quelqu'un*, l'attaquer violemment de paroles.

Scénique, adj. (*Cé-ni-ke*) Qui a rapport à la *scène*, au théâtre: *Les jeux scéniques*. —*Collèges scéniques*, chez les Anciens, sociétés de gens qui servoient aux représentations théâtrales ou aux combats gymniques.

Scénite, s. m. et f. (*Cé-ni-te*) Qui habite sous des tentes, comme les Arabes, les Tartares. (Du grec *skênê* tente, pavillon.)

Scénographie, s. fém. (*Cé-no-gra-fi-e*) Représentation sur un plan d'un corps en perspective, avec toutes ses dimensions, et tel qu'il paroît à l'œil. (Du grec *skênê* scène, et *graphê* description; parce qu'on représente ainsi les *scènes* ou décorations de théâtre.) —Art de peindre des scènes, des décorations.

Scénographique, adj. (*Cé-no-gra-fi-ke*) Qui a rapport à la *Scénographie*.

† Scénographiquement, adv. (*Cé-no-gra-fi-ke-man*) D'une manière *scénographique*.

† Scénopegie, s. f. (*Cé-no-pé-ji-e*) Chez les Juifs, la *fête des tabernacles*. Elle duroit sept jours, pendant lesquels ils habitoient sous des tentes ou sous des berceaux de feuillages,

en mémoire du temps que leurs pères avoient passé sous des tentes dans le désert. (Du grec *skiné* tente, pavillon, et *pégnuô* je fixe, j'établis.)

Scepticisme, s. m. (*Cèp-ti-cis-me*) Doctrine ou opinion des *Sceptiques*.

Sceptique, s. m. et adj. (*Cèp-ti-ke*) Qui doute de tout. Il n'est guères usité qu'en parlant des anciens Pyrrhoniens et de leur doctrine : *La Philosophie sceptique ; les Sceptiques ne nioient ni n'affirmoient rien.* (Du grec *skeptikos* contemplateur, qui médite, qui examine, fait de *skeptomai* considérer, contempler.)

Sceptre, s. m. (*Cèp-tre*) Bâton de commandement, qui est une marque de la royauté. (Du latin *sceptrum*, pris du grec *skêptron* qui signifie proprement *bâton*, dérivé de *skêptô* je m'appuie ; parce que le sceptre n'étoit dans l'origine qu'un bâton sur lequel s'appuyoient les Rois et les Généraux.) — Fig. Autorité suprême, royaute, empire. — En Astronomie, constellation placée par *Royer* entre Céphée, Pégase et Andromède, et dont il fit hommage à *Louis XIV*. Elle est composée de 17 étoiles. *Hevelius* l'a nommée *Lezard*.

† Scévophylax, s. m. (Hist. eccles.) L'un des grands Officiers de l'Église de Constantinople, chargé de donner au Patriarche lorsqu'il officie, les vases, livres ou habits nécessaires. — Autrefois, gardien des vases et ornemens de l'Église. (Du grec *skéuos* vase, et *phulax* gardien, dérive de *phulassô* je garde.)

† Schach *ou* Scham, s. m. pris du persan (*Chà*) Roi, Empereur.

† Schall, s. masc. (*Chale*) Longue pièce d'étoffe de soie ou de laine, dont les habitans de l'Égypte s'entourent la tête. Le *schall* a été adopté par les D[illegible]es françoises qui le portent sur les épaules.

† Schar, s. m. Mot hollandois, qui désigne toutes sortes de petits poissons secs.

† Scheik, s. m. Voy. *Cheik*.

Schelling, s. m. (*Che-lein*) V. *Schilling*.

† Schéma *ou* Scheme, s. m. (Géom.) Vieux mot qui signifie la même chose que figure ou plan. — En Astronomie, représentation des planètes, chacune en son lieu, pour un instant donné. (Du grec *schêma* figure.)

† Schématisme, s. m. (Géom.) Nom donné par quelques anciens Auteurs aux planches de figures mathématiques. (Du gr. *schêma* figure.)

Schène, s. m. (*Che-ne*) Mesure itinéraire chez les Anciens et sur-tout en Égypte, qui valoit environ 60 stades. On écrit aussi *Schœne*. (Du grec *schoinos*.)

† Schérif, s. m. pris de l'arabe *Scharif* ou *Scherif*, Noble, élevé par sa naissance et sa dignité. Titre des descendans de *Mahomet*, par sa fille *Fathime* et son gendre *Ali*. Ils portent un turban vert, comme signe de distinction, et s'appellent aussi *Emir* et *Scid*, c. à d. Prince et Seigneur. Le Prince arabe qui, sous la dépendance du Grand-Seigneur, exerce à la Mecque l'autorité souveraine, porte également le titre de *Schérif*, ainsi que la race des princes qui occupent le trône de Maroc et de Fez.

† Sché-toulou, s. masc. Espèce de beurre végétal que les Nègres retirent d'un arbre appelé *Shea*, lequel ressemble beaucoup au chêne américain. Le fruit, dont le noyau séché au soleil et bouilli dans l'eau sert à préparer le beurre végétal, a quelques rapports avec l'olive d'Espagne.

† Schiais, Schiaite, Schiite *ou* Skite, s. m. Nom de la secte des Mahométans de Perse, ennemis de celle des *Sunuis* ou *Sonnites*, Mahométans Turcs. Ils ont en exécration les premiers successeurs de *Mahomet*, savoir *Abubeker*, *Omar* et *Osman*, comme ayant usurpé la place d'*Ali* neveu et gendre du Prophète. Voy. *Sonnites*.

† Schiite, s. m. Voyez *Schiais*.

Schilling, Shilling *ou* Sou sterling, s. m. tiré de l'anglois Monnoie d'argent d'Angleterre qui a cours pour 12 pences ou deniers sterlings. Vingt schillings font la livre sterling. Voyez *Sterling*. Le schilling évalué en argent de France vaut, suivant le cours du change, de 1 fr. 28 c. à 1 fr. 12 cent. (en 1812, 1 fr. 20 c.) — Monnoie des Etats-Unis d'Amerique, qui est la 20.e partie de la livre ou pound. Sa valeur, comparée à l'argent de France, varie selon les diverses provinces où elle a cours, de 65 cent. à 1 fr. 12 cent. — Il y a encore sous le même nom de *Schilling* et quelquefois d'*Escalin*, en Allemagne, en Suisse, etc. diverses monnoies, presque toutes de billon, dont la valeur diffère selon les lieux.

† Schidassédon *ou* Schidakedon, sub. masc. (*Ski-da-cé-don*, *ka-don*) T. de Chirurgie : Fracture longitudinale d'un os. (De l'adv. grec *schidakédon* par éclats, fait de *schidax* eclat de bois fendu. Racine, *schizô* je fends.)

Schismatique, adj. (*Chis-ma-ti-ke*) Qui est dans le *schisme*. — On dit aussi substantiv. *c'est un schismatique*.

Schisme, s. m. (*Chis-me*) Séparation de communion d'une certaine religion : *Le schisme des Grecs ; le schisme d'Angleterre*. Chez les Mahométans et dans l'opinion des Turcs, *le schisme d'Ali* ou *des Persans*. (Du grec *schisma* coupure, division, separation, fait de *schizein* couper, diviser.)

† *Le grand schisme d'Occident*, division dans l'Église catholique aux 14.e et 15.e siècles, lorsqu'il y avoit à la fois plusieurs Papes qui se prétendoient légitimes. Ce schisme finit au Concile de Constance.

Schiste, s. m. (*Chis-te*) Pierre qui se sépare par feuilles comme l'ardoise. C'est le nom générique de toutes les pierres qui se divisent en lames très minces. (Du gr. *schizein* fendre, diviser.)

† *Schiste argileux de Brochant*, *Schiste secondaire*, argile schisteuse des Lithologistes modernes. — *Schiste à polir*, argile schisteuse à polir. — *Schiste primitif*, roche argileuse feuilletée.

† Schisteux, euse, adj. (*Chis-teû*, *teû-ze*) Feuillete : *Roche schisteuse*. Voy. *Schiste*.

Schlich, s. m. Mot emprunté de l'allemand, pour désigner le minerai cerasé et préparé pour la fusion.

† Schœnanthe, Jonc odorant, s. m. Plante

Digitized by Google

graminée d'Arabie, du genre des Barbons, qui repand une odeur douce et aromatique, et qui sert de fourrage pour les chameaux. (Du grec *schoinos* jonc, et *anthos* fleur; *fleur de jonc.*)

† SCHŒNION, s. m. (*Che-ni-on*) Chez les anciens Grecs, air de flûte ainsi nommé, parce qu'il avoit quelque chose de lâche et de flexible, à la manière du jonc. (Du grec *schoinion* petite corde de jonc.)

† SCHŒNOBATE, s. m. (Archæol.) Danseur de corde chez les Grecs. (Du gr. *schoinos* jonc, corde de jonc, et *bainô* je marche.)

SCHOLIE, s. m. Voyez *Scolie.*

† SCHORL, s. m. pris de l'allem. (Minéral.) Substance pierreuse et quelquefois métallique, à cassure lamelleuse et vitreuse, qui se crystallise ordinairement en prisme à six ou neuf pans, avec une pyramide trièdre. Il y en a d'opaques et de transparens.

† *Schorl de Daubenton*, *Schorl noir*, *Schorl opaque rhomboïdal de Delisle*; amphibole des Mineralogistes modernes. *Voyez* ce mot. —*Schorl aigue marine*, *Schorl vert du Dauphiné de Delisle*, épidote. — *Schorl béril*, *Schorl blanc prismatique de Delisle*, *Schorl blanchâtre de Bergmann*, pycnite. —*Schorl blanc de Delisle*, feld-spath quadricémal. — *Schorl bleu de Delisle*, *Schorl octaedre du Dauphiné*, *Schorl octaèdre rectangulaire de Bournon*; anatase. —*Schorl electrique*, *Schorl crystallisé*, *transparent*, *electrique*, *Schorl transparent*, *rhomboïdal de Delisle*; tourmaline. — *Schorl de Madagascar*, tourmaline noire. —*Schorl rouge de Sibérie*, tourmaline apyre. —*Schorl cruciforme de Delisle*, staurotide. —*Schorl des volcans de Daubenton*, *Schorl volcanique de Bergmann*, *Schorl noir en prisme octaedre de Delisle*; pyroxène. — *Schorl en gerbes de Schreiber*, prehnite. —*Schorl feuilleté verdâtre, en grandes lames, de Born, de catal*; diallage. — *Schorl* ou *grenat brun*, *en dodécaedre tronqué*, *de Delisle*; pléonaste. —*Schorl rouge de Delisle*, tytane oxydé. —*Schorl vert du Killerthal*, *de Lametherie*; actinote. —*Schorl vert sputhique*, actinote lamellaire. —*Schorl violet de Born*, *etc.* axiuite. — *Nouveau schorl violet de quelques Naturalistes*, sphène.

† SCIADÉPHORE, s. f. (*Ci-a-dé-fo-re*) Nom qu'on donnoit à Athènes aux femmes étrangères qui y résidoient: parce qu'elles étoient obligées à la fête des Panathénées de porter des parasols, pour garantir les Athéniens du soleil ou de la pluie. (Du grec *skiadéphoros*, fait de *skiadéion* parasol, et *phérô* je porte.)

SCIAGE, s. masc. (*Ci-a-je*) Action de *scier.* —Travail, ouvrage du *scieur.*

Bois de sciage, celui qui est débité avec la *scie*, comme les planches, les solives, etc.: à la différence, 1.° du *bois de brin*, qui est équarri avec la coignée; 2.° du *bois merrain*, qui n'est que fendu.

† SCIAGRAPHIE, s. fém. (*Ci-a-gra-fi-e*) En Astronomie, l'art de trouver l'heure du jour ou de la nuit, par l'ombre du soleil ou de la lune. —En Architecture, la représentation de l'intérieur ou la coupe d'un bâtiment. (Du grec *skiagraphia*, formé de *skia* ombre, et *graphô* je décris. Dans la seconde acception, ce mot signifie littéralement *description avec les ombres.*)

† SCIAMACHIE, s. f. (*Ci-a-ma-chi-e*) Chez les Anciens, espèce d'exercice qui consistoit à agiter les bras et les jambes, comme quelqu'un qui se bat avec son ombre. (Du grec *skiamachia*, formé de *skia* ombre, et *machomai* combattre.)

SCIAMANCIE, s. f. Voy. *Sciomancie.*

SCIAMENT, Voy. *Scienment.*

† SCIATÈRE, s. m. (*Ci-a-te-re*) T. de Gnomoniq. Nom donné par *Vitruve* à une aiguille qui, par son ombre, marque la ligne méridienne, etc. (Du grec *skia* ombre, et *térein* observer.)

SCIATÉRIQUE, adj. (*Ci-a-té-ri-ke*) *Cadran sciaterique*, qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style. (Du grec *skia* ombre, et *téréin* observer; *cadran sur lequel on observe l'ombre.*)

SCIATIQUE, s. f. (*Ci-a-ti-ke*) Goutte qui s'attache principalement aux hanches et à l'emboîture des cuisses. —On dit aussi adjectivem. *goutte sciatique.* (Du grec *ischion* la hanche, l'os de la cuisse.)

SCIE, s. f. (*Ci-e*) Lame de fer longue et étroite, taillée ordinairement d'un des côtés en petites dents. Les scies pour le marbre n'ont point de dents. (Du latin *secare* couper, dont on a fait dans la basse latinité le subst. *seca.* *Ménage.*) —Chez les Anciens, ordre de bataille qui consistoit à faire dépasser le front de bataille à des manipules separés par des troupes alignées.

SCIEMMENT, adv. (*Ci-a-man*) Le sachant bien; avec connoissance de cause. (Du latin *scienter.*)

SCIENCE, s. f. (*Cian-ce*, en vers *Ci-an-ce*) En général, la connoissance qu'on a de quelque chose: *Cela passe ma science.* —Connoissance fondée en principes: *Acquérir de la science*, *s'adonner aux sciences.* —Par extension, la connoissance des choses dont on est bien instruit: *La science du monde*, *du gouvernement.* (Du latin *scientia.*)

Science infuse, qui vient de Dieu par inspiration.

SCIENTIFIQUE, adj. (*Ci-an-ti-fi-ke*) Qui concerne les *sciences* abstraites et sublimes. Il est familier.

SCIENTIFIQUEMENT, adv. (*Ci-an-ti-fi-ke-man*) D'une manière *scientifique.*

SCIER, v. a. (*Ci-é*) Couper avec la *scie.* —Couper le blé et autres grains avec la faucille. (Du latin *secare* couper.) — En t. de Marine, ramer à rebours, revenir sur son sillage.

† SCIERIES, s. f. pl. (*Ci-e-ri-e*) Fêtes qu'on célébroit dans l'Arcadie en l'honneur de *Bacchus*, dont on portoit la statue sous un dais ou pavillon. (Du grec *skiéros* ombrage, dérive de *skia* ombre.)

SCIEUR, s. m. (*Ci-eur*) Ouvrier dont le métier est de *scier.* —Celui qui *scie* les blés.

SCILLE *ou* SQUILLE, s. fém. (*Ci-le*, *Ski-le*) Plante bulbeuse, qui croît en Espagne, dont la fleur liliacée est un puissant hydragogue. On la nomme aussi *Grande scille rouge*,

Charpentaire, *Scipoule*, *Oignon marin*. Le genre des Scilles tient le milieu entre les lys et les oignons : on en connoit beaucoup d'espèces. (Du grec *skilla*.) —En t. de Tonnelier, vaisseau de bois sans fond par le haut, de la grosseur d'une feuillette.

Scillitique, adj. (*Ci-li-ti-ke*) *Vin*, *vinaigre scillitique*, composé avec la *scille*, pour les hydropiques.

† Scindaphe, s. m. (*Cein-da-fe*) Instrument de musique des Anciens, à quatre cordes et semblable à la lyre. (Du grec *skindaphos*, qui signifie la même chose.)

Scinque, s. m. (*Cein-ke*) Genre de reptiles sauriens, dont la queue est tres-grosse à la base, et le corps revetu d'écailles placées en recouvrement. La principale espèce se trouve en Egypte, où les habitans la font secher pour le commerce des drogueries. (Du latin *scincus*, fait du grec *skiggos* ou *skinkos* crocodile terrestre.)

† Scintillant, ante, adj. (*Cein-til-lan*, *lan-te*) Qui etincelle. (Du lat. *scintillans*.) L'Auteur du *Barbier de Seville* a dit au figure : *Quelque chose de beau*, *de brillant*, *de scintillant*.

Scintillation, s. f. (*Cein-til-la-cion* ; prononcez les deux *ll* sans les mouiller) Terme d'Astronomie : Etincellement. Il se dit particulièrement du mouvement de lumière qu'on aperçoit dans les etoiles de la première grandeur. (Du latin *scintillatio*, fait de *scintillare* étinceler. Racine, *scintilla* étincelle.)

† Scintiller, v. neut. (*Cein-til-lé*) Etinceler. Voyez *Scintillation*. (Du latin *scintillare*.)

Sciographie, s. f. (*Ci-o-gra-fi-e*) Voyez *Sciagraphie*.

† Sciomancie, s. f. (*Ci-o-man-ci-e*) Divination par les ames des morts ; évocation des ames pour apprendre d'elles l'avenir. Voyez *Psychomancie*. (Du grec *skiai*, au figuré les ombres des morts, les mânes, fait de *skia* ombre, et de *manteia* divination.)

Scion, s. masc. (*Cion* ; en vers, *ci-on*) Petit rejeton tendre et flexible d'un arbre, d'un arbrisseau.

† Sciuptique, adj. (*Ci-op-ti-ke*) Se dit en Optique, d'une sphère ou d'un globe de bois, avec un trou circulaire garni d'une lentille. On s'en sert dans les expériences de la chambre obscure. (Du grec *skia* ombre, et *aptamai* je vois ; *qui fait voir dans l'ombre*.)

† Sciote, s. f. (*Ci-o-te*) Petite *scie* d'Ebéniste, etc.

Scipoule, s. f. (*Ci-pou-le*) Voy. *Scille*.

† Scires, Skires *ou* Sciries, subst. f. pl. (Archæol.) Fêtes d'Athènes, où l'on portoit solennellement par la ville des tentes ou pavillons sur les statues de certaines Divinités. Voy. *Scirophories*. (Du grec *skira*, fait de *skiron* pavillon, dais. Racine, *skia* ombre.)

† Sciraphories, s. f. plur. (*Ci-ro-fo-ri-e*) Fêtes de *Minerve* à Athènes, dans lesquelles on portoit par la ville des tentes ou pavillons suspendus sur les statues des Dieux. (Du grec *skirophoria*, formé de *skiron* tente, pavillon, et *phero* je porte.) Cette fête se célebroit dans le mois de Mai qui en prit le nom de *Sirophorion*.

† Sciraphorion, s. m. (*Ci-ro-fo-ri-on*) Douzième et dernier mois de l'année athenienne, qui répondoit au mois de Mai ; (ainsi nommé de la fête des *Sciraphories*, qui se célebroit le 12 de ce mois.)

† Scirpe, s. m. (*Cir-pe*) Plante de la classe des Graminées, dont les fleurs à étamines forment un ou plusieurs épis, ou un panicule. — Voyez *Souchet*.

Scissile, adj. (*Ci-ci-le*) Qui peut être fendu, séparé en lames ou planches. (Du latin *scissilis*.)

Scission, s. f. (*Ci-cion* ; en vers, *ci-on*) Séparation, division dans un état, etc. —Partage des voix dans une compagnie. (Du latin *scissio*, fait de *scindere* diviser, partager.)

† Scitie, Satie *ou* Sétie, s. f. (Marine) Sorte de barque d'Italie ou de petit vaisseau à un pont et à voiles latines. Les Grecs et les Turcs donnent aussi ce nom à leurs barques.

Sciure, s. f. (*Ci-û-re*) Ce qui tombe du bois quand on le *scie*.

† Sciuriens, s. m. pl. (*Ci-u-ri-en*) Animaux du genre de l'Ecureuil. (Du lat. *sciurus* écureuil, fait du grec *skiouros*.)

† Sclarée, s. f. Voy. *Orvale*.

† Sclériasis, s. f. (Médec.) Callosité des cartilages, tarses des paupières. (Du grec *sklériasis* dureté, callosité, dérivé de *sklêros* dur.)

† Sclérome, s. m. (Médec.) Tumeur dure dans l'uterus. (Du grec *sklêroma*, fait de *sklêros* dur.)

Sclérophtalmie, s. f. (*Sklé-rof-tal-mi-e*) T. de Medecine : Ophtalmie avec douleur, rougeur et dureté dans le globe de l'œil. (Du grec *sklêros* dur, et *ophthalmos* œil ; *dureté de l'œil*.)

† Sclérosarcome, s. m. (*Sklé-ro-sar-ko-me*) T. de Médec. Tumeur dure et charnue sur les gencives. (Du grec *sklêros* dur, et *sarkos*, génitif de *sarx* chair.)

† Sclérostomes, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes diptères, caractérisée par un suçoir corné, saillant et en forme de trompe. (Du grec *sklêros* dur, et *stoma* bouche.)

† Sclérotique *ou* Sclérotide, s. f. (Anat.) Membrane dure qui enveloppe l'œil. On dit aussi adjectiv. *la membrane sclérotique*. (Du grec *sklêroô* j'endurcis, dérivé de *sklêros* dur.)

Un remede sclerotique, propre à durcir les chairs du corps.

† Scobiforme, adj. (Botan.) Qui ressemble à de la sciure de bois, en parlant des graines. (Du latin *scobs*, *scobis*, qui signifie proprement *limaille*, et de *forma* forme.)

Scolarité, s. f. *Droit de scolarité*, droit qu'avoient les Ecoliers de l'Université de Paris d'en réclamer les privileges. (Du latin *scholaris* écolier, fait de *schola* école.) Ce mot et les suivans s'écrivoient autrefois avec une *h*, *scholarité*, etc. ce qui étoit plus conforme à l'étymologie.

Scolastique, adj. (*Sko-las-ti-ke*) Qui est de l'Ecole, qui appartient à l'Ecole : *Théologie scolastique*, par opposition à *Théologie mu-*

rale ou *positive* ou *dogmatique*. (Du latin *schulasticus*.)

SCOLASTIQUE, s. f. Théologie *scolastique*.

SCOLASTIQUE, s. m. Celui qui a traité de la Théologie *scolastique*.

SCOLASTIQUEMENT, adv. (*Sko-las-ti-ke-man*) D'une manière *scolastique*.

SCOLIASTE, s. m. Celui qui a commenté un Auteur Grec. (Du grec *scholiastès*.)

SCOLIE, s. f. Note de Grammaire ou de critique, pour servir à l'intelligence des Auteurs classiques et sur-tout des Auteurs Grecs. (Du grec *scholion*, fait de *scholé* étude, application.) On écrivoit autrefois avec une *h*, *scholiaste*, *scholie*, ce qui étoit plus conforme à l'etymologie. — Chanson à boire, chez les anciens Grecs. (Dans cette acception, de *skolios* oblique, tortueux; soit à cause de la difficulté de la chanson, soit plutôt parce que celui qui chantoit tenoit à la main une branche de myrte, qui passoit ensuite à un autre convive souvent éloigné du premier, et auquel par conséquent elle n'arrivoit que par une route irrégulière et tortueuse.)

SCOLIE, s. m. En t. de Géométrie, remarque qui a rapport à une proposition précédente.

† SCOLOPAX, adj. (Ornithologie) Se dit des oiseaux qui ont le bec long et effilé comme la bécasse. (Du grec *skolopax* becasse.)

SCOLOPENDRE, subst. f. (*Sko-lo-pan-dre*) Petit insecte à plusieurs pieds. C'est un aptère, de la famille des Myriapodes. Il a les antennes pointues, allongées, et une paire de pattes à chaque anneau du corps. (Du gr. *skolopendra*.) — Plante médicinale. Voy. *Langue de cerf*.

Scolopendre vraie, Voyez *Céterac*.

† SCOLOPOMACHÉRION, s. m. (*Sko-lo-po-ma-ké-ri-on*) Sorte de scalpel des Anciens, qui ressembloit au bec d'une bécasse. (Du grec *skolopax* bécasse, et *machairion* petit couteau.)

† SCOMBRE, s. m. (*Skon-bre*) Genre de poissons osseux, holobranches, thoraciques, de la famille des Atractosomes, qui ont le corps lisse, agréablement coloré, et un grand nombre de petites nageoires au-dessus de la queue. (Du grec *skombros*.)

† SCOPÉLISME, s. m. Espèce de charme pratiqué sur-tout en Arabie, et consistant en des pierres enchantées qu'on jetoit dans un champ pour le rendre stérile. Chez les Romains, il étoit regardé comme un crime. (Du latin *scopelismus*, fait de *scopulus*, pris du gr. *skopélos* pierre ou rocher.)

SCORBUT, s. m. (*Skor-bu*) Maladie contagieuse qui se manifeste par le relâchement, le gonflement, la lividité et le saignement des gencives. (Mot hollandois pris des Danois, qui appellent cette maladie *crobuth*, ventre rompu. *Ménage*. *G. Fabricius*, dans ses Antiquités de Misnie, prétend que le scorbut en est originaire; qu'il s'y manifesta dès l'an 1486, et que les Mariniers saxons l'appelèrent *schurbock*, qui dans leur langue signifie inflammation; parce que c'est ordinairement par là qu'il commençoit à se déclarer.)

SCORBUTIQUE, adj. (*Skor-bu-ti-ke*) Qui tient de la nature du *scorbut*.

SCORBUTIQUE, subst. Celui ou celle qui a le *scorbut*.

SCORDIUM, s. m. Espèce de germandrée aquatique. (Du grec *skordion*.)

Scordium vrai, Voyez *Germandrée*.

SCORIE, s. f. Substance terreuse ou pierreuse vitrifiée, qui nage sur la surface des métaux fondus. (Du latin *scoria*, pris du grec *skôria*, qui vient de *skôr* ordure.) — Certains produits des volcans.

SCORIFICATION, s. fém. (*Sko-ri-fi-ka-cion*) Action de reduire en *scories*.

SCORIFICATOIRE, s. m. (*Sko ri-fi-ka-toa-re*) Tet ou écuelle à *scorifier*, dont on se sert dans la coupelle en grand.

SCORIFIER, v. a. (*Sko-ri-fi-é*) Réduire en *scories*.

† SCORODOPRASE, s. m. Plante commune en Italie, dont l'odeur tient de l'ail et du porreau. (Du grec *skorodon* ail, et *prason* porreau.)

SCORPIOÏDE, s. m. (*Skor-pi-o-i-de*) Plante dont les gousses ressemblent à la queue du *scorpion*. (Du grec *skorpios* scorpion, et *eidos* forme, ressemblance.)

SCORPIOJELLE, s. f. (*Skor-pio-je-le*) Huile de *scorpion*. (Du grec *skorpios* scorpion, et *élaion* huile.)

SCORPION, s. m. Genre d'insectes aptères, de la famille des Acères, qui ont une longue queue terminée par un aiguillon avec lequel ils blessent les petits animaux. (Du gr. *skôrpios*.) — L'un des douze signes du Zodiaque, composé de 35 étoiles dans le Catalogue britannique, et d'un plus grand nombre dans celui de *La Caille*. La plus belle, qui est de la première grandeur, se nomme *Antares* ou *Cœur du Scorpion*. — Chez les Anciens, espèce de petite catapulte ou d'arbalète qu'on portoit à la main, et avec laquelle on lançoit des dards, dont le fer extrêmement fin et pointu, ressembloit à l'aiguillon du scorpion.

SCORSONÈRE, s. f. Plante vivace, potagère, originaire d'Espagne, à fleur à demi-fleurons, dont la racine sert d'aliment. On la nomme aussi *serfi noir*, *salsifix d'Espagne*. (De l'italien *scorza nera* écorce noire.)

† SCOTIE, s. f. (*Sko-ti-e*) En Architecture, moulure ronde et creuse, qui se place entre les tores de la base d'une colonne. (Du gr. *skotos* obscurité, ténèbres, à cause de l'ombre qu'elle reçoit dans son creux.)

SCOTODINIE, s. f. (Médec.) Voy. *Scotomie*. (Du grec *skotodinia*, forme de *skotos* obscurité, et *dinos* vertige, *vertige avec obscurcissement de la vue*.)

† SCOTOMIE, s. f. (Médecine) Vertige avec obscurcissement de la vue. (Du grec *skotos* obscurité, ténèbres; *vertige ténébreux*.)

† SCOUE, s. fem. (*Skou-e*) T. de Marine: Extrémité d'une varangue courbée pour s'enter avec le genou.

SCRIBE, s. m. Chez les Juifs, Docteur qui interprétoit la loi au peuple. — Parmi nous, homme qui gagne sa vie à copier, à écrire. Style familier et méprisant. — A Bordeaux, Commis du Bureau du Convoi, chargé des écritures. (Du latin *scriba* fait de *scribere* écrire.)

SCRIPTEUR, s. m. Officier qui écrit les Bulles. (Du latin *scriptor.*)

SCROFULAIRE, s. f. (*Skro-fu-lè-re*) Plante à fleur personnée, bonne contre les écrouelles et les hémorroïdes. On en distingue plusieurs espèces, entr'autres la *grande scrofulaire commune* ou *des bois*, et la *scrofulaire aquatique*, nommée aussi *Betoine d'eau* ou *Herbe du siege.* (Du latin *scrophularia.*)

Petite scrofulaire, Voy. *Petite Chélidoine.*

SCROFULES, s. f. pl. T. de Méd. Ecrouelles. (Du latin *scrofulæ, arum.*)

SCROFULEUX, EUSE, adject. Qui cause les écrouelles : *Sang scrofuleux, humeur scrofuleuse.*

† SCROTOCÈLE, s. m. (Chirurg.) Hernie du scrotum. Voy. *Oschéocele.* (Du latin *scrotum* le scrotum, et du grec *kélé* tumeur.)

SCROTUM *ou* SCROTON, s. m. T. d'Anatomie : Membrane commune qui contient les testicules. (Du latin *scrotum*, fait dans le même sens, de *scortea* manteau, casaque de cuir.)

SCRUPULE, s. masc. Doute, inquiétude qui trouble la conscience. — Grande exactitude ou en matière de mœurs, ou en matière d'ouvrages d'esprit, etc. — Difficultés qui restent encore dans l'esprit après l'éclaircissement d'une question, d'une affaire. — Sorte de répugnance qu'on sent à faire quelque chose. (Du latin *scrupulus*, employé dans les mêmes acceptions, et qui signifie proprement *une petite pierre.* — Petit poids de 24 grains. — En Astron. fort petite partie de la minute. (Dans ces deux dernières acceptions, du latin *scrupulum.*)

† *Scrupule chaldaïque* (Chronol.), la 1080e partie d'une heure, dont les Juifs, les Arabes et autres peuples orientaux se servent dans le calcul de leur calendrier. Dix-huit de ces scrupules font une minute ordinaire.

† *Scrupules éclipsés* (Astron.), la partie du diamètre de la lune qui entre dans l'ombre. — *Scrupules de la demi-durée*, arc de l'orbite de la lune, que le centre de cette planète décrit depuis le commencement de l'éclipse jusqu'à son milieu. — *Scrupules d'immersion* ou *d'incidence*, arc de l'orbite de la lune que son centre décrit depuis le commencement de l'éclipse jusqu'à ce que ce même centre *tombe* dans l'ombre. — *Scrupules d'émersion*, arc décrit par le centre de la lune depuis le commencement de l'émersion du limbe jusqu'à la fin de l'éclipse.

SCRUPULEUSEMENT, adv. (*Skru-pu-leu-ze-man*) Avec *scrupule.*

SCRUPULEUX, EUSE, s. et adj. Qui a des *scrupules*, qui est tourmenté par des *scrupules.*

Figur. *Exactitude scrupuleuse*, *recherche scrupuleuse*, très-grande exactitude, recherche.

SCRUTATEUR, s. m. Qui sonde les cœurs : *Dieu est le scrutateur des cœurs.* (Du lat. *scrutator.*)

Scrutateurs, ceux qui sont appelés à la vérification d'un scrutin.

SCRUTIN, s. masc. (*Skru-tein*) Election *ou* admission par suffrages secrets. (Du lat. *scrutinium*, fait de *scrutari* scruter, examiner.)

SCULPTER, v. act. (*Skulp-té*) Tailler au ciseau quelque figure en marbre, pierre, bois, etc. (Du latin *sculpere.*)

SCULPTEUR, subst. m. Celui qui travaille en sculpture, qui en fait profession. (Du latin *sculptor.*)

SCULPTURE, s. f. Art de *sculpter.* — Ouvrage de *Sculpteur.*

SCURRILE, adj. Qui est bas, qui est dit indécemment, dont l'expression est basse. *Trév.* (Du latin *scurrilis.*)

SCURRILEMENT, adv. (*Skù-ri-le-mon*, *r* forte) Bassement. *Trév.* (Du latin *scurriliter.*)

SCURRILITE, s. fem. (*Skù-ri-li-té*, *r* forte) Bouffonnerie, plaisanterie basse. Ce mot et les deux précédens sont tout-à-fait latins. (Du latin *scurrilitas.*)

† SCUTIFORME, adj. (Anatomie) Nom du premier cartilage du larinx, appelé vulgairement *la pomme d'Adam.* (Du latin *scutum* bouclier, et *forma* forme ; parce qu'il ressemble à un bouclier carré.)

SCYTALE, s. f. (*Ci-ta-le*) Chiffre dont les Lacédémoniens se servoient pour écrire secrètement. C'étoit une bande de parchemin sur laquelle étoient tracées des lettres et des mots, dont on ne pouvoit entendre le sens qu'en entortillant cette bande autour d'un *rouleau.* Il y avoit deux rouleaux semblables, dont l'un étoit remis au Général qui marchoit contre l'ennemi, et l'autre demeuroit entre les mains des Ephores. (Du grec *skutalé*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *fouet de cuir.*) — En Hist. naturelle, genre de serpens, de la famille des Hétérodermes, qui ont le dessous du corps et de la queue, ainsi que le sommet de la tête, garnis de plaques entières, des crochets à venin, et la queue conique simple.

SE, pronom de la troisième personne. Voy. *la Grammaire.*

SÉANCE, s. f. Le droit qu'on a d'avoir place dans une assemblée. — Le rang selon lequel chacun y est assis. — Le temps que dure une assemblée. En ce dernier sens, on dit fam. *Tenir, faire une longue séance à table, au jeu.* (Du latin *sessio*, fait de *sedere* être assis, siéger.)

SÉANT, partie. du verbe *Seoir.* Qui tient *séance*, qui réside : *Du temps que le Pape étoit séant à Avignon.*

SÉANT, ANTE, adj. Décent, qui sied bien, qui est convenable.

Cette Dame est fort séante, a l'air fort décent. Il est familier.

SÉANT, s. m. (*Cé-an*) Posture d'un homme *assis* dans son lit : *Il se mit en son séant* ou *sur son séant.*

SEAU, s. m. (*Sô*, s. d.) Vaisseau propre, 1.° à puiser de l'eau ; 2.° à la porter après l'avoir puisée ; 3.° à y mettre une bouteille de vin, un flacon de liqueur, pour les faire rafraîchir dans l'eau ou la glace. (Du latin *situlus* ou *situla*, dont la signification est la même. — Ce que le seau contient : *Un seau d'eau.* Fam. *Il boiroit un seau de vin.*

Prov. *Il pleut à seaux*, il pleut très-fort.

SÉBACÉE, adj. f. T. d'Anatomie : *Glandes sébacées*, celles dans lesquelles l'humeur acquiert la consistance du suif. (Du latin *sebaceus*, fait de *sebum* suif.)

Digitized by Google

† SÉBACIQUE, adject. (*Sé-ba-ci-ke*) *Acide sébacique*, dans la nouvelle Chimie, acide tiré du suif. (Du latin *sebum* suif.)

† SÉBATE, s. m. (Chimie mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *sébacique* avec une base.

SÉBESTE, s. m. Fruit d'Egypte semblable à une petite prune noirâtre, qu'on emploie avec succès dans la péripneumonie, la toux, etc. L'arbre qui le produit est de moyenne grandeur, à fleurs monopétales, infundibuliformes, et disposées en grappes à l'extrémité des rameaux. On le nomme *Sébestier*.

SÉBILE, s. f. Sorte d'écuelle de bois à l'usage des Marbriers, des Sculpteurs, etc.

SEC, SÈCHE, adj. Qui n'a point ou qui a peu d'humidité. Voy. *Aride*. (Du latin *siccus*.) — Qu'on a fait sécher : *Fruits, raisins secs; confitures sèches*. — Qui n'est pas moite, mouillé : *Avoir la peau sèche; ce linge n'est pas sec; les rues sont sèches*. — Qui n'est pas gras ni onctueux. — Maigre, décharné. — En parlant des personnes et de ce qui y a rapport; dur, qui n'est point affable, gracieux : *Cet homme est bien sec; il a les manières bien sèches; réponse, réprimande sèche*. — En parlant des Auteurs et de leurs ouvrages, *style sec*, dépourvu d'ornemens. *Auteur, Poète sec*, qui n'est ni abondant en pensées, ni riche en expressions. *Matière sèche*, qui ne fournit pas. On dit de même, en t. de Peinture et de Sculpture, etc. *un ouvrage sec*, sans agrément, etc.

Fourrage sec, qui n'est point vert. — *Drap sec*, qui est trop dur. — *Voir, regarder les pauvres d'un œil sec*, sans s'attendrir. — *Il a une toux sèche*, il tousse sans cracher. — *Filer à sec* (Draperie), filer la laine dégraissée au savon noir. — *Ce vin est sec*, n'a point de liqueur. — *Argent sec*, argent comptant. — *Être à sec*, n'avoir point d'argent, fam. — *Murailles de pierres sèches*, faites sans plâtre et sans mortier. — *Manger son pain sec, du pain sec*, ne manger rien avec son pain.

SEC, s. m. Une des quatre premières qualités, suivant les anciens Philosophes : *Le sec et l'humide, le chaud et le froid*. — Fourrage sec : *Les chevaux sont au sec*.

Fig. *Employer le vert et le sec*, toutes sortes de moyens pour réussir.

SEC, adv. Sèchement : *Répondre, parler sec à...*

A SEC, adv. *La citerne est à sec*, il n'y a plus d'eau. — *A sec* ou *à sec de voiles* (Mar.), état d'un vaisseau qui n'a point de voiles dehors, qui navigue à mâts et à cordes. — Figur. *Le Poète est à sec*, il ne sait plus que dire. — Fam. *Ce joueur est à sec*, il n'a plus d'argent. — *Mettre à sec*, épuiser : *Mettre un étang, un fossé à sec; ses profusions mirent ses coffres à sec*.

SÉCABLE, adj. T. Didactique : Qui peut être coupé. (Du latin *secabilis*, fait de *secare* couper.)

SÉCANTE, s. f. (Géom.) 1.° En général, toute ligne qui en coupe une autre, qui la divise en deux parties. — 1.° Dans une acception plus particulière et très-usitée en Trigonométrie, ligne droite tirée du centre du cercle et qui coupe la circonférence pour aller jusqu'à la tangente. (Du latin *secans*, fait de *secare* couper.)

† SÉCCATIF, s. m. (Peinture) V. *Siccatif*.

SÉCHE, s. fem. Genre de Mollusques, de la famille des Céphalopodes, qui ont dix pieds autour de la tête, dont deux beaucoup plus longs que les autres, pour se fixer sur les rochers, comme avec une ancre, et qui distillent autour d'eux une liqueur noire pour se dérober à leurs ennemis. (Du latin *sepia*, pris du grec *sêpia*, lequel dérive de *sêpêin* pourrir.) Quelques-uns écrivent *seiche*. — En t. de Marine, roche ou banc qui découvre de basse mer, sur laquelle un vaisseau peut rester *à sec* lorsqu'il y échoue. Quelques Marins disent au masculin, *un sec*.

† SÉCHÉE, s. f. (Pêche) Espèce de filet semblable aux cibaudières. — Dans les Manufactures de glaces, 1.° légère eau de potée répandue sur la surface d'une glace, qu'on *sèche* avec le polissoir. — 2.° Action d'employer cette potée. — 3.° Temps que cette opération dure.

SÈCHEMENT, adv. (*Sè-che-man*) En lieu *sec*. — Fig. D'une manière *sèche*, rebutante, rude, incivile.

SÉCHER, v. act. (*Sé-ché*) Rendre *sec* : *Le soleil, le vent a séché les chemins*. — Mettre *à sec* : *La chaleur a séché les ruisseaux*. (Du latin *siccare*.) — Fig. *Sécher ses larmes*, cesser de pleurer. *Sécher les larmes*, consoler.

SÉCHER, v. n. Devenir *sec*.

Sécher sur pied, se dit au propre des arbres, et fig. d'une personne qui se consume d'ennui, de tristesse.

SÉCHERESSE, s. f. (*Sé-che-rè-se*) Etat, qualité de ce qui est *sec*, au propre et au figuré. (Du latin *siccitas*.) — En matière de piété, état d'une ame qui ne sent point de consolation dans les exercices de la dévotion.

† SÉCHERIE, s. f. (*Sé-che-ri-e*) Lieu aéré où l'on étend les draps, les toiles, etc. pour les faire *sécher*.

SÉCHERON, s. m. Pré qui est en terre *sèche*.

SÉCHOIR, s. m. (*Sé-choar*) Carré de bois où les Parfumeurs mettent *sécher* leurs pastilles, leurs savonnettes. — Grenier, etc. où les Tanneurs font *sécher* leurs cuirs. Beaucoup d'autres artisans ont des séchoirs destinés à un semblable usage. — Chez les Passementiers, espèce de dévidoir.

SECOND, ONDE, adj. (Dans ce mot et ses dérivés, le *c* se prononce comme un *g*, surtout dans la conversation, *Se-gon, on-de. Acad.*) Nom de nombre ordinal, qui marque le rang qui suit immédiatement le premier : Deuxième. (Du latin *secundus*, fait de *sequi* suivre; *qui suit le premier*.)

† *Second terme d'une équation* (Algèbre), celui où la quantité inconnue monte à une puissance plus petite d'une unité que celle du terme où elle est élevée au plus haut degré. — *Eau seconde*, en t. de Chimie, sorte d'eau-forte qui a déjà servi à la dissolution de quelques métaux. — On disoit autrefois en Poésie, *Beauté sans seconde*, sans pareille, sans égale. *A nulle autre seconde*, qui tient le premier rang.

SECOND, s. m. (*Ce-gon*) Au jeu de Paume, celui qui tient le *second* lieu d'un côte.—Celui qui en sert, qui en soutient un autre dans un duel. — Homme qui sert sous un autre : *Il n'est qu'en second.* — Fig. Celui qui aide a quelqu'un dans une affaire, dans un emploi : *Vous avez un bon second.*

SECONDAIRE, adj. m. et fém. (*Ce-gon-dè-re*) Accessoire qui ne vient qu'en *second.*

† *Cercles secondaires* (Astron.), tous ceux qui coupent à angles droits un des six grands cercles de la sphère. — *Cercles secondaires de l'écliptique*, dans les livres anglois, les cercles de latitude. — *Planetes secondaires*, qui tournent autour des planètes principales.

† *Cadran secondaire* ou *cadran de la seconde espèce* (Gnomoniq.), les cadrans irréguliers ou déclinans.

SECONDE, s. f. (*Ce-gon-de*) Soixantième partie d'une minute ou d'une prime, soit dans la division des cercles, soit dans celle des temps. — *Seconde*, classe d'un College, celle qui précède la Rhetorique. — En t. de Distillateur, eau de-vie foible qu'il faut repasser à la distillation. —Dans l'Escrime, coup d'epée allongé dehors et sous les armes. Voy. *Armes.* On l'appelle aussi *Tierce basse. Parer en seconde*, detourner du vrai tranchant de son épée celle de l'ennemi, sur un coup qu'il porte dehors et sous les armes. —En Musique, intervalle dissonnant d'un degré diatonique : *Seconde majeure, mineure, diminuée.*—Dans l'Imprimerie, epreuve d'une feuille déjà corrigée en première : *Lire en seconde, corriger la seconde.* — Seconde qualité des laines d'Espagne, appelée aussi laine ségoviane, refleuret.

SECONDEMENT, adv. (*Ce-gon-de-man*) En *second* lieu.

SECONDER, v. v. a. (*Ce-gon-dé*) Aider, servir, favoriser. (Du latin *secundare*, fait de *secundus*, dans le sens de favorable, avantageux.)

† SECONDINES, s. f. pl. (Anatom.) Le placenta et les membranes qui enveloppent le fœtus dans le ventre de la mère : l'arriere-faix. (Du latin *secundinæ, arum*, fait de *secundus* second ; parce que ces parties sortent les dernières dans l'accouchement.)

SECOUER, v. act. (*Ce-kou-é*) Remuer, ébranler : *Secouer un arbre.* — Agiter pour faire tomber quelque ordure, pour nettoyer : *Secouer un manteau.* (Du latin *succutere*, ou suivant Menage, *excutere.*)

Fig. et fam. *La maladie l'a bien secoué*, bien tourmenté. — Proverb. 1.° *Secouer les oreilles*, marquer du mepris ou de la répugnance, ne pas tenir compte de quelque chose, n'y être pas sensible.—2.° *Secouer le joug*, s'affranchir de la domination, se mettre en liberté. — *Secouer le joug des passions*, dompter ses passions.

SE SECOUER, v. rée. Se remuer, s'agiter.

† SECOUEUR, s. masc. Chez les Eperonniers, ouvrier qui *secoue* les pièces étamées, pour en faire tomber les gouttes d'étain superflues.

† SECOÛMENT, s. m. (*Ce-kou-man*) Action de *secouer.*

SECOURABLE, adj. Qui *secourt* volontiers : *Il est fort secourable aux pauvres.* — Qui peut être *secouru* : *Cette place n'est plus secourable.*

SECOURIR, v. a. (sur *Courir*) Aider, donner du secours, assister dans le besoin. On dit *secourir* dans le danger, *aider* dans la peine, *assister* dans le besoin. Le premier part d'un sentiment de generosité ; le second, d'un sentiment d'humanité ; le troisième, d'un mouvement de compassion. *Girard.* (Du latin *succurrere*, fait de la prépos. *sub* et de *currere*, proprement courir au-devant de quelqu'un, et par extension, courir à son secours, le relever, le soutenir, le defendre, etc.)

SE SECOURIR, v. rée. S'aider mutuellement.

SECOURS, s. m. (*Ce-koûr*) Aide, assistance dans le besoin. Voy. *Secourir.* — Troupes qu'on envoie au secours d'une place, d'une armée. —Eglise bâtie pour la decharge d'une paroisse.

SECOUSSE, s. fém. (*Ce-kou-ce*) Agitation, ébranlement de ce qui est secoué : *Les secousses d'un tremblement de terre.* (Du latin *succussus.*) — Fig. *La colique, la fievre lui a donné une rude secousse.*

SECRET, s. m. (*Ce-krè* ; plusieurs prononcent *Se-gre*, du moins dans la conversation : le premier est plus conforme au bon usage.) Ce qui doit être tenu caché, ce qu'il ne faut dire à personne. (Du latin *secretum*, fait de *secretus*, part. pass. de *secernere* séparer, mettre à part.) — Ce qui n'est su que de peu de personnes. — Dans les Sciences et les Arts, moyen connu de peu de personnes pour faire certaines choses, pour produire certains effets. — En Mecanique, 1.° ressort caché. — 2.° Cache pratiquée dans un coffre-fort, etc. — Fig. 1.° Moyen, invention, adresse pour venir à bout de quelque chose, pour y reussir. — 2.° Silence, retraite. — 3.° Ombre, obscurité. —En t. d'Artillerie, la lumière d'un canon.

† *Secret de l'orgue*, caisse dans laquelle est reçu le vent du soufflet, pour le distribuer au sommier par les soupapes.

SECRET, ETE, adj. (*Ce-krè, è-te*) Caché ; qui n'est connu que de peu de personnes. (Du latin *secretus.* Voy. *Secret*, s. m.) — En parlant des personnes, qui sait se taire et garder un *secret.* En ce dernier sens, on dit prov. et par ironie, *il est secret comme un coup de canon, comme le tonnerre.*

EN SECRET, adv. Secretement. Ce que vous faites *secretement*, dit *Roubaud*, vous le faites à l'insu de tout le monde, de manière que votre action est absolument ignorée. Ce que vous faites en *secret*, vous le faites en particulier, en sorte que la chose se passe sans témoins. —En confidence. — En cachette.

SECRÉTAIRE, s. m. (*Ce-kre-te-re*) Celui dont l'emploi est de faire des lettres, des dépêches pour un autre dont il dépend. — Celui qui redige par écrit les actes, les délibérations de quelque assemblée notable. — Clerc d'un Magistrat. (Du latin *secretarius*, fait de *secretum* secret ; *à secretis*, celui qui, écrivant sous la dictée d'un autre, est confident de ses secrets.) — Bureau où l'on écrit et où l'on renferme des papiers : *J'ai laissé ce papier dans mon secrétaire.*—Nom d'un oiseau,

Secrétairerie, s. fém. (*Ce-kré-tè-re-rî-e*) Lieu où les *Secrétaires* d'un Ambassadeur, etc. font et délivrent leurs expéditions et où ils en gardent les minutes.

Secrétariat, s. m. (*Ce-kré-ta-ri-a*) Emploi, fonction de *Secrétaire*. — Durée du temps où l'on exerce cet emploi. — Lieu où le *Secrétaire* d'un Evêque, etc. expédie ce qui est de sa charge, de son emploi.

Secrète, s. f. Oraison qui se dit à la Messe après l'offertoire, ainsi nommée parce que le Prêtre la dit tout bas. (Du latin *secreta*)

Secrètement, adv. (*Ce-kre-te-man*) En *secret*, d'une manière *secrète*. Voy. *En secret*. — Sans être aperçu : *Il se glissa secretement dans la chambre*.

† Sécréter, v. a. (*Cé-kré-té*) T. de Chapellerie : Préparer le poil pour le feutrage.

† Sécréteur, adj. (Anatomie) Voy. *Sécrétoire*.

Sécrétion, s. f. (*Cé-kré-cion*) T. de Médecine : Filtration et séparation qui se fait des humeurs alimentaires, etc. (Du latin *secretio*, fait de *secernere* séparer.)

Sécrétoire, adject. (*Cé-kré-toa-re*) *Vaisseaux sécrétoires*, qui séparent quelque humeur de la masse du sang. On dit aussi *vaisseaux sécréteurs*. (Du latin *secernere* séparer. Voyez *Secrétion*.)

Sectaire, s. m. et f. (*Cek-tè-re*) Qui est attaché à quelque *secte* d'hérétiques.

Sectateur, s. m. Partisan ; celui qui soutient les sentimens de quelque Philosophe, qui les défend, etc. (Du latin *sectator*, fait de *sectari* suivre, accompagner.)

Secte, s. f. T. collectif, qui se dit de plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions, qui font profession d'une même doctrine. — En matière de Religion, opinion hérétique ou erronée. (Du latin *secta*, fait ou de *sectus*, part. de *secare* couper, retrancher, ou de *sequi* suivre.)

Faire secte à part ou simplement *faire secte*, se distinguer des autres par des opinions singulières.

Secteur, s. m. (Géomèt.) 1.° Partie d'un cercle comprise entre deux rayons, et l'arc que comprennent ces rayons. (Du latin *sector*, fait de *secare* couper.) — 2.° Nom donné par les Anglois au compas de proportion. — En Astron. instrument qui sert à mesurer la distance d'un astre au Zénith, ainsi que le quart de cercle ; mais qui a moins de degrés et un rayon plus long.

† *Secteur sphérique* (Géométrie), solide qu'engendreroit la révolution d'un secteur circulaire, tournant autour du rayon du cercle dont il est secteur.

Sectile, adj. Qui peut se fendre ou qu'on peut *scier*. (Du latin *sectilis*, fait de *secare* couper, scier.)

Oignons sectiles, plantés par quartier. *Trév.*

Section, s. f. (*Cek-cion*) Division ou subdivision d'un ouvrage : *Chap.* 1, *art.* 2, *section* 4. — En Géom. 1.° Endroit où des lignes, des plans, etc. s'entrecoupent. — 2.° La ligne ou la surface formée par la rencontre de deux lignes ou de deux surfaces, ou d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide, etc. (Du latin *sectio*.)

Sections coniques, Voy. *Conique*. — *Section automnale*, le point où l'écliptique est coupée par l'équateur, et où le soleil se trouve au commencement de l'automne. On le nomme aussi *Point automnal*. — *Section de sphère*, Voyez *Segment*.

Séculaire, adj. (*Cé-ku-lè-re*) Qui se fait de siècle en siècle, de cent ans en cent ans : *Jeux séculaires*, célébrés dans l'ancienne Rome tous les cent dix ans, pour la conservation de l'Empire. Vingt-sept jeunes garçons et autant de jeunes filles, ayant tous leur père et leur mère vivans, y chantoient dans le temple d'Apollon un *poeme séculaire*. — *Année séculaire*, qui termine un siècle. (Du latin *seculum* siècle.)

Sécularisation, s. f. (*Ce-ku-la-ri-za-cion*) Action de *séculariser*.

Sécullariser, v. a. (*Cé-ku-la-ri-zé*) Faire passer de l'état Religieux à celui d'Ecclésiastique *séculier*. — Tirer un Bénéfice de la Règle de quelque Ordre particulier de Religieux.

Séculairité, s. f. Etat d'une personne qui vit dans le monde (dans le siècle), sans avoir fait des vœux. — Juridiction *séculiere* d'une Eglise pour le temporel qui en dépend.

Séculier, ière, adj. (*Cé-ku-lié, iè-re*) Qui vit dans le *siecle* ; qui n'est ni Ecclésiastique ni Religieux : *Etat seculier*. — Qui sent l'esprit du siècle, mondain. (Du latin *secularis*, employé dans le même sens par les Ecrivains ecclesiastiques.) — *Ecclésiastique séculier*, qui n'est pas Religieux.

Séculier, s. m. Laïque.

Séculièrement, adv. (*Cé-ku-liè-re-man*) D'une manière *séculière* et mondaine.

† Sécuridaca, s. m. Voy. *Emérus*.

Sécurité, s. f. Assurance, tranquillité d'esprit dans un temps où il peut y avoir quelque chose à craindre. (Du latin *securitas*, fait de *securus* sûr, assuré.)

† Secuteurs, s. m. pl. (Archæol.) Gladiateurs armés d'une épée et d'une espèce de massue à bout plombé. (Du latin *secutores*, fait dans le même sens de *sequi* suivre ; parce que ces gladiateurs suivoient les Bétiaires.)

Sédanoise, s. f. (*Cé-da-noa-ze*) Sorte de caractère d'Imprimerie que quelques-uns nomment *Parisienne*. C'est le plus petit de tous ceux qu'on emploie après la perle. (On croit que le premier essai en a été fait à *Sédan*.)

Sédatif, ive, adject. T. de Médecine : Qui calme les douleurs. (Du latin *sedare* calmer, apaiser.)

Sédentaire, adj. (*Cé-dan-tè-re*) Qui demeure ordinairement assis. (Du latin *sedentarius*, fait de *sedere* être assis, dérivé de *sedes* siége.) — Par extension, qui se tient presque toujours chez lui. — Fixe, attaché en un lieu.

Vie, emploi sédentaire, qui se passe, qui s'exerce en un même lieu. — *Lignes sédentaires* (Pêche), lignes dormantes.

† Séder-bandes, s. fém. pl. (Menuiserie) Plates bandes dans les pièces d'un compartiment.

SÉDIMENT, s. m. (*Cé-di-man*) Ce qu'il y avoit de plus grossier dans une liqueur et qui se précipite au fond du vaisseau. (Du latin *sedimentum*.) — En Medecine, la partie la plus grossière des humeurs.

SÉDITIEUSEMENT, adv. (*Cé-di-cieû-ze-man*) D'une manière *séditieuse*.

SÉDITIEUX, EUSE, adj. (*Cé-di-cieû*; en vers, *ci-eû*) Qui est du nombre de ceux qui ont part à la *sedition : Citoyen seditieux*, et substantivement, *les seditieux*. — Qui est enclin à la *sédition : Esprit séditieux*. — Qui tend à la *sedition : Discours, écrit séditieux*.

SÉDITION, s. f. (*Cé-di-cion*) Révolte, soulèvement contre la puissance legitime. Voyez *Insurrection*. (Du latin *seditio*, formé de *se* marquant séparation, et d'*itio* action d'aller; *action d'aller, de marcher à part* ou *en sens contraire*.)

† SEDOR, s. m. (Pêche) Filet en tramail dérivant, dont un bout est dans le bateau, et l'autre qui répond à une bouée, flotte au gré du vent.

† SÈDRE *ou* SEIDRE, s. m. (*Cè-dre*) T. de Relation : Docteur de la loi mahométane chez les Persans sectateurs d'Ali.

SÉDUCTEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui *séduit*. (Du latin *seductor*.) — Corrupteur : *Séducteur de jeunes gens; séductrice de femmes, de filles, etc.* — On dit adjectiv. *discours, ton séducteur*. — *L'esprit séducteur*, le diable.

SÉDUCTION, s. f. (*Cé-duk-cion*) Action par laquelle on *séduit : La seduction de la jeunesse; séduction de temoins*. (Du lat. *seductio*.)

SÉDUIRE, v. a. Tromper principalement dans les choses qui concernent la Religion, les mœurs, le devoir. — Faire tomber en faute, corrompre, débaucher : *Séduire des témoins, des domestiques. Cette fille s'est laissee séduire*. Racine a dit (Bajazet) : *Ses yeux ne l'ont-il point seduite*, au lieu de *trompée*. *Séduit* ne se dit dans cette acception qu'au figuré et dans le sens moral. *Voltaire* (Semiramis) a fait la même faute : *Aisément des mortels ils ont séduit les yeux*. (Du lat. *seducere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *mener à l'écart; détourner du vrai chemin*, formé de *se* qui marque séparation, et de *ducere* mener, conduire.) — Toucher, plaire, persuader : *Son ton, sa maniere de lire séduit*.

SÉDUISANT, ANTE, adj. verbal. (*Cé-dui-zan*) Qui est propre à *seduire*, à toucher, à persuader.

SÉDUIT, ITE, part. p. de *Séduire*, et adj. (*Cé-dui, i-te*) Qui a été ou qui est trompé.

† SEELONG, s. m. La plus petite monnoie de cuivre en Pologne, valant 3 deniers (01 c. 19/81) dans la petite, et 6 deniers (02 38/81) dans la grande Pologne.

† SÉGÉTAL, ALE, adj. (Botan.) Qui croît parmi les plantes cultivees pour la moisson. (Du latin *seges, etis*, toute sorte de bles sur pied; moisson.)

† SÉGÉTIÈRE, s. f. (Pêche) Filet en tramail, compose de 30 pièces.

SEGMENT, s. m. (*Ceg-man*) T. de Géomét. Portion de cercle comprise entre un arc et sa corde. (Du latin *segmentum*, fait de *secare* couper.)

Segment d'une sphère, portion d'une sphère terminee par une portion de sa surface, et par un plan qui la coupe hors du centre. On dit aussi *section de sphere*. — *Segment spherique*, solide qu'engendreroit la revolution d'un demi-segment circulaire, tournant autour de la partie du rayon du cercle dont il est segment.

† SÉGOVIE, s. f. Laine d'Espagne qui vient de *Ségovie*, et dont on distingue trois qualités, sous les noms de *Prime, Seconde* et *Tierce*.

SÉGRAIRIE, s. f. (*Ce-gre-ri-e*) Bois possédé en commun.

SÉGRAIS, s. m. (*Cé-gré*) T. des Eaux et Forets : Bois séparé des grands bois et qu'on exploite à part.

† SÉGRÉGATION, s. f. (*Sé-gré-ga-cion*) Action par laquelle on *segrege*, on met à part.

SEGRÉGER, verb. a. (*Cé-gré-je*) Séparer; mettre à part. Ce mot et le précédent sont peu usités. (Du latin *segregare*, formé de *se* qui marque séparation, et *grex, gregis* troupeau, multitude; proprement *séparer du troupeau*.)

SÉGRETAGE *ou* SEGRÉAGE, s. m. Droit du Seigneur dans les bois qui se vendoient par les vassaux.

SÉGREYER, s. masc. (*Cé-gré-ié*) Celui qui possède en commun la propriété d'un bois. — Receveur du droit de *segréage*.

† SÉGUÉDILLE, s. f. (*Ce-ghé-di-glie*, mouillez les *ll*) Sorte de chanson espagnole. (De l'espagnol *ceguidilla*.)

SEICHE, s. f. (*Ce-che*) Voy. *Sèche*.

SEID, s. m. Voy. *Schérif*.

† SEIGLE, s. m. (*Cé-gle*) Plante graminée annuelle, qui tient le premier rang entre les blés après le froment. On distingue, relativement à la culture, le *seigle d'été* ou *le trémois*, le *seigle d'hiver*, et le *seigle de printemps*. Le seigle mêlé et cultivé avec le froment, se nomme *blé méteil*. (Du latin *secale*, fait dans le même sens, de *secare* couper.) — Le seigle avec sa paille : *Une gerbe de seigle. Couper* ou *faire les seigles*.

SEIGNEUR, s. m. (*Cè-gneur*, mouillez *gn*) Dans le pays où la féodalité a lieu, celui qui est maître et possesseur d'une terre. — Celui de qui relève une terre, un fief qu'on possède. — En t. de Religion, Dieu est appelé absolument *le Seigneur*. J. C. est appelé *Notre-Seigneur*. — Titre d'honneur qui se donne à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang. (Du lat. *senior* plus vieux, plus ancien.)

† *Seigneur d'une maison céleste* (Astrol.), la planète qui y domine.

Vivre en Seigneur, en grand Seigneur, magnifiquement.

Le Grand-Seigneur, l'Empereur des Turcs. — En Angleterre, *la Chambre des Seigneurs*, la Chambre Haute.

SEIGNEURIAGE, s. m. Droit que lève le Prince pour la fabrication de la monnoie.

SEIGNEURIAL, ALE, adj. Qui est de *Seigneur : Titre seigneurial*. — Qui appartient au *Seigneur : Maison seigneuriale*. — Qui donne des droits de *Seigneur : Terre seigneuriale*.

SEIGNEURIE, s. f. (*Cé-gnieû-rî-e*) Droits, autorité du *Seigneur*. — Terre *seigneuriale*. — Domaine, territoire d'un petit etat. — Dans l'ancienne République de Venise, l'assemblee de ceux qui avoient la principale part au Gouvernement : *Le Doge accompagné de toute la Seigneurie.*

† SEILLE, s. f. (*Cé-glie*, mouillez les *ll*) Vieux mot, qui signifie un seau de bois, et qui a la même origine. Voy. *Seau*. Il est employé dans le tarif de 1664.

SEIME, s. f. (*Ce me*) Fente ou division de l'ongle du cheval dès la couronne.

SEIN, s. m. (*Cein*) En général, la partie du corps humain qui est depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac. — En particulier, les mamelles des femmes : *Le sein droit, le sein gauche ; elle a mal au sein.* — L'endroit où les femmes conçoivent et où elles portent leur fruit : *Le fruit qu'elle porte dans son sein.* — Fig. l'esprit ou le cœur de l'homme : *Deposer ses secrets dans le sein d'un ami. Cette fâcheuse nouvelle lui a plongé le poignard dans le sein*, l'a extrêmement affligé. — Golfe ; en ce sens, c'est un latinisme usité seulement dans cette phrase, *le sein Persique*. (Du lat. *sinus*, employé dans toutes ces acceptions.)

Figur. 1.° *Le sein d'Abraham*, le lieu de repos où étoient les élus avant la venue du Sauveur. — 2.° *Le sein de la gloire*, le sejour des Bienheureux. — 3.° *Le sein de l'Eglise*, la Communion de l'Eglise Catholique. — 4.° *Porter la guerre dans le sein d'un Etat*, dans l'intérieur, au milieu.

† SEINCHE, s. f. (Pêche) Pêche qui se fait dans la Mediterranée, avec de grands filets pierrés et flottés, dont on entoure un banc de poissons. On l'appelle aussi *Enceinte* ; et il paroît que *Seinche* n'est qu'une corruption de ce mot.

SEINE, s. f. (*Cé-ne*) Espèce de filet qui se traîne sur les grèves. (Du latin *sagena*, fait dans la même signification, du grec *sagênê*, mot lacedémonien. *Ménage*.)

† SEINETTE, s. f. (Pêche) Voy. *Sainette*.

SEING, s. m. (*Crin*, on devroit écrire *sing* de *Signum*) Le nom de quelqu'un, qu'il met au bas d'une lettre, d'une promesse, d'un contrat, etc. pour le certifier et le confirmer. On dit dans le même sens, *signature*. (Du latin *signum* signe, marque ; parce que, dit *Du Cange*, on apposoit anciennement le signe de la croix au bas des actes avec les signatures, comme un symbole du serment qu'on faisoit d'en observer le contenu.)

Seing privé, signature qui n'a point été faite en présence d'un officier public. — *Blanc-seing* ou *blanc-signé*, papier signé pour être rempli à la discrétion de celui à qui on le confie.

SEIZAINE, s. f. (*Cé-zé-ne*) Grosse ficelle dont se servent les Emballeurs. — Paquet de *seize* cerceaux.

SEIZE, adj. numéral. (*Cé-ze*) Nombre contenant dix et six. (Du latin *sexdecim*, *sex et decem*.)

Faire preuve de seize quartiers ; dans les Chapitres d'Allemagne, prouver sa noblesse tant du côté des pères que du côté des mères, en remontant jusqu'à la quatrième génération.

On dit subst. *le seize du mois*, pour le seizième jour du mois. *Un seize*, la seizième partie d'une aune. — *Livre in-seize*, ou absolument *un in-seize*, livre dont chaque feuille forme 32 pages ou 16 feuillets.

† *Les Seize*, faction fameuse dans l'histoire de France, qui se forma à Paris en 1579, pendant les troubles de la Ligue, ainsi nommée des seize quartiers de Paris, à la tête desquels furent mis d'abord seize des plus factieux de leur corps.

SEIZIÈME, adj. (*Cé-zié-me*) Qui suit immédiatement le quinzième : *Un seizième*, la seizième partie d'une chose.

SEIZIÈMEMENT, adv. (*Ce-zié-me-man*) En *seizième* lieu.

SÉJOUR, s. m. Temps pendant lequel on demeure en un même lieu : *Il a fait un long séjour en ce pays-là*. Voyez *Sejourner*. — Lieu considéré par rapport à la demeure qu'on y peut faire : *Beau, agreable sejour ; séjour délicieux*.

SÉJOURNÉ, adj. Reposé : qui a pris du repos après un grand travail : *Il est gras et séjourné*. Il est familier. (De *séjourner*, qui a séjourné long-temps dans un même lieu.)

SÉJOURNER, v. n. (*Cé-jour-né*) Demeurer ; faire son séjour : *Il a séjourné long-temps à Pneis*. On l'emploie souvent sans régime. (Suivant *Ménage*, du lat. *subdiurnare*, formé dans la basse latinité de *sub* sous, et *diurnare* vivre long-temps : *vivre long-temps sous le même ciel* ou *sous le même toit*.

SEL, s. m. Substance dure, sèche, friable, qui se dissout dans l'eau, et qui picote l'organe du goût. En Chimie on distinguoit autrefois un grand nombre de sels : *Sel acide, sel alkali, sel essentiel, sel fixe, sel volatil, etc.* Aujourd'hui, on donne exclusivement ce nom aux substances qui résultent de la combinaison des acides avec les matières terreuses et alcalines. — Dans l'usage ordinaire, le sel qui reste après l'évaporation des eaux de la mer, ou qu'on trouve dans certaines terres, et qui sert à assaisonner les viandes, etc. (Du latin *sal, salis*.) — Ce qu'on croit qui rend la terre fertile.

† *Sel gâbellé*, qui avoit acquis sa perfection en demeurant deux ans dans le grenier à sel. — *Sel de gabelle*, celui qui étoit débité par les Fermiers-Generaux ou leurs Préposés. — *Sel bouillon*, sel blanc fabriqué en Normandie. — *Sel grainé*, en gros grains. — *Sel d'impôt*, certaine quantité de sel que dans quelques provinces chaque famille étoit obligée de prendre.

† *Sel ammoniac de Born*, muriate d'ammoniaque des Chimistes modernes. — *Sel commun de Born*, *sel gemme*, *sel marin de Delisle*, muriate de soude. — *Sel d'Epsom*, *sel de Sedlitz*, *sel d'Angleterre*, sulfate de magnésie. — *Sel de duobus*, sulfate de potasse. — *Sel de seignette*, tartrite de potasse et de soude. — *Sel de la sagesse*, muriate mercurio-ammoniacal. — *Sel d'oseille*, oxa-

late acidule de potasse. — *Sel de prunelle*, nitrate de potasse fondu. — *Sel de Saturne*, acetate de plomb. — *Sel fébrifuge*, muriate de potasse. — *Sel de nitre*, *sel des pierres* ou *Salpêtre*, nitrate de potasse. — *Sel de Glauber*, sulfate de potasse. — *Sel de Vénus*, acetate de cuivre. — *Sel halotrié*, fer sulfate fibreux.

Jambon de bon sel, *d'un bon sel*, qui n'est ni trop, ni trop peu salé. — *Manger quelque chose à la croque au sel*, sans aucun autre assaisonnement que le sel. — *Sel attique*, Voy. *Attique*. — Fig. *Il n'y a point de sel dans cet ouvrage*, il est fade, languissant. — Dans le langage de l'Ecriture, *les Evêques doivent être le sel de la terre*, doivent préserver les Chrétiens de la corruption du siècle.

† SÉLAGE, subst. f. (Botan.) Plante que les Druides cueilloient avec des pratiques superstitieuses. Quelques-uns croient que c'étoit une espèce de *Cumphorata* ou de *Mousse terrestre*; d'autres la prennent pour la *Pulsatille*. (Du latin *selago*.)

† SÉLAM, s. m. Bouquet ou arrangement de fleurs, dont on se sert en Turquie et dans l'Orient, pour faire connoître sa passion à l'objet aimé, lorsqu'on est gêné par des surveillans. — Dans l'Amérique septentrionale, certains postes disposés le long des côtes, où les Espagnols mettent les Indiens en sentinelle.

† SÉLÈNES, s. m. pl. (Archæol.) Gâteaux qui étoient larges et cornus, en forme de demi-lune. (Du grec *sélénai*, fait dans la même signification, de *selénè* la lune.)

† SÉLÉNIQUE, adj. (*Cé-lé-ni-ke*) Qui concerne la lune, nommée en grec *sélénè*.

SÉLENITE, s. f. Sel formé par l'union d'une terre calcaire et de l'acide vitriolique. C'est la *chaux sulfatée* ou *sulfate de chaux* des Chimistes modernes. (Du grec *selénè* la lune; parce que ses lames brillantes réfléchissent facilement l'image de la lune.) — Chez les Anciens, sorte de gemme sur laquelle étoit peinte, dit-on, une petite image de la lune, qui croissoit ou décroissoit suivant les phases de la lune. (Du grec *sélénitès*, sous-entendu *lithos* pierre.)

SÉLÉNITEUX, EUSE, adj. Qui a rapport à la *sélenite*.

SÉLÉNOGRAPHIE, s. f. (*Cé-lé-no-gra-fi-e*) Description de la lune et des taches ou points remarquables qu'on y distingue. (Du grec *sélénè* la lune, et *graphô* je décris.)

SÉLÉNOGRAPHIQUE, adject. (*Cé-lé-no-gra-fi-ke*) Qui a rapport à la *Sélénographie*.

† SÉLÉNOSTATE, s. m. (Astron.) Instrument pour faire des observations sur la lune. (Du grec *selénè* la lune, et *statikos* qui a la propriété d'arrêter, dérive de *histémi* arrêter; *instrument qui arrête*, *qui fixe la lune*, *pour qu'on puisse l'observer*.)

† SÉLÉUCIDES (ÈRE DES), s. f. (Chronol.) Ere qui commence à l'an de Rome 442, douze ans après la mort d'Alexandre, et 311 ans pleins avant l'ère vulgaire. C'est l'époque des premières conquêtes de *Séleucus-Nicanor*, dans cette partie de l'Orient qui forma depuis le vaste empire de Syrie. On la nommoit aussi *Ere des Grecs*, *Ere des Syro-Macédoniens*, et plus improprement *Ere d'Alexandre*.

† SÉLICTAR-AGA, s. m. (Hist. mod.) Officier du Grand-Seigneur qui, dans les cérémonies publiques, porte le sabre impérial sur l'épaule.

SELLE, s. f. (*Ce-le*) Autrefois, siège ou chaise de bois. En ce sens, il ne se dit plus que dans cette phrase proverb. *Demeurer entre deux selles le cul à terre*; n'obtenir aucune des deux choses auxquelles on prétendoit, ou ne réussir dans aucun des deux moyens qu'on avoit employés. — Sorte de siège qu'on met sur le dos d'un cheval, etc. pour la commodité de celui qui monte dessus: *Avoir le cul sur la selle*, être à cheval. *Etre bien en selle*, être bien à cheval. — Evacuation qu'on fait en une fois en allant à la garde-robe. (Du latin *sella* qui a ces diverses significations.) — En Sculpture, espèce de chevalet pour supporter les modèles, les figures, etc. — Chez les Charrons, tronc de bois plat, soutenu sur trois pieds en triangle, pour porter les petites roues, les monter, etc. — Chez les Parcheminiers, table rembourrée pour étendre les peaux. — Ustensile de Tonnelier, pour tenir en état les planches qu'il veut tailler, etc. — Chez les Briquetiers, banc sur lequel l'ouvrier coupe et bat les planches de terre pour en faire du carreau.

Selle à tous chevaux, qui peut servir à toutes sortes de chevaux. — Fig. et fam. 1.° Citation, maxime, lieu commun qu'on peut faire entrer en toutes sortes de discours. — 2.° Eloge vague. — 3.° Remède qu'on applique à toutes sortes de maladies.

† SELLÉE, s. f. (Briquetier) Rangées de piles de carreaux sur la *selle*.

SELLER, v. a. (*Cé lé*) Mettre la *selle* sur le dos d'un cheval, d'une mule.

SE SELLER, v. réc. En t. d'Agriculture, se serrer, s'endurcir.

SELLERIE, s. f. (*Cé-le-rî-e*) Lieu où l'on serre les *selles* et les harnois des chevaux.

SELLETTE, s. f. (*Cé-le-te*) Petit banc ou siége de bois: *Sellette de décrotteur*. — Il se disoit sur-tout du petit siége de bois sur lequel on obligeoit un accusé de s'asseoir, quand on l'interrogeoit pour le juger. (De *selle*, dont *sellette* est un diminutif.) — En ter. de Charpentier, pièce de bois qui, accotant l'arbre d'un engin, sert avec deux liens à en porter le fauconneau. — Chez les Charrons, pièce de bois qui reçoit l'essieu des petites roues. — Chez les Bourreliers, espèce de selle pour un cheval limonier, d'attelage.

Figur. et fam. *Tenir quelqu'un sur la sellette*, lui faire plusieurs questions pour tâcher de lui tirer le ver du nez.

SELLIER, s. masc. (*Ce-lié*) Ouvrier qui fait des *selles*, des harnois, qui garnit les carrosses, etc.

SELON, prép. Suivant, eu égard; conformément à, à proportion de. *Suivant*, dit *Girard*, exprime une conformité plus indispensable, regardant la pratique; et *selon*, une simple convenance souvent d'opinion: *Le vrai Chrétien se conduit suivant les maximes de l'Evangile. Je répondrai à mes critiques selon les objections qu'ils me feront.* (Du lat. *secundùm*, comme si l'on disoit *second*, qu'on

trouve en effet dans nos anciens Ecrivains pour *selon*, qui paroît en être une corruption. *Ménage*, *Le Duchat.*)

L'Evangile selon Saint Jean, écrit par Saint Jean. — Familièrement, *c'est selon*, cela dépend de bien des choses incertaines.

SEMAILLE, s. f. (*Cé-ma-glie*, mouillez les *ll*) Action de *semer*. — Temps où l'on *seme*. — Les grains *semés*.

SEMAINE, s. fém. (*Ce-mè-ne*) Suite de sept jours, à commencer par le Dimanche. (Du lat. barbare *septimana*, formé de *septem* sept, et *mane* matinée, matin; *suite de sept matins.*) — On le dit quelquefois d'un espace de sept jours, à compter de quelque jour de la semaine que ce soit. *J'ai été une semaine à la campagne, trois semaines en route.* — Travail qu'un homme peut faire dans une semaine: *Cet ouvrage est la semaine de quatre hommes.* — Payement de ce travail: *Il mange en un jour toute sa semaine.*

Dans les Chapitres ou Communautés, *être de semaine* ou *en semaine*, être chargé d'officier ou de quelque autre fonction pendant la semaine. — *Prêter à la petite semaine*, prêter de l'argent pour un terme très-court et en tirer un intérêt exorbitant. — *La semaine sainte*, la dernière semaine de carême. — *Une semaine sainte*, livre qui contient l'office de cette semaine et de la suivante.

SEMAINIER, IÈRE, subst. (*Ce-mè-nié, iè-re*) Celui, celle qui est de *semaine*, qui est chargé d'un emploi, d'une fonction durant une *semaine.*

† SEMALE *ou* SEMAQUE, s. f. (*Ce-ma-le, ke*) T. de Marine: Embarcation assez longue, à fond plat et d'un petit tirant d'eau, qui sur les rivières de Hollande, sert à charger et à décharger les grands vaisseaux.

† SEMANTRON, s. m. Sorte d'instrument que, chez les Grecs de l'Archipel, on frappe pour appeler le peuple à la prière. (Du gr. *sémainô* je donne le signal.)

SEMBLABLE, adject. (*San-bla-ble*) Pareil; qui est de même nature, de même qualité. *Boileau* a dit (Art poétique, ch. 3): *Ce n'est point un portrait, une image semblable*, pour une *image ressemblante.* En ce sens il est peu usité. (Du latin *similis.*) — En Géomét. il se dit des figures, etc. entre lesquelles il y a similitude.

Triangles semblables, ceux dont les angles sont égaux chacun à chacun. — *Figures semblables*, celles qui ont respectivement leurs angles égaux et leurs côtés correspondans proportionnels. — *Figures sursolides semblables*, celles qui sont renfermées sous un même nombre de plans semblables et semblablement posés. — *Arcs semblables*, ceux qui contiennent des parties semblables de leurs circonférences respectives. — *Segmens semblables*, qui renferment des angles égaux. — *Sections coniques semblables*, celles dans l'une desquelles les ordonnées à un diamètre sont proportionnelles aux ordonnées correspondantes à un diamètre semblable dans l'autre, etc. — *Polyèdres semblables*, composés d'un même nombre de pyramides semblables, et semblablement disposées. — *Nombres, plans semblables*, qu'on peut disposer en rectangles semblables, c. à d. en rectangles dont les côtés sont proportionnels. — *Quantités semblables* (Algèbre), celles qui contiennent les mêmes lettres, et précisément le même nombre de lettres.

SEMBLABLE, s. m. *Il n'a pas son semblable. Nous devons aimer nos semblables.*

SEMBLABLEMENT, adv. (*San-bla-ble-man*) Pareillement. Il est vieux. — On dit encore en Géométrie, *semblablement placé*, placé d'une manière *semblable*, correspondante.

SEMBLANT, s. m. (*San-blan*) Apparence. Il ne se prend qu'en mauvaise part, et l'on dit dans le même sens, *beau semblant* et *faux semblant.* Voy. *Sembler.*

Faire semblant, feindre: *Il fait semblant de dormir. Faites semblant que vous le savez.*

SEMBLER, v. n. (*San-blé*) Paroître, avoir une certaine qualité: *Ces étoffes me semblent belles: vous me semblez tout mélancolique. Paroître* est plus usité et plus sûr, principalement aux temps composés et avec le régime de l'infinitif. (Du latin *simulare* feindre, contrefaire, imiter, fait de *similis* semblable, et que dans la basse latinité on a dit pour *sembler, ressembler*, qui en ont été formés. *Ménage, Caseneuve.*)

SEMBLER, v. impers. *Il me semble, il vous semble que...* Je crois, vous croyez que... Dans cet emploi il diffère de *paroître*, en ce que *sembler* annonce un résultat d'apparences plus légères, plus foibles, plus douteuses; *paroître*, un résultat d'apparences plus positives, plus fortes, plus certaines: *Il semble au premier coup-d'œil, il paroît quand on y regarde de plus près.*

La vigne est, ce me semble, peu avancée, à ce qu'il me paroît. — *Vous partirez demain, si bon vous semble*, si cela vous plaît, vous est agréable.

SEMÉ, ÉE, part. p. et adject. Voy. *Semer.* — Plein, rempli: *Ce chemin est semé de fleurs.* — En t. de Blason, se dit d'un écu, d'une pièce honorable, charges de fleurs, etc. — En t. de Chasse, *un cerf mal-semé*, qui a plus d'andouillers d'un côté que de l'autre.

SÉMÉIOLOGIE, s. f. (*Ce-mé-io-lo-ji-e*) Partie de la Médecine qui traite des signes et des indications de la maladie et de la santé. (Du grec *sémeion* signe, et *logos* discours.) On dit aussi *Séméiotique.*

SÉMÉIOTIQUE, s. f. (*Sé-mé-io-ti-ke*) Voy. *Séméiologie.* (Du grec *sémeion* signe, indice, d'où *sémeioô* je donne des signes.)

SEMELLE, s. f. (*Ce-me-le*) Pièce de cuir qui fait le dessous du soulier, de la botte, etc. (Du latin *sapa*, dans la signification de *lamina* lame de bois, etc. dont on a fait dans la basse latinité, le diminutif *sapella.* Ménage.) — Le dessous du pied d'un bas. — Morceau de toile, etc. dont on garnit le pied d'un bas de laine, de soie, etc. *Mettre des semelles à des bas.* — Mesure de la longueur du pied: *Il saute douze, quinze semelles.* — Pièce de bois soutenue d'une potence, qui aide à supporter des poutres quand le mur n'est pas

assez fort, etc. — On donne le même nom à diverses choses qui ont la forme d'une semelle de soulier ou de bas. — En t. de Peche, Voy. *Lanne*. — En t. de Boucher, le second morceau du cimier ou de la cuisse du bœuf. — En t. de Monnoyeur, *poids de semelle*, le poids réel d'essai des metaux d'or ou d'argent.

† SEMELLES, plur. Planches du fond d'un batrau. — Espèce de pâtisserie plate et feuilletée. On dit communément *Semelles à la Royale*.

Proverb. *Battre la semelle*, voyager à pied.

SEMENCE, s. f. (*Ce-man-ce*) Grain que l'on *seme*. (Du latin *semen*, contraction de *serimen*, fait de *serere* semer.) — Par extension, tout ce que l'on sème, grains, graines, noyaux, pepins, etc. toute partie enfin qui renferme le principe d'une nouvelle plante de la même espèce que celle dont elle est une production. — Matière dont les animaux sont engendrés. — Figur. Cause éloignée qui produit tôt ou tard son effet : *Semences de proces, de guerre, de discorde, etc.* — Espèce de petits clous dont la tête est faite avec beaucoup de soin.

Semences de perles, très-petites perles dont ordinairement quatre ou cinq ne pèsent qu'un grain.

† SÉMENTINES, adj. f. pl. (*Cé-man-ti-ne*) *Feries sémentines*, fêtes que les anciens Romains célebroient dans le temple de la Terre, ordinairement le 24 de Janvier, pour obtenir de bonnes semailles. (Du latin *sementinæ*, fait de *semen* semence.)

SEMER, v. a. (*Ce-mé*) Epandre du grain ou de la graine sur une terre préparée, pour les faire produire et multiplier : *Semer du blé, du gland ; semer un champ, une terre.* (Du latin *seminare*.) — Figur. Répandre : *Semer la discorde, des erreurs, de faux bruits, des libelles, etc.*

Figur. *Semer en terre ingrate*, instruire des personnes qui n'en profitent pas. — Faire du bien à des ingrats.

† *Semer un canon* (Arquebusier), le mesurer, le vérifier.

SEMESTRE, adj. Qui dure six mois. Il se dit et des Compagnies qui servoient par demi-années, et des Officiers qui ne servoient que six mois dans une Compagnie. (Du lat. *semestris*, formé de *sex* six, et *mensis* mois.)

SEMESTRE, s. m. Espace de six mois : *Le semestre de Janvier, de Juillet.* (Du latin *semestrium*.) — Le temps où les Officiers de guerre ont la permission de s'absenter de leur Régiment : *Il a reçu son semestre*, la permission de s'absenter, etc.

SEMEUR, s. masc. Celui qui *sème* du grain. — Dans les fabriques d'armes, maître ouvrier chargé de vérifier les canons.

SEMI, Mot emprunté du latin, et qui signifie *Demi*. Il ne s'emploie qu'avec certains mots : *Semi-Pelagiens, semi-Ariens ; semiton*, en Musique. *Semi-double*, t. de Bréviaire et de Fleuristes : *Fête, office, fleur semi-double, Semi-prébende, semi-prebendier, Semi-preuve*, t. de Jurisprudence, etc. Excepté ces mots et quelques autres consacrés en quelque sorte par l'usage, on dit *Demi*.

† SEMI-BRÈVE, s. fém. Note ancienne de la Musique, qui vaut une de nos mesures à quatre temps. Elle s'écrivoit dans le Plain-chant par un carré, ou plutôt un losenge, dont une diagonale étoit placée horizontalement sur la portée.

† SEMI-CUBIQUE, adj. (Géométrie) *Parabole semi-cubique*, courbe du second genre, dans laquelle les cubes des ordonnées sont comme les carrés des abscisses. On la nomme aussi *Seconde parabole cubique*.

† SEMI-DOUBLE, adj. (Botan.) Se dit des fleurs dont les pétales se sont multipliés, mais non pas au point qu'on puisse les nommer *doubles*, et dont les organes femelles sont presque dans le même état que si la fleur étoit simple.

† SEMI-FLOSCULEUX, EUSE, adj. (Botaniq.) Se dit des fleurs composées de l'aggrégation de plusieurs petites corolles monopétales, appelées semi-fleurons ou demi-fleurons, dont le tube se prolonge d'un seul côté en une lame en forme de languette à son sommet. Les semi-flosculeuses forment la 13.e classe de la méthode de *Tournefort*.

SEMILLANT, ANTE, adject. (*Cé-mi-glian ; mouillez les ll*) Remuant, éveillé, fort vif. Il est familier.

† SEMI-MINIME, s. f. (Musique) Note qui vaut la moitié de la *minime*. Voyez ce mot. Elle se nomme aujourd'hui *noire*.

SÉMINAIRE, s. m. (*Ce-mi-ne-re*) Lieu destiné pour élever, instruire et former des Ecclésiastiques. — Tous les Ecclésiastiques qui y demeurent. (Du latin *seminarium*, qui signifie proprement *pépiniere*, fait de *seminare* semer, lequel dérive de *semen* semence.)

SÉMINAL, ALE, adj. T. d'Anatomie : Qui a rapport à la *semence* : *Les vesicules seminales.*

SÉMINARISTE, s. m. Celui qui est élevé dans un *Séminaire*.

† SÉMINATION, s. f. (*Cé-mi-na-cion*) T. de Botaniq. Dispersion des semences des plantes, telle que la nature l'opère. (Du latin *seminatio*.)

† SEMI-PITE, s. f. Monnoie valant la moitié d'une pite. C'est la plus petite des monnoies de compte dont on s'est servi en France.

SEMI PRÉBENDE, s. f. (*Ce-mi-pré-ban-de*) Bénéfice qui est de moindre revenu qu'un canonicat.

SEMI-PREUVE, s. f. Preuve imparfaite.

† SEMI-QUADRAT, adject. (*Ce-mi-koua-dra*) T. d'Astron. Voyez *Semi-quartile*. (Du latin *semi-quadratus*.)

† SEMI-QUARTILE, adj. (*Ce-mi-kouar-ti-le*) T. d'Astron. *Aspect semi-quartile* ou *semi-quadrat*, aspect des planètes distantes l'une de l'autre de la *moitié de la quatrieme* partie, c. à d. de la huitième partie du Zodiaque, ou de 45 degrés.

† SEMI-QUINTILE, adj. (*Se-mi-kuein-ti-le*) En Astron. *Aspect semi-quintile*, aspect des planètes distantes l'une de l'autre de la *moitié de la cinquieme partie*, ou de la dixième partie du Zodiaque, c. à d. de 36 degrés.

† SEMI-SEXTILE, adj. (Astron.) Se dit de l'aspect de deux planètes distantes l'une de

l'autre de la *moitié de la sixième* partie, ou de la douzième partie du Zodiaque, c. à d. de 30 degrés.

† Semis, s. m. (*Ce-mi*) Endroit où l'on *sème* des graines d'arbres.

† Sémite, s. f. (Toilerie) Toile de coton, qui se fabrique dans les Iles de l'Archipel.

† Sémitique, adj. (*Sé-mi-ti-ke*) Nom par lequel quelques Philologues ont désigné les langues appelées plus communément *Orientales*, et qui signifie propre aux descendans de *Sem*.

Semi-ton, s. m. La moitié d'un ton. Voy. *Demi-ton*.

† Semi-tonique, adj. (Musique) *Echelle semi-tonique*, l'échelle chromatique, composée en entier de semi-tons.

† Semnothées, s. m. plur. (Antiq.) Les plus anciens des Druides chez les Gaulois, au rapport de *Varron*. Il est plus vraisemblable que c'étoit un nom générique donné par les Grecs à tous les Druides. (Du grec *semnos* vénérable, et *Theos* Dieu.)

Semoir, s. m. (*Ce-moar*) Espèce de sac que le *semeur* s'attache au cou et où est le *grain* qu'il sème. — Instrument pour *semer*.

Semonce, s. fém. Invitation faite dans les formes pour quelque cérémonie. (Du latin *submonitio*, fait de *submonere* avertir secrètement, à demi-mot. *Ménage*.) — Avertissement fait par quelqu'un qui a autorité.

Semoncеur, s. m. Celui qui invite, qui va prier d'assister à quelque cérémonie. Il vieillit. Voyez *Semondre*.

Semondre, v. act. Inviter à une cérémonie, à quelque action publique. Il vieillit. (Du latin *submonere*. Voyez *Semonce*. Menage.)

Semonneur, s. m. Le même que *semoncеur*, ci-dessus. Il est vieux.

Semoule, s. f. Pâte faite avec la farine la plus fine réduite en petits grains. (Du latin *sumula*, employé par *Juvénal* pour *simila*, fleur de farine de froment. *Saumaise*.)

Semper-virens, termes latins : Toujours verdoyant. Espèce de chèvrefeuille qui porte des feuilles et des fleurs toute l'année.

† Sempiterne, s. f. (Draperie) Etoffe de laine croisée, d'origine angloise, et qui a été imitée dans nos fabriques. (Du latin *sempiternus*, sous-entendu *pannus* qui est sans fin, qui dure toujours.)

Sempiternel, elle, adj. Qui dure toujours, qui vit toujours. Il est vieux. (Du lat. *sempiternus*.) — On dit encore fam. *une vieille sempiternelle*, une femme très-vieille.

† Sempiternelle, s. f. (Draperie) Serge moins fine que la Sempiterne, mais dans le même genre.

† Semple, s. m. (*San-ple*) Dans les Fabriques de soieries, etc. partie de tout métier à la tire. C'est un composé de ficelles destinées à faire lever telle ou telle portion de la chaîne.

† Senanis, s. m. pl. Philosophes Gaulois qui succédèrent aux Druides.

† Senapou *ou* Sinapou, s. m. Plante de la Guiane, dont la racine écrasée sert à enivrer le poisson.

Sénat, s. m. (*Cé-nat*) Assemblée considérable dans laquelle réside la principale autorité en certains Etats : *Le Sénat de l'ancienne Rome*. On disoit dans le même sens, *le Senat de Venise*, *de Gênes*, *etc.* — En France, premier Corps de l'Etat, composé de membres nommés à vie. On l'appelle *Sénat-Conservateur*, parce que c'est à lui qu'est confié par les Constitutions de l'Empire le soin de veiller à leur maintien. — Dans quelques autres pays, Cour souveraine de Justice. (Du latin *senatus*, dérivé de *senex* vieillard.)

Sénateur, s. m. Membre d'un *Sénat*.

† Sénatorerie, s. f. (*Cé-na-to-re-rî-e*) En France, district plus ou moins étendu dans lequel un *Sénateur*, nommé à cet effet par l'Empereur, jouit sur des biens qui y sont situés, des revenus affectés à sa dignité, avec une prééminence d'honneur sur les autorités locales.

Sénatorial, ale, adj. Qui appartient au *Sénateur* ou à sa dignité.

Sénatorien, enne, adj. Qui est de famille de *Sénateur*.

Sénatrice, s. f. Femme d'un *Sénateur* de Pologne.

Sénatus-consulte, s. m. Décision, décret de l'ancien Sénat de Rome ; et aujourd'hui en France, du Sénat-Conservateur. (Du latin *senatûs-consultum*, formé de *senatûs*, génit. de *senatus* sénat, et de *consultum* ordonnance, délibération.)

Senau, s. m. (*Ce-nô*, s. d.) Sorte de petit bâtiment de mer sur-tout en usage pour la course.

Séné, s. m. pris de l'arabe. Plante à fleur rosacée, annuelle dans sa racine, mais qui a le port d'un arbuste, et dont les tiges ligneuses passent l'hiver. Elle est originaire d'Egypte, et produit un légume oblong, dont les valves connues par leur vertu purgative sont nommées *follicules de séné*.

Séné bâtard *ou* Emeaus, s. m. Sorte d'arbrisseau qui a quelques vertus analogues à celles du véritable *séné*. Voy. *Emérus* et *Coronille*. — *Séné des Provençaux*, Voy. *Turbith blanc*.

Sénéchal, s. m. Officier d'épée qui dans certains ressorts, étoit Chef de la Justice, et qui étoit aussi Chef de la Noblesse lorsqu'elle étoit convoquée pour l'arrière-ban. — Officier de robe longue qui, en certains endroits, étoit Chef d'une Justice subalterne. — On le disoit également du principal Officier de Justice dans quelques seigneuries. (Du latin barbare *seniscalcus*, formé dans le moyen âge du lat. *senior* le plus vieux, le plus ancien, le chef, et de *scalcus*, pris de l'allemand *schalk* serviteur. *Senisealcus*, *prefectus servorum*, le premier, le chef des serviteurs du Prince, etc. *Wachter*, *etc.*)

Sénéchale, s. f. Femme du *Sénéchal*.

Sénéchaussée, s. f. (*Cé-né-chô-cé-e*) Juridiction du *Sénéchal*. — Etendue de la Juridiction et du ressort du *Sénéchal*.

Seneçon, s. m. Plante qu'on donne ordinairement à certains oiseaux et qu'on emploie aussi en médecine. C'est une plante annuelle, à fleur composée, flosculeuse. (Du lat. *senecio*.)

Sénégré, s. m. Voyez *Fénu-grec*.

Senestre, adj. m. et f. En termes de Blason, gauche. (Du latin *sinister*.)

Sénestré, ée, adj. En t. de Blason, il se dit des pièces qui en ont d'autres à leur gauche.

Sénestrochère, s. m. T. de Blason : Bras gauche représenté dans un écu; son opposé est *dextrochere*. (Du latin *sinister* gauche, et du grec *cheïr* main.)

Sénevé, s. m. Sorte de petite graine dont on fait la moutarde. Voyez *Moutarde*. (Du latin *sinapi*, pris dans le même sens du grec *sinnpi* ou *sinépi*.)

† *Sénevé sauvage*, Voyez *Thlaspi*.

Senieur, s. m. Le plus ancien dans certaines Communautés. (Du latin *senior*.)

† Senjiak scherif, s. m. T. de Relation : Etendard de *Mahomet* chez les Turcs. Il est fait d'une étoffe de soie verte, et couvert de versets du koran, tracés en broderie d'or.

Senne, s. f. (Pêche) Voy. *Soine*.

Senné, s. m. Voyez *Séné*.

Sens, s. m. (*San*, et devant une voyelle *Sanz*) Faculté de sentir : *Les cinq sens de nature. Avoir l'usage de tous ses sens. Cela tombe sous les sens*, est sensible. — Faculté de comprendre : *Homme de bon sens, de grand sens* ou *de peu de sens, de petit sens.* — Opinion, sentiment : *Vous ne donnez pas dans mon sens. Selon mon sens; à mon sens. Abonder en son sens.* — Côté d'un corps : *Cela a tant de pied en tout sens. Couper un jambon du bon sens.* — Signification d'un mot, d'un discours. (Du latin *sensus*.)

Donner tout à ses sens, s'abandonner aux plaisirs sensuels. — *Mortifier ses sens*, se priver des plaisirs des sens. — Fig. *Mettre, appliquer tous ses sens à quelque chose*; et fam. *y mettre tous ses cinq sens de nature*, y employer tous ses soins, toute son industrie. — *De sens rassis*, Voyez *Rassis*.

Sens commun, faculté par laquelle nous jugeons raisonnablement des choses : *Cet homme n'a pas le sens commun.* — *Le bon sens*, la droite raison. — *Homme de sens*, qui a de la profondeur dans les connoissances et beaucoup d'exactitude dans le jugement. — *Homme de bon sens*, qui a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société.

Sens dessus dessous, adv. *Tout est ici sens dessus dessous*, tellement bouleversé qu'on n'y reconnoît plus rien. — *Cette chose est sens devant, derriere*, on ne reconnoît plus ce qui doit être derrière ni ce qui doit être devant. — *A contre-sens*, adv. d'un sens contraire au bon, au véritable.

Sensation, s. f. (*San-sa-cion*) Impression que l'ame reçoit des objets par les sens. Voyez *Sentiment*. (Du latin *sensatio*.)

Sense, ée, adj. (*San-cé*) Sage, judicieux, prudent. (Du latin *sensatus*.)

Sensément, adv. (*Snn-cé-man*) Avec jugement; sagement, prudemment.

Sensibilité, s. f. (*San-ci-bi-li-té*) Qualité par laquelle on est *sensible* : *Il est d'une grande sensibilité à toutes les impressions de l'air, aux reproches, aux avertissemens. Avoir une grande sensibilité pour la gloire, sur le point d'honneur*, etc. — Ressentiment de quelque bienfait reçu, de quelque injure, etc. *Sensibilité de cœur* ou simplement *sensibilité*, compassion. Voy. *Bonté*. — Tendresse de cœur, penchant à l'amour. Voyez *Tendresse*.

Sensible, adj. (*San-ci-ble*) En parlant des personnes et des animaux; qui a du sentiment, qui reçoit aisément l'impression que font les objets. — Fig. Qui est aisément et vivement touché : *Sensible à l'amitié, aux injures comme aux bienfaits.* — Humain, compatissant, tendre. — En parlant des choses, qui tombe sous les sens, qui se fait *sentir*. (Du latin *sensibilis*.) — Qui se fait apercevoir : *Mouvement, effet sensible*.

Endroit sensible, partie la plus délicate. Dans le moral, chose dont on est le plus vivement touché. — En Musique, *note sensible*, la septième majeure du ton, et la tierce majeure de la dominante. *Accord sensible*, celui de la dominante tonique.

Sensiblement, adverb. (*San-ci-ble-man*) D'une manière *sensible* et perceptible : *On voit croître sensiblement la riviere.* — D'une manière *sensible* et qui affecte le cœur : *Il est sensiblement touché de cette perte.*

Sensitif, ive, adject. Ter. Didactique; Qui a le pouvoir de *sentir* : *Faculté sensitive*.

Sensitive, s. f. (*San-ci-ti-ve*) Sorte de plante qui dès qu'on la touche replie ses feuilles.

† *Sensitive cassie*, arbrisseau originaire d'Amérique, épineux, à fleurs papilionacées, jaunes, très-odorantes. — *Sensitive pudique*, arbrisseau originaire du Brésil, épineux, à fleurs papilionacées, blanches, ramassées en tête. La plante se replie pendant la nuit; et pendant le jour, lorsqu'on la touche, elle replie ses folioles et baisse ses rameaux.

Sensorium, s. m. (*San-so-ri-ome*) Terme Didactique emprunté du latin : Partie du cerveau qui passe pour être le siége de l'ame, où elle reçoit les impressions des objets sensibles, qui lui sont apportés par les nerfs de chaque organe des *sens*. Suivant *Descartes*, cette partie est la glande pinéale.

Sensualité, s. f. (*San-su-a-li-té*) Attachement aux plaisirs des *sens*.

Sensuel, elle, adj. (*San-su-èl, é-le*) Qui est trop attaché aux plaisirs des *sens*.

Sensuel est aussi subst. *Les sensuels, les voluptueux*.

Sensuellement, adv. (*San-su-é-le-man*) D'une manière *sensuelle*.

Sentence, subst. f. (*San-tan-ce*) Maxime; pensée courte et qui renferme un grand sens. (Du latin *sentencia*.) — Jugement, décision des Juges sur quelque affaire dont ils ont pouvoir de connoître. — Jugement de Dieu contre les pécheurs et les reprouvés.

Sentencier, v. a. (*San-tan-ci-e*) Condamner par une *sentence* à une peine afflictive. Il ne se dit qu'en matière criminelle, et ordinairement au participe, *un homme sentencié*, ou aux temps qui en sont formés, *il a été sentencié*.

Sentencieusement, adverb. (*San-tan-cieû-ze-man*) D'une manière *sentencieuse*.

Sentencieux, euse, adj. (*San-tan-cieû*, en vers *ci-eû*) Qui contient des *sentences*, des maximes.

SENTEUR, s. f. (*San-teur*) Odeur. Voyez ce mot : *Eaux de senteur, poudre, gants, sachets de senteur.* On dit absolument au plur. *Aimer, craindre les senteurs ; porter sur soi des senteurs.*

† SENTIA, s. f. pris du latin. (Mythol.) Chez les anciens Romains, Deesse qui inspiroit aux hommes leurs pensees, leurs sentimens. (Du latin *sentire* penser, juger, sentir, etc.)

SENTIER, s. m. (*San-tié*) Chemin étroit au travers des champs, des bois. On disoit autrefois *Sente*, s. f. (Du latin *semita*, formé suivant *Varron*, de *semi iter* demi-chemin, et dont on a fait dans la basse latinité, *semitarium*. Ménage.) — Petit chemin entre les planches d'un jardin. — On dit également au figuré : *Suivre les sentiers de la vertu.*

SENTIMENT, subst. m. (*San-ti-man*) Faculté de *sentir*. — Impression que les objets font sur l'ame ; sensation, perception : avec cette difference que le *sentiment* va au cœur, la *sensation* s'arrête aux sens, et la *perception* s'adresse à l'esprit. — Opinion, pensée : avec la difference que le *sentiment* est plus certain, l'*opinion* est plus douteuse, la *pensee* est moins fixe et moins assurée ; elle tient do la conjecture. — Avis, opinion, dont il differe encore en ce que *sentiment* a plus de rapport à la délibération : *On dit son sentiment ; avis* en a davantage à la décision : *On donne son avis ; opinion* en a un particulier à la formalité de Judicature : *On va aux opinions.* — En parlant des chiens, leur odorat : *Les chiens de chasse ont le sentiment très-fin, tres-subtil.*

Avoir des sentimens, avoir de l'honneur, de la générosité, etc. — *Etre capable* ou *se piquer de sentimens*, avoir l'ame sensible, délicate ; se piquer de sensibilité, de delicatesse d'ame.

SENTIMENTAL, ALE, adj. Qui a le sentiment pour principe ou pour objet ; où il entre beaucoup de *sentiment*. C'est un néologisme fort usité dans le jargon moderne : *Ton, air sentimental ; expression sentimentale.*

SENTINE, subst. f. (*San-ti-ne*) La partie la plus basse du navire, dans laquelle s'écoulent toutes les ordures : *Vider la sentine.* (Du latin *sentina*, fait suivant *Vossius*, de *sentire* sentir, à cause de la mauvaise odeur qu'elle exhale.) — Bateau dont on se sert sur la Loire pour voiturer le sel.

Figur. *Cette ville est la sentine de tous les vices*, on y donne retraite à toutes sortes de gens.

SENTINELLE, s. f. (*San-ti-nè-le*) Fantassin qui monte la garde et fait le guet à un poste où il est placé. Plusieurs font ce mot masculin, sur-tout en vers. *Parmi tous nos dangers sentinelle assidu* (Voltaire). *L'oreille est du lion le plus sûr sentinelle* (M. de Fontanes). *Ne fonde sur nos pas ; et prudent sentinelle* (M. Delille, Enéide liv. 9). (Du lat. barbare *sentinella*, fait selon *Vossius*, dans la basse latinité, du verbe *sentire* dans le sens d'entendre le son, le bruit ; parce que la fonction des *sentinelles* est de prêter une oreille attentive au moindre bruit.) — La fonction de la *sentinelle : Etre en sentinelle ; faire sentinelle.*

Prov. *Relever quelqu'un de sentinelle*, le gourmander fort. *Mettre quelqu'un en sentinelle*, le mettre quelque part pour observer ce qui s'y passe.

† SENTINUS, s. m. pris du latin. (Mythol.) Dieu des anciens Romains qui avoit les mêmes fonctions que la Déesse *Sentia*. Voy. ce mot.

SENTIR, v. act. (*San-tir*) Ressentir quelque impression par le moyen des sens : *Sentir du froid, du plaisir, de la douleur.* (Du latin *sentire.*) — Flairer : *Sentir une rose.* — Répandre une certaine odeur : *Cette pommade sent le jasmin ; ce rôti sent le brûle, etc.* — Avoir un certain goût, une certaine saveur : *Cette eau sent la terre ; ce vin sent le fût, le tonneau, la lie, etc.* — Ressentir : *Il ne sent point d'incommodités ;* et au fig. *il est vif à sentir les injures et facile à les pardonner.* — Figur. 1.° Goûter. — 2.° Connoître, remarquer. — 3.° Apercevoir, juger. — 4.° Marquer, désigner. — 5.° Ressembler à... Avoir l'air de... *Toutes ces manieres sentent le pédant.* — 6.° *Faire sentir ;* inculquer : *Il falloit faire sentir cela davantage.*

Figur. *Cet homme, cet ouvrage sent le terroir ;* il a les défauts qu'on attribue aux gens de son pays, aux ouvrages du pays de l'Auteur. — Figur. et famil. 1.° *Cette action sent le gibet, le bâton ;* celui qui l'a commise court risque d'être pendu, bâtonné. — 2.° *Cet homme sent le sapin*, il a la mine de mourir bientôt. — Proverb. *La caque sent toujours le hareng.* Voyez *Caque.*

SENTIR, verb. n. Répandre une odeur bonne ou mauvaise : *Cela sent trop fort, desagréablement, etc.* — On l'emploie souvent comme impers. *Il sent bon, il sent mauvais, il sent le brûlé, etc.*

SE SENTIR, v. rée. Connoître, sentir en quel état l'on est. — Fig. Connoître ses ressources, ses talens, etc. *Il se sentoit bien quand il a entrepris cette affaire.* — Participer à un bien ou à un mal commun à plusieurs.

Se sentir de quelque mal, de quelque bien, en avoir quelque reste : *Il a fait une chute, il s'en sent encore.* — *Il ne se sent pas de joie ;* il est si pénétré de joie qu'elle lui ôte tout autre sentiment.

Se faire sentir, se faire connoître.

† SENUIUS, s. m. pris du latin (Mythol.) Dieu des anciens Romains qui présidoit à la vieillesse. (Du latin *senui*, prétérit de *senesco* je vieillis.)

SEOIR, v. n. (*Soar*) Etre assis ; en ce sens il n'est plus en usage que dans ses participes *séant* et *sis*. — Etre convenable. Il ne s'emploie qu'au gérondif *séyant*, et aux troisièmes personnes, *il sied, ils siéent. Il seyoit, ils séyoient. Il siéra, ils sieront. Il siéroit, ils siéroient. Qu'il siée, qu'ils siéent.* Il n'a point de temps composés : *Cette couleur vous seyant si bien, n'en portez point d'autres. Cet habit vous sied, vous séyoit bien.* (Du latin *sedere*, employé dans les deux acceptions.)

SE SEOIR, v. pron. S'asseoir. Il est vieux.

† SEP, s. m. (Marine) *Sep de drisse*, grosse

pièce de bois carrée, posée debout sur le premier pont, d'où elle s'élève au-dessus du troisième.

SÉPARABLE, adject. Qui peut être *séparé*, désuni.

SÉPARATION, s. f. (*Cé-pa-ra-cion*) Action de *séparer* ou de se séparer. — Chose qui sépare : *Il faut ôter cette séparation.*

SÉPARATOIRE, s. m. (*Cé-pa-ra-toa-re*) Vaisseau chimique, inventé pour *séparer* les liqueurs. — Instrument de Chirurgie pour séparer le péricrâne.

SÉPARÉMENT, adv. (*Cé-pa-ré-man*) A part l'un de l'autre.

SÉPARER, v. act. (*Cé-pa-ré*) Désunir des parties d'un même tout. — Distinguer ; ranger : *Séparer le bon grain d'avec le mauvais ; séparer des livres qu'on a mis pêle mêle.* — Faire que deux personnes, deux animaux, deux choses ne soient plus ensemble. — Diviser : *Séparer une cour en deux par un mur ; séparer les biens, les héritages.* (Du latin *separare.*)

Séparer les quêtes, en termes de Vénerie, distribuer aux valets de limier différens cantons d'une forêt pour y détourner le cerf. — *Séparer les rênes* (Manége), Voy. *Partager.*

SE SÉPARER, v. rec. Se diviser en plusieurs parties. — S'éloigner, se détacher les uns des autres. — Se quitter. — Rompre la communauté de mariage ou de biens.

† SEPÉ, s. m. (Arquebusier) Double *T* de fer que l'on fait glisser dans une coulisse, pour y assujétir le canon.

† SÉPIA, s. f. Liqueur noire contenue dans une bourse membraneuse de la seiche, et qu'on emploie en Peinture. Voy. *Seiche.* On croit que l'encre de la Chine est faite avec une humeur semblable. (Mot lat. qui signifie *seiche.*)

SEPS, s. m. Sorte de lézard qui a les jambes très-courtes.

SEPT, (devant les consonnes *Cé*, et devant les voyelles ou à la fin de la phrase *Cète*) Nom de nombre indéclinable, qui exprime un après six ou trois et quatre, ou deux et cinq. (Du latin *septem*, fait du grec *hepta.*) Il se met aussi pour septième : *le sept du mois ; Charles sept.*

SEPT, s. m. *Un sept de chiffre, un sept de cœur, etc.*

SEPTANTE, adj. num. Soixante et dix. (Du latin *septuaginta.*)

La version des Septante, version grecque de l'Ancien Testament.

SEPTEMBRE, s. m. (*Cep-tan-bre*) L'un des douze mois de l'année. Il étoit le *septième* quand l'année commençoit au mois de Mars, et le neuvième quand elle commençoit au mois de Janvier. (Du latin *september*, fait de *septem* sept.)

SEPTÉNAIRE, s. m. (*Cép-té-nè-re*) Celui qui a professé pendant *sept ans* dans une Université. (Du latin *septenarius.*) — Espace de *sept ans* de la vie de l'homme : *Les hommes changent*, dit-on, *de tempérament à chaque septénaire.*

SEPTÉNNAL, ALE, adj. (*Cép-ten-nal*) Qui arrive tous les *sept ans.* (Du latin *septem*, en grec *hepta* sept, et d'*annus* en gr. *ennos* année.)

SEPTENTRION, s. m. (*Cep-tan-tri-on*) Nord; pôle arctique, celui qui dans nos climats est élevé sur l'horison. (Du latin *septentrio*, formé de *septem* sept, et *triones* nom donné par les Romains aux étoiles qui composent tant la grande que la petite Ourse; parce qu'ils regardoient l'une et l'autre de ces constellations, comme sept bœufs attelés à une charrue. *Triones*, contraction de *teriones*, fait de *terere* broyer, piler, signifie proprement des bœufs de labour.) — On dit qu'un pays est au *septentrion* d'un autre, lorsqu'il est plus proche du Nord : *La Hollande est au septentrion de la France.* — Nom ou sobriquet que les Anciens donnoient à une espèce de Mimes ou de Danseurs.

SEPTENTRIONAL, ALE, adj. (*Cep-tan-tri-o-nal*) Qui est du côté du *septentrion.* — On dit substantiv. *Les Septentrionaux*, les peuples du Nord.

† SEPTÉRIE, s. f. (Antiq.) Fête que les habitans de Delphes célébroient tous les neuf ans, en mémoire du combat et de la victoire d'Apollon contre le serpent Python. (Du grec *septérion*, fait de *septéuô*, dérivé de *sébô* j'honore, je vénère, et qui a le même sens.)

SEPTIÈME, adj. m. et f. Nombre ordinal, qui suit immédiatement le sixième. (Du latin *septimus.*)

SEPTIÈME, s. m. (*Cé-tiè-me*) La septième partie d'un tout.

SEPTIÈME, s. f. Au jeu de Piquet, suite de sept cartes d'une même couleur. — En Musique, intervalle dissonnant, appelé par les Grecs *heptachordon*, et qui est formé de six degrés diatoniques. Il y a des septièmes superflues, majeures, mineures et diminuées, qui ne diffèrent entr'elles que d'un semi-ton.

SEPTIÈMEMENT, adv. (*Cé-tie-me-man*) En *septième* lieu.

† SEPTIFÈRE, adj. (Botan.) Qui porte cloison, en parlant des valves, des columelles. (Du latin *septum* cloison, et *fero* je porte.)

† SEPTIFORME, adject. (Botan.) Qui est en forme de cloison. (Du latin *septum* cloison, et *forma* forme.)

SEPTIQUE, adj. (*Cép-ti-ke*) T. de Médecine : *Un topique septique*, celui qui fait pourrir les chairs sans beaucoup de douleur. (Du grec *sêptikos*, dérivé de *sêpô* je fais pourrir.)

SEPTUAGÉNAIRE, adj. (*Cep-tu-a-jé-nè-re*) Âgé de soixante et dix ans. (Du latin *septuagenarius*, fait par contraction de *septuginta* soixante et dix, et d'*annus* année.) — On dit aussi subst. *C'est un septuagénaire.*

SEPTUAGÉSIME, s. f. (*Cep-tu-a-jé-zi-me*) Le Dimanche qui est quinze jours avant le Dimanche gras, et *soixante et dix* jours avant Pâques. (Du latin *septuagesima*, sous-entendu *dies*, le soixante et dixième jour avant Pâques.)

† SEPTUM, s. m. pris du latin, où il signifie *cloison, séparation.* (*Cép-tome*) Se dit, en Anat. de certaines parties du corps qui en séparent d'autres.

SEPTUPLE, s. m. et adj. m. et fém. Sept fois autant : *Il a du bien au septuple de ce qu'il en avoit.* (Du latin *septuplus.*)

SÉPULCRAL, ALE, adj. Qui concerne le *sépulcre.*

Voix sépulcrale, qui semble sortir du tombeau.

SÉPULCRE, subst. m. Tombeau : lieu destiné pour y mettre un corps mort. Il ne se dit que dans le discours soutenu, ou en parlant des tombeaux des Anciens. (Du latin *sepulcrum*, fait de *sepelire* ensevelir, enterrer, lequel derive de *sepes* haie : parce qu'on enterroit anciennement dans des champs entoures de haies.)

SÉPULTURE, s. f. Lieu où l'on enterre un corps mort. — L'inhumation même. (Du latin *sepultura*, fait de *sepelire*. Voy. *Sépulcre*.)

Le droit de sépultuee, droit qu'on avoit d'être enterré en quelque endroit d'une Eglise.—*Les droits de sépulture*, ce qui est dû au Cure ou à l'Eglise pour l'inhumation d'un mort.

SEQUELLE, s. f. (*Cé-ke-le*) Nombre de gens qui se suivent, qui sont attaches à un meme parti. Il se dit famil. et par mépris. (Du latin *sequela*, fait de *sequi* suivre.)

SÉQUENCE, s. f. (*Cé-kan-ce*) Suite de plusieurs cartes de même couleur. Il en faut au moins trois pour faire une *séquence*. — On le disoit autrefois, en t. d'Eglise, des proses qui se chantent après l'Epître. (Du latin *sequentia*, fait de *sequi* suivre, et qui signifie proprement *conséquence*.)

SÉQUESTRATION, subst. f. (*Cé-kès-tra-cion*) Action par laquelle on met quelque chose en *séquestre*. (Du latin *sequestratio*.)

SÉQUESTRE, s. masc. (*Cé-kes-tre*) Etat d'une chose litigieuse remise en main tierce par ordre de Justice ou par convention des parties. (Du latin *sequestrum*.) — Il se dit quelquefois des personnes : *Cette fille a été mise en sequestre dans une telle maison*. — Celui entre les mains de qui les choses sont mises en séquestre. (Dans cette acception, du lat. *sequester*.)

† SÉQUESTRES, pluriel. Chez les Anciens, entremetteurs ou emissaires charges de gagner les suffrages du peuple, et entre les mains desquels on déposoit les sommes d'argent promises à ceux qui vendoient leurs voix.

SÉQUESTRÉ, ÉE, part. p. de *Séquesteer*, et adj. Mis en *séquestre*. — Fig. Séparé, detourné.

SÉQUESTRER, v. act. (*Cé-kes-tre*) Mettre en *séquestre*. (Du lat. *sequestrare*.) — Figur. 1.° Ecarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. — 2.° Détourner une chose, la mettre à part.

SE SÉQUESTRER, v. réeipr. Se mettre à part, se retirer du commerce du monde.

SEQUIN, s. m. (*Ce-quein*) Sorte de monnoie d'or qui a cours en Italie et dans le Levant. Sa valeur en Italie varie selon les lieux de onze à douze francs. — En Turquie, le *sequin Foundoucli*, appelé autrement *Sultanin*, est de 155 parus (10 francs 65 cent.) Le *Sequin-Zermahboub* ou *Zeramabouck*, *Zingerli* ou *Gingeeli*, vaut 83 paras (6 francs 75 centim.) Le *Sequin neuf de Zéramabouck* a beaucoup plus de valeur.

SÉRAIL, subst. m. (*Cé-raglie*, mouillez l'*l* finale) Palais de l'Empereur des Turcs. — Ses femmes et concubines : *Le Grand-Seigneur a marché sans son sérail*. — On le dit par extension des maisons des Grands du pays, et sur-tout de la partie de ces maisons où sont renfermees leurs femmes. Dans ce dernier emploi le mot propre est *Harem*. (Du persan *serai* ou *sarai* palais.) — Abusivement, maison où quelqu'un tient des femmes de plaisir : *Cette maison est un vrai sérail ; il en fait son serail*.

SÉRAN *ou* SÉRANS, s. m. Outil propre à preparer le chanvre ou le lin.

SÉRANCER, v. a. Passer le chanvre, le lin ou le crin par l'instrument nomme *seran*.

SÉRANCOLIN, s. m. (*Cé-ran-ko-lein*) Marbre d'un rouge couleur de sang mele de gris, de jaune, et de quelques endroits transparens comme l'agate. On le tire des Pyrenees, proche de *Séancolin*.

† SERAPÉON, s. m. (Archæolog.) Temple de *Serapis*. Le plus célèbre etoit à Alexandrie.

† SÉRAPIS, s. m. (Mythol.) Le premier Dieu des Egyptiens, qu'on prenoit souvent pour *Jupiter* et pour le Soleil.

SÉRAPHIN, subst. masc. (*Cé-ra-fein*) Esprit céleste, qui est du premier des sept Chœurs des Anges. (De l'hebreu *saraphim* anges lumineux, éclatans comme des flammes. C'est le pluriel de *suraph* qui signifie proprement un *serpent de feu*, derivé du verbe *saraphæ* brûler.)

SÉRAPHIQUE, adj. (*Cé-ra-fi-ke*) Qui appartient aux *Seraphins* : *Un zele séraphique*. — *L'Ordre seraphique*, l'Ordre de St. François d'Assise.

SERASQUIER, (*Acad.*) SERASKIER, (*Trév.*) s. m. General d'armee chez les Turcs.

† SERASSES *ou* SARASSES, s. f. pl. Toiles de coton des Indes.

† SERCHE *ou* CHERCHE, s. f. Sorte de bois refendu, de chene ou de hêtre, qu'on appelle communement *Eclisse*. Trév.

† SER-DAR, s. masc. T. de Relation : En Turquie, sorte de milice ou de corporation, composee de Janissaires volontaires qui ne sont assujetis à aucun service, et parmi lesquels se font ordinairement les levées en temps de guerre.

SERDEAU, s. m. (*Cer-dô*, d.) Office où l'on portoit les plats qu'on relevoit de devant le Roi. — Tous les gens du serdeau. — Officier qu recevoit les plats qu'on desservoit de la table du Roi.

SEREIN, s. m. Vapeur froide et maligne qui tombe au coucher du soleil. (Du latin *serotinus* du soir, sous-entendu *aer* air ; *air du soir* ; *serein* n'est qu'une corruption de *solrein*.)

SEREIN, EINE, adj. (*Ce-rein*, *rè-ne*) Beau, clair, doux et calme : *Temps*, *jour*, *ciel*, *air serein* ; *nuit claire et sereine*. (Du lat. *serenus*, fait dans la même signification, du grec *xéros* sec.)

Figurém. *Il a le visage*, *le front serein* ; il porte sur son visage, sur son front des marques de tranquillité d'esprit. — Fig. et poét. *Jours sereins*, jours heureux. — *Goutte sereine*, privation soudaine de la vue, causée par l'obstruction du nerf optique.

SÉRÉNADE, s. f. Concert de voix ou d'instrumens qu'on donne le *soir*, la nuit, dans la rue, sous des fenêtres. (Du latin *serotina*

sous-entendu *musica* musique du soir, de *sero* soir.)

Sérénissime, adject. Titre d'honneur qu'on donne à quelques Princes : *Votre Altesse Sérénissime.* (Du latin *serenissimus*, superl. de *serenus* serein.)

Sérénité, s. f. Etat de ce qui est *serein : La sérénité de l'air, du temps, du ciel ;* et fig. *la sérénité du visage, la sérénité* (la tranquillité) *de l'esprit.* — Titre d'honneur qu'on donnoit au Doge de Venise, à des Princes d'Allemagne : *Votre Sérénité, Votre Sérénité Electorale.* Ce titre a été pris autrefois par les Rois de France de la première et de la seconde race, et même par les Evêques.

Figur. *Rien ne trouble la sérénité de ses jours*, le bonheur de sa vie.

Séreux, euse, adject. (*Cé-reû*) Aqueux : *Humeur séreuse ; la partie séreuse du sang.* — Trop chargé de sérosité : *Sang séreux.* (Du latin *serum.* Voyez *Serosité.*)

Serf, serve, adj. et s. (*Cèrfe, cèr-ve*) Qui n'est pas libre, qui est dépendant d'un Maître : *En Pologne, les paysans sont serfs, sont de condition serve.* — Il ne se dit que dans l'Histoire moderne ; en parlant des Anciens, on doit toujours dire *Esclave.* (Du lat. *servus.*)

Serfouette, s. f. (*Cèr-fouè-te*) Outil de Jardinier qui sert à remuer la terre autour des plantes. Voyez *Serfouir.*)

Serfouetter, v. a. (*Cèr-fouè-té*) *Serfouir ;* remuer le terrain avec la serfouette.

Serfouir, v. act. (*Cèr-fouir*) Remuer la terre autour des plantes avec la *serfouette.* Quelques uns disent *serfouetter*, (*Cèr-fouè-té*) (Suivant *Menage*, qui veut qu'on écrive *cerfouir*, du lat. *circumfodere* creuser, fouir autour.)

Serge, s. f. Sorte d'étoffe croisée, fabriquée à quatre marches, ordinairement en laine, et quelquefois en soie.

Sergent, s. masc. (*Cèr-jan*) Sous-Officier dans une Compagnie d'infanterie. — Officier de Justice dont la fonction est de donner des exploits, des assignations. (Suivant *Ménage*, de *servicate*, ablatif de *serviens*, participe de *servire* servir ; parce que le sergent est le ministre et comme le serviteur du juge. C'est de cette première acception qu'a été fait par extension le mot de *sergent*, sous-officier.) — Barre de fer carrée avec un crochet en bas et un autre qui monte et descend, dont le Menuisier se sert pour joindre et tenir les pièces de bois qu'il veut coller. (Selon quelques-uns, parce qu'il contraint et presse comme un *sergent.*)

Sergenter, v. a. (*Cèr-jan-té*) Envoyer un *Sergent* à quelqu'un pour le faire payer. — Fig. et famil. Presser, importuner pour obtenir quelque chose.

Sergenterie, s. fém. (*Cèr-jan-te-rî-e*) Office de *Sergent.*

Sergen *ou* Sergier, s. m. (*Cèr-jé, jié*) Ouvrier qui fait et vend toutes sortes de *serges.*

Sergerie, s. f. (*Cèr-je-rî-e*) Manufacture et commerce de *serge.*

Sergette, s. f. (*Cèr-jè-te*) *Serge* fort légère et fort mince. — Sorte de petite robe qu'on porte au lieu de chemise.

† Sergetterie, subst. f. (*Cèr-jè-te-rî-e*) A Beauvais, la manufacture des *serges* et le corps des maîtres qui font commerce de ces étoffes.

Série, s. f. T. de Mathématique : Suite de grandeurs qui croissent ou decroissent suivant une certaine loi. (Du latin *series* suite, dérivé de *serere* nouer, enchaîner, etc.)

† *Série harmonique* (Musique), suite des harmoniques qu'on a observées dans la résonnance du corps sonore.

Sérieusement, adverb. (*Cé-rieû-ze-man*) D'une manière grave et *sérieuse.* — Froidement : *Il m'a reçu sérieusement.* — Sans plaisanterie. — Tout de bon, avec ardeur.

Sérieux, euse, adject. (*Cé-rieû*, en vers *ri-eû*) Qui n'est pas gai, enjoué : *Air, maintien, discours sérieux.* Voy. *Grave.* (Du latin *serius.*) — Solide, important : *Affaire, proposition, matière sérieuse.* En parlant d'un combat, *affaire sérieuse*, considérable, hasardeuse. *Maladie sérieuse*, grave, dangereuse. — Sincère, vrai. — En t. de Pratique, *un contrat sérieux*, vrai, non-simulé. On dit de même, *une dette sérieuse.*

Sérieux, s. m. Gravité dans l'air, dans les manières. — En parlant des Acteurs, rôle sérieux : *Il joue bien dans le sérieux. Il n'est pas bon pour le sérieux.*

Prendre son sérieux ; ne badiner plus ; se fâcher presque. — *Prendre une chose dans le sérieux*, la croire comme vraie, quoiqu'elle n'ait été dite que par badinerie. — *Prendre une chose au sérieux*, se formaliser d'une chose qui n'a été dite qu'en badinant.

Serin, s. m. (*Ce-rein*) Petit oiseau dont le chant est fort agréable : *Serin commun, serin de Canarie.* C'est un oiseau passereau, de la famille des Conirostres et du genre des Fringilles. (Suivant *Belon, Nicot, etc.* de *sirene*, en grec *séirèn*, à cause de la mélodie de son chant.)

Serine, s. f. Femelle du *serin.*

Serinette, s. f. (*Ce-ri-né-te*) Espèce de très-petite orgue à cylindre, avec laquelle on apprend aux *serins* à chanter.

Seringat, s. m. (*Ce-rein-ga*) Arbrisseau cultivé, à fleur rosacée, composée de quatre pétales blancs, dont l'odeur approche de celle de la fleur d'orange. On l'appelle aussi *Syringa* et *Philadelphe.* (Du grec *surigx* flûte ; parce que son bois, vidé de sa moëlle, est creux comme le corps d'une flûte.) — Quelques uns donnent également le nom de *syringa* au lilas.

† *Seringat* ou *Arbre du caoutchouc*, Voy. *Bois de seringue.*

Seringue, s. fém. (*Ce-rein-ghe*) Sorte de petite pompe qui sert à attirer et à repousser l'air ou les liqueurs. On s'en sert à donner des lavemens et à d'autres usages. (Du grec *surigx* flûte, et qui signifie également tout autre corps cylindrique creux.)

Seringuer, v. a. (*Ce-rein-ghé*) Pousser une liqueur avec une *seringue.*

Seringuer une plaie, y jeter avec une *se-*

ringue quelque liqueur pour la nettoyer. — *Seringuer un vaisseau* (Marine), l'enfiler à coups de canon de l'arrière à l'avant.

SERMENT, s. m. (*Cér-man*) Affirmation d'une chose, en prenant à témoin ou Dieu, ou ce qu'on regarde comme Saint, comme Divin. (Du latin *sacramentum*, qui a la même signification. Nous disions autrefois *sacrement*. Menage.) — Jurement : *Serment horrible, exécrable.*

Serment de fidélité, protestation qu'on fait de s'acquitter fidellement de l'emploi qu'on va exercer. — *Serment de joueur, serment d'amant*, sur lequel il ne faut pas compter.

SERMENTAIRE, s. f. (*Cér-man-tè-re*) Voy. *Livèche.*

SERMON, s. m. Discours chrétien fait pour être prononcé en chaire. Voyez *Prédication.* (Du latin *sermo* discours.) — Fam. Remontrance ennuyeuse et importune.

SERMONAIRE, s. m. (*Cér-mo-nè-re*) Auteur de *sermons*. — Recueil de *sermons*.

SERMONNER, v. act. (*Cér-mo-né*) Faire d'ennuyeuses remontrances. Il est familier.

SERMONNEUR, s. m. Grand parleur qui fait de longs discours, d'ennuyeuses remontrances. Il est familier.

SÉROSITÉ, s. f. La portion la plus aqueuse, la plus claire et la plus transparente de la masse du sang et du lait. (Du latin *serum* lait clair, petit lait, partie séreuse du lait, etc.)

SERPE, s. f. Outil qui sert à couper des branches et de petits arbrisseaux. (Du latin *sarpere* tailler la vigne, dont on a fait dans la basse latinité *sarpa*.)

Fam. *Ouvrage fait à la serpe*, fait grossièrement, mal fait. On dit de même d'un homme mal fait : *Il semble qu'il a été fait avec une serpe.*

† SERPEGER, v. n. (*Cér-pe-jé*) T. de Manège : Conduire un cheval en *serpentant*. Il a vieilli.

SERPENT, s. m. (*Cér-pan*) Reptile. C'est le nom générique des vipères, couleuvres, aspics, etc. (Du latin *serpens*, fait de *serpere* ramper.) — Fig. Personne ingrate, perfide, etc. — En Astron. constellation boréale, qui contient 24 étoiles dans le Catalogue britannique. — Instrument de Musique à vent, qui a la forme d'un serpent. — Celui qui joue de cet instrument.

Prov. *C'est une langue de serpent, un vrai serpent*, c'est un médisant. — Prov. et figur. *C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein*, c'est un ingrat qui s'est servi de mes bienfaits pour me faire du mal. — Figur. *Le serpent est caché sous les fleurs*, le danger est caché sous une belle apparence.

Œil de serpent, petites pierres dont on fait des bagues.

SERPENTAIRE, s. m. (*Cér-pan-tè-re*) Constellation de l'hémisphère boréal, qui contient 74 étoiles dans le Catalogue britannique, et qu'on figure par Esculape tenant un *serpent.*

SERPENTAIRE, s. f. Plante vivace, à fleur personnée, qui croît à l'ombre dans les pays chauds, et dont la tige marbrée imite par sa couleur la peau d'un *serpent.*

Petite serpentaire, Voyez *Ophioglosse.*

SERPENTEAU, s. masc. (*Cér-pan-tô*, s. d.) Petit *serpent* nouvellement éclos. — Sorte de fusée volante qui va en *serpentant* dans l'air.

† SERPENTEMENT, s. m. (*Cér-pan-te-man*) T. de Géométrie : Partie d'une courbe qui va en *serpentant.*

SERPENTE, s. fém. (*Cér-pan-te*) Sorte de papier très-fin et presque transparent, pour calquer un dessin, etc.

SERPENTER, v. n. (*Cér-pan-té*) Avoir un cours tortueux comme les mouvemens d'un *serpent*, en parlant d'un ruisseau, d'une rivière. — On dit aussi d'un chemin, qu'il va en serpentant.

SERPENTIN, s. m. (*Cér-pan-tein*) Pièce de la platine d'un mousquet à laquelle on attachoit la mèche. — En t. de Chimie, tuyau d'étain ou de cuivre étamé qui va en *serpentant* depuis le chapiteau d'un alambic jusqu'au bas. — Ancienne pièce de canon, qui portoit un boulet de 24 livres.

SERPENTIN, adj. *Marbre serpentin*, marbre très-dur, dont la couleur est d'un vert brun, mêlé de quelques taches carrées et rondes, et de quelques veines jaunes.

SERPENTINE, s. f. (*Cér-pan-ti-ne*) Sorte de pierre fine, tachetée comme la peau d'un *serpent.* C'est la roche serpentineuse des Minéralogistes modernes. — Ancienne pièce de canon sur laquelle étoit représenté un *serpent.* — Sorte de plante qui rampe sous les autres plantes. — Espèce de tortue qui se trouve dans les eaux douces de la Chine, et dont la tête a quelque ressemblance avec celle d'un *serpent.* — Sorte de hamac dans lequel se font porter les habitans du Brésil. Il est appuyé sur un braneard de bambou de 12 à 15 pieds de longueur, que des nègres portent sur leurs épaules.

SERPENTINE, adj. f. *Ce cheval a la langue serpentine*, remue sans cesse la langue. — En Peinture, *lignes serpentines*, sinueuses et ondoyantes.

SERPER, v. n. (*Cér-pé*) Lever l'ancre d'une galère ou d'un bâtiment de bas bord.

SERPETTE, s. fém. (*Cér-pè-te*) Petite *serpe* qui sert à tailler la vigne, à émonder les arbres, etc.

SERPILLIÈRE, s. f. (*Cér-pi-gliè-re ; mouillez les ll*) Toile grosse et claire qui sert aux emballages. — Sorte d'insecte qui ronge la racine des plantes dans les jardins.

SERPOLET, s. m. (*Cér-po-le*) Plante vivace, à fleur labiée, qui a les mêmes caractères et les mêmes vertus du thym, dont elle diffère cependant par ses tiges plus basses et moins ligneuses. On distingue le *Serpolet* ou *Pillolet citronné*, et le *Petit serpolet* ou *Thym sauvage ordinaire.* (Du latin *serpyllum*, fait du grec *herpullon*, lequel est dérivé de *herpéin* ramper, en latin *serpere.*)

† SERPULE, s. f. (Hist. naturelle) Genre de vers, de la famille des Branchiodeles, qui vivent dans la mer, fixés et renfermés dans un tube lequel exude de leur surface.

† SERRAGE, s. m. (*Cé-ra-je, r forte*) T. de Marine : Liaison des *serres* en général.

SERRE, s. f. (*Cé-re*, *r* forte) Lieu couvert, où pendant l'hiver on *serre* les arbres et les plantes qu'on veut mettre à couvert de la gelée. — En t. de pêche, chambre de la bourdigue, qui sert de décharge à la dernière tour, lorsqu'il y a beaucoup de poissons. On l'appelle aussi *Contre-tour*. — Pied des oiseaux de proie: *Les serres d'un aigle, d'un milan*. — Action de *serrer*, de presser les raisins et autres fruits qu'on met au pressoir. Comme on les serre à diverses reprises, on dit *la première*, *la seconde serre*. — Dans les Hôtels des monnoies, espèce de petit cadre qui s'enchâsse dans les moules où l'on jette en lames les matières fondues d'or ou d'argent. — Sorte de presse à l'usage des Metteurs en œuvre, etc. pour *serrer* et presser l'un contre l'autre divers objets.

Famil. *Cet homme a la serre bonne*, la main très-forte. On le dit aussi, mais dans un autre sens, d'un avare, d'un larron, d'un concussionnaire.

SERRÉ, ÉE, part. p. de *Serrer*, et adj. Mis en réserve pour être conservé et gardé. — Lié. — Pressé. — Approché, mis les uns auprès des autres. — Menu; *Ecriture bien serrée*. — Bien battu et bien étoffé: *Etoffe serrée*. — Avare: *Homme serré*. — *Style serré*, style concis, précis: avec cette différence, qu'on est *concis* en employant le moins de mots qu'il est possible; on est *précis*, en employant le mot *propre*; on est *serré*, en retranchant les propositions intermédiaires, les mots et les phrases synonymes.

Avoir le cœur serré, saisi de douleur. — *Cheval serré* (Manége), Voyez *Se serrer*. — *Cheval serré du devant*, qui est étroit du devant. — Au jeu de Trictrac, *un jeu serré*, qui n'est point assez étendu.

† SERRÉ, SERRETÉ, SERRULÉ, ÉE, adject. (Botanique) Dentelé en forme de scie; se dit des feuilles. (Du latin *serra* scie, et *serrula* petite scie.)

SERRÉ, adv. Bien fort: *Il a gelé bien serré*. *Mentir bien serré*, impudemment. — *Jouer serré*, ne jouer qu'à beau jeu et ne pas hasarder volontiers.

SERRE-FILE, s. m. (*Cé-re-fi-le*, *r* forte) Soldat qui est le dernier de sa file.

SERRÉMENT, adv. (*Cé-re-man*) D'une manière *serrée*, très-économe.

SERREMENT, s. m. (*Cé-re-man*) L'action de *serrer*.

Serrement de cœur, état où se trouve le cœur quand il est *serré* de douleur.

SERRE-PAPIERS, s. masc. (*Cé-re-pa-pié*) Arrière-cabinet où l'on *serre* des papiers. — Tablette divisée en compartimens où l'on arrange des papiers.

SERRER, v. a. (*Cé-ré*, *r* forte) Etreindre, presser. — Joindre, mettre près à près: *Serrer l'écriture*, *les lignes*, *serrer les dents*; *se serrer les uns contre les autres*. (Dans ces deux acceptions, du latin *serere* approcher, mettre auprès, dérivé du grec *eirein* joindre, attacher.) — Mettre à couvert, enfermer: *Serrer les foins*, *les blés*. (En ce dernier sens, de *serure*, employé par *Columelle* dans la même acception, et d'où vient également *sera* serrure.)

Fig. *Serrer les pouces à quelqu'un*, l'obliger à force de tourmens ou de menaces à avouer la vérité. — Fig. et fam. *Serrer le bouton à quelqu'un*, le presser vivement sur quelque chose. — Figur. *Serrer les nœuds de l'amitié*, rendre l'amitié plus étroite. — *Serrez vos rangs*, *vos files*, joignez-vous près à près. — En t. de Marine, *serrer les voiles*, les ferler. — *Serrer de la voile*, en diminuer en amenant ou carguant quelques-unes de celles qui sont dehors. — *Serrer le vent*, tenir le plus près autant qu'il est possible. — *Serrer la file*, faire approcher les vaisseaux les uns des autres, à distance convenable, lorsqu'ils sont en ligne. — *Serrer quelqu'un de près*, le poursuivre vivement. — *Serrer son style*, retrancher ce qu'il y a de superflu dans les mots ou dans les pensées.

† SE SERRER, v. r. (Manége) Se dit d'un cheval qui se retrécit, et ne s'étend pas assez à une main ou à une autre, qui ne prend pas assez de terrain.

SERRETÉ, ÉE, adj. (Botan.) Voy. *Serré*.

† SERRE-TÊTE, s. m. Ruban, etc. dont on serre la tête.

SERRETTE, s. f. Voy. *Sarrette*.

† SERRIÈRE, s. f. (*Cér-rie-re*, 1ère *r* forte) Dans les fonderies de canons, longue pièce de fer pointu, qui sert à boucher le trou du fourneau où le métal est en fusion.

† SERIROSTRES, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux palmipèdes, dont le bec très-mou et recouvert souvent d'une simple membrane, a les bords crénelés en forme de scie. Tels sont les canards et les harles. (Du latin *serra* scie, et *rostrum* bec.)

SERRON, s. m. (*Cé-ron*, *r* forte) Boîte dans laquelle on *serre* les drogues qu'on apporte des pays étrangers.

SERRULÉ, ÉE, adj. (Botan.) Voy. *Serré*.

SERRURE, s. f. (*Cé-ru-re*, première *r* forte) Ouvrage de serrurerie qu'on attache à une porte, à un coffre, etc. et qui sert à les fermer et à les ouvrir par le moyen d'une clef. (Du latin *sera*, fait de *serare* fermer. Voy. *Serrer*.)

SERRURERIE, s. f. (*Cé-ru-re-rî-e*, première *r* forte) Métier, commerce et travail de *Serrurier*.

SERRURIER, s. m. (*Cé-ru-rié*, *r* forte) Celui qui fait des *serrures* et autres ouvrages de fer.

SERSIFI, SERSIFI BLANC, SALSIFI CULTIVÉ, SARSIFI BLANC DES JARDINS, SERSIFI COMMUN, s. m. Plante potagère, bisannuelle, à fleur à demi-fleurons, rendant un suc laiteux, et dont la racine sert d'aliment.

Sersifi noir, V. *Scorsonère*. — *Sersifi sauvage*, *Sersifi des prés*, Voy. *Barbe de boue*.

† SERTE, s. f. En t. de Metteurs en œuvre, enchâssement des pierres, diamans, etc. dans les pièces où on les retient par le moyen d'une sertissure. Voy. *Sertir*.

SERTI, IE, part. p. de *Sertir*, et adj. Enchâssé.

SERTIR, v. a. Monter une pierre précieuse, l'enchâsser, la serrer dans son chaton. (Du latin *serere* approcher, unir, enchaîner, dont le supin est *sertum*.)

SERTISSURE, s. f. La manière dont une pierre est *sertie*.

SERUM, s. m. Liqueur aqueuse dans le corps humain, qui rend le chyle et le sang plus fluide. (Mot purement latin, qui signifie *lait clair, petit lait, partie séreuse du lait.*)

SERVAGE, s. m. Etat de celui qui est *serf* ou esclave. — En Poésie, attachement d'un amant pour sa maîtresse : *Amoureux servage.* Il n'est plus d'usage en prose et vieillit en poesie.

SERVANT, adject. (*Cér-van*) On appeloit *Gentilhomme servant*, celui qui *servoit* à table chez le Roi ; *Frere servant* ou *Servant d'armes*, un Membre de l'Ordre de Malthe, non assujetti aux preuves, d'un rang inférieur aux Chevaliers. — *Fief servant*, celui qui relevoit d'un autre fief appelé *Fief dominant.*

SERVANTE, s. f. Fille ou femme qui *sert* do domestique, sur-tout dans les auberges : *Servante de cabaret.* — Les femmes disent par civilité, *Je suis votre servante, votre tres-humble servante.* — Elles disent aussi fam. *Je suis votre servante ;* je ne suis pas de votre avis, je ne puis faire ce que vous désirez. — Espèce de petite table auprès de la grande, sur laquelle on place des assiettes, des bouteilles, etc. pour suppléer au *service* des domestiques. — Chez les Imprimeurs, petite planche sur laquelle repose la frisquette, pendant que l'ouvrier étend sur le tympan la feuille qu'il va imprimer.

SERVIABLE, adj. Officieux, obligeant : avec ces différences, que l'homme *serviable* est prompt et empressé à vous *servir* dans l'occasion, comme un serviteur l'est à l'égard d'un maître ; l'homme *officieux* est affectueux et zélé, comme un client à l'égard de son patron ; l'homme *obligeant* est aise et flatté de vous servir dans le besoin : il va au-devant de l'occasion pour obliger. *Roubaud. Serviable* n'est pas du beau style.

SERVICE, s. m. Etat, fonction d'un domestique. (Du latin *servitus.*) — Usage qu'on tire de certains animaux ou de certaines choses : *Ce cheval, cette étoffe est d'un bon service.* En ce sens on dit fam. *les jambes, l'estomac refusent le service*, ne font plus leurs fonctions qu'avec peine. — Assistance, bon office : *Offrir ses services, rendre des services.* V. *Bienfait.* — Temps qu'on a servi dans un emploi : *Il a trente ans de service.* — Absolument, le service que les gens de guerre rendent à l'Etat dans les armées : *Il est dans le service, il a quitté le service.* — Célébration des Offices divins. — Messe haute ou Prières publiques qui se disent pour un mort. — Toute la vaisselle qu'il faut pour servir sur une table : *Un service de porcelaine.* — Nombre de plats qu'on met à la fois sur une table, et qu'on ôte de même : *Repas à trois, à quatre services.* — Au jeu de Paume, 1.° côté où est celui à qui on sert la balle : *Il est du côté du service.* — 2.° Action et manière de servir la balle : *Voilà un méchant service.*

Proverb. *Service des grands n'est pas héritage* ; on est souvent mal récompensé de servir les Grands.

SERVIETTE, s. f. Linge dont on se sert quand on mange, ou à d'autres usages. (Suivant *Ménage*, du latin *servire* servir, à cause de l'usage qu'on en fait, ou plutôt de *servare* sauver, conserver ; parce que la serviette empêche qu'on ne gate son habit.)

SERVILE, adj. Qui appartient à l'état d'esclave : *Emploi, condition servile.* — Figur. Bas, rampant : *Esprit, ame servile ; complaisance, flatterie basse et servile.* (Du lat. *servilis.*)

Traducteur, traduction servile, qui s'attache trop à la lettre, aux termes de son original. — En t. de Théologie, on dit *crainte servile* par opposition à *crainte filiale.*

SERVILEMENT, adv. (*Cér-vi-le-man*) D'une maniere *servile.*

SERVIOTE, s. f. T. de Marine : Pièce de sapin qui sert à former l'éperon et à le tenir en état.

SERVIR, v. a. (sur *Sentir*) Etre à un maître comme son domestique : *Personne ne peut servir deux maîtres* ; neutralement, *il sert à la chambre, à la cuisine ;* et sans régime, *il ne sert plus, il ne peut plus servir.* (Du latin *servire.*) — Donner d'une viande, d'un mets à quelqu'un des convives : *Servez de la poularde, de la perdrix à...* — Rendre de bons offices, aider, assister : *Il m'a bien servi dans cette affaire ; servir quelqu'un de son credit.*

Servir Dieu, l'adorer, l'honorer, faire ce qu'il commande. — *Servir une table*, la couvrir de plats, de mets, etc. — *Servir son maître a table*, lui donner à boire, des assiettes, etc. — Poétiquement, *servir une Dame*, lui rendre des soins assidus ; faire profession d'être son amant. Il vieillit. — Fig. et fam. *Servir quelqu'un à plats couverts*, lui rendre en secret de mauvais offices. — *Servir la patrie*, faire quelque chose d'avantageux pour elle. — *Servir bien le canon, l'artillerie*, les tirer avec adresse et diligence.

SERVIR, v. n. Etre employé dans le service militaire : *Servir sur terre, sur mer ; il sert bien, il a servi sous un tel Général.* — Au jeu de Paume, jeter la balle sur le toit pour être reçue par ceux avec qui l'on joue. En ce sens on dit activement dans le style fig. et fam. *Servir quelqu'un sur les deux toits*, lui fournir l'occasion de faire aisément ce qu'il désire.

SERVIR À, v. n. Etre d'usage : *Cet habit ne peut plus servir.* — Etre bon pour..... être propre, convenable à.... *Cette machine sert a beaucoup de choses.*

Servir de, tenir la place, faire l'office de : *Il lui a servi de pere ; il vous servira d'Ecuyer, etc.*

SE SERVIR, v. réc. Se rendre des services à soi-même. — Se prévaloir de quelque chose. — S'aider de quelque chose ou de quelqu'un. — Employer. Voy. *User.*

SERVITEUR, s. m. Domestique. En ce sens il ne se dit absolument qu'en style de Pratique et dans les traductions de l'Ecriture Sainte. Dans le discours ordinaire on y joint une épithète : *Bon, fidelle, vieux serviteur.* (Du latin *servus ;* Saint *Augustin* a dit *servitor.*) — En t. de Civilité, fort attaché à... disposé à rendre *service : J'étois fort serviteur de votre famille. Votre serviteur, votre tres-humble serviteur*, formules de complimens.

Grand serviteur de Dieu, homme d'une

grande piété. — Prov. *Je suis votre serviteur*; je ne suis pas de votre avis, je ne saurois faire ce que vous me proposez. On dit dans le même sens, *serviteur aux argues*. — Famil. *Serviteur à....* il n'est plus question de.... *Serviteur à la promenade*. — On dit popul. à un enfant, *faites serviteur* pour *saluez*.

SERVITUDE, s. f. Esclavage; état de celui qui est serf, qui est esclave. La *servitude*, dit *Roubaud*, impose un joug, et l'*esclavage* un joug de fer: dans la *servitude* on n'est point à soi, dans l'*esclavage* on est tout à autrui; la *servitude* abat, l'*esclavage* abrutit: en un mot, l'*esclavage* est la plus dure des *servitudes*. (Du latin *servitus*.) — Contrainte, assujettissement. — En t. de Droit, assujettissement imposé sur un fonds, sur une maison; obligation de souffrir le passage, une vue, etc.

SÉSAME, s. m. Plante commune en Egypte et dans les Indes, dont la graine qui porte le même nom, fournit une huile bonne à brûler. (Du grec *sésamé*.)

SÉSAMOÏDE, adj. T. d'Anatomie: *Les os sésamoïdes*, petits os placés dans les jointures des doigts, ainsi nommés de leur ressemblance avec la graine de sesame. (Du grec *sésamé* sésame, et *eidos* forme, ressemblance.)

SÉSAMOÏDE, s. f. Sorte de plante. On a donné ce nom à la *Gaude etoilée*, espèce de réséda.

SESBAN, s. m. Sorte d'arbrisseau qui croît en Egypte.

SESELI DE MARSEILLE, FENOUIL TORTU, s. m. Plante vivace, ombellifère, originaire des pays chauds, dont les feuilles ressemblent à celle du fenouil. (Du latin *seselis*, pris du grec *séséli*.)

Séseli de Montpellier; c'est la *Saxifrage* des Anglois ou des prés. — *d'Ethiopie*, Voyez *Bupleuvre en arbre*. — *de montagne*, Voyez *Livèche*.

SESQUIALTÈRE, adj. (*Cès-ki-al-tè-re*) Ter. de Mathematique: *Raison sesquialtere*, raison de plus grande inégalité entre deux termes dont l'un contient l'autre une fois et demie. (Du lat. *sesquialter*, formé de *sesqui*, contraction de *semisque*, une fois et demie, et d'*alter* autre.)

† SESQUI-DOUBLE, adj. (Arith. et Géom.) *Raison sesqui-double*, dont le plus grand terme contient le plus petit deux fois et une demi-fois.

† SESQUI-QUADRAT, adj. m. (Astron.) *Aspect sesqui-quadrat*, aspect des planètes éloignées l'une de l'autre de quatre signes et demi, ou de 135 degrés = 90 + 45.

† SESQUI-TIERCE, adj. (Arith. et Géom.) *Raison sesqui-tierce*, raison de plus grande inégalité entre deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et un tiers.

SESSE, s. f. (*Ce-ce*) Bande de toile dont les Orientaux entourent le bonnet de leur turban.

SESSE, s. m. Sorte de pelle pour ôter l'eau des petits bateaux.

† SESSILE, adj. (*Cé-si-le*) Se dit en Botan. des fleurs et des feuilles qui, étant dépourvues de pétioles, reposent immédiatement sur la tige ou sur les rameaux. (Du latin *sessilis*, qui signifie littéralement *propre à servir de siege pour s'asseoir*.)

SESSION, s. f. (*Cé-sion*) Séance d'un Conseil, etc. (Du latin *sessio*, fait de *sedere* être assis, siéger.) — L'article qui renferme les décisions publiées dans la séance d'un Concile. — Le temps qui s'écoule en France, depuis l'ouverture d'une assemblée du Corps législatif jusqu'à sa clôture; et en Angleterre, depuis la convocation du Parlement jusqu'à sa prorogation.

SESTERCE, s. m. Monnoie d'argent chez les Romains, qui faisoit originairement le quart d'un denier et qui valoit deux as et demi. (Du latin *sestertius*, contraction de *semi stertius*, sous-entendu *as*; deux as et demi.)

† SÉTACÉ, ÉE, adj. (Botan.) Allongé et menu comme un cheveu, etc. (Du latin *seta* soie, poil long et rude de certains animaux.)

† SÉTÉRÉE, s. f. Mesure de terrain usitée en quelques lieux de la France, et notamment dans le département de l'Isère. (Du lat. *sextarius*, setier; parce que, pour ensemencer cette quantité de terre, il faut ordinairement un setier de grain.)

† SÉTICORNES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes lépidoptères, qui ont les antennes en forme de soie. (Du latin *seta* soie de sanglier, etc. et *cornu* corne, antenne.)

SETIER, s. m. (*Ce-tié*) Mesure de grains ou de liqueurs, différente selon les lieux. Chez les anciens Romains, le *setier* étoit la sixième partie du *conge*, et contenoit deux hémines ou demi-setiers. (Du latin *sextarius*.)

Setier de terre, portion de terre où l'on peut semer un setier de blé. — *Demi-setier*, la moitié d'une chopine de vin, etc.

SÉTON, s. m. Petit cordon de plusieurs fils de soie ou de coton qu'on passe à travers les chairs en diverses opérations de Chirurgie. (Du latin *seta* soie, poil.)

† SEUF, s. m. (Marine) Sorte de petit bâtiment flamand.

SEUIL, s. m. (*Ceu-glie*; mouillez l'*l* finale) Pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte et qui la traverse. (Du latin *solium*, que *Varron* dit avoir été fait dans la même signification, de *solum* sol, pavé. *Ménage*.) — En t. de Pêche, traverse de la grenadière, qui a quelques rapports avec le *seuil* d'une porte.

† SEUILLET, s. m. (*Ceu-glié*, mouillez les *ll*) T. de Marine. Bout de bordage mis dans les sabords, pour en couvrir la partie inférieure.

SEUL, SEULE, adj. Qui est sans compagnie: *Je l'ai trouvé seul*. — Unique: *C'est le seul homme qui vive de la sorte*. Voyez *Unique*. (Du latin *solus*, fait du grec *holos* tout, entier; parce que, dit M. *Marin*, tant qu'une chose reste entière, elle est unique dans son genre.) — Simple: *La seule pensée de cette action est criminelle*.

On dit *un seul homme*, lorsqu'il n'y a qu'un homme, et *un homme seul*, lorsque cet homme n'est pas accompagné.

SEULEMENT, adv. (*Ceu-le-man*) Rien de plus, pas davantage: *Dites-lui seulement un mot*. (Du lat. *solùm, solummodò*.) — Du moins: *Laissez-moi seulement reposer un demi-quart*

d'heure. — Même : *Il n'a pas seulement été malade.*

Le Courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui, n'est arrivé que d'aujourd'hui.

SEULET, ETTE, adj. (*Ceu-le, é-te*) C'est un diminutif de *seul*, usité seulement dans le style pastoral : *Je n'irai plus au bois seulette.*

SEUNE, s. f. (Pêche) Voyez *Seine.*

† SÉVARANTON, s. m. Espèce de bignone de l'Inde.

SÈVE, s. f. L'humeur qui se répand par tout l'arbre ou par toute la plante, et qui lui fait porter du nouveau bois, des fleurs et des fruits. (Du latin *sapa*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement du *vin cuit jusqu'à l'évaporation des deux tiers.*) — Certaine force qui est dans le vin quand il est agréable : *Ce vin n'a plus de sève ; il a une bonne sève, une sève agréable.*

SÉVÈRE, adj. Rigide, qui exige une extrême régularité et qui pardonne peu ou point : *Père, Juge, Censeur sévère.* Voyez *Austère.* — En parlant des choses ; rigide, rigoureux : *Vertu, loi, punition, ton sévère.* (Du latin *severus.*)

SÉVÈREMENT, adv. (*Sé-ve-re-man*) Avec *sévérité.* (Du latin *severe.*)

SÉVÉRITÉ, s. f. Rigidité, rigueur : avec cette différence que la *sévérité* se trouve principalement dans la manière de penser et de juger, elle condamne facilement et n'excuse pas ; la *rigueur* se trouve particulièrement dans la manière de punir, elle n'adoucit point la peine et ne pardonne rien. (Du latin *severitas.*)

SÉVÉRONDE, s. f. Saillie d'un toit sur la rue. Voy. *Subgronde.*

SÉVICES, s. m. pl. Terme de Palais : Mauvais traitemens. (Du latin *sævitia* cruauté, inhumanité.)

SEVIR, v. n. Agir avec rigueur. Il se dit des mauvais traitemens exercés par le supérieur à l'égard de l'inférieur, et des punitions ordonnées par le Juge contre les coupables. (Du lat. *sævire.*)

SEVRAGE, s. m. Action de *sevrer.* — Temps où l'on *sèvre.*

SEVRER, v. act. (*Ce-vré*) Oter sa nourrice à un enfant, afin qu'il ne tette plus. (Du lat. *separare*, séparer ; *séparer un enfant de sa nourrice. Sevrer*, en vieux langage, signifioit *séparer.*) — On le dit aussi 1.° des animaux : *Sevrer un veau, un chien, etc.* — 2.° De quelques plantes : *Sevrer une marcote.* — Fig. Priver, frustrer.

SE SEVRER, verb. réc. Se retrancher quelque chose qu'on aime, s'en abstenir.

SEXAGÉNAIRE, s. m. et f. et adj. (*Cek-sa-jé-ne-re*) Qui a soixante ans. (Du latin *sexagenarius*, formé de *sexaginta* soixante, et *annus* année.)

SEXAGÈNE, s. f. Voy. *Sextant.*

† SEXAGÉSIMAL, ALE, adj. *Fractions sexagésimales*, dont le dénominateur est une puissance de 60. Ce mot n'est usité qu'en Astronomie. (Du latin *sexagesimus* soixantième.)

SEXAGÉSIME, s. f. (*Cek-sa-jé-zi-me*) Le Dimanche qui précède de huit jours le Dimanche gras, et de *soixante* le jour de Pâques. (Du latin *sexagesima*, sous-entendu *dies*, le soixantième jour avant Pâques.)

† SEXANGLE, adj. (Géom.) Qui a six angles. On dit plus souvent et mieux *hexagone.* (Du latin *sex* six, et *angulus* angle.)

† SEX-DIGITAIRE, subst. Personne qui est née avec six doigts. — On dit aussi adjectivement, *c'est un enfant sex-digitaire.* (Du lat. *sex* six, et *digitus* doigt.)

† SEX-DIGITAL, ALE, adj. Se dit d'un pied ou d'une main qui a six doigts. (Du latin *sex* six, et *digitus* doigt.)

SEXE, s. m. (*Cek-se*) Ce qui fait la différence du mâle et de la femelle : *Le sexe masculin, le sexe féminin.* — *Le beau sexe* ou simplement *le sexe*, les femmes : *Il aime le sexe.* Cette façon de parler n'est plus du bel usage.

† SEXTANE, adj. f. (*Ceks-ta-ne*) Ter. de Méd. *Fièvre sextane*, qui revient tous les six jours. (Du latin *sextus* sixième.)

SEXTANT, s. m. (*Ceks-tan*) En Géom. sixième partie d'un cercle, arc de 60 degrés. — En Astron. instrument qui contient la sixième partie d'un cercle ou soixante degrés. On dit aussi *Sexagène*, s. f. (Du latin *sextans* la sixième partie d'un tout, formé de *sextus* sixième.) — Constellation méridionale introduite par *Hevelius*, et composée de 12 étoiles, entre l'Hydre et le Lion. On la nomme aussi *Sextant d'Uranie.*

SEXTE, s. f. (*Ceks-te*) Une des sept heures canoniales qu'on récitoit autrefois à midi, ou à la sixième heure du jour artificiel. (Du latin *sexta* sous-entendu *hora*, la sixième heure.)

SEXTE, s. m. La collection des Décrétales faites par *Boniface VIII.*

SEXTÉ, adj. m. Ter. de Gabelles : *Registre sexté*, qui contenoit le nom et les facultés de ceux qui devoient prendre du sel à un grenier.

SEXTIL, ILE, adj. (*Ceks-til*) Astron. *Aspect sextil*, aspect de deux planètes éloignées entre elles de soixante degrés, c. à d. de la *sixième* partie du Zodiaque. (Du latin *sextilis*, fait de *sextus* sixième.)

SEXTULE, s. m. (*Ceks-tu-le*) T. de Pharmacie : La *sixième* partie d'une once, ou quatre scrupules. (Du latin *sextula*, fait dans la même signification, de *sextus* sixième.)

† SEXTUMVIR, s. m. pris du latin. (Antiq.) *Sextumvir Augustal*, l'un des Prêtres attachés au culte d'*Auguste* déifié. Ils n'étoient que six dans les provinces, et c'est de là qu'ils avoient tiré leur nom ; mais à Rome, il y en avoit jusqu'à vingt-cinq. (Du latin *sextus* sixième, et *vir* homme, personnage.)

SEXTUPLE, adject. de tout genre et subst. m. (*Ceks-tu-ple*) Six fois autant : *Douze est sextuple de deux ; le sextuple de deux est douze.* — En Musique, on a appelé improprement *mesure sextuple*, la mesure à deux temps composée de six notes égales, dont trois pour chaque temps.

† SEXUEL, ELLE, adject. (*Sek-su-èl, è-le*) Qui caractérise le *sexe* : *Parties sexuelles ; qualités sexuelles.* — En Botaniq. *système sexuel*, système de Linné, fondé uniquement sur les organes de la génération mâles ou femelles dans les plantes. (Du latin *sexus* sexe.)

† SFUMATO, Terme emprunté de l'italien, où il signifie proprement *enfumé.* Il désigne en

Peinture une manière de peindre extrêmement moëlleuse, qui de près laisse une certaine incertitude sur la terminaison du contour, sur les détails des formes, etc.; mais qui ne cause aucune indecision, lorsqu'on se place à une distance convenable. On dit adverbialement *peindre sfumato*, et substantivement, *le Guerchin a bien saisi le point juste du sfumato.*

† Sgrafitto, Terme pris de l'italien, où il signifie *égratigné*. Se dit en Peinture d'une manière de peindre introduite par *Le Polidore*, et qui a été abandonnée après. *Peinture al sgrafitto.* Voy. *Egratigné.*

† Shako, s. m. (*Cha-co*) Sorte de bonnet à l'usage de l'infanterie légère. Voy. *Tshaco.*

† Shanscrit, s. m. Langue sacrée des Indous, qu'on nomme aussi *Hanscrit*. Le *Shanscrit* étoit autrefois la langue commune de l'Indostan : on dit qu'elle n'a cessé d'être vulgaire que dans le onzième siècle.

† Shastra, s. m. L'un des livres sacrés des Indous.

Shérif, s. m. (*Ché-rife*) Officier en Angleterre qui est charge de faire executer les lois, de nommer les Jurés, etc.

Si, conjonct. conditionnelle. En cas que, pourvu que, à moins que : *J'irai vous voir s'il fait beau.* (Du lat. *si.*) — Fam. 1.° Néanmoins : *Il a beau s'en aller, si faudra-t-il qu'il revienne ; il est brave, et si il est doux.* — 2.° Quelque : *Si beau qu'il soit, vous l'aurez.* — On dit dubitativement, *je ne sais si vous acheverez.*

Si, s. m. Employé seulement avec *mais* dans quelques phrases familières : *Il ajoute toujours des* si *et des* mais *à ses éloges.*

Si, particule affirmative qui s'oppose à *non* : *Il dit que non et je dis que si.* Il est familier.

Si, tellement, à tel point : *Il courut si vîte qu'il en fut malade.*

Si avec *ne*, autant, aussi : *Il n'est pas si riche que son frere, il n'est pas si estimé que, etc.*

Si bien que, adverb. Tellement que, de sorte que.

Si, subst. m. La septième note de Musique. — Nom qu'on donne en Normandie à la graisse appelée *suint.*

† Siagonagre, s. f. (Médec.) La goutte aux mâchoires. (Du grec *siagôn* mâchoire, et *agra* prise, capture.)

† Siagonotes, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, abdominaux, qui ont des opercules lisses, et l'une des mâchoires très-développée, tels que les ésoces ou brochets, etc. (Du gr. *siagôn* mâchoire, et *notios* humide.)

† Siako *ou* Xaco, s. m. T. de Relation : Le souverain Pontife du Budsdoïsme ou de la religion de Siaka au Japon.

† Sialagogue, adj. (*Ci-n-la-go-ghe*) Ter. de Médec. Qui excite l'évacuation de la salive. (Du grec *sialon* salive, et *agô* je chasse.)

† Sialisme, s. m. (Medec.) Evacuation abondante de salive, en grec *sialon.*

† Sialologie, s. f. (*Ci-a-lo-lo-jî-e*) Partie de l'Anatomie qui traite de la salive. (Du grec *sialon* salive, et *logos* discours.)

Siamoise, s. f. (*Ci-a-moa-ze*) Sorte d'étoffe de coton, imitée de celles qui se fabriquent à *Siam.*

† Sibadille, s. f. Plante. Voy. *Cévadille.*

† Sibérite, s. f. (Minéral.) Nom donné par *Lhermina* à la tourmaline apyre des Minéralogistes modernes.

Sibylle, s. f. (*Ci-bi-le*) Prophétesse chez les Païens : *La Sibylle de Cumes.* (Du grec *Sibulla*, forme selon quelques-uns de *Sios* pour *Théos* Dieu, et *boulé* conseil; *conseil divin.*) — Fig. et fam. *Vieille Sibylle*, fille ou femme âgée, qui fait parade d'esprit et de science.

Sibyllins, adj. m. plur. (*Ci-bi-lein*) *Les vers, les oracles sibyllins*, qui contenoient les prétendues predictions des *Sibylles.* Ces livres avoient une grande autorité chez les Romains, qui ne faisoient rien sans les consulter. Ils furent brûlés avec le Capitole l'an 670 de Rome.

† Sicaire, s. m. (*Si-kè-re*) Assassin, coupe-jarret. Mot nouveau. (Du latin *sicarius*, fait de *sica* dague, poignard, lequel vient du grec *aké* pointe.)

Sicamor, s. m. Terme de Blason : Cerceau, cercle lié comme celui d'un tonneau.

† Siccatif *ou* Seccatif, s. m. (Peinture) Huile grasse qu'on joint à certaines couleurs pour qu'elles *sechent* plus facilement. (Du lat. *siccativus*, fait de *siccare* secher.)

Siccité, s. f. (*Cik-ci-té*) Qualité de ce qui est sec. Ce mot ne se dit que par les savans. (Du latin *siccitas*, fait de *siccus* sec.)

† Sicilienne, s. f. Air à danser dont la mesure à six-quatre ou six-huit, est d'un mouvement beaucoup plus lent que dans la *gigue*, mais beaucoup plus marqué.

Sicilique, s. m. (*Ci-si-li-ke*) Poids de Droguiste qui pèse un sextuple et deux scrupules. Le sicilique des Anciens pesoit six scrupules. (Du latin *sicilicum* ou *sicilicus.*)

† Sicinnis, s. f. Danse des Anciens où l'on chantoit en dansant. (Du latin *sicinnium.*)

† Sicinniste, s. m. Baladin exercé à danser la *sicinnis.*

Sicle, subst. m. Monnoie des Juifs, d'argent pur. (Du latin *siclus*, fait de l'hebreu *siqal*, *schiql* ou *schiqel*, morceau d'argent d'un poids déterminé, qui a cours comme monnoie. Racine, *saqala* peser.)

Sicomore, Sicophante; Voy. *Sycomore, Sycophante.*

Sidéral, ale, adj. Qui concerne les astres et les étoiles. Quelques-uns disent aussi *sidereal, ale.* (Du latin *sideralis* et *sidereus*, fait de *sidus* astre.)

† *Année sidérale*, le temps de la révolution de la terre, d'un point de son orbite jusqu'à son retour au même point. Elle est plus longue de 20 minutes que l'*année tropique* ou retour des saisons, à cause de la précession des équinoxes. — *Révolution sidérale*, temps employé par les planètes à faire leur révolution autour du soleil.

Sidération, s. f. (*Ci-dé-ra-cion*) Ter. de Médec. Apoplexie et paralysie subite, comme si l'on étoit frappé tout à coup de quelque maligne influence d'un astre. (Du latin *sideratio*, fait de *sidus* astre.) — Gangrène parfaite, sphacèle.

† Sidérite, s. f. (Chimie) Substance qu'on a prise quelque temps pour un métal particulier,

et qui, dans les principes de la nouvelle doctrine chimique, n'est qu'un phosphate de fer. (Du grec *sidéros* fer.) — Quelques Auteurs ont donné ce nom à la *pierre d'aimant*.

SIDÉRITIS, s. f. Sorte de plante qu'on appelle aussi *Crapaudine*. — Pierre qui est comme parsemée de petites taches de fer. (Du gr. *sidéros* fer.)

† SIDÉROMANCIE, s. f. Divination par un fer rouge. (Du grec *sidéros* fer, et *manteia* divination.)

† SIDÉROTECHNIE, s. f. (*Si-dé-ro-tek-ni-e*) Art de travailler le fer. (Du grec *sidéros* fer, et *techné* art.)

† SIDÉROTÈTE, s. m. Substance métallique qui suivant la nouvelle doctrine chimique, est un phosphure de fer. (Du grec *sidéros* fer.)

† SIDÉRURGIE, s. f. Voy. *Sidérotechnie*, qui a la même signification. (Du grec *sidéros* fer, et *ergon* travail, ouvrage.)

SIÈCLE, s. m. Espace de cent ans. (Du latin *sæclum*, contraction de *sæculum*.) — Il se dit des quatre différens âges du monde, tels que les Poëtes les supposent: *Le siecle d'or, d'argent, d'airain, de fer.* On appelle figur. *le siecle d'or*, un temps heureux où règnent l'abondance et la paix; et *siècle de fer*, un temps rempli de malheurs, de guerres, de misères, etc. — Temps: *Aux siecles passés.* — Espace de temps indéterminé: *Les mœurs de notre siecle.* — Temps célèbre par le règne de quelque Prince, par les ouvrages de quelque Grand-homme, etc. *Le siecle d'Alexandre, le siecle d'Homere, de la belle Latinité, etc.* — Il se dit par rapport aux bonnes ou aux mauvaises qualités des hommes qui vivent ou qui ont vécu dans le temps dont on parle: *Siecle poli, éclairé; les siècles d'ignorance.* — Par exagération, temps considérable: *Il y a un siecle qu'on ne vous a vu.* Il est familier.

Le siecle futur, la vie future. — Absolument, *le siecle*, l'état des gens du monde en tant qu'il est opposé à l'état religieux, *ou* de la vie mondaine par opposition à la vie chrétienne: *Les maximes du siecle.* — *Les siecles les plus éloignés, les plus reculés*, les temps qui ont précédé de beaucoup le nôtre ou qui viendront long-temps après.

Il sied, verbe impers. qui est la troisième personne de *Seoir*. Il convient, il est propre à... Il est honnête, etc. (Du verbe impersonnel latin *sedet*, employé dans la même signification.)

† SIEF, s. m. (Pharmacie) Mot arabe qui signifie *collyre*. Trév.

SIÉGE, s. m. Meuble fait pour s'asseoir. (Du latin *sedes*, en grec *hédos*.) — Banc de pierre ou de marbre, ou élévation de gazon qu'on pratique dans les jardins. — Endroit où le cocher s'assied sur le devant d'un carrosse. — Partie de la selle sur laquelle est assis le cavalier. — En Médec. la partie du corps humain sur laquelle on s'assied, et particulièrement le fondement, l'anus. — Dans les Tribunaux, 1.° Place où le Juge s'assied. — 2.° Salle où se rend la Justice. — 3.° Corps des Juges. — 4.° Leur Juridiction. — Evêché et sa Juridiction: *Siege Pontifical, Patriarchal, Episcopal, etc.* — Ville capitale d'un état. — On dit dans un sens approchant, *le siege de l'idolâtrie, des Sciences, des Beaux-Arts.* — Etablissement d'une armée autour d'une place pour l'attaquer, la prendre: *Mettre le siege devant une place, lever le siege.* — Dans ce dernier sens, on dit fam. en jouant sur le mot, *lever le siege*; s'en aller, se retirer d'une compagnie.

† *Siége d'aisance*, la devanture et la lunette des aisances.

SIÉGER, v. n. (*Ci-jé*) Occuper, tenir quelque *siege*. Il ne se dit qu'en parlant des Juges et des Evêques.

SIEN, ENNE, adj. possess. et relatif: *Mes intérêts sont les siens.* (Du latin *suus, sua.*)

Sien est aussi substant. *Il ne demande que le sien.*

SIENS, subst. m. pl. Ceux qui sont de notre parti; ceux que nous favorisons; ceux qui nous appartiennent; ceux que nous commandons.

Dieu connoît, protege les siens, ceux qui se dévouent, se consacrent à lui.

Fam. *Faire des siennes*, faire des folies, des tours, soit de jeunesse, soit de friponnerie.

SIESTE, s. f. emprunté de l'espagnol: Le temps qu'on donne au sommeil pendant la chaleur du jour. (De l'espagnol *sestear*, faire la méridienne, dormir après dîner, que *Ménage* dérive du latin *sexta* sous-entendu *hora*, la sixième heure du jour ou midi.)

SIEUR, s. m. Diminutif de *Monsieur*; (*Sieur* est d'une syllabe, *sieur* est de deux.) — Titre qui se donne dans les lettres missives, etc. par un supérieur à un inférieur. — Seigneur. *Un tel, sieur d'un tel lieu*, Voy. *Seigneur*.

SIFFLANT, ANTE, adj. (*Trév.* écrit *sifiant, sifflement, etc.*) Ter. de Grammaire; Qui *siffle*: *j, ch, s, z*, sont des lettres sifflantes.

SIFFLEMENT, subst. m. (*Ci-fle-man*) Bruit qu'on fait en *sifflant*. — Bruit aigu du vent, d'une flèche, etc. — Certain bruit que font en respirant les animaux malades du poumon.

SIFFLER, v. n. (*Ci-flé*) former un ton aigu en serrant les lèvres en rond et poussant son haleine. (Du latin *sibilare*, dont la signification est la même, et pour lequel on a dit *sifflare*.) — Il se dit par extension de certains animaux, comme les serpens, etc. et du vent d'une flèche, d'une balle de mousquet, etc.

SIFFLER, ver. act. Chanter un air en sifflant. — Apprendre à un oiseau à siffler des airs: *Siffler un serin, une linotte.* — Fig. Instruire quelqu'un de ce qu'il aura à dire ou à faire en certaines occasions. — Désapprouver avec dérision: *On a sifflé la piece; cet Acteur a été sifflé.*

SIFFLET, s. m. (*Ci-fle*) Petit instrument à vent qui sert à *siffler*. — Fam. Le conduit de la respiration. — Trou qu'un Maréchal ignorant fait au-dessus de l'anus d'un cheval poussif, dans l'intention de lui procurer une respiration plus facile.

Figurém. et famil. *Couper le sifflet à quelqu'un*, le mettre hors d'état de répondre.

SIFFLEUR, EUSE, subst. Qui *siffle*. Il ne se dit guères au féminin.

† SIGALEON *ou* SIGALION, s. m. (Mythol.) Dieu du silence chez les Grecs, le même que l'Harpocrate des Egyptiens. (Du grec *sigaléos*

qui garde le silence, fait de *sigaô* je me tais. Racine, *sigé* silence.)

SIGILLAIRES, s. f. pl. Fêtes romaines qu'on célébroit après les Saturnales, et pendant lesquelles on se faisoit réciproquement des présens de petites figures de cire ou d'argile, de gravures, cachets, etc. (Du latin *sigillaria*, fait de *sigillum* sceau, cachet, empreinte.) On dit aussi *Sigillaires*, s. f. pl.

† SIGILLATEURS, s. m. plur. (Antiq.) Prêtres Egyptiens qui marquoient les victimes destinées aux sacrifices, en imprimant leur cachet sur de la terre *sigillée* qu'ils leur appliquoient. (Du latin *sigillator*, fait de *sigillum* sceau, cachet.)

SIGILLÉ, ÉE, adj. (*Ci-jil-lé*) *Terre sigillée*, sorte de terre glaise de l'Archipel, qui est ordinairement marquée d'un sceau. (Du lat. *sigillatus*, fait de *sigillum* sceau.)

† SIGLES, s. f. pl. (Palæographie) Lettre unique, isolée ou singulière, destinée à exprimer un mot, ou du moins une syllabe sans le concours des autres élémens, telle que les lettres initiales N. P. *nobilis* ou *nobilissimus puer*, etc. Cette manière d'écrire a été en usage chez les Hébreux, chez les Grecs qui l'avoient prise des Phéniciens, chez les Romains avant les notes de Tiron, etc. (Du grec *siglai* chiffre, note abrégée.)

SIGMOÏDE, adj. Terme d'Anatomie; Qui a la forme du sigma des Grecs: *Les cartilages sigmoïdes*. On dit aussi *sigmoïdal*. (Du gr. *sigma*, et *eidos* forme, ressemblance.)

† SIGNAGE, s. m. (Mouillez *gn*) Dessin d'un compartiment de vitres tracé sur une table avec la pierre noire, ou sur le verre même avec du blanc, pour former des panneaux.

SIGNAL, s. m. (mouillez *gn*) Signe que l'on donne pour servir d'avertissement. Il diffère de *signe*, en ce que ce dernier est souvent naturel, au lieu que le *signal* est toujours arbitraire. Les hommes font des *signes*, et les vaisseaux des *signaux*. (Du latin *signum* signe.)

SIGNALÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Signaler*. — Remarquable, insigne: avec cette différence qu'on est *signalé* par des *traits* particuliers, et *insigne* par des *qualités* peu communes. Plusieurs *exploits signalés* annoncent une *insigne valeur*, etc.

SIGNALEMENT, s. m. (*Ci-gnin-le-man*) Description que l'on fait de la figure de quelqu'un pour le reconnoître.

SIGNALER, v. a. (*Ci-gnia-lé*; mouillez *gn*) Faire par écrit la description de la figure d'un soldat qu'on enrôle afin de pouvoir le reconnoître. — Rendre remarquable: *Signaler son courage*. — En termes de Marine, donner avis par des *signaux*, qu'on aperçoit un vaisseau, une flotte, etc.

SE SIGNALER, v. rér. Se rendre remarquable par quelque belle action.

SIGNATURE, subst. f. Le *seing* et le paraphe d'une personne. — Action de *signer*: *Ce Ministre emploie tous les jours une demi-heure à la signature*. — En t. d'Imprimerie, les lettres ou chiffres que l'on met au bas de chaque feuille imprimée.

SIGNE, s. m. (mouillez *gn*) Indice, marque de... Voy. *Signal*. (Du lat. *signum*.) — Démonstration extérieure qui fait connoître ce que l'on pense ou ce que l'on veut: *Se parler par signes; faire signe de la tête, des yeux, de la main*. — Dans le langage de l'Ecriture, miracle ou phénomène. — Marques ou taches naturelles qu'on a sur la peau. — En Astron. Constellation qui forme la douzième partie de l'écliptique ou du Zodiaque: *Les douze signes du Zodiaque*. Les Astrologues distinguent des signes chauds et froids, gras et maigres, masculins et féminins, féconds et steriles; des signes vicieux, des signes d'infirmité, de beauté, etc. — En Algèb. chacun des caractères + et — (plus et moins) qu'on met au devant des quantités algébriques.

† *Signe radical*, le signe ✓ qu'on met au devant d'une quantité radicale. — *Signes semblables*, le même signe + ou — mis devant deux quantités.

SIGNE DE CROIX, s. m. Représentation qu'on fait d'une croix en se touchant légèrement avec la main le milieu du front, le bas de l'estomac, l'épaule gauche et puis la droite.

SIGNER, v. a. (*Ci-gnié*) Mettre son *seing*, sa signature: *Signer un contrat, une lettre*; et neutralement, *il a déclaré ne savoir signer; signer à un contrat*. (Du latin *signare*, fait de *signum* signe, empreinte, marque, et employé avec la même acception par les Ecrivains de la basse latinité.) — On dit figurém. *Les Martyrs ont signé leur confession de leur sang*; et fam. pour assurer la sincérité d'une promesse, etc. *je suis prêt à vous le signer de mon sang*. — Marquer: *Signer l'or, l'argent, le verre*.

SIGNET, s. m. (*Ci-gnè*) Petit ruban qu'on met dans les livres pour servir de marque et aider à tourner le feuillet. (De *signum* signe, marque.) — En Botan. V. *Sceau de Salomon*.

† SIGNIE, s. f. (Mythol.) Femme de Loke ou du démon, dans la mythologie des anciens peuples du Nord.

† SIGNIFICATEUR, s. m. (mouillez *gn*) En Astrologie, l'un des points de l'écliptique dont on se servoit pour *signifier* quelque événement.

SIGNIFICATIF, IVE, adj. (mouillez *gn*) Qui *signifie*, qui exprime bien la pensée.

SIGNIFICATION, s. f. (*Si-gni-fi-ka-cion*) Ce qui *signifie* une chose: *Donnez-moi la signification de ces hyeroglyphes, de ces symboles*. — Le sens d'un mot. (Du latin *significatio*.) — En ter. de Palais, notification, connoissance que l'on donne d'une sentence, d'un acte par voie de Justice; copie qu'on en fait donner par un Sergent.

SIGNIFIER, v. a. (*Si-gni-fi-é*) Etre signe de.... — En Grammaire, marquer ce qu'on entend par un mot. (Du lat. *significare*.) — En parlant des personnes, déclarer, faire connoître: *Je vous ai signifié mes intentions*. — Notifier par procédure de Justice: *Signifier un acte, une sentence*.

Ce que vous dites ne signifie rien, ne va point au fait, au sujet que nous traitons, à l'affaire dont il est question. — *Les offres que vous faites ne signifient rien*, sont inutiles, n'aboutissent à rien.

SIGUETTE, s. f. (*Ci-ghe-te*) Terme de Maréchallerie: Sorte d'embouchure: *Un mors à la siguette*. C'est un cavesson formé d'un demi-

cercle de fer creux et voûté, avec des dents comme celles d'une scie.

Sil, s. m. Terre minérale dont les Anciens faisoient des couleurs rouges et jaunes. C'est dans *Vitruve*, une espece d'ochre qu'il nomme de même *sil* en latin.

Silence, s. m. (*Ci-lan-ce*) Etat d'une personne qui se tait, qui s'abstient de parler. (Du latin *silentium*.) — Fig. Cessation du bruit : *Le silence de la nuit, des bois, des vents, etc.* — On dit en Peinture, qu'*il y a dans un tableau, un grand silence, un beau silence*, lorsque par la sagesse de sa composition et par l'effet qu'il produit, il met l'ame du spectateur dans un état de calme dont on se plaît à jouir.

† Silences, pl. (Musiq.) Signes qui correspondent en durée aux diverses valeurs des notes, et qui cependant ne marquent que des pauses ou silences.

† Silenciaire, s. m. (*Si-lan-cie-re*) Chez les anciens Romains, esclave prepose pour empêcher le bruit des autres. — Officier des Empereurs Grecs, chargé de maintenir l'ordre et la tranquillité. — Secrétaire du cabinet de l'Empereur. (Du latin *silentiarius*, fait de *silentium* silence.)

Silencieux, euse, adj. (*Ci-lan-cieû* ; en vers, *ci-eù*) Qui ne dit mot, qui ne parle point ou qui parle peu ; taciturne, dont il diffère en ce que le *silencieux* garde le *silence*, et que le *taciturne* garde un silence opiniâtre. Le premier ne parle pas quand il *pourroit* parler : le second ne parle pas même quand il *devroit* parler. — On dit fig. en Poésie, *les bois silencieux*, etc. (Du latin *silentiosus*.)

Silène, s. m. Animal quadrupède qui a les oreilles courtes et rondes comme celles des singes ; c'est le *Paresseux* de Ceylan. — Sorte de papillon diurne.

Silènes, s. m. pl. On donnoit ce nom aux Satyres quand ils étoient vieux. (Du latin *silenus*, fait du grec *silainein*, jouer avec impudence.) — Génies familiers, tel que celui dont *Socrate* se vantoit d'être toujours accompagné.

Silex, s. m. emprunté du latin : Pierre qui fait feu avec le briquet ; caillou. (Du lat. *silex, icis.*)

† *Silex de Born*, quartz-agate.

† Silice *ou* Terre silice, s. f. (Chimie) L'une des terres primitives ou élémentaires, qui est la base des *silex*, quartz, crystaux de roche, et en général des pierres, qui font feu avec le briquet. C'est ce qu'on appeloit autrefois *Terre quartzeuse, Terre siliceuse, Terre vitrifiable.*

† Siliceux, euse, adject. Qui contient de la *silice.*

† Silicule, s. f. (Botaniq.) Petite *silique* presque arrondie. (Du latin *siliculn.*)

† Siliculeux, euse, adj. (Botan.) *Plante siliculeuse*, dont le fruit est une *silicule.*

Silique, s. f. (*Ci-li-ke*) Ter. de Botaniq. Pericarpe composé de deux valves réunies par une suture longitudinale, entre lesquelles se trouve ordinairement une cloison membraneuse. (Du latin *siliqua.*)

† Siliqueuse, adj. f. (*Ci-li-keu-ze*) Se dit en Botan. des plantes dont le fruit est une *silique* allongée.

Sillage, s. m. (mouillez les *ll*) Terme de Marine : Trace que fait le vaisseau en naviguant. (Du lat. *sulcatio*, action de *sillonner.*) — Dans les Mines de charbon, prolongement d'une veine en superficie ou en profondeur.

Ce vaisseau double le sillage de l'autre ; il va une fois plus vîte. — *Faire bon sillage*, naviguer heureusement.

Sille, subst. m. Poëme mordant, en usage chez les Grecs. (Du grec *sillos*, raillerie piquante.) Les *silles* étoient des espèces de parodies satiriques.

Siller, v. n. (*Ci-glié*) Terme de Marine. Il se dit d'un vaisseau qui fend les flots en avançant sur sa route.

Siller, v. act. (*Ci-glié*) En termes de Fauconnerie, coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin qu'il ne se débatte point.

Sillet, s. m. (*Ci-glie*) Morceau d'ivoire en haut du manche d'un instrument de Musique, et sur lequel portent les cordes.

† Sillomètre, s. m. (*Ci-glio-mè-tre*) Instrument propre à mesurer le sillage d'un vaisseau. (Du françois *sillon* trace de la charrue, pris ici pour *sillage*, et du grec *metron* mesure.)

Sillon, s. m. (*Ci-glion*) Longue trace que fait le soc de la charrue dans la terre qu'on labourre. (Du latin *sulcus.*) — Fig. 1.° En Poesie, trait, trace : *Un sillon de lumiere.* — 2.° Au pluriel, rides qui se trouvent souvent au palais des chevaux.

† Sillonné, ée, part. p. et adj. V. *Sillonner.* — Se dit en Botanique des feuilles et des tiges marquées de cannelures ou de petites excavations longitudinales.

Sillonner, v. act. (*Ci-glio-né*) Faire des *sillons.* — Fig. et poétiq. Rider : *Les ans ont sillonné son front ; son visage est sillonné de rides.* — On dit aussi dans le même style, *sillonner les mers, la plaine liquide, etc.*

† Silphium, s. m. (*Cil-fi-ome*) Racine fort estimée des Anciens, et que M. d'*Anse de Villoison* dit avoir été retrouvée par *Lemaire* dans les campagnes de Derne. (Du grec *silphion.*)

† Silure, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, abdominaux, de la famille des Oplophores, chez lesquels les premiers rayons des nageoires pectorales et de la dorsale, osseux, épineux, peuvent se redresser à la volonté de l'animal et lui servir de moyen de défense. La plupart des *silures* vivent dans les eaux douces des pays chauds. (Du lat. *silurus*, pris du grec *silauros.*)

Silvain, s. m. (*Cil-vein*) Dieu champêtre des anciens Romains, qui présidoit aux forêts. (Du latin *silvanus*, fait de *silva* forêt.) C'est contre l'étymologie que l'*Académie* écrit *Sylvain.*

Silve, subst. f. Pièce de Poésie composée dans un moment de fougue et sans grande méditation : *Les Silves de Stace.* — Recueil de pièces détachées et qui n'ont aucun rapport entre elles. (Du latin *silva*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *forêt, bois.*) — Chez les anciens Romains, sorte de

chasse que faisoit le peuple, au milieu d'une foret artificielle figuree dans le cirque. Voyez *Pancarpe*.

† SILVICOLES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coleoptères, qui se trouvent dans le tronc des arbres, et qu'on nomme aussi *Orneophiles*. (Du latin *silva* bois, foret, et *colere* habiter, demeurer.)

SIMAGRÉES, s. f. pl. Petites grimaces; mines et façons affectees. On dit quelquefois au singul. *Tout cela n'est que simagree*, etc. (Suivant *Ménage*, du latin *simia* singe; *grimaces de singe*. Suivant *Trev.* de *simulachrum* simulacre, figure, apparence; *mines feintes*, *contrefaites*.)

SIMAISE, s. f. Voy. *Cymaise*.

† SIMAROUNA, s. f. Voy. *Vanille*.

SIMAROUBA, s. m. l'ecorce de la racine d'un arbre de la Guiane qui porte le meme nom. Elle est employee avec succes dans les flux dysenteriques.

SIMARRE, s. f. (*Ci-mâ-re*, r forte) Sorte de robe longue et traînante. (De l'ital. *zimarra*, fait dans la meme signification, de l'espagnol *zamarra*, sorte de pelisse a l'usage des bergers, lequel a ete emprunté des Arabes, qui l'avoient pris eux-memes aux Persans. *Trév.* Suivant *Huet*, tous ces termes tirent leur origine d'un mot hebreu, qui signifie *habit*, *robe*.)

† SIMBING, s. m. (Musique) Sorte de petite harpe des Nègres, à sept cordes.

SIMBLEAU, s. m. (*Ceiu-blô*, s. d.) Ter. de Charpent. Cordeau servant à tracer de grands cercles.

SIMBLOT, s. m. (*Ceiu-blo*) Assemblage de petites ficelles au côte droit d'un metier monté pour faire une etoffe figuree.

† SIMBOR, s. m. (*Ceiu-bor*) Plante vivace qui croît au royaume de Bantam, et qui ressemble à une corne d'elan.

† SIMICON, s. m. (Musiq. des Anc.) Instrument à 35 cordes, suivant *Musonius*, et ainsi nomme de *Simus* son inventeur.

SIMILAIRE, adj. (*Ci-mi-le-re*) Homogène; de meme nature. (Du latin *similaris*, fait de *similis* semblable.)

† *Nombre similaire* (Arithmetique), la meme chose que nombre proportionel. — *Nombres plans similaires*, ceux qui font des rectangles proportionnels. — *Nombres solides similaires*, ceux qui font des parallelipipedes rectangles proportionnels.

† *Lumiere similaire* (Opt.); selon *Newton*, celle dont les rayons sont également réfrangibles. Il l'appelle aussi *lumiere simple* ou *homogene*.

SIMILITUDE, subst. f. Figure de Rhétorique: Comparaison. — En Mathémat. relation qu'ont entr'elles deux choses semblables. (Du latin *similitudo*.)

SIMILOR, s. m. Composition métallique qui est un melange de cuivre et de zinc. (Du latin *similis* semblable, et du françois *or*; *semblable à l'or*.)

SIMONIAQUE, adj. (*Ci-mo-nia-ke*) Où il y a de la *simonie*.

SIMONIAQUE, s. m. Qui commet une *simonie*.

SIMONIE, s. f. Convention illicite par laquelle on donne ou l'on reçoit une récompense temporelle pour quelque chose de saint et de spirituel. (Du latin *simonia*, fait du nom de *Simon le Magicien* qui, du temps des Apôtres, voulut acheter à prix d'argent, le don de conferer le St. Esprit.)

† SIMOON, s. m. (pron. *Simoun*) Suivant *Bruce*, nom que les Arabes donnent au vent etouffant des deserts d'Afrique. Voyez SAMIETH.

† SIMOUSSES, s. f. pl. (*Ci-mou-ce*) Ter. de Sellier. Ornemens en galons de laine de la bride des mulets armés en guerre.

SIMPLE, adject. (*Cein-ple*) Qui n'est point compose: *Dieu est un être simple*. On dit en Grammaire *nom*, *verbe simple*, par opposition à *nom* ou *verbe compose*. *Saison* est un nom simple, *arriere-saison* est un nom compose. (Du lat. *simplex*, formé de *sine* sans et *plica*, derivé du grec *ploké* pli, tissu, composition; *sans pli*, etc.) — Seul, unique: *Il n'a qu'une simple couverture sur lui*. — Sans ornement: *Habit tout simple*; *relation simple et naïve*. — En parlant des personnes, 1.° qui est sans deguisement, sans malice: *Simple comme un enfant*. — 2.° Niais, credule: *Je ne suis pas si simple que de me fier à lui*.

Simple soldat, qui n'a point de grade. — *Donation*, *demission pure et simple*, qui est sans condition. — En Arithm. *multiplication*, *division simple*, où il n'entre pas des grandeurs de différente espèce. — En Algèbre, *équation simple*, où la quantité inconnue n'a qu'une dimension.

SIMPLE, s. m. Homme *simple* et ignorant. En ce sens il ne se dit guères qu'au pluriel: *Dieu aime les humbles et les simples*. — Le chant *simple* d'un air en variations: *On ne chante guères le double d'un air qu'on n'ait chanté le simple*. — En ter. d'Eglise, fête d'un Saint qui ne se celèbre, ni selon le rit double, ni selon le semi-double. — Nom général des herbes et des plantes médicinales. Il est sur-tout usité au pluriel: *Cueillir des simples*. (Du latin *simplicia*, *ium*, employé par *Pline* dans cette signification.)

Parier le double contre le simple, ou plus souvent et mieux sans article, *parier double contre simple*, parier deux contre un.

SIMPLEMENT, adv. (*Ceiu-ple-man*) Seulement. — Sans ornement, sans parure. — Bonnement, de bonne foi, sans finesse. (Du latin *simpliciter*.)

SIMPLESSE, s. f. (*Ceiu-plè-ce*) Simplicité. Il est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase familière: *Il ne demande qu'amour et simplesse*; il est ingénu, il ne demande qu'à vivre en paix.

† SIMPLICICORNES, s. m. p. (Entomol.) Genre d'insectes diptères, de la famille des Sarcostomes, qui n'ont pas de poil isolé aux antennes. (Du latin *simplex*, *icis* simple, nu, sans ornement, et *cornu* corne ou antenne.)

SIMPLICITÉ, s. f. (*Ceiu-pli-ci-té*) Qualité de ce qui est *simple*, de ce qui n'est pas composé: *La simplicité des esprits*. En ce sens il n'est usité que dans le Didactique. — Qualité de ce qui est *simple*, sans ornement, sans affectation, etc. (Du lat. *simplicitas*.) — En parlant

des personnes, 1.° candeur, ingénuité. — 2.° Niaiserie, trop grande facilité à croire, etc. — 3.° Naïveté, bêtise. Il ne prend de pluriel qu'en ce dernier sens.

SIMELIFIER, v. act. (*Cein-pli-fi-é*) Rendre *simple*, moins composé.

† SIMPLUDIAIRE, adj. (*Cein-plu-di-è-re*) Chez les anciens Romains, *funérailles simpludiaires*, celles qui étoient accompagnées de *jeux simples*, c. à d. où l'on ne faisoit paroître que des danseurs et des sauteurs; à la différence des *indictives*, où paroissoient des *désulteurs* (Voyez ce mot), qui voltigeoient sur des chevaux. On dit aussi substantivement et au féminin, *les simpludiaires*. (Du lat. *simpludiarius*, formé de *simplex* simple, et *ludus* jeu.)

SIMULACRE, subst. m. Représentation d'une fausse Divinité. — Spectre; fantôme. En ce sens il se dit ordinairement avec *vain: De vains simulacres*. — Vaine représentation de... (Du latin *simulachrum*, fait de *simulare* feindre, imiter.)

SIMULATION, subst. fem. (*Ci-mu-la-cion*) Terme de Pratique: Déguisement. (Du latin *simulatio*.)

SIMULÉ, ÉE, part. p. de *Simuler*, et adject. Déguisé, feint: *Paix, dévotion simulée*. — En ter. de Commerce, *compte simulé*, modèle de facture de quelques marchandises achetées par un Commissionnaire, pour le compte de quelqu'un.

SIMULER, v. a. (*Ci-mu-lé*) Ter. de Pratique; Feindre: *Simuler une vente, une donation*. (Du latin *simulare*.)

SIMULTANÉ, ÉE, adj. Se dit de deux actions qui se font dans un même instant: *Mouvement, effort simultané*. (Du latin *simul* ensemble, dont on a fait dans le langage de l'école, *simultaneus*.)

† SIMULTANÉITÉ, subst. f. Ter. Didactique: Existence de plusieurs choses dans le même instant.

† SIMULTANÉMENT, adv. (*Ci-mul-ta-né-man*) En même temps, au même instant.

† SIN, s. m. Arbre du Japon, dont le bois blanc et à l'épreuve des vers, est employé pour faire des meubles.

† SINA, s. f. Soie qu'on tire de la Chine, et qu'on emploie dans la fabrique des gazes. (Du latin *Sina* la Chine.)

† SINAPISME, s. m. (Médec.) Médicament topique, dont la graine de moutarde fait la base. (Du grec *sinapi* senevé ou moutarde.)

SINAPOU, s. m. Voy. *Sénapou*.

SINCÈRE, adj. (*Cein-cè-re*) Franc; sans artifice, sans déguisement. (Du lat. *sincerus*, formé de *sine cera* sans cire, qu'on a dit d'abord du miel pur, et ensuite par extension, de tout ce qui est franc, sans alt, etc.)

SINCÈREMENT, adv. (*Cein-cè-re-man*) Avec *sincérité* et franchise.

SINCÉRITÉ, s. f. (*Cein-cé-ri-té*) Franchise, candeur. Voyez *Franchise*. (Du latin *sinceritas*.)

† SINCIPITAL, ALE, adject. (Anatom.) Qui a rapport au *sinciput*. *L'artère sincipitale*.

SINCIPUT, s. m. Terme d'Anatomie: La partie supérieure de la tête, qu'on appelle aussi le *sommet*. (Du lat. *sinciput*, formé par contraction de *semi caput*, moitié de la tête.)

SINDON, subst. m. (*Cein-don*) En termes de Chirurgie, plumasseau de charpie pour le trépan. — Le linceul dans lequel *Jesus-Christ* fut enseveli. (Du latin *sindon*, *onis*, fait dans la même signification, du grec *sindôn*.)

SINGE, subst. m. (*Cein-je*) Celui de tous les animaux qui a l'extérieur ressemble le plus à l'homme. Dans la nouvelle classification de la Zoologie, les singes forment parmi les Mammifères, une des deux grandes sections de l'ordre des Quadrumanes. On dit prov. *Malin comme un singe*. (Du latin *simia*, et par corruption *simja*, en changeant *i* en *j*. *Ménage*.) — Fig. Personne qui contrefait, qui imite les actions de quelqu'un. — Instrument pour copier mécaniquement des estampes, etc. Voy. *Pantographe*. — En Archit. machine composée d'un treuil qui tourne sur deux chevalets faits en croix de Saint André, propre à élever des fardeaux, à tirer les terres de la fouille d'un puits, etc.

Proverbial. *Payer en monnoie de singe*, en gambades, en bouffonnerie.

SINGER, verb. act. (*Cein jé*) Contrefaire, imiter, à la manière des *singes*. C'est un mot nouveau, bon seulement pour le style satirique.

SINGERIE, s. f. (*Cein-je-rî-e*) Grimaces, gestes, tours de *singe*. — Fig. Actions, postures plaisantes et badines. — Imitation servile. Dans ce dernier sens c'est un néologisme.

† SINGLIOTS, s. m. pl. Foyers de l'ovale du Jardinier, autour desquels glisse le cordeau qui sert à le tracer.

SE SINGULARISER, v. pron. (*Cein-gu-la-ri-zé*) Se faire remarquer ou connoître par quelque chose de *singulier*, de particulier.

SINGULARITÉ, s. f. (*Cein-gu-la-ri-té*) Ce qui rend une chose *singulière*: *La singularité de cet événement*. — Manière extraordinaire de penser, de parler, d'agir, etc. En ce sens il s'emploie quelquefois au pluriel.: *Ses singularités le rendent ridicule*.

SINGULIER, ÈRE, adj. (*Cein-gu-lié, iè-re*) Unique, particulier: *Cet exemple est singulier; façon singulière*. (Du lat. *singularis*.) — Rare, excellent. — Bizarre, capricieux, affectant de se distinguer.

Combat singulier, duel, combat d'homme à homme. — En Grammaire, *nombre singulier* ou substantivem. *le singulier*, nombre qui ne marque qu'une seule personne, une seule chose.

SINGULIÈREMENT, adverb. (*Cein-gu-liè-re-man*) Spécialement, principalement. — D'une manière affectée, bizarre, *singulière*.

SINISTRE, adj. Qui cause des malheurs: *Accident sinistre*. — Qui en présage: *Sinistre augure*. — Méchant, pernicieux: *Desseins sinistres*. (Du lat. *sinistr*, employé dans les mêmes acceptions, et qui signifie proprement *gauche, qui est à la gauche, du côté gauche*.)

Fam. *Physionomie, regard sinistre*, qui a quelque chose de funeste et de mauvais augure.

SINISTREMENT, adverb. (*Ci-nis-tre-man*) D'une manière *sinistre*, défavorable, etc.

† SIN-KOO, subst. m. Arbre odoriférant du

Japon, que *Kœmpfer* prend pour le bois d'aigle. La partie la plus resineuse et la plus aromatique du sin-koo, se nomme *Calambac*.

SINON, sorte de conj. Autrement, sans quoi, à faute de quoi. — *Sinon que*, si ce n'est que.

† SINOPE, s. m. Nom donné par *Bergmann* et *Delisle* à une sorte de craie verte ou rouge qu'on tiroit anciennement des environs de la ville de *Sinope* dans le Pont, et que d'autres Minéralogistes ont appelée *Sinople*. On la nomme aujourd'hui *Quartz-hyalin-hématoïde-massif*.

SINOPLE, s. m. Sorte de craie. Voy. *Sinope*. — En termes de Blason, le vert. Dans la Gravure, il se marque par des traits qui vont de l'angle droit du chef de l'écu à l'angle gauche de la base.

SINOPLE, s. f. Sorte d'anémone toute carnée.

† SINTOS *ou* SINTOISME, s. m. La plus ancienne des religions idolâtres établies au Japon. C'est un culte rendu à des héros déifiés qu'on appelle *Cami* ou *Kami*, c. à d. *Esprits immortels*.

† SINUÉ, ÉE, adj. (*Si-nu-é*, *é-e*) Se dit, en Botan. des feuilles dont les bords sont marqués par des échancrures arrondies et très-ouvertes. (Du lat. *sinuatus*, part. p. de *sinuare*, courber en arc, etc.)

SINUEUX, EUSE, adject. (*Ci-nu-eû*) Qui fait plusieurs plis et replis; qui, dans ces mouvemens ressemble à une S, comme le serpent qui rampe, la rivière qui serpente, la robe qui flotte. (Du latin *sinuosus*, fait de *sinus* pli, repli.)

Ulcères sinueux, étroits, profonds et tortueux.

SINUOSITÉ, s. f. Qualité d'une chose *sinueuse*. — On dit en Chirurgie, *les sinuosités d'une plaie*, les tours et détours qu'elle fait.

SINUS, s. m. Ter. de Mathématique: Ligne droite menée perpendiculairement d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité. — En termes de Chirurgie, cavité, espèce de poche, de petit sac qui se fait aux côtés ou au fond d'une plaie, d'un ulcère. — En Botan. partie rentrante des bords d'une feuille. La partie saillante se nomme *lobe*. — Chez les anciens Romains, plis de la toge. (Du latin *sinus*.)

† *Sinus verse* (Géom.), partie du rayon ou du diamètre comprise entre l'origine d'un arc et son sinus. — *Sinus total*, le sinus d'un arc ou d'un angle de 90 degrés; c'est le rayon du cercle.

SION, Voyez *Scion*.

† SIONA, s. f. (Mythol.) La septième des douzes Déesses des anciens peuples du Nord. Elle s'appliquoit à tourner le cœur et les pensées vers l'amour.

† SIPAHY, s. m. Cavalier turc. Ce mot que nous prononçons *spahi*, vient du persan où il signifie *soldat*. C'est de ce même mot qu'on a appelé les soldats indiens *Cipayes*.

† SIPANAOU, s. m. Arbre de la Guiane, qu'on emploie à construire des canots.

† SIPHILIS, s. f. (*Si-fi-lice*) T. de Médec. Maladie vénérienne. (Mot lat. dérivé, suivant *Castelli*, du grec *siphlos* contraction de *siphlos* sale, difforme, honteux; *maladie honteuse*.)

SIPHON, subst. m. (*Si-fon*) Tuyau recourbé propre à faire passer une liqueur d'un vase dans un autre. (Du latin *sipho*, fait du grec *siphôn* tuyau.) — En termes de Marine, tourbillon ou nuage creux, qui descend sur la mer en forme de colonne. On le nomme aussi *Tiphon* et *Trombe*.

† SIPHONOBRANCHES, s. m. plur. Famille de Mollusques gastéropodes, dont les coquilles ou têts offrent du côté de la bouche une échancrure ou un canal destiné à recevoir les tubes respiratoires. Tels sont les pourpres, les buccins, etc. (Du grec *siphôn* tuyau, et *bragchia* branchies, ouies de poisson, organe respiratoire.)

† SIPHONOSTOMES, s. m. pl. (Ichtyol.) Famille de poissons osseux, abdominaux, dont la bouche est placée à l'extrémité d'un long museau. (Du gr. *siphôn* tuyau, et *stoma* bouche.)

† SIRAMANGHITO, s. m. Arbre aromatique de Madagascar, dont les feuilles ont l'odeur du bois de santal.

SIRE, s. m. Autrefois, Seigneur: *Le Sire de Couci*, *de Créqui*, etc. On disoit même *le Sire Dieu*. — Titre qu'on donne ordinairement aux Rois en leur parlant ou en leur écrivant. (Suivant *Ménage*, de *senior*, ablatif de *senior* plus vieux, plus ancien, d'où nous avons fait *seigneur*; suivant M. *Morin*, du grec *kurios*, en grec moderne *kuros* seigneur.) — Famil. Homme, personnage: *C'est un terrible sire*; *oui*, *beau sire*. *Pauvre sire*, homme sans mérite.

SIRÈNE, subst. f. Monstre fabuleux, moitié femme, moitié poisson, qui par la douceur de son chant attiroit les voyageurs dans les écueils de la mer de Sicile. (Du grec *seirèn*, fait dans la même signification, de *seira* chaîne, à cause de la force de ses charmes.) Dans plusieurs monumens anciens, les Sirènes sont représentées avec des ailes d'oiseaux. — Figur. Femme qui chante bien *ou* qui séduit par ses charmes et ses manières insinuantes.

SIRERIE, s. f. Ancien titre de certaines terres: *La Sirerie de Pons*.

† SIRI, s. m. Nom que les Javanois donnent à ce que, dans les autres parties de l'Inde, on appelle *Bétel*. Voy. ce mot.

† SIRIASE, s. f. (*Ci-ri-u-ze*) T. de Médec. Inflammation du cerveau et de ses membranes, occasionnée par une violente ardeur du soleil. (Du latin *siriasis*, pris du grec *seiriasis*, lequel vient de *sêiriaô* je brille, je reluis.)

SIRINGA *ou* SYRINGA, s. m. Sorte de bel arbrisseau que l'on cultive dans les jardins. Voy. *Seringat*.

SIRIUS, s. m. Etoile de la constellation du grand Chien, que nous nommons vulgairement *Canicule*, d'après le latin *canicula*. (Du grec *seirios*, fait de *seiroô* je dessèche. Quelques-uns dérivent le nom de *sirius* d'*Osiris*, divinité égyptienne, ou de *Siris* nom du Nil, dont le débordement paroissoit correspondre au lever de cette étoile.)

† SIRK *ou* SOURK, subst. m. T. de Relation. Espèce d'enclos formé d'un treillis de bambou, chez les Nègres voisins de la Gambie. Il com-

prend les cabanes où habitent les femmes d'un même particulier.

Siroc, s. m. Sur la Méditerranée, le Sud-Est. (De l'italien *sirocco*.)

Sirop, s. m. (*Ci-ro*) Liqueur composée du suc des fruits, des herbes ou des fleurs, avec du sucre et du miel, et qu'on fait cuire. (De l'arabe *ssarouph* lait chaud, ou plutôt de *scharab*, *scharabet* boisson préparée, dont nous avons fait également *sorbet*. On a dit dans la basse latinité, *sirupus* et *syrupus*.)

Siroter, verb. n. (*Ci-ro-té*) Boire à petits coups et long-temps. Il est populaire.

Syrtes, s. f. pl. Terme de Marine : Ecueils de la mer Méditerranée sur la côte d'Afrique, appelés aujourd'hui *Sèches de Barbarie*. (Du lat. *syrtes*, fait du grec *surtès*, dérivé de *surein* attirer, entraîner ; parce que les vaisseaux y sont entraînés par les vagues et les vents, ou parce que les flots agités y entraînent des sables, etc.) — Terres désertes et sablonneuses, où les vents poussent les sables, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

Siropeux, euse, adj. (Médec.) Qui produit du *sirop*.

Siavente *ou* Sirvante, s. f. (*Cir-van-te*) Poésie ancienne en langue françoise ou provençale, ordinairement consacrée à la Satire et quelquefois à l'Amour et à la Louange. (Suivant *Borel*, du vieux mot françois ou plutôt provençal *servel* cerveau ; *ouvrage éclos du cerveau*. On a dit d'abord *servantois* ou *sorvantois*. M. de *Roquefort* [Glossaire de la Langue romane] ajoute que *Borel* s'est trompé en avançant que ces poésies étoient des satires.)

Sis, sise, part. p. du verbe inusité *Seoir*, et adj. (*Ci*, *ci-ze*) Ter. de Pratique ; Situé : *Une maison sise rue Saint-Jacques*.

† Sison, Sison aromatique, s. m. (*Ci-zon*) Plante indigène, ombellifère, dont les semences sont aromatiques. Voy. *Berle*.

† Sissonne (Pas de), s. m. Pas de danse, ainsi nommé d'un Comte de *Sissonne* qui en a été l'inventeur.

Sister, v. act. (*Cis-té*) T. de Palais : *Sister en Justice*, *en Jugement*, assigner quelqu'un pour comparoître en Justice. (Du latin *sistere* arrêter, retenir.)

Sistre, s. m. (Musiq. des Anc.) Instrument égyptien, fait d'une lame de métal sonore, courbée en forme de raquette. Sa circonférence, percée de divers trous opposés, recevoit des verges mobiles de même métal que le corps de l'instrument et qui en traversoient le plus petit diamètre. On agitoit cet instrument avec cadence, pour le faire résonner. Le sistre étoit employé dans les mystères d'*Isis*, comme la cymbale dans ceux de *Cybele*. Les Hébreux s'en servoient aussi dans leurs réjouissances. (Du latin *sistrum*, pris du grec *séistron*, dérivé de *seiô* je remue, j'agite.) — Aujourd'hui, instrument à cordes, qui est une espèce de luth, à quatre rangs de cordes de laiton, qu'on touche avec un bout de plume. Les Italiens le nomment *cithara*.

Sistrre, s. m. (*Ci-zein-bre*) Voyez *Thalictron*.

Sistre, Voyez *Cistre*.

Site, s. m. T. de Peinture. Situation : *Le site d'un paysage*. (Du latin *situs*.)

† Sitelle, s. f. (Ornithol.) Genre d'oiseaux passéreaux, de la famille des Ténuirostres ; d'un bleu cendré, à pennes supérieures des ailes brunes, avec un trait noir sur la joue. Leur bec est droit. On les nomme aussi *Torchepot*.

† Sitiologie, s. f. (*Ci-ti-o-lo-ji-e*) Partie de la Médecine qui traite des alimens. (Du grec *sition* aliment, et *logos* discours.)

† Sitocome, s. masc. (Antiq.) Magistrat qui avoit l'inspection sur les blés, et qui étoit à Athènes à peu près ce que l'*Edile céréal* étoit à Rome. (Du gr. *sitos* blé, et *komeô* je prends soin.)

† Sitophylax, s. m. (Antiquité) Magistrat Athénien qui veilloit à ce que chaque citoyen n'achetât pas au-delà des 50 mesures de blé prescrites par la loi. (Du grec *sitos* blé, et *phulax* gardien, fait de *phulassô* je garde.)

Sitôt que, conj. Aussitôt que.

Situation, s. f. (*Ci-tu-a-cion*) Assiette ; position d'une ville, d'une maison, etc. Une maison, dit *Roubaud*, est dans telle *situation*, eu égard à ce qui l'environne : elle est dans telle *position*, eu égard à son *exposition* : elle a une telle *disposition*, eu égard à la distribution des parties qui la *composent*. (Du latin *situs*.) — Position, posture, en parlant des animaux ou des hommes. — Fig. Disposition, état de l'ame ou des affaires : avec cette différence que *situation* dit quelque chose d'accidentel et de passager, au lieu qu'*état* suppose quelque chose d'habituel et de permanent. En parlant de la santé, on ne dit point *situation*, mais *état*. — En Poésie, moment de l'action épique ou dramatique, où de la seule position des personnages résulte pour le spectateur un saisissement de crainte, de pitié, de joie, etc. — En Algèbre et en Géométrie, position respective des lignes, surfaces, etc. *Leibnitz* a parlé d'une *analyse de situation*, qui manque à l'analyse ordinaire.

Situé, ée, part. pass. de *Situer*, et adject. Placé, etc.

Situer, v. act. (*Ci-tu-é*) Placer, poser en certain endroit, par rapport aux environs ou aux parties du ciel. Voyez *Situation*.

Six, (Devant une consonne *Ci* : *Ci bataillons* ; devant une voyelle *Ciz* : *Ciz oiseaux*, *ciz hommes* ; à la fin de la phrase *Cice* : *Ils sont cice*) adjectif numéral : Deux fois trois. (Du latin *sex*, fait dans la même signification, du grec *hex*.) — Il se dit quelquefois pour *sixième* et se prononce également *cice* : *Charles Six* ; *le six du mois*.

Six, s. m. (*Cice*) *Un six de chiffre* ; *un six de carreau*, *de trefle*, au jeu de cartes.

Sixain, s. m. (*Ci-zein*) Stance de *six* vers. — *Six* jeux de cartes en un paquet. — En t. de Mercier., *six* demi-pièces de rouleaux ou rubans de laine en un paquet. — Paquet d'épingles, composé de *six* milliers.

† Six-doigts, s. masc. (Peche) Nom qu'on donne en quelques endroits aux folles, et dans d'autres aux cibaudières.

Sixième, adj. (*Ci-zie-me*) Nombre d'ordre correspondant à *six* : *Le sixième jour*, etc.

Sixième, s. m. La sixième partie d'un tout. — Ecolier de la classe appelée *Sixième*.

Sixième, s. f. Au Piquet, suite de six cartes d'une même couleur. — Dans les Colleges, la sixième classe.

Sixièmement, adv. (*Ci-zié-me-man*) En *sixième* lieu.

† Six-quatre (Mesure à), s. f. T. de Musique. Mesure composée de six noires. Elle est peu usitée aujourd'hui. On la divisoit en deux temps, de trois noires chacun.

† Six-huit (Mesure à), composée de six croches, formant deux temps de trois croches chacun.

† Six-seize (Mesure à), composée de six doubles croches, formant deux temps.

Sixte, s. f. T. de Musique : Intervalle de *six* sons de la gamme.

† Skada, s. f. (Mythol.) Femme de *Niord*, Dieu des mers chez les Scandinaves.

† Skiites, s. m. plur. Nom injurieux que les Turcs donnent aux Persans, etc. et qui signifie *hérétiques, pervers et réprouvés*. V. *Schiais*.

† Skulda, s. fem. (Mythol.) Celle des trois Parques des Scandinaves, qui presidoit à l'avenir : les deux autres etoient *Urda* pour le passé, et *Verandi* pour l'avenir.

† Slabres, s. f. pl. (Marine) Petites buches, qui vont à la petite pêche du hareng.

† Slantza, s. masc. Arbrisseau conifère du pays des Kamtschadales, qui en mangent le fruit.

† Sloop, s. m. (Marine) Sorte de bâtiment, appelé aussi Bateau bermudien ou Bateau d'Amérique, fort usité dans les colonies d'Amérique, et sur-tout parmi les Anglois. (Mot anglois qui se prononce *sloup*.)

† Smalt, s. m. (Chimie) Verre de cobalt. (De l'italien *smalto* émail.)

Smaragdin, adj. (*Sma-rag-dein*) Qui est de couleur verte ou d'émeraude. (Du grec *smaragdos* émeraude.)

† Smaragdite, s. f. Substance ainsi nommée par *Saussure*, parce que sa couleur est le plus souvent d'un beau vert d'émeraude. Quelques-uns croient que c'est la *prime d'émeraude*, et d'autres la *diallage*. (Du grec *smaragdos* émeraude.)

† Smaragdoprase, s. f. Sorte d'émeraude d'un vert de poireau. (Du grec *smaragdos* émeraude, et *prason* poireau.)

Smectite, s. fém. *ou* Smectin, s. m. Terre grasse plus ou moins compacte, ou espèce de *pierre savonneuse* dont les dégraisseurs de laine font usage sous le nom de *soletard*, et plus communément de *terre à foulon*. (Du grec *smêktis*, dérivé avec la même signification, de *smêchô* je nettoie.)

† Smilacées, s. f. pl. (Botan.) Famille de plantes, ainsi nommées du *smilax*, qui y est compris.

Smilax, s. m. (*Smi-laks*) Sorte de plante semblable au lierre, qui est sudorifique et bonne pour les douleurs des jointures. (Du grec *smilax*, employé dans la même signification, et primitivement, dit la fable, le nom d'une fille qui, éprise d'amour pour *Crocus*, fut ainsi que lui, changée en cet arbrisseau.)

Smille, s. f. Marteau à deux pointes, pour piquer le moilon ou le grès.

Smiller, v. act. Piquer du grès avec le marteau nommé *smille*.

† Snotra, s. fém. (Mythol.) Déesse sage et savante des anciens peuples du Nord, dont les hommes et les femmes vertueux et prudens portoient le nom.

Sobre, adj. Qui a de la sobriété. (Du latin *sobrius*, dérivé du vieux mot latin *bria* coupe.) — Fig. Retenu, moderé : *Etre sobre en paroles ou à parler*.

Sobrement, adv. (*So-bre-man*) Avec sobriété : *Vivre sobrement ; user sobrement de toute chose*. (Du latin *sobrie*.)

Sobriété, s. f. Tempérance dans le boire et dans le manger. (Du latin *sobrietas*.) — Fig. et par extension, discrétion, retenue, moderation : *Etre sage avec sobriété*.

Sobriquet, s. m. (*So-bri-ké*) Sorte de surnom ou d'épithète burlesque qu'on donne à quelqu'un le plus souvent pour le tourner en raillerie. (Du latin *subridiculum* un peu ridicule. *Ménage*.)

Soc, s. masc. Fer large et pointu qui fouille dans la terre et qui est au bout du cep de la charrue. (Suivant *Du Cange*, du latin *soccus*, qu'on trouve avec cette acception dans divers Ayteurs de la basse latinité, et qui signifie *brodequin*.)

† Soccage, s. m. (*So-ka-je*) Dans les Salines, le temps que le sel met à se former.

Sociabilité, s. f. Qualité de l'homme *sociable*. C'est un mot nouveau qui commence à s'établir.

Sociable, adj. Qui est de bonne société ; qui a les qualités propres au bien de la société : *Homme, humeur, esprit sociable*. — Qui est fait pour vivre en société : *L'homme est un animal sociable*. (Du latin *sociabilis*.)

Social, ale, adj. Qui concerne la société : *Les vertus sociales*. (Du latin *socialis*.)

Dans l'Histoire Romaine, *la guerre sociale*, la guerre des Alliés.

Société, s. f. Union des hommes entre eux, formée par la nature ou par les lois : *Société naturelle* ou *civile ; troubler la société*. — Union de plusieurs personnes réunies par quelque intérêt ou pour quelque affaire. — Compagnie de Savans, de Gens de Lettres. — On le disoit aussi de certains Religieux : *La Société des Jésuites* ou absolument *la Société*. — Compagnie de gens qui se réunissent ordinairement pour le jeu ou des parties de plaisir. (Du latin *societas*.)

† *Société en commandite* (Commerce), Voy. *Commandite*. — *Société anonyme* ou *momentanée*, dans laquelle les interessés travaillent chacun de leur côté, sans que le public soit informé de leur association. — *Société participe* ou *en participation*, association de plusieurs marchands qui s'intéresseut dans une affaire.

Socinianisme, s. m. Hérésie de *Socin*, et de ses partisans nommés *Sociniens*, qui nient la divinité de *Jésus-Christ*, l'existence du Saint-Esprit, le mystère de l'Incarnation, le péché originel et la grace.

Socle, s. m. T. d'Archit. Membre carré plus

large que haut, qui sert de base à toutes les décorations d'architecture et d'édifices, aux piédestaux des statues, des vases, etc. (Du latin *soccus* ancienne chaussure des acteurs comiques ; brodequin.)

† Socletière, s. fém. (Pêche) Filet d'un fil très-fin ; dont on se sert aux Martigues pour prendre de petites sardines.

Socque, s. m. (*Su-ke*) Sorte de chaussure de bois ou de sandale, haute de trois ou quatre pouces. — Chez les Anciens, chaussure basse des Acteurs qui représentoient des personnages comiques ; à la différence du *cothurne*, chaussure élevée, qui servoit dans les rôles tragiques. On le dit aujourd'hui figur. pour opposer la comédie à la tragédie. (Du latin *soccus* brodequin.)

† Soda, s. f. (Médec.) Céphalalgie, douleur de tête. (De l'arabe *souad*, qu'on prononce *souadon*, et qui entre autres acceptions, est employé dans le même sens.) — Selon *Blancard*, ardeur d'estomac. — Suivant quelques autres, sentiment de chaleur et d'érosion dans la gorge.

Sodomie, s. f. Péché de la chair contre nature. (De la ville de *Sodome*, qui périt par le feu du ciel, en punition de ce crime.)

Sodomite, s. m. Celui qui commet le péché de *sodomie*.

Sœur, s. fém. Celle qui est née d'un même père et d'une même mère. (Du latin *soror*.) — On dit figur. *la Poésie et la Peinture sont sœurs ; toutes les passions sont sœurs.* — Nom que les Religieuses prenoient dans les actes publics, et qu'on leur donnoit en certains Couvens dans le discours ordinaire. — On le donnoit aussi à des filles qui vivoient en communauté sans être Religieuses.

Sœurs germaines, celles qui sont nées de même père et de même mère. — *jumelles*, nées d'un même accouchement. — *consanguines*, celles qui sont nées du même père seulement. — *utérines*, nées de la même mère seulement.

Sœur naturelle ou *bâtarde*, née du même père ou de la même mère, mais hors du mariage.

Les neuf Sœurs, poétiq. les neuf Muses.

Belle-sœur, s. f. Celle qui a épousé notre frère. — Celle de qui on a épousé le frère ou la sœur.

Sofa, s. m. Espèce d'estrade fort élevée et couverte d'un tapis. — Sorte de lit de repos dont on se sert comme d'un siége. (Mot emprunté de la langue turque, mais qui vient originairement de l'arabe *ssoffah*, fait à peu près dans la même signification, du verbe *saffa* disposer, arranger, mettre en ordre.) — Quelques-uns écrivent *sopha*.

Soffite, s. f. (*So-fi-te*) Plafond ou lambris de menuiserie, formé de pontres croisées ou de corniches volantes, avec des compartimens et des renversemens enrichis de peintures et de sculptures.

Sofi (*Acad.*), Sophi (*Trév.*), s. m. Roi de Perse.

† Softas, s. m. pl. (Hist. mod.) Professeurs des Ecoles publiques établies à Constantinople dans quelques mosquées.

Soi, (*Soa*) Pronom personnel et réciproque, qui marque le rapport d'une personne ou d'une chose à elle-même. Voy. *la Grammaire*. (Du latin *sui*, fait du grec *oi* à soi.)

† *Soi*, avec les personnes, ne s'emploie que lorsque son antécedent a un sens vague et indéfini : *Chacun pense à soi. On ne doit jamais parler de soi.* Ainsi c'est à tort que *Boileau* a dit (Satire 5) : *Et de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi*, en parlant de *Louis XIV* ; il devoit dire *a lui*. — Racine a fait la même faute dans *Phèdre*, en parlant d'Hippolite : *Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi*, au lieu de *après lui* ; et dans Andromaque : *Mais il se craint, dit-il, soi-même plus que tous*, au lieu de *lui-même*. — Fénélon, enfin, n'a pas été plus correct, en disant (Télémaque Liv. 5) : *Idoménée revenant à soi* ; et (Liv. 18) : *Ce Philosophe, comme frappé d'un coup de foudre, ne pouvoit se supporter soi-même.* Il falloit *revenant à lui. Se supporter lui-même.*

Soi-disant, T. de Palais qu'on emploie quand on ne reconnoît pas la qualité que prend quelqu'un : *Un tel soi-disant héritier, docteur*, etc.

Soie, s. fém. (*Soâ*) Matière propre à filer, produite par une espèce de ver, qu'on appelle à cause de cela *ver à soie*. — Poil long et rude de certains animaux, comme cochons, sangliers. Au plur. on le dit dans le même sens, de quelques chiens. (Dans cette dernière acception, du latin *seta*, qui a la même signification, et qui s'est dit ensuite par antiphrase, de la matière produite par le ver à soie.) — Partie du fer d'une épée ou d'un couteau qui entre dans la poignée, dans le manche.

† *Soie de mer* ; sorte de laine soyeuse produite par une espèce de moules de la mer du genre des Jambonneaux. Elle se nomme aussi *Laine de pinne marine*, et *Poil de nacre* : on en fait de très-belles étoffes à Tarente et à Smyrne.

Soie d'Orient, s. f. Sorte de plante qui produit des gousses où il y a une espèce de *soie*.

Soierie, s. fém. (*Soa-ri-e*) Toutes sortes de marchandises de *soie*. — Fabrique de *soie* : *Etablir une soierie.*

Soif, s. f. (*Soaf*) Besoin, envie de boire. — Fig. Désir immodéré : *La soif des richesses, des honneurs.*

Figur. et proverb. *Garder une poire pour la soif*, garder quelque argent, quelques provisions pour s'en servir au besoin.

Soigner, v. act. (*Soa-gnie*) Avoir *soin* : *Soigner un malade, des enfans.* Autrefois on l'employoit neutralement en parlant des choses et avec le datif pour régime : *Soigner à ses affaires.* — On dit élégamment au figuré, *un Ecrivain doit soigner son style ; tableau soigné*, etc.

Soigneusement, adv. (*Soa-gnieû-ze-man*) Avec *soin*.

Soigneux, euse, adj. (*Soa-gnieû, eû-ze*) Qui agit avec *soin* ; qui veille attentivement sur....

Soin, s. m. (*Soin*) Au singulier, attention, application, exactitude : *Je l'ai fait avec soin.* (Suivant *Ménage*, du latin *senium* ennui, etc.

Suivant *Le Duchat*, de *somnium* songe, rêve qui occupe l'esprit.) — Au pluriel, 1.° demarches, diligences dans une affaire, etc. *J'y ai mis tous mes soins.* — 2.° Inquiétude, peine, soucis.

Avoir soin de quelqu'un, pourvoir à ses besoins. — *Les soins du menage*, les détails du menage, l'attention qu'ils demandent. — *Rendre des soins à quelqu'un*, le voir avec assiduité et lui faire sa cour. — *Rendre de petits soins à une Dame*, lui rendre de petits services qui lui soient agréables.

Soir, s. m. (*Soar*) La dernière partie du jour. — La première partie de la nuit. (Du substantif latin *serum*, qui signifie la même chose, ou de l'adverbe *serò* au soir.)

Bon soir, Terme de civilité.

Soirée, s. f. (*Soa-ré-e*) Espace de temps depuis le declin du jour jusqu'à ce qu'on se couche. Voyez *Soir*.

Soit, adv. (*Soa*) Je le veux, j'en tombe d'accord. C'est la troisième personne du singulier du présent du subjonctif du verbe *être*, en latin *sit*.

Soit, conjonction alternative. (*Soa*, et devant une voyelle *soat*) *Soit l'un, soit l'autre, soit qu'il parte, soit qu'il demeure.* Ces phrases, et toutes celles du même genre, sont des ellipses. *Que ce soit l'un, ou que ce soit l'autre, etc.* et *soit* n'y est qu'un temps du verbe *être*.

Soixantaine, s. f. (*Soa-san-tè-ne*) Environ *soixante*: *Une soixantaine de personnes, d'années.* — *Avoir la soixantaine*, soixante ans.

Soixante, (*Soa-san-te*) Nom de nombre indéclinable, composé de six dixaines. On dit *soixante et un, soixante-deux, soixante et dix, etc.* (Du latin *sexaginta*.)

Soixanter, v. n. (*Soa-san-té*) Au Piquet, faire un *soixante*, un pic.

Soixantième, adj. (*Soa-san-tiè-me*) Nombre ordinal qui correspond à *soixante*. (Du latin *sexagesimus*.)

Soixantième, s. m. (*Soa-san-tiè-me*) La soixantième partie d'un tout.

Sol, subst. m. Terrain considéré suivant sa qualité: *Sol fertile, pierreux, etc.* — Aire, superficie de la terre sur laquelle on bâtit. (Du latin *solum*, qui a la même signification.) — Note de Musique, qui est la cinquième de la gamme. — Pièce de monnoie. Voyez *Sou*.

Solaire, adj. (*So-le-re*) Qui appartient au soleil: *Rayons solaires, cadran solaire.* (Du latin *solaris*.) — En Botan. nom donné par *Linnæus* aux fleurs qui s'épanouissent et se ferment pendant que le soleil est sur l'horizon. — En Chirurgie, *bandage solaire*, bandage pour la saignée de l'artère temporale, ainsi nommé des *rayons* que les circonvolutions font sur la tête.

† *Systeme solaire*, ordre et disposition des différens corps celestes qui font leurs révolutions autour du soleil, comme centre de leur mouvement. — *Année solaire*, composée de 365 jours 5 heures 49 minutes, par opposition à l'année lunaire qui n'a que 354 jours.

† Solaire, s. f. (Astron.) Nom donné par *Bouguer* à la courbe que décrivent les rayons de lumière, en traversant l'atmosphère.

† Solamire, s. f. (Boisselier) Toile de crin, de soie, etc. dont on garnit les tamis. (Du latin *sol* le soleil et *mirari* regarder, *à travers laquelle on peut regarder le soleil.*)

Solandres, s. f. plur. Ulcères qui viennent au pli du jarret d'un cheval.

† Solanées, s. f. pl. (Botan.) Dans la méthode de *Jussieu*, famille de plantes ainsi nommée du *Solanum*, et qui ne comprend que des plantes d'un aspect sombre et d'une odeur désagréable.

† Solanoïde *ou* Douce-amère bâtarde, s. f. (*So-la-no-i-de*) Plante à fleur rosacée, des pays chauds de l'Amérique, dont le fruit rond et pulpeux donne une teinture rougeâtre. On la cultive dans les jardins des Curieux. (Du latin *solanum*, et du grec *eidos* forme, ressemblance.)

Solanum, s. m. Genre de plantes très nombreuses, parmi lesquelles on compte la morelle à fruit noir, la vigne vierge, la pomme de terre, la pomme d'amour, l'aubergine, etc. (Du latin *solanum*, qui signifie proprement *morelle*.)

Solbattu, ue, adj. *Cheval solbattu*, dont la sole est foulée. (De *sole* et *battu* meurtri.)

Solbature, s. f. Maladie de cheval: meurtrissure de la chair sous la sole. Voy. *Solbattu*.

Soldan, s. m. Voyez *Soudan*.

Soldanelle, s. f. (*Sol-da nè-le*) Sorte de plante médicinale, nommée aussi *Chou de mer* ou *Liseron maritime*. C'est une espèce de liseron, qui est annuelle et habite les bords de la mer. (Du latin *soldanella*.)

Soldat, s. m. (*Sol-da*) En général, homme de guerre à la *solde* d'un Etat. — Plus particulièrement, 1.° simple soldat, à la différence des Officiers. — 2.° Fantassin, à la différence des Cavaliers. — On dit figur. *Cet homme est soldat*, il est brave, vaillant, determiné. — On dit aussi adjectiv. *Il a l'air soldat*, martial. — En Hist. natur. Voyez *Diogène*.

Soldatesque, s. fém. (*Sol-da-tès-ke*) Les simples *soldats*.

Soldatesque, adj. Qui sent le *soldat*.

Solde, s. f. Paye donnée aux gens de guerre. Voyez *Paye*. (Du latin *solidum*, fait dans la même signification, de *solvere* payer. Voyez au mot *Soldurier*, une autre étymologie tirée du celtique.)

Solde, s. m. Le complément d'un payement: *Pour solde; pour solde de tout compte.* (Du latin *solidum* somme entière, fait de *solvere* payer.)

† *Solde d'un compte* (Commerce), la différence entre le débit et le crédit d'un compte arrêté.

Solder, v. a. (*Sol-dé*) *Solder un compte*, en payer le reliquat. (Du latin *solvere*. Voyez *Solde*, s. m.)

† Soldurier *ou* Soudoyer, s. m. (*Sol-du-riè*, *Sou-doa-ié*) Nom que donne *César* à des espèces de Cliens, chez les peuples de l'Aquitaine, qui pendant la vie de leur Patron, jouissoient des mêmes commodités que lui, et se tuoient après sa mort. (Du latin *soldurius* fait du celtique *solduer* stipendiaire, dérivé de *sold* et de *sould* qui signifient la paye qu'on

donne à un officier, et qui étoient pris de *solt* sel, de même que le latin *salarium* salaire, vient de *sal* sel. De là nous sont restés *soldat*, et *soudoyer*, verbe.)

SOLE, s. f. Certaine étendue de champ sur laquelle on sème successivement par années des blés, puis de menus grains, et qu'on laisse en jachère la troisième année. (Du latin *solum* terre, terroir, fonds de terre.) —Le dessous du pied d'un cheval, d'un âne, d'un mulet. —Fond du pied du cerf, ou milieu du dessous du pied. (Du lat. *solea*.) —Espèce de poisson osseux, holobranche, thoracique, de la famille des Hétérosomes, et du genre des Pleuronectes. (Du latin *solea*, parce que sa forme plate le fait ressembler à la sole du cheval, ou plutôt à la plante du pied.) —En Charpenterie, toute pièce de bois posée à plat, servant de pied à une machine. —En Maçonnerie, jetée de plâtre pour former un enduit.

†SOLÉAIRE, adj. (*So-lé-è-re*) Se dit en Anatomie, d'un gros muscle très-charnu, d'une figure presque ovale, aplati, plus épais dans le milieu que dans les bords, et qui a quelque ressemblance avec une *sole*.

SOLÉCISME, s. m. Faute grossière contre la Syntaxe. V. *Barbarisme*. (Du lat. *solecismus*, fait du grec *soloikismos*, dérivé de *soloikoi*, habitans de la ville de *Soles*; parce que dans cette ville fondée en Phrygie ou en Cilicie, par *Solon* qui y transplanta une colonie d'Athéniens, la pureté de la langue grecque s'étant altérée avec le temps, fit place à des locutions vicieuses.)

SOLEIL, s. mase. (Mouillez l'*l* finale) Astre lumineux qui éclaire le monde, et qui par sa présence sur l'horizon constitue le jour. (Du latin *sol*, *solis*.) —Dans l'Alchimie et l'ancienne Chimie, l'or. —Cercle d'or ou d'argent, garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double crystal, destiné à renfermer l'hostie consacrée, et qui est posé sur un pied. Voy. *Ostensoir*. —Fleur jaune qu'on appelle aussi *Tournesol* et *Héliotrope*. —Autre fleur, nommée *Herbe au Soleil*, *Fleur au Soleil*, *Couronne du Soleil*. C'est une plante originaire du Pérou, à fleur radiée, cultivée dans les jardins, et qui en Espagne monte en peu de temps jusqu'à la hauteur de 24 pieds. Ses semences dont on tire une huile, servent de nourriture aux perroquets. —Pièce d'artifice qui jette autour d'un centre, un feu brillant et en rayon. Il y a des soleils fixes et des soleils tournans.

Il fait déjà ou *encore grand soleil*, il est déjà ou il est encore grand jour. —*Il fait trop de soleil*, le soleil est trop ardent. —*Marcher entre deux soleils*, entre le lever et le coucher du soleil. —*Coup de soleil*, impression violente et quelquefois mortelle que le soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés. —Fig. *Adorer le soleil levant*, faire sa cour à une Puissance naissante. —Dans le langage de l'Ecriture, *le Soleil de Justice*, le Sauveur. —Poétiquement, *j'ai vu cinquante soleils*, j'ai passé cinquante années.

†SOLEN, s. m. (*So-lène*) En Histoire natur. genre de Mollusques, de la famille des Acéphales, dont le corps est enveloppé dans une sorte de fourreau à deux valves, unies par une charnière; on l'appelle aussi *Manche de couteau*. —En Chirurgie, espèce de botte ronde pour maintenir un membre fracturé, après la réduction dans sa situation naturelle. (Du grec *sôlên* canal, tuyau.)

SOLENNEL, ELLE, adj. (*So-la-nel*, *è-le*) Ce qui est accompagné de cérémonies publiques et extraordinaires de religion. —Célèbre, pompeux, fait avec cérémonie. —Authentique, revêtu de toutes les formes requises: *Acte*, *testament*, *jugement solennel*. En ce sens, l'acte est proprement *solennel* par l'appareil, la publicité ou la notoriété de la chose; et *authentique*, par les formalités légales, les preuves, l'autorité de la chose. La *solennité* constate l'acte; l'*authenticité* en constate la validité. *Roubaud*. (Du latin *solemnis*, formé de *sollus*, qui dans la langue des Osques signifioit *tout*, *entier*, et d'*annus* année; *qui se fait* ou *arrive tous les ans*, comme les grandes fêtes, etc.)

SOLENNELLEMENT, adv. (*So-la-nè-le-man*) D'une manière *solennelle*.

SOLENNISATION, s. fém. (*So-la-ni-za-cion*) Action de *solenniser*.

SOLENNISER, v. act. (*So-la-ni-zé*) Célébrer avec *solennité*.

SOLENNITÉ, s. f. (*So-la-ni-té*) Célébrité, cérémonies publiques qui rendent une chose *solennelle*.

SOLENNITÉS, s. f. plur. Formalités et procédures établies par les lois pour rendre un acte valable et authentique. Voy. *Solennel*, dans sa dernière acception.

†SOLÉNOSTOME, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons cartilagineux, téléobranches, de la famille des Aphyostomes, qui n'ont pas de dents et dont le corps est très-comprimé. (Du grec *sôlên* canal, tuyau, et *stoma* bouche.)

SOLETARD, s. m. Voy. *Smectite*.

†SOLETTE, s. f. (Pêche) Tringle de bois mince, qui fait partie du petit métier à faire des mailles.

†SOLFÈGE, s. m. (*Sol-fè-je*) T. de Musique: Exemple, leçon écrite pour apprendre à *solfier*.

SOLFIER, v. a. (*Sol-fi-é*) Chanter un air en nommant les notes. (Des deux notes *sol*, *fa*.)

SOLIDAIRE, adj. (*So-li-dè-re*) Il se dit des débiteurs qui sont dans l'obligation de payer en entier une somme, au cas que leurs coobligés ne payent pas leur portion. Il s'applique et à l'obligation et à la personne qui l'a contractée: *Il est solidaire; obligation solidaire; avoir action solidaire contre....* (Du latin *solidare* consolider, affermir, fait de *solidus* solide)

SOLIDAIREMENT, adv. (*So-li-dè-re-man*) D'une manière *solidaire*.

†SOLIDARITÉ, s. f. T. de Pratique: Qualité qui rend *solidaire*.

SOLIDE, adj. En Géométrie, qui a les trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. —En Physique, qui n'est pas fluide, dont les parties sont adhérentes, qui a de la consistance.

— Qui n'est pas fragile, et qui peut résister au choc des corps et à l'injure du temps. — Fig. 1.° Qui n'est pas vain, chimérique, frivole; qui est vrai, réel, effectif: *Principe, raison, espérance solide.* En ce sens on dit substantiv. *Chercher le solide, aller au solide.* Voyez *Solidité.* — 2.° Constant, qui n'est pas léger: *Ami solide.* (Du latin *solidus*, fait dans la même signification du vieux mot latin *sollus*, pris du grec *holos* tout, entier.)

SOLIDE, s. m. Corps ferme et qui a de la consistance. — En ter. de Mathématiques, le corps considéré comme ayant les trois dimensions, longueur, largeur et profondeur.

† *Solides réguliers* (Géomet.), ceux qui sont déterminés par des surfaces régulières et égales. — *Cubature d'un solide*, mesure de l'espace renfermé par ce solide. — *Solide hyperbolique aigu*, solide formé par la révolution d'un arc d'une hyperbole équilatère, autour de son asymptote. C'est une espèce de fuseau infiniment long, et cependant égal à un solide ou corps fini.

† *Angle solide* (Géomet.), angle composé de trois angles plans ou davantage, qui se rencontrent dans un point. — *Figures solides semblables*, Voy. *Semblable.* — *Lieux solides*, Voy. *Lieu.* — *Nombre solide*, celui qui résulte de la multiplication d'un nombre plan par un autre nombre quelconque. — *Problème solide* (Algèbre), problème où l'équation monte au troisième degré.

SOLIDEMENT, adv. (*So-li-de-man*) D'une manière *solide.*

† SOLIDIFIER, v. act. (*So-li-di-fi-é*) T. de Chimie: Rendre *solide. L'oxygène se solidifie avec les substances oxydables.*

SOLIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *solide.* Le mot *solidité*, dit *Girard*, a plus de rapport à la durée; celui de *solide* en a davantage à l'utilité: on donne la *solidité* à ses ouvrages, et l'on cherche le *solide* dans ses desseins. (Du latin *soliditas.*) — En Géomet. quantité d'espace qu'un corps occupe en longueur, largeur et profondeur. En ce sens, *solidité* est la même chose que *volume.*

† SOLIDICORNES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, de l'ordre des Pentamérés, dont les antennes en masse offrent des articles très-rapprochés. On les nomme aussi *Stéréocères.* Voy. ce mot. (Du latin *solidus* solide, et *cornu* corne ou antenne.)

SOLILOQUE, s. m. (*So-li-lo-ke*) Discours d'un homme qui parle seul, qui s'entretient avec lui-même. Il ne s'emploie guères que dans cette phrase: *Les Soliloques de Saint Augustin.* — Dans les pièces de théâtre, on dit *Monologue.* (Du latin *soliloquium*, formé de *solus* seul, et *loquor* je parle.)

SOLINS, s. m. plur. (*So-lein*) Espaces qui sont entre les solives au-dessus des poutres. — Enduits de maçonnerie le long d'un pignon pour y joindre et retenir les premières tuiles.

SOLIPÈNE, adj. Se dit des animaux qui n'ont qu'une corne à chaque pied, tels que le cheval, l'âne, le mulet. (Du latin *solidipes*, formé de *solidus* solide, et *pes* pied; *qui a le pied solide, d'une seule pièce.*)

SOLITAIRE, adj. (*So-li-tè-re*) Qui se plaît dans la solitude, qui aime à être seul: *Humeur solitaire; mener une vie solitaire.* — En parlant des lieux, désert; écarté du bruit, du commerce du monde. (Du latin *solitarius.*)

Ver solitaire, sorte de ver plat qui s'engendre seul de son espèce dans les intestins.

SOLITAIRE, s. m. Celui qui vit dans la solitude, dans le désert: *Les solitaires de la Thébaïde.* — Sorte de jeu qui se joue avec trente-six chevilles sur une petite table percée de trente-sept trous. — En t. de Joaillerie, diamant détaché, monté seul, sans entourage, sans accompagnement d'autres pierres fines. — En Astronomie, constellation méridionale, introduite par *Le Monnier*, entre la Balance, le Scorpion et l'Hydre. Elle est composée de 22 étoiles. Son nom est celui d'un oiseau d'Amérique.

SOLITAIREMENT, adv. (*So-li-tè-re-man*) D'une manière *solitaire.*

SOLITUDE, s. fém. Etat d'un homme qui est seul, qui est retiré du monde: *Il aime, il supporte sans peine la solitude.* — Désert; lieu éloigné du commerce des hommes. (Du latin *solitudo.*)

SOLIVE, s. f. Pièce de charpente qui porte sur les murs ou sur des poutres pour soutenir un plancher. (Du latin *solum* sol, terrain, pavé, tout ce qui porte et soutient quelque chose.)

SOLIVEAU, s. m. (*So-li-vô*, s. d.) Petite *solive.*

SOLLICITATION, s. fém. (*Sol-li-ci-ta-cion*) Instigation, instance. — Soin qu'on prend, diligences qu'on fait dans la poursuite d'une affaire. — Plus ordinairement, recommandation qu'on fait à des Juges. (Du latin *sollicitatio.*)

SOLLICITER, v. act. (*Sol-li-ci-te*) Inciter, exciter à.... *Solliciter au mal, à la vengeance.* — Demander fortement et avec instance: *Solliciter son payement, son congé, une grâce.* Massillon a dit en ce sens (Discours sur la bénédiction des drapeaux, etc.): *Oseres-vous le solliciter d'une récompense*, pour *solliciter de lui une récompense.* C'est une faute. — Poursuivre, en parlant des affaires: *Solliciter un procès, son congé, son élargissement.* — Recommander une affaire à ceux qui doivent la juger: *Solliciter son Rapporteur, ses Juges.* En ce sens il est aussi neutre: *Mes amis ont sollicité pour moi.* (Du latin *sollicitare.*) — On disoit autrefois, *solliciter un malade*, pour le soigner avec sollicitude.

SOLLICITEUR, s. m. Celui qui est employé à *solliciter* les affaires, les procès, d'autrui. — Celui qui *sollicite* une affaire pour lui ou pour ses amis. En ce sens on dit aussi au fem. *solliciteuse: Il est ardent solliciteur, c'est une solliciteuse pressante.*

SOLLICITUDE, s. f. Souci, soin inquiet ou affectueux: *Les sollicitudes du siècle, la sollicitude pastorale.* (Du lat. *sollicitudo.*)

SOLO, s. m. Endroit d'une pièce de musique qui se chante à voix *seule* ou qu'un instrument doit jouer *seul.* Il ne prend point d's au pl. *Ce violon a exécuté plusieurs solo.*

—Voiture à une *seule* place. (Du latin *solus* seul.)

† Solotnick, s. m. Division du titre de l'or et de l'argent en Russie. Ce titre se divise en 96 solotnicks.

Solstice, s. m. Temps auquel le soleil est dans son plus grand éloignement de l'Equateur, et decrit les Tropiques. (Du latin *solstitium*, formé de *sol* soleil, et *stare* s'arreter; parce que le soleil près du solstice paroit durant quelques jours rester dans le même parallèle.)

Solsticial, ale, adj. Qui regarde le *solstice*.

† Soltas, s. m. (Pêche) Nom qu'on donne à Alicante, à une petite pêche au tramail.

Soluble, adj. Qui peut être résolu : *Ce probleme n'est pas soluble.* —Qui peut se dissoudre : *Les sels sont solubles dans l'eau.* Voy. *Solution.* (Du latin *solubilis.*)

† Solutif, ive, adj. Se dit en Médecine, des remedes propres à lacher le ventre. Voy. *Laxatif.* (Du lat. *solvere* detacher, lâcher.)

Solution, s. f. (*So-lu-cion*) Dénouement d'une difficulté : *Solution d'un argument, d'un probleme.* — En Chirurgie, separation des parties : *Solution de continuité.* — Au Palais, payement : *Jusqu'a parfaite solution et poyement.* —En Chimie, action de se joindre à un liquide. Il differe de *dissolution*, en ce que par la *solution* les corps ne sont pas décomposés, au lieu qu'ils le sont par la *dissolution* : *Un sel est en solution dans l'eau; un metal est en dissolution dans l'eau forte.* (Du latin *solutio.*)

† Solutum, s. m. (*So-lu-tome*) Mot nouveau emprunté du latin et adopté par les Chimistes pour exprimer le produit d'une *solution* ou *dissolution* : *Un solutum de gaiac dans l'alcohol.*

Solvabilité, s. f. Etat de celui qui est *solvable*, qui a les moyens, la faculté de payer.

Solvable, adj. Qui a de quoi payer. (Du latin *solvere* payer.)

† Somache, adj. (Marine) *Eau somache*, eau salée. Voy. *Saumâtre.*

Somatologie, s. f. Traité des parties solides du corps humain. (Du grec *sôma*, gén. *sômatos* corps, et *logos* discours.)

Sombre, adj. (*Son-bre*) Qui est peu éclairé, qui reçoit peu de lumière : *Sombre foret.* —Obscur, tenebreux : *Nuit sombre.* Voyez *Obscur.* (Du latin *umbra* ombre, pour lequel dans la basse latinité on a dit, en ajoutant une *s*, *sumbra*, d'où l'on a fait *sumbrus.* Menage.) — Fig. Melancolique, rêveur, taciturne, etc. *Esprit, humeur sombre.* Dans ces deux dernières acceptions, *sombre*, suivant *Roubaud*, a quelque chose de plus noir, de plus triste, de plus austère ou de plus horrible que *morne.*

Il fait sombre, le temps est sombre. — *Il fait sombre dans cet appartement*, il est peu éclairé. — *Une lumiere sombre*, foible et qui éclaire mal. —*Couleurs sombres*, moins eclatantes que les autres.—En Poésie, *les Royaumes ou Rivages sombres*, les Enfers.

Sombrer, v. n. (*Son-bré*) T. de Marine : Etre renversé d'un coup de vent : *Notre vaisseau sombra sous voiles.*

† Sommager, v. a. (*So-ma-jé*) T. de Tonnelier : Placer sur une futaille les cercles qu'on nomme *sommiers.*

Sommaire, s. m. (*So-mè-re*) Extrait, préeis, abrégé. Voy. *Abrégé.* (Du latin *summarium.*)

Sommaire, adj. Bref, succinct. —En termes de Pratique, *matiere sommaire*, affaire, provision qui doit être jugée promptement et avec peu de frais.

Sommairement, adv. (*So-mè-re-man*) Succinctement, en abregé.

Sommation, s. f. (*So-ma-cion*) Action par laquelle on *somme* quelqu'un de faire quelque chose. — Au Palais, acte par ecrit, contenant la sommation faite en Justice. —En Algèbre, opération par laquelle on cherche la *somme* de plusieurs termes dont la loi est donnée.

Somme, s. f. (*So-me*) Charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet, etc. *Somme de blé, de vendange. Bête de somme.* (Du lat. *sagma*, *atis*, pris du grec *sagma* charge d'une bête de somme.) —Certaine quantité d'argent. — Grandeur qui résulte de plusieurs nombres ajoutés ensemble : *Somme totale; la somme est de.....* — En t. de Théologie, ouvrage abrégé d'un plus grand : *La somme de Saint Thomas.* (Du latin *somma.*) —Dans le Commerce de mer, depense qui ne concerne ni le corps, ni l'approvisionnement du navire, ni le salaire de l'equipage, mais qui est faite pour l'avantage commun des interessés. — Sorte de vaisseau dont les Siamois et les Chinois se servent pour leur commerce. —En t. de Clouterie, quantité de douze milliers.

† *Poisson de somme* (Pêche), celui qu'on assomme pour le transporter dans des paniers, à dos de mulet, etc.

† *Somme d'une équation* (Algèbre), assemblage de tous les termes d'une equation dans un membre, de manière que l'autre membre soit zéro.

En somme, adv. En un mot, enfin. —On dit famil. dans le même sens, *somme toute.*

Somme, s. m. (*So-me*) Sommeil : *Dormir d'un bon somme. Il a fait la nuit tout d'un somme*, il a dormi toute la nuit sans s'eveiller. Il est famil. (Du latin *somnus.*) *Somme*, dit *Beauzée*, signifie toujours le dormir ou l'espace du temps qu'on dort; *sommeil* se prend quelquefois pour l'envie de dormir.

Sommé, ée, part. pass. et adj. V. *Sommer.* —En t. de Blason, *piece sommée*, qui en a une autre au-dessus d'elle. — En Fauconnerie, *pennes sommees*, qui ont pris tout leur accroissement.

Sommeil, s. masc. (*So-mèglie*; mouillez l'*l* finale) Repos causé par l'assoupissement de tous les sens. *Homere* et *Hesiode* en ont fait un Dieu fils de l'*Erebe* et de la *Nuit*, et frère de la *Mort.* —Envie de dormir. Voy. *Somme.* (Du latin *somnus.*)

Sommeiller, v. n. (*So-mè-glié*) Dormir d'un *sommeil* léger, imparfait. — Fig. Travailler avec négligence : *Quel est l'Auteur qui ne sommeille quelquefois ?*

Sommelier, ière, subst. (*So-me-lié, iè-re*) Celui, celle qui a en sa charge le linge, la

vaisselle, le vin, le pain, etc. (Du lat. *summa* somme, compte, ou plutôt de son diminutif *summula*, dont on a fait dans la basse latinité *summularius* sommelier; parce que cet officier a en compte le linge, etc.)

Sommellerie, s. f. (*So-mé-le-rî-e*) Charge, fonction de *Sommelier*. — Le lieu où il garde le linge, la vaisselle, le vin, etc.

Sommer, v. act. (*So-mé*) Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose. (Du latin barbare *summare*, employé avec la même acception dans la basse latinité, et qui paroît être une corruption de *submonere* avertir, etc.) — En Arithmét. ajouter, joindre ensemble plusieurs nombres, etc. pour en connoître la *somme* ou le total. — En Algèbre, prendre la *somme* de tous les termes d'une suite, etc.

Sommet, s. masc. (*So-me*) Le haut d'une montagne, d'un rocher, d'une tour. *Le sommet*, dit *Roubaud*, est proprement la partie la plus haute ou l'extrémité supérieure d'un corps élevé; la *cime* est le sommet aigu ou la partie la plus élancée d'un corps terminé en pointe; le *comble* est le surcroît ou le commencement, en forme de voûte, au-dessus du corps du bâtiment pour le couvrir; le *faîte* est l'ouvrage ou la place qui fait le complément ou le dernier terme de l'élévation et de la chose. (Du latin *summitas*.) — Le haut de la tête. — En Botanique, partie qui termine un organe ou celle qui est la plus élevée: *L'anthère forme le sommet de l'étamine*. — En Géométrie, le point le plus élevé d'une figure ou d'un corps: *Sommet d'un triangle, d'une pyramide, etc.*

† *Sommet d'un angle*, le point où viennent se réunir les deux lignes dont cet angle est formé. — *Angles opposés au sommet*, dont l'un est formé par le prolongement des côtés de l'autre. — *Sommet d'une courbe*, 1.° l'extrémité de l'axe d'une courbe, qui a deux parties égales et semblables, également et semblablement situées par rapport à son axe. — 2.° Dans une acception plus étendue, le point où une courbe est coupée par son axe ou son diamètre.

† *Sommet du ciel* (Astrologie), le point culminant de l'écliptique opposé au fond du ciel; l'un et l'autre étant dans le plan du méridien.

Poétiquem. *La montagne au double sommet*, le Parnasse. — Fig. *Le sommet des grandeurs, de la gloire*, le comble des grandeurs, de la gloire. Style soutenu.

Sommier, s. m. (*So-mié*) Cheval de *somme*. (Du latin *solgmarius*, fait de *salgma* charge. Voy. *Somme*.) — Grand coffre de voyage, etc. porté sur des mulets ou des chevaux. — Matelas de crin servant de paillasse. — Coffre dans lequel les soufflets des orgues font entrer le vent, qui de là se distribue dans les divers tuyaux. — Partie évidée d'un manche de violon, etc. dans laquelle sont passées les chevilles. — Corps du fléau d'une balance. — Dans la fabrication des monnoies, la partie supérieure qui ferme la baie ou ouverture du balancier. — Dans la Maçonnerie, la première pierre de chaque côté d'un arc ou d'une plate-bande. — Dans la Charpenterie, pièce de bois portée par deux pieds droits de maçonnerie, servant de linteau à une baie de porte ou de croisée. — Pièce de bois sur laquelle est suspendue une cloche par les anses de sa tête. — Chacune des deux pièces de bois qui servent à soutenir l'effort d'une presse d'Imprimerie. — Pièce de bois plus forte qu'une solive, mais moins qu'une poutre. — Chez les Tonneliers, cercceaux doubles qui se placent aux deux extrémités d'une futaille.

† Sommières, s. fem. Etoffe de laine dont le tissu est plus lâche que celui de la serge, et qui se fabrique dans la ville de *Sommières* en Languedoc.

Sommité, s. f. (*Some-mi-té*, l'e surajouté très bref) T. de Botanique: La pointe, le haut des branches. (Du latin *summitas*.)

Somnambule, s. m. et f. (*Som nan-bu-le*) Qui se leve et qui marche la nuit en dormant. (Du latin *sumnus* sommeil, et *ambulare* marcher, se promener.)

† Somnambulisme, s. m. Maladie du *somnambule*.

Somnifère, adj. m. et f. (*Some-ni-fè-re*) Qui provoque le sommeil, qui endort. Il est aussi subst. masc. *Le pavot est somnifere; le pavot est un somnifere connu*. (Du latin *somnifer*, forme de *somnus* sommeil, et *fero* je porte, j'apporte.)

Somptuaire, adject. (*Sonp-tu-è-re*) *Lois somptuaires*, qui reforment le luxe, qui règlent la dépense. (Du latin *sumptuarius*, fait de *sumptus* dépense.)

Somptueux, euse, adj. (*Sonp-tu-eû*) Magnifique, splendide. (Du latin *sumptuosus*, fait de *sumptus* dépense.)

Somptueusement, adv. (*Sonp-tu-eû-ze-man*) D'une manière *somptueuse*.

Somptuosité, s. fem. (*Sonp-tu-o-zi-té*) Grande, magnifique dépense. (Du latin *sumptuositas*.)

Son, s. m. Ce qui est l'objet de l'ouïe, ce qui la touche et la frappe; bruit, etc. (Du latin *sonus*.) — La partie la plus grossière du blé moulu. (Dans cette acception, du latin *summus* le dernier; la partie de la farine qui demeure la dernière dans le crible. *Ménage*.)

Son, Sa, pronom possessif de la troisième personne, dont le pluriel est *ses*. Voyez *la Grammaire*. (Du latin *suum* neutre de *suus*, qui a la même signification.)

Sonat, s. m. (*So-na*) Peau de mouton passée en mégie.

Sonate, s. fém. Pièce qu'on joue sur un instrument de Musique composée de quatre morceaux dont les mouvemens sont alternativement lents et vifs. (De l'italien *suonato*, fait dans le même sens de *suonare* jouer d'un instrument.)

Sonde, s. f. Instrument dont le Chirurgien se sert pour *sonder* les plaies ou la verge. — Instrument pour discerner les marchandises qui entrent. — Autre instrument pour reconnoître la nature du fond de la mer, etc. — Longue aiguille pour sonder des viandes. (Du lat. *funda*, fait de *fundus* fond, employé par abus

dans cette acception, et qui signifie *un tramail*, sorte de filet de pêcheur. *Ménage.*)

Sonder, v. act. (*Son-dé*) Chercher à connoître la profondeur de l'eau, d'un terrain, etc. par le moyen de la *sonde*. — Mettre la *sonde* dans une plaie, dans la verge. — En t. de Mer, jeter la *sonde*, etc. — Au figuré, tâcher de connoître le goût, l'inclination, la pensée de quelqu'un.

Figur. et famil. *Sonder le gué, le terrain*, tâcher de connoître s'il n'y a point de danger dans une affaire, et de savoir comment il faudra s'y prendre.

Sondeur, s. m. Celui qui *sonde*.

Songe, s. m. Rêve, imagination d'une personne qui dort. (Du latin *somnium*; ou suivant d'autres, du bas-breton *fonch* pensée.)

Prov. et figur. *Le mal d'autrui n'est que songe*, il fait peu d'impression ou une impression peu durable. — Figur. *Les choses de ce monde ne sont qu'un songe*, elles n'ont aucune solidité. *La vie n'est qu'un songe, elle passe comme un songe*, elle passe vîte.

Songe-creux, s. m. Homme rêveur, pensif, mélancolique; qui roule toujours quelque chose dans son esprit. Il est familier.

Songe-malice, s. m. et f. Personne maligne qui s'applique à faire quelque niche, quelques mauvais tours, etc. Il est famil.

Songer, v. n. (*Son-jé*) Faire un *songe*: *J'ai songé que....* fam. *Songer de fêtes, de chasse.* On dit aussi activement: *Je n'ai songé que fêtes, que combats.* (Du latin *somniare*, et par corruption *sumnjare*, en changeant *i* en *j*.) — Penser, considérer: *Songez à ce que vous faites. Songer à soi*, prendre garde à soi. — Avoir quelque dessein: *Il ne songe point au mariage.*

Famil. *Cet homme songe toujours à malice, à la malice*; il pense toujours à faire quelque malice, ou il interprète malignement tout ce qu'on dit. — *Il songe creux*, il rêve à des choses chimériques.

Songeur, s. m. Celui qui raconte ses *songes*. Il ne se dit sérieusement que dans cette phrase des frères de *Joseph* en le voyant, *Voici notre songeur.* — Fam. Taciturne, rêveur.

Sonica, T. du Pharaon et de la Bassette. Il se dit d'une carte qui vient ou en gain ou en perte, le plutôt qu'elle puisse venir.

Sonica, adv. A point nommé, précisément: *Il est arrivé sonica, on alloit partir.* Famil.

† Sonna, s. f. Livre de tradition religieuse chez les Musulmans. Leur théologie positive est établie sur le Koran et la Sonna, ou *Sounna*. Voyez ce dernier mot.

Sonnaille, s. f. (*So-nâ-ille*; mouill. les *ll*) Clochette attachée au cou des bêtes, lorsqu'elles paissent ou qu'elles voyagent.

Sonnailler, v. act. (*So-nâ-llié*) *Sonner* souvent et sans besoin. Il est famil.

Sonnant, ante, adj. (*So-nan*) Qui rend un *son* clair, quand on frappe dessus.

Montre sonnante, qui frappe les heures. — *Espèces sonnantes*, monnoie d'or, d'argent, etc. — *A l'heure sonnante*, à l'heure précise. — *Proposition mal-sonnante*, qui peut être prise dans un sens peu orthodoxe.

Sonner, v. n. (*So-né*) Rendre un *son*: *La cloche, l'horloge sonne. Sonner de la trompette.* — Etre annoncé, marqué par quelque *son*: *Les Vêpres sonnent; voilà midi qui sonne.* On dit *midi est sonné*, et *l'horloge a sonné*, parce que c'est l'horloge qui sonne, et ce sont les heures qui sont sonnées par l'horloge.

Fig. *Ce vers, cette période sonne bien*, a de l'harmonie. — Prov. *Une action sonne bien ou sonne mal dans le monde*, est bien ou mal reçue du public.

Sonner, v. a. Faire rendre du *son*: *Sonner les cloches.* — Avertir de quelque chose en *sonnant*: *Sonner l'assemblée, le dîner.*

Sonner un domestique, sonner la sonnette pour le faire venir. — Figur. et famil. *Faire sonner bien haut une action, etc.* la vanter beaucoup. — Fig. et proverb. *Il est temps de sonner la retraite*, de se retirer du commerce du monde. — Fig. et fam. *Ne sonner mot*, ne dire mot.

Sonnerie, s. f. (*So-ne-rî-e*) *Son* de plusieurs cloches ensemble. — Les ressorts, le timbre et tout ce qui sert à faire *sonner* une montre, une pendule.

Sonnet, s. m. (*So-né*) Ouvrage de Poésie, composé de quatorze vers, distribués en deux quatrains et deux tercets. Ce nom donné par les Troubadours provençaux à des pièces de poésie dont le chant étoit accompagné du *son* des instrumens, n'indiqua d'abord aucune forme, aucune combinaison particulière dans les strophes. Les Italiens empruntèrent la même dénomination; mais les sonnets qu'ils créèrent et qui ont servi de modèles aux nôtres, n'eurent de commun que le titre avec ceux des Troubadours. (Hist. littér. d'Italie par M. *Ginguené*.)

Sonnette, s. f. (*So-nè-te*) Sorte de petite cloche. — Grelot qu'on attache au cou des chiens et aux pieds des oiseaux de proie. — Machine pour enfoncer des pilotis.

† *Serpent à sonnette*, Voy. *Crotale*.

† Sonnettes, pl. Se dit en t. d'Imprimerie, des lettres ou des lignes qui se trouvant dans des pages mal justifiées, s'échappent de la forme lorsqu'on la lève de dessus le marbre, quoiqu'elle ait été suffisamment serrée.

Sonneur, s. m. Celui qui est chargé de *sonner* les cloches, etc.

Sonnez, s. m. (*So-né*) T. du jeu de Triotrac: Deux six. (Du latin *seni, æ*, six en nombre.)

† Sonnites, s. m. plur. (Hist. moderne) Observateurs des traditions orales de *Mahomet* et de ses trois successeurs *Aboubekre, Omar* et *Osman*. Voy. *Sounna*. C'est le titre que prennent les Turcs par opposition aux Persans sectateurs d'*Ali*, qu'ils appellent *Schiites* ou *Skiites*, c. à d. hérétiques, etc. Voy. *Schiais* et *Skiites*.

† Sonomètre, s. m. Instrument propre à mesurer et à comparer les sons. — Dans une acception plus particulière, monochorde inventé par un nommé *Loulié* de Paris, au moyen duquel on pouvoit selon lui, observer sur la clavecin, les tempéramens que l'on a

parvient à trouver que par un grand usage de la partition. (Du latin *sonus* son, et du grec *metron* mesure.)

Sonore, adj. Qui a un *son* agréable, éclatant : *Voix sonore, cors sonore.* — Qui est favorable à la voix : *Cette église est sonore.* (Du latin *sonorus.*)

† Sonorité, s. fem. (Physique) Propriété qu'ont certains corps de rendre des *sons.* (Du latin *sonoritas*, qui dans *Varron* signifie proprement *éclat, brillant, force du son.*)

† Sopeur, s. f. Engourdissement voisin du sommeil : *Etat de sopeur. Dissiper la sopeur.* (Du latin *sopor.*)

Sopha, s. m. Voy. *Sofa.*

Sophi, s. m. Voy. *Sofi.*

Sophisme, s. masc. (*So-fis-me*) Argument captieux, qui ne conclut pas juste. Voyez *Paralogisme.* (Du grec *sophisma*, fait dans la même signification de *sophizein* user de fourberie, controuver malicieusement.)

Sophiste, s. m. (*So-fis-te*) Chez les Anciens, Philosophe ou Rhéteur. *Athénée* dit que ce nom désignoit quelquefois des Musiciens. — Aujourd'hui, homme qui fait des *sophismes*, des raisonnemens captieux. (Du grec *sophistès*, fait de *sophos* sage, et qui d'abord employé dans le sens de *sage, expert, savant*, devint ensuite par l'abus que les déclamateurs firent des sciences, synonyme de *charlatan.*)

† Sophistication, s. f. (*So-fis-ti-ka-cion*) Altération, falsification des drogues.

Sophistique, adj. (*So-fis-ti-ke*) Captieux, trompeur : *Argument, raisonnement sophistique.* (Du grec *sophistikos*, d'où les Latins ont fait *sophisticus.*)

Sophistiquer, v. a. (*So-fis-ti-ké*) Altérer, en parlant de drogues. — Au figuré, subtiliser avec excès. (Du grec *sophizein* user de fourberie, controuver malicieusement.)

Sophistiquerie, s. fem. (*So-fis-ti-ke-ri-e*) Fausse subtilité dans le raisonnement. — Frelaterie, altération des drogues, etc. Voyez *Sophistiqueur.*

Sophistiqueur, s. m. (*So-fis-ti-keur*) Qui vend des drogues fausses et altérées ou corrompues pour des bonnes, etc. Voyez *Sophistiquer.*

† Sophronistérion, s. m. (Hist. ancienne) Endroit chez les Atheniens où l'on renfermoit les jeunes gens indociles pour les corriger. (Du grec *sôphronistérion.* Voy. *Sophronistes.*)

Sophronistes, s. m. plur. (*So-fro-nis-te*) Magistrats qui à Athènes exerçoient les mêmes fonctions que les Censeurs à Rome, qui veilloient sur les mœurs et la conduite des jeunes gens dans le gymnase, etc. (Du grec *sôphronistès* censeur-correcteur, fait de *sôphronizein* corriger, former aux bonnes mœurs, rendre sage, dérivé de *sôphrôn* sage, modéré, tempérant.)

Soporatif, ive, adj. Qui endort, qui a la vertu d'endormir. — Fig. et fam. Ennuyeux : *Discours soporatif.* (Du latin *soporare* assoupir, endormir, fait de *sopor* assoupissement.)

Soporatif, s. m. *Le laudanum est un grand soporatif.*

Soporeux, euse, adj. Qui cause un assoupissement, un sommeil dangereux.

Soporifère, adj. Qui fait dormir. (Du lat. *soporifer*, formé de *sopor* assoupissement, sommeil, et *fero* je porte.)

Soporifique, adject. Qui signifie la même chose.

† Soprano, s. m. Mot italien, qui en Musique designe la voix que nous nommons *Dessus.* Voy. ce mot.

Sor, adj. masc. *Un faucon sor*, qui n'a qu'un an. Voy. *Oiseau saure*, au mot *Saure.*

† Sora, s. f. (Medec.) Voy. *Esera.*

Sorbe, s. f. Fruit du sorbier.

Sorbet, s. m. (*Sor-be*) Composition faite de citron, de sucre, d'ambre, etc. — Breuvage que l'on fait de cette composition battue avec de l'eau. C'est la liqueur favorite des Orientaux. (De l'arabe *scharab* ou *scharabet* boisson preparée, dérivé de *schuraba* boire. *Huet.*) — Par extension, toute espèce de liqueur fraîche de groseilles, cerises, citrons, oranges, etc.

† Sorbetière, s. f. Vase d'étain dans lequel on fait geler les *sorbets* ou compositions destinées à faire des glaces d'office.

Sorbier, Cormier, Cochene, s. m. (*Sor-bie*) Arbre de nos forêts, à fleur rosacée, à cinq pétales, dont le fruit est une baie molle, globuleuse, ombiliquée, nommée *Sorbe* ou *Corme.* On distingue parmi ses espèces le *Cormier sauvage* ou *des Oiseleurs, Sorbier des oiseaux*, qui croît dans les forêts, et qu'on nomme aussi *Braussis* ou *Hautassier.*

Sorbonique, s. f. (*Sor-bo-ni-ke*) Acte de Théologie qui se soutenoit en *Sorbonne.*

Sorbonne, s. f. Maison de la Faculté de Théologie de Paris. (Ainsi nommée de *Robert Sorbon*, qui en fut le fondateur, vers le milieu du 13.e siècle.) — Chez les Menuisiers, lieu où l'on fait chauffer le bois et la colle, et qu'ils nomment aussi *Etuve.*

Sorboniste, s. m. Docteur de la maison et société de *Sorbonne.*

Sorcellerie, s. f. (*Sor-cè-le-ri-e*) Opération de *sorcier.* — Par extension et en plaisantant, ce qui paroît au-dessus des forces de la nature.

Sorcier, ière, subst. (*Sor-cié*) Celui, celle qui suivant une opinion superstitieuse, a un pacte avec le diable pour faire le mal, et assiste aux assemblées du sabbat. (Du latin barbare *sortiarius, a*, fait dans la basse latinité avec la même signification de *sortes* sortilèges, divinations.)

Popul. *Vieux sorcier*; *vieille sorcière*, personne vieille et méchante. — Prov. *N'être pas grand sorcier*, n'être pas fort habile.

Sordide, adj. Sale, vilain, en parlant des arbres : *Gain, intérêt, avarice, épargne sordide.* (Du latin *sordidus*, fait de *sordes, ium*, ordures, saletés.)

Sordidement, adv. (*Sor-di-de-man*) D'une manière *sordide.*

Sordidité, s. f. Mesquinerie; avarice. Voy. *Sordide.*

† Sordun, s. m. (Musiq.) Jeu d'orgue qui a un son très-*sourd.*

SOREB, Voy. *Saurer*.

† SORET, s. m. (*So-ré*) T. de Pêche : Filet qui est une espèce de brégin ou bourgin. *Voy.* ce dernier mot.

† SORET, adj. Voy. *Saur* ou *Saure*.

† SORGHO, SORGHUM, s. m. Voy. *Mil* ou *Millet*.

SORI *ou* SORY, s. m. Espèce de minéral grossier, poreux, noir, etc.

SORIE, s. fem. Laine d'Espagne : *La sorie séguviane* et *la sorie commune*.

† SORISSAGE, s. m. Voy. *Saurissage*.

† SORITE, s. m. (Logique) Argument composé d'une suite de propositions entassées les unes sur les autres. (Du grec *sôreitês*, fait dans le même sens de *sôros* tas, monceau.)

SORNE, s. f. Scorie, écume, crasse qui sort du fer en le forgeant.

SORNETTE, s. f. (*Sor-nè-te*) Discours frivole. Il s'emploie ordinairement au pluriel. (Suivant *Le Duchat*, c'est un diminutif de *sorne*, fait du latin *serunita*, sous entendu *fabula*, fable ou conte du soir ; *contes que font les bonnes gens à la veillée.*)

SORORIAL, ALE, adj. T. de Jurisprudence : Qui concerne la sœur. (Du lat. *soror*, *sororis*, sœur.)

SORORIANT, ANTE, adj. Qui croît, qui s'enfle, en parlant du sein des filles. *Trév.* (Du latin *sororians.*)

SORT, s. m. (Le *t* ne se prononce jamais) Dans le sens des Païens, la destinée. —Chez nous, par un reste de ce langage, l'effet de la destinée : *Son sort est heureux* ou *malheureux*. Voy. *Destin*. (Du latin *sors.*) —Manière de décider quelque chose par le hasard : *Tirer au sort*. Boileau (*Lutrin*, chant 1) a dit en ce sens, *tirer au billet*. Cette expression n'est point usitée. — Paroles, caractères, etc. par lesquels quelques-uns croient qu'on peut produire des effets extraordinaires et faire des maléfices : *Jeter*, *mettre un sort sur*..... *Donner un sort à*.....

Fig. *Le sort en est jeté*, le parti en est pris.

SORT PRINCIPAL, s. m. T. de Palais : La somme principale.

† SORTS, plur. Genre de divination chez les Anciens : c'étoient le plus souvent des espèces de dés sur lesquels étoient gravés quelques caractères ou quelques mots, dont on alloit chercher l'explication dans des tables composées exprès : *Les sorts de Préneste. Les sorts d'Antium.* (Du latin *sortes*, plur. de *sors.*)

SORTABLE, adj. Convenable.

SORTE, s. f. Espèce : *Quelle sorte de plante est cela ? Toute sorte* (quelques-uns disent, mais moins bien, *toutes sortes*) *de livres ne sont pas également bons.* — Manière, façon. — Etat, condition. (Du latin *sors*, *sortis*, employé quelquefois par les Latins dans le sens de condition, et qui ne se dit pas seulement de la condition des personnes, mais encore de celle des choses. *Caseneuve.*) —Se dit dans le commerce des pierreries, des émeraudes qui à raison de leur grosseur, etc. ne se vendent qu'au poids. —En t. d'Imprimeur, la quantité d'une même lettre ou d'un même caractère, qui se trouve dans une fonte ou dans une casse.

DE LA SORTE, adv. De cette manière-là. —*En cette sorte*, adv. En cette manière. —*De telle sorte*, adv. De telle façon.

DE SORTE QUE, conj. Tellement que, si bien que.—Fam. *Parler de bonne sorte à quelqu'un*, lui faire une réprimande, une correction.

SORTES, s. f. pl. Livres qu'un Libraire vend seul, qu'il a seul droit de vendre.

SORTIE, s. f. Action de *sortir*. —On dit par extension, *la sortie* des marchandises, de l'argent hors d'un pays : *Droit d'entrée et de sortie*. —Issue, endroit par où l'on sort. —Ouverture pour l'écoulement des liquides. — Fin d'une assemblée. — Attaque que font les assiégés lorsqu'ils *sortent* pour combattre les assiégeans.

Fig. et fam. *Faire une sortie sur* ou *contre quelqu'un*, lui faire une rude réprimande, lui dire brusquement quelque chose de dur.

A la sortie du printemps, *du sermon*, *etc.* au moment où l'on sort du printemps, du sermon.

SORTILÉGE, s. m. Maléfice des prétendus *sorciers* : charme, enchantement, etc.

SORTIR, v. n. (sur *Sentir*) Passer du dedans au dehors : *Sortir de la chambre*, *de la maison*, *de la ville* ; et sans régime, *il ne fait que de sortir*. —Passer au dehors : *Les blés*, *les herbes sortent de terre* ; *il lui est sorti un bubon*, *etc.* — Être issu : *Il sort de gens de bien.* — Il s'emploie activement dans un petit nombre de phrases : *Sortir un cheval de l'écurie.* Au jeu de Trictrac, *sortir son coin.* En style familier, *sortir* (tirer) *quelqu'un d'affaire.* Dans le style sérieux, et à plus forte raison dans le style noble, on dit faire sortir : *Faire sortir quelqu'un de prison*, *de l'indigence*, et non pas *l'en sortir.*

Votre malade sort, *commence à sortir*, se porte assez bien pour ne plus garder la chambre. — Prov. et figur. *Faire sortir quelqu'un hors des gonds*, le mettre tellement en colère qu'il soit comme hors de lui-même. —Fig. 1.° *Sortir d'une chose à son honneur*, s'en tirer avantageusement. —2.° *Sortir de son devoir*, *des bornes de la modestie*, *etc.* n'y pas demeurer. —3.° *Sortir de cadence*, *de mesure*, ne danser plus en cadence, en mesure ; ne chanter, ne jouer plus de mesure. — Dans un tableau, *une figure sort*, semble être de relief. —*Il sort une agréable odeur de ce parterre*, ce parterre exhale une, etc. — *Le feu lui sort par les yeux*, il a les yeux enflammés de colère. — *Cet ouvrage sort de chez l'ouvrier*, est tout neuf, vient d'être achevé. —*Cet écrit sort d'un bon Auteur*, il est fait par un homme qui écrit bien.

Sortir, se dit 1.° par rapport au temps : *Sortir de l'hiver*, *de nourrice*. —2.° A l'état et à la condition où l'on est : *Sortir de maladie*, *de page*, *de condition*, *etc.* — 3.° Aux affaires et aux matières que l'on traite ; *Sortir d'affaire*, *de son sujet*, *de la question*, *etc.*

SORTIR, v. act. (sur *Finir*) T. de Palais ; Obtenir, avoir : *Il faut que la sentence sortisse son plein et entier effet.* (Du latin *sortiri*,

employé dans la même acception et qui signifie proprement *tirer au sort*, *obtenir par le sort*, fait de *sors*, *sortis*, sort.)

Cet effet mobilier sortira nature de propre, sera réputé propre.

Soatis, s. m. *Au sortir de chez moi*, *au sortir de l'Office*; au moment où je sors de chez moi, de l'Office.

† Sose, s. m. (*So-ze*) T. de Chronologie: Espace de 60 ans dans la chronologie des Chaldéens. Voy. *Nere*.

† Sosie, s. fém. (*So-zi-e*) Etoffe d'écorce d'arbre, que les Anglois apportent des Indes.

† Sossos, s. m. (Astronomie) Période des Anciens dont on ignore la durée. Suivant quelques Auteurs, le *sossos* étoit de 60 jours.

† Sostenuto, Mot italien qui, dans les parties de Musique, indique que l'exécutant doit *soutenir* et nourrir les sons pendant toute la valeur des notes. On trouve aussi quelquefois *tenuto*. (C'est le partic. pass. du v. italien *sostenere* soutenir, comme *tenuto* appartient au verbe *tenere* tenir.)

Sot, sotte, s. et adj. (*Sot*, *so-te*) Stupide, grossier; sans esprit et sans jugement. V. *Fat*. Il se dit des personnes et des choses qui y ont rapport. (Suivant *Le Duchat*, du saxon *sot*, *soothe*, *soote*, dont la signification est la même, et d'où vient également l'anglois *a sot*.) —On dit famil. par ellipse, *quelque sot*, pour *quelque sot le diroit*, *le feroit*, *s'y fieroit*, *etc.*

† Soter, Soteria, sub. (*So-tèr*, *So-té-ri-a*) Surnom que les Grecs donnoient souvent à leurs Dieux ou Déesses. —Le nom de *Soter* a été de même donné à plusieurs Princes. (Du grec *sôtèr* sauveur.)

† Soteries, s. f. pl. Fêtes qui chez les anciens Grecs se célébroient en action de graces, lorsqu'on étoit délivré de quelque péril. (Du grec *sôtèria*, fait dans la même signification de *sôtèr* sauveur.)

† Sothiaque, adj. (*So-ti-a-ke*) *Période sothiaque* ou *caniculaire*, Voy. au mot *Période*. (De *Sothis*, nom égyptien de *Sirius* ou la canicule.)

Sotie *ou* Sotise, s. f. (*So-ti-e*, *ti-ze*) Espèce de drame qui, sur la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, faisoit chez nous la satire des mœurs; il attaquoit les Etats et plus particulièrement l'Eglise. (Du mot *saut*; parce qu'autrefois les Jongleurs et les Ménestriers dont les *sauts* et la danse étoient les principaux exercices, avoient un chef nommé *Prince des sauts*, et depuis par corruption, *Prince des sots*.)

† Sot-l'y-laisse, s. m. Morceau très-délicat qui se trouve au-dessus du croupion d'une volaille.

Sottement, adv. (*So-te-man*) D'une *sotte* manière.

Sottise, s. f. (*So-ti-ze*) Qualité de celui qui est *sot*. Voy. *Bêtise*. —Action ou discours qui est l'effet de la *sottise*. — Paroles et actions obscènes. —Injure: *Il m'a dit des sottises*. En ce sens, c'est un mot populaire, quoique *Batteux* s'en soit servi dans le style sérieux.

Sottisier, s. masc. (*So-ti-zié*) Recueil de *sottises*, de vers libres. — Celui qui débite des *sottises*. Il est familier dans les deux sens.

Sou, s. m. (On écrivoit et on prononçoit autrefois *sol*) La vingtième partie de la livre de compte, valant douze deniers. (Du latin *soldus* ou *solidus*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *une piece de monnoie d'or*, *qui ne fait pas partie d'une autre*. Racine, *sollus*, fait du grec *holos* tout, entier.)—En t. de Pratique, *sou tournois*, sou de douze deniers. *Sou parisis*, sou de quinze deniers.

Sou sterling, Voy. *Schilling*.

Proverb. 1.° *Il n'a pas le sou*, il est sans argent. *Il n'a pas pour un sou de bien*, il ne possède aucune chose. *Il met sou sur sou*, il épargne sur les plus petites choses. — 2.° *Il fait de cent sous quatre livres*, *et de quatre livres rien*; c'est un mauvais ménager, un dissipateur.

† *Payement au sou la livre*, partage des effets d'un débiteur entre ses créanciers, à proportion de ce qui leur est dû. —*Contribuer au sou la livre*, mettre des fonds dans une entreprise où il y a plusieurs intéressés, à raison de l'intérêt de chacun d'eux. —*Avoir un sou*, *deux sous dans une affaire de négoce* ou *de finance*, *y être pour un sou*, *pour deux sous*, y avoir un vingtième, un dixième. —On disoit qu'*un Financier avoit dans un traité deux sous en dehors*, lorsque outre la somme principale du recouvrement, il avoit droit de lever encore deux sous par livre pour les frais de perception. *Il avoit un sou en dedans de la somme principale de l'imposition*, lorsqu'il lui en appartenoit pour son profit une vingtième partie.

† Soubab, s. m. Espèce de Gouverneur ou plutôt de Vice-roi dans l'Empire du Mogol.

† Soubabie, s. f. Gouvernement, district du *Soubab*.

Soubarbe, s. f. Parties du mors du cheval, où l'on attache la gourmette. —V. *Sous-barbe*.

† Soubardiers, s. m. pl. (*Sou-bar-dié*) Dans les carrières, principaux étais qui soutiennent la machine avec laquelle on tire les masses de pierres.

Soubassement (*Acad.*), s. m. (*Sou-ba-te-man*) Pente qu'on met *au bas* du lit et qui descend jusqu'à terre. —En t. d'Architecture, espèce de piédestal continu, qui règne le long d'un édifice et qui lui sert comme de base. — Par extension, peinture qui règne sous la tapisserie tout autour d'un appartement. —En t. de Menuiserie, petit appui de croisée. *Trév.* écrit *Sous-bassement*.

† Souberme, s. f. (Marine) Torrent; eaux causées par les pluies et par les neiges fondues, qui ne coulent qu'en été et qui grossissent les rivières.

Soubresaut, s. m. (*Sou-bre-sô*) Saut subit, inopiné et à contre-temps: *Ce cheval fait*, *ce carrosse donne des soubresauts*. — En Médecine, tressaillement involontaire, ou contraction spasmodique des parties musculeuses et tendineuses. (Suivant *Nicot*, du lat. *supra* sur, et *salire* sauter. Suivant *Pasquier*, c'est une corruption de *souple-saut* qui se disoit

anciennement.) — Figur. et famil. Traverse, contre-temps : *Il a eu un terrible soubresaut dans cette affaire.*

Soubrette, s. f. (*Sou-brè-te*) T. de mépris : Femme de chambre intrigante. —Dans les Comédies, *rôle de soubrette*, de suivante, de femme de chambre.

Soubreveste, s. f. Vêtement sans manche autrefois à l'usage des Mousquetaires. (Du lat. *supra vestem*, parce que la *soubreveste* se mettoit sur l'habit.)

Souche, s. f. La partie de l'arbre qui tient au tronc et aux racines. (De l'allemand *stock* tronc, souche. *Ménage.*) — Grosse bûche de bois propre à brûler. On dit fig. et famil. *Cet homme est une souche, une vraie souche*, un sot, un stupide. —Fig. en t. de Généalogie, 1.° celui d'où sort une génération, une suite de descendans. — 2.° Celui qui est reconnu pour le plus ancien dans une généalogie. —En Hydraulique, tuyau qui s'élève au milieu d'une bassine, et d'où sort le jet. —En t. de Cirier, portion de cierge postiche, en bois ou en fer-blanc, pour figurer un gros et grand cierge. —La plus longue des deux pièces de bois sur lesquelles les Bouchers et les Boulangers marquent par une entaille les denrées qu'ils fournissent à crédit; la plus courte se nomme *échantillon.*

Faire souche, être le premier d'une suite de descendans. — *Succéder par souche*, par représentation.

Souche de cheminée, assemblage de plusieurs tuyaux joints ensemble, et qui s'élèvent au-dessus du comble.

Souchet, s. m. (*Sou-ché*) T. de Maçonnerie: Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. —Genre de plantes, à fleur apétale, à étamines, qui diffèrent des Graminées en ce que leurs tiges sont triangulaires, et la gaîne de leurs feuilles entière. On distingue le *Souchet long odorant*, qui croît en Languedoc; le *Souchet rond* du Levant, qui vient d'Egypte; le *Souchet à racine ronde* ou *Scirpe*; le *Souchet d'Amérique* ou racine de Sainte-Hélène. —Oiseau aquatique qui a beaucoup de rapport avec le *canard.*

Souchetage, s. m. Le compte de la marque des *souches*, des bois de futaie qu'on peut abattre. — Visite des Officiers des Eaux et Forêts pour examiner et compter les *souches* abattues.

Souchetеur, s. m. Expert nommé pour assister au *souchetage.*

Souchever, v. a. Oter dans une carrière la pierre nommée *souchet*, pour faire tomber le banc de volée.

Souchеveur, s. m. Ouvrier qui travaille à ôter le *souchet.*

† Souchia, s. f. Etoffe de soie, ou de soie et coton, ou de coton mélangé de fil d'or, rayée de diverses couleurs, qui se fabrique aux Indes Orientales, et dont il se fait un grand commerce à Surate.

Souci, Souci des jardins *ou* des boutiques, s. m. Plante bisannuelle, à fleur radiée, qui croît dans les champs et qu'on cultive dans les jardins. Elle est emménagogue, fondante, céphalique. Le *Souci de vigne, sauvage* ou *des champs*, a les mêmes vertus. (Du latin *solsequium*, formé de *sol, solis*, soleil, et *sequi* suivre; parce que les fleurs de cette plante s'ouvrent quand le soleil se lève, et se ferment lorsqu'il se couche. *Solsequium* se dit aussi, et plus proprement du tournesol.) — Soin accompagné d'inquiétude. (Du latin *sollicitum*, pour *sollicitudo*, qui a la même signification. *Ménage.*)

† *Souci de marais, Souci d'eau*; Voyez *Populage.*

Famil. *Un sans-souci*, un homme que rien n'inquiète, que rien n'empêche de se divertir.

Soucie, s. f. Espèce de moineau ou de passereau.

se Soucier, v. réc. (*Sou-ci-é*) S'inquiéter, se mettre en peine de.... Il s'emploie le plus souvent avec la particule négative.

Soucieux, euse, adj. (*Sou-ci-eû*) Inquiet, pensif, morne, chagrin. Il ne se dit que de l'air, de la mine.

† Soucis, plur. Légères étoffes des Indes en soie fine et bourrues, rayées de diverses couleurs. On les nomme aussi *Soutis.*

† *Soucis de hannetons* (Passementerie), petite mèche en soie plate, maintenue par des nœuds, et qui sert d'ornement dans les franges, etc.

† Soucos, s. m. Nom donné par les anciens Egyptiens à un crocodile sacré, qu'ils conservoient dans un lac particulier, où ils le nourrissoient de pain, de chair et de vin. Ce culte des crocodiles n'a pas été exclusivement propre aux Egyptiens : les *Célebes* révèrent aujourd'hui le même animal, que dans leur langue ils nomment *Sudara* ou frère.

Soucoupe, s. f. Espèce d'assiette sur laquelle on sert les verres et les carafes. — Sorte de petite assiette de porcelaine ou de faïence qui se place sous une tasse à café, etc.

Soudain, aine, adject. (*Sou-dein, dè-ne*) Subit; qui vient tout-à-coup ou presque tout-à-coup. (Du latin *subitaneus* subit. *Ménage.*)

Soudain, adverb. Dans le même instant, aussitôt après. Son plus grand usage est dans la Poésie.

Soudainement, adv. (*Sou-dè-ne-man*) Subitement.

Soudan, s. m. Autrefois Général des armées du Calife, Prince mahométan. —Depuis *Saladin*, les Sultans d'Egypte. (On a dit aussi *Soldan*, qui en langue moresque signifie *Roi* ou *Prince*, et dont a été fait ensuite le mot *Sultan.* Trév.)

Soudard *ou* Soudart, s. masc. (*Sou-dar*) Homme qui a long-temps servi à la guerre : *C'est un vieux soudard.* Il est familier. (Corruption du mot *soldat.*)

Soude, s. f. Plante à fleur apétale, dont le calice imite une fleur en rose, qui habite les pays chauds et les bords de la mer. On la nomme en arabe, *Kali; Salicor*, en Languedoc et Roussillon; *Boucar*, en Poitou et en Saintonge. Il y en a plusieurs espèces. —Sel qu'on retire des cendres de cette plante, qui sert à faire du verre, à composer le savon, etc. C'est l'alkali fixe minéral des Chimistes, qu'on appeloit autrefois *alkali marin.*

† *Soude blanche*, cendre de requette calcinée. — *Soude de Cherbourg* ou *de varec*, celle qu'on tire du varec des côtes de Normandie.

† *Soude boratée* (Chimie), borate de soude; borax de *Wallerius*, de *Delisle* et de *Daubenton*; alkali minéral boratique, de *Born*; tincal et borax, de *Bergmann* et de *Kirwan*. — *Soude carbonatée*, carbonate de soude; alkali minéral, natron, de *Wallerius*; alkali fixe minéral de *Delisle*; alkali minéral aéré de *Born*. — *Soude muriatée*, muriate de soude, muriassal commune de *Wallerius*, sel marin, sel gemme, sel commun; alkali minéral muriatique, de *Bergmann*. — *Soude muriatée gypsifère*, muriacite ou muriate de chaux de *Fichtel*.

Souder, v. a. (*Sou dé*) Joindre et unir par le moyen de la *soudure*. (Du latin *solidare* affermir, consolider.) — En t. de Passementier, unir le bout d'une chaîne presque entièrement travaillée, à une autre chaîne qu'on veut travailler de même.

Soudoir, s. m. (*Sou doar*) Instrument avec lequel les Ciriers *soudent* ensemble les bras des flambeaux de poing.

Soudoyé, ée, part. p. de *Soudoyer*, et adj. Payé.

Soudoyer, v. act. (*Sou-doa-ié*) Payer la *solde* aux gens de guerre.

† Soudoyer, s. m. Voy. *Soldurier*.

Soulbe, v. a. Donner la solution de quelque difficulté proposée. Il est vieux. On dit *Résoudre*. (Du latin *solvere*.)

Soudrille, s. m. (mouillez les *ll*) T. de mépris : Soldat libertin, fripon.

Soudure, s. fem. Matière alliée qui sert à joindre et unir les parties de quelque ouvrage de métal. Voy. *Souder*. — Travail de celui qui soude. — Endroit par où les deux parties de métal sont *soudées*.

Soufflage, s. masc. (*Sou-fla-je*) L'art de *souffler* le verre. — L'action de celui qui le *souffle*. — En t. de Marine, renfoncement de bordage qu'on donne à la flottaison de quelques vaisseaux qui n'ont pas assez de stabilité pour porter leurs voiles.

Souffle, s. m. Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. Voy. *Haleine*. — Quelquefois la simple respiration. — Médiocre agitation de l'air. — On dit en Poésie, *le souffle impétueux des vents, des aquilons*. (Du latin *sufflatus*.)

† Soufflé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Souffler*. — *Papier soufflé*, sorte de papier couvert de toutes sortes de laines colorées. — *Vaisseau soufflé* (Marine), vaisseau qui a un soufflage. Voy. ce mot.

Souffler, v. n. (*Sou-flé*) Faire du vent en poussant l'air avec la bouche : *Souffler dans ses doigts*. (Du latin *sufflare*.) — Pousser l'air avec plus ou moins de force, en parlant du vent, d'un soufflet : *Le vent de bise souffle rudement; il souffle un vent frais, etc.* — Respirer avec effort : *A la moindre fatigue, il souffle comme un bœuf*. — Former en soufflant dans un tuyau de fer qu'on a trempé par un bout dans du verre fondu, les différens ouvrages de verrerie. — Chercher la pierre philosophale : *Il a dépensé tout son bien à souffler*.

Figur. *Souffler aux oreilles de quelqu'un*, lui inspirer, lui vouloir persuader de méchantes choses. — Figur. et famil. *Cet homme n'oseroit souffler, ne souffle pas*, il n'oseroit ouvrir la bouche pour se plaindre.

Souffler, v. act. *Souffler le feu*, souffler sur le feu pour l'allumer. — *la chandelle*, pour l'éteindre. — *la poussière*, pour l'ôter. — *l'orgue*, pour donner du vent aux tuyaux, etc.

Souffler quelqu'un, lui lire bas les endroits de son discours où la mémoire lui manque. — Au jeu de Dames, *souffler une dame*, l'ôter à celui contre qui l'on joue; parce qu'il a manqué de prendre avec celle-là une autre dame qui étoit en prise. — Figur. et famil. 1.° *Souffler à quelqu'un un emploi, etc.* lui enlever un emploi auquel il s'attendoit. — 2.° *Souffler un exploit*, faire paroître qu'on l'a donné, quoiqu'il n'en soit rien. — Prov. et figur. *Souffler le chaud et le froid*, louer et blâmer une même chose, parler pour et contre une personne. — *Boileau* a dit (Lutrin, ch. 2) : *Souffle dans tous les cœurs la fatigue et la guerre*. Cette expression est impropre : on ne peut souffler dans les cœurs qu'un sentiment. — En t. de Marine, *souffler un vaisseau*, le revêtir par dehors de fortes et nouvelles planches. — *Souffler un canon*, le tirer avec de la poudre pour le nettoyer. — En t. de Vénerie, *souffler le poil à un lièvre*, se dit d'un chien qui est sur le point de l'atteindre.

Soufflerie, s. fém. Les *soufflets* de l'orgue. — Le lieu où ils sont posés. — L'action qu'ils exercent.

Soufflet, s. m. (*Sou-fle*) Instrument à *souffler*, à faire du vent. — Espèce de petite calèche dont le dessus se replie en forme de *soufflet*. — Coup du plat ou du revers de la main sur la joue : (ainsi nommé, dit *Casaneuve*, parce que d'ordinaire on fait *enfler* les joues aux enfans et aux valets qu'on veut, par plaisanterie, frapper sur cette partie du visage.) — Fig. et fam. Echec, revers, dommage : *Ce plaideur a perdu son procès; cette fille a manqué ce parti; c'est un vilain soufflet qu'on lui a donné*. — Espèce de poisson cartilagineux, de l'ordre des Téléobranches, de la famille des Aphyostomes et du genre des Centrisques ou Solénostomes. Elle se trouve dans la Méditerranée, et se vend dans les marchés à Rome, où sa chair est estimée.

Fam. 1.° *Cela ne vaut pas un clou à soufflet*, cela est de peu d'importance. — 2.° *Donner un soufflet à un Auteur*, lui donner un démenti, le contredire. — On disoit proverb. *Donner un soufflet à Ronsard*, faire une faute grossière contre la Grammaire françoise. (A cause d'une Rhétorique composée autrefois par *Ronsard*, dans laquelle il donnoit des règles pour parler élégamment la langue françoise, et qui dans le temps jouit, ainsi que son auteur, d'une grande réputation.)

Soufflétade, s. f. *Soufflets* déchargés coup sur coup.

SOUFFLETER, v. a. (*Sou-fle-té*) Donner des *soufflets* à quelqu'un.

SOUFFLETEUR, s. m. Qui *soufflette*.

SOUFFLEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *souffle* comme ayant peine à respirer. — Celui qui *souffle* continuellement le feu : *Souffleur impurtun.* — Celui qui *souffle* les orgues. — Celui qui suggère à une personne qui parle en public, les endroits où la mémoire lui manque. — Alchimiste qui cherche la pierre philosophale.

Cheval souffleur, qui souffle beaucoup en courant.

SOUFFLEUR, s. m. Nom par lequel on désigne souvent les mammifères cetacés, à cause de l'eau qu'ils font jaillir de leurs narines quelquefois à une hauteur considérable.

SOUFFLURE, s. f. T. de Fonderie : Cavité dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte; renflement du metal occasionné par l'air, etc. — Defaut dans le verre et en particulier dans les vitres, où la matière a pris, en fondant, une figure courbe au lieu d'une figure plane.

SOUFFRANCE, s. f. (*Sou-fran-ce*) Douleur, peine, état de celui qui *souffre*. — En t. de Feodalité, delai donné par le Seigneur au vassal pour lui rendre la foi et hommage. — En t. de Pratique, tolérance : *Cet état n'est point une servitude, c'est une souffrance de ma part.* — En matières de comptes, delai qu'on accorde aux comptables jusqu'à ce qu'ils aient rapporté leurs pièces justificatives : *Nous laissons cet article en souffrance.*

SOUFFRANT, ANTE, adj. verb. (*Sou-fran*) Qui *souffre*. — Patient, endurant.

Fig. et fam. *Etre la partie souffrante d'une compagnie*, supporter toute la perte, tout le dommage, ou être seul l'objet de la plaisanterie, etc.

SOUFFRE-DOULEUR, s. m. Celui qui a toute la peine et toute la fatigue d'une maison : *Ce valet est le souffre-douleur de la maison.* On dit de même, *les chevaux de poste et de louage sont des souffre-douleurs*, etc. Il est famil.

SOUFFRETEUX, EUSE, adj. (*Sou-fre-teû*) Qui *souffre* de la misère, de la pauvreté. Il est vieux.

SOUFFRIR, v. a. (sur *Ouvrir*) Endurer : *Souffrir la douleur, les tourmens, la mort, les affronts, la faim, la soif*, etc. — Supporter : *Souffrir la fatigue. Souffrir*, dit *Bouhaud*, se dit d'une manière absolue; on *souffre* le mal dont on ne se venge point. *Endurer* a rapport au temps; on *endure* le mal dont on diffère à se venger. *Supporter* regarde proprement les défauts personnels; on *supporte* la mauvaise humeur de ses proches. (Du lat. *sufferre*, formé de *sub* par-dessous, et *ferre* porter.) — Tolérer; n'empêcher pas quoiqu'on le puisse : *Pourquoi souffrez-vous cela?* — Permettre : *Souffrez que je vous dise.....* — Admettre, être susceptible de.... *Cela ne souffre point de délai, de difficulté.*

Fig. *Souffrir le martyre*, de grands maux. — *Souffrir une rude, une furieuse tempête, un coup de vent*, en être agité, battu. — *Souffrir un assaut, un siége*, le soutenir. — *Souffrir l'éperon* (Manége), n'y être pas sensible. — *Souffrir l'étalon*, se dit de la jument lorsqu'elle est bien en chaleur.

SOUFFRIR, v. n. Pâtir : *L'armée ennemie souffrit beaucoup dans sa marche.*

Souffrir du pied, de la tête; y sentir de la douleur. — *Cette poutre, cette muraille souffre*, est trop chargée. — *Les blés, les vignes ont souffert*, ont été maltraités par le mauvais temps.

SOUFRE, s. m. Une des substances combustibles élémentaires de la Chimie moderne. Elle est la base acidifiable des acides sulfurique et sulfureux. — Minéral qui s'enflamme aisément, et qui en brûlant exhale une odeur forte et piquante. (Du latin *sulfur.*)

† *Soufre doré d'antimoine*, oxyde d'antimoine hydrogéno-sulfuré orangé des Chimistes modernes. — *Soufre rouge*, arsenic sulfuré rouge. — *Fleurs de soufre*, soufre sublimé.

SOUFRER, v. a. (*Sou-fré*) Enduire, frotter de *soufre*.

Soufrer de la toile de soie, etc. la passer sur la vapeur de *soufre*. — *Soufrer du vin*, donner l'odeur de *soufre* au tonneau où on le met.

† SOUFRIÈRE, s. fém. Lieu d'où on tire le *soufre*.

SOUFROIR, s. m. (*Sou-froar*) Petite étuve bien close pour y blanchir la laine par la vapeur du *soufre*.

SOUGARDE (*Acad.*), s. f. Morceau de fer en forme de demi cercle, au-dessous de la détente d'une arme à feu, pour empêcher qu'elle ne se débande par le choc de quelque corps. — On le dit aussi d'une épée. *Trév.* écrit *Sous-garde.*

SOUGORGE (*Acad.*), s. f. Morceau de cuir attaché à la tête d'un cheval et qui passe sous sa gorge. *Trév.* écrit *Sous-gorge.*

SOUHAIT, s. m. (*Sou-é*) Vœu, désir. Voy. *Souhaiter.*

A SOUHAIT, adv. Selon ses vœux, ses désirs.

SOUHAITABLE, adj. (*Sou-è-ta-ble*) Désirable.

SOUHAITER, v. a. (*Sou-e-té*) Désirer. (Du latin *suboptare*, formé de *sub* un peu, et *optare* désirer.)

Souhaiter le bon jour à quelqu'un, le saluer en faisant des vœux pour lui.

SOUHAITEUR, s. m. (*Sou-è-teur*) Celui qui *souhaite*. Trév.

† SOUI *ou* SOI, s. m. Sauce que les Japonois préparent, et qui est très-recherchée non-seulement des Asiatiques, mais encore des Hollandois qui en rapportent de ce pays. C'est un extrait de suc des viandes, auquel on joint des épiceries : on le conserve dans des bouteilles bien bouchées, pendant un grand nombre d'années.

SOUILLARD, s. m. (*Sou-gliar*) T. de Charpentier : Pièce de bois assemblée sur des pieux, et que l'on pose au-devant des glacis qui sont entre les piles des ponts.

† SOUILLARDIÈRE, s. f. (*Sou-gliar-diè-re*) Rouleau de filet que les Pêcheurs normands ajustent, au lieu de lest, au pied de leurs filets.

SOUILLE, s. f. (*Sou-glie*; mouillez les *ll*) En t. de Vénerie, lieu bourbeux où se *vautre*

le sanglier. *Trév.* écrit aussi *Souil*, s. masc. (Du latin *suile* etable à cochon.) — En t. de Marine, lieu où le vaisseau a touché lorsque la mer etoit basse.

SOUILLER, v. act. (*Sou-glié*) Gâter, salir, remplir d'ordures. (Du latin barbare *suillare*, fait de *suile* étable à cochon. *Ménage.*)

Fig. *Souiller ses mains du sang innocent*, faire mourir un innocent. — *Souiller le lit nuptial*, *la couche nuptiale*, commettre un adultère.

SE SOUILLER, v. rée. Se gâter, se salir. — Fig. Commettre un crime d'impureté.

† SOUILLER, v. n. (Vénerie) Se dit d'un cerf qui se met sur le ventre dans l'eau et dans la fange.

SOUILLON, s. m. et f. Enfant mal-propre qui tache ses habits. — Servante employée à laver la vaisselle et à d'autres bas offices. Il est familier.

SOUILLURE, s. fém. (*Sou-gliu-re*; mouillez les *ll*) Tache. — Il est d'usage sur-tout au figuré : *La souillure de l'ame*, *de l'honneur.* — Chez les Juifs, *souillures légales*, impuretés contractées, soit par certaines maladies, soit par certains accidens qui rendoient immondes.

SOÛL, SOÛLE, adj. (*Soû*, *soû-le*) Pleinement repu, rassasié. (Du latin *satur*, fait dans la même signification de *satis* assez. On écrivoit autrefois *Saoul.*) — Ivre.

Fig. et fam. *Etre soûl de vers*, *de musique*, *etc.* en être rassasié jusqu'au dégoût.

SOÛL, s. m. *Manger son soûl*, *tout son soûl*, autant qu'on veut. Il est famil. — Fig. et fam. *Il a eu de la peine tout son soûl*; et quelquefois dans cette acception, avec l'article *le* : *Il a eu de la peine tout le soûl*; *si vous aimez les procès*, *il vous en donnera tout le soûl* ou *tout votre soûl.*

SOULAGEMENT, s. m. (*Sou-la-je-man*) Diminution de peine ou du corps ou de l'esprit. (Du latin *solatium.*)

SOULAGER, v. a. (*Sou-la-jé*) Alléger en ôtant une partie du fardeau. — Adoucir, diminuer le mal, les peines, etc. (De *solatiari*, employé avec cette acception dans la basse latinité, et qui est fait de *solatium* soulagement.)

Soulager une poutre, *un plancher*, *un vaisseau*, ôter une partie de leur charge.

† SOÛLANT, ANTE, adj. (*Soû-lan*, *an-te*) Qui *soûle*, qui rassasie. Bas et vieux.

† SOULAS, s. masc. (*Sou-la*) Soulagement, consolation. Vieux mot, conservé seulement dans la poésie marotique.

SOÛLER, v. act. (*Soû-lé*) Rassasier avec excès, gorger de nourriture. Voyez *Soûl.* — Enivrer.

SE SOÛLER, v. rée. Manger et boire avec excès, se rassasier. — S'enivrer.

SOULEUR, s. f. Frayeur subite et violente. Il est familier.

SOULÈVEMENT, s. m. (*Sou-lè-ve-man*) Au propre, 1.° *Soulevement de cœur*, mal d'estomac, causé par le dégoût et l'aversion qu'on a pour quelque chose. — 2.° *Soulèvement* (émotion) *des flots.* — Figur. 1.° Emotion, révolte, etc. — 2.° Mouvement d'indignation contre une personne, etc.

SOULEVER, v. a. (*Sou-le-vé*) Elever quelque chose de lourd, mais sans beaucoup le hausser : *Soulever un fardeau*; *soulever la tête*, en parlant d'un malade. (Du latin *sublevare*, formé dans le même sens de *sub* un peu, et *levare* lever, élever.) — Exciter à la révolte. — Exciter l'indignation.

SOULEVER, v. n. *Le cœur lui souleve*, il a mal au cœur. — *Cela fait soulever le cœur*, donne envie de vomir, ou figur. cause du dégoût.

SE SOULEVER, v. rée. Se révolter. — On dit figurém. *Le cœur se soulève d'indignation à cette seule idée*, *etc.*

† SOULICK, s. m. Espèce de marmotte du Nord.

SOULIER, s. m. (*Sou-lié*) Chaussure qui couvre le pied et s'attache par-dessus. (Du latin *solea* semelle, sandale.)

Fig. et fam. *Etre sans souliers*, *n'avoir pas de souliers*, être fort pauvre. — Prov. *Je ne m'en soucie non plus que de mes vieux souliers*, je ne m'en soucie point du tout.

† *Soulier de Notre-Dame*, plante. Voyez *Sabot de Notre-Dame.*

SOULIGNER, v. act. (*Sou-li-gnié*; mouillez *gn*) Tirer une *ligne sous* un mot ou sous plusieurs mots qu'on veut faire remarquer, etc.

SOULOIR, v. n. (*Sou-loar*) Avoir coutume : *Il souloit dire.* Il est vieux. (Du latin *solere*, qui a la même signification.)

† SOULOUS, s. m. Ecriture qui chez les Turcs et les Arabes sert aux inscriptions et légendes, aux titres des livres, etc. C'est une espèce d'écriture arabe, *trois fois* plus grande que le *neskhy* ou l'écriture ordinaire. Son nom *thoulouth*, qu'on prononce *soulous*, dérive de *thalath* trois.

SOUMETTRE, v. act. (sur *Mettre*) Réduire sous la puissance ou l'autorité : *Soumettre à l'obeissance*, *aux lois*, *a l'empire de.....* *soumettre* (réduire) *à la raison.* (Du latin *submittere*, formé de *sub* sous, par-dessous, et *mittere* mettre.)

Soumettre un ouvrage à la censure, *à la critique*, *une affaire au jugement de quelqu'un*, s'engager à déférer au jugement qu'il en portera.

SE SOUMETTRE, v. rée. Se ranger sous la puissance, sous l'autorité de.... — Consentir à ce qu'on ordonne.

SOUMIS, ISE, part. p. de *Soumettre*, et adj. Dépendant, sujet, obéissant, humble, respectueux.

SOUMISSION, s. f. (*Sou-mi-sion*) Déférence respectueuse. (Du lat. *submissio* abaissement.) — En t. de Palais et de Finance, obligation, engagement, promesse de payer une certaine somme, etc.

SOUMISSIONS, plur. Respects : *Il exige de grandes soumissions.* — Satisfactions, excuses : *Son père reçut ses soumissons avec bonté.*

† SOUNNA, s. f. Chez les Musulmans, recueil des traditions de *Mahomet.* Ces traditions, réunies à celles des autres chefs de l'Islamisme, ont été au nombre de 267,000 publiées en dix

gros volumes, par *Abou-Abdallah*. Quelques-uns écrivent *Sonna*.

Soupape, s. f. Sorte de languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau, dans les tuyaux d'orgue pour donner passage au vent, etc. et qui se referme pour empêcher que l'eau ou le vent n'y rentre. — Tampon de forme conique qui, dans un réservoir, bouche le trou par où l'eau peut aller dans les canaux.

Soupçon, s. m. (*Soup-son*) Croyance désavantageuse, accompagnée de doute. Au Palais, et en parlant de délits, on dit *suspicion*; le *soupçon* roule sur toutes sortes d'objets. (Du latin *suspicio*.) — Simple conjecture. En ce sens il se dit en bien comme en mal : *J'ai quelque soupçon que c'est lui*.

Soupçonner, v. act. (*Soup-ço-né*) Former une opinion désavantageuse, accompagnée de doute, touchant quelqu'un ou quelque chose : *Soupçonner d'une trahison, d'un crime; soupçonner le mal*. (Du latin *suspicari*.)

Soupçonner, v. n. Conjecturer : *Je soupçonne que cela peut être*.

Soupçonneux, euse, adject. (*Soup-so-neû*) Qui est enclin à *soupçonner*; défiant. Voyez *Ombrageux*.

Soupe, s. f. Potage; sorte d'aliment fait de bouillon et de tranches de pain. (De l'allem. *supp* potage, bouillon. *Caseneuve*.) — La tranche de pain qu'on met dans le potage : *Mettez deux ou trois soupes dans ce bouillon*. — Portion de tabac filé, d'un mètre de longueur, couverte d'une robe.

Cheval, pigeon, soupe de lait, d'un blanc tirant sur l'isabelle. — Prov. et fig. *Il est ivre comme une soupe*, il est ivre au point qu'il a perdu tout sentiment.

Soupeau, s. m. (*Sou-pô*, s. d.) T. d'Agriculture : Bois qui sert à tenir le soc de la charrue avec l'oreille, et qui est tout au-dessous.

Soupé *ou* Soupea, s. m. (*Sou-pe*) Le repas du soir, où l'on mangeoit autrefois une *soupe*.

Soupente, s. f. (*Sou-pan-te*) Assemblage de grosses courroies pour tenir le corps d'un carrosse *suspendu*. — En Mécanique, pièce de bois qui retenue à plomb, est *suspendue* pour retenir le treuil et la roue d'une machine. — En Architect. espèce d'entresol pour loger des domestiques, etc. — Dans la Serrurerie, barre de fer qui sert à soutenir le faux manteau d'une cheminée de cuisine.

Souper, s. m. Voy. *Soupé*.

Souper, v. n. (*Sou-pé*) Prendre le repas ordinaire du soir. Voy. *Soupé*, s. m.

Famil. *Un soupe sept heures*, celui qui soupe de bonne heure; homme retiré, qui ne voit personne le soir.

Soupesea, v. a. (*Sou-pe-zé*) Lever un corps pesant avec la main, et le soutenir pour juger à peu près combien il pèse.

† Soupier, s. m. (*Sou-pié*) Dans les carrières de Saint-Maur près Paris, lit de pierre qui tient lieu de ce qu'on appelle *Souchet* dans les autres.

Soupière, s. f. Sorte de plat dans lequel on sert la *soupe*.

Soupir, s. m. Respiration plus forte et plus longue qu'à l'ordinaire; effet et témoignage d'amour, de tristesse, etc. (Du latin *suspirium*.) — En Musique, silence équivalant à une noire, et qui se marque par un trait courbe approchant de la figure d'un 7 de chiffre, mais tourné dans un sens contraire. Le *demi-soupir*, qui vaut une croche, est dans un sens opposé à celui du *soupir*; et le *quart de soupir*, valant une double croche, est distingué du *demi-soupir* par un double crochet; le *demi-quart de soupir* a trois crochets, etc.

Le dernier soupir, le dernier moment de la vie.

Soupirs, pl. Fig. Amour : *C'est l'objet de ses soupirs*.

Soupiraail, s. m. (*Sou-pi-ra-glie*; mouillez l'*l* finale) Ouverture en glacis ou talus, pour donner du jour, de l'air à une cave ou à quelque autre lieu souterrain : *Faire un soupirail, des soupiraux*.

Soupirant, s. m. (*Sou-pi-ran*) Amant. Il est familier.

Soupirer, v. n. (*Sou-pi-ré*) Pousser, faire des *soupirs* : *Soupirer d'amour, de douleur, de regret, etc.* Les Poètes l'emploient souvent activement : *Soupirer son amour, ses peines*. (Du latin *suspirare*.)

Soupirer après.... désirer ardemment.

Soupireur, s. m. Celui qui pousse des *soupirs*. Trév.

Souple, adj. Flexible, qui se plie aisément. Il se dit des personnes et des choses, au propre et au figuré. (Du latin *supplex*, fait de *sub* et de *plicare*; *qui plicat sub*, qui plie sous.)

Souplement, adv. (*Sou-ple-man*) D'une manière *souple*, avec souplesse. Il est peu usité.

Souplesse, s. f. (*Sou-plè-ce*) Flexibilité de corps ou d'esprit. Voy. *Souple*.

Tours de souplesse, adresses, subtilités; moyens fins et subtils.

Souquanille, sub. fém. (*Sou-ke-ni-glie*) Surtout fort long de grosse toile que certaines gens mettent pour conserver leurs habits lorsqu'ils travaillent. (Du latin barbare *succania*, qui dans le moyen âge a été employé avec la même signification.)

† Souquer, v. a. (*Sou-ké*) T. de Marine : Serrer un amarrage; faire force dessus pour qu'il ne largue pas.

Source, s. f. Eau qui commence à *sourdre*, à sortir de terre pour commencer son cours : *Trouver une source*. Voy. *Sourdre*. — Endroit d'où elle sort : *Les sources du Nil*. — Figur. Principe, cause, origine de....

† *Source du vent* (Marine), le point d'où il semble partir.

Sourcil, s. m. (*Sour-ci*) Poil qui est en forme d'arc au-dessus de l'œil. (Du latin *supercilium*, formé dans la même sens de *super* sur, et *cilium* cil; *qui est au-dessus des cils*.) — En t. d'Architecture, le haut de la porte qui pose sur les pieds-droits.

Fig. *Froncer le sourcil*, se fâcher, montrer qu'on n'est pas content.

† Sourcilier, ière, adject. (*Sour-ci-lié, lie-re*) Qui a rapport aux *sourcils* : *Muscle*

sourcilier. — Se dit dans les Manufactures de glaces, de la partie extérieure et saillante du devant du four.

SOURCILLER, v. n. (*Sour-si-glié*) Remuer le *sourcil*. Il ne se dit qu'avec la négative : *Ne pas sourciller, écouter sans sourciller.*

Fig. *Ce voleur n'a point sourcillé quand on lui a prononcé son arrêt*, il n'a laissé paroître aucune marque d'altération sur son visage.

SOURCILLEUX, EUSE, adj. (*Sour-si-glieû*) Fig. et poétiquem. Haut, élevé : *Des monts sourcilleux, des rochers sourcilleuses.* — Autrefois on le disoit des personnes, dans le sens de hautain, d'orgueilleux. (Du latin *superciliosus.*)

SOURD, SOURDE, s. et adj. (*Sour*, le *d* ne se prononce jamais ; *Sour-de*) Qui n'entend pas ou qui n'entend pas bien. (Du latin *surdus*, fait dans la même signification de *sordes* ordure, comme si l'on disoit, *qui a les oreilles bourbées par quelque ordure.*) — Fig. Inflexible : *Il est sourd aux prières, aux remontrances, à la voix du sang.* On lit dans *Racine* (Iphigénie) : *Envain sourd à Calchas*, pour *à la voix de Calchas.* C'est une ellipse qui ne seroit pas admise dans la prose. — En parlant de certaines choses, qui ne rend pas un son aussi fort qu'il devroit le rendre : *Voix sourde, violon sourd, salle de spectacle sourde.* — En Peinture, qui a peu d'éclat : *Couleurs sourdes. Fonds sourds*, dont le ton a quelque chose de doux et de vague. — En t. de Joaillier, *pierre sourde*, qui n'a pas tout l'éclat, tout le brillant qu'elle doit avoir.

Prov. 1.° *Crier, frapper comme un sourd*, crier à tue tête, frapper à tour de bras. — 2.° *Faire le sourd* ou *la sourde oreille*, ne vouloir pas écouter *ou* faire ce qu'on demande.

Bruit sourd, qui n'est pas éclatant, et au fig. nouvelle qui se répand sourdement, qui n'est encore ni publique ni certaine. — *Douleur sourde*, interne et qui n'est pas aiguë. — *Lanterne sourde*, avec laquelle celui qui la porte voit sans être vu. — *Lime sourde*, qui lime sans faire beaucoup de bruit ; figur. personne qui parle peu et qui cache quelque malignité de l'ame. — En Arithmétiq. *Nombre sourd*, qui ne peut être exprimé, parce qu'il n'a point de mesure commune avec l'unité. On l'appelle aussi *irrationnel* et *incommensurable.*

SOURD, s. m. Voy. *Salamandre.*

SOURDAUD, DAUDE, subst. (*Sour-dô, dô-de*) Celui, celle qui n'entend qu'avec peine, qui est un peu *sourd* ou *sourde.* Il est fam. *Trev.* écrit *Sourdaut.*

SOURDELINE, s. f. Musette d'Italie.

SOURDEMENT, adv. (*Sour-de-man*) D'une manière *sourde* et qu'on a peine à entendre. — Secrètement.

SOURDINE, s. f. Sorte d'instrument de musique, fait tantôt comme un luth, et tantôt comme un violon, mais qui n'a ni rose, ni ouïes, de manière que le son en est *sourd* et obscur. — Ce qu'on met dans une trompette et à certains instrumens de musique, pour en affoiblir le son. — Dans les montres à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre et de rendre un son clair.

A LA SOURDINE, adv. Secrètement, sans bruit : *Négocier une affaire à la sourdine.* Il est familier.

SOURDON, s. m. Sorte de coquillage.

SOURDRE, v. n. Sortir de terre, d'un rocher, etc. en parlant de l'eau. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif, et à la troisième personne du présent de l'indicatif. (Du latin *surgere* naître, jaillir.) — Se dit en t. de Marine, d'un nuage qui sort de l'horizon et qui s'élève vers le zénith. — *Sourdre bien au vent*, se dit d'un vaisseau lorsqu'il tient bien le vent, et qu'il avance à sa route en cinglant à six quarts de vent près du rumb d'où il vient.

SOURICEAU, s. m. (*Sou-ri-sô*, s. d.) Le petit d'une *souris.*

SOURICIÈRE, s. f. Piége, instrument pour prendre des *souris.*

SOURIQUOIS, OISE, adj. (*Sou-ri-koa, koa-se*) Qui regarde les *souris* et les rats : *Le peuple souriquois, la gent souriquoise.* Il n'est employé que par les Fabulistes et dans le style badin.

SOURIRE, v. n. Rire sans éclater et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux : *Sourire obligeamment, malicieusement.* (Du latin *subridere.*)

Sourire à quelqu'un, lui marquer de l'estime, de l'affection, etc. — Dans un sens contraire, se moquer : *Sourire dédaigneusement à....*

SOURIRE *ou* SOURIS, s. m. L'action d'une personne qui *sourit.* Ris modeste, etc. *Le souris*, dit *Roubaud*, est proprement un acte, l'effet particulier de *sourire* ou du *sourire* : le *sourire* est l'action spécifique de *sourire*, la manière habituelle de *sourire*, ou enfin une espèce de rire. Le *souris* est une des expressions les plus énergiques du sentiment ; le *sourire* est un des attraits les plus touchans de la figure. (Du latin *subrisus.*)

SOURIS, s. f. (*Sou-ri*) Genre de petits rats de couleur grise, qui recherchent l'habitation de l'homme, avec lequel ils vivent en parasites. (Du latin *sorex*, pour lequel on a dit *surix*, et qui est fait du grec *hurax*, dérivé dans la même signification de *hur* éolique, pour *hus* un porc ; à cause de la ressemblance de la souris avec un petit porc.) — Sorte de coquillage. — Muscle charnu qui tient à l'os du manche d'une éclanche. — Cartilage dans les naseaux du cheval. — Dans la main, l'espace entre le pouce et l'index.

† *Souris de mer*, nom par lequel on désigne vulgairement et très-improprement les œufs qu'on trouve dans le corps des squals ou dans la mer après la ponte. — *Souris de Moscovie*, dans le commerce des pelleteries, peaux des martres zibelines.

† SOURIVE, s. f. (Pêche) Petit trou qui se forme au bord de l'eau, sous les racines des grosses souches.

SOURNOIS, OISE, subst. et adj. (*Sour-noa, oa-se*) Pensif, et qui cache ce qu'il pense.

† SOUSASOMMEAU, s. m. (*Sou-za-so-mô*, s. d.)

Espèce de panier monté sur des pieds, et contenant une quantité déterminée de fruits : *Un soursommeau de cerises.* — Ballot qu'on met dans l'entrebâts, sur les deux ballots qui composent la somme.

† Souay, s. m. Voy. *Tari.*

Sous, (*Sou*, et devant une voyelle *Souz*) prép. qui marque, 1.° la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus : *Sous le toit, sous un arbre.* — 2.° La subordination et la dépendance : *Il a cent hommes sous son commandement.* — 3.° Le temps : *Horace vivoit sous Auguste.* — Il signifie aussi moyennant : *Sous telle condition.* (Du latin *subtus.* Ménage.)

Fig. et famil. 1.° *Jugement rendu sous la cheminée*, par surprise et sans garder les formes ordinaires. — *Mariage fait sous la cheminée*, fait clandestinement. — *Faire mourir quelqu'un sous le bâton*, à coups de bâton. — *Avoir quelqu'un* ou *quelque chose sous sa main*, auprès de soi. — *Regarder quelqu'un sous le nez*, de près et avec mépris. — *Rire sous cape*, sans qu'on s'en aperçoive. — *Camper sous une ville*, auprès d'une ville amie ou dont on est le maître. — *Etre sous le feu d'un bastion*, être exposé au feu d'un bastion. *Des soldats sous les armes*, rangés en haie avec leurs armes. — Fig. et fam. *Cette dame est sous les armes*, elle est extrêmement parée. — *Ma vaisselle est sous la clef*, dans un lieu fermé à clef. — *Sous prétexte de charité, de dévotion, etc.* en se servant du prétexte de la charité, etc. — *Plaider sous le nom de quelqu'un*, se servir de son nom pour plaider. — *Passer une chose sous silence*, n'en point parler. — *Faire une chose sous main*, secrètement. — *Dire une chose sous le sceau de la confession*, en exigeant un secret inviolable.

Sous-affermer, Voyez *Sous-fermer.*

Sous-arbrisseau, s. m. Voyez *Arbuste.*

† Sous-axillaire, adj. (Botan.) Se dit de tout ce qui a son point d'insertion au-dessous de ce qui est *axillaire.* Voyez ce mot.

Sous-Bacha, Soubacha *ou* Soubachi, s. m. Officier turc, le premier après le Bacha.

Sous-bail, s. m. (*Sou-baglie;* mouillez l'*l* finale) Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qui lui a été donné à ferme.

Sous-bande, s. fém. (*Sou-ban-de*) T. de Chirurgie : Bande qu'on met la première et sous les autres dans les fractures. — Dans l'Artillerie, bande de fer appliquée sur l'extrémité des flasques de l'affût d'un canon ou d'un mortier.

Sous-barbe, s. f. (*Sou-bar-be*) Coup sous le menton. — Fig. Affront; en ce sens il est vieux. — En t. de Marine, pièce de bois qui soutient l'étrave d'un vaisseau sur le chantier.

Sous-barque, s. fém. (*Sou-bar-ke*) T. de Charpentier : Dernier rang de planches ou bordage d'un bateau foncet.

Sous-beaume, s. fém. (*Sou-bér-me*) T. de Marine. Voy. *Souberme.*

Sous-Bibliothécaire, s. m. (*Sou-bi-bli-o-té-ke-re*) Garde d'une bibliothèque sous celui qui a le titre de Bibliothécaire.

Sous-Baigadier, s. m. (*Sou-bri ga-dié*) Officier de cavalerie qui commande sous le Brigadier.

Sous-Camérier, s. masc. (*Sou-ka-mé-rié*) Celui qui fait les fonctions de Camérier en son absence.

† Sous-cap, s. m. (Marine) Sous-chef des escouades de matelots ou de journaliers employés dans les arsenaux.

Sous-Chantre, s. m. (*Sou-chan-tre*) Titre de dignité dans certains Chapitres.

Sous-chevron, s. m. (*Sou-che-vron*) T. de Charpentier : Pièce de bois d'un dôme ou d'un comble en dôme, etc.

Sous-clavier, ière, adj. (*Sou-cla-vié, vié-re*) T. d'Anatomie : *Muscle sous-clavier*, qui est entre la clavicule et la première côte supérieure. *Arteres sous-clavieres*, situées sous les clavicules.

Sous-Clerc, Sous-Come, Sous-Comite, Sous-Commis, s. m. Gens qui servent au-dessous des Clercs, Comes, Comites ou Commis.

† Sous-contraire, adj. (Géom.) *Triangles qui ont une position sous-contraire*, triangles semblables, placés de façon qu'ils ont un angle commun au sommet, sans que leurs bases soient parallèles.

† Sous-coupe, s. f. Voyez *Soucoupe.*

Souscripteur, s. m. Celui qui souscrit ou a *souscrit* pour quelque entreprise, et plus particulièrement pour l'édition d'un livre.

Souscription, s. f. (*Sous-krip-cion*) Signature mise au-dessous d'un acte pour l'approuver. (Du latin *subscriptio.*) — Soumission par écrit que font des associés de fournir une certaine somme pour l'édition d'un livre ou pour quelque autre entreprise. — Reconnoissance que donne le Libraire à celui qui a souscrit.

Souscription d'une lettre, signature de celui qui l'a écrite, accompagnée de certains termes de civilité.

Souscrire, v. a. Mettre son nom au-dessous de quelque écrit, pour l'approuver : *Souscrire un contrat, une profession de foi.* (Du latin *subscribere*, formé de *sub* au-dessous, et *scribere* écrire.)

Souscrire, v. n. Consentir, approuver : *Je souscrirai à tout.* — Sans régime, donner de l'argent d'avance pour l'édition d'un livre, etc.

† Sous-délégué, part. p. de *Sous-déléguer*, et adj. Pour les affaires ordinaires, il est plus usité que *Subdélégué.* Voyez ce mot.

† Sous-déléguer, v. a. Voy. *Subdéléguer.*

Sous-Diaconat, s. m. (*Sou-di-a-ko-na*) Le troisième des ordres sacrés, qui est au-dessous du Diaconat. (Du latin *sub-diaconatus.*)

Sous-Diacre, s. masc. (*Sou-dia-kre*) Celui qui a reçu le *Sous-diaconat.* (Du latin *subdiaconus.*)

Sous-diviser, Sous-division. V. *Subdiviser, Subdivision.*

† Sous-dominante, s. fém. (Musiq.) Nom donné par *Rameau* à la quatrième corde du ton. On écrit aussi *Soudominante.*

† Sous-double, adj. (Mathémat.) *Raison sous-double.* Voy. *Raison.*

† Sous-doublé, ée, adj. (Mathém.) *Raison sous-doublée*, celle de deux grandeurs qu

sont entr'elles dans le rapport des racines carrées de deux autres quantités.

† Sous-doublis, s. m. (Couvreur) Rang de tuiles qu'on pose à plat pour former un egoût de mortier.

Sous-entendre, v. act. (*Sou-zan-tan-dre*) Retenir dans l'esprit quelque chose qu'on n'exprime point : *Quand j'ai dit cela, j'ai sous-entendu que.....* — On dit au réciproq. *Se sous-entendre*, d'une chose qu'on n'exprime point, et qui est censée exprimée : *Une telle clause se sous-entend toujours.*

Sous-entendu, ue, part. p. de *Sous-entendre*, et adject. *Mot sous-entendu, clause sous-entendue.*

Sous-entendu, s. m. Ce qu'on *sous-entend* innocemment et dans la seule vue d'abréger.

Sous-entente, s. f. (*Sou-zan-tan-te*) Ce qu'on *sous-entend* par artifice et par duplicité.

† Sous-épineux, adj. (Anat.) Qui est *sous l'épine* : *Muscle sous-épineux*, muscle qui occupe la cavité qui est au-dessous de l'épine de l'omoplate.

Sous-faîte, s. m. (*Sou-fé-te*) T. de Charpentier : Pièce de bois qui se met *sous le faîte* pour rendre les assemblages plus solides.

Sous-ferme, s. f. (*Sou-fér-me*) Partie d'un bail general qu'on afferme à un autre.

Sous-fermer, v. a. (*Sou-fér-mé*) Donner ou prendre à ferme une partie d'un bail général.

Sous-Fermier, s. m. (*Sou-fér-mié*) Celui qui tient quelque *ferme sous* un autre.

† Sous-fréter, v. a. (*Sou-fré-té*) T. de Marine : Sous-louer à un autre le vaisseau qu'on avoit frété.

† Sous-garde, s. f. Voy. *Sougarde.*

† Sous-gorge, s. f. Voy. *Sougorge.*

† Sous-ligner, v. a. Voy. *Souligner.*

Sous-Gouvernante, s. f. Gouvernante en second.

Sous-Gouverneur, s. m. Gouverneur en second; celui qui est chargé d'une éducation sous un Gouverneur.

Sous-lieutenance, s. f. Charge de Sous-Lieutenant.

Sous-Lieutenant, s. m. (*Sou-lieu-te-nan*) Officier de guerre qui commande sous le Lieutenant.

Sous-locataire, s. m. (*Sou-lo-ka-tè-re*) Celui qui loue une portion de maison d'un principal locataire.

Sous-louer, v. a. (*Sou-lou-é*) Louer une partie d'une maison dont on est locataire. — Prendre à loyer du principal locataire un appartement ou une partie de maison.

Sous-maître, s. m. (*Sou-me-tre*) Celui qui commande *sous un maître*, à sa place.

† Sous-médiante *ou* Soumediante, s. fém. (Musiq.) Suivant *Rameau*, la sixième note du ton qui fait une tierce en dessous de la tonique, comme la médiante la fait en dessus.

† Sous-mentonnier, ère, adj. (*Sou-man-to-nié, ie-re*) T. d'Anatom. Qui est *sous le menton* : *Nerf sous-mentonnier; artère sous-mentonnière.*

† Sous-multiple, s. m. Nombre compris un certain nombre de fois exactement dans un plus grand. *Cinq est un sous-multiple de vingt*, parce qu'il se trouve exactement quatre fois dans vingt.

Raison sous-multiple, Voyez *Raison.*

† Sous-normale, s. f. (Géomét.) Voyez *Sous-perpendiculaire*, qui a la même signification.

† Sous-occipital, ale, adj. (Anatom.) Qui est situé *sous l'occiput* : *Les nerfs sous-occipitaux.*

† Sous-orbiculaire, adj. (*Sou-zor-bi-ku-le-re*) Se dit en Botanique des feuilles qui, etant presque rondes, ont cependant un peu plus de largeur que de hauteur.

† Sous-orbitaire, adj. (*Sou-zor-bi-tè-re*) T. d'Anatom. Situé *sous l'orbite* : *Les nerfs sous-orbitaires; l'artère sous-orbitaire.*

Sous-ordre, s. m. Celui qui est soumis aux ordres d'un autre sous lequel il travaille : *Vous devez veiller sur vos Sous-ordres. Il n'est qu'en sous-ordre dans cette affaire*, que subordonnément.

Sous-pénitencerie, s. f. (*Sou-pé-ni tance-ré-e*) Titre de Sous-pénitencier.

Sous-Pénitencier, s. m. (*Sou-pé-ni-tancié*) Aide du Pénitencier.

† Sous-perpendiculaire, s. f. (*Sou-per-pan-di-ku-le-re*) T. de Géométrie : Portion de l'axe d'une courbe interceptée entre l'extrémité de l'ordonnée et le point où la perpendiculaire à la tangente tirée de l'autre extrémité de l'ordonnée, coupe l'axe de la courbe.

† Sous-pied, s. m. Petite courroie de l'éperon qui passe sous le pied.

Sous-Précepteur, s. m. Celui qui soulage le Précepteur dans ses fonctions.

Sous-Prieur, eure, subst. Celui, celle qui soulage le Prieur ou la Prieure dans ses fonctions.

† Sous-Prote, s. m. (Imprim.) Ouvrier qui veille en sous-ordre du Prote, à la régularité du service.

Sous-Réfectorier, ière, subst. (*Sou-ré-fek-to-ri-é*) Second Réfectorier, seconde Réfectorière dans un Monastère.

Sous-rente, s. f. (*Sou-ran-te*) Rente qu'on tire d'une chose qu'on tient soi-même à ferme.

Sous-rentier, s. m. (*Sou-ran-tié*) Celui qui donne à rente à un autre ce qu'il tient déjà lui-même à rente.

Sous-scapulaire, s. m. (*Sou-ska-pu-lè-re*) T. d'Anatomie : Qui est situé sous l'épaule : *Le muscle sous-scapulaire.* (Du latin *subtus* sous, et *scapula* épaule.)

Sous-Sacristain, s. m. (*Sou-sa-kris-tein*) Aide du Sacristain.

Sous-Secrétaire, s. m. (*Sou-se-kré-tè-re*) Celui qui écrit sous un Secrétaire, ou qui en l'absence du Secrétaire fait ses fonctions.

† Sous-sesquialtère, adj. (Arithmét. et Géomét.) *Raison sous-sesquialtere*, raison de moindre inegalité entre deux termes dont l'un contient l'autre une fois et demi. Voy. *Sesquialtere.*

† Sous-sesquitierce, adj. (Arith. et Géom.) Se dit de la raison de moindre inégalité entre deux termes dont l'un contient l'autre une fois et un tiers.

SOUSSIGNER, v. a. (*Sou-ci-gnié*) Souscrire; mettre son nom, sa *signature* au bas de quelque écrit. Il n'est guère usité qu'au participe : *Je soussigné, etc. Nous soussignés, sommes convenus.....*

SOUS-STYLAIRE, s. f. Voy. *Soustylaire.*

† SOUS-SURBIPARTIENTE, adj. f. (Arithm. et Géomét.) *Raison sous-surbipartiente*, raison de moindre inégalité entre deux termes, dont l'un contient l'autre une fois et deux tiers. Voyez *Surbipartiente.*

† SOUS-SURQUADRIPARTIENTE, adj. f. (Arith. et Géom.) Se dit de la raison de moindre inégalité entre deux termes, dont l'un contient l'autre une fois, et en outre plus d'une de ses parties.

† SOUS-SURQUADRIPARTIENTE, adj. f. (Arith. et Géom.) *Raison sous-surquadripartiente septieme*, raison de moindre inégalité entre deux termes, dont l'un contient l'autre une fois et quatre septièmes.

† SOUS-SURTRIPARTIENTE, adj. fém. *Raison sous-surtripartiente quarte*, raison de moindre inégalité entre deux termes, dont l'un contient l'autre une fois et trois quarts.

SOUS-TANGENTE, s. fém. (*Snu-tan-jan-te*) T. de Géométrie : La partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente qui y correspond.

SOUS-TENDANTE, s. f. (*Sou-tan-dan-te*) T. de Géométrie : Ligne droite opposée à un angle, et que l'on suppose tirée entre les deux extrémités de l'arc qui mesure cet angle. La sous-tendante de l'angle répond à la corde de l'arc.

SOUSTRACTION, s. f. (*Sous-trak-cion*) Opération d'Arithmétique par laquelle on ôte un nombre d'un autre nombre plus grand, pour connoître l'excès ou la différence de celui-ci. — Action de *soustraire*, d'ôter frauduleusement, etc. *Soustraction d'effets, de papiers.*

SOUSTRAIRE, v. a. (*Sous-trè-re*; il n'a point de prétérit simple, ni par conséquent d'imparfait du subjonctif) Oter par adresse ou par fraude : *Soustraire des papiers importans, les effets d'une succession, etc.* — En Arithmétique, ôter un nombre d'un autre. (Du latin *subtrahere*, formé de *sub* sous, et *trahere* tirer, ôter.)

Soustraire les alimens à un malade, lui retrancher une partie de sa nourriture ordinaire. — *Soustraire un malheureux à la fureur de ses ennemis*, le délivrer, le mettre à couvert.

SE SOUSTRAIRE, v. réc. Se dérober à..... Se tirer, se délivrer de....

SOUS-TRAITANT, s. m. (*Sou-trè-tan*) Sous-Fermier.

SOUS-TRAITÉ, s. m. Sous-ferme.

SOUS-TRAITER, v. a. (*Snu-tre-té*) Prendre une sous-ferme d'un Traitant général.

† SOUS-TRIPLE, adj. (Mathémat.) *Raison sous-triple.* Voy. *Raison.*

† SOUS-TRIPLÉE, adj. fém. (Mathém.) *Raison sous-triplée*, celle de deux grandeurs qui sont entr'elles comme les racines cubiques de deux autres quantités.

SOUSTYLAIRE, s. f. (*Sou-sti-lè-re*) T. de Gnomonique : Ligne droite sur laquelle est élevé perpendiculairement le style ou gnomon d'un cadran. Cette ligne est la commune section du plan du cadran et d'un méridien perpendiculaire à ce même cadran. (Du lat. *sub* sous, et *stylus*, en grec *stulos* style.)

SOUS-VENTRIÈRE, s. f. (*Sou-van-trié-re*) Courroie de cuir qui passe *sous le ventre* du cheval limonier.

SOUS-VICAIRE, s. m. Second Vicaire.

SOUTANE, s. fem. Habit long, à manches étroites, que l'on porte *sous* une robe ou *sous* un manteau, et que l'on serre avec une ceinture. (De l'italien *sotana*, fait de *sotto* sous, lequel vient du latin *subtus*, qui a la même signification.)

SOUTANELLE, s. fem. (*Sou-ta-nè-le*) Petite *soutane* qui ne va que jusqu'à la jarretière.

SOUTE, s. f. En t. de Marine, le plus bas étage d'un vaisseau où l'on met les poudres et du biscuit. (Du latin *subtus* sous, dessous.) — En t. de Pratique, 1.° somme que paye l'un des co-partageans pour rendre égaux les lots du partage. — 2.° Le solde d'un compte. (Du latin *solidum*. Voy. *Solde*, s. m.)

SOUTENABLE, adj. Qui se peut *soutenir*, en parlant d'une opinion, etc. — Il se dit d'un poste où des gens de guerre peuvent se défendre. On ne l'emploie ordinairement qu'avec la négative.

SOUTENANT, s. m. (*Sou-te-nan*) Celui qui *soutient* une thèse.

† SOUTENANT, adj. Se dit dans le Blason, d'un ou de plusieurs animaux qui paroissent *soutenir* quelque chose.

† SOUTENELLE, s. f. (*Sou-te-nè-le*) Voyez *Arroche.*

SOUTÈNEMENT, s. m. (*Sou-tè-ne-man*) En t. de Palais, défense. — En ter. de Maçon, appui, soutien.

SOUTENEUR, s. m. Celui qui *soutient* un mauvais lieu. Style famil.

SOUTENIR, v. act. (sur *Tenir*) Appuyer, supporter : *Colonne, pierre de bois qui soutient la charpente.* Figur. *Soutenir le fardeau, le faix des affaires.* (Du lat. *sustinere*, formé de *sub* sous, dessous, et *tenere* tenir.) — Assurer, affirmer. — Défendre une opinion, une doctrine, un procès, etc. — Résister à... Se défendre contre... *Soutenir le choc, un siège, un assaut, la force du vent, etc.* — Favoriser, appuyer : *Il l'a soutenu dans cette affaire contre ses ennemis, etc.* — En parlant des alimens, substanter : *La bonne nourriture soutient.*

Soutenir un cheval (Manége), 1.° Tenir la bride ferme et haute. On dit aussi *soutenir la main.* 2.° Empêcher un cheval de se traverser; le conduire également. — Figurém. *Soutenir une famille, une maison*, la faire subsister — *Soutenir une dépense*, fournir ce qu'il faut pour une dépense. — *Soutenir la conversation*, y fournir — *Il ne peut soutenir* (souffrir, endurer) *le moindre reproche, la raillerie.* — *Un criminel ne peut soutenir la présence de son Juge*; il se trouble à l'aspect de son Juge. — *Soutenir sa dignité, son caractere*; vivre, agir, parler conformément à sa dignité, etc. — *Soutenir des theses*, répondre dans une dispute publique, et par extension, défendre une proposition qu'on a avancée de vive voix ou par écrit.

Digitized by Google

† Soutenir, v. n. (Musique) Faire durer les sons pendant toute leur valeur, avec le même degré de force. — En termes de Marine, *soutenir au vent*, tenir le vent; se tenir au vent autant qu'on y est, sans tomber sous le vent de la perpendiculaire au vent, et sans gagner au vent.

se Soutenir, v. réc. Se tenir ferme sur ses jambes. — Figur. 1.° Avoir toujours le même crédit, la même autorité, etc. — 2.° Persévérer. — Se maintenir: *Ce bâtiment se soutient bien. Cette Dame se soutient bien, conserve sa fraîcheur.* — Etre ferme: *Cette étoffe se soutient, ce damas ne se soutient pas.* — Fig. *Ce discours se soutient d'un bout à l'autre*, il est égal par-tout.

Soutenu, ue, part. p. et adj. Appuyé, etc. Voyez *Soutenir*. — Qui ne languit point, qui ne s'affoiblit point. — Se dit en t. de Blason, d'un cep de vigne que *soutient* un échalas, lorqu'ils sont d'un émail différent.

Style soutenu, le style oratoire. — *Discours soutenu*, d'une égale force par-tout. — Dans une pièce de théâtre, *caracteres soutenus*, qui gardent jusqu'au bout les mêmes mœurs.

Souterrain, s. m. (*Sou-té-rein*, *r* forte) Lieu pratiqué *sous terre*. — Au figuré et au plur. Pratiques secrètes pour parvenir à quelque fin: *Il a des souterrains, il a fait fortune par des souterrains.* Il ne se prend qu'en mauvaise part.

Souterrain, aine, adj. Qui est *sous terre*.

Soutien, s. m. (*Sou-tien*) Ce qui *soutient*, ce qui appuie. — Figur. Appui, défense, protection.

Soutirage (*Acad.*), s. m. Action de *soutirer*. *Trév.* écrit *sous-tirage*, *sous-tirer*.

Soutirer (*Acad.*), v. a. (*Sou-ti-ré*) Transvaser une liqueur d'un tonneau dans un autre: *On soutire le vin avant que la vigne soit en fleur.*

† Soutis, s. m. plur. Sorte d'étoffes. Voyez *Soucis*.

Souvenance, s. f. Souvenir; mémoire. Il vieillit.

Souvenir, s. m. Action de la mémoire par laquelle on se *ressouvient*. — Pensée par laquelle on se *ressouvient* de... *ou* l'on réfléchit sur... Ce qui rappelle le *souvenir*: *Ses blessures sont pour lui de glorieux souvenirs de ses exploits.*

se Souvenir, v. réc. Avoir mémoire de.... Voyez *se Ressouvenir*. (Du latin *subvenire* [*venire sub*] se présenter à l'esprit, à la mémoire.) — Garder la mémoire, soit d'un bienfait pour le reconnoître, soit d'une injure pour s'en venger. — Avoir soin: *Je me souviendrai de votre affaire, de vos intérêts.* — On dit souvent impersonnellement, *Il me souvient d'avoir lu; vous souvient-il*, etc.

faire Souvenir, v. n. Rappeler quelque chose en la mémoire.

Souvent, adv. (*Sou-van*) Plusieurs fois en peu de temps, fréquemment: avec cette différence que ce dernier mot enchérit sur l'autre et signifie *fort souvent*. *Souvent* n'indique que la pluralité des actes, *fréquemment* annonce une habitude formée. (Du latin *subindè*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *ensuite*, *aussitôt après*, *bientôt*. C'est de la même source que les Italiens ont fait *sovente*. Menage.)

Souverain, s. m. (*Sou-ve-rein*) Celui en qui réside la souveraineté, la suprême puissance. On dit *Souverain de*, et quelquefois en Poésie, *Souverain sur*... témoin ce vers de *Racine* (Andromaque) *Sur lui, sur tout son peuple il vous rend souverain.* Voltaire avoit blâmé ce régime dans *Corneille*. (Du lat. *supra* sur, dessus, d'où les Italiens ont fait *sopro*, ensuite *sovra*, qui leur a servi à former *sovrano*. C'est de ce dernier mot que vient le françois *souverain*. Menage.) — Monnoie d'or en Autriche, à Milan, etc. valant environ 33 f. 09 c. de France.

Souverain, aine, adj. (*Sou-ve-rein*, *re-ne*) Indépendant, absolu: *Pouvoir souverain, peuple souverain, nation souveraine.* — Suprême, très-excellent, supérieur à tout en son genre: *Le souverain bien, la souveraine félicité; remède souverain, qui a une vertu souveraine.*

Souverainement, adv. (*Sou-ve-re-ne-man*) Excellemment, parfaitement. — Extrêmement. — D'une manière *souveraine* et indépendante.

Souveraineté, s. f. (*Sou-ve-re-ne-té*) Autorité, puissance *souveraine*: *La souveraineté réside dans le peuple.* — Etendue d'un état *souverain*: *Cette souveraineté n'a pas dix lieues d'étendue.*

Soyeux, euse, adj. (*Soa-ieû*) Fin et doux au toucher comme de la *soie*: *Du fil soyeux.* — *Marmontel*, dans ses *Mémoires*, a dit fig. *Souple et soyeux* (doux, complaisant) *avec les gens en place.* — En Bot., se dit des feuilles chargées de poils mous, couchés et luisans, qui imitent l'éclat de la *soie*. — Bien garni de soie: *Satin bien soyeux.*

Sp, St. Plusieurs en prononçant ces deux lettres les font précéder d'un *e*, et ils prononcent *spacieux*, *statue*, comme si on écrivoit *espacieux*, *estatue*. Cette prononciation, fort commune dans le midi de la France, est très-vicieuse.

Spacieusement, adv. (*Spa-cieû-ze-man*) D'une manière *spacieuse* et vaste.

Spacieux, euse, adj. (*Spa-cieû*; en vers, *ci-eû*) Qui est d'une grande étendue, en parlant du lieu et non du temps. (Du lat. *spatiosus*, fait de *spatium* espace.)

Spaciment *ou* SpacIement, s. m. (*Spa-si-man*) Nom qu'on donnoit aux promenades que faisoient les Chartreux et quelques autres Religieux dans leur enclos ou dans les champs voisins. (Du latin *spatiari* se promener.)

Spadassin, s. m. (*Spa-da-cein*) Bréteur, traîneur d'épée. (De l'italien *spadaccino*, fait dans le même sens, de *spada* épée.)

Spadille, s. m. (mouillez les *ll*) As de pique en certains jeux de cartes, et sur-tout au jeu de l'Hombre. (De l'espagnol *espadilla*, fait dans la même signification d'*espada* epée, dont il est un diminutif; petite épée, as d'épee ou de pique; parce qu'en Espagne la couleur de pique est sur les cartes à jouer, marquée par des épées. Nous disions autrefois *espadille*.)

† Spadix, s. m. (*Spa-dikce*) En Botanique, axe rameux qui porte les fleurs des palmiers,

ordinairement entouré d'un spathe ; tantôt coloré, tantôt entier ou divisé. — Dans la Musique des Anciens, sorte d'instrument à cordes. (Du latin *spadix*.)

Spagirique *ou* Spagyrique, adj. f. (*Spa-ji-ri-ke*) Il se dit de la Chimie qui s'occupe de l'analyse des métaux et de la recherche de la pierre philosophale. (Du grec *spaô* j'extrais, et *agéirô* je rassemble ; *art d'extraire les substances les plus pures des corps mixtes, et de les combiner ensemble*. On dit aussi *Spagirie*, s. f.

Spahi *ou* plutôt Sipahy, s. m. Soldat turc qui sert à cheval. Voyez *Sipahy*.

Spalax, s. m. (Hist. nat.) Voy. *Aspalax*.

Spalt *ou* Spath, s. m. Plante luisante dont les Fondeurs se servent pour mettre en fusion les métaux. — Nom donné par les Artistes à l'asphalte ou bitume de Judée.

Sparadrap, s. m. (on ne prononce point le *p* final) Toile trempée dans un emplâtre fondu. On l'appelle aussi *Toile à Gauthier*, sans doute du nom de son inventeur.

† Spare, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, thoraciques, de la famille des Léiopomes, qui ont deux rangées de dents. (Du latin *sparum*, pris du grec *sparos*.)

† Spargane, s. f. (Botan.) Plante dont les feuilles ont la forme d'une bandelette, et qu'on appelle vulgairement *Ruban d'eau*. (Du grec *sparganon* bande dont on enveloppe un enfant.)

† Spargelle, s. f. (*Spar-je-le*) Voy. *Génistelle*.

† Spargoute, s. f. Voy. *Sperjule*.

† Sparies, s. f. pl. (Marine) Tout ce que la mer rejette sur ses bords. Voy. *Epaves*.

Sparsile, adj. f. T. d'Astronomie : *Etoiles sparsiles*, qui sont comme éparses au hasard, et ne forment point de constellations. On dit aussi *Etoiles sporades* ou *informes*. (Du latin *sparsilis*, fait de *spargere* semer, répandre, jeter çà et là.)

† Sparte, s. m. Plante graminée qui se plaît dans l'eau, et qui croît en Espagne. Les Anciens en faisoient des cordages et des nattes. Ses filamens donnent un fil dont on fabrique des toiles et d'autres ouvrages. On l'appelle aussi *Genêt d'Espagne*. (Du lat. *spartum*, fait du grec *sparton* ou *spartos*.)

† Sparterie, s. f. Manufacture de tissus de *Sparte*.

Sparton, s. m. Terme de Mer : Cordage fait de genêt d'Espagne. (Du grec *sparton* câble et genêt ou sparte.)

Spasme, s. m. Sorte de convulsion ou retirement de nerfs. (Du grec *spasmos*, fait dans le même sens, de *spaô* je tire, je contracte.)

Spasmodique, adj. (*Spas-mo-di-ke*) *Mouvement spasmodique*, de convulsion. V. *Spasme*. — *Remède spasmodique* ou *antispasmodique*, contre les convulsions.

Spasmologie, s. f. Traité sur les *spasmes* ou convulsions. (Du gr. *spasmos* spasme, et *logos* discours.)

Spatague *ou* Spatangue, s. m. (*Spa-ta-ghe, tan-ghe*) Coquillage du genre des Oursins.

Spath, s. m. emprunté de l'allem. Pierre feuilletée qu'on trouve dans les mines. Quelques-uns disent *Spar*.

† *Spath adamantin*, corindon. Voy. ce mot. — *adamantin brun-rougeâtre*, titane oxydé. — *adamantin rouge-violet de Bournon*, feldspath apyre. — *ammoniacal*, fluate d'ammoniac. — *calcaire*, fluate de chaux. — *fluor*, fluate de chaux. — *pesant*, sulfate de baryte.

† Spathacé, ée, adj. (Botan.) Enveloppe d'une *spathe*. Voy. ce mot.

† Spathe, subst. f. (Botan.) Membrane qui recouvre les fleurs du narcisse et de plusieurs liliacées. — Espèce de gaîne membraneuse, qui entoure le spadix dans les fleurs des palmiers. (Du grec *spathê* lance ou pique ; parce que cette gaîne se termine en pique.)

† Spathille, s. f. (mouillez les *ll*) Petite *spathe*.

Spatule, s. f. Instrument de Chirurgien et d'Apothicaire, rond par un bout et plat par l'autre. (Du latin *spathula*, dimin. de *spatha*, qui a la même signification, et qui vient du gr. *spathê*.) — Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des Latirostres, dont le bec est allongé, aplati, dilaté et arrondi à l'extrémité, en forme de *spatule* d'Apothicaire. — Plante appelée autrement *Glaïeul puant*, qui a les feuilles longues, étroites et pointues.

† Spatulé, ée, adject. (Botan.) Se dit des feuilles dont la partie supérieure est arrondie en forme de *spatule*, tandis que l'inférieure est plus allongée et plus étroite.

Spé, s. m. Nom qu'on donnoit au plus ancien des enfans de chœur de la Cathédrale de Paris.

Spécia, s. f. Terme de Commerce : Solde d'un compte.

Spécial, ale, adject. Particulier. (Du latin *specialis*.)

Spécialement, adver. (*Spé-ci-a-le-man*) Particulièrement. (Du latin *specialitèr*.)

Spécialité, s. f. Terme de Pratique : Détermination d'une chose *spéciale*.

Spécieusement, adver. (*Spé-cieû-ze-man*) D'une manière *spécieuse* ou apparente.

Spécieux, euse, adj. (*Spé-cieû* ; en vers, *ci-eû*) Qui a une apparence de vérité et de justice : *Prétexte spécieux, raisons spécieuses*. (Du latin *speciosus*, fait de *species* forme, figure, apparence, beauté.)

† *Arithmétique spécieuse*, calcul des quantités exprimées par les lettres de l'alphabet, que les premiers Algébristes appeloient *species* espèces ; parce que ces lettres, exprimant toutes les quantités, en marquent en quelque sorte l'*espèce générale*. C'est ce que nous nommons aujourd'hui *Algèbre*.

Spécification, s. f. (*Spé-ci-fi-ka-cion*) Expression et détermination des choses particulières en les *spécifiant*.

Spécifier, v. a. (*Spé-ci-fi-é*) Particulariser. (Du latin *specificare*.)

Spécifique, adject. (*Spé-ci-fi-ke*) Propre spécialement à... *Différence, vertu, qualité spécifique ; remède spécifique*. (Du latin *specificus*.) — En Botan., qui appartient à l'*espèce*, qui la caractérise. — En Physique, *pesanteur spécifique*, celle de deux corps solides ou

fluides, qui ont des poids différens sous un même volume.

SPECIFIQUE, s. m. Remède *spécifique* : *Le quinquina est un grand spécifique contre la fièvre.*

SPÉCIFIQUEMENT, adv. (*Spé-ci-fi-ke-man*) D'une manière *spécifique* et particulière.

SPECTACLE, s. m. En général, tout objet qui attire les regards. — En particulier, 1.° Représentation théâtrale. — 2.° Grande cérémonie ou réjouissance publique. (Du latin *spectaculum*, fait de *spectare* regarder.)

Se donner en spectacle, s'exposer aux regards et au jugement du public. *Racine* a dit (Esther) : *On va donner en spectacle funeste.* C'est une faute ; le substantif ne peut, dans les phrases de ce genre, être accompagné d'un adjectif. — *Servir de spectacle*, être exposé à la risée, au mépris du public.

SPECTATEUR, TRICE, s. m. et f. Celui, celle qui assiste à un spectacle ; *les Acteurs et les Spectateurs.* (Du lat. *spectator.*) — Fig. Celui, celle qui n'agit point dans une affaire, qui voit seulement ce qui s'y passe : *Il fut simple spectateur du combat ; elle a été spectatrice de tout cet événement.*

SPECTRE, s. m. Fantôme, figure surprenante qu'on voit ou plutôt qu'on croit voir dans les ténèbres, etc. (Du lat. *spectrum*, fait de *specio* pour *aspicio* je vois, je regarde.) — Figur. et par exagération, personne extrêmement have et maigre.

† *Spectre coloré* (Physiq.), l'image oblongue et colorée du soleil, dont les rayons passent par l'angle d'un prisme dans une chambre obscure.

SPÉCULAIRE, adj. f. (*Spé-ku-lè-re*) *Pierre spéculaire*, sorte de pierre claire et transparente comme le verre. (Du latin *specularis.*) — *Fer spéculaire*, fer poli et luisant comme une glace de miroir. L'île d'Elbe en a de très-beau, et on en rencontre souvent des paillettes dans les laves de certains volcans. — *Science spéculaire*, art de faire les miroirs. En ce sens, on dit aussi substantiv. *la spéculaire.* (Du latin *speculum* miroir.)

SPÉCULATEUR, s. m. Celui qui *spécule*, surtout en parlant des astres et des phénomènes célestes. On dit plus communément *Observateur.* — Celui qui fait des *spéculations* en matière de banque, de finance, de commerce, etc.

SPÉCULATIF, IVE, adject. Qui a coutume de *spéculer* attentivement : *Esprit spéculatif.* — Qui est l'objet de la *spéculation : Science spéculative.*

SPÉCULATIF, s. m. Homme qui raisonne profondément sur les matières politiques, etc.

SPÉCULATION, s. f. (*Spé-ku-la-cion*) Action de *spéculer : La spéculation des astres.* On dit plus souvent *Observation.* (Du lat. *speculatio.*) — Théorie ; il se dit par opposition à *pratique* : *Cela n'est bon que dans la spéculation.* — Plusieurs disent depuis quelque temps, *spéculation de commerce*, pour affaires, entreprises, combinaisons commerciales. — Observations faites, écrites par les *spéculateurs* : *Il nous a communiqué ses spéculations sur cette matière.*

SPÉCULATIVE, subst. f. Théorie, science qui s'arrête à la *spéculation*, au simple raisonnement. *Trév.*

SPÉCULATOIRE, subst. f. (*Spé-ku-la-toa-re*) Science qui a pour objet l'interprétation des éclairs, du tonnerre, des comètes et autres phénomènes semblables. *Trév.*

SPÉCULER, v. n. (*Spé-ku-lé*) Contempler, observer les astres. *Observer* est plus usité. (Du lat. *speculari.*) — Méditer attentivement sur une matière.

SPECULUM OCULI, UTERI, ANI, ORIS, s. m. Instrument pour tenir l'œil ouvert, pour dilater le vagin, la matrice, l'anus, pour tenir la bouche ouverte à un malade. Ces mots sont latins.

† SPÉE *ou* CÉPÉE, s. f. (Chasse) Bois d'un an ou deux.

SPERGULE, SPERJULE, ESPARGOUTE, SPARGOUTE, s. f. Plante annuelle, indigène, à fleur rosacée, dont on fait des prairies artificielles, et qui fournit un bon pâturage.

† SPERMA-CETI, subst. m. pris du latin où il signifie *semence de baleine.* Substance analogue à la cire et à la graisse, qu'on trouve principalement dans une cavité très-étendue, située sous le museau du cachalot. On l'appeloit aussi *Blanc de baleine.* On la nomme aujourd'hui *Adipocire.*

SPERMATIQUE, adj. (*Spèr-ma-ti-ke*) Terme de Physique : *Vaisseaux spermatiques*, où s'engendre la semence. (Du latin *spermaticus*, fait de *sperma* sperme. Voy. ce mot.)

SPERMATOCÈLE, s. f. Terme de Chirurgie : Fausse hernie causée par le gonflement des vaisseaux spermatiques. (Du gr. *sperma* sperme, semence, et *kélé* tumeur.)

SPERMATOLOGIE, s. f. Traité ou dissertation sur la semence. (Du grec *sperma* sperme, semence, et *logos* discours.)

† SPERMATOSE, s. f. (*Spèr-ma-to-ze*) T. de Médecine. Production, coction, préparation de la semence dans les vésicules séminales, etc. (Du grec *sperma*, génitif *spermatos* semence.)

SPERME, s. m. Semence dont l'animal est engendré. (Du grec *sperma*, adopté par les Latins, et qui dérive de *speiró* je sème.)

Sperme de baleine, cervelle du cachalot. Blanc de baleine. Voy. *Sperma-ceti.*

SPÉRONELLE, s. f. (*Spé-ro-ne-le*) Consoude royale ; espèce de fleur.

SPHACÈLE, s. m. (*Sfa-cè-le*) Mortification entière de quelque partie du corps, causée par un défaut de circulation dans le sang et les humeurs. C'est le dernier terme de la gangrène, qui n'est qu'une mortification commencée. (Du grec *sphakélos*, dont la signification est la même.)

SPHACÉLÉ, ÉE, adj. Attaqué du *sphacèle.*

† SPHAGEBRANCHE, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, de l'ordre des Ophichtes, qui ont une double ouverture de branchies sous la gorge. (Du gr. *sphagé* la gorge, et *bragchia* les branchies, les ouïes des poissons.)

† SPHAIGNE, s. m. (*Sfe-gne*, mouillés *gn*) Plante cryptogame, de la famille des Mousses, à urnes privées de coiffe.

† SPHEGISME, s. m. (Musique des Anciens)

Air de flûte qui imitoit le bourdonnement des guêpes. (Du grec *sphêkismos*, fait de *sphêx*, *sphêkos* guêpe.)

† Spuène, s. m. (Minéral.) Nom donné par M. *Haüy* à une sorte de pierre crystallisée nouvellement découverte, et que *Saussure* avoit appelée *Rayonnante en gouttiere*. Suivant d'autres Naturalistes, c'est un *Schorl violet*. (Du grec *sphên* coin, à cause de l'obliquité de ses divisions.)

Sphénoïdal, ale, adject. Qui appartient au *sphénoïde*.

Sphénoïde, s. m. (*Sfé-no-i-de*) T. d'Anat. Os de la tête, commun au crâne et à la mâchoire supérieure, et qui est insére comme un coin entre les autres os. (Du grec *sphên* coin, et *eidos* forme, ressemblance.)

† Sphéno-maxillaire, adj. (Anatom.) Qui a rapport à l'os *sphénoïde* et à l'os *maxillaire*.

† Sphéno-palatin, adj. m. (Anatom.) Se dit d'un muscle de la luette qui a rapport à l'os *sphénoïde* et au *palais*.

† Spheno-pharyngien, adj. m. (Anatom.) Se dit de deux muscles qui appartiennent à l'os *sphénoïde* et au *pharynx*.

† Sphéno-ptérygo-palatin, adj. m. (Anat.) Se dit d'un muscle de la luette qui a rapport à l'os *sphenoïde*, à l'apophyse *pterygoïde* et au *palais*.

† Sphéno-salpingo-staphylin, adject. m. (Anatom.) Nom d'un muscle de la luette qui a rapport à l'os sphénoïde et à la trompe d'Eustache. (Du gr. *sphên* coin, Voyez *Sphénoïde*, *salpigx* trompe, et *staphulé* la luette.)

† Spheranthe, s. m. (*Sfé-ran-te*) Plante dont les fleurs sont ramassées en boule ou en tête arrondie. (Du gr. *sphaira* sphère, globe, et *anthos* fleur.)

Sphère, s. f. (*Sfé-re*) En général, globe; corps solide contenu sous une seule surface, au milieu duquel est un point appelé *centre*, d'où toutes les lignes tirées à la surface sont égales. (Du grec *sphaira*, en latin *sphera*.) — Plus particulièrement, espèce de machine ronde et mobile, composée de divers cercles qui représentent ceux que les Astronomes imaginent dans le Ciel. On l'appelle ordinairement *Sphère armillaire*. — Disposition du Ciel, suivant les cercles imaginés par les Astronomes: *Sphère de Ptolomée*, *de Copernic*, *etc.* — Disposition des cercles de la sphère par rapport aux différens pays de la terre: *Sphère droite*, dans laquelle l'équateur coupe l'horizon à angles droits. *Sphère parallèle*, dans laquelle l'équateur est parallèle à l'horizon. *Sphère oblique*, dans laquelle l'équateur coupe l'horizon obliquement. — Connoissance des principes d'Astronomie qu'on apprend par le moyen d'une sphère: *Il étudie la sphère.* — Espace dans lequel les Astronomes conçoivent qu'une planète fait son cours: *La sphère de Jupiter*, *etc.* — En Physique, *sphere d'activité*, espace dans lequel la vertu d'un agent naturel peut s'étendre, et hors duquel il n'a point d'action. — Fig. Etendue de pouvoir, de connoissance, de talent: *Cette science est hors de sa sphere; cela n'est pas de votre sphère.*

† *Sphère persique*, *Sphère indienne*, noms et figures que les anciens Astronomes employoient dans leurs globes. — *Sphere d'Eudoxe*, ancienne disposition de la sphère par rapport aux étoiles, qui avoit lieu 12 à 1300 ans avant *Jésus-Christ*, temps où le point équinoxial répondoit au taureau.

Fig. et fam. *Sortir de sa sphère*, sortir des bornes de son état, de sa condition.

Sphéricité, s. f. (*Sfé-ri-ci-té*) Qualité de ce qui est *sphérique*.

† Sphéridie, s. f. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les fientes des animaux, et dont le corps de forme ovale, est presque en demi-sphère. (Du gr. *sphairidion*, dimin. de *sphaira* globe ou sphère.)

Sphérique, adject. (*Sfé-ri-ke*) Qui est en forme de globe ou de *sphère*.

† *Angle sphérique* (Géomét.), inclinaison mutuelle de deux plans qui coupent une sphère. — *Triangle spherique*, compris entre trois arcs de grands cercles d'une sphère, qui se coupent l'un l'autre. — *Astronomie spherique*, partie de l'Astronomie qui considère l'univers dans l'état où l'œil l'aperçoit. — *Géométrie sphérique*, doctrine de la sphère, et particulièrement des cercles qui sont décrits sur sa surface, avec la méthode de les tracer sur un plan, d'en mesurer les arcs, etc. — *Trigonométrie sphérique*, l'art de résoudre les triangles sphériques.

† Spheriques, s. m. pl. (Géom.) *Sphériques de Théodose*, livres écrits par ce Mathématicien sur les propriétés de la sphère considérée comme un corps géométrique, sur les cercles décrits sur sa surface, etc.

Sphériquement, adverb. (*Sfé-ri-ke-man*) D'une manière *sphérique*.

Sphériste, s. m. (*Sfé-ris-te*) Chez les Anciens, maître dans l'art de jouer à la paume ou au ballon. (Du grec *sphairissés*, fait dans la même signification, de *sphaira* sphère, globe, balle.)

Sphéristère, s. m. (*Sfé-ris-tè-re*) Terme d'Antiquaire: Lieu destiné au jeu de paume ou de ballon. (Du grec *sphairistérion*.)

Sphéristique, s. f. (*Sfé-ris-ti-ke*) Terme d'Antiquité: L'art de jouer à la paume ou au ballon. Il est aussi adject. (Du gr. *sphairistiké*, sous-entendu *techné* art; *art sphéristique*, dérivé de *sphaira* sphère, globe, ballon, etc.)

† Sphérocarpe, s. m. (Botaniq.) Genre de petits champignons globuleux, qui naissent ordinairement plusieurs ensemble sur les arbres morts, etc. (Du grec *sphaira* sphère, globe, et *karpos* fruit; *fruit sphérique* ou *globuleux*.)

† Sphérocéphale, s. m. (*Sfé-ro-cé-fa-le*) Champignon à tête sphérique. (Du gr. *sphaira* sphère, et *képhalé* tête.)

† Sphéroïdal, ale, adject. (*Sfé-ro-i-dal, da-le*) Qui a la forme d'un *spheroïde*.

† *Diamant sphéroïdal*, diamant à 48 faces bombées. M. *Haüy*.

Sphéroïde, s. m. (*Sfé-ro-i-de*) Terme de Géométrie: Corps qui approche de la figure de la sphère, mais qui n'est pas exactement rond, et dont un diamètre est plus grand que l'autre. (Du grec *sphaira* sphère, et *eidos* forme, ressemblance.)

Sphéromachie, subst. f. (*Sfé-ro-ma-chî-e*) Exercice de la paume ou du ballon, chez les Anciens. — Suivant quelques-uns, espèce particulière de jeu avec des balles de plomb. (Du grec *sphairomachia*, forme de *sphaira* globe, balle, et *machomai* je combats.)

† Sphéromètre, s. m. (Optiq.) Instrument pour mesurer la courbure des verres de lunettes. (Du grec *sphaira* sphère, globe, et *métron* mesure; *mesure de la sphéricité, de la rondeur.*)

Sphincter, s. m. (*Sfeink-tér*) T. d'Anatom. Muscles en forme d'anneau, qui serrent les orifices de la vessie et du fondement. (Du grec *sphigtêr*, dérivé dans le même sens, de *sphiggô* je lie, je serre.)

Sphinx, s. m. (*Sfeinkse*) Monstre fabuleux qui avoit le visage et les mamelles d'une femme, le corps d'un lion et les ailes d'un aigle. (Du gr. *sphigx*, fait de *sphiggô* je serre, je presse, j'embarrasse; parce qu'il embarrassoit les passans par des énigmes qu'il falloit deviner, sous peine d'être devoré.) — En ter. de Sculpture, figure qui a le visage et les mamelles d'une femme, et le reste du corps d'un lion. — En Entomologie, genre d'insectes lépidoptères, de la famille des Fusicornes, qui portent les ailes horizontales dans le repos. Ce sont des papillons.

† Sphragis, s. m. (Musique des Anciens) Septième partie du mode des Cythares, suivant la division de *Terpandre.*

† Sphygmique, adj. (Médec.) Qui a rapport au pouls. (Du grec *sphugmos* le pouls, dérivé de *sphuzéin* battre, s'élever.)

Spic, s. m. Voyez *Lavande mâle.*

Spica, s. m. Terme de Chirurgie: Sorte de bandage qu'on nomme autrement *epi.* (Du lat. *spica* épi.)

Spicilége, s. m. Terme Didactique: Recueil de pièces, d'actes, de monumens. (Du latin *spicilegium*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *action de glaner, de recueillir les épis de blé, etc.* formé de *spico* épi, et *legere* cueillir.)

† Spigélie, Spigélie anthelmintique, s. f. Plante originaire de la Jamaïque, anti-verminеuse, cultivée dans les jardins botaniques, où elle est annuelle. Elle tire son nom de celui d'*André Spigel*, Botaniste de Padoue, à la mémoire de qui elle a été consacrée.

Spina-ventosa, s. m. pris du latin. Carie interne des os, sur-tout vers les jointures. (Du latin *spina* épine, et *ventosus* plein de vent, enflé par le vent; parce qu'il y a dans cette maladie, enflure des tégumens, accompagnée d'une douleur vive et piquante, comme si on étoit percé par une épine.) Cette dénomination est de *Rhases*, Médecin arabe.

Spinal, ale, adj. Terme d'Anatomie; Qui appartient à l'épine: *Le nerf spinal.* (Du lat. *spinalis*, fait de *spina* épine.)

Spinelle, adj. (*Spi-ne-le*) *Rubis spinelle*, d'un rouge pâle.

† Spinosisme, s. m. (*Spi-no-zis-me*) Système et doctrine de l'athée matérialiste *Spinosa.*

† Spinthère, s. m. (Minéral.) Espèce de minéral peu connu, dont les crystaux jettent des reflets si vifs, qu'ils brillent comme des étincelles. (Du grec *spinthêr* étincelle.)

† Spinthéromètre, s. m. (*Spein-té-ro-me-tre*) Instrument de Physique, pour mesurer la force des étincelles électriques. (Du gr. *spinthêr* étincelle, et *métron* mesure.)

† Spinthaienne, adject. f. (*Spein-tri-é-ne*) *Médailles spinthriennes*, qui représentent des sujets obscènes; on donne le même nom et par la même raison, à quelques pierres gravées. (Du latin *spinthria* inventeur de débauches monstrueuses, mot employé par *Tacite* pour exprimer les débauches de *Tibère*, et fait du grec *spinthêr* étincelle.)

Spirale, s. f. Sorte de ligne courbe approchant de la circulaire, qui à mesure qu'elle tourne s'éloigne toujours davantage de son centre. On dit aussi adjectiv. *Ligne spirale, ressort spiral, etc.* — Ligne courbe qui monte en rond autour d'un cône, d'un cilindre, etc. (Du latin *spira*, fait du grec *spéira* tour, entortillement.)

† *Spirale d'Archimède*, sorte de machine en spirale pour élever l'eau, dont *Archimède* est l'inventeur. — *Spirale logarithmique* ou *logistique*, Voyez *Logarithmique*, s. f.

Spiration, s. f. (*Spi-ra-cion*) Terme de Théologie, qui se dit de la manière dont le *Saint-Esprit* procède du Père et du Fils. (Du latin *spiratio*, fait de *spirare* souffler.)

Spire, s. f. En Géométrie, ligne *spirale*, et plus proprement un seul de ses tours. (Du lat. *spira*, Voy. *Spirale.*) — En Architect., base d'une colonne dont la figure ou le profil va en serpentant.

† Spiaée, Spiréa, s. f. Arbrisseau du Canada, à fleurs rosacées, composées de cinq pétales, cultivé dans les jardins.

† Spirique, adj. (Géométrie) *Lignes spiriques*, courbes inventées par *Persée*, et qui se formoient en coupant par un plan le solide né de la circonvolution d'un cercle autour d'une corde, ou d'une tangente, ou d'une ligne extérieure.

Spiritualisation, s. f. (*Spi-ri-tu-a-li-za-cion*) Terme de Chimie: Réduction des corps compactes en esprit. (Du lat. *spiritus* esprit.)

Spiritualiser, v. act. (*Spi-ri-tu-a-li-ze*) En Chimie, réduire les corps mixtes en esprit. (Du latin *spiritus* esprit.) — Fig. 1.° Donner un sens *spirituel* et pieux à quelque chose. — 2.° Ouvrir l'esprit à quelqu'un. Il est peu usité en ce dernier sens.

† Spiritualiste, s. m. Terme Didactique. Partisan du système de la *spiritualité* des êtres, qui ne reconnoît aucun être purement matériel.

Spiritualité, subst. f. Qualité de ce qui est esprit; incorporel: *La spiritualité de l'ame.* (Du latin *spiritualitas* ou *spiritalitas*, fait de *spiritus* esprit.) — Théologie mystique, qui regarde la vie intérieure: *Traité de spiritualité.*

Spirituel, elle, adj. (*Spi-ri-tu-el, e-le*) Qui est esprit, incorporel. (Du lat. *spirituali* ou *spiritalis.*) — En parlant des personnes qui a de l'esprit. — Appliqué aux choses, 1. ingénieux, où il y a de l'esprit: *Réponse spirituelle.* — 2.° Qui montre qu'on a de l'esprit: *Physionomie spirituelle.* — En Peinture, etc

qui indique savamment ce que l'artiste n'a pas exprimé. Voyez *Esprit*. — En matière de dévotion, il se dit de ce qui regarde la conduite de l'ame, l'intérieur, la conscience. Il est opposé à *charnel*, *sensuel*, *mondain*. — Allegorique *ou* moral, par opposition à *littéral*: *Le sens spirituel de l'Écriture*.

SPIRITUEL, s. m. Il se disoit, en matière bénéficiale, par opposition à *temporel*: *Le spirituel d'un bénéfice*.

SPIRITUELLEMENT, adv. (*Spi-ri-tu-é-le-man*) Avec esprit. — En esprit.

SPIRITUEUX, EUSE, adj. (*Spi-ri-tu-eû*) Qui a beaucoup d'esprits; volatil, subtil, pénétrant.

† SPIRULE, subst. f. Genre de mollusques à coquille *spirale*, de la famille des Cephalopodes.

† SPITHAME, s. m. (Archæol.) Mesure de longueur chez les Grecs, laquelle étoit de douze doigts ou trois palmes. (Du gr. *spithamé*.)

† SPLANCHNIQUE, adj. (*Splan-kni-ke*) Terme d'Anatom. Qui a rapport aux viscères. *Fièvre splanchnique*, espèce de fièvre quarte dans laquelle il y a lésion de quelque viscère abdominal. (Du grec *splagchnon* viscère.)

† SPLANCHNOGRAPHIE, s. f. (*Splan-kno-gra-fi-e*) Description anatomique des viscères. (Du gr. *splagchnon* viscère, et *graphô* je décris.)

SPLANCHNOLOGIE, s. f. (*Splan-kno-lo-ji-e*) Partie de l'Anatomie qui traite des viscères. (Du grec *splagchnon* viscère, et *logos* discours.)

† SPLANCHNOTOMIE, s. f. (*Splan-kno-to-mi-e*) Dissection anatomique des viscères. (Du grec *splagchnon* viscère, et *temnô* je coupe.)

† SPLANE, s. m. Plante cryptogame, de la famille des Mousses, à une urne chargée d'une coiffe, et qui repose sur une apophyse colorée.

† SPLEEN, s. m. pris de l'anglois où il se prononce *spline* : Sorte de consomption occasionnée par la mélancolie, dont on suppose que la rate est le siége, ainsi que celui de la joie et de la colère. (Du lat. *splen*, *splenis*, dérivé du grec *splîn* la rate.)

SPLENDEUR, s. f. (*Splan-deur*) Grand éclat de lumière: *La splendeur du soleil, des astres*. Style poétique ou oratoire. (Du lat. *splendor*.) — Fig. 1.° Grand éclat d'honneur et de gloire: *La splendeur de son nom*. — 2.° Pompe, magnificence: *Vivre avec splendeur*. — On lit dans la *Sémiramis* de Voltaire :

> De ses chagrins mortels son esprit dégagé
> Souvent reprend sa force et sa splendeur première.

Splendeur ne se dit proprement que des objets extérieurs : *La splendeur d'un regne, d'une fête*; il ne peut se dire de l'esprit.

SPLENDIDE, adject. (*Splan-di-de*) Plein de *splendeur*; magnifique. (Du lat. *splendidus*.)

SPLENDIDEMENT, adv. (*Splan-di-de-man*) Avec *splendeur*; d'une manière éclatante et magnifique. (Du latin *splendide*.)

† SPLÉNALGIE, s. f. (Médec.) Douleur de la rate. (Du grec *splîn* la rate, et *algos* douleur.)

† SPLÉNÉTIQUE, adj. (Médec.) Se dit 1.° de ceux qui sont attaqués d'obstructions à la rate. — 2.° Des remèdes propres à cette maladie. (Du grec *splîn* la rate.)

SPLÉNIQUE, adject. (*Splé-ni-ke*) Qui concerne la rate, dont le nom grec est *splîn*.

† SPLÉNITE *ou* SPLÉNITIS, s. f. (Médecine) Inflammation de la rate; en grec *splîn*.

† SPLÉNIUS, s. m. (Anat.) Se dit de certains muscles qui ont quelque ressemblance avec la rate : *Le splénius de la tête; le splénius du cou*. (Du grec *splîn* la rate.)

† SPLÉNOCÈLE, s. f. (Médecine) Hernie de la rate. (Du grec *splîn* la rate, et *kêlê* hernie, tumeur.)

† SPLÉNOGRAPHIE, s. f. Description anatomique de la rate. (Du gr. *splîn* la rate, et *graphô* je décris.)

† SPLÉNOLOGIE, s. f. Partie de l'Anatomie qui traite de la rate, de ses usages, etc. (Du grec *splîn* la rate, et *logos* discours.)

† SPLENOTOMIE, s. f. (Anatom.) Dissection de la rate. (Du grec *splîn* la rate, et *temnô* je coupe.)

SPODE, s. f. Cendre légère qui s'attache aux fourneaux où l'on a traité du zinc. Voy. *Tutie*. C'est un véritable oxide de zinc. (Du gr. *spodos* cendre.)

† SPODOMANCIE, subst. f. Divination par la cendre. Voy. *Tephramancie*. (Du gr. *spodos* cendre, et *manteia* divination.)

† SPODUMÈNE, s. m. (Minéral.) Nom donné par *Dandrada*, à la substance minérale, qui a été depuis appelée *triphane*. Voy. ce mot.

SPOLIATEUR, *s.* m. Qui vole, qui dépouille. (Du latin *spoliator*.)

SPOLIATION, s. f. (*Spo-li-a-cion*) Terme de Palais : Action de *spolier*. (Du lat. *spoliatio*.)

SPOLIER, v. act. (*Spo-li-é*) T. de Palais: Déposséder par fraude ou par violence. (Du lat. *spoliare*, fait de *spolium* dépouilles, et qui signifie proprement *peau de bête écorchée*.)

SPONDAÏQUE, adj. (*Spon-da-i-ke*) Dans la Poésie grecque ou latine, *Vers spondaïque*, vers hexamètre tout composé de *spondées*, ou du moins qui a deux *spondées* à la fin. — Dans la Musique des Anciens, *Mesure*, *airs spondaïques*, formés de notes longues et égales. *Flûte spondaïque*, affectée particulièrement à ces sortes d'airs. On croit que c'étoit la même que la *flûte prœcentorienne* des Romains. Voy. *Prœcentorienne*.

† SPONDALIES, s. f. pl. (Musiq. des Anc.) Airs composés sur la mesure *spondaïque*, dont on se servoit dans les actes religieux.

† SPONDAULE, s. m. (*Spon-dô-le*) Chez les Anciens, joueur de flûte qui pendant les sacrifices, jouoit à l'oreille du Prêtre des airs propres à éloigner de lui toute distraction. (Du latin *spondaules*, fait du gr. *spondê* libation, sacrifice, et *aulos* flûte.)

SPONDÉE, s. m. Pied de vers grec ou latin, composé de deux syllabes longues. (Du grec *spondéios*, fait dans le même sens, de *spondê* libation, sacrifice; parce que le spondée se chantoit autrefois dans les sacrifices.) — Dans la Musique des Anciens, la quatrième partie du nome pythien, suivant *Pollux*.

SPONDYLE, s. m. (*Spon-di-le*) T. d'Anatom. Vertèbre. (Du gr. *spondulos*.) — En Histoire naturelle, 1.° Coquillage bivalve, dont les écailles, à l'endroit de la charnière, s'emboîtent

l'une dans l'autre, de la même manière que les vertèbres de l'epine du dos. — 2.° Chenille qui s'entortille comme un crochet autour des racines des plantes.

Spondyles *ou* Articles, s. m. pl. Se dit des articulations, jointures ou vertèbres fossiles de certains animaux.

Spondylolithe, s. f. Vertèbre de poisson fossile, qui se trouve dans le sein de la terre. (Du gr. *spondulos* vertèbre, et *lithos* pierre.)

Spongieux, euse, adj. (*Spon-ji-eû*) Qui est de la nature de l'éponge. (Du latin *spongiosus*, fait de *spongia* éponge.) — En Botan. mou, compressible. — *Tige spongieuse*, dont l'axe central est rempli de moelle.

Spongite, s. f. Pierre remplie de plusieurs trous, et qui imite l'éponge. (Du lat. *spongia* éponge.)

Spontané, née, adj. Que l'on fait volontairement : *Mouvement spontané, action spontanée.* (Du latin *spontaneus*, fait de l'adverbe *sponte*, du propre mouvement, de plein gre.) — En Medecine, au contraire, *mouvemens spontanés*, qui s'exécutent d'eux-mêmes et sans la participation de l'ame, comme ceux du cœur, du cerveau, des artères.

Spontanéité, subst. f. Qualité de ce qui est *spontané.*

† Spontanément, adv. (*Spon-ta-né-man*) D'une manière *spontanee.*

Sponton, s. m. Voyez *Esponton.*

† Sporade, adj. (Astron.) *Etoiles sporades*, éparses çà et là dans le ciel, hors des constellations. On les nomme aussi *sparsiles.* — En Géographie, *îles sporades*, îles éparses dans l'Archipel, par opposition aux *Cyclades*, rangées comme en cercle autour de Délos. (Du grec *sporas*, *sporados* épars, dispersé, dérivé de *speirein* semer, répandre.)

Sporadique, adj. (*Spo-ra-di-ke*) Terme de Médecine : *Maladie sporadique*, qui n'est point particulière à un pays, mais qui attaque diverses personnes en différens temps et en différens lieux. (Du grec *sporadikos* disperse, épars, Voyez *Sporade*; *maladies semees et dispersées çà et là.*)

Sporte, s. f. Sorte de panier de jone que portoient les Capucins en faisant la quête. (Du latin *sporta*, fait de *spartum* sparte, genet d'Espagne, ou de *porto* je porte.)

Sportule, subst. f. Chez les Romains, petit présent de monnoie que l'on distribuoit au peuple avec du pain et du vin. — Panier ou corbeille dans laquelle les pauvres alloient recevoir ce que les riches leur donnoient. (Du latin *sportula*, dimin. de *sporta.*)

Sprate, s. f. (Ichtyol.) Voyez *Sardine.*

Spumosité, s. f. (*Spu-mo-zi-té*) Qualité de ce qui est rempli d'ecume. *Trév.* (Du latin *spuma* écume.)

Sputation, s. f. (*Spu-ta-cion*) T. de Médec. Action de cracher (Du lat. *sputare* cracher.)

Sputer, s. m. (*Spu-tér*) Metal blanc, dur, aigre et cassant.

Squadroniste, s. m. (*Skoua-dro-nis-te*) Dans les Conclaves, Cardinal qui n'est d'aucune faction. *Trév.* (De l'ital. *squadronista*, fait dans le même sens, de *squadrone* escadron; *qui est de l'escadron volant.*) Style badin et critique.

Squajote, s. f. (*Skoua-jo-te*) Espèce de héron.

* † Squale, s. masc. (*Skoua-le*) Genre de poissons cartilagineux, de l'ordre des Trématopnes, et de la famille des Plagiostomes. C'est dans ce genre auquel appartiennent les Requins ou Chiens de mer, que se trouvent les plus gros poissons connus. (Du latin *squalus*, fait dans le même sens, de *squalere* être sale, et rasseux, etc. parce que leur peau est très-raboteuse.)

Squammeux, euse, adject. (*Skoua-meû*) Ecailleux, semblable à une ecaille : *Sutures squammeuses*, les fausses sutures du crâne. (Du latin *squama* écaille.)

† Squammules, s. f. pl. (*Skoua-mu-le*) En Botanique, petites écailles placées à l'orifice de la corolle, sur-tout dans les borraginees. (Du latin *squama* écaille.)

Squelette, s. m. (*Ske-lé-te*) Ossemens d'un corps mort, joints encore ensemble. (Du grec *skeleton*, fait dans la même signification, de *skeîetos* desséché, lequel derive de *skellô* je dessèche.) — Fig. et fam. Personne maigre et décharnée : *C'est un vrai squelette; cette femme est un squelette*, et non pas au fem. *une squelette.* — En t. de Marine, toute la membrure du vaisseau, lorsqu'elle est élevée sur sa quille avec l'étambot et l'étrave, et que les lisses sont placées.

Squille, s. f. (*Ski-le*) Genre de crustacé, de la famille des Arthrocephales, qui ont les yeux mobiles et pédiculés. On les nomme aussi *Mantes de mer.* — Sorte de plante. Voyez *Scille.*

Squillitique, adject. (*Ski-li-ti-ke*) *Medicament squillitique*, composé de squilles ou *scilles.*

Squinancie, s. f. Voy. *Esquinancie.*

Squine *ou* Esquine, s. f. (*Ski-ne*, *ès-ki-ne*) Racine qu'on apporte de la Chine, et qui provient d'une plante sarmenteuse. Elle est employée en Medecine. On connoît deux squines, l'une d'Orient et l'autre d'Occident.

Squirre, s. m. (*Ski-re*, *r* forte) Tumeur dure et non douloureuse, causee par quelque obstruction ou par l'epaississement des liqueurs. (Du grec *skirrhos*, dérivé dans le même sens, de *skiros* moëllon, morceau de marbre, à cause de sa dureté.)

Squirreux, euse, adject. (*Ski-reû*, *r* forte) Qui est de la nature du *squirre.*

† Ssi, Jasmin du Cap, s. masc. Arbrisseau exotique, haut de quatre ou six pieds, a fleurs solitaires d'un blanc nué de jaune, et d'une odeur très-suave.

St, T. indeclinable : Silence, ne dites mot.

Stabilité, s. f. Etat et condition ferme, stable et durable de quelque chose : *Stabilité d'un édifice*; et fig. *Stabilité d'un Etat, des Lois, etc.* — Etat de permanence dans un lieu. On disoit en ce sens, *Faire vœu, avoir droit de stabilité dans une Communauté religieuse.* (Du latin *stabilitas*, fait de *stare* demeurer, s'arrêter.)

Stabilat, s. m. (*Sta-bla*) Habitation que

les paysans se pratiquent dans les *étables* où ils s'enferment pendant l'hivar avao leurs bestiaux.

STABLE, adj. Qui est dans un état, dans une situation ferme : *Edifice stable.* — Au figuré, assuré, durable, permanent. (Du latin *stabilis.*)

STACHIDE DES BOIS, s. f. Voy. *Ortie morte des bois.*

STACHIS, s. f. (*Sta-kice*) Plante annuelle, de la famille des Labiées, d'une odeur agréable, qu'on nomme aussi *Epi fleuri*, parce que ses fleurs sont disposées en épis. (Du grec *stachus.* épi de blé.)

STACTÉ, s. m. Voyez *Myrrhe.*

STADE, s. m. Chez les anciens Grecs, 1.° Carrière où ils s'exerçoient à la course, et qui avoit 125 pas géométriques de longueur. — 2.° Mesure de chemin de la même etendue. (Du grec *stadion.*)

STADIODROME, s. m. T. d'Antiquité : Celui qui dans l'exercice de la course ne couroit que l'espace d'un stade. — Dans une acception plus générale, celui qui s'exerçoit à la course dans le stade. (Du grec *stadiodromos*, formé de *stadion* stade, et *dromos* course.)

STAGE, s. m. Dans certains Chapitres, résidence que devoit faire chaque nouveau Chanoine, afin de pouvoir jouir des honneurs et des revenus attachés à sa prébende. (Du latin barbare *stagium*, fait de *stare* demeurer, s'arrêter.)

STAGIER, s. m. (*Sta-jié*) Chanoine qui fait son *stage.*

STAGNANT, ANTE, adject. (*Stague-nan*, l'*e* surajouté très-bref) *Eau, humeur stagnante*, qui ne coule point. (Du latin *stagnans*, fait de *stagnum* etang.)

STAGNATION, s. f. (*Stague-na-cion*) Etat des eaux, du sang ou des humeurs qui ne coulent ou ne circulent point. (Du latin *stagnatio.*)

STAIMBOUC, s. m. (*Stein-bouk*) Espèce de chamois; boue des rochers, nagar.

STALACTITE, s. f. Concrétion pierreuse qui se forme au moyen de l'eau dans les grottes et les souterrains. C'est de la *chaux carbonatée.* (Du grec *stalaktos* qui distille, qui tombe goutte à goutte, fait de *stalazein* distiller, dégoutter ; *pierre formée par stillation.*)

STALAGMITE, s. f. Espèce de stalactite ou d'incrustation en mamelons. (Du gr. *stalagmos* filtration, suintement, distillation, dérivé de *stalazein.* Voy. *Stalactite.*)

STALLE, subst. autrefois du genre masculin seulement, aujourd hui tantôt masc. tantôt fém. suivant l'occasion, et sur-tout au plur. Le singulier est plus ordinairement féminin. (*Sta-le*) Siége de bois qui se hausse et se baisse, placé dans le chœur d'une Eglise. (Du latin *stallus.*)

† STALTIQUE, adject. (Médec.) Se dit des médicamens répulsifs ou qui rendent les lèvres des plaies égales. (Du grec *staltikos* qui a la force de comprimer, de resserrer, dérivé de *stellô* je resserre, je réprime.)

STAMATE *et* STAMETE, s. fem. Deux sortes d'étoffes.

† STAMINAL, ALE, adj. (Botan.) Qui a rapport aux etamines. (Du latin *stamen* etamine.)

† STAMINEUX, EUSE, adj. (Botan.) Dont les étamines sont très-longues. (Du lat. *stamineus*, fait de *stamen* étamine. Voy. ce mot.)

† STAMINIFÈRE, adj. (Botan.) Qui porte des étamines. (Du latin *stamen* étamine, et *fera* je porte.)

STAMPE, s. f. Instrument qui sert à marquer les Nègres. (De l'italien *stampa* marque, empreinte.) — Dans les mines de charbon minéral, intervalle d'une veine à l'autre.

STANCES, s. f. pl. Ouvrage de poésie, composé de plusieurs couplets. — Au singulier, il se dit de chaque strophe des stances. (De l'italien *stanza* ou *stantia*, fait du lat. *stantia* pour *statio*, dérivé de *stare* s'arrêter ; *action de s'arrêter, repos.*)

STANGUE, s. f. (*Stan-gue*) T. de Blason : Tige droite d'une ancre.

STANTÉ, adj. m. T. de Peinture, ainsi écrit dans le *Grand Vocab. franç.* Trév. le *Dict. des beaux Arts*, soit de l'*Encycl. méthodique*, soit de M. *Millin*, et que l'*Acad.* (édition de l'an 7, chez Smits) écrit *Stenté*, qui est plus conforme à l'étymologie. Voy. *Stenté.*

† STAPÉDIEN, adj. et subst. m. (Anatomie) Qui a rapport à l'étrier, en latin *stapes.* Voy. *Etrier.*

STAPHISAIGRE, s. f. (*Sta-fi-zè-gre*) Plante annuelle, détersive, âcre, à fleur anomale, et qui appartient à la famille des *Pieds d'alouette.* On la nomme aussi *Herbe aux poux*, parce qu'elle les fait mourir ; *Herbe à la pituite, Dauphin* ou *Dauphinelle staphisaigre.* (Du grec *staphis* raisin, et *agrios* sauvage ; parce que ses feuilles sont découpées comme celles de la vigne sauvage.)

† STAPHYLE, s. f. (Anatomie) Nom grec de la luette, fait de *staphis* raisin ; parce qu'elle pend au palais comme une petite grappe de raisin dont elle a la forme.

STAPHYLIN, s. masc. (*Sta-fi-lein*) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Brachélytres, qui ont les articles des antennes en forme de grains de raisin. (Du grec *staphis* raisin.)

† STAPHYLIN, INE, adj. (Anatomie) Qui a rapport à la luette. (Du grec *staphulé* la luette. Voy. *Staphylé.*)

† STAPHYLODENDRON, s. m. (Botan.) Sorte d'arbrisseau, dont les feuilles ressemblent à celles du sureau, et dont le fruit est disposé en grappes comme le raisin. (Du gr. *staphulé* raisin, et *dendron* arbre ; *arbre à raisin.*)

STAPHYLÔME, s. m. (*Sta-fi-lô-me*) Tumeur sur la cornée de l'œil, en forme de grain de raisin. (Du grec *staphulé* raisin.)

† STARIE, s. f. Dans le commerce du Levant, le temps que ceux qui commandent les esnortes des convois hollandois restent à Smyrne, au delà de l'epoque fixée par leur commission.

STAROSTE, s. m. Gouverneur d'un territoire en Pologne. Mot polonois, ainsi que le suivant.

STAROSTIE, s. f. Etendue du gouvernement d'un *Staroste.*

STASE, s. f. (*Sta-ze*) T. de Médecine : Séjour du sang ou des humeurs dans quelqua

partie du corps où ils ne peuvent plus circuler. (Du grec *stasis* action de s'arrêter, repos, fait de *histamai* s'arrêter.)

† Stasimon, s. m. (Musiq. des anciens) Air ou cantique qui, chez les anciens Grecs, se chantoit en chœur après les sacrifices. Les personnes qui composoient ce chœur restoient immobiles devant l'autel. (Du grec *stasimon*, sous-enteudu *mètros*, fait dans le même sens, de *stasismos* stable, immobile, dérivé de *histamai* s'arrêter, demeurer.)

Statère, s. m. Pièce de monnoie des anciens Romains, qui valoit environ 25 ou 30 sous de France, 1 fr. et 25 ou 50 cent. (Du latin *stater, eris.*)

Statère, s. fém. Balance romaine; peson. (Du latin *statera*, fait du grec *histémi* je pèse.)

† Stathmos, s. m. (Archæol.) Maison publique, placée en Asie sur les différentes routes, selon *Hérodote*, dans laquelle les voyageurs pouvoient s'arrêter et se reposer. (Du grec *stathmos*, fait dans la même signification, de *staô* je demeure, je m'arrête.)

† Stathouder, s. m. Mot emprunté du hollandois. (*Sta-tou-dèr* ou mieux *Sta-tou-dre*) Anciennement, Chef de la République de Hollande.

† Stathoudérat, s. masc. (*Sta-tou-dé-ra*) Dignité de *Stathouder*.

Statice *ou* Statiée, s. f. Sorte de plante nommée aussi *Œillet de Paris*, *Herbe à sept tiges*, *Gazon d'Espagne* ou d'*Olympe*. C'est une plante vivace, à fleur en œillet, qu'on cultive pour bordure dans les jardins. Il y a une *statice maritime*, qui porte le nom de *Behen rouge*.

† Statilinus, s. m. pris du latin. (Mythol.) Dieu que l'on invoquoit à Rome, pour donner aux enfans la force de marcher et de se tenir debout. (Du latin *stare* être debout.)

Station, s. f. (*Sta-cion*) Pause, demeure de peu de durée qu'on fait en un lieu. (Du latin *statio*, fait de *stare* demeurer, s'arrêter.) — Plus particulièrement et dans le rit catholique, visite de certaines Eglises ou Chapelles, désignées pour gagner les indulgences: *Faire ses stations.* — En parlant de nivellement, chacun des lieux où l'instrument a été posé et où il y a eu une opération faite. — En termes d'Astronomie, état d'une planète qui ne paroît ni avancer ni reculer dans le Zodiaque.

Famil. *Faire une station en quelque lieu*, s'y reposer quelque temps. — *Donner une station à un Prédicateur*, le nommer pour prêcher dans une Eglise pendant l'Avent ou le Carême.

Stationnaire, adject. (*Sta-cio-nè-re*) En Astronomie, *Planète stationnaire*, qui semble ni avancer ni reculer. — Chez les Romains, *Soldats stationnaires*, distribués en différens lieux pour avertir de ce qui se passoit. En ce sens, on dit aussi substant. *Les Stationnaires*, *un Stationnaire*. — En Médec. *Fièvres stationnaires*, continues, et qui règnent plus constamment que les autres. (Du latin *stationarius*, fait de *statio*. Voy. *Station*.)

Stationnal, ale, adject. Où l'on fait des *stations*. (Du latin *stationalis*.)

Statique, subst. f. (*Sta-ti-ke*) La science des poids, du centre de gravité et de l'équilibre des corps. (Du gr. *statiké*, fait de *statikos* qui a la force d'arrêter, lequel dérive de *histémi* j'arrête; parce que l'effet de l'équilibre est de produire le repos.)

† Statistique, s. f. (*Sta-tis-ti ke*) Partie de l'économie politique qui considère un état, une contrée sous ses rapports agricoles, industriels, commerciaux, etc. qui en fait connoître en détail et au plus juste la situation. (Du latin *status* état, situation.) — On dit aussi adjectiv. *Tableau statistique.*

Statmeistre (*Acad.*), s. m. Gentilhomme qui gouvernoit la ville de Strasbourg avec les Ammeistres qui étoient les Echevins.

† Statoa, s. m. pris du latin, où il signifie *celui qui arrête.* (Mythol.) Surnom de Jupiter, qui lui fut donné par *Romulus*, pour avoir *arrêté* les Romains qui fuyoient devant les Sabins.

Statuaire, s. m. (*Sta-tu-è-re*) Sculpteur qui fait des *statues*.

Statuaire, s. f. L'art de faire des *statues*.

Statuaire, adj. *Marbre statuaire*, propre à faire des *statues*. — *Colonne statuaire*, qui porte une *statue*.

Statue, s. f. Figure de métal, de bois, de pierre, etc. qui représente quelque personne connue et distinguée. (Du latin *statua*, fait de *statuere* dresser, ériger, élever [sur un piédestal], lequel est formé de *statum*, supin de *stare* être debout.) — Fig. et fam. Personne sans action, sans mouvement.

Statuer, v. act. (*Sta-tu-é*) T. de Chancellerie et de Pratique: Ordonner. (Du latin *statuere.*)

Stature, s. fém. Hauteur de la taille d'une personne. Il n'est guère en usage que dans le style relevé; on se sert ordinairement de taille. (Du latin *statura.*)

Statut, s. m. (*Sta-tu*) Règle établie pour la conduite d'une Compagnie, d'un Corps. (Du latin *statutum*, fait de *statuere* ordonner, déclarer.)

† Staurolâtres, s. m. pl. (*Stô-ro-lâ-tre*) Anciens hérétiques d'Arménie, qui n'adoroient point d'autre Dieu que la croix. (Du grec *stauros* croix, et *latréné* j'adore, fait de *latris* serviteur, adorateur.)

† Staurotide, s. f. (*Stô-ro-ti-de*) T. de Minéralogie: Pierre formée de deux prismes hexaèdres qui s'entre-coupent en forme de croix. C'est le *Schorl cruciforme* de *Dellisle* et de *Born*; la *Pierre de croix* ou *croisette* de *Daubenton*, etc. la *Staurolithe* de *Bergmann*. (Du grec *stauros* croix.)

Stéatite, s. f. (Minéral.) Substance molle et onctueuse, à peu près comme le suif, dont la couleur varie, et qui sert à faire des vases, etc. C'est une marne très-fine, appelée *Talc* par les Minéralogistes modernes. (Du grec *stéar*, génit. *stéatos* suif.)

† *Stéatite en lames hexagones de Delisle*, talc hexagonal. — *Stéatite solide rougeâtre de Born*, talc graphique.

Stéatocèle, subst. m. (Méd.) Tumeur du scrotum, causée par une matière semblable à

du suif. (Du grec *stéar* suif, et *hélé* tumeur.)

STÉATOME, s. m. Tumeur enkistée, qui renferme une matière semblable à du suif. (Du grec *stéatos*, génit. de *stéar* suif.)

† STÉATOMATEUX, adj. Qui ressemble au *stéatome*.

† STÉCHAS *ou* STŒCHAS, s. m. (*Sté-kace*) Plante à fleur labiée, à feuilles dentelées, aromatique, et qui a les caractères de la lavande. On distingue le *Stéchas arabique*, et le *Stéchas citrin*, nommé autrement *Immortelle jaune*. (Du latin *stœchas*.)

STÉGANOGRAPHIE, s. f. (*Sté-ga-no-gra-fi-e*) Art d'écrire en chiffres, en signes convenus avec un correspondant et entendus de lui seul. (Du grec *steganos* secret, couvert, impénétrable, et *graphô* j'écris.)

STÉGANOGRAPHIQUE, adject. (*Sté-ga-no-gra-fi-ke*) Qui appartient à la *stéganographie*.

STEGNOTIQUE, s. m. et adj. (*Stegne-no-ti-ke*) T. de Médecine : Médicament propre à resserrer et reboucher les orifices des vaisseaux. (Du grec *stegnos* serré, dérivé de *stégô* je resserre.)

† STÉGOPTÈRES, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes néoptères, qui ont la bouche à nu, et dont les ailes dans l'état de repos, sont le plus souvent couchées sur le dos en forme de toit. On les nomme aussi *Tectipennes*. (Du grec *stégé* toit, toiture, et *ptéron* aile.)

† STÈLE, s. m. (Hist. anc.) Pilier où chez les Grecs on attachoit les criminels qu'on exposoit à la vue du public, et sous lequel ils étoient ensuite enterrés. (Du grec *stêlé* colonne, etc.

† STÈLES, pl. (Archit.) Nom que donnoient les Grecs aux pierres carrées dans leur base, qui conservoient une même grosseur dans toute leur longueur, d'où sont venues les colonnes attiques, à la différence des *styles* ou pierres rondes dans leur base, et finissant en pointe par le haut, d'où sont venues les colonnes diminuées et les obélisques. Les *Stèles* sont ce que nous nommons *Pilastres* ou *Antes*.

† STÉLÉCHITE, s. f. Pierre de couleur grise, qui vient d'Allemagne, et qui ressemble à un petit tronc d'arbre dont les branches ont été rompues. (Du grec *stélékhos* tronc d'arbre.)

† STÉLÉGRAPHIE, s. f. Art d'écrire ou de graver des inscriptions sur les colonnes : il se dit sur-tout des petites colonnes sur lesquelles les Anciens gravoient le récit de quelque événement. (Du grec *stêlé* colonne, et *graphô* j'écris.)

STELLION, s. m. Lézard marqué de petites taches semblables à des étoiles, et qui ressemble un peu au crapaud. On ne le trouve que dans les parties les plus chaudes de l'Amérique et de l'Afrique. (Du latin *stellio*, fait de *stella* étoile.)

STELLIONAT, s. m. (*Stel-li-o-na*) Crime de celui qui vend l'héritage d'autrui, ou qui vend comme quitte de toute hypothèque un bien qui ne l'est pas. (Du latin *stellionatus*, fait dans la même signification, de *stellio* stellion; parce que les différentes taches dont est marqué ce reptile, représentent assez bien les artifices d'un faux vendeur. *Ménage*.) — Les anciens Romains appelnient *stellionat*, tout crime qui n'avoit pas de nom propre.

STELLIONATAIRE, s. m. (*Stel-li-o-na-tè-re*) Celui qui a commis un *stellionat*.

† STEMMATES, s. m. pl. (Entomol.) Points saillans, souvent brillans, sur le haut du front de certains insectes, tels que la cigale, la guêpe, etc. qu'on nomme aussi *yeux lisses*, et dont on ignore l'usage. (Du latin *stemma*, *atis* couronne, guirlande, chapeau de fleurs, etc.)

† STÉNOCHORIE, s. f. (*Sté-no-ko-ri-e*) T. de Médecine : Rétrécissement des vaisseaux causé par quelque tumeur dans la substance même de la membrane, qui forme la cavité. (Du grec *sténos* étroit, serré, et *khôros* lieu.)

† STÉNOGRAPHIE, s. f. (*Sté-no-gra-fi-e*) Art d'écrire par abréviations, etc. Mot nouveau, quoique cet art pratiqué chez les Grecs et les Romains, soit très-ancien. (Du grec *sténos* étroit, serré, et *graphô* j'écris; *écriture serrée, réduite, abrégée*.)

† STÉNOGRAPHIQUE, adj. (*Sté-no-gra-fi-ke*) Qui appartient à la *Sténographie*.

† STÉNOPTÈRES, s. m. pl. (Entom.) Famille d'insectes coléoptères, qui ont les élytres rétrécies en arrière. (Du grec *stenos* étroit, serré, et *ptéron* aile, élytre.) On les nomme aussi *Angustipennes*.

† STENTÉ, adj. m. (*Stan-té*) T. de Peinture : Peiné, où le travail de l'Artiste se fait trop sentir : *Tableau, ouvrage stenté*. (De l'italien *stentato*, partic. pass. de *stentar*, être mal à son aise; se donner de la peine; travailler avec effort.) Voy. *Stanté*.)

† STENTOR (VOIX DE), Voix extrêmement forte et sonore, ainsi nommée d'un Capitaine grec, cité dans l'Iliade, pour la force extraordinaire de sa voix : laquelle, dit *Homere*, faisoit seule autant de bruit que celles de cinquante hommes qui auroient crié ensemble. *Voltaire*, dans un poëme trop connu, a dit adjectivement et avec la même signification : *Voix stentorée*.

† STÉPHANOPHORE, s. m. (*Sté-fa-no-fo-re*) Chez les Anciens Grecs, Prêtre d'un ordre distingué qui, dans les cérémonies publiques, portoit une couronne de laurier, et quelquefois d'or. (Du grec *stéphanéphoros*, formé de *stéphanos* couronne, et *phéro* je porte.)

† STÉPHANITE, adject. (Archæol.) *Jeux, exercices stéphanites*, dont le prix consistoit dans une simple couronne de fleurs. (Du grec *stéphanités*, fait de *stéphanos* couronne, guirlande.)

† STERCUS DIABOLI, s. m. pris du latin, où ces mots signifient *Excrément du Diable*. Nom que quelques-uns donnent à l'*Assa fœtida*, substance dont l'odeur insupportable aux Européens, n'en est pas moins flairée avec beaucoup de plaisir par les Asiatiques, et principalement par les Persans qui l'appellent *Mets des Dieux*. Voy. *Assa fœtida*.

† STERCUTIUS, s. m. pris du latin. (Mythol.) Dieu des Romains, qui présidoit à la garde-robe. — Surnom donné à *Saturne*, pour avoir

appris aux hommes à fumer les terres. (Du latin *stercus* excrément, fumier.)

† STÈRE, s. masc. Dans le nouveau système métrique, mesure de solidité qui vaut un mètre cube ou 29 pieds cubes. Elle n'est usitée que pour le bois de chauffage, et répond aux trois huitièmes environ de l'ancienne *corde* de Paris, de 128 pieds cubes.

† STÉRÉOBATE, s. m. (Archit.) Ce qu'on met au-dessous du piédestal d'une colonne; soubassement. (Du gr. *stéréos* solide, et *bainô* je marche; proprement, *lieu solide sur lequel on marche.*)

† STÉRÉOCÈRES, s. m. pl. (Entom.) Famille d'insectes coléoptères, nommés aussi *solidocornes*, dont les antennes en masse offrent des articles très-rapprochés, de manière à paroître en quelque sorte solides. Tels sont les escarbots qui vivent dans les matières les plus dégoûtantes. (Du grec *stéréos* solide, et *kéras* corne, antenne.)

STÉRÉOGRAPHIE, s. f. (*Sté-ré-o-gra-fi-e*) Art de représenter les solides sur un plan. (Du grec *stéréos* solide, et *graphô* je décris.) — En Perspective, c'est proprement la représentation d'un objet sur un plan perpendiculaire à l'horizon, qu'on appelle autrement *Élévation géométrale*. La *Stéréographie* est opposée à l'*Iehnographie*. Voy. ce mot.

† STÉRÉOGRAPHIQUE, adj. Qui appartient à la *Stéréographie*.

† *Projection stéréographique de la sphère*, celle dans laquelle on suppose que l'œil est placé sur la surface de la sphère. — *Projection stéréographique sur le plan du méridien, de l'équateur, de l'horizon*, projection de la sphère sur l'un des grands cercles, l'œil étant placé au pôle de ce cercle.

STÉRÉOMÉTRIE, s. f. La science qui traite de la mesure des solides. (Du grec *stéréos* solide, et *métron* mesure.)

STÉRÉOTOMIE, s. f. La science de la coupe des solides. (Du grec *stéreos* solide, et *temnô* je coupe.)

† STÉRÉOTYPAGE, s. m. (Imprim.) Action de *stéréotyper*.

† STÉRÉOTYPE, adj. Imprimé en caractères solides: *Edition stéréotype*. V. *Stéréotyper*.

† STÉRÉOTYPER, v. a. (*Sté-ré-o-ti-pé*) Imprimer avec des planches qui, composées d'abord en caractères mobiles, ont été ensuite converties en formes solides, ainsi que l'ont fait les frères *Didot*, *Herhan*, etc. (Du gr. *stéréos* solide, et *typus* type, figure, caractère.) Mot nouveau, ainsi que l'art qu'il désigne.

STÉRILE, adj. Qui ne porte point de fruits, quoiqu'il soit de nature à en porter. Il se dit au propre et au figuré. (Du latin *sterilis*, dérivé du grec *stéréô* je prive, je dépouille.)

Femme stérile, qui n'a point d'enfans, après plusieurs années de mariage. — Figur. 1.° *Siecle stérile en grands hommes*, qui en a peu produit. — 2.° *Esprit, Auteur, Poete stérile*, qui ne produit rien de lui-même. — 3.° *Sujet stérile*, qui ne fournit pas beaucoup de matière à l'Orateur. — 4.° *Louanges stériles*, qui ne sont accompagnées d'aucune récompense. — 5.° *Gloire stérile*, dont on ne retire aucun avantage. — 6.° *Admiration stérile*, qui ne va pas jusqu'à imiter ce qu'on admire.

† STÉRILISER, v. a. (*Sté-ri-li-zé*) Rendre *stérile*. Mot nouveau créé par M. *de Boufflers*, (Discours sur la vertu) à l'imitation de *fertiliser*, et qui, comme celui-ci, pourroit être conservé.

STÉRILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *stérile*.

† STERLET, s. m. (Ichtyol.) Petite espèce d'esturgeon qui se pêche dans quelques mers et rivières du Nord.

STERLING, s. m. empr. de l'anglois, (*Stérlein*) Sorte de monnoie de compte en Angleterre. Ce mot ne se dit pas seul; on dit *une livre sterling*, valant à-peu-près vingt-trois l. de France: *un sou sterling, un denier sterling*. (De l'anglois *easterling* oriental; parce que de l'Orient d'Allemagne où l'on battoit une monnoie plus fine qu'ailleurs, *Richard I*, roi d'Angleterre, fit venir des Monnoyeurs que le peuple nomma *Easterlings* orientaux, d'où on a fait par corruption *Esterlings*, et ensuite *sterling*. Larrey, *Hist. d'Angleterre*.)

† STERNO-CLAVICULAIRE, adj. Se dit en Anatomie, des parties qui s'étendent du *sternum* à la *clavicule*.

† STERNO-CLÉIDO-HYOÏDIEN, adj. (Anatom.) Qui a du rapport au *sternum*, à la clavicule (en grec *kleis*), et à l'os *hyoïde*.

† STERNO-COSTAL, adj. m. (Anat.) Qui a du rapport au *sternum* et aux *côtes*.

† STERNO-HYOÏDIEN, adj. (Anat.) Qui a du rapport au *sternum* et à l'os *hyoïde*.

† STERNO-MASTOÏDIEN, adj. m. (Anatomie) Qui a du rapport au *sternum* et au *mastoïde*.

† STERNOPTYX, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, operculés, sans membrane branchiale, et qui ont la partie inférieure de la poitrine prolongée. (Du grec *sternon* le sternum, Voyez ce mot, et *ptux* pli, repli, creux, sinuosité; *qui ont un repli, une sinuosité entre la poitrine et le ventre.*)

† STERNO THYROÏDIEN, adj. m. (Anat.) Qui a rapport au *sternum* et au cartilage *thyroïde*.

† STERNOXES, s. m. pl. (*Ster-nok-se*) Famille d'insectes coléoptères, qu'on nomme aussi *thoraciques*. Voyez ce mot. (Du grec *sternon*, en latin *sternum* le sternum.)

STERNUM, s. m. (*Stèr-nome*) Partie osseuse qui forme le devant de la poitrine, et à laquelle les côtes aboutissent. (Du lat. *sternum*, pris du grec *sternon*.)

STERNUTATOIRE, adj. (*Stér-nu-ta-toa-re*) Qui provoque l'éternuement. — On dit aussi substantiv. *un sternutatoire*. (Du latin *sternutare*, fréquentatif de *sternuere* éternuer.)

† STERQUILINIUS, s. m. pris du latin. (Mythologie) Le même Dieu que *Stercutius*, Voy. ce mot. (Du latin *sterquilinium* fumier.)

† STHÉNIE, s. f. (Médec.) Force des fibres musculaires. Mot créé par le docteur *Brown*. (Du grec *sténos* force.)

† STHÉNIEN, adj. masc. (Archæol.) *Jeux sthéniens*, jeux qui se célébroient à Argos, en l'honneur de Jupiter surnommé *Sthenien*, c.-à-d. le fort, le puissant. (Du gr. *sthénos* force.)

† STHÉNIES *ou* FÊTES STHÉNIENNES, s. f. pl.

Fêtes que célébroient les femmes athéniennes, et dans laquelle elles se disoient mutuellement des injures.

STIBIÉ, ÉE, adj. Qui est tiré de l'antimoine : *Le tartre stibié*, le tartre émétique.

† STICHOMANCIE, s. f. Divination par des vers écrits sur de petits billets qu'on jetoit dans une urne : celui qu'on tiroit le premier étoit censé contenir la réponse à ce qu'on vouloit savoir. Les vers des Sybilles et les poésies d'Homère servoient communément à cet usage. (Du grec *stichos* vers, et *manteia* divination.)

† STICHOMÉTRIE, subst. f. (*Sti-ko-mé-trî-e*) Division d'un ouvrage en versets, dont chacun commence un alinea. St. *Jérôme* a introduit la stichométrie dans les manuscrits de l'Ecriture-sainte. (Du grec *stichos* ordre, ligne, vers, et *métron* mesure.)

STIGMATE, s. m. Marque empreinte avec un fer chaud, etc. sur le corps d'un homme ou d'un animal. On le disoit des anciens Esclaves. — Aujourd'hui, il n'est guère usité qu'au pluriel en parlant des marques des plaies de J. C. (Du latin *stigma*, *atis*, pris du grec *stigma*, *atos*, lequel dérive de *stizein* piquer.) — En Botan. partie supérieure ou sommité du pistil.

† STIGMATES, plur. Dans plusieurs insectes, tels que le hanneton, etc. orifices placés ordinairement sur les côtés, par où l'air pénètre dans le corps, et qui sont les organes extérieurs de la respiration.

STIGMATISÉ, ÉE, part. p. de *Stigmatiser*, et adj. Marqué de *stigmates*.

STIGMATISER, v. a. (*Stig-ma-ti-zé*) Marquer une personne au front avec un fer chaud : *On stigmatisoit les Esclaves fugitifs*. Voyez *Stigmate*.

STIGMITES, subst. f. pl. Pierres remplies de taches ou de petits points. (Du grec *stigmé* point, fait de *stizô* je pique.)

STIL DE GRUN *ou* DE GRAIN, s. m. Sorte de couleur jaune pour la peinture. C'est une forte décoction de graines d'Avignon, mêlée avec de la craie, de la céruse, etc. et à laquelle on ajoute un peu d'alun.

† STILAGE *ou* STÉLAGE, s. m. Terme de Féodalité : Droit que les Seigneurs prélevoient sur les grains qui se vendoient dans les marchés dépendans de leurs terres.

† STILBITE, s. f. (Minéral.) Nom donné par M. *Haüy*, à la substance que *Wallerius* avoit appelée *lamellaris*, et d'autres Naturalistes, *zéolithe lamelleuse* ou *nacrée*. (Du gr. *stilbos* brillant, fait de *stilbô* je brille.)

† STIMULA, s. f. pris du latin. (Mytholog.) Chez les anciens Romains, Déesse qui aiguillonnoit les hommes, et les faisoit agir avec impétuosité. (Du latin *stimulus* aiguillon.)

STIMULANT, ANTE, adj. (*Sti-mu-lan, an-te*) Qui a la vertu d'exciter et de réveiller. — On dit aussi substant. *un stimulant*. (Du lat. *stimulans*, part. a. de *stimulare* aiguillonner, exciter, fait de *stimulus* aiguillon.)

† STINKERKE *ou* STEINKERKE, s. f. Grand mouchoir que les femmes nouoient autour du cou, et dont les deux bouts pendoient par devant, ou étoient entrelacés dans les rubans ou lacets de leur corset; (ainsi nommé par le caprice de la mode, d'un village du Hainaut, près duquel le Maréchal de Luxembourg remporta en 1692 sur les Alliés, une victoire signalée.)

† STIPE, s. fém. et selon d'autres masculin. (Botan.) Plante de l'ordre des Graminées, à racine vivace.

STIPENDIAIRE, s. et adj. (*Sti-pan-di-è-re*) Qui est aux gages, à la solde d'un autre : *Des troupes stipendiaires*. (Du lat. *stipendiarius*.)

STIPENDIER, v. act. (*Sti-pan-di-é*) Gager quelqu'un, et sur-tout soudoyer des soldats. (Du latin *stips*, petite monnoie de cuivre chez les Romains, et *pendere* payer, *stipem pendere*, d'où a été fait *stipendium* solde, paye des gens de guerre, etc.)

† STIPITÉ, ÉE, adject. (Botaniq.) Voyez *Pédiculé*.

† STIPULACÉE, adj. f. (Botan.) Se dit des feuilles pourvues de *stipules*.

† STIPULE, s. f. (Botan.) Appendice membraneuse, placée vers les points de la tige où les feuilles prennent racine. (Du latin *stipula* paille, chaume, etc.)

STIPULANT, ANTE, adj. Qui *stipule*.

STIPULATION, s. f. (*Sti-pu-la-cion*) Terme générique, qui se dit de toutes les clauses, conditions et conventions qui entrent dans un contrat. (Du latin *stipulatio*.)

STIPULER, v. a. (*Sti-pu-lé*) Faire une stipulation. (Du latin *stipulari*, fait dans la même signification, de *stipula* paille ; parce que les contractans rompoient une paille.)

STOÏCIEN, s. m. (*Sto-i-cien*) Chez les Anciens, Philosophes de la secte de Zénon. (Du grec *stôïkos*, fait de *stoa* galerie, portique; parce que Zénon rassembloit ses disciples sous un portique, pour discourir avec eux sur la philosophie.) — Par extension, homme qui montre ou qui affecte une grande fermeté dans les revers, et une espèce d'insensibilité pour les biens et les maux de la vie.

STOÏCIEN, CIENNE, adj. Qui appartient à la doctrine des *Stoïciens* : *Maxime stoïcienne*. Voyez *Stoïque*.

STOÏCISME, s. m. (*Sto-i-cis-me*) Fermeté, constance dans les revers et les douleurs; austérité de principes et de conduite, propre aux *Stoïciens*.

STOÏQUE, adj. (*Sto-i-ke*) Qui appartient aux *Stoïciens*, qui tient de l'insensibilité et de la fermeté qu'ils affectoient. Il diffère de *stoïcien*, en ce que *stoïque* se dit plus proprement des choses du cœur : *Courage, vertu stoïque*; et *stoïcien*, des choses de l'esprit et de l'opinion : *Doctrine, maxime stoïcienne*.

STOÏQUEMENT, adverbe. (*Sto-i-ke-man*) En *Stoïcien*.

† STOÏSME, s. m. (*Sto-is-me*) Qualité de ce qui est *stoïque* : *Le stoïsme de son langage, de sa conduite*. Il y a, dit l'*Acad.* la même différence de *stoïsme* à *stoïcisme*, que de *stoïque* à *stoïcien*.

STOKFICHE, s. m. En général, toute sorte de poisson séché et salé. — Plus particulièrement, espèce de morue sèche. (De l'angl. *stockfish*,

formé dans la même signification, de *stock* tronc d'arbre, souche, et de *fish* poisson; *poisson roide et dur comme une souche.*)

† Stole, s. f. (Archéol.) Tunique longue et à longues manches qui, chez les Romains, étoit l'habillement distinctif des femmes d'une condition relevée. La stole appelée par les Grecs *kalasiris*, étoit chez eux commune aux hommes et aux femmes. (Du latin *stola*, dérivé du grec *stellein* équiper.)

† Stolonifère, adj. (Botan.) Se dit des tiges qui poussent de leurs racines des rejetons ou drageons quelquefois traçans. (Du latin *stolo, onis*, rejeton, et *ferre* porter.)

† Stomacace, s. f. (Médec.) Maladie de la bouche qui rend l'haleine et la salive fétides, et qui est un symptôme du scorbut. (Du grec *stoma* bouche, et *kakia* mal, vice, maladie, fait de *kakos* mauvais; *mal de bouche.*)

Stomacal, ale, adj. Bon pour l'estomac. *Trév.* écrit *stomachal.* (Du latin *stomachus* estomac.)

Stomachique, adject. (*Sto-ma-chi-ke*) Qui appartient à l'estomac: *Veines stomachiques.* — Qui est bon à l'estomac: *Elixir stomachique.* (Du latin *stomachieus*, fait de *stomachus* estomac.) — On dit aussi substant. *C'est un bon stomachique.*

† Stomatique, adj. (*Sto-ma-ti-ke*) Se dit en Médec. des remèdes pour les maux de bouche et de gorge. (Du gr. *stoma, stomatos* bouche.)

† Stomomatique, adj. (*Sto-mo-ma-ti-ke*) *Ecaille stomomatique*, menue écaille d'acier, qui a une qualité fort astringente. (Du grec *stomôma* acier.)

Stomoxe, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes diptères, de la famille des Sclérostomes, dont le suçoir avance toujours hors de la tête dans l'état de repos. (Du grec *stoma* bouche, et *oxus* aigu, pointu.)

Storax *ou* Styrax, s. m. (*Sto-rakce, Stirakee*) Gomme-résine d'une odeur très-agréable et astringente, employée en pharmacie. Elle découle d'un grand arbrisseau odorant, ressemblant au coignassier, à fleur monopétale, infundibuliforme, originaire de Syrie, nommé également *Storax* ou *Aliboufier.* (Du grec *sturax.*)

Store, s. m. Espèce de rideau qui se lève et se baisse par un ressort, et qu'on met devant une fenêtre ou à une portière de carrosse. (Du latin *storea* natte de jone, dérivé du grec *storéô* j'étends.)

Strabisme, s. m. T. de Médecine: Situation dépravée du globe de l'œil, qui rend louche. (Du grec *strabismos*, fait de *strabos* louche, lequel vient de *strephô* je tourne.)

† Strabite, s. et adj. Personne atteinte de *strabisme.* Voyez *Louche.*

Stramonium, s. m. Sorte de plante dont le fruit se nomme *Pomme épineuse.* Voy. *Pomme épineuse.*

Strangulation, s. f. (*Stran-gu-la-cion*) T. Didactique: Etranglement. (Du lat. *strangulatio*, fait de *strangulare* étrangler.)

Stranourie, s. f. T. de Medecine: Envie fréquente et involontaire d'uriner, dans laquelle on ne peut rendre l'urine que goutte à goutte et avec douleur. (Du grec *straggouria*, formé dans le même sens, de *stragx* goutte, et *ouron* urine.)

Strapasser, v. a. (*Stra-pa-cé*) Maltraiter de coups. Il est vieux et du style familier. — En t. de Peinture, travailler à la hâte.

Strapassonner, v. act. (*Stra-pa-so-né*) Peindre grossièrement.

Strapontin, s. m. (*Stra-pon-tein*) Siége garni que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés, ou aux portières dans les grands carrosses. — En t. de Mer, hamac ou lit suspendu en l'air. — Plus proprement, matelas commun qu'on met dans le hamac ou sur les couchettes de bord. (Suivant quelques-uns, du latin *stratus* étendu, et *pons* pont; un strapontin, disent-ils, est en quelque sorte un petit pont qu'on dresse quand on veut. Voy. *Ménage.*)

Stras, s. m. Composition qui imite le diamant. Elle tire son nom de celui qui en est l'inventeur.

Strasse, s. f. Bourre de soie qu'on appelle aussi *Cardasse.* — Papier épais et grossier dont on enveloppe les rames de papier. En ce sens, on dit aussi *Trasse.*

Stratagême, s. m. Ruse de guerre. (Du grec *stratégéma*, fait dans le même sens, de *stratégéô* je commande une armée. Racine, *stratos* armée, et *hégéomai* conduire.) — Fig. Finesse, tour d'adresse dans les affaires; ruse, tromperie.

† Stratège, s. m. (Hist. anc.) Général d'armée chez les Athéniens, qui en élisoient dix tous les ans pour commander leurs troupes. (Du grec *stratégos*, formé de *stratos* armée, et *hégéomai* conduire, commander.)

Stratification, s. f. (*Stra-ti-fi-ka-cion*) T. de Chimie: Arrangement de diverses matières qu'on place par couches dans un vaisseau. Voy. *Stratifier.*

Stratifier, v. a. (*Stra-ti-fi-é*) Arranger par couches diverses substances. (Du latin *strata, orum*, lits, couches, fait de *stratus* part. de *sternere* étendre, et de *facere* faire.)

† Strattomes, s. m. pl. (Entomol.) Genre d'insectes armés de deux pointes sur le corselet. (Du grec *stratios* militaire, et figur. armé, redoutable, et *muia* mouche.)

Stratiote, s. m. Sorte de plante aquatique, qui a la vertu d'arrêter le sang, et qui est par là très-utile aux soldats blessés. (Du grec *stratiotés* soldat.)

† Stratocratie, s. f. Gouvernement militaire. (Du grec *stratos* armée, et *kratos* force, puissance, autorité.) Ce mot est peu usité, ainsi que le suivant.

Stratographie, s. f. (*Stra-to-gra-fi-e*) Description de tout ce qui compose une armée. (Du grec *stratos* armée, et *graphô* je décris.)

† Stratopédarque, s. m. (*Stra-to-pé-dar-ke*) Chef de la garde lacédémonienne, que les successeurs de *Constantin* entretenoient auprès de leur personne. (Du grec *strotos* armée, *pedon* sol, terrain, logement, et *archos* chef; proprement, *celui qui commande un camp.*)

Strélitz, s. masc. pl. Corps d'Infanterie moscovite, cassé par le Czar *Pierre.*

† STRENIA, s. f. pris du latin. (Mythol.) Déesse des Romains, qui présidoit aux étrennes qu'on s'envoyoit le premier jour de l'an. (Du latin *strena* étrenne.)

† STRENUA, s. f. pris du latin. (Mythol.) Chez les anciens Romains, déesse qui agissoit ou qui faisoit agir avec vigueur. (Du lat. *strenuus* vigoureux, courageux.)

STRIBORD, s. m. (*Stri-bor*) T. de Marine, abrégé de *Dextribord* : Le côté droit du vaisseau à l'égard du Pilote qui est à la poupe.

STRICT, ICTE, adj. (*Strik, trik-te*) Au moral, étroit, resserré : *Devoir strict, obligation stricte.* Voy. *Etroit.* (Du latin *strictus*, partic. de *stringere* serrer.)

STRICTEMENT, adv. (*Strik te-man*) D'une manière *stricte.*

STRIES, s. f. pl. Longs filets semblables à des aiguilles qui, sur certaines coquilles, partent d'un centre commun. — En Architect. le plein qui est entre les cavités des colonnes cannelées. (Du latin *stria*, *æ.*) — En Botan. petites côtes nombreuses, séparées par des interstices sur certaines feuilles, etc.

STRIÉ, ÉE, adj. Formé d'un assemblage de corps semblables à des aiguilles. Il se dit particulièrement en Architecture, des colonnes et pilastres cannelés dans toute leur hauteur. — En Botan. chargé de petites côtes nombreuses séparées par des interstices. V. *Stries.*

STRIGILE, s. m. Instrument en usage dans les bains des Anciens, avec lequel ils se raclaient le corps pour le nettoyer. (Du latin *strigil* ou *strigilis.*)

STRIGILIFORME, adj. (Botan.) Qui est en forme de brosse. (Du latin *strigilis* brosse, étrille, et *forma* forme.)

STRIURES, s. f. pl. Cannelures des colonnes. — Rayures des coquillages. Voy. *Stries.*

† STROBILE, s. m. En Botan. synonyme de *cône.* Voy. ce mot. (Du latin *strobilus* pomme de pin, tête d'artichaut, etc.)

† STROECK *ou* STROUK, s. m. (Marine) Petit bâtiment à voile et à rames, dont on se sert sur le Volga pour le commerce d'Astracan.

† STROMATES, s. m. plur. Mot grec (*Stromata*) qui signifie *tapisseries, ouvrages faits de diverses sortes de fils*, qui, employé figurément dans le sens de *Mélanges*, a servi de titre à plusieurs anciens ouvrages : *Les Stromates de S. Clement d'Alexandrie.*

† STROMBE, s. m. (Hist. natur.) Genre de Testacés dont les coquilles univalves sont plissées, courbées, avec des pointes saillantes qui les font ressembler à une massue. (Du latin *strombus*, pris dans le même sens, du grec *strombos.*)

STRONGLE, s. m. Ver long et rond dans les intestins. (Du grec *stroggulos* cylindrique.)

† STRONTIANE, s. f. (Chimie) Terre élémentaire, qui a été découverte depuis peu d'années à *Strontian*, ville d'Ecosse. On trouve dans la nature, de la *Strontiane carbonatée* et *sulfatée.*

† STRONTIANITE, s. f. (Chimie) Nom donné par *Klaproth*, *Kirwan* et *Brochant* à la strontiane carbonatée, autrement carbonate de strontiane.

STROPHE, s. f. (*Stro-fe*) Stance ou couplet d'une ode, d'un hymne, etc. (Du grec *strophé* employé avec la même acception, et qui signifie proprement *conversion*, *retour*, fait de *strephô*, je tourne; soit parce que lorsqu'une strophe est finie on recommence la même mesure; soit parce que chez les Anciens le chœur tournoit à droite autour de l'autel, etc. en chantant la strophe, et à gauche en chantant l'antistrophe.)

STRUCTURE, s. f. Manière dont un édifice est bâti. — On le dit par extension du corps humain et de celui des animaux. (Du latin *structura*, fait de *struere* bâtir, construire.) — Fig. Ordre, disposition, arrangement des parties d'un discours, d'un poëme.

† STRUTHOPODES, s. fém. plur. Dans *Pline*, femmes de l'Inde qui avoient le pied extrêmement petit. (Du gr. *strouthos* moineau, et *pous*, *podos* pied; *qui a un pied de moineau.*)

STRYGES, s. m. pl. Voy. *Vampires.*

STUC, s. m. Composé de chaux et de marbre blanc bien broyé et bien sassé, dont on fait des ornemens d'Architecture, etc. (De l'italien *stucco*, qui a la même signification.)

STUCATEUR, s. m. Ouvrier qui travaille en *stuc.*

STUDIEUSEMENT, adv. (*Stu-di-eû-ze-man*) Avec une application *studieuse.*

STUDIEUX, EUSE, adject. (*Stu-di-eû*) Qui aime l'*étude.* (Du latin *studiosus*, fait de *studium* étude.)

STUPÉFACTIF, adj. m. *Remède stupéfactif*, qui endort les parties malades et qui en ôte le sentiment. Voy. *Stupéfier.*

STUPÉFACTION, s. f. (*Stu-pé fak-cion*) Engourdissement d'une partie du corps. — Au figur. étonnement extraordinaire et extatique. Voy. *Stupefier.*

STUPÉFAIT, AITE, adj. (*Stu-pé fé, fé-te*) Surpris, étonné, interdit et immobile. Il est fam.

STUPÉFIANT, ANTE, adj. (*Stu pé-fi-an*) Qui *stupefie* : *Un remede stupéfiant.* Trév.

STUPÉFIER, v. a. (*Stu-pé-fi é*) Engourdir. — Figur. et fam. Etonner, rendre comme interdit et immobile. (Du latin *stupefacere*, fait de *stupidus* engourdi, interdit, étonné, et de *facere* faire; *stupidum facere.*)

STUPEUR, s. f. T. de Méd. Engourdissement en quelque partie du corps. (Du latin *stupor.*)

STUPIDE, s. m. et f. et adj. Hebeté, d'un esprit lourd et pesant : *Esprit, indolence, insensibilité stupide. C'est un vrai, un franc stupide.* Voyez *Bête.* (Du latin *stupidus.*)

STUPIDEMENT, adv. (*Stu-pi-de-man*) D'une manière *stupide.*

STUPIDITÉ, s. f. Bêtise, pesanteur d'esprit. (Du latin *stupiditas.*)

† STUYVER, s. m. Vingtième partie du florin de Hollande et de celui de Brabant. — 48.e partie de la Rykstale danoise, etc. — Monnoie de billon de Cologne, etc.

STYGIENNE, adj. fem. (*Sti-jie ne*) *Eau stygienne*, en t. de Chimie, eau-forte; (parce que, ainsi que l'eau d'une fontaine d'Arcadie, nommée *Styx*, elle ronge les métaux. *Trév.*)

STYLE, s. masc. (*Sti-le*) Sorte de poinçon dont les Anciens se servoient pour écrire sur des tablettes de cire. (Du latin *stylus*, fait du

grec *stulos*.) — Manière de composer, d'écrire : *Style sublime, noble*, ou *bas, rampant, etc.* Voy. *Elocution*. — En Peinture, etc. réunion de toutes les parties qui concourent à la conception, à la composition et à l'execution d'un ouvrage de l'art : *Tableau, statue d'un grand style, d'un beau style.* On l'applique dans le même sens à la Musique. — Manière de procéder en Justice. — Fig. et fam. Manière d'agir, de parler. — Manière de compter dans le Calendrier avant ou après sa réformation : *Vieux style*, toutes les dates selon l'ancien calendrier, ou le calendrier de Jules-Cesar ; *nouveau style*, toutes les dates suivant le calendrier corrigé par Grégoire XIII. — Aiguille d'un cadran solaire. — En Botan. espèce de pédicule grêle formant une portion du pistil qui repose sur l'ovaire, et qui porte le stigmate. Le style est au pistil ce que le filet est à l'étamine.

STYLÉ, ÉE, part. p. et adj. Versé, expérimenté. Il est familier.

† STYLÉPHORE, s. m. (*Sti-lé-fo-re*) Genre de poissons osseux, sans opercule, et avec une membrane des branchies, dont la queue est terminée par un long filet. (Du grec *stulos* poinçon à écrire, grosse aiguille, et *phéro* je porte.)

STYLER, v. a. (*Sti-lé*) Former, dresser. Il est familier. (De *style*, manière d'agir, de parler.)

STYLET, s. m. (*Sti-le*) Sorte de petit poignard très-pointu, et dont la lame est ordinairement triangulaire. — En Chirurgie, espèce de sonde très-menue, ordinairement de la grosseur d'une aiguille à tricoter. (Du grec *stulos* poinçon à écrire.)

† STYLITE, adj. Qui est sur une colonne : *St. Siméon stylite.* (Du grec *stulos* ou *stulis* colonne.)

STYLOBATE, s. m. (*Sti-lo-ba-te*) Piédestal d'une colonne. (Du grec *stulobatés*, formé dans le même sens, de *stulos* colonne, et *bainô* je marche, je suis appuyé.) — Soubassement de l'avant-corps d'un édifice.

† STYLO-CÉRATO-HYOÏDIEN, adj. (Anatom.) Se dit d'un muscle qui appartient à l'apophyse *styloïde* et à la corne (en grec *kéras*) de l'os *hyoïde*. On le nomme aussi *Stylo-hyoïdien*.

† STYLO-GLOSSE, adj. (Anat.) Nom d'un muscle qui appartient à l'apophyse *styloïde* et à la langue, en grec *glossa*.

† STYLO-HYOÏDIEN, adject. (Anat.) Voyez *Stylo-cérato-hyoïdien*.

† STYLOÏDE, adj. (*Sti-lo-i-de*) Se dit en Anatom. de l'apophyse de l'os des tempes. (Du grec *stulos* stylet, et *eidos* forme, ressemblance; parce qu'elle ressemble à un stylet.)

† STYLO-MASTOÏDIEN, adj. (Anat.) Qui a rapport aux apophyses *styloïde* et *mastoïde* de l'os des tempes.

† STYLOMÉTRIE, s. f. Art de mesurer les colonnes. (Du grec *stulos* colonne, et *métron* mesure.)

† STYLO-PHARYNGIEN, adj. (Anat.) Nom de deux muscles qui appartiennent aux apophyses *styloïdes* et au *pharynx*.

† STYMPHALIDES, adj. pl. (*Stcin-fa-li-de*) *Oiseaux stymphalidès*, oiseaux monstrueux qui, suivant la Fable, infestoient les bords du lac de *Stymphale* en Arcadie. Ils avoient les ailes, la tête et le bec de fer, et les ongles extrêmement crochus. *Hercule* les tua à coups de flèches.

STYPTIQUE, adj. (*Stip-ti-ke*) Qui a la vertu d'arrêter le sang et de resserrer. (Du grec *stuptikos*, fait dans le même sens, de *stuphein* resserrer. C'est la même chose qu'*astringent*.)

STYRAX, s. m. Voy. *Storax*.

STYX, s. masc. (*Stikce*) Fleuve des Enfers poétiques qui, selon *Virgile*, se replioit neuf fois sur lui-même. Il tiroit son origine d'une fontaine d'Arcadie du même nom, qui sortoit du mont *Nonacris*, et formoit un ruisseau marécageux. Les Dieux qui juroient par ses eaux n'osoient plus violer leur serment.

† SUADA *et* SUADELA, s. fém. pris du latin. (Mythol.) Chez les anciens Romains, déesse de la persuasion et de l'éloquence. Les Grecs l'appeloient *Peithô*. (Du latin *suadere* persuader.)

† SUAGE, s. m. (Marine) *Suage du bois*, humidité qui sort du bois lorsqu'un vaisseau est neuf, qu'il fait chaud et que tout est fermé. — Coût des suifs dont on enduit les vaisseaux. — Outil de Chaudronnier, pour resserrer et unir parfaitement le cuivre sur les bords d'un chaudron, etc. — Chez les Eperonniers, morceau de bois ou de métal à plusieurs crans, que l'on pose sur l'enclume pour travailler quelque pièce. — Nom commun d'un outil à l'usage de divers autres ouvriers.

† SUAGER, v. a. (*Su-a-jé*) Approcher au moyen du *suage*, le cuivre sur le bord de fer d'un chaudron, de manière qu'il ne reste point de vide entre deux.

SUAIRE, s. m. (*Su-è-re*) Linceul dans lequel on ensevelit un mort. (Du latin *sudarium*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *mouchoir de poche*.)

Saint-Suaire, linge que l'on croit avoir servi à ensevelir Notre-Seigneur. — Petite représentation en peinture du Saint-Suaire.

SUANT, ANTE, adj. Qui *sue : Il a les mains suantes.*

SUAVE, adj. Doux, d'agréable odeur. (Du latin *suavis*.) — En Peinture, *coloris suave*, doux et gracieux. *Composition, effet suave*, qui inspire un sentiment doux et agréable.

SUAVEMENT, adverb. (*Su-a-ve-man*) D'une manière *suave*. Il est peu usité.

SUAVITÉ, s. f. Douceur, agrément : *La suavité de cette odeur, de ces parfums.* — On le dit dans le même sens, des mœurs et des ouvrages de peinture et de musique. — En t. de spiritualité et au pluriel, douceurs, consolations dans l'oraison. (Du latin *suavitas*.)

SUBALTERNE, s. m. et f. et adj. Qui est *sous un autre*; subordonné à un autre, inférieur à un autre. (Du latin *sub* sous, et *alter* autre.)

SUBDÉLÉGATION, s. f. (*Sub-dé-lé-ga-cion*) Action de *subdéléguer*. — Commission que donne celui qui *subdélegue*. — District assigné au Subdélégué, et dans lequel se renferme son autorité.

SUBDÉLÉGUÉ, s. m. Celui qui est Subdélégué.

—On le disoit sur-tout de ceux que subdéléguoient les Intendans des Provinces.

SUBDÉLÉGUER, v. a. (*Sub-dé-lé-ghé*) Commettre avec pouvoir d'agir, de négocier, etc. Se dit d'un Officier superieur qui ayant autorité du Prince, commet quelqu'un pour agir en sa place. (Du latin *sub* sous, et *delegare* déléguer; *déléguer en sous-ordre.*)

SUBDIVISER, v. a. (*Sub-di-vi-zé*) Diviser en plusieurs parties la partie d'un tout déjà divisé. (Du latin *subdividere.*)

SUBDIVISION, s. f. (*Sub-di-vi-zion*) Division d'une partie d'un tout déjà divisé.

SUBDUPLE, adj. m. et f. T. d'Arithmétique et de Géométrie : Qui est la moitié d'un autre : *Trois est subduple de six.* Trév. On dit plus souvent et mieux *sous-double.*

† SUBÉRATE, s. m. (Chimie moderne) Sel forme par la combinaison de l'acide *subérique* avec une base.

† SUBÉREUX, EUSE, adj. (*Su-bé-reû, eû-ze*) T. de Botaniq. Composé d'une substance molle et élastique, semblable à celle du liége. (Du latin *suber, suberis* liége.)

† SUBÉRIQUE, adj. (Chimie mod.) *Acide subérique*, acide tiré du liége. (Du lat. *suberis*, génitif de *suber* liége.)

† SUBGRONDE, s. fém. Partie du toit d'une maison qui avance au-dehors, pour jeter les eaux pluviales au-delà du mur, et empêcher qu'elles ne l'altèrent. On dit aussi *Séveronde.* (Du latin *subgrunda.*)

SUBHASTATION, s. f. (*Su-bas-ta-cion*) T. de Coutume : Vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur. (Du latin *subhastatio.*)

SUBHASTER, v. a. (*Su-bas-té*) Vendre des héritages à cri public. (Du latin *subhastare*, formé de *sub* sous, et *hasta* pique; parce que chez les Romains on plantoit une pique au lieu de la vente où se faisoit l'encan, pour marquer l'autorité du Préteur qui avoit ordonné cette vente.)

SUBINTRANTE, adj. fém. (*Su-bein-tran-te*) T. de Médecine : *Fièvre subintrante*, dont un accès commence avant la fin du précédent. (Du latin *subintrare, intrare sub* entrer dessous; *entrer l'un sous l'autre.*)

SUBIR, v. act. Etre assujetti à.... *Subir la loi du vainqueur, le joug, la peine à laquelle on est condamné.* — Se soumettre : *Quelque chose que vous ordonniez, je subirai votre jugement.* (Du latin *subire, ire sub* aller sous...)

Subir l'examen, la question, être mis à l'examen, à la question. — *Subir l'interrogatoire*, répondre aux questions du Juge.

SUBIT, ITE, adj. (*Su-bi, i-te*) Prompt, soudain. (Du latin *subitus.*)

SUBITEMENT, adv. (*Su-bi-te-man*) Soudainement. (Du latin *subitò.*)

SUBJECTION, subst. f. (*Sub-jèk-cion*) Figure de Rhétorique, qui consiste à s'interroger et à se répondre à soi-même. (Du lat. *subjectio*, employé avec la même acception, et qui signifie proprement *action de mettre dessous*, fait de *subjicere, jacere sub.*)

SUBJONCTIF, s. masc. Un des modes dans la conjugaison des verbes. Voy. *la Grammaire.* (Du latin *subjunctivus*, sous-entendu *modus*, fait de *subjungere, jungere sub* joindre dessous; parce que dans le subjonctif, le verbe est joint à un autre verbe auquel il est subordonné, et dont il dépend pour former un sens logique.)

† SUBJONCTION, s. f. (*Sub-jonk-cion*) Evolution des anciennes armées grecques, qui se faisoit en *plaçant* les soldats armés à la legère *sous* les ailes de la phalange : ce qui donnoit à l'ordonnance générale la figure d'une porte.

SUBJUGAL, ALE, adj. T. de Plain-chant : Subordonné : *Un ton subjugal.* (Du lat. *subjugalis*, formé de *sub* sous, et *jugum* joug; *qui est sous le joug, sous la dépendance.*)

SUBJUGUER, v. a. (*Sub-ju-ghe*) Réduire en sujétion. (Du latin. *subjugare*, formé de *sub* sous, et *jugum* joug; proprement *mettre sous le joug.*) — Famil. Prendre le dessus, l'ascendant sur quelqu'un.

SUBLIMATION, s. f. (*Su-bli-ma-cion*) Sorte d'opération chimique, par laquelle les parties volatiles d'un corps, élevées par la chaleur du feu, s'attachent au haut du vase. (Du lat. *sublimare* porter en haut.)

SUBLIMATOIRE, s. m. (*Su-bli-ma-toa-re*) Vaisseau qui sert à la *sublimation.*

SUBLIME, adject. Haut, élevé. Il se dit des choses morales ou qui regardent l'esprit : *Un mérite sublime, un style sublime; un génie, un esprit, une ame sublime.* Boileau et J. B. Rousseau ont, contre l'usage, appliqué ce mot aux personnes; le premier, dans l'ode sur la prise de Namur : *Rempli de ce Dieu sublime;* et le second, dans l'ode 10 du liv. 1 : *Les Rois les plus sublimes;* dans l'ode à la Fortune : *Héros sublimes*, etc. *Rousseau* a dit encore plus improprement (Ode 4, liv. 4), *Droits sublimes*, pour droits justes, incontestables. — En Anatomie, qui est dessus : *Muscle sublime, ligamens sublimes.* (Du lat. *sublimis.*)

† *Géométrie sublime* ou *transcendante*, Géométrie infinitésimale ou des infiniment petits.

LE SUBLIME, s. m. Ce qu'il y a de grand, d'excellent dans les sentimens, dans les actions, dans le style : *Il y a du sublime dans ces sentimens, dans cette action.*

SUBLIMÉ, s. m. Parties volatiles du mercure, élevées par le moyen du feu dans un matras ou dans une cornue : *Sublimé doux*, muriate de mercure doux. —*Sublimé corrosif*, muriate suroxigéné de mercure.

SUBLIMEMENT, adv. (*Su-bli-me-man*) D'une manière *sublime.*

SUBLIMER, v. a. (*Su-bli-mé*) T. de Chim. Elever par le moyen du feu les parties volatiles d'un corps, de sorte que ces parties s'arrêtent au haut du vaisseau. (Du latin *sublimare.*)

SUBLIMITÉ, s. f. Qualité de ce qui est sublime : *Sublimité du style; la sublimité des pensées.* (Du latin *sublimitas.*)

SUBLINGUAL, ALE, adject. (*Sub-lein-goual*) T. d'Anatomie : Qui est sous la langue. (Du latin *sub* sous, et *lingua* langue.)

SUBLUNAIRE, adj. (*Sub-lu-nè-re*) Qui est entre la terre et l'orbite de la lune : *Région sublunaire, corps sublunaires.* Il ne se dit qu

parmi les Savans. (Du latin *sub* sous, et *luna* lune.)

† SUB-MARIN, INE, adj. (Physique) Qui existe ou qui s'est formé sous la mer : *Couches de formation sub-marine.* (Du lat. *sub* sous, et *mare, maris* la mer.)

† SUBMERGÉ, ÉE, part. et adj. Voyez *Submerger.* — En Botan. *Feuilles submergées*, qui croissent dans l'eau, sans jamais s'élever à sa surface.

SUBMERGER, v. act. (*Sub-mèr-jé*) Inonder, couvrir d'eau : *Le déluge submergea la terre.* — Engloutir dans l'eau : *Le vaisseau et tous ceux qui étoient dedans ont été submergés.* (Du latin *submergere, mergere sub* plonger, enfoncer dans l'eau.)

SUBMERSION, s. fém. Grande inondation qui couvre totalement un terrain. (Du latin *submersio.*)

SUBMULTIPLE, Voy. *Sous-multiple.*

SUBORDINATION, s. f. (*Su-bor-di-na-cion*) Ordre établi entre les personnes, et qui rend les unes dépendantes des autres.

SUBORDINÉMENT, adv. (*Su-bor-di-né-man*) Avec subordination. — En t. de Pratique, en conséquence ; par une suite et dépendance nécessaire.

SUBORDONNÉMENT, adv. (*Su-bor-do-né-man*) En *sous-ordre.*

SUBORDONNER, v. a. (*Su-bor-do-né*) Établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur.

SUBORNATEUR, s. m. T. de Palais : Qui *suborne* des témoins.

SUBORNATION, s. f. (*Su-bor-na-cion*) Séduction. Ce mot a le sens passif ; il se dit de celui qui est suborné et non pas de celui qui suborne : *La subornation d'une fille, des témoins, etc.*

SUBORNER, v. a. (*Su-bor-né*) Séduire, porter à faire une action contre le devoir. (Du latin *subornare.*)

SUBORNEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui *suborne.*

SUBRÉCARGUE, s. m. (*Su-bré kar-ghe*) Celui qui vend dans les Comptoirs de la Compagnie des Indes, les marchandises qu'elle y a fait porter, et qui en achète d'autres pour le retour des vaisseaux. (Mot emprunté de l'espagnol *sobrecarga*, employé dans la même signification, et qui est formé de *sobre* sur, et *carga* charge ; *celui qui est préposé pour veiller sur la charge* ou *cargaison des vaisseaux.*)

SUBRÉCOT, s. m. (*Su-bré-ko*) Le surplus de l'écot ; ce qui reste à payer au-delà de ce qu'on s'étoit proposé de dépenser. — Figur. Demande qui vient par-dessus les autres, et à laquelle on ne s'attendoit pas.

SUBREPTICE, adj. *Grace subreptice*, obtenue par surprise, en cachant une chose vraie. (Du latin *subreptitius*, fait dans le même sens, de *subripere* dérober, prendre à la dérobée, emporter furtivement.)

SUBREPTICEMENT, adv. (*Su-brep-ti-ce-man*) D'une manière *subreptice.*

SUBREPTION, s. f. (*Su-brèp-cion*) Surprise faite à un Juge, etc. en lui cachant une vérité qu'il lui importe de savoir. (Du lat. *subreptio.*)

SUBROGATION, s. fém. (*Su-bro-ga-cion*) Action de *subroger.*

SUBROGATIS, s. m. T. de Palais : Ordonnance du Chef d'une Compagnie par laquelle un Rapporteur est subrogé à un autre. (Mot purement latin, qui signifie *vous subrogez.*)

SUBROGATUS, s. masc. pris du latin, où il signifie *est subrogé.* Autrefois dans le Conseil privé, acte qui subrogeoit un Rapporteur à la place d'un autre.

SUBROGÉ TUTEUR, s. m. Second Tuteur nommé par les parens et par le Juge, pour empêcher le vrai Tuteur ou la Tutrice de rien faire contre les intérêts du mineur.

SUBROGER, v. a. (*Su-bro-je*) T. de Pratiq. Substituer, mettre en la place de quelqu'un. (Du latin *subrogare.*)

SUBSÉQUEMMENT, adv. (*Sub-cé-ka-mon*) T. de Pratique : Ensuite, après. (Du latin *subsequenter.*)

SUBSÉQUENT, ENTE, adj. (*Sub-cé-kan, an-te*) Qui suit, qui vient après : *Par un acte subséquent ; un testament subsequent annulle le premier.* (Du latin *subsequens.*)

SUBSIDE, s. m. Levée de deniers pour les nécessités de l'État. — Secours d'argent qu'un État, un Prince donne à un autre État son allié. (Du lat. *subsidium*, employé dans cette acception, et qui signifie *aide, secours.*)

SUBSIDIAIRE, adj. (*Sub-ci-di-è-re*) Qui sert à fortifier ce qu'il y a de principal dans une affaire contentieuse : *Moyens subsidiaires.* (Du latin *subsidiarius.*)

Hypothèque, caution subsidiaire, qui sert à assurer davantage la première. — *Conclusions subsidiaires*, qu'on demande qui soient adjugées dans le cas où on rejetteroit les premières.

SUBSIDIAIREMENT, adv. (*Sub-ci-di-è-re-man*) D'une manière *subsidiaire.*

SUBSISTANCE, s. fém. Nourriture et entretien. (Du latin *subsistantia.*) — Imposition affectée à la subsistance des troupes. — Au pl. Vivres, munitions. — Hypostase ; personne. En ce dernier sens, il est du style dogmatique.

SUBSISTER, v. n. (*Sub-cis-té*) Exister, continuer d'être. Voyez *Etre.* — En parlant des lois, des coutumes, demeurer en force et en vigueur. — Vivre et s'entretenir. (Du latin *subsistere*, formé dans ces diverses significations, de *sub* sous, et *sistere* placer, établir.)

SUBSTANCE, s. f. En Philosophie, Etre que l'on conçoit subsister par lui-même, à la différence de l'*accident* qui subsiste dans un sujet. (Du latin *substantia*, formé de *sub* sous, dessous, et *stare* être ; *quod stat sub*, ce qui est sous les qualités sensibles.) — Dans le discours ordinaire, toute sorte de matière : *Substance pierreuse, aqueuse, etc.* — Ce qu'il y a de plus succulent, de plus nourrissant en quelque chose. — Fig. 1.° Ce qu'il y a de plus solide, de plus précis, de plus particulier dans un discours. — 2.° Ce qui est nécessaire pour la subsistance : *S'engroisser de la substance du peuple.*

EN SUBSTANCE, adv. En abrégé, en gros.

SUBSTANTIEL, ELLE, adj. (*Subs-tan-ciel, ciè-le*) Où il y a beaucoup de *substance* : *Ali-*

ment substantiel. — Figur. *Extraire tout ce qu'il y a de substantiel dans un discours.*

SUBSTANTIELLEMENT, adv. (*Subs-tan-ciè-le-man*) Quant à la *substance*. Il ne se dit que dans le Dogmatique.

SUBSTANTIF, s. m. Nom qui signifiant une *substance subsistante* par elle-même, soit dans la nature, soit dans l'entendement, n'a pas besoin d'un autre nom pour être entendu : *Cheval, oiseau, arbre, blancheur, beauté*, sont des *substantifs*, ou adjectivement des *noms substantifs*. Voy. *la Grammaire.*

SUBSTANTIVEMENT, adv. (*Subs-tan-ti-ve-man*) D'une manière *substantive : Plusieurs adjectifs s'emploient substantivement.* Voyez *la Grammaire.*

SUBSTITUER, v. a. (*Subs-ti-tué*) En général, mettre une chose ou une personne à la place d'une autre. (Du latin *substituere*, employé dans le même sens, et qui signifie proprement *mettre dessous*, formé de *sub* sous, dessous, et *statuere* mettre, poser, établir.) — En particulier et en t. de Droit, appeler quelqu'un à une succession après un autre, ou au défaut d'un autre.

SUBSTITUT, s. m. (*Subs-ti-tu*) Officier de Judicature chargé de soulager l'Officier principal dans ses fonctions, et quelquefois de le remplacer. — Plus généralement, celui qui exerce une charge, qui s'acquitte d'une fonction pour un autre. (Du latin *substitutus*, part. p. de *substituere.*)

SUBSTITUTION, s. f. (*Subs-ti-tu-cion*) Disposition par laquelle un testateur *substitue* un héritier à un autre qui n'a que l'usufruit, et non la propriété du bien délaissé. — En Algèbre, opération par laquelle on met dans une équation, à la place d'une quantité, quelqu'autre quantité qui lui est égale, quoique exprimée d'une manière différente.

† *Méthode de substitution* (Calcul intégral), méthode qui consiste à *substituer* dans une équation différentielle proposée, à la place des variables qui y entrent, d'autres variables égales à des fonctions des premières, et telles qu'après la substitution, la proposée devienne d'une forme donnée.

† SUBSTRUCTION, s. fém. (*Sub-struk-cion*) Construction souterraine, construction d'un édifice sous un autre. Mot souvent employé dans le *Voyage en Egypte*, par M. *Denon*, en parlant des édifices antiques, sur les ruines desquels on en a élevé de modernes. (Du lat. *substructio*, fait de *substruere*, qui a pour racines *sub* sous, et *struere* bâtir, construire.)

SUBTERFUGE, s. m. Échappatoire, en matières d'affaires ou de disputes. (Du lat. *subterfugium*, fait de *subterfugere* s'enfuir secrètement, s'échapper. Racines, *subter* sous, en-dessous, et *fugere* fuir.)

SUBTIL, ILE, adj. Délié, fin, menu : *Air, sang subtil, matière subtile.* (Du lat. *subtilis*, dérivé de *tela* toile.) — Qui s'insinue, qui pénètre promptement : *Venin subtil.* — Adroit à faire des tours de main : *Voleur, escamoteur qui a la main subtile.* — On dit au fig. en parlant de l'esprit, et à peu près dans le même sens, *Esprit subtil, pensée subtile, raisonnement plus subtil que solide.*

† *Mal subtil* (Fauconn.) maladie des faucons, pendant laquelle ces oiseaux paroissent toujours affamés. — *Matière subtile* (Physiq.) Voyez au mot *Matière.*

Figur. *Avoir la vue, l'ouie subtile*, voir et entendre aisément ce que les autres n'entendent qu'avec peine.

SUBTILEMENT, adv. (*Sub-ti-le-man*) D'une manière *subtile* et adroite.

SUBTILISATION, s. f. (*Sub-ti-li-za-cion*) T. de Chimie : Action de *subtiliser* certaines liqueurs par la chaleur du feu.

SUBTILISER, v. act. (*Sub ti-li-zé*) Rendre *subtil*, delié, pénétrant : *Le vin subtilise les esprits.*

SUBTILISER, v. n. Raffiner, chercher trop de finesse : *Il ne faut pas tant subtiliser dans les affaires.*

SUBTILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *subtil* ou de celui qui est *subtil* : *Subtilité de l'air, du poison, des sens. Subtilité de l'esprit, d'un argument.* (Du lat. *subtilitas.*) — Tour d'adresse, finesse, etc.

SUBTRIPLE *ou* SOUS-TRIPLE, adj. m. et f. T. de Mathématique : *Le nombre de 2 est subtriple de 6*, est contenu trois fois dans 6. *Trév.*

† SUBULÉ, ÉE, adj. (Botan.) Qui est en forme d'alêne. (Du latin *subula* alêne, fait de *suere* coudre.)

† SUBULIROSTRES, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux passereaux, qui ont le bec foible et pointu, en forme d'alêne. (Du latin *subula* alêne, et *rostrum* bec.)

† SUBURBICAIRE, adject. (*Su-bur-bi-kè-re*) *Provinces suburbicaires*, autrefois les dix provinces renfermées dans l'Italie, avec les îles de Sicile, de Corse et de Sardaigne. (Du latin *suburbicarius*, fait de *suburbium* faubourg, banlieue.) — On a dit depuis par extension, *Eglises suburbicaires*, renfermées dans le Diocèse de Rome.

SUBVENIR, v. n. (sur *Venir*, avec la différence qu'il prend l'auxiliaire *avoir*) En parlant des personnes, secourir, soulager : *Subvenir aux misérables.* — Plus communément, en parlant des choses, pourvoir : *On ne peut pas subvenir à tout ; on a subvenu à ses besoins.* (Du latin *subvenire.*)

SUBVENTION, s. f. (*Sub-van-cion*) Secours d'argent pour *subvenir* aux nécessités de l'État ; espèce de subside. (Du latin *subventio.*)

SUBVERSION, s. f. (*Sub-vèr-cion*) Renversement, au figuré : *Subversion des Lois.* (Du latin *subversio.*)

SUBVERTIR, v. act. Renverser. Il ne se dit qu'au figuré : *Subvertir les lois, l'Etat, etc.* (Du latin *subvertere, vertere sub* tourner dessous ; *mettre dessus ce qui étoit dessous.*)

SUC, s. m. Liqueur qui s'exprime de certaines choses : *Le suc des fruits, des plantes, etc.* — Ce qu'il y a de plus succulent dans quelque viande. — Vapeurs ou humidités renfermées dans la terre. — Fig. Ce qu'il y a de substantiel dans un livre : *En prendre, en tirer le suc.* (Du latin *succus.*)

† *Suc gastrique*, substance succulente, qui

se trouve dans l'estomac des animaux, et qui dissout les alimens (Du latin *succus* suc, et du grec *gastér* estomac.) — *Suc propre* (Botan.), liqueur qui réside principalement dans l'écorce, et qui se distingue de la lymphe par sa couleur, sa substance et sa saveur. Il est laiteux dans le figuier et les tithymales ; rouge dans la patience ; jaune dans la chelydoine ; gommeux dans le cerisier ; résineux dans le pin, le mélèze, etc. — *Suc de citron*, l'acide citrique des Chimistes modernes.

† Succédané, ée, adj. Se dit en Pharmacie, des ingrédiens qu'on substitue à la place de ceux qui ont été prescrits quand ils manquent, lorsqu'ils ont à peu près les mêmes vertus. (Du latin *succedaneus*. Voyez *Succidanée*.)

Succéder, v. n. (*Suk-cé-dé*) Prendre la place de.... *La nuit succede au jour.* — Hériter de quelqu'un par droit de parenté : *Il lui a succedé en tous ses biens* ; et sans régime, *être habile à succeder, capable de succéder.* — Réussir : *Tout lui succede a souhait.* Il est peu usité en ce dernier sens. (Du latin *succedere*, employé dans ces différentes acceptions, et qui signifie proprement *entrer sous* ou *dans*, de *sub* sous, et *cedere* s'en aller.)

Succès, s. m. (*Suk-cé*) Réussite, issue d'une affaire : *Un bon* ou *mauvais succès.* — Quand il est employé absolument, il se prend toujours en bonne part : *Le succès de ses armes, plaider avec succès.* — Avec les pronoms possessifs, et en parlant des personnes, il se met au pl. *Ses succès dans la Littérature.* En parlant des choses, il se met au singulier : *Le succès de sa tragédie, etc.* (Du latin *successus.*)

Successeur, s. m. Celui qui *succède* à un autre dans quelque place, charge ou dignité.

Successif, ive, adj. Qui se *succède* sans interruption : *Mouvement successif ; l'ordre successif des jours et des nuits.* — *Droits successifs*, droits qu'on a à une *succession.*

Succession, s. fém. (*Suk-ce-cion*) Suite de plusieurs personnes dans la même dignité, ou les mêmes titres, ou les mêmes fonctions. — Cours, suite du temps. — Hérédité : *Succession directe ou collatérale ; grande, riche succession.* (Du latin *successio.*)

† *Succession des signes* (Astron.), l'ordre dans lequel ils se suivent, et selon lequel le soleil y entre successivement. On dit aussi ordre des signes, et en latin *consequentia*, en sous-entendant *signa.*

Successivement, adv. (*Suk-cé-si-ve-man*) Tour-à-tour, l'un après l'autre.

† Succidanée, adj. f. (*Suk-ci-da-né-e*) *Victimes succidanées*, chez les Anciens, victimes qu'on immoloit après d'autres, afin de réitérer le sacrifice, quand le premier n'étoit pas favorable. (Du latin *succidaneus*, dit en ce sens pour *succedaneus* qu'on met à la place, qui prend la place de... qu'on substitue à... dérivé de *succedere* succéder.)

Succin, s. masc. (*Suk-cein*) Ambre jaune, karabé de *Born.* (Du latin *succinum*, fait suivant quelques-uns, de *succus* suc ; parce qu'on croyoit que cette substance bitumineuse provenoit du suc d'un arbre.)

† *Succin transparent, crystallisé en octaèdres isolés de Born*, crystal volcanique appelé *Mellithe.* Voyez ce mot.

† Succinate, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *succinique* avec une base.

† Succinique, adj. m. (*Suk-ci-ni-ke*) T. de la nouvelle Chimie. *Acide succinique*, acide tiré du *succin*, connu autrefois sous le nom de *sel volatil de succin.*

Succinct, incte, adj. (*Suk-ceink, ceink-te*) Court, bref. Il est opposé à *prolixe*, et il se dit proprement du discours, et des personnes par rapport au discours. (Du lat. *succinctus*, part. pass. de *succingere*, et qui signifie proprement ceint, troussé, relevé. Racines, *sub* sous, dessous, et *cingere* ceindre.) — Figur. et en plaisantant : *Repas succinct*, léger, et où il y a peu à manger.

Succinctement, adv. (*Suk-ceink-te-mon*) D'une manière *succincte*, en peu de mots : *Il conta succinctement ses raisons.* — Famil. *Déjeûner, dîner, souper succinctement*, légèrement.

Succion (*Acad.*), s. f. (*Suk-cion*) Action de *sucer* : *Il y a des plaies qu'on guérit par la succion.* — En t. de Physique, action par laquelle on élève une liqueur à une certaine hauteur. *Trév.* écrit *suction.* (Du latin *suctus, ús*, fait de *suctum*, supin de *sugere* sucer.)

† Succise, s. f. (*Suk-ci-ze*) Voy. *Scabieuse.*

Succomber, v. n. (*Su-kon-bé*) Être accablé sous un fardeau que l'on porte : *Succomber sous le poids, sous le faix* ; et fig. *Succomber sous le poids des affaires, du travail.* (Du latin *succumbere.*) — Au figuré, 1.° Se laisser vaincre par : *Succomber à la tentation, à la douleur.* — 2.° Avoir du désavantage dans une chose qu'on entreprend contre quelqu'un.

Succube, s. m. Sorte de Démon qui, suivant l'opinion populaire, prend la forme d'une femme pour avoir la compagnie charnelle d'un homme. (Du latin *succubare, cubare sub* être couché dessous.)

Succulent, ente, adj. (*Su-ku-lan*) Qui a beaucoup de *suc*, qui est fort nourrissant. — En Botanique, rempli de *suc* : *Fruits succulens*, ceux dont la chair est fondante, ou la pulpe agréable au goût.

Succursale, adj. et s. f. *Une Eglise succursale* ou *une succursale*, qui sert d'aide à une Paroisse. (Du lat. *succurrere* secourir.)

Sucement, s. m. (*Su-ce-man*) Action de *sucer.*

Sucer, v. act. (*Su-cé*) Tirer quelque *suc* ou quelque liqueur avec les lèvres. Il se dit de la liqueur qu'on attire, et du corps dont on l'attire : *Sucer le lait, le sang ; sucer un os, une plaie.* (Du latin *sugere.*) — Fig. et fam. Tirer peu à peu le bien, l'argent d'une personne.

Sucur, s. m. Celui qui *suce* les plaies pour les guérir.

† Suçoir, s. m. (*Su-soar*) Organe d'un insecte, d'un coquillage, d'une plante, qui lui sert à *sucer* son aliment, l'eau, etc.

Suçon, s. masc. (*Su-son*) Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la *suçant* violemment.

Sucoter, v. a. (*Su-so-té*) *Sucer* peu à peu, et à diverses reprises. Fam.

Sucre, s. m. Suc extrêmement doux, tiré d'une sorte de canne ou de roseau particulier aux pays chauds, qui s'épaissit, se durcit et se blanchit par le moyen du feu. (Du latin *saccharum*, fait du grec *sakchar*, *sakchari* ou *sakcharun*, lequel vient de l'arabe *sakkar*, dérivé du persan *schoukar*, qui lui-même a pour racine le samskrit ou indien *schakar*.)

Sucre rosat, composé d'eau de rose et de sucre. — *d'orge*, composé de sucre et d'eau d'orge. — *brut*, celui qui après être cuit, n'est pas encore laçouné. — *raffiné*, sucre blanc qui a été raffiné. — *candi*, sucre crystallisé, ainsi nommé par les Italiens, parce que le peuple a cru qu'il avoit été apporté en Italie de l'Ile de *Candie*. — *candi blanc*, fait avec du sucre blanc qu'on cuit avec de l'eau, et qu'on réduit en forme de congélation. — *candi rouge*, fait de la même manière, mais avec du sucre rouge, c'est-à-dire avec la moëlle du sucre sans qu'elle ait été affinée. — *turs*, composition de sucre et de jus de réglisse. — *de lait*, sel de lait. — *de Saturne*, acétate de plomb. — *de plaine* ou *de plane*, Voyez *Erable*.

Confitures à mi-sucre, où l'on ne met que la moitié du sucre qu'on met aux autres. — Prov. *C'est un Apothicaire sans sucre*, il manque des choses les plus nécessaires à sa profession. — Fig et fam. *Cet homme est tout sucre et tout miel*, il est fort doucereux.

Sucré, ée, part. pass. et adj. Où il y a du *sucre*. — Qui a le goût du *sucre* : *Melon sucré*, *poire sucrée*.

Proverb. et fig. *Cette Dame fait la sucrée*, elle affecte de paroître modeste, innocente, scrupuleuse.

Sucrer, v. a. (*Su-kré*) Mettre du *sucre* sur quelque chose ; mêler quelque chose avec du sucre.

Sucrerie, s. f. Lieu où l'on recueille, cuit, prépare et affine le *sucre*. — Au plur. choses où il entre beaucoup de *sucre*, comme dragées, confitures, etc.

Sucrier, s. m. (*Su-krié*) Vase où l'on met du *sucre* en poudre ou en morceaux. — Ouvrier qui travaille dans les sucreries.

Sucrin, adj. m. (*Su-krein*) *Melon sucrin*, qui a le goût du *sucre*.

Sucrion, s. m. Espèce d'orge qui quitte sa balle, et qui se cultive dans diverses provinces de la France.

Suction, Voyez *Succion*.

Sud, s. m. Le midi, la partie du monde opposée au nord, au septentrion. (Mot d'origine purement teutonique, suivant *Wachter*, etc.) — Le vent du midi.

Sud-Est, s. masc. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud* de l'*Est* : elle décline de 45 dégrés du Sud à l'Est. — Vent qui souffle de cette plage.

† Sud-Est-Quart-Est, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud-Est* de l'*Est-Sud-Est* : elle décline de 56 degrés 15 minutes du Sud à l'Est. — Vent qui souffle de cette plage.

† Sud-Est-Quart-Sud, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud-Est* du *Sud-Sud-Est* : elle décline de 33 deg. 45 min. du Sud à l'Est. — Vent qui souffle de cette plage.

† Sud-Ouest, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud* de l'*Ouest* : elle décline de 45 degrés du Sud à l'Ouest. — Vent qui souffle de cette région.

† Sud-Ouest-Quart-Ouest, s. masc. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud-Ouest* de l'*Ouest-Sud-Ouest* : elle décline de 56 deg. 15 min. du Sud à l'Ouest. — Vent qui souffle de cette région.

† Sud-Ouest-Quart-Sud, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud-Ouest* du *Sud-Sud-Ouest* : elle décline de 33 degrés 45 minutes du Sud à l'Ouest. — Vent qui souffle de cette plage.

† Sud-Quart-Sud-Est, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud* du *Sud-Sud-Est* : elle décline de 11 deg. 15 min. du Sud à l'Est. — Vent qui souffle de cette plage.

† Sud-Quart-Sud-Ouest, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud* du *Sud-Sud-Ouest* : elle décline de 11 deg. 15 min. du Sud à l'Ouest. — Vent qui souffle de cette région.

† Sud-Sud-Est, s. m. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud* du *Sud-Est* : elle décline de 22 degrés 30 minutes du Sud à l'Est. — Vent qui souffle de cette plage.

† Sud-Sud-Ouest, s. masc. Plage située au milieu de l'espace qui sépare le *Sud* du *Sud-Ouest* : elle décline de 22 deg. 30 min. du Sud à l'Ouest. — Vent qui souffle de cette région.

Sudorifère, et plus souvent Sudorifique, adj. (*Su-do-ri-fè-re*, *fi-ke*) Qui provoque la sueur. (Du latin *sudor*, *sudoris* sueur, et *ferre* porter, ou *facere* faire, procurer.) — Il est aussi subst. masc. *Un bon sudorifique*.

Sufe, s. f. Terme très-bas : Inquiétude subite et mêlée de crainte, qui fait *suer*.

Suer, v. neut. (*Su-é*) Rendre par les pores quelques humeurs. Il se dit plus proprement de la transpiration sensible, et *transpirer*, de l'insensible. *Bossuet*, dans un sermon pour M.me de la *Valliere*, a dit figurém. *Tous les Arts suent*, au lieu de *tous les Artisans*, et a changé par-là une image petite et dégoûtante en une image aussi noble que hardie. (Du lat. *sudare*, fait de *sudor*, *sudoris* sueur.) — Par extension, on le dit de l'humidité qui paroît sur les murailles : *Dans le dégel les murailles suent*. — Fig. et fam. Travailler beaucoup, se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose.

Fig. et famil. *Faire suer*, faire grande peur à quelqu'un, lui faire de la peine. — *C'est un homme qui fait suer*, dont la conversation est pesante.

Suer, v. act. usité seulement dans quelques expressions famil. *Suer les grosses gouttes*, suer à grosses gouttes. — *Suer de l'encre*, *de l'huile*, se dit quand la sueur a quelque chose de noir, de gluant, d'huileux, et par exagération, quand on est dans un grand embarras. — Fig. *Suer sang et eau*, se donner beaucoup de peine pour réussir. — Un homme d'esprit a dit d'un autre dont la réputation morale lui paroissoit au moins équivoque : *Ce malheureux sue le crime*. L'expression est forte ; mais suivant *La Harpe*, hors de nature. — *Suer*

la vérole, se faire suer pour guérir de la vérole.

† SUERIE, s. fém. (*Sû-ri-e*) Bâtiment où l'on dépose les plantes de tabac, pour les faire *ressuer* et fermenter.

SUETTE, s. f. (*Su-è-te*) Maladie contagieuse, qui consiste dans une *sueur* abondante avec fièvre maligne.

SUEUR, s. f. Humeur, sérosité qui sort par les pores quand on sue. (Du latin *sudor*, fait dans la même signification, du grec *hudor* eau.) — Action de suer. — Peine qu'on se donne pour réussir à quelque chose. En ce sens il s'emploie ordinairement au pluriel, excepté dans cette expression familière et adverbiale, *A la sueur de son corps, de son front, de son visage.*

SUFFÈTES, s. m. pl. T. d'Antiq. Premiers Magistrats de la république de Carthage. (Du phénicien et de l'hébreu *soupheth* juge.)

SUFFIRE, v. n. Part. *suffi*. Gérond. *suffisant*. Parf. déf. *je suffis*; le reste comme *Reduire*. (*Su-fi-re*) Qui peut fournir et satisfaire aux besoins. Il se dit des choses et des personnes : *Peu de bien suffit au sage. Il ne peut suffire à toutes les affaires dont il est chargé*, à les traiter, à les terminer. *Elle suffisoit à* (ou *pour*) *me tourmenter*, c'étoit assez d'elle pour, etc. *Se suffire à soi-même.* — Il s'emploie souvent impersonnellement, *il suffit* (c'est assez) *de...* (Du latin *sufficere.*)

Famil. *Cela suffit, cela me suffit*, ou simplement *suffit*; voilà qui est bien, c'est assez, n'en parlons plus. — Prov. *A chaque jour suffit sa peine*, il ne faut pas se tourmenter inutilement pour l'avenir.

SUFFISAMMENT, adv. (*Su-fi-za-man*) Assez. Voyez ce mot. (Du latin *sufficienter.*)

SUFFISANCE, subst. f. (*Su-fi-zan-ce*) Ce qui *suffit* : *Avoir suffisance de vivres, en avoir, en prendre sa suffisance.* Il est familier. — Autrefois, en parlant des personnes; capacité, habileté, science. On ne le dit plus qu'en style de Chancellerie. — Vanité, présomption : *Cet homme a une sotte suffisance.*

Prov. *Qui n'a suffisance, n'a rien*; quelques biens qu'on possède, si l'on ne sait pas se contenter, on est aussi malheureux que si l'on n'avoit rien.

A SUFFISANCE, adv. Suffisamment, assez. Il est familier.

SUFFISANT, ANTE, adj. (*Su-fi-zan, an-te*) Qui *suffit*. — Orgueilleux, présomptueux. En ce dernier sens on dit aussi substantiv. *C'est un suffisant, une suffisante; il fait le suffisant.* « Le *suffisant*, dit *La Bruyère* (Chap. 12) est celui en qui la pratique de certains détails, qu'on honore du nom d'affaires, se trouve jointe à une très-grande médiocrité d'esprit. Un grain d'esprit et une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du *suffisant*, font l'*important*. Pendant qu'on ne fait que rire de l'*important*, il n'a pas un autre nom : dès qu'on s'en plaint, c'est l'*arrogant*. »

SUFFOCANT, ANTE, adj. verbal. (*Su-fo kan*) Qui *suffoque* : *Vapeur suffocante.*

SUFFOCATION, s. f. (*Su-fo-ka-tion*) Etouffement, perte de respiration ou grande difficulté de respirer. (Du lat. *suffocatio.*)

SUFFOQUER, v. a. (*Su-fo-ké*) Etouffer, faire perdre la respiration. (Du lat. *suffocare*, formé dans le même sens, de la prépos. *sub* sous, et *fauce*, ablatif de *faux*, *faucis* la gorge; *presser, serrer sous la gorge.*)

SUFFRAGANT, s. m. (*Su-fra-gan*) Il se dit dans la hiérarchie ecclésiastique, d'un Evêque à l'égard de son Métropolitain. (Du latin *suffragans*, part. de *suffragari*, pris dans le sens d'aider, seconder, et qui signifie proprement *donner son suffrage.*)

SUFFRAGE, s. m. Voix qu'on donne dans les délibérations et en matière d'élection. — Approbation. (Du lat. *suffragium.*)

SUFFRAGES, s. m. pl. Prière que l'Eglise fait à Dieu pour les Fidèles.

Suffrages des Saints, les prières que les Saints font à Dieu en faveur de ceux qui les invoquent.

SUFFUMIGATION, s. f. (*Su-fu-mi-ga-rion*) Cérémonie dans les sacrifices des Païens. C'étoit proprement une combustion de matières odorantes. — En t. de Médecine, remède qu'on fait entrer dans le corps par le moyen de la fumée ou en parfum. (Du latin *suffumigatio*, fait de *suffumigare*, lequel est formé de *sub* sous, dessous, et *fumigare* faire de la fumée ou brûler des parfums.)

SUFFUSION, s. f. (*Su-fu-zion*) Epanchement du sang et de la bile entre cuir et chair. (Du latin *suffusio*, fait de *suffundere*, *fundere sub* verser, répandre par-dessous.)

Suffusion de l'œil, cataracte, taie dans l'humeur aqueuse de l'œil.

SUGGÉRER, v. a. (*Sug-jé-ré*) Insinuer, inspirer une chose à quelqu'un. (Du latin *suggerere.*)

SUGGESTION, s. f. (*Sug-jes-tion*) Instigation, persuasion. (Du lat. *suggestio.*)

SUGILLATION, s. f. (*Su jil-la-tion*) Meurtrissure. *Trév.* (Du latin *suggillatio.*) C'est, comme on voit, un pur latinisme.

SUICIDE, s. m. Action de celui qui se tue lui-même : *Le suicide est la ressource des lâches, qui n'ont pas le courage de soutenir une disgrâce.* — Celui qui se tue lui-même. (Du latin *sui* de soi, et *cædes* meurtre.)

SUIE, s. f. Matière noire et épaisse que laisse la fumée et qui s'attache au tuyau de la cheminée. (Suivant *Wachter*, de l'anglo-saxon *soothe* ou *soote*, dont les Anglois ont fait *soot*, conservé encore aujourd'hui dans leur langue avec la même signification.)

SUIF, s. m. (on prononce l'*f* finale) Graisse de mouton, de bœuf ou de vache que le Boucher fond, et qu'il vend aux Chandeliers et aux Corroyeurs. (Du lat. *sebum.*) — En Vénerie, la graisse des bêtes fauves; celle des bêtes noires s'appelle *Sain.*

† *Suif en branche* (Chandelier), la graisse avant qu'elle soit fondue. — *Suif en jatte* ou *en pain*, suif qui a été moulé dans une jatte ou forme de bois. — *Petit suif*, graisse qui se fige sur le bouillon où l'on fait cuire les tripes et abattis des animaux. — *Suif noir* (Marine), mélange de suif et de noir de fumée dont on enduit la carène des vaisseaux.

SUINT, s. m. (*Suein*) Humeur épaissie qui *suinte* du corps des animaux.

SUINTEMENT, s. m. (*Suein-te-man*) Action de *suinter*.

SUINTER, v. n. (*Suein-té*) S'écouler presque insensiblement, en parlant d'une liqueur, d'une humeur : *Le vin suinte entre deux douves.* (Suivant *Ménage*, et au moyen de quelques légères transformations, de *sudare* suer.) — Il se dit aussi, 1.° du vase d'où la liqueur coule : *Ce tonneau suinte ;* 2.° de la plaie, etc. d'où l'humeur sort : *Cette plaie suinte encore.*

† SUISSARD, s. et adj. m. Voyez *Giroflier*.

SUISSE, s. m. (*Sui-ce*) Nom de nation. — Portier : *Le Suisse d'une Eglise, etc.* — Sorte de poisson. — Petit quadrupède d'Amerique qui ressemble beaucoup au *mulot*.

SUITE, s. fem. (*Sui-te*) En parlant des personnes, ceux qui *suivent*, qui viennent après quelqu'un : *Il a une belle suite.* — Postérité : *Cet homme n'a point de suite.* — En parlant des choses, ce qui *suit*, ce qui est après. — Continuation d'un ouvrage. — Enchaînement de plusieurs choses arrivées l'une après l'autre : *Sa vie est une suite de disgraces ; la suite des temps.* — Plusieurs choses de même espèce qu'on range par ordre : *Suite de médailles, d'estampes, etc.* — Effet d'un événement : *Cette affaire a eu d'heureuses ou de fâcheuses suites.* En ce sens on dit absolument et toujours en mauvaise part, *cela peut avoir des suites.* — Ordre, liaison : *Il n'y a point de suite dans ce discours ; cet homme n'a point de suite dans l'esprit, dans la conduite ; avoir un esprit de suite.* — En Mathém. Voyez *Série*.

A LA SUITE, adv. *Etre à la suite d'un Ambassadeur*, être de son cortége. — *Etre à la suite du Conseil*, le suivre par-tout où il va. — *Etre à la suite d'une affaire*, la poursuivre, la solliciter. — *Marcher, entrer à la suite de quelqu'un ;* marcher, entrer après lui.

DE SUITE, adv. L'un après l'autre, de rang. — *Tout de suite*, sans discontinuation.

† SUIVABLE, adj. (Lainage) Fil également filé, et qui ne barre point l'étoffe.

SUIVANT, prép. (*Sui-van*) Selon, à proportion. Voyez *Selon*.

SUIVANT QUE, conj. Selon que.

SUIVANT, ANTE, adj. Qui *suit*, qui est après, qui accompagne.

SUIVANTE, s. f. Demoiselle qui accompagne une Dame.

SUIVER, v. act. (*Sui-vé*) *Suiver un navire*, l'enduire de *suif*.

SUIVI, IE, part. pass. et adj. Voyez *Suivre*. — Qui attire un grand nombre d'auditeurs, de spectateurs : *Professeur, Prédicateur, Acteur fort suivi ; pièce fort suivie.* — Où il y a de l'ordre, de la liaison : *Discours, raisonnement bien suivi.*

SUIVRE, v. act. (*Suivi. Suivant. Je suis, etc. Nous suivons, etc. Je suivis.* Le reste est formé de ces temps) En général, marcher, aller après. — Aller après pour attraper : *Suivre un loup, un voleur.* — Accompagner, escorter : *Se faire suivre par des gardes.* En ce sens on dit figur. *l'envie suit la prospérité ; l'embarras suit les richesses, etc.* — Il se dit par rapport au temps, au lieu, à l'ordre, à la situation : *L'été suit le printemps ; la page qui suit, etc.* — Se laisser conduire à.... *Suivre sa passion, son caprice.* — Se conformer à... *Suivre la mode, l'usage, les avis, l'exemple de... suivre la loi, la regle.*

Suivre un chemin ou *son chemin*, aller par un chemin, continuer d'y marcher. En ce sens on dit figur. *Suivre le chemin de la vertu, de la gloire ; suivre les traces des héros, etc.* — Fig. et fam. *Suivre sa pointe*, continuer son entreprise. — *Suivre le Barreau*, le fréquenter. — *Suivre le parti des armes*, s'y attacher. — *Suivre un Prédicateur*, être assidu à ses sermons. — *Suivre quelqu'un qui parle, dans son discours, dans son raisonnement ;* être attentif, en sorte qu'on ne perde rien de ce qu'il dit.

SUJET, s. m. (*Su-jé*) Cause, raison, motif. — Matière sur laquelle on parle ou l'on écrit. Voy. *Matiere*. (Du lat. *subjectum*, qui signifie proprement *ce qui est jeté, mis dessous ;* *quod jactum est sub.*) — On le dit aussi dans les Sciences et les Arts : *Le sujet de la Médecine, c'est le corps humain ; le sujet de ce tableau est un tel trait d'histoire.* — En Musique, l'air sur lequel on fait les parties. — En Botan. l'arbre qui doit recevoir la greffe. — En Logique, le terme d'une proposition dont on nie ou l'on affirme quelque chose. — En Grammaire, le pronom ou le nom qui désigne la personne ou la chose dont on parle, autrement le *nominatif*. — Il se dit des personnes, par rapport à leurs qualités bonnes ou mauvaises : *Un bon, un grand, un digne* ou *un mauvais sujet*.

SUJET, ETTE, adj. Qui est soumis, astreint à... *Sujet aux lois, à la regle. Tous les hommes sont sujets à la mort. Etre sujet à l'heure, à un coup de cloche*, être obligé de se rendre en quelque endroit à une heure fixe. — Accoutumé à.... *Sujet au vin, à s'enivrer ; sujet à la goutte, à la gravelle ; pays sujet aux inondations ; couleurs sujettes à changer.* — Qui est sous la domination de... *Il est né sujet de telle République, de tel Prince.* En ce dernier sens il s'emploie souvent comme substantif. (Du latin *subjectus*, employé dans la même acception, et qui est formé de *sub* sous, et de *jactus*, part. pass. de *jacere* jeter ; *qui est jeté, mis dessous.*)

Cette démarche est sujette à de grands inconvéniens, il y a beaucoup d'inconvéniens à la faire. — *Ce passage est sujet à plusieurs interprétations*, est susceptible de plusieurs interprétations. — Proverb. *Cet homme est sujet à caution*, il ne faut pas trop se fier à lui. — *Tenir un cheval sujet* (Manége), le soutenir quand il se traverse dans les voltes.

SUJÉTION, s. f. (*Su-jé-cion*) Dépendance, assujétissement : *La sujétion aux lois ; les besoins de la vie sont de grandes sujétions.* (Du latin *subjectio*, qui signifie proprement *action de mettre dessous.*) — Assiduité gênante.

† SULFATE, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *sulfurique* avec différentes bases.

† *Sulfate d'alumine*, alun ou vitriol d'argile des anciens Chimistes. — *d'ammoniaque*, sel ammoniacal vitriolique, sel ammoniacal secret de *Glauber*, vitriol ammoniacal. — *de*

cuivre, vitriol de Chypre, vitriol bleu, couperose bleue. — *de fer*, vitriol martial, vitriol vert, couperose verte. — *de magnesie*, sel d'Epsom, sel de Sedlitz, sel des canaux, sel cathartique amer, vitriol de magnésie. — *de manganese*, vitriol de manganèse. — *de mercure*, *de nickel*, *d'or*, *de platine*, *de plomb*, vitriol de mercure, de nickel, etc. — *de potasse*, vitriol de potasse, sel de duobus, tartre vitriolé, arcanum duplicatum, sel polychreste de *Glaser*. — *de soude*, sel de *Glauber*. — *de zinc*, vitriol blanc, vitriol de *Goslard*, couperose blanche.

† SULFITE, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *sulfureux* avec une base.

† *Sulfite de chaux*, sel sulfureux de *Stahl*, à base de terre calcaire.

† SULFURE, s. m. (Chim. mod.) Combinaison du *soufre* avec différentes bases, connue autrefois sous le nom d'*Hepar* ou *Foie de soufre*. Les pyrites martiales, les pyrites de cuivre sont des *sulfures* de fer ou de cuivre.

† SULFURÉ, ÉE, adj. Qui contient du *soufre*, où il entre du *souffre* : *Gaz hydrogene sulfuré*.

† SULFUREUX, EUSE, adj. Qui tient de la nature du *soufre* : *Matiere sulfureuse ; exhalaisons sulfureuses*.

† *Acide sulfureux* (Chim. mod.), acide obtenu par la combustion lente du *soufre*, ou en enlevant à l'acide sulfurique une certaine quantité d'oxygène. On l'appeloit autrefois *Esprit de soufre*, *Acide vitriolique phlogistiqué*.

† SULFURIQUE, adj. (*Sul-fu-ri-ke*) *Acide sulfurique*, dans la nouvelle Chimie, acide obtenu par la combustion rapide du *soufre* : ce corps combustible est alors complètement saturé d'oxygène. Les anciens Chimistes le nommoient *Acide vitriolique*, *Esprit* ou *Huile de vitriol*.

† SULLA *ou* SILLA, s. m. Espèce de sain-foin originaire de Malthe, dont on fait des prairies artificielles en Italie, et dont la fleur d'un beau rouge imite celle du genêt.

SULTAN, s. m. L'Empereur des Turcs, le Grand-Seigneur. On donne le même titre à divers autres Princes Mahométans, et en particulier aux Princes Tartares. (De l'arabe *soulthan*, adopté par les Turcs, et qui signifie *gouverneur*, *dominateur*. Racine, *salitha* ou *salnutha*, Dieu donna pour maître. On en a formé le nom de *Soldan* ou *Soudan*, que nos anciens Auteurs donnent aux Princes qui ont régné en Égypte, et qu'avoit pris long temps auparavant, dans une médaille qui nous reste, *Cosroes-le-Grand*, roi de Perse, d'après le chaldéen *schoultan* ou *scholtan*, qui signifie également *domination*, *puissance ; seigneur*, *dominateur*.)

SULTANE, s. f. Femme du Grand-Seigneur, etc. En ce sens, ce mot ne se dit proprement que de la mère du Sultan regnant, qu'on appelle aussi *Validé* ou *Sultane Validé*. Les femmes ou concubines du Grand-Seigneur se nomment *Odaliques* ou *Kadeins*. — Princesse fille d'un Sultan. — Sorte de vaisseau de guerre des Turcs.

SULTANIN, s. m. (*Sul-ta-nein*) Espèce de monnoie d'or de Turquie. Voy. *Sequin-Foundouki* au mot *Sequin*. — Monnoie d'or de Tunis, qui vaut cent aspres.

SUMAC *ou* SUMACH, s. m. (*Su-make*) Arbrisseau à fleurs rosacées, à pétales très-petits, dont les jeunes tiges sont couvertes d'un duvet roussâtre, qui fournit un tan pour les cuirs, et sur-tout pour l'apprêt des marroquins. Parmi ses nombreuses espèces, on distingue le *Sumach commun*, originaire de Syrie, qu'on nomme *Roux*, *Roure des Corroyeurs*, quelquefois *Sumach des Cuisiniers* ; et le *Sumach des jardins*, *de Virginie* ou *du Canada*, où on le nomme *Vinaigrier*.

† *Sumac-Fustet*, Voyez *Fustet*.

† SUOVÉTAURILIES, s. f. plur. (Archæolog.) Sacrifices dans lesquels on immoloit à *Mars* un verrat (en latin *sus*), un bélier (*ovis*) et un taureau (*taurus*.)

† SUPER, prépns. latine qui signifie *sur*, et qui entre dans quelques mots françois où elle marque une situation : *superposition*, une prééminence, *supériorité*, ou un excès, *superstition*, etc.

SUPER, v. n. (*Su-pé*) Terme de Marine. Se boucher : *Cette voie d'eau a supé*.

SUPÉRATION, s. f. (*Su-pé-ra-cion*) T. d'Astronomie : L'excédant du mouvement d'une planète par rapport à une autre. On l'appeloit autrefois *Elongation*. (Du latin *superatio*, fait de *superare* surpasser.)

SUPERBE, s. fém. Orgueil. Il est vieux et ne s'emploie plus que dans les matières de Dévotion. (Du latin *superbia*.)

SUPERBE, adj. Orgueilleux, arrogant, etc. *Tarquin le superbe*. Voltaire (Œdipe) l'a employé dans le sens de *fier* : *J'étois jeune et superbe* ; et *Racine* avoit souvent et sur-tout dans *Phedre*, donné à ce mot la même acception. (Du latin *superbus*.) — Appliqué aux qualités physiques, il exprime la belle apparence, la grandeur : *Une femme superbe*, *un superbe cavalier*, de haute taille, de bonne mine. — En parlant des choses, somptueux, magnifique : *Festin*, *habit superbe*. On dit aussi en ce sens, *homme superbe en habits*, *en équipages*.

On dit substant. *Résister aux superbes*. Dans cet emploi il dit plus qu'*orgueilleux*.

SUPERBEMENT, adv. (*Su-pér-be-man*) D'une manière *superbe*, orgueilleuse. — Magnifiquement.

SUPERCESSIONS, s. f. plur. Arrêts du Conseil d'Etat, qui concernoient la décharge des comptables.

SUPERCHERIE, s. fém. Tromperie faite avec finesse. (Suivant *Menage*, contraction de *supertricherie*, tricherie extrême.)

SUPERFÉTATION, s. f. (*Su-pér-fé-ta-cion*) Conception d'un fœtus, lorsqu'il y en a déjà un dans le sein de la mère. (Du lat. *superfœtatio*, *fœtus super fœtum*.)

SUPERFICIE, s. f. En Géométrie, longueur et largeur sans profondeur. — Dans l'usage ordinaire, surface des corps. Voyez *Surface*. (Du latin *superficies*.) — Fig. Légère connoissance de quelque art, de quelque science.

SUPERFICIEL, ELLE, adj. (*Su-pèr-fi-cièl, ciè-le*) Qui n'est qu'à la *superficie*. Il est peu usité dans le propre. — Fig. 1.° *Connoissance superficielle*, légère, peu approfondie. — 2.° *Homme superficiel*, qui ne sait rien à fond.

SUPERFICIELLEMENT, adv. (*Su-pèr-fi-cie-le-mman*) D'une manière *superficielle*, au propre et plus communément au figuré.

SUPERFIN, adj. (*Su-pèr-fein*) Très-fin. Il est plus souvent subst. *C'est du superfin.*

SUPERFLU, s. m. sans pl. Ce qu'on a de trop; ce qu'on a de reste et d'inutile. (Du latin *superfluum.*)

SUPERFLU, UE, adj. Qui est de trop, inutile; qui ne sert de rien pour la nécessité. (Du latin *superfluus*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *qui coule par-dessus, qui déborde*, de *superfluere*, *fluere super*; couler par-dessus.) — Se dit en Musique, de tout intervalle majeur auquel on ajoute un semi-ton : *Quinte superflue.* — *Mode superflu* (Musiq.), mode irrégulier.

SUPERFLUITÉ, s. f. Abondance vicieuse. (Du latin *superfluitas.*) — Ce qui est *superflu.*

SUPÉRIEUR, s. m. Celui qui est le premier, qui a la direction, l'autorité, le commandement. (Du latin *superior.*)

SUPÉRIEUR, EURE, adj. Qui est au-dessus, plus élevé. (Du latin *superior*, comparatif de *superus* d'en haut, qui est en haut.) — Qui a autorité, pouvoir sur les autres. — Qui est au-dessus en rang, en mérite, en forces. — On appeloit *Conseils supérieurs*, *Cours supérieures*, les Tribunaux qui jugeoient en dernier ressort.

SUPÉRIEURE, s. f. Celle qui dans une Communauté a l'autorité et la direction.

SUPÉRIEUREMENT, adv. (*Su-pé-rieu-re-man*) D'une manière *supérieure*, avec avantage, parfaitement bien.

SUPÉRIORITÉ, s. f. Emploi, charge, dignité de *Supérieur.* — Autorité, prééminence. — Excellence au-dessus des autres.

SUPERLATIF, subst. m. Nom adjectif qui augmente la signification d'un mot autant qu'elle peut être augmentée, en prenant devant soi la particule *très* ou *fort*, *le plus*, *la plus*, *etc.* Voyez *la Grammaire.* — On dit aussi adjectiv. *un adjectif superlatif.* (Du latin *superlativus*, fait de *super* sur, au-dessus, et *latus*, part. pass. de *ferre* porter; *porté au plus haut point.*)

Fam. *Cela est bon ou mauvais au superlatif*, extrêmement bon *ou* extrêmement mauvais.

SUPERLATIVEMENT, adv. (*Su-pèr-la-ti-ve-man*) Au plus haut degré. Style plaisant ou burlesque.

† SUPERPARTIENT, ENTE, adj. (*Su-pèr-par-ci-an, an-te*) Se dit en Mathémat. de deux nombres ou de deux lignes, lorsque l'un contient l'autre un certain nombre de fois avec un reste, et que ce reste est une de ses parties aliquotes. (Du latin *super* au-dessus, par-dessus, et *partiens*, part. de *partiri* partager.)

SUPERPOSITION, s. fém. (*Su-pèr-po-zi-cion*) T. Didactique : Action de poser une ligne, une surface, un corps sur un autre. (Du latin *super* sur, et *positio* position.)

SUPERPURGATION, s. f. (*Su-pèr-pur-ga-cion*) Purgation excessive.

† SUPERSATURÉ, ÉE, adj. (Chim.) Voy. *Sursaturé.*

SURSÉDER, v. neut. (*Su-pèr-cé-dé*) T. de Pratique : Surseoir, différer pour un temps. Il est vieux. (Du latin *supersedere*, employé dans le même sens, et qui signifie proprement *être assis sur*, *sedere super.*)

SUPERSTITIEUSEMENT, adv. (*Su-pèrs-ti-cieû-ze-man*) D'une manière *superstitieuse.*

SUPERSTITIEUX, EUSE, adj. (*Su pèrs-ti-cieû; en vers, ci-eû*) Qui a de la *superstition.* En ce sens on dit aussi substantivement, *c'est un superstitieux.* (Du lat. *superstitiosus*, employé dans la même acception, et qui signifioit originairement, 1.° celui qui importunoit les Dieux par des prières, etc. pour que ses enfans lui *survecussent*; 2.° celui qui *survivoit* à ses parens, rendoit un culte idolâtre à leurs images, de *superstes* survivant.) — Où il y a de la superstition : *Culte superstitieux, cérémonies superstitieuses.* — Exact jusqu'à l'excès.

SUPERSTITION, s. f. (*Su-pèrs-ti-cion*) Fausse idée qu'on a de certaines pratiques de Religion, auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou de confiance. (Du latin *superstitio.*) — Vain présage que l'on tire de certains accidens purement fortuits. — Fig. Excès d'exactitude, de soin, sur-tout dans le moral.

SUPIN, s. m. (*Su-pein*) T. de Grammaire : Partie de la conjugaison d'un verbe latin, qui sert à en former plusieurs autres. (Du latin *supinum*, fait dans le même sens, de *supinus* couché sur le dos, et figur. nonchalant, indolent; parce que le supin d'un verbe semble oisif et sans action.)

SUPINATEUR, adj. et s. m. T. d'Anatomie : *Muscles supinateurs*, deux muscles qui font tourner en haut la paume de la main. Voyez *Supination.*

SUPINATION, s. f. (*Su-pi-na-cion*) T. d'Anatomie : *Mouvement de supination*, par lequel on tourne la paume de la main vers le ciel et le dos vers la terre. (Du latin *supinatio*, fait de *supinare* renverser, coucher à la renverse, mettre à l'envers.)

SUPPLANTATEUR, s. m. (*Su-plan-ta-teur*) Celui qui *supplante.* Trév. Il est peu usité.

SUPPLANTER, v. act. (*Su-plan-té*) Ruiner quelqu'un dans l'esprit d'un protecteur, etc. et se mettre à sa place. (Du latin *supplantare*, qui signifie proprement déplanter.)

SUPPLÉER, v. a. (*Su-plé-é*) Ajouter ce qui manque à une somme, etc. fournir ce qu'il faut de surplus. — Remplacer une personne dans quelque fonction. (Du lat. *supplere.*)

SUPPLÉERA, v. neut. Réparer le défaut de quelque chose : *La valeur suppléera au nombre, etc.*

SUPPLÉMENT, s. m. (*Su-plé-man*) Ce qu'on donne pour *suppléer* : *Supplément de dot, de partage, de finance.* — En parlant d'un livre, ce qu'on y a ajouté pour suppléer à ce qui manquoit. (Du latin *supplementum.*)

† *Supplément d'un arc* (Géom.), nombre de degrés qui manquent à un arc, pour faire le demi-cercle ou 180 degrés.

SUPPLIANT, s. masc. (*Su-pli-an*) Celui qui prie, qui *supplie*.

SUPPLIANT, ANTE, adj. Qui prie, qui *supplie*.

SUPPLIANTE, s. f. Celle qui prie, qui présente une requête.

SUPPLICATION, s. f. (*Su-pli ka-cion*) Humble prière. — Dans l'ancienne Rome, prières publiques ordonnées par le Sénat, pour rendre grâces aux Dieux d'une victoire remportée par un général. (Du lat. *supplicatio*. V. *Supplier*.)

SUPPLICE, s. m. (*Su-pli-ce*) Punition corporelle ordonnée par la Justice. (Du latin *supplicium*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement prières publiques, procession générale, et en particulier, la cérémonie religieuse qui précédoit l'exécution d'un criminel, de *supplicare* supplier, prier humblement les Dieux.) — Par extension, douleur vive et longue. — Fig. Peine, affliction, inquiétude violente et qui dure quelque temps.

Condamner au dernier supplice, à la mort. — *Mener au supplice*, mener à un supplice suivi de la mort. — *Supplices éternels*, les peines des damnés.

SUPPLICIER, v. a. (*Su-pli-ci-é*) Faire souffrir le *supplice* de la mort à un criminel. Il n'est pas du beau style.

SUPPLIER, v. act. (*Su-pli-é*) Prier humblement et avec instance. (Du latin *supplicare*, formé de *sub* sous, et *plicare* plier; *se prosterner*.)

SUPPLIQUE, s. f. (*Su-pli-ke*) T. de la Daterie de Rome et des Universités: Requête présentée pour demander quelque grâce.

SUPPORT, s. m. (*Su-por*) Ce qui *porte*, ce qui soutient une chose, ce sur quoi elle pose: *Ce pilier est le support de toute la voûte*. — Fig. Aide, appui, soutien, protection: *Il est le support de sa famille. Il faut un bon support pour s'avancer dans le monde*. — Action de tolérer, de souffrir avec patience les défauts des autres, les torts, les injures: *Le support mutuel est le lien de la société*. — Au plur. 1.° en t. de Blason, figures qui soutiennent un écusson. — 2.° En t. de Botan. parties extérieures de la plante qui servent à la défendre, à la soutenir ou à faciliter quelque excrétion.

SUPPORTABLE, adj. (*Su-por-ta-ble*) Qu'on peut *supporter*: *Douleur supportable*. — Qu'on peut tolérer, excuser. En ce sens il se dit toujours avec la négative: *Cette conduite n'est pas supportable*.

SUPPORTABLEMENT, adv. (*Su-por-ta-ble-men*) D'une manière *supportable*.

SUPPORTANT, T. de Blason, qui se dit de la fasce lorsqu'elle semble soutenir ou supporter quelque animal peint au chef de l'écu, quoiqu'il ne porte que sur le champ.

† SUPPORTÉ, EE, part. p. et adj. Voy. *Supporter*. — Se dit dans le Blason, des plus hauts quartiers d'un écu divisé en plusieurs quartiers, qui semblent être supportés et soutenus par ceux d'en bas.

SUPPORTER, v. a. (*Su-por-té*) Porter, soutenir: *Ce pilier soutient la voûte*. (Du latin *supportare*, formé de *sub* sous, et *portare* porter; *porter par-dessous*.) — Souffrir, endurer: *Supporter son mal avec patience*. Voy. *Souffrir*. — Tolérer avec charité: *Supporter les défauts, l'humeur, etc.*

SUPPOSÉ, part. pass. de *Supposer*. Il s'emploie comme ablatif absolu: *Cela supposé*. — Devant les noms, il devient prépos. et il est indéclinable: *Supposé ces principes*.

SUPPOSÉ QUE, adv. Posez le cas que.

SUPPOSER, v. a. (*Su-po-zé*) Mettre en avant une chose comme établie, comme reçue pour en tirer quelque induction: *Supposer ce qui est en question*, et neutralement, *je veux bien supposer que cela soit*. — Alléguer comme vrai ce qui est faux. — Produire en Justice une pièce fausse: *Supposer un testament, etc.* (Du latin *supponere*, employé dans ces diverses acceptions, et qui signifie proprement *poser, mettre sous, ponere sub*.)

Supposer un enfant, vouloir le faire passer pour l'enfant de ceux dont il n'est pas né.

SE SUPPOSER, v. r. Se donner pour exemple. — Se mettre à la place.

SUPPOSITION, s. f. (*Su-po-zi-cion*) Proposition que l'on *suppose* comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque induction. — Fausse allégation: *Ce que vous dites est une fausse supposition*. — Production d'une pièce fausse: *Supposition d'un contrat, d'un testament*.

Supposition de part, (du latin *partûs*) crime de celui qui *suppose* un enfant.

SUPPOSITOIRE, s. m. (*Su-po-zi-toa-re*) Sorte de médicament en forme de cône long et gros comme le petit doigt, que l'on met dans le fondement pour lâcher le ventre. (Du latin *suppositorium*, fait dans la même signification, de *supponere* mettre sous, dessous.)

SUPPÔT, s. m. (*Su-pô*) Fauteur et partisan. Il se dit en mauvaise part: *C'est un des suppôts de cette cabale*. — Membre d'une Université.

SUPPRESSION, s. f. (*Su-prè-cion*) Action de *supprimer*: *Suppression d'office, de charge*. (Du latin *suppressio*.) — En t. de Médecine, *suppression d'urine*, défaut d'évacuation par les urines. *Suppression de mois* ou absolument *suppression*, la retenue des purgations que les femmes ont accoutumé d'avoir tous les mois. — En t. de Palais, *suppression de part* (*partûs*): action de mettre obstacle à la naissance d'un enfant, ou d'ôter la connoissance de son existence, de son état.

SUPPRIMER, v. a. (*Su-pri-mé*) Empêcher ou faire cesser de paroître: *Supprimer un écrit, un libelle. Supprimer un acte, une pièce*. — Taire, passer sous silence: *Je supprime bien des circonstances*. — Abolir: *On a supprimé les charges inutiles*. — Retrancher: *Supprimer une clause d'un traité*. (Du latin *supprimere*, employé dans ces acceptions, et qui signifie proprement *abaisser en pressant dessus; premere sub*.)

SUPPURATIF, IVE, adj. Qui fait *suppurer*; qui fait venir à suppuration. — Il est aussi subst. masc. *Il faut un bon suppuratif*.

SUPPURATION, s. f. (*Su-pu-ra-cion*) Ecoulement du pus qui s'est formé dans une plaie, dans un abcès. (Du latin *suppuratio*.)

SUPPURER, v. n. (*Su-pu-ré*) Rendre, jeter

du pus. (Du latin *suppurare*, formé de *sub* sous, par-dessous, et *pus*, *puris* pus ; *rendre le pus qui étoit par-dessous.*)

SUPPUTATION, s. f. (*Su-pu-ta-cion*) Compte, calcul. (Du latin *supputatio.*)

SUPPUTER, v. a. (*Su-pu-té*) Compter, calculer. (Du latin *supputare.*) — On dit aussi neutralement, *supputez à quoi se monte la dépense.*

SUPRÉMATIE, s. f. (*Su-pré-ma-cí-e*) Droit attribué aux Rois d'Angleterre, depuis *Henri VIII*, d'être les chefs *suprêmes* de la Religion anglicane : *Prêter le serment de Suprématie*, prêter un serment par lequel on reconnoît ce pouvoir.

SUPRÊME, adj. Qui est au-dessus de tout en son genre : *Pouvoir, autorité, grandeur, dignité suprême. Femme belle* ou *laide au suprême degré.* (Du latin *supremus*, contraction de *superrimus*, superlatif de *superus* d'en haut, qui est en haut, élevé.) — Dans la haute Poésie, dernier : *Heure suprême.*

SUR, préposition qui marque 1.° la situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient : *Sur le lit, sur la table.* — 2.° La position d'une chose simplement *au dessus* d'une autre : *Les globes célestes roulent sur nos têtes.* — 3.° Joignant, tout proche : *Ville qui est sur la Seine, maison qui est sur le grand chemin.* — 4.° Vers : *Sur la fin du mois.* — 5.° Dans : *Écrivez cela sur votre livre.* (Du latin *sursùm*, pour lequel on a dit *susum*, d'où nous avons fait *sus*, et les Espagnols *suso.* Ménage.) — *Sur* a encore divers autres sens : *Maison qui donne sur la campagne ; avoir, porter sur soi ; imposition sur le vin, etc.* — Dans la composition, elle marque souvent surabondance ou excès : *Surcroissance; surtaxer*, etc.

SÛR, SURE, adj. Certain, indubitable : *Le fait est sûr.* (Contraction du latin *securus.* On écrivoit anciennement *seur.*) — Qui doit arriver infailliblement : *Rien n'est si sûr que la mort.* — Qui produit ordinairement son effet : *C'est un remède sûr.*

Cet Artiste a la main sûre, il opère avec sûreté. — *Il a un coup sûr* ; au jeu de Paume, un coup presque immanquable. — *Il a la mémoire très-sûre*, très-fidelle. — *Ce cheval a le pied sûr*, ne bronche jamais. — *Ce Critique a le goût sûr*, ne se trompe pas dans ses jugemens.

Être sûr, savoir certainement : *Je suis sûr de ce que j'avance.* — *Être sûr d'un homme*, être certain de sa fidélité. — *Être sûr de sa partie*, 1.° en t. de Musique, chanter ou jouer sa partie sans faire de faute. 2.° Au jeu, être assuré de gagner. On dit dans le même sens, *jouer à jeu sûr.* 3.° Fig. et fam. Être assuré de réussir dans une affaire. On dit fam. dans ce dernier sens, *être sûr de son fait, de son coup.* — *Ami, banquier, valet sûr*, en qui on peut se fier. — *Les chemins sont sûrs*, il n'y a rien à craindre des voleurs. — *Ce navire est sûr*, on peut s'y embarquer sans crainte. — *Le port est sûr*, les vaisseaux y sont en sureté. — *Mettre un homme en lieu sûr*, où il n'ait rien à craindre, ou bien, où l'on soit assuré de sa personne. — *Prendre le plus sûr*, le parti le plus sûr.

A COUP SÛR, adv. Infailliblement.

SUR, SURE, adj. Qui a un goût acide et aigret. (De l'allemand *sauer.*)

SURABONDAMMENT, adv. (*Su-ra-bon-da-man*) Plus que suffisamment.

SURABONDANCE, s. f. Fort grande, excessive abondance.

SURABONDANT, ANTE, adj. Qui *surabonde.*

SURABONDER, v. n. (*Su-ra-bon-dé*) Abonder au-delà même de ce qui est nécessaire. (Du latin *superabundare.*)

SURACHETER, v. a. (*Su-ra-che-té*) Acheter une chose plus qu'elle ne vaut.

SURAIGU, UE, adj. (*Su-ré-gu*) T. de Musique: Fort aigu.

† *Tétracorde des suraigus*, sixième tétracorde ajouté par *Gui d'Arezzo* dans le haut du système des Grecs.

† SURAL, ALE, adj. (Anat.) Qui a rapport au gras de la jambe : *Nerf sural. Artère surale.* (Du latin *sura* le gras de la jambe.)

SUR-ALLER, v. n. (*Su-ru-lé*) T. de Chasse. Il se dit d'un chien qui passe sur la voie sans crier, qui *va au-delà.*

SUR-ANDOUILLER, s. m. (*Su-ran-dou-glié*) T. de Chasse : Andouiller plus grand que les autres.

SURANNATION, s. f. (prononcez les deux *n*, *Su-ran-na-cion*) *Lettres de surannation*, qu'on obtient pour faire valider celles qui sont surannées.

SURANNÉ, ÉE, part. p. de *Suranner*, et adj. *Procuration surannée.* — Vieux, qui n'est plus d'usage : *Habit suranné, mode surannée.* On dit dans le même sens en parlant des personnes, et dans le style critique et moqueur : *Galant suranné, beauté surannée.* (De *sur*, qui indique ici excès, et d'*année* ; qui a plus d'années qu'il ne faut.)

SURANNER, v. n. (*Su-ra-né*) Avoir plus d'un an de date : *Vous avez laissé surauner vos lettres, votre procuration.*

SURARBITRE, s. m. Personne dont on convient pour juger d'un différend à l'amiable, quand les deux arbitres ne sont pas d'accord.

SURARD, adj. m. (*Su-rár*) *Vinaigre surard*, qui est préparé avec des fleurs de *sureau.* Voy. *Sureau.*

SURBAISSÉ, ÉE, adj. (*Sur-bé-cé*) Se dit en Architect. de tout arc, ou arche, ou voûte, qui a moins de hauteur que la moitié de sa largeur.

SURBAISSEMENT, s. masc. (*Sur-bé-ce-man*) T. d'Architecture : Trait de tout arc, etc. qui est *surbaissé*, et qui a la forme d'une ellipse.

† SURBAISSER, v. a. (*Sur-bé-cé*) En Archit. élever un arc, une voûte moins haut que la circonférence du cercle.

SURBANDE, s. f. T. de Chirurgie : La *bande* qui s'applique par-dessus les compresses.

† SUR-BIPARTIENTE TIERCE, adj. f. (Arith. et Géom.) *Raison sur-bipartiente tierce*, raison de plus grande inégalité entre deux termes dont l'un contient l'autre une fois et deux tiers.

SURCASE, s. f. (*Sur-ka-ze*) Au Trictrac, case remplie de trois ou quatre dames.

SURCENS, s. m. T. de Féodalité : Première rente seigneuriale dont un héritage est chargé par-dessus le cens.

SURCHARGE, s. f. Surcroît de charge. Autrefois ce mot étoit du genre masculin.

SURCHARGER, v. act. Charger trop. —Figur. *Etre surchargé d'affaires*, en avoir trop. —*Se surcharger l'estomac*, manger avec excès.

† SURCHAUFFER, v. a. (*Sur-chô-fe*) Dans la Serrurerie, etc. donner trop de feu à un morceau de fer sur la forge, et le brûler en partie.

SURCHAUFFURES, s. f. plur. (*Sur-chô-fu-re*) T. de Forge : Paille ou défauts dans l'acier pour avoir été *trop chauffé*.

SURCOMPOSÉ, ÉE, adj. En Grammaire *temps surcomposé*, celui dans lequel on emploie deux fois l'auxiliaire *avoir : Je suis sorti dès que j'ai eu fait.* —En Botan. *Feuilles surcomposées*, dont les secondes pétioles se divisent en d'autres pétioles auxquels les folioles sont attachées.

SURCOMPOSÉ, s. m. T. de Chimie : Corps qui résulte de la combinaison des corps composés.

SURCOSTAUX, s. m. pl. (*Sur-kos-tô*) Terme d'Anatomie : Muscles placés sur les parties postérieures des côtes.

SURCROISSANCE, s. f. (*Sur-kroa-san-ce*) Ce qui croît au corps par-dessus la nature.

SURCROÎT, s. m. (*Sur-kroa*) Augmentation : *Surcroît de bonheur, de malheur.* — On dit adverbial. *par surcroît*, sans régime ; et *par un surcroît* ou *pour surcroît*, avec la prép. *de*.

SURCROÎTRE, v. n. (*Sur-kroa-tre*) Il ne se dit guère que de la chair qui vient dans les plaies et en plus grande abondance qu'il ne faudroit.

SURDEMANDE, s. f. Terme de Coutume : Demande excessive.

SURDENT, s. fém. (*Sur-dan*) Dent qui vient hors de rang sur une autre ou entre deux autres dents. —On dit d'un cheval qui a des dents plus longues que les autres, qu'*il a des surdents*.

SURDITÉ, s. f. Défaut naturel ou accidentel, qui ôte presque entièrement ou même totalement la faculté d'ouïr les sons. (Du latin *surditas*. Voyez *Sourd*.) —En t. de Joaillier, défaut dans les pierres précieuses, qui sont obscures, qui ont des pailles, etc. *Trév.*

SURDORER, v. a. (*Sur-do-ré*) Dorer doublement *ou* solidement, à fond.

SURDOS, s. m. (*Sur-dô*) Bande de cuir qui porte *sur le dos* d'un cheval de carrosse, et qui sert à soutenir les traits et le reculement.

SUREAU *ou* SUZEAU, s. m. (*Su-rô, zô*, s. d.) Arbrisseau à fleurs monopétales, en rosette, disposées en ombelle, qui croît dans les haies des terrains gras et humides. On nomme *Vinaigre surard*, un vinaigre aromatique qu'on tire des fleurs encore vertes du sureau.

Petit Sureau, Voy. *Yrble*. —*Sureau d'eau*, *Sureau aquatique*, Voyez *Obier*.

† SURELLE, s. f. (*Su-ré-le*) Voyez *Alléluia* et *Oseille*.

SÛREMENT, adv. (*Sû-re-man*) Avec *sûreté*. — Certainement.

SURÉMINENT, ENTE, adj. (*Su-ré-mi-nan*) Eminent au suprême degré.

SURENCHÈRE, s. f. (*Su-ran-chè-re*) Enchère qu'on fait sur une autre enchère dans les encans.

SURENCHÉRIR, v. n. (*Su-ran-chè-rir*) Faire une surenchère.

SUR-ÉPINEUX, EUSE, adj. (*Su-ré-pi-neû, neû-ze*) En Anatom. qui est situé *sur l'épine* : *Muscle sur-épineux. Fosse sur-épineuse.*

SURÉROGATION, s. f. (*Su-ré-ro-ga-cion*) Il se dit proprement de ce qui est au delà des obligations ou du Christianisme ou de la profession religieuse : *Œuvre de surérogation.* — Par extension, ce qu'on fait au-delà de ce qu'on a promis. (Du latin *supererogare* donner plus qu'il ne faut, formé de *super* sur, et *erogare* distribuer, donner.)

SURÉROGATOIRE, adj. (*Su-ré-ro-ga-toa-re*) Qui est au-delà de ce qu'on doit.

SURET, ÈTE, adj. (*Su-ré, e-te*) Diminutif de *sur*. Qui est un peu acide, aigrelet : *Ce fruit est suret, a un petit goût suret ; cette pomme est surette.* Voyez *Sur*.

SÛRETÉ, s. f. Etat de ce qui est *sûr* et à l'abri de tout danger : *Etre en sûreté. On ne peut agir ainsi en sûreté de conscience*, sans blesser la conscience. —Sorte de caution, de garantie pour une affaire : *Prenez vos sûretés avant de terminer.*

Places de sûreté, données ou retenues pour la sûreté de l'exécution d'un traité.

SURFACE, s. f. En Géométrie, longueur et largeur sans profondeur. —Dans le discours ordinaire, l'extérieur, le dehors d'un corps ; superficie : avec cette différence que *surface* se dit plus proprement de ce qui est extérieur et visible, sans aucun égard à ce qui ne paroît point ; et *superficie*, de ce qui paroît au dehors, par opposition à ce qui ne paroît pas. (Du latin *superficies*, formé de *super* sur, et *facies* face.)

† *Surface de flottaison d'un vaisseau*, (Marine), la surface horizontale la plus élevée de la carène, marquée par la ligne d'eau la plus haute, en supposant le vaisseau tranché horizontalement par un plan, à la hauteur où se trouve l'eau.

SURFAIRE, v. a. (comme *Faire*) Demander trop de sa marchandise. Il s'emploie aussi neutralement.

SURFAIX, s. masc. (*Sur-fè*) Grosse et large sangle qui se met sur les autres sangles, et qui passant sous la selle, embrasse le dos et le ventre du cheval.

SURFEUILLE, s. f. (*Sur-feû-glie*) Membrane qui couvre le bourgeon.

SURGARDE, s. m. Nouveau garde établi après d'autres.

SURGE, adj. f. *Laine surge*, laine grasse, qui se vend sans être lavée ni dégraissée.

SURGEON, s. m. (*Sur-jon*) Rejeton qui sort du tronc, du pied d'un arbre. (Du latin *surculus*.) — Autrefois et figur. Issu, descendant d'une race.

Surgeon d'eau, petit jet d'eau qui sort naturellement de terre ou d'une roche. (Du latin *surgere* naître, jaillir.)

SURGIR, v. n. Arriver, aborder : *Surgir au port ; surgir à bon port.* Il n'a guère d'usage qu'à l'infinitif, et il vieillit. (Du latin *surgere*.)

SURHAUSSEMENT, subst. m. (*Sur-ô-ce-man*) L'action de *surhausser* : *Le surhaussement des marchandises.*

SURHAUSSER, v. act. (*Sur-ô-cé*) En t. d'Architecture, *élever plus haut*; élever une voûte au-delà de son plein cintre. — Mettre à plus haut prix ce qui étoit déjà assez cher.

SURHUMAIN, AINE, adj. (*Su-ru-mein*, *me-ne*) Qui surpasse les forces de l'homme.

SURINTENDANCE, s. f. (*Su-rein-tan-dan-ce*) Inspection et direction générale au-dessus des autres. — Charge, emploi, commission de *surintendant*. — Autrefois, demeure de *surintendant* des bâtimens.

SURINTENDANT, s. m. (*Su-rein-tan-dan*) Celui qui a la surintendance, la direction et l'inspection au-dessus des autres.

SURINTENDANTE, s. f. Femme de *Surintendant*. — Dame qui avoit la première charge dans la maison de la Reine.

† SURJALÉE *ou* SURJAULÉE, adj. f. (Marine) Se dit de l'ancre, lorsque le câble a serré le jas sur le fond, et fait tourmort ou un demi-tour dessus.

SURJET, s. m. (*Sur-jé*) Espèce de couture qui se fait en tenant les deux étoffes qui doivent être jointes, appliquées l'une sur l'autre, bord à bord, et en les traversant toutes deux à chaque point d'aiguille.

SURJETER, v. a. (*Sur-je-té*) Coudre en *surjet*. — En t. de Pratique, enchérir, hausser le prix.

SURLENDEMAIN, s. m. (*Sur-lan-de-mein*) Le jour qui suit le lendemain.

† SURLIER, v. act. (*Sur-li-é*) T. de Marine. Amarrer avec du fil de voile, etc. le bout d'une manœuvre, pour l'empêcher de se déficeler et de se détordre.

† SURLIÛRE, s. f. (Marine) Amarrage fait sur une manœuvre pour l'empêcher de se détordre et de se défaire dans le service.

SURLONGE, s. f. La partie du bœuf qui reste après qu'on a levé l'épaule et la cuisse, et où l'on prend les aloyaux, etc.

SURMARCHER, v. neut. (*Sur-mar-ché*) T. de Chasse : *La bête surmarche*, revient sur ses aires, repasse par le même lieu (*marche sur* le même terrain.)

SURMENER, v. a. (*Sur-me-né*) Excéder de fatigue les bêtes de somme en les faisant aller (*en les menant*) trop vîte et trop long-temps.

SURMESURE, s. f. Ce qui est au-delà de la mesure.

SURMONTABLE, adj. Qu'on peut *surmonter*. Il est peu usité.

SURMONTÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Surmonter*. — En t. de Blason, *pièce surmontée*, au-dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement.

SURMONTER, v. act. (*Sur-mon-té*) Monter au-dessus : *Il alloit se noyer, l'eau le surmontoit*; et neutralement, *quand l'huile est mêlée avec de l'eau, l'huile surmonte*. — Figur. 1.° Vaincre, dompter : *Surmonter ses ennemis, ses passions*. — 2.° Surpasser : *Surmonter ses concurrens*.

SE SURMONTER, v. réc. Se vaincre soi-même. — Autrefois, se surpasser.

† SURMOULE, s. m. *Moule* fait *sur* une figure ou un ornement de plâtre coulé. Le surmoule est bien moins fidèle que le premier moule fait sur le modèle original.

† SURMOULER, v. a. (*Sur-mou-lé*) Faire un *surmoule*.

SURMOÛT, s. m. (*Sur-mou*) Vin tiré de la cuve sans être cuvé ni pressé.

SURMULET, s. m. (*Sur-mu-le*) Espèce de poissons osseux, holobranches, thoraciques, de la famille des Léiopomes et du genre des Mulets, qui ont quatre lignes dorées de chaque côté. On les nomme aussi *Barbarins*.

SURNAGER, v. n. (*Sur-na-je*) Se soutenir au-dessus d'une liqueur sans s'y mêler.

SURNAÎTRE, v. n. (*Sur-né-tre*) Naître par-dessus : *Le gui surnaît au chêne*.

SURNATUREL, ELLE, adj. Qui est au-dessus des forces de la nature.

SURNATURELLEMENT, adv. (*Sur-na-tu-rèle-man*) D'une manière *surnaturelle*.

SURNEIGÉES, adj. f. pl. T. de Chasse, qui se dit des voies des bêtes sur la neige.

† SURNIE, s. f. (Ornithol.) Espèce d'oiseaux rapaces de la famille des Nyctériens et du genre des Chouettes, qui ont la queue très-longue ou étagée. On les nomme aussi *Chouettes-éperviers*. (Du gr. *surnia*, *ón* oiseaux de nuit.)

SURNOM, s. m. (*Sur-non*) Nom de famille, qui se met après le nom de baptême. — Epithète qu'on ajoute au nom ou au surnom de quelqu'un : *Scipion l'Africain*, *Charles le téméraire*, *etc.*

SURNOMMER, v. a. (*Sur-no-mé*) Donner un *surnom* (dans la seconde acception.)

SURNUMÉRAIRE, adj. (*Sur-nu-mé ré-re*) Qui est au-dessus du nombre déterminé. (Du latin *supernumerarius*, formé de *super* sur, au-dessus, et *numerus* nombre.)

† SURNUMÉRARIAT, s. m. En t. d'Administrations, temps pendant lequel une personne reste *surnuméraire*. Mot nouveau.

† SURON, s. m. Peau de bœuf fraîche et sans apprêt, dans laquelle on enveloppe des marchandises en Amérique, et qui est cousue avec des lanières de la même peau. — La marchandise qui y est contenue : *Suron de cochenille*.

SUROS, s. m. (*Su-ró*) Tumeur dure située sur la jambe d'un cheval, et qui dépend de l'os même.

† SUR-OXYGÉNÉ, ÉE, adj. (Chim. mod.) Qui contient de l'oxygène en excès : c'est le dernier degré de l'oxygénation.

SURPARTIENT, ENTE, adj. (*Sur-par-cian*, *an-te*) T. de Mathématiques : *Raison surpartiente*, raison de plus grande inégalité entre deux termes, dont l'un contient l'autre une fois, et en outre, plus d'une de ses parties. (Du françois *sur*, *au-dessus*, *par-dessus*, et du lat. *partiens*, part. a. de *partiri* partager.)

SURPASSER, v. a. (*Sur-pa-cé*) Excéder, être plus élevé, (*passer sur*, *au-dessus*.) — Au fig. être au-dessus de quelqu'un.

Il s'est surpassé lui-même, il a beaucoup mieux fait qu'à son ordinaire.

SURPAYER, v. act. (*Sur-pé-ié*) Payer une chose plus qu'elle ne vaut; acheter trop cher.

SURPEAU, s. f. (*Sur-pô*, s. d.) Epiderme; cuticule; première peau.

† SURPENTES, s. f. plur. (*Sur-pan-te*) T. de Marine. Espèces d'estropes doubles ou pentoires à cosses, qu'on capèle sur les têtes des

bas mâts, pour supporter les basses vergnes lorsqu'elles sont hissées. On dit aussi *suspentes*.

SURPLIS, s. m. (*Sur-pli*) Vêtement d'Église, fait de toile, à manches longues et larges, les unes rondes et fermées, les autres pendantes. (De *superpelliciun*, formé dans la basse latinité, de *super* sur, et *pellicium* peau, fourrure; parce que le *surplis*, ou comme on écrivoit autrefois, *surpelis*, se mettoit anciennement sur l'aumusse qui couvroit la tête. *Menage*, d'après *Nicot*, etc.)

SURPLOMB, s. m. (*Sur-plon*) Défaut de ce qui n'est pas à plomb.

SURPLOMBER, v. n. (*Sur-plon-bé*) N'être pas à plomb.

SURPLUÉES, adj. f. pl. T. de Chasse. Il se dit des voies des bêtes dans les endroits où il a plu.

SURPLUS, s. masc. (*Sur-plu*) Ce qui reste, l'excédent.

AU SURPLUS, adv. Au reste.

SURPOINT, s. m. (*Sur-poein*) Raclure que les Corroyeurs tirent de leurs cuirs imbibés de suif, lorsqu'ils leur donnent la dernière préparation.

SURPRENANT, ANTE, adj. verbal. (*Sur-pre-nan, an-te*) Qui *surprend*, qui étonne.

SURPRENDRE, v. act. comme *Prendre*. (*Sur-pran-dre*) *Prendre sur* le fait: *Surprendre un voleur qui crochette une porte.* — Prendre à l'imprévu, au dépourvu: *Surprendre l'ennemi*, et par extension, *la nuit, la pluie nous a surpris.* — Etonner: *Cette nouvelle m'a extrêmement surpris.* — Tromper, abuser, induire en erreur. — Obtenir frauduleusement, par artifice, par des voies indues. — Prendre furtivement, intercepter des lettres. — Saisir, attaquer subitement, inopinément, en parlant d'une maladie.

Surprendre la confiance de quelqu'un, se l'attirer par artifice. On dit dans le même sens, surprendre le secret de...

SURPRIS, ISE, part. pass. de *Surprendre*, et adj. Pris à l'imprévu. — Étonné, etc.

SURPRISE, s. fem. (*Sur-pri-ze*) Action par laquelle on *surprend*: *Se rendre maître d'une place par surprise.* — Étonnement. Voyez ce mot. — Tromperie, erreur.

† SUR-QUADRI-PARTIENTE, adj. f. (*Sur-kouadri-par-cian-te*) En Arithmét. et en Géomét. *Raison sur-quadri-partiente septième*, raison de plus grande inégalité entre deux termes, dont l'un contient l'autre une fois et quatre septièmes.

† SUR-SATURÉ, ÉE, adj. Se dit dans la Chimie moderne, d'un sel neutre dans lequel la base salifiable se trouve avec excès. Quoique ce soit réellement l'acide ou l'alcali qui y est sursaturé, on applique cette expression au sel. Le borax du commerce est un *borate sur-saturé de soude*. On dit aussi dans le même sens, *super-saturé*.

SURSAUT, s. m. (*Sur-sô*) Surprise: *S'éveiller en sursaut*, être éveillé subitement par quelque grand bruit, etc. (Contraction et corruption de *soubresaut*. Voyez ce mot.)

SURSÉANCE, s. f. Délai, suspension, temps pendant lequel une affaire est *sursise*.

SURSEMER, v. act. (*Sur-ce-mé*) *Semer* une nouvelle graine *sur* une terre déjà semée.

SURSEOIR, v. a. *Sursis. Sursoyant. Je sursois, etc. Je sursis. Je surseoirai, etc.* (*Sur-soar*) Suspendre, remettre, différer, en parlant des affaires, des procédures: *Surseoir une délibération*; et neutralement, en t. de Palais, *surseoir au Jugement d'une affaire.* (Du latin *supersedere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *être assis sur...*)

SURSIS, s. m. (*Sur-si*) T. de Palais; Délai: *Il a obtenu un sursis.* Voyez *Surseoir*.

SURSIS, ISE, part. pass. de *Surseoir*, et adj. (*Sur-si, si-ze*) Différé; retardé.

SURSOLIDE, s. et adj. T. d'Algèbre: Quatrième puissance d'une grandeur, ainsi nommée par la supposition ou la fiction qu'elle a une dimension de plus que le solide.

† *Problème sursolide*, qui ne peut être résolu que par des courbes plus élevées que les sections coniques.

SURTAUX, s. m. (*Sur-tô*) Taux qui excède ce qui doit être imposé.

SURTAXER, v. a. (*Sur-tak-cé*) Taxer trop haut.

SURTONDRE, v. act. *Surtondre la laine*, en couper les extrémités les moins fines avant de la laver.

SURTOUT, s. m. (*Sur-tou*) Sorte de justaucorps fort large, qu'on met *par-dessus tous* les autres habits. — Espèce de petite charrette fort légère en forme de grande manne, qui sert à porter du bagage. — Pièce de vaisselle d'argent ou de cuivre doré que l'on place au milieu d'une grande table, et sur laquelle il y a un sucrier, un poivrier, un vinaigrier, des salières, etc. — Dans la fonte des cloches, le moule qui recouvre les autres moules du modèle de la cloche, et qui doit soutenir l'action du feu.

SUR-TOUT, adv. Avant toutes choses, principalement.

† SUR-TRIPARTIENTE-QUARTE, adj. f. (*Sur-tri-par-cian-te-kar-te*) En Arith. et en Géom. *Raison sur-tripartiente-quarte*, raison de plus grande inégalité entre deux termes dont l'un contient l'autre une fois et trois quarts.

SURVEILLANT, ANTE, adj. Qui *surveille*, qui prend garde. — Il est aussi subst. *Il faut leur donner un bon surveillant, une surveillante attentive.*

SURVEILLE, s. fém. (*Sur-vé-glie*, mouillez les *ll*) Le jour qui précède la veille.

SURVEILLER, v. act. et neut. (*Sur-vé-glié*) *Veiller*, avoir l'œil *sur* quelqu'un ou *sur* quelque chose, afin que tout aille bien, que tout s'observe avec soin, avec exactitude: *Surveiller quelqu'un, surveiller à tout ce qui se passe.* Voyez *Veiller*.

SURVENANCE, s. f. Terme de Palais: Arrivée qu'on n'a point prévue; action de *survenir*.

SURVENANT, ANTE, subst. (*Sur-ve-nan*) Qui *survient*. Il ne se dit guère qu'au pluriel.

SURVENDRE, v. act. (*Sur-van-dre*) Vendre plus cher qu'il ne faut.

SURVENIR, v. n. Arriver inopinément. — Arriver de surcroît. (Du latin *supervenire*.)

SURVENTE, s. f. (*Sur-van-te*) Vente trop chère, excessive, au-dessus du prix de la chose.

† SURVENTER, v. neut. (*Sur-van-té*) T. de

Marine. Se dit lorsque le vent augmente de force dans un coup de vent.

Suavenu, ue, part. p. de *Survenir*, et adj. Qui est venu inopinément.

Survêtir, v. a. Mettre un habillement par-dessus un autre. (Du latin *supervestire.*)

Survider, v. act. (*Sur-vi-dé*) Desemplir un vaisseau trop plein. (De *sur*, qui marque excès, et *vider ; vider l'excédent.*)

Survie, s. f. T. de Palais : État de celui qui *survit* à un autre.

Survivance, subst. f. Succession désignée à quelque charge ou emploi.

Survivancier, s. m. (*Sur-vi-van-cié*) Celui qui a *survivance* d'une charge, d'un office, etc.

Survivant, s. m. (*Sur-vi-van*) Celui qui *survit.*

Survivre, v. n. Demeurer en vie après un autre : *Il a survécu à tous ses enfans.* On lit dans *Bossuet* (Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre) : *La Providence..... a voulu qu'elle survequît à ses grandeurs.* C'est un barbarisme : il faut *qu'elle survécût ;* car *survivre* se conjugue sur *vivre*, dont il est un composé. On dit aussi activement, (en t. de Palais ou famil.) *Il a survécu tous ses enfans.* Selon Roubaud, *survivre quelqu'un*, dans une signification active, désigne proprement la survie de la personne dont la vie ou l'existence avoit des rapports très-particuliers, très-intimes, très-intéressans avec celle de la personne qui meurt la première. Ainsi l'on dit qu'une femme *a survécu son mari*, un père *ses enfans ;* que de deux jumeaux qui ont vécu, l'un n'a *survécu l'autre* que de quelques jours. (Du latin *supervivere* vivre au-delà.)

Fig. 1.° *Survivre à son honneur, à sa gloire, etc.* vivre encore après la perte de son honneur, de sa gloire, etc. — 2.° *Survivre ou se survivre à soi-même*, perdre avant sa mort l'usage de ses facultés naturelles, de la mémoire, de l'ouïe, de la raison, de la vue. — On dit aussi au propre, qu'*un père se survit dans ses enfans.*

Sus, prépos. Sur. Voyez ce mot. *Courir sus à quelqu'un.* T. d'Ordonnance. — Dans l'usage ordinaire, *la moitié, le tiers, le quart en sus*, l'addition de la moitié, du tiers, du quart d'une somme : *Quatre francs et le quart en sus font cinq francs.* — En t. de Finance, *le quart en sus de douze mille francs est quatre mille francs ; quinze mille francs et le quart en sus font vingt mille francs.*

Sus, interjection pour exhorter, pour exciter : *Sus, mes amis, marchons sans crainte.* Il est familier.

† Sus-bande, s. fém. (*Su-ban-de*) Dans un affût de canon ou de mortier, la bande de fer qui passe sur les tourillons, et qui est ordinairement à charnière.

Sus-bec, s. m. (*Su-bèke*) T. de Fauconnerie : Rhume chaud et subtil qui fait mourir beaucoup d'oiseaux.

Susceptibilité, s. f. Trop grande sensibilité. C'est un mot nouveau.

Susceptible, adj. (*Su-cèp-ti-ble*) Capable de recevoir certaine qualité, certaine modification : *La matière est susceptible de toutes sortes de formes.* — Qui peut recevoir en soi : *Susceptible de haine, d'amour, etc.* Voyez *Capable.* — On dit de quelqu'un qu'*il est susceptible d'une charge, d'une grace*, etc. qu'il a les qualités nécessaires pour l'obtenir. (Du lat. *suscipere* [*capere sub*] prendre, recevoir.) — Employé sans régime, sensible ou qui s'offense facilement : *Cette personne est trop susceptible.*

Susception, s. f. (*Su-cèp-cion*) Action de prendre les ordres sacrés. (Du latin *susceptio*, fait de *suscipere* prendre, recevoir.)

Suscitation, s. f. (*Su-ci-ta-cion*) Suggestion, instigation. (Du latin *suscitatio.*)

Susciter, v. a. (*Su-ci-te*) Dans le langage de l'Écriture, faire naître, faire paroître dans un certain temps : *Dieu a suscité des Prophetes.* — Plus communément, attirer des ennemis à quelqu'un, lui faire naître des embarras, etc. (Du lat. *suscitare*, fait de *susum* pour *sursum* sur, par-dessus, et *citare*, fréquentatif de *ciere* mouvoir, exciter.)

Suscription, s. f. (*Sus-krip-cion*) Adresse, dessus qu'on met à une lettre. (Du latin *susum* pour *sursum* sur, dessus, et *scribere* écrire.)

† Susdit, ite, adj. T. de Palais. Nommé ci-dessus : *La susdite somme.* — On l'emploie en Poésie dans le style badin.

† Sus-dominante, s. f. (*Su do-mi-nan-te*) En Musique, la note qui est d'un degré au-dessus de la dominante ; la sixième du ton.

Susin, s. m. (*Su-zein*) T. de Marine. Pont brisé, ou partie du tillac depuis la dunette jusqu'au grand mât.

Suspect, ecte, adj. (*sus-pek, pek-te*) Qui est soupçonné, de qui on a ou on peut avoir soupçon. (Du latin *suspectus.*)

Suspecter, v. act. (*Sus-pek-té*) Regarder comme suspect ; soupçonner. (Du latin *suspectare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *regarder en haut*, de *susum* pour *sursum* sur, en dessus, et *spectare* regarder.)

Suspendre, v. a. (*Sus-pan-dre*) Élever un corps en l'air et le soutenir avec un lien, en telle sorte qu'il *pende.* (Du latin *suspendere*, formé de *susum* pour *sursum* sur, en dessus, et *pendere* pendre, être pendu.) — Fig. Surseoir, différer. — Interdire à quelqu'un pour un temps les fonctions de sa charge, de son office.

Suspendre son jugement, ne rien décider encore, attendre de nouvelles preuves, etc. — *Suspendre son travail, sa marche*, l'interrompre.

Suspendu, ue, part. p. de *Suspendre*, et adj. Qui est soulevé en l'air, tenu en l'air. — Fig. Différé. — Interdit pour quelque temps.

Suspens, adj. m. (*Sus-pan*) Interdit : *Un Prêtre suspens. Il est suspens de fait et de droit.* (Du latin *suspensus.*)

En suspens, adv. En doute et dans l'incertitude : *L'affaire est demeurée en suspens*, indécise. — Tenir *en suspens* l'esprit des Auditeurs pour leur dire ensuite des choses inattendues.

Suspense, s. f. (*Sus-pan-ce*) Censure par laquelle un Ecclésiastique est déclaré *suspens.* — État où un Ecclésiastique est mis par cette censure.

Suspensif, ive, adj. (*Sus-pan-cif, f-ve*)

En t. de Palais, qui *suspend* et qui empêche d'aller en avant : *Le simple appel est quelquefois suspensif.* — En Rhétorique, qui sert à tenir l'esprit en *suspens*.

SUSPENSION, s. f. (*Sus-pan-cion*) Cessation d'opération pendant quelque temps : *Suspension de l'exécution d'un jugement. Suspension d'armes*, cessation d'actes d'hostilité. — Interdiction pour un temps. — Figure de Rhétorique, qui consiste à tenir *en suspens* l'esprit des Auditeurs pour leur dire ensuite des choses inattendues. (Du latin *suspensio*.)

† *Point de suspension d'une balance* ou *de ses poids*, le point où la balance est arrêtée et suspendue. — Celui où les poids sont attachés.

† SUSPENSOIR, s. m. (*Sus-pan-soar*) Anneau ou crochet auquel la balance est *suspendue*. — En Chirurgie, Voyez *Suspensoire*.

SUSPENSOIRE, s. m. (*Sus-pan-soa-re*) T. de Chirurgie : Bandage contre les descentes de boyaux et autres incommodités pareilles. On dit aussi *Suspensoir*.

SUSPICION, s. f. (*Sus-pi-cion*) T. de Palais : Soupçon. Voyez ce mot. (Du latin *suspicio*.)

† SUS-PIED, s. m. Courroie large de l'éperon, qui passe sur le coude-pied.

† SUSSÉYIMENT, s. m. (*Su-cé-ie-man*) Vice de prononciation qui consiste à donner au *j* le son du *z*, au *ch* celui du *ç*, etc. Ce mot est dans les *Mémoires de M.lle Clairon*, fameuse actrice tragique, et paroît avoir été fait de l'espagnol *ceceo*, qui a à peu près la même signification. Dans l'une et l'autre langue, ce sont des onomatopées.

SUSTENTATION, s. f. (*Sus-tan-ta-cian*) Aliment, nourriture suffisante pour entretenir la vie de l'homme. (Du latin *sustentatio*.)

SUSTENTER, v. act. (*Sus-tan-té*) Entretenir et soutenir la vie de l'homme. (Du latin *sustentare*, fréquentatif de *sustinere* soutenir.)

† SUTAR, s. m. (Pêche) Harpon des sables d'Olonne.

† SUS-TONIQUE, s. f. (*Su-to-ni-ke*) En Musique, la note qui est *au-dessus de la tonique*.

SUTURE, s. f. Jointure des os du crâne semblable à une couture. — Réunion des parties molles quand elles sont divisées. — Marque ou couture d'une plaie. (Du latin *sutura* couture, fait de *suere* coudre.)

SUZEAU, s. m. (*Su-zô*, s. d.) Voyez *Sureau*.

SUZERAIN, AINE, adj. (*Su-ze-rein, re-ne*) T. de Féodalité : *Seigneur suzerain*, *Dame suzeraine*, qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. On dit aussi substantivement : *Le Suzerain est le juge du ressort.* (Du latin *susum* pour *sursum* sur, au-dessus ; *Seigneur au-dessus des autres.* Ménage. Selon *Cujas* et *Pasquier*, de *Cæsarianus*, qui relève immédiatement de *Cesar*, c. à d. de l'Empereur.)

SUZERAINLTÉ, s. f. (*Su-ze-re-ne-té*) Qualité de *Suzerain*.

SVELTE, adj. (Peinture, Sculpture, etc.) Delié, leger, delicat, élegant. Il s'applique plus ordinairement à la taille, à l'ensemble, qu'à de moindres parties. On dit une *taille svelte*, et non pas *des bras, des jambes sveltes.* (De l'italien *svelto*.)

† SWAN PAN, s. m. (Arith.) Machine arithmétique des Chinois, formée de boules enfilées avec des fils d'archal sur différentes colonnes, dont la première à droite exprime les unités, et les autres vont en progression décuple, en allant de droite à gauche. Ils suivent le même système décimal dans la division des poids, des mesures, des monnoies, etc.

† SYCOMANCIE, s. f. (Archæol.) Divination par des feuilles de figuier sur lesquelles on écrivoit les questions dont on vouloit avoir la réponse. (Du grec *suké* figuier, et *manteia* divination.)

SYCOMORE, s. m. V. *Erable blanc*. (Du grec *sukomorea*, formé de *suké* figuier, et *morea* mûrier ; parce que cet arbre tient du figuier par son fruit et du mûrier par ses feuilles.)

SYCOPHANTE, s. m. (*Ci-ko-fan-te*) Imposteur, trompeur, calomniateur. (Du grec *sukophantes*, qui signifie proprement un délateur ou dénonciateur de ceux qui au mépris de la loi, transportoient des figues hors de l'Attique, dérivé de *sukophanteô*, dont les racines sont *sukon* figue, et *phainô* j'indique, je dénonce. Comme ces dénonciations étoient souvent des calomnies, le nom de *sycophante* est demeuré celui d'un *calomniateur*.)

† SYCOSE, s. f. (*Ci-ko-ze*) T. de Médecine. Tumeur à l'anus, semblable à une figue. (Du grec *sukôsis*, fait de *sukon* figue.)

SYLLABE, s. f. (*Ci-la-be*) Voyelle ou seule ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent toutes par une seule émission de voix. (Du grec *sullabé*, fait de *sullambanô* comprendre ; parce que la syllabe est proprement ce qui est compris dans cette émission.) — Nom que dans la musique des Anciens, on donne quelquefois à la consonante de la quarte, appelée communément *Diatessaron*.

† SYLLABAIRE, s. masc. (*Ci-la-bè-re*) Petit livre qui comprend les principes de la lecture, qui apprend à assembler les *syllabes*, etc.

SYLLABIQUE, adj. (*Ci-la-bi-ke*) Qui a rapport aux *syllabes*.

Augment syllabique, dans la Grammaire grecque, celui qui ajoute une syllabe au commencement du verbe. — *Diphtongue syllabique*, celle qui fait entendre en une seule syllabe les deux voix consécutives qui forment la diphtongue, comme *ui* dans *lui* ; à la différence de *qui* où les deux mêmes voyelles ne représentant qu'une voix simple, forment une diphtongue orthographique. — *Chant syllabique*, dans lequel chaque note répond à une syllabe : tel est le *Canto fermo* des Italiens.

SYLLEPSE, s. f. (*Ci-lep-se*) Figure du discours, par laquelle un mot est dans la même phrase pris en deux sens différens, l'un au propre et l'autre au figuré. — Figure de Grammaire, par laquelle on conçoit le sens autrement que les mots ne le portent. (Du grec *sullépsis*, fait de *sullambanô* je comprends, formé de *sun* avec, et *lambanô* je prends.)

SYLLOGISME, s. m. (*Ci-lo-jis-me*) Raisonnement renfermé dans trois propositions, la majeure, la mineure, et la conséquence. (Du grec *sullogismos* raisonnement, conclusion, dérivé de *sullogizomai* raisonner, conclure par raisonnement. Racines, *sun* avec, et *legô* je dis.)

SYLLOGISTIQUE, adj. (*Ci-lo-jis-ti-ke*) Qui appartient au *syllogisme*.

SYLPHE, SYLPHIDE, subst. (*Cil-fe*, *fi-de*) Suivant les Cabalistes, génies élémentaires de l'air. (Du grec *silphé* sorte d'insecte qui ne vieillit jamais. *Morin.*)

SYMBOLE, s. m. (*Cein bo-le*) Figure ou image qui sert à désigner quelque chose, soit par les arts du dessin, soit par le discours, etc. (Du grec *sumbolon*, fait de *sumballô* je compare, je confère.) — Formulaire qui contient les principaux articles de la foi : *Le symbole des Apôtres* ; ainsi nommé ou parce qu'il est la marque du vrai Catholique, ou parce qu'il est le résultat des *conférences* des Apôtres entr'eux sur la foi, le mot grec *sumbolon* signifiant aussi conférence.

SYMBOLIQUE, adj. (*Cein-bo-li-ke*) Qui sert de *symbole* : *Figure, image symbolique.*

SYMBOLISER, v. n. (*Cein-bo-li-ze*) Avoir du rapport, de la conformité avec....

SYMBOLOGIE, s. f. (*Cein-bo-lo-ji-e*) T. de Médecine. Partie de la Pathologie qui traite des signes ou symptômes des maladies. (Du gr. *sumbolon* signe, indice, et *logos* discours.)

SYMÉTRIE, s. f. Proportion et rapport d'égalité ou de ressemblance que les parties d'un corps naturel ou artificiel ont entre elles et avec le tout, de manière à former un ensemble régulier. (Du gr. *summétria*, formé de *sun* avec, et *métron* mesure ; *mesure commune et égale.*)

SYMÉTRIQUE, adj. (*Ci-mé-tri-ke*) Qui a de la *symétrie* : *Arrangement symétrique.*

SYMETRIQUEMENT, adv. (*Ci-mé-tri-ke-man*) Avec *symétrie.*

SYMÉTRISER, v. neut. (*Ci-mé-tri-zé*) Faire *symétrie* : *Ces deux pavillons symetrisent.*

SYMPATHIE, s. f. (*Cein-pa-ti-e*) En général, la faculté de partager les passions des autres, quelles qu'elles soient. (Du grec *sumpathéia*, formé de *sun* avec, et *pathos* passion ; *passion commune.*) — Dans une acception plus particulière, convenance, rapport d'humeurs et d'inclinations entre deux personnes. — En Peinture, amitié, accord des couleurs entre elles. — Correspondance imaginaire entre certains corps, tels que des animaux, des plantes.

† SYMPATHIQUE, adj. (*Cein-pa-ti-ke*) Qui appartient à la cause ou aux effets de la *sympathie.*

SYMPATHISER, v. n. (*Cein-pa-ti-zé*) Avoir de la *sympathie.* Il ne se dit que des personnes.

† SYMPÉTALIQUE, adj. (*Cein-pé-ta-li-ke*) T. de Botan. Se dit des étamines qui réunissent les pétales, de manière à donner l'apparence monopétale à une corolle polypétalée. (Du grec *sûn* qui marque réunion, et de *pétalon* pétale, feuille.)

SYMPHONIE, s. fém. (*Cein-fo-ni-e*) Concert d'instrumens de Musique. — Les instrumens eux-mêmes pris collectivement. — Chez les Anciens, cette union de voix ou de sons qui forme un concert. (Du grec *sumphônia*, formé de *sun* avec, et *phoné* voix, son.)

SYMPHONISTE, s. m. Celui qui compose ou exécute des *symphonies.*

SYMPHYSE, s. f. (*Cein-fi-ze*) En Anat. union, liaison naturelle des os. (Du grec *sumphusis*, fait de *sumphuô* croître ensemble, s'unir, s'assembler. Racines, *sun* avec, et *phuô* je nais.)

† SYMPHITE, s. f. (*Cein-fi-te*) Plante bonne pour consolider les plaies, etc. nommée plus ordinairement *Consoude.* Voyez ce mot. (Du grec *sumphuô* je joins ensemble.)

† SYMPHYTOGYNES, adj. (*Cein fi-to-ji-ne*) T. de Botanique. Se dit des fleurs dont l'ovaire adhère en tout ou en partie au calice. (Du grec *sumphutos* uni, joint, et *gunê* femme, femelle ; *organe femelle uni ou adherent au calice.*)

† SYMPODE, adj. (*Cein-po-de*) Se dit de certains poissons, dont les pieds postérieurs sont réunis en forme de nageoires. (Du grec *sun* avec, et *pous*, *podos* pied.)

† SYMPOSIARQUE, s. m. (*Cein-po-zi-ar-ke*) Chez les anciens Grecs, directeur d'un repas, qu'on appeloit aussi *Basileus*, roi du festin ou de la fête : on le tiroit ordinairement au sort. (Du grec *sumposion* festin, et *archê* commandement.)

† SYMPOSIE, s. f. (*Cein-po-zi-e*) Festin, banquet chez les Grecs ; mais plus ordinairement réunion de philosophes dans un repas où se traitoient des questions de philosophie. (Du grec *sumposion*, au plur. *sumposia*, formé de *sun* avec, et *pinô* ou *poô* je bois.)

SYMPTOMATIQUE, adj. (*Cein-pto-ma-ti-ke*) Qui appartient au *symptôme.*

† SYMPTOMATOLOGIE, s. f. (*Cein-pto-ma-to-lo-ji-e*) Partie de la Medecine qui traite des symptômes des maladies. (Du grec *sumptôma* symptôme, et *logos* discours.)

SYMPTÔME, s. m. Accident qui arrive dans une maladie, et qui fait juger de sa nature, de ses qualités, de ses suites. (Du grec *sumptôma*, formé de *sun* avec, et *piptô* je tombe, j'arrive ; littéralement, *ce qui tombe, ce qui arrive avec quelque autre chose.*)

† SYMPTOSE, s. f. (*Cein-pto-ze*) En Médec. affaissement et contraction des vaisseaux du corps, après des evacuations, etc. ou par une simple lassitude, etc. (Du grec *sumptôsis* contraction, compression, formé de *sun* avec, et *piptô* je tombe.)

† SYNAGELASTIQUE, adj. (*Ci-na-jé-las-ti-ke*) Se dit en t. d'Ichtyologie, des poissons qui nagent par bandes. (Du grec *sun* avec, et *agelazô* j'assemble ; *qui se rassemble en troupe.*)

SYNAGOGUE, s. f. (*Ci-na-go-ghe*) Assemblée des Juifs sous l'ancienne loi. (Du grec *sunagôgê* congrégation, assemblée.) — Lieu où ils s'assembloient hors du Temple. — Lieu où ils s'assemblent encore aujourd'hui pour l'exercice public de leur religion. — Depuis la publication de l'Evangile, *Synagogue* se dit par opposition à *Eglise* : *L'Eglise a succédé à la Synagogue.*

Proverb. *Enterrer la synagogue avec honneur*, se soutenir jusqu'au bout, quoiqu'on commence à se dégoûter ; finir par quelque chose de remarquable, etc.

SYNALÈPHE, s. f. (*Ci-na-lè-fe*) Contraction de syllabes, élision d'une voyelle, etc. (Du grec *sunaléiphê* ou *sunaloiphê*, fait de *sunaléiphein* joindre ensemble, confondre.)

SYNALLAGMATIQUE, adject. (*Ci-na-lag-ma-ti-ke*) T. de Droit. *Contrat synallagmatique*, par lequel deux personnes contractent des an-

gagemens mutuels. (Du gr. *sunallagma* échange, commerce, formé de *sun* avec, et *allattô* je change.)

† Synancie *ou* Synanchie, s. f. (Médecine) Espèce d'esquinancie dans laquelle les muscles internes du pharynx sont enflammés. (Du grec *sun* avec, et *agchein* suffoquer, étrangler.)

† Synanthérique, adj. (*Ci-nan-te-ri-ke*) Se dit en Botan. des étamines dont les anthères sont réunies. (Du grec *sun* avec, et *anthêros* fleur, d'où on a formé *anthere*.)

Synarthrose, s. f. (*Ci-nar-tro-ze*) En Anatomie, articulation des os sans mouvement, telle que celle des os du carpe et du métacarpe. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *arthron* articulation, jointure.)

† Synaulie, s. f. (*Ci-nô-lî-e*) Chez les anciens Grecs, concert de plusieurs joueurs de flûtes qui se répondoient alternativement. (Du grec *sunaulia*, formé de *sun* avec, ensemble, et *aulé* flûte.)

Synaxaire *ou* Synaxarion, s. m. (*Ci-nak-cé-re*, *sa-ri-on*) Chez les Chrétiens Grecs, recueil abrégé de la vie des Saints. (Du grec *sunaxis* assemblée. Voyez *Synaxe*.)

Synaxe, s. f. (*Ci-nak-ce*) Assemblée des anciens Chrétiens, pour célébrer la Cène. (Du grec *sunaxis* assemblée, fait de *sunagô* je réunis. Racines, *sun* avec, ensemble, et *agô* je conduis.)

† Syncarpe, s. m. (*Cein-kar-pe*) T. de Botanique: Fruit composé de plusieurs petits fruits nés d'une même fleur. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *karpos* fruit; *fruits réunis*.)

† Syncelle, s. m. (*Cein-ce-le*) Dans l'ancienne Eglise grecque, sorte d'Officier qui avoit inspection sur la conduite des Patriarches, des Evêques, des Prêtres et des Diacres. (Du grec corrompu *sugkellos*, qui signifie proprement un homme qui demeure, qui couche dans la même chambre qu'un autre, formé de *sun* avec, ensemble, et *kella*, emprunté du lat. *cella* cellule.)

Synchondrose, s. fém. (*Cein-kon-dro-ze*) T. d'Anat. Union de deux os par le moyen d'un cartilage. (Du grec *sun* avec, et *chondros* cartilage.)

Synchrone, adj. (*Cein-kro-ne*) T. de Mécanique et de Physiq. Qui se fait dans le même temps; *Vibrations*, *chutes synchrones*. Il diffère d'*Isochrone* et de *Tautochrone*, en ce que ces derniers mots expriment proprement ce qui se fait en temps égal, sans se faire précisément dans le même temps. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *chronos* temps.)

† *Courbe synchrone* (Géom.), courbe telle qu'un corps pesant parti du centre, et décrivant successivement certains arcs, arrive en des points donnés de cette courbe dans le même temps, et dans le temps le plus court possible.

Synchronisme, s. m. Identité ou égalité des temps dans lesquels deux ou plusieurs choses se font. Voyez *Synchrone*. — Tableau de plusieurs évènemens qui se sont passés dans le même temps.

Synchroniste, adj. et subst. Qui a vécu dans le même temps; contemporain. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *chronos* temps.)

† Synchyse, s. f. (*Cein-ki-ze*) T. de Grammaire. Transposition de mots, qui trouble l'ordre et l'arrangement d'une période. (Du grec *sugchuô* je confonds, formé de *sun* avec, et *chuô* je répands.)

Syncope, s. f. (*Cein-ko-pe*) En Médecine, défaillance, pamoison: *Tomber en syncope*. — En Grammaire, retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. — En Musique, liaison de la fin d'une mesure avec la mesure suivante. (Du gr. *sugkopé* retranchement, fait de *sugkoptein* couper, retrancher.)

Syncoper, v. a. (*Cein-ko-pé*) En Musique, faire une *syncope*.

† Syncrèse, s. f. (*Cein-kré-ze*) En Chimie, concrétion ou coagulation, opérée par la réduction spontanée ou violente d'une substance liquide, en un corps solide, au moyen du retranchement de l'humide. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *krinô* j'épaissis, je fige, je coagule.)

Syncrétisme, s. m. (*Cein-kré-tis-me*) T. Didactique. Rapprochement, conciliation de diverses sectes ou communions. (Du gr. *sugkrétismos*, qui signifie proprement réunion de différentes républiques rivales de l'île de *Crète*, contre l'ennemi commun.)

† Syncroniste, s. masc. (*Cein-kro-nis-te*) Celui qui cherche à rapprocher, à concilier diverses sectes, etc.

Syndérese, s. f. (*Cein-dé-ré-ze*) T. de Dévotion. Remords de conscience. Il vieillit. (Du grec *suntérésis* observation attentive, formé de *sun* ensemble, et *turéô* j'observe; parce que la conscience est comme une sentinelle qui observe tout, et nous reproche nos fautes.)

† Syndesmographie, s. fem. (*Cein-des-mo-gra-fi-e*) Description des ligamens du corps humain. (Du grec *sundesmos* lien, ligament, et *graphô* je décris.)

† Syndesmologie, s. f. Partie de l'Anatomie qui traite de l'usage des ligamens. (Du grec *sundesmos* ligament, et *logos* discours.)

† Syndesmo-pharyngien, adj. et s. m. (Anat.) Muscle qui s'attache aux ligamens du cartilage thyroïde et au pharynx. (Du grec *sundesmos* ligament, et *pharugx* le pharynx.)

Syndesmose, s. f. (*Cein-des-mo-ze*) Voyez *Synnévrose*.

† Syndesmotomie, s. f. (*Cein-des-mo-to-mi-e*) Dissection anatomique des ligamens. (Du grec *sundesmos* ligament, et *temnô* je coupe.)

Syndic, s. m. (*Cein-dike*) Celui qui a la charge des affaires d'une Communauté, d'un Corps, etc. dont il est membre. — Nom des premiers Magistrats de l'ancienne République de Genève. (Du grec *sundikos*, qui signifioit proprement *un avocat chargé de défendre une cause*, formé de *sun* avec, ensemble, et *dikê* cause, procès.)

Syndical, ale, adj. Qui a rapport au *Syndic*.

Syndicat, s. m. (*Cein-di-ka*) Charge, emploi, commission de *Syndic*. — Temps pendant lequel on est ou on a été *Syndic*.

Synecdoque *ou* Synecdoche, s. f. (*Ci-nek-do-ke*, *do-rhe*) Figure de Rhétorique par laquelle on fait entendre le plus en disant le

moins, ou le moins en disant le plus. (Du grec *sunekdochè* compréhension, conception, formé de *sun* ensemble, et *dechomai* prendre, recevoir.)

† Synecphonèse, s. f. (*Ci-nek-fo-nè-ze*) T. de Grammaire. Réunion de deux syllabes dans la prononciation. Voyez *Synalephe* et *Synèrese*. (Du grec *sun* ensemble, et *ekphonéô* je prononce.)

Synerèse, s. f. (*Ci-nè-rè-ze*) T. de Grammaire. Réunion de deux syllabes en une dans un même mot. (Du grec *sunairésis*, forme de *sun* ensemble, et *haireô* je prends.)

† Synergistes, s. m. pl. Secte de Luthériens, suivant lesquels l'homme peut contribuer en quelque chose à sa conversion. (Du grec *sunergéô* j'aide, je seconde, formé de *sun* avec, et *ergon* travail.)

Synévrose, s. f. Voyez *Synnévrose*.

† Syngénésie, s. f. (*Cein-jé-né-zi-e*) T. de Botan. Dans le système sexuel de *Linne*, nom de la 19.e classe, qui comprend toutes les plantes dont les fleurs composées ont cinq étamines réunies en forme de cylindre par leurs anthères. (Du grec *sun* avec, et *géinomai* naître : *étamines qui naissent ensemble.*)

† Syngnathe, s. m. (*Cein-gna-te*) Genre de poissons cartilagineux, téléobranches, de la famille des Ostéodermes, qui ont l'ouverture de la bouche très-petite et sans dents. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *gnathos* mâchoire; *qui ont en quelque sorte les mâchoires réunies.*)

† Syngraphe, s. masc. (*Cein-gra-fe*) Acte passé entre le débiteur et le créancier, et gardé par l'un et par l'autre. Le *syngraphe* diffère du *chirographe*, en ce que celui-ci étoit un acte public, et le *syngraphe* un acte privé. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *graphô* j'écris.)

† Synia, s. fém. (Mythol.) La portière du palais des Dieux chez les anciens Scandinaves. Elle étoit aussi préposée aux procès, dans lesquels il s'agissoit de nier quelque chose par serment.

Synnévrose, Synévrose *ou* Syneurose, s. f. (*Ci-né-vro-ze, Ci-neu-ro-ze*) T. d'Anatomie. Symphyse ligamenteuse : union de deux os par le moyen des ligamens. (Du grec *sun* avec, et *neuron* nerf; *liaison par les nerfs.*) On dit aussi dans le même sens, *Syndesmose*, dérivé de *sundesmos* ligament.

Synodal, ale, adj. Qui appartient, qui a rapport au *Synode* : *Assemblée, ordonnance synodale.*

Synodalement, adv. (*Ci-no-da-le-man*) En *Synode.*

† Synodatique, adj. (*Ci-no-da-ti-ke*) Qui se fait dans le *Synode.*

Synode, s. masc. (*Ci-no-de*) Assemblée de Théologiens ou autres Ecclésiastiques convoqués par ceux qui en ont le droit, pour les affaires de l'Eglise, d'un Diocèse, etc. (Du grec *sunodos*, formé de *sun* avec, ensemble, et *hodas* voie, chemin; *assemblée publique où l'on se rend de tous côtés.*) — Chez les Protestans, assemblée de leurs Ministres et de leurs Anciens, pour ce qui concerne leur religion. — A Paris, assemblée de Maîtres et de Maîtresses d'École, qui se faisoit tous les ans, le six du mois de mai. — Dans l'Astronomie ancienne, conjonction de deux ou de plusieurs étoiles ou planètes dans le même lieu du ciel.

† *Synode d'Apollon* (Antiquité), espèce de confrérie en l'honneur d'*Apollon*, où l'on recevoit des gens de théâtre appelés Scéniques, des Poètes, des Musiciens, des Joueurs d'instrumens, etc.

Synodique, adj. (*Ci-no-di-ke*) Qui est émané du *Synode.*

Lettres synodiques, qui étoient écrites au nom des Conciles aux Evêques absens. — En Astron. *mouvement synodique de la lune*, son mouvement d'une nouvelle lune à l'autre. — *Mois synodique*, temps qui s'écoule entre deux lunes consécutives. (Dans ces deux dernières acceptions, du grec *sun* avec, ensemble, et *hodos* voie, chemin; *qui se trouve sur le même chemin avec un autre.*)

Synodon, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, abdominaux, de la famille des Siagonotes, qui ont une grande quantité de dents. On les trouve dans la mer Adriatique, etc. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *odous* dent; *qui a les dents pressées, et en quelque sorte jointes ensemble.*)

Synodontide, s. f. (Hist. nat.) Pierre qui se trouve dans la tête du *Synodon*, et qui broyée et avalée, est, dit on, bonne contre la pierre. *Trév.*

† Synœcies, s. f. pl. (*Ci-né-ci-e*) Chez les anciens Athéniens, fêtes instituées par *Thésée*, en mémoire des onze bourgades de l'Attique qu'il avoit engagées à venir habiter conjointement dans Athènes. (Du grec *sunoikia*, fait dans le même sens, de *sunoikéin* habiter ensemble. Racines, *sun* avec, ensemble, et *oikéin* habiter.)

Synonyme, adj. (*Ci-no-ni-me*) T. de Grammaire. Se dit des termes d'une langue qui, avec de grands rapports dans leur sens général, offrent dans leur acception propre des différences légères, mais réelles. (Du gr. *sun* avec, et *onoma* en éolique, *onuma* nom.) — Il est aussi subst. m. *Peur est le synonyme de crainte. Il n'y a de synonymes parfaits dans aucune langue.* (Voyez les *Synonymes françois* de *Girard*, de *Beauzée*, de *Roubaud*, etc.)

† Synonymie, s. f. (*Ci-no-ni-mi-e*) Qualité de deux mots *synonymes.* — Figure de Rhétorique qui exprime la même chose par des mots *synonymes.* — En Botan. concordance générale des noms donnés aux plantes par différens Auteurs.

† Synonymique, adj. (*Ci-no-ni-mi-ke*) Qui appartient à la *synonymie* ou aux *synonymes.*

† Synoptique, adj. (*Ci-nop-ti-ke*) T. Didactique. Qui se voit d'un seul coup d'œil : *Table, méthode synoptique*, qui offre à la fois à l'œil l'ensemble, les principales divisions d'un ouvrage, d'une science, etc. (Mot nouveau formé du grec *sun* avec, ensemble, et *optomai* je vois.)

Synoque, adj. (*Ci-no-ke*) T. de Médecine. *Fièvre synoque*, fièvre continue sans redoublement. On dit aussi substantiv. *La synoque.* (Du grec *sunéchés* continu, fait de *sunechô* je

contiens, je comprends. Racines, *sun* ensemble, et *echô* je tiens.)

† Synostéographie, s. f. (*Ci-nos-té-o-gra-fi-e*) Partie de l'Anatomie qui a pour objet la description des jointures, des articulations des os. (Du grec *sun* avec, ensemble, *osteon* os, et *graphô* je decris.)

† Synostéologie, s. f. (*Ci-nos-té-o-lo-ji-e*) T. d'Anat. Traité de l'articulation ou de la connexion des os. (Du grec *sun* avec, ensemble, *ostéon* os, et *logos* discours.)

† Synostéotomie, s. fem. (*Ci-nos-té-o-to-mi-e*) Partie de l'Anat. qui a pour objet la dissection ou la preparation anatomique des articulations des os. (Du grec *sun* avec, ensemble, *ostéon* os, et *temnô* je coupe.)

Synovial, ale, adj. (Anat.) Qui a rapport à la *synovie* : *Glandes synoviales*, qui servent à separer la *synovie*.

Synovie, s. f. (Anat.) Liqueur visqueose et mucilagineuse qui sert à lubréfier les ligamens et les cartilages des jointures. (Du grec *sun* ensemble, et *ôon*, en latin *ovum* œuf, fait de l'éolique *ôFon* ou *ôvon* ; parce que la synovie ressemble en quelque sorte au blanc d'œuf. *Morin.*)

Syntaxe, s. f. (*Cein-tak-ce*) Arrangement, construction des mots et des phrases, selon les régles de la Grammaire. (Du grec *suntaxis* construction, fait de *suntassein* construire. Racines, *sun* avec, ensemble, et *tassein* arranger.) — Règles de la construction des mots et des phrases.—Livre qui contient ces régles.

† Syntexis, s. f. (*Cein-tek-cice*) T. de Medecine. Abattement de forces, épuisement, exténuation ou colliquation des parties solides du corps. (Du grec *suntéxis* colliquation, dissolution, formé de *sun* avec, ensemble, et *tékô* je fonds, je dissouds.)

Synthèse, s. f. (*Cein-te-ze*) T. Didactique. Méthode de composition. (Du grec *sunthésis* composition, formé de *sun* ensemble, et *tithémi* placer, mettre.) — En Mathém. 1.° Méthode par laquelle on prouve une vérité énoncée. Voyez *Analyse*. — 2.° La Géométrie des Anciens, par opposition à l'Algèbre littérale des Modernes. — En Pharmacie, composition de médicamens. — En Chirurgie, opération par laquelle on réunit les parties divisees. — En Archæologie, habit que prenoient les Romains en se mettant à table.

Synthetique, adj. (*Cein-té-ti-ke*) Qui appartient à la *Synthese*.

Synthétiquement, adv. (*Cein-té-ti-ke-man*) D'une matière *synthétique*.

† Synthétisme, s. m. (Chirurgie) Mot générique qui comprend les quatre opérations nécessaires pour réduire une fracture : l'extension, la coaptation, la remise et le bandage. Voyez *Synthese*.

† Synthrône, adj. (*Cein-trô-ne*) T. d'Archæol. Assesseur de tous les Dieux. Titre que donnoient quelquefois les Anciens à ceux à qui ils décernoient les honneurs de l'apothéose. L'Empereur *Adrien*, en mettant au rang des Dieux son favori *Antinoüs*, lui donna le surnom de *Synthrône des Dieux d'Egypte*. (Du grec *sun* avec, et *thronos* trône.)

† Synusiastes, s. m. pl. (*Ci-nu-zi-as-te*) Héretiques qui n'admettoient en *Jésus-Christ*, qu'une seule nature et une seule substance. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *ousia* substance.)

† Syrienne, adj. f. (Mythol.) *Déesse Syrienne*, Deesse particulièrement honoree en *Syrie*, et qui réunissoit les attributs de plusieurs autres Divinités. Elle étoit, selon *Vossius*, la vertu génératrice ou productive, designée par le nom de *Mere des Dieux*.

† Syrigmon, s. m. (Musiq. des Anc.) Instrument qui paroit avoir été une flûte très-aiguë. (Du grec *surigmos* sifflement.)

Syringa, s. m. (*Ci-rein-ga*) Voy. *Seringot*.

† Syringe, s. f. (*Ci-rein-je*) Dans la musique des Anciens, le sifflet de *Pan*. Cet instrument n avoit dans l'origine que sept tuyaux, et par conséquent sept tons. (Du grec *surigx*, génit. *suriggos*, qui signifie proprement *tuyau*, *roseau*.)

† Syringoïde, s. f. (*Ci-rein-go-i-de*) Pierre qui ressemble à un amas de roseaux pétrifies. (Du grec *surigx*, *suriggos* tuyau, roseau, et *eidos* forme, ressemblance.)

† Syringotome, s. m. Instrument de Chirurgie pour la *syringotomie*.

† Syringotomie, s. f. (*Ci rein-go-to-mi-e*) T. de Chirurgie. Opération de la fistule. (Du grec *surigx*, *suriggos* tuyau, flûte, et figur. *une fistule*, et de *temnô* je coupe.)

† Syro-macédonienne (Ere), Voyez *Ère des Seleucides*, au mot *Seleucides*.

† Syrphe, s. m. (*Cir-fe*) Genre d'insectes diptères, de la famille des Sarcostomes, qui sont armés d'une longue trompe avec laquelle ils extraient les sucs mielleux des fleurs. (Du grec *surphos*, qui dans *Hésychius*, signifie un insecte semblable au cousin.)

Syrtes, s. m. pl. Voyez *Sirtes*.

Syssarcose, s. f. (*Ci-sar-ko-ze*) En Anat. liaison des os par le moyen des chairs ou des muscles. (Du grec *sun* avec, et de *sarx*, génit. *sarkos* chair.)

Systaltique, adj. (*Cis-tal-ti-ke*) T. d'Anatomie. Qui a le pouvoir de resserrer, de contracter. Se dit du mouvement du cœur, des artères, etc. (Du grec *sustellô* je contracte.)

Systématique, adj. (*Cis-té-ma-ti-ke*) Qui appartient au *systeme*.

Systematiquement, adv. (*Cis-té ma-ti-ke-mon*) D'une manière *systematique*.

Système, s. m. (*Ci-ste-me*) Assemblage de plusieurs principes vrais ou faux liés ensemble, et des conséquences qu'on en tire, pour établir une opinion, pour expliquer quelque effet, etc. (Du grec *sustéma* assemblage, derivé de *sunistêmi* assembler. Racines, *sun* ensemble, et *histêmi* placer.) — On dit par extension, *Système de la Politique, des Finances, du Gouvernement*, etc. — En Astron. supposition d'un certain arrangement des differentes parties qui composent l'univers, d'après laquelle les Astronomes expliquent tous les phénomènes ou apparences des corps celestes : *Systeme de Ptolomee, de Copernic, de Tycho-Brahé*. — En Hist. natur. Voyez *Methode*. — En Physique, assemblage de corps : *Le systeme planetaire*,

—En Passementerie, galon fabriqué à deux navettes pour ménager le filé d'or ou d'argent, par la soie dont on garnit la chaîne en dessous.

† *Système sexuel* (Botaniq.) Voyez au mot *Sexuel*. — *Système bibliographique*, ordre qu'on suit dans la classification des livres qui composent un catalogue de livres rangés par ordre de matières ou dans la formation et l'arrangement d'une bibliothèque.

Systole, s. f. (Anat.) Contraction du cœur; mouvement par lequel il se resserre et pousse le sang dans les artères. Le mouvement opposé se nomme *Diastole*. Voyez ce mot. (Du grec *sustolé* contraction, fait de *sustellô* je contracte, je resserre.)

† Systyle, s. m. (Archit.) Edifice où les colonnes sont éloignées les unes des autres de deux de leurs diamètres, et par conséquent moins serrées que dans le *Pycnostyle*. Voy. ce mot. (Du grec *sun* avec, ensemble, et *stulos* colonne.)

Syzygie, s. f. (*Ci-zi-jî-e*) T. d'Astronom. En général, conjonction et opposition d'une planète avec le soleil. — Plus particulièrement et plus souvent, le temps de la nouvelle ou de la pleine lune. (Du gr. *suzugia* conjonction, formé de *sun* avec, ensemble, et de *zeugnuô* je joins.)

T

T, subst. masc. (*Té* suivant l'appellation ancienne, et *Te* suivant la moderne) Vingtième lettre et seizième consonne de l'alphabet français. — Anciennement c'étoit une lettre numérale qui valoit 160, et avec un trait horizontal au-dessus, 160,000.

† T, (Chirurg.) Espèce de bandage, ainsi nommé de sa figure, qui sert à soutenir l'appareil de la taille, etc. — Chez les Couteliers, vis qui unit la lame au manche d'un couteau sans clous. — Dans les mines, disposition et arrangement en forme de *T*, des fourneaux et des chambres qui sont sous un ouvrage qu'on veut faire sauter. En ce sens, plusieurs écrivent *Té*.

Ta, pron. poss. fém. de la seconde personne: *Ta mère, ta sœur*.

Tabac, s. m. (*Ta-ba*, dans la prononciation familière) Plante d'une odeur forte, d'un goût âcre et nauséabonde, originaire d'Amérique où elle est vivace, annuelle dans nos climats, et très-connue par l'usage de ses feuilles qu'on fume, qu'on mâche quelquefois, ou qu'on prend en poudre par le nez. (De *Tabaco* ou *Tabago*, l'une des îles Antilles, où les Espagnols découvrirent cette plante en 1560, et commencèrent à en faire usage, à l'exemple des Naturels du Pays qui l'appellent *Petun*. On la nomme aussi *Nicotiane*, de *Nicot*, Ambassadeur du roi François II, auprès de Sebastien, roi de Portugal, qui l'ayant apportée en France, la présenta à la Reine et au Grand Prieur, d'où elle fut également appelée *Herbe à la Reine*, *Herbe du Grand Prieur*, *Herbe de l'Ambassadeur*.) Parmi les différentes espèces de *tabac*, on distingue le *tabac arbrisseau*, originaire du Cap de Bonne-Espérance; le *tabac rustique*, et le *tabac paniculé*, originaire du Perou.

Tabac marron, Voyez *Amourette*.

Tabagie, s. f. Lieu destiné pour fumer du *tabac*. — Petite cassette dans laquelle on met du *tabac*, des pipes et tout ce qui est nécessaire pour fumer.

† Tabala, s. m. Grand tambour des Nègres, qui s'emploie ordinairement pour répandre l'alarme dans le pays.

Tabarin, s. m. (*Ta-ba-rein*) Farceur qui, étant monté sur des tréteaux, amuse le peuple par ses bouffonneries. (D'un charlatan qui parut en France, vers le commencement du 17.e siècle, et qui prit ce nom d'un petit manteau qu'il portoit, appelé *tabart*, de l'italien *tabarro*, manteau que portent encore aujourd'hui sur le théâtre les Arlequins, les Scapins, Crispins, etc. Ce nom, par la suite, est devenu appellatif.) — *Il fait le Tabarin*, le bouffon, en parlant d'un homme qui amuse la compagnie. Il est familier.

Tabarinage, subst. m. Action de *Tabarin*; bouffonnerie.

† Tabarro, s. m. emprunté de l'italien. Manteau à la vénitienne.

Tabatière, s. f. Petite boîte où l'on met du *tabac* en poudre.

Tabellion, s. m. (*Ta-bé-li-on*) Notaire. Il n'est usité qu'en style de Pratique ou en parlant des Notaires de village. (*Les Tabellions* à Rome étoient des esclaves publics qui recevoient les contrats que faisoient les particuliers. (Du latin *tabellio*.)

Tabellionage, s. m. (*Ta-bèl-lio-na-je*) Office, fonction, étude du *Tabellion*. — *Droit de Tabellionage*, droit d'établir un *Tabellion* ou Notaire dans sa Justice.

Tabernacle, s. m. Tente, pavillon. Il ne s'emploie en ce sens que dans la traduction de certains textes de l'Ecriture. — Tente où reposoit l'arche d'alliance pendant le séjour des Israélites dans le désert. — Dans le nouveau Testament, le Ciel est appelé *les Tabernacles éternels*. — Ouvrage d'Orfévrerie, de Menuiserie, etc. en forme de petit temple, où l'on enferme le saint Ciboire. (Du latin *tabernaculum*.) — Espèce de caisse ajustée sous la meule du Cloutier-Epinglier.

Tabernacle de galère, petit exhaussement vers la poupe, d'où le Capitaine donne ses ordres.

† Tabès, s. m. pris du latin (*Ta-bèce*) En termes de Médec. 1.° Maladie de consomption, langueur qui dessèche, phthisie, atrophie, hectisie, marasme. — 2.° Sanie, sang corrompu ou humeur claire et putride, qui découle des ulcères, etc. (Du latin *tabes*.)

TABIDE, adj. m. f. T. de Méd. Qui est d'une maigreur excessive par phthisie ou consomption. (Du latin *tabidus*, fait de *tabes*.)

TABIFIQUE, adj. (*Ta-bi-fi-ke*) T. de Médecine : Qui fait mourir de langueur et de consomption. (Du latin *tabificus*.)

TABIS, s. m. (*Ta-bi*) Sorte de gros taffetas ondé.

TABISER, v. act. (*Ta-bi-zé*) Rendre une étoffe ondée, à la manière du *tabis*.

TABLATURE, s. f. Arrangement de plusieurs lettres ou marques sur des lignes, pour marquer le chant à ceux qui chantent ou qui jouent des instrumens : *Il entend bien la tablature.*

Proverb. *Donner de la tablature à quelqu'un*, 1.° lui donner de l'embarras, du fil à retordre. — 2.° Être plus habile que lui, et lui donner de la peine pour nous égaler.

TABLE, s. f. En general, meuble ordinairement en bois, fait d'un ou de plusieurs ais, et posé sur un ou plusieurs pieds, qui sert à divers usages : *Table à manger, à jouer, etc.* (Du latin *tabula*, qui signifie proprement *ais, planche.*) — En particulier et absolument, table à manger : *Il est trois heures à table ; aimer la table, les plaisirs de la table.* — Lame ou plaque d'argent, de cuivre ou d'autre métal, ou morceau de pierre ou de marbre plat et uni, sur quoi on peut écrire, graver ou peindre : *Les tables de la Loi* ou *de Moïse ; les Lois des douze tables*, chez les Romains. *Table rase* ou *d'attente*, qu'on destine pour graver quelque chose, mais où il n'y a encore rien de gravé. Figur. *Table rase*, personne qui n'a encore reçu aucune instruction. — Espèce d'ais de plomb, jeté en moule, qui sert à faire des tuyaux, etc. — Index, ordinairement par ordre alphabetique, pour trouver les matières ou les mots qui sont dans un livre, etc. — Feuille sur laquelle les matières d'une science sont réduites méthodiquement et en raccourci, afin qu'on puisse les voir d'un coup d'œil : *Table chronologique ; enseigner la Grammaire par tables* — En Mathématique, suite de calculs dont on a besoin pour diverses opérations : *Tables de logarithmes, des sinus, etc.* — Dans les instrumens de Musique, la partie supérieure sur laquelle les cordes sont tendues. On l'appelle aussi *Table d'harmonie.* — Chacun des côtés du *tablier* où l'on joue au Trictrac. On appelle aussi *tables* les *Dames* avec lesquelles on joue à ce jeu. — En parlant de pierreries, 1.° *Diamant en table*, taille de manière que la surface en est plate. On dit dans le même sens, *table de rubis, d'émeraudes. Table de bracelets*, plusieurs pierres taillées en table et arrangées pour servir à un bracelet. 2.° Défauts en manière de glaces, qui se trouvent sur la superficie d'un diamant. — En t. de Blason, écu, écusson qui ne contient que la simple couleur du champ. — Dans les presses d'Imprimerie, planche de chêne qui forme le dessous du coffre, et porte les crampons.

On appelle dans les grandes maisons, *la première table*, celle des maîtres ; *la seconde table*, celle des principaux domestiques ; *la table du commun*, celle des valets. *Tenir la première, la seconde table*, faire les honneurs de la première, de la seconde table.

Se mettre à table, s'asseoir auprès de la table pour manger. — *Sortir, se lever de table*, interrompre ou finir le repas. — Fig. *Mettre quelqu'un sous la table*, l'enivrer. — *Tenir table*, donner ordinairement à manger. — *Tenir table ouverte*, recevoir à sa table ceux qui se présentent. — *Retrancher, réformer sa table*, faire moins de dépense pour sa table qu'on n'avoit coutume de faire. — *Donner sa table à quelqu'un*, le faire manger à sa table. — *Courir, piquer les tables*, aller toujours manger chez ceux qui tiennent table. — *Manger à table d'hôte*, dans une hôtellerie à un certain prix reglé.

Table de marbre, Connétablie, autrefois le siége du Connétable et des Maréchaux de France. *La sainte Table*, la Communion.

† *Table égyptienne*, table de marbre egyptien, trouvée à Rome sur le mont Aventin en 1709, et chargée d'hiéroglyphes dont on a vainement cherché l'explication. — *Table isiaque*, table de bronze qui contient des scènes de la religion égyptienne. Elle fut achetée en 1525, au sac de Rome, par un Serrurier qui la vendit au Cardinal *Bembo*. Elle a passé ensuite dans les mains des Ducs de Mantoue et des Rois de Sardaigne, et fut en l'an 7 (1799) transportée de Turin à Paris, où elle est deposée dans la Bibliothèque Impériale. — *Tables eugubiènes*, Voy. au mot *Eugubiènes*. — *Table pythagorique* (Arith.), table qui contient tous les produits de la multiplication des nombres simples, depuis un jusqu'à neuf. — *Tables des sinus* (Trigonom.), tables qui contiennent par ordre les longueurs des sinus, tangentes et sécantes de tous les degrés et minutes d'un quart de cercle, exprimées numériquement en parties du rayon qu'on prend pour le sinus total. — *Tables astronomiques*, suite des nombres qui indiquent les situations et les mouvemens des astres, ou qui servent à les calculer.

† *Montagne de la table* (Astron.), constellation méridionale introduite par *La Caille*, et ainsi nommée d'une montagne du Cap de Bonne-Espérance, où cet Astronome fit son travail sur les étoiles fixes.

TABLEAU, s. m. (*Ta-blô*, s. d.) Ouvrage de Peinture sur une *table* de bois ou de cuivre, etc. ou sur de la toile. (Du latin *tabula.*) — Figur. Représentation vive et naturelle d'une chose, soit de vive voix, soit par écrit. — Dans un Opéra, réunion de plusieurs objets formant un tout peint par la Musique. — En Perspective, surface plane, que l'on suppose perpendiculaire à l'horizon. — Dans un vaisseau, façade de l'arrière, comprise entre les allonges *de tableau*, et où sont percés les jours ou les fenêtres. — Dans une baie de porte ou de fenêtre, partie de l'épaisseur du mur qui paroît au dehors depuis la feuillure, et qui est ordinairement d'equerre avec le parement. — Liste, catalogue des membres d'une société, etc.

† *Tableau magique de Franklin* (Phys.), image ou tableau appliqué sur le métal dont est garni le carreau electrique, et qui fait

ressentir de la même manière et par les mêmes causes, une vive commotion. — *Tableaux électriques*, bandes de verre un peu épais, sur lesquelles sont collées de petites pièces de métal, rangées de manière à représenter des dessins qui paroissent tracés par des points de lumière très-vifs, lorsqu'on se sert de ces tableaux pour tirer des étincelles d'un corps électrisé.

Figur. *C'est une ombre au tableau*; se dit d'un léger défaut qui fait mieux sentir les beautés d'un ouvrage ou les bonnes qualités d'une personne.

† Tablée, s. f. T. de Tondeur de draps. Longueur de l'étoffe qui tient d'un bout de la *table* à l'autre, après qu'elle a été tondue.

Tabler, v. n. (*Ta-blé*) Au jeu de Trictrac, disposer les dames selon les règles du jeu. Il est vieux; on dit aujourd'hui *caser*. — Fig. *Vous pouvez tabler là-dessus*, compter là-dessus.

Tabletier, s. m. (*Ta-ble-tié*) Ouvrier qui fait des échiquiers, des trictracs et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

Tablette, s. f. (*Ta-blé-te*) Planche posée pour mettre quelque chose dessus : *Tablettes de bibliothèque, d'armoire*. (Du latin *tabula*, planche.) — Pièce ordinairement plate, qui termine les murs d'appui et autres pièces de maçonnerie. — Planche de bois ou pièce de marbre, qui est posée à plat sur le chambranle d'une cheminée ou sur l'appui d'une fenêtre. — Petit ais de noyer soutenu de colonnes sur lequel on met des bijoux, de petits livres, etc. — Petit ais pour maintenir la vis d'une presse d'Imprimerie et mettre les ustensiles. — Ais sur lequel les Boulangers mettent le pain dans leurs boutiques. — Espèce de petite table sur laquelle le Chandelier pose le moule dont il se sert pour faire la chandelle, etc.

Tablettes, s. f. plur. Feuilles d'ivoire, de parchemin ou de papier préparé, attachées ensemble, sur lesquelles on écrit avec un crayon ou avec un poinçon les choses dont on veut se souvenir. (Du latin *tabulæ*.) — Dans les Pharmacies, sorte de médicamens, réduits en forme plate. *Tablettes d'aloès. Tablettes purgatives*. On dit aussi *Tablettes de chocolat, de bouillon*, etc. — Pierres de parement, qui soutiennent une petite terrasse ou un chemin un peu élevé, etc.

Proverb. et figurém. *Rayez cela de vos tablettes*, ne comptez pas là-dessus. — Un supérieur dit à un inférieur, *vous êtes sur mes tablettes*, vous m'avez déjà donné sujet de me plaindre de vous.

Tablettérie, s. f. (*Ta-blé-te-rî-e*) Métier du *Tabletier*. — Les ouvrages qu'il fait.

Tablier, subst. m. (*Ta-blié*) Échiquier ou damier. En ce sens il est vieux. — Chacune des deux parties d'un trictrac. V. *Table*. — Morceau de cuir, etc. que divers Artisans mettent devant eux. — Morceau de toile, de serge, de taffetas, etc. que les femmes et les filles mettent devant elles. — Morceau de cuir attaché aux voitures pour défendre des éclaboussures. — En t. d'Architecture, ornement sculpté sur la face d'un piedestal. — Partie d'un pont-levis qui s'abaisse pour fermer le passage. — Autrefois en Bretagne et particulièrement à Nantes, bureau pour la recette des droits du Roi. On percevoit également à la Rochelle sur les marchandises qui en sortoient par mer, un droit nommé *Droit de tablier et Prévôté*.

Tablier de timbale, morceau d'étoffe enrichi de broderie, qui se met autour d'une timbale. — *Droit de tablier* (Imprimerie), espèce de bienvenue que les apprentis payent aux ouvriers.

Tabloin (*Acad.*), Tablouins (*Tr.*), s. m. (*Ta-bloin*) Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons. (Du latin *tabula* planche.)

Tabouret, s. m. (*Ta-bou-re*) Espèce de siége en forme d'escabelle, rembourré et couvert de quelque étoffe ou tapisserie. (Suivant *Ménage*, de *tambour*, à cause de la ressemblance d'un tabouret à un petit tambour.) — En Botanique, plante annuelle crucifère, qu'on range parmi les Thlaspis, et dont la silique en forme de bourse l'a fait nommer aussi *Bourse à pasteur*, *Mallette à berger*.

Avoir le tabouret chez le Roi ou la Reine, c'étoit avoir droit de s'asseoir en leur présence sur un tabouret ou sur un siége pliant.

† Tabrouba, subst. m. Arbre de Surinam qui fournit aux Indiens une teinture dont ils se peignent le corps.

Tac, s. m. Maladie contagieuse des moutons.

Tac-tac, Mot dont on se sert par onomatopée pour exprimer un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux.

Tacamaque *au* Tacamahaca, s. m. Sorte de gomme résineuse. Voy. *Peuplier*.

Tacet, subst. m. emprunté du latin, où il signifie *il se tait*; (on prononce le *t*) Terme de Musique : *Tenir ou faire le tacet*, se taire pendant que les autres chantent. — Fig. et fam. *Garder le tacet*, ne dire mot.

Tache, s. f. (*a* bref) Souillure, marque qui salit. (Suivant *Huet*, du bas-breton *tach* souillure.) — En Peinture, parties de couleur qui ne sont pas d'accord avec celles qui les avoisinent. — Fig. Chose qui blesse l'honneur, la réputation : *C'est une tache à son honneur. Tache du péché*, souillure que l'âme contracte par le péché. — Marque naturelle, 1.° sur la peau : *Avoir des taches de rousseur*; 2.° sur le poil de certains animaux : *Chien blanc qui a des taches noires*. — Au pluriel, certains endroits obscurs qu'on remarque avec le télescope sur le disque du soleil, etc. En ce sens, *taches* est opposé à *facules*, nom donné par les Astronomes aux parties les plus claires. Voy. *Facule*.

Fig. et prov. *Il veut trouver des taches dans le soleil*, des défauts dans les choses les plus parfaites.

Tâche, s. f. (*â* long) Ouvrage qu'on donne à faire dans un certain espace de temps. (Du latin *taxare* taxer, mettre une taxe, un impôt; et par extension, imposer une obligation, dont on a fait dans la basse latinité *taxa*. On écrivoit autrefois *tasche*.)

Travailler, être à la tâche, travailler à un ouvrage dont on doit être payé en gros, sans égard au nombre des journées qu'on y

aura employées. — Figur. *Prendre à tâche de faire une chose*, s'attacher à la faire, ne perdre aucune occasion de la faire.

En bloc et en tâche, en gros et sans entrer en discussion du détail.

TACHÉOGRAPHE *ou* TACHIGRAPHE, subst. m. (*Ta-ché-o-gru-fe, Ta-chi-gra-fe*) Celui qui écrit aussi vite que l'on parle. Voyez *Tacheographie*.

TACHÉOGRAPHIE *ou* TACHYGRAPHIE, subst. f. (*Ta-ché-o-gra fi-e, Ta-chi-gra-fi-e*) Art d'écrire par abréviations et aussi vite que l'on parle. Cet art renouvelé de nos jours, étoit fort en usage chez les Romains. (Du grec *tachus* vite, prompt, ou de l'adverbe *tacheôs* vite, et de *gruphô* j'écris.)

TACHER, v. a. (*a* bref, *Ta-ché*) Souiller, salir, faire une *tache*, au propre et au figuré.

TÂCHER DE... v. n. (*â* long, *Tâ-che*) S'efforcer : *Je tâcherai de l'achever*. (Du latin *satagere* s'empresser, se donner de la peine. *Ménage*, d'après *Le Vulais*.)

TÂCHER A... v. n. Viser, songer à... *Vous tâchez à me nuire*.

TACHETÉ, ÉE, part. p. et adj. Marqueté.

TACHETER, v. a. (*Ta-che-te*) Marquer de plusieurs *taches*.

TACITE, adj. Qui n'est pas dit, qui n'est pas exprimé formellement : *Aveu, condition tacite*. (Du latin *tacitus*, part. de *tacere* taire.)

Tacite reconduction. Voy. *Reconduction*.

TACITEMENT, adv. (*Ta-ci-te-man*) D'une manière *tacite*.

TACITURNE, adject. Qui parle peu ; sombre, rêveur. (Du lat. *taciturnus*.)

TACITURNITÉ, s. f. Etat, humeur, tempérament de celui qui est *taciturne*.

TACT, s. m. (On prononce le *c* et le *t*) Le sens du toucher. (Du lat. *tactus*.)

Fig. *Avoir le tact fin, sûr, etc.* Juger finement, sûrement en matière de goût.

TACTICIEN, subst. m. Celui qui est versé, habile dans la *tactique*.

TACTILE, adject. Terme Didactique : Qui est l'objet du toucher ; qui peut se toucher. (Du latin *tactilis*.)

TACTION, s. f. (*Tak-cion*) T. Didactique : Action du toucher. (Du lat. *tactio*.)

TACTIQUE, s. f. (*Tak-ti-ke*) Art de ranger les troupes en bataille et de faire les évolutions militaires. (Du grec *taktos*, part. de *tassô* je range, je mets en ordre.)

† TAH, s. m. (Mythol.) Nom sous lequel les anciens Celtes reconnoissoient le Créateur de l'univers et le Souverain des Dieux.

† TAIGE, s. m. Espèce de couronne que les Califes posoient eux-mêmes sur la tête de l'Emir-al-Omara, lorsqu'ils lui donnoient l'investiture de cette charge. Voyez *Emir-al-Omara*.

TADORNE, subst. f. Oiseau palmipède de la famille des Serrirostres et du genre des Canards, qui a un renflement charnu à la base du bec supérieur.

TAEL, s. m. Monnoie de compte de la Chine, du Japon, etc.

† TAENIA, subst. m. pris du lat. où il signifie proprement *bande*, *bandelette*. (*Te-ni-a*) Genre de vers intestinaux, aplatis comme un ruban, qui ont quelquefois plus de deux mètres de longueur, qui vivent sur-tout dans les intestins de l'homme et des chiens. On les nomme aussi *vers solitaires*.

TAFFETAS, s. m. (*Ta fe-tâ*) Etoffe de soie fort mince et tissue comme la toile. (Suivant *Bochart*, *Le Duchat*, *Covarruvias*, *etc.* par onomatopée, de *tif*, *taf*, à cause du bruit que fait cette étoffe. *Le Duchat* ajoute qu'on prononçoit autrefois *taffetaf*.)

† *Taffetas d'herbes*, espèce de taffetas fabrique aux Indes avec une sorte de soie ou fil doux et lustré, que l'on tire de certaines herbes.

TAFIA, s. m. (*Ta-fia*) Eau de vie de sucre.

TAIAUT, (*Ta-iô*) Cri du Chasseur quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil ; quand on fait partir le lièvre.

TAIE, s. f. (*Té*) Toile qui couvre et enveloppe un oreiller ou un lit de plumes. — Pellicule blanche qui se forme quelquefois sur l'œil. — En termes d'Anatomie, l'enveloppe du fœtus, du foie et de quelques autres viscères. (Du lat. barbare *tega*, employé avec les mêmes acceptions dans la basse latinité, et fait de *tegere* couvrir.)

TAILLABLE, adj. (*Tâ-glia-ble*) Sujet à la *taille*.

TAILLADE, subst. f. (*Tâ-glia-de*) Coupure dans les chairs. — Coupure en long faite dans une étoffe, dans un habit.

TAILLADER, v. a. (*Tâ-glia-dé*) Faire des *tailladés*.

TAILLANDERIE, s. fém. (*Tâ-glian-de-ri-e*) Métier *ou* ouvrages de Taillandier.

TAILLANDIER, s. m. (*Tâ-gliun-dié*) Ouvrier qui fait des outils pour les Charpentiers, Charrons, Tonneliers, Laboureurs, etc.

† TAILLANDIN, s. m. (*Tâ-glian-dein*) En t. de Confiseur, bande de la chair de citron ou d'orange, fendue extrêmement mince.

TAILLANT, subst. m. (*Ta-glian*) Tranchant d'un couteau, d'une épée, d'une hache, etc.

TAILLE, s. fem. (*Tâ-glie ;* mouillez les *ll*) Stature du corps : *Belle, grande, riche taille ; il est de mn taille*. — En ce sens il se dit aussi de quelques animaux : *Cheval, chien de bonne taille*. — Plus particulièrement, conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture : *Avoir la taille gâtée, n'avoir point de taille*, être gras et court. (Des statues de marbre, etc. qui ont été dites être de belle *taille*, quand elles sont *taillées* avec proportion et symétrie. *Caseneuve*.) — Tranchant d'une épée. En ce sens il n'est plus usité que dans cette expression : *Frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant. — Coupe d'un habit, des arbres. — Coupe des pierres dures : *Pierres de taille*, propres à être taillées. — Manière dont on travaille les pierres précieuses. — Manière dont on coupe une plume à écrire. — Dans la Gravure, trait que marque le burin en coupant le cuivre. La taille est proprement dans la tirasure ce qu'on appelle hâchure dans le Dessin, etc. — En t. de Monnoie, division d'un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales. — Opération chi-

rurgicale pour tirer les pierres de la vessie. — Bois qui commence à revenir, après avoir été coupé. — Petit bâton fendu en deux parties égales, sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches, pour marquer ce que l'un fournit à l'autre. — Certaine imposition de deniers qui se levoit sur le peuple. (Suivant *Casencuve*, du latin *talea*, branche d'arbre coupée par les deux bouts pour être plantée; parce que, dit-il, comme cette branche est retranchée de l'arbre, de même la taille est retranchée du bien des citoyens.) — En t. de Jeu, chaque fois que le Banquier achève de retourner toutes les cartes : *Il a gagné à la premiere taille, mais il a perdu a la seconde.* — En t. de Musique, 1.° le second des quatre principaux degrés dans lesquels on a partagé les voix. C'est la voix la plus naturelle à l'homme, qui se trouve à l'octave en dessous de l'étendue la plus commune des voix de femmes. On l'écrit avec la clef d'*ut*, sur la quatrième ligne. — 2.° Musicien qui a une voix de taille : *C'est une bonne, une belle taille.*

Haute-taille, taille qui approche de la haute-contre. — *Basse-taille*, celle qui approche de la basse. — En Sculpture on appelle *basse-taille* un bas-relief.

TAILLE-DOUCE, s. f. Gravure faite au burin seul sur une planche de cuivre. Celle faite sur une planche de bois s'appelle *taille de bois.* — L'un et l'autre se disent respectivement d'une estampe tirée sur une taille-douce ou sur une taille de bois.

TAILLÉ, EE, part. p. et adj. Voy. *Tailler.* — Se dit en t. de Blas. de l'écu divisé en deux parties par une ligne diagonale de l'angle sénestre en chef, à l'angle dextre opposé. — *Homme bien taillé*, qui a une belle *taille*, qui est bien fait. — *Côte mal taillée*, Voy. *Côte.*

TAILLE-MÈCHE, s. f. Instrument avec lequel les Ciriers coupent leurs mèches.

† TAILLEMER, s. m. (Marine) Voy. *Gorgère de vaisseau.*

TAILLER, v. a. (*Tâ-glié*) Couper avec le marteau, le ciseau ou tel autre instrument ce qu'il y a de superflu : *Tailler une pierre, la vigne, une plume a écrire, un diamant.* (Du lat. barbare *taliare*, fait de *talia*, qu'on a dit pour *talea* branche coupée d'un arbre.) — Couper en plusieurs morceaux : *Tailler la soupe, du pain par morceaux.* — Couper de l'étoffe, de la toile, pour faire quelque ouvrage, quelque vêtement. — Faire une incision pour tirer la pierre de la vessie. — En t. de Monnoie, faire la juste quantité des espèces qui doivent être au marc suivant les lois. — Imposer à la *taille.*

Tailler en pièces, battre et défaire entièrement les ennemis. — Fig. et fam. *Tailler des croupières à une troupe de soldats*, les mettre en fuite, les poursuivre. — Prov. *Tailler des croupieres à quelqu'un*, lui susciter des affaires, des embarras. On dit dans le même sens, fig. et fam. *tailler de la besogne a quelqu'un.* — Fig. et fam. *Tailler les morceaux a quelqu'un*, lui limiter ce qu'il doit dépenser; lui prescrire ce qu'il doit faire. — Fig. et prov. *Tailler et rogner a son gré*, disposer des choses comme on veut. — Fig. et prov. *Tailler en plein drap*, avoir abondamment ce qui peut servir à l'exécution d'un dessein. — En t. de Mar. *Tailler un bâtiment*, l'évider, le façonner, de manière qu'il soit bien taillé pour la marche.

TAILLER, verb. n. Tenir les cartes et jouer contre plusieurs : *Tailler a la Bassette, au Pharaon; qui nous taillera ?* (*Nous* est au datif.) — *Tailler de l'avant* (Mar.), marcher et aller en avant.

TAILLERESSE, s. f. (*Tâ-glie-rè-ce*) Terme de Monnoie : Ouvrière qui réduit les pièces au poids de l'ordonnance.

† TAILLET, s. m. (*Tâ-glie*) Dans la fabrique des ancres, outil tranchant avec un manche, dont les Forgerons se servent pour couper sous le gros marteau le fer superflu des mises.

† TAILLETTE, s. f. (*Tâ-glie-te*) Sorte d'ardoise dont les dimensions varient suivant la grandeur du bloc.

TAILLEUR, subst. m. (*Tâ-glieur*) Celui qui *taille* et fait des habits. — Titre de quelques Officiers de la Monnoie. — Ouvrier qui donne la dernière façon à l'ardoise, pour la rendre vendable.

Tailleur de pierre, Artisan qui taille la pierre, et la met en état d'être employée. — On dit aussi *tailleur d'arbres*, *tailleur de diamans.* — *Tailleur de sel*, autrefois à Bordeaux, Commis chargé de mesurer et visiter les sels qu'on y portoit.

TAILLEUSE, s. f. (*Tâ-glieû-ze*) Femme qui fait des habits.

TAILLE-VENT, s. m. (*Tâ-glie-van*) Oiseau de mer qui a un vol très-rapide.

TAILLIS, subst. m. (*Tâ-gli*) Bois que l'on *taille*, que l'on coupe de temps en temps. — On dit aussi adjectiv. *Bois-taillis.*

Prov. et fig. *Gagner le taillis*, s'enfuir et se mettre en sûreté.

TAILLOIR, subst. m. (*Tâ-glioar*) Bois sur lequel on *taille*, on coupe de la viande. — En Architect. partie supérieure du chapiteau des colonnes, sur laquelle pose l'architrave.

TAILLON, s. m. (*Tâ-glion*; mouillez les *ll*) Imposition de deniers qui se levoit comme la *taille.*

TAILLURE, subst. f. (*Tâ-glu-re*) Terme de Brodeur : Broderie de rapport; pièces découpées qui s'appliquent sur un fond d'étoffe.

TAIN, subst. m. (*Tein*) Lame d'*étain* fort mince qu'on met derrière les glaces des miroirs.

TAINS, s. m. plur. Pièces de bois sur lesquelles on pose la quille du vaisseau que l'on construit. Voy. *Chantier* qui a le même sens, et qui est plus usité.

TAIRE, v. a. sur *Plaire* (*Tè-re*) Ne dire pas; garder le secret sur quelque chose : *Il vous a tû la vérité.* (Du latin *tacere.*)

TAIRE, verb. n. usité seulement dans *faire taire*; empêcher de parler, imposer silence.

Notre canon fit taire celui des ennemis, le mit hors d'état de continuer à tirer.

SE TAIRE, v. rec. Garder le silence, s'abstenir de parler : *Il y a temps de parler et temps de se taire.* — Ne point faire de bruit. En ce sens il se dit des animaux, des vents, de la mer, etc.

Il ne peut se taire de cette aventure ; il en parle sans cesse, il la publie par-tout.

Taisson, s. m. (*Ta-son*) Blaireau, animal sauvage à quatre pieds qui se terre. C'est un mammifère plantigrade qui a beaucoup de rapports avec l'ours pour sa manière de vivre.

† Talanche, s. m. Espèce de droguet qui se fabrique en Bourgogne.

Talapoin, s. m. (*Ta-la-poein*) Prêtre idolâtre à Siam et à Pégu.

Talaro, s. m. Monnoie d'argent de Venise, qui n'a guères cours que dans le Levant. Elle vaut environ 5 francs 20 centim. — A Trieste, reichsthale d'espèce de convention, de la valeur de deux florins, que le Gouvernement autrichien faisoit frapper pour le commerce de cette ville.

† Tale, s. m. Marchand maure des côtes de Barbarie.

Talbe, s. m. Terme de Relation : Docteur mahométan au royaume de Fez et de Maroc.

Talc, s. m. (*Talke*) Sorte de pierre transparente et qui se leve par feuilles.

† *Talc de Moscovie*, mica divisé en grandes feuilles minces, qu'on peut employer comme vitraux, et dont on se sert sur-tout pour les fenêtres des vaisseaux en Russie. — *Talc bleu de Sage*, dis-heye. Voyez ce mot. — *Talc de Venise de Delisle*, talc laminaire.

† *Talc hexagonal* des Minéralogistes modernes, steatite en lames hexagones de *Delisle*. — *Talc ecailleux*, craie de Briançon de *Delisle*. — *Talc glyphique* (propre pour la gravure, du grec *gluphô* je grave), lardite de *Werlerius*, steatite solide rougeatre de *Born*, agalmatolithe de *Klaproth* ; pierre de lard, de *Born*, de *Delisle*, de *Bergmann*, de *Brochant*, de *Daubenton*. — *Talc steatite*, craie d'Espagne. — *Talc ollaire*, pierre ollaire ou de Columbin, de *Delisle*. — *Talc terreux*, chlorite.

† Talcite, s. m. (Minéral) Talc steatite.

Talio, s. m. Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans leurs Synagogues.

Talemouse, s. f. Voyez *Talmouse*.

Talent, s. m. (*Ta-lan*) Certain poids d'or ou d'argent, différent suivant les différens pays où l'on s'en servoit anciennement. Le *talent attique* valoit 60 mines, ou 5400 liv. tournois (4839 f. 50 cent.) (Du lat. *talentum*, fait du gr. *talanton*.) — Figur. Don, disposition, aptitude naturelle pour certaines choses : *Il a beaucoup de talent pour la poesie ; ce n'est pas son talent*. Voy. *Genie*. Voy. aussi *Qualité*.

Talens, plur. Avantages qu'on a reçus de la nature ou qu'on a acquis par l'etude et le travail. On dit particulièrement d'une personne qui peint, qui dessine, qui chante, qui danse, etc. qu'*elle a des talens*. — Hommes à talens : *Proteger, favoriser les talens*. — En Peinture, on appelle *Peintre à talent* celui qui réussit dans plusieurs genres, sans avoir dans aucun des succès éminens.

Figur. 1.° *Faire valoir le talent*, se servir utilement de son esprit, de son adresse. — 2.° *Enfouir, enterrer son talent, ses talens*, rendre ses bonnes qualités inutiles par pure paresse.

Taler *ou* Daler, s. m. (*Ta-lèr*) Monnoie d'Allemagne et de Pologne, à peu près de la valeur d'un écu. On écrit plus souvent *Thaler*; Voyez ce mot.

Talinguer, v. a. (*Ta-lein-ghé*) Terme de Mar. Attacher le cable à l'arganeau de l'ancre.

Talion, s. m. (*Ta-li-on*) Punition pareille à l'offense. (Du lat. *talio*, fait de *talis* tel ; *telle offense, telle peine*.)

Talisman, s. m. Figure faite sous certaine constellation à laquelle les Astrologues attribuoient des vertus imaginaires. (Mot, suivant *Saumaise*, purement arabe et dérivé du grec moderne *telesman* pour *télesma* conservation ; parce que les Orientaux regardent les talismans comme des préservatifs contre toute espèce de danger. Le mot arabe est *thilsamat*, plur. de *thilsam*.)

Talismanique, adj. m. et fem. (*Ta-lis-ma-ni-ke*) Qui appartient au *talisman*.

† Talle, subst. f. (*Ta-le*) Branche qu'un arbre pousse à son pied. — Jet qu'on détache avec la main au pied des plantes bulbeuses et ligamenteuses.

† Taller, verb. n. (*Ta-lé*) Pousser une ou plusieurs *talles*. (Du grec *thallein* pousser, germer, pulluler.)

† Tallevanes, s. f. pl. (*Ta-le-va-ne*) Pots de grès dans lesquels on apporte à Paris les beurres d'Issigny.

† Tallevas, subst. m. (*Ta-le-va*) Sorte de grand bouclier. Vieux mot. (Par inversion pour *tavela*, fait de l'ital. *tavolaccio*, dérivé du lat. *tabula* planche, table. *Le Duchat*.)

† Tallipot de Ceylan, Corypha de Malabar, s. m. Grand arbre de la famille des Palmiers, couronné par un faisceau de huit à dix feuilles, dont la grandeur est telle, dit-on, qu'une seule pourroit couvrir quinze ou vingt hommes. Elles servent à plusieurs usages, et particulièrement à composer les livres des Malabares.

Talmouse, subst. f. (*Tal-mou-ze*) Pièce de pâtisserie faite avec du fromage, des œufs et du beurre. (Par antiphrase, du vieux mot françois *taler* meurtrir, froisser, et de *museau*, comme si l'on disoit *casse-museau* ; parce que le nez s'enfonce bien avant dans cette pâtisserie lorsqu'on la mange. *Le Duchat*.)

Talmud *ou* Thalmud, s. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs.

Talmudique, adj. m. et f. (*Tal-mu-di-ke*) Qui appartient au *Talmud*.

Talmudiste, s. m. Celui qui est attaché aux opinions du *Talmud*.

Talochе, s. f. Coup de la main sur la tête. Il est populaire. (Du vieux mot françois *taler* meurtrir.)

Talon, s. m. La partie postérieure du pied. — Partie d'un soulier ou d'une botte, sur laquelle pose le derrière du pied : *Souliers à talons de bois, à talons de cuir*. — On le dit dans le même sens des bas. — Partie charnue de la paume de la main, qui est à l'opposite du pouce. — En t. de Manége, l'éperon dont on arme les talons d'un cavalier : *Ce cheval obéit, répond aux talons*, est sensible à l'eperon et y obéit. — En t. d'Architecture, espèce de moulure concave par sa partie inférieure, et convexe par la supérieure. — En Botanique,

1.° la place qu'occupoit un œilleton d'artichaut, avant qu'il fût arraché. — 2.° Ce qui soutient la feuille des orangers. — Dans les serrures, l'extrémité du pêne qui est vers le ressort. — Fer dont est garnie la partie d'en bas d'une hallebarde, d'une pique. — Extrémité et derrière d'une crosse de fusil. — En t. d'Horlogerie, la partie de la potence qui soutient la verge du balancier. — La partie la plus épaisse d'une moule. — En t. de Mar. le bout du gouvernail qui trempe dans l'eau. — A certains jeux, ce qui reste de cartes après qu'on a donné à chacun des joueurs ce qu'il leur en faut.

† *Talon de l'epee* (Escrime), le tiers du tranchant le plus près de la garde. — *d'un couteau*, la partie de la lame qui est fixée au manche par le clou. — *d'une carde*, la partie du côté du manche. — *d'une boucle d'oreille*, la partie inférieure de la brisure, à l'extrémité de laquelle est attachée la belière.

Figur. et fam. 1.° *Cet homme est toujours à mes talons, sur mes talons*, il ne suit partout. — 2.° *Marcher sur les talons de quelqu'un*, le suivre de près en quelque chose. — 3.° *Cette fille marche sur les talons de sa mere*, elle est déjà grande et en âge de la remplacer. — 4.° *Montrer les talons*, s'enfuir. — 5.° *Tournez-moi les talons*, retirez-vous, sortez. — 6.° *Avoir l'esprit aux talons*, faire quelque lourde faute par bêtise ou par distraction. — Prov. et pop. *Se donner des talons dans le cul*, donner de grandes marques de joie, se moquer de tout ce qui peut arriver.

Talonner, v. a. (*Ta-lo-né*) Poursuivre de près; marcher sur les *talons*. — Fig. Presser, importuner. Il est fam. dans les deux sens. — En t. de Mar. se dit d'un vaisseau qui touche le fond avec le *talon* de sa quille, et qui donne des coups en s'élevant et retombant dessus à la lame.

Talonnier, s. m. (*Ta-lo-nié*) Ouvrier qui fait des *talons* de bois.

Talonnières, s. f. pl. (*Ta-lo-nié-re*) Morceaux de cuir qui couvrent les sandales des Religieux déchaussés. — Les ailes que les Poëtes feignent que *Mercure* portoit aux *talons*.

Talpa, s. f. T. de Chirurgie : Tumeur qui se forme à la tête.

Talus, s. m. (on disoit autrefois *Talud*) Pente qu'on donne à une muraille ou à une élevation de terre. — Tout ce qui va en penchant.

Taluter, verb. act. (*Ta-lu té*; autrefois *taluder*) Elever en *talus*; donner du pied, de la pente.

† Taly, subst. m. T. de Relation. Espèce de joyau conjugal que dans les mariages indiens l'époux suspend au cou de sa femme.

† Tam-tam, subst. m. (*Tan-tan*) Espèce de tambour. Voy. *Tang-tang*.

Tamandua, s. m. Animal à quatre pieds de l'Amerique méridionale, qu'on nomme aussi *Fourmilier*.

Tamarin, Tamarinier, s. m. (*Ta-ma-rein, ri-nie*) Arbre qui croît aux Indes et au Sénégal, à fleur rosacée. Le fruit usité en Médecine, est un légume long, aplati, rempli d'une substance pulpeuse. On le nomme aussi *Tamarin*.

Tamaris, Tamarise, Tamarix, subst. m. Grand arbrisseau à fleur rosacée, composée de cinq pétales. On distingue le *Tamaris d'Allemagne* et le *Tamaris de Narbonne* : le sel lixiviel qu'on retire du dernier est un vrai sel de *Glauber*.

† Tamatia, subst. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, de la famille des Levirostres, dont le bec est droit, fort, un peu échancré à la pointe et fendu jusqu'aux yeux; leurs narines sont couvertes de poils roides. Ils habitent les pays chauds.

Tambac, subst. m. (*Tan-bake*) Voyez *Bois d'aloes* au mot *Bois*.

Tambour, subst. m. Instrument militaire de forme cylindrique, dont les deux fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec deux baguettes. (De l'espagnol *tambor*, emprunté, suivant *Joseph Scaliger*, de l'arabe *attambor*. Voyez ci-après. *Caseneuve* pense que ces mots ont été, ainsi que le françois, formés par onomatopée, du grand bruit que fait cet instrument.) — Celui dont la fonction est de battre le tambour. — Espèce de mandoline des Arabes, dont le corps est très-petit et le manche très-long. Cet instrument très-commun dans l'Orient et même aux îles Baléares, est proprement celui que les Arabes appellent *Al-thounbour*, nom qu'ils ont pris de la langue persane, et dont quelques Etymologistes ont faussement dérivé celui de notre tambour. — Avance de menuiserie avec une porte au-devant de l'entrée d'une chambre, etc. pour empêcher le vent. — Dans certains jeux de Paume, avance ou saillie de maçonnerie faite en biais, du côté de la grille. — En Mecanique, machine formée par deux roues parallèles d'égale grandeur, et ayant un même arbre, couvertes par des lattes contiguës, clouées à leur circonférence; un ou plusieurs hommes se meuvent dans l'intérieur. — Dans une montre, petite boîte ronde où est renfermé le grand ressort. — En Serrur. pièce d'une figure ronde qui en renferme d'autres, comme dans les serrures des coffres-forts. — Petit métier à broder de forme circulaire. — Dans les fabriques de soieries, machine sur laquelle on porte les chaînes pour les plier. — Double tamis, l'un de crin, l'autre de soie pour passer le sucre en poudre. — Tamis d'Emailleur pour balotter les perles factices. — Machine de bois ou d'osier, sous laquelle on place un réchaud pour chauffer ou sécher du linge. — En Archit. 1.° Extrémité supérieure de la colonne ornée de moulures, de feuilles, de volutes, etc. qui forment ensemble le chapiteau. On l'appelle aussi *Vase* ou *Cloche*. — 2.° Chacune des assises de pierres cylindriques, qui composent le fût d'une colonne. — Dans les vaisseaux, compartiment de planches qui entourent une écoutille à une face près, pour laisser tout l'espace du panneau dans la cale qui se trouve du côté ouvert.

Tambour de basque, sorte de petit tambour à un seul fond, autour duquel il y a des plaques de cuivre et des grelots.

Tambour battant, au son du tambour. — Fig. et fam. *Mener quelqu'un tambour battant*, remporter sur lui plusieurs avantages consécutifs. — Prov. *Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour*; les biens acquis trop

facilement ou par des voies peu honnêtes, se dépensent aussi aisément qu'ils ont été amassés.

Tambourin, s. m. (*Tan-bou-rein*) Sorte de *tambour* particulier aux Provençaux, moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on bat avec une seule baguette, en s'accompagnant avec le galoubet. — Celui qui en joue. — Air qu'on joue sur le tambourin. — En t. de Lapidaire, perle ronde d'un côté, et plate de l'autre, qui ressemble à une timbale.

† *Tambourin chinois*, instrument dont le corps a 30 pouces de longueur sur 8 de largeur et 5 d'épaisseur. Il est monté de six cordes d'acier, sur lesquelles on frappe avec une baguette.

Tambourinea, v. n. (*Tan-bou-ri-né*) Battre le *tambour* ou le *tambourin*. Il ne se dit proprement que des petits enfans, lorsqu'ils battent de petits tambours qui leur servent de jouet.

Tambourineur, s. m. T. de mépris : Celui qui *tambourine*.

Tamis, s. m. (*Ta-mi*) Sas; machine composée d'un dessus de toile de crin et d'un fond de peau de mouton, qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses. (Du latin *attaminare* sasser, tamiser, cribler, dont on a fait ensuite le substantif *attamen*.) — Pièce de bois percée, à travers laquelle passent les tuyaux de l'orgue, et qui les tient en état.

Fig. et fam. *Il a passé par le tamis*, on l'a examiné sur sa doctrine et sur ses mœurs.

† Tamisaille, s. f. (*Ta-mi-za-glie*, mouill. les *ll*) T. de Marine. Pièce de bois circulaire par son plan, placée dans la sainte-barbe d'un vaisseau, au-dessus du second pont, sur laquelle glisse la barre du gouvernail lorsqu'on la fait mouvoir.

† Tamise, subst. f. (*Ta-mi-ze*) Petite étoffe rase et sèche, à laquelle on donne l'apprêt lustré anglois.

Tamiser, v. a. (*Ta-mi-zé*) Passer par le *tamis*.

Tamiseur, s. m. (*Ta-mi-zeur*) Celui qui, dans une Verrerie, prépare et *tamise* ce qui sert à fondre la matière du verre.

† Tampe, s. f. (*Tan-pe*) Morceau de bois rond, qui se met entre le frisoir et une pièce de bois de la frise, pour faire appuyer davantage le premier sur l'étoffe.

† Tampea, v. a. (*Tan-pé*) Mettre la *tampe* pour rendre plus parfaite l'opération de la frise.

† Tamplon, subst. m. (Toilerie) Petit ros ou peigne dont se servent les Tisserands pour augmenter la largeur d'un tissu.

Tampon, s. m. (*Tan-pon*) Bouchon; morceau de bois servant à boucher un tuyau, un muid, etc. (Suivant *Trév.* du celtique *tampon* qui signifie *pièce* ou *bouchon*. Les Espagnols disent *tapa* couvercle, et *tapar* boucher, fermer.) — Il se dit aussi d'un bouchon fait avec du linge ou du papier. — Morceau de linge tortillé pour garnir d'encre une planche. — Feutre dont se servent les Imprimeurs en taille-douce, pour frotter leurs planches. — Partie de la flûte à bec et du flageolet qui bouche une portion de leur ouverture. — Pièce de bois dont on ferme le haut de quelques jeux d'orgues.

Tamponner, v. act. (*Tan-po-né*) Boucher avec un *tampon*.

Tam-tam, s. m. Voy. *Loo*.

Tan, s. m. Poudre d'écorce de chêne pilée, dont le Tanneur se sert pour donner au cuir la couleur et la nourriture nécessaires. (Du latin barbare *tannum*, employé dans la même signification par les Ecrivains de la basse latinité. *Trév.*)

Tanaisie, Tanésie, Herbe aux vers, s. f. (*Ta-né-zi-e*) Plante vivace, à fleur floseuleuse, d'une odeur forte et d'un goût amer. Elle est stomachique, vermifuge et détersive. (Du lat. *tanacetum*.)

Tanaisie baumière, s. fém. Voyez *Coq des jardins*.

Tancer, v. a. (*Tan-sé*) Reprendre, réprimander, gronder, blâmer, menacer. (Suivant *Nicot*, du lat. *tangere* toucher. Suivant *Ménage*, de l'inusité *tensare*, fait de *tensum*, supin de *tendere* qui, dit cet Etymologiste, a été employé à peu près dans la même signification, et qui du moins l'a été bien certainement dans celle de *s'élever*, *résister*, *se roidir contre*. On a, continue *Ménage*, écrit d'abord *tenser*, et ensuite *tanser*.)

Tanche, s. f. Poisson de lac, d'étang, de rivière. Il est de l'ordre des poissons osseux, abdominaux, holobranches, de la famille des Gymnopomes et du genre des Cyprins. (Du latin *tinca*.)

Tandis que, conjonct. En attendant, pendant que. Voy. *Pendant que*.

† Tandour, subst. m. T. de Relation. Table ronde ou carrée, couverte de tapis qui descendent jusqu'à terre, et sous laquelle se met un brasier en cuivre ou en terre cuite, appelé *Mangal*. C'est autour de cette table qu'au défaut des cheminées, se placent à Constantinople les Grecs, les Arméniens, et même les Musulmans.

Tandrole, s. f. Terme de Verrerie : Sel qui surnage au-dessus de la première fonte du verre.

Tanésir, s. f. Voy. *Tanaisie*.

† Tang, subst. m. Mousseline fine et unie ou brodée à fleurs, que les Anglois apportent des Indes.

Tangage, s. m. T. de Marine : Balancement d'un vaisseau de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant alternativement. Voy. *Roulis*.

Tangara, subst. m. Petit oiseau du Brésil, remarquable par la vivacité de ses couleurs. C'est un passereau de la famille des Conirostres.

† Tangas, s. m. Monnoie de compte à Goa. Le bon tangas est le quart du pardo; le mauvais tangas en est le 1/5. Le premier est évalué à 5 francs.

Tangente, s. f. (*Tan-jan-te*) T. de Géom. Ligne droite qui touche une courbe sans la couper, dans quelqu'un de ses points. (Du lat. *tangens*, fait de *tangere* toucher.)

Tanger, v. a. (*Tan-jé*) T. de Mar. *Tanger*

la côte, voguer le long de la côte. On dit plus souvent *ranger la côte.*

† Tang-tang, s. m. (*Tan-tan*) Instrument des Nègres, consistant en un tambour ouvert à son extrémité inférieure. (C'est une onomatopée.)

Tanguer, v. n. (*Tan-ghé*) T. de Marine: Balancer de l'avant à l'arrière et de l'arrière à l'avant, en parlant d'un vaisseau. —Enfoncer trop dans l'eau par son avant : *Ce vaisseau tangue sur l'ancre.*

† Tangueur, adj. et s. m. (*Tan-gheur*) T. de Mar. Bâtiment qui *tangue* beaucoup.

† Tani, s. f. La meilleure des deux espèces de soie crue qui se tirent du Bengale.

Tanière, s. f. Concavité dans la terre ou dans le roc, où des bêtes sauvages se retirent. (De *tana* qui s'est dit dans la basse latinité, et qui se dit encore en italien avec la même signification. *Trév.* Suivant *Ménage*, du latin barbare *taxinaria* qui signifie proprement le terrier d'un taisson ou blaireau, en latin *taxus.*) —Figur. et fam. *Cet homme est toujours dans sa tanière*, est d'humeur sauvage, insociable.

† Tanin, s. m. (*Ta-nein*) Substance particulière qui se trouve dans l'écorce du chêne et dans les autres matières propres à *tanner* les peaux. Terme de la nouvelle Chimie.

Tanne, s. f. (*Ta-ne*) Petite tache noire sur le visage, ainsi nommée du *tan* dont elle a à peu près la couleur. — On dit des drogues qui font disparoître les tannes, qu'elles les *font mourir.*

Tanné, ée, part. p. et adj. V. *Tanner.* Qui est de couleur à peu près semblable à celle du *tan* ou de la châtaigne : *Drap tanné, velours tanné.* En ce dernier sens on dit aussi substantivement : *Cela tire sur le tanné.*

Tannée, s. f. (*Ta-né-e*) *Tan* usé et qui sort des fosses.

Tanner, v. a. (*Ta-né*) Préparer les cuirs avec du *tan.* —Familièr. Fatiguer, ennuyer, molester.

Tannerie, s. f. (*Ta-ne-rî-e*) Lieu où l'on *tanne.*

Tanneur, s. m. (*Ta-neur*) Celui qui fait profession de *tanner.*

Tanqueur, s. m. (*Tan-keur*) Porte-faix qui charge et décharge des navires ou des gabarres. *Trév.*

† Tan-si, s. m. (Hist. mod.) Au Tonquin, Lettré ou Savant du premier ordre, qui a passé par tous les degrés inférieurs.

Tant, adv. de comparaison ou de quantité; (*Tan*) Tellement, si fort, en si grand nombre, à tel point, etc. (Du lat. *tantùm*) —Il se dit de toute sorte de nombre qu'on n'exprime point : *Il y a tant pour vous et tant pour moi; je lui ai donné soixante et tant de francs.* —Il marque une certaine proportion, un certain rapport entre les choses dont on parle : *Tant plein que vide; tant bon que mauvais.*

Famil. au jeu, *Nous sommes tant à tant*; notre jeu est égal, il n'y a point d'avantage de côté ni d'autre.

Tant que, aussi loin *ou* aussi long-temps que. — Familièr. *Tant plus que moins*, à peu près. — *Tant mieux*, se dit d'une chose avantageuse et dont on est bien aise. *Tant pis* a un emploi tout contraire. — *Tant s'en faut que*, bien loin que. —Famil. *Tant y a que*, quoi qu'il en soit. Il vieillit. —Fam. *Si tant est*, si la chose est, suppose que la chose suit. — *Sur et tant moins*, façon de parler dont on se sert lorsqu'on paye quelque chose à compte.

† Tantale, s. m. (Physique) Sorte de petite machine hydraulique, appelée aussi *Diabete.* Voy. ce mot. —En Minéral. nouveau metal, ainsi nommé par M. *Ekeberg* à qui on en doit la découverte, du fameux roi de Lydie *Tantale*, condamné à une soif perpetuelle au milieu des eaux; parce que ce metal ne se laisse dissoudre par aucun acide.

† Tantalites, s. m. pl. (Minér.) Les différentes espèces du metal nommé *Tantale.*

† Tantancou, s. m. Plante de Madagascar, qui ressemble au neuuphar, mais dont la fleur est violette.

† Tantarella, subst. f. (Musiq.) Air qu'on emploie en Italie contre la morsure de la tarentule.

Tante, s. f. La sœur du père ou de la mère; la femme de l'oncle. (Suivant *Ménage* et *Huet*, du lat. *amita* tante paternelle, en y preposant un *t*, *tamita.* Nous disions autrefois *Aute* au lieu de *Tante.*)

Grand'tante, la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule.

Tantin, Tantinet, s. m. (*Tan-tein, ti-ne*) Un peu. *Donnez-moi un tantin, un tantinet de cela.* Il est fam. (Du latin *tantillum.*)

Tantôt, adv. (*Tan-tô*) Dans peu de temps : *Il viendra tantôt.* (Suivant *Sylvius*, du lat. *tam cito*; suivant *Menage*, de l'ital. *tosto, tantosto.*) —Il y a peu de temps : *Il est venu tantôt.* — Fam. et joint au present des verbes, il marque un temps plus indéterminé : *Cet ouvrage est tantôt achevé*, sera bientôt achevé.

Tantôt redouble devient conjonction disjonctive : *Tantôt l'un, tantôt l'autre; il est tantôt gai, tantôt triste.*

† Taumali, s. m. Voy. *Taumalin.*

Taun, subst. m. (*Tan*) Grosse mouche à aiguillon qui s'attache aux bœufs, aux vaches, etc. C'est un diptère de la famille des Sclérostomes. (Du lat. *tabanus.*)

† Taouschans, s. m. pl. T. de Relation. Nom par lequel on désigne en Turquie certains insulaires, tels que les Tiniotes, les Sciotes, etc.

Tapabor, s. m. Bonnet de campagne dont les bords se rabattent pour garantir des mauvais temps. (Suivant *Le Duchat*, etc. corruption de *tappe à bord*; parce qu'à la différence des autres bonnets, il a des bords comme un chapeau.) Cette coiffure a été aussi appelée *Buckingham*, parce que la mode en fut apportée en France sous *Louis XIII*, par les Anglois à la suite du Duc de *Buckingham.*

Tapage, s. m. Désordre accompagné d'un grand bruit. Il est fam. — On dit en Peinture, qu'*il y a du tapage, un grand tapage dans un tableau*, lorsqu'il est rempli de figures auxquelles l'Artiste a affecté de donner un mouvement désordonné, et qui feroient *un grand tapage* si elles étoient animées.

Tapageur, s. m. Celui qui fait du *tapage.* Il est familier.

Tape, s. fém. Ce qui bouche le fond d'une cuve à bière. — Ce qui ferme la bouche d'un canon sur mer. (De l'espagnol *tapa* couverele, fait de *tapar* boucher, fermer.) — Populair. Coup de la main. Voy. *Taper*.

Tapé, ée, part. p. de *Taper*, et adject. *Cheveux tapés*, *frisure tapée*. — En Peinture, *tableau tapé*, qui est d'une execution si facile, qu'il semble que l'Artiste n'ait fait pour le produire que *taper* la toile de quelques coups de brosse. — *Sucre tapé*, cassonade qui, à force d'être pressée, prend la forme d'un pain de sucre. — Aplati et séché au four, en parlant des fruits : *Poires*, *pommes tapées*.

† Tapeçon, s. m. (*Ta-pe-son*) Sorte de poisson. Voy. *Uranoscope*.

Tapecu, s. m. La partie chargée d'une baseule qui sert à lever et à baisser plus facilement un pont-levis. — Poche que les Capucins portoient par derrière sous leur manteau. — Famil. et par dérision, voiture cahotante et rude. — En t. de Marine, grande bonnette qui se hisse au bout de la vergue d'artimon.

Taper, v. a. (*Ta-pé*) Donner des *tapes*, frapper. En ce sens il est popul. (Par onomatopee, du bruit qu'on fait en tapant.)

Taper les cheveux, les battre avec le peigne pour les faire paroître davantage. — *Taper un canon*, le boucher de peur que l'eau n'entre dedans. (Dans cette acception, de l'espagnol *tapar* boucher, fermer.)

Taper, v. n. *Taper du pied*, frapper la terre, le planeher avec le pied. Il est familier.

† Tapette, s. f. (*Ta-pe-te*) Dans la Grav. morceau de taffetas où l'on renferme du coton sans le fouler, et à l'aide duquel, en *tapant* sur le vernis encore chaud et liquide, on l'etend également sur la surface du cuivre.

† Tapia, Tapin, s. m. Arbre des Indes, de la grandeur du hêtre, et dont le bois facile à rompre est rempli de moëlle comme le sureau. Ses fruits bons à manger, ont la figure, la couleur et la grosseur des oranges.

Taetière, s. f. T. de Mar. Longue pièce de bois dans les côtés d'un vaisseau.

Tapin, s. m. (*Ta-pein*) Voy. *Tapia*.

Tapinois, en Tapinois, adv. (*Ta-pi-noa*) Sourdement, en cachette, avec ruse : *Il est venu en tapinois; il ne fait rien qu'en tapinois.* (Suivant *Du Cange*, *Le Duchat*, etc. du lat. *talpa* taupe; en tapinois, à la manière des taupes.)

† Tapioca, s. m. Sédiment impalpable que dépose le suc vénéneux extrait de la racine de manioc. Ce sédiment est un suc salutaire.

Tapion, s. m. T. de Marine. Marque, tache.

† Tapir, s. m. (Hist. natur.) Mammifère pachyderme d'Amérique, qui ressemble beaucoup au cochon, et dont le museau se prolonge en une sorte de trompe.

se Tapir, v. récipr. Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie et resserrée; et plus proprement, selon *Roubaud*, se cacher derrière quelque chose qui vous couvre, en prenant cette posture raccourcie; à la différence de *se blottir*, qui exprime l'action de s'accroupir, de se ramasser, de se rouler sur soi-même. (Il a la même origine que *tapinois*, Voy. ce mot.)

Tapis, s. m. (*Ta-pi*) Pièce d'étoffe ou de tissu de laine ou de soie, etc. dont on couvre une table, une estrade, etc. — Morceau d'étoffe verte à l'entrée des magasins, etc. — Chez les Marbreurs de papier, la surface de l'eau du baquet, lorsqu'elle est couverte des couleurs qui doivent former la marbrure du papier. (Du lat. *tapes*, *etis*, fait dans la même signification, du grec *tapês* ou *tapis*.)

Figur. et fam. 1.° *Mettre une affaire sur le tapis*, en parler, en déliberer. — 2.° *Etre sur le tapis*, être le sujet de l'entretien du monde. — 3.° *Tenir quelqu'un sur le tapis*, en faire le sujet de la conversation. — 4.° *Amuser le tapis*, entretenir la compagnie de choses vaines et vagues. — Au jeu de Cartes, proverb. et fam. *le tapis brûle*, on n'a pas mis au feu.

Figurém. *Tapis vert* ou *de verdure*, 1.° Endroit gazonné dans un jardin. — 2.° Table à jouer.

† *Raser le tapis* (Manége), galoper près de terre.

† Tapissents, s. f. pl. (Toilerie) Toiles de coton peintes, dont la couleur marque également des deux côtés, et qui s'emploient en courtepointes, etc.

Tapisser, v. a. (*Ta-pi-cé*) Couvrir, orner de *tapisserie* les murailles d'une chambre, etc. — On dit par extension, tapisser de papier peint, d'images, etc. — Fig. Garnir tout autour: *Cette vigne tapisse l'intérieur de ce berceau.*

Tapisserie, s. f. (*Ta-pi-ce-ri-e*) Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas avec de la laine, de la soie, etc. — Ouvrage fait au métier, servant à revêtir et à parer les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. — Toute sorte d'étoffe, etc. employée au même usage. (De *tapis*, Voy. ce mot.)

Garnir une tapisserie, la doubler de toile.

Tapissier, s. m. (*Ta-pi-cié*) Ouvrier qui travaille en toute sorte de meubles de *tapisserie* et d'étoffe.

Tapissière, s. f. Ouvrière qui fait de la *tapisserie* à l'aiguille. — Femme d'un *Tapissier*.

Tapon, s. m. Se dit famil. des étoffes, de la soie, du linge, etc. qui se bouchonnent et se mettent tout en un tas. — En ter. de Marine, bouchon, plaque de liége pour boucher l'ame d'un canon. (De l'espagnol *tapar* boucher, fermer.) — Tambour des Siamois, qu'on bat avec les poings par le haut et par le bas.

Tapoter, v. a. (*Ta-po-té*) Donner de petits coups à plusieurs reprises. Il est familier. (De *taper*, dont *tapoter* est le fréquentatif.)

† Tapsel, s. m. (Toilerie) Grosse toile de coton, ordinairement de couleur bleue, qui vient du Bengale.

† Tapsie *ou* Malherbe, s. f. Plante vivace, ombellifère, du midi de la France, qu'on nomme aussi *Turbith bâtard*.

Taqure, s. f. Frisure de cheveux *tapés* avec le peigne.

Taquer, v. a. (*Ta-ké*) Ter. d'Imprimerie: Promener le taquoir sur toutes les pages d'une forme pour abaisser les lettres par-tout également. (De *tac*, formé par onomatopee du bruit qu'on fait en taquant, c. a d. en frappant sur le taquoir avec le manche du marteau.)

† TAQUET, s. m. (*Ta-ke*) Ter. de Fauconnerie : Ais sur lequel on frappe, quand l'oiseau est en liberté, et qu'on veut le faire revenir. — Petit piquet enfoncé dans la terre, pour servir de repère à un alignement, etc.

TAQUIN, INE, adj. (*Ta-kein, ki-ne*) Vilain, avare. (Suivant *Huet*, corruption de *tasquin*, fait du vieux mot *tasque*, pris de l'italien *tasca* bourse, poche; *homme qui ne pense qu'à remplir sa bourse.*) — Mutin, opiniâtre. Dans les deux acceptions il est famil. et s'emploie aussi substantiv. *C'est un taquin.*

TAQUINEMENT, adv. (*Ta-ki-ne-mân*) D'une manière *taquine.*

TAQUINERIE, s. f. (*Taki-ne-rî-e*) Avariee sordide. — Caractère mutin, opiniâtre. Il est familier.

TAQUOIR, s. m. (*Ta-koar*) Ter. d'Imprimerie : Petite planche de bois tendre dont on se sert pour *taquer*. Voy. *Taquer.*

TAQUONS, s. m. pl. (*Ta-kon*) Se dit dans l'Imprimerie, des morceaux qu'on a découpés dans la frisquette, pour les impressions en rouge et noir, et qu'on recolle ensuite à leur place, pour que les lettres ou les mots destinés à être imprimés en rouge, puissent mieux venir.

† TARA, s. m. Arbrisseau à fleur rosacée et à siliques, qui croît au Pérou dans la vallée de Lima. Son tronc, ainsi que ses branches, sont garnis d'épines rangées régulièrement. Les siliques fournissent une teinture noire.

† TARABISCOT, s. m. Outil de Menuisier, en forme de bouvet, à fer très-étroit, pour dégager une moulure d'une autre, etc.

TARABUSTER, v. a. (*Ta-ra-bus-té*) Importuner par des interruptions, du bruit, des discours à contre-temps. Il est familier. (C'est très-vraisemblablement une onomatopée.)

TARAGAS, s. m. Voy. *Taruga.*

TARANCHE, s. f. Grosse cheville de fer qui sert à tourner la vis d'un pressoir par le moyen des ombiets et des leviers.

TARANDE *ou* TARENTE, s. m. Animal plus connu sous le nom de *Rhenne.*

TARARE, interject. du style famil. Bon, bon! je m'en moque; je n'en crois rien.

† TARATOUELE, s. m. V. *Taubinambour.*

TARAUD, s. m. (*Ta-rô*) Pièce d'acier à vis, qui sert à faire les écrous dans lesquels doit entrer une vis. (Augmentatif de *tariere*, fait vraisemblablement du grec *terêdôn* petit insecte qui perce le bois, lequel dérive de *téreô* je perce. *Morin.*)

TARAUDER, v. act. (*Ta-rô-dé*, d.) Percer une pièce de bois ou de métal en écrou, de manière qu'elle puisse recevoir une vis. Voyez *Taraud.*

TARD, adverb. (*Tar*, le *d* ne se prononce jamais) Hors d'heure; au-delà du temps prescrit. — Vers la fin de la journée : *Nous arriverons tard à Paris.* (Du latin *tardè*) — On dit aussi adjectivement, *Il est bien tard pour commencer. Je ne croyois pas qu'il fût si tard*, et substantiv. *Arriver sur le tard*, etc.

† *Voyage de tard* (Pêche), second voyage que les Pêcheurs de morue font au banc de Terre-neuve dans la même année, et qui fournit de meilleures morues que le *voyage de prime.*

TARDER, v. n. (*Tar-dé*) Différer : avec cette différence, dit *Roubaud* d'après l'*Acad.* que *différer*, c'est proprement remettre, renvoyer à un autre temps, de manière que ce qu'il y a à faire ne se lasse pas à temps, ou à propos, dans le temps convenable. *Tarder* ne désigne que le fait, sans aucune raison de retard; *différer* annonce une résolution de la volonté qui détermine le délai. (Du lat. *tardare.*) — Demeurer long-temps. — Vouloir; souhaiter : *Il me tarde que....* En ce dernier sens il ne s'emploie qu'impersonnellement.

TARDIF, IVE. adj. Qui vient *tard* : *Repentir tardif.* — Lent : *Pas, mouvement tardif.* — Qui n'est en sa perfection que bien tard : *Esprit tardif, fruits tardifs.* — Qui ne mûrit, qui ne vient qu'après les autres de même espèce. (Du latin *tardus.*)

† TARDIGRADES, subst. m. plur. (Hist. nat.) Famille de Mammifères, qui n'ont point du tout de dents incisives, et dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles, ordinairement très-allongés et en forme de crochets. Ils ne forment qu'un seul genre, celui du *Paresseux*, Voy. ce mot. (Du latin *tardigradus* qui marche lentement, formé de *tardus* lent, et *gradus* pas, marche, allure.)

TARDIVEMENT, adv. (*Tar-di-ve-man*) Avec lenteur. (Du latin *tarde.*)

TARDIVETÉ, s. f. Lenteur à mûrir. — Lenteur de mouvement. (Du latin *tardus.*)

TARE, s. f. Déchet, diminution, soit pour la quantité, soit pour la qualité. (Suivant *Nicot*, du grec *phthora* corruption, dégât; suivant *Menage*, de l'arabe *tharakh* rejeter, rebuter.) — Il se dit des barils, caisses, emballages, etc. qui contiennent des marchandises : *Pesant 110 liv. ôtez 12 liv. de tare, reste 98 livres.* — Figur. et fam. Vice, défaut, défectuosité.

TARÉ, ÉE, adj. Vieieux, gâté, corrompu : *Une marchandise tarée.* — En parlant des personnes, qui a mauvaise réputation : *Homme taré, femme taree.* Style fam. et critique.

TARENTISME, s. m. (*Ta-ran-tis-me*) Maladie occasionnée par la piqûre de la *tarentule.*

TARENTULE, s. f. (*Ta-ran-tu-le*) Grosse araignée venimeuse, qui se trouve aux environs de *Tarente.* — Sorte de petit lézard.

TARER, v. a. (*Ta-ré*) Causer de la *tare*, du déchet : *L'humidité a taré ces fruits*; et avec le pronom personnel, *cette poire commence à se tarer.* — Fig. *Tarer la réputation de quelqu'un*, nuire à sa réputation. — Peser un vase avant d'y mettre quelque chose.

TARERONDE, PASTINAGUE *ou* PASTINAQUE, s. m. Poisson de mer plat, sans écailles ni aiguillons. C'est une espèce de raie.

† TARET, s. m. (*Ta-rè*) Genre de Mollusques, de la famille des Acéphales, qui font dans le bois des digues et des vaisseaux, des trous profonds semblables à ceux que feroit une *tarière.* Les tarets, en 1731, détruisirent en grande partie les pilotis des digues de la Zélande.

TARGE, s. f. Sorte de bouclier dont on se servoit autrefois. Il étoit assez long pour cou-

vrir tout le corps, et spécialement affecté à l'infanterie. — Ornement dans les compartimens d'un parterre, en forme d'un croissant arrondi par les extrémités, à l'imitation des *targes*.

† TARGET, subst. m. (*Tar-jé*) Bouclier des montagnards écossois.

TARGETTE, s. f. Plaque de fer ou de cuivre avec un petit verrou et qui sert à fermer les portes, les fenêtres.

SE TARGUER, verb. réc. (*Tar-ghé*) Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation. Il est famil. (Du mot *targe*; parce que ce bouclier servoit à se couvrir et à se défendre. Se *targuer* signifioit autrefois, selon *Borel*, se couvrir le corps de ses bras, en mettant les poignets sur les flancs.)

TARGUM, subst. m. Gloses ou Commentaires chaldaïques du texte hébreu de l'Ancien Testament. (Du chaldéen *targoum* interprétation, explication, dérivé du verbe *targain* expliquer, interpréter.)

TARGUMIQUE, adj. (*Tar-gu-mi-ke*) Qui appartient aux *Targums*.

TARGUMISTE, s. m. Auteur d'un *Targum*.

TARI *ou* SOUAT, s. m. Liqueur agréable qu'on tire des palmiers et des cocotiers; elle tient lieu de vin dans la plus grande partie des Indes Orientales.

TARIER, s. m. (*Ta-rié*) Oiseau passereau de la famille des Subulirostres et du genre des Becs-fins ou Motacilles, qui comme le motteux, fait son nid sous les pierres ou dans les *terriers*.

TARIÈRE, s. f. Outil de Charpentier, etc. qui sert à faire des trous ronds dans une pièce de bois. — Instrument de Mineur pour percer les terres. (Du latin *terebra*, fait dans la même signification, du grec *téretron* ou *tétrétrion* son diminutif. Racine, *téréin* percer. On disoit autrefois *tériere*.)

TARIF, subst. m. Rôle qui marque le prix de certaines denrées ou les droits d'entrée, de sortie, de passage que chaque marchandise doit payer. (Mot arabe, qui signifie connoissance, notification, et qui dérive d'*drafa* connoître.) — Sorte de livre qui marque la figure et la valeur des espèces qui ont cours, la taxe des denrées, etc.

TARIFER, v. a. (*Ta-ri-fé*) Réduire à un *tarif*.

TARIN, s. m. (*Ta-rein*) Petit oiseau d'un gris-jaune tirant sur le vert, ainsi nommé par onomatopée, de son chant. (Suivant *Hurt*, *tarin* est un mot arabe, qui signifie *un oiseau en général*.) — A Naples, la cinquième partie du *Ducat del Regno*. — Monnoie d'argent de la même ville, valant 2 carlins ou 20 grains (environ 16 sous tournois ou 80 centimes.) — En Sicile, la 30.e partie de l'once, valant 2 carlins (environ 40 centimes.)

TARIR, v. a. Mettre à sec; épuiser.

TARIR, verb. n. Etre à sec, s'épuiser: *Cette source, ce puits ne tarit jamais*. (Du lat. *arire* dit par métaplasme pour *arere*, auquel on a préposé un *t*, et qui signifie *être à sec*, dérivé d'*aridus* sec, aride. *Ménage*.) — Figur. *Ses larmes ne tarissent point; cet homme ne tarit point sur ce sujet*, il en parle sans cesse. On ne le dit guères qu'avec la négative.

† TARIRI, subst. masc. Arbre des Indes dont les feuilles donnent une teinture violette et pourpre.

TARISSABLE, adj. Qui peut se *tarir* ou être *tari*. On l'emploie avec *ne—pas*: *Cette source n'est pas tarissable*; mais on dit plus souvent *est tarissable*.

TARISSEMENT, s. m. (*Ta-ri-ce-man*) Desséchement; état de ce qui est *tari*.

† TARLATANE, s. f. (Toilerie) Mousseline claire, dont les fils peu fins sont assez tors; ce qui laisse toujours à ce tissu une apparence de claire-voie. Quelques-uns disent aussi *Tarnatane*.

† TARO, s. m. Monnoie de cuivre de Malte, qui se divise en 2 carlins, le carlin en 10 grains, le grain en 6 piccioli. Le Taro vaut 4 s. ou 20 c. de France.

TAROT, subst. m. Autrefois, l'instrument de Musique appelé aujourd'hui *Basson*.

TAROTÉ, ÉE, adj. *Cartes tarotées*, marquées et imprimées sur le dos de grisaille en compartimens.

TAROTS, s. m. pl. Sorte de cartes à jouer; elles sont marquées d'autres figures que les nôtres, et le dos est imprimé de grisaille en compartimens.

TAROUPE, s. f. Poil qui croît entre les deux sourcils.

† TARPÉIEN, ENNE, adject. (Antiq.) *Jeux tarpéiens*, célébrés à Rome en l'honneur de Jupiter surnommé *Tarpéien*, à cause du temple qu'il avoit sur le mont *Tarpéien*, qu'on appela depuis Capitole. — *Roche tarpéienne*, sur laquelle le Capitole étoit bâti, et d'où l'on précipitoit certains criminels: elle tiroit son nom de la Vestale *Tarpéia*, qui livra le Capitole aux Sabins.

TARSE, s. m. Terme d'Anatomie: La partie du pied qu'on appelle communément *cou-de-pied*. (Du grec *tarsos* claie, parce que les huit os du tarse forment une espèce de claie ou grillage.) — Petit cartilage placé le long du bord de chaque paupière — Dans les quadrupèdes et les oiseaux, la jambe.

TARSO, s. m. Marbre très-dur de Toscane qu'on emploie dans la composition du verre.

† TARSIER, subst. m. (*Tar-sié*) Espèce de Mammifères quadrumanes, du genre des Makis, ainsi nommés de la longueur excessive du *tarse* ou du pied de derrière.

† TARTAN, subst. m. Sorte d'étoffe dont s'habillent les habitans du nord de l'Ecosse et des îles Hébrides: elle est de laine, à grands carreaux rouges, verts, bruns, nuancés de bleu.

TARTANE, s. f. Sorte de barque, de petit bâtiment en usage sur la Méditerranée. — En ter. de Pêche, grand filet à manche, qui ressemble au ganguy.

TARTARE, s. m. Suivant les Poëtes, lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers. (Du lat. *tartarus*, pris du grec *tartaros*.) — Habitant de la Tartarie. — Nom qu'on donnoit aux valets qui servoient les troupes de la maison du Roi en campagne.

TARTAREUX, EUSE, adject. Qui a la qualité du *tartre*.

† *Acide tartareux* (Chim. mod.), acide tiré du *tartre*.

TARTARISER, v. a. (*Tar-ta-ri-zé*) Purifier par le sel de *tartre*. Trév.

TARTE, s. f. Sorte de pièce de pâtisserie. (Du latin *torta* tourte, gâteau, ou suivant *Le Duchat*, de *tracta*, qui dans *Pline* signifie un morceau de pâte allongé à force d'être pétri, de *trahere* étendre, allonger.)

TARTELETTE, s. f. Petite *tarte*.

TARTRE, subst. m. Dépôt terreux et salin, produit dans les tonneaux par la fermentation du vin qui s'attache aux douves et y forme une croûte. (Du latin *tartarum*.)

Tartre émétique ou *stibié*, remède d'antimoine préparé, que les Chimistes modernes nomment *Tartrite antimonié de potasse*. — *Tartre ammoniacal*, *cuivreux*, *de magnésie*, *de potasse*, *etc.* tartrite d'ammoniaque, de cuivre, de magnésie, de potasse, etc. — *Tartre crayeux*, carbonate de potasse. — *Tartre martial soluble*, carbonate de potasse ferrugineux. — *Tartre spathique*, fluate de potasse. — *Tartre vitriolé*, sulfate de potasse.

† TARTRITE, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide tartareux avec une base.

† *Tartrite acidule de potasse*, crême de tartre des anciens Chimistes. — *de potasse antimonié*, tartre stibié émétique. — *de soude*, sel de Seignette, sel polychreste de la Rochelle.

TARTUFE, subst. m. Faux dévot, hypocrite. (C'est, comme personne ne l'ignore, le nom du principal personnage d'une des meilleures comédies de Molière, nom emprunté de l'ital. *Tartufo* truffe; Molière ayant vu, dit-on, un Béat s'extasier sur de très-belles truffes, et s'écrier avec admiration et volupté *tartufi*, *tartufi*! fit de ce mot le nom de son *faux dévot* ou *imposteur*. Ce même nom est depuis devenu appellatif.)

TARTUFERIE, s. f. Action, maintien de *tartufe*. Il est familier.

† TARTUFIER, v. n. (*Tar-tu-fi-é*) Faire le *Tartufe*, avoir un air, des manières de faux dévot: *Il tartufie pour attraper cette femme*. Style comique. — *Moliere* a dit dans un autre sens, *Et vous serez, ma foi, tartufiée*, vous épouserez Tartufe.

TARUGA, s. m. Espèce de vigogne du Pérou, dans le ventricule de laquelle se trouve, dit-on, le bézoard occidental.

TAS, s. m. (*Ta*) Amas, monceau: avec cette différence que *tas* marque toujours un amas fait exprès, au lieu que *monceau* ne désigne qu'un amas par accident. (Suivant *Nicot*, du grec *tasséin* arranger, mettre en ordre; peut-être, ajoute M. *Morin*, par antiphrase à cause du défaut d'ordre et d'arrangement que suppose le mot *tas*.) — En parlant des personnes, multitude. Il ne se dit que par mépris: *Un tas de coquins*, *de fainéans*, *etc.* — Petite enclume portative qui sert aux Orfèvres et à quelques autres ouvriers.

† *Tas droit* (Ponts et Chaussées), rangée de pavés en ligne droite sur le milieu d'une chaussée. — *Tas de charge* (Maçon.), saillie de pierres, dont les lits avançant les uns sur les autres, font l'effet d'une voûte.

A TAS, adv. En quantité. — Famil. *Se mettre tout en un tas*; se dit d'une personne qui se ramasse et se met tout en un peloton.

TASSE, subst. f. Sorte de vase dont on se sert pour boire. (De l'arabe *thas* qui a la même signification, et d'où vient également l'espagnol *taza*.) — Espèce de gobelet de faïence, de porcelaine, etc. dans lequel on prend du thé, du café, du chocolat, etc. — La liqueur contenue dans ce vase: *Prendre une tasse de chocolat*.

† TASSÉ, ÉE, adj. (Archit.) Se dit d'un édifice, d'un pont, etc. qui a pris sa charge ou son affaissement. — Dans les Arts du Dessin, qui manque de développement, de légèreté, de noblesse: *Cette figure est tassée*, ne forme qu'un *tas* massif et lourd.

TASSEAU, s. m. (*Ta-só*, s. d.) Pièce de bois à la charpente d'un logis pour porter les pannes. — Petit morceau de bois carré qu'on attache avec des clous pour soutenir des ais. — Petits dés de moëllon maçonnés de plâtre, etc. — Forme sur laquelle les Luthiers appliquent et collent les éclisses qui composent le corps d'un luth, d'un violon, etc. On l'appelle aussi *Cœur du luth*.

TASSÉE, s. f. Plein une *tasse*. Il est peu usité.

TASSER, v. a. (*Ta-cé*) Mettre des choses en *tas*, afin qu'elles occupent moins de place: *Tasser du blé*.

TASSER, v. n. Ter. de Jardinage: S'élargir, croître, augmenter: *Cette giroflée a bien tassé*.

TASSETTE, s. f. (*Ta-ce-te*) Les pièces d'une armure qui sont au bas et au défaut de la cuirasse.

TATAUBA, subst. m. (*Ta-tô-ba*) Arbre du Brésil dont le bois est extrêmement dur, et le fruit d'un goût exquis.

TÂTE-POULE, s. m. Sobriquet qu'on donne à un idiot qui s'amuse aux petits soins du ménage. Il est familier.

TÂTER, v. act. (*Tâ-té*) Toucher, manier doucement une chose. (Du latin *tactum* supin de *tangere* toucher, dont on a fait dans la basse latinité le fréquentatif *tactare*. Ménage.) — Essayer, éprouver. En ce sens on dit figurém. *Tâter l'ennemi*, *le courage de quelqu'un*; *je l'ai tâté sur cette affaire*. *Il s'est tâté là-dessus*.

Tâter le pouls, toucher l'artère pour connoître le mouvement du sang. — Fig. et fam. *Tâter le pouls à quelqu'un sur une affaire*, essayer de connoître ses dispositions, ses sentimens. — *Tâter le pavé*, appuyer foiblement en marchant. — Fig. et fam. *Tâter le pavé*, agir avec irrésolution, avec timidité dans une affaire. — *Votre cheval tâte le pavé*, a les pieds douloureux. *Il tâte le terrain*, il ne marche pas franchement.

TÂTER, v. n. Goûter, tâter aux sauces, au vin: *Tâter de ce vin-là*, *de ce pâté*. — Figur. Essayer, chercher à connoître: *Il veut tâter du métier de soldat*.

SE TÂTER, v. rée. S'examiner, se sonder; être trop attentif à sa santé.

TÂTE-VIN, s. m. Instrument pour tirer le vin par un bondon.

TÂTEUR, EUSE, s. et adj. Celui, celle qui *tâte*; qui est irrésolu.

TATI, s. m. Petit oiseau des Indes ; oiseau-mouche.

TATILLON, s. m. et f. (*Ta-ti-glion*) Celui, celle qui *tatillone*. Il est fam.

TATILLONAGE, s. m. (*Ta-ti-glio-na-je*) Action de *tatilloner*. Il est popul.

TATILLONER, v. n. (*Ta-ti-glio-né*) Entrer mal-à-propos et inutilement dans toute sorte de petits détails. Il est fam. (De *tâter*, dont ce mot paroît être un diminutif.)

TÂTONNEMENT, subst. m. (*Tâ-to-ne-man*) Action de *tâtonner*.

† *Méthode de tâtonnement* (Physique et Mathématique), méthode par laquelle on résout une question, en essayant différentes suppositions, différens moyens.

TÂTONNER, v. n. (*Tâ-to-né*) Chercher dans l'obscurité en *tâtant*. — *Tâter* avec les pieds et les mains pour se conduire plus sûrement. — Fig. Procéder avec timidité ou avec incertitude.

TÂTONNEUR, EUSE, s. (*Tâ-to-neur, eu-ze*) Celui, celle qui *tâtonne*.

A TÂTONS, adv. En *tâtonnant* dans l'obscurité : *On ne voit goutte ici, il faut y aller à tâtons.* — Fig. Avec incertitude : *Les Philosophes païens cherchoient la vérité à tâtons.*

† TATOU, subst. m. (Hist. nat.) Genre de Mammifères édentés, de l'Amérique méridionale, dont le corps est revêtu d'une sorte de test osseux, divisé par bandes et par compartimens, comme un ouvrage de Mosaïque.

† TATOUAGE, s. m. Action de *tatouer*.

† TATOUER, v. a. (*Ta-tou-e*) T. de Relat. Tracer diverses figures sur le corps au moyen de piqûres profondes, sur lesquelles on passe ensuite une liqueur colorante.

TAU, s. m. (*Tô*) Ter. de Blason : La figure d'un T.

TAUDION, TAUDIS, s. m. (*Tô-dion, tô-di*) Petit lieu mal-propre. *Taudion* est populaire. (Du vieux mot françois *se taudir*, qui signifioit *se couvrir*. On appeloit proprement *taudis* de petites huttes que faisoient les assiégeans, pour se couvrir et favoriser leurs approches.)

TAUGOURS, s. m. pl. (*Tô-gour*, d.) Petits leviers pour tenir un essieu de charrette bandé sur les brancards.

TAUMALIN, s. m. (*Tô-ma-lein*, d.) Matière grasse dans le corps des crabes et autres coquillages. Les Caraïbes en font une sauce dans laquelle ils mangent la chair des crabes. (Mot caraïbe, ainsi que celui de *Taomali*, qui a la même signification.)

TAUPE, subst. f. (*Tô-pe*) Petit animal qui fouille entre deux terres, et y habite. C'est un mammifère plantigrade, dont le corps trapu, couvert d'un poil soyeux, est supporté en devant par des pattes si courtes qu'il traîne sur la terre. Ses yeux sont aussi extrêmement petits. (Du latin *talpa*.) — Sorte de tumeur à la tête.

Proverb. 1.° *Ne voir pas plus clair qu'une taupe*, ne voir pas bien, d'après l'opinion popul. que la taupe n'a point d'yeux. — 2.° *Aller comme un preneur de taupes*, doucement et sans faire de bruit. — 3.° *Il est allé au royaume des taupes*; il est mort. Ce dernier est popul.

† TAUPE-GRILLON, s. m. (Entomol.) Espèce d'insecte orthoptère, de la famille des Grilloïdes et du genre des Grillons, qui, en creusant sous terre comme la *taupe*, coupe et mange les racines des salades, etc. On le nomme aussi *Courtilliere*.

TAUPIER, s. m. (*Tô-pié*, d.) Preneur de *taupes*.

TAUPIÈRE, s. f. (*Tô-pié-re*, d.) Piége pour prendre des *taupes*.

† TAUPINAMBOUR, TOPINAMBOUR, ARTICHAUT DE TERRE, s. m. Plante vivace, originaire du Brésil, à fleur radiée, dont la racine fournit des tubercules qui servent d'aliment : c'est une espèce de soleil qu'on appelle aussi *Poire de terre* et *Taratoufle*.

TAUPINÉE *ou* TAUPINIÈRE, s. fém. (*Tô-pi-né-e, nie-re*, d.) Petit monceau de terre que la *taupe* élève en fouillant.

TAURE, s. f. (*Tô-re*) Jeune vache qui n'a point encore porté.

TAUREAU, s. m. (*Tô-ró*, d.) Le mâle de la vache. C'est un mammifère ruminant. (Du lat. *taurus*, pris du grec *tauros*.) — En Astronom. le second signe du Zodiaque, composé de 44 étoiles dans le catalogue de *Ptolomée*, et de 141 dans celui de *Flamsteed*.

† TAURILIEN, adj. m. (*Tô-ri-li-en*) Terme d'Antiq. *Jeux tauriliens*, institués par Tarquin-le-Superbe, en l'honneur des Dieux infernaux. On leur sacrifioit un *taureau*, dont la chair étoit distribuée au peuple.

TAUROBOLE, s. m. (*Tô-ro-bo-le*) T. d'Antiquité : Sacrifice expiatoire où l'on immoloit un *taureau* à Cybèle. (Du grec *tauros* taureau, et *bolé* coup, dérivé de *ballô* je frappe.)

† TAUTOCHRONE, adj. (*Tô-to-kro-ne*) T. de Mécanique : Qui se fait dans le même temps ou plutôt dans des temps égaux. Voy. *Synchrone*. *Mouvemens tautochrones*. (Du grec *tauto* le même, et *chronos* temps.)

† *Courbe tautochrone en descendant*, courbe telle qu'un corps pesant qui tombe le long de la concavité de cette courbe, arrive toujours dans le même temps au point le plus bas, de quelque point qu'il commence à partir. Si, en partant de ce point le plus bas il emploie le même temps à remonter le long d'un arc quelconque, la courbe est appelée *tautochrone en montant*.

† TAUTOCHRONISME, s. m. (*Tô-to-kro-nisme*) T. de Mécaniq. 1.° Propriété par laquelle deux ou plusieurs effets sont produits en temps égaux : *Le tautochronisme des vibrations d'un pendule*. — 2.° Propriété d'une courbe tautochrone : *Tautochronisme de la cycloïde*.

TAUTOGRAMME, subst. m. (*Tô-to-gra-me*) Poëme où l'on n'employoit que des mots qui commençoient par la même lettre. — On dit aussi adjectiv. *Poëme tautogramme*, *vers tautogrammes*. (Du gr. *tauto* le même, et *gramma* lettre.)

TAUTOLOGIE, s. f. (*Tô-to-lo-jî-e*) Répétition inutile d'une même idée. (Du gr. *tauto* le même, et *logos* discours, dérivé de *legô* je dis.)

TAUTOLOGIQUE, adj. (*Tô-to-lo-ji-ke*) Qui a rapport à la *Tautologie*.

† *Écho tautologique*, qui répète plusieurs

fois le même son, la même syllabe ou les mêmes mots.

† Tautométrie, s. f. (*Tô-to-mé-trî-e*) En Poesie, répetition servile des mêmes mètres. (Du grec *tauto* le même, et *métron* mètre, mesure.)

Taux, s. m. (*Tô*) Prix établi pour la vente des denrees et des marchandises. (Du lat. *taxare* taxer.) — Le denier auquel les intérêts de l'argent sont fixés par l'Ordonnance. — La somme à laquelle un homme est taxé pour la taille. En ce sens on dit plus souvent et mieux *Taxe*.

Tavaïolle, s. f. (*Ta-va-io-le*) Linge carré servant à porter des pains benits ou à couvrir les enfans qu'on va presenter au baptême. (De l'italien *tovaglia* nappe, fait par corruption du latin *toral*, *toralis* couverture que les Romains mettoient sur les lits qui leur servoient de siège pour manger. Racine, *torus* lit de table. *Ménage*.)

Tavele *ou* Tavelle, s. f. (*Ta-vè-le*) Sorte de passement fort étroit. — Petite tringle de bois très-plate, qui sert comme de battant pour frapper la trame dans le petit métier.

Tavelé, ée, part. p. de *Taveler*, et adject. Qui a des taches sur la peau. — Marqueté de petits points.

Taveler, v. act. (*Ta-ve-lé*) Moucheter, tacheter.

Tavelure, subst. f. Bigarrure d'une peau tavelee. — Mailles ou taches de diverses couleurs sur le manteau d'un oiseau de proie.

Taverne, s. f. Cabaret, lieu où l'on vend du vin en détail. Il ne se dit guère que par mépris. Voy. *Cabaret*. (Du latin *taberna*.)

Tavernier, ière, subst. (*Ta-vèr-nie, ie-re*) Celui, celle qui tient *taverne*. Il vieillit.

† Tavernon, Bois arada, Bois piquant, subst. m. Arbre des mornes de St. Domingue, dont le fruit a la forme d'un citron, et dont le bois est employé dans les ouvrages de Charpenterie.

Taxateur, s. m. (*Tak-sa-teur*) Au Palais, celui qui fait la *taxe* des frais et dépens.

Taxation, s. f. (*Tak-sa-cion*) Ce qui est dû aux Gens de finance, aux Tresoriers et aux Receveurs sur l'argent qu'ils reçoivent. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. — On le dit aussi au singul. pour signifier l'opération de la *taxe*.

Taxe, s. f. (*Tak-se*) Règlement fait par autorité publique, pour le prix des denrées. — Prix établi par ce règlement. — Imposition en deniers sur les personnes en certains cas. (Du latin *taxatio*.)

Taxe de dépens, règlement fait par autorité de Justice, de certains frais qui ont été faits à la poursuite d'un procès.

Taxer, v. act. (*Tak-sé*) Régler le prix des denrées. (Du latin *taxare*, fait du gr. *taxéin*, futur de *tassein* régler, fixer, déterminer.) — Faire une imposition, ordinairement en deniers. — Régler des frais de Justice. — Accuser: *On le taxe d'avarice*.

Je ne taxe personne, je ne fais tomber sur personne nommément le soupçon, l'accusation dont il s'agit.

se Taxer, v. pronom. Se cotiser, s'imposer soi-même.

† Taxiarque, s. m. (*Tak-si-ar-ke*) Chez les Athéniens, officier qui commandoit l'infanterie de sa tribu. (Du grec *taxiarchos*, formé de *taxis* troupe, cohorte, centurie, et d'*archê* commandement.) — Dans l'Empire grec, certain Officier d'armee.

† Taxidermie, s. f. (*Tak-si-der-mî-e*) Art de preparer et de monter les peaux des animaux, de manière à conserver leurs formes, leurs couleurs, etc. Mot nouveau. (Du grec *taxis* arrangement, disposition, dérivé de *tassein* arranger, disposer, et de *derma* peau.)

† Taxis, s. m. (*Tak-cice*) T. de Chirurg. Réduction des parties molles du corps dans leur situation naturelle. (Mot purement grec qui signifie *ordre*, *arrangement*, dérive de *tassô* j'arrange, je dispose, je place.)

† Tayau (Vénerie) Cri du Chasseur, quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

† Tayove, s. m. Nom qu'on donne à Cayenne, au chou caraïbe qu'on cultive.

Te, pron. person. *Voyez* la Grammaire.

Te, s. m. T. de Mineur: Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification.

† Téalik, s. m. Caractères dont, chez les Arabes et les Turcs, se servent les Docteurs de la loi, les Juges et les Poètes.

Technique, adj. (*Tek-ni-ke*) Il se dit des mots affectés aux Arts: *Mots, termes techniques*. (Du grec *technikos*, qui appartient à un art quelconque, fait de *technê* art.)

Vers techniques, fait pour soulager la mémoire en y rappelant en peu de mots beaucoup de faits, de principes, etc.

† Technologie, subst. f. (*Tek-no-lo-jî-e*) Traité des Arts, en général. — Science des mots techniques, des mots qui appartiennent aux Arts. (Du grec *technê* art, et *logos* discours.)

† Technologique, adj. (*Tek-no-lo-ji-ke*) Qui a rapport à la *technologie*.

† Tectipennes, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes névroptères, qu'on nomme aussi *Stégoptères*. Voyez ce mot. (Du latin *tectum* toit, et *penna* plume, aile; *dont les ailes sont couchées sur le dos, en forme de toit*.)

Te Deum, s. m. Hymne de louange qui commence par ces mots latins, et qu'on chante à l'Église, tant à l'office que dans certaines solennités, comme pour remercier Dieu d'une victoire, etc.

† Tédono, s. m. (Pêche.) Filet des Pêcheurs de l'embouchure de la Loire. Il est du genre des folles.

† Teftardar, s. m. Trésorier des finances dans l'Empire turc.

Tégument, s. m. (*Té-gu-man*) Ter. d'Anatomie: Ce qui sert à couvrir. (Du latin *tegumentum*, fait de *tegere* couvrir.)

Teignasse, s. f. Voyez *Tignasse*.

Teigne, s. f. (*Te-gne*, mouillez *gn*) Sorte de gale qui vient à la tête. — Gale qui vient à l'écorce des arbres. — Insecte qui ronge les étoffes, les livres, etc. C'est un lépidoptère, de la famille des Séticornes. (Du latin *tinea*. On disoit autrefois *tigne*, sur-tout dans la première acception.)

Teignes, s. f. plur. Pourriture qui vient à la fourchette du pied d'un cheval.

Teignerie, s. f. (*Tè-gne-rî-e*) Hôpital où l'on ne panse que les *teigneux*.

Teigneux, euse, adj. (*Te-gneû, eû-ze*) Qui a la *teigne*.

En ter. d'Imprimeur, *balle teigneuse*, celle dont le cuir est trop humecté, et sur laquelle l'encre ne peut pas prendre.

Teille, s. f. (*Te-glie*, mouillez les *ll*) Ecorce déliée d'un brin de chanvre ou de lin, qu'on appelle aussi *tille*. Voy. ce mot.

Teiller, v. a. (*Te-glie*) Rompre les brins de chanvre, et séparer les chenevotes de l'écorce qui se doit filer. Quelques-uns écrivent et prononcent *tiller*, et c'est l'orthographe qu'a adoptée l'*Acad.* dans l'édition de Smits an 7. (Du gr. *tilléin* arracher, séparer, détacher.)

† Teilleur, s. m. Ouvrier qui *teille*.

Teindre, v. a. (sur *Plaindre*) Faire prendre à une étoffe ou à quelque autre chose, une couleur différente de celle qu'elle avoit. (Du lat. *tingere*, dérivé dans la même signification, du grec *teggéin*.) — Colorer, imprimer une couleur: *La rivière étoit teinte de sang; les mûres teignent les mains, etc.*

Teint, einte, part. p. et adj. V. *Teindre*.

Teint, s. m. (*Tein*) Manière de *teindre* les étoffes: *Le grand teint* ou *le bon teint*, celui qui se fait avec certaines drogues chères qui donnent une couleur vive et solide. *Le petit teint*, qui se fait avec des drogues de moindre prix et de moindre effet. — Dans le discours ordinaire, le coloris du visage.

Teinte, subst. f. Terme de Peinture: Degré de force que les Peintres donnent aux couleurs. — Mélange de plusieurs couleurs, pour imiter celle d'un objet qu'on veut peindre. — On dit figur. en parlant du discours et des ouvrages de l'art: *Il y a dans tout ce qu'il dit, une teinte d'amour propre*, l'amour propre s'y fait apercevoir. *Il y a dans cet écrit, dans cette musique une teinte de mélancolie douce, etc.*

Demi-teinte, s. f. Teinte moyenne entre la couleur et l'ombre.

† Teinté, adj. *Papier teinté*, sur lequel on a couché une couleur légère pour ôter sa trop grande blancheur, et pouvoir rehausser de blanc certaines parties d'un dessin.

Teinture, subst. f. Liqueur préparée pour *teindre*. — Impression de couleur que cette liqueur laisse sur les étoffes, etc. — En termes de Chimie, couleur d'un minéral ou d'un végétal tiré par le moyen d'une liqueur quelconque. — Figur. Légère connoissance en quelque science ou en quelque art.

† *Teinture acre de tartre* (Anc. Chimie), alcohol de potasse. — *Teinture spiritueuse*, alcohol résineux. — *Teinture de mars tartarisée*, tartrite de fer.

† Teinturerie, s. f. (*Tein-tu-re-rî-e*) Art, métier ou attelier de *Teinturier*.

Teinturier, ière, s. (*Tein-tu-rié, iè-re*) Celui, celle qui exerce l'art de *teindre*. — Depuis peu on appelle *Teinturier*, dans un sens figuré et un peu burlesque, un Ecrivain qui met le style aux productions d'un Auteur femelle. — Sorte de raisin rouge très-foncé, qu'on appelle aussi *teinturien*, *tinteau*, *gros noir*, *noireau*, *etc.*

† Tek *ou* Thek, s. m. Arbre des Indes Orientales, de la famille des Cistes: il est employé dans la construction des vaisseaux.

† Téke, s. m. Couvent de Derviches, chez les Turcs.

Tel, telle, adj. Pareil, semblable: *Vit-on jamais rien de tel!* (Du latin *talis*.)

Tel est mon malheur que, etc. je suis si malheureux que, etc. — Prov. s.° *tel maître, tel valet*; ordinairement les valets suivent l'exemple de leur maître. — 2.° *Telle vie, telle fin*; on meurt comme on a vécu. — *Il est tel qu'un lion*, il est comme un lion.

Tel, marque spécification: *Je mettroi dans ce contrat telles et telles conditions; je parie que c'est un tel.*

Tel, quelqu'un indéterminément: *Tel fait des libéralités qui ne paye pas ses dettes.*

Tel, s'emploie par rapport à ce qu'on a déjà dit: *Tel fut son discours.*

Tel quel, de peu de valeur, de peu de considération: *Voilà des gens tels quels; une chambre telle quelle.* Style fam. Quelques-uns disent *tel qu'il soit*, *telle qu'elle soit*, pour *quel qu'il soit*, *quelle qu'elle soit*: c'est une expression vicieuse.

† Téla, s. m. Médaille d'or du poids d'un ducat d'or d'Allemagne qu'on frappe en Perse, au commencement de chaque année, et à l'avènement au trône d'un souverain.

† Télamons *ou* Telamones, s. m. pl. (Archit. anc.) Nom donné par les Latins à ces figures d'hommes, qui semblent soutenir des corniches, etc. et que les Grecs appeloient *Atlas*. (Du latin *telamones*, dérivé du grec *tlaô* je supporte.) — En t. d'Archæol. Courroie avec laquelle les Grecs des temps héroïques suspendoient les boucliers à leur cou. (Du grec *telamôn* baudrier, lien, etc.)

† Télégraphe, subst. m. (*Té-lé-gra-fe*) Instrument au moyen duquel on transmet à de très-grandes distances, un ordre, un avis, une nouvelle, etc. C'est un long châssis tournant sur un axe, et fixé au haut d'un mât. Deux ailes mouvantes, de la longueur de la moitié du châssis, sont placées à ses deux extrémités; leurs différentes positions, lorsque le *télégraphe* est en mouvement, servent à indiquer les avis, etc. qu'on veut transmettre. Cette invention, renouvelée en 1793 par MM. *Choppe*, n'est point entièrement récente. Il paroît d'après *Polybe*, qu'elle existoit, à diverses modifications près, il y a environ 2000 ans. En Angleterre, le fils de l'Evêque de Bath en 1557 et l'Evêque de Chester en 1641, l'avoient également retrouvée, du moins à quelques égards: et en France, avant MM. *Chappe*, le savant *Dupuis* l'auteur de l'*Origine des Cultes*. (Du grec *télé* de loin, et *graphô* j'écris.)

† Télégraphie, s. f. (*Té-lé-gra-fî-e*) Art de correspondre très-promptement et à de grandes distances. Voy. *Télégraphe*.

† Télégraphique, adj. (*Te-lé-gra-fi-ke*) Qui appartient à la *télégraphie* ou au *télégraphe*: *Dépêche télégraphique.*

† Tellebranches, s. m. plur. (Ichtyol.)

Ordre de poissons cartilagineux, qui ont les branchies recouvertes par un opercule et une membrane. (Du grec *téléos* entier, parfait, et *bragchia* branchies, ouïes de poissons; *aux branchies desquels il ne manque rien.*)

† Téléologue, subst. m. (*Té-lé-o-lo-ghe*) Instrument acoustique, à l'aide duquel on peut converser à de grandes distances. L'auteur qui le nommoit *Cylindre parlant* ou plutôt *Tour parlante*, proposoit (Nivose an 3 ou Janvier 1795), de faire participer par son moyen dans les fêtes républicaines, les 300,000 personnes qui bordoient le Champ de Mars, au discours prononcé par le Président du Directoire. Il paroît que c'étoit une espèce de *Télégraphe*: l'auteur appeloit son opération, *Dévider son discours autour d'un cylindre.* (Du grec *télé* de loin, et *logos* parole, discours.)

† Téléphien, adj. m. (*Té-lé-fi-en*) T. de Chirurg. *Ulcère téléphien*, ulcère malin très-difficile à guérir, ainsi nommé de *Télephe* qui avoit été blessé par Achille, et dont la plaie dégénéra en un pareil ulcère. On le nomme aussi *Chironien*. Voy. ce mot.

† Telephore, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Apalytres ou Mollipennes, dont quelquefois les larves *apportées de loin* par un ouragan, tombent de l'air avec la neige. (Du grec *télé* de loin, et *phéro* je porte.)

Télescope, s. m. En général tout instrument d'Optique et d'Astronomie, qui sert à observer les objets éloignés, soit sur la terre, soit dans le ciel. — Plus particulièrement les télescopes à réflexion. (Du grec *télé* de loin, et *skopéo* je regarde.) — En Astron. constellation méridionale introduite par *La Caille*, entre le Scorpion et le Sagittaire.

† *Telescope de Galilée* ou *Allemand*, composé d'un tuyau muni à l'une de ses extrémités d'un verre objectif convexe, et à l'autre, d'un verre oculaire concave. — *Télescope astronomique*, celui où l'oculaire est concave, ainsi que l'objectif: il renverse les objets, et ne sert que pour les observations astronomiques. — *Télescope aérien*, espèce de télescope astronomique, dont les verres ne sont point renfermés dans un long tuyau. — *Telescope terrestre* ou *de jour*, composé de plus de deux verres; l'un est ordinairement un verre objectif convexe, et les autres des verres oculaires concaves. — *Télescope à réflexion*, *Telescope de Grégory*, *Telescope catoptrique* ou *catadioptrique*, *Télescope proprement dit*, télescope principalement composé de miroirs, en place de verres ou de lentilles. — *Télescope de Cassegrain*; il ne diffère de celui de *Grégory*, que par la forme du petit miroir, qui est convexe au lieu d'être concave: ce qui fait paroître les objets renversés. — *Télescope de Newton* ou *newtonien*, différent de ceux de *Grégory* et de *Cassegrain*, 1.° en ce que le grand miroir concave n'est point percé; 2.° en ce que le petit miroir n'est ni convexe ni concave, mais plan, elliptique et incliné à l'axe du télescope, de 45 degrés. L'oculaire convexe est placé sur le côté du télescope, dans la perpendiculaire à cet axe, tirée du centre du petit miroir.

† Télescopique, adj. (Astron.) *Etoile télescopique*, invisible à la vue simple, et qu'on ne peut découvrir qu'à l'aide d'une lunette ou d'un *télescope*.

† Télésie, s. f. (*Té-lé-zi-e*) Nom donné par M. *Haüy* au saphir, et qui signifie *corps parfait*. (Du grec *teleó* j'achève, je perfectionne. Racine, *télos* fin.)

† *Télésie limpide*, saphir blanc des Lapidaires, leuco-saphir. — *rouge*, rubis d'Orient des Lapidaires. — *rouge-aurore*, vermeille orientale de *Buffon*. — *jaune*, topaze orientale des Lapidaires. — *bleue*, saphir oriental, saphir femelle. — *indigo*, saphir mâle. — *verte*, émeraude orientale de *Bergmann*. — *violette*, amethyste orientale. — *bleue chatoyante*, saphir œil de chat. — *astérie*, astérie-saphir, et astérie-rubis de *Saussure*.

† Telètes, s. m. pl. (Archæol.) Initiés aux mystères d'*Isis*, etc. (Du gr. *teleté* initiation.)

Tellement, adv. (*Te-le-man*) De *telle* sorte; si fort.

Tellement quellement, adv. D'une manière *telle quelle*.

† Tellenon, s. m. (Art. milit.) Machine de guerre usitée dans les sièges des Anciens. C'étoit une espèce de corbeau à cage.

† Telline, s. f. (*Tel-li-ne*) Genre de Mollusques de la famille des Acéphales, dont le corps est enveloppé dans une espèce de fourreau charnu ouvert sur le côté. (Du gr. *tellinè*, dérivé de *telléin* croître.)

† Tellure, s. m. (Minéral.) Substance métallique, découverte en 1782, dans les mines d'or de Transylvanie par M. *Muller de Reichenstein*, nommée *tellurium* par M. *Klaproth*, du latin *tellus*, *telluris* terre. D'autres l'ont appelée *sylvane* ou *sylvanite*, de la *Transylvanie* où elle a été trouvée.

† Telon, s. m. Etoffe grossière; espèce de tiretaine.

† Temboul, s. m. Voyez *Bétel*.

Téméraire, adject. m. et f. (*Té-mé-rè-re*) Hardi avec imprudence. Il se dit des choses et des personnes. En parlant de ces dernières, il s'emploie aussi substantivement. (Du latin *temerarius*.)

En matière de Morale et de Théologie, on appelle *proposition téméraire*, une proposition trop hardie, de laquelle on pourroit tirer des inductions contraires à la saine doctrine. — *Faire un jugement téméraire*, juger mal de quelqu'un sans être fondé sur de bonnes preuves.

Témérairement, adv. (*Té-mé-rè-re-man*) Inconsidérément, sans beaucoup de réflexion; d'une manière *téméraire*.

Témérité, s. f. Hardiesse imprudente et inconsidérée. (Du latin *temeritas*.) — Joint à une épithète d'éloge, il se prend quelquefois pour courage; *Une noble témérité*.

† Témin, s. m. (*Té-mein*) Nom donné dans le Levant à une ancienne monnoie de France, appelée *Louis de cinq sous*, et qui a eu cours pendant quelque temps dans les états du Grand-Seigneur. — Douzième partie de la piastre de Smyrne qui répond à 3 paras 1/2, ou 10 aspres simples. En ce sens, on dit aussi *Tenin*.

† Témine, s. f. Monnoie réelle de Barbarie. Voyez *Pataque*.

Témoignage, subst. m. (*Té-moa-gnia-je*, mouillez *gn*) Rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait, fait de vive voix, soit par écrit. — Preuve ou marque : *Témoignage d'amitié, etc.* (Du latin *testimonium.*)

Le témoignage de la conscience, le sentiment et la connoissance qu'on a en soi-même de la vérité ou de la fausseté d'une chose, de la bonté ou de la méchanceté d'une action.

Témoigner, v. act. (*Té-moa-gnie*) Porter *témoignage*, servir de témoin. En ce sens il ne s'emploie guère qu'absolument : *Témoigner en justice contre quelqu'un.* — Marquer, faire connoître : *Témoigner du chagrin, de la joie, de l'amitié, du mépris*; et neutralement, *il lui témoigna que...*

Témoin, s. m. (*Té-moein*) Celui, celle qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport : *Témoin oculaire, auriculaire.* (Du latin *testimonium*, employé quelquefois avec la même acception, par les anciens Auteurs latins, notamment par *Suetone*, et qui signifie plus proprement *témoignage.*) — En parlant des choses, marque, monument : *Ses blessures sont les témoins de son courage.* Dans cette acception on dit à la tête de la phrase : *Ce fut un illustre guerrier, témoin les victoires qu'il a remportées.* Alors *témoin* est indéclinable, et se met toujours au singulier.

Témoins, plur. Petits morceaux de tuile, d'ardoise, etc. qu'on enterre sous les bornes d'un champ, d'un héritage, afin de connoître dans la suite si ces bornes n'ont point été déplacées. — Buttes de terre que les ouvriers laissent à un terrain qu'ils baissent.

Dieu m'est témoin que.... Dieu sait que...

A témoin, adv. En témoignage : *Je prends Dieu à témoin, je vous prends tous à témoin*, et non pas à *témoins.* — *En témoin de quoi*, terme de Pratique : En foi de quoi.

Tempe, s. f. (*Tan-pe*) La partie de la tête qui est depuis l'oreille jusqu'au front. (Du lat. *tempora, um.*) — Chez les Bouchers, morceau de bois plat pour tenir ouvert le ventre d'un bœuf, d'un veau, d'un mouton suspendu.

Tempérament, s. m. (*Tan-pé-ra-man*) Complexion; mélange des humeurs dans le corps de l'animal, et plus particulièrement de l'homme. Voy. *Naturel.* (Du latin *temperamentum.*) — Avec une épithète, il se dit du caractère : *Un tempérament vif. Avoir du tempérament*, être fort porté à l'amour physique. — Adoucissement, accommodement, expédient en matière d'affaires. — En ter. de Musique, altération légère qu'on fait aux intervalles pour les rendre moins dissonans.

Tempérance, s. f. (*Tan-pé-ran-ce*) Vertu qui règle les passions, et sur-tout les désirs sensuels : *La tempérance est une des quatre vertus cardinales.* — Sobriété. (Du latin *temperantia.*)

Tempérant, ante, adj. (*Tan-pé-ran, ante*) Qui a la vertu de *tempérance.* Il ne se dit guères que de la sobriété dans le boire et le manger : *Il est fort tempérant.* On dit aussi substantiv. *Le tempérant évite les excès.*

Poudre tempérante, qui a la vertu de *tempérer.*

Température, subst. f. (*Tan-pé-ro-tu-re*) Qualité de l'air selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. (Du latin *temperatura* ou *temperies.*)

Tempéré, ée, part. pass. et adj. Voy. *Tempérer.* — En parlant du climat, de l'air; ni trop chaud, ni trop froid. — En parlant des personnes; modéré, sage, posé. On dit plus souvent modéré.

Style, genre tempéré, qui tient le milieu entre le sublime et le simple.

Tempérer, v. a. (*Tan-pé-ré*) Modérer, diminuer l'excès de... *Tempérer sa bile*, modérer sa colère. (Du lat. *temperare.*)

Tempête, s. f. (*Tan-pé-te*) Violente agitation de l'air, causée par l'impétuosité des vents. Il se dit plus ordinairement des orages qui arrivent sur mer. (Du latin *tempestas.*) — Fig. 1.° Trouble, désordre, sédition, etc. — 2.° Grand bruit, vacarme. Il est familier. — 3.° Persécution violente qui s'élève contre quelqu'un, pour le perdre, pour l'accabler : *Conjurer, détourner la tempête.*

Tempêter, v. n. (*Tan-pé-té*) Faire bien du bruit, du vacarme. Il est familier.

Tempétueux, euse, adj. (*Tan-pé-tu-eû, eû-ze*) Sujet à de fréquentes *tempêtes.*

Temple, subst. m. (*Tan-ple*) Édifice public consacré aux exercices de Religion. Il ne se dit des Églises catholiques que dans le style soutenu. — Église des Protestans. — Employé absolument, il s'entend du Temple que *Salomon* bâtit à Jérusalem. — Lieu où demeuroient en certaines villes les Chevaliers du *Temple* ou *Templiers.* (Du latin *templum.*) — Outil de Charron pour enrayer, c. à d. pour marquer quand les rais sont placés dans le moyeu, la distance à laquelle il faut former les mortaises dans les jantes.

Poétiq. *Son nom est écrit dans le temple de la gloire, au temple de mémoire*; il est assuré d'une réputation immortelle.

† Temples, subst. m. plur. (Pêche) Perches horizontales qui servent à construire les bourdigues.

Templier, s. m. (*Tan-plié*) Chevalier d'un ancien Ordre militaire et religieux, établi à Jérusalem vers 1118, sous le nom de *Chevaliers du Temple*, et aboli par *Clément V* sous *Philippe-le-Bel* en 1311.

Proverb. *Boire comme un Templier*, boire beaucoup, avec excès.

Temporal, ale, adj. (*Tan-po-ral*) Qui a rapport aux *tempes.*

Temporalité, s. f. (*Tan-po-ra-li-té*) Juridiction du domaine *temporel* d'un Evêché, d'un Chapitre, d'une Abbaye.

Temporel, s. m. (*Tan-po-rel*) Le revenu d'un bénéfice quel qu'il soit, ou d'une maison religieuse. — Autorité *temporelle* ou séculière.

Temporel, elle, adj. (*Tan-po-rel, è-le*) Qui passe avec le *temps*; périssable. Il se dit par opposition à *éternel* et à *spirituel.* — Séculier : *Puissance temporelle.*

Temporellement, adv. (*Tan-po-rè-le-man*)

Durant un *temps*. Il se dit par opposition à *éternellement*.

Temporisement, s. m. (*Tan-po-ri-ze-man*) Retardement dans l'attente d'un temps plus favorable. Il vieillit — On a dit aussi dans le même sens *temporisation*.

Temporiser, v. n. (*Tan-po-ri-zé*) Retarder, différer dans l'attente d'une occasion, d'un *temps* plus favorable.

Temporiseur, s. masc. (*Tan-po-ri-zeur*) Celui qui *temporise*.

Temps, s. m. (*Tan*, et devant une voyelle *Tanz*) Mesure de la durée des choses: *Temps passé, présent, futur* ou *à venir*. Voy. *Durée*. — Terme prefix : *Payer dans le temps porté par l'obligation; prévenir, devancer le temps*. — Délai : *Demander, donner, prendre du temps*. — Loisir : *Je n'ai pas le temps de jouer*. — Conjoncture, occasion : *Le temps est favorable; il n'est pas temps d'y songer*. Voltaire (Semiramis) a dit dans cette acception : *Vois enfin si les temps sont venus de lui porter des coups, etc.* Il falloit *si le temps est venu*. On dit *le temps de faire*, parce que cette expression marque un point défini du temps, qui revient à *occasion*; mais on ne peut pas dire *les temps de faire*, parce que les *temps* au plur. offrent une idée indéfinie. — La saison propre à chaque chose : *Le temps des vendanges, de la moisson; c'est le temps des perdreaux*. — Il se dit des siècles, des âges, par rapport à la Chronologie : *Du temps du déluge, du temps d'Homère, d'Auguste, etc. Les temps héroïques, fabuleux, historiques, etc.* — Il se dit par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement, les coutumes, les modes : *S'accommoder, céder au temps, se gouverner selon le temps* ou *les temps; c'est le goût du temps*. — Disposition de l'air : *Beau* ou *vilain, mauvais temps; être exposé à l'injure du temps; gros temps*, en term. de Mer, temps d'orage. — Dans la Danse, la Musique, les Exercices militaires; division d'une action en plusieurs momens : *Mesure à deux, à trois, à quatre temps; observer les temps de la danse, etc.* — Dans l'Escrime, mouvement que fait l'Escrimeur sans tirer. *Prendre sur le temps*, frapper l'ennemi d'une botte, dans l'instant qu'il s'occupe de quelque mouvement. — En Grammaire, les différentes inflexions qui marquent dans les verbes le temps où se passent les actions dont on parle. (Du lat. *tempus, oris*.)

† *Temps astronomique*, qui se compte d'un midi à l'autre par la révolution du soleil. — *civil*, le temps astronomique accommodé aux usages de la société civile, et divisé en années, mois et jours que l'on compte d'un minuit à l'autre. — *moyen*, durée divisée en parties parfaitement égales, appelées heures, et telles qu'on en assigne 24 à chaque jour. Cette durée peut être mesurée par la révolution diurne de la terre sur son axe, comparée aux étoiles fixes, laquelle se fait toujours dans des temps égaux. — *vrai*, durée mesurée par la révolution diurne apparente du soleil autour de la terre, laquelle n'est pas égale tous les jours de l'année. — *périodique*, temps qu'un corps emploie à faire une révolution entière autour d'un point, et plus particulièrement le temps qu'emploie une planète à parcourir son orbite entière.

Avant tous les temps, avant la création du monde. — *A la consommation des temps*, à la fin des siècles. — *Perdre le temps* ou *son temps*, ne rien faire ou faire des choses inutiles. — *Passer bien son temps, se donner du bon temps*, se divertir. — *Passer mal le temps* ou *son temps*, s'ennuyer beaucoup et souffrir. — *Avoir fait son temps*, 1.° sortir d'un emploi dont le temps étoit limité. — 2.° N'être plus propre aux choses dont on s'est mêlé autrefois avec succès. — Dans ce second cas on le dit aussi des choses. *Cet habit a fait son temps*. — *Cette mode n'aura qu'un temps*, durera peu. — Prov. *Il fait un temps de demoiselle*, il n'y a ni poussière ni soleil. — Figur. et proverb. *Prendre le temps comme il vient*, ne s'inquiéter de rien; s'accommoder à tous les événemens. — Fig. et fam. *Faire la pluie et le beau temps quelque part*, y être puissant, en grand crédit.

A temps, adv. Justement et quand il falloit; dans le temps prescrit.

De temps en temps, adv. De fois à autre.

Tout d'un temps, adv. Tout de suite. — *Au même temps, en même temps*; dans le même instant ou à la même heure, ensemble : *Nous arrivâmes en même temps*. — *De tout temps*, toujours : *De tout temps on a estimé les jeunes gens vertueux*. — *En temps et lieu*, dans le temps et le lieu convenables.

Tenable, adj. qui ne s'emploie qu'avec la négative : *Cette place, ce poste n'est pas tenable*, on ne peut y *tenir*; il ne peut résister, on ne peut le défendre. — Figur. *Cet endroit n'est pas tenable* ou *la place n'est pas tenable*, on n'y peut demeurer commodément; on y souffre du froid, du chaud, du vent, etc.

Tenace, adj. Visqueux, qui s'attache fortement; qu'on a peine à détacher, en parlant des humeurs du corps. — Fig. et fam. 1.° Avare qui ne donne qu'avec beaucoup de peine. — 2.° Opiniâtre. (Du lat. *tenax*, fait de *tenere* tenir, retenir.)

† *Métal tenace*, dont les parties ne se séparent que difficilement.

Ténacité, s. f. Qualité de ce qui est *tenace*. — Fig. et fam. 1.° Avarice. — 2.° Opiniâtreté. (Du lat. *tenacitas*.)

Tenaille, s. f. (*Te-nâ-glie*, mouillez les *ll*) Instrument de fer avec lequel on *tient*, on saisit, on arrache, etc. — En t. de Fortification, ouvrage construit sur les lignes de défense, tout proche de la courtine. — Ordonnance de troupes opposée chez les anciens Grecs à la marche en colonne directe. Pour la former, une troupe se partageoit en deux divisions qui, marchant par les ailes, s'éloignoient par la tête et se joignoient par la queue.

† Tenaillée, s. fém. (*Te-nâ-glié-e*) Chez les Epingliers, quantité de tronçons que prend l'Empointeur pour les porter sur la meule.

Tenailler, v. a. (*Te-nâ-glié*) Tourmenter un criminel avec des *tenailles* ardentes.

Tenaillon, s. m. (*Te-nâ-glion*) Pièce de

fortification faite d'un bastion détaché avec une double contre garde.

TENANCIER, IÈRE, s. (*Te-nan-cié, ciè-re*) Terme de Droit feodal : Celui, celle qui *tient* des terres en roture dépendantes d'un fief. — Celui ou celle qui *tient* et possède quelque héritage.

TENANT, ANTE, adj. Qui *tient*. Il ne se dit que dans cette phrase adverb. *Banc une tenant*. — Se dit dans le Blas. d'une figure humaine, d'un dextrochère, d'une main qui paroit *tenir* quelque pièce ou meuble dans un ecu.

TENANT, s. m. (*Te-nan*) Celui qui dans un tournoi ou autre exercice de Chevalerie entreprenoit de *tenir* contre tout assaillant. — Celui qui défend une opinion contre ceux qui la combattent, qui defend une personne dans la conversation. — Celui qui va souvent dans une maison et y est comme le maître.

Les tenans et aboutissans d'un héritage, d'une affaire ; les heritages adjacens à un héritage, les circonstances et dépendances d'une affaire. — En term. de Blason : *Les tenans*, les supports qui ont des mains.

Tout d'un tenant ou *tout en un tenant*, adv. Sans interruption : *Il a tant d'arpens de terre, de pres, de vignes, etc. tout d'un tenant.*

TÉNARE, s. m. L'enfer, suivant la Fable. Style poetique. (Du lat. *tænarus.*)

TENDANCE, s. f. (*Tan-dan-ce*) Action de *tendre* vers...

TENDANT, ANTE, adj. verbal. (*Tnn-dan, an-te*) Qui *tend*, qui est dirigé à... Il se dit au propre et au figure.

TENDELET, s. m. (*Tan-de-lé*) T. de Mar. Pièce d'étoffe tendue à la poupe de la galère, pour mettre à l'abri du soleil ou de la pluie.

TENDERIE, s. f. (*Tan-de-ri-e*) Chasse où l'on *tend* des pièges pour attraper des oiseaux ou des animaux.

TENDEUR, s. m. (*Tan-deur*) Celui qui *tend* quelque chose.

TENDINEUX, EUSE, adj. (*Tnn-di-neû, eû-ze*) Qui a rapport au *tendon* ou qui est de la nature des *tendons*.

† TENDOIR, subst. m. (*Tan-doar*) Dans les Fabriques d'etoffes, bâton qu'on fait entrer dans le trou de la poitrinière, pour l'empêcher de se derouler et *tendre* l'étoffe.

† TENDOIRES, s. f. pl. (*Tan-doa-re*) Longues perches sur lesquelles on *etend* pour les faire sécher, les etoffes de laine sortant de la teinture.

TENDON, subst. m. (*Tan-don*) Extrémité du muscle. (Du lat. *tendo, tendonis*, fait dans la même signification de *tendere* tendre: parce que son action principale consiste dans la *tension*.) — Espèce de cartilage qui entoure une partie du pied du cheval, et qui est situe près de la couronne.

† TENDRAC, s. m. (Hist. natur.) Mammifère plantigrade de l'île de Madagascar, qui ressemble au hérisson, mais qui est plus allongé, à epines plus flexibles et sans queue.

TENDRE, adj. (*Tan-dre*) Qui peut être aisément coupé, divise : *Bois, pierre tendre.* (Du latin *tener*, derivé du grec *terên* qui a la même signification.) — Qui peut être aisement broyé avec les dents : *Viande fort tendre ;* et fam. *tendre comme rosée.* — Frais, nouvellement cuit, en parlant du pain. — Sensible, delicat : *Il est tendre au froid, avoir la peau tendre ; écorce tendre.* — Fig. 1.° Premier, jeune, en parlant de l'âge : *Dans un âge tendre ; dès ses plus tendres années.* — 2.° Sensible à la compassion, à l'amitié, et sur-tout à l amour : *Avoir l'ame, le cœur tendre.* Racine a dit, mais dans la Thébaïde : *Allons leur faire voir ce qu'ils ont de plus tendre*, pour *ce qu'ils ont de plus cher.* Cette acception est inusitée. — 3.° Qui inspire ces sentimens : *Discours, vers, paroles tendres. Son de voix tendre*, touchant et gracieux. — En Peint. *couleurs tendres*, douces et suaves.

Proverb. *Jeune femme, pain tendre et bois vert, mettent la maison en desert*, ruinent les petits ménages.

TENDRE, s. m. Tendresse : *Il a du tendre pour ma sœur.* — En t. de Boucher, le troisième morceau du cimier ou de la portion de cuisse du bœuf.

† TENDRE ACAÏOU, TENDRE A CAILLOU, s. m. Arbre des îles sous le vent, du genre des Acacias non épineux, ainsi nommé de son extrême dureté.

TENDRE, v. a. (*Tan-dre*) Bander : *Tendre une corde, un arc.* — Dresser : *Tendre un pavillon, une tente, un lit, une tapisserie.* — Tapisser : *Tendre une chambre, un appartement ; les tendre de damas, de velours, de deuil.* — Présenter en avançant : *Tendre la main* ou *son chapeau pour demander l'aumône ; tendre les mains au ciel ; il lui tendit les bras pour l'embrasser.* (Du lat. *tendere*, dérive dans le même sens du grec *tennêin*, en éolique, pour *teinêin.*)

Figur. 1.° *Tendre les bras à quelqu'un*, le secourir dans le besoin. — 2.° *Tendre les mains à quelqu'un*, implorer son secours.

TENDRE, verb. n. Aller, aboutir vers... *Où tend ce chemin ? où tendent vos pas ?* — Fig. Se diriger à... avoir pour but : *Tendre à la perfection ; cela ne tend à rien.*

Cette maladie tend à la mort, est mortelle. — *Le malade tend à sa fin*, est bien près de sa fin. — *Cet homme tend toujours à ses fins*, a toujours ses intérêts en vue.

TENDREMENT, adv. (*Tan-dre-man*) Avec tendresse. — En t. de Peinture, *peindre tendrement*, d'une manière suave et moelleuse. — On le dit en Musique, dans le même sens que l'italien *amoroso.*

TENDRESSE, s. f. (*Tan-drè-ce*) Sensibilité à l'amitié ou à l'amour : avec cette différence que la *tendresse* a sa source dans le cœur, et la *sensibilité* dans les sens et dans l imagination. Celle-ci tient plus à la *sensation*, celle-là au *sentiment.* La première est *active*, la seconde est *passive.* On s'attache un cœur *sensible ;* un cœur *tendre* s'attache de lui-même. — Amour tendre et passionné. — En termes de Peinture, de Sculpture, etc. douceur, suavité : *Peindre, opérer avec tendresse.*

TENDRETÉ, s. fém. (*Tan-dre-té*) Qualité de ce qui est *tendre : La tendreté de ces perdrix, de ces artichauts, de ces fruits, etc.* Il ne se dit que des viandes, des fruits et des légumes.

TENDRON, subst. m. (*Tan-dron*) Bourgeon, rejeton *tendre* de quelques arbres ou plantes. —Fig. et fam. *Un jeune tendron*, une jeune fille.

TENDRONS, pl. Cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de certains animaux: *Tendrons de veau.*

TENDU, UE, part. pass. de *Tendre*, et adj. (*Tan-du*) Bandé, etc. —Fig. *Avoir l'esprit tendu*, fortement appliqué à quelque chose.

TÉNÈBRES, s. f. pl. Privation de lumière, obscurité, nuit: avec cette différence que les *ténèbres* semblent signifier quelque chose de réel et d'opposé à la lumière; l'*obscurité* est une pure privation de clarté; la *nuit* est la cessation du jour, c. à d. le temps où le soleil n'éclaire plus. Les *ténèbres* sont *épaisses*; l'*obscurité* est *grande*; la *nuit* est *sombre*. (Du lat. *tenebræ*.) —Fig. Égarement, erreur, aveuglement. —Office qui se dit dans l'Église le mercredi, le jeudi et le vendredi de la Semaine sainte.

TÉNÉBREUX, EUSE, adject. Obscur, plein de *ténèbres*. Voy. *Obscur*. —En Poesie, *le séjour ténébreux*, l'enfer. —Fig. 1.° *Les temps ténébreux de l'histoire*, les temps où elle est obscure, incertaine. —2.° *Avoir l'air sombre et ténébreux*, être mélancolique.

† TÉNÉBRICOLES, s. m. pl. (Entom.) Famille d'insectes coléoptères qui aiment l'obscurité, et qu'on nomme aussi *Lygophiles*, V. ce mot. (Du lat. *tenebræ* ténèbres, et *colere* demeurer, habiter; *qui vit dans les ténèbres.*)

TÉNEMENT, s. m. (*Té-ne-man*) Terme de Pratiq. Métairie dépendante d'une Seigneurie.

TÉNESME, s. m. Épreintes douloureuses qu'on sent au fondement avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle. (Du grec *ténesmos* tension, dérivé de *téinéin* tendre; parce que dans cette maladie on sent une *tension* continuelle au fondement.)

TENETTE, s. f. (*Te-nè-te*) Espèce de pincette dont on se sert pour saisir et tirer la pierre de la vessie, dans l'opération de la taille. (De *tenere* tenir.)

TENEUR, s. f. Le *contenu* de quelque écrit, de quelque acte que ce soit: *La teneur d'une sentence; l'arrêt sera exécuté selon sa forme et teneur.*

TENEUR DE LIVRES, s. m. Commis qui chez un Négociant met par écrit ce qui s'y vend et ce qui s'y achète, ce qu'on y paye et ce qu'on y reçoit. —*Teneur*, en t. de Fauconnerie, se dit d'un troisième oiseau qui attaque le héron de son vol.

TENGA, s. m. Arbre, autrement *Cochi* ou *Coco*.

TÉNIA, s. m. emprunté du lat. Ver plat et long qui s'engendre dans le corps humain; ver solitaire. V. *Tænia*.—Sorte de poisson de mer.

TENIE, s. f. T. d'Architect. Moulure plate, bande ou listel qui appartient à l'épistyle dorique. (Du lat. *tænia* bande, bandelette.)

TENIR, v. act. Avoir à la main *ou* entre les mains. (Du lat. *tenere*, dérivé du grec *téinéin* tendre, à cause de l'état de tension où sont les muscles, quand on tient quelque chose.) —Posséder: *Tenir une maison à loyer.* —Supporter: *Il en a plus qu'il n'en peut tenir.* —Occuper; *Vous tenez trop de place; tenir une maison, un appartement*, et sans article, *tenir auberge, cabaret, chambre garnie, pension, boutique, académie de jeu.* —Présider dans les fonctions publiques, dans les assemblées: *Tenir conseil.* —Mettre et garder en quelque lieu: *Tenir de l'argent, des papiers dans un cabinet; on l'a tenu long-temps en prison.* —Maintenir, entretenir: *Tenir les choses en état, en bon état.* —Contenir: *Cette bouteille tient chopine.* —Arrêter, fixer, réprimer: *Il ne peut tenir sa langue, tenir les esprits en suspens, les affaires en balance.* —Occuper durant quelque temps: *Cela m'a tenu deux heures.* —Réputer, estimer, croire: *Je tiens l'affaire faite; on le tient ruiné, etc.*

Tenir de, 1.° être redevable de: *Il tient tout de ma libéralité.* —2.° Avoir appris de: *Je tiens cette nouvelle d'un tel.* —3.° Avoir apporté en naissant et reçu de ses parens avec le sang: *Il a l'air timide, il tient cela de son père*; et neutralement, *il tient de son père, de sa mere*, il en a les traits ou les qualités bonnes ou mauvaises.

Tenez, voilà votre livre, recevez ou prenez votre livre. —*Tenez, ce que vous dites ne me touche pas*, je vous avertis que je ne suis pas touché de... etc. —*Tenez, voilà votre ami qui passe*; voyez, voilà, etc.

Proverb. *Tenir le loup par les oreilles*, ne savoir quel parti prendre, parce qu'il y a du danger de tous côtés. —*Tenir quelqu'un à la gorge*, la lui serrer; et figur. le réduire à ne pouvoir se défendre. —On dit à peu près dans le même sens, *tenir le pied ou le poignard sur la gorge à quelqu'un.*—Prov. et fig. *Tenir quelqu'un dans sa manche*, en disposer comme on veut. —Fig. *Tenir quelqu'un au filet*, lui faire long-temps espérer quelque chose sans lui rien donner. —Fig. *Tenir quelqu'un par les cordons*, le mener comme un enfant. —Fig. et prov. *Il tient le bon bout par-devers lui*: il est nanti, il a ses sûretés. —*Tenir un enfant sur les fonts de Baptême*, en être le parrain ou la marraine. —Fig. *Tenir quelqu'un sur les fonts, sur le tapis*, parler de quelqu'un et en dire presque toujours du mal. —*Tenir une terre par ses mains*, la faire valoir par soi-même. —En t. de Vénerie, *tenir la voie*, la suivre. —*Tenir le milieu dans une affaire*, prendre un tempérament entre deux extrémités. —*Tenir registre de quelque chose*, l'écrire dans un registre. —Fig. *Cet homme tient registre de tout*, remarque tout exactement et s'en souvient.—*Tenir compte d'une somme à quelqu'un*, la lui passer en compte. —Fig. *Tenir compte de quelque chose à quelqu'un*, lui en avoir obligation, chercher à le reconnoître. —*Ne tenir compte de quelqu'un, de quelque chose*; n'en point faire de cas.

TENIR, v. n. Subsister sans altération: *Le marché tient; il faut que le traité tienne.* —Durer, être pendant un certain temps: *Cette foire tient pendant tant de jours.* —Résister: *Cette place a tenu six mois.* —Au Trictrac, pouvoir jouer sans rompre son plein, continuer à jouer sans lever les dames.

Tenir à... 1.° en parlant des personnes, appartenir: *Il tient à cette famille.*—2.° En par-

lant des choses, être attaché : *La pierre tenoit à la vessie ;* et fig. *il tient fortement à ses opinions.* — *Tenir de*, avoir du rapport, de la ressemblance avec. — *Tenir pour*, être partisan de... — *Tenir contre*, resister, au propre et au figure. — *Tenir que*, penser que. — *En tenir*, 1.° etre pris, être dupe : *Il en tient, le bon homme.* 2.° Etre amoureux. 3.° Etre ivre. — *N'y pas tenir*, ne pouvoir supporter. — *Tenir bon, tenir ferme*, cesister avec force, avec courage ; ne se point relâcher, ne se point laisser aller aux persuasions d'autrui. — En t. de Fauconnerie, *tenir à mont*, se dit de l'oiseau qui se soutient en l'air, en attendant qu'il decouvre quelque gibier.

Cette chose lui tient au cœur, il l'affectionne extrêmement ou il en a du ressentiment.

SE TENIR, v. r. Etre, demeurer en un certain lieu : *Tenez-vous là ; ne vous tenez pas au vent, au soleil.* Prov. *Quand on est bien, il faut s'y tenir.* — Etre dans un certain etat : *Se tenir propre, caché, droit*, etr. *Se tenir à genoux.* — En parlant d'une assemblée, avoir lieu : *L'assemblee se tint dans un tel endroit.*

Se tenir à, s'attacher : *Il se tint à une branche ;* et fig. *je me tiens* ou *je m'en tiens à votre décision.* — *Se tenir de*, s'empêcher de... Il ne se dit qu'avec la négative : *Il ne peut se tenir de parler.* — *S'en tenir à...* s'arrêter, se borner à.

TENIR, v. impers. qui ne se dit que dans le sens négatif ou interrogatif : *Il ne tiendra qu'à vous d'avoir la paix. A quoi tient-il que vous ne le fassiez ?*

Qu'a cela ne tienne, peu importe. — Famil. *Je ne sais qui me tient*, qui m'empêche. On sous-entend d'eclater, de battre, etc.

TENON, s. m. Bout d'une pièce de bois qui entre dans une mortaise, et au moyen duquel elle *tient*, elle est unie à une autre pièce. — Morceau de fer qui est au-dessus du canon d'une arme à feu.

TENOR, s. m. emprunté de l'italien : Voix moyenne entre la haute-contre et la basse-taille. C'est ce que nous appelons *Taille.* On dit aussi *Tenore.* — Chanteur qui a ce genre de voix.

†TENSIF, IVE, adj. (*Tan-rife, ei-ve*) T. de Medec. Accompagne de *tension.*

TENSION, s. f. (*Tan-cion*) Etat de ce qui est tendu. (Du lat. *tensio.*) — Figurém. Grande application d'esprit.

TENSON, s. m. (*Tan-son*) Autrefois dispute galante entre deux Poètes, qu'on appeloit autrement *Jeu-parti.* (Nom crée par les anciens Troubadours, que quelques-uns dérivent du lat. *tentio* pour *contentio* dispute, débat, et d'où les Italiens ont pris leur mot *tenzone* qui signifie également *lutte, querelle, etc.*)

TENTANT, ANTE, adj. v. (*Tan-tan, an-te*) Qui *tente*, qui cause du desir.

TENTATEUR, TRICE, subst. (*Tan-ta-teur, tri-ce*) Celui ou celle qui *tente*, qui cherche à séduire.

Le Tentateur, le Démon. On dit aussi adj. *l'Esprit tentateur.*

TENTATIF, IVE, adject. (*Tan-ta-tife*) Qui *tente.*

TENTATION, s. f. (*Tan-ta-cion*) Mouvement intérieur, qui *tente*, qui excite au mal : *Résister ou succomber, céder à la tentation.*

Tentation de... envie de... *Il avoit une grande tentation de partir.*

TENTATIVE, subst. f. (*Tan-ta-ti-ve*) Effort qu'on fait pour voir si l'on pourra venir à bout de quelque dessein. (Du latin *tentamen.*) — Chez les Vitriers, petite ligature de plomb pour attacher le vitrage avec la verge. — En t. d'Université, le premier acte qu'on fait pour parvenir à des grades de Theologie.

TENTE, s. f. (*Tan-te*) Pavillon dont on se sert à l'armée, à la campagne pour se mettre à couvert. (Du latin *tentorium*, fait dans le même sens de *tendere* tendre, etendre.) — Petit rouleau de charpie qu'on met dans les plaies, pour empêcher qu'elles ne se referment trop tôt. — En t. de Pêche, Voy. *Etente.* — Chez les Boyaudiers, espèce de châssis sur lequel on étend les boyaux pour les faire secher.

La tente, en t. de Chasse, les filets qu'on *tend.*

TENTEMENT, s. m. (*Tan-te-man*) T. d'Escrime : Action de battre deux fois l'épée de son adversaire avec la sienne. (Du lat. *tentamentum* essai, épreuve.)

TENTER, v. a. (*Tan-té*) Essayer : *J'ai tenté toutes sortes de moyens ; tenter une entreprise ;* et neutralement, *tenter de faire une chose.* — Solliciter au mal. — Dans un sens moins odieux, *donner envie de... Ce beau temps me tente de me promener ; je suis bien tenté de le faire.* Racine a dit (Phèdre) : *A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter ?* Ce régime est irregulier : *on est tenté d'une chose ; mais* on ne *se laisse pas tenter à une chose.* — Dans le langage de l'Ecriture, éprouver : *Dieu tenta Abraham.* (Du lat. *tentare.*) — En t. de Maître d'armes, battre deux fois avec son épée celle de son ennemi, pour éprouver s'il est en mesure, etc.

† *Tenter Dieu*, lui demander des miracles, etc. sans nécessité. — Famil. *Tenter fortune*, hasarder quelque chose dans l'espérance du succès.

TENTURE, s. f. (*Tan-tu-re*) Certain nombre de pièces de tapisserie : *Tenture de verdure, de velours, de damas, etr.* — La peine de *tendre* la tapisserie ou des lits : *Tant pour la tenture.*

†TENTOT, s. m. (*Tan-toa*) Dans les Manufactures de tapisseries, barre qui sert à *tendre* et à tourner les ensouples qui portent la chaîne de la haute-lisse.

TENU, UE, part. pass. et adj. Voyez *Tenir.* — Entretenu, soigné : *Jardin bien* ou *mal tenu.* — Obligé à faire : *Je ne suis pas tenu à cela ; les locataires sont tenus des menues réparations.*

TENU, UE, adject. Terme Didactique : Fort délié, peu compacte : *Substance tenue.* (Du latin *tenuis.*)

TENUE, s. fém. Temps pendant lequel une assemblée *tient* ou *se tient.* — Assiette ferme : *Cet homme n'a point de tenue à cheval.* En ce sens on dit figur. *Le temps n'a point de tenue, cet homme n'a point de tenue ;* le temps, cet homme est fort variable. — Manière de *tenir* la plume en ecrivant. — Au Trictrac, action

du joueur, qui ayant gagné un trou et pouvant s'en aller et relever ses dames, ne s'en va pas. —En Musique, continuation d'un même ton pendant quelques mesures.

En t. de Mar. *fond de bonne* ou *de mauvaise tenue*, bon *ou* mauvais pour l'anerage, sur lequel l'anere *tient* ou ne *tient* pas. — En t. de Feodalite, *tenue noble*, fief qui relève d'un autre fief.

Tout d'une tenue, adv. Sans interruption.

Tenuité, s. f. T. Didactique : Qualite d une substance tenue et deliee. (Du latin *tenuitas*.)

Tenure, s. f. T. de Feodalité : Redevance, mouvance d'un fief ou d'un Seigneur superieur. —Dans les Ardoisières, petit trou pour recevoir le coin. —En t. de Passementier, filandre, superfluite, brin vague des soies de la chaîne, dont le nombre occasionne coit beaucoup de defauts.

† Téorbe, s. m. Voy. *Théorbe*.

† Tephramancie, s. f. (*Té-fra-man-cî-e*) Sorte de divination par les cendres du feu qui avoit consumé les victimes dans les sacrifiees. On dit aussi *Spodomancie*. (Du grec *téphra* cendre, et *manteia* divination.)

† Tératoscopie, s. f. (*Té-ra-tos-ko-pî-e*) Divination par l'apparition des monstres, des prodiges, des fantomes. (Du grec *téras*, génit. *teratos* prodige, et *skopeô* j'observe, j'examine.)

† Tracer *ou* Terser, v. a. (*Tèr-cé*) T. de Vigneron. Donner un troisième labour, une troisième façon aux vignes. (Du lat. *tertiare*.)

Tercet, s. m. (*Tèr-ce*) Espèce de couplet composé de *trois* vers.

† Térébelles, s. f. pl. (*Té-ré-bè-le*) Genre de vers de la famille des Branchiodèles, qui habitent un étui formé de debris de coquilles ou de petits graviers. (Du latin *terebella* foret, vrille, poinçon.)

Térébenthine, s. fém. (*Té-ré-ban-ti-ne*) Résine qui coule du tronc du *terébinthe*, après qu'on y a fait quelque incision.

† *Terebenthine de Venise*, Voy. *Meleze*.

† TéréBinthacées, s. f. pl. (Botan.) Dans la methode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes ou plutôt d'arbres aromatiques résineux qui, tels que le *térébinthe*, fournissent par l'incision de leurs troncs ou de leurs branches, des gommes résines ou des baumes.

Térébinthe, s. m. (*Té-ré-bein-te*) Arbre de hauteur mediocre, à fleurs apétales, mâles et femelles sur des pieds differens, originaire de l'île de Chio, dont on retire naturellement ou par incision la résine nommée *terebenthine*. On l'appelle aussi *Pistachier sauvage*. (Du gr. *térebinthos*.)

Térébration, s. f. (*Té-ré-bra-cion*) Action de percer un arbre pour en tirer la gomme, la résine, etc. (Du latin *terebratio*, fait de *terebrare* percer avec une tarière. Racine, *terebra* tarière.)

† Térédyles, s. m. plur. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, qu'on nomme aussi *Perce-bois*. Voyez ce mot. (Du grec *terédôn*, fait dans la même signification de *teréô* je perce.)

† Térégam, s. m. Sorte de grand figuier du Malabar.

Térébiabin, s. m. Manne liquide qui vient de Perse.

† Térente, s. m. (*Té-ran-te*) T. d'Antiquites. Endroit du Champ de Mars à Rome, où etoit un autel dedié aux Dieux infernaux. Cet autel placé dans un creux et couvert de terre, ne se decouvroit que pendant les jeux séculaires. (Du latin *terentus* dont la signification est la même.)

† Terentins, adject. m. pl. (*Té-ran-tein*) *Jeux térentins*, jeux en l'honneur des Dieux infernaux, qui se celebroient à Rome tous les cent ans, dans l'endroit du Champ de Mars, appelé *Térente*, en lat. *Ludi terentini*.

† Tététicaudes, s. m. pl. (*Té-ré-ti-kô-de*) T. d'Hist. natur. Famille de reptiles sauriens, qui n'ont point la queue comprimée, et qui vivent pour la plupart sur la terre ou sur les arbres, tels que les scinques, les caméléons, etc. (Du lat. *teres*, *etis*, cylindrique, rond, long et poli, et *cauda* queue.)

† Téretirostres, s. m. pl. (Ornith.) Famille d'oiseaux échassiers qui ont le bec à peu près cylindrique dans toute son étendue, tels que les courlis, les bécasses, etc. (Du latin *teres*, *etis* cylindrique et poli, et *rostrum* bec.)

† Tergéminé, ee, adject. (Botan.) Geminé trois fois. Voy. *Géminé*.

Tergiversation, s. f. (*Tèr-ji-vèr-sa-cion*) Action de *tergiverser*.

Tergiverser, v. n. (*Tèr-ji-vèr-cé*) Chercher des detours, biaiser dans une affaire. (Du lat. *tergiversari*, formé dans le même sens de *tergum* dos, et *vertere* tourner ; litteralement, *tourner le dos*.)

Terme, subst. m. Fin, borne, dans ce qui a rapport au temps et au lieu. Voyez *Borne*. — Temps prefix de payement. — Temps où une femme doit accoucher : *Elle est à terme*, *elle approche de son terme* ; *accoucher avant terme*. On le dit dans le même sens des femelles de certains animaux domestiques. —En Mythol. Dieu protecteur des *bornes* que l'on met dans les champs, et vengeur des usurpations. Il est figuré par une statue qui n'a que la tête ou le haut du corps, et qui finit en gaîne. Elle servoit autrefois de borne ou de limite. Fam. *Etre planté dans un endroit comme un terme*, y demeurer long-temps debout et sans agir. — Mot, diction. —Sujet ou attribut d'une proposition. — Façon de parler particulière à quelque art ou science : *Termes d'Architecture*, *de Grammaire*, *de Pratique*, *etc.* — En Phys. ce qui termine une chose, ce qui limite son étendue. — En Géométrie, le point, la ligne, la surface, en tant que le premier termine la ligne ; la seconde, la surface ; la troisième, le solide : c'est ce qu'on appelle dans les écoles *Terme de quantité*. — En Algèbre, 1.° dans une quantité algébrique, les différentes parties séparées par les signes + et −. 2.° Dans une équation, les différens monomes dont elle est composée. Lorsque l'inconnue est elevée à différentes puissances, on ne prend que pour un seul terme la somme de tous les termes où l'inconnue se trouve élevée à la même puissance, et le premier est celui où l'inconnue a la plus haute dimension. (Du lat. *terminus*, fait du

grec *terma* borne, limite.) — Au pl. état où est une affaire *ou* une personne par rapport à une affaire : *Etre en termes d'accommodement.*

S'exprimer en termes propres, employer des termes convenables à la chose dont il s'agit. — *Voilà en propres termes ce que je lui ai dit*, voilà mot pour mot ce que je lui ai dit. — *Mesurer, peser ses termes*, parler avec circonspection. — *Parler de quelqu'un en bons ou en mauvais termes*, en dire du bien ou du mal.

† *Termes de l'Ecliptique* (Astron.), limites des distances de la lune à son nœud, nécessaires pour qu'il y ait éclipse.

TERMINAISON, s. f. (*Tèr-mi-nè-zon*) Désinence d'un mot; les dernières lettres ou syllabes qui terminent un mot.

† TERMINAL, ALE, adj. (Botan.) Qui occupe ou forme le sommet d'une partie; qui la *termine. Epine, fleur terminale.*

TERMINER, verb. a. (*Tèr-mi-né*) Borner. — Achever, finir. (Du lat. *terminare.*)

SE TERMINER, v. rec. S'achever, se finir. — En parlant des mots, avoir une certaine terminaison ou desinence.

TERMINTHE, s. m. (*Tèr-mein-te*) Sorte de pustule noire et ronde, ordinairement aux jambes, qui ressemble un peu au fruit du terebinthe, appelé en grec *terminthos.*

† TERMITES, s. m. plur. (Entomol.) Genre d'insectes nevroptères, de la famille des Stégoptères qui voyagent toujours dans des mines qu'ils se creusent sous terre et détruisent tout ce qu'ils trouvent en substances animales et végétales. Un meuble, etc. attaqué intérieurement par eux, est souvent réduit en poussière, avant qu'il se manifeste au dehors aucun signe d'altération. Ces insectes ont été long-temps regardés comme des espèces de fourmis.

TERNAIRE, adject. (*Tèr-ne-re*) *Le nombre ternaire*, le nombre de trois. (Du lat. *ternarius*, fait de *ternio* nombre de trois.)

TERNE, adj. Qui n'a pas l'éclat qu'il doit avoir ou qui en a peu en comparaison d'une autre chose; qui paroît *terni.* — En Peinture, *coloris terne*, coloris sans éclat. On a dit aussi par analogie, *un style terne.*

† TERNE, s. m. Réunion de trois nombres pris ensemble à la Loterie, et sortis ensemble de la roue de fortune. — Au Loto, trois numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale. (Du lat. *ternio* le nombre de trois.)

† TERNÉ, ÉE, adject. (Botan.) Se dit des feuilles dont le pétiole porte trois folioles, comme dans le trèfle.

TERNES, s. m. pl. Au jeu de Trictrac, deux trois. (Du latin *ternaiones*, pluriel de *ternio* nombre de trois.)

TERNI, IE, part. pass. de *Ternir*, et adject. Qui a perdu son lustre.

TERNIR, verb. a. Oter le lustre, l'éclat, la couleur. — On dit figur. *Ternir sa réputation, sa gloire, ses vertus, sa mémoire, etc.*

SE TERNIR, v. rec. Perdre son lustre, son éclat, sa couleur.

TERNISSURE, s. f. L'action qui *ternit.* — L'état de ce qui est *terni.*

† TERPSICHORE, s. f. (*Ter-psi-ko-re*) Muse qui préside à la danse. (Du grec *Terpsichoré*, fait de *terpsichoros* qui aime la danse. Racines, *terpô* je plais, je charme, et *choros* danse.)

TERRAGE, s. m. (*Tè-ra-je*, *r* forte) Terme de Coutume : Droit qu'avoient certains Seigneurs de lever une partie des fruits provenus sur les *terres* qui étoient dans leur censive. — Droit qui se percevoit sur les sels déchargés à Nantes.

TERRAGEAU *ou* TERRAGEUR, s. m. (*Tè-ra-jô*, s. d *jeur*, première *r* forte) Seigneur qui avoit le droit de *terrage.*

TERRAGER, v. a. (*Tè-ra-jé*, *r* forte) Lever le *terrage.*

† TERRAGNOL *ou* TERRAIGNOL, adj. m. Terme de Manège. Cheval extrêmement attaché à *terre*, qui a peine à lever le devant et à se mettre sous lui, etc.

† TERRAILLE, s. f. (*Tè-ra-glie*, *r* forte et les *ll* mouillées) Sorte de poterie jaunâtre ou grisâtre, qui se fabrique à Escrome près le pont Saint-Esprit, dans le département du Gard. A Paris on la nomme *Terre du Saint-Esprit.*

TERRAIN, s. m. (Plusieurs écrivent TERREIN, *Tè-rein*, *r* forte) Espace de *terre* considéré, 1.° selon ses bonnes ou mauvaises qualités : *Son jardin occupe un bon terrain.* 2.° Par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire : *Il a un beau terrain pour bâtir.* 3.° Par rapport à quelque action qui s'y passe : *Se porter sur le terrain.*

Ménager le terrain, employer utilement le peu d'espace qu'on a; et figur. se servir avec prudence des moyens qu'on a pour réussir. — — Figur. 1.° *Disputer le terrain*, tâcher de ne pas laisser prendre de l'avantage sur soi. — 2.° *Connoître bien le terrain*, l'humeur, les intérêts des personnes avec qui on a à traiter. On dit à peu près dans le même sens, *reconnoître, sonder le terrain.* — 3.° *Gagner du terrain*, avancer peu à peu dans une affaire.

TERRAL, s. m. (*Tè-ral*, *r* forte) Terme de Marine : Vent de *terre.*

† TERRAQUÉ, EE, adj. (*Tè-ra-kué*, *kué-e*) Composé de terre et d'eau. Il n'est guère usité que dans cette phrase : *Le globe terraque.* (Du latin *terra* terre, et *aqua* eau.)

TERRASSE, s. f. (*Tè-ra-se*, *r* forte) Levée de *terre* dans un jardin, etc. faite de main d'homme, pour le plaisir de la vue et pour la commodité de la promenade. — Ouvrage de Maçonnerie en forme de balcon et de galerie ouverte. — Toit d'une maison lorsqu'il est en plate-forme et à découvert. — En Peinture, le devant des paysages. — Chez les Tireurs d'or, cuvette où l'on chauffe l'argent quand on veut le dorer. — En termes de Lapidaire, partie d'une pierre qui ne peut recevoir le poliment.

Terrasse de Sculpture, le dessus de la plinthe. — *de marbre*, défaut dans le marbre, qu'on appelle *le bouzin* dans les pierres.

TERRASSÉ, EE, part. p. et adj. V. *Terrasser.* — En t. de Blas. il se dit 1.° d'un arbre autour duquel on voit la motte de *terre* où sont les racines; 2.° de la pointe de l'écu lorsqu'elle est occupée par de la *terre* couverte d'herbes.

TERRASSER, verb. act. (*Tè-ra-cé*, *r* forte) Mettre un amas de *terre* derrière une muraille

pour la fortifier, etc. — Jeter de force par *terre*. — Fig. 1.° Faire perdre courage, consterner. — Convaincre par des raisons sans la moindre réplique.

SE TERRASSER, verb. rée. Se fortifier en se couvrant d'ouvrages de *terre*.

TERRASSEUR, s. m. (*Té-ra-seur*, première *r* forte) Celui qui travaille à hourder des planches, des cloisons.

† TERRASSEUX, EUSE, adject. (*Té-ra-seû*, *seû-ze*) *Marbre terrasseux*, qui contient des parties tendres qu'on nomme *terrasses*.

TERRASSIER, subst. m. (*Té-ra-cié*, *r* forte) Ouvrier qui travaille à des *terrasses*, qui transporte des *terres*, etc.

TERRE, s. f. (*Té-re*, *r* forte) En Chimie, en Minéralogie, etc. substance qui forme la base de toutes les pierres, etc. regardée comme simple, parce que l'on n'est point encore parvenu à la composer ni à la décomposer, et comme non combustible, parce qu'on n'a pu jusqu'à présent l'unir avec l'oxigène. Les Chimistes modernes en distinguent sept espèces, et même, suivant d'autres, neuf dont quelques-unes entrent dans la composition des corps organisés. — Le globe terrestre composé de terre et d'eau. (Du lat. *terra*.) — Partie de la terre, considérée quant à sa nature ou en tant qu'elle peut être cultivée, employée à quelque ouvrage, etc. *Terre grasse*, *sablonneuse*, *etc. terre labourable*, *etc.* — Un ou plusieurs endroits du globe de la terre, pays, contrée : *Terres inconnues*, *inhabitées*; *terres australes*. — Etendue d'un pays : *Les terres de France*, *d'Espagne*; *être*, *demeurer*, *mourir en terre étrangère*. — Domaine, héritage : *Etre riche en fonds de terre*; *terre bien plantée*, où il y a de beaux plants; *terre bien bâtie*, où il y a de beaux bâtimens. — Endroit où l'on place un corps mort. — Les bords de la mer : *Côtoyer*, *raser*, *ranger la terre*, *prendre terre*, aborder; *perdre terre*, s'éloigner, perdre la terre de vue. Dans une autre acception, *perdre terre*, c'est, étant debout dans une rivière, ne pouvoir pas toucher le fond avec les pieds. — Fig. 1.° Les habitans de la terre : *Alexandre vouloit soumettre toute la terre*. — 2.° Par exagération, un grand nombre de personnes : *Toute la terre le sait*, *en parle*. — 3.° En t. de Morale chrétienne, les biens et les plaisirs de la vie présente : *Aimer la terre*, *ne songer qu'à la terre*. — En Chimie, ce qui reste de plus terrestre d'un corps duquel on a tiré les sels, les esprits, les huiles.

Terre ferme, le continent. — *Terres neuves*, terres nouvellement découvertes. — En style d'Ecriture, *Terre de promission*, la Terre promise. — *La Terre sainte*, la Palestine.

† *Terre animale* des anciens Chimistes, phosphate de chaux des Modernes. — *base de l'alun*, alumine. — *base du spath pesant*, baryte. — *calcaire*, chaux. — *coquillière*, carbonate de chaux. — *foliée crystallisée*, acétate de soude. — *foliée de tartre*, acétate de potasse. — *foliée mercurielle*, acétate de mercure. — *minérale*, acétate de soude. — *magnésienne*, magnésie. — *muriatique de Kirwan*, carbonate de magnésie. — *pesante*, baryte. — *pesante aérée*, carbonate de baryte. — *siliceuse*, silice.

Figur. et fam. 1.° *Donner du nez en terre*, succomber dans une affaire. — 2.° *Ce qu'il a dit n'est pas tombé à terre*, on l'a relevé, on y a bien pris garde. — 3.° *Mon affaire n'a pas touché à terre*, elle a passé tout d'une voix, sans difficulté. — 4.° *Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre*, ne laisse pas le temps de se reconnoître, de respirer. — 5.° *Aller terre à terre*, ne point s'élever au-dessus de sa condition, de sa capacité. Au propre, côtoyer le rivage. Proverb. 1.° *Faire de la terre le fossé*, tirer de la chose même les dépenses nécessaires pour l'agrandir ou pour l'entretenir. — 2.° *Chasser sur les terres d'autrui*, entreprendre sur ses droits. — *Ville bien avant dans les terres*, bien éloignée de la mer. — *J. B. Rousseau* (Liv. 4, ode 3) a dit : *Tous les vices... en terre mieux établis*, pour *sur terre*. C'est une faute.

† TERRE-A-TERRE, s. m. (Manége) Suite de sauts fort bas que le cheval fait en avant, étant porté de côté, et maniant sur deux pistes.

TERREAU, s. m. (*Té-rô*, *r* forte) Fumier pourri et réduit en *terre*. On le nomme aussi *terre végétale*. — On dit encore *terrot*; mais ce dernier mot signifie sur-tout du fumier pourri, de la *terre* légère et du sable passé par un crible et mêlés ensemble.

† TERRECRÈPE, s. m. (Botan.) Voy. *Laitron*.

† TERREIN, s. m. Voy. *Terrain*.

† TERRE-MÉRITE, s. f. SOUCHET *ou* SAFRAN DES INDES, CURCUMA, s. m. Plante des Indes Orientales, de la famille des Balisiers, qu'on cultive pour divers usages, et dont la racine qu'on apporte en Europe est employée en Méd. On en connoît deux espèces, *la terre-mérite longue*, et la *terre-mérite ronde*.

TERRE-NEUVIER, subst. m. (*Té-re-neû-vié*, *r* forte) Celui qui pêche des morues sur le banc de *Terre-Neuve*. — Vaisseau qui sert à cette pêche. Dans cette seconde acception on dit aussi adject. *Un vaisseau terre-neuvier*.

TERRE-NOIX, s. fém. (*Té-re-noa*, *r* forte) Plante bisannuelle, ombellifère, qui croît dans les lieux humides, et dont la racine tubéreuleuse peut servir et sert en quelques endroits d'aliment. On la nomme aussi *Panais sauvage*.

TERRE-PLEIN, s. m. (*Té-re-plein*, *r* forte) T. de Fortification : Surface plate et unie d'un amas de terre élevé. — En t. d'Architecture, terre rapportée entre deux murs de maçonnerie pour servir de terrasse.

† TERRER, v. a. (*Té-ré*, *r* forte) En Agriculture, garnir de nouvelle *terre*.

† *Terrer du sucre*, le blanchir au moyen d'une *terre* grasse, dont on couvre le fond des formes. — *une étoffe*, l'enduire de *terre* à foulon. — *un artifice*, en garnir la gorge de *terre* sèche, pilée et pressée.

SE TERRER, v. réfl. Se cacher sous *terre* : *Les renards*, *les lapins*, *les blaireaux se terrent*. — En parlant des gens de guerre, se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de *terre*.

TERRESTRE, adj. (*Té-res-tre*, *r* forte) Qui appartient à la *terre* : *Les animaux terrestres*.

— Qui vient de la *terre* : *Vapeurs, exhalaisons terrestres.* — Qui tient de la nature de la *terre.* — Dans le moral, il se dit par opposition à *spirituel* : *Vues, sentimens, pensées terrestres.* (Du lat. *terrestris.*)

TERRESTRÉITÉS, s. f. plur. En t. de Chimie, les parties les plus grossières des substances.

† TERRETTE, s. f. Voy. *Lierre terrestre.*

TERREUR, s. m. (*Té-reur*, *r* forte) Épouvante, grande crainte. (Du lat. *terror.*)

TERREUX, EUSE, adject. (*Té reu*, *r* forte) Mêlé de *terre* : *Sable, metal terreux.* — Sali de *terre*, de poussière : *Cet enfant a les mains terreuses.*

Avoir le visage terreux, le visage d'un mort.

TERRIBLE, adject. (*Té-ri-ble*, *r* forte) Qui donne ou qui est propre à donner de la *terreur.* (Du lat. *terribilis.*) — Fig. et fam. Étonnant, extraordinaire.

TERRIBLEMENT, adverb. (*Té-ri-ble-man*) D'une manière à donner de la *terreur.* — Fig. et fam. Extrêmement, excessivement.

TERRIEN, IENNE, subst. (*Té-rien*, *r* forte) Celui, celle qui possède une grande étendue de *terre* : *Un grand terrien.*

TERRIER, s. m. (*Té-rié*, *r* forte) En t. de Féodalité, registre qui contient le dénombrement et la nature des héritages situés dans la censive d'un Seigneur, avec le tribut dont ils sont chargés. En ce sens il est aussi adject. *Un papier terrier.* — Trou, cavité dans la *terre* où certains animaux se retirent.

Fig. et fam. *Il s'est retiré dans son terrier*, il ne paroît plus dans le monde. *Il est allé mourir dans son terrier*, dans sa patrie, etc.

TERRIÈRE, s. f. (*Té-rie-re*, première *r* forte) Trou de lapin. Il est vieux.

† TERRIFICATION, s. f. (*Té-ri-fi-ka-cion*) T. de Chimie. Assemblage des parties *terreuses* dans la fermentation.

TERRINE, s. f. (*Té-ri-ne*, 1re *r* forte) Sorte de vase de *terre* qui sert à mettre et à faire cuire diverses choses. — Ragoût fait dans une terrine.

TERRINÉE, s. f. (*Té-ri-né-e*, *r* forte) Plein une *terrine.*

TERRIR, verb. n. (*Té-rir*, *r* forte) Il se dit proprement des tortues qui viennent à terre pour pondre leurs œufs, et en t. de Pêche, des poissons qui approchent de la *terre* quand il fait chaud. — En t. de Marine, prendre *terre* après une longue course en mer ou après une longue traversée.

TERRITOIRE, s. m. (*Té-ri-toa-re*, première *r* forte) L'espace de *terre* qui dépend d'une Juridiction.

TERROIR, s. m. (*Té-roar*, première *r* forte) *Terre* considérée par rapport à l'Agriculture : *Terroir fertile, gras, aride, ingrat, etc.*

Ce vin sent le terroir, *a un goût de terroir*, a un goût désagréable qui vient de la qualité du terroir. — Fig. *Cet homme sent le terroir*, a les défauts des gens de son pays.

† TERRURE, s. f. (*Té-ru-re*) En Agriculture, action de *terrer.*

TERSER, v. a. (*Tér-cé*) Voy. *Tercer.*

TERSET, s. m. Voyez *Tercet.*

† TERTIANAIRE, s. f. (Botanique) Voyez *Toque.*

TERTRE, s. m. Éminence de terre dans une plaine ; colline. (Du bas-breton *tertr* tertre, colline. *Trévoux.*) — Dans le Blason, petite terrasse.

† TESCARET *ou* TESKÉRÉ, s. m. Nom des certificats de la douane de Smyrne, qui justifient le payement des droits d'entrée.

† TESSAROCOSTON, s. m. (Antiquité) Cérémonie religieuse que pratiquoient les femmes grecques, le quarantième jour après leurs couches, en se rendant au temple, etc. C'étoit proprement notre cérémonie des *relevailles.* (Du grec *téssarocostos* quarante.)

† TESSEAUX, s. m. pl. (*Te-so*) T. de Marine : Pièces de bois enclavées dans les mâts qui soutiennent les hunes.

† TESSÈRE, s. f. (*Te-ce-re*) T. d'Archæol. 1.° De a jouer. — 2.° Mot du guet à la guerre, tracé sur un morceau de métal ou de bois. (Du latin *tessera*, dérivé du grec *tessares* quatre, à cause de la forme carrée de la *tessère.*) — 3.° Mesure de blé qu'on donnoit aux soldats, etc. — 4.° Marque au moyen de laquelle on étoit admis à ces distributions. — 5.° Marque ou contre marque qu'on délivroit au peuple pour l'entrée des théâtres.

TESSONS, s. m. pl. (*Te-son*) Morceaux ou pièces rompues des vases de terre ou de grès. On dit aussi *Têt.* (Du latin *testa.* Voy. *Test.*)

† TESSURE, s. f. (*Te-su-re*) En t. de Pêche, plusieurs pièces d'appelets, jointes les unes au bout des autres.

TEST *ou* TET, s. m. La partie la plus dure qui forme le corps d'une coquille. (Du latin *testa*, employé dans la même signification et qui signifie proprement un vase de terre cuite, etc. fait de *tosta*, part. p. fem. de *torrere* rôtir, brûler : *olla tosta.*) — En Botaniq. la tunique extérieure de la semence, suivant *Gærtner*, qui l'appelle aussi *enveloppe testacée.*

TEST, s. m. En Angleterre, *le serment du test*, serment par lequel on abjure la doctrine de la Transubstantiation, du sacrifice de la Messe et de l'invocation des Saints. Ce mot signifie *Épreuve.*

TESTACÉ, ÉE, adj. Qui est couvert d'un *test*, d'une écaille dure et forte. — Il est aussi subst. *La tortue est du genre des testacés.*

† TESTADOU, s. m. (Pêche) Piquet qui est tout près de celui qu'on appelle courrier, à la pointe de la pentière.

TESTAMENT, s. m. (*Tès-ta-man*) Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. (Du latin *testamentum*, fait de *testari* attester.)

L'Ancien Testament, les Livres de l'Écriture sainte qui ont précédé la naissance de J. C. *Le Nouveau Testament*, ceux qui sont postérieurs à cette époque. — Ces mots signifient aussi *alliance* : *L'Ancien Testament n'étoit que la figure du Nouveau.*

TESTAMENTAIRE, adj. (*Tes-ta-man-tè-re*) Qui regarde le *testament* : *Disposition testamentaire.* — *Exécuteur testamentaire*, celui qui exécute et accomplit ce qui est prescrit par un *testament.*

† TESTAMENTER, v. neut. (*Tes-ta-man-té*) Faire son *testament.* Mot employé par *Regnard*

dans sa comédie du *Distrait*, où Carlin dit : *Il a testamenté.* Style comique et plaisant.

Testateur, trice, subst. Celui ou celle qui *teste*, qui fait ou qui a fait son *testament*.

Tester, v. n. (*Tes-té*) Faire son *testament*.

Testicule, s. m. Corps blanc et glanduleux où se perfectionne la semence qui est la matière de la génération. (Du latin *testiculus*.)

† *Testicule de chien à feuilles étroites* (Botan.) Voy. *Satyrion mâle*.

Testi, s. m. Poil de chameau.

Testimonial, ale, adject. Qui rend témoignage : *Lettres, preuves testimoniales*. C'est tout l'emploi de ce mot. (Du lat. *testimonialis*, fait de *testimonium* témoignage.)

Teston, s. m. Monnoie d'argent, frappée en France sous *Louis XII*, sur laquelle étoit gravée la tête du Roi. — A Florence, 1.° monnoie de compte qui vaut 2 liv. 3 paoles, 24 crazies, 40 sous de livre, ou 120 quatrins (environ 1 liv. 10 s. ou 1 fr. 48 c. de France). — 2.° Monnoie de billon de la même valeur. — A Parme, monnoie d'argent valant 6 liv. 6 sous parmesans (1 l. 16 s. de France ou 1 fr. 78 cent. celui de 1687). — A Rome, monnoie d'argent de la valeur de trois paoles. L'écu romain (*scudo moneta*) y vaut 3 testons 1/3, ou dix paoles (environ 33 s. tournois ou 1 fr. 53 cent.) — A Bologne, monnoie d'argent valant la moitié de l'écu romain. — Il y a aussi en Portugal, sous le même nom de *teston*, quatre espèces de monnoie, deux en or, et deux en argent.

† Testudo, s. m. pris du latin où il signifie *tortue*. (Médec.) Tumeur enkistée, large et ronde comme une écaille de *tortue*.

Tet, s. m. (*Té*) Morceau d'un pot de terre cassé. (Du latin *testa*, Voy. *Test.*) — Autrefois, crâne. — En t. de Vénerie, front du cerf ou une partie de son os frontal.

Tet ou *tét à vitrifier*, écuelle ou vaisseau dans lequel on fait l'opération de la coupelle en grand.

Tétanos, s. m. T. de Médecine : Sorte de convulsion dans laquelle on ne peut se pencher ni d'un côté ni de l'autre. (Du grec *tétanos*, dit dans le même sens pour *tetamenos* tendu, dérivé de l'inusité *taô* pour *teinô* je tends.)

Tétard, s. m. (*Té-tar*) En général, le petit des reptiles, dans un état encore imparfait. — Plus particulièrement, le petit des reptiles batraciens anoures, tels que les crapauds, les grenouilles, etc. qui sort de l'œuf aveugle, sans pattes, avec une queue, et une *tête* très-grosse.

Tétasses, s. f. pl. (*Te-ta-se*) T. de mépris : Mamelles flasques et pendantes. Voyez *Teton*.

Tête, s. f. La partie de l'animal qui tient au reste du corps par le cou, et qui est le siége des organes des sens, des yeux, des oreilles, etc. Chef : avec ces différences, 1.° que dans le sens littéral, *chef* ne se dit qu'en Poésie ou en parlant des reliques des Saints ; 2.° que dans le sens figuré *tête* convient mieux lorsqu'il est question de place ou d'arrangement, et *chef* lorsqu'il s'agit d'ordre ou de subordination. On dit, *la tête d'un bataillon*, et *le chef d'une entreprise* ; *être à la tête d'une armée*, et *commander en chef*. (Du latin *testa*, employé par les Anciens dans la signification de *crâne*, et même par *Ausone* dans celle de *tête*.) — Esprit, fantaisie, imagination : *Se mettre des chimères en tête, dans la tête.* — Personne : *Payer tant par tête.* — Chevelure : *Il a une belle tête. Tête naissante*, cheveux qui reviennent après avoir été coupés, et qui sont déjà un peu longs. — En Vénerie, bois du cerf : *Tête bien née, tête portant trochures*, qui porte trois ou quatre chevilles, andouillers ou epois à la sommité de son bois. — Représentation, imitation d'une tête humaine par un Peintre, par un Sculpteur. — En parlant des monnoies et des médailles, le côté où est l'effigie. — Le sommet des arbres. — Extrémité d'en haut de certaines plantes : *Tête de pavot, de chou, d'artichaut.* — Extrémité d'en bas de quelques autres : *Tête d'oignon, de poireau.* — Dans certains fruits, l'extrémité opposée à la queue : *Poire à deux têtes.* — Extrémité ou partie supérieure de diverses autres choses : *Tête de clou, d'épingle, de compas*, etc. — Dans un violon, une basse, etc. la partie attachée au haut du manche où se mettent les chevilles, laquelle étoit autrefois terminée par une tête. — La partie antérieure, le devant, etc. *Tête d'une armée. Tête d'un pont, d'un défilé*, le bout qui est du côté des ennemis. *Tête de la tranchée*, l'endroit de la tranchée qui est le plus avancé du côté de la place assiégée. — Commencement d'un livre. — Choses qui ont la forme, la figure d'une tête.

Avoir la tête pesante, embarrassée. — *Avoir la tête dedans* (Manége), se dit d'un cheval qu'on mène de biais sur la volte, en dedans de laquelle on lui fait plier un peu la tête. — Proverb. *Il a la tête près du bonnet*, il se fâche aisément. — Fam. 1.° *Avoir des affaires, des dettes par-dessus la tête*, avoir beaucoup d'affaires, de dettes. — 2.° *Il ne sait où donner de la tête*, que devenir. — Prov. et fig. 1.° *On lui a bien lavé la tête*, on l'a fort réprimandé. — 2.° *Il peut aller par-tout la tête levée*, on ne peut lui faire aucun reproche. — *La tête me fend*, j'ai un très-grand mal de tête. — *La tête me tourne*, il me semble que les objets tournent autour de moi. — *La tête lui a tourné*, il est devenu fou. — *La tête lui tourne, il perd la tête*, il se trouble dans le péril, il manque de fermeté ; *ou* il se méconnoît, il abuse de sa fortune. — Fig. et famil. *Tourner la tête à quelqu'un*, lui inspirer une sorte de folie. — *Crier à pleine tête, à tue tête*, de toute sa force. — *Rompre la tête à quelqu'un d'une chose*, l'en importuner. — *Se rompre, se casser la tête à faire quelque chose*, s'y appliquer avec une grande contention. — Prov. et fig. *Cet homme a martel en tête*, est jaloux *ou* a dans l'esprit des choses qui l'inquiètent. *Ce qu'on vient de lui apprendre lui met martel en tête*, lui donne de l'inquiétude, de la défiance. — Prov. *Jeter une marchandise à la tête*, l'offrir à vil prix. — *Il ne faut pas se jeter à la tête des gens*, leur offrir trop facilement ses services. — *La prise de cette place*

a coûté bien des têtes, la vie à beaucoup de monde. — Proverb. *Autant de têtes, autant d'opinions*; autant de personnes, autant d'opinions. — *C'est un homme de tête, une bonne tête*; c'est un homme qui a beaucoup de jugement, de capacité. — *Avoir la tête chaude* ou *la tête froide*, s'emporter aisément *ou* conserver son sang froid. — *Avoir de la tête*, du sens, du jugement *ou* être opiniâtre, capricieux. — *Tenir* ou *faire tête à quelqu'un*, lui résister, ne point lui céder. — *Mettre un homme en tête à quelqu'un*, lui opposer quelqu'un capable de lui résister. — *Mettre une rente viagère sur la tête de quelqu'un*, la constituer pour en jouir tant qu'il vivra. — *Il est à la tête des affaires*, il en a la principale direction. — *Faire la tête* (Fauconnerie), accoutumer un oiseau qu'on dresse pour le vol, à se laisser mettre le chaperon. — *Faire tête* (Marine), se dit d'un vaisseau dans le moment où il roidit son câble, en évitant dessus lorsqu'on a mouillé.

† Tête-à-clou, s. f. (Minéralog.) Chaux carbonatée dodécaèdre raccourcie, des Modernes.

Tête-à-tête, adv. Seul à seul; en particulier.

Tête-à-tête, s. m. Entretien particulier de deux personnes : *Ils eurent un long tête-à-tête.*

Tête-chèvre *ou* Tette-chèvre, s. m. Oiseau nocturne, de l'ordre des Passereaux et de la famille des Planirostres, qu'on nomme aussi *Engoulevent* et *Crapaud volant*. On a longtemps cru à tort qu'il *tetoit les chevres* pendant la nuit.

Tête-cornue, s. f. Sorte de plante.

† Tête-de-chat, s. f. (Maçonner.) Moellon trop arrondi.

† Tête de dragon *ou* Cataléptique, s. f. Plante singulière de Virginie, dont les fleurs imitent celles de la digitale, et ont la propriété de garder, lorsqu'on les fait mouvoir, la position où elles se trouvent au moment où on les abandonne. — Voyez *Moldavique*.

† Tête du dragon, s. f. (Astronom.) Nœud ascendant de la lune.

† Tête de Moine, s. fém. Sorte de fromage d'Auvergne, qu'on nomme aussi *Cantal*.

† Tête de mort, s. f. (Doreur) Bordure de bois uni, ainsi nommée de ce que les premières estampes pour lesquelles on en fit usage représentoient *une tête de mort*.

† Tête de nègre, s. f. Sur les côtes d'Afrique et aux Antilles, nègre âgé de seize à trente ans.

Tête morte, s. fém. (Chimie) Les parties terreuses et insipides d'un corps qui a été soumis à la distillation. On emploie plus communément les mots latins *caput mortuum*.

Téter, v. act. (*Te-té*) Tirer le lait de la mère et s'en nourrir : *Téter une femme, une vache, une chevre.* — On dit aussi neutralement et sans régime, *Cet enfant tete bien.* (Du grec *titthé* ou *titthos* mamelle.)

† Tétine, s. f. (*Té-ti-e*) Petit coquillage de mer qui s'attache aux rochers, et quelquefois aux huîtres. (Du grec *tithos* ou *tithuon* espèce d'huître.)

† Tétinpotheiba, s. m. Plante parasite du Brésil, qui naît sur les orangers, et s'y implante comme le gui.

† Tétys, s. f. (Mytholog.) Fille du Ciel et de la Terre, sœur et femme de l'Océan, et mère de trois mille Nymphes appelées les *Océanides*. Voy. *Thétis*.

Tetière, s. f. La partie de la bride où se met la *tête* d'un cheval. — Petite coiffe de toile qu'on met aux enfans nouveaux nés.

Tetin, s. m. (*Te-tein*) Le bout de la mamelle, soit aux hommes, soit aux femmes. (Du grec *titthé* mamelle.)

Tetine, s. f. Le pis de la vache ou de la truie considéré comme bon à manger. — Enfoncement qu'un coup de mousquet, de pistolet, etc. fait sur une cuirasse, lorsqu'il ne la perce pas d'outre en outre.

† Tetoir, s. m. (*Té-toar*) Chez les Épingliers et dans la machine à frapper les *têtes* d'épingles, l'anche ou la cavité hémisphérique qui enchâsse les *têtes*.

Teton, s. m. Mamelle de femme. (Du grec *titthé* ou *titthos* mamelle.)

† Tétra, Mot grec qui entre comme racine dans la composition de plusieurs mots français, et qui est une contraction de *tettara* quatre.

† Tétragères, s. m. pl. (Entomol.) Insectes qui ont quatre antennes. (Du grec *tettara* et par contraction *tétra* quatre, et *keras* corne, antenne.)

Tétracorde, s. m. Lyre à quatre cordes. — Système de sons formant trois intervalles, et qui étoit pour les Grecs, ce qu'est dans notre système moderne la gamme ou échelle. Le système entier des Grecs étoit composé de quatre tétracordes, auxquels on en ajouta ensuite un cinquième. — Consonnance de quatre tons ou de quatre cordes, nommée autrement *quarte*. (Du grec *tétra* quatre, et *chordé* corde.)

† Tétractys, s. f. (Arith. pythagoricienne) Nombre mystérieux des Pythagoriciens par lequel ils juroient, et qu'on peut rendre en français par *Quaternaire*. Suivant *Barrow*, ce mot désignoit les quatre parties des Mathématiques alors connues. (Du gr. *tétraktus*, *wos*, nombre, assemblage de quatre.)

† Tétradactyle, adj. (Hist. natur.) Se dit des animaux qui ont quatre doigts à chaque pied. (Du grec *tetra* quatre, et *daktulos* doigt.)

† Tétradites, s. m. pl. (Hist. ecclés.) Nom donné à plusieurs hérétiques, à cause du respect particulier qu'ils avoient pour le nombre quatre. (Du grec *tetras*, génit. *tetrados*, le nombre quatre.) — En t. d'Antiquité, enfans qui naissoient sous la *quatrième* lune. Les Anciens croyoient que le sort de ces enfans ne pouvoit être que malheureux.

Tétradrachme, s. m. (*Té-tra-drak-me*) Monnoie grecque d'argent qui valoit quatre drachmes. (Du grec *tetradrachmon*, formé de *tetra* pour *tettara* quatre, et *drachmé* drachme.)

† Tétradynamie, s. f. (Botan.) Quinzième

classe du système sexuel de *Linné*, composée des plantes dont les fleurs hermaphrodites ont six étamines, quatre grandes et deux petites. (Du grec *tetra* contraction de *tettara* quatre, et *dunamis* puissance; *qui a quatre puissances génératrices.*)

TÉTRAEDRE, s. m. Corps régulier formé de quatre triangles *égaux* et *équilatéraux*. (Du grec *tétra* pour *tettara* quatre, et *hédra* siege, base; *solides à quatre bases* ou *quatre faces.*)

† TÉTRAÉTÉRIS, s. f. (Chronol.) Cycle de quatre ans, en usage chez les anciens Athéniens. (Du grec *tetractéris*, forme de *tetra* pour *tettara* quatre, et *étos* année.)

TÉTRAGONE, adject. Qui a quatre angles et quatre côtés. (Du grec *tetragônos*, forme de *tetra* pour *tettara* quatre, et *gônia* angle.)

† TÉTRAGONISME, s. m. (Geomét.) La quadrature du cercle, suivant quelques Auteurs. (Du grec *tetra* quatre, et *gônia* angle; *réduction du cercle en une figure à quatre angles et quatre côtés.*)

† TETRAGYNIE, s. f. (*Té-tra-ji-ni-e*) En Botan. quatrième ordre des treize premières classes du système sexuel, qui comprend les plantes dont les fleurs ont quatre pistils. (Du grec *tetra* pour *tettora* quatre, et *gunê* femme, femelle.)

TÉTRALOGIE, s. f. (*Té-tra-lo-ji-e*) Nom qu'on donnoit chez les Grecs à quatre pièces dramatiques d'un même Auteur, dont les trois premières étoient des Tragédies, la quatrième satirique ou bouffonne, et qui avoient pour but de remporter la victoire dans les combats littéraires. (Du grec *tetralogia*, formé dans le même sens de *tetra* contraction de *tettara* quatre, et *logos* discours.)

TÉTRAMÈTRE, s. m. Dans l'ancienne Poésie grecque et latine, vers iambe composé de quatre pieds. (Du grec *tetramétros*, formé de *tétra* pour *tettara* quatre, et *métron* mesure.)

† TÉTRANDRIE, s. f. (Botaniq.) Quatrième classe du système sexuel, comprenant les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont quatre étamines égales en hauteur. (Du grec *tettara* quatre, et *andros*, gén. d'*anêr* mari, mâle.)

† TÉTRAODONS, s. m. pl. (*Té-tra-o-don*) Genre de poissons cartilagineux téléobranches, de la famille des Ostéodermes, qui n'ont que quatre dents. (Du grec *tettara* quatre, et *odous*, génitif *odontos* dent.)

† TÉTRAORIE, s. fem. (*Té-tra-o-ri-e*) T. d'Archæologie : Course à quatre chevaux. — Char attelé de quatre chevaux; quadrige. (Du grec *tetraoria*, formé dans la même signification de *tétra* pour *tettara* quatre, et *aeiró* j'emporte; *emporté par quatre chevaux.*)

† TÉTRAPASTE, s. m. (Mécaniq.) Machine à quatre poulies pour élever les fardeaux. (Du grec *tettara* quatre, et *spaô* je tire.)

† TÉTRAPÉTALÉ, ÉE, adj. (Botaniq.) Se dit de la corolle formée de *quatre pétales*, comme dans les Cruciformes. (Du grec *tettara* quatre, et *petalon* feuille, pétale.)

† TÉTRAPHOF, s. m. (*Té-tra-fo-é*) Plante de Guinée, à tige ligneuse et colonneuse, qui est employée avec succès contre les cours de ventre.

† TÉTRAPHYLLE, adj. (*Té-tra-fi-le*) T. de Botaniq. Composé de quatre folioles. (Du grec *tettara* quatre, et *phullon* feuille.)

† TÉTRAPLES, s. m. pl. (Hist. eccléс.) Ouvrage en quatre colonnes, contenant quatre versions de la Bible. (Du grec *tettara* quatre, et *haplô* je développe, j'explique.)

† TÉTRAPODE, adj. Qui a quatre pieds. (Du grec *tettara* quatre, et *pous*, *podos* pied.)

† TÉTRAPODOLOGIE, s. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des animaux quadrupèdes ou à quatre pieds. (Du grec *tetrapous*, formé de *tettara* quatre, *podos* genit. de *pous* pied, et *logos* discours.)

† TÉTRAPOLE, s. f. Contrée où il y a quatre villes principales. (Du grec *tetrapolis*, formé de *tettara* quatre, et *polis* ville.)

† TÉTRAPTÈRE, adj. Qui a quatre ailes. (Du grec *tetra* pour *tettara* quatre, et *ptéron* aile.)

† TÉTRARCHAT, s. m. (*Té-trar-ka*) Principauté d'un *Tétrarque*.

TÉTRARQUE, s. m. (*Té-trar-ke*) Prince qui gouvernoit la quatrième partie d'un royaume, d'une région, etc. (Du grec *tetrarchês*, formé de *tétras* quart, la quatrième partie, et *archê* commandement.)

† TETRAS, s. m. Genre d'oiseaux gallinacées, de la famille des Alectrides, qui n'ont point de caroncules, mais seulement une place nue aux environs de l'œil. On les nomme aussi et plus communément *Coqs de bruyere.* (Du grec *tetrax.*)

† TÉTRASPERME, adj. (Botan.) Qui renferme quatre semences. (Du grec *tétra* pour *tettara* quatre, et *sperma* semence.)

TÉTRASTIQUE, s. masc. Quatrain, stance, épigramme, etc. de quatre vers. (Du grec *tetrastichos*, formé de *tétra* pour *tettara* quatre, et *stichos* vers.)

† TÉTRASTYLE, adj. (Archit. anc.) Edifice et plus particulièrement temple à quatre colonnes de front. (Du grec *tetrastulos*, formé de *tetra*, contraction de *tettara* quatre, et *stulos* colonne.)

† TÉTRASYLLABE, s. m. (*Té-tra-si-la-be*) Mot composé de quatre syllabes. (Du grec *tettara* quatre, et *sullabê* syllabe.)

† TÉTROBOLE, s. f. Ancienne monnoie grecque, qui valoit quatre oboles. (Du grec *tetrôbolon*, formé de *tettara* quatre, et *obolos* obole.)

TETTE, s. f. (*Té-te*) Le bout de la mamelle des bêtes. (Du grec *titthê* ou *titthos* mamelle.)

TÉTU, s. m. Gros marteau qui sert à démolir. — Poisson de mer et de rivière.

TÉTU, UE, adj. Qui a de la *tête*; entêté, opiniâtre, obstiné : avec cette différence que le *têtu* veut ce qu'il veut; l'*entêté* croit ce qu'il croit; l'*opiniâtre* veut avoir raison contre toute raison; l'*obstiné* veut malgré tout ce qu'on lui oppose. Le premier ne se soucie pas de ce que vous dites: le second ne l'écoute seulement pas: le troisième ne s'y rendra jamais; le quatrième s'en irrite plutôt que de céder. — On voit que ce mot est aussi substantif.

† Teucriette, s. f. (*Teu-kri-è-te*) Voyez *Véronique des prés*.

† Teugue ou Tugue, s. f. (*Teu-ghe*, *Tu-ghe*) T. de Marine : Dunette sur dunette.

† Teutonique, adj. (Hist. mod.) *Ordre teutonique*, ordre de Chevalerie militaire et hospitalier, établi vers l'an 1190, en faveur des pauvres Allemands abandonnés dans la Palestine. (Du latin *teutonicus*, fait de *Teutones*, *um*, les Teutons, ancien peuple d'Allemagne.)

† Tevertin, s. m. (*Té-ver-tein*) Sorte de pierre dure, roussâtre ou grisâtre, employée dans la maçonnerie, sur-tout à Rome où on la tire de Tivoli. (De l'italien *travertino*, fait par corruption du latin *tiburtinus*, de Tivoli. Racine, *Tibur*, Tibur ou Tivoli.)

Texte, s. m. (*Teks-te*) Les propres paroles d'un Auteur. (Du latin *textus*, *ûs*, fait de *textum* tissu, tissure, lequel dérive de *texere*, faire un tissu.) — Passage de l'Ecriture, cité au commencement d'un sermon et qui en fait le sujet. En ce sens on dit proverb. *Revenir à son texte*, au sujet principal dont il est question. — Autrefois, dans un opera, etc. ce qu'on nomme aujourd'hui les paroles.

† *Restituer un texte*, rétablir l'ordre, les mots ou la ponctuation, dont on suppose qu'un Auteur s'est servi. — Fig. et fam. *Prendre mal son texte*, *avoir mal pris son texte*, prétendre s'autoriser d'une raison ou d'un exemple, qui n'est pas favorable à la cause qu'on soutient.

† *Gros-Texte* (Imprim.), caractère qui est entre le Gros-Romain et le Saint-Augustin. — *Petit-Texte*, caractère entre le Petit-Romain et la Mignonne.

Textile, adj. m. et fém. (*Teks-ti-le*) Qui peut être tiré en filets propres à faire un tissu. (Du latin *textilis*, fait de *texere*, former un tissu.)

Textuaire, adj. et s. m. (*Teks-tu-è-re*) Livre où il n'y a que le *texte* sans commentaire. — Celui qui sait bien le *texte* des lois.

Texture, s. fém. (*Teks-tu-re*) Ce qui fait qu'une chose est tissue; le tissu, la liaison des parties d'un ouvrage. — On dit plus souvent au figuré, *la texture d'un discours*, *d'une pièce de théâtre*, *etc.* (Du latin *textura*, dérive de *texere*, faire un tissu.) — En Physique, disposition particulière des molécules d'un corps, de ses parties constituantes. — Dans les Manufactures de toile des environs de Nantes, la trame.

† Thalassarchie, s. f. (*Ta-la-sar-chi-e*) L'empire des mers. (Du grec *thalassa* la mer, et *archê* commandement, empire.)

† Thalassomètre, s. m. (*Ta-la-so-mè-tre*) Sonde de mer pour connoître la profondeur de l'eau, et la qualité du fond. (Du grec *thalassa* la mer, et *métron* mesure.)

† Thaler, s. m. Mot allemand qui signifie *Ecu*, comme celui de *Reichsthaler* signifie *Ecu d'empire*. Monnoie usitée dans toute l'Allemagne, qui se divise en 24 gros (*groschen*) ou en 90 kreutzers, et qui équivaut à 1 florin et demi. Sa valeur en argent de France varie selon les pays. — Il y a également des *Thalers* d'une valeur plus ou moins considérable, soit de compte, soit effectifs, en Pologne, en Suisse, etc.

Thalictron, s. m. (*Ta-lik-tron*; quelques-uns écrivent et prononcent *Thalitron*) Plante annuelle, de la famille des Crucifères, vulnéraire et détersive, dont on connoît plusieurs espèces et qu'on nomme aussi *Thalictrum des boutiques* ou *Sisymbre*. (Du latin *thalictrum*, fait du grec *thaliktron*.)

† Thalictrum commun, Voyez *Pigamon*.

† Thalie, s. f. (Mytholog.) L'une des trois Graces. (Du grec *thaleia* ou *thulia* festin, réjouissance, jour de fête, dérivé de *thallein* fleurir.) — La Muse de la Comédie.

† Thallophores, s. m. pl. (*Tal-lo-fo-re*) Chez les anciens Athéniens, vieillards qui dans la fête des Panathenées, portoient des branches d'olivier. (Du grec *thallos* branche d'olivier, et *phérô* je porte.)

† Thalysies, s. f. pl. (*Ta-li-zi-e*) Chez les anciens Grecs, fête qui se célébroit en action de graces, après la moisson et les vendanges, en l'honneur de Minerve et des autres Dieux. (Du grec *thalusia*, dérivé de *thallein* fleurir, se divertir.)

† Thapsie, s. f. (*Tap-sî-e*) Plante qui ressemble au fenouil, et dont la racine contient un suc laiteux et un peu corrosif. (Du grec *thapsia*, dérive suivant *Dioscoride*, du nom de l'île de *Thapsus*, où cette plante a été trouvée.)

† Thargélies, s. f. pl. (*Tar-jé-lî-e*) Fêtes athéniennes en l'honneur d'Apollon et de Diane, à qui l'on offroit les prémices des fruits de la terre. (Du grec *thargélia*, fait de *thargélos*, vase dans lequel ces fruits étoient cuits.)

† Thargélion, s. m. Onzième mois de l'année athénienne. (Ainsi nommé des fêtes *thargélies* qui se célébroient dans ce mois.)

Thaumaturge, s. m. et f. (*Tô-ma-tur-je*, d.) Faiseur de miracles. Surnom donné dans l'Eglise catholique à plusieurs Saints célèbres par leurs miracles. (Du grec *thauma*, genitif *thaumatos* merveille, et *ergôn* ouvrage, d'où *ergazomai* je fais, j'opère.)

The, s. m. (*Té*) Petite feuille d'un arbrisseau qui croît dans la Chine et dont on fait un grand usage en infusion. — Cette infusion elle-même prise en boisson. — L'arbuste qui produit les feuilles. Les Chinois distinguent quatre espèces d'arbrisseaux à thé. — Depuis quelques années, espèce de collation dans laquelle on sert du thé : *Donner un thé*; *je suis invité à un thé*.

† *Thé impérial*, *thé mandarin*, celui qui est destiné pour l'Empereur et les Grands. — *Thé bohea* ou *the bou*, thé séché au soleil, d'un roux noirâtre, en petites feuilles un peu rôties. — *Thé vert*, thé séché au four, en feuilles longues, fortement roulées, tirant sur le vert.

† *Thé d'Amérique* ou *de la rivière de Lima*, arbrisseau du Pérou, dont les qualités et l'usage sont les mêmes que ceux du thé de la Chine. — *Thé* ou *Cassine de la mer du Sud*, sorte de cassine qui croît sur les bords de la mer, et dont les Indiens de la Caroline se servent en guise de thé. — *Thé de Suisse*, amas de plantes

vulnéraires cueillies dans les montagnes et dessechees. — *Thé des Jésuites*, Voy. *Trefle odorant.* — *Thé d'Europe*, Voy. *Véronique mâle.* — *Thé du Mexique*, Voy. *Ambroisie.* — *Thé des Apalaches*, *Cossine de la Caroline*, *Thé du cap de Bonne-Espérance*; arbrisseau de la Caroline, du genre des Cassines, qui a quelques rapports avec le houx, et dont les Apalaches emploient les feuilles en infusion théiforme. — *The de France* ou *de Provence*, à Batavia, la petite sauge que les Hollandois font ramasser sur les côtes de Provence. — *Thé du Fort Saint-Pierre*, espece de caryophyllata dont on se sert à la Martinique en forme de thé.

THÉANDRIQUE, adj. m. et f. (*Té-an-dri-ke*) Terme dogmatique : Divin et humain tout ensemble, en parlant des opérations de *Jesus-Christ*. (Du grec *Théos* Dieu, et *anêr*, gén. *andros* homme.)

† THÉANTHROPE, s. m. (*Té-an-tro-pe*) En Théologie, Homme-Dieu, en parlant de *Jésus-Christ*. (Du grec *Théos* Dieu, et *anthrópos* homme.)

THÉÂTRAL, ALE, adject. (*Té-a-tral*, *a-le*) Qui concerne le *théâtre* ou la poésie dramatique. On dit au pluriel, *théâtrals*, *ales*.

THÉÂTRE, s. m. (*Te-â-tre*) Sorte d'échafaud sur lequel on représente des Tragédies, des Comédies, etc. — Profession de Comédien : *Monter sur le théâtre*; *il a quitté le théâtre*. *Renoncer au théâtre*, se dit et du Poète et du Comédien. — Règles de la poésie dramatique : *Cet Auteur n'entend pas le théâtre.* — Recueil de pièces de théâtre : *Théâtre de Corneille*, *de Racine*, *de Moliere*. — Echafaud orné pour voir quelque cérémonie. — Figur. Lieu où se passe, où s'est passé un événement, etc. *Le théâtre de la guerre*, *de la Politique*; *théâtre sanglant*, *etc. théâtre d'horreur*. (Du grec *theatron*, fait de *théaomai* je regarde; *lieu d'où l'on regarde un spectacle*.)

Coup de théâtre, événement imprévu pour les Spectateurs, mais préparé par l'Auteur. — *Roi de théâtre*, Prince sans autorité.

† THÉBAÏQUE, adject. (*Té-ba-i-ke*) *Pierre thébaïque*, très-beau marbre ou plutôt granite qui se tire des carrières situées à l'extrémité de l'Egypte, dans une montagne près de laquelle *Thèbes* étoit bâtie. Il y en a de trois especes : le premier, d'un noir parfait; le second, d'un gris tacheté de noir, et le troisième, mêlé de rouge.

THÉIÈRE, s. f. (*Té-iè-re*) Vase pour faire infuser le *thé*.

† THEIFORME, adj. Qui est en *forme de thé* : *Infusion théiforme*.

† THÉISME, s. m. (*Té-is-me*) Doctrine qui admet l'existence d'un Dieu. C'est l'opposé d'*athéisme*. (Du grec *Théos* Dieu.)

THÉISTE, s. m. (*Té-is-te*) Celui qui reconnoît l'existence d'un Dieu. Son opposé est *Athée*. (Du grec *Théos* Dieu.)

† THEK, s. m. Voy. *Tek*.

THÈME, s. m. (*Te-me*) Dans le style didactique; sujet, matière, proposition : *Il n'a pas bien pris*, *bien suivi son theme*; ce qui se dit fig. et fam. de tout homme qui a avancé quelque chose de mal à propos devant certaines gens. — Autrefois, texte ou sujet de sermon, etc. — Ce qu'on donne à un écolier à traduire de sa langue naturelle dans une langue étrangère. La *version* est précisément le contraire. — La composition de l'écolier : *Il a bien fait son theme*; *corriger un theme*. — En Astrologie, figure pour tirer un horoscope, qui représente l'état du ciel par rapport à un certain point ou à un certain moment. Ce thème appelé communément *Theme céleste*, consiste en douze triangles enfermés dans deux carrés. (Du grec *thêma*, employé dans ces diverses acceptions, et qui signifie littéralement *position*; *ce que l'on pose pour fondement d'un discours*, *etc.* dérivé de *tithêmi* je pose, j'établis.) — Sous-division de l'Empire grec sous *Constantin Porphyrogénète* : il y avoit dix-sept thèmes en Orient et douze en Occident.

Prov. *Faire son theme en deux façons*, dire la même chose de deux manières différentes.

THÉMIS, s. f. (prononcez l's finale, *Té-mise*) Dans la Mythologie, Déesse de la Justice : elle étoit fille du Ciel et de la Terre (*Uranus* et *Titaïa*), sœur aînée de *Saturne*, et tante de *Jupiter*. — Poétiq. *la Justice*. — En Astronomie, constellation de la Vierge.

† THÉNAR, s. m. (Anatom.) Muscle de la main et du pied qui sert à éloigner le pouce de l'index. (Mot purement grec qui signifie proprement *la paume de la main* ou *la plante du pied*.)

THÉOCRATIE, s. f. (*Té-o-kra-cî-e*) Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme les ministres de Dieu, dont l'autorité immédiate se manifeste par des signes visibles. Tel fut celui sous lequel vécurent les Hébreux jusqu'à *Saül* leur premier roi. (Du grec *Théos* Dieu, et *kratos* pouvoir, puissance.)

THÉOCRATIQUE, adj. (*Te-o-kra-ti-ke*) Qui appartient à la *théocratie*.

† THÉODICÉE, s. f. (*Té-o-di-cé-e*) Titre d'un ouvrage de *Leibnitz*, qui traite des attributs de Dieu. (Du grec *Théos* Dieu, et *dikê* justice : littéralement *justice de Dieu*.)

† THÉODOLITE, s. m. (Géom. pratiq.) Instrument d'arpentage pour prendre les hauteurs et les distances. (Du grec *théô*, contraction de *théaô* j'observe, je considère, et *dolichos* long; *qui sert à observer* ou *prendre les longueurs*.)

† THÉOGAMIES, s. f. pl. Fêtes grecques en l'honneur de *Proserpine*, et en mémoire de son mariage avec *Pluton*. (Du grec *Théos* Dieu, divinité, et *gamos* noces, mariage.)

THÉOGONIE, s. f. (*Te-o-gn-nî-e*) Proprement naissance, généalogie des Dieux. (Du grec *théogonia*, formé de *Théos* Dieu, et *gonos* race, génération, dérivé de *geinomai* naître.) — Dans l'acception commune, système religieux imaginé par les Païens. — *La Théogonie d'Hesiode*, son ouvrage sur cette matière.

THÉOLOGAL, s. m. (*Té-o-lo-gal*) Chanoine institué anciennement pour enseigner la *Théologie*.

THÉOLOGAL, ALE, adj. *Vertu théologale*, qui a Dieu principalement pour objet, telles

que la Foi, l'Espérance et la Charité. Voyez *Théologie.*

Théologale, s. f. Qualité, dignité, prébende de *Theologal.*

Théologie, s. f. (*Té-o-lo-ji-e*) Science qui a Dieu et la Religion pour objet. (Du grec *theologia*, formé de *Théos* Dieu, et *logos* discours.) —Dans les Colléges, classe où l'on enseigne la Théologie.

Théologien, s. m. (*Té-o-lo-jien*) Celui qui sait ou qui enseigne la *Théologie*; qui a écrit sur la *Théologie.*

Théologique, adject. (*Té-o-lo-ji-ke*) Qui concerne la *Théologie.*

Théologiquement, adv. (*Té-o-lo-ji-ke-man*) D'une manière *théologique.*

† Théomancie, s. fém. (Antiq.) Divination qui se faisoit par l'inspiration supposée de quelque Divinité. (Du grec *Théos* Dieu, et *manteïa* divination.)

† Théomaque, s. m. (*Té-o-ma-ke*) Ennemi de Dieu. (Du grec *Théos* Dieu, et *machomai* je combats.)

† Théopaschites, s. m. pl. (Hist. ecclés.) Hérétiques qui prétendoient que toute la Trinité avoit souffert dans la passion de *Jésus-Christ.* (Du grec *Théos* Dieu, et *paschô* je souffre.)

† Théophanie, s. f. (*Té-o-fa-ni-e*) Apparition, manifestation d'une Divinité. —Fêtes de l'apparition d'*Apollon* à Delphes. — Chez les Chrétiens, nom donné autrefois à l'Epiphanie ou à la fête des Rois. (Du grec *théophaneïa*, formé de *Théos* Dieu, et *phainô* j'apparois.)

† Théophilanthrope, s. m. (*Té-o-fi-lan-tro-pe*) Nom qu'avoient pris il y a quelques années, les Sectateurs d'une nouvelle religion, qui n'étoit proprement que la religion naturelle. (Du grec *Théos* Dieu, *philos* ami, et *anthrôpos* homme; *ami de Dieu et des hommes.*)

† Théophilanthropie, s. f. Doctrine des *Théophilanthropes.*

† Théophilanthropique, adj. (*Té-o-fi-lan-tro-pi-ke*) Qui a rapport à la *Théophilanthropie.*

† Théopsie, s. f. (*Té-op-si-e*) Apparition des Dieux de la Fable: la même chose que *Théophanie.* (Du gr. *Théos* Dieu, et *optomai* je vois.)

† Théorbe *ou* Tiorbe, s. m. (Musique) Instrument semblable au luth pour le corps et le manche, mais plus grand, et monté surtout d'une manière avantageuse pour les cordes basses qui ont beaucoup de longueur. On le nomme aussi *Archiluth.*

† Théore, s. m. (Hist. anc.) Chez les Grecs, député envoyé aux fêtes qui se célébroient en différentes villes, telles que Delphes, Olympie, etc. (Du grec *théôros*, fait de *théôreô* je regarde; parce que ces députés n'étoient dans ces fêtes que simples spectateurs.)

Théorème, s. m. (*Té-o-re-me*) Chez les Mathématiciens, proposition d'une vérité spéculative qu'on peut démontrer. Il diffère de *Problème*, en ce que celui-ci est une proposition de vérité pratique. (Du grec *théorêma*, dérivé de *théôreô* je contemple.)

† *Theoreme general* (Mathem.), qui s'étend à un grand nombre de cas. —*particulier*, qui ne comprend qu'un seul objet. —*negatif*, qui exprime l'impossibilité de quelque assertion. —*reciproque*, celui dont la converse est vraie.

† Théorétique, adj. (*Té-o-ré-ti-ke*) *Médecin théoretique*, qui se conduit d'après l'observation et le raisonnement, par opposition aux Médecins *empiriques.* Voyez ce mot. (Du grec *théôrêtikos* contemplatif, fait de *théôreô* je regarde, je contemple.) On dit dans le même sens *Médecin theorique.*

† Théoretre, s. m. (Archæol.) Présent qu'on faisoit chez les Athéniens aux jeunes filles prêtes à marier, lorsqu'elles se montroient pour la première fois en public et qu'elles ôtoient leur voile. (Du grec *théôreô* je vois.)

† Théorigien, s. m. Celui qui connoît la *théorie*, les principes d'un art, sans le pratiquer.

† Théoride, s. m. (Archæol.) Vaisseau qui portoit les *Théores* à Délos. On l'appeloit aussi *Déliaste.*

Théorie, s. f. (*Té-o-ri-e*) Connoissance qui s'arrête à la simple spéculation sans passer à la pratique. —Chez les anciens Grecs, députation des *Théores.* Voyez ce mot. (Du grec *théôria*, fait de *théôreô* je contemple, je regarde.)

Théorique, adj. (*Té-o-ri-ke*) Qui regarde la *théorie.* — Voyez *Théorétique.*

† *Argent théorique* (Antiq.), levée de deniers qu'on faisoit à Athènes sur le peuple, pour les dépenses des représentations théâtrales et des autres spectacles. (Du grec *théôrikos*, fait de *théôreô* je vois, je regarde.)

Théoriquement, adv. (*Té-o-ri-ke-man*) D'une manière *théorique.*

† Théoriste, s. m. Auteur d'une *théorie.*

† Théosophes, s. m. pl. (*Té-o-zo-fe*) Espèce d'illumines qui en vertu d'une inspiration surnaturelle et céleste, se prétendent élevés par degrés et au moyen des êtres intermédiaires, jusqu'à un commerce intime avec la Divinité. (Du grec *Théos* Dieu, et *sophos* savant, connoisseur; *qui connoît intimement Dieu.*)

† Théosophie, s. f. (*Té-o-zo-fi-e*) Doctrine des *Théosophes.*

† Théoxenies, s. f. pl. (*Té-ok-sé-ni-e*) Chez les anciens Grecs, fête en l'honneur de tous les Dieux. (Du grec *théoxénia*, formé de *Théos* Dieu, et *xénos* hôte, étranger.)

Thérapeutes, s. m. plur. (*Té-ra-peû-te*) Moines Juifs qui se livroient à la vie contemplative et mortifiée. (Du grec *théraveutai*, dérivé de *thérapeuô* je sers, je prends soin; soit à cause du *soin* qu'ils prenoient de leurs ames, soit parce qu'ils *servoient* Dieu d'une manière particulière.)

Thérapeutique, adj. (*Té-ra-peu-ti-ke*) Qui a rapport aux *Thérapeutes*: *La vie thérapeutique.*

Thérapeutique, s. f. Partie de la Médecine qui s'occupe à chercher les remèdes propres à guérir les maladies. (Du grec *therapeutiké*,

Digitized by Google

sons entendu *méthodos*, dérivé de *thérapeuô* je guéris.)

THÉRIACAL, ALE, adj. Qui a la vertu de la *thérinque*.

† THÉRIACOLOGIE, s. f. (*Té-ri-a-ko-lo-jî-e*) Traité des bêtes venimeuses. (Du grec *thérion* bête venimeuse, et *logos* discours.)

THÉRIAQUE, s. f. (*Té-ri-a-ke*) Composition médicinale en forme d'opiat, dont la base est la chair de vipère, et qui sert d'antidote. (Du grec *thér* bête venimeuse, et *akéomai* je guéris.)

† THÉRARQUE, s. m. (*Té-rar-ke*) Dans la milice des Anciens, celui qui commandoit deux éléphans. On appeloit *Zoarque*, celui qui n'en commandoit qu'un; *Epithérarque*, celui qui en commandoit quatre; *Itarque*, celui qui en commandoit huit; *Elephantarque*, celui qui en commandoit seize; et *Hérarque*, celui qui en commandoit trente-deux. (Du gr. *thér* bête sauvage, et *archê* commandement.)

† THÉRIOTOMIE, s. fém. (*Te-ri-o-to-mî-e*) L'anatomie des brutes. (Du grec *thér* ou *thérion* bête sauvage, et *tomê* incision, dérivé de *temnô* je coupe.)

THERMAL, ALE, adject. (*Tèr-mal*) *Eaux thermales*, eaux minérales et chaudes. (Du grec *thermos* chaud.)

† THERMANTIDE, s. f. (Minéral.) Substance qui a été exposée à la chaleur des feux souterrains. M. *Haüy*. (Du grec *thermantos* qui a été chauffé ou qui est susceptible de l'être, dérivé de *thermainô* j'echauffe.)

† *Thermantide cimentaire*, pouzzolane de *Delisle*, île *Faujas*, de *Kirwan*. —*pulverulente*, cendres volcaniques de *Delisle*. —*porcelanite* (*non volcanique*), porcelanite de *Kirwan*, jaspe porcelaine de *Brochant*.

THERMANTIQUE, adj. m. et f. ou s. m. (*Tèr-man-ti-ke*) Se dit en Medecine, des remèdes qui échauffent, qui augmentent la chaleur naturelle. (Du grec *thermantikas* qui échauffe, fait de *thermainein* échauffer.)

THERMES, s. m. pl. (*Tèr-me*) En t. d'Hist. naturelle, citernes où se trouvent des bains tièdes ou des eaux naturellement chaudes. — Chez les Anciens, bâtimens destinés pour les bains, et qui faisoient originairement partie des gymnases: *Les thermes d'Auguste*, *de Vespasien*, *etc.* (Du grec *thermai*, dérivé de *thérô* je chauffe.)

THERMOMÈTRE, s. m. (*Tèr-mo-mè-tre*) Instrument de Météorologie, destiné à marquer les différens degrés de chaud et de froid, par le moyen de la liqueur qui est renfermée dedans. (Du grec *thermos* chaud, et *métron* mesure; *mesure de la chaleur*.) Le thermomètre a eu pour premier inventeur *Corneille Drebbel*, Physicien ou plutôt Alchimiste hollandois, au commencement du 17.e siècle.

† *Thermomètre de Réaumur*, dans lequel les deux termes de comparaison sont le point où s'arrête la liqueur dans la glace fondante, et celui où elle s'élève par la chaleur de l'eau bouillante: l'intervalle compris entre ces deux limites est divisé en 80 parties égales ou degrés. —*Thermomètre centigrade*, le même que celui de *Réaumur*, excepté que l'espace compris entre l'eau bouillante et la glace fondante est divisé en 100 degrés (*centum gradus*). —*Thermomètre de Fahreneit*, qui a pour limites extrêmes la chaleur de l'eau bouillante, et la congélation produite par le mélange d'ammoniaque. L'espace intermédiaire est divisé en 212 degrés égaux, dont le 32.e coïncide avec le zéro de *Réaumur*; ce qui donne 180 degrés depuis le même terme jusqu'à celui de l'eau bouillante. Neuf degrés du thermomètre de *Fahreneit* en valent 4 de celui de *Réaumur*, et cinq du thermomètre centigrade.

† THERMOPYLES, s. m. pl. (*Tèr-mo-pi-le*) Défilé du mont Œta dans la Thessalie, célèbre dans l'histoire de la Grèce par le dévouement de *Léonidas* et des trois cents Spartiates qu'il commandoit. (Du grec *thermopulai*, forme de *thermos* chaud, et de *pulé* porte; parce qu'on y voyoit des eaux chaudes consacrées à *Hercule*, et que les Phocéens y bâtirent, pour arrêter les Thessaliens leurs ennemis, une muraille à laquelle ils laissèrent des ouvertures appelées *pulai* portes.)

† THERMOSCOPE, s. masc. (*Tèr-mos-ko-pe*) Instrument météorologique, destiné à faire connoître les changemens qui arrivent dans l'air par rapport au froid et au chaud. Il diffère proprement du *thermomètre*, en ce que celui-ci *mesure* les variations que représente et marque seulement le *thermoscope*. (Du grec *thermos* chaud, et *skopeô* je vois, j'observe.) Le *thermoscope* imaginé en 1805 par M. *de Rumford*, avoit pour objet spécial de déterminer la quantité de chaleur produite dans les corps par le frottement, etc.

THÉSAURISER, v. neut. (*Té-zô-ri-zé*, d.) Amasser des trésors, des richesses. (Du grec *thésaurizein*, fait dans le même sens de *thésauros* trésor.)

THÈSE, s. fém. (*Tè-ze*) En général, toute sorte de propositions, de questions dans le discours ordinaire: *Ce n'est pas là la thèse*, *vous sortez de la thèse*, *vous changez la thèse*. (Du grec *thésis*, qui signifie proprement *position*, fait de *tithêmi* je pose, j'établis.) —Plus particulièrement, propositions qu'on soutient publiquement dans les écoles: *Thèse de Philosophie*, *de Droit*, etc. — La dispute des thèses: *Assister*, *argumenter à une thèse*. —Feuille imprimée, qui contient les propositions qu'on doit soutenir publiquement: *Distribuer*, *afficher*, *présenter des thèses*.

Fig. et fam. *Soutenir thèse pour quelqu'un*, prendre son parti, défendre ses intérêts.

† THÉSÉIDE, s. f. (*Té-zé-i-de*) T. d'Archæologie: Manière de couper les cheveux introduite par *Thesée*. —Partie d'une Mythologie des Anciens, composée en vers. C'étoit un recueil de différens Poëtes, nommé le *Cycle épique*: le morceau qui concernoit *Thesée*, son règne, ses actions, s'appeloit *Théséide*. Les Romains ont eu un poëme intitulé la *Théséide*, composé par *Codrus* et dont *Juvenal* s'est moqué.

† THESMOPHORIES, s. f. plur. (*Tes-mo-fo-rî-e*) Chez les anciens Grecs, fêtes en l'honneur de *Cérès*, surnommée *Thesmophore* ou Législatrice: elles n'étoient célébrées que par

les femmes. (Du grec *thesmophoria*, formé de *thesmos* loi, et *phéro* je porte.)

Thesmothète, s. m. (*Tes-mo-te-te*) Chez les Grecs, Magistrats qui étoient gardiens des lois. Ils étoient à Athènes au nombre de six qu'on élisoit tous les ans. (Du gr. *thesmothétès* législateur, formé de *thesmos* loi, et *tithémi* j'établis.)

† Thètes, s. m. plur. Nom de la dernière classe des citoyens d'Athènes, composée des ouvriers et des artisans. (Du grec *thès*, génit. *thètos* mercenaire, artisan, d'où *thétikon* classe composée d'artisans.)

† Thétis, s. f. (Mytholog.) Déesse mère d'*Achille*, et fille de la Nymphe *Doris* et de *Nérée*. Elle étoit petite-fille de *Tethys*, qu'il ne faut point confondre avec elle, et la seule qu'on doive entendre toutes les fois que par ce nom on signifie la *mer*. Voy. *Tethys*.

Théurgie, s. f. (*Té-ur-ji-e*) Magie par laquelle on croyoit entretenir commerce avec les Dieux bienfaisans, et opérer par leur secours des choses merveilleuses. (Du grec *Théos* Dieu, et *ergon* ouvrage; *art de faire des choses divines*.) On dit aussi *Theourgie*.

† Théurgique, adj. (*Té-ur-ji-ke*) Qui appartient, qui a rapport à la *Théurgie* : *Opérations*, *formules théurgiques*.

† Thiase, s. f. (*Ti-a-ze*) Chez les anciens Grecs, troupe de gens célébrant les Bacchanales, danse des Bacchantes en l'honneur de *Bacchus*. (Du grec *thiasos*, qui a la même signification.) —Nom sous lequel on a désigné les bals donnés il y a quelques années à Paris dans la salle de spectacle appelée l'*Odéon*.

† Thie, s. f. Petit étui de fer dans lequel les fileuses mettent le bout de leurs fuseaux. (Du grec *thèkè*, en latin *theca* étui.)

† Thlasis *ou* Thlasme, s. f. (Chirurgie) Contusion ou enfoncement des os plats. (Du grec *thlasis* ou *thlasma* contusion, froissement. Racine, *thlaô* je froisse, j'écrase, je brise.) Voy. *Phlasme*, *Phlasis*, dont la signification est la même.

Thlaspi *ou* Tanaspic, s. m. (*Tlas-pi*, *Tas-pik*) Genre de plantes de la famille des Cruciformes, dont on distingue beaucoup d'espèces, particulièrement le *Thlaspi ordinaire*, nommé aussi *Moutarde* ou *Senevé sauvage*; le *Thlaspi des champs*, celui *à odeur d'ail*, *des montagnes*, *des rochers*; le *Thlaspi à larges siliques*, etc.

Thlaspidium, s. masc. (*Tlas-pi-di-ome*) Plante détersive, apéritive, etc.

† Thlipsie, s. f. (*Tlip si-e*) T. de Médecine. Compression des vaisseaux par une cause externe. (Du grec *thlipsis* pression, resserrement, fait de *thlibéin* serrer, comprimer.)

† Thnétopsychites, s. m. pl. (Hist. ecclés.) Anciens hérétiques qui croyoient que l'ame humaine mouroit avec le corps. (Du grec *thnétos* mortel, et *psuché* ame.)

Tholus, s. m. Pièce de bois dans laquelle s'assemblent toutes les courbes d'une voûte de charpente. —A Athènes, édifice voûté où l'on gardoit les registres publics, et où mangeoient les Juges. —Chez les Latins, la voûte des Temples où l'on suspendoit les offrandes. (Du grec *tholos*, en latin *tholus*.)

Thomisme, s. m. Doctrine de Saint *Thomas* sur la prédestination et la grâce.

Thomiste, s. m. Théologien qui soutient le *thomisme*.

Thon, s. m. (*Ton*) Gros poisson qui se pêche sur les côtes de la Méditerranée. C'est un poisson osseux, holobranche, thoracique, de la famille des Atractosomes et du genre des Scombres. (Du grec *thunnos*, d'où les Latins ont fait *thunnus* et *thynnus*.)

† Thonaire, s. masc. (*To-ne-re*) Filet pour prendre des *thons*.

† Thonine, s. f. Chair du *thon* coupée et salée.

† Thora, s. f. Plante dont le suc sert à empoisonner les flèches : c'est une espèce d'Asphodèle. (Ainsi nommée suivant la conjecture de M. *Morin*, du grec *phthora* corruption, perte, mort, mortalité, dérivé de *phthéô* et *phtheiró* je corromps, je fais mourir.)

Thoracique, adj. (*To-ra-chi-ke*) Qui est relatif à la poitrine : *Veine thorachique*.—Qui est bon pour la poitrine : *Remède thorachique*. (Du grec *thórax*, gén. *thórakos* poitrine.)

† Thoracique, adj. et s. m. (Ichtyologie) *Poissons thoraciques*, ou substantivement *les Thoraciques*, masc. plur. Ordre de poissons osseux, holobranches, qui ont une ou deux nageoires à la partie inférieure du corps, au-dessous des nageoires pectorales. —En Entomologie on nomme *thoraciques*, une famille d'insectes coléoptères, à corps allongé et aplati, à sternum saillant, etc. qui se nourrissent du bois des arbres vivans. On les appelle aussi *Sternoxes*.

Thorax, s. m. (*To-rakce*) T. d'Anatomie : La capacité de la poitrine. (Du grec *thórax*, dérivé, dit-on, de *thorêin* sauter, à cause du battement continuel du cœur dans la poitrine.)

† Thraces, s. m. pl. Chez les anciens Romains, Gladiateurs armés d'un coutelas ou cimeterre semblables à ceux des peuples de Thrace. (Du latin *Thraces*, pl. de *Thrax*, *acis*.) On dit aussi dans le même sens, *Threces*.

† Thrène, s. m. (Musiq.) Cantique lugubre qui ne contient que des lamentations. (Du grec *thrénos* pleurs, lamentations, gémissemens.)

† Thrénétique, s. et adj. f. (*Tré-né-ti-ke*) Flûte des Phrygiens, qui servoit à jouer les *threnes* ou chants lugubres.

† Thrénodie, s. f. (Musiq. des Anciens) Chanson triste et lunèbre, en usage dans les funérailles. (Du grec *thrénos* pleurs, lamentations, et *ôdé* chant.)

† Thries, s. m. pl. (Mythologie) Sort que l'on jetoit dans une urne, appelée en grec *thriai*, du nom de trois nymphes qui demeuroient sur le Parnasse, et qui avoient été nourries d'*Apollon*, Dieu de la divination.

† Thrips, s. m. pl. (Entomolog.) Petite famille d'insectes hémiptères, qui semblent tenir le milieu entre les hémiptères à ailes membraneuses et les hémiptères à ailes demi-coriaces. Elle n'est encore composée que d'un seul

genre, qu'on trouve communément sur les fleurs. Leur nom est en grec celui d'un ver qui ronge le bois.

THROMBE, THAOMBUS *ou* THRUMBUS, s. m. (Chirurg.) Tumeur formée par un sang épanché et grumelé, après une saignee. (Du grec *thromhos* grumeau.)

THRÔNE, s. m. Voy. *Trône*.

THURIFÉRAIRE, s. m. (*Tu-ri-fé-rè-re*) Dans les cérémonies de l'Église, clerc dont la fonction est de porter l'encensoir et la navette où est l'encens. (Du latin *thuriferarius*, formé de *thus*, *thuris* encens, et *fero* je porte.)

† THUYA, s. m. (*Tui-ia*) Arbre toujours vert, qui est une espèce de cèdre. (Du grec *thuia*.)

† THYADES, s. f. pl. (*Ti-a-de*) Surnom des Bacchantes. (Fait du grec *thuas*, gén. *thuados* furieux; parce que dans les orgies elles s'agitoient comme des furieuses. Racine, *thuô* je m'emporte, j'entre en fureur.)

THYM, s. m. (*Tein*) Sorte de plante odoriferante. (Du grec *thumos*, fait de *thuô* je parfume.)

† *Thym de Crète* ou *de Candie*, *Thym de Dioscoride* ou *des Anciens*; plante vivace, à fleur labiée, originaire de la Grèce, et très-suave. — *Thym commun*, *petit Thym des jardins*, *Thym à feuilles etroites*; sous-arbrisseau qui a les mêmes caractères, et à peu près les mêmes vertus que le thym de Crète. — *Thym de savanne*, plante qui croît dans les terres incultes et sablonneuses de Saint-Domingue. — *Thym sauvage*, petit serpolet.

THYMBRE, s. m. *ou* THYMBRÉE, s. f. (*Tein-bre*, *bré-e*) Plante odoriférante, qui ressemble au thym. (Du latin *thymbria*, fait dans la même signification du grec *thumbra*.)

† THYMÉLÉ, s. m. (Archæol.) Lieu dans les théâtres grecs entre les gradins, où se plaçoient les Musiciens. (Du grec *thumélé*, dont la signification est la même.)

† THYMÉLÉE, s. f. (*Ti-mé-lé-e*) Plante qui tient du thym et de l'olivier. (Du grec *thumelaia*, formé de *thumos* thym, et *élaia* olivier.) On la nomme aussi *Garou*. Depuis quelque temps on cultive dans les jardins d'agrément la Thymélée des Alpes.

† THYMIQUE, adj. (*Ti-mi-ke*) En Anatomie, qui a rapport au *thymus* : *Les arteres thymiques*.

† THYMUS, s. m. (Médecine) Sorte de verrue ou de tubercule charnu, qui ressemble à la fleur du thym. (Du grec *thumos* thym.) — En Anatom. petit corps glanduleux, situé à la partie supérieure de la poitrine. C'est ce que dans le veau on nomme *Ris*.

† THYNNÉES, s. f. plur. (*Ti-né-e*) Chez les Anciens, sacrifices dans lesquels les Pêcheurs offroient des thons à *Neptune*. (Du grec *thunnéïon*, fait de *thunnos* thon.)

† THYRO-ARYTÉNOÏDIEN, adj. m. (Anatomie) Nom de deux muscles qui appartiennent aux cartilages *thyroïde* et *arytenoïde*.

† THYRO-ÉPIGLOTTIQUE, adj. masc. Se dit en Anatomie, de deux muscles qui appartiennent au cartilage *thyroïde* et à l'*épiglotte*.

† THYRO-HYOÏDIEN, adj. m. (Anatom.) Se dit de deux muscles qui appartiennent au cartilage *thyroïde* et à l'os *hyoïde*.

† THYROÏDE, adj. (*Ti-ro-i-de*) Se dit en Anatomie, d'un grand cartilage du larynx, qui forme le *nœud de la gorge* ou la *pomme d'Adam*. (Du grec *thuros* bouclier, et *eidos* forme; parce que les Anciens le croyoient ressemblant à un bouclier.)

† THYROÏDIEN, ENNE, adj. (*Ti-ro-i-di-en*, *e-ne*) Qui appartient, qui a rapport au cartilage *thyroïde*.

† THYRO-PALATIN, adj. m. (Anatom.) Petit muscle qui du cartilage *thyroïde* aboutit au palais, en latin *palatum*.

† THYRO-PHARYNGIEN, adj. m. (Anatomie) Nom de deux petits muscles qui s'attachent au cartilage *thyroïde* et au *pharynx*.

† THYRO-PHARYNGO-STAPHYLIN, adj. m. Se dit en Anatomie, de deux muscles qui appartiennent au cartilage *thyroïde*, au *pharynx* et à la luette, en grec *staphulé*.

† THYRO-STAPHYLIN, adj. m. (Anatom.) Se dit de deux muscles qui s'attachent au cartilage *thyroïde* et à la luette, nommée en grec *staphulé*.

THYRSE, s. m. (*Tir-se*) Baguette ou javelot entouré de pampre, de raisins et de lierre, avec une pomme de pin au bout. Les Bacchantes, *Bacchus* et ses prêtres en tenoient toujours dans leurs mains. (Du grec *thursos*, qui a la même signification.) — En Botanique, disposition des fleurs formant une pyramide, dans laquelle les pédoncules inférieurs s'étendent horizontalement, et sont plus longs que les supérieurs, comme dans les fleurs du *marronier*, du lilas.

† THYSIADES, s. f. pl. (*Ti-zi-a-de*) Voyez *Thyades*.

TIARE, s. fém. (*Tia-re*, en vers *ti-a-re*) Ornement de tête, autrefois en usage chez les Perses et d'autres peuples de l'Orient. Il servoit aux Princes et aux Sacrificateurs. (Du grec *tiaria*, dérivé de *tiô* j'honore.) — Aujourd'hui, bonnet orné de trois couronnes, que le Pape porte dans les grandes cérémonies.

TIBIA, s. m. T. d'Anatomie : L'os antérieur de la jambe. (Du latin *tibia*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *flûte*; parce que cet os ressemble à une flûte.)

TIBIAL, adj. *Muscle tibial*, qui sert à étendre la jambe. (Du latin *tibia* os de la jambe, et jambe.)

† TIBIR, s. m. Nom que les habitans de la côte d'Afrique donnent à la poudre d'or.

TIC, s. m. Maladie ou mauvaise habitude du cheval, ainsi nommée par onomatopée du bruit que l'animal fait alors, en frappant de la tête sur sa mangeoire. — Par extension, mouvement convulsif auquel quelques personnes sont sujettes : *Il a un tic*, *une espece de tic*. — Fig. Certaine habitude plus ou moins ridicule : *C'est un vilain tic que de ronger ses ongles*. Il diffère de *manie* en ce que le *tic* regarde proprement les habitudes du corps, et la *manie*, les travers de l'esprit : le *tic* est désagréable; la *manie* est déraisonnable. *Roubaud*.

† Tical, s. m. Titre de l'or et de l'argent au Bengale et dans les états du Grand-Mogol. Le *Tical de l'or* se divise à Pondichéry en 10 *Toques*, et la toque en 128 parties; le Tical de l'argent se divise aussi en 10 *Toques*, et la toque en 100 parties. — Monnoie d'or à Siam qui vaut dix Ticals d'argent ou 4 Mayons, etc. (47 liv. 18 s. 6 d. tournois, ou 47 fr. 41 c.) —Monnoie de compte du même royaume.

Tiède, adj. (*Tie-de*) Qui est entre le chaud et le froid. (Du latin *tepidus*.) —Au figuré, lâche, nonchalant; qui s'est ralenti, etc.

Tiédement, adv. (*Tie-de-man*) D'une manière *tiède*, avec nonchalance. Il ne se dit qu'au figuré.

Tiédeur, s. f. Qualité qui est entre le chaud et le froid. —Au fig. relâchement, ralentissement; diminution de zèle, de ferveur. (Du latin *tepor*.)

Tiédir, v. n. Devenir *tiede : Faire tiédir du vin, de l'eau.* Voyez *Attiédir.* On dit aussi *se tiedir* ou *s'attiedir.*

Tien, s. m. Le bien qui t'appartient : *Le tien et le mien.* —En langue chinoise, le ciel. En ce sens, on écrit aussi *Tyen.*

Tien, tienne, adj. pron. possessif : Qui t'appartient; qui est à toi; qui te touche. (Du grec *teos*, en latin *tuus* qui signifie la même chose.)

Les tiens, tes proches, tes alliés; ceux qui t'appartiennent, qui te sont attachés.

† Tiéran, s. m. (Vénerie) *Sanglier dans son tiéran*, qui a atteint l'âge de *trois ans.* (Contraction de *tiers an*, troisième année.)

Tierce, adj. fem. de tiers. Voyez *Tiers.*

Tierce, s. f. En Musique, intervalle composé de deux sons entre lesquels il n'y en a qu'un selon l'ordre des notes de la gamme : *Tierce majeure, tierce mineure.* — Au jeu de Piquet, trois cartes d'une même couleur qui se suivent : *Tierce major* ou *a l'as.* — En t. d'Imprimerie, c'est la dernière épreuve. —Dans l'Escrime, coup d'épée qu'on allonge à l'ennemi dehors et sur les armes. Voyez *Armes. Parer en tierce*, détourner du vrai tranchant de son épée, celle de son ennemi sur une estocade qu'il porte dehors et sur les armes. *Tierce basse*, Voyez *Seconde.* —En t. d'Eglise, la seconde des heures canoniales, appelées *petites heures.* —En t. de Mathématiques et d'Astronomie, la soixantième partie d'une seconde. — En parlant des laines d'Espagne, celle de la troisième qualité, qui est la moindre de toutes : *Tierce-segavie.* (Du lat. *tertia*, fém. de *tertius* troisième.)

† *Tierce de Picardie* (Musique), tierce majeure substituée brusquement à la mineure, dans la finale d'un morceau en mode mineur.

Tiercé, adj. T. de Blason : Divisé en *trois* parties.

Tierce-feuille, s. m. T. de Blason : Trèfle avec une queue.

Tiercelet, s. m. (*Tièr-ce-lé*) Nom commun aux mâles de quelques oiseaux de proie, parce qu'ils sont plus petits d'un *tiers* que leurs femelles.

Tiercement, s. m. (*Tier-ce-man*) Enchère qui augmente du *tiers* le prix de la vente et fait le quart sur le total.

Demi-tiercement, s. m. La moitié du *tiers.*

Tiercer, v. n. (*Tier-cé*) Faire un *tiercement.*

Tiercer, v. a. Faire ou donner le *troisième* labour à la terre ou à la vigne. —Séparer une chose en *trois.* —Au jeu de Paume, servir de *tiers* et tenir une place vers la corde.

† Tiercerон, s. m. (Architect.) Nervure de voûte gothique, qui d'un angle d'enfoncement de cette voûte aboutit à la lierne, partageant en deux parties l'angle compris entre le formeret et la croisée d'ogive.

† Tierces *ou* Tierches, s. f. pl. (Blason) Fasces en divise qui se mettent *trois a trois.*

Tierceur, s. m. Celui qui fait un *tiercement.*

† Tiercière, s. f. (Pêche) Filet en manche, dont les mailles ont à peu près six lignes d'ouverture en carré.

† Tiercine, s. f. Morceau de tuile fendue en longueur, que les Couvreurs emploient au battèlement d'une couverture.

Tierçon, s. masc. (*Tier-son*) Mesure de liquides qui contient le *tiers* d'une mesure entière.

Tiers, tierce, adj. (*Tièr, tièr-ce*) Troisième; avec cette différence que l'usage de *tiers* est beaucoup plus borné : *Un tiers arbitre; le tiers parti; parler en tierce personne; déposer en main tierce.* (Du latin *tertius* troisième.)

Tiers-Etat, nom qu'on donnoit autrefois en France aux habitans qui n'étoient compris ni dans le Clergé ni dans la Noblesse. —*Fievre tierce*, qui revient de deux jours l'un; *double tierce*, dont les accès reviennent tous les jours; *double tierce continue*, dont les redoublemens reviennent dans les mêmes intervalles.

Tiers, s. m. En parlant des choses, la troisième partie : *Je vous en offre le tiers : le tiers de neuf est trois.* —En parlant des personnes, une troisième personne : *Il survint un tiers.*

Famil. *Le tiers et le quart*, toutes sortes de personnes indifféremment et sans choix. —*Tiers et danger*, certain droit domanial qui se levoit sur le prix de la vente des bois en Normandie, etc.

Tiers-point, s. m. (*Tièr point*) Triangle. — Trois points en forme de triangle. —En Archit. courbure des voûtes gothiques, qui sont composées de deux arcs de cercle de 60 degrés, tracés d'un intervalle égal au diamètre de la voûte pris pour rayon. —En t. de Perspective, point qu'on prend à discrétion sur la ligne de vue où aboutissent les diagonales qu'on tire pour raccourcir les figures. —En t. d'Horloger, lime formée de trois angles.

† Tiers-poteau, s. m. (Charpent.) Pièce de bois de sciage dont on se sert pour les cloisons légères, et celles qui portent à faux.

Tige, s. f. Partie de l'arbre qui sort de la terre et qui pousse des branches. On disoit autrefois au masc. *un tige.* — Il se dit aussi des plantes : *Tige de lis, de pavot.* La tige se nomme particulièrement *tronc* dans les arbrisseaux et dans les arbres; *chaume*, dans les

graminées ; *hampe*, dans plusieurs liliacées ; *pied*, dans les champignons ; *caudex*, dans les palmiers. — Partie de la botte depuis le pied jusqu'à la genouillère. — Partie de la clef comprise depuis l'anneau jusqu'au bout du panneton. — Le corps d'un clou. — Dans une fontaine jaillissante, espèce de balustre creux qui sert à porter une coupe. — En t. de Généalogie, la branche principale, à l'egard des branches cadettes qui en sont sorties.

TIGÉ, ÉE, adj. Il se dit en t. de Blason, des arbres et des plantes dont la *tige* est d'un émail different.

† TIGETTE, s. f. (*Ti-jè-te*) En t. d'Architecture et dans le chapiteau corinthien, espèce de *tige* ou de cornet, ordinairement cannelé et orné de feuilles, d'où naissent les volutes et les hélices.

TIGNASSE, s. f. Mauvaise perruque. Il est populaire.

TIGNE, s. f. Voyez *Teigne*.

TIGNON, s. m. (*Ti-gnion ; mouillez gn*) Chez les femmes, il se dit de la partie des cheveux qui est derrière la tete. — Toute la coiffure des femmes du peuple.

TIGNONER, v. a. (*Ti-guio-né*) Mettre en boucles les cheveux du chignon : *Elle se fait souvent tignoner.*

† SE TIGNONER, v. réc. Se prendre par le tignon : *Ces deux femmes se tignonerent longtemps.* Style figuré et populaire.

TIGRE, s. m. Bête feroce dont le poil est moucheté. C'est un mammifère digitigrade, du genre du Chat. (Du grec *tigris*, pris littéralement par les Latins.) — Fig. Homme dur et méchant. — Insecte mouchete qui ronge les feuilles du poirier.

TIGRE, adject. *Chevaux tigres*, tavelés et mouchetés à peu près comme des *tigres*.

TIGRÉ, ÉE, adj. Moucheté comme un *tigre* : *Un chien tigré.*

TIGRESSE, s. f. Femelle du *tigre*. — Figur. Femme méchante et cruelle.

TIL, s. m. Voyez *Tilleul*.

† TILIACÉES, s. f. pl. (Botaniq.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes ou plutôt d'arbres, ainsi nommée du Tilleul, en latin *tilia*, qui y est compris.

TILLAC, s. m. (*Ti-gliak ; mouillez les ll*) Le plus haut pont d'un vaisseau. (Suivant *Menage*, du latin *tegula*, pour *tegumentum* couverture, fait de *tegere* couvrir ; *couverture* ou *toit superieur du vaisseau.*)

† TILLAU, s. m. Voy. *Tilleul*.

TILLE, s. f. (mouillez les *ll*) L'écoree des jeunes *tilleuls* dont on fait ordinairement des cordes de puits. — Insecte coleoptère, de la famille des Perce-bois ou Téredyles. — En t. de Pêche, petit *tillac* qui ne s'étend que du quart de la longueur du bateau, où il forme une soute ou un coffre.

TILLER, v. a. (*Ti-glié*) Faire une corde avec l'écoree de tilleul, nommée *Tille*. — Voy. *Teiller*.

TILLEUL, s. m. (*Ti-glieul*) Grand et bel arbre, qui croît spontanément dans nos bois, à fleur rosacée, à cinq pétales, d'une odeur très-suave. Toutes les parties du tilleul, qu'on nomme aussi *Til* et *Tillau*, ont leur utilité dans la Medecine et dans les Arts. (Du lat. *tilia*.)

† TILLOLE *ou* TILLOTE, s. f. (*Ti-glio-le, te*) Petit bateau de Pêcheur, d'une forme singulière, qui n'a ni quille ni gouvernail.

† TILLOTIERS, s. m. pl. (*Ti-glio-tié*) Compagnie de Bateliers-Pêcheurs à Bayonne.

† TILLOTTE, s. f. (*Ti-glio-te*) Instrument pour briser le chanvre. Voy. *Maque*.

† TILTRE, s. m. Dans la Sayetterie d'Amiens, marque que les ouvriers sont tenus de mettre au chef de chaque pièce de leur fabrique. (Ancienne orthographe de *titre*.)

TIM, s. m. Voy. *Thym*.

TIMAR, s. m. Etendue de terre dont le Grand-Seigneur donne l'usufruit aux Spahis, à condition de servir dans ses armées. Ceux qui possèdent ces sortes de terres s'appellent *Timariots* ou *Timariotes*. (Du verbe arabe *thamara* porter des fruits, d'où *thmarath* des fruits.)

TIMBALE, s. f. (*Tein-ba-le*) Deux vaisseaux d'airain ronds par-dessous, dont les ouvertures sont couvertes de peau de bouc, qu'on fait résonner en les touchant avec des baguettes. En ce sens il ne s'emploie qu'au plur. (Selon quelques-uns du grec *tabala* qui dans *Plutarque* et *Hesychius*, signifie un tambour à l'usage des Parthes : selon d'autres et spécialement le savant *Huet*, de l'arabe et du persan *thabl* [prononcez *thablon*], au plur. *thouboul* et *athbal*, conservé dans l'espagnol *atabal*, dont la signification est la même ; d'autres enfin, du grec *tumpanon* tambour, parce que la forme des tambours des Anciens étoit précisément la même que celle de nos timbales.) Les timbales sont un instrument emprunté des Sarrasins, qu'on appeloit autrefois *Nacaires*. — Sorte de gobelet qui a la forme d'une timbale. — Popul. La marmite : *Faire bouillir la timbale.* — Au plur. petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, et dont on se sert pour jouer au volant.

TIMBALIER, s. m. (*Tein-ba-lié*) Celui qui bat des *timbales*.

† TIMBO, s. m. (*Tein-bo*) Liane du Brésil, dont la tige quelquefois grosse comme la cuisse, s'entortille autour des arbres, et parvient jusqu'à leur sommet.

TIMBRE, s. m. (*Tein-bre*) Cloche qui n'a point de battant en dedans et qui est frappée par un marteau : *Timbre d'horloge.* (Du grec *tumpanon* tambour ; parce que les timbres sont arrondis d'un côté en demi-sphère, comme les tambours des Anciens. *Menage* d'après *Saumaise.*) — Son que rend le timbre : *Ce timbre est trop éclatant.* — Fig. Son de la voix, en parlant des Musiciens et des Orateurs. — Cordes de boyau qui sont sous un tambour. — Marque imprimée au papier ou au parchemin, dont on se sert pour les Actes judiciaires. — Droit perçu sur le papier timbré. — En t. de Blason, casque au-dessus de l'écu. — Prov. La tête de l'homme : *Avoir le timbre fêlé ; ce vin lui a donné dans le timbre.* — En Pelleterie, vingt paires de peaux de martres zibelines ou d'hermines, attachées ensemble par le côté de la tête : *Une caisse de martres zibelines assorties contient dix timbres.*

Timbré, ée, part. pass. de *Timbrer*, et adj. Marque d'un *timbre* : *Papier timbré*. — Au fig. 1.° qui a bonne tête, qui est sage. — 2.° Plus ordinairement il se prend en mauvaise part : *Un cerveau mal timbré*, *une tête mal timbrée*. — En t. de blason, *Armes timbrées*, chargées d'un *timbre*.

Timbrer, v. act. (*Tein-bré*) Mettre un *timbre* à une armoirie. — Marquer le *timbre* sur le papier, le parchemin. — Écrire au haut d'un acte la date et le sommaire de ce qu'il contient.

Timbreur, s. m. (*Tein-breur*) Celui qui *timbre*.

Timide, adj. Craintif. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes ou qui sont personnifiées : *Homme timide*, *esprit timide*. (Du latin *timidus*, fait de *timere* craindre.)

Timidement, adv. (*Ti-mi-de-man*) Avec *timidité*.

Timidité, s. f. Qualité de celui qui est *timide*.

Timon, s. m. Pièce d'un carrosse ou d'un chariot qui sert à le conduire par le moyen des animaux qu'on y attelle. (Du latin *temo*, *onis*, fait de *tenere* tenir, retenir.) — En t. de Marine, longue pièce de bois attachée au gouvernail d'un navire. — Au fig. gouvernement et conduite d'un État, etc.

Timonnier, s. m. (*Ti-mo-nié*) Cheval qu'on attache au *timon* d'un carrosse, d'un chariot. — Matelot qui gouverne le *timon* sous les ordres du Pilote.

Timoré, ée, adj. Qui craint Dieu, qui est pénétré de la crainte de l'offenser. Il ne se dit qu'en style de dévotion et au fém. *Ame*, *conscience timorée*. (Du latin *timoratus*, fait de *timor* crainte.)

† Timpe, Timpfe, Timpfen, s. m. Monnoie d'argent de Dantzig, qui a cours pour 18 gros (12 sous tournois ou 60 cent. en comptant 20 sous pour un florin.) — Monnoie de billon à Breslau, valant 18 gros polonois ou 6 gros d'argent (environ 14 sous de France ou 70 centimes).

† Tin, s. m. (*Tein*) T. de Marine : Toute pièce de bois couchée à terre pour porter la quille et les varangues d'un vaisseau qu'on met en chantier pour le construire. Voyez *Chantier*.

Tine *ou* plus souvent Tinette, s. f. Espèce de tonneau pour transporter de l'eau. — Chez les Distillateurs, vaisseau, tonneau pour recevoir l'eau-de-vie. (Du latin *tina*, sorte de vase à mettre du vin.)

† Tinet, s. m. (*Ti-né*) Instrument de Bouchers, pour suspendre par les jambes de derrière les bœufs qu'ils ont assommés, vidés, soufflés et écorchés.

† Tinette, subst. fém. (*Ti-né-te*) Petite cuve ; vaisseau de bois non couvert, ordinairement plus large par en haut que par en bas : *Une tinette de beurre*. — Chez les Chandeliers, cuve de bois où l'on met le suif fondu. — Chez les Boyaudiers, baquet d'eau où l'on jette les filandres, etc. — Voy. *Tine*. (Du latin *tina*.)

† Tineal, s. m. (*Tein-kalc*) Nom que les Indiens donnent au borax brute, et que donnoient les anciens Chimistes au *borate de soude* des modernes. C'est un mot indien.

Tintamarre, s. masc. (*Tein-ta-má-re*, r forte) Bruit éclatant, accompagné de confusion et de désordre. (De *marre* houe à fosser la vigne, à cause du bruit que font les vignerons en *tintant* sur leur *marre*. Voy. *Marre*. *Pasquier*, dans ses *Recherches*, liv. 8, chap. 52.)

Tintamarrer, v. n. (*Tein-ta-má-ré*, r forte) Faire du *tintamarre*. Il est populaire.

† Tinteau, s. m. (*Tein-tó*, s. d.) Voyez *Teinturier*, sorte de raisin.

Tintement, s. m. (*Tein-te-man*) Bruit, son d'une cloche qui continue pendant quelque temps en diminuant, après que le coup a frappé. — Sensation qu'on éprouve quelquefois sans cause extérieure, comme si l'on entendoit le tintement d'une cloche : *Avoir des tintemens d'oreilles*. (Du lat. *tinnitus*.)

Tintenaque, s. m. (*Tein-te-na-ke*) Cuivre fort estimé qu'on tire de la Chine. Voyez *Toutenague*.

Tinter, v. a. (*Tein-té*) Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne touche que d'un côté. (Mot fait par onomatopée.)

Tinter, v. n. Sonner lentement, etc. *La cloche*, *le sermon tinte* ; *on tinte à la paroisse*. — Il se dit aussi des oreilles : *Les oreilles me tintent*. (Du latin *tinnire*.)

Faire tinter un verre, lui faire rendre un son pareil à celui d'une petite cloche. — Fig. et famil. *Vous n'avez qu'à tinter*, *nous sommes à vous* ; vous n'avez qu'à donner la moindre marque de votre volonté, nous la suivrons.

Tintoin, s. m. (*Tein-toein*) Bourdonnement, bruit dans les oreilles. (Du latin *tinnitus*.) — Fig. Inquiétude qu'on a du succès de quelque chose. Il est familier dans les deux sens.

† Tiphanie, s. fém. (*Ti-fa-ni-e*) Nom donné anciennement à l'Épiphanie ou fête des Rois. (Du grec *theophania* manifestation de Dieu. Voyez *Théophanie*.)

† Tiphon, s. m. Voyez *Typhon*.

† Tipule, s. fém. (Entomologie) Genre d'insectes diptères, de la famille des Hydromyes, qui ont des antennes, des pattes et des ailes allongées, et qu'on trouve principalement dans les lieux humides. (Du latin *tipula*.)

Tique, s. f. (*Ti-ke*) Genre d'insectes aptères, de la famille des Parasites, qui s'attachent principalement aux oreilles des chiens, des bœufs, etc. Quelques-uns disent aussi *Tiquet*, s. m.

Tiquer, v. n. (*Ti-ké*) Avoir le *tic* ; appuyer, en parlant des chevaux, le haut des dents sur la mangeoire.

† Tiqueté, ée, adj. (*Ti-ke-té*) Tacheté, marqué de petites taches : *Un œillet tiqueté*.

† Tiqueur, s. m. (*Ti-keur*) Cheval qui a le *tic*. Trév.

Tir, s. m. La ligne suivant laquelle on *tire* un canon, etc.

TIRADE, s. f. Longue suite de phrases ou de vers sur le même sujet. — Dans le même sens et au pluriel, lieux communs qu'on emploie avec quelque développement, et qui n'ont qu'un rapport éloigné à l'action et à la situation actuelle : *Les comédies modernes ne sont pleines que de tirades.* — On dit fam. *Tirade d'injures, de sottises.* — Sur les instrumens à cordes, liaison d'une note avec plusieurs autres, qui se fait en battant ou pinçant une corde une seule fois, et *tirant* les autres de la main gauche. — On le dit encore en Musique, lorsque deux notes étant séparées par un intervalle disjoint, on remplit cet intervalle de tous ses degrés diatoniques. La *tirade* en ce sens diffère de la *fusée*, en ce que dans celle-ci les sons intermédiaires extrêmement rapides ne sont pas sensibles dans la mesure, au lieu que ceux de la *tirade* ont une valeur sensible.

Tout d'une tirade, tout de suite, sans s'arrêter. Il est familier.

TIRAGE, s. m. Action de *tirer* : *Le tirage des pierres qu'on tire de la carriere, d'un bateau par les chevaux qui le tirent. Le tirage d'une feuille d'impression, d'une estampe; le tirage des étoffes, d'une loterie, etc.* — Action de lever et de dévider la soie de dessus le cocon. — Dans les Manufactures de lainage, action par laquelle l'ouvrier cherche à donner plus de longueur à une étoffe. — Espace qu'on laisse libre sur le bord des rivières, pour le passage des chevaux qui *tirent* les bateaux.

TIRAILLEMENT, s. m. (*Ti-rd-glie-man*) Action de *tirailler*; ébranlement, secousse, agitation dans quelque partie du corps : *Tiraillement d'estomac, d'entrailles.*

TIRAILLER, v. a. (*Ti-rd-glié*; mouill. les *ll*) *Tirer* tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, avec quelque sorte d'importunité. — Fig. et fam. Importuner, presser : *Il s'est bien fait tirailler pour consentir à ce qu'on vouloit de lui.*

TIRAILLER, v. n. *Tirer* d'une arme à feu mal et souvent.

TIRAILLEUR, s. m. (*Ti-rd-glieur*) Chasseur ou soldat qui *tire* mal.

† TIRANCE, s. f. *Pieux de tirance* (Charpent.), pieux imaginés pour traîner des cordages sur le fond de la mer.

TIRANT, s. m. (*Ti-ran*) Cordon qui, lorsqu'on le *tire*, sert à ouvrir et à fermer une bourse. — Ruban de fil qu'on attache au-dedans de la tige des bottes, et dont on se sert pour se botter aisément. — Nerf grand et large sur le cou des veaux et des bœufs. — Morceau de parchemin long et étroit qu'on mouille et qu'on tortille, et dont on se sert pour attacher des papiers. — Barre de fer attachée à une poutre, et dont l'extrémité porte un œil qui reçoit une ancre, pour prévenir l'écartement d'un mur. — Pièce de bois qui tient en état les deux jambes de force du comble d'une maison. — Dans un violon, une basse, etc. la pièce de bois mince à laquelle sont attachées les cordes. — En ter. de Marine, 1.° quantité d'eau que tire un navire. — 2.° Hauteur d'eau dont il a besoin pour être à flot.

† TIRANS, pl. Morceaux de cuir des deux côtés du soulier, qui au moyen de boucles, de cordons, etc. servent à l'attacher sur le coude-pied. — Cordons qui garnissent un tambour, et servent à tendre les peaux. — Dans la Passementerie, ficelles qui servent au jeu des lames et des lisses.

TIRASSE, s. f. Filet dont on se sert pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, etc. (Du mot *tirer*, parce que ce filet se ferme en le *tirant.*)

TIRASSER, v. a. et n. (*Ti-ra-cé*) Chasser ou prendre à la *tirasse* : *Tirasser des cailles; il est allé tirasser aux alouettes.*

† TIRE, s. f. Dans la Toilerie, six coupons de batiste attachés l'un à l'autre. — Dans les Manufactures de soierie, *étoffes de la grande tire*, celles qui se fabriquent au semple. *Etoffes de la petite tire*, celles qui se font aux boutons.

Voler à tire d'aile, voler aussi rapidement qu'il est possible.

Tout d'une tire, sans discontinuer, tout de suite. Il est familier.

TIRÉ, ÉE, part. pass. de *Tirer*, et adject. Amené, ôté, etc. — *Visage tiré*, abattu, maigri.

† TIRES, s. f. pl. (Blason) Traits en rangées de vair, qui servent à distinguer le beffroi, le vair et le menu vair. Le beffroi est composé de trois tires; le vair, de quatre, et le menu vair, de six.

TIRE-BALLE, s. m. Instrument dont on se sert pour retirer une balle restée dans une blessure faite par une arme à feu.

TIRE-BOTTE, s. m. Tissu de fil ou de soie, petit bâton ou osselet pour chausser plus aisément une botte. — Gros galon de fil pour border les étoffes qu'on emploie en meubles.

TIRE-BOUCHON, s. m. Sorte de vis de fer ou d'acier qui tient à un anneau, et dont on se sert pour tirer les bouchons des bouteilles.

TIRE-BOURRE, s. m. Crochet en forme de vis pour tirer la bourre d'une arme à feu.

TIRE-BOUTON, s. masc. Instrument dont le Tailleur se sert pour tirer le bouton et le mettre dans la boutonnière.

TIRE-CLOU, s. m. Instrument de Couvreur.

TIRE-D'AILE, s. m. Battement d'aile prompt et vigoureux que fait un oiseau quand il vole vîte. Il ne se dit qu'adverbialement dans *à tire-d'aile*. Voyez au mot *Tire*.

† TIRE-FILET, s. m. Petit outil avec lequel on crense des filets sur les tables des instrumens de musique : c'est une espèce de trusquin.

TIRE-FOND, s. m. Instrument de Tonnelier pour tirer et pour tenir les fonds des muids. — Instrument de Chirurgie pour enlever la pièce d'os sciée par le trépan.

TIRE-LAINE, s. m. Filou qui vole pendant la nuit.

TIRE-LAISSE, s. m. Appât; fausse espérance qu'on donne à quelqu'un. Il est familier.

TIRE-LARIGOT, adv. *Boire à tire-larigot*, excessivement. Il est populaire.

TIRE-LIGNE, s. m. Instrument pour tirer des lignes à la règle. Il est formé de deux platines de cuivre, minces, terminées en pointe, et qui s'appliquent l'une sur l'autre

au moyen d'une vis. — Méchant Architecte, qui ne sait que tracer des plans sans invention, sans genie. Terme bas et méprisant.

TIRELIRE, s. f. Petit vaisseau de terre, etc. avec une seule fente propre à serrer de l'argent. (Corruption de *tire-liard :* les liards qu'on a fait entrer dans une tirelire, ne s'en tirent qu'un à un. *Le Duchat.*)

TIRE-LIRER, v. neut. (*Ti-re-li-ré*) Crier comme l'alouette. *Trév.*

TIRE-LISSES *ou* CONTRE-LAMES, s. f. plur. Tringles de bois dans les métiers à gaze, pour faire baisser les lisses quand les brieoteaux les ont levées.

† TIRELLES, s. f. pl. (*Ti-ré-le*) Dans les fabriques de soierie, petites cordes employées au montage des chaines.

TIRE-MOELLE, s. m. Sorte d'instrument, creusé en gouttière dans sa longueur, dont on se sert à table pour tirer la moëlle des os.

TIRE-PIED, s. m. Courroie ou grande lanière de cuir, dont les Cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage plus ferme sur le genou quand ils travaillent.

TIRE-PLOMB, s. m. Rouet qui sert à filer le plomb qu'on emploie aux vitres.

TIRER, v. act. (*Ti-re*) Amener à soi ou après soi : *Tirer en haut, en bas ; chevaux qui tirent un carrosse, etc.* (Corruption de *trahere*, dont on a fait dans la basse latinité le mot barbare *tirare*, conservé dans l'italien.) — Oter : *Tirer les bottes, les bas à quelqu'un ; tirer de l'argent de sa bourse, la viande de la broche ou du pot.* — Delivrer ; dégager : *Tirer un homme de prison, de captivité, d'un danger, de la misere.* — Recueillir, percevoir, recevoir : *Tirer du profit, de l'utilité, de l'avantage de.....* — Extraire : *Tirer le suc des herbes, des viandes ;* figur. *Il a tiré une infinité de belles sentences des Anciens.* — Etendre : *Tirer du linge, une courroie, ses bas, etc.* figur. *Tirer une affaire en longueur.* — Tracer : *Tirer une ligne sur du papier, le plan d'une maison, etc.* — Faire le portrait de.... *On l'a tiré au naturel, en cire, en plâtre, etc.* — Imprimer : *Tirer des feuilles, des estampes ; tirer un ouvrage à mille, à dix mille exemplaires.* — Décharger des armes à feu, lancer des armes de trait : *Tirer un mousquet, un fusil, le canon, des bombes, des fleches.* On dit par extension, *tirer des pétards, des fusées.* — Tirer sur.... *Tirer un oiseau, un lièvre.* — Dans ces deux dernières acceptions on dit aussi neutralement, *tirer de l'arquebuse, de l'arc, de l'arbalete ; tirer en l'air, au blanc ; tirer aux perdrix, sur quelqu'un ; ce fusil tire juste.*

Tirer la langue, l'avancer, l'allonger. — *de l'eau*, la prendre au puits. — *du vin*, le prendre au tonneau. — *du sang*, saigner. — *une vache*, la traire. — Figur. *Il s'est fait tirer pour cet emploi*, il ne l'a accordé qu'avec peine. — Fig. et famil. *Cette raison est tirée par les cheveux*, est amenée au sujet avec violence. — En t. de Marine : *Ce navire tire vingt pieds d'eau*, enfonce dans l'eau de vingt pieds. — Proverbial. *Tirer le diable par la queue*, avoir beaucoup de peine à subsister. — Fig. et fam. *Cette Dame est toujours tirée à quatre épingles*, est toujours très-ajustée et d'une manière contrainte. — Prov. et figur. *Tirer son épingle du jeu*, se dégager d'une mauvaise affaire, retirer ce qu'on y avoit avancé.

† *Tirer une lettre de change*, assigner au moyen d'une lettre de change, le payement d'une somme d'argent dans une ville differente de celle qu'on habite. — *à la paumelle*, tirer à l'aide d'un instrument de bois appelé *paumelle*, les cuirs qu'on a étendus sur une table. — *à la perche*, dans les Manufactures de lainage, tirer avec le chardon le poil d'une étoffe de laine étendue sur une perche. — *un chapeau à poil*, en tirer le poil avec le carrelet. — *une cuve de teinture*, l'user entierement. — *la laine en étain*, peigner après qu'elle a été engraissée d'huile, la longue laine destinée pour la chaine des étoffes. Cette laine se nomme *laine-étain*, et le fil qui en provient, *fil d'étain.* (Du lat. *stamen* fil de chaine ou chaine montée sur un métier.) — *les épingles*, passer par la filière le fil de laiton, pour le rendre de la grosseur du numéro qu'on veut fabriquer.

Prov. 1.° *Tirer pied ou aile d'une chose*, en tirer quelque profit de maniere ou d'autre. — 2.° *une plume de l'aile à quelqu'un*, lui attraper quelque chose. — *quelque grace de quelqu'un*, en obtenir quelque grace par instance ou par adresse. — *parti de quelqu'un, de quelque chose*, en tirer des services, des avantages. — *raison, satisfaction d'une injure, d'une offense*, la faire reparer. — *vengeance de*, se venger. — *vanité de*, faire vanité de. — *avantage d'une chose*, la tourner, l'interpréter à son avantage. — *son origine, sa source de*, être issu, descendre de. — *pays* (fam.), avancer chemin. — *une conséquence*, inferer, conclure. — *le rideau sur quelque chose* (figur.), passer quelque chose sous silence.

TIRER, v. n. S'en remettre à la décision du sort : *Tirer au sort, à la blanque, à la courte-paille, etc.* En ce sens il s'emploie aussi activement. — Aller, s'acheminer : *L'armée tira vers un tel lieu ; ce malade tire à sa fin*, il approche de la mort. Voyez les deux dernières acceptions de l'actif. — On dit en t. de Vénerie, d'un cerf qui va sans s'arrêter, qu'il *tire de long*, et d'un limier qui trouve la voie et veut avancer, qu'*il tire sur le trait.* — En Fauconnerie, *faire tirer l'oiseau*, le faire bequeter en le paissant, en lui donnant un pât qui excite son appétit.

Tirer sur, en parlant d'une couleur, avoir quelque rapport, quelque ressemblance avec... *Cette pierre tire sur le vert.*

Figur. et fam. 1.° *Tirer sur quelqu'un*, en dire du mal. — 2.° *Tirer du bâton ou au court bâton avec quelqu'un*, contester avec lui d'égal à égal.

SE TIRER, v. rée. Se dégager, se délivrer : *Se tirer d'un mauvais pas, se tirer d'inquiétude, d'embarras, d'une affaire fâcheuse.*

Se tirer de ou du pair, s'élever au-dessus

de ses égaux. — Prov. *Se tirer une épine du pied*, se délivrer de quelque chose qui inquiétoit.

TIRET, s. m. (*Ti-re*) Petit morceau de parchemin tortillé pour attacher des papiers ensemble. — Trait de plume dont on se sert pour joindre ou pour diviser les mots; comme dans *dit-il*, *tire bouchon*, *etc.* Les Imprimeurs l'appellent *division*, et quelques Grammairiens, *trait d'union*.

TIRETAINE, s. f. (*Ti-re-tè-ne*) Espèce de droguet ou de drap tissu grossièrement, moitié laine, moitié fil. (Par antiphrase, de l'espagnol *tiritana*, qui signifie au contraire une espèce de drap très-fin, et qui a été fait de *Turdetania*, nom donné par *Strabon* et *Ptolomée* au royaume de Grenade en Espagne, renommé par la bonté et la finesse de ses laines. *Le Duchat.*)

TIRE-TÊTE, s. m. Instrument qui sert dans les accouchemens laborieux.

† TIRETTE, s. m. (*Ti-re-te*) Morceau de cuir qui sert au Cordonnier à remettre l'escarpin sur la forme, quand il a été retourné. — Chez les Distillateurs, plaque de fer mobile qui sert à boucher le tuyau de la cheminée du fourneau.

TIREUR, s. m. Chasseur entretenu pour tuer du gibier. — Chasseur au fusil. — En t. de Banque, celui qui *tire* une lettre de change sur quelqu'un. — Ouvrier qui passe le fil de fer ou de laiton par la filière. — Dans les fabriques d'étoffes brochées, etc. personne chargée de *tirer* les ficelles du semple, etc. En ce sens, on dit aussi au fém. *Tireuse*.

TIREUR D'OR, s. m. Ouvrier qui *tire*, bat et file l'or, l'argent, etc. — *Tireur d'armes*, maître d'Escrime. Il est vieux. — *Tireur de laine*, autrefois, filou qui voloit les manteaux la nuit.

† *Tireuse de cartes*, prétendue devineresse, qui au moyen d'un certain arrangement de cartes cherche à faire des dupes, en disant la bonne aventure, etc.

† TIRE-VEILLE, s. f. (Marine) Cordes de filin blanc, quelquefois garnies de drap avec des pommes, pour soutenir ceux qui montent à bord d'un vaisseau par l'escalier. Quelques-uns disent aussi *Tire-vieille*.

TIROIR, s. m. (*Ti-roar*) Petite caisse ou layette, qui est emboîtée dans une armoire, dans une table, dans une commode, etc. et qui se *tire* par le moyen d'un bouton, d'un anneau, etc. — Dans la machine à friser les étoffes, cylindre ou rouleau de bois garni de petites dents de fer très-fines. — En fauconn. paire d'ailes de chapon ou de poulet ajustée en façon d'oiseau, avec un petit morceau d'étoffe rouge, et qui sert à rappeler l'oiseau sur le poing. — Chez les Arquebusiers, morceau de fer plat, qui, comme les tenons, sert à attacher le canon au fût; mais qui étant fendu peut se *tirer* à volonté.

Pièce à tiroir, pièce de théâtre dont les scènes sont détachées et n'ont aucune relation entr'elles.

† TIROLLE *ou* TRÉAULE, s. f. (Pêche) Filet en trémail de 6 à 7 pieds en carré, et monté sur une perche de 12 pieds de long.

TIRONIEN, IENNE, adj. Il se dit des lettres d'abréviation, dont *Tiron*, affranchi de *Cicéron*, a été l'inventeur.

† TIRSA, s. m. (Botaniq.) Sorte de chiendent très-commun dans l'Ukraine.

TISANE, s. fem. (*Ti-za-ne* : on écrivoit autrefois *Ptisane*) Breuvage d'eau où l'on a fait bouillir de l'orge, de la réglisse ou autre ingrédient, soit grain, fleur ou herbe. (Du gr. *ptisanné* ou *ptissnnné* orge mondé, dérivé de *ptissô* je pile, j'écorce; parce que c'est avec l'orge mondé ou pilé que les Anciens faisoient communément leur tisane.)

† TISIPHONE, s. f. (*Ti-zi-fo-ne*) Dans la Mythologie des Anciens, une des trois Furies. (Du grec *Tisiphoné*, formé de *tisis* vengeance, punition, et *phonos* meurtre; *celle qui punit les meurtres.*)

TISON, s. m. (*Ti-zon*) Reste d'une buche, d'un morceau de bois, dont une partie a été brûlée : *Tison ardent*, *tison éteint.* (Du latin *titio*, *onis.*) — Popul. *Tison d'enfer*, méchant homme, méchante femme, qui excite au mal par ses discours, par ses exemples.

Garder les tisons, *être toujours sur les tisons*, être ordinairement au coin du feu. — Figur. et famil. *Cracher sur les tisons*, se dit des vieilles gens qui sont toujours auprès du feu.

TISONNÉ, adj. m. (*Ti-zo-né*) *Un cheval gris tisonné*, dont le poil est parsemé de taches, comme s'il eût été noirci avec un *tison*.

TISONNER, v. n. (*Ti-zo-né*) Remuer les *tisons* sans besoin.

TISONNEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui aime à *tisonner*.

TISONNIER, s. masc. (*Ti-zo-nié*) Outil de Forgeron qui sert à remuer les *tisons*.

† TISSAGE, s. masc. (*Ti-sa-je*) Action de *tisser* : opération, travail du Tisserand ou du Tissutier.

TISSER, v. a. (*Ti-sé*) Faire un *tissu*. (Du latin *texere.*)

TISSERAND, s. m. (*Ti-ce-ran*) Ouvrier qui *tisse*, qui fait des toiles, des étoffes de laine ou de soie. Quand il se dit absolument, il s'entend toujours des Tisserands en toile. Ceux qui dans les Manufactures de lainage, travaillent l'étoffe sur le métier avec la navette, se nomment aussi *Tisseurs* et *Tissiers*.

† TISSERANDERIE, s. f. (*Ti-ce-ran-de-rî-e*) Profession de ceux qui tissent ou qui vendent les ouvrages faits par les *Tisserands* : *Exercer la tisseranderie.*

† TISSEUR, s. m. (*Ti-ceur*) Voy. *Tisserand.*

† TISSIER, s. m. (*Ti-sié*) Voy. *Tisserand.*

TISSOTIER, s. m. Voy. *Tissutier.*

TISSU, s. m. Entrelacement, liaison de plusieurs choses qui font un corps, comme des fils de chanvre, de soie, de laine, etc. dont on fait des toiles, des étoffes. (Du latin *textum*, fait de *texere* tisser.) — Fig. Ordre, suite : *Le tissu d'un discours*, *un tissu de merveilles*, *de belles actions.* — Sorte de ruban fort large.

† *Tissu réticulaire* (Botanique), réseau

formé de fibres entrelacées, et dont les mailles sont traversées horizontalement par des séries d'utricules. — *Tissu utriculaire, vésiculaire, cellulaire*; Voy. *Parenchyme*.

Tissu, ue, part. p. de *Tisser* et de *Tistre*. Composé de fils entrelacés, etc. (Du latin *textus*, part. pass. de *texere* tisser.) — On dit poétiq. *des jours tissus d'or et de soie*.

Tissure, s. fem. Liaison de ce qui est tissu : *Tissure serrée* ou *lâche*. (Du latin *textura*.) — Figurém. *La tissure d'un discours, d'un poëme, etc.* la disposition, l'ordre, l'économie des parties d'un discours, d'un poëme.

Tissutier-Rubanier, s. m. (*Ti-su-tié-ru-ba-ni-é*) Ouvrier qui fabrique toutes sortes de passemens, de galons, etc.

Tistre, v. a. Faire de la toile, du drap et des étoffes sur un métier. Le participe est *tissu*; le verbe *Tistre* n'est en usage qu'aux temps composés : *Il a tissu cette toile*. (Du latin *texere*.) Voy. *Tisser*.

Figur. *Il a tissu cette intrigue*, il l'a conduite.

† Titane, s. m. (Minéral.) Nouvelle substance métallique découverte en 1791, par l'anglois *William Gregor*, dans le sable d'un ruisseau qui traverse la vallée de *Menakan* en Cornouaille, et qui fut en conséquence appelée d'abord *Menakanite*. Le nom de *Titane*, pris des *Titans* enfans de la terre, selon la Fable, lui fut ensuite donné par *Klaproth* qui, en analysant le schorl rouge de Hongrie, y découvrit en 1795 la même substance métallique.

† Titanite, s. m. (Minéral.) Nom donné par *Kirwan* au titane oxydé.

† Tithénidies, s. f. pl. (*Ti-té-ni-dî-e*) Fête des anciens Lacédémoniens, dans laquelle les nourrices portoient les enfans mâles au temple de Diane. (Du grec *tithénè* nourrice.)

Tithymale, s. m. Plante à fleur campaniforme, dont la tige contient un suc laiteux et corrosif. (Du grec *tithumalis*, *tithumalon* ou *tithumalos*.)

Petit tithymale, plante annuelle qui croît dans les terrains sablonneux du midi de la France, et qui est très-nuisible aux moutons. — *Tithymale des marais*, Voyez *Ésule*.

† Tithymaloïdes, s. fém. pl. (*Ti-ti-ma-lo-i-de*) Plante du genre des Tithymales. (Du grec *tithumolon* tithymale, et *eidos* forme, ressemblance.)

Titillation, s. m. (*Ti-til-la-cion*) T. de Médec. Chatouillement. (Du latin *titillatio*.)

Titre, s. m. Inscription qui est à la tête d'un livre, d'un chapitre, etc. et qui fait connoître la matière qu'on y traite. (Du gr. *titlos*, dérivé selon *Scaliger*, de *tiô* j'honore, et dont les Latins ont fait *titulus*.) — Qualité honorable : nom de dignité, etc. — Propriété d'un emploi, etc. — Acte authentique qui sert à établir un droit, une qualité. — Droit qu'on a de posséder, de demander, de faire. — Tout ce qui contient plusieurs lois dans les digestes, le code ou les institutes. — En fait de monnoie, degré de fin de l'or ou de l'argent. — On le dit par extension, de la vaisselle et des matières d'or et d'argent non fabriquées. — En t. de Chasse, relais où l'on place les chiens pour courir la bête à propos lorsqu'elle passe.

Titre clérical, assignation d'une certaine rente annuelle, faite à celui qui vouloit prendre les Ordres sacrés.

Titre nouvel, t. de Pratique : 1.° Acte par lequel un nouveau possesseur s'oblige à payer la même rente ou redevance que son prédécesseur. — 2.° Nouvel engagement qu'on peut exiger du débiteur, lorsqu'il est près d'acquérir prescription.

En titre d'office, façon de parler adverbiale et proverbiale, qui se prend toujours en mauvaise part : *C'est un fripon, un fourbe, etc. en titre d'office*, il est extrêmement fourbe.

Titré, ée, part. et adj. Qui a un titre. Voyez *Titrer*.

Titrer, v. a. (*Ti-tré*) Donner un *titre* d'honneur à une personne, à une terre.

Titrier, s. m. (*Ti-tri-e*) T. odieux : Fabricateur de faux *titres*.

† Titubation, s. f. (*Ti-tu-ba-cion*) En Astronomie, la même chose que *Trépidation*. Voy. ce mot. (Du latin *titubatio*, fait de *titubare* chanceler.)

Titulaire, adj. (*Ti-tu-lè-re*) Qui a un *titre* sans possession : *Le Roi de Sardaigne est Roi titulaire de Chypre*. — Il se dit dans la Religion Catholique du Saint ou de la Sainte sous l'invocation de qui une Eglise est dédiée.

† *Écriture titulaire*, caractère tiré de la bâtarde, qui sert à faire des *titres*.

Titulaire, s. m. Celui qui est revêtu d'un *titre* de Bénéfice, d'une Charge, d'un Office.

† Tmèse, s. f. (*Tmè-ze*) En Grammaire, division d'un mot composé en deux autres. (Du grec *tmêsis* division, dérivé de *tmaô* inusité, pour *temnô* je coupe, je divise.)

Toast, s. m. Voy. *Toste*.

Tocane, s. f. Vin nouveau fait de la mère-goutte. Il se dit sur-tout du vin d'Aï en Champagne, qui se boit dans la nouveauté, et ne peut guère se garder que six mois.

† Tocanhoha, s. m. Espèce de noix vomique de Madagascar.

Tocsin, s. m. (*Tok-cein*) Bruit d'une cloche qu'on sonne à coups pressés et redoublés, pour donner l'alarme, pour avertir du feu, etc. (De *toquer* frapper, et de *sing*, vieux mot qui signifioit *cloche*, fait du latin *signum* signal.)

Figurém. 1.° *Sonner le tocsin*, répandre l'alarme. — 2.° *Sonner le tocsin sur quelqu'un*, exciter contre lui le public.

Toddi, s. m. Liqueur spiritueuse que les habitans de l'Indostan tirent par incision d'une espèce de palmier, appelé *Palmier à vin*. On en retire, par la distillation, la liqueur qu'on nomme *Arrack*.

† Todier, s. masc. (*To-dié*) Petit oiseau d'Amérique, de l'ordre des Passereaux et de la famille des Ténuirostres, remarquable par le brillant de ses couleurs.

Toge, s. f. Robe longue que portoient les Romains en temps de paix. (Du latin *toga*.)

Toi, pronom personnel de la seconde personne; (*Toa*) Voy. *la Grammaire*.

Toile, s. f. (*Toa-le*) Tissu de fil de lin

ou de chanvre. (Du lat. *tela*.) — Sorte de tissu que font les araignées, et qu'elles tendent pour prendre des mouches. — Le rideau qui cache le théâtre : *Lever, baisser la toile*. — En t. de Pêche, Voy. *Flue*.

Toile crue, toile qui n'a point encore été mouillée. — *Toile cirée*, toile enduite de cire et de quelque gomme. — *Toile de coton*, faite de fil de coton. On dit de même, *toile de soie, d'or, d'argent, etc.* — *Toile imprimée*, toile tendue sur un châssis et préparée pour y peindre dessus.

Toiles, s. f. pl. En t. de Chasse, sorte de filets pour prendre des sangliers, des biches, des cerfs, des chevreuils, etc. — Certains rideaux d'un jeu de Paume. — On dit aussi *les toiles d'un moulin à vent*.

Famil. *Il va se mettre dans les toiles*, il va se coucher.

Toilé, s. m. (*Toa-lé*) Le fond de la dentelle dont le tissu a quelque ressemblance avec la *toile*.

Toilerie, s. f. (*Toa-le-rî-e*) Marchandises de *toile*.

Toilette, s. f. (*Toa-lè-te*) Grand morceau de linge, de taffetas, etc. orné de dentelles, qu'on étend sur une petite table, pour y mettre ce qui sert à l'ajustement des hommes et des femmes. — On le dit sur-tout des boîtes, des carrés, des flacons, etc. de la toilette d'une femme. — La table même chargée de ce qui sert à la parure d'une femme. — Sorte de grand morceau de *toile* de couleur, dans lequel quelques artisans plient et portent leur ouvrage, ou dont on se sert pour couvrir des étoffes. — Nom qu'on donne à Bapaume, aux toiles de batiste écrues, et aux linons avant leur blanchiment.

Entretenir une femme à sa toilette, pendant qu'elle s'habille. — *Propos de toilette*, propos fadement galans, et ridiculement précieux. — *Pilier de toilette*, homme qui assiste assidument à la toilette d'une ou de plusieurs femmes. Style familier et critique. — Proverb. *Plier la toilette*, enlever, emporter les meubles d'un homme, d'une femme.

Toilier, ière, s. (*Toa-lié*) Marchand de *toiles*.

Toise, s. f. (*Toa-ze*) Mesure qui contient six pieds, le pied de douze pouces, et le pouce de douze lignes. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *tesa*, fait de *tensys* tendu, étendu, part. pass. de *tendere*. Suivant *Du Cange*, des mots non moins barbares *teisia* ou *taisia*, employés avec une semblable acception dans la basse latinité, et qui peuvent avoir la même origine.)

Toise courante, où l'on ne considère que la longueur. — *carrée*, surface qui a six pieds de longueur et six de largeur, et dont l'aire est de trente-six pieds carrés. — *cube*, corps solide qui a six pieds de grandeur en tout sens, en longueur, en largeur et en profondeur.

Fig. et prov. 1.° *Il ne faut pas mesurer les hommes à la toise*, il faut avoir attention au mérite des personnes plutôt qu'à leur taille. — 2.° *Mesurer les autres à sa toise* ou *à son anne*, juger des autres par ce qu'on éprouve soi-même.

Toisé, s. masc. (*Toa-zé*) Le nombre des *toises* de quelque ouvrage d'Architecture, Maçonnerie, Charpenterie et Menuiserie. — En termes de Mathématique, l'art de mesurer les surfaces et les solides, et de réduire la mesure en calcul.

Toisé, ée, part. p. de *Toiser*, et adj. Mesuré avec la *toise*.

Figur. et popul. *Cette affaire est toisée*, est terminée sans espérance de retour.

Toiser, v. a. (*Toa-zé*) Mesurer avec la *toise*.

Toiseur, s. m. (*Toa-zeur*) Celui qui mesure avec la *toise*.

Toison, s. fém. (*Toa-zon*) La laine que l'on a tondue sur une brebis, sur un mouton. Voyez *Laine*. (Du latin *tonsio*, action de tondre ; tonte. *Ménage* qui ajoute, d'après le P. *Labbe*, que *toison* devroit plus proprement se dire de l'action de *tondre* que de la laine *tondue*.)

† *Toison d'or*, toison du bélier sur lequel, suivant la Fable, *Phrixus* et *Hellé* passèrent la mer. — *Ordre de la Toison d'Or*, institué en 1429, par *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne.

Toit, s. m. (*Toa*) Couverture d'un bâtiment composé de lattes, de chevrons et de tuiles ou d'ardoises. (Du latin *tectum*, fait de *tegere* couvrir.) — Espèce d'auvent. — Petite étable où l'on met des cochons. — Dans les mines, la partie de la roche qui couvre la mine ou le filon.

Habiter sous le même toit, dans la même maison. — *Bénéfices sous le même toit*, desservis dans la même Eglise.

Toit de jeu de Paume, ais en forme de toit. De là le proverbe *servir un homme sur les deux toits*, lui faciliter les moyens de réussir, de paroître.

Toiture, s. f. (*Toa-tu-re*) Confection des *toits*. C'est un mot nouveau.

Tôle, s. f. Fer en feuilles. (Peut-être du lat. *tela* toile, à cause de son peu d'épaisseur.)

Tolérable, adj. Qui se peut souffrir, qu'on peut supporter ; médiocre. (Du latin *tolerabilis*.)

Tolérance, s. f. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher ou qu'on croit ne devoir pas empêcher. (Du latin *tolerantia*.) — En matière de Religion, on distingue la *tolérance civile*, qui consiste à tolérer l'exercice d'une autre Religion que celle qui est établie par la Loi ; et la *tolérance théologique*, qui enseigne qu'on peut se sauver dans toutes les Religions.

Tolérant, ante, adj. Qui, dans un Etat où il existe une Religion établie par les Lois, en tolère une autre. — Qui est partisan du tolérantisme. Ce mot ne se dit guères qu'en matière de Religion.

Tolérantisme, s. m. Caractère ou système de ceux qui croient qu'on doit *tolérer* dans un Etat toutes sortes de Religions.

Tolérer, v. a. (*To-lé-ré*) Supporter des abus, ou par prudence ou par foiblesse ; souffrir, permettre ; avec cette différence, qu'on

tolére les choses lorsque les connoissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas; on les *souffre* lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer ou ne pouvant les empêcher; on les *permet* lorsqu'on les autorise par un consentement formel. (Du latin *tolerare.*)

† Tolet *ou* Toulet, s. m. (Marine) Cheville de bois ou de fer qui, par le moyen de l'ersiau, sert à retenir l'aviron fixe sur le bord des chaloupes et canots. Il y a aussi des tolets dans les bachots, pour servir de points d'appui aux rames.

† Tolière, Tolletière, Toltière, s. f. (Marine) Elévation en forme de taquets plats, sur le plat-bord des bateaux à rames, où l'on perce des trous pour y placer l'aviron sur son tolet ou entre ses tolets.

Tollé, s. m. Mot latin pris de l'Evangile: *Crier tolle sur quelqu'un*, crier afin d'exciter l'indignation contre quelqu'un. Il est populaire. (C'est l'impératif du verbe *tollere* ôter; il signifie *ôter.*)

† Tollenon, s. m. (Mécanique) Chez les Anciens, machine pour tirer de l'eau d'un puits. Elle consistoit en une longue perche posée en équilibre, chargée d'un poids à une extrémité, et d'un seau à l'autre. (Du latin *tolleno, onis*, fait de *tollere* élever.)

Toman, s. m. Somme de compte en Perse: *Le toman vaut* 46 *liv. de notre monnoie*, (45 *fr.* 43 *cent.* 17/81) *Le Grand Vocab. françois* dit seulement six livres; d'autres évaluent le *toman* à 29 liv. 2 s. ou 28 fr. 74 cent. environ.

† Tomate, s. f. Plante que quelques Auteurs ont placée parmi les Solanums, et qui est plutôt une variété de la Pomme d'amour. Son fruit de la grosseur d'une petite orange et d'un beau rouge, est employé dans les cuisines pour assaisonnement. (De l'espagnol *tomate.*)

Tombac, s. m. Métal factice, composé de cuivre et de zinc, appelé aussi *Similor*, *Métal de Prince*, *Or de Manheim.* (Mot venu de l'Orient, où il signifie un métal composé d'or, d'argent et de cuivre, dont on fait des boucles, des boutons, etc.)

† Tombant, ante, adj. (*Ton-ban, ban-te*) Se dit en Botan. de la tige qui, trop foible pour se soutenir, se renverse sur la terre; du calice qui tombe en même-temps que les pétales; des feuilles qui tombent en automne.

Tombe, s. f. (*Ton-be*) Grande table de pierre, de marbre, de cuivre, etc. dont on couvre une sépulture. — Tombeau, avec cette seule différence que la *tombe* est un monument moins élevé que le *tombeau.* (Du gr. *tumbos.*)

Poétiquement, *descendre dans la tombe*, mourir.

† Tombé, s. m. (Danse) Pas qu'on exécute en s'élevant d'abord sur la pointe du pied, et en pliant après le pas.

Tombeau, s. m. (*Ton-bô*, s. d.) Monument élevé à la mémoire d'un mort, dans l'endroit où il est enterré. Voy. *Tombe.* (Du gr. *tumbos.*) — Tout endroit où un homme est enterré.

Figur. *Mettre, mener au tombeau*, causer la mort. — *Tirer quelqu'un du tombeau*, lui sauver la vie. — *Une famille a son tombeau en tel endroit*, on y enterre les morts de cette famille. — Figur. *Fouiller dans le tombeau de quelqu'un*, rechercher sa vie après sa mort, pour noircir sa mémoire. — Proverb. et figur. *Aller à tombeau ouvert*, aller à cheval ou en voiture avec une vîtesse extrême, et au péril de sa vie.

Tombelier, s. m. (*Ton-be-lié*) Charretier qui conduit un *tombereau.*

Tomber, v. n. (*Ton-bé*, il prend *être* aux temps composés) Etre porté de haut en bas par son propre poids. — Venir sous la puissance, sous l'autorité, au pouvoir de quelqu'un. — Echoir: *La maison lui est tombée en partage, le sort est tombé sur lui.* — Aboutir: *Chemin, rivière qui tombe dans un* ou *une autre.* — Cesser, discontinuer: *Le vent est tombé, la conversation tombe.* En t. de Marine, *la mer tombe*, ses lames commencent à diminuer. — Etre pendant: *Les cheveux lui tomboient sur les épaules.* — Fig. 1.° Déchoir de réputation, de crédit. — 2.° Etre affoibli de corps ou d'esprit. — 3.° En parlant d'une pièce de théâtre, ne pas réussir. — 4.° En style de spiritualité, pécher: *Le juste tombe sept fois le jour.*

Tomber sur... fondre sur, attaquer avec impétuosité.

† *Tomber par terre*, se dit de ce qui étant déjà à terre, tombe de sa hauteur; et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut: *Un arbre tombe par terre; mais le fruit de l'arbre tombe à terre.*

Tomber en ruine, tomber de vieillesse, dépérir, en parlant d'un vieux bâtiment. — *malade*, devenir malade. — *roide mort*, mourir sur le champ. — *du haut mal*, avoir le mal caduc. — *d'inanition*, être près de se trouver mal, faute de nourriture. — *en chartre*, devenir étique. — *dans le crime, dans le mépris, dans la disgrace de...* Commettre un crime, être méprisé, encourir la disgrace de...

Figur. 1.° *Tomber sur les bras de quelqu'un*, devenir subitement à sa charge. — 2.° *Faire tomber les armes des mains*, fléchir, appaiser. — 3.° *Faire tomber la plume des mains*, dégoûter d'écrire. — *Tomber d'accord*, avouer, convenir. — *Tomber dans le sens* ou *le sentiment de quelqu'un*, être de même avis que lui.

Cette maison est tombée en quenouille, il n'y reste que des filles. — Figur. et proverb. *Tomber de son haut, des nues*, être fort surpris, étonné. *Il semble tombé des nues*, signifie aussi, il est fort embarrassé de sa contenance, il ne sait à qui il doit s'adresser dans une compagnie. — *Cela tombe sous les sens*, est sensible.

Tomber, v. impers. *Il tombe de la pluie, de la grêle, etc.*

Tombereau, s. m. (*Ton-be-rô*, s. d.) Sorte de charrette dont le fond et les deux côtés sont de grosses planches enfermées par des gisans. (Du verbe *tomber*, parce que le tombereau se renverse et fait une espèce de culbute, lorsque pour le décharger plus facilement, on appuie un peu fort sur la partie de

derrière. *Le Duchat.*) —Ce qui y est contenu : *Un tombereau de gravois.* — En t. de Pêche, retranchement qu'on fait dans quelques circonstances, derrière la bonde des étangs qu'on veut pêcher.

TOME, s. m. Volome d'un ouvrage imprimé ou manuscrit : *Cet ouvrage est en deux tomes.* Voyez *Volume.* (Du latin *tomus*, pris du grec *tomos* partie d'un tout; morceau retranché. Racine, *temnô* je coupe, je divise.)

Faire le second tome de quelqu'un, l'imiter ou avoir le même sort.

† TOMENTEUX, EUSE, adj. (*To-man-teû, eû-ze*) T. de Botanique : Dont la surface est couverte de poils tellement entrelacés, qu'elle en paroît cotonneuse. (Du lat. *tomentum* bourre.)

† TOMOTOCIE, s. f. (Chirurg.) L'opération césarienne. (Du grec *tomé* incision, et *tokos* accouchement; *incision pour faciliter un accouchement laborieux.*)

TON, s. m. Certaine inflexion de voix, certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou de quelque autre son. (Du lat. *tonus.*) —Dans le style, 1.° caractère de noblesse, de familiarité, de popularité; degré d'élévation ou d'abaissement qu'on peut donner à l'élocution, depuis le bas jusqu'au sublime. — 2.° Caractère que l'expression reçoit de la pensée, de l'image, du sentiment : *Le ton triste de l'Elégie, le ton galant du Madrigal, etc.* — Dans la Musique, 1.° l'intervalle entre deux notes consécutives de la gamme, excepté celui du *mi* au *fa* et du *si* à l'*ut*, qui ne fait qu'un demi-ton. — 2.° Son, degré d'élévation, etc. déterminé pour chanter ou jouer d'un instrument : *Donner le ton.* On se servoit autrefois pour cet objet, d'un sifflet nommé également *ton*, qu'on allongeoit à volonté à l'aide d'un piston gradué, et qui donnoit le même son, ou à peu de chose près, sous la même division. En ce sens on dit fig. *donner le ton à la conversation*, s'en rendre le maître, obliger les autres à penser et à parler comme nous. — 3.° Mode dans lequel une pièce de musique est composée. — Dans le rit catholique, un des modes sur lesquels on chante les psaumes. — En Médecine, l'état de tension ou de fermeté naturelle de chaque partie du corps humain. (Dans cette acception, du grec *tonos* tension, dérivé de *teinô* je tends.) — En Passementerie, grosse noix percée de plusieurs trous dans sa rondeur, et traversée de deux cordes qui tiennent de part et d'autre au battant. — En t. de Marine, partie d'un mât comprise entre le chouquet et les barres de hune. — Suivant quelques-uns, le chouquet lui-même.

Ton de couleur, en Peinture, 1.° degré de force, de vigueur, d'intensité du coloris. — 2.° Harmonie, accord général des couleurs d'un tableau ou de quelqu'une de ses parties. — 3.° Espèce de couleur qui domine dans un tableau.

Parler à quelqu'un du bon ton, d'une manière propre à le persuader. — Figur. 1.° *Le prendre sur un ton, un certain ton*, avoir de certaines manières, un certain procédé. — 2.° *Changer de ton*, de conduite, de manières. — 3.° *Etre sur un ton badin ou sérieux*, parler d'une manière badine ou sérieuse.

DEMI-TON *ou* SEMI-TON, s. m. T. de Musiq. La moitié d'un ton.

TON, adj. poss. du masc. et du sing. Le fém. est *ta*, et le plur. *tes* pour les deux genres. Voy. *la Grammaire.* (Du grec *ton*, dorique, pour *son*, en latin *tuus, a, um.*)

TONALCHILE, s. m. Une des quatre espèces de poivre qu'on tire de Guinée.

† TONARION, s. m. (Musiq. des Anciens) Flûte avec laquelle on donnoit le ton aux Orateurs. (Mot purement grec, fait de *tonos* ton.)

TONDAILLE, s. f. (*Ton-da-glie*, mouillez les *ll*) La laine qu'on a *tondue* de dessus les moutons.

TONDEUR, s. m. Celui qui *tond* : *Tondeur de draps, tondeur de moutons.*

TONDIN, s. masc. (*Ton-dein*) T. d'Archit. Petite baguette au bas des colonnes. — Gros cylindre ou rouleau de bois, à l'usage des Plombiers.

TONDRE, v. a. (snr *Rendre*) Couper la laine ou le poil des bêtes : *Tondre les brebis, un barbet.* — Par extension, couper ce qui déborde des draps, des feutres, d'une palissade, etc. pour les rendre plus unis, plus ras. — En plaisantant, raser; faire le poil, les cheveux. (Du latin *tondere.*)

Prov. *Il tondroit sur un œuf*, il est extrêmement avare.

TONDU, UE, part. pass. de *Tondre* et adj. Dont on a coupé la laine ou le poil. — Il se dit fam. des personnes : *Tondu comme un moine, comme un enfant de chœur.* — On dit dans le même style, *je veux être tondu* ou *que l'on me tonde si je fais cela.* (De l'usage où l'on étoit autrefois de *tondre* ceux que l'on vouloit dégrader. Dans les premiers temps de la monarchie, les serfs avoient la tête rase : on juroit sur ses cheveux, comme on jure aujourd'hui sur son honneur; et les couper à quelqu'un, c'étoit le déshonorer.) — Fig. et fam. 1.° *Il a été tondu*, son avis n'a pas passé. — 2.° *Il est tondu*, ruiné, perdu.

TONDU, s. m. Fig. et prov. *Il n'y avoit que trois tondus et un pelé*, qu'un petit nombre de gens de peu de considération.

† TONICITÉ, s. f. (Médec.) Force des solides du corps humain. (Du gr. *tonos* ton, tension.)

† TONILLIÈRE, s. f. (*To-ni-glié-re*) T. de Pêche : Rateau dont la tête est garnie d'une poche de filet.

TONIQUE, adj. (*To-ni-ke*) En t. de Médecine : *Mouvement tonique*, mouvement des muscles qui sont dans une tension, une contraction, une convulsion permanente. *Remède tonique*, propre à rendre l'action aux muscles, aux fibres relâchées. (Du grec *tonos* ton, tension.) —En Musique, *Note tonique*, note principale ou fondamentale d'un ton ou d'un mode. En ce dernier sens, il s'emploie plus ordinairement comme subst. fém. *la tonique d'un mode.*

TONLIEU, s. m. Autrefois droit seigneurial sur les places d'un marché.

TONNAGE, s. m. (*To-na-je*) Droit qui se perçoit en Angleterre sur les vaisseaux marchands, à raison de tant par *tonneau.*

TONNANT, ANTE, adj. (*To-nan*) Qui *tonne* :

Dupe tonnant. — Fig. *Une voix tonnante*, fort éclatante. — Dans le Blason, *canon tonnant*, représenté avec des jets de flamme et des tourbillons de fumée.

Tonne, s. f. (*To-ne*) Grand vaisseau de bois à deux fonds, en forme de muid. (De l'allemand *tonne*, qui signifie la même chose.) — En t. de Marine, tonneau qu'on place sur la mer, dans le voisinage des côtes pour indiquer aux pilotes les endroits dangereux.

† *Tonne d'or*, en Hollande, somme de cent mille florins.

Tonneau, s. m. (*To-nô*, s. d.) Petite *tonne*. — Mesure de deux, trois ou quatre muids de liqoides, plus ou moins grande, suivant la différence des lieux. — En t. de Marine, poids de deux mille livres ou de vingt quintaux : *Vaisseau de deux cents, de trois cents tonneaux, du port de six cents tonneaux, etc.*

† *Tonneaux de permission*, tonneaux de marchandises que le Conseil des Indes en Espagne, et le Consulat de Séville *permettoient* d'envoyer en Amérique par les galions et par la flotte.

† Tonnelage, s. m. (*To-ne-la-je*) A Amsterdam, tout ce qui concerne la tonnellerie.

Tonneler, v. a. (*To-ne-lé*) Prendre du gibier à la *tonnelle*. — Figur. et fam. Faire tomber dans quelque piége.

Tonnelet, s. m. (*To-ne-lè*) Partie basse, en forme de petit panier, d'un habit à la romaine. (De *tonneau*, dont par sa forme le *tonnelet* est en quelque sorte un diminutif.)

Tonneleur, s. m. Chasseur qui prend des perdrix et des cailles à la *tonnelle*.

Tonnelier, s. m. (*To-ne-lié*) Artisan qui fait toutes sortes de muids, de *tonneaux*, de futailles, etc.

Tonnelle, s. fém. (*To-nè-le*) Berceau de treillage couvert de verdure. — Filet pour prendre des perdrix et des cailles. — En t. de Pêche, gors qu'on forme au bord de la mer avec des filets. — Espèce d'habit à la Romaine.

† Tonnelles, pl. Dans les Verreries, deux larges ouvertures voûtées, communiquant à l'intérieur du fourneau de fusion à l'Allemande.

Tonnellerie, s. f. (*To-ne-le-rî-e*) Profession du *Tonnelier*. — Lieu où il travaille.

Tonner, v. impers. et n. (*To-né*) Faire un grand bruit causé par des exhalaisons enflammées, qui sortent de la nue avec effort. Voyez *Tonnerre*. *Il tonne depuis midi*. (Du latin *tonare*, dérivé du grec *tonos* son prolongé.) — Il se dit aussi du canon : *L'artillerie commençoit à tonner*. — Figur. 1.° Parler avec beaucoup de véhémence : *Cet Orateur a tonné contre le luxe*. — 2.° Menacer avec autorité.

Tonnerre, s. m. (*To-nè-re*, r forte) Bruit éclatant et terrible, causé par une détonation électrique entre deux nuées ou entre une nue et la terre, etc. (Du latin *tonitruum*.) — La foudre : *Le tonnerre est tombé sur la terre*. — Endroit de l'arme à feu où se met la charge.

Figur. 1.° *Cet homme est un tonnerre, a une voix de tonnerre*, une voix forte et éclatante. — 2.° *Coup de tonnerre*, aventure ou nouvelle fâcheuse et imprévue qui accable.

Tonnes ou Conques sphériques, s. f. plur. Sortes de coquillages du genre des Testacés univalves, ainsi nommées de leur forme.

Tonnites, s. f. pl. Se dit des *tonnes* devenues fossiles.

† Tonotechnie, s. fém. (*To-no-tek-nî-e*) Art de noter les cylindres de certains instrumens de Musique. (Du grec *tonos* ton, et *techné* art.)

† Tonsillaire, adj. (*Ton-cil-lè-re*) Terme d'Anatomie : Qui a rapport aux amygdales, appelées en latin *tonsillæ*. *Les artères tonsillaires*.

Tonsure, s. f. Cérémonie de l'Eglise, par laquelle celui à qui l'Evêque coupe les cheveux entre dans la cléricature. — Couronne que l'on fait sur la tête aux Clercs, en leur rasant les cheveux en rond. (Du latin *tonsura*, employé dans la même acception par les Auteurs ecclésiastiques, et qui signifie proprement *action de tondre*.)

Proverb. 1.° *Bénéfice à simple tonsure*, emploi lucratif qui donne peu de peine. — 2.° *Docteur à simple tonsure*, Médecin, Jurisconsulte qui a peu de capacité.

Tonsuré, part. adj. et s. m. Qui a reçu la *tonsure* : *Clerc tonsuré*.

Tonsurer, v. act. (*Ton-su-ré*) Donner la *tonsure*.

Tonte, s. f. Action de *tondre*. — Laine qui a été *tondue*. — Temps où l'on a coutume de *tondre* les troupeaux.

Tontine, s. f. Sorte de rente viagère avec droit d'accroissement pour les survivans. (De *Laurent Tonti*, Napolitain, qui en fut l'inventeur. La première tontine, en France, fut établie par un édit du mois de novembre 1653.)

Tontinier, ière, s. (*Ton-ti-nié, nié-re*) Celui, celle qui a des rentes de *tontines*.

† Tontisse, adj. m. (*Ton-ti-ce*) *Papier tontisse*, papier colorié avec la *tonte* de laines de diverses couleurs. On dit aussi dans le même sens, *Papier en tonture de laine*.

Tonture, s. f. L'action de *tondre*. — Laine coupée par les forces du *tondeur*. — L'herbe que l'on coupe dans un pré. — Se dit en t. de Jardinage, des branches ou plutôt des extrémités des branches et des feuilles qu'on taille aux palissades, aux bordures d'un parterre, etc. — En t. de Marine, courbure qu'on donne dans la construction des vaisseaux, à leurs différentes parties : *Tonture de préceintes ; tonture du pont, etc.*

† Toparchie, s. f. (*To-par-chî-e*) Gouvernement d'un lieu, d'un canton. (Du grec *topos* lieu, et *archê* commandement.)

† Toparque, s. m. (*To-par-ke*) Seigneur, Gouverneur d'une *Toparchie*.

Topaze, s. fem. Pierre précieuse de couleur jaune, transparente et très-dure. (Du grec *topasion*.)

Tope, sorte d'interject. J'y consens. Ter. du jeu de Dés. (De l'hébreu *thoub* bon, agréable ; en arabe *thaïb*.)

Toper, v. neut. (*To-pé*) Au jeu de Dés, demeurer d'accord d'aller d'autant que met en jeu celui contre qui on joue. — Fig. et fam. Consentir à une proposition, à une offre. On dit dans le même sens, *dire tope*. Voyez *Tope*.

TOPINAMBOUR, s. masc. (*To-pi-nan-bour*) Plante dont les racines sont garnies d'une multitude de tubercules bons à manger, qu'on nomme aussi *Topinambours* ou *Pommes de terre*. Voy. *Taupinambour*.

TOPIQUE, s. m. et adj. (*To-pi-ke*) En parlant des remèdes, celui qui n'opère qu'étant appliqué sur la partie malade ou sur celle qui y répond : *Un topique, un remede topique.* — *Fievre topique*, qui se fait sentir constamment et périodiquement dans la même partie. (Du grec *topikos* local, fait de *topos* lieu.)

TOPIQUES, s. m. pl. T. de Rhétorique : Certains chefs généraux, auxquels on peut rapporter toutes les preuves dont on se sert dans les matières qu'on traite; *lieux* communs : *Les topiques d'Aristote, de Cicéron.*

TOPOGRAPHIE, s. f. (*To-po-gra-fi-e*) Description d'un lieu particulier, ou d'une petite étendue de terre, d'une ville, d'un bourg, d'un château, etc. à la différence de la *Chorographie*, qui est la description d'une étendue considérable, d'une contrée, d'un département, etc. (Du grec *topos* lieu, et *graphó* je décris.)

TOPOGRAPHIQUE, adj. (*To-po-gra-fi-ke*) Qui appartient à la *Topographie*.

† TOPRAKY, s. m. T. de Relation : Milices provinciales en Turquie, qui sont fournies par les Pachas de chaque province. Ce sont des espèces de troupes légères et non réglées.

TOQUE, s. f. (*To-ke*) Sorte de chapeau de feutre couvert de panne ou de velours. (Du gallois ou bas-breton *tocq* chapeau. Les Turcs disent dans le même sens, *taghia*, et les Persans *tadj*.) — Sorte de plante qu'on nomme aussi *Centaurée bleue*, *Tertianaire* et *Casside des marais*. C'est une plante agreste, vivace, très-amère, stomachique et fébrifuge, de la famille des Labiées. — Poids dont on se sert à la Chine et dans les Indes, pour les essais de l'or et de l'argent. Voyez *Tical*. La *Toque* à la Chine se divise en 100 parties.

TOQUER, v. act. (*To-ké*) Autrefois toucher, frapper. On dit encore au figuré, *qui toque l'un, toque l'autre;* qui offense l'un, offense l'autre. (Sorte d'onomatopée fort ancienne dans notre langue, et qui se trouve également dans l'italien *toccare*, dans l'espagnol *tocar*, etc.)

TOQUET, s. m. (*To-ké*) Sorte de bonnet d'enfant. — Espèce de coiffure à l'usage des femmes. Voy. *Toque*.

† TORAILLE, s. f. (*To-ra-glie*, mouillez les *ll*) Corail brut que les Francs portent au Caire et à Alexandrie.

TORCHE, s. f. Sorte de flambeau qui est fait de cire, appliquée autour d'un long bâton de sapin. (Du latin *torquere* tordre, parce que leur forme est quelquefois *torse*, ou qu'on les fait avec du fil *tors*. Caseneuve.) — Petit linge dont les Peintres se servent pour essuyer (*torcher*) les pinceaux et la palette. — Paquet de fil de fer ou de laiton, plié en rond, en forme de cerceau.

TORCHE-CUL, s. m. Papier ou linge dont on s'essuie le derrière. — Fig. et pop. Chose fort méprisable.

TORCHE-NEZ, s. m. Instrument de bois qui, avec une courroie, serre le nez d'un cheval.

TORCHE-PINCEAU, s. m. Petit linge avec lequel le Peintre nettoie ses pinceaux et sa palette.

† TORCHEPOT, s. m. (*Tor-che-po*) Genre d'oiseaux passereaux de la famille des Tenuirostres, qui grimpent sur les troncs des arbres pour y chercher des larves d'insectes, et font leur nid dans des trous. On les nomme aussi *Sitelle*.

TORCHER, v. act. (*Tor-ché*) Nettoyer en frottant. (Suivant *Caseneuve*, du latin *torquere* tordre; parce que les premiers *torchons* ont été des bottes de paille ou de foin tordu, tortillé.) — En t. de Maçonnerie, enduire avec de la terre grasse, ou faire un mur de bauge.

TORCHÈRE, s. f. Espèce de guéridon fort élevé, sur lequel on met un flambeau, une girandole, des bougies, etc. (Du mot *torche*, flambeau.)

TORCHETTE, s. f. Osier tortillé au milieu d'une hotte.

TORCHIS, s. masc. (*Tor-chi*) Terre grasse mêlée de paille ou de foin pour faire des murs de bauge.

TORCHON, s. m. Sorte de serviette de grosse toile, dont on se sert pour *torcher* la vaisselle, les meubles, etc. Voy. *Torcher*. — Pop. Femme mal propre : *C'est un torchon, elle est faite comme un torchon.* — Autrefois, torche : Prov. *Le torchon brûle entre eux* on simplement *le torchon brûle*, il y a entre eux un sujet de discorde.

† TORCINER, v. a. (*Tor-ci-né*) T. de Verrerie. *Torciner le verre*, le *tordre* pendant qu'il est chaud.

† TORCOL, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux grimpeurs, de la famille des Cunéirostres, à bec droit et allongé, et dont la langue cylindrique, très-longue et visqueuse, est terminée par des pointes recourbées en arrière pour saisir les insectes sous l'écorce des arbres.

TORDAGE DE LA SOIE, s. m. La façon qu'on lui donne en doublant les fils sur le moulin.

TORDE, s. fém. Anneau de corde auprès des bouts des grandes vergues d'un vaisseau.

TORDEUR, EUSE, subst. Celui ou celle qui *tord* la laine pour les Lainiers.

† TORDION, s. m. (Danse) Espèce de gaillarde qui se dansoit légèrement et terre à terre, sur une mesure à trois temps.

TORDRE, v. a. (sur *Rendre*) Tourner en long et de biais en serrant : *Tordre du fil, des cordes, du linge.* (Du latin *torquere*.)

Tordre la bouche, la tourner de travers : *Tordre le cou à un poulet*, le faire mourir en lui tournant le cou. — Fig. 1.° *Tordre un homme*, le presser, l'obliger à parler. — 2.° *Tordre un texte, une proposition*, les détourner de leur sens naturel. *Beaumarchais* a dit dans le même sens, *tortionner* une lettre. Ces expressions ne sont pas du beau style. — Fam. *Ne faire que tordre et avaler*, manger goulument, avaler presque sans mâcher.

TORDYLE, s. m. (Botaniq.) Sorte de plante

ombellifère, très-apéritive, nommée en grec *tordulion*.

Tore, s. m. T. d'Architecture, qui se dit des gros anneaux des bases des colonnes. (Du latin *torus* corde; parce que ces anneaux repræsentent les cercles ou cordes qu'on mettoit anciennement aux troncs d'arbres qui servoient de colonnes, pour les empêcher d'éclater.) — Ornement en rond sur une pièce de canon.

† *Tore corrompu*, celui dont le contour ressemble à un demi-cœur : les ouvriers le nomment *moulure ovale en demi-cœur*.

† Toreumatographie, s. f. Connoissance, description des bas-reliefs antiques. (Du grec *toreuma*, génitif *toreumatos* ouvrage taillé en rond, sculpté, etc. et *graphô* je décris.)

Tormentille, subst. f. (*Tor-man-ti-glie*, mouillez les *ll*) Plante vivace à fleur en rose, qui croît presque par-tout, et dont la racine est vulnéraire et astringente.

Toron *ou* Touron, s. m. L'assemblage de plusieurs cordons ou fils de caret qui composent un cordage. (Du latin *torus*, dérive du grec *toréuô* je tourne, je travaille autour.)

Torpeur, s. f. Mot nouveau tiré du latin; engourdissement. (Du latin *torpor*.) — On l'emploie aussi au figuré.

Torpille, s. f. (mouillez les *ll*) Espèce de poisson cartilagineux, de l'ordre des Trématopnes, de la famille des Plagiostomes et du genre des Raies, qui a la propriété d'engourdir la main de celui qui le touche, même avec un bâton. On le nomme aussi *Torpede*, *Tremble*, et dans quelques ports de mer, *Trémoise* et *Dormilliouse*. (Du latin *torpedo*, employé par *Cicéron* dans le même sens, et qui signifie proprement *engourdissement*. Racine, *torpere* engourdir.)

Torque, s. f. (*Tor-ke*) Dans le Blason, bourlet rond d'étoffe *tortillée*, qui se pose sur le heaume, etc. (Du latin *torquere* tordre, tortiller.)

† Torques, plur. Chez les Epingliers, bottes de fil de laiton, pliées en cercle comme un collier.

† Torquer, v. a. (*Tor-ké*) *Torquer le tabac*, le corder et le filer pour le mettre en rouleaux. (Du latin *torquere* tordre, tortiller.)

Torquet, s. m. (*Tor-ké*) Il n'est usité que dans cette phrase populaire : *Donner le torquet à quelqu'un*, le tromper, lui dire des choses contraires à ce que l'on pense, pour le faire tomber dans le panneau. *Il a donné dans le torquet*, dans le panneau.

Torquette, s. f. (*Tor-ke-te*) Certaine quantité de marée *entortillée* dans de la paille. (Du latin *torquere* tordre, entortiller.) — Fig. et par extension, panier de volaille ou de gibier.

† *Torquettes de tabac*, feuilles de tabac roulées, pliées, etc. Voy. *Torquer*.

† Torqueur, s. m. (*Tor-keur*) Ouvrier qui *torque* le tabac. Voy. *Torquer*.

Torréfaction, s. f. (*Tô-ré-fak-cion*, *r* forte) Action de torréfier. (Du latin *torrefactio*.)

Torréfier, v. act. (*Tô-ré-fié*, *r* forte) Griller, rôtir; appliquer une chaleur violente à un corps. (Du latin *torrefacere* [*torridum facere*] griller, rôtir.)

Torrent, s. m. (*Tô-ran*, *r* forte) Courant d'eau impétueux et rapide, qui ne dure que quelque temps. (Du latin *torrens*.) — Il se dit figur. 1.° par rapport à l'abondance : *Torrent de larmes, de paroles, d'injures.* — 2.° Par rapport à l'impétuosité : *Le torrent du monde, de la coutume, des passions.*

† Torricelli (Tube de), s. m. Le Baromètre ainsi nommé de l'italien *Torricelli*, Professeur de Mathématiques à Florence, qui l'inventa vers le milieu du 17.e siècle. Voyez *Tube*.

Torride, adj. (*Tô-ri-de*, *r* forte) Brûlant : *Zone torride*, portion de la terre qui est entre les deux tropiques. C'est le seul emploi de ce mot. (Du latin *torridus*, fait de *torrere* brûler, rôtir.)

Tors, orse, adject. (*Tor*, *tor-ce*) Qui est *tordu* ou qui en a la figure : *Le cou tors, une colonne torse.* On dit pop. *Torte* au féminin, *Jambe torte, bouche, gueule torte.*

† Figur. *Un cou tors*, un hypocrite.

Torse, s. m. T. de Sculpture : Figure tronquée qui n'a qu'un corps sans tête, ou sans bras ou sans jambes.

Torse, s. f. (*Trév.*) Chez les Tourneurs; bois tourné d'une manière qui va en serpentant.

Torser, v. a. (*Tor-ce*) Contourner le fût d'une colonne en spirale ou en vis pour la rendre *torse*.

Tort, s. masc. (le *t* final ne se prononce jamais) Ce qui est opposé à la justice, à la raison : *Il a tort, tous les torts du monde.* — Lésion, dommage, injure : avec cette différence, que le *tort* regarde particulièrement les biens et la réputation; il ravit ce qui est dû, et que l'*injure* regarde les qualités personnelles; elle impute des défauts. Le premier nuit, le second offense. (Du latin *tortum* ce qui est tortu, tortueux, de travers, par opposition à *rectum* ce qui est droit.)

A tort, adv. Sans justice, sans raison. — *A tort et à travers*, inconsidérément : Sans règle.

† Tortelle, s. f. (*Tor-te-le*) Voy. *Velor*.

Torticolis, s. m. Mal qui fait qu'on ne peut *tourner le cou* sans douleur. *Il a un torticolis.*

Torticolis, adj. et s. m. Celui qui a le cou un peu de travers, et la tête un peu penchante. — Fig. et fam. *Ne vous fiez pas à ces torticolis*, à ces hypocrites, à ces faux dévots.

Tortil, s. m. T. de Blason : 1.° Diadême dont est ceinte une tête de More représentée sur un écu. — 2.° Cordon qui se *tortille* autour des couronnes des Barons.

Tortillant, ante, adj. T. de Blason : Il se dit du serpent et de la givre qui entourent quelque chose.

Tortille, ée, part. pass. et adj. Chose qu'on a roulée et tortillée. Voy. *Tortiller*. — En t. de Blason, *tête tortillée*, qui porte le *tortil*.

Tortillement, s. m. (*Tor-ti-glie-man*) Action de *tortiller*. — Etat d'une chose *tortillée*. — Figur. et fam. Petit détour, petites finesses dans les affaires.

Digitized by Google

TORTILLER, v. act. (*Tor-ti-glié*, mouillez les *ll*) *Tordre* à plusieurs tours, en parlant du papier, d'un ruban, de la filasse, etc.

† *Tortiller une mortaise* (Charpent.), l'ouvrir avec le laceret ou la tarière.

TORTILLER, v. n. Ne marcher pas droit en une affaire, chercher des détours, etc. Style fig. et fam.

† TORTILLIS, s. m. (*Tor-ti-gli*, mouillez les *ll*) T. d'Archit. Espèce de vermoulure, qu'on fait avec des outils sur le parement des bossages rustiques.

TORTILLON, s. m. (*Tor-ti-glion*) Linge, torchon *tortillé* en rond. — En t. de Coffretier, assemblage de clous blancs, arrangés en figure *tortillée* autour de l'écusson d'un bahut. — Coiffure de paysanne, etc. — Petite servante prise au village.

† TORTIN, s. m. (*Tor-tein*) Sorte de tapisserie de Bergame, dans laquelle il entre de la laine *torse*.

TORTIONNAIRE, adj. T. de Palais : Violent, inique, extorqué. *Emprisonnement, saisie tortionnaire*. (Du latin *tortare*, fréquentatif de *torquere* tordre, torturer.)

† TORTIONNER, v. act. (*Tor-cio né*) *Tortionner un texte, etc.* Voy. au mot *Tordre*.

TORTIS, s. m. Assemblage de fils de chanvre, de laine, de soie, etc. *tordus* ensemble. — Autrefois, espèce de couronne de fleurs, de guirlande. — En t. de Blason, le fil de perles qui entoure la couronne des Barons. En ce sens, on dit aussi *tortil*.

† TORTOIR, s. m. (*Tor-toar*) Bâton gros et court, pour assurer au moyen d'une grosse corde qu'on *tord*, la charge mise sur une charrette. On le nomme aussi *garrot*.

TORTU, UE, adj. Qui n'est pas droit; contrefait, etc. (Du latin *tortus*, part. pass. de *torquere* tordre.) — Figur. et fam. *Avoir l'esprit tortu; faire des raisonnemens tortus*, raisonner tout de travers.

TORTUE, s. f. Animal amphibie qui marche fort lentement, et dont tout le corps est couvert d'une grande écaille dure. C'est un genre de reptiles chéloniens, caractérisés par des doigts entièrement distincts et séparés. (Suivant *Ménage*, du latin *tortus* tortu, sans doute à cause de la marche de cet animal ou de la forme de ses pattes, d'où les Espagnols ont fait dans le même sens, *tortuga*, et les Italiens, *tartaruga*.) — Chez les anciens Romains, 1.° Galerie couverte dont on se servoit pour approcher des murs d'une place assiégée. — 2.° Espèces d'abri ou de toit que les soldats faisoient en élevant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes, et en les serrant les uns contre les autres. — En Astron. nom donné à la Constellation de la Lyre.

Figur. et fam. *Marcher à pas de tortue*, lentement.

TORTUER, v. a. (*Tor-tu-é*) Rendre *tortu*.

TORTUEUSEMENT, adv. (*Tor-tu-eû-ze-man*) D'une manière *tortueuse*.

TORTUEUX, EUSE, adj. (*Tor-tu-eû*) Qui fait plusieurs tours : *Chemin tortueux; les replis tortueux des serpens*, et fig. de la conscience. (Du latin *tortuosus*.)

TORTUOSITÉ, s. f. (*Tor-tu-o-zi-té*) Etat de ce qui est *tortueux*. (Du latin *tortuositas*.)

TORTURE, s. f. En général, tourment qu'on fait souffrir. — En particulier, les tourmens de la question. (Du latin *tortura*.)

Figur. *Se donner la torture, mettre son esprit à la torture* ou *donner la torture à son esprit;* se tourmenter, faire de grands efforts, travailler avec une grande contention d'esprit pour, etc.

† TORYS, s. m. pl. Surnom donné en Angleterre, pendant les troubles qui éclatèrent sous *Charles I*, à ceux qui suivoient le parti du Roi, et dérivé de certains brigands qui désoloient les montagnes d'Irlande sous ce même nom de *Torys*, qui signifie, dit *Trévoux*, en langue irlandoise, *voleur de grand chemin, assassin*. Les Royalistes furent ainsi appelés, parce que les ennemis du Roi ou les *Whigs*, l'accusoient de favoriser la rebellion d'Irlande. Le nom de *Whigs*, dit encore *Trév.* d'après *Rapin-Thoiras*, étoit celui que l'on donnoit en Ecosse à une autre espèce de bandits.

TOSCAN, ANE, adj. T. d'Architect. *L'Ordre Toscan*, ainsi nommé, parce que les premiers Temples de cet ordre furent bâtis en *Toscane* par d'anciens peuples de Lydie qui s'y étoient établis. On dit aussi *l'Ordre Rustique*.

† TOSTABLE, adj. Se dit en Angleterre d'une femme qu'on peut *toster*, qui, par sa beauté, etc. mérite qu'on porte sa santé. Voy. *Toste*.

TOSTE, s. m. (On écrit aussi *Toast*, mais sans prononcer l'*a*) Proposition de boire à la santé de quelqu'un, à l'accomplissement d'un vœu, au souvenir d'un évènement : *Porter un toste*. Quelques-uns disent au féminin, mais à tort, *une toste*. (De l'anglois *toast* rôtie. Ce mot et cet usage viennent de ce que la Maîtresse d'un Roi d'Angleterre se baignant, un courtisan et à son exemple tous les autres, avalèrent, par galanterie, une tasse d'eau de son bain. Le dernier dit : *je retiens la rôtie*, faisant allusion à l'usage du temps de boire avec une rôtie au fond du verre.) Les Anglois disent d'une belle personne que c'est un des premiers *tostes* de l'Angleterre, et d'une beauté surannée, que c'est un *toste de rebut*. Ils disent aussi qu'une femme est ou n'est pas *tostable*.

TOSTE, s. f. Bane dans les chaloupes où sont assis les Matelots qui rament.

TOSTER, v. a. et n. (*Tos-té*) Porter dans un repas aux convives la santé d'une personne absente, etc. C'est un terme pris de l'anglois. Voy. *Toste*, s. m.

† TOSTION, s. f. (*Tos-tion*) En Chimie, etc. la même chose que *torréfaction*. (Du latin *tostus*, part. pas. de *torrere* brûler, rôtir.)

TÔT, adv. (Le *t* ne se prononce ni devant une consonne ni à la fin de la phrase) Vîte, incontinent, sans tarder. Voy. *Vîte*. (De l'ital. *tosto*. On écrivoit autrefois *tost*. Ménage.)

Tôt ou tard, dans un temps proche ou éloigné, mais certain. — *Aussitôt*, incontinent. — *Aussitôt que, etc.* dès que. On dit aussi *sitôt que*. Ce dernier n'est pas aussi usité dans le style soutenu.

TOTAL, ALE, adject. Entier, complet. (Du latin *totus*.)

TOTAL, s. m. Le tout, la totalité.

TOTALEMENT, adv. (*To-ta-le-man*) Entièrement.

TOTALITÉ, s. fém. Le total : *La totalité du bien, de la succession.*

TOTON, s. m. Petit morceau de bois, d'os ou d'ivoire à quatre faces, marquées chacune d'une lettre, au travers duquel passe un petit bâton, et qu'on fait tourner. On gagne ou l'on perd suivant la lettre qu'il présente lorsqu'il est tombé : quand cette lettre est un T, qui signifie *totum*, tout ; on gagne tout ce qui est au jeu.

TOUAGE, s. m. T. de Marine : Action de *touer*. — Effet de cette action.

TOUAILLE, s. f. (*Toud-glie*, mouillez les *ll*) Linge sur un rouleau auprès d'un lieu où l'on se lave les mains, et qui sert à les essuyer. (Corruption de toile.)

† TOUANTE, s. f. Etoffe de soie qui vient de la Chine.

TOUCAN, s. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, de l'Amérique méridionale, remarquable par le brillant, et sur-tout par l'opposition des couleurs de leur plumage, et dont le bec énorme, dentelé sur les bords, est dans quelques espèces quatre fois plus long que la tête. Il appartient à la famille des Levirostres. — En Astronomie, constellation méridionale entre l'Indien et l'Hydre. On l'appelle aussi *Pie du Brésil*. C'est une des douze constellations décrites par *Jean Bayer*. Elle ne se montre jamais sur notre horizon.

TOUCHANT, prépos. (*Tou-chan*) Sur, à l'égard, pour ce qui concerne.

TOUCHANT, ANTE, adj. (*Tou-chan, an-te*) Qui *touche* le cœur, qui emeut les passions. — En t. de Géométrie, *point touchant*, le point où une courbe est *touchée* par une ligne droite, ou celui dans lequel deux lignes courbes se *touchent*.

† TOUCHANTE, s. f. (Géom.) Voy. *Tangente*, qui a la même signification, et qui est plus usité.

† TOUCHAUX, s. m. pl. (*Tou-chó*) Morceaux d'or dont le titre a été fixé, et qui servent à faire l'essai avec la pierre de *touche*.

TOUCHE, s. f. Dans l'orgue, le clavecin, l'épinette, chacune des petites pièces d'ébène ou d'ivoire qui en composent le clavier, et qu'on *touche* pour faire resonner l'instrument. — Dans le luth, la viole et autres instrumens qui ont le manche long, les cordes qui embrassent le manche et qui font la séparation des demi-tons. — Epreuve qu'on fait de l'or ou de l'argent par le moyen d'une pierre noirâtre appelée *pierre de touche*. On dit fig. que *l'adversité est la pierre de touche des vrais amis*, c'est dans l'adversité qu'on les reconnoît. — Action de *toucher*, de frapper. Il ne se dit que dans cette phrase proverb. *Il craint la touche*, la critique, la réprimande, la contradiction, etc. — Fig. et fam. Disgrace, revers, maladie : *On a donné une rude touche à ce Négociant, etc.* — En termes de Peinture, manière dont le Peintre fait sentir le caractère des objets qu'il représente par certains coups de pinceau dans les ombres et les lumières. — En ce sens, on le dit figur. en matière de Littérature. — Petit brin de bois qui sert à indiquer les lettres aux enfans. — Espèce de baguette d'os ou d'ivoire dont on se sert aux jonchets. — En Bretagne, certain nombre de cerceaux d'osier.

TOUCHÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Toucher*. — *Tableau bien touché*, où les coups de pinceau sont donnés avec beaucoup d'entente, de hardiesse, etc. — Aux Dames et au Trictrac, *dame touchée*, *dame jouée* ; quand on a touché une dame, il faut la jouer.

TOUCHER, v. a. (*Tou-ché*) Mettre la main, le doigt, le pied, etc. sur quelque chose : *Ne touchez pas cela ; toucher du pied, du bras, du coude, avec son manchon, etc.* (Du gothique *trkan* qui signifie la même chose, et d'où les Italiens ont fait *toccare*, les Espagnols *tocar* et les Anglois *touch*. Voy. *Wachter*.) — Frapper, battre, chasser avec le fouet, etc. *Toucher des bœufs, un troupeau, des chevaux, etc.* — En parlant d'une somme d'argent, recevoir : *Il a touché ses appointemens.* — En termes d'Imprimerie, mettre l'encre sur les caractères par le moyen des balles. — En t. de Géométrie, il se dit d'une ligne qui rase une courbe en un seul point sans la couper. — Eprouver l'or avec la pierre de touche. — En t. de Marine, mouiller, aborder dans une île, etc. — Jouer de certains instrumens de Musique. Aujourd'hui on dit généralement *jouer*. — Exprimer : *Cet Orateur, ce Peintre touche bien les passions.* — Parler incidemment de.... *Il a touché ce point-là fort adroitement.* — Fignr. 1.° Emouvoir : *Cette nouvelle, cette mort l'a fort touché.* — 2.° Concerner, regarder : *Cela ne me touche pas.* L'action de *toucher*, dit *Roubaud*, fait une impression dans l'ame ; l'action d'*émouvoir* lui cause une agitation. L'impression produit l'agitation ; ainsi l'on est *touché* avant d'être *ému*. L'Orateur a pour objet d'*émouvoir*, et il emploie les moyens de *toucher*. Pour *émouvoir* l'ame, il faut la *toucher*, comme il faut *toucher* le corps pour le *mouvoir*. Voy. *Regarder*.

Prov. *Toucher la grosse corde ; ne touchons pas cette corde là.* Voy. *Corde*. — *Faire toucher une chose au doigt et à l'œil*, la démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables.

TOUCHER, v. n. Il a le premier sens de l'actif : *Ne touchez pas à cela.* — Il se dit plus souvent au figuré : *Il ne paroît pas y toucher.* — Atteindre à.... *Il touche au plancher ; il y touche de la tête, de la main.* — Etre proche de, en parlant du temps : *Nous touchons au terme ; ce malade touche à sa fin.* — Prendre, ôter quelque partie d'une chose : *Je n'ai point touché à cette somme.* — Apporter quelque changement : *Il n'a pas voulu toucher à cet article.* Il ne se dit en ce sens qu'avec la négative. — Sans régime, 1.° émouvoir : *Toucher est pour l'Orateur d'une nécessité indispensable.* — 2.° En t. de Marine, il se dit d'un vaisseau dont faute d'eau, la quille touche le fond de la mer ou de la rivière, ou lorsque, par quelque accident, il vient à toucher un banc de sable, etc.

Toucher de près à quelqu'un, être son proche parent ou allié. — On dit en Vénerie, qu'*une bête touche à son bois*, quand elle veut ôter la peau velue qui le couvre.

SE TOUCHER, v. rée. Être contigu, se joindre de manière qu'il n'y ait rien entre deux : *Ces deux pierres, ces deux maisons se touchent.*

TOUCHER, s. m. Le tact, le sens par lequel on connoît les qualités palpables des corps. — L'action de *toucher*. — Manière délicate, agréable, brillante, etc. dont on *touche* l'orgue, le clavecin, etc.

† TOUCHEUR, s. masc. Dans les ardoisières, ouvrier qui conduit le cheval employé à faire mouvoir les machines ou engins.

† TOUCOY, (*Tou-koa*) En Vénerie, t. dont on se sert pour faire taire un limier qui crie dans les voies. (Contraction de *tout coi*, tout tranquille.)

TOUE, s. fém. Action de *touer* un vaisseau. On dit aussi *touage*. — Bateau commun sur certaines rivières, et particulièrement sur la Loire.

TOUER, v. act. (*Tou-é*) T. de Marine : Faire avancer un vaisseau, en tirant un câble attaché au rivage : à la différence de *remorquer*, qui est le faire avancer au moyen d'un bâtiment à rames. (Du l'anglois *to tow*, qui a la même signification, et qui dérive de l'anglo-saxon *téon* tirer, attirer.)

TOUFFE, s. f. (*Tou-fe*) Assemblage d'herbes, d'arbres, de cheveux, etc. qui sont en quantité et près à près. — Assemblage de plumes sur la tête d'un cheval. (Suivant *Du Cange*, de *tufa*, qui étoit chez les Romains une espèce d'étendard composé de plusieurs plumes liées ensemble.)

TOUFFU, UE. adj. (*Tou-fu*) Épais, bien garni.

TOUG ou TOUC, s. masc. Espèce d'étendard qu'on porte devant le Grand Visir, les Bachas et les Sangiacs. C'est une demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or.

TOUJOURS, adv. (*Tou-jour*) Sans cesse, continuellement : avec cette différence que ce qu'on fait *toujours* se fait en tout temps et en toute occasion, et que ce qu'on fait *continuellement* se fait sans interruption et sans relâche. (Contraction de *tout le jour* et de *tous les jours*.) — En toute rencontre, il ne se dit guères qu'avec la négative : *Les plus grands esprits ne sont pas toujours les plus agréables.* — Le plus souvent ; ordinairement : *Il est toujours gai ; il ment toujours.* — Fam. 1.° En attendant, cependant : *Je vous suis, marchez toujours.* — 2.° Au moins : *Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.* — Pop. Certainement.

Se dire adieu pour toujours, se quitter pour ne se plus revoir.

† TOULETTE, s. f. (*Tou-lè-te*) T. de Pêche, usité principalement en Picardie : Espèce de poulie ou de bobine faisant partie du métier à faire les piles.

† TOULOLA, TOULOULA, ROSEAU A FLÈCHES, s. m. Roseau dont les Caraïbes emploient la tige pour faire le corps de leurs flèches, qu'ils nomment aussi *Toulola*.

TOUPET, s. masc. (*Tou-pè*) Petite *touffe* : *Toupet de cheveux, de barbe, de bois.* — Plus particulièrement et sans régime, toupet de cheveux au haut du front. — Fig. et fam. Mouvement d'impatience et de colère : *Quand son toupet lui prend il est insupportable.*

TOUPIE, s. f. Sorte de jouet de bois en forme de poire, armé au bout d'un fer sur lequel on le fait tourner. (Suivant *Wachter*, de *topp*, qui, chez les Belges, les Anglois, les Gallois, a la même signification, et qui dérive de *toppen*, en langue belgique, tourner.) — Petit coquillage univalve qu'on nomme aussi *Trompe*.

TOUPILLER, v. n. (*Tou-pi-llié*) Ne faire qu'aller et venir comme une *toupie*. Il est fam.

TOUPILLON, s. m. (*Tou-pi-llon*) Confusion de plusieurs branches d'orangers, chargées de petites feuilles, et qui sont très-près les unes des autres. — Petit toupet : *Toupillon de cheveux.*

† TOUPIN, s. m. (*Tou-pein*) Morceau de bois en forme de cône tronqué, sur lequel on fait des rainures pour recevoir plusieurs fils ou tourons qu'on veut commettre, afin de régler leurs révolutions.

TOUR, s. m. Mouvement en rond : *Tour de roue, de broche, de meule.* — Il se dit par extension d'autres mouvemens, quoiqu'ils ne soient pas en rond : *Faire un tour*, aller et venir. *Faire un tour de jardin* ou *dans le jardin. Un tour de promenade* ou absolument *un tour.* — Circuit : *Le tour de la ville, du parc. Faire le tour de*, aller autour de.... *Il a fait le tour du monde.* — Certaine partie de l'habillement ou parure mise en rond : *Tour de cou, de gorge, de bonnet, de cheveux.* — Trait de subtilité, d'adresse de main : *Tour de gibecière, de gobelets, de passe-passe.* — Fig. Trait de ruse, de finesse : *Jouer un tour* ou *d'un tour à...* — Procédé, manière d'agir : *Tour d'habile homme, d'ami* ou *de fripon ; vilain tour.* — Biais qu'on donne aux choses : *Donner un bon* ou *un mauvais tour à une affaire*, la présenter par les beaux ou par les mauvais côtés. — En parlant de poésie, d'éloquence, de style ; manière de présenter et d'arranger ses pensées, ses termes : *Ces vers sont d'un tour noble, gracieux.* On dit dans le même sens *tour d'esprit agréable*, etc. — Rang successif, alternatif : *Chacun à son tour.* — Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, etc. *Travailler au tour.* Figur. *Cela est fait au tour*, parfaitement bien fait. (Du latin *tornus*, pris du grec *tornos*.) — En Mécanique, roue ou cercle concentrique à la base d'un cylindre avec lequel il peut se mouvoir autour d'un même axe. Lorsque cet axe ou arbre est parallèle à l'horizon, c'est le *tour* proprement dit, ou le *treuil* : s'il est perpendiculaire, c'est le *cindas* ou *cabestan*. — Sorte de table garnie de bords de trois côtés, sur laquelle les Pâtissiers pétrissent leur farine et *tournent* leur pâte. — Armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur du mur, qui sert à faire passer ce qu'on reçoit de dehors et ce qu'on y envoie.

Donner un soufflet à tour de bras, de toute

la force du bras. — Famil. *Il a achevé sa besogne en un tour de main*, en un instant. — *Le tour du visage*, la circonférence du visage. — *Tour de lit*, rideaux qui l'environnent tout autour.

Tour de l'échelle, l'espace de trois ou quatre pieds au-delà d'un mur, et qui appartient à celui qui a construit son mur en retraite sur son terrain. — *Tour du chat*, intervalle d'un demi pied dont les fours et les forges doivent être éloignés des murs du voisinage. — *Tour de la souris*, intervalle de deux ou trois pouces entre une fosse d'aisance et le mur mitoyen contre lequel elle est posée.

Le tour du bâton, profit secret et illicite qu'un homme tire de l'emploi, du poste où il est.

Tour de reins, rupture ou foulure de reins causée par quelque effort. — Figur. et famil. *Donner un tour de reins à quelqu'un*, lui nuire, le faire échouer dans son dessein.

Tour-à-tour, adv. Successivement, l'un après l'autre.

Tour, s. f. Bâtiment rond, carré ou à pans, dont on flanquoit autrefois les murailles des villes, etc. (Du latin *turris*.) — Clocher bâti en forme de tour. — Au jeu des Echecs, pièce qu'on appeloit autrefois *roc*. — En t. de Pêche, enceinte ronde des bourdigues, dans laquelle le poisson se rassemble. Il y en a ordinairement cinq : les deux plus voisines de l'entrée s'appellent *reculadou*; celle du milieu *requinquette*, et celle de la pointe est dite *du dehors*.

† Touraco, s. m. Oiseau grimpeur des pays chauds, de la famille des Levirostres, qui ressemble au toucan, mais dont le bec dentelé est plus court que la tête.

† Touraille, s. f. (*Tou-ra-glie*, mouillez les *ll*) Bâtiment où les Brasseurs font sécher les grains.

† *Charger la touraille* (Brasseur), porter le grain germé sur le plancher de la touraille pour le faire sécher. — *Retourner la touraille*, jeter les grains de la moitié du plancher de la touraille sur l'autre moitié. — *Rebrouiller la touraille*, remuer et renverser le grain de dessus le plancher de la touraille.

† Tourangette, s. f. Petite serge qui se fabrique aux environs d'Orléans.

Tourbe, s. f. Substance végétale formée des débris d'herbes, de feuilles, de racines et de plantes pourries converties par cette putréfaction en une masse noirâtre, onctueuse et combustible. (Du l'allemand *torf*, qui a la même signification.) — Multitude confuse de peuple. (Du latin *turba*.) On le disoit autrefois dans le style sérieux; on ne l'emploie plus aujourd'hui que dans le style plaisant ou critique et mordant.

Tourbeux, euse, adj. *Un marais tourbeux*, propre à faire de la *tourbe*.

† Tourbière, s. f. Terrain d'où l'on tire de la *tourbe*.

Tourbillon, s. m. (*Tour-bi-glion*, mouillez les *ll*) Mouvement de l'air subit, rapide, impétueux et qui se fait en tournant. — *d'eau*, gouffre ou masse d'eau qu'on observe dans quelques mers; il tournoie rapidement, en formant une espèce de creux dans le milieu. (Du latin *turbo*, *inis*.) — En Physique, matière mise en mouvement autour d'un centre commun : *Tourbillons de Descartes*. — Fig. Tout ce qui entraîne les hommes : *Le tourbillon du monde*, *des affaires*, *des plaisirs*.

† *Tourbillon magnétique* (Physique), la matière magnétique en mouvement autour et en dedans d'un aimant.

† Tourbillons, plur. Embarras causés par des pierres dans les veines d'une mine de charbon fossile.

† Tourd *ou* Tourde, s. m. Sorte de poisson de mer; en latin *turdus*.

† Tourne, s. f. Genre d'oiseaux passereaux, de la famille des Crénirostres, dans lequel sont compris les grives et les merles. (Du lat. *turdus*.)

† Tourdelle, s. fém. Espèce de grive. (Du latin *turdus* grive.)

Tourdille, adj. (Mouillez les *ll*) *Un gris tourdille*, poil d'un cheval d'un gris sale, approchant de la couleur d'une grive, nommée en latin *turdus*.

Tourelle, s. fém. (*Tou-rè-le*) Petite *tour*. — Plusieurs tuyaux ensemble au milieu et aux côtés de la montée de l'orgue. — Plante bisannuelle, à fleur cruciforme, qu'on nomme aussi *Tourette*, et dont on distingue trois espèces. La *Tourelle des Alpes* est cultivée.

Touret, s. m. (*Tou-re*) Clou tourné en rond, qui a une grosse tête arrêtée dans la partie du bas de la branche de la bride d'un cheval de selle. — Trois sortes de petits anneaux dont deux sont aux gardes d'un peson. — Instrument de tour à tourner l'ivoire, etc. — Dans la Gravure en pierres fines, sorte de petit *tour*, dont l'arbre porte des bouterolles qui, au moyen de la poudre de diamant ou d'émeril mêlée d'huile dont elles sont enduites, usent la partie de la pierre qu'on leur présente. — En t. de Cordier, cylindre de bois traversé d'un axe de fer, et terminé à chacun de ses bouts par deux tringles ou planches de bois assemblées en sautoir. Il sert à devider le fil.

Tourette, s. f. Voy. *Tourelle*.

Tourière, s. f. Mot usité chez les Religieuses : *Sœur Tourière*, domestique de dehors qui a soin de faire passer au *tour* toutes les choses qu'on y apporte, et qui fait dans la ville les commissions des Religieuses. *Mère Tourière*, la Religieuse préposée pour avoir soin du *tour* en dedans.

Tourillon, s. m. (*Tou-ri-glion*) Morceau de métal rond qui est à chaque côté de la volée du canon. — Gros morceau de fer rond qui sert d'axe à plusieurs machines. — Espèce de pivot sur lequel tournent les flèches des bascules des ponts-levis, des portes cochères.

† Tourloury, s. m. Plante de Cayenne, dont les Sauvages emploient les feuilles à couvrir leurs cases, etc.

† Tourmaline, s. f. Sorte de pierre précieuse, transparente, d'une couleur tirant sur le brun, qui a des poles comme l'aimant, et donne divers signes d'électricité. C'est une espèce de schorl. (Mot indien, employé surtout par les habitans de l'île de Ceylan.)

† *Tourmaline verte*, émeraude du Brésil des Lapidaires. — *bleue-verdâtre*, saphir du Brésil. — *verte-jaunâtre*, péridot de Ceylan de *Delisle*. — *noire*, schorl de Madagascar, des anciens Naturalistes. — *apyre*, rubellite de *Kirwan*, daourite de *Lamétherie*, sibérite de *Lhermina*; vulgairement, schorl rouge de Sibérie.

Tourment, s. m. (*Tour-man*) Grande, violente douleur corporelle. (Du latin *tormentum.*) — Fig. Peine d'esprit, inquiétude, etc. *Cette affaire m'a donné bien du tourment.*

Poétiq. *Les tourmens amoureux*, les maux que l'amour fait souffrir.

Tourmentant, ante, adj. verbal; (*Tour-man-tan*) Qui *tourmente*.

Tourmente, s. f. (*Tour-man-te*) Tempête sur la mer; orage.

Tourmenter, v. a. (*Tour-man-té*) Faire souffrir quelque *tourment* de corps ou quelque peine d'esprit. Voyez *Molester*. — Agiter violemment: *Le vent tourmentoit cruellement le vaisseau; ce cheval tourmente son cavalier.*

† En Peinture, *tourmenter le modele*, lui faire tenir une pose à laquelle se prêtent difficilement la structure et les ressorts du corps humain. — *une figure*, lui donner une attitude, un mouvement qui n'est pas dans la nature. — *la couleur*, l'employer avec incertitude; brouiller les teintes, au lieu de les fondre. — *les contours*, leur faire décrire des lignes exagérées que la nature désavoue. — *une composition*, affecter d'y mettre beaucoup plus de mouvement que le sujet n'en exige ou n'en permet.

se Tourmenter, v. réc. S'agiter. — S'inquiéter. — En parlant du bois, se déjeter.

Tourmenteux, euse, adj. (*Tour-man-teû, eû-ze*) T. de Marine: Sujet aux tempêtes: *Un parage tourmenteux.*

Tourmentin, s. masc. (*Tour-man-tein*) T. de Marine: Perroquet du mât de beaupré.

† Tournage, subst. m. (Marine) Taquet à oreille d'âne, pour *tourner* les manœuvres et les amarrer.

Tournant, s. m. (*Tour-nan*) Endroit de mer ou de rivière où l'eau *tourne* toujours. — Endroit où la rivière fait un coude. — Coin de rue, de chemin. — Lieu, espace où l'on fait *tourner une voiture*: *Il n'y a pas assez de tournant. Le cocher prit mal son tournant*, ne prit pas bien ses mesures pour tourner.

Tournant, ante, adj. Qui *tourne*: *Un pont tournant.*

† Tournaser, v. a. (*Tour-na-zé*) Dans la fabriention de la porcelaine, reparer avec le *tournasin* les inégalités d'un vase, etc.

† Tournasin, s. m. (*Tour-na-zein*) Dans les fabriques de porcelaine, outil avec lequel le Tourneur enlève les inégalités qui peuvent se trouver à l'extérieur des pièces travaillées au *tour*.

† Tournasine, s. f. (*Tour-na-zi-ne*) Certaine quantité de pâte appliquée sur la tête du *tour* de la porcelaine.

Tourné, ée, part. p. et adj. Voy. *Tourner*. — Se dit en Agricult. du fruit, des grains de raisin, lorsqu'ils sont parvenus à maturité.

Homme bien tourné, bien fait, qui a bon air. — *Esprit bien tourné*, bon esprit. — *Esprit mal tourné*, qui prend toute chose de travers. — *Maison bien* ou *mal tournée*, qui est dans une bonne *ou* une mauvaise exposition. — *Appartement bien* ou *mal tourné*, bien ou mal entendu, bien ou mal disposé. — Dans le Blason, *croissant tourné*, dont les pointes ou cornes regardent le flanc dextre de l'écu.

† Tourne-a-gauche, s. m. Outil de fer, quelquefois avec un manche de bois, servant comme de clef pour tourner d'autres outils, quelque pièce de serrurerie, etc.

† Tournebout, s. m. Instrument de Musique, du genre du Cromorne, fort usité en Angleterre.

Tournebroche, s. m. Machine qui sert à faire *tourner une broche* où il y a de la viande. — Petit garçon qui tourne la broche. — Chien que l'on met dans une roue pour faire tourner la broche.

Tournée, s. f. En général, voyage qu'on fait en plusieurs endroits. — Proprement, courses que des Officiers font avec autorité dans leur ressort, dans leur département. — Il se dit par extension, des Marchands qui vont en divers lieux pour leurs affaires. — Fam. Petite course qu'on fait dans une ville d'une rue à l'autre. — En t. de Pêche, 1.° la petite seine appelée *Colleret*. — 2.° Seine tirée par deux bateaux. — 3.° *Parcs à petite tournée*, parcs ouverts et à crochet. — *Parcs à grande tournée*, grands parcs fermés.

† Tourne feuillet, s. m. Très-petite touffe ou pelote, à laquelle tiennent plusieurs rubans qui, dans un livre, servent lorsqu'on *tourne les feuillets*, à marquer les endroits qu'on veut noter, etc. On l'appelle aussi *Signet*.

† Tourne-fil, s. m. Chez les faiseurs de peignes ou ros, instrument d'acier carré, qui sert à donner le fil aux outils. Il ne differe du fusil ordinaire des Bouchers, etc. que par cette forme carrée.

† Tourne-gants, s. m. pl. (Gantier) Bâtons en forme de fuseaux, pour dresser les gants, les retourner, etc. On dit aussi *Retournoir*.

Tournelle, s. f. (*Tour-ne-le*) Autrefois, 1.° petite *tour*: *La rue, le quai des Tournelles.* — 2.° Dans une acception moins ancienne, chambre des Parlemens, composée de Juges tirés des autres chambres, et qui servoient *tour à tour*. Elle connoissoit des matières criminelles.

Tournemain, s. m. usité seulement dans cette phrase adverbiale et familière: *En un tournemain*, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. Il est vieux. On dit aujourd'hui *en un tour de main.*

Tourner, v. a. (*Tour-né*) Mouvoir en rond: *Tourner une roue, une broche.* — On dit dans un sens moins strict, *tourner la tête; tourner les yeux, les regards vers... Se tourner dans son lit.* — Fig. Diriger: *Tourner son cœur à Dieu* ou *vers Dieu; tourner ses armes, ses forces vers...* — Mettre en un autre sens: *Tourner les feuillets d'un livre, d'une carte, etc.* — Fig. Interpréter en bien ou en mal: *Tourner une chose à son avantage, la tourner en raillerie, etc. Tourner en ridicule*, rendre ridi-

cule. — Façonner au *tour* : *Tourner des colonnes, l'or, l'argent, le cuivre, etc.* — En parlant des ouvrages d'esprit, leur donner un certain *tour* : *Il tourne bien un vers, une période, un compliment.* (Du latin *tornare.*) — Détacher en tournant avec un couteau l'écorce ou la chair d'un fruit, d'un légume.

Tourner le dos aux ennemis ou absolument *tourner le dos*, s'enfuir. — Figur. *Tourner le dos à quelqu'un*, 1.° le laisser-là par mépris, par indignation ; 2.° abandonner ses intérêts. — *La fortune lui a tourné le dos*, lui est devenue contraire. — *Tourner tête*, se tourner pour faire tête aux ennemis. — Prov. *Tourner la médaille* ou *le feuillet*, voir le contraire après avoir vu le pour. — *Tourner toutes ses pensées vers un objet*, s'y appliquer entièrement. — Fig. 1.° *Tourner une personne à son gré*, manier son esprit comme on veut. — 2.° *Tourner un homme de tous les sens*, lui faire diverses questions pour savoir quel est son dessein, son sentiment. — Fig. et fam. *Tourner casaque*, changer de parti.

TOURNER, v. neut. Se mouvoir en rond : *La terre tourne autour du soleil.* — En parlant de certains fruits ; commencer à mûrir, changer de couleur. — En parlant du vin, du lait, d'une sauce ; s'altérer, être changé. — Travailler au tour : *Il tourne bien.* — Contribuer à... produire : *Cela tournera à sa gloire, à son profit, à sa honte, etc.* — En parlant d'une affaire, avoir bon ou mauvais succès : *Nous verrons comment la chose tournera.*

Prov. 1.° *Tourner autour du pot*, éviter de venir au fait ; user de circonlocutions, de subterfuges, etc. — 2.° *Tourner à tout vent comme une girouette*, changer sans cesse d'opinion ou de parti. — *Tourner du côté de quelqu'un*, se ranger de son parti. — On dit au propre, *la tête lui tourne*, il a des vertiges ; et au figuré, *la tête lui a tourné*, il a perdu l'esprit. — *Il tourne cœur, carreau, etc.* la carte qu'on découvre à certains jeux et qui demeure sur le talon, est de la couleur nommée cœur, carreau, etc.

SE TOURNER, v. réc. Se mettre dans un sens contraire à celui où l'on étoit. On *se tourne* pour voir à côté de soi, et on *se retourne* pour voir derrière soi. Ainsi l'illustre Traducteur des Géorgiques a fait une faute, lorsqu'en parlant d'Orphée qui ramenoit Eurydice des Enfers, il a dit : *Il s'arrête, il se tourne* ; il falloit *il se retourne.* — Changer ; *La verdeur de ce vin se tournera en force ; cet enfant se tourne au bien, au mal ; tout ce qu'il mange se tourne en bile.*

Figur. *Ne savoir de quel côté se tourner*, être dans un grand embarras.

TOURNESOL, s. m. Plante à fleur radiée, qu'on a prétendu tourner et suivre le cours du soleil. On la nomme aussi *Soleil* et *Héliotrope.* — Espèce de teinture bleue dont la graine de tournesol est la base.

† *Tournesol de Constantinople*, ou comme le nomment les Turcs, *Biserere rubré*, toile ou crépon teint avec la cochenille. — *Tournesol en coton*, coton aplati, de la forme et de la grandeur d'un écu, teint avec de la cochenille qu'on tire du Portugal.

TOURNETTE, s. f. (*Tour-nè-te*) Sorte de dévidoir.

TOURNEUR, s. m. Artisan qui fait des ouvrages au *tour.* — Chez les Potiers d'étain, celui qui tient le crochet pour *tourner* la vaisselle. — Chez les Couteliers, celui qui tourne la roue quand on émoud.

TOURNEVIRE, s. f. T. de Marine : Cordage que l'on dévide sur l'essieu du cabestan, et qui est garni de nœuds assez proches, auxquels est saisie successivement avec des garcettes, une certaine longueur du gros cordage amarre à l'ancre.

TOURNEVIS, s. m. (On prononce l'*s* finale) Petit instrument de fer avec lequel on serre et on desserre les vis.

† TOURNILLE, s. f. (*Tour-ni-glie*, en mouillant les *ll*) Petit instrument à l'usage des faiseurs de bas au métier, pour relever les mailles tombées.

† TOURNIOLLE, s. f. (*Tour-ni-o-le*) Espèce de panaris, ainsi nommée parce qu'elle commence par former au coin de l'ongle une petite tumeur qui en fait le *tour.* C'est ce qu'on nomme *mal d'aventure*, *onglée.*

TOURNIQUET, s. m. (*Tour-ni-ke*) Espèce de moulinet à quatre bras, qui *tourne* horizontalement, pour laisser passer un à un les gens de pied. — Artifice composé de deux fusées directement opposées, et attachées sur les tenons d'un tourniquet de bois. — Petit morceau de bois qui sert à soutenir un châssis quand il est levé. — Morceau de fer plat, dont l'un des bouts a un piton rivé où l'on met le crochet d'une tringle, et l'autre un trou où entre le bout de la fiche de la colonne d'un lit. — Instrument de Chirurgie qui sert à comprimer les vaisseaux sanguins. — Bandage pour la suppression des hémorragies. — En Entomologie, petit insecte coléoptère, de la famille des Nectopodes, qui au moyen de ses pattes de devant beaucoup plus longues que celles de derrière, *tournoie* continuellement sur la surface des eaux tranquilles.

† TOURNIS, s. masc. Maladie des moutons causée par la présence, dans la substance même de leur cerveau, d'une espèce de vers nommés hydatides : ces animaux marchent alors tête baissée, *tournent* sur eux-mêmes, et meurent dans une sorte de folie, qui est proprement ce qu'on nomme le *tournis.*

TOURNOI, s. m. (*Tour-noa*) Sorte de fête publique et militaire, où l'on s'exerçoit à plusieurs sortes de combats, soit à cheval, soit à pied. (Ainsi nommé, suivant le P. *Ménestrier*, parce que les courses s'y font en *tournant* et *retournant.*)

TOURNOIEMENT, s. m. (*Tour-noa-man*) Action de ce qui *tournoie* : *Le tournoiement de l'eau.* Il ne se dit qu'au propre.

Tournoiement de tête, vertige. Les Gascons disent *tournement de tête* ; c'est un barbarisme.

TOURNOIR, s. m. (*Tour-noar*) Bois de hoax, dont les Potiers se servent pour faire *tourner* leur roue.

TOURNOIS, adject. (*Tour-noâ*) Nom d'une monnoie ainsi appelée parce qu'elle se fabriquoit à *Tours*. La *livre tournois* étoit de 20 s. la *livre parisis* (fabriquée à Paris) étoit de 25.

TOURNOYER, v. n. (*Tour-noa-ié*) *Tourner* en faisant plusieurs tours. —Fig. et fam. Biaiser; chercher des détours dans une affaire.

TOURNURE, s. fém. Tour: *Nous verrons la tournure que prendra cette affaire; il a une tournure d'esprit agréable.* — Tour d'esprit qu'on donne aux choses. Il est familier dans ces deux acceptions, dont la seconde est plus usitée. Pour les affaires, *tour* est d'un usage plus noble et plus commun. — L'art et l'ouvrage des *Tourneurs*. — En t. de Confiseur, bande qu'on enlève de dessus les citrons, les oranges, etc. soit pour distiller, soit pour confire.

TOURON, s. m. Voyez *Toron*.

† TOURONS, plur. (Confiseur) Sorte de mets composé avec des amandes, des avelines, de l'écorce de citron, et des blancs d'œufs bien fouettés.

TOURTE, s. f. Pièce de four composée de diverses choses qu'on fait cuire dans une tourtière. (Du latin *torta*, qui se trouve dans *Martial* avec la même acception.) — Marc des noix, des grains de navette, de rabette et de lin. —Lanterne de la machine à retordre.

TOURTEAU, s. m. (*Tour-tô*, s. d.) Autrefois, sorte de gâteau. — En ter. de Blason, pièce d'armoirie ronde, pleine et de couleur. — En t. d'Artificier, vieille corde, vieille mèche détortillée qui trempée dans la poix ou le goudron et séchée, sert à éclairer dans une place assiégée.

† TOURTELÉ, ÉE, adj. (Blason) Se dit des pièces chargées de *tourteaux*.

TOURTEREAU, s. m. (*Tour-te-rô*, s. d.) Le petit de la *tourterelle*.

TOURTERELLE, s. f. (*Tour-te-rè-le*) Oiseau fort connu, de l'ordre des Gallinacées, de la famille des Péristères et du genre des Pigeons. (Du latin *turtur*, *uris*.) Quand on parle de cet oiseau comme bon à manger, on dit *tourtre*: *Nous avons mangé des tourtres; on servit des tourtres.*

† TOUR-TRAVAILLÈRE, s. f. (Mécanique) Gros rouleau de bois qui sert dans les ateliers à transporter des fardeaux considérables. (Des deux mots *tour*, à cause de sa forme cylindrique, et *terre*, parce qu'il roule sur la terre.)

TOURTIÈRE, s. f. (*Tour-tie-re*) Ustensile de cuisine, servant à faire cuire des *tourtres*.

TOURTOIRE, s. f. (*Tour-toa-re*) T. de Vénerie: Houssine avec laquelle on fait les battues dans les buissons.

TOURTOUSE, s. fém. (*Tour-tou-ze*) Corde qu'on met au cou du patient qu'on pend. (Du latin *tortus* tordu, tortillé: *tortus funis*.)

TOURTRE, s. f. Voyez *Tourterelle*.

TOUSELLE, s. f. (*Tou-ze-le*) Sorte de grain qui se cultive en plusieurs endroits.

TOUSSAINT, s. fem. (*Tou-cein*) La fête de *tous les Saints*.

TOUSSER, v. n. *Tou-cé*) Faire l'effort et le bruit que cause la *toux*. — Faire ce bruit exprès: *Il tousse pour avertir un de ses amis.*

TOUSSEUR, EUSE, subst. (*Tou-ceur*, *eû-ze*) Celui, celle qui *tousse* souvent.

TOUT, s. m. (*Tou*) Une chose considérée en son entier: *Le tout est plus grand que la partie.* (Du latin *totum*.) — Toutes choses, toutes sortes de choses: *C'est un homme qui se met à tout. Tout*, au singulier, quoique collectif, ne prend point le pluriel après lui. Ainsi, c'est à tort que *Racine* a dit (les Plaideurs): *Tout ce qu'il dit sont autant d'impostures.* — Tout le monde, toutes les personnes: *Tout se plaint, tout gémit; j'aime et j'honore tout ce qui est là.* — Ce qu'on aime le plus, ce qu'on a de plus cher.

Le tout, le plus important, le principal: *Le tout est de bien remplir ses devoirs.* — Au jeu, la troisième partie après qu'un des deux joueurs a perdu partie et revanche.

Il a fait telles et telles démarches, le tout pour vous obliger, et cela pour vous obliger.

Ce n'est pas tout, il ne suffit pas: *Ce n'est pas tout de bien dire, il faut bien faire.*

TOUT, TOUTE, adj. (*Tou*; au plur. on écrit *tous*, autrefois *touts*) Il se dit de l'universalité d'une chose considérée en son entier: *Tout l'univers, tout le monde, toute la terre, tous les hommes.* (Du latin *totus*, *a*, *um*.) — Chaque: *Tous les jours, à toute heure.* En ce sens, *tout* suppose uniformité dans le détail, et exclut les exceptions et les différences; *chaque*, au contraire, suppose et indique nécessairement des différences dans le détail: *Tout homme a des passions, chaque homme a sa passion dominante.* — Encore que, quelque: *Tout languissant qu'il est.* En ce sens, il régit toujours l'indicatif, à la différence de *quelque* qui demande le subjonctif: *Toute affligée qu'elle étoit*, et *quelque affligée qu'elle fût.* Voyez *la Grammaire*.

TOUT, adv. Entièrement, tout-à-fait: *Il est tout malade; je suis tout à vous.* On dit dans le même sens et sans distinction de genre ou de nombre: *Il est tout autre, ils sont tout autres, elles sont tout autres.*

Cette Dame est tout cœur, tout esprit, pleine de cœur et d'esprit. *Elle est tout œil et tout oreille*, elle voit tout, elle entend tout. *Buffon* a dit, en parlant du chien: *Il est tout zèle, toute ardeur et toute obéissance*: c'est une faute; il falloit *tout ardeur et tout obéissance.*

TOUT BAS, adv. Doucement et sans être presque entendu. — *Tout à coup*, adv. Incontinent, sur le champ, aussitôt. — *Tout-à-fait*, adv. Entièrement. — *Tout-à-point*, adv. Tout-à-propos. — *Tout au plus*, adv. Au plus. — *Tout de bon*, adv. Sérieusement, sans raillerie, en vérité. — *Tout de même*, adv. De la même sorte. — *Tout du long*, adv. Depuis le commencement jusqu'à la fin. — *Tout ensemble*, adv. Au même temps.

Du tout, avec *point* et *rien*, nullement, absolument rien: *Il ne parle point du tout; il n'a rien du tout.*

En tout, sans rien omettre, tout compris: *Cela fait en tout cinq mille francs.*

En tout et par-tout, entièrement. —*Par-tout*, en tout lieu: *Il va par-tout.*

Après tout, dans le fond, tout bien considéré.

Toute-bonne, s. f. Sorte de plante. Voyez *Orvale*.

Toutefois, adv. (*Tou-te-foá*) Néanmoins, cependant. Voyez *Pourtaat*.

Toutenague, s. f. *ou* Tutanego, s. masc. (*Tou-te-na-ghe*, *Tu-ta-ne-gho*) Sorte de substance metallique qui se trouve en Chine. Les Hollandois en font commerce sous le nom de *Tintenaque*; mais alors elle est alliée soit au plomb, soit à l'étain, avec un peu de cuivre.

† Tout-ensemble, s. m. (Peinture) La totalité d'un ouvrage. *L'ensemble* se dit proprement d'un seul objet: *L'ensemble d'une figure, cette figure n'est pas ensemble; cette tête est d'un bel ensemble: Le tout-ensemble* s'applique à la composition entière: *Des objets qui, considérés separement, ont de la beauté, peuvent nuire au tout-ensemble.*

Toute-épine, s. f. (Botan.) Voyez *Nielle des champs*.

Toute-présence, s. f. (*Tou-te-pré-zaa-ce*) Qualité ou attribut de Dieu *present par-tout*.

Toute-puissance, s. f. Puissance infinie; pouvoir sans bornes.

Toute-saine, s. f. Plante vivace, à fleur rosacée, qui a les caractères generiques des Millepertuis, ainsi nommée à raison de ses grandes vertus médicinales.

Toute-science, s. f. Science infinie qui embrasse toutes choses.

Tout-ou-rien, s. m. T. d'Horlogerie: Partie de la répétition d'une montre, etc. qui fait qu'elle répète entièrement l'heure qu'elle indique, ou qu'elle ne repète rien, ce qui arrive lorsqu'on n'a pas assez poussé le bouton.

Tout-puissant, s. m. (*Tou-pui-san*) Dieu.

Tout-puissant, ante, adj. Qui a un pouvoir sans bornes.

Toutou, s. m. T. enfantin: Petit chien.

Toux, s. m. (*Tou*, et devant une voyelle *touz*) Maladie qui fait faire des efforts à la poitrine avec bruit, pour pousser dehors une humeur âcre et piquante. (Du latin *tussis*.)

† Touyou, s. m. (Ornithol.) Genre d'oiseaux gallinacés, de l'Amérique méridionale, de la famille des Brachyptères, et presque aussi gros que l'Autruche, qui marchent sur trois doigts, et sur une callosité qui tient lieu de pouce.

† Toxicodendron, s. m. (Botan.) Espèce de sumac de la Caroline, dont le suc produit des érésypèles sur la peau. (Du grec *toxikon* poison, et *dendron* arbre; *arbre vénéneux*.)

Toxique, s. m. (*Tok-ci-ke*) Nom générique de toute sorte de poison. Il n'est usité que parmi les Savans. (Du grec *toxikon*, fait dans la même signification, de *toxon* arc, carquois; art de tirer de l'arc, parce que les Grecs croyoient que les Barbares empoisonnoient leurs flèches.)

† Toyère, s. f. (*Toa-iè-re*) Pointe d'une hache, etc. qui entre dans le manche.

Traban, s. m. Soldat de la Garde impériale en Allemagne.

Trabe, s. m. Météore enflammé en forme de poutre et de cylindre. (Du latin *trabes* ou *trabs*, *abis* poutre.)—En t. de Blason, le baton qui supporte l'enseigne et la bannière, etc.

Trabée, s. f. Robe que les Generaux romains portoient dans leur triomphe. (Du latin *trabea*.)

Trac, s. m. Allure du cheval, du mulet. (Par apocope, du feminin *trace*.) —La trace et la piste des bêtes. Il est vieux dans les deux sens.

† Tracanoir, s. m. (*Tra-ca-noar*) Dans la Passementerie, machine qui sert à donner les longueurs et les poids relatifs des differens fils d'or et d'argent.

† Traçant, ante, adj. (*Tra-saa*, *an-te*) Se dit en Botan. d'une racine qui s'étend horizontalement et à peu de profondeur; d'une tige stolonifère. Voyez ce mot.

Tracas, s. m. (*Tra-ka*) Mouvement accompagné de trouble, d'embarras: *Il y a bien du tracas dans cette maison.* Voyez *Tracasser*. — On dit fig. et fam. *Le tracas du monde, des affaires; se retirer du tracas.*

Tracasser, v. n. (*Tra-ka-ce*) Aller, venir, se tourmenter, s'agiter pour peu de chose. (De *trac* ou *trace*, comme qui diroit *aller, courir ça et là, etc.* Nicot.) — Faire le tracassier; être inquiet, brouillon, etc. Il est fam. dans les deux sens.

Tracasser, v. act. Inquiéter, tourmenter: *Cet homme tracasse tout le monde.* Il est fam.

Tracasserie, s. f. (*Tra-ka-ce-rî-e*) Chicane, mauvais incident. — Discours, rapport propre à brouiller les gens les uns avec les autres.

Tracassier, ière, sub. (*Tra-ka-cié*, *ie-re*) Celui, celle qui *tracasse*, qui chicane sur des riens, qui fait de mauvaises difficultés, etc. — Un brouillon, un indiscret. Ce mot et le precedent ne sont que de la conversation.

Trace, s. f. Vestige d'un homme ou d'un animal. (Du lat. barb. *tracia*, fait de *tractus*, action de tirer, de traîner, trait. *Ménage*. Suivant *Wachter*, de l'allem. *tretten* fouler, marcher sur.)—Marque, impression que laisse une voiture, etc. — Fig. Impression des objets dans le cerveau. — Ligne qu'on fait sur le terrain pour marquer le dessin d'un parterre. — Premiers traits qu'on fait sur du canevas pour marquer le contour des figures d'un ouvrage de tapisserie.

Fig. *Marcher sur les traces de....* (et non pas au singulier *sur la trace de*) *suivre les traces de...* suivre l'exemple, imiter. Il se dit plus souvent en bien qu'en mal.

† Tracé, ée, part. p. et adj. Voy. *Tracer*. — En t. de Blason, Voy. *Ombré*.

† Tracé, s. m. Effet de l'action de *tracer*: *Le tracé d'un ouvrage de fortification.*

Tracement, s. m. (*Tra-ce-man*) Action par laquelle on *trace* ou l'on dessine.

Tracer, v. act. (*Tra-ce*) Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan sur le papier, sur la toile, sur le terrain, etc. (Suivant *Caseneuve*, du latin barbare *trassare*, qu'on trouve employé avec la même acception dans la basse latinité, et qui a été formé de *tractare* tirer, traîner. Suivant *Wachter*, de l'allem. *tretten*. Voy. *Trace*.)

Fig. 1.° *Tracer le chemin à quelqu'un*, lui donner l'exemple. — 2.° *Tracer l'image de quelque chose*, la représenter par le discours.

TRACER, v. neut. Se dit des arbres dont les racines s'étendent en rampant sur la terre et ne s'enfoncent presque pas : *Le noyer trace beaucoup ;* en ce sens il est opposé à *pivoter*.

TRACERET, s. m. (*Tra-ce-re*) Outil de fer pointu qui sert à *tracer*, à marquer et à piquer le bois.

TRACHÉE, s. f. En t. de Botanique, se dit du vaisseau aérien ou poumon des plantes, dont la découverte est due à *Malpighi*.

† TRACHÉALES, adj. f. pl. (Anat.) *Veines, artères trachéales*, qui montent le long de la *trachée-artère*.

TRACHÉE-ARTÈRE, subst. f. Canal composé d'anneaux cartilagineux, qui commence vers la racine de la langue et qui donne passage à l'air que nous respirons. (Du grec *tracheia*, fait dans le même sens, de *trachus* rude, âpre, et d'*arteria* artère ; parce qu'elle est rude et raboteuse.)

† TRACHÉLO-MASTOÏDIEN, adj. m. (Anat.) Nom d'un muscle qui a du rapport au cou (en grec *trachelos*) et à l'apophyse *mastoïde*.

† TRACHÉOCÈLE, subst. f. (*Tra-che-o-cé-le*) Tumeur à la trachée-artère. (Du gr. *tracheia* la trachée-artère, et *kélé* tumeur.)

† TRACHÉOTOMIE, s. f. (Chirurg.) Incision à la trachée-artère, la même chose que *Bronchotomie*. (Du grec *tracheia* trachée-artère, et *temnô* je coupe.)

† TRACHINE, s. f. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, jugulaires, de la famille des Auchénoptères, dont la première nageoire dorsale est armée de rayons tranchans. On les nomme aussi *Vive*. (Du grec *trachéinos*, le même que *trachus* âpre, rude, à cause de ses aiguillons qui sont venimeux.)

† TRACHOMA, s. m. (*Tra-ko-ma*) Terme de Chirurgie. Âpreté ou rudesse de la partie interne des paupières, avec rougeur et démangeaison. C'est une espèce de dartre des paupières. (Mot purem. grec, dérivé de *trachus* âpre, rude.)

TRAÇOIR, s. m. (*Tra-suar*) Poinçon d'acier dont se servent les Orfèvres et les Graveurs pour *tracer* et dessiner. — Outil dont le Jardinier se sert pour *tracer*.

† TRACTION, s. f. (*Trak-cion*) Terme de Mécanique. Action d'une puissance mouvante, par laquelle un corps mobile est attiré vers celui qui le tire par le moyen d'un fil, d'une corde, etc. à la différence de l'*attraction*, qui est une puissance qui *attire* sans agent visible intermédiaire. (Du latin *trahere* ou plutôt de son fréquentatif *tractare* tirer, traîner.)

† TRACTOIRE *ou* TRACTRICE, s. f. (Géomét.) Ligne courbe que l'on conçoit formée par l'extrémité d'un fil que l'on *tire* par son autre extrémité le long d'une ligne droite. Elle a pour propriété d'avoir sa tangente égale à une ligne constante. (Du latin *tractoria*, sous-entendu *curva* ou *linea*, dér. de *tractare* tirer, traîner.)

TRADESCANTE, s. f. (Botaniq.) Voy. *Éphémérine*.

TRADITION, s. f. (*Tra-di-cion*) En style de Pratique, action de livrer à... *La tradition de la chose vendue*. — En parlant de Religion et d'Histoire, la voie par laquelle des dogmes et des faits se transmettent de bouche en bouche, de siècle en siècle. (Du latin *traditio*, fait de *tradere* donner, livrer.)

Traditions judaïques, interprétations des Docteurs juifs sur la loi de *Moïse*, recueillies par les Rabbins.

TRADITIONNAIRE, s. m. (*Tra-di-cio-nè-re*) Juif qui explique l'Écriture par les *traditions* du Talmud.

TRADITIONNEL, ELLE, adj. Qui est de *tradition*.

TRADITIONNELLEMENT, adv. (*Tra-di-cio-nè-le-man*) Selon la *tradition*.

TRADUCTEUR, s. m. Celui qui *traduit* quelque ouvrage en une langue différente de celle dans laquelle cet ouvrage est écrit. (Du latin *traductor*.)

TRADUCTION, s. f. (*Tra-duk-cion*) Version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. La *traduction* est proprement en langue moderne ; la *version* en ancienne : *Les Bibles françoises sont des traductions, et les latines, grecques, syriaques sont des versions.* — Action de celui qui *traduit*. (Du latin *traductio*.)

TRADUIRE, v. act. (sur *Réduire*) Tourner en une langue différente de celle où ce qu'on *traduit* est écrit. — Citer en Justice. — Tirer une personne d'un tribunal pour la mener devant un autre. — Transférer une personne d'un lieu en un autre. (Du latin *traducere*, formé de la prépos. *trans* au-delà, par delà, et du verbe *ducere* conduire.)

Figur. *Traduire quelqu'un en ridicule*, le tourner en ridicule.

TRADUISIBLE, adj. (*Tra-dui-zi-ble*) Qui peut être *traduit*. On ne l'emploie guères qu'avec la négative.

TRAFIC, s. m. Commerce, négoce. Voyez *Négoce*. On écrivoit et on prononçoit autrefois *trafique*. (Suivant *Le Duchat*, c'est une corruption du latin *transnavica*, dit pour *transnavigatio* ; parce que, ajoute-t-il, le trafic s'est dans l'origine dit proprement des trajets qu'on fait pour commercer au-delà des mers.) — Fig. Convention, pratique indue qu'on fait sur de certaines choses : *Faire un trafic honteux de la vérité, de son honneur, etc.*

TRAFIQUANT, s. m. (*Tra-fi-kan*) Celui qui *trafique* ; Négociant.

TRAFIQUER, v. n. (*Tra-fi-ké*) Faire commerce, faire *trafic*.

TRAGACANTHE, s. f. (Botaniq.) Arbrisseau d'où on a cru long-temps que découloit le suc nommé *Gomme adragant*. C'est une espèce d'astragale qui croît aux environs de Marseille, où on l'appelle *Barbe de renard* et *Epine de bouc* ; parce que cet animal aime à la brouter. On sait aujourd'hui que la *gomme adragant* découle de plusieurs espèces d'astragales, dans la Turquie d'Asie et dans la Perse. (Du grec *tragakonta*, formé de *tragos* bouc, et *akantha* épine.)

TRAGÉDIE, s. f. Sorte de poëme dramatique représentant une action héroïque, qui doit

exciter la terreur ou la pitié, ou toutes les deux ensemble en instruisant. (Du gr. *tragôdia*, formé de *tragos* boue, et *6dé* chant, dérivé d'*aeidô* je chante; parce que chez les anciens Grecs, dit-on, le prix de ce poëme étoit un bouc.) — Fig. Événement funeste : *Tout ceci finira par quelque horrible tragédie.*

TRAGÉDIEN, ENNE, subst. Acteur, Actrice qui joue dans la *tragédie*. C'est un mot nouveau que beaucoup de personnes ont adopté.

† TRAGÉLAPHE, s. m. (*Tra-jé-la-fe*) Espèce de cerf à qui les Anciens avoient cru trouver quelque ressemblance avec le bouc. (Du grec *tragos* bouc, et *élaphos* cerf.)

TRAGI-COMÉDIE, s. f. *Tragédie* mêlée d'incidens *comiques* et dont la fin n'est pas *tragique*. — On appelle de même celle qui, sans être mêlée de comique, ne finit par aucun événement funeste.

TRAGI-COMIQUE, adject. (*Tra-ji-ko-mi-ke*) Qui appartient à la *tragi-comédie*, qui tient du tragique et du comique.

† TRAGIEN, adj. m. et s. (Anatom.) Nom d'un muscle de l'oreille externe, qui appartient au *tragus*. Voyez ce mot.

TRAGIQUE, subst. m. (*Tra-ji-ke*) Le genre *tragique* : *Cet Acteur est bon dans le tragique.* — Plusieurs Écrivains l'ont dit des Acteurs de tragédies.

TRAGIQUE, adj. Qui sent la *tragédie*, qui concerne la *tragédie*. — Figur. Funeste, malheureux : *Événement tragique.*

TRAGIQUEMENT, adv. (*Tra-ji-ke-man*) D'une manière *tragique*.

† TRAGUS, s. m. (*Tra-gus*) En Anatomie, petit bouton au-dessous de l'extrémité antérieure du pli de l'oreille, qui avec l'âge se couvre de poil. (Du latin *tragus*, pris du grec *tragos* espèce de froment, au grain duquel ressemble ce bouton.)

† TRAHINE, s. f. (Pêche) Voy. *Boulèche.*

TRAHIR, v. a. (*Tra-ir*) Faire une perfidie à.... user de *trahison* envers.... (Du latin *tradere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement donner, livrer entre les mains, formé de la prépos. *trans* au-delà, par delà, et du verbe *dare* donner.)

Fig. 1.° *Trahir ses sentimens, son devoir*; parler, agir contre ses sentimens, son devoir. — 2.° *Trahir le secret de quelqu'un*, le révéler à mauvaise intention.

SE TRAHIR, v. rée. Se déceler, se découvrir soi-même par imprudence ou par indiscrétion.

Se trahir soi-même, agir contre ses propres intérêts.

TRAHISON, subst. f. (*Tra-i-zon*) Action de *trahir*; fourberie et tromperie qu'on fait à ceux qui se fient en nous.

EN TRAHISON, adv. En *traître*.

TRAILLE, s. f. (*Trâ-glie*; mouillez les *ll*) Bac qui sert à passer une grande rivière. On l'appelle aussi *pont volant*, Académ. Suivant quelques-uns, la *traille* est proprement la corde tendue d'un rivage à l'autre, sur laquelle roule une poulie qui tient au bateau par une autre corde; le *bac* est le bateau lui-même. (Du latin *trahere* tirer.)

† TRAILLER, v. act. (*Trâ-glié*) Terme de Pêche. *Trailler* ou *traîler une ligne*, lui donner de temps en temps une secousse en la *tirant* vivement d'une brasse. (Du lat. *trahere* tirer.)

† TRAILLET, s. m. (*Trâ-glié*) Terme de Pêche. Sorte de châssis sur lequel on roule la corde du libouret.

TRAIN, s. m. (*Trein*) Allure, façon d'aller : *Le train de ce cheval est doux; cet homme va bon train.* — La partie de devant ou de derrière des chevaux, bœufs et autres bêtes de service. — Le charronnage qui porte le corps d'un carrosse, d'un chariot. — Dans une machine, la partie qui la fait mouvoir : *Le train d'une presse, d'un moulin, etc.* — Suite de chevaux, de valets, etc. *Marcher à grand train; augmenter, réformer son train.* — Suite de bateaux à la queue les uns des autres. — Bois flotté conduit sur la rivière et arrangé d'une certaine façon. — Fig. 1.° Humeur : *Je ne suis point en train de rire.* — 2.° Promptitude à faire quelque chose : *Nous sommes allés bon train.* — 3.° Cours et état des choses : *Nos affaires prennent un bon train.* — Familièr. Gens de mauvaise vie : *Le Commissaire a chassé le train de son quartier.*

Train d'artillerie, tout l'attirail nécessaire pour la servir.

Fig. et fam. *Mener un homme bon* ou *grand train*, ne point le ménager dans la suite d'une affaire, d'une dispute. — Fam. *Faire du train*, du tapage. — *Être* ou *mettre en train*, en action, en mouvement. — En Fauconnerie, *faire le train à un oiseau*, lui donner un oiseau tout dressé pour l'accoutumer à la chasse.

TOUT D'UN TRAIT, adv. Tout de suite, au même instant.

† TRAÎNAGE, s. m. Manière de voyager sur des *traîneaux*, dans les contrées septentrionales, lorsque la neige couvre la terre, et la glace les rivières.

TRAÎNANT, ANTE, adject. verb. (*Trê-nan, an-te*) Qui *traîne* à terre : *Robe, queue traînante.* — Fig. En parlant du style, languissant et qui renferme peu de choses en beaucoup de paroles.

TRAÎNASSE, s. f. (*Trê-na-se*) Plante qui s'étend beaucoup, et qu'on appelle aussi *Renouée*. Voyez ce mot.

TRAÎNE, s. f. (*Trê-ne*) Terme de Marine : Menue corde où les Matelots et les Soldats attachent leur linge pour le laisser *traîner* à la mer et le blanchir par ce moyen. — Nom que les Pêcheurs donnent souvent aux seines.

Batteau à la traîne, traîné par un autre. — *Perdreaux en traîne*, qui ne peuvent pas encore voler.

TRAÎNEAU, s. m. (*Trê-nô*) Sorte d'assemblage de bois propre à porter des fardeaux. — Sorte de voiture sans roues pour aller sur la neige ou sur la glace. (Du latin *traha*, fait dans la même signification, de *trahere* tirer, traîner.) — Grand filet pour prendre des perdrix ou du poisson. — En Fauconnerie, peau de lièvre préparée pour leurrer certains oiseaux de proie.

TRAÎNÉE, s. f. (*Trê-né-e*) Petite quantité de certaines choses épanchées en long, comme

blé, farine, cendres, plâtre, etc. — Longue suite de poudre à canon, dont on se sert pour porter le feu à l'amorce : *On fit une longue traînée de poudre pour faire jouer les boîtes.* — Trace qu'on fait avec des morceaux de charogne pour attirer un loup dans un piege par l'odeur.

† TRAÎNELLE, s. f. (*Trè-nè-le*) Terme de Pêche. Sac de toile qu'on traîne sur le sable comme une petite charrue pour prendre des lançons, etc.

TRAÎNE-MALHEUR, s. m. Qui apporte le *malheur* avec soi. Il est familier.

TRAÎNE-POTENCE, s. m. Homme qui porte malheur à ceux qui s'attachent à lui et qui suivent son parti. Il est familier.

TRAÎNE-RAPIÈRE, s. m. Bretteur. — Celui qui n'a d'autre profession que de porter l'epée. Il est familier.

TRAÎNER, v. a. (*Trè-né*) En général et au propre, tirer après soi. (Du lat. *trahere* tirer.) — Mener avec soi; se faire suivre par... *Cet homme traîne son ami par-tout; il traîne toujours après lui des gens de sac et de corde.* Il ne se dit guères qu'en mauvaise part. — Fig. Attirer; être la source, la cause de... *Cette action a traîné après elle une longue suite de malheurs.* — Allonger, différer la conclusion d'une affaire, amuser par de vaines promesses, etc. *Cet homme vous traînera long-temps avant de vous payer, etc.* — En Maçonnerie, 1.° Mener mécaniquement par le moyen du compas, une ligne parallèle à une autre ligne donnée droite ou courbe. — 2.° Former en plâtre les moulures d'une corniche, etc. avec un calibre qu'on *traîne* sur deux règles arrêtées.

Traîner la jambe, ne pas marcher ferme. — *Cet oiseau traîne l'aile*, l'aile lui pend. — Figurém. *Traîner une vie languissante*, être accablé de chagrins. — Fig. *Cet homme traîne son lien*, tôt ou tard il périra. — *Traîner ses paroles*, parler avec une extrême lenteur.

TRAÎNER, v. n. Pendre jusqu'à terre : *Manteau, robe qui traîne.* — Demeurer exposé, au lieu d'être à sa place : *Il laisse traîner ses clefs; ces papiers ont long-temps traîné sur sa table.* — Être en langueur sans pouvoir se rétablir : *Cet homme ne fait plus que traîner.* — N'avancer point : *Il y a long-temps que cette affaire traîne.*

Discours qui traîne, froid et languissant.

SE TRAÎNER, v. réc. Se glisser en rampant. — Marcher avec grande peine.

TRAÎNEUR, subst. m. (*Trè-neur*) Celui qui *traîne*. — Chasseur au *traîneau*. — Soldat qui ne suit pas le gros de la troupe, qui demeure derrière, soit par infirmité, soit pour piller. — Chien qui ne suit pas le gros de la meute. — Au Billard, celui qui *traîne* sa bille. — En Hollande, conducteur d'un *traîneau* sur les canaux gelés.

Traîneur d'épée ou *de rapière*, fainéant qui porte l'épée et qui n'est engagé dans aucun service. Style familier et mordant.

TRAIRE, v. a. *Trait. Trayant. Je trais, etc. nous trayons, vous trayez, ils traient.* Point de passé défini ni d'imparfait du subjonc. le reste régulier ou forme de ces temps. (*Trere*) Prendre le *trayon* de la vache et en faire sortir le lait; ce qui se dit aussi des chevres et des ânesses. (Du latin *trahere* tirer.)

TRAIT, part. p. de *Traire* (*Trè*) Il ne se dit que de l'or et de l'argent qui est tiré par une filière, lorsqu'il n'est pas encore sur la soie. En ce sens, il est aussi substantif : *Des boutons de trait, une broderie de trait.*

TRAIT, s. m. (*Tre*) Dard, javelot, et plus particulièrement, flèche qui se *tire* avec l'arc. — On dit fig. *les traits de l'amour.* — Longe de corde ou de cuir, avec laquelle les chevaux *tirent*. (Du lat. *tractus*, fait de *trahere* tirer.) — En termes de Chasse, longe où est attaché le limier qu'on mène au bois. — Ce qui emporte l'équilibre de la balance et la fait trébucher : *Pour les marchandises d'un grand volume et d'un grand poids, le trait doit être plus fort.* — Ce qu'on avale d'une liqueur en une gorgée. — Ligne qu'on trace avec la plume, etc. — En Peinture, ligne au moyen de laquelle on imite la forme d'un objet; c'est proprement la ligne qui termine une figure quelconque : *Copier trait pour trait*, exactement, fidellement. — Les linéamens du visage. — Bon ou mauvais office : *Beau* ou *vilain trait; un trait d'ami.* — Acte, procédé : *Trait d'habile homme, de fripon; un trait de prudence.* — Beaux endroits d'un ouvrage d'esprit : *Il y a de beaux traits dans ce discours.* On dit depuis quelque temps au singulier, qu'*un Auteur a du trait*, qu'*il y a du trait dans un ouvrage*, lorsqu'il y a dans les pensées, dans les jours, dans le style quelque chose de vif et d'ingenieux, une certaine originalité piquante, etc. — Saillie d'imagination : *Trait de raillerie.* — Rapport : *Cette affaire n'a point de trait à l'autre.* — En Architecture, 1.° coupe des pierres employées à la construction de quelque morceau de bâtiment. — 2.° Figure d'un bâtiment projeté qu'on *trace* sur le papier, et dans laquelle avec l'échelle et le compas on décrit les différentes pièces, etc. — En Maçonnerie, 1.° ligne que marque un repère ou un coup de niveau. — 2.° Dessin et coupe des pierres taillées hors de leurs angles pour faire des ouvrages biaisés. — En t. d'Eglise, verset qui se chante à la Messe entre le Graduel et l'Evangile. — Aux Echecs et aux Dames, l'avantage de jouer le premier. — En t. de Blason, 1.° ligne qui partage l'ecu. — 2.° Rangée de petits carreaux, dans une pièce d'armoiries échiquetée. — Espace que les Propriétaires de fonds situés au bord des rivières, sont tenus de laisser libre pour le passage des chevaux qui *tirent* les bateaux. — En t. de Pêche, espace qu'on parcourt avec un filet qu'on *traîne*.

Trait d'histoire, morceau détaché d'une grande histoire. — *Trait de bateaux*, plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière. — *Trait de corde*, 1.° en parlant de la question, effort qu'on fait en bandant la corde pour augmenter la douleur du patient. 2.° En parlant de l'estrapade, action de monter et de laisser retomber plusieurs fois le patient. — *Trait de scie*, passage que fait la scie en coupant un morceau de bois : *Scier une voie de bois à deux traits*, en scier chaque

buche en trois morceaux. — *Trait de temps*, espace de temps : *Les mots dont le sens change par trait de temps.* J. J. Rousseau (Lettres à M. *de Beaumont*). C'est un latinisme, *tractus temporis.*

Cheval de trait, qui sert au tirage. — *Gens de trait*, autrefois qui *tiroient* de l'arc, de l'arbalète, qui lançoient le javelot. — *Il partit comme un trait*, fort vîte. — *Avaler tout d'un trait*, tout d'une haleine. — *Boire a longs traits*, lentement, en savourant ce qu'on boit.

Traitable, adj. (*Tre-ta-ble*) Doux ; avec qui on peut aisement *traiter.* — En parlant des métaux, maniable, ductile, qu'on peut mettre aisément en œuvre. — En t. de Chirurgie, qui est en etat d'être *traité* et pansé.

Traitant, s. m. (*Tre-tan*) Celui qui se charge du recouvrement des impositions, à certaines conditions stipulées dans un *traité* fait avec le Gouvernement, etc. V. *Publicain.*

Traite, s. f. (*Tre-te*) Etendue de chemin qu'on fait sans s'arreter. — Transport de marchandises qu'on *tire* d'un endroit pour les porter dans un autre : *On a permis la traite des blés ; faire la traite des Negres.* — Lettre de change tirée par un Negociant sur un Négociant d'une autre ville, à l'ordre d'un tiers. Elle se nomme *traite* par rapport à celui qui la *tire ;* elle devient *remise*, par rapport à celui à qui on la *remet.* — En termes de Monnoie, ce qui fait la diminution de la valeur intrinseque des espèces.

† *Traite foraine*, ancien droit qui se levoit en France, à l'entrée et à la sortie des marchandises. — *Traite de Charente*, droit qui se levoit sur les sels voitures sur la Charente. — *Traite domaniale*, droit qui se percevoit en Languedoc sur certaines marchandises.

† *Traites et remises* (Commerce et Banq.), l'un des comptes généraux du Grand Livre, qui a pour objet l'entrée et la sortie des lettres de change et billets que reçoit un Negociant.

Traité, subst. m. (*Tre té*) Ouvrage où l'on *traite* de quelque art, de quelque science, de quelque matière particuliere. — Convention, transaction sur quelque affaire importante.

Traité, ée, part. p. adj. Disputé, reçu, régalé. Voy. *Traiter.* — En Peinture, *figure bien traitée*, bien faite. *Composition bien traitée*, dans laquelle on a bien suivi les convenances du sujet. *Draperie bien traitée*, composée et rendue savamment.

Traitement, s. m. (*Tre-te-man*) Accueil, réception, manière d'agir avec quelqu'un. — Honneur qu'on rend dans les Cours à des personnes de distinction. — Repas que le Roi faisoit donner en certaines occasions aux Ambassadeurs ou même aux Envoyés. — Soins et remèdes qu'un Chirurgien emploie pour *traiter* un malade. — Appointemens qu'on donne, avantages qu'on fait : *On a reglé son traitement.*

Traiter, v. a. (*Tre-té*) Discuter, agiter : *Traiter un sujet, une matiere.* (Du latin *tractare* manier, toucher, etc.) — Négocier ; travailler à un accommodement : *Traiter la paix, un mariage, une réconciliation.* — Régaler, donner à manger à... *Traiter quelqu'un magnifiquement, splendidement.* — En Peinture, etc. faire : *Ce Peintre traite bien la figure, les animaux, les ciels, etc.* — En user bien ou mal avec quelqu'un. — Reconnoître pour... qualifier de... *Traiter quelqu'un de Prince, d'Altesse, etc. Traiter de fou, de fripon, d'ignorant.* — Panser, medicamenter.

Famil. *Traiter quelqu'un de haut en bas*, fort mal et avec beaucoup de mepris. — *de Turc à More*, avec toute la rigueur possible. Style proverbial.

Traiter, v. n. Il a les trois premiers sens de l'actif : 1.° *Traiter d'une matiere, d'un sujet.* Quand on specifie la matière dont on *traite*, on emploie toujours le neutre : *Il a fort bien traité des plantes, des metaux, de l'Astronomie*, et non pas *les plantes, etc.* — 2.° *Traiter avec les ennemis ; traiter d'une affaire.* Quand il s'agit de vendre, d'acheter, d'acquérir, de contracter, il est toujours neutre : *Traiter d'une charge, d'un domaine, de ses prétentions.* — 3.° *Traiter en viande, en poisson ; cet Aubergiste traite à tant par tête.*

Traiteur, subst. m. (*Tre-teur*) Celui qui *traite*, qui donne habituellement à manger pour de l'argent, ou qui entreprend de grands repas de noces, etc. — Habitant de la Louisiane, qui fait la *traite* avec les Sauvages, et leur porte des marchandises jusque dans leurs habitations. Dans le Canada, on les nommoit *Coureurs de bois.*

† Traitoire, s. f. (*Trê-toa-re*) Outil de Tonnelier, composé d'un manche de bois et d'un crochet de fer, pour tirer et allonger les cercles et les placer sur les futailles. *Le Grand Vocab. Franç.* dit *Traitoir*, s. m.

Traître, traîtresse, s. m. et f. (*Trê-tre, è-se*) Celui, celle qui commet une trahison. (Du latin *traditor.*)

Traître, tresse, adj. Perfide : *Cet homme est bien traître ; ame traîtresse.* — Il se dit par extension des animaux qui mordent, qui ruent, qui égratignent lorsqu'on y pense le moins. — On le dit aussi des choses, 1.° en parlant des actions de trahison : *Un procédé, un tour bien traître ; des faveurs traîtresses.* — 2.° En parlant de ce qui est plus dangereux qu'il ne le paroît : *Ce vin là est traître ; liqueur traîtresse.*

En traître, adv. En trahison : *Prendre, tuer en traître.* — Prov. *Traître comme Judas.* — Fam. *N'être pas traître à son corps*, ne se refuser aucune commodité.

Traîtreusement, adv. (*Trê-treû-ze-man*) En trahison ; à la manière des *traîtres.*

Trajectoire, s. f. (*Tra-jek-toa-re*) En Géométrie, courbe qui coupe sous un angle donné une famille de courbes du même genre, dont les espèces dépendent de la variation d'un paramètre. — En Mecanique, courbe que decrit un corps animé par une pesanteur quelconque, et jeté suivant une direction et avec une vîtesse données, soit dans le vide, soit dans un milieu résistant. (Du latin *trajicere* traverser, passer à travers.)

† *Trajectoire réciproque* (Géomét.), nom donné par *Jean Bernoulli* à une courbe decrite sur un axe, dont la propriété est telle que si on la place dans une situation opposée à celle qu'elle avoit d'abord, et qu'on la faste

glisser parallèlement à elle-même, elle coupe toujours sa première position sous un même angle.

TRAJET, s. m. (*Tra-jè*) Espace à traverser d'un lieu à un autre par eau, et par extension, par terre. — Action de traverser cet espace. (Du lat. *trajectus*, fait de *trajicere* traverser, lequel est formé de *trans* au-delà, par delà, et *jacere* jeter.)

TRAMAIL *ou* TREMAIL, s. m. (*Tra-maglie; mouillez l'l finale*) Filet qu'on tend de travers dans les rivières pour prendre du poisson. — En termes de Chasse, filet composé de *trois* rangs de *mailles*, les unes devant les autres. (Du latin barbare *tramaillum* pour *tremaclum*, formé dans la basse latinité, de *tres* trois, et *macula* maille; *filet, reseau à trois mailles.*)

TRAMAILLADE, s. f. (Pêche) V. *Tramail.*

TRAME, subst. f. Fil conduit par la navette entre ceux qu'on nomme *chaîne*. (Du latin *trama*, employé par *Pline* dans la même signification, et formé de *trans* au-delà, par delà, et *meare* couler, aller, se glisser.) — Figur. Complot : *Être l'auteur d'une trame; ourdir une trame.*

Fig. et poét. *La trame de sa vie, de ses jours*, le cours, la durée de sa vie.

TRAMER, v. a. (*Tra-mé*) Passer la *trame* entre les fils de la chaîne. — Fig. Machiner, faire un complot : *Tramer une conspiration.*

† TRAMEUR, s. m. Ouvrier qui prépare les *trames*, qui les dispose pour être employées.

† TRAMIRE, subst. f. (Draperie) Espèce de serge foulée.

† TRAMILLON, s. m. (*Tra-mi-glion*) Petit *tramail.*

TRAMONTANE, subst. f. Il se prend dans la Méditerranée, 1.° pour le vent du Nord. — 2.° Pour le côté du Nord : *Aller vers la tramontane.* — 3.° Pour l'étoile du Nord ou polaire. (De l'italien *tramontana*, formé du lat. *trans* au-delà, et *mons, montis*, mont; parce que le Nord est au-delà des monts [des Alpes], par rapport à Rome et à Florence.)

Figur. et famil. *Perdre la tramontane*, se troubler, ne savoir plus ce qu'on dit ni ce qu'on fait.

TRANCHANT, ANTE, adj. Qui *tranche*, qui coupe. — Figurem. 1.° en parlant des choses, décisif, péremptoire : avec cette différence que *tranchant* marque plus particulièrement l'efficacité d'un moyen, et la promptitude de l'effet qu'il produit; que *décisif* annonce la discussion, et le moyen propre à la terminer; et que *péremptoire* indique l'opposition et un moyen qui doit la faire cesser. — 2.° En parlant des personnes, qui décide hardiment : *L'homme tranchant ne voit point de difficulté; l'homme décisif n'a point de doute.*

Écuyer tranchant, Officier qui coupe les viandes à certaines tables.

Ces deux couleurs sont tranchantes, sont toutes deux fort vives, et il n'y a aucune nuance entre elles.

TRANCHANT, s. m. Le fil d'un couteau, d'une épée, d'un rasoir, etc.

† *Tranchant de l'épée* (Escrime), la partie de la lame avec laquelle on se défend : le *vrai tranchant* est du côté gauche de la lame, quand on a l'épée placée dans la main : le *faux tranchant* est du côté droit : on en fait rarement usage.

TRANCHE, s. f. Morceau coupé (*tranché*) en long ou en large dans de certaines choses. — Coin ou ciseau dont les ouvriers en fer se servent pour couper le fer quand il est chaud. — En ter. de Relieur, petite bande d'or pour faire des bords de livres. — Le côté par lequel les feuillets d'un livre ont été coupés : *Livre doré, marbré sur tranche.* — En Géométrie, 1.° Section qui naît d'un prisme, d'un cylindre, d'une pyramide, d'un cône, etc. coupés par un plan parallèle à la base. — 2.° Portion solide comprise entre ces deux coupes. — Dans les ardoisières, double crochet emmanché d'un bâton de quatre pieds de long, pour retirer dans le fond d'une carrière, les blocs les uns de dessus les autres.

† TRANCHÉ, ÉE, part. p. et adj. V. *Trancher.* — *Écu tranché* (Blason), divisé en deux diagonalement. — *Bois tranché* (Charpent.), celui dont les nœuds vicieux ou les fils sont obliques, et diminuent de sa force.

TRANCHÉE, s. f. Fosse qu'on fait pour divers usages. — En termes de Guerre, fossé qu'on creuse et que l'on conduit en biaisant d'angle en angle, pour se mettre à couvert du feu, en faisant les approches d'une place assiégée. — Au pluriel, douleurs vives et aiguës dans les entrailles, (qui semblent les *trancher* ou couper) : *Les tranchées de l'accouchement.*

† TRANCHE-FIL, subst. m. Instrument pour former le velouté des tapis de Turquie.

TRANCHEFILE, s. f. Terme de Relieur de livres : Petit rouleau de papier ou de parchemin, qui est recouvert de soie ou de fil, et qui se met aux deux extrémités du dos du livre, pour tenir les cahiers assemblés, et servir d'ornement. — Couture de fil en dedans des souliers de marroquin. — En t. de Bourrelier, morceau de cuir tortillé à la bride des chevaux de carrosse. — Au Manège, chaînettes aux branches du mors.

TRANCHEFILER, v. act. (*Tran-che-fi lé*) Mettre de la soie sur une *tranchefile.*

TRANCHELARD, s. m. (*Tran-che-lar*) Couteau qui a la lame fort mince, et dont les Cuisiniers et les Rôtisseurs se servent pour couper des *tranches de lard.*

† TRANCHÉ-MAÇONNÉ, adj. m. (Blason) Se dit d'un écu *tranché* dont une des divisions est en *maçonnerie*, et l'autre seulement en couleur.

TRANCHE-MONTAGNE, s. m. Fanfaron. Famil.

TRANCHER, v. a. (*Tran-ché*) Couper, séparer en coupant : *Trancher la tête.* (Du lat. *transcindere* couper tout au travers, formé de *trans* au-delà, et *scindere* couper, fendre, diviser.)

† *Trancher le verre* (Verrer.), en général appuyer le verre contre l'extrémité de la canne, à laquelle il s'attache d'autant plus que cette pression est plus forte.

Fig. et poét. *La Parque a tranché ses jours, le fil de ses jours*, il est mort. — Fig. *Trancher la difficulté, le nœud de la difficulté*, résoudre

tout d'un coup une question difficile, ou lever de suite un obstacle, une difficulté.

TRANCHER, v. n. Decider, declarer hardiment : *Il tranche, il decide sur tout.* En ce sens, il se dit toujours au figuré, et ne s'emploie point tout seul et absolument. — En parlant des couleurs, passer d'une couleur vive a une autre differente et non moins vive, sans aucune nuance ni adoucissement : *Le cramoisi tranche trop auprès du vert* ou *sur le vert*, et sans régime, *cela tranche trop.* On dit dans le même sens et par analogie, *cette description tranche trop dans cet écrit*, est trop differente de ce qui precède et de ce qui suit.

Trancher du grand Seigneur, du Docteur, etc. en prendre le ton, les manieres.

TRANCHET, s. m. (*Tran-chet*) Outil de Cordonnier, de Savetier, de Bourrelier et de Serrurier, servant a couper (trancher) le cuir et le fer chaud. — En Peinture, espèce de brosse plate faite de poil de cochon, dont on coupe presque toutes les barbes.

TRANCHIS, s. m. Rang d'ardoises ou de tuiles échancrees diagonalement, qu'on pose dans l'angle rentrant d'une noue ou d'une fourchette.

TRANCHOIR, s. m. (*Tran-choar*) Plateau de bois, sur lequel on *tranche* ou l'on coupe la viande. On le nomme aussi *Tailloir.* — Assiette de bois sur laquelle on coupe du lard lorsqu'on fait des lardons. — Pièce de verre, en forme d'une croix de Lorraine.

TRANGLES, s. m. pl. T. de Blason : Fasces rétrecies qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire, et qui sont en nombre impair.

TRANLER, v. act. (*Tran-lé*) T. de Chasse : Queter un cerf au hasard lorsqu'on ne l'a point détourné.

TRANQUILLE, adj. (*Tran-ki-le*) Paisible, calme, sans aucune emotion. Il se dit des personnes et des choses. (Du latin *tranquillus.*) — Qui ne trouble le repos de personne.

TRANQUILLEMENT, adv. (*Tran-ki-le-man*) En repos; d'une manière *tranquille.*

TRANQUILLISANT, adj. verb. (*Tran-ki-li-zann*) Qui *tranquillise.* C'est un néologisme qui paroît heureux.

TRANQUILLISER, v. act. (*Tran-ki-li-ze*) Rendre *tranquille*, calme.

SE TRANQUILLISER, v. réc. Se reposer, se tenir dans un état *tranquille.*

TRANQUILLITÉ, s. f. (*Tran-ki-li-té*) Etat de ce qui est *tranquille*; calme, paix, repos, quiétude. Le mot de *tranquillité*, dit *Girard*, ne regarde precisement que la situation en elle-même et dans le temps présent, indépendamment de toute relation : celui de *paix* regarde cette situation par rapport au dehors, et aux ennemis qui pourroient y causer de l'alteration : celui de *calme* la regarde par rapport à l'événement, soit passé, soit futur; ensorte qu'il la désigne comme succedant à une situation agitée, ou comme la précedant : *On a la tranquillité en soi-même, la paix avec les autres, et le calme après l'agitation.* (Du lat. *tranquillitas.*)

TRANSACTION, s. f. (*Tran-zak-cion*) Acte par lequel on *transige* sur un differend.

Transactions philosophiques, Journal de la Société royale de Londres : il contient des découvertes et des expériences de Physique, des observations d'Astronomie, etc.

TRANSCENDANCE, s. f. (*Tran-san-dan-ce*) Superiorité marquée, eminente d'une personne, d'une chose sur une autre. V. *Transcendant.*

TRANSCENDANT, ANTE, adject. (*Tran-san-dan, an-te*) Elevé, sublime; qui excelle en son genre. Il se dit particulièrement de l'esprit et de certaines choses qui y ont rapport. (Du latin *transcendens*, part. act. de *transcendere*, formé de *trans* au-delà, et *ascendere* monter.) — En termes de Philosophie scolastique, *une qualité transcendante* est celle qui convient à toutes sortes d'êtres sans exception.

Geometrie transcendante, celle qui emploie l'infini dans ses calculs. — *Equations transcendantes*, qui ne renferment point, comme les équations algébriques, des quantités finies, mais des différencielles ou fluxions de quantités finies, et qui ne peuvent point se réduire à une équation algébrique. — *Courbe transcendante*, qu'on ne peut déterminer que par une équation transcendante.

TRANSCENDANTAL, ALE, adject. (*Tran-san-dan-tal*) Qui surpasse, qui l'emporte par-dessus un autre. Terme de Logique. (Du latin *transcendentalis.*)

† TRANSCOLATION, s. f. (*Trans-ko-la-cion*) Terme de Chimie et de Pharmacie. La même chose que *filtration.* Voyez ce mot. (Du latin *trans* au-delà, à travers, et *colare* couler, passer par la chausse, etc.)

TRANSCRIPTION, subst. f. (*Trans-krip-cion*) Action par laquelle on *transcrit.*

TRANSCRIRE, v. a. Copier quelque écrit. On *transcrit*, dit *Roubaud*, pour mettre au net, en forme, en règle, en état, dans un endroit convenable : on *copie* pour multiplier, distribuer, répandre, conserver. (Du latin *transcribere*, formé de *trans* au-delà, et *scribere* écrire; *écrire de nouveau.*)

TRANSCRIT, ITE, part. p. de *Transcrire*, et adject. Copié.

TRANSE, s. f. (*Tran-ce*) Frayeur; grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain. Il ne s'emploie guères qu'au plur. V. *Transir.*

TRANSFÉRER, v. act. (*Tran-fé-ré*) Transporter, faire passer d'un lieu à un autre. Il ne se dit que de certaines choses : *Transférer un prisonnier, un corps mort, un corps saint. Constantin transféra le siège de l'Empire, de Rome à Bysance.* (Du latin *transferre*, formé de *trans* au-delà, et *ferre* porter.)

Transférer une fête, la remettre d'un jour à un autre.

TRANSFIGURATION, s. f. (*Trans-fi-gu-ra-cion*) L'action de se *transfigurer*; changement de figure en une autre : *La transfiguration de Notre-Seigneur.* Il ne se dit que dans cette phrase. (Du latin *transfiguratio.*)

TRANSFIGURER, v. a. (*Trans-fi-gu-ré*) Il ne se dit que de Jésus-Christ : *Jésus-Christ se transfigura sur le Thabor.* (Du lat. *transfigurare*, formé de *trans* au-delà, et *figura* figure; *prendre une figure au-delà de la sienne*, nouvelle, différente.)

TRANSFORMATION, s. f. (*Trans-for-ma-cion*)

Changement en une autre forme ; métamorphose. (Du latin *transformatio.*) — En Géométrie, reduction d'une figure ou d'un corps en un autre de même surface ou de même solidité. — En Algebre, opération par laquelle dans une equation déterminée, on substitue au lieu de l'inconnue une fonction d'une autre inconnue.

† *Transformation des axes* (Géométrie), operation par laquelle on change la position des axes d'une courbe.

† TRANSFORMÉ, ÉE, part. p. et adject. Voy. *Transformer.* — *Equation transformee*, ou substantivement, *la transformee* (Algebre), équation dans laquelle à la place de l'inconnue, on substitue une fonction d'une autre inconnue.

TRANSFORMER, v. a. (*Trans-for-me*) Changer la forme d'une personne ou d'une chose en une autre ; métamorphoser. — En Algebre, *transformer une équation*, la changer en une autre dont la forme soit differente. (Du lat. *transformare.*)

SE TRANSFORMER, v. réc. Fig. Se déguiser; prendre plusieurs caractères, selon ses vues et ses intérets.

TRANSFUGE, s. m. Celui qui abandonne son parti pour suivre celui des ennemis. Voyez *Déserteur.* (Du latin *transfuga*, fait de *transfugere*, lequel est formé de *trans* au-delà, par delà, et *fugere* fuir.)

TRANSFUSER, v. act. (*Trans-fu-zé*) Faire passer le sang artériel d'un animal dans les veines d'un autre. (Du lat. *transfusum*, supin de *transfundere* transvaser, verser d'un vase dans un autre. Racines, *trans* en delà, par delà, et *fundere* verser, répandre.)

TRANSFUSION, s. f. (*Trans-fu-zion*) L'action par laquelle on fait couler une liqueur d'un vaisseau dans un autre. — Operation par laquelle on fait passer le sang du corps d'un animal dans le corps d'un autre. (Du latin *transfusio.*)

TRANSGRESSER, v. a. (*Trans-grè-cé*) Contrevenir à quelque ordre, à quelque loi ; l'enfreindre, l'outre-passer. (Du lat. *transgredi*, *gradi trans* passer outre, aller au-dela.)

TRANSGRESSEUR, s. m. (*Trans-gre-ceur*) Celui qui *transgresse.* (Du lat. *transgressor.*)

TRANSGRESSION, s. f. (*Trans-grè-cion*) Action de *transgresser* une loi. Ce substantif et le precedent ne se disent que de la loi de Dieu. (Du latin *transgressio.*)

TRANSI, IE, part. p. de *Transir*, et adject. Tout gelé : *Transi de froid.* Au propre il ne se dit guères seul et absolument.

Fig. et iron. q. *Amoureux transi*, celui que l'excès de sa passion rend tremblant et interdit auprès de sa maîtresse. — *Faire l'amoureux transi*, affecter cette passion timide auprès d'une femme.

TRANSIGER, v. n. (*Tran-zi-jé*) Passer un acte pour accommoder une affaire. (Du latin *transigere*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement pousser au-dela, à travers. Racines, *trans* au-delà, et *agere* conduire, pousser ; *conduire une affaire au-delà du point où elle étoit* ; la terminer.)

TRANSIR, v. act. (*Tran-zir*) Pénétrer et engourdir de froid : *Il fait un vent qui me transit.* — Saisir de peur ; rendre tremblant : *La peur l'a transi.* Suivant *Menage*, du lat. barbare *strinxire*, fait de *strinxi*, prétérit de *stringere* serrer etroitement. Les Latins disoient en effet, *frigore stringere*, ou *constringere*, saisir, transir de froid.)

TRANSIR, v. n. Avoir un grand froid. — Etre pénétré de frayeur ou d'affliction.

TRANSISSEMENT, s. m. (*Tran-zi-ce-man*) Etat d'un homme *transi* de froid ou de peur.

TRANSIT, s. m. (*Tran-zite*) En t. de Comm. le même que *Passavant.* (Mot latin qui signifie *il passe.*)

TRANSITIF, adj. m. (*Tran-zi-tife*) Terme de Grammaire, qui se dit des verbes qui marquent une action qui *passe* d'un sujet dans un autre : *Tous les verbes actifs sont transitifs.* (Du latin *transitivus*, fait de *transire* passer ; *ire trans* aller au-delà.) — On appelle aussi en Grammaire, *conjonctions transitives*, celles qui servent aux *transitions*, comme *au reste*, *du reste*, *or*, *cependant*, *etc.*

TRANSITION, s. f. (*Tran-zi-cion*) Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier entr'eux les divers morceaux d'un discours; mots, tours de phrase qu'on emploie a cet effet. (Du latin *transitio.*)

TRANSITOIRE, adj. (*Tran-zi-tod-re*) Passager : *Les choses d'ici-bas sont transitoires.* Style marotique. (Du latin *transitorius*, fait de *transire* passer. Voy. *Transitif.*)

TRANSLATER, v. a. (*Trans-la-té*) Traduire d'une langue dans une autre. Il est vieux. (Du latin *translatum*, supin de *transferre* transferer, transporter ; *transporter d'une langue dans une autre.*)

TRANSLATEUR, s. m. Vieux mot qui signifioit *Traducteur.*

TRANSLATION, s. f. (*Trans-la-cion*) L'action de *transferer* d'un lieu a un autre, d'un etat à un autre, d'un jour à un autre. — Transport. Il ne se dit comme *transferer*, que de certaines choses. (Du latin *translatio.*)

TRANSMETTRE, v. act. (sur *Mettre*) Céder; faire passer à un autre ce qu'on possède. (Du latin *transmittere*, formé de *trans* en dela, par delà, et *mittere* envoyer.) — Il se dit fig. dans les choses morales : *Les Grecs et les Latins nous ont transmis les arts et les sciences. Il transmettra sa gloire a ses enfans.* Il signifie alors faire passer.

TRANSMIGRATION, s. f. (*Trans-mi-gra-cion*) Passage d'un peuple qui abandonne un pays pour passer dans un autre. (Du latin *transmigratio*, formé de *trans* en delà, par delà, et *migrare* aller, passer, lequel est une contraction de *meare agro*, sortir d'un champ pour aller dans un autre.)

La transmigration de Babylone, le transport des Juifs à Babylone, et le séjour qu'ils y firent. — *La transmigration des ames*, dans l'opinion des Pythagoriciens, le passage des ames d'un corps dans un autre. On dit aussi et plus souvent *Metempsycose.*

TRANSMISSIBLE, adj. (*Trans-mi-ci-ble*) Qui peut etre *transmis.*

TRANSMISSION, s. f. (*Trans-mi-cion*) L'action

de *transmettre*. — En Optique, 1.° propriété par laquelle un corps transparent laisse passer les rayons de lumière à travers sa substance. En ce sens, *transmission* est oppose à *réflexion*. — 2.° On le dit quelquefois pour *réfraction*. Voyez ce mot. (Du latin *transmissio*, fait de *transmittere*. Voyez *Transmettre*.)

TRANSMUABLE, adj. Qui peut être changé. Voyez *Transmuer*.

TRANSMUER, v. act. (*Trans-mu-é*) Terme d'Alchimie : Changer les metaux moins précieux en métaux d'un plus grand prix. (Du lat. *transmutare*.)

TRANSMUTABILITÉ, s. f. Propriété de ce qui est *transmuable*. Voy. *Transmuer*.

TRANSMUTATION, s. f. (*Trans-mu-ta-cion*) Changement d'un metal en un autre. — Dans la Geomét. sublime, changement d une courbe en une autre de même genre et de meme ordre. (Du latin *transmutatio*.)

TRANSPARENCE, subst. f. (*Trans-pa-ran-ce*) Qualité de ce qui est *transparent*.

TRANSPARENT, ANTE, adj. (*Trans-pa-ran, an-te*) Diaphane, au travers de quoi on peut voir les objets. (Du latin *trans* en delà, au-delà, et de *parere* paroître ; *qui laisse paroître les objets au-dela*.)

TRANSPARENT, s. m. Il se dit d'un papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit, en le mettant sous le papier sur lequel on écrit. — Il s'emploie aussi en parlant de décoration : *Une illumination en transparens*. — En Physique, morceau de toile ou de taffetas blanc bien tendu, sur lequel on reçoit dans un lieu obscur les rayons du soleil, qu'un y fait entrer pour servir à des expériences sur la lumière.

TRANSPERCER, v. a. (*Trans-pér-ce*) *Percer d'outre en outre*, de part en part. Il n'est pas d'usage au propre. (Du latin *trans* en delà, et du françois *percer*.) — Figur. *Transpercer le cœur*, le pénétrer de douleur.

TRANSPIRABLE, adj. Terme Didactique : Qui peut sortir par la *transpiration*.

TRANSPIRATION, s. f. (*Trans-pi-ra-cion*) Sortie imperceptible des humeurs par les pores de la peau. Voyez *Transpirer*. — La matière elle-même qui sort ainsi par les pores.

TRANSPIRER, v. n. (*Trans-pi-ré*) S'exhaler; sortir du corps par les pores, d'une manière imperceptible aux yeux : *Les humeurs transpirent au travers de la peau*. (Du latin *trans* en delà, au-delà, et *spi are* souffler, exhaler.) — Il se dit aussi des corps et de la peau par où les humeurs sortent : *Les animaux qui transpirent beaucoup s'en portent mieux*. V. *Suer*. — On l'emploie au figuré comme impersonnel : *Il transpire quelque chose de votre affaire*, on commence à en pénétrer quelque chose.

TRANSPLANTATION, s. f. (*Trans-plan-ta-cion*) Action de planter en un autre endroit. — Prétendue manière de guerir les maladies en les faisant passer d'un sujet à un autre.

TRANSPLANTER, v. act. (*Trans-plan-té*) Planter des arbres, des plantes dans un lieu different de celui où ils etoient auparavant : *Transplanter des laitues, etc.* (Du lat. *trans* en delà, au-delà, et *plantare* planter ; *planter en delà, dans un autre lieu*.) — Transporter, transferer une Colonie d'un pays dans un autre.

SE TRANSPLANTER, v. pronom. Passer d'une ville ou d'une province dans une autre pour s'y etablir.

TRANSPORT, s. m. (le *t* final ne se prononce point) Action par laquelle on *transporte* une chose d'un lieu à un autre. — Cession juridique d'un droit : *Faire transport d'un billet, d'une rente a....* — Fig. Mouvement violent d'une passion qui nous met ou nous *transporte* en quelque sorte hors de nous-mêmes : *Transport de joie, de colere, d'amour, etc.* — En termes de Teneur de livres, action de porter le montant d'une addition du bas d'une page au commencement de la suivante.

Transport au cerveau, sorte de délire.

TRANSPORTÉ, ÉE, part. p. et adject. Voyez *Transporter*.

TRANSPORTER, v. a. (*Trans-por-té*) Porter d'un lieu à un autre. (Du latin *transportare*, formé de *trans* en delà, de l'autre côté, et *portare* porter.)

Transporter un mot du propre au figuré, l'employer dans une signification figuree. — *Transporter un droit a quelqu'un*, le lui céder juridiquement. — Fig. *La joie, la fureur le transportoit*, le mettoit hors de lui même.

SE TRANSPORTER, v. rée. En t. de Palais, se rendre sur les lieux. — Fig. Se laisser emporter à quelque passion.

TRANSPOSER, v. act. (*Trans-po-zé*) Mettre une chose hors de l'ordre où elle devoit être. Il ne se dit guères que des mots et des phrases. (Du latin *transponere*, *ponere trans*, poser, mettre au-delà, de l'autre côté.) — En termes de Musique, chanter ou jouer d'un instrument sur un ton différent de celui sur lequel l'air est noté. — A la Bassette et au Pharaon, transporter son argent d'une carte sur une autre.

TRANSPOSITION, s. f. (*Trans-po-zi-cion*) Action de *transposer*. — En Algèbre, opération qu'on fait en *transposant* dans une équation, un terme d'un côté à l'autre.

TRANSSUBSTANTIATION, s. f. (*Trans-subs-tan-ci-a-cion*) Changement d'une substance en une autre. Il ne se dit ainsi que le verbe, que dans l'Eglise catholique, en parlant du changement du pain au corps de *Jésus-Christ*, et du vin en son sang. (Du latin *transsubstantiatio*, formé de *trans* en dela, de l'autre côté, et *substantia* substance.)

TRANSSUBSTANTIER, v. a. (*Trans-subs-tancie*) Changer une substance en une autre. Voy. *Transsubstantiation*.

† TRANSSUDATION, s. f. (*Tran-su-da-cion*) Action de *transsuder*.

TRANSSUDER, v. n. (*Tran-su-dé*) Passer au travers des pores d'un corps par une espèce de sueur. (Du lat. *trans* en delà, de l'autre côté, et *sudare* suer, transpirer.)

TRANSVASER, v. a. (*Trans va-zé*) *Transvaser une liqueur*, la verser d'un vase dans un autre.

† TRANSVERSAIRE, adj. (*Trans-vér-cè-re*) T. d'Anatomie. Qui a rapport aux apophyses *transverses* des vertèbres : *Le muscle trans-*

versaire épineux du cou. (Du latin *transversarius.*)

Transversal, ale, adj. T. de Géométrie : Qui traverse, qui coupe obliquement : *Ligne transversale, section transversale.*

† Transversales, s. f. pl. (Astron.) Lignes qu'on trace sur le limbe d'un quart de cercle, entre deux circonférences circonscrites, et qui servent à subdiviser les degrés.

Transversalement, adv. (*Trans-vér-sale-man*) Obliquement : *Cette ligne coupe ce carré transversalement.*

Transverse, adj. Oblique. Il ne se dit guère qu'en Anatomie : *Muscle transverse. Les sinus transverses.* (Du latin *transversus.*)

Trantran, subst. m. Le cours de certaines affaires ; la manière la plus ordinaire de les conduire : *Il sait le trantran du Palais.* Style familier.

Trapan, s. m. Le haut de l'escalier où finit la rampe. Il est peu usité.

† Trapette, subst. f. (*Tra-pè-te*) Dans le métier à fabriquer les étoffes de soie, baguette de roseau posée entre les lisses du fond et celles de rabat, qui sert à faire retomber les fils qui pourroient demeurer suspendus, après que les navettes sont passées.

Trapèze, s. m. (Géomét.) Figure rectiligne de quatre côtés inégaux, dont deux sont parallèles. (Du grec *trapézion*, fait de *trapeza* table, pour *tetrapéza*, formé de *tétra* quatre, et *péza* pied ; *table à quatre pieds ;* parce que chez les Grecs, les tables étoient en forme de trapèze.) — En Anatomie, se dit par comparaison d'un os et d'un muscle.

† Trapéziforme, adj. Qui est en *forme* de *trapèze.* Terme de Botan.

Trapézoïde, s. m. (*Tra-pé-zo-i-de*) En Géométrie, figure semblable au trapèze, mais qui n'a point de côtés parallèles. (Du grec *trapézion* trapèze, et *eidos* forme, ressemblance.) — En Anatomie, le second os de la deuxième rangée du carpe.

† Trapp, s. m. (Minéral.) Mot par lequel les Suédois désignent la substance appelée *Roche cornéenne* par les Minéralogistes modernes.

Trappe, s. f. (*Tra-pe*) Porte couchée sur une ouverture, au niveau du plancher. Il se dit et de l'ouverture et de la porte même : *Monter dans un grenier par la trappe ; lever la trappe.* — Porte ou fenêtre qui se hausse ou se baisse dans une coulisse. — Sorte de piége pour prendre certains animaux. (Du latin barbare *trappa*, fait dans la basse latinité, de l'allemand *trapp*, qui suivant *Ménage*, étoit employé autrefois dans la même acception, et qui aujourd'hui signifie trace, vestige ou trot. De *trappa* a été formé également le diminutif italien *trappola* trappe, souricière, etc.)

Trapu, ue, adj. Membru, ramassé, gros et court, en parlant des hommes et des animaux : *Un petit homme trapu ; un cheval trapu.*

† Traque, s. f. En t. de Chasse, action de *traquer.* — Nom qu'on donnoit dans la perception des droits de la Prévôté de Nantes, au nombre de dix cuirs à poil. — En t. de Marine, nombre de trois avirons.

Traquenard, s. m. (*Tra-ke-nâr*, on ne prononce pas le *d* final) Sorte d'amble ou d'entrepas : *Ce cheval va le traquenard.* (Par corruption du latin *tricenarius*, qui s'est dit de ceux qui marchant formoient des pas prompts et mal réglés. *Ménage*, d'après *Saumaise.*) — Sorte de piége pour prendre des belettes, des fouines, des chats, etc. — Espèce de danse autrefois en usage, qui s'executoit avec des mouvemens particuliers du corps.

Traquer, v. act. (*Tra-ke*) T. de Chasse : Entourer un bois, y envelopper les bêtes fauves, de manière qu'elles ne puissent se sauver sans être aperçues de quelque chasseur. — On dit par extension, *traquer des voleurs*, les resserrer dans une enceinte pour les prendre.

Traquet, s. m. (*Tra-ké*) Petite soupape dont le mouvement fait ouvrir la trémie et tomber du grain sous la meule du moulin. On dit proverb. d'une personne qui parle beaucoup, que c'est *le traquet* ou *le claquet d'un moulin ;* que *sa langue va comme un traquet de moulin.* — Piége qu'on tend aux renards, aux blaireaux, etc.

Prov. et figur. *Donner dans le traquet*, se laisser tromper par quelque artifice.

Traquet *ou* Groulard, s. m. Petit oiseau qu'on nomme aussi *Tarier ;* il est du genre des *Bec-figues.*

Trasi, s. m. Plante dont la racine est bonne pour les maux de poitrine et pour la dysseuterie.

† Trastravat, s. m. Cheval qui a des balzanes ou marques blanches aux deux pieds disposés en diagonale.

Tratte, s. f. pl. (*Tra-te*) Grosses pièces de bois qui portent la cage d'un moulin à vent.

† Traumatique, adj. et s. m. En Médecine, remède pour les plaies ; vulnéraire. (Du grec *trauma* plaie.)

† Travade, s. m. (Marine) Vent accompagné de pluie, d'éclairs, de tonnerres, et si inconstant que quelquefois il parcourt dans une heure les trente-deux points du compas. Quelques-uns écrivent et prononcent *travate.* Voyez *Ecnephis.*

Travail, pl. Travaux, s. m. (*Tra-vaglie, tra-vô ;* mouillez l'*l* finale du sing.) En général la peine qu'on prend, la fatigue qu'on se donne pour faire quelque chose. Il se dit de l'esprit comme du corps. (Suivant *Le Duchat*, contraction et corruption du latin *trans vigilia*, au-delà ou au travers des veilles ; *peine qu'on prend, fatigue qu'on se donne en veillant ; fatigue qui fait veiller, etc.*) — Il s'applique également, 1.° à l'ouvrage qui est le fruit de cette peine : *Faire voir son travail à un ami.* — 2.° A l'ouvrage qui est à faire : *Distribuer le travail aux ouvriers.* — En particulier, remuement de terre que font les troupes. — Etat où est une femme lorsqu'elle commence à sentir les douleurs de l'enfantement : *Elle étoit en travail* ou *en travail d'enfant.* — Chez les Maréchaux, machine de bois à quatre piliers, entre lesquels on attache les chevaux vicieux pour les ferrer ou les panser. En ce sens il fait au pluriel *travails*, et dérive de *trabale*, fait de *trabs*, *trabis*, poutre ; parce que cette ma-

chine est faite de petites poutres attachées ensemble. — Au pluriel, certaines entreprises, 1.° remarquables : *Les travaux d'Hercule.* — 2.° pénibles et glorieuses : *Ce guerrier n'a pas reçu la récompense de ses travaux.* — 3.° méritoires, quoique obscures : *Les succès de l'éducation sont achetés par de longs travaux.*

Homme de travail, celui qui gagne sa vie par le travail de ses mains, sans avoir aucun métier particulier. — *Un homme de grand travail*, un homme fort laborieux. — En Fauconnerie, *oiseau d'un grand travail*, fort dans son vol, patient, qui ne se rebute point.

TRAVAILLÉ, ÉE, part. p. de *Travailler*, et adjectif : *Cheval qui a les jambes travaillées*, fatiguées, ruinées par le *travail*. — *Poème, discours bien travaillé*, fait avec beaucoup de soin.

TRAVAILLER, v. n. (*Tra-va-llié*) Prendre quelque fatigue de corps ou d'esprit; s'appliquer à faire quelque chose, s'y attacher. Voy. *Travail*.

Le poumon travaille, souffre, est oppressé. — *L'estomac travaille*, ne digère pas bien. — *Du bois, un mur travaille*, se dejette. — *Les liqueurs travaillent*, fermentent. — En Peinture, *les couleurs travaillent*, changent de ton avec le temps.

TRAVAILLER, v. act. Façonner : *Travailler le fer, le marbre.* — Faire avec application, avec soin : *Il a travaillé cette pièce, ce discours pendant long-temps et avec soin.* — Tourmenter, causer de la peine : *Cette fièvre le travaille cruellement; ce songe m'a travaillé toute la nuit.*

† *Travailler un cheval* (Manége), le manier; l'exercer au pas, au galop, etc.

SE TRAVAILLER, v. réc. Se tourmenter, s'inquiéter.

TRAVAILLEUR, s. m. (*Tra-va-llieur*) Celui qui *travaille* à un ouvrage de corps ou d'esprit. — Pionnier ou soldat commandé pour remuer les terres ou pour faire quelque autre ouvrage. En ce dernier sens il ne s'emploie qu'au plur.

† TRAVAT, s. et adject. m. (*Tra-va*) Se dit d'un cheval qui a des balzanes aux pieds du même côté.

TRAVATE, s. m. (Marine) Voy. *Travade*.

TRAVÉE, s. f. L'espace qui est entre deux poutres. (Du latin *trabs, trabis* poutre.) — Partie du plancher d'un pont de bois, contenue entre chaque palée ou file de pieux. — En t. de Couvreur, certain espace d'après lequel on estime un ouvrage de couverture, etc. — Distance d'une ferme à une autre, peuplée de chevrons.

Travée de balustres, rang de balustres entre deux colonnes ou piedestaux. — *de grille*, rang de barreaux entre deux pilastres.

TRAVERS, s. m. (*Tra-vèr*) Etendue d'un corps considéré selon sa largeur : *Il s'en faut deux travers de doigt que . . .* (Du lat. *transversum.*) — Biais; irrégularité d'un jardin, d'un bâtiment, d'une chambre : *Il y a bien du travers dans ce parc, dans cette maison.* — Fig. Bizarrerie, caprice, irrégularité de l'esprit et de l'humeur : *Il est plein de travers; il a pris un travers dans cette affaire; donner dans des travers, se donner un travers.* — Droit domanial ou seigneurial qui se percevoit au passage des ponts et des bacs, sur les personnes et sur les marchandises.

A TRAVERS LE *ou* LA, AU TRAVERS DE, prép. Par le milieu, au milieu : *Recevoir un coup d'épée au travers du corps* ou *à travers le corps.* Le premier est préférable et plus usité. *Racine* a dit (Alexandre) *Se font jour à travers de deux camps opposés :* c'est une faute; il falloit *au travers de.* La même faute se trouve dans *J. B. Rousseau* (Ode 4, Livre 3), *A travers de ses flots promener les forêts.* — *A travers*, dit *Roubaud*, marque purement et simplement l'action de passer par un milieu et d'aller par delà, ou d'un bout à l'autre. *Au travers* marque proprement ou particulièrement l'action et l'effet de pénétrer dans un milieu, de le percer de part en part, ou d'outre en outre : *Un espion passe habilement et adroitement à travers le camp ennemi et se sauve; le soldat se jette tout au travers d'un bataillon, et l'enfonce.*

DE TRAVERS, adv. De biais; de côté. — A contre-sens; tout autrement qu'il ne faudroit. — Fig. *Regarder quelqu'un de travers*, d'une manière qui marque de l'aversion. — *Avoir l'esprit de travers*, mal fait, mal tourné.

EN TRAVERS, adv. D'un côté à l'autre, suivant la largeur. — *A tort et à travers*, adv. Témérairement; à quelque prix que ce soit. — Prov. *Tout au travers des choux*, inconsidérément, sans aucun égard. — *Par le travers*, en ter. de Marine, à l'opposite, vis-à-vis : *La flotte étoit par le travers d'un tel cap.*

† TRAVERSAGE, s. m. Façon qu'on donne à un drap en le tondant à l'envers.

† TRAVERSAIRE *ou* TRAVERSIER, s. m. (*Traver-ce-re, ière*) Terme d'Astronom. Espèce de pinnule mobile qui court le long de la flèche de l'arbalète; ainsi nommée, parce qu'elle se met *de travers* et en croix sur cette flèche. On l'appelle plus communément *Curseur*; et les matelots lui donnent le nom de *Marteau*.

† TRAVERSANT *ou* TRAVERSIN, s. m. Fléau de la balance commune.

TRAVERSE, s. f. (*Tra-vèr-ce*) Pièce de bois qu'on met en *travers*. — Tranchée qui se fait dans le fossé sec d'une place assiégée, ou pour le passer ou pour empêcher qu'on ne le passe. — Retranchement que l'on fait pour une plus longue défense et pour s'empêcher d'être enfilé. — Chemin qui coupe d'un lieu à un autre, par une route différente du chemin ordinaire : *Chemin de traverse; il a pris la traverse. Rue de traverse*, qui coupe d'une grande rue à une autre. — Figur. Revers, disgrace, obstacle, empêchement. — Dans le Blason, espèce de filet qui se met dans les armes des bâtards.

† *Traverses des bourdigues* (Pêche), cloisons qui se dirigent l'une vers l'autre, et qui forment comme des goulets qu'on nomme *coutelets*.

A LA TRAVERSE, adv. Il se dit de ce qui survient inopinément et apporte quelque obstacle.

† TRAVERSÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Traversce*. — Se dit en t. de Blason, des pièces enfilées par d'autres pièces. — *Cheval bien*

traversé (Manége), large du poitrail et de la croupe. — *Pierre traversée* (Maçonner.), celle où les traits des brettelures se croisent.

TRAVERSÉE, s. f. Trajet par mer d'un endroit à un autre.

TRAVERSER, v. act. (*Tra-vèr-cé*) Passer au *travers*; passer entièrement depuis un côté jusqu'à l'autre. — Être au *travers* de... *L'allée qui traverse le jardin.* — Se dit dans le Manége, d'un cheval qui coupe la piste de *travers*, qui jette sa croupe d'un autre côté que sa tête. — Percer de part en part : *La pluie a traversé tous ses habits; il est tout traversé de pluie.* — Fig. Susciter des obstacles à.... *Traverser quelqu'un dans ses desseins; traverser une entreprise.*

† *Traverser la lame* (Marine), la prendre de bout en passant de l'une à l'autre. — *l'ancre*, la hisser avec la cantonnière crochée sur la croisée. — *un navire*, lui faire présenter le côté d'un endroit qu'il doit attaquer ou défendre.

TRAVERSIER, ÈRE, adj. (*Tra-vèr-cié, ciè-re*) Qui traverse : *Une barque traversière*, qui sert à traverser d'un endroit à un autre. — *Vent traversier*, qui souffle droit à l'embouchure d'un port, et qui empêche d'en sortir. — En t. de Musique, *flûte traversière*, flûte dont on joue en la mettant de *travers* sur les lèvres.

† TRAVERSIER, s. m. Voy. *Traversaire.*

TRAVERSIN, s. m. (*Tra-vèr-cein*) Chevet, oreiller long qui s'étend de toute la largeur du lit, qui le *traverse*. — Dans les balances, Voy. *Traversant.* — Chez les Bouchers, grande broche de bois dont on *traverse* le ventre des moutons, pour le tenir entr'ouvert. — Dans un pont de vaisseau, pièce de bois qui passe d'un bau à l'autre, pour les fortifier et les contrebunder.

† TRAVERSINE, s. l. Solive qu'on entaille dans les pilots, dans la formation d'un radier d'écluse, etc.

TRAVESTI, IE, part. p. et adj. V. *Travestir.*

TRAVESTIR, v. a. Déguiser. Voyez ce mot. Il s'emploie élégamment au figuré. (Du latin *trans* au-delà, de l'autre côté, et *vestis* habit; *prendre un habit différent du sien.*)

Travestir un Auteur, traduire burlesquement un ouvrage sérieux.

SE TRAVESTIR, v. réc. Se déguiser, se masquer. — Figur. Changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère.

TRAVESTISSEMENT, subst. m. (*Tra-vès-ti-cé-man*) Déguisement. Il ne se dit qu'au propre.

† TRAVON, s. m. Pièce de bois de charpente qui traverse la largeur d'un pont de bois, servant de chapeau aux files de pieux, et qui porte les poutrelles des travées. (Du latin *trabs*, *trabis* poutre.)

† TRAVURE, s. f. Levée sur le derrière d'un bateau qui étant couverte et close, forme des chambres pour les mariniers.

TRAYON, s. m. (*Trè-iun*) Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, etc.

† TRÉAULE, s. f. (Pêche) Voy. *Tirolle.*

TRÉBELLIANIQUE, adj. f. (*Tré-bel-li-a-ni-ke*) Terme de Droit : *Quarte trebellianique*, le quart de toute la succession que l'héritier institué a droit de retenir sur la succession grevée de fidéicommis, en remettant l'hérédité. (Du Sénatus-consulte *Trebellien*, qui accorda ce droit à l'héritier grevé, sous le consulat de *Trebellius Maximus* et *Annæus Seneca*, pendant le règne de *Néron.*)

TRÉBUCHANT, ANTE, adj. verb. (*Tré-bu-chan*) En parlant de Monnoies, qui est de poids.

TRÉBUCHEMENT, s. m. (*Tré-bu-che-man*) Chute. Il est vieux.

TRÉBUCHER, v. n. (*Tré-bu-ché*) En parlant des personnes, faire un faux pas. (Suivant *Ménage*, du latin barbare *trabuccare*, comme si l'on disoit *in buccam radere* tomber dans un creux, dans un trou. Les Italiens disent de même *traboccare.* Suivant *Le Duchat*, de *tres* pour le latin *trans* en delà, de l'autre côté, et de *buche* sauter, tomber de l'autre côté de la buche; parce que *trébucher*, c'est proprement faire la culbute par dessus un tronc d'arbre qu'on n'apercevoit pas.) *Voltaire* a blâmé dans *Corneille*, l'emploi de ce mot comme n'étant pas du style noble. *Boileau* ne l'avoit point dédaigné : *Où la droite raison trébuche à chaque page.* — Tomber. En ce sens, il est vieux. — Fig. et fam. Broncher, faire un faux pas dans une affaire. — En parlant de poids, emporter par sa pesanteur le poids qui contrepèse.

TRÉBUCHET, s. m. (*Tré-bu-ché*) Sorte de petite balance pour peser l'or et l'argent avec des poids et des grains, ainsi nommée parce qu'elle *trébuche* facilement. — Petite machine en forme de cage pour attraper des oiseaux.

Fig. et fam. *Prendre quelqu'un au trebuchet*, l'engager par de belles apparences à faire une chose qui lui est désavantageuse, ou qui est contraire à ce qu'il avoit résolu.

TRÈCE, TRÉCER, *etc.* V. *Tresse*, *tresser*, *etc.*

TRÉCHEUR, s. m. (*Trè-keur*) T. de Blason : Espèce d'orle qui n'a que la moitié de sa largeur.

† TRÉFILERIE, TRIFILERIE *ou* TIRFILERIE, s. f. Machine pour tirer le laiton à la filière.

TRÈFLE, s. m. Plante vivace, à fleur légumineuse, qui donne un excellent fourrage, et dont les espèces sont extrêmement multipliées. On le nomme aussi *Trefle des près* ou *Triolet ordinaire.* (Du latin *trifolium*, pris du grec *triphullon*, qui a trois feuilles. Racines, *treis* trois, et *phullon* feuille.) — L'une des couleurs noires d'un jeu de cartes, qui a la figure de la feuille du *trefle.* — Chez les Metteurs en œuvre, gros bouton de la même forme, qui sert à arrêter le ruban d'un bracelet sur la barrière. — Ornement qui se taille sur les moulures. — Fourneau de mine en forme de *trefle.*

Trefle musqué, Voyez *Lotier odorant.* — *jaune*, Voy. *Lotier.* — *hémorrhoïdal*, Voyez *Lotier.* — *de Bourgogne*, Voy. *Luzerne.* — *de marais*, *trefle aquatique* ou *de Castor*, Voy. *Menianthe.* — *odorant*, *bitumineux*, *des jardins*, *thé des Jésuites*, sorte de trèfle à tige presque ligneuse, qui croît dans les pays chauds, et dont les feuilles blanchâtres et velues ont, ainsi que ses semences, une forte odeur de bitume.

† *Petit trèfle des champs*, espèce de trèfle qu'on nomme aussi *Pied de lievre*.

TRÉFLÉ, ÉE, adj. Terme de Blason. Il se dit des croix dont les extrémités sont terminées en *trefle*.

Une mine tréflée, qui a trois chambres.

TRÉFLER, v. a. (*Tre-fle*) T. de Monnoyeur: Faire un mauvais rengrènement des espèces et des médailles.

† TRÉFLIER, s. m. (*Tré-flié*) Qualité que prennent les Maîtres-Chaînetiers de Paris, à cause des agraffes en *trefle*, d'où pendent les chaînes en argent auxquelles les femmes du peuple attachent leurs ciseaux.

TRÉFONCIER *ou* PARAGER, s. m. (*Tré-fon-cié, pa-ra-je*) T. de Coutume: Propriétaire des bois et forêts qui sont en tiers et danger ou en gruerie.

TRÉFONDS, s. m. (*Trè-fon*) T. de Coutume: Propriété. (Du latin *terræ fundus* fonds de terre. *Le Duchat*, d'après *Du Cange*.)

Fig. et fam. *Savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire*, la posséder parfaitement.

TREILLAGE, s. m. (*Tre-glia-je*; mouillez les *ll*) Assemblage de perches ou d'échalas posés et liés l'un sur l'autre par petits carrés, pour faire des bereeaux, des palissades ou des espaliers dans les jardins. Voy. *Treille*.

TREILLE, s. f. (*Tre-glie*; mouillez les *ll*) Berceau ou couvert fait de ceps de vigne entrelacés, soutenus par des perches ou par des pièces de bois ou par des barreaux de fer. (Du lat. *trichila*, employé dans la même acception, et qui suiv. *J. Scaliger* et *Casaubon*, dérive du gr. *trichinos*, fait de poils épais. Racine, *trichés* poils, cheveux; à cause de l'épaisseur du feuillage de ces herceaux.) — Treillage le long duquel il y a de la vigne. — Certains ceps de vigne haut montés contre une muraille ou contre un arbre. — Autrefois, grille du chœur et des parloirs des Religieuses. — En termes de Pêche, filet approchant du carreau.

Poétiq. *Le jus de la treille*, le vin. Style familier et plaisant.

TREILLIS, s. m. (*Trè-gli*; mouillez les *ll*) Barreaux de bois ou de fer qui se croisent, en forme de *treille*. — Toile gommée, lissée et luisante. — Grosse toile dont on fait des sacs, etc. — Châssis divisé en carreaux. — En t. de Blason, espèce de frette.

† TREILLISSÉ, ÉE, part. p. et adject. Voyez *Treillisser*. — Dans le Blason, se dit du frette le plus serré dans lequel les bandes sont appliquées les unes sur les autres, et souvent elouées.

TREILLISSER, v. a. (*Tre-gli-cé*; mouill. les *ll*) Garnir de *treillis*: *Treillisser une fenêtre*.

TREIZAIN, s. m. (*Trè-zein*) Sorte de pièce de monnoie. — *Treize* gerbes de blé sur lesquelles on dixme.

TREIZE, (*Trè-ze*) adjectif numéral de tout genre, qui exprime dix et trois.

TREIZIÈME, adject. (*Tre-zié-me*) Nombre d'ordre qui suit le douzième.

† TREIZIÈME, subst. f. (Musique) Intervalle composé d'une octave et d'une sixte, ainsi nommé parce qu'il est formé de douze degrés diatoniques, c. à d. de *treize* sons.

† TRELINGAGE, s. m. (*Tre-lein-ga-je*) T. de Marine. Bridure particulière très-forte, qui se fait sur les haubans des bas mâts, à la hauteur du brasséyage des basses vergues au dessous des hunes.

† TRELINGUER, v. a. (*Tre-lein-ghé*) Faire un *trelingage*.

TRÉMA, adj. Ce sont les voyelles *ë*, *ï*, *ü*, avec deux points dessus: *Un ë trema*, *un ï tréma*, *un ü trema*. — Il est aussi substantif, et alors il signifie les deux points placés sur une de ces voyelles: *On met un tréma sur l'ï de* haïr. (Du grec *trêma*, trou; parce que ces points semblent deux petits trous au dessus de ces lettres.)

† TREMAIL, s. m. (Pêche) Voy. *Tramail*.

† TRÉMATOPNES, s. m. (Ichtyol.) Ordre de poissons cartilagineux, dont les branchies ne sont recouvertes ni par une opercule osseuse, ni par une membrane. (Du grec *trêma*, génitif *trématos* trou, et *pnéô* je respire; *qui respire par des trous entierement ouverts*.)

TREMBLAIE, s. f. (*Tran-blé*) Lieu planté de *trembles*.

TREMBLANT, ANTE, adj. verb. (*Tran-blan, an-te*) Qui *tremble*. — Voltaire a dit (Orphelin de la Chine) *Tandis que leurs sujets tremblans de murmurer*. *Tremblant*, employé comme déclinable, et par conséquent comme adj. verb. ne peut régir un verbe au moyen de la prépos. *de*. Il falloit donc ici l'employer comme participe, et écrire *tremblant de murmurer*.

† *Piece tremblante* (Boucher.), morceau de bœuf épais et entrelardé de graisse.

† TREMBLANT, s. m. Modification des jeux de l'orgue, qui ne les laisse échapper que par saccades. Il y a un *tremblant* à vent ouvert, un autre à vent clos, etc.

TREMBLANTE, s. f. Espèce d'anguille que l'on trouve dans les eaux douces à Cayenne, et qui produit à peu près le même effet que la *torpille*. C'est une espèce de gymnote qu'on appelle aussi *trembleur* et *anguille électrique*.

TREMBLE, s. m. (*Tran-ble*) Espèce de peuplier dont les feuilles sont mises en mouvement par le moindre vent.

TREMBLEMENT, s. m. (*Tran-ble-man*) Agitation de ce qui *tremble*. — En Musique, sorte de cadence précipitée, qui se fait en chantant ou en jouant de quelque instrument. — Figur. Grande crainte. Il s'emploie absolument et sans régime, et presque uniquement dans cette phrase consacrée: *Opérer son salut avec crainte et tremblement*.

Tremblement de terre, les secousses qui ébranlent violemment la terre.

TREMBLER, v. n. (*Tran-blé*) Etre agité, être mû par de fréquentes secousses. (Du latin *tremulare*, diminutif de *tremere*, fait du grec *trémein*, dont la signification est la même.) — N'être pas ferme, s'ébranler facilement. — Craindre, avoir grand'peur. — Remuer avec art les doigts sur les trous de quelque instrument: *Faire des tremblemens*.

Dans le midi de la France, on dit activement: *Trembler la fievre*, *il tremble la fievre*; il faut dire *la fièvre le fait trembler*.

Faire trembler, donner de la frayeur à quelqu'un; répandre l'alarme et l'effroi.

TREMBLEUR, EUSE, s. (*Tran-bleur, eû-ze*) Celui, celle qui *tremble*. Il ne se dit qu'au figuré : *C'est un trembleur, une trembleuse*; il est excessivement craintif, timide.

TREMBLEUR, s. m. Anguille électrique de Surinam. Voy. *Tremblante*.

TREMBLEURS, pl. Secte en Angleterre. Voyez *Quaker*.

TREMBLOTANT, ANTE, adj. (*Tran-blo-tan*) Qui tremblote : *Il est tout tremblotant de froid*. Ce mot qui paroît peu fait pour le style soutenu, a été heureusement employé par *Boileau* : (Lutrin) *Sous leurs corps tremblotans leurs genoux s'affoiblissent*. Voltaire en a blâmé l'emploi dans Corneille.

TREMBLOTER, v. n. (*Tran-blo-té*) Diminutif de *trembler*. Il est familier.

TRÉMEAU, s. m. (*Tré-mô*, s. d.) T. de Fortification : La partie du parapet comprise entre deux embrasures.

† TREMELLE, s. f. (*Tre-mè-le*) Substance gélatineuse que quelques Botanistes ont placée parmi les Conferves, et d'autres dans la famille des Algues.

TRÉMIE, s. f. Mesure dont on se sert pour le sel. (Suivant *Huet*, du latin *trimodia* vase, etc. qui contenoit trois boisseaux; parce que telle étoit la capacité de cette mesure.) — Sorte de grande auge carrée, fort large par le haut et fort étroite par le bas, dans laquelle on met le blé qui de là tombe entre les meules pour être réduit en farine.

† *Bandes de trémie*, bandes de fer qui servent à soutenir les âtres et les languettes des cheminées.

TRÉMION, s. m. Bois qui soutient la *trémie*. — Bande de fer qui sert à soutenir la hotte d'une cheminée.

† TREMOISE, s. f. (*Tre-moa-ze*) Voy. *Tornille*. (Du latin *tremere* trembler.)

† TRÉMOLITE, s. f. Nom donné par *Saussure* à la substance que les Minéralogistes ont depuis appelée *Grammatite*. Voyez ce mot.

TRÉMOUSSEMENT, s. m. (*Tré-mou-ce-man*) Action de se *trémousser*. Il ne se dit que des oiseaux : *Trémoussement des ailes*.

TRÉMOUSSER, v. n. (*Tré-mou-cé*) S'agiter, se remuer d'un mouvement vif et irrégulier. Il ne se dit que des oiseaux : *Ces oiseaux trémoussent de l'aile*. (Du lat. *tremulare* trembler, trembloter.)

SE TRÉMOUSSER, v. réfl. Il a le même sens que le neutre; mais son emploi est plus étendu. — Fig. et famil. Se donner du mouvement; faire des démarches, prendre des soins, etc.

TRÉMOUSSOIR, s. m. (*Tré-mou-soar*) Machine propre à se donner du mouvement et de l'exercice sans sortir de la chambre.

TREMPE, s. f. (*Tran-pe*) Action et manière de *tremper* le fer. — La qualité que le fer contracte quand on le *trempe*. — Au figuré, caractère, humeur, manière. — En t. de Cirier, premier jet de cire que l'on donne aux mèches des bougies de table, avant d'en mettre la tête dans les ferrets. — En termes de Brasseur, eau propre à faire fermenter le grain.

Un esprit de bonne trempe, d'une bonne trempe, ferme et solide. — *C'est un corps d'une bonne trempe*, c'est un homme robuste et bien constitué.

TREMPE, adj. Trempé : *Je suis tout trempe*, tout mouillé. C'est un barbarisme provençal.

TREMPÉ, ÉE, part. pass. de *Tremper*, et adj. *Etre trempé, avoir son habit tout trempé*, extrêmement mouillé. — *Tout trempé de sueur*, qui a beaucoup sué.

TREMPEMENT, s. m. (*Tran-pe-man*) L'action de *tremper*; hors d'usage.

TREMPER, v. a. (*Tran-pé*) Mouiller, imbiber, en mettant dans une liqueur. — En parlant du fer et de l'acier, les plonger tout rouges dans une eau préparée pour les durcir. (Du latin *temperare*.)

Tremper la soupe, verser du bouillon sur les soupes de pain. — *son vin*, y mettre beaucoup d'eau. — *ses mains dans le sang* (fig.), commettre un meurtre, le conseiller, y consentir.

TREMPER, v. n. Etre dans quelque chose de liquide : *Ce linge trempe depuis deux jours*. — Fig. Participer, être complice : *Tremper dans une conjuration, dans un crime*. Dans cette acception, *La Bruyère* a dit très-heureusement (Chap. 5) *Je n'aime pas un homme que je ne puis aborder le premier.... sans tremper dans la bonne opinion qu'il a de lui-même*.

† TREMPERIE, s. f. (*Tran-pe-rî-e*) Lieu dans une Imprimerie où l'on *trempe* le papier.

† TREMPIS, s. m. (*Tran-pi*) Liqueur acide dans laquelle on *trempe* les ouvrages de cuivre pour les nettoyer. — Atelier où l'Amidonier fait son travail.

TREMPLIN, s. m. (*Tran-plein*) Planche qui s'élève par une de ses extrémités, et sur laquelle les sauteurs courent pour s'élancer et faire des sauts périlleux.

TREMPOIRE, s. f. (*Tran-poâ-re*) La première cuve pour préparer l'indigo.

TREMPURE, s. f. (*Tran-pu re*) Terme de Meûnier : Grand cercle de bois chargé d'un poids, qui sert à faire moudre d'une certaine manière.

TREMUE, s. f. Terme de Marine : Entourage de planches à deux ou trois pieds de hauteur, autour de l'écoutille des petits bâtimens que l'on envoie à la pêche des harengs.

TRENTAIN, s. m. (*Tran-tein*) Il se dit au jeu de Paume lorsque les joueurs ont chacun *trente*. — Drap de laine dont la chaîne est composée de *trente* fois cent fils.

TRENTAINE, s. f. (*Tran-tè-ne*) Nombre de *trente*.

TRENTANEL, s. m. (*Tran-ta-nel*) Plante de Languedoc et de Provence qui sert aux teintures. Voy. *Malherbe*.

TRENTE, nom de nombre indéclin. (*Tran-te*) Trois fois dix : *Trente-un, trente-deux*, etc. (Du latin *triginta*.)

TRENTE, subst. m. Trentième : *Le trente du mois*. — Au jeu de Paume, la moitié du jeu.

Trente et quarante, sorte de jeu de hasard qui se joue avec des cartes, et où celui-là gagne qui amène au-dessus de trente, le point le plus proche de trente et un.

† TRENTE-SIX-MOIS, s. m. (Marine) Celui qui, voulant passer aux îles de l'Amérique

deniers d'une Communauté, etc. — Dans certains Chapitres, le Chanoine qui étoit pourvu de la dignité appelée *Trésorerie.*

Trésoriers de France, Officiers qui étoient préposés pour travailler au département des tailles, et pour connoître de plusieurs autres affaires de Finances, du Domaine, des Ponts et Chaussées, etc.

† TRESQUILLES, s. f. pl. (*Trés-ki-le*) Laines en suint qui viennent du Levant. (De l'espagnol *trasquilar* tondre les brebis, etc.)

TRESSAILLEMENT, s. m. (*Tré-sa-glie-man*; mouillez les *ll*) Emotion subite d'une personne qui *tressaille*: *Il est sujet à des tressaillemens*; *tressaillemens de nerfs.*

TRESSAILLIR, v. n. *Tressailli. Tressaillant. Je tressaille, etc. Je tressaillis. Je tressaillirai.* Au subjonct. *nous trésaillions.* (*Tré-sa-glir*, en mouillant les *ll*) Être subitement ému par une agitation vive et passagère. (De la partieule ampliative *trés*, et de *saillir*, dans le sens du latin *salire*, sauter, bondir. Suivant *Trév.* on a dit dans la même acception *tressauter.*)

Un nerf tressailli, déplacé, sorti de sa place par un effort violent.

TRESSE, s. f. (*Trè-ce*) Paille cordonnée. — Tissu plat de cheveux, de cordons, de fils, etc. passés l'un sur l'autre. — Cheveux assujettis sur trois brins de soie, dont les Perruquiers composent les perruques. (Du gr. *trissos* triple, composé de trois; parce que les tresses sont ordinairement de trois pièces.

Fig. et poétiq. *L'or de sa tresse blonde*, ses cheveux blonds.

TRESSER, v. act. (*Trè-cé*) Cordonner en *tresse.* Chez les Perruquiers, tortiller et passer les racines des cheveux sur des soies et entre des soies qui sont bandées sur le métier à tresser. — Mettre proprement du fil autour des fleurs des patrons de point ou de dentelles.

TRESSEUR, EUSE, s. (*Trè-ceur, eû-ze*) Celui, celle qui *tresse* des cheveux pour faire des perruques.

TRESSOIR, s. m. (*Trè-soar*) Instrument qui sert à *tresser* les cheveux. — Chez les Galniers, outil qui sert à marquer les distances où il faut placer les clous d'ornement.

† TRESSON, s. m. (*Trè-son*) T. de Pêche: Espèce de folle. — Sorte de seine à mailles petites et serrées.

† TRESSURE, s. f. (*Trè-su-re*) T. de Pêche: Filet du genre des folles, usité en Bretagne.

† TREST, s. m. Sorte de toile à voiles principalement pour les bateaux pêcheurs.

TRESTOIRE, s. f. (*Trés-toâ-re*) Instrument de Vannier; espèce de tenaille de bois.

TRÉTEAU, s. m. (*Trè-tô*, s. d.) Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, et qui soutient ordinairement quelque table, échafaud, etc. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *trestellum* espèce de trépied, formé du latin *tres* trois, et de l'anglo-saxon *steal* place, siége, balustrade, appui.)

Monter sur les tréteaux, faire le métier d'Opérateur, de Bouffon, de mauvais Comédien. — Prov. *Il dit merveilles quand il est entre deux tréteaux*, il parle beaucoup quand il est à table et qu'il a un peu trop bu.

TRÉTEAUX, s. m. pl. Espèces de pieds assez hauts qui servent à soutenir des échafauds ou des pièces de bois qu'on veut scier en long.

† TREU, TRULOT, s. m. TREUILLE, s. f. (Pêche) Petite truble pour pêcher des chevrettes.

TREUIL, s. m. (*Treuglie*; mouillez l'*l* finale) Machine formée d'un arbre ou cylindre horizontal, auquel on attache des leviers, et qui sert à élever des fardeaux. Voy. *Tour*, s. m.

TRÊVE, s. f. Cessation d'hostilités pour un certain temps, par convention faite entre deux Etats qui sont en guerre. (Du latin barbare *treuga*, employé avec la même acception dans la basse latinité, et dérivé suivant *Caseneuve*, de l'allemand *trew* foi; une trêve étant une suspension d'armes, à l'observance de laquelle l'un et l'autre parti engage sa foi.) — Figur. Relâche: *Son mal ne lui donne ni paix ni trêve.*

Trêve marchande, trêve durant laquelle le commerce est permis entre deux Etats qui sont en guerre.

Fig. *Trêve de cérémonie, de complimens, de raillerie, etc.* ne faisons plus de complimens, de cérémonie, cessons de railler.

TREVIER, s. m. (*Trè-vié*) Ter. de Marine: Ouvrier qui fait les voiles; maître des voiles. On dit aussi et plus souvent, *voilier.*

† TRÉVIRE, s. f. (Marine) Cordage plié en deux et fixé par le double, qui sert à l'embarquement des futailles, etc.

† TRÉVIRER, v. a. (*Trè-vi-ré*) Chavirer un câble, une manœuvre. T. de Marine.

† TRÉZALÉ, ÉE, adj. Se dit en Peinture, d'un tableau dont la surface est parsemée de petites fentes imperceptibles, et en t. de Potier, de la porcelaine dont la superficie est fendue ou gercée.

† TRI, s. m. Sorte de jeu d'Hombre qui se joue à *trois*: on n'y conserve de la couleur de carreau que le roi seul.

TRIACLEUR, s. m. Vendeur de *thériaque*; saltimbanque, charlatan. Il est vieux. — Fig. et familièr. Homme qui parle beaucoup et qui cherche à tromper.

† TRIACONTAÈDRE, s. m. (Hist. nat.) En parlant des crystaux, surface de trente rhombes. M. *Haüy.* (Du grec *triakonta* trente, et *hédra* siége, base.)

† TRIADE, s. f. (Musiq.) *Triade harmonique.* V. *Accord parfait.* On l'appelle *triade* parce qu'elle est composée de *trois* termes, et *harmonique* parce qu'elle est dans la proportion harmonique, et qu'elle est même la source de toute harmonie.

† TRIADIQUE, adj. et s. f. (*Tri-a-di-ke*) Se dit dans l'Eglise grecque, de certaines hymnes dont chaque strophe finit par la louange de la sainte Trinité et de la Ste. Vierge. (Du grec *trias* génitif *triados* la Trinité, dérivé de *treis* trois.)

TRIAGE, s. m. Choix entre plusieurs choses: *Faire le triage.* — La chose *triée*, choisie: *Voilà un beau triage.* — En termes d'Eaux et Forêts, certains cantons de bois, eu égard aux coupes qu'on en fait.

TRIAIRES, s. m. pl. (*Tri-è-re*) Terme d'Antiquité: Troisième corps de la Légion romaine. (Du latin *Triarii*, fait dans le même sens, de

tres trois. On les nommoit aussi *Pilani* de *pilum* javelot ; parce qu'ils faisoient usage de cette arme.)

† TRIANDRIE, s. f. (Botan.) Troisième classe du système de *Linné*, contenant les plantes dont les fleurs hermaphrodites ont trois étamines ou trois parties mâles. (Du grec *treis* trois, et *anér* génitif *andros* mari)

TRIANGLE, s. m. Figure qui a trois côtés et *trois angles*. — Ce qui est fait en forme de *triangle*.

† *Triangle rectiligne*, dont les trois côtés sont des lignes droites. — *curviligne*, dont les côtés sont courbes. — *mixtiligne*, qui a pour côtés des lignes droites et des lignes courbes. — *sphérique*, qui fait portion de la surface d'une sphère.

En Astronom. *Triangle austral*, *triangle boréal* ; constellations de l'hemisphère austral et boréal. — *Triangle des signes*, V. *Trigone*.

TRIANGULAIRE, adj. (*Tri-an-gu-le-re*) Qui a *trois angles*.

Nombres triangulaires, V. au mot *Nombre*.

TRIBADE, s. f. Femme qui abuse d'une autre femme. (Du grec *tribas*, dérivé de *tribô* je frotte.) On évite de se servir de ce mot.

TRIBALLE, s. f. (*Tri-ba-le*) Chair de porc frais cuite dans la graisse, qui se vend dans les foires. *Trév.*

† TRIBOMÈTRE, s. m. (Physiq.) Instrument inventé par *Musschenbroëck*, pour mesurer les frottemens. (Du gr. *tribô* je frotte, et *metron* mesure.)

TRIBORD, s. m. Le côté droit du vaisseau, quand on le regarde de dessus la poupe. On dit plus souvent et mieux *Stribord*, qui de même que *tribord*, n'est qu'une abreviation de *dextribord*, formé de *dextre* pour *droit*, et de *bord* ; *bord de main droite*.

TRIBORDAIS, s. m. T. de Marine : La partie de l'équipage qui doit faire le quart du *tribord*.

TRIBOULET, s. m. (*Tri-bou-le*) T. d'Orfèvre : Grosse quille de bois qui sert à arrondir leur ouvrage.

TRIBRAQUE, s. m. (*Tri-bra-ke*) Pied de vers grecs ou latins, composé de trois brèves. (Du gr. *tribrachus*, formé de *treis* trois, et *brachus* bref.)

TRIBU, s. f. Une des parties dont un peuple est composé. On ne le dit guères que des Peuples anciens : *Le Peuple d'Athènes, de Rome étoit divisé par tribus*, et aujourd'hui en parlant des Arabes. (Du lat. *tribus*, fait du grec *trittus* ou *tritus* le tiers, la troisième partie ; parce que, selon les plus anciens Auteurs, le peuple romain fut dans l'origine divisé en trois parties ou tribus.) — Chez les Juifs, la *Tribu* comprenoit tous ceux qui étoient sortis d'un des douze Patriarches : *Les douze Tribus d'Israël, la tribu de Juda*. — Dans l'ancienne Université de Paris, une des parties dont chaque Nation étoit composée.

TRIBULATION, s. f. (*Tri-bu-la-cion*) Ter. de Devotion : Affliction, adversité. (Du latin moderne *tribulatio*, dérivé métaphoriquement de *tribula* ou *tribulum*, en grec *tribolos*, sorte de traîneau pour battre le blé. *Morin.*)

TRIBULE TERRESTRE, s. m. Plante annuelle des pays chauds, à fleur disposée en rose, qu'on nomme aussi *Herse*, *Croix de Chevalier*, *Sabigot terrestre*. (Du latin *tribulus*, fait du grec *tribolos*, lequel est formé de *treis* trois, et de *bolis* dard ; à cause des trois pointes dont le fruit est armé dans plusieurs espèces.)

† *Tribule aquatique*, *Macle* ou *Macre flottante*, *Cornuelle*, *Corniole*, *Châtaigne d'eau*, *Saligot*, *Truffe d'eau*, plante annuelle qui croît dans les étangs, les lacs et les rivières. Sa fleur à quatre pétales blancs, est remplacée par un fruit semblable à une petite châtaigne armée de quatre grosses pointes. On en fait du pain et de la bouillie dans le Limousin.

TRIBUN *ou* TRIBUN DU PEUPLE, s. m. Nom que portoient à Rome certains Magistrats chargés de défendre les droits et les intérêts des *tribus* et du peuple contre les entreprises des Patriciens. — Officier qui commandoit en chef un corps de gens de guerre : *Le Tribun de la premiere Légion*. (Du lat. *tribunus*.)

Tribuns militaires, Magistrats qui durant un temps, ont eu dans Rome toute l'autorité des Consuls, et qui étoient en plus grand nombre.

TRIBUNAL, s. m. Siège du Juge, du Magistrat. — Originairement le lieu élevé d'où les *Tribuns* à Rome, rendoient la justice aux *tribus*. (Du lat. *tribulare*, fait de *tribunus* tribun.) — Juridiction d'un Magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble.

Figur. 1.° *Le Tribunal de Dieu* : *Il le cita en mourant au Tribunal de Dieu*. — 2.° *Le Tribunal de la conscience*, la conscience elle-même. — *Le Tribunal de la Pénitence*, *de la Confession* ; dans l'Eglise Catholique, le lieu où l'on administre le sacrement de Pénitence.

TRIBUNAT, subst. m. (*Tri-bu-na*) Charge, dignité de *Tribun* du peuple chez les Romains. — Temps pendant lequel on exerçoit cette charge.

TRIBUNE, s. f. Lieu élevé d'où les Orateurs grecs et les Orateurs romains haranguoient le peuple. (Du latin *tribunal*, d'où on a fait par corruption, le mot barbare *tribuna*. Ménage.) — On en construit aujourd'hui de semblables dans les salles destinées aux grandes assemblées publiques, soit pour les Orateurs, soit pour les Spectateurs. — Dans les Eglises Catholiques, lieu élevé où l'on place les Musiciens, etc.

TRIBUNITIEN, IENNE, adj. (*Tri-bu-ni-cien, ciène*) Il n'est usité que dans cette phrase : *Puissance tribunitienne*, celle du *Tribun* ; son autorité : *La puissance tribunitienne faisoit une partie essentielle du pouvoir des Empereurs Romains*.

TRIBUT, s. m. (le *t* final ne se pron. point) Ce qu'un Etat paye à un autre de temps en temps pour marque de dépendance. — Impôts que les Princes lèvent dans leurs Etats. (Du latin *tributum*, fait de *tribus* tribu ; parce qu'à Rome, la répartition des impôts se faisoit par *tribus*.) — Au figuré, dette, devoir, nécessité, etc. *L'estime est un tribut dû au mérite*.

Figur. *Il a payé le tribut à la nature*, il est mort. — *Il a payé le tribut à la mer*, il a été malade la première fois qu'il s'est embarqué.

TRIBUTAIRE, adj. (*Tri-bu-tè-re*) Qui paye le *tribut*. — Il est aussi substantif : *Il est son tributaire*.

† TRICAPSULAIRE, adj. (*Tri-kap-su-lè-re*) T. de Botan. Composé de *trois capsules*.

† TRICBALAC, s. m. (Musiq.) Instrument formé d'une planchette et de deux marteaux de bois suspendus à deux montans, et avec lesquels on frappe la planchette en mesure. Les Napolitains ont affecté cet instrument à leur polichinelle qui ne chante jamais sans s'accompagner du *tricbalac*. (C'est une onomatopée.)

† TRICEPS, adj. et subst. m. pris du latin, où il signifie *qui a trois têtes*. (De *tres*, *tria* trois, et *capita*, pluriel de *raput* tête.) — Se dit en Anat. de quelques muscles dont la partie supérieure est divisée en trois.

TRICHER, v. act. et n. (*Tri-ché*) Tromper au jeu. — Fig. Tromper par des voies petites et basses. Il est fam. dans les deux sens. (Du latin *tricari* tracasser, vétiller, chicaner; fait de *trira*, *arum* sornettes, billevesées, etc.)

TRICHERIE, s. f. Tromperie faite au jeu. — Par extension, tromperie faite en de petites choses et par des voies petites et basses. Style fam. (Du lat. *tricæ*, *arum* sornettes, bagatelles.)

TRICHEUR, EUSE, s. Trompeur, trompeuse. Voy. *Tricherie*.

TRICHIASE, subst. m. Maladie des paupières. — Maladie des reins et de la vessie. — Maladie des mamelles, appelée vulgairement le *poil*. (Du grec *trirhiasis*, dérivé dans le même sens de *trirhos* poil ou cheveu.)

† TRICHISMOS, s. m. (Chirurg.) Fracture imperceptible des os plats. (Mot purement grec dérivé de *trichos* poil, cheveu.)

† TRICHITE, s. f. (Hist. nat.) Vitriol concret en crystaux capillaires ou déliés comme des cheveux. (Du grec *trichitis* trait de plume, dérivé de *trichés* cheveux; parce que cette substance ressemble à des cheveux blancs.)

† TRICHIURE, subst. m. (Ichtyol.) Genre de poissons dont la queue est terminée en pointe très-fine. (Du gr. *thrix*, génit. *trichos* cheveu, et *oura* queue; *dont la queue est aussi fine qu'un cheveu*.)

† TRICHODES, s. m. pl. (*Tri-ko-de*) Genre de Zoophytes, de la famille des Microscopiques, couverts d'espèces de poils qui les soutiennent, et les font mouvoir dans l'eau. (Du grec *trichôdés* chevelu, fait de *thrix* génitif *trichos* cheveu.)

† TRICHOMANE, s. f. (*Tri-ko-ma-ne*) Plante cryptogame, de la famille des Fougères, dont la fructification se trouve à la marge de la feuille.

† TRICLINE *ou* TRICLINIUM, s. m. (Archæol.) Salle à manger des Romains, ainsi nommée à cause des trois lits qui y etoient dressés, ou parce que chaque lit servoit pour trois convives. (Du grec *triklinion* ou *triklinos*, formé de *treis* trois, et *klinê* lit.)

TRICOISES, s. f. pl. (*Tri-kod-ze*) Tenailles de Maréchaux.

TRICOLOR, s. m. Sorte de plante à grandes feuilles, qui d'abord ne sont que vertes, et qui ensuite deviennent mêlées de jaune, de vert et de rouge. — Peau de chat domestique, marqué de trois couleurs différentes. (Du lat. *tres* trois, et *color* couleur.)

TRICON, s. m. Au Brelan et à quelques autres jeux, trois cartes semblables; comme trois as, trois rois, etc.

TRICORDE, s. m. (Musiq. des Anc.) Voyez *Trigone*.

TRICOT, s. m. (le *t* final ne se pron. pas) Bâton gros et court. — Tissu qui se fait avec des aiguilles longues et émoussées. (De l'allemand *strirk* lacet: *stricken* dans la même langue, signifie *tricoter*.)

TRICOTAGE, s. m. Travail de celui ou de celle qui *tricote*. — Ouvrage qu'il fait: *Ce tricotage est lâche*. — Ce mot se prend souvent en mauvaise part: *C'est du tricotage, il ne fait que du tricotage*.

TRICOTER, v. a. (*Tri-ko-té*) Passer les fils les uns dans les autres, et en former des mailles avec des aiguilles propres à cet usage, pour faire des bas et autres ouvrages. Voy. *Tricot*.

† TRICOTER, v. n. (Manége) Se dit d'un cheval qui remue les jambes en marchant et qui n'avance pas.

TRICOTETS, s. m. pl. (*Tri-ko-té*) Sorte de danse. (Ainsi nommée parce que le mouvement des pieds y est aussi prompt que celui des mains de quelqu'un qui *tricote*.)

TRICOTEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui s'occupe à *tricoter*.

TRICTRAC, s. m. (*Trik-trak*) Sorte de jeu où l'on joue avec des cornets, deux dés et trente dames, qu'on appelle aussi *Tables*. — Le tablier même dans lequel on joue. (Mot formé par onomatopée, du bruit que font les dés dans le cornet et sur le tablier.) — Canon à cinq bouches qu'on voyoit autrefois à Rome, à la porte du Château-St.-Ange.

TRICUSPIDAL, ALE, adj. Voy. *Tricuspide*.

† TRICUSPIDE *ou* TRICUSPIDAL, ALE, adject. (Anat.) Se dit de trois valvules de figure triangulaire, placées à l'orifice du ventricule droit du cœur, dans l'endroit où il se joint à l'oreillette. (Du latin *tricuspis*, *idis*, qui a trois pointes. Racines, *tres* trois, et *ruspis* pointe.)

† TRIDACTYLE, adj. (Hist nat.) Se dit des animaux qui ont trois doigts à chaque pied. (Du grec *treis* trois, et *daktulos* doigt.)

TRIDE, adj. m. et f. Ter. de Manége: *Cheval qui a la carrière tride*, fort vîte. *Pas tride*, dont les mouvemens sont courts et prompts, quoique unis et aisés. *Manier sur des voltes fort trides*, faire des hanches avec prestesse des mouvemens fort courts.

TRIDENT, s. m. (*Tri-dan*) Fourche à *trois dents* ou pointes. — En Géomet. courbe ainsi nommée de sa figure, et qu'on appelle autrement *Parabole de Desrartes*.

† TRIE, s. m. (Pêche) Sorte de morue verte, la troisième espèce de celles dont on fait le triage en Normandie.

† TRIÈDRE, adj. (Géom.) Se dit 1.° d'une pyramide terminée par trois faces ou côtés. — 2.° d'un angle formé par la réunion de trois plans. (Du grec *treis* trois, et *hédra* siège, base, face.)

TRIENNAL, ALE, adj. (*Tri-èn-nal*, *a-le*) Qu'on exerce tous les trois ans: *Office triennal*. — Qui est en place pendant trois ans: *Officier triennal*. — Qui dure trois ans. (Du grec *treis* trois, et *ennos*, en latin *annus* année.)

TRIENNALITÉ, s. f. (*Tri-èn-na-li-té*) Qua-

lité d'une administration, d'une dignité qui ne dure que trois ans. Voyez *Triennal*.

TRIENNAT, s. m. (*Tri-en-na*) L'espace de trois ans, durant lequel on exerce une charge, on possède une dignité. (Du latin *triennium*, formé de *tres* trois, et *annus* année.)

TRIÉ, ÉE, part p. de *Trier*, et adj. Choisi entre plusieurs.

TRIER, v. act. (*Tri-é*) Choisir entre plusieurs. Style simple. (Contraction du latin *trahere* tirer; *tirer de la foule*, *mettre à part*.)

Proverb. *Trier sur le volet*, choisir avec soin. *Ce sont des personnes triées sur le volet*, distinguées ou par leur qualité, ou par leur réputation. Fam.

TRIÉRARCHIE, s. f. Charge de *Triérarque*. — Armement et commandement d'une galère chez les Athéniens.

TRIÉRARQUE, s. m. (*Tri-é-rar-ke*) T. d'Antiquité : Capitaine de galère. (Du grec *triérarchès*, formé de *triêrès* galère à trois rangs de rames, et *archos* chef.) — Citoyen d'Athènes qui étoit obligé d'equiper et d'armer une galère.

TRIÉTÉRIDE, s. f. Espace ou révolution de trois ans. (Du gr. *triétéris*, fait dans la même signification, de *treis* trois, et *étos* année.)

† TRIÉTÉRIQUE, adj. (*Tri-é-té-ri-ke*) Qui se fait ou qui arrive tous les trois ans. Voyez *Triétéride*. — Nom donné par les Béotiens à des fêtes de *Bacchus* qui se célébroient de trois en trois ans.

† TRIFIDE, adj. (Botan.) Qui est d'une seule pièce divisée en trois. (Du lat. *trifidus* fendu, divisé en trois, formé de *ter* trois fois, et *findere* fendre.)

† TRIGAME, s. et adj. Qui a été marié trois fois. (Du grec *tris* trois fois, et *gamos* noces, mariage.)

† TRIGAMIE, s. f. Troisième mariage. Voyez *Trigame*.

† TRIGASTRIQUE, adj. (*Tri-gas-tri-ke*) Se dit en Anatomie, des muscles qui ont trois portions charnues. (Du grec *treis* trois, et *gastêr* ventre.)

TRIGAUD, AUDE, s. et adj. (*Tri-gô*, *gô-de*) Qui n'agit pas franchement, qui se sert de mauvaises finesses. Style fam. (Du latin *trico*, *onis* tracassier, vétilleur, chicaneur, fait de *tricæ*, *arum*.)

TRIGAUDER, v. n. (*Tri-gô-dé*, d.) N'agir pas franchement. Il est fam. Voy. *Trignaud*.

TRIGAUDERIE, s. f. (*Tri-gô-de-rî-e*, d.) Action de *trigaud*; mauvaisse finesse. Il est fam.

† TRIGE, s. f. (Archæol.) Char attelé de trois chevaux. (Du latin *triga*, formé de *tres* trois, et *jugum* joug.)

† TRIGLOCHIDE, adj. m. (Botan.) Voy. au mot *Crochet*. (Du grec *treis* trois, et *glôchis* angle, pointe.)

† TRIGLOCHINES, subst. f. plur. (Anatomie) Valvules de forme triangulaire dans les ventricules du cœur. (De grec *treis* trois, et *glôchis* angle, pointe.)

† TRIGLOTTISME, s. m. (*Tri-glo-tis-me*) Phrase composée de trois langues. — Mot composé de trois mots tirés de differentes langues. (Du grec *treis* trois, et *glôtta* langue.)

TRIGLYPHE, s. m. (*Tri-gli-fe*, *gl* n'est pas mouillé) Ornement d'Architecture dans la frise dorique, composé de deux cannelures en triangle, et de deux demi-cannelures sur les deux côtés. (Du gr. *trigluphos*, formé de *treis* trois, et *gluphê* gravure; *ornement qui a trois gravures*.)

† TRIGONE, s. m. (Musiq. des Anc.) Instrument familier aux Egyptiens et aux Perses, qui venoit originairement des Syriens, et qui passa ensuite dans la Grèce. C'étoit un triangle dont un des angles formoit le pied, et dont le côté opposé à cet angle servoit de cheville; pendant que l'un des deux autres côtés offroit le ventre ou les lignes mesurées sur chacune desquelles les cordes étoient tendues et attachées. (Du grec *trigônon* triangle, formé de *treis* trois, et *gônia* angle.)

† *Trigone des signes*, instrument de Gnomonique pour tracer les arcs des signes.

† TRIGONE, adj. (Astron.) *Aspect trigone*, et plus communément, *aspect trine*, aspect de deux planètes éloignées l'une de la troisième partie du Zodiaque, c. à d. de 120 degrés. — Se dit, en Botan. des parties des plantes qui ont trois angles et trois côtés, ou trois faces distinctes.

TRIGONOMÉTRIE, s. f. (Géom.) 1.° Proprement mesure des triangles. — 2.° Dans une acception plus usitée, l'art de trouver les parties inconnues d'un triangle, par le moyen de celles qu'on connoît, et de mesurer par là les distances inaccessibles. (Du gr. *trigônon* triangle, et *métron* mesure.)

† *Trigonométrie sphérique*, celle qui opère sur les triangles curvilignes.

TRIGONOMÉTRIQUE, adj. (*Tri-go-no-mé-tri-ke*) Qui appartient à la *Trigonométrie*.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT, adv. (*Tri-go-no-mé-tri-ke-man*) Suivant les règles de la *Trigonométrie*.

† TRIGYNIE, s. f. (Botan.) Dans le système sexuel de *Linné*, le troisième ordre des treize premières classes, qui comprend les plantes dont les fleurs ont trois pistils ou trois parties femelles. (Du grec *treis* trois, et *gunê* femme.)

† TRIJUGUÉ, ÉE, adj. (*Tri-ju-ghé*, *ghé-e*) Se dit, en Botan. des feuilles trois fois conjuguées. Voy. ce mot. (Du grec *tris* trois fois, et du latin *jugare* joindre, unir, fait de *jugum*, en grec *zugos* joug; par allusion aux chars des Anciens, attelés de trois chevaux de front, et appelés *triges*.)

† TRIL *ou* TRILLE, s. m. (*Trile*, *Tri-glie*, en mouillant les *ll*) En Musique, espèce de cadence. Mot nouveau pris de l'italien *trillo*.

TRILATÉRAL, ALE, adj. Qui a trois côtés. (Du grec *treis* trois, et du lat. *latus*, *lateris* côté.)

TRILLION, s. m. (*Tri-lion*) T. d'Arithmétique : Trois millions.

† TRILOBÉ, ÉE, adj. (Botan.) Qui a trois lobes. (Du grec *treis* trois, et *lobos* lobe, loge, cosse.)

† TRILOCULAIRE, adj. (Botan.) Qui a trois loges. (Du grec *treis* trois, et du latin *loculus* petite loge, cassette.)

† TRILOGIE, s. f. (Poésie des Anciens) Les trois tragédies qui entroient dans la *Tétralogie* séparées de la quatrième pièce satirique ou bouffonne. Voy. *Tétralogie*. (Du grec *treis* trois, et *logos* discours.)

† TRIMER, v. n. (*Tri-mé*) Aller vite, courir. Terme populaire. (Du grec *drémëin* courir.)

† TRIMÉRÉS, s. m. pl. (Entomol.) Sous-ordre des insectes coléoptères, comprenant ceux qui n'ont que trois articles à tous les tarses. (Du grec *trimerès*, qui a trois parties, formé de *treis* trois, et *méros* part, partie, portion.)

TRIMESTRE, s. m. Espace de trois mois. (Du latin *trimestris*.)

TRIMÈTRE, s. m. Vers de trois pieds ou trois mesures. (Du latin *trimeter*, fait du grec *treis* trois, et *métron* mesure.)

TRIN, adject. (on prononce et on écrit plus communément *trine*) Il n'est en usage qu'en Astronomie, dans cette phrase, *Trin aspect*, situation de deux astres éloignés l'un de l'autre de cent vingt degrés. Voy. *Trigone*.

† TRINERVÉ, adj. (Botan.) Se dit des feuilles qui ont *trois nervures* réunies à la base de la feuille.

† TRINERVÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit des feuilles qui ont *trois nervures* réunies au-dessous de leur base sur le pétiole.

TRINGLE, subst. f. (*Trein-gle*, *gl* n'est pas mouillé) Verge de fer menue, ronde et longue, qu'on passe dans les anneaux d'un rideau, etc. (Du latin barbare *taringula*, diminutif de *taringa*, employé avec la même acception dans la basse latinité, et qui paroît avoir été originairement un mot gaulois. *Ménage*, d'après l'Abbé *Châtelain*.) — Les Bouchers, les Vitriers, etc. se servent aussi de tringles. — En Archit. petit membre au-dessous de la plate-bande de l'ordre dorique, qui répond à chaque triglyphe, et d'où pendent les gouttes.

TRINGLER, v. a. et n. (*Trein-glé*) Tracer sur une pièce de bois une ligne droite avec un cordon frotté de pierre blanche ou rouge pour la façonner.

TRINGLETTES, s. f. pl. (*Trein-glè-te*) Pièces de verre dont on compose les panneaux de vitre. — Outil de Vitrier qui sert à ouvrir le plomb.

† TRINITAIRE, s. m. et f. (*Tri-ni-tè re*) Religieux ou Religieuse de l'Ordre de la *Trinité* ou de la Rédemption des Captifs.

TRINITÉ, s. f. Chez les Chrétiens, les trois Personnes divines : un seul Dieu en trois personnes. (Du latin *trinitas*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *nombre de trois*, *nombre ternaire*.) — Fête en l'honneur de la Trinité.

TRINÔME, s. m. Terme d'Algèbre : Quantité composée de trois termes. (Du grec *treis* trois, et *nomé* part, division.)

TRINQUART, s. m. (*Trein-kar*) Petit bâtiment pour la pêche du hareng.

TRINQUER, v. n. (*Trein-ké*) Boire en choquant le verre. Il est familier. (De l'allemand *trinken* boire.)

† TRINQUERAIN, s. m. (*Trein-ke-rein*) T. de Marine. Dans les Galères, le plus haut bordage extérieur du corps du bâtiment.

TRINQUET, s. m. (*Trein-ké*) Sur la Méditerranée, le mât et la voile de l'avant d'une galère.

TRINQUETIN, s. m. (*Trein-ke-tein*) Troisième voile du mât d'une galère.

TRINQUETTE, s. f. (*Trein ke-te*) Voile de figure triangulaire ; voile latine.

TRIO, s. m. (*Tri-o*) Composition de musique à trois parties. — Fig. et fam. Trois personnes qui se trouvent ensemble ou qui sont liées d'intérêt.

† TRIOBOLE, s. m. Chez les anciens Grecs, poids de trois oboles — Au féminin, monnoie grecque de la valeur de trois oboles. (Du gr. *triobolon*, formé de *treis* trois, et *obolos* obole.)

† TRIOECIE, s. f. (*Tri-é-cé-e*) T. de Botan. Dans le système de *Linné*, le troisième ordre de la 23.e classe, comprenant les plantes qui, sur trois individus de la même espèce, portent dans l'un, des fleurs hermaphrodites, dans l'autre, des fleurs mâles, et dans le troisième, des fleurs femelles. (Du gr. *treis* trois, et *oikia* maison, habitation.)

TRIOLET, s. m. (*Tri-o-lé*) Petite pièce de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, et le premier et le second après le sixième ; en sorte que de ces huit vers, il y en a *trois*, le premier, le quatrième et le septième qui ne sont qu'un seul et même vers. — En Botan. Voy. *Trefle*.

TRIOMPHAL, ALE, adj. (*Tri-on fal*, *a-le*) Qui est du *triomphe*, qui appartient au *triomphe* ou qui le regarde.

TRIOMPHALEMENT, adv. (*Tri-on-fa-le man*) En *triomphe*, en victorieux. Il est peu usité.

TRIOMPHANT, ANTE, adj. (*Tri-on-fan*, *an-te*) Qui *triomphe* : *Il est revenu glorieux et triomphant*. — Victorieux : *Armes triomphantes*, et poétiq. *Bras triomphant*. — Pompeux, superbe : *Entrée pompeuse et triomphante*. En ce sens il vieillit.

L'Église triomphante, les Bienheureux dans le Ciel.

† TRIOMPHANTE, s. f. Ancienne étoffe de soie, dont le fond étoit en gros de Tours, et les fleurs en damassé.

TRIOMPHATEUR, s. m. (*Tri-on-fa-teur*) Celui qui *triomphe* ou qui a triomphé, qui a reçu les honneurs du *triomphe*.

TRIOMPHE, s. m. (*Tri-on-fe*) Cérémonie pompeuse qu'on faisoit chez les Romains, à l'entrée d'un Général d'armée, lorsqu'il avoit remporté quelque grande victoire. (Du latin *triumphus*, dérivé du grec *thriambos*, dont la signification est la même.) — Victoire, grand succès à la guerre.

Poétiquem. *Le triomphe de l'amour*, *de la beauté*, etc. leurs grands effets.

TRIOMPHE, s. f. Sorte de jeu de cartes. — La carte qu'on retourne après avoir donné à chacun des Joueurs ce qu'il leur faut.

Prov. et figur. *Voilà de quoi est la triomphe*, voilà de quoi il s'agit présentement.

TRIOMPHER, v. n. (*Tri-on-fe*) Recevoir les honneurs du *triomphe*. (Du lat. *triumphare*.) — Vaincre par la voie des armes. — Figurém. Remporter sur quelqu'un quelque avantage quel qu'il soit. — Exceller en traitant quelque sujet : *Quand il est sur cette matière, il triomphe*. — Être ravi de joie : *Quand on lui parle de ses enfants, elle triomphe*. Dans ces deux

dernières acceptions il s'emploie toujours absolument et sans régime. — Tirer vanité de... *Il triomphe de sa perfidie.* La Fontaine a dit en ce sens, *triomphoit d'être inconsolable.*

TRIPAILLE, subst. f. (*Tri-pa-ll'e*, mouillez les *ll*) Toutes les tripes de quelque animal. Il ne se dit guères que par mépris.

TRIPARTITE, adj. f. Divisée en trois: *L'Histoire tripartite*, l'abrégé de l'Histoire d'*Eusebe*, *Socrate* et *Sozomene.* (Du latin *tripartitus*, formé du grec *tris* trois fois, et *partitus* divisé, partagé.)

† TRIPARTITION, s. f. (*Tri-par-ti-cion*; en vers, *ci on*) En Arithm. et en Géom. division en trois parties. Voy. *Trisection.*

TRIPE, s. f. Partie des entrailles d'un animal. Son plus grand usage est au plur. Style simple. (Suivant *Borel*, du grec *thrips*, sorte de ver fort long, dont les intestins ont la ressemblance; ce qui, ajoute *Trév.* a fait donner au mouvement péristaltique des intestins le nom de mouvement vermiculaire. Suivant *Menage*, tripe est un mot d'origine gauloise, qui, à quelques modifications près, s'est étendu avec la même signification dans toute l'Europe.)

† *Cuir en tripes* (Tannerie), peau de bœuf débourrée, pelée et trempée.

TRIPE DE VELOURS *ou* absolument TRIPE, subst. f. Sorte d'etoffe de laine ou de fil qui est travaillée comme le velours de soie.

TRIPE-MADAME, s. f. Sorte d'herbe bonne à manger en salade.

TRIPERIE, s. f. Lieu où l'on vend des *tripes.*

TRIPETALE, adj. Terme de Botanique, qui se dit d'une fleur à *trois feuilles.* (Du gr. *treis* trois, et *petalon* petale, feuille.)

TRIPETTE, subst. f. (*Tri-pè-te*) Petite *tripe.* Populair. *Il ne vaut pas tripette*, il ne vaut rien.

† TRIPHANE, s. m. (*Tri-fa-ne*) Substance minérale dont les coupes sont nettes dans les trois divisions dont elle est susceptible. *Dandrada* l'avoit appelée *Spodumene.* (Du grec *treis* trois, et *phainô* je luis, je brille, d'où *phanos* clair, luisant, brillant.)

TRIPHTHONGUE, s. f. (*Trif-ton-ghe*) Quelques Grammairiens ont ainsi appelé une syllabe composée de trois voyelles; mais nous n'avons point de triphthongues proprement, puisque nous n'avons pas de syllabes formées de trois sons. (Du gr. *treis* trois, et *phthoggos* son.)

† TRIPHYLLE, adj. (*Tri-fi-le*) En t. de Bot. composé de trois feuilles ou de trois pièces distinctes. (Du grec *treis* trois, et *phullon* feuille.)

TRIPIER, adject. (*Tri-pié*) *Oiseau tripier*, oiseau de proie qui ne peut être dressé.

TRIPIÈRE, s. f. (*Tri-piè-re*) Celle qui vend au public des *tripes*, des fressures, des pieds et des têtes de mouton.

Par dénigrement, *une grosse tripière*, une femme qui a un gros sein et un gros ventre. — Familièr. *Elle est un peu tripiere*, elle est grosse et courte. — *Couteau de tripière*, qui tranche des deux côtés; figur. et fam. Homme qui dit du bien ou du mal de la même personne, suivant les occasions, ou qui, entre deux ennemis, fait de mauvais rapports de part et d'autre.

TRIPLE, adject. Qui contient trois fois le simple. (Du lat. *triplex*, fait du grec *triplax*, qui signifie proprement *plié en trois.*)

Figur. et famil. *Menton à triple étage*, qui descend fort bas et fait plusieurs plis. — *Il est fripon, menteur, fanfaron à triple étage*, à l'excès.

LE TRIPLE, s. m. *Il a payé le triple de ce qu'il devoit*, trois fois autant qu'il devoit.

TRIPLÉ, ÉE, part. pass. de *Tripler*, et adj. — En Mathématiq. *Raison triplée*, le rapport qui est entre des cubes. — En Musiq. *intervalle triplé*, celui qui est porté à la triple octave.

† TRIPLE CROCHE, s. f. (Musiq.) Note armée d'un *triple crochet* au bout de sa queue, et dont la valeur est la moitié de celle de la double croche. C'est le *bischroma* des Italiens.

TRIPLEMENT, adverb. (*Tri-ple-man*) D'une manière triple; en trois manières.

TRIPLEMENT, s. m. En t. de Finances, augmentation jusqu'au *triple.*

TRIPLER, verb. a. (*Tri-plé*) Rendre *triple: Tripler un nombre, une somme.*

TRIPLER, v. n. Devenir *triple*: *La somme a triplé depuis ce temps-là.*

TRIPLICITE, s. f. Qualité de ce qui est *triple.* Il ne se dit que dans trois occasions, 1.° en parlant des actes de Notaires: *Ils ont fait cet acte triple; à quoi bon cette triplicité?* 2.° En parlant des pièces de théâtre: *Dans cette pièce il y a triplicité d'action.* 3.° En parlant du mystère de la Trinité: *Il y a triplicité de personnes, mais il n'y a pas triplicité de substance*; il y a trois personnes, etc.

† TRIPLINERVÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit des feuilles qui ont *trois nervures* réunies au-dessous de la base de la feuille.

TRIPLIQUER, v. n. (*Tri-pli-ké*) T. de Palais: Répondre à des dupliques.

TRIPLIQUES, s. f. pl. (*Tri-pli-ke*) Réponse à des dupliques.

TRIPOLI, subst. m. Sorte de terre endurcie, légère, d'une couleur qui le plus souvent tire un peu sur le rouge. On s'en sert pour polir des chenets, des chandeliers, de la vaisselle, etc. Cette substance ainsi nommée de la ville de *Tripoli* en Syrie, d'où on la tiroit autrefois, paroît être formée de fragmens de quartz excessivement divisés. Les Minéralogistes actuels l'appellent *Quartz alumnifère tripoléen.*

TRIPOLI, IE, part. p. et adj. Nettoyé avec du *tripoli.*

TRIPOLIR, v. a. Nettoyer avec du *tripoli.* Trév.

TRIPOT, subst. m. (le *t* final ne se prononce pas) Jeu de Paume; lieu destiné pour jouer à la paume. (Du lat. *tripudium* sorte de danse, de bonds de joie, etc. parce que c'étoit ordinairement dans les jeux de paume que les Danseurs de corde, Sauteurs, Baladins, etc. faisoient leurs exercices, *Trévoux*; ou plutôt parce que les Joueurs de paume font des trépignemens continuels, appelés en lat. *tripudia.* *Ménage*, qui ajoute que *tripot* est un mot très-ancien dans la langue.) — Fig. et famil. Compétence: *Cela est de mon tripot.* On dit aussi dans le même style: *Un tel est dans son tripot*,

est dans un lieu où il a l'avantage; il excelle dans la matière dont il s'agit. — Dans la musique des Anciens, sorte d'instrument ainsi appelé, parce qu'il ressembloit au trépied de Delphes, en gr. *tripous*. V. *Trepied*. Suivant *Jaucourt*, c'étoit un véritable trepied, dans les intervalles duquel on avoit tendu des cordes, comme dans une lyre ou cythare.

TRIPOTAGE, subst. m. Mélange qui produit quelque chose de mal propre et qui dégoûte. — Figur. et famil. Assemblage de choses qui ne s'accordent point ensemble.

TRIPOTER, v. a. et n. (*Tri-po-té*) Brouiller, mêler différentes choses ensemble et en faire quelque chose de mauvais. — Fig. et fam. *Tripoter une affaire*, la gâter, l'embrouiller, etc.

TRIPS, s. m. Petit insecte qui vit dans les fleurs et sous l'écorce des vieux arbres. (Du grec *thrips* ver qui ronge le bois.)

† TRIPTÈRE, adj. (Botan.) Qui a trois ailes. (Du grec *treis* trois, et *ptéron* aile.)

† TRIPTÉRONOTE, s. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, abdominaux, de la famille des Siphonostomes qui ont trois nageoires sur le dos. (Du grec *treis* trois, *ptéron* aile ou nageoire, et *notis* humidité, moiteur.)

† TRIPTÉRYGIEN, adj. m. Se dit en Ichtyolog. des poissons qui ont trois nageoires. (Du grec *treis* trois, et *ptérux* aile ou nageoire.)

TRIQUE, s. f. (*Tri-ke*) Gros bâton; parement de fagots. Il est popul.

TRIQUE-BALE, s. m. (*Tri-ke-ba-le*) Terme d'Artillerie: Machine propre à transporter des pièces de canon.

† TRIQUE-MADAME, subst. f. (Botan.) Voy. *Joubarbe*.

TRIQUER, v. act. (*Tri-ké*) Tirer des *triques* ou des moreeaux de bois.

TRIQUET, s. m. (*Tri-ké*) Petit battoir étroit avec lequel on joue à la paume. — En t. de Charpentier et de Couvreur, échafaud ou chevalet qui s'attache avec des cordes contre un mur.

† TRIQUÈTRE, adj. (*Tri-ké-tre*) Se dit en Botan. des feuilles et des tiges qui ont dans leur longueur trois faces planes. (Du lat. *triquetrus* triangulaire, dérivé du grec *triché* triplement, et *hédra* siége, face.)

† TRIQUÈTRE, subst. f. (Numismatographie) Réunion de trois cuisses avec leurs jambes et leurs pieds qu'on trouve souvent sur les médailles antiques. La *triquetre* étoit le symbole particulier de la Sicile, à cause de sa ressemblance avec les trois promontoires de cette île. (Du lat. *triquetra*, fait du gr. *triché* et *hédra*. Voy. *Triquetre*, adjectif.)

TRIRÈME, s. fem. Galère des Anciens à trois rangs de rames. (Du lat. *triremis*, formé de *tres* trois, et *remus* rame.)

TRISAGION, s. m. Hymne où le mot de Saint est répété trois fois. (Du grec *trisagios* trois fois saint; formé de *tris* trois fois, et *hagios* saint.)

TRISAÏEUL, EULE, s. (*Tri-za-ieul, ieu-le*) Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule; le *troisième aïeul*.

† TRISANNUEL, ELLE, adj. (Botan.) Qui dure trois ans. (Du grec *treis* trois, et du lat. *annus* année, en grec *ennos*.)

† TRISARCHIE, s. f. (*Tri-zar-chi-e*) Gouvernement de trois personnes; triumvirat. Il est vieux. (Du grec *treis* trois, et *archè* pouvoir, commandement.)

TRISECTION, s. f. (*Tri-sèk-tion*; en vers, *ti-on*) En Géom. et en Algèbre, division en trois parties. On le dit sur-tout en Géomét. de la division d'un angle en trois parties égales. (Du grec *tris* trois fois, et du lat. *sectio* section, division, fait de *secare* couper.)

† TRISME, s. m. (Medec.) Resserrement convulsif des mâchoires. (Du grec *trismos* grincement, fait de *trizein* grincer des dents; *trismos odontôn*, grincement de dents.)

† TRISMÉGISTE, adj. m. (Mythol.) Surnom de *Mercure* d'Egypte, qui signifie *trois fois très grand*. Ce surnom fut donné par les Anciens à un prince d'Egypte nommé *Thôt*, qu'on regarde comme l'inventeur de plusieurs arts, et nntamment de l'Alchimie. (Du gr. *trismégistos*, formé de *tris* trois fois, et *mégistos*, superlatif de *mégas* grand.)

TRISMÉGISTE, s. m. T. d'Imprimerie: Caractère entre le Grns et le Petit-Canon.

† TRISOLYMPIONIQUE, s. et adj. m. (Archæol.) Athlète qui avoit remporté trois fois le prix aux jeux olympiques. (Du grec *trisolumpionikès*, formé de *tris* trois fois, *olumpia* jeux olympiques, et *nikè* victoire.)

† TRISPASTE, s. m. (Mécaniq.) Machine à trois poulies, pour enlever de grands fardeaux. (Du grec *treis* trois, et *spaô* je tire.)

† TRISPERME, adj. (Botan.) Qui porte trois graines. (Du grec *treis* trois, et *sperma* graine, semence.)

TRISSYLLABE, adj. (*Tri-si-la-be*) Composé de trois syllabes. On dit aussi substantivem. *C'est un trissyllabe*. (Du grec *treis* trois, et *sullabè* syllabe.)

TRISTE, adj. Affligé, abattu de chagrin, de déplaisir. — En parlant des choses; affligeant, qui inspire de la mélancolie, du chagrin. (Du latin *tristis*.) — Pénible, difficile à supporter. En ce sens il se dit ordinairement avec le verbe *être* impersonnel, et régit *de* et l'infin. *Il est triste de se voir traité de la sorte*, etc. — Obscur, sombre: *Cette maison, cette chambre, ce jardin est triste; le temps est triste*.

Fam. *Faire triste mine*, avoir la mine chagrine. — *Faire triste mine à quelqu'un*, le recevoir froidement, lui faire un mauvais accueil. — *Cet homme a le vin triste*, quand il a beaucoup bu il est triste et comme stupide. — *Faire un triste repas*, où l'on ne se réjouit point. — *Une triste consolation*, *une triste ressource*, insuffisante pour consoler, pour remplir les vues qu'on avoit.

TRISTEMENT, adverb. (*Tris-te-man*) D'une manière *triste*.

TRISTESSE, s. fém. (*Tris-tè-se*) Affliction, déplaisir, chagrin. Voy. *Chagrin*. (Du latin *tristitia*.) — Mélancolie de tempérament.

† TRISULE, s. m. (*Tri-zu-le*) Terme de la Chimie moderne. Sel à deux bases: tous les sels ammoniaco-magnésiens sont des trisules.

† TRITÉOPHYE, s. f. (*Tri-té-o-fi-e*) T. de

Médée. Fièvre dont l'accès devient plus fort tous les trois jours. (Du grec *tritaiphuês*, formé de *tritaios* de trois jours, qui revient tous les trois jours, et de *phué* nature, caractère; parce qu'elle suit la marche de la fièvre tierce.)

† TRITERNE, ÉE, adj. (Botan.) Se dit de la feuille composée, dont le pétiole commun se divise en trois parties, lesquelles se subdivisent en trois autres parties, chargée chacune de trois folioles. (Du grec *tris* trois fois, et du latin *ternus* triple; *trois fois triple.*)

TRITHÉISME, s. m. (*Tri-té-is-me*) Hérésie qui admet trois Dieux, les trois Personnes divines comme trois Dieux. (Du grec *treis* trois, et *Théos* Dieu.)

TRITHÉISTE, s. m. (*Tri-té-is-te*) Celui qui professe le *trithéisme.*

TRITICITE, s. fem. Pierre figurée qui imite les épis de blé. (Du lat. *triticum* blé, froment.)

TRITON, s. m. Dieu marin selon la Fable. (Du grec *Tritôn* dont la signification est la même.) — Machine inventée en 1811 par M. le Baron *de Drieberg*, au moyen de laquelle un homme peut plonger dans l'eau, et y rester aussi long-temps qu'il voudra. Son principe consiste dans une sorte de poumons artificiels, lesquels, à l'aide de deux soufflets, font le travail que les poumons du plongeur auroient dû faire pour obtenir de l'air en abondance. Le plongeur a les bras libres, peut porter avec lui une lanterne, et entrer même dans les chambres des vaisseaux submergés. (Allusion au Dieu marin de ce nom.) — En t. de Musique, accord dissonant, composé de trois tons entiers. (Dans cette acception, du gr. *treis* trois, et *tonos* ton.)

† TRI-TRI, s. m. (Pêche) Frai de plusieurs poissons fluviatiles, dont les œufs disposés ou à l'embouchure des rivières ou dans les hauteurs près des sources, ont été emportés à la mer par les torrens, etc.

TRITURABLE, adj. Terme de Chimie : Qui peut être pilé, broyé.

TRITURATION, s. f. (*Tri-tu-ra-cion*) Action de l'estomac qui broie les alimens pour en faciliter la digestion. — En t. de Chimie, toute action de broyer. (Du lat. *trituratio.*)

TRITURER, v. a. (*Tri-tu-ré*) Broyer, réduire en poudre et en petites parties, en pilant dans un mortier. (Du lat. *triturare.*)

TRIUMVIR, s. m. (*Tri-ome-vir*, l'*e* surajouté extrêmement bref) Chez les anciens Romains, Magistrat chargé avec deux collègues, de quelque administration publique. — Dans une acception plus étroite et plus usitée, 1.° *Cesar*, *Pompée* et *Crassus*, associés contre la loi. 2.° *Octave*, *Antoine* et *Lépide.* (Du lat. *triumvir*, formé de *tres* trois, et *vir* homme.)

TRIUMVIRAL, ALE, adject. Qui concerne les *Triumvirs.*

TRIUMVIRAT, s. masc. Le gouvernement des *Triumvirs.*

† TRIVALVE, adj. (Botan.) Composé de *trois valves.*

TRIVIAIRE, adj. (*Tri-viè-re*) Il se dit d'une place où trois rues, trois chemins aboutissent. (Du lat. *trivium* carrefour, place où aboutissent trois rues, trois chemins, formé de *tres* trois, et *via* chemin ou rue.)

TRIVIAL, ALE, adj. Commun, usé, rebattu, en parlant des pensées et des expressions. *Trivial* dit quelque chose de plus que *vulgaire*, qui à son tour encherit sur *commun*, et celui-ci sur *ordinaire.* Il paroît aussi que *ordinaire* est d'un usage plus marqué pour la répétition des actions; *commun*, pour la multitude des objets; *vulgaire*, pour la connoissance des faits, et *trivial* pour la tournure du discours. (Du lat. *trivialis*, fait de *trivium* carrefour, place publique; *qui court les rues.*)

† *Nom trivial*, nom par lequel les Botanistes désignent une plante qui ne présente point de caractère spécifique assez marquant pour la distinguer des autres espèces du genre. Il se tire du pays, de la saison, de la couleur, etc. C'est ainsi qu'on dit la *mauve du Cap*; le *colchique d'automne*; l'*asphodele bleu*, etc.

TRIVIALEMENT, adverb. (*Tri-vi-a-le-man*) D'une manière *triviale.*

TRIVIALITÉ, s. f. Caractère de ce qui est *trivial.* — Au plur. choses *triviales.*

TROC, s. m. Échange de meubles, de bijoux, de chevaux, etc. Voy. *Echange*; et pour l'étymologie, *Troquer.*

Troc pour troc, échange d'une chose contre une autre sans aucun retour.

TROCAR, s. m. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour faire des ponctions. On disoit autrefois *trois-quarts*, à cause de sa forme triangulaire.

TROCHAÏQUES, adj. m. plur. (*Tro-ka-i-ke*) Il se dit des vers latins qui ont des *trochées* aux pieds pairs.

TROCHANTER, s. m. (*Tro-kan-tér*) T. d'Anat. Il se dit de deux apophyses du fémur où s'attachent les muscles qui font tourner les cuisses. (Du grec *trochaô* je tourne; *qui fait tourner la cuisse en rond.*)

TROCHES, s. m. pl. (*Tro-che*) T. de Chasse: Fumées d'hiver ou excrémens de bêtes fauves.

TROCHÉE, s. m. (*Tro-ke-e*) Dans la Poésie grecque et latine, pied de deux syllabes, l'une longue, l'autre brève. (Du grec *trochaios.*)

TROCHET, s. m. (*Tro-che*) Plusieurs fleurs ou plusieurs fruits en forme de bouquet sur un arbre, ou plutôt sur une branche enlevée de l'arbre. (Suivant *Le Duchat*, du lat. *truncatos*, sous-entendu *ramus* branche coupée, etc.)

TROCHILE, s. m. Ornement d'Architecture, rond creux. (Du grec *trochilos.*) Voy. *Scotie*, qui a la même signification.

TROCHISQUE *ou* TROCHIQUE, subst. m. (*Tro-chis-ke*) Composition sèche de médicamens pulvérisés qu'on distribue en petits pains, et qu'on nomme aussi *pastilles.* (Du grec *trochiskos*, fait de *trochos* roue; *petite roue.*) — En Peinture, petit tas de couleur broyée qu'on fait sécher sur un papier blanc.

† TROCHITE, s. fém. (*Tro-chi-te*) Sorte de pierre circulaire et plate, qui représente une petite roue, avec un trou au centre d'où partent des rayons. (Du grec *trochos* roue.)

† TROCHLÉATEUR, adj. m. Se dit en Anatomie du muscle grand oblique de l'œil, qui passe dans une membrane en partie cartilagineuse, qui lui sert comme de poulie. (Du latin *trochlea*, en grec *trochalia* poulie.)

† Trochlée, s. f. (*Tro-klé-e*) En Anatom. l'anneau cartilagineux, par où passe le *trochléateur*. On dit aussi *poulie*.

Trochite, s. f. Pierre dont la figure ressemble à la toupie des enfans. — Pyramide ou colonne de différens tronçons d'une pierre légère.

Trochoïde, s. f. (*Tro-cho-i-de*) Terme de Géom. 1.° Cycloïde. (Du gr. *trôchos* roue, cercle, et *eidos* ressemblance.) — 2.° Autre courbe dont les ordonnées sont égales aux arcs correspondans d'un cercle. On l'appelle aussi *Compagne de la cycloïde*, *Courbe des arcs*, *Courbe des sinus*.

† Trocholique, subst. f. (*Tro-ko-li-ke*) Partie de la Mecanique qui traite des mouvemens circulaires. Il est peu usité. (Du grec *trochaô* je tourne.)

Trochure, s. f. Terme de Chasse : Bois de cerf lorsqu'il se divise en trois ou quatre cors au sommet de la tête comme un *trochet* de fleurs.

Trochus, s. m. (*Tro-kuce*) Coquillage de mer qui a la figure d'un sabot avec lequel les enfans jouent. (Du lat. *trochus* sabot, toupie d'enfant, fait du gr. *trochos* roue, cercle, etc.)

Troene, subst. m. Sorte d'arbrisseau à fleur monapétale, qui conserve sa verdure dans les hivers doux.

Troglodytes, s. m. pl. Ancien peuple d'Afrique qui habitoit dans des cavernes. (Du gr. *Troglodutai*, formé de *troglé* trou, caverne, et *dunô* ou *duô* j'entre, je pénètre.) — Fig. Ceux qui habitent sous terre comme les Mineurs de Suède, de Pologne. — En Ornithol. oiseau passereau de la famille des Subulirostres et du genre des Becs-fins ou Motacilles.

Myrrhe troglodyte (Botan.), V. *Myrrhe*.

Trogne, s. f. (mouillez *gn*) Visage plein, qui a quelque chose de facétieux et qui marque le goinfre, ou qui a quelque chose de rebutant : *Il a une bonne grosse trogne*, *une plaisante*, *une vilaine trogne*. Style plaisant et moqueur, ou burlesque.

Rouge trogne ou *trogne enluminée*, visage d'ivrogne. (Du bas-breton *tron* visage. Comme les Bas-Bretons, dit *Paulmy*, sont assez bons buveurs, et qu'ils ont le visage enluminé, on s'est servi de ce mot de leur langue pour signifier une mine semblable à celle qui leur est ordinaire.)

Trognon, s. m. (*Tro-gnion*, mouillez *gn*) Le cœur ou le milieu d'un fruit, principalement des poires et des pommes dont on a ôté tout ce qui étoit bon à manger. (Corruption de *tronçon* morceau.)

Un trognon de chou, la tige du chou dont on a ôté les feuilles. — Populair. *Un joli petit trognon*, une jeune fille.

† Trogosite, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Omaloïdes ou Planiformes, qui rongent le blé. (Du grec *trôgô* je ronge, et *sitos* blé.)

† Taogue, s. f. (*Tro-ghe*) Chaîne des draps mélangés, qu'on a préparée et collée avec de la colle de Flandres.

Trois, (*Troa*, et devant une voyelle *troaz*) Nom de nombre indéclinable ; Deux et un : *Trois cents*, trois fois cent. *Trois fois*, par trois reprises. (Du latin *tres*, en grec *treis*.) — Il s'emploie pour troisième : *Henri Trois*, *etc.* Voy. *la Grammaire*.

Trois, s. m. *Un trois*, une carte marquée de trois points. — La face d'un dé où il y a trois points.

† Trois-deux (mesure à) En Musiq. mesure à *trois* temps, formés chacun de *deux* noires, valant une blanche.

† Trois-huit (mesure à) En Musique, mesure à *trois* temps d'une croche, dont *huit* valent une ronde pour chaque temps.

Troisième, adj. (*Troa-zié-me*) Nom de nombre ordinal. — Il est aussi substant. *J'étois le troisieme*.

La troisieme, dans les Collèges, la troisième classe. — *Un troisieme*, Ecolier qui étudie dans cette classe.

Troisièmement, adv. (*Troa-zié-me-man*) En troisième lieu.

Trois-quarts, s. m. (Chirurg.) V. *Trocar*.

† Trois-quatre (mesure à) En Musique, mesure composée de *trois* noires, dont *quatre* valent une ronde.

† Trois-seize (mesure à) En Musiq. mesure composée de *trois* doubles croches, valant chacune la *seizieme* partie d'une ronde.

Trôler, v. a. (*Trô-lé*) Mener avec soi : *Il trôle par-tout sa femme*, *son fils*, *toute sa famille*.

Trôler, v. n. Aller, courir : *Il ne fait que trôler tout le long du jour*. Ce verbe, soit neutre, soit actif, n'est que du style comique ou critique et moqueur. (De l'angl. *to troll*, qui a la même signification.)

Trolle, s. f. (*Tro-le*) T. de Vénerie. Espèce de clisse faite avec des branches d'arbres.

† *Aller à la trolle*, découpler des chiens courans dans un grand pays de bois pour quêter et lancer la bête qu'on veut courir.

† Trolle globuleux, s. m. Renoncule des montagnes, s. f. Plante vivace à fleur rosacée jaune, qui croît sur les hautes montagnes.

Troller, v. act. (*Tro-le*) Faire une espèce de clisse avec des branches. T. de Vénerie.

Trombe, s. f. (*Tron-be*) T. de Mar. Tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne ou plutôt de cône renversé. On l'appelle aussi *Syphon* ou *Typhon*. Il y a aussi des trombes terrestres. (Du grec *strombos* tourbillon.) — En Musique, instrument de percussion consistant en une caisse de bois, de la forme d'un carré long, percée au milieu d'un large trou circulaire, et sur l'un des longs côtés de laquelle est attachée une corde semblable à la plus grosse de celles de la contre-basse. On frappe sur cette corde avec des baguettes garnies de gros fil à leur extrémité. La trombe a le son d'une timbale couverte.

† Trombone, s. m. Nom italien de l'ancien instrument de Musique, appelé par les François *Saquebute*. C'est une grande trompette composée de quatre branches et souvent d'un tortil. On forme les différens tons en allongeant plus ou moins les branches. On dit aussi *Trombon*. (De l'ital. *trombone*, augmentatif de *tromba* trompette.)

Trompe, subst. f. (*Tron-pe*) Instrument à

vent qui est de cuivre et qui sert à la chasse. — Trompette ; en ce sens il n'est usité que dans cette phrase : *Publier une chose à son de trompe*, par autorité des Magistrats ; et fig. la raconter à beaucoup de gens afin qu'elle se divulgue. Voyez *Trompette* pour l'etymologie. — Voyez *Guimbarde*. — Partie du museau de l'elephant, qui s'allonge et se recourbe pour divers usages. — Cette petite partie avec laquelle les mouches et plusieurs autres insectes sucent ce qui est propre à leur nourriture. — En Architect. coupe de plusieurs pierres taillees et appareillees en forme de coquille pour porter un edifice en saillie. — Coquille de mer en forme de limaçon. — Partie inferieure d un coquillage, appele autrement *buccin*.

Trumpé, ée, part. p. et adj. Déçu, séduit. Voy. *Tromper*.

Tromper, v. a. (*Tron-pé*) User d'artifice pour induire en erreur ; décevoir, abuser : avec cette différence qu'on *trompe* en induisant malicieusement en erreur ; on *déçoit*, en y engageant par des moyens séduisans ; on *abuse*, en y plongeant par un abus odieux de la foiblesse d'autrui. (Du bas-breton *trompa*, qui a la même signification. *Trév.*) — Fig. Faire ou dire quelque chose contre l'attente de quelqu'un : *Il a trompé nos espérances ; s'il m'accorde cette grace, il me trompera.* — Plus fig. encore, il se dit des choses comme sujet : *Sa maladie a trompé tous les Médecins ; l'apparence du beau temps m'a trompé.*

Poetiq. *Tromper son ennui, ses peines*, se distraire du sujet de son ennui, de ses peines.

se Tromper, v. réc. Etre dans l'erreur ; se méprendre.

Tromperie, s. f. (*Trom-pe-rî-e*) Fraude, artifice employé pour tromper.

Trompes, s. f. pl. (*Tron-pe*) T. d'Anatom. Deux conduits qui naissent des côtés de la matrice, et qui se dilatent ensuite peu à peu jusqu'à leur extremité, de manière à ressembler en quelque sorte à une *trompe* ou *trompette*.

Trompeter, v. a. (*Tron-pe-te*) Publier, crier à son de *trompe*. Au propre il ne se dit qu'en style de Pratique. Hors de là il n'est bon que pour la comedie et la satyre. — Fig. et fam. Divulguer ce qu'on devoit tenir caché.

Trompeteur, s. m. (*Tron-pe-teur*) Terme d'Anat. Muscle qui part des racines des dents molaires, qu'on nomme aussi et plus souvent *Buccinateur*. Voy. ce mot.

Trompette, subst. f. (*Tron-pè-te*) Tuyau d'airain ou d'autre métal dont on sonne à la guerre, dans les réjouissances publiques, etc. *Sonner de la trompette, la trompette sonnoit la charge, la retraite, etc.* (Suivant M. *Morin*, d'après plusieurs autres Hellénistes, du grec *strombos* conque, coquille de mer recourbée ; parce qu'on se servoit autrefois de conques au lieu de trompettes. Suivant le P. *Labbe*, ce mot est une simple onomatopée, formée du son *tron, tron*, que fait entendre la trompette.) — Fig. et fam. Homme qui a accoutumé de publier tout ce qu'il sait : *C'est la trompette de la ville, du quartier.* — Sorte de jeu d'orgue qui imite le son de la trompette.

† *Trompette écoutante*, instrument inventé par *Joseph Landini*, pour faire entendre une personne qui parle à une distance considérable, sans le secours d'aucune trompette parlante. C'est une espèce de cornet acoustique. — *parlante*, porte-voix. — *harmonieuse*, Voy. *Saquebute* et *Trombone*. — *marine*, instrument de Musique, dont le corps est triangulaire, et qui a une seule corde de boyau sur un manche fort long. On touche cette corde avec le pouce et on la fait vibrer avec un archet. Le tremblement que l'on ménage dans le chevalet lui fait imiter le son de la *trompette* ordinaire. — *de Triton*, instrument de la nouvelle Zélande, dont le son, suivant *Cook*, diffère peu de celui que rend la corne de bœuf des bergers, etc.

Fig. *Entonner la trompette*, prendre le ton sublime. Plusieurs disent *emboucher la trompette*. — Prov. et fig. *Deloger sans trompette*, secrètement, sans faire du bruit.

Trompette, s. m. Celui dont la fonction est de sonner de la *trompette*.

Trompeur, euse, s. (*Tron-peur, eû-ze*) Celui, celle qui *trompe*. — Il est aussi adj. surtout en parlant des choses : *Visage trompeur, promesses trompeuses*. Voy. *Fallacieux*.

Trompillon, s. m. (*Tun-pi-glion*) Terme d'Architect. 1.° Petite *trompe* de peu de plan et de portée. — 2.° Plus proprement dans une *trompe*, pierre en forme d'une portion de cône ou de pyramide qui sert de naissance ou de coussinet aux voussoirs.

Tronc, s. m. (le c ne se prononce que devant les voyelles) Le gros d'un arbre, la tige considérée sans les branches. Voy. *Tige*. (Du lat. *truncus*.) — Fig. 1.° En t. de Généal. la souche d'une même famille : *Ces deux maisons sortent du même tronc.* — 2.° En t. d'Anat. la seconde partie du corps humain, qui comprend l'épine, le thorax et le bassin. — 3.° En t. d'Architect. le fût d'une colonne ou le dé d'un piédestal. — Sorte de petit coffre qu'on met dans les Eglises, et dans lequel on jette les aumônes qu'on veut faire.

Tronche, subst. f. Grosse pièce de bois de charpente, de peu de longueur, qui n'est pas encore mise en œuvre. (Du lat. *truncus*.)

Tronchet, s. m. (*Tron-che*) Gros billot de bois qui porte sur trois pieds. (Du lat. *truncus* tronc, dont *tronchet* est un diminutif.)

Tronçon, s. m. (*Tron-son*) Morceau coupé ou rompu d'une plus grosse pièce : *Tronçon de pique, de lance, d'épée.* — Morceau que l'on coupe de certains poissons : *Tronçon d'anguille, de brochet, de saumon, d'alose.* (Du lat. *trunculus*, fait dans la même signification de *truncare* couper, tronquer.) — Le gros de la queue du cheval.

Tronçonner, v. act. (*Tron-so-né*) Couper par *tronçons*.

Trône, s. m. Siége élevé pour un Roi ou un autre Souverain. (Du lat. *thronus*, pris du grec *thronos* que quelques-uns dérivent du verb. *thraô* je m'assieds.) — Fig. La puissance souveraine : *Monter sur le Trône.*

Trône épiscopal, siége au haut du chœur dans les Cathédrales où l'Evêque se place quand il officie pontificalement.

TRÔNES, s. m. pl. Le troisième Ordre de la hiérarchie céleste.

TRONIÈRE, s. f. T. d'Artillerie : Ouverture qu'on fait dans les batteries pour tirer le canon.

†TRONQUÉ, ÉE, part. p. et adj. Voy. *Tronquer.* — Se dit, 1.° en Botan. des parties des végétaux qui, semblant devoir être plus longues, se terminent brusquement comme si elles avoient été coupées. — 2.° Dans le Blason, des arbres coupés par les deux bouts. — En Géom. *prisme, pyramide, cône tronqué*, dont on a retranché la partie supérieure par un plan, soit parallèle à la base, soit incliné.

TRONQUER, v. a. (*Tron-ké*) Retrancher une partie de... Au propre il ne se dit que des statues. (Du lat. *truncare.*) — Au fig. il se dit des livres et des passages qu'on en tire : *Tronquer un livre, un passage.* Il se prend toujours en mauvaise part.

TROP, adv. (le *p* ne se prononce que devant les voyelles) Plus qu'il ne faut, avec excès; 1.° il modifie les adject. les adv. les verbes : *Trop ambitieux, il va trop vîte, il parle trop.* — 2.° Il demande après lui l'article indéfini devant les substantifs : *Trop de pain, de prudence*, et non pas comme on dit dans le midi de la France : *Trop du pain, trop de la prudence.* — 3.° Il se met après le verbe dans les temps simples : *Il boit trop*, et dans les temps composés, il se met entre l'auxiliaire et le participe, lorsqu'il n'a point de régime : *Il a trop bu*, et après le participe, lorsqu'il régit les noms au génitif : *Il a bu trop de vin.* — 4.° Avec les négatives, il signifie *guères* : *Je ne me fie pas trop à lui; ce vin n'est pas trop bon.* — Il est quelquefois subst. *Otez le trop, je me plains du trop.* (Suivant *Ménage*, du latin barbare *troppum* employé par les Ecrivains de la basse latinité dans le sens de *troupeau*, et d'où les Italiens ont fait également leur mot *troppo*. *Troppum* a d'abord signifié *multitude*, et ensuite *excès.*)

Trop peu, pas assez. — Famil. *Par trop*, plus qu'il ne faut. — *Trop tôt*, plutôt qu'il ne faut. — Proverb. *Trop est trop* ou *rien de trop*, il ne faut de l'excès en rien.

TROPE, s. m. Figure de Rhétorique : Changement de l'expression propre en une expression figurée : *Quatre-vingts chevaux*, pour quatre-vingts cavaliers. *Un foudre de guerre*, un grand Capitaine. (Du grec *tropos* tour, fait de *trépô* je tourne; parce que le *trope* tourne ou change le sens naturel d'un mot en un autre sens.)

TROPHÉE, s. m. (*Tro-fé-e*) Chez les peuples anciens, la dépouille d'un ennemi vaincu qu'on plaçoit pour l'ordinaire sur un tronc d'arbre. — Assemblage d'armes élevées et disposées avec art pour servir de monument d'une victoire, d'une conquête. (Du latin *tropœum*, fait du grec *tropaion*, lequel dérive de *trépein* mettre en fuite; *monument élevé pour avoir mis l'ennemi en fuite.*) — Poétiq. Victoire : *Fier de ses trophées, de tant de trophées.*

Figur. *Faire trophée de...* se faire gloire, tirer vanité de... Il se prend toujours en mauvaise part.

TROPIQUE, s. m. (*Tro-pi-ke*) Cercle de la Sphère, parallèle à l'Equateur, et qui est le terme de part et d'autre du cours du Soleil. Il y a deux tropiques également distans de l'Equateur, le *tropique du Cancer* dans l'hémisphère septentrional où nous habitons, et le *tropique du Capricorne* dans l'hémisphère méridional. (Du gr. *tropikos* sous-entendu *kuklos*, dérivé de *trepô* je retourne; *cercle d'où retourne le soleil*; parce que le soleil arrive à l'un des tropiques, semble retourner vers l'autre.)

†TROPIQUE, adj. (Botan.) *Plantes tropiques*, celles dont les fleurs s'ouvrent le matin et se ferment le soir. Cette dénomination est de *Linné.* — En Astron. *Année tropique*, temps compris entre un équinoxe ou un solstice, et l'équinoxe ou le solstice de même nom dans l'année suivante; retour périodique des saisons. Voy. *Année sidérale*, au mot *Sidéral.*

TROPOLOGIQUE, adj. (*Tro-po-lo-ji-ke*) T. de Rhétorique, qui signifie figuré : *Le sens tropologique d'un emblême.* (Du grec *tropologéô* je parle par figures, forme de *tropos* trope, figure, et *logos* discours.)

TROQUER, v. act. (*Tro-ké*) Faire un troc, échanger, permuter : avec ces différences, 1.° qu'on *échange* des ratifications, on *troque* des marchandises, on *permute* des bénéfices; 2.° qu'*échanger* est du style noble, *troquer* du style ordinaire et fam. *permuter* du style du Palais. (De l'anglo-saxon *to truck* commercer, et sur-tout faire le commerce d'échange; *échanger des marchandises.* Ménage.)

Proverb. *Troquer son cheval borgne contre un aveugle*, faire un mauvais marché, quoiqu'on cherchât à en faire un bon.

SE TROQUER, v. rée. Se donner en échange.

TROQUEUR, EUSE, subst. (*Tro-keur, eû-ze*) Celui, celle qui aime à *troquer.*

†TROSCART *ou* JONC FAUX, subst. m. Plante bisannuelle, à fleur disposée en rose, qui croît dans les marais.

TROT, s. m. (le *t* final ne se prononce pas) Manière de marcher d'un cheval entre le pas et le galop. Voy. *Trotter.*

Fig. et fam. *Il nous a mené grand trot*, il nous a fait faire beaucoup d'ouvrage en peu de temps.

†TROTTADE, s. f. (*Tro-ta-de*) Petite course; courte promenade à cheval ou en voiture. Il est fam. (De l'ital. *trottata*, fait de *trottare* trotter.)

TROTTE, s. f. (*Tro-te*) Espace de chemin : *Il y a une bonne trotte d'ici là.* Il est popul.

TROTTER, verb. n. (*Tro-té*) Aller le *trot* : *Faire trotter un cheval.* (Du lat. *tolutare* aller l'amble. *Caseneuve* et *Ménage*, d'après *Snumaise.*) — Fam. Marcher beaucoup à pied. — Fig. et fam. Faire bien des pas, des voyages pour une affaire.

TROTTEUR, s. m. (*Tro-teur*) Cheval dressé à n'aller que le *trot.*

TROTTIN, s. m. (*Tro-tein*) Petit Laquais. Il est bas et populaire.

Les pardons de St. Trottin ou *Trottet*, se dit burlesquement du plaisir que les femmes ont à *trotter*, sous prétexte d'aller visiter quelque chapelle hors de la ville, etc. On dit dans le même sens et dans le même style : *Avoir dévotion à St. Trottin.*

Trottoir, s. m. (*Tro-toar*) Chemin élevé pratiqué le long des quais pour la commodité de ceux qui vont à pied.

Fig. et fam. *Cette affaire est sur le trottoir*, on en parle, on en va parler. — *Cette fille est sur le trottoir*, elle est à marier.

Trou, s. m. Ouverture ordinairement ronde ou à peu près; ce qui le distingue de la fente qui est une ouverture en long. (Du grec *truma* ou *trumé*, fait dans la même signification de *truô* pour *traô* je perce. Voyez *Trouer*.) — Creux. — Par mépris, lieu fort petit; méchante petite maison, etc. — Au jeu de Trictrac, douze points. — Au jeu de Paume, ouverture au pied de la muraille, dans le coin opposé à la grille.

† *Composition où il y a des trous* (Peint.), tableau dont les objets mal groupés laissent voir le fond, comme au travers de plusieurs trous.

Figur. et famil. 1.° *Il boit comme un trou*, beaucoup. — 2.° *Il se mettroit dans un trou quand votre ami paroît*; il tremble beaucoup quand, etc. — 3.° *Cet homme n'a rien vu que par le trou d'une boutrille*, il n'a aucune connoissance des choses du monde. — 4.° *Boucher un trou*, payer une dette. — Prov. 1.° *Mettre la pièce auprès du trou*, ne point appliquer le remède où il faudroit. — 2.° *Faire un trou à la lune*, s'enfuir sans payer.

Troubadour, s. m. Ancien Poète provençal. Voyez *Trouvère*.

Trouble, subst. m. Brouillerie, désordre : *Mettre le trouble dans une famille, dans une société.* (Du lat. *turba*, fait du gr. *turbé* bruit, tumulte, etc.) — Au pl. Guerres civiles; soulèvement, émotions populaires : *Pendant les troubles de la Ligue*, ou simplement *durant les troubles*. — Inquiétude, agitation d'esprit. — Voie de fait par laquelle on dispute quelque chose à quelqu'un. — En t. de Pêche, Voyez *Truble*.

Trouble, adj. Qui n'est pas clair; qui est brouillé. Il se dit sur-tout des liqueurs : *L'eau est trouble*. (Du lat. *turbidus*.)

L'air, le temps est trouble, n'est pas serein, il a des nuages. — *Avoir la vue trouble*, ne voir pas bien. — Prov. *Pêcher en eau trouble*, tirer du profit des désordres publics ou particuliers.

Troublé, ée, part. p. et adj. Voy. *Troubler*. *Etre troublé*, se dit sans régime des personnes, et des choses avec la préposition *par*. — En Mathém. *Raison troublée*, celle des grandeurs qui, étant proportionnelles, ne le sont pas dans le même ordre dans lequel elles sont écrites.

Troubleau, s. m. (*Trou-blé*, s. d.) Terme de Pêche, Voy. *Truble*.

Trouble-fête, s. m. Importun ou fâcheux qui vient troubler la joie d'une compagnie. Il est familier.

Troubler, v. a. (*Trou-blé*) Rendre *trouble* une liqueur qui étoit claire. — Fig. Apporter du *trouble*, du désordre. — Inquiéter quelqu'un dans la jouissance de quelque bien. — Intimider, faire perdre la mémoire, le jugement, etc. — Interrompre : *Troubler un entretien; ces accidens vint troubler la fête.* (Du lat. *turbare*.)

Se Troubler, v. réc. Devenir *trouble*. — En parlant des personnes, s'intimider, s'embarrasser, perdre la carte.

Troué, ée, part. p. de *Trouer*, et adject. Percé : *Bas troué, robe trouée.*

Trouée, s. fem. (*Trou-é-e*) Ouverture dans l'épaisseur d'une haie. — Espace vide qui perce tout au travers d'un bois.

† Trouelle, s. f. (*Trou-é-le*) T. de Pêche. Petite baguette souple et pliante qu'on passe entre les mailles des verveux, etc. pour former un petit cercle qui tient le filet ouvert.

Trouer, v. a. (*Trou-e*) Percer, faire un *trou*. Il n'est que du style simple. (Du grec *truô* pour *traô*, verbe inusité au présent, mais qui fournit les autres temps au verbe *titraô* pris dans la même signification de *trouer*, percer.)

† Trouillotte, s. f. (*Trou-gliо-te*; mouiller les *ll*) T. de Pêche. Sorte de filet appelé plus communément *Caudrette*, Voy. ce mot.

Trou-madame, s. m. Sorte de jeu composé de treize portes et treize galeries, auquel on joue avec treize petites boules.

Troupe, s. f. Plusieurs personnes ou plusieurs animaux ensemble. Il diffère de *bande* et de *compagnie*, en ce que la *troupe* est la réunion purement locale de plusieurs individus qui sont ou qui vont ensemble; la *bande* est une portion détachée d'un plus grand nombre, ou une succession d'individus; et la *compagnie* est la réunion de plusieurs individus, formée par l'identité de l'occupation, de l'intérêt ou de l'attachement. La *troupe* ne suppose ni choix, ni but commun; la *bande* indique souvent division; la *compagnie* veut un choix et de l'accord. (Par métonymie, du latin *turba*, pris du grec *turbé* trouble, confusion. On a d'abord dit par transposition *truba*, ensuite *trupa*, et enfin *troupe*. Ménage.) — Compagnie composée de certaines gens : *Troupe de Comédiens.*

En Poésie, *la troupe céleste* ou *immortelle*, l'assemblée des Dieux du Paganisme.

Troupes, s. f. pl. Les Soldats tant cavaliers que fantassins qui composent ou une armée ou quelque corps d'armée. *Troupe* se dit aussi au singulier d'un petit corps de cavalerie ou d'infanterie : *Cet Officier conduit bien sa troupe.*

En troupe, par troupe, adverb. Plusieurs ensemble.

Troupeau, s. m. (*Trou-pô*, s. d.) *Troupe* d'animaux d'une même espèce qui sont dans un même lieu. Quand on dit absolument *Troupeau*, on entend ordinairement un *troupeau de moutons* ou *de brebis*. — Il se dit fig. des personnes qui sont au soin d'un Pasteur, d'un Curé, d'un Evêque, etc. *Le troupeau de Jesus-Christ*, l'Eglise. — Il se prend quelquefois pour troupe, multitude, et ordinairement en mauvaise part.

† Troupiale, s. m. Oiseau passereau de la famille des Conirostres, nommé aussi *Loriot*. Voy. ce mot.

Trousse, s. f. (*Trou-ce*) Faisceau de plusieurs choses liées ensemble : *Trousse d'herbes, de cordages, de foin, etc.* (Suivant *Ménage*, de l'allemand *tross*, qui signifie proprement *le bagage d'une armée*, mais qui s'est dit ensuite par extension de tout ce qui ramassé, lié, serré, occupe un plus petit espace. *Trousse de fourrage, etc.*) — Carquois; ce dernier est plus

noble. — Espèce d'étui dans lequel le Barbier met ses rasoirs, des peignes, des ciseaux. — Il se dit aussi en parlant des gens qui montent en croupe derrière d'autres.

TROUSSES, plur. Sorte d'ancien haut-de-chausses, dont l'usage ne s'étoit conservé que dans l'habit de cérémonie des Chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — Chausses courtes et plissées que portoient autrefois les Pages, et qu'on nomme plus communément *Chausses de page*. — Cordages dont se sert le Charpentier pour lever de petites pièces de bois.

AUX TROUSSES, adv. A la poursuite : *Il est aux trousses de l'ennemi*. — Fig. et fam. *Etre aux trousses de quelqu'un*, être toujours à sa suite.

TROUSSÉ, ÉE, part. pass. et adj. V. *Trousser*. Famil. *Petit homme bien troussé*, bien fait, bien proportionné, propre et joli. — *Cheval bien trousse*, bien fait, bien pris et un peu ramassé. — *Petite maison bien troussée*, jolie petite maison. — *Compliment bien trousse*, bien tourné.

TROUSSEAU, subst. m. (*Trou-sô*, s. d.) Petite *trousse*. On ne le dit guères que des clefs et des flèches. — Nipes et hardes qu'on donne à une fille en la mariant, en la laisant Religieuse. — Dans les Fonderies de canons, longue pièce de bois sur laquelle on met la natte, ensuite la terre, qui doivent former le moule d'une pièce de canon.

TROUSSE-GALANT, s. m. (*Trou-se ga-lan*) Maladie aiguë et violente qui emporte en fort peu de temps. Il est fam.

† TROUSSE-PÈTE, s. f. T. badin et de mépris, en parlant d'une petite fille : *Taisez-vous, trousse-pete*. Il est populaire.

TROUSSE-QUEUE, s. m. (*Trou-ce-keû*) Cuir qui enveloppe et tient en état la queue d'un cheval.

TROUSSE-QUIN, s. m. (*Trou-ce-kein*) Morceau de bois taillé en cintre qui s'élève sur l'arçon de derrière d'une selle, comme sur les arçons du devant.

TROUSSER, v. a. (*Trou-sé*) Replier, relever ce qui pend. Il se dit ordinairement des habits qu'on porte sur soi. Voyez *Trousse* pour l'étymologie. — Hausser les menues branches de quelque arbre qui sont trop basses, et les attacher à quelque chose qui les soutienne. — Figur. et fam. Expédier précipitamment : *Les Juges ont trousse cette affaire dans une matinée; la fièvre l'a trousse en trois jours*. — En termes de Cuisine, *trousser une volaille, une perdrix, etc.* appliquer les pattes de l'animal contre la cuisse ou les passer dans un trou qu'on y fait, et ramener le bout des ailes sur le dos en les retournant. — En t. de Marine, courber en dedans.

Figur. et famil. *Trousser bagage*, partir, déloger brusquement d'un endroit. — Fig. et pop. *Trousser un homme en malle*, l'enlever : *La Gendarmerie l'a troussé en malle*.

SE TROUSSER, v. r. Lever quelqu'un de ses vêtemens.

TROUSSIS, s. m. (*Trou-si*) Pli, couture qu'on fait à une étoffe repliée pour la rendre plus courte.

TROUVAILLE, s. f. (*Trou-vâ-glje*; mouillez les *ll*) Chose *trouvée* heureusement. Il est familier.

TROUVÉ, part. pass. et adj. Voy. *Trouver*. *Enfant trouvé*, qui a été exposé. — *Phrase, expression trouvée*, tellement juste, propre, heureuse, qu'elle semble l'effet de l'inspiration ou du hasard, plutôt que d'aucune combinaison de l'esprit. *La Bruyère* (Caract. chap. II), a dit dans le même sens, *rencontré : Il y a un terme dans votre ouvrage qui est rencontré, et qui peint la chose au naturel*.

TROUVER, v. act. (*Trou-vé*) Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on le cherche ou qu'on ne le cherche pas. Il diffère proprement de *rencontrer*, en ce qu'on *trouve* les choses inconnues ou celles qu'on cherche, et qu'on *rencontre* les choses qui se trouvent en notre chemin, ou qui se présentent sans qu'on les cherche : *Les plus infortunés trouvent toujours quelque ressource dans leurs disgraces. Les gens qui se lient aisément avec tout le monde, sont sujets à rencontrer mauvaise compagnie*. (Suivant *Le Duchat*, etc. de l'allemand *treffen*, au propre, toucher, atteindre, et qui au figuré, a entr'autres significations celle de trouver. Voyez *Wachter*. On disoit autrefois *treuver*.) — Inventer : avec cette différence qu'on *invente* de nouvelles choses par la force de l'imagination, et qu'on *trouve* des choses cachées par la recherche et par l'étude. — Il se dit souvent de l'opinion fondée sur la réflexion de l'esprit ou sur les apparences des choses : *Je trouve que cela est bien, je trouve cela bon*.

Aller trouver quelqu'un, l'aller voir, aller lui parler. — *Trouver bon que....* approuver, consentir : *Il trouve bon que je lise Télémaque. Trouver mauvais que....* désapprouver, ne pas consentir : *Votre père trouve mauvais que vous reveniez si tard*.

Se trouver mal, ressentir quelque incommodité. On dit dans un sens contraire, *se trouver bien, se trouver mieux*. — *Se trouver bien de quelqu'un, de quelque chose*, en être content. — *Se trouver mal*, tomber en foiblesse. — *Se trouver en quelque lieu*, y être, s'y rendre. — *Il se trouva que*, il arriva ou on reconnut que. En ce dernier sens, *se trouver* s'emploie toujours impersonnellement.

TROUVÈRE ou TROUVEUR, s. m. (*Trou-vè-re, veur*) Nom donné aux plus anciens Poètes languedociens, à la différence des *Troubadours* qui sont les anciens Poètes provençaux. (Le mot *Troubadour* est le même mot patois *trouvaire*, trouveur dans le sens d'*inventer*.)

† TROYEN, s. m. (*Troa-ien*) Nom donné par *Linné* à une tribu de papillons Chevaliers ou Guerriers, caractérisée par des taches rouges sur la poitrine, et des couleurs ordinairement sombres. Ceux qui n'ont jamais de taches rouges sur la poitrine, sont appelés *Grecs*. — Sorte de raisin. Voyez *Murleau*.

† TRUAGE, s. m. Autrefois, en quelques endroits de France, droit levé par les Seigneurs sur certaines marchandises.

TRUAND, ANDE, subst. (*Tru-an, an-de*) Vagabond, vaurien, mendiant. Il est pop. et vieux. Voyez *Truander*.

† Truand, s. m. Dans les métiers à tisser, traverse qui sert de marche-pied à l'ouvrier.

Truandaille, s. f. (*Tru-an dâ-glie*, en mouillant les *ll*) Ceux qui *truandent*. Il est vieux et pop.

Truander, v. n. (*Tru-an-dé*) Gueuser, mendier. Il est vieux et populaire. (Suivant *Le Duchat*, de *tributare*, fait de *tributum* tribut, impôt; parce que la gueuserie est une espèce d'impôt levé sur la pitié des bonnes ames.)

Truau, s. m. Filet de Pêcheur. — En certains cantons, mesure d'un boisseau et demi.

Truble, s. f. Filet de Pêcheur, en forme de poche, dont les bords sont attachés à la circonférence d'un cercle de bois ou de fer, auquel on ajuste un manche plus ou moins long. (Du gr. *trublion* plat, et lac de cuir. *Morin.*)

† Trubleau, s. m. (*Tru blô*, s d.) Petite *truble*.

Trucheman, s. m. Interprète; celui qui sert d'interprète à ceux qui ne peuvent parler la langue des personnes avec qui ils ont à s'entretenir. *Interprete* est d'un style plus noble. (Du chaldéen *tourgéman*, dérivé dans la même signification, du verbe *targain* expliquer, interpreter; d'où *targoum* explication.)

Trucher, v. n. (*Tru-che*) Demander l'aumône par fainéantise. Il est pop.

Trucheur, euse, subst. Celui, celle qui mendie. Il est populaire.

Truelle, s. f. (*Tru-e-le*) Instrument dont se sert le Maçon pour employer le plâtre ou le mortier dans la construction d'un bâtiment. (Du latin *trulla*, qui dans *Vitruve* a la même signification.)

Fam. *Cet homme aime la truelle*, il aime à faire bâtir.

Truelle bretée ou *bretelée*, celle qui a des dents, et qui sert pour nettoyer le plâtre lorsque le mur est enduit.

Truellée, s. f. (*Tru-é-lé-e*) Quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une *truelle*.

Truffe, s. f. (*Tru-fe*; on écrivoit et on prononçoit anciennement *truffle* et *tartuffle*) Substance végétale, charnue, odorante, noirâtre à l'extérieur, chagrinée à sa surface, qui croît sous terre, sans racine et sans tige. Elle fournit un aliment recherché, et est aphrodisiaque. *Linné*, dans sa *Cryptogamie*, classe la truffe parmi les vesses de loup. La vesse de loup ou truffe du cerf est une autre espèce de truffe plus petite. (Du latin *tuber*, *eris*, qui a la même signification.) — On nomme quelquefois et improprement *truffe*, la batatte ou pomme de terre.

Truffe d'eau, Voyez *Trifolie aquatique*.

† Truffer, v. n. (*Tru-fé*) Tromper. Vieux mot, conservé dans le style populaire, et que *Le Duchat* dérive du latin *stropha*, pris du grec *strophé* tour de finesse, de subtilité.

† Trufferie, s. fem. (*Tru-fe-rî-e*) Tromperie. Populaire.

† Truffeur, s. m. Trompeur. Style pop.

† Truffière, subst. f. Terrain dans lequel viennent les *truffes*.

Truie, s. f. (*Tru-ie*) La femelle du porc. (Du celtique *troia*, que *Messala Corvinus* dit avoir été employé vulgairement dans le latin avec cette signification, pour *scrofa* ou *sus*; ce qui, ajoute *Pomponius Sabinus* dans ses Commentaires sur Virgile, détermina le Troyen *Anténor* à faire peindre sur ses drapeaux une truie, dont le nom latin lui rappeloit continuellement sa patrie.) — On appelle par mépris *truie*, *grosse truie*, une femme fort grasse.

Proverb. *Tourner la truie au foin*, changer de discours, ou pour éluder une demande, ou pour faire cesser une conversation qui déplaît.

Truite, s. f. (*Trui-te*) Poisson de rivière fort délicat. C'est un poisson osseux, holobranche, de l'ordre des Abdominaux et de la famille des Dermoptères. (Du bas lat. *trutta* ou *tructa*, employés dans le moyen âge avec la même signification, et que quelques-uns dérivent du verbe *trudere* pousser; parce que les truites avancent toujours contre le fil de l'eau.) — Chez les Brasseurs, espèce de cage carrée de fer ou de brique, placée sur la cheminée du fourneau de la touraille.

Truite saumonée, qui tient de la couleur et du goût du saumon.

Truité, ée, adj. Marqueté de petites taches rousses comme une *truite*: *Un cheval*, *un chien truité*.

Trumeau, s. m. (*Tru-mô*, s. d.) Le jarret du bœuf ou de la vache; la partie qui est au-dessus de la jointure du genou, et seulement lorsqu'elle est coupée pour être mangée. (Du grec *trumé* trou; parce que l'os s'en séparant aisément, il reste un grand trou au milieu du trumeau qui alors ressemble au bout d'un moyeu de roue.) — En Architecture, espace de mur qui est entre deux fenêtres ou deux portes. — Glace qui se met ordinairement entre deux fenêtres.

† Trusion, s. f. (*Tru-zion*) T. de Médec. *Mouvement de trusion*, mouvement du sang du cœur à toutes les parties du corps par les artères, et son retour de ces parties au cœur par les veines. (Du latin *trusio* action de pousser avec violence, fait de *trudere* pousser, etc.)

Trusquin, s. m. (*Trus-kein*) Chez les Menuisiers, les Ebénistes, etc. outil armé d'une pointe qui sert à tracer des parallèles, en le faisant glisser le long des planches, etc.

† Tryphère, s. f. (*Tri-fe-re*) T. de Pharmacie: Opiat composé de plusieurs ingrédiens, et propre à fortifier l'estomac. (Du grec *truphéros* délicat; soit parce que ce remède opère doucement et agréablement; soit parce qu'il procure du repos à ceux qui en usent.)

† Tschako, s. m. (Art militaire) Espèce de bonnet hongrois qui a été adopté en France pour les troupes légères. On écrit aussi *Shako*.

† Tsiakelu, s. m. Voy. *Tsiela*.

† Tsiela, s. m. Grand arbre du Malabar, dont le fruit ressemble à la groseille. Son écorce est employée à faire des cordes d'arc.

† Tsiem-tani, s. m. Grand arbre du Malabar, dont l'écorce est dans le pays employée comme un remède contre beaucoup de maux.

† Tslin, s. m. A la Chine, pierre ou minéral assez semblable au vitriol romain, qui

fournit le violet foncé sur la porcelaine. (Mot chinois.)

Tu, pronom personnel de la seconde personne du nombre singulier. Voy. *la Grammaire*.

Tuable, adj. m. et fém. Qu'on peut *tuer*. Peu usité, et seulement dans le style comique.

Tuage, s. m. La peine de *tuer* et d'accommoder un cochon.

† Tual, s. m. Nom qu'on donne dans les Moluques à la liqueur laiteuse qui découle du palmier à sagou.

Tuant, ante, adj. (*Tu-an, an-te*) Fatigant, pénible, incommode. Style familier.

Tu-autem, s. m. (*Tu-ó-tem*) Façon de parler famil. empruntée du latin; Le point essentiel, le nœud, la difficulté d'une affaire: *Voilà le tu-autem de l'affaire.*

Tube, s. m. Tuyau ou cylindre creux. Voy. *Tuyau*. (Du latin *tubus*.)

† *Tube de Torricelli* (Physiq.), tube de verre d'environ 30 pouces de long, scellé hermétiquement par un bout et ouvert par l'autre, que l'on remplit de mercure, et dont on plonge ensuite l'extrémité ouverte dans un petit vase rempli du même fluide, pour mettre une colonne de mercure en équilibre avec une colonne d'air de même base. C'est cette expérience faite pour la première fois à Florence par *Torricelli*, vers le milieu du 17e siècle, qui a donné naissance au Baromètre. — *Tube électrique*, tube de verre qui acquiert par le frottement la vertu de communiquer l'électricité à d'autres corps. — *Tube capillaire*, Voy. *Capillaire*.

Tubéraire, s. f. (*Tu-bé-re-re*) Sorte de plante.

Tubercule, s. m. (*Tu-bèr-ku-le*) Excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, à une plante. (Du latin *tuberculum*.) — Elevures à la peau. — Petit abcès au poumon.

† Tuberculeux, euse, adj. (Botan.) Garni de *tubercules*.

Tubéreuse, s. f. (*Tu-bé-reû-ze*) Sorte de fleur très-odorante. Voy. *Jacinthe des Indes*, au mot *Jacinthe*. (Du latin *tuberosus* garni de tumeurs, de tubercules, à cause de la forme de l'oignon qui lui sert de racine.)

Tubéreux, euse, adj. (*Tu-bé-reû, eû-ze*) T. de Botan. Se dit des racines qui forment un corps arrondi, charnu, solide, d'où partent d'autres petites racines fibreuses, comme dans le solanum qui fournit la pomme de terre. (Du latin *tuberosus* plein de bosses, de tumeurs.)

† Tubéroïde, s. fém. (*Tu-bé-ro-i-de*) Nom donné par *Duhamel*, à la plante qu'on appelle *Mort du safran*. V. *Safran*. (Du lat. *tuber, eris* truffe, et du grec *eidos* forme, ressemblance.)

Tubérosité, s. f. (*Tu-bé-ro-zi-té*) T. de Médecine: Bosse ou tumeur. (Du lat. *tuber, eris*, qui a la même signification.) — En termes d'Anatomie, éminence, inégalité sur un os.

† Tubicine, s. m. (Archæologie) Celui qui sonnoit de la trompette. (Du latin *tubicen*, fait de *tuba* trompette.)

† Tubicinelle, s. f. (Hist. natur.) Genre de mollusques de l'ordre des Brachiopodes, et de la famille des Balanites ou Glands de mer, dont le test est en forme de trompette. (Du latin *tubicen*, fait de *tuba* trompette.)

Tubulé, ée, adj. T. de Chimie, etc. Garni d'un *tube* ou d'un tuyau: *Cornue tubulée*. On dit aussi dans le même sens *Tubulure*. — En Botan. *Plante, fleur tubulée*, qui imite un *tube*. — En Archæologie, *Draperie tubulée*, draperie qui, dans les statues antiques, tombe par plis arrondis, en forme de *tubes* ou de tuyaux.

† Tubuleux, euse, adj. (*Tu-bu-leû, eû ze*) Se dit en Botanique des fleurs composées de plusieurs fleurons longs, minces et creux, semblables à des *tubes* ou tuyaux.

Tubulure, s. f. Voyez *Tubulé*.

Tudesque, s. m. (*Tu-dès-ke*) Le langage des anciens Allemands. — Il est aussi adj. *Le langage Tudesque; une grammaire Tudesque*. (Du latin barbare *Teutisci* ou *Theotisci*, nom par lequel étoient désignés dans le moyen âge les *Teutons* ou Allemands.)

Tue-chien, s. masc. Plante pernicieuse aux chiens, qu'on appelle autrement *Colchique*.

† Tue-loup, s. masc. Espèce d'aconit qu'on trouve dans les montagnes d'Auvergne et de Dauphiné, qui contient un suc âcre et caustique.

Tuer, v. a. (*Tu-é*) Oter la vie d'une manière violente: *Tuer un homme de sang froid, d'un coup d'épée, de pistolet, en traître, à son corps défendant, etc.* On ne le dit point des morts violentes par exécution de Justice, ni de ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés. — Il se dit de toutes les morts violentes arrivées par accident, et quelquefois des morts naturelles causées par des maladies: *Il tomba du haut du toit et se tua; un coup de sang l'a tué.* — Il se dit pareillement de tout ce qui cause la mort: *La tristesse l'a tué; ses débauches le tueront.* (Suivant les Hellénistes, du grec *thuéin* sacrifier, immoler. Suivant *Wachter*, de l'allemand *toedten* ou *tödten*, dérivé de *tod* mort, et d'où les auteurs de la basse latinité ont fait le mot barbare *tutare*.) — Par exagération, fatiguer excessivement, altérer la santé: *Le chagrin le tue.* — Il se dit des animaux que les Bouchers assomment ou égorgent: *Tuer des bœufs, des moutons.* On dit même *tuer de la viande*, et neutralem. *ce Boucher tue deux fois la semaine.* — Fig. Faire mourir, détruire: *Le grand froid a tué la plupart des arbres.* — Fig. et pop. Eteindre: *Tuez ce feu; il faut tuer ces chandelles.* — On dit en Peinture qu'une partie d'un tableau en *tue* une autre, quand elle en détruit l'effet. — *Tuer* ne se dit figur. dans le style sérieux, que dans cette phrase: *Le péché tue l'ame.* Hors de là, *tuer* au figuré est un néologisme.

Fig. et fam. *Tuer le temps*, s'amuser pour que le temps ne paroisse pas trop long.

se Tuer, v. refl. Ôter la vie, se donner la mort. — Se fatiguer trop; se trop tourmenter. — Avec le régime *de* ou *à*, se donner beaucoup de peine pour réussir.

Tuerie, s. f. (*Tu-ri-e*) Carnage, massacre. Il est famil. — Endroit où les Bouchers *tuent* leurs bêtes.

† Tue-tête (à), adv. De toute sa force. *Crier, disputer à tue-tête.* Il est familier.

Tueur, s. m. Celui qui *tue* les pores, les sale et les accommode. — Breteur; assassin. Il est familier.

Fam. *C'est un tueur de gens*, c'est un homme qui fait le brave.

† Tue-vent, s. m. (*Tu-van*) Dans les Ardoisières, etc. abri que les ouvriers se procurent contre le vent, au moyen de claies, de paillassons, de planches, etc. On dit aussi *Brise-vent*.

Tuf, s. m. (pron *tf*) Sorte de pierre tendre et grossière. (Du latin *tofus*.) — Terre sèche et dure qui commence à se petrifier, qui se trouve ordinairement un peu au-dessous de la superficie de la bonne terre. — Chez les Tondeurs de draps, grosse etoffe à chaîne de fil d'étoupe, à trame de poil de bœuf filé, qui sert à garnir les tables à tondre.

Figur. *Pour peu qu'on approfondisse cet homme, on rencontre bientôt le tuf*; c'est un homme superficiel qui ne sait rien à fond.

Tufier, ière, (*Acad.*) adject. (*Tu-fié, fie-re*) Qui est de la nature du *tuf*.

† Tufière, s. m. Nom du principal personnage de la comédie du *Glorieux* de *Destouches*, qui est devenu un nom appellatif pour désigner un Glorieux, comme celui de *Tartufe*, pour designer un Hypocrite. Il s'emploie régulièrement avec le mot Marquis : *C'est un Marquis de Tufiere*, Acad. Le *Glorieux* de Destouches est *Comte* et non pas *Marquis de Tufiere*.

Tugue, s. f. (*Tu-ghe*) T. de Marine : Espèce de faux tillac au-devant de la dunette, pour se garantir du soleil et de la pluie. Voy. *Teugue*, qui a la même signification.

† Tuilage, s. m. Dernière façon que donnent aux etoffes les Tondeurs de draps. Voy. *Tuile*, dans sa seconde acception.

Tuile, s. fem. (*Tui-le*) Terre cuite, faite pour couvrir les toits. (Du latin *tegula*, fait dans le même sens, de *tegere* couvrir.) — Chez les Tondeurs de draps, petite planche de sapin enduite de mastic, qui sert à nettoyer les étoffes de laine et à en coucher le poil.

† *Tuile verte* (Verrerie), brique d'argile non cuite.

Tuileau, s. m. (*Tui-lô*, s. d.) Morceau de *tuile* cassée, qui ne peut plus servir qu'à faire du ciment.

Tuilé, adj. fém. *Coquille tuilée*, dont les cavités sont en forme de *tuile* creuse.

Tuiler, v. a. (*Tui-lé*) En t. de Tondeur de draps, polir et lustrer avec la *tuile* une étoffe qui a été tondue. Voy. *Tuile*, dans la seconde acception.

Tuiler, v. neut. Commencer un verset de l'Office divin, avant que le côté opposé ait achevé le sien. *Trév.*

Tuilerie, s. f. (*Tui-le-ri-e*) Lieu où l'on fait le carreau et la *tuile*.

Les Tuileries, s. f. pl. A Paris, palais impérial qui fut bâti en 1564 par ordre de la Reine *Catherine* de Médicis, dans un emplacement où on faisoit autrefois des *tuiles*. Il fut achevé par *Henri IV*, et *Louis XIV* en fit planter le jardin sur les dessins de *le Nostre*.

Tuilier, s. m. (*Tui-lié*) Ouvrier qui fait des *tuiles*.

Tulipe, s. f. Plante bulbeuse, originaire de Cappadoce, dont la fleur est composée de six pétales imitant une cloche. (Du turc *tulipant* ou *tulibant*, qui a la même signification, et qui dérive de *tulbant*, que nous prononçons *turban*, coiffure ordinaire des Turcs à laquelle ressemble la forme de cette fleur. Nous l'appelions autrefois *Tulipan*, s. m. *Caseneuve, Ménage, etc.*) — Espèce de coquillage. — Dans une pièce de canon, arrondissement du bourrelet, à peu près semblable à une tulipe.

Tulipier *ou* Arbre aux Tulipes, s. masc. (*Tu-li-pié*) Sorte d'arbre qui est originaire de l'Amérique Septentrionale. C'est un des plus beaux arbres qu'on puisse cultiver.

† Tulipifère, s. m. pl. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille d'arbres et d'arbrisseaux, dont les fleurs sont belles, grandes et odorantes, telles que celles du *Tulipier*, dont cette famille a pris son nom.

† Tulle, s. m. (Dentelles et Blondes) Sorte d'entoilage en réseau, sans fleurs. Quelques-uns font ce mot féminin.

Tuméfaction, s. f. (*Tu-mé-fak-cion*) T. de Médecine et de Chirurgie : *Tumeur*, enflure non ordinaire en quelque partie du corps.

Tuméfier, v. a. (*Tu-mé-fie*) T. de Médecine ; Causer une *tumeur* : *Cette fluxion a tuméfié la partie*. (Du latin *tumefacere*.)

Tumeur, s. f. Enflure en quelque partie du corps, causée par accident ou par maladie. (Du latin *tumor*, fait de *tumere* s'enfler, se gonfler.)

Tumulte, s. m. Grand bruit accompagné de confusion et de désordre. V. *Vacarme*. (Du latin *tumultus*, fait de *tumere* s'enfler, etc.)

Figur. *Le tumulte des passions*, le trouble qu'elles excitent dans l'ame.

En tumulte, adverb. En confusion, en désordre.

Tumultuaire, adj. (*Tu-mul-tu-é-re*) Qui se fait avec *tumulte*, avec précipitation contre les formes et les lois.

Tumultuairement, adv. (*Tu-mul-tu-é-re-man*) D'une manière *tumultuaire*.

Tumultueusement, adv. (*Tu-mul-tu-eu-ze-man*) *En tumulte* ; séditieusement.

Tumultueux, euse, adj. Qui excite beaucoup de *tumulte*. — Qui se fait avec tumulte. — Séditieux.

Esprit tumultueux, brouillon, emporté, séditieux.

† Tunga, s. m. (Entomol.) Espèce de puce d'Amérique, qui pénètre sous les ongles des orteils, et qui fait beaucoup souffrir.

† Tung-stène, s. m. (Minéral.) Substance métallique, découverte par *Schéele* en 1781, et dont le nom pris du suédois signifie *Pierre pesante*, parce que quelques-unes de ses mines ont une apparence pierreuse. *Guyton-Morveau* a prouvé que sa pesanteur ne surpassoit pas beaucoup celle du cuivre. Ce métal avoit été d'abord appelé *Scheelin*, du nom de celui qui l'a découvert.

Tunicelle, s. fém. (*Tu-ni-cé-le*) Petite *tunique* blanche que quelques Religieux portent sous leur habit.

Digitized by Google

TUNIQUE, s. f. (*Tu-ni-ke*) Espèce de chemise de laine ; sorte de vêtement de dessous que portoient les Anciens, etc. (Du lat. *tunica*.) — Habillement des Evêques sous la chasuble quand ils officient pontificalement. — Sorte de veste dont les Rois de France étoient revêtus à leur sacre sous le manteau royal. — Nom donné à la *Dalmatique* des Diacres et Sous-Diacres : celui-ci est le mot d'usage. — En Anatomie et en Botanique, pellicules ou membranes qui enveloppent certaines parties du corps de l'animal ou des plantes. On dit surtout *les tuniques de l'œil*.

† *Tunique propre* (Botan.), celle qui recouvre les semences et qui se déchire dans le temps de la germination.

† TUNSTATE, s. masc. (Chimie mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *tunstique* avec une base.

† TUNSTIQUE, adj. m. (Chim. mod.) *Acide tunstique*, obtenu par l'oxigénation, du *tungstène*.

TUORBE, s. m. (*Tu-or-be*) Instrument de Musique à cordes. Voyez *Théorbe*.

TURBAN, s. m. Coiffure des Orientaux, faite d'une longue pièce de toile ou de taffetas entrelacée autour d'un bonnet. (Du mot turc *tulbant* ou *tulbent*, pris du persan *dulbnnd*, lequel est formé de l'arabe *dul* action d'étendre, d'entourer, et de *bund* ou *bend* écharpe, bande ; *bande* ou *écharpe entourée*. Ménage, d'après *Vossius*, etc.)

Famil. *Prendre le turban*, se faire Mahométan.

TURBANS, s. m. pl. Toiles de coton rayées, bleues et blanches, dont on se sert pour couvrir le turban.

TURBE, s. f. Troupe ; assemblée, nombre de personnes : *On a aboli l'enquête par turbes*. Les témoins entendus dans ces enquêtes s'appeloient *Turbiers*. C'est un terme de Pratique qui ne se dit que dans cette phrase. (Du latin *turba*.)

TURBÉ, s. m. T. de Relation : Espèce de chapelle sépulcrale chez les Turcs, que chaque Sultan fait construire pour lui et pour ses enfans, à côté de quelque mosquée impériale.

TURBIER, s. m. (*Tur-bié*) Voy. *Turbe*.

TURBINE, s. f. Jubé où se mettoient pour chanter quelques Religieux ou Pénitens qui ne vouloient pas être vus. *Trèv*.

TURBINÉ, ÉE, adj. En Botanique, qui se rapproche de la forme d'une toupie ou d'une poire. (Du latin *turbineus*, fait de *turbo*, *inis*, toupie, sabot.) — *Coquillage turbiné*, contourné, qui tourne en spirale. Les coquilles turbinées vont en diminuant comme le sabot.

TURBINITE, s. f. Coquille *turbinée* ou en spirale, qui est fossile.

TURBITH, s. m. (Botan.) *Turbith blanc*, *séné des Provençaux*, petit sous-arbrisseau du midi de la France, dont les feuilles imitent celles du myrte. C'est une espèce de globulaire, et un purgatif violent.

Turbith bâtard ou *noir*, Voyez *Esule*. — *Turbith bâtard*, Voyez *Tapsie*.

TURBITH MINÉRAL, s. m. Préparation jaune du mercure. C'est le sulfate de mercure jaune des Chimistes modernes.

† *Turbith nitreux*, nitrate de mercure.

TURBOT, s. m. (le *t* final ne se prononce pas) Espèce de poisson de mer osseux, holobranche, thoracique, de la famille des Heterosomes et du genre des Pleuronectes, qui a les deux yeux à droite, et la nageoire de la queue entière.

TURBOTIN, s. m. (*Tur-bo-tein*) Turbot de la petite espèce.

TURBULEMMENT, adv. (*Tur-bu-la-man*) D'une manière *turbulente*.

TURBULENCE, s. f. (*Tur-bu-lan-ce*) Caractère de celui qui est *turbulent* ; impétuosité, etc. Voyez *Pétulance*.

TURBULENT, ENTE, adj. (*Tur-bu-lan*, *an-te*) Impétueux ; porte à faire du bruit, à exciter du trouble, du désordre : *Homme turbulent ; cet enfant est turbulent*. (Du lat. *turbulentus*.)

TURC, s. m. La Langue Turque. — L'Empereur des Turcs. — La Nation Turque : *Le Turc fut vaincu*. — Petit ver entre l'écorce et le bois des arbres. (Ainsi nommé, dit *Ménage* d'après *La Baraudière*, parce qu'il s'attache de préférence aux poiriers de *bon chrétien*, dont il est comme l'ennemi particulier.)

TURC, TURQUE, s. et adj. (*Turk*, *Tur-ke*) Qui est de *Turquie*, qui appartient aux *Turcs*.

Être fort comme un Turc, être très-fort. — *C'est un vrai Turc*, un homme inexorable, sans pitié. — *Se faire Turc*, Mahométan. — Prov. *Traiter de Turc à More*, sans quartier, avec une extrême rigueur ; à cause de la haine qui subsiste entre les Turcs et les Arabes, et des rigueurs exercées par les premiers contre les seconds. — *Chien turc*, espèce de chien sans poil. — *Le Grand Turc*, l'Empereur des Turcs, le Sultan.

A LA TURQUE, adv. A la manière des Turcs. *Traiter quelqu'un à la Turque*, sans ménagement.

TURCIE, s. f. Levée ou chaussée de pierre en forme de digue, pour empêcher l'inondation d'une rivière. On disoit anciennement *Turgie*. (Du latin *turgere* s'enfler, être enflé ; parce que l'effet de la turcie est d'arrêter le débordement des eaux enflées.)

TURCOL, s. m. T. de Relation : Espèce d'hermitage que se bâtissent les Brachmanes des Indes.

† TURCOPOLIER, subst. m. (*Tur-ko-po-lié*) *Grand Turcopolier*, Général de la Cavalerie de l'Ordre de Malte. Avant le schisme d'Angleterre, le Turcopolier étoit chef de cette langue. (De *Turcopole*, nom donné par les Turcomans aux enfans nés d'un père turcoman et d'une mère grecque, et qui étoient destinés à la milice. Les *Turcopoles* étoient, au rapport de *Guillaume de Tyr*, des compagnies de chevau-légers ; et ce mot signifioit dans le Levant un chevau-léger ou une espèce de dragon.)

TURCOT *ou* TORCOL, s. m. Sorte d'oiseau. Voyez *Torcol*.

TURELURE, s. f. *C'est toujours la même turelure*, la même chose, la même façon. Il est familier. Ce mot est proprement un refrain de

chanson, dont on a fait ensuite un subst. fém.

† Turgescence, s. f. (*Tur-je-san-ce*) En t. de Médecine, gonflement occasionné par une vive agitation, un desir violent; la même chose qu'*orgasme*. (Du latin *turgescere* s'enfler, se gonfler.)

† Turion, s. m. (Botan.) Bourgeon radical des plantes vivaces. L'asperge qu'on mange est le *turion* de la plante. (Du latin *turio*, *onis*, tendron, extrémité des branches d'arbres, etc.)

Turlupin, s. m. (*Tur-lu-pein*) Mauvais plaisant. C'est le nom d'un fameux Acteur de farces, qui dans le 17.e siècle, jouoit à Paris en société avec *Gaultier-Garguille* et *Gros-Guillaume*: tous les trois avoient été garçons boulangers au faubourg Saint-Laurent.

Turlupinade, s. f. Mauvaise plaisanterie de *Turlupin*.

Turlupiner, v. n. (*Tur-lu-pi-né*) Faire ou dire des *turlupinades*.

Turlupiner, v. a. Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. Style familier.

Turlut, s. m. Sorte d'alouette, ainsi nommée de son chant.

Turluter, v. n. (*Tur-lu-té*) Imiter le chant du *turlut*. — Contrefaire le flageolet.

Turneps *ou* Chou de Laponie, s. m. Espèce de *navet* ou de rave, qu'on cultive en Angleterre pour la nourriture des bestiaux.

† Turnix, s. m. Caille de Madagascar, sorte d'oiseau plus petit que la caille ordinaire.

Turpitude, subst. f. Infamie provenant de quelque action honteuse. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes. (Du latin *turpitudo*.)

Découvrir la turpitude d'un homme, d'une famille, quelque chose qui peut lui faire honte.

Turpot, s. m. (*Tur-po*) T. de Marine: Soliveau de six à sept pieds au château d'avant d'un navire.

A la Turque, Voyez *Ture*.

Turquet, s. m. (*Tur-ke*) Espèce de petit chien. — Sorte de froment dont l'épi est bleu.

Turquette, Herniaire, Herniole, s. fem. Petite plante annuelle, à fleur à étamines, qui habite les lieux sablonneux, et qu'on croit faussement propre à guérir les *hernies*.

Turquin, adj. (*Tur-kein*) *Bleu turquin*, foncé, couvert. (De l'italien *turchino*, fait dans la même signification, de *turco* turc; parce que le bleu est la couleur favorite des Turcs. *Ménage*.)

Turquoise, s. f. (*Tur-koa-ze*) Pierre précieuse de couleur bleue et qui n'est point transparente. Les turquoises, suivant les Chimistes modernes, sont des os colorés par l'oxyde de cuivre. (Ce mot a la même origine que celui de *turquin*.) — Etoffe qui imite celles qu'on fabrique en *Turquie*.

† *Turquoise de la vieille roche*, tirée d'une mine ancienne.

Tussilage *ou* Pas d'Ane, s. m. Plante vivace, à fleur radiée, qui croît sur le bord des rivières: elle est béchique et adoucissante. (Du latin *tussilago*, formé de *tussis* toux, et d'*agere*, dans le sens de *pousser*, *chasser*; *qui chasse la toux*.)

Tutélaire, adj. (*Tu-té-lè-re*) Qui garde, qui protége. (Du latin *tutelarius*, fait de *tutela* défense, protection.) — *Dieux tutélaires*; chez les Païens, Dieux particuliers d'un lieu, d'une ville, d'une contrée, etc.

Tutelle, s. f. (*Tu-te-le*) Autorité donnée par la Loi ou par le Magistrat, ou par la volonté d'un testateur pour avoir soin de la personne et des biens d'un mineur. (Du latin *tutela*, employé par *Ulpien* dans la même acception, et qui signifie proprement *rempart*, *protection*, *défense*.) — En t. de Mer, armes de la Nation, du Prince ou du Patron, sculptées au derrière d'un navire.

Etre en tutelle ou hors de tutelle; au propre, être *ou* n'être plus sous l'autorité d'un tuteur. — Fig. et fam. Etre gêné, observé, gouverné *ou* ne l'être plus.

† Tutenag, subst. masc. Nom que donnent les Chinois au zinc extrait d'une calamine très-riche, qui contient peu de fer, et du tout point de plomb ni d'arsenic. C'est ce que nous nommons souvent *Tutenague*. Voy. ce mot.

Tuteur, tutrice, subst. Celui, celle qui a la tutelle de quelqu'un. (Du latin *tutor*, fait de *tutari* défendre, protéger.) — En t. de Jardinier, *tuteurs*, pieux longs et forts qu'on plante auprès de la tige des jeunes arbres, pour empêcher qu'ils ne soient renversés par le vent.

Tuteur honoraire, celui qui ne fait que diriger les affaires d'un mineur. — *Tuteur onéraire*, celui qui sollicite les procès, reçoit les revenus et rend compte. (Du latin *onerarius*, fait d'*onus*, *oneris* charge, fardeau.)

Tutie, s. f. Chaux ou oxyde de zinc, qui se forme dans les cheminées des fourneaux où l'on traite des gangues qui contiennent ce métal. (De *tutenag*, nom que les Chinois donnent au zinc.)

Tutoiement, s. m. (*Tu-toa-man*) Action de *tutoyer*.

Tutoyer, v. act. (*Tu-toa-ié*) User du mot *tu* et *toi* en parlant à quelqu'un. Ainsi il ne faut pas prononcer *tutaiement*, *tutayer*.

Tutrice, Voyez *Tuteur*.

Tuyau, s. m. (*Tui-ió*, s. d.) Tube ou canal de fer, de plomb, de fer-blanc, de cuivre, de bois, de terre cuite, etc. *Tuyau de fontaine*, *d'orgue*, *de lunette à longue vue*, *etc. Tuyau* ne diffère de *tube* que par l'emploi qu'on en fait. Le dernier ne se dit qu'en Physique, en Anatomie et en Astronomie: *Tube de thermomètre*, *de baromètre*, *de télescope*, etc. *les tubes capillaires*, *etc.* (Suivant *Ménage*, du latin *tubellus*, diminutif de *tubus*, qui a la même signification.) — L'ouverture d'une cheminée, depuis le manteau jusqu'en haut. — L'ouverture et le canal d'un privé. — Le bout creux de la plume des oiseaux. — La tige du blé et des autres plantes qui ont la tige creuse. — Dans les Fabriques de soierie, la même chose qu'*Espolin*. Voyez ce mot.

Tuyère, s. f. (*Tui-ie-re*) Dans les forges, etc. conduit, *tuyau* par où passe le vent des soufflets.

† Tyché, s. f. (*Ti-ké*) Dans la Mythologie des anciens Grecs, l'une des quatre Divinités qui prenoient soin d'un homme dès qu'il étoit né, et dont le nom entièrement grec (*Tuché*)

signifie *fortune*, *sort*, *hasard*. Quelques-uns l'appellent *Tychis*. Les trois autres de ces Divinités étoient *Dunamis*, force, puissance; *Erós*, amour, et *Anagké*, nécessité.

† Tycho, s. m. (*Ti-ko*) *Système de Tycho* ou de *Tycho-Brahé*, système astronomique qui tient le milieu entre le système de *Ptolomée* et celui de *Copernic*.

Tympan, s. m. (*Tein-pan*) En Anat. partie de l'intérieur de l'oreille, qu'on appelle aussi *tambour*. C'est une membrane lisse, mince et transparente, tendue au fond de l'oreille à peu près comme la peau d'un tambour, et qui reçevant les impressions de l'air, cause la sensation de l'ouïe. (Du gr. *tumpanon* tambour.) — Dans l'Imprimerie, feuille de parchemin ou pièce de toile fortement tendue sur un châssis de fer ou de bois. *Grand tympan*, celui sur lequel on fixe la feuille. *Petit tympan*, celui qui s'enchâsse dans le grand. — En Hydraulique, machine en forme de roue pour élever l'eau. — En Archit. l'espace du fronton qui est compris entre les trois corniches. — En Menuiserie, panneau renfermé entre des moulures. — En Mécanique et en Horlogerie, pignon enté sur son arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue. — Roue creuse, nommée aussi *Roue à tambour*, dans laquelle un ou plusieurs hommes marchent pour la faire tourner.

Tympaniser, v. act. (*Tein-pa-ni-zé*) Décrier publiquement quelqu'un; s'en moquer hautement, en faire des railleries publiques, et *comme au son du tambour*. (Du grec *tumpanizéin* battre du tambour.)

Tympanite, s. f. (*Tein-pa-ni-te*) T. de Méd. Enflure du bas-ventre causée par des vents qui y étant retenus tendent la peau comme celle d'un tambour. (Du grec *tumpanon* tambour.)

Tympanon, s. m. (*Tein-pa-non*) Instrument de Musique, monté avec des cordes de fil de fer ou de laiton, et qu'on touche avec de petites baguettes de bois. (Du grec *tumpanon* tambour.)

† Tympfe, s. m. Voyez *Timpf*. — Monnoie de billon de Pologne.

Type, s. m. Modèle, figure originale. En ce sens, il n'est usité que dans le Didactique: *Selon Platon, les idées de Dieu sont les types de toutes les choses créées*. — En parlant de l'Ancien Testament par rapport au Nouveau, symbole. — On dit à peu près dans le même sens, *le type d'une médaille*. (Du grec *tupos* modèle, forme, signe ou marque de quelque chose, fait de *tuptein* frapper: parce qu'en frappant, le coup s'imprime et laisse une marque.) — En Astron. description graphique: *Le type des éclipses est d'un grand secours*.

Typhn, s. m. Voyez *Typhon*.

† Typhode, adj. (*Ti-fo-de*) Se dit en Médecine, d'une fièvre ardente, continue, accompagnée de sueurs abondantes, avec abattement. On la nomme aussi *Typhus*. (Du grec *tuphódès* ardent, abattu, stupide, fait de *tuphos* stupeur, abattement, lequel dérive de *tuphó* j'enflamme.)

Typhomancie, s. f. (*Ti-fo-man-ci-e*) T. de Médecine: Espèce de frénésie et de léthargie compliquée. (Du grec *tuphos* stupeur, abattement, et *mania* folie, délire.)

Typhon, s. m. (*Ti-fon*) Vent impétueux qui souffle de différens points de l'horizon, et change à chaque instant de direction: c'est celui qui accompagne ordinairement les trombes. (Du grec *tuphón*, dérivé dans la même signification, de *tuphéin* exciter de la fumée, brûler, enflammer; parce que le typhon renverse tout, comme feroit un tourbillon de feu.)

† Typhus, s. m. Voyez *Typhode*.

Typique, adj. (*Ti-pi-ke*) Symbolique, allégorique. (Du grec *tupikos*, fait de *tupas* type, figure, symbole.)

Typographe, s. m. (*Ti-po-gra-fe*) Imprimeur. Il est peu usité. Voyez *Typographie*.

Typographie, s. f. (*Ti-po-gra-fi-e*) Art de l'Imprimerie. (Du grec *tupos* marque, figure, caractère, dérivé de *tuptô* je frappe, et de *graphó* j'écris; parce qu'en imprimant, le coup qu'on frappe, ou plutôt l'action de la presse laisse la marque ou l'empreinte des caractères.)

Typographique, adj. (*Ti-pa-gra-fi-ke*) Qui concerne la *typographie*.

Typolithe *ou* Pierre a empreintes, s. fém. (Hist. natur.) Pierre figurée qui porte des empreintes de plantes ou d'animaux. (Du grec *tupos* image, figure, et *lithos* pierre.)

Tyran, s. m. Autrefois, Prince qui avoit usurpé la puissance souveraine dans son pays: *Denys le tyran*. — Aujourd'hui, Prince qui gouverne avec cruauté et injustice. (Du grec *turannos*.) — Particulier qui abuse de son autorité contre le droit et la raison: ou qui dans une Compagnie dont il est membre, s'attribue plus d'autorité qu'il ne lui appartient: ou qui exerce durement son autorité dans sa famille, dans la société, etc.

Tyrannie, s. f. (*Ti-ra-ni-e*) Gouvernement d'un *tyran*, d'un usurpateur ou d'un Prince injuste, cruel et violent. — Toute sorte d'oppression et de violence. — Figur. Pouvoir que certaines choses ont sur les hommes: *La tyrannie des passions, de l'amour, etc.*

Tyrannique, adj. (*Ti-ra-ni-ke*) Qui tient du *tyran*, de la *tyrannie*.

Tyrannicquement, adv. (*Ti-ra-ni-ke-man*) D'une manière *tyrannique*.

Tyranniser, v. act. (*Ti-ra-ni-zé*) Traiter *tyranniquement*.

† Tyromancie, s. fém. (*Ti-ro-man-ci-e*) Sorte de divination par le moyen du fromage. (Du grec *turos* fromage, et *mantéia* divination.)

† Tyromorphite, s. f. (*Ti-ro-mor-fi-te*) Pierre figurée qui imite un morceau de fromage. (Du grec *turos* fromage, et *morphé* forme, figure.)

† Tzar, s. m. Voyez *Czar*.

† Tzeiran, s. m. (Hist. nat.) Espèce d'Antilope, dont les cornes sont courbées en manière de branches de lyre.

U

U, subst. masc. Vingt-unième lettre de l'alphabet, et la cinquième des voyelles. La prononciation de cette lettre, telle que nous l'avons conservée, nous vient des Gaulois : tous les autres peuples de l'Occident l'ont prononcée et la prononcent encore *ou* ; tel étoit également le son que lui donnoient les anciens Romains. — Lorsque l'*u* ne doit point se lier avec une autre voyelle qui le précède, on met dessus un tréma ou deux points : *Esaü*, *Saül*, prononcez *E-za-u*, *Sa-ule*. Cet *u* est alors appelé *u tréma*.

UBIQUISTE, s. m. (*U-bi-kuis-te*) Dans l'ancienne Université de Paris, Docteur en Théologie qui n'étoit d'aucune maison. (Du latin *ubique* par-tout ; parce que n'appartenant à aucune maison en particulier, les *ubiquistes* appartenoient en quelque sorte à toutes. — Fam. Homme à qui tous les lieux sont indifférens, qui se trouve bien par-tout.

† UBIQUITAIRE, subst. m. (*U-bi-kui-tè-re*) Parmi les Luthériens, nom de ceux qui croyoient qu'en conséquence de l'union hypostatique de l'humanité avec la divinité, le corps de *J. C.* se trouve par-tout où la Divinité se trouve. On les appeloit aussi *Ubiquistes*. (Du latin *ubique* par-tout.)

† UKASE, s. m. (*U-ka-ze*) Edit, décret impérial en Russie. (Mot russe, adopté dans notre langue, et que quelques personnes font à tort du genre féminin.)

† UKCOUMA, s. m. Nom que les Esquimaux voisins de la Baie d'Hudson donnent à l'Être-Suprême, et qui dans leur langue, signifie *Grand Chef*.

ULCÉRATION, s. f. (*Ul-cé-ra-cion*) Petite ouverture de la peau causée par un *ulcère*. — On dit figur. en Morale, *l'ulcération de son humeur. Il y avoit un ton d'ulcération* (de vif ressentiment) *dans son discours*.

ULCÈRE, s. m. Ouverture dans les chairs ou dans les autres parties molles du corps, causée par la corrosion des humeurs âcres et malignes. (Du lat. *ulcus*, *ulceris*, dérivé du grec *helkos*, dont la signification est la même.)

ULCÉRÉ, ÉE, part. p. d'*Ulcérer*, et adj. Qui a un ulcère. — Fig. Faché, irrité.

Conscience ulcérée, chargée de crimes et pressée de remords depuis long-temps.

ULCÉRER, v. act. (*Ul-cé-ré*) Causer un ulcère : *Le poison ulcère les intestins*. (Du latin *ulcerare*.) — Figur. Causer de la haine ; faire naître dans le cœur un ressentiment profond : blesser, irriter.

ULÉMAS *ou* OULÉMAS, s. m. Corps du Clergé ou plutôt des Gens de Loi en Turquie. Voyez *Oulemas*.

ULTÉRIEUR, EURE, adj. Qui est au-delà. Son opposé est *citérieur*. La *Calabre ultérieure* est plus éloignée du centre de l'Italie, et plus près de la Sicile que la *Calabre citérieure*. (Du latin *ulterior*, fait d'*ultra* plus avant, au-delà.) — Qui vient après ; en parlant des demandes, des propositions qu'on fait dans une négociation, etc.

† ULTÉRIEUREMENT, adv. (*Ul-té-ri-eu-re-man*) Par delà, outre ce qui a été dit ou fait. (Du latin *ulteriùs*.)

† ULTIMATUM, s. m. (*Ul-ti-ma-tome*) T. de Négociation : Dernières conditions que l'on met à un traité et auxquelles on tient irrévocablement : *C'est là mon ultimatum*. (Mot purement latin, qui est le participe p. neutre du verbe *ultimare* tirer à sa fin, lequel est dérivé d'*ultimus* dernier.)

† ULTRAMONDAIN, AINE, adj. (*Ul-tra-mon-dain*, *de-ne*) T. de Physique. Qui est au-delà du Monde : *Espaces ultramondains*, partie de l'univers qu'on suppose au-delà de notre monde. (Du latin *ultramundanus*, formé d'*ultrà* au-delà, et *mundus* monde.)

ULTRAMONTAIN, AINE, adj. et s. (*Ul-tra-mon-tein*, *te-ne*) Qui est situé au delà des monts. On entend par-là les Alpes. C'est un terme relatif ; nous sommes *ultramontains* par rapport aux Italiens, et ils le sont par rapport à nous : *Pays*, *Auteur ultramontain* ; *les ultramontains*. L'*Acad.* observe qu'il ne se dit guère, par rapport à nous, que quand nous parlons de ceux qui ont écrit sur la puissance ecclésiastique : *Principes ultramontains* ; *maximes ultramontaines*. (Du latin *ultramontanus*, formé d'*ultrà* au-delà, par-delà, et de *mons*, *montis* montagne.)

† ULVE, s. f. (Botan.) Expansion mince, membraneuse, foliacée, qui habite les bords de la mer, et qui appartient à la famille des Algues. On en connoît diverses espèces parmi lesquelles on distingue l'*ulve plume de paon*, panachée de diverses couleurs ; l'*ulve intestinale* ou *boyau de chat*, etc. (Du latin *ulva*.)

† UMBARES, s. m. plur. (*On ba-re*) T. de Relation. Juges civils en Ethiopie et en Abyssinie.

UMBILIC, Voyez *Ombilic*.

UMBLE, s. m. (*On-ble*) Nom de trois espèces de poissons qui ont beaucoup de rapport au saumon et à la truite. Une de ces espèces est la plus estimée de toutes, est appelée *Umble-Chevalier*. Suivant l'*Acad.* on prononce plus souvent *Ombre*.

UN, UNE, adj. (*Eun*, *u-ne* ; devant les voyelles, l'*n* du masc. fait comme celui du féminin, une syllabe à lui seul, et l'*n* se joint à la voyelle qui suit : *Un air*, *un effort*, *un homme*, prononcez *u-nèr*, *u-né-for*, *u-no-me*.) — Le premier de tous les nombres. Une seule chose, une chose unique en son espèce. (Du latin *unus*, fait du grec *hénos*, génitif de *hen*, neutre de *heis*, qui a la même signification.) — Quand il n'exprime pas l'unité numérique, il est mis au rang des articles : *Un homme doit savoir supporter l'adversité*. En ce sens, 1.° il a pour pluriel *des*, et devant un adj. *de* : *Un homme*, *des hommes*, *de savans hommes*. 2.° Au singulier, il signifie *tout* ou *tous*, et au

pluriel *quelques* : *Un jardin bien cultivé doit produire*, c'est-à-dire *tous les jardins*, etc. *On voit dans ce pays des jardins* (quelques jardins) *bien cultivés, qui ne produisent presque rien.* 3.° Il demande l'addition d'un adjectif ou d'une phrase incidente qui détermine l'étendue du nom auquel il est joint. Ainsi c'est à tort que *Racine* (Phèdre) a dit absolument : *Mourons ; de tant d'horreurs qu'un trépas me délivre.* Il falloit, si la mesure du vers l'eût permis, qu'*un prompt trepas*, etc. ou simplement *que le trépas.* — Il s'emploie quelquefois pour *seul*, pour ce qui n'admet point de pluralité : *La vérité est toujours une ;* elle n'est jamais contraire à elle-même.

Un à un, l'un après l'autre, et un seul à la fois. — *Un et deux*, en Hollande, mélange de deux espèces de poudres de racines de garance. — *C'est tout un*, il n'importe, cela est égal. — *Les uns et les autres*, tout le monde sans distinction : *Il parle aux uns et aux autres.* — Fam. *Sur les une heure* (prononcez, *sur l'e une heure*, sans faire sonner l's) vers une heure. — Popul. *Il m'en a donné d'une*, il m'a attrapé.

UN, s. m. Le chiffre qui marque un. *Un* 1 *ajouté à* 6 *font* 61.

UNANIME, adj. Qui est d'une commune voix, d'un commun accord, d'un même sentiment, d'une même affection. (Du latin *unanimis*, formé d'*unus* un, et *animus* esprit, sentiment.)

UNANIMEMENT, adv. (*U-na-ni-me-man*) Ensemble, d'une commune voix, d'un commun sentiment. (Du latin *unanimiter.*)

UNANIMITÉ, s. f. Conformité de sentimens, universalité de suffrages, etc. (Du latin *unanimitas.*)

† UNAU, s. masc. (*U-nô*, s. d.) Mammifère tardigrade, qui est une espèce de Paresseux, avec deux ongles seulement aux pattes de devant.

UNGUIS, s. m. (*On-guice*) T. d'Anatomie pris du latin. On le dit de deux os du nez qui ont la grandeur et la figure d'un ongle, en lat. *unguis.* On l'appelle aussi *Os lacrymal.* — Maladie de l'œil, nommée autrement *Ptérygion*, *Ongle* ou *Onglet.*

Unguis odoratus, coquillage qu'on emploie en médecine.

UNI, UNIE, part. pass. d'*Unir*, et adj. Qui est bien joint. — Qui n'est point raboteux. — Qui est joint d'amitié ou autrement. — Qui est en bonne intelligence avec quelqu'un.

Une toile unie, sans nœuds, également serrée par-tout. — *Du fil uni*, filé également. — *Un habit, du linge, un lit tout uni*, sans ornemens dessus, comme galons, broderie, dentelle, franges, etc. — *Cet homme est tout uni*, simple, sans façon.

UNI, adv. Uniment : *Cela est filé bien uni.*

A L'UNI, adv. De niveau : *Mettre tout à l'uni.*

† UNIBRANCHAPERTURE, subst. f. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, de l'ordre des Ophictes, qui n'ont pour branchies qu'un trou unique sous la gorge. (Du latin *unus* un, unique, du grec *bragchia* branchie, ouïe de poisson, et du latin *apertura* ouverture.)

† UNICAPSULAIRE, adj. (*U-ni-kap-su-lè-re*) T. de Botan. Qui n'a qu'*une capsule.*

UNIÈME, adj. Nombre ordinal. Il ne s'emploie qu'avec les nombres vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, quatre-vingt, cent et mille : *Vingt et unième.*

UNIÈMEMENT, adv. (*U-nié-me-man*) Il s'emploie comme le mot précédent avec le nombre vingt, trente, etc. *Vingt et uniemement.*

† UNIFLORE, adj. (Botan.) Qui ne porte qu'une fleur. (Du latin *unus* un, unique, et *flos, floris* fleur.)

UNIFORME, adj. Conforme, égal, semblable en toutes ses parties. (Du latin *uniformis*, fait d'*unus* un, unique, et *forma* forme.)

Mouvement uniforme, toujours égal. — *Style uniforme*, qui ne se dément point dans le corps d'un ouvrage. — *Cet ouvrage est trop uniforme*, n'est pas assez varié où il devroit l'être. — *Conduite uniforme*, toujours égale, où l'on suit les mêmes principes. — *Habit uniforme*, fait suivant le modèle prescrit à une compagnie, à un régiment. En ce dernier sens il est souvent subst. m. *Les Officiers doivent porter leur uniforme dans les garnisons.*

UNIFORMÉMENT, adv. (*U-ni-for-mé-man*) Avec *uniformité.*

UNIFORMITÉ, s. f. Conformité ; rapport, ressemblance entre plusieurs choses. (Du latin *uniformitas.*)

† UNILATÉRAL, ALE, adj. (Botan.) Se dit des fleurs qui ne sont disposées que sur un côté de la tige. (Du latin *unus* un, unique, et *latus, lateris* côté.)

† UNILOBÉ, ÉE, adj. (Botan.) Se dit de l'embryon qui n'a qu'*un lobe* ou cotylédon.

† UNILOCULAIRE, adj. (*U-ni-lo-ku-lè-re*), (Botan.) A une seule loge ; qui n'a qu'une cavité. (Du latin *unus* un, unique, et *loculus* petite loge, logette.)

UNIMENT, adv. (*U-ni-man*) D'une manière *unie.* — D'une manière égale. — Simplement, sans façon.

UNION, s. fém. (*U-nion* ; en vers, *ni-on*) Jonction de deux ou de plusieurs choses ensemble. Il diffère de *jonction*, 1.° en ce que l'*union* regarde proprement deux différentes choses qui se trouvent bien ensemble, et la *jonction*, deux choses éloignées qui se rapprochent l'une de l'autre : *L'union des couleurs, la jonction de deux armées ; ce qui n'est pas uni est divisé, ce qui n'est pas joint est séparé.* 2.° En ce qu'*union* s'emploie souvent au figuré, et qu'on ne se sert de *jonction* que dans le sens littéral. — Fig. Concorde, société, correspondance : *Union conjugale, fraternelle ; ils ont toujours vécu dans une grande union ; il n'y a point d'union dans cette famille*, etc. — En t. de Peinture, effet qui résulte d'un beau coloris, lorsque les couleurs enncourent toutes ensemble à cet effet : *Il y a dans ce tableau une belle union de couleurs.* — En t. de Manége, l'ensemble d'un cheval. — En t. de Joaillier, perle faite en poire. (Du latin *uniu.*)

UNIQUE, adj. m. et f. (*U ni-ke*) Seul ; avec cette différence qu'une chose est *unique* quand il n'y en a pas d'autres de la même espèce, et

qu'elle est *seule* lorsqu'elle n'est pas accompagnée : *Fils unique ; il est unique héritier.* (Du latin *unicus.*) — Fig. Singulier, excellent en son espèce : *C'étoit l'unique Orateur qu'il y eût pour lors.* — En termes de l'Ecriture sainte, *l'unique nécessaire*, l'affaire du salut.

UNIQUEMENT, adv. (*U-ni-ke-man*) Singulièrement, exclusivement à toute autre chose : *Il s'applique uniquement à la Poesie.* — Au-dessus de tout, préférablement à tout : *Il aime uniquement la musique.*

UNIR, v. a. Joindre deux ou plusieurs choses en une. Il diffère de *joindre* comme *union* de *jonction.* Voyez *Union* et aussi *Assembler.* (Du latin *unire*, fait d'*unus* un, unique.) — Figur. Joindre d'amitié, de parenté, d'intérêt, etc. — Rendre égal, en ôtant les hauts et les bas ; polir, applanir. — En t. de Manége, faire galoper un cheval si juste, que le train de devant ne fasse qu'une même action avec celui de derrière : *Unir un cheval. Ce cheval s'unit.*

S'UNIR, v. rée. Se joindre ensemble. — Fig. S'associer.

† UNISSANT, ANTE, adj. (*U-ni-san, san-te*) Qui *unit.* — Se dit en Chirurgie, d'un bandage qui procure la *réunion* des plaies longitudinales, et de la rotule fracturée en long.

UNISSON, s. m. (*U-ni-son*) Accord de deux ou plusieurs voix, de deux ou plusieurs instrumens qui ne font entendre qu'un même son. — On dit fig. et famil. *Se mettre, se monter à l'unisson de tout le monde.*

† UNITAIRE, s. m. (*U-ni-tè-re*) Sectaire qui, en admettant la révélation, ne reconnoît qu'*une seule* personne en Dieu.

UNITÉ, s. f. En Mathém. ce qui exprime *une* seule chose ou *une* partie individuelle d'une quantité quelconque. C'est le principe de tous les nombres, lesquels sont composés d'unités. — Ce qui est opposé à *pluralité* : *L'unité de la foi.* (Du latin *unitas.*)

Dans les pièces dramatiques il faut observer les trois unités d'action, de lieu et de temps ; il ne doit y avoir qu'une action dans la pièce, elle doit se passer dans le même lieu et ne durer que vingt-quatre heures.

UNITIF, IVE, adj. T. de Dévotion mystique, usité seulement au féminin : *La vie unitive*, où l'ame est *unie* à Dieu d'une manière particulière.

UNIVALVE, adj. m. et f. En Botan. Qui n'a qu'*une valve.* — En Conchyliologie, *coquillage univalve*, qui n'est composé que d'une pièce. — On dit aussi substantivement *les univalves.*

UNIVERS, s. masc. (*U-ni-vér*, et devant les voyelles *vérz*) Le monde. (Du latin *universus*, sous-entendu *mundus.*) — Dans un sens plus particulier, la terre.

† UNIVERSALISER, v. a. (*U-ni-vér-sa-li-zé*) Rendre *universel.* Mot nouveau employé par le Grammairien *Dommergue* dans sa *prononciation notée.* Le bon usage ne l'a point adopté.

UNIVERSALITÉ, s. fém. (*U-ni-vér-sa-li-té*) Généralité ; toutes les choses de même nature. (Du latin *universalitas.*)

L'universalité des biens, la totalité. — *L'universalité d'une proposition*, sa qualité de proposition universelle.

UNIVERSEL, s. m. T. de Logique : Nature commune qui convient généralement à plusieurs choses de même sorte. En ce sens, on dit au pluriel, *universaux. On compte cinq universaux, le genre, l'espece, la différence, le propre* et *l'accident.*

Universaux, lettres circulaires du Roi de Pologne aux Grands du royaume et aux provinces pour la convocation des Diètes.

UNIVERSEL, ELLE, adj. Général ; qui s'étend à tout ou par-tout, qui comprend tout. Voyez *Général.* (Du latin *universalis.*)

Un homme universel, qui a une grande étendue de connoissances.

UNIVERSELLEMENT, adv. (*U-ni-vér-sè-le-man*) Généralement.

UNIVERSITÉ, s. fém. Corps de Professeurs et d'Ecoliers, établi par autorité publique, pour enseigner et pour apprendre les Langues, les Belles Lettres et les Sciences. (Du latin *universitas*, sous-entendu *studiorum.*)

UNIVOCATION, s. f. (*U-ni-vo-ka-cion*) T. de Scolastique : Caractère de ce qui est *univoque.*

UNIVOQUE, adj. (*U-ni-vo-ke*) T. de Logique qui se dit des noms communs à plusieurs choses : *Animal est un terme univoque à l'homme et au lion ; homme est univoque à Pierre et à Paul.* — En t. de Grammaire, se dit des mots qui ont le même son quoiqu'ils aient une signification différente. (Du latin *univocus*, formé d'*unus* un, seul, et *vox* voix.)

† *Consonnances univoques* (Musiq.), celles qui portent le même nom, comme l'octave et ses répliques. — *Signes univoques* (Médecine), ceux qui ne se rencontrent que dans une espèce de maladie, et par conséquent qui la caractérisent.

† UNZAINE, s. f. (*On-zè-ne*) Bateau qui sert à voiturer le sel sur la Loire.

URA, s. m. Espèce de crustacé qui tient du *Homar*, et qui se trouve dans la vase des mers du Brésil : sa chair est fort saine et d'un bon goût ; c'est la nourriture la plus ordinaire des Indiens et des Nègres.

† URANE *ou* URANITE, s. m. (Minéralogie) Nouvelle substance métallique, découverte en 1789, dans un minéral des mines d'Elbenstock, par *Klaproth*, qui l'appela *Uranium* (du grec *Ouranos* le ciel), comme depuis il a consacré le *Tellure* à la terre, en latin *tellus.*

† *Urane oxydé*, cuivre corné ou muriate de cuivre de *Born* ; oxyde d'urane des Chimistes ; oxyde de bismuth micacé, de *Born* : uranite minéralisé par l'acide aérien ; chaux jaune d'urane, de *Bergmann* ; urane en oxyde, de *Daubenton.* — *Urane oxydulé*, pech-blende ou blende de poix, de *Born* ; uranite minéralisé par le soufre, de *Bergmann* ; uranite en minérai par le soufre, de *Daubenton.*

URANIE, s. f. (Mythol.) 1.° La *Vénus* céleste, fille du ciel et de la lumière : elle n'inspiroit que des amours chastes et dégagés des sens ; à la différence de la *Vénus* terrestre qui présidoit aux plaisirs sensuels. — 2.° Celle des neuf Muses qui présidoit à l'Astronomie. — En t. d'Archæol. jeu d'enfans en Grèce et en Italie : on jetoit une balle en l'air, et celui qui l'attrapoit le plus souvent avant qu'elle tou-

chât la terre, étoit le roi du jeu. (Du grec *ouranía*, fait dans ces diverses acceptions, d'*ouranos* le ciel.)

† Uranite, s. m. Voyez *Urane*.

Uranographie, s. f. (*U-ra-no-gra-ſi-e*) T. Didactique : Description du ciel. (Du grec *ouranos* le ciel, et *graphó* je décris.)

Uranométrie, s. f. La science des Astronomes qui mesurent le ciel. (Du grec *ouranos* le ciel, et *métron* mesure.)

Uranoscope, subst. m. (Ichtyol.) Genre de poissons osseux, holobranches, jugulaires, de la famille des Auchénoptères, dont les yeux très-rapprochés sont placés sur le sommet de la tête. (Du grec *ouranos* le ciel, et *skopéó* je regarde ; *qui regarde le ciel.*)

† Uranus, s. m. (Astron.) Planète découverte en Angleterre par *Herschell*, le 13 mars 1781, dont la révolution sidérale est à peu près de 84 ans 1 mois, et qui a six satellites. Elle a pendant quelques années porté le nom même d'*Herschell* : celui d'*Uranus* lui fut ensuite donné par les Allemands, d'après M. *Bode*, Astronome de Berlin ; parce que cette planète étant la plus éloignée de nous, la plus enfoncée dans l'espace céleste, appartient en quelque sorte plus proprement au ciel. (En grec *ouranos*.)

† Uraque, s m. (Anat.) Voy. *Ouraque*.

† Urate, s. m. Dans la nouvelle Chimie, sel formé par la combinaison de l'acide *urique* avec une base. Voyez *Urique*.

† Urbain, s. m. (*Ur-bein*) Habitant de la ville. Ce mot, qui est un pur latinisme (*urbanus*, fait d'*urbs* ville) a été employé par *J. J. Rousseau*, au livre 2 de ses *Confessions*, ainsi que dans *Emile* liv. 1. *Les urbains qui viennent me voir.* L'usage ne l'a point adopté.

Urbanité, s. f. Politesse que donne l'usage du monde. Il ne se dit guère qu'en parlant des anciens Romains : on dit l'*atticisme des Grecs* et l'*urbanité des Romains*, quand on parle de la politesse du langage. (Du latin *urbanitas* élégance de la ville, d'*urbs* la ville.)

† Urcéolé, ée, adj. (Botanique) Renflé en forme de petite outre, et rétréci vers l'orifice; comme la corolle de plusieurs bruyères. (Du lat. *urceolus*, dimin. d'*urceus* cruche, vase, etc.)

Ure, s. m. Voyez *Urus*.

Urebec, s. mase. Petit animal qui ronge les bourgeons des arbres. On le nomme aussi *Urbère* ou *Gribouri*.

† Urédo, s. m. (Botan.) Genre de champignons parasites, de l'ordre des Angiocarpes, qu'on a long-temps et très-improprement appelés *charbon*, *carie*, *nielle*, etc. (Mot purement latin qui signifie dans *Pline*, une maladie des plantes brûlées par les brouillards ; d'*urere* brûler.)

† Urée, s. f. (*U-ré-e*) T. de Chimie. Substance nouvellement découverte dans l'urine, à laquelle celle ci doit sa couleur, sa saveur, son odeur, en un mot, toutes ses qualités caractéristiques. L'action du feu la change presque entièrement en carbonate d'ammoniaque. (Du latin *urina* urine, fait du grec *ouron*.)

Uretère, s. m. Canal double et fort étroit par le moyen duquel les reins ont communication avec la vessie. (Du grec *ourêtêr* conservateur de l'urine, formé d'*uuron* urine, et *téréó* je conserve.)

† Uretérite *ou* Uarétaitis, s. f. (Médec.) Inflammation de l'uretère ou de l'urètre. (Du grec *ourétér* uretère ou d'*ourêthra* urètre.)

† Uarétique, adj. (Medec.) Se dit 1.° des passages *urinaires*. — 2.° Des remèdes, dans le sens de *diurétique*. Voyez ce mot. — 3.° Des malades, pour signifier qu'ils urinent facilement. — 4.° Des maladies, et particulièrement d'une sorte de fièvre symptomatique et compliquée avec un diabètes. (Du grec *ourétikos*, fait d'*ourun* urine.)

Urètre, s. m. Le canal de la verge par où sort l'urine. (Du grec *ourêthra*, fait d'*uuron* urine.)

Urgent, ente, adj. (*Ur-jan*, *jan-te*) Pressant ; qui ne souffre point de délai : *Besoin urgent*, *nécessité urgente* ; c'est à peu près tout l'emploi de ce mot. (Du latin *urgens*, part. d'*urgere* presser, pousser, dérivé du grec *ergon* ouvrage, ou *orgaó* je désire vivement.)

† Urinaire, adj. (*U-ri-ne-re*) Qui a rapport à l'*urine* : *Passages*, *voies urinaires*.

Urinal, s. m. Vase qui est ordinairement de verre, où les malades *urinent* commodément.

Urinateur, s. m. T. de Mer : Plongeur ou pêcheur de perles, etc. (Du latin *urinator*, fait d'*urinari* plonger, lequel est dérivé du gr. *aruó* je puise, je tire d'un endroit profond.)

Urine, s. f. Pissat : *Urine* est un terme plus honnête que celui de *pissat*. (Du latin *urina*, dérivé du grec *ouron*, qui a la même signification.)

Uriner, v. n. Pisser, se décharger la vessie.

Urineux, euse, adj. Qui est de la nature de l'*urine*, qui a l'odeur de l'urine fermentée.

† Urique, adj. (*U-ri-ke*) T. de la nouvelle Chimie. *Acide urique*, acide tiré des calculs qui se forment dans la vessie de l'homme. (Du grec *ouron* urine ; parce que c'est par l'urine que cet acide est produit.) On l'avoit d'abord nommé *acide lithique*, du grec *lithos* pierre.

Urne, s. f. Chez les anciens Romains, 1.° mesure pour les choses liquides, qui étoit la moitié de l'amphore. — 2.° Sorte de vase antique qui servoit aux sacrifices, à conserver les cendres des morts, à tirer au sort. — Vase sur lequel est appuyé un fleuve représenté sous une figure humaine. — Vase de porcelaine ou de faïence, de figure presque ronde et gros par le milieu, dont on orne les corniches, les bords des cheminées. — En Botan., enveloppe qui contient, suivant plusieurs Botanistes, les organes de la fructification des plantes. (Du lat. *urna*, fait d'*urinari* puiser.)

Urocère, s. m. (Entomol.) Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Uropristes, dont la tête est arrondie, et les antennes presque en fil ou en soie. (Du grec *oura* queue, et *kéras* corne ; parce que son ventre se termine en une pointe qui a la forme d'une corne.)

† Urocrise, s. fém. (*U-ro-kri-ze*) T. de Médec. Jugement de l'état d'un malade, par l'inspection de son urine. (Du gr. *ouron* urine, et *krisis* jugement, dérivé de *kriné* je juge.)

† Urodèles, s. m. pl. (Hist. nat.) Famille

de reptiles batraciens, qui diffèrent des Grenouilles en ce qu'ils ont une queue. (Du grec *oura* queue, et *dêlos* manifeste, visible.)

† Uromancie, s. f. Art de deviner la nature et l'état présent d'une maladie par l'inspection des urines. (Du grec *ouron* urine, et *manteia* divination.) On dit dans le même sens *Uroscopie*.

† Uromante, s. m. Médecin ou plutôt Charlatan qui prétend deviner les maladies par la seule inspection des urines. Voy. *Uromancie*.

† Uropodes, s. m. pl. (Ornithol.) Famille d'oiseaux palmipèdes, qui ont les ailes très-courtes, les pattes articulées, tout-à-fait en arrière du corps; de sorte que pour marcher sur la terre ils sont forcés de se tenir le corps dressé presque verticalement. (Du grec *oura* queue, et *pous*, *podos* pied; *qui a la queue tout-à-fait sur les pieds*; ou *à qui les pieds servent de queue*.)

† Uropristes, s. m. pl. (Entomol.) Famille d'insectes hyménoptères, armés dans la partie postérieure de leur corps, d'une sorte de scie ou de tarière, pour percer l'écorce des arbres, etc. (Du grec *oura* queue, et *pristis* scie.) On les nomme aussi, mais improprement, *mouches à scie*.

Urson, s. m. Espèce de *porc-épic* du nord de l'Amérique, qui est de la grandeur du *castor*.

Urtication, s. f. (*Ur-ti-ka-cion*) T. de Chirurgie. Opération qui consiste à fouetter une partie avec de l'ortie, pour y rappeler la chaleur naturelle. (Du latin *urtica* ortie.)

† Urticées, subst. et adj. f. pl. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes, qui comprend des arbres, des arbrisseaux et des herbes, dont la plupart ont un suc propre âcre et corrosif; ainsi nommée de l'*ortie* en latin *urtica*, l'une de ces plantes.

† Urus, s. m. Espèce de buffle ou de taureau sauvage, décrit par les Anciens, et qu'on retrouve encore, dit-on, dans les montagnes de la Lithuanie et de la Prusse. (Mot purement latin, dérivé du grec *ouros* montagne.)

Us, s. m. Coutumes; c'est un terme de Palais qui ne se dit qu'au pluriel, et toujours avec *coutumes*: *Garder les us et coutumes*. (Contraction du latin *usus* usage, coutume.)

Usage, s. m. (*U-za-je*) Coutume, pratique reçue. Il diffère de *coutume*, en ce que l'*usage* semble être plus universel; la *coutume* semble être plus ancienne. Ce que la plus grande partie des gens pratique est un *usage*; ce qui s'est pratiqué depuis long-temps est une *coutume*. (Du latin *usus*.) — En parlant du langage, manière de parler une langue; ce qu'on doit observer en s'exprimant ou en écrivant. — Emploi à quoi l'on fait servir, à quoi l'on applique une chose: *A quel usage cela est-il bon? Cela est de grand usage, de peu d'usage, de nul* ou *d'aucun usage. Faire un bon* ou *mauvais usage de....* — Droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. — Droit qu'ont les voisins d'une forêt ou d'un pâcage, d'y couper de quoi se chauffer, et d'y mener leur bétail.

Mettre en usage, se servir de....

Usages, s. m. plur. En t. de Libraire, livres de prières à l'usage de telle Eglise, de tel Ordre, etc.

Usager, s. m. (*U-za-jé*) Celui qui a droit d'*usage* dans des forêts et dans des pâturages.

Usance, s. f. (*U-zan-ce*) En t. de Banque et de Commerce, espace de temps, ordinairement de 30 jours, déterminé pour le payement des lettres de change, suivant l'*usage* des places sur lesquelles elles sont tirées: *Cette lettre est à usance, à deux usances*. — En ter. d'Eaux et Forêts, exploitation de la coupe d'une vente de bois adjugée à un marchand. — Autrefois, usage reçu: *L'usance du pays, des lieux*.

Usant, ante, adj. T. de Pratique, qui ne se dit qu'au fémin. *Fille majeure, usante et jouissante de ses droits*, qui *use* et jouit de... qui n'est sous l'autorité de personne.

Usé, ée, part. p. d'*User*, et adj. Détruit, détérioré à force de servir, etc. — *Habit, estomac usé*.

Avoir le goût usé, émoussé par des liqueurs violentes. — *Passion usée*, refroidie, diminuée par le temps. — *Pensée usée*, employée souvent. — *Terre usée*, devenue stérile, pour avoir rapporté trop long-temps sans repos, sans amendement.

User, v. n. (*U-zé*) Faire usage, se servir de.... *User de remèdes*, et figur. *user de menaces, de prières, de violence, de douceur, de finesse, etc. User* exprime proprement l'action de faire *usage* d'une chose, selon le droit ou la liberté qu'on a d'en disposer à son gré et à son avantage. *Se servir* exprime l'action de tirer un *service* d'une chose, selon le pouvoir et les moyens qu'on a de s'en aider dans l'occasion donnée. *Employer* exprime l'action de faire une *application* particulière d'une chose, selon les propriétés qu'elle a, et le pouvoir que vous avez d'en régler la destination. (Du latin *uti*, qui a la même signification.)

User bien ou *mal de quelque chose*, en faire un bon *ou* un mauvais usage. — *En user bien* ou *mal avec quelqu'un*, agir bien *ou* mal avec lui.

User, v. act. Consommer: *On use bien du bois, de l'huile*. — Détériorer imperceptiblement: *Le pavé use les fers des chevaux*; et fig. *le chagrin, plus encore que le travail, use les meilleurs tempéramens*. — Frotter le verre avec du grès pour le diminuer.

† *User une cuve de teinture*, en tirer toutes les nuances qu'elle peut fournir.

s'User, v. réc. Se consommer. — Se détériorer, se détruire par l'usage. — Fig. Perdre ses forces. — En parlant des terres, devenir stérile à force de rapporter, etc.

User, s. m. (*U-zé*) *Ce drap est d'un bon user*, d'un bon *usage*, d'un bon service.

Fig. *Cet homme est bon à l'user*, plus on le fréquente, plus on le trouve de bonne société.

† Usine, s. f. (*U-zi-ne*) Etablissement fait pour une forge, une verrerie, etc. (Vieux mot françois qui signifioit *ménage*, *manière de vivre*, etc. du latin *usus* usage.)

Usité, ée, adj. (*U-zi-té*) Qui est en *usage*.

Usnée, s. f. Sorte de *lichen* ou de *mousse d'arbre*, qui a la forme d'un buisson élevé, dont la substance est fongueuse, molle et

souple lorsqu'elle est humide, et cassante lorsqu'elle est sèche.

USQUÉBAC, s. m. (*Us-ke-bak*) Liqueur forte dans laquelle il entre du safran. Quelques-uns prononcent *escuba* ou *escubac*.

USTENSILE, s. m. (*Us-tan-ci-le*) Toutes sortes de petits meubles, servant au ménage, et principalement à l'usage de la cuisine. (Du lat. *utensile*, fait d'*uti* user, se servir.)—Ce que l'hôte est obligé de fournir au soldat qui loge chez lui par étape. En ce sens il ne se dit qu'au singul. *Droit d'ustensile, billets d'ustensile.*

USTION, s. f. (*Us-tion*) Action de brûler. —En Chirurgie, l'effet du cautère actuel. —En Chimie, espèce de calcination par laquelle une substance est réduite en cendres. (Du latin *ustio*, fait d'*urere* brûler.)

† USTULATION, subst. f. (*Us-tu-la-cion*) En Chimie, etc. action de faire griller ou rôtir une substance humide, à dessein de la dessécher. —Il se dit aussi du vin qu'on fait chauffer ou brûler. (Du latin *ustulare* brûler.)

USUCAPION, Voyez *Prescription*. (Du latin *usucapio, onis*, formé dans le même sens d'*usu*, ablatif d'*usus* usage, et de *capere* prendre, acquérir; *action d'acquérir par l'usage.*)

USUEL, ELLE, adj. (*U-zu-el, é-le*) Dont on se sert ordinairement: *Plantes usuelles; termes usuels.* (Du latin *usualis*, fait d'*usus* usage.)

USUFRUCTUAIRE, adj. (*U-zu-fruk-tu-e-re*) Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits. (Du latin *usus* usage, et *fructus* fruit.)

USUFRUIT, s. m. (*U-zu-frui*) Jouissance des *fruits*, du revenu d'un héritage, etc. dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, IÈRE, subst. (*U-zu-frui-tié, tié-re*) Celui ou celle qui jouit de l'*usufruit* de quelque chose. (Du lat. *usufructuarius*, formé d'*usus* usage, et *fructus* fruit.)

USUN, s. m. Espèce de cerise du Pérou, d'un goût doux et agréable, qui a la propriété singulière de teindre l'urine de couleur de sang.

USURAIRE, adj. (*U-zu-ré-re*) Où il y a de l'*usure*: *Contrat, pacte, intérêt usuraire.*

USURAIREMENT, adv. (*U-zu-ré-re-man*) D'une manière *usuraire.*

USURE, s. f. (*U-zu-re*) Intérêt, profit illégitime qu'on exige pour l'argent ou la marchandise qu'on a prêtée. (Du lat. *usura.*)—Dépérissement qui arrive aux habits, aux meubles, etc. par le temps et par le long *usage* qu'on en fait.

Figur. *Rendre, payer avec usure*, rendre au double le bien ou le mal qu'on a reçu.

USURIER, IÈRE, subst. (*U-zu-rié, rié-re*) Celui ou celle qui donne son argent à *usure*, qui fait un gain illégitime.

USURPATEUR, TRICE, subst. (*U-zur-pa-teur, tri-ce*) Celui ou celle qui *usurpe* et qui s'empare d'une chose injustement.

USURPATION, s. f. (*U-zur-pa-cion*) Action d'*usurper.*

USURPER, v. a. (*U-zur-pé*) S'emparer par violence ou par ruse d'un bien, etc. (Du latin *usurpare.*)

UT, s. m. (prononcez le *t*) La première des notes de la gamme.

UT, Terme emprunté du latin, en usage parmi les Imprimeurs lorsqu'ils boivent ensemble. C'est le premier mot du souhait que se faisoient en buvant les anciens Imprimeurs tous lettrés: *Ut tibi prosit meri potio.* (Que grand bien vous fasse ce bon vin pur.) Par abréviation l'on se contenta ensuite du mot *Ut.*

† UTENSILE, s. m. (*U-tan-ci-le*) Se dit quelquefois pour *ustensile*, dans le sens de fourniture à faire au soldat, etc. Voy. *Ustensile.*

UTÉRIN, INE, adj. (*U-té-rein, ri-ne*) Né d'une même mère, mais non pas d'un même père. (Du lat. *uterinus*, fait d'*uterus* ventre.)

Fureur utérine, espèce de manie, accompagnée de discours indécens et laseifs, et d'une passion amoureuse très-violente.

UTILE, adj. Profitable; qui apporte du gain, du profit, de l'utilité. (Du latin *utilis*, fait d'*uti* user, se servir.)

UTILE, s. fém. Utilité; ce qui est utile: *On doit préférer l'utile à l'agréable.*

UTILEMENT, adv. (*U-ti-le-man*) Avec utilité, d'une manière *utile.*

UTILITÉ, s. f. Profit, avantage: avec cette différence que l'*utilité* naît du service qu'on tire des choses, le *profit* du gain qu'elles produisent, l'*avantage* de l'honneur et de la commodité qu'on y trouve: *Un meuble a son utilité; une terre donne du profit; une grande maison a son avantage.* —Secours, usage: *Ce livre ne m'est d'aucune utilité.* (Du latin *utilitas.*) Ce mot ne s'emploie guère qu'au singulier, quoiqu'on lise dans *Buffon* (Hist. nat. 1.er discours): *Toutes les utilités ou les commodités que nous pouvons en tirer.* Massillon (Petit Carême) avoit dit également: *Les utilités inestimables de leurs vertus* (des Grands.)

† UTILITÉS, pl. En t. de Théâtre, emploi de l'Acteur qui au besoin joue tous les rôles.

UTOPIE, s. f. Au propre, région qui n'existe pas; pays imaginaire. C'est le nom donné par *Rabelais* au royaume de *Grandgousier* ou de *Gargantua.* (Du grec *ou* non, et *topos* lieu; ou d'*a* privatif, et du même mot *topos; non locus.*)—Fig. Plan d'un gouvernement imaginaire, à l'exemple de la République de Platon: *L'Utopie de Thomas Morus.*

† UTRICULAIRES, s. m. pl. (*U-tri-ku-lè-re*) Archæolog. Nautonniers qui, du temps des Romains, traversoient les rivières sur des outres. (Du lat. *utricularii*, dérivé d'*uter* une outre.)

UTRICULE, s. m. Petite outre; sac, tunique. Il est peu usité, si ce n'est en Botan. où il se dit des vésicules dont la réunion forme le parenchyme. (Du lat. *utriculus* petite outre.)

† UTTA, s. m. A Batavia, un million de eaches.

UVA-OVASSOURA, s. m. Espèce de poirier des Indes Occidentales.

UVA-PYRUP, s. fém. Arbre fort épineux des Indes Occidentales.

UVAURE, s. m. (*U-vô-re*) Espèce de veau marin qu'on trouve dans les îles vers le golfe de Saint-Laurent. *Trév.*

UVÉE, s. f. La troisième tunique de l'œil où est l'iris et la prunelle, et qui par sa couleur et sa figure ressemble à un grain de raisin. (Du latin *uva* raisin.)

UZIVUR, s. m. T. de Chim. La même chose que le cinabre composé de soufre et de mercure.

V

V, subst. masc. La vingt-deuxième lettre de l'alphabet françois et la dix-septième des consonnes. On ne dit plus comme autrefois un *u* consonne, on dit un *v*, qu'on prononce *ve*, et plus communément *ve*. — C'est une lettre numerale qui vaut cinq, et surmontée d'un trait, cinq mille. — Cette même lettre, ou simple V, ou double W, barrée par le haut et formant un triangle, signifioit écu, soixante sous ou trois livres tournois. — En t. de Commerce, V.° signifie *verso*. — V. se met souvent en abrégé pour *votre*; V. M. Votre Majesté; V. A. Votre Altesse; V. E. Votre Excellence, etc.

VA, adv. Soit, j'y consens. Style familier. C'est l'impératif du verbe *aller* employé adverbialement.

A la Bassette et au Pharaon, *sept et le va*, *quinze et le va*, sept fois, quinze fois la *vade*: *Je fais quinze et le va a l'as. Va dix pistoles; va tout*, je fais dix pistoles, tout mon argent, etc.

VACANCE, s. f. (*Va-kan-ce*) Le temps pendant lequel un bénéfice, une dignité *vaque*, n'est pas remplie.

VACANCES, s. f. plur. Le temps où les classes *vaquent* dans les Colléges. — Le temps où les Magistrats ne sont point en exercice.

VACANT, ANTE, adj. (*Va-kan*, *an-te*) Qui n'est plus occupé, qui est à remplir: *Cet emploi est vacant; la maison est vacante.* (Du latin *vacans*, part. de *vacare* vaquer.)

Une succession vacante, que personne n'a réclamée lorsqu'elle a été ouverte. — On dit subst. *le vacant dans l'Ordre de Malthe*, le revenu d'une Commanderie, après la mort du Commandeur: *Le vacant appartient au trésor de l'Ordre.*

VACARME, s. m. Grand bruit de gens qui se querellent ou qui se battent; *tumulte*: avec cette difference, 1.° que *vacarme* emporte l'idée d'un plus grand bruit, et *tumulte* celle d'un plus grand désordre. 2.° Une seule personne fait quelquefois du *vacarme*, mais le *tumulte* suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens. 3.° *Vacarme* n'est que du style familier, et *tumulte* est de tous les styles. 4.° *Vacarme* ne se prend que dans le sens propre, et *tumulte* se dit quelquefois au figuré: *Le tumulte des passions.*

VACATION, s. f. (*Va-ka-cion*) Métier, profession. On ne le dit point des professions distinguées. — Le temps que des personnes publiques emploient à travailler à quelque affaire. (Du latin *vacatio*.)

VACATIONS, s. f. pl. Cessation des séances des gens de Justice. — Tout ce qui se paye aux Officiers de Justice pour avoir travaillé dans des affaires qui regardent leurs charges.

La chambre des Vacations, celle qui dans les Parlemens administroit la Justice pendant les vacations.

† VACCIN, s. m. (*Vak-cein*) Matière propre à communiquer la *vaccine*. On dit aussi adjectivement, *fluide*, *virus vaccin*.

† VACCINATION, s. f. (*Vak-ci-na-cion*) Inoculation de la *vaccine*.

† VACCINE, s. f. (*Vak-ci-ne*) T. de Médec. Sorte d'inoculation de la petite vérole, provenant d'une maladie des *vaches*, appelée en anglois *cow-pox* [petite vérole des vaches], laquelle règne en certains temps, dans quelques cantons de l'Angleterre. La découverte de ce mode d'inoculation est due au Docteur *Jenner*, médecin anglois. (Du latin *vacca* vache.)

† VACCINER, v. a. (*Vak-ci-né*) Inoculer la *vaccine*.

VACHE, s. fém. La femelle du taureau. (Du latin *vacca*.)

Poil de vache, poil roux. — Prov. et fam. *Il a mangé de la vache enragée*, il a beaucoup souffert à la guerre, dans ses voyages, etc. — *Ce cheval rue en vache*, des pieds de devant. — Prov. *Il n'est rien tel que le plancher des vaches*, il est plus sûr d'aller par terre que par eau. — Fig. et famil. *Vache à lait*, personne ou chose dont on tire un profit continuel.

† *Vache marine*, mammifère pachyderme, aussi gros que l'élephant, mais beaucoup plus bas sur ses jambes qui n'ont que quatre sabots. Il se trouve sur les bords des grands fleuves du sud de l'Afrique, où il se nourrit de végétaux, et n'a point encore été dompté. C'est le même que l'*Hippopotame*.

† VACHES, s. f. pl. Dans les Salines, piles de sel de forme ovale par le pied, et qui vont en diminuant par le haut. — Dans l'Imprimerie, deux cordes qui font mouvoir le train de la presse.

VACHER, ÈRE, substant. (*Va-ché*, *ché-re*) Celui, celle qui garde les *vaches*. — Fig. et popul. Rustique, mal-honnête.

VACHERIE, s. f. Etable à *vaches*. — Lieu où l'on tire le lait des *vaches*.

VACILLANT, ANTE, adj. verb. (*Va-cil-lan*) Qui *vacille*, qui chancelle, qui n'est pas ferme. — Figurém. Irrésolu. Les *ll* ne sont mouillées, ni dans ce mot ni dans les suivans; ainsi elles se prononcent.

VACILLATION, s. f. (*Va-cil-la-cion*) Mouvement de ce qui *vacille*. — Fig. Variation de réponses; inconstance dans les sentimens, dans les projets.

VACILLER, v. n. (*Va-cil lé*) Chanceler, ne se pas bien soutenir. Voy. *Chanceler*. (Du latin *vacillare*, fait dans le même sens de *bacillum* baguette, bâton; parce que celui qui vacille a besoin de cet appui.) — Figur. Hésiter; être incertain, irrésolu.

VACUITÉ, s. f. T. de Médecine et de Physiq. Etat d'une chose *vide*. (Du lat. *vacuitas*.)

VADE, s. f. T. de Jeu: La somme dont un des Joueurs ouvre le jeu. (Du mot *va* usité

dans cette circonstance : *Va pour dix pistoles*, etc.) —Fig. et fam. L'intérêt que chacun a dans une affaire à proportion de l'argent qu'il y a mis.

VADEMANQUE, s. f. (*Va-de-man-ke*) T. de Banque : Diminution du fonds d'une caisse. (Des deux mots *vade* et *manque*, manque, déficit dans la vade. Voy. *Vade*, dans sa seconde acception.)

VADE-MECUM, s. m. pris du latin, où il signifie *va avec moi*. (*Va-dé-mé-come*) Chose qu'on porte ordinairement avec soi. Il est familier. On dit aussi *Veni-mecum* (viens avec moi.)

VADROUILLE, s. f. (*Va-droû-glie*; mouillez les *ll*) T. de Marine : Balai pour nettoyer un vaisseau. Voy. *Faubert*.

VAGABOND, ONDE, adj. et sub. (*Va-ga-bon, on-de*) Qui erre çà et là. (Du lat. *vagabundus*, de *vagari* errer çà et là.) —Fainéant, dissipé, libertin.

VAGABONNER, v. n. (*Va-ga-bo-né*) Faire le *vagabond*. Il est populaire.

† VAGANS, s. m. plur. (Marine) Gueux, mendians valides, qui dans le temps des grandes tempêtes, courent sur les côtes pour savoir s'il n'y auroit point de butin à faire. (Du latin *vagantes*, pluriel de *vagans* partic. de *vagari* errer, courir çà et là.)

VAGIN, s. masc. (*Va-jein*) T. d'Anatomie : Canal qui conduit à la matrice. (Du latin *vagina* gaîne, fourreau.)

VAGINAL, ALE, adj. Qui a rapport au *vagin*.

† VAGINANT, ANTE, adj. (Botaniq.) Qui forme gaîne. (Du latin *vagina* gaîne, fourreau.)

VAGISSEMENT, s. m. (*Va-ji-ce-man*) Le cri des enfans. (Du latin *vagitus*.)

† VAGISTAS, s. masc. Vitre que les Portiers ouvrent et ferment à volonté. —Espèce de jalousie qu'on met aux portières des voitures.

VAGUE, s. f. (*Va-ghe*) Flot, lame de mer. (Du latin *vaga*, sous-entendu *unda*, onde qui s'étend. *Ménage*.)

VAGUE, s. m. Le milieu de l'air. Il ne s'emploie qu'en Poésie.

VAGUE, adj. Qui n'est pas fixé; qui n'est pas arrêté. (Du latin *vagus*, formé de deux mots *vi agor*, je suis poussé, chassé par la force.) — En Peinture, indécis : avec cette différence que dans le langage de l'art ce mot emporte un sentiment d'approbation qu'il n'a pas dans le langage ordinaire. Il se dit de la couleur, et plus particulièrement de celle du ciel. *Ce ciel est d'un ton, d'une teinte, d'une couleur vague.*

Des terres vagues, incultes, qui ne rapportent rien.

† *Année vague* (Chronolog.), année des Cappadociens, un peu plus courte que l'année julienne, et ainsi appelée parce que son *nourous* ou premier jour, remontoit d'un jour tous les quatre ans relativement à l'année solaire, et ne revenoit au même point qu'au bout de 1460 ans. Les Egyptiens avoient également une année *vague*.

VAGUEMENT, adv. (*Va-ghe-man*) D'une manière *vague*.

VAGUEMESTRE, s. m. Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée. *Trév.* écrit *Vague-maître*. (De l'allem. *wagen-meister*, qui signifie littéralement *chariot-maître*, pour *maître de chariots*. Le Duchat.)

VAGUER, v. n. (*Va-ghé*) Errer çà et là; aller de côté et d'autre, à l'aventure. Il est peu usité. Voy. *Errer*. (Du latin *vagari*, fait de *vagus*. Voy. *Vague*.)

† VAGUESSE, s. fem. (*Va-ghé-ce*) T. de Peinture : Ton aérien, légèreté ou fuesse de teintes qui appartiennent à d'heureusrs ruptures ou mélanges de tons. Voyez *Vague*. (Quelques-uns dérivent ce mot de l'italien *vaghezza* beauté, agrément, etc.)

† VAHOU-RANOU, s. m. Plante aquatique de l'île de Madagascar.

† VAIGRAGE, s. masc. (*Vé-gra-je*) T. de Marine : Tout le bordage pris ensemble, qui sert à faire les *vaigres* d'un vaisseau.

VAIGRER, v. a. (*Ve-gre*) Lambrisser un vaisseau, y mettre des *vaigres*.

VAIGRES, s. f. pl. (*Ve-gre*) T. de Marine : Planches qui font le revêtement intérieur d'un navire.

VAILLAMMENT, adv. (*Vâ-glia-man*; mouillez les *ll*) Avec valeur.

VAILLANCE, s. f. (*Vâ-glian-ce*; mouillez les *ll*) Valeur, courage. Poétiquement et style soutenu. Voy. *Vaillant*, adj. (Du latin *valentia*, employé avec la même acception dans les gloses latines, et qui signifie proprement *force*, *vigueur*, *puissance*, fait de *valere* être fort, robuste, vigoureux.)

VAILLANT, s. m. Le bien que possède une personne; ses richesses. On dit aussi *avoir tant vaillant*. Il est familier. (De *valere* valoir.)

VAILLANT, ANTE, adj. (*Vâ-glian, an-te*) Courageux. Le *vaillant* a de la *vaillance*, et le *valeureux* a de la *valeur*. La *vaillance* annonce la grandeur du courage, et la *valeur* la grandeur des exploits. Le héros a une haute *vaillance* et fait des prodiges de *valeur*. (Du latin *valens*, partic. de *valere* être fort, robuste, etc.)

VAILLANTISE, s. f. (*Vâ-glian-ti-ze*) Vieux mot : Action de *valeur* et de bravoure. Style burlesque.

VAIN, AINE, adj. (*Vein, vè-ne*) En parlant des choses, 1.° inutile, qui ne produit rien : *Faire de vains efforts*. — 2.° Frivole, chimérique : *Espérance*, *prétention*, *pensée vaine*. (Du latin *vanus*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *vide*, dérivé de *vacare* être vide, vacant.) — En parlant des personnes, orgueilleux, superbe.—L'*Acad.* le dit encore du temps, quand il est bien chaud, bas et couvert.

Cheval vain (Manége), cheval foible par trop de chaleur, etc. — *Fumées vaines* (Vénerie), légères et mal pressées.—*Vaine pâture*, les prés qui ont été fauchés; les terres où il n'y a ni semences ni fruits. — *Vaine gloire*, sotte gloire, orgueil.

EN VAIN, adv. Inutilement. V. *Vainement*.

Prendre le nom de Dieu en vain, l'employer dans un serment sans nécessité.

VAINCRE, v. act. *Vaincu. Vainquant. Je vaincs, il vainc* [ce singulier est peu usité]; *nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquis. Je vaincrai.* (*Vein-kre*) Au propre, remporter quelque grand avantage à la guerre : *Les François ont vaincu les nations les plus belliqueuses.* En ce sens il s'emploie souvent comme neutre : *Vaincre par ruse ou par finesse ; il faut vaincre ou mourir.* (Du latin *vincere.*) — Fig. 1.° Remporter quelque avantage sur ses concurrens, sur ses compétiteurs : *Vaincre ses rivaux ; les vaincre à la course, à la lutte, dans la dispute.* — 2.° Surmonter : *Vaincre ses passions, les obstacles, etc.*

Se vaincre soi-même, dompter ses passions. *Se laisser vaincre, se laisser vaincre à la pitié, à des raisons*, se laisser toucher, se laisser persuader.

VAINCU, s. m. (*Vein-cu*) Ennemi subjugué, soumis.

VAINEMENT, adv. (*Vé-ne-man*) En vain : avec cette différence, dit *Roubaud*, qu'on a travaillé *vainement* quand on l'a fait sans succès, et *en vain*, quand on l'a fait sans fruit : *Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez vainement ; si vous me parlez sans me persuader, vous parlez en vain.*

VAINQUEUR, s. m. (*Vein-keur*) Celui qui a *vaincu*, au propre et au figuré : *Alexandre vainqueur des Perses ; vainqueur à la course, à la lutte ; vainqueur des obstacles, des passions.* — On dit aussi adjectiv. et au figuré, *des charmes, des attraits vainqueurs.*

VAIR, s. m. (*Vèr*) T. de Blason : Fourrure faite de plusieurs petites pièces d'argent et d'azur, en forme de cloche de melon : la pointe d'azur est opposée à la pointe d'argent, et la base d'argent à celle d'azur. (Du latin *varius* de diverses couleurs, bigarré.)

VAIRÉ, adj. (*Ve-ré*) T. de Blason : Qui est de *vair*, qui imite le *vair* par la figure, et qui a d'autres couleurs.

VAIRÉ, s. m. (*Ve-ré*) Herbe déliée autour des rochers où sont attachées les huîtres. *Trév.*

VAIRON, s. m. (*Ve-ron*) Sorte de petit poisson qui se trouve ordinairement dans les gués couverts de pierres ou de sable, ainsi nommé de la *variété* de ses couleurs.

VAIRON, adj. masc. Il se dit d'un cheval, d'un chien, et d'autres animaux qui ont un œil d'une couleur différente de celle de l'autre ou dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre. Quelquefois il se dit aussi des hommes. (Du latin *varius* de diverses couleurs.)

VAISSEAU, s. masc. (*Vè-sô*, s. d.) Vase, ustensile de quelque métal ou de quelque matière que ce soit, destiné à contenir des liqueurs. (Du latin *vas, vasis.*) — Bâtiment de bois, construit pour naviguer par mer et sur les grands fleuves. *Bâtiment* est plus générique, et se dit des petits comme des grands : *Vaisseau* ne se dit que des grands bâtimens. — En Anatomie, les veines, les artères et tous les petits canaux, tous les petits conduits qui contiennent quelque humeur dans le corps des animaux. — En Botanique, tuyau destiné à charrier dans les végétaux les sucs nécessaires à leur existence et à leur accroissement : *Vaisseaux séveux* ou *lymphatiques. Vaisseaux propres. Vaisseaux aéruphores.* — En Astronom. Voy. *Navire.* — Il se dit aussi d'un grand bâtiment, d'une Église, d'un salon, etc.

† *Vaisseau marchand*, navire destiné à transporter des marchandises. — *négrier*, destiné à la traite des Nègres. — *ensaque* (Pêche), se dit des bâtimens qui vont au banc de Terre-Neuve acheter et charger des morues sèches. — *routier ;* en Hollande, barque établie sur les canaux pour le transport des marchandises.

† *Vaisseaux à fouler*, cavité pratiquée dans un tronc d'arbre, où l'on met les étoffes qu'on veut fouler ou dégorger. On dit aussi *Pile* ou *Pot.*

VAISSELLE, s. fém. (*Vè-cè-le*) Tout ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plats, assiettes, etc. (Du latin *vas, vasis*, au plur. *vasa* vases, etc.)

Vaisselle montée, celle dont les parties sont soudées, telles que les flambeaux, salières, sucriers, etc. — *Vaisselle plate*, celle qui est sans soudure, comme les plats et les assiettes.

† VAISSELLÉE, s. f. (*Vè-cè-lé-e*) Dans les Manufactures de laine, la quantité d'étoffe que chaque *vaisseau* à fouler peut contenir.

† VAKYL, s. m. T. de Relation : Titre qu'ont pris quelques-uns des Souverains qui ont gouverné la Perse. *Vakil*, ou plutôt *Wakil* ou *Ouakil* est un mot arabe, qui signifie proprement *un homme délégué par un Roi pour gouverner une province, etc.*

VAL, s. m. Vallée, espace de terre contenue entre deux côteaux. Ce mot n'est plus en usage que dans les noms propres : *Le Val de Grace, le Val des Choux.* — Son pluriel est *vaux*, qui est resté dans cette expression, *courir, aller, chercher par monts et par vaux*, en tous lieux hauts et bas. (Du lat. *vallis.*)

VALABLE, adj. Qui doit être reçu en Justice : *Acte, quittance valable.* — Recevable : *Excuse, raison qui n'est pas valable.* (Du latin *valere* valoir.)

VALABLEMENT, adv. (*Va-la-ble-man*) D'une manière *valable.*

Un mineur n'a pas été valablement défendu, comme il pouvoit et devoit l'être suivant son état.

† VALANÈDE, s. m. Voy. *Chêne.*

VALANT, adj. Qui *vaut.* — Qui est dans les formes.

VALÉRIANE, s. f. Plante dont la racine est d'un grand usage en Médecine. C'est une plante agreste, vivace, à fleur infundibuliforme, dont il y a beaucoup d'espèces. On distingue dans le nombre la *grande Valériane*, la *petite Valeriane aquatique*, la *Valériane sauvage* ou *commune*, la *Valériane grecque* ou *bleue.* (Du latin *valeriana*, dérivé selon les uns, d'un nommé *Valérius* qui la mit le premier en usage ; et suivant d'autres, du verbe latin *valere*, avoir du pouvoir, de la force ; à cause de ses grandes qualités.)

† VALÉRIANELLE, s. f. Voy. *Mâche.*

VALET, s. masc. (*Va-le*) Domestique, serviteur. Ce mot a un sens général et s'applique à tous ceux qui servent, à la différence de *laquais*, dont le sens plus circonscrit ne convient qu'à une sorte de domestiques. *Valet* désigne proprement un homme de service, et *laquais* un homme de suite. Au pluriel, il se dit de toute sorte de domestiques. (Suivant *Du Cange*, du latin barbare *valetus*, fait par contraction dans la basse latinité de *vastetus* pour *vassalettus*, dimin. de *vassallus*, lequel dérive primitivement de *vas*, *vadis*, caution. Voy. *Vassal*.) — Dans un jeu de cartes, la figure qui est après le Roi et la Dame. — Poids qui pend derrière une porte, pour qu'elle se ferme sans qu'on y touche. — Instrument de fer qui sert à tenir le bois sur l'établi du Menuisier. — Petite pièce de bois attachée derrière un miroir de toilette pour le soutenir. — En t. de Pêche, morceau de bois avec un crochet à chacun de ses bouts, qui sert à tenir tendu le filet qu'on travaille. — En t. de Marine, espèce de peloton de vieux fils de caret, dont on se sert en guise de bouchon, pour retenir la charge dans un canon.

Valet de chambre, celui qui sert principalement son maître dans la chambre. — *Valet de pied*, celui qui suit à pied le carrosse de son maître. — *Valet de garde-robe*, l'un de ceux qui couchoient dans la garde-robe du Roi, et qui avoient les clefs des coffres. Il y avoit aussi *des valets d'étable*, *des valets de chiens*, etc. — *Valet à louer*, domestique qui n'a plus de maître. Figur. et fam. homme qui a perdu son emploi et qui en cherche un autre. — Fig. et fam. *Valet de carreau*, misérable : *Recevoir quelqu'un comme un valet de carreau*, très mal, avec le dernier mépris.

Avoir une âme de valet, une âme basse. — Proverb. *Faire le bon valet*, le complaisant, l'empressé. — Quand nous ne voulons pas faire ou croire quelque chose qu'on nous propose ou qu'on nous dit, nous disons familièrement, *je suis votre valet*, *je suis son valet*.

VALETAGE, s. m. Service de *valet*. Il est bas.

VALETAILLE, s. f. (*Va-le-tâ-glie*; mouillez les *ll*) T. de mépris : Troupe de *valets*.

VALET-À-PATIN, s. m. (*Va-lé-ta-pa-tein*) Instrument de Chirurgie qui sert à pincer les vaisseaux ouverts, et dont on veut faire la ligature.

VALETER, v. n. (*Va-le-té*) Avoir une assiduité basse et servile auprès de quelqu'un par intérêt : *Il n'a fait que valeter toute sa vie.* — Faire malgré soi des démarches pénibles et désagréables, pour obtenir ce qu'on souhaite : *On l'a fait valeter long-temps.*

VALÉTUDINAIRE, adj. (*Va-lé-tu-di-né-re*) Qui est souvent malade, maladif, infirme, cacochyme : avec cette différence que le *valétudinaire* est d'une santé chancelante, le *maladif* est sujet à être malade, l'*infirme* est affligé de quelque dérangement d'organes, le *cacochyme* est plein de mauvaises humeurs. (Du latin *valetudinarius*.)

VALEUR, s. f. Ce que vaut une chose suivant l'estimation qu'on en peut faire ; prix : avec ces différences, 1.° que le mérite des choses en elles-mêmes en fait la *valeur*, et l'estimation en fait le *prix*. De deux choses, celle qui est d'une grande *valeur* vaut *mieux*, celle qui est d'un plus grand *prix* vaut *plus*. 2.° Le mot de *prix* semble supposer quelque rapport à l'achat ou à la vente, ce qui ne se trouve pas dans le mot de *valeur*. (Du latin *valor*, fait de *valere* valoir.) — Courage, bravoure. Voyez *Vaillance*.

† *Valeur* (Monnoies et Banque), à Venise *valeur de banque* (*banco valuta*), celle dans laquelle la Banque de Venise tient ses écritures : elle est de 20 pour 100 au-dessus de la valeur courante. On donne ce dernier nom (*corrente valuta*) à la valeur fixée par la République en 1686 aux monnoies réelles : fixation qui a été changée en 1750. — A Zurich, on distingue dans les monnoies la valeur courante et la valeur de change, qui vaut dix pour cent de plus que la première. — A Elseneur, les monnoies danoises ont trois valeurs : la *valeur d'espece*, celle de la monnoie d'après laquelle on acquitte les droits du passage du Sund : elle est de 12 ½ pour cent au-dessus de la *valeur couronne*, qui est celle de l'argent vieux de Danemarck : et celle-ci est de 6 ¼ au-dessus de la *valeur courante*, par laquelle on désigne la valeur du numéraire actuel de Danemarck. — A Gênes, on nomme *valeur permise* (*di permesso*), l'ancienne valeur de l'argent de banque : elle est de 15 pour 100 au-dessus de la *valeur hors banque* (*fuori di banco*), qu'on nomme aussi *petite valeur* ou *valeur courante* (*valuta corrente, o piccola*). — A Milan, *valeur impériale*, valeur ancienne des monnoies de cette ville, qui se trouve avec la *valeur courante* dans la proportion de 106 sous, valeur impériale à 150 sous courans.

† *Valeur intrinseque*, valeur propre et essentielle d'une chose ; la valeur intrinsèque des monnoies dépend de leur poids et du titre du métal. — *Valeur en compte*, expression dont on se sert dans les lettres de change qu'on cède à quelqu'un avec qui on a des comptes ouverts. — *Valeur en marchandises*, lorsqu'on a reçu des marchandises pour la valeur de la lettre ou du billet qu'on remet. — Le Tireur d'une lettre de change dit *valeur en moi-même*, lorsqu'il tire à son ordre pour une valeur qui lui est due : *valeur entendue*, quand celui qui prend la lettre ne doit en compter le montant que lorsqu'elle aura été payée ou acceptée.

Les blés, *les vins sont en valeur*, se vendent bien. — *Ma ferme est en valeur*, est bien cultivée. — *Il connoît la valeur des termes*, leur juste signification.

La valeur de..... l'espace de, la quantité de.... *Il a été la valeur de dix minutes*, à peu près dix minutes. *Il n'a pas bu la valeur d'un demi-setier.* Il est familier.

VALEUREUSEMENT, adver. (*Va-leû-reû-ze-man*) Avec courage, avec *valeur*. Style soutenu.

VALEUREUX, EUSE, adject. Plein de cœur, plein de *valeur*.

† VALHALLA, s. m. Voy. *Vaxhalla*.

VALIDATION, s. f. (*Va-li-da-cion*) T. de Palais : Actioo de *valider*.

VALIDE, adj. En parlant des choses, valable; qui a les conditioos requises par les lois pour produire son effet. —En parlant des personnes, sain, vigoureux : *Des mendians valides*. Il n'est d'usage que dans cette phrase. (Du latin *validus*.) — Se dit en termes de Pêche et en Normandie, des morues vertes du cinquième rang, qu'on nomme aussi *Patelets*.

† VALIDÉ, s. f. T. de Relation : En Turquie, mère du Sultan régnant. On dit plus souvent *Sultane validé*. (Do turc *walideh* un *oualidih*, derivé dans le même seus de l'arabe *oualada* aufanter, engeodrer.)

VALIDEMENT, adv. (*Va-li-de-man*) Valablement, d'une manière *valide*.

VALIDER, v. a. (*Va-li-de*) T. de Palais : Rendre *valide*.

VALIDITÉ, s. f. Bonté essentielle d'une chose faite dans les formes. (Du latin *validitas*, fait de *valere* valoir.)

VALISE, s. f. (*Va-li-ze*) Long sac de cuir qui s'ouvre dans sa longueur et qui est propre à être porté sur la croupe d'un cheval.

† VALISNIERE, VALISNIÈRA, s. f. (Botaniq.) Plante aquatique, dont la fleur qoi imite celle du jasmin, est portee sur une tige contournee en spirale : celle-ci s'allonge ou se raccourcit, selon que l'eau monte ou baisse, de sorte que la fleur se maintient toujours à la surface.

† VALKIRIES, s. f. pl. Dans la Mythologie des anciens Scandioaves, Nymphes qui habitoieot le Valhalla ou Vaxhalla, et dont la fonction étoit de servir à boire aux héros qui y avoient été admis. Voy. *Vaxhalla*.

VALLAIRE, adj. fem. (*Val-le-re*) *Couronne vallaire*, celle qu'on donooit chez les Romains à celui qui avoit le premier franchi les retranchemens de l'ennemi. (Du lat. *vallaris*, fait de *vallum* rempart, retranchement.)

VALLÉE, s. f. (*Va-lé-e*) Descente. En ce sens il ne se dit plus que dans cette phrase proverbiale, *il n'y a point de montagne sans vallee*. —Espace de terre oo de pays situe au pied de quelque montagne ou côte. — Espace eotre deux ou plusieurs montagnes; vallon : avec cette difference, 1.° que *vallée* semble signifier un espace plus étendu, et *vallon* en marqoer un plus resserré. 2.° Que le premier est un espace entre deux ou plusieurs montagnes, et le secood un espace eotre deux côteaux. (Du latio *vallis*.) —A Paris, ancien marché destiné à la vente de la volaille et du gibier.

VALLON, s. masc. (*Va-lon*) Petite *vallée*. Voyez *Vallée*.

Le sacré vallon, selon les Poètes, le vallon qui est entre les deux croupes du Parnasse, où coulent le fleuve Permesse et la fontaine d'Hippocrène, et où l'on croyoit que paissoit le cheval *Pégase*.

VALOIR, v. o. *Valu. Valant. Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, etr. J'ai valu. Je valus. Je vaudrai. Vaux, valez. Que je vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.* (*Va-loar*) Être d'uo certain prix : *Cette étoffe vaut dix francs l'aune*. (Du latin *valere*.) — Rapporter, produire, procurer, faire obtenir : *Le loyer de cette maison lui vaut mille écus de rente; ses exploits lui ont valu une gloire immortelle*. —Tenir lieu, avoir la force, la signification de.... *En chiffre romain*, V *vaut cinq*, X *dix*, L *cinquante*, C *cent*, D *cinq cents*, M *mille*.

Faire valoir : 1.° dooner du crédit, avancer, pousser. Faire estimer, faire voir, remarquer et considérer. —2.° Garaotir, répondre d'une chose. — *Faire valoir une terre*, la mettre en état de rapporter. — *Faire valoir une terre par ses mains*, la regir par soi-même sans avoir de fermier. — *Se faire valoir*, faire connoître ce que l'on vaut et ce que l'on est. — *Valoir mieux*, être plus à propos, être plus raisonnable. — *Ne valoir rien*, n'être d'aucun prix ou d'aucun usage. —Famil. *Une chose vaut de l'argent*, est d'un prix considérable. —Proverb. *Une chose vaut son pesant d'or*, est très-bonne dans son genre. — *Cet homme vaut son pesant d'or*, a mille bonnes qualités. —*Chacun vaut son prix*, il ne faut mépriser personne, il ne faut louer personne aux depens des autres. — Proverb. *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, la chose dont il s'agit ne mérite pas les peines qu'on se donne, les depenses que l'on fait. — Prov. et fig. *Il sait ce qu'en vaut l'aune*; il sait combien est difficile, fâcheuse, de grande dépense, etc. la chose dont il s'agit. — *Cette affaire vaut bien la peine d'y penser*, est considérable. —Fam. 1.° *Vaille que vaille*, à tout hasard. —2.° *Tout coup vaille*, en attendant la décision d'un coup qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. —3.° *Autant vaut*, peu s'en faut, c'est à peu près la même chose.

† VALSE, s. f. Air d'one danse très-usitée en Allemagne, et qui ne coosiste qu'à tourner an grand nombre autour d'une salle, en pirouettant deox à deux : la mesure est un six-huit assez vif. (De l'allem. *walzen* ou *walzen* rouler, faire rouler, danser en rond, derivé de *walze* rouleau, calandre.)

† VALSER, v. n. (*Val-cé*) Danser la *valse*.

VALUE, s. f. T. de Pratique : *La plus-value*, la somme que *vaut* nne chose au-delà de ce qu'on l'a prisée ou achetée.

VALVE, s. f. T. de Conchyliologie, qui se dit pour écaille, et dont se soot formés les mots *univalve*, *bivalve*, *multivalve*, qui n'a qu'une coquille, qui eo a deux ou plusieurs. —En Botanique, 1.° espèces de panneaux qui composent la capsule multivalve, et qu'on nomme aussi *valvules*. —2.° Sorte de paillettes qui dans les fleurs des graminées font les fonctions de pétales. (Du latin *valvæ*, *arum*, qui signifie proprement *battans de portes* ou *de fenêtres*, et qui dérive de *volvere* tourner.)

VALVULAIRE, adj. (*Val-vu-le-re*) Qui a beaucoop de *valvules*.

VALVULE, s. f. T. d'Anatomie : Peaux qui servent comme de portes pour ouvrir et pour fermer les oreillettes du cœur. —Petits corps membraneux, éminens dans la cavité des veines, et fait d'une portion de leur tunique. — En Botanique, Voy. *Valve*. — En Méca-

nique, soupape. (Du latin *valvæ* battans de portes; parce que les valvules s'ouvreot comme ces battans.)

VAMPIRE, s. m. (*Van-pi-re*) En Hongrie, en Bohême et en Allemagne, êtres chimériques qui, suivant le peuple, sucent le sang des personnes qu'on voit tomber en phthisie. —Plusieurs Ecrivains l'ont employé au figuré. —Espèce de *chauve-souris* monstrueuse, très-commune en Amerique, où elle suce le sang des hommes et des bêtes.

VAN, s. m. Panier construit dans la forme d'une valve de coquille et à deux anses, dont on se sert pour nettoyer le grain, en le jetaot en l'air. (Du latin *vannus.*)

VANDOISE, s. fem. (*Van-doá-ze*) Sorte de poisson d'eau douce qu'on nomme aussi *Dard.* C'est un poisson osseux, holobranche, abdominal, de la famille des Gymnopomes et du genre des Cyprins.

VANILLE, s. fem. (mouillez les *ll*) Voyez *Vanillier.*

† VANILLIER, s. m. (*Va-ni-glie*) Plante sarmeoteuse, à fleurs irrégulières, qui eroît à Saint-Domingue, au Mexique et au Pérou. Elle fournit une gousse d'une odeur aromatique et très-suave, qu'on emploie dans la preparation du chocolat. On distingue trois vanilles: celle dont la gousse est plus grosse et plus courte, est appelée par les Espagnols *Pompona* ou *Bova*; la seconde qui est la meilleure, se nomme *Vaynilla de ley* (vanille suivant la loi, vanille de recette); la troisième, dont la grosseur est la plus petite, s'appelle *Simarona* ou *vanille bâtarde.* (*Vanille* vient de l'espagnol *vaynilla*, employé dans la même acception, et qui est un dimin. de *vayna* gousse, cosse.)

VANITÉ, s. f. En parlant des choses, inutilité, peu de solidité: *Tout n'est que vanité dans le monde.* Il ne se dit au pluriel que du luxe, de la mondanité: *Il est revenu des vanités du monde.* —En parlant des personnes, amour propre qui vient des choses frivoles ou étrangères à la personne qui s'en prévaut. Voyez *Orgueil.* (Du latin *vanitas*, fait de *vanus* vide, etc.)

Tirer vanité de... faire gloire, parade de...

SANS VANITÉ, adv. Sans me vanter: *Sans vanité, je le vaux bien.*

VANITEUX, EUSE, adj. Qui a une *vanité* puérile et ridicule. Il est familier. — On dit aussi substantivement, *c'est un vaniteux insupportable.*

VANNE, s. f. (*Va-ne*) Espèce de porte de bois dont on se sert aux moulins, aux pertuis des rivières, etc. qui se hausse et se baisse dans des coulisses, pour laisser aller l'eau ou la retenir quand on veut. — Cloison d'ais soutenue d'une file de pieux dans un bâtardeau. (Suivant *Du Cange*, des mots barbares *venna*, *vinna* ou *benna*, qui dans la basse latinité ont signifié une clôture, un retranchement pour fermer le passage aux poissons.) — Dans quelques départemens méridionaux, couverture piquée. — Au pluriel et en Fauconnerie, Voy. *Vanneaux.*

VANNEAU, s. m. (*Va-nó*, s. d.) Oiseau de la grosseur d'un pluvier, et qui a une hupe noire sur la tête. C'est un échassier de la famille des Teretirostres. (Suivant *Belon*, corruption de *paonneau*, à cause de la ressemblance de cet oiseau avec le paon.)

VANNEAUX, pl. En ter. de Fauconnerie, les grandes plumes des oiseaux de proie.

VANNER, v. act. (*Va-ne*) Nettoyer le grain par le moyen d'un *van.*

VANNERIE, s. f. (*Va-ne-rî-e*) Ouvrage et marchandise de *Vannier.*

VANNET, s. m. (*Va-né*) T. de Blason: Coquille dont on voit le creux, et qui par-là ressemble à un *van.*

VANNETTE, s. f. (*Va-nè-te*) Sorte de corbeille plate et peu creuse, dont on se sert pour *vanner* l'avoine avant de la donner aux chevaux.

VANNEUR, s. m. (*Va-neur*) Celui qui bat en grange et qui *vanne* les grains.

VANNIER, s. m. (*Va nié*) Artisan qui travaille en osier, et qui fait des *vans*, des hottes, des paniers, des corbeilles, etc.

VANTAIL, au plur. VANTAUX, s. m. (*Van-taglie*, *tó*) Battant d'une porte qui s'ouvre des deux côtés. — Assemblage de bois de charpente servant à fermer la moitié de la baie d'une écluse.

VANTARD, s. m. (*Van-târ*) Celui qui se *vante.* Il est familier.

VANTAUX, s. m. pl. (*Van-tó*) Volets de fenêtres.

VANTER, v. a. (*Van-té*) Louer beaucoup; prôner le mérite de quelqu'un, le prix de quelque chose. (Du latin *venditare*, employé par *Cicéron* avec la même acception, et qui signifie proprement *avoir envie de vendre.*)

SE VANTER, v. réc. Se louer, se glorifier. —Se faire fort de..... *Il se vante de le faire consentir à....* En ce dernier sens il ne régit que les verbes.

VANTERIE, s. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même. Style familier.

VANTEUR, s. m. Celui qui se *vante.* Il est familier.

VANTILLER, v. a. (*Van-ti-glié*; mouillez les *ll*) T. de Charpenterie: Mettre des dosses ou de fortes planches pour retenir l'eau.

VAPEUR, s. f. Espèce de fumée qui s'élève des choses humides. (Du latin *vapor.*) —En Peinture, manière douce et affoiblie, qui montre et cache les objets, comme à travers un voile transparent, à l'imitation de la *vapeur* du ciel.

VAPEURS, s. f. pl. Affections du corps humain qu'on croyoit causées par des fumées élevées de l'estomac dans le cerveau, et qu'on attribue aujourd'hui avec plus de raison, aux mouvemens spasmodiques des nerfs et de leurs plexus.

Bain de vapeurs: en Chimie, distillation dans laquelle le vaisseau où sont renfermées les matières est échauffé par les *vapeurs* de l'eau bouillante. — *Prendre les bains de vapeurs*, recevoir sur son corps les *vapeurs* d'une eau minérale chaude.

VAPORATION, s. fém. (*Va-pó-ra-cion*) En Chimie, l'action de la *vapeur* sur un corps

qu'on veut échauffer par ce moyen : *Bain de vaporation.* On dit plus souvent, *Bain de vapeurs.* (Du latin *vaporatio.*)

VAPOREUX, EUSE, adj. (*Va-po-reû, eû ze*) Qui cause des *vapeurs* : *Le lait est vaporeux.* — Qui est sujet aux *vapeurs.* En ce dernier sens on dit aussi substantiv. *c'est un vaporeux.* — En parlant de l'état du ciel, qui a de la *vapeur;* où les *vapeurs* sont repandues, de manière à éclairer doucement les objets : *Ciel vaporeux. Lumiere vaporeuse.* — En Peinture, lorsqu'elle imite cette *vapeur* : *Tableau vaporeux.*

† VAPORISATION, s. f. (*Va-po-ri-za-cion*) T. de Chimie : Passage d'un liquide à l'état de *vapeur* ou de gaz non permanent, lorsqu'il est exclusivement determiné par l'action du calorique : si ce changement est l'effet de l'attraction de l'air, on dit *Evaporation.*

† VAPORISER, v. a. (*Va-po-ri-ze*) T. de Chimie : Reduire en *vapeur :* fondre un corps en gaz non permanent, à l'aide du calorique. Voyez *Vaporisation.*

VAQUANT, ANTE. Voyez *Vacant.*

VAQUER, v. n. (*Va-ké*) N'être pas rempli, être vacant : *Emploi, charge qui vaque.* (Du latin *vacare.*) — Cesser les fonctions ordinaires pendant quelque temps : *Les Tribunaux vaquent depuis six jours*, ne tiennent point de seances.

Vaquer a, s'appliquer, s'adonner à : *Il vaque a l'étude, à ses affaires.*

† VAQUETTE, s. f. (*Va-ke-te*) A Smyrne, peau des petites *vaches.*

VARAIGNE, subst. f. (*Va-re-gnie*; mouillez *gn*) Ouverture par laquelle l'eau de la mer entre dans le premier réservoir des marais salans.

† VARAN, s. m. (Hist. natur.) Espèce de reptile saurien ou de lezard, de la famille des Planiceaudes et du genre des Tupinambis. On le trouve en Egypte, où sa figure est gravée sur les monumens.

VARANDER, v. a. (*Va-ran-dé*) Egoutter et sécher le hareng, pour ensuite être mis en caque.

VARANGUE, s. fém. (*Va-ran-ghe*) T. de Marine : Membre d'un navire : espèce de chevron qui sert à former le fond d'un vaisseau.

† VARANCOCO, s. m. Arbrisseau des Indes qui s'attache comme le lierre aux arbres qui l'avoisinent : son écorce fournit une matière résineuse rouge.

VARE, s. f. Mesure espagnole qui équivaut à un peu moins d'un metre. (De l'espagnol *vara.*)

VAREC, VAREGH, VAAC, en Bretagne GOUEMON, subst. masc. Plante aquatique, coriace, membraneuse, quelquefois flottante, qui habite l'Ocean et qui appartient à la famille des Algues. Ses espèces sont très-nombreuses. — Voyez *Fucus.* — En général, plante, herbe que la mer jette sur ses bords. — Par extension, tous les debris que la mer rejette sur ses côtes : *Droit de varech.* — Vaisseau submergé, coulé à fond.

VARENNE, s. f. (*Va-rè-ne*) Certaine étendue de pays que le Roi se réservoit pour la chasse. (Du lat. barbare *warenna*, fait dans la même signification, dit *Wachter*, du verbe teutonique *wären* garder.) — Plaine inculte, qui ne se cultive ni ne se fauche.

La Varenne du Louvre, Juridiction qui connoissoit des délits commis dans la Varenne.

† VART, REVART (Venerie) Cri pour rappeler les chiens, quand l'animal que l'on chasse a fait un retour.

VARIABLE, adj. Qui est sujet à *varier;* changeant, inconstant.

† *Quantités variables* (Algèbre et Géomét.), quantités qui varient suivant une loi quelconque.

VARIANT, ANTE, adj. Qui change souvent : *Homme, esprit variant; humeur variante.* Il est peu usité. On dit plus souvent *variable.*

VARIANTES, s. f. pl. Diverses leçons d'un même texte.

VARIATION, s. f. (*Va-ri-a-cion*) Changement, dont il diffère en ce que la *variation* consiste à être tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, et que le *changement* consiste seulement à cesser d'être le même : *La variation du temps, des vents, etc.* Voy. *Variété.* (Du latin *variatio.*) — Dans la Geométrie sublime, certaine manière de differencier, introduite par M. *La Grange*, dans la recherche des courbes qui jouissent de la propriété de *maximum* ou de *minimum.* — En Astronomie, troisième inégalité de la lune, par laquelle le vrai lieu de cette planète, excepté dans les syzygies et les quadratures, diffère de celui qu'on a trouvé par l'équation de l'orbite et par l'evection. *Bouillaud* l'appelle *Reflexis luminis.*

† *Variation de la boussole* (Physique), changement de direction de l'aiguille aimantée; sa declinaison. C'est proprement l'angle que l'aiguille magnétique suspendue librement fait avec la ligne méridienne dans le plan de l'horizon. — *Variation de la variation de la boussole*, changement qu'on observe dans le même lieu dans la declinaison de l'aiguille aimantée.

† VARIATIONS, pl. (Musique) Diverses manières de broder un air en le diversifiant, sans lui faire perdre son premier caractère.

VARICE, s. f. Veine excessivement dilatée par quelque effort. (Du latin *varix, icis.*)

VARICOCÈLE, s. m. Tumeur du scrotum, causée par des varices qui se forment autour des testicules et des vaisseaux spermatiques. (Du latin *varix, icis*, variee, et du grec *kêlê* tumeur.)

† VARICOMPHALE, s. m. (*Va-ri-kon-fa-le*) Tumeur variqueuse des vaisseaux du nombril. (Du lat. *varix* varice, et *omphalos* nombril.)

VARIÉ, ÉE, part. pass. de *Varier*, et adject. *Ouvrage, style, spectacle varié; descriptions variées*, qui ne sont pas toujours les mêmes. — *Parterre varié de mille fleurs*, où il y a une grande diversité de fleurs. — *Mouvement varié* (Mécanique), qui n'est pas uniforme, suivant quelque loi qu'il se fasse.

VARIER, v. a. (*Va-ri-é*) Diversifier : apporter de la variété : *Il faut varier son style, ses termes, ses expressions.* (Du latin *variare.*)

Famil. *Varier la phrase*, dire la même chose en d'autres termes.

VARIER, v. n. Changer : *Cet homme varie sans cesse dans ses discours, dans sa conduite.*

SE VARIER, v. rée. Se changer; prendre des changemens. Ce verbe réciproque, quoique employé par de bons Ecrivains, n'a pas eté admis par l'usage. On dit *varier* au neutre.

VARIÉTÉ, s. f. Diversité. Il differe de *variation*, en ce que celui-ci a le sens actif et se dit de ce qui *varie*; au lieu que *variété* a le sens passif et se dit de ce qui est *varié*. Les changemens successifs dans le même sujet font la *variation*; la multitude des différens objets fait la *variete*. L'on dit *la variation du temps* et *la varieté des couleurs*. (Du latin *varietas*.) — Se dit en Botanique, des individus de l'espèce auxquels il est survenu quelque léger changement ou quelque accident : *Les varietes sont des jeux de la nature, l'effet du hasard* ou *de l'art du Cultivateur.*

NE VARIETUR, expression empruntée du latin où elle signifie, *qu'il ne soit point changé* ou *de peur qu'il ne soit changé*; et qui se dit au Palais des precautions prises pour constater l'etat actuel d'une pièce, et prévenir les changemens qu'on pourroit y faire.

† VARIOLE, s. f. (Médecine) Petite vérole. (Du lat. *varius* de diverses couleurs, bigarré; à cause des taches et des pustules qui surviennent dans cette maladie.)

† VARIOLEUX, s. m. (Médec.) Malade de la petite *vérole.*

† VARIOLIQUE, adj. (*Va-ri-o-li-ke*) T. de Medecine : Qui a rapport à la petite *vérole.*

† VARIOLITES, s. f. pl. (Lithologie) Sorte de cailloux. (Ainsi nommés parce qu'ils sont parsemés de taches semblables à celles de la *variole* ou petite vérole.)

† *Variolite de la Durance*, de *Saussare*, roche corneenne dure, noirâtre, amygdaloide, à globules de pétro-silex, grise-verdâtre. — *du Drac*, de *Saussure*, roche cornéenne, grise ou brune, amygdaloide, à globules calcaires.

VARIQUEUX, EUSE, adj. (*Va-ri-keû, eû-ze*) *Tumeur variqueuse*, causée par des *varices* : *Veine variqueuse*, trop dilatée.

VARLET, s. m. (*Var-lé*) Un Page du temps de l'ancienne Chevalerie. Ce mot paroît avoir la même origine que celui de *valet*, pour lequel il est encore usité en quelques endroits.

VARLOPE, s. f. Outil de Menuisier pour bien dresser le bois; espèce de gros rabot.

† VARRE, s. f. (*Vâ-re*, *r* forte) Espèce de harpon pour la pêche de la tortue. C'est une forte hampe de bois, longue de 7 à 8 pieds, armée à son extrémité la plus mince d'une pointe de fer carrée. (Peut-être de l'espagnol *vara*, ou plutôt de son augmentatif *varal* longue perche, bâton.)

† VARRETÉE, s. f. (*Vâ-re-té-e*, *r* forte) En t. de Pêche, ganse fine pour joindre ensemble plusieurs pièces de rets.

† VARREUR, s. m. (*Vâ-reur*, *r* forte) Matelot qui dans la pêche de la tortue, lance la *varre.*

† VARTIAS, s. m. pl. T. de Relation : Bramines ou Prêtres indiens qui ont embrassé la vie cénobitique.

† VARVOUSTE *ou* VARVOUTE, s. f. (Pêche) Sorte de filet à manche.

VASCULAIRE, adj. m. et fém. *ou* VASCULEUX, EUSE, (*Vas-ku-le-re, leû, leû-ze*) T. d'Anatomie : Rempli de vaisseaux. (Du lat. *vasculum* petit vaisseau.)

VASE, s. masc. (*Va-ze*) Vaisseau fait pour contenir quelque liqueur ou des fleurs, ou qui sert d'ornement, etc. (Du lat. *vas*, *vasis*.) — Ce qui a la forme d'un vase. — En Astronomie, Voyez *Coupe.*

Proverb. *C'est un pauvre vase*, c'est un homme qui n'est bon à rien.

VASE, s. f. Bourbe qui est au fond de la mer, des étangs, des rivières.

VASEUX, EUSE, adj. (*Va-zeû, eû-ze*) Qui a de la *vase.*

VASSAL, s. m. (*Va-sal*) Dans le régime féodal, celui qui relève d'un Seigneur à cause d'un fief. Le feminin est *vassale.* (Du bas lat. *vassalus*, fait de *vassus* que plusieurs dérivent de *vas*, *vadis*, caution, pleige; à cause de la foi que les vassaux engageoient à leur seigneur.)

VASSELAGE, s. m. (*Va-se-la-je*) Etat, condition du *vassal.* — Devoir ou hommage que doit ou que rend un *vassal.*

† VASSOLES, s. f. pl. (Marine) Pièces de bois qui soutiennent les lattes des caillebottis, et qui en forment le carré.

VASTE, adj. Qui est d'une fort grande étendue : *Vaste campagne*, *vaste mer*, *vastes déserts.* (Du latin *vastus.*) — Il se dit figurém. de l'ambition et des autres choses qui ne sont pas renfermées dans de certaines bornes.

Figur. *Esprit vaste*, *vaste génie*, esprit d'une étendue extraordinaire, qui embrasse plusieurs sortes de sciences ou qui est capable de grandes entreprises, etc.

† VAS-TU-VIENS-TU, s. m. (Pêche) Sorte de pêche qui se fait sans bateau, avec un filet du genre des manets, qu'on tend par les travers d'un courant, au moyen d'une manœuvre passée dans une poulie de renvoi, laquelle est frappée à un rocher ou un pieu.

† VATÉ, s. m. Aux Indes Orientales, le riz qui est encore enfermé dans son enveloppe.

VATICAN, s. m. Le palais du Pape à Rome. (Du lat. *vaticanus*, dérivé de *vaticinium* prophétie, oracle; à cause des prétendus oracles rendus autrefois sur le mont Vatican.)

Fig. *Les foudres du Vatican*, les excommunications, les interdits, etc.

VATICINATION, s. fém. (*Va-ti-ci-na-cion*) Prédiction des choses futures. Il est vieux. (Du latin *vaticinatio.*)

VA-TOUT, T. du Brelan et autres jeux de renvi; Vade ou renvi de tout l'argent qu'on a devant soi : *Il a fait va-tout; il a tenu le va-tout.*

† VATROUILLE, s. f. (*Va-trou-glie*; mouillez les *ll*) En t. de Pêche, tampon de laine attaché au bout d'une perche, qui sert à laver les morues.

VAU-DE-ROUTE, *A VAU-DE-ROUTE*, adv. En

desordre, précipitamment. Il est vieux, et ne se dit que d'une armée qui fuit : *Fuir à vau-de-route.* (Du vieux mot *val* ou *vau* lieu bas, du latin *vallis*, d'où on a fait *à val* ou *a vau*, en descendant ; *à vau-de-route*, en descendant la route, ou par une route qui va en descendant, parce que dans cette situation de terrain, la fuite est plus précipitée.)

VAUDEVILLE, s. m. (*Vô-de-vi-le*, d.) Chanson qui court par la ville, qui contient plusieurs couplets, sur un air facile à chanter, et qui est souvent une espèce de satire ou de chanson historique. (De *vaux-de-vire*, nom qu'on donna autrefois à des chansons à boire, composées dans le 15.e siècle par *Olivier Josselin* ou *Basselin*, foulon de *Vire* en Normandie, et qu'il chantoit ordinairement au pied d'un coteau appelé *Les vaux*, sur la rivière de *Vire*. Ces chansons ont servi de modèle à toutes celles du même genre qu'on a faites depuis, et que par corruption on a nommées *Vaudeville*.)

† VAUDOUX, s. masc. (*Vô-dou*) Danse des Nègres, à deux ou quatre personnes, et dans laquelle il semble que le haut du corps et la tete se meuvent par ressorts.

A VAU-L'EAU, adv. (*A-vô-lô*, d.) Au courant de l'eau. (D'*à val* ou *a vau*, en descendant. Voy. *Vau-de-route.*) —Figur. et famil. *Son affaire est à vau-l'eau*, est perdue sans ressource.

VAURIEN, s. m. (*Vô-rien*, d.) Fainéant, vieieux, libertin, qui ne veut rien faire, *rien valoir.*

VAUTOUR, s. m. (*Vô-tour*, d.) Gros oiseau de proie qui aime la charogne, de l'ordre des Rapaces et de la famille des Nudicoles. —Au figuré, un homme cruel, dur, inhumain, qui aime à rapiner. —En Astronom. nom donné à la constellation de la Lyre et à celle de l'Aigle.

VAUTRAIT, s. m. (*Vô-tré*, d.) Equipage de chasse pour le sanglier.

VAUTRER, v. n. (*Vô-tré*, d.) T. de Chasse : Chasser avec vautraits et mâtins comme on fait après le sanglier.

SE VAUTRER, v. rée. S'enfoncer, se rouler, s'étendre dans la boue, dans la fange. —On dit par extension, *se vautrer sur un lit*, *sur l'herbe.* (Du latin *volutare*, frequentatif de *volvere* rouler.) — Fig. *Se vautrer dans les voluptés*, *dans la débauche*, *dans le vice*, s'y livrer, s'y abandonner entièrement.

† VAXHALLA ou VALHALLA, s. m. Dans la Mythologie des anciens Scandinaves, palais superbe, espèce de paradis où devoient être réunies les ames des fidèles disciples d'*Odin*, et sur-tout de ceux qui étoient morts les armes à la main.

VAYVODE, s. m. (*Vé-vo-de*) Souverain ou Gouverneur en Valachie, Moldavie, Transylvanie, etc. On dit aussi *Voywode.* (Du sclavon *woyna* guerre, et *woda* chef, conducteur ; *chef militaire.* Encyclop. méthod.)

VEAU, s. masc. (*Vô*, s. d.) Le petit de la vache. (Du latin *vitulus.*) —Cuir de veau. —En t. de Charpentier, morceau de bois qu'on ôte avec la scie du dedans d'une courbe.

Veau de lait, veau qui tette encore sa mère. —*Veau de riviere*, veau qu'on engraisse auprès de Rouen. —*Veau aquatique*, espèce de ver qui se trouve dans l'eau, et qui met les *veaux* en danger de mort, quand il s'en trouve dans leur breuvage ; ce ver est de la longueur et de la grosseur d'un crin de cheval. —*Veau marin*, gros poisson de mer ou plutôt mammifère amphibie du genre des phoques, que son large museau sans poils fait paroître avoir sous ce rapport quelque ressemblance avec le veau.

Prov. 1.° *Faire le pied de veau à quelqu'un*, lui faire de basses soumissions. — 2.° *Adorer le veau d'or*, (allusion aux Israélites dans le désert) faire la cour à ceux qui n'ont d'autre merite que leur pouvoir et leurs richesses. —3.° *Tuer le veau gras*, (allusion à la parabole de l'Enfant prodigue) faire un régal extraordinaire, pour marquer la joie qu'on a du retour de quelqu'un. —4.° *S'étendre comme un veau*, *faire le veau*, s'étendre nonchalamment. —5.° *Pleurer comme un veau*, pleurer beaucoup pour peu de chose. —6.° *Bride à veau* ou *a veaux*, mauvaises raisons pour persuader les sots, ou nouvelles fabriquées à plaisir pour amuser les simples.

VECTEUR, adj. T. d'Astronomie : *Le rayon vecteur*, tire du soleil à une planète, et à l'extremité duquel la planète se trouve. Voyez au mot *Rayon.*

† VÉDAM *et mieux* VÉDA, s. m. Livre sacré parmi les nations de l'Indostan, qui croient que leur legislateur *Brama* l'a reçu des mains de Dieu même. Il se divise en plusieurs parties. Le nom samscrit est proprement *ved* science ; mais les Malabares ou Tamouls de qui nous l'avons emprunté, écrivent *Védam* ; parce que dans leur langue *am* n'est, comme l'*um* des Latins, qu'une terminaison ajoutée ordinairement aux substantifs neutres.

VÉDASSE ou VAIDASSE, s. f. Espèce de cendre gravelée qui est propre pour la teinture. On la nomme aussi *potasse.*

VEDETTE, s. fém. (*Ve-dè-te*) Sentinelle à cheval. —Cabinet ou tourillon placé sur un rempart, et dans lequel les sentinelles peuvent se retirer. (De l'italien *vedetta*, dérivé de *vedere* voir.)

VÉGÉTABLE, adj. Qui peut *végéter.*

VÉGÉTAL, ALE, adj. Qui appartient à ce qui *végete* : *Genre*, *regne végétal* ; *vertu*, *faculté végétale.*

Un sel végétal, extrait des plantes.

VÉGÉTAL, s. m. Corps organique vivant, dépourvu de sentiment et de mouvement spontané. Il ne s'emploie guères qu'au plur. *Se nourrir de végétaux.* Voy. *Vegeter.*

VÉGÉTANT, ANTE, adj. Qui *végete*, qui prend sa nourriture ou son accroissement des sucs de la terre.

VÉGÉTATIF, IVE, adj. Qui a la faculté de *végéter.*

VÉGÉTATION, s. f. (*Vé-jé-ta-cion*) Action de *végéter* ; développement successif des parties qui concourent à l'accroissement et à la perfection des *végétaux.*

VÉGÉTAUX, s. m. pl. Voyez *Végétal.*

VÉGÉTER, v. n. Croître, pousser par un

principe intérieur et par le moyen de racines. (Du latin *vegetare*, qui signifie proprement *fortifier, donner de la vigueur.*)

Figur. *Cet homme ne fait plus que végéter*, il n'a presque plus de raisonnement ni de sentiment.

VÉHÉMENCE, s. f. (*Vé-é-man-ce*) Force, impetuosite. Il ne se dit que du discours, de l'éloquence, des désirs, des passions : *Parler, agir avec véhémence ; la véhémence de sa colere, de son amour*, etc. (Du lat. *vehementia.*) —On le dit aussi en parlant du vent : *Le vent souffle avec véhémence.*

Cet Orateur a de la véhémence, a une éloquence forte, vive et vigoureuse.—

VÉHÉMENT, ENTE, adj. (*Vé-é-man, an-te*) Ardent, impétueux, plein de feu. (Du latin *vehemens*, forme de la particule augmentative *ve*, et de *mens* esprit.)

Discours véhément, plein de force et de vigueur.

VÉHÉMENTEMENT, adv. (*Vé-é-man-te-man*) T. de Palais. Très-fort : *Véhémentement soupçonné de....* (Du latin *vehementer.*)

VÉHICULE, s. m. (*Vé-i-ku-le*) Au propre, ce qui sert à faire passer, à conduire plus facilement : *Le vin est un bon véhicule pour ce remède.* (Du latin *vehiculum*, qui signifie proprement *chariot, char, charrette*, de *vehere* porter, charrier.) — Fig. Ce qui prépare l'esprit à quelque chose. Style simple.

† VEILLANT, ANTE, part. act. de *Veiller* (*Vé-glian*) Boileau (Lutrin, chant 3) a dit adjectivement : *Si du veillant Argus.....* L'usage ne paroit point avoir adopté cet emploi.

VEILLE, s. fém. (*Vè-glie*; mouillez les *ll*) Privation du sommeil de la nuit. Il se dit surtout au pluriel : *Les grandes, les fréquentes veilles altèrent la santé.* —Espace de temps pendant la nuit : *Les Romains partageoient la nuit en quatre veilles.* — Figur. Longue application à l'étude ou aux grandes affaires. —Travail qu'on fait durant une partie de la nuit. —Le jour qui en précède un autre. (Du latin *vigilia.*)

A LA VEILLE, adv. Au moment, sur le point de.... —*Avoir une ancre en veille* (Marine), avoir une ancre toute prête à mouiller, lorsqu'on est affourché.

VEILLÉE, s. f. (*Vè-glié-e*; mouillez les *ll*) L'action de *veiller* auprès d'un malade. —*Veillée* que plusieurs personnes font ensemble : *Cet ouvrage sera pour la veillée ; les veillées sont longues en hiver.*

VEILLER, v. n. (*Vè-glié*; mouillez les *ll*) S'abstenir de dormir : *Veiller auprès d'un malade ; j'ai veillé toute la nuit.* (Du latin *vigilare.*) — Fig. avec les prépos. *à* ou *sur*, prendre garde : *Veiller au salut de l'état ; veiller sur soi, sur la conduite de quelqu'un.* En ce sens, on *veille à*, dit *Roubaud*, afin que, pour que : *On veille à une chose, à son exécution, à sa conservation ; on veille à ce qu'elle se fasse, se maintienne*, etc. On *veille sur*, au-dessus, par-dessus : *On veille sur ce qui est fait, sur les personnes, sur ce qu'on a dans sa dépendance, en sa garde*, etc. On *surveille* d'en haut, d'office, avec charge ou autorité : *On surveille les personnes, celles mêmes qui veillent sur, et par une inspection supérieure.*

VEILLER, v. act. En parlant des personnes, passer la nuit auprès de... *Veiller un malade, un mort.* — Prendre garde aux déportemens de... *Il faut le veiller de près.*

† *Veiller l'oiseau* (Fauconnerie), l'empêcher de dormir afin de le dresser.

VEILLEUR, s. masc. (*Vè-glieur*) Celui qui *veille* auprès d'un mort.

† VEILLEUSE, s. fém. (*Vè-glieû-ze*) Petite lampe qu'on laisse brûler pendant la nuit dans une chambre à coucher.

VEILLOIR, s. m. (*Ve-glioar*) T. de Bourrelier ou de Cordonnier : Table où ils mettent la chandelle et les outils dont ils ont besoin quand ils *veillent.*

VEILLOTE, s. f. (*Vè-glio-te*) Petit tas de foin qu'on fait lorsque l'herbe du pré est fauchée et qu'on la fane.

VEINE, s. f. (*Ve-ne*) Vaisseau ou petit conduit qui contient le sang de l'animal, et qui le porte des extrémités du corps au cœur. (Du latin *vena*, fait de *venire* venir, parce que c'est par les veines que le sang vient, arrive au cœur.) —Fig. Génie, verve, esprit poétique. On dit dans le même sens, et fam. *veine poétique.* — Endroit long et étroit où la terre est d'une autre qualité que celle qui est auprès. —Endroit entre les terres où se trouve le métal : *Veine d'or, d'argent, de soufre*, etc. —Fig. et fam. *Tomber sur une bonne veine*, rencontrer heureusement. — Marque longue et étroite, qui va en serpentant dans les bois ou dans les pierres dures.

Veine d'eau, petite source d'eau qui court sous terre.

Ouvrir la veine, saigner quelqu'un. —Fig. *Le sang lui bout dans les veines*, il est vif, impatient. —Prov. *Il n'a veine ou nulle veine qui y tende*, il n'a nulle inclination à cela.

VEINÉ, ÉE, adj. (*Ve-né*) Qui a des *veines* : *Bois veiné, marbre veiné.* Voyez *Veineux.* — Se dit en Botanique, des feuilles dont la surface est relevée de petites nervures saillantes et qui communiquent entr'elles.

† VEINER, v. a. (*Vé-ne*) Imiter en Peinture les *veines* des marbres ou des bois.

VEINEUX, EUSE, adject. (*Vé-neû*) Plein de *veines.* Il est synonyme de *veiné*, quand on parle des bois et des pierres ; mais on ne dit que *veineux*, en parlant du corps de l'animal.

VELAR, subst. m. *ou* TORTELLE, s. f. Plante crucifiorme annuelle, qu'on nomme aussi *Herbe au Chantre*, et dont on connoît plusieurs espèces.

VELAUT, (*Ve-lô*) T. de Chasse : Cri pour exciter les chiens à la chasse du lièvre.

VÉLER, v. n. (*Vé-lé*) Faire un *veau.*

VÉLIN, s. m. (*Vé-lein*) Peau de *veau* préparée, plus délicate et plus unie que le parchemin. —En Normandie, sorte de dentelle des fabriques d'Alençon, dont les patrons sont dessinés sur du *vélin.*

† *Papier vélin*, papier fabriqué sur des formes qui ne laissent sur la feuille aucune impression de vergeures et de pontuseaux, et qui par sa

Digitized by Google

contexture imite le *vélin*. On en attribue l'invention en France à *Etienne Montgolfier* en 1785 ; mais on croit que les Hollandois en avoient fabriqué avant lui.

VÉLITES, s. m. pl. Chez les anciens Romains, soldats armés à la légère, et destinés sur-tout pour les escarmouches. Ils étoient tirés de la dernière classe des citoyens, c. à d. de celle qui contenoit les plus pauvres et les plus jeunes. (Du lat. *velites*, fait de *velitari* escarmoucher.)

VELLÉITÉ, s. f. (*Vel-lé-i-té* ; pron. les *ll* sans les mouiller) Volonté foible et imparfaite. (Du latin *velle* vouloir.)

† VELLON, s. m. (*Vé-glion*, en mouillant les *ll*) Mot emprunté de l'espagnol, et qui signifie *billon*. Il s'applique particulièrement aux espèces de cuivre : Cent réaux de *plate vieille* (*plata vieja* argent vieux), font 188 réaux et huit maravédis de *vellon* ou *veillon*.

VÉLOCITÉ, s. f. Vîtesse, promptitude. Style soutenu. La *vélocité* est la qualité du mouvement fort et léger ; la *vîtesse*, celle du mouvement prompt et accélére ; la *rapidité*, celle du mouvement impétueux et violent. On dit *la vélocité d'un oiseau, la vîtesse d'un cheval, la rapidité d'un torrent*. (Du latin *velocitas*.)

VELOURS, s. m. Sorte d'étoffe de soie à poil court et serré. (Du lat. *villosus* velu, couvert de poil ; *pannus villosus*.)

Velours plein, tout uni. — *Velours figuré*, sur lequel sont représentées des figures. — *Velours ras*, qui n'a point de poil. On fait aussi des velours à fond d'or, d'argent, etc.

Figur. *Chemin de velours*, chemin sur une pelouse. — Fig. et fam. *Jouer sur le velours*, sur son gain. — *Faire patte de velours*, V. *Patte*.

VELOUTÉ, s. m. Galon fabriqué comme du *velours*, ou plein ou figuré.

Le velouté des intestins, de l'estomac, etc. dans l'homme et les animaux, la surface intérieure de ces parties, hérissée de petits filets enduits d'une substance glaireuse.

VELOUTÉ, ÉE, adj. Il se dit des étoffes dont le fond n'est pas de velours, mais qui ont des fleurs, des ramages faits de *velours*. — Les Joailliers le disent également de la couleur foncée de certaines pierreries.

Fleurs veloutées, dont les feuilles ont quelque chose qui approche du velours, comme les *pensées*, les *amaranthes*, etc. — *Vin velouté*, bon, sans âcreté et d'un rouge un peu foncé. — *Papier velouté*, papier pour tapisserie dont les dessins sont figurés avec la tonte de différentes laines. Voy. *Tontisse*.

VELOUTER, v. a. (*Ve-lou-té*) Donner à de la soie travaillée sur le métier un air de *velours*.

VELTAGE, s. m. Mesurage fait avec la *velte*.

VELTE, s. f. Instrument qui sert à jauger les tonneaux. — Mesure des liquides qui contient six pintes.

VELTER, v. a. (*Vel-té*) Mesurer avec la *velte*.

VELTEUR, s. m. Celui qui jauge, qui mesure à la *velte*.

VELU, UE, adject. Plein de poil. Il ne se dit ni des cheveux ni de la barbe : *Il a l'estomac velu, les mains velues*. (Du lat. *villosus*.) — En Botan. couvert de poils mous, rapprochés et allongés.

Une pierre velue, brute et qui sort de la carrière.

Le vela d'une plante, la partie velue de sa surface.

VELUE, s. f. T. de Chasse : La peau qui est sur la tête des cerfs, daims et chevreuils lorsqu'ils commencent à la pousser.

VELVOTE *ou* VÉRONIQUE FEMELLE, subst. f. MUFLIER AURICULÉ, s. m. Plante annuelle, à fleur monopétale, personnée, dont on compte beaucoup d'espèces.

VENADO, s. m. Espèce de petit cerf du Pérou.

VENAISON, s. f. (*Ve-ne-zon*) Chair de cerf et d'autres bêtes fauves. (Du lat. *venatio* chasse.)

Les cerfs, les sangliers sont en venaison, sont en graisse.

VÉNAL, ALE, adj. sans plur. au masc. on ne dit ni *venals* ni *vénaux*. Qui se vend ; qui peut se vendre. (Du lat. *venalis*.) — Au fig. qu'on gagne par argent : *Il a l'ame vénale*, il ne fait rien que par un intérêt sordide. *C'est une plume venale*, c'est un homme qui pour de l'argent écrit contre la vérité et son propre sentiment.

VÉNALEMENT, adv. (*Vé-na-le-man*) D'une manière *vénale* et intéressée. Il est peu usité.

VÉNALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *vénal* : *La vénalité des charges a été heureusement abolie*.

VENANT, adj. s. et adv. (Le *t* final ne se prononce jamais) Qui *vient*. Il n'est adj. et subst. que dans ces phrases : *Il se porte bien, je l'ai vu hier allant et venant comme un autre ; les rues sont pleines d'allans et venans ; à tout venant*. — Comme adverbe on dit, *il a dix mille livres de rente bien venant*, dont il est payé sûrement et régulièrement.

VENDANGE, s. f. (*Van-dan-je*) La récolte des raisins pour faire du vin. (Du lat. *vindemia*, formé de *vinum* vin, et *demere* ôter, recueillir.) — Au plur. le temps où se fait cette récolte.

Proverb. 1.° *Prêcher sur la vendange*, se dit d'un homme qui a le verre en main, et qui s'amuse à parler au lieu de boire. — 2.° *Adieu paniers, vendanges sont faites* ; tout est fini ou perdu, il n'y a plus rien à faire.

VENDANGER, v. a. (*Van-dan-jé*) Faire la récolte des raisins. Il s'emploie aussi comme neutre : *On a vendangé de bonne heure cette année*. (Du lat. *vindemiare*.) — Fig. et fam. Ruiner, détruire : *La pluie, la grêle, les soldats ont tout vendangé*.

VENDANGEUR, EUSE, subst. (*Van-dan-jeur, eû-ze*) Celui, celle qui aide à faire *vendange*.

VENDERESSE, s. f. (*Van-de-re-ce*) Celle qui *vend* des héritages, une charge, etc. Style de Pratique.

VENDEUR, subst. m. (*Van-deur*) Celui qui *vend* et fait commerce de quelque denrée. — Celui qui *vend* une charge, un office, etc.

Vendeurs de marée, de volaille, Officiers préposés pour faire vendre la marée et la volaille. — *Vendeur d'orvietan, de mithridate* ; Charlatan qui débite des drogues dans les places publiques, et en général un hableur, un trompeur. — Prov. *Vendeur de fumée*, celui qui promet ou vend des choses qu'il ne peut livrer. — *Faux vendeur*, 1.° celui qui vend ce qui

n'est pas à lui; 2.° celui qui vend à faux poids, à fausse mesure.

VENDEUSE, subst. f. (*Van-deû-ze*) Celle qui fait commerce de quelque denrée.

VENDICATION, s. f. Voyez *Revendication*.

VENDIQUER, Voy. *Revendiquer*.

VENDITION, s. f. (*Van-di-cion*) Terme de Palais : Vente d'héritages. (Du lat. *venditio*.)

VENDRE, verb. act. sur *Rendre*. (*Van-dre*) Aliéner pour un certain prix une chose qu'on possède. (Du lat. *vendere*.) — Trahir, révéler un secret par quelque raison d'intérêt.

† *Vendre en gros*, vendre des marchandises en balles, par grosses ou par douzaines, suivant leurs espèces. — *en détail*, vendre par petites parties. — *comptant*, recevoir l'argent de ce qu'on vend au moment où on le livre. — *au comptant* ou *pour comptant*, vendre à deux ou trois mois de crédit; autrefois, à Lyon, vendre pour l'époque des payemens, dont les trois derniers jours s'appeloient *jours du comptant* ou *le comptant du payement*. — *a crédit* ou *à terme*, pour être payé à une époque convenue. — *par commission*, pour le compte d'un autre, moyennant un droit de commission.

Fig. *Vendre bien cher sa vie*, la défendre bien. — Prov. *Cet homme est à moi à vendre et à dépendre*, je puis en disposer comme je veux. — Fig. et famil. *Cet homme les vendroit tous à beaux deniers comptans*, il est plus fin qu'eux, il est capable de les sacrifier au moindre intérêt. — Prov. 1.° *Vendre bien cher ses coquilles*, vendre cher. — 2.° *Vendre la ville, l'état*; se dit en riant de ceux qui parlent bas ou à quartier dans une compagnie. — 3.° *Vendre du vent*, promettre ce qu'on ne peut tenir. — 4.° *Ce n'est pas tout que de vendre, il faut livrer*; il ne suffit pas de promettre, il faut tenir ce qu'on a promis. — Fig. *Vendre son honneur*; en parlant d'un homme, recevoir de l'argent pour faire une lâcheté. En parlant d'une femme, s'abandonner par intérêt.

SE VENDRE, v. réc. Se donner à prix d'argent; se livrer pour une certaine somme. — Avoir cours, avoir debit.

Fig. *Se vendre à un parti*, s'y livrer par des vues intéressées.

VENDREDI, s. m. (*Van-dre-di*) Le sixième jour de la semaine. (Contraction des deux mots latins *Veneris dies*, le jour de *Vénus* à qui il étoit consacré chez les Païens.)

VENDU, UE, part. pass. de *Vendre*, et adj. (*Van-du*) Donné à prix d'argent. — Il s'emploie élégamment au figuré, *ame vendue à l'iniquité*.

VENÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voy. *Vener*.

Viande venée, qui commence à se gâter et à un peu sentir.

VÉNÉFICE, s. m. Empoisonnement; crime d'empoisonnement. Style de Palais. (Du latin *veneficium*.)

VENELLE, s. f. (*Ve-né-le*) Petite rue. Il est vieux et ne s'est conservé que dans cette phrase proverb. *Enfiler la venelle*, prendre la fuite. (Suivant *Du Cange*, de *venella*, diminutif de *vena* veine, comme qui diroit *petite veine*. *Varron*, ajoute *Menage*, a remarqué que les anciens Latins disoient *vraa* pour *via* rue, chemin.)

VÉNÉNEUX, EUSE, adj. (*Vé-né-neû, eû-ze*) Qui a du *venin*. Il se dit proprem. des plantes, comme *venimeux* des animaux. (Du lat. *venenosus*.)

VENER, v. a. Chasser; contre une bête pour en attendrir la chair : *A Rome, en Angleterre, on a coutume de vener les bœufs*. (Du latin *venari*, fait dans le même sens de *venire* venir.) — *Faire vener de la viande*, la faire mortifier.

VÉNÉRABLE, adject. Digne de respect et de vénération. (Du latin *venerabilis*.)

VÉNÉRATION, s. f. (*Ve-né-ra-cion*) Respect pour les choses saintes. — Estime respectueuse pour une personne. Il diffère de *respect*, en ce qu'on a de la *vénération* pour les personnes en qui l'on reconnoît des vertus éminentes, et du *respect* pour celles qui sont fort au-dessus de nous. (Du latin *veneratio*.)

VÉNÉRER, v. a. (*Vé-ne-ré*) Porter honneur à... avoir de la vénération pour... révérer : *Vénérer les Saints, les Reliques*. (Du latin *venerari*.)

VÉNERIE, subst. f. L'art de chasser avec des chiens courans à toutes sortes de bêtes et principalement aux bêtes fauves. (Du lat. *venatio*.) — Corps des Officiers qui servoient chez le Roi à la Vénerie. — Lieu qui étoit destiné à loger les Officiers et tout l'équipage de la Vénerie.

VÉNÉRIEN, IENNE, adject. Il se dit, 1.° du commerce charnel entre les hommes et les femmes. En ce sens, on évite de se servir de ce mot. — 2.° Du mal qu'on gagne avec des femmes ou des filles débauchées. (Du lat. *venereus*, de Vénus.)

† VENET, s. m. (*Ve-né*) T. de Pêche. Espèce de petit bas-parc du genre des courtines, formé de filets demi-circulaires.

† VENETTE, s. f. (*Ve-né-te*) Peur, inquiétude, alarme : il n'est usité que dans ces phrases familières : *Avoir la venette, donner la venette*; avoir peur, inspirer de la peur. *La venette est dans son quartier*.

VENEUR, s. m. Celui qui a le soin de faire chasser les chiens courans. (Du lat. *venator*.)

Grand-Veneur, Officier qui avoit la surintendance sur tous les Officiers de la *Vénerie* du Roi.

VENGEANCE, s. f. (*Van-jan-ce*) Action par laquelle on se *venge*. — Le désir de se *venger*.

Tirer ou *prendre vengeance*, se venger.

VENGER, v. a. (*Van-jé*) Tirer raison, tirer satisfaction de quelque injure, de quelque outrage. Il régit les choses et les personnes : *Venger une injure, un affront*; *venger son pere, un ami*. (Du lat. *vindicare*.)

SE VENGER, verb. réc. Prendre, tirer vengeance de...

VENGERESSE, adject. et s. f. (*Van-je-ré-ce*) On dit, *la justice vengeresse de Dieu*. Style soutenu.

VENGEUR, s. m. (*Van-jeur*) Celui qui tire *vengeance* de quelque offense, qui punit : *Dieu est le vengeur des crimes; il est le vengeur des innocens*. — Il est aussi adj. *Les remords vengeurs*.

VENIAT, s. m. pris du lat. où il signifie *qu'il*

vienne : Ordonnance d'un Juge qui mande ou appelle quelqu'un pour venir rendre compte de sa conduite, etc.

VÉNIEL, ELLE, adj. Qui mérite pardon, qui se peut pardonner; léger, qui ne fait point perdre la grace : *Une faute vénielle, un péché veniel.* Il ne se dit que dans ces phrases. (Du latin *venialis*, fait de *venia* pardon.)

VÉNIELLEMENT, adverb. (*Vé-ni-é-le-man*) Légérement : *Pécher veniellement*, par opposition à *pecher mortellement.*

VENIMEUX, EUSE, adj. (*Ve-ni-meû, eû-ze*) Qui a du venin, qui renferme quelque venin, en parlant des animaux. Voy. *Venencux.* (Du lat. *venenosus.*) —Fig. Malin, medisant, mordant : *Une langue venimeuse.*

VENIN, s. m. (*Ve-nein*) Poison : avec la différence que *poison* se dit de tout ce qui attaque le principe de la vie par quelque qualité maligne, c'est le genre; et que *venin* se dit proprement de certains sucs ou de certaines liqueurs qui sortent du corps de quelques animaux, c'est l espèce. V. *Puison.* (Du lat. *venenum.*) — On le dit aussi de certaines qualités qui se trouvent dans quelques fièvres malignes. — Figur. Malignité, rancune, haine cachée.

Fig. *Cet homme a jeté tout son venin*, il a dit tout ce qu'il avoit sur le cœur contre un autre. — *Il y a du venin dans cette proposition*, elle est contraire à la doctrine reçue. Il ne se dit guères qu'en matière de religion.

VENIR, v. n. (sur *Tenir*, excepté qu'il prend *être* aux temps composés) Se transporter d'un lieu à un autre. Il se dit du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est, et *aller*, du lieu où l on est à celui où l'on n'est pas. (Du latin *venire*, dérivé du grec *baînéin* aller, marcher. *Morin.*) — Il se dit aussi au lieu d'*aller*, quand on y joint *avec moi* ou *avec nous : Viendrez-vous avec moi a Versailles*, dit quelqu'un qui est à Paris? — Arriver où est celui qui parle : *Quand viendra votre frère?* — En parlant des choses, arriver fortuitement : *Un malheur ne vient jamais sans l'autre;* et comme verbe impers. *il lui vint une ebullition de sang.* — On dit dans le même sens au figuré : *Cela vint a ma connoissance; cette nouvelle est venue jusqu'à moi. Il me vint en pensée, en tête, dans l'esprit;* j'eus la pensée, etc. — Echoir : *Ces biens lui sont venus de son père.* — Etre issu, sortir. — Deriver : *Ce mot vient de celui-là.* — Naître, croître : *Il ne vient point de blé dans ce pays.* Fig. *La raison lui viendra avec l'âge.* — Procéder, émaner : *Cela vient de bonne main; de la vient que...* — Parvenir. — Croître, profiter : *Cet arbre vient bien.* — Convenir : *Cet habit vient bien a la taille.*

Venir est quelquefois pronominal et prend *en : Nous nous en viendrons de compagnie.*

Venir à, avec un infinitif ou un substantif sans article, s'emploie par élegance : *Nous vînmes a parler de...* nous parlâmes de...

Venir a partage, a composition, à maturité; partager, composer, mûrir. — *Venir à rien*, diminuer beaucoup. — Fig. *Ses grands projets sont venus a rien*, n'ont aucun succès. — *En venir a son honneur*, réussir dans son entreprise. — *Venir bien* ou *mal* (Imprimerie), se dit de l'impression régulière ou insuffisante du caractère sur le papier : *Cette page vient bien, celle-ci vient mal;* l'impression de l'une est bonne, celle de l'autre est trop foible. — *Venir au vent* ou *au lof* (Marine), se dit d'un vaisseau, lorsque quittant la ligne sur laquelle il couroit, il s'approche du plus près.

Prov. *Ne faire qu'aller et venir*, être toujours en mouvement. — *Il vient du vent par cette cloison, par cette porte, etc.* le vent passe à travers cette cloison, cette porte, etc. — Prov. *Apres la pluie vient le beau temps*, le beau temps succède à la pluie. Et fig. après un temps fâcheux il en vient un favorable. — Figur. et prov. *Faire venir l'eau au moulin*, se procurer des avantages ou en procurer aux autres par son industrie, etc. — *En venir aux mains, aux injures, à la violence, etc.* Se battre, dire des injures, employer la violence.

A venir, qui viendra, qui doit arriver : *Le temps à venir.*

† VÉNITIENNE, s. f. (Musique) Nom donné en Toscane et dans presque toute l'Italie aux barcarolles que chantent les Gondoliers vénitiens.

VENT, s. m. (*Van*) Air pousse d'un lieu à un autre avec plus ou moins de violence : *Le vent du Nord, du Sud, etc.* (Du lat. *ventus.*) — L'air agité par artifice : *Faire du vent avec un chapeau, un éventail; instrumens à vent.* — L'air retenu dans le corps de l'animal : *Etre plein de vents; lâcher un vent.* — Populairem. Respiration, haleine : *Prendre, reprendre, retenir, retirer son vent.* — L'odeur qui vient d'une chose : *Les corbeaux ont eu le vent d'une bête morte.* En ce sens on dit fig. *Avoir vent* ou *le vent d'une chose*, en avoir quelque indice, quelque soupçon, et *n'en avoir ni vent ni nouvelle* (popul.) ou *ni vent ni voie* (prov.), n'en avoir aucune connoissance. — Fig. Vanité, présomption. Dans les trois dernières acceptions il ne se dit qu'au singulier.

Vent coulis, vent qui vient (qui se *coule*) par quelque petit trou, par quelque petite fente. — *Vent du boulet* (Artillerie), différence du diamètre de l'ame du canon avec le diamètre du boulet. On dit aussi et mieux *évent.* — Fig. et fam. *Le vent du bureau*, ce qu'on connoît ou qu'on présume des dispositions de ceux de qui dépend la décision d'une affaire ou la distribution des graces : *Le vent du bureau lui est* ou *ne lui est pas favorable.*

Fig. 1.° *Avoir le dessus du vent*, l'avantage sur quelqu'un. — 2.° *Etre au-dessus du vent*, en état de ne rien craindre. — Figur. et famil. 1.° *Avoir le vent en poupe*, avoir des succès. — 2.° *Avoir le vent contraire*, éprouver des difficultés. — 3.° *Aller contre vent et marée*, lutter contre les obstacles. — 4.° *Aller selon le vent*, s'accommoder au temps, aux circonstances. — Proverbial. 1.° *Regarder d'où vient le vent*, ne savoir où donner de la tête. — 2.° *Ecouter d'où vient le vent*, baguenauder, s'amuser. — *Plus vîte que le vent*, extrêmement vîte. — On dit en t. de Manége, *ce cheval a du vent*, commence à être poussif. *Il porte le nez au vent, il porte au vent;* il ne porte pas en beau lieu, il tient la tête trop haute. — Fig. et fam. *Tourner à tout vent*, être inconstant

et léger. — Fam. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée. — Fig. et fam. *Quel bon vent vous amène ?* quel bon dessein vous oblige à venir ici ? — Prov. 1.° *Selon le vent, la voile;* il ne faut pas aller au-delà de ses forces, de son revenu. — 2.° *Quelque vent qu'il vente*, quoi qu'il arrive. — 3.° *Autant en emporte le vent*, cela n'aboutit à rien, les efforts sont inutiles. — En fauconnerie, 1.° *Aller contre le vent*, voler le bec tourné à l'opposé du vent. — 2.° *Aller vau le vent*, voler dans le même sens que le vent souffle. — 3.° *Chevaucher le vent; tenir le bec au vent*, resister à sa violence. — 4.° *Prendre le haut vent*, voler au-dessus du vent. — 5.° *Bander au vent*, se tenir sur les chiens faisant la crécerelle. — 6.° *Vent léger*, doux, frais. — 7.° *Vent clair*, celui qui souffle quand le ciel est sans nuage.

VENTAIL, au plur. VENTAUX, s. m. (*Van-taglie*, *van-tô ;* mouillez l'*l* du singul.) Partie inférieure de l'ouverture d'un casque, d'un heaume par où le cavalier respiroit. (De *vent*, dans l'acception populaire : de respiration, haleine.)

VENTE, s. f. (*Van-te*) Action de *vendre*, aliénation à prix d'argent. — Débit de marchandises : *Cette marchandise est de vente* ou *de bonne vente*, elle est de nature à être bien vendue. *Elle est dure à la vente*, le débit n'en est pas aisé. *Elle est hors de vente*, le temps de la vendre est passé, *ou* elle n'est pas en état d'être vendue, etc. — Coupe de bois d'une certaine quantité d'hectares, qui se fait tous les ans dans une forêt.

† *Journal de vente*, livre où les Négocians écrivent les ventes qu'ils font à crédit.

VENTES, pluriel. Dans le régime féodal, ce qui est dû au Seigneur pour la vente d'un héritage qui est dans sa censive : *Payer les lods et ventes.*

VENTER, v. n. (*Van-té*) Faire du *vent : Quelque vent qu'il vente*, qu'il souffle.

VENTEROLLES, s. m. pl. (*Van-te-ro-le*) T. de Coutume féodale : Droit dû au Seigneur par l'acheteur, en cas de *vente* d'héritages censuels.

VENTEUX, EUSE, adj. (*Van-teû, eû-ze*) Qui est sujet aux *vents : Plage, saison venteuse.* — Qui cause des *vents* dans le corps. — *Colique venteuse*, causée par des *vents.*

VENTIER, s. m. (*Van-tié*) Marchand de bois qui achète une forêt et qui la fait exploiter sur les lieux. V. *Vente* dans sa dernière acception.

VENTILATEUR, subst. m. (*Van-ti-la-teur*) Machine qui sert à renouveler l'air dans un lieu fermé. Le *Ventilateur* usité aujourd'hui généralement dans la Marine, a été inventé par *Hales* en 1744. (Du lat. *ventilator*, fait de *ventilare* donner de l'air, exposer au vent.)

VENTILATION, s. f. (*Van-ti-la-cion*) T. de Pratique : Estimation de biens pour venir à un partage. Voy. *Ventiler.*

VENTILER, v. a. (*Van-ti-lé*) En t. de Prat. évaluer une ou plusieurs portions de... pour fixer un partage des droits à payer, etc. *Ventiler un héritage.* — Discuter, débattre une affaire, une question avant que d'en délibérer en forme. Peu usité. (Du lat. *ventilare* agiter, et qui signifie proprement *exposer au vent*, etc.)

† VENT-JAGERS *ou* WINT-JAGERS, s. m. plur. emprunté du hollandois, où il signifie *Chasseurs au vent.* Les premiers bâtimens qui vont à la pêche du hareng.

VENTOLIER, s. m. (*Van-to-lié*) T. de Faucon. *Oiseau bon ventolier*, qui resiste bien au *vent.*

VENTOSITÉ, subst. f. *Vents* enfermés dans le corps de l'animal. Il se dit plus souvent au plur. (Du latin *ventositas.*)

VENTOUSE, s. f. (*Van-tou-ze*) Vaisseau de terre ou de cuivre qu'on applique sur la peau d'un malade, avec de la bougie ou des filasses allumées, pour attirer avec violence les humeurs du dedans au dehors. (Du lat. *ventosus* plein de vent : on a dit dans la basse latinité, *ventosæ, arum.*) — Sorte d'ouverture qu'on fait au pied d'une muraille, pour faire écouler les eaux. — Ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air, par le moyen d'un tuyau.

VENTOUSER, v. a. (*Van-tou-zé*) Appliquer les *ventouses* à un malade.

† VENTRAL, ALE, adj. (Anat. etc.) Qui a rapport au *ventre.*

VENTRE, s. m. (*Van-tre*) La capacité du corps d'un animal, où sont enfermés les boyaux. (Du lat. *venter*, fait du grec *entéron*, en éolique, *venteron* intestin, boyau.) — On appelle l'estomac *petit ventre.* — La capacité qui est renfermée entre les côtes. En ce sens il est peu usité, et ne se dit que dans un petit nombre de phrases la plupart proverbiales : *Avoir le cœur au ventre; remettre le cœur au ventre*, etc. — En parlant des femmes et des femelles des animaux, le lieu où se forment les enfans, les petits. — On dit aussi *le ventre d'un navire, d'un tonneau, d'une cruche, d'un tambour, d'un luth*, etc. pour en exprimer une certaine capacité, une certaine partie. — En Musique, point de milieu de la vibration d'une corde sonore ; celui où elle s'écarte le plus de la ligne de repos. — En Maçonnerie, bombement d'un mur trop vieux, trop foible, et qui est hors de son aplomb.

† *Ventre du dragon* (Astron.), nom donné par les anciens Astronomes aux points de l'orbite lunaire les plus éloignés de l'écliptique, c. à d. aux limites.

Se coucher sur le ventre, sur le devant du corps.

Prov. et figur. *Demander pardon ventre à terre*, avec toute sorte de soumission. — Fig. et fam. *Passer sur le ventre à quelqu'un*, le terrasser, parvenir malgré lui à ce qu'on veut. — Prov. 1.° *Etre sujet à son ventre*, être gourmand. — 2.° *Se faire un Dieu de son ventre*, préférer les plaisirs sensuels à toute autre chose. — 3.° *Boire, manger à ventre débouttonné*, excessivement. — 4°. *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, quand on a bien faim on n'écoute pas volontiers. — 5.° *Je veux savoir ce qu'il a dans le ventre*, quelle est sa valeur, sa capacité, ce qu'il pense. — 6.° *Mettre le feu sous le ventre*, aigrir, irriter, mettre en colère. — 7.° *Il n'a pas six mois dans le ventre*, il ne sauroit vivre encore six mois. — En t. de Pratique, *créer un curateur au ventre*, à l'enfant qui doit naître. — *Ce cheval n'a point de*

Digitized by Google

ventre, est serré des flancs. — *La muraille fait le ventre*, se jette en dehors et menace ruine. — *Ce vase, ce flacon a un gros ventre*, une grande capacité.

VENTRÉE, s. f. (*Van-tré-e*) Portée; tous les petits que les femelles d'animaux font en une fois.

VENTRICULE, s. m. (*Van-tri-ku-le*) Il se dit en Anatom. de certaines cavités qui sont dans le corps de l'animal : *Les ventricules du cerveau, du cœur.* — L'estomac des animaux ruminans.

VENTRIÈRE, s. f. (*Van-trié-re*) La partie du harnois d'un cheval, qui passe sous le *ventre* et qui empêche que le harnois ne tombe.

VENTRILOQUE, adj. et s. (*Van-tri-lo-ke*) Il se dit d'une personne qui a la voix sourde et caverneuse, de sorte qu'on croiroit qu'elle parle du ventre. (Du latin *venter* ventre, et *loqui* parler.)

VENTU, UE, adject. (*Van-tru*) Qui a un gros *ventre*.

† VENTURON, s. m. (Pêche) Voyez *Calen*.

VENU, UE, part. pass. de *Venir*, et adject. Arrivé, etc.

Soyez le bien venu, la bien venue, le bien arrivé, la bien arrivée. — *Il est bien venu partout*, bien reçu par-tout. — Famil. *C'est un nouveau venu*, un homme nouvellement arrivé ou nouvellement reçu dans une société. — *Le premier venu*, celui qui est arrivé le premier; le premier qu'on rencontre. — *Confier son secret au premier venu*, sans discernement, au premier que l'on rencontre.

VENUE, s. f. Arrivée dans le lieu où est la personne qui parle. En ce sens il vieillit; on dit *arrivée*. — Au jeu de Quilles, le coup qu'on joue d'abord de l'endroit dont on est convenu. Il est opposé à *rabat*. — Chez les Hongroyeurs, toute bande de cuir qu'on passe en suif tout d'une fois.

La venue du Messie, son premier avènement. — *Allées et venues*, les pas et les démarches qu'on fait pour une affaire. — *Arbre d'une belle venue*, qui vient bien, qui est grand et droit. On le dit aussi d'un jeune homme grand et bien fait. — *Homme tout d'une venue*, grand et mal fait. — *Jambe tout d'une venue*, qui n'a point de mollet.

VÉNULE, s. f. Petite *veine*.

VÉNUS, s. f. (prononcez l's) La Déesse de la beauté et de l'amour, selon la Fable. — L'une des sept anciennes planètes, la plus voisine du soleil après *Mercure*. — Dans l'ancienne Chimie, le cuivre. *Vitriol de Vénus*, vitriol bleu ou de cuivre, aujourd'hui sulfate de cuivre. — Genre de Mollusques, de la famille des Acéphales, dont le corps est enveloppé dans une sorte de manteau charnu, ouvert sur le côté.

† *Pierre de Vénus*, nom donné par quelques Auteurs anciens à l'améthyste.

† VENUSTÉ, s. fém. Beauté, agrément : *La venuste de l'âge viril.* (Lacépède, poétique de la Musiq.) C'est un heureux latinisme fait de *venustas*, lequel est dérivé de *Venus* Vénus, déesse de la beauté.

VÊPRE, s. m. Autrefois le soir, la fin du jour. (Du lat. *vespera*, fait de *vesper*, en grec *Hespéros* étoile de *Vénus*, lorsqu'elle paroît le soir.)

VÊPRES, s. f. pl. Dans le Rite catholique, partie de l'Office divin qu'on disoit autrefois sur le soir, et qu'on dit à présent sur les trois heures. (Du lat. *vesperæ, arum*. Voyez l'article précédent.)

† *Vêpres siciliennes*, massacre qui se fit en *Sicile* de tous les François le *jour de Pâque* de l'année 1282, et dont le signal fut le coup de cloche qui sonna les *Vêpres*.

VER, s. m. (*Vèr*) Petit animal non vertébré, qui a des vaisseaux, une moëlle nerveuse composée d'une suite de renflemens, mais aucun membre ni appendice. (Du lat. *vermis*.)

Ver de terre, ver qui s'engendre dans la terre. — *Ver à soie*, chenille qui file la soie. — *Ver luisant*, insecte qui jette la nuit une sorte de lueur. C'est un coléoptère de la famille des Apolytres ou Mollipennes, qu'on nomme plus proprement *Lampyre*. — Il y a encore diverses autres espèces de vers, dont plusieurs naissent dans le corps humain, soit dans les intestins, soit dans les vaisseaux sanguins. Un de ceux-là est appelé *ver solitaire*, parce qu'il est ordinairement unique. V. *Tænia*. — Fig. *Le ver rongeur*, les remords.

† *Vers à queue de rat* (Entomol.), larves allongées qu'on trouve dans les eaux croupissantes avec une longue queue, et qui se changent en *syrphes*. Voy. ce mot.

VÉRACITÉ, s. f. Attribut de Dieu, qui signifie qu'il ne peut pas se tromper. — En parlant des hommes, attachement constant à la vérité. Voy. *Franchise*. (Du lat. *verax, veracis* vrai, sincère.)

VERBAL, ALE, adj. Qui est dérivé du *verbe* : *Adjectif verbal*. — Qui n'est que de vive voix et non par écrit : *Ordre verbal, promesse verbale*. (Du latin *verbum* verbe, et mot, parole.)

Procès-verbal, rapport par écrit qu'un Officier de Justice fait de ce qu'il a vu, de ce qui a été dit et fait entre les parties. Quelques-uns disent substantiv. mais mal, *un verbal*.

VERBALEMENT, adv. (*Vèr-ba-le-man*) De vive voix et non par écrit.

VERBALISER, v. n. (*Vèr-ba-li-zé*) Dresser, faire un procès-*verbal*. — Figur. et fam. Faire de grands discours inutiles.

VERBE, s. m. Terme de Grammaire : Partie d'oraison dont le principal usage est de désigner ou une action faite ou une action reçue par le sujet, ou de marquer simplement l'état du sujet. De là, *les verbes actifs, passifs et neutres*. *Le verbe actif* exprime une action faite par le sujet. *Le verbe passif*, une action reçue ou soufferte par le sujet. *Dieu punira les méchans, les méchans seront punis de Dieu*. *Le verbe neutre* exprime simplement l'état du sujet. *Votre ami dort, repose. Ce gobelet pèse beaucoup*. (Du latin *verbum* mot, expression; parce que le verbe entrant nécessairement dans toutes les propositions, est en quelque sorte l'ame du discours, et par là, le *mot* par excellence.)

Quand un verbe exprime une action qui retombe sur celui qui la fait, on l'appelle *verbe réfléchi : Mon père s'est blessé*.

Quand un verbe ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier, ou lui donne le nom d'*impersonnel : Il pleut, il faut.* Voyez *la Grammaire.*

VERBE, s. m. Parole, ton. Il ne se dit en ce sens que dans cette expression proverb. *Avoir le verbe haut*, décider avec hauteur, parler avec présomption. (Du lat. *verbum.*)

LE VERBE, s. m. *Jésus-Christ*, la seconde Personne de la sainte Trinité.

VERBÉRATION, s. f. (*Vér-bé-ra-cion*) T. de Physique, dont on se sert pour exprimer la cause du son qui vient de la *verberation*, de l'air choqué et frappé en plusieurs manières qui font des sons différens. (Du latin *verberatio*, fait de *verberare* battre, frapper.)

VERBEUX, EUSE, adj. (*Vér-beû, eû-ze*) Qui abonde en paroles inutiles. (Du lat. *verbosus*, fait de *verbum* parole.)

VERBIAGE, s. m. Paroles inutiles, superflues. Il est fam. (Du lat. *verbositas.*)

VERBIAGER, v. n. (*Vér-bia-jé*) Employer beaucoup de paroles pour dire peu de choses. Il est familier. (Du lat. *verbosare.*)

VERBIAGEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de choses. Il est familier.

VERBOQUET, subst. m. (*Vér-bo-ké*) Terme de Maçon : Contre-lien ou cordeau qui sert à attacher des pièces de bois au gros câble de l'engin.

VERBOSITÉ, s. f. (*Vér-bo-zi-té*) Superfluité de paroles. (Du lat. *verbositas.*)

VER-COQUIN, s. m. (*Vér-ko-kein*) Petit ver qui ronge le bourgeon de la vigne. — Ver qui s'engendre dans la tête des animaux et les fait mourir. — Sorte de ver qui s'engendre dans la tête des hommes et cause des vertiges.

VERDÂTRE, adj. Qui tire sur le *vert.*

VERDÉE, s. f. Vin blanc de Toscane et qui tire sur le *vert.*

VERDELET, ETTE, adject. (*Vér-de-lè, è-te*) Diminutif de *vert* : *Du vin verdelet*, un peu vert. *Ce vieillard est encore verdelet*, a encore de la vigueur.

VERDERIE, s. f. Etendue de bois soumise à un *verdier.* — Juridiction d'un *Verdier.*

VERDET, s. m. (*Vér-dè*) Sorte de drogue composée de cuivre et de marc de raisin, qui sert à teindre et à faire les couleurs de vert-céladon. On l'appelle aussi *vert-de-gris.* C'est l'acétate de cuivre des Chimistes modernes.

† *Verdet distillé*, acetate de cuivre cristallisé.

VERDEUR, s. fém. L'humeur, la sève qui est dans les plantes et les arbres : *Ce bois a de la verdeur.* — Défaut de maturité, acidité du vin : *Ce vin a encore trop de verdeur.* — Figurém. Vigueur des hommes dans leur jeunesse : *Cet homme étoit pour lors dans la verdeur de l'âge.*

VERDIER, s. m. (*Vér-dié*) Officier qui commande aux Gardes d'une forêt éloignée des maîtrises. — Oiseau de la grosseur d'un moineau et dont le plumage est *vert.* C'est un passereau de la famille des Conirostres et du genre des Embérizes, qu'on appelle plus communément *Bruant.*

VERDILLON, s. m. (*Vér-di-glion*) Châssis des Tapissiers haute-liciers, auquel ils attachent les fils de leur chaîne.

VERDIR, v. a. Peindre en *vert* : *Je verdirai ma porte.*

VERDIR, v. n. Devenir *vert* : *Au printemps tout verdit.*

VERDOYANT, ANTE, adject. verbal. (*Vér-doa-ian*) Qui *verdoie* ou verdit. Style poétique. — *Couleur verdoyante*, tirant sur le vert. C'est en ce sens que l'illustre Auteur de la traduction des Géorgiques a dit *des laines verdoyantes.*

VERDOYER, verb. n. (*Vér-doa-ié*) Devenir *vert.*

VERDURE, s. f. Les herbes et les feuilles des arbres quand elles sont *vertes.* — Sorte de tapisserie qui représente principalement des arbres : *Il a une belle verdure dans sa chambre.*

Verdure d'hiver, Voy. *Pyrole.*

VERDURIER, s. m. (*Vér-du-rié*) Bas-Officier qui fournissoit les salades, asperges et autres légumes *verts*, dans les maisons royales.

† VÉRÉTILLE, s. f. (mouillez les *ll*) Ter. d'Histoire natur. Genre de Zoophytes, de la famille des Cératophytes, dont le polypier est libre, et peut voguer entre deux eaux ou à la surface.

VÉREUX, EUSE, adj. Qui a des *vers* : *Un fruit véreux.* — Fig. et fam. Défectueux, qui n'a pas les qualités qu'il pourroit ou devroit avoir : *La caution est véreuse.*

Proverb. et famil. *Son cas est véreux*, son affaire est mauvaise.

VERGE, s. f. (*Vér-je*) Petite baguette longue et flexible. (Du latin *virga.*) — Baguette que portent à la main les Bedeaux d'Eglise, et certains Huissiers, appelés pour cela *Huissiers* ou *Sergens à verge.* — Dans un fouet de carrosse, etc. partie qui est entre le manche et la charge. — Tringle : *Verge de fer, de cuivre.* — La barre du peson où la valeur des poids est marquée. — Anneau sans chaton que l'époux donne à sa femme quand ils se marient. — Le membre viril. — Ancienne mesure de longueur, qui répondoit à la perche : il y avoit aussi la *verge de terre*, qui formoit environ le quart d'un arpent.

Fig. *Prince qui gouverne avec une verge de fer*, avec dureté et une sévérité outrée.

† *Verge à Pasteur*, *verge à Berger* (Botan.), espèce de chardon-bonnetier qui croît dans les haies. — *Verge de Jacob*, Voy. *Asphodèle.* — *Verge dorée* ou *verge d'or*, plante agreste, vivace, à fleur radiée, de couleur d'or, dont on orne les parterres, et dont les espèces sont très-nombreuses. — En Astron. *Verge d'or*, le même instrument que l'arbalète ou arbalestrille. — En Fauconn. 1.° *Verge de huau*, verge qu'on garnit de quatre petits piquets, et à laquelle on attache les ailes d'un milan. — 2.° *Verge de meute*, baguette que l'on garnit de trois piquets avec des feuilles, pour y attacher un oiseau vivant, qui étant lié se nomme *meute.*

Verge d'Aaron, c'est la *baguette divinatoire.* Voyez *Baguette.*

VERGES, plur. Menus brins de bouleau, de genêt, d'osier, etc. avec lesquels on fouette les enfans ou certains criminels. — Fig. Peines

et afflictions : *Les verges de la colère de Dieu.* Cette expression n'est pas du beau style. — En Physique, météore lumineux, appelé en latin *columellæ* ou *funes tentorii*, et formé par un assemblage de plusieurs rayons de lumière qui représentent comme des cordes tendues. — En t. de Potier d'étain, étain auquel on a donné une forme étroite et mince.

Figur. *Faire baiser les verges à quelqu'un*, le forcer à demander pardon après qu'on l'a châtié. — Prov. *Donner des verges pour se faire fouetter*, fournir des armes contre soi-même.

VERGEAGE, s. m. (*Vér-ja-je*) Mesurage des toiles, rubans, étoffes, etc. avec la mesure appelée *verge*. — Défaut dans une étoffe dont les fils ne sont pas unis, ou qui est mal teinte.

VERGÉE, adj. fem. *Une étoffe vergée*, qui n'est pas bien unie ou du côté de la soie ou du côté de la teinture.

† VERGÉE, s. f. (Arpentage) En Normandie, mesure de 538 toises carrées.

VERGER, s. m. (*Vér-jé*) Lieu clos et planté d'arbres fruitiers. (Du latin *viridarium*, dont la signification est la même. *Ménage.*)

† VERGETÉ, ÉE, part. pass. et adj. Voyez *Vergeter.* — *Tige vergetée* (Botaniq.), qui pousse des rameaux foibles et inégaux. — *Teint vergeté, peau vergetée*, où il paroît de petites raies de différentes couleurs, et plus ordinairement rouges. (Dans ces deux acceptions, de *verge* petite baguette, et par extension *raie en forme de verge.*) — *Écu vergeté* (Blason), partagé en *vergettes*. Voy. *Vergettes*, t. de Blason.

VERGETER, v. act. (*Vér-je-té*) Nettoyer, brosser avec des *vergettes*.

VERGETIER, s. masc. (*Vér-je-tié*) Artisan qui fait et vend des *vergettes*, des décrottoires, etc.

VERGETTES, s. f. pl. Brosse faite de poil de cochon, de sanglier, etc. dont on se sert pour nettoyer les habits ou autres choses. (Du latin *virgulæ* petites verges.) — Cercles qui servent à soutenir et à faire bander les peaux dont on garnit les tambours. — Dans le Blason, on appelle *vergette* le pal rétréci de moitié selon les uns, et des deux tiers, selon les autres.

VERGEURE, s. f. (*Vér-jû-re*) Fils de laiton attachés sur la forme du papier. — Raies que font ces fils sur le papier. (Du latin *virgula* petite verge.)

VERGLAS, s. masc. (*Vér-glâ*) Pluie qui se *glace* en tombant ou aussitôt qu'elle est tombée.

† VERGNE, s. m. (mouillez *gn*) Voy. *Aune*, arbre. (Du latin *verna*, sous-entendu *arbor*, arbre printanier, parce qu'il pousse beaucoup au printemps.)

† VERGOBRET, s. m. Magistrat suprême sous lequel se réunissoient les différentes Tribus ou Clans des Calédoniens, quand la nation étoit menacée de quelque guerre nationale ou étrangère. Ce chef étoit choisi parmi les Druides, et sa dignité ne duroit, comme la Dictature chez les Romains, que le temps du danger.

VERGOGNE, s. fém. (mouillez *gn*) Honte. Il est familier et vieillit. (Corruption du latin *verecundia*, dont les Italiens ont fait également *vergogna*, et les Espagnols *verguenzo.*)

VERGUE, s. fem. (*Vér-ghe*) Pièce de bois ronde, plus grosse par le milieu que par les deux bouts, qui pend en travers d'un mât de vaisseau pour en soutenir les voiles : *La grande vergue, la vergue de hune, de perroquet, d'artimon.* — *Dresser les vergues*, les mettre droites en sorte qu'elles forment une croix avec les mâts.

VÉRICLE, s. f. T. de Joaillier : *Des diamans de véricle*, des diamans faux, contrefaits avec du verre ou du crystal. (Corruption du latin *vitrum* verre.)

VÉRIDICITÉ, s. f. Caractère de *vérité* dans le discours. Voy. *Véridique.*

VÉRIDIQUE, adj. (*Vé-ri-di-ke*) Qui aime à dire la vérité ; qui ne déguise rien. Voy. *Vrai.* Cet adjectif est plus usité que son substantif *véridicité.* (Du latin *veridicus*, fait de *veridicere* dire la vérité, lequel est formé de *verum* le vrai, la vérité, et de *dicere* dire.)

VÉRIFICATEUR, s. m. Celui qui examine la vérité d'une pièce, qui recherche la vérité de quelque écriture.

VÉRIFICATION, s. fém. (*Vé-ri-fi-ka-cion*) Examen de la vérité d'une écriture. — Examen de la vérité d'un passage, d'une citation, etc. — Lors des Parlemens et autres Cours de Justice supprimées, on disoit, *la vérification d'un Édit*, son enregistrement.

VÉRIFIER, v. a. (*Vé-ri-fi-é*) Faire voir la vérité d'une chose : *L'événement a vérifié ce que vous aviez prédit.* — Comparer des écritures pour connoître si elles sont de la même main. — S'assurer ou faire voir qu'un passage est véritablement dans un Auteur, tel qu'on le rapporte. — Enrégistrer un Édit. Voyez *Vérification.* (Du latin *verus* vrai, et *facere* faire ; *verum facere* rendre vrai ; prouver, constater la vérité.)

VÉRIN, s. m. (*Vé-rein*) Machine composée d'une vis et d'un écrou, par le moyen de laquelle on élève de très-grands fardeaux.

VÉRINE, s. f. Nom de la meilleure espèce de tabac. (Ainsi nommé d'un village de même nom, dans la province de Vénézuela en Amérique, où les Espagnols en ont une plantation renommée.)

VÉRITABLE, adj. Vrai, conforme à la vérité. Voy. *Vrai.* (Du latin *verus.*) — Qui n'est pas falsifié. — Solide, bon, excellent dans son genre : *Un véritable ami ; un véritable orateur.* — Qui dit toujours la vérité.

VÉRITABLEMENT, adv. (*Vé-ri-ta-ble-man*) Conformément à la *vérité.* — A la tête de la phrase il a le même sens que l'adverbe *à la vérité.*

VÉRITÉ, s. f. Conformité de l'idée avec son objet, d'un récit avec un fait, du discours avec la pensée : *Dire la vérité ; déguiser, cacher, découvrir la vérité.* — Ce qui est opposé à fausse opinion, à erreur : *Défenseur de la vérité.* — Principe, axiome, maxime : *Vérité importante, sensible, palpable.* — En parlant des personnes, sincérité, bonne foi : *Air de vérité*, qui persuade. Voy. *Franchise.* — Dans les Arts d'imitation, expression par-

faite, exacte et fidelle : *Il y a bien de la vérité dans ce paysage, dans cette peinture des mœurs du siecle.*

Il n'y a que la vérité qui offense, l'injure que vous me dites ne me touche pas, elle est sans fondement ; les reproches fondés sont ceux qui offensent le plus.

VÉRITÉS, s. f. pl. Choses vraies, choses véritables, absolument vraies. — Il se dit aussi des choses vraies, mais désobligeantes qu'on a dites à quelqu'un ou de quelqu'un : *Il faut savoir taire les vérités fâcheuses.* Famil. *dire a quelqu'un ses vérités*, lui dire librement ses vices, ses fautes.

CONTRE-VÉRITÉS, s. fém. plur. Propositions qu'on dit pour être entendues dans un sens contraire.

EN VÉRITÉ, adv. Assurément, sans mentir. Il s'emploie pour confirmer ce qu'on vient d'avancer : *En vérité, plus j'y pense et plus je m'y perds.* — *A la vérité* se dit en opposition et est toujours suivi de *mais*, au second membre de la phrase : *A la vérité vous m'avez prêté mille écus, mais je vous les ai rendus.*

† VERJAGE, s. m. Défaut dans les étoffes unies de soie, de laine ou de fil, provenant de ce que la chaîne ou la trame n'est pas d'une égale grosseur ; ce qui forme de petites inégalités en forme de *verges.*

VERJUS, s. m. (*Vér-ju*) Espèce particulière de raisin âpre et acide, que l'on cultive pour en extraire la liqueur nommée aussi *verjus* (jus vert), et employée dans les assaisonnemens. Cette sorte de raisin qu'on appelle *Grey, Grégeoir*, dans les départemens du centre et du nord de la France, est également connu sous les noms de *Bordelois* et *Bourdelas.* — Raisin qu'on cueille encore *vert.*

VERJUTÉ, ÉE, adj. Qui a une pointe d'acide comme le *verjus.*

VER LUISANT, s. m. Voy. au mot *Ver.*

VERMEIL, s. m. (*Vér-méglie* ; mouillez l'*l* finale) Argent doré : *Buffet, service de vermeil.* — Quelques-uns disent *vermeil doré.* — Composition de gomme gutte et de vermillon, dont se servent les Doreurs en détrempe pour donner de l'éclat à leurs ouvrages. — En termes d'Agriculture, endroit où il y a des *vers.*

VERMEIL, EILLE, adject. (mouillez l'*l* finale du masc. et les deux *ll* du fém.) Qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat ; il se dit sur-tout des fleurs et du teint. (Du latin *vermiculus* petit ver, vermisseau ; à cause du *vermisseau* qui fournit la cochenille, avec laquelle on teint en écarlate. *Caseneuve, Ménage*, etc.)

VERMEILLE, s. f. (mouillez les *ll*) Pierre précieuse d'un rouge cramoisi très-foncé. C'est le rubis-spinelle-rouge-écarlate.

† VERMEILLONNER, v. a. (*Vér-mé-glio-né*) En ter. de Doreur, appliquer la composition appelée *vermeil.*

VERMICELLE, subst. m. emprunté de l'italien *vermicelli* petits vers. (*Vér-mi-chè-le*) Espèce de pâte faite en filamens menus et longs, qui ressemblent à des *vers.* On en fait des potages.

VERMICULAIRE, adj. (*Vér-mi-ku-le-re*) Qui a quelque rapport aux vers, qui leur ressemble par quelque endroit. (Du lat. *vermiculus*, dim. de *vermis* ver.)

VERMICULAIRE BRÛLANTE, s. f. V. *Joubarbe.*

† VERMICULANT, adj. m. (Médecine) *Pouls vermiculant*, dont les battemens ressemblent au mouvement ondoyant des *vers* qui rampent.

VERMICULÉ, ÉE, adj. *Ouvrage vermiculé*, travaillé de manière qu'il représente des traces de *vers.* (Du latin *vermiculatus.*)

VERMIFORME, adj. Terme d'Anatomie : Qui ressemble à des *vers.* (Du latin *vermis* ver, et *forma* forme.)

VERMIFUGE, s. m. et adj. m. et f. Qui chasse ou qui fait mourir les *vers.* (Du latin *vermis* ver, et *fugare* mettre en fuite.)

VERMIFUGE DE CORSE, s. m. Voy. *Helminthoroton.*

VERMILLER, v. n. (*Vér-mi-glié* ; mouillez les *ll*) Terme de Chasse. Il se dit 1.° des sangliers lorsqu'ils remuent la terre avec le groin, pour y chercher des vers. — 2.° Du cerf qui suit avec le bout du nez la trace du mulot, pour dénicher ses provisions.

VERMILLON, s. m. (*Vér-mi-glion*, mouillez les *ll*) Minéral de couleur rouge fort éclatante. C'est le cinabre ou le mercure sulfuré pulvérulent des Minéralogistes modernes. — Cette couleur même, soit qu'on la retire du vermillon natif, ou d'un vermillon artificiel, c. à d. d'un mélange de cinabre et de minium. — La couleur *vermeille* des joues et des lèvres.

VERMILLONNER, v. neut. (*Vér-mi-glio-né*, mouillez les *ll*) Terme de Chasse : *Le blaireau vermillonne*, cherche des *vers* pour pâturer.

VERMINE, subst. f. En général, toutes sortes d'insectes incommodes, comme poux, puces, punaises, etc. (Du latin *vermis* ver.) — Il se dit plus particulièrement des poux. — Figur. Gueux, mendians, filous, etc.

VERMISSEAU, s. m. (*Vér-mi-sô*, s. d.) Petit *ver* de terre.

Vermisseau de mer, coquillage multivalve dont on distingue plusieurs espèces.

SE VERMOULER, v. pr. Être piqué de *vers.*

VERMOULU, UE, part. p. de *se Vermouler*, et adj. Piqué de *vers.*

VERMOULURE, s. f. Piqûre de *ver* dans le bois, dans le papier. — La poudre qui en sort. — La trace que les *vers* laissent dans ce qu'ils ont rongé.

VERNAL, ALE, adj. Qui est du printemps : *L'Equinoxe vernal.* (Du latin *vernalis*, fait de *ver* printemps.)

VERNE, s. m. Voy. *Vergne* ou plutôt *Aune*, arbre.

† VERNIER, s. m. (Astron.) Voy. *Nonius.*

VERNIMBOK, s. m. Bois propre à teindre.

VERNIR, v. act. Appliquer le *vernis* sur le bois, le fer, etc. — Enduire de *vernis.*

VERNIS, s. m. (*Vér-ni*) Arbre d'Amérique. — Gomme qui sort du bois de genièvre. Voyez *Sandaraque.* On écrit aussi *vernix.* (De *vernix*, employé dans cette acception par les Ecrivains de la basse latinité, et que *Saumaise* dérive de *berniké*, syncope de *béroniké*, qui chez les Grecs barbares, signifie l'*ambre jaune* ; à cause de la ressemblance de la gomme de genièvre avec le succin.) — Composition de gomme, et

sur-tout de gomme de genièvre, d'esprit de vin, etc. avec laquelle on donne aux tableaux, au bois de menuiserie, etc. un lustre agreable. — Enduit qu'on met sur les pots de terre. — On dit figur. et fam. *La modestie est un excellent vernis sur l'esprit, les talens. Cela lui a donné un vilain vernis, etc.*

VERNISSER, v. a. (*Vér-ni-cé*) *Vernir* de la poterie.

VERNISSEUR, s. m. (*Vér-ni-ceur*) Artisan qui fait des *vernis* ou qui les emploie.

VERNISSURE, s. f. (*Vér-ni-sû-re*) Application de *vernis*. — Le *vernis* appliqué sur quelque bois.

VÉROLE, s. f. Sorte de maladie vénérienne. (Du lat. *varius* bigarré de diverses couleurs, à cause des pustules qui caracterisent cette honteuse maladie; d'où on a forgé le mot *variolæ, arum.*)

Suer la vérole, suer pour guérir la vérole. On évite de se servir de ce terme.

Petite vérole, sorte de maladie qui couvre la peau de pustules.

Une petite vérole confluente, dont les boutons se touchent. — *discrete*, dont les boutons ne se touchent pas. — *volante*, peu abondante et sans malignité.

VÉROLÉ, ÉE, s. et adj. Celui qui a la *vérole*; qui tient de la *vérole*. On evite d'employer ce terme.

VÉROLIQUE, adj. (*Vé-ro-li-ke*) Appartenant à la *vérole*: *Pustule vérolique*. Les Médecins disent *variolique*.

VÉRON, s. m. Petit poisson de rivière. Voy. *Vairon*.

VÉRONIQUE, s. f. (*Vé-ro-ni-ke*) Plante à fleur monopétale, dont on distingue beaucoup d'espèces. Les plus remarquables sont la *Véronique des bois* ou *des haies*; *la Véronique à épi*; *la Véronique mâle* ou *Thé d'Europe*; celle des prés, nommée *Germandrée bâtarde* ou *Teucriette*, et *la Véronique des champs*.

Véronique femelle, Voyez *Velvote*. — *Véronique cressonnée*, Voy. *Beccabunga*.

VERRAT, s. m. (*Vé-ra*, prononcez l'*r* fortement) Pourceau mâle; porc entier. (Du lat. *verres*, qui a la même signification.)

Prov. *Il écume comme un verrat*; il écume de colère.

VERRE, s. m. (*Vé-re*, *r* forte) Corps transparent et fragile, produit par la fusion d'un mélange de sable et de sel alkali. (Du latin *vitrum*, dont la signification est la même.) — Métal ou minéral que le feu change en verre: *Verre de plomb, de bismuth.* — Vase à boire, fait de verre: *Verre de fougere*, verre commun. *Verre de cristal.* — Ce que contient un verre ordinaire: *Un verre de vin, d'eau, de limonade.*

† *Verre* ou *Talc de Moscovie*, mica foliacé. — *Verre de volcan de Delisle*, lave vitreuse obsidienne. — *Verre d'antimoine*, oxyde d'antimoine sulfuré vitreux.

Verre de lunette, verre taillé dont on se sert pour les lunettes, les microscopes, etc. — *Verre à facettes*, Voyez *Polyedre*. — *Verre fossile*, pierre transparente et claire qu'on trouve dans les mines.

Famil. 1.° *Choquer le verre*, faire toucher un verre de vin contre celui d'une autre personne, en signe d'amitié. — 2.° *Entre les verres et les pots*, à table en buvant. — Prov. *Qui casse les verres les paye*, qui fait du dommage doit le réparer.

VERRÉE, s. f. (*Vé-ré-e*, *r* forte) Plein un *verre*. Il est peu usité; on dit *une médecine en deux verres*, et non pas *en deux verrées*.

VERRERIE, s. f. (*Vé-re-ri-e*, prem. *r* forte) Art de faire le *verre*. — Lieu où on le fabrique. — Toute sorte d'ouvrages de *verre*.

VERRIER, s. m. (*Vé-rié*, *r* forte) Ouvrier qui fait du *verre*. — Celui qui vend des *verres*. — Celui qui est chargé de les porter. En ce sens on dit proverb. *Il court, il va comme un verrier de hargé*. — Ustensile de ménage fait d'osier, dans lequel on met les *verres* à boire, les carafes, etc.

VERRIÈRE, s. f. (*Vé-ri-è-re*, *r* forte) Vieux mot; pièce de *verre* clair qu'on met devant les tableaux ou autres choses pour les conserver. On disoit aussi *Verrine*, s. f. — Ustensile de table, espèce de cuvette dans laquelle on place des verres à pied. — Petite serre en Menuiser. fermée par devant et par dessus de châssis de *verre*, qu'on place sur une planche de terre, pour élever des ananas, etc.

† VERRILLON, s. m. (*Vé-ri-glion*, *r* forte et les *ll* mouillées) Instrument de Musique qui, selon *Walter*, est une sorte d'harmonica composé de huit à neuf verres à pied, de différentes grandeurs, sur lesquels on frappe avec deux petites baguettes dont le bout est recouvert de drap.

VERROTERIE, s. f. (*Vé-ro-te-ri-e*, *r* forte) Menue marchandise de *verre*, comme grains, bagues, patenôtres, etc. qu'on emploie dans le commerce avec les Sauvages.

† VERROTIER, s. m. (*Vé-ro-tié*, *r* forte) Terme de Pêche: Pêcheur qui fouille le sable pour en tirer des *vers* propres à faire des appâts.

† VERROTS, s. m. pl. (Pêche) *Vers* rouges employés à faire des appâts.

VERROU, autrefois VERROUIL, s. m. (*Vé-rou*, *r* forte) Pièce de fer, au milieu de laquelle tient un bouton ou une queue recourbée, et qui va et vient entre deux crampons; on l'applique à une porte pour la fermer par dedans. (Du lat. *veruculum*, diminutif de *veru* broche de fer. *Caseneuve.*)

Tirer les verroux sur soi, s'enfermer, se tenir dans la retraite. — Prov. *Venir baiser le verrou*, venir faire hommage.

VERROUILLER, v. a. (*Vé-rou-glié*, *r* forte; mouillez les *ll*) Fermer au *verrou*.

SE VERROUILLER, v. r. S'enfermer au *verrou*.

VERRUE, s. f. (*Vé-rû-e*, *r* forte) Poireau; sorte de durillon et d'excroissance de chair qui vient au visage et aux mains. (Du latin *verruca*.)

VERS, (*Vér*, et devant les voyelles, *vérz*) prépos. de lieu, qui sert à désigner à peu près un certain côté, un certain endroit: *Vers l'Orient; tournez-vous vers moi.* — *Racine* a dit (Bajazet), *Et m'acquitter vers vous*, pour *envers vous*; c'est une licence qu'on ne doit pas imiter. (Du latin *versùs* ou *versùm*, fait de

vertere tourner.) — Prep. de temps. Environ : *Vers les quatre heures, vers la fin de l'automne.*

VERS, s. m. (*Vér*, devant une voyelle *vérz*) Paroles mesurées et cadencées, selon certaines regles déterminées. (Du latin *versus*, *ûs.*)

Vers libres, une pièce de vers de différentes mesures.

Prov. et ironiq. *Faire des vers à la louange de quelqu'un*, en médire.

VERSADE, s. f. Action de *verser* quand on est en voiture. Il est peu usité.

VERSANT, ANTE, adj. verb. (*Vér-san, ante*) Sujet à *verser* : *Les berlines sont moins versantes que les autres voitures.*

VERSATILE, adj. m. et f. Variable, inconstant, sujet au changement. Il ne se prend qu'en mauvaise part : *Esprit souple est souvent un éloge ; esprit versatile est toujours un blâme.* — Se dit en Botanique, des anthères mobiles qui tournent en tout sens, sur le filament qui les porte. (Du lat. *versatilis*, fait de *versare*, fréquentatif de *vertere* tourner.)

† VEASE, adj. m. (Géom.) *Sinus verse*, la partie du diamètre qui passe par une extrémité de l'arc, comprise entre cette extrémité et la perpendiculaire qui tombe sur ce diamètre de l'autre extrémité du même arc. Ainsi le *sinus verse* est l'excès du rayon sur le *cosinus*. Voy. au mot *Sinus*. (Du latin *versus* tourné ; parce que le sinus verse est tourné à angle droit, dans un autre sens que le sinus droit.)

A VERSE, adv. *Il pleut à verse*, abondamment.

VERSÉ, ÉE, part. pas. de *Verser*, et adject. Répandu, épanché. — Expérimenté, consommé : *Versé dans les Finances, dans la Philosophie.* — En ter. de Blason, renversé en parlant des glands, des pommes de pin, des croissans.

VERSEAU, s. m. (*Vér-só*) L'un des douze signes du Zodiaque composé, selon *Ptolomée*, de 45 étoiles, de 40 selon *Tycho*, et de 99 selon le Catalogue britannique. Les Astronomes lui donnent aussi le nom lat. *Aquarius*. (Des deux mots *verser* et *eau*, à cause de la forme primitive de ce signe qui étoit une figure versant l'eau contenue dans un vase.)

VERSER, v. act. (*Vér-cé*) Répandre, épancher, transvaser. Voy. *Répandre*. — On le dit des grains qu'on répand d'un sac dans un autre, ou d'une autre manière : *Verser du blé, de l'avoine dans....* (Du lat. *vertere*, ou plutôt de son fréquentatif *versare* tourner ; parce que c'est en tournant ou en inclinant un vase, un sac, etc. qu'on verse ce qu'il contient.) — Faire tomber sur le côté, en parlant des voitures et des personnes qui sont dedans : *Ce cocher a versé sa voiture, nous a versés.* — Coucher, en parlant des blés sur pied : *L'orage a versé les blés.* — Dans les deux dernières acceptions, il s'emploie aussi neutral. *Nous avons versé en tel endroit. Les blés verseront s'il pleut longtemps.*

Verser des larmes, pleurer. — *Verser le sang innocent*, faire mourir un innocent. — *Verser son sang pour la Patrie*, mourir ou être blessé en combattant pour la Patrie.

VERSET, s. m. (*Vér-ce*) Passage de l'Ecriture qui est ordinairement marqué dans le texte par quelque nombre. — Dans le rit de l'Eglise romaine, quelques paroles de l'Office divin tirées de l'Ecriture, et suivies d'un répons. (Du lat. *versus*, ou de son diminutif *versiculus*, fait de *vertere* tourner ; parce que le chœur chante alternativement les versets d'un psaume ; ou que les choristes, etc. ayant chanté un verset, le chœur chante le répons.)

† VERSIFICAILLEUR, s. m. (mouillez les *ll*) Mauvais versificateur. Mot nouveau qui appartient au style familier et critique.

VERSIFICATEUR, s. m. Celui qui fait des *vers*. Il se dit ainsi que les mots suivans, plutôt de la facilité et de l'élégance de la construction que du génie et de l'invention.

VERSIFICATION, s. fem. (*Vér-ci-fi-ka-cion*) L'art de faire des *vers*, ou plutôt manière de les tourner. Voyez *Versificateur*.

VERSIFIER, v. n. (*Vér-ci-fi-é*) Faire des *vers*. Voy. *Versificateur*. (Du lat. *versificare*, formé de *versus* vers, et *facere* faire.)

Une pièce bien ou *mal versifiée*, dont les vers sont beaux *ou* ne sont pas beaux.

VERSION, s. f. (*Vér-cion* ; en vers, *ci-on*) Interprétation, traduction d'une langue dans une autre. Voyez *Traduction*. — Traductions que les Ecoliers font dans les Colléges : *Il a remporté le prix de la version.* (Du lat. *vertere* tourner, d'où les Modernes ont fait *version*.)

Différentes versions d'une histoire, d'une nouvelle, diverses manières dont on la raconte.

VERSO, s. m. emprunté du latin : La seconde page d'un feuillet. On le dit par opposition à *Recto*. Voyez ce mot. (Par ellipse, pour *folio verso* au feuillet tourné, retourné.)

VER SOLITAIRE, s. m. Voyez au mot *Ver*, et mieux à *Tænia*.

† VERSTE, s. f. Mesure de distance en Russie, etc. La verste est de 500 *sagenes* ou toises.

VERT, ERTE, adj. (*Vér*) Qui a la couleur des herbes : *Un habit vert.* (Du latin *viridis*. On écrivoit autrefois *verd*, qui s'est conservé dans *verdir*, *verdure*, etc.)

En ter. de Fondeur, *une fonte verte*, celle qui se fait avec le cuivre tel qu'il sort de la mine, et avec peu d'étain. — *Cet arbre est encore vert*, a encore de la sève. — Fig. et fam. *Ce vieillard est encore vert*, a encore de la vigueur. — *Ce bois est encore vert*, n'est pas sec. — *Des pierres vertes*, nouvellement tirées de la carrière. — *Morue verte*, qui n'a pas été séchée. — *Cuir vert*, qui n'a pas été corroyé. — *Des fruits, des vins verts*, qui ne sont pas assez mûrs, assez faits. — *Des pois verts*, nouveaux, qui ne sont pas secs. — Figur. 1.° *Cet homme a la tête verte*, est étourdi, évaporé. — 2.° *C'est un homme vert*, ferme, résolu. On dit de même, *il lui a fait une verte réponse.*

VERT, s. m. La couleur verte ; la couleur des herbes, etc. — Herbes qu'on fait manger vertes aux chevaux : *Les chevaux sont au vert.*

Fig. et fam. *Ce jeune homme mange son blé en vert*, son revenu par avance. — *Ce vin a du vert*, de la verdeur, n'est pas bien mûr. — *Sardines en vert* (Pêche), celles qu'on couvre d'un peu de sel, comme les harengs braillés. — Prov. *Employer le vert et le sec*, user de toute sorte de moyens.

Jouer au vert, à un jeu où il faut toujours avoir sur soi des feuilles vertes. C'est par allusion à ce jeu qu'on dit figurément, *Prendre quelqu'un sans vert*, au dépourvu.

VERT-DE-GRIS, s. m. Sorte de rouille verte et vénéneuse qui vient sur certains métaux et principalement sur le cuivre, lorsqu'on les laisse dans des lieux humides. C'est un oxyde de cuivre, etc. Le *vert de-gris* du Commerce est un carbonate de cuivre vert pulvérulent. — Certaine composition liquide avec laquelle les Peaussiers mettent leurs peaux en vert.

VERT-D'IRIS, s. m. Sorte de couleur dont on se sert pour peindre. — *Vert de vessie*, couleur verte faite avec de la graine de nerprun pilée, ainsi nommée parce qu'on la fait sécher à la fumée dans une vessie de bœuf ou de cochon. — *Vert de montagne* ou *de Hongrie*, terre verte colorée par le cuivre dans quelques mines de ce métal, et sur-tout dans celles de Hongrie. Cette substance s'emploie dans la peinture en détrempe et à la gouache; elle ne vaut rien dans la peinture à l'huile. — *Vert de Corroyeur*, couleur faite avec de la gaude et du vert-de-gris, pour teindre les cuirs en vert.

† *Vert antique*, marbre des Anciens dont la couleur est mêlée d'un vert de gazon, et d'un vert noir, par taches d'inégale forme et grandeur : c'est la roche serpentineuse verte, avec calcaire blanc des Minéralogistes modernes. — *Vert de Corse*, *de Saussure*, roche jadéenne ténace, avec diallage verte.

VERTÉBRAL, ALE, adject. Qui a rapport aux *vertèbres*.

VERTÈBRE, s. f. Se dit des os qui composent la colonne osseuse principale qui se trouve dans la plupart des animaux. (Du lat. *vertebra*.)

† VERTÉBRÉ, adj. m. (Hist. nat.) Qui a des *vertèbres*. Les Naturalistes modernes ont partagé les animaux en deux grandes divisions, les animaux *vertébrés* et les *invertébrés*.

VERTELLE, s. f. (*Vèr-te-le*) Espèce de bonde qui sert à fermer les varaignes dans les marais salans.

VERTEMENT, adv. (*Vèr-te-man*) Avec fermeté, avec vigueur : *Répondre vertement à quelqu'un ; pousser vertement les ennemis*. Il ne se dit point au propre.

VERTENELLES, s. f. plur. (*Vèr-te-nè-le*) En termes de Marine, charnières qui entrent l'une dans l'autre pour tenir le gouvernail suspendu à l'étambord.

VERTEVELLES, s. f. pl. (*Vèr-te-vè-le*) Pièces de fer en forme d'anneaux pour faire couler et retenir le verrou des serrures à bosse.

† VERTEX, s. m. En Anatomie, le sommet de la tête. C'est un mot purement latin.

VERTICAL, ALE, adjectif. Perpendiculaire à l'horizon : *Cadran vertical. Point vertical*, le zénith ou le point du ciel perpendiculairement élevé sur notre tête. (Du latin *vertex*, *icis*, sommet de la tête, et en général sommet, faîte.)

† *Cercle vertical*, grand cercle de la sphère passant par le zénith, par le nadir, et par un autre point de la surface de la sphère. Les cercles verticaux étoient appelés autrefois *Azimuth*. — *Premier vertical*, celui qui coupe perpendiculairement le méridien : il passe par les points d'Orient et d'Occident. — *Vertical du soleil*, celui qui passe par le centre du soleil, au moment d'une observation. — *Astre vertical*, qui passe au zénith d'un lieu. — *Ligne verticale*, 1.° en Astronomie, celle qui va du zénith au nadir, et se dirige par le centre de la terre. On dit aussi *ligne à-plomb*. — 2.° En Gnomonique, ligne qui marque la section du plan du cadran, et d'un cercle vertical.

VERTICALEMENT, adv. (*Vèr-ti-ka-le-man*) Perpendiculairement à l'horizon.

VERTICILLE, s. m. (mouillez les *ll*) Terme de Botaniq. Assemblage de feuilles ou de fleurs disposées en anneaux autour de la tige ou de ses rameaux. (Du latin *verticillum* ou *verticillus*, qui signifie proprement le bouton percé mis au bout d'un fuseau pour lui donner de la pesanteur, etc.)

VERTICILLÉ, ÉE, adject. (mouillez les *ll*) T. de Botaniq. Disposé en *verticille* : *Les fleurs sont verticillées dans la plupart des Labiées*.

† VERTICITÉ, s. f. (Physiq.) Propriété qu'a un corps de tendre, de se tourner (en latin *verti*) d'un côté plutôt que d'un autre : *La verticité de l'aiguille aimantée est la faculté qu'elle a de tendre du Sud au Nord*.

VERTIGE, s. m. Tournoiement de tête. (Du latin *vertigo*, *inis*, fait de *vertere* tourner.) — Au figuré, étourdissement, folie : *Esprit de vertige et d'erreur*.

VERTIGINEUX, EUSE, adj. (*Vèr-ti-ji-neû*, *eû-ze*) Qui a des *vertiges*.

VERTIGO, au pl. VERTIGOS, s. m. Maladie de cheval qui le fait chanceler, et lui fait donner de la tête contre le mur. (Du latin *vertigo* vertige, étourdissement.) — Figur. et famil. Caprice, fantaisie : *Cet homme a des vertiges*.

† VERTIQUEUX, EUSE, adject. (*Vèr-ti-keû*, *keû-ze*) Terme de Physique et de Médecine. Qui va en tournant, en tournoyant ; qui se meut et tournoie en spirale. (Du lat. *verticosus*, fait de *vertere* tourner.)

VERTU, subst. f. En parlant des personnes, habitude de l'ame qui porte à aimer et à faire le bien, comme à abhorrer et à fuir le mal. — Dans une acception plus particulière, en parlant des femmes, chasteté. — En parlant des choses, qualité qui rend propre à produire un certain effet, qui donne la force de produire quelque effet. (Du latin *virtus*, fait de *vir* l'homme, lequel dérive de *vis* force.)

Prov. *Faire de nécessité vertu*, faire avec courage et de bonne grace ce que l'on ne peut se dispenser de faire.

Les Vertus, cinquième Chœur des Anges.

EN VERTU, adv. En conséquence.... A cause du droit, du pouvoir.

VERTUEUSEMENT, adv. (*Vèr-tu-eû-ze-man*) D'une manière *vertueuse*.

VERTUEUX, EUSE, adject. Qui a de la *vertu*. — Qui part d'un principe de *vertu*.

VERTUGADIN, s. m. (*Vèr-tu-ga-dein*) Autrefois, partie de l'habillement des femmes, qui servoit à soutenir et à relever leurs jupes. (De l'espag. *vertugado*, qui a la même signification. Quelques-uns, suivant *Le Duchat*, le dérivent par abréviation de *vertu gard'-infant*,

habillement qui a la vertu de garder, de garantir des chocs exterieurs l'enfant qui est dans le sein de sa mère.) — En ter. de Jardinage, glacis de gazon en amphithéâtre, dont les lignes circulaires qui le renferment ne sont point parallèles.

VERVE, subst. f. Enthousiasme; certain feu d'esprit qui echauffe l'imagination du Poète lorsqu'il compose. Il se dit dans le meme sens des Musiciens. — Fig. et fam. Caprice, quinte, fantaisie : *Il a des verves fachcuses.*

VERVEINE, s. f. (*Vèr-ve-ne*) Plante annuelle, à fleur monopétale, imitant les Labices, usitee en Médecine, et dont les espèces sont nombreuses. Quelques-uns écrivent *vervene.* (Du latin *verbena.*) — A Saint-Domingue, espèce d'heliotrope qu'on emploie comme résolutive.

VERVELLE, s. f. (*Vèr-ve-le*) T. de Faucon. Petite plaque attachee au pied d'un oiseau de proie, sur laquelle sont les armes du maître. — Espèce de gonds dans la quille d'un bateau foncet, servant à soutenir le gouvernail.

VERVEUX, s. m. (*Vèr-veû*) Sorte de filet à prendre du poisson : c'est une espèce de nasse de reseau soutenue sur des cerceaux. On dit aussi *vervier.* — A Paris, panier d'osier pour transporter du fruit.

VESCE, s. f. (*Vè-ce*) Plante annuelle, légumineuse, armée de vrilles, dont les espèces sont nombreuses. La farine de ses semences entre dans les quatre farines résolutives. Les vesces qu'on cultive sont la *vesce noire* et la *vesce blanche*, qui fournissent un très-bon fourrage. (Du latin *vicia*, fait du grec *bikion*, qui a la même signification.)

† *Vesce orientale*, *Vesce de Nissole*, espèce de vesce vivace, plus grande que la vesce vulgaire, introduite en Europe par M. *Nissole.* — *Vesce sauvage*, *Vesceron*, petite vesce qui croît dans les blés.

VESCERON, s. m. Voyez *Vesce sauvage.*

† VÉSICANS, s. m. plur. (Entomol.) Famille d'insectes coléoptères, qui appliqués sur la peau, y produisent des inflammations vives, des vessies, etc. On les nomme aussi *Epispastiques.* (Du lat. *vesica* vessie, cloche, tumeur.)

VÉSICATION, s. f. (*Vé-zi-ka-cion*) Terme de Médecine : Naissance des *vésicules* causée par la brûlure. — Il se dit aussi de l'action ou de l'effet des remèdes vésicatoires.

VÉSICATOIRE, subst. m. (*Vé-zi-ka-toa-re*) Médicament externe qui fait elever des *vessies* sur la peau. — On dit aussi adjectivement, *un emplâtre vésicatoire.* (Du latin *vesica* vessie.)

† VÉSICULAIRE, adj. (*Ve-zi-ku-le-re*) T. de Botanique. Qui est en forme de *vésicule.* — *Feuilles vésiculaires*, parsemées de points transparens vésiculaires, comme dans la glaciale.

VÉSICULE, s. f. (*Vé-zi-ku-le*) Petite vessie qui reçoit et contient le fiel d'un animal. (Du latin *vesicula*, diminu. de *vesica* vessie.)

VÉSICULEUX, adj. Qui ressemble à de petites *vessies.* (Du latin *vesiculosus*, fait de *vesica* vessie.)

† VESOU, s. m. (*Ve-zou*) Suc des cannes à sucre, avant qu'il ait été réduit en sirop.

† VESPÉRAL, s. m. Livre qui outre les antiennes, contient les pseaumes et les hymnes qui se chantent à *Vêpres*, etc. dans l'Eglise Catholique.

VESPÉRIE, s. f. Dans l'ancienne Université de Paris, thèse de Théologie ou de Medecine, que le Licencié soutenoit la veille du jour où il devoit prendre le bonnet; (ainsi nommee du latin *vespera* le soir, parce qu'en Theologie sur-tout cet acte avoit lieu apres midi.) — Fig. et fam. Réprimande; parce que dans la Vespérie le Docteur qui avoit été le maître du Licencié lui reprochoit les fautes qu'il avoit faites pendant sa licence.

VESPÉRISER, v. act. (*Vès-pé-ri-zé*) Réprimander quelqu'un. Il est famil. Voy. *Vesperie*, au figuré.

VESSE, s. f. (*Vè-se*) Ventosité qui sort sans bruit par le derrière de l'animal. Voyez *Vesser.*

VESSE DE LOUP, (*Vè-ce-de-lou*) Production végétale fongueuse, arrondie, remplie ordinairement d'une poussière qui devient farineuse après le développement de la plante. Elle appartient à la famille des Champignons. C'est dans ce genre qu'on trouve la *Vesse de loup truffe*, exterieurement noirâtre, qui fournit un aliment très-recherché, et la *Vesse de loup commune*, qui donne un amadou et un bon astringent.

VESSER, v. n. (*Vè-cé*) Lâcher une *vesse.* Il est familier. On disoit autrefois *vessir*, et *Rabelais* a dit dans la même acception *vesner.* (Du latin *visire*, qui dans *Lucilius* a la même signification, et dont on a fait dans la basse latinité *visium* ou *vissium*, ensuite *vissia* vesse.)

VESSEUR, EUSE, subst. Qui *vesse.*

VESSIE, s. f. (*Ve-cé-e*) Sac membraneux destiné à recevoir les urines séparées du sang par la filtration qui s'en fait au travers des reins. — Sorte de petite ampoule qui fait élever la première peau, et qui se remplit de sérosité. (Du latin *vesica.*)

† *Vessie natatoire*, vessie remplie d'air dans l'interieur du corps des poissons, du côté du dos, au moyen de laquelle ils s'enfoncent dans l'eau ou s'élèvent à la surface, suivant qu'en resserrant leurs côtes ou en distendant leur ventre, ils condensent ou dilatent l'air contenu dans cette *vessie.*

VESSIGON, s. m. (*Vé-ci-gon*) Enflure molle qui vient à droite ou à gauche du jarret d'un cheval. (Du latin *vesica* vessie, tumeur.)

VESSIR, v. n. (*Vè-cir*) Il se dit des vents que le feu et l'air font sortir lorsqu'un Essayeur tirant l'essai, ne le laisse pas refroidir adroitement. — Anciennement *vesser*, Voy. ce mot.

† VESTA, s. f. En Mythologie, Déesse des anciens Grecs et Romains, fille de *Saturne* et de *Rhée*, et femme de *Janus.* Suivant l'opinion la plus commune, elle présidoit au feu. (Du lat. *Vesta*; son nom grec *Estia* signifie également *foyer.*) — En Astron., nouvelle planète découverte par le Docteur *Olbers*, à Bremen, le 29 mars 1807. Elle est placée par rapport à la terre, entre *Mars* et *Junon* : sa révolution sidérale est de 3 ans 8 mois.

VESTALE, s. f. Fille vierge, qui dans l'ancienne Rome étoit consacrée au service de la

Déesse *Vesta*. — Figur. Femme ou fille d'une chasteté exemplaire ; il se dit le plus souvent par dénigrement : *Une vieille vestale ; elle fait la vestale.*

† VESTALIES, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes que les anciens Romains célébroient le 5 avant les Ides de juin, c. à d. le 9 de ce mois, en l'honneur de la Déesse *Vesta*. (Du lat. *vestalia, ium.*)

VESTE, subst. f. Habillement long que les Orientaux portent sous leur robe : *Veste à la Turque.* — Espèce de longue camisole qu'on porte sous le justaucorps : *Etre en veste.* (Du latin *vestis* vêtement, habit en général.)

VESTIAIRE, s. m. (*Ves ti-è-re*) Lieu où en certains Couvens on serroit les habits destinés aux Religieux, aux Religieuses. (Du lat. *vestiarium*, fait dans le même sens, de *vestis* vetement, habit.) — Argent qu'on leur donnoit pour s'habiller. — Maître de la Garderobe dans le Bas-Empire. (Du latin *vestiarius.*)

VESTIBULE, s. m. Pièce qui est à l'entrée d'un édifice, et qui ne sert que de passage à plusieurs autres. (Du latin *vestibulum*, dérivé de *Vesta* Déesse du feu, et qui signifie également le feu lui-même ; parce que chaque Romain avoit soin d'entretenir du feu à la porte de sa maison.) — En termes d'Anatomie, première partie de la seconde cavité de l'oreille.

VESTIGE, subst. m. Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal marquée dans l'endroit où il a marché. Il ne se dit guères que dans le style soutenu et au pluriel. (Du lat. *vestigium*, dérivé de *vestis* robe traînante.) — Reste, monument : *Il ne reste pas le moindre vestige de plusieurs villes anciennes.* — En t. de Chirurg. espèce de fracture des os plats.

Fig. *Suivre les vestiges de quelqu'un*, l'imiter.

VÊTEMENT, subst. m. (*Vé-te-man*) Habit, habillement ; tout ce qui sert à couvrir le corps. Il ne se dit que dans le style soutenu. (Du lat. *vestimentum.*)

VÉTÉRAN, s. m. Il se dit de certains Officiers et autres, qui après avoir servi un certain temps, jouissent encore de tous ou de quelques-uns des privilèges qu'ils avoient, quoiqu'ils aient quitté le service : *Officier vétéran, Conseiller, Académicien, etc. vétéran.* — *Un Ecolier vétéran*, celui qui double la même classe. (Du latin *veteranus*, fait de *vetus, veteris*, vieux, ancien.)

VÉTÉRANCE, s. f. Qualité de *vétéran.*

VÉTÉRINAIRE, s. m. et plus souvent adject. m. et f. (*Vé-té-ri-nè-re*) Maréchal ferrant. *L'art vétérinaire*, l'art de guérir les chevaux, les bestiaux. *Ecole vétérinaire*, Ecole où l'on enseigne cet art. (Du latin *veterinarius*, fait de *veterina, orum*, bêtes de somme, de charge, de trait, lequel vient de *vehere* porter.)

VÉTILLARD, ARDE ; Voyez *Vétilleur*, qui a le même sens, et qui est beaucoup plus usité.

VÉTILLE, s. f. (mouillez les *ll*) Branches de cuivre dans lesquelles sont enlacés plusieurs anneaux. — Petit serpenteau fait avec des cartes à jouer. — Petit anneau par où passe le fil d'un rouet à filer. — Bagatelle, chose de rien ou de peu de conséquence. Voy. *Minutie.*

VÉTILLER, v. n. (*Vé-ti-glié*, mouillez les *ll*) S'amuser à des *vétilles.* — Faire des difficultés sur de petites choses. (Du latin *vitilitigare* chicaner, critiquer minutieusement, formé de *vitium* vice, défaut, tort, et *litigium* querelle.)

VÉTILLERIE, s. f. (mouillez les *ll*) Chicanerie, raisonnement captieux : *Ce n'est qu'une vétillerie.* Voyez *Vétiller.*

VÉTILLEUR, EUSE, s. (*Vé-ti-glieur, glirûze*, mouillez les *ll*) Celui, celle qui *vétille* ; tracassier, tracassière.

VÉTILLEUX, EUSE, adj. Qui demande beaucoup de petits soins et d'attention : *Affaire vétilleuse.*

VÊTIR, v. a. *Vêtu. Vêtant. Je vêts, tu vêts, il vêt* (ce singulier est peu usité) ; *nous vêtons, etc. Je vêtis.* Habiller ; donner des habits à quelqu'un. (Du latin *vestire.*)

Vêtir un enfant, lui donner sa première robe. — *Vêtir une robe*, la mettre sur soi.

SE VÊTIR, v. récip. S'habiller, mettre des habits.

Se vêtir à la Françoise, à la Turque ; suivre la mode des François, des Turcs, dans ses habillemens.

† VÉTO, s. m. pris du latin où il signifie *j'empêche, je m'oppose.* Formule qu'employoit à Rome un Tribun du peuple, lorsqu'il s'opposoit aux décrets du Sénat. — Dans les anciennes Diètes de Pologne, chaque Nonce pouvoit par ce même et unique mot arrêter toute délibération législative. — En Angleterre, droit qu'a une branche du Corps législatif d'empêcher qu'une décision d'une autre branche ne passe en loi : *Le Roi d'Angleterre a le veto, le droit de veto.* Voyez ci-après le *Vocabulaire des mots introduits dans la langue françoise depuis la révolution.*

VÊTU, UE, part. pass. de *Vêtir*, et adject. Habillé. — En ter. de Blason, il se dit de l'écu rempli d'un carré posé en losange, dont les quatre pointes touchent les bords.

VÊTURE, s. f. Prise d'habit de Religion dans les Couvens.

VÉTUSTÉ, s. f. Ancienneté. Il se dit des édifices que le laps de temps a fait dépérir. (Du latin *vetustas.*)

VEUF, VEUVE, s. et adject. Qui n'a plus de femme ; qui n'a plus de mari. Le masculin ne s'emploie guères comme substantif.

Eglise veuve, Collégiale qui a été Cathédrale, dans laquelle il y avoit anciennement un Evêque.

Veuve, parmi les Fleuristes, tulipe panachée de blanc et de violet. Les Conchyliologistes donnent le même nom à une coquille nuancée de noir et de blanc ; et les Ornithologistes à un oiseau d'Amérique, de l'ordre des Passereaux, de la famille des Conirostres et du genre des Embérizes ou Bruans.

VEULE, adj. Mou, foible : *Un homme veule.* — Léger : *Terre veule.* — Menu : *Branche veule.* — *Castors veules*, castors secs, maigres ou d'été, c. à d. peaux de castors provenant de la chasse d'été. Famil. dans toutes ses acceptions.

VEUVAGE, s. m. Le temps qu'on est *veuf* ou *veuve.* Voyez *Viduité.*

VEXATION, s. f. (*Vek-sa-cion*) Action de

vexer; sorte de persécution qu'on fait souffrir à quelqu'un.

VEXER, v. act. (*Vèk-cé*) Persécuter, tourmenter, faire de la peine injustement. (Du lat. *vexare*, employé dans la même acception, et qui signifie proprement *agiter*, *secouer*, fait de *vehere* porter, etc.)

† VEXILLAIRE, adj. (*Vek-cil-lè-re*) T. de Marine. *Signaux vexillaires*, signaux d'enseigne ou de pavillon. (Du latin *vexillum* drapeau, bannière.)

VIABLE, adj. m. et f. Assez fort, assez formé pour faire espérer qu'il vivra. (Du latin *vita* vie.)

VIAGER, ÈRE, adj. (*Vi-a-jé*, *jé-re*) Qui est à *vie*; dont on doit jouir durant sa *vie*.

VIAGER, s. m. Revenu qui n'est qu'à vie : *Il n'a que du viager.*

VIANDE, s. f. (*Vian-de*) La chair des animaux terrestres et des oiseaux dont on se nourrit. Le mot de *viande* porte avec lui une idée de nourriture que n'a pas celui de *chair*; mais ce dernier a un rapport à la composition physique de l'animal que n'a pas le premier. Ainsi l'on dit, 1.° que le poisson et les légumes sont *viandes* de carême; que la perdrix a la *chair* courte et tendre; 2.° qu'une jolie femme *a de belles chairs*, et qu'un beau morceau de bœuf non cuit *est de la belle viande*. — Par extension, 1.° il se dit quelquefois du poisson : *Le saumon n'est pas une viande de malade.* 2.° D'autres alimens : *Viande de carême*, c'est-à-dire les fruits secs, figues, raisins, etc. — Il se disoit autrefois pour toute sorte de mets. (Du latin barb. *vivanda*, fait de *vivere* vivre, et que les Italiens ont conservé sans aucun changement.)

Viande neuve, servie pour la première fois. — *Viande blanche*, viande de volaille. — *Viande noire*, de lièvre, de becasse, de sanglier, etc. — *De la grosse viande*, du bœuf, du mouton, du veau. — *Une viande faisandée*, *hasardée*, qui est près de se gâter. — Fam. *Viande creuse*, ce qui se mange par friandise et ne rassasie pas; ce qui ne fait qu'amuser et qu'on ne mange point : *La crème fouettée et la musique sont des viandes creuses pour ceux qui ont bien faim.* — Figur. et famil. *Se repaître de viandes creuses*, d'imaginations chimériques. — Proverb. *C'est un mangeur de viandes apprêtées*, c'est un paresseux qui n'aime point à travailler.

VIANDER, v. n. (*Vian-dé*) T. de Vénerie : Manger, paître, en parlant des cerfs et autres bêtes fauves.

VIANDIS, s. m. (*Vian-di*) Pâture des bêtes fauves.

† VIATEUR, s. m. (Archéol.) Officier inférieur chez les Romains. C'étoit une espèce de messager d'État que le Sénat envoyoit à la campagne pour avertir les Sénateurs des jours où ils devoient s'assembler extraordinairement. (Du latin *viator.*)

VIATIQUE, s. m. (*Via-ti-ke*) Tout ce qu'on porte avec soi pour la dépense d'un voyage. (Du lat. *viaticum*, fait de *via* chemin, route, et aussi voyage) — Dans l'Église Catholique, Sacrement de l'Eucharistie qu'on donne aux malades qui ne peuvent le recevoir à l'Église : *Communier en viatique*, sans être à jeûn.

VIBORD, s. m. (*Vi-bor*) Terme de Marine : Muraille du vaisseau au-dessus du pont supérieur et des gaillards, lorsque l'appui est lissé et vaigré en plein.

VIBRANT, ANTE, adj. verb. (*Vi-bran*) Qui *vibre*, qui fait des vibrations : *Une corde vibrante.*

VIBRATION, s. f. (*Vi-bra-cion*) Terme de Physique : Mouvement régulier et réciproque d'un corps, qui suspendu librement balance tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, en décrivant une portion de cercle : *Les vibrations du pendule.* — Tremblement des cordes d'un instrument de Musique, de la corde d'un arc, d'un ressort spiral, etc. (Du latin *vibratio.*)

VIBRER, v. n. (*Vi-bre*) Faire des *vibrations*. (Du latin *vibrare.*)

† VIBRION, s. m. (Hist. naturelle) Genre d'animaux microscopiques, dont on trouve dans le vinaigre une espèce qu'on aperçoit quelquefois à la vue simple. (Du latin *vibrare* s'agiter, trembler, tressaillir, à cause des mouvemens que manifestent ces animaux.)

VICAIRE, s. m. (*Vi-kè-re*) Celui qui est établi sous un supérieur pour tenir sa place en certaines fonctions : *Il y avoit en Allemagne, etc. des Princes qui se disoient Vicaires de l'Empire.* — Anciennement, champion qui, dans un combat singulier, prenoit la place d'un autre, et se battoit pour lui. — Il se dit plus ordinairement de celui qui fait des fonctions ecclésiastiques sous un supérieur. (Du latin *vicarius*, fait de *vicis*, au pluriel *vices* lieu, place.)

† *Vicaire de JÉSUS CHRIST*, titre qu'on donne au Pape. — *Cardinal-Vicaire*, Cardinal à qui le Pape confioit particulièrement l'administration ecclésiastique de la ville de Rome.

VICAIRIE, s. f. (*Vi-kè-ri-e*) Fonction de *Vicaire*. Voy. *Vicariat.* — Cure desservie par un *Vicaire* perpétuel.

VICARIAL, ALE, adj. Qui a rapport au *Vicariat* : *Fonctions vicariales.*

VICARIAT, s. m. (*Vi-ka-ri-a*) Fonction, emploi de *Vicaire*. Dans l'Église Romaine, *vicairie* se dit plus proprement des *Vicaires* de Paroisses, et *vicariat* des *Vicaires* de l'Évêque, appelés autrement Grands-Vicaires. — Le temps qu'on a été *Vicaire* : *Pendant son vicariat.* — Le territoire sur lequel s'étend le pouvoir du *Vicaire*, soit séculier, soit ecclésiastique.

VICARIER, v. n. (*Vi-ka-ri-é*) Faire les fonctions de *Vicaire*. — Se dit des Musiciens d'Église qui courent de ville en ville, de Cathédrale en Cathédrale, pour y chanter ou jouer de l'orgue.

VICE, s. masc. Défaut, imperfection : avec cette différence que le *vice* marque une mauvaise qualité morale, qui procède de la dépravation ou de la bassesse du cœur; le *défaut* est une mauvaise qualité de l'esprit, ou une mauvaise qualité purement extérieure; *imperfection* est un diminutif de *défaut*. (Du latin *vitium*, fait du grec *aitia* crime, faute, accu-

sation, ou du lat. *vitare* éviter ; *chose qu'il faut éviter.*) —*Vice*, dans une autre acception et indéclinable, entre dans la composition de plusieurs mots, et signifie *qui tient la place de...* (Du latin *vice*, ablatif de *vicis* lieu, place.)

VICE-AMIRAL, s. m. Officier le plus considérable après l'Amiral. — Le second vaisseau d'une flotte : *Il servoit sur le vice-amiral.*

VICE-AMIRAUTE, s. f. Charge de Vice-Amiral.

VICE-BAILLI, s. m. Officier de robe courte qui tenoit la place d'un Prevôt des Maréchaux.

VICE-CHANCELIER, s. m. Celui qui faisoit la fonction de Chancelier en l'absence de celui ci.

VICE CHANCELIERE, s. f. La femme du Vice-Chancelier.

VICE-CONSUL, s. m. Celui qui tient la place du Consul.

VICE-CONSULAT, subst. m. Emploi de Vice-Consul.

VICE-GÉRENT, s. m. Celui qui faisoit les fonctions d'un Official en l'absence de celui-ci. (Du latin *gerens*, part. a. de *gerere* gérer, régir, administrer.)

VICE-LÉGAT, s. m. Prélat établi par le Pape pour exercer les fonctions du Légat en son absence. Son emploi se nomme *Vice-Légation*, s. f.

VICENNAL, ALE, adj. T. d'Antiquité : Qui est de vingt ans, qui se fait après vingt ans. (Du latin *vicennalis*, formé par contraction de *viceni* vingt, et *anni* années.)

VICENNALES, s. f. plur. Chez les Romains, 1.° Fêtes qui se donnoient à la vingtième année de l'Empire d'un Prince. — 2.° Fêtes funèbres le vingtième jour après la mort d'un homme.

VICE-PRÉSIDENT, s. m. Celui qui exerce les fonctions d'un Président en son absence.

VICE REINE, s. f. La femme d'uo Vice-Roi.

VICE-ROI, s. m. Celui qui gouverne un État qui a ou qui a eu le titre de Royaume : *Vice-Roi du Mexique ; Vice-Roi de Valence en Espagne.* On le dit aussi de quelques Provinces quoiqu'elles n'aient pas eu le titre de Royaume : *Vice-Roi de Catalogne.*

VICE ROYAUTÉ, s. f. Charge et dignité de Vice-Roi.

VICE-SÉNÉCHAL, s. m. Lieutenant du Sénéchal.

VICIÉ, ÉE, part. p. de *Vicier*, et adj. Gâté, altéré, corrompu.

VICIER, v. a. (*Vi-ci-é*) Altérer, corrompre, gâter. — En t. de Pratique, rendre nul. (Du latin *vitiare*, fait de *vitium* vice, défaut.)

VICIEUSEMENT, adverb. (*Vi-cieû-ze-man*) D'une manière *vicieuse*, pleine de défauts.

VICIEUX, EUSE, adject. (*Vi-cieû* ; en vers, *ci-eû*) Qui a quelque *vice*, quelque défaut : *Cheval vicieux ; clause qui rend un contrat vicieux, clause vicieuse.* —En Grammaire, *façon de parler vicieuse*, qui est contre les règles. — Qui est adonné à quelque *vice* et particulièrement à l'impureté : *Homme vicieux.* Celui qui est *vicieux*, dit M. *Guizot*, est porté au mal par un défaut de sa nature, ou par une mauvaise habitude qui le lui a rendu naturel ; celui qui est *dépravé* est perverti par l'habitude du mal, au point de n'avoir plus de goût que pour ce qui est mauvais ; dans l'homme *corrompu*, cette habitude du mal a détruit tout germe du bien ; l'homme *pervers* enfin, est oppose au bien par inclination, il en est l'ennemi declaré : *Un homme vicieux peut connoître la vertu, quoiqu'il y manque ; un homme dépravé n'en sent pas le prix ; un homme corrompu croit a peine a son existence ; l'homme pervers la hait.* —On dit substantiv. mais seulement au pluriel, *il faut fuir les vicieux, etc.*

VICISSITUDE, s. f. (*Vi-ci-si-tu-de*) Révolution réglée : *La vicissitude des saisons.* (Du latin *vicissitudo*, fait de *vicis* alternative, retour, succession.) — Instabilité : *La vicissitude des choses humaines.* — Changement, évènement fâcheux : *Voila une terrible vicissitude.* — Variation : *Il a eu dans sa vie de grandes vicissitudes.*

VICOMTE, s. m. (*Vi-kon-te*) Celui qui a une *Vicomté.*—Autrefois, en Normandie, etc. Juge qui etoit au-dessous du Bailli.

VICOMTÉ, s. f. (*Vi-kon-té*) Titre de terre dans les pays où ces distinctions sont encore admises. — Autrefois, ressort de la Juridiction des Juges appelés *Vicomtes.*

VICOMTESSE, s. f. (*Vi-kon tè-ce*) Femme de *Vicomte* ou celle qui a une *Vicomté.*

VICTIMAIRE, s. m. (*Vik-ti-mè-re*) T. d'Antiquité : Celui qui fournissoit les victimes ou qui faisoit les apprêts du sacrifice. (Du latin *victimarius.*)

VICTIME, s. f. Animal qu'on immoloit et qu'on sacrifioit, soit à Dieu dans l'ancienne Loi, soit aux fausses Divinités chez les Païens. (Du latin *victima*, que quelques-uns dérivent de *vincire* lier, garrotter, et d autres *vincere* vaincre ; parce qu'anciennement c'étoit les vaincus ou leurs bestiaux qu'on sacrifioit.)

Fig. *Etre la victime*, être sacrifié. *J'ai été la victime de son ressentiment*, il m'a fait beaucoup de mal. *Il a été la victime de sa bonne foi*, sa bonne foi a causé ses disgraces, sa perte. *Il a été la victime de cet accommodement*, on l'a fait à ses dépens.

† VICTIMER, v. a. (*Vik-ti-mé*) Rendre *victime*, immoler, sacrifier. Mot nouveau mis fort à la mode par la révolution, et employé sur-tout au participe : *Il a été victimé, etc.* L'usage ne l'a point adopté.

VICTOIRE, s. fem. (*Vik-toa-re*) Avantage qu'on remporte en guerre sur les ennemis, dans un combat, dans une bataille. — Figur. Avantage qu'on remporte sur soi ou sur les autres. — La *Victoire* étoit une Divinité païenne ; on la personnifie encore dans plusieurs phrases : *La Victoire s'est déclarée pour nous.* (Du latin *victoria.*)

Familièrem. *Il ne faut pas chanter victoire avant le temps*, il ne faut pas se glorifier d'un succès avant qu'il soit assuré.

† VICTORIENNE, adj. f. (Calendrier) *Période victorienne*, Voy. au mot *Période.*

VICTORIEUSEMENT, adv. (*Vik-to-ri-eû-ze-man*) D'une manière *victorieuse.* Il s'emploie sur-tout au figuré : *L'éloquence agit victorieusement sur nos esprits.*

VICTORIEUX, EUSE, adj. Qui remporte ou qui a remporté quelque *victoire.* De bons Ecrivains lui donnent pour régime la préposition

de suivie d'un substantif : *Victorieux du monde, il en demande un autre.* Boileau. — Fig. Qui est venu à bout de quelque chose malgré les obstacles.

VICTUAILLES, s. f. plur. (*Vik-tu-â-glie*, mouillez les *ll*) Vivres et munitions de bouche. Il se dit sur-tout de ceux qu'on charge sur les vaisseaux. (Du latin *victus*, *ûs* vivres, nourriture. La Bible dit *victualia*.)

† VICTUAILLEUR, s. m. (*Vik-tu-â-glieur*, mouillez les *ll*) T. de Marine : Celui qui fournit les *victuailles*.

VIDAME, subst. m. Celui qui représentoit et tenoit la place de l'Evêque en tant que Seigneur temporel. (Contraction du latin *vice dominus*, formé de *vice*, ablatif de *vicis* lieu, place, et *dominus* seigneur.)

VIDAMÉ, s. m. *ou* VIDAMIE, s. f. Dignité et charge de *Vidame*.

VIDANGE, s. fém. (*Vi-dan-je*) Action de *vider*, en parlant du bois coupé dans une forêt, des terres qui embarrassent, d'un fossé qui s'est rempli, etc. — Etat d'une chose qui se *vide* : *Ce tonneau est en vidange.* — En t. de Médecine, les évacuations que les femmes ont après leur accouchement. — Au pluriel, les immondices qu'on ôte d'un lieu qu'on *vide*, qu'on nettoie.

VIDANGEUR, s. m. Celui qui *vide* les fosses des privés, qui cure les puits et nettoie les citernes.

VIDE, adj. Ce qui n'est rempli que d'air ou qui ne contient pas ce qu'il a accoutumé de contenir : *Place, espace, muid, tonneau vide ; la maison est vide, sa bourse est vide.* (Du latin *viduus*, fait dans la même signification, de *viduare* dépouiller, priver de... etc.)

Figur. 1.° *Un cerveau, une tête vide*, un homme qui n'a point de sens. — 2.° *Cet ouvrage est vide de sens, de raison*, il n'y a ni sens ni raison, il n'est point solide. — Au théâtre, quand une scène n'est pas liée avec celle qui précède, on dit que *le théâtre est vide.* — *Habit brodé tant plein que vide*, dans lequel ce qui est brodé occupe autant d'espace que ce qui ne l'est pas.

VIDE, s. m. Espace vide : *Les arbres morts font un grand vide dans une allée.* — Dans le Didactique, espace tellement vide, qu'il ne renferme aucun corps ni solide, ni fluide. — Il se dit figurément dans les choses morales, par rapport aux personnes ou aux occupations dont on vient à être privé : *Cette mort a fait un grand vide dans notre société.*

† *Vide de Boyle* (Physiq.), espèce de vide produit sous un récipient appliqué à la machine pneumatique, lorsqu'on en pompe l'air. Ce n'est qu'une raréfaction plus ou moins grande de l'air contenu sous ce récipient, et jamais un vide absolu. — *Horreur du vide*, Voy. au mot *Horreur*. — *Machine du vide*, machine pneumatique.

A VIDE, adv. Sans rien contenir : *La diligence est partie à vide.* — *Jouer à vide*, sur les instrumens à cordes, faire résonner la corde dans toute sa longueur, sans la raccourcir par l'application du doigt sur la touche. Le son en est alors plus brillant. — Fig. et fam. *Mâcher à vide*, se repaître d'une vaine espérance.

VIDÉ, ÉE, part. pass. de *Vider*, et adject. Désempli, etc. — En parlant d'un cheval, on dit *jarrets bien vidés*, qui ne sont pas pleins, qui ne sont pas gras. — Se dit dans le Blason, d'une pièce principale dont la partie intérieure est *vide*, et dont il ne reste que les bords pour en faire connoître la forme.

VIDE-BOUTEILLE, s. m. Petite maison avec un jardin près de la ville. Style familier.

VIDELLE, s. f. (*Vi-de-le*) Instrument dont le Pâtissier se sert pour couper la pâte.

VIDER, v. a. (*Vi-dé*) Rendre *vide*, ôter ce qu'il y a dans une chose. (Du latin *viduare*, qui signifie proprement dépouiller, priver, frustrer.) — Fig. 1.° En parlant d'une affaire, la terminer, la finir par jugement, par accommodement ou d'une autre manière : *Ce rapporteur vide bien des procès ; vider un différend.* — 2.° Sortir d'un lieu, en déloger par quelque sorte de contrainte : *Vider les lieux, vider le plancher.* — Figurer une étoffe de telle sorte qu'elle soit percée à jour. — Faire égaux tous les trous qui sont au pied des dents d'un peigne et qui tiennent au dos.

Vider une volaille, en tirer ce qui n'est pas bon à manger. — *une clef, un canon d'arquebuse, etc.* les creuser par le bout. — *un cheval*, en t. de Maréchal, passer la main dans son fondement pour en retirer les crottins. — *un oiseau*, en t. de Faucon. le purger. — *ses mains*, se dessaisir de ce qu'on avoit entre ses mains. — *une pièce d'étoffe*, la laisser trop long-temps à la foulerie, de sorte qu'elle perde de la largeur qu'elle doit avoir. — *les ventes*, enlever dans une forêt le bois qu'on a acheté, lorsqu'il a été abattu. — *La chaux* (Mégis.), la faire sortir des peaux en les foulant.

† *Faire vider le gibier* (Fauc.), le faire partir quand les oiseaux sont montés et détournés.

SE VIDER, v. réc. Se désemplir. — Figur. Se terminer, se décider, etc. Voy. *Vider*. — Décharger son ventre des excrémens.

† VIDERCOME, s. m. Voyez *Vidrecome*.

† VIDIAN, ENNE, adj. (Anat.) Qui a rapport au conduit de *Vidus-Vidius*, ainsi nommé de l'Anatomiste à qui on en doit la découverte. C'étoit un Florentin qui devint en France Medecin de *François* I^er^. *Le nerf vidian ; l'artère vidienne.*

VIDIMER, v. a. (*Vi-di-mé*) T. de Pratique : Collationner une copie à un titre original, et certifier qu'elle lui est conforme. (Du latin *videre* voir, examiner.)

VIDIMUS, s. m. emprunté du latin, où il signifie *nous avons vu*. Titre qui a été authentiquement collationné à son original.

VIDRECOME, s. m. Grand verre à boire. (De l'allemand *wieder-komm* [*komm-wieder*] viens de nouveau, reviens ; de *kommen* venir. Ce verre, en Allemagne, fait le tour de la table : chacun doit le vider à son tour, à chaque santé qui se porte.)

VIDUITÉ, s. f. Veuvage : avec cette différence que *viduité* se dit plus proprement de l'état actuel du survivant des deux conjoints, qui n'a pas encore passé à un autre mariage, et *veuvage* du temps que dure cet état. (Du latin *viduitas*.)

VIDURE, s. f. Ouvrage à jour. — Ce qu'on ôte de quelque chose. (De *vider*.)

VIE, s. f. En général, l'ensemble des fonctions dans les êtres organisés : *Vie animale, sensitive, végétative.* — Dans une acception plus particulière, état des êtres animés tant qu'ils ont en eux le principe des sensations et du mouvement. — Plus particulièrement encore, état où est l'homme quand son ame est unie à son corps. (Du latin *vita*, fait du gr. *bios* et *biotê*, qui signifie la même chose.) — Durée de cette union, ou espace de temps qui s'écoule depuis la naissance jusqu'à la mort. — Etat de l'ame séparée du corps : *La vie future, l'autre vie.* — La manière de vivre, 1.° en ce qui regarde la nourriture : *Chercher, gagner sa vie.* — 2.° En ce qui regarde les commodités ou incommodités de la vie : *Mener une vie douce, aisée, tranquille* ou *triste, misérable, agitée.* — 3.° Par rapport aux occupations et aux professions différentes de la vie : *Choisir un genre de vie.* — 4.° En ce qui regarde la conduite et les mœurs : *Mener une vie réglée* ou *déréglée : femme de mauvaise vie.* — On dit fig. d'une chose pour laquelle on a un attachement extrême, *c'est là ma vie, etc.* — Popul. Crierie qui se fait en querellant quelqu'un, en lui reprochant quelque chose, en le réprimandant : *Il m'a fait une vie enragée.* — Histoire, récit des choses remarquables de la vie d'un homme.

Recommander une chose sur la vie, avec la dernière instance. — *Être entre la vie et la mort*, dans un extrême péril. — Figur. *Cette nouvelle lui a redonné* ou *rendu la vie*, l'a tiré d'une inquiétude mortelle. — *Il y a bien de la vie dans ce tableau* ; l'action en est vive, les figures y sont fort animées. — *Ce discours est sans vie*, sans chaleur, sans énergie. — *Il n'a qu'un filet de vie*, il est infirme et sans vigueur. — *Elles sont unies à la vie et à la mort*, fort étroitement unies. — Fam. *Être de grande vie*, manger beaucoup. — *Rendre la vie dure à quelqu'un*, le chagriner à tout propos. — Fam. 1.° *Faire la vie*, se divertir, être en débauche. — 2.° *Faire vie de garçon*, mener une vie libre et dégagée de soins. — Prov. 1.° *Mener une vie de Bohême*, vivre comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. — 2.° *Mener une vie de cochon*, vivre dans la crapule et la débauche. — *Cet animal a la vie dure*, il est difficile de lui ôter la vie. — *Disputer sa vie*, se dit sur-tout des criminels qui se défendent dans des accusations capitales. — *Il y va de la vie*, on risqueroit d'être puni de mort. — Pop. *Tourmenter sa pauvre vie*, se donner beaucoup de peines, de soins, de mouvemens.

EAU DE-VIE, s. f. Liqueur forte tirée du vin, du cidre, du blé, etc. par distillation.

VIÉDASE, s. m. T. injurieux, qui dans son origine signifioit *visage d'âne*. Il est devenu libre et populaire.

VIEIL *ou* VIEUX, VIEILLE, adj. (mouillez l'*l* du premier et les *ll* du troisième. *Vieil* ne s'emploie plus guère au masculin, même suivi d'une voyelle, que dans le *vieil homme*, le *vieil Adam*, le péché, l'homme pécheur.) Qui est fort avancé en âge : *Cet homme est vieux*, et prov. *il est aussi vieux que les rues.* — Qui est tel depuis long-temps : *Vieux ami, vieux ivrogne.* — Qui est plus âgé, quoique jeune encore. — Qui est usé : *Vieux habit, vieux manteau, etc.* — Ancien, antique : *Le bon vieux temps, la vieille mode.* — Il se dit de certaines choses par opposition à nouveau : *Du vin vieux ; vieille dette.* — Qui fait un métier, une profession depuis long-temps : *Vieux soldat, vieux Magistrat.* — Qui mène depuis long-temps un certain genre de vie : *Vieux débauché, vieux pêcheur* ; et par extension, *vieux routier, vieux coquin, vieux fou, vieille sorcière, etc.* (Du latin *vetus, veteris.*)

Fam. *Cet homme ne fera pas de vieux os*, ne vivra pas jusqu'à la vieillesse. — *Une turquoise de la vieille roche*, tirée d'une ancienne mine qui est épuisée. — Fig. *Un ami de la vieille roche*, tel qu'on n'en trouve plus ; *homme de la vieille roche*, d'une probité antique et rare.

† *Vieil* ou *Vieux de la montagne* (Histoire mod.) ; Prince ou Sultan des Ismaéliens de l'Irac persien, dont les sujets se dévouoient pour assassiner ceux que le Prince tenoit pour ses ennemis. Le premier *Vieil de la montagne* fut *Hassan-Snhuh*, qui, vers l'an de l'ègire 493 (l'an de J. C. 1099), fonda la seconde branche des Ismaéliens de Perse, que nos Historiens ont nommé les *Assassins*, par corruption, ajoutent quelques-uns, du mot *Arsacides* ; les chefs de ces cantons de la Syrie prétendant descendre d'*Arsace*, fondateur de l'Empire des Parthes. Voy. *Assassin.*

VIEILLARD, s. m. (*Vié-gliar*, mouillez les *ll*) Celui qui est dans le dernier âge de la vie, dans la vieillesse. (Du latin *vetus*, dont on a fait dans la basse latinité, *vetularis* et *vetulardus*. Ménage.)

VIEILLE, s. f. (*Vié-glie*, mouillez les *ll*) Celle qui a de l'âge, qui est dans la vieillesse. — Nom que l'on donne à un poisson de l'île de Cayenne, qui pèse quelquefois jusqu'à 200 l.

VIEILLERIES, s. f. pl. (*Vie glie-ri-e*) Choses *vieilles* et usées ; *vieilles* hardes, etc. Style fam. et méprisant.

VIEILLESSE, s. f. (*Vié-glie-ce*) Le dernier âge de la vie. (Du latin *vetustas.*) — Les *vieilles* gens : *La vieillesse est avare, chagrine, etc.* — On dit aussi *la vieillesse des animaux, des arbres, etc.*

VIEILLIR, v. n. (*Vie-glir*, mouillez les *ll*) Devenir *vieux*. — Passer sa vie dans quelque emploi. — Paroître *vieux* : *Il a bien vieilli depuis deux ans.*

Cette mode, cette expression vieillit, n'est plus guère d'usage.

VIEILLIR, v. act. Rendre ou faire paroître *vieux* : *Les soucis, les maladies l'ont vieilli.*

VIEILLOT, s. m. (*Vie-glio*) Qui commence à devenir *vieux*. Le féminin est *vieillotte*. (Du latin *vetulus, la.*)

VIELLE, s. f. (*Vié-le*) Sorte d'instrument de musique à cordes et à roue. (De l'espagnol *vihuela*, qui aujourd'hui dans cette langue signifie proprement *guitarre.*)

† *Loquet à vielle* (Serrurerie), loquet qui s'ouvre avec une clef, laquelle au moyen d'une

pièce coudée en forme de manivelle, soulève le battant du loquet.

† VIELLÉ, ÉE, adject. usité seulement dans cette phrase populaire : *Le bœuf viellé*, bœuf que les Bouchers promènent à Paris le jeudi gras, au son d'une *vielle*.

VIELLER, v. n. (*Vie-lé*) Jouer de la *vielle*.

VIELLEUR, EUSE, subst. (*Vie-leur*) Celui, celle qui joue de la *vielle*. — Nom donné à certains insectes par rapport au bruit qu'ils font en volant, et qui imite le son d'une *vielle*.

† VIENNE, s. fém. (*Viè-ne*) Sorte de lame d'épée estimée des fabriques de *Vienne*, dans le département de l'Isère.

VIERGE, s. f. (*Vier-je*) Fille qui a vécu dans une continence parfaite. Ce mot n'est presque plus employé que dans les sermons et dans les livres de morale chrétienne. (Du lat. *virgo*.) — L'un des douze signes du Zodiaque, composé de 110 étoiles dans le Catalogue britannique.

La Sainte Vierge, titre que les Chrétiens donnent par excellence à la mère du Sauveur.

VIERGE, adject. Qui a vécu dans une continence parfaite : *Cette fille est vierge; ce garçon est encore vierge.*

Des métaux vierges, ceux qui sont purs et sans mélange dans le sein de la terre. — *De l'argent, de l'or, du mercure vierge*, qui n'ont point passé par le feu. — En Peinture, *teintes vierges*, qui ne sont point fondues, noyées les unes dans les autres, qui sont employées sans mélange. Aux teintes *vierges* sont opposées celles qu'on nomme *sales*. — *Cire vierge*, qui n'a été employée à aucun ouvrage. — *Huile vierge*, celle qui sort des olives sans qu'elles aient été pressées. — *Parchemin vierge*, fait de la peau d'un jeune agneau ou d'un veau mort-né. — *Vigne vierge*, vigne qui ne produit qu'une petite graine inutile. — *Marbre vierge*, sorte de marbre blanc qu'on tire des Pyrénées, du côté de Bayonne.

VIEUX, Voyez *Vieil*.

VIEUX-OING, s. m. (*Vieû-zoein*) Panne de porc battue dont on se sert pour graisser les roues, etc. Voyez *Oing*.

VIF, IVE, adj. Vivant, vivante; qui est en vie. (Du latin *vivus*.) — Qui a beaucoup de vigueur et d'activité : *Enfant, cheval fort vif; avoir les yeux vifs, le regard vif et perçant; les passions vives, l'esprit vif, l'imagination vive.* — Qui fait une impression violente : *Froid, feu vif, une vive douleur, etc.*

Une foi vive, accompagnée des œuvres, ou ardente et que rien n'ébranle. — *Couleur vive*, fort éclatante. — *Teint vif*, d'un blanc et d'un vermeil éclatant. — *Expressions vives, traits vifs*, se disent dans les ouvrages d'esprit, du feu de l'imagination ou des traits piquans qui s'y trouvent. — *Attelier qui est vif*, où il y a beaucoup d'ouvriers. On dit plus souvent *attelier vivant*. — *Forêt vive*, où il y a de beaux et grands arbres; et dans le langage des Chasseurs, où il y a beaucoup de bêtes fauves. — *Poutre à vive arête*, dont les angles ne sont ni écornés ni mutilés. — *Eau vive*, qui coule de source *ou* qui est trop crue. — *Roche vive*, qui a ses racines fort profondes en terre, qui n'est point mêlée de terre, et qui n'est point par couches comme les carrières. — *Haie vive*, plantée d'arbres vivans. — *Chaux vive*, qui n'a pas encore été éteinte. — *Dartre vive*, qui revient toujours, et qui paroît fort enflammée.

VIF, s. m. La chair vive : *Couper des chairs jusqu'au vif.* — Le dedans, le cœur d'un arbre.

Fig. 1.° *Couper dans le vif*, sacrifier ce qui nous plaît fort; ne pas ménager notre sensibilité ni celle des autres. — 2.° *Piquer au vif*, vivement, fortement. — 3.° *Être piqué* ou *touché au vif*, avoir reçu un déplaisir ou une offense très-sensible.

VIF-ARGENT, s. m. (et non pas *argent-vif*, comme on dit en quelques endroits, *Vi-far-jan*) Métal liquide appelé autrement *Mercure*.

Fig. et fam. *Avoir du vif argent dans la tête*, être d'une telle vivacité et légèreté, qu'on dise ou qu'on fasse souvent des étourderies.

† VIGANNE, s. f. Sorte de raisin. Voy. *Rochette noire et blanche*.

† VIGANS, s. m. pl. Draps grossiers, qui se fabriquent au *Vigan* dans les Cévennes.

VIGIE, s. f. En t. de Mer, *être en vigie*, en sentinelle. — Marin monté sur la tête d'un mât ou sur une vergue de perroquet, pour observer au loin en mer. — Dans les colonies d'Amérique, sentinelle établie sur les hauteurs le long des côtes. — Sommet de montagne, etc. où cette sentinelle est postée. (Du lat. *vigiles, um*, sentinelles, vedettes, fait de *vigilare* veiller.) — Écueil, rocher d'une petite étendue, hors de l'eau ou sous l'eau. Les Marins le nomment aussi *Roches qui veillent*.

† VIGIER, v. n. (*Vi-ji-é*) T. de Marine : Observer et chercher à découvrir. (Du latin *vigilare* veiller, être attentif.)

† VIGIGRAPHE, s. m. (*Vi-ji-gra-fe*) Machine télégraphique, propre à transmettre des signaux sur les vaisseaux, inventée en l'an 7 (1799) par M. *Bonnemain*.

VIGILAMMENT, adv. (*Vi-ji-la-man*) Avec *vigilance*.

VIGILANCE, s. f. Attention sur quelqu'un ou sur quelque chose, accompagnée de diligence et d'activité. (Du latin *vigilantia*.)

VIGILANT, ANTE, adj. Qui a de la *vigilance*; soigneux, appliqué. (De latin *vigilans*, part. a. de *vigilare* veiller.)

VIGILE, s. f. Le jour qui précède de quelque fête. (De latin *vigilia*.)

Les Vigiles des Morts, les Matines et les Laudes qu'on dit pour les morts.

† VIGINTIVIRAT, s. m. (*Vi-jein ti-vi-ra*) Chez les anciens Romains, emploi de vingt Officiers chargés respectivement de la monnoie, du soin des prisons et de l'exécution des criminels, de la police des rues et du jugement de quelques affaires civiles. (Du lat. *vigintiviratus*, formé de *viginti* vingt, et *vir* homme.)

VIGNE, s. f. (mouillez *gn*) Arbrisseau sarmenteux, originaire d'Asie, cultivé dans tous les pays tempérés, et dont la baie qui forme le grain de raisin, donne le suc dont on obtient le vin par fermentation. Les semences dures en forme de larmes que contient le raisin, s'appellent *pepins*; on nomme *cep* le tronc de

l'arbrisseau. Sa fleur est rosacée, composée de cinq petits pétales verts qui ont peu de consistance. Le nom de *Vigne* ne se donne pas à un cep seul; on ne dit pas *voilà une belle vigne*, pour *voilà un beau cep de vigne*. — Grande étendue de terres, plantée de ceps de vignes. (Du latin *vinea*.) — Maison de plaisance en Italie, et sur-tout aux environs de Rome. *Vigne Aldobrandine*, *Vigne Borghèse*.

† *Vigne labrusche* (en latin *labrusca*), la vigne sauvage et non cultivée. — *Vigne du Nord*, Voy. *Houblon*. — *Vigne de Malgache*, nom donné par M. *Sonnerat* à une plante à fleur monopétale, qui croît à Madagascar.

Fig. *Travailler à la vigne du Seigneur*, à l'instruction et à la conversion des ames. — Prov. 1.° *Etre dans les vignes*, être ivre. — 2.° *Jean des Vignes*, sot mal bâti. — 3.° *Mariage de Jean des Vignes*, concubinage couvert de l'apparence d'un mariage.

VIGNERON, s. m. (mouillez *gn*) Celui qui cultive la *vigne*, et lui donne les façons nécessaires.

VIGNETTE, s. f. (*Vi-gnè-te*, mouillez *gn*) Sorte de petite estampe, plus large que haute, où l'on gravoit autrefois des pampres de *vigne* et des raisins, et qu'on met pour ornement à la tête des chapitres d'un livre. — En Botan. Voy. *Mercuriale* et *Reine des prés*.

VIGNOBLE, s. m. (mouillez *gn*) Lieu planté de *vignes*.

VIGOGNE *ou* VICOGNE, s. f. (mouillez *gn*) Sorte d'animal du Pérou qui tient du mouton et de la chèvre, dont la laine sert à faire des chapeaux. C'est un mammifère ruminant, du genre des Chameaux. (De l'espagnol *vicuña*, dont la signification est la même.) — Laine de vigogne: *Chapeau de vigogne; bas de vigogne*.

VIGOGNE, s. m. Chapeau fait de laine de vigogne.

VIGOTE, s. f. Modèle où l'on entaille les calibres des pièces d'Artillerie, pour leur chercher des boulets convenables.

VIGOUREUSEMENT, adv. (*Vi-gou-reu-ze-man*) Avec *vigueur*, avec force.

VIGOUREUX, EUSE, adj. Qui a de la *vigueur*; fort, robuste: avec ces différences, 1.° que le *vigoureux* semble plus agile et doit beaucoup au courage: le *fort* paroît être plus ferme et doit beaucoup à la constitution des muscles; le *robuste* est moins sujet aux infirmités et doit beaucoup à la nature du tempérament; 2.° *Vigoureux* est d'un usage propre pour le combat et pour tout ce qui demande de la vivacité dans l'action; *fort* convient en fait de fardeau et de tout ce qui est défense; *robuste* se dit de la santé et de l'assiduité au travail.

Discours vigoureux; action, dispute, réponse vigoureuse, pleins de force, de fermeté, de vigueur. — On dit en Peinture, *manières, formes, couleurs vigoureuses*, et en Gravure, *estampe vigoureuse*, forte de brun et piquante d'effet.

VIGUERIE, s. f. (*Vi-ghe-rî-e*) Charge de *Viguier*. — Juridiction du *Viguier*.

VIGUEUR, s. fém. (*Vi-gheur*) Force pour agir: *Dans la vigueur de l'âge*. On le dit par extension des plantes. (Du lat. *vigor*.) — Qualité de l'esprit qui rend capable de soutenir de grands travaux sans s'épuiser; d'entreprendre et de soutenir de grandes choses, etc. — En Peinture, force, expression, sur-tout en parlant du coloris. — Ardeur jointe à la fermeté: *Pousser cette affaire avec vigueur; action de vigueur*.

Cette loi est ou les lois sont en vigueur, subsistent; les Magistrats les suivent dans leurs jugemens.

VIGUIER, s. masc. (*Vi-ghié*) Juge qui dans le midi de la France, faisoit les mêmes fonctions que les Prévôts royaux. (Suivant *Pasquier*, *Pithou*, etc. corruption de *vicarius*, en terme n'ayant été usité qu'en Languedoc, où *Théodoric*, au rapport de *Cassiodore*, établit un *vicaire* pour y exercer la justice.)

VIL, ILE, adj. Abject, méprisable. Voyez *Bas*. (Du latin *vilis*.)

Chose de vil prix, de peu de valeur. — *Marchandise à vil prix*, qui est à meilleur marché qu'à l'ordinaire.

VILAIN, s. m. (*Vi-lein*) Autrefois, paysan, roturier, etc. (Du latin *villanus*, fait dans la basse latinité, de *villa* maison des champs, ferme, métairie, etc.) — On dit aujourd'hui d'un homme déshonnête en paroles et en actions, *c'est un vilain*; et d'une femme prostituée, *c'est une vilaine*. Quelques-uns le disent d'un homme et d'une femme sale et malpropre. Il n'a pas cette signification. — On le dit aussi pour drôle, qui choque, qu'on méprise, etc. *C'est un petit vilain*.

VILAIN, AINE, adj. (*Vi-lein, lè-ne*) Qui n'est pas beau, qui déplaît à la vue: *Vilain jardin, pays, habit*. — Incommode, désagréable: *Vilain chemin, temps, gîte, vilain jeu*. — En parlant des personnes et des actions; sale, déshonnête, infâme: *Oh! que cela est vilain!* Prov. *Tous vilains cas sont reniables*. — Dangereux, en parlant des maux: *Voilà un vilain rhume*. — Avare, qui vit mesquinement: *Il est plus qu'avare, il est vilain*; et prov. *vilain comme lard jaune*. En ce sens, il est aussi subst. *c'est un vilain*. — En fauc. *oiseau vilain*, celui qui, comme le milan et le corbeau, ne suit le gibier que pour la cuisine, et qu'on ne peut venir à bout d'affaiter.

Prov. *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*; rendez service à un avare, il s'en plaindra pour se dispenser de la reconnoissance.

VILAINEMENT, adv. (*Vi-lè-ne-man*) D'une manière *vilaine*.

† VILANELLE, s. fém. (*Vi-la-ne-le*) Voyez *Villanelle*.

VILEBREQUIN, s. m. (*Vi-le-bre-kein*) Outil qui sert à trouer, à percer du bois, etc. au moyen d'un petit fer nommé *mèche*, qui a un taillant en spirale, et qu'on fait entrer en le tournant. (Suivant *Le Duchat*, c'est une corruption de *virebrequin* qu'on dit encore en Anjou, et qui est formé des deux mots *virer* tourner, et *brequin* nom de la mèche de cet outil, dérivé, continue cet Etymologiste, du latin *veru* broche, ou plutôt de son diminutif *verutum*.)

VILEMENT, adv. (*Vi-le-man*) D'une maniere *vile* et basse. Il est peu usité.

VILENE, adj. En t. de Blason, il se dit du lion dont on voit le sexe.

VILENIE, s. f. Ordure, saleté. — Avarice. — Au pluriel, 1.° Paroles injurieuses. — 2.° Obscénités. — 3.° Nourriture mal saine : *Cet enfant ne mange que des vilenies.*

VILETÉ, s. f. Qualité de ce qui est *vil* et à bas prix.

VILIPENDER, v. a. (*Vi-li-pan-dé*) Traiter de *vil*, déprimer, mépriser. Style fam. Voy. *Honnir*. (Du latin *vilipendere*, forme de *vilis* vil, de peu de valeur, et *pendere* priser, estimer.)

VILLACE, s. f. (*Vi-la-ce*) Grande *ville* mal peuplée et mal bâtie.

VILLAGE, s. m. (*Vi-la-jé*) Habitation composée de plusieurs maisons separées les unes des autres, et qui n'est fermée ni de fossés ni de murailles. Voy. *Hameau*. (Du lat. barbare *villagium*, fait de *villa* maison des champs, ferme, etc.)

Famil. et prov. *Cet homme est bien de son village*, est bien mal instruit de ce qui se passe.

VILLAGEOIS, OISE, s. (*Vi-la-joá, joá-ze*) Habitant de *village*.

VILLAGEOIS, EOISE, adj. Qui est de *village* : *Air villageois, manieres villageoises.*

VILLANELLE, s. f. (*Vi-la-ne-le*) Sorte de Poésie pastorale dont les couplets finissent par le même refrain. — Air propre à faire danser des paysans. (Voyez pour l'étymologie le mot *Vilain*, dans sa première acception.)

VILLE, s. f. (*Vi-le*) Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, et fermées par une clôture commune. (Suivant *Wachter*, du grec *polis* qui a la même signification, donnée ensuite dans la basse latinité au mot *villa*, qui designe proprement une maison de campagne, une métairie, etc.) — Les habitans d'une ville : *Toute la ville parle de cette nouvelle.*

† *Ville de commerce, ville marchande*, où le commerce est considérable. — *Ville d'entrepôt*, où les marchandises sont expediées pour passer outre. — *Villes anséatiques* ou *hanséatiques*, villes de commerce jadis liées ensemble pour des intérêts de commerce par une association qu'on a depuis appelée la *Hanse teutonique*. Voyez *Hanse* et *Hanséatique*. — *Le corps de ville* ou simplement *la ville*, les magistrats municipaux.

La ville est bonne, on y trouve aisément les choses dont on a besoin. — *Mon frere est à la ville*, n'est pas à la campagne. — *Mon frere est en ville, dîne, soupe en ville*, est hors de chez lui, dîne, soupe hors de chez lui. Il est fam. — Fig. et prov. *Ville qui parlemente est à moitié rendue* ; une personne qui écoute les propositions qu'on lui fait, n'est pas éloignée d'accorder ce qu'on lui demande.

VILLETTE, s. f. (*Vi-lè-te*) Très-petite *ville*.

VIMAIRE, s. f. (*Vi-me-re*) Dégât causé dans les forêts par des ouragans. (T. d'Eaux et Forêts, dérivé du latin *vis major*, force majeure.)

VIMINAL, ALE, adj. T. d'Antiquité. Il se dit d'une colline de l'ancienne Rome, et d'une rue et d'une porte qui conduisoient à cette colline. (Du lat. *viminalis*, fait dans la même signification, de *vimen*, *viminis* osier ; parce que la colline viminale étoit plantée d'osiers.)

VIN, s. m. (*Vein*) Liqueur propre à boire, qu'on tire du raisin : *Vin blanc, rouge, clairet, rosé, pinillet*, etc. (Du latin *vinum*, fait du grec *oinos*.) — Il se prend quelquefois pour la force du vin même : *Ce vin a beaucoup* ou *peu de vin.*

Vin de deux, trois ou quatre feuilles, qui a deux, trois ou quatre ans. — *Vin doux*, qui n'a point encore cuvé. — *Vin bourru*, qui n'a guères cuvé. — *Vin de ville*, vin que les Officiers d'une ville donnent en présent à une personne de considération. — *Vin de l'étrier*, le verre de vin que l'on donne à quelqu'un qui va monter à cheval. — *Vin coupé*, mêlé avec d'autre. — *Vin de prunelles*, boisson faite avec des prunes sauvages ; et figur. vin foible et aigre.

Être pris de vin, être ivre. — *Être entre deux vins, être chaud de vin*, approcher de l'ivresse. — *Être en pointe de vin*, se dit d'un homme que le vin commence à mettre en gaieté. — Figur. *Cuver son vin*, dormir pour laisser passer son ivresse. — Popul. *Sac à vin*, grand ivrogne. — Figur. *Il a le vin mauvais*, il est querelleur, quand il a bu. — Prov. 1.° *Mettre de l'eau dans son vin*, se modérer sur quelque affaire, marquer moins d'animosité. 2.° *S'enivrer de son vin*, se faire illusion, s'entêter de ses propres idées.

VINAGE, s. m. Dans le régime féodal, droit seigneurial qui se payoit en *vin* pris dans la cave.

VINAIGRE, s. m. (*Vi-né-gre*) *Vin* rendu *aigre* par artifice. Quand il le devient naturellement, on dit *du vin aigre*, et non pas du *vinaigre*. — En général, toute liqueur qui a passé de la fermentation à l'acidité.

† *Vinaigre distillé* (Chim. ancienne), acide acétique des Chimistes modernes. — *Vinaigre de Saturne*, acétate de plomb.

Proverb. *Habit de vinaigre*, habit léger que quelqu'un porte par un temps froid. — Prov. *On prend plus de mouches avec un peu de miel qu'avec un tonneau de vinaigre* ; on réussit souvent mieux par la douceur que par la hauteur et la fierté.

VINAIGRÉ, ÉE, part. pass. de *Vinaigrer*, et adj. Ce qui a été assaisonné avec du *vinaigre*.

VINAIGRER, v. a. (*Vi-né-gre*) Assaisonner avec du *vinaigre*.

† VINAIGRERIE, s. f. Fabrique de *vinaigre*.

VINAIGRETTE, s. f. (*Vi-né-grè-te*) Sorte de sauce où il entre du *vinaigre*, du sel et du poivre. — Espèce de brouette ou de petite chaise traînée par un seul homme, et inventée à Caen par un *Abbé de St. Martin* ; appelé autrement l'*Abbé Malotru*. Furetière.

VINAIGRIER, s. m. (*Vi-ne-gri-é*) Artisan qui fait et vend du *vinaigre*, de la moutarde, des pains de lie, etc. — Vase où l'on met du *vinaigre*. — Dans le Canada, espèce de sumac, dont le fruit en infusion donne un *vinaigre*.

— Sorte d'arbrisseau qui croît dans le midi de la France.

† VINAIRE, adj. (*Vi-nè-re*) *Vases vinaires*, propres à contenir du *vin*. Il se dit proprement des tonneaux, cuves et autres vaisseaux semblables.

† VINALES, s. f. pl. (Archæol.) Fêtes instituées par les anciens Latins, et qu'on celebroit à Rome deux fois l'année en l'honneur de *Jupiter*, pour obtenir une vendange abondante. La première avoit lieu au commencement de Mai, et la seconde le 19 Août. (Du latin *vinalia*, fait de *vinum* vin.)

VINDAS, s. m. (prononcez *ls* finale) Machine composée d'un treuil perpendiculaire, sur lequel s'enveloppe un câble. En t. de Marine, on l'appelle *Cabestan*.

VINDICATIF, IVE, adj. (*Vein-di-ka tife, i ve*) Qui ne pardonne pas; qui aime à se venger; qui est porté à se venger. (Du latin *vindicatio* vengeance.)

La Justice vindicative, celle qui punit les crimes. Style de Palais.

VINDICTE PUBLIQUE, s. fém. (*Vein-dik-te*) T. de Palais : Poursuite d'un crime. (Du latin *vindicta*, fait de *vindicare* venger.)

VINÉE, s. fém. Ce qu'on a recueilli ou ce qu'on espère recueillir de *vin* dans une année.

VINETIER, s. m. (*Vi-ne-tié*) Voy. *Epine-vinette*.

VINETTE, s. f. (*Vi-ne-te*) Voy. *Oseille*.

VINEUX, EUSE, adj. Qui sent le *vin*, qui a le goût de *vin*; qui tire sur le *vin*. — Se dit 1.° d'une couleur rouge foncé qui tire sur celle du vin rosé. — 2.° Des lieux plantés de vignes.

VINGZON, s. m. (*Vein-jon*) Sorte d'oiseau de Madagascar; c'est une espèce de *canard siffleur*.

VINGT, adj. numéral. (*Vein*) Deux fois dix. *Vingt* prend une *s* quand il est multiplié par un autre nombre et suivi immédiatement d'un nom. *Quatre-vingts ans*, *quatre-vingts chevaux*; mais on écrit sans *s* *quatre-vingt-deux*, etc. Voyez *la Grammaire*. (Du latin *viginti*.)—Il se dit quelquefois pour vingtième : *Le vingt du mois*.

VINGTAINE, s. f. (*Vein-tè ne*) Le nombre de *vingt* : *Une vingtaine de soldats*. — Gros câble avec lequel les Meûniers lèvent la meule de dessus leur moulin quand ils la veulent tailler, empâter, etc. — Menu cordage qui sert aux Maçons à conduire la pierre qu'ils élèvent avec des engins, à l'éloigner des murs, etc.

† VINGTAINS *ou* VINTAINS, s. m. pl. (*Vein-tein*) Dans les fabriques d'étoffes de laine du midi de la France, draps dont la chaîne est composée de deux mille fils. On nomme *vingt-deuzains*, *vingt-quatrains*, ceux où elle est augmentée de deux cents ou quatre cents fils.

VINGTIÈME, adj. Nom de nombre ordinal : *Le vingtième jour*. (Du latin *vigesimus*.) — Il est aussi subst. *Le vingtième*, *un vingtième*, la *ou* une vingtième partie.

† VINGTIÈME, s. m. Impôt sur les biens fonds, qui étoit la *vingtième* partie de leur revenu.

VINGT-QUATRE (TN), s. m. (Imprimerie) Format d'un livre dont la feuille est composée de 48 pages ou de *vingt-quatre* feuillets.

† VINIFÈRES, s. m. plur. (Botan.) Dans la méthode naturelle de *Jussieu*, famille de plantes qui comprend des arbrisseaux grimpans, tels que la vigne, le cissus, etc. (Du latin *vinifer* qui porte du vin, formé de *vinum* vin, et *fero* je porte.) *Jussieu* les nomme aussi *Sarmentacées*.

† VINTEM, s. m. Monnoie de compte en Portugal, la 50e partie de la millerée, qui se sous-divise en 20 rès.

† VINTIN, s. m. Monnoie de compte à Goa. Le bon vintin est la $^1/_{16}$ partie du pardo; le mauvais vintin en est la $^1/_{20}$e

VINULA, s. f. Nom donné à une très-belle chenille de couleur de *vin*, laquelle se trouve sur les saules, les chênes et les peupliers.

VIOL, s. m. (*Vi-ol*) *Violence* faite à une fille, à une femme qu'on veut prendre de force : *Le viol est un crime capital*.

VIOLAT, adj. (*Vio-la*) Où il entre de la *violette* : *Sirop violat*, fait avec des *violettes*. *Miel violat*, où l'on a mis infuser des *violettes*.

VIOLATEUR, s. m. Celui qui enfreint quelque loi, quelque ordonnance, etc. Il ne s'emploie qu'en ce sens. On ne dit point *violateur d'une femme*. (Du latin *violator*.)

VIOLATION, s. f. (*Vi-o-la-cion*) Action de *violer*, d'enfreindre, d'agir contre....

VIOLATRICE, s. f. Celle qui *viole*, qui enfreint une loi, etc. Il est peu usité.

VIOLE, s. f. Instrument de Musique à quatre cordes, monté à l'octave de la basse, et qui dans les concerts, fait la quinte du violon. Voy. *Altoviola*. — Autre instrument monté de six cordes, et dont le manche est divisé par des touches en semi-tons : il ne diffère pas d'ailleurs de l'autre viole.

† *Viole d'amour*, instrument de même forme que les dessus de viole, mais plus grand. On le monte de six cordes de boyaux, et sous celles-ci, de six autres de laiton ou d'acier, qui font l'écho des premières, et rendent cet instrument très-mélodieux.

VIOLEMENT, s. m. (*Vi-o-le-man*) Infraction, contravention à ce qu'on doit observer. (Du latin *violatio*.) — Viol. En ce dernier sens, il ne se dit qu'en style de Palais.

VIOLEMMENT, adv. (*Vi-o-la-mun*) Avec *violence*, d'une manière *violente*.

VIOLENCE, s. f. (*Vi-o-lan-ce*) Qualité de ce qui est *violent*; impétuosité, etc. — Force dont on use contre le droit commun : *User de violence*, *faire violence à quelqu'un*. (Du latin *violentia*, dérivé de *vis* force.)

Fig. *Faire violence a la loi*, lui donner un sens forcé. — *Se faire violence*, surmonter ses desirs, ses penchans criminels, etc.

VIOLENT, ENTE, adj. (*Vi-o-lan*, *an-te*) Impétueux, qui agit avec force, avec impétuosité. Il se dit des choses et des personnes : *Vent*, *remede*, *mal violent*; *tempête*, *douleur*, *fièvre violente*; *homme violent*, *discours violent*. (Du latin *violens*, *entis*.)

Mort violente, causée par quelque accident, et non par une cause naturelle. — *Mouvement violent*, qui se fait contre la pente de la nature et avec répugnance. — *Couleur violente*, trop vive, qui tranche trop.

VIOLENTER, v. a. (*Vi-o-lan-té*) Faire faire par force, contraindre. Voyez *Forcer*.

VIOLER, v. a. (*Vi-o-lé*) Enfreindre, agir contre... *Violer les lois, le respect qui leur est dû, son serment, sa promesse, etc.* (Du latin *violare*.) — Faire violence à une fille, à une femme. En ce sens, il s'emploie quelquefois absolument et sans régime : *Les soldats entrèrent dans la ville, pillèrent et violèrent.*

VIOLET, s. m. (*Vi-o-lé*) Sorte de couleur d'un pourpre tirant sur le bleu foncé. C'est la couleur du septième et dernier des sept rayons élémentaires. (Du latin *violaceus*, sous-entendu *color*, fait de *viola* violette, fleur.)

VIOLET, ETTE, adject. Qui est de couleur *violette*.

Fig. et fam. 1.° *Faire du feu violet, faire feu violet*, faire quelque chose qui éclate d'abord, où il paroît de la vivacité, et qui se dément dans la suite. — 2.° *Voir des Anges violets*, avoir des visions creuses.

VIOLETTE, s. f. (*Vio-lé-te*; en vers, *Vi-o-lé-te*) Plante vivace, très-connue par sa fleur printanière, d'une odeur très-agréable. *Tournefort* l'a rangée dans la classe des plantes anomales. On en connoît beaucoup d'espèces. Les Botanistes l'appellent aussi *violier commun*. (Du lat. *viola*.)—Dans le style familier, on dit au singulier, *de la violette*, pour *des violettes*, au pluriel.

Violette des sorciers, Voy. *Pervenche*.

Bois de violette, certain bois qui tire sur la couleur de la *violette*. — *Brèche violette*, marbre d'un fond brun rougeâtre, avec de longues veines ou taches *violettes* mêlées de blanc.

VIOLIER, s. m. (*Vio-li-é*; en vers, *Vi-o-li-é*) Plante qui porte des fleurs jaunes, blanches ou rouges d'une odeur douce et agréable. On l'appelle aussi *Giroflier*. — *Violier commun*, Voy. *Violette*.

VIOLON, s. m. (*Vio-lon*; en vers, *Vi-o-lon*) Instrument de musique à quatre cordes, dont on joue avec un archet. — Celui qui fait profession de jouer du violon : *C'est un excellent violon*. (Suivant *Ménage*, de l'espagnol *violin*, qui a ces deux mêmes acceptions.) — On dit par injure et par mépris, *C'est un plaisant violon*. Il est populaire.

† *Violons de beaupré* (Marine), deux taquets plats qu'on met des deux côtés du mât de beaupré, sur l'arrière du collier de fer qui sert d'appui au bout-dehors.

Donner les violons, donner une sérénade, payer les violons d'un bal. — Fig. et fam. 1.° *Cet homme se donne les violons*, est content de lui, se vante à tout propos. — 2.° *Il a payé les violons*, les frais d'une chose dont les autres ont eu l'honneur, le plaisir ou le profit.

VIOLONCELLE, s. m. (pron. *Vio-lon-chè-le*) Instrument à cordes, qui est proprement la basse du violon. (De l'italien *violoncello*, dim. de *violone*, lequel signifie un instrument du même genre que le violon, mais qui, sous de très-grandes dimensions, a un son beaucoup plus grave, à peu près comme notre contre-basse. Le violon ordinaire se nomme en italien *violino*.) *Brossart* a conjecturé que le *violoncelle* ou *violoncello* étoit dans l'origine, un violon de la grosseur de la quinte ou *alto-viola*, monté de cinq ou de six cordes.

VIORNE *ou* BOURDAINE BLANCHE, s. f. Sorte de plante ligneuse très-flexible et qui s'entortille autour des arbres. Elle a les caractères de l'Obier, et ses fleurs placées au sommet, sont disposées en forme d'ombelles. On la nomme aussi *Hardeau*, *Mancienne* et *Coudre-moinsinne*.

Viorne des pauvres, Voy. *Clématite*.

VIPÈRE, s. f. Serpent venimeux qui fait ses petits vivans, à la différence des autres qui font des œufs. C'est du moins ce qu'on a cru pendant long-temps; mais le véritable caractère des vipères est d'avoir des crochets à venin. (Du latin *viviparus* vivipare, formé de *vivus* vivant, et *parere* enfanter.) — Fig. Méchant, perfide, médisant, calomniateur.

VIPÉREAU, s. m. (*Vi-pé-ró*, s. d.) Le petit de la *vipère*.

VIPÉRINE *ou* HERBE AUX VIPÈRES, s. f. Plante borraginée, bisannuelle, qui croît dans les champs et contre les murailles, et qui emprunte son nom de la ressemblance de sa semence avec la tête d'une *vipère*.

† VIRAGE, s. m. (Mar.) Espace nécessaire pour *virer* au cabestan.

VIRAGO, s. fém. Fille ou femme de grande taille, et qui a l'air d'un homme. Il est fam. (Mot purement lat. formé de *vir* homme, et *ago* je fais; *je fais l'homme, je joue le rôle d'un homme*.) Les Romains, dans une acception moins odieuse, donnoient ce nom à *Minerve* et à *Dione*.

† VIRÉ, s. m. VIRÉE, s. f. Espèce d'étamine qui se fabrique à Amiens.

VIRELAI, subst. m. Sorte d'ancienne petite Poésie françoise en rondeau, sur deux rimes et avec des refrains. (De *virer* tourner, et de *lai* ou *lay*, autre poésie ancienne, dont le nom, suivant *Le Duchat*, dérive de l'allemand *lied* chanson.)

VIREMENT DE PARTIES, s. m. (*Vi-re-man*) T. de Banque et de Commerce : Transport d'une dette active, fait à celui à qui on doit une pareille somme.

VIRER, v. n. et neut. Tourner. Il est vieux, et ne se dit plus qu'en termes de Marine : *Tirer le cabestan, virer le cap au Nord, virer de bord*. (Du latin *gyrare*, fait de *gyrus* tour.)

VIRES, s. m. pl. T. de Blason : Plusieurs anneaux concentriques.

† VIRETON, s. m. (Art milit.) Flèche armée d'un fer carré et cannelé à angles aigus, ayant des pennons de cuivre croisés qui la faisoient *virer* et tournoyer dans l'air. Elle se lançoit avec l'arbalète.

VIREVAULT, s. m. (*Vi-re-vô*, s. d.) T. de Marine : Espèce de cabestan placé horizontalement sur l'avant des petits vaisseaux, barques et embarrations. — Morceaux de bois pour s'aider à tourner (*virer*) de grosses cordes.

VIRE-VOLTE, s. f. T. de Manège : Tours et détours qu'on fait de suite avec vîtesse. — On dit aussi figur. et fam. par corruption, *Vire-*

vousse, s. f. *Cet homme fait bien des virevousses.*

VIRGINAL, ALE, adj. Qui appartient, qui a rapport à une personne vierge : *Pudeur, modestie virginale.* (Du latin *virginalis*, fait de *virgo* vierge.)

Lait virginal, composition pour blanchir le teint.

† VIRGINALE, s. fém. (Musique) Clavecin carré qui diffère du clavicorde en ce que les touches sont armées de sautereaux. Il n'est plus en usage. — Les Anciens donnoient le nom de *virginale*, 1.° à la flûte *parthénienne*, Voyez au mot *Parthénien*; 2.° à celle que les Romains appeloient *tibia pueltatoria*, parce que le son en étoit clair comme la voix d'une jeune fille, en latin *puella*.

VIRGINITÉ, s. f. Etat d'une personne vierge. (Du latin *virginitas*.)

VIRGOULEUSE, s. f. (*Vir-gou-leû-ze*) Sorte de poire d'hiver, ainsi nommée du village de *Virgoulée*, près de Limoges, d'où elle fut apportée à Paris vers l'année 1630. par M. *de Laborie*, Secrétaire du Roi, ce qui la fit appeler aussi *poire de Laborie*. Enfin, on lui donna encore le nom *de poire chambrette*; parce que le village de Virgoulée appartenoit à un baron de *Chambray*.

VIRGULE, s. f. Petite marque dont on se sert dans la ponctuation pour séparer les mots ou les membres d'une période. Voy. *la Grammaire*. — Nom que nos anciens Musiciens donnoient à la queue des notes de Musique. (Du latin *virgula*, dimin. de *virga* baguette, etc.)

VIRIL, ILE, adj. Qui est d'homme, qui appartient à l'homme. (Du latin *virilis*, fait de *vir*, *viri* l'homme.)

L'âge viril, l'âge d'une homme fait. — Fig. *Ame, action virile*, ame, action ferme et vigoureuse : *Courage viril*, courage digne d'un homme. — En termes de Droit, *partager par portions viriles*, par portions égales.

VIRILEMENT, adv. (*Vi-ri-le-man*) D'une manière *virile*; courageusement.

VIRILITÉ, subst. f. L'âge d'un homme fait. — Dans l'homme, la puissance, la capacité d'engendrer. (Du latin *virilitas*.)

VIROLE, s. fém. Petite bande de métal, qui serre et entoure le manche de certains outils. (Du latin *viria* qui, dans *Pline*, signifie un bracelet ou collier d'homme.)—Dans le Blason, le cercle ou la boucle qui est aux extrémités du cornet, du huchet ou de la trompe.

† VIROLÉ, ÉE, adj. (Blason) Se dit d'un cornet, etc. qui a une *virole* d'un émail différent : *D'or, à trois cors de chasse de sable, liés et virolés de gueules.*

VIROLET, s. m. (*Vi-ro-le*) T. de Marine : Noix de bois qui se met dans le hulot du gouvernail.

VIRTUALITÉ, s. f. T. de Scolastique : Qualité de ce qui est *virtuel*.

VIRTUEL, ELLE, adj. T. Didactique : Qui est seulement en puissance: qui a seulement la force et la vertu d'agir, sans agir en effet : *Chaleur virtuelle, intention virtuelle.* Il est opposé à *actuel*. (Du latin *virtus* force, puissance.) — En Méd. qui agit par une cause secrète et obscure.)

VIRTUELLEMENT, adv. (*Vir-tu-è-le-man*) D'une manière *virtuelle*.

VIRTUOSE, s. m. et f. (*Vir-tu-o-ze*) *Un virtuose, une virtuose*, celui, celle qui a des talens pour les Beaux-Arts, comme la Poésie, la Musique, etc. Style médiocre. (De l'italien *virtuoso*, employé fréquemment dans la même acception, *virtuoso di musica*, etc. Il signifie proprement *vertueux*.)

VIRULENT, ENTE, adj. (*Vi-ru-lan, an-te*) Qui a du *virus*, du venin. — On dit au figuré, *Style virulent, satire virulente*, etc.

† VIRURE, s. f. (Marine) Largeur d'une suite de bordage de la carène d'un vaisseau, dans toute la longueur du navire.

VIRUS, s. m (prononcez l's) T. de Médecine et de Chirurgie, emprunté du lat. Venin des maux vénériens, etc.

VIS, s. f. (l *s* finale se prononce toujours) En Méeanique, machine simple, composée d'un cylindre droit, autour duquel s'enveloppe spiralement un prisme parallelogrammique ou triangulaire, et qui entre dans un *écrou* cannelé de même. (Suivant *Ménage*, du latin *gyrus* tour, rond, circuit, d'où, dit-il, on a fait par syncope *vir*, et ensuite *vis*.) — On donne le même nom à une sorte d'escalier en rond, à un noyau de montée, etc. — Sorte de coquillage en forme de *vis*. C'est un mollusque de l'ordre des Gastéropodes et de la famille des Siphonobranches.

† *Vis d'Archimede*, machine propre à élever les eaux, inventée par *Archimede*. C'est un cylindre incliné qui tourne sur deux pivots, et autour duquel est roulé en spirale un cylindre creux. — *Vis sans fin*, sorte de vis qui s'engrène avec une roue dentée, et dont l'action est continue dans le même sens.

VIS-A-VIS DE, prép. (*Vi-za-vi*) En face, à l'opposite : *Il loge vis-à-vis de mes frères. Vis-à-vis*, dit *Roubaud*, marque un rapport ou un aspect plus rigoureusement direct entre les deux objets qu'en face : c'est pourquoi l'on renforce quelquefois l'indication *vis-à-vis*, par le mot tout, *tout vis-à-vis*. Il marque, comme *face-à-face*, une parfaite correspondance, mais abstraction faite de l'étendue des objets désignée par le mot *face*. On ne dira pas qu'une maison *est en face* d'un arbre; un arbre peut être *en face* d'une maison; deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre, et non *face à face*. —Cette préposition *de* ne s'emploie qu'au propre, et c'est une faute grave de dire avec quelques Ecrivains, *ses procédés vis-à-vis de lui*, pour *envers lui*. — On dit aussi adject. *Etre situé vis-à-vis*, etc. (Du latin *visus* vue : vue à vue; en opposition et sur la même ligne de rayon visuel.) — Il est aussi adverbe : *Il est vis-à-vis.*

Figur. et fam. *Se trouver vis-à-vis de rien*, sans aucun bien, sans aucune ressource.

VIS-A-VIS, s. m. Voiture où il n'y a qu'une place dans chaque fond.

VISA, s. m. Formule qui se met sur un acte, et qui signée par celui qui en a le droit, rend cet acte authentique. — Acte qu'un Juge

met au bas des lettres qui lui sont adressées, ou qu'on veut exécuter dans son ressort.—En termes d'Église, lettres par lesquelles l'Ordinaire témoigne qu'ayant *vu* les provisions d'un Ecclesiastique, et examiné la personne, il l'a trouvée capable de posseder tel Bénefice. (Du latin *visa*, féminin de *visus*, part. pass. de *videre* voir. *Visa est res*, la chose a été vue.)

Visage, s. masc. (*Vi-za-je*) La face de l'homme; la partie antérieure de la tête, qui comprend le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche et le menton. (Du lat. barbare *visagium*, dérivé de *visus* vue, regard.)—L'air du visage: *Avoir un visage riant, gai, ouvert, etc.*— Fam. La personne même, en tant qu'on la connoît par le visage: *Voilà bien des visages que je ne connois point, des visages nouveaux.* Par mépris: *Voilà un plaisant visage.*

Prov. *Cela paroît comme le nez au milieu du visage*, cela est très-visible. — *Tourner visage aux ennemis*, après avoir fui, se tourner pour les combattre. — *Faire bon* ou *mauvais visage à quelqu'un*, lui faire bonne ou mauvaise mine. — *Se composer le visage*, prendre un air sérieux. — *Changer de visage*, changer de couleur; rougir, pâlir, etc. *Racine* (Andromaque) a dit dans cette acception, *sans changer de face*: cette expression ne seroit plus admise, du moins dans le style noble.

† Viscéraux, adj. masc. pl. *Remedes viscéraux*, propres à fortifier les *visceres*. T. de Médecine.

Viscères, s. m. pl. T. d'Anatomie: Les entrailles. *Viscère*, au singulier, se dit de quelque partie intérieure du corps: *Le cerveau, le cœur sont chacun un viscère.* (Du latin *viscera, um.*)

Viscosité, s. f. (*Vis-ko-zi-té*) T. de Phys. Propriété des corps dont les molécules ont entre elles et avec d'autres corps une certaine adhérence, comme dans la glu, etc. (Du lat. *viscum* ou *viscus*, dans le sens de *glu*, et qui signifie proprement *gui.*)

Visée, s. f. (*Vi-zé-e*) Direction de la vue à un certain point, pour y adresser un coup. (Du latin *visus* vue.)

Fig. et fam. *Changer de visée*, de dessein.

Viser, v. n. (*Vi-ze*) Mirer, regarder un but, pour y adresser un coup: *Il visoit à ce but.* — Fig. Avoir en vue: *Il ne vise pas à ce poste, il vise plus haut.*

Viser, v. act. Voir, examiner un acte et mettre dessus, *vu, visa*, etc. (Du latin *visere* voir.)

Visibilité, s. f. (*Vi-zi-bi-li-té*) Qualité qui rend les choses *visibles*, et qui les fait apercevoir par le sens de la vue. (Du lat. *visibilitas.*)

Visible, adj. (*Vi-zi-ble*) Qui se voit, qui peut se voir. (Du latin *visibilis*, fait de *visum*, supin de *videre* voir.) — Evident, clair, manifeste: *Cela est trop visible. Il est visible que...*

Famil. *Cet homme n'est pas visible*, ne veut pas recevoir de visite ou n'est pas en état d'en recevoir.

Visiblement, adv. (*Vi-zi-ble-man*) D'une manière *visible.*—Manifestement, évidemment.

Visière, s. f. (*Vi-zi-è-re*) Petit bouton de métal qui se met au bout du canon d'un fusil pour conduire l'œil et *viser* plus juste. — La pièce du casque qui se haussoit et qui se baissoit, et au travers de laquelle le gendarme *voyoit* et respiroit.

Rompre en visière, c'étoit au propre rompre sa lance dans la visière de celui contre qui on combattoit.—Fig. Dire en face à une personne quelque chose de fâcheux, d'injurieux; parler à quelqu'un brusquement et fièrement.— Fig. et fam. *Donner dans la visière de quelqu'un*, lui donner de l'amour.

Visigoth, s. m. Satiriquement, homme grossier, peu poli, sauvage. Les *Visigoths* étoient les *Goths occidentaux.* (Du teutonique *wese* ou *wise* qui signifie *occidental*, et duquel vient, selon Wachter, *west* occident, d'où le françois *ouest.*)

Vision, s. f. (*Vi-zion*) En Physique, action de voir. (Du latin *visio.*) — Dans le langage de la Religion, révélation faite aux Prophètes, etc. apparition: avec cette différence, dit *Girard*, que la *vision* se passe dans les sens intérieurs, et ne suppose que l'action de l'imagination; l'*apparition* frappe de plus les sens extérieurs, et suppose un objet au dehors: *St. Joseph fut averti par une vision de fuir en Egypte avec sa famille; la Magdelaine fut instruite de la résurrection du Sauveur par une apparition.*—Fig. et fam. Idée folle, extravagante: *Ce dessein est une vision, une pure vision. Avoir des visions cornues. C'est un homme à visions.*

La vision intuitive, *béatifique*, en t. de Théologie, celle par laquelle les Bienheureux voient Dieu.

Visionnaire, s. m. et fém. et adj. (*Vi-zio-nè-re*) Celui, celle qui a des *visions*, des idées folles et extravagantes, ou des desseins chimériques.

Visir *ou* Vizir, s. masc. Ministre d'Etat du Grand-Seigneur. — On dit fig. d'un homme en place qui a le caractère dur, le commandement hautain, que *c'est un Visir*, qu'il *parle en Visir.*

† *Grand-Visir* (en turc *visir-azem*), première charge ou dignité dans l'Empire Ottoman; celui qui en est revêtu préside au divan et commande l'armée. Elle fut établie en 1370, par le Sultan *Amurat I.*

Visirat *ou* Vizirat, s. m. (*Vi-zi-ra*) Place, office de *Visir.* — Temps qu'un *Visir* est en place. L'*Acad.* écrit aussi *Visiriat.*

Visitation, subst. f. (*Vi-zi-ta-cion*) Fête qu'on célèbre dans l'Église romaine en mémoire de la *visite* que la Ste. Vierge rendit à Ste. Elizabeth. (Du latin *visitatio.*)

Visite, s. f. (*Vi-zi-te*) Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir. (Du lat. *visitatio.*) — Il se dit quelquefois des personnes même: *A peine cette visite fut-elle faite que...* — On le dit d'un Medecin, d'un Chirurgien qui va voir un malade. — Perquisition, recherche: *Le Commissaire a fait la visite ou sa visite dans cette maison.* — Examen fait ordinairement par des experts nommés par la Justice: *La visite d'un bois, d'un bâtiment.* — Examen qu'on va faire sur les lieux

pour voir si tout y est en bon ordre. On disoit en ce sens, *visite pastorale ; le Provincial a fait sa visite dans ce Monastere.* — Au Palais, *la visite d'un procès*, l'examen que les Commissaires et le Rapporteur font ensemble des pièces.

† *Droit de visite* ou simplement *visite*, salaire de l'Huissier visiteur de l'Amirauté, qui se transporte sur un bâtiment pour reconnoître les marchandises dont il est chargé.

VISITER, v. act. (*Vi-zi-té*) Rendre *visite*, aller voir quelqu'un. Il ne se dit que des visites de cérémonie. — Aller voir par charité ou par dévotion : *Visiter les malades, les hôpitaux, etc.* C'est l'usage le plus ordinaire de ce mot. — Faire un examen, une perquisition, une recherche.

Dans le langage de l'Ecriture, *Dieu visite ses élus*, il les éprouve par des afflictions.

VISITEUR, s. m. (*Vi-zi-teur*) Celui qui dans une Congrégation séculière ou régulière, étoit commis pour faire la *visite* d'un certain nombre de Maisons ou Couvens. — Celui qui *visite* les marchandises dans les halles, dans les navires.

† VISNAGE, FENOUIL ANNUEL, CURE-DENT D'ESPAGNE, s. m. HERBE AUX GENCIVES, s. f. Espèce de fenouil qui croît dans les pays chauds : les pédicules desséchés de ses ombelles, qui ont une odeur très-douce, servent en Espagne de cure-dents.

VISON, s. m. Animal quadrupède de l'Amérique Septentrionale, qui ressemble beaucoup à notre fouine.

VISORIUM, s. m. (*Vi-zo-ri-ome*) T. d'Imprimerie : Morceau de bois plat, garni d'une pointe au moyen de laquelle on le fixe dans les trous pratiqués aux deux côtés du bas de casse, et qui sert au Compositeur pour y assujétir sa copie au moyen du mordant. (Du lat. *visere* voir ; *qui sert a voir.*)

VISQUEUX, EUSE, adject. (*Vis-keû, eû-ze*) Gluant, tenace. Voyez *Viscosité*. (Du latin *viscosus.*)

VISSER, v. a. (*Vi-cé*) Attacher avec des *vis*.

† VISTNOU, s. m. (Mythol.) L'un des trois grands Dieux de la première classe dans la théologie des Bramines ; les deux autres sont *Brama* qui est le premier, et *Ruddiren* qui est le troisième.

VISUEL, ELLE, adj. (*Vi-zu-él, è-le*) T. de Physique : Qui appartient à la vue : *Rayon visuel*, ligne lumineuse qu'on imagine venir de l'objet jusqu'à l'organe de la vision. — *Point visuel* (Perspective), point sur la ligne horizontale, dans lequel les rayons visuels s'unissent.

VITAL, ALE, adj. Qui est nécessaire à la conservation de la vie : *Esprits vitaux, parties vitales.* (Du latin *vitalis*, fait de *vita* vie.)

VITE, adject. Qui se meut, qui court avec célérité : *Cheval vîte, fort vîte, etc.* — Qui se fait avec une grande promptitude : *Mouvement fort vîte.* Il ne se dit que des animaux, et de quelques choses inanimées. (Suivant *Ménage*, corruption du latin *vegetus* vif, actif.)

VITE, adv. Avec vitesse et célérité ; tôt, promptement : avec cette différence que *vîte* paroît plus propre pour exprimer le *mouvement* avec lequel on agit : son opposé est *lentement* ; *tôt* regarde le *moment* où l'action se fait ; son opposé est *tard* : *promptement* semble avoir plus de rapport au *temps* qu'on emploie à la chose ; son opposé est *long-temps* : *commence tôt, travaille vîte, achève promptement.*

† VITELLIENNES, adj. f. pl. (Archæol.) *Tablettes vitelliennes*, sortes de tablettes où l'on écrivoit autrefois des folies, des pensées ingénieuses, mais galantes et quelquefois lascives ; (ainsi nommées vraisemblablement de quelque *Vitellius* qui en étoit l'inventeur, ou suivant *Trév.* du latin *vitellus* jaune d'œuf ; parce qu'elles en étoient frottées.)

† VITELLUS, s. m. pris du latin, où il signifie *jaune d'œuf*. En Botanique, organe observé par *Gærtner* dans les semences de quelques graminées ; il est placé entre le périsperme et l'embryon auquel il est adhérent.

VITEMENT, adv. (*Vi-te-man*) Il a le même sens que *vîte*, mais avec un emploi plus borné. On dit fam. *courez vîtement*, et non pas *il parle trop vîtement, etc.*

VITESSE, s. f. (*Vi-tè-se*) En Mécanique, affection du mouvement par laquelle un corps est capable de parcourir un certain espace dans un certain temps. — Dans une acception plus usitée, célérité, grande promptitude. Voy. *Promptitude* et *Vélocité*. Pour l'étymologie, Voyez *Vîte*, adj.

† *Vîtesse absolue*, celle d'un corps considérée en elle-même, et sans aucun rapport avec la vîtesse d'un autre corps. — *relative*, vîtesse d'un corps, comparée avec celle des autres corps. — *respective*, 1.° vîtesse avec laquelle l'espace qui sépare deux corps est parcouru, ou par l'un des deux entièrement, ou en partie par l'un et en partie par l'autre. — 2.° celle avec laquelle deux corps s'éloignent l'un de l'autre d'un certain espace dans un temps déterminé, quelles que soient leurs vîtesses absolues.

† VITEX, s. m. (Botan.) Voy. *Gatilier*.

VITONIÈRES, s. f. pl. (*Vi-to-nic-re*) T. de Marine : Canaux qui règnent à fond de cale de la proue à la poupe pour faire un égout qui conduit les eaux à la pompe. On dit aussi *bitonnières* ou *anguillers*.

VITRAGE, s. m. Toutes les *vitres* de quelque bâtiment que ce soit. — Châssis de verre qui servent de cloison dans une chambre.

VITRAUX, s. m. plur. (*Vi-tró*) Les grandes *vitres* qui sont aux fenêtres des Eglises.

VITRE, s. f. Assemblage de plusieurs pièces de verre qui se met à une ouverture pour donner du jour, en garantissant de l'air : *La grande vitre d'une Eglise.* — Chacune des pièces qui composent la vitre : *Il manque là une vitre.* (Du latin *vitrum* verre.) — La première partie de l'œil du cheval.

† Figur. *Casser les vitres*, ne rien ménager dans ses propos.

VITRÉ, ÉE, part. pass. de *Vitrer*, et adj. Qui a des *vitres* ; qui est fermé de *vitres* ou de glaces.

Parchemin vitré, parchemin défectueux, à cause de sa transparence.

Humeur vitrée, espèce de glaire qui dans

l'œil a une consistance moyenne entre le crystallin et l'humeur aqueuse.

† Vitre, s. masc. Toile fabriquée à *Vitré* en Bretagne.

Vitrec, subst. m. (*Vi-trek*) Sorte de petit oiseau de passage, le même que le *Motteux*. Voy. ce mot.

Vitrer, v. act. (*Vi-tré*) Mettre des *vitres*, garnir de *vitres*.

Vitrerie, subst. fém. Art et commerce du *Vitrier*.

Vitreux, euse, adj. (*Vi-treû, eû-ze*) Ter. de Chimie; qui a de la ressemblance avec le *verre*.

Vitrier, s. m. (*Vi-trié*) Ouvrier qui travaille en *vitres*, qui *vitre* les fenetres.

† Vitrierre, s. f. T. de Forges. Espèce de fer applati en verge carrée, d'environ trois lignes d'epaisseur et de trente-trois de largeur.

Vitrifiable *ou* Vitrescible, adj. m. et fém. Propre à être changé en *verre*.

Vitrification, s. fem. (*Vi-tri-fi-ka-cion*) Operation chimique qui convertit par le moyen du feu quelque matiere en *verre*.

Vitrifier, v. a. (*Vi-tri-fi-é*) Convertir quelque matière en *verre*. (Du latin *vitrum* verre, et *facere* faire.)

Vitriol, s. m. (*Vi-tri-ol*) Sel astringent, formé par l'union d'un métal et d'un acide nommé *vitriolique*. Tous les vitriols ne sont que des sulfates.

† *Vitriol ammoniacal*, sulfate d'ammoniaque. — *blanc*, *vitriol de Goslar*, sulfate de zinc. — *bleu*, *vitriol de Chypre*, sulfate de cuivre. — *calcaire*, sulfate de chaux. — *martial* ou *vert*, sulfate de fer. — *d'antimoine*, *d'argent*, *etc.* sulfate d'antimoine, d'argent, etc.

† *Huile de vitriol*, acide sulfurique.

† Vitriole, s. f. (Botan.) Voy. *Pariétaire*.

Vitriolé, ée, adj. Fait avec de l'esprit de *vitriol*.

Vitriolique, adj. (*Vi-tri-o-li-ke*) Qui tient de la nature du *vitriol*.

† *Acide vitriolique*, acide sulfurique. — *Gaz acide vitriolique*, acide sulfureux.

Vitupère, s. m. Blâme. Il est vieux. (Du lat. *vituperium*.)

Vitupérer, v. a. (*Vi-tu-pé-ré*) Blâmer. Il est vieux.

Vivace, adject. Qui a en lui les principes d'une longue vie : *Le corbeau est un animal vivace*. (Du latin *vivax*, *acis*, fait de *vivere* vivre.) — Se dit, en Botaniq. 1.° des parties du végétal qui subsistent plusieurs années. — 2.° Des plantes dont la vie va au-delà de trois ans.

Vivacité, subst. f. Activité, promptitude à agir, à se mouvoir, etc. Voy. *Pétulance*. (Du latin *vivacitas*.) — Figur. 1.° Activité, subtilité, brillant de l'esprit. — 2.° Activité, force des passions. — Eclat des couleurs.

Avoir de la vivacité dans les yeux, avoir les yeux brillans et pleins de feu.

Vivacités, s. f. pl. Emportemens légers et passagers.

Vivandier, ière, s. (*Vi-van-dié, dié-re*) Celui, celle qui suit les troupes et porte des *vivres*, des provisions de bouche pour les vendre.

Vivant, s. m. Celui qui est en vie : *Les vivans et les morts*. — L'espace de temps qu'une personne a vecu : *Du vivant de mon fils*, pendant sa vie.

Familièrem. 1.° *Bon vivant*, homme d'une humeur facile, et qui aime à se rejouir sans faire de la peine à personne. — 2.° *Vivre avec les vivans*, s'accommoder aux gens avec qui l'on vit.

Mal-vivant, s. m. Terme d'Ordonnance : Homme de mauvaise vie.

Vivant, ante, adj. (*Vi-van, an-te*) Qui *vit*, qui est en vie.

Il n'y a homme vivant qui... il n'y a personne qui... — *Je n'ai trouvé ame vivante chez notre ami*, je n'y ai trouvé personne. — Famil. *De votre vie vivante*, jamais. — *Cet homme est une bibliotheque vivante*, est très-savant. — *C'est le portrait vivant de son père*, il ressemble à son père. — *Langue vivante*, que tout un peuple parle encore.

Vivat, s. m. Mot emprunté du latin, qui signifie *qu'il vive*; *puisse-t-il vivre?* C'est un ancien cri d'applaudissement et d'approbation.

Vive, s. f. Genre de poissons osseux, holobranches, jugulaires, de la famille des Auchénoptères, dont la première nageoire dorsale est armée de rayons tranchans avec laquelle l'animal fait de profondes blessures même après sa mort. La chair en est très-estimée. (Du lat. *viva*, parce qu'elle demeure long-temps en vie.)

Vivelle, s. f. (*Vi-ve-le*) Petit reseau fait à l'aiguille pour reprendre un trou dans la toile, au lieu d'y mettre une pièce. — Poisson de mer, qui est une espèce de squale, nommé autrement *Poisson-scie*. Voy. ce mot.

Vivement, adv. (*Vi-ve-mann*) Avec ardeur et *vivacité*, sans relâche : *Poursuivre*, *attaquer*, *presser vivement*. — Sensiblement : *Sentir vivement le froid*, *les affictions*, etc.

Vivier, s. m. (*Vi-vie*) Lieu où l'on met du poisson pour peupler, et le trouver au besoin. (Du latin *vivarium*, fait de *vivus* vivant; parce qu'on y conserve le poisson vivant.)

Vivifiant, ante, adj. verb. (*Vi-vi-fi-an, an-te*) Qui *vivifie*.

Vivification, s. f. (*Vi-vi-fi-ka-cion*) T. de Medec. et de Chimie : Action de *vivifier*.

Vivifier, v. a. (*Vi-vi-fi-é*) Donner la vie : *C'est Dieu qui vivifie toutes choses*. — Donner de la force, de la vigueur : *Le soleil vivifie les plantes*. — On dit figur. en matière de Religion, *la grace vivifie*. (Du latin *vivificare*, forme de *vivus* vivant, et *facere* faire.)

Vivifier le mercure, le rendre mobile et coulant, après qu'il a été fixe et amalgamé.

Vivifique, adj. (*Vi-vi-fi-ke*) Qui a la propriété de vivifier : *Le suc vivifique des plantes*. Terme scientifique et peu usité. (Du lat. *vivificus*.)

Vivipare, adj. *Animal vivipare*, qui met au monde ses petits tout vivans. (Du lat. *viviparus*, forme de *vivus* vivant, et *parere* enfanter.)

Vivoter, v. n. (*Vi-vo-té*) *Vivre* doucement et pauvrement. Il est fam.

VIVRE, v. n. *Vécu ; vivant ; je vis, etc. Nous vivons ; je vecus ; j'ai vecu ; je vivrai.* Etre en vie. (Du latin *vivere.*) — Figur. Jouir de la vie : *Ce n'est pas vivre que d'être toujours malade.* — Plus fig. encore, durer, subsister : *Son nom, sa gloire, sa mémoire vivra jusqu'à la postérité la plus reculée.* — Se nourrir : *Vivre de racines, de legumes.* — Subsister : *Vivre de ses rentes, de son travail*, etc. — Dépenser : *Vivre honorablement, splendidement* ou *mesquinement, solidement*, etc. — Passer sa vie : *Vivre dans le célibat, dans le mariage, dans le grand monde, dans l'obscurité*, etc. — Se conduire, se comporter : *Vivre bien avec quelqu'un, il vit mal avec sa femme.* — Etre soumis à, sujet de : *Vivre sous les lois, sous le gouvernement de...*

Cet homme ne vit que pour lui, ne songe qu'à lui, qu'à ses intérêts. — Fam. *Vivre de ménage*, avec économie. — *Vivre d'industrie*, subsister par son adresse et par son savoir faire. — Fig. *Vivre d'espérance*, dans l'attente de quelque bien. — Famil. *Il vit de la grace de Dieu*, on ne sait comment il subsiste, il mange très peu. — *Vivre au jour la journée*, dépenser chaque jour ce qu'on gagne. — Figur. et prov. *Vivre au jour la journée*, passer sa vie sans vue, sans prévoyance. — *Vivre mal avec quelqu'un*, être brouillé avec quelqu'un. — *On ne sauroit vivre avec lui*, il est d'une humeur fâcheuse, incompatible. — *Il est aisé a vivre*, il est d'une humeur douce et facile. — *Savoir vivre*, être poli, avoir les manières du monde.

Qui vive ? de quel parti êtes-vous ? *On me demanda Qui vive ? je répondis Vive France.* — Fam. *Il faut toujours être sur le qui vive avec lui*, il est querelleur et difficile à vivre.

VIVRES, s. m. pl. Toutes les choses dont se nourissent les hommes. Provisions de bouche.

VIVRE, ÉE, adj. Terme de Blason, qui se dit des bandes, fasces, etc. qui sont sinueuses et ondées, avec des entailles faites d'angles rentrans et saillans.

† VIZIR, VIZIRAT ; Voy. *Visir, Visirat.*

† VOADOUROU, VOAFONTSI, subst. m. Fruit d'une espèce de balisier de Madagascar, qu'on mêle avec le bétel, et qu'on emploie aussi à d'autres usages. La plante qui le produit se nomme *Dourou* ; ses feuilles extrêmement grandes servent à couvrir les maisons.

VOCABULAIRE, subst. m. (*Vo-ka-bu-lé-re*) Collection des mots les plus usités d'une langue ; autrement *Dictionnaire*, mais on lui suppose pour l'ordinaire moins d'étendue. (Du lat. *vocabulum* mot, terme.)

VOCABULISTE, s. m. Auteur d'un *vocabulaire.* Il est peu usité.

VOCAL, ALE, adj. Qui s'énonce, qui s'exprime par la voix : *Prière, Oraison vocale*, par opposition à *Oraison mentale. Musique vocale*, par opposition à *Musique instrumentale.* (Du latin *vocalis*, fait de *vox, vocis* voix.)

VOCALEMENT, adv. (*Vo-ka-le-man*) D'une manière où l'on entend la *voix.* D'une manière opposée à *mentalement.* (Du latin *vocaliter.*)

VOCATIF, s. m. (pron. l'*f*) Le cinquième cas de la declinaison des noms qui ont des cas. On s'en sert pour nommer la personne à qui l'on parle *ou* la chose à laquelle on s'adresse. (Du latin *vocativus*, sous-entendu *casus*, dérive de *vocare* appeler.)

VOCATION, s. f. (*Vo-ka-sion*) Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. — Par extension, inclination, penchant pour un état plutôt que pour un autre. — En ter. de Religion, il se dit de la *Mission* donnée par les Supérieurs ecclésiastiques, à celui qui est appelé au Ministère. (Du latin *vocatio*, fait de *vocare* appeler.)

VOCAUX, s. m. pl. (*Vo-kô*) Dans les Communautés Ecclésiastiques séculières ou régulières, ceux qui ont droit de donner leur *voix* dans une élection. (Du lat. *vox, vocis* voix.)

VŒU, s. m. (*Vœû*) Promesse faite à Dieu, par laquelle on s'engage à quelque chose qu'on croit lui être agréable, et qui n'est point de précepte. (Du lat. *votum.*) — L'offrande promise par un vœu. — En certains lieux et en certaines élections ; voix, suffrage. — Au pl. souhaits, désirs. En ce sens *Racine* a dit (Andromaque) : *Honteux d'avoir poussé tant de vœux superflus ;* on *pousse des soupirs*, et l'on *forme des vœux.*

Les Religieux appeloient *Vœu de stabilité*, celui par lequel on s'engageoit à demeurer toujours dans le même Monastère ; et *Vœu simple*, celui qui n'étoit pas fait en face de l'Eglise.

† *Vœu du paon*, Voy. au mot *Paon.*

VOGUE, s. f. (*Vo-ghe.*) Mouvement d'une galère, etc. causé par la force des rames : *Vogue lente, foible* ou *pressée et forte.* Voy. *Voguer.* — Au figuré, le crédit, l'estime, la réputation où est une personne ; le grand cours, la mode où est une chose : *Cet Orateur a la vogue ; le jeu est en vogue.* La *mode*, dit *Boubaud*, est un usage régnant et passager, introduit dans la société par le goût, la fantaisie, le caprice ; la *vogue* est un concours excité par la réputation, le crédit, l'estime, et la préférence donnée aux autres objets du même genre : *Une marchandise est à la mode ; on en fait un grand usage : Le marchand qui la vend a la vogue ; on y court de toutes parts.*

VOGUE-AVANT, s. m. (*Vo-ga-van*) Espalier, rameur qui tient la queue de la rame et qui lui donne le branle.

VOGUER, v. n. (*Vo-ghé*) Etre poussé sur l'eau à force de rames. (De l'allemand *wogen* se mouvoir, bouger. *Le Duchat.*) — On le dit quelquefois des vaisseaux qui vont à force de voiles. — Ramer : *Ces forçats voguent bien* ou *mal.*

Proverbialem. *Vogue la galere*, arrive ce qui pourra.

En ter. de Chapelier. *faire voguer l'étoffe*, faire voler sur une claie les matières dont on veut faire les capades d'un chapeau.

VOGUEUR, s. m. (*Vo-gheur*) Rameur.

VOICI, (*Voa-ci*) preposition qui sert à montrer ce qui est près de celui qui parle : *Nous voici quatre ; le voici.* — Il se dit aussi de ce qui ne s'aperçoit point par les sens : *Voici la preuve de ce que j'ai avancé.* Voyez *Voilà.* (Contraction des deux mots *vois ici.*) — On dit encore *voici que : Voici qu'il accourt.*

VOIE, s. f. (*Voa*) Chemin ; route par où

l'on va d'un lieu à un autre. Voy. *Route*. (Du latin *via*.) — Figur. et dans le langage de l'Ecriture, la loi de Dieu, sa conduite envers les hommes : *Seigneur, enseignez-moi vos voies ; les voies du Seigneur sont impénétrables. La voie étroite*, la voie du salut. *La voie large*, le chemin de perdition. — En parlant des voitures, 1.° l'espace qui est entre les deux roues. — 2.° La trace qu'elles font en marchant. — En ter. de Chasse, le chemin par où la bête a passé. En ce sens on dit figur. *Mettre quelqu'un sur la voie* ou *sur les voies*, lui donner des lumières pour lui en faire découvrir davantage, *ou* des moyens qui l'aident à parvenir à l'exécution de son dessein. — Manière de transporter les personnes ou les marchandises d'un lieu à un autre : *Prendre la voie du Messager, du Coche.* — Charge d'une chose qu'on porte ou qu'on fait porter : *Une voie de bois, d'eau.* (Dans cette acception, du latin *vehès*, fait dans la même signification, de *vehere* porter.) — Moyen dont on se sert, conduite que l'on tient pour arriver à quelque fin. En ce sens, on dit *suivre une voie*, et *se servir d'un moyen*. La *voie*, ajoute *Girard*, est la manière de s'y prendre pour réussir; le *moyen* est ce qu'on met en œuvre pour cet effet : *La simonie est une fort mauvaise voie, mais un très-bon moyen pour avoir des bénéfices.* — En ter. de Chimie, manière d'opérer. *La voie sèche*, celle qui emploie le feu. *La voie humide*, celle qui met en usage les dissolvans.

En termes d'Anatomie, *les premières voies*, les premiers vaisseaux ou conduits qui reçoivent les sucs alimenteux avant qu'ils soient changés en sang. — En Astronomie, *la voie lactée*, amas d'étoiles qui forment une trace blanche et lumineuse dans le ciel. La voie lactée fait le tour du ciel, coupe l'écliptique vers les deux solstices, et s'en écarte de 60 degrés environ. On l'a appelée *Cercle de Junon*, *Chemin de Saint-Jacques*, et chez les Grecs, *Galaxie*, Voy. ce mot. — *Voie du soleil*, nom donné par quelques Astronomes à l'écliptique, d'où le soleil ne sort jamais. — En ter. de Mer, *une voie d'eau*, fente par où l'eau entre dans un vaisseau. — En ter. de Jurisprudence, *les voies de droit*, le recours à la Justice. *Les voies de fait*, les actes de violence qu'on fait sans avoir recours à la Justice. — Dans les Manufactures de lainage, *donner une voie de chardon à une étoffe*, tirer la laine de sa superficie à l'aide du chardon. *Donner une voie de calandre à une étoffe*, la passer huit fois de suite sous la calandre.

VOILÀ, (*Voa-la*) préposition qui sert à montrer ce qui est un peu éloigné de celui qui parle. *Voilà le livre dont vous parlez.* — On le dit aussi des choses qui ne s'aperçoivent pas par les sens : *Voilà mes raisons.* En ce sens, *voici* se dit de ce qu'on va dire, et *voilà* de ce qu'on vient de dire. — On dit encore *voilà que*, *voilà qu'on accourt.* (Contraction des deux mots *vois la.*)

VOILE, s. m. (*Voa-le*) Pièce d'étoffe ou de toile qui sert à cacher quelque chose. (Du latin *velum*, syncope de *vexillum* étendard, bannière, etc. *Noel.*) — Couverture de tête que portent les Religieuses. — Etoffe dont se font les *voiles* des Religieuses, à quelque usage qu'on l'emploie. — Figur. Prétexte, apparence spécieuse.

Figur. 1.° *Avoir un voile devant les yeux*, être aveuglé par la prévention, par les passions. — 2.° *Déchirer le voile*, découvrir ce qu'on tenoit caché. — Poétiq. *Les voiles de la nuit*, les ténèbres de la nuit.

VOILE, s. f. Assemblage de pièces de toile ou d'étoffe qu'on attache aux vergues et aux étais pour recevoir le vent qui doit pousser le vaisseau.

Mettre à la voile, partir du port, commencer la navigation. — *Faire voile*, naviguer. — *Faire force de voiles*, *forcer de voiles*, tendre toutes ses voiles pour aller plus vite. — Fig. et fam. 1.° *Aller à voiles et à rames dans une affaire*, mettre tout en œuvre pour réussir. — 2.° *Donner dans un projet à pleines voiles*, de tout son cœur. — 3.° *Caler la voile dans une affaire*, se relâcher de ses prétentions, parler avec moins de hauteur.

VOILES, au pluriel, vaisseaux : *La flotte est composée de cinquante voiles.* — Trains de planches qu'on scie dans les montagnes des Vosges, et qu'on envoie à Nancy et à Metz par la Moselle.

VOILÉ, ÉE, part. pass. de *Voiler*, et adj. Couvert d'un *voile*. — Qui a pris le *voile*. — Au figuré, caché, couvert.

† *Vaisseau bien* ou *mal voilé* (Marine), qui a ses mâts bien *ou* mal placés, et dont les *voiles* d'une largeur convenable, sont à une juste hauteur, ou bien trop ou trop peu élevées. — *Porcelaine voilée*, dont la blancheur est rembrunie ou ternie, soit par la flamme du bois, soit par quelque cause accidentelle. — *Voix voilée, un peu voilée*; voix qui par quelque disposition de l'organe, semble n'avoir qu'une partie de son timbre et de son éclat.

VOILER, v. a. (*Voa-le*) Couvrir d'un *voile*, cacher d'un *voile*. — Donner le *voile* à une fille. — Au figuré, couvrir, cacher.

SE VOILER, v. réc. Se couvrir le visage de quelque chose. — Au figuré, se cacher, se déguiser. — En t. d'Art, se dit du bois qui se courbe par l'effet de la sécheresse ou de l'humidité, etc. (Par allusion à la courbure des *voiles* lorsque le vent les enfle.)

VOILERIE, s. f. (*Voa-le-ri-e*) Lieu où l'on fait et où l'on raccommode les *voiles* des vaisseaux.

VOILIER, s. m. (*Voa-lié*) Celui qui travaille aux *voiles* d'un vaisseau, qui les visite, etc. — Ce mot est aussi adj. et l'on dit *un vaisseau bon voilier*, qui va vite, qui marche bien.

† VOILIÈRE, s. f. (*Voa-lie-re*) T. de Géom. Courbe que forme une *voile* enflée par le vent : elle est la même que la Chaînette.

VOILURE, s. f. (*Voa-lu-re*) La manière de porter les *voiles* pour prendre le vent. — Toutes les *voiles* d'un vaisseau.

VOIR, v. a. *Vu. Voyant. Je vois, etc. Nous voyons, vous voyez, ils voient. Je vis. J'ai vu. Je verrai.* (*Voar*) Apercevoir, connoître par les yeux : *Je vois un homme qui vient, je l'ai vu de loin.* Et neutral. *voir clair, voir*

trouble, etc. (Du latin *videre*, dérivé du grec *eidein* ou *idein* voir, connoître, savoir. *Morin.*) — Faire visite : *Aller voir quelqu'un, voir ses Juges.* — Regarder, considérer avec attention. En ce sens, on *voit* ce qui frappe la vue ; on *regarde* où l'on jette le coup-d'œil : *Nous voyons les objets qui se présentent à nos yeux ; nous regardons ceux qui excitent notre curiosité.* Girard. — Examiner. — Observer, remarquer. — Observer en voyageant, en fréquentant le monde : *Il a vu beaucoup de pays.* — Fréquenter : *Qui voyez-vous dans cette ville ? Ces deux hommes ne se voient point.* ils sont mal ensemble. — S'apercevoir que... *Je vois bien qu'on me trompe.* — Connoître par les sens : *Voyez si le vin est bon, si cela est chaud, si cet instrument est d'accord.* — S'informer : *Voyez s'il est chez lui.* — Essayer : *Voyons si nous pourrons terminer.* — Famil. Avoir soin : *Voyez à nous faire souper.* Il se dit quelquefois pour entendre : *Je l'ai vu chanter*, et en parlant d'une femme, *je l'ai vue chanter.*

Figur. *Voir de loin, bien loin*, avoir beaucoup de pénétration, de prévoyance. — Fig. et prov. *Il ne voit pas plus loin que son nez*, il a peu de lumières, peu de prévoyance. — Fig. *Voir quelqu'un de bon* ou *de mauvais œil*, être bien aise ou fâché de le voir. — Figur. *Un homme n'a rien à voir sur un autre*, n'a aucune juridiction sur lui, aucune inspection sur sa conduite. — *Un Médecin voit un malade*, prend soin de lui pendant sa maladie. — Fig. et fam. 1.° *Voir venir quelqu'un*, démêler, découvrir quel est son dessein. — 2.° Attendre qu'il fasse les premières démarches, pour régler les siennes. — *J'ai vu l'heure, le moment que*, peu s'en est fallu que..... — Poétiquem. *Voir le jour*, être né et existant, être au monde. — Figur. 1.° *Cet homme n'est pas digne de voir le jour*, de vivre. — 2.° *Son ouvrage n'a pas encore vu le jour*, n'est pas encore publié.

SE VOIR, v. recip. Se regarder. — Se fréquenter.

VOIRE, adv. (*Voa-re*) Vraiment. Il est vieux. (Du latin *verùm*. Ménage qui observe avec raison qu'anciennement on disoit en France *voir* pour *vrai*.)

VOIREMENT, adv. (*Voa-re-man*) A la vérité. Il est vieux. Voy. *Voire.*

VOIRIE, s. f. (*Voa-ri-e*) Autrefois grand chemin. (Du latin barbare *viatura*, fait de *via* chemin.) — Plus récemment, charge de *Voyer.* — Lieu où l'on porte les immondices d'une ville, où l'on mène quelques bêtes inutiles pour les y tuer, où l'on traîne celles qui sont mortes de maladie. (Dans cette acception, du latin barbare *vulturaria*, fait de *vultur*, *uris* vautour : parce que cet oiseau ignoble et vorace vit de charognes, etc.) — En t. de Boucher, se dit du sang inutile des bêtes qu'ils tuent, et des parties qui ne sont bonnes à rien.

VOISIN, INE, adj. (*Voa-zein, zi-ne*) Qui est proche, qui demeure auprès. (Du latin *vicinus*, fait dans le même sens, de *vicus* quartier d'une ville, ou bourg, village ; *qui demeure dans le même quartier* ou *dans le même bourg, etc.*)

VOISIN, INE, subst. Celui, celle qui loge auprès d'un autre.

Prov. *Qui a bon voisin a bon matin*, et non pas *matin.* Voy. *Matin.*

VOISINAGE, s. m. (*Voa-zi-na-je*) Proximité. — Lieux proches de celui où demeure quelqu'un. — Les *voisins*, les personnes qui demeurent dans un même quartier. En ce sens, on a dit autrefois *le voisiné.*

VOISINER, v. n. (*Voa-zi-né*) Voir ses *voisins* ou voisines, les fréquenter, leur rendre visite. Il est familier.

VOITURE, s. f. (*Voa-tu-re*) Ce qui sert au transport des marchandises ou des personnes ; charrette, carrosse, coche, etc. — Les choses ou les personnes qu'on transporte : *Ce rouilier n'a pu trouver voiture ; il n'a que demi-voiture ; il a voiture complète.* — Le port, l'action de transporter : *On a payé tout pour la voiture.* (Du lat. *vectura*, fait de *vehere* porter, transporter.)

Lettre de voiture, lettre qui contient le dénombrement des choses dont un voiturier est chargé. — On dit en plaisantant, *il est venu par la voiture des Cordeliers*, il est venu à pied.

VOITURER, v. a. (*Voa-tu-ré*) Transporter par *voiture*, en parlant des denrées, des marchandises. (Du latin *vectare.*) — Fam. Mener quelqu'un dans son carrosse : *Voulez-vous me voiturer jusques-là ?*

VOITURIER, s. m. (*Voa-tu-rié*) Celui qui *voiture* et conduit d'un lieu à un autre quelques personnes ou quelques marchandises.

VOITURIN, s. m. (*Voa-tu-rein*) En Italie et dans les parties de France qui en sont voisines, celui qui loue des chevaux, des chaises, et qui les conduit.

VOIX, s. fém. (*Voa*) Son qui sort de la bouche pour marquer sa pensée, quelque désir ou quelque mouvement de l'ame. (Du latin *vox, vocis.*) — Son harmonieux pour exprimer quelque passion gaie ou triste. — Cri, gémissement accompagné de cris et de clameurs. — Chanteur, chanteuse : *Il y avoit à ce concert dix voix et quinze instrumens.* — Il se dit de certains animaux : *La voix du perroquet, des oiseaux, des hiboux. La voix des chiens*, à la chasse, leur aboiement. — Suffrage, avis, opinion : *Donner sa voix, à la pluralité des voix, tout d'une voix.* En ce sens, on dit *voix active*, le pouvoir d'élire ; *voix passive*, la capacité d'être élu. — En Grammaire, 1.° Le son représenté par la voyelle : *Voix articulée. Voix grave. Voix nasale, etc.* — 2.° Dans les verbes, inflexion ensuite de laquelle ils expriment ou une action faite par le sujet : *j'aime, je lis* ; c'est la *voix active* ; ou une passion reçue, une impression produite dans le sujet : *je suis aimé, ce livre est lu* ; c'est la *voix passive.*

† *Voix humaine* (Musique), instrument de même forme que le haut-bois, et qui en joue la quinte à l'octave en dessous. Comme il a plus de longueur que le haut-bois, on lui

adapte un boeal ainsi qu'au basson. — Jeu d'orgue qui imite cet instrument.

Figur. *La voix intérieure*, les inspirations de Dieu. — Poétiq. *La Déesse aux cent voix*, la Renommée. — *Apprendre une chose par la voix de la Renommée*, par le bruit public.

VOL, s. m. Action de celui qui prend, qui dérobe. — La chose volée. Voyez *Voler*, dérober. — Mouvement progressif et en plein air des oiseaux et des insectes, par le moyen de leurs ailes. En ce sens, il diffère de *volée* et d'*essor*, en ce que le *vol* est l'action de s'élever dans les airs et d'en parcourir un espace; la *volée* est un *vol* soutenu et prolongé ou varié; l'*essor* est un *vol* hardi, haut et long, le plein vol d'un grand oiseau. *Roubaud.* (Du latin *volatus.*) — La chasse du vol, la manière de voler sur le gibier. — Dans les pièces de théâtre, l'action d'une machine qui fait monter et descendre les personnages, comme s'ils voloient. — En termes de Blason, deux ailes d'oiseaux étendues et jointes ensemble. On appelle *demi-vol*, une aile seule.

Figur. *Prendre un vol trop haut*, s'élever plus qu'on ne doit; faire plus de dépense qu'on ne doit ou qu'on ne peut. — *Il est parvenu de plein vol à cet emploi*, sans passer par les degrés ordinaires. — *Cet oiseau a trois pieds de vol*, il y a trois pieds entre les deux bouts de ses ailes quand elles sont étendues. On dit aussi *Envergure.*

VOLABLE, adj. Qui peut être *volé.*

VOLAGE, adj. et s. Léger, changeant, inconstant. Voyez *Leger.* (Du latin *volatilis.*)

Feu volage, dartre ou gale qui vient au visage des enfans.

VOLAILLE, s. f. (*Vo-lâ-glie*, mouillez les *ll*) Il se dit des oiseaux domestiques qu'on nourrit dans une basse-cour.

VOLANT, ANTE, adject. Qui a la faculté de *voler*, de se soutenir en l'air, qui s'élève en l'air: *Dragon volant*, *cerf volant*, *fusée volante.*

Petite vérole volante, qui n'a rien de dangereux. — *Feuille volante*, simple feuille d'écriture ou d'impression qui n'est attachée à aucune autre. — *Assiette volante*, assiette d'entremets ou de ragoût qu'on met ou qu'on ôte sans changer le service de la table. — En t. de Peinture, *draperie volante*, légère et qui paroît agitée par le vent. — *Pont volant*, pont qu'on porte à l'armée pour passer les petites rivières. On le dit aussi d'un bac, d'une traille. — *Camp volant*, petite armée, sorte de cavalerie légère qui fait des courses sur l'ennemi ou qui l'observe. — En t. de Chimie, *l'aigle volant*, le sel ammoniac. — *Pistole volante*, pistole qu'on suppose revenir toujours à son maître, dans quelques mains qu'elle passe.

VOLANT, s. m. (*Vo-lan*) Petit morceau de liége, etc. garni de plumes, avec lequel on joue en le poussant avec des raquettes. — Deux pièces de bois attachées en forme de croix à l'arbre tournant d'un moulin, garnies d'echelons, revêtues de toiles et qui tournent quand les toiles sont tendues, et qu'il y a assez de vent. — Pièce d'horloge qui retarde la sonnerie. — Habit ou surtout sans doublure. — En t. de Pêche, nom qu'on donne quelquefois au guideau à bas étalier.

† VOLANT *ou* VOLANT D'EAU, s. m. Plante aquatique et vivace, dont les feuilles imitent une plume d'oiseau. — On donne aussi le nom de *volant* ou *volet d'eau* à la fleur du nénuphar.

† VOLARDS, s. m. pl. (Pêche) Menues branches d'arbres qui servent à faire les clayonnages.

VOLATIL, ILE, adj. Qui se résout et se dissipe en l'air par l'action du feu: *Sel*, *alkali volatil.* (Du latin *volatilis.*)

VOLATILE, s. m. *ou* plus souvent VOLATILES, s. m. pl. Animaux qui *volent.*

VOLATILISATION, s. f. (*Vo-la-ti-li-za-cion*) Action de *volatiliser* un corps.

VOLATILISER, v. a. (*Vo-la-ti-li-zé*) Rendre *volatil*: *L'arsenic se volatilise aisément*, la chaleur le fait aisément dissiper.

VOLATILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *volatil.*

VOLATILLE, s. f. (mouillez les *ll*) Il se dit de tout oiseau bon à manger: *Nous ne mangeons que de la volatille.* Il est familier.

VOLCAN, s. m. Montagne qui vomit du feu. (Du latin *Vulcanus* Vulcain, le Dieu du feu, employé par *Virgile* dans la simple signification de *feu.*)

VOLE, s. f. T. de jeu de cartes: *Faire la vole*, faire toutes les mains.

VOLÉE, s. f. Le vol d'un oiseau: *Prendre sa volée.* Voy. *Vol.* — Bande d'oiseaux qui volent tous ensemble: *Une volée de moineaux*, *de pigeons.* Figur. *Une volée de jeunes gens*, *d'écoliers.* Figur. et fam. *Une volée de coups de bâton*, *etc.* — Pigeons éclos dans le même mois. — Figur. Rang, qualité, force: *Il n'est pas de sa volée.* — En parlant des cloches, on dit *sonner à toute volée*, les sonner toutes en branle; *sonner une*, *deux*, *trois volées.* — Pièce de bois de traverse qui s'attache au timon d'un carrosse, etc. et à laquelle les chevaux du second rang sont attelés. — On le dit aussi des volans d'un moulin à vent. — A la Paume, action du joueur qui prend la balle lorsqu'elle est en l'air, et avant qu'elle touche terre, etc. — Le travail de plusieurs hommes rangés sur la même ligne, qui battent, par exemple, une allée de jardin. — Dans une pièce de canon, la partie comprise depuis les tourillons jusqu'à la bouche. — Décharge de plusieurs pièces de canon qu'on tire toutes à la fois.

Fig. et fam. *Avoir une chose entre bond et volée*, saisir l'occasion favorable pour l'obtenir: *L'avoir tant de bond que de volée*; moitié de gré, moitié de force.

A LA VOLÉE, adv. Inconsidérément; sans réflexion.

VOLER, v. n. (*Vo-lé*) Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. (Du latin *volare.*) — Figur. et par exagération, courir avec une grande vitesse. — On dit par extension que *les fleches volent*, *que le vent fait voler la poussière*, *etc.* — Voy. *Voler*, act.

VOLER, v. n. Chasser, en parlant des oiseaux de fauconnerie: *Cet oiseau vole la pie*, *le héron*, *la perdrix*; et neutralem. *Le faucon*, *l'autour*, *le lanier apprennent facilement à voler.* — Il se dit dans le même sens des hommes qui font chasser ces oiseaux: *Je volerai la*

pie cette après midi ; j'irai voler aujourd'hui. — Prendre furtivement *ou* par force ce qui appartient à un autre. Il régit les choses et les personnes : *Voler de l'argent ; ce valet a volé son maître ;* et neutral. *voler sur les grands chemins.* (Dans cette acception, du lat. *vola* paume, creux de la main, d'où les Romains avoient fait *involare*, qu'on trouve dans *Catulle* avec le sens de *dérober*, et qui signifie littéralement *mettre dans le creux de la main.* Ciseneuve, Menage, etc.) — Figur. S'approprier les pensées et les expressions des autres, et s'en servir sans les citer. *Voltaire* a blâmé dans *Corneille* l'emploi de ce mot, qui suivant lui, est bas. *Racine* s'en est servi deux fois dans *Iphigénie* : *Et si quelque insolent lui volait sa conquête* (Acte I) ; *C'est un titre qu'en vain il prétend me voler* (Acte V). Malgré cet exemple, il vaut mieux dire dans le style noble, *ravir*, *enlever*, *arracher*, *etc.*

† VOLEREAU, s. m., Petit *voleur*. Style fam. *Mal prend aux volereaux de faire les voleurs.* La Fontaine.

VOLERIE, s. f. Larcin, pillerie. — Vol de l'oiseau de fauconnerie après d'autres oiseaux ou du gibier.

Haute volerie, volerie du faucon sur le héron, les canards et les grues ; celle du gerfaut sur le sacre et sur le milan.

Basse volerie, celle du laneret et du tiercelet de faucon sur la perdrix, la pie, etc.

VOLET, s. m. (*Vo-le*) *Voliere* où l'on nourrit des pigeons. — Ais qui est à l'entrée de la *voliere*, ou qui ferme une fenêtre. — Espèce de porte déliée et brisée qui couvre les tuyaux de l'orgue par dehors. (Suivant quelques-uns, du latin *valvula*, diminutif de *valva* battant de porte, etc. comme si on avoit dit d'abord *valvulet*, et ensuite *volet*.) — Tablette, petit ais sur lequel on trie des choses menues. De là l'expression prov. *Trié sur le volet*, choisi avec soin. — En t. de Marine, petite boussole à l'usage des barques et des chaloupes. — Herbe qui pousse de grandes feuilles plates et rondes qu'on voit nager sur l'eau des étangs, et sur les bords des rivières peu rapides. Voy. *Nénuphar blanc.* — En t. de Blason, ornement que les anciens Chevaliers portoient sur leur heaume : c'étoit un large ruban pendant par derrière, et *volant* au gré du vent dans les marches, les combats, etc. On le nommoit aussi *Lambrequin*.

† VOLETS, pl. (Pêche) Gaules menues et pliantes sur lesquelles les Pêcheurs montent les filets de leurs honteux.

VOLETER, v. n. (*Vo-le-té*) *Voler* à plusieurs reprises, comme font les petits oiseaux.

VOLETTES, s. f. plur. (*Vo-le-te*) Plusieurs rangs de petites cordes qui tiennent à un réseau ou à une sangle dont on couvre les chevaux pour les garantir de la piqûre des mouches.

VOLEUR, EUSE, subst. et adj. Fripon ; celui qui prend à autrui ce qui ne lui appartient point. Voy. *Voler*, dérober. — Celui qui est sujet à dérober. — Par exagération, celui qui exige plus qu'il ne lui appartient.

Au voleur, cri contre les voleurs quand on réclame du secours.

† *Oiseau bon voleur* (Fauconnerie), oiseau qui *vole* sûrement.

VOLIGE, s. f. Latte à ardoise qui est deux fois plus large que la carrée.

VOLIÈRE, s. fem. (*Vo-liè-re*) Lieu où l'on nourrit et où l'on enferme des oiseaux de toute espèce. — Petit colombier où l'on nourrit des pigeons domestiques.

VOLIGE *ou* VOLILE, s. f. Planche légère et peu épaisse de sapin ou de peuplier.

VOLITION, s. f. (*Vo-li-cion*) T. de l'Ecole. Acte par lequel la *volonté* se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE, s. m. (*Vo-lon-tè-re*) Celui qui sert *volontairement* dans les troupes.

VOLONTAIRE, adj. Qui se fait sans contrainte et de franche *volonté* : *Action*, *mouvement*, *accord*, *traité volontaire.* — En parlant des personnes, qui ne veut s'assujétir à rien, qui ne veut faire que sa *volonté* : *Cet enfant est trop volontaire.* En ce sens on dit aussi substantiv. mais toujours avec l'épithète *petit* : *C'est un petit volontaire.*

VOLONTAIREMENT, adv. (*Vo-lon-tè-re-man*) Sans contrainte ; à la différence de *volontiers*, qui signifie de bon cœur : *On fait volontairement beaucoup de choses, qu'on ne fait pas volontiers.*

VOLONTÉ, s. f. Puissance de l'ame par laquelle elle se détermine d'elle-même à rechercher ce qui lui convient, et à agir d'une certaine manière, à faire une action ou à ne pas la faire ; puissance par laquelle on veut. (Du latin *voluntas*, fait de *volo* je veux.) — Acte de la volonté : *Je n'ai pas d'autre volonté que la vôtre.* — Ce qu'on veut qui soit fait : *Est-ce la votre volonté ? Faire ses volontés*, tout ce qu'on a envie de faire, sans s'embarrasser des obstacles. — Disposition à l'égard de quelqu'un : *Bonne* ou *mauvaise volonté.* — Discrétion, pouvoir d'autrui : *Je m'en remets à votre volonté.* — Ardeur pour les choses de son état : *Ce jeune homme est plein de bonne volonté.*

VOLONTIERS, adverb. (*Vo-lon-tie*) De bon cœur : *Il oblige volontiers.* Voyez *Volontairement.* (Du latin *volo* je veux.)

VOLTE, s. f. T. de Manége : Rond ou trace circulaire sur laquelle on manie un cheval : *Mettre un cheval sur les voltes.* On dit aussi *demi-volte* : *Serrer les demi-voltes.* (Du lat. *voluta*, pour *volutatio*, dérivé de *volutum*, supin de *volvere* tourner, faire tourner.) — En t. d'Escrime, botte qu'on porte à l'ennemi, en tournant sur le pied gauche : elle se porte soit dans les armes, soit hors des armes. Quelques-uns disent improprement *quarte* pour *volte.* — En Musique, air d'une certaine danse venue d'Italie, dans laquelle l'homme fait tourner plusieurs fois la dame, et lui aide à faire un saut en l'air. C'est une espèce de Gaillarde qui a été familière aux Provençaux : elle se dansoit comme le Tordion sur une mesure à trois temps et en tournant le corps. — En t. de Marine, *prendre telle volte*, prendre telle route *ou* virer de bord dans telle vue. — En t. de Fauconnerie, cri qu'on fait en voyant le gibier. — En t. de jeu de cartes, *faire la volte*,

pour *faire la vole*, faire toutes les mains, ne se dit que par le petit peuple.

Faire volte-face, tourner visage à l'ennemi qui poursuit.

VOLTÉ, ÉE, adj. T. de Blason : Double.

VOLTER, v. neut. (*Vol-té*) T. d'Escrime : Tourner le corps, changer de place, pour éviter les coups de son adversaire. (Du latin *volvere*. Voy. *Volte*.)

VOLTIGEMENT, s. m. (*Vol-ti je-man*) Action de ce qui *voltige*. — Manière dont *voltige* un Danseur de corde.

VOLTIGER, v. n. (*Vol-ti-jé*) *Voler* à plusieurs reprises ; *voler* çà et là, comme font les abeilles, les papillons, et quelquefois les oiseaux. — Par extension, flotter au gré des vents, en parlant des cheveux, d'un étendard, etc. — Figur. Être leger, inconstant, changer souvent d'objet : *Il voltige de maison en maison, de belle en belle.* — Faire différentes sortes d'exercices sur le cheval de bois, pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. — Faire des tours de souplesse et de force sur une corde élevée et attachée par les deux bouts, mais tendue fort lâche. — Courir çà et là avec légèreté et vîtesse : *Un parti de cavalerie vint voltiger autour du camp.*

VOLTIGEUR, s. m. Celui qui enseigne à *voltiger* sur le cheval de bois. — Celui qui *voltige* sur la corde.

† VOLTIGEURS, pl. Soldats armés à la légère, et qui se portent rapidement de côté et d'autre, pour les escarmouches, les reconnoissances, etc.

VOLTIGLOLE, s. f. T. de Marine : Cordon de la poupe qui sépare le corps de la galère de l'aissade de poupe.

VOLUBILIS, s. m. pris du latin, où il signifie *aisé à tourner, qu'on tourne aisément* (Botan.) Nom générique des plantes dont la tige monte et s'entortille autour de ce qui est près d'elles.

VOLUBILITÉ, s. f. Facilité de se mouvoir ou d'être mu en rond. (Du latin *volubilitas*.) — Articulation nette et rapide.

† VOLUBLE, adj. (Botan.) *Tige voluble*, qui se roule en spirale autour des corps qui l'avoisinent, comme dans le houblon, le liseron, etc. (Du latin *volubilis* facile à tourner, à rouler.)

VOLUE, s. f. T. de Tisserand : Petite fusée qui *tourne* dans la navette et porte la tissure. (Du latin *volvere* tourner.)

VOLUME, s. m. Etendue, grosseur d'un corps, d'un paquet par rapport à l'espace qu'il tient. — Livre relié ou broché. *Un volume in-folio, in-4.°, in-8.°, in-12, etc.* un livre où la feuille fait deux feuillets, quatre feuillets, huit feuillets, etc. Il diffère de *tome*, en ce que le *volume* peut contenir plusieurs *tomes*, et le *tome* peut faire plusieurs *volumes* ; la reliûre sépare les *volumes*, et la division de l'ouvrage distingue les *tomes*. Girard. (Du latin *volumen*, fait de *volvere* rouler ; parce qu'anciennement tous les livres étoient pliés en forme de *rouleaux* : cet usage dura jusqu'au siècle de *Cicéron*.)

VOLUMINEUX, EUSE, adj. Qui est fort étendu, qui contient beaucoup de *volumes* ; et en parlant d'un ouvrage, d'une compilation, etc. qui a un grand nombre de *volumes*. — On dit d'un Auteur qu'*il est volumineux*, pour dire que ses ouvrages le sont.

VOLUPTÉ, s. f. Plaisir du corps et des sens. — Quelquefois, plaisirs de l'esprit : *Les Savans trouvent de la volupté dans la rencontre des vérités.* (Du lat. *voluptas*, dérive de *volo* je veux, d'où les Latins ont fait d'abord *volup* ou *volupe* chose agréable, qui plaît, qu'on *veut*, qu'on désire, et ensuite *voluptas*.)

La volupté, les voluptés, sans rien ajouter ; les plaisirs défendus : *La volupté est contraire à la vertu ; ne languissez pas dans les voluptés.*

VOLUPTUEUSEMENT, adv. (*Vo-lup-tu-eû-ze-man*) Avec *volupté*.

VOLUPTUEUX, EUSE, adj. (*Vo-lup-tu-eû, eû-ze*) En parlant des personnes ; qui aime et qui recherche la *volupté*. En ce sens il est aussi substantif masc. — En parlant des choses ; qui cause de la *volupté*, du plaisir.

† VOLUSPA, s. f. (Poésie) Poëme des anciens Scandinaves, dans lequel sont contenus leurs dogmes religieux, etc. et qui a été suivant eux composé par *Odin*.

VOLUTE, s. f. Partie d'un chapiteau qui représente une écorce d'arbre, tortillée et tournée en ligne spirale. (Du latin *voluta*, fait dans la même signification, de *volvere* tourner, rouler.) — Coquille univalve tournée en cône pyramidal. C'est un mollusque gastéropode, de la famille des Siphonobranches.

VOLUTER, v. a. (*Vo-lu-té*) Dévider du fil sur des fusées ; faire des *volutes*.

† VOLVA, s. m. (Botan.) Enveloppe radicale de toutes les espèces de champignons. C'est une membrane formée par la continuation de la partie inférieure du pédicule, et qui dans l'état de jeunesse du champignon, en recouvre le chapeau. On l'appelle aussi *Bourse* ou *Chemise*. (Du latin *volva*, qui dans *Varron* a la même signification.)

† VOLVOCES, s. m. pl. (Hist. natur.) Genre de Zoophytes microscopiques, à corps libre et arrondi, ainsi nommés parce qu'ils tournent continuellement sur eux-mêmes. (Du latin *volvox, ocis*, qui signifie proprement une sorte de ver qui ronge la vigne, dérivé de *volvere* tourner, rouler.)

VOLVULUS, s. m. (prononcez l'*s* finale) T. de Médecine : Colique de miséréré ; passion iliaque. (Du latin *volvere* tourner, rouler, entortiller ; parce que dans cette maladie, les intestins semblent entortillés les uns avec les autres.)

VOMBARE, s. m. (*Von-ba-re*) Papillon bigarré de différentes couleurs.

VOMER, s. m. (*Vo-mèr*) T. d'Anatomie ; Os qui sépare le nez dans sa partie postérieure en deux narines, et qui a quelque ressemblance avec un soc de charrue renversé de bas en haut. (Du latin *vomer* soc de charrue.)

VOMIQUE, s. f. (*Vo-mi-ke*) Abcès du poumon qui fait rendre du pus par la bouche. (Du latin *vomica*, fait de *vomere* vomir.)

VOMIQUE, adject. *Noix vomique*, celle qui fait mourir les chiens, et qui endort les corneilles, les pies. (Du latin *vomicus* pestilentiel, contagieux.)

VOMIR, v. a. Jeter par la bouche quelques

alimens, eaux ou humeurs qu'on a dans l'estomac. (Du latin *vomere.*)

Figur. 1.° *Vomir des injures*, proférer des injures. — 2.° *Ce volcan vomit des flammes*, jette des flammes.

VOMISSEMENT, subst. m. (*Vo-mi-ce-man*) L'action de *vomir* : *Il est sujet à de grands vomissemens.*

En style de l'Ecriture, *retourner à son vomissement*, retomber dans ses erreurs, dans son péché.

VOMITIF, s. m. Remède qui provoque le *vomissement.*

VOMITIF, IVE, adj. Qui fait *vomir.*

VOMITOIRE, s. m. (*Vo-mi-toa-re*) C'est la même chose que *vomitif.* Il est vieux.

Vomitoires, chez les Anciens, larges ouvertures par où le peuple sortoit du spectable. (Du latin *vomitoria*, *orum*, fait de *vomere* vomir ; parce que la multitude des spectateurs sembloit être vomie par ces portes.)

† VONTACA, s. m. Grand arbre épineux des Indes Orientales, dont le fruit nommé *Coing de Bengale*, se mange confit au sucre ou au vinaigre.

VORACE, adj. Carnassier, qui dévore, qui mange avec avidité. (Du latin *vorax*, *acis*, fait de *vorare* dévorer.)

VORACITÉ, s. f. Avidité à manger. (Du lat. *voracitas.*)

† VORTICELLE, s. m. (Hist. natur.) Genre de Zoophytes microscopiques, attachés sur des corps solides, et qui ont des poils disposés en cercles qu'ils font mouvoir comme les rayons d'une roue. (Du latin *vortex*, *icis*, tourbillon, tournant d'eau, etc.)

VOTACION, s. f. (*Vo-ta-cion*) Action de *voter.*

VOTER, v. n. (*Vo-té*) Donner sa voix, son suffrage, dans une élection, etc. (Du latin *votum* vœu, désir, souhait.)

VOTIF, IVE, adj. Qui a rapport à un vœu. *Bouclier votif*, chez les Anciens. (Du latin *votivus*, fait de *votum* vœu.) — *Jeux votifs*, ceux que les Empereurs faisoient célébrer lorsqu'ils étoient près de partir pour la guerre. — Chez les Catholiques, *tableau votif*, offert pour un vœu. *Messe votive*, dite pour quelque intention particulière.

VOTRE, pronom possessif de la seconde personne. Quand il est adjectif, il se met toujours devant le substantif, et il tient lieu de l'article. Son pluriel est *vos* : *Votre livre*, *votre maison*, *vos livres.* (Du latin *vester*, *tra*, *trum.*) — Quand il est substantif, il est pronom relatif, alors l'*ó* est long et doit être marqué d'un accent circonflexe ; son pluriel est *les vôtres.* — Dans ce dernier sens, on dit *les vôtres*, vos parens et amis, *ou* ceux de votre compagnie, de votre parti.

VOUÈDE, PETIT PASTEL DE NORMANDIE, s. m. Espèce de pastel qui croît en Normandie et en Bretagne. Voyez *Pastel.*

VOUER, v. a. (*Vou-é*) Consacrer à Dieu. — Promettre par vœu. — Promettre d'une manière particulière. (Du latin *vovere*, dérivé de *votum* vœu.)

SE VOUER, v. réc. Se consacrer, se donner entièrement.

VOUGE, s. f. Terme de Vénerie : Epieu de Veneur à large fer. — En t. d'Agriculture, serpe attachée à un long manche.

VOULOIR, v. act. *Voulant. Voulu. Je veux, tu veux, il veut ; nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulus. J'ai voulu. Je voudrai. Que je veuille, etc. que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.* (*Vou-loar*) Désirer, souhaiter : *Que voulez-vous ?* — Consentir : *Si vous le voulez, il le voudra aussi.* (Du latin *volo*, infinitif *velle*, dérivé du grec *boulô* et *boulomai*, dont la signification est la même.)

VOULOIR, v. n. Avoir la volonté de faire quelque chose : *Il veut partir demain.* — Commander, exiger avec autorité : *Il veut que vous partiez demain.* — Etre de nature à demander, à exiger : *Cet enfant veut être traité doucement ; cette affaire veut être conduite avec prudence ; ce tableau veut être vu dans son jour.*

En vouloir à quelqu'un, entreprendre quelqu'un, lui vouloir du mal ; haïr, avoir de l'aversion, etc.

A qui en voulez-vous ? qui prétendez-vous attaquer ? qui cherchez-vous ? — *A qui en veut-il ?* de quoi se plaint-il ?

Que veut dire cet homme ? que prétend cet homme ? que demande-t-il ? — *Que veut dire ce mot, ce procédé ?* que signifient ce mot, ce procédé ?

† VOULON, s. m. Sorte de canne d'Inde qui croît à la Guiane, et qu'on nomme aussi *Cambrouze.*

VOUS, le pluriel du pronom *tu* ou *toi. De vous à moi*, entre nous. (Du latin *vos.*)

VOUSSOIR *ou* VOUSSEAU, s. m. (*Vou-soar*, *Vou-sô*) T. d'Architecture : Pierre taillée en espèce de coin tronqué, propre à former le cintre d'une *voûte.*

VOUSSURE, s. f. Courbure ou élévation d'une *voûte.* On le dit aussi des portes et des fenêtres en arc.

VOÛTE, s. f. Corps de maçonnerie cintré par son profil où les pierres se soutiennent l'une l'autre par leur arrangement. (Suiv. *Du Cange*, des mots *volutio*, *voluta*, *volta* ou *vota*, employés avec la même acception dans la basse latinité, et qui dérivent tous de *volvere* tourner, rouler, à cause de la forme de la voûte. Les anciens François prononçoient *volte.*)

† *Voûte acoustique*, construite de manière que la voix de quelqu'un qui parle fort bas, d'un certain point, est entendue à un autre point aussi distinctement que si l'oreille qui écoute étoit placée devant la personne qui parle. — Fig. et poétiq. *la voûte celeste*, *azurée* ou *étoilée*, le Ciel.

VOÛTÉ, ÉE, part. pass. de *Voûter*, et adject. Qui a une *voûte*, qui est en *voûte.* — Au figur. courbé, qui baisse le dos.

VOÛTER, v. act. (*Voû-té*) Faire une *voûte* dans une pièce d'un bâtiment : *Voûter un salon*, etc.

Se voûter, se courber : *Votre père commence à se voûter.*

VOYAGE, s. m. (*Voa-ia-je*) Chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. (Du latin barbare *viagium*, fait dans

la basse latinité, de *via* route, chemin, et aussi voyage.) — Relation d'un voyage. — Par extension, toute allée d'un lieu à un autre. — Allée ou venue que quelqu'un fait pour notre service. — Séjour dans un lieu où l'on ne fait pas sa demeure ordinaire. Il se disoit en ce sens du Roi et de la Cour : *Le voyage de Fontainebleau, de Marli*, etc.

VOYAGER, v. n. (*Voa-ia-jé*) Faire *voyage*, aller dans un pays éloigné.

VOYAGEUR, EUSE, subst. (*Voa-ia-jeur, eûze*) Proprement celui, celle qui est actuellement en *voyage*. — Celui qui a *voyagé*.

Dans le langage de la Religion, *Nous ne sommes que voyageurs en ce monde*; cette vie est passagère.

VOYANT, ANTE, adj. (*Voa-ian*) Qui brille, qui éclate (qui se fait *voir*) : *Une couleur trop voyante*. Il est familier.

VOYANT, ANTE, part. act. de *Voir*, et adject. Qui voit.

Aux Quinze-vingts, *les Frères voyans*, ceux qui voient et qui sont mariés à une femme aveugle. *Les Sœurs voyantes*, les femmes qui voient clair et qui sont mariées à des aveugles.

VOYANT, subst. m. Dans l'Ecriture sainte, Prophète.

VOYELLE, subst. fém. (*Voa-iè-le*) Lettre qui a un son parfait d'elle-même, et qui peut se prononcer seule sans l'aide d'aucune autre lettre; comme *a, e, i, o, u*. (Du latin *vox, vocis*, voix, employé par *Cicéron* dans la signification de voyelle, et d'où on a fait ensuite *vocalis*.)

VOYER, subst. m. (*Voa-ié*) Officier préposé aux *voies*, aux chemins. (Du latin *viarius*, fait de *via* voie, chemin.)

† VRAC (Pêche) *Harengs salés en vrac* ou *en vrak*, harengs qu'on met en tonne avec du sel, en attendant qu'on les paque avec soin dans des barils. On nomme aussi *Harengs en vrac*, ceux qu'on apporte tels qu'ils ont été mis dans les barils au moment de la pêche. — V. *Varec*.

VRAI, AIE, adj. (*Vrè, vré-e*) Qui est conforme à la vérité. *Ce bruit est vrai, cette nouvelle, cette proposition est vraie*. En ce sens, suivant *Girard*, *vrai* marque précisément la vérité objective, c'est-à-dire qu'il tombe directement sur la réalité de la chose; il signifie qu'elle est telle qu'on la dit. *Véritable* désigne proprement la vérité expressive, c'est-à-dire qu'il se rapporte principalement à l'expnsition de la chose; il signifie qu'on la dit telle qu'elle est : *Un fait est vrai, et le récit en est véritable*. — Qui est tel qu'il doit être. En ce sens il se place devant le subst. *Du vrai marbre, vrai diamant, vrai Capitaine, vrai Poète*. — Sincère, qui aime et qui dit la vérité : *C'est un homme vrai*. Dans cette acceptinn, *vrai* a un bien plus grand sens que *véridique : L'homme véridique dit vrai; l'homme vrai dit le vrai : le premier aimera bien à dire la vérité; mais le second ne peut que la dire*. Roubaud. (Du latin *verus*.)

Le vrai sujet de sa colère, l'unique, le principal sujet de sa colère.

† *Racine vraie* (Algèbre), nom donné autrefois à ce qu'on appelle aujourd'hui *Racine positive* : les *racines fausses* étoient les racines négatives.

VRAI, s. m. La vérité : *Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable*. Boileau.

VRAI, adv. Avec vérité. Il se dit sur-tout à l'impératif : *Parlez vrai*.

A DIRE VRAI, 'A VOUS DIRE LE VRAI, 'A VRAI DIRE, adv. A la vérité.

AU VRAI, adv. Véritablement, certainement, dans le fond.

VRAIMENT, adv. (*Vrè-man*) Véritablement, effectivement. — On s'en sert quelquefois pour affirmer plus fortement, *Oui vraiment*, et par ironie, *Ah! vraiment oui. Vraiment, je vous en croirai*.

† *Vraiment-voire*, même, adverb. *Il étoit fâché, vraiment-voire en colère*. Style popul.

VRAISEMBLABLE, adj. (*Vre-san-bla-ble*) Qui a de la vraisemblance; probable. (Du latin *verum, veri*, vrai, le vrai, et *similis* semblable; *semblable au vrai*.)

VRAISEMBLABLE, s. m. Ce qui est *vraisemblable*; vraisemblance, probabilité.

VRAISEMBLABLEMENT, adv. (*Vrè-san-bla-ble-man*) Avec *vraisemblance*.

VRAISEMBLANCE, s. f. (*Vrè-san-blan-ce*) Apparence du vrai, de la vérité; probabilité. (Du latin *verisimilitudo*, Voyez *Vraisemblable*, adj.)

† VREDELÉE, s. f. (Pêche) Filet dont les deux bouts sont montés sur deux perches.

VRÉDER, v. n. (*Vré-de*) Aller et venir sans objet. Il est populaire. (Suivant *Borel*, du latin *veredus*, cheval de poste.)

VRILLE, s. fém. (*Vri-glie*, mouillez les *ll*) Outil de fer propre à percer, assez semblable à un foret, et qu'on tourne avec une seule main. (Corruption du latin *terebella* ou *terebellum*, qui a la même signification.) — En Botan. production filamenteuse, en forme de tire-bourre, par laquelle les plantes grimpantes et sarmenteuses s'attachent aux corps qui se trouvent dans leur voisinage. On l'appelle aussi *main*.

VRILLE, EE, adj. (*Vri-glie*) Vny. *Cirrifère* qui a la même signification et qui est plus usité.

VRILLER, v. n. (*Vri-glie*) T. d'Artificier : Pirouetter en montant comme en vis ou en *vrille*.

† VRILLETTE, s. f. (*Vri-gli-e-te*) Genre d'insectes coléoptères, de la famille des Perce-bois ou Térédyles, qui vivent dans le bois, où elles font des trous cylindriques qu'on pourroit croire produits par le fer d'une *vrille*. A l'époque de l'accouplement, la *vrillette*, cramponnée par les pattes communique à son corps un mouvement de *va et vient* très-rapide, et fait frapper avec force sa tête contre le bois : si aucun insecte de son espèce ne vient à cet appel, elle va plus loin le recommencer.

VRILLIER, s. m. (*Vri-glié*) Ouvrier qui fait des *vrilles*, des vis, et d'autres petits outils de fer ou d'acier.

VU, UE, part. pass. et adj. Voyez *Voir*.

VU, s. m. Enumération des pièces et des procédures qui ont été produites et vues dans un procès.

Cette action s'est faite au vu et au su de tout le monde, tout le monde en a été témoin.

Vu, conj. A cause de, pour raison de.... *Il mérite recompense, vu ses longs services.*

Vu que, conjonction. Parce que, d'autant que....

Vue, s. f. (*Vu-e*) La faculté naturelle qu'on a de *voir*; l'un des cinq sens, lequel a l'œil pour son organe. — Les yeux, les regards : *Jetez, tournez la vue de ce côté.* En ce sens, *Voltaire* a dit (Oreste) *Elle a jeté sur moi sa vue épouvantée.* On dit bien *jeter la vue sur quelqu'un*, mais on ne peut y joindre aucune épithète, comme on en donne aux yeux et aux regards. *Jeter la vue, porter la vue, tourner la vue*, sont ce qu'on appelle des phrases faites qui n'admettent aucune idée d'attribution. — L'inspection des choses qu'on voit : *Voyez ces étoffes, la vue ne vous en coûtera rien.* Voy. *Aspect.* — Manière dont on regarde un objet : *Vue de côté, de haut en bas*, etc. — Etendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est : *Cette maison n'a point de vue, a une belle vue, une vue bornée.* — En t. de Dessin et de Peinture, imitation d'après nature d'un site, etc. *Dessiner, peindre des vues; saisir une vue; vue de Paris, etc.* — Fenêtre, ouverture d'une maison, par laquelle on *voit* sur les lieux voisins. On nomme *vue fattiere*, tout petit jour, comme une lucarne, un œil de bœuf, pris vers le *faîte* d'un comble, etc. *Vue de servitude*, vue qu'on est obligé de souffrir, en vertu d'un titre qui en donne la jouissance au voisin. — Fig. 1.° Connoissance de l'esprit : *Rien n'échappe à la vue de cet homme.* — 2.° Dessein, but : *Avoir en vue un établissement, entrer dans les vues de quelqu'un.* Voy. *But.*

A perte de vue, autant que la vue se peut étendre. — *A vue de pays*, au hasard, sans prendre de mesure, à peu près. — *A vue d'œil*, fort sensiblement. — *A vue d'oiseau*, vu de haut en bas. — *Connoître de vue*, connoître quelqu'un de visage. — *Lunette à longue vue*, qui sert à voir distinctement des objets fort éloignés. — *Faire des discours à perte de vue*, très-longs et qui ne concluent rien. — Fig. *Donner dans la vue*, frapper, surprendre par un éclat agréable. — *Avoir vue sur quelqu'un*, avoir droit d'inspection sur lui. — *Avoir la vue sur quelqu'un*, veiller actuellement sur sa conduite. — *Votre lettre est payable à vue*, on vous la payera quand vous la présenterez, etc.

† *Seconde vue*, faculté merveilleuse dont prétendent être doués quelques habitans du nord de l'Ecosse, que par cette raison on appelle *Voyans.* C'est, dit le Docteur *Johnson*, une impression purement involontaire produite par l'imagination sur les yeux, ou par les yeux sur l'imagination, qui fait apercevoir comme actuelles les choses futures, et comme présentes les choses lointaines. Cette faculté est, en langage erse, appelée *taisels*, c'est-à-dire spectre ou vision.

Vulgaire, adject. (*Vul-ghè-re*) Ce qui est commun, reçu communément : *Notion, croyance vulgaire.* — Trivial : *Pensée, sentiment vulgaire.* Voyez *Trivial.* (Du latin *vulgaris*, fait de *vulgus.* Voyez *Vulgaire*, s.)

Les langues vulgaires, par opposition à *langues savantes*, les différentes langues que les peuples parlent aujourd'hui. — *Un homme, un esprit vulgaire*, qui ne se distingue en rien du commun. — En Mythologie, *Vénus vulgaire* ou *populaire*, celle qui présidoit aux amours terrestres et grossiers, par opposition à *Vénus-Uranie.*

Vulgaire, s. m. Peuple : *L'opinion du vulgaire.* (Du latin *vulgus*, fait de *volvere* rouler; parce que la foule, la multitude roule en quelque sorte dans les rues qu'elle remplit sans cesse.)

Vulgairement, adverb. (*Vul-ghè-re-man*) Communement. (Du latin *vulgariter.*)

Vulgarité, s. f. Caractère, défaut de ce qui est *vulgaire : La vulgarité révoltante dans les manieres.* Mot nouveau créé par Madame *de Stael*, d'après l'anglois *vulgarity.*

Vulgate, s. f. Traduction latine de l'Ecriture sainte qui a toujours eu cours dans l'Eglise latine, et qui pour cela a été nommée *Vulgate.* (Du latin *vulgata* divulguée, publiée, répandue dans le monde, etc.) Elle a été déclarée authentique par le Concile de Trente. — Ce mot est aussi adjectif : *La Version vulgate.*

Vulnérable, adjectif. Qui peut être blessé. *Invulnérable* est beaucoup plus usité que *vulnérable.* (Du lat. *vulnerabilis*, qui signifie plus proprement qui *blesse, ronge, cause des douleurs lancinantes*, etc.)

Vulnéraire, adject. (*Vul-né-rè-re*) Propre pour la guérison des plaies et des ulcères : *Eau vulnéraire, herbes vulnéraires.* (Du latin *vulnerarius*, dérivé de *vulnus, eris*, plaie, blessure.)

Vulnéraire, s. f. Plante recommandée pour les plaies et les blessures.

† *Vulnéraire rustique* ou *des paysans*, plante agreste, vivace, à fleur légumineuse, dont on compte plusieurs espèces.

Vulpin *ou* Chiendent queue de renard, s. m. Sorte de plante de l'ordre des Graminées, dont il y a plusieurs espèces. (Du lat. *vulpinus* de renard, fait de *vulpes* renard.)

Vulve, s. f. L'orifice extérieur des parties sexuelles dans les femelles des animaux. (Du latin *vulva.*)

Wallon, subst. m. Langage qui se parle dans le pays des *Wallons*, c'est-à-dire dans la partie des Pays-Bas qui est entre l'Escaut et la Lys. Quelques-uns prétendent que c'est l'ancien gaulois.

† Waandeurs, s. m. p. (Pêche) Gens nommés à Dunkerque par le Magistrat, pour assister aux salaisons des harengs.

† Warnetteur, s. m. Petit bateau pêcheur, de forme carrée, en usage auprès de Dieppe.

Wigh, s. m. Nom de parti fameux en Angleterre.

Les *Wighs* étoient originairement ce qu'on appelle aujourd'hui le parti de l'opposition. Ils étoient opposés aux *Torys*, lesquels les nommèrent ainsi d'une espèce de bandits qui, vers le temps de *Charles I*, infestoient l'Ecosse. Voyez *Torys.*

† Wiloc, s. m. Sorte d'étoffe ou de feutre, en usage chez les Tartares Calmouks.

† Wisk, subst. m. (*Ouiske*) Sorte de jeu de cartes, qui se joue à quatre personnes, dont les deux qui sont vis-à-vis l'une de l'autre sont associées, ou comme disent les Anglois, *partners*. (Mot anglois ainsi que le jeu, lequel exigeant beaucoup de silence et d'attention, a été ainsi nommé par corruption, de l'interjection angloise *whist!* silence!)

† Wiski, s. m. (*Ouis-ki*) Espèce de voiture légère et très-élevée dont la mode est venue d'Angleterre.

† Wisky, s. m. Espèce d'eau de vie que les montagnards écossois tirent de l'orge : c'est leur liqueur favorite.

† Withérite, s. f. (Chim. anc.) Carbonate de chaux.

Wllans *ou* Uhlans, s. m. plur. (*Ou-lan*) Troupe de Cavalerie légère, composée de Polonois et de Tartares montés sur des chevaux de ces deux nations.

† Watregans, s. m. plur. (*Oua-tre-gan*) T. de Marine. Fossé plein d'eau, quelquefois assez grand pour porter de petits bateaux : *Pays entrecoupés de watregans ou de canaux.* (Du flamand *waatergangen*, qui a la même signification.)

Wolfram, subst. m. emprunté du suédois, où il signifie *mine ferrugineuse*, substance métallique que l'on a regardée pendant quelque temps comme un métal particulier, et qui n'est qu'un tunstate de fer. Elle a été découverte dans le tungstène par *Schéele*, ce qui la fit d'abord nommer par *Delisle*, *schéélin ferruginé*. Mine de fer très-réfractaire, d'une difficile fusion, pesant, dur et compacte, crystallisé en lames ou en rayons divergens.

Wurfelstein, s. m. pris du suédois, où il signifie *pierre cubique* (Minéral.) Borate magnésio-calcaire.

X

X, subst. masc. (prononcez *ikce*, et suivant l'appellation moderne, *kce*) Vingt-troisième lettre de l'alphabet françois, et la dix-huitième des consonnes. C'est une consonne double, dont le son varie suivant les circonstances.

† A la fin des mots empruntés du grec, *Styx*, *Sphinx*, etc. ainsi que dans *préfix* qui est pris du latin, X a le son de KS réunis. — Dans plusieurs autres terminés par la même lettre, elle ne se prononce point, lorsque le mot n'est suivi d'aucun autre, ni devant une consonne; mais devant une voyelle, *x* prend comme *s*, le son adouci du *z* : *Voix forte* (*Voa-for-te*); *Voix éclatante* (*Voa-zé-kla-tan-te*). — Dans d'autres tels que *dix*, *six*, il ne se prononce point devant les substantifs qui commencent par une consonne : il a le son du *z* devant une voyelle, et lorsqu'il est final ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme *s* : *Dix francs* (*Di-fran*); *Dix écus* (*Di-zé-ku*); *En voilà dix* (*An-voa-la-dice*). — Dans d'autres enfin, *x* détermine le pluriel au lieu de l's, comme dans *lieu*, *lieux*; *oiseau*, *oiseaux*, etc.

X est une lettre numérale qui vaut dix, et avec un tiret ou trait horizontal au-dessus, dix mille.

† Xabéga, subst. f. emprunté de l'espagnol. (Pêche) Filet du genre des brégins ou bourgins, dont les Espagnols se servent pour pêcher des sardines. On l'appelle aussi *Boliche*.

† Xaca, s. m. (Mythol.) L'un des Dieux des Japonois, et celui dont ils content le plus de merveilles.

† Xaco, s. m. (Hist. mod.) Au Japon, supérieur général des Bonzes, à quelque secte ou classe qu'ils appartiennent.

† Xanthium, s. m. (*Ksan-ti-ome*) Plante qui croît dans les étangs et les marais desséchés. (Du grec *xanthion*, fait dans la même signification de *xanthos* jaune; parce qu'une espèce est propre, dit-on, à teindre les cheveux en blond.)

Xenélasie, s. f. (*Kcé-né-la-zi-e*) Interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville. C'étoit une des lois de *Lycurgue*. (Du grec *xénos* étranger, et *élaô* j'éloigne.)

† Xénils, s. m. pl. (*Kcé-ni-e*) Présens que les anciens Grecs faisoient à leurs hôtes, pour renouveler l'amitié et le droit d'hospitalité. (Du grec *xénia*, fait de *xénos* étranger, hôte.)

† Xénodochion, s. m. (*Kcé-no-do-ki-on*) Ter. d'Archæologie : Maison où les Grecs recevoient gratuitement les étrangers qui voyageoient. (Du grec *xénodochéion*, formé de *xénos* étranger, et *déchomai* je reçois, j'accueille.)

† Xénographie, s. f. (*Kcé-no-gro-fi-e*) Science qui s'occupe de toutes les langues *étrangères écrites*, anciennes ou modernes, vivantes ou mortes, et des caractères qu'elles emploient. (Du grec *xénos* étranger, et *graphô* j'écris.)

† Xérafin, s. m. (*Kcé-ra-fein*) Monnoie d'étain qui a cours à Bombay, et qui se divise en 16 budgrookens.

† Xéranthème, s. m. Grande Immortelle, s. f. Plante annuelle et d'agrément, à fleur radiée, originaire d'Italie, et cultivée dans les jardins. L'état de siccité de ses tiges et de ses fleurs met la plante en état d'être long-temps gardée. (Du grec *xéros* sec, et *anthos* fleur.)

Xérasie, s. f. (*Kcé-ra-zi-e*) T. de Médec. Maladie des cheveux, qui les empêche de croître, et les fait ressembler à un duvet couvert de poussière. (Du grec *xérasia*, fait dans le même sens, de *xéros* sec; *sécheresse des cheveux.*)

Xérophagie, s. f. (*Kcé-ro-fa-ji-e*) Terme d'Antiquité ecclésiastique : Usage des fruits secs, tel qu'il existoit dans la primitive Eglise, où, pendant le carême, on ne mangeoit que du pain et des fruits secs. (Du grec *xéros* sec, et *phagô* je mange.)

Xérophtalmie, s. f. (*Kcé-rof-tal-mi-e*) T. de Médec. Demangeaison, rougeur dans les

yeux sans enflure, sans écoulement de larmes. (Du grec *xéros* sec, et *opthalmos* œil; *sechetesse de l'œil.*)

† Xerotribie, s. f. (*Kzé-ro-tri-bi-e*) Ter. de Medec. Friction sèche avec la main, etc. sur une partie malade, pour y rappeler la chaleur et le mouvement. (Du grec *xéros* sec, et *tribó* je frotte.)

Xiphias, subst. masc. (*Kzi-fi-ace*) En Astr. l'un des noms de la constellation de la Dorade. — Genre de poisson armé d'une espèce de rayon pointu qui lui sert de defense. Il appartient à la famille des Oplophores. Suivant quelques Ichtyologistes, le xiphias est l'espadon ou poisson-scie, du genre des Squales. (Du grec *xiphias*, dérivé de *xiphos* glaive, épée.)

† Xiphion, s. m. Plante émolliente dont les feuilles ont à peu près la forme d'une épée ou d'un glaive. (Du grec *xiphos* glaive, épée, d'où *xiphion* petite épée.)

Xiphoïde, s. m. et adj. (*Kzi-fo-i-de*) Nom qu'on donne en Anatomie, au cartilage qui est au bas du *sternum*, et qu'on appelle communément *la fourchette*. (Du grec *xiphos* épée, et *eidos* forme, ressemblance; parce que sa pointe aiguë ressemble en quelque sorte à celle d'une épée.)

Xochicapal, s. m. Sorte d'arbre de la province de Méchoacan en Amerique, dont le tronc et l'écorce sont d'une odeur fort agréable, et rendent une liqueur odorante qui a les propriétés de la *résine copal*.

† Xochiocotzol, s. m. Nom indien de l'arbre qui fournit la résine appelée *liquidambar*.

† Xocoxochilt, s. m. Arbre semblable au laurier des Magellans, dont le fruit est employé dans le Mexique, en guise de pnivre.

Xomolt, s. m. Espèce de canard du Mexique.

Xutas, s. m. Espèce d'oie des Indes Occidentales, facile à apprivoiser.

† Xylobalsamum, s. m. (*Kzi-lo-bal-za-mome*) Nom du bois de l'arbre qui produit le baume de Judée ou d'Egypte. (Du grec *xulon* bois, et *balsamon* baume; *bois de baume.*)

† Xylocarpe, s. m. (*Kzi-lo-kar-pe*) Arbre des Indes dont le fruit renferme sous une enveloppe ligneuse et fibreuse, plusieurs noix inégales et fragiles. (Du grec *xulon* bois, et *karpos* fruit.)

† Xylocope, s. m. (*Kzi-lo-ko-pe*) Genre d'insectes hyménoptères, qui creusent le bois pour y loger leurs œufs, et qu'on nomme aussi *abeilles perce-bois*. (Du grec *xulon* bois, et *koptó* je coupe.)

† Xyloglyphe, s. m. (*Kzi-lo-gli-fe*) Sculpteur en bois. (Du grec *xulon* bois, et *gluphô* je grave, je sculpte)

† Xylographie, s. f. (*Kzi-lo-gra-fi-e*) L'art d'imprimer en bois, comme on le faisoit dans les premiers temps de l'Imprimerie. (Du grec *xulon* bois, et *graphó* j'ecris.)

† Xylographique, adj. (*Kzi-lo-gra-fi-ke*) *Impression xylographique*, avec des caractères en bois. Voy. *Xylographie.*

† Xylologie, s. f. (*Kzi-lo-lo-ji-e*) Histoire naturelle ou Traité des bois. (Du grec *xulon* bois, et *logos* discours.)

Xylon, s. m. (*Kzi-lon*) Plante ou plutôt arbrisseau, qui porte le coton. (Du grec *xulon* employé dans la même acception, et qui signifie proprement bois.)

† Xylophages, s. m. (*Kzi-lo-fa-je*) Famille d'insectes coléoptères appelés autrement *Lignivores*. Voy. ce mot. (Du grec *xulon* bois, et *phagó* je mange.)

† Xylophorie, s. f. (*Kzi-lo-fo-ri-e*) Fête des Juifs, dans laquelle on portoit solennellement du bois au temple pour l'entretien du feu sacré. (Du grec *xulophoria*, formé de *xulon* bois, et *phérô* je porte.)

Xylostéum (*Acad.*) ou Xylostéon, s. m. (*Kzi-los-té-ome, té-on*) Arbrisseau qui croît sur les Pyrénées, etc. ses baies sont émétiques. (Du grec *xulon* bois, et *ostéon* os; parce que le bois en est blanc et comme osseux.)

† Xynoécies *ou* Synoecies, s. f. plur. (*Kzi-no-é-si-e, Si-no-é-si-e*) Chez les anciens Athéniens, fête instituée par *Thésée*, en mémoire de la réunion de l'Attique entière en une seule république. (Du grec *xunoïkia* ou *sunoikia*, formé de *xun*, en dialecte attique pour *sun* avec, ensemble, et *oikéô* j'habite.)

† Xyris, s. f. (Botan.) Spatule ou glaïeul puant. (Du grec *xuris*, qui a la même signification.)

† Xystarque, s. m. (*Kzis-tar-ke*) Officier qui présidoit aux *xystes*. Voy. *Xyste.* (Du grec *xuston* xyste, et *archos* chef.)

† Xyste, s. m. (*Kzis-te*) T. d'Archæologie. Lieu d'exercice consacré chez les Anciens à divers usages. C'étoit chez les Grecs, un grand portique où s'exerçoient les athlètes; et chez les Romains, des allées d'arbres pour la promenade, etc. (Du grec *xuston*, fait de *xustos* aplani, uni, lequel dérive de *xuô* j'aplanis.)

† Xystique, s. m. et adj. (*Kzis-ti-ke*) Nom des Athlètes et des Gladiateurs qui, pendant l'hiver, combattoient sous des portiques, et non en plein air. (Du grec *kustikos*, fait de *xuston* xyste, portique. Voyez *Xyste.*)

Y

Y, subst. masc. La vingt-quatrième lettre de l'alphabet françois. On l'appelle *i grec*, et il répond à l'υ des Grecs.

L'*y* entre deux consonnes n'a point d'autre son que l'*i*, et il ne sert ordinairement que pour marquer l'étymologie des mots venus du grec: *Hymen*, *style*, etc.

L'*y* entre deux voyelles tient la place de deux *ii*: *Payer*, *rayon*, *citoyen*, *employer*, *pays*, *appuyer*, *etc.* on prononce comme si on écrivoit *paiier*, *raiion*, *citoïen*, *emploiier*, *paiis*, *appuiier*, *etc.* (*Pé-ié*, *ré-ion*, *ci-toa-ien*, *an-ploa-ié*, *pé-i*, *a-pui-ié*, etc.)

Dans les mots en *aye*, tantôt l'*y* a la valeur de deux *ii*: *Abbaye* (*A-bé-i-e*); tantôt celle d'un *i* et d'un mouillé foible: *Je paye*, *j'essaye*, etc. (*Pé-ie*, *é-cé-ie*); tantôt enfin il n'a que celle d'un mouillé foible, comme dans *Blaye*

(*Bla-ïe*). Ainsi les trois lettres *aye* se prononcent de trois manières différentes, et rien n'en avertit.

Y, adv. relatif : Dans cet endroit-là. — C'est aussi une espèce de particule explétive : *Il y a des gens, etc.* — Il signifie encore, à cela, à cet homme-là : *J'y répondrai, fiez-vous y, etc.*

† Lorsque *y* est mis immédiatement après la seconde personne singulière de l'impératif, le mot prend une *s* : *vas-y* (V. *Aller*). *Donnes-y tes soins. Creilles-y des fruits, etc.*

YABLE, s. f. Voyez *Yéble*.

YACHT, s. m. (*Iak*) Petit vaisseau à un seul pont, gréé à voiles latines, bon pour aller à de petites distances ou pour se promener. (Mot anglois, dans lequel l'*y* est aspiré comme si l'on écrivoit *hiacht.*) — Dans la Marine, on appelle *yac* un pavillon anglois ou sa distinction.

† YAPPÉ, s. m. (*Ia-pé*) Mauvaise herbe qui croît à la Guiane, et qui infeste les savannes. On l'appelle aussi *Queue de biche* et *Savanne.*

YAPU, subst. m. (*Ia-pu*) Sorte d'oiseau du Brésil.

† YASSA, s. m. (*Ia-sa*) T. de Relation : Chez les Tartares, corps de lois dont le fameux conquérant *Genghis-khan* passe pour être l'auteur.

YATISI, s. m. (*Ia-ti-zi*) L'heure du coucher chez les Turcs.

† YAWS, s. m. pl. (Médec.) Maladie épidémique ou plutôt endémique, dans les climats chauds d'Afrique, qui ne manque guères d'attaquer chaque individu des deux sexes, principalement dans l'enfance et dans l'âge qui la suit. Quoique les *yaws* soient une maladie très-distincte de celle que nous appelons vénérienne, ils ont cependant avec elle plusieurs symptômes communs, sur-tout lorsqu'ils ont été mal traités.

† YÉBLE, s. f. (*Ié-ble*) Arbrisseau à tiges herbacées, qui a les caractères du sureau et ses propriétés, et qui croît dans les terres labourables. L'*Acad.* écrit *hièble.* Voy. ce mot. On donne aussi à cette plante le nom d'*yable* ou de *petit-sureau.* (Du latin *ebulum* ou *ebulus.*)

YÉLION, s. m. (*Ié-li-on*) En ter. de Philosophie hermétique, le verre.

YENKE, s. f. (*Ien-ke*) Femme chez les Turcs qui couche la mariée le premier jour de ses noces.

YEUSE, s. f. (*I-eû-ze*) CHÊNE-VERT, s. m. Petite espèce de chêne qui a une écorce unie et rousse.

YEUX, s. m. (*Ieû*) C'est le pluriel du mot *œil* : *Avoir devant les yeux ; regarder entre deux yeux, etc.* Voy. *Œil.* — Il se dit en badinant pour *lunettes.* — Il se dit aussi de ces petits trous, de ces petites ouvertures qui sont dans le pain, dans le fromage.

Yeux d'écrevisses, pierres qui naissent dans la tête de certaines écrevisses. — *yeux de bouc*, coquillages dont la chair sert d'appât aux Pêcheurs. Voy. *Bredins*, qui a la même signification. — *yeux de peuple*, se dit des bourgeons glutineux du *peuplier* noir.

A YEUX CLOS, adv. Aveuglement et sans examiner les choses.

† YEZDEDGERDIQUE, adj. (*Iéz-ded-jèr-di-ke*) *Ère yezdedgerdique* ou *jezdedgerdique*, ère ancienne des Perses, dont l'époque étoit fixée à l'an 632 de J. C. au commencement du règne du petit fils de Cosroës, *Yezdedgerd*, appelé par quelques Auteurs *Jezdégerde* ou *Jesdagir.*

YNCA, s. m. Voyez *Inca.*

YOKOLA, s. m. Sorte de mets qui sert de pain aux Kamtschadales et aux peuples sauvages de la Sibérie Orientale. Il se prépare avec toutes sortes de poissons secs.

YOLATOL, s. m. Sorte de poisson des Indes Orientales.

† YOLE, s. f. (*Io-le*) T. de Marine. Le plus petit canot d'un vaisseau.

† YOUC, s. m. (*Iouke*) Voyez *Yuca.*

† YOURTE, s. m. (*Iour-te*) T. de Relat. Demeure souterraine des Kamtschadales.

YPECACUANHA, Voyez *Ipécacuanha.*

YPRÉAU *ou* YPEREAU, s. m. (*I-pré-ô, I-pe-ró*, s. d.) Espèce d'orme ou de peuplier, à larges feuilles, qui tire son nom d'*Ypres* en Flandres, où il est commun et d'une beauté extraordinaire.

† YTTRIA, s. f. (Minéral.) Espèce de terre nouvellement découverte, et ainsi nommée d'*Ytterbi* en Suède, où le Professeur *Gadolin* la trouva dans le minéral que le Chimiste *Ekébert* a depuis appelé *Gadolinite.*

† YU, s. m. (Musiq.) Pierre sonore des Chinois, employée à faire des tambours, des flûtes, des cloches, mais principalement réservée pour les *king*, dont les caractères donnent dans leur analyse, *son de pierre.* Voyez *King.*

† YUCA, s. m. (*Iu-ka*) Plante vivace, originaire d'Amérique, qui approche infiniment des aloès, et qu'on nomme aussi *youc.* On cultive en France l'*youc glorieux* et l'*youc à feuilles d'aloès.*

YVOIRE, s. m. Voyez *Ivoire.*

YVRAIE, IVROIE *ou* ZIZANIE. Voyez IVROIE.

Z

Z, subst. masc. (*Zede*, et suivant l'appellation moderne, *Ze*) Vingt-cinquième et dernière lettre de l'alphabet françois.

Z, chez les Anciens, étoit une lettre numérale valant 2000, et avec un trait horizontal au-dessus, mille fois deux mille, ou 2,000,000.

Cet homme est fait comme un z, est tortu et contrefait.

ZACCON, s. m. Espèce de prunier de Jéricho, dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier. On tire de ses fruits une huile bonne contre les humeurs froides.

ZACINTHE, subst. fém. (*Za-cein-te*) Plante dont les feuilles sont employées avec succès contre les verrues.

† ZAÉJIÈR, s. f. (*Za-é-ji-èr*) Sorte de monnoie. Voy. *Mamoudi de Perse.* — Monnoie de billon du même pays.

ZAGAIE, s. f. (*Za-ghe*) Sorte de javelot dont les Mores se servent pour combattre à cheval.

ZAGU, s. m. Grand arbre semblable au palmier.

† ZAHL, s. m. (Medec.) Voy. *Borozail.*

ZAIM, s. m. (*Za-ime*) Cavalier de la milice turque, qui, comme les Timariots, n'est obligé au service qu'en redevance d'un fief qui lui est donné à vie par le Grand-Seigneur.

ZAIMET, s. m. (*Za-i-me*) Fonds destiné à la subsistance du *Zaim*.

ZAIN, adj. (*Zein*) Il se dit d'un cheval tout noir ou tout bai, sans aucune marque de blanc. Les Italiens disent également *zaino*.

ZANI, subst. m. Personnage bouffon dans les comédies en Italie. (Corruption de *Giovanni* Jean, pour lequel on dit aussi *Gianni*, et dans le dialecte bergamasque, *Zanni*.)

ZEBRE, s. m. Espèce de mulet du Cap de Bonne-Espérance, dont la peau est traversée de bandes noires presque symétriques. C'est un mammifère solipède, dont l'espèce est très-voisine de celle de l'âne avec lequel il s'accouple, et qu'on a long-temps désigné sous le nom d'*âne rayé*.

ZÉDOAIRE, s. f. (*Zé-do-è-re*) Racine d'un goût aromatique qui nous vient de la Chine, et dont on connoît deux espèces, la *zedoaire longue* et la *zédoaire ronde*. On l'emploie en Médecine. (Du latin *zedoaria*.)

† ZÉE, s. m. (Ichtyolog.) Poisson osseux, holobranche, thoracique, de la famille des Leptosomes et du genre des Chétodons, qu'on a surnommé le *rusé* ou le *filou*, parce qu'il lance, dit-on, de l'eau par le tube de la bouche, comme avec une sarbacane, sur les insectes qui voltigent à la surface de l'eau, pour les y faire tomber et s'en saisir.

ZÉLATEUR, TRICE, subst. Celui, celle qui agit avec beaucoup de *zele* pour la patrie, pour la religion : *Un grand zélateur du bien public, de la gloire de Dieu.* Il est toujours suivi de la préposition *de*.

ZÈLE, s. m. Affection ardente; amour ardent pour quelque chose, pour les intérêts de quelqu'un ou pour les siens propres. (Du latin *zelus*, fait du grec *zêlos*.)

Zele indiscret, qui n'est pas réglé par la prudence. *Faux zele, zele aveugle*, qui est mal dirigé, etc.

ZÉLÉ, ÉE, adj. Qui a du *zèle*, de l'ardeur et de la ferveur pour quelqu'un ou pour quelque chose.

ZÉLÉ, ÉE, subst. Il signifie la même chose : *C'est un zélé, une zélée.*

† ZETÈTES, s. m. (Archæol.) Chez les anciens Athéniens, magistrats établis dans des occasions extraordinaires, pour faire la recherche des sommes dues à la République. (Du grec *zêtêtês*, fait de *zêteô*, je cherche.)

† ZEMINDAR, s. m. Ter. de Relation. Officier qui, en Perse, tient un territoire immédiatement du Souverain même, moyennant une redevance annuelle.

† ZEMNI, s. m. Mammifère rongeur du genre des Hamsters, qui n'a point d'abajoues, et qui se trouve principalement en Russie.

† ZEND, ZEND-AVESTA, s. m. Livre sacré des Perses, disciples de *Zoroastre*.

ZÉNITH, s. m. (*Zé-nit*) Le point du ciel, qui est élevé perpendiculairement sur chaque point du globe terrestre. Il est opposé à *Nadir*. (Mot dérivé de l'arabe *semt*, qui signifie *le point*. Dans les élemens d'Astronomie d'*Alfergan*, le sénith est appelé *semt ras* ou *el ras*, point d'en haut, point du ciel situé verticalement au-dessus de la tête.)

† ZÉNONIQUE, adj. (*Ze-no-ni-ke*) Conforme à la doctrine de *Zenon*.

† *Points zénoniques*, les points indivisibles que *Zenon* admettoit dans sa philosophie. Ce sont les monades de *Leibnitz*.

† ZÉNONISME, s. m. Philosophie de *Zénon*. — Secte, corps des partisans de *Zénon* :

> Mais déjà je vois d'ici
> Frémir tout le Zénonisme.
> *J. B. Rousseau*; liv. 2, ode 2.

† ZENZERLE, s. m. Monnoie réelle d'Alexandrie, qui vaut 107 medines. Voy. ce mot.

† ZÉOLITHE, s. f. (Hist. nat.) Substance minérale, à laquelle l'action du feu fait éprouver une sorte d'ébullition. (Du grec *zéô* bouillir, et *lithos* pierre.)

† *Zeolithe en aiguilles prismatiques et pyramidales de Deliste*, Voy. *Mésotype*. — *bleue de Born*, espèce de lazulite. — *lamelleuse* ou *nacrée*, Voy. *Stilbite*. — *bronzée d'Abildgaard*, stilbite brune. — *dure de Dolomieu*, analcime. — *verdâtre de Born* et *de Catal*, Voyez *Prehnite*.

ZÉPHYR, subst. m. (*Zé-fir*) Vent doux et agréable. (Du grec *zephurôs*, dérivé de *zôêphoros* qui porte la vie, qui donne la santé et la vie. Racines, *zôê* vie, et *phérô* je porte.) — En Poésie, et en parlant de ce vent comme d'une divinité de la Fable, on écrit et on prononce *Zéphyre*, et alors on le met sans article.

ZÉRO, subst. m. Nom donné au caractère d'Arithmétique qui s'exprime par o. Ce caractère par lui-même ne fait aucun nombre; mais étant placé après les autres nombres, il sert à les multiplier par dix. (Suivant plusieurs Etymologistes, et notamment M. *Le Moine*, Professeur et Ministre à Leyde, mot d'origine arabe. *Trévoux* le dérive par transposition de l'hébreu *ezor* ceinture, à cause de la forme circulaire du *zéro*.) — Figur. et fam. Homme sans crédit, sans considération : *Cet homme est un zéro, un zero en chiffre.*

† ZERUMBETH, s. m. Racine qui nous est apportée des Indes Orientales, et dont les propriétés sont à peu près les mêmes que celles de la zédoaire.

ZEST *ou* ZESTE, sorte d'interjection qui sert à marquer qu'on veut rejeter ce qu'un autre dit, qu'on veut s'en moquer.

Prov. *Entre le zist et le zest*, entre-deux, passablement, tant bien que mal.

ZESTE, s. m. Ce qui est au dedans de la noix et qui la sépare en quatre. — Partie mince qu'on coupe sur le dessus de l'écorce d'orange ou de citron, etc. (Du latin *rivus* ou mieux *ciccum*, dérivé dans la même signification du grec *kikkos* membrane.) — Il s'emploie au figuré pour marquer le peu de cas qu'on fait d'une chose ou son peu de valeur : *Cela ne vaut pas un zeste.*

ZÉTÉTIQUE, adj. (*Zé-té-ti-ke*) Ter. de Mathématique : *La méthode zététique*, celle dont on se sert pour résoudre un problème, en recherchant la raison et la nature d'une chose. (Du grec *zététikos*, fait de *zéteô* je cherche.)

† *Philosophes zetétiques*, anciens Philosophes qui, comme les Pyrrhoniens, faisoient profession de chercher la vérité, mais qui ne la trouvoient point, parce qu'ils doutoient de tout. (Du grec *zététikoi*.)

† ZIAM, s. m. Monnoie d'or d'Alger, de la valeur de cent aspres.

† ZIANGI, s. m. Monnoie d'argent du Grand Mogol. C'est une ronpie qui vaut 20 pour 100 de plus que celle qu'on nomme *gazana*.

ZIBELINE, s. f. Sorte de martre. On dit aussi *martre-zibeline*.

ZIGZAG, s. m. (*Zig-zag*, prononcez les deux *gg* durs) Suite de lignes l'une au-dessus de l'autre, formant entr'elles des angles très-aigus. — Nom d'une petite machine, composée de tringles mobiles et disposées en losange, qui s'allongent ou se resserrent, suivant le mouvement qu'on lui donne par deux branches qui servent à la tenir. Les Italiens l'appellent *scaletta*, petite échelle. (Le mot françois qui autrefois s'écrivoit et se prononçoit *zic-sac*, est une onomatopée.)

Marcher en faisant des zigzags, marcher en allant tantôt d'un côté, tantôt d'nn autre comme un homme pris de vin. — *Tranchée en zigzag*, composée de plusieurs parties qui vont l'une à gauche, l'autre à droite, en avançant toujours vers la ville qu'on assiége. — *Broderie en zigzag*, qui représente la figure d'un *zigzag* à demi-allongé. — *Chemin en zigzag*, qui va en serpentant.

ZIMBIS *ou* SIMBOS, s. m. Espèce de petit coquillage univalve des côtes de l'Afrique, et qui se trouve dans l'Ile de Loanda au royaume d'Angola. Il sert de monnoie. Voy. *Cauris*.

† ZIMMER, s. m. T. de Commerce usité surtout dans les parties les plus septentrionales de la Russie. Dix paires de peaux à fourrure.

ZINC, s. m. (*Zeinke*) Metal blanc et lamelleux, qui brûle avec une flamme blanche très-brillante, et au moment où il se fond, se réduit en vapeurs et en flocons blancs comme lanugineux. Mêlé au cuivre rouge, il le rend jaune. (Mot allemand.)

† *Zinc oxidé*, calamine on pierre calaminaire. — *Zinc sulfaté*, *sulfate de zinc*, vitriol de zinc, vitriol blanc, coupernse blanche. — *Zinc sulfuré*, *sulfure de zinc*, blende ; pseudo-galène de *Bergmann*.

Fleurs de zinc, oxide de zinc sublimé; tutie. *Voyez* ce mot.

ZINZOLIN, sub. masc. (*Zein-zo-lein*) Sorte de couleur d'un violet-rougeâtre. On dit aussi adjectivement, *du taffetas zinzolin*. (Suivant *Ménage* d'après *Saumaise*, corruption du lat. *hysginus* ou *hysginum*, qui chez les Romains avoit à peu près la même signification.)

† ZIRCON, s. m. Genre de pierres précieuses, ainsi nommées par corruption, dn *jargon de Ceylan*, l'une d'entre elles. Elles sont formées par nn mélange de silice et de la terre appelée *zircone*, lequel est coloré par un peu de fer.

† *Zircon prismé*, diamant brut on jargon de Ceylan, de *Delisle*. — *Zircon dioctaedre*, hyacinthe de *Delisle*; chrysolite de Ceylan, de *Born*. — *Zircon-orange-brunâtre*, hyacinthe orientale de *Cappeler*. — *Zircon transparent*, jargon de Ceylan.

† ZIRCONE, s. f. (Minéral.) Une des terres simples et élementaires nouvellement découverte dans le jargon de Ceylan, et dans les hyacinthes, soit orientales, soit d'Expailly en France.

ZISEL, s. m. Espèce de rat qui a le corps long et menu comme la *belette*. Il se trouve en Pologne et en Autriche.

ZIST, Voyez *Zeste*.

ZIZANIE, s. f. Ivroie. Il n'est plus en usage au propre. — Au figuré, discorde, division : *Semer la zizanie*. (Du grec *zizanion* ivroie.)

ZIZIPHE, s. m. (*Zi-zi-fe*) Arbre qui porte les jujubes.

† ZOANTHE, s. m. (Hist. nat.) Genre de zoophytes, de la famille des Malacodermes, colorés comme les pétales des fleurs, qu'on appelle plus communement *Anémones de mer*. On leur donne aussi le nom d'*Actinies*. Voyez ce mot. (Du grec *zôon* animal, et *anthos* fleur; *animal-fleur*.)

ZOCLE, Voyez *Socle*.

ZODIACAL, ALE, adj. Qni appartient an *Zodiaque*.

† *Lumière zodiacale*, blancheur lumineuse pointue, qu'on voit après le coucher du soleil, ayant sa base vers cet astre, et sa direction à peu près dans l'écliptique : c'est l'atmosphère du soleil.

ZODIAQUE, s. m. (*Zo-di-a-ke*) Bande on zône sphérique, d'environ 18 degrés de largeur, partagée en deux parties égales par l'écliptique, et terminée par deux cercles que les planètes ne passent jamais dans leur plus grande latitude. — Assemblage des douze signes on constellations que le soleil parcourt chaque année. (Dn grec *zôdiokos*, fait de *zôdion* signe du zodiaque, lequel a pour racine *zôon* animal, parce que presque tous ces signes sont representés sous des noms et des figures d'animaux ; ou, selon d'autres, de *zôé* vie ; parce qu'on a cru long-temps que les planètes influoient sur la vie.) — Carte des douze constellations zodiacales.

ZOÏLE, subst. m. (*Zo-i-le*) Ancien critique d'*Homere*. — Aujourd'hui, mauvais critique ; envieux.

† ZOLOTTA, SOLOTA *ou* ISELOTTE, s. f. Monnoie d'argent de Turquie. L'*iselotte* vieille a cours pour 30 paras (2 fr. 64 c.) L'*iselotte* neuve ne vaut que 80 aspres ou 26 paras $^2/_3$.

† ZONAIRE, adj. (Hist. nat.) *Crystal zonaire*, entouré d'un rang de facettes en forme de *zône* ou de ceinture.

ZÔNE, s. f. Une des cinq parties du Globe qui sont entre les poles; l'une (la *Zône torride*) divisée en deux par l'Equateur et comprise entre les tropiques; deux (les *Zônes tempérées*) comprises entre les tropiques et les cercles polaires; et deux (les *Zônes glaciales*) comprises entre les cercles polaires et chacun des deux pôles. (Du gr. *zônê* ceinture ;

parce qu'elles forment autour de la terre comme autant de bandes et de ceintures.)

Fig. et fam. *Passer la Zône torride*, traverser un endroit où le soleil donne avec force et où il n'y a aucune ombre.

ZOOGLYPHITES, s. f. plur. Se dit des pierres figurées représentant des empreintes d'animaux. (Du grec *zôon* animal, et *gluphô* je grave.)

ZOOGRAPHIE, s. f. (*Zo-o-gra-fi-e*) Description de la nature, de la figure et des propriétés des animaux. (Du grec *zôon* animal, et *graphô* je décris.)

ZOOLÂTRIE, s. f. (*Zo-o-la-tri-e*) Adoration des animaux. (Du grec *zôon* animal, et *latreia* culte, adoration.)

ZOOLITE, s. m. Partie des animaux qui s'est changée en pierre. *Acad.* D'autres écrivent plus conformément à l'étymologie, *Zoolithe*, s. f. (Du grec *zôon* animal, et *lithos* pierre.)

ZOOLOGIE, s. f. Partie de l'Histoire naturelle qui traite des animaux. (Du grec *zôon* animal, et *logos* discours.)

ZOOMORPHITE, s. f. Pierre figurée qui a quelque ressemblance avec des animaux connus. (Du grec *zôon* animal, et *morphé* forme.)

† ZOONATE, s. m. (Chim. mod.) Sel formé par la combinaison de l'acide *zoonique* avec une base.

† ZOONIQUE, adject. (*Zo-o-ni-ke*) Dans la nouvelle Chimie, *Acide zoonique*, acide que l'on retire des substances animales, telles que les poils, la corne, les chairs, etc. (Du grec *zôon* animal.)

† ZOONOMIE, s. f. (*Zo-o-no-mi-e*) Recherche sur les principes de la vie humaine. (Du grec *zôé* vie, et *nomos* loi, règle.)

ZOOPHAGE, s. et adj. m. et f. Se dit proprement des mouches qui se nourrissent sur le corps des animaux et les sucent; on le dit par extension de tout animal qui se nourrit de chair. Dans ce sens ce mot est synonyme de *Carnivore*. (Du grec *zôophagos*, formé de *zôon* animal, et *phagô* je mange.)

ZOOPHORE, s. m. (*Zo-o-fo-re*) Ter. d'Architecture: Frise d'un bâtiment qu'on chargeoit autrefois de figures d'animaux. (Du grec *zôophoros*, formé de *zôon* animal, et *phéro* je porte.)

ZOOPHORIQUE, adj. (*Zo-o-fo-ri-ke*) *Colonne zoophorique*, qui porte un animal. Voyez *Zoophore*.

ZOOPHYTES, s. m. pl. (*Zo-o-fi-te*) T. d'Hist. nat. Classe d'animaux non vertébrés qui n'ont ni nerfs, ni membres, et qui, fixés sur des corps solides, semblent y végéter et vivre à la manière des plantes. (Du grec *zôophuton*, formé de *zôon* animal, et *phuton* plante; *animaux-plantes*.)

† ZOOPHYTOLITHE, s. fém. (*Zo-o-fi-to-li-te*) T. d'Hist. natur. Pétrification de zoophytes en forme d'arbrisseaux. (Du grec *zôophuton* zoophyte, et *lithos* pierre.)

† ZOOPHYTOLOGIE, s. f. (*Zo-o-fi-to-lo-ji-e*) Partie de l'Histoire naturelle qui traite des zoophytes. (Du grec *zôophuton* zoophyte, et *logos* discours.)

† ZOOTOMIE, s. f. (*Zo-o-to-mi-e*) Anatomie des animaux. (Du grec *zôon* animal, et *temnô* je coupe, je dissèque.)

† ZOOTYPOLITHE, s. f. (*Zo-o-ti-po-li-te*) Ter. d'Hist. nat. Pierre qui porte l'empreinte d'un animal ou de quelqu'une de ses parties. (Du grec *zôon* animal, *tupos* empreinte, et *lithos* pierre.)

ZOPISSA, s. m. POIX NAVALE, s. f. Goudron desséché que l'on détache des navires à leur retour d'un long voyage sur mer. On lui attribue une vertu astringente et résolutive. (Du grec *zeô* bouillir, et *pissa* poix; *poix bouillie*.)

ZOPLEME, s. m. Plante qui croît au pied du mont Olympe.

ZOROCHE, s. m. Minérai d'argent assez semblable au talc.

ZOUCET, s. m. (*Zou-cé*) Oiseau; sorte de plongeon; c'est le *Castagneux*.

† ZYGOMA, s. m. (Anatom.) Union de deux éminences d'os, dont l'une vient de l'os temporal, et l'autre de la pommette. (Du grec *zugoma* jonction, union, dérivé de *zeugnuô* je joins, j'assemble.) On le nomme aussi *Os jugal*, du latin *jugalis* qui lie, fait de *jugare* lier, et proprement attacher au *joug*, atteler.

† ZYGOMATIQUE, adj. (*Zi-go-ma-ti-ke*) En Anat. qui a rapport au *zygoma*: *Les muscles zygomatiques. La fosse, la suture zygomatique.*

† ZYGOSTATE, s. m. (Archæologie) Chez les Grecs, magistrat chargé de l'examen des poids, des balances et des mesures, pour empêcher les fraudes. (Du gr. *zugostatés*, formé de *zugos* fléau de balance, et *histêmi* je place, j'arrête.)

† ZYMOLOGIE, s. f. (*Zi-mo-lo-ji-e*) Partie de la Chimie qui traite de la fermentation. (Du grec *zumé* levain, ferment, et *logos* discours.) On dit aussi *Zymotechnie*.

ZYMOSIMÈTRE, s. m. (*Zi-mo-zi-mé-tre*) Instrument de Physique et de Chimie proposé par *Swammerdam*, pour mesurer le degré de fermentation que cause le mélange des choses qui en sont susceptibles, la chaleur que ces matières acquièrent, le degré de chaleur des animaux, etc. (Du grec *zumôsis* fermentation, et *métron* mesure.) — Quelques Physiciens ont également donné ce nom au *Thermomètre*.

ZYMOTECHNIE, s. f. (*Zi-mo-tek-ni-e*) Partie de la Chimie qui traite de la fermentation. Voy. *Zymologie*. (Du grec *zumé* ferment, levain, et *techné* art.)

† ZYTHOGALA, s. m. (*Zi-to-ga-la*) Boisson composée de bière et de lait. (Du grec *zuthos* boisson faite avec de l'orge, et *gala* lait.)

&

&, caractère d'Imprimerie qui signifie la conjonction *et*; les Anglois s'en servent aussi pour *and*, qui est dans leur langue la même conjonction qu'*et* en latin et en françois. — *&c.* abréviation pour *& cætera*. V. *et cætera*.

VOCABULAIRE

DES MOTS INTRODUITS DANS LA LANGUE

DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇOISE.

Ce Vocabulaire a pour objet les mots nouveaux introduits dans la langue depuis la Révolution françoise. Ces mots peuvent être rangés sous deux classes. La première comprend tous ceux qui appartiennent en propre ou aux institutions nouvelles, ou aux événemens qui ont marqué les diverses époques de la Révolution : leur intelligence est absolument nécessaire pour connoître ces institutions ou ces événemens, et pour entendre les décrets qui y sont relatifs. On n'a rien négligé pour rassembler dans ce Supplément tous ceux des mots de ce genre que renferment soit les quatre Constitutions de 1791, 1793, 1795 et 1800 (l'an 8), ainsi que les deux Sénatus-consultes organiques des 16 Thermidor an 10, et 28 Floréal an 12; soit les lois et autres actes successivement émanés des assemblées Constituante, Conventionnelle et Législatives. Au lieu même de se borner sur ce point à une simple et sèche nomenclature, on a cru devoir, sans trop s'écarter du plan de ce Dictionnaire, entrer à chaque article dans des détails assez étendus, pour mettre à même de juger non-seulement de ce qu'est aujourd'hui la Constitution françoise, mais encore des variations qu'elle a progressivement éprouvées.

Les mots de la seconde classe sont tout simplement des néologismes. Etrangers par eux-mêmes aux changemens mémorables amenés par la Révolution dans la forme du gouvernement, ils doivent leur existence ou à cet esprit d'innovation, qui des idées et des choses sembla pendant long-temps vouloir s'étendre jusqu'au langage, ou à l'intérêt qu'avoient ceux qui les avoient créés de cacher sous des mots insignifians ou détournés de leur véritable signification, des vues et des systèmes qu'ils n'osoient encore avouer. On n'a pas cherché à en compléter à beaucoup près la liste : la plupart de ces mots qui avoient déjà leur équivalent dans la langue, étoient parfaitement inutiles; plusieurs sont aussi contraires à la justesse qu'à l'harmonie de l'expression; et l'on peut prédire qu'aucun d'eux ne survivra aux agitations convulsives au sein desquelles ils ont pris naissance.

Abréviations. *C.* de 1791, de 1793, de 1795. *Constitution* de 1791, etc.

A

Acclamation, s. f. Cri ou bruit par lequel plusieurs hommes assemblés témoignent l'approbation qu'ils donnent à une chose : *Proposition admise par acclamation*, sans examen. *Magistrat élu par acclamation*, sans qu'on ait observé en sa faveur les formes ordinaires.

Accusateur public, s. m. Officier de Justice chargé de poursuivre devant les Tribunaux les personnes prévenues de crime. Il étoit nommé par l'Assemblée électorale. (*C.* de 1795.)

Accusateurs nationaux, s. m. pl. Membres du Tribunal de cassation, nommés au nombre

de deux par ce même Tribunal, pour poursuivre auprès de la Haute-Cour de Justice les accusations sur lesquelles elle devoit prononcer. (*C.* de 1795.)

Acte constitutionnel, s. m. Titre donné par la Convention nationale à la Constitution françoise, publiée par elle en 1793.

† Actif, adj. m. *Citoyen actif*, celui qui réunissoit toutes les conditions requises pour avoir droit de suffrage dans les Assemblées primaires.

Activer, v. a. Mettre en activité : *Activer un nouvel établissement.* — Donner de l'activité à... *Activer l'esprit public.*

Adjoint, s. m. Officier élu dans les assemblées communales pour aider ou suppléer l'Agent municipal (et aujourd'hui le Maire) dans ses fonctions (*C.* de 1795.)

† Adjoints, pl. Dans les procédures criminelles, personnes choisies par les Notables de la Commune, pour assister aux rapports, aider les Juges par leurs observations, etc. : *Jurés adjoints.*

† Administrateur, s. masc. Celui qui étoit choisi par le peuple, pour gérer une administration quelconque.

† Administratif, ive, adj. Chargé d'une partie d'Administration publique : *Corps administratif, Assemblée administrative.* — Qui se fait par des mesures d'administration : *Terminer une affaire par voie administrative.*

Administration centrale, s. f. Corps administratif établi dans chaque Département pour la répartition des contributions, et divers autres objets d'administration intérieure. Chaque administration centrale étoit composée de cinq membres; elle étoit renouvelée par cinquième tous les ans. (*C.* de 1795.)

Administration intermédiaire, s. f. Nom donné par la C. de 1793 aux administrations de District, lesquelles tenoient le milieu entre les administrations municipales et celles de Département appelées administrations centrales.

Administration municipale, s. f. Celle qui étoit chargée dans chaque Municipalité, et sous la surveillance des administrations de Département, de diverses fonctions d'administration ou de police. Il y avoit dans chaque canton une administration municipale au moins : toute commune, depuis 5000 habitans jusqu'à 100,000, en avoit une pour elle seule; il y en avoit au moins trois dans les communes au-dessus de 100,000 habitans. Les membres de toute administration municipale étoient nommés pour deux ans, et renouvelés chaque année par moitié ou par partie la plus approximative de la moitié, et alternativement par la fraction la plus forte et par la fraction la plus foible. (*C.* de 1795.)

Adresse, s. f. Lettre de respect, de félicitation, d'adhésion ou de demande *adressée* à une autorité supérieure.

Agent municipal, s. m. Officier nommé par les communes d'une population au-dessous de cinq mille habitans, pour exercer les fonctions municipales. La réunion des Agens municipaux de chaque commune formoit la Municipalité de canton, à la tête de laquelle étoit un Président nommé dans tout le canton par l'assemblée primaire. (*C.* de 1795.)

Ajournement, s. m. Renvoi d'une délibération à un jour indiqué : lorsqu'on ne fixe point le terme de ce renvoi, c'est un *ajournement illimité* ou *indéfini.* — On dit dans le même sens, *Ajourner*, etc.

Alarmiste, s. m. Nom donné à ceux qu'on accusoit de répandre dans le public, soit de fausses alarmes, soit même des nouvelles vraies mais fâcheuses.

Alternat, s. masc. Droit ou faculté qu'ont deux villes, etc. d'être tour à tour le siége d'une administration. On dit en ce sens que tel lieu *alterne* avec tel autre.

Amendement, s. m. Modification apportée à un décret, à une loi proposée, pour les rendre plus précis, plus clairs ou plus significatifs.

† Amender, v. a. Modifier une proposition, un projet de décret, pour le rectifier.

Amené, s. m. Ordre d'*amener* un homme devant le Juge, sans bruit, etc.

Année républicaine, s. f. Celle qui avoit été adoptée par la République françoise. Elle commençoit à l'équinoxe d'automne, dans la nuit du 21 au 22 septembre.

Annuité, s. f. Payement qui se fait d'année en année, par lequel on rembourse une partie du capital que l'on doit, en même temps que l'on en paye l'intérêt.

Arbitre, s. m. Homme choisi librement par des personnes qui ont un différend entre elles, pour prononcer sur leurs intérêts respectifs. La C. de 1795 déclaroit la décision de ces arbitres sans appel et sans recours en cassation, à moins que les parties ne l'eussent expressément réservé.

Arbitres publics, s. m. pl. Sorte de Magistrats élus par les assemblées électorales, pour prononcer en dernier ressort sur les contestations qui n'auroient pas été terminées définitivement par les arbitres privés ou par les Juges de paix; ils devoient remplacer les Tribunaux civils. (*C.* de 1795.)

† Archi-Chancelier de l'Empire, s. m. La seconde des grandes Dignités de l'Empire, créées par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12. L'Archi-Chancelier de l'Empire fait les fonctions de Chancelier pour la promulgation des Sénatus-consultes organiques et des lois, etc.

† Archi-Chancelier d'Etat, s. m. La troisième des grandes Dignités créées par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12. Le Titulaire de cette dignité fait les fonctions de Chancelier pour la promulgation des traités de paix et d'alliance, et pour les déclarations de guerre, etc.

† Archi-Trésorier, s. m. La quatrième des grandes Dignités de l'Empire. L'Archi-trésorier vise les comptes des recettes et des dépenses avant qu'ils soient présentés à l'Empereur; il arrête tous les ans, le grand livre de la dette publique; il est présent au travail des Ministres des finances et du trésor public avec l'Empereur, etc.

ARE, s. m. Unité des mesures de surface ou agraires dans la nouvelle division républicaine. L'*are* remplace la *perche carrée*, et vaut à peu près deux perches carrées de 22 pieds de côté; chacune de ces perches contient en décimales 0,5104 d'ares.

Dans le premier système de division adopté par le décret du 1 août 1793, l'*are* qui étoit également l'unité des mesures de superficie, contenoit 10,000 mètres carrés, et étoit à l'arpent à très-peu près dans le rapport de 49 à 25, c'est-à-dire qu'il équivaloit à l'*hectare* de la division actuelle.

ARISTOCRATE, s. masc. Nom donné depuis la révolution françoise aux partisans de l'ancien régime.

† ARISTOCRATIE, s. fém. Nom donné dans la révolution, à la caste des anciens Nobles et et privilégiés. — Opinion des partisans de l'ancien régime.

ARRESTATION, s. f. Action d'*arrêter* une personne. On dit aussi *décreter d'arrestation*, *mettre en état d'arrestation*.

ASSEMBLÉE PRIMAIRE, subst. f. Réunion des citoyens domiciliés dans le même canton pour élire les membres de l'Assemblée électorale, le Juge de paix et ses assesseurs, le Président de l'administration municipale et les Officiers municipaux. Les *Assemblées primaires* délibéroient aussi sur l'acceptation ou le rejet des changemens à faire à l'acte constitutionnel. (*C.* de 1795.) Par la C. de 1793 elles nommoient immédiatement les Députés au Corps législatif. — *communale*, réunion des habitans d'une commune au-dessous de 5000 habitans, pour élire les Agens de chaque commune et leurs adjoints. (*C.* de 1795.) — *électorale*, réunion des Electeurs nommés dans les assemblées primaires, pour élire les membres du Corps législatif, ceux du Tribunal de cassation, les Hauts-Jurés, les Administrateurs de Département, les Président, Accusateur public et Greffier du Tribunal criminel, et les Juges des Tribunaux civils. (*Ibid.*) — *nationale*, réunion des Députés ou Représentans de la Nation.

ASSESSEUR, s. m. Officier adjoint au Juge de paix, pour l'aider ou le suppléer dans ses fonctions. Il étoit élu par l'Assemblée primaire. (*C.* de 1795.)

ASSIGNAT, s. m. Billet d'Etat dont le payement étoit *assigné* sur la vente des biens nationaux. La création en fut décrétée en 1789, et ils ont été annullés en 1796.

† ASSISES, s. f. plur. *Cours d'assises*, Voyez *Tribunaux criminels*.

AVOUÉ, s. m. Homme de loi établi auprès des Tribunaux pour représenter les parties plaidantes; c'est le même ministère que celui des Procureurs.

B

BAR *ou* MILLIER, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit égale au poids du mètre cubique d'eau. Le bar pesoit 1000 graves, ou à très-peu près 2,044 livres 4/10es.

BARRE, s. f. Séparation pratiquée dans une salle d'assemblée, où se placent les personnes qui, n'étant point membres de cette assemblée, ont obtenu d'elle la permission d'être entendues, etc.

† BARRIÈRES, s. f. plur. Bureaux placés aux frontières pour la perception des droits établis sur les marchandises et autres denrées qui y entroient et qui en sortoient; ou sur les grandes routes, pour la levée de la taxe affectée à leur entretien.

† BONNET ROUGE, s. m. Coiffure qu'adoptèrent en 1791, comme un signe de liberté, les ardens Révolutionnaires, à l'occasion des soldats du régiment suisse de Châteauvieux, dont les plus mutins s'étant révoltés contre leurs Officiers, furent condamnés et envoyés aux galères. La Municipalité de Paris demanda leur grace à l'Assemblée nationale qui l'accorda. Ils revinrent comme ils avoient été tirés de la chaîne, coiffés du *bonnet rouge*, et ils furent reçus en triomphe par leurs protecteurs qui, affublés du même bonnet, les promenèrent avec acclamation dans le jardin du Palais Royal.

BREVET D'INVENTION, s. m. Voyez *Patente nationale*.

† BRÛLEMENT, s. m. L'action de *brûler*: *Le brûlement des assignats*.

BRUMAIRE, s. m. Second mois d'automne de la nouvelle année françoise.

† BULLETIN DES LOIS, s. m. Cahier des lois, etc. de la République françoise, et depuis, de celles du Gouvernement, des décrets impériaux, imprimé et publié officiellement.

† BULLETIN DÉCADAIRE, s. m. Cahier historique et instructif des affaires générales de la République, qui se publioit chaque *décade*.

BUREAU CENTRAL, s. m. Bureau établi dans les communes divisées en plusieurs municipalités pour les objets jugés indivisibles par le Corps législatif; il étoit composé de trois membres nommés par l'administration de Département et confirmés par le Pouvoir exécutif. (*C.* de 1795.)

BUREAU DE PAIX *ou* DE CONCILIATION, s. m. Sorte de Tribunal établi par la C. de 1791, pour accorder amiablement les parties dont le Juge de paix n'avoit pas le droit de juger le différend. La C. de 1795 avoit établi de même des espèces de Tribunaux conciliatoires. Voyez *Juge de paix*.

BUREAUCRATIE, s. f. Pouvoir, influence des chefs et commis du *bureau* dans l'administration.

C

CADE, s. m. Mesure de capacité qui, dans le premier système de division, étoit égale au mètre cubique. Le *cade* contenoit 1,000 cadils, et équivaloit environ à 1,051 pintes 1/3 ou à 78 boisseaux 9/10 mesure de Paris.

CADIL, s. m. Unité des mesures de capacité dans le premier système de division, tel qu'il avoit été décrété le 1er août 1793. Le *cadil* appelé aussi *décimètre cubique*, devoit être la

millième partie du mètre cube, et équivaloit à une pinte et 1/20 mesure de Paris. Le tableau annexé au decret cité ci-dessus donnoit au cadil le nom de *pinte*.

La mesure usuelle de la contenance d'un cadil devoit avoir, *pour les matieres seches*, 4 pouces et 1/20 de ligne tant en hauteur qu'en base, et *pour les liquides* 6 pouces 4 lignes 1/4 de hauteur sur 3 pouces 2 lignes 1/8 de base.

CANTON, s. m. Chacun des arrondissemens en quoi un Département étoit immédiatement distribué. (*C.* de 1795.)

CARMAGNOLE, s. f. Nom donné d'abord à une espèce d'air et de danse, ensuite à une forme particulière de vêtement, enfin à certains rapports faits au sein de la Convention nationale. C'est l'auteur lui-même qui les nommoit ainsi devant ses familiers pour en caractériser le ridicule et insignifiant galimathias.

† CARTE DE SÛRETÉ, s. f. Carte donnée par les Agens des communes aux citoyens reconnus pour tels dans le lieu de leur domicile, et qui contenoit l'âge et le signalement de l'individu qui en étoit muni.

CASSATION, s. f. Voy. *Tribunal de cassation*.

CENTIARE, s. m. Mesure de superficie qui, dans le premier système de division, contenoit 100 mètres carrés, et étoit la centième partie de l'*are* propre à ce système. Voyez *Are*.

CENTIBAR, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit la centième partie du bar, et pesoit 10 graves ou 20 livres 444/1000es.

CENTICADE, s. m. Mesure de capacité qui, dans le premier système de division, étoit la centième partie du cade. Le *centicade* contenoit dix cadils ou à très-peu près 10 pintes 1/2 mesure de Paris.

Le *centicade* pour les matières sèches avoit 8 pouces 7 lignes 1/2 tant en hauteur qu'en base.

CENTIGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur qui est la centième partie du gramme ; elle équivaut à peu près à 1/5 de grain.

CENTIGRAVE, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit la centième partie du grave. Ce poids équivaloit à deux gros 44 grains 41/100es.

CENTIGRAVET, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit la centième partie du gravet et la cent millième du grave. Ce poids équivaloit à 1884 1/100,000 de grain.

CENTIME, s. m. Monnoie qui est la centième partie du franc. Elle répond à un cinquième de sou ou à quatre cinquièmes de liard, ou enfin à 2 deniers 4/10. Ainsi une pièce de cinq centimes vaut un sou.

CENTIMÈTRE, s. m. Mesure de longueur qui est la centième partie du mètre. Elle remplace le pouce et vaut à peu près 4 lignes 1/2.

CENTRALISATION, s. fém. *Centralisation des pouvoirs*, reunion de l'autorité dans un petit nombre de mains.

CENTRALISER, v. act. Réunir dans un *centre* commun.

† CHANCRE POLITIQUE, snbst. m. Nom qu'on donna en 1791 à la guerre de la Vendée, parce qu'elle rongea ce malheureux pays de la manière la plus effrayante.

† CHEVALIERS DU POIGNARD, s. m. plur. On appela ainsi par dérision les jeunes Courtisans qui en 1791 avoient, dit-on, formé l'entreprise de chasser du Château des Tuileries la garde nationale, et qui avoient en conséquence caché dans les armoires du Château des pistolets, de courtes épées, et jusqu'à des *poignards*.

† CHARTE CONSTITUTIONNELLE, s. f. Titre de la Constitution qu'un peuple s'est donnée, et en vertu de laquelle il est régi. Voyez *Acte constitutionnel*.

† CHOUAN, s. masc. Nom donné à ceux qui, dans la guerre de la Vendée en 1791, parcouroient les villages, etc. pour lever des soldats, et s'étoient mis en pleine insurrection contre le Gouvernement. (Suivant quelques-uns, de deux frères appelés *Chouan*, qui furent leurs premiers chefs ; suivant d'autres, du mot *chouant*, nom que les Bretons donnent au hibou, parce qu'ils ne marchoient d'abord que la nuit.)

CINQUIÈME DU CADIL, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches qui, dans le premier système de division projeté, auroit eu 2 pouces 4 lignes et 1/10 tant en hauteur qu'en base.

Le *cinquième du cadil*, pour les liquides, devoit avoir 3 pouces 8 lignes 1/2 de hauteur sur 1 pouce 10 lignes 1/3 de base.

CINQUIÈME DU CENTICADE, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches qui, dans le premier système de division, auroit eu 3 pouces 4/5es de ligne, tant en hauteur qu'en base.

† CITOYEN, ENNE, subst. Qualifications que dans la révolution, on avoit substituées à celles de *Monsieur* et *Madame*, comme plus conformes à la dignité et à l'indépendance des François devenus libres.

CIVIQUE, adj. Qui concerne les *Citoyens* : *Inscription civique*.

CIVISME, s. m. Zèle qui anime le *citoyen* et qui se manifeste dans son empressement à remplir tous les devoirs attachés à cette qualité.

† CLASSEMENT, s. m. Etat de ce qui est *classé* : *Classement des matières*.

CLASSIFICATION, s. f. Distribution en *classes* et suivant un certain ordre : *La classification des lois*.

† CLUB, s. m. (*Clob*) Réunion, assemblée de plusieurs personnes, à certains jours fixes, pour s'entretenir des affaires publiques. Voyez *Sociétés populaires*. (Mot purement anglois.) — Il y a eu à Paris dans la révolution, plusieurs clubs plus ou moins fameux, plus ou moins puissans, et qui presque tous avoient pris leur nom des lieux où leurs membres se réunissoient : *Club des Jacobins*, *des Cordeliers*, *des Feuillans*. Ce dernier fut surnommé *Club royaliste*.

† COCARDE NATIONALE, s. f. Signe de trois couleurs, rouge, bleu et blanc que, pendant la révolution, on obligeoit tous les François et même les femmes de porter à leur coiffure.

† COLLÉGES ÉLECTORAUX, s. m. pl. Assemblées créées par la Constitution de l'an 8, tant

dans chaque Département que dans les divers arrondissemens dont il est formé. Les Colléges électoraux d'arrondissement sont composés d'un membre pour 500 habitans domiciliés dans l'arrondissement ; ceux de Département d'un membre pour mille habitans, mais en sorte qu'il n'y ait ni plus de 800 électeurs, ni moins de 200. Tous sont nommés à vie. Les Colléges électoraux d'arrondissement présentent des candidats pour le Corps législatif, et en présentoient pour le Tribunat avant sa suppression : ceux de Département présentent les candidats au Sénat conservateur, au Corps législatif et au Conseil général du Département.

† Comité d'insurrection, subst. m. Comité formé par les Jacobins, au commencement du mois d'août 1792, qui s'assembloit successivement en différens lieux, sous prétexte de repas fraternels, et dont le véritable objet étoit d'échauffer les esprits et de concerter les mesures pour la journée du 10 août.

Commissaire-Auditeur des guerres, s. m. Officier chargé spécialement de poursuivre auprès de la Cour martiale la punition des délits militaires commis dans son arrondissement particulier. (*C.* de 1791.)

Commissaires de la comptabilité nationale, s. m. plur. Officiers au nombre de cinq, élus par le Corps législatif aux mêmes époques et selon les mêmes formes et conditions que les Commissaires de la Trésorerie, dont ils étoient chargés de vérifier et d'arrêter les comptes. (*C.* de 1795.)

Commissaire du Directoire exécutif, s. m. Agent du Gouvernement chargé de surveiller et d'assurer l'exécution des lois dans les administrations, tant départementales que municipales et dans les Tribunaux. Ces Commissaires étoient nommés par le Directoire exécutif et destituables par lui. (*C.* de 1795.)

Commissaire du Roi, s. m. Officier de Justice qui sous la C. de 1791 étoit nommé par le Roi pour exercer en son nom, auprès des Tribunaux, le ministère public.

Commissaires de la Trésorerie nationale, s. masc. plur. Officiers chargés de surveiller la recette des deniers nationaux, d'ordonner les mouvemens de fonds, etc. Ils étoient au nombre de cinq, et élus par le Conseil des anciens, sur une liste triple présentée par celui des Cinq-cents. La durée de leurs fonctions étoit de cinq ans ; l'un d'eux étoit renouvelé tous les ans et pouvoit toujours être réélu. (*C.* de 1795.)

† Commission sénatoriale de la liberté individuelle, s. f. Commission de sept membres nommés par le Sénat, et choisis dans son sein, pour connoître des arrestations effectuées conformément à l'art. 46 de la Constitution de l'an 8, lorsque les personnes arrêtées n'ont pas été traduites devant les Tribunaux dans les dix jours de leur arrestation. — *Commission sénatoriale de la liberté de la presse* ; Commission de sept membres du Sénat, chargée de veiller à la liberté de la presse.

Commune, s. f. Chacun des arrondissemens dont un canton est composé.

Complémentaires (jours), s. m. plur. Les cinq jours ajoutés aux douze mois de l'année républicaine, pour compléter les 365 jours de l'année solaire. Ces jours complémentaires répondoient aux cinq jours *épagomenes* des anciens Egyptiens et Chaldéens.

† Connétable, subst. m. La cinquième des grandes Dignités de l'Empire, créées par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12. Le Connétable assiste au travail annuel du Ministre de la guerre et du Directeur de l'administration de la guerre avec l'Empereur ; il installe les Maréchaux d'Empire, les présente au serment, etc.

† Conscription militaire, s. f. Inscription par classes de Citoyens françois, pour le service militaire.

† Conscrit, s. et adj. Sujet à la Conscription militaire : *Les défenseurs conscrits. Les Conscrits de toutes les classes.*

Conseil des Cinq-cents, s. m. Section du Corps législatif, invariablement fixée à ce nombre, à laquelle appartenoit exclusivement la proposition des lois. — *des Anciens*, autre section du même Corps législatif, composée de 250 membres, et à laquelle il appartenoit exclusivement d'approuver ou de rejeter les résolutions du Conseil des Cinq-cents. (*C.* de 1795.)

Conseil général de la Commune, s. masc. Réunion des Officiers municipaux et des Notables d'une Commune. (*C.* de 1791.)

Conseil de Département, s. m. Réunion des membres d'une administration de Département, au nombre de 28. (*C.* de 1791.)

Conseil de District, s. masc. Réunion des membres d'une administration de District, au nombre de huit. (*C.* de 1791.)

Conseil de Justice, s. m. Tribunal établi dans les ports et sur chaque vaisseau pour infliger, d'après la déclaration d'un Juri militaire, aux Officiers et soldats de l'équipage, les peines prononcées par le code pénal de la Marine. (*C.* de 1791.)

Conseil martial, s. m. Tribunal qui dans les ports et sur les vaisseaux jugeoit les Officiers généraux de la Marine. (*C.* de 1791.)

Conseil municipal, s. m. Réunion de deux tiers des Officiers municipaux dans les Municipalités composées de plus de trois membres. (*C.* de 1791.)

Constituant, s. m. Membre de la première Assemblée nationale appelée *Constituante*, à cause de la Constitution qu'elle donna à la France en 1791.

Constitution civile du Clergé, s. f. Nouvelle organisation du Clergé françois, décrétée par l'Assemblée constituante le 12 juillet 1790. Chaque Département formoit un seul Diocèse, et le nombre des Evêques, tous élus par les Assemblées électorales respectives, étoit par conséquent réduit à 83. Dans ce nombre il y avoit dix métropolitains de chacun desquels dépendoient à peu près huit suffragans.

† Constitutionnalité, s. f. Qualité de ce qui est *constitutionnel*.

Constitutionnel, s. m. Partisan de la *Constitution* et plus spécialement de la *Constitution* de 1791.

Constitutionnel, elle, adj. Conforme à la *Constitution* de l'Etat.

†Constitutionnallement, adv. Conformément à la *Constitution*.

† Consuls, s. m. pl. Premiers Magistrats de la République françoise, au nombre de trois, à qui le gouvernement avoit été confié par la Constit. de l'an 8. Ils étoient nommés pour dix ans, et indéfiniment rééligibles. Le premier Consul avoit des fonctions et des attributions particulières: il promulguoit les lois, nommoit les membres du Conseil d'Etat, les Ministres, les Ambassadeurs, etc. Par le Sénatus-consulte organique du 16 thermidor an 10, les Consuls furent nommés à vie : par celui du 28 floréal an 12, le Consulat fut aboli, et Napoléon-le-Grand alors premier Consul, fut proclamé Empereur des François.

† Consulat, s. m. Dignité de *Consul*.

Contre-révolution, s. f. Seconde révolution en sens contraire de la première, et rétablissement des choses dans leur état précédent.

Contre-révolutionnaire, s. m. Ennemi de la révolution, qui travaille à la renverser, etc. On a dit aussi adjectivement *projet*, *action*, *discours contre-révolutionnaire*.

Convention nationale, s. f. Assemblée des Représentans d'une nation pour se donner une Constitution ou pour la changer, la modifier, etc. — Dans une acception plus particulière, l'Assemblée nationale qui se forma en France au mois de septembre 1792, et qui y exerça tous les pouvoirs jusqu'en octobre 1795.

Conventionnel, s. m. Membre de l'Assemblée nationale formée en France sous le nom de *Convention*, en 1792.

† Cordelier, s. m. Membre du club de ce nom, établi aux ci-devant Cordeliers de Paris, et où siégeoient, entre autres révolutionnaires ardens, *Danthon*, *Camille Desmoulins*, etc.

Corps administratifs, s. m. pl. Assemblées chargées de l'*administration*. La C. de 1791 avoit établi des administrations de Département et des administrations de District : chacun de ces corps étoit divisé en *Conseil* et en *Directoire*. Depuis la C. de 1795 il n'y eut plus d'administration de District ; celle de chaque Département portoit le nom d'*Administration centrale*. Voyez ce mot.

Corps législatif, s. m. Nom donné à l'Assemblée nationale, comme exerçant le pouvoir que la nation lui avoit délégué de faire des lois. Les C. de 1791 et 1793 l'avoient composé d'une chambre unique formée de 745 membres, laquelle étoit déclarée indivisible et permanente, et devoit se renouveler en totalité de deux en deux ans. Par celle de 1795 le Corps législatif fut composé de 750 membres divisés en deux Conseils, l'un appelé des *Cinq-cents* et l'autre des *Anciens* : il se renouveloit par tiers d'année en année. — Par la Constit. de l'an 8, le Corps législatif étoit composé de 300 membres renouvelés par cinquième tous les ans. Celui qui en sortoit ne pouvoit y rentrer qu'après un an d'intervalle. Chaque session commençoit le 1er frimaire, et ne duroit que quatre mois. — Par le Sénatus-consulte organique du 16 thermidor an 10, tous les Départemens de la France ont été, par le renouvellement par cinquième des membres du Corps législatif, divisés en cinq séries, et chacun de ces Départemens doit y avoir un nombre de députés proportionné à l'étendue de sa population. — Enfin, par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12, les membres sortant du Corps législatif peuvent être réélus sans intervalle.

Cour martiale, s. fém. Tribunal militaire établi pour appliquer les lois pénales sur les crimes et délits militaires après que les Jurés avoient prononcé sur le fait. (*C.* de 1791.)

Crime de lèze-nation, s. masc. Crime qui offense la nation, et qui sous la C. de 1791 devoit être jugé par la Haute-Cour nationale.

D

Décadaire, adj. m. et f. Qui appartient à la décade dans l'année républicaine : *Fête décadaire*.

Décade, s. f. Espace de *dix* jours, qui dans la nouvelle division de l'année françoise comprenoit le tiers d'un mois.

Décadi, s. m. *Dixième* jour de la décade dans l'année républicaine.

Décagramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à dix grammes, et qui équivaut à peu près à 2 gros 2/3.

Décalitre, s. m. Mesure de capacité égale à dix litres. Pour les liquides, elle remplace le *petit baril* et vaut environ 10 pintes 1/2 ; pour les matières sèches, le décalitre remplace le *demi-boisseau* et vaut à peu près 12 litrons 1/2.

Décamètre, s. m. Mesure de longueur égale à dix mètres : elle remplace la *chaîne d'arpentage* et vaut à peu près 5 toises 9 pouces 5 lignes.

Décastère, s. m. Mesure à bois égale à dix stères : elle équivaut à peu près à 5 voies.

Déciare, s. m. Mesure de superficie qui, dans le premier système de division, contenoit 1000 mètres carrés, et étoit la dixième partie de l'are propre à ce système. Voyez *Are*.

Décibar, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit la dixième partie du bar et pesoit cent graves ou à très-peu près 204 livres 44/100es.

Décicade, s. m. Mesure de capacité qui, dans le premier système de division, étoit la dixième partie du cade. Le décicade contenoit cent cadils et équivaloit à 105 pintes 1/7 ou à 7 boisseaux 89/100, mesure de Paris.

Décigramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la dixième partie du gramme : elle équivaut à peu près à 2 grains.

Décigrave, s. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit la dixième partie du grave. Ce poids équivaloit à 3 onces 2 gros 12 grains et 1/10.

Décigravet, s. masc. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit la dixième partie du gravet et la 10 millième du grave. Ce poids équivaloit à un grain 8841/10,000es.

Décilitre, s. m. Mesure de capacité qui est la dixième partie du litre. Elle remplace, pour les liquides, le *poisson* dont elle vaut environ

les 4/5es; pour les matières sèches, le décilitre vaut à peu près 1/8 de litron.

Dégime, s. m. Monnoie qui est la dixième partie du franc : elle répond à très-peu près à *deux sous*.

Décimètre, s. m. Mesure de longueur qui est la dixième partie du mètre : elle remplace le *demi-pied* et vaut à peu près 3 pouces 8 lignes 1/3.

Décimètre cubique, s. m. Voyez *Cadil*.

Décistère, s. m. Mesure à bois qui est la dixième partie du stère; elle répond à la *falourde* et vaut à peu près 1/20 de voie.

Decret, s. m. Acte du Corps législatif qui, par un des articles de la C. de 1791, ne pouvoit être considéré comme *loi* si le Roi ne l'avoit revêtu de sa sanction. Sous celle de 1793 le *décret* différoit des *lois* proprement dites, en ce que l'objet en étoit d'un intérêt moins grand ou moins général. La C. de 1795 donna le même nom à diverses décisions, soit du Conseil des Anciens, soit même du Corps législatif, notamment à celle qui auroit pour objet une déclaration de guerre.

† Défenseur officieux, s. m. Homme de loi chargé, dans les causes criminelles, de la *défense* des accusés.

Degré décimal du méridien, s. m. Voyez *Grade*.

Demi-cadil, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches qui, dans le premier système de division projeté, auroit eu 3 pouces 2 lignes 1/8 tant en hauteur qu'en base.

Le *demi-cadil*, pour les liquides, devoit avoir 5 pouces et trois cinquièmes de ligne de hauteur, sur 2 pouces 6 lignes 1/2 de base.

Demi-centigade, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches qui, dans le premier système de division, auroit eu 6 pouces 10 lignes 1/5 tant en hauteur qu'en base.

Demi-centigramme, s. masc. Mesure de pesanteur qui est la deux centième partie du gramme: elle équivaut à peu près à un dixième de grain.

Demi-décagramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à cinq grammes : elle remplace le *gros* et vaut à peu près 1 gros 1/3.

Demi-décalitre, s. m. Mesure de capacité égale à cinq litres. Pour les liquides elle remplace le *broc*, et vaut environ 5 pintes 1/4 ou les deux tiers de la velte : pour les matières sèches, le demi-décalitre remplace le *picotin* et vaut à peu près 6 litrons 1/4.

Demi-décastère, s. m. Mesure à bois égale à cinq stères : elle remplace la *corde* et vaut environ 2 voies 1/2.

Demi-décigramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la vingtième partie du gramme : elle remplace le *grain* dont elle est à peu près l'équivalent.

Demi-gramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la moitié du gramme: elle équivaut à peu près à 9 grains 2/3.

Demi-hectogramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 50 grammes : elle remplace l'*once* et vaut environ 1 once 5 gros.

Demi-hectolitre, s. m. Mesure de capacité égale à cinquante litres. Pour les liquides elle remplace le *quarteau* et contient environ 52 pintes 1/2 : pour les matières sèches, le demi-hectolitre remplace le *minot* et vaut à peu près 4 boisseaux 1/16.

Demi-kilogramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 500 grammes : elle remplace la *livre* et vaut environ 1 livre 3 gros.

Demi-kilolitre, s. m. Mesure de capacité pour les liquides égale à 500 litres : elle remplace la *pipe* et vaut environ deux pièces et demie de Mâcon.

Demi-litre, s. m. Mesure de capacité qui est la moitié du litre. Elle remplace pour les liquides, la *chopine* dont elle est à peu près l'équivalent; pour les matières sèches, le demi-litre remplace le demi-litron et vaut à peu près cinq huitièmes de litron.

Demi-mètre, s. m. Mesure de longueur qui est la moitié du mètre : elle remplace la *demi-aune* et vaut à peu près 1 pied 6 pouces 5 lignes 3/4.

Demi-myriagramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 5000 grammes : elle remplace le poids de 12 livres et pèse environ 10 livres 1/4.

Demi-myriamètre, s. m. Mesure itinéraire égale à 5000 mètres : elle remplace la lieue dont elle est à peu près l'équivalent, contenant environ 2,565 toises 2 pieds 4 pouces 4 lignes.

Démocrate, s. m. Partisan de la démocratie. On appeloit ainsi, par opposition à Aristocrate, celui qui s'étoit dévoué à la cause de la révolution.

† Démocratie, s. f. Dans le langage révolutionnaire, attachement à la cause populaire.

Démoraliser, v. act. Rendre immoral.

Département, s. m. Chaque section principale de la France, suivant la nouvelle division. La C. de 1791 avoit subdivisé les Départemens en *Districts*; celle de 1795 les a distribués immédiatement en *Cantons*. Par celle de l'an 8, ils ont été divisés en arrondissemens, chacun desquels est subdivisé en cantons.—Sous la C. de 1795, 1.° l'assemblée administrative, l'administration centrale de chaque section principale de la France, composée de cantons. —2.° Le lieu où les membres de cette administration tenoient leurs séances.

Dépopulariser, v. a. Faire perdre l'affection du peuple.

Déportation, s. fém. Ce mot, qui signifioit chez les anciens Romains un bannissement dans un lieu déterminé, a été pris quelquefois en France dans la même acception, et quelquefois pour le simple bannissement hors du territoire françois, sans désignation de lieu.

Déporter, v. act. Bannir hors du territoire françois. Voyez *Déportation*. On a dit aussi substantiv. *un déporté*.

† Député, s. m. S'est dit plus particulièrement de celui que les Corps électoraux avoient élu membre de l'Assemblée nationale.

Désemparer, v. a. et n. Abandonner le lieu où l'on est : *Décider une question sans désemparer*, ne lever la séance que lorsque cette question est terminée.

Désorganisateur, s. m. Celui qui *désorganise*. On dit aussi adjectivement, *Esprit, système désorganisateur*.

DÉSORGANISATION, s. f. Action de *désorganiser* ou effet de cette action.

DÉSORGANISER, v. a. Détruire l'*organisation* d'un corps politique, etc.

† DÉTENTION, s. f. Emprisonnement. La détention proprement dite est une des peines déclarées afflictives, sous la C. de 1795, par le Code des délits et des peines, et qui ne pouvoient être prononcées que par les Tribunaux criminels. *Peine de détention. Maison de détention.*

DÉVERSER, v. a. Jeter, répandre. On a dit dans un style barbare, *déverser des hommes dans la société.*

† DIRECTEUR, s. m. L'un des cinq membres du *Directoire* exécutif. Voyez ce mot.

DIRECTEUR DU JURI D'ACCUSATION, subst. m. C'étoit dans l'arrondissement de chaque Tribunal correctionnel, le Président de ce même Tribunal. Voyez *Tribunaux correctionnels.*

DIRECTOIRE, s. m. Section d'un Corps administratif, chargée de faire exécuter les arrêtés et délibérations de l'Assemblée générale. (*C.* de 1791 et de 1793.)

DIRECTOIRE EXÉCUTIF, s. m. Conseil de cinq membres auquel la C. de 1795 avoit délégué le pouvoir exécutif suprême. Ces membres étoient nommés par le Conseil des Anciens, sur une liste décuple formée par celui des Cinq-cents. Le Directoire étoit renouvelé partiellement chaque année par l'élection d'un nouveau membre, et celui qui sortoit ne pouvoit être réélu qu'après un intervalle de cinq ans. La Constitution de l'an 8 remplaça les cinq Directeurs par trois Consuls. Voyez *Consul.*

DISTRICT, s. m. Section de la France dans la division qui en fut faite par la C. de 1791 : chaque Département étoit partagé en un certain nombre de Districts. Voy. *Département.*

DIXIÈME DU CADIL, s. m. Mesure de capacité pour les liquides qui, dans le premier système de division projeté, auroit eu 2 pouces 11 lignes 1/2 de hauteur, sur 1 pouce 5 lignes 2/3 de base.

DOUBLE CENTICADE, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches qui, dans le premier système de division, auroit eu 10 pouces 10 lignes 1/2, tant en hauteur qu'en base.

DOUBLE CENTIGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur qui est la cinquantième partie du gramme : elle équivaut à peu près à deux cinquièmes de grain.

DOUBLE DÉCAGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur égale à 20 grammes, et qui équivaut à peu près à 5 gros 2/3.

DOUBLE DÉCALITRE, s. m. Mesure de capacité égale à 20 litres. Pour les liquides elle remplace le *grand baril* et vaut environ 21 pintes : pour les matières sèches, le double décalitre remplace le *boisseau* et vaut environ 1 boisseau 5/8.

DOUBLE DÉCIGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur qui est la cinquième partie du gramme : elle remplace le *karat* et pèse à peu près 4 grains.

DOUBLE DÉCILITRE, s. m. Mesure de capacité cinq fois plus petite que le litre. Elle remplace, pour les liquides, le *demi-setier* dont elle vaut environ les cinq sixièmes ; et pour les matières sèches, le *quart de litron* dont elle est à peu près l'équivalent.

DOUBLE DÉCIMÈTRE *ou* QUINTIMÈTRE, s. m. Mesure de longueur qui est la cinquième partie du mètre : elle remplace le *pied* et vaut à peu près 7 pouces 4 lignes 2/3.

DOUBLE GRAMME, s. m. Mesure de pesanteur égale à deux grammes, et qui équivaut environ à 38 grains.

DOUBLE HECTOGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur égale à 200 grammes : elle remplace la *demi-livre* et vaut environ 6 onces 4 gros.

DOUBLE HECTOLITRE, s. m. Mesure de capacité égale à 200 litres. Pour les liquides, elle remplace la *pièce* ou le *muid* et contient environ 210 pintes : pour les matières sèches, le double hectolitre remplace le *setier* et vaut à peu près 1 setier 4 boisseaux.

DOUBLE KILOGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur égale à 2000 grammes : elle remplace le *poids de 6 livres* et pèse environ 4 livres 1 once 4 gros.

DOUBLE KILOLITRE, s. m. Mesure de capacité pour les matières sèches, égale à 2000 litres : elle remplace le *muid de grain* et contient environ 13 setiers 2 boisseaux.

DOUBLE LITRE, s. m. Mesure de capacité égale à deux litres. Pour les liquides, le double litre remplace le *pot* et vaut environ 2 pintes 1/10 : pour les matières sèches il équivaut à peu près à deux litrons et demi.

DOUBLE MÈTRE, s. m. Mesure de longueur égale à deux mètres : elle remplace la *toise* et vaut à peu près 6 pieds 1 pouce 11 lignes.

DOUBLE MILLIGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur qui est la cinq centième partie du gramme, et qui équivaut environ à un vingt-cinquième de grain.

DOUBLE MYRIAGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur égale à 20,000 grammes : elle remplace le *poids de 50 livres* et pèse environ 41 livres.

DOUBLE STÈRE, s. m. Mesure à bois égale à deux stères : elle remplace la *voie* dont elle est à peu près l'équivalent.

DUODI, s. m. Second jour de la décade dans l'année républicaine.

E

ÉCHARPE MUNICIPALE, subst. f. Large bande d'étoffe blanche, rouge et bleue que les Officiers municipaux portoient lorsqu'ils étoient en fonction.

ÉCOLES CENTRALES, s. f. plur. Ecoles pour le second degré d'instruction publique. L'enseignement confié à dix Professeurs y étoit divisé en trois sections. Il y avoit une École centrale par chaque Département.

ÉCOLE NORMALE, s. f. Ecole où des Citoyens déjà instruits dans les Sciences utiles, devoient se former à l'art de l'enseignement. Les élèves de la première Ecole normale établie à Paris devoient, après la durée du cours, se retirer dans leurs districts respectifs, et y ouvrir dans trois chefs-lieux de cantons désignés par l'administration, des *Ecoles normales par-*

ticulières, pour l'instruction des Citoyens et des Citoyennes qui voudroient se vouer à l'enseignement public. Cet établissement, créé par décret du 9 brumaire an 3 (30 octobre 1794), fut supprimé le 7 floréal de la même année (26 avril 1795.)

ECOLE POLYTECHNIQUE, s. f. Ecole destinée à former des élèves pour l'artillerie, le genie militaire et les autres branches du service public. Nul ne peut être admis aux Ecoles spécialement affectées à ces diverses branches, qu'il n'ait passé par l'Ecole polytechnique. Voyez *Ecoles de service public*.

ECOLES PRIMAIRES, s. f. plur. Ecoles établies dans chaque canton pour y recevoir le premier degré d'instruction publique. On y enseignoit à lire, à écrire, à calculer, et les élémens de la morale républicaine.

ECOLES DE SERVICE PUBLIC, s. f. plur. Ecoles relatives aux différentes professions uniquement consacrées au service public, et qui exigent des connoissances particulières dans les sciences et les arts. Ces Ecoles sont au nombre de neuf : Ecole polytechnique ; — d'Artillerie ; — des Ingénieurs militaires ; — des Ponts et Chaussées ; — des Mines ; — des Géographes ; — des Ingénieurs de vaisseaux ; — de Navigation ; — de Marine.

ECOLES SPÉCIALES, s. f. pl. Ecoles destinées à perfectionner et à compléter l'enseignement public dont elles sont le troisième et dernier degré.

† EGALITÉ DE DROITS, s. f. Elle consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

† ELECTEUR, s. m. Membre d'une Assemblée électorale.

EMIGRANT, ANTE, adj. et subst. Celui, celle qui *emigre*.

EMIGRATION, s. f. Action d'*émigrer*.

EMIGRÉ, ÉE, subst. Celui, celle qui a abandonné son pays pour aller s'établir dans un autre. Il s'est dit particulièrement des François qui, sans y être autorisés, étoient sortis de France pendant la révolution, et qui n'y étoient pas rentrés dans le délai prescrit : *Etre porté sur la liste des émigrés*.

EMIGRER, v. n. Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre.

ENGAGEMENT, s. m. Mot substitué par la *déclaration des droits* de 1793, à celui de *domesticité*. Celle-ci y est appelée « Engagement » de soins et de reconnoissance entre l'homme » qui travaille et celui qui l'emploie. »

† ENRAGÉ, s. m. Celui qui professoit des principes ultra-révolutionnaires, ou qui agissoit d'après ces principes.

ERE FRANÇOISE, s. f. Ere qui commençoit au 22 septembre 1792, jour de la fondation de la République françoise.

† EXTENDEUR, s. masc. Nom qu'on a donné pendant quelque temps, à ceux qui cherchoient à *étendre* les dispositions d'une loi fiscale, de manière à faire payer le plus possible. Ce mot n'a point été conservé par l'usage, et ne devoit point l'être.

F

FANATISER, v. a. Rendre *fanatique*.

FÉDERALISER, v. a. Faire adopter le système ou le gouvernement *fédératif*.

FÉDÉRALISME, s. m. Système, doctrine du gouvernement *fédératif*.

FÉDÉRALISTE, s. m. Partisan du gouvernement *fédératif*.

FÉDÉRATIF, IVE, adj. *Gouvernement fédératif*, celui d'un Etat composé de plusieurs autres, unis entre eux par une *alliance* générale, soumis en certains cas à des délibérations communes, mais dont chacun est régi par ses lois particulières : tel est celui de la Suisse, etc. On dit aussi *Etat fédératif*, *République fédérative*.

FÉDÉRATION, s. fém. Promesse réciproque que se font plusieurs personnes de défendre mutuellement leurs intérêts, leurs droits, etc. — Assemblée, cérémonie qui a cette promesse pour objet : *La Fédération du 14 juillet 1790*.

FÉDÉRÉ, s. masc. Celui qui participe, qui assiste à une *fédération*.

FERVIDOR, s. masc. Nom qui avoit été donné d'abord au second mois d'été de l'année républicaine, lequel fut depuis appelé *thermidor*.

† FEUILLANS, s. m. pl. Membres d'un club qui s'assembloit aux ci-devant Feuillans, à Paris. Voyez *Club*.

FLOREAL, s. m. Second mois de printemps de la nouvelle année françoise.

FONCTIONNAIRE PUBLIC, s. m. Celui qui exerce une ou plusieurs *fonctions* du gouvernement, et qui reçoit un traitement de l'Etat.

† FOURNÉE, s. f. Nom donné aux charretées d'individus condamnés par le Tribunal révolutionnaire à subir le supplice de la guillotine.

FRANC, s. m. Unité des monnoies dans la nouvelle division républicaine. Le franc qui a remplacé la *livre tournois*, équivaut à 1 liv. 3 den. Il diffère d'ailleurs de la livre en ce que ce n'est pas seulement une monnoie de compte, mais une pièce effective d'argent, à 9/10 de fin, du poids de cinq grammes ou d'environ 95 grains.

Dans le premier système de division décrété le 1er août 1793, le *franc* qui étoit également l'unité monétaire, étoit une pièce d'argent pesant la centième partie du *grave* ou 188 grains 41/100. D'après la valeur légale de l'écu de six livres d'alors, et en supposant le même titre, le franc auroit valu 40 sous 10 den. 3/5.

FRANCIADE, s. f. Période de quatre ans au bout de laquelle, dans la nouvelle ère républicaine, il falloit ordinairement ajouter un jour à l'année commune, pour maintenir la coïncidence de l'année civile avec les mouvemens célestes.

FRIMAIRE, s. m. Troisième mois d'automne de l'année républicaine.

FRUCTIDOR, s. m. Troisième mois d'été de la même année.

G

Garde national, s. m. Soldat de la Garde nntionale.

Garde nationale, s. f. Nom que pendant la revolution on avoit donné en France à la force armée. Elle se divisoit en *Garde nationale sédentaire* et *Garde nationale en activité*. La première etoit composée de tous les Citoyens et fils de Citoyens en etat de porter les armes; la seconde formoit l'armée de terre et de mer. (*C.* de 1795.) — Par le Senatus consulte du 13 mars 1812, la Garde nationale de l'Empire, en demeurant distinguée de l'armée active, a été divisée en premier ban, second ban et arrière-ban. Le premier ban, composé des hommes de 20 à 26 ans, qui appartenans aux six dernières classes de la conscription, n'avoient point été appelés à l'armée, a été destiné à la garde des frontières, à la police intérieure, et à la conservation des grands dépôts maritimes, arsenaux et places fortes. Ce premier ban, qui ne doit jamais sortir du territoire de l'Empire, se renouvelle par sixième chaque année. Le second ban se compose de tous les hommes valides de 26 à 40 ans; et l'arrière-ban, de tous les hommes valides de 40 à 60 ans.

Garnisaire, s. m. (*Gar-ni-ze-re*) Homme mis en *garnison* chez les contribuables en retard.

Gendarme national, s. m. Nom actuel des Cavaliers de marechaussée en France.

Gendarmerie nationale, s. f. Corps militaire appelé ci devant Maréchaussée.

Germinal, s. m. Premier mois de printemps de la nouvelle année françoise.

† Glomerer, v. a. Dans un rapport fait le 11 germinal an 2, on a dit en vrai style de galimathias, *Glomérer autour de soi une atmosphère politique*. (Du lat. *glomerare* mettre en peloton.)

† Gouvernant, s. m. Celui qui *gouverne*. On l'a sur-tout employé au pluriel : *Les gouvernans et les gouvernés*.

Gouvernement révolutionnaire, subst. m. Forme de gouvernement qui, sous prétexte d'assurer la marche de la révolution et de la conduire à son terme, n'étoit établi sur aucune base constitutionnelle; n'avoit pour principes que des lois de circonstances, et pour règles que les volontés arbitraires de la Convention.

Grade *ou* Degré décimal du méridien, s. m. Nom donné à la centième partie du quart du méridien, dont la longueur a servi de base à la nouvelle division des poids et mesures. Le *grade* contient 100,000 mètres *ou* 51,324 toises 1 pied 9 pouces 7 lignes 1/9. Voyez *Quart du méridien*.

Gramme, s. m. Unité des mesures de pesanteur ou poids dans la nouvelle division republicaine. Le gramme est le poids absolu d'un volume d'eau pure égal au cube de la centième partie du mètre, et à la température de la glace fondante : il vaut à peu près 19 grains : le gros répond en décimales à 38,215 grammes.

† Grand-Amiral, subst. m. La sixième des grandes Dignités créées en France par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12. Le Grand-Amiral assiste au travail annuel du Ministre de la marine avec l'Empereur; il signe les brevets des officiers de l'armée navale, etc.

† Grand-Dignitaire de l'Empire, subst. m. Titulaire d'une des grandes Dignités établies en France, par le Senatus-consulte organique du 28 floréal an 12. Ces grandes Dignités, au nombre de six, sont celles de Grand-Electeur, d'Archi-chancelier, d'Archi-chancelier d'état, d'Archi-trésorier, de Connétable, de Grand-Amiral. Les Titulaires sont inamovibles, Sénateurs et Conseillers d'Etat; ils jouissent des mêmes honneurs que les Princes françois, et prennent rang immédiatement après eux.

† Grand-Electeur, s. m. La première des six grandes Dignités créées par le Senatus-consulte organique du 28 floréal an 12. Le Grand-Electeur fait les fonctions de Chancelier 1.° pour la convocation du Corps législatif, des Corps électoraux et des Assemblées de canton; 2.° pour la promulgation des Senatus-consultes portant dissolution, soit du Corps législatif, soit des Colléges électoraux, etc.

† Grand-Juge, s. m. Ministre de la Justice, créé par le Senatus-consulte organique du 16 thermidor an 10.

Grand-Juge-militaire, s. m. Commissaire-ordonnateur des guerres, qui dans chaque arrondissement militaire présidoit la Cour martiale. (*C.* de 1791.)

† Grands Officiers de l'Empire, s. m. Par le Senatus-consulte organique du 28 floréal an 12, 1.° les Maréchaux d'Empire; 2.° huit Inspecteurs et Colonels généraux de l'artillerie, du génie, des troupes à cheval et de la marine; 3.° les grands Officiers civils de la couronne.

Grave, s. m. Unité des mesures de pesanteur dans le premier système de division décrété le 1er août 1793. C'étoit le poids d'une quantité d'eau distillée, égale à celle contenue dans le cadil ou décimètre cube, mise au degré de la glace fondante et pesée dans le vide. Le grave équivaloit à 2 livres 5 gros 49 grains poids de marc.

Gravet, subst. m. Mesure de pesanteur qui, dans le premier système de division, étoit égale au poids du centimètre cubique d'eau. Le gravet étoit la millième partie du grave, et équivaloit à 18 grains 841/1000.

Guillotine, s. f. Instrument de supplice inventé par un Médecin nommé *Guillotin*, pour trancher la tête par une opération entièrement mécanique. Cet instrument n'est pas nouveau. On le trouve à quelques modifications près, connu et usité dès le 16e siècle, en Allemagne, en Ecosse, en Angleterre. Dans l'Yorkshire, on l'appeloit, nous ignorons pourquoi, *the maiden*, ou la Pucelle.

Guillotiné, s. m. Celui qui est mort par le supplice de la *guillotine*.

Guillotiner, v. act. Trancher la tête au moyen de la *guillotine*.

H

Haut-Juré, subst. m. Juré qui par le *C.* de 1791, faisoit partie de la Haute-Cour na-

nale. Il y a également des Hauts-Jurés dans la Haute Cour de Justice établie par la *C.* de 1795.

Haute-Cour-de-Justice, subst. f. Tribunal établi pour juger les accusations admises par le Corps législatif, soit contre ses propres membres, soit contre ceux du Directoire exécutif. Elle étoit composée de cinq Juges et de deux Accusateurs nationaux tirés du Tribunal de cassation, et de Hauts-Jurés nommés par les Assemblées électorales des Départemens. (*C.* de 1795.)

† Haute-Cour-Impériale, s. f. Tribunal établi par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12, pour juger 1.° les délits personnels commis par des membres de la famille impériale, par des titulaires des grandes dignités de l'Empire, par des ministres et par le secrétaire d'Etat, par de grands officiers, des sénateurs, et des conseillers d'Etat; 2.° les crimes, attentats et complots contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, la personne de l'Empereur, et celle de l'héritier présomptif de l'Empire. La Haute-Cour est composée des Princes, des Titulaires des grandes dignités, des grands Officiers de l'Empire, du Grand-Juge, Ministre de la Justice, de 60 Sénateurs, des six Présidens de section du Conseil d'Etat, de 14 Conseillers d'Etat, et de 20 Membres de la Cour de cassation.

Haute-Cour-nationale, s. f. Tribunal établi par la *C.* de 1791, pour juger les crimes de lèze-nation.

Hectare, s. m. Mesure de superficie égale à cent ares : elle remplace l'*arpent* et vaut environ deux arpens composés chacun de 100 perches carrées de 22 pieds de côté.

Hectogramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 100 grammes : elle remplace le *quarteron*, et équivaut à peu près à 3 onces 2 gros.

Hectolitre, s. m. Mesure de capacité égale à 100 litres. Pour les liquides, elle remplace la *feuillette* et contient environ 105 pintes; pour les matières sèches, l'hectolitre remplace la *mine* et vaut à peu près trois minots.

Hectomètre, subst. m. Mesure de longueur égale à 100 mètres : elle équivaut à peu près à 50 toises 7 pieds 10 pouces 2 lignes.

† Homme de loi, s. m. Titre donné dans la révolution aux Jurisconsultes qui défendoient les causes des citoyens devant les Tribunaux. Les Hommes de loi avoient remplacé les Avocats.

Hôtel-commun, subst. m. Voyez *Maison commune.*

I

Immoral, ale, adj. Contraire aux bonnes mœurs : *Action immorale.* — Qui est sans mœurs et sans principes : *Homme immoral.*

Immoralité, s. f. Caractère de ce qui est *immoral.*

† Incivique, adj. Qui pèche par défaut de civisme : *Conduite incivique.*

Incivisme, s. m. Défaut de *civisme*; sentimens et conduite opposés à ceux d'un bon citoyen.

† Inconstitutionnalité, s. f. Qualité de ce qui est contraire à la *Constitution.*

Inconstitutionnel, elle, adj. Contraire à la *Constitution.*

Indemnité, subst. f. Traitement annuel de chacun des membres du Corps législatif et de ceux du Directoire. Celui des premiers étoit, dans l'un et l'autre Conseil, fixé à la valeur de 3000 myriagrammes de froment (613 quintaux 32 liv.) Celui des seconds étoit de 50,000 myriagrammes de froment ou 10,222 quintaux. (*Const.* de 1795.)

Inscription civique, s. f. Inscription sur les régistres de la Municipalité, de tout habitant d'une Commune âgé de 21 ans, pour prêter le serment civique et se soumettre au service de la Garde nationale. (*C.* de 1791.) La *Const.* de 1795 exigeoit de même l'inscription sur le registre civique du canton de tout Citoyen âgé de 21 ans; mais elle ne faisoit aucune mention de la prestation du serment civique.

Insermenté, adj. m. Qui n'a point prêté de *serment.* On a désigné spécialement par cette dénominatinn les Ecclésiastiques qui n'avoient point prêté le *serment* de la constitution civile du Clergé, ou celui de la liberté et de l'égalité.

† Insoumis, ise, adj. Qui n'est point *soumis.* Mot nouveau qu'on a sur-tout appliqué aux Ecclésiastiques qui refusoient de prêter le serment prescrit par les lois.

† Insoumission, s. f. Manque de *soumission.* Mot nouveau.

Institut national des Sciences et des Arts, s. m. Etablissement littéraire fixé à Paris, pour s'y occuper à perfectionner les Sciences et les Arts. Il est composé de 144 membres résidans et d'un pareil nombre d'associés. Cet établissement, destiné à remplacer toutes les anciennes Académies, est divisé en quatre classes, dont chacune est subdivisée en plusieurs sections.

Insurrection, s. f. Action de se soulever. L'usage de ce mot, d'abord borné à la Pologne, s'est étendu depuis aux Colonies angloises, et successivement à la France, etc. Dans ce nouvel emploi on a distingué l'*insurrection* de la *révolte*, en entendant par le premier de ces deux mots le soulèvement d'un peuple entier contre ceux qui le gouvernent, et par le second le mouvement partiel de quelques factieux contre l'autorité des lois. La *déclaration des droits* de 1793, proclamoit l'insurrection *le plus sacré et le plus indispensable des devoirs, lorsque le Gouvernement viole les droits du peuple.*

† Insurrectionnel, elle, adj. Qui tient de l'*insurrection* : *Mouvement insurrectionnel.*

Inviolabilité, s. f. Droit, prérogative d'une personne publique de ne pouvoir être arrêtée, mise en jugement, etc. pour les faits relatifs à ses fonctions.

† Inviolable, adj. Celui qui jouit du droit d'*inviolabilité.*

J

† Jacobinisme, s. m. Association, doctrine des *Jacobins.* Voyez ce mot.

Jacobins, s. m. pl. Nom donné d'abord aux

membres de la première Société populaire établie en 1789, dans l'ancien couvent des *Jacobins* à Paris. On l'a depuis étendu à toutes les autres Sociétés semblables affiliées avec la première, et même aux individus qui sans être membres de ces Sociétés, en professoient les principes exagérés.

Juge de Paix, s. m. Officier de justice et de police, élu par les Assemblées primaires pour connoître, dans un arrondissement déterminé, de divers objets, des uns en dernier ressort et des autres à la charge de l'appel. Les affaires dont le jugement n'appartient ni aux Juges de paix ni aux Tribunaux de Commerce, sont avant d'aller au Tribunal civil, portées immédiatement devant le Juge de paix et ses assesseurs pour la conciliation des parties. Les Juges de paix sont nommés pour deux ans, et peuvent toujours être réélus. (*C.* de 1795.) La Constitution de l'an 8 a établi pour chaque arrondissement communal, un ou plusieurs Juges de Paix, élus immédiatement par les citoyens, pour trois années. Aux termes du Sénatus-consulte organique du 16 thermidor an 10, l'assemblée de canton désignoit deux citoyens sur lesquels le premier Consul choisissoit le Juge de paix du canton. Les Juges de paix et leurs suppléans sont nommés pour dix ans.

Juré, s. m. Commission de simples Citoyens connus et domiciliés appelés pour constater l'existence d'un délit dénoncé, et examiner si celui qui en est prévenu en est véritablement coupable : on l'appelle plus communément *Juri*. — Chacun des membres qui composent cette commission.

Juré militaire, s. m. Juri formé de gens de guerre dont le jugement devoit nécessairement précéder celui de la Cour martiale. (*C.* de 1791.)

Juri, s. m. Nom anglois qu'on donne communément à la commission appelée *Juré*, pour la distinguer de chacun de ses membres.

Juri d'accusation, s. m. Celui qui déclare si l'accusation doit être admise ou rejetée. Il y avoit dans chaque département autant de Juris d'accusation que de Tribunaux correctionnels. Ils ont été remplacés par une des Chambres des Cours impériales, chargée spécialement de connoître des mises en accusation en matière criminelle, et qui en cas d'admission, renvoie devant la Cour d'assises pour le jugement.

Juri d'instruction, subst. m. Citoyens au nombre de trois, nommés par les administrations de Département pour surveiller les diverses branches de l'instruction publique. Il pouvoit y avoir dans chaque Département jusqu'à six de ces Juris.

Juri de Jugement, s. m. Celui qui prononce sur l'existence du délit et sur la part qu'y a eue l'accusé. Il y a dans chaque Département un seul Juri de jugement, composé de douze Jurés au moins. (*C.* de 1795.)

Juri militaire, subst. m. Le même pour la Marine que le *Juré militaire* pour les troupes de terre. (*C.* de 1791.)

K

Kilogramme, subst. m. Mesure de pesanteur égale à 1000 grammes et qui équivaut à peu près à 2 livres 6 gros.

Kilolitre, s. m. Mesure de capacité égale à 1000 litres. Pour les liquides, elle remplace le *tonneau de mer* et vaut environ 5 pièces de Mâcon : pour les matières sèches, le kilolitre remplace le *demi-muid*, et contient à peu près 6 setiers et 7 boisseaux.

Kilomètre, s. m. Mesure itinéraire égale à 1000 mètres : elle remplace le *quart de lieue* et vaut à peu près 513 toises 5 pouces 8 lig.

Dans le premier système de division, cette mesure étoit appelée *millaire ;* mais elle avoit précisément la même valeur.

L

† Lanterne, s. f. Sorte de supplice que le peuple, au commencement de la révolution, fit souffrir à quelques hommes qu'on lui désignoit comme ses ennemis. Il consistoit à les suspendre à la corde qui dans les rues servoit aux lanternes. *Mettre à la lanterne.* On crioit : *A la lanterne. Qu'on le mette à la lanterne.*

† Lanterner, v. a. Faire subir le supplice de la *lanterne.*

Législature, s. f. Période de temps pendant lequel le Corps législatif d'un Etat demeure assemblé depuis son installation, jusqu'à l'expiration des pouvoirs de ses membres et leur remplacement. — Ce Corps législatif lui-même en activité.

Levée en masse, s. f. Voy. *Masse.*

Liberticide, adj. Destructif de la *liberté : Opinion, complot liberticide.*

Liste civile, s. f. Somme allouée annuellement par le Parlement d'Angleterre au Roi pour l'entretien de sa maison. En France, l'assemblée de 1790 en avoit fixé une de 25 millions pour le même objet.

Litre, s. m. Unité des mesures de capacité dans la nouvelle division républicaine, tant pour les liquides que pour les matières sèches. Sa contenance est celle du cube de la dixième partie du mètre.

Le litre pour les liquides remplace la *pinte* et vaut à peu près une pinte et 1/20e : pour les matières sèches il remplace le *litron*, et équivaut environ à un litron et un quart. La pinte répond en décimales à 0,9512 de litre, et le litron à 0,7927.

Loi, s. f. Dans la Const. de 1795, résolution du Conseil des Cinq-cents adoptée par celui des Anciens. Voy. *Décret.*

Par la Constit. de 1793, les projets arrêtés par le Corps législatif n'acquéroient définitivement le caractère de *Loi* que lorsque, ayant été envoyés à toutes les communes, le dixième des assemblées primaires n'avoit pas réclamé dans les quarante jours qui suivoient cet envoi. — Par la Constitut. de l'an 8, c'est le Corps législatif qui par l'adoption qu'il fait des projets de loi que lui présentent des Orateurs du Gouvernement, les convertit en lois proprement dites.

M

Maison-commune, s. f. Nom donné dans la révolution françoise, à ce qu'on appeloit auparavant *Maison* ou *Hôtel-de-ville*.

Maison d'arrêt, s. f. Prison.

Maison de détention, s. f. Lieu légalement et publiquement désigné pour y tenir renfermées les personnes dont la loi a ordonné la détention.

Mandat, s. m. Ordre. *Mandat d'amener*, injonction à une personne de comparoître devant un Juge, etc. avec ordre de l'y amener. *Mandat d'arrêt*, ordre d'arrêter quelqu'un et de le traduire dans la maison d'arrêt.

Mandat territorial, s. m. Billet d'Etat qui devoit remplacer les *assignats* et les *rescriptions*, et qui avoit la même hypothèque. La création de ce papier, décrétée en 1795, n'a jamais été effectuée : il n'a existé que des *Promesses de mandat* auxquelles le Corps législatif avoit attribué la même valeur et donné le même cours forcé. Ce cours forcé fut supprimé le 18 pluviôse an 5 (6 février 1797) par une résolution du Conseil des Cinq-cents, approuvée deux jours après par celui des Anciens.

Maarais, subst. m. Nom injurieux que les membres de la *Montagne*, dans la Convention nationale, donnoient au parti opposé. Voyez *Montagne*.

† Maratiste, s. m. Partisan de *Marat* et de ses opinions ultra-révolutionnaires.

Marc d'argent, s. m. Par la Const. de 1791 il falloit, pour être éligible à l'Assemblée nationale, payer une contribution directe équivalente à la valeur d'un *marc d'argent* (à peu près 50 liv.) et avoir en outre une propriété foncière quelconque.

Martiale (Loi), s. f. Loi qui ordonnoit l'emploi de la force militaire, dans certains cas où l'action des lois de la Justice ordinaire étoit jugée trop lente ou insuffisante.

† Masse (en), Phrase adv. Collectivement. Tous ensemble. *Aller ; se porter en masse. Levée en masse des citoyens* ; et par extension, *des habitans d'un pays*.

† Maximer, v. a. Soumettre au *Maximum*.

† Maximum, s. m. Nom donné au taux qu'on ne pouvoit excéder, d'une denrée ou marchandise dont le prix avoit été fixé. *Loi du Maximum*, relative à cette taxation.

Message, s. m. Demande faite ou communication donnée officiellement et par écrit, par le Corps législatif au Directoire exécutif ou réciproquement. (*C.* de 1795.) — En Angleterre, lettre que le Roi écrit en son nom au Parlement, et qu'il lui fait porter par un de ses ministres.

Messager d'Etat, s. m. Officier établi pour les communications réciproques entre le Corps législatif et le Directoire exécutif. Les deux Conseils et le Directoire avoient chacun quatre de ces *Messagers*, nommés et destituables par lui.

Messidor, subst. m. Premier mois d'été de l'année républicaine.

Mètre, s. m. Unité des mesures de longueur dans la nouvelle division républicaine. Le mètre est égal à la dix millionième partie de l'arc du méridien terrestre, compris entre le pôle boréal et l'équateur, ce qui équivaut à peu près à trois pieds 11 lignes et demie. Cette mesure remplace l'*aune*, laquelle répond en décimales à 1,188 mètres.

Millaire, s. m. Voyez *Kilomètre*.

Millier, s. m. Voyez *Bar*.

Milligramme, s. m. Mesure de pesanteur qui est la millième partie du gramme, et qui équivaut environ à un cinquantième de grain.

Millimètre, s. m. Mesure de longueur qui est la millième partie du mètre : elle remplace la *ligne* et vaut à peu près une demi-ligne.

Ministre, s. m. Principal agent de l'exécution des lois, sous l'autorité et la surveillance du Directoire exécutif. Par la Const. de 1795 le nombre des Ministres étoit de six au moins, et de huit au plus. Ils étoient à la nomination du Directoire qui les révoquoit lorsqu'il le jugeoit convenable.

† Minorité, s. f. Dans une assemblée délibérante, nombre inférieur à la moitié des votes : *Avoir une grande minorité de voix*, en avoir très-peu. — Il s'est dit aussi des membres même de l'assemblée : *Minorité des votans*.

† Mitrailades, s. f. pl. Nouveau genre de supplice, imaginé par le Gouvernement révolutionnaire, et mis principalement en usage dans la ville de Lyon. Des canons chargés à *mitraille* tiroient sur des citoyens liés et garrottés ; et ceux qu'ils ne faisoient que blesser, étoient assassinés à coups de sabre.

† Mitrailler, v. act. Tuer au moyen de canons chargés à *mitraille*. V. *Mitrailades*.

† Modérantisme, s. m. Doctrine, opinion, parti des *Modérés*, en révolution.

† Modéré, s. m. Celui qui dans la révolution, professoit des principes *modérés*.

Monarchien, s. m. Partisan de la Monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire de celle qui faisoit partie de la Const. de 1791.

Monarchiste, s. m. Partisan de la Monarchie. Ce mot employé d'abord par *Raynal*, a été depuis adopté par beaucoup d'autres.

Montagnard, s. m. Membre du parti de la *Montagne* dans la Convention nationale.

Montagne, s. f. Nom donné au parti qui dans la Convention nationale, professa les opinions et se déclara pour les mesures les plus révolutionnaires ; parce que les membres attachés à ce parti se réunissoient sur les gradins les plus élevés de la salle. Le parti opposé fut par la raison contraire, appelé *la Plaine* et quelquefois *le Marais*.

Moralité, s. f. Caractère *moral* d'une personne ; ses mœurs, ses principes, etc.

Motion, s. f. Proposition faite avec chaleur dans une assemblée pour y faire décider quelque chose : *Motion incendiaire, inconstitutionnelle*. Ce mot nous vient des Anglois.

Motionner, v. n. Faire une *motion*.

† Motionneur, subst. m. Celui qui fait des *motions*.

Municipaliser, v. a. Introduire le régime,

l'administration *municipale : Municipaliser une Ville, une Province, un Etat.*

† Municipalité, subst. f. Nom collectif qui désignoit d'abord toute Commune qui elisoit un corps d'officiers appelés *Municipaux*. Par la Const. de l'an 3 (1795), chaque Commune élisoit un Agent et un Adjoint. Ces officiers de communes, réunis au chef-lieu de canton sous la présidence d'un citoyen élu par l'Assemblee primaire, formoient la Municipalité. Aujourd'hui chaque Commune est administree par un Maire. L'Empereur nomme ceux des Communes de 6000 ames et au-dessus. —Le lieu où s'assemblent les Officiers municipaux.

Myriare, s. m. Mesure de superficie égale à 10,000 ares : elle équivaut à peu près à 200 arpens, composés chacun de 100 perches carrées de 22 pieds de côté.

Myriagramme, s. m. Mesure de pesanteur égale à 10,000 grammes : elle remplace le *poids de 25 livres* et pèse environ 20 liv. 1/2.

Myriamètre, s. m. Mesure itinéraire égale à 10,000 mètres : elle remplace la *poste*, et vaut à peu près 5,130 toises 4 pouces 8 lignes, c'est-à-dire environ 2 lieues.

N

† Négociantisme, subst. m. Le crime d'être *négociant* : crime inventé, ainsi que le mot qui l'exprime, sous le régime de la terreur.

Neutralisation, s. m. Traité provisoire de *neutralité*. (C. de 1795.)

† Niveler, s. m. Mettre de *niveau*, égaliser. Ce mot employé lors de la révolution d'Angleterre, sous *Cromwel*, par des fanatiques qui vouloient mettre de *niveau*, égaliser toutes les fortunes et se partager les terres, a été plus d'une fois renouvelé dans le même sens, pendant la révolution françoise. Les Anglois disent *to level*, de *level* niveau.

† Niveleur, s. m. Espèce de fanatiques qui dans la révolution françoise, professoient les mêmes opinions que ceux d'Angleterre, appelés sous Cromwel, *Levellers*. V. *Niveler*.

Nivose, subst. m. Premier mois d'hiver de l'année républicaine.

Nonidi, s. m. Neuvième jour de la décade dans la nouvelle division de l'année républicaine.

Notables, s. m. plur. Certain nombre de Citoyens choisis pour représenter une Commune, soit dans le Conseil général, soit à l'information des procès criminels. (C. de 1791.)

Noyades, s. f. plur. Atrocités exercées en divers endroits et principalement à Nantes, sur des malheureux qu'on conduisoit dans des bateaux à soupape au milieu de la rivière où on les submergeoit.

O

Octidi, s. m. Huitième jour de la décade dans la nouvelle division de l'année françoise.

† Officier de santé, subst. m. Médecin, Chirurgien, etc.

Ordre du jour, s. m. Ordre du travail dont une assemblée deliberante doit s'occuper dans le jour ou tel jour : *l'asser a l'ordre du jour sur une proposition, etc.* ne pas la mettre en deliberation.

† Organisation, subst. f. Forme intérieure d'un corps politique, etc.; maniere dont il est regle, etc.

Organiser, verb. act. Régler le mouvement intérieur d'un corps politique, d'une administration, etc.

† Organique, adj. Relatif à l'organisation; destiné à *organiser : Sénatus-consulte organique de la Constitution.*

P

Panthéon françois, s. m. Monument national destiné à recevoir les cendres des Grands-hommes, établi en 1791 dans l'Eglise de Sainte Geneviève à Paris. *Mirabeau* y reçut le premier les honneurs funèbres. (Du gr. *Pantheon* ou *Pantheion* Pantheon, temple consacré à tous les Dieux. Racines, *pan* tout, et *Théos* Dieu.)

Patente, s. f. Espèce de brevet que toute personne qui veut faire un commerce ou exercer une industrie quelconque, est tenue d'acheter du Gouvernement.

Patente nationale, s. f. Brevet accordé aux inventeurs, aux auteurs de nouvelles découvertes, pour leur en assurer la propriété et l'exercice exclusif. On l'appelle aussi *Brevet d'invention*. (C. de 1791.)

Pentarque, s. m. Nom donné par quelques Ecrivains à chacun des cinq membres du Directoire, aux mains de qui la Const. de 1795 avoit remis le pouvoir exécutif suprême. (Du grec *pentarchia* pentarchie, gouvernement de cinq hommes, formé de *pente* cinq, et *archê* commandement.)

Permanence, s. f. Etat d'une assemblée, etc. qui est constamment en activité, en fonction.

† Permanent, ente, adj. Qui est en état de *permanence : Assemblee permanente.*

Pétition, subst. f. Demande adressée à une Autorité publique. Le droit de *pétition* appartient à tout individu et ne peut être délégué; en conséquence il ne pouvoit être exercé *en nom collectif* par aucun corps ni réunion de citoyens. (C. de 1791 et 1793.) La Const. de 1795 permettoit d'adresser des pétitions collectives aux Autorités constituées, mais seulement pour des objets propres à leur attribution.

Pétitionnaire, s. m. Celui qui présente une *pétition*.

Pinte, s. f. Voyez *Cadil*.

Plaine, s. f. Nom donné dans la Convention nationale au parti opposé à celui qu'on appeloit *la Montagne*. Voy. ce dernier mot.

Pluviôse, subst. m. Second mois d'hiver de l'année républicaine.

† Police correctionnelle, s. f. Partie de la Police judiciaire, exercée relativement aux délits sujets à la peine correctionnelle. Voyez *Tribunaux correctionnels*.

Populariser (se), v. rée. Se concilier l'affection du peuple.

Pouvoir exécutif, s. m. Par la C. de 1791, le pouvoir exécutif suprême fut déclaré résider exclusivement dans la main du Roi. Celle de

1793 en chargea un *Conseil exécutif*, composé de 24 membres choisis par le Corps législatif, sur une liste formée dans les Départemens. Celle de 1795 le délégua à un *Directoire* de cinq membres nommés également par le Corps législatif. Par la Const. de l'an 8, il fut confié à trois Consuls, et sous beaucoup de rapports, plus particulièrement au premier des trois. Enfin le Senatus-consulte organique du 28 floréal an 12, l'a remis tout entier entre les mains du Chef suprême du Gouvernement, l'Empereur des François.

PRAIRIAL, s. m. Troisième mois de printemps de l'année républicaine.

PRÉCISER, v. a. Fixer, déterminer : *Préciser aux autorités leurs bornes.*

† PRÉHENSION, subst. f. Action par laquelle l'Autorité publique met à sa disposition une denrée ou marchandise taxée : *Droit de préhension.*

PRIMIDI, s. m. Premier jour de la décade dans la division de l'année républicaine.

PRIORITÉ, s. f. Avantage qu'obtient un discours, un avis, etc. d'être entendu ou discuté avant un autre.

† PROCLAMATION, s. f. Publication d'une loi : Acte par lequel on publie une loi pour la faire exécuter ou en rappeler l'exécution.

PROCUREURS (GRANDS) DE LA NATION, s. m. pl. Membres du Corps législatif, au nombre de deux, chargés de faire au nom de la nation, auprès de la Haute-Cour nationale, la poursuite d'une accusation formée par lui. (*C.* de 1791.)

PROCUREUR, s. m. Officier chargé de représenter auprès d'une Municipalité ou d'un Corps administratif, les habitans du ressort de l'administration ; de veiller à leurs intérêts, etc. Il y avoit dans chaque Département un *Procureur-général-syndic ;* dans chaque District un *Procureur-syndic*, et dans chaque Municipalité un *Procureur de la Commune.* (C. de 1791.)

PROPAGANDE, s. f. Espèce d'association ayant pour but de *propager* les principes et les mouvemens révolutionnaires.

PROPAGANDISTE, subst. m. Membre de cette association.

PAUD'HOMME, s. m. Assesseur du Juge de paix. (*C.* de 1791.)

Q

QUADRUPLE CENTIGADE, subst. m. Mesure de capacité pour les matières sèches, qui dans le premier système de division projeté, auroit eu 13 pouces 8 lignes et un peu plus d'un tiers, tant en hauteur qu'en base.

QUART DU MÉRIDIEN, s. m. Arc du méridien terrestre, compris entre le pôle boréal et l'équateur, dont la longueur (5,132,430 toises) a servi de base à la nouvelle division des poids et mesures. Le *metre* est la dix millionième partie de cet arc.

QUARTIDI, s. m. Quatrième jour de la décade dans la division républicaine de l'année française.

QUESTION PRÉALABLE, subst. f. Question de savoir si une autre question déjà proposée sera débattue : *Invoquer la question préalable sur une motion*, demander qu'on examine si elle sera discutée.

† QUIÉTISME, s. m. Etat de repos de ceux qui ne vouloient prendre aucune part à la révolution.

† QUIÉTISTE, s. m. et f. Celui ou celle qui dans la révolution, ne prenoit aucun parti, et se livroit tranquillement au cours des événemens.

QUINTIDI, s. m. Cinquième jour de la décade dans l'année républicaine.

QUINTIMÈTRE, s. m. V. *Double-décimètre.*

R

† RADIATION, s. f. Action de rayer, d'effacer un nom inscrit sur une liste publique, et principalement sur celle des Emigrés : *Cet Emigré poursuit sa radiation, a fait une demande en radiation, attend, a obtenu sa radiation.*

† RAPPORTER, v. a. Retirer, revoquer, annuller une loi, un arrêté, etc.

† RÉACTEUR, s. m. Auteur ou instrument d'une *réaction.*

† RÉACTION, s. f. Mouvement révolutionnaire, en sens contraire d'un mouvement précédent.

RÉFRACTAIRE, s. m. Nom donné indistinctement à tous les Prêtres fonctionnaires publics qui avoient refusé ou négligé de prêter le serment relatif à la Constitution civile du Clergé, serment que la loi n'exigeoit que de ceux-là seuls qui vouloient continuer à exercer ces mêmes fonctions publiques. On les a depuis appelés avec plus de justesse, *Prêtres insermentés.*

RÉGULARISER, v. a. Rendre *régulier*, donner de la *régularité* à.... Il ne s'emploie qu'au fig.

† RÉPUBLICOLE, s. m. Habitant de la République.

† RÉQUISITION, s. f. Action de *requérir*, soit les choses, soit les personnes. *Denrées, marchandises mises en requisition*, requises par l'Autorité publique, au prix du Maximum. — *Jeunes gens de la réquisition*, requis pour servir à l'armée de terre.

† RÉQUISITIONNAIRE, s. m. Jeune François sujet à la *réquisition*, soumis par son âge, etc. aux lois de la *réquisition* militaire.

RESCAIPTION, s. f. Billet d'Etat substitué en 1795 à ceux nommés *assignats*, et dont l'hypothèque étoit également établie sur les domaines nationaux.

RÉSOLUTION, s. f. Proposition adoptée par le Conseil des Cinq-cents.

RESPONSABILITÉ, s. f. Obligation d'être *responsable*, d'être garant de quelque chose.

RÉVISION (ASSEMBLÉE DE), s. f. La Const. de 1791 avoit établi des *assemblées de révision des decrets constitutionnels*, qui ne pouvoient avoir lieu que de huit ans en huit ans, et la première fois qu'après douze ans. Celle de 1795 établissoit également pour le même objet, des *assemblées de révision*, dont la proposition émanée du Conseil des Anciens et ratifiée par celui des Cinq-cents, devoit dans un espace

de neuf années, avoir été faite à trois époques éloignées l'une de l'autre de trois années au moins.

Révolutionnaire, subst. m. Ami de la *révolution*.

Révolutionnaire, adj. m. et f. Qui est conforme aux principes de la *révolution*, qui est propre à en accélérer les progrès, etc. *Mesures révolutionnaires*.

Révolutionner, v. act. Mettre en état de *révolution*; introduire les principes révolutionnaires dans... *Révolutionner un Etat*.

S

Sans-culotte, s. m. Nom donné d'abord à la classe la plus indigente du peuple, et dont on a voulu faire ensuite un titre honorable qu'affectoient sur-tout de porter les partisans de la Constitution de 1793. Le Prussien *Anacharsis Cloots* a fait de ce mot un usage bien étrange: *Gallophile de tout temps*, dit-il quelque part, *mon cœur est sans fard, et mon ame est sans-culotte*.

† Sans-culotterie, s. f. Classe des *Sans-culottes*.

Sans-culottides, s. f. pl. Nom qu'ont porté pendant quelque temps les cinq jours complémentaires, ajoutés aux douze mois qui formoient la nouvelle année républicaine.

† Scrutateur, s. m. Celui qui est choisi dans une assemblée, pour vérifier et dépouiller un *scrutin*.

Section, s. f. Arrondissement dans une ville dont les habitans forment une espèce de Communauté particulière. — Voy. *Tribunal civil*.

† Sénat conservateur, s. m. Premier corps de l'Etat établi en France par la C. de l'an 8. Il étoit composé de 80 membres inamovibles et à vie, âgés de 40 ans au moins. Le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12, le composa 1.° des Princes françois ayant atteint leur 18.e année; 2.° des Titulaires des grandes Dignités de l'Empire; 3.° de 80 membres nommés ensuite de la présentation de candidats choisis par l'Empereur, sur les listes formées par les Collèges électoraux de Département; 4.° des Citoyens que l'Empereur juge convenable d'élever à la dignité de Sénateur.

† Septembrisade, s. f. Massacre général qui eut lieu à Paris dans les prisons de la Force et de l'Abbaye, les 2 et 3 *septembre* 1792.

† Septembriser, v. act. Massacrer. Voyez *Septembrisade*.

† Septembriseur, s. m. Nom donné 1.° à ceux qui firent les horribles massacres des 2 et 3 *septembre* 1792. — 2.° A ceux qu'on soupçonna de les avoir approuvés. Ces derniers furent nommés proprement *Septembristes*.

Septidi, s. m. Septième jour de la décade dans l'année républicaine.

Session, s. f. Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé.

Sextidi, s. m. Sixième jour de la décade dans l'année républicaine.

† Sextile, adject. *Année sextile*, de 366 jours, dans laquelle par conséquent il y avoit un *sixième* jour complémentaire. C'est l'année grégorienne bissextile.

Sociétés populaires, s. f. pl. Réunion de Citoyens pour s'occuper de questions politiques, qui avoient leur organisation propre, un Président, des Secrétaires, des conditions d'admission et d'éligibilité, etc. La C. de 1793 avoit garanti aux Citoyens le droit de se réunir en assemblées de cette nature; celle de 1795 les déclara inconstitutionnelles.

Soumissionnaire, s. m. Celui qui a fait sa *soumission* pour l'acquisition d'un bien national.

Soumissionné, ée, adj. *Domaine soumissionné*, pour l'acquisition duquel il y a eu des *soumissions* faites.

Soumissionner, v. act. Faire sa *soumission* pour l'acquisition d'un bien national: *Soumissionner une maison, etc.*

Stère, s. m. Unité des mesures destinées dans la nouvelle division républicaine aux bois de chauffage. Le stère est égal au mètre cube: il remplace la *demi-voie*, et il a à peu près la même valeur. La corde répond en décimales à 3,835 stères.

Suppléant, s. m. Celui qui est nommé pour en *suppléer* un autre dans quelque fonction.

† Suspect, s. et adj. m. Celui qui étoit soupçonné d'être ennemi de la révolution ou du moins de la voir avec indifférence: *Classe, liste des suspects. Reputé suspect*.

T

Tableau civique, s. m. Tableau sur lequel étoient inscrits tous les Citoyens d'un canton ou d'une section, qui avoient atteint l'âge de 21 ans, et qui avoient prêté le serment civique. (*C.* de 1791.) Voy. *Inscription civique*.

Terrorisme, s. m. Système, régime de la terreur. Voyez *Terroriste*.

Terroriste, subst. m. Agent ou partisan du régime de la *terreur*, qui a caractérisé la sanglante domination de *Robespierre*, etc.

Thermidor, subst. m. Second mois d'été de l'année républicaine.

Travailler, v. act. *Travailler des troupes*, exciter parmi elles le mécontentement, y fomenter l'esprit d'insubordination et d'indiscipline, chercher à les attirer dans une faction, etc.

† Trésorerie nationale, subst. f. Lieu où étoient versées les sommes provenant des revenus nationaux, et d'où étoient tirées celles qui étoient employées au service et aux dépenses de l'Etat. C'est aujourd'hui le *Trésor impérial*.

Tribunal de cassation, subst. m. Tribunal établi pour prononcer sur les demandes en cassation ou en renvoi d'un Tribunal à un autre. Il n'y en avoit qu'un pour toute la République, composé de Juges nommés successivement et alternativement par les Assemblées électorales, et dont le nombre ne peut excéder les trois quarts du nombre des Départemens. Ce Tribunal est renouvelé par cinquième tous les ans, et ses membres peuvent toujours être réélus. Chaque Juge a un Suppléant, et il y avoit près du Tribunal un Commissaire et des Substituts

nommés et destituables par le Directoire exécutif. (*C.* de 1795.)—Par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12, ce Tribunal a pris le nom de *Cour de cassation*.

Tribunal civil, s. m. Tribunal établi dans chaque Département pour juger les affaires qui n'avoient pu être conciliées devant le Juge de paix, etc. Il étoit composé de 20 Juges au moins élus par l'Assemblée électorale pour l'espace de cinq années, et qui pouvoient toujours être réélus; d'un Commissaire et d'un Substitut nommés et destituables par le Directoire exécutif, et d'un Greffier. Le Tribunal civil se divisoit en *Sections*, dont chacune ne pouvoit juger au-dessous du nombre de cinq Juges. (*Const.* 1795.) Par la Constitution de l'an 8, les Tribunaux civils ont été remplacés par des *Tribunaux de première instance*, et des *Tribunaux d'appel*. Il y a eu un Tribunal de première instance dans chaque arrondissement, et chaque Tribunal d'appel comprend dans son ressort un nombre plus ou moins grand de Départemens. Ces Tribunaux d'appel ont été depuis, par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12, nommés *Cours d'appel*, et par la Loi du 20 avril 1810, *Cours impériales*.

Tribunaux de Commerce, s. m. pl. Tribunaux particuliers établis pour juger les contestations relatives au commerce de terre ou de mer : ils ne pouvoient juger en dernier ressort au-delà de la valeur de 500 myriagrammes (102 quintaux 22 livres) de froment. (*C.* de 1795.) Aujourd'hui les Tribunaux de Commerce, dont les membres élus dans une assemblée de Commerçans notables, sont un Président et des Juges au moins au nombre de deux et au plus au nombre de huit, connoissent de toutes les contestations relatives au Commerce, et jugent en dernier ressort dans toutes les causes où le principal n'excède pas mille fr. *Code de Com.* du 7 septembre 1807.

Tribunaux correctionnels, s. m. pl. Tribunaux établis dans chaque Département au nombre de trois au moins et de six au plus, pour le jugement des délits dont la peine n'est ni afflictive ni infamante. Chacun d'eux étoit composé d'un Président, de deux Juges de paix ou Assesseurs, d'un Commissaire du Pouvoir exécutif nommé et destituable par le Directoire, et d'un Greffier. Le Président qui étoit en même temps Directeur du Juri d'accusation, étoit pris tous les six mois et par tour parmi les membres du Tribunal civil du Département. (*C.* de 1795.) Par la Loi organique des Cours et des Tribunaux du 20 avril 1810, les Tribunaux de première instance sont devenus en même temps Tribunaux correctionnels; et il y a dans chaque Cour impériale une chambre spécialement établie pour connoître des appels en cette matière.

Tribunal criminel, s. m. Tribunal établi dans chaque Département pour, d'après la déclaration du Juri de jugement, appliquer les peines prononcées par la loi contre les délits qui emportent peine afflictive ou infamante. Il étoit composé d'un Président, d'un Accusateur public, de quatre Juges pris tour-à-tour et pour six mois dans le Tribunal civil, du Commissaire du Pouvoir exécutif près le même Tribunal ou de son Substitut et d'un Greffier. Le Président, l'Accusateur public et le Greffier étoient nommés par l'Assemblée électorale. (*C.* de 1795.) Les Tribunaux criminels qui, par le Sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12, avoient été nommés *Cours de justice criminelle*, ont été en vertu de la Loi organique du 20 avril 1810, et du Décret impérial du 6 juillet de la même année, remplacés par les *Assises* que des Magistrats pris dans le sein des Cours impériales vont, à des époques déterminées, tenir dans les divers départemens de leur ressort.

Tribunal de famille, s. m. Tribunal établi pour prononcer sur les contestations élevées entre mari et femme, père et fils, grand-père et petit-fils, frères et sœurs, oncles et neveux, etc. Ce *Tribunal domestique* devoit être composé de huit parens les plus proches ou de six au moins : à défaut de parens on y suppléoit par des amis ou voisins. L'arrêté de famille, lorsqu'il ordonnoit la détention d'un enfant âgé de moins de 21 ans, ne pouvoit être exécuté qu'après avoir été ratifié par le Président du Tribunal de District. (*C.* de 1791.)

† Tribunal de Paix, s. m. Tribunal composé d'un Juge de paix et de deux Assesseurs, pris dans la Commune où se tiennent les séances.

Tribunal de Police municipale, s. m. Tribunal chargé de prononcer sur les infractions aux lois et réglemens de police. Il étoit composé de trois membres que les Officiers municipaux choisissoient parmi eux, de cinq dans les villes de 60,000 ames ou au-dessus, et de neuf à Paris. (*C.* de 1791.)

Tribunal révolutionnaire, s. m. Tribunal établi pour juger ceux qui étoient regardés comme ennemis de la révolution.

† Tribunat, s. m. Section du Pouvoir législatif, créé par la Constitution de l'an 8. C'étoit une assemblée composée de cent membres âgés de 25 ans au moins, renouvelés par cinquième tous les ans, et indéfiniment rééligibles. Le Tribunat discutoit les projets de loi et en votoit l'adoption ou le rejet : son vœu étoit porté au Corps législatif par trois Orateurs pris dans son sein. — Le Sénatus-consulte organique du 16 thermidor an 10, réduisit le nombre des Tribuns à 50; et celui du 28 floréal an 12 fixa la durée de leurs fonctions à dix ans: ils devoient être renouvelés par moitié tous les cinq ans. — Le Tribunat a été supprimé par le Sénatus-consulte du 19 août 1807, contenant une nouvelle organisation du Corps législatif.

Tricolore, adj. m. et f. Mot nouveau qui dans son acception générale, signifie *qui est de trois couleurs*, et dans une acception plus particulière, *rouge, bleu et blanc*, couleurs nationales adoptées par les François.

Tridi, s. m. Troisième jour de la décade dans l'année républicaine.

Tyrannicide, s. m. Celui qui tue un *tyran*. On a dit aussi adjectivem. *Doctrine, projet tyrannicide*.

U

Ultra-révolutionnaire, s. m. Celui qui va au-delà du but de la révolution. On a dit aussi adjectiv. *mesures ultra-revolutionnaires.*

Urgence, s. f. Nécessité pressante de prendre une résolution, de prononcer sans délai sur une matière : *Urgence d'une proposition; acte, décret d'urgence.*

Urgent, ente, adj. Qui est dans le cas de l'*urgence : Résolution urgente.*

Utiliser, v. act. Rendre *utile*;

V

Vandalisme, s. m. Système, régime destructif des sciences et des arts, par allusion aux *Vandales.*

Vendémiaire, subst. m. Premier mois d'automne de l'année républicaine.

Ventose, s. m. Troisième mois d'hiver de l'année républicaine.

† Ventre, s. m. Nom donné à la partie de la Convention qui siégeoit entre la *Montagne* et la *Plaine.* Cette dénomination répond au *Country-gentlemen* (Gentilshommes de campagne) du Parlement d'Angleterre. C'est le parti neutre ou indépendant de cette assemblée, qui sans être exclusivement attaché, soit à celui de la Cour, soit à celui de l'opposition, vote selon la nature des questions, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre.

Veto, s. m. pris du latin. Formule qu'employoient à Rome les Tribuns du peuple, lorsqu'ils s'opposoient aux arrêts du Sénat et à tout acte des autres Magistrats. Avant que la France se fût constituée en République, le Roi avoit relativement aux décrets du Corps législatif un droit de *véto* non *absolu*, mais *suspensif.* (*C.* de 1791.)

Vingtième du cadil, s. m. Mesure de capacité pour les liquides, qui dans le premier système de division projeté, auroit eu 2 pouces 4 lignes 1/10 de hauteur, sur 1 pouce 2 lignes 1/20 de base.

† Visites domiciliaires, s. f. plur. Perquisition de la force armée, conduite par un Magistrat, dans le *domicile* des citoyens.

† Vociférations, s. f. pl. Paroles accompagnées de clameurs, proférées dans une assemblée.

† Vociférer, v. n. Parler avec clameurs dans une assemblée.

FIN.

MC

005659272